



**HAL**  
open science

## La vie rurale en Syrie centrale à la période proto-byzantine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)

Marion Rivoal

► **To cite this version:**

Marion Rivoal. La vie rurale en Syrie centrale à la période proto-byzantine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle). Archéologie et Préhistoire. Université Lumière Lyon 2, 2011. Français. NNT: . tel-02484427

**HAL Id: tel-02484427**

**<https://shs.hal.science/tel-02484427>**

Submitted on 19 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse présentée devant

**l'Université Lumière-Lyon 2**

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art et Tourisme

**pour l'obtention du diplôme de doctorat**

**Langues, histoire et civilisations des mondes anciens**

soutenue le 15 mars 2011

par Marion RIVOAL

**LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE**

**À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE**

**(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)**

**VOLUME 1 – TEXTE**

**Directeur de thèse :**

**Bernard GEYER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2**

Jury :

Jean-Pierre SODINI, professeur honoraire, Institut d'histoire et civilisation byzantine

rapporteur

Maurice SARTRE, professeur émérite, Université de Tours, IUF

rapporteur

Pascal ARNAUD, professeur, Université Lumière-Lyon 2

Pierre-Louis GATIER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2

Denis GENEQUAND, archéologue, Service cantonal d'archéologie, Genève (Suisse)

Marie-Odile ROUSSET, chargée de recherche, CNRS





Université Lumière-Lyon 2

LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE  
À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE

(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)

par Marion RIVOAL

VOLUME 1 – TEXTE

*À mes parents*

## *Remerciements*

À l'heure où j'achève ce travail, entrepris il y a plusieurs années de cela, je tiens à remercier Bernard Geyer et Pierre-Louis Gatier, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'offrant de travailler sur les « Marges arides » et sur des données inédites, pour la patience dont ils ont fait preuve à mon égard, les précieux conseils qu'ils m'ont prodigués et, enfin, pour leur appui, sans lequel je n'aurais pu bénéficier d'une bourse d'aide à la recherche à l'Institut Français du Proche-Orient de Damas.

Mes remerciements vont aussi à Bertrand Lafont, directeur du département Histoire et archéologie de l'Antiquité de l'Institut Français du Proche-Orient, et à Michel Al-Maqdisi, directeur des fouilles et des études archéologiques de la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie, pour m'avoir permis de réaliser des prospections.

Je souhaite aussi dire merci à ceux que j'ai côtoyés sur le terrain, dans les bureaux de l'IFPO et à la bibliothèque, enfin, pour leurs conseils, leurs idées, leur écoute et parfois simplement pour leur seule présence. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma plus profonde gratitude. Merci à Élodie Vigouroux, à Tara Steimer-Herbet, à Hommam Saad, à Marie-Laure-Chambrade, à Julie Bonnéric, à Amélie Le Bihan.

Merci à mes parents, à ma sœur, pour leur soutien, leur confiance, leur aide enfin.

Merci à Fabrice Laurent, à Josselin Derbier.

Merci à ceux qui m'ont appris de petites et de grandes choses. Merci à Olivier Barge, à Séverine Sanz et Emmanuelle Regagnon, à Marie-Odile Rousset, à Thibaut Fournet, à Jean-Baptiste Rigot, à Julien Aliquot, à Dominique Piéri.

Merci aussi à ceux qui ont su me rendre la vie plus facile. Merci à François Bernel, à Frank Capisano, à Mohammad Al-Dbiyat, à Nazir Awad.

Un grand merci aussi à Abu Fayyad, *mokhtar* d'Al-Sa'an, à William et à leurs femmes pour leur hospitalité, leur aide et leur amitié.



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11	VOLUME 1
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE, CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE 19		
CHAPITRE I. INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	21	
<i>A. Des premiers inventaires aux prospections systématiques en Syrie centrale (1500-1960).....</i>	<i>21</i>	
<i>B. Les avancées de l'archéologie depuis 1960.....</i>	<i>38</i>	
<i>C. Méthodologie.....</i>	<i>54</i>	
CHAPITRE II. ENVIRONNEMENTS NATURELS PRÉSENTS ET PASSÉS.....	73	
<i>A. Climat, milieux, et potentiels agricoles : la situation subcontemporaine.....</i>	<i>74</i>	
<i>B. Données paléoenvironnementales.....</i>	<i>128</i>	
<i>C. Synthèse : milieux et facteurs humains, quelles identités régionales ?.....</i>	<i>140</i>	
CHAPITRE III. LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE L'OCCUPATION BYZANTINE EN SYRIE CENTRALE.....	143	
<i>A. Le cadre administratif, institutionnel et politique de l'occupation byzantine.....</i>	<i>143</i>	
<i>B. Les fléaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.....</i>	<i>168</i>	
<i>C. Avancées et reculs du peuplement : l'occupation byzantine de la Syrie centrale en perspective.....</i>	<i>179</i>	
DEUXIÈME PARTIE : HABITAT, TERRITOIRE ET TERROIR 203		
CHAPITRE IV. LES CONSTRUCTIONS.....	205	
<i>A. Matériaux et techniques de construction.....</i>	<i>205</i>	
<i>B. L'habitation.....</i>	<i>258</i>	
<i>C. Les constructions religieuses.....</i>	<i>352</i>	
<i>D. Des installations à caractère défensif ?.....</i>	<i>503</i>	
<i>E. Les autres édifices villageois.....</i>	<i>575</i>	
<i>F. L'architecture funéraire.....</i>	<i>591</i>	
CHAPITRE V. UN PRÉALABLE À LA MISE EN VALEUR AGRICOLE : L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE ET DE LA RESSOURCE EN EAU.....	613	VOLUME 2
<i>A. Les modes d'appropriation du terroir.....</i>	<i>614</i>	
<i>B. Les aménagements hydrauliques.....</i>	<i>637</i>	
CHAPITRE VI. PRATIQUES CULTURALES, ÉLEVAGE ET INSTALLATIONS LIÉES À L'EXPLOITATION DU MILIEU NATUREL : LES PRODUCTIONS.....	671	

<i>A. Les productions.....</i>	671
<i>B. Les modalités de la mise en valeur agropastorale.....</i>	693

TROISIÈME PARTIE :  
LE PEUPEMENT BYZANTIN DE LA SYRIE CENTRALE  
761

CHAPITRE VII. DE L'HABITAT ISOLÉ À LA CITÉ : LES DIFFÉRENTES FORMES DU PEUPEMENT .....	763
<i>A. L'habitat isolé.....</i>	764
<i>B. L'habitat groupé.....</i>	774
CHAPITRE VIII. LES GRANDES ZONES DE PEUPEMENT HOMOGENÈNE .....	833
<i>A. La répartition des différentes formes de l'habitat.....</i>	834
<i>B. Les secteurs à dominante culturelle, pastorale et mixte.....</i>	845
CHAPITRE IX. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE MARGE : UNE « RUÉE VERS L'EST » ? .....	855
<i>A. La mise en place du peuplement byzantin.....</i>	855
<i>B. Une question restée en suspens : les formes de la propriété et les modes de faire-valoir.....</i>	888
<i>C. La nature des échanges et la circulation des productions.....</i>	902
CHAPITRE X. LES CONDITIONS DE LA CONQUÊTE BYZANTINE DE LA SYRIE CENTRALE ET LES CAUSES DU REcul DU PEUPEMENT AU VII <sup>E</sup> SIÈCLE.....	911
<i>A. Les conditions du développement démographique et économique de la région.....</i>	911
<i>B. Une politique volontariste de développement de la région ?.....</i>	914
<i>C. Les facteurs de déclin aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.....</i>	917
CONCLUSION .....	929
INDEX DES NOMS DE LIEUX.....	939
BIBLIOGRAPHIE.....	947
TABLE DES MATIÈRES.....	985







## INTRODUCTION

Les recherches menées sur les campagnes au Proche-Orient, et tout particulièrement en Syrie, s'inscrivent dans une longue tradition historiographique qui a connu des développements qu'on peut qualifier de « modernes » à partir du milieu des années 1980. L'ouvrage fondateur en la matière, paru dans les années 1960 et novateur à bien des égards, est celui de G. Tchalenko<sup>1</sup>. L'auteur s'est intéressé à l'occupation romaine et byzantine du Massif calcaire et à sa manifestation la plus courante – en Syrie, mais aussi dans la plus grande partie du Proche-Orient – : le village. À la suite des inventaires des voyageurs, des premiers explorateurs et des archéologues de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, F. Villeneuve a consacré dans les années 1980 sa thèse de doctorat, puis un article qui la résume, au peuplement antique du Hauran<sup>2</sup>. Comme G. Tchalenko, il fonde son étude des campagnes sur l'analyse des villages et de leur économie. G. Tate a adopté le même point de vue, dans les années 1990, bien qu'il se distingue de ses prédécesseurs par une méthode d'analyse systématique, sérielle, plus susceptible de dégager les principales périodes de croissance démographique et/ou économique<sup>3</sup>.

La Syrie centrale, dont le peuplement antique n'avait été que brièvement abordé à partir des observations aériennes d'A. Poidebard dans les années 1930 et 1940<sup>4</sup>, était restée en marge de ces travaux jusqu'au milieu des années 1990. À partir de 1995, et jusqu'en 2002<sup>5</sup>, le programme de recherche pluridisciplinaire « Marges arides de la Syrie du Nord » a choisi pour terrain d'étude une grande partie de la région que j'appellerai ici Syrie centrale. En septembre 2003, au moment où, avec B. Geyer et P.-L. Gatier, nous définissions le sujet de ma thèse de doctorat, un seul volume de la série « Conquête de la steppe » avait été publié<sup>6</sup>. Un article faisait alors référence à une « ruée vers l'est », que les auteurs situaient au cours de la période byzantine<sup>7</sup>, et montrait que l'occupation antique du Massif calcaire et du Hauran trouvaient quelques résonances dans la steppe, particulièrement entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Compte-tenu des éléments de comparaison dont on disposait pour la Syrie du Nord et la Syrie du Sud, l'étude des campagnes byzantines de cette région semblait alors prometteuse. Mais la Syrie centrale présente toutefois, par rapport au Massif calcaire et au Hauran, une particularité importante. Sa situation, à cheval entre le Croissant fertile et la steppe aride en fait une zone de transition entre le domaine cultivé et les terrains de parcours (*badiya*), entre les populations sédentaires et les tribus nomades ou semi-nomades. Les

---

<sup>1</sup> TCHALENKO 1953-1958. Les travaux de terrain qui font l'objet de cette publication se sont pour l'essentiel déroulés dans les années 1936-1939 (TCHALENKO 1953, 1, p. XI-XIV).

<sup>2</sup> VILLENEUVE 1983 et VILLENEUVE 1985.

<sup>3</sup> TATE 1992. Les recherches de G. Tate qui ont abouti à la publication d'une partie de sa thèse de doctorat ont duré 15 ans et ont débuté au milieu des années 1970, en particulier avec la fouille de Dehes.

<sup>4</sup> POIDEBARD 1934 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>5</sup> Une campagne de terrain complémentaire a eu lieu au printemps 2010, pour préparer la publication finale. Les résultats de cette dernière campagne, qui n'ont été dépouillés que récemment, n'ont pu être intégrés à mon travail.

<sup>6</sup> GEYER 2001. Dans l'intervalle, deux autres volumes se sont ajoutés à cette série (JAUBERT et GEYER 2006 ; GATIER, GEYER et ROUSSET 2010). Un quatrième est actuellement en préparation.

<sup>7</sup> GEYER et ROUSSET 2001.

différentes populations qui s'y côtoient pratiquent le plus souvent une économie mixte, dans laquelle l'élevage ou la culture occupent une place prédominante, dans des proportions qui peuvent varier d'une période à l'autre, parfois dans un temps très court. Les stratégies de subsistance (sédentarité, nomadisme, ou semi-nomadisme) elles-mêmes peuvent être modifiées pour s'adapter à la conjoncture climatique, fluctuante.

La Syrie centrale, au sens où je l'entends ici<sup>8</sup>, ne se limite pas à la zone d'étude du programme « Marges arides de la Syrie du Nord » (**carte 1**). C'est une région de 26 800 km<sup>2</sup> qui s'étend à l'ouest de la route actuelle qui relie Hama à Alep jusqu'à Qasr al-Hayr al-Sharqi à l'est. La latitude d'Alep correspond à sa limite nord et celle d'Al-Rastan approximativement à sa limite sud. La zone étudiée comprend donc, en plus des « Marges arides », une partie du piémont du Jabal Zawiyah (chaînon calcaire de la Syrie du Nord) l'ensemble du Jabal al-'Ala, du Jabal Hass et du Jabal Shbayt (plateaux basaltiques) et de la *sabkha* Al-Jabbul, le glacis d'Al-Bab et le bas-plateau de Maskanah au nord, une partie de la chaîne palmyrénienne au sud et le plateau de Resafa à l'est (**carte 2**). Les limites que j'ai fixées à la Syrie centrale dans cette étude donnent l'occasion d'effectuer une synthèse des études anciennes<sup>9</sup>, des prospections-inventaires<sup>10</sup> et des programmes récents menés sur les « Marges arides » et sur la partie orientale de la Syrie centrale, dans le prolongement de la *strata diocletiana*<sup>11</sup>.

Le cadre chronologique de l'étude s'est imposé de lui-même. Il fallait prendre en compte les mêmes périodes que celles étudiées dans le Massif calcaire et le Hauran. L'intérêt d'étudier la Syrie centrale tient en effet en partie à ce qu'il est possible de comparer la situation dans cette région à celles connues en Syrie du Nord et en Syrie du Sud. Ce rapprochement permet de préciser les spécificités de la Syrie centrale (une « ruée vers l'est » ?) et de compléter (de nuancer ?) la situation déjà connue ailleurs pour la période byzantine. Le IV<sup>e</sup> siècle correspond, en Syrie du Nord, au début de la phase d'expansion principale, qui prend fin autour du milieu du VI<sup>e</sup> siècle. En Syrie du Sud, ce développement, commencé plus tôt et globalement plus linéaire, semble s'interrompre autour des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, en fonction des auteurs. En Syrie centrale, les publications du programme « Marges arides » placent la plus forte densité de l'occupation sédentaire et la mise en valeur maximale entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Le choix de cette fourchette chronologique (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle) permet aussi d'étudier un cycle de peuplement complet, c'est-à-dire l'installation d'une population sur un nouveau territoire, avec les aménagements hydro-agricoles mis en œuvre pour en assurer la mise en valeur, puis son recul progressif et la transformation des stratégies d'occupation et d'exploitation du sol, à partir de l'époque omeyyade.

La Syrie centrale, dans le cadre de l'économie traditionnelle – c'est-à-dire avant l'introduction des motopompes et des forages profonds – n'autorisait qu'une culture

<sup>8</sup> Voir ci-dessous p. 21.

<sup>9</sup> AAES 2 ; PAES 2B ; LASSUS 1935 ; POIDEBARD 1934 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>10</sup> MAXWELL HYSLOP 1942 ; GAUBE 1979 ; HAASE 1983 ; RIGOT 2003 ; SCHWARTZ *et al.* 2000.

<sup>11</sup> KONRAD 2001a.

ponctuelle et limitée dans la *badiya*. Les terroirs de la steppe, autrefois exploités par les populations byzantines, n'offraient dans les conditions climatiques et pédologiques subactuelles, avec les technologies traditionnelles, qu'un intérêt limité pour les cultivateurs sédentaires. C'est ce qui explique, dans la plus grande partie de la région, l'excellent état de conservation des sites archéologiques – qui s'est cependant dégradé rapidement ces dernières années à cause des labours. Dans la zone la plus à l'ouest, la réoccupation moderne, diffuse, a été progressive, ce qui permettait d'observer, sur les photographies aériennes des années 1960, les parcellaires antiques. Le nombre de sites révélés par les premiers inventaires archéologiques dans les zones basaltiques de la région, ajoutés aux presque 400 sites identifiés au cours du programme de prospection « Marges arides », permettaient d'envisager une approche analytique et quasi-statistique des sites byzantins de la région.

L'objectif était de présenter un état des lieux de l'occupation byzantine à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, ou plutôt au tout début du VII<sup>e</sup> siècle si l'on se fie aux dernières inscriptions datées, en rassemblant des données de plusieurs natures : des indications bibliographiques bien sûr, mais aussi des observations de terrain, principalement réunies au cours de deux prospections<sup>12</sup>, des informations fournies par la base de données constituée à l'occasion du programme « Marges arides » et une analyse de l'imagerie satellitaire et des photographies aériennes anciennes. Pour définir l'économie rurale de la région – ou plutôt les économies rurales imbriquées qui la caractérisent, comme on le verra –, j'ai choisi d'approcher les quelque 600 sites de mes bases de données par l'étude du bâti et de ramener la variété des matériaux (brique crue, basalte, calcaire et gypse) et des techniques employées dans toute la région à un dénominateur commun : l'habitat et les constructions, étudiées indépendamment les unes des autres (églises, « grands bâtiments », forts, bains, etc.). Pour saisir la nature des formes de peuplement – diversifiées au regard de la situation contemporaine dans le Massif calcaire et le Hauran – sur lesquelles repose la mise en valeur, il me semblait essentiel d'identifier des constantes valables pour toute la région.

Mais l'architecture seule n'est pas en mesure de rendre compte des spécificités du peuplement de la Syrie centrale. C'est peut-être là l'une des principales singularités de la région et c'est la raison pour laquelle l'étude du bâti, bien qu'elle occupe une place importante dans ce travail de recherche, n'est pas l'unique orientation choisie. L'état de conservation des constructions, en brique crue pour la plus grande partie, est médiocre comparé à celui des habitations du Massif calcaire ou des maisons – certes, remaniées – du Hauran. Les plans et la fonction des édifices, en Syrie centrale, ne se laissent pas percevoir immédiatement. En revanche, l'état actuel de la réoccupation, clairesemée dans certains secteurs, a permis de conserver certains aménagements antiques et notamment ce que j'ai appelé des « enclos de territoire », qui délimitent le terroir exclusif d'un site. Le parcellaire antique apparaît aussi avec plus ou moins de clarté selon les zones. Lorsqu'on considère les formes des champs, le potentiel agronomique actuel des sols – guère différent de celui de l'Antiquité – et la présence éventuelle d'aménagements hydrauliques, il est possible de se

---

<sup>12</sup> Réalisées en novembre 2006 et novembre 2007 et financées par l'Institut Français du Proche-Orient de Damas.

représenter la nature des cultures pratiquées et le type d'économie sur lequel repose l'implantation des sites. Alors que, pour le Massif calcaire, G. Tchalenko, O. Callot et G. Tate ont déduit du grand nombre de pressoirs antiques conservés l'existence d'une oléiculture florissante, on peut, dans certains secteurs de la Syrie centrale, parvenir à la même conclusion à partir des vestiges de la mise en valeur antique. Les terrasses de cultures, les trous percés dans la dalle calcaire sont autant d'indices de l'existence d'une arboriculture développée.

Mais la Syrie centrale n'offre pas de possibilités de mise en valeur uniforme. Elle est, par nature, une zone de marge, soumise à des facteurs géographiques contraignants qui influent, avec plus ou moins d'intensité selon les zones, sur la nature du peuplement (habitat groupé, habitat isolé) et sur les modes de subsistance (sédentarité, nomadisme et des déclinaisons subtiles de chacun de ces états, éventuellement réversibles). Dans cette région, qui couvre 200 km d'ouest en est et 150 km du nord au sud, l'aridité climatique, localement tempérée – ou aggravée – par les conditions édaphiques, s'exerce avec plus de force vers le sud et l'est. Ces conditions créent des milieux très divers, souvent imbriqués, aux possibilités de mise en valeur très diversifiées et aussi, parfois, très réduites. Le choix de ces limites géographiques permet d'étudier des terroirs<sup>13</sup>, des stratégies de mise en valeur et des modes de subsistance très différents. Le Jabal al-'Ala – la dorsale basaltique de l'ouest – est vraisemblablement peuplé assez tôt par des cultivateurs sédentaires alors que la moitié orientale de la région, à l'est du bastion de 'Itriya, n'autorisait guère qu'une exploitation pastorale – si l'on exclut de rares oasis. Enfin, un peu plus à l'est, dans le prolongement de la *strata diocletiana* se trouve une route romaine attestée dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle dont on sait qu'elle était jalonnée au début du V<sup>e</sup> siècle par des forteresses, avec des unités de cavalerie ou des légions en garnison.

Le développement que connaît la Syrie centrale à la période byzantine soulève de multiples interrogations, dont certaines s'inscrivent dans la droite ligne des travaux menés sur les campagnes d'autres régions. Quelles sont les raisons de la conquête de ces nouveaux territoires ? Dans quelles conditions (géographiques, politiques, administratives) s'est déroulé ce mouvement de conquête ? La revendication par les sédentaires de ces nouveaux territoires s'est-elle effectuée au détriment d'une autre population – les nomades ? D'où vient l'impulsion à l'origine de ce mouvement de colonisation ? Correspond-elle à un accroissement démographique ? S'accompagne-t-elle d'une prospérité tangible et, si oui, sur quoi repose-t-elle ? Si la période byzantine et plus vraisemblablement les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles correspondent bien à un « monde plein », à quoi peut-on attribuer, au VII<sup>e</sup> siècle, la fin de cette expansion ?

---

<sup>13</sup> En suivant P. George, j'opte pour une définition double du terme « terroir » : un « territoire aménagé par l'homme et qui ne doit donc pas ses qualités à sa seule nature physique » et un « territoire présentant certains caractères qui le distinguent au point de vue agronomique des territoires voisins » (GEORGE 2004, p. 420). Je réserverai le terme de « finage » au territoire administré et exploité par un village.

On doit aussi s'interroger sur les modalités de cette « ruée vers l'est » et sur les formes de peuplement qu'elle a engendrées. B. Geyer et M.-O. Rousset avaient avancé l'hypothèse d'un front pionnier constitué de fermes<sup>14</sup>. Qu'en est-il ? L'habitat isolé correspond-il à un front de colonisation ? Constate-t-on une répartition contrastée et des zones de concentration particulière des différentes formes de peuplement dans la région (fermes, monastères, hameaux, villages, bourgs) ? Cette répartition est-elle liée aux possibilités de mise en valeur qu'offre le milieu ? Correspond-elle à des stratégies de mise en valeur distinctes ? Existe-t-il des modes de mise en valeur propres à certaines formes de peuplement ? Le parcellaire antique traduit-il l'existence de productions spéculatives et de productions vivrières ? Est-il possible de mettre en évidence, à partir de ce que l'on sait de l'habitat et des formes du parcellaire, des économies propres à certains milieux et une certaine spécialisation agricole ? Le développement que connaît la région repose-t-il sur la mise en œuvre d'une politique volontariste de mise en valeur et si oui, quels en sont les acteurs ?

Le village, comme on pouvait s'y attendre à partir des résultats obtenus en Syrie du Nord et en Syrie du Sud, constitue apparemment la forme de peuplement la plus répandue – même si elle est loin d'être la seule en Syrie centrale. On dispose, pour les villages, de la documentation la plus détaillée, grâce notamment à l'épigraphie. Avec ces indications, on peut chercher à définir les attributs et les composantes du village mais aussi essayer de saisir la nature et les limites de la communauté qu'il abrite, comme groupe humain mais aussi comme centre de production administrant un territoire – un finage. Idéalement, on devrait aussi s'interroger sur son origine. La trame du village byzantin conserve-t-elle des traces de bâtiments antérieurs autour desquels se serait constituée l'agglomération : des forts, des fermes, des *villae* ? Le fait que la période byzantine corresponde à la phase d'extension maximale du peuplement sédentaire ne doit pas faire oublier que la région a connu une occupation antérieure, bien qu'elle ait été plus diffuse.

On ne dispose pas de données suffisantes pour répondre à toutes les questions que suscite le peuplement de la Syrie centrale entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Dans les première et deuxième parties de ce travail, j'ai cependant tenté de présenter le plus grand nombre d'éléments susceptibles d'apporter des solutions.

Dans la partie « État de la recherche, cadre géographique et historique », j'ai consacré un chapitre à la découverte de la région et aux développements des problématiques rurales dans l'ensemble du Proche-Orient, mais je me suis surtout appliquée à définir le cadre géographique actuel de cette étude, indispensable si l'on veut comprendre le potentiel agricole des différents types de milieux pendant l'Antiquité. Des modifications, d'ordre climatique, édaphique et technologique principalement, sont intervenues depuis l'Antiquité et permettent de nuancer (positivement) certaines des restrictions que la Syrie centrale oppose actuellement à la culture. Mais on verra que les terroirs les plus propices à la mise en valeur aujourd'hui étaient les mêmes à la période byzantine. De même, les milieux les plus

---

<sup>14</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 118.

défavorables à la culture l'étaient déjà alors. La principale différence entre la situation antique et l'actuelle s'apprécie probablement en termes de potentiel de rendement, plus importants et réguliers pendant l'Antiquité – même si des conditions climatiques, globalement plus favorables, ne dispensaient pas d'aménagements hydrauliques importants. Je préciserai également le contexte historique dans lequel s'inscrit le mouvement d'expansion de la période byzantine (état de l'administration de la région au VI<sup>e</sup> siècle à travers le réseau des cités, stratégie défensive, etc.) ; je le replacerai dans l'histoire de l'occupation de la région et résumerai brièvement les données dont on dispose sur l'essor que connaissent les provinces antiques de Palestine, de Phénicie et d'Arabie, à peu près à la même période.

Dans la seconde partie de ce travail, « Habitat, terroir et territoire », le chapitre le plus important est consacré à l'architecture, d'abord sous ses aspects techniques (matériaux, techniques constructives) puis sous l'angle du bâtiment. Je tenterai d'y résumer les principes et l'organisation de l'habitat, principalement rural – mais pas exclusivement –, qui prend souvent en compte, dans un même bâtiment, des zones dévolues à l'habitation et d'autres réservées à la production. Je passerai ensuite en revue les autres constructions, notamment religieuses (églises, monastères villageois et isolés) et celles dont l'existence est attestée dans les villages (bains, tours, « grands bâtiments », forts, etc.).

Je m'intéresserai dans le chapitre suivant aux opérations préalables indispensables à l'exploitation du terroir. Les limitations antiques, les quelques bornes domaniales identifiées dans la région, l'épierrement, certains types d'enclos et de réseaux hydrauliques reflètent les formes d'appropriation de ces nouveaux territoires et la mainmise progressive des exploitants sur les terroirs qu'ils recèlent. L'accès à l'eau était probablement moins problématique qu'à l'heure actuelle et favorisé par des conditions climatiques globalement plus favorables – de nombreuses sources exploitées dans l'Antiquité sont aujourd'hui tarées et la remise en état des *qanats*, au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis leur abandon, a permis d'observer l'abaissement progressif du niveau piézométrique des nappes superficielles. Mais l'accessibilité de la ressource en eau reste la condition *sine qua non* du peuplement. Elle ne dispensait pas d'aménagements parfois complexes pour constituer une réserve destinée à la consommation et/ou à l'irrigation et disponible à longueur d'année. Le chapitre VI porte sur la mise en valeur. À partir des résultats d'analyses archéobotaniques et archéozoologiques notamment, il est possible de préciser la nature des espèces cultivées dans la région et le type d'élevage – les formes exactes restent à définir – qu'on y pratiquait. Une fois cernés la variété des cultures et le type d'élevage, on peut passer en revue les différents aménagements agricoles identifiés en connexion étroite avec les sites d'habitat pour déterminer leur(s) fonction(s) probable(s). La forme des enclos et des parcelles, leur environnement, la possibilité ou non d'irriguer renseignent sur la destination des différents aménagements agricoles et permettent de mieux cerner, dans un contexte précis, l'économie des sites (culture, élevage, ou association des deux dans des proportions très variables d'un site à

l'autre) et de formuler des hypothèses quant à l'orientation spéculative de certaines productions (arboriculture et/ou viticulture, production de viande de boucherie, etc.).

La troisième partie, « Le peuplement byzantin de la Syrie centrale », est conçue comme une synthèse entre les deux aspects des sites abordés dans la seconde partie : les bâtiments, d'un côté, et le terroir et les productions, de l'autre. Je proposerai une typologie des formes de peuplement, fondée sur la composante architecturale des sites, sur leur économie et sur leur rôle dans l'aménagement du territoire. On verra que, si la plupart des sites reflètent bien une économie rurale – malgré le caractère parfois spéculatif de certaines productions –, certaines agglomérations, que j'ai assimilées à des bourgs, se distinguent des villages par leur orientation spécifique, manifestement plus commerciale. J'étudierai ensuite dans le détail la répartition – contrastée – des sites puis celle des grandes zones de production homogène (culturelle et/ou pastorale) qu'on peut identifier dans la région. Le chapitre IX sera consacré à l'analyse de la mise en place du peuplement byzantin et aux principales étapes du développement des agglomérations, identifiées à partir des inscriptions datées. J'ai choisi ensuite de soulever deux questions spécifiques ; l'une, plus directement liée au village, porte sur la nature de la propriété et sur le statut de l'exploitant tandis que la seconde s'intéresse plus particulièrement aux témoins des échanges, de la circulation des productions locales et du type d'économie sur laquelle est fondée la prospérité de la région.

J'essaierai ensuite, dans le chapitre X, de préciser les conditions qui ont présidé à l'occupation byzantine dans la région et à la mise en valeur qui l'accompagne. Je m'interrogerai aussi sur les facteurs qui ont pu conduire au recul des populations sédentaires, peut-être dès le début du VII<sup>e</sup> siècle, et je tenterai d'évaluer dans quelle mesure l'occupation sassanide et la conquête musulmane ont pu contribuer à un éventuel déclin démographique et économique de la région.





# **PREMIÈRE PARTIE**

## **ÉTAT DE LA RECHERCHE, CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE**



## CHAPITRE I. INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

La Syrie centrale n'est pas apparue aux yeux des premiers voyageurs et archéologues comme une région archéologique majeure au regard du nombre de vestiges et de leur état de conservation – contrairement à la Syrie du Nord et la Syrie du Sud. Pourtant, la région a aujourd'hui acquis une place importante dans la recherche archéologique. Les thèmes de recherche développés actuellement au Proche-Orient comme l'occupation des zones de marge, la prégnance des facteurs climatiques et la manière dont ces contraintes ont été apprivoisées au cours de la période byzantine placent la Syrie centrale au cœur des recherches contemporaines.

Les principales étapes de la découverte de la région – des premiers voyageurs aux dernières prospections systématiques, pluridisciplinaires – seront exposées successivement puis replacées dans le contexte plus général des recherches actuelles au Proche-Orient. Je préciserai ensuite certaines orientations méthodologiques (base de données, SIG) et proposerai un état des lieux critique de la documentation que j'ai exploitée.

### *A. Des premiers inventaires aux prospections systématiques en Syrie centrale (1500-1960)*

Le terme même de « Syrie centrale » prête à fusion et son acception géographique varie largement d'un auteur à l'autre. Le premier à avoir fait usage de cette terminologie est M. de Vogüé, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La région qu'il désigne alors n'a rien à voir avec celle dont il est ici question. La « Syrie centrale » est pour lui une région qui inclut à la fois la Syrie du Nord et la Syrie du Sud, c'est une vaste zone comprise entre le « grand désert » à l'est et les fleuves du Jourdain, du Litani et de l'Oronte à l'ouest<sup>1</sup>. Pour le géographe R. Thoumin, le même terme recouvrait une partie de la région soumise au Mandat français comprenant à la fois Beyrouth et Damas et plus largement le mont Liban, l'Anti-Liban, l'Hermon et la Beqaa<sup>2</sup>. Pour l'épigraphiste M. Griesheimer, le même terme semble plutôt s'appliquer à une région située au sud de Hama, le long de l'Oronte<sup>3</sup>. Le géographe M. al-Dbiyat, pour qui ce terme désigne une zone comprise entre Homs au sud et Hama au nord, rejoint les vues de M. Griesheimer<sup>4</sup>. En résumé, le caractère central de la région tient, selon les points de vue, à sa position en latitude ou en longitude.

La « Syrie centrale » apparaît donc comme une région aux contours fluctuants. J'ai néanmoins repris cette terminologie. La zone étudiée apparaît centrale parce qu'elle occupe,

---

<sup>1</sup> VOGÜÉ 1865-1877, p. 3.

<sup>2</sup> THOUMIN 1936.

<sup>3</sup> GRIESHEIMER 2003.

<sup>4</sup> AL-DBIYAT 1995.

sur plusieurs plans, une position intermédiaire. Du point de vue géographique, elle est à cheval entre le Croissant fertile et la steppe aride. Du point de vue humain, elle constitue une zone tampon entre une population sédentaire à l'ouest et un peuplement nomade ou semi-nomade. Du point de vue archéologique enfin, elle se situe entre le Massif calcaire de Syrie du Nord d'une part et le Hauran et les massifs basaltiques de Syrie du Sud d'autre part.

### **1. La place de la Syrie centrale dans les explorations des voyageurs**

La Syrie a, dès l'Antiquité, fonctionné comme une plaque tournante du commerce entre l'Occident, d'une part, et le Moyen-Orient et l'Afrique, d'autre part. Les routes de la soie et des épices faisaient d'Alep et de la Syrie centrale en général une des principales aires de transit. Il n'est donc pas surprenant que les préoccupations des premiers Occidentaux à s'être aventurés en Syrie aient, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, été commerciales. On doit distinguer plusieurs groupes de voyageurs. Les marchands occupent la première place. Ils sont suivis des diplomates et des « touristes », souvent de véritables explorateurs. L'objectif des voyageurs des deux premières catégories est de gagner la vallée de l'Euphrate, depuis leur port de débarquement, pour rejoindre selon les cas les ports de commerce ou le lieu d'affectation des diplomates, les voyages s'effectuant bien sûr dans les deux sens<sup>5</sup>.

La « route du désert », celle qui d'Alep jusqu'à Basra traverse la Syrie centrale avant d'emprunter la vallée de l'Euphrate, est la mieux documentée (**carte 3**). Suivie par les caravanes, elle a été parcourue par les premiers Occidentaux dont les carnets de voyage nous sont parvenus. D. Carruthers, S. Calley et N. Lewis l'ont étudiée à plusieurs reprises<sup>6</sup>. S. Calley et N. Lewis notamment ont tenté de retracer, à travers les récits de voyages, l'évolution de la passe d'Al-Tayibah 1 et les étapes du développement des villages situés sur cette route (Al-Tayibah 1, Sukhnah et Al-Kowm) entre le Jabal Bil'as et le Jabal Bishri.

On doit la première mention de cet itinéraire à A. Tenreiro, marchand portugais du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la fréquentation de cette route augmente sensiblement – N. Lewis dénombre une seule mention d'Al-Tayibah 1 au XVI<sup>e</sup> siècle, dix au XVII<sup>e</sup> siècle et quinze au XVIII<sup>e</sup> siècle –, probablement parce que la *Levant Company Establishment* envoie en 1581, depuis Londres, ses premiers agents<sup>8</sup>. Entre le milieu et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*East India Company* dépêche sur les routes de nombreux émissaires entre Alep et Basra tandis

<sup>5</sup> Cette partie consacrée aux voyageurs ne prétend pas être exhaustive. À l'exception de quelques explorateurs (A. Musil par exemple), les informations dispensées par les voyageurs sur les sites archéologiques sont laconiques et l'identification des toponymes souvent problématique. Aussi s'agit-il plus de présenter les grands itinéraires – dont certains présentent une utilité pour l'étude des axes de circulation antique (voir ci-dessous 3. *Le réseau des routes romaines et les axes de circulation*, p. 147) et de mettre en avant les grandes tendances qui se dégagent des récits de voyage que d'entreprendre une étude chronologique point par point, comme cela a pu être fait pour la passe d'Al-Tayibah 1 par N. Lewis (LEWIS 1991).

<sup>6</sup> CARRUTHERS 1996 ; CALLEY 1985 ; LEWIS 1991.

<sup>7</sup> TENREIRO 1923.

<sup>8</sup> CARRUTHERS 1929, p. xvi. Les Britanniques – W. Beawes en 1745, B. Plaisted en 1750, J. Carmichael en 1751 – ne sont pas les seuls à suivre cet itinéraire, mais ils sont majoritaires (BEAWES 1929 ; PLAISTED 1929 et CARMICHAEL 1929). J.-B. Tavernier en 1632 et l'abbé Carré en 1671 empruntent la route du désert sans apporter beaucoup de précisions sur son tracé (TAVERNIER 1769 et CARRÉ 1699).

que la *Factory of Aleppo* emploie de nombreux expatriés britanniques qui sillonnent les campagnes et entreprennent des voyages<sup>9</sup>. À cette époque, les caravanes tombaient sous l'autorité des confédérations bédouines auprès desquelles elles devaient négocier les droits de passage. À part quelques passages obligés, la voie caravanière évitait les agglomérations pour se soustraire au versement de taxes supplémentaires et progressait d'un point d'eau à un autre<sup>10</sup>.

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intérêt commercial de cette route et sa fréquentation diminuent : si l'ouverture du canal de Suez au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a eu un impact substantiel sur cette désaffection, elle doit aussi être mise en relation avec l'affaiblissement des confédérations tribales, jusque-là garantes de la sécurité des caravanes. En 1929, D. Carruthers signale qu'entre cette route et les zones peuplées par les sédentaires à l'ouest, s'étend désormais un *no man's land* qui s'attire la défiance des voyageurs<sup>11</sup>. Mais N. Lewis signale des problèmes de sécurité dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Les premiers itinéraires qui font état d'étapes détaillées remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est ainsi possible, à partir du récit de P. Teixera, qui rentre d'Inde en Italie en 1605, de retracer les différentes stations sur cette route, et notamment celles de la portion comprise entre Sukhnah et Alep<sup>13</sup>. Les voyageurs suivants en précisent certaines étapes et font valoir quelques variantes. Ils montrent aussi que cet itinéraire n'est pas totalement tombé en désuétude au XIX<sup>e</sup> siècle, bien qu'il soit réputé dangereux, puisque plusieurs voyageurs continuent de l'emprunter<sup>14</sup>. Les informations archéologiques fournies par ces voyageurs, qui dévient rarement de l'itinéraire imposé par la sécurité et par les points d'eau, sont assez minces. Des vestiges sont fréquemment mentionnés, mais lorsqu'il ne s'agit pas de sites importants déjà connus (comme Qasr al-Hayr al-Sharqi, 'Itriya ou Khanasir), il est souvent impossible de les localiser précisément et les commentaires sont trop lapidaires pour se faire une idée de la nature et de la datation de ces sites.

<sup>9</sup> CARRUTHERS 1929, p. xxiv-xxv.

<sup>10</sup> CARRUTHERS 1929, p. xxxi.

<sup>11</sup> CARRUTHERS 1929, p. xxxii.

<sup>12</sup> LEWIS 1991, p. 68-69.

<sup>13</sup> Depuis Sukana (Sukhnah), il rejoint Taibé (Al-Tayibah 1), puis Abumemten (?), Serige ('Itriya), Acle (Haqla) entre la *sabkha* Al-Jabbul et le Jabal Hass, et enfin Safyra (Sfirah), Tel Aron (Tall 'Aran), Gebrahin (Jibrin), Tel Axarab (Tall Aqraba) puis Alep (TEIXERA 1902).

<sup>14</sup> L'itinéraire suivi en 1808 par le consul de France J.-B. J. L. Rousseau (successivement affecté à Basra puis à Alep) pour rejoindre son poste, s'écarte légèrement de la route dite « classique » : il visite ainsi Qasr al-Hayr al-Sharqi avant d'atteindre Al-Tayibah 1. Il pousse ensuite vers le nord jusqu'à Al-Kowm, Nadwiyat al-Qdayr, passe à proximité d'Al-Turkmaniyya et, après deux étapes que je n'ai pu situer, rejoint la région du Jabal Hass et Jabal Shbayt. De là, par la route habituelle, il gagne ensuite Alep (ROUSSEAU 1899). Le voyage de T. Bischoff en 1873 apporte un complément d'information sur les stations situées entre la passe d'Al-Tayibah 1 et 'Itriya et entre 'Itriya et la *sabkha* Al-Jabbul : d'Al-Tayibah 1, il rejoint Qdaym, Bir 'Ashika puis 'Itriya. De là, vers le nord, il passe par 'Ayn al-Zarqa, 'Ayn al-Ghazal – Al-Hammam, d'après une communication personnelle de B. Geyer –, Khanasir puis Haqla, Sfirah et enfin, Alep. À 'Itriya et à Khanasir, il précise brièvement la nature des ruines, identifie quelques bâtiments (temple, église, citadelle) et mentionne la présence d'inscriptions (BISCHOFF 1881, p. 364-365).

De nombreux voyageurs ont aussi emprunté l'itinéraire, également appelé *sultanieh*, qui, de Beyrouth ou de Tripoli, rejoignait Antakya/*Antioche*<sup>15</sup> ou Iskanderun/*Alexandrette* par Alep (**carte 3**)<sup>16</sup>. Le *sultanieh* passe par Homs, Al-Rastan, Hama, Khan Shaikhun, Ma'arat al-Nu'man, Idlib, Khan Tuman et de là rejoint Alep. Certains ont fréquemment bifurqué à hauteur de Hama pour passer par Qal'at Shaizar/*Larissa*, Qal'at al-Mudiq/*Apamée* et apercevoir plus au nord les ruines du Massif calcaire (Al-Bara, Serjilla, et Ruwaiha notamment) avant de gagner Ma'arat al-Nu'man, mais ils font généralement partie des explorateurs dont il sera question plus loin. Les autres voyageurs du *sultanieh* n'ont pas pénétré la Syrie centrale. P. Lucas en 1714-1717, L. A. O. Corancez en 1812 et U. J. Seetzen, J. S. Buckingham restent ainsi à l'écart de la région<sup>17</sup>. J. L. Burckhardt, en 1812, pourtant l'un des grands découvreurs de la péninsule arabique et des plateaux du Jawlan et de Transjordanie, traverse rapidement le Massif calcaire avant de gagner Damas depuis Alep par le *sultanieh*<sup>18</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, R. Pococke suit le même chemin. Arrivé du Liban, il gagne Damas et de là, par le *sultanieh*, Alep, avec une brève incursion dans le Massif calcaire puis, en Syrie centrale, à Qinasrin<sup>19</sup>. Il emprunte ensuite l'une des routes du nord, également suivie, près d'un siècle plus tard, par E. Sachau (en partie), K. Humann et O. Puchstein, ainsi que par A. H. Sayce<sup>20</sup>. Cet itinéraire qui, au départ d'Alep, passe par Killis, 'Aintab (Gaziantep) et Birecik est doublé au sud par une seconde route qui permet d'atteindre l'Euphrate à la confluence du Sajur, à Tall al-Ahmar. Partant d'Alep, elle passe par Al-Bab, Tall Batnan (*Bathnae*) et Mambij avant d'arriver sur le fleuve. C. F. Volney, R. A. Chesney et F. Cumont l'ont empruntée dans sa totalité, A. H. Sayce seulement jusqu'à Al-Bab, avant de bifurquer au nord pour rejoindre la première route<sup>21</sup>. Une troisième route au départ d'Alep atteint l'Euphrate à hauteur de Maskanah par le sud : elle passe par Jibrin et Tall Dair Hafir, puis Tall Mahdum au sud et enfin Maskanah. À partir de ce point, elle suit les contours de l'Euphrate par Aski Maskanah, Dibsi Faraj, Abu Huraira, à proximité de Suriya 1 et descend le fleuve jusqu'à Dair al-Zor, en passant au préalable par Halabiyya. Cet itinéraire, avec quelques variantes, est celui emprunté par A. Blunt, E. Sarre et E. Herzfeld et en partie par A. Musil en 1915<sup>22</sup>.

Les voyageurs qui ont réellement pénétré la Syrie centrale occupent une place à part. Contrairement à la plupart de ceux qui empruntent le *sultanieh* et la « route du désert », ils sont attentifs aux régions qu'ils traversent et peuvent être qualifiés d'explorateurs. À l'exception peut-être d'A. Musil, ils sont souvent moins connus que ceux qui se sont illustrés

<sup>15</sup> Pour faciliter la lecture et distinguer les noms de sites modernes des toponymes antiques, j'ai pris le parti de présenter ces derniers en italique.

<sup>16</sup> PERTHUIS 1896, p. 7.

<sup>17</sup> LUCAS 2004; CORANCEZ 1816; SEETZEN 1854, 1 et BUCKINGHAM 1825.

<sup>18</sup> BURCKHARDT 1822, et particulièrement p. 121-209 : « Journal of a tour from Aleppo to Damascus through the valley of the Orontes and Mount Libanus, in february and march, 1812 ».

<sup>19</sup> POCOKE 1772-1773.

<sup>20</sup> SACHAU 1883 ; HUMANN et PUCHSTEIN 1890.

<sup>21</sup> VOLNEY 2004 ; CHESNEY 1969 ; CUMONT 1917.

<sup>22</sup> BLUNT 1879 ; SARRE et HERZFELD 1911 ; MUSIL 1928a.

dans des régions plus méridionales, comme R. Pococke et J. L. Burckhardt. Ils appartiennent moins à la catégorie des voyageurs (qui se rendent sans détour d'un point à un autre) qu'à celle des « touristes » éclairés. Férus d'archéologie et d'épigraphie ou d'ethnologie avant l'heure, ils rendent compte d'une situation à un instant précis et décrivent les modes de vie, les paysages et le cas échéant, les ruines qu'ils traversent. Ils ont pleinement conscience d'œuvrer à la connaissance d'une région pas ou peu connue et les itinéraires qu'ils suivent, détaillés avec plus ou moins de précision, seront abondamment exploités par R. Kiepert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui établit la première carte de la région<sup>23</sup>.

On doit la première incursion documentée en Syrie centrale à une équipée anglaise en 1678 et 1691, reconstituée par M. Hartmann (**carte 3**)<sup>24</sup>. Lors du premier voyage, au départ d'Alep, ils passent par Kafr Abid, visitent les ruines d'Al-Andarin, observent les *qanats* de Shaikh Hilal, se rendent à Bghaidid et à Al-Qastal 1. En 1691, leur itinéraire serait à restituer comme suit : d'Alep à Kafr Abid, puis Al-Buwaydar, à proximité de la *sabkha* Al-Harayik, ensuite une étape que je n'ai pas identifiée (Urghee), puis Qasr Ibn Wardan 1, Shaikh Hilal, Al-Andarin et 'Ayn al-Zarqa. Ils ont dû ensuite passer à proximité de 'Itriya, puisqu'ils rejoignent Bir Washal, un point d'eau situé dans les montagnes au nord de Palmyre. Par Arak à l'est, ils rejoignent ensuite Sukhnah, puis remontent vers le nord par la passe d'Al-Tayibah 1, Al-Kowm, Resafa et atteignent l'Euphrate. Ils regagnent ensuite leur point de départ<sup>25</sup>.

Le comte de Perthuis, en 1866, entreprend la descente de la vallée de l'Euphrate jusqu'à Baghdad, avant de remonter par Mosul pour explorer la Mésopotamie. Au cours de cette exploration, il fait une incursion en Syrie centrale. À partir de Salamiya, il gagne les Palmyrénides où il séjourne un moment avec une tribu nomade, les Sba'a. Il ne fournit malheureusement pas assez d'indications pour qu'on puisse suivre son parcours – et sa carte manque de précision. Par conséquent, les ruines et les inscriptions qu'il mentionne sur son passage ne peuvent être localisées. On sait qu'il quitte Salamiya par l'est en direction des Palmyrénides : il gravit et dépasse le Jabal Bil'as, traverse le Jabal Shaar, puis le Jabal Abyad, au nord de Palmyre. Il bifurque ensuite vers l'ouest et regagne Salamiya par une passe entre le Jabal Bil'as et le Jabal Shumriyah. De là, il emprunte le *sultanieh*, jusqu'à Khan Tuman, puis l'itinéraire rejoignant par Maskanah la vallée de l'Euphrate. Le récit du comte de Perthuis se distingue par les visées ethnologiques de son auteur, par son souci de décrire la géographie et de signaler les ruines, jusqu'alors non répertoriées, qu'il croise sur son chemin<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> Le baron M. von Oppenheim, au cours de son voyage de 1893, est accompagné d'un cartographe, R. Kiepert (OPPENHEIM 1899-1900). Il dresse une carte au 850 000<sup>e</sup> de la région située au sud des Palmyrénides et la complète, pour la zone située au nord du massif, à partir des indications des voyageurs. Pour les avancées progressives de la cartographie syrienne et ses défauts, voir DUSSAUD 1927, p. x-xix.

<sup>24</sup> D'après les informations fournies par M. Hartmann (HARTMANN 1901, p. 65-69), ces itinéraires ont d'abord été publiés dans le volume 19 de *Philosophical Transactions* consacré aux années 1695 à 1697 (HALIFAX 1695). K. Ritter a ensuite repris ces itinéraires dans son atlas géographique (RITTER 1822-1859, *non vidi*).

<sup>25</sup> HARTMANN 1901, p. 65-69.

<sup>26</sup> PERTHUIS 1896.



Presque au même moment, en 1869, R. F. Burton et C. F. T. Drake entreprennent un voyage qui, depuis le Liban sud, en passant par les épanchements volcaniques de Syrie du Sud et par l'Anti-Liban les conduit jusque dans le Jabal al-‘Ala, la région basaltique située au nord-est et au sud-est de Hama<sup>27</sup>. Après s'être rendus sur les ruines de Ba'albeck et être passés par le Krak des Chevaliers, sur la route d'Alep, au départ de Homs, ils traversent le Jabal al-‘Ala, atteignent Sfirah, puis Khanasir en longeant le Jabal Hass. Ils gagnent ensuite Alep. De là, vers le sud, ils traversent plusieurs sites sur le piémont du Jabal Zawiyah, puis parcourent à nouveau le Jabal al-‘Ala, avant de rejoindre la vallée de l'Oronte, puis Hama<sup>28</sup>. La relation de ce périple est à la limite du récit de voyage tant la description des sites est détaillée et les péripéties de l'expédition reléguées au second plan : C. F. T. Drake identifie une cinquantaine de sites et rapporte 20 à 25 inscriptions grecques pour l'ensemble du Jabal al-‘Ala<sup>29</sup>.

Le récit du voyage d'E. Sachau, dans les années 1880, apporte des indications assez similaires à celles fournies par R. F. Burton et C. F. T. Drake. Il s'apparente également à un inventaire archéologique des principaux sites et documente précisément la géographie et la toponymie des régions traversées. Après avoir emprunté le *sultanieh* jusqu'à Alep, E. Sachau quitte la route de Maskanah à hauteur de Jibrin pour explorer le Jabal Hass et le Jabal Shbayt. Il suit les contours de la *sabkha* Al-Jabbul puis pénètre par une vallée le Jabal Hass pour le quitter à Khanasir. Après une reconnaissance à la pointe sud du plateau, il remonte le couloir de Munbatah, longe le Jabal Shbayt et signale les sites de Rasm al-Ruwam et Zabad 1. Il s'enfonce dans la vallée de Zabad 1, traverse le bas plateau de Maskanah jusqu'à Tall Mahdum, remonte au nord par Abu Hanaya puis quitte la région pour rejoindre Mambij. Ses descriptions des sites s'accompagnent de croquis topographiques, de relevés d'architecture et d'inscriptions, pour lesquelles il donne une édition rapide. Il documente également les techniques de construction et les matériaux employés (Khanasir et Zabad 1) et propose à l'occasion des plans sommaires des bâtiments encore en place (Abu Hanaya).

Les travaux de M. Hartmann relèvent principalement de la topographie historique<sup>30</sup>, mais s'appuient, entre autres, sur une étude de terrain, conduite en 1887. Un compte-rendu détaillé permet de suivre sa progression<sup>31</sup>. Il atteint Salamiya par le sud, après avoir quitté le *sultanieh*. De site en site à travers le Jabal al-‘Ala, puis au nord de la *sabkha* Al-Harayik, il rejoint Khanasir. Il revient ensuite sur ses pas pour gagner Hama en retraversant le Jabal al-‘Ala<sup>32</sup>. En plus d'informations précises concernant les itinéraires, la toponymie et les

<sup>27</sup> BURTON et DRAKE 1872. Voir ci-dessous (b) *Les répercussions du double alignement montagneux littoral sur le modelé de la Syrie centrale*, p. 75.

<sup>28</sup> Le secteur semble surtout avoir été exploré par C. F. T. Drake – R. F. Burton lui attribue la reconnaissance dangereuse effectuée dans cette zone.

<sup>29</sup> BURTON et DRAKE 1872, 1, p. xi.

<sup>30</sup> Voir ci-dessous b) *La topographie historique*, p. 31.

<sup>31</sup> HARTMANN 1901, p. 69-77.

<sup>32</sup> À l'aller, il passe par Tall Snan, Al-Ruhaiyah, Al-Haways, Tall Halawah, Rhaital, Al-Sabha, Basatin al-Hass (?), Ramlah puis après avoir fait l'ascension du Jabal Hass, il redescend dans la plaine et arrive à Khanasir. Il emprunte, au retour, le même trajet qu'à l'aller jusqu'à la *sabkha* d'Al-Harayik, puis il bifurque vers l'est pour rejoindre Al-Andarin et Qasr Ibn Wardan 1 puis Al-Hamra, Abu al-Qudur et enfin Al-‘Anz dans sa progression vers Hama (HARTMANN 1901, p. 74-77).

distances d'un site à l'autre, il fournit des relevés d'inscriptions pour chacun des sites qu'il traverse<sup>33</sup>.

Le voyage du danois J. Østrup en 1893 le conduit de Homs à Salamiya, d'où il rayonne ensuite dans la région. Je n'ai pu identifier que les principales étapes de son parcours : Qasr Ibn Wardan 1, Al-Andarin, 'Itriya, Resafa, puis Al-Kowm – d'où il se rend à 'Umm al-Tlal –, Al-Tayibah 1, Qasr al-Hayr al-Sharqi, Sukhnah puis Arak et Palmyre. Entre 'Itriya et Resafa, il semble avoir coupé à travers le plateau d'Al-'Alanda, passant au nord d'Al-Turkmaniyya<sup>34</sup>.

M. Sobernheim entreprend en 1899 une expédition qui le conduit à Salamiya, après une dizaine de jours passés à étudier la topographie et l'épigraphie de Palmyre. Son parcours est particulièrement difficile à suivre et je n'ai pas reconnu les toponymes. Au départ de Palmyre, il contourne le Jabal Abyad par le nord et l'ouest, reste au sud du Jabal Shaar et par une passe du Jabal Bil'as, rejoint la cuvette de Salamiya.

Le voyage de G. L. Bell en 1907 présente des aspects similaires à celui du comte de Perthuis<sup>35</sup>. Arrivant de Jérusalem, l'exploratrice ne fait qu'un bref crochet dans la région étudiée, à partir du *sultanieh*. Depuis le Jabal Zawiyah, elle se dirige plein est, passe par Karatin al-Kbir, contourne la *sabkha* Al-Harayik par l'est et rejoint Alep par Kafr Abid. Elle rencontre sur le site de Karatin al-Kbir l'expédition de l'université de Princeton<sup>36</sup>. G. L. Bell témoigne de la sédentarisation progressive des Mawalis, tribu nomade moutonnaire. Elle mentionne, à une courte distance au nord de Kafr Abid, un village de terre crue installé sur des fragments de mosaïque ancienne.

A. Musil est l'un des derniers voyageurs. Au moment où il entreprend ses explorations de la Palmyrène – au sens large –, des expéditions archéologiques sont déjà en route<sup>37</sup>. Il reste néanmoins l'un des grands découvreurs de sites en Syrie centrale. Il a notamment parcouru la zone orientale, peu fréquentée, au cours de trois voyages, réalisés en 1908, 1912 et 1915. En 1908, il traverse le Jabal Bil'as par le sud et arrive à 'Aqirbat. De ce point jusqu'à 'Itriya, il passe par Al-Qastal 1 puis traverse le plateau d'Al-'Alanda vers le nord-est en direction de Resafa. De là, dans son parcours vers le sud, il signale la traversée de ruines : Al-Qusair 1, Al-Khula, Al-Qdayr, Al-Kowm, Al-Tayibah 1, puis Sukhnah. Entre Al-Tayibah 1 et Sukhnah, il fait un crochet vers l'est jusqu'à Qasr al-Hayr al-Sharqi et, après Sukhnah, redescend jusqu'à Palmyre. En 1912, il traverse le Jabal Bil'as au nord de Palmyre, passe par Qdaym 1 et Al-Turkmaniyya, avant de rejoindre Resafa et, vers le nord, Al-Dahal, Tadayan puis Suriya 1 sur l'Euphrate. De là, il redescend ensuite à Dair al-Zor. La deuxième partie du voyage entrepris en 1912 commence à Abu Huraira. Il traverse à nouveau vers le sud-ouest le plateau d'Al-'Alanda par Khraybah, puis rejoint Zabad 1. Il longe le Jabal Shbayt par le nord et contourne la *sabkha* Al-Jabbul par l'ouest jusqu'à Sfirah, puis gagne

<sup>33</sup> HARTMANN 1901, p. 97-158.

<sup>34</sup> Voir aussi ci-dessous b) *La topographie historique*, p. 31.

<sup>35</sup> BELL 1907, p. 256-260.

<sup>36</sup> BELL 1907, p. 256. Cf. ci-dessous a) *Les premiers inventaires et prospections*, p. 32.

<sup>37</sup> BUTLER 1903 ; BUTLER 1920.

Alep en empruntant la portion finale de la « route du désert ». Après avoir parcouru en 1914 le nord de la péninsule arabe jusqu'à Jawf<sup>38</sup> et, en 1915, la route du pèlerinage jusqu'à Kufa, il remonte l'Euphrate jusqu'à Maskanah<sup>39</sup>. De là, il pénètre à nouveau en Syrie centrale en suivant l'une des routes du nord, par Tall Mahdum et, après avoir visité les nombreux sites du glacis d'Al-Bab<sup>40</sup>, il passe par Jabbul, contourne la *sabkha* par l'ouest et gagne Khanasir. À partir de ce site, il explore le plateau et les vallées du Jabal Shbayt<sup>41</sup> et le quart sud-est du Jabal Hass<sup>42</sup>. Puis, passant à l'est du marais d'Al-Matakh, il contourne le piémont du Jabal Zawiyah<sup>43</sup> et parcourt la dorsale basaltique du Jabal al-'Ala<sup>44</sup> avant de traverser la cuvette de Salamiya pour rejoindre Homs et Damas. Les indications d'A. Musil sont souvent inégales. Il peut avoir omis de mentionner la présence de ruines et signaler simplement une source ou un puits (Al-'Anz, Qdaym), se contenter de rapporter l'existence d'un site antique (Tall Makhrum) ou en entreprendre une étude détaillée (Al-Turkmaniyya, Qasr al-Hayr al-Sharqi, Al-Khula, Al-Qusair 1). Il entreprend également, pour certains sites, des études de topographie historique, signale la mention de tel ou tel village par les géographes arabes ou propose d'identifier un site avec un toponyme biblique ou mentionné dans les listes assyriennes (Halban<sup>45</sup>).

Les récits de voyage apparaissent comme une littérature assez ingrate et avare en enseignements. Du point de vue strictement archéologique, les données exploitables sont rares et leur nombre varie beaucoup d'un auteur à l'autre : si les plans se limitent en règle générale à des croquis (E. Sachau, J. Østrup et M. Sobernheim notamment), certains voyageurs ont néanmoins fourni des plans précis, parmi lesquels A. Musil. Les indications des voyageurs fournissent également le noyau d'un *corpus* des inscriptions grecques, latines et syriaques, dont certaines ont parfois disparu depuis.

Plus généralement, ils sont à l'origine de la découverte de la région : les informations qu'ils transmettent sont de première main. Même si certains de ces découvreurs manquent de précision dans la description de leur itinéraire, on peut suivre assez précisément la progression de certains d'entre eux et localiser les toponymes et les sites correspondant (R. F. Burton et C. T. F. Drake, E. Sachau, et A. Musil<sup>46</sup>). D'un point de vue ethnographique, ensuite, les voyageurs documentent précisément des modes de vie, des pratiques agropastorales, les étapes de la sédentarisation des tribus nomades, l'état du réseau hydrographique et des nappes phréatiques. Toutes ces indications permettent de se faire une

<sup>38</sup> MUSIL 1927b ; MUSIL 1928b.

<sup>39</sup> MUSIL 1927a.

<sup>40</sup> Tall Ahmar, Tall Abu Maqbara Srir 1, 'Umm Adassah, Tall Lala, 'Umm al-Mara, Tall Harmal et Tall Sbay'in.

<sup>41</sup> Drayb al-Wawi, Rasm al-Hajal, Al-Tuba 1 et Qla'a.

<sup>42</sup> Rba'a et 'Umm Raraf.

<sup>43</sup> 'Umm Jrayn, Al-Mab'asa, Jahaman.

<sup>44</sup> Abu al-'Alaj, Tall al-Amara, Ruwayda, Rabdah, Qasr Shawi, Ras al-'Ayn, Abu al-Qudur, Al-'Anz, Halban, Tall al-Dahab, Tarad et Abu Twayjiyah.

<sup>45</sup> MUSIL 1928a, p. 215.

<sup>46</sup> Une douzaine de sites ont été identifiés dans la région d'après R. F. Burton et C. F. T. Drake, six d'après E. Sachau et 139 d'après A. Musil (sur ce total, une petite trentaine de sites restent non localisés).

idée assez précise des conditions dans lesquelles se pratiquaient élevage et culture avant les bouleversements qu'a apportés le XX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

## **2. L'épigraphie et les études de topographie historique**

Si l'on laisse de côté les relevés ponctuels qui égrènent les carnets de voyages<sup>48</sup>, les premiers travaux systématiques portant sur les inscriptions et la toponymie antique datent du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **a) L'épigraphie**

Le premier recueil d'inscriptions consacré à la Syrie est publié par W. H. Waddington en 1870. Il s'appuie à la fois sur ses explorations personnelles et sur des relevés ponctuels réalisés par d'autres avant lui<sup>49</sup>. Sa contribution, pour la Syrie centrale, se limite à son voyage de Palmyre à Salamiya par le Jabal Bil'as<sup>50</sup>. Les études de topographie historique de M. Hartmann s'accompagnent également, en plus du bref récit de voyage déjà cité, d'un supplément consacré à l'épigraphie des sites traversés (Al-Andarin, Qasr Ibn Wardan 1, Khanasir, Salamiya principalement)<sup>51</sup>.

À partir du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les progrès de l'épigraphie dans la région sont dus à de véritables missions épigraphiques, qui sont souvent le pendant des premières prospections archéologiques à caractère systématique<sup>52</sup>. La principale exception à ce schéma me semble être la publication de M. F. von Oppenheim et H. Lucas<sup>53</sup> : l'inventaire, purement épigraphique, porte sur 25 sites, qui se trouvent principalement sur le plateau du Jabal al-'Ala. Les travaux de W. K. Prentice et E. Littmann, qui concernent respectivement les inscriptions grecques et latines et les inscriptions sémitiques, s'effectuent parallèlement aux relevés des architectes de l'expédition américaine de 1899-1900<sup>54</sup>. L'essentiel des progrès épigraphiques concerne, au cours de cette première expédition, le Massif calcaire et la Syrie du Sud (Hauran). En Syrie centrale, les relevés sont ponctuels à Qinasrin, Salamiya et 'Itriya, et pour le Jabal Shbayt (Zabad 1 et Al-Tuba 1, appelé à tort Qasr Zabad). Le Jabal Hass est à

<sup>47</sup> Cet apport des récits de voyage est fondamental : ils nous apprennent qu'il existait des sources aujourd'hui taries (CUMONT 1917, p. 19-22 pour le glacis d'Al-Bab), que des plantations d'arbres fruitiers ont été remplacées par champs de coton irrigués (PERTHUIS 1896, p. 128).

<sup>48</sup> E. Sachau, quoiqu'étant un voyageur, fait ainsi figure d'épigraphiste pionnier puisqu'il est le premier à avoir relevé l'inscription trilingue de Zabad 1, parmi les plus célèbres de la région (SACHAU 1882).

<sup>49</sup> WADDINGTON 1870. Il faudrait aussi mentionner la publication de R. Pococke et J. Milles, datant de 1752, qui se fonde en grande partie, pour la Syrie, sur les carnets d'A. Pullinger, restés inédits à l'époque (POCOCKE et MILLES 1752). A. Pullinger, au cours d'un voyage qui le conduit d'Alep à Constantinople dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aurait relevé une centaine d'inscriptions, reprises par R. Pococke (DREW-BEAR, NAOUR et STROUD 1985). Le recueil de R. Pococke ne touche quasiment pas la région, à l'exception d'une inscription de Khanasir, attribuée à tort à Qinasrin (BOWERSOCK 2002, p. 52).

<sup>50</sup> WADDINGTON 1968, p. 609-610. Il rassemble également les copies des inscriptions provenant d'Al-Tayibah 1, Resafa, Bghaidid et Al-Andarin, qui – à l'exception de celle d'Al-Tayibah 1 – ont été relevées par les explorateurs britanniques dont l'itinéraire est rapporté par M. Hartmann (voir ci-dessus, p. 25).

<sup>51</sup> HARTMANN 1901, p. 97-111.

<sup>52</sup> Voir ci-dessous a) *Les premiers inventaires et prospections*, p. 32.

<sup>53</sup> OPPENHEIM et LUCAS 1905.

<sup>54</sup> AAES 3 ; AAES 4.

peine mieux renseigné : les inscriptions de cinq sites seulement en dehors de Khanasir sont publiées<sup>55</sup>.

La première mission américaine est complétée par deux autres études de terrain, en 1904-1905 et 1909. Les inscriptions grecques et syriaques – plus rarement latines – de 45 sites sont publiées<sup>56</sup>. Mais, contrairement à l'expédition précédente, ces efforts ont porté seulement sur la partie ouest de la région – le Jabal al-'Ala et le piémont du Jabal Zawiyah (**carte 4**). Le site le plus oriental est Al-Andarin.

Les résultats de la prospection entreprise par J. Lassus, publiés en 1935, ajoutent 57 nouveaux sites à ceux déjà connus pour leurs inscriptions<sup>57</sup>. Ils apportent également des compléments pour 3 sites dont les inscriptions ont été relevées par W. K. Prentice. A. Poidebard, pionnier de l'archéologie aérienne, s'assure quant à lui la collaboration de l'épigraphiste R. Mouterde lors de ses reconnaissances au sol. On lui doit le chapitre *Relevés complémentaires*<sup>58</sup> du *Limes de Chalcis*, consacré aux inscriptions grecques et latines, tandis que son neveu, P. Mouterde, rédige l'appendice rassemblant les inscriptions syriaques<sup>59</sup>. Ces annexes renvoient à 29 sites de la région, pour lesquels sont proposées de nombreuses éditions inédites, mais aussi des éditions corrigées.

Les *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* paraissent de 1939 à 1959. Les inscriptions y sont regroupées, pour la région, dans trois volumes distincts consacrés à la Chalcidique et l'Antiochène<sup>60</sup>, à *Laodicée* et à l'Apamène<sup>61</sup> et à l'Emésène<sup>62</sup>. Cette somme épigraphique repose sur la compilation des différentes inscriptions connues et sur des compléments inédits apportés par des explorations intermédiaires. Le second volume des *IIGLS* porte sur une zone dont la limite orientale correspond à Rasm al-Hajal. Les sites concernés par le quatrième volume se trouvent à l'ouest de Shaikh Hilal et ceux du cinquième volume à l'ouest de Khirbat al-Bil'as. Au-delà, à l'est, les données restent dispersées. Et, même s'il est vrai aussi que les sites se font plus rares, ils n'en sont pas pour autant dépourvus d'inscriptions. R. Mouterde et A. Poidebard relevaient ainsi deux inscriptions à l'est de 'Itriya. Par ailleurs, au cours du programme de prospection « Marges arides de la Syrie du Nord », entre 1995 et 2002<sup>63</sup>, une quarantaine d'inscriptions inédites ont été relevées.

Les apports de l'épigraphie sont multiples. Les inscriptions précisent la chronologie de l'occupation des sites<sup>64</sup> et documentent la nature des constructions. C'est aussi à travers elles

<sup>55</sup> Rba'a, Maktabah, Burj Sbanna, Rasm al-Kubarah et Mu'allaaq.

<sup>56</sup> PAES 3B ; PAES 4B.

<sup>57</sup> LASSUS 1935.

<sup>58</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 183-221.

<sup>59</sup> P. Mouterde *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 222-227.

<sup>60</sup> IIGLS 2 (33 sites documentés).

<sup>61</sup> IIGLS 4 (113 sites documentés).

<sup>62</sup> IIGLS 5 (5 sites). Sur les limites du territoire de ces cités et des provinces byzantines, voir ci-dessous 1. *La délimitation des provinces : une question ouverte*, p. 143 et a) *Éléments de géographie civile et ecclésiastique*, p. 483.

<sup>63</sup> Voir ci-dessous 2. *Les prospections régionales*, p. 41.

<sup>64</sup> Voir ci-dessous (b) *À partir des inscriptions datées*, p. 857.

que se dessine plus clairement l'organisation de la société villageoise : on identifie ainsi la présence de propriétaires terriens, l'existence de pratiques évergétiques et la marque des administrations civile et ecclésiastique.

### b) La topographie historique

De nombreux travaux ont aussi été menés, très tôt, sur la topographie historique. Les premiers sont ceux publiés par J. H. Mordtmann et J. Østrup, respectivement en 1887 et 1895<sup>65</sup>. B. Moritz, qui a parcouru la région en 1889, est surtout connu pour son étude topographique de la Palmyrène (**carte 4**)<sup>66</sup>. Il tente notamment de reconstituer le réseau des voies de communication antiques passant par Palmyre, à partir des indications de l'*Itinéraire Antonin*, de la *Table de Peutinger* et des géographes arabes<sup>67</sup>.

Les publications de M. Hartmann sont consacrées à la topographie historique dans une zone de steppe qu'il place à l'est de la voie Damas-Alep jusqu'à l'Euphrate. Dans son article de 1899, à partir des indications de la carte de R. Kiepert et de celles des géographes et historiens arabes et des voyageurs, il tente d'identifier à travers la toponymie arabe la permanence de toponymes antiques et de localiser les principaux axes de circulation antiques<sup>68</sup>.

En 1923, E. Honigmann présente une compilation exhaustive des références aux toponymes antiques, grecs ou latins des côtes levantines à la *strata diocletiana* et depuis Damas jusqu'au piémont du Taurus au nord<sup>69</sup>. Il rassemble les mentions récentes, que l'on doit aux voyageurs, aux archéologues, aux épigraphistes ou aux simples voyageurs, et la littérature ancienne. Sont ainsi répertoriés des documents législatifs et les indications des auteurs antiques et des géographes et des historiens arabes. Il examine à nouveau les cartes et les itinéraires antiques et les identifications proposées par ses prédécesseurs.

R. Dussaud, en 1927, dans une optique sensiblement identique, procède à une « étude critique des documents soit historiques soit géographiques, tant anciens que modernes, dans l'intention de fixer le nom et l'emplacement des localités », pour l'ensemble de la Syrie et du Liban<sup>70</sup>. Il rappelle les identifications communément admises et propose, pour celles qui sont plus discutées, un état de la question. Il entreprend également de reconstituer le réseau routier, d'après les documents cartographiques antiques et les sources arabes.

<sup>65</sup> MORDTMANN 1887 ; ØSTRUP 1895, *non vidi*.

<sup>66</sup> MORITZ 1889. Une grande partie de son itinéraire reste à l'extérieur de la région d'étude, au sud des Palmyrénides, mais il a également emprunté la *strata diocletiana* jusqu'à Suriya, puis longé l'Euphrate jusqu'à Maskanah et rattrapé à Tall Mahdum l'itinéraire qui longe la *sabkha* Al-Jabbul par Tall Dair Hafir pour rejoindre Alep. De là, il est redescendu vers le sud par Idlib, puis en direction du sud-est, à Karatin al-Kbir. Il gagne ensuite Ma'arat al-Nu'man par Tall Mennis, puis Hama par le *sultanieh*. Après un détour par Salamiya, il rejoint la route Alep-Damas. Dans le texte, qui traite exclusivement de topographie historique, il n'est fait aucune mention de son voyage, si l'on excepte une description assez précise de Salamiya, qui atteste qu'il y est passé (MORITZ 1889, p. 5-6).

<sup>67</sup> Sur ce point, voir ci-dessous a) *Les routes et les itinéraires d'après les sources historiques*, p. 150.

<sup>68</sup> HARTMANN 1899 ; HARTMANN 1901, pl. 1.

<sup>69</sup> HONIGMANN 1923a.

<sup>70</sup> DUSSAUD 1927, p. i.

Des manuscrits syriaques, datés de 567 à 569, qui répertorient près de 80 monastères monophysites ont aussi été exploités à plusieurs reprises par les études de topographie historique<sup>71</sup>. Il s'agit d'une correspondance entre des archimandrites monophysites, principalement ruraux, et le clergé monophysite établi à Constantinople (Jacques Baradée notamment). Le nom des archimandrites signataires est cité en regard du couvent dont ils ont la charge. Les toponymes cités concernent essentiellement le Massif calcaire, mais quelques monastères peuvent aussi être localisés en Syrie centrale.

Les études de topographie historique se sont attachées d'une part à fixer la localisation des toponymes antiques et à définir le tracé du réseau routier antique, et d'autre part, à résoudre certains des problèmes que pose la géographie administrative et ecclésiastique<sup>72</sup> (limites du territoire des cités et, par extension, de certains provinces<sup>73</sup>).

### **3. Les premières études régionales**

L'archéologie a connu ses premiers développements dans la région dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'épigraphie, grâce aux premiers inventaires à caractère systématique.

#### **a) Les premiers inventaires et prospections**

La première expédition, à la fois archéologique et épigraphique, est celle conduite par H. C. Butler, architecte à l'université de Princeton en 1899 et 1900<sup>74</sup>. Il lui manque le caractère systématique des inventaires qui suivront mais la documentation rassemblée pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt est considérable – bien qu'elle se limite à quatre sites, parmi les plus importants de ce secteur<sup>75</sup>. Elle fait intervenir de nombreuses photographies, des relevés de détails d'architecture et les premiers vrais plans des bâtiments de la région – essentiellement des églises. La publication de cette expédition s'apparente à un catalogue architectural des sites, répartis chronologiquement du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle par régions, d'où une partie consacrée à la Syrie du Nord (Massif calcaire), une seconde au Jabal Hass et au Jabal Shbayt et une troisième au Hauran.

La seconde expédition américaine, menée en 1904-1905 et 1909, ressemble davantage à une prospection systématique (**cartes 4 et 5**). Elle se concentre sur deux régions : le Jabal al-'Ala (18 sites) – avec un détour vers l'est jusqu'à Al-Andarin via Qasr Ibn Wardan 1 – et le piémont du Jabal Zawiyah (21 sites), chaînon calcaire qui se rattache au Massif calcaire à l'ouest de Ma'arat al-Nu'man<sup>76</sup>. H. C. Butler identifie la forme de l'habitat (habitat groupé ou isolé), isole les bâtiments les mieux conservés (souvent les églises) et décrit les

---

<sup>71</sup> HONIGMANN 1922 ; LITTMANN 1922 ; HONIGMANN 1951 ; CAQUOT 1958, p. 62-85.

<sup>72</sup> Par exemple les limites du territoire administratif des cités et l'extension de certaines provinces. Voir par exemple GATIER 2001a et ci-dessous 1. *La délimitation des provinces : une question ouverte*, p. 143.

<sup>73</sup> Voir GATIER 2001a.

<sup>74</sup> AAES 2.

<sup>75</sup> Khanasir, Zabad 1, Mu'allaq et Al-Tuba 1.

<sup>76</sup> PAES 2B.

techniques architecturales en accompagnant sa description de plans, de relevés de détails et de photographies.

En 1935, J. Lassus réalise un nouvel inventaire dans la zone déjà parcourue par l'expédition américaine. Le détour des Américains par Qasr Ibn Wardan 1 et Al-Andarin les a empêchés de s'intéresser à la partie centrale du plateau du Jabal al-'Ala et à la plaine qui s'étend entre le piémont du Jabal Zawiyah et l'Oronte au sud, or c'est précisément dans ce secteur que J. Lassus concentre son exploration. Il considère également que le rayon d'action de l'équipe américaine est resté trop restreint et se propose d'y apporter des compléments en réalisant un inventaire exhaustif des sites<sup>77</sup>. Ainsi, tout en complétant la documentation rassemblée par H. C. Butler sur une trentaine de sites, il recense quelque 92 localités quasiment inconnues jusque-là<sup>78</sup>. L'inventaire de J. Lassus rassemble, pour les sites les plus importants (comme par exemple pour 'Umm al-Khalakhil), des photographies, des copies d'inscriptions, des plans et des relevés de détails architecturaux.

Dès 1925, l'aviateur A. Poidebard est chargé par la Société de Géographie de France d'établir une cartographie des points d'eau et des voies de communication de la Haute-Jazirah. Le succès de sa mission incite l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à en financer d'autres<sup>79</sup> et notamment, l'exploration des confins de la Syrie steppique qui comprend la Syrie centrale. A. Poidebard y entreprend l'étude de la frontière romaine. De 1929 à 1932, il étudie la partie orientale de la région comprise entre Sukhnah au sud et Suriya au nord et publie les résultats de ces travaux en 1934 dans *La trace de Rome dans le désert de Syrie*<sup>80</sup>. Sa méthode de travail, fondée sur l'observation aérienne et complétée par une exploration, est exposée dans le premier chapitre de cet ouvrage<sup>81</sup> : « Toutes les fois qu'il sera possible, le contrôle au sol suivra l'observation aérienne [...]. L'observation à terre, la mensuration et le sondage doivent suivre l'observation aérienne. [...] Instruments de mesure et pioches pour le sondage rapide devront donc toujours être emportés dans l'avion »<sup>82</sup>. En se fondant sur les études de topographie historique, sur les sources antiques (*Table de Peutinger*) et sur les milliaires, A. Poidebard analyse plusieurs sections de ce qu'il considère comme un *limes*<sup>83</sup>. Entre Sukhnah et Suriya 1, il relève la présence de différents types de postes, qu'il date indifféremment de la période romaine et dont il étudie les dispositifs défensifs : fossés, observatoires, tours et enceintes... Il replace aussi les sites dans leur environnement. Dans le contexte d'une voie destinée à faciliter le déplacement des armées, les points d'eau (puits, sources, conduites souterraines, citernes, barrages...) revêtent

<sup>77</sup> « Au cours de leur expédition, ils [les Américains] étudiaient une étendue d'une dizaine de kilomètres de largeur, de part et d'autre de leur axe de marche » ; « tous les sites, modernes ou antiques, sauf quelques rares omissions dont je m'excuse, ont été visités et sont catalogués ici » (LASSUS 1935, p. viii).

<sup>78</sup> C. F. T. Drake et A. Musil en avait déjà signalé certaines (BURTON et DRAKE 1872, MUSIL 1928a). Ces localités ne sont pas systématiquement associées à un site archéologique (voir ci-dessous *b) Site et datation*, p. 59). Les vestiges se limitent parfois à quelques remplois sans trace de construction antique.

<sup>79</sup> NORDIGUIAN 2000, p. 37-38.

<sup>80</sup> POIDEBARD 1934.

<sup>81</sup> POIDEBARD 1934, p. 1-16. T. Bauzou a proposé une approche critique de cette méthode (BAUZOU 2000b).

<sup>82</sup> POIDEBARD 1934, p. 9.

<sup>83</sup> Sur ce terme, voir ci-dessous *a) Un « limes » ou une frontière ouverte ?*, p. 160.



une importance stratégique. Mais il n'omet pas de signaler les vestiges d'une mise en valeur antique. A. Poidebard aboutit ainsi à une cartographie du système défensif de la Syrie et conclut à l'existence d'un *limes* extérieur et d'un *limes* intérieur.

C'est la question de ce *limes* intérieur qu'il choisit d'approfondir de 1934 à 1942, en associant l'épigraphiste R. Mouterde à ses travaux dans une zone comprise entre Qinasrin, à l'ouest, l'Euphrate, à l'est, le nord du massif des Palmyrénides au sud et le glacis d'Al-Bab au nord. Ils publient, en 1945, *Le limes de Chalcis*<sup>84</sup>. La quasi-totalité des plans et des relevés au sol est confiée à J. Lauffray, architecte du Service des Antiquités, auquel on doit également de brèves notices architecturales pour les sites les plus importants ou les mieux conservés. S. Mazloum, directeur du Service Hydraulique de Syrie du Nord apporte également sa contribution à l'étude des aménagements hydrauliques – et notamment des *qanats*<sup>85</sup> de Qdaym 1 et 2 et de 'Amsaraddi. À l'est du Jabal al-'Ala et au sud du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, ces travaux révèlent l'existence de nombreux sites de taille et d'importance variées dans une région où l'*Itinéraire Antonin* et la *Table de Peutinger* ne mentionnaient que quelques forts et les principales agglomérations. Datés principalement de la période romaine, ces sites sont presque exclusivement interprétés comme des installations militaires : ils font partie intégrante d'un réseau défensif de routes et de roclades reliant entre eux des postes fortifiés. Des voies romaines, grossièrement parallèles selon un axe nord-est sud-est, sont raccordées entre elles par des routes d'avance perpendiculaires qui permettaient aux troupes de se déplacer rapidement. Ce réseau routier, jalonné de places fortes, établi à l'est de Qinasrin-*Chalcis* et commandé par cette ville, aurait été mis en place entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle et constituerait, en avant d'*Antioche* et en arrière de la « frontière de l'Euphrate », une seconde ligne de défense destinée à entraver l'avancée des armées perses<sup>86</sup>. Dans l'intervalle se déploie, lorsque les conditions le permettent, une mise en valeur agricole qu'ont bien perçue A. Poidebard et R. Mouterde, même si son importance est minorée par rapport à celle du système défensif.

Leurs travaux marquent un tournant dans la recherche archéologique. En sortant du cadre strict de l'inventaire, A. Poidebard et R. Mouterde cherchent à comprendre le mode de fonctionnement de l'ensemble d'une région, à une période donnée. Même si les chercheurs ont par la suite fortement nuancé leur propos – et plus précisément l'ampleur de la mise en défense<sup>87</sup> –, le *Limes de Chalcis* jette d'une certaine manière les bases des études régionales modernes.

Contemporaines des travaux de R. Mouterde et A. Poidebard, les recherches menées par D. Schlumberger de 1933 à 1935 témoignent elles aussi de cette tendance qui ne vise plus seulement à inventorier mais à replacer le peuplement d'une région donnée dans son contexte géographique – en tenant compte des possibilités qu'offre le milieu – et historique. Publiés en 1951, ses travaux portent sur l'arrière-pays palmyrénien, constitué des chaînons

<sup>84</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>85</sup> Sur le fonctionnement de ces galeries drainantes souterraines, voir ci-dessous (d) *Les qanats*, p. 656.

<sup>86</sup> Voir ci-dessous a) *Un « limes » ou une frontière ouverte ?*, p. 160.

<sup>87</sup> Voir notamment GEYER 2000a.

montagneux qui bordent l'oasis de Palmyre au nord<sup>88</sup>. Au cours de trois campagnes, D. Schlumberger réalise un inventaire archéologique de cette région menacée par les fouilles sauvages. Il procède à des fouilles et à des sondages sur une vingtaine de sites et fournit quelques plans d'agglomération – ils sont rares (7 sites), mais ce sont les premiers dont on dispose dans la région. Il faudra attendre les relevés du programme « Marges arides de la Syrie du Nord » pour que de nouveaux plans d'agglomération soient publiés. Pour D. Schlumberger, l'occupation dans la zone qu'il a étudiée est liée au développement de Palmyre. Aucun site ne serait antérieur à la période romaine et l'occupation, à de rares exceptions près, ne semble pas se prolonger après cette période. Dans une zone où la culture est extrêmement aléatoire et se limite nécessairement à des micromilieus privilégiés – fonds d'oueds essentiellement –, l'occupation reposerait entièrement sur l'élevage de chevaux. Ce secteur montagneux constituerait un terrain de pâture privilégié et fourniraient un fourrage de qualité qui aurait permis le développement de « haras » et de « ranches » auprès desquels la cavalerie palmyrénienne du III<sup>e</sup> siècle aurait pu s'approvisionner<sup>89</sup>.

Les objectifs de la prospection réalisée par R. Maxwell Hyslop en 1939 (**carte 5**) sont bien différents de ceux de R. Mousterde, A. Poidebard et D. Schlumberger. Il s'agit cette fois d'un inventaire multipériode réalisé sur le glacis d'Al-Bab et le piémont du Taurus<sup>90</sup>. R. Maxwell Hyslop fournit une stricte recension des sites avec une description très lapidaire et des éléments de datation. La documentation graphique est inexistante et l'on regrette aussi que l'auteur n'ait pas tenté de reconstituer les dynamiques de peuplement pour les différentes périodes.

Ce sont bien souvent ces travaux, réalisés de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début des années 1950, malgré leurs lacunes et leurs imperfections, qui servent de socle aux études qui vont suivre. Ils fournissent la base d'une connaissance de la région qui n'évoluera guère jusqu'à la mise en place du programme « Marges arides de la Syrie du Nord ».

### **b) Une documentation graphique fondamentale**

Les recherches récentes sur la vie rurale en Syrie en général n'ont cessé de saluer la masse documentaire que les auteurs des premiers inventaires archéologiques ont portée à la connaissance des chercheurs. Leur valeur tient aujourd'hui beaucoup à la documentation graphique qu'ils ont rassemblée.

Des changements importants sont intervenus dans la région, entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui. Abandonnée – ou presque – depuis les invasions mongoles du XIV<sup>e</sup> siècle, la zone située à l'est de l'axe Homs-Alep regroupait des sites quasiment restés en l'état après le reflux de l'occupation byzantine<sup>91</sup>. Mais depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les

<sup>88</sup> SCHLUMBERGER 1951. Seule la moitié nord du secteur qu'il étudie fait partie de la Syrie centrale..

<sup>89</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 132-133.

<sup>90</sup> MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942. Les datations des sites reposent sur une étude du matériel céramique dont la validité est aujourd'hui discutable. Voir ci-dessous, p. 180.

<sup>91</sup> Ce propos doit être nuancé. Voir ci-dessous 1. *L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

autorités ottomanes ont mis en place une politique de sédentarisation des tribus nomades et déplacé certaines minorités ethniques ou confessionnelles en conflit avec d'autres dans la région qu'elles occupaient jusqu'alors. Après avoir vécu dans l'arrière-pays de Tartus, une partie de la communauté ismaélienne a ainsi été réimplantée en 1849 dans la région de Salamiya, d'où elle avait été chassée par les invasions mongoles<sup>92</sup>. À partir de ce « village-mère », la communauté a ensuite essaimé vers l'est et s'est appropriée progressivement des territoires jusqu'à Shaikh Hilal et 'Aqirbat. Les communautés tcherkesses et alaouites ont été réimplantées dans le même secteur et la sédentarisation des populations bédouines s'est ajoutée à ce mouvement de recolonisation.

À l'ouest et au nord, le repeuplement semble être intervenu assez tôt mais à l'est, la phase principale de recolonisation et de sédentarisation des populations nomades paraît avoir eu lieu dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup>. L'implantation des communautés ethniques ou religieuses est intervenue plus précisément entre 1925 et 1930<sup>94</sup>. Khanasir, au nord, a été réoccupée dès 1907 par une colonie de réfugiés tcherkesses<sup>95</sup>. Dans ce secteur, le repeuplement semble avoir été plus lent, ce qui est probablement dû au fait qu'une partie du couloir de Munbatah et le Jabal Shbayt faisaient partie des terres du *shaikh* de la tribu des Feda'an<sup>96</sup>.

Le processus de recolonisation et de sédentarisation est allé en s'intensifiant. Dans les secteurs arides particulièrement, les points d'eau des sites antiques (puits, citernes), constituaient des facteurs de fixation du peuplement. Certains sites offraient également la possibilité de réutiliser des aménagements antiques agricoles – comme les trous forés dans les secteurs à dalle calcaire, qui favorisent l'arboriculture – et/ou hydrauliques – *qanats* ou canaux à ciel ouvert. Les sites antiques ont aussi servi de carrière pour de nouvelles constructions : les éléments architecturaux comme les linteaux, les piédroits, les auges et les bassins sont les premiers remployés. Dans les secteurs à architecture en terre, les buttes de brique crue fondue ont été recreusées pour façonner de nouvelles briques. La réoccupation moderne a contribué et contribue encore à démanteler, souvent rapidement, les sites antiques.

Pour toutes ces raisons, la documentation graphique des premiers inventaires archéologiques est particulièrement précieuse. Les photographies et les plans publiés pour le Jabal al-'Ala notamment sont aujourd'hui d'une grande aide, car la réoccupation, dans ce secteur parmi les plus fertiles et les mieux arrosés de la région, est particulièrement dense. Les maisons antiques, déjà réoccupées à la période ayyubide<sup>97</sup>, ont été réinvesties, les matériaux de construction remployés et il est bien difficile de se faire aujourd'hui une idée

<sup>92</sup> AL-DBIYAT et JAUBERT 2006, p. 72-73.

<sup>93</sup> LEWIS 1993, p. 46. Certains voyageurs, ont, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, été les témoins de la sédentarisation des tribus. G. L. Bell a observé à Kafr Abid, par exemple, à l'ouest du Jabal Hass, et à Karatin al-Kbir, des villages de nomades récemment sédentarisés (BELL 1907, p. 256 et 260).

<sup>94</sup> AL-DBIYAT et JAUBERT 2006, fig. 1, p. 74.

<sup>95</sup> LEWIS 1984, p. 122.

<sup>96</sup> AL-DBIYAT et JAUBERT 2006, p. 77-78.

<sup>97</sup> ROUSSET sous presse 2.

de l'aspect originel des villages qui ont servi de carrière. Les photographies et les plans de H. C. Butler permettent alors de faire abstraction des modifications les plus récentes.

Dans les régions où l'emploi de la brique crue est généralisé, ce sont surtout les bâtiments en pierre qui ont été démantelés. Or, ces constructions sont particulièrement importantes pour comprendre l'organisation villageoise car ce sont généralement des édifices communautaires, non des habitations. Les exemples de Zabad 1 et d'Al-Tuba 1, dans le Jabal Shbayt, sont particulièrement significatifs. Au moment où R. Mouterde et A. Poidebard les ont étudiés, ces sites étaient déserts. L'édifice en basalte d'Al-Tuba 1, un entrepôt<sup>98</sup>, était alors conservé sur un niveau<sup>99</sup>. Aujourd'hui, les murs périmétraux ont été entièrement démantelés, il ne subsiste plus que l'arc transversal portant la couverture. Sur les photographies du « grand bâtiment » de Zabad 1 prises par R. Mouterde et A. Poidebard, on peut compter au minimum quinze assises de moellons de basalte, formant un coffrage de part et d'autre d'un mur en brique crue (**figure 104**)<sup>100</sup>. La porte nord était parfaitement conservée<sup>101</sup>. À l'heure actuelle, il ne reste pas de trace du coffrage en basalte et l'édifice semble n'avoir jamais été construit qu'en brique crue. Les portes ne se signalent que par la déclivité marquée des buttes de terre crue qui dessinent les contours de l'édifice.

L'église est de Zabad 1, avec son élévation en basalte, a été photographiée par H. C. Butler en 1899-1900<sup>102</sup>. Son mur sud était alors conservé sur plus de 4 m (**figure 27**). À l'intérieur, on pouvait observer la naissance de l'arc triomphal et l'arcade qui ouvre depuis le collatéral sud sur la chambre flanquant l'abside était entièrement préservée<sup>103</sup>. L'église est à présent complètement arasée – elle devait déjà l'être en grande partie dans les années 1940 si l'on en juge d'après les photographies d'A. Poidebard<sup>104</sup>.

On comprend donc l'importance de la documentation ancienne. Bien qu'on dispose aujourd'hui d'images satellitaires avec une résolution satisfaisante, les photographies aériennes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle restent incontournables. Elles sont d'une qualité et d'une définition telles qu'elles apportent souvent davantage d'informations que l'imagerie satellitaire. On peut par exemple suivre sur certaines d'entre elles le tracé des passages entre les habitations et le réseau des rues, sur des sites où la brique crue fondue tend souvent à empâter les contours des édifices<sup>105</sup>.

La Syrie centrale, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ne tient cependant qu'une place secondaire dans les publications. L'architecture de brique crue, qui est de loin la plus

<sup>98</sup> Voir ci-dessous 3. *Les entrepôts*, p. 584.

<sup>99</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 109, 4.

<sup>100</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 91. Sur ces « grands bâtiments », fréquents dans les villages, voir ci-dessous b) *Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?*, p. 548 et a) *Les « grands bâtiments » sans caractéristique militaire*, p. 587.

<sup>101</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 91, 4.

<sup>102</sup> BUTLER 1929, fig. 83, p. 79.

<sup>103</sup> AAES 2, p. 304.

<sup>104</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 48.

<sup>105</sup> Voir par exemple MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 90.

répandue dans la région, a été éclipsée par les vestiges de bâtiments entièrement en pierre de Syrie du Nord et de Syrie du Sud.

Déjà repérées par R. Pococke puis par J. L. Burckhardt, pour ne citer que les principaux, les principales ruines du Massif calcaire et du Hauran ont été publiées entre 1865 et 1877 par M. de Vogüé sous le nom de « Syrie centrale »<sup>106</sup>. S'associant l'architecte E. Duthoit, M. de Vogüé rassemble un important catalogue de planches : relevés de détails architecturaux, plans d'habitations, de temples et d'églises, coupes et restitutions d'architecture domestique, funéraire et religieuse. La connaissance des vestiges de la Syrie du Nord et de la Syrie du Sud précède donc de trois décennies celle de la région que j'étudie, et elle a été considérablement augmentée dès le tournant du siècle par les prospections à caractère systématique de H. C. Butler.

## ***B. Les avancées de l'archéologie depuis 1960***

### **1. Les fouilles et sondages ponctuels**

Avant les années 1970 et la construction du barrage de Tabqa, les fouilles archéologiques qui présentent un intérêt pour mon sujet sont ponctuelles et dispersées géographiquement. Elles se concentrent sur les sites qui ont le plus favorablement impressionné les archéologues. On peut citer le début de la mission de Halabiyya, sur l'Euphrate, entre 1944 et 1945<sup>107</sup>, et les premiers travaux réalisés à Resafa, dans les années 1950, par J. Kollwitz<sup>108</sup>. La mission de fouille de Qasr al-Hayr al-Sharqi, commencée en 1964 et terminée en 1971, porte sur les deux constructions principales (le palais [*small enclosure*] et la ville enclose [*large enclosure*]) et sur les aménagements à l'intérieur de l'enclos agricole (*outer enclosure*)<sup>109</sup>.

La construction du barrage de Tabqa sur l'Euphrate à partir de 1968, et l'immersion d'une zone de quelque 80 km de long sur 8 km de large en 1974 ont eu pour effet de multiplier les fouilles d'urgence et les inventaires, principalement dans la zone menacée, mais pas uniquement. Les opérations de sauvetage réalisées en Syrie centrale ont concerné

<sup>106</sup> POCOCKE 1772-1773 ; BURCKHARDT 1822 ; VOGÜÉ 1865-1877. Les étapes de la découverte du Massif calcaire ont été décrites par P.-L. Gatier (GATIER 2004).

<sup>107</sup> La mission, dirigée par J. Lauffray, s'est déroulée entre mai 1944 et 1945 en quatre campagnes de fouilles qui ont porté sur les ouvrages défensifs, la citadelle, le forum, l'architecture domestique, religieuse et civile (LAUFFRAY 1983 et 1991). S. Blétry a repris récemment ses fouilles, avec pour objectif la localisation du rempart pré-justinien. Même si Halabiyya se trouve bien à l'extérieur de ma zone d'étude, certains aspects de l'agglomération seront étudiés plus loin – l'habitat notamment, trop rarement fouillé en Syrie centrale.

<sup>108</sup> La mission placée sous la direction de J. Kollwitz, commencée en 1952, est interrompue en 1965. On lui doit notamment le dégagement de la « basilique B ». Cf. KOLLWITZ 1954 ; KOLLWITZ 1957 ; KOLLWITZ, WIRTH et KARNAPP 1958-1959 ; KOLLWITZ 1959 et KOLLWITZ 1963 et KOLLWITZ, WIRTH et KARNAPP 1964.

<sup>109</sup> La fouille du site est placée sous la direction d'O. Grabar et R. Holod, de l'université du Michigan. Cf. GRABAR, HOLOD, KNUSTAD et TROUSDALE 1978.

Aski Maskanah<sup>110</sup> (la *Barbalissos* romaine et byzantine et la *Balis* arabe) et Dibli Faraj (l'*Athis* romaine et la *Neocaesarea* byzantine)<sup>111</sup>. À Aski Maskanah, l'objectif des fouilleurs est d'abord de documenter la ville ayyoubide (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)<sup>112</sup>, mais l'occupation byzantine, sous 6 m de stratigraphie, se laissait déduire dès la surface grâce à la présence de fortifications (deux tours et une enceinte), étudiées par J.-L. Paillet<sup>113</sup>. Sur le site de Dibli Faraj, occupé du I<sup>er</sup> au X<sup>e</sup> siècle, les vestiges romains et byzantins ont principalement retenu l'attention des archéologues<sup>114</sup>. Les fouilles ont surtout porté sur l'architecture publique, civile et religieuse et sur le système de défense<sup>115</sup>. On peut aussi signaler, à la même période, les dégagements entrepris à Tall al-Hajj/*Eragiza*, par C. Krause et R. A. Stucky<sup>116</sup>.

À partir des années 1970, les opérations de fouilles se multiplient. Faisant suite aux travaux de R. Maxwell Hyslop<sup>117</sup>, sur le glacis d'Al-Bab, R. Tefnin entreprend la fouille du tell de 'Umm al-Mara<sup>118</sup>. Bien que la première occupation date du Bronze ancien, le site a été occupé presque sans discontinuer jusqu'aux périodes romaine et byzantine. Une publication est consacrée exclusivement aux niveaux stratigraphiques supérieurs du tell<sup>119</sup>. À Resafa, la mission de J. Kollwitz, interrompue en 1965, est reprise en 1975 par T. Ulbert. La problématique principale de ces fouilles s'articule alors autour de l'alimentation de l'agglomération en eau, avec une étude des barrages, systèmes d'adduction d'eau et de stockage des eaux de pluie. Une prospection systématique, réalisée en 1977, a également permis d'identifier deux secteurs d'occupation préférentielle selon les périodes : romaine et byzantine d'une part, islamique d'autre part.

Les années 1990 marquent un tournant dans l'archéologie de la Syrie centrale. Certaines anciennes missions, comme celles du bassin d'Al-Kowm, dirigée à l'origine par J. Cauvin, sont rouvertes et de nouveaux programmes sont mis en place. La mission permanente d'Al-Kowm entreprend ainsi de fouiller les sites de 'Umm al-Tlal<sup>120</sup> et d'Al-

<sup>110</sup> Les fouilles archéologiques déjà entreprises dans les années 1927-1931 par E. de Lorey et G. Salles à Aski Maskanah avaient laissé entrevoir une agglomération arabe importante, mais elles n'ont donné lieu à aucune publication détaillée. Seule une courte notice a été publiée en 1929 dans la revue *Syria*, p. 370.

<sup>111</sup> Pour ces identifications, voir ci-dessous b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>112</sup> La mission a été dirigée conjointement par L. Golvin, A. Raymond, P. Revault et J.-L. Paillet. Cf. RAYMOND et PAILLET 1995.

<sup>113</sup> Quelques dégagements partiels ont été effectués sur les portes ouest, sud et est. Le tracé des remparts a surtout été analysé après la mise en eau. L'immersion du site a effectivement permis de dégager jusqu'à leur base les remparts, dissimulés par les occupations postérieures.

<sup>114</sup> Après une prospection de la vallée de l'Euphrate en 1971, menée conjointement par le Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies et le Musée Kelsey de l'université du Michigan à Ann Arbor, le site de Dibli Faraj a été retenu comme celui présentant le potentiel le plus important. R. P. Harper y dirige les fouilles à partir de 1972 et jusqu'en 1974, date à laquelle le site est submergé.

<sup>115</sup> HARPER 1974a ; HARPER 1974b et HARPER 1975.

<sup>116</sup> KRAUSE, SHULER et STUCKY 1972 ; KRAUSE et STUCKY 1973 ; STUCKY 1974 et STUCKY 1975.

<sup>117</sup> MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942.

<sup>118</sup> La fouille semble s'être limitée à deux campagnes, en 1978 et 1979. Cf. TEFNIN 1979 et 1983.

<sup>119</sup> TEFNIN 1980.

<sup>120</sup> Les fouilles ont débuté en 1987 et sont placées sous la responsabilité d'E. Boëda et de S. Muhesen. Outre les gisements préhistoriques étudiés par E. Boëda et S. Muhesen, l'étude de l'occupation romaine et byzantine du site a été confiée à G. Majcherek et A. Taha (MAJCHEREK et TAHA 1993 et 2004).

Qdayr<sup>121</sup>, tous deux occupés pendant la période byzantine. Les fouilles reprennent à la même période à 'Umm al-Mara et sont associées à un programme de prospection portant sur l'ensemble du glacis d'Al-Bab et sur toutes les périodes représentées<sup>122</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, un programme de fouilles syro-suisse est relancé en 2001 – il succède aux fouilles menées depuis 1997 par la Direction Générale des Antiquités et des Musées<sup>123</sup>. Resafa et ses environs sont désormais étudiés par trois programmes distincts. Le premier porte sur l'occupation intra-muros pendant l'Antiquité tardive<sup>124</sup>. Le second, dirigé par D. Sack, concerne principalement l'occupation omeyyade et se concentre sur la zone située au sud de l'agglomération byzantine, qui rassemble l'essentiel des constructions islamiques autour de la résidence du calife Hisham. Le troisième enfin, le « projet *limes* » développé par M. Konrad entre 1992 et 1996, porte sur une bande de 90 km entre le Jabal Bishri et l'Euphrate, qui correspond au prolongement nord de la *strata diocletiana*<sup>125</sup> jusqu'à l'Euphrate. Ce programme relève de la prospection et de la fouille et s'articule principalement autour des sites de Suriya, Qusair al-Saila, Al-Khula et Resafa. Son objectif est de mettre en évidence les différentes étapes de la mise en défense de la région<sup>126</sup>.

Parmi les nouvelles missions de fouilles figurent aussi les travaux réalisés sur et autour des sites d'Al-Rawda et d'Al-Andarin. Le site d'Al-Rawda, fouillé depuis 2002<sup>127</sup> est un site occupé au Bronze ancien IV et à la période byzantine<sup>128</sup>. Si les publications ne font pas encore état des vestiges byzantins, certaines des thématiques abordées pour l'âge du Bronze présentent un intérêt direct pour mon sujet. Les analyses fauniques et archéobotaniques notamment réalisées sur ce site seront exploitées plus loin<sup>129</sup>. À Al-Andarin, au début des années 2000, trois équipes se sont réparties la fouille. L'équipe syrienne a dégagé des bains omeyyades, l'équipe allemande le *kastron*, une habitation et a entrepris

<sup>121</sup> Travaux dirigés par D. Stordeur, de 1989 à 1993. F. Abbès lui a succédé, avant de lancer en 2004 son propre programme (« occupation des zones arides durant la néolithisation ») fondé sur la prospection et la fouille du Jabal Bil'as et du Jabal Amur.

<sup>122</sup> G. M. Schwartz et H. H. Curvers de l'université d'Amsterdam ont repris en 1994 la fouille du *tell*, essentiellement orientée sur l'occupation durant l'âge du Bronze. Pour la prospection, voir ci-dessous 2. *Les prospections régionales*, p. 41.

<sup>123</sup> D. Genequand et W. al As'ad assurent la direction conjointe de cette mission. Les rapports de chacune des campagnes, depuis 2002, sont publiés chaque année dans la *Schweizerisch-Liechtensteinische Stiftung für Archäologische Forschungen im Ausland*. Ils documentent de nombreux aspects du site : étude stratigraphique, relevé et analyse architecturale de la petite et de la grande enceinte, sondages des « châteaux sud », sondages et fouille de la zone d'habitat située au nord des deux enceintes, prospection des réseaux d'adduction d'eau et prospection géophysique des zones de construction en brique crue.

<sup>124</sup> On lui doit notamment la fouille de l'église de la Sainte-Croix (ULBERT 1986).

<sup>125</sup> Sur ce terme, voir ci-dessous a) *Un « limes » ou une frontière ouverte ?*, p. 160.

<sup>126</sup> Pour un condensé des activités des différents programmes menés à Resafa, voir les comptes-rendus publiés par le Deutsches Archäologisches Institut : SACK et GUSSONE 2005 ; ULBERT 2005 et KONRAD 2005. Voir aussi les publications de MACKENSEN 1984, ULBERT 1986 et 1990, SACK 1996, KONRAD 2001a et BRANDS 2002.

<sup>127</sup> La direction conjointe de la mission est placée sous la responsabilité de C. Castel et N. Awad. Les différentes campagnes de fouilles ont fait l'objet de rapports préliminaires, parus dans *Orient-Express* et *Akkadica*. La publication finale des premières campagnes de fouille (2002-2006) est en cours.

<sup>128</sup> C. Castel, communication personnelle. L'occupation byzantine correspond à un hameau.

<sup>129</sup> Voir ci-dessous A. *Les productions*, p. 671.

des sondages des deux enceintes de l'agglomération. L'équipe britannique a fouillé les bains byzantins et s'est intéressée à l'approvisionnement en eau du site<sup>130</sup>.

Il faut aussi mentionner les fouilles entreprises depuis 1997 à Hadir, supposé être l'emplacement d'un campement à partir duquel se serait développée l'agglomération islamique de Qinasrin, capitale de *jund* sous le califat omeyyade<sup>131</sup>. Des opérations ponctuelles ont aussi été réalisées à 'Itriya et à Qasr Ibn Wardan I. Les travaux de R. Gogräfe à 'Itriya ont surtout porté sur un temple romain, intégré à la période byzantine dans l'enceinte de l'agglomération<sup>132</sup>. À Qasr Ibn Wardan I, les résultats de la fouille effectuée par K. Shehadeh (DGAM) ont surtout été exploités par F. de Maffei<sup>133</sup>. Les travaux de dégagement semblent avoir débuté dans les années 1980. Ils se sont concentrés sur la résidence et ont apporté des corrections importantes aux plans du bâtiment publiés par H. C. Butler en 1920 (**figure 49**).

## **2. Les prospections régionales**

Parfois menées conjointement aux opérations de fouilles, plusieurs prospections ont été conduites en Syrie centrale. Parmi ces programmes, on doit distinguer deux types de prospections : celles précédant la fouille qui ont souvent pour but d'évaluer le potentiel archéologique des sites et celles qui possèdent une valeur scientifique intrinsèque. À la seconde catégorie, à vocation systématique, appartiennent des programmes qui trouvent leur justification dans les résultats auxquels parvient la prospection par elle-même, sans sondage ni fouille.

À la catégorie des prospections préliminaires appartiennent plusieurs opérations, dont certaines ont été réalisées dans le cadre de l'inventaire précédent la construction du barrage de Tabqa. En 1964, M. Van Loon avait conduit une prospection multipériode et signalé au passage plusieurs sites byzantins entre Tall al-Hajj, au nord, et Abu Huraira, au sud<sup>134</sup>. En 1969, A. Raymond et L. Golvin avaient également entrepris des observations préliminaires destinées à orienter la fouille à Aski Maskanah et, en 1971, C. Mango et G. Mendenhall avaient préalablement prospecté le secteur avant de diriger les opérations de fouilles vers Dibli Faraj. Plus récemment, en 1997, les fouilles d'Al-Andarin et de Hadir, se sont appuyées sur les données d'une prospection. Dans le cas d'Al-Andarin, elle a aidé à régler certains détails avant d'implanter la fouille et, dans celui de Hadir, les observations préalables ont surtout servi à étudier la toponymie et à choisir le site à fouiller. De nombreux

<sup>130</sup> La mission syrienne a été dirigée jusqu'en 2002 par A. Zaquq, puis par R. Odgeh. L'équipe allemande est dirigée par C. Strube, et l'équipe britannique par M. Mundell Mango. Les résultats de la mission britannique ont été partiellement publiés dans les *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* et dans les *Dumbarton Oaks Papers*. Pour les publications allemandes, voir principalement STRUBE *et al.* 2003.

<sup>131</sup> Ce programme a d'abord été dirigé par M. Barrucand, D. Withcomb, et C.-P. Haase. Depuis 2003, la responsabilité de la fouille a été placée sous la direction conjointe de M.-O. Rousset et de F. Abidou. Voir notamment WITHCOMB 2000 et ROUSSET 2005.

<sup>132</sup> Les fouilles ont été menées de 1991 à 1994. Voir GOGRÄFE 1997 et 2005.

<sup>133</sup> Cf. MAFFEI 1995.

<sup>134</sup> VAN LOON 1967.



camps ont été installés autour de Qinasrin, mais seul l'un d'eux a donné naissance à la ville arabe.

La seconde catégorie des prospections regroupe à la fois des prospections thématiques et des prospections régionales ou microrégionales. Aux prospections thématiques appartiennent les programmes d'I. Kobori comme et de D. R. Lightfoot, qui ont porté respectivement sur les *qanats* de la passe d'Al-Tayibah 1 et de ses environs<sup>135</sup> et sur l'ensemble des *qanats* syriennes<sup>136</sup>. La prospection entreprise en 2001 et 2002, intitulée « Implantations omeyyades de Syrie et de Jordanie », visait à réexaminer la question des établissements omeyyades en secteur aride ou semi-aride, à actualiser la documentation et à lever les doutes persistant quant à leur datation<sup>137</sup>. Le « projet *limes* » de M. Konrad, conduit de 1992 à 1996, poursuivait des objectifs assez similaires : dater les différents établissements et étudier l'impact des fortifications antiques dans la répartition du peuplement<sup>138</sup>.

Les prospections microrégionales sont plus nombreuses, mais leurs objectifs diffèrent sensiblement d'un programme à l'autre (**carte 5**). Sur le glacis d'Al-Bab, les fouilles réalisées à 'Umm al-Mara, interprété comme une métropole régionale au Bronze ancien – mais pas uniquement –, ont été complétées par une prospection systématique, multipériode<sup>139</sup>. H. Gaube et C.-P. Haase ont entrepris en 1974 une prospection systématique du Jabal Hass et du Jabal Shbayt<sup>140</sup>, qui visait surtout à contrôler les résultats de R. Mouterde et d'A. Poidebard de 1945<sup>141</sup>. Elle apporte des compléments d'information importants – des sites inédits – et nuance certaines des datations et des interprétations avancées dans les années 1950. Elle attire notamment l'attention sur l'occupation pré- et protohistorique et sur les implantations islamiques. Bien qu'elle soit fondée sur une étude partielle du matériel collecté en surface – et sur des critères architecturaux et technologiques, moins satisfaisants –, il manque à cette prospection une vision d'ensemble qui aurait permis à ses auteurs d'entrevoir les grandes tendances du peuplement<sup>142</sup>.

Entre 1995 et 2002, un programme de prospection pluridisciplinaire, qui a fait intervenir des géographes, des épigraphistes, des archéologues, des spécialistes des paléoenvironnements et des agronomes a été conduit dans une vaste microrégion qui se trouve au centre de la zone que j'étudie<sup>143</sup>. Couvrant une surface de quelque 10 800 km<sup>2</sup> –la

<sup>135</sup> KOBORI 1980. Les prospections ont localement été accompagnées par des sondages des réseaux d'Al-Tayibah 1 et de Qasr al-Hayr al-Sharqi.

<sup>136</sup> LIGHTFOOT 1996. Cette publication étudie notamment les *qanats* de la cuvette de Salamiya et ceux tributaires du glacis de piémont des Palmyrénides. À ces réseaux s'ajoutent ceux d'Al-Andarin, de Khanasiret de la passe d'Al-Tayibah 1.

<sup>137</sup> GENEQUAND 2002 et 2003a.

<sup>138</sup> Voir notamment KONRAD 2001b.

<sup>139</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000.

<sup>140</sup> Cette prospection donne lieu à trois publications : HAASE 1975 et 1983 et GAUBE 1979.

<sup>141</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>142</sup> Le caractère systématique de la prospection sur le terrain n'est pas mis en cause : C.-P. Haase signale que toutes les localités mentionnées par R. Mouterde et A. Poidebard ont été prospectées pour le Jabal Shbayt et que des sites inédits ont été découverts sur le Jabal Hass (HAASE 1983, p. 71). Mais l'article apporte peu d'information de détail sur les sites prospectés.

<sup>143</sup> Dans le cadre de ce programme sont impliqués la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM.), l'Institut universitaire d'étude du développement de Genève (IUED), le Centre international de recherche agricole pour les

superficie de ma zone d'étude est de 26 800 km<sup>2</sup> –, le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » s'est fixé comme objectif d'étudier « les relations hommes/milieus, les dynamiques de transformations des milieux humains et physiques et leurs interactions dans une région à forte contrainte »<sup>144</sup>. Les limites de cette prospection prennent en compte un secteur relativement arrosé à l'ouest et une zone de steppe aride soumise à des contraintes importantes, d'où le terme de « marges ». Il s'agit pour l'essentiel d'une région placée en-deçà de la limite des 200 mm de précipitations annuelles<sup>145</sup>.

Les travaux de terrain ont consisté en un nouvel inventaire archéologique et en une analyse du milieu dans lequel s'inscrivent les sites de toutes périodes. Ce programme a mis en évidence l'existence de différentes phases de peuplement caractérisées par un flux et un reflux des populations sédentaires. Les apports de cette prospection pour la période byzantine sont fondamentaux. Elle met en évidence, entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, un mouvement d'expansion maximal des sédentaires vers l'est, qui s'accompagne d'une mise en valeur agricole généralisée dans des secteurs occupés jusque-là par des pasteurs nomades ou semi-nomades. Les aménagements hydrauliques et les installations agricoles (enclos, terrasses de culture) témoignent de l'exploitation intensive d'un secteur soumis à de fortes contraintes climatiques et édaphiques. Les résultats de ce programme de recherche mettent en cause les thèses avancées par R. Mouterde et A. Poidebard dans le *Limes de Chalcis*. La fonction agricole des sites supplante nettement leur rôle militaire et leur attribution à la période romaine est fortement mise en cause par l'analyse du matériel de surface. La plupart des sites tenus pour romains sont en réalité postérieurs au IV<sup>e</sup> siècle. Le potentiel agricole de la steppe, un thème que R. Mouterde et A. Poidebard n'ont fait qu'effleurer, prend une importance décisive avec le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » et se trouve probablement au centre du mouvement d'expansion qui caractérise la période byzantine.

Les 10 800 km<sup>2</sup> couverts par ce programme n'ont pas été uniformément étudiés. La cuvette de Salamiya et le tiers nord de la région (Al-Matakh, Jabal Hass, Jabal Shbayt et la partie nord du Jabal al-'Ala) n'ont pas été prospectés intégralement. Mais les travaux réalisés par J.-B. Rigot dans le cadre de sa thèse de doctorat, centrés sur la *sabkha* Al-Jabbul, pallient certaines de ces lacunes<sup>146</sup>.

Les résultats de la prospection des « Marges arides » ont débouché sur d'autres travaux. Le site d'Al-Rawda, notamment, a été découvert au cours de ce programme. La fouille y est complétée par une prospection géoarchéologique d'une microrégion de 100 km<sup>2</sup> autour du site. L'objectif est d'inscrire le site fouillé dans son environnement et de mettre en évidence, pour la seule période du Bronze ancien, les modes d'occupation et de subsistance<sup>147</sup>. La prospection dirigée par M. Mundell Mango depuis 2005, qui couvre un

---

zones arides (ICARDA), et l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes (IGARUN).

<sup>144</sup> JAUBERT et GEYER 2006, p. 9.

<sup>145</sup> Voir ci-dessous (a) *La dotation pluviométrique annuelle*, p. 93.

<sup>146</sup> RIGOT 2003.

<sup>147</sup> Voir par exemple CASTEL 2008.

peu plus de 300 km<sup>2</sup> autour du site d'Al-Andarin, est vraisemblablement en partie liée aux résultats du programme « Marges arides » et notamment à la découverte d'un réseau complexe de *qanats* convergeant vers l'agglomération<sup>148</sup>. Dans ce secteur, M. Mundell Mango étudie les modes de captage et de distribution de l'eau et a recensé une quarantaine de sites, dont les six principaux devraient faire l'objet de relevés<sup>149</sup>.

C'est donc finalement au programme « Marges arides de la Syrie du Nord » que l'on doit d'avoir récemment attiré l'attention sur le nombre et la densité des sites byzantins dans la région. Les seules fouilles archéologiques qui présentent un intérêt immédiat pour la vie rurale en Syrie centrale sont celles d'Al-Andarin et concernent, paradoxalement, un site qui présente de nombreux caractères urbains<sup>150</sup>. Les résultats de ces travaux cependant sont loin d'être entièrement publiés. On le déplore tout particulièrement pour l'habitat.

Si l'on compare les avancées récentes de l'archéologie en Syrie centrale à celles de la Syrie du Nord et de la Syrie du Sud, pour les périodes antiques, force est de constater que la connaissance de cette région reste encore très limitée. Alors que, dans le Massif calcaire, plusieurs villages ont été fouillés<sup>151</sup>, une seule agglomération byzantine de Syrie centrale, fait aujourd'hui l'objet de fouilles. Or, Al-Andarin est loin d'être un site représentatif de la Syrie centrale car il s'agit probablement de l'un des rares centres urbains de cette zone. La situation, en Syrie du Sud, est plutôt comparable à celle du Massif calcaire. Les travaux de terrain portant sur l'Antiquité sont nombreux. On peut signaler des fouilles, des prospections et des inventaires architecturaux et archéologiques<sup>152</sup>.

### **3. L'étude de la vie rurale au Proche-Orient dans l'Antiquité**

Une évolution des mentalités et des approches méthodologiques des archéologues est intervenue entre les premiers inventaires archéologiques et les thèmes de recherches développés aujourd'hui. Quelques publications, peu nombreuses, ont été les instruments de cette progression et les études menées actuellement sur les campagnes antiques leur sont en grande partie redevable.

<sup>148</sup> MUNDELL MANGO 2004-2005 ; MUNDELL MANGO 2005b ; MUNDELL MANGO 2006 et MUNDELL MANGO 2007.

<sup>149</sup> MUNDELL MANGO 2004-2005, p. 117.

<sup>150</sup> Voir ci-dessous (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin*, p. 829.

<sup>151</sup> Dehes (SODINI *et al.* 1980), Serjilla, Al-Bara, Brad. La fouille d'Al-Bara, sous placée sous la responsabilité de G. Charpentier et M. Abdulkarim, et celle de Serjilla, font partie de la « mission archéologique de la Syrie du Nord », d'abord dirigée par G. Tate, puis co-dirigée par M. Abdulkarim et G. Charpentier. On peut y ajouter la fouille de Qal'at Sim'an, reprise en 2007, sous la direction de J.-L. Biscop.

<sup>152</sup> La fouille de Diyateh (1983 à 1986) a été dirigée par F. Villeneuve ; celle de Si' (1977 à 1997) par J.-M. Dentzer ; celle de Suwaida (1995 à 1999) par M. Kalos (comme également celles de Sahr al-Leja, de 1993 à 1999 et de Khirbat Masakeb, de 1996 à 1998) ; celle de Bosra (1982 à 2006) par J.-M. Dentzer et P.-M. Blanc et celle de Sha'ara (1998 à 2006) par J.-M. Dentzer. Voir aussi VILLENEUVE et SADLER 2001 ; DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003 et CLAUSS 2007 et CLAUSS-BALTY 2008.

## a) Les problématiques syriennes en évolution

### (a) *Les constructions religieuses*

La documentation rassemblée par les premiers inventaires – H. C. Butler et J. Lassus – a posé les bases d’une première étude de l’architecture religieuse. Cette orientation allait de soi, car les églises ont été construites avec un soin tout particulier dans les zones à architecture en pierre (Syrie du Nord, Syrie du Sud, Jabal al-‘Ala), et elles sont aussi souvent en pierre dans les zones où la brique crue est traditionnellement employée. Les constructions religieuses, au moment des premiers inventaires, étaient donc souvent les bâtiments les mieux conservés.

H. C. Butler a publié en 1929 un catalogue raisonné qui rassemble les principales églises de de Syrie du Sud, de Syrie du Nord et de Syrie centrale<sup>153</sup>. Classés par siècle et par région, les bâtiments sont décrits dans le détail, en plan et en élévation, et certains éléments de la liturgie sont aussi abordés. Il ne s’agit pas d’une véritable typologie, mais au moins des éléments de classification sont-ils avancés (éléments porteurs, décor, chancel). En 1947, J. Lassus présente un catalogue des formes architecturales et liturgiques des églises<sup>154</sup>, en se fondant sur des exemples tirés des mêmes régions : Syrie du Sud (Hauran, Leja et Jabal al-‘Arab), Massif calcaire et Syrie centrale, avec des références souvent issues de son propre inventaire<sup>155</sup>. Il s’intéresse à la genèse de l’église comme forme architecturale, à la liturgie et à la vie religieuse en général (clergé et donateurs, moines et reclus). Il adopte une approche de l’église qu’on pourrait qualifier de sociale et étudie les rapports qu’entretiennent les fidèles avec les églises de village. Les édifices de cultes sont longtemps restés au centre des thématiques archéologiques. En témoigne la publication tardive de G. Tchalenko, fondée sur des observations de terrain réalisées dans les années 1960, qui s’intéresse à un dispositif liturgique particulier, le *bema*<sup>156</sup>. Les fouilles de Qala’t Sim’an et Dair Dehes en Antiochène et de Huarteh, en Apamène, montrent également cet intérêt<sup>157</sup> et fournissent des données pour une typologie régionale des ces édifices<sup>158</sup>. Les travaux de P. Donceel-Voûte, dans les années 1980, vont dans le même sens<sup>159</sup>. Un colloque sur la Jordanie organisé en 1989 s’intéresse aux mosaïques et à la typologie régionale des églises<sup>160</sup>. Plus récemment, A. Michel a aussi publié une étude typologique et un catalogue des églises jordaniennes<sup>161</sup>.

En Palestine, l’intérêt pour les édifices du culte chrétien s’est traduit surtout par des études sur les monastères<sup>162</sup>. D. Hull, très récemment, s’est aussi intéressé à cette question pour les chaînons calcaires de la Syrie du Nord et a ainsi rendu leur place dans le paysage

<sup>153</sup> BUTLER 1929.

<sup>154</sup> LASSUS 1947.

<sup>155</sup> LASSUS 1935.

<sup>156</sup> TCHALENKO 1979-1980 et 1990. Voir ci-dessous *Le bema*, p. 421.

<sup>157</sup> BISCOP 1997 ; CANIVET 1980.

<sup>158</sup> SODINI 1989.

<sup>159</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a.

<sup>160</sup> DUVAL 2003.

<sup>161</sup> MICHEL 2001.

<sup>162</sup> Voir par exemple HIRSCHFELD 1992.

antique à ces ensembles conventuels, que les publications de G. Tchalenko et de G. Tate laissent souvent de côté<sup>163</sup>.

(b) *Le système défensif romain*

Les observations aériennes d'A. Poidebard, dans les années 1930 et 1940 ont ouvert la voie à de nombreux travaux portant à la fois sur l'organisation du système défensif romain et byzantin et sur une typologie des forts<sup>164</sup>. Les recherches sur la mise en défense des frontières sont particulièrement nombreuses en Jordanie. Les travaux de D. L. Kennedy<sup>165</sup>, dans les années 1980 et 1990, ont été suivis à quelques années d'intervalle par ceux de S. T. Parker<sup>166</sup>. La problématique a été partiellement reprise par T. Bauzou<sup>167</sup> pour la Syrie du Sud, bien que son intérêt aille surtout aux routes romaines. M. Konrad, à travers le « projet *limes* » a abordé récemment le thème de l'architecture militaire et de l'organisation – et de l'origine – du système défensif en Syrie centrale au nord de la *strata diocletiana*<sup>168</sup>. Alors qu'une littérature abondante existe bel et bien sur la notion de *limes*<sup>169</sup>, les installations militaires de Syrie centrale sont finalement restées relativement en marge de ce débat<sup>170</sup>.

(c) *Les premières études rurales*

L'une des qualités principales des travaux de R. Mouterde et A. Poidebard, dans lesquels on peut en filigrane discerner les prémices des études régionales à venir, a été quelque peu éclipsée par les recherches de G. Tchalenko. Ces dernières présentent, sous une forme déjà très aboutie dans les années 1960, les grands principes des études régionales actuelles. Les publications de G. Tchalenko portent sur l'ensemble du Massif calcaire et constituent la première tentative visant à inscrire cette région qui est aussi une zone de marge dans l'histoire économique du pays<sup>171</sup>. Jusqu'alors, les bâtiments avaient été étudiés pour eux-mêmes, indépendamment des ensembles – les villages – dans lesquels ils s'inscrivent et sans qu'on tente de comprendre ni les raisons de leur présence ni les motifs de leur abandon, perçu comme soudain au début de la période islamique.

G. Tchalenko s'est attaché à définir les caractéristiques générales du peuplement dans cette région : la mise en place du peuplement, la période de pleine prospérité puis l'abandon rapide de ces villages. À travers les habitations et les églises, les monastères et les auberges, les pressoirs et les étables, les plans de villages et de quartiers, il propose une reconstitution du cadre de vie de ces populations agricoles : la mise en valeur et l'exploitation du terroir, le caractère et la densité des échanges avec *Antioche* et le bassin méditerranéen, la nature de la société villageoise, le niveau de vie et le statut des paysans, la question de la propriété, etc.

<sup>163</sup> HULL 2006 (*non vidi*) et HULL 2008.

<sup>164</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>165</sup> KENNEDY 1982 ; KENNEDY et RILEY 1990.

<sup>166</sup> PARKER 1986 et 1987. Voir aussi ci-dessous 4. *Castella, forts et « grands bâtiments »*, p. 538.

<sup>167</sup> BAUZOU 2000a.

<sup>168</sup> KONRAD 2001a et 2001b.

<sup>169</sup> Voir ci-dessous a) *Un « limes » ou une frontière ouverte ?*, p. 160.

<sup>170</sup> Voir par exemple GATIER 2000, pour un état de la question.

<sup>171</sup> TCHALENKO 1953-1958.

Autant de problématiques qui restent pertinentes. Comme l'a déjà souligné P.-L. Gatier, « la grande force de Tchalenko est d'avoir réussi à fabriquer, à partir de données disparates, une véritable matière historique, un objet d'étude, ce que n'avaient jamais cherché à faire ses prédécesseurs »<sup>172</sup>. G. Tchalenko parvient à la conclusion que que l'essor que connaît le Massif calcaire entre la période romaine et byzantine est le produit d'une culture intensive de l'olivier, essentiellement tournée vers l'exportation. Et l'on verra que si le terme de monoculture, déjà mise en cause par G. Tate, est erroné, la notion de culture spéculative, elle, est à retenir pour la Syrie centrale aussi<sup>173</sup>.

### **b) Les thèmes de recherche récents sur l'Antiquité au Proche-Orient**

L'habitat groupé constitue au Proche-Orient, pendant la période byzantine, la forme de peuplement dominante. Et c'est naturellement le village qui est au centre des discussions lorsqu'il s'agit de caractériser le peuplement des campagnes.

#### *(a) Une économie rurale fondée sur le village*

C'est à G. Tate que l'on doit la première étude régionale moderne, avec la publication de la première partie de sa thèse de doctorat en 1992. Son approche du peuplement et des villages du Massif calcaire est fondée sur une analyse statistique des bâtiments, et principalement des habitations et du nombre de pièces qu'elles comportent. Puisque l'épigraphie ne permet pas de dater l'ensemble des constructions, il met au point une méthode de datation fondée sur le décor et le type d'appareil, pour décrire l'essor, siècle par siècle que connaissent les différents chaînons calcaires. Ses travaux, qui s'appuient sur la fouille de certains îlots du village de Dehes (entre 1976 et 1978), passent en revue les différents types de bâtiments et accordent une attention souvent plus pointue que G. Tchalenko à la chronologie relative des maisons. Là où G. Tchalenko voyait des résidences vastes et somptueuses, G. Tate montre que l'aspect final de la construction n'est dû qu'aux agrandissements successifs, apportés par plusieurs générations, à un bâtiment initial modeste.

Les données sérielles que lui fournissent des maisons-témoins lui permettent de montrer pas à pas le développement des agglomérations et l'enrichissement progressif des villageois de la région. Parallèlement à l'habitat, il étudie les évolutions du terroir et remarque qu'alors que la taille des parcelles diminue, les techniques de construction des habitations témoignent d'une augmentation du niveau de vie de leurs habitants.

Il revient sur les hypothèses de G. Tchalenko, qui tendaient à donner à ces villages l'aspect de villes miniatures, avec des places de marchés et des alignements de boutiques, des bâtiments abritant des institutions villageoises développées<sup>174</sup>, et analyse les fondements du développement des agglomérations. Il rejette la thèse d'une monoculture de l'olivier dont

---

<sup>172</sup> GATIER 2004, p. 63-64.

<sup>173</sup> Voir ci-dessous C. *La nature des échanges et la circulation des productions*, p. 902.

<sup>174</sup> Voir GATIER 2001b, sur la question de l'*andrôn* notamment.

les produits seraient écoulés dans l'ensemble du bassin méditerranéen<sup>175</sup> et privilégie celle d'une agriculture diversifiée, une polyculture associée à l'élevage. Mais il retient l'idée de surplus écoulés sur le marché d'*Antioche* qui auraient permis l'enrichissement des villages et la mise en œuvre de techniques de construction plus coûteuses. La vision de G. Tate est plus égalitaire que celle de G. Tchalenko. La société villageoise reposerait sur une classe de petits paysans propriétaires : pas ou peu de différences entre les habitations, quasi-absence de bâtiment communautaire (à l'exception des églises et de quelques bains) et petite exploitation régie par une paysannerie libre, donc capable d'accumuler des surplus aussitôt investis dans l'immobilier<sup>176</sup>.

La publication de la thèse de G. Tate intervient presque dix ans après l'article de F. Villeneuve<sup>177</sup> sur les campagnes de la Syrie du Sud<sup>178</sup>. Dans le Hauran, les recherches ont davantage porté sur les périodes hellénistique et romaine que byzantine – la région semble déjà densément peuplée au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>179</sup>. Malgré une approche différente, F. Villeneuve soulève pour la Syrie du Sud des questions identiques à celles qui se posent pour le Massif calcaire. La région qu'il étudie présente davantage de contrastes géographiques que le Massif calcaire. Elle regroupe à la fois des coulées basaltiques, au relief plus ou moins accusé (Jabal al-'Arab ou Jabal Hauran et Leja par exemple) et des zones de plaine et de plateau (Nuqra, Jadur). Les facteurs géographiques, notamment orographiques, climatiques et édaphiques, induisent des différences assez notables dans les types d'implantation. Le village est généralement la règle, mais l'habitat dispersé n'est pas totalement absent, même s'il semble cantonné aux secteurs les moins attractifs. Ces stratégies de subsistance différentes semblent s'être appliquées aux différents milieux qui composent la Syrie du Sud et, à certaines périodes, une agriculture spécialisée n'est pas à exclure : production viticole sur les pentes du Jabal al-'Arab, céréaliculture sur les plateaux et dans les plaines et part importante de l'élevage bovin dans cette économie.

En plus de ces éléments d'histoire agraire, F. Villeneuve s'est aussi attaché à définir les caractéristiques typologiques des villages et des habitations, plus différenciées qu'en Syrie du Nord. Les matériaux, les techniques et les plans sont autant de critères de classification de l'habitat. S'interrogeant aussi sur la nature de la société villageoise et sur ses institutions, F. Villeneuve a produit pour la Syrie du Sud un travail équivalent à celui réalisé en Syrie du Nord, en apportant des nuances liées à la spécificité de sa région d'étude, de là l'irruption de la problématique des nomades ou des semi-nomades. Contre toute attente, cette synthèse sur les villages et les campagnes hauranaises n'a pas été actualisée depuis, malgré des programmes de fouilles et de prospection nombreux dans le cadre de la « Mission

<sup>175</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 423-424. G. Tchalenko formule l'hypothèse selon laquelle les productions du Massif calcaire auraient pu être écoulées jusqu'en Italie et en Grèce, mais également en Mésopotamie et en Perse.

<sup>176</sup> TATE 1992, p. 215-220.

<sup>177</sup> VILLENEUVE 1985.

<sup>178</sup> VILLENEUVE 1985. Cet article présente un condensé des recherches que F. Villeneuve a lui-même entreprise dans le cadre d'une thèse de doctorat (VILLENEUVE 1983).

<sup>179</sup> Voir ci-dessous a) *Une croissance démographique maximale aux périodes romaine et byzantine ?*, p. 187, (b) *La Syrie du Sud*, p. 189.

française de Syrie du Sud »<sup>180</sup>. La publication toute récente d'un troisième ouvrage consacré au Hauran apporte des éclaircissements sur certains points de l'histoire des campagnes, mais l'essentiel du volume est consacré aux maisons villageoises<sup>181</sup>.

Les recherches menées sur d'autres terrains appelaient également une synthèse. C'est ce dont témoignent deux articles publiés par P.-L. Gatier à dix ans d'intervalle, qui mettent en évidence les avancées des travaux archéologiques consacrés aux villages et aux campagnes dans l'ensemble du Proche-Orient<sup>182</sup>. Mais les travaux consacrés aux villages – organisation, intégration du site dans son milieu sont rares. Pour les provinces de Palestine, on peut mentionner la synthèse d'Y. Hirschfeld, en 1997, qui porte sur les différentes formes de peuplement des campagnes<sup>183</sup>. Les villages occupent naturellement une place importante dans cette publication, mais leur mise en perspective avec l'habitat isolé constitue une approche novatrice.

(b) *Les composantes villageoises*

L'habitat occupe, dans l'archéologie du village, une place de choix. En Syrie du Nord, les habitations ont d'abord été examinées par G. Tchalenko<sup>184</sup> et son étude a été reprise, systématisée et en grande partie corrigée par celle de G. Tate<sup>185</sup>. En Syrie du Sud, la publication dirigée par P. Clauss-Balty est venue compléter les données déjà fournies par F. Villeneuve<sup>186</sup>. Mais l'architecture domestique y est surtout abordée sous ses aspects techniques et matériels et ces travaux n'ont pas donné lieu à une véritable typologie<sup>187</sup>.

En Jordanie, outre l'étude de 'Umm al-Jimal, P.-L. Gatier signalait, en 2005, les fouilles des sites de Khirbat al-Samra et 'Umm al-Rasas. Le compte-rendu de F. Villeneuve sur la publication par B. De Vries des fouilles de 'Umm al-Jimal entre 1972 et 1981 souligne que trois habitations seulement avaient été fouillées en 1994<sup>188</sup>. Les autres secteurs fouillés concernent le *castrum* – dont la fonction est discutée –, le *praetorium* – interprétation également controversée –, l'enceinte, les églises et le système d'adduction d'eau. Sur le site de 'Umm al-Rasas, l'attention s'est portée en priorité sur les édifices religieux<sup>189</sup> et les systèmes de fortification<sup>190</sup>. Les fouilles des différentes campagnes, à Khirbat al-Samra, font surtout apparaître entre 1981 et 1997 l'intérêt suscité par les églises, l'enceinte de l'agglomération et son *castrum*, et une construction interprétée comme une auberge<sup>191</sup>.

<sup>180</sup> Si', Sha'ara et Diyateh sont interprétés comme des villages, c'est-à-dire des « agglomérations clairement dotées [...] d'une organisation communautaire élaborée » (VILLENEUVE 1985, p. 76). Pour la définition du village en Syrie centrale, voir ci-dessous (a) *En guise de définition : la kômè en Syrie centrale et les critères d'identification du village*, p. 781.

<sup>181</sup> CLAUSS-BALTY 2008a.

<sup>182</sup> GATIER 1994 et 2005.

<sup>183</sup> HIRSCHFELD 1997.

<sup>184</sup> TCHALENKO 1953-1958.

<sup>185</sup> TATE 1992.

<sup>186</sup> VILLENEUVE 1985.

<sup>187</sup> CLAUSS-BALTY 2008.

<sup>188</sup> DE VRIES 1998 ; VILLENEUVE 2001, p. 210.

<sup>189</sup> PICCIRILLO et ALLIATA 1994.

<sup>190</sup> BUJARD 1995.

<sup>191</sup> HUMBERT et DESREUMEAUX 1998.



Au Liban, P.-L. Gatier mentionnait les fouilles des villages de Shhim, Jiyeh, Beit Meri et Ghineh. T. Waliszewski et R. Ortali-Tarazi y ajoutent celles de Khan Khaldeh et 'Umm al-Amed : « sites secondaires de type rural ou semi-rural », qui, malgré des travaux en cours, livrent peu d'information sur « l'organisation de leur espace »<sup>192</sup>. L'objectif des fouilles archéologiques entreprises depuis 1996 sur le site romano-byzantin de Shhim était d'ailleurs de mieux cerner les caractéristiques des villages libanais. Plusieurs habitations, une rue, un temple, une église et des pressoirs y ont été étudiés. Les fouilles de Jiyeh, qui semblent n'avoir commencé véritablement qu'en 2004, se sont limitées cette année-là à une église<sup>193</sup>. Dans les anciennes provinces de Palestine en revanche, les fouilles d'habitat sont nombreuses. Y. Hirschfeld en a proposé en 1995 une synthèse doublée d'une approche typologique. Sa publication fait cependant état indifféremment de maisons urbaines et villageoises et de l'habitat isolé<sup>194</sup>.

L'architecture religieuse, païenne ou chrétienne, occupe également une bonne place dans l'archéologie du village. Les temples, les églises et les complexes monastiques ont été largement étudiés. La bibliographie concernant les temples, en Syrie, est assez abondante<sup>195</sup>. La documentation relative aux églises et aux monastères a déjà été en partie évoquée plus haut : je n'y reviendrai pas<sup>196</sup>. L'intérêt des archéologues pour les villages s'est aussi traduit par des travaux portant sur les bains – et notamment par un programme de recherche dédié à l'architecture thermale, « Balnéorient ». Dans le Massif calcaire, la thèse de G. Charpentier était entièrement consacrée à ces bâtiments<sup>197</sup>. L'auteur s'est particulièrement intéressé aux bains de Serjilla et de Brad<sup>198</sup>. En Syrie du Sud, l'existence de bains villageois est longtemps passée inaperçue : H. C. Butler avait mentionné, à proximité du sanctuaire de Si', la présence de bains qui n'ont pas été retrouvés par la « Mission française de la Syrie du Sud ». F. Villeneuve signalait, en 1985, des bains à Sha'ara, fouillés récemment et en cours de publication. À Sleim, au nord de Suwaida, une étude architecturale, dont les résultats sont actuellement sous presse, a été réalisée sur l'établissement thermal. D'autres bains villageois ont été repérés dans la région, mais ils restent pour l'instant inédits<sup>199</sup>. En Jordanie, quatre établissements de bain ont été fouillés à Khirbat al-Dharieh dont, semble-t-il, un seul byzantin. Y. Hirschfeld a aussi attiré l'attention sur la fréquence des bains villageois (plus

<sup>192</sup> WALISZEWSKI et ORTALI-TARAZI 2002.

<sup>193</sup> WALISZEWSKI 2005.

<sup>194</sup> HIRSCHFELD 1995.

<sup>195</sup> Les sanctuaires païens de Syrie du Nord ont été étudiés depuis 1972 dans le cadre de la « mission française de la Syrie du Nord ». P.-L. Gatier et O. Callot ont rassemblé une documentation importante sur ce sujet. Consulter par exemple CALLOT 1984 et 1997 et également GATIER 1997 et 2001b. Les autres régions syriennes sont moins bien documentées : en Syrie du Sud, les fouilles de Si' ont dégagé un sanctuaire. Les fouilles de R. Gogrāfe à 'Itriya, en Syrie centrale, étaient entièrement consacrées au temple. Au Liban, dans le village de Shhim, un temple a également été fouillé, comme dans le village de Khirbat al-Dharieh en Jordanie. Deux dossiers de *Topoi* sont consacrés à la question des sanctuaires du Proche-Orient aux époques hellénistique et romaine : *Topoi* 7 (1997) et *Topoi* 16 (2009), plus spécifiquement consacrés aux temples libanais. Voir aussi CALLOT et GATIER 1999 et ALIQUOT 2009 et, en dernier lieu, l'article de P.-L. Gatier et M.-O. Rousset en partie consacré aux temples de Syrie centrale (GATIER et ROUSSET 2010).

<sup>196</sup> Voir ci-dessus (a) *Les constructions religieuses*, p. 352.

<sup>197</sup> CHARPENTIER 2000.

<sup>198</sup> CHARPENTIER 1994, 1995 et ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009..

<sup>199</sup> Communication personnelle de T. Fournet.

d'une dizaine de cas) pour l'état d'Israël, mais ils ne font l'objet d'aucune publication spécifique<sup>200</sup>. En Syrie centrale, seuls deux établissements, respectivement byzantin et omeyyade, ont été fouillés au sein d'une agglomération présentant des caractères urbains, Al-Andarin. On verra cependant qu'il existe plusieurs de ces constructions dans la région<sup>201</sup>.

Les études portant sur les pressoirs, des installations par essence rurales – mais pas exclusivement – ont été à l'origine d'une littérature plus abondante qui porte essentiellement sur la Palestine et la Syrie. O. Callot s'est attaché à répertorier pour le Massif calcaire les pressoirs à huile et en a proposé une étude typologique et fonctionnelle<sup>202</sup>. En Syrie du Sud, la fouille du pressoir viticole de Si' conduit à l'identification d'une vingtaine d'installations similaires dans la région<sup>203</sup>. C'est pour la Palestine que la bibliographie est la plus abondante à ce sujet. R. Frankel a notamment proposé une synthèse des différents types des pressoirs attestés au Proche-Orient<sup>204</sup>.

On peut aussi signaler quelques travaux récents menés sur les moulins hydrauliques, repérés à Diyateh, mais aussi à Bosra et à Qasr al-Hayr al-Sharqi. L'étude de ces installations n'en est encore qu'à ses débuts<sup>205</sup>.

### (c) *Organisation du territoire et mise en valeur*

Dans la mesure où le village est la forme de peuplement dominante au Proche-Orient, c'est le plus souvent à partir de cette unité que sont abordées l'organisation du territoire et sa mise en valeur. À partir des stèles tétrarchiques et des bornes cadastrales, il est aussi possible de dater l'aménagement du territoire : G. Tchalenko, puis G. Tate ensuite, ont tenté de définir les finages villageois pour le Jabal Sim'an, de caractériser et de dater les opérations de cadastration conduites sur l'ensemble des chaînons du Massif calcaire<sup>206</sup>. L'essentiel des limitations repérées dans cette région daterait de la période romaine, mais plusieurs campagnes de cadastration ont été identifiées. L'orientation n'est pas la même dans l'ensemble de la région et des superpositions et des juxtapositions ont été repérées dans plusieurs chaînons. Bien que la question de la cadastration ait été, dans le Massif calcaire, soulevée précocement, les études menées sur le sujet sont restées en l'état depuis la publication par G. Tate de sa thèse.

En Syrie centrale, les seuls travaux portant sur les limitations antiques sont ceux de J. Leblanc autour de la cité byzantine d'*Anasartha* – fondés sur l'analyse de photographies aériennes<sup>207</sup>. J.-B. Rigot avait également relevé la présence d'une cadastration antique autour

<sup>200</sup> HIRSCHFELD 1997, p. 65-66.

<sup>201</sup> Voir ci-dessous b) *Les bains villageois*, p. 578.

<sup>202</sup> CALLOT 1984 ; CALLOT 2002-2003.

<sup>203</sup> DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003.

<sup>204</sup> FRANKEL 1999. Voir aussi FRANKEL 1993 ; FRANKEL, AVITSUR et AYALON 1994 et FRANKEL 1997.

<sup>205</sup> Pour Diyateh, voir SADLER 1990 ; VILLENEUVE et SADLER 2001. Pour Qasr al-Hayr al-Sharqi, voir GENEQUAND *et al.* 2006, p. 175-179 et GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 131-135. Pour Bosra, voir BLANC et GENEQUAND *et al.* 2007.

<sup>206</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 130-132 ; TATE 1989c ; TATE 1992, p. 229-238 ; TATE 1994.

<sup>207</sup> LEBLANC 2000.

du village moderne de Sfirah<sup>208</sup>. Autour de la cité d'Émèse/Homs, W. J. Van Liere et M. Abdulkarim ont démontré l'existence d'une centuriation, probablement d'époque romaine<sup>209</sup>. Plus récemment, à partir des données fournies par l'imagerie satellitaire, G. Philip a étudié les différents aménagements intervenus dans le paysage préhistorique, protohistorique et antique de la région de Homs et a mis en évidence de nombreux vestiges de parcelles<sup>210</sup>. Dans son article sur les campagnes de Syrie du Sud, F. Villeneuve rappelait la présence de bornes cadastrales, mises en place sous la Tétrarchie, et concluait à l'existence d'une cadastration romaine remaniant un parcellaire géométrique antérieur<sup>211</sup>. P. Gentelle, dans le Jabal al-'Arab, et plus précisément autour de Si', a également étudié les modalités de la constitution des terroirs, à travers la mise en place des champs et des pierriers<sup>212</sup>. Plus récemment, la question de la cadastration est passée au second plan au profit de celle des finages villageois. Pour la région située au nord de Bosra, une nouvelle approche a été tentée, fondée sur une analyse des aires de cheminement autour des villages actuels et sur l'extension des réseaux hydrauliques<sup>213</sup>.

L'étude des réseaux hydrauliques, qui sont un instrument d'appropriation du territoire<sup>214</sup>, représente une approche moderne de l'aménagement du territoire. En Jordanie, J. Eadie et J. P. Oleson ont abordé par la prospection l'alimentation en eau de Humayma<sup>215</sup> et B. de Vries, par la fouille, celle de 'Umm al-Jimal<sup>216</sup>. F. Villeneuve et S. Sadler ont étudié certains aspects de ce problème pour Diyateh, en Syrie du Sud, et notamment l'alimentation de moulins hydrauliques et l'irrigation du terroir du village<sup>217</sup>. En Syrie du Nord, M. Abdulkarim et G. Charpentier se sont intéressés à la gestion des diverses ressources en eau dont disposait le village de Serjilla<sup>218</sup>. Le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » a récemment mis en évidence en Syrie centrale l'existence de réseaux complexes et étendus de *qanats*, notamment autour d'Al-Andarin. L'équipe britannique qui fouille le site a fait de l'approvisionnement en eau de l'agglomération l'un de ses axes d'investigation majeurs. M.-O. Rousset a également consacré plusieurs articles aux *qanats* de la zone dite des « Marges arides »<sup>219</sup>. Plus à l'est, enfin, sur le site omeyyade de Qasr al-Hayr al-Sharqi, des *qanats* permettaient l'irrigation d'une partie au moins d'un vaste enclos agricole.

<sup>208</sup> RIGOT 2003, 1, p. 249.

<sup>209</sup> VAN LIERE 1958-1959 et ABDULKARIM 1997, p. 139 et 142.

<sup>210</sup> PHILIP, ABDULKARIM, BECK et NEWSON 2005.

<sup>211</sup> VILLENEUVE 1985, p. 126-128.

<sup>212</sup> GENTELLE 1985, p. 35-43. Voir aussi DODINET, LEBLANC et VALLAT 1994 ; LEBLANC et VALLAT 1997 ; VALLAT et LEBLANC 2008 pour l'étude du parcellaire et des cadastres du Jabal al-'Arab, particulièrement p. 19-22.

<sup>213</sup> BRAEMER, DAVTIAN et CLAUSS-BALTY 2008.

<sup>214</sup> Voir ci-dessous b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>215</sup> EADIE et OLESON 1986 ; OLESON 1986 ; OLESON 1988 et OLESON 1990. Le statut d'Humayma, au VI<sup>e</sup> siècle, est celui d'une cité – d'après Étienne de Byzance (SCHICK 1995, p. 320).

<sup>216</sup> EADIE et OLESON 1986.

<sup>217</sup> SADLER 1990.

<sup>218</sup> ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009.

<sup>219</sup> ROUSSET 2010 ; ROUSSET sous presse 1.

D. Genequand a récemment complété l'étude du dispositif d'irrigation par la fouille d'un moulin hydraulique<sup>220</sup>.

(d) *L'habitat isolé : une question en voie de développement*

L'habitat groupé – caractérisé par de rares cités et par de nombreux villages – est loin d'être la seule forme de peuplement en Syrie centrale. L'habitat isolé s'y distingue par une densité particulière en limite de l'occupation sédentaire.

P.-L. Gatier soulignait en 1994, pour le Proche-Orient dans son ensemble, que « l'habitat dispersé, formé de fermes isolées, est très mal connu »<sup>221</sup>. Mais les connaissances en la matière se sont considérablement accrues en une décennie puisque le même auteur affirmait en 2005 qu'« on rencontre beaucoup plus fréquemment de grosses fermes isolées »<sup>222</sup>. Cela tient au fait que, ces dernières années, les recherches archéologiques ont privilégié les zones de marges.

Les travaux menés dans l'état d'Israël, résumés par Y. Hirschfeld, sont novateurs en la matière. De nombreuses fermes y ont été fouillées, ce qui est plus rarement le cas ailleurs. Les fermes de Jordanie ont simplement fait l'objet de prospections ou de repérages aériens<sup>223</sup>. En Syrie du Nord, l'habitat isolé semblait jusqu'à récemment complètement absent du paysage archéologique. Mais D. Hull, à travers son étude des monastères lui a redonné la place qu'il méritait – même si ces monastères apparaissent bien moins isolés dans le paysage que ceux de Syrie centrale<sup>224</sup>. F. Villeneuve avait déjà attiré l'attention, pour la Syrie du Sud, sur cette forme de peuplement, assez marginale et cantonnée aux secteurs les plus contraignants. Il signalait ainsi la présence de *villae* romaines, autour de Bosra, mais également celle d'installations militaires isolées (romaines ?) et de monastères<sup>225</sup>. Les travaux de J.-P. Vallat et J. Leblanc dans le secteur du Jabal al-'Arab apportent des compléments d'information à ce sujet. À partir de prospections et de relevés architecturaux, ils mettent en évidence l'existence de fermes à tours rondes, attribuables à l'Antiquité tardive<sup>226</sup>.

En Syrie centrale, le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » avait déjà conclu à l'existence d'un habitat isolé particulièrement développé et surtout daté de la période byzantine. Des fermes de plusieurs types ont été identifiées : fermes de culture, fermes d'élevage et fermes à économie mixte<sup>227</sup>. À leur présence s'ajoute celle de monastères, également isolés<sup>228</sup>.

<sup>220</sup> GENEQUAND, KHÛN et REYNIER 2006, p. 179-183.

<sup>221</sup> GATIER 1994, p. 30.

<sup>222</sup> GATIER 2005, p. 108.

<sup>223</sup> MACDONALD 1992, particulièrement « Byzantine Period Sites », p. 97-112 et KENNEDY 1998.

<sup>224</sup> La plupart des monastères étudiés par D. Hull paraissent avoir noué un lien étroit avec les villages, ce qui n'est pas le cas de la majorité de ceux de Syrie centrale (HULL 2008).

<sup>225</sup> VILLENEUVE 1985, p. 75-76.

<sup>226</sup> VALLAT et LEBLANC 2008.

<sup>227</sup> GEYER 2000a ; GEYER et ROUSSET 2001 ; ROUSSET et DUVETTE 2005 ; GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006.

<sup>228</sup> Voir ci-dessous c) *Les monastères isolés*, p. 455.

Si l'on compare la recension de l'habitat de l'Antiquité tardive de J.-P. Sodini en 1995 et 1997 et la synthèse bibliographique de P.-L. Gatier parue à la même époque avec l'article de P.-L. Gatier publié en 2005, on voit que la connaissance des villages et de l'habitat isolé a beaucoup progressé en une décennie<sup>229</sup>.

Mais la documentation présente de grandes disparités régionales. En Syrie centrale, l'habitat et les caractéristiques des différentes formes de peuplement restent à définir, mais plusieurs travaux, de fouille et de prospection, y contribuent et c'est sans doute la région qui a connu les développements récents les plus importants.

Ces dernières années en effet, les avancées de l'archéologie ont concerné essentiellement des zones de marges. Ces secteurs ont connu pendant l'Antiquité tardive un développement et une densité d'occupation importants et ils ne sont que partiellement réoccupés aujourd'hui. Les vestiges archéologiques y sont donc par conséquent peu dégradés et l'adoption d'une approche globale y est facilitée : les plans des constructions sont encore lisibles et les aménagements agricoles ou hydrauliques bien préservés, même s'ils commencent à être perturbés par des installations plus récentes. Les conditions, malgré des changements rapides et récents, sont encore idéales pour l'étude du peuplement et de la mise en valeur, mais elles ne le resteront pas longtemps, compte-tenu de la vitesse à laquelle les sites sont aujourd'hui dégradés.

### *C. Méthodologie*

La question du peuplement byzantin en Syrie centrale pourrait être abordée sous différents angles. J'ai fait ici le choix de partir de l'étude des bâtiments, suivant en cela l'exemple des principales études portant sur l'économie rurale de Syrie du Nord et de Syrie du Sud<sup>230</sup>.

Mais la Syrie centrale possède des particularités marquantes par rapport aux deux autres régions. La plus évidente tient au caractère hétérogène des matériaux et des techniques. On y rencontre le basalte, le calcaire – employés parfois dans une même construction – et, dans la grande partie de la zone étudiée, la brique crue. Le recours à un matériau plutôt qu'à un autre a naturellement des répercussions sur les techniques architecturales employées. Devant une telle hétérogénéité, il n'était pas envisageable d'adopter les principes de l'histoire sérielle telle que G. Tate les a posés pour le Massif calcaire.

La diversité qui caractérise la région ne tient pas uniquement au matériau et aux techniques architecturales. Les milieux et leurs potentiels agronomiques sont eux aussi contrastés et souvent même imbriqués. Les modes de mise en valeur, en grande partie déterminés par les caractéristiques de l'environnement, sont par conséquent également

---

<sup>229</sup> SODINI 1995 ; SODINI 1997 ; GATIER 1994 et GATIER 2005.

<sup>230</sup> TCHALENKO 1953-1958 ; VILLENEUVE 1985 ; TATE 1992.

diversifiés et complexes. Ils font intervenir des modes de subsistance variés, entre nomadisme et sédentarité, avec des déclinaisons multiples d'un état à l'autre.

Pour le Massif calcaire, la question de l'habitat, du peuplement et de la mise en valeur se posait en des termes relativement homogènes. En Syrie du Sud, les milieux sont également contrastés : plateau du Jawlan, la plaine de la Nuqra, la coulée du Leja et du Safa, le Jabal al-'Arab et le plateau de la Saccée. Les chercheurs ont généralement distingué d'un côté la plaine de la Nuqra et de l'autre le Jabal al-'Arab et le Leja. Si l'on y pratiquait des cultures différentes en fonction des milieux, on n'y observe pas, à ma connaissance, une répartition aussi contrastée des formes du peuplement (habitat groupé, habitat dispersé) ni une spécialisation de l'agriculture (c'est-à-dire de la culture et de l'élevage) aussi forte qu'en Syrie centrale. La situation particulière de la Syrie centrale me paraît donc nécessiter une approche spécifique.

### **1. Les objectifs**

Pour caractériser le peuplement de la Syrie centrale, j'ai choisi de conduire une analyse en plusieurs étapes reposant sur plusieurs plans. Une typologie des bâtiments – et plus particulièrement de l'habitat –, me semble constituer un point de départ qui servira, dans un second temps, à établir une typologie des formes de peuplement<sup>231</sup>. La terminologie (cité, bourg, village, hameau et habitat isolé) et les différentes composantes de ces formes de peuplement (habitations, église, enceinte...) devront être discutées et précisément définies<sup>232</sup>.

Mais l'étude d'un site, surtout dans un contexte géographique comme la Syrie centrale, ne peut pas se limiter à ses vestiges architecturaux. Toute implantation s'inscrit dans un environnement et exploite un territoire. Par conséquent, tous les aspects de la mise en valeur autour du site doivent être envisagés : les aménagements liés à la culture, à l'élevage ou à l'irrigation, évoquent des économies variées reposant selon les cas plutôt sur la céréaliculture, l'arboriculture ou la viticulture, les cultures maraîchères, les produits de l'élevage, etc. La part de ces différentes productions agricoles doit être évaluée pour comprendre l'économie du site et, partant, déterminer l'existence de différentes entités régionales.

### **2. La constitution du corpus**

#### **a) Bibliographie, photographies aériennes, imagerie satellitaire et données de terrain**

Pour tenter de répondre aux différentes questions que soulève l'occupation byzantine en Syrie centrale, à commencer par la plus simple, celle de la densité du peuplement, j'ai établi un *corpus* des sites byzantins répertoriés dans l'ensemble de la zone étudiée à partir de

<sup>231</sup> Voir ci-dessous *Chapitre IV. Les constructions*, p. 205.

<sup>232</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VII. De l'habitat isolé à la cité : les différentes formes du peuplement*, p. 763.

la bibliographie disponible. J'ai d'abord consulté les ouvrages de référence : H. C. Butler, J. Lassus et de R. Mouterde et A. Poidebard, les recueils des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, puis les inventaires régionaux réalisés par R. Maxwell Hyslop, D. Schlumberger, H. Gaube, C.-P. Haase et G. Schwartz<sup>233</sup>. Ces données ont été complétées et corrigées par les publications récentes du programme « Marges arides de la Syrie du Nord », qui m'ont permis de recenser de nouveaux sites, d'actualiser ma problématique et de mettre au point une approche fondée une analyse des bâtiments et de leur environnement géographique.

Ce n'est que dans un second temps, que j'ai eu recours aux récits de voyage, qui, généralement, apportent peu pour l'étude des sites – les descriptions géographiques et ethnologiques sont souvent les plus enrichissantes parce qu'elles permettent de se faire une idée des modes de subsistance et de la mise en valeur antérieurs à la motorisation. De plus, les toponymes mentionnés par les voyageurs posent souvent des problèmes d'identification, parfois insolubles. La transcription des noms de localités arabes est parfois très approximative, voire déformée, et l'identification avec des sites déjà répertoriés dans la base de données très aléatoire<sup>234</sup>. C'est la raison pour laquelle certains sites de ma base de données<sup>235</sup> ne sont pas reportés dans le système d'information géographique (SIG)<sup>236</sup>, simplement parce que je ne suis pas parvenue à les localiser. Une vingtaine de sites signalés par A. Musil restent ainsi non localisés.

J'ai aussi eu accès à la base de données provisoire du programme « Marges arides de la Syrie du Nord », constituée à partir d'observations de terrain (**figure 1**). Cette base regroupe les informations suivantes : toponyme, années de prospection, datation à partir des artefacts, des objets et des céramiques trouvés en surface, coordonnées géographiques (UTM et degrés, minutes, secondes) et enfin une rubrique résumant les informations récoltées sur le terrain et les travaux réalisés (relevés d'inscriptions notamment). Je n'ai pas entièrement exploité cette base qui rassemble 1 530 entrées (site, oued, *jabal*), toutes périodes confondues. Je me suis contentée d'intégrer à ma propre base de données les sites déjà connus par ailleurs, ceux pour lesquels des plans (parfois inédits) sont disponibles, et les sites les mieux renseignés – soit 168 sites au total. Cette base de données m'a été très utile pour exploiter, dans la zone de prospection du programme « Marges arides de la Syrie du Nord », l'imagerie satellitaire (essentiellement par l'intermédiaire de Google Earth) et les photographies aériennes géoréférencées. En comparant les coordonnées géographiques des établissements repérés sur ces documents et celles entrées dans la base, j'ai pu, en fonction des datations proposées, inclure ou non le site en question dans ma base de données.

Les photographies aériennes du mandat (années 1958 et 1961) et les images par satellites sont deux sources d'informations complémentaires. La résolution des images

<sup>233</sup> AAES 2 ; PAES 2B ; LASSUS 1935 ; IGLS 2 ; MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945 ; SCHLUMBERGER 1951 ; IGLS 4 ; IGLS 5 ; GAUBE 1979 ; HAASE 1983 ; SCHWARTZ *et al.* 2000.

<sup>234</sup> Par exemple Guessour-el-Ekheweïn pour Qasr al-Hayr al-Sharqi (ROUSSEAU 1899) ; Shirbey peut-être pour Sfirah et Geboué pour Jabbul (POCOCKE 1772-1773).

<sup>235</sup> Voir ci-dessous b) *La base de données FileMaker*, p. 62.

<sup>236</sup> Voir ci-dessous c) *Le système d'information géographique et sa base de données*, p. 63.

Landsat et Spot est généralement insuffisante pour permettre le repérage des sites et le relevé des aménagements agricoles. Mais celle des photographies aériennes de 1958 et de 1961 et des images Google Earth est bien meilleure<sup>237</sup>. La combinaison et la comparaison de ces deux sources permettent non seulement de localiser des sites avec précision mais aussi de suivre le tracé des aménagements associés. L'opération est plus aisée à partir des images Google Earth lorsque la résolution est fine<sup>238</sup>, mais les photographies aériennes présentent un état des lieux moins perturbé et des contrastes souvent plus importants qui facilitent la lecture<sup>239</sup>. Elles sont également un outil de vérification des tracés repérés sur Google Earth puisqu'elles permettent de contrôler que les vestiges observés sont bien antérieurs à la réoccupation moderne. Je me suis surtout servie de ces outils pour étudier la situation géographique du site – relief, hydrographie – et les aménagements liés à la mise en valeur : délimitation de l'enclos de territoire d'un site<sup>240</sup>, aménagement de champs, de terrasses, organisation de l'épierrement, aménagement de chemins.

J'ai également effectué, au cours de l'automne 2006 et 2007, deux prospections dans deux secteurs de la région (**carte 6**). J'avais eu l'occasion de suivre J.-B. Rigot au cours d'une de ses missions de vérification dans la zone des massifs basaltiques du Jabal Hass et du Jabal Shbayt en avril 2006, ce qui m'a permis de me familiariser avec ses problématiques, avec la géographie du secteur et, enfin, avec la physionomie des sites<sup>241</sup>. J'ai choisi d'étudier plus précisément ce secteur parce qu'il faisait partie des zones non prospectées de manière systématique par le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » et parce que l'environnement des sites avait été présenté de manière détaillée dans la thèse de J.-B. Rigot<sup>242</sup>. Le travail que je souhaitais y effectuer me semblait complémentaire de celui réalisé par J.-B. Rigot. J'ai étudié 25 sites dans ce secteur, mais toute la zone n'a pas été prospectée de manière systématique<sup>243</sup> : le Jabal Hass, à l'exception de son piémont sud, est resté peu concerné par ces travaux. L'objectif de cette prospection était à la fois de découvrir de nouveaux sites, notamment des écarts (fermes), et de documenter certaines agglomérations, déjà connues, comme celle de Zabad 1 et Rasm al-Hajal, pour en comprendre l'organisation interne. Je souhaitais aussi déterminer les modalités de l'occupation dans cette zone : observer la répartition et la nature des sites selon leur emplacement, dans les vallées, sur le plateau ou sur le piémont. Au cours de cette première mission, plusieurs fermes et hameaux ainsi qu'un village ont été relevés. La datation des

---

<sup>237</sup> La couverture Google Earth pour la région reste en évolution constante. Lorsque j'ai entrepris mes prospections, aucun des deux secteurs couverts par l'autorisation de prospection ne bénéficiait d'une résolution satisfaisante alors qu'aujourd'hui, dans ces deux zones, la précision est relativement bonne. On peut simplement regretter que les images mises en ligne aient été prises pendant la saison sèche : la topographie apparaît quelque peu écrasée et les clichés manquent de contraste, ce qui ne facilite ni la lisibilité ni l'interprétation des aménagements.

<sup>238</sup> Pour certains secteurs cependant, il est impossible de zoomer en-deçà de 1,5 km.

<sup>239</sup> Les photographies aériennes pixellent en général à une échelle inférieure à 1/5 000<sup>e</sup>.

<sup>240</sup> Sur cette notion, voir ci-dessous c) *Les enclos de territoire*, p. 626.

<sup>241</sup> J'ai rejoint la mission de J.-B. Rigot du 21 au 23 avril 2006.

<sup>242</sup> RIGOT 2003.

<sup>243</sup> E. Vigouroux (boursière BAR à l'IFPO) et H. Saad (DGAMS) ont également pris part à cette prospection. Celle-ci, financée par l'IFPO, s'est déroulée du 13 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2006.



sites n'est intervenue que dans un second temps, à partir du matériel relevé en surface. L'occupation byzantine ne faisait pas de doute pour les villages, mais elle était plus problématique pour les bâtiments isolés. M.-O. Rousset, en charge de l'étude de la céramique antique et islamique du programme « Marges arides de la Syrie du Nord », a accepté d'examiner le matériel collecté lors de cette prospection et de proposer une datation pour chacun des sites. Cette mission a été complétée par une brève campagne de photographies au cerf-volant, peu fructueuse en raison des conditions météorologiques<sup>244</sup>.

Le deuxième secteur prospecté, entre Shaikh Hilal et 'Itriya m'était plus familier : je l'ai plusieurs fois traversé, au cours des campagnes de fouilles du site d'Al-Rawda. Une courte mission de vérification des données de prospection de la microrégion d'Al-Rawda, avec O. Barge et B. Geyer au printemps 2007, m'avait permis de comprendre les différents milieux qui s'y trouvent représentés et de découvrir l'aspect des sites dans ce secteur, très similaire à celui des établissements du Jabal Shbayt<sup>245</sup>. J'ai abordé cette prospection un peu différemment de la première, parce que, contrairement au secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, la zone avait été prospectée dans le cadre du programme « Marges arides de la Syrie du Nord ». La totalité des sites avait donc été datée et certains avaient fait l'objet de relevés. Il s'agissait donc d'apporter un complément aux données déjà collectées et de choisir les sites pour lesquels l'occupation byzantine était sinon exclusive, du moins la plus importante. Nous avons, en accord avec B. Geyer et M.-O. Rousset, sélectionné des types de sites différents pour en proposer des relevés : des agglomérations et des bâtiments isolés fréquemment entourés par des enclos de territoire<sup>246</sup>. Ce sont surtout les formes des agglomérations importantes que je souhaitais pouvoir étudier au cours de cette campagne, pour vérifier si certaines des caractéristiques observées dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt se retrouvaient dans cette zone aussi. En parallèle, je me suis également intéressée à la morphologie des hameaux, plus nombreux et mieux organisés en apparence que dans les massifs basaltiques. L'habitat isolé présentait également quelques dispositifs que je n'avais pas repérés dans le secteur du Jabal Shbayt et, en règle générale, le terrain se prêtait particulièrement à l'étude des aménagements hydro-agricoles : types de citernes, potentiels des terroirs enclos et aménagements liés à la proximité d'un oued notamment.

Au total, entre ces prospections et des visites plus ponctuelles, j'ai pu me rendre sur près de 70 sites de la région entre mes premiers séjours en Syrie et la fin de la bourse d'aide à la recherche dont j'ai bénéficié à l'Institut Français du Proche-Orient.

---

<sup>244</sup> Y. Guichard a ainsi pu photographier le site de Drayb al-Wawi. Malheureusement, l'absence de vent ne nous a pas permis de réaliser une couverture du site de Rasm al-Hajal. Cette mission a eu lieu du 19 au 22 mars 2007.

<sup>245</sup> J'ai participé à cette mission de terrain du 30 avril au 6 mai 2007.

<sup>246</sup> E. Vigouroux, H. Saad et M.-L. Chambrade participaient à cette mission, dans le cadre d'une convention entre l'IFPO et la DGAMS. M.-L. Chambrade, qui réalise actuellement un doctorat en géographie portant sur l'environnement des sites néolithiques, a pu m'aider à déterminer les différents milieux dans lesquels s'inscrivent certains des sites. Cette prospection, également financée par l'IFPO, a été effectuée du 27 octobre au 14 novembre 2007.

Le croisement des données bibliographiques et des observations de terrain (celles du programme « Marges arides de la Syrie du Nord » et les miennes) m'ont permis de constituer un *corpus* d'environ 691 entrées, qui sera analysé plus loin<sup>247</sup>.

### b) Site et datation

Au fur et à mesure de la constitution de ce *corpus*, le problème s'est rapidement posé de savoir sur quels critères intégrer un site ou l'exclure.

La définition de la notion de site ne s'est pas véritablement posée, hormis lorsque des inscriptions, sans vestige associé, ont été répertoriées sous un toponyme. Il y a de grandes chances pour que le lieu de découverte de l'inscription soit sa localité d'origine, mais il existe des exemples de transport de blocs inscrits d'un village à l'autre (entre Mu'allaq et Rasm al-Nafal par exemple, sans qu'on sache précisément quel est le site d'origine). Lorsque l'inscription est isolée et qu'elle n'est associée à aucun vestige dans les publications, je l'ai enregistrée dans la localité où elle a été découverte sans pour autant que le toponyme apparaisse dans la base de données ou sur le SIG comme un site : elle est répertoriée en tant qu'inscription. Lorsque plusieurs inscriptions sont mentionnées, j'ai en général répertorié le lieu de découverte comme un site, *a fortiori* si les inscriptions sont associées à un élément d'architecture<sup>248</sup>.

La datation des sites pose un problème plus complexe. Dans l'idéal, la base de données aurait dû ne faire état que de sites dont la datation byzantine est assurée, mais ce n'est pas le cas. La datation byzantine a été retenue dans plusieurs cas : lorsque le site présente une inscription datée ou un bloc sculpté d'une croix, lorsqu'on peut déduire la présence d'une église à partir d'indices architecturaux (reliquaire, dalle ou pilier de chancel) et lorsque l'occupation byzantine est attestée par la céramique de surface. Dans ce dernier cas, il existe plusieurs niveaux de certitude et une différence entre les datations intervenues dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, alors que ce matériel était encore très mal connu (prospection de R. Maxwell Hyslop par exemple), et celles établies par M.-O. Rousset dans le cadre du programme « Marges arides de la Syrie du Nord ».

R. Mouterde et A. Poidebard ont utilisé au cours de leur reconnaissance au sol un autre critère de datation, des considérations technologiques et typologiques. Sans qu'ils aient véritablement énoncé de manière détaillée les caractéristiques techniques des constructions romaines – à une exception près qui est celle de l'emploi du moellon à queue démaigrée dans les secteurs basaltiques mais qui vaut aussi et surtout pour la période byzantine<sup>249</sup> –, il apparaît assez clairement à la lecture de leur ouvrage que les blocs soigneusement taillés sont

<sup>247</sup> Voir ci-dessous *DEUXIÈME PARTIE : Habitat, territoire et terroir*, p. 203. Sur ces 691 entrées, 342 figurent dans le catalogue présenté en annexe. Ce sont tous les sites auxquels je fais référence dans le volume de texte.

<sup>248</sup> Deux inscriptions et un pilier de chancel ont par exemple été découverts, à plusieurs années d'intervalle dans la localité de Kunbus : la multiplication des vestiges (et la présence du pilier de chancel, détail architectural), m'a amenée à interpréter le lieu de découverte comme un site antique, alors que les auteurs n'ont jamais précisé la nature de ce lieu de découverte – village moderne ou site antique. J'ai pris la même décision pour plusieurs autres sites.

<sup>249</sup> Sur cette technique, voir ci-dessous *Les maçonneries en basalte*, p. 207.

attribués à la période romaine, tandis que les moellons et les maçonneries jugés de moindre qualité caractérisent les constructions romaines tardives ou byzantines. Plus le module est petit et la qualité de taille médiocre, plus l'ouvrage est tardif, d'où le « méchant appareil » qui caractérise parfois les périodes byzantine et islamique<sup>250</sup>. Si l'on ne peut rejeter en bloc ce point de vue, on peut cependant y apporter quelques correctifs et des nuances importantes. Ainsi à Khirbat Hraibjah, dans la région de 'Itriya, où les bâtiments présentent une maçonnerie de gros blocs calcaires taillés à la gradine, le matériel collecté en surface (au cours du programme « Marges arides de la Syrie du Nord ») indiquait une occupation byzantine et omeyyade, mais pas de trace d'une installation romaine. Et s'il est vrai que le moellon démaigri, dans les régions basaltiques, est souvent utilisé pour les constructions byzantines, il n'est pas exclusif, et de nombreuses habitations, modestes, emploient effectivement le basalte sous une forme beaucoup plus fruste. Ce qui pose souvent problème, dans les affirmations de R. Mouterde et A. Poidebard, c'est le caractère systématique et réducteur de ces datations. De manière plus générale, ils considèrent que tout bâtiment quadrangulaire, surtout lorsqu'il possède une allure défensive – des tours d'angle, par exemple – appartient à la période romaine, à moins qu'un élément décisif ne s'y oppose (forme des tours, inscription). Or le matériel ramassé en surface sur le site de Drayb al-Wawi, où R. Mouterde et A. Poidebard avaient identifié un « *castellum* » d'époque impériale d'après l'appareil (**figure 102, 1**), n'a révélé aucune trace d'occupation romaine.

La méthode de datation employée en prospection – y compris pour la prospection « Marges arides » – soulève bien évidemment des réserves et n'exclut pas une part d'interprétation. Quelles sont les constructions qui, dans un village, peuvent être attribuées aux périodes romaine, byzantine et omeyyade lorsque les trois sont représentées dans des proportions apparemment similaires – ou que la base de données « Marges arides » en tous cas ne permet pas de différencier ? Ce type de ramassage n'est pas infallible et peut être à l'origine d'erreur, certaines périodes d'occupation peuvent être sous-représentées. Le meilleur exemple de ce biais de la collecte de surface me semble être Qasr Ibn Wardan I (**figures 49 et 66**), un important groupe résidentiel daté par l'épigraphie de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Or la collecte de céramique, sur ce site, passe sous silence l'occupation byzantine et révèle une occupation hellénistique et islamique, auxquelles appartiennent peut-être les nombreuses arases de maçonnerie en calcaire observées autour de la résidence.

Le problème de l'établissement des datations et de la chronologie des différentes techniques se pose inévitablement sur le terrain, quelle que soit la région étudiée. Je suis partie du principe, au cours de la première prospection de l'automne 2006 surtout, que la majorité sinon la totalité des sites que nous allions relever serait byzantine. Mais c'était sans compter avec la proximité de Khanasir, chef-lieu de *kura* à la période omeyyade et résidence du calife 'Umar II<sup>251</sup>, d'où le nombre important de sites fondés à l'époque omeyyade et l'apparente continuité de l'occupation entre les périodes byzantine et omeyyade dans ce

<sup>250</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 188.

<sup>251</sup> D'après C.-P. Haase, Khanasir est aussi pendant une courte période le lieu de résidence du calife Al-Walid I et la mort de 'Umar est survenue à Khanasir (HAASE 1975, p. +23).

secteur. Les sites omeyyades y apparaissent proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la zone « Marges arides de la Syrie du Nord »<sup>252</sup>, mais aucune différence de plan ni de technique ne les distingue de ceux datés de la période byzantine (mêmes matériaux et même mise en œuvre). Les relevés effectués dans le Jabal Hass et le Jabal Shbayt font donc état de bâtiments remaniés ou construits à la période omeyyade, sans distinction. L'autre élément de faiblesse des plans que nous avons réalisés au cours de ces prospections et, par conséquent, de la typologie que je m'appête à présenter, concerne les vestiges romains. Il ne semble pas exister davantage d'inflexion dans les techniques (sauf cas particulier) permettant de discriminer les constructions romaines des byzantines dans les agglomérations. En revanche, certains bâtiments, occupant fréquemment une position centrale dans les villages, pourraient devoir être attribués à une période antérieure à l'expansion byzantine<sup>253</sup>.

### **3. Les outils et la méthode**

#### **a) Note sur la translittération et la transcription des toponymes**

Depuis les premières mentions des sites par les voyageurs jusqu'aux publications les plus récentes, les auteurs ont adopté des systèmes de translittération et de transcription variés des toponymes arabes. Mon intention première était d'adopter une méthode de translittération rigoureuse à partir du toponyme arabe figurant sur les cartes au 200 000<sup>e</sup> ou au 50 000<sup>e</sup>. Mais la plupart des systèmes de transcription actuels utilisent des signes diacritiques et je n'avais aucune assurance de la compatibilité des polices entre les différents logiciels que j'ai utilisés : Word, pour le traitement de texte, FileMaker Pro pour la base de données, ArcGis pour le SIG, Adobe Illustrator pour l'édition finale de la plupart des cartes et enfin Adobe InDesign pour la mise en page des figures et le catalogue. De plus, j'ai constaté que les publications rapportent parfois des toponymes locaux qui ne sont pas ceux utilisés par les cartes arabes. Or, il me paraissait judicieux de conserver le toponyme proposé par les auteurs, pour des questions de lisibilité. Je souhaitais que le lecteur familier de H. C. Butler ou d'A. Poidebard puisse se retrouver dans mon texte. J'ai donc conservé les noms de sites figurant dans les publications.

Mais j'ai aussi souhaité uniformiser les toponymes et actualiser dans une certaine mesure les systèmes de transcription les plus anciens. J'ai proscrit l'utilisation du « e » (*khirbat* et non *khirbet* ; Al-Andarin et non El-Anderin) à une exception près, celle de Resafa, par convention. J'ai transcrit le *waw* par la lettre « u » et non par le son « ou », le *jim* par un « j » et non par le son « dj ». Le *ha* final a généralement été transcrit par « ah » (Tuwahinah, Ramlah). Enfin, j'ai choisi de ne pas assimiler l'article arabe à la consomme du mot qui suit (Al-Tuba et non At-Tuba).

<sup>252</sup> Voir ci-dessous a) *Déclin ou stagnation : des situations différentes en fonction des régions ?*, p. 918.

<sup>253</sup> Voir ci-dessous (a) *Éléments de datation absolue et relative pour les « grands bâtiments » et les « autres forts »*, p. 567.

Le système de transcription adopté est donc bien loin de celui que je souhaitais à l'origine. Il s'agit donc, une fois de plus, d'un système personnel, difficile à justifier, sinon par la nécessité d'employer une méthode de transcription commune à plusieurs logiciels.

### **b) La base de données FileMaker**

Les informations tirées de la bibliographie, de la base de données « Marges arides » et des missions de terrain ont été consignées dans une base de données, réalisée sous FileMaker Pro. D'abord basique, elle a évolué au cours du temps pour devenir plus fonctionnelle et permettre l'entrée et la recherche de critères multiples. Elle a été rapidement liée à une base de données graphique, rassemblant à la fois les plans, les élévations, les photographies publiées et la documentation rassemblée au cours de mes séjours sur le terrain, à la base de données « Marges arides ». Cet outil de travail a été modifié au fur et à mesure de l'avancée de mes recherches avec pour principale conséquence un accès difficile et rébarbatif pour celui qui n'en est pas familier (**figure 2**). Pour cette raison, j'ai choisi de présenter un condensé des données rassemblées pour chaque site sous la forme d'un catalogue, en annexe du second volume.

Cette base de données regroupe plusieurs rubriques descriptives :

- la rubrique « description architecturale » centralise les informations bibliographiques, listées par ordre de parution. C'est une compilation des descriptions et des renseignements apportés par les auteurs. La bibliographie est présentée en regard : la rubrique « bibliographie » rassemble l'ensemble des références disponibles pour ce site, la rubrique « sources », l'ensemble des références consultées, et la rubrique « inscriptions », les références portant spécifiquement sur l'épigraphie.
- la rubrique « terrain » consigne les différentes observations, souvent synthétiques, faites sur le terrain au cours des deux prospections principales effectuées en 2006 et en 2007, ou à l'occasion de visites plus ponctuelles.
- la rubrique « environnement » regroupe des considérations géographiques sur le milieu dans lequel s'inscrit le site.

Plusieurs rubriques synthétiques récapitulent, sous la forme de cases à cocher ou de menus déroulants facilitant la recherche, les caractéristiques générales du site saisies dans les rubriques de texte (« description architecturale » et « terrain »). Ainsi apparaissent le statut du site tel qu'il est mentionné dans les sources (cité, *komè*...) et sa nature (habitat sédentaire ou temporaire, groupé ou isolé ; ville, village ou hameau pour l'habitat groupé ; ferme, monastère ou installation militaire pour l'habitat isolé). Une rubrique générale indique l'absence ou l'existence de données exploitables concernant l'architecture domestique, religieuse, publique ou indéterminée, mais également les aménagements hydrauliques et agricoles. Une rubrique « matériaux et techniques » rassemble les données liées aux techniques architecturales et aux matériaux employés sur l'ensemble du site. Ensuite, chaque type d'architecture (domestique, religieuse, publique...) et d'aménagement (lié à la culture, à l'élevage ou à l'irrigation) est dissocié et renseigné par des cases à cocher spécifiques :

- organisation et plan général pour les bâtiments avec les dispositifs caractéristiques pour chacun d'entre eux : dispositifs liturgiques par exemple pour l'architecture religieuse ; présence d'enclos de proximité, d'étables ou de cavités associées aux habitations ;
- nature des aménagements pour les dispositifs liés à l'irrigation (*qanats*, canaux de dérivation, barrages, réservoirs...), à la culture (terrasses de culture, terrasses d'oueds, champs en lanières, trous pour l'arboriculture), à l'élevage (enclos, abris sous roche, citernes isolées...), ou au traitement des matières premières (meules et moulins, broyeurs, pressoirs...).
- une rubrique relative à l'agencement interne des agglomérations permet également d'apprécier leur degré d'organisation en tenant compte des critères suivants : présence d'une enceinte, d'un enclos de terroir, de rues ou d'aménagements collectifs tels que *birka*, citernes ou réservoirs collectifs.

Ces rubriques synthétiques permettent, en mode recherche, de faire apparaître les sites qui satisfont des critères croisés : ainsi, aux critères « habitat groupé » (rubrique « type d'occupation ») + « enceinte » (rubrique « organisation interne de l'agglomération ») + « grand bâtiment » (dans la même rubrique) correspondent 10 sites. La typologie des bâtiments et celle des formes de peuplement repose sur ces données.

Pour faciliter la recherche, les toponymes en « Al- » sont entrés de la manière suivante : « Andarin (Al-) » ; les toponymes en « Khirbat » et « Khirbat al- » de la manière suivante : « Shaban (Khirbat) » et « Dawsa (Khirbat al-) » ; ceux en « Tall » et « Tall al- » de la manière suivante : « Halawah (Tall) » et « Dahab (Tall al-) ». En revanche, pour les toponymes en « Bir », « Jubb », « Qal'at », « Qasr », « Rasm », « Shaikh », « 'Umm » et « Wadi », l'ordre normal est respecté.

À cette base de données descriptive et synthétique est liée une base de données graphique beaucoup plus simple. Elle regroupe plusieurs types de documents : plans scannés disponibles à partir de la bibliographie, plans réalisés au GPS et issus des données de terrain, photographies aériennes, relevés de détails architecturaux, etc. Elle est reliée à la base mère à partir de la rubrique « nom du site » et s'ouvre automatiquement (si des illustrations sont disponibles) lorsque le bouton « illustrations » est actionné. 73 documents de nature diverse s'ouvrent donc à partir du bouton « illustrations » depuis l'entrée « Andarin (Al-) » sur la base de données mère.

Une rubrique reposant sur le toponyme transcrit de la base de données du programme « Marges arides de la Syrie du Nord » permet également à partir du bouton « BdD Marges arides », d'accéder directement, dans cette seconde base, à la fiche du site.

### **c) Le système d'information géographique et sa base de données**

J'avais d'abord entrepris de localiser les sites sur un fond de carte réalisé sous Adobe Illustrator, mais l'ampleur prise par la base de données et le grand nombre de sites à

répertorier rendaient l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG), construit sous ArcGis, beaucoup plus adaptée. À partir de photographies satellites géoréférencées téléchargées sur internet (Landsat), j'ai pu recaler plusieurs types de cartes : les cartes du Levant et les cartes syriennes au 200 000<sup>e</sup>, et celles au 50 000<sup>e</sup>, mais également celles qui accompagnaient les différents inventaires, soit au total une quarantaine. Des images satellites Spot et des photographies aériennes sont venues compléter ce fond, ainsi qu'un modèle numérique de terrain (MNT) qui sert de support à la majorité des cartes que je présente<sup>254</sup>. À partir de ce fond, je suis parvenue à localiser la majorité (mais pas la totalité) des sites mentionnés dans les publications<sup>255</sup>. D'autres types de données sont entrées dans le SIG : des plans réalisés au cours de prospections sur le terrain, des relevés d'aménagements hydroagricoles (essentiellement des enclos de territoire, le tracé des *qanats*) repérés à partir des images satellites et/ou des photographies aériennes anciennes (**figure 3**).

Le SIG fonctionne à partir d'une base de données (ou table attributaire) qui lui est propre, plus simple et plus synthétique que celle réalisée sous FileMaker. Les champs sont peu nombreux :

- « Nom\_site » présente le toponyme moderne ;
- « Nom\_ancien », le toponyme antique, lorsqu'il est connu ;
- « Nature » renvoie à la nature de l'entrée : « site » lorsque la nature du site est indéterminée, mais que des vestiges ont été identifiés, « insc. » lorsque seule une inscription a été répertoriée sous ce toponyme, sans ruine associée. Sous le terme « point d'eau » sont rassemblés des puits, des sources et le cas échéant des citernes utilisées par les voyageurs. « Agglomération » désigne toutes les formes de l'habitat groupé, et « écart » toutes celles de l'habitat isolé. ;
- « Type\_site » apporte une précision supplémentaire par rapport au champ précédent : la nature de l'« agglomération » et de l'« écart » peut, le cas échéant, être précisée : « ville », « bourg », « village » ou « vicus militaire » et « hameau » pour l'habitat groupé et « ferme » ou « monastère » essentiellement pour l'habitat isolé<sup>256</sup> ;
- « Datation » précise la période à laquelle appartient le site et tient compte de plusieurs degrés de certitude : ainsi « byz » pour byzantin, mais « byz ? » lorsque cette attribution n'est pas établie avec certitude. « Rom » pour romain et « omeyy » pour omeyyade. Lorsqu'aucune datation ne peut être avancée, le champ est simplement rempli par « - ».
- L'alimentation en eau et les dispositifs d'irrigation du site font l'objet de plusieurs champs : « qanat », « canal », « citerne », « puits », « birka » et « source\_eau » pour

<sup>254</sup> Le MNT, les images Landsat, Spot, ainsi que les photographies aériennes de 1958 géoréférencées m'ont été données par O. Barge. B. Geyer m'a également transmis des photographies aériennes complémentaires, datées de 1958 et de 1961.

<sup>255</sup> 604 entrées de la base de données FileMaker correspondent à des sites ou aux lieux de découverte d'une ou plusieurs inscriptions. 45 de ces entités n'ont pu être localisées, soit 7,5 % du total des sites. Les entrées restantes sont des entités géographiques (cours d'eau, *jabals*, *sabkhas*), des points d'eau (puits, sources ou indéterminés), des *qanats* et, plus rarement, des sites qui se trouvent à l'extérieur de la zone étudiée.

une source. Les champs remplis par « 1 » indiquent la présence de ces aménagements, « 0 » signifie qu'ils sont absents ou que les modalités d'accès à l'eau sont indéterminées ; « -1 » signifie une présence possible de ces aménagements, mais pas assurée.

- Selon le même principe, certains traits majeurs des agglomérations sont également décrits par des champs (« enceinte », « église », « grand bâtiment » et « enclos de terroir ») et renseignés par « 1 », « -1 » et « 0 ».

D'autres champs annexes sont surtout liés aux sources bibliographiques et à la correspondance entre les numéros d'inventaire attribués aux sites au cours des prospections (publiées ou non) et les toponymes auxquels je les ai reliés. Ils n'ont aucune utilité pour le lecteur, mais ils ont servi à l'élaboration des bases et permettent de vérifier la concordance entre les différentes sources et les différentes bases.

Pour des raisons de lisibilité des cartes, le système de présentation des toponymes est différent dans la base de données du SIG de celui adopté pour la base FileMaker : « Khirbat » est abrégé en « Kh. », « Tall » en « T. » et la place normale de l'article (en « Al- ») est conservée.

Le SIG fonctionne de la même manière qu'une base de données descriptive : en passant par la table attributaire, on peut effectuer des requêtes en fonction des attributs des entités (c'est-à-dire des sites). Ces requêtes peuvent être croisées et faire par exemple apparaître, en renseignant les champs correspondants, les agglomérations, associées à des églises, et disposant d'enclos de territoire. La réponse à cette requête intervient sous la forme de données spatiales : les sites satisfaisant aux différents critères apparaissent en surbrillance sur le fond de carte. Cela permet de mettre en évidence l'évolution de certaines caractéristiques en fonction de la situation géographique des sites.

#### **d) Le traitement des données de terrain**

Le but des missions de terrain était d'apporter des compléments d'informations sur lesquels fonder une typologie des bâtiments et des formes de peuplement. La méthode de relevé que j'ai adoptée me semblait convenir à l'architecture des régions prospectées : la brique crue, qui constitue la superstructure de la majorité des constructions, ne permet pas, sans fouille, d'effectuer un plan précis des bâtiments. Aussi le choix d'un GPS manuel, à partir duquel ont été réalisés les plans de sites, ne constituait pas de réel handicap, malgré les imprécisions qu'engendre ce type de relevé.

Les deux prospections ont été réalisées avec le même matériel : deux pocket PC d'un côté et de l'autre deux têtes de GPS (format Compaq Flash) qui s'enclenchent chacune sur un pocket PC. L'interface entre les deux est gérée par le logiciel ArpentGIS qui permet de relever des points, des lignes et des surfaces sous un format shapefile (.shp) également utilisé

---

<sup>256</sup> Pour une définition des différents termes, employés pour caractériser les agglomérations, voir ci-dessous B. *L'habitat groupé*, p. 774.



par ArcGIS. La vitesse d'enregistrement des shapefiles était réglée à une seconde, ce qui signifie que le GPS enregistrerait une position par seconde, et la précision (PDOP) fixée à 4 mètres. Lorsque le nombre de satellites (en moyenne autour de 7 à 10) ne permettait pas d'atteindre cette précision, le point n'était pas enregistré. La nature des éléments relevés sur le terrain est renseignée au moment même où s'effectue le relevé : un point peut correspondre à un puits ou à une citerne, mais également à l'emplacement d'une tombe, d'un reliquaire, etc. Les lignes représentent en général les murs, qui sont de plusieurs types : mur d'habitation, d'enclos, de soutènement ou mur postérieur ou de nature indéterminée. Les surfaces correspondent dans la plupart des cas à des buttes de terre crue fondue qui permettent d'apprécier l'extension d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments – la distinction entre les différents bâtiments est parfois délicate. Les contours de ces buttes ont été suivis et les formes qui en résultent permettent de distinguer, au sein d'une agglomération, et malgré les imprécisions du GPS, un schéma d'organisation (**figure 35, 1-2 et 4-5**) C'est ainsi que des passages entre les différentes habitations peuvent apparaître et se suivre à travers tout un village – c'est le cas pour Rasm al-Hajal, par exemple (**figure 98**)<sup>257</sup>.

Les données de terrain brutes, telles qu'elles apparaissent sous ArcGIS après relevé, doivent être retraitées sous le même logiciel pour en rendre la lecture aussi claire que possible en les regroupant sous une même charte graphique : les différents types de maçonnerie (bâtiment, enclos) sont dessinés sur des shapefiles indépendants, avec une symbologie distincte. Les buttes de brique crue, enfin, permettent l'ensemble des maçonneries comme appartenant à un ou plusieurs bâtiments.

Au moment du relevé et au moment de la vectorisation, il entre une part importante d'interprétation. En règle générale, lorsque le bâtiment est important, c'est-à-dire lorsqu'il possède un ou plusieurs corps de bâtiments (et donc plusieurs monticules de brique crue), les murs liés à cette construction sont faciles à identifier : il s'agit essentiellement des murs périmétraux. Dans le cas de constructions plus légères qui ne rassemblent parfois que quelques pièces, il est plus difficile de déterminer si les murs qui prolongent ce bâtiment sont ceux d'une cour ou d'un enclos ou s'ils jouaient ces deux rôles. Lorsque des murs dessinent un polygone, sans construction associée, ils ont été interprétés comme des murs d'enclos. À plusieurs reprises, nous avons également enregistré des murs postérieurs. Dans la plupart des cas, ce sont des cercles de pierres ou des maçonneries de pierre sèche dessinant des enclos de type alvéolaire dans un espace laissé libre de construction, souvent une cour. Il est possible que des murs rectilignes, postérieurs, aient été interprétés à tort comme faisant partie d'une construction byzantine. En général, lorsqu'il existait un doute, ou lorsque des segments de mur ne présentaient pas de cohérence avec l'ensemble relevé, ils ont été enregistrés comme des murs indéterminés.

Cette méthode d'enregistrement présente certains inconvénients : les relevés effectués, en raison de leur imprécision, ne peuvent être qualifiés de plans. Mais, pour obtenir une précision plus importante, il aurait fallu consacrer infiniment plus de temps à chacun des

---

<sup>257</sup> Voir ci-dessous *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790.

sites, pour un résultat qui, pour être plus précis, n'aurait pas nécessairement apporté plus d'informations. Si l'architecture des régions prospectées avait été en pierre, le choix d'un GPS manuel pourrait être discuté. Mais dans une zone à architecture en terre où la notion même de butte de brique crue est imprécise et relative, j'ai trouvé ce mode de relevé rapide et adapté aux objectifs que je m'étais fixés<sup>258</sup>. Lorsque l'enregistrement d'un site nécessitait plusieurs jours d'affilée, je n'ai pas noté, sauf exception, de décalage entre les portions de l'agglomération relevées d'un jour à l'autre<sup>259</sup>. Et c'est donc sous cette forme que seront présentés les sites étudiés au cours de mes prospections.

#### **4. Les insuffisances du corpus et les limites de la méthode**

Il existe, à plusieurs stades de l'élaboration de ce travail, des éléments qui mériteraient d'être repris, complétés ou corrigés. Je ne peux raisonnablement prétendre que mon *corpus* soit exhaustif et je ne peux pas non plus affirmer que des erreurs ne se sont pas glissées dans mes bases de données. Je regrette aussi de n'avoir pu localiser sur le SIG tous les sites répertoriés dans la base de données FileMaker. Mais lorsque je n'ai trouvé le toponyme ni sur les cartes au 200 000<sup>e</sup> ni sur celles au 50 000<sup>e</sup>, j'ai renoncé.

Par ailleurs, je ne peux que signaler, sur la base FileMaker, l'inégalité des données entre les différents sites : alors que les informations concernant Al-Andarin sont particulièrement détaillées, certaines entrées font simplement mention de ruines sans autre précision ni indication de datation. La disparité de la documentation graphique, sur laquelle repose la typologie des bâtiments et des implantations, est elle aussi évidente : les plans de maisons, dans le Jabal al-'Ala notamment, sont peu nombreux proportionnellement à la quantité de sites et il n'existe aucun plan de village. Si l'on exclut les relevés que j'ai effectués et ceux du programme « Marges arides », les édifices pour lesquels on possède la documentation graphique la plus solide sont les églises, mais elles ne représentent qu'une partie de la typologie des édifices – même si elles jouent un rôle important dans la caractérisation du peuplement. L'attention portée à l'architecture de brique crue n'apparaît qu'au travers d'une publication, celle de R. Mouterde et A. Poidebard. Mais leurs interprétations des plans ou des photographies aériennes, liées à la stratégie militaire romaine, doivent être soigneusement actualisée. L'ensemble de leur documentation graphique doit d'ailleurs être réétudiée à la lumière des dernières avancées de la recherche, c'est-à-dire principalement sous l'angle de la mise en valeur byzantine.

Je dois aussi justifier les raisons pour lesquelles j'ai choisi deux secteurs à l'architecture similaire pour y réaliser mes prospections : le Jabal Hass et Jabal Shbayt d'un côté et la région comprise entre Shaikh Hilal et 'Itriya de l'autre. Dans les deux cas, il s'agit

<sup>258</sup> À signaler toutefois que cette rapidité est relative : le relevé du village de Rasm al-Hajal, sur le versant oriental du Jabal Shbayt, a tout de même nécessité 4,5 jours de relevé à deux et celui du bourg de Rasm al-Ahmar 4, 5 jours à 2 puis 3 personnes.

<sup>259</sup> Lorsque ce décalage était visible, il était à chaque fois trop important pour que le relevé puisse être poursuivi. La précision du GPS n'était pas en cause, il s'agissait d'un dysfonctionnement lié au logiciel ArpentGIS, puisque le second pocket PC n'enregistrait pas les mêmes décalages.

d'un habitat en brique crue et il est vrai que j'ai comparativement peu de données sur l'architecture de pierre – et aucune inédite. Si les matériaux et les techniques de ces deux zones de prospection sont effectivement similaires, il n'en est pas de même des stratégies d'implantations. Or c'est cette problématique que j'ai souhaité approfondir. Le peuplement des massifs basaltiques est particulier parce que organisé en fonction d'un système de vallée et des pentes assez raides qui bordent ces plateaux, dans une région globalement caractérisée par des pentes douces. En revanche, la zone de Shaikh Hilal-'Itriya, sur le glacis de piémont des Palmyrénides est assez représentative de tout le secteur central de la région que j'étudie.

En raison de ce choix, j'ai peu d'informations récentes sur la frange occidentale de la Syrie centrale, caractérisée par une architecture en pierre et par une tradition d'occupation sédentaire plus longue. Mais une visite rapide de certains sites du Jabal al-'Ala et du piémont du Jabal Zawiyah (Karatin al-Kbir) au cours de l'automne 2005 a suffi à me convaincre de la difficulté qu'aurait représentée une prospection dans cette zone et de la nécessité d'adopter une méthode d'étude des sites bien différente que celle du relevé au GPS manuel. La réoccupation moderne constitue en effet un frein considérable à la compréhension des sites antiques<sup>260</sup> et une étude du bâti, plus qu'une prospection orientée sur l'aménagement du territoire et l'intégration des sites dans leur milieu, me semblait être l'approche la plus pertinente dans ce secteur. J'aurais pu, il est vrai, sortir du cadre géographique du programme « Marges arides », mais la présence plus aléatoire des sites à l'est du Jabal 'Itriya m'en a dissuadée.

J'ai déjà abordé ces problèmes plus haut mais il est un aspect des relevés sur le terrain sur lequel je n'ai pas suffisamment insisté. J'ai mentionné l'imprécision du relevé au GPS et aussi sa pertinence compte-tenu de la physionomie des sites, mais j'ai à peine évoqué le caractère agrégatif des plans qui en résultent. Ils réduisent en effet à une seule et même phase de construction et d'occupation un bâti qui appartient souvent à plusieurs époques. On pourra m'en faire le reproche et m'accuser de ne pas agir différemment de R. Mouterde et A. Poidebard, que P.-L. Gatier accusait de « distorsion du réel »<sup>261</sup>. Je veux simplement souligner que j'ai parfaitement conscience de cet écueil et que je m'efforcerai de garder à l'esprit le danger que représente cet amalgame. Le ramassage des tessons de surface montre que certains des sites dont il sera question plus loin ont été occupés aux époques romaine, byzantine et omeyyade<sup>262</sup>. La typologie de l'habitat isolé et des hameaux fera, dans quelques cas, état de sites omeyyades du Jabal Shbayt. Ce n'est pas tout à fait incohérent dans la mesure où il pourrait bien exister dans ce secteur une certaine continuité d'occupation entre les périodes byzantine et omeyyade. On n'y observe pas, en tous cas, de rupture flagrante entre les deux périodes, dans les formes de peuplement et les modalités de la mise en valeur<sup>263</sup>.

---

<sup>260</sup> Voir ci-dessus p. 37.

<sup>261</sup> GATIER 2000, p. 142.

<sup>262</sup> Le fait qu'un site ait été occupé au cours des trois périodes ne signifie pas nécessairement qu'il existe une continuité de l'occupation entre ces périodes.

<sup>263</sup> Voir ci-dessous c) *Les facteurs politiques ou économiques*, p. 923.

Je me limiterai donc à exploiter ce qui peut l'être. Au final, parmi les 604 sites de ma base de données FileMaker, peu de sites sont réellement exploitables, et c'est sur ce petit nombre (342 sites figurant dans le catalogue en annexe<sup>264</sup>) que reposera ma typologie des bâtiments et des implantations.

## **5. Les problèmes posés par une documentation graphique variée**

### **a) La mise à l'échelle et l'orientation des plans**

Les publications à partir desquelles j'ai constitué la base de la documentation graphique font appel à des chartes graphiques différentes. Pour établir des comparaisons entre les différents plans exploitables, il était donc nécessaire de les ramener à une échelle commune et de les orienter de la même manière (**figures 53-65**). Cette première opération, simple en apparence, n'a pas été sans poser quelques problèmes. L'orientation des plans n'est pas toujours précisée et, en conséquence, certains n'ont pu être orientés<sup>265</sup>. La mise à l'échelle a elle aussi soulevé quelques difficultés : la plupart des plans de J. Lassus devraient être publiés au 1/500<sup>e</sup><sup>266</sup>. Mais lorsque les plans possèdent une échelle graphique, elle contredit souvent les mesures rapportées dans la description et, dans ce cas, j'ai privilégié les indications du texte pour établir l'échelle. Le même problème s'est posé pour les relevés de H. C. Butler : il n'utilise jamais d'échelle graphique mais des mesures sur les plans permettent le plus souvent de retrouver l'échelle. Pour réduire les plans à une même échelle et diminuer la marge d'erreur, je me suis fondée sur les plus grandes dimensions, mais dans certains cas, les mesures auxquelles j'aboutis ne correspondent pas à celles que H. C. Butler reporte. Il faut donc considérer que certains de ses plans sont inexacts. Les autres publications, notamment celles de R. Mouterde et A. Poidebard, n'ont pas posé de problème de ce point de vue.

Le fait de réduire ou d'agrandir les plans, même en conservant les proportions, conduit à des imprécisions. Les mesures que je donne pour les relevés de J. Lassus et de H. C. Butler sont des approximations. Elles permettent cependant d'avancer des ordres de grandeur et démontrent l'existence de modules architecturaux. Pour l'architecture en brique crue, le problème se pose différemment et les incertitudes sont d'autant plus importantes que les plans parus ou à paraître<sup>267</sup> auxquels j'ai pu avoir accès sont souvent des plans d'ensemble : l'échelle est plus petite que celle des plans de bâtiment isolés de H. C. Butler ou de J. Lassus et les mesures effectuées sur cette base – pour l'habitat notamment et la taille des pièces – sont encore plus imprécises. Quant aux relevés de terrain réalisés au GPS conventionnel, les distances, à l'échelle du bâtiment, doivent être comprises comme des valeurs indicatives et non comme des mesures absolues. La marge d'erreur, en multipliant les mesures pour parvenir à une valeur moyenne, m'a paru acceptable pour évaluer les dimensions des

<sup>264</sup> Ces 342 sites correspondent à tous ceux localisés en Syrie centrale et cités dans le texte.

<sup>265</sup> Cela concerne néanmoins une minorité de cas, essentiellement des relevés de J. Lassus et H. C. Butler.

<sup>266</sup> LASSUS 1935, p. xi : « sauf mention contraire, tous les plans sont au 1/500<sup>e</sup> ».

<sup>267</sup> Il s'agit des plans publiés par D. Schlumberger et de ceux des publications du programme « Marges arides ».

modules architecturaux. Par contre, elle est trop importante pour calculer ponctuellement les dimensions d'une pièce ou des distances réduites comme la largeur des portes.

### **b) Des chartes graphiques variées**

Pour l'architecture en pierre, l'utilisation de différentes chartes graphiques influe peu sur la compréhension du bâtiment. Mais pour l'architecture en brique crue, certains partis pris peuvent faciliter ou au contraire compliquer la lecture et l'interprétation des plans. Sur les plans de hameaux de D. Schlumberger, seules les maçonneries en pierre sont figurées. L'effondrement des superstructures en brique crue n'est pas représenté et cela constitue un handicap majeur pour comprendre l'organisation du bâti.

La représentation des buttes de terre crue peut sembler accessoire mais elle facilite la lecture des plans. Ces massifs de brique crue témoignent de l'existence d'une superstructure en brique crue et d'un couverture, alors que d'autres espaces en sont dépourvus. C'est le cas des cours, qui constituent souvent une dépression (donc exempte de construction) encadrée par les bourrelets de terre crue fondue (des espaces bâtis) au centre de l'édifice. La présence (et la représentation) des buttes de brique crue permet aussi de distinguer les enclos de bâtiments au plan incomplet.

Lors de la mise au net des relevés au GPS, j'ai représenté les buttes de terre crue par des aplats grisés. Mais la meilleure représentation de ces massifs de brique crue me paraît être celle qui combine les courbes de niveaux et les aplats colorés : elle permet de prendre immédiatement connaissance des espaces bâtis et d'estimer leur importance en fonction de la hauteur des massifs de terre crue<sup>268</sup>. On pourrait ainsi comparer immédiatement les différentes ailes d'un édifice entre elles et estimer celle qui, par le volume supérieur de brique crue qu'elle emploie, semble être le corps de bâtiment principal. Mais la méthode de relevé et les outils utilisés au cours de mes prospections ne m'ont pas permis pas de réaliser de tels plans.

### **c) Les données objectives et la part interprétative**

Tous les plans font appel, pour une part plus ou moins importante, à la subjectivité de leurs auteurs. Ceux de H. C. Butler présentent parfois des constructions remarquables par leur symétrie et leur orthogonalité. À titre d'exemple, en plus du cas de Jmarin cité par F. Villeneuve, on pourra comparer les plans de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 publiés par H. C. Butler<sup>269</sup> et celui réalisé, après dégagement, par K. Shehadeh<sup>270</sup>. Les plans publiés par H. C. Butler, surtout lorsqu'ils sont parfaitement symétriques<sup>271</sup> et présentent une grande

---

<sup>268</sup> Voir par exemple les plans de ROUSSET et DUVETTE 2005 et DUVETTE 2010.

<sup>269</sup> « La restitution en élévation [de la « villa » de Jmarin] par Butler est sur certains points fautive, invérifiable et incomplète » (VILLENEUVE 1997b, p. 275).

<sup>270</sup> GROSSMANN 2000, fig. 1, p. 262.

<sup>271</sup> C'est par exemple le cas de la maison 2 du village d'Al-Tuba 2 (PAES 2B, fig. 20, p. 22).

part de restitution doivent être considérés avec prudence<sup>272</sup>. Mais s'il s'est parfois livré à des interprétations libres, il a également produit des relevés rigoureux. Son plan du *kastron* d'Al-Andarin est presque semblable à celui publié, après la fouille, par C. Strube<sup>273</sup>.

J'ai tenu compte, dans les plans de H. C. Butler que j'ai exploités, du degré de certitude avec lequel il reporte la présence de murs<sup>274</sup>. J'ai souvent ignoré ses propositions de restitution (*conjectured walls*) pour ne tenir compte que des maçonneries en élévation et de celles qu'il a pu observer à l'état de fondation ou de soubassement (**figure 43, 2**)<sup>275</sup>. Les plans de J. Lassus présentent eux aussi des restitutions, mais plus prudentes la plupart du temps. Quant aux plans de J. Lauffray publiés par R. Mouterde et d'A. Poidebard<sup>276</sup>, il y aurait probablement des réserves à faire si l'on disposait de plans plus récents<sup>277</sup>, mais leurs relevés des constructions en brique crue prêtent peu à la critique<sup>278</sup>.

Pour limiter au maximum la part de l'interprétation dans les relevés effectués au GPS, nous nous sommes limités à des types de murs simples : murs de bâtiment, d'enclos, murs indéterminés ou murs postérieurs. Nous nous sommes efforcés autant que possible de respecter les interruptions que nous observions dans les maçonneries : lorsqu'il s'agit d'un passage (c'est le cas le plus rare), lorsque le soubassement disparaît sous un massif de brique crue ou lorsque les pierres ont été récupérées. Ceci explique que, sur les relevés, les pièces sont rarement complètement closes mais cela ne signifie pas qu'il faut restituer une porte à chaque interruption<sup>279</sup>. Les plans de C. Duvette me paraissent à ce titre parfois trop interprétatifs – mais je ne sais pas sur quoi elle fonde ses interprétations. Les pièces sont souvent complètement closes, ce qui implique que la continuité des soubassements en pierre a été extrapolée<sup>280</sup>. Et lorsqu'elle propose de restituer les limites entre les différentes unités d'habitation du bourg de Khirbat al-Dawsa, où peu de soubassements en pierre ont pu être observés, j'ai choisi délibérément de ne pas la suivre.

<sup>272</sup> Voir aussi les réserves de M. Reddé, qui souligne que les plans de H. C. Butler font fréquemment l'amalgame entre plusieurs phases de construction distinctes (REDDÉ 1995, p. 94).

<sup>273</sup> STRUBE 1999, fig. 6, p. 32. H. C. Butler a seulement restitué dans l'aile sud la présence de piliers centraux cruciformes qui, en réalité, n'existent pas. Son plan omet également plusieurs tours quadrangulaires qui flanquent les côtés de l'édifice et, dans certains cas, les portes : elles étaient probablement indécélables sans dégagement.

<sup>274</sup> Voir sa charte graphique, PAES 2B, p. vi.

<sup>275</sup> Sur les planches qui reprennent les plans de H. C. Butler, j'ai utilisé la même charte graphique que la sienne : les murs conservés en élévation sont représentés en noirs, ceux dont il a pu observer les arases sont en grisés. Les murs restitués sont en général figurés sans remplissage et, dans certains cas, j'ai choisi de ne pas en tenir compte, par exemple lorsqu'il restitue les ailes sud et est d'une habitation par symétrie avec les ailes nord et ouest (cas de la maison 2 d'Al-Tuba 2 notamment).

<sup>276</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>277</sup> À noter que le plan du bâtiment d'Al-Qastal 1, en calcaire, a été jugé faux par le programme « Marges arides de la Syrie du Nord » et donc levé à nouveau par les architectes de la mission (B. Geyer, communication personnelle).

<sup>278</sup> À noter cependant que certains des plans réalisés par A. Poidebard (POIDEBARD 1934) à partir de photographies aériennes sont jugés très incomplets par M. Reddé (REDDÉ 1995, p. 107).

<sup>279</sup> L'existence d'une porte n'a été restituée que lorsque l'on pouvait observer un seuil (rare) en place, un linteau, ou la présence de piédroits. Cependant, toutes les portes n'étaient pas matérialisées par des encadrements en pierre de taille, surtout lorsqu'il s'agit de franchissements secondaires assurant la communication entre les espaces d'un même bâtiment.

<sup>280</sup> La fouille du *tell* d'Al-Rawda le confirme en partie, notamment dans le secteur 4, une zone d'habitat (C. Castel, communication personnelle).



## CHAPITRE II. ENVIRONNEMENTS NATURELS PRÉSENTS ET PASSÉS

Il me semble essentiel d'accorder à la géographie, physique et humaine, une place importante dans cette étude. L'occupation, toutes périodes confondues – encore aujourd'hui, malgré les avancées technologiques –, repose sur les ressources qu'offre le milieu et détermine en partie les formes de peuplement (habitat groupé ou isolé), leur nature (habitat permanent ou temporaire) et leur répartition. La présentation détaillée des environnements dans lesquels s'inscrivent les sites s'impose donc comme un préalable à toute recherche sur l'économie rurale.

J'ai fait le choix de commencer par définir la situation subcontemporaine avant d'aborder celle de la période byzantine, parce que les données disponibles pour l'Antiquité sont rares et reposent en grande partie sur notre connaissance des milieux subactuels. Je m'efforcerai de privilégier la situation au début du XX<sup>e</sup> siècle et de faire abstraction de la situation strictement contemporaine. Depuis les années 1950, en effet, l'introduction de la motorisation, la multiplication des forages profonds et les réformes agraires ont induit de grands bouleversements dans l'économie traditionnelle. Les progrès techniques ont considérablement modifié la physionomie de la région et, plus particulièrement, celle des zones de marge, pourtant plus récemment acquises à l'agriculture. Le milieu est aujourd'hui communément considéré comme très dégradé par les activités anthropiques. Mais l'idée selon laquelle l'état d'équilibre entre l'homme et son environnement serait à présent rompu doit être nuancée. Comme l'observent R. Jaubert et F. Debaine à partir de photographies aériennes réalisées dans les années 1930 par A. Poidebard, le milieu steppique semble plus stable et résistant qu'on ne l'admet couramment. Et les bouleversements qu'a connus la steppe au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ne semblent pas avoir eu les conséquences dramatiques qu'on évoque généralement. Si l'on compare le couvert végétal actuel et celui des années 1930, les effets réels du surpâturage, de la culture pluviale sous le seuil des 200 mm et de l'abandon consécutif des terroirs restent à évaluer en termes objectifs sans céder à la tentation du catastrophisme<sup>1</sup>.

S'il est vrai que le niveau actuel des nappes phréatiques est bien inférieur à celui de l'Antiquité, d'autres aspects du paysage, comme la nature du couvert végétal et son état de conservation (surpâturage), ont pu connaître des évolutions importantes – même s'il reste à le prouver. La mise en valeur byzantine de la steppe s'est effectuée dans des conditions très différentes et, du point de vue strictement technologique, il ne fait pas de doute que la pression de l'homme sur le milieu était moindre, ou différente. La capacité de résilience de l'environnement n'a pas été sollicitée dans l'Antiquité comme elle l'est aujourd'hui par l'exploitation actuelle du milieu. C'est pourquoi cette présentation géographique se fonde

---

<sup>1</sup> JAUBERT et DEBAINE 2000, p. 129-131.



avant tout sur l'économie traditionnelle et sur les conditions de mise en valeur antérieures aux années 1950.

La Syrie centrale est une région complexe qui regroupe un grand nombre de milieux différents. À chacun d'entre eux, ou presque, correspondent des stratégies de mise en valeur adaptées. Il s'agira donc en priorité de distinguer les éléments qui relèvent de facteurs contraignants (climat, relief...) de ceux qui facilitent la mise en valeur (sols épais, nappes de sous-écoulement des oueds...).

À partir de ces données et des indications que l'on possède sur la situation pendant l'Antiquité, les conditions dans lesquelles se sont effectuées à la période byzantine la conquête et la mise en valeur par les sédentaires de ces nouveaux territoires devraient apparaître plus clairement.

### ***A. Climat, milieux, et potentiels agricoles : la situation subcontemporaine***

La région a été intégrée dans des études générales, souvent réalisées à l'échelle de la Syrie ou du Proche-Orient, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Parallèlement, certaines zones de la Syrie centrale ont, dès les années 1950, fait l'objet d'études ponctuelles de géographie humaine et physique. C'est le cas de la région d'Alep<sup>3</sup>, de Homs<sup>4</sup> et, un plus tard, de Salamiya<sup>5</sup>. À partir des années 1970, des ouvrages comme le *Syrien. Ein geographische Landeskunde* de E. Wirth<sup>6</sup>, le *Moyen-Orient arabe* de P. Sanlaville<sup>7</sup>, ou encore la thèse de M. Traboulsi<sup>8</sup> ont fait la synthèse des publications antérieures et de travaux personnels. Ces dernières années, la connaissance de la géographie syrienne a progressé en même temps que d'autres disciplines : la prospection « Marges arides » représente ainsi l'aboutissement d'une tendance à combiner plusieurs spécialités au sein d'un même programme de recherche. Les recherches ethnologiques sur Sukhnah<sup>9</sup>, qui passent par la nécessaire prise en compte du milieu géographique, tout comme les travaux menés sur les *qanats* de la région d'Al-Tayibah<sup>10</sup> et les fouilles archéologiques de la cuvette d'Al-Kowm révèlent la même tendance<sup>11</sup>. De la même manière que les fouilles ponctuelles d'un site sont de plus en plus fréquemment associées à une prospection archéologique microrégionale ou visant au moins à circonscrire l'environnement proche (Al-Rawda pour l'âge du Bronze, Al-Andarin pour la période byzantine), l'attention des archéologues se porte aussi de plus en plus sur le milieu et son potentiel agricole.

<sup>2</sup> THOUMIN 1928 ; DUBERTRET et WEULERSSE 1940 ; BIROT et DRESCH 1956.

<sup>3</sup> HAMIDÉ 1959.

<sup>4</sup> AL-NAAMAN 1951. Voir aussi plus récemment AL-DBIYAT 1995 et BOISSIÈRE 2005.

<sup>5</sup> AL-DBIYAT 1980.

<sup>6</sup> WIRTH 1971.

<sup>7</sup> SANLAVILLE 2000.

<sup>8</sup> TRABOULSI 2004.

<sup>9</sup> MÉTRAL 1993.

<sup>10</sup> SUZUKI 1980.

<sup>11</sup> BESANÇON, MOULINS et WILLCOX 2000.

Bien qu'il n'existe pas d'étude géographique détaillée sur l'ensemble de la zone que j'étudie, plusieurs secteurs sont néanmoins documentés par ces recherches pluridisciplinaires. Ces données, disparates et inégales, ne couvrent cependant pas toute la Syrie et ne présentent pas tous les aspects géographiques que l'on souhaiterait voir développés.

## **1. Éléments de géographie régionale**

### **a) Découpage administratif actuel**

La zone étudiée est à cheval sur quatre provinces syriennes : les *mohafazats* d'Alep et de Hama, sont les principaux concernés. Dans la partie occidentale de la région, le *mohafazat* d'Idlib recouvre un secteur encore bien arrosé. Le secteur est appartient, pour sa moitié nord, au *mohafazat* de Raqqa et pour sa moitié sud à celui de Homs, comme le Jabal Bil'as.

### **b) Reliefs et microreliefs**

#### *(a) Le plateau intérieur*

La Syrie centrale appartient structurellement à un plateau calcaire rattaché au piémont du Taurus, doucement incliné vers l'est et dont la topographie s'abaisse du nord au sud de 500 à 200 m d'altitude (**cartes 1 et 2**)<sup>12</sup>. C'est ce plateau, qui se prolonge par la Jazirah jusqu'en Iraq du nord, qu'ont incisé l'Euphrate et le Tigre<sup>13</sup>. Sur le vaste plan incliné qui caractérise la « plateforme d'Alep »<sup>14</sup>, délimitée au sud par le massif des Palmyrénides et au nord par le glacis d'Al-Bab, contrefort du Taurus, le modelé général, dû à de faibles ondulations oscillant entre 250 et 310 m d'altitude, ne permet pas d'individualiser d'unités régionales<sup>15</sup>.

La tectogenèse, qui s'exerce surtout en bordure de cette plateforme, a cependant entraîné le soulèvement de reliefs périphériques<sup>16</sup> et l'épanchement de coulées basaltiques intérieures<sup>17</sup>.

#### *(b) Les répercussions du double alignement montagneux littoral sur le modelé de la Syrie centrale*

Le plateau calcaire qui constitue le socle de la région, soumis à la tectonique des plaques (plaque arabique et africaine d'une part ; plaque arabique et plaque anatolienne et iranienne d'autre part<sup>18</sup>), présente des déformations liées à la présence à l'ouest d'une faille transformante de direction nord-sud (**figure 4**).

<sup>12</sup> SANLAVILLE 2000, p. 101.

<sup>13</sup> SANLAVILLE 2000, p. 101.

<sup>14</sup> RIGOT 2003, 1, p. 56.

<sup>15</sup> HAMIDÉ 1959, p. 60.

<sup>16</sup> RIGOT 2003, 1, p. 56-57.

<sup>17</sup> SANLAVILLE 2000, p. 20.

<sup>18</sup> SANLAVILLE 2000, p. 16.

L'arc que forme au nord du plateau la jonction du Taurus et du Zagros, lié au jeu de la zone de faille, est aussi à l'origine d'un double bourrelet montagneux qui ceinture toute la côte levantine et entre lequel s'intercale une longue dépression méridienne. Le premier alignement montagneux inclut du nord au sud l'Amanus (2 224 m), le Jabal Ansariyah (1 562 m), et le mont Liban (3 083 m) ; le second, toujours du nord au sud, comprend le Kurd Dagh (1 496 m), le « Massif calcaire » (939 m)<sup>19</sup>, l'Anti-Liban (2 629 m) et l'Hermon (2 814 m)<sup>20</sup>. Entre ces anticlinaux se succèdent plusieurs dépressions : les anciens marais du Ghab sur lesquels ouvrent les plaines d'Asharnah et du Ruj<sup>21</sup>, la Beqaa libanaise, et plus au sud, la plaine du lac Houlé (70 m), le lac de Tibériade (-210 m), la mer Morte (-410 m) et dans son prolongement, le golfe d'Aqaba<sup>22</sup>.

En plus de son rôle dans l'orogénèse des principaux massifs levantins, le jeu de la faille transformante a eu des conséquences importantes sur le relief de la Syrie centrale :

- le Jabal Zawiyah, qui appartient aux deux formations montagneuses levantines marque l'extrême limite ouest du secteur étudié, mais son piémont forme une avancée de plus d'une vingtaine de kilomètres dans la zone d'étude ;
- le massif montagneux qui barre obliquement la Syrie centrale au sud, que l'on désigne sous le terme de Palmyrénides, est lui aussi le produit de la confrontation et du mouvement de rotation des plaques continentales<sup>23</sup>. Cette chaîne comprend plusieurs massifs distincts qui se succèdent en direction du nord-est et sont relayés jusqu'aux abords de l'Euphrate par le Jabal Bishri (867 m, à hauteur de Dair al-Zor). Les Palmyrénides regroupent ainsi d'ouest en est les anticlinaux suivants, tous d'orientation sud-ouest-nord-est : Jabal Shumriyah (1 075 m), le Jabal Bil'as (1 098 m), le Jabal Shaffah, le Jabal Shaar (1 279 m), le Jabal Marah (1 274 m). À l'est du Jabal Marah, l'orientation du Jabal Abu Rijmen (1 390 m), est plus franchement ouest-est, comme celle du Jabal Abyad (1 327 m), situé immédiatement au nord-ouest de Palmyre<sup>24</sup>. Entre le Jabal Buwaida et le Jabal Bishri, se trouve la passe d'Al-Tayibah 1. Enfin, au nord, le Jabal 'Itriya (590 m) se détache des Palmyrénides à la hauteur du Jabal Shaffah et s'avance vers le nord jusqu'à encadrer le site de 'Itriya.

<sup>19</sup> Le Massif calcaire est constitué du Jabal Zawiyah et du Jabal Riha au sud, du Jabal Wastani, du Jabal Barisha, et du Jabal al-'Ala (à ne pas confondre avec le Jabal al-'Ala basaltique de Syrie centrale) dans sa partie centrale, et au nord, du Jabal Sim'an, du Jabal Halaqa et du Jabal Shaikh Barakat (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 57-60 et 3, pl. 25). C'est dans sa portion méridionale que le relief est le plus marqué, avec un sommet à 939 m (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 60).

<sup>20</sup> WIRTH 1971, carte 1, p. 44-45.

<sup>21</sup> Elles sont décrites par P. Sanlaville comme des plaines (SANLAVILLE 2000, p. 96) mais L. Dubertret et J. Weulersse les désignent respectivement comme un marais et une cuvette (DUBERTRET et WEULERSSE 1940). La transformation de la plaine du Ruj en marais est récente (1925) et due au colmatage d'un exutoire, situé sous le Jabal Wastani (HAMIDÉ 1959, p. 104). Voir aussi BESANÇON et GEYER 1995.

<sup>22</sup> SANLAVILLE 2000, p. 19 et 91.

<sup>23</sup> SANLAVILLE 2000, p. 19 et 91.

<sup>24</sup> WIRTH 1971, p. 54-55, et carte 1, p. 44-45. Voir également SCHLUMBERGER 1951, fig. 1, p. 2.

- plusieurs coulées basaltiques résultent également de la présence de la faille transformante (**figures 4 et 5**)<sup>25</sup> : elles correspondent aux secteurs où l'accident levantin change d'orientation et sont situées pour les plus importantes à l'ouest de Homs, à l'est et au nord-est de Hama (Jabal al-'Ala) et au sud-est d'Alep (Jabal Hass et Jabal Shbayt)<sup>26</sup>. Ces coulées ont connu des évolutions différentes. Le Jabal Hass (altitude supérieure à 600 m) et le Jabal Shbayt (altitude inférieure à 500 m) ont évolué en *mesas*<sup>27</sup> et sont flanqués par des buttes résiduelles de superficie plus restreinte, moins élevées : le Jabal 'Ubaysan (342 m), le Hummat al-Khayl (354 m) respectivement au sud et au sud-ouest du Jabal Hass, les Jabal Jahu'iah et Jabal Farmahan (355 m) au sud de Abu al-Khanadiq et, au sud-est d'Andarin, une butte résiduelle calcaire peu élevée (331 m)<sup>28</sup>. Le Jabal al-'Ala est resté une dorsale, une ligne de hautes terres peu élevée (350 m) séparant à hauteur de Hama la vallée de l'Oronte de l'arrière-pays<sup>29</sup>. Les Jabal Khuwaysa (476 m), Jabal Aiza (401 m) et Jabal Mawa (453 m) le prolongent en direction du nord-est<sup>30</sup>.

Le modelé de la région qui s'étend à l'est de 'Itriya est assez mal documenté, car il sort du cadre de l'étude « Marges arides ». Une dorsale d'orientation sud-nord prolonge le bastion de 'Itriya et marque ainsi la limite entre une région à l'hydrographie caractérisée par l'endoréisme à l'ouest, et une seconde, exoréique, orientée vers l'Euphrate à l'est. Cette dorsale est constituée des collines de Madaba qui continuent le Jabal 'Itriya vers le nord, puis du plateau d'Al-'Alanda, dont le réseau hydrographique est encore endoréique<sup>31</sup>. Au-delà, à l'est, se trouve le plateau désertique de Resafa. Au nord du Jabal Abu Rijmen, de la passe d'Al-Tayibah 1 et du Jabal Bishri s'étire une succession de reliefs irréguliers dont l'altitude avoisine les 500 m. Ils déterminent, à l'ouest du Jabal 'Itriya et au sud du plateau de Resafa, un corridor qui s'abaisse d'ouest en est, gagne Resafa et rejoint l'Euphrate au nord.

(c) *Les glacis : des surfaces d'érosion*

Les principaux reliefs sont fréquemment relayés par des surfaces d'aplanissement (ou glacis) qui relèvent de deux types : les glacis d'érosion et les glacis d'accumulation. Les glacis d'érosion constituent la forme dominante<sup>32</sup>. Le secteur compris au nord d'Alep et de la

<sup>25</sup> Les plus importantes sont situées en Syrie du Sud et comprennent le Jawlan, le Hauran, le Leja, le Safa et le Jabal al-'Arab (SANLAVILLE 2000, carte 36, p. 90).

<sup>26</sup> SANLAVILLE 2000, p. 20, 90-91.

<sup>27</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 17. Les *mesas* sont des coulées basaltiques mises en relief par l'érosion : celle-ci sape le substrat plus tendre (en l'occurrence, calcaire) sans parvenir à éroder la coulée elle-même qui prend la forme d'un plateau (GEORGE 2004, p. 259).

<sup>28</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 4, p. 18. Le nom du dernier massif ne figure ni sur les cartes au 200 000<sup>e</sup> du Levant, ni sur les 200 000<sup>e</sup> et 50 000<sup>e</sup> arabes.

<sup>29</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55 et GEORGE 2004, p. 155 pour la définition de « dorsale ».

<sup>30</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55 et BESANÇON et GEYER 2006, fig. 4, p. 18.

<sup>31</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55.

<sup>32</sup> GEORGE 2004, p. 199 : « Pente douce et unie. Les glacis d'érosion sont de vastes étendues planes, légèrement inclinées (8 à 1 % en général), dûes au travail de l'érosion aréolaire [c'est-à-dire qui s'exerce latéralement], et dont les dimensions, en tous sens, sont comprises entre plusieurs hectomètres et plusieurs kilomètres ».

*sabkha* Al-Jabbul<sup>33</sup> appartient à un relief d'aplanissement rattaché au Taurus : il s'agit du glacis d'Al-Bab, relayé au sud-ouest par le glacis de Sfirah<sup>34</sup>, et à l'est de la *sabkha* par un autre glacis, qui borde le rebord du plateau de Resafa ou de Maskanah<sup>35</sup>. Toute la partie sud de la région, au nord des Palmyrénides, est occupée par des glacis étagés qui progressent vers le nord (**figure 5**)<sup>36</sup>. Le bastion de 'Itriya (lui-même prolongé vers le nord par un glacis d'érosion : collines de Madaba) à l'est et le piémont du Jabal al-'Ala à l'ouest délimitent l'extension latérale de ces glacis. Modelés par l'alternance de périodes d'érosion aréolaire (favorisant la pénéplanation, c'est-à-dire la formation d'une surface d'aplanissement<sup>37</sup>) et de périodes soutenant l'incision linéaire (c'est-à-dire l'encaissement des cours d'eau), ces glacis présentent des emboîtements successifs, façonnés au rythme de l'abaissement du niveau des cuvettes terminales, creusées par l'érosion éolienne<sup>38</sup>. Cet aplanissement disparaît au nord-ouest à la faveur de la courbe hypsométrique des 340 m, son profil de pente plongeant sous les limons de la grande *fayda*<sup>39</sup> centrale sur laquelle s'est développée l'agglomération d'Al-Andarin.

Les *mesas* basaltiques et l'est du bastion de 'Itriya sont aussi relayés par des glacis, mais leur nature est distincte de celle des grands glacis d'érosion. Il s'agit de glacis d'accumulation, qui doivent leur planéité à l'accumulation de dépôts alluviaux<sup>40</sup>. Aux *embayments*<sup>41</sup> qui pénètrent les vallées succèdent en aval des glacis de coalescence, qui résultent de la fusion et de l'aplanissement des différents cônes alluviaux<sup>42</sup>. À l'est du Jabal 'Itriya, la surface d'aplanissement fonctionnant avec le plateau de Resafa, est au moins partiellement constituée par un *embayment* (Sahl 'Itriya) et par un glacis de coalescence<sup>43</sup>. Dans le cas des *mesas* basaltiques, les glacis d'Al-'Aliyya (à l'ouest du Hummat al-Khayl) et d'Al-Batrana (à l'ouest du Jabal Hass) présentent tous deux une surface quasi-plane à laquelle succèdent, à l'est du Hummat al-Khayl, les *embayments* et glacis de coalescence d'Al-Hanuta et de Ramlah. La retombée du Jabal Hass vers la *sabkha* Al-Jabbul au nord et à l'est se fait par l'intermédiaire d'un glacis de coalescence, plus court. Les versants nord et est du Jabal Shbayt sont bordés par un glacis identique qu'interrompent les *sabkhas* Al-Jabbul,

<sup>33</sup> P. George donne pour *sabkha* la définition suivante : « fond d'une dépression fermée dépourvue de végétation caractérisé par des efflorescences salines en périodes sèches, et inondable par des eaux de crue ou des remontées d'eaux souterraines salées en saison pluvieuse [...] » (GEORGE 2004, p. 382).

<sup>34</sup> RIGOT 2003, 1, p. 21, 48 et 51-52.

<sup>35</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55 ; BESANÇON et GEYER 2006, fig. 5, p. 19.

<sup>36</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 21.

<sup>37</sup> SANLAVILLE 2000, p. 243.

<sup>38</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 21.

<sup>39</sup> J. Besançon et B. Geyer définissent la *fayda* dans ces termes : « Les *faydas* (terminologie locale) sont des évaselements des fonds de vallées profitant de sols d'apport, profonds et bien irrigués par les eaux de ruissellement, localisés soit à la confluence des oueds soit sur des replats structuraux ou autour des dépressions endoréiques » (BESANÇON et GEYER 2006, n. 10, p. 21).

<sup>40</sup> RIGOT 2003, n. 51, p. 50.

<sup>41</sup> Un *embayment* correspond à la partie supérieure d'un cône alluvial qui pénètre le plateau (RIGOT 2003, 1, p. 50 ; BESANÇON et GEYER 2006, n. 11, p. 22).

<sup>42</sup> RIGOT 2003, 1, p. 50.

<sup>43</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 5, p. 19 et p. 22.

Mragha et le plateau d'Al-‘Alanda à l’est. La partie sud de cette *mesa* est flanquée par le glacis étendu d’Al-Hammam qui correspond à un *embayment*<sup>44</sup>.

(d) *Les tertres de sources*

Le glacis d’Al-Hammam avoisine une formation qui détermine une ligne de partage des eaux entre la *fayda* centrale et la *sabkha* Mragha. Cette formation, dont l’altitude peu élevée avoisine les 380 m, est liée à la présence de sources artésiennes. Celles-ci ont progressivement édifié des tertres et des vasques de sources sur une plateforme commune de près de 80 km<sup>2</sup> de superficie (**figures 5 et 7**)<sup>45</sup>. Cette formation regroupe les plateformes de ‘Ayn al-Zarqa, de Tall Mragha, de Makman et Tabarat al-Sakhana. Une seconde plateforme de même origine – offre des ressources hydriques capitales dans ce secteur – est à signaler dans le voisinage d’Al-Kowm<sup>46</sup>. Elle est constituée du plateau de Qdayr (497 m), long d’une douzaine de kilomètres, et de la plateforme d’Al-Kowm, au sud-ouest<sup>47</sup>.

(e) *Les cuvettes et dépressions fermées*

L’origine de la cuvette d’Al-Kowm est structurale mais c’est un cas particulier : un bassin intramontagnard<sup>48</sup>. Les autres dépressions de Syrie centrale, liées à la présence de synclinaux, de *grabens* ou de failles contraires<sup>49</sup>, se trouvent à la jonction de plusieurs systèmes de glacis<sup>50</sup>. À de rares exceptions, ce sont des dépressions terminales dans lesquelles viennent mourir des organismes hydrographiques temporaires (**figure 6**). La dépression principale, occupée par la *sabkha* Al-Jabbul, est due à la présence d’un brachysynclinal<sup>51</sup>. Encadrée par le glacis d’Al-Bab au nord, par les *mesas* basaltiques à l’ouest et au sud, et par le plateau de Resafa ou de Maskanah à l’est, elle est rattachée au sud-est à la *sabkha* Rasm al-Ruwam. Le glacis d’Al-Batrana à l’ouest du Jabal Hass et les contreforts du Jabal al-‘Ala encadrent le bassin du Matak. Au sud du Jabal Hass, les *sabkhas* Al-Harayik et Al-‘Adami occupent le point le plus bas de la plaine d’épandage alluvial autour d’Al-Andarin. À l’est du Jabal Shbayt enfin, entre les plateformes gypseuses d’Ayn al-Zarqa et le plateau d’Al-‘Alanda, se trouve la dépression de Mragha. La cuvette de Salamiya, enfin, est rattachée à un réseau hydrographique exoréique et constitue à ce titre une exception<sup>52</sup>.

<sup>44</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 5, p. 19.

<sup>45</sup> BESANÇON *et al.* 2000, p. 10 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 36.

<sup>46</sup> BESANÇON, MOULINS et WILLCOX 2000, p. 15.

<sup>47</sup> BESANÇON et SANLAVILLE 1991, p. 29.

<sup>48</sup> BESANÇON, MOULINS et WILLCOX 2000, p. 15.

<sup>49</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 29.

<sup>50</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55.

<sup>51</sup> RIGOT 2003, 1, p. 57. *L’Encyclopaedia Universalis* donne pour « brachysynclinal » la définition suivante : « lorsque la longueur est comprise entre la largeur et le double de celle-ci, on désigne le pli par le terme *brachyantoclinal* ou *brachysynclinal* ».

<sup>52</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 5, p. 19.

### c) Hydrographie

#### (a) Un réseau hydrographique en grande partie désorganisé

La formation de *sabkhas*, temporaires ou non, dans les bassins fermés témoigne de la désorganisation du réseau hydrographique, caractéristique de la plus grande partie de la région. La Syrie centrale est pourtant bordée à l'ouest et à l'est par de grands fleuves. Ceux de l'ouest sont liés à la présence du double alignement montagneux littoral (**figure 4**), qui concentre la plus grande partie des précipitations atmosphériques et fonctionne comme un château d'eau (rétention karstique). La façade levantine est parcourue par de nombreux cours d'eau. Le fossé d'effondrement médian déterminé le tracé de l'Oronte (Nahr al-Assi) et du Litani – qui rejoignent la Méditerranée –, du Jourdain – qui se jette dans la mer Morte – et du Barada qui, après avoir irrigué la *ghuta* de Damas, se termine en *sabkha*<sup>53</sup>. L'Euphrate, qui délimite à l'est la plateforme d'Alep et le *hamad*<sup>54</sup>, n'appartient pas géographiquement à la Syrie. Fleuve allogène, comme le Tigre, il appartient à l'Anatolie orientale et son alimentation dépend essentiellement des précipitations (pluies et neige) de la région du Taurus et du Zagros<sup>55</sup>.

Entre les montagnes levantines et le *zor*<sup>56</sup>, la Syrie centrale, avec ses cours d'eau temporaires et ses *sabkhas* terminales, est une région affectée par l'aridité climatique. La plupart des réseaux hydrographiques, entre les grands systèmes de glaciers, n'échappent pas à l'endoréisme (**figures 6-8**). Les cours d'eau de la cuvette de Salamiya, reliés au bassin-versant de l'Oronte<sup>57</sup>, ceux du couloir de Resafa, rattachés à l'Euphrate, comme les oueds de l'oasis de Sukhnah<sup>58</sup> sont périphériques par rapport à la région étudiée. Les autres réseaux sont endoréiques. Les oueds et *nahrs* du glacier d'Al-Bab convergent vers la *sabkha* Al-Jabbul, comme ceux descendant le versant oriental du Jabal Hass et le versant nord du Jabal Shbayt. Les *sabkhas* situées au sud des *mesas* (Al-Harayik, Al-'Adami et Mragha) sont alimentées essentiellement par les oueds majeurs développés sur le glacier de piémont des Palmyrénides et par des organismes moins importants provenant des versants sud du Jabal Hass, du Jabal Shbayt et du Jabal al-'Ala. Le Hummat al-Khayl définit la ligne de partage des eaux entre les *sabkhas* localisées au sud des plateaux basaltiques et le marais d'Al-Matakh à l'ouest, qui est aussi la cuvette terminale dans laquelle se perd le Nahr al-Quaiq. Les vallées du versant occidental du Jabal Hass canalisent également les crues des oueds vers cette dépression<sup>59</sup>.

<sup>53</sup> SANLAVILLE 2000, p. 60.

<sup>54</sup> La définition géographique du *hamad* ou *hamada* est la suivante : « plateau rocheux peu incliné, dans les régions désertiques, dont la surface correspond à l'affleurement d'un matériau résistant sans couverture de sols ou de débris fins » (GEORGE 2004, p. 209).

<sup>55</sup> SANLAVILLE 2000, p. 68.

<sup>56</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 274. Le *zor* est la plaine alluviale, inondable, de l'Euphrate.

<sup>57</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 29.

<sup>58</sup> BESANÇON et SANLAVILLE, 1991, p. 12.

<sup>59</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 15, p. 29.

*(b) Les sources*

Alors que les montagnes levantines rassemblent des sources abondantes issues de la résurgence karstique, la région située à l'est d'Alep en présente peu (**figure 7**)<sup>60</sup>. Au pied des Palmyrénides, on connaît quelques résurgences karstiques : notamment Bir Hsayah<sup>61</sup>, Bir 'Ashika<sup>62</sup>, Khirbat Samrin<sup>63</sup>. Les *mesas* basaltiques, jugées sèches<sup>64</sup>, sont pourtant à l'origine du jaillissement de quelques sources de débordement, peu productives, au point de contact entre le basalte et le calcaire crayeux sous-jacent (Mu'allaq et de Shallalah Srir 2<sup>65</sup>)<sup>66</sup>. Certaines d'entre elles ont un fonctionnement saisonnier, et sont essentiellement alimentées l'hiver ou au début du printemps<sup>67</sup>. Pour la zone du Jabal al-'Ala, les observations sont plus ponctuelles. Le secteur bénéficie généralement de sources infrabasaltiques plus nombreuses<sup>68</sup> : Shaikh 'Ali Qasun<sup>69</sup> et Al-'Anz au sud de la dorsale et Abu al-'Alaj<sup>70</sup> au nord.

La présence d'autres sources, aujourd'hui taries, est connue (Bghaidid<sup>71</sup>, Al-Tina). Cela concerne les sources de débordement ('Umm al-'Amud Srir 1<sup>72</sup>, Tall Shtab<sup>73</sup>) comme les sources artésiennes, très représentées dans la région. Généralement signalées par un tertre ou une vasque, la concentration des sources artésiennes, dans la partie centrale de la zone étudiée, a été à l'origine de l'édification de plateformes gypseuses. Seules cinq de ces sources demeurent actives sur la plateforme d'Ayn al-Zarqa, qui compte une vingtaine de tertres et de vasques. À une dizaine de kilomètres au nord, la source thermique d'Al-Hammam 1 reste active, mais aucune de celles du petit groupe de tertres du sud-est n'est plus productive<sup>74</sup>. J.-B. Rigot a également supposé l'existence de sources artésiennes, aujourd'hui taries, sur le pourtour de la *sabkha* Al-Jabbul. La différence de pression entre la nappe d'eau douce située sous les *mesas* basaltiques et la nappe salée, plus dense, de la *sabkha*, serait à l'origine de ces sources localisées ('Umm al-'Amud Srir 1, où la présence d'une source est attestée par des « traces », sans doute des sols hydromorphes, et Jbain 2 et 3, ou leur existence reste conjecturale)<sup>75</sup>.

Au sud-est de la région, la passe d'Al-Tayibah 1, regroupe elle aussi plusieurs sources actives, artésiennes ou thermales, qui ont été recensées dans les années 1940 par A. de Boucheman<sup>76</sup>. Les études réalisées dans le cadre de la mission archéologique d'Al-Kowm

<sup>60</sup> HAMIDÉ 1959, p. 107 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>61</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 271 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>62</sup> MUSIL 1928a, p. 61 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 96.

<sup>63</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 4.

<sup>64</sup> HAMIDÉ 1959, p. 101.

<sup>65</sup> RIGOT 2003, 1, p. 79 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>66</sup> RIGOT 2003, 1, p. 79.

<sup>67</sup> RIGOT 2003, 1, p. 238.

<sup>68</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 115.

<sup>69</sup> YEDID 1984, p. 35.

<sup>70</sup> MUSIL 1928a, p. 210 et 214.

<sup>71</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>72</sup> RIGOT 2003, 1, p. 79-80.

<sup>73</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>74</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 10, p. 23.

<sup>75</sup> RIGOT 2003, 1, p. 408 et 410.

<sup>76</sup> BOUCHEMAN 1939, p. 60-61 (Sukhnah), 103 (Al-Tayibah 1) et 107 (Al-Kowm).



par des géomorphologues et des préhistoriens ont permis, dans les années 1980, de mieux connaître ce milieu. Il rassemble une trentaine de sources, dont une quinzaine de tertres. Une dizaine d'entre elles sont inactives et six fonctionnent de manière temporaire. Beaucoup sont tièdes et chargées en minéraux, ce qui leur donne une odeur nauséabonde<sup>77</sup>.

Pour les oasis de Sukhnah et d'Al-Tayibah 1, les données d'A. de Boucheman restent les plus complètes à ce jour. À Sukhnah, huit sources ou groupes de sources ont été identifiés ; certaines sont des sources thermales, chaudes, comme l'indique le toponyme arabe (*sakhn*). Trois étaient déjà tarées dans les années 1940, les autres, légèrement salées, ne servaient qu'à l'irrigation. L'eau de boisson semble provenir de deux sources : la première est aménagée en fontaine et la seconde, à condition d'avoir été curée au préalable, fournit une eau fraîche et pure<sup>78</sup>. Les huit sources d'Al-Tayibah 1 mentionnées par A. de Boucheman sont, comme l'indique ici aussi le toponyme arabe (*tayyib*), de meilleure qualité que celles de Sukhnah<sup>79</sup>. Mais, malgré les observations géographiques menées par I. Suzuki dans le cadre de l'étude d'I. Kobori sur les *qanats*, les sources restent mal documentées – alors que la composition des nappes profondes, par exemple, a été analysée<sup>80</sup>.

(c) *Les cours d'eau*

Si les sources sont assez rares, la Syrie centrale est particulièrement connue pour ses nombreux cours d'eau temporaires, d'où le nom d'*Al-Wudiyān* (le pays des oueds) qu'on lui a parfois donné<sup>81</sup>. En réalité, la zone étudiée regroupe deux types de cours d'eau : les cours d'eau pérennes (*nahr*) et les cours d'eau temporaire (*wadi*). Mais l'introduction, à partir des années 1940, de cultures nouvelles exigeant une irrigation importante (coton notamment, mais également maïs et tomate) et l'élargissement des périmètres irrigués ont entraîné une modification du fonctionnement des cours d'eau pérennes et leur assèchement progressif<sup>82</sup>.

▪ Les cours d'eau pérennes ou *nahrs*

Les cours d'eau pérennes sont essentiellement périphériques, par rapport à la zone étudiée (**carte 2**). À l'origine du Nahr al-Quaiq, la rivière d'Alep, se trouvent des affluents situés en Turquie, qui appartiennent au système du Taurus. Les eaux du Nahr al-Quaiq, soutenues par la source 'Ayn Mubaraq à une dizaine de kilomètres au sud d'Alep<sup>83</sup>, se perdent ensuite dans les marais du Matak. Dans les années 1950, A. R. Hamidé rapportait que cette source suffisait pendant l'étiage à l'irrigation de la plaine alluviale située entre 'Udihi et Khan Tuman<sup>84</sup>. Mais J. Besançon et B. Geyer, en 2006, soulignent que le débit du Nahr al-Quaiq, affecté par des ponctions destinées à l'alimentation d'Alep et à l'irrigation,

<sup>77</sup> BESANÇON et SANLAVILLE, 1991, p. 17 ; fig. 11, p. 31.

<sup>78</sup> BOUCHEMAN 1938, p. 61.

<sup>79</sup> KOBORI 1980, p. 63.

<sup>80</sup> TABA et ENDO 1980, p. 87-88; KOBORI, TAKAHASI et KAWANO 1980, p. 54-57.

<sup>81</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 227.

<sup>82</sup> RIGOT 2003, 1, p. 76-79.

<sup>83</sup> HAMIDÉ 1959, p. 64.

<sup>84</sup> HAMIDÉ 1959, p. 64.

est désormais quasi nul en dehors des périodes de crues<sup>85</sup>. Le Nahr al-Dahab et le Nahr Abu Jabbar sont deux rivières tributaires de la *sabkha* Al-Jabbul, alimentées par des sources. Alors qu'elles contribuaient dans les années 1940 au maintien d'un climat humide et malsain, A. R. Hamidé signale déjà, dans les années 1950, qu'elles n'étaient en eau qu'en dehors des périodes d'irrigation. Le Nahr al-Dahab ne coulait plus alors que quelques semaines par an, à la fin de l'hiver<sup>86</sup>. La multiplication des puits sur le cours de cette ancienne rivière l'a aujourd'hui transformée en un oued mineur<sup>87</sup>.

Un autre cours d'eau pérenne, à l'époque du comte de Perthuis, irriguait par des *norias* des jardins autour de Sfirah<sup>88</sup>. Il est sans doute asséché depuis une longue période puisque son nom même pose aujourd'hui problème (J.-B. Rigot propose, d'après A. R. Hamidé, celui de Nahr al-Baski<sup>89</sup>). Sa disparition a eu raison des jardins et des vignobles de Sfirah<sup>90</sup>. On peut aussi ajouter à ces cours d'eau, autrefois pérennes, le Nahr Hanutah<sup>91</sup>, dont le bassin versant correspond à une vallée d'orientation méridienne appartenant au Jabal Hass. Il alimentait la *sabkha* Al-Harayik, avant les années 1950 et les pompes destinés à l'irrigation des cultures de coton<sup>92</sup>.

- Les cours d'eau temporaire ou *wadis*

À part ces quelques rivières dont le fonctionnement est altéré par des prélèvements excessifs, le réseau hydrographique de la région est composé d'organismes temporaires, actifs uniquement pendant la saison la moins sèche (**figure 8**).

Collectant les eaux de ruissellement engendrées par des précipitations souvent brutales et localisées, les oueds expédient vers l'aval les eaux des pluies et les particules qu'elles ont arrachées au sol en ravinant sur les pentes. Ils sont assimilables à des torrents<sup>93</sup>. Commandés par le relief, ils s'encaissent à l'amont dans les massifs montagneux et les plateaux, dissèquent les glacis et répandent leur charge alluviale au débouché des vallées (cônes de déjection). Le profil du talweg détermine en partie les conditions dans lesquelles sera franchi le piémont : franchissement rapide ou ralentissement. L'oued serpente dans les alluvions qu'il a lui-même déposées dans une large vallée qui s'exhausse au fur et à mesure des crues<sup>94</sup>.

<sup>85</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 39.

<sup>86</sup> HAMIDÉ 1959, p. 108.

<sup>87</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 39.

<sup>88</sup> PERTHUIS 1896, p. 128.

<sup>89</sup> RIGOT 2003, 1, p. 77-78.

<sup>90</sup> HAMIDÉ 1959, p. 108.

<sup>91</sup> Le Nahr Hanutah correspond au Wadi al-Hajal, sur les cartes des publications des « Marges arides ».

<sup>92</sup> HAMIDÉ 1959, p. 109.

<sup>93</sup> Le torrent est un « cours d'eau irrégulier et excessif des régions montagneuses ou non. La raideur des pentes, la faiblesse de la protection végétale, l'érosion des sols et roches affouillables font que les pluies d'averse ruissellent et se concentrent rapidement en ravinant les versants et en entraînant une charge importante » (GEORGE 2004, p. 423-424).

<sup>94</sup> HAMIDÉ 1959, p. 109 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 29.

Le glacis d'Al-Bab semble être exclusivement sillonné par des vallées sèches la quasi-totalité de l'année<sup>95</sup>, si l'on met de côté le Nahr al-Dahab et le Nahr Abu Jabbar. Autour des *mesas* basaltiques, les vallées sont parcourues par des oueds courts, à la pente accusée, qui n'ont en général qu'un intérêt très local pour la mise en valeur. Certains de ces oueds se prolongent toutefois sur les piémonts ou les glacis et parviennent à rejoindre une dépression terminale. Les oueds du glacis d'Al-Batrana, au sud-ouest du Jabal Hass, alimentent ainsi le marais d'Al-Matakh et ceux des vallées du nord-est, la *sabkha* Al-Jabbul. Les oueds de la moitié sud du Jabal Hass parviennent jusqu'à la *sabkha* al-Harayik et le versant oriental du Jabal Shbayt est drainé par des oueds qui ravitaillent la *sabkha* Mragha. Un bombement dans le couloir de Munbatah, qui sépare le Jabal Hass et Jabal Shbayt, détermine une ligne de partage des eaux : la moitié nord est rattachée au bassin-versant de la *sabkha* Al-Jabbul et la moitié sud à la *sabkha* Al-'Adami.

Pour l'ouest de la région, les données disponibles sont peu nombreuses. La carte hydrographique de la région d'Alep, par A. R. Hamidé, permet de se rendre compte que le Jabal Zawiyah et son piémont sont parcourus par des oueds alimentant le marais du Matakh tandis qu'un peu plus au sud, les oueds des vallées nord-est du Jabal al-'Ala – celles du Jabal Khuwaysa et du Jabal Aiza – rejoignent la *sabkha* Al-Harayik<sup>96</sup>. Dans tout ce secteur, les pentes sont faibles et les vallées alluviales larges et peu encaissées<sup>97</sup>. Le versant occidental du Jabal al-'Ala fait partie du bassin-versant de l'Oronte, et, sa partie sud, via la cuvette de Salamiya, est aussi reliée au fleuve.

Les Palmyrénides commandent au sud, en plus d'oueds d'intérêt local, une série d'oueds encaissés dans le massif qui dissèquent ses glacis sur plus de 60 km du sud au nord – d'où leur nom d'oueds majeurs. D'ouest en est, se succèdent ainsi sept oueds<sup>98</sup> qui délimitent de larges interfluves sur lesquels se sont développés des réseaux indépendants<sup>99</sup>.

Le bastion de 'Itriya au sud-est joue le même rôle pour un secteur situé légèrement plus à l'est : il donne naissance aux Wadi Triyan et au Wadi Al-Salhiyah qui traversent le plateau d'Al-'Alanda et se rejoignent pour atteindre au nord la *sabkha* Mragha<sup>100</sup>. Au sud-est du Jabal 'Itriya, à cheval sur ce bastion et sur le Jabal Shaar, le Wadi Hsayah (alimenté par une source) est rattaché au réseau hydrographique de l'Euphrate. R. Mouterde et A. Poidebard mentionnent aussi la présence, dans les environs de Resafa du Wadi al-Sailah, rejoint à l'ouest de Resafa, par des affluents descendus du Jabal Shaar et Jabal Marah, du Jabal Abu Rijmen et du Jabal Bishri<sup>101</sup>. L'alimentation en eau de boisson de l'agglomération

<sup>95</sup> RIGOT 2003, 1, p. 48. Cependant, la carte de circulation des eaux de J. Besançon et B. Geyer représente les vallées du glacis d'Al-Bab comme des « tributaires pérennes » de la *sabkha* Al-Jabbul (BESANÇON et GEYER 2006, fig. 6, p. 20).

<sup>96</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 47, p. 108.

<sup>97</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 115.

<sup>98</sup> Selon BESANÇON et GEYER 2006, fig. 15, p. 30 : le Wadi d'Al-Hirsh (également Nahr Al-Haways), le Wadi al-Salila (également Wadi Aiza), le Wadi Ma'aqar (également Wadi al-Ghadir), le Wadi 'Umm Miyal, le Wadi al-Muwailih (également Wadi al-Qastal) le Wadi al-'Amur (également Wadi al-Zarub) et le Wadi al-'Azib (également Wadi Al-Tanahij).

<sup>99</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

<sup>100</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

<sup>101</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 132-133.

de Resafa aux périodes byzantine et islamique, reposait sur les crues de cet oued, maîtrisées par un barrage<sup>102</sup>.

À l'est de la *sabkha* Al-Jabbul, quelques oueds incisent le plateau : le Wadi Abu al-Ghur, alimenté par des sources profondes<sup>103</sup>, était autrefois relié au réseau des oueds majeurs du glacis des Palmyrénides<sup>104</sup>. Encaissé à l'est dans le plateau bordant la *sabkha* Al-Jabbul, il rejoint la *sabkha* Rasm al-Ruwam. Sa vallée draine aujourd'hui le surplus des eaux de l'Euphrate, détournées pour irriguer la ferme de Maskanah<sup>105</sup>. Plus au nord, l'extrémité nord-est de la *sabkha* Al-Jabbul est rejointe par le Wadi al-Mawalih. Entre cet oued et le Wadi Abu al-Ghur, J.-B. Rigot signale deux oueds sans nom, celui du sud présentant un réseau hiérarchisé, et donc potentiellement important<sup>106</sup>.

Dans la partie est du glacis d'Al-Bab, le relief permet aux oueds d'échapper à l'endoréisme et de rejoindre l'Euphrate (Sajur).

- Les inféroflux et les nappes aquifères

La présence de cours d'eau, même temporaires, est déterminante pour le peuplement et la mise en valeur à plus d'un titre. En premier lieu, les oueds répandent des crues qui permettent la mise en culture saisonnière des fonds de vallée. En second lieu, dans les alluvions des talwegs subsiste, parfois toute l'année, une nappe de sous-écoulement (inféroflux)<sup>107</sup>.

L'alimentation et la disponibilité de cette nappe dépendent de plusieurs facteurs : la surface de réception (bassin-versant) et le débit des crues, l'épaisseur des dépôts détritiques et le degré d'altération de la roche sous-jacente<sup>108</sup>. Les reliefs, qui enregistrent des précipitations plus nombreuses que les plaines environnantes, génèrent également, indirectement, des nappes d'inféroflux plus importantes<sup>109</sup>. Les oueds majeurs, qui disposent des bassins-versants les plus étendus, sont aussi ceux qui possèdent la nappe d'inféroflux la plus importante (**figure 7 et 8**). Cependant les principales vallées des *mesas* basaltiques, même courtes, bénéficient également de la présence de ces nappes<sup>110</sup>. Par contre, au sud et à l'est de la *sabkha* Mragha cette ressource semble assez rare<sup>111</sup>.

La Syrie centrale dispose aussi de plusieurs nappes aquifères, de profondeur, de capacité et de qualité diverses. Malgré les ressources qu'elles représentent, elles sont mal

<sup>102</sup> CALVET et GEYER 1992, p. 120-122. Voir ci-dessous (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

<sup>103</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 42.

<sup>104</sup> RIGOT 2003, 1, p. 78.

<sup>105</sup> RIGOT 2003, 1, p. 78.

<sup>106</sup> RIGOT 2003, 1, p. 78.

<sup>107</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 270. P. George donne pour « inféroflux » la définition suivante : « écoulement qui se produit sous un cours d'eau à travers les alluvions du fond du lit. Le phénomène peut se produire alors même que le cours d'eau est apparemment tari, d'où son importance dans les régions arides et sèches » (GEORGE 2004, p. 223).

<sup>108</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>109</sup> SANLAVILLE 1993, p. 368.

<sup>110</sup> Vallées de Tat, de Bakura, de Fijan, de Khanasir, de Rasm al-Siyala avec le Wadi Siyala, de Rba'a avec le Wadi al-Hajal/Nahr Hanutah pour le Jabal Hass ; vallées de Zabad et de Qla'a pour le Jabal Shbayt.

<sup>111</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 20, p. 40.

connues (**figure 7**)<sup>112</sup>. Dans les formations pléistocènes, sur le piémont nord du Jabal Shbayt et dans le couloir de Munbatah, se trouve une nappe libre superficielle (à 6,50 m de profondeur au nord de la *sabkha* Al-Jabbul et à 27 m au sud), très saline. La *sabkha* Al-Jabbul semble en constituer un « affleurement »<sup>113</sup>. Dans le même secteur, une autre nappe est localisée dans l'aquifère pliocène : peu volumineuse et peu profonde (3 à 10 m), elle est alimentée par les eaux d'infiltration et fluctue en conséquence, en fonction des saisons<sup>114</sup>. Les nappes infrabasaltiques des *mesas* se sont également constituées à la faveur de l'infiltration dans les couvertures basaltiques, au contact des craies sous-jacentes<sup>115</sup>. Ces nappes qui resurgissent en sourcins en bordure des plateaux, sont directement accessibles dans les vallées par des puits.

Sous les glacis de piémont (Al-Batrana et Sfirah notamment), les infiltrations emprisonnées dans les calcaires fissurés et altérés de l'Éocène moyen et supérieur ont engendré une nappe dont la profondeur varie entre 5 et 50 m<sup>116</sup>. C'est la même nappe qui affleure à la faveur d'accidents structuraux, sur le glacis de piémont des Palmyrénides, et qui est exploitée par des puits ou des forages à Al-Sa'an<sup>117</sup>. Le massif montagneux des Palmyrénides, calcaire, renferme également une nappe karstique, qui alimente principalement les nappes artésiennes<sup>118</sup> captives de l'aquifère calcaire du Crétacé, plus profondes<sup>119</sup>. Ces nappes fossiles de grande profondeur sont à l'origine des résurgences de la cuvette d'Al-Kowm et des oasis de Sukhnah et d'Al-Tayibah 1. J.-B. Rigot a également noté la présence de cet aquifère au sud du couloir de Munbatah et en amont du glacis de Sfirah, à une profondeur de 500 m<sup>120</sup>.

La qualité des nappes souterraines varie. Celles qui présentent une forte salinité n'ont d'intérêt ni pour l'irrigation ni pour la boisson et exposent même au danger de contaminer les nappes d'eau douce adjacentes<sup>121</sup>. Les aquifères de faible profondeur ont été ponctionnés en priorité, par des puits ou des *qanats* dès l'Antiquité et par des pompes motorisées aujourd'hui. Le tarissement des aménagements hydrauliques antiques, remis en usage lors du repeuplement sédentaire de la steppe (1848-1960)<sup>122</sup>, montre la baisse progressive du toit de ces nappes. Mais ces conclusions ont été nuancées par des comparatifs récents, qui révèlent de forts contrastes selon les secteurs<sup>123</sup>.

Les nappes de grande profondeur n'ont été exploitées que récemment, par le biais des motopompes. Leurs eaux, souvent très chargées en minéraux, imposent d'être aérées avant

<sup>112</sup> JAUBERT *et al.* 2006, p. 194.

<sup>113</sup> RIGOT 2003, 1, p. 80-81.

<sup>114</sup> RIGOT 2003, 1, p. 80.

<sup>115</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>116</sup> RIGOT 2003, 1, p. 80-81 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 41. D'autres géographes évaluent leur profondeur entre 5 et 10 m (JAUBERT *et al.* 2006, p. 194).

<sup>117</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 42 ; JAUBERT *et al.* 2006, p. 194.

<sup>118</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

<sup>119</sup> BESANÇON et SANLAVILLE 1991, p. 18.

<sup>120</sup> RIGOT 2003, 1, p. 81.

<sup>121</sup> Le danger menace les nappes de piémont des *mesas* (RIGOT 2003, 1, p. 85).

<sup>122</sup> AL-DBIYAT et JAUBERT 2006, p. 75-76.

<sup>123</sup> JAUBERT *et al.* 2006, p. 197-198.

tout emploi. Comme ces réserves se renouvellent très lentement, les ponctions qu'on y effectue à des fins d'irrigation posent naturellement la question de leur reconstitution. Les nappes phréatiques superficielles – également sollicitées pour l'irrigation – participent probablement en second lieu à la recharge de l'aquifère profond<sup>124</sup>.

(d) *Les dépressions terminales : marais et sabkhas*

À la jonction des systèmes de glacis s'observent les témoins de la désorganisation du réseau hydrographique, avec dans les cuvettes, la présence de nombreux plans d'eau stagnante, le plus souvent temporaires (**figure 6**). Leur existence est due à plusieurs facteurs : structuraux (présence de grabens, de synclinaux<sup>125</sup>), géologiques (épandages volcaniques ou formation de plateformes gypseuses contrariant les cours d'eau ou bloquant leur exutoire<sup>126</sup>), climatiques et hydrographiques (faiblesse des précipitations entraînant une déficience du réseau hydrographique).

Ces dépressions terminales relèvent de deux types : le marais et la *sabkha*, avec des variations de degré de l'une à l'autre. Actuellement, la région ne possède qu'un seul marais, c'est-à-dire un seul plan d'eau dont la nappe présente un taux de salinité suffisamment faible pour que son assèchement saisonnier ne provoque pas d'efflorescences salines : c'est celui du Matak, qui occupe la dépression la plus creuse<sup>127</sup>. Il est alimenté par le Nahr al-Quaiq, par plusieurs petites sources situées en périphérie et par des oueds provenant du piémont du Jabal Zawiyah et du Jabal al-'Ala<sup>128</sup>. La variété de ces apports et leur caractère partiellement allogènes lui permettaient de conserver une faible salinité<sup>129</sup>. Mais il a été en grande partie asséché dans les années 1920. Autrefois marécageux et insalubre<sup>130</sup>, le bassin du Matak a été entièrement aménagé par un réseau de drains et de canaux d'irrigation dès 1947<sup>131</sup>. Il faisait sans doute partie d'un chapelet de petits marais et dépressions fermées qui bordaient la frange orientale du Jabal al-'Ala et qui ont été également drainés et assainis<sup>132</sup>.

Les autres plans d'eau stagnante, temporaires, sont des *sabkhas* – le mode de fonctionnement actuel de la *sabkha* Al-Jabbul fait d'elle un cas particulier. Constituant le réceptacle terminal des crues des oueds pendant la saison humide, ces cuvettes sont en eau pendant l'hiver. Leurs nappes d'eau présentent pendant cette saison un taux de salinité élevée et l'évaporation estivale provoque, sur la surface argileuse qui tapisse leur fond, la cristallisation du sel sous la forme d'efflorescences blanchâtres ou de croûtes. La déflation qui s'exerce pendant la saison sèche provoque le surcreusement progressif de ces dépressions dont le plafond tend généralement à s'abaisser<sup>133</sup>.

<sup>124</sup> RIGOT 2003, 1, p. 81; JAUBERT *et al.* 2006, p. 197-196.

<sup>125</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 29.

<sup>126</sup> DUBERTRET et WEULERSSE 1940 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>127</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>128</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 47, p. 108.

<sup>129</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>130</sup> HAMIDÉ 1959, p. 444.

<sup>131</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>132</sup> HAMIDÉ 1959, p. 451.

<sup>133</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55 ; SANLAVILLE 2000, p. 114.

Au sud du Jabal Hass et du couloir de Munbatah se trouvent les *sabkhas* Al-Harayik et Al-‘Adami, qui, en plus des crues des oueds du piémont des Palmyrénides, reçoivent celles des vallées sud de la *mesa*. Le piémont est du Jabal Shbayt est bordé par la *sabkha* Mragha, qui occupe le fond d’une vallée dont l’exutoire a été barré lors de l’édification des plateformes gypseuses de Mragha et de ‘Ayn al-Zarqa<sup>134</sup>. Alimentée par les écoulements du versant de la *mesa* et par ceux du plateau d’Al-‘Alanda, elle bénéficie aussi d’un apport provenant du bastion de ‘Itriya, qui contourne les plateformes gypseuses par l’est. Entre les *sabkhas* Al-‘Adami et Mragha se trouvent plusieurs petites *sabkhas*, réparties sur le glacis d’Al-Hammam, à l’est du Jabal ‘Ubaysan<sup>135</sup>.

Enfin, la *sabkha* Al-Jabbul, la plus grande étendue d’eau naturelle (300 km<sup>2</sup> <sup>136</sup>) de Syrie, fonctionne aujourd’hui comme un lac salé temporaire – ce qui a peut-être déjà été le cas lors de périodes plus humides que l’actuel –, bien qu’elle se soit probablement comportée, avant l’établissement du périmètre d’irrigation de la ferme de Maskanah, comme une véritable *sabkha*<sup>137</sup>. Elle est constituée d’une dépression resserrée au sud par une presque île et reliée à une seconde dépression (*sabkha* Rasm al-Ruwam)<sup>138</sup>. Le plan d’eau présente des îlots constamment exondés dans sa partie nord – la surface du plus vaste est de plus 30 km<sup>2</sup>. Le lac profite des apports des oueds provenant des vallées des *mesas* et de ceux qui serpentent dans la dorsale orientale (Wadi Abu al-Ghur et Wadi al-Mawalih notamment)<sup>139</sup>. Mais c’est son alimentation par des cours d’eau pérennes, le Nahr al-Dahab et le Nahr Abu Jabbar, qui a apparemment toujours permis qu’une partie du lac – son extrémité nord-ouest – reste en eau à longueur d’année<sup>140</sup>. Actuellement, s’ajoutent à cette portion un secteur nord-est et une partie de la *sabkha* Rasm al-Ruwam. Ce sont les surplus des eaux d’irrigation de la ferme de Maskanah et le produit du drainage des secteurs irrigués de Sfirah jusqu’à Haqla, depuis les années 1990, qui permettent le maintien de cette nappe d’eau<sup>141</sup>. Cette *sabkha* fait actuellement l’objet d’une exploitation saisonnière, tournée vers la production de sel, et c’était également le cas dans l’Antiquité<sup>142</sup>. La *sabkha* Mragha semble aussi partiellement exploitée, quoiqu’à une échelle moindre<sup>143</sup>.

Plus à l’est, dans les bassins intramontagnards des Palmyrénides se sont également formées des *sabkhas*. La « grande *sabkha* » de la cuvette d’Al-Kowm, alimentée par des oueds provenant du Jabal Mqaibara, couvre quelque 200 km<sup>2</sup> et est associée à une seconde *sabkha*, plus petite et à plusieurs dépressions à fond plat sur le cours des oueds qui tendent

<sup>134</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>135</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>136</sup> RIGOT 2003, 1, p. 177.

<sup>137</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 55.

<sup>138</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>139</sup> RIGOT 2003, 1, p. 78.

<sup>140</sup> RIGOT 2003, 1, p. 82. J.-B. Rigot signale également que le secteur nord-ouest de la *sabkha*, dans lequel débouchait le Nahr al-Dahab, était traditionnellement maintenu fermé et indépendant du reste du plan d’eau pour l’exploitation du sel.

<sup>141</sup> RIGOT 2003, 1, p. 82-83.

<sup>142</sup> Voir ci-dessous *L’économie des bourgs : des unités de production et des centres d’échange ?*, p. 818.

<sup>143</sup> À la fin du mois de novembre 2006, à la surface de la *sabkha* Mragha, à sec, étaient visibles des salines ; les casiers retenant le sel sont sans doute installés pendant la dernière phase d’assèchement du plan d’eau.

elles aussi à évoluer en *sabkhas*<sup>144</sup>. Une *sabkha* occupe une partie de l'oasis d'Al-Tayibah 1. Elle est soumise à la déflation et s'accompagne de plusieurs zones de *nabkhas* sous le vent, principalement au sud et à l'est<sup>145</sup>. La mise en place, dans les cuvettes terminales, de nappes d'eau salée temporaires et des phénomènes qui leur sont associés (déflation, formations dunaires, dépôts salins et gypseux sur leurs pourtours), procède des contraintes climatiques qui s'exercent dans la région avec une intensité croissante d'ouest en est.

## **2. Contraintes bioclimatiques**

Je ne prétends pas dresser ici un tableau exhaustif des contraintes qui s'exercent aujourd'hui au Proche-Orient, mais présenter des éléments liés au climat ou à la géographie qui déterminent des facteurs contraignants ou favorables à l'occupation et à la mise en valeur. Ces facteurs, dans leurs grands principes, ont également joué un rôle sur la répartition peuplement byzantin, même si les nuances entre la situation actuelle et la situation antique peuvent être importantes, comme on le verra.

Les études climatologiques, généralement conduites à l'échelle du pays, suffisent à expliquer le fonctionnement général du climat de la région<sup>146</sup>. Sur certains points cruciaux, comme la dotation pluviométrique, le quotient de l'évapotranspiration, des travaux régionaux sont disponibles et éclairent localement les conditions d'implantation<sup>147</sup>. Ils mettent en évidence, derrière l'apparente simplicité structurelle de la place d'Alep, la multiplicité et l'imbrication des milieux. Or, ce sont ces micromilieus, bien plus que la structure elle-même, qui conditionnent l'occupation et la mise en valeur.

### **a) Caractéristiques générales du climat**

#### *(a) Les variations du climat méditerranéen en Syrie*

La majeure partie du Proche-Orient appartient au domaine climatique méditerranéen, caractérisé par des précipitations concentrées pendant la saison froide, par un long été sec, et par des saisons intermédiaires brèves et irrégulières. Au nord, les chaînes pontiques (Taurus et Zagros), qui reçoivent des quantités importantes de précipitations, forment un obstacle aux masses d'air polaire et aux influences de la mer Noire et de la mer Caspienne<sup>148</sup>. La présence d'un double alignement montagneux sur le littoral levantin isole deux régions : la bande côtière et l'arrière-pays, à l'est de ces reliefs. Le bourrelet littoral favorise l'ascendance des masses d'air (et donc les précipitations) et limite à la bande côtière l'influence maritime qui favorise, en plus de précipitations substantielles, un taux d'humidité atmosphérique élevé.

<sup>144</sup> BESANÇON et SANLAVILLE 1991, p. 12-13.

<sup>145</sup> SUZUKI 1980, p. 32-34. Le terme utilisé pour désigner la *sabkha* est « *playa lake* ». La formation de *nabkhas* est liée à la déflation éolienne. Elle constitue une « petite dune d'obstacle derrière un buisson » (GEORGE 2004, p. 279).

<sup>146</sup> Voir par exemple TRABOULSI 1981 (*non vidi*).

<sup>147</sup> On doit notamment souligner la publication récente de travaux portant sur la répartition des précipitations en Syrie centrale TRABOULSI 2010.

<sup>148</sup> SANLAVILLE 2000, p. 47.



Les amplitudes thermiques, sur le littoral, sont faibles, la durée de la saison sèche réduite, l'irrégularité pluviométrique et le déficit hydrique modérés<sup>149</sup>. L'obstacle montagneux génère simultanément dans l'arrière-pays un effet d'abri auquel s'ajoutent les influences déterminantes de la latitude et de la continentalité<sup>150</sup>. Le climat méditerranéen se dégrade sensiblement : la pluviométrie diminue, l'irrégularité pluviométrique s'aggrave, la durée de la saison sèche s'allonge, les saisons intermédiaires raccourcissent et les amplitudes thermiques augmentent<sup>151</sup>. Le double alignement montagneux s'interrompt par un large ensellement, à la hauteur de Homs et de Tripoli (« trouée de Homs »), qui permet malgré tout à l'influence maritime de pénétrer l'arrière-pays<sup>152</sup>. Cet ensellement est particulièrement important pour la région parce qu'il permet aux précipitations d'atteindre les Palmyrénides et d'alimenter ainsi le réseau des oueds majeurs qui incisent ses glacis de piémont.

(b) *Les températures et les vents*

Pour caractériser le régime thermique du bassin d'Al-Kowm, J. Besançon a fait appel aux valeurs enregistrées sur deux stations météorologiques : celles de Palmyre et de Raqqa, en signalant de l'une à l'autre des incohérences, des relevés peu fiables, et des durées d'observation souvent trop courtes pour être convaincantes<sup>153</sup>. De la même manière, pour exposer le climat de la région de la *sabkha* Al-Jabbul, J.-B. Rigot a exploité les données de la station d'Alep. D'autres stations météorologiques sont disponibles sur l'ensemble de la région<sup>154</sup>. Mais la confrontation des températures estivales et hivernales d'Alep et de Palmyre devrait suffire à mettre en évidence le mécanisme général du climat et, notamment, la « dégradation vers l'aride du climat méditerranéen »<sup>155</sup> qui s'opère d'ouest en est. L'intérêt du régime thermique tient surtout au fait que les températures entrent dans le calcul du bilan hydrique et contribuent à le rendre déficitaire en favorisant l'évaporation.

La Syrie, qui appartient donc à la sphère climatique méditerranéenne, est caractérisée par des étés chauds et des hivers doux. L'influence maritime et l'humidité atmosphérique élevée de la région côtière atténuent les amplitudes thermiques diurnes et annuelles, alors que la continentalité et le relief les accentuent dans l'arrière-pays<sup>156</sup>. L'été est globalement partout très chaud et sa durée a tendance à s'allonger dans l'intérieur du pays.

Le maximum chaud intervient au mois d'août, à l'ouest du méridien d'Alep, et en juillet, à l'est<sup>157</sup>. Sur le littoral, les températures moyennes mensuelles oscillent entre 26 et 28 °C (maximum moyen de 30 °C). Le rafraîchissement nocturne est modéré, avec un minimum absolu de 19,4 °C, enregistré en août à Beyrouth. Dans l'arrière-pays, les

<sup>149</sup> SANLAVILLE 2000, p. 104-105.

<sup>150</sup> SANLAVILLE 2000, p. 47.

<sup>151</sup> SANLAVILLE 2000, p. 104.

<sup>152</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 217.

<sup>153</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>154</sup> Khanasir, Sfirah, Jabbul, Tat, Shaikh 'Ali Qasun, Al-Sa'an, Tall Khanzir, Khafsa, Salamiya, Al-Hamra et Abu Duhur (TRABOULSI 2010).

<sup>155</sup> Selon la formule de M. Traboulsi (TRABOULSI 1981).

<sup>156</sup> SANLAVILLE 2000, p. 54.

<sup>157</sup> HAMIDÉ 1959, p. 86.

moyennes et les amplitudes diurnes augmentent sensiblement : les températures diurnes moyennes excèdent partout les 30 °C<sup>158</sup>. À Alep, en juillet-août, la moyenne maximale journalière est de plus de 35 °C (pour la période comprise entre 1950 et 1967) ; à Palmyre, de plus de 37 °C (pour la période comprise entre 1955 et 1966). La moyenne des maxima mensuels atteint 41 °C à Alep en août, 43 °C à Palmyre<sup>159</sup>. À Palmyre, les maxima diurnes enregistrent 150 fois par an plus de 30 °C, 90 fois par an plus de 35 °C et 15 fois par an plus de 45 °C<sup>160</sup>. Les amplitudes diurnes et mensuelles sont très élevées<sup>161</sup> : pendant le mois le plus chaud, à Alep, on a relevé 22 °C d'amplitude nyctémérale<sup>162</sup>.

Sur le littoral, les hivers sont caractérisés par leur douceur, avec un maximum frais en janvier (12,9 °C de moyenne pour Beyrouth pour une amplitude diurne souvent inférieure à 8 °C<sup>163</sup>), qui ne descend pratiquement jamais au-dessous de zéro (le minimum absolu enregistré en un siècle à Beyrouth est de -1,1 °C)<sup>164</sup>. Dans l'intérieur du pays, la continentalité exacerbe les rigueurs de l'hiver, mais la température augmente légèrement sous l'effet de la latitude<sup>165</sup>. Les mois les plus frais sont janvier et février, avec une moyenne mensuelle de 5 à 6 °C à Alep et de 7 °C à Palmyre. La moyenne journalière minimale est sensiblement identique à Alep et Palmyre : autour de 2 à 3 °C<sup>166</sup>. L'amplitude diurne est plus faible en hiver qu'en été : 10 °C en janvier à Alep<sup>167</sup>. Le gel est beaucoup plus fréquent que sur la côte : 36 jours de gel par an à Alep, qui peuvent s'échelonner de novembre à avril certaines années<sup>168</sup>. Dans la région de Palmyre, les températures baissent fortement pendant la nuit, avec un minimum absolu de -8,5 °C, et vraisemblablement 20 à 25 jours de gel par an<sup>169</sup>.

Les saisons intermédiaires sont en général de courte durée. La rapidité à laquelle s'effectuent les passages d'une saison à l'autre tend à s'accroître avec l'influence de la continentalité. L'automne est généralement une période de transition douce avec un abaissement progressif des températures<sup>170</sup>. À l'inverse, le printemps est une saison marquée par des changements brutaux : dès la fin du mois de février, la température augmente brutalement ; l'« été thermique » commence dès avril<sup>171</sup>.

Aux variations de températures s'ajoutent aussi, pendant les saisons intermédiaires, les changements d'orientation des vents dominants. L'ensemble du Proche-Orient est

<sup>158</sup> SANLAVILLE 2000, p. 55.

<sup>159</sup> WIRTH 1971, fig. 14, p. 74-75.

<sup>160</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>161</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 262.

<sup>162</sup> HAMIDÉ 1959, p. 86. L'amplitude thermique nyctémérale désigne la différence entre les températures diurnes et les températures nocturnes.

<sup>163</sup> Les amplitudes diurnes hivernales sont plus importantes sur la côte que celles de l'été (BIROT et DRESCH 1956, p. 263).

<sup>164</sup> SANLAVILLE 2000, p. 55-56.

<sup>165</sup> SANLAVILLE 2000, p. 56.

<sup>166</sup> WIRTH 1971, fig. 14, p. 74-75.

<sup>167</sup> HAMIDÉ 1959, p. 86.

<sup>168</sup> HAMIDÉ 1959, p. 86.

<sup>169</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>170</sup> SANLAVILLE 2000, p. 47.

<sup>171</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 263 ; RIGOT 2003, 1, p. 68.

généralement soumis à des vents de secteur nord et ouest<sup>172</sup>. En Syrie, les vents de secteur ouest (*gharbi*) s'installent au printemps et se maintiennent pendant l'été. Pourvoyeurs d'humidité et de précipitations sur la côte, ils sont freinés par l'obstacle montagneux littoral, qui génère un effet de *fœhn*<sup>173</sup>. Lorsque les vents d'ouest atteignent la Syrie centrale, ils sont devenus chauds et desséchants. Seul le massif des Palmyrénides bénéficie, grâce à la « trouée de Homs », du surcroît d'humidité qu'ils véhiculent. Les vents d'ouest disparaissent à la fin de l'été, remplacés à l'automne et en hiver par des vents d'est dominants (*sharqi*), qui amènent un temps froid, accompagné de gelées, avec un impact potentiellement préjudiciable sur les cultures<sup>174</sup>. Lorsqu'il intervient tardivement, au printemps, le *sharqi* peut aussi avoir un effet asséchant sur les cultures et augmenter la température<sup>175</sup>. Aux changements de saison, les vents de secteur nord dominant : ils apportent des gelées et, plus rarement, de la neige (en automne surtout). Lorsqu'un épisode de vent du nord se produit à la fin du printemps, son passage par le Taurus engendre un effet de *fœhn*. Quand il atteint la Syrie centrale, c'est un vent sec et chaud dommageable aux cultures<sup>176</sup>. Ces vents du nord dominants peuvent aussi s'accompagner de vents du sud, du type *khamisin* (*chlouq* dans le Levant). Lorsqu'ils interviennent au début de l'été (avril et mai), ils provoquent une montée brutale des températures et une chute très importante de l'hygrométrie<sup>177</sup>. L'irruption de ces vents à une période clé du développement des annuelles et des arbres fruitiers peut entraîner des dégâts importants sur les cultures<sup>178</sup>.

Si les effets du *khamisin* peuvent exceptionnellement se faire sentir dans tout le Proche-Orient (de l'Égypte à la Syrie notamment pour un épisode de mars 1998), les vents qui parcourent la Syrie centrale ont surtout des répercussions régionales, mais leur comportement sont très mal connus<sup>179</sup>.

## b) Régime des précipitations

Par la répartition saisonnière des précipitations, la Syrie centrale appartient au domaine climatique méditerranéen. Les précipitations interviennent pendant la saison froide alors que l'été est marqué par la sécheresse<sup>180</sup>. Cependant, des facteurs tels que la latitude, la continentalité et le relief induisent des variations notables d'une région à l'autre<sup>181</sup>. Ces différences concernent la quantité annuelle de précipitations, qui diminue d'ouest en est et du nord vers le sud, la régularité de la dotation pluviométrique, qui évolue de la même manière,

<sup>172</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 260.

<sup>173</sup> RIGOT 2003, 1, p. 69.

<sup>174</sup> RIGOT 2003, 1, p. 69-70.

<sup>175</sup> RIGOT 2003, 1, p. 70.

<sup>176</sup> RIGOT 2003, 1, p. 70.

<sup>177</sup> SANLAVILLE 2000, p. 45-47.

<sup>178</sup> WEULERSSE 1946, p. 24. Soufflant en moyenne en 10 et 12 jours par an, ces vents font monter la température jusqu'à ses maxima et chuter le taux d'humidité à 2 %. Transportant des particules desséchantes (sables et poussières), ils brûlent la végétation et échaudent les céréales d'hiver (BIROT et DRESCH 1956, p. 259).

<sup>179</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 16.

<sup>180</sup> SANLAVILLE 2000, p. 104.

<sup>181</sup> SANLAVILLE 2000, p. 51.

et sa répartition annuelle, avec une saison sèche qui tend à s'allonger sous les effets conjugués de la latitude et la continentalité.

(a) *La dotation pluviométrique annuelle*

La côte levantine et les montagnes du Taurus et du Zagros apparaissent de ce point de vue comme les régions les plus favorisées. La présence de reliefs y favorise l'ascendance des masses d'air et engendre des précipitations sur le versant exposé<sup>182</sup>. Le littoral bénéficie ainsi d'une moyenne annuelle comprise entre 600 et 1 000 mm de précipitations (790 mm à Lataqiyah), avec, sur les reliefs, une quantité supérieure à 1 000 mm (**figure 9**)<sup>183</sup>. Derrière le bourrelet montagneux, l'effet d'abri, donnée essentielle en Syrie centrale<sup>184</sup>, provoque une diminution quantitative notable de la pluviométrie, bien que l'ensellement de Tripoli et de Homs permette localement aux précipitations de pénétrer l'arrière-pays. Idlib et Homs reçoivent ainsi respectivement 485 et 460 mm par an tandis qu'Alep, Hama et Salamiya se trouvent dans une zone qui bénéficie de 300 à 400 mm par an<sup>185</sup>.

Le tracé de l'isohyète des 200 mm<sup>186</sup>, qui correspond à la bordure intérieure du Croissant fertile<sup>187</sup>, suit un tracé approximativement parallèle au littoral, englobe les massifs montagneux levantins et amorce au nord un retour vers l'est en suivant le piémont des chaînes du Taurus et du Zagros. Dans le détail, il passe immédiatement à l'est de Damas, suit le piémont sud des Palmyrénides (exception faite du Jabal Bishri), le contourne vers le nord, marque un léger retour vers le nord-ouest en restant à l'est de la *sabkha* Al-Jabbul pour ensuite passer au nord de Raqqa (**carte 2**)<sup>188</sup>. En Syrie centrale, les stations de Sfirah, Jabbul, Khanasir<sup>189</sup> et Wadi al-'Azib, rendent compte de la situation locale. Elles font apparaître, à

<sup>182</sup> SANLAVILLE 2000, p. 48.

<sup>183</sup> WIRTH 1971, carte 3, p. 92-93.

<sup>184</sup> TRABOULSI 2010, p. 76.

<sup>185</sup> Alep : 360 mm/an ; Hama : 343 mm/an ; Salamiya : 315 mm/an (WIRTH 1971, carte 3, p. 92-93).

<sup>186</sup> L'isohyète des 200, 250 ou 300 mm, selon les auteurs, correspond à la limite orientale *théorique* de la zone d'agriculture pluviale. En-deçà de ce seuil, on estime que l'agriculture doit nécessairement recourir à l'irrigation. Toutefois, c'est faire abstraction des conditions édaphiques, qui peuvent localement permettre une culture dans des secteurs bénéficiant d'une dotation pluviométrique annuelle inférieure (voir ci-dessous *b*) *Support édaphique*, p. 114). Il ne s'agit pas d'une limite linéaire mais d'une bande de transition fluctuante. P. Birot et J. Dresch placent cette zone de transition entre 400 et 200 mm de précipitations moyennes par an (BIROT et DRESCH 1956, p. 440-441). P. Sanlaville considère qu'au Proche-Orient, le « désert véritable » commence en-dessous de 200 mm (SANLAVILLE 2000, p. 57), tandis que la zone de transition se situe entre 200 et 400 mm de précipitations, l'isohyète des 200 mm constituant la limite en-dessous de laquelle les besoins des plantes en eau ne sont pas satisfaits (SANLAVILLE 2000, p. 110). La limite inférieure de l'agriculture pluviale varie donc en fonction des auteurs, ce qui indique bien qu'il ne s'agit pas d'une ligne de démarcation mais bien d'une zone de transition : R. Thoumin place cette zone autour de 300 à 350 mm (THOUMIN 1928, p. 109), L. Dubertret et J. Weulersse, autour de 250 mm (DUBERTRET et WEULERSSE 1940, p. 88), de même pour A. R. Hamidé (HAMIDÉ 1950, p. 90 et 127). B. Geyer localise cette zone autour de 200 à 250 mm, tout en signalant que même en dessous de 200 mm de précipitations annuelles, la culture sèche reste possible dans certains micromilieus favorisés (GEYER 2000b, p. 35).

<sup>187</sup> Le Croissant fertile est une région comprise entre les reliefs levantins et la steppe aride (pluviométrie annuelle comprise entre 600 et 200 mm d'après SANLAVILLE 2000, p. 57), qui correspond à l'aire d'endémisme des céréales.

<sup>188</sup> WIRTH 1971, carte 3, p. 92-93. Les isohyètes ont été calculés sur la moyenne de plusieurs années.

<sup>189</sup> J.-B. Rigot signale toutefois que la station de Khanasir, sur le piémont est du Jabal Hass est en position d'abri. Les relevés pluviométriques qui y ont été effectués ont enregistré une « anomalie » pluviométrique (RIGOT 2003, 1, p. 64). La dotation annuelle moyenne hors du couloir de Munbatah, doit donc être revue à la hausse.

l'intérieur même de la région, l'influence de la continentalité sur la répartition des précipitations : ainsi, de 331 mm à Alep, la pluviométrie moyenne annuelle passe à 250 mm à Jabbul, et à 221 mm à Khafsa, près du lac Assad<sup>190</sup>. Les effets de la latitude peuvent aussi être perçus à cette échelle, comme le prouve la comparaison des valeurs données pour la rive nord de la *sabkha* Al-Jabbul et de celles provenant de stations plus au sud : 231 mm à Al-Sa'an, 179 mm à Wadi al-'Azib<sup>191</sup>, 130 à 140 mm à Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>192</sup> et 126 et 129 mm respectivement à Al-Kowm et Palmyre<sup>193</sup>.

L'importance des reliefs, qui jouent un rôle essentiel dans la répartition spatiale des précipitations à l'échelle du Proche-Orient, a également été soulignée à l'échelle régionale. J. Besançon et B. Geyer estiment que la quantité de précipitations reçue en altitude est majorée de 25 mm tous les 100 m, ce qui porte à 400 mm la dotation pluviométrique annuelle pour l'étage supérieur des Palmyrénides, soit le double de la dotation des plaines attenantes<sup>194</sup>. J.-B. Rigot avance la même idée pour les Jabal Hass et Shbayt. Après W. Dairi, il signale que la station de Khanasir, placée sur le piémont est du Jabal Hass, a enregistré une « anomalie » pluviométrique. Ses valeurs anormalement basses (moyenne annuelle de 193 mm de précipitations), compte-tenu de sa position en latitude, reflètent une position d'abri<sup>195</sup>. Hors du couloir de Munbatah, la dotation annuelle moyenne doit donc être revue légèrement à la hausse. Si l'on procède, pour les *mesas* basaltiques, au même calcul que celui auquel J. Besançon et B. Geyer se sont livrés pour les Palmyrénides, on obtient pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt une dotation annuelle de 320 et 287 mm respectivement sur la base de la moyenne annuelle de Jabbul, et 254 et 221 mm respectivement sur la base de la moyenne de Khanasir. M. Traboulsi signale cependant que la latitude et l'altitude n'interviennent que modérément dans les variations de précipitations d'une station à l'autre. C'est en règle générale l'effet d'abri qui conditionne au premier chef la répartition spatiale de la pluviométrie dans la région<sup>196</sup>. Si l'on excepte le massif montagneux nord-palmyrénien dont le rôle sur la répartition des précipitations de la région est établi, les autres reliefs n'ont qu'un effet limité sur les variations pluviométriques.

Parallèlement aux précipitations enregistrées, il existe une autre forme de condensation, qui fait intervenir l'hygrométrie et les températures, mais dont les effets sont peu connus : la rosée et le givre<sup>197</sup>. La rosée intervient sous la forme de condensation liée au refroidissement nocturne, elle est d'autant plus importante que les températures diurnes sont élevées<sup>198</sup>. Quand on sait que ce sont aussi les régions les plus sèches qui présentent les amplitudes nycthémerales les plus élevées, on comprend que la condensation doit y être particulièrement importante et que ce phénomène devrait être pris en compte. Pas ou peu

<sup>190</sup> TRABOULSI 2010, p. 74-75.

<sup>191</sup> TRABOULSI 2010, p. 75.

<sup>192</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 189.

<sup>193</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 41.

<sup>194</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 16.

<sup>195</sup> RIGOT 2003, 1, p. 64, d'après DAIRI 1990.

<sup>196</sup> TRABOULSI 2010, p. 76.

<sup>197</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 16.

<sup>198</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 264.

étudiée en Syrie, la rosée a néanmoins éveillé depuis longtemps l'intérêt de chercheurs travaillant sur l'exploitation d'un autre milieu aride, le Néguev. Dans cette région, les rosées les plus nombreuses interviennent l'été, en période de sécheresse totale<sup>199</sup>. On peut donc imaginer leurs effets bénéfiques sur la végétation et sur les cultures<sup>200</sup>. L'apport de la condensation n'a pas été quantifié dans les zones arides mais des estimations, pour les côtes levantines sont disponibles : 200 à 250 nuits de rosées dans cette région équivalent à 100 à 150 mm de précipitations supplémentaires<sup>201</sup>. Les condensations nocturnes sont sans doute beaucoup moins importantes et fréquentes en Syrie centrale, mais on n'y connaît ni le nombre de jours de rosée par an ni la quantité de précipitations que représenterait leur cumul. Le phénomène des condensations nocturnes pourrait conduire à revoir à la hausse la dotation pluviométrique annuelle très modique de la région, ce qui ne serait pas sans conséquence sur le potentiel théorique de mise en valeur des secteurs les plus secs.

### *(b) La répartition spatiale des précipitations*

La répartition spatiale des précipitations fait intervenir, pour une même année, de grandes disparités régionales à l'échelle du pays. L'hiver 1991-1992, par exemple, qui a été particulièrement humide dans la partie occidentale de la Syrie, a été anormalement sec dans la steppe<sup>202</sup>. Mais les différences de répartition ne se limitent pas aux clivages ouest/est habituels. Alors que le sud de la Syrie a souffert d'un déficit de précipitations par rapport à la moyenne annuelle en 1975, la dotation pluviométrique de la région de Hama a été supérieure à la moyenne et très nettement supérieure à Palmyre. Inversement, alors que Hama a reçu en 1987 une dotation conforme à la moyenne, elle a été supérieure à la moyenne en Syrie du Sud et la même année s'est révélée très déficitaire à Palmyre<sup>203</sup>. On observe, à l'échelle microrégionale des écarts assez similaires car les pluies ont souvent des répercussions très locales. Une averse brutale sur les Palmyrénides peut suffire à rendre fonctionnel le bassin-versant d'un oued majeur, tandis que les talwegs adjacents, sur les glacis de piémont, resteront secs.

Les cumuls annuels moyens n'ont donc qu'une valeur indicative, d'abord à cause des disparités dans la répartition spatiale des précipitations et ensuite à cause de l'irrégularité de la dotation annuelle. Le régime des précipitations est en effet caractérisé par une variabilité interannuelle très forte et par l'alternance irrégulière d'années sèches et d'années humides.

### *(c) L'irrégularité interannuelle des précipitations*

La variabilité des précipitations par rapport à la moyenne est une composante normale du climat méditerranéen. L'impact de ce phénomène sur les populations sédentaires et nomades est déterminant car il conditionne les activités agricoles et le déplacement des

<sup>199</sup> Ce n'est pas le cas en Syrie centrale : les rosées semblent se limiter à la saison hivernale (BESANÇON *et al.* 1982, p. 10).

<sup>200</sup> MAYERSON 1962, p. 220-221.

<sup>201</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 264.

<sup>202</sup> SANLAVILLE 1993, p. 369.

<sup>203</sup> SANLAVILLE 1993, p. 369.

nomades : « en année « sèche », les éleveurs nomades se déplacent avec leurs troupeaux vers le nord de la Jazirah à la recherche des pâturages et d'eau, et l'agriculture pluviale se limite au fond des vallées humides. En année « humide », la région désertique se rétrécit et une grande part du territoire syrien est alors favorable à l'agriculture »<sup>204</sup>.

Ces variations des cumuls annuels ont été étudiées par M. Traboulsi<sup>205</sup>. Les régions bénéficiant d'une pluviométrie forte sont les moins touchées par cette variabilité : alors que le coefficient de variation est de 20 % pour les zones bien arrosées du nord et du nord-ouest de la Syrie, il passe rapidement à 40 % pour les régions à faible pluviométrie (39,1 % à Jabbul et 41,8 % à Khanasir<sup>206</sup>) et augmente encore sensiblement pour les zones désertiques<sup>207</sup>.

La comparaison des cumuls pluviométriques annuels entre une année sèche et une année humide permet de se rendre compte de l'existence d'écarts très importants. Pour comprendre l'impact de ces variations sur les populations, il suffit de suivre les déplacements de l'isohyète des 200 mm, qui délimite, en théorie, les zones d'agriculture pluviale et les zones d'agriculture irriguée. L'année 1972-1973 fournit un exemple d'année déficitaire (**figure 10**). Au cours de cette période, seul le littoral et les régions montagneuses du Proche-Orient ont bénéficié d'une dotation annuelle supérieure à 200 mm. La quasi-totalité des régions intérieures syriennes étaient situées bien en dessous de la limite théorique de l'agriculture pluviale<sup>208</sup>. À l'exception notable des Palmyrénides qu'englobe l'isohyète de 100 mm, toute la partie est de la Syrie centrale a reçu cette année-là une dotation inférieure à 100 mm<sup>209</sup>. Alep, Salamiya et Sfirah ont bénéficié de 182, 131 et 108 mm de pluies, respectivement<sup>210</sup>. Mais Jabbul n'a enregistré que 95 mm, Khanasir 52 mm<sup>211</sup>, Al-Kowm 54 mm et Palmyre 38,9 mm<sup>212</sup>.

En année humide au contraire (exemple de l'année 1966-1967), l'isohyète des 200 mm est décalé vers le sud-est (**figure 11**). La dotation pluviométrique annuelle de la Syrie centrale est alors comprise entre 200 et 400 mm. Là encore, l'influence du relief sur la pluviométrie se manifeste par le tracé de l'isohyète des 300 mm, qui dessine un coude vers l'est pour inclure les Palmyrénides et, après un repli, se décale à nouveau au nord-est pour passer à l'est du Jabal Shbayt<sup>213</sup>. Alep a reçu au cours de cette période 490 mm de précipitations, Salamiya 539 mm, Sfirah 391 mm, Jabbul 370 mm, Khanasir 341 mm, Al-Kowm 187 mm et Palmyre 285 mm<sup>214</sup>.

<sup>204</sup> TRABOULSI 2010, p. 83.

<sup>205</sup> TRABOULSI 2004.

<sup>206</sup> RIGOT 2003, 1, p. 66.

<sup>207</sup> TRABOULSI 2004, p. 86-87.

<sup>208</sup> TRABOULSI 2004, p. 83.

<sup>209</sup> TRABOULSI 2004, fig. 3.2, p. 84.

<sup>210</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 41 ; RIGOT 2003, 1, p. 66.

<sup>211</sup> RIGOT 2003, 1, p. 66.

<sup>212</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>213</sup> TRABOULSI, 2004, fig. 3.3, p. 85.

<sup>214</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 41 ; RIGOT 2003, 1, p. 66.

Si ces variations des cumuls annuels sont une composante normale du régime pluviométrique de la région, la succession d'années sèches, elle, est un phénomène exceptionnel<sup>215</sup>. La sécheresse des années 1933-1935, qui avait décimé les troupeaux de chameaux, a été, indirectement, à l'origine d'une mutation profonde de l'économie pastorale. Le cheptel n'a jamais été reconstitué, les éleveurs préférant désormais investir dans l'élevage moutonnier<sup>216</sup>. Dans le cadre d'une économie traditionnelle, la succession d'années sèches encourage les paysans sédentaires de la steppe – un milieu plus fragile et réagissant plus rapidement aux variations des précipitations – à quitter leur village<sup>217</sup> pour reprendre temporairement un mode de vie nomade. Dans ce contexte, certaines tribus d'éleveurs quittent aussi leurs territoires coutumiers (ou *dirah*) pour empiéter sur celui d'autres tribus. Les différents groupes entrent en compétition pour l'exploitation des ressources de la steppe et lorsqu'elles sont insuffisantes, il arrive que les pasteurs nomades conduisent leurs troupeaux dans les champs des paysans, bien avant la moisson, et compromettent ainsi les récoltes<sup>218</sup>.

(d) *La répartition annuelle des précipitations : l'irrégularité des cumuls mensuels*

Le climat méditerranéen induit deux types de variations pluviométriques : des disparités dans les cumuls annuels mais aussi une répartition inégale des précipitations au cours de l'année, qui entraîne des répercussions importantes.

La saison estivale est entièrement sèche et sa durée a tendance à s'allonger d'ouest en est et du nord au sud : 5 mois à Lataqiyah, 6 mois à Beyrouth, Alep et Homs, et 8 mois à Palmyre, Damas et Raqqa<sup>219</sup>. Les précipitations interviennent entre octobre et mai et sont concentrées sur un petit nombre de jours. Alors que la façade littorale bénéficie de plus de 60 jours de pluie par an (82 jours pour Latakiah, 66 pour Beyrouth), dans l'intérieur du pays, ce nombre diminue<sup>220</sup>. Si Salamiya compte encore 64,4 jours de pluie par an, Jabbul n'en totalise plus que 49,9, Palmyre 43,5, Wadi al-'Azib 42,2, Al-Hamra 41,1 et Al-Kowm, 23,5<sup>221</sup>.

Il existe également entre l'ouest du pays et l'intérieur une différence notable dans la répartition intra-annuelle des précipitations. Le secteur situé à l'est d'une ligne Alep-Damas-Amman est caractérisé par un régime monomodal, c'est-à-dire un net maximum de pluies d'hiver (autour de 60 % du total annuel). Dans cette région, janvier représente le mois le plus arrosé, suivi de décembre, de janvier et de mars. L'intérieur du pays est en revanche placé sous un régime bimodal, avec en plus du maximum d'hiver, un pic intervenant au printemps.

<sup>215</sup> TRABOULSI 2010, p. 83.

<sup>216</sup> LEWIS 1984, p. 135.

<sup>217</sup> LEWIS 1984, p. 6.

<sup>218</sup> LEWIS 1984, p. 6.

<sup>219</sup> SALAVILLE 2000, p. 55-56.

<sup>220</sup> SANLAVILLE 2000, tableau 2, p. 49 et p. 56.

<sup>221</sup> HAMIDÉ 1959, tableau, p. 91 ; BESANÇON *et al.* 1982, p. 10 ; TRABOULSI 2010, p. 80. Les valeurs de la station d'Al-Kowm, très inférieures à celles de Palmyre, doivent être considérées avec prudence (BESANÇON *et al.* 1982, p. 10).



Janvier reste le mois le plus arrosé, suivi de décembre, d'avril et de mars ; le mois de février constitue un intervalle plus sec. Les pluies d'hiver, dans la région, représentent en moyenne entre 49 et 57 % du total annuel (contre 51 à 59 % pour le Massif calcaire)<sup>222</sup> : 54 % à Jabbul dont 20 % pour janvier ; 56 % à Khanasir dont 21 % pour le mois de décembre<sup>223</sup>. Les pluies de printemps participent à hauteur de 27,7 à 31 % aux cumuls annuels de la Syrie centrale (24 à 29 % pour les cumuls du Massif calcaire). Vers l'est, elles ont tendance à augmenter au détriment des précipitations hivernales. Comme elles interviennent au moment où les plantes en ont le plus besoin, favorisant la montaison et l'épiaison des céréales, les pluies de printemps permettent aux cultures d'achever leur cycle de développement, même dans des zones où la dotation pluviométrique est faible. Les pluies d'automne, quant à elles, ne représentent que 13,4 à 19,2 % du total annuel<sup>224</sup>.

Comme les cumuls annuels, les cumuls mensuels sont caractérisés par une grande variabilité par rapport à la moyenne, des variations qui peuvent faire apparaître, au cœur même de la saison pluvieuse, des risques de sécheresse<sup>225</sup>. M. Traboulsi a étudié ces coefficients de variation en Syrie centrale. Pendant la saison pluvieuse, la dotation pluviométrique varie peu par rapport à la moyenne mensuelle des mois de décembre, janvier et février (J.-B. Rigot avance un coefficient de variation de 70 pour cette saison<sup>226</sup>) et la pluviométrie est généralement supérieure à la moyenne. Parce que les variations augmentent vers le sud et vers l'est, ces régions bénéficient au cours de l'hiver d'une quantité de précipitations en général supérieure à la moyenne<sup>227</sup>. Le volume de pluie enregistré pour les saisons intermédiaires est en revanche beaucoup plus aléatoire. En automne, la quantité de précipitations est le plus souvent inférieure à la moyenne, surtout au mois d'octobre (coefficient de variation de 105 en octobre à Sfirah ; 117 à Jabbul et 154 à Khanasir<sup>228</sup>). À partir de novembre, la variabilité diminue lentement, surtout dans le nord de la Syrie<sup>229</sup>. Mais le printemps connaît des fluctuations encore plus importantes : l'ensemble de la région enregistre alors pour les mois d'avril et de mai des précipitations inférieures à la moyenne (coefficient de variation de 109 en mai à Sfirah, 129 à Jabbul et 147 à Khanasir<sup>230</sup>)<sup>231</sup>.

Ces variations doubles (intra et interannuelles) ont des répercussions substantielles sur le développement des cultures. Elles soumettent les agriculteurs des régions les plus exposées à une pression constante et les contraignent à développer une « culture loterie »<sup>232</sup>. Car les saisons intermédiaires, les plus sujettes aux variations des cumuls mensuels, sont

---

<sup>222</sup> TRABOULSI 2010, p. 78.

<sup>223</sup> RIGOT 2003, 1, p. 64.

<sup>224</sup> TRABOULSI 2010, p. 79.

<sup>225</sup> TRABOULSI 2010, p. 87.

<sup>226</sup> RIGOT 2003, 1, p. 67.

<sup>227</sup> TRABOULSI 2004, p. 92.

<sup>228</sup> RIGOT 2003, 1, p. 67.

<sup>229</sup> TRABOULSI 2004, p. 91.

<sup>230</sup> RIGOT 2003, 1, p. 67.

<sup>231</sup> TRABOULSI 2004, p. 92.

<sup>232</sup> SANLAVILLE 1993, p. 368.

aussi celles dont les précipitations déterminent le succès de la récolte et, lorsque ces pluies font défaut, c'est l'ensemble de l'année agricole qui est compromise<sup>233</sup>.

### c) Substrats, types de sol, érosion

Au même titre que les conditions bioclimatiques, le substrat, la pédologie et l'érosion déterminent dans la région des facteurs attractifs ou répulsifs pour l'occupation et la mise en valeur. Je présenterai ici les grandes lignes de la situation lithologique et pédologique pertinentes pour mon propos.

#### (a) *Le substrat*

Sur la plateforme d'Alep, les sols sont essentiellement développés sur deux types de substrat. Le premier, qui couvre la totalité de la région, puisqu'il est sous-jacent aux épandages basaltiques, appartient à une formation éocène. C'est un calcaire marno-crayeux, avec des intercalations de calcaire silicifié et des bancs de gypse. Le second substrat, de formation miocène, témoigne d'une activité volcanique au cours de laquelle se sont mises en place les *mesas* du Jabal Hass et du Jabal Shbayt et la dorsale orientale (Jabal al-'Ala)<sup>234</sup>. Dans l'est de la plateforme d'Alep, à l'est de la *sabkha* Al-Jabbul, s'est également développée au cours du Pléistocène une terrasse fluviale liée à la présence d'un bras de l'Euphrate, constituée d'alluvions caillouteuses<sup>235</sup>.

#### (b) *Les formations superficielles et l'érosion*

L'aridité climatique a des répercussions sur l'épaisseur et la qualité des sols, facteurs qui déterminent à la fois leur potentiel agronomique et les possibilités de mise en valeur. Comprendre les potentiels inhérents à chaque milieu et l'exploitation qui a pu en être faite dans l'Antiquité passe donc obligatoirement par une définition des formations superficielles.

Comme les eaux précipitées sont à l'origine de la désagrégation du substrat et de la pédogenèse, les sols sont d'autant moins développés que les pluies sont rares<sup>236</sup>. En conséquence, les formations superficielles de la région (sols en place et sols d'apport) sont généralement discontinues, peu épaisses et pauvres en éléments nutritifs. Leur faible stabilité structurale augmente encore leur exposition à l'érosion<sup>237</sup>.

#### ▪ L'érosion

L'érosion, assez modérée à l'heure actuelle, repose à la fois sur la déflation éolienne et sur le caractère violent et concentré dans le temps des précipitations. Par le passé, plusieurs épisodes érosifs ont été mis en évidence. Les principaux sont intervenus avant le néolithique,

<sup>233</sup> TRABOULSI 2010, p. 87.

<sup>234</sup> RIGOT 2003, 1, p. 59.

<sup>235</sup> RIGOT 2003, 1, p. 59-60.

<sup>236</sup> SANLAVILLE 2000, p. 110.

<sup>237</sup> SANLAVILLE 1993, p. 370.

le paysage actuel reflète donc une morphogenèse antérieure au IX<sup>e</sup> millénaire avant notre ère<sup>238</sup>.

L'érosion qui s'exerce actuellement est considérée comme peu active<sup>239</sup>, mais la présence des pentes, lorsqu'elles sont assez prononcées, favorise le lessivage des sols. Le ruissellement arrache aux formations superficielles des particules (alluvions, colluvions) que le régime torrentiel des oueds entraîne et redépose en aval, dans les cuvettes topographiques et les élargissements de fond de vallée (sol d'apport). Or le décapage entretient le ruissellement : plus les roches sont exposées, moins les eaux de pluie s'infiltrent et plus le ruissellement est important. Pour cette raison, les secteurs situés à l'amont présentent en général une surface entièrement mise à nue : la majeure partie du massif des Palmyrénides (bastion de 'Itriyā compris) et de ses glacis de piémont est ainsi caractérisée par des surfaces décapées (**figure 12**). C'est aussi le cas du Jabal Aiza, du Jabal Jadu'iah et des corniches basaltiques qui encadrent les *mesas* (Jabal Hass et Jabal Shbayt). Les versants de vallées en gorge et ceux qui bordent les reliefs résiduels (moitié nord du Hummat al-Khayl, Jabal 'Ubaysan et butte calcaire au sud-est d'Al-Andarin) ont également subi ce lessivage, qui s'observe jusqu'en plaine, avec la mise à nu des dalles conglomératiques<sup>240</sup>.

La déflation est un phénomène qui a déjà été évoqué, notamment parce qu'il contribue au surcreusement progressif des *sabkhas*<sup>241</sup>. Leur assèchement saisonnier favorise le dépôt d'efflorescences salines, qui entraîne à son tour la floculation des argiles et des limons. Ces particules sont alors exposées à l'érosion éolienne, qui les dépose en bordure de cuvette ou les transporte sur une plus longue distance, privant la région du bénéfice local de ces alluvions<sup>242</sup>. La déflation crée également des dépôts de cristaux de gypse et de sel, localisés au sud et à l'est des *sabkhas*, qui nuisent à la qualité des sols, diminuent leur cohésion et sont très défavorables à la mise en valeur. Les pourtours des *sabkhas* sont aussi caractérisés par un modelé dunaire, lié à l'érosion éolienne : haute colline dunaire sous le vent de la *sabkha* d'Al-Harayik, erg de barkhanes à l'est de la *sabkha* Al-'Adami<sup>243</sup>, *nabkhas*, sous le vent de la grande *sabkha* de la cuvette d'Al-Kowm<sup>244</sup> et de celle de l'oasis d'Al-Tayibah I<sup>245</sup>. Les formations dues à la déflation ne se limitent pas à la périphérie des *sabkhas*. Une lunette, dont le matériau provient du marais d'Al-Matakh, encadre ainsi, dans l'ouest de la région, le glacis d'Al-Batrana<sup>246</sup>. Dans le bassin-versant du Wadi Abu al-Ghur, à l'est de la *sabkha* Al-Jabbul, J.-B. Rigot a aussi observé la présence de *nabkhas*<sup>247</sup>.

La déflation éolienne s'exerce principalement dans les zones présentant la couverture végétale la plus faible, c'est-à-dire autour des *sabkhas*, de la grande *fayda* centrale ou des

<sup>238</sup> Voir ci-dessous a) *Les grandes phases d'érosion*, p. 133.

<sup>239</sup> REVEL et ÉCHALLIER 2004, p. 226.

<sup>240</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34 et p. 33. Voir ci-dessous *Les encroûtements et dalles*, p. 106.

<sup>241</sup> Voir ci-dessus (d) *Les dépressions terminales : marais et sabkhas*, p. 87.

<sup>242</sup> SANLAVILLE 2000, p. 114.

<sup>243</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>244</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 14.

<sup>245</sup> SUZUKI 1980, p. 32-34.

<sup>246</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 37.

<sup>247</sup> RIGOT 2003, 1, p. 92 et 168.

plateformes gypseuses. Sur les glacis, son rôle est sans doute très limité, comme l'indique l'absence de zones de dépôts de type dunes ou *nabkhas* dans ce secteur.

- Les sols en place

Les sols en place, issus de la désagrégation de la roche sous-jacente, sont généralement caractérisés par un déficit notoire en matière organique<sup>248</sup>. De moins en moins nourriciers d'ouest en est et du nord au sud, ils sont également affectés par une pédogenèse ralentie<sup>249</sup>.

Les sols méditerranéens typiques sont en général épais, caractérisés par une couleur rouge et par une teneur en calcaire faible. Une fraction argileuse importante qui leur confère une forte capacité de rétention d'eau. Ces sols sont l'apanage des régions bien arrosées (plus de 350 mm de précipitations par an)<sup>250</sup> et si A. R. Hamidé en a identifié la présence autour du marais d'Al-Matakh et de la partie nord-ouest de la *sabkha* Al-Jabbul, toujours en eau, la Syrie centrale en est généralement dépourvue<sup>251</sup>.

Avec la diminution des précipitations, la couleur des sols s'éclaircit : brun-rouge sur le basalte de la dorsale occidentale, ils deviennent rouge subméditerranéen sur calcaire<sup>252</sup>, avec une proportion de calcaire qui augmente<sup>253</sup>. Ce type de sol se trouve développé sur calcaire dans la région de Hama<sup>254</sup>, en aval du glacis d'Al-Bab, dans la plaine d'Alep, dans la moitié sud du Hummat al-Khayl, dans la partie ouest de la cuvette de Salamiya et dans la plaine d'Aqirbat, formée par un ancien poljé. Le massif palmyrénien n'en est pas entièrement dépourvu, mais cette formation a été en grande partie lessivée et érodée.

Ces sols riches, développés sur basalte, occupent une grande portion du Jabal al-'Ala et la moitié nord du Hummat al-Khayl (**figure 12**)<sup>255</sup>. L'altération du basalte – par ailleurs plus rapide que celle du calcaire – leur confère des qualités agronomiques relativement élevées. Lorsque leur décomposition est suffisamment avancée, ces sols contiennent des minéraux augmentant leur fertilité<sup>256</sup>. Ils sont aussi favorisés par une capacité de rétention en eau plus élevée que les sols sur calcaire, du fait de la présence d'argiles de néoformation. Les sols établis sur les *mesas* et la dorsale occidentale peuvent aussi provenir d'une couverture loessoïde ancienne dont la désagrégation en un sol brun-rouge, évolué et fertile, est intervenue pendant un épisode plus humide : ce sont alors des sols hérités<sup>257</sup>. La zone bordant

<sup>248</sup> HAMIDÉ 1959, p. 129.

<sup>249</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 38.

<sup>250</sup> SANLAVILLE 2000, p. 110.

<sup>251</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 55, p. 130 et p. 131.

<sup>252</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 38.

<sup>253</sup> La proportion de calcaire n'est pas en soi un critère défavorable à la mise en valeur, lorsque les précipitations sont suffisantes. Il est vrai que la décarbonatation du sol, c'est-à-dire le départ du calcaire, constitue la première étape vers la formation d'un sol acide, défavorable à la végétation (GEORGE 2004, p. 114). Mais lorsque les précipitations sont trop faibles pour dissoudre le calcaire, il contribue, sous la forme de grains très fins, à détruire la composante organique des sols, déjà très minoritaire. Or, cette destruction empêche la formation de l'humus, qui augmente la perméabilité du sol et sa capacité de rétention en eau (RIGOT 2003, 1, p. 214).

<sup>254</sup> SANLAVILLE 2000, p. 114.

<sup>255</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34 et p. 38.

<sup>256</sup> HAMIDÉ 1959, p. 135 ; RIGOT 2003, 1, p. 114.

<sup>257</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 38.

la dorsale du Jabal al-‘Ala est caractérisée par un sol marron, en partie argileux, qui présente une proportion de calcaire plus élevée et un taux de matière organique faible. Enrichis localement par des apports issus de la décomposition des basaltes adjacents, ces sols sont relativement bien conservés par rapport à ceux des glacis du sud et de l’est<sup>258</sup>.

Le massif des Palmyrénides et son glacis de piémont sont respectivement décapés par le ruissellement et revêtu d’un encroûtement calcaire<sup>259</sup>. Les portions qui ne sont ni décapées ni encroûtées en surface révèlent des sols gris, minces, peu évolués et très pauvres en argile et en matière organique<sup>260</sup>. Développés sur un terrain marno-crayeux, ils contiennent une proportion plus ou moins variable de cailloux provenant de l’encroûtement sous-jacent<sup>261</sup>. Ce sont également des sols peu évolués qui caractérisent la portion orientale de la région. À l’est et au sud-est de la *sabkha* Al-Jabbul et sur le plateau d’Al-‘Alanda, les sols, de faible cohérence, composés de sables gypseux et de limons, très minces voire inexistant, sont particulièrement exposés à l’érosion. Leur surface est quasi systématiquement coiffée par des encroûtements<sup>262</sup>. Dans un secteur situé encore plus à l’est, celui de Maskanah, les sols semblent être plus épais et légèrement plus argileux : malgré une cohérence supérieure à celle qu’on observe immédiatement à l’ouest, les limons et les sables gypseux restent la composante dominante<sup>263</sup>. Mais pour cette zone, comme pour celle située immédiatement au sud et jusqu’aux Palmyrénides, la documentation manque.

La région présente aussi, très localement, des sols hydromorphes. C’est le cas de la partie nord du marais d’Al-Matakh, du pourtour de la *sabkha* Al-Jabbul et, ponctuellement, des environs de nombreuses sources, qu’elles soient ou non toujours productives<sup>264</sup>. Ces sols hydromorphes se distinguent parfois, notamment autour des *sabkhas*, par une concentration en sel et gypse plus ou moins élevée. Dans le cas de la *sabkha* Al-Jabbul, le taux de salinité enregistré et la présence d’un sable gypseux en rendent toute exploitation impossible<sup>265</sup>. La situation est sensiblement différente pour le marais d’Al-Matakh : bien que les sols ne soient pas totalement exempts de sel, ils se prêtent tout à fait à la culture, à condition qu’ils soient irrigués et drainés (ce qui est le cas depuis 1947<sup>266</sup>)<sup>267</sup>. Quant aux sols hydromorphes des environs des sources, ils ne présentent pas, de ce point de vue, de contrainte particulière.

- Les sols d’apport

Les autres sols de la région sont des sols d’apport, généralement formés d’accumulations détritiques, par dépôt éolien ou fluviatile. Leur formation est directement liée à l’érosion différentielle qui entraîne la concentration, en général dans les dépressions

<sup>258</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34 et p. 38.

<sup>259</sup> Voir ci-dessous *Les encroûtements et dalles*, p. 106.

<sup>260</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34 et p. 38.

<sup>261</sup> HAMIDÉ 1959, p. 133.

<sup>262</sup> RIGOT 2003, 1, p. 90-91.

<sup>263</sup> RIGOT 2003, 1, p. 91.

<sup>264</sup> RIGOT 2003, 1, p. 92 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

<sup>265</sup> RIGOT 2003, 1, p. 92.

<sup>266</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>267</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 32.

topographiques, de particules transportées par le vent et les crues (morphogénèse)<sup>268</sup>. Caractérisés par leur discontinuité, ces sols sont « hérités, plus ou moins déplacés, tronqués ou redéposés »<sup>269</sup>. On peut distinguer une catégorie favorable à la mise en valeur et une autre défavorable.

Parmi les accumulations détritiques défavorables à la culture, on doit signaler la couverture éolienne discontinue de toute la partie orientale de la région (**figure 12**). Les régions situées à l'est et au sud-est de la *sabkha* Al-Jabbul et le plateau d'Al-'Alanda, sous le vent des *sabkhas* et des plateformes gypseuses, sont saupoudrées par les débris qui en proviennent. Les oueds, désorganisés, ne parviennent pas à réexporter ces sables, limons, particules de gypse et poussières infertiles<sup>270</sup>.

La morphogénèse est aussi l'origine de la constitution de micromilieus privilégiés, qui sont autant de terroirs et de microterroirs potentiels. La charge transportée par les oueds, qui provient du lessivage des sols, contribue à élaborer des vallées alluviales aux potentiels agronomiques élevés. Le phénomène est particulièrement notable autour des *mesas*. Le ruissellement qui érode les sols, les formations loessoïdes et les corniches basaltiques du plateau redistribuent cette charge en aval dans les vallées et génèrent des terroirs alluviaux propices à la culture. Les *embayments* et les glacis de coalescence (y compris le glacis d'Al-Batrana) tout autour de ces plateaux disposent en conséquence de sols fertiles et assez profonds (**figure 5**)<sup>271</sup>. Au nord de la région, les vallées du glacis d'Al-Bab présentent une concentration sensiblement identique de matériaux alluviaux qui proviennent pour la vallée du Nahr al-Dahab, du piémont du Taurus, et pour les autres vallées sèches, de l'érosion des glacis locaux<sup>272</sup>. La proportion d'argile est plus importante dans le nord et l'ouest du glacis d'Al-Bab, qui bénéficient d'apports plus importants en provenance de zones plus arrosées, au nord<sup>273</sup>.

Dans toute la partie sud de la région, ce sont essentiellement les vallées des oueds majeurs, sur le piémont des Palmyrénides, qui présentent un profil alluvial riche. Transportant les dépôts limoneux calcaires arrachés par le ruissellement aux pentes du massif montagneux, les crues des oueds ont permis la constitution de terroirs potentiels qui se développent sous la forme de longs rubans d'orientation méridienne (**figure 8**). À l'ouest, des interfluves étroits favorisent la proximité de ces milieux privilégiés, qui sont plus distants vers l'est<sup>274</sup>. On retrouve cependant leur présence jusque dans la partie est de la région, au nord et à l'est du Jabal 'Itriya. Dans le secteur du Wadi Abu al-Ghur, les fonds d'oueds, souvent très larges et peu profonds, présentent des accumulations importantes de limons, de sable et de cailloutis. Mais la cohésion du sol, donc sa capacité de résistance à l'érosion, dépend localement de la présence d'argile, qui conditionne également son aptitude

<sup>268</sup> GEYER 2000b, p. 40.

<sup>269</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 44.

<sup>270</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 51.

<sup>271</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 43.

<sup>272</sup> RIGOT 2003, 1, p. 48 et 88.

<sup>273</sup> RIGOT 2003, 1, p. 88.

<sup>274</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

à retenir l'eau et son potentiel agricole<sup>275</sup>. L'absence normale d'argile, dans ce secteur, ne fait pas de ces vallées des milieux favorables à la culture et l'on voit que la situation diffère localement.

Sur le glacis de piémont des Palmyrénides, la présence de surfaces d'épandage bénéficiant de sols d'apport s'ajoute à l'attrait que présentent les vallées des oueds majeurs et leurs terrasses alluviales. La terminologie locale désigne ces terroirs comme des *faydas*. Ces milieux, localisés dans les cuvettes, en plaine ou en vallée présentent une très faible déclivité et une surface variable comprise entre plusieurs dizaines d'hectares et 200 à 300 km<sup>2</sup> (**figure 5**). Les oueds les alimentent en y déversant les limons de leur charge alluviale et en y répandant leurs crues<sup>276</sup>. Les *faydas*, particulièrement fertiles et bien alimentées en eau, ont fait l'objet d'une classification précise. Leur existence, à deux exceptions près, est conditionnée par la présence des oueds majeurs.

Les *faydas* dites « ganglionnaires » sont surtout développées dans l'est. Prenant place dans une alvéole élargie localement par le sapement latéral d'une vallée, elles sont situées à l'amont du point où la vallée s'encaisse dans le glacis fondamental, et précèdent immédiatement le point où la pente s'accélère et où la vallée se resserre. Plusieurs d'entre elles, peu étendues, se succèdent sur le cours du Wadi al-'Amur, du Wadi al-Zarub et du Wadi al-'Azib. Moins nombreuses sur le cours du Wadi 'Itriya et du Wadi Triyan, elles sont aussi beaucoup plus larges.

Les *faydas* dites « de confluence » sont surtout localisées dans la partie sud du cours des oueds majeurs. Elles se sont formées au point de jonction de talwegs rapprochés, qui, faute de pente, n'ont pu se creuser et ont contribué à la mise en place d'une plaine alluviale élargie<sup>277</sup>. De forme triangulaire, elles sont plus développées en amont qu'en aval et certaines d'entre elles peuvent se retrouver en position perchée : dans ce cas, la *fayda* s'est formée avant que les oueds n'entaillent la dalle calcaire<sup>278</sup>, l'encaissement ultérieur du talweg les plaçant en position dominante. La *fayda* développée à la confluence du Wadi al-Zarub et du Wadi al-'Azib appartient à cette catégorie à part, comme une partie de la *fayda* de confluence qui se trouve à la jonction du Wadi Al-Qastal et du Wadi al-Muwaylih<sup>279</sup>. Les principales *faydas* de ce type sont situées à la confluence de plusieurs affluents du Wadi al-Haways, dans la partie supérieure du Wadi 'Umm Miyal, à la confluence des Wadi al-'Azib et Tanahij, et plus bas sur le cours du premier.

À proximité du point de raccordement du glacis des Palmyrénides et du piémont du Jabal Hass, du Jabal Shbayt et du Jabal al-'Ala, au sud des *sabkhas*, se trouve une vaste

<sup>275</sup> La présence ponctuelle d'argile dans ce secteur semble liée à un facteur allogène : elle provient en partie des surplus d'eau d'irrigation de la zone agricole de Maskanah (RIGOT 2003, 1, p. 92).

<sup>276</sup> Le manque de pente et la quasi-stagnation favorisent dans les *faydas* la percolation des eaux à travers l'épaisse couverture alluviale. Ces infiltrations alimentent une nappe phréatique perchée par rapport à celles, salées, des *sabkhas* terminales. Cette différence de niveau évite la contamination de la nappe douce par la nappe salée et prévient ainsi les phénomènes de salinisation des sols (par capillarité) qui pourraient intervenir dans la *fayda* (BESANÇON et GEYER 2006, p. 29).

<sup>277</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 26.

<sup>278</sup> Voir ci-dessous *Les encroûtements et dalles*, p. 106.

<sup>279</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 12, p. 25.

plaine d'épandage qui est en fait un vaste glacis de coalescence de quelque 250 km<sup>2</sup> vers lequel converge la majeure partie des oueds majeurs : la grande *fayda* centrale. De petites buttes tabulaires (quelques mètres de dénivelé) témoignent de la présence des glacis antérieurs<sup>280</sup>. La pente y est faible mais pas absente : elle s'abaisse vers les cuvettes terminales qui encadrent au nord la *fayda* (*sabkhas* Al-Harayik et Al-'Adami).

Les *faydas* d'*embayment* et les *faydas* intercalaires correspondent aux types les plus répandus et, contrairement aux précédentes, ne sont pas entièrement conditionnées par la présence des oueds majeurs. Les *faydas* d'*embayment* ont une forme similaire à celle des *embayments*, inverse de celle des *faydas* de confluence. Elles sont resserrées à l'amont et s'évasent vers l'aval en une plaine alluviale parfois très large, bien avant que les oueds ne rejoignent les dépressions terminales. On les trouve dans le secteur des oueds majeurs, sur le Wadi Ma'aqar, dans la zone de convergence du Wadi d'Al-Hirsh et du Wadi Aiza et sur le piémont du Jabal al-'Ala. Plus au nord, ce type de *fayda* occupe, au sud du Jabal Hass, les vallées du Wadi al-Hajal et du Wadi Siyala, mais on le retrouve dans d'autres vallées des *mesas* et notamment dans celle de Khanasir et de Zabad 1.

Une autre catégorie de *fayda*, dite « intercalaire », s'est développée sur les interfluves qui séparent les oueds majeurs, à l'est d'Al-Sa'an. Leur présence est liée à celle de petits réseaux hydrographiques indépendants, qui ont façonné des alvéoles remblayés par le décapage des sols environnants. L'interfluve mis en relief par l'encaissement du Wadi 'Umm Miyal et du Wadi al-Muwaylih présente ainsi une succession de petites *faydas* intercalaires. La situation est sensiblement identique sur l'interfluve entre le Wadi al-Muwaylih et le Wadi al-Zarub. L'aridité, particulièrement forte dans ce secteur, a conduit à la formation de *faydas* plus petites et plus espacées<sup>281</sup>.

Le potentiel agricole des *faydas* tient à deux facteurs :

- la qualité des apports des oueds, car si les oueds majeurs charrient généralement des alluvions calcaires, leur passage sur des affleurements gypseux peut introduire dans les *faydas* des éléments défavorables à la mise en valeur. La *fayda* de confluence des Wadi Tanahij et Wadi al-'Azib n'a par exemple jamais été cultivée et, dans l'est de la *fayda* centrale, les oueds traversent les plateformes gypseuses se chargent de particules de gypse et en diminuent le potentiel<sup>282</sup>.
- la présence de la ressource en eau, car si les *faydas* sont généralement alimentées par les nappes de sous-écoulement des oueds, celles-ci s'infiltrèrent parfois trop profondément dans le sol pour qu'elles soient directement exploitables. Bien que la grande *fayda* centrale bénéficie d'un large bassin de captage, les écoulements y sont vraisemblablement trop profonds par endroits (sauf peut-être en année très pluvieuse), compte-tenu du profil de pente du glacis sous-jacent, pour alimenter directement les cultures pluviales<sup>283</sup>. Enfin, la proximité des *sabkhas* au nord

<sup>280</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 49.

<sup>281</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 26.

<sup>282</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 26.

<sup>283</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, p. 132.



constitue un autre critère défavorable : les efflorescences salines et les particules de gypse répandues en périphérie contaminent par contact les sols de la grande *fayda* centrale<sup>284</sup>.

- Les encroûtements et dalles

Une grande partie des sols de la région, qu'il s'agisse de sols d'apport ou en place, est scellée par des encroûtements. La cimentation d'une formation meuble à l'origine, intervenue au cours de périodes interpluviales par migration et aspiration capillaire, est une caractéristique des milieux arides ou semi-arides<sup>285</sup>. Plusieurs types de croûtes, à des stades divers de la pédogenèse, peuvent être observés : la cimentation, par aspiration capillaire d'une couverture en place meuble, le plus souvent calcaire, ou l'encroûtement de dépôts éoliens<sup>286</sup>. Plusieurs stades d'encroûtement coexistent et se succèdent dans l'épaisseur du sol. Ils vont de la présence, dans une matrice terreuse très calcaire, de concrétions calcaires qui forment un encroûtement peu résistant jusqu'à la formation d'une véritable dalle indurée<sup>287</sup>. Selon le degré d'exposition aux facteurs d'érosion, éolienne ou fluviale, cette croûte peut être subaffleurante ou en partie recouverte par une formation superficielle meuble. En fonction des périodes de formation de ces dalles, certaines ont pu connaître des changements durables de pluviométrie qui ont entraîné leur destruction partielle (glacis de Sfirah) ou totale (partie amont du glacis des Palmyrénides)<sup>288</sup>.

De nombreux sols sont affectés par cette cimentation (**figure 12**). Sur le glacis d'Al-Bab, à 1 km au nord de la *sabkha* Al-Jabbul, une croûte calcaire apparaît ponctuellement, mais elle est rapidement recouverte vers l'amont par des dépôts alluviaux<sup>289</sup>. La couverture loessoïde des *mesas* basaltiques et de la dorsale orientale a également subi cette cimentation : la dalle y atteint localement 50 cm d'épaisseur sur le plateau du Hass ; elle est plus épaisse sur le Jabal Shbayt<sup>290</sup>. Les piémonts de ces *mesas* sont eux aussi en partie recouverts par un encroûtement calcaire, qui affleure à l'ouest et au sud de la *sabkha* Al-Jabbul<sup>291</sup>. Au sud, toute la partie aval du glacis des Palmyrénides présente, sur les surfaces non incisées par des oueds, une dalle calcaire compacte, omniprésente, et très souvent subaffleurante<sup>292</sup>.

Aux encroûtements calcaires succèdent vers l'est et le sud, suivant le gradient de l'aridité, des croûtes salines ou gypseuses, qui consolident généralement des dépôts d'origine éolienne. Les plateformes des tertres de source ont suivi un processus de formation plus complexe. Leur édification est due à la présence du calcaire mais elles sont entièrement recouvertes par une carapace gypseuse, d'origine artésienne et éolienne. Plus à l'est, le bas

<sup>284</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 64.

<sup>285</sup> BESANÇON et GEYER 1999, p. 43.

<sup>286</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 35.

<sup>287</sup> GEORGE 20004, p. 106.

<sup>288</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 35. Voir ci-dessous a) *Notions d'état de surface*, p. 112 et 2. *Quel support édaphique à la période byzantine ?*, p. 132.

<sup>289</sup> RIGOT 2003, 1, p. 51.

<sup>290</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 37.

<sup>291</sup> RIGOT 2003, 1, p. 51.

<sup>292</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34.

plateau de Maskanah, qui constitue pourtant un terrain calcaire, présente une croûte gypso-calcaire dont l'origine est double. Elle provient d'une part de la recristallisation des particules éoliennes (gypse et calcaire) déposées sous le vent de la *sabkha* Al-Jabbul et, d'autre part, de la migration par aspiration capillaire des cristaux de gypse présents sous la forme de bancs dans le calcaire marneux sous-jacent<sup>293</sup>. Plus généralement, c'est l'ensemble de la dorsale orientale de la région qui est affecté par la présence de ces croûtes ou dalles<sup>294</sup>. Omniprésentes sur les surfaces exposées à l'érosion, on les retrouve aussi plus au sud, dans la cuvette d'Al-Kowm où elles atteignent localement 2,50 m d'épaisseur (croûte gypseuse)<sup>295</sup>. Un autre type d'encroûtement, essentiellement salin et moins épais que les précédents, se trouve sur le pourtour des *sabkhas* (notamment en périphérie de la *sabkha* Al-Jabbul)<sup>296</sup>.

L'aridité climatique, qui s'exerce à des degrés divers dans la région, expose donc plus ou moins directement les sols aux actions combinées du lessivage et de la déflation. Pour résumer, on y observe plusieurs types de formations superficielles :

- des sols en place, essentiellement développés sur calcaire crayeux ou marneux ;
- des sols déplacés, accumulés dans les vallées par le ruissellement ;
- des croûtes ou dalles, le plus souvent calcaires ou gypseuses, à des stades de développement divers – en cours de formation, formées mais enfouies sous une formation superficielle meuble, partiellement ou totalement exhumées par l'érosion, ou détruites ou en cours de destruction.

#### **d) Couvert végétal naturel**

Le couvert végétal actuel est le résultat d'une dégradation plus ou moins avancée selon les secteurs, dont l'origine est pour l'essentiel anthropique. J. Besançon soulignait déjà, en 1982, la difficulté de se représenter aujourd'hui la végétation climacique<sup>297</sup>. L'extension des zones cultivées réduit considérablement le champ d'observation du couvert végétal naturel.

##### *(a) La végétation climacique*

L'ensemble de la végétation syrienne appartient à la fois aux domaines méditerranéen et irano-touranien. La latitude de Sukhnah correspond approximativement à la limite nord de la culture du palmier-dattier<sup>298</sup>.

Le domaine méditerranéen n'est représenté que sur une bande étroite qui borde le littoral, comprend le bourrelet montagneux levantin et une partie de la Syrie du Nord.

<sup>293</sup> RIGOT 2003, 1, p. 54 et 174.

<sup>294</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 22.

<sup>295</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 13.

<sup>296</sup> RIGOT 2003, 1, p. 92.

<sup>297</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 11. Le climax correspond à un état d'équilibre entre la végétation, la faune, le sol et le milieu, en l'absence d'intervention humaine (GEORGE 2004, p. 79).

<sup>298</sup> SANLAVILLE 2000, fig. 35, p. 83. La limite de la culture du palmier-dattier en Syrie correspond à l'extension nord du domaine saharo-arabique.

P. Sanlaville considère qu'à l'ouest d'une ligne Alep-Homs se maintient un état d'équilibre qui relève du domaine forestier méditerranéen<sup>299</sup>. Dans cette zone, en-deçà de 300 m d'altitude, la végétation climacique comprend des espèces forestières telles que le myrte commun et le pistachier lentisque. Au-delà, et jusqu'à 1 200 m, le *Quercus calliprinos* (équivalent du chêne vert), le pistachier (*Pistacia palaestina*) et les pins relaient les formations les plus basses, tandis que l'étage forestier supérieur comprend, entre autres, le cèdre du Liban<sup>300</sup>.

Si l'on laisse de côté la bordure levantine, la Syrie appartient presque entièrement à la province irano-touranienne, caractérisée par un climat continental – faibles précipitations, grandes amplitudes thermiques diurnes et saisonnières et deux saisons de dormance, l'hiver à cause du froid et l'été en raison de la sécheresse<sup>301</sup>. La végétation climacique est une steppe – c'est-à-dire une formation végétale ouverte et basse, souvent en touffes espacées<sup>302</sup> – herbacée, avec une dominante d'hémicryptophytes<sup>303</sup>, de chaméphytes<sup>304</sup> et de plantes à bulbes (armoïse, astragale, etc.). Vers le nord et l'ouest, le couvert végétal climacique devrait être plus arboré, avec la présence d'arbres et d'arbustes à feuilles caduques (chêne, pistachier, amandier, poirier, dispersés ou en boqueteaux). Cette végétation est actuellement cantonnée aux seuls massifs montagneux et notamment, pour la Syrie centrale, aux Palmyrénides<sup>305</sup>. Au domaine irano-touranien appartiennent aussi les céréales, dont plusieurs variétés d'orge et de blé poussent à l'état sauvage en Syrie<sup>306</sup>.

(b) *Le couvert végétal naturel*

Le couvert végétal actuel est de moins en moins dense en direction de l'est et du sud, en fonction de la diminution des précipitations et de l'augmentation de la variabilité pluviométrique<sup>307</sup>. Mais des nuances importantes existent. Elles sont liées aux seuils pluviométriques, à la présence de reliefs et à la nature des sols et du substrat.

La dotation pluviométrique annuelle détermine, en Syrie centrale, trois « biozones » (**figure 14**) :

- la « steppe syrienne humide », est caractérisée par une biomasse riche et originale qui comprend des formations arborées (chêne vert, amandier et pistachier) et buissonnantes (*Poterium spinosium*), des graminées (dont le blé) et des légumineuses (vesce et gesse). À cette zone appartiennent le secteur situé au

<sup>299</sup> SANLAVILLE 2000, p. 79.

<sup>300</sup> SANLAVILLE 2000, p. 80.

<sup>301</sup> SANLAVILLE 2000, fig. 34, p. 80 et p. 81.

<sup>302</sup> GEORGE 2004, p. 400.

<sup>303</sup> GEORGE 2004, p. 210 : les hémicryptophytes sont des plantes « dont les parties aériennes ne subsistent qu'au ras du sol pendant la mauvaise saison ».

<sup>304</sup> GEORGE 2004, p. 70 : il s'agit d'une forme de « plantes buissonnantes dont les bourgeons sont à quelques décimètres du sol afin d'être protégés du froid par la couverture neigeuse ».

<sup>305</sup> SANLAVILLE 2000, p. 81-82.

<sup>306</sup> *Hordeum spontaneum* (orge sauvage), *Hordeum bulbosa*, *Triticum urartu* (engrain sauvage) et *Triticum dicoccum* (amidonnier sauvage) ont été identifiés en Syrie du Sud, sur le Jabal al-'Arab par G. Willcox (WILLCOX 2003, p. 180).

<sup>307</sup> SANLAVILLE 2000, p. 81.

nord-ouest du marais d'Al-Matakh et les étages moyens et supérieurs des Palmyrénides (caractérisés par la présence du pistachier sauvage et de *Rahmnus palaestina*)<sup>308</sup>.

- la « steppe syrienne sèche », dans laquelle la présence des arbres se limite aux biotopes humides<sup>309</sup> : à l'est d'une ligne passant par Maskanah et par la cuvette de Salamiya, cette biozone correspond au Jabal al-'Ala, au Jabal Hass et au Jabal Shbayt, au secteur du marais du Matakh, à la *sabkha* Al-Jabbul, à la *fayda* centrale et à la zone des plateformes gypseuses<sup>310</sup>. La répartition de la végétation dans ce secteur varie en fonction du relief et de l'hydrographie : les plateaux du Jabal Hass et Jabal Shbayt présentent une formation ligneuse haute<sup>311</sup> relayée en contrebas par une formation herbacée-ligneuse basse<sup>312</sup>. Dans les plaines, caractérisées par des herbacées, les dépressions drainées et les fonds d'oueds se distinguent : on y trouve l'*Haloxylon articulata* et l'*Hordeum glaucum*, que remplace le *Peganum harmala* en cas de dégradation du milieu<sup>313</sup>. Si l'on laisse de côté ces milieux privilégiés (épaisseur et qualité des sols, présence d'une nappe de sous-écoulement), les annuelles sont en position dominante<sup>314</sup>, suivies par les herbacées pérennes<sup>315</sup>.
- suivant approximativement l'isohyète des 200 mm, une biozone « prédésertique » s'étend vers l'est, caractérisée par l'absence presque totale d'arbres, et par la présence de l'armoise, du *Poa* et du *Carex*, des chardons, des astragales et de la réglisse<sup>316</sup>.

La concentration élevée de sel et de gypse à proximité des *sabkhas* induit localement des modifications du couvert végétal. En bordure de la *sabkha* Al-Jabbul, ce sont les associations halophytes<sup>317</sup> qui dominent, et l'on doit pouvoir étendre ce type de végétation à la périphérie des *sabkhas* principales (Al-Harayik, Al-'Adami, et Mragha)<sup>318</sup>. Quant aux

<sup>308</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 4, p. 18 et p. 17 ; WIRTH 1971, carte 6, p. 124-125 et p. 122-123. La végétation du secteur d'Al-Kowm a été étudiée dans BESANÇON et SANLAVILLE 1991 : soulignant que les connaissances géobotaniques de la région sont limitées, les auteurs signalent la présence de l'armoise, du pâturin, du stipe et de la laiche. Le genévrier, le térébinthe (*Pistacia atlantica*) et le nerprun signalés sur le Jabal Minshar appartiennent au domaine de la steppe aride de montagne (BESANÇON et SANLAVILLE 1991, p. 17).

<sup>309</sup> L'astragale, le *Phlomis damascena* et l'*Achillea santonila* font aussi partie de cette formation (WIRTH 1971, p. 122-123.)

<sup>310</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 4, p. 18 et p. 17.

<sup>311</sup> *Pistacia atlantica*, *Prunus microcarpus* et *Rhammus palaestinus*, figuiers et épineux (RIGOT 2003, 1, p. 95).

<sup>312</sup> *Artemisia herba-alba*, *Haloxylon articulata*, *Thymus syriacus* et *Xentaurea dumulosa* pour la formation ligneuse basse ; *Poa bulbosa*, asphodèle, et *Carex* pour les herbacées pérennes ; *Lagoecia cimunoides*, *Lolium rigidum*, *Psilurus incurva* et *Avena barbata* pour les annuelles (RIGOT 2003, 1, p. 95).

<sup>313</sup> Les herbacées annuelles dominent fortement ce milieu (*Hordeum glaucum*, *Bromus tectorum*, *Schismus arabicus*, *Koeleria phleoides*, *Heliantherum salicifolium* et *Malva aegyptia*), suivies des herbacées pérennes (*Carex stenophylla*, *Poa bulbosa* et *Peganum harmala*). Les ligneuses basses y sont rares, mais l'*Anabasetum articulatae* et le *Salsola spinosa* peuvent s'y rencontrer (RIGOT 2003, 1, p. 94).

<sup>314</sup> En plus d'une association *Salsola azaurena* et *Artemisia herba-alba*, la présence d'*Hordeum glaucum*, de *Platago ovata*, de *Bromus tectorum*, et de *Malva aegyptia* est à signaler (RIGOT 2003, 1, p. 94).

<sup>315</sup> *Poa bulbosa* et *Carex stenophylla* (RIGOT 2003, 1, p. 94).

<sup>316</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 4, p. 18 et p. 17 ; WIRTH 1971, carte 6, p. 124-125 et p. 122-123.

<sup>317</sup> *Atriplicetum halimi*, *Salsolietum tertrandrae* et *Tamaricetum tertagynae* (RIGOT 2003, 1, p. 94).

<sup>318</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 50.

secteurs présentant une fraction de gypse élevée, ils connaissent un autre type d'association<sup>319</sup>.

Il existe entre la végétation climacique et le couvert végétal actuel un décalage important. L'agriculture et les pratiques associées entraînent fréquemment une modification et une dégradation du couvert végétal naturel. Plusieurs cartes de répartition actuelle du couvert végétal (plantes cultivées et végétation spontanée confondues) ont été réalisées pour la Syrie centrale. J'y reviendrai plus loin<sup>320</sup>.

### e) Bilan hydrique et aridité

L'endoréisme, le caractère souvent peu évolué des sols, leur discontinuité et leur fragilité, les phénomènes d'encroûtement et l'érosion sont, avec le couvert végétal, autant de marqueurs d'une aridité qui s'exerce avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs.

Dans l'ensemble de la région, l'aridité se manifeste par un déficit hydrique qui intervient dès le printemps<sup>321</sup>. La faible quantité de précipitations en est la cause principale, mais d'autres facteurs contribuent à ce bilan négatif. La durée de l'ensoleillement et l'augmentation des températures estivales accroissent aussi le potentiel d'évaporation, ce qui explique que le bilan hydrique soit particulièrement déficitaire vers le sud et l'est. Dès le printemps, la sécheresse de l'air (45 % d'humidité relative dès le mois d'avril à Palmyre et 32 % en juin contre 72 % en janvier<sup>322</sup>) favorise aussi une évaporation forte, encore aggravée par l'action du vent. Il est difficile de quantifier le rôle dans le processus d'évaporation, mais les épisodes de vent, la plupart du temps asséchants, sont plus fréquents que les épisodes calmes (qui ne représentent que 10 % à Palmyre<sup>323</sup>). Les vents d'ouest engendrent un effet de *föhn* pendant la période sèche, le *khamzin* ou le *chlouq* augmentent la température et font chuter l'hygrométrie<sup>324</sup>... À ces manifestations connues s'ajoutent des phénomènes locaux, dont les répercussions sont mal étudiées, par exemple des trombes sèches, observées l'été à Palmyre, dans des conditions d'insolation intense. Générées quotidiennement par l'augmentation des températures dès le milieu de la matinée, elles ne disparaissent que lorsque les températures diminuent, à la fin de l'après-midi<sup>325</sup>. Si leur fréquence, en Syrie centrale, est probablement inférieure à celle observée à Palmyre, ces vents secs, violents et tourbillonnants sont cependant très présents. Ils jouent certainement dans l'évaporation.

L'état de conservation du sol et du couvert végétal participe aussi au déficit hydrique. Leur dégradation, par déflation et lessivage, met à l'affleurement le substrat ou les encroûtements sous-jacents, qui empêchent la percolation et favorisent le ruissellement. Or,

<sup>319</sup> *Erodium glaucophyllum*, *Celsia lanceolata* et *Satureia pallaryi* (RIGOT 2003, 1, p. 94).

<sup>320</sup> JAUBERT, DEBAINE et BESANÇON 1999 ; RIGOT 2003 ; JAUBERT et GEYER 2006. Voir ci-dessous a) *Notions d'état de surface*, p. 112.

<sup>321</sup> Les secteurs bénéficiant en hiver d'une moyenne annuelle de plus de 200 mm de précipitations ne connaissent pas de déficit pendant cette saison (SANLAVILLE 2000, p. 110).

<sup>322</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>323</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>324</sup> SANLAVILLE 2000, p. 45-47 ; RIGOT 2003, 1, p. 69-70. Voir ci-dessus (b) *Les températures et les vents*, p. 90.

<sup>325</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 11.

l'eau restée en surface est plus exposée à l'évaporation. Le régime des oueds contribue également à un bilan hydrique déficitaire. Si une partie des crues des oueds s'infiltrer dans les plaines ou les vallées alluviales lorsque la pente diminue, une autre partie se perd dans les cuvettes terminales où elles forment une nappe d'eau stagnante offerte à l'évaporation.

L'évaporation est un phénomène bien connu mais peu quantifié. Les chiffres, lorsqu'ils existent, font référence aussi bien à l'évaporation qu'à l'évapotranspiration potentielle<sup>326</sup>. L'évaporation était estimée à environ 2 000 mm par an à Palmyre en 1982<sup>327</sup> alors que J. Besançon et B. Geyer évaluaient à plus de 2 000 mm par an la reprise potentielle de l'évapotranspiration en Syrie centrale en 1991<sup>328</sup>. J.-B. Rigot, en 2003, rapportait, d'après W. Dairi, une évapotranspiration potentielle de 3 000 mm en été dans la région de la *sabkha* Al-Jabbul. L'évaporation mensuelle, entre 1957 et 1986, aurait atteint 2 100 mm à Khanasir – ce chiffre, très surprenant, paraît erroné<sup>329</sup>. Il souligne aussi que la cristallisation du gypse sous la forme d'une croûte gypseuse de quelques centimètres, dans tout le secteur oriental de la région, suppose l'évaporation d'une nappe d'eau importante, sans qu'on puisse pour autant estimer son volume<sup>330</sup>.

Il est difficile d'évaluer précisément la part que représente l'évapotranspiration par rapport à la dotation pluviométrique de Syrie centrale. Les différents facteurs qui, dans la région, favorisent l'évaporation, font cependant apparaître un déficit hydrique plus important d'ouest en est et du nord vers le sud. Ce bilan négatif possède des conséquences importantes pour la mise en valeur.

### **3. Potentiels agricoles**

L'exploitation du sol, dans la steppe syrienne, est réglementée par une loi qui définit des zones administratives agricoles en fonction de la moyenne annuelle des précipitations et de leur variabilité<sup>331</sup>. Des restrictions qui visent officiellement à réduire les risques de désertification et à préserver la végétation naturelle s'appliquent dans la steppe. Les secteurs 1a et 1b, avec respectivement plus de 600 mm de précipitations par an et une moyenne annuelle comprise entre 350 et 600 mm sont situés à l'ouest de la Syrie centrale. D'ouest en est s'échelonnent ensuite (**figure 15**) :

- la zone 2, qui reçoit entre 250 et 350 mm de précipitations annuelles, avec une dotation supérieure à 250 mm deux années sur trois. Sa limite ouest passe approximativement à l'est d'Alep et rejoint Homs au sud. Cette zone englobe la

<sup>326</sup> L'évapotranspiration potentielle est une notion théorique qui exprimerait le volume d'évaporation maximale d'une surface donnée « si le sol était continuellement ravitaillé en eau ». Cette notion fait intervenir l'évaporation physique, c'est-à-dire l'évaporation à partir d'un sol nu (qui varie en fonction de la teneur en eau du sol, de son degré de capillarité, de sa couleur) et l'évaporation biologique, c'est-à-dire la quantité d'eau perdue par les plantes (GEORGE 2004, p. 164).

<sup>327</sup> BESANÇON *et al.* 1982, p. 10.

<sup>328</sup> BESANÇON et GEYER 1991, p. 41.

<sup>329</sup> RIGOT 2003, 1, p. 67, d'après DAIRI 1990.

<sup>330</sup> RIGOT 2003, 1, p. 178.

<sup>331</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, tableau 1, p. 128 et fig. 5, p. 133 ; RIGOT 2003, 2, fig. 14, p. 18.

moitié ouest de la cuvette de Salamiya, la majeure partie du Jabal al-‘Ala et le piémont nord-ouest du Jabal Hass ;

- la zone 3, avec la même quantité de précipitations que la zone 2, qui ne reçoit plus de 250 mm qu’une année sur trois. La limite est de cette zone est parallèle à celle de la zone 1, mais décalée vers l’est d’une vingtaine de kilomètres. Elle comprend la partie la plus occidentale des Palmyrénides et de leur piémont, les contreforts de la dorsale orientale avec le Jabal Aiza et le Jabal Khuwaysa, le Hummat al-Khayl, la moitié ouest du Jabal Hass, le glacis de Sfirah et la partie ouest du glacis d’Al-Bab ;
- la zone 4, qui ne reçoit que 200 à 250 mm de précipitations annuelles, est une bande étroite. Elle englobe une partie des Palmyrénides au sud, une petite portion de leurs glacis de piémont et la *fayda* centrale. La limite est de la zone 4 contourne par l’ouest la *sabkha* Al-Harayik, emprunte le couloir de Munbatah au sud, et inclut la partie nord-ouest du Jabal Shbayt ;
- la zone 5, qui s’étend à l’est et au sud de la région, englobe le bassin-versant du Wadi Abu al-Ghur, le plateau d’Al-‘Alanda, le sud-est du Jabal Shbayt, les *sabkhas* Al-Harayik et Al-‘Adami, les plateformes gypseuses, les Wadi al-Zarub et Wadi al-‘Azib, le bastion de ‘Itriya, et plus au sud le glacis de piémont des Palmyrénides et le Jabal Bil’as.

Ces différentes zones correspondent à des potentiels agricoles de plus en plus réduits d’ouest en est et à une mise en valeur soumise à des directives spécifiques. Dans la zone 3, la loi prévoit que 10 % des terres consacrées à l’agriculture pluviale seront réservées emblavées et 40 % cultivées en orge. 50 % des terres cultivables en sec seront laissés en jachère. En zone 4, la production de blé est illégale et la réglementation prévoit qu’un tiers seulement des terres pluviales est cultivé en orge, alors que les deux tiers seront laissés en jachère<sup>332</sup>. La zone 5, qui correspond à la « steppe » administrative, fait l’objet depuis 1995 d’une interdiction totale de mise en culture<sup>333</sup>.

Si, officiellement, la culture dans la steppe est jugée ou trop dangereuse pour la préservation du milieu ou trop aléatoire en termes de rendements, la situation n’est pas homogène et la réglementation n’est pas uniformément respectée. Localement, l’état de surface ou le support édaphique améliore les conditions de mise en culture et permet de cultiver l’orge et même le blé dans les milieux les plus favorables, comme les fonds d’oueds et les *faydas*.

### a) Notions d’état de surface

Le potentiel agricole d’un sol se mesure essentiellement, dans les régions semi-arides et arides, à sa capacité à retenir l’eau<sup>334</sup>. Or cette capacité dépend du l’état de conservation du

<sup>332</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, p. 129.

<sup>333</sup> DEBAINE et JAUBERT 2006, p. 150.

<sup>334</sup> GEYER 2002, p. 36.

couvert végétal, qui détermine lui-même celui du sol. Un couvert végétal consistant participe à maintenir la cohésion d'un sol et, en freinant le ruissellement, favorise la percolation des eaux de pluies. Lorsque ce couvert végétal est dégradé ou coupé, la fragilité du sol à l'érosion augmente. Il est difficile d'évaluer aujourd'hui l'état de surface correspondant à une situation d'équilibre entre la végétation, le sol et le milieu, sans intervention anthropique. B. Geyer le souligne : « il n'y a, bien souvent, plus qu'un lien incertain avec l'état climacique originel »<sup>335</sup>. La dégradation du milieu est aujourd'hui présentée comme un état de fait dont les causes et les origines sont assez mal connues<sup>336</sup>.

La notion d'état de surface est liée au degré de dégradation du couvert végétal et à la superficie des surfaces rocheuses mises à nu (substrat ou dalles)<sup>337</sup>. La nature et la densité du couvert végétal ont surtout été étudiées dans la zone 5. On y distingue deux types de végétation naturelle<sup>338</sup> : une steppe à dominante de buissons, plus ou moins dense, qui regroupe des espèces pérennes et annuelles, et une steppe à dominante d'annuelles. Les secteurs à dominante de buissons pérennes les plus denses correspondent à des zones mises en défens – le périmètre autour des plateformes gypseuses d'Ayn al-Zarqa, par exemple –, à la partie est de la *fayda* centrale – sa moitié sud, en zone 4, n'est pas prise en compte –, au glacis d'Al-Hammam et à la moitié sud du plateau du Jabal Shbayt<sup>339</sup>. Dans le sud du plateau d'Al-'Alanda, sur les glacis de piémont des Palmyrénides et sur le Jabal Bil'as, ce sont les annuelles qui prédominent<sup>340</sup>. Le couvert végétal, saisonnier est particulièrement fragile et facilement dégradé car il est fortement tributaire de la répartition intra-annuelle des précipitations et des variations annuelles de la pluviométrie<sup>341</sup>. De fait, les affleurements du substrat ou des encroûtements sont particulièrement présents dans le quart sud-est de la région : les glacis d'érosion des Palmyrénides présentent de larges surfaces décapées<sup>342</sup>.

Dans le secteur des *mesas*, J.-B. Rigot distingue les surfaces occupées par les cultures (zone 4) de la végétation steppique proprement dite, située en zone 5. Dans cette dernière zone, le plateau du Jabal Hass, le pourtour immédiat des *sabkhas* Al-Jabbul et Mragha et le bassin-versant du Wadi Abu al-Ghur possèdent la végétation la plus dense<sup>343</sup>. L'essentiel des autres surfaces (bas plateau de Maskanah, plateau d'Al-'Alanda et vallées sèches au sud du Wadi Abu al-Ghur) présente une densité de végétation très faible, avec de fréquents affleurements de calcaire ou des lithosols<sup>344</sup>.

<sup>335</sup> GEYER 2000b, p. 45.

<sup>336</sup> DEBAINE et JAUBERT 2006, p. 150. Des solutions ont été mises en avant pour réduire les risques de désertification, maintenir un couvert végétal stable et éviter le surpâturage et pour constituer des réserves pastorales pour les années sèches : plantations nouvelles (atriplex et armoise), zones mises en défens (JAUBERT et AL-DBIYAT 2006, p. 141-144).

<sup>337</sup> Voir ci-dessous b) *Support édaphique*, p. 114.

<sup>338</sup> Bien que la zone 5 ait longtemps été en partie cultivée, notamment dans les années 1980, c'est le secteur où le couvert végétal naturel est le moins susceptible d'être perturbé par les cultures.

<sup>339</sup> DEBAINE et JAUBERT 2006, fig. 9, p. 161.

<sup>340</sup> DEBAINE et JAUBERT 2006, fig. 15, p. 163.

<sup>341</sup> DEBAINE et JAUBERT 2006, p. 160.

<sup>342</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 64. Voir ci-dessous b) *Support édaphique*, p. 114.

<sup>343</sup> Le cas du Wadi Abu al-Ghur est un peu particulier, car il reçoit le surplus des eaux d'irrigation de la ferme de Maskanah. La densité de végétation enregistrée est donc en grande partie due à cet apport artificiel.

<sup>344</sup> RIGOT 2003, 2, fig. 13, p. 17.



Lorsqu'on quitte la zone 5, l'analyse du couvert végétal naturel est occultée par la présence des espèces cultivées. L'état de surface contemporain résulte d'une mise en culture de la plupart des surfaces disponibles, une exploitation qui a commencé dès l'âge du Bronze. Par conséquent, faire appel à l'état de conservation du couvert végétal naturel pour évaluer l'état de surface et, partant, le potentiel agricole des sols de ces secteurs est impossible. Pour déterminer ce potentiel, il est préférable d'étudier le support édaphique, qui permet de mieux identifier les possibilités de culture.

### **b) Support édaphique**

L'analyse de l'état de surface ne fait pas nécessairement apparaître les potentiels agronomiques des sols<sup>345</sup>, mais elle peut fournir des indications sur l'aridité climatique et le niveau de dégradation des sols. Le support édaphique rend mieux compte que l'état de surface des potentiels des sols. Il fait intervenir des facteurs géologiques, géomorphologiques, pédologiques et hydrologiques qui se surimposent aux conditions climatiques pour améliorer localement les conditions de la mise en valeur ou en renforcer les contraintes<sup>346</sup>.

La Syrie centrale est caractérisée par la grande diversité des supports édaphiques, qui déterminent, au sein de régions homogènes, l'imbrication de géofaciès<sup>347</sup> très différents (**figure 12**). C'est pourquoi on se réfère à l'isohyète des 200 mm<sup>348</sup> comme à une limite *théorique* au-dessous de laquelle la culture pluviale est impossible. Car localement, dans des régions à la dotation pluviométrique inférieure, la culture en sec reste possible en raison des conditions édaphiques. La notion de support édaphique est donc particulièrement importante pour la question de la mise en valeur, contemporaine comme antique.

L'épaisseur et la qualité des sols jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de mise en valeur. Lorsqu'ils sont épais et possèdent une fraction alluviale et/ou argileuse importante, ils disposent d'une bonne capacité de rétention en eau et constituent un terroir favorable à la culture. C'est le cas dans l'ouest de la région, sur le Jabal al-'Ala et aux abords de la dorsale. Les sols, enrichis par la décomposition du basalte, y sont généralement préservés, à l'exception des corniches mises au jour par l'érosion<sup>349</sup>. Les *embayments* et les glacis de coalescence, dans le nord de la région, présentent aussi une couverture alluviale relativement profonde et fertile. Cela concerne les piémonts et les vallées du Jabal Hass, le couloir de Munbatah et la surface d'aplanissement située au nord du Jabal Shbayt.

<sup>345</sup> Le couvert végétal peut en effet présenter une forte densité et être constitué essentiellement d'halophytes, dont la concentration révèle des secteurs très défavorables à la culture – comme le pourtour des *sabkhas* ou la région des plateformes gypseuses.

<sup>346</sup> GEYER 2000b, p. 55.

<sup>347</sup> Un « géofaciès » correspond à une subdivision du « géosystème » (« unité paysagère de taille inférieure à celle de la région naturelle, caractérisée par son homogénéité géomorphologique et bioclimatique et par sa dynamique naturelle ou anthropique »). Le géofaciès correspond à une surface de l'ordre de l'hectomètre, et présente une homogénéité supérieure à celle du géosystème (GEORGE 2004, p. 196).

<sup>348</sup> Voir ci-dessus note 186, p. 93.

<sup>349</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 46.

Ailleurs, les sols les plus profonds ont généralement été accumulés dans les dépressions par l'érosion et le ruissellement. Les vallées des oueds en général, et en particulier celles des oueds majeurs, possèdent des sols alluviaux et profonds. Fréquemment drainées par une nappe d'inféoflux qui augmente leur potentiel agricole (**figures 7-8**), elles offrent des possibilités de mise en valeur non négligeables, y compris dans les secteurs situés très à l'est (Wadi Triyan)<sup>350</sup>. C'est aussi le cas des *faydas* tous types (**figures 8 et 13**)<sup>351</sup>. Mais l'épaisseur et la composante alluviale d'un sol ne font pas tout. Dans le cas de la grande *fayda* centrale, si le potentiel agronomique est élevé (sauf au voisinage immédiat des *sabkhas*), les écoulements sont trop profonds dans sa partie nord pour que les plantes puissent en bénéficier. Malgré l'épaisseur et les qualités du sol, la *fayda* ne constitue pas un terroir uniforme et sa mise en valeur dépend partiellement de la mise en œuvre de l'irrigation<sup>352</sup>.

Si les facteurs édaphiques tempèrent localement l'aridité climatique, ils peuvent aussi l'exacerber, notamment du fait de la présence d'encroûtements. L'érosion contribue à mettre à nu le substrat, les dalles ou les croûtes qui sous-tendent les formations superficielles dans les secteurs les plus exposés. Or ces affleurements créent plusieurs obstacles à la mise en valeur. Ils se prêtent mal à l'infiltration des eaux de pluies, favorisent la stagnation des eaux en terrain plat (et donc leur évaporation) et le ruissellement en secteur pentu (qui participe à l'érosion des sols)<sup>353</sup>. C'est dans le sud et l'est de la région que ces affleurements sont les plus importants, car les sols y sont plus fragiles et plus exposés à l'érosion. Le glacis d'Al-Bab, au nord, est bien sous-tendu par une dalle calcaire – relayée sur la rive par l'affleurement d'un substrat calcaire –, mais elle n'est un élément de contrainte qu'à proximité de la *sabkha* Al-Jabbul (1 km)<sup>354</sup>.

Les glacis d'érosion de la montagne palmyrénienne, plus arides, font partie des secteurs les plus décapés, mais des différences importantes existent entre les reliefs d'aplanissements situés à l'ouest d'une limite méridienne passant par Shaikh Hilal et ceux situés à l'est. À l'ouest, les formations superficielles meubles paraissent généralement assez bien conservées et les dalles calcaires sous-jacentes sont globalement enfouies sous l'épaisseur des sols<sup>355</sup>. À l'est en revanche, le substrat et les dalles ont été le plus souvent mis au jour par l'érosion. Les lambeaux de glacis disséqués par les oueds font fréquemment apparaître la dalle calcaire compacte et, plus à l'est, sur le bastion de 'Itriya, presqu'entièrement décapé, le substrat calcaire affleure<sup>356</sup>.

Les affleurements sont plus ponctuels dans les zones soumises à une aridité climatique moindre. Les *mesas* et les épandages basaltiques sont ainsi localement dénudés,

<sup>350</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 39.

<sup>351</sup> Voir ci-dessus *Les sols d'apport*, p. 102.

<sup>352</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, p. 132.

<sup>353</sup> HAMIDÉ 1959, p. 101.

<sup>354</sup> RIGOT 2003, 1, p. 51.

<sup>355</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

<sup>356</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34.

particulièrement au sud de la *sabkha* Al-Jabbul, et surtout sur les hauts de versants<sup>357</sup>. Les sols du Jabal Aiza, du Jabal Jadu'iah et du Jabal Farmahan qui encadrent à l'est le Jabal al-'Ala ont été entièrement érodés : le substrat, calcaire ou basaltique selon les cas, y affleure largement. Les buttes résiduelles situées entre les *mesas* et la dorsale occidentale sont elles aussi généralement décapées, en partie seulement pour le Hummat al-Khayl, et entièrement pour le Jabal 'Ubaysan et pour le relief calcaire situé à l'ouest de la *fayda* centrale<sup>358</sup>. Enfin, dans le secteur est, sur le bas plateau de Maskanah et la dorsale orientale, les phénomènes d'encroûtement sont omniprésents même si les formations sont moins épaisses. Ils incorporent une fraction plus importante de gypse, qui réduit le potentiel agronomique, favorise la fragilité des sols et renforce localement l'aridité climatique<sup>359</sup>. Les *sabkhas* et la zone des plateformes gypseuses présentent également, malgré un couvert végétal dense (mais halophyte), les mêmes inconvénients, auxquels s'ajoutent encore les modelés dunaires et les apports éoliens (sable et sel) encroûtés situés en périphérie. Ce sont des terrains très défavorables à la culture où l'aridité climatique est accentuée par les facteurs édaphiques.

### c) Culture & pâturage

#### (a) De la théorie à la pratique : le domaine agricole en Syrie centrale

En théorie, la division de la Syrie en zones administratives agricoles (**figure 15**), fondée sur l'isohyète des 200 mm, régit toutes les pratiques culturales. La région située à l'est de cette limite tombe sous le coup d'une interdiction totale de mise en culture, mais les prescriptions et les interdictions administratives ne correspondent pas toujours aux potentiels effectifs des terroirs.

Pour aborder la mise en valeur, en Syrie centrale, on doit tenir compte du gradient de l'aridité édaphique et des conditions édaphiques qui peuvent localement en accentuer ou en diminuer les effets. C'est le support édaphique qui détermine l'existence de terroirs discontinus, avec des potentiels plus ou moins élevés, et qui autorise ponctuellement, même dans les secteurs où l'aridité climatique est la plus forte, la culture en sec.

La prégnance des contraintes climatiques ne doit pas faire oublier que les régions d'Alep et de Hama, avec les vastes plaines situées à l'ouest de la zone d'étude, font partie des meilleurs terroirs syriens<sup>360</sup>. Elles appartiennent au Croissant fertile, comme d'ailleurs une bonne partie occidentale de la Syrie centrale.

#### (b) Les domaines agropastoraux

La Syrie centrale apparaît comme une région hétérogène, constituée d'une mosaïque de milieux à laquelle correspondent des modes d'exploitation et de subsistance variés. La

<sup>357</sup> RIGOT 2003, 1, p. 46-47.

<sup>358</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 17, p. 34.

<sup>359</sup> RIGOT 2003, 1, p. 54 et 91.

<sup>360</sup> WEULERSSE 1946, p. 253 ; BIROT et DRESCH 1956, p. 442.

terminologie arabe qui s'y appliquait avant la suppression du Code bédouin<sup>361</sup> faisait référence à des domaines distincts<sup>362</sup>.

À la *hadara*, monde des sédentaires, des villes et des terroirs cultivés, s'opposait la *badiya*, le domaine du *badu* (ou bédouin) et des terres incultes<sup>363</sup>. Ces divisions territoriales désignaient surtout des modes de vie différents et rendaient compte de nuances subtiles. La *badiya* par exemple, qui regroupe l'ensemble des terrains de parcours, comportait, au sud des Palmyrénides, la *shamiah* et, au nord, le *chombol*, désignant plus précisément la zone des dépressions endoréiques, c'est-à-dire la Syrie centrale<sup>364</sup>. À l'est, les oasis de Sukhnah, d'Al-Kowm et d'Al-Tayibah I, îlots sédentaires au milieu des terrains de parcours, étaient désignés sous le nom de *manader*<sup>365</sup>. La *ma'amoura* était une bande étroite fonctionnant comme une zone tampon entre la *hadara* et la *badiya*. Synonyme de *hadara* pour F. Métral, le terme fait plutôt référence pour les autres auteurs à un secteur où les populations sédentaires et nomades se côtoient<sup>366</sup>. La *ma'amoura* était un domaine de transition qui recevait une dotation pluviométrique annuelle moyenne variant de 350-400 mm à 200-250 mm<sup>367</sup>.

### (c) *Les cultures*

L'agriculture actuelle ne présente pas d'intérêt direct pour mon sujet, car elle fait usage de techniques modernes, aussi éloignées des pratiques agricoles traditionnelles que celles qui avaient cours dans l'Antiquité. Si l'on rapproche l'agriculture d'une situation agricole connue – et pertinente –, c'est aux pratiques culturelles et pastorales traditionnelles subcontemporaines qu'on doit se référer, c'est-à-dire à la période qui précède la motorisation et la multiplication des pompes profondes. Ces technologies n'ont été importées dans les campagnes qu'autour des années 1940-1950 et précèdent de peu les modifications du cadre administratif et législatif auquel sont soumis les bédouins. Au moment où A. Latron et J. Weulersse préparaient la publication d'ouvrages consacrés à la vie rurale et aux paysans syriens et libanais<sup>368</sup>, les mutations des économies traditionnelles n'étaient pas encore

<sup>361</sup> Ces réformes intervenues en 1958 et 1965 ont placé l'ensemble de la population et du territoire syrien sous un même système législatif et administratif. Auparavant, les sédentaires étaient régis par le cadre administratif, juridique et politique étatique, tandis que les nomades disposaient de leur propre système de lois (MÉTRAL 2006, p. 82).

<sup>362</sup> Cette terminologie varie sensiblement en fonction des auteurs. Sauf mention contraire, celle que je propose ici est la terminologie adoptée par BIROT et DRESCH 1956 puis par HAMIDÉ 1959.

<sup>363</sup> MÉTRAL 2006, p. 82.

<sup>364</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 440 ; HAMIDÉ 1959, p. 159. Les définitions de *shamiah* et *chombol* diffèrent selon les auteurs : C. Velud considère que le *hamad* (c'est-à-dire plateau rocheux peu incliné des régions arides) syrien possède une terminologie différente de part et d'autre de l'Euphrate (*shamiah* en rive droite, *jazirah* en rive gauche (VELUD 1993, p. 62). À l'inverse, R. Dussaud distingue le *hamad*, situé au sud des Palmyrénides, et la *shamiah*, au nord (DUSSAUD 1955, p. 15). Pour P. Birot et J. Dresch, la *shamiah* désigne le *hamad* syrien situé au sud des Palmyrénides, tandis que la région située au nord de ces montagnes n'est pas un *hamad* mais une zone de dépressions fermées appelée *chombol* (BIROT et DRESH 1956, p. 440). A. R. Hamidé fait également référence à cette région en tant que *chombol*, mais elle constitue pour lui un *hamad* (HAMIDE, 1959, p. 159).

<sup>365</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 440.

<sup>366</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 440 ; HAMIDÉ 1959, p. 394.

<sup>367</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 441. C. Velud estime que le domaine de la *ma'amoura* concernait les secteurs bénéficiant de plus de 200 à 250 mm de précipitations moyennes annuelles (VELUD 1993, p. 62).

<sup>368</sup> LATRON 1936 et WEULERSSE 1940.

intervenues. Les infrastructures routières étaient en cours de développement (le parc automobile ne comptait guère que quelque 10 000 véhicules) et l'irrigation et la captation des sources se limitaient aux techniques traditionnelles<sup>369</sup>. Ce sont les modes de mise en valeur, les techniques et les pratiques agricoles traditionnelles qui m'intéressent ici. Tous les développements ultérieurs – les bouleversements des économies traditionnelles agropastorales, la surexploitation des ressources en eau, le surpâturage causé par l'ouverture au marché qu'a permis la motorisation et les risques de désertification – seront volontairement éludés.

Il n'y a pas lieu non plus d'aborder ici certaines des cultures, particulièrement importantes, pourtant, dans l'économie agricole syrienne contemporaine. La majorité d'entre elles sont des plantes acclimatées, inconnues de l'Antiquité. Le développement relativement récent de ces cultures à haut rapport est étroitement lié aux techniques et aménagements hydrauliques récents, car ces productions exigent – du point de vue des méthodes d'irrigation traditionnelles – un apport en eau considérable. Le maïs occupe ainsi, dans la ferme de Maskanah, la première place parmi ces espèces importées, suivi par le coton<sup>370</sup>. Ces cultures n'ont respectivement été introduites qu'au XVI<sup>e</sup> siècle et à l'époque des Croisades en Europe. Le tabac et les tomates, qui font leur apparition au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, sont également en bonne place parmi les cultures irriguées, mais elles n'ont guère d'intérêt pour mon propos. Cependant, comme ces espèces ont aussi été cultivées avec des techniques d'irrigation traditionnelles, puisqu'elles permettent de mieux cerner les potentiels agricoles des différents terroirs, elles seront à l'occasion brièvement évoquées dans cet état des lieux. Les productions et les pratiques culturelles antiques seront abordées plus loin<sup>371</sup>, mais comme les données dont on dispose à leur sujet sont limitées, l'agriculture traditionnelle fournit un complément utile. Elle permet de définir les potentiels des sols, les types et les modalités de culture.

- Calendriers agricoles

L'année agricole commence à l'automne, avec les premières pluies, et s'organise autour de deux saisons principales : la première, d'octobre-novembre à avril-mai est celle des cultures pluviales d'hiver<sup>372</sup> et la seconde, de février à août-septembre, celle des cultures sèches d'été<sup>373</sup>.

Les cultures d'hiver sont essentiellement représentées par les céréales (blé et orge) et les légumineuses. Les sols sont labourés dès octobre-novembre, en prévision des pluies d'automne, et les semailles s'effectuent dès les premières pluies tombées. Ce sont les pluies d'hiver qui permettent, alors que les températures sont les plus basses, la constitution de réserves hydriques dans les sols et la croissance des plantes (germination et développement

---

<sup>369</sup> WEULERSSE 1946, p. 160-165, 181 et 183.

<sup>370</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 59.

<sup>371</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VI. Pratiques culturelles, élevage et installations liées à l'exploitation du milieu naturel : les productions*, p. 671.

<sup>372</sup> WEULERSSE 1946, p. 145-146.

<sup>373</sup> WEULERSSE 1946, p. 149.

des racines)<sup>374</sup>. Au printemps, la croissance finale des céréales (montaison et épiaison, floraison puis maturation) dépend, d'une part, de l'excédent d'eau accumulé dans les sols pendant l'hiver et, d'autre part, de la quantité de précipitations apportée par le pic de printemps – il doit intervenir idéalement en mars-avril, à la période où les plantes sont particulièrement sensibles à la sécheresse et à l'augmentation brutale des températures<sup>375</sup>. Mais la survenue de ce pic de printemps, qui rend la région particulièrement adaptée à la culture des céréales, n'est pas systématique<sup>376</sup>. Lorsque ces pluies sont insuffisantes ou absentes, la montaison ne se produit pas et la récolte est perdue. Les céréales sur pied sont alors offertes en pâture aux troupeaux. Quand le pic de printemps intervient, le bon développement des céréales est assuré et la moisson se produit alors en avril-mai.

Les céréales ne sont pas les seules plantes cultivées en sec pendant l'hiver : des légumineuses (lentilles, pois chiches, fèves) sont cultivées dans les mêmes conditions et récoltées dès le mois d'avril ou de mai<sup>377</sup>. Leur rôle d'appoint dans l'alimentation (humaine et/ou animale) est très important : elles facilitent la soudure<sup>378</sup> et sont aussi un aliment de substitution aux céréales en cas de crise de subsistance – elles résistent assez bien à la sécheresse et peuvent être plantées tard dans l'année, au printemps, après un hiver particulièrement sec par exemple<sup>379</sup>.

Les cultures sèches d'été, dans l'arrière-pays, sont exclusivement pratiquées sur les terroirs les plus propices – sols profonds et bonne capacité de rétention en eau, voire alimentation par nappe de sous-écoulement. Ils sont labourés après les grands froids, c'est-à-dire en février, et ensemencés en mars. Les plantes lèvent ensuite en avril, achèvent leur cycle de développement et sont récoltées en août-septembre<sup>380</sup>. Les cultures d'été sont principalement représentées par le couple maïs-sorgho et par les cucurbitacées (pastèques, melons, concombres), particulièrement adaptées aux étés secs<sup>381</sup>.

Aux labours, aux semailles et aux moissons s'ajoutent d'autres impératifs liés aux cultures annuelles (sarclage des surfaces emblavées en avril, dépiquage du blé qui peut durer jusqu'à fin juillet<sup>382</sup>) et aux cultures arbustives (taille des arbres fruitiers et plantations nouvelles en février, cueillette des olives de bouche à la mi-octobre ou des olives destinées au pressurage de fin novembre à fin décembre)<sup>383</sup>.

Les indications que j'ai pu trouver sur le calendrier des cultures irriguées sont bien plus rares. E. Wirth évoque rapidement le cas des cultures de coton, de blé, d'arbres fruitiers

<sup>374</sup> TRABOULSI 2004, p. 86.

<sup>375</sup> WEULERSSE 1946, p. 23 ; SANLAVILLE 1993, p. 369 ; RIGOT 2003, 1, p. 30.

<sup>376</sup> Ce sont les saisons intermédiaires, déterminantes pour les récoltes, qui sont les plus sujettes aux variations de cumuls pluviométriques, souvent bien inférieurs aux moyennes attendues. Voir ci-dessus (*d*) *La répartition annuelle des précipitations : l'irrégularité des cumuls mensuels*, p. 97.

<sup>377</sup> WEULERSSE 1946, p. 147.

<sup>378</sup> WEULERSSE 1946, p. 149.

<sup>379</sup> GARNSEY 1988, p. 52-53 ; POTTIER 2006, p. 161-162.

<sup>380</sup> WEULERSSE 1946, p. 149.

<sup>381</sup> WEULERSSE 1946, p. 149 et 151.

<sup>382</sup> HAMIDÉ 1959, p. 289.

<sup>383</sup> HAMIDÉ 1959, p. 289.

et des plantes fourragères – je laisserai de côté le coton. Le blé irrigué est semencé à la même période que lorsqu'il est cultivé en sec, c'est-à-dire avant le mois de novembre, et récolté en juillet et en octobre. On récolte les productions des arbres fruitiers, qui nécessitent 10 à 14 jours d'irrigation, en été, tandis que les plantes fourragères (trèfle, luzerne) peuvent être coupées 4 à 5 fois pendant la période estivale<sup>384</sup>.

- Les cultures pluviales

Il est difficile d'envisager la répartition spatiale des différentes cultures avant les bouleversements qu'ont introduits la motorisation et les pompes profondes. À l'heure actuelle, l'orge est la culture pluviale la plus répandue dans la région. Mais cette situation résulte d'une modification de l'économie traditionnelle. L'abandon de la transhumance, provoqué par la période de sécheresse de 1956 à 1961, renforcé par la motorisation<sup>385</sup>, a conduit à une extension considérable du domaine cultivé en orge (monoculture, exploitation « minière » des sols), car cette céréale occupe désormais une place prépondérante dans l'alimentation des troupeaux<sup>386</sup>. Les surfaces cultivées en blé et en légumineuses fourragères ont été réduites dans le même temps. Et s'il n'est pas exclu qu'une partie de la production d'orge ait été destinée aux troupeaux pendant l'Antiquité<sup>387</sup>, la situation actuelle n'est pas comparable car il s'agit aujourd'hui de sa destination première.

Les surfaces plantées en blé étaient plus importantes dans l'économie traditionnelle. Les *mesas* (Jabal Hass et Jabal Shbayt) constituaient les terres à blé les plus réputées<sup>388</sup>. À la base de l'alimentation traditionnelle<sup>389</sup>, et avec un prix d'achat plus élevé que celui de l'orge, le blé était la céréale la plus prisée. Elle ne représente actuellement, avec les légumineuses, que 8 à 4 % des terres cultivées en sec dans la région<sup>390</sup>. Le blé exige des sols d'une forte capacité de stockage hydrique, sa culture est donc moins adaptée que celle de l'orge en Syrie centrale<sup>391</sup>. Cependant, A. R. Hamidé soulignait en 1959 que ce sont les blés de la steppe et de Jazirah qui comblaient les insuffisances de la production locale de la région d'Alep<sup>392</sup>. Actuellement, les principales « terres à blé » (où le blé en culture pluviale occupe plus de 10 % des surfaces cultivées) sont localisées sur le Jabal al-‘Ala, sur le Jabal Hass et dans la zone drainée du marais d'Al-Matakh. Entre le Jabal Hass et le Jabal al-‘Ala, et sur une étroite bande de terres à l'est de la dorsale orientale, les parcelles emblavées représentent de 5 à 10 % des surfaces cultivées<sup>393</sup>. Bien que le blé ne soit très abondant qu'à la lisière de la

---

<sup>384</sup> WIRTH 1971, p. 232.

<sup>385</sup> Ce ne sont plus les troupeaux qui se déplacent pour rejoindre les aires de pâturage, mais le fourrage qui est transporté, par camion, jusqu'au troupeau.

<sup>386</sup> JAUBERT et AL-DBIYAT 2006, p. 138 ; JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 168.

<sup>387</sup> Voir ci-dessous *Les éléments de réponse*, p. 752.

<sup>388</sup> HAMIDÉ 1959, p. 131, 135 et 277.

<sup>389</sup> LATRON 1936, p. 120.

<sup>390</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 57.

<sup>391</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 57.

<sup>392</sup> HAMIDÉ 1959, p. 277.

<sup>393</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 8, p. 25 et p. 58.

steppe<sup>394</sup>, la présence de « niches écologiques » rend sa culture possible ponctuellement, sous la forme de parcelles petites et discontinues, sous l'isohyète des 200 mm.

La répartition spatiale des légumineuses d'hiver (et notamment des lentilles) est sensiblement la même que celle du blé, mais leur culture requiert une pluviométrie légèrement supérieure et des sols avec une capacité de rétention encore plus élevée que pour le blé<sup>395</sup>. Les secteurs de culture pluviale de lentilles se limitent au sommet du plateau du Jabal Hass et du Jabal al-'Ala et à la cuvette du Matak.

L'orge est une céréale « amie de la sécheresse et des sols pauvres sinon squelettiques »<sup>396</sup>, dont la maturité est plus rapide que celle du blé, ce qui lui permet d'échapper aux échaudages de printemps<sup>397</sup>. Sur terrain médiocre, son rendement est meilleur que celui du blé et elle s'adapte aux sols gypseux<sup>398</sup>. Les surfaces cultivées en orge représentent 80 % des terres pluviales dans les zones administratives agricoles 2 à 4<sup>399</sup>. Dans ces zones, les densités les plus importantes se trouvent dans les talwegs, les vallées alluviales des oueds et les dépressions alimentées par des nappes d'inféoflux<sup>400</sup>. Les densités sont particulièrement élevées dans le couloir de Munbatah, sur les *embayments* du sud du Jabal Hass, sur les glacis de coalescence des *mesas*, dans le secteur amont des oueds descendant du Jabal al-'Ala vers la *sabkha* Al-Harayik et en amont d'Al-Andarin<sup>401</sup>. La densité décroît ensuite généralement d'ouest en est et du nord au sud. Dans la zone 5, soumise à interdiction totale de culture<sup>402</sup>, les surfaces cultivées avant 1995 correspondent à des secteurs aux conditions édaphiques favorables (**figure 16**). Les fonds d'oueds y ont été cultivés en orge très loin vers l'est puisque la vallée du Wadi Triyan présentait entre 1988 et 1990 une forte densité de culture et ainsi que la partie nord de la grande *fayda* centrale. Le plateau d'Al-'Alanda montre également une densité très élevée, qu'il faut sans doute mettre en relation avec les excédents d'eau d'irrigation de la ferme de Maskanah<sup>403</sup>.

L'arboriculture semble s'être développée assez récemment (dès les années 1970) dans la région, à partir de l'est de Salamiya<sup>404</sup>, alors qu'elle semble pourtant particulièrement répandue dans l'Antiquité. Elle ne représentait que 6 % des surfaces cultivées dans les zones 2, 3 et 4 en 1996<sup>405</sup>. Les cartes d'utilisation du sol réalisées dans les années 1960 par A. R. Hamidé montrent bien que les cultures arbustives étaient à l'est et au sud d'Alep extrêmement ponctuelles. Elles étaient localisées dans les secteurs de Sfirah, d'Alep et sur

<sup>394</sup> HAMIDÉ 1959, p. 403.

<sup>395</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 9, p. 28 et p. 58.

<sup>396</sup> HAMIDÉ 1959, p. 403.

<sup>397</sup> WEULERSSE 1946, p. 145. Voir ci-dessus (*b*) *Les températures et les vents*, p. 90.

<sup>398</sup> HAMIDÉ 1959, p. 404. Il souligne également que, contrairement au blé, quelle que soit la taille du brin d'orge, il portera un épi.

<sup>399</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 56.

<sup>400</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 57.

<sup>401</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 7, p. 23.

<sup>402</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 60.

<sup>403</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 14, p. 37 et p. 60-61.

<sup>404</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 171.

<sup>405</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.



une portion du glaciaire d'Al-Batrana<sup>406</sup>. Après une longue période d'abandon, l'arboriculture a connu ces dernières années (depuis 1995) une extension importante. Les premières plantations subcontemporaines ont été installées sur des parcelles antiques, dont l'aménagement remonte à la période byzantine<sup>407</sup>. Trois types de terroirs arboricoles doivent être dissociés dans les zones 2, 3 et 4<sup>408</sup>. Le premier correspond aux zones de culture céréalière : les sols y sont donc profonds, de bonne qualité, et les conditions édaphiques favorables. Le second rassemble essentiellement des zones irriguées. Le troisième terroir comprend des secteurs à dalle calcaire, impropres à la culture céréalière car les sols sont très peu profonds et ont, par conséquent, une faible capacité de rétention en eau<sup>409</sup>. Pour l'arboriculture, ces surfaces offrent en revanche, au prix de quelques aménagements, un potentiel non négligeable. Dès l'Antiquité, la dalle calcaire, de 20 à 40 cm d'épaisseur généralement, a été perforée pour permettre aux racines des arbres d'accéder à l'horizon de limons argileux situés sous la croûte<sup>410</sup>. Une fois percée, la dalle agit comme un écran qui empêche l'évaporation. Elle préserve les réserves hydriques du sol tout en favorisant l'infiltration des eaux pluviales au pied des arbres. Cet aménagement de la dalle calcaire a été observé sur la première parcelle cultivée à l'est de Salamiya (il s'agissait de pistachiers)<sup>411</sup>. L'arboriculture apparaît comme un complément judicieux à la céréaliculture, particulièrement sur ce type de terroir.

La fructification de l'olivier, de la vigne et du figuier est favorisée par la chaleur, par la longueur et la sécheresse des étés<sup>412</sup>. L'olivier occupe une place d'autant plus importante dans l'arboriculture qu'il se satisfait de terrains globalement impropres à la céréaliculture. Sa culture représente 60 % des surfaces arboricoles, suivie par celle du pistachier et de l'amandier, qui s'accommodent tous deux d'un environnement plus sec<sup>413</sup>. La vigne, actuellement cultivée dans la région de Salamiya, et essentiellement liée au marché de cette ville<sup>414</sup>, était autrefois répandue dans le secteur de Sfirah. La carte de l'exploitation du sol à la fin des années 1950 par A. R. Hamidé et celle d'E. Wirth, qui présente la situation en 1965, mettent en évidence l'existence de vignobles immédiatement au sud d'Alep<sup>415</sup>. La vigne, comme l'olivier, fait partie des plantes dont le système racinaire peut se développer très en profondeur pour puiser l'eau nécessaire à sa croissance. Sa culture ne nécessite donc

<sup>406</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 67, p. 261.

<sup>407</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 171.

<sup>408</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>409</sup> Lorsque l'épaisseur des sols est inférieure à 60 cm, le sol ne peut stocker qu'une partie des réserves hydriques nécessaires à l'achèvement du cycle de développement des annuelles pendant le printemps (SANLAVILLE 1993, p. 370). Or, dans la région, l'épaisseur des sols est fréquemment inférieure à 25 cm, ce qui explique que les rendements en orge sur les surfaces à dalle soient toujours faibles (JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 17).

<sup>410</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58. Des plantations supposées antiques ont été signalées à Al-'Anz, Al-Sa'an, 'Aqirbat, Hjayla, Shaikh Hilal et Tamak.

<sup>411</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 171.

<sup>412</sup> WEULERSSE 1946, p. 154.

<sup>413</sup> HAMIDÉ 1959, p. 268 ; WEULERSSE 1946, p. 159 ; JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>414</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>415</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 67, p. 261 ; WIRTH 1971, carte 9, p. 196-197. La carte d'E. Wirth permet d'estimer la surface cultivée en vigne dans la région de Sfirah à quelque 10 000 ha.

pas de sols humides<sup>416</sup>. Les surfaces cultivées en vigne semblent avoir été progressivement remplacées dès les années 1940 par la culture du coton (irriguée)<sup>417</sup>, mais certaines parcelles subsistent sur les pentes du Jabal Hass et dans le couloir de Munbatah<sup>418</sup>. En marge de ces cultures exigeantes, celle du figuier apparaît relativement aisée. C'est un arbre robuste qui peut se développer partout pratiquement sans aucun soin<sup>419</sup>.

Les légumineuses, qui occupent donc avec le blé 4 à 8 % des surfaces consacrées à la culture pluviale dans la région, avaient une place plus importante dans l'économie traditionnelle que celle qu'elles occupent aujourd'hui. Elles occupaient, après les céréales, la seconde place parmi les cultures sèches d'hiver et jouaient un rôle important dans la soudure<sup>420</sup>. Les lentilles sont les légumineuses dont la culture est la plus répandue, des pois chiches, des fèves, des vesces et des gesses. Lentilles, pois chiches et fèves sont destinées à l'alimentation humaine, alors que les vesces et les gesses, qui se développent sur les terrains les plus médiocres et demandent peu de soins, nourrissent le gros bétail<sup>421</sup>. Les légumineuses peuvent être cultivées à différents moments de l'année, en hiver, au printemps ou comme culture maraîchère d'été<sup>422</sup>. Les sommets des plateaux basaltiques autorisent une culture maraîchère d'été basée exclusivement sur l'eau accumulée dans les sols pendant l'hiver. Mais les légumineuses font en général partie des cultures pluviales d'hiver, comme les céréales<sup>423</sup>. Dans les secteurs est et sud (même dans la zone 5 et sur les glacis méridionaux), elles doivent pouvoir se contenter des fonds d'oueds et des dépressions alimentées par des nappes de sous-écoulement pour se développer au printemps.

L'arboriculture est fréquemment associée à des cultures intercalaires, pratiquées sur le même terrain, dans l'attente de l'entrée en rendement d'une plantation. Les pistachiers par exemple n'entrent en rapport qu'au bout de 15 à 20 ans, l'olivier au bout de 10 à 12 ans<sup>424</sup>. Les cultures qu'on pratique dans cet intervalle peuvent être arbustives (la vigne entre en rapport au bout de 4 à 6 ans, le figuier de 7 à 8 ans<sup>425</sup>), maraîchères ou céréalières<sup>426</sup>. La nature et la fréquence des cultures intercalaires dépendent de la nature du sol et des conditions climatiques et édaphiques. Alors que des céréales peuvent être cultivées avec l'olivier dans les régions les plus arrosées (côte levantine), on leur préfère les cultures arbustives dans les secteurs plus secs aux sols peu profonds. Lorsque l'aridité climatique et édaphique est plus importante, on abandonne les cultures intercalaires et on augmente l'espacement entre les arbres<sup>427</sup>. L'aménagement de parcelles destinées à l'arboriculture par perforation de la dalle calcaire permet cependant de réduire significativement l'intervalle entre

---

<sup>416</sup> RIGOT 2003, 1, p. 246.

<sup>417</sup> RIGOT 2003, 1, p. 264.

<sup>418</sup> RIGOT 2003, 1, p. 297.

<sup>419</sup> WEULERSSE 1946, p. 157.

<sup>420</sup> WEULERSSE 1946, p. 149.

<sup>421</sup> WEULERSSE 1946, p. 148-149.

<sup>422</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58.

<sup>423</sup> RIGOT 2003, 1, p. 23.

<sup>424</sup> WEULERSSE 1946, p. 129 ; HAMIDÉ 1959, p. 379.

<sup>425</sup> WEULERSSE 1946, p. 129.

<sup>426</sup> WEULERSSE 1946, p. 156 ; HAMIDÉ 1959, p. 262 et 265.

<sup>427</sup> WEULERSSE 1946, p. 156.

les arbres. Dans des conditions climatiques comparables (Tunisie), l'espacement varie d'ordinaire de 16 à 20 m tandis que, dans la région, la présence de la dalle calcaire permet de ramener la distance entre les arbres à 6 à 8 m environ<sup>428</sup>.

- L'irrigation traditionnelle : le *bustan*

Les parcelles traditionnellement irriguées dans la région correspondent à des jardins – *bustan* en arabe. Elles n'occupent qu'une surface très réduite par rapport aux cultures pluviales<sup>429</sup>. Elles étaient cantonnées dans les années 1950 et 1960 à la proximité immédiate des sources et des cours d'eau principaux et à la grande *fayda* centrale. La vallée alluviale du Nahr al-Quaiq, de 300 à 400 m de largeur, et celle du Nahr al-Dahab constituaient des terroirs fertiles où l'irrigation traditionnelle pouvait aisément être pratiquée<sup>430</sup>. Ces jardins regroupaient à la fois des arbres fruitiers et des arbustes dont l'irrigation pouvait accroître les rendements (oliviers, abricotiers, amandiers, figuiers, grenadiers, vignes...), des céréales (blé, maïs...), des cultures maraîchères d'hiver (choux, choux-fleurs, blettes, navets, carottes...), de printemps (salades, fèves, pois chiches) et d'été (mil, aubergine, tomates, cornes grecques...)<sup>431</sup>. Au centre du jardin se trouvent les cultures les plus exigeantes en eau, irriguées toutes les semaines, tandis qu'en périphérie sont rassemblées celles qui demandent le moins d'eau et ne sont irriguées que quelques fois par an, comme la vigne ou les céréales<sup>432</sup>.

On doit distinguer plusieurs modes d'irrigation. L'irrigation totale, pratiquée pendant la saison sèche, est réservée aux cultures comme le maïs, les tomates ou le coton, dont les besoins en eau sont particulièrement élevés. Mais d'autres plantes (blé) peuvent se satisfaire d'une irrigation de complément, qui intervient uniquement pendant la période humide et pallie le cas échéant le manque de pluie<sup>433</sup>. Pour d'autres cultures, notamment arboricoles, une irrigation dite déficitaire suffit à assurer un rendement stable. C'est le cas notamment de l'olivier, qui conserve une capacité de production dans des conditions de sous-alimentation en eau – ses rendements diminuent de 50 % lorsque son alimentation en eau est réduite des deux tiers<sup>434</sup>. Ceci explique que l'olivier puisse être cultivé très à l'est, bien en deçà de 300 mm de précipitations annuelles, dans des conditions d'irrigation réduite. Les habitants du hameau moderne de Marina, établi dans une plaine (Sahl 'Itriya) immédiatement à l'est du bastion de 'Itriya, cultivent l'olivier avec une irrigation ponctuelle (à partir d'un puits de 70 m de profondeur).

---

<sup>428</sup> JAUBERT *et al.* 1999, p. 58. À titre de comparaison, G. Tchalenko, pour le Massif calcaire, estimait de 8 à 10 m l'espacement nécessaire au bon développement des oliviers (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 69). A. R. Hamidé estimait nécessaire un intervalle de 10 à 12 m entre chaque arbre (HAMIDÉ 1959, p. 257-262).

<sup>429</sup> WEULERSSE 1946, p. 160.

<sup>430</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 67, p. 261 et p. 271 et 369.

<sup>431</sup> WEULERSSE 1946, p. 163.

<sup>432</sup> WEULERSSE 1946, p. 289.

<sup>433</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 180-182.

<sup>434</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 182.

- Les cultures d'oasis

La situation dans le *manader* est sensiblement différente de celle de la *ma'amoura* et de la *hadara*. Dans les années 1940, l'économie agricole traditionnelle des oasis d'Al-Tayibah 1, Sukhnah et d'Al-Kowm reposait en grande partie sur l'irrigation. En plus des vergers et des cultures arboricoles, les champs consacrés à la céréaliculture étaient aussi irrigués. Le blé et l'orge étaient cultivés pendant l'hiver, relayés par le maïs et les cultures maraîchères en été. Dès le mois de février, l'arboriculture (oliviers, figuiers, abricotiers et grenadiers) était soutenue par l'irrigation<sup>435</sup>. Dans ces oasis situées à la limite nord de la zone de la culture du palmier-dattier, ce dernier était généralement peu productif<sup>436</sup>. En marge du cœur irrigué des oasis, on ne pratiquait la culture dans les fonds de vallée et sur les zones d'épandage des oueds que lorsque les précipitations étaient suffisantes pour assurer un rendement correct<sup>437</sup>. Mais la situation évoluait déjà dans les années 1940 et l'extension des zones de culture pluviale augmentait<sup>438</sup>.

C'est dans ce secteur, en plein centre de la zone 5, que l'expression « culture loterie »<sup>439</sup> trouve une résonance particulière. Ainsi, l'année agricole 1987-1988, caractérisée par une pluviosité exceptionnelle, a coïncidé avec une augmentation des surfaces cultivées autorisées. Les rendements de l'année 1988 ont enregistré des records, mais ce n'est que l'année suivante que l'extension de la culture de l'orge est à son maximum. Cependant, l'année 1989 et les deux suivantes ont été particulièrement sèches, et les surfaces qui avaient étéensemencées, dans l'attente de rendements similaires, ont été par la suite abandonnées<sup>440</sup>. L'incertitude des rendements agricoles d'une année sur l'autre n'empêche pas les exploitants d'ensemencer de vastes surfaces, dans l'espoir de rendements satisfaisants. Lorsque l'on considère que les précipitations moyennes, dans la zone agricole 3, sont censées ne dépasser qu'une année sur deux 250 mm<sup>441</sup>, on comprend que c'est la totalité de la région, et pas seulement la zone de « steppe administrative », qui est soumise à la dictature de l'aléatoire. Face à ces variables qu'elles ne maîtrisent pas, les populations diversifient les productions et adaptent leurs économies aux vicissitudes du climat, en pratiquant une polyculture étroitement associée à l'élevage.

(d) *L'élevage*

On distingue en théorie parmi les éleveurs ceux qui pratiquent un élevage sédentaire et ceux qui pratiquent un élevage itinérant. Dans les faits, la situation est plus complexe et les deux groupes d'éleveurs sont impliqués à des degrés variés dans des activités sédentaires (agriculture) et itinérantes (transhumance ou pastoralisme nomade)<sup>442</sup>.

<sup>435</sup> BOUCHEMAN 1939, p. 68.

<sup>436</sup> SANLAVILLE 2000, fig. 35, p. 83.

<sup>437</sup> BOUCHEMAN 1939, p. 70.

<sup>438</sup> BOUCHEMAN 1939, p. 98.

<sup>439</sup> SANLAVILLE 1993, p. 368.

<sup>440</sup> JAUBERT et AL-DBIYAT 2006, p. 141.

<sup>441</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, tableau 1, p. 128.

<sup>442</sup> Voir ci-dessous 4. *Entre culture et élevage : un aperçu des relations entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades*, p. 852.

L'élevage du gros bétail est surtout lié aux activités agricoles pratiquées par les sédentaires<sup>443</sup>. Les bovins sont généralement élevés pour leur force de travail et pour leur production laitière (bœufs et vaches généralement, mais aussi buffles dans les zones anciennement marécageuses c'est-à-dire dans le Ghab et probablement également dans la région du Matak)<sup>444</sup>. Dans l'économie traditionnelle, les difficultés que posent l'abreuvement et la disponibilité du fourrage pendant la saison hivernale et l'absence de pâturage pendant une bonne partie de l'année limitent la taille du troupeau. A. R. Hamidé estimait que la taille moyenne des troupeaux, dans les zones marécageuses, était réduite à 5 têtes. L'élevage bovin a peu évolué sur la période de 40 ans pour laquelle E. Wirth a réalisé des statistiques. Entre 1928 et 1968, le nombre de têtes est resté sensiblement le même, malgré quelques variations annuelles ponctuelles, mais l'élevage s'est spécialisé vers la production laitière – les bœufs et les taureaux sont beaucoup moins nombreux que les vaches<sup>445</sup>.

La part réservée au cheval, au mulet et à l'âne (mais aussi au bardot) dans l'économie traditionnelle est très restreinte. Ils servent de montures et d'animaux de bât, mais l'âne et le mulet sont plus prisés que les chevaux, sans doute parce qu'ils sont moins exigeants en matière de soin et de nourriture<sup>446</sup>. Le nombre de chevaux a diminué légèrement entre 1928 et 1968 alors que celui des ânes et des mulets a doublé dans le même temps<sup>447</sup>. Cette augmentation pourrait avoir accompagné les processus de sédentarisation et de repeuplement de la *ma'amoura*. Ânes et mulets, plus endurants, ont sans doute été préférés par les populations en cours de sédentarisation.

Les chèvres et les moutons représentaient à eux seuls la quasi-totalité du cheptel syrien en 1928 et c'est encore le cas aujourd'hui. La période de sécheresse prolongée des années 1956 à 1961 a eu un impact dramatique sur les effectifs puisqu'à l'issue de cette crise, la taille des troupeaux avait été réduite de 80 %<sup>448</sup>. En 1968, le cheptel est en partie reconstitué, mais les chèvres en ont été pratiquement évincées. Elles ne représentent plus qu'un sixième du petit bétail, ce qui pourrait être dû en grande partie au fait que l'élevage ovin était en passe de devenir un enjeu économique national – c'est le cas à partir de 1975<sup>449</sup>. La diminution du nombre de chèvres dans les troupeaux de caprinés devait également tenir au fait que, dans le souci de préserver la végétation steppique, le gouvernement avait interdit leur élevage dans la steppe – les chèvres, qui consomment des espèces impalatables pour le mouton sont potentiellement très destructrices dans les milieux fragiles. Au moment de la sécheresse de la fin des années 1950, seul un tiers du cheptel ovin appartenait aux

---

<sup>443</sup> HAMIDÉ 1959, p. 252.

<sup>444</sup> HAMIDÉ 1959, p. 246-247.

<sup>445</sup> Dans les années 1950, le rapport vache/bœuf-taureau était sensiblement équilibré alors les vaches occupaient à peu près les deux tiers du cheptel en 1968 (WIRTH 1971, tableau 20, p. 454). Cette évolution doit sans doute être interprétée comme une conséquence de la généralisation de la motorisation : la force de travail que représentaient bœufs a été remplacée par les tracteurs et les camions.

<sup>446</sup> HAMIDÉ 1959, p. 428.

<sup>447</sup> WIRTH 1971, tableau 20, p. 454.

<sup>448</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006b, p. 168.

<sup>449</sup> JAUBERT et AL-DBIYAT 2006, p. 136.

sédentaires et la majorité des caprins devait y être mêlée<sup>450</sup>. Les deux tiers restants étaient la propriété de tribus dont la steppe constituait les terrains de parcours<sup>451</sup>.

L'élevage d'ovi-capridés était généralement limité, mais pas totalement absent des régions agricoles les plus fertiles<sup>452</sup>. Dans les régions montagneuses, les moutons et les chèvres trouvaient naturellement leur place<sup>453</sup>, mais la taille du troupeau était généralement réduite à une dizaine de têtes<sup>454</sup>. Ce n'est que lorsque le troupeau atteignait une taille importante – ce troupeau pouvait être la propriété d'un seul, mais chaque famille possédait en général quelques têtes rassemblées en un troupeau villageois – que les ressources du terroir devenaient insuffisantes et imposaient de pratiquer la transhumance. Le reste du cheptel moutonnier appartenait aux tribus semi-sédentaires dont les terrains de parcours se situaient dans la *ma'amoura* et le *chombol*<sup>455</sup>.

La présence chamelière dans la région est difficile à évaluer. E. Wirth fait état d'une réduction très importante de la part réservée au chameau dans l'élevage en Syrie entre 1928 et 1968<sup>456</sup>. A. R. Hamidé, dans son étude de la région d'Alep, y fait peu référence. La plupart des tribus pratiquant un élevage itinérant dans ce secteur étaient moutonnières dans les années 1960<sup>457</sup>, ce qui confirme les propos d'E. Wirth. Le déclin de l'élevage chamelier semble déjà consommé dans les années 1920. L'introduction du chemin de fer autour de 1900 et la motorisation ont porté un coup sévère au transport caravanier. Dès les années 1920, le chameau n'est plus utilisé que comme un moyen de transport de proximité<sup>458</sup>. Des anomalies climatiques (1925-1927 et 1930-1932) et la crise économique de 1929-1930 ont eu un impact très négatif car, contrairement au cheptel de moutons, les chameaux n'ont pas été remplacés<sup>459</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le chameau devait être présent de manière saisonnière en Syrie centrale. Le *chombol* faisait en effet partie des terrains de parcours des tribus chamelières Sba'a et Feda'an. Alors que la zone d'estivage des Sba'a englobait tout le sud-est du plateau d'Alep, jusqu'à Hama à l'ouest et jusqu'au sud des Palmyrénides, celle des Feda'an était essentiellement située au nord d'Alep et de la *sabkha* Al-Jabbul, sur le glacier d'Al-Bab, jusqu'à l'Euphrate et au-delà jusqu'au Balikh<sup>460</sup>.

<sup>450</sup> Pour A. R. Hamidé, les chèvres sont généralement absentes des troupeaux des semi-sédentaires ou des nomades. Elles apparaissent le plus souvent mêlées aux moutons, dans les troupeaux des villages (HAMIDÉ 1959, p. 421).

<sup>451</sup> RAE 2006, p. 114.

<sup>452</sup> WEULERSSE 1946, p. 168 ; HAMIDÉ 1959, p. 254.

<sup>453</sup> WEULERSSE 1946, p. 168.

<sup>454</sup> HAMIDÉ 1959, p. 415.

<sup>455</sup> HAMIDÉ 1959, p. 417.

<sup>456</sup> Pour 77 000 têtes enregistrées en 1928, les effectifs tombent à 6 000 en 1968 (WIRTH 1971, tableau 20, p. 454).

<sup>457</sup> HAMIDÉ 1959, p. 155.

<sup>458</sup> Alors que les tribus Rwala (dont la *dirah* correspond au sud de la Syrie et au nord de la Jordanie) vendaient jusqu'en 1921 pendant leur saison d'estivage autour de 30 000 chameaux par an, ce nombre est tombé à 12 000 en 1927 et à moins de 8 000 en 1928.

<sup>459</sup> MÉTRAL 2006, p. 90-91.

<sup>460</sup> MÉTRAL 2006, fig. 1, p. 84 et p. 83.

La situation agropastorale et les modalités de la mise en valeur dans le cadre de l'économie traditionnelle me semble un bon point de départ pour définir le cadre agricole et économique de la période byzantine. Naturellement, ce point de vue se discute, car le potentiel des sols et les conditions climatiques ont pu connaître des changements importants pendant ou depuis l'Antiquité. Mais les études de climatologie montrent que les conditions de l'occupation et de la mise en valeur à la période byzantine n'ont pas connu de grand bouleversement, ce qui justifie, dans une certaine mesure, les développements géographiques et agricoles qui précèdent.

## ***B. Données paléoenvironnementales***

Dans cette dernière partie consacrée à l'environnement naturel, j'évoquerai les différentes hypothèses de restitution du milieu proposées pour la période byzantine. Les sites byzantins sont les plus nombreux dans la région<sup>461</sup>, dans un milieu aujourd'hui perçu comme plutôt défavorable à la mise en valeur, du fait d'une forte aridité climatique. Ce constat, qui vaut pour plusieurs régions du Proche-Orient<sup>462</sup>, a conduit les chercheurs à s'interroger sur l'existence éventuelle d'un épisode climatique plus favorable que l'actuel dans l'Antiquité. Des modifications du régime climatique auraient ainsi pu faciliter l'installation des populations sédentaires byzantines dans les zones de marges et offrir des conditions plus propices à la mise en valeur.

### **1. Données climatiques pour la période byzantine**

Pour la Syrie et l'ensemble de l'aire méditerranéenne, l'hypothèse la plus communément admise est celle d'un « petit optimum climatique » intervenant dès la période hellénistique. Le climat syrien actuel semble s'être mis en place entre le début du IV<sup>e</sup> millénaire et la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.. Par la suite, les oscillations climatiques ont été beaucoup plus restreintes<sup>463</sup>, mais l'ampleur et les conséquences des fluctuations semblent difficiles à cerner<sup>464</sup>.

Le « petit optimum climatique » de l'Antiquité prend la suite d'un long épisode plus frais et plus sec (4 500 BP à 500 av. J.-C.) et paraît caractérisé, dès 300 av. J.-C., par une période plus chaude et plus humide que l'actuelle. Son maximum se place à la période romaine surtout, mais ses effets auraient perduré pendant la plus grande partie de la période byzantine<sup>465</sup>.

---

<sup>461</sup> Voir ci-dessous 1. *L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

<sup>462</sup> Voir ci-dessous 2. *Croissance démographique et essor économique au Proche-Orient du IER SIÈCLE apr. J.-C. à l'avènement de l'Islam*, p. 186.

<sup>463</sup> Les opinions divergent. Pour les uns, le climat caractéristique de la période actuelle ne se serait mis en place qu'à la fin du II<sup>e</sup> millénaire (TRABOULSI 2004, p. 81 ; COURTY 1994), mais d'autres estiment qu'il a pu s'affirmer dès 3800 av. J.-C. (BLANCHET, SANLAVILLE et TRABOULSI 1997)

<sup>464</sup> TRABOULSI 2004, p. 81.

<sup>465</sup> GEYER 2002, p. 41.

Plusieurs éléments étayent cette hypothèse et les indices concernent une aire géographique large. Dans la steppe syrienne, les fouilles archéologiques de Palmyre ont fourni l'exemple d'un horizon humique daté de la période romaine<sup>466</sup>. Or il a fallu un regain de pluviosité, même modeste, pour créer les conditions d'une augmentation de la végétation à l'origine de la formation de l'humus. En Jazirah, U. Rösner et F. Schäbitz ont identifié le même épisode plus humide grâce à la présence plus importante des pollens d'arbres, associée à une pédogenèse plus rapide<sup>467</sup>. Sur la côte levantine, l'édification de basses terrasses sur les oueds traduit l'augmentation des précipitations<sup>468</sup> comme, plus au sud, les variations du niveau de la Mer morte.

L'évolution du niveau de la Mer morte et ses implications en termes de changements climatiques font l'objet d'une bibliographie conséquente et récente. Une partie des publications se concentre sur la période précédant l'ère chrétienne<sup>469</sup>. Plus rares sont les articles portant sur l'Antiquité, mais ils suffisent à se faire une idée assez précise des conditions climatiques de la période byzantine. Plusieurs indicateurs croisés<sup>470</sup> mettent en évidence une augmentation progressive mais rapide du niveau de la Mer morte au cours des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. (**figure 16**). Sa surface est passée de 406 m sous le niveau de la mer (mbsl = *meters below sea level*) vers 600 av. J.-C. à 393,5 mbsl au tournant du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>471</sup>. Dès le début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., son niveau s'abaisse pour retomber à 404 m autour de 300 apr. J.-C. À partir de cette date, son niveau augmente à nouveau, avec un pic probable au-delà de 390 mbsl vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>472</sup>. Le niveau se maintient au-dessus de 390 mbsl de 340 à 470<sup>473</sup>. Dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, il repasse sous la barre des 400 mbsl et baisse jusque vers 800, date à laquelle il aurait atteint 413 mbsl<sup>474</sup>.

À partir de ces données brutes, des études ont été menées pour comprendre dans quelle mesure les variations des totaux annuels de précipitations ont pu favoriser l'augmentation du niveau de la Mer morte ou au contraire son abaissement. La dotation moyenne annuelle de Jérusalem, représentative des autres stations de la région<sup>475</sup>, entre 1847

<sup>466</sup> BESANÇON *et al.* 1997, cité dans GEYER 2000b, p. 86.

<sup>467</sup> RÖSNER et SCHÄBITZ 1991, cité dans GEYER 2000b, p. 86. C'est la dégradation plus rapide de la roche mère (qui n'est possible que dans un contexte plus humide) qui préside à la formation accélérée des sols. Leur élaboration repose également sur un apport supplémentaire en matière organique : la dégradation des végétaux en humus participe à sa genèse. Dans les deux cas, ce sont les précipitations qui permettent d'une part l'altération du substrat et d'autre part l'augmentation du couvert végétal à l'origine de l'humus (GEORGE 2004, p. 309).

<sup>468</sup> SANLAVILLE 2000, p. 186.

<sup>469</sup> Voir par exemple MIGOWSKI, STEIN, PRASAD, NEGENDANK et AGNON 2006 et la bibliographie correspondante.

<sup>470</sup> Parmi ces indicateurs, on trouve des séquences de dépôts sédimentaires (fluviaux et lacustres) datés au <sup>14</sup>C et des dépôts salins.

<sup>471</sup> Pour comparaison, le niveau de la Mer morte en 2003 était de 415 mbsl (BOOKMAN *et al.* 2004, p. 555). Mais il faut tenir compte du fait que cette altitude ne reflète pas une réalité climatique : le niveau actuel de la Mer morte témoigne surtout des nombreux prélèvements que subit le Jourdain en amont depuis le milieu des années 1960 (ENZEL *et al.* 2003, p. 264). Avant ces prélèvements, c'est-à-dire au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle atteignait 390 mbsl (BOOKMAN *et al.* 2004, fig. 8, p. 568).

<sup>472</sup> Un site archéologique daté de 70 à 130 apr. J.-C. situé à 390 mbsl est ainsi submergé par la Mer morte, au plus tard vers 300 (BOOKMAN *et al.* 2004, p. 566).

<sup>473</sup> BOOKMAN *et al.* 2004, p. 566.

<sup>474</sup> BOOKMAN *et al.* 2004, fig. 8, p. 568.

<sup>475</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 264.



et 1995, est estimée à 554 mm<sup>476</sup>. Or les chercheurs estiment aujourd'hui, d'après les séquences modernes, qu'en période d'exhaussement du niveau de la Mer morte, la dotation pluviométrique annuelle est souvent supérieure à 700 mm et, dans 85 % des cas, supérieure à 550 mm<sup>477</sup>. Les modélisations obtenues à partir de ces séries de données donnent le résultat suivant : en moyenne, 648 mm annuels sont nécessaires pour observer une augmentation significative du niveau de la Mer morte. Autour de 553 mm par an, son altitude reste stable, et en deçà de 445 mm, son niveau baisse<sup>478</sup>. Les périodes au cours desquelles le niveau de la Mer morte diminue sont associées soit à une moyenne de 50 % d'années recevant une quantité de précipitations inférieure ou égale à 450 mm, soit à plus de 70 % d'années recevant au maximum 550 mm<sup>479</sup>.

La représentativité de la station de Jérusalem dépasse largement le cadre de la haute vallée du Jourdain. Les variations qu'elle enregistre d'une année sur l'autre sont confirmées d'une part par les données des stations régionales, et d'autre part par les informations des stations libanaises. Les principales ambiances climatiques et notamment les épisodes les plus secs et les plus humides enregistrés à Jérusalem ont également été perçus à Beyrouth, ce qui renforce le caractère symptomatique des enregistrements de la station de Jérusalem. Comme on observe de plus une forte corrélation entre les précipitations du nord de la Jordanie et celle du nord d'Israël<sup>480</sup>, la station de Jérusalem apparaît comme un indicateur des grandes tendances climatiques de l'ensemble du Proche-Orient. Si l'on suit la logique d'Y. Enzel, cela signifierait qu'entre 300 et 500<sup>481</sup>, la région de Jérusalem aurait bénéficié de près de 100 mm de précipitations supplémentaires par rapport aux moyennes actuelles et subactuelles, soit précisément au moment où l'on assiste, dans plusieurs régions du Proche-Orient, à l'occupation des zones de marge et à l'extension maximale des terroirs cultivés. Les conséquences exactes de l'augmentation des précipitations restent cependant difficiles à cerner. Pour R. Bookman, cela ne signifie pas nécessairement que la culture est partout florissante, mais plutôt que les rendements agricoles ont pu se stabiliser et s'accroître, tout particulièrement dans les zones de marge<sup>482</sup>.

En Syrie centrale, il est difficile de se faire une image de l'impact qu'ont pu avoir ces changements climatiques, mais ils apparaissent comme la « condition *sine qua non* » de la mise en valeur intensive de la période byzantine<sup>483</sup>. Les réserves hydriques devaient aussi être plus importantes qu'aujourd'hui car la situation actuelle ne permettrait pas un tel développement<sup>484</sup>. C'est ce dont témoignent d'ailleurs des aménagements hydrauliques aujourd'hui inopérants, comme les *qanats*. Pour que ces aménagements fonctionnent, il a

---

<sup>476</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 266.

<sup>477</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 266.

<sup>478</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 266.

<sup>479</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 266.

<sup>480</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 264.

<sup>481</sup> D'après la courbe de variation du niveau de la Mer morte donnée par R. Bookman (BOOKMAN *et al.* 2004, fig. 8, p. 568).

<sup>482</sup> BOOKMAN *et al.* 2004, p. 570.

<sup>483</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 60.

<sup>484</sup> RIGOT 2003, 1, p. 187.

nécessairement fallu que les sources artésiennes des plateformes gypseuses, sur lesquelles sont greffés plusieurs réseaux de galeries souterraines<sup>485</sup>, bénéficient d'une alimentation plus soutenue<sup>486</sup>. Il semble qu'avant même que les pompes motorisées n'aient abaissé le niveau des nappes phréatiques, les sources artésiennes ne disposaient pas d'un débit suffisant pour que les *qanats* antiques soient fonctionnelles<sup>487</sup>.

Quant aux modifications du régime des précipitations, elles sont extrêmement difficiles à saisir. Il est possible que leur augmentation se soit traduite dans les faits par une moindre variabilité et par des dotations plus conformes aux moyennes. J.-B. Rigot est d'ailleurs parvenu à mettre en évidence l'existence d'une morphogénèse plus importante pendant les périodes romaine et byzantine dans la région de la *sabkha* Al-Jabbul<sup>488</sup>. Cet épisode s'est traduit par la mise en place de terrasses d'oueds présentant des alluvions classées qui indiquent une « ambiance climatique plus calme, avec des pluies plus régulières tout au long de l'année, engendrant un transport d'alluvions un peu moins grossières et une tendance au classement »<sup>489</sup>. Les conséquences, pour l'agriculture, auraient été très importantes : une meilleure répartition interannuelle de la pluviométrie aurait eu pour effet d'atténuer le caractère aléatoire des cultures pluviales, tandis qu'une moindre irrégularité intraannuelle, particulièrement pendant les saisons intermédiaires, aurait contribué à garantir de meilleurs rendements agricoles<sup>490</sup>.

Jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle environ, le « petit optimum climatique » fait presque l'objet d'un consensus<sup>491</sup>, mais les conditions climatiques de la seconde moitié du V<sup>e</sup> et des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles semblent un peu plus floues. L'opinion la plus répandue est celle d'une péjoration climatique, appelée « petit âge glaciaire du haut Moyen Âge », intervenant entre 500 et 750 apr. J.-C., et caractérisée par une plus grande fraîcheur et par une diminution très légère des précipitations<sup>492</sup> – si légère qu'il est même possible que la quantité de précipitations soit restée sensiblement identique<sup>493</sup>. Cette évolution semble s'être traduite en

<sup>485</sup> Voir ci-dessous *B. Les aménagements hydrauliques*, p. 637.

<sup>486</sup> GEYER 2000b, p. 88.

<sup>487</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 42.

<sup>488</sup> RIGOT 2003, 1, p. 182.

<sup>489</sup> RIGOT 2003, 1, p. 183. J.-B. Rigot insiste toutefois sur la complexité de cet épisode morphogénétique et sur l'alternance rapide des phases d'incision des talwegs (la concentration des écoulements qui conduit au creusement des talwegs est due à un couvert végétal plus important sur les versants) et des phases d'alluvionnement.

<sup>490</sup> Voir ci-dessous 3. *Potentiels agricoles des terroirs byzantins*, p. 138.

<sup>491</sup> Sans beaucoup de précisions, G. Tate évoque, d'après un rapport inédit de T. M. L. Migley, une tendance au réchauffement généralisé dans le bassin méditerranéen oriental, accompagné de précipitations inférieures à la moyenne, ce qui aurait eu pour conséquence de rendre particulièrement délicate la mise en valeur des secteurs plus arides (TATE 1992, n. 3, p. 200). Ce réchauffement se serait interrompu dès le début du VI<sup>e</sup> siècle, remplacé par un épisode froid qui rejoint la thèse du « petit âge glaciaire du haut Moyen-âge » (T. M. L. WIGLEY, *Geographical patterns of climatic change. 1 000 B.C.-1 700 A.D.*, Interim report to N.D.A.A. ; U.S. department of commerce under contract N7).

<sup>492</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 114.

<sup>493</sup> GEYER 2002, p. 42.

Syrie par une instabilité climatique accrue. Les sources historiques témoignent des nombreux accidents (gel, sécheresse) qui ont émaillé le VI<sup>e</sup> siècle<sup>494</sup>.

Les publications les plus récentes des chercheurs israéliens montrent qu'après 500, le niveau de la Mer morte redescend rapidement jusqu'aux alentours de 800, ce qui témoigne au contraire d'une modification importante du régime pluviométrique : la dotation pluviométrique annuelle aurait diminué de près 200 mm par rapport à la période 300-500, si l'on suit Y. Enzel<sup>495</sup>.

Peu de temps après, un nouvel optimum climatique, plus chaud, se met en place autour du IX<sup>e</sup> siècle, mais on connaît assez mal ses caractéristiques dans la partie orientale de la Méditerranée<sup>496</sup>. Il s'est traduit par une remontée rapide du niveau de la Mer morte, donc par une nouvelle augmentation des quantités de précipitations perçues<sup>497</sup> et semble à l'origine d'un phénomène comparable à celui observé au Proche-Orient pour la période protobyzantine : essor démographique et extension des terres cultivées (en Macédoine comme en Occident)<sup>498</sup>. Les fluctuations climatiques ultérieures n'ont pas de rapport direct avec le sujet qui nous occupe ici : je me contenterai de signaler un nouvel épisode plus froid, autour des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>499</sup>.

## **2. Quel support édaphique à la période byzantine ?**

L'amélioration des conditions climatiques dont ont bénéficié les trois premiers siècles avant notre ère et les cinq suivants a certainement favorisé la mise en valeur, mais on ignore comment cette situation a pu affecter la Syrie centrale. Cela tient en partie au fait qu'on ne connaît pas avec certitude l'état de surface qui précède ce « petit optimum climatique ». Des indices laissent penser que la situation était peut-être légèrement meilleure que l'actuelle, mais pas fondamentalement différente.

Les principaux épisodes érosifs sont intervenus bien avant la période byzantine et, si l'on admet que le repli des populations sédentaires aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles a entraîné un phénomène de déprise<sup>500</sup> – dont l'intensité reste d'ailleurs à évaluer –, on doit considérer que

<sup>494</sup> Voir ci-dessous (a) *Les aléas du climat*, p. 174. Les différents accidents climatiques rapportés seront traités dans cette partie. Ils contribuent, avec la peste et la conquête arabe, à mettre fin à l'expansion démographique et à la croissance économique qui ont caractérisé l'occupation byzantine en Syrie.

<sup>495</sup> ENZEL *et al.* 2003, p. 266 et 268 ; BOOKMAN *et al.* 2004, p. 570 et fig. 8, p. 568. D'autres chercheurs israéliens avaient auparavant signalé cette période plus sèche mais l'avaient enregistré avec un décalage chronologique de plus d'un siècle : selon eux, l'épisode humide se serait prolongé pendant le VI<sup>e</sup> siècle et ce n'est qu'au cours du VII<sup>e</sup> siècle que la situation aurait évolué. Une période sensiblement plus chaude est alors mise en avant, avec une augmentation du niveau de la Méditerranée – due à la fonte des icebergs – et une emprise plus importante des formations dunaires qui renvoie à une baisse de la pluviosité (HIRSCHFELD 2004, p. 133 citant ISSAR 1995 et 1998 ; ISSAR et GOVRIN 1991 ; ISSAR et MAKOVER-LEVIN 1995).

<sup>496</sup> GEYER 2002, p. 42-43.

<sup>497</sup> BOOKMAN *et al.* 2004, fig. 8, p. 568 ; GEYER sous presse. En réalité, les courbes de variation du niveau de la Mer morte ne témoignent d'une élévation assurée de son niveau qu'à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle. Son exhaussement entre 800 et 1 000 est conjecturé.

<sup>498</sup> GEYER 2000b, p. 89-90.

<sup>499</sup> GEYER 2000b, p. 90.

<sup>500</sup> Les phénomènes de déprise sont ceux qui accompagnent l'abandon des terroirs, notamment lorsque les pentes sont accusées. Cet abandon est traditionnellement marqué par l'extension des friches, de broussailles et par des

l'état de surface actuel est sans doute un peu moins favorable qu'il ne l'était à la période byzantine. Mais il faudrait aussi prendre en compte le fait que l'absence des sédentaires, depuis les invasions mongoles (XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles) jusqu'aux débuts de la réoccupation sédentaire entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a pu permettre aux sols et au stock grainier de se régénérer, au moins partiellement<sup>501</sup>. Dans ce cas, l'état de surface, à la période byzantine, pourrait avoir été sensiblement identique à celui de la période subcontemporaine et seule une augmentation des précipitations et une répartition plus régulière et conforme aux besoins des plantes auraient pu améliorer les conditions de la mise en valeur.

### a) Les grandes phases d'érosion

Tous ces aspects restent finalement peu ou pas documentés et il est difficile de se prononcer sur l'état de surface et donc sur les conditions édaphiques sur lesquelles repose la mise en valeur byzantine.

Les premiers archéologues qui ont étudié les villages du Massif calcaire et ceux des plateaux basaltiques de la Syrie centrale avaient imaginé un couvert végétal très différent de celui d'aujourd'hui. Pour H. C. Butler, les sols du Massif calcaire étaient plus épais et moins discontinus, car si la situation antique avait été la même que celle du début du XX<sup>e</sup> siècle, la mise en valeur n'aurait pu subvenir aux besoins d'une population importante<sup>502</sup>. L'architecture du Massif calcaire fait un usage intensif du bois d'œuvre et, pour H. C. Butler, le matériau des charpentes provenait de forêts locales<sup>503</sup>, comme celui des charpentes des églises sur les *mesas*<sup>504</sup>. Le point de vue de J. Mattern était le même. L'auteur d'*À travers les villes mortes de Haute Syrie* imagine de « vastes forêts de chênes, de pins, de cèdres, et cyprès » sur les collines du Massif calcaire<sup>505</sup>. L'exploitation continue de ces forêts,

---

reboisements spontanés (GEORGE 2004, p. 124). En Syrie centrale, la déprise se serait plutôt traduite par une reprise de l'érosion identifiée, très ponctuellement semble-t-il, dans le secteur des *mesas* (voir ci-dessous c) *Un phénomène de déprise dû au recul des sédentaires ?*, p. 136). Les terrasses de culture, laissées à l'abandon et soumises à l'action croisée de la déflation et du ruissellement, sont généralement lessivées lorsqu'intervient la déprise. Mais c'est justement l'ampleur de ce phénomène qui reste encore à évaluer.

<sup>501</sup> Le reflux de l'occupation sédentaire, à la fin de la période byzantine, pendant l'époque omeyyade et pratiquement jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, a certainement dû permettre à une bonne partie du couvert végétal de se régénérer. L'optimum climatique du IX<sup>e</sup> et des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles a pu accélérer la reconstitution de la végétation – c'est ce qu'on observe en Macédoine orientale, avec une augmentation de la proportion d'espèces arborées et la formation de sols forestiers (GEYER 2002, p. 42). Si, en Macédoine, cette végétation recule dès le IX<sup>e</sup> siècle, à cause d'une reprise de l'occupation sédentaire (en lien avec le nouvel optimum climatique), la reconstitution de la végétation en Syrie centrale a pu se prolonger pendant plusieurs siècles. À titre de comparaison, F. Braemer, J.-C. Échallier et A. Taraqji donnent un exemple de la rapidité avec laquelle la végétation naturelle se régénère dans le sud marocain, dans des conditions climatiques comparables : la mise en défens d'une zone de steppe aride pendant 20 ans y a permis la reconstitution d'un couvert végétal à forte densité de végétaux pérennes qui couvre 80 % de la surface totale mise en défens (BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 245).

<sup>502</sup> AAES 2, p. 9 : « It seems to me that no further evidence is required to prove that the barren waste of rugged rock which composes the greater part of the surface of the hills to-day was, in antiquity, provided with a thick covering of soil which made agriculture and arboriculture possible, and which would account for the dense population and the wealth of the country in ancient times. With forest and groves of olives the question of water is solved ».

<sup>503</sup> AAES 2, p. 7-8.

<sup>504</sup> AAES 2, p. 10.

<sup>505</sup> MATTERN 1933, p. 138.

contemporaine de l'occupation antique des villages, serait à l'origine de la situation actuelle : le déboisement se serait accompagné de ravinement et les sols auraient été en grande partie entraînés. J. Mattern ajoute à cela l'impact négatif de l'invasion « des hordes de l'Est et du Sud » – les armées sassanides et musulmanes –, qui auraient achevé de détruire le couvert forestier, par la hache et le feu<sup>506</sup>.

Ce point de vue a été rapidement corrigé par les recherches ultérieures menées sur le Massif calcaire et en Syrie centrale. Si R. Mouterde et A. Poidebard adhèrent encore en partie à cette thèse et estiment que les reliefs étaient plus boisés, le ruissellement ralenti par ce couvert et les capacités d'emmagasinement des sols meilleures qu'actuellement, il n'envisage pas de grands changements pour la steppe<sup>507</sup>. G. Tchalenko, pour le Massif calcaire, rejetait l'hypothèse du déboisement et estimait que la situation antique devait être très comparable à celle d'aujourd'hui : « quoi qu'on ait pu dire parfois, il ne semble pas que la répartition du roc nu et des terres cultivables ait pu être très différente dans l'Antiquité de ce qu'elle est de nos jours. En particulier il est impossible de croire que les rochers aient été jadis couverts de terre fertile, et boisés »<sup>508</sup>. C'est cette hypothèse, à peu de choses près, qui prévaut toujours.

Il semble en effet qu'au moment de l'expansion byzantine, la situation ait été sensiblement identique à l'actuelle. Les grands épisodes d'érosion connus interviennent bien avant l'Antiquité et leurs conséquences restent assez discutées. L'occupation néolithique serait à l'origine d'un premier déséquilibre. La pression accrue de l'homme sur son environnement pendant cette période aurait entraîné une certaine fragilité du milieu. Accompagnée d'une péjoration climatique au début du VII<sup>e</sup> millénaire, elle aurait eu pour conséquence une dégradation de l'environnement<sup>509</sup>. L'impact de cette dégradation apparaît toutefois limité puisque l'occupation de l'âge du Bronze (IV<sup>e</sup> millénaire-II<sup>e</sup> millénaire) à Khirbat al-Umbashi, en Syrie du Sud, entre le Jabal al-'Arab et le Safa en milieu aride (100 mm de précipitations moyennes par an)<sup>510</sup>, s'est mise en place sur une steppe vierge, avec une couverture végétale dense, héritée du néolithique<sup>511</sup>. Sur ce site, les principales phases érosives identifiées sont bien antérieures à l'implantation de l'âge du Bronze : le premier épisode érosif est antérieur aux coulées volcaniques du Safa et du Kraa et le second, bien qu'impossible à dater avec précision, est également antérieur à l'établissement principal du site<sup>512</sup>.

Une autre phase d'érosion semble s'être produite à la fin du III<sup>e</sup> millénaire : elle a été mise en évidence en Jazirah, sur le haut Khabur, et se serait accompagnée d'un épisode climatique plus aride qui aurait conduit à une « dégradation environnementale considérable

<sup>506</sup> MATTERN 1933, p. 139.

<sup>507</sup> MOUTERDE et POIDEBARD, 1945, 1, p. 15-16.

<sup>508</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 63.

<sup>509</sup> SANLAVILLE 2000, p. 186 ; GEYER 2002, p. 41. Cette « crise climato-anthropique » a été observée sur les plateaux de Transjordanie par G. O. Rollefson en 1994 (« Le néolithique de la vallée du Jourdain », *La Recherche*, 271, 25, p. 1254-1259).

<sup>510</sup> BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 23.

<sup>511</sup> BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 363.

<sup>512</sup> BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 226.

des paysages »<sup>513</sup>. Il s'agirait là d'une nouvelle « crise climato-anthropique ». Mais les travaux menés à Khirbat al-Umbashi ne vont pas dans le même sens : les études palynologiques indiqueraient plutôt un épisode plus humide entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> millénaire, bien que la pédogenèse n'en ait pas conservé les traces<sup>514</sup>. Une dernière phase érosive a été démontrée sur ce site, mais elle est relativement modeste puisqu'elle n'aurait contribué à soustraire qu'une dizaine de centimètres aux sols déjà en place au milieu du II<sup>e</sup> millénaire<sup>515</sup>. La datation de cette période d'érosion est dite actuelle, mais on ignore à quel moment elle est intervenue entre le II<sup>e</sup> millénaire et aujourd'hui.

Si l'on considère ces données, dans le meilleur des cas, il faut estimer que l'état de surface général, à la période byzantine, dans la région de Khirbat al-Umbashi, devait être un peu meilleur qu'actuellement et que les sols devaient bénéficier au maximum d'une petite dizaine de centimètres d'épaisseur supplémentaire. Mais rien n'indique que tous les milieux réagissent de manière homogène à une même sollicitation. Pour B. Geyer, « il n'y a pas une réponse uniforme du milieu naturel aux changements du climat mais des réponses multiples qui sont fonction des réalités régionales, sinon locales »<sup>516</sup>. La réponse de l'environnement naturel à ces phases d'érosion a donc pu être différente en Syrie centrale de celle observée en Syrie du Sud. De plus, les micromilieus imbriqués qui caractérisent la région ont pu réagir de manière très spécifique à ces événements.

### **b) Une amélioration de la pédogenèse consécutive à l'optimum climatique de l'Antiquité classique ?**

Les conséquences qu'ont pu avoir sur le milieu l'amélioration des conditions climatiques pendant l'Antiquité sont également mal connues. Les modifications du régime des précipitations jusqu'au V<sup>e</sup> siècle se seraient traduites par une réactivation de la pédogenèse, favorisée par la longue durée de l'optimum climatique. Mais, dans la mesure où l'expansion sédentaire maximale semble correspondre au VI<sup>e</sup> siècle<sup>517</sup>, une période marquée par une instabilité climatique certaine et par le début d'une péjoration climatique<sup>518</sup>, B. Geyer envisage l'existence d'un décalage entre le maximum de l'optimum climatique et son impact sur le milieu. L'amélioration des conditions édaphiques, réponse du milieu à l'augmentation de la pluviosité, aurait pu compenser pendant un temps, au VI<sup>e</sup> siècle, la détérioration du climat qui s'amorçait<sup>519</sup>. À cela s'ajoute aussi l'aptitude des populations à s'adapter aux

<sup>513</sup> GEYER 2000b, p. 80, citant M.-A. COURTY, 1994, « Le cadre paléogéographique des occupations humaines dans le bassin du Haut-Khabur (Syrie du Nord-Est). Premiers résultats », *Paléorient*, 20/1, p. 21-59. P. Sanlaville corrobore l'existence de cet épisode plus sec : des carottages réalisés dans le golfe d'Oman montrent une augmentation des poussières éoliennes qui serait en lien avec une phase de sécheresse (SANLAVILLE 2000, p. 186).

<sup>514</sup> BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 226 et 363.

<sup>515</sup> BRAEMER, ÉCHALLIER et TARAQJI 2004, p. 227.

<sup>516</sup> GEYER 2000b, p. 96.

<sup>517</sup> Voir ci-dessous (b) *À partir des inscriptions datées*, p. 857

<sup>518</sup> Voir ci-dessous (a) *Les aléas du climat*, p. 174.

<sup>519</sup> GEYER 2000b, p. 111.

évolutions du milieu, aptitude renforcée par les techniques hydrauliques principalement mises en œuvre au cours de la période byzantine.

Dans le Massif calcaire, les travaux de G. Tate (notamment ceux réalisés par J. Trichet) dans la plaine de Sermada attestent un horizon humique daté par le  $^{14}\text{C}$  de 270 à 570 apr. J.-C. et une stratigraphie impliquant de nombreux matériaux transportés<sup>520</sup>. Pour G. Tate, ces sols déplacés semblent être la preuve que l'épaisseur des sols et leur répartition étaient différentes pendant l'Antiquité.

### c) Un phénomène de déprise dû au recul des sédentaires ?

Pour confirmer l'existence d'un support édaphique moins contraignant durant la période byzantine, il faudrait évaluer l'étendue du phénomène de déprise qui a suivi le recul des sédentaires.

Pour G. Tate, dans le Massif calcaire, une phase d'érosion postérieure à la période byzantine aurait dénudé le substrat et façonné les terroirs discontinus qu'on observe aujourd'hui<sup>521</sup>. Mais on ignore si cette morphogenèse suit immédiatement la période byzantine (et peut donc être considérée comme un phénomène de déprise) ou s'il s'agit d'une érosion « normale » et peu active, comme celle mise en évidence à Khirbat al-Umbashi entre le II<sup>e</sup> millénaire et aujourd'hui. B. Geyer, pour la Bithynie, a adopté un point de vue assez similaire à celui de G. Tate. La mise en place de formations alluviales avec des matériaux plus grossiers est pour lui à mettre en relation avec un phénomène de déprise – mais, en Bithynie, les pentes fortes sont la norme, ce qui n'est le cas ni du Massif calcaire ni de la Syrie centrale<sup>522</sup>. On estime, à l'échelle du bassin méditerranéen, que le milieu a bien connu une dégradation consécutive à la forte densité d'occupation de la période byzantine et surtout au retrait de ces populations. L'abandon actuel des terroirs exploités par les populations byzantines dans certains secteurs a été mis en relation avec la dégradation du milieu qui a suivi le recul de l'occupation byzantine, car le processus de régénération est extrêmement lent et la capacité du milieu à se régénérer problématique, voire impossible, au moins à l'échelle humaine, lorsque la dégradation est trop avancée<sup>523</sup>.

Dans les milieux les plus fragiles de Syrie centrale, il est généralement admis qu'une phase d'érosion a affecté les terroirs abandonnés. Mais elle ne se laisse pas aisément percevoir sur le terrain : J.-B. Rigot hésite à attribuer à un phénomène de déprise la formation de terrasses alluviales dont les matériaux sont généralement classés, y compris celles qui se seraient mises en place à la fin de la période byzantine, au moment où les terres agricoles sont laissées à l'abandon. Ces terrasses sont peu épaisses et peuvent être liées à l'activité normale des cours d'eau pendant une phase d'optimum climatique, mais une faible érosion des sols, par conséquent difficilement perceptible, pourrait bien être intervenue à la

---

<sup>520</sup> TATE 1992, n. 1, p. 193.

<sup>521</sup> TATE 1992, p. 193.

<sup>522</sup> GEYER 2002, p. 39-40.

<sup>523</sup> GEYER 2002, p. 38.

fin de la période byzantine<sup>524</sup>. Le caractère très discret de ce phénomène s'expliquerait, d'une part, par le soin apporté à la construction des terrasses de culture, omniprésentes sur les versants des *mesas*, qui aurait limité les effets de l'érosion et, d'autre part, par l'aridité du climat à la fin du « petit optimum climatique »<sup>525</sup>.

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, en Grèce, des phénomènes similaires, mais plus substantiels, ont été observés à une période où l'occupation et l'exploitation des terres agricoles régressent – les populations sont touchées par une épidémie de peste dont les conséquences démographiques ont pu être importantes. Ils coïncident avec le début d'un épisode climatique plus froid et plus humide<sup>526</sup>. L'érosion des sols consécutive au retrait des populations est considérée dans la région comme la seconde crise morphogénétique, la première datant du VI<sup>e</sup> siècle. B. Geyer souligne que les facteurs qui conditionnent la dégradation de l'environnement, lorsqu'ils s'expriment indépendamment (impact des activités anthropiques, accidents climatiques, fluctuations démographiques) ont en règle générale un impact limité. Mais lorsqu'ils interviennent conjointement, leurs effets sur le milieu sont décuplés. Dans le cas qui nous occupe, aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, plusieurs facteurs d'ordre climatique et démographique interagissent – instabilité et péjoration climatique, recul des populations sédentaires et épidémies de pestes récurrentes<sup>527</sup>. Mais le recul du peuplement sédentaire, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, n'est pas homogène<sup>528</sup>. Dans la région étudiée par J.-B. Rigot en particulier, autour de Khanasir et des *mesas* basaltiques, les occupations byzantine et omeyyade pourraient présenter une certaine continuité<sup>529</sup>. Les différents aménagements agricoles encore partiellement – au moins – exploités à la période omeyyade expliqueraient que la mise en évidence d'un phénomène de déprise soit si délicate dans ce secteur.

Si une déprise a effectivement eu lieu, ce qui est probable, elle ne s'est pas exprimée de la même manière dans toute la région, en raison d'abord de la nature différente des milieux et du maintien plus ou moins dense du peuplement omeyyade selon les secteurs. Si l'on tient compte de ces facteurs et de la faiblesse générale des pentes de la région, l'état de surface, pendant l'Antiquité tardive, ne devait être pas être fondamentalement différent de l'actuel.

---

<sup>524</sup> RIGOT 2003, 1, p. 183-184.

<sup>525</sup> RIGOT 2003, 1, p. 443-444.

<sup>526</sup> GEYER 2002, p. 43.

<sup>527</sup> Voir ci-dessous 2. *Séismes, accidents climatiques et épidémies*, p. 173. L'impact des épisodes de peste sur les populations des campagnes semble nettement plus réduit que sur les populations citadines. Ce facteur ne peut donc être considéré comme le responsable direct du recul du peuplement byzantin dans les zones de steppe.

<sup>528</sup> Sur le recul du peuplement à la période islamique, voir ci-dessous 1. *L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

<sup>529</sup> Voir ci-dessus a) *Déclin ou stagnation : des situations différentes en fonction des régions ?*, p. 918.



### **3. Potentiels agricoles des terroirs byzantins**

La Chalcidène – *chôra* de Chalcis – était désignée par Pline l’Ancien dans son *Histoire naturelle* comme la plus fertile de Syrie<sup>530</sup>, réputation qu’elle a conservée aujourd’hui.

La conjonction de plusieurs facteurs a dû créer, pendant l’Antiquité, des conditions particulièrement propices à la mise en valeur :

- des facteurs climatiques, d’abord, avec une dotation pluviométrique plus importante, une moindre variabilité des quantités de précipitations d’une année sur l’autre et une meilleure répartition de la pluviosité dans l’année ;
- des facteurs pédologiques, ensuite, avec une pédogenèse améliorée par des conditions plus humides et donc des sols plus épais ; cette situation a dû permettre de compenser les instabilités de l’ambiance climatique du VI<sup>e</sup> siècle.

Les conséquences agronomiques du « petit optimum climatique », dans le secteur de la *sabkha* Al-Jabbul, ont été étudiées par J.-B. Rigot, qui a proposé des simulations tenant compte des différents facteurs. Leur impact sur l’environnement tient en quelques mots et je pense que ces observations peuvent s’appliquer à l’ensemble de la Syrie centrale, même si, dans le détail, ces évolutions ont dû entraîner une réponse spécifique des différents milieux : « La baisse de l’aridité édaphique a pour conséquence, hormis celle de limiter fortement les surfaces au faible potentiel de mise en culture, d’accroître avant tout les surfaces au potentiel agricole intermédiaire [...]. Cet accroissement s’est réalisé aux dépens de sols au potentiel agricole moins élevé, mais qui possèdent une grande marge d’évolution (héritages agronomiques) dépendant de l’aridité édaphique ».

Cette analyse vaut essentiellement pour le glacis d’Al-Bab (vallée du Nahr al-Dahab) et pour le Jabal Hass (vallée de Tat)<sup>531</sup>. Sur le glacis d’Al-Bab, la plupart des sites byzantins se trouvent à proximité des secteurs dont les sols bénéficient d’un potentiel de mise en culture pluviale moyen à élevé (**figure 19**). Dans la zone du Jabal Hass, les terroirs situés sur le plateau auraient bénéficié d’un potentiel de fertilité élevé, autorisant sur la plupart de cette surface la culture pluviale de blé et de légumineuses (**figure 20**). Sur le piémont, les surfaces cultivables en orge auraient augmenté. La hausse du niveau des nappes phréatiques et une épaisseur alluviale plus importante en aval des glacis de coalescence – donc à proximité de la *sabkha* Al-Jabbul – devaient permettre d’y pratiquer une culture qui ne se limitait peut-être pas à l’orge<sup>532</sup>.

Pour le Jabal Shbayt et le secteur du Wadi Abu al-Ghur, les surfaces qui présentent le potentiel agricole le plus faible se réduiraient considérablement ; les surfaces cultivables en orge augmenteraient en conséquence (**figure 18**). Si le potentiel reste sans doute trop faible pour autoriser la céréaliculture en sec, la partie nord-ouest du plateau d’Al-‘Alanda devait

<sup>530</sup> Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, V, 19, 23.

<sup>531</sup> RIGOT 2003, 1, p. 432.

<sup>532</sup> RIGOT 2003, 1, p. 432.

présenter un couvert végétal plus dense qui en faisait un bon pâturage. Le potentiel agronomique du Jabal Shbayt reste plus faible que celui du Jabal Hass, et son exploitation doit se limiter à la culture de l'orge, tout comme la vallée élargie du Wadi Abu al-Ghur. L'emblavement dans ce secteur a dû se borner au lit mineur de l'oued. Même dans les vallées du plateau, les conditions ne semblent pas avoir été réunies pour permettre la culture du blé en sec<sup>533</sup>. Par contre, les versants des mesas ont été systématiquement mis en valeur par des terrasses de culture qui témoignent d'une arboriculture importante.

Les conditions de mise en culture du Jabal al-'Ala sortent du cadre de l'étude de J.-B. Rigot, mais il faut sans doute y restituer des sols plus profonds et moins secs qu'aujourd'hui. Hormis dans les secteurs décapés, qui devaient déjà l'être pendant l'Antiquité, la culture du blé et des légumineuses en sec devait y être possible presque partout.

L'augmentation des précipitations sur les reliefs (et notamment sur les Palmyrénides) a dû entraîner dans la majeure partie de la Syrie centrale l'humidification de certains micromilieus, comme les fonds d'oueds et les *faydas* qui se trouvent sur le glacis des Palmyrénides. Les nappes de sous-écoulement devaient être mieux alimentées et sans doute plus longtemps dans l'année qu'actuellement<sup>534</sup>. Le potentiel agronomique de la grande *fayda* centrale était aussi probablement supérieur. Alors qu'aujourd'hui, seule une portion de ce terroir est considérée comme ayant un fort potentiel, les précipitations, en entraînant des écoulements plus substantiels, ont pu augmenter le niveau de la nappe sous-jacente et rendre ce terroir attractif toute l'année et tous les ans (hors année trop sèche), alors que ce n'est le cas actuellement qu'en année pluvieuse<sup>535</sup>.

Combinées à des sols plus épais, ce sont ces conditions qui ont présidé à l'extension de la mise en culture vers l'est. J.-B. Rigot estime en général que les modifications du régime pluviométrique ont rendu possible le développement généralisé de la culture pluviale, y compris sur le plateau d'Al-'Alanda et sur les terrains bordant la *sabkha* Mragha. Mais l'absence de paléosols témoins de ces activités dans ces secteurs (alors qu'ils existent dans certaines vallées du Jabal Shbayt) tendrait à indiquer que l'aridité édaphique y était trop prononcée pour qu'une mise en valeur intensive soit envisageable, même dans le contexte d'un optimum climatique<sup>536</sup>. Ce constat vaut probablement aussi pour les glacis méridionaux et plus généralement pour les surfaces inclinées où le substrat et la dalle sous-jacente devaient déjà avoir été en partie mis à nu, au moins en partie, comme en témoignent les nombreux abris sous roche, citernes et alvéoles pour l'arboriculture aménagés sur les

<sup>533</sup> RIGOT 2003, 1, p. 433 et fig. 90B.

<sup>534</sup> RIGOT 2003, 1, p. 314.

<sup>535</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, p. 132.

<sup>536</sup> RIGOT 2003, 1, p. 266-267. B. Geyer signale toutefois que les phénomènes de grande ampleur inscrits dans la longue durée peuvent être plus difficiles à mettre en évidence que des phénomènes brutaux et d'ampleur restreinte (GEYER 2000b, p. 92). Et J.-B. Rigot évoque aussi cette possibilité (pour la période néolithique et l'optimum climatique holocène) : le climat a pu connaître des variations trop subtiles pour qu'elles entraînent l'apparition de marqueurs organiques en dehors des secteurs privilégiés que constituent les vallées (RIGOT 2003, 1, p. 278).

surfaces à dalle dès la période byzantine<sup>537</sup>. La répartition des sites, à l'âge du Bronze, indique déjà que ce sont des zones répulsives : l'occupation s'est surtout cantonnée aux micromilieus favorisés (*faydas* et fonds d'oueds), les surfaces décapées ne pouvaient guère convenir qu'au pâturage<sup>538</sup>.

Le potentiel des secteurs situés à l'est du bastion de 'Itriya n'a pas été étudié. Mais les aménagements hydrauliques qu'on y recense, dans les oasis mais aussi en plaine, à Resafa, témoignent de ressources hydriques plus développées qu'actuellement. Les glacis de piémont des Palmyrénides devaient présenter les mêmes dispositions qu'à l'ouest du Jabal 'Itriya – voire des conditions encore plus contraignantes – et constituer des zones au potentiel agricole extrêmement faible. Mais l'environnement passé du plateau de Resafa et le milieu dans lequel s'intègrent toutes les implantations situées dans le prolongement de la *strata diocletiana* restent encore plus difficiles à saisir, car le contexte géographique actuel y est en grande partie méconnu.

### ***C. Synthèse : milieux et facteurs humains, quelles identités régionales ?***

La Syrie centrale est donc une région vaste et complexe à plus d'un titre : vaste, parce qu'elle englobe une partie de la steppe et du Croissant fertile et qu'entre l'une et l'autre se trouve une zone tampon, marginale par excellence, qui est une version dégradée du domaine cultivé et une version améliorée du « désert » ; complexe, parce que la steppe, comme zone de marge, se laisse difficilement définir, en termes géographiques, comme en termes humains.

Les conditions climatiques actuelles, imprévisibles et irrégulières, font de l'accès à l'eau un facteur décisif de l'occupation. Mais, même jointe à l'existence de niches écologiques, la ressource en eau est souvent insuffisante pour permettre une économie reposant entièrement sur la culture et la part importante réservée à l'élevage, itinérant, conduit à une étroite imbrication des modes de vie. Face aux données changeantes d'une année sur l'autre, face à l'incertitude des rendements agricoles et à l'étendue variable des terrains de pâture, paysans et éleveurs, sédentaires et nomades, fondent leurs stratégies de subsistance sur leur capacité à s'adapter à un milieu fluctuant et sur leur faculté à risquer à chaque nouvelle année agricole pour les uns leurs semences, pour les autres leurs troupeaux. Alors qu'on parle de « culture loterie » pour les paysans d'aujourd'hui, on évoquait il y a peu, pour les pasteurs nomades, une « culture de l'aléatoire »<sup>539</sup>, qui rendait compte de l'aptitude de ces populations à gérer le risque économique qui faisait partie intégrante de leur existence.

---

<sup>537</sup> RIGOT 2003, 1, p. 431.

<sup>538</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 50.

<sup>539</sup> MÉTRAL 1993, p. 381-387 ; MÉTRAL 2006, p. 100.

Dans l'Antiquité, les conditions de la mise en valeur reposaient sur une base meilleure, façonnée par un optimum climatique qui a duré huit siècles (avec une très courte péjoration au III<sup>e</sup> siècle). Les ressources en eau étaient donc plus importantes et cela vaut pour la dotation pluviométrique et comme pour les nappes phréatiques. Les conditions de l'expansion des sédentaires sur des terroirs plus fragiles, marginaux, en ont été facilitées. La culture pluviale y était probablement beaucoup plus répandue qu'à l'heure actuelle si l'on se fie aux hypothèses de restitution des potentiels agricoles de J.-B. Rigot et ses rendements très certainement moins aléatoires. Cependant, l'imbrication des terrains consacrés à la culture et de ceux consacrés à l'élevage concerne aussi pour cette période : sédentaires et semi-nomades ou nomades devaient se croiser régulièrement, voire partager les mêmes parcours, notamment dans le sud de la région, sur le glacis des Palmyrénides, et à l'est du Jabal 'Itriya. Mais les chroniques de l'époque, pour le VI<sup>e</sup> siècle, mais pas uniquement, montrent bien que les accidents climatiques restent une donnée dont les exploitants devaient tenir compte. La « culture loterie » qui a défini la steppe au cours du XX<sup>e</sup> siècle et la « culture de l'aléatoire » développée par les pasteurs nomades ou semi-nomades subcontemporains pourraient bien être des facteurs culturels qui existaient déjà dans la région pendant l'Antiquité.

La steppe, et plus particulièrement la *ma'amoura*, constituent donc le cœur de mon terrain d'étude. S'il commence à être bien connu, grâce au programme « Marges arides de la Syrie du Nord », il n'en va pas de même pour la région qui appartient encore au Croissant fertile (Jabal al-'Ala et piémont du Jabal Zawiyah), ni pour la zone de steppe plus aride située à l'est du Jabal 'Itriya. Malgré les disparités de la documentation, c'est néanmoins le peuplement byzantin de l'ensemble de la Syrie centrale que je vais tenter de caractériser.



### CHAPITRE III. LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE L'OCCUPATION BYZANTINE EN SYRIE CENTRALE

Les facteurs géographiques ne sont pas les seuls qui conditionnent l'occupation dans la région. Le cadre administratif et politique joue aussi un grand rôle, quoiqu'indirect, dans le développement que connaît la région à la période byzantine.

Si le contexte politique et les stratégies défensives ont durablement permis l'installation de conditions favorables à l'implantation des sédentaires et à l'extension des surfaces cultivées, le rôle de l'administration, c'est-à-dire principalement des cités, dans le développement de la région reste particulièrement difficile à cerner. On le doit peut-être en partie au fait qu'on sait peu de choses du cadre administratif de la région avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques documents cartographiques et itinéraires permettent, avant 570, de se faire une idée des agglomérations suffisamment développées au IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles pour figurer comme des étapes dans les itinéraires.

À partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, puis dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, les sources textuelles mettent en évidence une période troublée où les guerres de conquête et les contre-offensives menées par les armées sassanides, byzantines et musulmanes, en Syrie centrale notamment, le disputent aux accidents climatiques, aux tremblements de terre et aux épidémies (peste justinienne, en particulier). Ce contexte a souvent été avancé, en Syrie du Nord et en Syrie du Sud, pour expliquer la fin de la période de pleine prospérité et le début d'une époque de déclin. Le terme même de déclin est à proscrire et l'on verra, en comparant la situation des provinces d'Arabie et de Palestine, que ce point de vue a été fortement nuancé ces dernières années.

#### *A. Le cadre administratif, institutionnel et politique de l'occupation byzantine*

##### **1. La délimitation des provinces : une question ouverte**

La Syrie centrale appartient au diocèse d'Orient. Elle est, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle à cheval entre quatre provinces dont les limites ne sont pas partout clairement établies : les provinces de Syrie Première (*Syria Prima*) et de Syrie Seconde (*Syria Secunda* ou *Syria Salutaris*), qui ont respectivement pour métropole *Antioche* et *Apamée*, la province d'Euphratésie (*Augusta Euphratensis* ou *Euphratesia*) à l'est, avec *Hiéropolis/Mambij* pour métropole et la Phénicie Seconde ou Libanaise (*Augusta Libanensis* ou *Phoenice Libanensis*) au sud, avec la métropole d'*Émèse/Homs* à sa tête (**figure 21-22**).

À la fin du II<sup>e</sup> siècle, ces quatre provinces n'en formaient qu'une, la Syrie<sup>1</sup>. La réorganisation des provinces opérées par l'administration de Dioclétien conduit à dissocier la *Syria Coele* – ou Syrie creuse – au nord et de la *Syria Phoenice* au sud. Peu après, ou en même temps, avant 314<sup>2</sup>, l'*Augusta Euphratensis*, détachée de la *Syria Coele*, est créée le long de l'Euphrate. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle enfin, sous Théodose, sont créées les provinces dites *salutaris* de Syrie et de Phénicie<sup>3</sup>.

La définition des limites précises de chacune de ces provinces pose des problèmes. Mais ce sont surtout les limites des deux provinces de Syrie (*Syria Prima* et *Syria Secunda*), non dissociées dans la *Notitia dignitatum*, qui sont été débattues. Un article de P.-L. GATIER met en évidence l'existence de deux « écoles » : les partisans d'une grande Syrie seconde et les tenants d'une petite Syrie seconde<sup>4</sup>. Il est possible que certains éléments – je pense en particulier à la typologie des églises – permettent de préciser dans certains secteurs les contours de ces provinces, dans la steppe notamment<sup>5</sup>. Car si ces délimitations ne sont pas fondamentales en elles-mêmes pour l'histoire des campagnes et du peuplement byzantin de la Syrie centrale, elles sont liées au territoire des principales cités de la région et à la définition des zones d'influence d'*Antioche* et d'*Apamée*. Or, il n'est pas exclu que chacune des métropoles provinciales ait mis en œuvre une politique de conquête et de développement de la steppe qui lui était propre<sup>6</sup>.

## 2. Le cadre civique et ecclésiastique

Les cadres civique et ecclésiastique, à partir des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, en Orient au moins, apparaissent étroitement liés (**carte 7**). Dès le concile de Sardique (342 ou 343) et plus tard au concile de Chalcédoine (451) sont édictés des canons qui visent à faire correspondre le réseau des cités et celui des évêchés<sup>7</sup>. La constitution de Zénon, datée de 483 et reprise par le *Code Justinien*, entérine les mêmes dispositions<sup>8</sup>. Il existe cependant des exceptions. Mais la confrontation des différentes sources, pour le diocèse d'Orient, établit la correspondance cité-évêché<sup>9</sup>. Les listes synodales et conciliaires, le *Synekdèmos* d'Hiéroklès et l'*Opusculum géographique* de George de Chypre fournissent pour ce diocèse des données convergentes.

Les sources administratives et ecclésiastiques donnent donc un tableau assez clair de la situation au VI<sup>e</sup> siècle. De nombreuses inconnues demeurent cependant, dont la date exacte à laquelle les évêchés obtiennent le statut de cité.

<sup>1</sup> BALTU et BALTU 1982, p. 53; GATIER 2001, p. 93.

<sup>2</sup> C'est-à-dire avant la rédaction du *Laterculus Veronensis*, qu'on estime généralement daté de 314/315 à 325 (GATIER 2001, n. 14, p. 94, d'après T. D. BARNES, 1982, *The New empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge-London, p. 205).

<sup>3</sup> BALTU et BALTU 1982, p. 64 ; GATIER 2001, p. 93-94 ; WILKES 2005.

<sup>4</sup> GATIER 2001. Voir en particulier les figures 1 à 4, p. 95 et 96.

<sup>5</sup> Voir ci-dessous a) *Éléments de géographie civile et ecclésiastique*, p. 483

<sup>6</sup> Voir ci-dessous *Quelle interprétation pour des périodes de prospérité décalées selon les secteurs ?*, p. 862.

<sup>7</sup> JONES 1973, 2, p. 876 ; FLUSIN 1998, p. 486-487. Voir aussi VOGEL 1982, p. 273-276 et 280 et suiv. pour la manière dont la hiérarchie ecclésiastique se calque sur le cadre administratif civique dès le IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> *Code Justinien*, I, 3, 35 ; FLUSIN 1998, p. 487.

<sup>9</sup> JONES 1973, 2, n. 8, p. 1364.

### a) Les évêchés

Les principaux pôles ecclésiastiques, ainsi que les rapports de hiérarchie qu'ils entretiennent entre eux, nous sont connus par des listes conciliaires et synodales, relativement bien datées. Ces documents rapportent la présence à ces réunions de représentants du clergé local (le plus souvent l'évêque, mais pas uniquement) désigné par leur nom mis en relation avec un toponyme.

Les premiers évêchés connus dans la région sont ceux de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj et *Gabboula*/Jabbul, qui sont représentés au concile de Nicée en 325 par leurs évêques (**carte 7**)<sup>10</sup>. En 363, au synode d'*Antioche*, l'évêché de *Chalcis*/Qinasrin est mentionné pour la première fois<sup>11</sup>. R. Devreesse et A. H. M. Jones s'accordent ensuite sur la présence d'un évêque de *Barbalissos*/Aski Maskanah au concile d'Éphèse en 431<sup>12</sup>. Le premier évêque connu à *Anasarth*/Khanasir participe en 444 au concile d'*Antioche*<sup>13</sup>. Au concile de Chalcédoine, en 451, apparaissent pour la première fois deux autres évêchés : ceux de *Soura*/Suriya 1 et de Resafa<sup>14</sup>. E. Honigmann signale en 512, à la consécration de Sévère, la présence d'un évêque de *Salamias*/Salamiya<sup>15</sup>, mais on ignore s'il s'agissait alors d'un simple évêché ou d'archevêché mineur, comme le signale, plus tard, la *Notitia Antiochena*.

Ce document, qu'on date généralement de 570<sup>16</sup>, ajoute deux nouveaux évêchés à ceux connus jusqu'alors – *Eragiza*/Tall al-Hajj et *Oresa*/Al-Tayibah 1<sup>17</sup> – et précise les rapports de hiérarchie entre les agglomérations<sup>18</sup>. Du patriarcat d'*Antioche* dépendent ainsi sept archevêchés syncelles, dont trois se trouvent en Syrie centrale : *Chalcis*/Qinasrin, *Anasarth*/*Théodoroupolis*/Khanasir et *Gabboula*/Jabbul<sup>19</sup>. Ces archevêchés constituent un conseil patriarcal permanent et sont directement soumis à l'autorité du patriarcat<sup>20</sup>. *Salamias*/*Salaminiada*/Salamiya, au moment de la rédaction de la *Notitia Antiochena*, est devenu un archevêché mineur, soumis à la seule autorité du patriarche, qu'il représente à l'occasion<sup>21</sup>. Les autres évêchés de la région sont soumis aux deux métropoles

<sup>10</sup> GELZE 1898, p. LXI ; DEVREESSE 1945, p. 125. Les identifications proposées dans les paragraphes qui suivent sont explicitées plus bas. Voir b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>11</sup> Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, III, 25, 18 [227] ; DEVREESSE 1945, p. 129.

<sup>12</sup> DEVREESSE 1945, p. 134 et JONES 1971, table XXXV, p. 544.

<sup>13</sup> DEVREESSE 1945, p. 134-135, citant ACO, II, 1, p. 426-442.

<sup>14</sup> DEVREESSE 1945, p. 136-138, citant ACO, II, 1, p. 56-64. À noter qu'il faut attendre le concile de Constantinople en 553 pour que Resafa apparaissent sous le nom de *Sergioupolis* (DEVREESSE 1945, p. 140).

<sup>15</sup> HONIGMANN 1951, p. 31 ; ALPI 2009, 2, p. 144.

<sup>16</sup> B. Flusin (FLUSIN 1998, p. 531) signale que l'authenticité du document, mise en cause par R. Devreesse (qui ne l'estimait pas antérieur au IX<sup>e</sup> siècle, cf. DEVREESSE 1945, p. 312), a été établie de manière décisive par E. Honigmann (HONIGMANN 1947).

<sup>17</sup> Sur les deux dernières identifications, voir ci-dessous b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>18</sup> HONIGMANN 1925 et particulièrement p. 73-75.

<sup>19</sup> Les archevêchés syncelles constituent un conseil patriarcal permanent et ne sont soumis à aucune autre autorité qu'à celle du patriarcat. Ce conseil s'est substitué, au moment de la rédaction de la *Notitia Antiochena*, au prêtre syncelle, « principal auxiliaire du patriarche et son homme de confiance », sous Sévère d'*Antioche* (512-518). Cf. ALPI 2009, 1, p. 80 et n. 247.

<sup>20</sup> FLUSIN 1998, p. 532. Ce conseil a remplacé, au moment de la rédaction de la *Notitia Antiochena*, le prêtre syncelle, « principal auxiliaire du patriarche et son homme de confiance », sous Sévère d'*Antioche* (512-518). Cf. ALPI 2009, 1, p. 80 et n. 247.

<sup>21</sup> HONIGMANN 1925, p. 73 ; FLUSIN 1998, p. 532. À noter que le titre d'archevêque est normalement réservé au VI<sup>e</sup> siècle à l'évêque métropolitain (FEISSEL 1989, p. 808-809). Mais il est aussi employé pour désigner un



d'Euphratésie : *Hiérapolis/Mambij* et *Sergioupolis/Resafa*<sup>22</sup>. *Soura/Suriya* 1, *Barbalissos/Aski Maskanah*, *Neocaesarea/Dibsi Faraj* et *Oresa/Al-Tayibah* 1 sont ainsi les évêchés suffragants de *Hiérapolis* et *Oresa* fait partie de ceux de *Sergioupolis*<sup>23</sup>. Les autres évêchés suffragants de *Sergioupolis* sont mal identifiés et sont aussi pour certains à l'extérieur de la zone d'étude – *Zenobia/Halabiyya*, notamment. R. Dussaud avait aussi proposé de rapprocher l'évêché d'*Érigène* (retranscrit en Ἐριγένης et Σεριγένης<sup>24</sup>) avec *Sériane*/*Itriya* en raison d'une prononciation à l'identique si l'on tient compte du fait que le *gamma* était peu marqué<sup>25</sup>.

## b) Les cités

Le *Synekdèmos* d'Hiérokès, daté de 527/528 par E. Honigmann<sup>26</sup>, et l'*Opuscule géographique* de Georges de Chypre, qui apparaît comme une édition augmentée du premier<sup>27</sup>, correspondent à un état des lieux des cités par province.

Le *Synekdèmos* confirme certaines des conclusions auxquelles on parvient à la lecture des listes synodales et conciliaires : *Chalcis/Qinasrin*, en Syrie Première et *Eragiza/Tall al-Hajj*, en Euphratésie sont déjà des cités dans les premières années du règne de Justinien<sup>28</sup>. L'*Opus géographique* de Georges de Chypre n'apporte guère de complément que pour l'Euphratésie. Pour cette province en effet s'ajoutent les cités de *Neocaesarea/Dibsi Faraj* et de *Sergioupolis* ou *Anastasioupolis/Resafa*<sup>29</sup>.

D'autres éléments permettent de préciser la chronologie de certaines villes. Malalas, dans sa *Chronographie*, rapporte que le *kastron* d'*Anasartha/Khanasir* accède en 528/529 au rang de cité et prend le nom de *Théodorioupolis*, d'après l'impératrice<sup>30</sup>. *Gabboula*, pour Malalas et Procope, reste, en 531, au moment de sa prise par les Sassanides, un *kastron*<sup>31</sup>. En revanche, dans son *De Aedificiis*, le même auteur fait figurer *Gabboula* parmi les villes (πολίσματα) et les forteresses (φρούρια), au même titre que *Barbalissos*, *Neocaesarea* ou encore *Sergioupolis*, *Soura* et *Chalcis*<sup>32</sup>. Pour P.-L. Gatier, c'est donc après 531 qu'on doit situer l'accession du *kastron* à la dignité municipale, peut-être au moment de la reconstruction de l'enceinte de *Gabboula*, à l'initiative de l'empereur<sup>33</sup>. Il est difficile

---

siège épiscopal soustrait à l'autorité d'une métropole et dépendant directement du patriarcat (FEISSEL 1989, p. 810-811).

<sup>22</sup> Voir aussi ci-dessous (b) À partir des sources ecclésiastiques, p. 484.

<sup>23</sup> HONIGMANN 1925, p. 75.

<sup>24</sup> HONIGMANN 1925, p. 75.

<sup>25</sup> DUSSAUD 1929, p. 54. À noter que P.-L. Gatier ne refuse pas cette identification (GATIER 2001, n. 64, p. 103).

<sup>26</sup> HONIGMANN 1939, p. 2.

<sup>27</sup> HONIGMANN 1939, p. 3.

<sup>28</sup> Hiérokès, *Synekdèmos*, 711, 8 et 713, 9. *Chalcis/Qinasrin* est une fondation de Séleucos Nicator qui frappe monnaie depuis Trajan jusqu'à Antonin le Pieux sous le nom de *Flavia Chalcis*. L'ère de la ville, qui commence en 92, suggère qu'elle dispose depuis cette date du statut de cité (BOWERSOCK 2002, p. 49).

<sup>29</sup> Georges de Chypre, *Opuscule géographique*, 882 et 883.

<sup>30</sup> Malalas, *Chronographie*, 31, p. 372. Voir aussi GATIER 2001, p. 97.

<sup>31</sup> Malalas, *Chronographie*, 60, p. 387; Procope, *Guerres contre les Perses*, I, 18, 8.

<sup>32</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 10.

<sup>33</sup> GATIER 2001, p. 98.

d'établir, à partir du texte de Procope, à quel moment le *kastron* est reconstruit. Mais les indications dont on dispose pour *Sergioupolis* et *Chalcis* peuvent aider à le préciser. Si l'on suit le fil du récit de Procope – même si le respect de la chronologie dans ce passage n'est pas acquis –, *Gabboula* aurait été fortifiée après *Sergioupolis*<sup>34</sup> et avant *Chalcis*<sup>35</sup>. Or, M. Konrad situe la réfection de l'enceinte de Resafa entre 540 et 542 et une inscription date la restauration des remparts Qinasrin de 550<sup>36</sup>. *Gabboula* aurait donc pu devenir une cité dans cet intervalle.

On dispose, pour Resafa, de données qui précisent la date de son accession au statut de cité<sup>37</sup>. Elle se place sous Anastase (491-518), au moment où une relique de saint Serge est transférée à Constantinople – en échange de quoi l'empereur gratifie Resafa du statut de cité et du nom de *Sergioupolis*. E. Honigmann propose de situer cet événement entre 514 et 518, soit entre la dernière occurrence du nom de Resafa dans un discours du patriarche d'Antioche et la fin du règne d'Anastase. *Soura/Suriya* 1 est aussi désignée par Procope comme une cité (πóλις) dès la première campagne de Khusrau I en Syrie centrale<sup>38</sup>. Il semble donc qu'elle ait accédé à ce statut entre 451 (concile de Chalcédoine) et 531.

Certains éléments permettent aussi de réduire la fourchette chronologique pour Salamiya. Si la première attestation d'un évêque de *Salamias* date de 512, l'agglomération reste désignée dans les lettres monophysites<sup>39</sup> de 567/568, comme une *tetrakômè* (SLMY')<sup>40</sup>. *Salamias* est probablement devenue une cité au moment où elle accède au rang d'archevêché mineur, entre 567/568 et 570.

Mais il reste plusieurs cités dont on ignore la date à laquelle elles ont accédé à la dignité municipale. C'est le cas de *Neocaesarea/Dibsi Faraj*, *Barbalissos/Aski Maskanah*, *Oresa/Al-Tayibah* 1 et *Eragiza/Tall al-Hajj*. Les deux premières figurent, d'après Procope, au nombre des cités restaurées ou fortifiées par Justinien (après 540). Les deux dernières n'ont vraisemblablement pas bénéficié du statut de cité avant de devenir des évêchés, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>.

### **3. Le réseau des routes romaines et les axes de circulation**

Les réseaux de communication sont eux aussi l'expression de l'organisation administrative de la région. Contrairement à la situation de la Syrie du Sud, une région pour laquelle les données sur le sujet ont été réexaminées et actualisées récemment par T. Bauzou<sup>42</sup>, l'état antique du réseau des voies romaines reste mal connu en Syrie centrale<sup>43</sup>.

<sup>34</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 3-9.

<sup>35</sup> Procope, *Des édifices*, II, 11, 1 et 8-9.

<sup>36</sup> Voir ci-dessous b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162 pour Resafa et (b) *Caractéristiques des enceintes « en dur »*, p. 530 pour Qinasrin.

<sup>37</sup> HONIGMANN 1951, p. 102-103.

<sup>38</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, I, 18, 14.

<sup>39</sup> Voir ci-dessus b) *La topographie historique*, p. 31.

<sup>40</sup> HONIGMANN 1922, p. 30-31 ; LITTMANN 1922, p. 189 ; CAQUOT 1958, p. 78-79).

<sup>41</sup> JONES 1971, n. 54, p. 460. A. H. M. Jones souligne que la plupart de ces cités tardives étaient des forteresses (*JONES* 1971, p. 268). Plusieurs étaient connues comme des *castella* (*Notitia dignitatum*) ou des *kastra*.

<sup>42</sup> BAUZOU 1985 ; BAUZOU 1989 ; BAUZOU 1998 ; BAUZOU 2000a ; BAUZOU 2000b ; BAUZOU 2003.

Les dernières études en date sont celles d'A. Poidebard et de R. Mouterde<sup>44</sup> et certaines des conclusions présentées dans le dernier volet de leurs travaux doivent être reconsidérées. P.-L. Gatier, notamment, leur a reproché d'associer des tronçons de voies d'époques différentes et de donner du réseau routier de Syrie centrale entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle une vision faussement organisée et hiérarchisée<sup>45</sup>. Je ne reprendrai pas ici leurs conclusions.

Pour reconstituer les réseaux de communication dans la région, j'utiliserai deux types d'informations : d'une part les données, assez nombreuses, fournies par les sources historiques (cartographies antiques ou descriptions d'itinéraires) dont certaines ont été rassemblées par E. Honigmann<sup>46</sup>, et d'autre part, celles, plutôt rares et disparates, fournies par l'archéologie.

### a) Les routes et les itinéraires d'après les sources historiques

#### (a) Les itinéraires d'après les documents cartographiques

Pour reconstituer l'état du réseau antique, E. Honigmann se fonde, dans son article de la *Realencyclopädie*, sur plusieurs types de documents : les sources antiques et les travaux de topographie historique de ces prédécesseurs, c'est-à-dire essentiellement ceux de K. Ritter<sup>47</sup>, de B. Moritz<sup>48</sup> et de R. Dussaud<sup>49</sup>. Il signale des tronçons de voies antiques observés par les voyageurs et signale milliaires qui jalonnaient les voies, lorsque ceux-ci ont été découverts – ce qui est rarement le cas dans la région<sup>50</sup>.

Les sources antiques à partir desquelles il reconstitue les itinéraires rassemblent des documents graphiques et des descriptions d'itinéraires ou *itineraria adnotata*. Certaines de ces sources sont le produit d'une compilation de données étalée sur une longue période – parfois plusieurs siècles –, d'autres témoignent d'adjonctions ou de correctifs ultérieurs – comme le montrent les toponymes utilisés – et d'autres encore ont probablement été élaborés à une date tardive à partir de sources antérieures. Il est donc impossible de dater précisément la mise en place du réseau et plus encore d'évaluer sa permanence et sa stabilité. Dans la mesure où l'on constate cependant une remarquable pérennité des étapes citées dans les itinéraires les plus anciens, on peut estimer que certains des principaux axes se sont maintenus pendant une longue période.

- La *Géographie*, de Ptolémée (ou *Geographike Hyphegesis*) est la source la plus ancienne (après 147) et se présente sous la forme d'une liste de toponymes pour

<sup>43</sup> Je réserverai l'usage du terme « voie » pour les *via publica*, les routes aménagées et celles dont le tracé nous est connu par les itinéraires et les documents cartographiques antiques.

<sup>44</sup> POIDEBARD 1934 ; POIDEBARD 1939 ; POIDEBARD et MOUTERDE 1939 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945.

<sup>45</sup> « D'une part, on met bout à bout des chemins et des pistes de date et de dimensions diverses, d'autre part, on a tendance à relier entre eux tous les sites repérés du haut du ciel » (GATIER 2000, p. 142). La critique porte sur MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 236-237.

<sup>46</sup> HONIGMANN 1932.

<sup>47</sup> RITTER 1822-1859.

<sup>48</sup> MORITZ 1889.

<sup>49</sup> DUSSAUD 1927.

<sup>50</sup> Voir ci-dessous b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

lesquels sont indiquées des coordonnées en latitude et longitude exprimées en degrés. À l'origine, les cartes qui accompagnaient ce manuel étaient nombreuses (26 en tout), mais aucune d'entre elles ne nous est parvenue<sup>51</sup>.

- L'*Itinéraire Antonin* (*Itinerarium provinciarum Antonini Augusti*) est un document conçu à l'origine pour accompagner le voyage de Caracalla en Égypte, ce qui permet de le dater de 214/215. Cependant, le document a connu des ajouts et des corrections : certains des toponymes cités n'ont pas été en usage avant 290. Le document reprend une partie des routes utilisées par le *cursus publicus* en spécifiant les distances entre chaque station. Les différents itinéraires possèdent un point de départ et un point d'arrivée entre lesquels s'intercalent des étapes qui doivent tenir compte des impératifs liés au logement et à l'approvisionnement de l'empereur et de son escorte<sup>52</sup>.
- La *Table de Peutinger* est une copie du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle d'une carte routière qui semble avoir été élaborée entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle. Elle représente les routes, en précisant les distances entre chaque station, mais aussi les étapes (*mansiones*), parfois caractérisées par des vignettes qui indiquent la nature de la station (cité, point d'eau, temple)<sup>53</sup>. Le document ferait état, pour la région, du réseau routier tel qu'il se présente au II<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>54</sup>.
- L'*Itinerarium Burdigalense* ou *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum* correspond au parcours, en 333, d'un pèlerin se rendant à Jérusalem au départ de Bordeaux<sup>55</sup>. L'itinéraire rapporte précisément les villes traversées et les distances entre chaque étape<sup>56</sup>.
- La *Cosmographie* de Ravenne est la source la plus tardive puisqu'elle est attribuée au VIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une œuvre en sept volumes rédigée par un géographe anonyme originaire de Ravenne, qui consiste en une sélection de toponymes (plus de 5 000) présentés en regard d'une liste de peuples<sup>57</sup>. Bien que ce document soit le plus tardif, E. Honigmann l'exploite en parallèle avec l'*Itinéraire Antonin* ou la *Table de Peutinger*. Il n'y a *a priori* aucune raison de mettre en doute l'existence, avant le VII<sup>e</sup> siècle, des itinéraires mentionnés par ce document.

En revanche, j'ai pris le parti de ne pas restituer le tracé des routes telles que les mentionnent les sources arabes<sup>58</sup>, même si je crois à une certaine pérennité des itinéraires et au fait que ce sont les points d'eau, qui, pour certains secteurs, en déterminent le tracé.

---

<sup>51</sup> DILKE 1985, p. 80.

<sup>52</sup> DILKE 1985, p. 125-127.

<sup>53</sup> DILKE 1985, p. 113-117.

<sup>54</sup> BAUZOU 2000a, p. 80.

<sup>55</sup> HONIGMANN 1932, col. 1652.

<sup>56</sup> DILKE 1985, p. 128-129.

<sup>57</sup> DILKE 1985, p. 174-176.

<sup>58</sup> R. Dussaud s'est basé sur les indications des géographes arabes pour reconstituer le réseau routier antique et médiéval (voir DUSSAUD 1927, carte 14).

E. Honigmann recense 10 voies à partir des cartes et des itinéraires antiques. Elles traversent souvent très ponctuellement la Syrie centrale (**tableau 1 et carte 8**).

Deux points méritent d'être signalés. Le premier concerne le toponyme antique de *Sériane*, qui figure sur la *Notitia dignitatum* comme le lieu de stationnement d'une unité de cavalerie<sup>59</sup>. L'identification de *Sériane* avec 'Itriya semble aujourd'hui communément admise. Toutefois, E. Honigmann, rejetant la proposition de R. Dussaud, préférerait identifier *Sériane* avec Al-Sa'an, ce qui, d'après les distances fournies par l'*Itinéraire Antonin*, semble plus concluant<sup>60</sup>. Al-Sa'an est aujourd'hui un village important, à une douzaine de kilomètres à l'ouest de la limite de la zone administrative agricole 5. Et, pour autant qu'on puisse en juger actuellement, le site antique ne semblait pas posséder de bâtiment auquel on pourrait, comme à 'Itriya, attribuer la fonction d'un *castellum*<sup>61</sup>. En revanche, Shaikh Hilal, à 12 km à l'est, présente bien un imposant bâtiment rectangulaire qui pourrait avoir eu une fonction militaire<sup>62</sup>. Si l'on compare la position de Shaikh Hilal par rapport à celle de 'Itriya, les distances de l'*Itinéraire Antonin* sont plus probantes que pour 'Itriya, mais moins convaincantes que pour Al-Sa'an<sup>63</sup>.

Le second point concerne la présence, presque à mi-chemin entre 'Itriya et Al-Tayibah 1, du site de Qdaym 1, identifié avec l'*Acadama* de la *Notitia dignitatum* (**carte 9**). Les nombreux aménagements hydrauliques (*qanats*, réservoirs) antiques associés au site en feraient une étape toute désignée entre le pôle de 'Itriya (*Sériane* ?) d'une part, à 60 km au nord-ouest, et celui d'*Oresa* d'autre part, à 47 km à l'ouest. De plus, la présence d'une garnison à Qdaym 1 renforcerait l'hypothèse d'une route aménagée entre 'Itriya et le prolongement nord de la *strata diocletiana*.

(b) *Les voies d'invasion perse d'après les sources historiques*

Les armées en déplacement doivent, pour plus d'efficacité, se mouvoir rapidement tout en assurant le ravitaillement en eau comme en nourriture d'un nombre important d'hommes et de montures. Les armées sassanides n'échappent pas à cette règle. C'est pourquoi, dans une région comme la Syrie centrale, les principales voies d'invasions perses fournissent des informations sur les axes de circulation les plus fréquentés, jalonnés par des points d'eau et par des agglomérations auprès desquelles les troupes sont susceptibles de s'approvisionner en se livrant au pillage.

La seule invasion sassanide connue en Syrie centrale avant la période byzantine est bien documentée par les sources perses qui permettent d'en suivre la progression. Au cours

<sup>59</sup> Voir ci-dessous b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>60</sup> L'*Itinéraire Antonin* donne entre *Andrôna* et *Sériane* 18 m. p. (24 à 28 km) et entre *Sériane* et *Salamiya* 32 m. p. (46 km) (HONIGMANN 1932, col. 1677). La distance, à vol d'oiseau, entre Al-Andarin et 'Itriya est de 42 km contre 29 entre Al-Andarin et Al-Sa'an. Entre 'Itriya et Salamiya, toujours à vol d'oiseau, elle est de 78 km, contre 40 km entre Al-Sa'an et Salamiya. Si les étapes données par l'*Itinéraire Antonin* sont justes, l'identification de *Sériane* avec Al-Sa'an paraît plus pertinente en termes de distance.

<sup>61</sup> Mais le village moderne recouvre la totalité du site antique. B. Geyer me signale cependant un tell qui pourrait correspondre à un « grand bâtiment ».

<sup>62</sup> Mais sa datation pourrait être islamique. Voir ci-dessous (c) *D'autres types de forts ?*, p. 559.

<sup>63</sup> Shaikh Hilal est à 34 km au sud-ouest d'Al-Andarin et à 49 km au nord-est de Salamiya.

de sa seconde campagne contre l'empire romain, en 252, Shapur I semble avoir emprunté des voies déjà connues par les documents cartographiques (**carte 8**). Après avoir franchi l'Euphrate au sud, Shapur I soumet Halabiyya, puis *Soura* et *Barbalissos* et, en remontant vers le nord, *Hiéropolis/Mambij*<sup>64</sup>, en suivant vraisemblablement la voie *Samosate-Soura* puis la voie *Eragiza-Hiéropolis*. Depuis *Hiéropolis*, l'armée perse est divisée en deux fractions. La première emprunte la voie de *Caeciliana* à *Antioche*, met à sac *Beroia*, *Chalcis*, puis *Apamée* (en bifurquant sur la route *Apamée-Chalcis*) et *Raphanaea*, (par la route *Antioche-Émèse*) à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'*Aréthuse*. La seconde gagne *Zeugma* depuis *Hiéropolis*, où elle rejoint la route *Édesse-Antioche* et s'empare de villes placées sur son chemin à l'extérieur de ma zone d'étude, notamment *Antioche*<sup>65</sup>.

À partir du VI<sup>e</sup> siècle, les offensives sassanides en territoire byzantin se multiplient<sup>66</sup>. Si l'on considère les cibles de ces attaques, il semble que les armées se conforment souvent aux itinéraires suivis lors des campagnes précédentes, même s'il n'est pas toujours possible de préciser leur progression. En 531, Khusrau I emprunte la voie royale parthe et traverse l'Euphrate à *Circesium*<sup>67</sup>, confirmant l'existence d'une route en rive droite, vraisemblablement celle prise par Shapur I en 252, alors qu'aucune autre source n'en attestait l'existence – hormis peut-être Procope<sup>68</sup>. A. Poidebard a en effet relevé un passage du *De Aedificiis* de Procope qui signale que *Zenobia*/Halabiyya se trouvait à une distance de 5 milliaires (ἐκ σημείων μάλιστα πέντε) d'un autre site également riverain de l'Euphrate<sup>69</sup>. L'existence d'une route longeant l'Euphrate – jusqu'à *Soura/Suriya I* – est donc possible. Au cours de cette campagne, vraisemblablement après être passées par *Callinicum*<sup>70</sup>, les armées sassanides s'emparent de *Gabboula*<sup>71</sup>, qui n'est alors qu'un *kastron* – mais déjà un évêché<sup>72</sup>. On ne sait pas exactement comment les forces de Khusrau I sont parvenues à cet endroit, ni comment elles s'en retirent, jusqu'à *Callinicum*, où a lieu l'affrontement entre les armées byzantines et sassanides. Il est possible qu'en 531, comme en 540 et comme Shapur I en 252, Khusrau I ait emprunté la route *Samosate-Soura* puis *Eragiza-Hiéropolis* et enfin *Caeciliana-Antioche* par *Beroia*. Ses armées ont pu, pour se rapprocher de *Gabboula*, emprunter le tronçon de voie *Bathnae/Tall Batnan-Chalcis* par *Bersera/Sfirah*, d'autant que leur présence est signalée dans les environs<sup>73</sup>. Leur retraite apparaît assez mystérieuse, car les

<sup>64</sup> DODGEON et LIEU 1991, p. 50 et n. 8, p. 361.

<sup>65</sup> DODGEON et LIEU 1991, n. 9-10, p. 361.

<sup>66</sup> Voir ci-dessous a) *Les campagnes offensives sassanides en Syrie centrale*, p. 169

<sup>67</sup> GREATREX 1998, p. 196 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 92

<sup>68</sup> Pour les routes riveraines de l'Euphrate, voir par exemple MATILLA SÉIQUER et GONZÁLEZ BLANCO 1998, p. 189-192. Les deux auteurs évoquent la voie royale parthe, en rive gauche, jusqu'à *Callinicum*, mais ne démontrent pas l'existence d'une route romaine en rive droite, entre Hit et *Soura/Suriya I*.

<sup>69</sup> Procope, *Édifices*, II, 8, 8 ; POIDEBARD 1934, p. 87.

<sup>70</sup> STEIN 1949-1959, 2, p. 292 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 92.

<sup>71</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 18, 8.

<sup>72</sup> Voir ci-dessus a) *Les évêchés*, p. 145 et b) *Les cités*, p. 146.

<sup>73</sup> À *Bathnae/Tall Batnan*, notamment (Malalas, *Chronographie*, 60, p. 388). Les armées semblent avoir été en mesure de repousser les forces sassanides vers le sud et de les contenir dans le secteur de *Gabboula* (GREATREX 1998, p. 199).

forces byzantines tenaient *Barbalissos*, *Hiéropolis* et *Bathnae/Batnai/Tall Batnan*<sup>74</sup> et les deux armées, qui se poursuivent, ne se rencontrent pas avant *Callinicum*<sup>75</sup>.

En 540 à nouveau, Khusrau I progresse le long de la rive droite de l'Euphrate, cette fois en aval de *Circesium*<sup>76</sup>. Il fait halte devant *Halabiyya/Zenobia*, en suivant la route dont le témoignage de Procope suggère l'existence, puis *Soura/Suriya I*<sup>77</sup>. De *Soura*, les armées sassanides sont ensuite signalées dans les environs de *Hiéropolis/Mambij*<sup>78</sup>. Elles ont probablement emprunté la voie riveraine de l'Euphrate *Samosate-Soura* puis celle attestée par la *Table de Peutinger*, entre *Eragiza* et *Hiéropolis*. Par la suite, Khusrau I mène l'assaut contre *Beroia/Alep*<sup>79</sup> puis *Antioche* et Séleucie de Piérie<sup>80</sup>. Il marche ensuite sur *Apamée*<sup>81</sup>, puis sur *Chalcis*<sup>82</sup>, avant de se retirer et de traverser l'Euphrate au nord de *Barbalissos*<sup>83</sup>, d'où il gagne la région d'Édesse. La première partie de ce parcours laisse supposer que Khusrau I a suivi le même itinéraire que celui de Shapur I, la route de *Caeciliana* à *Antioche*. Mais comme *Chalcis* n'est assiégée qu'après la prise d'*Antioche*, il est probable qu'il a emprunté une route plus directe qui évitait cette ville à l'aller. Or, E. Honigmann avait rapporté l'existence d'un tronçon de route antique au lieu-dit de Khan al-Hasal, à mi-chemin de *Beroia* et de *Litarba*<sup>84</sup> et F. Cumont signale aussi, d'après la correspondance de Julien pendant sa campagne contre Shapur II en 363, que l'empereur se rend depuis *Antioche* à *Beroia* par *Litarba/Al-Tarib*<sup>85</sup>. Il existe donc bien une voie romaine directe reliant *Beroia* à *Antioche*.

Après leur assaut contre *Antioche*, Séleucie de Piérie et *Apamée*, les armées de Khusrau I ont dû emprunter la voie *Apamée-Chalcis* décrite par la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire Antonin*. Après *Chalcis*, en revanche, il est difficile de déterminer leur parcours pour rejoindre l'Euphrate. Il n'est pas impossible qu'ils aient emprunté un itinéraire transversal dont les sources textuelles et l'archéologie confirment l'existence : une route reliant Zabad I à l'Euphrate<sup>86</sup>. Mais il n'est pas certain qu'elle ait pu convenir à une armée importante.

La brève incursion de Khusrau I en territoire byzantin en 542 le conduit, vraisemblablement selon le même chemin que celui emprunté deux ans plus tôt, le long de la rive droite de l'Euphrate<sup>87</sup>, en Euphratésie, devant *Sergiopolis*. On ignore les détails de sa

<sup>74</sup> HONIGMANN 1932, col. 1714-1715. G. Greatrex suppose que Khusrau I suit la route *Samosate-Soura*, passant par *Barbalissos* et *Soura* (GREATREX 1998, p. 199), l'armée byzantine sur ses talons.

<sup>75</sup> Malalas, *Chronographie*, 60, p. 389.

<sup>76</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 5, 1-3.

<sup>77</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 5, 5-8.

<sup>78</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 6, 17.

<sup>79</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 7, 5.

<sup>80</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 8-9 et 11.

<sup>81</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 11, 14.

<sup>82</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 12, 1.

<sup>83</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 12, 4.

<sup>84</sup> HONIGMANN 1932, col. 1659, citant RITTER 1822-1859, 17, p. 1663.

<sup>85</sup> CUMONT 1917, p. 11 ; FEISSEL 1983, p. 326 pour l'identification *Litarba/Al-Tarib*.

<sup>86</sup> Voir ci-dessous (c) *Les itinéraires cités par les auteurs antiques*, p. 153 et b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>87</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 20, 1 ; STEIN 1949-1959, 2, p. 496.

progression. Il aurait pu suivre la route jusqu'à *Soura*, puis prendre ensuite la direction de *Sergioupolis*, mais il aurait pu couper à travers la steppe, depuis la route de l'Euphrate, vers *Sergioupolis*. Dans la mesure où la distance qui sépare la vallée de l'Euphrate de *Sergioupolis* n'est à cette hauteur que d'une cinquantaine de kilomètres, la seconde hypothèse est acceptable. Amorçant leur retraite, ses troupes s'emparent de *Barbalissos*<sup>88</sup>, ce qui suggère qu'elles ont à nouveau emprunté la voie de *Soura* à *Samosate*. Elles traversent ensuite l'Euphrate, probablement au nord de *Callinicum/Raqq*.

Lors de la campagne de 573, l'armée sassanide semble avoir progressé en rive gauche jusqu'aux environs de *Circesium*. Juste avant d'y parvenir, un détachement traverse l'Euphrate, suit l'itinéraire habituel le long du fleuve puis la route *Soura-Samosate*, en pillant au passage *Barbalissos* et *Neocaesarea* et un site (Beth Dama) près de *Hiérapolis/Mambij*<sup>89</sup>. *Gabboula*, la région de *Chalcis*, la montagne (Massif calcaire ?) et le territoire d'*Antioche* et *Apamée* sont ensuite la cible de leurs attaques. On peut donc supposer qu'après avoir suivi la voie *Soura-Samosate*, puis celle reliant *Eragiza* à *Hiérapolis*, le détachement conduit par Adarmahan a emprunté une portion de la route *Caeciliana-Antioche*, puis la voie *Bathnae-Chalcis*. Pour gagner *Antioche* ensuite, puis *Apamée*, il a dû suivre les voies *Caeciliana-Antioche* (à nouveau) et *Antioche-Émèse*.

Les voies d'invasion sassanide soulignent l'intérêt stratégique des axes de circulation qui figurent sur les cartes ou les itinéraires antiques. Ce sont à la fois des routes qui servent à la défense du territoire byzantin et des voies de pénétration mises à profit par Shapur I et ses successeurs. L'itinéraire suivi par les armées sassanides apporte d'utiles compléments d'information, même s'ils ne concernent pas toujours directement la Syrie centrale. La présence d'une route longeant la rive droite de l'Euphrate, aux environs de *Zenobia* n'est pas en soi décisive pour la région, pas plus que le tronçon *Beroia-Litarba*, qui est lui aussi en marge de la zone étudiée. En revanche, les invasions sassanides contribuent, avec d'autres sources, à établir l'existence d'une route transversale intéressante qui met en relation le Jabal Hass ou le Jabal Shbayt et la vallée de l'Euphrate.

(c) *Les itinéraires cités par les auteurs antiques*

La *Vie d'Alexandre l'Acémète* fait partie des rares sources historiques qui fournissent des indications sur la circulation en Syrie centrale. Son parcours en Syrie a fait l'objet d'un article de P.-L. Gatier dont je me bornerai à reprendre quelques points<sup>90</sup>. Le récit hagiographique met en scène un moine, Alexandre, qui effectue une retraite de sept ans en deux temps (d'abord à la fin du IV<sup>e</sup> siècle puis au début du V<sup>e</sup> siècle) dans le « désert de Chalcis »<sup>91</sup>. Lorsque le futur évêque d'Édesse, Rabboula, qu'Alexandre vient de convertir, le conduit au désert depuis *Chalcis*, la *Vie* décrit *Anasartha/Khanasir* comme une localité située entre deux montagnes. Pour P.-L. Gatier, Rabboula et Alexandre ont donc dû suivre une

<sup>88</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 114.

<sup>89</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 9, 349 (trad. p. 312) ; GREATREX et LIEU 2002, p. 147 et n. 70, p. 283.

<sup>90</sup> GATIER 1995.

<sup>91</sup> GATIER 1995, p. 439. Sur le « désert de Chalcis », voir ci-dessous note 1526 p. 433.



route qui longe la rive occidentale de la *sabkha* Al-Jabbul, sur une étroite bande de terre entre le Jabal Hass et la nappe d'eau<sup>92</sup>. De fait, aucune des routes connues par les documents cartographiques ne permettait de rejoindre *Anasartha* depuis *Chalcis*. Par le nord, en empruntant la voie *Chalcis-Bathnae*, on ne connaît aucune route vers le sud après *Bersera*/Sfirah. Même chose par le sud, en suivant la route *Chalcis-Émèse*, après *Andrôna*/Al-Andarin. Plusieurs tronçons de voie romaine découverts dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt permettaient cependant de gagner *Anasartha* par le nord, à travers le Jabal Hass et, par le sud, depuis Al-Hammam 2<sup>93</sup>.

Après deux jours de marche, depuis *Chalcis*, donc probablement dans la région des Jabal Hass et Shbayt – deux jours de marche équivalent à une soixantaine de kilomètres –, Alexandre convertit une bande de brigands qui seraient à l'origine de la fondation d'un monastère<sup>94</sup>. Ce monastère serait à chercher, pour P.-L. Gatier, du côté du Jabal Shbayt. Le versant oriental rassemble effectivement plusieurs établissements monastiques qui pourraient se prêter à cette identification – à condition cependant qu'on puisse confirmer leur existence dès le IV<sup>e</sup> siècle ce qui, à l'heure actuelle, est impossible<sup>95</sup>.

Deux jours de marche après l'étape du Jabal Shbayt, Alexandre franchit l'Euphrate. Deux localisations sont possibles pour cette traversée : la première se trouve dans le secteur de *Barbalissos* et des gués – c'est vraisemblablement là que sont passées les armées sassanides en 540 – et la seconde plus au sud, à hauteur de Suriya 2, marquée par une tête de pont<sup>96</sup>. La durée du voyage indique qu'Alexandre a dû traverser dans la région des gués, à une distance de 60 km environ du couloir de Munbatah, contre 110 km pour Suriya 2.

Lorsqu'Alexandre franchit l'Euphrate dans l'autre sens, vraisemblablement aussi dans la région de *Barbalissos*, c'est pour se diriger vers le « désert persique », soit, d'après P.-L. Gatier, la région située au sud de la route Palmyre-*Circesium*<sup>97</sup>. L'auteur propose deux itinéraires : suivre la voie *Samosate-Soura* puis obliquer vers le sud à *Soura* pour prendre la voie qui relie *Soura* à Palmyre par Arak ou bien couper en ligne droite depuis *Barbalissos*, vers la passe d'Al-Tayibah 1, en s'arrêtant aux rares points d'eau qui se trouvent sur le plateau de Resafa – ce qui expliquerait mieux la souffrance des moines au cours du voyage<sup>98</sup>. Le second itinéraire éclaire moins bien les circonstances dans lesquelles les moines rencontrent des *castella*, sauf s'ils ont finalement rejoint la route *Soura*-Palmyre vers le sud. Mais au sud de la passe d'*Oresa*/Al-Tayibah 1, les places-fortes sont plus dispersées et, dans ce secteur, Alexandre et ses compagnons n'auraient probablement souligné ni la régularité avec laquelle elles sont disposées, ni l'intervalle de 10 à 20 milles qui les sépare. Sur leur

<sup>92</sup> GATIER 1995, p. 447-448.

<sup>93</sup> Voir ci-dessous b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>94</sup> GATIER 1995, p. 448.

<sup>95</sup> Voir ci-dessous (b) *La localisation des monastères comme indice de la nature du monachisme*, p. 502. P.-L. Gatier me signale que le monastère d'Alexandre, associé à une grotte, a été identifié à quelques kilomètres au sud du Jabal Shbayt.

<sup>96</sup> KONRAD 1999, p. 399. Voir ci-dessous b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>97</sup> GATIER 1995, p. 451.

<sup>98</sup> GATIER 1995, p. 451.

chemin, les moines rencontrent aussi des tribuns et des soldats qui leur fournissent des vivres, ce qui se comprend mieux, là aussi, s'ils ont emprunté, depuis *Soura*, le prolongement nord de la *strata diocletiana*.

Ces épisodes de la *Vie d'Alexandre* ne nous indiquent pas où se trouvent les routes principales, mais mettent en évidence l'existence de réseaux de circulation secondaires (**carte 8**) :

- un itinéraire dont on ne connaît pas le tracé précis qui, depuis le Jabal Shbayt, devait couper à travers le plateau d'Al-'Alanda pour gagner l'Euphrate. Il n'est pas impossible que ce parcours soit le même que celui suivi par E. Sachau en 1883<sup>99</sup>. Et, si les sources arabes sont muettes à cet égard<sup>100</sup>, l'archéologie en confirme l'existence<sup>101</sup>.
- un autre chemin longe le versant est du Jabal Hass et relie *Bersera* à *Anasartha*. Depuis le versant sud du Jabal Shbayt jusqu'à l'actuelle Sfirah, ce parcours correspond parfaitement à celui emprunté par les voyageurs des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles<sup>102</sup> à partir d'Al-Hammam 2 depuis la passe d'Al-Tayibah 1.
- enfin, les souffrances auxquelles sont confrontés les moines entre *Barbalissos* et le « désert persique » suggèrent un itinéraire peu fréquenté, s'il en existait bien un.

### **b) Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques**

L'archéologie fournit, pour la Syrie centrale, des documents souvent dispersés et de nature différente : de rares milliaires, des portions de voies antiques plus nombreuses et des données plus indirectes, comme par exemple le tracé des enclos de territoire sur le bastion de 'Itriya<sup>103</sup>. Ils s'ajoutent aux itinéraires et aux routes déjà connus et confirment à l'occasion l'existence de chemins attestés par d'autres sources.

Les milliaires qui témoignent de l'existence de voies romaines dans la région sont exceptionnels. On ne peut guère en citer que deux, mis en place sous Trajan père, qui attestent dès Vespasien d'un réseau routier développé. La borne découverte à Arak témoigne dès cette époque de l'existence d'une route *Palmyre-Soura*<sup>104</sup>, et une seconde, trouvée au nord de Sabura<sup>105</sup> suggère un carrefour important dans les environs de ce site.

Les portions de voie romaine observées sont, fort heureusement, plus fréquentes. La contribution la plus importante à cet égard est incontestablement celle d'A. Poidebard et de R. Mouterde. Cependant, compte-tenu des reproches qu'ont suscités les méthodes qu'ils ont

<sup>99</sup> Voir ci-dessus *I. La place de la Syrie centrale dans les explorations des voyageurs*, p. 26.

<sup>100</sup> DUSSAUD 1927, carte 14.

<sup>101</sup> Voir ci-dessus *b) Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>102</sup> R. F. Burton et C. F. T. Drake, E. Sachau (tous les trois pour la partie nord de l'itinéraire) et T. Bischoff, A. Musil.

<sup>103</sup> Sur les enclos de territoire, voir ci-dessus *c) Les enclos de territoire*, p. 626.

<sup>104</sup> BOWERSOCK 1973, p. 133-135.

<sup>105</sup> Au lieu-dit Qorsi, que je n'ai pas localisé précisément (VAN RENGGEN 1972, p. 109-110).

utilisés – et notamment l’amalgame de plusieurs réseaux de date et d’origine distinctes<sup>106</sup> –, j’ai choisi de ne prendre en compte que les itinéraires également documentés par d’autres sources et les chaussées qui témoignent d’une ingénierie romaine, avec documentation photographique à l’appui.

Les observations d’A. Poidebard et de R. Mouterde permettent de conclure à l’existence d’une voie que toutes les autres sources passent sous silence, sur le sommet du Jabal Hass (**carte 8**). Cette route, qu’ils ont suivie sur 2 km, n’a conservé son pavage antique qu’à l’endroit où elle fait l’ascension du versant est de la *mesa*, au sud de Huwayr. Uniquement matérialisée ensuite par des alignements de blocs qui définissent une largeur de 6,50 m, elle se prolonge jusqu’à Huwayr<sup>107</sup>, puis de ce site jusqu’à Burj al-Sama, d’où elle redescend ensuite dans la vallée de Tat<sup>108</sup>. A. Poidebard semble avoir été en mesure de suivre la portion sud de cette route jusqu’à Harbakiyah, à 3 km au nord de Khanasir. On en retrouve ensuite un tronçon de 4 km de long, au sud de Khanasir et en direction d’Al-Hammam 2, à la pointe sud du Jabal Shbayt. Sur cette section, la route présente une nervure médiane visible au sol et des bordures latérales observables uniquement d’avion<sup>109</sup>. Le tracé précis de la voie n’est pas connu et il n’est possible de le suivre ni sur les photographies aériennes datant du Mandat, ni sur les images satellitaires. Si l’on tient compte de son orientation, la route devait vraisemblablement rejoindre *Bersera/Sfirah* au nord, comme l’ont supposé A. Poidebard et R. Mouterde. Vers le sud, en passant par Al-Hammam 2, elle était très probablement raccordée à l’itinéraire, signalé par les sources arabes et suivi plus tard par les voyageurs, qui rejoignait ‘Itriya/Sériane – même si on ignore sous quelle forme cet itinéraire se poursuivait après Al-Hammam 2.

Si l’on se fie au parcours des voyageurs et des caravanes, pour rejoindre Suriya 1 depuis Al-Hammam 2, il fallait prendre plus au sud et contourner en partie le plateau d’Al-‘Alanda pour profiter des points d’eau bien connus des plateformes gypseuses et, plus au sud, des puits et des citernes de ‘Itriya<sup>110</sup>. Le point d’eau de Khraybah – qui correspond à un site archéologique –, déjà connu par les géographes arabes, au sud du plateau d’Al-‘Alanda, constitue un point de passage obligé pour qui souhaite éviter de se déporter trop au sud<sup>111</sup>. La tentation de transposer cette route transversale médiévale, redécouverte par les voyageurs, dans l’Antiquité est forte (voir la « route du désert » et les itinéraires d’A. Musil et de

<sup>106</sup> Voir ci-dessous note 45, p. 148.

<sup>107</sup> POIDEBARD 1939, p. 771. C. F. T. Drake avait déjà identifiée la voie à l’endroit où elle monte sur le plateau (BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 180). Voir aussi POIDEBARD et MOUTERDE 1939.

<sup>108</sup> Alors qu’A. Poidebard désigne la route Huwayr-Burj al-Sama comme une voie en 1939, il en parle comme d’une piste dans le *Limes de Chalcis* (POIDEBARD 1939, p. 771 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 67).

<sup>109</sup> POIDEBARD 1939, p. 771 ; POIDEBARD et MOUTERDE 1939, p. 66.

<sup>110</sup> M. Bischoff, venant de Palmyre en 1873, quitte la route de l’Euphrate à Al-Tayibah 1 pour gagner le point d’eau de Qdaym (probablement Qdaym 1). Après ‘Itriya, ‘Ayn al-Zarqa, un autre point d’eau (‘Ayn al-Ghazal), que je ne suis pas parvenue à localiser, se trouve sur son chemin et pourrait correspondre à Al-Hammam 2. A. Musil en 1908 a suivi un itinéraire qui, depuis Resafa en passant par Al-Turkmaniyya gagnait ‘Itriya. En 1912, passant plus au nord sur le plateau d’Al-‘Alanda, il quitte l’Euphrate à la hauteur d’Abu Huraira, passe par le point d’eau de Khraybah plus au sud, et rattrape au nord la pointe sud de la *sabkha* Al-Jabbul.

<sup>111</sup> DUSSAUD 1927, p. 262. Le toponyme de *Khirba*, cité par Ibn Khordadbeh (IX<sup>e</sup> siècle) et Qodama (X<sup>e</sup> siècle), sur la voie de Raqqa à Damas qui passe par Resafa correspond au site antique de Khraybah.

J. Østrup, **carte 3**). Jalonnée par des points d'eau qui auraient contribué à canaliser la circulation dans un secteur où ils sont rares, elle aurait ainsi relié l'Euphrate et la bordure orientale de l'occupation sédentaire – le bastion de 'Itriya, notamment.

Plus au nord, un autre itinéraire reliait selon toute probabilité le versant est du Jabal Shbayt à la vallée de l'Euphrate. C'est la conclusion formulée par P.-L. Gatier, à partir de la *Vie d'Alexandre l'Acémète*<sup>112</sup>, et c'est aussi celle à laquelle parviennent A. Poidebard et R. Mouterde à partir d'observations aériennes. Il s'agit d'une simple piste visible d'avion mais indécélable au sol qui, de *Barbalissos*/*Aski Maskanah*, passerait par Madinat al-Far, Khirbat al-Far et rejoindrait Zabad 1<sup>113</sup>.

Deux autres tronçons de voie signalés dans la région sont certainement à mettre en relation avec les itinéraires cités par l'*Itinéraire Antonin* (**carte 8**). C. F. T. Drake mentionnait une ancienne voie (sans doute *Cyrrhus-Épiphanie*) qui passait par Kafr Ra' (*Capareas*)<sup>114</sup>, Burj al-Abyad et, plus haut, par Ma'saran (*Arra* pour l'*Itinéraire Antonin*) ou par Karatin al-Kbir<sup>115</sup>. Une portion de voie a également été observée à Rujum 'Askar, sur le tracé de la voie *Chalcis-Émèse*<sup>116</sup>. Il n'est pas impossible qu'un aménagement, d'orientation nord-ouest-sud-est, qu'on peut suivre sur 2 km entre la *sabkha* Al-Harayik et Al-Andarin, soit en réalité une portion de chaussée romaine<sup>117</sup>. Les cercles de pierres (ayyoubides ?) qui le bordent – raison pour laquelle je l'avais d'abord pris pour un mur – attestent de sa relative ancienneté et le fait que le tracé d'une route ou d'une piste récente ait été calqué sur celui de cet aménagement me semble constituer un indice en faveur d'une voie romaine. Ce ne serait pas la première fois qu'une route ou une piste moderne utiliserait le tracé d'une chaussée antique. Ce tronçon serait très exactement parallèle à celui que l'on obtient si l'on relie *Andrôna* à Rujum 'Askar sur la voie *Chalcis-Émèse* citée par l'*Itinéraire Antonin*.

Au nord de l'étape de *Theleda*/Tell 'Ade<sup>118</sup>, mentionnée par la *Table de Peutinger* et par la *Cosmographie* de Ravenne, dans un rayon de moins de 10 km, trois tronçons de voie ont été observés : les deux premiers, identifiés par R. Mouterde et A. Poidebard paraissent jointifs. À l'est de Jasin et au nord de Sabura, la voie, qui traverse une zone marécageuse, est signalée par deux bordures latérales et par un épi médian ; elle franchit également un petit pont<sup>119</sup>. À 'Ard al-Tahunah, à moins de 3 km au nord-ouest de Jasin, une autre portion de route matérialisée par des alignements de pierres a été repérée<sup>120</sup>. Elle est probablement liée

<sup>112</sup> Voir ci-dessus (c) *Les itinéraires cités par les auteurs antiques*, p. 153.

<sup>113</sup> Voici la description que donnent A. Poidebard et R. Mouterde des circonstances de sa découverte : « nous sommes à hauteur de Médinet el-Fâr, la grande ville polygonale. Un geste énergique du pilote, qui me fait signe de regarder le sol en avant et en arrière... La route ancienne, invisible précédemment, apparaît dans la steppe – directe entre *Bâlis* [= *Barbalissos*/*Aski Maskanah*] et Zabad – avec une déviation pour passer par Médinet el-Fâr et Hirbet el-'Anz : bande régulière de vert un peu plus sombre. Nous avons au-dessous de nous la route ancienne de *Bâlis* à Zabad, par Médinet el-Fâr » (POIDEBARD et MOUTERDE 1945, p. 155).

<sup>114</sup> B. Moritz signale une portion de chaussée dallée de basalte (MORITZ 1889, n. 3, p. 5).

<sup>115</sup> BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 173.

<sup>116</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>117</sup> Il serait bon de confronter cette hypothèse, fondée uniquement sur l'observation de photographies aériennes anciennes et d'images satellitaires, avec des vérifications de terrain.

<sup>118</sup> DUSSAUD 1927, p. 255-256.

<sup>119</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 43.

<sup>120</sup> Base de données « Marges arides ».

aux deux précédentes. Leur proximité de la station de *Theleda* indique probablement un carrefour plus complexe qu'il n'y paraît d'après les documents cartographiques antiques entre les voies *Apamée-Palmyre* et *Chalcis-Émèse*. D'après A. Poidebard et R. Mouterde, Sabura se serait trouvé à la jonction de ces deux voies<sup>121</sup>. Il est probable en effet que la voie *Chalcis-Émèse* soit passée par Sabura puis par Jasin avant d'atteindre *Theleda* et *Salamias*<sup>122</sup>. En revanche, je ne vois pas comment rattacher la portion de voie signalée à 'Ard al-Tahunah au carrefour de Sabura : peut-être faut-il y voir le départ d'une autre route (rejoignant *Andrôna* ?).

Le segment de voie observé à Rujum 'Askar indique que la voie *Chalcis-Émèse* traversait probablement la *sabkha* d'Al-Harayik, qui ne devait guère constituer qu'un obstacle saisonnier à la circulation. Une autre portion de route a été identifiée en bordure de la *sabkha* Mragha, sur le piémont est du Jabal Shbayt, à Sabkhat al-Hammam<sup>123</sup>. Elle n'est rattachée à aucun itinéraire. Sa localisation peut indiquer qu'une route enjambait la *sabkha* vers l'est, en direction du plateau d'Al-'Alanda ou longeait la *sabkha* par l'ouest, au pied du Jabal Shbayt. Les deux hypothèses sont plausibles, mais j'ai une préférence pour la seconde, principalement parce qu'une route semble déjà relier *Barbalissos* à Zabad 1. Enfin, le dernier segment de voie, à Suriya 2, en bordure de l'Euphrate est associé à une tête de pont et à des arases de murs interprétées comme des docks<sup>124</sup>.

Quant à la route antique, signalée par R. Garret à Khazzana, dont A. Poidebard n'a pas vérifié le tracé<sup>125</sup>, il s'agit très vraisemblablement du chemin bordé de murettes qui conduit depuis l'agglomération en contrebas au possible monastère de Khazzana 2<sup>126</sup>.

Il reste ensuite à souligner la disposition des enclos sur le bastion de 'Itriya. La vallée de 'Itriya laisse la place, au sud, à un promontoire présentant des enclos – dont certains sont des enclos de territoire –, pour la plupart jointifs (**carte 22**). Ils ménagent un passage relativement rectiligne de 5 km de long, qui longe vers le nord un talweg puis s'en éloigne ensuite légèrement. Je suppose qu'on peut l'interpréter comme une route secondaire reliant 'Itriya/*Sériane* à Palmyre, à près de 100 km au sud. Déterminer son tracé exact, une fois dépassée la zone des enclos est impossible, mais elle devait passer par les principaux points d'eau connus dans ce secteur, Bir Hsayah et Bir Slam<sup>127</sup>.

<sup>121</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 43.

<sup>122</sup> La station de *Theleda* est mentionnée par la *Table de Peutinger* et par la *Cosmographie* de Ravenne comme une étape sur la route *Apamée-Palmyre*. Mais l'*Itinéraire Antonin*, le seul document qui détaille la route *Chalcis-Émèse*, ne signale aucune étape entre *Sériane* et *Salamias*. Le fait que *Theleda* ne soit pas signalée par l'*Itinéraire Antonin* ne signifie pas que la route *Chalcis-Émèse* ne passait pas par là, mais plus vraisemblablement que *Theleda* ne constituait pas une station sur cette route. Le site se trouve en effet à une dizaine de kilomètres seulement de *Salamias* – contre 30 à 36 km en moyenne pour une étape.

<sup>123</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>124</sup> KONRAD 1999, p. 399 ; KONRAD 2001a, p. 10. Ces vestiges ont d'abord été observés par E. Sarre et E. Herzfeld (SARRE et HERZFELD 1911-1920, p. 156).

<sup>125</sup> POIDEBARD 1939, p. 770, citant GARRET 1914 (= AAES 1), p. 89.

<sup>126</sup> Voir ci-dessous (b) *Les possibles monastères*, p. 450.

<sup>127</sup> MUSIL 1928a, p. 149 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 97 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 41.

### c) Le réseau routier de Syrie centrale : synthèse

Les documents cartographiques et les sources textuelles renvoient à un état du réseau datable des II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. Et si l'archéologie permet de préciser ce tableau très incomplet des voies de communication, elle ne remplit pas tous les vides. Il est par exemple impensable qu'il n'ait pas existé une – ou plusieurs – routes transversales permettant depuis 'Itriya/Sériane de rejoindre la voie *Soura-Damas*<sup>128</sup>, mais seules les sources postérieures en font mention. Malheureusement, le réseau des routes secondaires, pour toute la partie orientale de la région, reste à l'état de conjecture. Ses insuffisances apparentes peuvent être mises en relation avec le développement tardif des cités dans la région<sup>129</sup>. L'impression générale qui se dégage du réseau routier comme du cadre civique est bien celle d'une « sous-administration de la zone steppique »<sup>130</sup>.

Cependant les voies qui bénéficient des aménagements les plus importants – les routes empierrées – sont des dispositifs dont la construction a été décidée par l'administration impériale sans tenir compte ni des contingences ni des intérêts locaux<sup>131</sup>. Les voies antiques sont un outil de gestion du territoire, qui permettent le déplacement rapide des armées<sup>132</sup>, canalisent certains flux commerciaux, et désignent les principaux centres administratifs militaires et civils d'une région en les reliant entre eux. À ce réseau se superpose une seconde organisation, d'intérêt local, celle-là, qui desservait chaque village de proche en proche. De ces axes de communication secondaires, il ne reste plus trace aujourd'hui que dans les secteurs à forte pierrosité. De simples passages, délimités par des murets en basalte de faible hauteur, servaient de chemins vicinaux. Et c'est à ce réseau secondaire, très fragmentaire, qu'il faut se référer pour envisager le mode de fonctionnement régional, la hiérarchie du peuplement et les relations entre les implantations<sup>133</sup>.

## 4. La politique de défense

Une importante bibliographie a été consacrée aux différents aspects de la politique de défense mise en œuvre par le pouvoir impérial dans l'ensemble de l'empire. Je n'en retiendrai que trois points, qui me paraissent essentiels pour comprendre la situation en Syrie centrale à la veille de l'occupation byzantine et jusqu'à la conquête arabe :

---

<sup>128</sup> On peut envisager plusieurs possibilités. L'un des itinéraires les plus probables passe par *Acadama/Qdaym* 1, mais il en existe d'autres : par Abu Fayyad, Abu Naital et Al-Turkmaniyya ou encore par Khraybah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 139-140) et Bir Nbaj (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 130), plus au nord. À Khraybah, l'accès à l'eau semble se limiter à des citernes, mais il s'agit néanmoins d'une étape sur la voie médiévale Raqqa-Damas (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 139-140 ; DUSSAUD 1927, p. 262).

<sup>129</sup> Voir ci-dessus *b) Les cités*, p. 146.

<sup>130</sup> GATIER 2001, p. 106.

<sup>131</sup> BAUZOU 2003, p. 308.

<sup>132</sup> BAUZOU 1985, p. 154.

<sup>133</sup> L'état de conservation de ces chemins en Syrie centrale ne permet pas d'envisager une étude comme celle entreprise dans le Leja (BRAEMER, DAVTIAN et CLAUSS-BALTY 2008, p. 10-11).

- La notion de « limes » appliquée dès les années 1950 à l'ensemble de la région par R. Mouterde et A. Poidebard<sup>134</sup> constituait en quelque sorte un « cas d'école » qui a connu une grande postérité. Mais les recherches conduites dans les années 1980, également à partir d'observations aériennes, ont mis en cause ce modèle.
- La *Notitia dignitatum* et quelques mentions dispersées dans les sources historiques permettent d'approcher la réalité de la présence militaire dans la région. Les données qu'elles fournissent sont au moins valables pour la période à laquelle elles ont été rédigées.
- Certains lignages arabes ont conclu des alliances avec le pouvoir impérial et semblent avoir tenu un grand rôle dans la défense de l'empire, en combattant au côté des armées régulières lors des campagnes offensives ou punitives, mais également en assurant la police des tribus arabes nomades à l'intérieur même des frontières. Ce rôle pourrait avoir eu un impact très positif sur la mise en place du peuplement, même s'il est difficile à cerner dans le détail. Il sera discuté plus loin<sup>135</sup>.

#### a) Un « limes » ou une frontière ouverte ?

Le concept de « limes », que R. Mouterde et A. Poidebard ont appliqué à la Syrie centrale<sup>136</sup>, a elle-même été critiquée par des publications plus récentes portant sur la Jordanie<sup>137</sup> ou encore sur la Lybie<sup>138</sup>. Selon leur théorie, la politique de défense mise en œuvre par le pouvoir impérial dès le II<sup>e</sup> siècle en *Syria Coele*, puis un peu plus tard dans les provinces de Syrie Première, de Syrie Seconde et en *Augusta Euphratensis*, repose sur l'existence d'une ligne fortifiée ou plutôt sur l'imbrication de plusieurs lignes fortifiées. La première ligne, ou *limes* extérieur, se situait le prolongement nord de la *strata diocletiana*. Établi sur la rive droite de l'Euphrate, ce dispositif destiné à briser l'avancée des armées perses était doublé d'une seconde ligne de défense, le *limes* intérieur, organisé autour de la ville de *Chalcis*/Qinasrin dont la fonction première était de protéger l'arrière-pays d'*Antioche* de toute incursion. Entre les deux *limes*, un réseau routier développé devait permettre le déplacement rapide et efficace des armées romaines et byzantines pour gagner le front.

Mais la notion même de « limes » est battue en brèche par les travaux les plus récents<sup>139</sup>. La dispersion du dispositif défensif – confirmée par le témoignage de la *Notitia dignitatum* pour la Syrie centrale<sup>140</sup> – et les effectifs réduits alloués à la défense de la « frontière », qui semblent plus impliquer un contrôle des populations locales (et des

<sup>134</sup> Voir ci-dessus a) *Les premiers inventaires et prospections*, p. 32.

<sup>135</sup> Voir ci-dessous A. *Les conditions du développement démographique et économique de la région*, p. 911.

<sup>136</sup> On en voit les prémices dans POIDEBARD 1934 et la publication de 1945 la finalise (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 230-237).

<sup>137</sup> ISAAC 1990.

<sup>138</sup> WHITTAKER 1989 et 1994.

<sup>139</sup> Sur la définition et l'emploi du terme, voir ISAAC 1990, p. 408-410 ; WHITTAKER 1994, p. 200-202 ; ISAAC 1998a, p. 345-387.

<sup>140</sup> Voir ci-dessous b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

migrations saisonnières des populations nomades) qu'une défense active contre les armées ennemies<sup>141</sup>, a conduit à nier localement l'existence d'un *limes*, y compris en Syrie centrale<sup>142</sup> et à préférer la notion de frontière ouverte<sup>143</sup>, zone de contact toujours et d'échanges, souvent, entre des populations différentes, du point de vue ethnique comme des modes de vie. Et la Syrie centrale illustre en de nombreux points cette définition<sup>144</sup>.

Dans la région, de fait, les installations militaires connues semblent, sous la Tétrarchie et au moment de la rédaction de la *Notitia dignitatum*, avoir plus œuvré au contrôle des mouvements des tribus nomades pour limiter les frictions avec les populations sédentaires – et les déprédations éventuelles des tribus nomades – qu'à freiner les incursions éventuelles des armées sassanides. Les principaux terrains d'affrontement entre les deux armées, au moment de la mise en place de ce dispositif ou, plus justement de son renforcement, sous la Tétrarchie, se trouvaient en Arménie. À cette époque, la Syrie centrale, et plus particulièrement la région entre *Oresa/Al-Tayibah 1* et Resafa, n'avaient pas encore subi ces incursions<sup>145</sup>. La seule offensive sassanide qu'on puisse signaler avant la mise en place du dispositif, en 252, est celle de Shapur I. Et, comme la plupart des assauts du VI<sup>e</sup> siècle, l'armée sassanide, une fois l'Euphrate franchi, longe le fleuve vers le nord, de *Soura* à *Barbalissos* puis *Hiérapolis*<sup>146</sup>.

La notion de *strata diocletiana* a elle aussi été récemment précisée sur plusieurs plans, ce qu'on peut interpréter comme une conséquence logique de l'évolution de la perception du concept de « limes » et de frontière dans l'empire romain puis byzantin depuis les années 1990. T. Bauzou, en effet, est revenu sur la datation du dispositif, sur sa terminologie et enfin sur sa fonction et sa forme. On a d'abord supposé que le terme de *strata diocletiana*, qui figurait sur un milliaire retrouvé au nord-est de Palmyre, désignait une route caravanière en particulier, continue depuis Arak au nord via Khan al-Trab au sud et au-delà, jusqu'à 'Azraq<sup>147</sup>. De fait, T. Bauzou montre que cette terminologie renvoie à toute route mise en place sous Dioclétien et non spécifiquement *cette* voie romaine<sup>148</sup>. En réalité, ce qu'on a appelé *strata diocletiana* fait référence à la politique d'aménagement du territoire développée sous Dioclétien, qui comprend la construction de routes, mais aussi des forts qui abritent selon les cas des unités de cavalerie, des cohortes et des ailes. Mais cette politique n'est pas propre à Dioclétien. Elle semble avoir été poursuivie par Constantin et la *Notitia dignitatum*, pour ces provinces, fait aussi état du maintien du dispositif jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle au moins. L'absence d'inscription postérieure à Constantin pourrait indiquer un

<sup>141</sup> WHITTAKER 1994, p. 71-72, 79-81 et 209 ; ISAAC 1998c, p. 466-467.

<sup>142</sup> ISAAC 1990, p. 372-418 et particulièrement p. 372-377 ; 391-392 ; WHITTAKER 1994, p. 71-72, 79-81 et 206-209 ; GATIER 2000.

<sup>143</sup> ISAAC 1998b ; WHITTAKER 1994, p. 222-242.

<sup>144</sup> Voir ci-dessous 4. *Entre culture et élevage : un aperçu des relations entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades*, p. 852.

<sup>145</sup> Voir TATE 1996, sur cette question.

<sup>146</sup> DODGEON et LIEU 1991, p. 50. Voir ci-dessous (b) *Les voies d'invasion perse d'après les sources historiques*, p. 150.

<sup>147</sup> Voir par exemple PARKER 1986, p. 135-143.

<sup>148</sup> BAUZOU 2000a, p. 81-82.



*statu quo* dans cette politique d'aménagement<sup>149</sup>. T. Bauzou met en relation cette stratégie défensive avec la chute de Palmyre et la nécessité de contrôler par un autre moyen les tribus arabes nomades dans la région. Le pouvoir impérial aurait ainsi substitué un dispositif militaire à la police du désert assurée jusque là par Palmyre<sup>150</sup>.

Les conclusions de T. Bauzou s'inscrivent dans la lignée de celles, parfois plus théoriques, énoncées par B. Isaac et C. R. Whittaker. Plus proche de nous, la région à laquelle renvoie le terme *strata diocletiana*<sup>151</sup> renvoie à une situation plus concrète et transposable en Syrie centrale.

### b) Les indications de la *Notitia dignitatum*

La *Notitia dignitatum* est un inventaire des lieux de cantonnement et des unités militaires qui y sont affectées, placées sous le commandement d'officiers militaires : le préfet du prétoire à l'échelle du diocèse et les *duces* à l'échelle de la province. La partie de ce document qui concerne l'Orient a pu être daté de 401 et fournit donc des données valables pour le système défensif dans la région au début du v<sup>e</sup> siècle (**carte 9**)<sup>152</sup>.

Les unités de stationnement identifiées en Syrie centrale sont placées sous le commandement d'un *dux Syriae*, en charge des deux provinces de Syrie, *Syria Prima* et *Syria Secunda* – elles ne sont pas dissociées dans le document – et de l'*Augusta Euphratensis*. Des *castella*<sup>153</sup> sont signalés à *Serianae*, *Occariba*, *Barbalissus*, *Neocaesar*, *Matthana*, *Adada*, *Rosapha*, *Sura*, *Aratha*, *Acadama*, *Acanatha* et enfin *Oresa*. Des identifications ont été proposées pour la plupart de ces toponymes, dont certains apparaissent dans des documents avant et après cette date<sup>154</sup>. Certaines de ces identifications font l'objet d'un consensus, mais d'autres toponymes ont suscité peu de propositions.

Les identifications les plus communément admises sont celles de *Barbalissos*/Aski Maskanah<sup>155</sup>, *Neocaesarea*/Dibsi Faraj<sup>156</sup>, *Rosapha*/Resafa<sup>157</sup>, *Soura*/Suriya 1<sup>158</sup>, *Oresa*/Al-Tayibah 1<sup>159</sup> pour les principales agglomérations – qui deviendront des cités. Les propositions pour *Occariba*/<sup>o</sup>Aqirbat<sup>160</sup>, *Sérianne*/<sup>o</sup>Itriya<sup>161</sup> et *Acadama*/Qdaym 1<sup>162</sup> renvoient

<sup>149</sup> BAUZOU 2000a, p. 82 et 86-87.

<sup>150</sup> BAUZOU 2000a, p. 88.

<sup>151</sup> Le terme de *strata diocletiana* paraît inadéquat pour désigner la partie nord du dispositif mis en place sous Dioclétien, c'est-à-dire celle comprise entre *Oresa*/Al-Tayibah 1 et *Soura*/Suriya 1, puisqu'aucun milliaire mentionnant Dioclétien n'y a été découvert (BAUZOU 2000a, p. 79-80).

<sup>152</sup> ZUCKERMANN 1998, p. 146.

<sup>153</sup> Sur ce terme, voir ci-dessous note 2292, p. 540.

<sup>154</sup> Voir ci-dessous 3. *Le réseau des routes romaines et les axes de circulation*, p. 147.

<sup>155</sup> HONIGMANN 1923a, p. 20 ; DUSSAUD 1927, p. 452-453.

<sup>156</sup> E. Honigmann place le site entre Aski Maskanah et Suriya 1, mais ne propose pas d'identification plus précise (HONIGMANN 1923a, p. 64). R. Dussaud suggère l'identification avec Dibsi Faraj (DUSSAUD 1927, p. 453). R. P. Harper va dans le même sens (HARPER 1975, p. 322-324), suivi par T. Ulbert (ULBERT 1989, p. 286) et P. Leriche (LERICHE 2000-2001, p. 122).

<sup>157</sup> HARTMANN 1899, p. 135 ; HONIGMANN 1923a, p. 79, 80 et 83 ; DUSSAUD 1927, p. 253.

<sup>158</sup> HARTMANN 1899, n. 3, p. 175 ; HONIGMANN 1923a, p. 85-86 ; DUSSAUD 1927, p. 251.

<sup>159</sup> HARTMANN 1899, p. 135 ; HONIGMANN 1923a, p. 67 ; DUSSAUD 1927, p. 251-252.

<sup>160</sup> MORITZ 1889, p. 7 ; HARTMANN 1899, p. 138 et 162 ; HONIGMANN 1923a, p. 66 ; DUSSAUD 1927, p. 256 et 273 et GATIER 2001, p. 103.

sur le terrain à des agglomérations plus modestes voire à des constructions isolées (Qdaym 1). Si ces identifications sont aujourd'hui communément admises, certains de ces *castella* n'ont pas été localisés ou les propositions qui ont été faites n'emportent pas l'adhésion. C'est le cas pour *Matthana*<sup>163</sup>, *Adada*<sup>164</sup>, *Aratha* ou *Anatha*<sup>165</sup> et *Acanatha*<sup>166</sup>.

La *Notitia dignitatum* signale deux légions cantonnées dans ces *castella*, sur la route qui prolonge la *strata diocletiana* vers le nord : *Oresa/Al-Tayibah 1* abrite le siège du préfet de la *Legio IVa Scythicae* et *Soura/Suriya 1*, le poste de commandement (préfet) de la *Legio XVIa Flaviae firmiae*. Les autres garnisons déployées sont des unités de cavalerie. Elles stationnent à *Sériane (Equites scutarii Illyriciani)*, *Occariba (Equites promoti Illyriciani)*, *Acadama (Equites sagittarii)*, *Barbalissos (Equites Dalmatae Illyriciani)*, *Neocaesarea (Equites Mauri Illyriciani)* et *Resafa (Equites promoti Indigenae)*<sup>167</sup>. À ce dispositif bien établi au début du V<sup>e</sup> siècle, on doit également ajouter *Anasartha* (avant 529) et *Gabboula*, dont on connaît mal les aménagements à cette période. Mais Malalas désigne ces deux agglomérations comme des *kastra*, en faisant d'ailleurs référence, pour *Gabboula*, à une enceinte préjustinienne<sup>168</sup>. Bien que le terme de *kastron* désigne une place forte, on ignore si une garnison y était stationnée. P.-L. Gatier semble le penser<sup>169</sup>.

L'état des lieux que présente la *Notitia dignitatum* pour les premières années du V<sup>e</sup> siècle soulève des questions sur l'origine du dispositif et sur son maintien. De fait, la découverte d'une borne milliaire placée sous Trajan père, en 75 à Arak<sup>170</sup>, témoigne, dès cette date, d'une route reliant Palmyre à l'Euphrate<sup>171</sup>. L'archéologie confirme, par l'intermédiaire de sondages réalisés à Resafa, Qusair al-Saila et Suriya 1, que les débuts de l'occupation, associés par les fouilleurs à une implantation militaire, remontent au milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et à Vespasien pour Resafa<sup>172</sup>. La présence militaire à Tall al-

<sup>161</sup> HARTMANN 1899, p. 133-134 ; HONIGMANN 1923b ; DUSSAUD 1927, p. 273 et GATIER 2001, p. 103. À noter que E. Honigmann revient sur sa proposition et préfère finalement Al-Sa'an à 'Itriya, ce en quoi il n'est guère suivi (HONIGMANN 1932, col. 1703-1704).

<sup>162</sup> HARTMANN 1899, p. 143-144; HONIGMANN 1923a, p. 4 ; DUSSAUD 1927, p. 275 et GATIER 2001, p. 103.

<sup>163</sup> Pas de réelle proposition pour *Matthana*.

<sup>164</sup> Pour *Adada*, proposition d'identification avec Sukhnah puis avec Qasr al-Hayr al-Sharqi par E. Honigmann (HONIGMANN 1923a, p. 4 et HONIGMANN 1932, col. 1703-1704), refusée par R. Dussaud qui préfère Al-Andarin/*Andrôna*, sans convaincre (DUSSAUD 1927, p. 274). R. Mouterde et A. Poidebard suivent la seconde proposition d'E. Honigmann (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 104 et 115). P.-L. Gatier propose de le situer dans le secteur du Jabal Hass (GATIER 2001, p. 103).

<sup>165</sup> E. Honigmann suggère l'équivalence *Aracha/Arak*, hors zone, en direction de Palmyre depuis Sukhnah (HONIGMANN 1923a, p. 14). L'hypothèse est rejetée par R. Dussaud, qui préfère lire *Anatha* et propose de localiser le site au sud-est d'Al-Andarin (DUSSAUD 1927, p. 274-275).

<sup>166</sup> Pas de réelle proposition d'identification.

<sup>167</sup> On remarque que l'unité de cavalerie attachée à Resafa est recrutée localement.

<sup>168</sup> Malalas, *Chronographie*, 31, p. 372 et 60, p. 387-388.

<sup>169</sup> GATIER 2001, p. 10

<sup>170</sup> MOUTERDE 1930, p. 232-233 ; SEYRIG 1932, p. 270-272 et p. 276 et en dernier lieu BOWERSOCK 1973.

<sup>171</sup> BOWERSOCK 1973, p. 133-135.

<sup>172</sup> Les premières traces de l'occupation dans ce secteur (si on laisse de côtés les périodes pré- et protohistoriques) apparaissent autour du milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.. Elles renvoient, selon toute vraisemblance, à des implantations militaires (KONRAD 1992 pour Resafa et KONRAD 2001b, p. 147 pour Qusair al-Saila, Suriya 1, Dibsî Faraj). À Resafa, un sondage pratiqué dans le collatéral nord de la basilique B a révélé une occupation sous Vespasien (69-79 apr. J.-C.), que M. Konrad met en relation avec la surveillance de la circulation des caravanes et des tribus via le contrôle du point d'eau (KONRAD 1992, p. 346-347).

Hajj/*Eragiza*<sup>173</sup> est également attestée par des tuiles estampillées qui témoignent de deux cohortes stationnées dans l'agglomération. L'une aurait été réaffectée dès la fin du I<sup>er</sup> siècle<sup>174</sup>. Les sondages montrent que les mesures prises par Dioclétien au sud de Sukhnah ont également été suivies d'effet au nord des Palmyrénides. Des *vici* militaires, associés à un fort, sont implantés sur la route Sukhnah-Suriya 1 entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle à *Cholle*/*Al-Khula*, *Tetrapyrgium*/*Qusair al-Saila* et *Resafa*<sup>175</sup>.

Il reste à présent à tenter de définir dans quelle mesure le dispositif attesté par la *Notitia dignitatum* se maintient pendant le V<sup>e</sup> siècle et jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle. B. Isaac et P.-L. Gatier, respectivement pour *Resafa* et pour *Anasartha*, *Gabboula* et *Oresa*, estiment que l'état du système défensif du V<sup>e</sup> siècle se dégrade et qu'aucune de ces agglomérations ne conserve de garnison au VI<sup>e</sup> siècle<sup>176</sup>. Pour B. Isaac, la défense de cette zone est confiée aux tribus arabes tout au long du VI<sup>e</sup> siècle.

On peut cependant avancer plusieurs objections à cette théorie. Procope, notamment, la contredit en partie : en 540, *Soura* dispose d'une garnison<sup>177</sup>, comme *Resafa* en 542, même si celle-ci ne compte en tout et pour tout que 200 hommes<sup>178</sup>. En revanche, il est vrai qu'au moment des travaux de fortification ordonnés par Justinien, *Resafa* semblait ne pas avoir de garnison. Malheureusement, la date de ces travaux n'est pas connue précisément<sup>179</sup>. M. Konrad considère qu'ils ont été réalisés peu avant ou en réaction aux attaques de 540 et 542. Le témoignage de Procope, qui attribue à Justinien l'affectation d'une garnison pendant la campagne de travaux, pourrait indiquer, d'une part, que cette campagne de fortification a eu lieu, à *Resafa* avant 542 et, d'autre part, que la ville s'est trouvée pendant une période dépourvue de garnison. M. Konrad, de son côté, estime n'avoir aucune preuve de l'abandon des forts de ce secteur avant le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>180</sup> et suppose même que les principaux cantonnements se sont maintenus du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle<sup>181</sup>. *Resafa* et *Qusair al-Saila* paraissent avoir bénéficié au VI<sup>e</sup> siècle d'une garnison arabe<sup>182</sup>. Peut-être a-t-elle remplacé celle constituée de locaux attestée au début du V<sup>e</sup> siècle par la *Notitia dignitatum*<sup>183</sup>. Par conséquent, la thèse de B. Isaac rejoint d'une certaine manière celle de M. Konrad : la

<sup>173</sup> Identification proposé par R. A. Stucky et suivie par P. Leriche (STUCKY 1974, p. 96 ; LERICHE 2001, p. 122).

<sup>174</sup> Voir ci-dessous *La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542.

<sup>175</sup> KONRAD 1999, p. 406 ; KONRAD 2001b, p. 152 ; KONRAD 2008, p. 436-438. À *Resafa*, une phase d'occupation antérieure à la construction du *castellum* tétrarchique a été mise en évidence au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Elle est probablement aussi liée à une implantation militaire, directement en lien cette fois avec les affrontements entre Rome et l'empire sassanide (KONRAD 1992, p. 348 ; les sources sassanides rapportent au cours de la seconde campagne de Shapur I, en 252 la prise de *Soura*, *Barbalissos*, *Chalcis* et *Apamée*, entre autres cités. Cf. DODGEON et LIEU 1991, p. 50). Sur la plupart des sites du secteur pour lesquels une occupation du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. a pu être mise en évidence, il n'existe guère de preuve d'une continuité de l'occupation avant l'installation des forts et des *vici* militaires tétrarchiques (KONRAD 1999, p. 397).

<sup>176</sup> ISAAC 1998b, p. 416 ; GATIER 2001, p. 105.

<sup>177</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 103 ; Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 5, 8-11.

<sup>178</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 103 ; Procope, *Guerres contre les Perses*, II, 20, 14.

<sup>179</sup> KONRAD 2001a, n. 99, p. 14 et KONRAD 2008, p. 437.

<sup>180</sup> KONRAD 1999, p. 408 ; KONRAD 2001a, p. 113 (pour *Tetrapyrgium*/*Qusair al-Saila* principalement).

<sup>181</sup> KONRAD 2008, p. 434.

<sup>182</sup> KONRAD 2008, p. 435 et 439 et n. 56, p. 440.

<sup>183</sup> La *Notitia dignitatum* qualifie l'unité de cavalerie en garnison à *Resafa* d'« *Indigenae* » et non de « *Saraceni* ». Sur les unités de cavalerie locales, voir ISAAC 1998c, p. 458 et suiv..

défense de la région est progressivement passée du III<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle aux mains des tribus arabes.

### c) Le rôle des tribus arabes fédérées

La question des alliances contractées entre certaines tribus arabes et le pouvoir impérial est en quelque sorte le corollaire de l'évolution de la politique défensive byzantine et de la redéfinition récente, par les chercheurs, de la notion de frontière<sup>184</sup>. Je ne saurais résumer ici l'ensemble de la documentation et les problématiques qu'a soulevées cette question<sup>185</sup>. Mais il est possible de présenter certaines des étapes de l'orientation que semble prendre dès le IV<sup>e</sup> siècle la politique de défense impériale et les grands principes des traités conclus avec les tribus arabes<sup>186</sup>.

Pour la période allant du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, plusieurs chercheurs ont suggéré que les unités assignées au système défensif mis en place sous la Tétrarchie (*limitanei*) étaient à la fois moins nombreuses et moins efficaces. Ils relèvent dans le même temps – dans certains secteurs seulement – une désaffectation apparente des fortifications<sup>187</sup>. Ce point de vue même est contestable – et contesté –, mais cette controverse n'apporte guère d'éléments pour mon étude. En résumé, donc – et quelle qu'en soit la raison profonde –, pour pallier l'insuffisance du système de défense, le pouvoir impérial aurait opté pour un rapprochement progressif avec certaines tribus arabes qui aurait abouti, au VI<sup>e</sup> siècle au « phylarcat général des Ghassanides »<sup>188</sup>.

La terminologie communément employée pour évoquer les différentes factions tribales avec lesquelles les empires byzantin et sassanide ont conclu des alliances a été révisée récemment par C. Robin<sup>189</sup>. « Ghassanide », « Lakhmide » et « Salihides » sont autant de termes qui renvoient à la tribu (*banu*) d'origine<sup>190</sup> dont sont issus les lignages<sup>191</sup> alliés aux deux empires, et non aux lignages eux-mêmes. Or, si certains lignages, comme c'est le cas des Jafnides (issus de la tribu de Ghassan) et des Nasrides (issus de la tribu de Lakhm, et alliés des Sassanides), ont effectivement étendu leur domination sur des tribus arabes, ils ne l'exerçaient pas nécessairement sur la tribu à laquelle ils appartiennent. Les Jafnides ne contrôlaient pas la tribu de Ghassan, éclatée au moment où Aréthas, fils de Jabala

<sup>184</sup> Voir par exemple PARKER 1986, p. 149-155 et ISAAC 1998c, mais aussi SAUVAGET 1939, p. 122 et suiv.

<sup>185</sup> Voir PETERS 1977-1978 ; SARTRE 1982, p. 121-203 ; SHAHID 1984, 1989 et 1994-2002 et les comptes-rendus qui en ont été faits par G. Bowersock, M. Whitton et J.-P. Sodini (BOWERSOCK 1986, WHITTON 1999, FOSS 2003b et SODINI 2005) ; ROBIN 2008, p. 178 et suiv..

<sup>186</sup> Je reviendrai sur certains développements plus spécifiques à la Syrie dans la troisième partie. Voir ci-dessous *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865 et A. *Les conditions du développement démographique et économique de la région*, p. 911.

<sup>187</sup> PARKER 1986, p. 149-150 et 151-152 et ISAAC 1998c, p. 457-458 et 462, pour un point de vue plus nuancé sur la question, fondé sur la situation en *Palaestina Tertia*.

<sup>188</sup> Selon l'expression de M. Sartre (SARTRE 1982).

<sup>189</sup> ROBIN 1996, n. 118, p. 698 et ROBIN 2008, p. 193.

<sup>190</sup> Avec une désinence en *-ide* qui renvoie normalement à une dynastie (ROBIN 1996, n. 118, p. 698).

<sup>191</sup> On parle indifféremment de lignage ou de dynastie pour les principautés arabes majeures, notamment parce que la succession y est héréditaire, en lignée masculine (ROBIN 2008, p. 184-185 sur les modalités de succession).

(Al-Harith Ibn Jabala) conclut avec Byzance une alliance<sup>192</sup>, pas plus que les Nasrides ne régnaient sur la tribu de Lakhm. Lakhm correspond à une population évoluant sur les marges steppiques de la Syrie et le pouvoir des Nasrides s'est en réalité exercé sur Tanukh et d'autres tribus. De la même manière, les Jafnides étaient en charge des différentes factions tribales qui se déplaçaient sur le territoire byzantin, et pas nécessairement sur Ghassan<sup>193</sup>. Par conséquent, la terminologie « Ghassanides » ou « Lakhmides » est inadaptée pour désigner ces lignages.

Les alliances conclues au VI<sup>e</sup> siècle entre Byzance et certaines principautés arabes – d'abord semble-t-il avec une lignée de la tribu de Tha'labat, liée d'une certaine manière à Ghassan<sup>194</sup>, puis avec celle des Jafnides, avec Arethas à partir de 531<sup>195</sup> – instituaient la domination d'une famille princière sur une coalition de tribus arabes clientes<sup>196</sup>. Comme le soulignait M. Sartre en 1982 – il semble que sur ce point, pour la Syrie du moins, la situation n'ait pas beaucoup évolué –, si quelques grandes figures émergent entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, il est impossible d'embrasser dans leur complexité les rapports entre les tribus arabes et le pouvoir impérial avant le VI<sup>e</sup> siècle.

Une dynastie d'arabes chrétiens issue de la tribu de Salih – dont on sait peu de choses – aurait été placée à la tête des tribus arabes circulant en territoire byzantin vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>197</sup>. À noter que certains éléments indiquent la présence en Syrie centrale, dès le début du IV<sup>e</sup> siècle, de phylarques liés d'une certaine manière au pouvoir impérial byzantin<sup>198</sup>. Les Tha'labides puis les Jafnides auraient ensuite succédé à Salih. Mais le premier chef tribal auquel le pouvoir impérial semble avoir confié le « titre » de phylarque fédéré, serait Aspébétos, après 420<sup>199</sup>. Il faut attendre les années 530/531 pour que Justinien, en conférant à Arethas la dignité de roi et de *patricius*<sup>200</sup>, montre une volonté délibérée d'affermir son contrôle sur les tribus arabes du territoire byzantin, sans doute à l'imitation des Nasrides du côté perse. C'est à cette période qu'on place le « phylarcat général des Ghassanides »<sup>201</sup>, qui correspond de fait à une prééminence du lignage jafnide sur les autres tribus établies dans l'empire byzantin<sup>202</sup>. Arethas se voit confier le contrôle des tribus arabes

<sup>192</sup> ROBIN 2008, p. 191

<sup>193</sup> ROBIN 2008, p. 190-191.

<sup>194</sup> ROBIN 1996, n. 118, p. 698.

<sup>195</sup> ROBIN 1996, p. 699.

<sup>196</sup> ROBIN 1996, p. 692-693.

<sup>197</sup> SARTRE 1982, p. 148-149 ; BOWERSOCK 1986, p. 116 ; ROBIN 2008, p. 177.

<sup>198</sup> Sur les usages et la signification de du terme « phylarque », voir SARTRE 1982, p. 152 ; MAYERSON 1991 ; MACDONALD 1993, p. 368-373 et particulièrement p. 371-372 ; GROUCHEVOY 1995 et ROBIN 2008, p. 192. Tous les auteurs s'accordent sur le fait que le terme désigne d'abord un chef de tribu et ne s'applique pas exclusivement aux factions tribales arabes. D'autres, comme T. Nöldeke, M. Sartre, I. Shahîd et A. G. Grouchevoy, ont suggéré que son emploi a progressivement évolué pour désigner en Orient une fonction et un titre précis de l'administration impériale, confiés à des chefs tribaux arabes, souvent dans les limites du territoire qui leur est assigné (souvent une province). Pour préciser le sens que j'attribue à ce terme, j'emploierai simplement « phylarque » pour désigner un chef de tribu et l'expression « phylarque fédéré » pour caractériser un chef tribal lié à Byzance par contrat. Sur la présence de phylarques en Syrie centrale dès le IV<sup>e</sup> siècle, voir ci-dessous *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

<sup>199</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, X, 19 ; SARTRE 1982, p. 150.

<sup>200</sup> Procope, *Guerres contre les Perses*, I, 17, 45-48 ; ROBIN 2008, p. 178-179.

<sup>201</sup> SARTRE 1982, p. 170 et suiv.

<sup>202</sup> ROBIN 2008, p. 179-180.

sur les provinces de Syrie, de Palestine et d'Arabie et la défense du territoire byzantin contre les incursions des Nasrides. Il aurait exercé cette charge sur ce vaste territoire par l'intermédiaire d'un réseau de phylarques fédérés locaux qui auraient été eux-mêmes investis d'une autorité sur les populations arabes tribales de chaque province<sup>203</sup>. Un frère d'Arethas, Abukarib, aurait exercé une fonction assez similaire sur une partie de la péninsule arabique<sup>204</sup>.

Les termes de ces traités (*ὑποσπονδος*) sont, dans le détail, méconnus mais certains points apparaissent consensuels. De la part du pouvoir impérial, les phylarques fédérés (*ἐνσπονδος*) recevaient des subsides (*annona*)<sup>205</sup>. En échange, on attendait d'eux qu'ils exercent un contrôle sur les tribus arabes clientes en protégeant les implantations sédentaires contre leurs éventuelles déprédations, qu'ils défendent le territoire byzantin contre les incursions des Nasrides et qu'ils prennent part, enfin, aux campagnes menées par l'armée régulière<sup>206</sup>. F. E. Peters et C. Robin ajoutent à ces fonctions un rôle fiscal : les groupes fédérés, les Jafnides notamment, auraient eu à charge de prélever des taxes sur les tribus arabes clientes circulant en territoire byzantin, ce qui leur aurait donné un droit d'accès à certains pâturages<sup>207</sup>.

L'intérêt principal des alliances conclues entre Byzance et ces principautés arabes pour l'histoire de la Syrie centrale est double. En premier lieu, certains indices peuvent laisser croire dès le début du IV<sup>e</sup> siècle, et peut-être même avant en raison du caractère païen des inscriptions, à l'existence dans la région d'une forme de hiérarchie tribale qui a pu contribuer à instaurer des rapports réglementés, entre les populations sédentaires et les populations arabes nomades. En résumé, cette situation pourrait avoir contribué à la conquête de la steppe à laquelle on assiste aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. En second lieu, il est possible que la progressive détérioration des rapports entre les princes jafnides et le pouvoir impérial, qui aboutit en 582 à ce qu'on a appelé la « révolte des Ghassanides »<sup>208</sup>, à la dissolution du phylarcat de cette dynastie ainsi que, semble-t-il, à la fin de ce type d'alliance entre les tribus arabes et l'empire<sup>209</sup>, ait constitué un facteur de déséquilibre important – parmi d'autres – de l'occupation sédentaire. Après tout, la Syrie centrale, la *badiya*, correspond bien historiquement à une zone de contacts – et parfois aussi de frictions – entre nomades et sédentaires.

---

<sup>203</sup> SARTRE 1982, p. 164.

<sup>204</sup> ROBIN 2008, p. 181, 189 et 193. C. Robin met en évidence l'existence de deux dispositifs concomitants et contemporains : l'un axé sur le désert de Syrie, l'autre sur la péninsule arabique.

<sup>205</sup> PETERS 1977-1978, p. 99 ; SARTRE 1982, p. 191 ; ISAAC 1990, p. 245 ; MAYERSON 1991, p. 293 ; ROBIN 2008, p. 175 et 184. À noter qu'on doit distinguer ces subsides de ceux versés aux tribus arabes ennemies pour qu'elles ne pénètrent pas en territoire byzantin.

<sup>206</sup> SARTRE 1982, p. 142, 147 et 172 ; ROBIN 2008, p. 184.

<sup>207</sup> PETERS 1977-1978, p. 106 ; ROBIN 2008, p. 184.

<sup>208</sup> SARTRE 1982, p. 189 et suiv..

<sup>209</sup> La « révolte des Ghassanides » ne scelle pas la fin de toute alliance entre l'empire et les tribus en général – et notamment les Jafnides – puisque certaines d'entre elles combattent encore au côté des armées byzantines lors de la conquête arabe (voir ci-dessous note 82, p. 924). Mais pour C. Robin, les successeurs du Jafnide Al-Mundhir (fils d'Harith Ibn Jabala/Arethas) ne disposaient pas d'un réel pouvoir sur les tribus (ROBIN 2008, p. 180).

## ***B. Les fléaux<sup>210</sup> des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles***

Plusieurs types d'évènements, recensés par les chroniqueurs, donnent au VI<sup>e</sup> siècle l'impression d'une période troublée : les raids des tribus arabes, les attaques de l'armée régulière sassanide ne sont pas les moindres. Mais on signale aussi plusieurs types de catastrophes naturelles (séismes, accidents climatiques, invasions de criquets plus ou moins directement liés à des crises de subsistance) et des épidémies récurrentes qui semblent avoir créé des circonstances moins favorables – voire très défavorables selon les auteurs – à la prospérité que les deux siècles précédents.

Il est bien difficile cependant d'estimer l'impact que de ces évènements sur la Syrie centrale en particulier et sur son peuplement et son économie. Si l'on se fie à la répartition chronologique des inscriptions datées, témoin des activités de construction et, partant, du niveau de prospérité<sup>211</sup>, les évènements qui touchent *Antioche* ou encore Édesse paraissent n'avoir eu qu'une incidence limitée sur le développement de la région. C'est surtout – malgré son caractère rural – parce qu'elle est intégrée dans un réseau d'échanges et de production régional<sup>212</sup>, que la Syrie centrale a vraisemblablement souffert de ces circonstances, mais pas uniquement, car la région a été directement touchée par certaines des catastrophes et des opérations militaires du VI<sup>e</sup> siècle. La seule présence des armées en campagne crée probablement un déséquilibre dans la répartition et la circulation des productions<sup>213</sup>.

La grande fréquence à laquelle les chroniqueurs rapportent les accidents climatiques au cours de ce siècle n'éclaire pas les conditions de culture en Syrie centrale, car la plupart des évènements consignés apparaissent comme des épiphénomènes dont les conséquences, sauf exception, sont locales, malgré leur caractère souvent dramatique. Ils n'en restent pas moins révélateurs d'une tendance dont la Syrie centrale a vraisemblablement directement eu à souffrir : l'amorce d'une péjoration climatique et la dégradation des conditions de culture. Il est difficile d'apprécier leur impact réel sur le peuplement mais, dans la mesure où les zones de marge sont particulièrement sensibles aux variations, on peut estimer que les conséquences de ces évènements et de la dégradation des conditions climatiques étaient sensibles.

---

<sup>210</sup> L'emploi du terme se justifie par la volonté de rassembler sous une même dénomination des évènements de nature très différente, dont certains (tremblement de terre, incidents climatiques, invasions de criquets) sont d'ailleurs mis en relation, par les chroniqueurs, avec la justice divine.

<sup>211</sup> Voir ci-dessous *Quelques étapes de la mise en place du peuplement byzantin*, p. 860.

<sup>212</sup> Voir ci-dessous 3. *La Syrie centrale : une région intégrée dans le commerce régional et le grand commerce méditerranéen*, p. 908.

<sup>213</sup> La présence de l'armée byzantine à *Hiérapolis/Mambij* au milieu du IV<sup>e</sup> siècle a contribué, pour P. Petit, à la crise frumentaire qui touche *Antioche* en 362-363 (PETIT 1955, p. 109-111). D. Piéri, à partir de la circulation des amphores, a lui aussi suggéré que la Syrie du Nord au sens large participait aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles à l'effort de guerre (PIERI 2005b, p. 594-595).

## 1. Les guerres perses et les *razzia* des tribus arabes

### a) Les campagnes offensives sassanides en Syrie centrale

À partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au début du VI<sup>e</sup> siècle, les affrontements entre les armées byzantines et sassanides ont surtout lieu en Arménie et en Mésopotamie, principalement autour des places fortes de Nisibe et d'Édesse.

Avant 531, la seule campagne sassanide qui ait directement touché la Syrie centrale est celle conduite par Shapur I, en 252, au cours de laquelle le Roi des rois s'était emparé de *Soura/Suriya* 1, de *Barbalissos/Aski Maskanah* et avait mis à sac les villes de *Beroia/Alep*, *Chalcis/Qinasrin* et *Apamée*<sup>214</sup>. L'offensive suivante est donc celle de 531. Khusrau I traverse l'Euphrate à hauteur de *Circesium*, à la confluence du Khabur et de l'Euphrate. Alors que l'armée byzantine se rassemble aux alentours de *Chalcis* et de *Hiérapolis/Mambij*, les forces sassanides sont déjà parvenues à *Gabboula/Jabbul*. Elles tiennent le siège du *kastron* et pillent ses environs<sup>215</sup>. L'armée de Khusrau I avance ensuite jusqu'à *Bathnae/Tall Batnan* et réussit à s'emparer de *Gabboula/Jabbul*<sup>216</sup> avant que l'armée byzantine ne donne l'assaut. Khusrau I se défait et amorce une retraite. La bataille rangée entre les deux armées a lieu à *Callinicum/Raqq*a sur la rive opposée du fleuve.

Au cours de la campagne suivante, en 540, l'armée sassanide pénètre plus profondément encore le territoire byzantin et occasionne des dégâts plus importants<sup>217</sup>. Khusrau I progresse cette fois le long de la rive droite de l'Euphrate, en Euphratésie. Il échoue à s'emparer de *Zenobia/Halabiyya*. La garnison stationnée à *Soura/Suriya* 1 lui oppose quelque résistance, mais finit par s'incliner<sup>218</sup>. L'évêque de *Sergiopolis* négocie alors la liberté de la population de *Soura* contre la promesse du versement d'un tribut<sup>219</sup>. Après avoir rançonné de la même manière *Hiérapolis/Mambij*, grâce à l'intervention de l'évêque de *Beroia*, l'armée de Khusrau I atteint ensuite *Beroia*, qu'elle met à sac<sup>220</sup>. Après la conquête, dont elles ne laissent que des ruines, les forces sassanides gagnent Séleucie de Piérie, puis *Apamée* et *Chalcis*, toutes deux rançonnées<sup>221</sup>, avant de retraverser l'Euphrate au nord de *Barbalissos*<sup>222</sup>. Une autre source grecque rapporte, au cours de la même campagne,

<sup>214</sup> DODGEON et LIEU 1991, p. 50.

<sup>215</sup> GREATREX 1998, p. 195-200 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 92-93 ; Malalas, *Chronographie*, 60, p. 388.

<sup>216</sup> Le récit de la prise de *Gabboula* est donné par Malalas : les Sassanides détruisent les enceintes de l'agglomération (*kastron*) et s'emparent du fort (Malalas, *Chronographie*, 60, p. 388).

<sup>217</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 103-108.

<sup>218</sup> L'armée de Khusrau se livre alors au pillage, de nombreux habitants sont tués, d'autres réduits en esclavage avant qu'il ne soit mis feu à la cité (Procopé, *Guerres contre les Perses*, II, 5, 26).

<sup>219</sup> Ce tribut s'élève à 2 *centenaria* (Procopé, *Guerres contre les Perses*, II, 5, 29) soit la somme allouée par l'empereur à la reconstruction de Laodicée après le séisme de 528 (GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 323-325 ; Malalas, *Chronographie*, 28, p. 371).

<sup>220</sup> Procopé, *Guerre contre les Perses*, II, 7, 11 et 19.

<sup>221</sup> Procopé, *Guerre contre les Perses*, II, 11, 24-30 et 12, 1-2. Procopé signale au passage que les habitants de *Chalcis*, délestés de 2 *centenaria*, n'étaient pas très prospères.

<sup>222</sup> Procopé, *Guerre contre les Perses*, II, 12, 4.



la prise de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj et souligne que les Sassanides se sont emparés de toute la richesse de la *Coele Syria* en l'espace d'un an<sup>223</sup>.

La contre-attaque byzantine conduit les forces de Bélisaire en territoire sassanide, mais l'armée de Khusrau I réapparaît en Syrie centrale (Euphratésie) dès l'été 542. Le Roi des rois réclame à cette occasion à l'évêque de *Sergiopolis* le tribut promis en 540 pour avoir épargné la population de *Soura*. Bien que les habitants de *Sergiopolis* lui aient offert leurs richesses et celles des églises de la ville, Khusrau I tente de se saisir de l'agglomération. Il est tenu en échec par la garnison de 200 hommes qui y est alors stationnée<sup>224</sup>. L'épidémie de peste qui sévissait à cette période en territoire byzantin semble l'avoir contraint à rebrousser chemin<sup>225</sup>, non sans qu'il ait dévasté au passage *Barbalissos*<sup>226</sup>.

Il s'écoule ensuite une trentaine d'années sans que la Syrie centrale ait à subir de nouvelle attaque sassanide mais, dans l'intervalle, une incursion arabe au moins a pris la région pour cible<sup>227</sup>. En 573, après une offensive byzantine en territoire sassanide, Khusrau I divise une importante armée en deux<sup>228</sup>. Le premier détachement rejoint l'Osroène, le second l'Euphratésie et les provinces de Syrie. Devant l'avancée de ces troupes, la population d'*Antioche* prend la fuite, laissant la ville déserte à l'arrivée de l'armée sassanide. L'officier (*marzban*) à la tête de ce détachement le conduit alors vers *Apamée* et se saisit des villages et des places-fortes qu'il trouve sur son chemin. Arrivé à *Apamée*, il s'empare de ses richesses, déporte sa population en territoire sassanide, et met le feu à la cité. Michel le Syrien apporte d'utiles précisions sur cette campagne : *Barbalissos*, *Gabboula*, la région de *Chalcis* et le territoire d'*Antioche* sont dévastées par le *marzban* Adarmahan<sup>229</sup>. Si le détachement du *marzban* a suivi la voie *Bathnae/Chalcis* par *Bersera* (pour rejoindre la région de *Gabboula* depuis celle de *Hiéropolis*)<sup>230</sup>, il est probable que le Jabal Hass comme le glacis d'Al-Bab ont pâti de cette incursion.

Lorsque les armées sassanides pénètrent la fois suivante en territoire byzantin, c'est pour y établir une domination durable. Le mouvement de conquête lancé par Khusrau II en 603 (Arménie) ne touche pas les régions situées à l'ouest de l'Euphrate avant l'été 610, qui coïncide avec la prise de *Zenobia*/Halabiyya<sup>231</sup>. *Antioche* tombe le 8 octobre 610, *Apamée* une semaine plus tard. *Émèse* est prise en 611, Damas en 613, Alexandrie en 619<sup>232</sup>.

<sup>223</sup> GREATREX et LIEU 2002, 107.

<sup>224</sup> Procope, *Guerre contre les Perses*, II, 20, 20-16. Voir ci-dessus b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>225</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 109 et note 37, p. 271.

<sup>226</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 114.

<sup>227</sup> Voir ci-dessous b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

<sup>228</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 146-147.

<sup>229</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 9, 349 (trad. p. 312) ; GREATREX et LIEU 2002, p. 147.

<sup>230</sup> Voir ci-dessus (b) *Les voies d'invasion perse d'après les sources historiques*, p. 150.

<sup>231</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 186.

<sup>232</sup> FOSS 2003a, p. 152. Sur les conséquences de l'occupation sassanide, voir ci-dessous c) *Les facteurs politiques ou économiques*, p. 923.

### b) Les *razzia* des tribus arabes

Les attaques des tribus arabes, principalement celles des Nasrides, sont vraisemblablement conduites selon des modalités distinctes de celles des armées régulières. Il arrive que les Nasrides se joignent à l'armée sassanide, comme les Jafnides à l'armée romaine. Ils font notamment partie du détachement commandé par Adarmahan qui vise les provinces de Syrie<sup>233</sup>. Mais, le plus souvent, leurs incursions, fugaces, répondent principalement à la volonté de piller pour accumuler du butin et de fuir rapidement pour éviter les représailles<sup>234</sup>. Bien que ces attaques soient plus nombreuses, la documentation qui les concerne est souvent bien moins précise sur leurs cibles, probablement parce qu'elles ne visent jamais ou exceptionnellement les cités<sup>235</sup>, mais la plupart du temps leurs *chôras*<sup>236</sup>. Les raids des tribus arabes prêtent donc plus à conséquence pour les campagnes, pour les villages mais aussi pour l'habitat isolé<sup>237</sup> et sont donc potentiellement plus déstabilisante pour le peuplement de la région.

Les incursions arabes répondent probablement à des préoccupations beaucoup plus prosaïques que la volonté d'accumuler des richesses. C'est par la *razzia* en territoire ennemi que ces tribus se procurent certaines denrées alimentaires – en plus de l'annone que perçoivent certaines d'entre elles en territoire byzantin au moins – comme les céréales. Certaines incursions sont aussi motivées par la nécessité d'accéder à des pâturages. Cet impératif explique l'intrusion de Saracènes mal identifiés en territoire byzantin en 536. Le Nasride Al-Mundhir leur aurait refusé l'accès à des pâturages en territoire sassanide, vraisemblablement en raison de la sécheresse, et les aurait conduits à l'ouest de l'Euphrate, dans une région que G. Greatrex suppose être celle de *Sergioupolis* et de *Zenobia*<sup>238</sup>. Des pâturages sont aussi en cause, en 539, dans la dispute dite de la *Strata*, selon le terme de Procope, qui oppose Jafnides et Nasrides sur le territoire byzantin, au sud de Palmyre, vraisemblablement en Phénicie Libanaise<sup>239</sup>.

Plusieurs raids sont rapportés pour le <sup>v</sup>e siècle, même s'il est impossible d'identifier précisément leurs cibles :

- celui de 411 touche les provinces de Syrie et de Phénicie – mais aussi l'Égypte et la Palestine<sup>240</sup> ;

<sup>233</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 146.

<sup>234</sup> On peut signaler deux exceptions, en 525/526 et 529, signalées par Zacharie le Rhéteur. Au cours de ces incursions – la seconde touche le territoire d'*Émèse*, d'*Apamée* et de *Chalcis* –, les Nasrides semblent avoir fait des prisonniers, ce qui a dû considérablement ralentir leur retraite (Zacharie le Rhéteur, *Histoire ecclésiastique*, VIII, 5 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 84 et 86).

<sup>235</sup> *Bostra*, par exemple, après la révolte des Jafnides en 582 (Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 42).

<sup>236</sup> La seule agglomération importante visée par les Nasrides dans la région est *Sériane*/*Itriya* et il ne s'agit pas d'une ville. De plus, elle ne possédait qu'une enceinte en brique crue, contrairement à la plupart des villes de la région.

<sup>237</sup> C'est un monastère qui est visé par une incursion de Saracènes sur le territoire d'*Émèse* vers 491 (Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Abraamios*, I, 24).

<sup>238</sup> GREATREX 1998, p. 219 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 100.

<sup>239</sup> Procope, *Guerre contre les Perses*, II, 1, 1-11 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 102.

<sup>240</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 35. À noter que les sources mentionnent des barbares, et non spécifiquement des Saracènes. Par conséquent le caractère arabe de cette incursion n'est pas assuré.

- en 431, les Nasrides, emmenés par Al-Na’aman, attaquent et pillent *Sériane*/*Itriya*<sup>241</sup> ;
- vers 491, Cyrille de Scythopolis signale l’attaque d’un monastère, dans la *chôra* d’*Émèse*, par des Saracènes<sup>242</sup> ;
- l’Euphratésie (d’après I. Shahid plus précisément Resafa, mais c’est douteux) est visée en 497/498<sup>243</sup>.

D’après la documentation, les incursions, nasrides surtout, sont beaucoup plus fréquentes au VI<sup>e</sup> siècle :

- en 501/502, les provinces de Phénicie et de Syrie sont la cible d’une attaque de Saracènes<sup>244</sup> ;
- en 503 et 519/520, des raids nasrides sont rapportés en Arabie, en Palestine et en Osrhoène<sup>245</sup> ; la Syrie centrale ne paraît pas touchée ;
- en 529 (il pourrait s’agir de la seconde incursion de ce genre en quelques années seulement<sup>246</sup>), les territoires d’*Émèse*/Homs, d’*Apamée* et d’*Antioche* sont durement touchés par une nouvelle offensive. Les Nasrides atteignent à cette occasion les limites de l’Antiochène, à *Litargon/Litarba*/Al-Tarib, après avoir brûlé au passage le domaine de *Seremin*/Sarmin et le territoire de *Chalcis*/Qinasrin<sup>247</sup>.
- en 536, 15 000 Saracènes auraient été incités à pénétrer en territoire byzantin par le Nasride Al-Mundhir, peut-être autour de *Sergiopolis* et de *Zenobia*, en raison d’une sécheresse<sup>248</sup> ;
- en 539, d’après les sources grecques – mais pas d’après les sources perses –, Al-Mundhir aurait fait irruption au sud de Palmyre, dans la région dite « *strata* », entrant en compétition avec le Jafnide Harith<sup>249</sup> ;

En 545, une trêve de cinq ans est conclue entre Justinien et Khusrau I, mais les tribus arabes n’en ont guère tenu compte. On sait, grâce à Procope, qu’au cours d’un raid mal localisé, Al-Mundhir fait prisonnier puis tue l’un des fils d’Al-Harith<sup>250</sup>. En 554, Al-Mundhir mène un raid en territoire byzantin qui le conduit dans la région de *Chalcis* où Jafnides et Nasrides s’affrontent. Le Nasride Al-Mundhir est tué dans cette bataille<sup>251</sup>.

<sup>241</sup> FEISSEL 2008a.

<sup>242</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Abraamios*, I, 24 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 51.

<sup>243</sup> Théophane le Confesseur, *Chronique*, AM 5990 ; SHAHID 1989, p. 496 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 51.

<sup>244</sup> Théophane le Confesseur, *Chronique*, AM 5994 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 51-52.

<sup>245</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 71 et 79. Des raids répétés de Saracènes conduisent saint Sabas à solliciter de la part de l’empereur la construction d’un fort pour protéger des monastères (Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, LXXII, 175 et 178).

<sup>246</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 86. La première aurait eu lieu en 525/526 (GREATREX et LIEU 2002, p. 84).

Au cours de ces deux incursions, les Nasrides auraient fait des prisonniers (voir ci-dessus note 234, p. 171).

<sup>247</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 86. Voir aussi FEISSEL 1983, p. 326 et 329 : *Litarba* et *Seremin* sont situées sur le territoire de *Chalcis*. D’après d’autres sources, *Chalcis* elle-même aurait été brûlée à cette occasion (GREATREX et LIEU 2002, n. 22, p. 267).

<sup>248</sup> GREATREX 1998, p. 219 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 100.

<sup>249</sup> Procope, *Guerre contre les Perses*, II, 1, 1-11 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 102.

<sup>250</sup> Procope, *Guerre contre les Perses*, II, 28, 13 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 123.

<sup>251</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, IX, 33, 323-324 (trad. p. 269).

En 562/563, 569/570 et 571/572, trois incursions nasrides en territoire byzantin sont recensées, mais on ignore quelles sont les régions visées<sup>252</sup>. En 572, l'empereur Julien tente de faire assassiner Al-Mundhir, fils d'Al-Harith, qui a succédé à son père, mort en 569 ou 570, à la tête du phylarcat fédéré des Jafnides. En représailles, Al-Mundhir semble avoir cessé d'exercer tout contrôle sur le territoire byzantin pendant 2 ou 3 ans entre 572 et 575<sup>253</sup>, favorisant de fait la progression du détachement de Sassanides et de Nasrides sous la direction d'Adarmahan dans les provinces de Syrie. Jean d'Éphèse signale, en 580, une incursion de Nasrides en territoire byzantin, alors qu'Al-Mundhir scelle à Constantinople sa réconciliation avec l'empereur (Tibère II)<sup>254</sup>. L'alliance retrouvée est de courte durée car, en 582, Maurice fait arrêter Al-Mundhir<sup>255</sup>, ce qui provoque la révolte – conduite par Al-Nu'man, son fils – des tribus placées sous la domination des Jafnides<sup>256</sup>. Ce mouvement de rébellion, qui se manifeste par le pillage, touche les provinces de Palestine et de Phénicie<sup>257</sup>, mais aussi celles de Syrie et d'Arabie<sup>258</sup>.

Après l'invasion sassanide de 610/611, Théophane et Michel le Syrien signalent tous deux l'incursion de tribus arabes. Pour Michel le Syrien, des *Tayyaye* (arabes) poussés par la sécheresse pénètrent en territoire byzantin<sup>259</sup>. Théophane fait référence à des Saracènes, qui pillent des villages dans les provinces de Syrie avant de rebrousser chemin<sup>260</sup>. La dissolution du phylarcat – et de la hiérarchie tribale – institué par Justinien et ses prédécesseurs apporte des bouleversements importants pour les tribus qui doivent désormais compter, pour celles qui étaient fédérées, avec la suspension de l'annone que leur accordait l'administration byzantine. La perte de ces subsides a dû être compensée, probablement par le pillage<sup>261</sup>.

## **2. Séismes, accidents climatiques et épidémies**

L'impact des catastrophes naturelles et des accidents climatiques sur la Syrie centrale est particulièrement difficile à estimer.

<sup>252</sup> SHAHID 1994-2002, 1, p. 345 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 135-136.

<sup>253</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 136. Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, VI, 4 : « And when the Persians, and the Arabs under the Persian rule, heard the news, and learnt that they had now nothing to fear from Mondir [Al-Mundhir], and that he would not trouble himself to engage in war for the sake of the Romans, who had tried to murder him, they boldly made preparations for invading the Roman territory, and laid it waste with fire and sword as far as Antioch, and captured an immense number of prisoners, and ruined and razed and burnt large and strong towns, almost equal in size to cities, both in the territory of Antioch and elsewhere, and took the inhabitants prisoners, and utterly ruined all these countries, and returned to their land with a mighty spoil ».

<sup>254</sup> Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, IV, 42 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 162.

<sup>255</sup> À ce sujet, voir GOUBERT 1950, p. 111-115 ; SARTRE 1982, p. 190-192.

<sup>256</sup> GREATREX et LIEU 2002, p. 166. Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 42 : « And from thence the hosts of the Arabs overran and plundered the whole country of Arabia and Syria, and the neighbouring regions, and gathered immense wealth and booty without end: and retiring into the heart of the desert, they there pitched their tents in great numbers, and divided the spoil, being constantly on their guard and ready for war, and on the watch on all sides. And then sallying out again, they plundered and spoiled, and withdrew into the desert, until the whole country of the East to the shores of the Mediterranean was in terror at them, and fled for refuge to the cities, and did not dare show themselves before them ».

<sup>257</sup> Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, VI, 2.

<sup>258</sup> Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 42.

<sup>259</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, XI, 403 (trad. p. 401).

<sup>260</sup> Théophane le Confesseur, *Chronique*, AM 6104.

<sup>261</sup> SARTRE 1982, p. 191.

### a) Tremblements de terre

De nombreux séismes<sup>262</sup>, aux conséquences diverses, ont été signalés pour la région d'*Antioche* entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Certains ont entraîné des exemptions ou des remises d'impôts mais aussi des subsides de la part de l'administration impériale en 458<sup>263</sup>, 526<sup>264</sup>, 528<sup>265</sup> et 587 ou 588<sup>266</sup>. La secousse de 458 détruisit, d'après Évagre, la quasi-totalité des édifices de la ville neuve, mais celui de 526 est considéré comme le plus destructeur et l'un des plus importants de l'histoire de Byzance. Au séisme lui-même s'ajoute un incendie qui ravage la ville et sa population. Malalas dénombre des morts par centaines de milliers. Un nouveau tremblement de terre, en 528 détruisit les anciens édifices épargnés jusque-là et abattit ceux qui avaient été reconstruits. Un autre séisme, signalé par Malalas en 532<sup>267</sup> n'entraîne guère de dommages, alors que les chroniques insistent sur ceux du tremblement de terre de 580/581<sup>268</sup> – qui démolit des édifices publics et privés à *Antioche* et anéantit sa banlieue (Daphnée) – et de 587/588 – qui déstabilise jusqu'aux fondations des édifices d'*Antioche* et rase la plupart des constructions. En 634 et en 712/713, la Syrie centrale est cette fois directement concernée par des séismes. Le premier, d'après des sources arabes, aurait essentiellement touché Alep, dont l'enceinte et la citadelle sont reconstruites 2 ans plus tard<sup>269</sup> et le second, d'après Michel le Syrien, *Antioche*, Alep, mais aussi Qinasrin<sup>270</sup>.

Les remises d'impôts et les subventions impériales dont bénéficie *Antioche* au sortir de ces catastrophes témoignent, au moins localement, de l'ampleur du désastre. En revanche, les indications dont on dispose ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure l'économie provinciale et les réseaux d'approvisionnement à l'échelle régionale et supra-régionale sont perturbés. D'après l'exposé de G. Downey, les choses paraissent avoir rapidement retrouvé leur cours habituel, même après des séismes aussi destructeurs que ceux de 526 et 587/588<sup>271</sup>.

### b) Incidents climatiques et crises alimentaires

#### (a) Les aléas du climat

Les nombreux accidents climatiques rapportés par les sources pour le VI<sup>e</sup> siècle, avec des dates malheureusement rarement concordantes, semblent avoir eu des répercussions plus

<sup>262</sup> Les différentes chroniques avancent généralement des dates divergentes pour la plupart de ces tremblements de terre. Je donne ici celles que proposent E. Guidoboni, A. Comastri et G. Traina (GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 296-300).

<sup>263</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 296-300 ; Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, II, 12.

<sup>264</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 314-321 ; Malalas, *Chronographie*, 15-16, p. 344-348.

<sup>265</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 323-325 ; Malalas, *Chronographie*, 26-29, p. 368-371.

<sup>266</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 348 ; Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, VI, 8.

<sup>267</sup> Malalas, *Chronographie*, 55, p. 384 et 77-79, p. 402-403.

<sup>268</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 346-347 ; Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, V, 17.

<sup>269</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 356 ; Ibn Shaddad, *Description d'Alep*, 1, 23.

<sup>270</sup> GUIDOBONI, COMASTRI et TRAINA 1994, p. 356 ; Michel le Syrien, *Chronique*, XI, 451 (trad. p. 481).

<sup>271</sup> DOWNEY 1961, p. 528-530 et 568-569.

durables sur l'approvisionnement des cités. Leurs conséquences, dans les campagnes, sont probablement plus limitées, mais on sait qu'au cours des principales crises frumentaires qui touchent *Antioche* au IV<sup>e</sup> siècle, une population rurale cherche aussi à acheter du blé subventionné<sup>272</sup>. Ces crises peuvent aussi être aggravées localement par la présence des armées en campagne, comme c'est précisément le cas en 362/363<sup>273</sup> et également au VI<sup>e</sup> siècle. Mais la famine de 362/363, en partie aggravée par une sécheresse, montre aussi que les accidents climatiques et les crises de subsistance qu'ils engendrent plus ou moins directement peuvent avoir un impact localisé. Ainsi *Antioche* est-elle ravitaillée, en 362, par du blé qui provient de *Chalcis*/Qinasrin et d'*Hiérapolis*/Mambij<sup>274</sup>. Mais les quantités ne sont pas suffisantes pour enrayer la famine car le blé égyptien est lui aussi sollicité. Mais l'exemple montre bien que *Chalcis*, la même année, n'a vraisemblablement pas souffert de récoltes de printemps aussi mauvaises que la campagne antiochéenne. Ammien Marcellin fournit, toujours pour la même crise, un complément d'information : les pluies d'automne se sont fait attendre et auraient empêché l'irrigation pendant une période, avec pour conséquence une diminution des rendements<sup>275</sup> et donc, une pénurie.

Les épisodes de sécheresse ou de gel, mais aussi les fortes pluies ne sont donc pas l'apanage du VI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs sources, comme Libanios, Ammien Marcellin et Jean Chrysostome pour le IV<sup>e</sup> siècle, Théodoret de Cyr et le Pseudo-Josué le Stylite pour le V<sup>e</sup> siècle en font état bien avant le VI<sup>e</sup> siècle<sup>276</sup>. Mais G. Tchalenko et G. Tate ont surtout mis en exergue pour ce siècle leur fréquence<sup>277</sup>.

De fait, pour le VI<sup>e</sup> siècle, on dénombre plus d'une douzaine d'accidents climatiques, qui se manifestent, le plus souvent par des hivers rigoureux pendant lesquels le gel a vraisemblablement compromis une partie des récoltes de fruits comme de céréales – même si cette conséquence n'est pas toujours relevée par les chroniqueurs<sup>278</sup>. Et la seule attestation qui concerne directement la Syrie centrale – une inscription sur mosaïque – date de 499 : elle rapporte une neige abondante dont le poids rompit les oliviers du territoire (*chôra*)

---

<sup>272</sup> PETIT 1955, p. 113-115.

<sup>273</sup> PETIT 1955, p. 109-111.

<sup>274</sup> PETIT 1955, p. 113-115.

<sup>275</sup> Ammien Marcellin, *Histoires*, XXII, 13, 4. Accessoirement, on peut aussi déduire de cette information que l'irrigation se pratiquait à partir des cours d'eau.

<sup>276</sup> La crise de 500-502 à Édesse, décrite par le Pseudo-Josué le Stylite, est citée en exemple pour mettre en évidence les mécanismes conjoncturels des famines d'une part et le lien qui existe entre famines et épidémies d'autre part. Voir TATE 1989a, p. 112-113 ; KAPLAN 1992, p. 455-458 ; STATHAKOPOULOS 2004, p. 250-255. La chronique s'interrompt en 506/507, de sorte qu'on ne bénéficie pas des descriptions détaillées du Pseudo-Josué le Stylite pour le VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>277</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, n. 1, p. 428 ; TATE 1989a, p. 114 ; TATE 1992, p. 342. Je ne suis pas parvenue à retrouver tous les événements de la *Chronique* de Michel le Syrien dont fait état G. Tate, sans référence. Voir aussi STATHAKOPOULOS 2004, qui remet en perspective les événements du VI<sup>e</sup> siècle dans une recension des principaux accidents climatiques, des crises frumentaires et des épisodes de peste de 284 à 750. E. Patlagean, soulignait également des incidents climatiques récurrents à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et, surtout du V<sup>e</sup> siècle (PATLAGEAN 1977, p. 75-77 et 84).

<sup>278</sup> En 501-502 à Édesse (Pseudo-Josué le Stylite, *Chronique*, 41, 268) ; en 528 ou 529 dans la région d'*Antioche* (Michel le Syrien, *Chronique*, IX, 21, 279 ; trad. p. 279) ; en 588 (TCHALENKO 1953-1958, 1, n. 1, p. 428, d'après N. V. PIGOULEVSKAÏA, 1946, *Visantia i Iran*, Moscou-Leningrad, p. 253) ; en 599 (Agapius de Hiérapolis, *Histoire universelle*) ; TATE 1989a, p. 114).

d'*Apamée*<sup>279</sup>. On connaît aussi plusieurs épisodes de sécheresse et de chaleur excessive<sup>280</sup>, qui ont pour conséquence, selon les cas, de pousser des tribus arabes en territoire byzantin à la recherche de pâturage ou de compromettre diversement les récoltes d'automne et de printemps, les céréales comme les fruits. À Édesse, à l'automne 501 et à la fin du printemps 502, deux épisodes de vent desséchant sont signalés : celui de l'automne est chaud et compromet la récolte de raisins, celui de mai celle de céréales<sup>281</sup>. D'autres mauvaises récoltes sont aussi signalées, sans qu'il soit fait référence à leur origine<sup>282</sup>, mais une cause climatique est probable. On rapporte encore des pluies trop abondantes en 598, à l'origine d'inondations<sup>283</sup>.

Au début du VII<sup>e</sup> siècle, les chroniques indiquent apparemment la même succession d'incidents. Le froid qui sévit en 606/607 dessèche les arbres et les semences<sup>284</sup>. En 610, Michel le Syrien rapporte à la fois une année très froide et une sécheresse qui détruit les récoltes<sup>285</sup> et signale trois autres incidents au cours de ce siècle<sup>286</sup>.

D'après les diverses recensions, il semble donc que le VI<sup>e</sup> siècle et le début du VII<sup>e</sup> siècle au moins ont bien été marqués par des incidents climatiques. Malheureusement, cette recension rapide présente les mêmes faiblesses que celles de G. Tchalenko et G. Tate, à savoir : une focalisation sur le VI<sup>e</sup> siècle, qui conduit à un effet de loupe, et la difficulté d'appréhender l'impact (local ou régional voire au-delà ?) de ces phénomènes. Si la sécheresse de l'hiver et du printemps 382/383 a eu des répercussions sur les récoltes en Syrie mais aussi, d'après les chroniqueurs, sur l'ensemble du bassin méditerranéen<sup>287</sup>, ce n'est vraisemblablement pas la règle et la plupart des événements cités pourraient n'avoir eu qu'une incidence locale. Les sources ne permettent pas, ou rarement, d'évaluer l'ampleur de la sécheresse ou celle d'un hiver rigoureux ou encore la durée de ces épisodes. Au sein d'une même région, les conséquences des aléas climatiques ne sont pas ressenties de manière homogène<sup>288</sup>. Pour mettre en évidence la fréquence et l'importance des accidents climatiques des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, il faudrait pouvoir comparer, pour une région donnée, la récurrence des

<sup>279</sup> FEISSEL 2008a.

<sup>280</sup> De 516/517 à 520/521 en Palestine (STEIN 1949-1959, 2, p. 242 ; Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, LVIII, 159 et LXVI, 167), en 530 (STEIN 1949-1959, 2, p. 420 ; Malalas, *Chronographie*, 51-53, p. 381-382) ; en 536, à l'est de l'Euphrate (GREATREX et LIEU 2002, p. 100) ; en 568 (TATE 1989a, p. 114, citant Michel le Syrien sans référence) ; en 539 (DEVREESSE 1945, p. 265) ; en 591 (Michel le Syrien, *Chronique*, X, 23, 378 ; trad. p. 374) ; en 596 (Agapius de Hiéropolis, *Histoire universelle*) ; TATE 1989a, p. 114) et en 600 (TCHALENKO 1953-1958, 1, n. 1, p. 428, d'après N. V. PIGOULEVSKAÏA, 1946, *Visantia i Iran*, Moscou-Leningrad, p. 165).

<sup>281</sup> Pseudo-Josué le Stylite, *Chronique*, 45, 271-272.

<sup>282</sup> En 538 (Michel le Syrien, *Chronique*, IX, 29, 311 ; trad. p. 244) ; en 547 (Agapius de Hiéropolis, *Histoire universelle*) ; TATE 1989a, p. 114) et en 551 (TATE 1989a, p. 114, citant Michel le Syrien sans référence).

<sup>283</sup> Agapius de Hiéropolis, *Histoire universelle*) ; TATE 1989a, p. 114. Le problème n'est peut-être pas tant leur quantité que leur survenue à un moment inopportun pour le développement des céréales.

<sup>284</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 25, 390 (trad. p. 378).

<sup>285</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 25, 390 (trad. p. 379) et XI, 1, 403 (trad. p. 401). S'agit-il du même hiver que celui signalé en 611 par G. Tchalenko (TCHALENKO 1953-1958, 1, n. 1, p. 428, d'après N. V. PIGOULEVSKAÏA, 1946, *Visantia i Iran*, Moscou-Leningrad, p. 197) ?

<sup>286</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, XI, 13, 437 (trad. p. 456), 15, 444, (trad. p. 470) et 16, 447, (trad. p. 474).

<sup>287</sup> PETIT 1955, p. 118 ; Libanios, *Or.* I, 205 (1, p. 175) ; voir aussi STATHAKOPOULOS 2004, p. 207-208.

<sup>288</sup> C'est le cas, en tous cas, pour la période contemporaine (TRABOULSI 2004, p. 83) et il n'y a pas de raison de penser que la situation ait été très différente dans l'antiquité.

phénomènes et déterminer leur périodicité, à l'image de l'étude qu'a proposée M. Traboulsi pour les années 1960-1990 en Syrie<sup>289</sup>. Malheureusement, la documentation ne permet pas de conduire une telle étude – ou requiert une compulsions plus rigoureuse que celle à laquelle je me suis livrée – et l'on ne peut prouver que ces événements sont liés à une péjoration climatique, même si cela paraît tout à fait probable.

(b) *Les crises alimentaires*

Les crises alimentaires apparaissent comme un phénomène récurrent. Même si l'on n'en connaît pas toujours les raisons, leur fréquence tout au long de la période byzantine dément quelque peu l'image désastreuse que les chroniqueurs donnent du climat du VI<sup>e</sup> siècle. Car, si les accidents climatiques semblent plus fréquents au VI<sup>e</sup> siècle, ils n'ont pas systématiquement créé sur des crises alimentaires. De ce point de vue, le IV<sup>e</sup> siècle apparaît comme celui au cours duquel les disettes et les famines ont été le plus fréquentes. D. C. Stathakopoulos recense sept périodes de famines ou de disette au cours du IV<sup>e</sup> siècle, trois pour le V<sup>e</sup> siècle, cinq au VI<sup>e</sup> siècle et cinq au VII<sup>e</sup> siècle. Pour la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, il en dénombre trois<sup>290</sup>.

Les origines sont souvent diverses et plurielles, parfois impossibles à déterminer. Les accidents climatiques font naturellement partie des facteurs déclencheurs, mais il s'y ajoute aussi des conditions très spécifiques : invasions de criquets, parasites des cultures<sup>291</sup>, présence de l'armée. Certaines mesures, comme celles prises pour limiter l'augmentation du prix des denrées et la spéculation, ont aussi des effets pervers et peuvent contribuer à envenimer une situation déjà mal engagée<sup>292</sup>.

c) **Épidémies**

Les épidémies, et plus particulièrement la peste – bubonique ou autre<sup>293</sup> – font l'objet d'une très vaste bibliographie<sup>294</sup> et ont donné lieu à des interprétations le plus souvent très contradictoires de leur impact sur la démographie et l'économie.

Le débat entre les chercheurs achoppe sur plusieurs points : la nature de l'épidémie (véritable peste bubonique ? pandémie ou « simple » épidémie ?), la contradiction entre le tableau dramatique que brossent les sources littéraires de la situation dans les villes<sup>295</sup> et l'absence de preuves archéologiques tangible d'une dépopulation<sup>296</sup>, les conséquences

<sup>289</sup> TRABOULSI 2004, p. 127-128.

<sup>290</sup> STATHAKOPOULOS 2004, tableau 2.4., p. 32.

<sup>291</sup> Comme le *bruchus* (Michel le Syrien, *Chronique*, X, 23, 378 ; trad. p. 374).

<sup>292</sup> STATHAKOPOULOS 2004, p. 48-50.

<sup>293</sup> En particulier pour la peste justinienne (541-544) et ses récurrences cycliques – espacées de 15 à 25 ans.

<sup>294</sup> DOWNEY 1961, p. 553-557 (*Antioche*) ; PATLAGEAN 1977, p. 85-91 ; ALLEN 1979 ; BIRABEN 1975 et 1989 ; DURLIAT 1989 ; CONRAD 1987 et 1994 ; MORRISSON et SODINI 2002, p. 193-195 ; STATHAKOPOULOS 2004, p. 110-154 ; KENNEDY 2007 ; MORONY 2007.

<sup>295</sup> Voir le nombre de décès relevé dans les sources par D. C. Stathakopoulos (STATHAKOPOULOS 2004, p. 139-141).

<sup>296</sup> L'interprétation des vestiges archéologiques fait elle aussi débat. H. Kennedy contredit C. Foss pour certaines des principales villes syriennes au VI<sup>e</sup> siècle, notamment Hama et *Apamée* (KENNEDY 2007, p. 91 et 93 *contra* FOSS 1997). H. Kennedy a par contre en partie raison pour *Tarutia*/Karatin al-Kbir, bien que *Tarutia* n'ait rien



démographiques et, par contrecoup, économiques<sup>297</sup>, et, enfin, les répercussions des conséquences démographiques éventuelles dans les campagnes sur la force de travail et les productions<sup>298</sup>.

D. C. Stathakopoulos dénombre 12 épidémies au VI<sup>e</sup> siècle – toutes ne sont pas des récurrences de la peste –, contre cinq au IV<sup>e</sup> siècle, trois au V<sup>e</sup> siècle et cinq au VII<sup>e</sup> siècle<sup>299</sup>. La peste « justinienne » aurait touché préférentiellement les villes, surtout celles du littoral, et se serait propagée en suivant les voies commerciales<sup>300</sup>. Pour certains auteurs, près d'un tiers de la population de l'empire aurait été décimé<sup>301</sup>, alors que, pour d'autres, les conséquences apparaissent limitées<sup>302</sup> ou alors les capacités de récupération rapide de la population sont élevées<sup>303</sup>. Pour L. Conrad, en Syrie, la peste aurait surtout touché les populations sédentaires, alors que les nomades auraient été épargnés, ce qui leur aurait permis d'exercer une pression plus forte sur l'ensemble des régions cultivées<sup>304</sup>. C. Foss souligne la disparité des données et la difficulté d'appréhender les villes et les campagnes comme deux parties d'un tout. Tout en reconnaissant l'impact négatif de la peste, dans les villes surtout, il s'appuie sur les vestiges archéologiques et montre que l'épidémie n'a pas eu un effet tangible sur l'économie et le développement de certaines villes – parmi lesquelles *Apamée*<sup>305</sup>. Pour C. Morriçon et J.-P. Sodini, bien que les effets de cette épidémie restent à débattre, ils sont bien l'un des facteurs du déclin qui affecte par la suite les cités orientales<sup>306</sup>. H. Kennedy aboutit à une conclusion similaire, quoique moins nuancée. De son point de vue, les sources littéraires fournissent de bons indices des conséquences de l'épidémie sur la population urbaine et sur celle des campagnes<sup>307</sup>. On verra que l'activité de construction, dans certains secteurs de la Syrie centrale (moitié sud du Jabal al-‘Ala, notamment), tend au contraire à indiquer un développement démographique et économique tardif des campagnes, précisément dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et légèrement au-delà<sup>308</sup>.

---

d'une cité. Voir ci-dessous la situation de la moitié nord du Jabal al-‘Ala (b) *À partir des inscriptions datées*, p. 857.

<sup>297</sup> Sur ces conséquences, voir par exemple le point de vue de SARRIS 2007, p. 127 et suiv.

<sup>298</sup> L'augmentation de la mortalité aurait entraîné une importante pénurie de main-d'œuvre, empêchant le déroulement normal des moissons. Le prix des principales denrées aurait par conséquent augmenté après chacune des récurrences de l'épidémie. Et le renchérissement important du blé et du vin aurait justifié des mesures législatives prises par Justinien pour en limiter les cours (KAPLAN 1992, p. 461 ; *Novelle* 122, c. 1).

<sup>299</sup> STATHAKOPOULOS 2004, tableau 2.5, p. 34.

<sup>300</sup> PATLAGEAN 1977, p. 89.

<sup>301</sup> ALLEN 1979 et les conclusions auxquelles parvient J.-N. Biraben vont dans le même sens.

<sup>302</sup> DURLIAT 1989 ; mais aussi TATE 1992.

<sup>303</sup> MORRISSON et SODINI 2002, p. 195.

<sup>304</sup> CONRAD 1994.

<sup>305</sup> FOSS 1997, p. 259-260.

<sup>306</sup> MORRISSON et SODINI 2002, p. 195. Voir ci-dessous c) *Une récession et un déclin démographique et économique à partir du VIII<sup>e</sup> SIÈCLE ?*, p. 197.

<sup>307</sup> KENNEDY 2007, p. 95.

<sup>308</sup> Voir ci-dessous *Quelques étapes de la mise en place du peuplement byzantin*, p. 860.

### ***C. Avancées et reculs du peuplement : l'occupation byzantine de la Syrie centrale en perspective.***

Pour définir l'occupation byzantine dans la région, il me paraît important d'adopter deux approches très différentes : une approche diachronique, centrée uniquement sur la Syrie centrale, et une approche régionale comparatiste. La seconde permet de rendre compte des fluctuations de population connues de l'Antiquité aux périodes islamiques dans plusieurs zones du Proche-Orient.

En replaçant le peuplement byzantin de la Syrie centrale dans un contexte historique beaucoup plus large, on parvient à en saisir toute la singularité. Depuis la préhistoire jusqu'à la période médiévale – et à bien des égards jusqu'à nos jours –, l'occupation byzantine reste sans équivalent : elle correspond au peuplement le plus dense jamais enregistré dans la région et s'accompagne d'une mise en valeur intensive, raisonnée et parfaitement adaptée aux potentiels agricoles des différents milieux.

Pour autant – et c'est la raison pour laquelle il importe de la replacer dans le contexte du Proche-Orient –, l'occupation byzantine que connaît la Syrie centrale n'est pas un exceptionnelle. Elle correspond à une tendance observées dans les provinces de Syrie, de Palestine et d'Arabie, dans des conditions plus ou moins similaires, avec des pics de croissance démographique et économique parfois décalés, entre le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. – pour les secteurs les plus précoces – et le VII<sup>e</sup> siècle voire au-delà, en fonction des auteurs et des régions.

Il n'est pas question de situer ici le peuplement byzantin de la Syrie centrale par rapport à celui des autres régions<sup>309</sup>. Il s'agit surtout de proposer un état des lieux des problématiques et des principales tendances de la recherche et de mettre en avant des éléments qui doivent guider la réflexion : la question de la chronologie du peuplement, celle de la réalité d'un déclin coïncidant (ou non) avec l'avènement de l'Islam, etc.

#### **1. L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale**

À la lecture des publications, le plus souvent anciennes<sup>310</sup>, resituer le peuplement byzantin dans un contexte historique plus général apparaît difficile. À l'exception des travaux de D. Schlumberger, qui reposent sur une analyse du matériel trouvé en fouilles, les autres études fondent les datations sur des indices épigraphiques. Lorsqu'ils font défaut, c'est-à-dire fréquemment, ce sont des considérations techniques discutables qui entrent en compte. Si les occupations romaine et/ou byzantine ont généralement été bien mises en évidence<sup>311</sup>, les périodes antérieures et postérieures paraissent n'avoir été que rarement

<sup>309</sup> Sur ce point, voir ci-dessous *TROISIÈME PARTIE : Le peuplement byzantin de la Syrie centrale*, p. 761.

<sup>310</sup> *AAES 2* ; *PAES 2B* ; LASSUS 1935 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945 ; SCHLUMBERGER 1951.

<sup>311</sup> Le principal problème est souvent de déterminer, en l'absence d'indications épigraphiques, si le site est romain ou byzantin, ou bien occupé au cours des deux périodes – particulièrement pour les prospections d'A. Poidebard et R. Mouterde.

décelées. Dans ces conditions, il est difficile de définir les fluctuations du peuplement entre les périodes romaine, byzantine et omeyyade.

Les travaux à partir desquels se dessinent les grandes tendances du peuplement sont peu nombreux. Parmi ceux-ci, il est essentiel de distinguer les prospections récentes, fondées sur une bonne connaissance du matériel céramique, des opérations anciennes. Ainsi, l'ancienneté de la publication de R. Maxwell Hyslop<sup>312</sup> est compensée et complétée par les prospections récentes de G. Schwartz<sup>313</sup> et de J.-B. Rigot<sup>314</sup> dans le même secteur. De nombreuses datations établies par R. Maxwell Hyslop ont été revues et corrigées à cette occasion<sup>315</sup>. Le manque de fiabilité des datations anciennes me conduit donc à privilégier les résultats des prospections les plus récentes.

### a) L'occupation du glacis d'Al-Bab

La prospection du glacis d'Al-Bab par G. Schwartz en 1996-1997 a permis de recenser 144 sites entre le Nahr al-Dahab à l'ouest et l'Euphrate à l'est, le piémont du Taurus au nord et la rive de la *sabkha* Al-Jabbul au sud. Parmi ces sites, 53 avaient été identifiés par R. Maxwell Hyslop. G. Schwartz distingue 10 périodes d'occupation qui s'échelonnent de la préhistoire au X<sup>e</sup> siècle (**tableau 2**).

Les sites préhistoriques sont peu représentés. Le Chalcolithique final est marqué par une petite augmentation du nombre de sites, avec une répartition homogène dans l'ensemble du secteur<sup>316</sup>. La première période de peuplement important, qui correspond aussi à la fondation de 'Umm al-Mara, intervient au Bronze ancien<sup>317</sup>. Le Bronze moyen est marqué par une phase de repli et d'abandon : 25 sites du Bronze ancien sont abandonnés, 22 sont toujours occupés et 11 nouveaux établissements seulement apparaissent au cours de cette période. Le recul de l'occupation s'observe surtout sur la frange orientale de la région<sup>318</sup>. Au Bronze récent, cette tendance se confirme : le nombre de sites observés se réduit considérablement. Il est possible de l'expliquer par une augmentation importante du pastoralisme nomade. Ce repli ne touche guère 'Umm al-Mara qui continue probablement à fonctionner comme un centre régional<sup>319</sup>.

L'occupation de l'âge du Fer rompt complètement avec celle de l'âge du Bronze : les centres traditionnels sont abandonnés, y compris 'Umm al-Mara. La majorité de la population est regroupée dans de petits villages de superficie inférieure à 2 ha, avec seulement deux pôles (de 3 à 8 ha) qui semblent plus importants, dans la partie aval du Nahr al-Dahab. Le nombre de sites augmente à la période hellénistique (49) et plus encore à la

<sup>312</sup> MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942.

<sup>313</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000.

<sup>314</sup> RIGOT 2003.

<sup>315</sup> Dans la zone étudiée, seuls 5 sites ont été datés par R. Maxwell Hyslop de la période byzantine, contre près d'une trentaine par G. Schwartz. L'essentiel de l'occupation est à replacer à la période romaine pour R. Maxwell Hyslop alors que, pour G. Schwartz, le ratio sites romains/sites byzantins est équilibré.

<sup>316</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 449.

<sup>317</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 450.

<sup>318</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 451.

<sup>319</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 452.

période romaine (60). G. Schwartz ne dissocie pas réellement dans son analyse les deux périodes : elles sont caractérisées par la prééminence des villages de 0,25 à 5 ha, à l'exception de 'Umm al-Mara, densément réoccupée pendant l'époque hellénistique (15-20 ha) et dont l'occupation semble beaucoup plus réduite pour la période romaine<sup>320</sup>.

Le nombre de sites occupés au cours de la période byzantine (53) reste quasiment identique à celui de la période romaine, mais les formes de peuplement sont sensiblement modifiées. L'émergence de *Gabboula/Jabbul* en tant que cité est soulignée par G. Schwartz, qui montre également une évolution de la morphologie des agglomérations. Ce sont des sites étendus et bas dont les plus importants (10-30 ha), qui ont dû fonctionner comme des centres régionaux, sont curieusement situés dans le secteur oriental, le plus aride de la région. G. Schwartz insiste également sur la fréquence de l'habitat isolé et des « domaines » (moins de 1 ha), déjà relevée par M. Van Loon dans le secteur immergé par le barrage de Tabqa dans les années 1970<sup>321</sup>. G. Schwartz souligne aussi la prospérité agricole que connaît la région à la fin de l'Antiquité et au début de la période islamique : la plupart des *qanats* du secteur sont datées soit de la période byzantine soit de la période omeyyade<sup>322</sup>.

L'époque islamique semble s'inscrire dans la continuité de la période précédente : 52 sites y sont associés. Malheureusement, G. Schwartz n'évoque pas leur répartition et semble considérer comme une seule et même phase la période s'étendant du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle.

### **b) L'occupation du secteur sud de la *sabkha* Al-Jabbul**

Les travaux de terrain de J.-B. Rigot complètent ceux de G. Schwartz. Ils portent, en plus du glacis d'Al-Bab, sur la partie sud de la *sabkha* Al-Jabbul. Pour la partie nord de la région, J.-B. Rigot se fonde sur les résultats de G. Schwartz et de son équipe et, pour la partie nord-ouest de la *sabkha* Al-Jabbul, sur ceux de R. Maxwell Hyslop. Sa contribution personnelle concerne surtout la moitié sud de la *sabkha*.

Dans ce secteur, la première occupation date du Paléolithique supérieur (**tableau 3**). Elle reste très ponctuelle au Protonéolithique et au Néolithique. Les sites de l'âge du Bronze avec une périodisation certaine sont très peu nombreux mais la phase d'occupation principale pendant cette période semble intervenir, comme sur le glacis d'Al-Bab, au Bronze ancien, avec des sites sédentaires principalement orientés vers la culture pluviale sur les glacis de piémont des *mesas*, au nord-ouest de la *sabkha* et dans le couloir de Munbatah. Dans l'est et le sud-est du secteur, les implantations seraient davantage tournées vers l'élevage : J.-B. Rigot attribue à cette période plusieurs types d'enclos, surtout localisés sur les plateaux<sup>323</sup>. Au cours du Bronze moyen et du Bronze récent, le repli de l'occupation est manifeste.

<sup>320</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 452-453.

<sup>321</sup> VAN LOON 1967, p. 5. Dans cette zone, l'auteur souligne que les 26 sites byzantins identifiés (sur 56 sites au total), caractérisés par la présence de tuiles, sont des sites ouverts, qui pourraient correspondre à de simples fermes ou à des domaines (*estates*).

<sup>322</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 453-454.

<sup>323</sup> RIGOT 2003, 1, p. 291-292.

Les données de l'âge du Fer sont celles de R. Maxwell Hyslop. L'occupation au cours de cette période serait moins importante que sur le glacis d'Al-Bab. La période hellénistique semble marquer le début d'un mouvement de peuplement – comme au nord de la *sabkha* Al-Jabbul – qui atteint son maximum à la période byzantine. Les sites sédentaires sont surtout concentrés sur la rive ouest de la *sabkha* et au nord-ouest, mais le Jabal Shbayt n'en est pas entièrement dépourvu, même si l'essentiel de l'occupation semble reposer sur le nomadisme<sup>324</sup>.

Au cours de la période romaine, le nombre de sites augmente significativement et confirme la tendance qui se dessinait pour l'époque hellénistique. Des agglomérations importantes se développent (*Anasartha/Khanasir* et *Gabboula/Jabbul*), mais l'essentiel de l'occupation sédentaire consiste en petits habitats groupés et en fermes isolées à économie mixte<sup>325</sup>, surtout localisés sur le glacis d'Al-Bab et autour des plateaux. Dans les secteurs contraignants au sud et à l'est de la *sabkha*, le peuplement sédentaire semble se mettre en place un peu plus tardivement et procéderait d'une population nomade – J.-B. Rigot n'a cependant pas identifié de sites temporaires pour cette période<sup>326</sup>.

Le nombre de sites occupés à la période byzantine est pratiquement multiplié par trois par rapport à l'époque romaine. Un tiers des implantations byzantines seulement présente une continuité d'occupation avec la période précédente. Les deux tiers restants sont des nouveaux sites, surtout localisés dans le quart sud-est du secteur. Les sites sédentaires se situent de préférence nord et à l'ouest de la région et dans les vallées des plateaux. L'habitat isolé et les installations temporaires seraient plus nombreux qu'à la période romaine et surtout fréquents dans le sud et l'est. L'économie de la région repose sur une agriculture intensive, associée à l'élevage dans le quart sud-est du secteur<sup>327</sup>.

De manière générale, la période omeyyade semble marquer un repli de l'occupation sédentaire et témoigne d'activités préférentiellement orientées vers le pastoralisme nomade ou semi-nomade<sup>328</sup>. La plupart des sites sédentaires omeyyades témoignent d'une occupation continue depuis la période précédente : c'est surtout vrai pour les villages et pour la partie nord et nord-ouest de la région. Mais dans le sud et le sud-est, le nombre des implantations sédentaires diminue et des agglomérations byzantines sont parfois réoccupées par des installations temporaires. La permanence de l'occupation qui caractérise les secteurs nord et ouest indique la persistance d'activités agricoles importantes<sup>329</sup>.

Les sites sédentaires identifiés pour la période abbasside sont exceptionnels (4 sites identifiés), mais l'occupation temporaire reste difficile à quantifier. La période ayyoubide est

<sup>324</sup> RIGOT 2003, 2, fig. 90, p. 74.

<sup>325</sup> RIGOT 2003, 1, p. 308.

<sup>326</sup> RIGOT 2003, 1, p. 308-309.

<sup>327</sup> RIGOT 2003, 1, p. 312-317.

<sup>328</sup> Cette hypothèse doit être nuancée : la prospection que j'ai effectuée sur le versant oriental du Jabal Shbayt montre que l'occupation omeyyade s'est traduite par des fondations qui concernent aussi bien l'habitat isolé (ferme, monastère) que l'habitat groupé (hameaux). Les aménagements agricoles associés ne traduisent pas a priori des activités d'élevage plus importantes qu'à l'époque byzantine.

<sup>329</sup> RIGOT 2003, 1, p. 318-321.

un peu mieux représentée, avec une occupation sédentaire caractérisée par de petites agglomérations agricoles, surtout localisées à proximité d'Alep. L'insécurité n'aurait pas permis l'installation de sédentaires plus à l'est. Quant au peuplement nomade et semi-nomade, il se traduit surtout par des cercles de pierres<sup>330</sup>.

### c) L'occupation des « Marges arides »

Dans la zone correspondant au programme « Marges arides de la Syrie du Nord », les fluctuations du peuplement sont au cœur des problématiques. On observe des localisations privilégiées pour les sites sédentaires selon les périodes et l'on peut analyser à l'échelle de la région la succession des périodes d'expansion et de repli des sédentaires (**tableau 4 et figures 23a-24**)<sup>331</sup>.

Les peuplements préhistoriques sont assez bien représentés mais, dans la quasi-totalité des cas, ce sont des installations temporaires (liées pour le Paléolithique au mode de subsistance particulier des chasseurs-cueilleurs). Les premières implantations sédentaires, peu nombreuses et localisées exclusivement dans les secteurs qui offrent un accès facile à l'eau, datent du Néolithique pré-céramique<sup>332</sup>.

Aucun site sédentaire n'a été identifié pour le Chalcolithique. C'est du Bronze ancien – et plus particulièrement du Bronze ancien IV – que date la première phase d'extension des sédentaires vers l'est. L'occupation adopte la plupart du temps la forme d'un habitat groupé étendu (jusqu'à 600 m de diamètre), au tissu dense, souvent enclos dans une fortification<sup>333</sup>. Ces agglomérations, généralement proches les unes des autres (5 km)<sup>334</sup>, forment un front de peuplement homogène qui s'avance plus de 15 km à l'est de Shaikh Hilal vers le sud. Au nord, la limite de l'occupation s'infléchit légèrement vers l'ouest et traverse en diagonale la grande *hayda* centrale. La répartition des sites est calquée sur celle des micromilieus privilégiés : fonds d'oueds élargis et *haydas* favorisent l'ancrage des sites. Le choix d'implantation des sites répondrait donc à des impératifs de mise en valeur culturelle, mais l'économie des agglomérations reposerait sur une imbrication de la culture et de l'élevage<sup>335</sup>. L'occupation révèle, dès le Bronze moyen, et plus encore au Bronze récent, les tendances déjà identifiées dans la région de la *sabkha* Al-Jabbul et sur le glacis d'Al-Bab. Les sites occupés au Bronze moyen sont deux fois moins nombreux qu'au cours de la période précédente et ceux du Bronze récent presque totalement absents.

Après cette phase de recul du peuplement, l'âge du Fer est caractérisé par une nouvelle augmentation du nombre de sites (sédentaires et temporaires). La limite de

<sup>330</sup> RIGOT 2003, 1, p. 321-327.

<sup>331</sup> Le tableau 3 récapitule l'ensemble des données saisies dans la base de données « Marges arides ». Il s'agit essentiellement d'un tableau quantitatif qui ne rend pas compte de la nature de l'implantation (sédentaire ou temporaire, habitat groupé ou isolé). Le fait qu'un site ait été occupé au cours de deux périodes consécutives ne témoigne pas nécessairement d'une occupation continue. Il a pu s'agir d'une réoccupation de nature complètement différente de la première.

<sup>332</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 56.

<sup>333</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 61.

<sup>334</sup> GEYER et CALVET 2001, p. 64.

<sup>335</sup> GEYER et CALVET 2001, p. 64.

l'occupation sédentaire se situe en retrait de plus de 50 km par rapport à celle du Bronze ancien<sup>336</sup>. Au cours de la période hellénistique, la densité de sites s'accroît. L'occupation sédentaire ne progresse que d'une dizaine de kilomètres vers l'est, mais le nombre d'implantations double – un site sur deux est une fondation. Mais cette tendance ne doit pas masquer le fait que la moitié des sites connaît une occupation temporaire<sup>337</sup>.

C'est aussi le cas au cours de la période suivante. La limite de l'occupation sédentaire avance de plus de 35 km vers l'est, dépassant d'une dizaine de kilomètres l'agglomération de Shaikh Hilal. Cette limite correspond approximativement à la zone de fluctuation des isohyètes des 200 et 250 mm. À l'est de cette ligne, les implantations temporaires dominent. Les rares sites à occupation permanente se situent à proximité des axes de communication et devaient exercer un contrôle sur ces voies : ce sont surtout des postes militaires. Le développement de l'agglomération de 'Itriya, notamment, est vraisemblablement lié au carrefour important que contrôlait l'agglomération<sup>338</sup>.

C'est entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle que l'occupation sédentaire atteint son maximum. Le nombre de sites sédentaires augmente considérablement entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et la fin du VII<sup>e</sup> siècle et la limite de l'occupation sédentaire est repoussée très loin vers l'est, à près de 50 km de Shaikh Hilal et des isohyètes actuelles des 200 et 250 mm<sup>339</sup>. Le Jabal 'Itriya et, plus au nord – dans une moindre mesure – le secteur des plateformes gypseuses appartiennent désormais au domaine sédentaire. Ce mouvement de peuplement s'accompagne d'une mise en valeur intensive de la région, que les populations ont su adapter aux exigences de chacun des milieux. La partie sud de la zone prospectée a été divisée en 5 zones qui correspondent à des conditions d'occupation et des modes de mise en valeur distincts (**figure 23b**)<sup>340</sup>. Ainsi, alors que, dans l'ouest de la région (zone 1), la culture pluviale domine, elle est complétée dans la partie centrale par des aménagements hydrauliques (*qanats*) de grande ampleur qui alimentent une agriculture irriguée (zone 2)<sup>341</sup>. Plus à l'est, autour du bastion de 'Itriya, et au sud, sur les glacis méridionaux, l'économie des sites repose principalement sur l'élevage (zone 4)<sup>342</sup>. Dans la zone intermédiaire, en zone 3, il semble que ce soit une combinaison de la culture et de l'élevage qui prédomine. On observe également une répartition différenciée des implantations : si les villages et les hameaux sont toujours fréquents en zone 3, ils sont le plus souvent remplacés en zone 4 par des écarts. La zone 5, enfin, à l'est du bastion de 'Itriya, était le domaine des éleveurs nomades<sup>343</sup>.

<sup>336</sup> GEYER et ROUSSET 2001, fig. 2, p. 114.

<sup>337</sup> RIGOT 2003, 1, p. 303, d'après une communication personnelle de B. Geyer.

<sup>338</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 112. Voir ci-dessous 3. *Le réseau des routes romaines et les axes de circulation*, p. 147.

<sup>339</sup> GEYER et ROUSSET 2001, fig. 2, p. 114.

<sup>340</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 115-118.

<sup>341</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 65 et 67.

<sup>342</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 61.

<sup>343</sup> À noter que la zone archéologique 1 correspond aux zones administratives agricoles 2 et 3. La zone archéologique 2 (**figure 23b**) correspond à la zone administrative 4 (figure 15), dans laquelle l'agriculture pluviale de blé est officiellement interdite. Les zones archéologiques 3 et 4, à l'est de Shaikh Hilal, correspondent

Au cours de la période islamique, la tendance semble s'inverser. L'occupation sédentaire omeyyade amorce un repli vers l'ouest de plus de 20 km et, à quelques exceptions près, laisse aux nomades la zone des glacis méridionaux et celle du Jabal 'Itriya (**figure 23a**). Les sites sédentaires de cette période, surtout localisés dans les secteurs propices à l'agriculture, ont su tirer parti des aménagements hydrauliques mis en place au cours de la période byzantine. La densité des implantations omeyyades est particulièrement importante dans les secteurs des tertres de source, de la *fayda* centrale et plus au sud, dans la zone de *qanats* aménagées sur le glacis de piémont des Palmyrénides<sup>344</sup>. Le recul du peuplement se confirme à la période abbasside : la limite de l'occupation sédentaire correspond approximativement à l'actuelle, au niveau de Shaikh Hilal. La densité des implantations est supérieure à l'ouest et dans le voisinage des aménagements hydrauliques antiques, surtout autour des *qanats* sud<sup>345</sup>.

Si le nombre de sites attestés à l'époque ayyoubide double par rapport à la période précédente, ils relèvent pour la plupart de l'occupation temporaire. La limite du peuplement sédentaire est à situer à proximité de Qal'at Shmaymis, citadelle à quelques kilomètres au nord-ouest de Salamiya<sup>346</sup>. L'occupation mamelouke est insignifiante dans la région. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les vagues d'invasions mongoles repoussent vers l'ouest les sédentaires et ce n'est qu'au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que la zone steppique située à l'est de la route actuelle Hama-Alep est progressivement réoccupée et mise en valeur.

#### d) Synthèse

Les résultats des prospections effectuées sur ces trois secteurs se recoupent et mettent en évidence plusieurs phases de peuplement successives. La première date du Bronze ancien, elle est suivie d'un recul dès le Bronze moyen, qui s'accroît au Bronze récent. L'âge du Fer paraît correspondre à une seconde phase de peuplement – même si son importance n'est pas comparable à celle de l'âge du Bronze – qui semble s'inscrire dans la durée car, à la période hellénistique, le nombre et la densité des sites augmentent. Il est difficile de se représenter les caractéristiques de l'habitat pour ces deux dernières périodes, mais, dans la plupart des cas, les sites sont associés à des cavités sous dalle<sup>347</sup>.

L'occupation de la période romaine s'inscrit dans la continuité : la plupart des établissements romains sont installés sur des sites occupés précédemment. L'habitat romain est souvent caractérisé par un bâti léger et fruste de plusieurs cellules accolées, généralement associé à des points d'eau et à des cavités, qui relèverait de l'occupation temporaire. Entre la période romaine et la période byzantine, un « front pionnier » qui se met progressivement en place d'ouest en est sous la forme de fermes isolées. Les plus anciennes, au sud d'Al-

---

à la zone administrative 5, soumise à une interdiction totale de mise en culture (figures 15 et 23b). Voir ci-dessus 3. *Potentiels agricoles*, p. 111.

<sup>344</sup> ROUSSET sous presse 2.

<sup>345</sup> ROUSSET sous presse 2, fig. 2.

<sup>346</sup> ROUSSET sous presse 2, fig. 4.

<sup>347</sup> ROUSSET sous presse 3.



Andarin, semblent dater d'une phase antérieure à l'aménagement des *qanats*. Ces exploitations seraient donc antérieures à la mise en valeur sur une grande échelle. Les plus récentes (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles), situées sur le front oriental dans la région du Jabal 'Itriya, sont tournées vers l'élevage<sup>348</sup>.

La période byzantine correspond également, lorsque les conditions de mise en valeur sont favorables, à la phase de développement principale des agglomérations (« bourgs » et villages). La densité d'agglomération la plus importante s'observe dans l'ouest de la région, sur et autour du Jabal al-'Ala. Ensuite, succédant au front pionnier, des villages importants mais plus clairsemés, se sont établis vers l'est en choisissant, dans la plupart des cas, les terroirs les plus favorables à la culture.

La période omeyyade correspond, dans toute la région, au début d'une phase de repli des sédentaires, avec un abandon des terroirs les moins propices à la culture. Pour les sites qui ne sont pas purement et simplement abandonnés, il est souvent difficile de définir la nature de l'occupation. La tendance se confirme à la période abbasside : la culture se limite au secteur des *qanats* de la zone 2 et, parallèlement, la part de l'élevage dans l'économie des sites augmente<sup>349</sup>. À partir du XII<sup>e</sup> siècle, les implantations sédentaires sont confinées très à l'ouest, à la hauteur de Salamiya. Les installations nomades, très nombreuses à l'est, n'ont la plupart du temps laissé, à l'emplacement des sites antérieurs, que des cercles de pierres construits avec des matériaux de remploi. Ils sont parfois associés à des cavités sous dalle, éventuellement aménagées<sup>350</sup>.

## **2. Croissance démographique et essor économique au Proche-Orient du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à l'avènement de l'Islam**

Les caractéristiques de l'occupation byzantine en Syrie centrale – augmentation du nombre de sites, réseau d'implantations plus dense, mise en valeur intensive – sont assez représentatives d'une tendance que l'on observe dans l'ensemble du Proche-Orient et spécialement dans les zones de marge. À cheval entre le Croissant fertile et la steppe aride, la Syrie centrale constitue une zone de transition particulièrement étendue<sup>351</sup> et illustre à cet égard particulièrement bien ce phénomène.

La Syrie du Nord, les provinces de Palestine et d'Arabie sont autant de secteurs où l'on a observé cette tendance – avec des décalages et des nuances plus ou moins importantes en fonction des régions. Elle touche les villes et les campagnes, mais c'est en contexte rural qu'elle est la plus évidente. À titre indicatif, dans les cités comme dans les villages du diocèse d'Orient, l'activité de construction la plus intense se place au VI<sup>e</sup> siècle<sup>352</sup>.

<sup>348</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 112 ; GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 61.

<sup>349</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>350</sup> ROUSSET sous presse 2.

<sup>351</sup> L'isohyète actuel des 200 mm se déplace de 150 km d'ouest en est entre une année sèche et une année humide. Cette seule distance montre bien le caractère transitionnel de la région.

<sup>352</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 73 : « a forthcoming study based on over 2046 building records from Oriens shows that nearly half the total occur in the 6<sup>th</sup> century (60 % before 550 A.D., and 40 % after), as do half of

### **a) Une croissance démographique maximale aux périodes romaine et byzantine ?**

On peut distinguer deux thèses contradictoires. La plus communément admise est celle d'une croissance démographique dont auraient bénéficié, à la période byzantine, les campagnes. La seconde, plus récente et plus discutée, est développée par A. Walmsley pour la Jordanie. Elle expliquerait le peuplement tardif des campagnes (aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) par un déplacement de populations jusque-là établies dans les cités ou dans de grosses agglomérations<sup>353</sup>.

Les sources textuelles et l'archéologie n'apportent qu'une connaissance limitée des phénomènes démographiques. Les débats sur l'impact des pestes justiniennes montrent bien que les fluctuations de populations ne se laissent pas saisir facilement et que les textes et les vestiges archéologiques peuvent donner lieu à des interprétations très différentes. Pour saisir les grands mouvements démographiques entre la période romaine et le VII<sup>e</sup> siècle, les chercheurs ont surtout réfléchi en termes de nombre de sites et d'inscriptions<sup>354</sup>.

#### *(a) La Syrie du Nord*

En appliquant aux chaînons calcaires de la Syrie du Nord les principes de l'histoire sérielle, G. Tate a identifié plusieurs phases démographiques en fonction du nombre de pièces dans les habitations. En croisant des critères technologiques, typologiques et épigraphiques, il a mis en évidence des périodes au cours desquelles les pièces se multiplient dans les maisons. Il en infère une augmentation du nombre d'habitants et donc, une croissance démographique.

Le premier peuplement de la région se serait mis en place très progressivement au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.. À partir du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et jusqu'en 110, l'augmentation de la population reste lente, puis elle s'accélère entre 110 et 240 et atteint un premier sommet entre 190 et 250. Après 250, la diminution brutale du nombre de constructions nouvelles indiquerait une stagnation voire un déclin démographique. Le mouvement de croissance ne réapparaît qu'en 270, sur un rythme plus lent. L'essor démographique ne reprend réellement qu'après 310, surtout de 320 à 330, puis de 410 à 480. Il atteint entre 450 et 480 son maximum. La croissance diminue ensuite entre 480 et 550, puis paraît s'arrêter, avec des phases de reprises ponctuelles jusque dans les années 610<sup>355</sup>. La construction de nouvelles

---

urban public building and 65 % of all dated village public building ». L'étude à paraître est la publication de sa thèse (M. Mundell Mango, 1984, *Artistic Patronage in the Roman Diocese of Oriens*. 313-641 A.D., University of Oxford).

<sup>353</sup> WALMSLEY 2005, p. 517-518.

<sup>354</sup> J'ai adopté plus loin une approche similaire. Voir ci-dessous a) *Les étapes de la mise en place du peuplement*, p. 855.

<sup>355</sup> TATE 1992, p. 185. Au début de la période islamique, le Massif calcaire est loin d'être abandonné. L'occupation se maintient au moins jusqu'au X<sup>e</sup> siècle – mais dans des proportions moindres que celles observées à la période byzantine. Le X<sup>e</sup> siècle marque l'accélération d'un déclin progressif, au cours duquel de nouvelles constructions, de fonction militaire cette fois, apparaissent (EDDÉ et SODINI 2005, p. 470-471).

églises, entre 550 et 590, montrerait que l'arrêt de la croissance à cette époque ne s'accompagnerait pas nécessairement à une baisse démographique<sup>356</sup>.

Au cours de la première phase de croissance identifiée par G. Tate, jusqu'en 250, le peuplement est globalement réparti de manière homogène, sur tous les chaînons calcaires, et exploite indifféremment tous les terroirs<sup>357</sup>. Le village représente la forme dominante du peuplement, mais n'exclut pas complètement l'habitat isolé qui évolue dans certains cas en de gros villages<sup>358</sup>. Les vestiges de cadastration, dans la même région, indiquent que l'organisation du territoire, dans le Massif calcaire, date au plus tard du règne de Dioclétien et sert de cadre, dès cette époque, à l'occupation<sup>359</sup>. À cette première phase d'expansion démographique correspondrait, en plaine, une occupation dense : G. Tate souligne que les prospections archéologiques réalisées dans la plaine d'*Antioche*<sup>360</sup> accèdent la thèse d'un premier accroissement démographique dès cette époque<sup>361</sup>.

La période de latence des années 250 à 330 est marquée (sauf cas particuliers) par un arrêt complet des constructions<sup>362</sup>.

La seconde phase de croissance (330-550), particulièrement importante entre 450 et 480 ou 500, est celle qui donne au Massif calcaire la physionomie qu'on lui connaît : les constructions de maisons se multiplient, on assiste au développement des villages déjà existants, et à l'émergence de nouveaux villages dans les secteurs qui en étaient jusqu'alors dépourvus<sup>363</sup>. À la fin de cette période, les contrastes qu'on observait auparavant entre les différentes implantations (habitat isolé, hameaux, villages ou « villages cités » comme les appelle G. Tate) se sont en partie résorbés<sup>364</sup>. C'est à cette seconde vague de peuplement que revient l'aménagement du terroir : tout en défrichant et en épierrant systématiquement les finages, les habitants du Massif calcaire, en nombre croissant, ont vu la taille de leurs exploitations se réduire par rapport à la période précédente, sans avoir pour conséquence, comme on s'y serait attendu, une paupérisation<sup>365</sup>. Ce remaniement des finages pourrait expliquer les révisions de cadastres rapportées par Libanios, en 362/363 et en 392<sup>366</sup>.

---

<sup>356</sup> TATE 1992, p. 187.

<sup>357</sup> TATE 1992, p. 277.

<sup>358</sup> TATE 1992, p. 277.

<sup>359</sup> TATE 1992, p. 298.

<sup>360</sup> BRAIDWOOD 1937.

<sup>361</sup> TATE 1992, p. 284.

<sup>362</sup> TATE 1992, p. 300.

<sup>363</sup> TATE 1992, p. 305.

<sup>364</sup> TATE 1992, p. 309. Cette affirmation, comme le montre des travaux plus récents, doit être nuancé. Au réseau des villages se superpose un réseau important de monastères (au moins 60 pour les seuls Jabal Sim 'an, Jabal Halaqa et Jabal Barisha) auquel ni les travaux de G. Tchalenko ni ceux de G. Tate ne rendent justice. Ces établissements sont rarement complètement isolés. D. Hull suppose qu'ils sont en relation étroite avec les villages, mais ils en sont généralement éloignés de 1 à 2 km (HULL 2008, p. 93 et 95).

<sup>365</sup> TATE 1992, p. 316.

<sup>366</sup> Libanios, *Or.* XLVI, 4 (3, p. 480) et *Ep.* 1363, 1412 et 1444 (11, p. 438, 453 et 455) ; PETIT 1955, p. 148-149 ; TATE 1992, p. 329.

Pour G. Tate, « le départ et le moteur principal de l'expansion du Massif calcaire [...] se trouvait [...] dans la démographie [...]. En Syrie du Nord, il ne s'agit pas d'un déplacement de population mais d'un accroissement de celle-ci »<sup>367</sup>.

(b) *La Syrie du Sud*

Pour le Hauran et les secteurs basaltiques de la Syrie du Sud, on ne trouve pas d'étude aussi détaillée que pour Massif calcaire. Les données, moins bien calées chronologiquement, ne permettent pas d'entrevoir la succession des phases de croissance et de stagnation ou de recul démographique. De plus, elles se concentrent, en règle générale, sur la période romaine et, à l'exception de l'article de F. Villeneuve<sup>368</sup> – qui a aujourd'hui plus de 20 ans –, il n'existe ni synthèse ni vision globale du peuplement antique pour cette région. Par conséquent, les informations à disposition, particulièrement entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, sont souvent très insuffisantes pour identifier une croissance économique ou démographique particulière à cette époque.

La Syrie du Sud paraît connaître un développement sinon linéaire, du moins progressif entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le début de l'époque islamique. L'essor démographique de la région se traduit, comme en Syrie du Nord, par une croissance des villages<sup>369</sup> et par une densification du réseau villageois<sup>370</sup>. Ce phénomène semble intervenir principalement entre le II<sup>e</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle : d'après F. Braemer, le nombre de villages augmente du tiers voire de la moitié pendant cette période<sup>371</sup>. Cependant, sa conception du village ne correspond pas exactement à celle que j'ai adoptée ici<sup>372</sup>. Par « village », F. Villeneuve et F. Braemer ne font pas toujours référence à un groupement dont la cohésion sociale est attestée archéologiquement par des constructions communautaires. Aussi serait-il plus juste de souligner que c'est l'habitat groupé (incluant à la fois bourgs, villages et hameaux) qui se développe particulièrement dans cet intervalle de temps.

Comme dans le Massif calcaire, les traces de cadastration indiquent en Syrie du Sud également un premier aménagement du territoire auquel a pu succéder une seconde limitation. Le cadastre d'origine correspondait à une strigation-scannation (milieu du II<sup>e</sup> siècle). La seconde campagne, peut-être plus tardive parce que confinée aux zones de marge mises en valeur dans un second temps, a consisté en un arpentage en lanière (*lacinae*)<sup>373</sup>. La constitution des terroirs impliquait des aménagements importants et notamment un épierrement systématique, condition préalable à toute culture<sup>374</sup>.

---

<sup>367</sup> TATE 1992, p. 332.

<sup>368</sup> VILLENEUVE 1985.

<sup>369</sup> À travers l'exemple des maisons byzantines à cour centrale de Kafr Shams, F. Villeneuve met en avant une occupation de plus en plus dense au cours de cette période (VILLENEUVE 1985, p. 129). Il resterait à déterminer si Kafr Shams est un cas à part ou si, au contraire, l'évolution de ce village témoigne d'une tendance généralisée.

<sup>370</sup> VILLENEUVE 1985, p. 128.

<sup>371</sup> F. Braemer, communication personnelle.

<sup>372</sup> Voir ci-dessous (a) *En guise de définition : la kômè en Syrie centrale et les critères d'identification du village*, p. 781.

<sup>373</sup> VILLENEUVE 1985, p. 128.

<sup>374</sup> VILLENEUVE 1985, p. 128.

La Syrie du Sud semble avoir connu, dès avant la période romaine, une occupation sédentaire importante : « tous les villages (ou à peu près tous) furent habités avant l'occupation romaine et le restèrent jusqu'à la période byzantine »<sup>375</sup>. Ce constat vaut aussi pour les zones marginales et pour l'habitat isolé si l'on en juge d'après les résultats des prospections effectuées sur le Jabal al-'Arab. Sur une région de 100 km<sup>2</sup> étudiée au sud de Si', 29 sites ont pu être datés. Quinze d'entre eux apparaissent au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (ils connaissent une continuité d'occupation variée, avec pour plus d'un tiers, une occupation d'au moins cinq siècles). Un tiers de ces sites seulement, soit neuf sur 29, n'auraient été occupés qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle et brièvement<sup>376</sup>. Leur nombre est trop réduit pour en déduire des tendances générales. Les résultats obtenus sont néanmoins conformes à ce que l'on connaît du développement de la région. Les auteurs avancent prudemment que le III<sup>e</sup> siècle, le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle seraient des périodes au cours desquelles l'occupation décline<sup>377</sup>.

Dans les campagnes, F. Villeneuve entrevoit également certaines évolutions dans les modalités du peuplement autour du V<sup>e</sup> siècle. À cette période correspondraient un « retour en force des nomades », l'installation d'une « nuée de monastères » et l'émergence de petits villages pauvres (des hameaux ?)<sup>378</sup>.

À partir du *corpus* épigraphique des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, M. Sartre est parvenu à isoler plusieurs phases d'activité édilitaire dans les cités – mais rien ne prouve que l'évolution des cités et celle des campagnes aient connu des développements parallèles. Pour les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, les documents épigraphiques, trop peu nombreux, n'apportent aucun éclairage<sup>379</sup>. M. Sartre évoque cependant un essor, intervenu entre 320 et 360<sup>380</sup>. Entre la fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VII<sup>e</sup> siècle, la quantité d'inscriptions devient suffisante pour discerner quelques tendances. Entre 475 et 518, surtout dans les cités de *Bostra/Bosra* et de *Gérasa/Jerash*, de nouvelles constructions sont signalées. Ce n'est plus le cas à partir de 520 et ce pendant près d'une décennie. Le pic principal de l'activité édilitaire (constructions et restaurations) dans les cités de la région se place sous Justinien (527-565) avec, semble-t-il, avec un temps de retard dans les campagnes. Si la politique impériale donne dans les cités l'impulsion à l'origine de ces constructions – l'augmentation de l'activité édilitaire dans ce contexte n'est pas nécessairement le témoin d'une croissance démographique –, en contexte rural, le regain d'activité qu'on observe dans les *metrokomiai* et les villages est probablement à mettre au compte d'un essor démographique et/ou économique. De 550 à 596, les activités de construction témoigneraient du dynamisme des populations rurales<sup>381</sup>. Mais à partir des

<sup>375</sup> SARTRE 1985a, p. 193.

<sup>376</sup> VALLAT et LEBLANC 2007, p. 29.

<sup>377</sup> Ce constat n'est fondé que sur 4, 8 et 5 sites.

<sup>378</sup> VILLENEUVE 1985, p. 129.

<sup>379</sup> M. Sartre tient compte uniquement dans son article des documents présentant une datation assurée ou de ceux dont l'objet est certain, ce qui le conduit à écarter un grand nombre d'inscriptions. Aussi met-il le petit nombre d'inscriptions attribués aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles plus sur le compte du caractère aléatoire des découvertes que sur celui d'un recul démographique et/ou économique (SARTRE 1985a, p. 196-197).

<sup>380</sup> SARTRE 1985b, p. 133.

<sup>381</sup> SARTRE 1985b, p. 133.

années 634-635, cette croissance ralentit, sans jamais cesser complètement : certaines périodes témoignent d'une activité plus vive que d'autres.

Les campagnes du Hauran semblent donc avoir été peuplées dès le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et déjà principalement sous la forme de villages. La phase principale d'appropriation du terroir est nettement antérieure à la période byzantine. Dès le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les milieux les plus favorables à la culture comme les plus contraignants<sup>382</sup>, font partie du domaine des sédentaires. Les phases de croissance les plus importantes se situent au milieu du IV<sup>e</sup> siècle et autour du règne de Justinien. La période byzantine est caractérisée par une légère évolution des formes du peuplement puisque, sur les zones de marge, apparaissent de nouvelles constructions, isolées : des monastères.

(c) *La Palestine*

Les données concernant la Palestine sont nombreuses. Mais la seule étude portant véritablement sur la démographie est celle de C. Dauphin, qui met en évidence un doublement de la population sur une période de 350 à 700 ans. Intervenu précisément pendant la période byzantine, cet accroissement démographique concerne l'ensemble de la Palestine et de la Transjordanie<sup>383</sup>. C. Dauphin distingue des secteurs qui présentent des tendances spécifiques : c'est le cas des zones steppiques et désertiques (Néguev). Entre les périodes romaine et byzantine, l'augmentation du nombre de sites y est particulièrement notable. Dans les régions qui présentent des contraintes géographiques et climatiques moindres, le contraste entre les deux périodes est moins marqué, avec un nombre de sites presque égal<sup>384</sup>.

Le constat de C. Dauphin vaut pour les villes comme pour les campagnes – même si ces dernières sont les mieux connues. La période byzantine, et principalement les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, correspondent à la densité de sites la plus élevée et à la population la plus nombreuse<sup>385</sup>. Dans les cités, cet accroissement démographique se traduit par une extension de leur superficie (Ascalon, Gaza, Jérusalem)<sup>386</sup>. La surface délimitée par les remparts est même doublée par rapport à celle de la période romaine à *Scythopolis/Baysan*<sup>387</sup>. Les fouilleurs placent cependant la période de pleine prospérité de l'agglomération sous Anastase (491-518) et Justin I (518-527), plutôt que sous Justinien<sup>388</sup>. L'épigraphie, en Israël, indique que l'activité édilitaire la plus importante intervient entre le règne de Justin I et celui de Justin II (565-578)<sup>389</sup>. Dans les zones jusque-là peu peuplées, on assiste au développement de

---

<sup>382</sup> L'exemple de Diyateh, « la ruine importante la plus orientale de tout le sud syrien » le prouve : au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., il s'agit déjà d'un village, établi sur le versant est du Jabal al-'Arab, dans un milieu à forte contrainte puisque les précipitations, à une altitude inférieure à 1 000 m, y sont pratiquement absentes. Le village est établi sur la courbe hypsométrique des 1 000 m (VILLENEUVE et SADLER 2001).

<sup>383</sup> DAUPHIN 1998, p. 79.

<sup>384</sup> DAUPHIN 1998, p. 77-78.

<sup>385</sup> TSAFRIR 1996, p. 271 et 274.

<sup>386</sup> TSAFRIR 1996, p. 275.

<sup>387</sup> TSAFRIR 1996, p. 276.

<sup>388</sup> TSAFRIR et FOERSTER 1997, p. 106.

<sup>389</sup> DI SEGNI 1999, tableau 4A, p. 162. À noter que le règne de Phocas est lui aussi marqué par une activité de construction importante.

sites qui n'étaient jusqu'alors que des stations routières ou de modestes établissements<sup>390</sup>. Les villages atteignent fréquemment la taille de bourgs et prennent parfois des allures de villes, si bien qu'ils ont souvent été désignés comme telles<sup>391</sup>. Mais, comme en Syrie centrale, les véritables villes sont peu nombreuses sur les zones de marge (deux cités voire trois pour le Néguev<sup>392</sup>).

Parallèlement au développement des gros villages, les hameaux se multiplient, surtout dans des secteurs marginaux<sup>393</sup>, où l'on assiste aussi à une augmentation remarquable de l'habitat isolé<sup>394</sup>. Différents types de fermes<sup>395</sup> se partagent les campagnes avec des monastères. Les résultats de prospections témoignent clairement de la place prépondérante qu'acquiert l'habitat isolé dans l'exploitation du sol. Au cours d'une prospection portant sur la région couverte par la carte de Nahal Yattir, au nord du Néguev 67 sites byzantins ont été repérés<sup>396</sup>. Au même moment, Y. Tsafir soulignait cependant la difficulté que représente la discrimination des sites romano-byzantins et des sites byzantino-omeyyades. En 1996, l'établissement d'une chrono-typologie céramique précise et fiable restait problématique et obligeait à nuancer prudemment l'idée communément répandue que l'essor démographique devait être attribué à la période byzantine plus qu'à la période islamique, particulièrement pour l'habitat isolé<sup>397</sup>. La question qui se posait – et qu'Y. Hirschfeld élude dans son article de 2005, à moins qu'une révision des datations n'ait été effectuée entre-temps – est de savoir si l'habitat dispersé date de la période byzantine et constitue un essaimage des gros bourgs ou s'il est plus tardif, islamique, et s'est développé après le déclin de ces agglomérations<sup>398</sup>.

#### (d) *La Jordanie*

La Jordanie fait partie des régions pour lesquelles les synthèses font le plus cruellement défaut<sup>399</sup>. Cela s'explique sans doute en partie par le développement récent des prospections régionales sur le peuplement rural<sup>400</sup> et par des contrastes géographiques importants qui impliquent des modes d'occupation du sol différents. Il est donc impossible

<sup>390</sup> TSAFRIR 1996, p. 277.

<sup>391</sup> Pour une discussion sur la terminologie adaptée aux agglomérations de Palestine et d'Arabie, voir GATIER 1994, p. 24-27 et GATIER 2005, p. 106-107.

<sup>392</sup> GATIER 1994, p. 27.

<sup>393</sup> HIRSCHFELD 1997, p. 67. Voir aussi TSAFRIR 1996, p. 277 pour les agglomérations du Néguev.

<sup>394</sup> HIRSCHFELD 2005, p. 523-528.

<sup>395</sup> HIRSCHFELD 1997, p. 68-70.

<sup>396</sup> HIRSCHFELD 1997, p. 52. La prospection de la carte de Nahal Yattir, au nord du Néguev, recense 67 sites byzantins. Sur ce total, les villages ne représentent que 7,4 % des sites, 9 % pour les hameaux (soit seulement 16,4 % pour l'habitat groupé) et 58,2 % pour l'habitat isolé (dont 3 % de monastères). Voir aussi TSAFRIR 1996, p. 273-274 pour un résumé des prospections régionales de Palestine.

<sup>397</sup> M. Haiman considère que de nombreuses fermes du Néguev doivent être attribuées aux périodes islamiques (HAIMAN 1995, p. 34 et 44 et suiv.).

<sup>398</sup> TSAFRIR 1996, p. 272.

<sup>399</sup> On peut cependant signaler l'exception notable que constitue l'article de H. I. MacAdam, qui comprend le Hauran syrien mais exclut tout le sud de la Jordanie – la zone située au sud du Wadi al-Mujib (MACADAM 1994).

<sup>400</sup> WALMSLEY 2005, p. 511. Il cite les programmes de prospection suivants : Hasban regional survey (GERATY et LABIANCA 1985; LABIANCA 1990), Southern Ghor and North-East Arabah survey (MACDONALD 1992), Wadi Yabis survey (MABRY et PALUMBO 1992) et Karak Plateau survey (MILLER 1991).

de mettre sur un même plan les cartes de l'occupation du sol qui résultent de ces différentes enquêtes de terrain. Les résultats de ces programmes sont de toute façon encore trop imprécis pour permettre une compréhension détaillée du peuplement et de la mise en valeur pendant l'Antiquité tardive.

De grandes tendances se dégagent cependant qui vont, à quelques nuances près, dans le même sens que ce qu'on observe en Syrie du Nord, en Syrie centrale et en Palestine. Dans la région de Tall Hasban, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la Mer morte, sur 148 sites prospectés, 93 (soit 68 %) connaissent une occupation romaine et 128 une occupation byzantine (soit 85 %). 22 % des sites seulement sont occupés pendant la période omeyyade et 5 % pendant la période ayyoubide. La plupart des prospections portant sur la *badiya* jordanienne fournissent des résultats équivalents : un développement pendant l'époque romaine, un apogée entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle et une tendance au déclin à l'époque omeyyade<sup>401</sup>. Dans le détail cependant, les conclusions des archéologues sont plus nuancées<sup>402</sup>. Le sud de la Jordanie, mais aussi d'autres secteurs, présentent des situations contrastées<sup>403</sup>. M. I. MacAdam conclut, pour le sud du Hauran, à une relative continuité de l'occupation entre les périodes byzantine et omeyyade<sup>404</sup>. Dans le nord-ouest de la Jordanie, si Rihab semble avoir été abandonné après la conquête arabe, Khirbat al-Samra, village pourtant voisin, témoigne, lui, d'une occupation jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>405</sup>. L'épigraphie de la province d'Arabie indique que l'activité de construction se maintient sous l'occupation perse et, au-delà, pendant les premiers temps de la conquête arabe<sup>406</sup>.

Les régions jordanienes qui connaissent la croissance démographique la plus importante sont, comme en Syrie centrale, les zones de marge, situées à la lisière des terrains cultivables. On y assiste au développement tardif de gros bourgs ('Umm al-Jimal qui appartient géographiquement au Hauran, Khirbat al-Samra, 'Umm al-Rasas)<sup>407</sup>. Le début du VI<sup>e</sup> siècle est caractérisé par une augmentation de la population des villes. Mais au moment où les gros bourgs des zones steppiques connaissent leur plein développement, la population des cités semble au contraire se réduire. La relation entre la diminution de la population urbaine et l'augmentation de la population rurale a été suggérée par exemple entre Jerash/*Gérasa* d'une part et Khirbat al-Samra et Rihab d'autre part<sup>408</sup>. On ne serait donc pas confronté à une véritable croissance démographique, mais à un redéploiement des populations en faveur des campagnes<sup>409</sup>.

---

<sup>401</sup> WALMSLEY 2005, p. 513. De fait, le point de vue des chercheurs me paraît beaucoup plus nuancé () et ils soulignent, malgré la diversité des situations, l'imbrication entre les périodes byzantines et omeyyades (MACADAM 1994, p. 91).

<sup>402</sup> MACADAM 1994, p. 91 ; SCHICK 1994, p. 154 ; DE VRIES 1998, p. 231.

<sup>403</sup> SCHICK 1994, p. 154.

<sup>404</sup> MACADAM 1994, p. 64.

<sup>405</sup> MACADAM 1994, p. 73-74.

<sup>406</sup> DI SEGNI 1999, tableau 4B, p. 162.

<sup>407</sup> WALMSLEY 2005, p. 516.

<sup>408</sup> DI SEGNI 1999, p. 165.

<sup>409</sup> DI SEGNI 1990, p. 165 ; WALMSLEY 2005, p. 518. Voir aussi WALMSLEY 2007, p. 37 et suiv.



Le développement de ces bourgs ne doit pas faire perdre de vue que ces agglomérations ne sont pas la règle sur les confins désertiques. Ce sont les villages de taille moyenne, les hameaux et l'habitat isolé qui se partagent ces nouveaux territoires. Aux nombreuses fermes identifiées, il faut aussi ajouter des monastères, des vestiges interprétés comme des cellules de reclus et des sites d'occupation temporaire<sup>410</sup>.

### **b) Un plein essor économique aux v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles ?**

L'augmentation du nombre de sites observés dans l'ensemble du Proche-Orient pour la période byzantine pose des problèmes d'interprétation. Traduit-elle un accroissement démographique ou un essor économique ? La proportion importante de nouveaux sites permet d'identifier un accroissement démographique – pour la période byzantine, la thèse d'une redistribution de la population ne résiste pas<sup>411</sup> –, tandis que la soudaineté de l'augmentation du nombre de fondations, associée à une activité édilitaire importante, indique plutôt une prospérité économique. Le développement rapide des villages du Massif calcaire, des bourgs situés dans les zones steppiques de Jordanie et du Néguev et des agglomérations d'*Anasartha/Khanasir* et d'*Andrôna/Al-Andarin* montre que cette phase de croissance démographique est soutenue par un essor économique.

D'autres indices le confirment. Au cours de la seconde phase de croissance que connaît le Massif calcaire, entre 330 et 550, on peut observer des différences notables dans l'appareil des maisons. Ces différences, d'ordre qualitatif, indiquent que les habitants du Massif calcaire bénéficient d'une certaine prospérité. De manière plus ou moins progressive selon les chaînons, on assiste au remplacement de l'appareil à double parement par un appareil orthogonal simple<sup>412</sup>. Cette substitution implique quelques bouleversements économiques :

- la préparation des blocs exige la compétence et l'outillage d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- la taille en elle-même produit plus de déchets que pour tout autre appareil. Cette matière inutilisable produite en plus grande quantité augmente le coût de production de cet appareil<sup>413</sup> ;
- la mise en œuvre de l'appareil orthogonal implique aussi l'utilisation d'un matériel spécialisé : instruments de levage et échafaudages – donc bois, dans une région qui, compte-tenu de l'avancement du défrichage, en est dépourvue<sup>414</sup>.

C'est donc un appareil particulièrement coûteux qui se généralise entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle et indique une augmentation du niveau de vie des populations rurales. Au même moment, alors que la taille des parcelles diminue – conséquence directe de l'augmentation de

<sup>410</sup> MACDONALD 1992, p. 97, 104-105.

<sup>411</sup> G. Tchalenko et G. Tate s'accordent à penser que le Massif calcaire a absorbé une partie de l'excédent démographique des plaines (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 58 ; TATE 1992, p. 330).

<sup>412</sup> TATE 1992, p. 316.

<sup>413</sup> TATE 1992, p. 26.

<sup>414</sup> TATE 1992, p. 317.

la densité de population<sup>415</sup> –, les paysans semblent avoir orienté leurs productions vers la vente et s'être intégrés à une économie de marché. À partir du V<sup>e</sup> siècle en effet, les pressoirs se multiplient et témoignent de ce fait d'une forte spécialisation vers l'arboriculture, une culture à forte valeur ajoutée<sup>416</sup>. Pour G. Tate : « c'est le développement de l'oléiculture et de la fabrication de l'huile qui explique la forte croissance des années 480-550 »<sup>417</sup>. La circulation monétaire confirme, dans plusieurs villages d'Antiochène, tout au long de la période byzantine – et même au-delà –, l'existence d'une économie monétaire et l'intégration de ces agglomérations à un marché. Le nombre de monnaies retrouvées atteste des échanges particulièrement soutenus sous Justinien (527-565), sous Maurice (582-602) et sous Constant II (641-654), après la conquête arabe<sup>418</sup>.

Établir l'existence d'une prospérité byzantine, dans d'autres régions, passe par l'analyse de l'activité édilitaire, à partir des inscriptions datées. La construction de nouveaux édifices, dans les cités, n'est pas toujours un indicateur fiable de l'économie locale, car bon nombre de bâtiments sont construits sur une initiative et des fonds impériaux, en particulier sous Justinien<sup>419</sup>. Dans les campagnes de Syrie du Sud, les bâtiments datés sont souvent des églises – plus rarement des bains, tours, aqueducs<sup>420</sup>. Qu'ils aient été financés par les villageois eux-mêmes ou par des évergètes, ils témoignent du dynamisme de l'économie locale<sup>421</sup>. On peut avancer, pour identifier des périodes de prospérité, les mêmes arguments que ceux avancés en faveur d'un accroissement démographique. Après la construction de plusieurs églises à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, on assiste, à partir de 400, à une diminution de l'activité de construction, qui ne reprend véritablement qu'autour du milieu du V<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Le VI<sup>e</sup> siècle correspond manifestement à la principale période de prospérité, puisque 61 % des églises de villages sont construites entre 525 et 600<sup>422</sup>.

Les études menées sur l'habitat confortent également la thèse d'un essor économique au cours de la période byzantine. F. Villeneuve convient ainsi que les maisons « les plus vastes et les plus luxueuses » doivent souvent être attribuées à cette période<sup>423</sup>, ce qu'il interprète lui-même comme l'indice d'une croissance économique<sup>424</sup>. M. Sartre souligne également une « période de grande prospérité économique des villages et petites villes de la

---

<sup>415</sup> Ainsi que le souligne G. Tate : « cette réduction de la taille moyenne des exploitations n'a pas entraîné une paupérisation. Elle a été, au contraire, accompagnée d'un enrichissement de la plupart des maisons et c'est cet enrichissement qui paraît caractériser notre période » (TATE 1992, p. 316).

<sup>416</sup> TATE 1992, p. 317.

<sup>417</sup> TATE 1992, p. 319.

<sup>418</sup> VORDERSTRASSE 2005, p. 498-499. L'auteur note simultanément que, dans les cités (*Antioche, Apamée et Épiphanie*), les quantités de monnaies diminuent à partir des années 333-498, soit précisément au moment où il augmente dans les villages : « this indicates that the villages were increasingly important economically relative to cities » (VORDERSTRASSE 2005, p. 500). Ceci rejoindrait en partie la thèse que développe A. Walmsley pour la Jordanie : au moment où l'on assiste au développement des bourgs et des villages, la population citadine décroît, l'activité économique suivant la même courbe.

<sup>419</sup> C'est le cas pour la cité de *Bostra* : la volonté impériale est clairement rappelée au début de chaque texte (SARTRE 1985a, p. 197).

<sup>420</sup> SARTRE 1985b, p. 132.

<sup>421</sup> C'est aussi le cas en Syrie centrale, voir aussi ci-dessous (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.

<sup>422</sup> SARTRE 1985b, p. 136-138.

<sup>423</sup> VILLENEUVE 1985, p. 113.

<sup>424</sup> VILLENEUVE 1985, p. 113.

région » après 550<sup>425</sup>. Les activités de construction, dans les provinces de Palestine et d'Arabie, montrent une tendance analogue. Le règne de Justinien est marqué par une forte croissance de l'indice de construction (1,55), encore dépassée par celle du règne de Phocas (1,625). Sous Maurice également, l'activité édilitaire, après une baisse sous Justin II et Tibère, connaît une hausse sensible (1,2)<sup>426</sup>. La plupart des édifices concernés par ce pic de construction sont des édifices religieux (églises et synagogues), mais il s'y ajoute aussi des bâtiments civils.

L'étude de L. Di Segni ne permet pas de distinguer la croissance urbaine de la croissance rurale. Mais ce sont bien les campagnes qui auraient le plus profité de cette activité de construction, et plus particulièrement la frange steppique<sup>427</sup>. À 'Umm al-Jimal, les 14 églises et les deux monastères identifiés par la fouille et par l'épigraphie datent au plus tôt du IV<sup>e</sup> siècle et sont, pour la plupart, attribués aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>428</sup>. Dans le même secteur, à Khirbat al-Samra, la plupart des églises, datées par des inscriptions, sont construites aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>429</sup>. La périodisation, pour les 8 églises de Rihab, plus à l'ouest, est assez similaire<sup>430</sup>.

Bien que le règne de Justinien soit marqué, en Jordanie comme ailleurs, par une importante activité de construction, la période de croissance économique paraît s'y maintenir plus longtemps, après la conquête arabe et au début du califat omeyyade au moins – même si la situation est contrastée. Les fouilleurs de Khirbat al-Samra évoquent pour la période omeyyade l'amorce d'un lent déclin et une population moins importante<sup>431</sup>. À 'Umm al-Jimal, B. De Vries conclut à une continuité de l'occupation après la conquête islamique, même si ses modalités changent<sup>432</sup>. Plus au sud, à 'Umm al-Rasas, J. Bujard et F. Schweizer estiment la population assez prospère pour avoir fait poser, dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, des panneaux de mosaïques dans une des églises<sup>433</sup>. À noter que le point de vue d'A. Walmsley est beaucoup plus tranché. Il estime que les fouilles archéologiques de 'Umm al-Jimal et 'Umm al-Rasas démontrent sans équivoque la parfaite continuité et l'absence de changement dans les modalités de l'occupation villageoise après la conquête islamique<sup>434</sup>. Les années 700-750 seraient même caractérisées par une mise en valeur particulièrement soutenue<sup>435</sup>.

En Palestine, la conquête et l'aménagement de nouveaux territoires témoignent indirectement d'une prospérité économique. Même dans les milieux les plus contraignants, dans le Néguev en particulier, on assiste à l'exploitation systématique des niches

---

<sup>425</sup> SARTRE 1985b, p. 135.

<sup>426</sup> DI SEGNI 1999, p. 164.

<sup>427</sup> WALMSLEY 2005, p. 516.

<sup>428</sup> MACADAM 1994, p. 57.

<sup>429</sup> HUMBERT 1998, p. 56.

<sup>430</sup> DE VRIES 1998, p. 230.

<sup>431</sup> HUMBERT 1998, p. 56.

<sup>432</sup> DE VRIES 1998, p. 231.

<sup>433</sup> BUJARD et SCHWEIZER 1992, p. 8.

<sup>434</sup> WALMSLEY 2005, p. 518-519.

<sup>435</sup> WALMSLEY 2005, p. 519.

écologiques : les fonds d'oueds sont systématiquement aménagés et les versants recouverts par des pierriers, appelés *tulailat al-'anab*, qui ont pu avoir une fonction agricole<sup>436</sup>. Dans le centre du Néguev, plusieurs pressoirs à vin importants ont été découverts : ils témoignent de la part substantielle qu'occupait alors la viticulture dans l'économie régionale<sup>437</sup>. Les rendements agricoles mentionnés par les *papyri* de Nessana confirment également l'existence d'une agriculture florissante, reflet d'une certaine prospérité économique<sup>438</sup>. Cette croissance économique est également reflétée par la construction de bâtiments publics et de lieux de culte<sup>439</sup>, particulièrement nombreux à partir de 515 et jusqu'aux années 570<sup>440</sup>. Les années 600-610 sont également marquées par la construction de nouveaux édifices religieux.

Globalement, quelle que soit la région considérée, à l'exception peut-être de la Syrie du Sud, acquise plus tôt aux sédentaires, on assiste au cours de la période byzantine à une augmentation des surfaces mises en culture puisque la quasi-totalité des terres arables fait alors l'objet d'une exploitation intensive. Les productions agricoles sont donc, en toute logique, en augmentation et sont orientées – au moins pour certaines d'entre elles : productions d'huile et de vin – vers un marché capable de les absorber. La vitalité économique de la période byzantine apparaît bien supérieure à celle de la période romaine : les exploitants engrangent des surplus et les réinvestissent dans l'habitat, en Syrie du Nord, et, plus généralement, dans la ou les églises de leur village.

### **c) Une récession et un déclin démographique et économique à partir du VII<sup>e</sup> siècle ?**

Longtemps, l'idée selon laquelle, à la fin de la période byzantine ou plus précisément avec la conquête musulmane, commence une longue période de déclin économique a été communément admise. G. Tchalenko évoquait, au VII<sup>e</sup> siècle, la « déchéance » du Massif calcaire. Il l'imputait à la mutation des axes commerciaux sous l'occupation sassanide et le califat omeyyade et à la perte du débouché que constituait la partie occidentale du bassin méditerranéen<sup>441</sup>. Aujourd'hui, la situation est loin d'être aussi claire et les explications avancées sont beaucoup plus équivoques. Mais il semble bien que le Proche-Orient, selon les régions, ait été partiellement touché, sinon par une récession, du moins par un ralentissement économique et par un repli des sédentaires. La fin de la période byzantine est en effet caractérisée, on l'a vu, par une conjoncture économique et démographique globalement défavorable<sup>442</sup>. La combinaison de plusieurs facteurs négatifs (épidémie de peste, multiplication des catastrophes naturelles et des accidents climatiques, reprise de la guerre

<sup>436</sup> MAYERSON 1962, p. 251. Sur ces pierriers, voir ci-dessous *Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d'élevage*, p. 716.

<sup>437</sup> MAYERSON 1985, p. 78.

<sup>438</sup> MAYERSON 1962, p. 227-229.

<sup>439</sup> Voir ci-dessus (c) *La Palestine*, p. 191.

<sup>440</sup> DI SEGNI 1999, tableaux 2A et 2B, p. 160 et tableau 4A, p. 162.

<sup>441</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 435-436.

<sup>442</sup> Voir ci-dessus B. *Les fléaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles*, p. 168.

perse, occupation sassanide puis conquête arabe) a eu un impact défavorable sur l'économie et la démographie, mais il est difficile d'apprécier ses conséquences.

Il semble toutefois que l'économie des principales cités syriennes ait connu un net déclin, confirmé par les fouilles d'*Apamée* et d'*Antioche*<sup>443</sup>. Cette « récession » – il s'agit peut-être d'une mutation et le terme de « récession » me paraît impropre – débute approximativement sous l'occupation sassanide voire dès le milieu du VI<sup>e</sup> siècle (à *Scythopolis*, par exemple). Elle est surtout caractérisée dans les cités par une certaine déstructuration : des échoppes et des habitations empiètent progressivement sur les rues, les installations artisanales, jusqu'alors reléguées en périphérie du tissu urbain, se retrouvent au centre de la ville<sup>444</sup>. Les fouilles d'*Apamée* ont aussi mis en évidence un phénomène de « ruralisation », identifié par J.-C. Balty avant le VII<sup>e</sup> siècle. Les plans et fonctions originels des bâtiments semblent avoir été oubliés et des installations plus légères sont construites dans de nombreux édifices, sans rapport avec leur destination première. Ainsi, les portiques des habitations sont obturés et certains d'entre eux, une fois réaménagés, ont manifestement servi d'étable et/ou abrité des activités artisanales<sup>445</sup>. Pour C. Foss, les changements principaux interviennent surtout entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le milieu du VII<sup>e</sup> siècle – à *Apamée* au moins<sup>446</sup>.

Quelle que soit la situation dans les cités, celle des campagnes apparaît plus nuancée. Dans le Massif calcaire, une relative période de stagnation – et non une récession – succède au plein développement des années 330-550<sup>447</sup>. Les fouilles du village de Dehes montrent le maintien de la population jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle et, dans certaines maisons, jusqu'au X<sup>e</sup> siècle<sup>448</sup>. Mais les modalités de l'occupation diffèrent de celles de la période précédente. Le rapport aux bâtiments change : ils ne sont plus entretenus<sup>449</sup>. Il existe donc une forme de continuité – dont il est difficile de préciser bien des aspects – entre les périodes byzantine et omeyyade, mais la croissance semble cesser dès 550. Cette interruption apparaît dans les cumuls de constructions. Si l'on exclut les édifices religieux – puisque de nouvelles églises sont construites entre 550 et 590 et que ces mêmes années voient se multiplier le nombre de monastères<sup>450</sup> –, on n'observe ni de maisons nouvelles, ni d'agrandissement des habitations existantes<sup>451</sup>. La construction d'églises montre cependant que les activités économiques et le niveau démographique se maintiennent pendant un temps. La circulation monétaire le confirme d'ailleurs<sup>452</sup> et c'est pourquoi il est difficile de parler de déclin. Pour autant, il est

<sup>443</sup> Voir par exemple l'état des lieux que H. Kennedy propose pour ces villes dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle (KENNEDY 2007, p. 90-91). Voir aussi son interprétation de la situation à *Épiphanie/Hama* et *Gérasa/Jerash* et *Scythopolis/Baysan* dans le même article. Pour *Scythopolis/Baysan*, voir aussi TSAFRIR et FOERSTER 1997, p. 125-126 et plus généralement, p. 135 et suiv.

<sup>444</sup> MORRISSON et SODINI 2002, p. 193.

<sup>445</sup> BALTY 2000.

<sup>446</sup> FOSS 1997, p. 224.

<sup>447</sup> TATE 1992, p. 341-342.

<sup>448</sup> TATE 1992, p. 335.

<sup>449</sup> SODINI *et al.* 1980, p. 301.

<sup>450</sup> TATE 1992, p. 335.

<sup>451</sup> EDDÉ et SODINI 2005, p. 467.

<sup>452</sup> MORRISSON *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 269-270.

clair que les années 550 marquent un tournant, mais c'est au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, et non sous l'occupation sassanide ou après la conquête islamique que se situe le principal point de rupture<sup>453</sup>.

Pour les campagnes de Syrie du Sud, F. Villeneuve constatait un déclin rapide à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, en soulignant toutefois que la conquête arabe n'a entraîné ni un changement brutal des modes de vie ni la ruine de la région<sup>454</sup>. Il s'interrogeait aussi sur le sens à donner à l'apparition des monastères dans le paysage rural du Hauran<sup>455</sup>. Leur multiplication, au VI<sup>e</sup> siècle semble-t-il, est-elle liée à un recul du réseau de villages ? S'intègrent-ils au contraire dans la trame de peuplement existante sans y apporter de modification notable<sup>456</sup> ? Pour M. Sartre, la fin de la période reste marquée par une activité édilitaire importante, particulièrement soutenue dans les villages à partir de 550<sup>457</sup>. Il n'y aurait donc pas lieu de croire à l'amorce d'un déclin au VI<sup>e</sup> siècle ni même au début du VII<sup>e</sup> siècle. L'apparition des monastères indiquerait plutôt une évolution des modes d'exploitation du terroir.

Par ailleurs, si l'on se réfère aux résultats de la fouille du pressoir de Si' et des prospections conduites dans les environs du site, la période omeyyade témoigne non seulement de la permanence de l'occupation, mais encore de la vitalité des activités agricoles, de la viticulture notamment<sup>458</sup>. Ce n'est qu'à la fin de l'époque omeyyade après le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, après une phase d'abandon, que le pressoir est détruit<sup>459</sup>. Les fouilles du village de Mseikeh, dans le Leja, ont mis en évidence un hiatus dans l'occupation, mais il n'intervient pas avant la charnière entre les époques omeyyade et abbasside<sup>460</sup>. La période d'extension maximale du site correspond bien, avant un nouveau développement au XI<sup>e</sup> siècle, à la période romano-byzantine. L'occupation omeyyade, par comparaison, est marquée par une « faiblesse certaine » et le constat vaudrait pour l'ensemble du Leja – mais pas au-delà<sup>461</sup>. On n'y observerait guère de continuité entre les périodes byzantine et omeyyade que pour 20 % des sites<sup>462</sup>. Le Leja est cependant un milieu particulièrement contraignant, une coulée basaltique peu ou pas altérée, qui possède de rares poches de terre fertile localisées en périphérie. Le contraste entre les situations byzantines et omeyyades dans le Hauran et le Leja pourrait s'expliquer, comme en Syrie centrale<sup>463</sup>, par une mutation des modes de mise en valeur et par un abandon des terroirs les moins favorables à la culture. Mais il est difficile d'estimer l'impact économique de ces changements, surtout si, dans les zones les plus propices, la viticulture s'est maintenue après le VII<sup>e</sup> siècle<sup>464</sup>.

---

<sup>453</sup> EDDÉ et SODINI 2005, p. 467.

<sup>454</sup> VILLENEUVE 1985, p. 64.

<sup>455</sup> VILLENEUVE 1985, p. 119 et 121.

<sup>456</sup> VILLENEUVE 1985, p. 121.

<sup>457</sup> SARTRE 1985b, p. 135.

<sup>458</sup> DENTZER *et al.* 2003a, p. 164 et 170-171 ; DENTZER *et al.* 2003b, p. 145.

<sup>459</sup> BLANC 2003, p. 35-36.

<sup>460</sup> GUÉRIN 2008, p. 243.

<sup>461</sup> GUÉRIN 2008, p. 260.

<sup>462</sup> GUÉRIN 2008, p. 268.

<sup>463</sup> Voir ci-dessus c) *L'occupation des « Marges arides »*, p. 183.

<sup>464</sup> DENTZER *et al.* 2003a, p. 169.

Dans les provinces de Palestine et d'Arabie, après une interruption dans les premiers instants de la conquête, l'activité de construction reprend dans les années 620, sous l'occupation sassanide, avec une nouvelle augmentation du nombre d'églises<sup>465</sup>. Ce sont surtout les agglomérations des zones steppiques de la Jordanie qui témoignent de ce rebond des activités de construction<sup>466</sup>, au détriment des cités semble-t-il<sup>467</sup>. La première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle correspondrait à une intensification des activités agricoles et artisanales (*industrial*)<sup>468</sup>. Faudrait-il alors renoncer à identifier les indicateurs d'un déclin économique ? Il n'y a pas récession mais mutation, pour A. Walmsley. Au moment où, selon lui, l'économie urbaine accuse un net déclin, les campagnes manifestent au contraire une grande vitalité. On assisterait à une redistribution des populations et à une réorganisation de l'économie<sup>469</sup>.

Il est difficile de se prononcer pour ou contre une récession pour la Palestine. Les données me semblent insuffisantes, quand elles ne sont pas contradictoires. C. Dauphin a avancé l'hypothèse d'une nette régression démographique, qui interviendrait au moment de la conquête musulmane<sup>470</sup>. Y. Tsafir abonde partiellement dans son sens : à partir des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, le peuplement sédentaire du Néguev décroît pour disparaître complètement, mais de nombreux sites de la même région doivent, dans le même temps, être attribués au début de la période islamique<sup>471</sup>. M. Haiman, après une décennie de prospection, a tenté de démontrer que la limite de l'occupation sédentaire, à l'époque omeyyade, sur les plateaux du Néguev, dépassait celle de la période byzantine et se situait 20 km plus au sud<sup>472</sup>. L'image actuelle du Néguev central, celle d'un désert que se partagent une nuée de fermes, où chaque niche écologique est exploitée, correspondrait davantage à une réalité du début de l'époque islamique que de l'Antiquité tardive<sup>473</sup>. L'occupation de la région serait le résultat de la sédentarisation massive de tribus semi-nomades, plutôt que d'une conquête par les sédentaires de nouveaux territoires. En somme, il faudrait voir, là aussi, des modalités de peuplement propre à la période omeyyade<sup>474</sup> – qui aboutiraient cependant à une situation opposée à celle observée en Syrie centrale et dans le Leja.

L'idée d'une occupation omeyyade dense dans les régions les plus sèches du Néguev est assez largement admise, mais elle est généralement présentée avec plus de pondération. Dans les articles les plus récents d'Y. Hirschfeld, les établissements ruraux, surtout dans les

---

<sup>465</sup> DI SEGNI 1999, p. 164.

<sup>466</sup> DI SEGNI 1999, p. 165.

<sup>467</sup> L. Di Segni et A. Walmsley se rejoignent sur ce point (DI SEGNI 1999, p. 164-165 ; WALMSLEY 2005, p. 517-519).

<sup>468</sup> WALMSLEY 2005, p. 519. Voir aussi WALMSLEY, A., 2000, « Production, exchange and regional trade in the Islamic East Mediterranean : old structures, new system ? », dans I. L. HANSEN et C. WICKHAM (éds.), *The Long Eighth Century. Production, Distribution and Demand*, Leiden, p. 309-317 (*non vidi*).

<sup>469</sup> WALMSLEY 2005, p. 519-520.

<sup>470</sup> DAUPHIN 1998, p. 351.

<sup>471</sup> TSAFRIR 1996, p. 272.

<sup>472</sup> HAIMAN 1995, fig. 1, p. 30. À noter toutefois qu'à la même période, Y. Tsafir insiste sur la difficulté de dissocier le matériel de la fin de la période byzantine de celui du début de l'époque islamique (TSAFRIR 1996, p. 272). À défaut, plusieurs résultats de prospections font d'ailleurs état des deux périodes indistinctement.

<sup>473</sup> HAIMAN 1995, p. 34.

<sup>474</sup> HAIMAN 1995, p. 39.

zones steppiques de Palestine, paraissent occupés tout au long de la période omeyyade<sup>475</sup>. Mais on s'interroge sur la nature de cette occupation : continuité par rapport à la période byzantine – Y. Hirschfeld semble aller dans ce sens ? Hiatus, suivi d'un développement et d'une répartition spécifique du peuplement – et presque exclusivement sédentaire – à la période omeyyade ? Si l'on suit Y. Hirschfeld, plus consensuel, on doit privilégier l'hypothèse d'une continuité de l'occupation et, s'il existe une récession, son impact sur le peuplement et l'économie des zones de marge apparaît limité.

#### d) Synthèse

Malgré des divergences, dans les faits comme dans les interprétations, on observe dans ces régions un phénomène comparable à celui qu'on attendrait en Syrie centrale à partir des résultats de prospection<sup>476</sup>.

La Syrie du Sud se distingue des autres régions, surtout marginales, car le principal mouvement de conquête des territoires par les sédentaires est antérieur à la période byzantine. Elle leur reste cependant comparable, car la période de mise en valeur optimale se situe bien entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>477</sup>. Les formes de peuplement témoignent aussi de quelques différences avec l'émergence d'un habitat isolé qui occuperait une place plus importante à la période byzantine. Cependant, « cet habitat dispersé n'est pas encore bien daté, et il pourrait tout aussi bien être le témoignage de l'atomisation de l'habitat et de l'installation d'une "nuée de monastères" à partir du V<sup>e</sup> siècle que celui d'une colonisation diffuse du territoire agricole à partir du II<sup>e</sup> siècle »<sup>478</sup>. Les données restent trop lacunaires, en Syrie du Sud, pour identifier les différentes phases de peuplement et leur associer des stratégies de mise en valeur.

L'essor démographique est aussi relativement précoce en Syrie du Nord (III<sup>e</sup> siècle), mais son maximum est plus tardif (fin du V<sup>e</sup> siècle). Le mode d'occupation du sol, dans le Massif calcaire, est surtout représenté par les villages, avec des différences notables de superficie d'un site à l'autre. Il n'existe apparemment pas de variation dans les éléments constitutifs de ces agglomérations, composées de maisons et d'établissements religieux. Un article plus récent de D. Hull oblige aussi à tenir compte de l'habitat isolé, une forme de peuplement apparemment négligée par G. Tchalenko et par G. Tate<sup>479</sup>.

En Palestine et en Jordanie, en contexte rural, et en particulier dans les zones de marge, la phase de croissance principale semble se situer respectivement autour des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles et à la fin du VI<sup>e</sup> ou du début du VII<sup>e</sup> siècle. Le village est aussi, en Jordanie, la forme de peuplement dominante, mais ses caractéristiques varient : de gros bourgs semblent s'être développés parallèlement aux villages, aux hameaux et à l'habitat isolé. La Palestine, et plus précisément le Néguev, apparaissent au premier abord comme les régions les plus

---

<sup>475</sup> HIRSCHFELD 2005, p. 535.

<sup>476</sup> Voir ci-dessus 1. *L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

<sup>477</sup> BRAEMER, DAVTIAN et CLAUSS-BALTY 2008, p. 10.

<sup>478</sup> BRAEMER, DAVTIAN et CLAUSS-BALTY 2008, p. 11.

<sup>479</sup> HULL 2008.



proches de la Syrie centrale en termes de chronologie des périodes de croissance, de formes de peuplement et de stratégies de mise en valeur. Bien que la prépondérance des villages y ait été soulignée, l'existence d'un semis dense de fermes et de monastères montre que l'habitat isolé participe également au mouvement de conquête des nouveaux territoires.

Différences dans les modalités d'occupation du sol, décalages chronologiques pour les périodes de pleine prospérité, transitions contrastées entre la période byzantine et l'époque islamique, les recherches menées sur différents terrains mettent en évidence la variété des conjonctures et des interprétations. La question est à présent de savoir quelle est la situation en Syrie centrale.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **HABITAT, TERRITOIRE ET TERROIR**



## CHAPITRE IV. LES CONSTRUCTIONS

Je consacrerai la totalité de ce chapitre aux bâtiments, de tous types, et plus particulièrement ceux rencontrés dans les villages de la région, et uniquement à eux. Je les présente volontairement indépendamment de l'environnement dans lequel ils s'inscrivent et des aménagements hydro-agricoles auxquels ils sont associés<sup>1</sup>. Ces aspects seront traités dans de prochains chapitres<sup>2</sup> et je proposerai une synthèse entre les vestiges architecturaux et les données agricoles et économiques dans un chapitre à part<sup>3</sup>.

Avant d'aborder les bâtiments eux-mêmes, il me paraît important de proposer un état des lieux des matériaux et des techniques architecturales en usage dans la région. L'emploi du calcaire, du basalte, du gypse, de la brique crue et de combinaisons variées de ces différents matériaux, dans des proportions variables, a des répercussions sur les techniques utilisées, les traditions constructives et donc sur la physionomie des constructions et particulièrement sur celle de l'habitat.

### *A. Matériaux et techniques de construction*

La construction des édifices fait intervenir des matériaux variés, combinant le plus souvent dans des proportions diverses la pierre, dont la nature dépend en général de celle du substrat, et la terre crue. Cette combinaison cède la place, le plus souvent à l'ouest du Jabal al-‘Ala, à une architecture entièrement en pierre – même s'il est parfois difficile de déterminer à partir des descriptions de H. C. Butler ou de J. Lassus, en particulier, si tous les édifices d'un site sont majoritairement construits en pierre ou s'il s'agit d'un exemple isolé. Le recours aux photographies aériennes anciennes et à l'imagerie satellitaire ne permet pas toujours de l'établir.

Dans les zones où la brique crue est le matériau dominant (**carte 10**), en tout cas, la présence au sein d'un village de quelques édifices majoritairement construits en pierre n'est pas exceptionnelle.

---

<sup>1</sup> Ces aspects seront traités dans de prochains chapitres. Un troisième chapitre est consacré à la synthèse entre les données architecturales et les aménagements agricole (voir ci-dessous *Chapitre VII. De l'habitat isolé à la cité : les différentes formes du peuplement*, p. 763).

<sup>2</sup> Voir ci-dessous *Chapitre V. Un préalable à la mise en valeur agricole : l'appropriation du territoire et de la ressource en eau*, p. 613 et *Chapitre VI. Pratiques culturelles, élevage et installations liées à l'exploitation du milieu naturel : les productions*, p. 671.

<sup>3</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VII. De l'habitat isolé à la cité : les différentes formes du peuplement*, p. 763.

## 1. Les matériaux

### a) Les matériaux de construction

#### (a) La pierre

- Le basalte
  - ♦ Cartographie de l'utilisation du basalte dans la construction

La disponibilité du matériau conditionne en général la nature de la pierre utilisée, aussi le basalte se trouve-t-il employé essentiellement dans le Jabal al-‘Ala, le Jabal Hass et le Jabal Shbayt, et dans leurs environs immédiats (**carte 10**). C’est cependant dans le Jabal al-‘Ala que les édifices entièrement en basalte sont les plus nombreux. R. F. Burton, C. F. T. Drake et H. C. Butler y voyaient d’ailleurs des ressemblances avec le Hauran et le Leja<sup>4</sup>.

Si le basalte est le matériau de prédilection du Jabal al-‘Ala (**figure 25**)<sup>5</sup>, la brique crue n’en était pas complètement absente. C’est ce qu’illustre le cas du village de Halban, situé en plein centre de la *mesa*. H. C. Butler n’y mentionnait qu’une construction (une tour) suffisamment préservée pour en dresser un plan, sans préciser la nature des autres bâtiments<sup>6</sup>, mais la base de données « Marges arides », signale la présence de buttes de terre crue. Cet exemple confirme donc que l’usage de la brique crue a dû être plus répandu sur le Jabal al-‘Ala que les premières publications ne le laissent croire.

L’usage de la brique crue se généralise dès qu’on quitte la dorsale du Jabal al-‘Ala vers le nord, le sud ou l’est. R. F. Burton et C. F. T. Drake signalent à Salamiya une autre tradition architecturale fondée sur l’usage de la brique crue<sup>7</sup>. Sur la bordure orientale du Jabal al-‘Ala et dans les larges vallées qui s’intercalent entre les escarpements basaltiques, le basalte reste un matériau de construction important, jusqu’à une distance qu’on peut estimer à environ 4 km de la source d’approvisionnement<sup>8</sup>. Mais on retrouve, à l’ouest, dans la plaine marneuse qui sépare le Jabal al-‘Ala du Jabal Zawiyah, à 8 km de la *mesa*, le site de Jarjanaz dont les bâtiments sont construits dans des quantités apparemment équivalentes en calcaire et en basalte<sup>9</sup>. Dans la steppe de l’est, des reliefs résiduels ont pu servir de carrière à des sites importants<sup>10</sup>. C’est le cas du Jabal Jadu‘iah, qui a ainsi pu fournir Al-Dak. L’agglomération d’Al-Andarin, à égale distance du Jabal Farmahan et du Jabal ‘Ubaysan, aurait pu s’approvisionner indifféremment à ces deux sources.

<sup>4</sup> BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 195 ; PAES 2B, p. 2.

<sup>5</sup> « The building material of the ‘Ala, and indeed of this whole region, is, of course, basalt » (PAES 2B, p. 2).

<sup>6</sup> PAES 2B, p. 18.

<sup>7</sup> BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 167.

<sup>8</sup> Je donne ici la distance entre le site et le gisement de basalte le plus proche et non celle qui sépare le site d’une carrière.

<sup>9</sup> LASSUS 1935, p. 2.

<sup>10</sup> À condition toutefois que la qualité du basalte se soit prêtée à la construction.

Les *mesas* du nord-est font de la pierre un usage limité. Les constructions entièrement en basalte n'y sont pas exceptionnelles, mais la grande majorité des bâtiments ne fait guère intervenir le basalte que comme un soubassement supportant une maçonnerie en brique. Comme pour la bordure est du Jabal al-'Ala, à plus de 3 à 4 km du plateau basaltique le plus proche, les habitants ont généralement renoncé à faire usage de ce matériau.

- Qualités du basalte employé

Il n'existe pas d'étude, pour la région, présentant les différents types de basalte utilisés dans la construction. Les travaux sur l'architecture domestique du Hauran mettent en évidence plusieurs qualités de basalte. P. Clauss-Balty remarque un usage différencié du basalte à grain fin et du basalte vacuolaire<sup>11</sup>. Le basalte à grain fin est extrait des couches les plus profondes, il est donc plus coûteux et on l'utilise préférentiellement « pour les blocs constituant les façades sur cour et pour les éléments d'architecture demandant un ajustement parfait »<sup>12</sup>. Un matériau moins onéreux, moins dense, et vacuolaire peut être extrait des couches superficielles.

Comme en Syrie du Sud, les tours et les églises de la région employaient un basalte à grain fin. C'est aussi cette qualité du matériau qu'on retrouve dans les corbeaux et les dalles de couverture, les linteaux, les claveaux, les piédroits, les colonnes et les éléments sculptés dans l'habitat<sup>13</sup>. En revanche, le basalte employé en soubassement est généralement vacuolaire.

- Les maçonneries en basalte

H. C. Butler a identifié plusieurs types de traitement de surface<sup>14</sup>, repris et commentés par P. Clauss-Balty<sup>15</sup>, qui s'appliquent également à la Syrie centrale.

Les différents types de taille identifiés par H. C. Butler et P. Clauss-Balty sont les suivants :

- type 1 : « *highly finished quadrated bloc* »<sup>16</sup> / « grand appareil isodome<sup>17</sup> soigneusement paré »<sup>18</sup> ; c'est une maçonnerie de pierre sèche, en appareil double – parfois simple – dont les assises horizontales sont continues. Les façades sont soigneusement parées et donnent au bâtiment un aspect parfaitement lisse et

<sup>11</sup> Les vacuoles sont des « cavité[s] d'ordre millimétrique ou centimétrique dans une roche, vide ou remplie de minéraux différents de ceux de la roche elle-même » (FOUCAULT et RAOULT 2005, p. 366).

<sup>12</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 52.

<sup>13</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 52.

<sup>14</sup> PAES 2A, p. 67-68 et fig. 44-49.

<sup>15</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53-54.

<sup>16</sup> PAES 2A, p. 67.

<sup>17</sup> Les notions d'« isodome » et de « pseudo-isodome » qu'introduit P. Clauss-Balty à la classification de H. C. Butler ne me semblent pas adaptées aux techniques de taille de la Syrie centrale. Un appareil isodome présente des assises réglées et de hauteur sensiblement égale. Un appareil pseudo-isodome présente des assises « de hauteur inégale, mais avec un rythme d'alternance régulier ; les blocs sont de longueurs égales ou liées par un rapport simple » (GINOUVÈS et MARTIN 1985, p. 99). Dans la région, la hauteur des assises et la taille des blocs et des moellons semblent dépendre davantage de la situation de l'appareil en hauteur (rez-de-chaussée ou étage) et l'on n'observe pas d'alternance régulière dans la hauteur des assises (voir ci-dessous *L'élévation des constructions en basalte*, p. 230).

<sup>18</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

unifié (« *polish* »). Apparemment inutilisé en Syrie centrale, on retrouve ce type de maçonnerie en Syrie du Sud, dans les temples, les tombeaux et autres édifices monumentaux des périodes nabatéenne et romaine<sup>19</sup> ;

- type 2 : « *draughted masonry* »<sup>20</sup>/« appareil pseudo-isodome à bossage »<sup>21</sup> ; il s'agit d'une maçonnerie de pierre sèche. Les faces de parement présentent une ciselure périmétrale et un bossage central. Cette maçonnerie aurait été employée entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle en Syrie du Sud, mais je n'en connais pas d'exemple en Syrie centrale ;
- type 3 : « *highly finished quadrated masonry of the Christian period* »<sup>22</sup>/« appareil pseudo-isodome soigneusement paré »<sup>23</sup> ; c'est une maçonnerie de moellons<sup>24</sup> taillés en dépouille<sup>25</sup>, agencés en double parement, sans liant d'après H. C. Butler<sup>26</sup>. La forme de l'appareil est celle d'un parallélépipède allongé<sup>27</sup>. Des boutisses aux faces de joints démaigries assurent la cohésion de l'ensemble. Elles peuvent être dispersées dans la construction ou former des assises complètes. Le traitement de surface est similaire à celui du type 1<sup>28</sup>. Cette maçonnerie est employée en Syrie centrale, mais elle présente quelques différences. L'appareil y est beaucoup moins allongé qu'en Syrie du Sud et lié par un mortier mêlé d'éclats de taille et de cailloutis. Les façades sont rythmées par des boutisses, souvent saillantes. Cette maçonnerie est utilisée dans la construction des églises<sup>29</sup>, des tours<sup>30</sup>, parfois des tombeaux<sup>31</sup> et plus rarement des habitations (**figure 83, 1-2**)<sup>32</sup>.

<sup>19</sup> PAES 2A, p. 67. P. Clauss-Balty ne contredit pas les datations proposées par H. C. Butler. Ce type de maçonnerie est bien utilisé en Syrie centrale, mais pour des constructions en calcaire (temple romain de 'Itriya, notamment).

<sup>20</sup> PAES 2A, p. 67.

<sup>21</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>22</sup> PAES 2A, fig. 46.

<sup>23</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>24</sup> Le moellon est un « élément rocheux taillé, de dimensions assez faibles pour pouvoir être porté par un seul homme » (GINOUVÈS et MARTIN 1985, p. 55). Pour J.-M. Pérouse de Montclos, le moellon peut être taillé ou non (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 47). La définition que j'adopterai est celle de R. Ginouvès et R. Martin : le moellon est une pierre taillée dont la surface est au minimum équarrie. L'action d'équarrier est celle de « dresser une pierre en forme de parallélépipède » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 45). À cette notion de pierre taillée, j'en ajoute une seconde, liée aux dimensions de l'appareil, en général comprises entre 20 et 40 cm.

<sup>25</sup> Ces moellons présentent une face de joint pyramidante avec queue abattue (GINOUVÈS et MARTIN, p. 55 et pl. 4.1). « Une pierre (ou une brique) est dite taillée en dépouille quand sa queue est démaigrie, c'est-à-dire que sa queue a moins de volume que ne le laisserait croire sa tête » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 45). Vus de dessus, ces moellons ont donc une forme trapézoïdale.

<sup>26</sup> PAES 2A, p. 67.

<sup>27</sup> PAES 2A, p. 67.

<sup>28</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>29</sup> Al-Andarin : églises 1 et 6 ; Hawa : église A ; Qasr Abu Samra.

<sup>30</sup> Ruwayda, Al-Sqa'a, Tamak, Khazzana, Buz al-Khanzir, Hawa, Qasr al-Mharram.

<sup>31</sup> Zabad 1.

<sup>32</sup> Malheureusement, la documentation ancienne accompagnant les maisons est souvent insuffisante pour pouvoir déterminer à quel type de maçonnerie se rattache la construction. Dans le cas d'Al-Andarin, des maçonneries de type 3 semblent devoir être identifiées dans une maison fouillée (STRUBE *et al.* 2003, fig. 75, p. 90).

- type 4 : « *smooth quadrated masonry* »/« appareil pseudo-isodome [...] comparable au précédent sauf que la face visible des blocs est moins soignée » ; ce type d'appareil, qui présente un traitement surface relativement lisse – mais moins poli que les types 1 et 3 –, est également utilisé en Syrie centrale dans les tours (**figure 83, 3**)<sup>33</sup>, les églises et bâtiments ecclésiastiques (**figure 26**)<sup>34</sup>.
- type 5 : « *rough quadrated masonry* »<sup>35</sup>/« appareil pseudo-isodome équarri »<sup>36</sup> ; la forme cet appareil n'est pas parfaitement quadrangulaire, les arrêtes sont moins nettes et la face de parement n'est que sommairement dégrossie (**figure 27**)<sup>37</sup>. Les assises présentent une hauteur variable et ne sont pas toujours horizontales<sup>38</sup>. Cette variante plus fruste des deux types précédents est utilisée en Syrie centrale dans plusieurs types de constructions : des tours<sup>39</sup>, des églises<sup>40</sup> mais aussi des maisons<sup>41</sup>, des citernes<sup>42</sup>, un entrepôt<sup>43</sup> et des constructions à caractère défensif<sup>44</sup>. C'est la maçonnerie la plus commune pour les constructions entièrement réalisées en basalte<sup>45</sup>, mais on la retrouve aussi – moins fréquemment – employée comme soubassement dans les zones à architecture en terre<sup>46</sup>.
- type 6 : d'autres constructions utilisent le basalte sous sa forme brute (« *boulder* » ou « caillou »)<sup>47</sup>. Le matériau, dans le Jabal Hass et le Jabal Shbayt, se présente naturellement sous la forme de « boules ». Le basalte y est employé sous cette forme dans les soubassements des constructions (**figure 100**). Les « cailloux » les plus gros sont agencés en double parement et l'interstice entre les parements est comblé par des boules de plus petite taille, par un cailloutis et par un mortier de terre. On retrouve ce type de maçonnerie dans les enclos, des enceintes<sup>48</sup> et des constructions non datées présentées comme des fortifications<sup>49</sup>.

<sup>33</sup> Dair Nawa (tour appartenant à un monastère), Tall Fraj, I'jaz.

<sup>34</sup> Hawa (église B) ; Karatin al-Kbir (« résidence cléricale »).

<sup>35</sup> PAES 2A, p. 68.

<sup>36</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>37</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>38</sup> PAES 2A, fig. 48.

<sup>39</sup> Al-Burj, Burj al-Sbanna (au moins pour les parements intérieurs).

<sup>40</sup> En façade de l'église est de Zabad 1.

<sup>41</sup> Karatin al-Kbir (PAES 2B, p. 76) et Al-'Anz, bien qu'il soit difficile de distinguer dans ce dernier cas la maçonnerie originelle de celle due à la réoccupation de la maison (PAES 2B, p. 23).

<sup>42</sup> Citernes d'Al-Andarin (STRUBE 2005a, fig. 2, p. 106) et de Karatin al-Kbir (**figure 28**).

<sup>43</sup> Al-Tuba 1.

<sup>44</sup> À 'Umm al-Khalakhil, dans un hospice et à Zabad 1, dans le « grand bâtiment » (**figure 104**). Pour le « grand bâtiment » de Zabad 1, voir aussi ci-dessus *b) Une documentation graphique fondamentale*, p. 37 et n. 2409, p. 552. Le parement extérieur du bâtiment appartient à une maçonnerie de type 5 tandis que le parement intérieur, pour les portes au moins, correspond à une maçonnerie de type 3. Sur ces édifices, voir ci-dessous *b) Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?*, p. 548.

<sup>45</sup> « Walls were ordinarily built, rather loosely, of wedge-shaped stones showing squared rough faces on both sides of the wall, and laid in clay or poor mortar » (PAES 2B, p. 2).

<sup>46</sup> Dans les soubassements de certaines habitations d'Al-Andarin, par exemple, comme j'ai pu l'observer en visitant le site.

<sup>47</sup> PAES 2A, p. 67 ; GINOUVÈS et MARTIN 1985, n. 249, p. 47.

<sup>48</sup> Celle de Rasm al-Hajal.

<sup>49</sup> Par exemple Al-Rubbah, 'Umm Hartayn 1 et Tall al-Dahab, dans le Jabal al-'Ala ; Al-Bab 1, dans le Jabal Hass. Ces constructions sont désignées comme des « forteresses primitives » par R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 71-73). Voir ci-dessous *(d) La persistance de la valeur de refuge des*



La largeur des maçonneries est variable. Les murs périmétraux des habitations sont généralement plus larges (85 à 100 cm) que les murs de refend (autour de 70 cm). La largeur des murs d'enclos avoisine les 70-80 cm mais certains peuvent être beaucoup plus épais (jusqu'à 110 cm)<sup>50</sup>.

Plusieurs types de maçonnerie cohabitent au sein d'une même agglomération, et se retrouvent fréquemment dans un même bâtiment. Dans le Hauran, les traitements de façade les plus soigneux ont été appliqués aux façades sur cour et aux salles d'apparat, tandis que le « pseudo-isodome équarri » semble avoir été réservé aux façades secondaires et parements intérieurs<sup>51</sup>. En Syrie centrale, les tailles les plus soigneuses (types 3 et 4) se rencontrent surtout dans l'architecture religieuse et dans les tours et à titre exceptionnel dans l'architecture domestique. En revanche, le type 5, le plus commun, se retrouve aussi bien dans les tours, les façades d'églises (rares toutefois) que dans l'architecture domestique, mais ceci uniquement dans les zones où l'architecture combine la brique crue et le basalte.

- Le calcaire

- ♦ Cartographie de l'utilisation du calcaire dans la construction

Les maçonneries en calcaire sont moins étudiées que celles en basalte (**carte 10**). Très peu de bâtiments sont entièrement construits en calcaire et ce matériau n'apparaît sous la forme de blocs taillés (seuils, piédroits, linteaux) qu'exceptionnellement dans les zones à architecture en terre. Dans les zones à architecture en pierre, on le retrouve parfois mêlé au basalte, dans un même bâtiment<sup>52</sup>, dans la zone de contact entre le piémont du Jabal Zawiyah et celui du Jabal al-'Ala. Il n'est utilisé comme unique matériau de construction que sur quelques sites sur les berges de l'Euphrate<sup>53</sup> et sur le piémont du Jabal Zawiyah<sup>54</sup>. En dehors de ces secteurs, il est rare de trouver des constructions entièrement en calcaire<sup>55</sup>. Le plus souvent, ce matériau sert à la construction du soubassement sur lequel repose les maçonneries en brique crue.

- ♦ Les maçonneries en calcaire et la provenance du matériau

Lorsqu'il est employé comme soubassement, le calcaire est un matériau d'extraction locale, qui n'est presque jamais taillé ni même seulement équarri. Il provient la plupart du temps des dalles conglomératiques qui couvrent de vastes surfaces de glacis et de pentes<sup>56</sup>. Ce matériau, souvent fissuré, se débite assez facilement. Il sert à isoler les assises de brique crue de l'humidité. Ces maçonneries de pierre sont en général de faible largeur (environ

---

*fortifications antérieures*, p. 561. Il semble toutefois que les vestiges de celle de 'Umm Hartayn 1 aient été plutôt attribués à la période islamique (GATIER 2001, p. 100).

<sup>50</sup> Shbayt 3.

<sup>51</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 53.

<sup>52</sup> À Burj al-Abyad, Ma'rata, Fa'lul.

<sup>53</sup> À Dibsī Faraj notamment (HARPER 1975).

<sup>54</sup> À Al-Tah, Ma'saran, Talun, Al-Khadfah, Qubat 'Abla, Al-Khadfah et peut-être aussi à Ma'aishurin.

<sup>55</sup> Al-Turkmaniyya (MUSIL 1928a, p. 153-154), Al-Qastal 1 (MUSIL 1928a, p. 49), 'Itriya (AAES 2, p. 76), Khirbat al-Fayah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 57-58).

<sup>56</sup> DUVETTE 2010, p. 198. Sur ces dalles calcaires, voir ci-dessus *Les encroûtements et dalles*, p. 106.

50 cm) et emploient des pierres brutes de 20 à 30 cm de large. Les pierres les plus grosses sont disposées en parement et l'interstice est comblé par des cailloux noyés dans un mortier de terre. Dans certains bâtiments d'habitation, les dimensions de l'appareil sont plus importantes. Des blocs de 50 cm de côté environ, provenant probablement aussi de dalles conglomératiques, sont disposés en double parement. La largeur du mur peut dépasser le mètre<sup>57</sup>.

Certains soubassements sont parfois en calcaire taillé. Dans le village moderne d'Abu al-Fashafish, les maisons sont construites à partir de remplois et certaines paraissent même établies sur des maçonneries pour partie antiques (**figure 31**)<sup>58</sup>. L'une d'entre elles présente en façade un soubassement de moellons dont les faces de parement ont été dressées. Cette maçonnerie présente le même aspect que celle de type 5 pour le basalte. Les moellons ont la même forme que ceux employés dans les constructions de basalte : taillés en dépouille, ils sont agencés en double parement avec un blocage de terre et de cailloux. Ce matériau ne provient pas nécessairement du débitage de la dalle conglomératique<sup>59</sup>, mais d'autres maçonneries de moellons taillés en dépouille semblent provenir de la dalle conglomératique (Rasm 'Abd al-Jabbar). Leur face de parement, exceptionnellement travaillée à la gradine, conserve en général un aspect brut.

On connaît aussi des soubassements réalisés en appareil orthogonal. C'est le cas à Rasm 'Abd al-Jabbar, où l'on retrouve deux types de soubassement dans la construction principale : l'un en moellons équarris, l'autre en appareil orthogonal<sup>60</sup>. La base de données « Marges arides » signale pour ce site une occupation romaine tardive et byzantine et il n'est pas exclu que les deux maçonneries puissent être attribuées à des périodes différentes. Cependant, à Marina, site lui aussi daté des périodes romaine et byzantine, l'appareil orthogonal est utilisé seul. La question de la datation (romaine ?) de cet appareil pourrait se poser, mais la phase d'occupation principale du site semble plutôt byzantine<sup>61</sup>. Le même appareil, avec un traitement de surface similaire, est aussi employé à Khunsur 'Itriya al-Shamali. Mais il s'agit cette fois d'un site byzantin sur lequel aucune occupation romaine n'a été décelée<sup>62</sup>.

Pour les bâtiments entièrement construits en calcaire, on peut identifier plusieurs types de taille et de traitements de surface. Le « grand bâtiment » de Sabura, peut-être romain,

<sup>57</sup> À Khirbat Hraibjah notamment.

<sup>58</sup> Si l'on observe ces maisons dans le détail, on note premièrement que leur niveau de fonctionnement est établi en-dessous du niveau de circulation actuel dans la cour (ce qui n'est pas le cas dans la plupart des *kubbah* que j'ai pu visiter). Deuxièmement, les maçonneries font état de reprises dans leurs parties supérieures : l'appareil diffère des moellons utilisés dans les assises inférieures. Troisièmement, les piédroits des portes, appareillés, présentent de parfaites arêtes vives, ce que n'observe généralement pas lorsque les murs sont assemblés par les habitants actuels à partir de matériaux récupérés. Ces piédroits me paraissent donc de facture antique – le matériel collecté sur le site témoigne d'une petite occupation à la période romaine tardive et d'une occupation byzantine. Quatrièmement, les *kubbah* font face à une cour dallée de calcaire dont l'origine est indubitablement antique, ce qui laisse penser qu'il s'agit là de la disposition originelle de l'habitat.

<sup>59</sup> Le matériau semble plus homogène, plus résistant et le grain plus serré que les matériaux débités dans la dalle.

<sup>60</sup> Les blocs sont des pierres de taille, en forme de parallélépipède rectangle.

<sup>61</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>62</sup> Base de données « Marges arides ». Le site a en revanche connu une occupation omeyyade et une occupation abbasside, apparemment restreintes.

possède des murailles, larges de 3 m en « gros blocs de calcaire soigneusement taillés »<sup>63</sup>. À Shaikh Hilal, les murs d'un édifice comparable, larges de 1 m, emploient de « grandes assises de calcaire fin avec noyaux de silex » – il s'agit d'un calcaire d'extraction locale, la dalle conglomératique emprisonnant elle-même de nombreux rognons de silex<sup>64</sup>. Ce bâtiment est généralement considéré comme omeyyade<sup>65</sup>. Mais la présence, dans les assises inférieures de l'édifice d'agrafes en bronze coulées dans des mortaises en queue d'aronde rend une datation romaine plus vraisemblable<sup>66</sup>. Enfin, le « grand bâtiment » de 'Itriya, probablement byzantin (et peut-être au VI<sup>e</sup> siècle)<sup>67</sup>, emploie de gros blocs d'un calcaire d'extraction locale, disposés en double parement en carreaux et boutisses, et dont les faces de parement sont parfaitement équarries<sup>68</sup>. Le « bâtiment à la tour » d'Al-Qastal 1 est construit dans un grand appareil orthogonal. Les maçonneries, de 120 cm de large, sont faites de blocs de 165 cm de long, 55 cm de large et 60 cm de profondeur<sup>69</sup>. Ceux-ci, en calcaire blanc très tendre, sont posés à vif en assises régulières<sup>70</sup> et se rapprochent fortement des maçonneries de basalte de type 1. On peut faire le même rapprochement pour le temple de 'Itriya.

L'appareil orthogonal est également utilisé dans les fortifications et dans certains bâtiments publics de Dibsi Faraj/*Neocaesarea*. Utilisé dans l'enceinte<sup>71</sup>, dans le *praetorium*<sup>72</sup> et dans les bains du IV<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>, il semble plutôt attribué par le fouilleur à la période romaine – bien que certaines portions d'enceinte remises en état par Justinien présentent un appareil similaire<sup>74</sup>. R. P. Harper est parvenu à dissocier trois périodes de construction pour l'architecture domestique. Au début de la période romaine correspond l'emploi d'un calcaire non taillé alors que la période romaine tardive est caractérisée par un petit appareil soigneusement taillé. À l'époque byzantine, les deux types d'appareil sont utilisés, mais cette période se distingue des précédentes par l'emploi de maçonneries de brique crue sur des soubassements de calcaire<sup>75</sup> et, en général, par une grande variété de matériaux et de techniques.

Plus au sud, dans les Palmyrénides et sur les contreforts du Jabal Bil'as, on trouve retrouve ponctuellement une taille du calcaire comparable à celle du basalte. À Khirbat al-Fayah, dans un bâtiment non daté qui pourrait être un fort<sup>76</sup>, les maçonneries de 3 m

<sup>63</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 44.

<sup>64</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

<sup>65</sup> J. Sauvaget a été consulté pour l'occasion par R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 142) ; HAASE 1975, p. +46.

<sup>66</sup> Mais cela n'exclut pas une réoccupation omeyyade, avec les modifications de plan qu'elle peut impliquer.

<sup>67</sup> GOGRAFÉ 1996, p. 160.

<sup>68</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, pl. 59, 2 ; GOGRAFÉ 2009, p. 99. Sur ces « grands bâtiments », voir ci-dessous 4. *Castella, forts et « grands bâtiments »*, p. 538.

<sup>69</sup> MUSIL 1928a, p. 49.

<sup>70</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 101.

<sup>71</sup> HARPER 1975, p. 326.

<sup>72</sup> HARPER 1975, p. 328.

<sup>73</sup> HARPER 1975, p. 329.

<sup>74</sup> HARPER 1975, p. 326 (notamment la tour hexagonale sud-est, fig. 3a).

<sup>75</sup> HARPER 1975, p. 325. L'auteur ne donne malheureusement pas d'autre précision sur les dimensions, la taille et la forme de l'appareil.

<sup>76</sup> Voir ci-dessous (c) *D'autres types de forts ?*, p. 559 et n. 2463, p. 560.

d'épaisseur sont faites d'un double parement de moellons de petit appareil, taillés en dépouille (**figure 111**). R. Mouterde et A. Poidebard signalent que les moellons employés dans des maçonneries internes (murs de refend ?) présentent un traitement de surface plus soigné<sup>77</sup>. Le type de maçonnerie utilisé dans la tour d'Al-Turkmaniyya ressemble à celui de type 3 pour le basalte (**figure 73, 6**). Les murs, de 2 m de large, sont constitués d'un double parement de blocs taillés en dépouille avec une fourrure de moellons. Les blocs de parement, disposés en carreau et en boutisse sur les façades, sont de plus grandes dimensions (1 m ou plus) et chaînés entre eux<sup>78</sup>.

À ces différentes maçonneries s'en ajoute une autre, en pierre sèche. À Twanah, sur une butte témoin détachée du bastion de 'Itriya, un bâtiment isolé est construit en pierre sèche. R. Mouterde et A. Poidebard en attribuent le petit appareil « soigné »<sup>79</sup> à la période romaine<sup>80</sup>, bien que le ramassage de céramique ne permette pas de conclure à une occupation antérieure à la période byzantine<sup>81</sup>. L'occupation byzantine du site, par contre, est confirmée par la présence d'un monastère<sup>82</sup>. Dans la mesure où R. Mouterde et A. Poidebard signalent l'emploi d'une « technique romaine », il faut probablement comprendre qu'elle n'est pas constituée de moellons taillés en dépouille<sup>83</sup>.

#### ▪ Le gypse

L'emploi du gypse dans les constructions reste limité à la partie est de la Syrie centrale. Il provient de formations miocènes affleurant en surface, que l'on retrouve sur le plateau au nord et à l'est du Jabal Bishri, jusque sur les falaises de la rive gauche de l'Euphrate<sup>84</sup>. La ville moderne de Raqqa marque la limite nord de la zone dans laquelle on rencontre le gypse dans le substrat rocheux<sup>85</sup>. Au sud de cette limite, certains des forts et des *vici* militaires de la route *Palmyre-Soura* ont fait un usage intensif de ce matériau<sup>86</sup>.

C'est le cas de Resafa, dans laquelle de nombreux bâtiments militaires, publics<sup>87</sup> et religieux<sup>88</sup> sont construits dans un gypse de grande qualité<sup>89</sup>. La longue occupation qu'a connue la ville au cours de la période islamique (jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>) pose quelques problèmes pour l'étude de l'architecture domestique byzantine, occultée par 7 m de

<sup>77</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 57-58.

<sup>78</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145.

<sup>79</sup> Mais « à peine équarri » dans la base de données « Marges arides ».

<sup>80</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91.

<sup>81</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>82</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91. Voir ci-dessous (a) *Les monastères attestés*, p. 455.

<sup>83</sup> Les auteurs définissent en effet une « technique byzantine », qui, par opposition à la « technique romaine », emploie des moellons démaigris à queue abattue.

<sup>84</sup> BESANÇON et GEYER 2003, fig. 9, p. 16.

<sup>85</sup> ABDULMASSIH 2002-2003, p. 237. L'auteur y présente un aperçu des différentes qualités de gypse employées dans les maçonneries et les techniques d'extraction et de taille particulière à ce matériau.

<sup>86</sup> GINOUVÈS et MARTIN 1985, p. 30.

<sup>87</sup> KONRAD 1999, p. 405.

<sup>88</sup> La basilique « A » (aussi appelée église Saint-Serge par H. C. Butler, « cathédrale » par J. Lassus et église de la Sainte-Croix par T. Ulbert), la basilique « B » et le tétraconque (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268-284).

<sup>89</sup> ABDULMASSIH 2002-2003, p. 242. La qualité des bancs de gypse décroît le long de l'Euphrate du nord vers le sud.

<sup>90</sup> KONRAD 2001b, p. 155.

stratigraphie<sup>91</sup>. Mais on peut supposer que, comme celles des *vici* militaires et des cités alentours, les habitations y étaient aussi majoritairement construites en brique crue. À Suriya 1/*Soura*, la partie de l'enceinte attribuée à Justinien, à l'ouest du *castellum*, est également faite de gros blocs de gypse rectangulaires, alors que les fortifications antérieures, datées de Dioclétien, étaient en brique crue<sup>92</sup>. À Al-Qusair 1, une construction isolée interprétée comme un petit fort (« *fortlet* »)<sup>93</sup> est entièrement construite en gros blocs de gypse quadrangulaires<sup>94</sup>. Les autres installations de cette zone (Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*, Al-Khula/*Cholle* notamment) semblent plutôt avoir eu recours au calcaire et à la brique crue.

(b) *La terre*

La terre est le matériau de construction le plus répandu en Syrie centrale (**carte 10**). Il était probablement aussi utilisé (mais on ignore dans quelles proportions) dans les zones où l'on faisait un usage intensif de la pierre, c'est-à-dire dans le Jabal al-'Ala. L'utilisation de la terre cuite paraît également relativement répandue, surtout pour les couvertures (tuiles), plus rarement pour les maçonneries (brique).

▪ La terre crue

La terre crue semble avoir été utilisée exclusivement sous la forme de briques moulées, dans l'Antiquité comme dans l'architecture traditionnelle<sup>95</sup>. L'argile, mélangée à des dégraissants végétaux (*teben*) et minéraux<sup>96</sup>, est coulée dans un moule – ou moulée à la main – et laissée à sécher au soleil<sup>97</sup>. Les briques sont ensuite assemblées et liées entre elles par un mortier de terre.

L'architecture domestique en terre se retrouve depuis le glacis d'Al-Bab au nord jusqu'au massif des Palmyrénides au sud, et du Jabal al-'Ala à l'ouest jusqu'au plateau de Resafa et aux rives de l'Euphrate à l'est (**carte 10 et figure 29**). L'utilisation de la brique crue dans l'habitat ne se limite pas aux maisons les plus frustes ou les plus modestes. Les habitations villageoises et citadines (Khanasir/*Anasartha*, Qinasrin/*Chalcis*, Resafa/*Sergioupolis*, Dibsî Faraj/*Neocaesarea*) étaient également construites en terre. Ce matériau est aussi employé dans des constructions publiques (dans les églises des villages et des villes<sup>98</sup>) et ainsi que dans des édifices que je suppose communautaires – les « grands bâtiments »<sup>99</sup>. La plupart des enceintes villageoises, sont aussi construites en brique crue<sup>100</sup>,

<sup>91</sup> ULBERT 2005, p. 112.

<sup>92</sup> KONRAD 2001b, p. 151.

<sup>93</sup> KONRAD 1999, fig. 1, p. 393.

<sup>94</sup> KONRAD 2001a, p. 15.

<sup>95</sup> À noter que J. Lauffray signale l'emploi plus rare du pisé, mais ne précise pas dans quel(s) secteur(s) il a pu l'observer (LAUFFRAY 1983, p. 44). Cette technique (équivalente aux « panneaux de bétons », pour R. Thoumin) était traditionnellement utilisée dans la région de Damas (THOUMIN 1932, p. 7-9). La terre argileuse, placée entre des banches, est damée puis le coffrage est déplacé et les panneaux ainsi construits sont disposés bout à bout puis empilés pour former les parois du bâtiment.

<sup>96</sup> L'ajout de ces dégraissants évite aux briques de se fissurer ou de se briser lorsque l'argile se rétracte en séchant (FATHY 1970-1977, 2, p. 49.).

<sup>97</sup> THOUMIN 1932, p. 7-9.

<sup>98</sup> Khanasir/*Anasartha*, Al-Andarin.

<sup>99</sup> Mu'allaq, Zabad 1.

comme certains *castella* et les enceintes des *vici* militaires, avant la campagne de restauration de Justinien<sup>101</sup>.

Le fait que ces briques aient été moulées conduit à s'intéresser à une éventuelle évolution chronologique des modules utilisés. Si l'état de conservation général des constructions en brique crue est excellent, comme le démontrent les fouilles d'Al-Andarin où les briques apparaissent clairement sous quelques dizaines de centimètres de *leben* fondue, il est rarement possible d'observer en prospection les modules utilisés. Seuls quelques établissements, dispersés, et pas toujours bien datés, permettent de comparer ces dimensions.

Dans l'ouest de la région, l'habitation fouillée à Al-Andarin, peut servir d'étalon<sup>102</sup> : les trois phases de construction identifiées vont de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle au VI<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>. Les travaux de M. Konrad, dans l'est, apportent également quelques indications. Les fouilles de D. Schlumberger, qui concernent des sites datés de la période palmyrénienne<sup>104</sup>, ne fournissent d'informations sur les modules de brique que pour deux sites : Khirbat Ramadan, au sud de la zone étudiée<sup>105</sup>, et Rasm al-Shaar, dont la datation est problématique (romaine, byzantine, omeyyade ?)<sup>106</sup>. Enfin, les sondages et les fouilles de Qasr al-Hayr al-Sharqi apportent d'autres éléments de comparaison, avec des datations islamiques cette fois assurées<sup>107</sup>.

D'après cet échantillon limité (tableau 5), il est difficile de dégager des caractéristiques par périodes. Si l'on écarte les briques de Khirbat Ramadan, dont la longueur et l'épaisseur paraissent exceptionnelles (erronées ?), il ne se dégage pas de différence significative de module entre les différentes périodes – si ce n'est une tendance au rétrécissement entre

<sup>100</sup> Zabad 1, Rasm al-Rbayt, Rasm al-Ahmar 2, Al-Qastal 1.

<sup>101</sup> Al-Khula/*Cholle*, Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*, Suriya 1/*Soura*.

<sup>102</sup> C. Strube souligne que les études portant sur les modules de briques (dans les habitations, le *kastron*, l'église 1 et l'enceinte extérieure) restent inachevées (STRUBE 1999, n. 174, p. 92).

<sup>103</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127.

<sup>104</sup> Les datations des sites dégagés par D. Schlumberger, déjà anciennes puisqu'elles ont été établies au milieu des années 1930, gagneraient d'ailleurs à être revues, si l'on en juge d'après les résultats obtenus sur le site de Rasm Marwan par le programme « Marges arides ». Le site de Rasm Marwan de la base de données « Marges arides » correspond au Khirbat Farwan de D. Schlumberger (SCHLUMBERGER 1951, p. 25-26). Là où D. Schlumberger proposait une datation d'époque palmyrénienne, la base de données « Marges arides » signale, outre des tessons du Bronze ancien, une occupation romaine, romaine tardive, byzantine, omeyyade et ayyubide.

<sup>105</sup> Il faut signaler que D. Schlumberger n'accordait que peu d'attention aux superstructures en brique crue : « la fouille consiste simplement à dégager ces soubassements [en pierre] des débris de brique crue qui les enrobent » (SCHLUMBERGER 1951, p. 7).

<sup>106</sup> Pour D. Schlumberger, il s'agit d'un site omeyyade (SCHLUMBERGER 1951, p. 107). Pour C.-P. Haase, la datation est peut-être encore plus tardive (HAASE 1975, p. +42). Les éléments typologiques que D. Genequand avance en faveur d'une datation omeyyade de Qdaym 2 et de Bakhra' (au sud de Palmyre) s'appliquent parfaitement à Rasm al-Shaar : la forme semi-circulaire des tours engagées sur les courtines, le plan en trois quarts de cercle de celles qui cantonnent l'édifice et le fait que les murs extérieurs aient été partiellement construits en brique (ce qui en limite nettement l'efficacité défensive), tous ces éléments indiquent une datation sinon omeyyade, du moins islamique (GENEQUAND 2003a, p. 36 et 50).

<sup>107</sup> Les fouilles les plus récentes du site ont porté sur un quartier d'habitat, qui présentait avant la fouille une allure tout à fait comparable à celle des sites byzantins de Syrie centrale. Les différentes habitations de Qasr al-Hayr al-Sharqi me semblent constituer un élément de comparaison important pour l'architecture byzantine, d'autant que le site se trouve sur la limite orientale de la zone d'étude, un secteur pour lequel les données concernant l'habitat sont rares.

l'époque byzantine et l'époque omeyyade<sup>108</sup>. Les briques romaines semblent avoir eu une épaisseur supérieure (12 à 15 cm) à celle des briques byzantines (autour de 9 à 11 cm) et celle des briques omeyyades de Qasr al-Hayr al-Sharqi apparaît très légèrement inférieure à celle des briques byzantines. La longueur des briques byzantines varie de 38 à 56 cm, pour une largeur de 30 à 54 cm.

Les formes des briques varient du carré au rectangle. La largeur réduite (20 cm) de certaines briques d'Al-Andarin<sup>109</sup> pourrait indiquer des demi-briques. Les briques de grande taille (50 cm) ne semblent pas avoir été utilisées dans la région au cours de la période islamique. La plus grande longueur découverte à Qasr al-Hayr al-Sharqi n'excède pas 42 cm de long, pour une largeur à peu près équivalente (38 à 42 cm). Les détails des maçonneries de brique crue sur les sites byzantins fouillés sont rares. L'épaisseur des joints varie d'un site à l'autre et d'une assise à l'autre, au sein d'un même bâtiment, dans un intervalle compris entre 1,5 et 4 cm.

Les murs en brique crue, sur tous les sites prospectés, sont établis sur un soubassement – dont la nature varie selon la pierre disponible localement<sup>110</sup> – qui a pour fonction d'isoler la maçonnerie de brique crue des précipitations et de l'humidité résiduelle, même en zone sèche (**figures 30-32**)<sup>111</sup>.

- La terre cuite

L'importance de la terre cuite dans les constructions de la région paraît limitée par rapport à celle de la brique crue, mais il s'agit cependant d'un matériau plus courant que le gypse ou la pierre de taille. Sur les 559 sites du *corpus* localisés, 101 établissements emploient la terre cuite, soit presque 2 sites sur 10. Des maçonneries de brique cuite (ou des briques cuites) ont été retrouvées sur 26 sites et des tuiles signalées sur 88 sites<sup>112</sup>.

- ♦ La brique cuite

On distingue plusieurs emplois pour la brique cuite :

- le premier exploite les qualités intrinsèques du matériau : son caractère réfractaire (d'où un emploi privilégié dans l'architecture thermale), sa résistance à la compression (d'où son emploi dans les couvertures, parfois sous la forme de voûtes complexes) ou son étanchéité (raison pour laquelle on la retrouve dans les aménagements destinés au stockage des eaux pluviales) ;

<sup>108</sup> Cette tendance se confirme par la suite : les dimensions des briques islamiques les plus tardives allant en diminuant (33 cm de côté pour 6,5 cm d'épaisseur)<sup>108</sup>, il est possible d'identifier dans les constructions abbassides la présence de briques crues omeyyades en remploi (GENEQUAND 2003a, p. 49 ; GENEQUAND 2004a, p. 73).

<sup>109</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 92.

<sup>110</sup> À noter qu'à Qasr al-Hayr al-Sharqi, la présence d'un soubassement calcaire n'est pas systématique. Dans l'« établissement nord » (secteurs A et E), qui correspond à une zone d'habitations datée au plus tôt du VIII<sup>e</sup> siècle, au cours des premières phases de construction, les maçonneries de brique crue sont posées à même le sol (GENEQUAND 2008, p. 144).

<sup>111</sup> HOUBEN et GUILLAUD 2006, p. 250-251.

<sup>112</sup> On peut aussi signaler également des canalisations en terre cuite et des *tubuli* à Marina.

- le second relève d'une mode et/ou d'une technique architecturale qui consiste à alterner plus ou moins régulièrement les assises de brique cuite et de pierre. Ce type de maçonnerie est utilisé dans l'architecture militaire, domestique, religieuse et également certains dispositifs de stockage.

Les constructions entièrement réalisées en brique cuite sont rares dans la région, mais pas exceptionnelles. Elles relèvent en grande majorité d'ouvrages militaires et sont attribuées aux travaux de fortification de Justinien, après la première offensive sassanide.

À Suriya 1/*Soura*, les murs nord-est et sud-est du *castellum* sont construits en brique cuite<sup>113</sup>, comme le bâtiment interprété comme un *praetorium* et l'enceinte de la ville à Askî Maskanah/*Barbalissos*<sup>114</sup>. À Dibsi Faraj/*Neocaesarea*, seules certaines portions de l'enceinte attribuée à Dioclétien qui étaient érodées ont été reconstruites en brique cuite sous Justinien<sup>115</sup>. Mais, le plus souvent, ce sont des fragments de briques cuites ou des fragments de maçonneries de brique cuite, qui ont été repérés sur les sites – sans qu'on puisse toujours déterminer quelle portion de la construction faisait usage de ce matériau, dans quelles proportions et la fonction exacte du bâtiment<sup>116</sup>. En fait, dans la plupart des édifices, la brique cuite est combinée avec un ou plusieurs autres matériaux : ce sont des constructions mixtes<sup>117</sup>.

L'emploi de la brique cuite est surtout fréquent au VI<sup>e</sup> siècle (**tableau 6**), ce qui n'a rien d'étonnant si la plupart des édifices doivent être attribués aux réfections de Justinien. Si l'on laisse de côté les établissements thermaux où l'usage de la brique cuite est justifié par des nécessités techniques, on trouve effectivement à l'origine de la plupart des constructions en brique cuite une décision officielle. Al-Andarin et Qasr Ibn Wardan 1<sup>118</sup> font cependant exception. La construction du *kastron* d'Al-Andarin relève de l'évergétisme local<sup>119</sup>. S'il n'est pas tout à fait exclu que le complexe de Qasr Ibn Wardan 1 ait joué un rôle officiel – dans la mesure où il pourrait appartenir à un personnage officiel<sup>120</sup> –, on manque d'éléments pour lui attribuer une fonction autre qu'agricole. Dans la plupart des cas, les édifices

<sup>113</sup> KONRAD 2001a, p. 6. T. Ulbert attribue l'emploi de la brique cuite dans le *castellum* à la campagne de restauration des fortifications menée par Justinien (ULBERT 2000, p. 146).

<sup>114</sup> ULBERT 1989, p. 284.

<sup>115</sup> HARPER 1975, p. 326.

<sup>116</sup> À Al-Qastal 1, Khirbat al-Tawila, Rasm al-Fardawi, Ramlah, Shaikh Hilal (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 142), Zabad 1 et également dans le bâtiment 3 de Rasm Abu Miyal 1 (ROUSSET sous presse 1 ; sa datation semble plutôt omeyyade). À Khayyah, qui pourrait être une ferme ayant appartenu à un grand propriétaire, un arc en brique cuite a été dégagé dans la partie sud du bâtiment (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 139). Il faut aussi signaler, à 'Umm al-Khalakhil, la présence d'au moins deux bâtiments, en plus de l'église 2, employant des maçonneries de brique cuite. J. Lassus signalait sur ce site une utilisation intensive de ce matériau (LASSUS 1935, p. 76).

<sup>117</sup> Voir ci-dessous c) *La construction mixte employant la brique cuite*, p. 254

<sup>118</sup> Ces deux sites présentent plusieurs exemples de constructions mixtes (voir ci-dessous c) *La construction mixte employant la brique cuite*, p. 254).

<sup>119</sup> IGLS 4, n° 1682. Le même évergète, Thomas, c'est aussi illustré en finançant la construction des bains byzantins, également en grande partie en brique cuite (IGLS 4, n° 1685).

<sup>120</sup> Comme l'indique le monogramme découvert sur le linteau de l'aile ouest de la résidence et publié par F. de Maffei, qui se déchiffre en Geôrgios, *stratelate* (ZACOS 1984, 2, sceau n° 341 ; MAFFEI 1995, p. 11). À signaler cependant que la dignité de *stratelate*, au VI<sup>e</sup> siècle, peut être honorifique et ne s'accompagne pas nécessairement d'une charge officielle dans l'armée – en particulier celle de *magister militum* (KAZHDAN 1991).



construits en brique cuite ont une utilité publique ou jouent un rôle dans la vie communautaire (églises, bains, enceintes, fort, etc.) et ce matériau n'est associé qu'en de rares occasions à des constructions privées. Cela semble être le cas à Qasr Ibn Wardan 1, à Marina et peut-être également à Khirbat al-Tawila – l'emploi de la brique cuite se limite sur les deux derniers sites à un petit établissement de bains, lié à l'existence d'une résidence rurale<sup>121</sup>.

Les briques présentent fréquemment des aspérités artificielles, comme des diagonales ou des zigzags tracés au doigt. Il peut s'agir de marques destinées à assurer l'adhésion du mortier<sup>122</sup>. Sur l'évolution chronologique des modules de brique cuite, on a peu d'éléments : on ne connaît pas de briques romaines dans la région – elles sont apparemment plus larges que les briques byzantines<sup>123</sup> – et une seule occurrence de brique cuite appartenant à une construction omeyyade est signalée. Difficile, dans ces conditions, de se prononcer sur l'évolution des modules.

En revanche, les données dont on dispose sur la maçonnerie (et notamment sur l'épaisseur des joints) appellent quelques réflexions. La largeur des joints de mortier est presque partout – sauf à Suriya 1 – supérieure à l'épaisseur moyenne des briques (**figure 114**). C'est d'ailleurs une caractéristique des maçonneries byzantines. Dans l'architecture romaine, l'épaisseur des joints reste inférieure à celle des briques, mais on observe dès le IV<sup>e</sup> siècle, dans l'architecture constantinopolitaine, une tendance à l'épaississement des joints qui aboutit au VI<sup>e</sup> siècle à un rapport de 2 sur 3<sup>124</sup>. Ce rapport est respecté sur plusieurs sites : c'est le cas pour le *kastron* d'Al-Andarin, la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, mais aussi pour les bains de Rasm al-Hajal et l'entrepôt de Tall Makhrum. Le rapport est le même pour les constructions attribuées à la campagne de restauration de Justinien – le supposé *praetorium* de Resafa/*Sergioupolis*, le *castellum* de Suriya 1/*Soura*<sup>125</sup> et le *praetorium* d'Aski Maskanah/*Balis*.

Comme le module employé en Syrie centrale est sensiblement identique à celui en usage à Constantinople à la même période<sup>126</sup>, on a d'abord supposé que les briques cuites étaient des importations constantinopolitaines ou fabriquées par une main-d'œuvre importée<sup>127</sup>. Il semble bien, cependant, que ce sont des productions locales. F. W. Deichmann suggère, pour les briques d'Al-Andarin et de Qasr Ibn Wardan 1 par exemple, que des

<sup>121</sup> Voir ci-dessous 3. *Les résidences rurales à caractère urbain*, p. 339.

<sup>122</sup> H. Fathy, pour la brique crue, signalait que les maçons traçaient au doigt deux rainures parallèles, « très importantes car elles permettaient à la brique d'adhérer à une surface boueuse par succion » (FATHY 1970-1977, p. 36). Il faut probablement attribuer la même fonction à ce type de stries sur les briques cuites.

<sup>123</sup> MANGO 1993, p. 7.

<sup>124</sup> MANGO 1993, p. 11.

<sup>125</sup> Les largeurs de joints que F. W. Deichmann donne pour les briques de 37 à 39 cm de côté sont trop éloignées pour qu'on puisse les intégrer à ce comparatif.

<sup>126</sup> MANGO 1993, p. 7 : Il s'agit de briques estampillées, ce qui indique d'après l'auteur que leur fabrication était soumise à un certain contrôle de l'administration impériale.

<sup>127</sup> PAES 2B, p. 27 et 43 : « I have not compared the bricks of Kasr Ibn Wardân with those used in Constantinople, side by side ; but from a careful examination of the colour and texture of both separately, and at times only a few weeks apart, the similarity between the two indicates to my mind that they were burnt in the same kilns, or, at least, in exactly similar kilns, were brick making was a great industry ».

briqueteries ont été improvisées sur place. Il souligne, d'après un exemple égyptien, que le bois n'est pas nécessaire pour obtenir une température suffisante à la cuisson de l'argile ; de la paille suffirait<sup>128</sup>. A. Fenet, dans une étude sur la fabrication traditionnelle des briques en Albanie, donne l'exemple de fours composés de plusieurs couloirs de chauffe (en général au nombre de trois, de 40 cm de profondeur, 50 cm de large et 2 m de longueur) creusés dans le sol, dont les parois sont recouvertes d'argile<sup>129</sup>. Un espace d'une cinquantaine de centimètre est réservé au-dessus des couloirs de chauffe. L'armature du four est constituée des briques à cuire, disposées horizontalement et verticalement, en assises alternées, de manière à laisser circuler la chaleur. Une fois les briques à cuire en place, le four est fermé par une carapace de briques (le plus souvent crues) disposées en une seule épaisseur jusqu'en haut du four. De petites ouvertures sont ménagées dans le prolongement des couloirs de chauffe et le haut du four reste ouvert, pour assurer le tirage<sup>130</sup>. Les foyers sont alimentés pendant plus de 12 heures par de la paille, des herbes et des brindilles<sup>131</sup>. À la fin de la phase de cuisson, le four est recouvert d'argile, les foyers éteints et l'ouverture des couloirs de chauffe bouchée pour une durée de 48 heures à l'issue de laquelle il ne reste plus qu'à démonter la carapace extérieure du four et récupérer l'armature interne de briques, cuites<sup>132</sup>. La seule réserve que l'on puisse faire quant à cette technique simple, c'est que la Syrie centrale n'est pas une région où l'on utilise traditionnellement la brique cuite, au contraire de l'Albanie, par conséquent, il n'est pas certain que ce type de four ait été connu.

De fait, la brique crue apparaît comme un matériau particulièrement adapté au climat de la Syrie centrale : il emmagasine peu la chaleur et permet de conserver même en journée une atmosphère relativement fraîche<sup>133</sup>. Mais elle demande un entretien, en particulier la remise en état de la couche d'enduit extérieur (faite d'argile, de paille hachée et d'eau) qui isole les briques crues de l'humidité et de la dessiccation. Le recrépissage doit se faire au minimum tous les trois ans<sup>134</sup>. La brique cuite et les tuiles apparaissent donc un matériau plus durable et plus adapté pour assurer l'étanchéité et la pérennité des constructions religieuses, militaires ou utilitaires comme les citernes.

- ♦ Tuiles plates et couvre-joints

Si la brique cuite reste un matériau rare réservée à des usages particuliers, les tuiles apparaissent beaucoup plus fréquentes. On en trouve sur plus d'un site sur 10 et un examen approfondi des sites du Jabal al-'Ala devrait permettre de revoir cette proportion à la hausse

---

<sup>128</sup> DEICHMANN 1979, p. 522.

<sup>129</sup> FENET 2000, p. 107.

<sup>130</sup> FENET 2000, p. 108.

<sup>131</sup> À ces combustibles, on pourrait pour la Syrie centrale ajouter les déjections animales, traditionnellement réservées à cet usage.

<sup>132</sup> FENET 2000, p. 109.

<sup>133</sup> La brique crue est un matériau dont la conductivité naturelle est deux fois plus basse que celle de la brique cuite (FATHY 1970-1977, p. 90). Pourvu que les techniques de construction traditionnelles soient respectées, les habitations en brique crue se rafraîchissent rapidement la nuit.

<sup>134</sup> THOUMIN 1932, p. 9.

(**carte 11**)<sup>135</sup>. Dans une région où l'on a supposé que le manque de bois avait conditionné le développement des voûtes en encorbellement (maisons en pain de sucre ou *kubbah*)<sup>136</sup>, l'emploi des tuiles apparaît relativement fréquent : on en compte sur près de 90 sites. Il faut cependant préciser que seuls quelques bâtiments dans une agglomération ou seules quelques pièces d'un bâtiment ont pu avoir recours à ce type de couverture.

Je n'ai pas relevé systématiquement les dimensions des tuiles, plates (*tegulae*)<sup>137</sup> ou semi-circulaires (*imbrices*), que nous avons retrouvées en prospection – les fragments assez complet pour restituer un module sont rares. Les informations dont on dispose sur ce matériau sont donc limitées et aucune des dimensions que j'ai pu noter dans la documentation ne renvoie à un bâti byzantin. À Khirbat Samrin, D. Schlumberger donne pour les *tegulae* des dimensions de 48 x 40 cm<sup>138</sup>. Deux types de couvre-joints ont été identifiés : le premier d'un diamètre de 11 cm, le second de 20 cm<sup>139</sup>. À Qusair al-Saila, un sondage effectué à l'intérieur du *vicus* a mis au jour des *tegulae* de forme trapézoïdale, de 45 x 35 cm ou de 45 x 40 cm<sup>140</sup>. Le diamètre des couvre-joints correspondant est de 15,5 cm et leur longueur de 42 cm<sup>141</sup>.

On doit restituer des couvertures de tuiles sur plusieurs types de bâtiments : des constructions religieuses, des *castella* et des « grands bâtiments », mais aussi des habitations. Parmi les édifices religieux figure un temple des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles dans le Jabal Bil'as<sup>142</sup> et des églises. Il est souvent difficile, sur le terrain, de déterminer si toute l'église possédait une toiture de tuiles ou si seules certaines portions de l'édifice présentaient ce type de couverture. Au cours de la prospection de novembre 2006, nous avons relevé 5 églises avec une possible toiture – dans les 6 villages que nous avons prospectés intensivement<sup>143</sup>. À ces exemples s'ajoutent d'autres, nombreux, si l'on se fie aux relevés des églises du Jabal al-'Ala publiés par H. C. Butler, qui envisage une charpente avec une toiture de tuiles sur la plupart des églises de ce plateau, à l'image des églises du Massif calcaire<sup>144</sup>. Il faut aussi rappeler que les informations de la base de données « Marges arides » sont lapidaires. Si la présence de tuiles

<sup>135</sup> Ni H. C. Butler ni J. Lasso ne mentionnent de tuiles dans cette zone alors que la base de données « Marges arides » en signale presque systématiquement. Les prospections sur le glacis d'Al-Bab ont apporté peu d'information sur les techniques et les matériaux de construction en usage, mais M. N. Van Loon a souligné, dans la zone inondée par le barrage de Tabqa, la fréquence des tuiles sur les sites byzantins (VAN LOON 1967, p. 5).

<sup>136</sup> Cette idée est communément répandue parmi les auteurs (par exemple MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 71 ; LASSUS 1947, p. xvi).

<sup>137</sup> Les *tegulae*, de forme rectangulaire, ont les bords des longs côtés retroussés.

<sup>138</sup> SCHMUMBERGER 1951, p. 20.

<sup>139</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 8.

<sup>140</sup> Il s'agit du sondage XIX-2, associé à un matériel céramique essentiellement omeyyade (KONRAD 2001a, p. 90).

<sup>141</sup> KONRAD 2001, p. 48.

<sup>142</sup> Il s'agit d'un temple dédié au dieu Abgal, daté de la fin du II<sup>e</sup> siècle et resté en usage au moins jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle d'après les inscriptions et le mobilier liturgique associé au bâtiment (SCHLUMBERGER 1951, p. 58, 60 et 147).

<sup>143</sup> Zabad 1, église est ; Mu'allaq, église du « grand bâtiment » ; Rasm al-Ahmar 2 ; Rasm al-Hajal, chevet de l'église ; Drayb al-Wawi. À Rasm al-Rbayt, un petit édifice annexe à l'église repérée intra-muros (tombeau ? baptistère ?) possédait vraisemblablement une toiture de tuiles.

<sup>144</sup> Toutes les églises de ce secteur, et particulièrement la nef, n'ont pu être couvertes par de la pierre et par des voûtes complexes en brique cuite. La charpente et la couverture de tuiles qu'elle suppose, restait selon toute probabilité la forme de couverture la plus commune. Voir ci-dessous *La couverture des églises*, p. 382.

est fréquemment signalée, il est rarement précisé sur quel type de construction elles ont été découvertes et dans quelles quantités. Certaines de ces mentions peuvent renvoyer à des églises. Pendant la prospection de novembre 2007, nous avons rarement été en mesure de localiser les constructions religieuses dans les villages – ce qui ne signifie pas que ces agglomérations n'en possédaient pas. Mais tous les monastères isolés, attestés ou supposés, ont livré des tuiles<sup>145</sup>, même s'il est impossible de déterminer si on les employait dans tous les corps de bâtiments ou dans des portions limitées de l'édifice. Le même problème se pose pour certains monastères prospectés en novembre 2006.<sup>146</sup>

Plusieurs constructions militaires ou présumées telles ont aussi employé les tuiles : le *castellum* d'Al-Khula et le fort – romain – de Tall al-Hajj/*Eragiza*<sup>147</sup>. Des tuiles ont également été retrouvées, parfois en grand nombre, sur une autre catégorie d'édifices à la fonction plus problématique : les « grands bâtiments »<sup>148</sup>. C'est le cas à Rasm Hawiyat al-Shayba, Rasm al-Ahmar 3 et Khirbat al-Ja'ad, et peut-être aussi à Khirbat al-Dawsa, où C. Duvette mentionne la présence de tuiles dans des constructions qui, par leur plan et leur volume, évoquent des « programmes exceptionnels »<sup>149</sup>. D. Schlumberger a également signalé dans la construction isolée de Rasm al-Shaar la combinaison de deux types de toiture : l'une est en tuiles et l'autre en terre<sup>150</sup>. À Rasm al-Hajal, enfin, un bâtiment, dont la fonction a pu être officielle puisque sa construction s'est effectuée sous l'égide de fonctionnaires impériaux<sup>151</sup>, construit en briques cuites sur soubassement de basalte, a reçu une toiture de tuiles.

L'emploi de tuiles dans l'architecture domestique est attesté dans l'habitat isolé. Une dizaine de fermes et trois résidences rurales étaient partiellement ou totalement couvertes par une toiture de tuiles. Dans un petit nombre de hameaux (4), des tuiles ont également été signalées. Dans la mesure où les hameaux ne disposent d'aucune construction publique ou communautaire<sup>152</sup>, ce matériau semble avoir été utilisé dans les couvertures des habitations. Dans une quinzaine de village, les maisons semblent avoir bénéficié d'une toiture (partielle ou complète) de tuiles<sup>153</sup>. Les fouilles du *vicus* militaire de Qusair al-Saila et des villes d'Al-Andarin et de Halabiyya/*Zenobia* confirment l'emploi de tuiles dans l'architecture domestique<sup>154</sup> et je pense que l'on peut suivre H. C. Butler lorsqu'il affirme que les habitations de Karatin al-Kbir ont recours à des charpentes, ce qui suggère l'emploi de

<sup>145</sup> Khirbat Hraibjah, Khunsur 'Itriya al-Shamali, Rasm 'Abd al-Jabbar, Rasm al-Ahmar 4, Twanah, Wadi 'Itriya 1 et Wadi 'Itriya 4.

<sup>146</sup> Tuwahinah 1, Tuwahinah 3 et Ramlah.

<sup>147</sup> Les tuiles du fort de Tall al-Hajal sont estampillées « *Cohors Secunda pia fidelis* », puis « *Cohors prima militaria Thracum* » (STUCKY 1974, p. 95 ; LERICHE 2001, n. 4, p. 123).

<sup>148</sup> Voir ci-dessous 4. *Castella, forts et « grands bâtiments »*, p. 538.

<sup>149</sup> DUVETTE 2010, p. 200.

<sup>150</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 46. Voir aussi ci-dessus note 106, p. 215.

<sup>151</sup> IGLS 2, n° 316. Voir ci-dessus b) *Le pyrgosêkon de Rasm al-Hajal et les édifices assimilables*, p. 588

<sup>152</sup> D'après la typologie que j'ai adoptée, voir ci-dessous (a) *Proposition de définition*, p. 775. Sur l'utilisation des tuiles dans les hameaux, voir ci-dessous *L'apparente unité des habitations*, p. 286

<sup>153</sup> Voir ci-dessous *Les matériaux de construction*, p. 295

<sup>154</sup> KONRAD 2001a, p. 49 ; STRUBE 1999, p. 91 ; LAUFFRAY 1991, p. 136.

tuiles<sup>155</sup>. Il reste cependant une trentaine de sites pour lesquels des tuiles ont été signalées, mais on ignore dans quels types de bâtiment elles étaient employées.

On peut supposer pour la fabrication des tuiles des fours similaires à ceux utilisés en Albanie pour les briques cuites. L'utilisation des tuiles dans l'architecture domestique suppose un investissement plus important au moment de la construction, mais elle favorise la longévité des constructions<sup>156</sup> et possède un avantage non négligeable par rapport aux matériaux et aux formes de couverture traditionnels – en particulier les coupoles et les toits en terrasse fabriqués en terre. Les toits en bâtière ou en appentis, comme pour la maison fouillée à Al-Andarin<sup>157</sup>, permettent une récupération efficace des eaux pluviales. Avec quelques aménagements dans la cour, ils devaient contribuer à remplir les citernes domestiques sur lesquelles repose une bonne partie de l'alimentation en eau, dans les fermes notamment. Le choix d'une couverture en tuiles pourrait, dans certains cas, être guidé par une nécessité première.

*(c) Le bois : quel usage ?*

L'utilisation des tuiles dans les couvertures soulève une question directement liée à leur mise en œuvre : celle du bois comme matériau de construction.

On a peu d'éléments sur le sujet. Le bois ne fait pas partie des matériaux de construction les plus accessibles en Syrie centrale : les forêts éparses du Jabal Bil'as pouvaient bien fournir du bois (pistachier sauvage par exemple), mais je doute que cette essence ait été adaptée au bois d'œuvre. C'est d'ailleurs ce qui explique que l'architecture vernaculaire emploie les coupoles de brique crue. On doit pourtant supposer l'emploi concomitant du bois pour les sites sur lesquels des tuiles ont été repérées dans des quantités assez importantes pour suggérer une utilisation comme couverture.

L'utilisation de charpentes complexes est connue pour la période byzantine dans le Massif calcaire, où c'est même la technique de couvrement la plus commune dans l'habitat<sup>158</sup>. Que la technique soit répandue dans la région voisine n'implique pas qu'elle ait été utilisée en Syrie centrale. Mais si l'on admet que les 88 sites pour lesquels des tuiles ont été signalées ont eu recours au bois d'œuvre, le bois s'impose comme un matériau de construction indispensable. Sa présence ne surprend pas outre mesure dans les agglomérations car on conçoit que les églises et les bâtiments communautaires ont de toute façon engendré des frais de construction élevés, qui comprenaient l'acheminement et la mise en œuvre du bois. On peut aussi comprendre que les propriétaires des résidences rurales ou de certaines habitations urbaines aient opté pour des toits de tuile et pour la charpente qui les accompagne. Mais l'utilisation du bois d'œuvre intrigue dans les hameaux, l'habitat villageois et dans les fermes. Aussi C. Duvette, qui associe l'emploi des tuiles à des

<sup>155</sup> PAES 2B, p. 72.

<sup>156</sup> Les constructions en brique crue reste fragiles, particulièrement lorsqu'elles sont couvertes par une coupole : les averses soutenues fragilisent les parties supérieures de la maçonnerie (DAKER 1984, p. 66).

<sup>157</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 92.

<sup>158</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 11-12 ; SODINI *et al.* 1980, p. 205-210 ; TATE 1992, p. 15 et 17.

programmes architecturaux exceptionnels<sup>159</sup>, a-t-elle suggéré que des maçonneries de brique crue aient pu, dans certains cas, remplacer les charpentes en bois<sup>160</sup>. Cette hypothèse demande à être vérifiée. L'absence de parallèle archéologique ou même ethnographique dans la région permet de douter sérieusement de sa réalité.

Mais l'usage du bois ne se limitait vraisemblablement pas aux charpentes des toits en tuiles. Dans l'architecture en terre comme dans celle en pierre, certaines pièces présentent des franchissements trop importants pour qu'elles aient pu être couvertes par des coupoles. On imagine donc qu'un toit en terrasse se substituait au mode de couverture traditionnel. Mais ce type de toit implique lui aussi l'usage du bois, même si l'essence utilisée pouvait être de bien moindre qualité que celle qu'exigent les charpentes complexes<sup>161</sup>. Dans l'architecture traditionnelle, les toits en terrasses sont faits de poutres en bois, disposées parallèlement au petit côté, recouvertes par des broussailles puis par une couche de terre argileuse<sup>162</sup>.

Les toits en tuiles et le recours au bois d'œuvre dans l'habitat – et dans les fermes en particulier – conduit à s'interroger sur le coût que représentait ce type de couverture et, par conséquent sur sa diffusion. Dans l'habitat isolé, on verra qu'il n'est pas rare que la découverte de tuiles s'accompagne de celle d'autres techniques ou matériaux coûteux : des mosaïques de pavement, monochrome dans les espaces de travail, mais aussi polychromes à l'occasion, des enduits, du marbre, etc.<sup>163</sup>.

## **b) L'équipement et la décoration des bâtiments**

D'autres techniques et matériaux entrent donc dans la construction, l'équipement ou la décoration des édifices. Leur emploi suggère qu'un soin particulier a été apporté à la construction – souvent pour un coût supérieur.

### *(a) Les tesselles*

Des tesselles ont été retrouvées sur plus d'une cinquantaine de sites de la région, de nature très variée. Leur production et leur mise en œuvre, d'autant plus coûteuses que le module est petit et les couleurs diversifiées, implique un investissement qui témoigne de différents degrés de prospérité, en particulier d'une ferme à l'autre<sup>164</sup>. Certains habitants devaient être assez riches pour doter leurs habitations de mosaïques au moment de leur construction ou assez prospères pour réinvestir dans un second temps les surplus accumulés

<sup>159</sup> DUVETTE 2010, p. 200.

<sup>160</sup> DUVETTE 2010, p. 200 : « des systèmes intégralement en terre, des voûtes ou coques de maçonnerie surmontées d'un remplissage sur lequel des tuiles seraient scellées ».

<sup>161</sup> C. Duvette suggère notamment que le bois d'olivier – on verra que la prospérité de la Syrie centrale reposait en grande partie sur les cultures spéculatives et en particulier sur l'oléiculture – a pu être utilisé pour des toits en terrasse (DUVETTE 2010, p. 201).

<sup>162</sup> DAKER 1984, p. 62 ; DUVETTE 2010, p. 200. Je reviendrai sur la question des modules architecturaux et de leurs couvrements respectifs tout au long de la partie consacrée à l'habitat. Voir ci-dessous *B. L'habitation*, p. 258.

<sup>163</sup> Voir ci-dessous *Les matériaux de construction*, p. 267.

<sup>164</sup> Des tesselles ont été identifiées sur une dizaine de fermes.

dans l'équipement de leur exploitation. Mais tous ne semblent pas avoir été en mesure de le faire.

Les mosaïques identifiées appartiennent à différents types de construction : des édifices religieux (églises, monastères), des bains des habitations en contexte d'habitat groupé et des fermes. On doit distinguer plusieurs usages pour des mosaïques : des mosaïques pariétales, rares, et des mosaïques de pavement, plus communes, parmi lesquelles il faut encore différencier les mosaïques polychromes et les mosaïques monochromes, celles qui couvrent les espaces de vie et celles utilisées dans les espaces de travail, dont le module est en général plus gros.

- Les mosaïques pariétales

Ce type de mosaïque reste très rare. Leur existence n'a guère été constatée que lorsque les bâtiments sont conservés en élévation – ce qui exclut d'emblée l'ensemble de l'architecture en terre – ou lorsqu'ils ont été fouillés.

Des mosaïques murales, dont certaines dorées, ornaient ainsi une partie du *frigidarium* des bains byzantins d'Al-Andarin<sup>165</sup>. Dans le *kastron*, transformé en monastère dans un second temps<sup>166</sup>, des tesselles de verre recouvraient des voûtes en brique cuite<sup>167</sup>. Dans les collatéraux de l'église de Qasr Ibn Wardan I, des tesselles polychromes, visibles au sol, provenaient d'un enduit préparatoire présentant des rainures en chevrons pour faciliter l'adhérence du mortier. P. Donceel-Voûte, en dégagant le pavement de l'église, signale de plus des tesselles « en verre et en émail de couleur et d'or »<sup>168</sup>. T. Ulbert signale également des mosaïques pariétales dans l'église de la Sainte-Croix<sup>169</sup>.

- Les mosaïques de pavement polychromes

La plupart des mosaïques polychromes – interprétées par défaut comme des mosaïques de pavement, mais qui ont pu être des mosaïques murales – ont été découvertes en contexte d'habitat groupé et proviennent d'églises (Mir'ayah<sup>170</sup>, Tayyibat al-Imam<sup>171</sup>, Sawran<sup>172</sup>, Rayan<sup>173</sup>, 'Ayn al-Bad<sup>174</sup>, Khirbat Muqa<sup>175</sup>, 'Umm al-Khalakhil<sup>176</sup>, Zabad I<sup>177</sup>, Al-Andarin<sup>178</sup>, Shaikh Hilal<sup>179</sup>, Al-'Arfa<sup>180</sup> Dibsi Faraj<sup>181</sup>, Resafa<sup>182</sup>). D'autres appartiennent à

<sup>165</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 74.

<sup>166</sup> Voir ci-dessous (a) *Les monastères attestés*, p. 434.

<sup>167</sup> STRUBE 2005a, p. 106.

<sup>168</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, 1, p. 257.

<sup>169</sup> ULBERT 1986, p. 132-133.

<sup>170</sup> Église est (PAES 2B, p. 68-70)

<sup>171</sup> ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999.

<sup>172</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 301-307.

<sup>173</sup> SEYRIG 1958, p. 36-39.

<sup>174</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 17-19.

<sup>175</sup> SEYRIG 1958, p. 36 ; BALTY, CHÉHADÉ et VAN RENGEN 1969; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 159-167.

<sup>176</sup> Dans l'église 3 (LASSUS 1935, p. 64 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 191-192).

<sup>177</sup> Une fouille sauvage de l'église du « grand bâtiment » a percé le niveau de sol de la nef et révèle la présence d'un tapis de mosaïque polychrome.

<sup>178</sup> Églises géminées dédiées aux archanges (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 217).

des établissements isolés pour lesquels je suppose une fonction monastique : Khirbat Hraibjah, Khunsur 'Itriya al-Shamali<sup>183</sup>. Les deux installations thermales extra-muros – respectivement datées du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècle – de Dibsi Faraj/*Neocaesarea* présentaient des mosaïques polychromes<sup>184</sup>, tout comme le sol des *principia*, qu'on date de Dioclétien<sup>185</sup>.

L'emploi de mosaïques polychromes, dans l'architecture domestique, est plus limité. On en signale un exemple dans la ville d'Al-Andarin<sup>186</sup> et dans les villages de Sawran<sup>187</sup> et Tayyibat al-Imam<sup>188</sup>, mais on n'en connaît guère dans les agglomérations les plus modestes – sauf peut-être à Rasm Abu Miyal 1<sup>189</sup>. Ce type de mosaïque est représenté dans l'habitat isolé, dans deux résidences rurales : à 'Umm al-Ka'iybat et à Marina (**figure 34**). Dans la première, des tesselles polychromes de 1 cm de côté, qui appartiennent vraisemblablement à l'étage du corps de bâtiment principal, ont été signalées<sup>190</sup> et trois autres panneaux de mosaïques ont été récemment dégagés par des fouilles clandestines<sup>191</sup>. Dans la seconde, des tesselles en pierre et en pâtes de verre, de 0,6 à 0,9 cm de côté ont été découvertes dans la résidence. À quelque distance, sur le même site, un panneau de mosaïque aux motifs floraux, conservé sur 0,50 x 1 m, est lié à des bains.

#### ▪ Les mosaïques monochromes

Les mosaïques monochromes sont plus répandues, mais on distingue dans cette catégorie plusieurs modules de tesselles, qui renvoient probablement à des usages distincts.

Le module le plus courant présente des dimensions comprises entre 2 et 3 cm de côté. Ces tesselles servaient probablement de sol pour des espaces de travail nécessitant un revêtement étanche (pressoir par exemple), mais également pour des pièces d'habitation. C'est ainsi que j'interprète la découverte de tesselles en connexion, en place au sommet de buttes de brique crue dont le volume et la hauteur suggèrent l'existence d'un étage. Dans les deux cas observés sur le terrain (Rasm al-Fardawi et Rasm al-Zawahi 1 qui sont deux fermes prospères<sup>192</sup>), auquel s'ajoute celui de Wadi al-Qastal 6<sup>193</sup>, il était clair que le niveau de sol

<sup>179</sup> Une mosaïque, appartenant apparemment à une église a été dégagée et devrait prochainement être fouillée (M. Al-Dbiyat, communication personnelle).

<sup>180</sup> La présence de mosaïque est probable (base de données « Marges arides »).

<sup>181</sup> Église de la citadelle (HARPER 1975, p. 330-333 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 69-78) ; église hors-les-murs (HARPER 1975, p. 333-334 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78-87).

<sup>182</sup> Tétraconque (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268-272) ; église de la Sainte-Croix (ULBERT 1986, p. 134-135 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 273-279).

<sup>183</sup> Voir ci-dessous c) *Les monastères isolés*, p. 455.

<sup>184</sup> HARPER 1975, p. 326 et 329

<sup>185</sup> HARPER 1975, p. 328.

<sup>186</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127 ; STRUBE 2008, p. 59.

<sup>187</sup> BALTY 1999.

<sup>188</sup> ZAQUZUQ 1995, p. 238-239 ; SODINI 1997, p. 491.

<sup>189</sup> Ce hameau semble avoir connu une occupation principalement omeyyade. Des tesselles à fond d'or ont été reconnues dans l'un des bâtiments, interprété comme possible résidence omeyyade (GEYER et ROUSSET sous presse).

<sup>190</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>191</sup> M. Al-Dbiyat, communication personnelle.

<sup>192</sup> Voir ci-dessous *Les matériaux de construction*, p. 267.

<sup>193</sup> D'après la base de données « Marges arides ».



préservé comportant une mosaïque était celui de l'étage<sup>194</sup>. On retrouve aussi ce module de mosaïque dans l'architecture domestique, dans des résidences, à Marina<sup>195</sup> et Qasr Ibn Wardan 1<sup>196</sup>. D'autres fermes, en plus de Rasm al-Fardawi et Rasm al-Zawahi 1, possédaient aussi des pavements de mosaïque, sans qu'on puisse en déterminer l'emplacement exact (Rasm M'ammash<sup>197</sup>, Faydat 'Adul 1, et Rasm al-Zawahi 2).

Ce module de mosaïque se rencontre également dans des églises villageoises (à Rasm al-Rbayt<sup>198</sup>) et dans des monastères isolés (Rasm 'Abd al-Jabbar, Rasm al-Ahmar 4 et Jubb Marja<sup>199</sup>). Les bains du village de Rasm al-Hajal et un bâtiment de type fort à Al-Habbat 1<sup>200</sup> ont également livré des tesselles du même module. La diversité des constructions dans lesquelles ces mosaïques ont été repérées ne permet pas d'attribuer une fonction précise aux pièces qui possèdent ce type de pavement, mais certaines d'entre elles étaient des espaces d'habitation.

Deux autres modules de tesselles monochromes ont été signalés. Le premier, de 3,5 à 5 cm de côté, a été retrouvé dans le possible monastère de Rasm al-Ahmar 4. Nous n'avons pu déterminer avec certitude si ces tesselles provenaient d'un étage ou étaient utilisées comme pavement dans la cour. Le second module est beaucoup plus petit, en général de 1 cm de côté donc comparable à celui des mosaïques polychromes – ce qui pose une nouvelle fois la question de la destination de ces pièces. Ces tesselles sont si petites que je suis tentée d'exclure qu'elles aient pu être utilisées pour des espaces de travail, d'autant qu'elles ont été retrouvées dans l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq, dans un monastère isolé (Wadi 'Itriya 1<sup>201</sup>) et dans un bâtiment du village de Khirbat al-Ja'ad qui se distingue des habitations par l'emploi de blocs de calcaire taillé et par son volume de brique crue<sup>202</sup>. Ce module de tesselle, absent de l'architecture domestique, pourrait être réservé à certains programmes architecturaux et pourrait être lié à des compositions polychromes – les tesselles de couleur ont pu échapper à la vigilance des prospecteurs.

D'autres sites ont livré des tesselles, mais on n'en connaît pas les dimensions et il n'a pas toujours été possible de déterminer s'il s'agissait d'une mosaïque monochrome ou polychrome<sup>203</sup>.

<sup>194</sup> Or c'est à l'étage que je situe les pièces d'habitation dans la région – lorsque l'édifice compte deux niveaux –, d'après des parallèles archéologiques (VILLENEUVE 1985, p. 98 ; TATE 1992, p. 56-57 ; HIRSCHFELD 1995, p. 102-103) et ethnologiques (THOUMIN 1932, p. 27).

<sup>195</sup> Dans le même corps de bâtiment que celui où ont été découvertes les mosaïques polychromes citées ci-dessus.

<sup>196</sup> Au rez-de-chaussée, dans l'aile ouest.

<sup>197</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>198</sup> L'église *intra-muros* possède une petite annexe qui a reçu un pavement de mosaïque monochrome.

<sup>199</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>200</sup> PAES 2B, p. 102-103.

<sup>201</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>202</sup> Ce dernier bâtiment pourrait être une tour. Voir ci-dessous (b) *Des tours en brique crue ?*, p. 514.

<sup>203</sup> Pour l'architecture domestique, il faut citer la ferme de Khirbat al-Tawila, celle de Wadi 'Itriya 3 (pavement de mosaïque à l'étage et la résidence de Qastal 2, établie au sud de l'agglomération de Qastal 1 (base de données « Marges arides »). Aux églises d'Abu 'Ajwa (ROUSSET sous presse 1) et d'Al-Firjah (PAES 2B, p. 70-71) s'ajoutent, pour l'architecture religieuse, le possible monastère de Ramlah et celui, probable, de Stabl 'Antar. H. C. Butler avait signalé un pavement de mosaïque dans deux pièces (PAES 2B, p. 63-64) et, dans une construction adossée au mur de clôture est – que je suppose, d'après H. C. Butler, être une église ; voir ci-dessous

*(b) Le marbre*

Des fragments de marbre ont été identifiés sur un peu plus d'une vingtaine de sites de la région. Ce matériau entrainait dans la composition de l'*opus sectile* qui servait de revêtement aux sols ou aux murs.

Pour une dizaine de sites, on ne peut déterminer à quel type d'édifice ont appartenu ces fragments<sup>204</sup>. Pour les autres, le marbre paraît surtout utilisé dans les édifices religieux. On peut citer en exemple l'église liée à la résidence rurale de Qasr Ibn Wardan 1<sup>205</sup>, mais la plupart du temps, ces églises appartiennent à des villages. Les fragments d'un placage ou d'un dallage en marbre ont été identifiés dans l'église *extra-muros* de Rasm al-Rbayt et dans celle de Rasm al-Hajal. Le marbre a été employé comme revêtement de sol et comme revêtement mural dans le tétraconque de Resafa<sup>206</sup> et, comme pavement, dans l'église de la Sainte-Croix<sup>207</sup>. Ce matériau n'a été repéré, à Al-Andarin, que dans l'église 6, mais cette identification pourrait être mise en cause<sup>208</sup>. Enfin, certaines portions des maçonneries en brique crue du possible monastère de Khunsur 'Itriya al-Shamali étaient aussi recouvertes d'un placage de marbre<sup>209</sup> et on en signale également la présence dans le possible monastère de Stabl 'Antar<sup>210</sup>

L'architecture thermale a aussi eu recours à ce matériau, dans des proportions très importantes pour les bains byzantins d'Al-Andarin : 506 kg de marbre ont été dégagés par la fouille. Ils appartiennent à 19 types de marbre différents, dont la moitié proviendrait du Proconnèse<sup>211</sup>. Utilisé comme pavement et comme revêtement mural, ce matériau tapisse aussi le fond de certains bassins, ceux du *frigidarium* notamment<sup>212</sup>. Dans les déblais des bains de Rasm al-Hajal, des fragments de marbre appartiennent probablement aussi à un placage mural. Le *kastron* d'Al-Andarin et les « grands bâtiments » villageois semblent bien avoir possédé un placage de marbre, à Rasm al-Ahmar 3 et à Rasm al-Rbayt.

Si la découverte de plusieurs fragments de marbre dans un secteur qui semble uniquement occupé par des habitations à Zabad 1 indique qu'il n'est pas exclu que des maisons de village aient utilisé ce matériau, le marbre a rarement été formellement identifié dans l'architecture domestique. On le retrouve cependant dans l'un des trois bâtiments qui

---

p. 375 –, R. Mouterde et A. Poidebard notaient que des bédouins avaient dégagé un panneau de mosaïque (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174-175).

<sup>204</sup> Salamiya (AAES 2, p. 297-299), Suriya 1 (KONRAD 1999, p. 398), 'Itriya (MUSIL 1928a, p. 59), Jarjanaz (LASSUS 1935, p. 4), 'Umm al-Jurun (MUNDELL MANGO 2008, p. 77), Rahjan, Al-'Anz, 'Umm Hartayn 2 et Al-Qastal 1 (base de données « Marges arides » pour ces 4 sites).

<sup>205</sup> Le marbre a été employé comme revêtement mural, au moins dans l'abside et dans les chambres latérales.

<sup>206</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268-269.

<sup>207</sup> ULBERT 1986, p. 133-134 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 275-277. À noter qu'il n'est pas certain que ce dallage ait été en usage pendant la période byzantine, il appartient à une phase de construction tardive, non datée, qui peut être postérieure.

<sup>208</sup> PAES 2B, p. 61. Il s'agit en fait de colonnettes de marbre que H. C. Butler attribue à un *ciborium* ou à une barrière haute. Il avait identifié à Qasr Ibn Wardan 1 et à Fa'lul, dans l'église des Archanges, des fragments de marbre que C. Strube affirme n'être qu'un conglomérat calcaire (STRUBE 1983, p. 60-61).

<sup>209</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>210</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>211</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 74.

<sup>212</sup> MUNDELL MANGO 2002a, p. 311.

composent le hameau d'Al-Awina 1 et à Rasm Abu Miyal 1<sup>213</sup> et dans la résidence rurale de Khirbat al-Tawila<sup>214</sup>.

(c) *La pierre spéculaire et le verre*

La pierre spéculaire ou sélénite<sup>215</sup>, matériau minéral plus ou moins transparent selon l'épaisseur utilisée et la présence de stries à l'intérieur de la roche, a été retrouvée sur un très petit nombre de sites (7). Sa principale caractéristique est « de se déliter en plaques suffisamment fines pour laisser passer la vue et la lumière »<sup>216</sup> et d'être utilisée comme un matériau de substitution au verre.

Ce matériau a été identifié sous la forme de fragments de quelques centimètres (guère plus de 7 cm) de long et d'environ 0,5 cm d'épaisseur sur les sites prospectés. À Khunsur 'Itriya al-Shamali, l'équipe des « Marges arides » en a cependant retrouvé un fragment enchâssé dans du mortier qui appartenait probablement à une fenêtre<sup>217</sup>.

Les autres sites sur lesquels des fragments de sélénite ont été identifiés sont presque exclusivement des agglomérations : Al-Andarin (dans les bains<sup>218</sup> et dans la maison fouillée<sup>219</sup>), Rasm al-Hajal (dans les bains également), Rasm al-Rbayt (dans l'annexe de l'église *intra-muros* et dans le « grand bâtiment ») et Drayb al-Wawi (dans l'église). Dans l'habitat isolé, la sélénite n'a été retrouvée que dans deux monastères : Khirbat Hraibjah et Khunsur 'Itriya al-Shamali<sup>220</sup>. Il est cependant probable que la sélénite ait été employée sur d'autres sites<sup>221</sup>.

La pierre spéculaire ne s'est pas partout substituée au verre, car on en signale dans la résidence d'Al-Qastal 2<sup>222</sup>, dans l'un des bâtiments de Rasm Abu Miyal 1<sup>223</sup>, pour les bains d'Al-Andarin<sup>224</sup> et peut-être également dans ceux de Rasm al-Hajal<sup>225</sup>.

<sup>213</sup> ROUSSET sous presse 1. Il s'agit de fragments de marbres polychromes. Sur la datation de Rasm Abu Miyal 1, voir ci-dessus note 189, p. 225.

<sup>214</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>215</sup> *Lapis specularis* ou plâtre sélénique (FOY 2005, p. 159). La sélénite est une forme de cristallisation particulière du gypse. Bien que le gypse ne soit pas un matériau rare dans la région puisqu'il cristallise naturellement en surface, les gisements de sélénite desquels on pouvait extraire des plaques suffisamment grandes pour les intégrer dans des fenêtres à claustras devaient être rares.

<sup>216</sup> FOY 2005, p. 159.

<sup>217</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>218</sup> Le matériau est décrit comme du gypse, mais la fonction de fenêtre qui lui est assignée désigne probablement la pierre spéculaire (MUNDELL MANGO 2002a, p. 310 et 311). À noter que dans le *frigidarium*, le verre et la sélénite semblent employés conjointement.

<sup>219</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 92.

<sup>220</sup> Base de données « Marges arides » pour ces deux sites.

<sup>221</sup> Je dois signaler qu'avant de rencontrer de gros fragments de ce matériau et de faire le lien avec une utilisation comme fenêtre, je n'avais pas systématiquement rapporté la présence de sélénite sur les sites prospectés.

<sup>222</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>223</sup> ROUSSET sous presse 1 ; GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>224</sup> MUNDELL MANGO 2002a, p. 311.

<sup>225</sup> Je n'ai pas systématiquement mentionné la présence de verre (de verre plat, en particulier) dans mes notes de terrain.

### c) Les matériaux de construction : synthèse

L'architecture de la région repose sur l'emploi de matériaux variés, qui appartiennent à deux grandes traditions architecturales : la construction en pierre et la construction en terre. L'architecture de brique crue, malgré son caractère périssable, fait usage des mêmes matériaux de construction et de décoration « secondaires » que ceux identifiés dans l'architecture en pierre (tuiles, bois de charpente, marbre, enduits, etc.).

On est tenté de supposer que plus la diversité des matériaux et des techniques de construction et de décoration est grande et plus la construction est coûteuse. C'est certainement vrai dans le cas des bains dans lesquels on utilise des briques cuites, des mosaïques polychromes, des tuiles, du verre et de la sélénite. Cela l'est aussi pour les églises, qui font l'objet d'un soin tout particulier. Mais comment interpréter la présence dans l'habitat isolé de matériaux aussi variés que dans les bâtiments publics villageois ? On doit en déduire que ces sites, fermes et monastères<sup>226</sup>, qui sont avant tout des exploitations agricoles, ont connu une prospérité qui a permis aux exploitants d'utiliser des matériaux d'importation (marbre, sélénite, bois d'œuvre) et/ou dont la fabrication est relativement coûteuse (tuiles, mosaïques). L'exécution de mosaïques polychromes – mais peut-être aussi celle des mosaïques monochromes<sup>227</sup> – requérait la participation d'une main-d'œuvre spécialisée, intervention qui témoigne vraisemblablement de l'aisance des exploitants et de celle des monastères.

À partir des seuls matériaux de construction et des éléments de décoration, sans même aborder la question du plan, on peut donc déjà distinguer, parmi l'habitat isolé, des fermes et des monastères prospères et des résidences rurales, comme le sont vraisemblablement les exploitations de Khirbat al-Tawila, Marina et Qasr Ibn Wardan I<sup>228</sup>.

## 2. Les techniques de construction

La construction, les modes de couverture, les types de couverture utilisés varient en fonction des principaux matériaux de construction, de leurs qualités intrinsèques et des proportions dans lesquelles on les utilise.

<sup>226</sup> Il faut souligner que des églises conventuelles n'ont pas été repérées dans tous les monastères, attestés ou supposés. D. Hull laisse entendre que leur présence n'est pas non plus systématique sur le site même du monastère (HULL 2008, p. 93 et tableau 6, p. 100. Voir aussi ci-dessous (b) *Les monastères à l'écart des agglomérations et les monastères isolés*, p. 476 et note 1786, p. 476.

<sup>227</sup> La taille de la pierre dans une région qui emploie en grande partie ce matériau sous sa forme brute devait être le fait de techniciens disposant d'un outillage adapté. La taille des tesselles demandait probablement également une main-d'œuvre spécialisée.

<sup>228</sup> Parmi les matériaux de construction de Khirbat al-Tawila figurent des briques cuites, des tesselles et un placage de marbre (base de données « Marges arides »). Les bains associés à la résidence de Marina emploient une maçonnerie de brique cuite et possèdent un pavement de mosaïque polychrome, tandis que dans la résidence elle-même, qui utilise un soubassement de calcaire taillé à la gradine, ont été retrouvées des tesselles polychromes et monochromes de deux modules différents, des enduits peints et des tuiles en grand nombre. Le monastère de Khunsur 'Itriya al-Shamali, qui possédait vraisemblablement une couverture de tuiles sur une bonne partie du bâtiment, conserve des mosaïques polychromes fragmentaires et des enduits peints. C'est également sur ce site qu'une plaque de sélénite, enchâssée dans du mortier, a été retrouvée.

## a) La construction en pierre

### (a) La construction en basalte

- L'élévation des constructions en basalte

Les détails d'élévation publiés concernent essentiellement des tours, plus rarement des églises, et jamais des habitations. Cela tient probablement en partie au fait qu'un soin particulier a été apporté à ces constructions : la taille du basalte et la finesse du parement extérieur en témoignent.

La question de la présence de fondations dans les constructions en basalte reste posée. Car si H. C. Butler emploie ce terme à de nombreuses reprises, il semble ne jamais désigner une maçonnerie enterrée qui compenserait les irrégularités du sol d'implantation<sup>229</sup> et se sert de ce terme comme d'un synonyme de « mur arasé ». Il est probable que certaines de ces constructions possédaient cependant des fondations, puisque j'ai pu en observer sur des sites à architecture mixte, à Rasm al-Hajal. À Al-Andarin, la première enceinte de l'agglomération, en basalte, possédaient des fondations de 20 à 30 cm de profondeur (**figure 26**)<sup>230</sup>.

On repère aisément, dans les élévations conservées, quelques constantes :

- Dans la partie basse des maçonneries, le module utilisé est souvent plus important que celui des assises supérieures. C'est le cas par exemple de la façade sud de l'église 1 d'Al-Andarin<sup>231</sup>. La taille des blocs utilisés dans la partie basse de l'élévation diminue progressivement jusqu'à la hauteur du linteau de la porte. Dans les assises supérieures, des moellons prennent le relais des blocs. Le mur extérieur du « grand bâtiment » de Zabad 1 présente aussi dans sa partie inférieure des blocs de 45 cm de hauteur, auxquels succèdent des moellons dans les assises supérieures (**figure 104**)<sup>232</sup>. Cette tendance s'observe aussi dans les tours et peut-être, en règle générale, dans les édifices à étage. Le rez-de-chaussée est généralement fait de blocs de basalte, remplacés au niveau supérieur par des moellons. J. Lassus décrit ainsi l'élévation d'un édifice à Khifsin : dans les parties basses du bâtiment, peut-être en fondation, l'appareil des premières assises mesure 35 cm de haut pour 55 cm de long. Trois assises d'un appareil 51 cm de haut pour 41 cm de long leur succèdent, puis trois autres assises de moellons 22 cm de haut pour 26 cm de longueur<sup>233</sup>.
- On observe souvent la présence d'un bandeau en façade qui distingue les différents niveaux. C'est le cas dans plusieurs tours et notamment dans la tour de Tamak (**figure 83, 1**)<sup>234</sup>. Le bandeau en saillie sépare le rez-de-chaussée de l'étage<sup>235</sup>. La

<sup>229</sup> GINOUVÈS 1992, p. 6.

<sup>230</sup> STRUBE *et al.* 2003, fig. 64, p. 77.

<sup>231</sup> PAES 2B, fig. 47.

<sup>232</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 162.

<sup>233</sup> LASSUS 1935, p. 141-142.

<sup>234</sup> PAES 2B, fig. 16, p. 18. D'autres tours peuvent aussi être citées en exemple : la tour B de Qasr al-Mharram (LASSUS 1935, 2, pl. 30, 1) et la tour de Tamak (PAES 2B, fig. 8, p. 12) dans lesquelles les bandeaux sont très

présence de ces bandeaux s'explique par une comparaison avec l'architecture du Hauran : il s'agit d'une assise complète de corbeaux – signalés dans la tour d'Al-Sqa'a<sup>236</sup> – destinés à soutenir le plancher de l'étage et/ou la toiture<sup>237</sup>.

- Les boutisses forment souvent une saillie sur le mur extérieur. Sur la façade de la tour d'Al-Sqa'a (**figure 83, 2**), elles marquent une saillie de 1 à 3,8 cm<sup>238</sup> présentent une face de parement parfaitement parée, comme sur la façade sud de l'église 6 d'Al-Andarin<sup>239</sup>. Les faces de parement des boutisses ont reçu un traitement plus brut dans la tour du monastère de Dair Nawa (**figure 83, 3**)<sup>240</sup>, dans celle de Tall Fraj<sup>241</sup> et sur les façades de l'église est de Zabad 1 (**figure 27**)<sup>242</sup>. On distingue plusieurs types de baies en fonction du type d'édifice. Les ouvertures pratiquées dans les façades des tours sont en général très réduites et s'apparentent plus à des jours qu'à de véritables baies<sup>243</sup>. Les embrasures, ébrasées vers l'intérieur, n'autorisent qu'un éclairage faible et une circulation d'air limitée. Les baies des habitations – d'après leurs plans – ne diffèrent guère de celles des tours. Dans les églises, par contre, elles sont différentes : ce sont souvent de grandes baies en plein cintre, clavées et extradossées<sup>244</sup>. Des grandes baies géminées sont aussi à signaler dans la tour de Ruwayda<sup>245</sup>. Les embrasures sont en calcaire et des linteaux monolithes, évidés en forme d'arc surbaissé, servent de couverture.

Pour les portes, plusieurs formules ont été adoptées. Les piédroits peuvent être appareillés ou monolithes, mais les linteaux sont toujours des monolithiques. Ils sont en général surmontés d'un dispositif – un arc de décharge clavé en plein cintre, aveugle<sup>246</sup> ou ouvert<sup>247</sup> – qui permet de dévier les charges sur les piédroits<sup>248</sup>. La présence d'une fenêtre

---

peu saillants ; la tour de I'jaz (*PAES 2 B*, fig. 92, p. 84) dans laquelle seul le bandeau couronnant le premier étage est saillant et la tour d'Al-Sqa'a (*PAES 2B*, fig. 117, p. 100), dans laquelle tous les bandeaux sont saillants – y compris le premier qui, lui, ne différencie pas les niveaux puisqu'il est à mi-hauteur de la porte d'accès au bâtiment. À noter que, dans le bâtiment de Khifsin cité plus haut, la première des assises de moellons forme une saillie de 18 cm sur l'aplomb du mur et marque probablement l'existence d'un étage.

<sup>235</sup> *PAES 2B*, p. 16.

<sup>236</sup> *PAES 2B*, p. 101.

<sup>237</sup> P. Clauss-Balty signale que la queue du corbeau ne traverse jamais la totalité de l'épaisseur du mur (CLAUSS-BALTY 2008, p. 56), mais E. Léna fournit des exemples du contraire, sans préciser cependant si les corbeaux sont en saillie sur le mur extérieur (LENA 2008, p. 111). R. Thoumin signale que, dans l'architecture traditionnelle, les corbeaux débordent fréquemment sur la façade (THOUMIN 1932, p. 22).

<sup>238</sup> H. C. Butler donne une saillie de 1 cm là ou R. F. Burton et C. F. T. Drake voyaient 1 *inch*, soit 3,87 cm (*PAES 2B*, p. 101 ; BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 197).

<sup>239</sup> *PAES 2B*, fig. 53.

<sup>240</sup> *PAES 2B*, fig. 10, p. 13.

<sup>241</sup> LASSUS 1935, p. 55.

<sup>242</sup> *PAES 2B*, fig. 83, p. 79.

<sup>243</sup> Tour de I'jaz (*PAES 2B*, fig. 92-93, p. 84) et de Tamak notamment (*PAES 2B*, fig. 9, p. 12).

<sup>244</sup> Cela signifie que l'extrados et l'intrados sont parallèles (GINOUVÈS 1992, p. 145). C'est le cas dans la façade sud des églises 1 et 6 d'Al-Andarin (*PAES 2B*, fig. 47 et 53) et dans la façade sud de l'église est de Zabad 1 (*PAES 2B*, fig. 83, p. 79).

<sup>245</sup> LASSUS 1935, 2, pl. 22, 1.

<sup>246</sup> Al-Andarin, façade sud de l'église 1 (*PAES 2B*, fig. 47), tour d'Al-Sqa'a (*PAES 2B*, fig. 117, p. 100).

<sup>247</sup> Tours de Ruwayda (LASSUS 1935, 2, pl. 22, 1) et de Halban (*PAES 2B*, fig. 16, p. 18) ; porte de la façade sud de l'église 6 d'Al-Andarin, dont l'arc de décharge est surhaussé (*PAES 2B*, fig. 53).

<sup>248</sup> La tour B de Qasr al-Mharram fait partie des rares constructions dont les linteaux n'étaient pas déchargés (LASSUS 1935, 2, pl. 30, 1).

dessus-de-porte sur la façade sud de l'église est de Zabad 1 est une variante de ce dispositif et contribue à décharger la partie centrale du linteau<sup>249</sup>.

- Les systèmes de couverture dans les constructions en basalte
  - Des corbeaux et des dalles de basalte

Plusieurs types de couverture pour les constructions en basalte ont été identifiés. Ils présentent des analogies avec l'architecture du Hauran.

Des corbeaux seuls ou des arcs transversaux associés à des corbeaux supportent les dalles de basalte qui constituent le plancher des niveaux supérieurs ou les toitures dans le Jabal al-'Ala et dans les *mesas* basaltiques du nord-est. Lorsque les extrémités des dalles du toit reposent sur des corbeaux encastrés dans les murs périmétraux, la présence d'un tas de charge est nécessaire à l'équilibre de la construction. Les dalles forment la première épaisseur de la toiture, sur laquelle on étale une couche d'argile qui assure l'étanchéité de la couverture<sup>250</sup>. L'épaisseur d'argile, périodiquement damée et rechargée, possède un profil bombé pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies.

Les systèmes de couverture employant les corbeaux se retrouvent dans l'architecture domestique, dans les tours et, dans une moindre mesure, dans l'architecture religieuse<sup>251</sup> et funéraire. Deux techniques de couverture font appel aux corbeaux, mais il est difficile d'évaluer la part respective de chacune dans l'architecture en basalte. Les descriptions de H. C. Butler et de J. Lassus ne signalent des corbeaux que pour une petite dizaine de constructions et leurs descriptions ne permettent pas toujours de déterminer quelle technique de couverture est utilisée.

- La première technique fait intervenir des corbeaux sur tout le pourtour de la pièce à couvrir. Le franchissement entre les corbeaux opposés se fait au moyen de dalles de basalte jointives, qui composent soit le plancher de l'étage supérieur, soit la première étape de ce qui constituera le toit. Dans un cas comme dans l'autre, la poussée qui s'exerce sur le nez des corbeaux est équilibrée d'une part par la longueur du bloc qui traverse fréquemment l'épaisseur du mur pour déborder en façade et, d'autre part, par le tas de charge constitué par la maçonnerie du second niveau ou par le prolongement du mur dans le cas d'un toit<sup>252</sup>. À Ma'rata, les pièces des habitations, construites en basalte et en calcaire, sont couvertes par des dalles de basalte<sup>253</sup> : dans la maison 3, la portée atteint 3,24 m<sup>254</sup>. Pour augmenter la portée et donc la largeur des pièces, plusieurs assises de corbeaux pouvaient être disposées en encorbellement. La

<sup>249</sup> BUTLER 1929, fig. 83, p. 79. Pour la fonction de cette fenêtre qui sert à décharger le linteau, voir CLAUSS-BALTY 2008, p. 55.

<sup>250</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 57 ; LENA 2008, p. 112.

<sup>251</sup> Sur quelques aspects de la couverture des églises, voir ci-dessous *La couverture des églises*, p. 382. Pour plus de détails, se reporter à LASSUS 1947 et BUTLER 1929.

<sup>252</sup> H. C. Butler signalait que le tas de charge des corbeaux atteignait 70 à 80 cm en Syrie du Sud (*PAES 2A*, p. 68).

<sup>253</sup> *PAES 2B*, p. 90-91.

<sup>254</sup> Je reviendrai de manière détaillée plus sur la question des modules et des modes de franchissement dans l'habitat. Voir ci-dessous *B. L'habitation*, p. 258.

présence de corbeaux doubles n'a été signalée que dans la tour de Ruwayda, dans la partie est du Jabal al-'Ala. J. Lassus ne croyait pas à une couverture de dalles de basalte compte-tenu des 3,35 m de largeur de la pièce<sup>255</sup>, mais la portée des dalles, dans le vestibule de la maison 2 d'Al-Tuba 2, atteint bien 3,40 m<sup>256</sup>. La solution des dalles de pierre reste donc tout à fait envisageable à Ruwayda, surtout si l'on considère que les corbeaux en encorbellement permettent de gagner jusqu'à 2,20 m de largeur en Syrie du Sud. Trois assises de corbeaux superposés portent ainsi la largeur maximale d'une pièce à 5,20 m<sup>257</sup>.

- La seconde technique fait appel à des corbeaux disposés à quelque distance les uns des autres sur chacun des longs côtés de la pièce à couvrir, et non plus en une assise continue. Ils servent de support à des poutres de rive<sup>258</sup>, sur lesquelles reposent les dalles de couverture ou le plancher du niveau supérieur<sup>259</sup>. Pour illustrer les portées que l'on peut atteindre avec ce type de couvrement, on dispose de deux exemples – des tours. L'une des pièces de la tour d'Al-Burj, couverte avec cette technique, était large de 2,72 m et longue de 3,10 m<sup>260</sup>. Pour la tour de Rufa, bien que J. Lassus ne précise pas dans quelle pièce il a identifié la présence de corbeaux, on obtient une portée maximale de 2,80 m et une portée minimale d'un peu plus de 2 m<sup>261</sup>.

Pour augmenter la largeur des pièces et couvrir des pièces carrées, les constructeurs ont diminué les portées en aménageant un arc en plein cintre clavé, parallèle aux petits côtés des pièces, qui divise la pièce en deux parties plus ou moins égales. Cet arc, dont l'exécution, si l'on en croit P. Clauss-Balty, est le fait d'une main-d'œuvre spécialisée<sup>262</sup>, supporte une rangée de corbeaux débordants qui s'équilibrent mutuellement et sur lesquels repose une extrémité des dalles de basalte, l'autre reposant sur des corbeaux encastés dans les murs périmétraux. En réalité, l'emploi simultané de l'arc transversal et de corbeaux a rarement été signalé, mais la présence de l'arc, très fréquente, implique le plus souvent celle des corbeaux. Si l'on compare les dimensions d'une vingtaine de salles à arc transversal, on obtient une portée moyenne pour les dalles de basalte de 2,44 m<sup>263</sup>. Mais certaines portées sont beaucoup plus importantes et dépassent les 3 m – une portée que P. Clauss-Balty estime maximale<sup>264</sup>.

H. C. Butler a décrit un autre usage de l'arc transversal, dans la tour de I'jaz : à l'étage, l'arc transversal porte, non pas les dalles de couvertures, mais des poutres latérales, certaines accolées aux murs périmétraux, et une poutre dans l'axe central de l'arc (**figure 79**,

<sup>255</sup> LASSUS 1935, p. 120.

<sup>256</sup> H. C. Butler signale que la couverture de la pièce est parfaitement préservée (PAES 2B, p. 21). La portée des dalles de pierre a été calculée à partir du plan (PAES 2B, fig. 20, p. 22).

<sup>257</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 56.

<sup>258</sup> C'est-à-dire des poutres placées tout contre le long côté et s'appuyant contre lui (GINOUVÈS 1992, p. 135).

<sup>259</sup> Cette technique est aussi utilisée en Syrie du Sud (LÉNA 2008, p. 111-112).

<sup>260</sup> Calcul effectué à partir du plan (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 40).

<sup>261</sup> LASSUS 1935, p. 21 et fig. 20, p. 21.

<sup>262</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 57.

<sup>263</sup> Il s'agit d'une moyenne calculée sur la base de vingt pièces, dont les dimensions ont été obtenues à partir des plans de H. C. Butler et J. Lassus.

<sup>264</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 56.



2). Sur ces poutres sont ensuite jetées les dalles transversales qui servent de couverture<sup>265</sup>. Cette disposition des dalles de couverture pouvait permettre d'employer des dalles plus petites, même si, compte-tenu des dimensions de la tour de I'jaz, le recours à cette technique ne se justifie guère.

D'après les plans publiés, la formule la plus courante est celle qui, dans une pièce approximativement carrée, fait reposer le plancher de l'étage ou la toiture sur un seul arc, les dalles de couverture s'appuyant d'un côté sur des corbeaux engagés dans les murs périmétraux et de l'autre sur les corbeaux débordants supportés par l'arc (**figure 28**). Les pièces rectangulaires, qui nécessitent l'emploi plusieurs arcs transversaux en enfilade apparaissent plus rares. Elles sont représentées principalement dans l'architecture domestique mais restent peu nombreuses. Parmi les 13 plans de maisons du Jabal al-'Ala publiés par H. C. Butler et J. Lassus, seules trois présentent des pièces à arcs transversaux en enfilade (**figures 43 et 45**). Dans le vestibule de la maison 5 de Karatin al-Kbir, trois arcs transversaux réduisaient la portée des dalles de couvertures à 2,10 m au maximum pour une salle de 9,50 m de long dans-œuvre<sup>266</sup>. Dans l'une des pièces de la maison 8, longue de 8,40 m, deux arcs limitent la portée à 2,30 m maximum. La maison 2 du village d'Al-Tuba 2 possède deux pièces au rez-de-chaussée subdivisées par deux arcs transversaux. La portée des dalles de couverture, dans ces pièces longues de 7,80 m environ, est ainsi réduite à 2,15 m par travée<sup>267</sup>. La pièce la plus longue (12,50 m) appartient à un édifice de Fa'lul dont la fonction reste indéterminée<sup>268</sup>. Elle est subdivisée par trois arcs transversaux qui limitent la largeur de chaque travée à un peu plus de 3 m<sup>269</sup>. La largeur moyenne de 2,44 m par travée, atteinte avec un seul arc, portait la longueur dans-œuvre des pièces à environ 5,50 m – si l'on tient compte de la largeur de l'arc –, une longueur apparemment jugée insuffisante dans plusieurs habitations du Jabal al-'Ala.

Les arcs transversaux reposent sur plusieurs types de supports, dont certains réduisent l'encombrement au sol. Ces arcs reposent en général sur des piliers engagés, qui forment une saillie plus ou moins plus importante et réduisent d'autant la surface disponible au sol. Dans certains cas, ces piliers sont si larges et la portée des arcs si réduite que l'arc transversal ressemble plus à une arcade ménagée dans un mur de refend pour permettre la circulation qu'à un dispositif structural (**figure 80, 4 et 6**)<sup>270</sup>. Mais, en règle générale, la saillie des piliers est limitée à quelques dizaines de centimètres<sup>271</sup>. Pour réduire l'emprise au sol, les

<sup>265</sup> PAES 2B, p. 84.

<sup>266</sup> PAES 2B, fig. 88, p. 80.

<sup>267</sup> PAES 2B, fig. 20, p. 22.

<sup>268</sup> Il n'est pas impossible, compte-tenu de la présence d'une abside orientée au sud, qu'il s'agisse d'un établissement thermal, hypothèse déjà formulée par H. C. Butler (PAES 2B, p. 99).

<sup>269</sup> PAES 2B, fig. 114, p. 98.

<sup>270</sup> Dans la tour de Sara' (PAES 2B, fig. 65, p. 65) et dans celle d'Al-Habbat 1, les piliers forment une saillie de plus de 1,20 m (PAES 2B, fig. 120, p. 102).

<sup>271</sup> 34 cm environ pour la tour 1 de Karatin al-Kbir (PAES 2B, fig. 81, p. 75).

arcs peuvent aussi reposer sur des corbeaux, comme dans la tour de Tall Khaznah<sup>272</sup> ou dans celle de I'jaz, à l'étage (**figure 79, 2**)<sup>273</sup>.

D'autres éléments porteurs se substituent parfois à l'arc transversal et limitent de la même manière la portée des dalles de couverture. La tour d'Al-Sqa'a est ainsi divisée en trois travées par un arc transversal et une arcade triple, portée par des colonnes (**figure 80, 8**)<sup>274</sup>. On retrouve également cette triple arcade dans la tour de Rufa (**figure 80, 1**)<sup>275</sup>. Dans une construction de Qasr Abu Samra dont la fonction n'est pas établie<sup>276</sup>, mais que son plan massé rapproche des tours, deux murets à claire-voie constitués de petits piliers divisent l'espace en trois travées. Une grande arcade triple en position centrale perpendiculaire aux murets à claire-voie subdivise l'espace à couvrir en six compartiments. Les murets à claire-voie supportaient des poutres longitudinales qui portaient elles-mêmes des dalles de basalte disposées transversalement couvrant ainsi indépendamment chaque compartiment (**figure 82, 1**)<sup>277</sup>. Ces murs à claire-voie – bien connus dans l'architecture domestique du Massif calcaire et du Hauran – ont pu jouer un rôle structural et fonctionnel<sup>278</sup>. Dans un bâtiment de plan massé à Al-Tuba 2, que H. C. Butler tient pour une maison<sup>279</sup>, la pièce principale est divisée par un arc transversal et communique avec la pièce attenante par un mur à claire-voie. Celui-ci supportait vraisemblablement des poutres longitudinales sur lesquelles étaient disposées transversalement des dalles de pierre (**figure 80, 2**). Dans une maison de 'Ujah, qui comprend plusieurs salles à arc, la pièce la plus longue (7,80 m environ) est divisée dans le sens de la longueur par un mur à claire-voie<sup>280</sup> qui devait jouer le même rôle que les arcs transversaux. En supportant des poutres transversales, il permettait de réduire la portée des dalles de couverture pour chaque espace à un peu moins de 2 m (**figure 43, 3**).

Avec des corbeaux soutenant des poutres de rive, la largeur des pièces n'excédait guère 3 m<sup>281</sup>, ce qui est peu compte-tenu de la portée des dalles observées ailleurs. Pour les assises régulières de corbeaux simples, la largeur de la pièce est limitée à 3,20 ou 3,30 m, tandis qu'avec des assises de corbeaux disposées en encorbellement, elle atteindrait 3,35 m et pouvait, d'après les observations faites en Syrie du Sud, atteindre 5,20 m. La profondeur moyenne des pièces à un arc transversal avoisine les 5,90 m, ce qui correspond bien à ce qu'on connaît dans le Hauran. Le peu d'exemples de pièces à arcs transversaux en enfilade

<sup>272</sup> LASSUS 1935, p. 29.

<sup>273</sup> PAES 2B, fig. 93, p. 84.

<sup>274</sup> Pour cette tour, H. C. Butler a identifié la présence d'un niveau en sous-sol comportant deux arcs transversaux. Au rez-de-chaussée, la triple arcade et l'arc transversal sont placés exactement à l'aplomb des arcs correspondant du niveau souterrain (PAES 2B, p. 100-101).

<sup>275</sup> LASSUS 1935, p. 21.

<sup>276</sup> Voir ci-dessous *D'autres types de tours ?*, p. 509 et *Les indices de l'existence d'un « secteur tertiaire » dans les villages*, p. 788.

<sup>277</sup> LASSUS 1935, p. 152.

<sup>278</sup> Ces murs à claire-voie servaient d'étables (voir ci-dessous(c) *Les étables*, p. 697). Dans le Massif calcaire, ce sont ces murs à claire-voie, généralement placés au tiers de la longueur d'une pièce, qui servent de support intermédiaire au plancher de l'étage (SODINI et TATE 1984, p. 378).

<sup>279</sup> PAES 2B, fig. 19, p. 21. Il s'agit d'un plan sans cote.

<sup>280</sup> PAES 2B, fig. 70, p. 68.

<sup>281</sup> Minimum de 2 m et maximum de 2,80 m.

ne permet pas de déterminer la longueur à partir de laquelle ils deviennent indispensables. Dans l'habitat, on en trouve dans des pièces dont la longueur dépasse 7,80 m et, hors contexte domestique, dans des pièces de plus de 10 m.

En revanche, on a très peu voire pas d'indications surtout sur la hauteur des arcs, or c'est un inconvénient important lorsqu'on tente de se représenter un espace de vie. À partir des quelques hauteurs données – elles se rapportent exclusivement aux tours –, il ne semble pas que les arcs transversaux aient atteint en Syrie centrale la hauteur de ceux de Syrie du Sud<sup>282</sup>.

Toutes les techniques de couverture que je viens de citer valent pour le Jabal al-'Ala, bien sûr, mais aussi pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt, même si les constructions en basalte y sont plus rares. On retrouve ainsi des corbeaux, comme je l'ai signalé, dans la tour d'Al-Burj sur le Jabal Hass. L'arc transversal portant une couverture de basalte est représenté dans l'entrepôt d'Al-Tuba 1 (**figure 117**)<sup>283</sup>. Sur le même site, dans une construction annexe, des murs à claire-voie ont pu supporter des poutres longitudinales sur lesquelles reposaient des dalles de basalte disposées transversalement – mais, dans ce cas précis, les dimensions d'au moins un des espaces à couvrir rendent plus probable un autre mode de couverture<sup>284</sup>.

- La datation problématique des voûtes en blocage ou en basalte

La présence de voûtes en blocage dans les habitations et certaines tours en basalte prête à discussion. Sur une petite dizaine de sites, où l'emploi du basalte est majoritaire, des voûtes en blocage<sup>285</sup> ont été signalées.

À Shaikh 'Ali Qasun, deux salles voûtées appartiennent à une construction dont la fonction et le plan complet restent inconnus. Les pièces, de plan approximativement carré, sont couvertes par des voûtes d'arêtes<sup>286</sup> de scories volcaniques noyées dans du mortier<sup>287</sup>. Ces voûtes, de 1,75 et 1,90 m de portée, couvrent l'espace central d'une pièce. Chaque voûte d'arêtes est délimitée dans le sens de la largeur par un arc transversal et par les murs

<sup>282</sup> Dans une maison d'Inkhil (Bayt al-Alou), la hauteur de l'arc dépasse 7,15 m, la salle mesurant 6,57 x 6,75 m de côté (CLAUSS-BALTY 2008, p. 57). Pour la tour de Tamak (6,24 m de côté dans-œuvre), on peut estimer à environ 5 m la portée de l'arc transversal. Cet édifice, qui possédait trois niveaux (voire quatre) à l'origine, est conservé sur 7,50 m de hauteur – sans tenir compte de l'exhaussement du niveau de sol que H. C. Butler estime important –, soit une hauteur moyenne supérieure à 2,50 m pour un niveau (PAES 2B, p. 11). Même si l'on tient compte du fait que le premier niveau est en partie enterré, on est loin d'une hauteur comparable à celle de la maison d'Inkhil.

<sup>283</sup> AAES 2, p. 300. Voir ci-dessous 3. *Les entrepôts*, p. 584.

<sup>284</sup> Ce bâtiment a été relevé au GPS et les mesures que fournit le relevé ne peuvent, à l'échelle d'un bâtiment, être considérées comme fiables.

<sup>285</sup> « Le blocage est une maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs jetés pêle-mêle dans un bain de mortier » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 55).

<sup>286</sup> Les voûtes d'arêtes, bien que rares dans la région à l'époque byzantine, ne sont pas inconnues. L'église et la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 et le *kastron* d'Al-Andarin en fournissent quelques exemples, mais il s'agit d'une architecture particulière, d'inspiration constantinopolitaine. Dans les deux cas, les voûtes sont construites en brique cuite. Voir ci-dessous *La brique cuite employée pour ses qualités structurelles : réfraction, étanchéité et résistance à la compression*. p. 254

<sup>287</sup> « A square cross-vault [...] well built of concrete made of mortar and light volcanic scoriae » (PAES 2B, p. 8).

périmétraux<sup>288</sup>, et par une voûte en berceau<sup>289</sup> de chaque côté dans le sens de la longueur. Dans la tour de Ruwayda, la plus grande pièce est aussi couverte par une voûte d'arête – probablement également en blocage bien que la technique de construction ne soit pas décrite –, mais J. Lassus n'a pu déterminer s'il s'agissait du parti d'origine ou d'un remaniement (**figure 80, 5**)<sup>290</sup>. La pièce attenante, moins large, a pu être couverte par des dalles de basalte reposant sur des corbeaux<sup>291</sup>. À Al-Masharfah, une autre voûte d'arête est conservée dans une tour<sup>292</sup>. La voûte d'arêtes observée dans la tour de Burj Sbanna, sur le Jabal Hass, a été mise au compte d'un remaniement. La voûte et l'étage, construits en petit appareil, ont été attribués par R. Mouterde et A. Poidebard à la période moderne<sup>293</sup>, mais à la période mamelouke par C.-P. Haase<sup>294</sup>.

La permanence des procédés de construction, et des voûtes d'arêtes notamment<sup>295</sup>, rend leur datation délicate, tout comme celle des voûtes en berceau réalisées en blocage. La forme, indépendamment de la technique utilisée, est plus répandue, mais l'emploi du blocage pose des problèmes de datation. À Rufa, la couverture d'origine – remplacée par une voûte en berceau réalisée en blocage<sup>296</sup> – aurait été constituée de dalles de pierre reposant sur des poutres portées par des corbeaux (**figure 80, 1**)<sup>297</sup>.

Sur les autres sites, le problème de la datation de ce mode de couverture n'a pas été résolu. Dans la tour de Sara', la largeur de l'une des pièces (2,65 m), couverte par un berceau de blocage, ne justifiait pas directement l'emploi d'une voûte (**figure 80, 6**)<sup>298</sup>. La présence de corbeaux, reportés par H. C. Butler sur le plan et la coupe du bâtiment, tendrait à indiquer qu'il ne s'agit pas là du mode de couverture originel, d'autant que la salle attenante, d'une largeur comparable, est elle couverte par des dalles de basalte<sup>299</sup>. Dans le tombeau cruciforme associé à l'église 6 d'Al-Andarin, H. C. Butler avait reconnu la présence d'un berceau de blocage de 2,56 m de portée, sans apporter d'indication quant à sa datation **figure 122, 5**)<sup>300</sup>. À Sba', dans une autre construction – son plan reste incomplet et sa fonction indéterminée –, des voûtes en berceau au profil surbaissé ont été utilisées pour

<sup>288</sup> Celui-ci s'apparente davantage à une cloison dans laquelle serait ménagé un passage de seulement 94 cm de large (PAES 2B, fig. 3, p. 9).

<sup>289</sup> H. C. Butler ne donne pas de détails sur le mode de construction des voûtes en berceau. On ignore si, comme les voûtes d'arêtes, il s'agit de voûtes en blocage ou non. Sur la coupe du bâtiment, les voûtes en berceau semblent appareillées.

<sup>290</sup> LASSUS 1935, p. 120..

<sup>291</sup> J. Lassus n'a identifié que deux corbeaux, doubles, qui placés en surplomb de la porte, ce qu'il juge insuffisant pour déterminer le mode de couverture.

<sup>292</sup> LASSUS 1935, p. 33.

<sup>293</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 78.

<sup>294</sup> HAASE 1983, p. 75.

<sup>295</sup> J. Lassus souligne son emploi dans l'architecture domestique moderne de 'Umm al-Shalik (LASSUS 1935, p. 82-83).

<sup>296</sup> « Petites pierres dans du ciment » (LASSUS 1935, p. 21).

<sup>297</sup> LASSUS 1935, p. 21.

<sup>298</sup> PAES 2B, p. 65 : « tunnel-vault of masonry composed of volcanic scoriae ».

<sup>299</sup> PAES 2B, fig. 65, p. 65.

<sup>300</sup> PAES 2B, fig. 54, p. 59 ; BUTLER 1929, p. 211.

couvrir deux pièces (4,10 x 4,90 m et 4,80 x 9,40 m)<sup>301</sup>. Elles étaient recouvertes à l'extérieur par une couche de terre damée<sup>302</sup>, probablement semblable à celle qu'il faut restituer sur les toits en basalte. La portée de ces voûtes paraît trop importante pour que ces pièces aient été couvertes par des dalles de basalte, il est donc possible que ces voûtes correspondent au parti d'origine, du VI<sup>e</sup> siècle<sup>303</sup>. J. Lassus estime aussi que l'abside de l'église A de Hawa était couverte par une voûte en cul-de-four appareillée (**figure 54, 3**)<sup>304</sup>. Ce type de couverture se retrouve fréquemment dans l'architecture religieuse du Massif calcaire, mais il est beaucoup plus rare dans l'architecture en basalte. La mention de J. Lassus est la seule connue en secteur basaltique – ce qui ne signifie pas que la voûte appareillée, notamment pour les absides, n'était pas plus répandue.

- ♦ Le bois dans la construction en basalte : un usage ponctuel ou généralisé ?

L'utilisation du basalte, dans le couverture et les toitures des habitations et des tours du Jabal al-'Ala, n'est pas exclusive. L'emploi d'un plancher ou d'un toit en bois a été signalé sur quelques sites. Ce serait le cas de la tour de Tamak – au-dessus du plancher du premier étage qui, lui, est en pierre<sup>305</sup> – et des habitations de Karatin al-Kbir (**figure 45**)<sup>306</sup>. H. C. Butler rattache en effet Karatin al-Kbir à la tradition architecturale du Massif calcaire et souligne les nombreux points communs que présente l'habitat de ces deux régions<sup>307</sup>. Si l'on parle bien, dans les deux cas, d'une architecture en pierre, le matériau diffère cependant. Le basalte, en particulier, possède une résistance à la torsion dont le calcaire est dépourvu. Alors qu'un arc en basalte supporte une couverture de pierre, un arc en calcaire sera plutôt couvert par un plancher en bois, non par choix mais par nécessité<sup>308</sup>. La technique de l'arc transversal – ou longitudinal – se limite au seul Jabal Zawiyah et les arcs en calcaire y portent la plupart du temps des planchers en bois ou des charpentes<sup>309</sup>. L'emploi localisé de l'arc transversal dans le Massif calcaire pourrait d'ailleurs être perçu comme le résultat d'une influence de l'architecture en basalte sur l'architecture en calcaire.

<sup>301</sup> « The vaults are built of crude broken wedges of basalt, the natural cleavage of the stone laid in coarse mortar » (*PAES 2B*, p. 10). Il ne s'agit également d'une voûte en blocage construite avec des moellons de basalte taillés en dépouille – et non plus des scories.

<sup>302</sup> *PAES 2B*, p. 10.

<sup>303</sup> *JGLS 4*, n° 1969.

<sup>304</sup> LASSUS 1935, p. 93. Une maçonnerie appareillée est « formée d'éléments posés et non jetés : chaque élément est donc taillé pour occuper une place déterminée » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 55).

<sup>305</sup> *PAES 2B*, p. 12.

<sup>306</sup> *PAES 2B*, p. 72.

<sup>307</sup> *PAES 2B*, p. 72.

<sup>308</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 58.

<sup>309</sup> SODINI et TATE 1984, p. 381 et 383. La présence d'arcs soutenant les planchers en bois des étages est rapportée dans les villages d'Al-Bara, de Mujleya, Dalloza, Jerade, Serjilla et Shinsharah, qui appartiennent tous au Jabal Zawiyah. Ailleurs, et dans les chaînons nord notamment, ce sont les murs à claire-voie qui jouent ce rôle de support. J.-L. Biscop donne cependant quelques exemples de tours du Jabal Zawiyah dont les planchers et les toits, faits de dalles de calcaire, reposent sur des arcs transversaux en calcaire. Il suggère que la dureté du calcaire éocène dans ce secteur devait, dans certains cas, autoriser un couverture en pierre (BISCOP 1997, p. 30). P. Clauss-Balty signale à Shivta, dans le Néguev, des dalles de calcaire employées en couverture dont la portée n'excédait pas 1,20 m (CLAUSS-BALTY 2008, p. 58).

Comme ces influences ne s'exercent pas de manière unilatérale, il n'est pas impossible qu'à Karatin al-Kbir certaines habitations aient possédé des planchers en bois et des charpentes. L'agglomération est un bourg important, qui doit probablement une bonne partie de sa prospérité à ses activités commerciales – c'est ce dont témoigne son nom antique, *Tarutia Emporôn*, c'est-à-dire *Tarutia-des-marchands*<sup>310</sup>. Les habitations les plus prospères ont pu se fournir en bois d'œuvre, probablement plus par choix que par nécessité cette fois. Le recours aux poutres de bois dans les habitations les plus importantes du site expliquerait d'ailleurs les portées maximales atteintes dans l'architecture domestique de ce site<sup>311</sup>. Cependant, compte-tenu de l'accessibilité du basalte, il me semble peu probable que les solives et les poutres de bois aient été substituées partout aux dalles de pierre, en particulier dans des maisons peut-être plus modestes que celles dont les plans nous sont parvenus. Il faut donc vraisemblablement envisager à Karatin al-Kbir, comme dans la plupart des sites du Jabal al-'Ala, un usage concomitant du basalte et des charpentes, associées aux tuiles, pour les couvertures – même si la présence de tuiles est souvent passée sous silence par H. C. Butler ou J. Lassus<sup>312</sup>.

Dans les secteurs sur basalte, les couvrements et les couvertures en pierre apparaissent donc répandus, mais on ignore la part qu'elles représentaient par rapport à celle que pouvaient tenir les planchers en bois, les charpentes et les tuiles. Les voûtes en blocage, qu'on peut rarement attribuer avec certitude à la période byzantine, restent apparemment un mode de couverture exceptionnel – ce qui n'est pas étonnant car il suppose l'emploi de coffrages, donc de bois, et le recours à une main-d'œuvre spécialisée. La voûte appareillée, qui n'implique pourtant pas nécessairement de support provisoire, paraît elle aussi très exceptionnelle. On peut peut-être l'expliquer par le fait que cette technique requiert une stéréotomie de qualité et donc l'intervention d'une main-d'œuvre spécialisée.

(b) *La construction en calcaire*

Les constructions en calcaire sont moins documentées que celles en basalte, mais elles sont aussi moins nombreuses. La plupart d'entre elles sont localisées dans la zone de contact entre le Jabal Zawiyah et le Jabal al-'Ala. Or, ce secteur est mal représenté dans les publications : il se dégage de l'ensemble de la bordure ouest de la zone d'étude une (fausse)

<sup>310</sup> La *kômè Tarutia Emporôn* du territoire d'Apamée est connue par une épitaphe datée de 557, retrouvée hors de Syrie qui mentionne un certain Daniel, fils d'Héliodôros, origine de cette agglomération (FEISSEL 1982, p. 328-329). L'identification de cette *kômè* avec Karatin al-Kbir (ou Tarutin al-Tujar sur les cartes arabes au 200 000<sup>e</sup>) a été proposée par B. Moritz dans MORDTMANN 1887, p. 302-303.

<sup>311</sup> 3,50 m à 3,60 m dans la maison 6 et la maison 5. Voir ci-dessous *Les dimensions des pièces et le problème de leur couverture*, p. 321.

<sup>312</sup> Ainsi à Tamak, Halban, Al-Hazimah, sites sur lesquels ont été signalés l'emploi de l'arc transversal et la présence de tuiles (base de données « Marges arides »). Des tuiles ont également été repérées à Zabudah, Khirbat Msharfah, Al-'Anz, Abu al-Qudur, Qasr Shawi et Samaqiyya al-Shamaliyah (base de données « Marges arides »), sites où l'emploi du basalte paraît majoritaire, sans que les publications de J. Lassus en aient fait mention. Comme ces localités se trouvent à la limite ouest de la zone de prospection « Marges arides » – la moitié occidentale du Jabal al-'Ala n'en fait pas partie –, on peut supposer que les sites de la moitié ouest du plateau devaient eux aussi employer ce matériau. La délimitation franche qui apparaît sur la carte, entre d'un côté, les sites sur lesquels l'usage de la tuile est attesté, et de l'autre, ceux qui n'ont pas utilisé ce matériau (ou plutôt ceux pour lesquels l'emploi de ce matériau n'est pas renseigné), s'explique de cette manière.

impression de vide archéologique. La documentation disponible pour ce secteur porte surtout sur des temples et des monuments funéraires. À l'est du Jabal al-‘Ala, les édifices en calcaire sont rares, mais mieux documentés et de nature plus variée.

- L'élévation des constructions en calcaire

La présence de fondations dans les bâtiments en calcaire reste incertaine. Les opérations de dégagement sur quelques sites à l'ouest du Jabal al-‘Ala (Sawran<sup>313</sup>, Tayyibat al-Imam<sup>314</sup>) se sont surtout limitées à la dépose de mosaïque. Les fouilles du temple de ‘Itriya, plus systématiques, ont montré que l'édifice reposait sur une semelle de fondation légèrement débordante, faite de blocs grossièrement équarris<sup>315</sup>. Il faut donc probablement restituer pour d'autres constructions, en particulier pour les programmes monumentaux, la présence de fondations. Dans le Massif calcaire (au moins pour le village de Dehes), les constructions sont en général fondées jusqu'au rocher, indépendamment du type d'appareil ou de la fonction des édifices<sup>316</sup>.

Les relevés de façade et les photographies portent la plupart du temps sur des temples<sup>317</sup> et des tombeaux<sup>318</sup>, qui présentent des assises régulières de gros blocs disposés en carreaux et boutisses, parfaitement parées. Ce n'est que dans la tour du monastère d'Al-Turkmaniyya, bien plus à l'est, qu'on retrouve une tendance déjà observée pour les maçonneries en basalte. Les assises sont plus larges dans la partie inférieure de la construction (**figure 73, 6**). Les premières assises visibles sur les photographies sont faites de blocs, alors que les parties supérieures sont constituées de moellons taillés en dépouille<sup>319</sup>. Les angles constituent en un chaînage de blocs, parfois de plus de 1 m de long<sup>320</sup>. Les baies s'y limitent à la présence d'une porte, curieusement située bien au-dessus du niveau de sol antique, et de deux ou trois jours, approximativement au même niveau. La porte est surmontée d'un linteau monolithe aujourd'hui brisé, déchargé par un arc clavé aveugle en plein cintre.

Sur la bordure occidentale de la zone étudiée, l'architecture en calcaire procède d'une tradition distincte, que ses caractères décoratifs rapprochent de la Syrie du Nord – et plus particulièrement du Jabal Zawiyah, d'après H. C. Butler<sup>321</sup>. Les façades sont rythmées par des moulures qui soulignent les éléments verticaux et horizontaux de la construction. Les

<sup>313</sup> ZAQZUQ 1995 ; BALTY 1999.

<sup>314</sup> ZAQZUQ 1995 ; ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999.

<sup>315</sup> C'est ce qu'on peut observer sur une photographie verticale prise depuis le sommet de la façade nord du temple (GOGRÄFE 2005, fig. 2, p. 100).

<sup>316</sup> SODINI *et al.* 1980, p. 185 et 190.

<sup>317</sup> Temples d'Al-Khadfah et de Ma'aishurin (*PAES* 2B, p. 92-94) situés sur le piémont du Jabal Zawiyah et temple de ‘Itriya.

<sup>318</sup> Al-Khadfah, Ma'arata (*PAES* 2B, p. 91-93)

<sup>319</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 75. Pour R. Mouterde et A. Poidebard, les plus gros blocs proviendraient d'une construction antérieure implantée au même endroit (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145).

<sup>320</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145.

<sup>321</sup> *PAES* 2B, p. 90.

piédroits, les linteaux, les baies, les arcs et les corniches<sup>322</sup> présentent des moulures linéaires aux profils relativement simples. La tour d'Al-Turkmaniyya, quant à elle, ressemble à une adaptation locale en calcaire de l'architecture des secteurs basaltiques. Mais on ne peut pas en dire autant de toutes les constructions en calcaire qui se trouvent à l'est du Jabal al-'Ala<sup>323</sup>.

- Les systèmes de couverture dans les constructions en calcaire

Les modes de couverture et les couvertures sont plus variés dans les édifices en calcaire que dans ceux en basalte.

Dans la zone située à l'ouest du Jabal al-'Ala, on signale des arcs transversaux clavés en calcaire dans l'architecture domestique. La maison 2 de Ma'rata, constituée de trois pièces donnant sur une cour, est construite pour les deux tiers en calcaire et pour un tiers (correspondant à la salle est) en basalte<sup>324</sup>. Un arc transversal subdivise chacune des trois pièces en deux espaces de 2,65 m (**figure 43, 1**)<sup>325</sup>. Dans les pièces médiane et occidentale, l'arc, construit en calcaire, et a pu supporter des poutres de bois formant le plancher de l'étage alors que, dans la pièce est, le même arc, construit en basalte, a pu soutenir un plancher ou un toit de pierre.

Dans une maison d'Al-Khadfah, des corbeaux moulurés ont été découverts dans des pièces de 5,45 m de large et de 5,37 m, 5,80 m et 6,08 m de long (**figure 43, 4**)<sup>326</sup>. Ils portaient vraisemblablement des poutres en bois – comme la disposition des corbeaux n'est pas précisée, il est difficile de déterminer leur portée moyenne. Une poutre transversale pouvait franchir la pièce et servir de support aux solives du plancher.

À Al-Qastal 1, sur le glacis de piémont des Palmyrénides, une tour en calcaire de deux ou trois étages fait partie d'une construction plus vaste, également en calcaire (**figure 125**). Les planchers des différents niveaux de la tour et la couverture semblent avoir reposé sur un système de corbeaux<sup>327</sup>. Les planchers auraient été en bois, alors que les dalles de calcaire jonchant la base de la tour auraient servi de couverture<sup>328</sup>. Les toitures en pierre, dans la région<sup>329</sup>, ne sont attestées avec certitude que dans l'architecture funéraire. Certains mausolées sont couverts par une lourde toiture pyramidale en calcaire<sup>330</sup> ; d'autres par une

<sup>322</sup> Ces corniches permettent de distinguer en élévation les différents niveaux, comme dans l'architecture en basalte. C'est le cas par exemple dans la maison 2 de Ma'rata (*PAES* 2B, p. 90). Cf. **figure 43, 1**.

<sup>323</sup> La « tour » d'Al-Qastal 1 par exemple, en plan, en élévation et mais aussi par ses matériaux, appartient à une tradition architecturale locale. Cela pourrait aussi être dû à sa datation, peut-être romaine.

<sup>324</sup> *PAES* 2B, p. 90.

<sup>325</sup> *PAES* 2B, fig. 100, p. 90.

<sup>326</sup> *PAES* 2B, fig. 106, p. 93.

<sup>327</sup> R. Mouterde et A. Poidebard parlent alternativement de « consoles », de « corbeaux » et de « corniches » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99, 101). Par « corniches », ils pourraient désigner une assise complète de corbeaux.

<sup>328</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99.

<sup>329</sup> Dans le Massif calcaire, J.-L. Biscop signale plusieurs tours du Jabal Sim'an dont les toits étaient en pierre (BISCOP 1997, p. 30).

<sup>330</sup> Tombeau d'Al-Khadfah (*PAES* 2B, p. 93), tombeaux 1 et 2 de Ma'rata (*PAES* 2B, p. 91-92). Cf. **figures 124, 6 et 125, 2-3**.



voûte en berceau appareillée<sup>331</sup>. À Tatai, un hypogée était entièrement couvert par des dalles de pierre reposant pour partie sur les murs extérieurs et pour partie sur une longue poutre longitudinale appareillée (**figure 121, 6**)<sup>332</sup>.

Les charpentes et les couvertures en tuiles ont rarement été signalées sur la bordure ouest de la région, mais on peut suggérer un emploi plus systématique du bois de construction et des tuiles que dans l'architecture en basalte<sup>333</sup>. Il faut cependant garder à l'esprit qu'un couvrement de dalles de calcaire reste possible<sup>334</sup>, même s'il paraît peu fréquent – dans le Massif calcaire, au moins<sup>335</sup>.

(c) *La construction en gypse*

Les édifices entièrement construits en gypse forment un groupe restreint, parmi lesquels on observe des formes originales. L'emploi du gypse, surtout documenté sur les sites de Resafa/*Sergiopolis*, Suriya 1/*Soura* et Al-Qusair 1, reste principalement cantonné aux ouvrages défensifs, religieux et publics.

Certains ouvrages, parmi les plus monumentaux, possédaient des fondations : c'est le cas de l'enceinte de la ville de Resafa/*Sergiopolis*, sondée sur sa face nord. Les fouilles ont révélé une semelle de fondation débordante de 40 à 55 cm, sur laquelle sont établies les premières assises de la construction. Les parties basses des murs, comme dans les constructions en basalte ou en calcaire, font intervenir des blocs plus larges que ceux des assises supérieures<sup>336</sup>.

C'est surtout la diversité des modes de couvrement qui fait la particularité de l'architecture en gypse – on en doit les meilleurs exemples à des architectes constantinopolitains à Resafa, on peut se demander dans quelle mesure ils sont représentatifs de l'architecture en gypse<sup>337</sup>. Les voûtes appareillées sont nombreuses et de formes variées. Plusieurs combinaisons de voûtes sont employées pour couvrir des espaces de plans divers, et particulièrement les tours : des coupes en anneaux clavés couvrent les tours de plan circulaire qui cantonnent l'enceinte de Resafa<sup>338</sup> et des berceaux surmontent celles au plan

<sup>331</sup> Jarjanaz (LASSUS 1935, p. 2-4). Le bâtiment servait d'entrepôt au moment du passage de J. Lassus et était très enterré, mais l'auteur ne précise pas s'il s'agit ou non d'un hypogée.

<sup>332</sup> LASSUS 1935, p. 12-13.

<sup>333</sup> Une charpente devait couvrir une construction à pièce unique de 5 x 9,40 m à Talun (*PAES* 2B, p. 95). Près de 'Itriya, dans le monastère de Twanah, la présence de tuiles indique vraisemblablement une charpente. À 'Itriya, la fouille du temple a montré qu'il possédait une toiture de tuiles (*GOGRAFE* 2005, p. 99).

<sup>334</sup> BISCOP 1997, p. 80.

<sup>335</sup> SODINI et TATE 1984, p. 381-383.

<sup>336</sup> KARNAPP 1976, fig. 45.

<sup>337</sup> C'est ce que souligne aussi J. Abdulmassih dans l'architecture de Halabiyya/*Zenobia* (ABDULMASSIH 2002-2003, p. 240).

<sup>338</sup> KARNAPP 1976, fig. 92. Des coupes de même type, d'une portée de 3,50 m (MANGO 1993, fig. 75, p. 54), couvraient des espaces carrés dans une construction *extra-muros* du VI<sup>e</sup> siècle, d'abord interprétée comme une église (MUSIL 1928a, p. 323), et communément appelée jusqu'à récemment *praetorium* ou « salle d'audience » d'Al-Mundhir – il s'agit du fils du phylarque jafnide Al-Harith – d'après l'interprétation de J. Sauvaget (SAUVAGET 1939, p. 120 et suiv.). Sur la fonction de cet édifice, voir les publications récentes de G. Brands, en faveur de la fonction ecclésiastique, et d'E. Key Fowden qui suggère que les fonctions religieuse et civile qui ont été successivement attribuées à ce bâtiment ont très bien pu être assurées conjointement (BRANDS 1998a et FEY FOWDEN 2000). Pour M. Konrad, la fonction de l'édifice serait plus probablement à rapprocher de celle d'un *praetorium*, donc militaire (KONRAD 2008, p. 437).

barlong qui flanquent les courtines<sup>339</sup>. Quant aux tours présentant un plan en U, elles sont couvertes par une voûte en berceau combinée avec une voûte en cul-de-four<sup>340</sup>. D'autres tours, pentagonales, sont couvertes par un berceau rejoint par une voûte en cul-de-four à deux pans<sup>341</sup>. Les tours possèdent des planchers en bois : les corbeaux qui supportent les poutres sont conservés dans plusieurs d'entre elles et l'on y observe aussi les trous d'encastrement des solives<sup>342</sup>.

L'emploi de l'arc transversal n'est pas inconnu de l'architecture en gypse. Une pièce rectangulaire qui flanque sur le côté sud le narthex de la basilique B en comportait deux enfilade (**figure 56, 1**)<sup>343</sup>. Les toitures en tuiles des églises de Resafa, portées par des charpente, faisait un usage intensif du bois d'œuvre. Un toit à double pente surmontait la nef centrale de l'église de la Sainte-Croix – large de plus de 11 m –, tandis que les collatéraux étaient couverts par des toits en appentis<sup>344</sup>. Il semble que le gypse n'était utilisé que dans des proportions réduites dans l'architecture domestique. Comme la quasi-totalité de l'habitat à l'est du Jabal al-'Ala, la construction des maisons repose majoritairement sur l'emploi de la brique crue.

### **b) La construction en brique crue**

Bien que la brique crue soit le matériau de construction le plus courant dans la région, son emploi est peu documenté par l'archéologie – à l'exception des fouilles d'Al-Andarin, de Qasr al-Hayr al-Sharqi (site omeyyade) et de celles, déjà anciennes de Halabiyya (site en dehors de la zone étudiée). Si l'ethnologie a accordé une plus grande attention à ce matériau, il est parfois difficile de déterminer les caractéristiques de l'architecture traditionnelle qu'on peut transposer dans l'Antiquité.

#### *(a) Reconstruire l'élévation des constructions en brique crue*

À Qusair al-Saila, dans l'habitat, la fouille n'a mis au jour aucune fondation. Par contre, la seconde enceinte d'Al-Andarin, en brique crue sur soubassement de basalte, présentait une semelle de fondation en basalte peu épaisse (10 à 20 cm) et débordante<sup>345</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, par contre, des fondations, des soubassements mais aussi des maçonneries de terre crue reposant directement sur les niveaux de sol ont été repérés. Dans les « châteaux sud »<sup>346</sup>, abandonnés au cours de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle ou au début du IX<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>347</sup>, une seule assise de pierre, en calcaire, fait office de semelle de fondation. Deux assises supplémentaires forment ensuite le soubassement sur lequel a été

<sup>339</sup> KARNAPP 1976, fig. 91. Des salles voûtées en berceau ont aussi été identifiées à Al-Qusair I (KONRAD 2001a, p. 15).

<sup>340</sup> KARNAPP 1976, fig. 93.

<sup>341</sup> KARNAPP 1976, fig. 96.

<sup>342</sup> KARNAPP 1976, fig. 62 et 84.

<sup>343</sup> BUTLER 1929, p. 163.

<sup>344</sup> ULBERT 1986, pl. 82-83.

<sup>345</sup> STRUBE *et al.* 2003, fig. 64, p. 77.

<sup>346</sup> Dans le sondage 1.

<sup>347</sup> GENEQUAND 2004a, p. 84.

établie la maçonnerie de brique crue<sup>348</sup>. La maison fouillée dans l'« établissement nord », datée du deuxième quart du VIII<sup>e</sup> siècle et abandonnée vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, présentait dans son état originel des maçonneries de brique crue sans soubassement. À partir de la troisième phase d'occupation, les nouvelles pièces possèdent des soubassements de calcaire. Mais le soubassement de la quatrième phase d'occupation se distingue de celui de la phase 3 par des orthostates dans les assises inférieures<sup>349</sup>. Les maçonneries de brique crue du complexe interprété comme une probable résidence aristocratique, abandonné entre la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et le début du IX<sup>e</sup> siècle, reposaient, pendant la première phase d'occupation, directement sur le sol<sup>350</sup>, puis au cours de la seconde, sur un soubassement de pierre<sup>351</sup>.

En Syrie centrale, sur les sites que j'ai prospectés, l'architecture en brique crue semble ne jamais s'affranchir complètement de l'usage de la pierre. Le calcaire, le basalte ou le gypse ne sont utilisés dans l'habitat en terre que pour isoler ces maçonneries fragiles des dégâts qu'occasionneraient les averses et l'humidité, et éventuellement pour égaliser le niveau du sol d'implantation. Ces constructions ne sont pas à proprement parler des « constructions mixtes », au sens où je l'entends plus loin, car la pierre n'entre que pour une proportion réduite dans les matériaux de construction. Elle n'intervient ni « pour assurer un simple renfort [ni] pour constituer l'ossature rigide du bâtiment »<sup>352</sup>. Le rôle de la pierre paraît se limiter, dans la majorité des cas, à celui de solin (**figures 30 et 32**)<sup>353</sup>, mais j'ai rarement eu l'occasion de vérifier en prospection la hauteur de ces soubassements. Or les sondages et les fouilles montrent qu'il existe plusieurs types et plusieurs hauteurs de soubassements.

On peut estimer que, lorsque la hauteur de ce socle (hors fondation) excède le mètre – sauf terrain particulièrement inégal nécessitant la construction de soubassements particulièrement hauts pour régler les assises de brique –, la pierre fait partie intégrante de l'élévation. Dans le secteur des Palmyrénides, les soubassements dégagés par D. Schlumberger, sans fondation préalable, atteignaient au minimum 40 cm et au maximum 150 cm (Rasm al-Shaar)<sup>354</sup>. Si la hauteur de 40 cm paraît justifiée pour un socle destiné à isoler de l'humidité, celle de 150 cm ne l'est plus et il faut considérer qu'il s'agit non plus d'une construction en brique crue, mais d'une construction mixte<sup>355</sup>. Ce constat vaut pour la maison 2 du sondage XX de Qusair al-Saila. Des soubassements de pierre apparaissent dans les trois maisons concernées par ce sondage, mais leur hauteur varie de 90 à 130 cm entre les

<sup>348</sup> GENEQUAND 2004a, p. 79.

<sup>349</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 150-151.

<sup>350</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 160.

<sup>351</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 152.

<sup>352</sup> Définition de la technique mixte dans l'architecture de terre qui emploie également le bois ou la pierre pour consolider l'élévation en terre (BAZZANA 1999, p. 193).

<sup>353</sup> « Partie inférieure formée d'une assise ou d'un petit nombre d'assises dans un matériau ou dans un appareil différent du reste du mur, isolant celui-ci du sol » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 87).

<sup>354</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 8.

<sup>355</sup> C'est le cas du site de Rasm al-Shaar. Voir ci-dessous *b) La construction mixte basée sur l'emploi de la brique crue*, p. 253.

maisons 1 et 2<sup>356</sup>. À Al-Andarin, la seconde enceinte de l'agglomération est établie sur un soubassement de 50 à 60 cm de hauteur qui succède aux fondations déjà évoquées<sup>357</sup>. C. Duvette, dans la zone de prospection « Marges arides », signale que les fouilles clandestines permettent, sur certains sites, d'estimer la hauteur du soubassement à une soixantaine de centimètres<sup>358</sup>.

Des jambages, des linteaux et des seuils en pierre émergent souvent des monticules de terre crue et signalent l'emplacement des portes. Dans l'habitat, seule la principale porte d'accès au bâtiment est généralement soulignée par ces éléments en pierre – la circulation interne est donc difficile à définir. Les encadrements de porte en basalte (piédroits et linteaux monolithes) sont fréquents dans les maisons villageoises, mais plus rares dans l'habitat isolé – à moins que les blocs, moins nombreux, n'aient tous été récupérés. Ceux en calcaire apparaissent plus volontiers dans l'habitat isolé. Les agglomérations du secteur de Shaikh Hilal et de 'Itriya ne présentent pas la physionomie caractéristique d'Al-Andarin ou de Mu'allaq, où les monticules de brique crue paraissent hérissés de jambages de portes.

Les informations sur les baies destinées à aérer et à éclairer les pièces proviennent exclusivement des fouilles. Dans l'habitation aux allures de *domus* urbaine d'Al-Andarin étudiée par l'équipe allemande, les encadrements de fenêtres étaient apparemment en basalte<sup>359</sup>. Une photographie montre une fenêtre carrée percée dans l'épaisseur d'un mur porteur, dont les montants – mais pas le couverture – sont en basalte<sup>360</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, des niches ont été aménagées dans l'épaisseur des murs en brique crue de la « résidence aristocratique ». L'une d'entre elles semble même avoir été recreusée pour être transformée en fenêtre. Ce sont de petites niches en forme de flèche tournée vers le haut dont le couverture est constitué de deux briques arc-boutées et de quelques autres, appuyées contre les deux premières et disposées en encorbellement<sup>361</sup>. Si l'on ajoute à ces données celles, éparses, fournies par la prospection, on doit restituer d'une part certains encadrements de baies en calcaire et d'autre part la présence (sans doute rare) de fenêtres closes par des plaques de sélénite, enchâssées dans un mortier de fixation<sup>362</sup>. La dimension de ces plaques était probablement assez restreinte, ce qui implique que plusieurs plaques ont été assemblées entre elles pour permettre de fermer une baie assez grande ou qu'elles ont été utilisées seules et ne s'adaptaient probablement, dans ce cas, qu'à de petites ouvertures.

<sup>356</sup> KONRAD 2001a, p. 49 pour la maison 1, p. 52 pour la maison 2.

<sup>357</sup> STRUBE *et al.* 2003, fig. 64, p. 77 (aucune précision à ce sujet concernant l'habitat).

<sup>358</sup> DUVETTE 2010, p. 198.

<sup>359</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 89.

<sup>360</sup> STRUBE 2005a, fig. 3, p. 106.

<sup>361</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 155 et 161.

<sup>362</sup> Khunsur 'Itriya al-Shamali (GEYER et ROUSSET sous presse). Voir aussi ci-dessus (c) *La pierre spéculaire et le verre*, p. 228.

(b) *La question des couvrements et des couvertures dans la construction en brique crue*

Les modes de couvrement et les types de couvertures dans l'architecture de brique crue ont été rapidement évoqués au travers des différents matériaux retrouvés en fouille ou en prospection<sup>363</sup>. Les données archéologiques ne suffisent pas toujours pour identifier les techniques et les matériaux utilisés mais les apports de l'ethnologie sont souvent d'une grande aide.

- Les toitures de tuiles

Les matériaux et les techniques utilisées pour le couvrement étaient plus variés qu'à l'heure actuelle. La prospection seule suffit à s'en rendre compte. Les tuiles découvertes sur de nombreux sites à architecture de brique crue<sup>364</sup> – elles sont aujourd'hui complètement absentes de l'habitat traditionnel en terre – ne représentent pas le type de couverture le plus répandu, mais elles n'en restent pas moins un matériau important et un marqueur de prospérité, en raison de leur coût supérieur à celui de la brique crue. L'emploi de tuiles implique, comme je l'ai déjà signalé, la présence d'une charpente<sup>365</sup>. Les fouilleurs de l'habitation d'Al-Andarin restituent, à partir de la localisation et des quantités de tuiles plates et de couvre-joints retrouvées, des toits de tuiles en appentis ou en double pente sur le pourtour de la cour centrale *j* (**figure 48**)<sup>366</sup>. Cette toiture couronne l'étage du bâtiment, ce qui fournit des indications fondamentales à plusieurs titres<sup>367</sup> :

- la fragilité relative de l'architecture en brique crue – par rapport à celle en pierre – n'interdit pas la présence d'un étage, ce qui conforte les observations faites sur ce point en prospection à partir de la découverte de tesselles au sommet des buttes de terre crue<sup>368</sup>. Les données archéologiques et ethnologiques vont donc dans le même sens car des exemples turcs<sup>369</sup> ou yéménites<sup>370</sup> montrent que la présence de l'étage est bien attestée dans l'architecture de brique crue traditionnelle ;
- les murs porteurs, dans l'architecture en brique crue, semblent donc pouvoir résister aux poussées latérales qu'exercent un toit à comble et une lourde couverture de tuiles ;

<sup>363</sup> Voir ci-dessus *Tuiles plates et couvre-joints*, p. 219 et également (c) *Le bois : quel usage ?*, p. 222.

<sup>364</sup> 67 sites en tout, dont 13 fermes et résidences rurales et 4 hameaux pour lesquels ces tuiles ont vraisemblablement été utilisées dans l'habitat.

<sup>365</sup> Je ne crois pas vraiment à l'existence d'une substructure entièrement en terre, « voûte ou coque en maçonnerie », sur laquelle serait fixée la couverture de tuiles (DUVETTE 2010, p. 200).

<sup>366</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 92.

<sup>367</sup> On regrette cependant que les plans de cette maison publiés à ce jour soient incomplets. Les publications ne donnent pas les dimensions des espaces qu'on suppose couverts par un toit de tuiles. Si le plan de l'étage reproduisait exactement celui du rez-de-chaussée, la portée des charpentes ne devait pas excéder de beaucoup les 3 m (STRUBE 2004-2005, fig. 13, p. 134).

<sup>368</sup> Voir ci-dessus *Les mosaïques monochromes*, p. 225.

<sup>369</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 206.

<sup>370</sup> GENTILLEAU 1999, p. 343.

- la brique crue apparaît comme un matériau assez résistant – ou alors les techniques de sa mise en œuvre sont suffisamment maîtrisées – pour qu'on puisse opter simultanément pour un toit à comble (et donc pour une charpente complexe) et une couverture de tuiles au second niveau d'une habitation.
  - Les couvertures en brique crue : les voûtes de plan circulaire

À part l'argument *a silentio* de l'absence de tuiles, qui conduit à supposer un toit un terre, de rares données archéologiques permettent de déterminer quel pouvait être le mode de couverture de la plus grande partie des habitations.

Au nombre de ces données figurent le plan, les dimensions des pièces et la présence de soubassements de pierres doublés. Ces éléments, qu'on retrouve dans l'architecture traditionnelle de la région (**figures 31 et 33**), autorisent un premier parallèle entre les maisons byzantines et les habitations traditionnelles, couvertes par des coupoles (*kubbah*). L'origine de ce mode de couverture, qui repose sur la technique de l'encorbellement (estimée acquise au début du III<sup>e</sup> millénaire en Mésopotamie<sup>371</sup>), et sa permanence jusqu'à nos jours constituent un solide argument en faveur de l'utilisation de la coupole au cours de la période byzantine.

Le relevé des soubassements en pierre fait apparaître des pièces de plan orthogonal, plus ou moins carré ou rectangulaire<sup>372</sup>. La documentation rassemblée jusqu'à présent permet d'exclure l'existence, dans l'habitat byzantin, de constructions de plan circulaire dans lesquelles la coupole est commencée au niveau du sol<sup>373</sup>. La plupart des pièces identifiées en prospection sont de plan carré ou se rapprochant du carré et certaines des pièces contigües possèdent des soubassements de pierre adossés<sup>374</sup>. Or les plans des maisons modernes<sup>375</sup> montrent que les modules de base – constitués d'une ou deux salles couvertes par des coupoles – sont flanqués par des pièces (vraisemblablement des adjonctions) dont la paroi vient doubler celle existante (**figure 51-52**). Pour élever une nouvelle pièce à coupole, il est en effet nécessaire de construire des soubassements et des parois indépendantes de celles des constructions préexistantes<sup>376</sup>. Le doublage des soubassements, le plan carré et la présence d'arases de murs assez larges (55 à 90 cm) sont les indices d'une couverture de plan

<sup>371</sup> BESEVAL 1984, p. 160 ; MARGUERON 1999, p. 329.

<sup>372</sup> Certaines constructions de plan circulaire, aux dimensions plus restreintes que celles des pièces d'habitation, existent toutefois, mais elles ont été attribuées (peut-être à tort) à des phases d'occupation moderne. Il pourrait s'agir de silo ou d'édicules de stockage.

<sup>373</sup> On retrouve cette forme dans l'architecture traditionnelle, dans la région d'Alep, mais ces constructions paraissent plus spécifiquement destinées au stockage qu'à l'habitation (COPELAND 1955, p. 24). N. Daker précise cependant que les maisons à coupole sur plan circulaire font partie de la tradition architecturale d'une zone comprise entre le sud de Homs et Khan Shaikhun au nord et jusqu'à l'est de Salamiya. Celles sur base carrée appartiennent en propre à Alep et à la région située à l'est de la ville. Dans cette seconde zone, les silos et dispositifs de stockage adoptent effectivement préférentiellement un plan circulaire (DAKER 1984, p. 64-65). Certaines de ces constructions circulaires ont aussi probablement servi, comme actuellement à Al-Rawda par exemple, de poulailler.

<sup>374</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490.

<sup>375</sup> Voir notamment AURENCHE 1999, fig. 3, p. 72, fig. 7, p. 76.

<sup>376</sup> Ce qui n'est pas le cas lorsqu'une pièce de plan rectangulaire, couverte par un toit plat, est ajoutée à la maison. On appuie alors contre la paroi préexistante la tête des murs latéraux et la toiture.

circulaire, réalisée avec des briques crues disposées en encorbellement<sup>377</sup>. L'avantage de cette technique est que la coupole en cours de construction ne nécessite aucun support provisoire. La stabilité des briques au moment du montage de la coupole est assurée par la disposition des assises sur un plan horizontal<sup>378</sup>. Le fait que ces coupoles, de formes variées (en pain de sucre ou à sommet aplati<sup>379</sup>), servent de préférence à couvrir un espace de plan carré (alors qu'il serait plus simple de les adapter à un plan circulaire<sup>380</sup>) tient probablement à la volonté de leurs constructeurs et de leurs habitants d'augmenter au maximum la surface au sol. Dans l'architecture traditionnelle, le passage du plan carré au plan circulaire, qui peut n'être atteint que très près du sommet, est obtenu par un « encorbellement progressif au niveau des angles » qui « gomme » progressivement le plan carré<sup>381</sup>. D. Schlumberger a identifié en fouille, dans le Jabal Bil'as, des solives de bois dans une pièce de 6 x 5,50 m. Elles pourraient avoir été disposées en oblique sur les angles de la pièce et avoir permis la transition vers un plan circulaire<sup>382</sup>. Dans les « châteaux sud » de Qasr al-Hayr al-Sharqi, D. Genequand a mis en évidence une forme de pendentif – l'arrondissement progressif des parties hautes des murs dans les angles – qui facilitait le passage au plan circulaire<sup>383</sup>.

On observe aujourd'hui que le départ de la coupole peut s'effectuer à des hauteurs différentes. Dans le village moderne d'Abu Khaf, par exemple, la coupole s'amorce presque immédiatement au niveau du sol, de sorte que le plan de base, pourtant carré, n'apparaît pas nécessairement lorsqu'on observe ces habitations. En revanche, sur la route entre Sfirah et Khanasir, on aperçoit une maison regroupant, sur un plan en L, douze pièces à coupole. Le départ de la coupole se trouve bien au-dessus du niveau des portes, ce qui augmente le volume habitable.

Les dimensions intérieures des pièces, dans l'architecture traditionnelle, sont en moyenne de 3 à 5 m de côté<sup>384</sup> mais peuvent avoisiner, sans les dépasser, les 10 m<sup>385</sup>, pour une hauteur comprise entre 3 et 4,50 m<sup>386</sup>. Le module de base, dans les habitations, est celui de la pièce couverte par sa coupole, que l'on combine selon le type de plan que l'on souhaite obtenir. Deux coupoles, pourvu qu'elles aient été construites simultanément, peuvent s'appuyer sur un mur mitoyen dans lequel est aménagé le passage d'une pièce à l'autre

<sup>377</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490.

<sup>378</sup> BESEVAL 1984, 1, p. 41-42.

<sup>379</sup> Dans ce dernier cas, la hauteur de la pièce peut être plus ou moins importante selon que l'on dispose, pour couvrir la section de la coupole, de poutres de bois plus ou moins longues. N. Daker souligne que ce mode de couverture hybride résout les principaux problèmes que posent, d'une part, la coupole en brique crue et, d'autre part, le toit en terrasse : il supprime la partie supérieure de la coupole, la plus fragile, et permet de diminuer la longueur des poutres (DAKER 1984, p. 66).

<sup>380</sup> Le passage du plan carré au plan circulaire, qui peut n'être atteint que très près du sommet, est obtenu par un « encorbellement progressif au niveau des angles » qui « gomme » progressivement le plan carré (BESEVAL 1983, p. 63).

<sup>381</sup> BESEVAL 1983, p. 63.

<sup>382</sup> SCHLUMBERGER 1951, n. 3, p. 8.

<sup>383</sup> GENEQUAND 2004a, p. 80. Sur les différents systèmes de pendentifs utilisés, voir ONNIS, DIPASQUALE et PAGLINI 2009, p. 331-336 et fig. 22-24.

<sup>384</sup> HORNE 1982, p. 42.

<sup>385</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 152.

<sup>386</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 152 ; HORNE 1982, p. 42.

(**figure 52**)<sup>387</sup>. La présence d'arcs transversaux, là aussi – même si leur portée est bien moindre que celles des arcs en basalte –, permet de dégager l'espace au maximum tout en assurant aux deux modules juxtaposés une unité structurelle<sup>388</sup>. L'arc transversal a une portée de 1,50 m dans une maison moderne de Rasm al-Karkur (Jabal Hass)<sup>389</sup> et de 1,80 m dans la maison 1 de Bir Mahlif – à moins de 10 km à l'est d'Al-Andarin (**figure 52, 1 et 3**)<sup>390</sup>.

La coupole, comme on l'observe encore actuellement, n'est pas le seul système de couverture adopté en Syrie centrale, mais elle est apparaît comme le plus typique de la région. On la retrouve d'ailleurs essentiellement autour d'Alep et de Salamiya<sup>391</sup>.

- Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente

On doit aussi envisager, parallèlement aux toits de tuiles et aux coupoles de brique crue, l'existence de toitures planes ou inclinées réalisées en terre. Ce type de couverture se rencontre dans l'architecture traditionnelle plus fréquemment dans la vallée de l'Euphrate et en Jazirah<sup>392</sup>.

Le plan rectangulaire de certaines pièces relevées en prospections exclut une couverture en coupole et l'absence apparente de tuiles plaide pour un autre type de couverture. Des cylindres de pierre de 40 à 50 cm<sup>393</sup> découverts à Rasm al-Hajal et à Jinqasah Batush 1, sur le versant oriental du Jabal Shbayt – et à Rasm al-Shaar dans le Jabal Bil'as<sup>394</sup> –, devaient être utilisés pour damer les toitures en terre lors de leur réfection annuelle<sup>395</sup>. Ils possèdent à leurs extrémités des encoches qui devaient recevoir une armature de bois pour faciliter leur manipulation. Plusieurs formes de toits et plusieurs types de charpente peuvent avoir été utilisés pour couvrir des pièces rectangulaires : des toits plats, des toits à un seul pan incliné et des toits en bâtière. Dans tous les cas, la largeur de la pièce est conditionnée par la portée des poutres, qui doivent aussi résister aux pressions exercées par un toit dont le poids est estimé à 500 kg<sup>396</sup>. D. Genequand, dans la « résidence aristocratique » de Qasr al-Hayr al-Sharqi n'écartait pas la possibilité d'un arc transversal portant une charpente plate<sup>397</sup>, donc un toit en terrasse. Dans les « châteaux sud », la mise au jour d'une fondation – sans superstructure – divisant dans le sens de la longueur une pièce de

<sup>387</sup> DAKER 1984, p. 66.

<sup>388</sup> Un arc transversal a été dégagé dans le sondage E2 de la « résidence aristocratique » de Qasr al-Hayr al-Sharqi, mais le mode de couverture nous est inconnu. Le fouilleur hésite entre une charpente plate et une coupole (GENEQUAND *et al.* 2008, p. 161).

<sup>389</sup> AURENCHE 1999, fig. 3, p. 72.

<sup>390</sup> AURENCHE 1999, fig. 7, p. 76.

<sup>391</sup> La Jazirah, au nord et à l'ouest de Raqqa, connaît aussi le même type de couverture (DAKER 1984, fig. 12, p. 65).

<sup>392</sup> DAKER 1984, p. 63.

<sup>393</sup> Ces rouleaux n'ont rien à voir avec les broyeurs à rouleaux dont la fonction première était d'écraser les olives pour extraire le jus et la pulpe. Identifiés dans le Massif calcaire, ces broyeurs présentent généralement un galbe et leurs dimensions (de 1,30 m à 2,50 m mais généralement autour de 2 m) sont bien supérieures à celles des cylindres que j'évoque ici (CALLOT 2002-2003, p. 342).

<sup>394</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 46.

<sup>395</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 71.

<sup>396</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 154, citant RAGETTE 1974, p. 22 (*non vidi*).

<sup>397</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 161.



8,80 m de largeur suggère une utilisation comme stylobate. Il devait porter une rangée de colonnes ou de piliers qui soutenaient une charpente, vraisemblablement plate d'après le fouilleur<sup>398</sup>.

Dans le cas d'un toit plat ou en pupitre, la charpente est simple : des poutres parallèles, qui reposent de chaque côté sur le sommet des murs, sont jetées en travers de la pièce dans le sens de sa largeur. Pour assurer une meilleure cohésion à l'ensemble, la construction des murs se prolonge au-dessus du niveau des poutres, qui sont ainsi incorporées à la construction et débordent parfois d'un mètre sur les façades<sup>399</sup>. L'écartement des poutres varie en fonction de la qualité du bois utilisé. Il oscille entre 40 et 60 cm en Syrie<sup>400</sup>. La section des poutres est de 10 à 20 cm au Liban, sauf pour des portées importantes<sup>401</sup>. La largeur maximale de la pièce ainsi couverte n'excède pas 3,50 m. Dans les habitations les plus pauvres, où l'on emploie du bois de mauvaise qualité, elle est plus proche des 2 m<sup>402</sup>. La longueur des pièces peut être modulée en disposant des poutres principales, distantes au maximum de 3 m, sur lesquelles s'appuient des poutres secondaires<sup>403</sup>. Sur cette trame sont ensuite disposées des solives<sup>404</sup>, puis un entrelacs de branchages destinés à retenir la terre. Cette plateforme est ensuite chargée d'une épaisseur de terre de 20 à 30 cm, « damée et roulée » puis séchée, et d'une fine épaisseur d'argile de 2 à 4 cm d'épaisseur, mêlée de dégraissant minéral, qui assure l'étanchéité de la toiture. Le tout est à nouveau tassé<sup>405</sup>.

Pour les autres formes de toits, les étapes de la confection de cette chape de terre et d'argile sont les mêmes, mais la forme de la charpente évolue. Lorsque l'habitation est couverte par un toit à double pan, la poutre faîtière est maintenue par un ou plusieurs poteaux alignés longitudinalement<sup>406</sup>. Les toits en bâtière, dans l'architecture traditionnelle, semblent s'être surtout imposés pour augmenter la largeur de la pièce lorsqu'on utilise un bois de mauvaise qualité, qui n'autorise que des portées très réduites. N. Daker ne signale qu'un cas, apparemment exceptionnel, où la charpente était faite d'un bois d'œuvre de qualité : la largeur de la pièce atteignait 7 m<sup>407</sup>.

- La couverture des constructions en brique crue : des combinaisons variées

Un dernier mode de couverture devrait être évoqué : la voûte en berceau, fondée exclusivement sur l'emploi de la brique crue. Bien qu'il n'en existe (à ma connaissance)

<sup>398</sup> GENEQUAND 2005, p. 150.

<sup>399</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 153.

<sup>400</sup> DAKER 1984, p. 62.

<sup>401</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 154, citant RAGETTE 1974, p. 16 et 22.

<sup>402</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 154 ; DAKER 1984, p. 62.

<sup>403</sup> DAKER 1984, p. 61. L'auteur signale qu'un arc transversal peut remplir la même fonction que les poutres principales. Mais la construction de l'arc requiert une certaine compétence technique, raison pour laquelle sa présence dans les habitations est rare.

<sup>404</sup> Leur présence paraît indispensable à R. Thoumin et O. Aurenche, mais pas à N. Daker (THOUMIN 1932, p. 12-13 ; AURENCHE 1981, 1, p. 154 ; DAKER 1984, p. 62).

<sup>405</sup> THOUMIN 1932, p. 13.

<sup>406</sup> DAKER 1984, p. 63.

<sup>407</sup> DAKER 1984, p. 63.

aucun exemple ethnologique, la forme était connue dans l'architecture en pierre, même si son usage est resté limité. Et, quoiqu'elle n'ait pas été repérée en fouille, R. Mouterde et A. Poidebard en ont signalé un exemple à Qasr Liban, sur le versant est du Jabal Shbayt (**figure 75, 2**). Une voûte en berceau en brique crue, de 1,80 m de portée, portait un mur qui devait appartenir à l'étage<sup>408</sup>. Certains modes de construction, utilisés traditionnellement en Égypte<sup>409</sup> et en Iran<sup>410</sup>, mais aussi dans l'architecture byzantine<sup>411</sup>, permettent d'ériger une voûte en berceau sans cintrage. La construction progresse verticalement (en tranches successives) et non horizontalement (en lits rayonnants). Les tranches de brique crue, appuyées contre le mur de tête sont légèrement inclinées de manière à éviter le glissement<sup>412</sup>.

Outre la variété des types de toitures et des modes de couverture qui ont pu être utilisés dans l'architecture en terre à la période byzantine, il faut aussi insister sur le fait que ces différentes techniques peuvent être employées conjointement dans une même région et même dans un seul bâtiment. Les habitations modernes en fournissent la preuve. Elles sont rarement constituées exclusivement de pièces carrées, surmontées par des coupoles. Des pièces rectangulaires avec charpente – le plus souvent plate – sont intégrées dans les plans de maisons traditionnelles (**figures 51, 3 et 52, 1-2**)<sup>413</sup>. Dans les villages traditionnels, des toits plats côtoient des toits en bâtière – à l'inclinaison très réduite, cependant –, des coupoles en pain de sucre et des coupoles tronquées. C'était aussi vraisemblablement le cas par le passé. La variété des matériaux utilisés pour les toitures devait autoriser davantage de combinaison. À Rasm al-Shaar, D. Schlumberger a identifié des pièces avec une couverture de tuiles et d'autres dans lesquelles il faut restituer des toits en terre, plats ou inclinés, comme le suggère les cylindres en pierre découverts dans chaque corps de bâtiment<sup>414</sup>.

Si l'on se fonde sur les plans des agglomérations, la coupole en brique crue apparaît cependant comme le mode de couverture le plus courant dans l'habitat rural : les pièces de plan carré composent la grande majorité des constructions (**figures 39-40 et 42**).

### c) Les constructions mixtes

La diversité des matériaux de construction a conduit au caractère parfois composite de certains édifices. Leur construction a souvent fait intervenir plusieurs matériaux (pierre, brique crue, brique cuite), employés distinctement en fonction de leurs qualités propres.

<sup>408</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 168 : « En A paraît en surface un mur en briques de terre, épais de 1 m. 30. Il s'élève sur les reins d'une voûte en berceau, large de 1 m. 80, de même matériau, récemment dégagée ». La largeur du mur que supportait cette voûte paraît excessive. Je n'ai pas connaissance de soubassements d'une telle largeur en prospection. De plus, la largeur des maçonneries de l'étage est en général inférieure à celle des murs du rez-de-chaussée – c'est le cas dans les habitations à étages du sud Yémen (GENTILLEAU 1999, p. 343).

<sup>409</sup> FATHY 1970, p. 36-37.

<sup>410</sup> HORNE 1982, p. 49.

<sup>411</sup> CHOISY 1883, p. 31-36. Cette technique était utilisée avec des briques cuites.

<sup>412</sup> CHOISY 1883, p. 34 ; BESEVAL 1984, p. 45.

<sup>413</sup> Voir par exemple pour s'en rendre compte, les plans fournis par AURENCHE 1999.

<sup>414</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 46.

*a) La construction mixte basée sur l'emploi de la pierre*

Il n'est pas rare de trouver dans une seule et même construction en pierre plusieurs matériaux. C'est souvent le cas dans la zone de contact entre le Jabal al-'Ala et le piémont du Jabal Zawiyah, où l'on observe les assemblages les plus aboutis. Certaines associations ont su tenir compte des qualités intrinsèques des matériaux utilisés. Lorsqu'il est combiné au calcaire, le basalte, qui possède une meilleure résistance à la compression que le calcaire, a préférentiellement été employé dans les parties basses de l'élévation :

- dans les fondations d'une construction dont l'élévation est par ailleurs entièrement en calcaire (Al-Qusair 2)<sup>415</sup> ;
- dans les premières assises du bâtiment, formant de ce fait une sorte de soubassement sur lequel est élevée la maçonnerie en calcaire (dans un tombeau de Ma'rata<sup>416</sup>) ;
- sur toute la hauteur du premier niveau, le second étant intégralement bâti en calcaire. Dans l'église des Archanges, à Fa'lul, l'élévation est en basalte sur 6 m, le calcaire n'intervient qu'à partir du second niveau<sup>417</sup>. Dans la tour de Burj al-Abyad, le rez-de-chaussée (glacis extérieur, parement et aménagement intérieur) est construit en basalte (sur 3 m de hauteur) ; l'étage est entièrement en calcaire<sup>418</sup>. Il s'agit du seul cas où le module des blocs utilisé dans la partie haute de l'élévation est supérieur à celui utilisé dans ses parties basses<sup>419</sup>.

La capacité de résistance à la compression est aussi exploitée dans des édifices construits majoritairement en calcaire, à l'exception des arcs transversaux<sup>420</sup>. Les piliers et les colonnes, dans l'habitat comme dans l'architecture religieuse, sont fréquemment en basalte<sup>421</sup>, de même que les planchers en pierre, rares cependant dans la zone de transition entre le Jabal al-'Ala et le Jabal Zawiyah<sup>422</sup>.

Dans des constructions isolées, l'utilisation des deux matériaux semble aller à l'encontre de la tendance générale. Dans la tour de Hawa, sur le versant est du Jabal al-'Ala, le basalte est réservé aux parements extérieurs tandis que les parements intérieurs, mais aussi, plus curieusement, l'arc transversal du rez-de-chaussée – il n'est pas certain que cette tour ait possédé un étage<sup>423</sup> – étaient en calcaire<sup>424</sup>. Cet arc aurait porté un couverture de plaques de basaltes<sup>425</sup>. Le fort d'Abu Habbah fait aussi un usage insolite du calcaire. Il n'est

<sup>415</sup> LASSUS 1935, p. 88.

<sup>416</sup> PAES 2B, p. 91.

<sup>417</sup> PAES 2B, p. 97.

<sup>418</sup> PAES 2B, p. 104.

<sup>419</sup> La hauteur des assises en basalte ne dépasse pas 30 cm contre 55 cm pour celles en calcaire (PAES 2B, p. 104).

<sup>420</sup> À Ma'rata par exemple, dans la maison 3 (PAES 2B, p. 90). Cf. **figure 43, 1**.

<sup>421</sup> Ma'rata, église et maison 3 (PAES 2B, p. 88 et 91).

<sup>422</sup> Plancher de la maison 3 de Ma'rata (PAES 2B, p. 91).

<sup>423</sup> LASSUS 1935, p. 91. I. Peña semble en douter sérieusement (PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 291).

<sup>424</sup> PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 291.

<sup>425</sup> LASSUS 1936, p. 91. Cette description à laquelle on aboutit en combinant les publications de J. Lassus et d'I. Peña, P. Castellana et R. Fernandez n'exclut pas quelques inexactitudes.

utilisé que dans la première assise, qui repose directement sur le rocher, alors que le reste de la maçonnerie est faite de moellons de basalte<sup>426</sup>.

*b) La construction mixte basée sur l'emploi de la brique crue*

J'ai fait référence plus haut aux constructions mixtes associant pierre et brique crue<sup>427</sup>. On peut considérer que, pour une hauteur comprise entre 40 cm (minimum observé à Al-Andarin) et 1 m, le soubassement en pierre peut jouer le rôle de solin pour une maçonnerie de brique crue. Lorsque que la hauteur du « soubassement » dépasse le mètre, on peut admettre qu'il ne se contente plus de remplir ce rôle. Dans la maison 1 de Qusair al-Saila, la hauteur du solin avoisine le mètre, pour une superstructure en brique crue au moins égale à 2 m qui porte la hauteur minimale du mur à 3 m<sup>428</sup>. Dans cet exemple, le soubassement représentait donc au maximum un tiers de l'élévation globale. La situation est différente à Rasm al-Shaar. Les murs périmétraux du bâtiment s'élèvent à hauteur d'homme<sup>429</sup> et seuls les murs de refend possèdent un solin, dont la hauteur n'excède pas 90 cm<sup>430</sup>. La proportion que représente le soubassement en pierre dans l'élévation apparaît donc très variable. Elle dépend probablement de la disponibilité de la pierre, du coût engendré par la taille de la pierre – pour les habitations qui présentent un socle de moellons bien dressés – et sans doute de traditions architecturales locales.

Le « grand bâtiment » de Zabad 1 fournit un exemple très différent d'architecture associant la brique crue et la pierre (**figure 104**)<sup>431</sup>. Les maçonneries de brique crue visibles aujourd'hui présentaient autrefois, au moins sur les façades extérieures, un parement de moellons de basalte<sup>432</sup>. Les murs en brique crue sont manifestement antérieurs. Une porte à encadrement de blocs de basalte monolithes ménagée dans l'épaisseur de cette maçonnerie à été occultée par le parement de basalte<sup>433</sup>. Cette combinaison des deux maçonneries apparaît comme un cas isolé. Mais il faut avouer que, sans les photographies de R. Mouterde et A. Poidebard et en l'absence de fouilles, on aurait estimé que le « grand bâtiment » de Zabad 1 était, comme la plupart des bâtiments du même secteur, construite en brique crue sur un soubassement de pierre. On ne peut donc exclure qu'il ait existé d'autres édifices présentant la même association pierre/brique crue.

---

<sup>426</sup> LASSUS 1935, p. 48.

<sup>427</sup> Voir ci-dessus (a) *Reconstruire l'élévation des constructions en brique crue*, p. 243.

<sup>428</sup> KONRAD 2001a, p. 49.

<sup>429</sup> SCHLUMBERGER 1951, pl. 18, 3. Il semble bien que, là aussi, la partie supérieure des portes ait été ménagée dans la maçonnerie en brique crue.

<sup>430</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 46.

<sup>431</sup> Voir ci-dessus b) *Une documentation graphique fondamentale*, p. 35.

<sup>432</sup> Voir ci-dessus *L'élévation des constructions en basalte*, p. 230.

<sup>433</sup> Le parement de basalte serait « très postérieur » selon R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 163).

*c) La construction mixte employant la brique cuite*

L'emploi de la brique cuite se limite, à quelques exceptions près<sup>434</sup>, à des constructions mixtes, qui combinent la brique cuite et la pierre. On distingue très clairement deux usages distincts de la brique cuite. Le premier tire parti des qualités propres au matériau et le second paraît lié à une mode architecturale dont l'origine est vraisemblablement constantinopolitaine.

- La brique cuite employée pour ses qualités structurelles :  
réfraction, étanchéité et résistance à la compression.

Le premier usage de la brique cuite repose sur les qualités intrinsèques du matériau : « la meilleure résistance à la compression augmente les possibilités architecturales (pour ce qui concerne la portée de la voûte) [...]. Sa bonne résistance à l'érosion en a fait le matériau de protection contre les actions mécaniques et [...] contre celles des eaux [...] »<sup>435</sup>. À ces caractéristiques s'ajoutent des qualités réfractaires, qui en font un matériau particulièrement employé dans l'architecture thermale<sup>436</sup>.

Les salles chaudes sont l'un des rares cas où la brique cuite semble être le matériau exclusif (**figure 114**). Les bains byzantins d'Al-Andarin<sup>437</sup> ceux de Rasm al-Hajal illustrent cet usage<sup>438</sup>. À l'exception des salles chaudes et des pièces de chauffe, les bains de Rasm al-Hajal relèvent de l'architecture mixte : les briques cuites sont associées au basalte dans les espaces interprétés comme des salles froides. C'est aussi le cas des bains fouillés à Dibsi Faraj/*Neocaesarea*. Alors que la brique cuite est peu utilisée dans les bains du IV<sup>e</sup> siècle – apparemment uniquement dans les hypocaustes<sup>439</sup> –, elle est le matériau principal des thermes du V<sup>e</sup> siècle, où elle est associée au calcaire<sup>440</sup>.

La brique cuite est aussi utilisée pour ses qualités d'étanchéité. Elle est donc employée dans un réservoir à eau, à Al-Tayibah 1/*Oresa*<sup>441</sup> et dans une citerne voûtée à Khunsur 'Itriya al-Shamali<sup>442</sup>. À Tall Fraj, J. Lassus signale un dispositif excavé de plan circulaire (2,55 m de diamètre), profond de plus de 2,50 m. Sa fonction reste à préciser, mais il pourrait s'agir, pour l'auteur, d'un aménagement destiné au stockage de l'eau ou de denrées : ses parois

<sup>434</sup> Par exemple le *castellum* de Suriya 1 (KONRAD 1999, p. 398) et le *praetorium* d'Aski Maskanah (DEICHMANN 1979, p. 496-497).

<sup>435</sup> BESEVAL 1984, 1, p. 22.

<sup>436</sup> Voir aussi ci-dessous *I. Les bains*, p. 575.

<sup>437</sup> MUNDELL MANGO 2002a, p. 312.

<sup>438</sup> L'emploi de la brique cuite est le premier indice qui permette de supposer sur le terrain, dans le cadre d'une prospection, la présence de bains. À cet indice s'en ajoutent d'autres : la présence de tubulures, d'enduit hydraulique et, le cas échéant, la présence de salles semi-enterrées, de dépôts cendreaux ainsi que la forme de certaines salles. Les bains découverts à Rasm al-Hajal en 2006 satisfont à tous ces critères (FOURNET et RIVOAL 2008).

<sup>439</sup> Une petite installation thermale avec hypocauste a aussi été mise au jour à Qusair al-Saila. Établie dans la tour nord-est du *castellum*, elle appartient à une phase d'occupation islamique. On y trouve des pillettes rondes en terre cuite (KONRAD 2001, p. 41).

<sup>440</sup> HARPER 1975, p. 325 et 329.

<sup>441</sup> KOBORI 1980, p. 7.

<sup>442</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91.

paraissent recouvertes de mortier hydraulique<sup>443</sup>. Les descriptions sont souvent trop sommaires pour déterminer si la brique cuite est employée seule ou en association avec un autre matériau et il n'est pas toujours possible de déterminer si elle est utilisée pour ses qualités d'étanchéité ou de résistance à la compression. La maçonnerie de certaines citernes est composée d'une alternance de bandeaux de briques cuites et de moellons, la brique cuite n'est employée seule que dans les couvrements. C'est le cas pour la « petite citerne » et la « citerne à coupole » de Resafa<sup>444</sup>, et pour un bâtiment de Tall Makhrum qui est probablement un entrepôt<sup>445</sup>. À Khirbat al-Kharbaqa, dans un aménagement associé à une source, qui pourrait être une citerne, la brique cuite n'est utilisée que dans le couverture, le reste de la construction exploitant une cavité naturelle de la roche<sup>446</sup>. On aurait donc surtout employé la brique cuite pour sa résistance à la compression.

Dans les couvrements, elle autorise un répertoire formel varié. Son emploi le plus courant se limite à la voûte en cul-de-four qui couvre les absides des églises<sup>447</sup>. Elle semble n'avoir été utilisée qu'exceptionnellement pour des franchissements plus importants : la nef de l'église de Qasr Ibn Wardan 1 était couverte par une coupole épaulée par quatre courtes voûtes en berceau<sup>448</sup> et le vaisseau central de l'église des Archanges, à Fa'lul, a pu posséder une coupole en brique cuite<sup>449</sup>, mais ce sont des cas particuliers (**figure 66, 3-4**). Le couverture des citernes et des dispositifs de stockage illustre lui aussi la variété des solutions adoptées par les constructeurs. La « petite citerne » de Resafa est divisée en quatre travées par trois arcs doubleaux en brique cuite qui épaulent des voûtes en berceau du même matériau<sup>450</sup>. La portée de ces voûtes est de 9,24 m par 5,82 m<sup>451</sup>. La « citerne à coupole » (*kuppelzisterne*) présente la même compartimentation par des arcs doubleaux. Les trois travées orientales sont couvertes par des voûtes en berceau de 9,35 x 9,24 m de portée et une coupole de dimension comparable (9,35 m de côté pour un espace carré) couvre la plus occidentale<sup>452</sup>. Dans l'entrepôt de Tall Makhrum, plusieurs piliers engagés, en brique cuite,

<sup>443</sup> Un « ciment blanc », recouvert par un « ciment rougeâtre » qui pourrait désigner un béton de tuileau (LASSUS 1935, p. 56).

<sup>444</sup> Voir ci-dessous (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

<sup>445</sup> CHAPOT 1902, p. 195 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158 ; DEICHMANN 1979, p. 497. Voir ci-dessous 3. *Les entrepôts*, p. 584

<sup>446</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 96.

<sup>447</sup> Dans l'église 1 d'Al-Andarin (*PAES* 2B, p. 55 et fig. 46), dans l'église *intra-muros* de Rasm al-Rbayt et dans l'église de Rasm al-Ahmar 2. L'abside de l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil était probablement aussi couverte par un cul-de-four en brique cuite (LASSUS 1935, p. 76). La portée de la voûte en cul-de-four de la l'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**) est de 9,30 m pour une profondeur de 6,50 m d'après le plan de H. C. Butler (*PAES* 2B, fig. 44).

<sup>448</sup> La naissance de cette coupole était visible à l'intérieur du tambour qui la supportait, sur une photographie de M. F. von Oppenheim prise en 1889 et publiée par J. Strzygowski en 1903 (STRZYGOWSKI 1903). Ce massif de maçonnerie, quoique dégradé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui encore conservé.

<sup>449</sup> H. C. Butler signale des débris des mortiers et de briques cuites au centre de l'édifice (*PAES* 2B, p. 97 ; BUTLER 1929, p. 164).

<sup>450</sup> BRINKER 1991, p. 128. Les briques cuites sont disposées en une alternance de « lits rayonnants [...] avec des tranches de chant » (CHOISY 1883, p. 38-39).

<sup>451</sup> BRINKER 1991, fig. 6, p. 129.

<sup>452</sup> BRINKER 1991, p. 130 ; fig. 7, p. 131.

évoquent là aussi des arcs doubleaux, mais leur portée serait bien supérieure à celles des citernes de Resafa, puisqu'elle atteindrait 14,70 m (**figure 119**)<sup>453</sup>.

Les voûtes en berceau construites en brique cuite paraissent correspondre à une forme assez commune. On en signale dans le bâtiment en calcaire associé à la « tour » d'Al-Qastal 1 (avec des arcs doubleaux en pierre, cf. **figure 125**)<sup>454</sup>, dans l'église, la résidence et la « caserne » de Qasr Ibn Wardan 1 et dans le *kastron* d'Al-Andarin (**figures 49, 66, 3 et 68, 1**). Les voûtes d'arêtes, par contre, sont rares. Leur usage paraît se limiter au *kastron* d'Al-Andarin<sup>455</sup> – où elles sont d'ailleurs plus nombreuses que les voûtes en berceau – et à Qasr Ibn Wardan 1, dans l'église et la résidence. Dans la salle de réception de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, à l'étage, il faut aussi signaler une salle triconque couverte par une combinaison complexe de voûtes en cul-de-four, de berceaux et d'arcs doubleaux<sup>456</sup>.

La réalisation de voûtes en briques cuites peut impliquer la construction d'un cintre, mais elle n'est pas toujours nécessaire. Le bois que suppose cette ferme provisoire augmente les coûts, qui s'ajoutent à celui de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la construction des voûtes. W. Brinker estime que les voûtes en berceau de la « petite citerne » de Resafa ont été réalisées à partir d'un coffrage<sup>457</sup>. A. Choisy, au contraire, estime que les cintres ne sont pas toujours nécessaires : les voûtes en berceau, les voûtes d'arêtes et les coupes même peuvent être réalisées sans cintre, en jouant sur l'inclinaison des lits et des tranches, et en employant des briques cuites de forme trapézoïdale. Or, c'est justement le cas pour la « petite citerne » de Resafa<sup>458</sup>, ce qui pourrait donner raison à A. Choisy.

- Les autres emplois de la brique cuite

L'autre emploi de la brique cuite paraît davantage lié à une mode en vogue à Constantinople<sup>459</sup> qu'aux qualités intrinsèques du matériau. À Qasr Ibn Wardan 1, à Al-Andarin et peut-être dans le *pyrgosêkon* à Rasm al-Hajal – l'état de conservation du bâtiment ne permet plus de s'en rendre compte<sup>460</sup> –, l'élévation de certaines constructions fait intervenir des bandeaux de basalte en alternance avec des bandeaux de brique cuite. Cette alternance, pour A. Choisy, pourrait être justifiée par le fait que les briques, plus longues que les moellons, joueraient le rôle de boutisses<sup>461</sup>.

<sup>453</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158 et 2, pl. 82.

<sup>454</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 101.

<sup>455</sup> STRUBE *et al.* 2003, fig. 6, p. 32.

<sup>456</sup> Voir GROSSMANN 2000.

<sup>457</sup> BRINKER 1991, p. 128.

<sup>458</sup> BRINKER 1991, p. 128.

<sup>459</sup> « The technique is typical of Constantinople from the fifth century, as is the brickwork, with its very high mortar-beds and long, thin bricks laid in very regular courses » (KRAUTHEIMER 1965, p. 180) ; « Pendant la période de Justinien, on rencontre un type caractéristique de maçonnerie : la partie inférieure des murs, en gros jusqu'à la naissance des arcs du premier étage, est construite en pierre ; à partir de là, le bâtiment est en brique, coupée seulement à intervalles d'environ 180 centimètres d'une unique rangée de pierre » (MANGO 1993, p. 8). La description de C. Mango ne correspond pas exactement aux maçonneries d'Al-Andarin ou de Qasr Ibn Wardan 1, mais le principe est le même et dénote l'influence de l'architecture constantino-politaine sur quelques sites de Syrie centrale.

<sup>460</sup> Voir ci-dessous b) *Le pyrgosêkon de Rasm al-Hajal et les édifices assimilables*, p. 588.

<sup>461</sup> CHOISY 1883, p. 13.

L'élévation de l'église, de la résidence et de la « caserne » de Qasr Ibn Wardan I présentent les mêmes caractéristiques. Des blocs de basalte, parfaitement dressés, sont disposés en carreaux et boutisses jusqu'au niveau des linteaux des portes – voire légèrement au-dessus des linteaux pour la « caserne ». À partir de cette hauteur, des bandeaux de brique cuite (une dizaine d'assises) alternent avec des bandeaux de basalte (3 assises de moellons). Le dernier bandeau de basalte se trouve un peu plus haut que le niveau des tribunes de l'église. La superstructure – la voûte en cul-de-four de l'abside, les voûtes en berceau et les voûtes d'arêtes qui couvrent les tribunes, les arcs qui contrebutent la coupole et la coupole elle-même – est entièrement réalisée en brique cuite. Dans la résidence, l'alternance des bandeaux s'interrompt au second niveau, à une hauteur qui correspond à la naissance des couvrements, entièrement en brique cuite.

La presque totalité du premier niveau du *kastron* d'Al-Andarin est construit en blocs de basalte, mais le second présentait une alternance de bandeaux de moellons de basalte (trois assises) et de bandeaux de brique cuite (cinq assises)<sup>462</sup>. On retrouve le même type de maçonnerie à Halabiyya, dans la citadelle<sup>463</sup>, à Resafa dans les citernes<sup>464</sup> et à Tall Makhrum dans l'entrepôt<sup>465</sup>.

### **3. Synthèse**

Du point de vue géologique, la Syrie centrale apparaît comme une région hétérogène. L'architecture reflète cette complexité. Elle ne se laisse pas réduire au dénominateur commun que constitue le matériau, comme dans le Massif calcaire ou le Hauran – même s'il serait simpliste d'affirmer que l'architecture repose dans ces deux régions sur la seule exploitation du substrat.

La bordure occidentale de la Syrie centrale est une zone dans laquelle on emploie traditionnellement la pierre, et plus particulièrement le basalte. Mais à l'est du Jabal al-'Ala – et même déjà dans certains secteurs du plateau –, la plupart des bâtiments sont construits en brique crue. La diversité des matériaux induit des différences dans les techniques et dans les formes architecturales d'un site à l'autre et au sein même d'un site, lorsque les édifices sont construits dans des matériaux distincts.

Les matériaux et les techniques de couverture introduisent des variations supplémentaires : l'architecture en pierre présentait vraisemblablement à la fois des couvertures en pierre et des toitures en tuiles – et on ne peut pas exclure que certaines pièces aient possédé des toits en terre. La plupart des couvertures des bâtiments en brique crue étaient quant à elles faites du même matériau. Les coupoles en brique crue étaient

<sup>462</sup> PAES 2B, p. 51 ; STRUBE *et al.* 2003, n. 139, p. 72.

<sup>463</sup> LAUFFRAY 1983, p. 133 : « murs en basalte avec chaînage de briques en couches alternées ».

<sup>464</sup> La « petite citerne » présente une alternance régulière de 3 assises de briques cuites et de 3 assises de moellons et la « citerne à coupole », une alternance irrégulière de 3 à 5 assises de briques cuites et de 3 à 6 assises de moellons (BRINKER 1991, p. 128 et 130).

<sup>465</sup> Trois assises de briques alternent avec une bande de moellons dans les parties inférieures de l'édifice (DEICHMANN 1979, p. 497).



probablement le mode de couverture le plus fréquent et avaient une incidence directe sur la forme des pièces. Mais les pièces rectangulaires, fréquentes dans l'habitat traditionnel et antique, comme le verra, impliquent aussi l'usage d'une charpente. La forme de ces charpentes reste à définir, pour les toits en terre comme pour ceux en tuiles (toits en bâtière ou en pupitre ?). À cette interrogation s'ajoute celle que suscite la présence d'un étage, dans l'architecture en pierre, comme dans celle en terre. Dans l'habitat en pierre, la nature des supports et celle des planchers varie d'une construction à l'autre et d'un matériau à l'autre (arcs transversaux, dalles de pierres, solives en bois). Mais on ignore tout ou presque des franchissements et des couvertures dans l'architecture en terre à deux niveaux – on sait cependant, grâce aux fouilles d'Al-Andarin, que l'étage d'un édifice en terre peut posséder une charpente et une toiture de tuiles, ce qui me semble un point de départ important. L'identification d'un étage dans l'architecture en terre renvoie directement à l'observation sur le terrain et à l'interprétation de la microtopographie du site. À quoi attribuer la présence d'un monticule de brique crue fondue plus haut que les autres, dans une ferme par exemple ? Faut-il considérer qu'il indique la présence d'un étage – qu'on ne peut objectivement prouver qu'en observant en coupe le niveau du sol supérieur ?

La diversité des matériaux, des techniques et des formes a des conséquences directes sur la construction d'une typologie du bâti. Les édifices ne peuvent être analysés indépendamment des matériaux et des techniques utilisés pour leur construction. Une maison en brique crue ne peut être directement comparée avec une habitation du Jabal al-'Ala. Les matériaux et les techniques de mise en œuvre imposent certaines normes (modules) et certaines formes à l'habitat (pièces de plan carré). Il faut donc déterminer à travers les normes et les formes si l'habitat en pierre et l'habitat en terre présentent des composantes communes et des spécificités par rapport à celui, déjà connu, du Massif calcaire et du Hauran.

La diversité des matériaux qui interviennent dans la construction, l'équipement et la décoration, suscite des interrogations quant à leur coût. Le transport des matériaux (pour le marbre, le bois d'œuvre, la sélénite, le verre, etc.), et leur transformation (la cuisson des briques et des tuiles, par exemple), le recours à une main-d'œuvre qualifiée pour leur mise en œuvre (pour les tesselles, les blocs taillés à la gradine) nécessitent un investissement plus ou moins important. Dans le cadre d'un édifice public, comme les églises, ces investissements ne sont pas surprenants. Dans l'architecture domestique, dans certaines fermes notamment, ils mettent cependant en évidence, par contraste avec les autres établissements de ce type, la prospérité des exploitants.

## ***B. L'habitation***

L'établissement d'une typologie de l'habitat pose en Syrie centrale certains problèmes. L'origine et la disparité de la documentation en est un. On dispose de relevés assez précis, mais anciens et pas toujours justes pour l'architecture en pierre, alors que, pour

l'architecture en terre, les plans récents, fondés sur les soubassements en pierre, qui fournissent les grandes lignes de l'organisation de l'habitat n'apparaissent parfois que ponctuellement sous l'effondrement des superstructures en brique crue. Si l'on peut envisager de reconstituer les schémas de circulation et d'attribuer des fonctions distinctes à certaines pièces dans l'architecture en pierre, une telle interprétation est souvent impossible pour les maisons en terre.

Si l'on dispose, pour l'architecture en brique crue d'un échantillonnage complet de l'habitat à travers plusieurs relevés d'agglomérations entières, ce n'est pas le cas pour l'habitat en pierre. Seules quelques maisons ont été relevées sur certains sites et l'on doit se demander dans quelle mesure ces plans sont représentatifs des habitations du village ou du bourg. Dans le Jabal al-'Ala, en effet, la plupart des habitations dont les plans ont été levés sont celles qui présentaient le meilleur état de conservation – cela signifie-t-il qu'un soin particulier a été apporté au matériau ou aux techniques de construction ? –, des dispositions architecturales ou un décor qui ont suscité l'intérêt particulier des architectes et des archéologues. Il est donc probable que les maisons dont H. C. Butler et J. Lassus ont publié les plans ne soient pas représentatives de l'habitat commun de ce plateau et qu'elles fassent au contraire partie des habitations les plus cossues.

Dans une zone où l'habitat en pierre n'est représenté que par quelques exemples et l'habitat en brique crue, aux contours par nature imprécis, est connu uniquement par la prospection – même si certaines d'entre elles ont donné lieu à des plans topographiques réalisés par des architectes –, les probabilités de mettre en évidence des différences régionales ou microrégionales significatives sont minces. Dans l'état actuel de nos connaissances, une typologie de l'habitat fondée sur sa localisation et son contexte géographique m'a semblé difficile à mettre en œuvre – même si elle est la seule à pouvoir véritablement mettre en évidence certaines évolutions<sup>466</sup>. J'ai lui ai donc préféré une étude de l'architecture domestique fondée sur la typologie des sites et, en particulier, sur celle des agglomérations<sup>467</sup>. Cette approche répondait aussi à la volonté de déterminer si les différences qu'on observe à l'échelle du site et de l'agglomération (orientation agricole, culturelle ou pastorale, orientation commerciale, caractère rural ou urbain) se lisent – ou non – dans l'architecture domestique.

---

<sup>466</sup> On peut penser que seule cette approche permettrait de mesurer l'importance des espaces à ciel ouvert dans l'habitat des populations d'éleveurs, par exemple – selon le constat d'O. Aurenche pour l'architecture traditionnelle (AURENCHE 1999, p. 79) – ou encore de distinguer l'habitat de tradition sédentaire et de celui de populations nomades récemment sédentarisées ou en cours de sédentarisation. Sur ces questions, voir ci-dessous b) *L'origine du peuplement : expansion des sédentaires ou sédentarisation de nomades ?*, p. 864 et *Les vestiges archéologiques à la lumière de l'ethnologie*, p. 869.

<sup>467</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VII. De l'habitat isolé à la cité : les différentes formes du peuplement*, p. 763.

## **1. L'habitation rurale : un volume architectural et un espace de vie**

### **a) La ferme isolée<sup>468</sup>**

L'imbrication des constructions dans l'habitat groupé rend difficile la distinction entre les différentes maisons<sup>469</sup>. Il me paraît plus judicieux, pour cette raison, d'évoquer d'abord les unités d'exploitation dont les contours sont bien définis : les fermes.

L'identification de ces écarts à des fermes, c'est-à-dire à des unités d'exploitation, tient au fait que le bâtiment est rarement complètement isolé dans le paysage. Il est souvent accompagné d'un enclos de territoire<sup>470</sup> qui circonscrit une surface aux qualités agronomiques variables qu'exploite la ferme. La présence fréquente d'enclos annexes – parfois accolés au bâtiment d'habitation, raison pour laquelle j'adopterai la terminologie « enclos de proximité » qui ne préjuge d'aucune fonction<sup>471</sup> – permet dans certains cas de déterminer l'orientation économique de la ferme : culture en sec, culture irriguée et/ou élevage (**figures 35-38**)<sup>472</sup>.

#### *(a) Description architecturale*

Parmi les 40 fermes répertoriées dans l'ensemble de la région (**carte 12**), 27 sont assez documentées pour alimenter la typologie de ces constructions<sup>473</sup>. Parmi ces 27 sites, on doit distinguer (**tableau 7**) :

- la ou les périodes d'occupation. 14 fermes semblent n'avoir été occupées qu'au cours de la période byzantine, sept ont connu une occupation romaine ou romaine tardive puis byzantine. La ferme de Tuwahinah 2 (**figure 35, 5**) ne paraît pas avoir été

<sup>468</sup> J'entends par « ferme » un bâtiment seul ou accompagné de quelques annexes de construction plus légères qui correspondent une unité d'exploitation ou de production isolée. Cette unité rassemble à la fois des quartiers d'habitation et des locaux nécessaires à l'exploitation agricole (espaces de stockage, de traitement et/ou de transformation des productions). Cette définition, strictement architecturale, correspond aussi à celle du monastère isolé mais certains éléments permettent de les distinguer des fermes. J'y reviendrai. Voir ci-dessous c) *Les monastères isolés*, p. 455 et e) *La présence d'une construction centrale massive comme critère de différenciation avec les fermes*, p. 481.

<sup>469</sup> La définition de la maison, dans les hameaux et les villages, est sensiblement identique à celle que j'ai proposée pour les fermes. Il s'agit d'un seul bâtiment qui regroupe des pièces d'habitation, de stockage et des espaces destinés aux activités de production. Les maisons sont donc des unités de production qui se distinguent des fermes uniquement par le contexte d'habitat groupé dans lequel elles s'inscrivent. Pour plus de commodité, je réserverai donc le terme « maison » à des unités d'exploitation situées dans les agglomérations et celui de « ferme » à des unités d'exploitation isolée. Le terme « habitation » est pour moi synonyme de « maison ».

<sup>470</sup> Ces enclos n'ont pas réellement de fonction agricole, ils correspondent davantage à une délimitation territoriale. Voir ci-dessous c) *Les enclos de territoire*, p. 626.

<sup>471</sup> Le terme d'« enclos de proximité » a aussi été employé par M-O. Rousset et C. Duvette pour désigner une série d'enclos contigus placés en limite de l'agglomération de Khirbat al-Dawsa (ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490). Je reprends ici cette expression, que j'applique non plus au groupement mais aux fermes et aux maisons, prises indépendamment les unes des autres. Il s'agit d'un enclos privatif, dépendant d'une seule unité d'exploitation, souvent accolé à elle, qui constitue une sorte d'extension de la cour. Sur la fonction de ces enclos, voir ci-dessous a) *Les enclos de proximité*, p. 694.

<sup>472</sup> Voir ci-dessous b) *L'orientation économique des fermes : les fermes de culture, les fermes d'élevage et les fermes à économie mixte*, p. 765.

<sup>473</sup> Je ne prends pas en compte Rasm Abu Miyal 1. Le site pourrait correspondre à une ferme byzantine mais présente plusieurs bâtiments qui appartiennent aux périodes byzantine, omeyyade et abbasside. La phase d'occupation principale semble omeyyade et on ignore quelles étaient les caractéristiques de la ferme byzantine (ROUSSET sous presse 1).

occupée avant l'époque omeyyade. D'autres, notamment Rasm M'ammash et Wadi al-Bissa 1 (**figure 37, 2**), ont été réoccupées au cours de la période abbasside et de la période ayyubide.

- la nature de l'occupation (temporaire ou permanente). Les formes de l'habitat temporaire sont mal connues, en particulier pour la période byzantine. On peut tenter d'en définir les grandes lignes, à partir des sites d'occupation temporaire romains. Ce sont des implantations dans lesquelles le bâti n'occupe qu'une superficie restreinte, des cavités sous dalle nombreuses, aménagées ou non, constituant l'essentiel des installations. Une ou plusieurs citernes leur sont presque toujours associées<sup>474</sup>. Le bâti consiste parfois en de simples murettes qui délimitent des emplacements de tentes<sup>475</sup> ou en des constructions en L<sup>476</sup>. Tous les sites temporaires semblent dépourvus de cours, d'enclos de proximité et d'enclos de territoire. On peut donc proposer pour l'habitat temporaire, les critères d'identification suivants : prédominance des cavités sous dalles sur tout autre type d'aménagements, superficie restreinte du bâti et absence de cour, absence d'enclos de proximité et d'enclos de territoire. La prédominance des surfaces construites (buttes de terre crue) sur les cavités sous dalle<sup>477</sup>, la présence d'une cour, d'enclos annexes (enclos de proximité notamment) et celle d'un enclos de territoire paraissent donc désigner un habitat permanent.

- Les types de fermes

- ♦ La superficie des bâtiments

Pour 21 des sites du **tableau 7**, on peut estimer l'emprise au sol du ou des bâtiments qui composent la ferme. On distingue trois groupes principaux (**tableau 8**) : les fermes dont la surface construite est comprise entre 900 et 1 600 m<sup>2</sup> (petites fermes), celles dont la superficie est comprise entre 1 600 m<sup>2</sup> et 2 400 m<sup>2</sup> (fermes moyennes) et celles dont la superficie excède les 3 500 m<sup>2</sup> (grandes fermes). Les petites fermes comprennent à la fois des fermes à occupation permanente et les fermes à occupation temporaire possibles (Wadi al-Bissa 1 et Wadi al-Zarub 7). Les petites fermes et les fermes de taille moyenne apparaissent, pour cet échantillon réduit, presque aussi nombreuses (avec respectivement 9 et 8 occurrences). Les grandes fermes en revanche, sont deux fois moins représentées avec seulement quatre sites.

<sup>474</sup> GEYER 2000a, p. 112.

<sup>475</sup> C'est le cas à Rasm al-Daba' 2 : trois emplacements de tente, délimités par des murets en U, ont été retrouvés en connexion avec des cavités sous dalles, certaines pourvues de puits de lumière (GEYER 2000a, p. 112). Les murets sont orientés de manière à protéger les tentes (CRIBB 1991, p. 96) en direction du sud-ouest et du nord-ouest. Il est possible que ces orientations correspondent à des occupations saisonnières différentes : les vents d'ouest dominent au printemps et en été alors que les vents du nord sont plus fréquents aux changements de saisons (voir ci-dessus (b) *Les températures et les vents*, p. 90).

<sup>476</sup> À Wadi al-Zarub 8, par exemple, un unique bâtiment en L est ainsi associé à une citerne et à une vaste cavité sous-dalle. Le site paraît avoir été occupé au Bronze ancien IV, à la période romaine et dans une moindre mesure à l'époque ayyubide (base de données « Marges arides »).

<sup>477</sup> Les cavités sous dalles se retrouvent en contexte d'habitat temporaire comme en contexte d'habitat permanent. Dans les deux cas, leur fonction n'est pas nécessairement la même.

- Des plans différents fondés sur un principe similaire

Même si l'on ne dispose pas de plans précis pour toutes ces fermes, les photographies aériennes des années 1960 et l'imagerie satellitaire permettent d'approcher grossièrement l'organisation de 18 d'entre elles. On peut déterminer à partir de cette documentation l'emplacement et la surface des espaces couverts et des espaces à ciel ouvert. La répartition des buttes de terre crue met en évidence plusieurs types de plans, avec une grande constante cependant : la présence d'un espace à ciel ouvert, enclos, de forme quadrangulaire. Dans la majorité des cas (10), les fermes présentent des plans simples :

- deux d'entre elles ne possèdent qu'un corps de bâtiment, qui occupe selon les cas tout ou partie de la largeur de l'espace enclos ou l'un de ses angles (Rasm al-Jumlan, Rasm al-Zawahi 2 [figures 35, 2 et 37, 5]).
- deux autres fermes (Zabad 2 et Zabad 3<sup>478</sup>) comptent deux corps de bâtiments, jointifs et disposés à angle droit. Ils occupent de chaque côté toute la largeur de l'espace enclos.
- quatre fermes présentent un plan à trois corps de bâtiment ('Umm al-Ka'iybat, 'Umm Miyal 2, Jinqasah Batush 1 et Sumaqiyya Janubi). Dans tous les cas, les trois corps de bâtiment sont aussi disposés approximativement en U et un corps de bâtiment au moins paraît occuper la totalité de la largeur de l'espace enclos (figure 35, 3-4 ; 36, 1 et 37, 4).
- trois fermes possèdent quatre corps de bâtiment répartis autour d'une cour centrale. Pour deux d'entre elles (Wadi 'Itriya 3 et Rasm al-Zawahi 1), les corps de bâtiment paraissent occuper toute la longueur des côtés de l'espace enclos. Pour la troisième (Rasm M'ammash), au contraire, seules les corps de bâtiment nord et sud paraissent occuper toute la longueur du bâtiment, tandis qu'un bâtiment important flanque le côté est et une série de bâtiments de moindre importance le côté ouest (figures 36, 2 et 37, 3).

Six fermes présentent un plan complexe dans lequel on retrouve les mêmes principes d'organisation que dans les fermes de plan simple<sup>479</sup>. Les plans complexes se distinguent par le fait que plusieurs unités de plan simple sont accolées (c'est le cas de Tuwahinah 2<sup>480</sup>) ou par le fait que des édifices annexes, dont la disposition ne correspond pas à celle des fermes de plan simple, ont été ajoutés à une unité d'exploitation (figure 35, 5). On distingue :

- les fermes à bâtiment(s) annexe(s) : celle de Wadi Triyan 2 (figure 36, 3) est constituée d'une unité d'exploitation de plan simple (trois corps de bâtiments en

<sup>478</sup> Ces sites ont été prospectés en avril 2006, mais aucun relevé n'a été effectué. La résolution insuffisante des photographies aériennes anciennes et des images satellitaires ne permet pas d'en présenter d'illustration.

<sup>479</sup> Je laisserai de côté la ferme de Wadi al-Bissa 1, qui a pu n'être occupée que temporairement et dont le plan est plus atypique que complexe : le corps de bâtiment principal, signalé par une butte de terre crue, n'est pas compris dans le périmètre de l'espace enclos mais s'y adosse. Cette ferme possède d'autres constructions dans l'un des angles de l'espace enclos, mais ils sont probablement de facture légère puisque ils n'ont pas engendré de butte de terre crue (figure 37, 2).

<sup>480</sup> La datation de ce site, établie par M.-O. Rousset à partir du matériel collecté en surface en novembre 2006, est tenue pour omeyyade.

U), avec une construction adossée au mur nord de l'enclos de proximité. La ferme de Rasm al-Fardawi (**figure 35, 1**) présente un plan simple à quatre corps de bâtiment autour d'une cour centrale et, dans un espace enclos adossé au mur de la ferme, un édifice signalé par une haute butte de terre crue de plus de 20 m de diamètre – une possible tour en brique crue<sup>481</sup>.

- les fermes à unités d'exploitation juxtaposées : ces sites ont probablement connu une longue occupation et le plan de la ferme d'origine témoigne d'agrandissements successifs. Une nouvelle ferme semble s'être juxtaposée à celle existante, à moins que l'unité d'exploitation n'ait été subdivisée en deux fermes plus petites. Dans son état actuel la ferme de Tuwahinah 2 paraît composée de deux unités d'exploitation (**figure 35, 5**). Celle de l'ouest comprend deux corps de bâtiment, celle de l'est un seul bâtiment, dans le prolongement du corps de bâtiment de la première ferme. Les deux unités possèdent un mur mitoyen qui délimite de part et d'autre leur cour respective<sup>482</sup>. La ferme de Rasm al-Fardawi (**figure 35, 1**), en plus d'un bâtiment annexe, paraît inclure une extension sur son côté est. Elle est composée d'un espace à ciel ouvert, flanqué au nord par un corps de bâtiment constitué d'une série de petites pièces de construction apparemment plus légère – sans butte de terre crue conservée.
- les fermes à corps de bâtiment central : les unités d'exploitation de Sirdah 2 (**figure 35, 6**), de Khirbat al-Far et de Wadi al-Qastal 6 (**figure 77, 2**) pourrait faire partie de cette catégorie de fermes, mal attestée, qui comporterait, au centre d'une cour, une construction de plan massé. Il pourrait s'agir de fermes à tour, comme on en connaît dans le Néguev, mais la présence d'une construction centrale pourrait faire partie des critères d'identification des monastères<sup>483</sup>. Le site de Sirdah 2 consiste en une unité d'exploitation de deux corps de bâtiment opposés de part et d'autre de la cour. Au centre se trouve une construction, apparemment plutôt légère, de plan quadrangulaire. L'unité d'exploitation de Wadi al-Qastal 6 est composée de trois corps de bâtiment en U au centre desquels se trouve un édifice de plan massé dont l'effondrement a engendré une butte de terre de 20 m de large environ. La ferme de Khirbat al-Far ne compte qu'un autre corps de bâtiment, sur son côté sud-ouest.

Le nombre de corps de bâtiment, dans cet échantillon limité, ne paraît pas lié à la superficie de l'unité d'exploitation. Parmi les plans simples à un corps de bâtiment, on signale une petite ferme (Rasm al-Zawahi 2, **figure 35, 2**) et une ferme de taille moyenne (Rasm al-Jumlan, **figure 37, 5**). Et la catégorie des plans simples à quatre corps de bâtiment et à cour centrale, compte une petite ferme (Wadi 'Itriya 3, **figure 37, 3**), une ferme moyenne (Rasm al-Zawahi 1, **figure 36, 2**) et une grande ferme (Rasm M'ammash). Les

<sup>481</sup> Voir ci-dessous (*b*) *Des tours en brique crue ?*, p. 514.

<sup>482</sup> Voir ci-dessous *Un espace en évolution ?*, p. 273.

<sup>483</sup> Voir ci-dessous (*e*) *La présence d'une construction centrale massive comme critère de différenciation avec les fermes*, p. 481.

fermes de plan complexe, avec une construction centrale ou des bâtiments annexes sont cependant plutôt des fermes moyennes (Wadi al-Qastal 6, Wadi Triyan 2) à grandes (Khirbat al-Far, Rasm al-Fardawi).

- Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert

Bien que toutes les maçonneries ne soient pas visibles en plan, on peut tenter d'estimer, à partir de la surface des buttes de terre crue, la superficie de l'espace bâti et celui de la cour. La surface de ces buttes n'est pas réellement représentative de la surface occupée par le bâtiment à l'origine<sup>484</sup>, mais elle fournit cependant un ordre d'idée de la surface construite.

Quatre fermes peuvent servir à un comparatif des surfaces construites et non construites : Wadi al-Bissa 1, Sirdah 2, Wadi 'Itriya 3 et Khirbat al-Far (**figures 35, 6 et 37, 2-3 ; tableau 9**). La surface construite est inférieure à celle de l'espace à ciel ouvert, quelle que soit la taille de la ferme, sauf pour Wadi 'Itriya 3, où la surface construite est largement supérieure à celle de l'espace à ciel ouvert.

On peut tirer du ratio surface construite/espace à ciel ouvert pour ces seuls exemples quelques pistes de réflexion, qui demandent à être vérifiées par des calculs plus systématiques sur les fermes. Je soulignerai que la ferme dans laquelle le bâti occupe le moins d'espace est celle de Wadi al-Bissa 1, pour laquelle une occupation temporaire et une économie fondée sur l'élevage ont été suggérées (**figure 37, 2**)<sup>485</sup>. Il reste à définir dans quelle mesure on pourrait rapprocher cet exemple isolé de l'habitat traditionnel temporaire (« habitat fixe temporaire »<sup>486</sup>). O. Aurenche a par exemple constaté que les fermes d'éleveurs à occupation saisonnière présentent des espaces à ciel ouvert (cours et enclos) plus nombreux et plus vastes que les fermes de cultivateurs<sup>487</sup>. Dans la ferme de Wadi 'Itriya 3 (**figure 37, 3**), également interprétée comme une ferme d'élevage<sup>488</sup>, mais avec une occupation permanente, la part de l'espace construit est cependant bien supérieure à celle de l'espace à ciel ouvert. Le ratio espace bâti/espace à ciel ouvert pour ces deux exemples serait donc conditionné davantage par la nature de l'occupation (temporaire, permanente) que par l'économie (agricole, pastorale) de l'exploitation

- Des modules architecturaux ?

Les plans de sept fermes peuvent être analysés dans le détail pour définir d'éventuels modules architecturaux<sup>489</sup>.

Les corps de bâtiment qui occupent généralement tout un côté de l'exploitation paraissent constitués d'une seule rangée de pièces. C'est ce qu'indiquent la largeur des buttes

<sup>484</sup> Plus les buttes de terre crue sont larges et hautes et plus le bâtiment a de chances d'avoir été imposant à l'origine. Les gros et hauts volumes de brique crue peuvent aussi provenir de l'effondrement d'un étage.

<sup>485</sup> GEYER 2000b, p. 138.

<sup>486</sup> AURENCHE 1999, p. 78 : il s'agit de maisons en dur qui ne sont occupées que saisonnièrement.

<sup>487</sup> AURENCHE 1999, p. 79.

<sup>488</sup> GEYER 2000b, p. 122.

<sup>489</sup> Wadi 'Itriya 3, Wadi al-Bissa 1, Rasm al-Zawahi 1, Rasm al-Fardawi, Sirdah 2, Al-Jdaidah et Jabal 'Itriya al-Janubi 4.

de brique crue et les plans plus lisibles des maisons de l'habitat groupé. Plus rarement, certains corps de bâtiments plus trapus ont pu être constitués de plusieurs séries de petites pièces accolées. Ce pourrait être le cas de celui qui occupe l'angle sud-est de la ferme de Rasm al-Zawahi 2 (**figure 35, 2**), mais aussi du corps de bâtiment est de la ferme de Rasm al-Jumlan (**figure 37, 5**) ou du bâtiment annexe sud à Rasm al-Fardawi (**figure 35, 1**).

Parmi les plans disponibles, il est possible de proposer des modules architecturaux à partir de quelques pièces – 33 pièces en tout dont on peut estimer les dimensions (**tableau 10**)<sup>490</sup>. On distingue d'abord deux types de plan : les pièces carrées ou approximativement carrées – les plus nombreuses (18) –, et les pièces rectangulaires ou approximativement rectangulaires (15). Parmi ces deux formes, on identifie trois ordres de grandeur : les pièces qui occupent une surface inférieure à 30 m<sup>2</sup>, celles dont la superficie est comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup> et celles de plus de 50 m<sup>2</sup>.

Ce tableau appelle plusieurs constatations :

- les pièces dont la superficie est supérieure à 50 m<sup>2</sup> apparaissent rares – dans cet échantillon en tout cas. Elles présentent un plan rectangulaire qui s'explique si l'on considère que certaines maçonneries ont pu ne pas être repérées. Si ces espaces rectangulaires correspondent en réalité à des pièces carrées, leur module n'a plus rien d'exceptionnel<sup>491</sup>.
- Les pièces dont la superficie est comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup> apparaissent comme les plus fréquentes, avec une nette prédominance du plan carré. La superficie moyenne est de 40 m<sup>2</sup> pour une pièce de 6,30 m de côté en moyenne<sup>492</sup>. Les pièces rectangulaires occupent une superficie comparativement plus importante, d'environ 47 m<sup>2</sup>, pour une longueur moyenne de 9,3 m et une largeur de 5,17 m.
- Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> sont presque aussi bien représentées dans cette série de données que la catégorie précédente. Elles sont plutôt de plan rectangulaire (surface moyenne de 20,86 m<sup>2</sup>) et leur surface apparaît légèrement plus réduite que celle des pièces de plan carré (22,23 m<sup>2</sup> en moyenne).

Les dimensions de ces pièces apparaissent globalement assez grandes. À titre de comparaison, dans le sondage 1 des « châteaux sud », à Qasr Al-Hayr al-Sharqi, la superficie des deux pièces dégagées n'excédait pas 16 m<sup>2</sup><sup>493</sup>. Les salles dégagées dans le secteur A de l'« établissement nord », au cours de la première phase d'occupation, sont un peu plus

<sup>490</sup> Wadi 'Itriya 3 (6 pièces), Wadi al-Bissa 1 (une pièce), Rasm al-Zawahi 1 (3 pièces), Rasm al-Fardawi (8 pièces), Sirdah 2 (10 pièces), Al-Jdaidah (3 pièces, d'après la base de données « Marges arides ») et Jabal 'Itriya al-Janubi 4 (2 pièces, d'après la base de données « Marges arides »).

<sup>491</sup> À noter que les pièces de plus de 50 m<sup>2</sup> ont été repérées à Sirdah 2, un site dont j'ai fait un croquis rapide, géoréférencé d'après l'observation d'imageries satellitaires. Certaines maçonneries pourraient donc fort bien ne pas avoir été repérées.

<sup>492</sup> C. Duvette donne une dimension moyenne de 5,5 à 6,5 m de côté, avec un minimum de 4,5 m et un maximum de 7 m (DUVETTE 2010, p. 195).

<sup>493</sup> Les deux pièces mesuraient 4,10 x 3,70 m et 4,20 x 3,70 m (GENEQUAND 2004a, p. 80), mais leur agencement diffère de celui des fermes. Le sondage de Qasr al-Hayr al-Sharqi a mis en évidence la présence de deux rangées de pièces disposées en enfilade autour de la cour, alors que la plupart des fermes n'en possèdent qu'une seule.



grandes, avec une superficie d'environ 21 m<sup>2</sup> et 23 m<sup>2</sup> <sup>494</sup>. Dans le secteur E, qui correspond vraisemblablement à un complexe résidentiel aristocratique, une seule pièce a été complètement dégagée (sondage E1), la seconde l'a été uniquement en partie (sondage E2). La superficie de la première, qui flanque le vestibule d'entrée, ne dépasse pas 15 m<sup>2</sup> <sup>495</sup>, mais l'un des côtés de la seconde mesurait 5,20 m<sup>496</sup>, ce qui correspond davantage aux dimensions repérées dans les fermes byzantines.

Dans l'architecture domestique traditionnelle, les dimensions des pièces apparaissent plus variées mais généralement beaucoup plus petits. À partir des plans de maisons publiés par N. Daker et O. Aurenche, on peut distinguer 21 pièces pour sept maisons<sup>497</sup> et trois modules différents (**figure 51-52**). Le premier possède une superficie inférieure à 10 m<sup>2</sup>, le second une superficie comprise entre 10 et 20 m<sup>2</sup>, et le troisième, une superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup>, qui ne dépasse pas 30 m<sup>2</sup>.

Ces dimensions et ces plans différents suscitent plusieurs interrogations. Renvoient-ils à des espaces aux fonctions différentes ? Impliquent-ils des techniques de couvertures distinctes ? De manière générale, les pièces carrées de moins de 30 m<sup>2</sup> et celles dont la superficie est comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup> ont dû être couvertes par des coupoles en brique crue. Les pièces rectangulaires quant à elles ont probablement reçu un toit en terre crue soutenu par une charpente<sup>498</sup>.

- Des signes évocateurs de prospérité ?

Sur les 41 fermes répertoriées, 26 ont été assez bien décrites pour qu'on puisse étudier la fréquence de certains matériaux et des étages dans ce type de constructions (**tableau 11**).

- ♦ La question de l'étage

Plus d'un quart de ces fermes (7) paraissent avoir possédé au moins un corps de bâtiment pourvu d'un étage. Cette observation est fondée sur la hauteur de certaines buttes de terre crue au sein d'un même bâtiment et sur la découverte d'un niveau de mosaïque au sommet de certaines d'entre elles.

J'ai déjà signalé pour cinq fermes, la présence d'un pavement de mosaïque à l'étage<sup>499</sup>. Il faut y ajouter la ferme de Zabad 3. L'un des corps de bâtiment atteint une hauteur bien supérieure à celle des piédroits de la porte d'un autre corps de bâtiment<sup>500</sup>. À Faydat 'Adul 1,

<sup>494</sup> Calcul à partir du plan du bâtiment (GENEQUAND 2008, fig. 2, p. 143) : L10 = 4,7 x 4,4 m ; L11 = 5,5 x 4,3 m.

<sup>495</sup> Elle mesure 3 x 4,80 m (GENEQUAND 2008, p. 155).

<sup>496</sup> GENEQUAND 2008, p. 160.

<sup>497</sup> Maisons d'Ain Issa, de Kadjla et d'Al-Raht al-Sharqi (DAKER 1984) ; maisons de Rasm al-Karkur et de Rasm al-Khala et maisons 1 et 2 de Bir Mahlif (AURENCHE 1999). Calculs effectués d'après les plans des bâtiments.

<sup>498</sup> Sur les modes de couverture dans l'architecture en terre à l'époque byzantine, voir ci-dessous *La question du couvert des habitations : l'éclairage apporté par les dimensions des pièces et les maçonneries*, p. 283. On possède davantage de données pour les maisons des hameaux.

<sup>499</sup> Rasm al-Fardawi, Rasm al-Zawahi 1, 'Umm al-Ka'iybat, Wadi al-Qastal 6 et Wadi 'Itriya 3.

<sup>500</sup> La présence sur ce site de fragments d'une corniche moulurée cadre d'ailleurs bien avec la présence d'un étage. Le rez-de-chaussée devait posséder un portique de piliers ou de colonnes qui supportait la galerie de distribution de l'étage.

une butte de terre crue de plus de 2 m pourrait indiquer l'existence d'un étage. À cet indice s'ajoute la présence de murs dont la largeur est estimée à 1,10 m<sup>501</sup> et dépasse de loin l'épaisseur « normale » des soubassements, en général comprise entre 60 et 80 cm<sup>502</sup>. La largeur des soubassements du corps de bâtiment de Faydat 'Adul 1 peut s'expliquer par l'existence d'un deuxième niveau<sup>503</sup>.

L'étage ne paraît pas réservé à type de ferme en particulier, puisqu'on le retrouve dans deux petites fermes ('Umm al-Ka'iybat [figure 36, 1]<sup>504</sup> et Wadi 'Itriya 3 [figure 37, 3]<sup>505</sup>), dans deux fermes de taille moyenne (Wadi al-Qastal 6 [figure 77]<sup>506</sup> et Rasm al-Zawahi 1 [figure 36, 2]) et dans une ferme de grande taille (Rasm al-Fardawi, figure 35, 1).

♦ Les matériaux de construction

Pour les 26 fermes bien documentées, on remarque à côté des fermes construites en brique crue et en pierres non taillées ou seulement équarries, la présence d'exploitations pourvues d'une toiture en tuiles ou de pavements de mosaïque. La diversité des matériaux mis en œuvre révèle l'existence probable de « classes » économiques distinctes parmi les occupants des fermes et notamment celle d'une catégorie de fermes prospères.

*Les tuiles*

La construction de huit fermes au total, donc plus du tiers, a fait appel, dans des proportions variables, à des toitures en tuiles.

La quantité limitée de tuiles découverte dans trois petites fermes<sup>507</sup> paraît indiquer que ce matériau n'était utilisé que pour une petite partie des couvertures. La découverte d'un rouleau en basalte sur l'un de ces sites tend d'ailleurs à confirmer la présence de toits en terre, plats<sup>508</sup> et donc l'utilisation conjointe, dans un même bâtiment, d'une toiture en tuiles et d'un toit en terrasse, en terre. Pour les fermes de taille moyenne (Rasm al-Jumlan<sup>509</sup> et Rasm al-Zawahi 1), la quantité de tuiles retrouvée paraît plus importante. Les pièces qui présentaient une toiture de tuiles dans ces exploitations sont donc vraisemblablement plus nombreuses. C'est probablement aussi le cas pour la grande ferme de Rasm al-Fardawi. Des tuiles ont également été retrouvées dans trois autres fermes dont la superficie n'est pas connue.

*Les tesselles*

Des tesselles ont été signalées pour neuf fermes, parmi lesquelles trois petites fermes<sup>510</sup>, deux de taille moyenne<sup>511</sup>, deux grandes<sup>512</sup> et deux dont la surface est inconnue<sup>513</sup>.

<sup>501</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>502</sup> DUVETTE 2010, p. 198.

<sup>503</sup> À noter cependant qu'à Rasm al-Fardawi, la largeur des soubassements du corps de bâtiment à étage n'excède pas 80 cm.

<sup>504</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>505</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>506</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>507</sup> Jinqasah Batush 1, Rasm al-Zawahi 2 et 'Umm al-Ka'iybat.

<sup>508</sup> Jinqasah Batush 1.

<sup>509</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>510</sup> Rasm al-Zawahi 2, 'Umm al-Ka'iybat et Wadi 'Itriya 3.

À 'Umm al-Ka'iybat et à Al-Jdaidah, les tesselles employées étaient polychromes. Leur module (1 cm)<sup>514</sup> est légèrement inférieur à celui qu'on retrouve le plus souvent. Dans cinq cas sur neuf<sup>515</sup>, ces tesselles ont été observées à la surface de hautes buttes de terre crue, ce qui suggère l'existence d'un étage dont le sol était en partie recouvert de mosaïque.

Un tiers des fermes possédaient donc des sols en mosaïque et, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, ce sol appartenait à un étage.

### *La pierre taillée*

Des blocs aux faces de parement dressées, qui impliquent l'intervention d'une main-d'œuvre spécialisée, ont été signalés sur quelques fermes. Il s'agit de calcaire tendre, à 'Umm al-Ka'iybat (**figure 36, 1**), à Khara'ib al-Katna 1 (**figure 38**) et Al-Jdaidah<sup>516</sup> et de basalte à 'Umm Miyal 2 (**figure 45, 3**), Zabad 2 et Zabad 3<sup>517</sup>. À Zabad 3, ce sont les fragments d'une corniche moulurée et les piédroits d'une porte secondaire qui ont été découverts, à Zabad 2, un linteau portant une inscription syriaque et à 'Umm Miyal 2, des piédroits dont seules les faces de parement ont été dressées.

Les blocs taillés étaient probablement plus fréquents que ne le laisse percevoir cette courte recension fondée sur 26 fermes seulement. Dans le Jabla Hass et le Jabal Shbayt, les piédroits et les linteaux en basalte monolithes ont souvent été déplacés, débités ou réemployés tels quels dans les constructions modernes.

Si l'on comptabilise l'ensemble des signes indicateurs de prospérité<sup>518</sup> pour chaque type de ferme, les grandes fermes apparaissent comme les plus prospères. Elles totalisent en effet un total de quatre indicateurs de prospérité, soit deux par grande ferme, alors que, pour les petites fermes et les fermes moyennes, on arrive à une moyenne respective de 1,4 et de 1 indicateur par ferme.

### *(b) L'espace vécu*

On dispose de trop peu d'éléments pour déterminer pour chacune des fermes la fonction des pièces, les schémas de circulation et les éventuelles évolutions qu'a connues le bâtiment. Mais en combinant les informations que l'on possède pour plusieurs fermes et

<sup>511</sup> Rasm al-Zawahi 1 et Wadi al-Qastal 6.

<sup>512</sup> Rasm M'ammash (base de données « Marges arides ») et Rasm al-Fardawi. Pour ce dernier site, il faut en plus signaler la présence d'un dallage fait de pierres irrégulières de 10 à 20 cm de côté.

<sup>513</sup> Al-Jdaidah (base de données « Marges arides ») et Faydat 'Adul 1.

<sup>514</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>515</sup> 'Umm al-Ka'iybat (ROUSSET sous presse 1), Wadi al-Qastal 6, Wadi 'Itriya 3 (base de données « Marges arides »), Rasm al-Zawahi 1 et Rasm al-Fardawi.

<sup>516</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>517</sup> On peut ajouter au nombre de ces fermes celles, moins bien documentées, de Jnaynah et Bi'r Sarya Tarawi 2. J. Lassus signale dans la première deux colonnes en basalte (LASSUS 1935, p. 142) et la base de données « Marges arides » rapporte pour la seconde la présence de chambranles et d'un linteau en calcaire.

<sup>518</sup> C'est-à-dire la présence d'une toiture de tuiles, celle de tesselles monochromes et polychromes (quelle que soit la fonction des pièces auxquelles elles appartenaient), celle de blocs de pierre dressés et d'enduits muraux et l'existence d'un étage.

certaines données ethnologiques, on peut avancer quelques hypothèses sur le fonctionnement général de ces exploitations.

- Déterminer la fonction des différents espaces
  - ♦ Les espaces couverts, les espaces à ciel ouvert et les dimensions des pièces.

#### *Le rôle de la cour*

Les fermes, sans aucune exception, sont constituées de deux types d'espaces : les espaces à ciel ouvert et les espaces couverts. L'espace à ciel ouvert joue le rôle d'une cour, mais ses fonctions peuvent être variées. Du point de vue structurel, la cour organise l'ensemble de la circulation. Du point de vue fonctionnel, il est fort probable qu'elle ait abrité des activités diverses, essentiellement artisanales ou agricoles. On peut, pour tenter d'en comprendre la ou les fonctions, rapprocher les fermes des maisons villageoises, qui n'apparaissent pas fondamentalement différentes. Dans le Massif calcaire et dans le Hauran, les cours des habitations villageoises sont souvent dallées<sup>519</sup>, ce qui exclut qu'on y ait pratiqué des cultures. Pour F. Villeneuve, les cours des maisons, en contexte rural, servaient de basse-cour, de parcage pour le petit bétail et les animaux de bât, et devaient comporter des installations domestiques (four)<sup>520</sup>.

Ce rôle de la cour est confirmé par les recherches ethnologiques sur l'habitat récent. Le plan de la maison d'agriculteurs sédentaires de Rasm al-Karkur<sup>521</sup> présente deux cours avec des partitions secondaires (**figure 52, 3**). L'une d'entre elles correspond à un espace réservé aux animaux (bergerie). On y relève aussi la présence d'un four (*tannur*), englobé dans une construction qui empiète sur la cour. Les seuls aménagements repérés dans les cours des fermes byzantines sont des citernes<sup>522</sup> et des abris sous roche<sup>523</sup>. Elles devaient probablement abriter des activités artisanales quotidiennes mises en évidence dans l'architecture traditionnelle et dans l'habitat villageois du Massif calcaire ou du Hauran.

Cependant, les fermes sont presque toujours associées à un ou plusieurs enclos de proximité vers lesquels ont pu être transférées certaines des fonctions économiques de la cour. À Rasm al-Fardawi (**figure 35,1**) comme à Rasm al-Zawahi 1 (**figure 36, 2**), l'enclos de proximité regroupe plusieurs aménagements : des citernes, des constructions légères dispersées, des cavités sous dalle et les tas de déblais qui leur sont associés<sup>524</sup>. Si les enclos de proximité servaient d'annexe économique, la cour pouvait être réservée aux activités domestiques liées à la vie quotidienne (mouture de farine, cuisson du pain, etc.). Les fonctions des différents espaces ont donc pu être mieux définies et plus cloisonnées dans les

<sup>519</sup> SODINI et TATE 1984, p. 186 ; TATE 1992, p. 42 et VILLENEUVE 1985, p. 99.

<sup>520</sup> VILLENEUVE 1985, p. 99.

<sup>521</sup> AURENCHE 1999, fig. 3, p. 72.

<sup>522</sup> À Rasm al-Fardawi.

<sup>523</sup> Wadi al-Bissa 1.

<sup>524</sup> La fonction des abris sous dalle est difficile à cerner car ils peuvent avoir joué plusieurs rôles. Voir ci-dessous (b) *Les abris sous roche*, p. 696 et *Les enclos et les cavités sous dalle*, p. 699. Dans le Massif calcaire, les pièces souterraines ont été occupées par des pressoirs, des étables ou des entrepôts (TATE 1992, p. 43).

fermes que dans les habitations traditionnelles. Mais les exploitations de Rasm al-Fardawi et de Rasm al-Zawahi 1 ne sont peut-être pas représentatives de la totalité des fermes. Les enclos de proximité des autres fermes renferment rarement des aménagements aussi divers.

*Les modules architecturaux et la fonction des pièces*

Si l'on s'intéresse à présent aux fonctions des espaces couverts, la taille des pièces peut, par comparaison avec l'architecture traditionnelle, nous renseigner sur leur rôle et sur celui des différents corps de bâtiments. Bien que les modules ne soient pas les mêmes dans l'architecture traditionnelle et dans l'architecture byzantine, on peut établir des parallèles entre l'une et l'autre.

Les plus grandes pièces des maisons contemporaines à occupation permanente sont toujours des espaces réservés à la vie familiale (**figure 52**)<sup>525</sup>. Ces pièces, de plan rectangulaire, parfois au nombre de deux ou trois, sont préférentiellement couvertes par des toits en terrasse, plus rarement par deux coupoles<sup>526</sup>. Les pièces de taille plus réduite sont des cuisines, des chambres, des réserves ou des étables, tandis que les plus petites peuvent être des poulaillers, des étables, des fours, des salles d'eau ou des espaces de stockage. Dans les habitations modernes qui combinent des toits en terrasse et des coupoles, on remarque que les dernières couvrent en général des pièces qui ont une fonction économique ou utilitaire<sup>527</sup>. Les « châteaux sud » de Qasr al-Hayr al-Sharqi, dont les pièces sont couvertes par des coupoles, ont aussi été compris comme des espaces à vocation économique ou commerciale. Cela expliquerait à la fois la taille réduite des pièces par rapport à celles de l'« établissement nord » et la quantité réduite de matériel qui y a été découvert<sup>528</sup>.

- ♦ Les indications sur la fonction des espaces

On aurait cependant tort, il me semble, de chercher à attribuer systématiquement une fonction particulière aux pièces à partir de leur forme, de leurs dimensions et des modes de couverture (grande pièce avec toit en terrasse = pièce de réception, petite pièce à coupole = stockage<sup>529</sup>). Mais il est possible, en confrontant plusieurs types d'informations, de proposer pour une ferme donnée des fonctions différentes pour plusieurs espaces, en sachant qu'on retrouve, dans l'architecture traditionnelle, trois ou quatre constantes : un espace réservé aux animaux, un autre dévolu aux hommes, un troisième au stockage et/ou aux activités

<sup>525</sup> En général, quels que soient la taille et le nombre de pièces que compte l'habitation, l'une de ces grandes pièces sert d'espace de réception (DAKER 1984).

<sup>526</sup> C'est le cas de la pièce de vie principale de la ferme de Rasm al-Karkur, occupée toute l'année par des agriculteurs (**figure 52, 3**). Dans les autres maisons, y compris celles occupées saisonnièrement, la ou les pièces de vie principales sont couvertes par un toit en terrasse.

<sup>527</sup> Dans la région, c'est le cas à Azimah (HORNE 1982, p. 43), à Al-Raht al-Sharqi (**figure 51, 1**) – à noter que les pièces couvertes par des coupoles ont d'abord été des pièces de vie, avant d'être supplantées par des pièces de plan rectangulaire, couvertes en terrasse, et de devenir des espaces de stockage (DAKER 1984, p. 70) – ainsi qu'à Rasm al-Khala (**figure 51, 2**) et à Bir Mahlif, dans la maison 1 (**figure 51, 1**). Les deux dernières habitations sont des fermes occupées saisonnièrement par des éleveurs (AURENCHE 1999). En Jazirah, la même tendance a été observée à Khirbat Hadla (DAKER 1984, p. 77, cf. **figure 51, 3**).

<sup>528</sup> GENEQUAND 2005, p. 152.

<sup>529</sup> Il ne s'agit pas d'une règle : si l'on prend l'exemple de la ferme de Rasm al-Karkur, les pièces d'habitation occupent chacune moins de 10 m<sup>2</sup>.

domestiques (foyers, espaces de travail)<sup>530</sup> – même s'il est impossible de déterminer sans autre indice quelle proportion de l'habitation est consacrée à l'une ou l'autre de ces activités.

La hauteur des buttes de terre crue, dans la ferme de Rasm al-Fardawi, indique deux corps de bâtiment plus importants que les autres (**figure 35, 1**). Le premier est celui qui occupe le côté est de la cour du bâtiment principal, le second correspond à la construction annexe, dans l'enclos sud accolée à la ferme. Les quantités de tuiles les plus importantes ont été retrouvées autour du corps de bâtiment est, pour lequel nous avons aussi postulé l'existence d'un étage à partir d'un niveau de mosaïque en place, au sommet d'une butte. Ces éléments désignent cette partie de la ferme comme celle où l'on doit localiser les pièces d'habitation, selon toute vraisemblance à l'étage. C'est la distribution qu'on observe dans l'architecture traditionnelle<sup>531</sup> et dans l'habitat du Massif calcaire<sup>532</sup> et du Hauran<sup>533</sup>, lorsque les pièces sont réparties sur plusieurs niveaux. Le rez-de-chaussée rassemble alors des salles à vocation artisanale ou agricole (stockage de denrées ou de fourrage, étables)<sup>534</sup>. Si l'on accepte ce schéma d'organisation pour la ferme de Rasm al-Fardawi, on doit restituer au rez-de-chaussée des pièces de stockage, des espaces réservés aux animaux mais on ne peut pas non plus exclure que certaines salles ont servi de lieu de vie.

Bien que trois citernes aient été repérées dans l'enclos de proximité au nord de cette ferme, une citerne est manifestement plus étroitement associée à l'espace domestique car elle se trouve au centre de la cour, dans le bâtiment principal.

Le corps de bâtiment nord est le seul dans lequel nous avons pu relever des soubassements de pierre. Il comprend une série d'au moins quatre pièces de dimensions réduites (pièce *a* dans le **tableau 10**) alignées. La juxtaposition d'un même module pourrait indiquer une fonction de stockage<sup>535</sup>. Le corps de bâtiment principal à l'est est flanqué d'un espace enclos dont les côtés nord et l'angle sud-est devaient être occupés par de petites pièces<sup>536</sup>. Leur plan carré et la présence de soubassements de pierre doublés désignent une couverture en coupole. Le fait que ces pièces aient été reléguées sur la face postérieure du bâtiment principal – la façade antérieure fait face à la cour au centre de laquelle se trouve la citerne – montre qu'elles ont probablement eu une fonction secondaire. Quant à la nature du bâtiment annexe dans l'enclos sud, auquel tourne le dos le bâtiment principal, elle reste difficile à définir. La hauteur de la butte de terre crue rend probable la présence d'un étage

<sup>530</sup> « Dans bien des maisons, le nombre des pièces réservées aux animaux dépasse celui des pièces d'habitation et leur surface totale est supérieure. Il faut donc se garder d'une erreur de perspective, et les interprétations fondées sur les tailles respectives des pièces sont très sujettes à caution. L'expérience montre que, dans une maison, l'espace qu'occupent les animaux est tantôt plus petit, tantôt égal, tantôt plus grand que la partie dévolue à l'habitation » (AURENCHE 1981, p. 214).

<sup>531</sup> AURENCHE 1981, p. 214.

<sup>532</sup> TATE 1992, p. 56.

<sup>533</sup> VILLENEUVE 1985, p. 98.

<sup>534</sup> AURENCHE 1981, p. 214.

<sup>535</sup> Dans la ferme de Rasm al-Karkur et dans la maison 1 de Bir Mahlif (**figure 52, 1 et 3**), plusieurs pièces alignées qui présentent les mêmes caractéristiques (dimensions et surfaces) étaient des espaces destinés au stockage de paille – trois pièces pour Rasm al-Karkur, cinq pièces pour Bir Mahlif (AURENCHE 1999, fig. 3, p. 72 et fig. 7, p. 76).

<sup>536</sup> Ces trois pièces sont les plus petites présentées du **tableau 10**, avec 3,5 à 4 m de côté.

mais sa situation indique qu'il s'agit sans doute d'un bâtiment particulier. À partir des fragments de maçonnerie observés, on peut estimer qu'il mesurait approximativement 10 m de côté. Il pourrait s'agir là d'une sorte de tour, d'un édifice de plan massé d'au moins deux niveaux, dont, faute de parallèles immédiats, la fonction reste à déterminer<sup>537</sup>.

- De rares données sur les schémas de circulation

Les seules données sur la circulation dont on dispose se limitent aux fermes de Zabab 3 et de 'Umm Miyal 2 (**figure 35, 3**), dans lesquelles l'emplacement de certaines portes a pu être localisé.

On entrait dans la ferme de 'Umm Miyal 2 par une porte située dans l'angle sud-ouest du bâtiment, qui ouvrait directement sur la cour, d'où l'on accédait ensuite aux différents corps de bâtiment. À Zabab 3, les piédroits d'une porte secondaire confirment qu'on accédait au corps de bâtiment nord depuis la cour, ce qui confirme son rôle fondamental dans la distribution. Ce schéma de circulation correspond exactement à celui des maisons romaines et byzantines du Massif calcaire et du Hauran, mais aussi à celui que l'on retrouve dans l'habitat traditionnel. On accède au bâtiment par une porte ménagée dans le mur de clôture de la cour – ou à travers un corps de bâtiment comme dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 lorsque l'édifice en compte quatre – et l'on n'accède aux différents corps de bâtiment qu'après avoir traversé la cour (**figure 49**). La porte d'accès à la ferme de 'Umm Miyal 2 fait face aux corps de bâtiment, de l'autre côté de la cour. C'est une tendance qu'on rencontre également dans l'architecture traditionnelle.

Le seul éclairage qu'on peut attendre sur la circulation interne vient de la comparaison avec l'architecture en terre traditionnelle. Les différentes pièces alignées sur les côtés de la cour semblent ne jamais communiquer entre elles<sup>538</sup> et l'on retrouve cette tendance dans l'habitat byzantin du Massif calcaire<sup>539</sup> et dans l'architecture domestique du Jabal al-'Ala. On peut donc raisonnablement supposer que la circulation entre les pièces, dans les fermes byzantines de la région, était également réduite au minimum.

L'existence d'un étage, dans certaines fermes, conduit à s'interroger sur les modalités d'accès à ce niveau. On observe des dispositifs similaires dans les habitations du Massif calcaire et celles du Hauran. En Syrie du Nord, l'accès se fait le plus souvent par un escalier

<sup>537</sup> Les fermes à tours sont connues dans le Hauran syrien (VALLAT et LEBLANC 2008, p. 22-26) et également dans les provinces de Palestine, particulièrement dans le Néguev, (HIRSCHFELD 1997). Mais ces tours (de plan circulaire pour les fermes du Hauran et de plan quadrangulaire pour les fermes israéliennes) sont en général en connexion avec les autres bâtiments, ce qui n'est pas le cas ici. J.-P. Vallat et J. Leblanc estiment que les tours des fermes de Syrie du Sud remplissaient des fonctions de cellier, sans exclure qu'elles aient pu jouer d'autres rôles (VALLAT et LEBLANC 2008, p. 27).

<sup>538</sup> Cela vaut pour tous les plans de maisons syriennes publiées dans DAKER 1984 et AURENCHE 1999 et pour toutes les maisons du village de Tall Toqan étudiées par L. E. Sweet (SWEET 1974, p. 111).

<sup>539</sup> Dans le Hauran, les maisons sont construites à partir d'un module qui comprend « une salle à arc flanquée de pièces latérales » (CLAUSS-BALTY 2008, p. 57) dans lequel les différents espaces communiquent entre eux par des séries de baies et des portes. Les différents modules cependant communiquent rarement entre eux (CLAUSS-BALTY 2008, p. 58) et, lorsque le corps de bâtiment est composé d'une seule rangée de salles à arc, celles-ci sont indépendantes les unes des autres, l'accès se faisant systématiquement par la cour : les communications intérieures sont réduites au minimum (CLAUSS-BALTY 2008, p. 59).

extérieur qui conduit à un portique – ou plus rarement à une plateforme<sup>540</sup> adossée à la façade. L'escalier associé à la plateforme était disposé de face perpendiculairement ou latéralement, appuyé contre la façade<sup>541</sup>. On accédait au portique par un escalier perpendiculaire à la façade, situé au milieu du portique ou le long du mur de cour, dans l'angle du bâtiment. On connaît de rares exemples d'escaliers intérieurs qui desservent les portiques, dans le Massif calcaire, mais en Syrie du Sud, ce type d'escalier est inconnu<sup>542</sup>. L'accès à l'étage, en Syrie du Sud, se fait soit par une échelle appuyée contre une dalle qui précède le seuil de la porte d'entrée de l'étage – ce système se rapproche de celui de la plateforme du Massif calcaire –, soit par un escalier latéral en pierre, encastré dans la façade, qui donne sur un palier, une galerie ou un portique<sup>543</sup>. Dans l'architecture traditionnelle, on accède aux toits en terrasse par un escalier, en pierre ou en bois, le plus souvent situé à l'extérieur, qui, comme dans le Massif calcaire et le Hauran à la période byzantine, est appuyé contre le mur de façade ou le long d'un mur aveugle<sup>544</sup>. Les données archéologiques et ethnographiques vont donc dans le même sens. Les éléments de corniche retrouvés dans la ferme de Zabad 3 pourraient indiquer que le bâtiment, quoique construit en brique crue, devait posséder une sorte de portique auquel on accédait depuis la cour et qui desservait les pièces de l'étage.

- Un espace en évolution ?

L'existence de plusieurs plans de fermes, composés d'un à quatre corps de bâtiment, peut amener à s'interroger sur le processus de formation du bâtiment. Les fermes à quatre corps de bâtiments sont-elles d'anciennes fermes à un corps de bâtiment faites d'adjonctions successives<sup>545</sup> ?

À l'origine des habitations à cour centrale se trouverait d'abord une pièce d'habitation, construite sur le côté d'un espace enclos, de préférence à l'opposé de l'entrée principale. L'évolution du bâtiment, sur un temps court (une ou deux générations) ou long, conduirait à multiplier les salles en les juxtaposant en fonction des besoins qui se diversifient<sup>546</sup>. De ce processus résulterait à terme le plan à cour centrale.

L'agrandissement progressif d'un bâtiment par la juxtaposition de nouvelles pièces est bien attesté par les études ethnologiques. L. E. Sweet signalait qu'à Tall Toqan, lorsque les habitants souhaitaient construire une pièce carrée, ils prévoyaient toujours d'y accoler une pièce similaire. Ils construisaient à cet effet l'arc transversal censé permettre le passage vers

<sup>540</sup> Il s'agit d'une dalle de pierre supportée par des corbeaux ou par des piliers (TATE 1992, p. 29).

<sup>541</sup> TATE 1992, p. 29-30.

<sup>542</sup> TATE 1992, p. 30 ; CLAUSS-BALTY 2008, p. 59.

<sup>543</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 59.

<sup>544</sup> AURENCHE 1981, p. 173.

<sup>545</sup> C'est en effet l'hypothèse que développe P. Pinon pour l'architecture domestique antique et islamique. Sa définition de la maison à cour centrale correspond parfaitement au fonctionnement que j'ai proposé pour les fermes – et pour l'habitat en général, dans la région – : « la maison à cour est une maison qui se définit d'abord par sa distribution intérieure à partir d'un espace central auquel on accède directement de l'entrée [...] et à partir duquel on parvient aux pièces qui l'entourent. Généralement l'entrée ne communique qu'avec la cour [...]. Les pièces qui entourent la cour ne communiquent généralement pas directement entre elles » (PINON 1999, p. 259).

<sup>546</sup> PINON 1999.



la pièce future et le comblaient<sup>547</sup>. Le schéma d'évolution d'une maison de Khirbat Hadla, en Jazirah, présenté par N. Daker correspond bien à celui, théorique, de P. Pinon (**figure 51, 3**). Une fois la tente abandonnée, la première habitation (en 1951)<sup>548</sup>, consistait en trois pièces couvertes par des coupoles<sup>549</sup>. Quelques années plus tard (en 1954), deux autres pièces, indépendantes<sup>550</sup>, y ont été ajoutées. Elles forment les noyaux de deux nouveaux corps de bâtiment, disposés sur les cotés d'une cour virtuelle, dont l'espace n'est pas matérialisé<sup>551</sup>. Deux ans plus tard, une nouvelle pièce d'habitation, également à toit plat<sup>552</sup>, vient flanquer le corps de bâtiment primitif. Dans le même temps, l'espace de la cour est délimité par un mur de clôture et l'entrée principale est définie. Des modifications ont ensuite été apportées au premier corps de bâtiment, désormais cantonné à une fonction de stockage. De 1951 à 1972, cette maison constituée à l'origine d'un bâtiment aux pièces alignées est devenue une habitation à trois corps de bâtiments répartis sur les côtés d'une cour<sup>553</sup>.

Les fermes byzantines de la région ont pu connaître des développements et des mutations similaires. Cependant, dans le Massif calcaire, le mode d'extension par adjonction de nouveaux corps de bâtiment en retour d'équerre, qui produit théoriquement à terme sur une maison à cour centrale, est moins courant que le mode d'extension linéaire qui consiste à accoler les pièces les unes aux autres<sup>554</sup>. La ferme de Tuwahinah 2<sup>555</sup> est l'une des rares pour lesquelles on peut conjecturer le même type d'agrandissement (**figure 35, 5**). L'unité d'exploitation ouest est constituée de deux corps de bâtiment principaux, disposés en L autour d'une cour (résultant d'une extension en équerre ?). L'unité est, est formée d'un seul corps de bâtiment, dans le prolongement de celui de l'unité ouest. À chaque unité correspond un espace à ciel ouvert, délimité par un mur mitoyen. Dans ce cas, il semble qu'une unité d'exploitation ait été juxtaposée à l'autre. Le développement est linéaire.

La présence du mur de cour mitoyen peut se comprendre de deux manières. Il peut s'agir du mur de cour primitif de la première unité d'exploitation ou d'une subdivision intervenue plus tard, après l'adjonction de la seconde unité<sup>556</sup>. Le fait qu'une unité d'exploitation s'appuie contre l'autre, au sein d'un même enclos de territoire, et qu'elles partagent un mur mitoyen implique vraisemblablement des rapports étroits entre les habitants de chaque bâtiment. Il s'agit probablement d'un même groupe familial. Et j'interpréterais la présence d'un mur de séparation dans la cour comme le signe que chaque unité d'exploitation appartenait à une famille nucléaire. Ces questions sont particulièrement

<sup>547</sup> SWEET 1974, p. 113.

<sup>548</sup> La maison a été occupée de 1951 à 1972 par un nomade sédentarisé.

<sup>549</sup> Deux de ces pièces, de plan rectangulaire, étaient chacune couverte par deux coupoles.

<sup>550</sup> Elles correspondent à une salle de réception et à une pièce d'habitation à toit plat, destinée au fils aîné de la famille à l'occasion de son mariage.

<sup>551</sup> P. Pinon appelle cet espace virtuel « cour de dégagement » (PINON 1999, p. 256).

<sup>552</sup> Construite par le fils aîné pour le fils cadet.

<sup>553</sup> DAKER 1984, p. 76-78.

<sup>554</sup> SODINI et TATE 1984, p. 379.

<sup>555</sup> Apparemment pas occupée avant la période omeyyade.

<sup>556</sup> G. Tate et J.-P. Sodini ont observé ce phénomène dans le Massif calcaire. Un mur de clôture divise, après la construction d'une nouvelle maison, dans le prolongement de celle existante, un espace unifié à l'origine (SODINI et TATE 1984, p. 392). L'exemple est celui de la maison 17 de Serjilla.

importantes pour comprendre la genèse et l'organisation des hameaux et des villages, dont les habitations possèdent fréquemment des murs communs. Mais il est difficile d'y apporter des réponses car les seuls indices sont fournis par des parallèles ethnologiques. Le raisonnement repose donc sur de nombreuses conjectures<sup>557</sup>.

(c) *Synthèse : les caractéristiques des fermes de la Syrie centrale*

On retiendra donc qu'on distingue, parmi les fermes byzantines, celles qui ont connu une occupation permanente de celles qui ont connu une occupation temporaire. On manque d'exemples pour les fermes à occupation saisonnière, mais le rapport entre l'espace bâti et la surface de la cour pourrait aider à préciser la nature de l'occupation. L'espace à ciel ouvert prédominerait dans l'habitat temporaire.

Les fermes présentent des plans différents, fondé sur un même principe. Différents corps de bâtiment prennent place sur les côtés d'une cour enclose. De cette formule dérivent les plans à trois et quatre corps de bâtiment, qui paraissent les plus fréquents. Le nombre de corps de bâtiment pourrait refléter plusieurs stades d'évolution, car les fermes sont vraisemblablement agrandies en fonction des besoins – adjonction de nouveaux espaces destinés au stockage et/ou de nouvelles pièces de vie pour adapter le bâtiment à l'élargissement du noyau familial. La fonction des différents corps de bâtiment et des pièces reste difficile à déterminer. Cependant, lorsque la ferme comporte un étage, ce qui est le cas de près d'un quart de celles étudiées, on y place généralement les principales pièces de vie – ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existait pas dans les autres corps de bâtiment. Par comparaison avec ce que l'on sait de l'architecture traditionnelle et de l'habitat byzantin, on doit aussi envisager des espaces liés au stockage des denrées alimentaires et du fourrage, des pièces réservées aux animaux et des installations liées à la vie quotidienne (four, cuisine, latrine ?). La cour joue un rôle fondamental, dans la distribution des pièces et des corps de bâtiment, mais aussi dans la vie quotidienne car elle a probablement abrité des activités domestiques, artisanales et/ou agricoles.

Les comparaisons entre l'habitat traditionnel en terre et l'habitat byzantin doivent cependant rester prudentes car l'un et l'autre ne sont pas identiques. Les dimensions des pièces sont plus importantes dans l'architecture domestique byzantine que dans les maisons traditionnelles et, surtout, l'on y observe la présence d'un étage, sans équivalent dans l'architecture moderne en terre.

Les matériaux et les différents équipements utilisés dans les fermes permettent aussi d'identifier une catégorie d'exploitations agricoles prospères, indépendamment de leur plan ou de leur superficie. Elles possèdent des sols de mosaïques, (dans certains cas polychromes), des toitures ou des portions de toiture en tuiles ou encore des blocs de pierre taillée, dont certains moulurés. Plus de la moitié des fermes (parmi les 26 documentées) présentent des indices de prospérité, mais on doit réserver le qualificatif de « prospère » à

---

<sup>557</sup> Voir aussi ci-dessous *Un habitat en évolution ?*, p. 310.

celles qui comptabilisent trois de ces indicateurs ou plus, soit un peu moins d'un cinquième d'entre elles.

### b) La maison de hameau

On dispose de 24 plans<sup>558</sup> pour les 63 hameaux répertoriés dans l'ensemble de la région, à partir desquels on peut tenter de compléter et de préciser les caractéristiques de l'habitat en Syrie centrale (**carte 13**). Ces plans renvoient à une architecture en terre mais tous n'autorisent pas une étude assez précise des maisons. Six plans « Marges arides »<sup>559</sup> et trois parmi les relevés au GPS<sup>560</sup> seulement peuvent être exploités dans ce but (**figures 39-41**). Les plans de D. Schlumberger, enfin, permettent rarement d'analyser les bâtiments dans le détail<sup>561</sup>. La plupart des plans des habitations sont en effet incomplets et les portes et les passages n'ont pas été représentés. De plus, compte-tenu de l'échelle à laquelle ils sont publiés, le calcul des dimensions, à l'échelle de l'habitation, implique une marge d'erreur importante.

Les hameaux ont généralement connu une occupation plus longue que les fermes – souvent monopériodes – ou plusieurs phases d'occupation (**tableau 12**). Parmi les neuf hameaux<sup>562</sup> dont on peut étudier l'habitat, un seul (Rasm Jnayna) aurait été occupé uniquement au cours de la période byzantine (**figure 39, 2**). Pour les autres, une occupation romaine et/ou romaine tardive a souvent été décelée à partir du matériel de surface<sup>563</sup>. On ne peut donc exclure complètement que certaines des habitations auxquelles je ferai référence ne soient pas byzantines mais romaines<sup>564</sup>. On doit aussi s'interroger, comme pour les fermes, sur la nature de l'occupation. Une occupation temporaire a été suggérée pour Khirbat 'Atwa (**figure 39, 1**), Wadi al-Zarub 12 (**figure 40, 1**) et Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**)<sup>565</sup> et l'on peut aussi s'interroger sur la nature de l'occupation pour les hameaux de Wadi al-Muwaylih 10 (**figure 39, 3**) et de Wadi al-Zarub 4 (**figure 41, 1**), où les cavités sous dalle occupent une place prépondérante. Tous les autres sites, sauf peut-être Rasm Marwan

<sup>558</sup> Huit plans ont été levés par les équipes d'architectes et de topographes du programme « Marges arides de la Syrie du Nord », neuf au cours de mes prospections à partir de GPS manuels. Enfin, sept plans concernent la zone sud de la région et ont été publiés par D. Schlumberger (SCHLUMBERGER 1951).

<sup>559</sup> Les autres plans présentent des habitations aux maçonneries trop incomplètes ou bien des bâtiments trop imbriqués pour qu'on puisse identifier les contours des différentes maisons.

<sup>560</sup> Pour les mêmes raisons que celles citées pour les plans « Marges arides ».

<sup>561</sup> La base de données « Marges arides » souligne plusieurs manques. Des cavités sous dalle, des citernes et de nombreuses maçonneries n'ont pas été reportées sur le plan du hameau de Rasm Marwan/Khirbat Farwan.

<sup>562</sup> Il s'agit des hameaux de Wadi al-'Amur 2, de Wadi al-Zarub 4 et de Khirbat 'Atwa (prospection et relevé « Marges arides ») et de Wadi al-Qastal 5, Rasm Jnayna, Wadi al-Zarub 12, Wadi al-Muwaylih 10 et Shbayt 3 (prospections de novembre 2006 et novembre 2007). Enfin, le plan du hameau de Rasm Marwan a été publié par D. Schlumberger sous le toponyme de Khirbat Farwan.

<sup>563</sup> Datations obtenues à partir de la base de données « Marges arides » et d'après le matériel de surface ramassé lors de mes prospections et étudié par M.-O. Rousset.

<sup>564</sup> Il existe peut-être des différences (dans l'organisation, la place des cavités sous dalle ou encore les dimensions des pièces) entre l'habitat romain et l'habitat byzantin. Dans le but de définir d'éventuels critères de différenciation, j'ai choisi de prendre en compte le hameau de Khirbat 'Atwa (**figure 39, 1**), qui n'a connu qu'une occupation hellénistique et romaine. Il s'agit aussi du seul site romain temporaire dont on puisse étudier l'architecture à partir d'un plan – ce sont de véritables pièces couvertes, contrairement aux emplacements de tente identifiés à Rasm al-Daba' 2.

<sup>565</sup> Base de données « Marges arides » et ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492 pour Wadi al-'Amur 2.

(**figure 40, 3**)<sup>566</sup>, me paraissent relever de l'occupation sédentaire, et l'on peut donc tenter de déterminer s'il existe des différences notables entre les habitations des hameaux à occupation permanente – ou plutôt supposée telle – et celles des hameaux à occupation saisonnière.

Les calculs que je présenterai ne portent pas sur la totalité des habitations des neuf hameaux que j'ai déjà cités, car il n'est pas toujours possible de définir l'extension des différentes maisons. Pour cette raison, et à cause de la difficulté que représente le calcul précis des surfaces pour les maisons au plan irrégulier<sup>567</sup>, j'ai souvent choisi de faire porter mes calculs sur des habitations au plan régulier<sup>568</sup>, pas nécessairement représentatives de l'habitat des hameaux. La plupart des pièces dont j'ai calculé les dimensions appartiennent à des maisons dont le plan complet (ou aussi complet que possible) est connu et pour lesquelles il était possible de proposer des calculs de surface globale. Ces calculs ont porté sur 121 pièces, qui appartiennent à 25 maisons réparties dans neuf hameaux. Pour chacune de ces maisons, tous les modules qu'il était possible de distinguer ont été calculés, d'abord pour rendre compte de tous les types de pièces représentés et ensuite parce que la comparaison de leurs formes et de leurs dimensions peuvent contribuer à définir leur fonction.

#### (a) *Description architecturale*

Si les grands principes qui régissent l'organisation des fermes s'appliquent aussi aux maisons des hameaux, l'analyse de cette seconde catégorie d'habitations apporte un éclairage nuancé, et parfois plus précis, sur l'architecture domestique de la région.

- Les types de maisons
  - La superficie des bâtiments

Les hameaux dont j'ai étudié les habitations sont pour la plupart situés dans la zone comprise entre Shaikh Hilal et 'Itriya<sup>569</sup>. Un site se trouve sur plateau du Jabal Shbayt (Shbayt 3 [**figure 41, 2**]), un autre sur le Jabal Bil'as (Rasm Marwan [**figure 40, 3**]) et un troisième dans les collines au sud du Jabal Aiza (Khirbat 'Atwa [**figure 39, 1**]).

D'après les données du **tableau 13**, les habitations des hameaux apparaissent beaucoup plus petites que les fermes. Alors qu'aucune des fermes étudiées ci-dessus ne possédait une superficie inférieure à 900 m<sup>2</sup>, la surface de plus la moitié des maisons est inférieure (16 maisons sur 25). On distingue de très petites habitations (5) dont la surface

<sup>566</sup> Il est difficile de se faire une opinion sur la nature de l'occupation à Rasm Marwan à partir d'un plan incomplet de l'agglomération (voir-dessus note 561, p. 276), sur lequel ne sont pas représentées les cavités sous dalle, dont la répartition et le nombre apportent des indications importantes sur l'économie du site. Voir ci-dessous (b) *Les abris sous roche*, p. 696 et *Les enclos et les cavités sous dalle*, p. 699.

<sup>567</sup> Cette difficulté peut être contournée pour les relevés effectués au GPS et géoréférencés, car une fonction d'ArcGIS permet de produire des calculs de surface automatiques portant sur des formes irrégulières. En revanche, le même résultat aurait demandé de se livrer à des calculs manuels complexes et approximatifs pour les plans des « Marges arides » dont je dispose et pour ceux de D. Schlumberger.

<sup>568</sup> Ces calculs ont porté sur 25 maisons, réparties dans huit hameaux : 18 habitations ont un plan régulier et sept un plan irrégulier.

<sup>569</sup> Rasm Jnayna, Wadi al-'Amur 2, Wadi al-Muwaylih 10, Wadi al-Qastal 5, Wadi al-Zarub 4 et Wadi al-Zarub 12.

globale est inférieure à 200 m<sup>2</sup>, de petites maisons (11) dont la surface est comprise entre 200 et 900 m<sup>2</sup>, des maisons de taille moyenne (5) dont la surface couvre de 900 et 1 200 m<sup>2</sup> et de grandes habitations (4) de plus de 1 200 m<sup>2</sup>, dont la surface se rapproche de celle des petites fermes.

Dans la mesure où ces calculs ne portent pas sur *toutes* les maisons identifiées dans ces hameaux, on ne doit pas se fonder sur ces données pour estimer les catégories d'habitations les mieux représentées dans ces agglomérations.

- ♦ Des plans différents fondés sur un principe similaire

Ces 25 habitations possèdent des plans différents qui, à l'exception de la catégorie des très petites maisons, sont semblables à ceux déjà identifiés pour les fermes.

Les habitations à un corps de bâtiment rassemblent des maisons associées à un espace à ciel ouvert délimité et d'autres, plus rares, pour lesquels cet espace n'a pas été identifié ou n'est pas défini. Les très petites maisons relèvent toutes de ce type de plan et aucune ne paraît disposer d'un espace à ciel ouvert défini. Elles sont composées le plus souvent de deux pièces de plan carré mais peuvent compter jusqu'à trois ou quatre pièces alignées. Les maisons à un corps de bâtiment qui présentent un espace à ciel ouvert défini, disposé à l'avant du bâtiment, sont moins nombreuses (3<sup>570</sup>) et appartiennent à la catégorie des petites et des grandes habitations.

Les maisons à deux corps de bâtiment sont les plus nombreuses (10). Elles font le plus souvent partie de la catégorie des petites maisons<sup>571</sup>. Deux séries de pièces prennent place sur deux côtés d'une cour définie par un mur de clôture. Le plan le plus courant semble être celui en L<sup>572</sup>, mais les deux corps de bâtiment peuvent ne pas être jointifs<sup>573</sup>. On observe aussi un cas unique, avec la maison A de Rasm Jnayna où les corps de bâtiment se font face de part et d'autre de l'espace de la cour (**figure 39, 2**).

Les maisons à trois corps de bâtiment sont moins représentées (3) et appartiennent à la catégorie des maisons de taille moyenne<sup>574</sup>. Dans la plupart des cas, un mur de clôture semble avoir fermé le quadrilatère que dessinent les trois corps de bâtiment.

Les maisons à quatre corps de bâtiment qui présentent un plan complètement clos depuis l'extérieur apparaissent comme les moins nombreuses (2) et font partie de la catégorie des maisons les plus grandes<sup>575</sup>. Elles sont de préférence établies un peu à l'écart des autres habitations. Le petit nombre de maisons à cour centrale pourrait s'expliquer en partie par le mode de croissance organique que connaît le hameau. En règle générale, en effet, les

<sup>570</sup> Maison B de Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**), maison A de Shbayt 3 (**figure 41, 2**) et maison A de Wadi al-Muwaylih 10 (**figure 39, 3**).

<sup>571</sup> La catégorie des maisons de taille moyenne en compte néanmoins un exemple (maison E de Rasm Jnayna [**figure 39, 2**]), comme la catégorie des grandes maisons (maison A de Wadi al-Muwaylih 10 [**figure 39, 3**]).

<sup>572</sup> Maison E de Rasm Jnayna (**figure 39, 2**).

<sup>573</sup> Maison D de Wadi al-Qastal 5 (**figure 39, 4**) : les deux corps de bâtiment sont néanmoins reliés par un mur qui délimite l'espace de la cour.

<sup>574</sup> Maison C de Rasm Jnayna (**figure 39, 2**), maisons B et G de Wadi al-Qastal 5 (**figure 40, 4**).

<sup>575</sup> Maison A de Wadi al-Zarub 4 (un peu moins de 1 200 m<sup>2</sup>, cf. **figure 41, 1**) et maison A de Rasm Marwan (plus de 1 500 m<sup>2</sup>, cf. **figure 40, 3**).

maisons semblent s'adosser les unes aux autres et former de ce fait des îlots dans lesquels les habitations adoptent souvent des plans irréguliers. Or, pour qu'une maison à cour centrale puisse se développer librement, sans la contrainte que peuvent constituer les habitations voisines, il est préférable de l'implanter à l'écart de l'agglomération, comme celles de Wadi al-Zarub 4 (**figure 41, 1**) et de Rasm Marwan (**figure 40, 3**).

Les plans complexes paraissent moins fréquents dans les hameaux que dans les fermes. Pourtant la juxtaposition des pièces, des corps de bâtiment et même des différentes maisons au cours de l'évolution que connaît l'agglomération produit des îlots complexes où les habitations s'interpénètrent. On y distingue parfois des habitations de plan complexe. C'est vraisemblablement le cas de la maison A de Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**) et peut-être aussi de la maison A de Wadi al-Qastal 5 (**figure 39, 4**) – pour cette maison, on ne peut cependant pas exclure un partage du bâtiment entre plusieurs familles nucléaires. À Wadi al-'Amur 2, au centre de la cour délimitée par trois corps de bâtiment, se trouve une construction de plan carré, apparemment faite d'une seule pièce.

Dans la majorité des cas cependant, les cours paraissent n'avoir connu que des constructions légères, qui n'ont pas laissé de traces et les maisons des hameaux adoptent des plans simples. Les unités d'exploitation, en contexte d'habitat groupé – au moins dans les hameaux – présentent des dimensions plus réduites que celles des fermes, même si l'on y trouve les mêmes plans. On remarquera cependant que les maisons les plus petites ne disposent pas toujours d'une cour bien définie. Plus la surface de l'habitation est importante et plus les corps de bâtiment sont nombreux – au contraire de ce qu'on observait dans les fermes. Les très petites maisons ne comptent qu'une seule série de pièces, les petites maisons comportent en général deux corps de bâtiment et les maisons de taille moyenne trois. Les maisons à cour centrale sont rares et se trouvent surtout, probablement pour des raisons pratiques, en périphérie de l'agglomération.

- Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert

Si on laisse de côté la catégorie des petites maisons, pour laquelle aucun espace enclos à ciel ouvert n'a été repéré, et les maisons G de Wadi al-Qastal 5 (**figure 39, 4**) et A de Wadi al-'Zarub 4 (**figure 39, 4**) – les rares soubassements en pierre observés ne permettent pas de déterminer l'extension de l'espace bâti –, il reste 18 habitations pour lesquelles on peut étudier le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert (**tableau 14**).

Dans cet échantillon, il est rare que la surface construite dépasse celle de la cour (moins d'une maison sur 10). Ce sont dans les deux cas des petites maisons, mais elles appartiennent, pour l'une, à un hameau à l'occupation permanente (Rasm Jnayna, **figure 39, 2**) et, pour la seconde, à un hameau qui n'aurait connu qu'une occupation saisonnière (Wadi al-'Amur 2, **figure 40, 2**)<sup>576</sup>. On observe un rapport relativement équilibré entre l'espace construit et celui de la cour pour cinq maisons qui appartiennent à des hameaux de

<sup>576</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492 et base de données « Marges arides ».

sédentaires – sauf Rasm Marwan (**figure 40, 3**)<sup>577</sup> –, soit dans plus d'un tiers des cas. L'espace bâti y occupe plus de 40 % de la surface totale de la maison. Un troisième groupe, où le bâti ne représente plus que 28 à 38 % de la surface de l'habitation, rassemble un autre tiers des habitations. Ces maisons relèvent encore, pour la plupart, de hameaux à occupation permanente, dont l'économie repose en grande partie sur la culture<sup>578</sup>. Dans un quatrième groupe de maisons, qui compte cinq maisons, l'importance de l'espace bâti diminue nettement puisqu'il représente à peine plus du cinquième de la surface totale (23 à 20 %). À ce dernier groupe appartiennent des habitations dont on peut penser qu'elles ont été occupées à longueur d'année (à Rasm Jnayna [**figure 39, 2**], Wadi al-Qastal 5 [**figure 39, 4**] et Shbayt 3 [**figure 41, 2**]) et d'autres de manière saisonnière (à Wadi al-Muwaylih 10, **figure 39, 3**). Dans une dernière maison, à Shbayt 3, la surface construite représente moins de 10 % du bâtiment.

Les résultats obtenus pour ces 18 maisons ne font pas apparaître de différence flagrante dans l'habitat des hameaux à occupation supposée temporaire et dans ceux pour lesquels on estime plus probable une occupation permanente. Le rapport entre la surface bâtie et celle de la cour ne constituerait donc pas un critère fiable pour déterminer la nature de l'occupation. Cependant, l'importance des espaces à ciel ouvert dans certaines habitations pourrait traduire, comme je l'ai évoqué pour certaines fermes d'après les observations d'O. Aurenche, la place prépondérante des activités d'élevage dans l'économie domestique<sup>579</sup>. Dans la mesure où tous les hameaux du **tableau 14** – à l'exception de Shbayt 3 – sont situés sur les glacis de piémont des Palmyrénides, à l'est de l'isohyète actuel des 200 mm, donc une ambiance climatique qui correspondait vraisemblablement aussi dans l'antiquité à une steppe, il n'est pas surprenant que l'élevage ait joué un rôle important dans l'économie domestique – même sur des sites où les aménagements témoignent d'une culture intensive. Par ailleurs, le rapport entre la surface bâtie et celle de la cour, variable d'une maison à l'autre au sein d'une même agglomération, pourrait peut-être permettre de distinguer les activités principales des différents groupes familiaux. Ainsi, à Rasm Jnayna (**figure 39, 2**) comme à Wadi al-Qastal 5 (**figure 39, 4**), on observe à la fois des habitations dans lesquelles la surface bâtie et la surface à ciel ouvert présentent un rapport équilibré (maisons A, F et D de Rasm Jnayna et maisons D et E de Wadi al-Qastal 5) et des maisons dans lesquelles l'espace ouvert prend nettement le pas sur l'espace construit. Cette différence pourrait révéler, dans le second cas, la prééminence des activités pastorales sur les activités de culture. Il s'agit cependant là plus de pistes de réflexion que d'arguments décisifs. J'aurais souhaité proposer des comparaisons entre les hameaux relevés dans le Jabal Shbayt et ceux situés entre Shaikh Hilal et 'Itriya pour tester cette théorie sur des agglomérations qui

<sup>577</sup> Voir ci-dessus note 566, p. 277.

<sup>578</sup> Cela ne fait guère de doute pour Wadi al-Qastal 5 et Rasm Jnayna (voir ci-dessous *Les enclos polygonaux*, p. 709 et (a) *Les aménagements de fonds de vallée*, p. 726). Mais c'est beaucoup plus discutable pour Wadi al-'Amur 2, hameau principalement engagé dans des activités d'élevage et dont l'occupation serait plutôt temporaire (ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 488-489).

<sup>579</sup> AURENCHÉ 1999, p. 79. Voir ci-dessus *Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert*, p. 264.

appartiennent à des environnements différents. Mais les hameaux de cette *mesa*, moins nombreux et moins densément peuplés que ceux du sud, n'offraient guère (à l'exception de Shbayt 3) la possibilité d'exploiter dans le détail les relevés.

- Des modules architecturaux ?

L'analyse des plans de fermes m'a amenée à isoler, à partir de 33 pièces, trois modules architecturaux qui restent en grande partie valables pour les maisons de hameaux. Les données, pour ce type d'agglomération, portent cette fois sur 121 pièces et quelques précisions s'imposent. Pour distinguer d'éventuelles variations dans les dimensions des pièces entre l'habitat byzantin et l'habitat romain, j'ai tenu compte du hameau de Khirbat 'Atwa, occupé aux époques hellénistique et romaine uniquement et probablement seulement de manière temporaire. Comme les calculs portent sur l'habitat temporaire et permanent, on peut aussi espérer mettre en évidence d'éventuelles différences de modules entre ces deux formes d'habitat.

Les pièces dont la surface est comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup> sont les plus représentées dans les maisons des hameaux, comme elles l'étaient dans les fermes (**tableau 15**). Les pièces dont la surface est inférieure à 30 m<sup>2</sup> – et plus particulièrement celles de 20 à 30 m<sup>2</sup> – sont nettement plus nombreuses que celles de plus de 50 m<sup>2</sup>. Si les pièces de 50 à 60 m<sup>2</sup> sont assez fréquentes, celles dont la surface est supérieure à 60 m<sup>2</sup> sont rares.

Pour l'habitat hellénistique et/ou romain temporaire, c'est-à-dire pour Khirbat 'Atwa (**figure 39, 1**), on ne connaît les dimensions que de cinq pièces (surface moyenne de 26,3 m<sup>2</sup>). Quatre d'entre elles ont une surface inférieure à 30 m<sup>2</sup>, la cinquième occupe 42 m<sup>2</sup>. Dans le hameau de Wadi al-Zarub 12 (**figure 40, 1**), où une occupation romaine et une occupation byzantine ont été reconnues<sup>580</sup>, il me semblait reconnaître deux types de maisons :

- certaines, étroitement liées à la présence de cavités sous roche, sont de ce fait plutôt localisées sur la partie haute du glacis. Elles occupent une superficie restreinte, ne paraissent pas organisées autour d'une cour centrale et aucune ne conserve de butte de brique crue conséquente ;
- trois ou quatre autres maisons, situées plus bas sur le versant, présentent une surface globale nettement supérieure à celle des maisons sur glacis et sont organisées en plusieurs corps de bâtiment autour d'une vaste cour. Trois de ces habitations présentaient des buttes de terre crue importantes, mais aucune ne paraît liée à des cavités sous dalle.

Les petites maisons au bâti léger situées sur le glacis pourraient être romaines et correspondre à une occupation temporaire et à des activités d'élevage importantes tandis que celles situées en contrebas, plus étendues, présentent un schéma d'organisation connu dans les fermes byzantines. Elles pourraient être byzantines et correspondre à un habitat

---

<sup>580</sup> Base de données « Marges arides ».



permanent. Si l'on compare la taille des pièces de ces deux groupes d'habitations<sup>581</sup>, on remarque que les dimensions de celles situées sur le glacis sont nettement plus réduites : 26,3 m<sup>2</sup> carré en moyenne, et 30,6 et 33,6 m<sup>2</sup> pour les deux plus grandes contre 44,4 m<sup>2</sup> en moyenne pour les pièces des maisons sur versant, et 50,3 et 53,9 m<sup>2</sup> pour les plus grandes. La plupart (10) ont une surface comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup>. La taille moyenne des pièces pour les habitations sur glacis est exactement celle obtenue à Khirbat 'Atwa, alors que celle des maisons sur versant est presque deux fois plus importante.

Il pourrait s'agir d'une coïncidence et l'on pourrait aussi expliquer cette différence de module par des fonctions différentes des deux types de bâtiments. C'est possible, mais en général, comme on le verra pour les villages, c'est au sein d'un même bâtiment qu'on identifie des tailles de pièces distinctes et, donc, vraisemblablement des rôles différents. C'est le cas par exemple dans le hameau de Wadi al-Zarub 4, daté des périodes romaine et byzantine (**figure 41, 1**). On y remarque, au centre du groupe nord, dans la maison C, des pièces de petites dimensions (6,4 m<sup>2</sup> en moyenne). Mais elles appartiennent à un corps de bâtiment qui a pu rassembler des salles de taille variée et leur surface, dans ce contexte, au sein d'une habitation, leur petite superficie s'explique probablement par une fonction particulière (stockage, etc.). Mais la situation, à Wadi al-Zarub 12, me paraît différente. Dans ce cas précis, les différences de module, dans des bâtiments bien distincts – si les deux types de constructions relèvent bien, comme je le pense, de l'habitat –, pourraient s'expliquer par des périodes d'occupations distinctes. Les critères typologiques (présence ou non de cavités sous dalle, d'une cour, etc.) que j'évoquais plus haut pourraient aller dans le même sens.

Quant à l'éventuelle différence entre les modules architecturaux de l'habitat permanent et ceux de l'habitat temporaire, dans l'échantillon considéré, elle ne semble pas flagrante. Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> sont un peu plus fréquentes dans l'habitat temporaire que dans l'habitat permanent – elles représentent un tiers des pièces de l'habitat temporaire et un quart de celles de l'habitat sédentaire. Celles de 30 à 50 m<sup>2</sup> sont représentées dans des proportions à peu équivalentes : un peu plus de la moitié des pièces pour l'habitat temporaire et un peu moins pour l'habitat permanent. Par contre, les pièces de plus de 50 m<sup>2</sup>, qui représentent un peu moins d'un quart des pièces dans les maisons à occupation sédentaire, sont presque inexistantes dans l'habitat saisonnier (4 pièces sur 57).

Un doublage des soubassements a été observé dans plusieurs maisons, le plus souvent entre des groupes constitués de deux pièces, plus rarement entre deux pièces. Les groupes de deux pièces, généralement communicantes, séparés les uns des autres par un doublage des soubassements sont courants dans l'architecture traditionnelle<sup>582</sup> et il semble qu'on retrouve ce même module de deux pièces dans les maisons des hameaux (**figures 51-52**). C'est le cas à Wadi al-'Amur 2<sup>583</sup> où l'on en compte sept, mais aussi à Wadi al-Qastal 5 (7) et Wadi al-Zarub 12 (5). Il n'est pas impossible que, comme dans l'architecture traditionnelle, ces deux

<sup>581</sup> Huit pièces pour les maisons sur glacis et 12 pour les maisons sur versant.

<sup>582</sup> On s'en rend compte à partir des plans d'O. Aurenche (AURENCHE 1999) et de K. Yagi (HORNE 1982).

<sup>583</sup> On remarque sur le plan de ce site non seulement le doublage de certains soubassements mais aussi les passages d'une pièce à l'autre, un détail que j'ai rarement pu observer sur les sites que j'ai prospectés.

pièces qui communiquent plus ou moins largement – par une porte ou une arcade – constituent le module de base de l’habitation byzantine. Certaines des habitations de Wadi ‘Amun 1 montrent que ce module n’est pas l’apanage de l’architecture byzantine et qu’il a été utilisé dès la période romaine.

- La question du couvrement des habitations : l’éclairage apporté par les dimensions des pièces et les maçonneries

On peut distinguer trois formes de pièces, indépendamment de leur superficie : celles de plan approximativement carré, celles de plan approximativement rectangulaire et enfin celles dont la forme n’est ni tout à fait carrée ni tout à fait rectangulaire.

Cette distinction est importante lorsqu’on s’intéresse aux volumes et aux modes de couvrement envisageable en fonction des plans des pièces. Les pièces dont le plan se rapprochent du carré, on l’a vu, se prêtent naturellement à une couverture en coupole<sup>584</sup>, alors que celles de plan rectangulaire tendent à indiquer d’autres formes de couverture (toit en terrasse, paire de coupoles, ou encore toiture de tuiles sur charpente)<sup>585</sup>. Pour déterminer quelles sont les pièces dont on peut considérer qu’elles ont un plan carré<sup>586</sup> et sont susceptible d’avoir reçu une coupole en terre et celles qu’on doit tenir pour rectangulaires, qui possédaient vraisemblablement une autre couverture, j’ai analysé les plans des maisons modernes<sup>587</sup> et ceux des habitations de l’« établissement nord » de Qasr al-Hayr al-Sharqi pour étudier le rapport entre la longueur et la largeur de chacune des pièces d’une part et les couvertures d’autre part. Cette analyse a porté sur 27 pièces qui proviennent d’habitations dispersées géographiquement et dont on connaît le mode de couverture. Elle montre qu’on peut distinguer des pièces « carrées » avec un rapport longueur/largeur strictement inférieur à 1,2 et des pièces rectangulaires pour lesquelles ce même rapport est strictement supérieur à 1,4. Il reste cependant des pièces aux formes intermédiaires avec un rapport longueur/largeur compris entre 1,19 et 1,39. Toutes les pièces avec un rapport longueur/largeur inférieur à 1,2 étaient, dans les habitations omeyyades et modernes, couvertes par une seule coupole. Inversement, toutes les pièces des maisons traditionnelles avec un rapport supérieur à 1,4 étaient couvertes par un toit en terrasse<sup>588</sup> ou par deux coupoles<sup>589</sup>. Le rapport longueur/largeur minimal pour une pièce couverte par deux coupoles est de 1,9. Les pièces avec un rapport longueur/largeur intermédiaire sont rares dans cet échantillon comparatif (2). La première appartient à la maison d’Al-Raht al-Sharqi (**figure 51, 1**). Avec un rapport longueur/largeur égal à 1,22 (6 x 3,4 m), elle était couverte par un toit en terrasse. La

<sup>584</sup> Voir ci-dessus *Les couvertures en brique crue : les voûtes de plan circulaire*, p. 247.

<sup>585</sup> La présence de tuiles dans les habitations des hameaux reste cependant rare (voir ci-dessous *L’apparente unité des habitations*, p. 286).

<sup>586</sup> Les pièces des habitations sont rarement parfaitement carrées.

<sup>587</sup> Plans publiés N. Daker (DAKER 1984) et O. Aurenche (AURENCHE 1999) et plans de K. Yagi repris par L. Horne (HORNE 1982).

<sup>588</sup> Pour Qasr al-Hayr al-Sharqi, le cas des pièces rectangulaires des « châteaux sud » est trop particulier pour être pris en compte. Voir ci-dessus *Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente*, p. 249.

<sup>589</sup> Les pièces rectangulaires couvertes par deux coupoles correspondent à deux espaces de plan carré assemblés et communicant plus ou moins largement. Il s’agit du module de base évoqué plus haut.

seconde est une pièce de Qasr al-Hayr al-Sharqi, couverte par une coupole, avec un rapport longueur/largeur de 1,28 (5,45 x 4,26 m). Le rapport immédiatement supérieur à celui de la pièce de Qasr al-Hayr al-Sharqi est de 1,42, pour une pièce avec, cette fois, un toit en terrasse. Par conséquent, les rapports longueur/largeur compris entre 1,2 et 1,4 renvoient à des pièces de forme intermédiaire qui, d'après cette analyse comparative, ont pu être couvertes par une coupole comme par un toit en terrasse.

Si l'on applique ce calcul aux pièces des maisons byzantines en conservant les rapports longueur/largeur définis pour les pièces « carrées », rectangulaires ou de forme intermédiaire, les pièces dites « carrées » sont de loin les plus fréquentes (84 pièces sur 121, soit un peu moins des trois quarts des pièces). La plupart des pièces des habitations, dans les hameaux, auraient donc reçu une coupole en terre. Les dimensions des pièces « carrées » sont en moyenne de 6 m de côté et au maximum de 8,8 m<sup>590</sup>. Bien que ces dimensions paraissent nettement supérieures à celles qu'on rencontre dans l'architecture traditionnelle de la région<sup>591</sup>, elles restent dans la norme de ce que l'on connaît de l'architecture en terre<sup>592</sup>

Les pièces rectangulaires sont donc minoritaires (16 pièces sur 121) et celles de plan intermédiaire à peine plus fréquentes (21 pièces). Pour les pièces rectangulaires de plus de 50 m<sup>2</sup>, on peut se demander si des murs de refend ne sont pas passés inaperçus et s'il ne s'agirait pas plutôt de deux pièces accolées. En revanche, par leur orientation (pièce oblongue ou barlongue<sup>593</sup>) et par leur forme (plus ou moins allongé<sup>594</sup>), les pièces rectangulaires de 30 à 50 m<sup>2</sup> paraissent s'inscrire parfaitement dans les plans des habitations. Parmi les pièces rectangulaires, celles de moins de 30 m<sup>2</sup> sont les plus fréquentes<sup>595</sup>. On peut s'interroger sur les modes de couverture pour cette forme de pièce. Celles 20 à 30 m<sup>2</sup> (6 pièces) ont en moyenne une largeur de 4,15 m. Or, dans l'architecture traditionnelle, la largeur des pièces est généralement comprise entre 2 à 3,50 m car elle est conditionnée par la longueur des poutres transversales souvent faite d'un bois de mauvaise qualité<sup>596</sup>. Un bois de bonne qualité, par contre, autorise jusqu'à 7 m de portée<sup>597</sup>. Dans les pièces rectangulaires de 30 à 50 m<sup>2</sup>, la largeur moyenne des pièces est de 5,32 m.

On peut en déduire que la construction de toits en terrasse impliquait, pour la plupart des pièces rectangulaires de moins de 50 m<sup>2</sup>, l'utilisation d'un bois de bonne qualité. Cela implique cependant que les techniques de construction aient été les mêmes que celles de

<sup>590</sup> Ce maximum est atteint dans le groupe C du hameau de Shbayt 3, pièce *k* (**figure 41, 2**).

<sup>591</sup> Si l'on reprend les maisons traditionnelles évoquées plus haut pour les fermes, les pièces carrées ne mesurent guère plus de 3,50 m de côté en moyenne, avec un maximum de 4,85 m pour la maison 1 de Bir Mahlif (**figure 52, 1**).

<sup>592</sup> Voir ci-dessus *Les couvertures en brique crue : les voûtes de plan circulaire*, p. 247. O. Aurenche signalait que les dimensions intérieures des pièces couvertes par une coupole pouvaient avoisiner les 10 m (AURENCHE 1981, 1, p. 152).

<sup>593</sup> Les pièces rectangulaires barlongues sont très rares dans l'architecture domestique en terre, traditionnelle ou antique.

<sup>594</sup> Plus la forme de la pièce est allongée et plus il est probable qu'elle ait été constituée en réalité de deux pièces « carrées » accolées et que des murs de refend soit passés inaperçus.

<sup>595</sup> Les pièces rectangulaires de petit module représentent 50 % des pièces rectangulaires. Les pièces rectangulaires de module moyen représentent 30 % contre 20 % pour les pièces de grand module.

<sup>596</sup> Voir ci-dessus *Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente*, p. 249.

<sup>597</sup> DAKER 1984, p. 63.

l'architecture traditionnelle. Car on peut aussi envisager d'autres solutions, comme celle du mur stylobate longitudinal de Qasr al-Hayr al-Sharqi, qui portait une rangée de support intermédiaire dans une pièce de 6,80 m de large environ<sup>598</sup>.

Pour les pièces rectangulaires de grand module, le problème des modes de couverture ne se pose pas dans les mêmes termes. Seules quatre pièces rectangulaires, de 70 à 90 m<sup>2</sup>, ont été répertoriées<sup>599</sup>. Leur orientation et leur forme très allongée (avec un rapport longueur/largeur moyen de 1,84) indiquent selon toute probabilité qu'il s'agit non pas d'une seule pièce, mais de deux pièces accolées ou du module de deux pièces communicantes déjà signalé. C'est particulièrement vrai pour la pièce de Wadi al-Muwaylih 10 (**figure 39, 3**) dont le rapport longueur/largeur de 2,15 indique qu'il s'agit vraisemblablement soit de deux pièces distinctes couvertes par une coupole chacune soit du module de deux pièces communicantes.

La largeur des maçonneries peut aussi, dans certains cas, aider à préciser le mode de couverture. M.-O. Rousset et C. Duvette estiment que des soubassements de 55 à 90 cm, doublés et associés à des pièces de plan plus ou moins carré, indiquent une couverture en coupole. Pour D. Genequand, la présence d'une coupole est aussi signalée, lorsque les murs mitoyens ne sont pas doublés<sup>600</sup>, par des murs de refend une fois et demie plus larges que les murs périmétraux<sup>601</sup>. Dans la majorité des hameaux où des maçonneries ont été mesurées<sup>602</sup>, on obtient effectivement des valeurs équivalentes à celles annoncées par M.-O. Rousset et C. Duvette, avec une moyenne située aux alentours de 70 cm<sup>603</sup>. À Wadi al-Muwaylih 10, la récupération de la terre à brique sur une construction antique a permis de comparer la largeur des murs périmétraux et des murs de refend, dans un module constitué de deux pièces carrées communicantes<sup>604</sup>. Celle du mur périmétral était de 67 cm contre 80 cm pour le mur de refend, mais je n'ai pu déterminer s'il s'agissait d'un seul soubassement ou de deux accolés. La largeur supérieure du mur de refend par rapport au mur périmétral indique vraisemblablement, comme le plan « carré » des pièces, une couverture en coupole. Il faut donc retenir que le doublage des soubassements n'est pas indispensable à une couverture en coupole et que son absence peut être compensée par un mur de refend plus large – les 80 cm de Wadi al-Muwaylih 10 suffiraient-ils ?

La part prépondérante des pièces « carrées » dans l'échantillon étudié permet de conclure que, vraisemblablement, les coupoles en terre étaient le mode de couvrement le plus répandu dans les habitations des hameaux.

<sup>598</sup> GENEQUAND 2005, p. 150. Voir ci-dessus *Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente*, p. 249.

<sup>599</sup> Trois d'entre elles appartiennent au hameau de Rasm Marwan, dont le plan (de D. Schlumberger) est incomplet (voir-dessus note 561, p. 276). La quatrième provient de Wadi al-Muwaylih 10.

<sup>600</sup> GENEQUAND *et al.* 2006, p. 171.

<sup>601</sup> GENEQUAND 2008, p. 144.

<sup>602</sup> Al-Humah, Wadi al-Zarub 12, Wadi al-Muwaylih 10, Wadi al-'Amur 2, Rasm al-Basal, Rasm al-Kandush et Wadi Triyan 3 (base de données « Marges arides ») ; Jbain 2, Wadi al-Muwaylih 10 et Khirbat Shaban (mes prospections) ; Al-Hammam 2 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 85).

<sup>603</sup> Pour 16 mesures, on obtient trois valeurs inférieures à 55 cm et une valeur supérieure à 90 cm. 12 valeurs sont donc comprises entre 55 et 90 cm.

<sup>604</sup> La surface de la première était de 28 m<sup>2</sup> environ et celle de la seconde 35 m<sup>2</sup>.

- L'apparente unité des habitations

L'habitat des hameaux, à quelques exceptions près, apparaît uniforme. On y distingue rarement des matériaux autres que la brique crue et la pierre, le plus souvent brute. Des tuiles n'ont été signalées dans des quantités significatives que pour quatre hameaux sur les 63 répertoriés<sup>605</sup>. L'emploi de la pierre taillée n'a été remarqué que dans cinq hameaux<sup>606</sup>. La présence de marbre n'a été repérée qu'à Al-Awina 1 et il ne semble pas qu'on ait rapporté l'existence de pavement de mosaïque dans ce type d'agglomération. Par conséquent, on n'y a pas non plus décelé de maisons à étage.

L'habitat semble donc homogène et les indicateurs de prospérité sont exceptionnels<sup>607</sup>. La surface globale (et surtout la surface construite) des habitations et éventuellement la complexité de leur plan (maisons de un à quatre corps de bâtiment) sont les seuls critères à partir desquels on pourrait tenter d'identifier qu'une maison est plus « riche » qu'une autre. Ces critères ne sont cependant pas fondés, car les grandes maisons sont aussi les plus susceptibles d'avoir abrité un grand nombre d'habitants<sup>608</sup>. La taille des habitations pourrait être lié à l'effectif de la maisonnée – c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui habitaient la même maison – plus qu'à la prospérité de l'exploitation – car les maisons, dans les hameaux, restent avant tout des exploitations agricoles<sup>609</sup>.

(b) *L'espace vécu*

- De rares données sur les schémas de circulation

Les informations sur la circulation au sein des maisons de hameaux restent rares. Un seul plan de hameau permet à mon sens d'étudier dans le détail les cheminements. C'est celui de Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**). Mais ce hameau n'a peut-être connu qu'une occupation temporaire et, à ce titre, n'est pas nécessairement représentatif des hameaux en général.

On doit d'abord s'interroger sur les modalités d'accès aux habitations depuis l'extérieur, puis sur la manière dont on accédait aux différents corps de bâtiments et enfin sur les communications entre les pièces.

À Wadi al-'Amur 2, l'accès à la maison A ressemble davantage à un passage qu'à une porte, ménagé sur le côté sud de la maison, entre deux pièces. On pénètre dans la maison B par un passage similaire. C'est donc dans les deux cas un étroit couloir qui donne accès à la cour, et non directement à une pièce ou à un corps de bâtiment. Sur 12 communications internes, dans le hameau de Wadi al-'Amur 2, neuf correspondent à une circulation entre la

<sup>605</sup> Hjayla (DUVETTE 2010, p. 200), Rasm al-Kandil (RIGOT 2003, 1, p. 261), Wadi Abu Hawadid 3 (base de données « Marges arides ») et Al-Awina 1 (mes prospections).

<sup>606</sup> À Al-Awina 1 (mes prospections), à Al-Humah et Khirbat Husu al-Albawi (base de données « Marges arides »), à Hjayla (DUVETTE 2010, p. 200 sous presse) et à Al-Hammam 2 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 85).

<sup>607</sup> Voir ci-dessus *Des signes évocateurs de prospérité ?*, p. 266.

<sup>608</sup> TATE 1992, p. 264-265.

<sup>609</sup> Voir ci-dessus note 469, p. 260.

cour et les pièces qui la flanquent et trois à une communication entre deux pièces attenantes. Il semble donc qu'on accédait plutôt aux différentes pièces depuis la cour. Cependant les deux pièces qui constituent le supposé « module » de base dans l'habitat communiquent trois fois sur six dans ce hameau.

La cour paraît jouer dans les maisons des hameaux le même rôle que celui que je lui ai assigné dans les fermes. C'est un espace de transition entre l'espace domestique et l'extérieur. On ne pénètre jamais directement depuis l'extérieur dans une pièce de la maison et l'on accède aux différentes pièces de préférence depuis la cour.

- Déterminer la fonction des différents espaces

Pour tenter de déterminer le rôle des différentes pièces dans les maisons des hameaux, on dispose des mêmes arguments que pour les fermes : la superficie relative des pièces, leur forme et leur mode de couverture.

Comme on dispose pour les habitations des hameaux d'ensembles plus complets et mieux documentés que pour les fermes, plusieurs points peuvent être précisés. Les principales hypothèses fonctionnelles proposées pour les fermes restent valables. La cour devait abriter des activités variées liées à la vie quotidienne. Elle pouvait servir à la cuisine, au parcage du petit bétail, aux activités domestiques comme aux activités artisanales<sup>610</sup>. La taille relative des pièces et leur place dans le plan de la maison indiquent que les plus grandes étaient vraisemblablement des lieux de vie, alors que celles de moins de 30 m<sup>2</sup>, et en particulier celles de moins de 10 m<sup>2</sup>, constituent des annexes. Parmi les pièces de 30 à 50 m<sup>2</sup> cependant, certaines devaient être des espaces de stockage, comme dans l'architecture traditionnelle<sup>611</sup>. La distinction entre les pièces d'habitation et les pièces de stockage pourrait bien se faire, comme dans l'architecture traditionnelle, à partir des modes de couverture. Le toit plat impliquant une charpente, il est plus rare mais aussi plus prisé dans les régions dans lesquelles le bois d'œuvre ne pousse pas et on le réserve de préférence aux pièces de vie. Inversement, les coupoles en brique crue servent plutôt à couvrir les espaces de stockage et les annexes. Dans une maison byzantine qui regroupe plusieurs formes de pièces, susceptibles d'avoir reçu des couvertures différentes, on peut supposer que les pièces rectangulaires adaptées aux toits en terrasse étaient plutôt des pièces d'habitation. En revanche, lorsque la coupole en terre est le seul mode de couverture, j'aurais tendance à identifier les paires de pièces communicantes comme les principales pièces de vie.

- Un espace en évolution ?

Comme les plans des habitations ne font vraisemblablement pas état de la totalité des maçonneries (et en particulier du doublage des soubassements, il est difficile de déterminer les évolutions qu'elles ont connues et plus encore d'identifier les étapes de leur formation.

<sup>610</sup> Voir ci-dessous (d) *Le rôle de la cour dans l'habitat groupé*, p. 698.

<sup>611</sup> Dans la maison 1 de Bir Mahlif (**figure 52, 1**), les deux plus grandes pièces, rectangulaires, sont des pièces de vie, mais les paires de pièces communicantes sont des espaces réservés au stockage, de paille notamment (AURENCHE 1999, fig. 7, p. 76).

On remarque cependant que les bâtiments d'une seule et unique pièce sont extrêmement rares et l'on hésite à les qualifier de maisons lorsqu'ils n'ont apparemment aucun lien avec un autre bâtiment ou avec un espace à ciel ouvert défini. Les paires de pièces, le plus souvent associées à une cour délimitée par un mur de clôture<sup>612</sup>, en revanche, sont fréquentes. Si, comme je le pense, ce module de deux pièces représente bien l'élément fondamental de l'architecture domestique byzantin, les maisons qui constituent le groupe de bâtiments sud, à Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**), pourraient illustrer plusieurs étapes du développement de l'habitat.

- La maison B, composée d'un groupe de deux pièces auquel est associée une cour enclose, constituerait la première ou la seconde étape de la formation d'une habitation à plusieurs corps de bâtiment<sup>613</sup>.
- La maison D présente le même plan que la maison B, à ceci près que deux pièces s'y sont ajoutées. Ces deux pièces, dont l'une semble s'être adossée au mur de fond de cour, sont postérieures à la construction du mur de clôture. Elles pourraient constituer l'embryon d'un deuxième corps de bâtiment.
- La maison A pourrait représenter une étape ultérieure du développement de l'habitat. Son corps de bâtiment nord est presque l'exact reflet de celui situé sur le côté sud de la cour de la maison D. Mais au corps de bâtiment que je suppose initial, sur le côté ouest, s'en est ajouté un autre, au sud. Dans l'espace de la cour, désormais devenu étroit<sup>614</sup>, est venue s'ajouter une pièce de petit module, probablement une annexe.

Le plan du hameau de Tuwahinah 4, omeyyade, illustre une possible étape de l'évolution de l'habitat (**figure 41, 2**). Le groupe de maisons situé au sud-est pourrait représenter le schéma d'évolution linéaire connu dans le Massif calcaire<sup>615</sup>. Le développement progressif des habitations expliquerait d'ailleurs l'imbrication complexe et les plans souvent biscornus du dernier état des maisons dans les hameaux compacts<sup>616</sup>. Mais on ne doit pas exclure la possibilité que certaines habitations, en particulier celles présentant un plan régulier, aient pu être construites d'un seul tenant ou, du moins, dans un court laps de temps.

Si l'on accepte ce schéma d'évolution progressive, il faut tenir du compte du fait que la fonction des pièces a pu changer au cours du temps. Dans l'architecture traditionnelle, il n'est pas rare en effet qu'une pièce d'habitation soit, après une série de modifications,

<sup>612</sup> C'est le cas de trois des maisons qui constituent le groupe de bâtiments sud du hameau de Wadi al-'Amur 2 et de la majorité des modules de deux pièces repérés à Wadi al-Qastal 5 et à Wadi al-Zarub 12. Quelques-uns, cependant, ne disposaient apparemment pas d'espace à ciel ouvert délimité à Rasm Jnayna, Wadi al-Qastal 5 ou encore Wadi al-Zarub 12 – sur le dernier site, ce constat s'applique uniquement aux maisons situées en hauteur sur le glacis (voir ci-dessus, p. 282).

<sup>613</sup> Les paires de pièces sans cour associée pourraient constituer la première étape, la seconde consistant, sans construire de nouvelles pièces, à s'approprier un espace à ciel ouvert en le délimitant par un mur de clôture.

<sup>614</sup> Si l'on accepte ces hypothétiques d'évolution de l'habitat, on constate que l'espace à ciel ouvert diminue progressivement. De près des deux tiers de la surface totale de la maison B, il ne représente plus qu'un peu plus de moitié de la superficie de la maison A.

<sup>615</sup> Voir ci-dessus *Un espace en évolution ?*, p. 273.

<sup>616</sup> Sur la distinction entre hameau compact et hameau à dispersion intercalaire, voir ci-dessous (b) *L'organisation du hameau : les différents types de plan*, p. 776.

« déclassée » en pièce annexe<sup>617</sup>. Il y a donc une translation possible des fonctions et la multiplication des pièces n'indique pas nécessairement la multiplicité des fonctions. Plusieurs pièces jouent vraisemblablement le même rôle. On pourrait donc retrouver, au sein d'une maison, plusieurs pièces d'habitation – peut-être réservées à plusieurs familles nucléaires ? – et plusieurs pièces de stockage.

(c) *Synthèse : les caractéristiques des maisons de hameau*

Les maisons, dans les hameaux, sont en général beaucoup plus petites que les fermes. Contrairement à elles, les habitations des hameaux renvoient l'image d'un habitat uniforme fait des mêmes matériaux dans la quasi-totalité des cas, c'est-à-dire de pierre brute et de brique crue. Ces maisons semblent s'être exclusivement développées sur un niveau. La plupart des pièces étaient probablement couvertes par une coupole de brique crue même si certaines pièces privilégiées – des pièces d'habitation – ont pu présenter des toits en terrasse, dans l'architecture traditionnelle.

On doit distinguer, parmi ces maisons, celles au plan régulier, organisées autour d'une cour centrale, qui ont pu être construites d'un seul tenant – mais elles sont rares – de celles qui se sont agrandies de manière organique, intuitive, avec pour résultat un plan irrégulier. Ces dernières se seraient développées à partir d'un module constitué de deux pièces de plan carré, généralement communicantes, à la suite d'adjonctions successives.

Dans les maisons de hameau, comme probablement dans les fermes, la cour joue un rôle central et fédère les différents corps de bâtiment. L'accès à l'habitation se fait obligatoirement par la cour et c'est elle qui, le plus souvent, dessert les pièces qui la flanquent.

J'ai aussi avancé certains éléments susceptibles de différencier l'habitat romain de l'habitat byzantin et les maisons à occupation temporaire de celles occupées à longueur d'année. Je ne reviendrai pas sur les éventuelles différences entre l'architecture domestique romaine et byzantine, mais la distinction entre l'habitat saisonnier et permanent appelle quelques développements. J'y reviendrai<sup>618</sup>.

**c) La maison villageoise**

Alors que les villages sont deux fois plus nombreux en Syrie centrale que les hameaux<sup>619</sup>, on ne possède que quelques plans qui sont susceptibles d'éclairer l'architecture domestique dans ces agglomérations (**carte 14**). Pour l'architecture en terre, on dispose de trois plans de villages complets<sup>620</sup>, mais sur l'un d'entre eux (Rasm al-Hajal, **figure 98**), les

<sup>617</sup> DAKER 1984, p. 76-78.

<sup>618</sup> Il me semble que les éléments qui permettent de définir une occupation plutôt sédentaire ou plutôt temporaire sont plus évidents à l'échelle de l'agglomération qu'à celle de l'habitation. Voir ci-dessous *Les vestiges archéologiques à la lumière de l'ethnologie*, p. 869.

<sup>619</sup> 125 villages contre 63 hameaux et 40 fermes. Pour une définition du village, voir ci-dessous (a) *En guise de définition : la kômè en Syrie centrale et les critères d'identification du village*, p. 781.

<sup>620</sup> Jbab Tanahij et Rasm Afandi, relevés dans le cadre du programme « Marges arides », et Rasm al-Hajal, relevé pendant la prospection de novembre 2006. Il s'y ajoute un relevé très partiel effectué à Rasm al-Rbayt.



buttes de brique crue occultent la quasi-totalité des soubassements et l'on ne peut donc se faire une idée satisfaisante du plan des maisons de ce village. On ne pourra donc se fonder que sur le plan de Jbab Tanahij (**figure 42, 1**) et de Rasm Afandi (**figure 42, 2**), qui sont tous les deux de petits villages d'une quinzaine d'hectares<sup>621</sup>, dépourvus d'église.

Pour l'architecture en pierre, on dispose de plans de maisons (8) – ou de constructions présentées comme telles – provenant de trois villages (**figure 43**). À Al-Tuba 2 et à 'Ujah, les habitations dont les plans nous sont parvenus étaient construites en basalte. À Ma'rata, les maisons sont construites en basalte et/ou en calcaire. J'étudierai avec ces maisons en pierre celle d'Al-Khadfah, en calcaire, qui appartient à une agglomération dont je n'ai pu préciser la nature<sup>622</sup>.

Les données dont on dispose pour les maisons villageoises en pierre et celles en terre ne sont pas directement comparables entre elles. C'est pourquoi je les traiterai séparément. J'insisterai, pour l'architecture en brique crue, sur les éléments de comparaison avec les maisons des hameaux et les fermes et je reprendrai les différents points évoqués pour les maisons en terre en les adaptant à celles en pierre.

(a) *L'habitat villageois en brique crue*

J'ai sélectionné, à partir du plan du village de Jbab Tanahij, les 15 maisons aux plans les plus complets dans plusieurs îlots et à partir de celui de Rasm Afandi, deux habitations (**figure 42**). Les calculs de superficie ont ensuite porté sur toutes les pièces complètes que comportaient ces maisons, soit 124 pièces.

- Les types de maisons
  - La surface globale des habitations

Les maisons villageoises de l'échantillon sont en moyenne plus grandes que les habitations des hameaux (1 200 m<sup>2</sup> en moyenne contre 790 m<sup>2</sup> environ, **tableau 16**). Un peu moins de la moitié des maisons de villages (8 sur 17) occupent une surface de plus 900 m<sup>2</sup> mais celles dont la superficie dépasse les 1 200 m<sup>2</sup>, qui les rapproche des fermes, sont plus nombreuses que dans les hameaux (7 sur 17 contre 4 sur 25).

- Les plans des maisons villageoises

Les plans des habitations de Jbab Tanahij et de Rasm Afandi répondent aux mêmes principes que ceux évoqués pour les fermes ou les maisons de hameaux : un ou plusieurs corps de bâtiment occupent un ou plusieurs côtés d'une cour enclose (**figure 42**).

Dans le détail toutefois, on remarque quelques différences.

- Les maisons à un corps de bâtiment sont les plus nombreuses (huit maisons<sup>623</sup>) – alors que celles à deux corps de bâtiment étaient les mieux représentées dans les

<sup>621</sup> Voir ci-dessous *Superficie et population des villages*, p. 784.

<sup>622</sup> J'ai déjà formulé plus haut des réserves quant à la représentativité des maisons dont les plans nous sont parvenus grâce à H. C. Butler et à J. Lassus. Voir ci-dessus p. 259.

<sup>623</sup> Maisons D, F, G, H, I, K, L et m de Jbab Tanahij.

hameaux. Deux habitations à un seul corps de bâtiment (composé de deux et trois pièces) ne sont apparemment associées à aucun espace à ciel ouvert enclos<sup>624</sup>. Les six autres disposent d'une cour délimitée par des murs de clôture. Si ces habitations ne possèdent qu'un seul corps de bâtiment occupant tout un côté de la cour, cinq d'entre elles comportent des pièces plus ou moins isolées disposées sur un ou plusieurs côtés de la cour. Le centre de la cour d'une de ces maisons était occupé par une petite construction<sup>625</sup>.

- Les maisons à deux corps de bâtiment sont moins nombreuses (6)<sup>626</sup> mais plus grandes que celles de la catégorie précédente. Trois d'entre elles comptent, en plus de deux corps de bâtiment, des adjonctions plus ou moins isolées<sup>627</sup> dans lesquelles on pourrait peut-être voir le noyau d'un troisième corps de bâtiment<sup>628</sup>.
- Les maisons à trois corps de bâtiment sont peu fréquentes (3), mais figurent parmi les plus grandes repérées dans ces deux villages. La maison A de Jbab Tanahij (2723 m<sup>2</sup>) compte trois corps de bâtiment qui occupent toute la longueur des côtés de la cour. Deux petites pièces alignées sont adossées au sud au mur de clôture de la cour – peut-être un quatrième corps de bâtiment en formation. Deux pièces, désaxées par rapport à l'ordonnance générale de l'habitation, occupent le centre de la cour. La maison A02 de Rasm Afandi présente une superficie comparable (3032 m<sup>2</sup>) et son corps de bâtiment sud possède, ce qui est rare, deux rangées de pièces en enfilade, au moins dans sa moitié ouest.

Les plans à quatre corps de bâtiment ne sont pas représentés dans cet échantillon.

- ♦ Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert

Le calcul du rapport entre les surfaces bâties et les surfaces à ciel ouvert, qui doit porter sur des plans d'habitation aussi complets que possible et donc sur ceux présentant des corps de bâtiment délimités, n'a pu être réalisé que pour six maisons de Jbab Tanahij et deux de Rasm Afandi.

Cependant, au vu des résultats déjà présentés et discutés pour les maisons de hameaux, le rapport entre la surface construite et la cour varie légèrement (**tableau 17**). La superficie du bâti, dans ces maisons, n'excède jamais celle la cour, qui représente de 57 à 77 % de la surface totale des maisons – contre 40 à 90 %. Les résultats plus homogènes obtenus pour les maisons de Jbab Tanahij et Rasm Afandi pourraient s'expliquer par le fait qu'on suppose pour ces deux agglomérations une occupation permanente et une économie qui fait la part belle à l'élevage.

<sup>624</sup> Maisons F et K de Jbab Tanahij.

<sup>625</sup> Maison L de Jbab Tanahij.

<sup>626</sup> Petites maisons : E02a, E02b et N. Maisons de taille moyenne : C et J. Grande maison : B.

<sup>627</sup> Maisons B, C et E02b.

<sup>628</sup> Notamment pour l'aile sud de la maison B.

- Des modules architecturaux ?

Les calculs ont porté sur 124 pièces, qui appartiennent à 17 maisons (**tableau 18**). Les résultats diffèrent sensiblement de ceux obtenus pour les maisons de hameaux, mais je les crois plus représentatifs de l'habitat, dans ce secteur – c'est-à-dire le glacis de piémont des Palmyrénides – au moins. En effet, toutes les pièces aux contours définis (94) des 15 habitations étudiées dans le village de Jbab Tanahij ont été prises en compte – alors que les calculs portant sur les maisons de hameaux procédaient d'un échantillonnage plus arbitraire destiné à mettre en évidence la diversité des types de pièces.

Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> sont, de loin, les plus nombreuses et représentent presque les deux tiers du total des pièces – contre moins d'un tiers pour les maisons de hameaux. Le tiers restant est constitué des pièces de 30 à 50 m<sup>2</sup>. Celles de plus de 50 m<sup>2</sup> sont exceptionnelles. Les pièces les plus nombreuses sont celles dont la surface est comprise entre 30 et 40 m<sup>2</sup>, suivies par celles de 20 à 30 m<sup>2</sup>. Ces deux catégories rassemblent plus de la moitié des pièces de ces maisons. Les pièces de 40 à 50 m<sup>2</sup> sont rares dans ces villages, alors qu'elles comptent pour un tiers des pièces dans les hameaux étudiés.

Ces disparités entre les maisons de Jbab Tanahij et de Rasm Afandi et celles des hameaux ne trouvent pas d'explication immédiate. On peut penser que la densité des constructions, plus importante dans les villages que dans les hameaux, favorise la proximité des habitations et des pièces plus petites. Mais cette idée est contredite par le fait que, paradoxalement, les maisons des villages étudiés sont comparativement plus grandes que celles des hameaux. On peut aussi suggérer qu'au sein d'un même village – Jbab Tanahij, qui rassemble plus des trois quarts des pièces étudiées – les techniques de construction et les savoir-faire sont homogènes et que les compétences de la main-d'œuvre locale n'autorisaient pas, ou rarement, la construction de pièces de plus de 40 m<sup>2</sup>. Il est en effet peu probable qu'on ait fait appel à une main-d'œuvre extérieure pour la construction de la plupart de ces habitations<sup>629</sup>. Peut-être les rares pièces de plus de 50 m<sup>2</sup> font-elles partie de programmes particuliers, qui ont nécessité l'intervention d'une main-d'œuvre extérieure ou plus qualifiée.

Il reste difficile de déterminer quels résultats, parmi ceux obtenus pour les hameaux ou les maisons des villages de Jbab Tanahij et de Rasm Afandi sont les plus représentatifs de l'habitat rural. Les deux séries de données (celles des hameaux, en particulier) mettent en évidence la variété des formes architecturales dans l'ensemble de la région, ce qui n'est guère étonnant compte-tenu de sa superficie. Mais les données obtenues pour les deux villages étudiés, situés dans le même secteur et dont l'économie est vraisemblablement assez proche, montrent aussi une certaine homogénéité des techniques et des formes au plan local.

---

<sup>629</sup> La construction d'une maison, dans la société traditionnelle, n'impliquait en général pas d'autre intervention que celle de son propriétaire, de ses voisins et de ses amis (SWEET 1974, p. 117).

- La question du couvrement des habitations

L'uniformité des techniques de construction que j'ai supposée pour expliquer la prépondérance des pièces de 20 à 40 m<sup>2</sup> trouve une confirmation partielle dans l'analyse du rapport entre leur longueur et leur largeur.

Les effectifs des pièces « carrées », rectangulaires ou de forme intermédiaire<sup>630</sup> obtenus pour l'habitat des hameaux sont confirmés par l'analyse de l'habitat de ces deux villages. Les pièces « carrées » y sont aussi nombreuses que dans les hameaux (85 pièces sur 124 contre 84 pour 121, dans les hameaux) et les trois quart d'entre elles (63 pièces) occupent une surface comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup>. Le rapport longueur/largeur des pièces « carrées » est de 1,07. La forme de ces pièces se rapproche donc du carré parfait, particulièrement adapté aux couvertures en coupole, d'autant qu'on n'a signalé des tuiles dans aucun des deux villages. Les pièces « carrées » mesurent en moyenne 5 m de côté et rarement plus de 6 m<sup>631</sup>, ce qui correspond aux dimensions rencontrées dans l'architecture traditionnelle<sup>632</sup> et à Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>633</sup>.

Les pièces rectangulaires, moins nombreuses, sont représentées dans les mêmes proportions que dans les hameaux (20 pièces sur 124 contre 16 pour 121). Les deux tiers possèdent une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> et quatre d'entre elles seulement mesurent plus de 50 m<sup>2</sup>. La largeur moyenne des pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> est de 2,5 m – avec un maximum de 4,4 m – et celles des pièces plus grandes de 5,4 m avec un maximum de 6 m. Ces dimensions sont donc comparables à celles obtenues dans les hameaux et supposent l'emploi d'un bois d'œuvre de qualité pour les charpentes<sup>634</sup>. Le rapport longueur/largeur pour les pièces rectangulaires de plus de 50 m<sup>2</sup> n'est jamais inférieur à 1,9 (max. 3,44) ce qui indique qu'elles pouvaient toutes, en théorie, constituer un module de deux pièces communicantes couvertes par une coupole. Mais on ne doit pas exclure que certaines pièces rectangulaires, couvertes par un toit en terrasse, existaient dans ces villages. La présence, dans un autre village, à Rasm al-Hajal, sur le versant est du Jabal Shbayt, d'au moins deux rouleaux en basalte vraisemblablement destinés à damer les toits<sup>635</sup> indique qu'il existait bien des pièces couvertes par un toit en terrasse qu'il était nécessaire de recharger périodiquement<sup>636</sup>.

Enfin, les pièces de forme intermédiaire sont représentées dans les mêmes proportions que les pièces rectangulaires (19 pièces). Les trois quarts d'entre elles mesurent moins de 30 m<sup>2</sup>. On peut envisager pour cette catégorie de pièces deux formes de couverture : une coupole en brique crue ou un toit en terrasse porté par une charpente.

<sup>630</sup> Voir ci-dessus *La question du couvrement des habitations : l'éclairage apporté par les dimensions des pièces et les maçonneries*, p. 283.

<sup>631</sup> 13 pièces sur 85. Le maximum est de 7,5 m (pièce a de la maison A02 de Rasm Afandi).

<sup>632</sup> Voir ci-dessus *Les couvertures en brique crue : les voûtes de plan circulaire*, p. 247.

<sup>633</sup> « Établissement nord », secteur A, pièce L11 : 5,5 x 4,3 m, calcul à partir du plan du bâtiment (GENEQUAND 2008, fig. 2, p. 143).

<sup>634</sup> Voir ci-dessus *La question du couvrement des habitations : l'éclairage apporté par les dimensions des pièces et les maçonneries*, p. 283.

<sup>635</sup> Voir ci-dessus *Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente*, p. 249.

<sup>636</sup> AURENCHE 1981, 1, p. 71.

- Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?
  - ♦ La question de l'étage

On peut s'interroger dans plusieurs cas, dans certains villages, sur l'existence éventuelle d'un second niveau dans les habitations. Mais les critères d'identification de l'étage ne peuvent reposer sur les mêmes arguments objectifs que ceux mis en avant pour les fermes<sup>637</sup>, car on n'a pas signalé dans ces agglomérations de pavement de mosaïque conservé au sommet de hautes buttes de terre. Une butte de terre crue plus haute que les autres dans une même habitation constitue cependant un indice de la présence d'un étage.

Dans plusieurs villages, la hauteur des buttes de terre crue de certaines habitations m'a semblé compatible avec l'existence d'un étage. C'est vraisemblablement le cas à Rasm al-Hajal, pour plusieurs maisons alignées au centre du village (**figure 98 et 106**). À Rasm al-Rbayt, il n'est pas non plus exclu que les habitations du quartier sud-est aient pu comporter un second niveau (**figure 90**). Quant au village de Khirbat al-Ja'ad, il possède un bâtiment à étage, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une maison. Placé en limite nord de l'agglomération et de plan massé, ce serait plus vraisemblablement une sorte de tour<sup>638</sup>.

L'existence très probable d'un étage dans certaines habitations villageoises suscite quelques questions. Ce second niveau est-il dû au fait que l'espace libre, plus restreint dans les villages, constitue un frein à l'agrandissement des maisons<sup>639</sup> et que celles-ci, ne pouvant se développer en extension, prennent de la hauteur<sup>640</sup> ? Doit-on plutôt envisager que l'existence d'un étage désigne une catégorie d'habitations (et donc de villageois) plus aisées que les autres ? Pour l'exemple qui me paraît le plus probant, Rasm al-Hajal, il est possible que la configuration du village ait conduit les agglomérations à se développer en hauteur. L'agglomération est en effet resserrée dans un fond de vallée entre un espace de jardin soigneusement délimité vers l'aval et des pentes abruptes en amont et sur les versants latéraux. Les maisons pour lesquelles je suppose la présence d'un étage se trouvent au centre du village, entre les constructions publiques et la zone de jardin, ce qui pourrait indiquer qu'elles font partie des habitations les plus anciennes et qu'elles ont pu être contraintes, pour s'agrandir, de construire un second niveau. Mais, la proximité de ces habitations avec les bâtiments les plus importants du village (église, bains et bâtiment officiel), peut aussi laisser penser qu'elles ont pu abriter des villageois plus prospères et socialement plus importants que les autres.

<sup>637</sup> Voir ci-dessus *La question de l'étage*, p. 266.

<sup>638</sup> Voir ci-dessous (b) *Des tours en brique crue ?*, p. 514.

<sup>639</sup> A priori, il n'y a aucune raison de penser que le mode d'extension supposé pour les fermes et les maisons de hameaux ne soit pas le même dans les villages (voir ci-dessus *Un espace en évolution ?*, p. 273 et p. 287). Mais on a vu aussi (bien qu'on ne puisse transposer ces résultats pour Rasm al-Hajal) que les habitations de Jbab Tanahij sont en moyenne plus grandes, paradoxalement, que celles des hameaux (voir ci-dessus *La superficie des bâtiments*, p. 277) ce qui tend à indiquer que le développement des maisons n'était pas plus contraint dans les villages (ou au moins à Jbab Tanahij) que dans les hameaux.

<sup>640</sup> Dans la région de Damas, R. Thoumin signale que dans le village de Tell, les maisons ne sont dotées d'étage que « si les conditions économiques et physiques obligent la population à vivre resserrée sur elle-même » (THOUMIN 1932, p. 27).

Il ne semble pas que toutes les habitations à étage supposé à Rasm al-Hajal possédaient quatre corps de bâtiment occupant la totalité des côtés de la cour<sup>641</sup>. Cela signifie, en théorie, qu'elles pouvaient continuer de s'étendre en surface et que, donc, la présence de l'étage relèverait d'un choix délibéré. Il est donc possible que l'existence de l'étage dans l'habitat villageois soit la marque d'une certaine prospérité et d'un statut social élevé.

- Les matériaux de construction

Les divers matériaux employés dans la construction, l'équipement et la décoration des maisons villageoises peuvent eux aussi, au même titre que pour les fermes, être considérés comme des indicateurs de prospérité<sup>642</sup>. Dans 17 villages parmi les 58 en terre répertoriés<sup>643</sup>, des tuiles paraissent associées à des habitations<sup>644</sup>. Des blocs taillés appartiennent probablement à des habitations dans 14 villages<sup>645</sup>. Des enduits muraux ou des enduits de sol ont été repérés dans deux villages<sup>646</sup> et un dallage en calcaire est vraisemblablement associé à une habitation antique à Abu al-Fashafish (**figure 31**). Les maisons d'Al-Dak compteraient trois indicateurs de prospérité, celles de sept autres villages deux<sup>647</sup> et celles de 14 autres, un seul<sup>648</sup>.

Ces données disparates ne donnent de la diversité des matériaux utilisés dans les maisons de villages qu'une image incomplète<sup>649</sup>. Mais il est certain que toutes les maisons de tous les villages où l'on signale des tuiles ou des blocs de pierre taillée (linteau, seuils, piédroits et éventuellement aussi des colonnes et des chapiteaux) n'employaient pas ces matériaux. Il existait donc vraisemblablement, dans les villages, des habitations dont la construction a entraîné la mise en œuvre de matériaux diversifiés. Elles témoignent de la plus grande prospérité de certains habitants et donc de l'existence probable de classes socio-économiques distinctes dans la société villageoise.

Le village de Khirbat al-Ja'ad rassemblait manifestement deux types d'habitations. Celles situées au nord du village étaient en partie couvertes par une toiture de tuiles, alors que ce n'est pas le cas de celles de la moitié sud. La maison d'Abu al-Fashafish dont la cour

<sup>641</sup> Le constat est valable pour les fermes : trois fermes à étage possèdent quatre corps de bâtiment (Rasm al-Zawahi 1, Rasm al-Fardawi et Faydat 'Adul 1), deux n'en comptent que trois et une, deux seulement (Zabad 3).

<sup>642</sup> Il faut souligner que la base de données « Marges arides » ne précise pas systématiquement le lieu de découverte de tel ou tel matériau dans l'agglomération. Par conséquent, il m'est souvent impossible de déterminer à quel type de bâtiment il appartient (habitation, édifice religieux, etc.).

<sup>643</sup> Ils ont vraisemblablement plus nombreux, mais il ne m'a pas été possible de déterminer pour chacun d'entre eux si la brique crue était ou non majoritaire dans les constructions.

<sup>644</sup> Abu al-Khanadiq 2, Al-'Arfa, Al-Dak, Al-Haways al-Qibli, Al-Mraijab, Al-Qanafah, Al-Qastal 1, Al-Tuba 1, Halban, Khirbat al-Ja'ad, Mintar al-Mughira, Najm al-Zuhur, Qasr Bayt 'Ali, Rasm al-Suf, 'Ub Janah, 'Umm Hartayn 2, et Zabudah.

<sup>645</sup> Abu al-Khanadiq 2, Al-Dak, Al-Haways al-Qibli, Al-Qanafah, Al-Tuba 1, Khirbat Hudlu, Rasm al-Hajal, Rasm al-Rbayt, Rasm al-Suf, Shaikh Hilal, Mu'allaq, 'Umm Zahmak, Zabad 1 et Zabudah.

<sup>646</sup> Al-Dak et Rasm al-Hajal.

<sup>647</sup> Abu al-Khanadiq 2, Al-Haways al-Qibli, Al-Qanafah, Al-Tuba 1, Rasm al-Hajal, Rasm al-Suf et Zabudah.

<sup>648</sup> Abu al-Fashafish, Al-'Arfa, Al-Mraijab, Al-Qastal 1, Khirbat al-Ja'ad, Khirbat Hudlu, Mu'allaq, Qasr Bayt 'Ali, Rasm al-Rbayt, Shaikh Hilal, 'Ub Janah, 'Umm Hartayn 2, 'Umm Zahmak et Zabad 1.

<sup>649</sup> C'est vrai pour tous les villages que j'ai prospectés dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, puisque je n'ai pas systématiquement rapporté la présence de tuiles associées aux habitations, alors que je l'ai mentionnée lorsqu'elles appartenait à des bâtiments particuliers (églises notamment).

est dallée abritait vraisemblablement aussi des habitants aisés, qui ont dû recourir à une main-d'œuvre spécialisée pour réaliser ce dallage calcaire de grande qualité.

- Les caractéristiques de la maison villageoise en terre

D'un point de vue structurel, rien ne distingue la maison villageoise de celle des hameaux. Les plans, organisés autour d'une cour enclose, sont sensiblement identiques. Bien que les dimensions des pièces soient légèrement différentes, les principes de constructions sont les mêmes que ceux rencontrés dans les maisons de hameau.

Dans le détail cependant, on remarque quelques différences, entre les deux échantillons de maisons étudiées. Mais reflètent-elles des disparités entre les maisons de village et les maisons de hameau ou sont-elles imputables à la manière dont j'ai constitué mes deux échantillons – à savoir, d'une part, des hameaux relativement dispersés dans l'espace avec des économies en conséquence assez variées et, d'autre part, des villages relativement proches, qui exploitent un terroir de qualité analogue et possèdent vraisemblablement une économie assez similaire ? Cela dépend.

Je pense que les différences qu'on observe dans la superficie des maisons, dans celle des pièces et dans le rapport entre l'espace construit et l'espace à ciel ouvert relèvent plus de la nature des échantillons que de réels contrastes entre les hameaux et les villages. Il faut vraisemblablement expliquer ces disparités par des variations locales, d'ordre culturel ou économique.

En revanche, les matériaux de construction variés qu'on peut attribuer à certaines habitations – ou à certains groupes d'habitations – dans des villages constituent, me semble-t-il, une disparité importante et réelle entre l'habitat des hameaux et celui des villages. L'habitat villageois reflète en effet des différences qualitatives qu'on ne trouve pas dans les hameaux, caractérisés en apparence par un habitat homogène.

La variété des matériaux utilisés dans l'architecture domestique fait apparaître des disparités entre les villages – à voir cependant si elles ne sont pas dues à une connaissance lacunaire – et, dans un même village, à des différences qualitatives entre les maisons : présence d'un étage, d'une toiture (au moins en partie) de tuiles exigeant une charpente en bois, d'une cour dallée, etc. Ces disparités, dans un même village, traduisent probablement des niveaux de richesse différents.

(b) *L'habitat villageois en pierre*

On ne dispose que de huit plans de bâtiments pour aborder l'architecture domestique en pierre (**figure 43**)<sup>650</sup>. Certains sont incomplets, de sorte qu'il est impossible de déterminer l'espace à l'origine alloué à la cour<sup>651</sup>. D'autres présentent des portions des bâtiments entièrement restitués par symétrie<sup>652</sup>. De plus, il me semble qu'on peut à bon droit s'interroger sur la fonction d'habitation attribuée à certaines constructions. C'est la raison

<sup>650</sup> Voir ci-dessus p. 289.

<sup>651</sup> C'est le cas pour la maison de 'Ujah et d'Al-Khadfah.

<sup>652</sup> Maison 2 d'Al-Tuba 2 et, dans une moindre mesure, maison 3 de Ma'rata.

pour laquelle je n'intégrerai ni ladite « maison » 1 d'Al-Tuba 2 ni celle de Qasr Abu Samra (**figure 82**)<sup>653</sup>. Il ne reste donc que six plans de maisons pour étudier l'organisation de l'habitat en pierre.

- Description architecturale

Bien qu'elles soient peu nombreuses, les maisons en pierre permettent de prendre la mesure des différences entre l'habitat en terre et celui en pierre. On verra que les différences qu'on observe ne tiennent pas uniquement au matériau employé.

- La surface globale des habitations

Aucune de ces habitations (**tableau 19**) ne paraît avoir occupé une superficie supérieure à 600 m<sup>2</sup>, elles sont donc beaucoup plus petites que les maisons en terre (400 m<sup>2</sup> en moyenne). Cela en fait des habitations deux fois plus petites que celles en terre étudiées dans les hameaux (786 m<sup>2</sup>)<sup>654</sup> et trois fois plus petites que celles des villages de Jbab Tanahij et de Rasm Afandi (1 202 m<sup>2</sup>)<sup>655</sup>. En revanche, aucune de ces habitations n'occupait une surface inférieure à 200 m<sup>2</sup>. Mais, compte-tenu du petit nombre d'habitations de cet échantillon, cela ne signifie pas qu'il n'en existait pas. À titre de comparaison, la surface minimale des habitations, en Syrie du Sud, ne paraît pas inférieure à 400 m<sup>2</sup><sup>656</sup>. Mais, dans le Massif calcaire, les maisons les plus petites (sans cour) possédaient une superficie comparable aux habitations en brique crue les plus modestes<sup>657</sup>.

- Les plans des maisons villageoises

Les principes qui régissent l'organisation de l'habitat en brique crue s'appliquent aussi aux maisons en pierre. Elles comportent en général un ou plusieurs corps de bâtiments, constitués d'une seule rangée de pièces, répartis sur les côtés d'une cour enclose – et dont l'espace paraît entièrement libre de construction.

Ces habitations présentent des plans réguliers. On compte trois maisons à un seul corps de bâtiment<sup>658</sup>, deux maisons à deux corps de bâtiments – les corps de bâtiments sont disposés en L<sup>659</sup> ou se font face de part et d'autre de la cour (**figure 43**)<sup>660</sup>. La maison 2 d'Al-Tuba 2 comportait, d'après le plan restitué d'H. C. Butler, quatre corps de bâtiment autour d'une petite cour centrale – même si le plan des corps de bâtiment nord et ouest est entièrement restitué. Ce type de plan a été repéré ailleurs, à Nawa<sup>661</sup>, 'Umm al-Khalakhil<sup>662</sup> et

<sup>653</sup> Ces deux constructions présentent des plans massés et ne sont associées à aucune cour définie. Ce sont les principales différences qui les distinguent des habitations en pierre, mais aussi en terre. Pour ces deux bâtiments, voir ci-dessous *D'autres types de tours ?*, p. 509 et *b) Les vestiges archéologiques*, p. 583.

<sup>654</sup> Surface moyenne de 794 m<sup>2</sup>.

<sup>655</sup> Surface moyenne de 1095 m<sup>2</sup>.

<sup>656</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 69.

<sup>657</sup> Ainsi la « villa » 31 de Dehes (78 m<sup>2</sup>). Plan publié dans SODINI et TATE 1984, fig. 26.

<sup>658</sup> Maison d'Al-Khadfah, pour autant qu'on puisse en juger d'après son plan incomplet, maison 2 de Ma'rata et maison 1 du même village, qui possède cependant sur son côté est un vestibule d'entrée.

<sup>659</sup> Maison de 'Ujah (mais son plan est incomplet).

<sup>660</sup> Maison 3 de Ma'rata.

<sup>661</sup> Les corps de bâtiment étaient disposés sur trois ou quatre côtés d'une petite cour à portique(s) (*PAES 2B*, p. 16).



à Al-‘Anz<sup>663</sup>. Les principaux corps de bâtiment paraissent orientés au sud (maisons 1 et 2 de Ma‘rata) et à l’ouest (maison 3 de Ma‘rata)<sup>664</sup>.

On observe aussi la présence d’un portique en façade du principal corps de bâtiment de chacune de ces maisons – sauf celle d’Al-Khadfah<sup>665</sup>. Pour les maisons 2 et 3 de Ma‘rata, H. C. Butler de suppose la présence d’un portique courant sur l’ensemble des façades et des murs de cour à partir d’une seule colonne conservée en façade du corps de bâtiment principal. Dans la maison 1 de Ma‘rata, H. C. Butler aurait observé le retour à angle droit du portique vers le vestibule d’entrée de la maison<sup>666</sup>. À ‘Ujah, le portique en façade du corps de bâtiment nord comportait six supports – des piliers. Dans la maison 2 d’Al-Tuba 2, en extrapolant beaucoup à partir de quatre colonnes en façade du corps de bâtiment sud, H. C. Butler restitue un péristyle et un *atrium*. Les péristyles ne sont cependant pas totalement inconnus dans l’habitat villageois, mais ils restent exceptionnels. On peut citer, à Tayyibat al-Imam à l’ouest du Jabal al-‘Ala, les vestiges d’une maison villageoise qui ont livré une cour à péristyle flanquée d’un vestibule et de pièces présentant des panneaux de mosaïques à décor géométrique<sup>667</sup>.

La surface sous portique, pour les six habitations étudiées, représente presque un dixième de la surface totale observable en moyenne et varie de 3 à 13 %<sup>668</sup>.

- Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert

On ne peut se fonder, pour calculer le rapport entre la surface construite et celle de la cour que sur les plans d’habitation complets, dont l’espace de la cour est défini, ce qui limite l’échantillon aux trois maisons de Ma‘rata et à la maison 2 d’Al-Tuba 2 (**tableau 20**)<sup>669</sup>.

Si le rapport entre les deux espaces apparaît, dans les maisons de Ma‘rata, plus équilibré que dans l’architecture en terre<sup>670</sup>, généralement en faveur de la surface construite, on remarque qu’elle occupe de loin, dans la maison 2 d’Al-Tuba 2, la plus grande partie de la superficie totale – plus des trois quarts.

<sup>662</sup> LASSUS 1935, p. 71-72. Les corps de bâtiment de ces « grandes maisons privées » sont disposés sur les quatre côtés d’une cour carrée.

<sup>663</sup> Il devait s’agir d’une grande maison (« a house of considerable size », *PAES* 2B, p. 22).

<sup>664</sup> H. C. Butler ne fournit aucune indication sur l’orientation des maisons de ‘Ujah et celle d’Al-Khadfah. Et le plan incomplet de la maison 2 d’Al-Tuba 2 ne permet pas d’identifier le ou les corps de bâtiments principaux. P. Clauss-Balty remarque que, en Syrie du Sud, les maisons sont orientées vers le sud ou vers l’est (*CLAUSS-BALTY* 2008, p. 59).

<sup>665</sup> Ce portique en façade est aussi une quasi-constante de l’architecture domestique du Massif calcaire (SODINI et TATE 1984, p. 377 et TATE 1992, p. 29-30) et une donnée fréquente dans celle de la Syrie du Sud (*CLAUSS-BALTY* 2008, p. 59-60). En Syrie centrale, la présence d’un portique n’a pu être supposée que dans les fermes de Zabad 3, à partir d’un fragment de corniche moulurée, et de Jnaynah, où J. Lassus avait pu observer deux colonnes en place (LASSUS 1935, p. 142).

<sup>666</sup> *PAES* 2B, p. 90.

<sup>667</sup> *ZAQZUQ* 1995, p. 238.

<sup>668</sup> 3 % pour la maison 2 d’Al-Tuba et 13 % pour la maison 1 de Ma‘rata.

<sup>669</sup> En partant du principe que la surface dallée représentée par H. C. Butler délimite l’extension de la cour. J’assimile ici la surface sous portique à celle de la cour.

<sup>670</sup> Dans deux maisons en brique crue appartenant à des hameaux, l’espace bâti représentait plus de la moitié de la surface de l’habitation.

- Les dimensions des pièces et le problème de leur couverture

J'ai pu calculer, à partir des plans de maisons, les dimensions de 26 pièces (**tableau 21**).

On remarque immédiatement que, contrairement à l'habitat en terre, aucune des maisons en pierre ne présente de pièces de plus 50 m<sup>2</sup><sup>671</sup> et celles dont la surface dépasse 40 m<sup>2</sup> sont rares (2). Si les effectifs des pièces en fonction de leur surface ne correspondent guère à ceux qu'on a observés dans les habitations des hameaux, on remarque qu'ils sont assez proches de ceux des maisons de Jbab Tanahij et de Rasm Afandi. Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> sont les plus nombreuses – plus de la moitié du total des pièces – et celles de 30 à 40 m<sup>2</sup> comptent pour un tiers du total ou un peu plus.

Les modes de couverture paraissent assez variés d'une maison à l'autre, et même d'une pièce à l'autre<sup>672</sup>. Les trois pièces du corps de bâtiment nord d'Al-Khadfah, construit en calcaire, étaient couvertes par des poutres de bois de 5,50 m de portée qui reposaient sur des corbeaux au-dessus des fenêtres du mur nord et portaient le plancher de l'étage<sup>673</sup>. Des dalles de basaltes ont été employées pour couvrir la plupart des pièces barlongues<sup>674</sup> – à l'exception d'une<sup>675</sup> –, dont la surface est comprise entre 12,2 et 18 m<sup>2</sup>. La portée des dalles, dans ces pièces longues de 5 à 5,6 m et larges en moyenne de 2,8 m (de 2,3 à 3,2 m), reste limitée et dans la norme de ce que l'on connaît de l'habitat de la Syrie du Sud<sup>676</sup>.

H. C. Butler ne fait jamais référence au mode de couverture des pièces à arc transversal (10) dans ces maisons. Deux sont apparemment entièrement construites en calcaire<sup>677</sup>, deux possèdent des murs périmétraux en calcaire et un arc transversal en basalte<sup>678</sup> et les autres sont entièrement en basalte. La superficie des pièces entièrement en calcaire (37,2 et 38,4 m<sup>2</sup>) est supérieure à celles entièrement en basalte (en moyenne 28,5 m<sup>2</sup> et de 22,4 à 34,8 m<sup>2</sup><sup>679</sup>). Les dimensions des pièces construites en calcaire avec un arc transversal en basalte sont de 33 à 34,2 m<sup>2</sup>. Si l'on suppose une couverture de dalles de basalte pour toutes les pièces à arc transversal, leur portée moyenne serait de 2,41 m dans les pièces en basalte<sup>680</sup>, de 2,45 m dans les pièces en calcaire dont l'arc transversal est en

<sup>671</sup> La superficie de pièce *f* de la maison 3 de Ma'rata est de 49,3 m<sup>2</sup>, mais il n'est pas certain qu'elle ait été indivise. Cette salle est très allongée mais sa largeur (3,1 m) est tout à fait compatible avec une couverture de dalles de basalte.

<sup>672</sup> La documentation ne permet pas d'établir les modalités de couverture de 8 pièces parmi les 28 étudiées.

<sup>673</sup> PAES 2B, p. 93.

<sup>674</sup> Maison 3 de Ma'rata, pièces *b* et *d* ; maison 2 d'Al-Tuba 2, pièces *b* et *d* ; maison de 'Ujah, pièce *a*.

<sup>675</sup> Maison 1 de Ma'rata, pièce *b*. On ne compte qu'une seule pièce oblongue (maison de 'Ujah, pièce *d*), contre 6 pièces barlongues.

<sup>676</sup> Voir ci-dessus *Des corbeaux et des dalles de basalte*, p. 232.

<sup>677</sup> Pièces *a* et *b* de la maison 2 de Ma'rata.

<sup>678</sup> Pièces *c* et *e* de la maison 3 de Ma'rata.

<sup>679</sup> La superficie de 34,8 m<sup>2</sup> est celle de la pièce *c* de la maison 2 de Ma'rata, la seule en basalte dans cette habitation. Compte-tenu de ses dimensions, différentes de ces autres pièces en basalte, mais sensiblement identiques à celles des pièces en calcaire de la même maison, il est probable qu'elle présentait le même mode de couverture qu'elles. Si l'on n'en tient pas compte dans les calculs, la superficie moyenne des pièces entièrement en basalte est de 27,5 m<sup>2</sup> et leur superficie maximale de 29,2 m<sup>2</sup>.

<sup>680</sup> Avec une portée minimale de 2,09 m et une portée maximale de 2,63 m.

basalte<sup>681</sup> et 2,75 m<sup>2</sup> dans la maison 2 de Ma‘rata<sup>682</sup>. Ces valeurs assez proches correspondent à celles observées en Syrie du Sud. En revanche, il est peu probable que des dalles de calcaire aient autorisé de telles portées, c’est d’ailleurs ce que tend à prouver l’utilisation préférence des dalles de basalte dans la maison 3 de Ma‘rata<sup>683</sup>. Toutes ces maisons devaient être en partie couvertes par des dalles de basalte, mais il est probable que les arcs transversaux des pièces *a* et *b* de la maison 2 de Ma‘rata portaient des poutres en bois. Les pièces *a* et *c* de la maison 2 d’Al-Tuba 2 présentaient deux arcs transversaux en enfilade, qui réduisaient l’espace à couvrir à 2 m, et portaient vraisemblablement des dalles de basalte. La pièce *e* de la maison de ‘Ujah, d’une superficie avoisinant les 40 m<sup>2</sup> (8,2 x 4,8 m), est divisée dans le sens de la longueur par un mur à claire-voie qui supportait vraisemblablement des dalles de basalte d’environ 2 m de portée.

- La question de l’étage

À partir des plans et des descriptions de J. Lassus et de H. C. Butler, il est difficile de déterminer si les habitations possédaient ou non un étage. Or cette élément est décisif pour comprendre le fonctionnement de l’habitation, car lorsqu’une maison présente un étage, c’est en général à ce niveau qu’on situe les pièces de vie. L’architecture domestique romaine et byzantine, dans le Massif calcaire et le Hauran, marque une distinction verticale très nette<sup>684</sup> entre les espaces réservés aux bêtes et aux activités artisanales et ceux réservés à l’habitation<sup>685</sup>. Cependant la présence de cet étage, dans l’habitat, n’est pas systématique. C’est ce qu’il ressort de l’habitat antique en terre, dans la région, et de celui, en basalte d’une région voisine de Homs, à Liftaya, par exemple<sup>686</sup>.

H. C. Butler suppose, sans en fournir la raison, la présence d’un second niveau dans la maison 2 d’Al-Tuba 2. S’il est vrai qu’on peut considérer que l’éclairément limité que reçoivent les plus grandes pièces<sup>687</sup> – les plus susceptibles de servir de pièces d’habitation – et la forme non ébrasée des portes par lesquelles elles communiquent avec la cour<sup>688</sup>, rendent ces salles peu adaptées aux pièces de vie, il faut rappeler qu’on ne connaît pas les dispositions de celles situées dans le corps de bâtiment nord. Cet élément ne suffit pas pour

<sup>681</sup> Avec une portée minimale de 2,33 m et une portée maximale de 2,68 m.

<sup>682</sup> Avec une portée minimale de 2,68 m et une portée maximale de 2,81 m.

<sup>683</sup> Les murs sont en calcaire mais les arcs, les pilastres et les dalles de couverture sont en basalte (PAES 2B, p. 90-91). Voir ci-dessus *Les systèmes de couverture dans les constructions en calcaire*, p. 241).

<sup>684</sup> Lorsque G. Tate brosse à grands traits une description des maisons du Massif calcaire, il les définit ainsi : « toute maison comportait un bâtiment à étage » (TATE 1992, p. 15). Pour la Syrie du Sud, la question est un peu plus compliquée puisque les maisons sont construites sur plusieurs niveaux. L’unité d’habitation fondamentale est constituée d’une grande pièce à arc flanquée de part et d’autre par une ou plusieurs pièces latérales deux fois moins hautes (« ces pièces latérales, étant très basses de plafond, sont superposées sur deux niveaux de telle façon que la hauteur cumulée de ces deux niveaux corresponde à la hauteur de la pièce principale » (VILLENEUVE 1997b, p. 270)) et « il y presque toujours un étage de même plan » (VILLENEUVE 1986, p. 111).

<sup>685</sup> « Il est clair que les rez-de-chaussée étaient destinés aux activités économiques, stabulation des bêtes (auges), dépôts, ateliers ou même cuisine tandis que l’étage servait au logement des hommes » (SODINI et TATE 1984, p. 388) et « travaux et bêtes au sol, vie familiale en haut » (VILLENEUVE 1985, p. 98).

<sup>686</sup> P. Ghanimé-Marion, communication personnelle. Aucune des habitations de ce village occupé aux périodes romaine et byzantin (présence d’une église) ne présente d’étage.

<sup>687</sup> Elles ne sont éclairées sur un seul côté.

<sup>688</sup> Ce type de passage dessert surtout les annexes, rarement les pièces d’habitation, généralement closes par un ventail qui bute contre une feuillure. Voir ci-dessous *Les types de portes, les baies et l’éclairément*, p. 302.

conclure que ce niveau est dépourvu de pièces d'habitation et pour envisager que les pièces d'habitation se trouvent à l'étage.

Pour trois autres maisons en revanche, la présence d'un étage me paraît acceptable. C'est le cas à Al-Khadfah, où H. C. Butler signale des portions conservées de ce niveau<sup>689</sup>. Le même auteur a également observé une corniche saillante qui aurait séparé les deux niveaux de la maison 2 de Ma'rata<sup>690</sup> et suggère que les dalles de pierre du niveau de circulation supérieur du portique s'y appuyaient. L'existence d'un étage est donc probable, mais on remarque que le plan de cette habitation ne présente aucune des pièces barlongues qui, d'après H. C. Butler contenaient des escaliers intérieurs. L'accès au second niveau se faisait donc vraisemblablement par un escalier situé dans la cour et conduisant au portique. Dans la maison 3 du même village, H. C. Butler a pu observer la couverture de dalles de pierre qui forme le plancher de l'étage<sup>691</sup>. Il y a donc tout lieu de croire que cette maison était pourvue d'un second niveau, mais on y remarque à nouveau l'absence de pièces barlongues – et donc d'escalier intérieur.

Certaines habitations possédaient donc un étage, mais on en ignore le plan. Faut-il envisager, comme dans le Hauran, que l'étage reprenait strictement le plan du rez-de-chaussée ? Occupait-il la même surface que le rez-de-chaussée ? Si l'on se fonde sur ce que l'on connaît de l'habitat du Massif calcaire et de la Syrie du Sud, la réponse serait affirmative<sup>692</sup>. Dans les faits cependant, rien ne permet de trancher.

- L'espace vécu
  - La circulation et l'éclairage

#### *La circulation au rez-de-chaussée*

Les communications du rez-de-chaussée dans l'habitat en pierre obéissent aux mêmes principes que ceux observés dans l'habitat en brique crue. Dans toutes les maisons à cour, on n'accède aux pièces qu'après avoir traversé la cour, à une exception près<sup>693</sup>. À part la maison 3 de Ma'rata qui en compte deux, toutes les habitations possèdent un accès unique depuis l'extérieur. La cour sert donc, dans l'architecture domestique en pierre également, d'espace de transition entre l'extérieur et la sphère privée.

Les communications entre les pièces sont quasi inexistantes. Sur les 35 passages repérés dans les maisons, deux seulement sont des communications directes entre les pièces. Dans la maison de 'Ujah, il s'agit d'un passage ménagé dans le mur à claire-voie qui divise la pièce *e* en deux. Dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, un passage relie les pièces *c* et *d* qui

<sup>689</sup> PAES 2B, p. 93.

<sup>690</sup> À la manière des corniches observées dans les tours. Voir ci-dessus *L'élévation des constructions en basalte*, p. 230.

<sup>691</sup> PAES 2B, p. 91.

<sup>692</sup> G. Tate résume ainsi la situation pour la Syrie du Nord : « une ou plusieurs pièces alignées dans le sens de la longueur, exactement ou à peu près juxtaposées » (TATE 1992, p. 15). Pour la Syrie du Sud, la conviction de F. Villeneuve est la même : « il y presque toujours un étage de même plan » (VILLENEUVE 1986, p. 111).

<sup>693</sup> Dans la maison d'Al-Khadfah en effet, on pénétrait directement dans la pièce *c* depuis l'extérieur.

appartiennent à deux corps de bâtiment différents. Il est possible que cette porte, avec un ébrasement, ait à l'origine ouvert vers la cour<sup>694</sup>.

*Les types de portes, les baies et l'éclairement*<sup>695</sup>

On doit distinguer plusieurs types de communication et plusieurs formes de baies.

Les portes les plus fréquentes (24 sur 35) présentent un ébrasement intérieur et une feuillure<sup>696</sup>. Elles marquent presque toujours l'entrée dans la maison depuis l'extérieur<sup>697</sup> et le passage depuis la cour aux pièces d'habitation<sup>698</sup>. On trouve aussi des portes, moins nombreuses (11) qui – d'après les plans – sont constituées d'une arcade simple, sans ébrasement ni feuillure. Il est difficile de dire si elles étaient ou non destinées à recevoir un vantail, mais c'est l'hypothèse la plus probable lorsque ce type de porte se trouve à l'entrée principale de la maison<sup>699</sup>. C'est ce type de porte qui assure en général les communications à l'intérieur de l'habitation : elles donnent accès aux pièces depuis la cour (cinq cas) et permettent le passage d'une pièce à l'autre (deux cas).

Ces portes à arcade sont aussi employées dans les vestibules, fréquents dans l'architecture en pierre de la région. Ces vestibules comprennent une pièce, aux dimensions le plus souvent réduites, avec deux portes en enfilade. La porte extérieure présente un ébrasement intérieur et une feuillure et est couverte par un linteau, le plus souvent monolithe. Celle donnant sur la cour ne comporte ni ébrasement ni feuillure et est surmonté par un arc en plein cintre. On retrouve cette forme dans les maisons 1 et 3 de Ma'rata et dans la maison 2 d'Al-Tuba 2. Il en a aussi été signalé à Karatin al-Kbir (**figure 45**)<sup>700</sup>, Fa'lul<sup>701</sup>, à 'Umm al-Khalakhil<sup>702</sup> et peut-être également à Al-'Anz<sup>703</sup>.

Plusieurs types de baies permettaient d'éclairer les pièces au rez-de-chaussée. Les plus petites de ces baies ressemblent davantage à des jours<sup>704</sup> à ébrasement intérieur qu'à de réelles fenêtres<sup>705</sup>. Toutes les maisons possèdent ce type de baie (à l'exception de celle d'Al-Tuba 2), de préférence ménagée dans les murs extérieurs des maisons. Les baies qui

<sup>694</sup> La pièce *c* aurait ainsi été desservie par deux portes (une avec ébrasement, l'autre sans) depuis la cour.

<sup>695</sup> La porte est par définition une baie (« ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite, et son encadrement », d'après PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 76) mais pour plus de clarté, j'ai réservé l'emploi de ce terme aux ouvertures destinées à l'éclairage et/ou à l'aération.

<sup>696</sup> « Ressaut pratiqué dans l'embrasement d'une baie pour recevoir les bords d'un dormant ou d'un vantail » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 79).

<sup>697</sup> Il existe deux exceptions. L'accès depuis l'extérieur dans la maison de 'Ujah et dans la maison 2 de Ma'rata se fait non par une porte avec ébrasement et feuillure, mais apparemment – à la lecture du plan – par une baie simplement couverte d'un arc.

<sup>698</sup> Une seule exception qui est celle de la porte est de la pièce *c* dans la maison 2 d'Al-Tuba 2.

<sup>699</sup> Maison 2 de Ma'rata et maison de 'Ujah.

<sup>700</sup> PAES 2B, p. 76. Voir ci-dessous *La circulation et l'éclairage*, p. 322.

<sup>701</sup> PAES 2B, p. 95.

<sup>702</sup> LASSUS 1935, p. 72.

<sup>703</sup> PAES 2B, p. 22.

<sup>704</sup> « Petite baie percée dans un mur ou dans un couvrement, pour donner de l'air et de la lumière à l'intérieur du bâtiment, comme la fenêtre mais qui s'en distingue par ses petites dimensions et par le fait qu'elle sert à éclairer et à aérer plutôt qu'à permettre de regarder à l'extérieur » (GINOUVÈS 1992, p. 40). H. C. Butler désigne ce type de baie par le terme de « *loop-holes* » (PAES 2B, p. 93) qu'on doit traduire par meurtrières, une terminologie qui ne me paraît pas adaptée.

<sup>705</sup> Je reprends aussi la définition de la fenêtre de R. Ginouvès (GINOUVÈS 1992, p. 39) plutôt que celle de P. de Montclos, pour qui une fenêtre est munie d'une fermeture vitrée (PÉROUSE DE MONTCLOS 1974, p. 78).

s'ouvrent dans les façades sur cour sont plus larges, munies de feuillures et donc susceptibles d'avoir accueilli des vantaux pour les fermer.

Dans la maison d'Al-Khadfah, le mur oriental seul présente des jours. Les autres, même ceux donnant sur l'extérieur, possèdent des fenêtres à feuillure, mais H. C. Butler précise que celles situées dans le mur postérieur sont en position haute<sup>706</sup>. D'après son plan, la maison 2 d'Al-Tuba 2 possédaient uniquement des fenêtres à feuillure, mais il insiste sur le fait que les baies percées dans le mur sud de la pièce *a* sont de petite taille<sup>707</sup> – alors qu'elles ne paraissent pas plus petites que celles d'Al-Khadfah qu'il qualifie de « *large* ». Je crois donc qu'il faut se garder d'une interprétation trop détaillée de ses plans et n'en retenir que quelques principes :

- chaque pièce possède un mode d'éclairage direct<sup>708</sup> ;
- les murs extérieurs sont percés de simples jours alors que dans les façades sur cour sont aménagées des fenêtres plus larges.

Ce schéma de répartition des baies est cohérent avec l'organisation des maisons, fermées sur l'extérieur et organisées autour de la cour.

#### *Le problème de l'accès à l'étage*

Dans les maisons de Ma'rata, H. C. Butler interprète la présence de pièces barlongues intercalées entre les pièces à arc transversal comme des escaliers qui permettent l'accès à un étage<sup>709</sup>. Mais il rapporte lui-même que l'une des pièces possédait une couverture de dalles de basalte entièrement conservée<sup>710</sup>. Il est dès lors impossible, si ces dalles sont antiques comme H. C. Butler semble le croire, que cette pièce ait abrité un escalier. On peut donc s'interroger sur le bien-fondé la théorie selon laquelle ces pièces barlongues seraient des escaliers.

D'un point de vue structurel, ces pièces paraissent trop larges pour n'avoir abrité que des escaliers<sup>711</sup>. La largeur des pièces varie entre 2,3 à 3,2 m et le rapport longueur/largeur de ces salles est 2,3 à 1,7. Si on observe les quelques escaliers figurés sur les plans<sup>712</sup>, la longueur des marches<sup>713</sup> varie de 0,70 à 1 m<sup>714</sup>, pour une largeur très approximative de 20 à 30 cm. Dans la « villa » de Bamuqqa, dans le Massif calcaire, l'escalier prend place au fond

<sup>706</sup> PAES 2B, p. 93.

<sup>707</sup> PAES 2B, p. 22.

<sup>708</sup> C'est-à-dire à partir de la cour ou à partir de l'extérieur, mais aucune baie ne semble avoir été aménagée dans les murs mitoyens des pièces.

<sup>709</sup> « There can be no doubt that some of these narrow passages were provided with stairs » (PAES 2B, p. 89).

<sup>710</sup> C'est le cas par exemple dans la maison 3 de Ma'rata (PAES 2B, p. 91).

<sup>711</sup> C. Castel signalait la présence assurée ou très probable d'escaliers dans l'habitat néo-assyrien et néo-babylonien lorsque le rapport entre la longueur et la largeur des pièces varie de 2,31 à 3,7, la largeur de la pièce oscillant entre 1,40 m et 2,20 m (CASTEL 1992, 1, p. 67).

<sup>712</sup> Plan du bâtiment de Qasr Abu Samra déjà évoqué ci-dessus (voir p. 297) et plans des tours de Ruwayda et de Sara' (**figure 80, 5-6 ; 82, 1**).

<sup>713</sup> Certaines marches seulement sont antiques et, idéalement, il faudrait pouvoir s'assurer qu'elles sont fidèlement représentées sur les plans.

<sup>714</sup> Dans le Hauran et en Syrie du Nord, la longueur des marches paraît équivalente : 80 cm pour les escaliers extérieurs de la Syrie du Sud (CLAUSS-BALTY 2008, p. 57) et 90 cm pour l'escalier intérieur de la « villa » de Bamuqqa, d'après le plan (SODINI et TATE 1984, fig. 39).

d'une pièce au rapport longueur/largeur identique au nôtre (2) et dont les dimensions (largeur de 3,40 m) sont aussi très similaires aux nôtres – il s'agit cependant d'une pièce oblongue, et non barlongue<sup>715</sup>. L'escalier est constitué de deux volées de marches en équerre séparées par un repos. La première volée flanque la longueur de la pièce, la seconde se développe dans sa largeur. On pourrait envisager un système identique dans les maisons en pierre de Syrie centrale.

D'un point de vue strictement architectural, les pièces barlongues des maisons de Ma'rata ont donc pu abriter un escalier. Cependant, les parallèles archéologiques et ethnologiques<sup>716</sup>, amènent plutôt à envisager un accès à l'étage par l'extérieur. Il me semble en tout cas qu'on ne peut tenir la présence de ces pièces barlongues dans les habitations comme une preuve de l'existence d'un étage.

- ♦ La fonction des espaces

La détermination de la fonction des différents espaces, malgré les aménagements qu'on observe dans certaines pièces, est difficile dans la mesure où l'on n'est pas certain de la présence ou de l'absence d'un étage<sup>717</sup>. Certaines fonctions peuvent cependant se dégager pour certaines salles.

#### *Les étables*

Certaines installations renseignent immédiatement sur la fonction des pièces. C'est le cas des murs à claire-voie, signalés dans la maison de 'Ujah (**figure 43**). Entre les piliers s'intercalent des auges, qui désignent clairement cette salle comme une étable<sup>718</sup>. Elles se présentent donc en Syrie centrale comme dans le Massif calcaire et comme en Syrie du Sud. Dans cette habitation, cette pièce occupe un corps de bâtiment à part, qui ne communique qu'avec la cour.

H. C. Butler croyait aussi reconnaître deux autres étables dans des pièces sans auge ni mur à claire-voie. La première se trouverait dans la pièce *a* de la maison 2 d'Al-Tuba 2. L'étroitesse des fenêtres, l'absence de feuillure de la porte et la présence de trous ménagés dans les retombées des arcs transversaux seraient autant d'arguments indiquant cette fonction<sup>719</sup>. La taille des fenêtres ne constitue pas un argument convaincant<sup>720</sup>, pas plus que l'absence de feuillure de la porte, puisque ce type de porte s'observe aussi dans la même maison entre la cour et les pièces *c* et *d* ainsi que dans la pièce nord-est, au plan incomplet. La présence de trous ménagés dans les retombées des arcs montre effectivement que la pièce a servi d'étable, mais rien ne prouve que l'aménagement ne soit pas dû à une réoccupation. La seconde étable aurait pris place dans le corps de bâtiment ouest de la maison 3 de Ma'rata

<sup>715</sup> SODINI et TATE 1984, fig. 39.

<sup>716</sup> Les escaliers intérieurs sont très rares dans le Massif calcaire (l'exemple de la « villa » de Bamuqqa est isolé, voir TATE 1992, p. 30) et inconnus dans le Hauran (CLAUSS-BALTY 2008, p. 59). Voir aussi ci-dessus *De rares données sur les schémas de circulation*, p. 272).

<sup>717</sup> Voir ci-dessus *La question de l'étage*, p. 300.

<sup>718</sup> Sur le type de bétail abrité dans ces étables et des détails sur la hauteur des auges, voir ci-dessous (*c*) *Les étables*, p. 697.

<sup>719</sup> PAES 2B, p. 22.

<sup>720</sup> Sur le plan, les fenêtres ne paraissent pas plus étroites que dans les autres habitations.

(pièce *f*). H. C. Butler suggère probablement cette fonction parce que cette salle se trouve sur le côté de la cour opposé aux pièces d'habitation<sup>721</sup>, mais il n'avance pas d'argument décisif en ce sens.

### *Les bains*

Un autre type d'aménagement pourrait renseigner sur la fonction de la pièce *d* dans la maison 2 d'Al-Tuba 2. C'est la présence d'un bassin en pierre de 1,50 x 1,10 m de large – d'après le plan. Il s'agit apparemment du seul bassin de ce type repéré *in situ* dans une maison de village<sup>722</sup>. On en trouve un parallèle dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1<sup>723</sup>, on dénombre cette fois trois bassins interprétés comme des bains privés (**figure 49**). Dans la maison d'Al-Tuba 2, le bassin en pierre pourrait avoir la même fonction.

### *Les espaces réservés dans les maçonneries : niches et placards*

Dans les maisons d'Al-Khadfah, de 'Ujah et dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, des renforcements ont été aménagés dans certains murs (**figure 42**). Deux niches ont été ménagées dans les parois du vestibule de la maison d'Al-Tuba 2, dans le mur latéral ouest de la pièce et à droite de la porte<sup>724</sup>. À Al-Khadfah, ces mêmes renforcements sont probablement des placards<sup>725</sup>. On en trouve deux dans les murs ouest et est de la pièce *b* et un dans le mur est de la pièce *a*. Sur le plan de la maison de 'Ujah, on remarque cette fois la présence d'un renforcement dans la façade sur cour, entre les pièces *c* et *d*. Des niches en façade ont aussi été observées en Syrie du Sud mais leur fonction reste incertaine. P. Clauss-Balty a proposé d'y voir l'espace prévu pour ranger une jarre à eau<sup>726</sup>.

Le fait que H. C. Butler distingue les niches (*niche*) de la maison 2 d'Al-Tuba 2 des placards (*cupboard*) de la maison de 'Ujah est intéressant. P. Clauss-Balty fait la même distinction en Syrie du Sud entre, d'une part, des niches, qui sont de simples renforcements dans les murs et que l'on trouve dans toute sorte de pièces et, d'autre part, des placards qui présentent une rainure destinée à l'encastrement d'une tablette à mi-hauteur et qui ne sont aménagés que dans les salles interprétées comme des espaces de réception<sup>727</sup>. Mais on ignore cependant si H. C. Butler fonde la distinction entre *niche* et *cupboard* sur les mêmes critères.

La présence de niches dans un vestibule, alors que ce sont des aménagements fonctionnels qu'on attend plutôt dans les lieux d'habitation, pourrait aussi être mise en parallèle avec les « porches à banquette » qui apparaissent dans l'architecture domestique de la Syrie du Nord au v<sup>e</sup> siècle<sup>728</sup>. Ces porches ont été compris comme des espaces de

<sup>721</sup> PAES 2B, p. 90.

<sup>722</sup> PAES 2B, p. 22.

<sup>723</sup> Voir ci-dessous *La fonction des pièces*, p. 347.

<sup>724</sup> PAES 2B, p. 21.

<sup>725</sup> PAES 2B, p. 93.

<sup>726</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 69.

<sup>727</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 67.

<sup>728</sup> GRIESHEIMER 1997a, p. 304.



sociabilité villageoise<sup>729</sup>. Peut-être les aménagements du vestibule de la maison 2 d'Al-Tuba 2 doivent-ils être interprétés dans ce sens.

*Les critères d'identification des pièces de réception*

F. Villeneuve et P. Clauss-Balty font une distinction, dans les maisons du Hauran, entre les pièces d'habitation et les espaces de réception ou d'apparat<sup>730</sup>, bien que les unes et les autres coïncident parfois<sup>731</sup>. Alors que les pièces de vie domestique (salle à manger, chambres) prennent place à l'étage, l'espace de réception peut se trouver indifféremment au rez-de-chaussée ou au second niveau<sup>732</sup>. Il est caractérisé par une maçonnerie de qualité, par son décor et par un degré d'éclairage élevé<sup>733</sup>. Certains espaces de réception comprennent une pièce rectangulaire, toujours ouverte sur la cour et divisée en deux espaces par un arc dont l'architrave est souvent sculptée<sup>734</sup>. L'espace antérieur possède une couverture de dalles de basalte alors que l'espace postérieur est couvert par une voûte en plein cintre appareillée<sup>735</sup> et surélevé par une estrade par rapport à la partie avant de la pièce<sup>736</sup>. Ces salles, désignées d'après M. de Vogüé par le terme de « pièces à alcôve », n'apparaissent que dans les maisons « riches » du Hauran<sup>737</sup>. Elles sont souvent mises en valeur par un décor sculpté et par la présence de niches<sup>738</sup>.

En plus des fonctions artisanales, agricoles et domestiques rencontrées habituellement dans l'habitat, certaines maisons rurales du Hauran possèderaient donc des espaces spécialement dévolus à la représentation<sup>739</sup> – on y a parfois vu une influence de l'architecture domestique urbaine<sup>740</sup>. Ces pièces à alcôves témoignent d'un raffinement certain dans « l'indifférenciation architecturale » qui reste caractéristique de l'habitat de la Syrie du Sud. Elles sont vraisemblablement l'expression du statut social du propriétaire. Mais ni les maisons du Massif calcaire ni celles de Palestine ne présentent de dispositifs similaires, le Hauran est apparemment la seule région où de telles pièces ont été repérées dans les habitations. La formule architecturale de la pièce à alcôve est apparemment aussi inconnue en Syrie centrale. Mais cela ne signifie pas que la fonction qu'on lui a attribuée en Syrie du Sud n'est pas remplie par une autre pièce.

Dans le village de Sawran, à moins de 4 km à l'ouest de la limite de la zone que j'étudie, un pavement de mosaïque polychrome qui appartient à une habitation de taille

<sup>729</sup> GRIESHEIMER 1997a, p. 297.

<sup>730</sup> Il s'agit pour F. Villeneuve de la *madafah* moderne qui correspond à une « pièce de réception, d'accueil et de logement des hôtes », désignée comme *πρίκλινος* par certaines inscriptions (VILLENEUVE 1985, p. 98).

<sup>731</sup> VILLENEUVE 1985, p. 98. La fonction de « pièce de réception » n'exclut pas obligatoirement une fonction de pièce d'habitation. C'est aussi une « salle de repas pour la famille en temps ordinaire ».

<sup>732</sup> VILLENEUVE 1985, p. 98 ; CLAUSS-BALTY 2008, p. 64.

<sup>733</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 64.

<sup>734</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 64.

<sup>735</sup> VILLENEUVE 1997b, p. 269.

<sup>736</sup> VILLENEUVE 1997b, p. 271.

<sup>737</sup> VILLENEUVE 1997b, p. 271.

<sup>738</sup> VILLENEUVE 1997b, p. 278.

<sup>739</sup> « Lieu d'audience, voire de réception, où l'on s'assiérait et où siègerait le maître de maison » (VILLENEUVE 1997b, p. 278).

<sup>740</sup> VILLENEUVE 1997b, p. 271 et 279.

modeste a été mis au jour<sup>741</sup>. La maison n'est pas conservée en élévation mais les tapis de mosaïque, datés du V<sup>e</sup> siècle<sup>742</sup>, délimitent quatre pièces. La principale, de 49 m<sup>2</sup>, est flanquée à l'est de deux pièces plus petites (4 x 2 m)<sup>743</sup>. La partie supérieure de la composition de la salle principale figurait une scène de chasse. La partie centrale, lacunaire, représentait un homme et une femme de part et d'autre d'un Éros. Le registre inférieur contenait des vignettes dans lesquelles sont figurés des animaux, des paniers de fruits, un bateau transportant quatre amphores dont le contenu est désigné par l'inscription ΤΥΠΙΟΝ (fromage), et une amphore accompagnée de l'inscription ΚΟΝΔΙΤΟΥ (vin aromatisé)<sup>744</sup>. Pour J. Balty, ces vignettes renvoient à des *xenia*, c'est-à-dire aux « composantes idéales du banquet offert aux hôtes dans la salle à manger »<sup>745</sup>. Cette pièce pourrait bien être l'équivalent des salles à alcôve repérées en Syrie du Sud car, pour J. Balty, il ne fait aucun doute qu'elle a servi de pièce de réception<sup>746</sup>. On peut donc s'attendre à rencontrer, en Syrie centrale également, au moins dans les maisons les plus prospères, des espaces de représentation – la résidence rurale de Qasr Ibn Wardan 1 en fournit d'ailleurs un exemple avec la salle triconque de l'étage<sup>747</sup>.

Les indices qui peuvent aider à reconnaître ce type de pièce dans l'habitat villageois restent rares. Si l'on se fonde sur la superficie relative, le degré d'éclairage et la présence de niches<sup>748</sup> pour identifier d'éventuels espaces de réception dans l'architecture domestique de la Syrie centrale, on ne parvient à aucun résultat concluant. En premier lieu, on n'est pas toujours certain de la présence ou de l'absence de l'étage or il s'agit d'un élément fondamental pour comprendre l'organisation des maisons. En second lieu, dans les cas où l'existence d'un étage est attestée ou probable, on ignore son agencement. Enfin, en troisième lieu, les plans des rez-de-chaussée des maisons qu'on suppose de plain-pied sont incomplets. La plupart des habitations comportent d'ailleurs des pièces de surface proche ou identique qui bénéficient du même degré d'éclairage<sup>749</sup>.

On doit se contenter de supposer que les pièces les plus grandes et les mieux éclairées des maisons, celles aussi qui possèdent des niches, sont généralement des espaces d'habitation<sup>750</sup> auxquels on ne peut attribuer une fonction plus précise.

<sup>741</sup> ZAQZUQ 1995, p. 240-242.

<sup>742</sup> La datation des mosaïques est fondée sur des critères stylistiques reposant sur une comparaison avec les mosaïques découvertes dans l'église toute proche. L'un de ces panneaux portait une inscription datée de 432 (BALTY 1999, p. 78-79).

<sup>743</sup> BALTY 1999, p. 73-74. Les dimensions de la quatrième pièce ne sont pas données.

<sup>744</sup> BALTY 1999, p. 75.

<sup>745</sup> BALTY 1999, p. 77.

<sup>746</sup> BALTY 1999, p. 77.

<sup>747</sup> Voir ci-dessous *La fonction des pièces*, p. 347.

<sup>748</sup> Ce sont les critères qui définissent les espaces de réception dans les maisons néo-assyriennes et néo-babyloniennes (CASTEL 1992, p. 79 et 93) mais aussi dans l'habitat romain et byzantin du Hauran. Les éléments d'identification de la pièce de réception semblent donc persistants.

<sup>749</sup> Pièces *a* et *b* de la maison 2 et pièces *c* et *e* de la maison 3 de Ma'rata ; pièces *b* et *c* de la maison de 'Ujah.

<sup>750</sup> À l'exception du vestibule de la maison 2 d'Al-Tuba 2.

*Les espaces de stockage et les pièces annexes*

Au contraire, la plupart des pièces barlongues, récurrentes dans l'architecture en pierre et particulièrement dans celle en basalte, se prêtent mal à la fonction d'habitation. Elles sont mal éclairées, ne reçoivent leur lumière que par un jour et par la porte, lorsque celle-ci était ouverte. Le plus souvent, c'est-à-dire dans trois cas sur cinq<sup>751</sup>, ces pièces étaient pourvues d'une porte ébrasée à vantaux. Pour les deux cas restants<sup>752</sup>, ce sont apparemment des portes à arcade qui permettaient d'y accéder depuis la cour.

Il ne s'agit vraisemblablement pas de pièces de vie, mais certaines ont pu abriter des activités secondaires directement liées à la vie quotidienne. Il pourrait s'agir de cuisines, d'espaces en lien avec les activités économiques (stockage des denrées et de matériel). L'une d'entre elles abrite peut-être un petit bain<sup>753</sup>. On ne peut non plus exclure, même si cette hypothèse me paraît la moins probable, qu'il s'agisse dans certains cas d'escaliers.

*Le rôle de la cour*

L'espace plus réduit qu'occupe la cour dans les quelques maisons villageoises dont on possède les plans pourrait indiquer une légère évolution de ses fonctions par rapport à l'architecture en terre. On peut suggérer un rôle moins important des activités artisanales ou agricoles, mais c'est l'hypothèse la moins probable, car la présence d'étables dans ces mêmes habitations montre bien qu'elles restent, au moins pour certaines, des unités de production et conservent de ce fait un caractère rural. Il est possible, dans ce cas, que la nature des activités artisanales ou agricoles abritées par la cour ne soit pas la même dans les maisons du Jabal al-'Ala que dans celles des villages situés dans la steppe, à l'est. On peut imaginer, par exemple, une part plus limitée de l'élevage (notamment de l'élevage caprin).

La présence d'un point d'eau<sup>754</sup> au centre de la cour de la maison 2 d'Al-Tuba 2 montre que l'espace à ciel ouvert conserve, en plus de son rôle central dans la distribution des pièces, une fonction primordiale dans la vie quotidienne.

- ♦ Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?

Il est difficile, à partir des données disparates et le plus souvent lacunaires dont on dispose sur l'habitat villageois en pierre, de reconnaître d'éventuels critères de distinction qualitatifs entre les maisons. Les critères que j'ai proposés pour l'habitat en terre ne sont pas transposables tels quels à l'habitat en pierre. Comme il est difficile de déterminer la fréquence de l'étage dans l'habitat en pierre, on ne peut faire de cet élément, comme dans les fermes et les maisons de village en brique crue, un indicateur de prospérité – en particulier parce qu'il fait partie de la forme la plus élémentaire de l'habitat dans le Hauran et le Massif calcaire. Pas plus que dans les maisons en terre, la superficie des habitations ne peut constituer une marque de prospérité puisque la taille de la maison peut être liée au nombre

<sup>751</sup> Pièce *b* de la maison 1 et pièces *b* et *d* de la maison 2 de Ma'rata.

<sup>752</sup> Pièce *a* de la maison de 'Ujah et pièce *d* de la maison 2 d'Al-Tuba 2.

<sup>753</sup> Pièce *d* de la maison 2 d'Al-Tuba 2.

<sup>754</sup> H. C. Butler ne précise pas la nature de ce point d'eau dans la maison 2 d'Al-Tuba 2 (PAES 2B, p. 21).

des individus qui l'habitent<sup>755</sup>. La variété des matériaux utilisés dans l'architecture domestique en pierre est mal documentée et ne peut donc constituer un critère de distinction entre les maisons prospères et les maisons plus modestes.

Par conséquent, il faut tenter de définir des critères différents. Le dallage du vestibule et de la cour de la maison 2 d'Al-Tuba 2 pourrait constituer un indicateur de prospérité convaincant puisque, dans le Massif calcaire comme dans le Hauran, les surfaces dallées ne paraissent qu'occasionnelles dans les habitations<sup>756</sup>. On peut se demander si la présence d'un vestibule ne pourrait, elle aussi, faire partie de ces critères. S'il s'agit bien d'un espace de représentation et/ou de sociabilité<sup>757</sup>, cette pièce peut être perçue comme la marque d'un certain raffinement, l'indication d'une relative prospérité ou d'un certain statut social élevé. Bien qu'elle soit fréquente dans l'échantillon de maisons étudié – dont j'ai déjà souligné qu'il n'était probablement pas représentatif de l'habitat commun en pierre –, la présence d'un vestibule ne paraît pas systématique<sup>758</sup>. Dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, la présence d'un petit bain peut être comprise comme un marqueur de prospérité, qui trouve un parallèle dans les résidences rurales, mais reste sans réel équivalent dans l'habitat groupé, en pierre ou en terre.

À part dans la maison de 'Ujah, des sculptures soulignent en général les éléments horizontaux et verticaux de l'élévation. Dans la maison d'Al-Khadfah, en calcaire, les encadrements de portes et de fenêtres et les corbeaux qui soutiennent les planchers de l'étage présentent des moulures<sup>759</sup>. Dans la maison 2 de Ma'rata, construite pour un tiers en basalte, seules les portions en calcaire comportent des sculptures. L'architrave qui surmonte les chapiteaux, eux-mêmes sculptés, et la corniche saillante qui supporte l'extrémité des dalles couvrant le portique, sont moulurées, tout comme les encadrements de porte. Dans la maison 3 du même village, les encadrements des baies, en calcaire, présentent aussi des moulures alors que les chapiteaux, en basalte, sont sculptés de motifs frustes. Enfin, dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, malgré l'emploi exclusif du basalte, plus difficile à travailler, la porte principale possède des piédroits sculptés en méplats et des chapiteaux sculptés<sup>760</sup>.

Les six maisons étudiées présentent presque toutes des éléments de décor, plus exubérants sur calcaire et plus discrets sur basalte – ils se limitent dans ce cas aux linteaux, aux piédroits et aux chapiteaux. La profusion du décor sur calcaire ne doit pas faire passer les maisons en basalte pour plus pauvres qu'elles ne sont. L'abondance du décor sur calcaire

<sup>755</sup> Ainsi que le souligne G. Tate dans la discussion qui suivit l'intervention d'A. Naccache au colloque de Damas sur l'habitat (NACCACHE 1997, p. 310), « dans les grandes maisons, comme la structure est égalitaire, les parties prenantes étaient plus grandes. Une grande maison avait donc certainement une propriété plus grande qu'une petite maison mais cela ne veut pas dire que chaque membre d'une grande maison était plus riche que chaque membre d'une petite maison ».

<sup>756</sup> TATE 1992, p. 42 ; CLAUSS-BALTY 2008, p. 55.

<sup>757</sup> Pour M. Griesheimer, les porches des maisons du Massif calcaire sont une « construction superfétatoire de caractère ostentatoire » (GRIESHEIMER 1997a, p. 298).

<sup>758</sup> Maisons 1 et 3 de Ma'rata ; maison 2 d'Al-Tuba 2. Le vestibule qui occupe la surface la plus importante est celui de la maison 2 d'Al-Tuba 2 (18 m<sup>2</sup>) contre un peu plus de 4,5 m<sup>2</sup> et de 7 m<sup>2</sup> respectivement pour les maisons 1 et 3 de Ma'rata.

<sup>759</sup> PAES 2B, p. 93.

<sup>760</sup> PAES 2B, p. 22. H. C. Butler signale « a large Corinthian atrium ».

tient vraisemblablement à la tendreté du matériau et sa rareté sur basalte à la plus grande difficulté que représente sa taille<sup>761</sup>. Dans ces conditions, un décor plus exubérant dans une maison en calcaire ne montre pas une prospérité supérieure à celle d'une habitation en basalte sans sculpture. En revanche, à matériau égal, un décor plus abondant peut tout à fait constituer un indicateur de richesse. Mais le petit nombre d'habitations étudiées ne permet de conclure qu'il existe de ce point de vue des différences qualitatives entre les maisons villageoises.

- ♦ Un habitat en évolution ?

On peut supposer quelques pistes pour l'évolution des maisons. Quelques éléments indiquent que les schémas d'évolution proposés pour l'habitat en terre crue s'appliquent probablement aussi pour l'architecture domestique en pierre.

L'emploi de deux matériaux distincts, dans la maison 2 de Ma'rata, peut renvoyer à deux phases de construction distinctes. Le décrochement qu'on observe dans le mur postérieur des pièces *b* et *c* – respectivement en calcaire et en basalte – et entre la pièce *c* et le mur de cour va dans le même sens. La pièce *c* semble avoir été ajoutée à un corps de bâtiment constitué déjà des pièces *a* et *b*, mais il peut aussi s'agir d'une réfection. Dans la maison 1 de Ma'rata, entièrement en basalte cette fois, on note un décrochement entre la façade de la pièce *c* et le mur de cour. Il pourrait indiquer là aussi une construction en plusieurs temps. La pièce *c*, comme dans la maison 2, serait une adjonction. Dans ces deux cas, le schéma d'évolution, de type linéaire, correspondrait à celui connu dans le Massif calcaire<sup>762</sup>.

La maison 2 d'Al-Tuba 2 aurait connu une évolution différente, similaire à celle que j'ai suggérée pour l'habitat en terre. J'ai déjà signalé la présence surprenante, dans cette habitation, d'une porte à ébrasement et feuillure entre la pièce *c* du corps de bâtiment sud et la pièce *b* de celui de l'est<sup>763</sup>. En effet, ce type de porte marque partout ailleurs l'accès à la maison depuis l'extérieur ou l'accès aux pièces depuis la cour, il ne sert jamais pour les communications directes entre les pièces. Dans cette maison, la présence de ce type de porte à cet endroit pourrait indiquer que le corps de bâtiment est a été construit après le corps de bâtiment sud. On aurait là un mode d'agrandissement, non plus linéaire mais perpendiculaire, attesté dans l'habitat du Massif calcaire<sup>764</sup> et vraisemblablement dans l'habitat en brique crue.

Il reste cependant une inconnue : la durée qui s'est écoulée entre ces différentes phases d'agrandissements. Il est par conséquent impossible de déterminer si ces maisons, bien que

---

<sup>761</sup> Il s'agit probablement, à l'échelle locale, d'un contraste qu'on peut observer plus généralement entre les chaînons calcaires de la Syrie du Nord qui présentent un décor abondant (NACCACHE 1997) et les régions basaltiques du Hauran où les décors sculptés sont peu présents (CLAUSS-BALTY 2008, p. 74). Sur l'importance du décor et sa répartition chronologique contrastée entre la Syrie du Nord et la Syrie du Sud, se reporter à la discussion entre G. Tate et F. Villeneuve, qui a suivi l'intervention d'A. Naccache (NACCACHE 1997), p. 310-311.

<sup>762</sup> SODINI et TATE 1984, p. 391.

<sup>763</sup> Voir ci-dessus *Les types de portes, les baies et l'éclaircissement*, p. 302.

<sup>764</sup> SODINI et TATE 1984, p. 391.

construites en plusieurs temps, relevaient d'un programme de construction défini dès l'origine (une maison à cour centrale pour la maison 2 d'Al-Tuba 2) ou si ces agrandissements témoignent d'une croissance organique à mettre au compte du développement familial. Les décrochements dans les maçonneries et la présence de la porte ébrasée entre les corps de bâtiment sud et est de la maison d'Al-Tuba 2 tendraient à indiquer qu'un intervalle de temps important a pu s'écouler entre les deux phases de constructions. Mais cela ne signifie pas pour autant que le plan final de ces maisons n'a pas été prévu dès l'origine. La résidence de Qasr Ibn Wardan 1, qui fait incontestablement partie d'un programme architectural prédéfini, le prouve. On ignore exactement à quelle date sa construction a été achevée mais un intervalle de huit ans sépare la construction du corps de bâtiment sud<sup>765</sup> et celle de l'aile ouest<sup>766</sup> et les ailes nord et est leur sont encore postérieures. La communication entre le corps de bâtiment sud et l'aile ouest se faisait par une porte surmontée d'un arc de décharge aveugle, caractéristique des portes qui assurent la communication entre la cour et les différentes pièces et jamais utilisée pour les communications directes entre les pièces<sup>767</sup>. Le cas de la résidence rurale de Qasr Ibn Wardan 1 est particulier<sup>768</sup>, mais la maison 2 d'Al-Tuba 2 aurait pu connaître une évolution similaire. Elle aurait été conçue dès l'origine comme une maison à cour centrale et les différentes phases de construction auraient été en rapport avec ce projet initial.

Il est cependant plus probable que les habitations villageoises, en règle générale, connaissaient des adjonctions destinées à s'adapter à la conjoncture familiale.

- Les caractéristiques de la maison villageoise en pierre

L'habitat villageois en pierre présente de manière générale plus de points communs avec l'habitat villageois en brique crue que de différences, au moins du point de vue fonctionnel. Les plans des habitations sont fondés sur les mêmes principes directeurs, au moins pour les rez-de-chaussée puisque la question de l'étage reste en suspens. Les corps de bâtiments sont répartis sur un ou plusieurs côtés d'une cour et les maisons en pierre paraissent avoir connu les mêmes évolutions comme celles en brique crue, avec des agrandissements linéaires et la juxtaposition des corps de bâtiment autour de la cour. L'existence de programmes architecturaux plus complexes, prévoyant dès l'origine un plan organisé autour d'une cour centrale n'est pas à exclure – comme dans l'architecture en terre. Les principes qui régissent la circulation y sont apparemment identiques. La cour fonctionne comme un espace de transition entre le monde extérieur et l'espace domestique et distribue la quasi-totalité des pièces.

On doit cependant souligner certaines différences. Les maisons villageoises en pierre paraissent beaucoup plus petites que celles rencontrées dans les hameaux ou dans les villages en terre – mais si elles possédaient un étage de même plan que le rez-de-chaussée, ce constat

<sup>765</sup> Le linteau inscrit de la porte d'accès au corps de bâtiment sud fournit une date correspondant à 564 (*JGLS* 4, n° 1842).

<sup>766</sup> L'inscription du linteau de la porte principale de cette aile est datée de 572 (*MAFFEI* 1995, p. 110).

<sup>767</sup> Dans ce cas, l'arc de décharge était ouvert.

<sup>768</sup> Voir ci-dessous c) *La résidence de Qasr Ibn Wardan 1*, p. 341.

n'est plus valide et, dans ce cas, la surface des unes et des autres serait sensiblement équivalente. L'espace construit occupe dans l'habitat en pierre une place plus importante qu'ailleurs et l'on verra que les maisons du bourg de Karatin al-Kbir confirment cette tendance. Des raisons d'ordre économique rendent mieux compte de cette différence entre l'habitat en terre et l'habitat en pierre qu'une explication structurelle. Les maisons en pierre conservent des caractéristiques rurales, parmi lesquelles la présence d'étables et d'espaces de stockage, mais il est possible que l'élevage représentait une part plus limitée dans l'économie du Jabal al-‘Ala et de la bordure occidentale de la Syrie centrale que dans les secteurs situés plus à l'ouest, où l'on pratiquait une association plus étroite entre culture et élevage. Les recherches ethnologiques sur l'habitat traditionnel confirment d'ailleurs que l'élevage de petit bétail (moutons, chèvres) est associé à des espaces à ciel ouvert plus importants dans l'habitat que la culture<sup>769</sup>.

L'architecture domestique en pierre peut aussi, par certains côtés, renvoyer à certains éléments de l'architecture urbaine. C'est vraisemblablement ce qu'indique la présence d'un bain privé dans la maison 2 d'Al-Tuba 2. Les vestibules pourraient aussi, d'après l'hypothèse formulée par M. Griesheimer, constituer des espaces de sociabilité voire de représentation. Ces habitations ne seraient guère éloignées de la ferme par leurs fonctions – ce sont d'abord des unités de production – mais elles auraient été influencées par certaines caractéristiques de l'habitat urbain (vestibule, pièces de réception (?), bains privés).

Il reste difficile de définir des critères de distinction d'ordre qualitatif entre les six plans de maisons en pierre qui nous sont parvenus. La maison 2 d'Al-Tuba 2, en particulier, apparaît comme une habitation plus « riche » que les autres, avec une influence urbaine plus prégnante. C'est ce qu'indiquent :

- la présence d'un bain privé, sans équivalent dans l'habitat villageois de la région,
- le dallage de la cour et du vestibule,
- la superficie de ce vestibule, nettement supérieure à celle observée dans les autres maisons,
- et même, si l'on suit en partie le plan d'H. C. Butler, la superficie construite qui représenterait plus de 80 % de la surface totale de la maison.

H. C. Butler, qui attribue cette habitation à un propriétaire aisé<sup>770</sup>, signale des maisons de même type dans d'autres villages (Nawa<sup>771</sup>, Al-‘Anz<sup>772</sup>). L'habitat en pierre pourrait donc confirmer la tendance qui se dégageait de l'architecture en terre, à savoir que les villages ne sont pas uniquement constitués d'habitations similaires et qu'on y observe des distinctions qualitatives qui renvoient à des classes économiques différentes. Les mosaïques de la maison

<sup>769</sup> Voir ci-dessus *Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert*, p. 264 et *Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert*, p. 279.

<sup>770</sup> « The dwelling [...] is a type of the dwellings of the well-to-do, upper class » (*PAES 2B*, p. 21).

<sup>771</sup> *PAES 2B*, p. 16.

<sup>772</sup> *PAES 2B*, p. 22 : « [The ruins] may have been nothing more than a group of large private residences. One of these is sufficiently preserved to show that it was a house of considerable size ». Al-‘Anz possédait cependant une église et constituait bien de ce fait un village comme le montrent les découvertes répertoriées dans la base de données « Marges arides » : pilier de chancel, base et couvercle de reliquaire inscrit.

de Sawran en témoignent également – même s’il s’agit peut-être d’un cas particulier et de la maison d’un grand propriétaire terrien. La scène de chasse de la pièce principale, une adaptation du thème homérique de la chasse au sanglier de Calydon, met en avant le train de vie du propriétaire (*otium*<sup>773</sup>), avec ses chiens et ses serviteurs (désignés par l’inscription OIKET(ης)<sup>774</sup>). L’influence urbaine s’exerce probablement d’autant plus fortement que les villes sont proches, or le village de Sawran se trouve à moins de 20 km des cités de *Larissa/Qal‘at Shaizar* et d’*Épiphanie/Hama*.

## **2. La maison dans les agglomérations à caractère urbain**<sup>775</sup>

### **a) La maison dans les « agglomérations intermédiaires »**

J’ai rangé dans la catégorie des agglomérations intermédiaires les *vici* militaires<sup>776</sup> et les bourgs<sup>777</sup>. Parmi les premiers – uniquement ceux qui n’ont jamais accédé au statut de cité – figurent ‘Aqirbat/*Occariba* et ‘Itriya/*Sériane*, mentionnés dans la *Notitia dignitatum*<sup>778</sup>, et Al-Khula/*Cholle*, Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium* et Al-Qdayr, sur le tracé de la voie Palmyre-*Soura*. Les indications sur l’habitat dans ces agglomérations sont peu nombreuses. À *Sériane*/*‘Itriya*, des habitations ont été fouillées au cours du dégagement du temple, mais les publications de R. Gogrâfe n’en font pas état<sup>779</sup>. Sur les restitutions du temple, elles apparaissent sous la forme de maisons en brique crue couvertes par des coupoles en encorbellement<sup>780</sup>. M. Konrad fournit quelques données sur les maisons de *Cholle* mais ce sont les fouilles réalisées dans le *vicus* militaire de *Tetrapyrgium*/Qusair al-Saila qui fournissent la documentation fondamentale pour ce type d’agglomération.

À la catégorie des bourgs<sup>781</sup> appartiennent des agglomérations à architecture en terre (Khirbat al-Dawsa, Rasm al-Ahmar 3) dont on possède les plans complets (**figures 46 et 139**) et une agglomération à architecture en pierre, Karatin al-Kbir (**figure 45**), pour laquelle on possède quelques plans de maisons (6).

<sup>773</sup> BALTY 1999, p. 76.

<sup>774</sup> BALTY 1999, p. 74.

<sup>775</sup> Pour une définition des ces agglomérations, voir ci-dessous 2. *Les agglomérations à caractère urbain*, p. 808

<sup>776</sup> Voir ci-dessous *Proposition de définition*, p. 809. Les *vici* militaires sont caractérisés par un *castellum* et une agglomération à enceinte contemporaine.

<sup>777</sup> Sur ces agglomérations, entre villages et villes, voir ci-dessous a) *Les « agglomérations intermédiaires »*, p. 809.

<sup>778</sup> Voir ci-dessus b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>779</sup> Le fouilleur signale en passant que l’agglomération de ‘Itriya est composée de petites et de grandes maisons à cour (GOGRÂFE 1996, p. 161).

<sup>780</sup> Par exemple GOGRÂFE 2005, fig. 6, p. 103.

<sup>781</sup> Voir ci-dessous *Proposition de définition*, p. 816.



(a) *La maison dans les agglomérations à caractère militaire (vici militaires)*

- Description architecturale

Les sondages réalisés à l'intérieur de l'enceinte de Qusair al-Saila ont touché quatre groupes de pièces dont les fouilleurs considèrent qu'ils appartiennent à quatre maisons différentes (**figure 44**)<sup>782</sup>, datées par l'étude de la céramique et la numismatique des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>783</sup>. Elles sont construites en brique crue sur un soubassement de pierre<sup>784</sup>. Les maisons 3 et 4 ont été dégagées sur une surface trop limitée pour qu'on puisse comprendre leur plan. La maison 2 est composée de deux pièces de taille différente. La maison 1, occupée pendant plus d'un siècle<sup>785</sup>, a connu des adjonctions et des remaniements. Dans son état final, elle compte trois à quatre pièces, disposées en L autour d'un espace à ciel ouvert<sup>786</sup>.

- ♦ Les plans des maisons

On ne dispose d'aucun plan de maison complet à Qusair al-Saila et on ignore donc la superficie de ces habitations. À Al-Khula, en revanche, la surface des maisons, plan carré ou rectangulaire, peut être estimée entre 400 m<sup>2</sup> et 3 600 m<sup>2</sup><sup>787</sup>. Elles sont généralement organisées autour d'une cour (**figure 86**), mais M. Konrad signale aussi de curieux plans en H<sup>788</sup>. Il me semble qu'il faut vraisemblablement voir dans cette forme deux maisons avec un plan en U adossées l'une à l'autre plutôt qu'un plan de maison individuelle avec deux espaces à ciel ouvert.

- ♦ Les dimensions des pièces

La taille des pièces, dans les parties dégagées des maisons 1 et 2 de Qusair al-Saila, n'excède jamais 20 m<sup>2</sup> (**figure 44**). Les pièces principales<sup>789</sup> occupent une surface de 17,5 à 19,5 m<sup>2</sup>, avec un rapport longueur/largeur oscillant entre 1,21 et 1,28. Leur superficie et leurs dimensions correspondent à celles des maisons d'Al-Khula. Les habitations y sont composées de pièces de 5 x 4 m<sup>790</sup>. À Qusair al-Saila, la superficie des annexes, identifiées grâce aux installations et au matériel retrouvés, est de 7 à 8 m<sup>2</sup>.

<sup>782</sup> Je reprends la terminologie des fouilleurs et désigne chaque groupe de pièces comme une maison, mais je ne suis pas convaincue qu'il s'agisse pour chacune d'entre elles de bâtiments indépendants. Les « maisons » 1 et 2, en particulier, appartiennent vraisemblablement à une seule habitation..

<sup>783</sup> KONRAD 2001a, p. 90-91.

<sup>784</sup> KONRAD 2001a, p. 49-54.

<sup>785</sup> Elle est apparemment construite au milieu du VI<sup>e</sup> siècle et reste en usage au VII<sup>e</sup> siècle et peut-être au début du VIII<sup>e</sup> siècle (KONRAD 2001a, p. 90-91).

<sup>786</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

<sup>787</sup> Les maisons les plus petites mesurent 20 m de côté (KONRAD 2001b, p. 155) contre 60 m pour les plus grandes (KONRAD 2005, p. 119).

<sup>788</sup> KONRAD 2001a, p. 18.

<sup>789</sup> Pièces *a* et *b* de la maison 1 et pièce *b* de la maison 2.

<sup>790</sup> KONRAD 2001a, p. 18.

- Maçonneries, élévations et couvertures

La largeur des soubassements en pierre varie de 50 cm à 60 cm, avec une largeur sensiblement identique des murs périmétraux et des murs de refend. Dans les maisons 1 et 2, l'effondrement des maçonneries de brique crue observé en coupe a permis de restituer une hauteur minimale de 3 m pour la maison 1 – avec un soubassement de pierre de 0,90 à 1 m de haut<sup>791</sup> – et de 3,40 m pour la maison 2 – avec un soubassement de 1,30 m<sup>792</sup>. L'existence éventuelle d'un second niveau n'est évoquée pour aucune de ces habitations. En revanche, les *tegulae* et les *imbrices* retrouvés indiquent, au moins pour la maison 1<sup>793</sup>, une couverture de tuiles.

- L'espace vécu

- Les aménagements intérieurs

Les fouilleurs signalent des recharges successives de plâtre sur les sols, la présence de radiers dans les pièces *b* et *c* de la maison 1 et des enduits muraux (monochromes dans la pièce *a* de la maison 2 et polychromes dans la pièce *b* de la maison 1)<sup>794</sup>.

Les pièces *a* et *b* de la maison 2 et la pièce *a* de la maison 1 possèdent des aménagements particuliers. Une installation de 1,80 m et 50 cm de large occupe l'angle sud-est de la pièce *a* de la maison 1. Le fond de cette installation est tapissé d'une couche d'argile damée et des pierres semblent avoir servi de coffrage<sup>795</sup>. Un aménagement similaire, de 0,90 m de large et 2 m de long, a été retrouvé dans l'angle nord-est dans la pièce *b* de la maison 2. Le fond est formé de trois briques crues disposées à plat, encadrées par de petites pierres, et la paroi sud, recouverte d'enduit, est partiellement conservée<sup>796</sup>. Les fouilleurs ont interprété ces deux installations comme des espaces de stockage (*Behälter*), qui recevaient vraisemblablement un couvercle<sup>797</sup>.

Des aménagements de nature différente ont été retrouvés dans la pièce *a* de la maison 2. Ce sont des trois bassins en plâtre associés à un sol en radier. Dans l'angle sud-est de la pièce, l'un d'entre eux est bien conservé (1 x 1 m et au moins 30 cm de haut)<sup>798</sup>.

- La fonction des pièces

Les bassins retrouvés dans la maison 2 pourraient indiquer, comme dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, la présence d'un bain domestique. Leur nombre, les réparations successives dont ils témoignent et la présence d'un radier dans la même pièce évoquent cependant davantage des activités agricoles ou artisanales.

---

<sup>791</sup> KONRAD 2001a, p. 49.

<sup>792</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

<sup>793</sup> KONRAD 2001a, p. 49.

<sup>794</sup> À Al-Khula également, dans les sondages réalisés par des pillards, des enduits peints ont été découverts (KONRAD 2001, p. 18).

<sup>795</sup> KONRAD 2001a, p. 49.

<sup>796</sup> KONRAD 2001a, p. 53.

<sup>797</sup> KONRAD 2001a, p. 49 et 53.

<sup>798</sup> KONRAD 2001a, p. 53.

Les enduits muraux avec des décors géométriques rouges et bleus<sup>799</sup> dans la pièce *b* de la maison 1 la désignent comme un espace privilégié. Elle servait probablement à la fois de lieu de vie et de pièce de réception. La couche d'argile damée et les briques crues qui tapissent le fond des installations de stockage dans la pièce *a* de la maison 1 et dans la pièce *b* de la maison 2, leurs parois montées en pierre et enduites et la présence probable d'un couvercle, témoignent des efforts qui ont été fait pour rendre ces aménagements étanches. Cette exigence correspond bien à celle d'un silo, ou au moins à celle d'un dispositif de stockage. Les pièces qui abritent ces installations pouvaient être entièrement réservées au stockage ou servir à la fois d'espaces de stockage et de lieux de vie car les aménagements n'occupent qu'une superficie restreinte.

L'espace *d* de la maison 1, qui semble avoir fonctionné à l'origine comme un local complètement ouvert, ou fermé par des auvents de construction légère<sup>800</sup>, a été compris comme une cuisine. Le matériel associé aux niveaux de sol a livré des cendres et des charbons de bois, mais aussi des os, des scories (*Schlacken*) et des fragments de matières carbonisées<sup>801</sup>. Dans l'espace à ciel ouvert situé au sud des pièces *a* et *b*, des céramiques brisées, la partie supérieure d'un moulin en basalte et la sépulture d'un jeune enfant ont été retrouvées<sup>802</sup>. La cour devait donc fonctionner comme un espace dans lequel on réalisait des travaux domestiques<sup>803</sup> et comme un dépotoir<sup>804</sup>. La présence d'une inhumation dans ce contexte est anecdotique, car une vaste nécropole s'étend à l'est du *vicus* militaire.

- ♦ Un espace en évolution

#### *Les modifications et les adjonctions apportées aux bâtiments*

Entre sa construction, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, et son abandon à la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>805</sup>, la maison 1 a connu cinq phases d'occupation principales<sup>806</sup>.

Elle était à l'origine composée des pièces *a* et *b* et de l'espace *c*, ouvert vers le sud. Les pièces *a* et *b* possédaient chacune une porte donnant sur l'extérieur : une à l'ouest, pour la pièce *a*, et une au milieu du mur sud, pour la pièce *b*. Immédiatement au sud de l'espace *c* se trouvait une zone réservée à la cuisine, complètement ouverte, ou abritée par des parois en bois. La seconde phase d'occupation est caractérisée, dans la maison 1, par des travaux d'embellissement – notamment par la pose des enduits colorés dans la pièce *b*. La construction de la maison 2, qui modifie la circulation dans la maison 1 car elle en condamne la porte ouest, est contemporaine de cette phase<sup>807</sup>. Un nouvel accès a été donc ménagé sur le côté sud de la maison 1. L'espace *c* a été fermé au sud par un mur percé d'un simple passage, qui ouvrait sur l'espace *d*. La troisième phase d'occupation succède à la destruction qui clôt

<sup>799</sup> KONRAD 2001a, p. 50.

<sup>800</sup> KONRAD 2001a, p. 51.

<sup>801</sup> KONRAD 2001a, p. 51.

<sup>802</sup> KONRAD 2001a, p. 51.

<sup>803</sup> C'est en effet ce qu'indique la présence de la partie supérieure d'une meule en basalte.

<sup>804</sup> KONRAD 2001a, p. 51.

<sup>805</sup> KONRAD 2001a, p. 90-91.

<sup>806</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

<sup>807</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

la seconde phase. Les maçonneries sont remontées, les sols aplanis et rechargés. L'espace *d* est fermé par un mur à l'ouest et la maison fonctionne alors véritablement autour d'une cour dont l'espace est délimité sur deux côtés au moins<sup>808</sup>. La quatrième phase correspond surtout à des recharges de sol et à un renouvellement des enduits dans les pièces *a* et *b* de la maison 1. Au cours de la dernière phase, le passage qui permettait la communication entre la pièce *c* et l'espace *d* semble avoir été remplacé par une porte<sup>809</sup>.

La circulation dans la maison 2 suscite quelques interrogations. La pièce *a* ne possède pas d'accès direct depuis l'extérieur, on y accédait apparemment à partir de la pièce *b*, mais la porte ménagée sur le côté sud de cette pièce n'apparaît qu'au cours de la dernière phase d'occupation. La question des accès originels à ce groupe de pièces reste donc posée.

#### *La formation d'une maison à cour fermée*

Les maisons 1 et 2 sont présentées par les fouilleurs comme des habitations séparées mais il est plus probable qu'elles appartenaient à une seule et même habitation, qui aurait connu des agrandissements et des modifications successives. La construction de la maison 2, qui entraînait la condamnation de l'accès par l'ouest à la maison 1, se comprend mieux si les deux groupes de pièces appartenaient à un même groupe familial. L'alignement des façades sud des deux « maisons » est aussi l'indice qu'elles ont pu fonctionner ensemble. Le mur qui clôt l'espace à ciel ouvert à l'est et délimite une cour n'intervient que dans un troisième temps. Tous ces éléments me semblent indiquer l'agrandissement progressif d'une seule et même maison, par l'adjonction successive de pièces.

Ce schéma d'évolution correspondrait d'ailleurs à celui des maisons à cour centrale évoqué plus haut<sup>810</sup>. Dans un premier temps, la maison n'aurait compté d'un groupe de deux pièces fermées communicantes (*a* et *b*) et un espace *c* ouvert au sud. Les activités culinaires prenaient place à l'extérieur, dans une zone où aucun système de clôture n'a été retrouvé en fouille. La maison pourrait donc avoir fonctionné dans un premier temps sans cour délimitée. Dans un second temps, la « maison » 2 se serait adossée au premier groupe de pièces. Les aménagements repérés dans la pièce *b* de ce nouveau bâtiment montrent qu'elle remplissait peut-être une fonction similaire à celle de la pièce *a* de la « maison » 1, tandis que la pièce *a*, avec ses bassins, suggère une fonction sans équivalent dans le groupe de pièces originel et donc une diversification des fonctions au sein d'une même habitation. Le mur qui ferme l'espace à ciel ouvert du côté est n'apparaît que dans un troisième temps. Il correspondrait à une délimitation de la cour – à moins qu'il n'indique l'existence d'un troisième corps de bâtiment<sup>811</sup>. Enfin, le passage entre les maisons 2 et 3 est occulté par un mur,

<sup>808</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

<sup>809</sup> KONRAD 2001a, p. 52.

<sup>810</sup> Voir ci-dessus *Un espace en évolution ?*, p. 273.

<sup>811</sup> D'après le plan du secteur, il est impossible de déterminer si le mur qui ferme la cour à l'ouest est un mur de clôture ou la façade sur cour d'un corps de bâtiment est. Il pourrait s'agir du mur de façade d'un corps de bâtiment englobant l'espace *d*.

vraisemblablement au cours du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>812</sup>. On peut supposer qu'à partir de ce moment, l'ensemble fonctionnait comme une maison à cour fermée<sup>813</sup>.

(b) *La maison des bourgs*<sup>814</sup>

Les plans d'agglomération<sup>815</sup>, pour l'architecture en brique crue, fournissent peu d'informations sur l'habitat. La hauteur des buttes de terre crue et la topographie du site de Khirbat al-Dawsa ne permettent pas d'observer les maisons dans le détail. En revanche, H. C. Butler a publié six plans de maisons du bourg de Karatin al-Kbir, dont cinq sont apparemment complets.

- Les maisons dans les bourgs en brique crue

À Khirbat al-Dawsa, les maisons les plus imposantes, signalées par des volumes de brique crue plus importants, se trouvent au centre de l'agglomération (**figures 46 et 108**)—comme dans le village de Rasm al-Hajal<sup>816</sup>. Elles peuvent avoir possédé un étage. Dans le quartier nord, les soubassements en pierre ont généralement été mieux observés, ce qui indique que les buttes de terre crue étaient moins hautes. L'habitat, dans ce secteur, se développait que probablement sur un seul niveau. Des tuiles ont été signalées par la base de données « Marges arides », mais je ne sais à quel type de bâtiment elles appartenaient<sup>817</sup>.

À Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**), la quasi-totalité des maisons ne comptait probablement qu'un seul niveau. Les tuiles sont plutôt rares et le doublage des soubassements fréquent, ce qui indique que les coupoles en terre crue étaient vraisemblablement beaucoup plus répandues dans l'habitat que les toitures en tuiles.

À Rasm al-Ahmar 3, l'habitat paraît relativement homogène alors qu'on distingue, à Khirbat al-Dawsa, des quartiers distincts : au centre, des maisons peut-être pourvues d'un étage et, en périphérie, un habitat plus modeste, par sa taille<sup>818</sup> et par la quantité de brique crue impliquée dans sa mise en œuvre.

- Les maisons de Karatin al-Kbir

Dans ce bourg, H. C. Butler a identifié plus de trente habitations<sup>819</sup> et publie les plans de six d'entre elles (**figure 45**). La maison 3<sup>820</sup> paraît avoir été profondément remaniée et

<sup>812</sup> KONRAD 2001a, p. 54. Les éléments de datation pour les maisons 1, 2 et 4 ne concordent pas et ne permettent pas d'établir de chronologie relative précise de leur construction (KONRAD 2001a, p. 91). Seule la maison 3 paraît clairement plus tardive que les autres, avec un matériel qui n'est pas antérieur au VII<sup>e</sup> siècle et qui se rapporte plus généralement à la période omeyyade.

<sup>813</sup> Pour M. Konrad, il est probable que les maisons à cour fermée représentent à Qusair al-Saila un type d'habitat tardif (KONRAD 2001a, p. 67). Cependant, on peut se demander s'il s'agit d'un type de plan tardif ou d'une forme vers laquelle tendent la plupart des maisons qui connaissent une longue occupation.

<sup>814</sup> Sur les bourgs, voir ci-dessous *Proposition de définition*, p. 816.

<sup>815</sup> Un plan topographique (Khirbat al-Dawsa) et un plan réalisé au GPS (Rasm al-Ahmar 3).

<sup>816</sup> Voir ci-dessus *La question de l'étage*, p. 294.

<sup>817</sup> Le bourg compte un « grand bâtiment » sur la bordure ouest de l'agglomération et une église (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 98-99).

<sup>818</sup> Les trois maisons dont j'ai calculé la superficie dans ce secteur occupent une surface comprise entre 420 et 541 m<sup>2</sup>.

<sup>819</sup> PAES 2B, p. 76.

<sup>820</sup> Je reprends la numérotation d'H. C. Butler.

convertie en mosquée. Les linteaux ont été déplacés, les communications modifiées et une tour dans l'angle nord-ouest de l'habitation, dont on ne sait si elle appartient au plan d'origine du bâtiment, a servi de minaret<sup>821</sup>. Le plan de la maison 4 est incomplet. Les maisons 6 et 7 sont étroitement liées l'une à l'autre.

Toutes ces habitations, à l'exception de la maison 8, ont été construites au V<sup>e</sup> siècle, d'après leurs inscriptions<sup>822</sup>. Elles sont vraisemblablement restées en usage au VI<sup>e</sup> siècle, comme l'indique une inscription plus tardive gravée sur le linteau d'entrée de la maison 7, qui donne une date correspondant à 538/539 apr. J-C.<sup>823</sup>. H. C. Butler signale aussi une maison du IV<sup>e</sup> siècle, dont il ne publie pas le plan<sup>824</sup>.

- ♦ L'espace architectural

#### *La surface globale des habitations*

D'après les plans dont on dispose<sup>825</sup>, la surface au sol des habitations de Karatin al-Kbir paraît similaire à celle des maisons de villages en pierre (**tableau 22**). La plus petite occupe une superficie de 252 m<sup>2</sup> et la plus grande 745 m<sup>2</sup> (contre 555 m<sup>2</sup> pour la maison 2 de Ma'rata). Leur surface moyenne est de 476 m<sup>2</sup>, contre 461 m<sup>2</sup> pour les quatre maisons de villages en pierre dont les plans sont complets.

On peut cependant supposer la présence d'un étage qui augmente la surface habitable pour plusieurs de ces maisons, même si l'on n'en connaît ni la superficie ni le plan<sup>826</sup>.

#### *Les plans des maisons*

Trois des maisons de Karatin al-Kbir ne comptent qu'un corps de bâtiment (**figure 45**)<sup>827</sup>. La cour, enclose, se déploie en général sur toute la longueur de la façade<sup>828</sup>. Trois autres possèdent deux corps de bâtiment<sup>829</sup>, voire l'embryon d'un troisième pour la maison 8, représenté par la pièce *i*. Parmi ces habitations, aucune n'est organisée, comme dans les villages d'Al-Tuba 2, Nawa et Al-'Anz, autour d'une cour centrale. On observe quelques disparités entre les différents corps de bâtiments. Les pièces les plus grandes, avec un ou plusieurs arcs transversaux, sont souvent regroupées dans un même corps de bâtiment<sup>830</sup>. Des pièces en général deux fois moins larges (sauf peut-être la pièce *f* de la maison 7) sont rassemblées dans des ailes secondaires<sup>831</sup>. Dans les maisons 4 et 7, les ailes sont disposées en retour d'équerre par rapport au corps de bâtiment principal tandis que, dans

<sup>821</sup> PAES 2B, p. 77-78.

<sup>822</sup> IGLS 2, n° 1628 et 1637-1642.

<sup>823</sup> PAES 3B, n° 995 ; IGLS 2, n° 1641.

<sup>824</sup> La maison 1 porte une inscription datée de 368/369 apr. J-C. (PAES 2B, p. 77 ; PAES 3B, n° 971 ; IGLS 2, n° 1625).

<sup>825</sup> H. C. Butler, parmi la trentaine de maisons qu'il a pu identifier, semble avoir choisi de présenter les plus représentatives : « [The published houses] will illustrate the chief types and different epochs » (PAES 1B, p. 76).

<sup>826</sup> Voir ci-dessous *La question de l'étage*, p. 322.

<sup>827</sup> Maisons 3, 5 et 6.

<sup>828</sup> Ce n'est cependant pas le cas pour la maison 3.

<sup>829</sup> Maison 4, 7 et 8.

<sup>830</sup> Corps de bâtiment nord des maisons 4 et 8 et corps de bâtiment ouest de la maison 7.

<sup>831</sup> L'aile est un « corps de bâtiment construit à l'extrémité d'un corps de bâtiment principal, soit sur le même alignement, soit en retour » (PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, 1, p. 20).

la maison 8, un corps de bâtiment secondaire fait face au corps de bâtiment principal, au nord.

Toutes ces maisons possédaient des portiques. Ils occupent en moyenne 14 % de la surface totale des habitations<sup>832</sup>, un rapport comparable à celui observé dans les maisons des villages de Ma‘rata, ‘Ujah et Al-Tuba 2. À Karatin al-Kbir, ils flanquent au minimum la façade du corps de bâtiment principal<sup>833</sup> mais peuvent aussi se développer le long du mur de clôture de la cour<sup>834</sup>. On peut rapprocher les portiques construits le long du mur de cour des « galeries » reconnues par G. Tate dans le Massif calcaire<sup>835</sup>. À Karatin al-Kbir, les supports ne sont pas des piliers mais des colonnes et ces « galeries » semblent se cantonner au pourtour de la cour sans empiéter sur l’espace central. Je ne suis pas convaincue que leur rôle principal, dans les maisons de Karatin al-Kbir, soit de permettre la circulation à l’étage. Il me semble que, comme certains portiques dans les maisons villageoises en pierre et dans certaines habitations modernes de plain pied, ces galeries fournissent d’abord de l’ombre et un abri relatif. Dans ces conditions, on peut supposer qu’elles servent notamment à entreposer momentanément des outils, des marchandises, des denrées.

Pour H. C. Butler, les maisons de Karatin al-Kbir étaient plus proches de celles du Massif calcaire que de celles du Jabal al-‘Ala, malgré l’utilisation exclusive du basalte<sup>836</sup>. Il a peut-être raison, mais les quelques plans d’habitation dont on dispose pour le Jabal al-‘Ala ne suffisent pas pour définir les spécificités de l’architecture domestique du Jabal al-‘Ala. La maison type, d’après H. C. Butler, présenterait un plan proche de celui de la maison 2 d’Al-Tuba 2, à savoir quatre corps de bâtiment répartis autour d’une cour centrale. Il s’agit cependant du seul exemple de maison en pierre à cour centrale qui nous soit parvenu et définir les caractéristiques architecturales de l’habitat du Jabal al-‘Ala à partir de ce seul plan – qui plus est incomplet – me semble pour le moins risqué.

#### *Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert*

La surface construite est, dans les six maisons de Karatin al-Kbir, supérieure à celle de la cour (**tableau 23**). L’espace bâti représente jusqu’au trois quart de la superficie totale de l’habitation. Ce rapport est bien supérieur à celui calculé pour les maisons de Ma‘rata, mais il reste inférieur à celui de maison 2 d’Al-Tuba 2.

On pourrait reprendre au compte des maisons de Karatin al-Kbir les hypothèses que j’ai formulées plus haut quant à la nature des activités qu’abritait la cour et la place de

<sup>832</sup> La surface occupée par les portiques représente de 7 % (maison 8) à 21 % (maison 5) de la superficie des habitations.

<sup>833</sup> Maisons 3, 7 et 8.

<sup>834</sup> Dans la maison 4, H. C. Butler a observé une colonne qui indique un retour possible du portique le long du mur de cour. Dans la maison 6, le portique nord était apparemment entièrement conservé. Un portique flanquait le mur de cour opposé à la façade du corps de bâtiment principal dans la maison 5<sup>834</sup>.

<sup>835</sup> TATE 1992, p. 47 : « on appellera « galeries » des constructions faites de dalles portées par un système de piliers et d’architraves. Ces galeries se rencontrent le long du mur de clôture de la maison ou s’avancent au milieu de la cour en la divisant en deux et en prenant appui, par un petit côté, sur le portique du bâtiment. Elles sont bordées de parapets en pierre et établissent ainsi un système de circulation indépendant, au niveau de l’étage, qui permet une vue complète sur la cour ».

<sup>836</sup> PAES 2B, p. 76.

l'élevage de petit bétail dans l'économie domestique. L'inscription qui mentionne le site comme *Tarutia Emporôn* (ou Tarutia-des-marchands)<sup>837</sup> permet de classer cette agglomération dans la catégorie des bourgs et indique aussi le rôle important des activités commerciales dans l'économie du site. La place réduite qu'occupait vraisemblablement l'élevage de caprins dans l'économie des sites de la bordure occidentale de la Syrie centrale pourrait expliquer la surface limitée des cours. Il est impossible d'évaluer la part respective des activités commerciales dans l'économie domestique, mais elles nécessitaient probablement des espaces de stockage importants et pourraient justifier la présence des galeries.

#### *Les dimensions des pièces et le problème de leur couverture*

Les plans des six maisons autorisaient un calcul de la superficie de 36 pièces (**tableau 24**). Elles sont représentées dans des proportions sensiblement équivalentes à celles observées dans les villages. Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> comptent pour un peu moins des deux tiers du total des pièces et celles de 30 à 50 m<sup>2</sup> pour un peu plus du tiers. Les pièces de plus de 20 m<sup>2</sup> sont le plus souvent des pièces à arc transversal (19 pièces sur 22, contre 2 pièces sur 14 pour celles de moins de 20 m<sup>2</sup>). On dénombre aussi une pièce à deux arcs transversaux en enfilade (45 m<sup>2</sup>) et une seconde à trois arcs (44,5 m<sup>2</sup>).

La largeur des pièces sans arc, et donc la portée des éléments de couverture, est proche de celle observée dans les villages en pierre<sup>838</sup>. La largeur maximale des pièces est de 3,50 m à Karatin al-Kbir et de 3,40 m dans les villages en pierre<sup>839</sup>. Les portées moyennes des poutres sont elles aussi comparables à celles des pièces à arcs transversaux en basalte dans les villages : 2,43 m à Karatin al-Kbir contre 2,30 m. Mais les portées maximales, à Karatin al-Kbir, sont bien supérieures : 3,60 m dans la pièce *e* de la maison 5 et dans la pièce *f* de la maison 8, malgré la présence d'arcs transversaux. À titre de comparaison, dans les villages, les arcs transversaux ramenaient la portée maximale à 2,80 m<sup>840</sup>.

On peut donc s'interroger sur le ou les modes de couvrement de ces pièces. H. C. Butler estimait que, à Karatin al-Kbir comme dans le Massif calcaire, les planchers des étages étaient en bois et des charpentes supportaient des toitures en tuiles<sup>841</sup>. Les portées, plus importantes qu'ailleurs dans l'habitat en pierre, pourraient en effet indiquer l'emploi du bois plutôt que celui du basalte. Mais, en Syrie du Sud, certaines pièces à arc atteignent 8 m de large et la portée des dalles de basalte y excède 3,80 m<sup>842</sup>. Les deux modes de couvrement sont donc envisageables.

<sup>837</sup> Voir ci-dessus note 310, p. 239.

<sup>838</sup> La largeur moyenne des pièces sans arc est de 2,59 m à Karatin al-Kbir contre 2,61 m dans les villages en pierre pour les pièces construites en basalte.

<sup>839</sup> Pièce *f* de la maison 7 à Karatin al-Kbir et pièce *b* de la maison 2 d'Al-Tuba 2.

<sup>840</sup> Dans la pièce *c* de la maison 2 de Ma'rata.

<sup>841</sup> PAES 2B, p. 72.

<sup>842</sup> Dans une pièce de 8 x 8,10 m d'une maison de Kafr Shams, l'arc transversal permet de réduire la portée des dalles de couverture à 3,87 m et 3,37 m (CLAUSS-BALTY 2008, n. 117, p. 57). Ces dimensions ont été calculées d'après le plan du bâtiment (CLAUSS-BALTY 2008, pl. 2).



*La question de l'étage*

Pour H. C. Butler, la plupart des habitations comportaient deux niveaux<sup>843</sup>, mais aucune section des murs de l'étage ne semble avoir été conservée<sup>844</sup>. Dans la maison 4, il conclut à l'existence d'un second niveau à partir de la masse des décombres qui occulte le rez-de-chaussée<sup>845</sup> et probablement aussi de ce que les colonnes du portique ouest ont un diamètre inférieur à celles du portique nord<sup>846</sup>. Il avance le même argument pour la maison 5 : le diamètre des colonnes des portiques nord et est (36 cm) – qui flanquent les façades des corps de bâtiment – est supérieur à celui des colonnes qui longent les murs de cour (30 cm). Cela indiquerait que les premières portaient un étage<sup>847</sup>. Dans la maison 7, les éléments des architraves, qui doivent appartenir à deux entablements différents, suggèrent également la présence d'un second niveau<sup>848</sup>.

Les preuves de l'existence d'un étage dans ces habitations sont donc indirectes. Mais on ignore tout de l'organisation de ce niveau, hormis la présence d'un portique en façade<sup>849</sup>. Si l'on suit le raisonnement de H. C. Butler, le corps de bâtiment principal ne serait pas le seul à présenter un étage. Le diamètre des colonnes du portique est de la maison 5 indiquerait que le corps de bâtiment qui comprend le vestibule au rez-de-chaussée était lui aussi surmonté d'un étage. Il se développerait donc, comme au rez-de-chaussée, sur un plan en L.

- L'espace vécu

*La circulation et l'éclairage*La circulation au rez-de-chaussée

On ne peut étudier la circulation que pour cinq maisons, compte-tenu des remaniements qu'a connus la maison 3<sup>850</sup>. On retrouve à Karatin al-Kbir les mêmes principes que dans les maisons villageoises en pierre. La cour est un point de passage obligé et l'on n'accède aux différentes pièces qu'après l'avoir traversée. Ce modèle ne souffre qu'une exception, la pièce *e* de la maison 5, à laquelle on accède directement depuis le vestibule.

Toutes les pièces ou presque ouvrent sur la cour<sup>851</sup> et les communications directes entre les pièces sont peu nombreuses<sup>852</sup>.

<sup>843</sup> « Most of the houses had more than one story » (*PAES 2B*, p. 72); « the houses were ordinarily of two stories » (*PAES 2B*, p. 76).

<sup>844</sup> Les maçonneries n'étaient pas conservées sur une hauteur supérieure à 2 m (*PAES 2B*, p. 70).

<sup>845</sup> « The ground story was all but buried in the collapse of the upper walls » (*PAES 2B*, p. 78).

<sup>846</sup> *PAES 2B*, p. 79.

<sup>847</sup> *PAES 2B*, p. 79.

<sup>848</sup> *PAES 2B*, p. 81.

<sup>849</sup> Les portiques sont à deux niveaux dans le Massif calcaire (TATE 1992, p. 29). En Syrie du Sud, bien qu'ils n'aient pas été conservés, la présence d'une seconde rangée de corbeaux sur la façade des habitations montre qu'ils existaient bien (CLAUSS-BALTY 2008, p. 60).

<sup>850</sup> H. C. Butler signale des portes condamnées et d'autres percées à des endroits où il n'en existait pas à l'origine (*PAES 2B*, p. 77).

<sup>851</sup> Sauf la pièce *e* de la maison 5 et les pièces *a* et *c* de la maison 4, en enfilade par rapport aux pièces *b* et *d*.

<sup>852</sup> Dans la maison 5, la pièce *e* communique directement avec le vestibule *f* et, dans la maison 4, les pièces *a* et *c* ouvrent respectivement sur les pièces *b* et *d*.

### Les types de portes, les baies et l'éclairage

On retrouve dans les maisons de Karatin al-Kbir les types de porte et de baies observés dans les maisons villageoises en pierre<sup>853</sup>, avec cependant quelques différences.

Sur les 36 passages que comptent les maisons 4, 5, 6, 7 et 8 de Karatin al-Kbir, on dénombre 26 portes à ébrasement intérieur et à feuillure. Si on laisse pour le moment les vestibules de côté, toutes ces portes marquaient le passage de la cour vers l'intérieur des pièces.

Les portes sans ébrasement et sans feuillure, surmontées d'un arc en plein cintre, paraissent réservées aux communications directes entre les pièces. On en trouve que quelques exemples : entre les pièces *a* et *b* et *c* et *d* de la maison 4 et entre le vestibule *f* et la pièce *e* de la maison 5. La pièce *c* de la maison 7 constitue à ce titre une exception notable. Elle ouvre sur la cour par une large arcade de plus 2,3 m de portée, un choix architectural qu'on n'observe nulle part ailleurs dans l'habitat en pierre de la région. S'il s'agit du parti d'origine, il faut souligner sa ressemblance avec l'*iwan* de l'architecture islamique<sup>854</sup>.

Les vestibules adoptent des formules architecturales distinctes de celles observées dans les maisons villageoises en pierre. La combinaison d'une arcade extérieure et d'une porte à ébrasement intérieur se trouve uniquement dans les maisons 6 et 7 – dans des vestibules qui n'occupent qu'une petite surface (respectivement 2,6 et 4,35 m<sup>2</sup>) – mais elle est inversée par rapport aux vestibules villageois. L'arcade ouvre vers l'extérieur alors que la porte donne sur la cour. Dans les maisons 4 et 5, l'accès à la cour se fait par des vestibules en chicane (respectivement 17 et 45 m<sup>2</sup>) et, dans la maison 8, le vestibule (19 m<sup>2</sup>) comprend une arcade extérieure et une arcade intérieure (d'environ 2,70 à 2,80 m de large). Le vestibule apparaît comme un doublement de l'espace de transition que constitue la cour, entre le monde extérieur et la sphère domestique. On accédait à cette pièce, plus ou moins vaste, *avant* d'être introduit dans la cour, parfois par une chicane – qui empêchait d'entrevoir l'intérieur de l'habitation.

L'éclairage est régi par les mêmes principes que dans les maisons de village en pierre. Les ouvertures ménagées dans le mur extérieur sont uniquement des jours, qu'on retrouve dans presque toutes les pièces<sup>855</sup>. La plupart des pièces possèdent, sur leur façade sur cour, des fenêtres plus larges. L'aile sud de la maison 8, qui ne reçoit la lumière que depuis la cour, et uniquement par des jours, est une exception. Le vestibule *f* de la maison 5 est bien éclairé depuis l'extérieur par des jours mais aucune fenêtre n'a été ménagée sur les 10 m de sa façade sur cour. Cet élément me semble confirmer que la fonction de cette pièce a plus à voir avec le monde extérieur qu'avec l'intérieur de l'habitation.

### Le problème de l'accès à l'étage

<sup>853</sup> Voir ci-dessus *Les types de portes, les baies et l'éclairage*, p. 302.

<sup>854</sup> La pièce *c* de la maison 7 ne diffère de l'*iwan* que par sa superficie. Dans les maisons arabes en général (d'après les plans de THOUMIN 1932, pl. 20), l'*iwan* est une grande salle alors que dans la maison 7, la pièce *c* fait partie des plus petites.

<sup>855</sup> À l'exception de la pièce *c* de la maison 7 et de celles de l'aile sud de la maison 8.

L'existence probable d'un étage dans les maisons 4, 5 et 7 pose la question de l'accès à ce niveau. On remarquera l'absence, dans la maison 4, des pièces barlongues qui auraient, selon H. C. Butler, abrité des escaliers. Elles sont présentes en revanche dans les maisons 5 et 7, mais H. C. Butler voyait plutôt cette fois dans la pièce *a* de la maison 5 une cuisine<sup>856</sup>.

Il faut probablement imaginer ici aussi, comme dans le Massif calcaire et le Hauran, et comme je l'ai supposé pour les maisons de village en pierre, que l'on accédait à l'étage depuis la cour, par un escalier qui donnait accès au portique, lequel distribuait les pièces de l'étage<sup>857</sup>.

### *La fonction des espaces*

#### Des espaces de réception ?

La méconnaissance que nous avons de l'agencement du second niveau représente à nouveau une difficulté pour déterminer la fonction des différentes pièces. Si l'on admet l'existence d'un étage dans les maisons 4, 5 et 7, on doit supposer que c'est vraisemblablement à ce niveau que se trouvaient la plupart des pièces dévolues à la vie domestique, le rez-de-chaussée abritant plutôt des annexes, des pièces de stockage et des espaces économiques.

Je suis pourtant tentée d'interpréter les plus grandes salles du rez-de-chaussée<sup>858</sup> comme des pièces importantes, avec un statut particulier. Le critère de la surface n'est pas suffisant pour conclure à une fonction particulière, mais la place et la richesse du décor peuvent constituer un élément de différenciation supplémentaire. Or, dans les pièces les plus grandes des maisons 5, 6 et 7, les archivoltes des arcs transversaux sont moulurées<sup>859</sup>, ce qui pourrait bien indiquer qu'il s'agissait d'espaces de réception ou, au moins, des principales pièces de vie.

La pièce *e* de la maison 5 et la pièce *a* de la maison 8 possèdent des traits particuliers qui les désignent aussi comme des espaces spécifiques. La pièce *a* de la maison 8 est la salle la plus vaste du rez-de-chaussée (46 m<sup>2</sup>) et c'est aussi la mieux éclairée. Deux jours s'ouvrent dans son mur postérieur, trois dans son mur ouest et deux fenêtres dans sa façade sur cour. Si l'on ajoute à cela un chemin d'accès privilégié – pour atteindre cette pièce depuis l'extérieur, on empruntait le portique sur toute longueur –, cette pièce me semble réunir les conditions pour être considérée comme une pièce de réception. La pièce *e* de la maison 5, quant à elle, se trouve dans le prolongement du vestibule *f*, avec lequel elle communique par une arcade en plein cintre. Son caractère distinctif tient à ce qu'elle ne communique avec aucune autre pièce de la maison. C'est un cul-de-sac accessible uniquement depuis le vestibule. De ce fait, elle apparaît comme une vaste pièce, en marge de la vie domestique centrée sur la cour, que l'on devait pouvoir atteindre depuis l'extérieur

<sup>856</sup> PAES 2B, p. 79.

<sup>857</sup> Voir ci-dessus *De rares données sur les schémas de circulation*, p. 272 et *Le problème de l'accès à l'étage*, p. 303.

<sup>858</sup> La pièce *e* de la maison 4, les pièces *b* et *e* de la maison 5, la pièce *b* de la maison 6, la pièce *d* de la maison 7 et la pièce *a* de la maison 8.

<sup>859</sup> Voir ci-dessous *Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?*, p. 326.

sans rencontrer aucune porte. Pour cette raison, il est peu probable qu'il s'agisse d'un espace de stockage ou d'une étable. Elle était cependant moins bien éclairée que les pièces sur cour, puisqu'elle ne reçoit de lumière que par des jours aménagés dans les murs périmétraux. On hésite à lui trouver une fonction. Peut-être faut-il envisager un rôle du même ordre que celui que j'ai proposé pour les vestibules, à savoir un lieu de sociabilité ?

#### La fonction des vestibules

Les vestibules occupent dans certaines maisons de Karatin al-Kbir une place importante. Dans la maison 5, le vestibule *f* (46 m<sup>2</sup>) est la deuxième plus grande pièce de la maison après la pièce *b* (49 m<sup>2</sup>). C'est la troisième pièce par sa taille dans les six maisons étudiées. Pour qu'une pièce, strictement fonctionnelle, à l'origine en arrive à occuper une telle surface dans une maison, il faut qu'elle possède un statut particulier. Si ces pièces étaient fermées, il aurait pu s'agir d'échoppes ou d'ateliers, mais comme tous les vestibules ouvrent sur l'extérieur par une arcade, on doit vraisemblablement renoncer à cette fonction. L'hypothèse du lieu d'expression de la « sociabilité villageoise »<sup>860</sup> me paraît plus acceptable<sup>861</sup>, particulièrement pour la maison 5 puisque le vestibule (et le corps de bâtiment est en général) paraît fonctionner plus avec l'extérieur qu'avec l'intérieur de la maison.

#### Les dépendances

Les annexes, destinées au stockage des denrées, à l'entrepôt du matériel et à la stabulation des animaux, ne sont pas immédiatement reconnaissables. Contrairement à ce qu'on observe dans quelques maisons villageoises, aucune des habitations de Karatin al-Kbir ne présentait de pièce avec un mur à claire-voie. Cela ne signifie pas que ces habitations étaient dépourvues d'étables, mais la formule architecturale adoptée pour cette fonction pouvait être différente. Un type de pièce plus compact aurait pu remplacer le système encombrant des murs à claire-voie. La pièce *g* de la maison 4 et plusieurs de celles qui composent l'aile sud de la maison 8 – peu éclairées et uniquement par des jours – auraient pu remplir ce rôle.

Dans la maison 8, on distingue clairement deux espaces. Le premier est constitué du corps de bâtiment nord. Il regroupe de vastes salles avec au minimum un arc transversal qui sont éclairées côté cour par des fenêtres et précédées d'un portique. De l'autre côté de la cour, l'aile sud, sans portique en façade, ne rassemble que des pièces allongées et étroites, éclairées uniquement depuis la cour, par de simples jours. On comprend donc que H. C. Butler ait vu, dans cette aile, un espace réservé aux dépendances et aux étables<sup>862</sup>. Cette hypothèse me semble correcte. Dans cette maison au moins, les pièces de vie et les espaces de stockage ou réservés aux bêtes seraient donc séparés par la cour. Mais certains portiques, en particulier les « galeries » le long des murs de cour, ont aussi pu jouer le rôle d'annexes. Ces espaces couverts, qui n'offrent qu'une protection modérée face aux intempéries, n'ont

<sup>860</sup> GRIESHEIMER 1997a, p. 304.

<sup>861</sup> Voir aussi ci-dessous *Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?*, p. 326.

<sup>862</sup> PAES 2B, p. 82.

pas pu être utilisés pour entreposer dans la durée des denrées, mais ils pouvaient en revanche abriter du matériel (ou des marchandises), sur une courte période.

Enfin, les pièces *a* et *c* et *b* et *d* de la maison 4 apparaissent comme des exceptions dans un habitat qui ne comporte que rarement des pièces en enfilade<sup>863</sup>. Petites et mal éclairées, bien qu'elles ne soient pas complètement aveugles, les pièces *a* et *c* pourraient avoir rempli le même rôle que celle située en entresol, à l'arrière de la salle à arc dans l'architecture domestique de la Syrie du Sud. Cette pièce « bien close et obscure » se prêterait, pour F. Villeneuve, au stockage des denrées alimentaires et du grain<sup>864</sup>.

#### *Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?*

##### L'importance du décor dans les maisons

Le matériau de construction étant le même pour les six maisons, on peut cette fois tenter d'évaluer l'importance du décor dans chacune d'entre elles, même s'il ne constitue pas nécessairement un critère qualitatif déterminant. C'est ce que montrent les tendances inversées qu'on observe entre le II<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle dans le Hauran et dans le Massif calcaire. Alors que les deux régions connaissent une croissance démographique et économique comparable<sup>865</sup>, le décor se raréfie dans le Hauran alors qu'il s'épanouit au même moment dans le Massif calcaire<sup>866</sup>.

Les maisons de Karatin al-Kbir possèdent, quoiqu'il en soit, un décor relativement exubérant – si l'on tient compte des difficultés que présente la sculpture sur basalte. En plus des piédroits et des linteaux qui concentrent en général l'essentiel de la décoration dans le Jabal al-'Ala, H. C. Butler souligne la présence de moulures complexes, inspirées du décor du Massif calcaire, sur les arcades des vestibules et les arcs transversaux des pièces. Les chapiteaux et les architraves affichent quelques points communs avec les ordres classiques mais en sont de libres adaptations. Certains fûts de colonnes, en général ceux placés de part et d'autre des portes, présentent des chandeliers en haut relief qui servaient de support à des lampes<sup>867</sup>.

En plus des piédroits et des linteaux sculptés, trop communs dans l'architecture en basalte pour constituer un critère de prospérité efficace, on retiendra que :

- la maison 1 possédait des colonnes octogonales<sup>868</sup> ;
- le portique de la maison 4 comprenait des chapiteaux de différents ordres et une architrave moulurée présentant une frise de rinceaux de vignes incisés dans le plus pur style de la sculpture locale sur basalte<sup>869</sup> ;

<sup>863</sup> Dans l'habitat en brique crue, si les pièces en enfilade existent, elles n'en sont pas moins rares.

<sup>864</sup> VILLEUVE 1985, p. 97.

<sup>865</sup> Voir ci-dessus a) *Une croissance démographique maximale aux périodes romaine et byzantine ?*, p. 187 et b) *Un plein essor économique aux VE-VIE siècles ?*, p. 194.

<sup>866</sup> F. Villeneuve dans la discussion qui suivit l'intervention d'A. Naccache au colloque de Damas sur l'habitat (NACCACHE 1997, p. 311).

<sup>867</sup> PAES 2B, p. 76.

<sup>868</sup> PAES 2B, p. 77.

<sup>869</sup> PAES 2B, p. 79.

- l’archivolte de l’arcade d’entrée du vestibule de la maison 5 était moulurée et comportait une clé de voûte avec décor incisé<sup>870</sup> ; les encadrements des fenêtres étaient eux aussi décorés, comme l’archivolte des arcs transversaux des pièces, qui portait des moulures et des motifs d’entrelacs<sup>871</sup> ;
- les pilastres et l’arcade d’entrée du vestibule *e* de la maison 7 ainsi que les archivoltes des arcs transversaux des plus grandes pièces présentaient des moulures et des entrelacs, avec des traces d’enduits – H. C. Butler suppose qu’ils ont pu être colorés<sup>872</sup>. Les chapiteaux des colonnades, dépareillés, étaient parmi les plus finement travaillés de Karatin al-Kbir.
- les architraves des maisons 6, 7 et 8 combinaient des moulures et des motifs différents.

Plusieurs maisons sortent du lot. Les maisons 5, 6 et 7 paraissent de loin les plus décorées. Il faut souligner l’attention tout particulière accordée aux vestibules – quelle qu’en soit la taille – et à l’archivolte composite des arcs transversaux des pièces principales.

#### La superficie du vestibule

L’entrée principale a donné lieu à des traitements très différents selon les maisons. Certaines, comme la maison 3, étaient dépourvues de vestibule. Dans d’autres, on observe des disparités importantes dans la superficie de ces pièces<sup>873</sup> et dans l’abondance de leur décor. Ces distinctions pourraient être liées au statut social et économique ou à la fonction du maître de maison. Si l’on accepte l’hypothèse de M. Griesheimer selon laquelle les vestibules constituaient des espaces de « sociabilité villageoise »<sup>874</sup>, on peut supposer que les propriétaires des habitations aux vestibules les plus vastes<sup>875</sup> exerçaient une activité dans laquelle la représentation ou la « sociabilité » était importante et exigeait qu’on lui consacre un espace réservé.

Les vestibules au décor abondant<sup>876</sup>, dont la superficie n’est pas nécessairement importante, pourraient aussi être conçus comme la « vitrine » du propriétaire et témoigner, avec une relative ostentation, de sa prospérité.

Si l’on accepte ces hypothèses, on peut en conclure que le propriétaire de la maison 5 devait être à la fois influent (superficie très importante du vestibule) et riche (décor particulièrement abondant).

#### *Un habitat en évolution ?*

L’habitat de Karatin al-Kbir apporte peu d’éléments sur mode de croissance des habitations.

---

<sup>870</sup> PAES 2B, p. 79.

<sup>871</sup> PAES 2B, p. 80.

<sup>872</sup> PAES 2B, p. 82.

<sup>873</sup> De 2,6 m<sup>2</sup> pour la maison 6 à 46 m<sup>2</sup> pour la maison 5.

<sup>874</sup> GRIESHEIMER 1997a, p. 304.

<sup>875</sup> Et notamment celui de la maison 5.

<sup>876</sup> Vestibules des maisons 5 et 7.

La maison 5 fournit quelques pistes de réflexion. Le corps de bâtiment apparaît indépendant du reste de l'habitation : le vestibule est hors-œuvre et la pièce *e* sur laquelle il ouvre ne communique pas avec la cour ce qui constitue, en soi, une exception au schéma d'organisation commun dans l'habitat de la région. Ces deux éléments pourraient laisser croire que ce corps de bâtiment est postérieur à celui situé au nord de la cour. Il a pu s'adosser dans un second temps à une maison qui fonctionnait auparavant sans vestibule et dont le plan devait être très proche de celui des maisons 6 et 7.

Ces deux maisons sont construites dans le prolongement l'une de l'autre et, si l'on en croit les inscriptions de leurs linteaux respectifs, trois années seulement séparent leur construction<sup>877</sup>, la maison 6 précédant la maison 7. Le corps de bâtiment principal de la maison 7 semble s'être adossé au mur de cour de la maison 6. Les deux habitations partagent donc un mur mitoyen.

Le vestibule *e* et le portique en façade du corps de bâtiment principal de la maison 7 sont parfaitement dans l'axe du vestibule *d* de la maison 6 et du portique qui flanque le bâtiment d'habitation. La construction de la maison 7 a vraisemblablement condamné l'entrée privative de la maison 6, raison pour laquelle un autre accès aurait été aménagé dans le mur sud de la cour de la maison 6. La proximité et le caractère imbriqué de ces deux habitations impliquaient une concertation entre leurs habitants – au même titre qu'entre ceux de la « maison » 1 et de la « maison » 2 de Qusair al-Saila<sup>878</sup>. La présence d'un mur mitoyen, les changements dans l'organisation de la maison 6 qu'impliquait la construction de la maison 7 – avec la condamnation du vestibule – et la communication privilégiée entre les deux habitations sont autant d'indices d'une relation étroite entre les occupants des deux maisons.

Font-ils partie d'un même groupe familial ? L'inscription du linteau du vestibule *e* de la maison 7 mentionne une famille nucléaire<sup>879</sup> mais l'épigraphie de la maison 6 ne fournit aucun élément sur l'identité des habitants<sup>880</sup>. À partir de la composition familiale des occupants de la maison 7, on peut cependant supposer que les habitants de la maison 6 appartenaient eux aussi à une famille nucléaire, probablement liée à celle de la maison 7 par un lien de parenté. Quoiqu'il en soit, la maison 7 paraît être restée longtemps en usage. Une autre inscription, sur le linteau de la pièce *d*, donne une date correspondant à 538/539 apr. J.-C.<sup>881</sup>, plus de 60 ans après la construction de la maison.

- Les caractéristiques de la maison des bourgs

Les données disponibles sur les bourgs en terre ne permettent pas de définir dans le détail les caractéristiques de l'habitat dans ces agglomérations. On peut cependant supposer qu'il existe, à Khirbat al-Dawsa, plusieurs catégories d'habitations. Certaines, au centre du

<sup>877</sup> PAES 2B, p. 80 ; IGLS 4, n° 1639 et 1942.

<sup>878</sup> Voir ci-dessus *Un espace en évolution*, p. 316.

<sup>879</sup> « L'an 789[477/478]. Jean, Barséméa et leurs enfants, Jordanis et ... » (IGLS 4, n° 1641).

<sup>880</sup> IGLS 4, n° 1639-1640.

<sup>881</sup> IGLS 4, n° 1641.

bourg, possèdent probablement un étage alors que d'autres, dans la périphérie nord, sont de plain-pied.

Les six maisons de Karatin al-Kbir fournissent en revanche des enseignements divers. L'augmentation de l'espace bâti – surtout si l'on tient compte du fait que certaines de ces maisons, sinon toutes, possédaient un étage – au détriment de l'espace à ciel ouvert pourrait en effet témoigner d'une implication limitée dans les activités agricoles et en particulier de la part restreinte que représentait l'élevage dans l'économie domestique. L'absence d'étable à claire-voie – ce qui ne veut pas dire que ces maisons ne comportaient pas d'étables mais plutôt que celles-ci, si elles existaient, avaient adopté une forme différente – irait dans le même sens. Dans les maisons 5 et 7, on remarque que les pièces auxquelles on peut attribuer une fonction liée au stockage ou aux activités artisanales sont peu nombreuses. À l'exception de la petite pièce *a*, la maison 5 ne comporte virtuellement aucun espace approprié pour le stockage. Dans la maison 8, les annexes semblent avoir occupé un corps de bâtiment distinct (aile sud) et sont soigneusement dissociées des pièces d'habitation et/ou de réception situées au nord de la cour.

Certaines maisons possèdent aussi des pièces qui se distinguent des autres par leur superficie et leur décor (maisons 5 et 7) ou encore par leur degré d'éclairément et le cheminement qu'on doit suivre pour y parvenir (maison 8). Ces pièces pourraient être des espaces privilégiés, destinées à la réception. La surface des vestibules et l'attention qu'on a apportée à leur décor constituent une autre spécificité des maisons de Karatin al-Kbir. Ils pourraient avoir joué un rôle proche de celui qu'on suppose pour les pièces de réception. J'en reviens donc à l'idée d'un espace de « sociabilité villageoise », bien que Karatin al-Kbir soit une agglomération dont les fonctions sont plus diversifiées que celles du village<sup>882</sup>. Dans certains vestibules, et notamment dans celui de la maison 5, qui se détache assez nettement des autres, le propriétaire des lieux a pu se livrer à des activités qui n'avaient rien à voir avec la sphère privée. On peut imaginer de petites assemblées à visée politique et/ou commerciale.

Enfin, les maisons 6 et 7 de Karatin al-Kbir apportent un éclairage sur la composition de la maisonnée. L'inscription de la maison 7, construite trois ans après la maison 6, montre qu'elle abritait au moment de sa fondation une famille nucléaire. L'imbrication structurelle des deux maisons implique presque obligatoire un lien de parenté entre les deux groupes d'occupants.

Le fait que la maison 6 soit constituée d'un seul corps de bâtiment pourrait avoir des conséquences pour les schémas d'évolution que je supposais dans l'habitat de la région. Dans le modèle que j'ai évoqué, les corps de bâtiments occupaient progressivement tous les côtés de la cour, se juxtaposant au fur et à mesure de l'agrandissement de la famille, jusqu'à ce que les quatre côtés soient occupés<sup>883</sup>. Au cours de l'étape suivante, lorsque

<sup>882</sup> Voir ci-dessous *Proposition de définition*, p. 816.

<sup>883</sup> Cette analyse est aussi celle que M. Kaplan calque sur les habitations de Dehes : « l'érection de bâtiments successifs en sus du premier autour de la cour d'origine correspondrait alors à l'accroissement des familles au cours des générations et aux divisions successorales, donnant naissance à de nouvelles familles étroites » (KAPLAN 1992, p. 119).



l'agrandissement de la maison par l'adjonction d'un nouveau corps de bâtiment n'était plus possible, une famille nucléaire essaimait à proximité de la première maison.

Si les maisons 6 et 7 rassemblent bien des individus appartenant au même groupe familial, la famille nucléaire de la maison 7 s'est installée à la fin du V<sup>e</sup> siècle dans cette nouvelle habitation alors que la maison 6 offrait encore des possibilités de croissance – puisqu'elle ne compte qu'un corps de bâtiment sur le côté de la cour. La cohabitation de plusieurs familles nucléaires au sein d'une même habitation est une idée communément répandue parmi ceux qui ont étudié l'habitat byzantin en Syrie<sup>884</sup> mais les sources littéraires ne vont pas systématiquement dans ce sens<sup>885</sup>.

### **b) La maison des villes : l'exemple d'Al-Andarin et de Halabiyya**

Bien que certaines cités aient été partiellement fouillées, on ne possède qu'une documentation très limitée sur l'habitat. Les plans de maisons publiés pour Resafa se rapportent à des constructions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>886</sup>. À Dibsī Faraj, R. P. Harper fournit des informations portant uniquement sur les différents matériaux et appareils employés<sup>887</sup> et évoque en passant l'existence d'une maison prospère du début du IV<sup>e</sup> siècle qui possédait un bain privé<sup>888</sup>. Les dégagements, Tall al-Hajj, dans le Σάλατον Ἐραγιζηνόν, n'ont apparemment révélé que des maisons datées des I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, dont les plans n'ont pas été publiés et sur lesquelles on n'a aucun détail si ce n'est que leurs maçonneries étaient au moins en partie recouvertes d'enduits muraux colorés<sup>889</sup>.

Les fouilles entreprises à Al-Andarin, une agglomération de type urbain<sup>890</sup> qui n'a jamais accédé au statut de cité, sont les seules qui apportent une documentation importante sur ce point (**figure 48**)<sup>891</sup>. La brique crue est le matériau majoritaire dans cette agglomération, mais il faut souligner que l'usage de la pierre (basalte) dans la maison fouillée paraît plus important que dans la plupart des habitations du site. Cette maison présente de plus un plan pour lequel il est bien difficile de trouver des parallèles, qui n'est probablement guère représentatif de l'architecture urbaine en général. Pour cette raison, j'ai

<sup>884</sup> TATE 1992, p. 259. L'auteur souligne la diversité des situations familiales d'après les inscriptions des maisons et l'épigraphie funéraire (TATE 1992, p. 259). Les inscriptions font état de familles conjugales, de familles conjugales élargies avec la mention, à Batuta, d'un père et de ses enfants (PAES 3B, n° 1201 ; IGLS 2, n° 391) et de familles à ménages multiples. À Brad, en effet, une inscription signale la coexistence de trois frères vivants avec leurs enfants dans une même maison (PAES 2B, n° 1175 ; IGLS 2, n° 359).

<sup>885</sup> Dans les vies de saints originaires de familles d'agriculteurs, « jamais, ou presque, les oncles ou tantes ne vivent sous le même toit que les parents » (KAPLAN 1992, p. 484). L'unité familiale commune est la famille nucléaire : les parents et les enfants.

<sup>886</sup> SALIBY 1990, pl. 86, p. 285 et WESTPHALEN 2000, fig. 19, p. 359 pour la transformation en habitation de la basilique D.

<sup>887</sup> HARPER 1975, p. 325.

<sup>888</sup> HARPER 1975, p. 325.

<sup>889</sup> STUCKY 1974, p. 96 et STUCKY 1975, p. 167.

<sup>890</sup> Voir ci-dessous c) *Les cités et les villes*, p. 822.

<sup>891</sup> Les publications disponibles ne rendent pas compte des dernières avancées des fouilles à Al-Andarin. Elles ne font état que des travaux effectués entre 1997 et 2001 (STRUBE *et al.* 2003). Le plan publié est un plan schématique qui ne présente qu'une petite portion de l'habitation. Le seul autre plan disponible ([http://www.andarin.uni-hd.de/pics/grundriss\\_plan.jpg](http://www.andarin.uni-hd.de/pics/grundriss_plan.jpg)) représente un pierre-à-pierre inachevé et par conséquent très confus.

choisi de présenter certaines des habitations mises au jour par J. Lauffray à *Zenobia/Halabiyya*<sup>892</sup>, une ville également caractérisée par un emploi intensif de la brique crue. Ces maisons (**figure 47**), fouillées dans les années 1940, suscitent quelques interrogations quant à leur datation, mais J. Lauffray les considère comme byzantines<sup>893</sup> et il est suivi par J.-P. Sodini<sup>894</sup>. Les installations de type *tannur*, retrouvées dans la partie ouest du portique de la maison D, et la présence d'auges, dans les entrecolonnements des portiques de la maison B, pourraient renvoyer à une phase de « ruralisation » de l'habitat, peut-être contemporaine de celle attestée à *Apamée* dans le second quart du VII<sup>e</sup> siècle<sup>895</sup>.

- La superficie des maisons

Ni la maison d'Al-Andarin ni celles de Halabiyya n'ont été dégagées complètement. Mais, si l'on s'en tient à la chronologie de la maison d'Al-Andarin proposée par C. Strube, dans sa première phase, c'est-à-dire dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, l'habitation n'occupait pas une surface supérieure à 206 m<sup>2</sup> (**figure 48**)<sup>896</sup>. Elle se limitait alors à sept ou huit pièces (*a* à *i*) disposées sur le pourtour d'une cour centrale *j* de 32 m<sup>2</sup> environ. À la fin du V<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, avec l'ajout d'un « hall » à l'est (*k*) et de portiques sur les côtés sud (*l*), ouest (*n*) et nord (*o*) de la maison, l'habitation a dû atteindre une superficie de 520 m<sup>2</sup> environ. Dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle, une pièce supplémentaire (*q*) de 55 m<sup>2</sup> aurait ensuite été adossée au portique nord<sup>897</sup>. Dans son état final, la surface minimale de l'habitation était de 600 m<sup>2</sup> et peut être rapprochée de celle des grandes maisons de Karatin al-Kbir (**tableau 22**).

La maison B de Halabiyya<sup>898</sup> n'est pas entièrement dégagée mais elle présente le plan le plus complet que l'on connaisse pour ce site (**figure 47**). Elle occuperait la totalité d'une *insula*, soit plus de 1 050 m<sup>2</sup><sup>899</sup>, mais seule la portion occidentale de l'îlot a été dégagée et l'on ne peut exclure que deux habitations distinctes se soient partagé l'*insula*. La maison B n'aurait alors occupé qu'une surface d'un peu plus de 600 m<sup>2</sup>. Le plan de cette maison, en l'état, paraît assez conforme avec ce que l'on connaît de l'habitat par ailleurs. Elle est organisée autour d'une cour centrale sur les côtés de laquelle se répartissent plusieurs corps de bâtiment. Les maisons C et D, malgré leur plan incomplet, peuvent aussi fournir des

<sup>892</sup> Le rapprochement avec Halabiyya (LAUFFRAY 1991) – un évêché et une cité tardive – me paraît plus pertinent qu'avec *Apamée*, qui possède une longue tradition urbaine. Dans la mesure où la plupart des cités de Syrie centrale ont accédé tardivement à ce statut ou à celui d'évêché, l'habitat y est probablement plus proche de celui de Halabiyya que des vastes demeures aux allures de palais d'*Apamée* (BALTY 1984, BALTY 1989a et DUVAL 1984).

<sup>893</sup> Il attribue apparemment la maison B au VI<sup>e</sup> siècle, d'après le profil des moulures des chambranles des portes (LAUFFRAY 1991, p. 136).

<sup>894</sup> SODINI 1997, p. 487.

<sup>895</sup> BALTY 1989b, p. 94.

<sup>896</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127.

<sup>897</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127.

<sup>898</sup> Dite aussi maison de l'Ours ou maison du Lion (LAUFFRAY 1991, p. 135-139).

<sup>899</sup> LAUFFRAY 1991, p. 135.

éléments de comparaison<sup>900</sup>. De plus petite taille, elle possède une surface minimale comprise entre 439 et 479 m<sup>2</sup>.

La maison dégagée à Al-Andarin et la maison B de Halabiyya possédaient toutes les deux un étage. Ce pourrait aussi être le cas de la maison D, à Halabiyya<sup>901</sup>. Par conséquent, la surface construite dépasserait celle des pièces du rez-de-chaussée.

La surface à ciel ouvert n'occupe qu'une portion très réduite de la surface totale de l'habitation au rez-de-chaussée (**tableau 25**). Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus dans les autres agglomérations (**tableaux 14, 17, 20 et 23**), on constate que c'est dans ces quatre maisons urbaines que la cour occupe la superficie la plus limitée. À Al-Andarin comme à Halabiyya, la cour représente respectivement 15,5 % et 25,3 % au maximum de la surface totale de l'habitation. Elle ne compte plus que 5,6 % de la surface totale du rez-de-chaussée de la maison d'Al-Andarin dans son dernier état.

- Les plans des maisons
  - ♦ Le plan de la maison d'Al-Andarin

Le plan de la maison d'Al-Andarin présente, dès l'origine, des spécificités que l'on ne retrouve guère ailleurs (**figure 48**). L'une de ses particularités tient à ce que la cour est délimitée, non par des portiques ni par les murs de façade des pièces, mais par des murs à claire-voie entre lesquels s'intercalent des auges. Les étables devaient prendre place, non dans la cour, mais dans les pièces latérales *i* et *e*<sup>902</sup>. Cette disposition, inconnue dans la région, reste sans équivalent dans le Massif calcaire et le Hauran. Dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, la maison se limitait donc apparemment à cette cour centrale, flanquée de deux étables *i* et *e*, de pièces annexes (*a*, *d*, *h* et *f*) et d'un vestibule *g* qui ouvrait sur la cour par une grande arcade. Dès cette époque, la maison comportait un étage<sup>903</sup> où on doit probablement situer les pièces d'habitation. Le plan en l'état ne permet pas d'identifier les modalités d'accès à cet étage.

À la fin du V<sup>e</sup> siècle, ou au début du VI<sup>e</sup> siècle, le bâtiment subit des modifications. Une vaste pièce *k* d'environ 18 m de long, rythmée par des arcades en basalte, est adossée contre le côté est de la maison<sup>904</sup>. Au même moment, un portique dont la longueur (plus de 22 m) excède celle de la façade de la maison est venu flanquer la façade sud de la maison.

<sup>900</sup> J. Lauffray attribue à une même maison des groupes de pièces (désignées par *Ln*) au nord du forum (LAUFFRAY 1991, p. 139), que j'appellerai maison D. Les pièces *Vn*, *Rn* et *Sn* me paraissent devoir être attribuées à une seule et même maison que je nomme maison C.

<sup>901</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127 et LAUFFRAY 1991, p. 136. J. Lauffray mentionne dans la maison D l'existence possible d'un escalier, désigné par un massif de maçonnerie, retrouvé au bout de la pièce *L4* (LAUFFRAY 1991, p. 140). Mais l'auteur signale que l'escalier, s'il existait bien, devait permettre d'accéder à l'étage ou aux combles.

<sup>902</sup> Par ailleurs, la maison possédait apparemment plus d'étables que les seules pièces *i* et *e*. Le mur postérieur de la pièce *g* présente des auges placées entre des piliers, comme apparemment la pièce immédiatement à l'ouest du vestibule *m*.

<sup>903</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127.

<sup>904</sup> C. Strube désigne la pièce *k* comme un « hall ». Bien que cela n'apparaisse pas clairement sur le plan, ce « hall » paraît au moins partiellement délimité à l'est par un mur de brique crue et C. Strube signale qu'une petite porte permettait d'accéder depuis l'extérieur à la pièce *k* par le côté est.

Un portique similaire est construit sur les côtés ouest et sud et une porte permettait d'accéder depuis le portique sud, à un second vestibule *m* qui menait aux portiques ouest et nord. Ces portiques, qui flanquent trois des côtés de la maison, sont sans parallèle direct dans l'architecture byzantine de la Syrie<sup>905</sup>. Dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle, enfin, une vaste pièce rectangulaire *q* aurait, d'après les fouilleurs, été ajoutée au nord du portique *o*. Son sol était entièrement recouvert par un tapis de mosaïque figurant, entre autres, des scènes de chasse<sup>906</sup>.

- ♦ Les plans des maisons de Halabiyya

Les plans des maisons de Halabiyya sont plus clairs et correspondent davantage aux schémas connus (**figure 47**). La maison B présente une cour centrale, bordée sur les côtés ouest, sud et est par des portiques à colonnes<sup>907</sup> et flanquée d'un corps de bâtiment sur chacun des côtés. La maison C possède une cour rectangulaire autour de laquelle se répartissent des pièces, sur deux ou trois côtés. Le plan de la maison D n'est pas aussi régulier, mais deux corps de bâtiment – dont l'un est précédé d'un portique en façade – disposés en retour d'équerre occupent les deux côtés d'une cour. La pièce *L2*, hors-œuvre ainsi que le long corridor d'accès formé des pièces *L4* et *L5* constituent une originalité par rapport aux plans étudiés jusqu'à présent.

- Les dimensions des pièces et les modes de couverture

Le plan de la maison d'Al-Andarin est trop incomplet pour qu'on puisse étudier les dimensions des pièces, mais les modes de couverture sont connus. Les fouilleurs déduisent, à partir du grand nombre de *tegulae* et d'*imbrices* mis au jour par la fouille, la présence d'une charpente en bois qui portait un toit de tuiles, en bâtière ou en appentis<sup>908</sup>. On s'interroge cependant sur le ou les systèmes de franchissement adoptés pour le rez-de-chaussée. Pour C. Strube, l'intervalle entre les arcades de la salle *k* n'autorisait pas une couverture de dalles de basalte<sup>909</sup>, on doit donc supposer l'usage du bois d'œuvre. Elle souligne par ailleurs que, au contraire de l'habitation fouillée, les pièces des maisons d'Al-Andarin étaient généralement couvertes par des coupoles en brique crue<sup>910</sup>.

Pour les trois maisons partiellement dégagées à Halabiyya, les dimensions de 21 pièces peuvent être calculées (**tableau 26**). Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> sont de loin les plus nombreuses et celles dont la surface est comprise entre 20 et 30 m<sup>2</sup> compte pour près de la moitié du total. Les pièces de plus de 40 m<sup>2</sup> apparaissent exceptionnelles.

<sup>905</sup> Dans le Massif calcaire, les seuls bâtiments flanqués de portiques sur trois ou quatre de leurs côtés sont des constructions associées à des monastères et dans lesquelles on suppose que les moines et, le cas échéant, les pèlerins devaient être hébergés (TCHALENKO 1953, 1, p. 19-20). Voir par exemple le monastère de Dair Turmanin et le monastère sud-est de Dair Sim'an (TCHALENKO 1958, 2, pl. 53).

<sup>906</sup> STRUBE 2004-2005, p. 127.

<sup>907</sup> LAUFFRAY 1991, p. 136.

<sup>908</sup> STRUBE 1999, p. 91.

<sup>909</sup> STRUBE 1999, p. 89.

<sup>910</sup> STRUBE 1999, p. 92.

Les pièces « carrées », avec un rapport longueur/largeur inférieur à 1,2 représentent un tiers du total des pièces de ces maisons et les pièces rectangulaires (rapport longueur/largeur supérieur à 1,4), plus de la moitié. Les résultats obtenus à Halabiyya pour ces trois maisons sont donc différents de ceux obtenus ailleurs pour l'architecture domestique en brique crue. Les pièces rectangulaires y sont trois fois plus représentées qu'ailleurs.

Les pièces « carrées » sont pour la plupart des pièces de moins de 20 m<sup>2</sup>, de 4,3 m de côté en moyenne, mais jamais plus de 6,2 m. Toutes ont donc vraisemblablement pu recevoir une coupole en brique crue, mais le fouilleur n'évoque jamais cette possibilité. Il ne mentionne les modes de couverture que pour la maison B, qui compte à elle seule cinq pièces « carrées », mais aurait reçu un toit de tuiles<sup>911</sup>.

La largeur moyenne des pièces rectangulaires de moins de 30 m<sup>2</sup>, qui sont les plus nombreuses, est de 3 m. Ces dimensions correspondent à celles observées à Jbab Tanahij. La largeur des deux plus grandes pièces atteint 5 m (pièce L6 de la maison D) et 5,80 m (pièce V3 de la maison C), des dimensions qui restent exceptionnelles dans l'architecture traditionnelle et nécessitent, pour les franchissements, un bois de très bonne qualité<sup>912</sup>.

Si toutes les pièces de la maison B étaient couvertes par un toit de tuiles, il est aussi probable que les maisons C et D possédaient une toiture charpentée. C'est en tout cas ce que suggère la prédominance des pièces rectangulaires dans ces habitations. On ignore en revanche la nature et la forme de la couverture : toit en terre, plat ou incliné, ou toiture de tuiles, en pupitre ou en appentis ?

(b) *L'espace vécu*

- La circulation et le fonctionnement de la maison au rez-de-chaussée
  - ♦ La maison d'Al-Andarin

Le plan de cette habitation soulève de nombreuses interrogations (**figure 48**). Si la circulation paraît relativement claire pour la maison dans son état du V<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas le cas pour son état final. On comprend mal alors comment le noyau du V<sup>e</sup> siècle, le « hall » *k*, les portiques et la pièce *q* ont pu fonctionner ensemble.

La salle *k* ne communiquait pas directement avec l'habitation. Elle ouvrait uniquement sur le portique sud. De là, on pouvait soit pénétrer dans la cour centrale via le vestibule *g*, qui fait figure de porte « cochère » ou de porte de service, soit emprunter la porte ouvrant un peu plus à l'ouest sur le vestibule *m*. On contournait toute la maison du V<sup>e</sup> siècle en suivant le portique *n* puis le portique *o*, d'où l'on devait pourvoir accéder ensuite (mais le plan ne montre pas de quelle manière) à la pièce *q*, interprétée comme une pièce de réception.

Si la pièce *q* fait effectivement partie de la même maison – ce dont on peut douter à la lecture du plan, très confus, il est vrai –, le circuit qui empruntait le portique *l* puis les

<sup>911</sup> LAUFFRAY 1991, p. 136.

<sup>912</sup> DAKER 1984, p. 63.

portiques *n* et *o* devait permettre de contourner complètement la partie la plus ancienne de l'habitation – dont le rez-de-chaussée au moins rassemblait des pièces annexes, des pièces de service et des étables –, pour accéder aux espaces de réception. Contrairement aux schémas d'évolution qu'on observe en général dans l'habitat, dans cette maison, les modifications de la fin du V<sup>e</sup> siècle ou du début du VI<sup>e</sup> siècle, entraînent un changement important du rôle de la cour. Elle n'occupe plus une place centrale dans l'habitation et cesse de fonctionner comme un espace transitionnel entre l'extérieur et l'intérieur. Désormais, ce sont les portiques qui assurent cette fonction. En contournant soigneusement la zone dévolue aux activités secondaires (agricoles, artisanales et domestiques), ils conduisaient directement de l'extérieur à l'espace de représentation (pièce *q*)<sup>913</sup>.

La fonction de la pièce *k*, longue d'au moins 20 m et large de 4,40 m environ, apparemment fermée par un mur en brique crue à l'est et traversée par une canalisation dans le sens de la longueur, est difficile à cerner. On peut imaginer, comme c'est le cas pour des pièces allongées associées à certaines habitations de Syrie du Sud, une fonction d'entrepôt<sup>914</sup>. Cependant, trois entrepôts de ce type seulement ont été recensés dans tout le Hauran syrien. Dans un cas, la couverture de la pièce (21 x 9 m) est supportée par deux séries d'arcades longitudinales<sup>915</sup>. Dans un autre, la pièce de 15 m de long et 3,35 m de large occupe toute la largeur d'une habitation – ce qui est aussi le cas ici – et se trouve à l'arrière des pièces de vie<sup>916</sup>. Dans le troisième cas, il s'agit d'une pièce hors-œuvre – comme ici – de 27,40 m de long et 3,15 m de large<sup>917</sup>. Le fait que la pièce *k* ne soit apparemment pas close à la jonction avec le portique sud rend cependant cette interprétation douteuse.

Les étables *e* et *i*, situées de part et d'autre de la cour centrale dans la partie la plus ancienne de la maison, ne sont pas les seules à avoir rempli cette fonction. Le mur nord de la pièce *p* semble avoir été flanqué d'une rangée d'auges entre lesquelles sont intercalés des piliers, et un mur à claire-voie similaire s'appuie à l'ouest contre le vestibule *m*. Des éléments de pressoir auraient aussi été retrouvés lors du dégagement de la maison<sup>918</sup>. Ils indiquent que l'habitation d'Al-Andarin conservait des traits ruraux liés à ses activités de production.

#### ♦ Les maisons de Halabiyya

Dans les habitations de Halabiyya, la circulation se conforme davantage aux modèles connus (**figure 47**). Dans la maison B, un vestibule (*I*) permettait l'accès depuis la rue à la cour centrale. Il ouvrait également directement sur la pièce 2, que J. Lauffray rapprochait d'une loge de gardien, et qui contenait des jarres alignées contre son mur ouest<sup>919</sup>. Depuis la cour, on pouvait accéder à la pièce *II*, qui comportait elle aussi des jarres alignées contre le

<sup>913</sup> STRUBE 2008, p. 59.

<sup>914</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 63-64.

<sup>915</sup> Maison 2 de Ghazaleh (CLAUSS-BALTY 2008, p. 63 et pl. 17).

<sup>916</sup> Kasr de Mua'ribeh, pièce 008 (CLAUSS-BALTY 2008, p. 64 et pl. 20).

<sup>917</sup> Maison 3 de Ghazaleh (CLAUSS-BALTY 2008, p. 64 et pl. 22).

<sup>918</sup> Voir ci-dessous *Les pressoirs*, p. 701.

<sup>919</sup> LAUFFRAY 1991, p. 136.

mur ouest, et à un escalier, sous le portique sud, qui conduisait à l'étage ou aux combles selon la formule de J. Lauffray. Ce sont les seules communications qu'on puisse tenir pour certaines.

La pièce *I2*, la seule dégagée dans le corps de bâtiment nord, ne paraît pas avoir communiqué avec la cour. Elle possède une porte qui ouvre vers le nord. On ne sait rien des communications entre les corps de bâtiment ouest et la cour. Il n'est pas certain que le corps de bâtiment sud, composé de quatre pièces qui ouvrent chacune sur le *decumanus*, communiquait avec la cour. Les pièces *2* et *I1*, avec leur alignement de jarres contre le mur ouest, sont probablement des espaces de stockage. Les pièces *5* à *8*, dont on ignore si elles dépendaient de la maison B, ouvertes sur la rue, sont vraisemblablement des échoppes, dont certaines communiquent entre elles (pièces *5* et *6*).

Dans la maison C, la cour, à laquelle on accède directement par une porte depuis la rue joue son rôle habituel d'espace de transition. Elle devait distribuer ensuite les différents espaces, bien que les passages aient rarement été conservés. On accédait aux pièces d'enfilade *R3*, *S1* et *S2* depuis la cour, par la pièce *S2*, mais la pièce *R1* était apparemment accessible directement depuis la rue. Le corps de bâtiment nord, constitué d'une étable avec mur à claire-voie (pièces *S1* et *S2*) et d'une pièce comportant des bassins de pierre (*R2*) ne comptait probablement pas de pièce de vie. La pièce *R1* qui ouvre directement sur la rue, pourrait, comme les pièces *5* à *8* de la maison C, être assimilée à une boutique ou à un atelier et la présence de bassins en pierre dans la pièce *R2* désigne, pour J. Lauffray, une zone « servile »<sup>920</sup>. Les pièces de vie et les espaces de réception, s'ils existent, sont probablement à rechercher dans le corps de bâtiment sud, composé de pièces plus grandes, mais pour lequel on possède peu d'indications.

Dans la maison D, la circulation est plus complexe et l'on n'a aucune certitude sur la fonction des pièces. Cette incertitude vient principalement de ce que l'on ignore si la cour communiquait ou non avec le forum, comme le plan de J. Lauffray le suppose cependant. Dans le cas contraire, la circulation à l'intérieur du bâtiment présenterait un caractère particulier. On n'aurait pu accéder à la maison qu'à partir de la ruelle à l'ouest, par la pièce *L4* qui constituerait un long corridor distribuant tour à tour les pièces *L2*, *L1* et *L3*. Les salles *L6* et *L7* communiquaient, elles, directement avec la cour. La pièce *L1*, compte-tenu des matériaux et des objets retrouvés, pourrait avoir été un espace de réception et de représentation<sup>921</sup>.

Les vestibules occupent, dans les maisons d'Al-Andarin et de Halabiyya, une place plus restreinte que dans les maisons en pierre étudiées dans quelques agglomérations de l'ouest de la Syrie centrale. Cette différence pourrait être imputée à des traditions architecturales distinctes : une architecture en pierre pour les maisons des villages et de

<sup>920</sup> LAUFFRAY 1991, p. 140.

<sup>921</sup> En plus des fragments de marbre retrouvés dans la pièce, J. Lauffray signale aussi la présence d'un « socle octogonal », en marbre rose (LAUFFRAY 1991, p. 139).

bourgs étudiés et une architecture principalement en terre, pour les habitations d'Al-Andarin et de Halabiyya. On peut aussi suggérer que, si les vestibules ont pu fonctionner dans les maisons des villages et des bourgs comme des espaces de représentation, les maisons urbaines – deux d'entre elles au moins – disposaient de pièces de réception distinctes qui remplissaient cette fonction et rendaient inutiles de grands vestibules.

- Les matériaux de construction et la décoration : des maisons riches ?

Dans la maison dégagée à Al-Andarin, C. Strube soulignait l'imbrication étroite de la brique crue et du basalte<sup>922</sup>, en général employé dans les encadrements des baies et les supports (**figure 48**). Les piliers du portique *l*, *n* et *o* ainsi que les arcades de la pièce *k* étaient entièrement en basalte. Les soubassements de toutes les maçonneries sont faits de moellons de basalte, que l'on retrouve également dans les murs à claire-voie des étables<sup>923</sup>. La majeure partie des maçonneries sont en brique crue. Cependant des briques cuites carrées (49 x 49 x 4,5 cm) et rectangulaires (45 x 30 x 5,5 cm), qui proviennent à l'évidence de l'étage, ont aussi été signalées et C. Strube s'interroge sur leur emploi<sup>924</sup>. Plutôt que des murs du niveau supérieur, elles pourraient provenir de voûtes (berceau ou voûte d'arrêtes) utilisées parallèlement aux toits de tuiles<sup>925</sup> pour couvrir certaines pièces de l'étage. De ces pièces viennent également des fragments de sélénite et de nombreuses tesselles polychromes<sup>926</sup>. Certaines d'entre elles, retrouvées en connexion, appartiennent à des pavements aux motifs floraux et géométriques<sup>927</sup>.

Au rez-de-chaussée, outre le tapis de mosaïque figurative de la pièce *q*, les sols de la cour *j*, des étables *e* et *i* et du vestibule *g* étaient dallés. Toutes les maçonneries, en brique crue et en basalte, étaient recouvertes d'enduits<sup>928</sup>.

Les maisons de Halabiyya combinaient plusieurs matériaux (**figure 47**). Certaines possédaient apparemment des fondations de basalte, mais la plus grande partie des élévations étaient en brique crue<sup>929</sup>. Les encadrements des portes étaient en pierre<sup>930</sup> et moulurés. Les tuiles étaient utilisées pour les couvertures, au moins dans la maison B<sup>931</sup>. Les cours des maisons B et C (et la pièce *I2* de la maison B) présentaient un dallage en pierre<sup>932</sup> mais le

<sup>922</sup> D'après C. Strube, plus la datation est tardive (à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle) et plus la proportion de basalte dans les maçonneries est importante (STRUBE 2004-2005, p. 127).

<sup>923</sup> Ces murs à claire-voie, d'après les photographies, sont entièrement en basalte et les emplacements des auges sont délimités par de longues boutisses, saillantes sur le parement du muret. Les piliers qui prennent place de part et d'autre de ces auges soutenaient vraisemblablement une couverture de poutres en basalte.

<sup>924</sup> STRUBE 1999, p. 92.

<sup>925</sup> STRUBE 1999, p. 92.

<sup>926</sup> STRUBE 1999, p. 92.

<sup>927</sup> STRUBE 1999, p. 92.

<sup>928</sup> C. Strube signale la découverte d'une inscription grecque peinte en rouge sur le fond blanc de ces enduits (STRUBE 1999, p. 92).

<sup>929</sup> LAUFFRAY 1991, p. 135.

<sup>930</sup> Certains sont en gypse (LAUFFRAY 1991, n. 2, p. 136).

<sup>931</sup> LAUFFRAY 1991, p. 136.

<sup>932</sup> J. Lauffray ne donne pas la nature du matériau utilisé pour le dallage de la cour, mais il s'agit de basalte dans la pièce *I2* (LAUFFRAY 1991, p. 136).



corridor *L4* et la pièce *LI* de la maison D étaient recouverts de carreaux de terre cuite. Dans les entrecolonnements des portiques des maisons B et D étaient intercalées des dalles de parapet, taillées dans un calcaire gypseux local. Ces plaques, dans la maison B, étaient sculptées de motifs géométriques, floraux ou animaliers<sup>933</sup>.

Comme à Al-Andarin, les maçonneries étaient en général recouvertes d'un enduit de plâtre<sup>934</sup>. Dans la salle *LI* de la maison D, où ont été retrouvés des fragments de marbre rose, un enduit avait aussi été appliqué au-dessus d'une plinthe de briques cuites<sup>935</sup>.

### c) Synthèse : l'habitat dans les agglomérations à caractère urbain

Il est difficile de placer sur un même plan l'habitat des différentes agglomérations à caractère urbain, pour des raisons qui tiennent à la fois à la différence de nature du matériau de construction, à des traditions architecturales distinctes et à des données lacunaires (plans incomplets, informations mal détaillées).

Les grands principes d'organisation de l'habitat restent, en contexte rural comme en contexte urbain, sensiblement équivalents. Les maisons sont composées d'une juxtaposition plus ou moins complexe des mêmes éléments (pièces, corps de bâtiment, cour). L'agencement de ces différentes composantes a abouti, dans certains cas, à des maisons à cour centrale. Dans certains cas, la juxtaposition à l'équerre des corps de bâtiment paraît traduire les agrandissements successifs que connaît la maison, au cours d'une occupation plus ou moins longue – c'est ce que montrent les fouilles de Qusair al-Saila. Mais on ne peut exclure, notamment dans l'habitat urbain, que les maisons aient été conçues dès l'origine comme des édifices à cour centrale : la fouille de la maison d'Al-Andarin le prouve et, compte-tenu de la régularité de son plan, c'est vraisemblablement aussi le cas de la maison B de Halabiyya.

On n'observe pas de progression linéaire, du « rural » vers l'« urbain » mais on remarque le renforcement de certaines tendances, dont certaines apparaissaient déjà dans certaines habitations villageoises en pierre. L'espace à ciel ouvert dans les habitations diminue pour ne plus représenter qu'une superficie négligeable dans les maisons des villes, si l'on tient compte du fait que certaines d'entre elles comptaient un second niveau. La diversité des matériaux employés dans l'habitat et l'importance donnée au confort et à la décoration augmentent. Les enduits peints, les panneaux de mosaïque polychrome, les portiques ou les péristyles, les chapiteaux et les architraves sculptés et – plus rarement – l'emploi du marbre et de la sélénite évoquent bien certains des canons de l'habitat urbain.

Pour autant, certaines habitations, comme celles de Qusair al-Saila, d'Al-Andarin et comme la maison C de Halabiyya, se départissent pas complètement des attributs de l'habitat rural (étables, espaces réservés aux activités de production)<sup>936</sup>. Comme on pouvait le

<sup>933</sup> LAUFFRAY 1991, p. 135.

<sup>934</sup> LAUFFRAY 1991, p. 136 et 139.

<sup>935</sup> LAUFFRAY 1991, p. 139.

<sup>936</sup> C'est bien ce dont témoigne à Al-Andarin la présence d'un pressoir.

pressentir dans certaines maisons de villages et de bourgs<sup>937</sup>, les activités économiques et celles qui ont plus directement trait à la vie familiale et à la représentation occupent dans la maison urbaine des espaces bien distincts. Le corps de bâtiment nord de la maison C de Halabiyya semble ainsi exclusivement consacré aux activités de production. La circulation, dans la maison d'Al-Andarin, dénote un cloisonnement similaire des activités économiques et sociales puisqu'il n'était pas nécessaire de traverser les secteurs économiques pour accéder aux espaces de réception.

### **3. Les résidences rurales à caractère urbain**

À cette catégorie appartiennent des complexes résidentiels, souvent associés à des activités de production, dont les pièces d'habitation présentent certaines des caractéristiques de l'habitat urbain. Qasr Ibn Wardan 1, Marina et peut-être aussi Khirbat al-Tawila, font partie de cette catégorie d'édifices (**carte 15**)<sup>938</sup>.

#### **a) Khirbat al-Tawila : une possible résidence rurale byzantine ?**

Khirbat al-Tawila est une résidence isolée, située, comme Marina, à la lisière de l'occupation sédentaire pour la période byzantine. Elle comprend un bâtiment principal de dimensions modestes (50 m de côté environ), accompagné d'une petite construction éloignée d'une cinquantaine de mètres, d'une citerne et de deux *birak*. Le bâtiment principal est construit en brique crue, mais des briques cuites, des tesselles, des fragments de revêtement en marbre blanc, des tuiles et des fragments de pierre spéculaire ont été signalés<sup>939</sup>. Trois bassins en basalte, apparemment reliés entre eux par des canalisations, également en basalte, auraient été retrouvés par des bédouins. Cet aménagement, associé à la présence de brique cuite, pourrait suggérer la présence d'un petit établissement thermal. Ce type d'installation, reconnu à Marina et à Qasr Ibn Wardan 1, pourrait ainsi constituer un point commun aux trois résidences rurales supposées dans la région.

La présence de bains n'est cependant pas établie avec certitude à Khirbat al-Tawila et le ramassage de tessons de surface n'a pas permis de déterminer clairement la datation du site, qui connaît à la fois une occupation byzantine et une occupation omeyyade. On peut envisager qu'une résidence ait été construite à la période byzantine et qu'elle soit restée en usage à la période omeyyade<sup>940</sup>. Mais il est aussi possible que l'occupation byzantine n'ait laissé, comme à Rasm Abu Miyal 1, que des vestiges ténus et que les constructions les plus importantes appartiennent à la période omeyyade. Si l'on s'en tient aux cartes de répartition

<sup>937</sup> Dans la maison 8 de Karatin al-Kbir par exemple ou, pour les villages, dans la maison de 'Ujah et peut-être aussi dans la maison 3 de Ma'rata.

<sup>938</sup> À Rasm Abu Miyal 1, un édifice, qui paraît dater exclusivement des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, est aussi considéré comme une résidence rurale omeyyade. L'édifice est construit en brique crue, mais le calcaire, le basalte et des tuiles ont également été utilisés pour sa construction (ROUSSET sous presse 1). Des fragments de marbre polychrome, des enduits peints et des vitraux appartenaient de toute évidence à un programme de décoration particulier qui interdit d'interpréter ce bâtiment comme une simple exploitation agricole.

<sup>939</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>940</sup> C'est l'hypothèse qui prévaut dans la base de données « Marges arides ».

des sites omeyyades et byzantins et aux limites de l'occupation sédentaire connues pour ces deux périodes, la première hypothèse paraît la plus probable. Khirbat al-Tawila pourrait donc bien être une résidence rurale byzantine.

### b) La résidence de Marina

Marina apparaît comme une résidence isolée, implantée en lisière de l'*embayment* du Sahl 'Itriya, à l'est du bastion de 'Itriya. Ce choix d'implantation, dans une zone relativement favorable à la culture dans ce secteur, laisse penser qu'il s'agit d'une exploitation agricole. C'est l'existence d'un établissement thermal, établi à 50 m environ de bâtiment d'habitation, qui m'a amenée à classer ce site dans la catégorie des résidences rurales. Des briques cuites, des canalisations en terre cuite, des *tubuli* et des tuiles ont été utilisées pour la construction de ces bains<sup>941</sup>.

À l'exception de la résidence, des bains, d'un vaste abri sous roche et d'importants aménagements hydrauliques, Marina ne paraît pas avoir comporté d'autres bâtiments (**figure 50**). Il est toutefois difficile de s'en assurer en raison du hameau moderne qui masque en partie le site.

On dispose de très peu d'éléments sur la résidence. Son emprise au sol est au maximum de 2 400 m<sup>2</sup> (environ 60 x 40 m), mais les relevés au GPS effectués sur le bâtiment ne sont pas très concluants. Les seules maçonneries identifiées appartiennent à un corps de bâtiment d'orientation nord-est/sud-ouest. Un second corps de bâtiment, en retour d'équerre vers l'est, prenait place au sud du premier. Le reste de la résidence, qui comportait selon toute probabilité une cour et peut-être d'autres corps de bâtiment à l'est et au nord disparaît sous des sépultures modernes.

Le corps de bâtiment principal de la résidence, celui situé à l'ouest, est constitué d'une juxtaposition de pièces (d'au moins 10 m de long et de 5 à 7,50 m de large), dont certaines communiquaient directement les unes avec les autres<sup>942</sup>. L'édifice est essentiellement construit en brique crue, mais les soubassements sont constitués de blocs de calcaire taillés à la gradine et appareillés à joints vifs. Certains de ces blocs mesurent plus de 70 cm de long pour au moins 40 cm de haut<sup>943</sup>. Les tuiles plates et les couvre-joints repérés en grand nombre indiquent que ces pièces, comme le laissaient présager leurs dimensions, possédaient un toit de tuiles porté par une charpente. Des tesselles de deux modules différents ont été retrouvées. Certaines correspondent à un module qu'on trouve fréquemment ailleurs et devaient servir de revêtement dans des espaces de travail. D'autres en revanche mesurent moins de 1 cm de côté, parfois même à peine plus de 0,5 cm, et appartiennent à une mosaïque polychrome, faite de tesselles de pierre (blanc, gris et vert) ou en pâte de verre<sup>944</sup>.

<sup>941</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>942</sup> Un passage de 1,30 m de large a été repéré entre les deux pièces sud.

<sup>943</sup> Il n'était pas été possible de déterminer la profondeur de ces blocs, dissimulés par l'effondrement des maçonneries de brique crue. On ne sait pas s'ils étaient disposés en parpaings ou en double parement.

<sup>944</sup> Base de données « Marges arides ».

Les blocs de calcaire taillé dans l'architecture de terre sont trop rares pour que leur emploi à Marina n'indique pas l'aisance du ou des propriétaires de la résidence. La qualité de la taille de la pierre est un indice supplémentaire du soin apporté à la construction du bâtiment et donc de la prospérité de ses habitants. Des fragments d'enduits peints colorés (ocre notamment) et les petites tesselles polychromes vont dans le même sens. Enfin, la proximité de bains à hypocauste, qui possèdent eux-mêmes des tapis de mosaïques polychromes à motifs géométriques ou végétaux, montre que Marina n'était pas une exploitation agricole comme les autres. Ses propriétaires se sont efforcés de doter la résidence d'éléments de confort et d'une décoration qui relèvent davantage d'une conception urbaine de l'habitat. Dans la mesure où les conditions d'exploitation, dans ce contexte géographique, devaient être délicates en raison de la difficulté d'accès à l'eau, la présence d'un bain sur ce site est inattendue.

Il est exceptionnel de trouver au Proche-Orient, dans l'habitat isolé, des bains associés à une résidence ou à des bâtiments d'exploitation, mais les exemples existent. L'association d'une installation thermale et d'édifices à vocation économique est vraisemblablement ce qui se rapproche le plus au Proche-Orient du modèle de la *villa rustica* bien connu en Occident. En Palestine, le « domaine du Troisième Mile » à 4,5 km au nord d'Ashqelon<sup>945</sup> et le site de Jalame<sup>946</sup> sont ceux qui se rapprochent le plus de ce modèle. Dans les deux cas, des bains étaient associés aux bâtiments d'exploitation<sup>947</sup>. La présence d'un établissement thermal à Marina ne peut se comprendre que si la résidence est celle d'un riche propriétaire exploitant, ce qui fait de ce site l'un des rares exemples de *villa rustica* du Proche-Orient.

### c) La résidence de Qasr Ibn Wardan 1

Le complexe résidentiel de Qasr Ibn Wardan 1 est composé de trois bâtiments construits en brique cuite et en basalte, qui font partie d'un même programme architectural. Autour de ces édifices se trouvent des constructions arasées, en brique crue sur soubassement calcaire, dont on ne sait trop comment elles s'articulaient avec les bâtiments principaux, ni même s'ils fonctionnaient ensemble<sup>948</sup>. Ces édifices s'inscrivaient dans un vaste enclos de territoire. Les matériaux de construction des trois bâtiments principaux ainsi que leur état de conservation exceptionnel ont suscité très tôt de brèves notices sur le site<sup>949</sup>. Les deux bâtiments les mieux conservés du site, l'église et la résidence, ont été dégagés puis restaurés au début des années 1980 (**figures 49 et 66, 3**). Ces travaux ont été à l'origine de deux publications détaillées du site. La première, celle de F. de Maffei<sup>950</sup>, présente les

<sup>945</sup> ISRAEL 1993, p. 100-105 ; HIRSCHFELD 1997, p. 46 et 69-70.

<sup>946</sup> WEINBERG 1988.

<sup>947</sup> WEINBERG 1988, p. 11 et 248, fig. 8-15 et pl. 8-10. ISRAEL 1993, p. 103-104.

<sup>948</sup> Bien que les trois constructions en basalte et brique cuite datent du VI<sup>e</sup> siècle, le site semble avoir en outre été occupé à la période hellénistique ainsi qu'aux époques omeyyade, abbasside et ayyubide (base de données Marges arides).

<sup>949</sup> ØSTRUP 1895 et HARTMANN 1899.

<sup>950</sup> MAFFEI 1995.

résultats de la fouille de la résidence. La seconde, de P. Grossmann<sup>951</sup>, porte sur les modes de couverture et les types de voûtes du même bâtiment.

(a) *L'espace architectural*

▪ Le plan de la résidence

La résidence de Qasr Ibn Wardan 1 occupe une superficie de 2 111 m<sup>2</sup>, dont 551 m<sup>2</sup> sont occupés par une cour centrale autour de laquelle se répartissent quatre corps de bâtiments asymétriques flanqués de petits avant-corps (**figure 49**). Chaque corps de bâtiment a été construit l'un après l'autre. Les deux corps de bâtiment principaux, au sud et à l'ouest, ont été érigés en 564<sup>952</sup> et 572<sup>953</sup> respectivement. L'aile nord paraît s'être adossée ultérieurement au corps de bâtiment ouest et l'aile est semble s'être appuyée dans un quatrième temps à l'aile nord et au corps de bâtiment sud. La façade de l'aile est flanquée d'un portique à colonnes.

♦ Le rez-de-chaussée

Alors que les ailes nord et est sont composées d'une seule rangée de pièces de différents modules, les corps de bâtiment sud et ouest présentent des plans plus complexes, avec plusieurs rangées de pièces communicantes.

Le corps de bâtiment sud occupe 600 m<sup>2</sup>. Il comprend un vaste hall d'entrée (30) de 87 m<sup>2</sup>, terminé en abside vers le sud, qui ouvre sur la cour et dessert directement les pièces latérales, disposées symétriquement de part et d'autre du hall d'entrée. Des salles latérales (29 et 31) de 48 m<sup>2</sup> environ, également terminées en abside, desservent la plupart des pièces du corps de bâtiment. Au nord et au sud, les salles 29 et 31 donnent accès à de petites salles de 10 à 12 m<sup>2</sup>. Des murs à claire-voie séparent les salles à abside 29 et 31 des petites pièces 24, 33, 27 et 36. La petite pièce 26 est une cage d'escalier à noyau central alors que la pièce 36 permet d'accéder à l'avant-corps 40 situé en façade de la résidence. Une porte, légèrement décalée par rapport à l'axe de l'abside des salles 29 et 31, ouvre de chaque côté sur une pièce plus vaste (pièces 23 et 28) de 33 m<sup>2</sup> environ. Ces pièces communiquent vers le sud avec une pièce de taille identique (pièces 32 et 37) qui donne accès à des avant-corps. La pièce 32 ouvre sur l'avant-corps 39 en façade de la résidence et la pièce 37, sur l'avant-corps 38, adossé contre le mur ouest du corps de bâtiment et dans le prolongement de la façade. Les avant-corps de l'aile ouest occupent une surface de 2,30 m<sup>2</sup> à 2,80 m<sup>2</sup>.

Le corps de bâtiment ouest est constitué de deux séries de pièces de 5 à 6 m de côté qui communiquent entre elles par de grandes arcades. Au centre du corps de bâtiment se trouve une cage d'escalier qui donne accès à l'étage. La pièce 21 possède un puits. La pièce 4, dans l'angle nord-ouest du corps de bâtiment, ouvre sur un avant-corps (1) de 1,50 m<sup>2</sup> situé sur la façade postérieure de la résidence.

<sup>951</sup> GROSSMANN 2000.

<sup>952</sup> D'après l'inscription portée sur le linteau de la porte d'accès (*IGLS* 4, n° 1842).

<sup>953</sup> D'après l'inscription du linteau de la porte sur cour (MAFFEI 1995, p. 110).

L'aile nord présente un plan irrégulier et plusieurs types de salles. Deux étroits corridors (80 à 90 cm de large et 8 et 9,50 m de long environ) flanquent de chaque côté trois salles identiques 6, 7 et 8 (6,5 x 4 m environ) et permettent d'accéder à des avant-corps (2 et 3) d'à peine plus d'un mètre de côté, saillants sur la façade postérieure. Un portique à colonnes se déploie en façade de ces trois pièces. Les pièces 9 (11 x 3 m) et 12 (11 x 6 m), dont l'axe est perpendiculaire à celui des pièces 6 à 8, sont disposées en enfilade.

L'aile orientale est composée d'une seule rangée de quatre pièces qui communiquent entre elles, sans ouvrir sur la cour, à l'exception de la salle 15. Le fond de la pièce 18 est occupé par un puits et celui de la pièce 19 par deux bassins (0,55 m x 0,68 m), dont les parois sont construites en brique cuite et recouvertes de béton hydraulique<sup>954</sup>. La pièce 22 semble avoir comporté au moins un bassin de même type, construit en calcaire et non en brique cuite, également recouvert par un béton hydraulique.

- L'étage

Les corps de bâtiment sud et ouest possédaient un étage, au contraire des ailes nord et est<sup>955</sup>. Le second niveau est bien conservé, mais il ne subsiste de celui de l'ouest que deux piliers, dont un cruciforme qui montre qu'il faut probablement restituer pour cet étage une disposition proche de celle du rez-de-chaussée.

Le second niveau du corps de bâtiment sud reproduit presque à l'identique le plan du rez-de-chaussée. La majeure partie de l'étage est occupée par une vaste pièce triconque (47 et 51) qui se superpose au hall d'entrée (30) et aux grandes salles latérales absidées (29 et 31). Contrairement au rez-de-chaussée, le vaisseau central et les bras du triconque constituent un espace unifié, dont se distingue uniquement la partie sud, à abside, surélevée d'un degré par rapport au niveau de circulation du reste de l'étage. Les autres pièces correspondent à celles du rez-de-chaussée, à ceci près que les murets à claire-voie des pièces 24, 33, 27 et 36 sont remplacés à l'étage par des murs pleins dans lesquels sont percées des fenêtres.

### *Les dimensions des pièces et les modes de couverture*

#### Les dimensions des pièces

Dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, les couvertures sont entièrement réalisés en brique cuite. Les propriétés de ce matériau (résistance à la torsion et à la compression) ont été exploitées dans des combinaisons de voûtes complexes, qui autorisent des portées plus importantes que les coupes en brique crue ou les charpentes en bois.

Les dimensions de pièces ne présentent pourtant pas de contraste flagrant avec celles de l'architecture en pierre ou en terre. Les pièces de moins de 30 m<sup>2</sup> restent les plus nombreuses et celles de plus de 40 m<sup>2</sup> sont rares. Les pièces de plus de 50 m<sup>2</sup> se distinguent cependant, dans cette résidence, de celles connues dans d'autres contextes par leur superficie, beaucoup plus importante. Le triconque de l'étage occupe à lui seul 177 m<sup>2</sup>.

---

<sup>954</sup> MAFFEI 1995, p. 136.

<sup>955</sup> MAFFEI 1995, p. 136.

La largeur maximale des pièces est elle aussi bien supérieure. À Halabiyya, elle ne dépassait pas 5,80 m alors que, dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, elle atteint 6,80 m, dans le hall d'entrée au rez-de-chaussée (30) et dans le bras principal du triconque de l'étage. Seul l'emploi de la brique cuite devait autoriser, dans la région, de tels franchissements.

- ♦ Les modes de couverture

P. Grossmann a étudié dans le détail les types de voûtes utilisés dans la résidence et plus particulièrement la couverture de la salle triconque de l'étage (**figure 50**).

Des arcs en plein cintre, dont les retombées forment des piliers cruciformes ou des piliers en T, compartimentent les pièces du corps de bâtiment ouest et déterminent pour chacune un espace approximativement rectangulaire couvert par une voûte d'arêtes. Dans les étroits passages ménagés à l'ouest et à l'est de l'escalier (13 et 14), on trouve une combinaison de deux voûtes d'arêtes séparées par un arc doubleau. Le pilier cruciforme et le pilier en T conservés à l'étage suggère un mode de couvrement similaire à celui du rez-de-chaussée.

Dans l'aile nord, seul le berceau en plein cintre est utilisé. Les voûtes sont toujours construites en alternant deux techniques : la construction à lits rayonnants et la construction par tranches<sup>956</sup>. L'état de conservation du bâti dans l'aile est ne permet d'identifier le mode de couvrement que pour une salle, la pièce 18, également couverte par un berceau en plein cintre.

Dans le corps de bâtiment sud, la plupart des pièces des deux niveaux sont couvertes par des berceaux en plein cintre ou par des voûtes d'arêtes. Le hall d'entrée (30), les salles latérales à absides (29 et 31) et la pièce triconque de l'étage (47 et 51) présentent des combinaisons de voûtes complexes. Au rez-de-chaussée, un arc sépare dans chacune des trois pièces la partie de plan rectangulaire de celle en abside. L'espace de plan rectangulaire est couvert par une voûte en berceau, alors que l'espace de l'abside a reçu une voûte en cul-de-four<sup>957</sup>.

À l'étage, bien que le vaisseau central et les bras latéraux du triconque constituent en plan un espace unifié, leurs voûtes ont été traitées indépendamment. Un arc transversal délimite les différentes combinaisons de voûte de part et d'autre du vaisseau central. Cette fois, les espaces de plan rectangulaire et les parties absidées des bras latéraux sont traités comme un seul et même espace. La portion de plan rectangulaire est couverte par un berceau en plein cintre, dont les premiers lits se prolongent à l'extrémité des bras, dessinant en plan un motif en U. L'abside a été entièrement couverte par une voûte en cul-de-four, construite par des lits rayonnants qui se prolongent en partie dans l'espace de plan rectangulaire. Dans cette portion de la salle, lorsque l'oblique est devenue trop forte pour poursuivre la

<sup>956</sup> Voir GINOUVÈS 1992, p. 164. On peut observer dans la pièce 46, l'alternance des lits et des tranches. Le berceau est d'abord monté par lits (cinq à six lits successifs), puis par un nombre équivalent de tranches. On a ensuite alterné régulièrement deux lits pour deux tranches.

<sup>957</sup> D'après P. Grossmann, la mise en œuvre de ces voûtes ne semble pas avoir nécessité l'utilisation d'un coffrage (GROSSMANN 2000, p. 299).

construction du berceau par lits rayonnants, elle s'est poursuivie par tranches. Les tranches s'appuient sur les lits du cul-de-four de l'abside et leur servent alternativement d'appui<sup>958</sup>. P. Grossmann a proposé une restitution de la couverture – non conservée – du vaisseau central du triconque. La partie nord du vaisseau, avant l'intersection avec les bras latéraux, avait reçu était couverte par un berceau en plein cintre et la partie sud par une voûte encul de four. La partie centrale du bras médian avait reçu, non une coupole ou un toit pyramidal comme l'avaient supposé H. C. Butler<sup>959</sup> et F. de Maffei<sup>960</sup>, mais une voûte d'arêtes<sup>961</sup>.

- Les matériaux de construction et le décor

Si les couvrements sont exclusivement réalisés en brique cuite, les maçonneries de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 présentent une alternance irrégulière de bandeaux de basalte et de bandeaux de briques cuites, libre adaptation d'une mode en vogue à Constantinople au VI<sup>e</sup> siècle<sup>962</sup>. Les encadrements des portes (portes principales<sup>963</sup>) ou, au minimum leurs linteaux (portes secondaires) sont également en basalte. Le même matériau est employé dans les arcs de décharge qui surmontent les linteaux des portes principales. Pour les portes secondaires, ces arcs sont en brique cuite. Les encadrements des fenêtres sont toujours réalisés en calcaire et surmontés d'arcs de décharge en brique cuite, aveugles pour les baies donnant sur l'extérieur et ouverts pour celles assurant l'éclairage et la circulation d'air entre les pièces. La façade antérieure du corps de bâtiment sud comportait, à l'étage comme au rez-de-chaussée, des séries de baies quadrangulaires jumelées. Pour P. Grossmann, la pièce 49 présentait une *loggia* à colonne<sup>964</sup> et le vaisseau central du triconque ouvrait sur l'extérieur par une triple baie en plein cintre. Du côté opposé, sur la façade sur cour, P. Grossmann restitue en plan une triple arcade portée par des colonnes<sup>965</sup>.

Le basalte et le calcaire sont également utilisés comme dallage. L'emploi du basalte pour cette fonction est le plus courant. On le retrouve dans la cour, mais également dans le hall d'entrée 30 et dans les pièces 27, 28, 29, 36 et 37 du corps de bâtiment sud. Seules les pièces 33 et 34 de ce corps de bâtiment et les pièces 8 et 9 de l'aile nord possèdent un dallage en calcaire. Dans le corps de bâtiment ouest, la plupart des pièces (4, 10, 11, 13, 14, 20 et 21) conservent les traces d'une mosaïque de pavement grossière constituée de petits galets gris de 2 cm de côté environ.

Les éléments de décoration conservés dans la résidence sont peu nombreux. On peut signaler une sculpture en bas relief qui se développe, comme dans l'architecture du Jabal al-'Ala, sur les piédroits et le linteau de la porte d'entrée A, sur le linteau de la porte C et sur les

<sup>958</sup> GROSSMANN 2000, fig. 2, p. 300.

<sup>959</sup> PAES 2B, p. 38.

<sup>960</sup> MAFFEI 1995, p. 131.

<sup>961</sup> GROSSMANN 2000, p. 300-301.

<sup>962</sup> MANGO 1993, p. 8. Voir ci-dessus *Les autres emplois de la brique cuite*, p. 256.

<sup>963</sup> Portes A, B, C et D.

<sup>964</sup> GROSSMANN 2000, fig. 1, p. 292.

<sup>965</sup> GROSSMANN 2000, fig. 1, p. 292. C'est cependant une triple baie similaire à celle donnant sur l'extérieur qui a été restaurée.



piédroits de la porte *D*<sup>966</sup>. Le portique à colonnes de l'aile nord porte des sculptures très simples et géométriques. À l'intérieur du corps de bâtiment sud, les piliers en basalte des murs à claire-voie du rez-de-chaussée présentent plusieurs motifs en relief : croix pattée, chrisme, support de lampe, amphore, oiseau, etc.

Le hall d'entrée, tout comme l'ensemble du triconque de l'étage, était recouvert d'un enduit mural, peut-être peint. F. de Maffei n'exclut pas la présence de mosaïques murales dans le hall du rez-de-chaussée<sup>967</sup>. On peut en revanche écarter cette éventualité pour l'étage. Le type d'enduit qu'on observe dans la salle triconque ne ressemble pas aux enduits préparatoires des mosaïques pariétales de l'église<sup>968</sup>.

(b) *L'espace vécu*

▪ La circulation et l'éclairage

Les schémas de circulation dans la résidence ne diffèrent peu de ceux déjà connus, mais les communications intérieures entre les pièces sont beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs. Cela tient au fait que le bâtiment présente de nombreuses pièces en enfilade, une disposition qu'on retrouve rarement dans l'habitat de la région.

Les grands principes des cheminements observés ailleurs sont cependant respectés. Bien qu'on puisse, une fois entré dans le corps de bâtiment sud, accéder directement aux bras latéraux et, de là, à beaucoup de pièces de la résidence, le hall d'entrée 30 constitue un espace de transition monumental entre l'extérieur et l'intérieur. Il joue un rôle comparable à celui des vestibules de l'habitat en pierre. Dans l'axe de l'entrée principale, le hall conduit à la cour centrale, à partir de laquelle on peut accéder, non pas à toutes les pièces de la résidence, ce qui constitue une différence par rapport l'architecture domestique de la région, mais aux différents corps de bâtiment. Le corps de bâtiment ouest et l'aile est ne possèdent qu'une seule porte donnant sur la cour<sup>969</sup>, à partir de laquelle on accède, dans un second temps, aux autres pièces. On peut par contre pénétrer directement depuis la cour dans chacune des pièces de l'aile nord mais, contrairement aux pièces des autres corps de bâtiment, elles ne communiquent pas entre elles, à l'exception des pièces 9 et 12 en enfilade. Le corps de bâtiment ouest est constitué d'espaces compartimentés largement ouverts les uns sur les autres par de grandes arcades. Dans le corps de bâtiment sud, les cheminements sont plus complexes. Le hall d'entrée 30 d'abord, puis les salles à abside 29 et 31, distribuent les différents espaces et donnent accès à toutes les pièces situées sur leur pourtour – sauf aux pièces 32 et 37 auxquelles on ne parvient qu'après avoir respectivement traversé les pièces 23 et 28. L'accès aux pièces 24, 25 et 27 ainsi qu'à la cage d'escalier 26 peut se faire de deux manières : soit par le hall d'entrée puis par les salles à abside, soit directement depuis la cour. Les modalités d'accès aux différents avant-corps sont variées. On ne peut

<sup>966</sup> Le linteau de cette porte n'est plus en place.

<sup>967</sup> MAFFEI 1995, p. 140.

<sup>968</sup> Ces enduits préparatoires présentent des stries en chevron destinées à faciliter l'adhérence du mortier de pose des tesselles.

<sup>969</sup> On peut cependant accéder au corps de bâtiment ouest depuis la pièce 23 du corps de bâtiment sud.

atteindre ceux qui flanquent le corps de bâtiment sud et celui situé sur le côté nord du corps de bâtiment ouest que par des cheminements complexes, alors que ceux de l'aile nord possèdent un accès direct depuis la cour.

La résidence possède des fenêtres nombreuses et larges au rez-de-chaussée, comme probablement à l'étage. Certains corps de bâtiment sont cependant mieux éclairés que d'autres. C'est le cas du corps de bâtiment sud, qui reçoit l'essentiel de sa lumière par la façade sud. Côté cour, les ouvertures au rez-de-chaussée sont peu nombreuses (deux fenêtres seulement pour la partie ouest) mais elles sont plus fréquentes à l'étage. De nombreuses baies ont aussi été ménagées entre les pièces. Si l'on ajoute à cela la présence d'arcs de décharge ouverts sur les linteaux des portes comme sur ceux des fenêtres<sup>970</sup>, le corps de bâtiment sud devait être, par comparaison avec la plupart des maisons étudiées, particulièrement aéré et lumineux. Le corps de bâtiment ouest était moins bien éclairé. Il possédait cependant quatre fenêtres (dont deux petites) donnant sur la cour et quatre donnant sur l'extérieur vers l'ouest et une vers le sud. L'aile nord était apparemment aveugle sur l'extérieur et devait recevoir l'essentiel de sa lumière depuis les portes donnant sur la cour et peut-être également par l'arc de décharge ouvert de leur linteau. L'aile est, telle qu'elle a été restaurée, est complètement aveugle.

- La fonction des pièces

Les cheminements et le degré d'éclairément des différents corps de bâtiment permettent de leur assigner des fonctions distinctes.

Le corps de bâtiment ouest est un espace unifié plus qu'une juxtaposition de pièces distinctes, du fait de la présence des arcades de 2 à 3 m qui relient les salles entre elles. Aucune de ces pièces n'est réellement individualisée. Les accès à cette partie de la résidence sont en nombre limité – deux portes seulement, dont une à laquelle on n'accède qu'après avoir traversé toute la partie occidentale de l'aile sud – et la porte qui donnait sur la cour fermait par des vantaux. Bien que cette aile soit relativement bien éclairée, j'aurais tendance à interpréter le rez-de-chaussée de ce corps de bâtiment comme un espace destiné au stockage ou peut-être à certaines tâches artisanales qui nécessitent un accès à l'eau<sup>971</sup>. On ignore en revanche quelles pouvaient être les fonctions de l'étage. Par convention, selon le schéma vertical de la répartition des fonctions des pièces, on pourrait y voir des pièces d'habitation. Mais si le plan de l'étage reproduisait celui du rez-de-chaussée, ce qui semble être le cas, il me semble qu'on doit vraisemblablement écarter cette fonction. Des espaces plus individualisés conviendraient mieux à des pièces d'habitation.

L'aile nord, avec ses pièces aveugles, dont certaines sont dallées, et ses portes qui n'étaient pas prévues pour être fermées par des vantaux, a pu rassembler des étables. Les animaux qu'elles ont pu abriter pouvaient être sensiblement différents de ceux auxquels on

---

<sup>970</sup> On remarque que les arcs de décharge des portes et des fenêtres sont aveugles lorsqu'ils donnent sur l'extérieur et ouverts lorsqu'ils surmontent des ouvertures qui assurent la communication intérieure entre les pièces.

<sup>971</sup> J'ai signalé la présence d'un puits dans la pièce 21.

réservait les étables – ou les écuries ? – du corps de bâtiment sud. Pouvait-il s’agir de petits équidés, d’ovins ou de caprins ? S’agissait-il vraiment d’étables ? Quant aux avant-corps entre lesquels sont intercalées les pièces 6, 7 et 8, leur fonction ne fait guère de doute. Ce sont des latrines, dont on pouvait encore observer en 2002 les sièges en basalte brisés et les évacuations vers l’extérieur.

L’aile est, aveugle, rassemble des aménagements particuliers : un puits dans la pièce 18, deux bassins en brique cuite dans la salle 19 et un en calcaire dans la salle 22. Les pièces 19 et 22 remplissaient vraisemblablement la fonction similaire et la présence d’un puits dans une salle attenante aux bassins ne paraît pas surprenante. L’ensemble de l’aile est pouvait ainsi constituer une sorte de bain privé. Je n’y ai pas observé de vestiges d’hypocaustes, contrairement aux bains de Marina<sup>972</sup>.

La présence de murs à claire-voie dans les salles à abside (29 et 31) au rez-de-chaussée du corps de bâtiment sud indique des étables<sup>973</sup> ou, plus vraisemblablement, des écuries si l’on tient compte du fait que les animaux qu’elles abritaient se trouvaient – par rapport aux supposés étables de l’aile nord – dans un espace privilégié, mis en valeur par l’architecture, le cheminement et la proximité (à l’étage) des pièces de réception. Mais il n’est pas certain que les pièces 24, 27 et 36 aient toutes joué le même rôle. On comprend mal pourquoi la pièce 36, s’il s’agissait bien d’une étable, constituait le seul accès à l’avant-corps 40. Les avant-corps du corps de bâtiment sud sont plus grands que les latrines de l’aile nord et ils ont pu jouer un rôle différent – même si l’avant-corps 40 présente des évacuations similaires à celles des latrines de l’aile nord et si des sièges, dont on ne conserve aucun indice, ont pu y être aménagés. Il est probable que l’ensemble du rez-de-chaussée du corps de bâtiment sud possédait une fonction utilitaire. On devait y trouver des écuries, des pièces de stockage, des communs, bien ventilés par les arcs de décharges ouverts au-dessus des portes et des baies intérieures.

La fonction des pièces de l’étage était vraisemblablement très différente et l’on pense à des pièces d’habitation, à des chambres et/ou à des appartements privés. La salle triconque jouait vraisemblablement un rôle particulier. Elle s’apparente, sous une forme élaborée, aux salles de réception des demeures urbaines dont on trouve plusieurs exemple à *Apamée*,<sup>974</sup>. La partie sud du vaisseau central du triconque de Qasr Ibn Wardan 1 répond à deux des critères caractéristiques des espaces de réception : un plan en abside et la surélévation de la partie terminale de la salle d’apparat – la partie absidale est surélevée d’un degré par rapport au niveau de circulation de la salle<sup>975</sup>. La combinaison de plusieurs absides est une disposition que l’on retrouve en Orient dans différents types d’édifices, dont certains auraient une

<sup>972</sup> Voir ci-dessus b) *La résidence de Marina*, p. 340.

<sup>973</sup> La présence d’une auge en calcaire sommairement taillée entre deux piliers dans la salle 35 confirme cette hypothèse.

<sup>974</sup> Sur l’emploi du triconque dans l’habitat, voir DUVAL 1984, p. 459-461. Les trois salles à abside de l’édifice au *triclinos*, qui présentaient des incrustations de marbre polychrome et étaient ornées d’un tapis de mosaïque ont été interprétées comme des salles d’apparat (BALTY 1981, p. 85). La salle *F* du corps de bâtiment sud de la Maison du Cerf, terminée en abside, est comprise comme une salle à manger (BALTY 1981, p. 134).

<sup>975</sup> BALTY 1984, p. 476. La maison urbaine de Mariamin, au sud-ouest de Hama, dont une mosaïque a été dégagée dans les années 1970 présentait le même type de plan (ZAQZUQ et DUCHESNE-GUILLEMIN 1970).

fonction résidentielle<sup>976</sup>. Mais les parallèles les plus pertinents sont à faire avec des villas occidentales comme celle de Loupian en Languedoc, de Cortijo de Funtiduenas à Ecija en Espagne, de Desenzano sur le Lac de Garde, et de Patti Marina en Sicile<sup>977</sup>. Chacune de ces *villae* situées en contexte rural possède un triconque, utilisé soit comme salle à manger soit comme salle de réception ou d'apparat. Il est difficile, dans la résidence de 1, de choisir entre ces deux fonctions mais, en l'absence d'autre salle présentant ces caractéristiques, on peut penser que le triconque satisfaisait alternativement à ces deux usages.

#### d) Synthèse : les résidences rurales

Les indices de l'existence, dans les campagnes, de résidences qui relèvent, davantage de l'habitat urbain que de l'habitat rural sont peu nombreux. En l'état actuel de nos connaissances, seuls trois sites peuvent être attribués à cette catégorie d'édifices.

Ces résidences rurales pourraient constituer un pendant local des *villae rusticae* occidentales, car il ne fait guère de doute qu'elles étaient aussi des exploitations agricoles. Le groupe résidentiel de Qasr Ibn Wardan 1 s'inscrit ainsi au centre d'un vaste enclos de territoire qui prouve sa fonction agricole<sup>978</sup>. Contrairement aux *villae rusticae* occidentales et aux sites qui peuvent, au Proche-Orient, être interprétés comme tels, on n'identifie guère, dans ces résidences, de *pars rustica* distincte<sup>979</sup>.

À Marina, l'identification de cette *pars urbana* est fondée sur la présence d'un petit bain privé à hypocauste, indépendant de l'habitation, construit en partie en brique cuite. Dans la résidence proprement dite, la qualité de la taille des soubassements et le module des blocs utilisés, les enduits peints et les sols de mosaïques polychromes – certaines tesselles sont en pâte de verre – indiquent que la construction du bâtiment et sa décoration ont fait l'objet d'une attention toute particulière, qui sied davantage à une maison urbaine qu'à une exploitation agricole.

La conception de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 montre par bien des aspects les influences de l'architecture urbaine – et même constantinopolitaine. L'alternance de la brique cuite et du basalte dans les maçonneries, les couvrements et les combinaisons de voûtes complexes n'ont de parallèle direct dans la région qu'avec le *kastron* d'Al-Andarin. La pièce de réception, située au second niveau, possède elle aussi des particularités

<sup>976</sup> F. de Maffei cite en comparaison le « palais épiscopal », daté du VI<sup>e</sup> siècle et un autre « palais » de Bosra daté du II<sup>e</sup> siècle.

<sup>977</sup> SODINI 1995, fig. 19, 23, 31, 38 et p. 160, 163-164, 169 et 175.

<sup>978</sup> La présence d'un site à l'architecture aussi atypique que Qasr Ibn Wardan 1 dans la steppe a suscité de nombreuses interprétations. J. Østrup y a vu un monastère (ØSTRUP 1895), H. C. Butler une fondation impériale (PAES 2B), E. Herzfeld une fondation jafnide (HERZFELD 1921), R. Mouterde et A. Poidebard une forteresse appartenant au « limes de Chalcis » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945) et F. de Maffei, la résidence d'un gouverneur militaire (MAFFEI 1995). O. Grabar est le premier à avoir interpréter le site comme une déclinaison locale de la *villa rustica* (GRABAR 1987, p. 198) et a été suivi par P.-L. Gatier, qui y voyait le centre du domaine d'un grand propriétaire (GATIER 2001a, p. 105), et par D. Genequand (GENEQUAND 2006a, p. 24).

<sup>979</sup> Il est vrai cependant, au moins à Qasr Ibn Wardan 1, qu'on ne connaît pas la fonction exacte de tous les bâtiments. C'est le cas du troisième édifice, interprété par H. C. Butler comme une caserne, mais aussi de plusieurs constructions annexes, en brique crue – dont on ignore d'ailleurs si elles sont ou non contemporaines de la résidence.

architecturales qu'on rencontre généralement dans l'habitat urbain : plan polylobé, pièce terminée en abside et surélevée. La présence probable de bains et celle de latrines pourraient bien témoigner d'un raffinement et d'un confort plus important encore que dans l'habitat urbain de la même période. À *Apamée*, la combinaison de bains privés et de latrines dans une même maison est extrêmement rare<sup>980</sup>.

#### **4. Synthèse : l'habitat en Syrie centrale**

L'habitat de la Syrie centrale présente des formes assez homogènes et les principales différences sont surtout d'ordre qualitatif (diversité des matériaux de construction, importance du décor) et quantitatif (surface des maisons et part respective du bâti et de l'espace à ciel ouvert)/

Qu'il s'agisse d'une maison en pierre ou d'une maison en terre, toutes les habitations de la région peuvent être réduites à une même formule. L'existence de modules architecturaux, dont les dimensions sont imposées par le matériau utilisé en couverture (brique crue, basalte, tuiles, brique cuite) et par sa mise en œuvre (coupole, toit en terrasse ou en pupitre pour la brique crue ; toit plat pour le basalte ; charpente en bois recouverte par un toit de tuiles en bâtière ou en pupitre ; voûte d'arête, berceau et combinaisons variées pour la brique cuite). Les maisons se présentent donc, le plus souvent, sous la forme d'une juxtaposition de pièces indifférenciées<sup>981</sup>, en général disposées sur une seule rangée et sur un ou plusieurs côtés d'une cour enclose. La plupart des maisons en terre paraissent s'être développées sur un seul niveau, mais la présence d'un étage n'est pas exceptionnelle. Il est difficile d'établir quelle était la proportion de maisons en pierre à étage et celles de plain-pied, compte-tenu de la mauvaise connaissance que nous avons de ces habitations. La comparaison avec l'habitat du Massif calcaire et du Hauran indiquerait que les maisons à étage étaient les plus nombreuses. Mais l'exemple contraire de Liftaya impose sur ce point la plus grande prudence.

La cellule familiale minimale, dans l'architecture en terre, est constituée de deux pièces de plan carré communicante et couvertes chacune par une coupole de brique crue. C'est cette formule que l'on observe, combinée de différentes manières, dans les maisons plus grandes. Les pièces sont souvent juxtaposées deux à deux et signalées par un doublage des soubassements. Les habitations, dans l'habitat groupé, paraissent s'être constituées progressivement, par la multiplication des pièces, sur un côté, puis deux et trois côtés de la cour. L'étape finale de cette évolution se traduirait donc par un plan à cour centrale, qui n'est cependant pas si fréquent.

---

<sup>980</sup> Seul l'édifice au *triclinos* possédaient les deux dispositifs (BALTY 1984, p. 479-480). Les latrines semblent toutefois appartenir à une phase tardive. G. Tate signale que leur construction ne se généralise à *Apamée* qu'au cours de la période omeyyade (TATE 1989b, p. 76).

<sup>981</sup> L'absence de distinction formelle entre les différentes pièces est aussi une caractéristique de l'habitat dans le Massif calcaire et dans le Hauran.

Il est plus difficile de déterminer, pour l'habitat en pierre, sous quelle forme se présente la cellule familiale de base. Aucune des maisons étudiées ne comptait moins trois pièces, auxquelles peut s'ajouter un vestibule, et les plans à cour centrale paraissent plutôt rares<sup>982</sup>. Les habitations en pierre possèdent le plus souvent un plan en L dans lequel on distingue clairement un corps de bâtiment principal.

Les maisons dans l'habitat groupé sont, comme les fermes, à la fois des unités d'habitation et des unités d'exploitation. Et s'il n'est pas toujours facile d'identifier le rôle des différentes pièces en raison de leur indistinction formelle, on peut parfois suggérer certaines fonctions : des pièces d'habitation et de vie, des espaces de stockage, des étables, des vestibules et des bains. À celles-ci s'ajoutent des lieux de réception et/ou de représentation, qui occupent des salles spécifiquement réservées à cet effet (triconque de l'étage de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, **figure 49**) ou des pièces dont ce n'est pas la destination première (vestibules de Karatin al-Kbir, **figure 45**).

L'habitat apparaît relativement homogène, mais surtout dans les agglomérations les plus modestes. Dans les hameaux et dans les petits villages, la seule différence évidente entre les habitations tient à leur superficie relative et ce critère n'est pas représentatif de l'opulence des habitants. Dans l'habitat isolé et dans certains villages à architecture en terre, les formes de l'habitat paraissent plus contrastées. Des habitations à étage côtoient des maisons de plain-pied, certaines sont entièrement couvertes en terre, d'autres présentent des portions de bâtiment avec un toit de tuiles. On reconnaît également, dans certaines maisons en pierre du bourg de Karatin al-Kbir, des espaces de réception, des pièces de vie privilégiées et des vestibules démesurés qui pourraient être des espaces de représentation. On observe également, dans les différentes catégories d'agglomération, une tendance progressive au rétrécissement de la cour au profit de la surface construite au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'habitat groupé de type urbain. Cependant, mêmes les maisons urbaines, ou celles qui y ressemblent le plus, à Al-Andarin, conservent des caractéristiques rurales qui prouvent qu'elles demeurent des unités de production et/ou de traitement des matières premières. C'est bien ce dont témoigne à Al-Andarin, à Halabiyya, mais aussi à Qasr Ibn Wardan 1, la présence d'étables.

On distingue aussi, pour l'habitat isolé, à partir des matériaux utilisés dans la construction, l'équipement ou la décoration de l'habitation, plusieurs catégories d'exploitations. Parallèlement à celles construites en brique crue se trouvent des exploitations avec des toits de tuiles, des revêtements de marbre et des mosaïques polychromes. Les résidences rurales, dans lesquelles la décoration paraît occuper une place aussi importante que dans les fermes les plus riches, bénéficient en outre d'aménagements qui renvoient au confort urbain (bains, espace de réception et exceptionnellement latrines).

Ces degrés d'opulence variables, d'une ferme à l'autre ou d'une maison à l'autre dans un même village, conduisent à s'interroger sur l'origine de la prospérité de certaines exploitations. Tient-elle à la taille des parcelles exploitées, à l'exploitation de meilleurs

---

<sup>982</sup> Maison 2 d'Al-Tuba 2.

terroirs ou est-elle liée à des cultures plus rentables que d'autres ? Est-elle en rapport avec le statut des exploitants ? Il n'est pas certain qu'on puisse, dans l'état actuel de la documentation, fournir des réponses à chacune de ces questions, mais elles seront abordées plus loin<sup>983</sup>.

### *C. Les constructions religieuses*

En l'absence de plan publié, l'église est le seul édifice dont on peut déduire la présence à partir de quelques indices seulement. Son existence est assurée lorsque les observateurs, archéologues ou voyageurs, en identifient clairement la présence<sup>984</sup>. C'est aussi le cas lorsqu'une inscription fait référence implicitement ou explicitement à une église et/ou à une construction consacrée à un saint<sup>985</sup>. Le plus souvent, une ou plusieurs preuves matérielles démontrent indirectement l'existence d'une église : la présence d'un reliquaire, de dés ou de plaques de chancel<sup>986</sup>. Dans bien des cas, plusieurs indices vont dans le même sens et établissent avec certitude la présence d'une église<sup>987</sup>.

On peut ainsi dénombrer, en Syrie centrale, quelque 122 églises. La majeure partie d'entre elles sont connues par les plans, partiels ou complets, qui en ont été publiés. Certaines ont été localisées sans pour autant avoir fait l'objet de relevés et d'autres ne sont connues que par des preuves indirectes. Il sera le plus souvent question dans cette partie des églises dont les plans sont connus et publiés. Mais la plupart de ces relevés, parfois sommaires et très certainement inexacts, ont été réalisés sans véritable dégagement et, exceptionnellement, à la suite d'une fouille. Certains plans sont donc très incomplets et la plupart sont peu fiables.

Les seules églises fouillées sont, à Dibsî Faraj/*Neocaesarea*, les deux basiliques publiées par R. P. Harper<sup>988</sup> et, à Resafa, le *martyrion*<sup>989</sup>, les basiliques B<sup>990</sup> et D<sup>991</sup> et l'église

<sup>983</sup> Voir par exemple ci-dessous (d) *Rendements agricoles et seuil d'équilibre de l'exploitation agricole : quelques exemples*, p. 744 et c) *Les fermes : des exploitations agricoles rentables ?*, p. 767.

<sup>984</sup> Il n'y a pas de raison de mettre en doute leurs qualités d'observation, quand bien même il ne reste plus trace aujourd'hui de ces bâtiments. A. Musil avait ainsi signalé la présence d'une église à Al-Qastal 1 (MUSIL 1928a, p. 49) que ni R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99-102), ni les prospecteurs suivants n'ont décelée (programme de prospection « Marges arides » ou prospections personnelles).

<sup>985</sup> Voir ci-dessous (b) *Le statut liturgique des églises, leur terminologie et leurs titulaires*, p. 492. La mention d'un saint dans une dédicace n'est pas suffisante en soi pour attester l'existence d'une église. La nature du formulaire doit être prise en compte.

<sup>986</sup> On doit cependant tenir compte du fait que certains vestiges (reliquaires, plaques de chancel...) ont pu être déplacés et ne plus se trouver sur leur lieu d'origine. En règle générale cependant, surtout pour la bibliographie datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ils semblent se trouver sur leur site d'origine. La translation de ces vestiges n'a été signalée que dans quelques cas, qui concernent des sites proches.

<sup>987</sup> Une plaque de chancel peut être retrouvée avec un reliquaire sur le même site (Al-'Anz, base de données « Marges arides »), voire trois reliquaires sur un même site ('Atshan, LASSUS 1935, p. 103-107). R. Mouterde et A. Poidebard signalent que L. Brossé signalait l'existence d'une église à Qal'at Sfirah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 66), site pour lequel on connaît aussi une inscription mentionnant un archimandrite (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 223-224).

<sup>988</sup> HARPER 1975.

<sup>989</sup> KOLLWITZ 1957 et 1963 ; KOLLWITZ, WIRTH et KARNAPP 1958-1959 et 1964.

<sup>990</sup> KOLLWITZ 1954 et 1957 ; KOLLWITZ, WIRTH et KARNAPP 1958-1959.

<sup>991</sup> WESTPHALEN 2000.

de la Sainte-Croix<sup>992</sup>. On peut aussi signaler les fouilles plus récentes d'une petite église, apparemment du VIII<sup>e</sup> siècle, implantée dans le fort, à Qusair al-Saila<sup>993</sup> et celles, encore en grande partie inédites, de l'église du *kastron* d'Al-Andarin, fouillée par l'équipe allemande de C. Strube. Toutes les autres églises dont les plans nous sont parvenus n'ont été que partiellement dégagées, de manière à distinguer plus clairement le *bema*<sup>994</sup> ou à faciliter la dépose des mosaïques. La documentation est donc, sauf exception, relativement ancienne et le caractère exceptionnel des fouilles n'autorise pas à se prononcer de manière définitive sur les aménagements qui sont ou non représentés dans les églises de la région. Dans la mesure où la Syrie centrale est à cheval entre plusieurs provinces aux limites imprécises<sup>995</sup>, on peut aussi espérer d'une typologie des constructions religieuses qu'elle aide à en préciser le contour en dégagant des différences régionales dans les plans des bâtiments et/ou dans la liturgie.

La question des monastères est plus délicate encore que celle des églises. Il n'est pas question de proposer une typologie des lieux de culte pour ces établissements, car on leur en connaît peu – les églises conventuelles seront, pour cette raison, étudiées avec les autres églises. Une discussion sur l'organisation générale des monastères et sur les critères d'identification de ces établissements me paraît plus pertinente et plus adaptée. L'assimilation possible de plusieurs établissements à des monastères, notamment lorsqu'il s'agit d'implantations isolées, repose essentiellement sur des analogies avec les rares monastères identifiés par les sources littéraires, par l'épigraphie ou, plus rarement, par les vestiges archéologiques. Je reviendrai sur ces questions dans le détail et passerai en revue les différentes propositions d'identification de monastères qui ont été faites.

---

<sup>992</sup> SPANNER et GUYER 1926 ; ULBERT 1986. Le groupe ecclésiastique constitué autour de l'église de la Sainte-Croix a connu quatre phases de construction. Lors de la première phase, l'église est associée à une cour surélevée de quelques marches au nord et à un baptistère au sud-est. Par la suite (deuxième phase), la cour est réaménagée, transformée en atrium et flanquée à l'est d'une série d'annexes. La troisième phase (fin du VI<sup>e</sup> siècle) correspond à de profonds bouleversements des bâtiments qui font probablement suite à un tremblement de terre. Des modifications sont apportées au plan de l'église (consolidation des supports, adjonction d'une chapelle dans le prolongement de l'annexe sud de l'abside) et à celui du baptistère, entièrement reconstruit sur les fondations du précédent. La quatrième phase, islamique, correspond à nouveau à des travaux de consolidation. Les maçonneries de l'église sont renforcées par d'imposants contreforts contreboutant les poussées qu'exerçait la toiture sur presque tout le pourtour du bâtiment. La partie nord de la cour à péristyle est transformée en mosquée (ULBERT 1986, pl. 79-80). L'église et le baptistère ont donc connu des états distincts, le premier datant du milieu du VI<sup>e</sup> siècle et le second de la fin du même siècle.

<sup>993</sup> KONRAD 2001a, p. 36-41 et p. 64-67.

<sup>994</sup> À 'Umm al-Khalakhil, par exemple.

<sup>995</sup> D'après la *Notitia Antiochena* (HONIGMANN 1925), les évêchés d'Épiphanie/Hama, d'Aréthuse/Al-Rastan, et de Larissa/Qal'at Shaizar dépendent de la métropole d'Apamée et donc de la Syrie Seconde. Les évêchés de Beroia/Alep, de Chalcis/Qinasrin et de Gabboula/Jabbul sont placés sous la juridiction du métropolitain et patriarche d'Antioche et sont de ce fait rattachés à la Syrie Première. Les métropoles de Hiérapolis/Mambij et de Sergioupolis/Resafa font partie de la province d'Euphratésie, ainsi que les évêchés qui en dépendent : Neocaesarea/Dibsi Faraj, Soura/Suriya 1, Eragiza/Tall al-Hajj et Barbalissos/Aski Maskanah. Voir ci-dessous (b) À partir des sources ecclésiastiques, p. 484.



## 1. Les églises

Plus d'une centaine d'églises ont été signalées en Syrie centrale. Quatre d'entre elles sont situées à l'extérieur de la zone étudiée, à moins de 15 km à l'ouest. Il s'agit des sites d'Al-Tah, de Khirbat Muqa, de Sawran et de Tayyibat al-Imam. Trois autres sites, pour lesquels des églises ont été repérées, n'ont pu être localisés précisément et n'ont donc pas été intégrés au SIG. C'est le cas de Hir al-Shaikh, voisin de Dair al-Sharqi, à 6 km au sud-est de Ma'arat al-Nu'man, de Qasr al-Abyad, à 50 km environ au sud-est de Ma'arat al-Nu'man<sup>996</sup> et de Mghara Marzah, à dix heures de marche au nord de Karatin al-Kbir<sup>997</sup>.

On dispose de plans pour 75 de ces églises. Elles sont réparties sur une quarantaine de sites de nature variée : habitat isolé (monastères) et habitat groupé (villages, bourgs, *vici* militaires et villes). Ces églises seront étudiées en deux temps, d'abord d'un point de vue strictement architectural (plan, matériaux et techniques de construction, place et nature du décor), puis d'un point de vue liturgique (*bema*, chancel, emplacement du *martyrion*, etc.).

### a) L'architecture des églises

#### (a) Les dimensions des églises

Les 63 églises dont on peut calculer la surface s'inscrivent dans des contextes très différents (**tableau 28**). Elles ont probablement assumé des fonctions liturgiques diverses. La superficie de la plus petite n'excède pas 66 m<sup>2</sup>, contre 1661 m<sup>2</sup> pour la plus grande. La « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**) serait donc plus de 25 fois plus grande que le très modeste bâtiment de Talun (**figure 53, 3**)<sup>998</sup>. Celui-ci entrerait dans la catégorie des édifices qu'A. Michel définit comme des chapelles, c'est-à-dire des constructions à nef unique, d'une dizaine de mètres de long et de 5 à 8 m de large<sup>999</sup>. Pourraient aussi être considérées comme des chapelles, selon cette acception, l'église d'Al-Habbat 1, qui se trouve au centre d'un petit fort, et la construction annexe à l'église proprement dite d'Al-Firjah (**figure 53, 2 et 4**).

Plus de la moitié des églises occupent une surface inférieure à 400 m<sup>2</sup> et celles dont la superficie est comprise entre 300 et 400 m<sup>2</sup> sont les plus nombreuses (15 bâtiments). On peut considérer que les églises de plus de 800 m<sup>2</sup> sont peu nombreuses puisqu'elles ne représentent qu'un peu plus de 16 % du total des édifices religieux. Ces très grandes églises appartiennent, à deux exceptions près, à des évêchés : *Sergiopolis/Resafa*, *Anasartha/Khanasir* et *Neocaesarea/Dibsi Faraj*. Les deux autres se trouvent respectivement

<sup>996</sup> SEYRIG 1958, p. 39.

<sup>997</sup> BELL 1907, p. 256.

<sup>998</sup> On manque cependant d'arguments décisifs pour considérer le bâtiment de Talun comme une église, mais H. C. Butler le considérerait comme tel (*PAES* 2B, p. 95).

<sup>999</sup> MICHEL 2001, p. 17.

dans une ville (Al-Andarin) et dans un bourg (Karatin al-Kbir) et ont donc été désignées à tort par H. C. Butler comme des « cathédrales »<sup>1000</sup>.

(b) *Les plans des églises*

Les églises de la Syrie centrale ont été construites selon trois types de plan, qui ont été employés dans des proportions très contrastées. On distingue en effet des édifices de plan basilical – de loin les plus nombreux –, des édifices de plan centré et des églises qui présentent une combinaison des deux types de plans.

▪ Les églises de plan basilical

Ces églises sont, et de loin, les plus nombreuses dans la région (63 bâtiments), comme d'ailleurs dans l'ensemble de la Syrie. Elles représentent plus des trois quarts des églises dont les plans sont publiés et près des quatre cinquièmes de celles dont les plans sont connus ou peuvent être déduits des vestiges. Les églises à nef unique restent relativement peu nombreuses, puisqu'on n'en compte que sept exemples. Il est impossible de déterminer pour quatre églises de plan basilical à quel sous-type elles appartenaient, puisqu'on ne dispose d'aucune information sur la présence d'éventuels supports dans la nef. Il s'agit des églises de Kursantah, d'Al-Habbat 2, de l'église du monastère de Qusair al-Saila et de l'oratoire à la Vierge de Rasm al-Hajal (**figures 53, 6 et 8 ; 55,4 et 67, 2**)<sup>1001</sup>.

• Les églises à nef unique

- Abu Makkah, église Nord ;
- Abu Makkah, église Sud<sup>1002</sup> ;
- Al-Andarin, église 2<sup>1003</sup> ;
- Al-Firjah, chapelle annexe<sup>1004</sup> ;
- Al-Habbat 1, église du fort<sup>1005</sup> ;
- Dair Nawa, église du monastère<sup>1006</sup> ;
- Talun<sup>1007</sup> ;

<sup>1000</sup> Ni Al-Andarin ni Karatin al-Kbir ne connus comme des sièges épiscopaux. Par conséquent le terme de « cathédrale » (de « cathèdre », siège de l'évêque) est inadéquat. J'ai gardé la terminologie de H. C. Butler, entre guillemets, pour distinguer l'église principale de Karatin al-Kbir de celle qui paraît appartenir à un monastère, mais j'ai désigné la « cathédrale » d'Al-Andarin comme l'église 1. C'est d'ailleurs à cette terminologie que H. C. Butler fait référence sur son plan d'ensemble du site.

<sup>1001</sup> L'oratoire de Rasm al-Hajal, aujourd'hui presque entièrement démantelé et dans lequel je n'ai pas identifié de support, pourrait, par ses dimensions modestes (14 x 9 m), se rapprocher des églises à nef unique. Son chevet rectangulaire tripartite à abside semi-circulaire ne déparerait ni avec l'église 2 d'Al-Andarin et ni avec celle de Dair Nawa.

<sup>1002</sup> LASSUS 1935, p. 4-8.

<sup>1003</sup> PAES 2B, p. 56 ; BUTLER 1929, p. 171.

<sup>1004</sup> PAES 2B, p. 71.

<sup>1005</sup> PAES 2B, p. 102 ; BUTLER 1929, p. 171.

<sup>1006</sup> PAES 2B, p. 15 ; BUTLER 1929, p. 110.

<sup>1007</sup> PAES 2B, p. 95. On peut s'interroger sur l'interprétation proposée par H. C. Butler du bâtiment de Talun. L'identification à une église tient vraisemblablement au fait que, à l'inverse des maisons, fermées vers l'extérieur, deux baies en plein cintre sont percées sur chacun des côtés de l'édifice. Il n'est cependant pas certain que cela suffise à en faire une église.

Les cinq églises à nef unique, ou bâtiments présumés tels, sont des constructions de petite taille (**figure 53, 1-5 et 7**), dont la superficie varie de 66 m<sup>2</sup> à 140 m<sup>2</sup>, la longueur de la nef n'excédant pas 17 m.

Mises à part l'église 2 d'Al-Andarin et la supposée église de Talun, tous ces bâtiments font partie d'un édifice ou d'un groupe d'édifices plus important. L'église du fort d'Al-Habbat 1 et celle du *kastron* d'Al-Andarin se trouvent toutes deux au centre de la cour d'une construction cantonnée de tours d'angle (**figure 68, 1 et 109, 1**). Les deux églises d'Abu Makkah sont reliées entre elles par un mur et paraissent appartenir à un complexe plus vaste, peut-être enclos. L'église de Dair Nawa est reliée à un monastère (**figure 67, 1**). La chapelle d'Al-Firjah fait aussi partie d'un complexe plus vaste (**figure 55, 6**) qui comprend, d'ouest en est, une église principale, une cour dans son prolongement et la chapelle.

Bien qu'elles soient peu nombreuses, ces églises présentent en plan des différences significatives.

#### *Le massif occidental et les accès au bâtiment*

Aucune de ces églises ne possède à proprement parler de massif occidental, mais trois d'entre elles sont précédées d'un portique (Al-Habbat 1) ou d'une cour (Al-Firjah, Dair Nawa), qui, dans tous les cas, se trouve sur leur flanc ouest.

À Dair Nawa et à Al-Habbat 1, la cour et le portique donnent accès à l'église par une porte axiale située dans le mur ouest. Le seul accès à l'église 2 d'Al-Andarin se faisait aussi par l'ouest, alors qu'on accédait à la chapelle d'Al-Firjah, malgré la présence de la cour à l'ouest, par le côté sud. À Talun, l'unique porte est ménagée dans le mur nord. Seule l'église d'Al-Habbat possédait deux entrées : en plus de celui de l'ouest, elle possédait une porte dans son mur sud. Quant aux églises d'Abu Makkah, J. Lassus n'e semble pas avoir été en mesure d'en observer les accès.

#### *Le chevet*

Ces sept églises illustrent quatre types de chevets différents, dont deux types principaux : les chevets simples et les chevets tripartites.

Cinq églises présentent un chevet simple, c'est-à-dire dépourvu des chambres latérales qui constituent la norme dans les églises à trois nefs, et plus généralement dans les églises syriennes. Les deux églises d'Abu Makkah et l'église d'Al-Habbat 1 sont toutes trois terminées par une abside semi-circulaire dont l'hémicycle est saillant. L'église d'Al-Firjah possède également un sanctuaire absidal saillant sur le mur extérieur, mais elle est inscrite dans un massif rectangulaire. L'église de Talun aurait un sanctuaire rectangulaire, directement dans le prolongement de la nef, sans distinction en plan entre les deux espaces<sup>1008</sup>.

L'église 2 d'Al-Andarin et celle du monastère de Dair Nawa possèdent des chevets tripartites. Le sanctuaire absidal et les chambres latérales s'inscrivent dans un mur oriental

<sup>1008</sup> Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas pu exister un système de barrières qui n'auraient pas été repérées et qui distinguerait ces deux espaces.

rectiligne. Les chambres latérales de l'église 2 d'Al-Andarin marquent une légère saillie sur les murs nord et sud et donnent au bâtiment un plan en T. Alors que ces chambres ne communiquent qu'avec le sanctuaire dans cette église, elles ouvrent à Dair Nawa à la fois sur le sanctuaire et sur la nef, par des portes.

Les églises à nef unique sont peu nombreuses et montrent des dispositions (positionnement variable des accès, formes diverses de chevet, plan en T) qui les rendent peu représentatives des églises de la région en général.

L'église de Dair Nawa est la seule à être datée précisément. Un linteau inscrit donne en effet la date de 598<sup>1009</sup>. Le fort d'Al-Habbat 1, au centre duquel se trouve la chapelle, est daté de 557. L'inscription se surmonte porte du fort et il n'est pas certain que l'église ait construite au même moment<sup>1010</sup>. À titre de comparaison, on sait que l'église qui se trouve dans la cour du *kastron* d'Al-Andarin a été construite dans un second temps, mais on ne connaît pas exactement l'intervalle qui sépare les deux constructions<sup>1011</sup>. L'inscription du fort d'Al-Habbat 1 fournit cependant un *terminus post quem* : l'église ne serait donc pas antérieure au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. H. C. Butler proposait de dater l'église supposée de Talun du VI<sup>e</sup> siècle, sur la base de son décor sculpté (essentiellement des moulurations), très proche de celui du Jabal Riha<sup>1012</sup> et G. Tchalenko considère que l'ensemble d'Al-Firjah date également du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1013</sup>. On ne possède en revanche aucune indication de date pour les deux églises d'Abu Makkah. Deux des églises à nef unique datent donc certainement de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et une datation dans le courant du même siècle paraît probable pour trois autres.

- Les églises à trois nefs

Les 52 églises qui font partie des édifices de plan basilical sont des constructions à trois nefs, bien que la nature des supports et leur nombre n'aient pas été identifiés dans tous les cas<sup>1014</sup>. La superficie de ces édifices varie de 196 m<sup>2</sup> pour l'église de Khirbat Muqa (**figure 55, 5**), à 1661 m<sup>2</sup> pour la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**).

*Le massif occidental et les accès au bâtiment*

Les accès au bâtiment

**Les espaces dégagés autour des églises**

<sup>1009</sup> PAES 3B, n° 843 ; IGLS 4, n° 335.

<sup>1010</sup> PAES 3B, n° 10 ; IGLS 4, n° 1609.

<sup>1011</sup> STRUBE 2004-2005, p. 126 et communication de C. Strube lors du colloque *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham*, organisé par le DAI à Damas du 5 au 9 novembre 2006.

<sup>1012</sup> PAES 2B, p. 95.

<sup>1013</sup> TCHALENKO 1990, p. 235.

<sup>1014</sup> À ces 52 églises s'en ajoutent une autre, pour laquelle on ne dispose pas de relevé, mais dont on sait qu'elle présentait un plan à trois nefs. Il s'agit de l'église du « grand bâtiment » à Rasm al-Ahmar 2 (prospection de novembre 2006).

Des dispositifs aménagés à l'avant ou autour des églises ont été signalés pour près d'un tiers des basiliques à trois nefs. Ces aménagements adoptent des formes différentes : simple mur d'enceinte, *atrium*, cour, portique, etc. qui permettent de déterminer quelles étaient les façades principales et par quel côté on accédait le plus souvent aux églises.

Des *atria* ont été repérés pour un petit nombre d'églises. On n'est certain de l'existence de quatre portiques que dans le cas de l'église de la Sainte-Croix de Resafa (**figure 61**). L'*atrium* flanque le côté nord de l'église. Le portique de l'est est constitué d'arcades reposant sur des piles alors que les autres reposent sur des colonnes. À Al-Ruhaiyah (**figure 59, 1**), H. C. Butler tient pour acquise la présence d'un *atrium* à quatre colonnades autour duquel se répartissent trois églises<sup>1015</sup> mais il n'a pu observer de bases de colonnes en place que sur le côté ouest. La présence d'un portique sur le chevet de l'église 2 reste donc très hypothétique, tout comme le long de la façade sud de l'église 1 et le long de la façade nord de l'église 3. L'église de Nawa, quant à elle, était précédée au sud d'un *atrium*, réduit à deux colonnades (**figure 59, 2**)<sup>1016</sup>. La première flanquait la façade sud de l'église et la seconde, en retour d'équerre, le côté est du mur d'enceinte, dans le prolongement du mur de chevet. Enfin, à Dibsi Faraj, R. P. Harper mentionne un *atrium* flanquant à l'est le chevet de l'église de la citadelle. Une seule colonne apparaît sur le plan publié (**figure 56, 2**)<sup>1017</sup>. À partir de ces quelques exemples, il est bien difficile de déterminer quel côté de l'église flanquaient préférentiellement les *atria*. En revanche, dans tous les cas, les *atria* servent d'élément de jonction soit entre plusieurs églises, ce qui est rare, soit entre l'église elle-même et ses dépendances.

Pour cinq autres églises, des cours ont été signalées. Elles se trouvent dans tous les cas sur le côté sud de l'église et présentent au maximum un portique, qui longe le mur d'enceinte des églises encloses ou la façade des annexes mais jamais l'église elle-même. À I'jaz, la cour qui s'étire sur toute la longueur de l'église des Apôtres englobe une série d'annexes, alignées contre le mur de cour au sud et en partie flanquées d'une colonnade en façade (**figure 59, 4**). On accédait à la cour par le sud, au travers d'un dispositif que H. C. Butler n'est pas parvenu à identifier clairement<sup>1018</sup>. La « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**) est également précédée d'une cour au sud, mais on n'en connaît pas les accès. Les angles est et ouest de cette cour présentaient une tour d'angle et un édifice, relié à chaque tour par un portique à colonnes, s'appuyait contre son mur sud<sup>1019</sup>. H. C. Butler signale aussi la présence d'une cour, flanquée de plusieurs pièces, dont il n'a pu dresser le plan au sud de l'église sud du même site (**figure 55, 7**)<sup>1020</sup>. On accédait à la cour de l'église 5 d'Al-Andarin (**figure 57, 1**) du côté est, par un vestibule à arcade de 3,20 m de large<sup>1021</sup>. Les limites de l'extension de

<sup>1015</sup> PAES 2B, p. 23.

<sup>1016</sup> H. C. Butler pense que le côté ouest de la cour était aussi pourvu d'une colonnade (PAES 2B, p. 14).

<sup>1017</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1018</sup> PAES 2B, p. 86. D'après lui, un passage large de près de 8 m, donnant sur deux piliers monolithes, donnait accès à la cour.

<sup>1019</sup> PAES 2B, p. 73.

<sup>1020</sup> PAES 2B, p. 75.

<sup>1021</sup> PAES 2B, p. 58.

cette cour vers le sud ne sont pas connues et on ignore si, comme les autres, elle possédait des annexes appuyées contre le mur sud. On pénétrait, à Ma'rata, dans la cour au sud de l'église par un vestibule semblable de la cour de l'église 5 d'Al-Andarin (**figure 58, 2**)<sup>1022</sup>. Un grand bâtiment flanquait le côté ouest de la cour et une série de pièces alignées doit probablement être restituée sur les côtés sud et est<sup>1023</sup>. L'agencement des cours varie donc d'une église à l'autre, avec une constante cependant. Dans tous les cas, ces cours se trouvent au sud et rassemblent des annexes de plans divers, préférentiellement disposées sur le côté sud.

Alors que les *atria* (trois bâtiments) et les cours (cinq bâtiments) paraissent somme toute assez rares, les portiques sont plus nombreux<sup>1024</sup>. Sur la dizaine d'églises pour lesquelles la présence d'un ou de deux portiques est supposée ou assurée, huit se trouvent en façade ouest, quatre en façade sud et deux en façade nord. Les églises à deux portiques sont les moins nombreuses. L'église 4 d'Al-Andarin était flanquée de piliers carrés portant des arcades sur ses faces ouest et nord (**figure 57, 1**)<sup>1025</sup>. C'est d'ailleurs ce portique qui relie cette église à sa jumelle, l'église 5, située au sud. À Resafa, la basilique B, dans son second état, possédait un portique sur ses façades ouest et sud (**figure 56, 1**)<sup>1026</sup>. Contrairement à l'église précédente, ces deux portiques ne se rejoignaient pas : une pièce allongée d'une quinzaine de mètres de long prolonge à l'ouest le portique sud. J. Lassus a pu observer les vestiges de portiques sur les façades ouest et sud de l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 57, 2**). Le portique ouest comportait six colonnes s'intercalant entre deux murs. Deux bases de colonnes seulement ont été repérées sur le côté sud de l'église<sup>1027</sup>. D'après R. P. Harper, l'église de la citadelle de Dibsi Faraj/*Neocaesarea* comportait le long de ses façades sud et nord des « *corridors* », terme qui peut être traduit par couloir ou par portique (**figure 56, 2**)<sup>1028</sup>. L'accès principal à l'église se serait fait par l'extrémité est de la galerie nord, marquée par quelques marches<sup>1029</sup>. D'après l'organisation des panneaux de mosaïque, P. Donceel-Voûte estime que le « *corridor* » sud, très ouvert vers le sud, serait plus vraisemblablement un portique<sup>1030</sup>. Quoiqu'il en soit, si l'on s'en tient aux portiques doubles avérés, on remarquera que la combinaison la plus fréquente (deux églises sur trois) est celle qui fait intervenir un portique sur la façade ouest et un autre sur la façade sud.

Six à sept églises seraient flanquées d'un seul portique. À une ou deux exceptions près – selon qu'on tient ou non compte du point de vue de P. Donceel-Voûte sur l'église de la citadelle de Dibsi Faraj –, ces portiques se trouvent sur la façade ouest du bâtiment. Dans

<sup>1022</sup> D'après H. C. Butler (*PAES 2B*, p. 88), ce vestibule à arcade constituait une tour (« *double arched tower of entrance* »).

<sup>1023</sup> *PAES 2B*, p. 88.

<sup>1024</sup> Ne font pas partie de ces « églises à portique » celles qui possèdent des portiques appartenant à des *atria* déjà cités.

<sup>1025</sup> *PAES 2B*, p. 57.

<sup>1026</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 280.

<sup>1027</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>1028</sup> P. Donceel-Voûte opte plutôt pour la traduction par « portique » (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 69).

<sup>1029</sup> HARPER 1975, p. 330.

<sup>1030</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 72-73.

l'église 1 de 'Umm al-Khalakhil, J. Lassus semble n'avoir pu observer que le mur stylobate du portique (**figure 54, 2**)<sup>1031</sup>. À Qasr Bayt 'Ali, une seule colonne, dans le prolongement du mur nord de l'église, indiquait la présence d'un portique, particulièrement étroit (1,40 m) sur la façade ouest de l'édifice (**figure 54, 4**)<sup>1032</sup>. Le baptistère associé à l'église de la Sainte-Croix à Resafa, dans son second état, possédait lui aussi un portique de quatre colonnes entre deux murs en retour d'équerre (**figure 62**)<sup>1033</sup>. L'église principale d'Al-Firjah, qui fait partie d'un complexe incluant la petite église à nef unique présentée plus haut, comporterait, d'après G. Tchalenko, un « portique entre deux pavillons », que ni H. C. Butler, ni P. Donceel-Voûte ne mentionnent (**figure 55, 6**)<sup>1034</sup>. Deux autres cas douteux doivent être signalés : le premier est celui de la basilique D de Resafa, dont la façade ouest, parallèle à l'axe de la rue qu'elle flanque, présente effectivement un portique (**figure 54, 8**), mais il appartient vraisemblablement à la rue elle-même et non à l'église. Enfin, à 'Umm Hartayn 2, une surface dallée, légèrement surélevée par rapport au niveau des mosaïques des collatéraux, flanquait le bas-côté sud (**figure 64, 2**). P. Donceel-Voûte n'a pu déterminer s'il s'agissait d'un portique ou bien d'une salle longeant le collatéral sud<sup>1035</sup>. S'il s'agissait, non d'un parvis ou d'un portique mais d'une salle, alors les « corridors » qui flanquent les côtés sud et nord de l'église de la citadelle de Dibsi Faraj pourraient trouver un parallèle. Enfin, E. Sachau signale à Abu Hanaya la présence d'un parvis à degré, sur le côté ouest de l'église dont il fournit un schéma. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un portique<sup>1036</sup>.

Huit églises constituent un groupe à part puisqu'elles se trouvent dans un espace enclos qui dégage les abords de l'église sur plusieurs côtés<sup>1037</sup>. Les églises des « grands bâtiments » de Zabad 1 (**figure 60, 3**), de Mu'allaq (**figure 63, 4**) et de Tall Makhrum (**figure 64, 6**) et les églises 1 et 6 d'Al-Andarin (**figures 60, 6 et 63, 1**) se trouvent au centre d'un espace enclos et sont donc dégagées de tous les côtés<sup>1038</sup>. Le chevet de l'église 7 d'Al-Andarin s'adosse contre le côté est de l'enceinte qui dégage ses abords sur les côtés nord, sud et ouest (**figure 60, 2**). À 'Umm al-Khalakhil, les églises 2 et 3 font partie d'un groupe architectural complexe (**figures 57, 2 et 59, 3**). Leurs chevets ne prennent pas directement appui sur le mur de l'enceinte mais, comme les plans sont incomplets, il est difficile de

<sup>1031</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>1032</sup> LASSUS 1935, p. 170-175.

<sup>1033</sup> ULBERT 1986, pl. 80.

<sup>1034</sup> TCHALENKO 1990, p. 235. Sur les différents plans publiés, y compris celui de G. Tchalenko, le portique n'est jamais figuré et ce qu'on aurait pu interpréter comme un stylobate est toujours représenté comme un simple mur. Il est par conséquent difficile de décider si ce portique existait bien.

<sup>1035</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 193.

<sup>1036</sup> SACHAU 1883, p. 134 : « *Erhöhter Vorbau mit Stufen* ».

<sup>1037</sup> Il sera question de ce groupe d'églises plus loin (voir ci-dessous (c) *Les « grands bâtiments » à église*, p. 550). Elles seront étudiées en relation avec le bâtiment ou le complexe architectural qui les abrite.

<sup>1038</sup> H. C. Butler signalait également que l'église Ouest de Zabad 1 se trouvait au centre d'une enceinte qu'il compare à celle de l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq et à celle de l'église 6 d'Al-Andarin (BUTLER 1929, p. 207). Je pense que l'auteur confond ici l'église Ouest, *martyrion* dédié à saint Serge, et l'église du « grand bâtiment ». Cette dernière est la seule à être entourée d'une enceinte qui puisse être comparée à celle de Mu'allaq. H. C. Butler ne représente pas en plan l'enceinte autour de l'église 1 d'Al-Andarin sur le plan de détail du bâtiment, mais elle est cependant visible sur son plan d'ensemble du site (PAES 2B, pl. 2). À ce groupe d'église, on doit probablement ajouter l'église d'Abu al-Khanadiq 2, signalée dans la base de données « Marges arides » comme « incluse dans un périmètre limité par des murs en *liban* ».

déterminer avec certitude si l'on pouvait ou non circuler derrière le chevet. Ces enceintes extérieures peuvent être classées en deux catégories distinctes : la première présente des caractéristiques défensives (tours d'angle, contreforts, glacis ou murs massifs), la seconde non. La première catégorie d'enceinte, sur laquelle je reviendrai<sup>1039</sup>, est représentée par l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 et celle de Mu'allaq, l'église de Tall Makhrum, l'église 6 et l'église du *kastron* d'Al-Andarin et la chapelle du fortin d'Al-Habbat 1. À la seconde catégorie d'enceintes peuvent être rattachées les églises 2 et 3 de 'Umm al-Khalakhil et l'église 7 d'Al-Andarin.

L'aménagement des abords de l'église a donc donné lieu à des solutions variées. On remarque que les cours se trouvent systématiquement au sud du bâtiment, que les portiques doubles se trouvent plus systématiquement sur les côtés ouest et sud et que les portiques simples flanquent presque exclusivement les façades occidentales – si on exclut l'église de 'Umm Hartayn 2.

### Les accès à l'église

La répartition des accès à l'édifice pourrait mettre en évidence la préférence donnée à l'une ou l'autre façade.

Les chiffres qui suivent sont des estimations fondées à la fois sur les plans d'églises publiés et sur des observations de terrain<sup>1040</sup>. S'ajouteront donc aux données bibliographiques les plans sommaires que j'ai pu réaliser lors de séjours sur le terrain (à Rasm al-Rbayt, par exemple) mais aussi des notes de terrain (Rasm al-Ahmar 2, église du « grand bâtiment »). Les résultats obtenus n'ont qu'une valeur indicative dans la mesure où beaucoup de plans, en plus de présenter des variantes selon les auteurs, sont incomplets et les murs largement restitués.

Si l'on comptabilise tous les passages, qu'il s'agisse de portes ou d'arcades, qu'elles donnent accès au narthex, aux collatéraux ou aux chambres flanquant l'abside, on obtient, pour 43 églises, un total de 163 à 173 portes, en fonction des indications fournies par les différents auteurs. Ces portes se répartissent entre les différentes façades de cette manière :

<sup>1039</sup> Voir ci-dessous (c) *Les « grands bâtiments » à église*, p. 550 et *Des exemples d'« enceintes » fortifiées ?*, p. 557.

<sup>1040</sup> La question des accès à l'église pose quelques problèmes à partir du moment où il existe plusieurs versions des plans. Dans certains cas en effet, les plans d'H. C. Butler ont été repris et corrigés par G. Tchalenko ou par R. Mouterde et A. Poidebard. On possède ainsi trois plans différents de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1, qui comptent respectivement, et en respectant leur chronologie, une, trois et trois portes. Pour l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj par exemple, alors que R. P. Harper n'avait localisé qu'une seule porte, P. Donceel-Voûte en restitue, d'après l'usure des tapis de mosaïque, cinq de plus (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 85-86). On comprendra dès lors qu'il est difficile de statuer avec certitude sur le nombre et l'emplacement exact des portes. La circulation dans et autour des bâtiments, souvent en grande partie en brique crue, est particulièrement difficile à saisir sans le moindre dégagement. Pour l'exemple précis de Zabad 1, je considérerai que l'église comporte donc au minimum trois portes et pour celui de Dibsi Faraj, je serai tentée de suivre les avis de P. Donceel-Voûte. Dans la mesure où il s'agit d'une des rares églises pour lesquelles elle s'est essayée à restituer la circulation en fonction des marques d'usure, on suppose que celles-ci devaient être nettes.



- Portes en façade ouest : estimation minimale : 63. Estimation maximale : 66.
- Porte en façade sud : estimation minimale : 61. Estimation maximale : 65.
- Portes en façade nord : estimation minimale : 39. Estimation maximale : 42.

La différence est trop faible entre les portes situées en façade sud et celles situées en façade ouest pour qu'on puisse déterminer de quel côté on entrait de préférence dans l'église. Les accès par la façade nord apparaissent en revanche moins fréquents et l'on n'en connaît pas pour la façade est.

Lorsque les portes de la façade ouest ne donnent pas accès à un narthex ou à un pseudo-narthex (ce qui est le cas de 25 à 26 portes), elles ouvrent directement sur la nef centrale (18 portes). On constate rarement la présence de trois portes en façade dont chacune est située dans l'axe de la nef et des collatéraux. Cela ne concerne que sept églises<sup>1041</sup>, dont une possédait à l'origine une seule porte axiale<sup>1042</sup>. Les portes ouvrant du côté nord permettent presque exclusivement d'accéder aux collatéraux (34 à 35 portes, contre trois portes ouvrant sur le narthex). C'est aussi le cas des portes de la façade sud : 49 à 50 ouvrent directement sur les collatéraux, quatre ouvrent sur le narthex ou pseudo-narthex et quatre à cinq autres permettaient de pénétrer directement dans la chambre latérale sud. Sur la façade nord en revanche, aucune porte ne donnait directement accès à la chambre latérale.

On peut tenter d'étudier la répartition chronologique des accès, à partir des 23 églises datées par des inscriptions, par une étude typologique ou stylistique basée sur l'analyse du décor ou par un *terminus post quem* fourni par la fouille ou par les inscriptions. Les exemples du IV<sup>e</sup> siècle se limitent à deux. Il s'agit de l'église de la citadelle de Dibsî Faraj (**figure 56, 2**) et de l'église des Apôtres de l'jaz (**figure 59, 4**). Ces deux églises totalisent 13 à 14 portes qui se répartissent ainsi :

- 4 portes en façade ouest, toutes donnant sur un narthex ou pseudo-narthex (soit 28,6 % des portes si l'on se base sur les estimations maximales) ;
- 6 portes en façade sud (soit 42,8 %), dont quatre ouvrent sur le collatéral, une sur le narthex ou pseudo-narthex et une autre sur l'annexe du sanctuaire ;
- 3 à 4 portes en façade nord, ouvrant toutes sur le collatéral (soit 28,6 %).

Pour le V<sup>e</sup> siècle, on dispose de trois églises : l'église hors-les-murs de Dibsî Faraj (**figure 55, 1**), l'église de Hir al-Shaikh (**figure 64, 4**) et l'église 3 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 59, 3**) que P. Donceel-Voûte date, d'après les mosaïques, de la fin du V<sup>e</sup> siècle<sup>1043</sup>. Les 10 à 11 portes de ces églises se répartissent comme suit :

<sup>1041</sup> Qasr Abu Samra ; Qasr Bayt 'Ali ; Resafa, basilique D ; 'Umm al-Khalakhil, églises 1 et 2 ; Zabad 1, église Est et église Saint Serge. On peut y ajouter le baptistère de l'église de la Sainte-Croix.

<sup>1042</sup> C'est le cas de la basilique D. L'ajout de portes dans l'axe des collatéraux est tardif (WESTPHALEN 2000, p. 351), comme pour le baptistère de Resafa (ULBERT 1986).

<sup>1043</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 192. À noter que J. Lassus datait le bâtiment du VI<sup>e</sup> siècle, sans exposer les raisons qui l'y poussent (LASSUS 1947, p. 204).

- 4 à 5 portes en façade ouest (soit 45,5 %). Une ou deux de ces portes ouvrent sur un narthex, deux directement sur la nef centrale et une sur le collatéral sud.
- 4 portes en façade sud (soit 36,4 %). Deux portes ouvraient sur l'annexe sud. On connaît l'existence des deux autres sans savoir précisément à quelle partie ou pièce de l'église elles donnaient accès.
- 2 portes en façade nord (soit 18,2 %). Il n'a pas été possible de déterminer précisément sur quelle partie de l'église ouvraient ces portes.

Pour le VI<sup>e</sup> siècle, on compte 13 églises datées avec plus ou moins de précision<sup>1044</sup> et 67 portes :

- 24 portes en façade ouest (soit 35,8 %). Quinze d'entre elles donnent sur un narthex ou un pseudo-narthex, trois sur la nef centrale, deux sur le collatéral nord et deux sur le collatéral sud. On ne sait sur quelle partie de l'église ouvraient les deux autres.
- 25 portes en façade sud (soit 37,3 %). Vingt-une ouvrent sur le collatéral, deux sur le narthex ou le pseudo-narthex et une sur la chambre sud. On ignore où se situait précisément la dernière porte.
- 18 portes en façade nord (soit 26,9 %). Quinze portes donnaient sur le collatéral, deux sur le narthex et on ne connaît pas l'emplacement exact de la dernière.

Pour le VII<sup>e</sup> siècle, le seul édifice daté est l'église ouest de Mu'allaq (**figure 54, 7**), qui possède une porte sur chacune de ses façades ouest, sud et nord.

Le petit nombre d'églises datées des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ne permet pas d'obtenir des résultats concluants, mais on peut risquer quelques observations. On trouve des accès sur les façades nord pendant toute la période. Ils sont, au VI<sup>e</sup> siècle, apparemment à peu près aussi fréquents qu'au IV<sup>e</sup> siècle. La façade sud semble avoir la préférence tout au long du IV<sup>e</sup> siècle, alors que la façade ouest serait légèrement privilégiée au V<sup>e</sup> siècle. Au VI<sup>e</sup> siècle, la répartition des accès entre ces deux façades semble relativement équilibrée, avec toutefois une très légère prédilection pour la façade sud.

Pour les plus anciennes (IV<sup>e</sup> siècle) des églises du Massif calcaire appartenant à l'Antiochène, J.-P. Sodini signalait la prédominance des accès par la façade sud dans les églises les plus anciennes<sup>1045</sup>. Les accès par l'ouest et par le nord n'apparaissent en général qu'au V<sup>e</sup> siècle dans la plupart des chaînons. En revanche, dans la partie du Jabal Zawiyah rattachée à l'Apamène<sup>1046</sup>, les accès par l'ouest existent dès le IV<sup>e</sup> siècle et sont associés à

<sup>1044</sup> Al-Andarin, églises 1 et 6 et église du *kastron* (**figures 54, 10 ; 60, 1 et 63, 1**) ; Al-Firjah, église principale (**figure 55, 6**) ; Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**) ; Nawa (**figure 59, 2**) ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » (**figure 58, 1**) ; Rasm al-Hajal, église de Romanos (**figure 64, 1**) ; Resafa, basiliques B et D et église de la Sainte-Croix dans son premier état (**figures 54, 8 ; 56, 1 et 61**) ; 'Umm Hartayn 2 (**figure 64, 2**) ; Zabad 1, église ouest (AAES 2, fig. 112, p. 305).

<sup>1045</sup> SODINI 1989, p. 349-351.

<sup>1046</sup> Une inscription retrouvée à Jerade et faisant référence à l'ère des Séleucides montre que ce village appartenait à l'Apamène, alors qu'on sait que Ruwaiha, à quelques kilomètres au nord dépend, lui, de l'Antiochène. L'hypothèse proposée par M. Griesheimer est donc que la limite entre les deux territoires des deux cités passerait entre Ruwaiha et Jerade (GRIESHEIMER 1998, p. 232). Voir ci-dessous a) *Éléments de géographie civile et ecclésiastique*, p. 483.

deux portes au sud<sup>1047</sup>. L'église d'I'jaz (**figure 59, 4**) est la seule église datée du IV<sup>e</sup> siècle qu'on pourrait rattacher à l'Apamène, mais elle ne vérifie qu'en partie les propos de J.-P. Sodini. Elle possède deux portes à l'ouest, trois portes au sud, mais également une porte au nord, ce qui la distingue des églises d'Apamène citées en exemple par J.-P. Sodini. Au V<sup>e</sup> siècle, les églises d'Apamène auraient toutes un accès par l'ouest et le nombre des portes aménagées sur les façades sud et nord serait équivalent. Ce n'est pas le cas de l'église 3 de 'Umm al-Khalakhil, puisqu'elle ne possède apparemment pas de porte sur la façade sud (**figure 59, 3**). Les églises d'Apamène, Au VI<sup>e</sup> siècle, témoignent d'une prédominance des accès par l'ouest, avec généralement trois portes ménagées de ce côté<sup>1048</sup>. Bien que les églises du VI<sup>e</sup> siècle soient incontestablement les plus nombreuses en Syrie centrale, seules quatre d'entre elles pourraient appartenir à l'Apamène. Les églises d'Al-Firjah, d'Al-Tuba 2 et la « cathédrale » de Karatin al-Kbir confirment les observations de J.-P. Sodini, mais pas celle de Nawa, pourtant dans le même secteur qu'Al-Tuba 2.

Les églises datées, même de manière approximative, restent trop peu nombreuses et trop mal connues dans la région pour qu'on puisse appliquer en Syrie centrale les conclusions des études conduites par J.-P. Sodini sur les différents chaînons du Massif calcaire. De plus, beaucoup de ces églises ne sont qu'imparfaitement connues. Le moindre dégagement pourrait faire apparaître de nouvelles portes et de modifier les données à disposition.

#### Le massif occidental

Les églises présentent des dispositions du massif occidental assez variées : narthex et/ou avant-nef, une ou deux tours en façade, *tribelon*...

#### **Dispositifs d'accès particuliers**

Dans certaines églises, les accès ouest ne se limitent pas à de simples portes mais adoptent la forme de triples arcades (*tribelon*). Cette disposition semble toutefois rare et on ne la retrouve que dans trois des quatre plus vastes églises de plan basilical de la région :

- dans l'église de la Sainte-Croix à Resafa, dans son second état (**figure 62**). Le *tribelon* consiste alors en une triple arcade sur colonnes et marque la transition entre le pseudo-narthex et la nef.
- dans l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj (**figure 55, 1**). Le *tribelon* matérialise le passage du narthex dans la nef. La triple arcade repose sur des colonnes accolées deux à deux sur deux socles rectangulaires<sup>1049</sup>.
- dans la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**). Le *tribelon* se trouve cette fois à l'entrée du narthex et consiste en une triple arcade portée par des colonnes<sup>1050</sup>.

<sup>1047</sup> SODINI 1989, p. 352.

<sup>1048</sup> SODINI 1989, p. 352.

<sup>1049</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78.

<sup>1050</sup> PAES 2B, p. 73.

Les arcades, même simples, en façade sont peu fréquentes. Dans le narthex de la « cathédrale » de Karatin al-Kbir, dans le prolongement des collatéraux nord et sud, se trouvent des arcades de 2,80 m de large. Dans l'église de Ma'rata, l'accès axial par la façade ouest est souligné par une arcade de près de 5,50 m de portée (**figure 58, 2**)<sup>1051</sup>. Ce sont aussi des arcades qui marquent l'entrée du narthex de l'église des Apôtres de I'jaz (**figure 59, 4**)<sup>1052</sup> et de l'église principale d'Al-Firjah (**figure 55, 6**).

### Narthex et avant-nef

Quinze églises (soit presque un tiers des églises de plan basilical pour lesquelles on possède des plans) présentent un ou plusieurs narthex, et/ou un système d'avant-nef (ou pseudo-narthex) qui se traduit par une disposition particulière des panneaux de mosaïques dans la première travée occidentale.

Les vestibules extérieurs ou exonarthex sont les plus nombreux. On les retrouve dans huit églises, dans des contextes assez différents puisqu'il s'agit aussi bien d'églises d'évêchés (Dibsi Faraj/*Neocaesarea*) que d'églises de villes (Al-Andarin), de bourgs (Karatin al-Kbir) ou de villages (Al-Firjah, Al-Ruhaiyah, Al-Tuba 2, I'jaz et Ma'rata)<sup>1053</sup>. La plupart des exonarthex sont tripartites (sept sur neuf). L'espace central correspondant à la largeur de la nef est flanqué de deux espaces latéraux distincts, dans le prolongement des collatéraux. Dans deux cas, les espaces latéraux et l'espace central communiquaient par des portes<sup>1054</sup> ou ne communiquaient pas du tout<sup>1055</sup>. Mais, le plus souvent, ces trois espaces sont cloisonnés par de larges arcades<sup>1056</sup> et l'impression générale devait donc être celle d'un espace unifié. On connaît un exemple d'exonarthex indivis, dans l'église à Al-Tuba 2<sup>1057</sup>. Quel que soit le plan de l'exonarthex, il pouvait ouvrir en façade par trois portes, chacune dans l'axe de la nef et des collatéraux<sup>1058</sup>, par trois arcades<sup>1059</sup> ou par des combinaisons variées : deux arcades dans l'axe des collatéraux et un *tribelon* dans l'axe de la nef<sup>1060</sup>, une seule grande arcade dans l'axe de la nef<sup>1061</sup>, deux portes de part et d'autre de l'axe de l'église<sup>1062</sup> voire une unique porte axiale<sup>1063</sup>. La solution la plus couramment adoptée pour marquer la transition entre le narthex et l'intérieur de l'église repose sur trois baies, chacune

<sup>1051</sup> PAES 2B, p. 88.

<sup>1052</sup> BUTLER 1929, p. 40.

<sup>1053</sup> Des exonarthex sont présents dans les églises suivantes : Al-Andarin, église 5 (**figure 57, 1**) ; Al-Firjah, église principale (**figure 55, 6**) ; Al-Ruhaiyah, église 3 (**figure 59, 1**) ; Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**) ; Dibsi Faraj, église hors-les-murs (**figure 55, 1**) ; I'jaz, église des Apôtres (**figure 59, 4**) ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » (**figure 58, 1**) ; Ma'rata (**figure 58, 2**). Pour la basilique C de Resafa, je n'ai pu déterminer si le narthex, tripartite, est intérieur ou extérieur.

<sup>1054</sup> Dibsi Faraj, église hors-les-murs.

<sup>1055</sup> Ma'rata.

<sup>1056</sup> Al-Andarin, église 5 ; Al-Ruhaiyah, église 3 ; Al-Firjah, église principale ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » et probablement aussi dans l'église des Apôtres de I'jaz, d'après ce qu'on observe sur le plan de H. C. Butler.

<sup>1057</sup> Le plan de cette partie du bâtiment paraît cependant entièrement restitué sur le plan d'H. C. Butler.

<sup>1058</sup> Al-Ruhaiyah, église 3 ; Al-Tuba 2.

<sup>1059</sup> Al-Firjah, église principale ; I'jaz, église des Apôtres ;

<sup>1060</sup> Karatin al-Kbir, « cathédrale ».

<sup>1061</sup> Ma'rata.

<sup>1062</sup> Dibsi Faraj, église hors-les-murs (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 85).

<sup>1063</sup> Al-Andarin, église 5.

dans l'axe d'un collatéral ou de la nef. Ces baies peuvent être trois portes<sup>1064</sup> ou une porte axiale et deux arcades<sup>1065</sup>. Dans l'église hors-les-murs de Dibsî Faraj, aucun passage n'a été décelé entre les pièces qui se trouvent dans le prolongement des collatéraux et les collatéraux eux-mêmes. Le seul accès à l'église, depuis le narthex, se fait par l'intermédiaire d'un *tribelon* intérieur, dans l'axe de la nef. Malgré un exonarthex tripartite, seule une porte axiale permet d'entrer dans l'église d'Al-Firjah et, à Ma'rata, c'est également par une porte axiale qu'on pénètre dans la nef puisque l'espace central du narthex ne communique avec aucune des pièces latérales. En revanche, ces pièces ouvraient sur les collatéraux par des arcades.

Dans l'église des Apôtres de I'jaz et dans l'église 5 d'Al-Andarin, le narthex extérieur est doublé d'un narthex intérieur ou esonarthex, qu'on retrouve, utilisé cette fois seul, dans trois autres églises<sup>1066</sup>. Le narthex intérieur, dans l'église des Apôtres d' I'jaz et dans l'église 5 d'Al-Andarin, est tripartite<sup>1067</sup>, comme celui de l'église 1 d'Al-Andarin et de l'église de la Sainte-Croix à Resafa<sup>1068</sup>. La disposition est celle que l'on retrouve le plus fréquemment pour les exonarthex : l'espace central du narthex communique avec les espaces latéraux qui se trouvent dans le prolongement des collatéraux par un arc plus ou moins large. Ces espaces latéraux ouvrent, dans tous les esonarthex tripartites, sur les collatéraux par des arcs similaires. L'espace central du narthex est quant à lui séparé de la nef par une grande arcade transversale, dont la portée varie d'environ 6 m pour l'église 5 d'Al-Andarin à près de 12 m pour la basilique B de Resafa. Dans son second état, l'arc transversal enjambant la nef de l'église de la Sainte-Croix à Resafa a été remplacé par un *tribelon*. Mais l'extension des esonarthex peut aussi se limiter à la nef. Dans la basilique B de Resafa et dans l'église 6 d'Al-Andarin, les collatéraux se prolongent jusqu'à la façade occidentale. L'espace de l'esonarthex, qui n'occupe donc que la largeur de la nef, est délimité par des piliers en T dans l'alignement des arcades longitudinales de la nef et par la retombée des arcs qui permettent le passage du narthex aux collatéraux. L'arc transversal qui définit la largeur du narthex repose sur les piliers en T.

Il faut aussi souligner que P. Donceel-Voûte, après R. P. Harper, signalait la présence d'un pseudo-narthex dans l'église de la citadelle de Dibsî Faraj. Son existence et sa nature même ne semblent pas très claires<sup>1069</sup> mais P. Donceel-Voûte conclut à cet agencement à partir de la disposition des panneaux de mosaïques, qui distinguent l'espace de la nef et des collatéraux de celui de la première travée ouest<sup>1070</sup>.

<sup>1064</sup> Al-Andarin, église 5 ; Al-Ruhaiyah, église 3 ; Al-Tuba 2 ; I'jaz, église des Apôtres ;

<sup>1065</sup> Karatin al-Kbir, « cathédrale ».

<sup>1066</sup> Al-Andarin, églises 1 et 6 (**figure 60, 1 et 63, 1**) ; Resafa, église de la Sainte-Croix (**figure 61-621**) et basilique B (**figure 56, 1**).

<sup>1067</sup> Dans l'église de I'jaz, la dernière travée ouest est marquée par la présence de piliers plus allongés, orientés vers la nef. H. C. Butler en déduisait l'existence d'un arc transversal délimitant donc l'espace d'un narthex intérieur (BUTLER 1929, p. 40).

<sup>1068</sup> Al-Andarin, église 1 ; Resafa, église de la Sainte-Croix.

<sup>1069</sup> « The impression is that there was a pseudo-narthex » (HARPER 1975, p. 332).

<sup>1070</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 69 et 71.

### Tours

Pour dix églises (soit près d'une église sur cinq), H. C. Butler, parfois suivi par J. Lassus, P. Donceel-Voûte ou G. Tchalenko, supposait la présence de tours en façade ouest. Dans tous les cas, ces tours auraient surmonté les pièces latérales du narthex et ne se trouvent donc que dans les édifices présentant un narthex tripartite, à l'exception de l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq (**figure 63, 4**)<sup>1071</sup>. Mais H. C. Butler n'a pu réellement observer l'une de ces tours que dans l'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**)<sup>1072</sup>. Il est le plus souvent impossible, pour les autres églises, de déterminer les critères sur lesquels se fonde H. C. Butler pour déduire l'existence de tours. Pour la basilique C de Resafa<sup>1073</sup>, la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**)<sup>1074</sup> et l'église 1 d'Al-Andarin<sup>1075</sup>, il paraît conclure à l'existence de deux tours uniquement à partir du plan du narthex et de la présence d'espaces plus ou moins carrés de part et d'autre du portail d'entrée axial. Dans le cas de l'église 1 d'Al-Andarin, la présence de tours serait d'autant plus probable qu'elles permettraient de stabiliser l'édifice et de contrebuter l'espacement des supports dans la nef<sup>1076</sup>. Par contre, pour l'église 3 d'Al-Ruhaiyah (**figure 59, 1**), pour l'église des Apôtres d'I'jaz (**figure 59, 4**), pour l'église de la Sainte-Croix de Resafa (**figure 61-62**) et pour les celles de Ma'rata (**figure 58, 2**) et d'Al-Firjah (**figure 55, 6**), H. C. Butler ne donne pas les raisons qui l'ont conduit à voir des tours sur la façade ouest<sup>1077</sup> et cette hypothèse semble devoir être rejetée au moins dans le cas de l'église de la Sainte-Croix<sup>1078</sup>. Pour l'église 5 d'Al-Andarin (**figure 57, 1**), il est plus circonspect et signale la présence de tours comme probable<sup>1079</sup>.

À l'exception de l'église 1 d'Al-Andarin, il est donc bien difficile de se prononcer sur l'existence de ces tours sur la façade ouest de ces églises. G. Tchalenko semble cependant suivre H. C. Butler lorsqu'il évoque un portique flanqué de deux « pavillons » pour l'église principale d'Al-Firjah<sup>1080</sup>. J. Lassus mentionnait également la présence de tours sur la façade ouest de la « cathédrale » de Karatin et de l'église des Apôtres d'I'jaz, en déplorant cependant un état de conservation trop médiocre pour en identifier la fonction<sup>1081</sup>. Aucun aménagement intérieur n'y a d'ailleurs été rapporté. On ne possède donc aucune indication quant au rôle qu'auraient pu jouer ces tours dans la liturgie ou, au moins, dans le

<sup>1071</sup> Aucun narthex n'était signalé pour l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq. Les tours signalées par H. C. Butler (*AAES* 2, p. 305-307 ; BUTLER 1929, p. 160), contrairement à celles des autres églises, se présenteraient sous la forme d'étroits massifs rectangulaires d'une superficie de 3 m<sup>2</sup> saillant sur la façade du bâtiment, de part et d'autre de la porte ouest (*AAES* 2, p. 306 et fig. 114).

<sup>1072</sup> La tour sud était en partie conservée en élévation (BUTLER 1929, p. 160). Voir aussi *PAES* 2B, fig. 41, p. 41.

<sup>1073</sup> BUTLER 1929, p. 163.

<sup>1074</sup> *PAES* 2B, p. 73.

<sup>1075</sup> *PAES* 2B, p. 52.

<sup>1076</sup> *PAES* 2B, p. 88.

<sup>1077</sup> *PAES* 2B, p. 88 ; BUTLER 1929, n. 349, p. 160.

<sup>1078</sup> D'après les propositions de restitution de T. Ulbert, le massif occidental de l'église de la Sainte-Croix ne comportait pas de tour (ULBERT 1986, pl. 83 et 86).

<sup>1079</sup> BUTLER 1929, n. 349, p. 160.

<sup>1080</sup> TCHALENKO 1990, p. 235.

<sup>1081</sup> LASSUS 1947, p. 236.

fonctionnement du bâtiment. D'après J. Lassus, la présence de deux tours sur le narthex de l'église serait surtout fréquente en Syrie centrale – le seul cas assuré me semble être celui de l'église 1 d'Al-Andarin –, mais on en trouve aussi des exemples dans le Massif calcaire et dans le Hauran<sup>1082</sup>. Pour lui, ces tours ne possèdent guère de fonction définie et répondent surtout à un souci esthétique. Dans certains cas, il a pu s'agir de cages d'escaliers conduisant à une galerie surplombant le narthex, à un étage de tribune, ou aux terrasses qui couvrent le narthex et les collatéraux<sup>1083</sup>. D'autres tours, selon l'hypothèse d'H. C. Butler et de J. Lassus, ont pu jouer le rôle de clochers<sup>1084</sup>.

Enfin, les tours ne se rencontrent pas uniquement sur la façade ouest. Les églises en possèdent aussi parfois une ou deux qui surmontent les pièces qui flanquent l'abside<sup>1085</sup>. D'autres tours peuvent être accolées à l'église (par exemple dans l'église 5 d'Al-Andarin)<sup>1086</sup>.

### ***Le quadratum populi***

Le *quadratum populi*, ou « espace intérieur réservé aux fidèles »<sup>1087</sup>, se distingue surtout d'une église à l'autre par la nature et la forme des supports, par l'utilisation d'arcades ou d'architraves et par leur orientation, longitudinale ou transversale. En Syrie centrale cependant, l'orientation de la nef ne varie guère. Toutes les églises à trois nefs possèdent une nef longitudinale, à l'exception d'une seule : l'église sud de Karatin al-Kbir (**figure 55, 7**). Cet édifice est le seul représentant en Syrie centrale des églises à nef transversale repérées notamment dans le sud du Jabal Zawiyah, en Apamène<sup>1088</sup>.

### La nature des supports

Les piliers et les colonnes sont équitablement répartis dans les églises de la région, puisqu'on compte 21 églises à piliers pour 22 édifices à colonnes<sup>1089</sup>.

Le choix des colonnes ou des piliers ne semble pas dicté par des considérations de taille<sup>1090</sup>. Le recours à un type de support plutôt qu'à un autre ne paraît pas lié non plus à la

<sup>1082</sup> Église de Qalblozah, de Turmanin et de Jerade, église de Bizzos à Ruwaiha pour la Syrie du Nord, église ouest de 'Umm al-Jimal (LASSUS 1947, p. 235-236).

<sup>1083</sup> LASSUS 1947, p. 235-236 ; SODINI 1989, p. 361. Cette hypothèse se vérifie d'ailleurs dans le cas des églises de plan cruciforme, au moins pour celle de Qasr Ibn Wardan I (voir ci-dessous).

<sup>1084</sup> LASSUS 1947, p. 236-237 ; BUTLER 1929, p. 211. Les cloches n'auraient pas été introduites en Syrie avant le VII<sup>e</sup> ou le VIII<sup>e</sup> siècle, mais H. C. Butler imagine qu'un dispositif de poutres en bois se heurtant avec un bruit sourd (*nakus* en syriaque ou *semantron* en grec) aurait pu avant cela se substituer à la cloche (BUTLER 1929, p. 211 ; LASSUS 1947, p. 236).

<sup>1085</sup> Il en sera question ci-dessous (*Le chevet*, p. 371).

<sup>1086</sup> Dans ce dernier cas, la tour abritait un escalier.

<sup>1087</sup> MICHEL 2001, p. 23.

<sup>1088</sup> FOURDRIN 1985.

<sup>1089</sup> Certaines doivent être prises en compte deux fois : c'est par exemple le cas pour l'église de la Sainte-Croix de Resafa, puisque la nature et la répartition des supports a changé entre le moment de sa construction (559) et les réparations et opérations de consolidation intervenues à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (**figures 61-62**). C'est aussi le cas de l'église de la citadelle de Dibsi Faraj, pour laquelle on connaît deux états différents (**figure 56, 2**). Je n'ai pas tenu compte de l'église hors-les-murs du même site puisque R. P. Harper signale des piliers (HARPER 1975, p. 333) et P. Donceel-Voûte des colonnes (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78).

<sup>1090</sup> Les piliers sont utilisés dans des églises de petites dimensions, comme dans l'église 7 d'Al-Andarin (219 m<sup>2</sup>, **figure 60, 2**), et dans les plus grandes, parmi lesquelles la basilique de la Sainte-Croix dans son premier état (1518 m<sup>2</sup>, **figure 61**) et la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (1661 m<sup>2</sup>, **figure 58, 1**). Et on trouve des colonnes aussi bien dans l'église de Khirbat Muqa (196 m<sup>2</sup>, **figure 55, 5**) que dans la basilique B de Resafa (1463 m<sup>2</sup>, **figure 56, 1**).

période de construction de l'église puisque les basiliques à piliers se répartissent entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle<sup>1091</sup> et les basiliques à colonnes également entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle<sup>1092</sup>.

La répartition géographique des différents supports pourrait indiquer des préférences régionales. Les églises à piliers sont surtout nombreuses dans le Jabal al-‘Ala et les secteurs plus à l’ouest, à architecture en pierre. On y compte 11 églises à piliers<sup>1093</sup> pour huit églises à colonnes<sup>1094</sup>. En dehors de cette zone, on peut aussi mentionner des églises à piliers à Resafa, à Dibsi-Faraj, à Al-Andarin et à Zabad 1. Si on laisse de côté les églises de Dibsi Faraj et Resafa sous le prétexte que ces agglomérations sont des sièges épiscopaux et que Resafa est un centre de pèlerinage, peu représentatif des traditions locales<sup>1095</sup>, on remarque que les églises à piliers sont majoritaires à Al-Andarin comme à Zabad 1. Al-Andarin, qui n’est guère éloignée que de 20 à 30 km du Jabal al-‘Ala, compte en effet au moins quatre basiliques à piliers (d’après les descriptions d’H. C. Butler églises 1, 4, 6 et 8 [figures 54, 6 ; 57, 1 ; 60, 1 et 63, 1]) pour une seule à colonnes (chapelle du *kastron*, figure 54, 10<sup>1096</sup>). À Zabad 1, on dénombre deux églises à piliers (église de l’est [figure 54, 1] et l’église de l’ouest) pour une seule à colonne (église du « grand bâtiment » [figure 60, 3]).

Si l’on s’en tient aux églises villageoises, on peut être tenté de conclure que, dans les secteurs à architecture de terre (Jabal Hass, Jabal Shbayt mais aussi régions de Tall Makhrum et d’Abu Hanaya), ce sont surtout les colonnes qui étaient choisies alors que, dans les secteurs utilisant la pierre, les piliers leur étaient préférés. Ces observations sont fondées sur un petit nombre de sites (26) et ce constat demande à être vérifié.

#### Arcades ou architraves ?

À l’exception de l’église du « grand bâtiment » de Zabad 1, les supports de toutes les basiliques portaient des arcades, et non des architraves. Ce constat vaut aussi pour le Massif calcaire et le Hauran<sup>1097</sup>. La rareté des architraves pourrait, d’après J. Lassus, s’expliquer par le fait que des arcades s’y seraient progressivement substituées, dès le IV<sup>e</sup> siècle<sup>1098</sup>.

<sup>1091</sup> Une église du IV<sup>e</sup> siècle (I‘jaz [figure 59, 4], d’après *IGLS* 4, n° 1583), au moins deux églises du V<sup>e</sup> siècle (église de Hir al-Shaikh [figure 64, 4], église 3 de ‘Umm al-Khalakhil [figure 59, 3] et peut-être aussi l’église B de Hawa [figure 54, 5]) et huit églises du VI<sup>e</sup> siècle (Al-Andarin, églises 1 et 6 [figures 60, 1 et 63, 1] ; Al-Tuba 2 [figure 63, 2] ; Al-Firjah [figure 55, 6] ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » [figure 58, 1] ; Nawa [figure 59, 2] ; Resafa, église de la Sainte-Croix dans son premier état [figure 62] ; Zabad 1, église de l’ouest).

<sup>1092</sup> Une église du IV<sup>e</sup> siècle (Khirbat Muqa, figure 55, 4), une église du V<sup>e</sup> siècle (Rayan, figure 55, 3), cinq églises du VI<sup>e</sup> siècle (Al-Andarin, chapelle du *kastron* [figure 54, 10] ; Resafa, basilique B et église de la Sainte-Croix dans son second état [figures 56, 1 et 62] ; Rasm al-Hajal (église de Romanos) et peut-être aussi l’église du « grand bâtiment » de Tall Makhrum [figure 64, 6]) et une du VII<sup>e</sup> siècle (Mu‘allaq, église ouest [figure 54, 7]).

<sup>1093</sup> Al-Tuba 2 (figure 63, 2) ; Al-Firjah (figure 55, 6) ; Hawa, églises A et B (figures 54, 3 et 5) ; I‘jaz (figure 59, 4) ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » (figure 58, 1) ; Ma‘rata (figure 58, 2) ; Nawa (figure 59, 2) ; Qasr Bayt ‘Ali (figure 54, 4) ; Tayyibat al-‘Imam (figure 64, 3) ; ‘Umm al-Khalakhil, église 3 (figure 59, 3).

<sup>1094</sup> Al-Ruhaiyah, église 3 (figure 59, 1) ; Karatin al-Kbir, église sud (figure 55, 7) ; Khirbat Muqa (figure 55, 5) ; Mirayah, église est (figure 56, 2) ; Qasr Abu Samra (figure 63, 3) ; Rayan (figure 55, 3) ; ‘Umm al-Khalakhil, églises 1 et 2 (figures 54, 2 et 57, 2).

<sup>1095</sup> Dans les églises de Resafa, on retrouve les deux types de support.

<sup>1096</sup> STRUBE 2008, p. 58.

<sup>1097</sup> LASSUS 1947, p. 67. J. Lassus donne l’exemple de trois églises à architraves pour la Syrie du Nord et d’une seule pour la Syrie du Sud.

<sup>1098</sup> LASSUS 1947, p. 67.



La portée des arcades varie en fonction du support employé<sup>1099</sup>. Dans les églises où des bases de colonnes ou des piliers en place ont pu être observés (10 basiliques à colonnes et 15 à piliers), la portée moyenne des arcades sur colonnes est de 2,80 m environ contre 6 m pour celles sur piliers. La portée minimale des arcades sur colonnes est de 2 m et la portée maximale de 4,50 m<sup>1100</sup>. Pour les arcades sur piliers, la portée minimale est sensiblement identique (2,50 m environ<sup>1101</sup>), alors que la portée maximale est très nettement supérieure (13,30 m environ<sup>1102</sup>). Pour des portées inférieures à 2,50 m, les colonnes paraissent utilisées de préférence, alors que pour les portées de 5 m ou plus, ce sont les piliers qui ont été choisis. Cependant, pour les portées allant de 2,50 à 4,50 m, les constructeurs ont opté indifféremment pour l'un ou l'autre type de support.

Dans le Massif calcaire, J.-P. Sodini souligne que l'espace entre les supports dans les basiliques à piliers se réduit à la fin de la période byzantine, les piliers ne jouent plus dès lors que le rôle de simples colonnes. À partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle ou au début du VII<sup>e</sup> siècle, les églises de Jordanie montrent une tendance inverse. L'amplitude des arcades augmente et dénote une « tendance à l'unification des volumes intérieurs<sup>1103</sup> ». En Syrie centrale, dans la mesure où les édifices bien datés sont rares, il est difficile de vérifier l'une ou l'autre tendance. Si l'on écarte l'église de la Sainte-Croix à Resafa, datée de 559 mais trop hors-norme, les résultats qu'on obtient pour les huit églises relativement bien datées sont peu concluants (**tableau 29**)<sup>1104</sup>. Il n'est pas impossible qu'on puisse faire à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle le même constat en Syrie centrale que dans le Massif calcaire, mais on manque de données pour l'affirmer.

Dans toutes les églises de plan basilical de Syrie centrale, à l'exception peut-être d'une seule<sup>1105</sup>, les colonnes ou les piliers portent des arcades longitudinales, quel que soit le matériau de construction. Or on observe, entre les basiliques du Hauran et celles du Massif

<sup>1099</sup> Pour chaque support, les portées ont été calculées d'axe à axe, d'après les plans.

<sup>1100</sup> Église de Khirbat Muqa pour la portée minimale et église de la Sainte-Croix à Resafa, dans son second état, pour la portée maximale.

<sup>1101</sup> Église 3 de 'Umm al-Khalakhil.

<sup>1102</sup> Église de la Sainte-Croix à Resafa, dans son premier état.

<sup>1103</sup> MICHEL 2001, p. 25.

<sup>1104</sup> I'jaz (**figure 59, 4**) ; Hir al-Shaikh (**figure 66, 4**) ; Tayyibat al-'Imam (**figure 64, 3**) ; 'Umm al-Khalakhil, église 3 (**figure 59, 3**) ; Al-Andarin, église 1 (**figure 60, 1**) ; Resafa, baptistère (**figures 61-62**) ; Al-Tuba 2 (**figure 66, 6**) et Nawa (**figure 59, 2**).

<sup>1105</sup> Il s'agit de l'église d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**). Son plan suscite quelques désaccords : pour H. C. Butler, l'église possède un plan basilical (*PAES* 2B, p. 19 ; BUTLER 1929, p. 163), mais J. Lassus, comme d'ailleurs E. Baldwin Smith, éditeur de l'ouvrage d'H. C. Butler, considèrent qu'il s'agit d'un plan en croix inscrite (BUTLER 1929, n. 299, p. 163 ; LASSUS 1947, p. 147). E. Baldwin Smith compare le plan de l'église d'Al-Tuba 2 à celui de l'église 3 d'Al-Andarin (**figure 66, 6**) et au *martyrion* de Resafa (**figure 66, 1**). J. Lassus le rejoint pour la comparaison avec l'église 3 d'Al-Andarin. Sans entrer dans le débat entre la lecture de l'édifice en plan (qui serait basilical d'après J. Lassus) et sa structure en élévation (qui serait cruciforme), j'ai considéré qu'à l'inverse du *martyrion* et de l'église 3 d'Al-Andarin dont on lit clairement le plan centré ou cruciforme, l'église d'Al-Tuba 2, en plan, était plutôt à rapprocher d'une basilique que d'un édifice en croix inscrite. Il s'agit pourtant de l'unique exemple d'église dans la région qui présente un système de support à la fois longitudinal et transversal. Ceci pourrait être un argument confirmant les thèses de J. Lassus et d'E. Baldwin Smith : structurellement, il pourrait s'agir d'une église en croix inscrite. La question s'est aussi posée pour l'église de Qasr Ibn Wardan 1 (**figure 66, 3**) mais, dans la mesure où sa superstructure était conservée (ce qui n'était pas le cas de celle de l'église d'Al-Tuba 2), la discussion s'est achevée sur une sorte de consensus. Voir ci-dessous *Les églises de plan cruciforme*, p. 374.

calcaire, des différences significatives d'orientation. Dans le Hauran, les débuts de l'architecture religieuse sont caractérisés par une adaptation du plan basilical aux techniques de construction locales. Comme dans l'architecture privée, ce sont des arcs, jetés perpendiculairement à l'axe de la nef, qui portent la couverture en pierre. Les arcs transversaux de la nef sont partiellement contrebutés par des arcs de portée plus limitée des collatéraux. On trouve donc presque exactement transposés dans les églises du IV<sup>e</sup> siècle les modules et les techniques en usage dans l'habitat. Et ce n'est qu'au V<sup>e</sup> siècle que l'on observe en Syrie du Sud les premières vraies basiliques dans lesquelles les constructeurs emploient un système d'arcades longitudinal<sup>1106</sup>, tout en renonçant dans le même temps au mode de couverture local pour introduire l'usage de la charpente et des tuiles<sup>1107</sup>. Dans le Massif calcaire, les basiliques, qui, dès l'origine, recouraient à ce mode de couverture, paraissent avoir toujours possédé des arcades longitudinales. On pouvait donc s'attendre à trouver, en Syrie centrale et notamment dans les massifs basaltiques, des églises aux arcades disposées transversalement, mais ce n'est pas le cas. Alors qu'on retrouve dans l'habitat un lien technologique évident dans l'utilisation de l'arc transversal et de la toiture de pierre, entre le Jabal al-'Ala surtout et le Hauran, les massifs basaltiques de la Syrie centrale semblent avoir puisé, pour l'architecture religieuse, à une autre source d'inspiration. On ne possède en effet aucun indice de l'existence en Syrie centrale de ces « pseudo-basiliques » repérées en Syrie du Sud avant le V<sup>e</sup> siècle. Mais peut-être cela est-il dû au fait qu'on ne connaît guère, dans la région, les églises du IV<sup>e</sup> siècle. Le seul exemple qu'on pourrait citer pour le Jabal al-'Ala est celui de l'église d'I'jaz, qui possède bien un système longitudinal de supports.

### *Le chevet*

#### Les types de chevet

Si la forme du chevet peut évoluer d'une église à l'autre, les éléments qui le composent ne changent guère. Pour les 44 églises<sup>1108</sup> dont on peut, au moins en partie, étudier le chevet, on dénombre 35 chevets tripartites, plus deux probables<sup>1109</sup>. Trois églises présentent un chevet qui possède, en plus du sanctuaire et de ses deux chambres latérales, au moins deux pièces annexes auxquelles on accède depuis les chambres latérales. Deux se trouvent à Resafa<sup>1110</sup> et la troisième à Rayan (**figure 55, 3**)<sup>1111</sup>. Une autre église a pu posséder un chevet sans pièces latérales (Khirbat Muqa, **figure 55, 5**)<sup>1112</sup>, mais P. Donceel-Voûte juge

<sup>1106</sup> RESTLE 1989, p. 374.

<sup>1107</sup> LASSUS 1947, p. 51.

<sup>1108</sup> Comme pour la partie précédente, certaines églises peuvent être comptabilisées deux fois dans la mesure où leur forme a évolué. Voir ci-dessus note 1089, p. 368.

<sup>1109</sup> Resafa, basilique D ; 'Umm Hartayn 2.

<sup>1110</sup> Basilique B (**figure 56, 1**) et église de la Sainte-Croix dans ses deux états (**figures 61-62**). À l'origine, la basilique B et l'église de la Sainte-Croix comportaient une pièce annexe au nord et une au sud. Dans l'église de la Sainte-Croix, dans un second temps, c'est une église entière, à deux niveaux, qui s'est substituée du côté sud à la pièce latérale qui flanquait d'abord l'abside (ULBERT 1986).

<sup>1111</sup> La pièce latérale qui flanque l'abside au sud ouvre sur une seconde pièce rectangulaire plus vaste (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 261).

<sup>1112</sup> LASSUS 1973, p. 26.

hasardeuse toute tentative de reconstitution<sup>1113</sup>. Enfin, l'église de Tall Makhrum présenterait un chevet à double abside, sans parallèle dans la région – mais les points de vue des observateurs divergent (**figure 64, 6**)<sup>1114</sup>.

Dans le détail, la forme du sanctuaire et celle des chambres latérales déterminent des variations d'un chevet à l'autre, mais là encore, il existe une nette prédominance d'une forme sur toutes les autres<sup>1115</sup>. La plupart des églises possèdent un sanctuaire à abside, inscrit dans un chevet droit. 27 à 29 édifices présentent une abside inscrite, ce qui représente près des trois quarts des églises à chevet tripartite. Parmi les autres formes de chevet tripartite, on doit mentionner :

- deux sanctuaires rectangulaires, l'un inscrit dans un chevet droit<sup>1116</sup>, l'autre saillant<sup>1117</sup> ;
- deux églises possédant une abside saillante. L'une est inscrite dans un massif polygonal<sup>1118</sup> et l'autre, qui appartient au premier état de l'église de la citadelle de Dibsi Faraj (**figure 56, 2**), est inscrite dans un massif rectangulaire très légèrement saillant sur le chevet ;
- deux églises présentant une forme intermédiaire entre l'abside saillante et celle inscrite. Dans l'église des Apôtres à I'jaz (**figure 59, 4**) et dans la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**), le mur du chevet, rectiligne à hauteur des chambres latérales, épouse le contour en arc de cercle de l'abside. L'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**) présente le même parti, à ceci près que l'abside semble placée entre des chambres latérales saillantes. De ce fait, cette troisième église appartient plutôt à la catégorie suivante ;
- trois églises à pièces latérales saillantes, l'abside apparaissant en retrait. À Qasr Abu Samra (**figure 60, 3**), les chambres latérales se resserrent dans leur partie terminale en absidioles, inscrites dans un massif rectangulaire saillant sur le chevet. Dans la l'église 1 d'Al-Andarin, H. C. Butler dit avoir observé que les chambres latérales, comme à Qasr Abu Samra se resserraient et ouvraient sur une arrière-salle terminée en abside<sup>1119</sup>. Si la forme de ces arrière-salles n'est pas certaine<sup>1120</sup>, on sait en

<sup>1113</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 159.

<sup>1114</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158. À noter cependant qu'avant eux, V. Chapot ne signale qu'une seule abside (CHAPOT 1902, p. 194). Des églises à deux nefs, chacune terminée par une abside, sont connues en Jordanie (MICHEL 2001, p. 26 ; DUVAL 2003, p. 46) mais ce ne semble pas être le cas de l'église de Tall Makhrum si l'on s'en tient au plan publié par R. Mouterde et A. Poidebard : deux séries de colonnes paraissent avoir été retrouvées à l'emplacement de leur chute. Elles désigneraient donc un plan basilical à trois nefs terminé par un chevet à double abside.

<sup>1115</sup> Je n'entrerai pas ici sur le détail des aménagements du chevet, de la circulation (communication avec les collatéraux et/ou avec le sanctuaire) ou de la fonction des pièces. Ces questions feront l'objet d'un chapitre à part, voir ci-dessous (a) *Le sanctuaire*, p. 394 et (b) *Les chambres latérales et leurs annexes*, p. 409.

<sup>1116</sup> Al-Firjah (**figure 55, 6**).

<sup>1117</sup> Karatin al-Kbir, église sud (**figure 55, 7**).

<sup>1118</sup> Al-Andarin, église 5.

<sup>1119</sup> PAES 2B, p. 52 : « The east walls of both side chambers are wanting ; but since the small section of the east wall of the northern chamber terminates in a pier with moulded cap, and a suggestion of a curved wall is to be found in the ruins outside both chambers, I have conjectured that these sides chambers were actually chapels with diminutive apses ».

revanche qu'elles marquaient une saillie sur le chevet. Dans l'église de la citadelle de Dibsi-Faraj, on retrouve, dans son second état, la chambre latérale nord saillante sur le chevet et terminée en absidiole<sup>1121</sup> ;

- une église à trois absides, saillantes sur le chevet et inscrites dans un massif polygonal<sup>1122</sup>.

Les plans des chevets complexes, c'est-à-dire des chevets qui possèdent des annexes en plus des chambres latérales, sont fréquemment des combinaisons des types en usage pour les chevets tripartites. L'exception notable est celle de l'église de la Sainte-Croix dans son premier état (**figure 61**) qui possédait une abside inscrite dans un chevet rectiligne. Les annexes auxquelles on accédait depuis les chambres latérales se trouvaient exactement dans l'alignement du mur de chevet. La basilique B présentait un chevet irrégulier, dont les ressauts épousaient successivement la forme des six éléments le qui composent – du nord au sud, une salle annexe au mur est droit, une chambre latérale triconque dont l'absidiole orientale est inscrite dans un massif rectangulaire saillant, le sanctuaire semi-circulaire, une cage d'escalier au mur est droit, la chambre latérale sud dont le mur est est légèrement saillant par rapport à celui de l'escalier, et, enfin, une pièce annexe à absidiole inscrite dans un massif rectangulaire saillant. À Rayan, on ne sait si la salle annexe à laquelle on pouvait accéder depuis la chambre latérale sud appartient au parti d'origine de l'église et on ignore la forme exacte de son chevet. Elle devait toutefois s'apparenter, toutes proportions gardées, à celle de l'église de la Sainte-Croix de Resafa dans son second état. Dans les deux cas, une salle annexe flanque la chambre sud et devient une entité presque indépendante. Cette excroissance, pour l'église de la Sainte-Croix, a pris la forme d'une église au plan quelque peu atypique, développé sur deux niveaux<sup>1123</sup>.

#### Les tours

Comme pour le massif occidental, certaines églises paraissent avoir possédé sur leur chevet une ou deux tours, surmontant les chambres latérales. On ne trouve ce dispositif que dans quatre églises : dans l'église 1 (**figure 63, 1**) et dans l'église du *kastron* d'Al-Andarin (**figure 54, 10**), dans la basilique B (**figure 56, 1**) et dans l'église de la Sainte-Croix à Resafa (**figures 61-62**).

L'abside de la basilique B était flanquée au sud d'un escalier intercalé entre le sanctuaire et la pièce latérale sud. Adoptant vraisemblablement la forme d'une tour, cet escalier s'élevait sur deux niveaux et devait conduire à un étage, qu'on peut restituer au moins sur la chambre latérale sud<sup>1124</sup>. Dans l'église de la Sainte-Croix, les chambres latérales, de part et d'autre de l'abside, possédaient au moins deux et peut-être trois

<sup>1120</sup> J. Lassus souligne, après sa visite, que rien ne permet de restituer des absidioles. Il suggère que, au lieu d'une arrière-salle, des portes ouvriraient dans chacune des chambres latérales vers l'est. Ce parti serait toutefois sans équivalent dans la région, alors que ce n'est pas le cas des arrière-salles (Rayan).

<sup>1121</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1122</sup> Khanasir, église intra-muros. L'abside correspondant au sanctuaire marque une saillie plus importante sur le chevet.

<sup>1123</sup> ULBERT 1986.

<sup>1124</sup> KOLLWITZ, WIRTH et KARNAPP 1958-1959, p. 28 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 280.

étages<sup>1125</sup>. À Al-Andarin, les fouilleurs de l'église du *kastron* d'Al-Andarin signalent un étage sur la chambre sud<sup>1126</sup>. L'église 1 possédait quant à elle deux chambres latérales à étage<sup>1127</sup>. Elle aurait donc présenté pas moins de quatre tours : deux en façade et deux sur le chevet.

Cette combinaison unique dans la région est attestée par l'iconographie des mosaïques. J.-P. Fourdrin a publié un panneau de mosaïque découvert dans le Massif calcaire, dans l'église E.5 d'Al-Bara, et représentant une église dotée de quatre tours<sup>1128</sup>.

On remarquera que ces trois églises, en plus de faire partie des plus grandes de la région, sont toutes datées du VI<sup>e</sup> siècle.

- Les églises de plan centré ou cruciforme

Seules quelques églises paraissent avoir possédé un plan centré, soit six à huit bâtiments qui représentent respectivement 8,3 à 11 % des églises dont les plans sont connus<sup>1129</sup>. Malgré cet effectif restreint, on observe deux types de plans différents, avec des variantes au sein de chacun de ces types.

- ♦ Les églises de plan cruciforme

Parmi les édifices de plan centré, les plans les plus fréquents sont cruciformes (**figure 66, 3 et 5-7**). Si l'on intègre les bâtiments de Stabl 'Antar et de Tall Draham 1, on compte alors cinq édifices (soit 6,8 % des églises) de plan cruciforme et deux sous-types distincts.

Trois églises présentent un plan qui présente une interpénétration du plan basilical et du plan centré : l'église de Qasr Ibn Wardan 1, l'église 3 d'Al-Andarin et le baptistère de Resafa, dans son premier état (**figure 61**). De la basilique, ces bâtiments conservent l'axe longitudinal avec une division d'ouest en est en trois parties (esonarthex, nef et collatéraux, chevet) ainsi que la nef et les collatéraux. Du plan centré, ils possèdent la superstructure, avec un système de couverture indépendant du carré central, délimité dans l'église 3 d'Al-Andarin et dans le baptistère de Resafa par des piliers cruciformes. Ils portent des arcs transversaux qui franchissent la nef et des arcs longitudinaux qui délimitent de part et d'autre

<sup>1125</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 274 ; ULBERT 1986 ; SODINI 1989, p. 358.

<sup>1126</sup> STRUBE 2006-2007, p. 128.

<sup>1127</sup> PAES 2B, p. 55. On remarquera cependant sur ses coupes que, alors que les tours occidentales sont bien visibles, celles du chevet sont moins évidentes. Elles sont à peine plus hautes que le sommet de l'arc d'abside (PAES 2B, fig. 44 et 45).

<sup>1128</sup> FOURDRIN 1992, p. 185-187. L'auteur signale au passage une autre représentation d'une église à tours, conservée au musée du Louvre dont la provenance est inconnue mais qui pourrait être syrienne. Publiée par N. Duval, cette représentation serait plus éloignée de l'église 1 d'Al-Andarin puisqu'elle figure une église ne possédant que deux tours, sur le chevet (DUVAL 1972).

<sup>1129</sup> On n'est pas certain que le bâtiment central du site isolé de Tall Draham 1 soit réellement une église. L'hypothèse a été avancée par R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 177), suivie par C.-P. Haase (HAASE 1982, p. 71) et sera discutée plus loin (voir ci-dessous (c) *Les monastères possibles*, p. 467). Le second site posant problème est celui de Stabl 'Antar, également isolé. Cette fois, l'identification du bâtiment accolé au mur oriental de l'enceinte à une église (« *chapel* ») est due à H. C. Butler (PAES 2B, p. 64), qui a été suivi par R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174). Leur description et leur interprétation me paraissent convaincantes (voir ci-dessous (b) *Les monastères probables* p. 460).

l'espace de la nef et celui des collatéraux. Le cas de l'église de Qasr Ibn Wardan 1 est plus complexe. Comme le soulignait J. Lassus, ce bâtiment possède un plan purement basilical dans lequel on retrouve le système habituel d'arcades longitudinales, portées par des colonnes<sup>1130</sup>. Ces arcades s'intercalent entre deux piliers en L à l'ouest et deux piliers rectangulaires à l'est, de part et d'autre de l'abside. Ces piliers supportent, comme dans l'église 3 d'Al-Andarin et dans le baptistère de Resafa, un premier grand arc transversal à l'ouest qui délimite le narthex, et un second à l'est, dont le mur de tête s'adosse à celui de l'arc d'abside. De part et d'autre de la nef, deux autres arcs englobent à la fois les arcades du rez-de-chaussée et celles de l'étage. Ces quatre arcs délimitent, comme pour les autres églises à croix inscrite, un espace central de plan carré surmontant la nef. Malgré son plan basilical, l'église de Qasr Ibn Wardan 1 présente de fait une structure cruciforme.

Le système de couverture de ces trois bâtiments apparaît varié<sup>1131</sup>. À l'inverse des basiliques, dans lesquelles la nef – qu'elle possède ou non un narthex – est traitée comme un espace unifié, dans les églises au plan à croix inscrite, chaque espace est individualisé : le carré central possède un système de couverture indépendant, comme le narthex, les collatéraux et les espaces situés aux angles du bâtiment.

Il est très probable que le bâtiment de Stabl 'Antar, qu'H. C. Butler interprétait comme une église, en soit bien une<sup>1132</sup>. L'édifice est entouré sur ses côtés nord, sud et ouest de portiques et une galerie longeait probablement l'arrière du bâtiment, entre le mur oriental et l'enceinte qui enclôt tout un groupe de bâtiments<sup>1133</sup>. D'après son plan, H. C. Butler avait noté la présence de deux piliers cruciformes qui correspondraient à la première travée ouest ainsi que les pilastres engagés dans le mur ouest qui constituaient les répons des arcs que supportaient ces piliers. À quelques années d'intervalle, R. Mouterde et A. Poidebard remarquaient deux autres piliers cruciformes, dans l'axe des premiers, et rapportaient l'existence de mosaïques dégagées par des bédouins dans ce bâtiment<sup>1134</sup>. Ces éléments confirmeraient donc l'hypothèse de l'église avancée par H. C. Butler. Dans ce cas, et si l'on tient compte de la longueur restreinte du bâtiment (16,50 m environ) et de l'emplacement de la première paire de piliers cruciformes, l'édifice n'a guère pu comporter plus de deux piliers cruciformes alignés. Restituer un plan en croix inscrite pour ce bâtiment me paraît donc tout indiqué. Le carré central, en tenant compte de l'écartement des piliers ouest, mesurait ainsi 4,80 m de côté environ, contre 4,15 m pour l'église 3 d'Al-Andarin, 5,70 m pour le baptistère de Resafa et 6,66 m pour l'église de Qasr Ibn Wardan 1.

Il reste enfin à considérer le bâtiment de Tall Draham 1<sup>1135</sup>, pour lequel les arguments en faveur de l'identification à une église sont moins convaincants que ceux de Stabl 'Antar. Pourtant, R. Mouterde et A. Poidebard pensaient que le site de Tall Draham 1 dans son

<sup>1130</sup> LASSUS 1947, p. 146.

<sup>1131</sup> Voir ci-dessous (c) *Considérations techniques*, p. 380.

<sup>1132</sup> Voir ci-dessous note 1129, p. 374.

<sup>1133</sup> L'organisation du site sera décrite plus bas. Voir ci-dessous (b) *Les monastères probables*, p. 460.

<sup>1134</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174.

<sup>1135</sup> Pour une description complète du site, qui comprend plusieurs enceintes emboîtées, voir ci-dessous (c) *Les monastères possibles*, p. 467.

ensemble pouvait être un monastère et C.-P. Haase croyait tout à fait possible que l'édifice central au plan en croix libre ait pu être une église<sup>1136</sup>. Cependant, parmi les églises de la région, aucune ne présente de plan comparable. Le seul bâtiment qui puisse constituer un parallèle acceptable, si l'on élargit le champ des recherches, serait l'église d'*Antioche-Qausiye*, datée du IV<sup>e</sup> siècle et publiée par J. Lassus<sup>1137</sup>. Les deux édifices possèdent un plan en croix libre, mais leurs proportions ne sont pas comparables. L'église de Qausiye mesure d'ouest en est près de 70 m, alors que le bâtiment de Tall-Draham 1 n'excède pas 14 m. Quoiqu'il en soit, structurellement, les deux constructions présentent un plan en croix à quatre branches, orientées – de manière plutôt approximative pour le bâtiment de Tall Draham 1 – selon les points cardinaux. Les quatre branches de la croix sont approximativement de même longueur, mais celles de l'église de Qausiye sont très allongées. Dans un cas comme dans l'autre, à la jonction des bras de la croix se trouve une pièce centrale. Elle est reliée aux bras de la croix, à Qausiye, par des baies de 7,50 m de large<sup>1138</sup>, alors que, à Tall Draham 1, la communication semble se faire par de simples portes ou passages<sup>1139</sup>. L'église de Qausiye ne comporte pas d'abside, celle de Tall Draham 1 non plus. Le bras oriental du bâtiment, à Tall Draham 1, aurait pu se constituer le sanctuaire. Ses dimensions ne seraient guère différentes de celles du sanctuaire de l'église du monastère de Qusair al-Saila par exemple<sup>1140</sup>. Si on considère le bâtiment de Tall Draham 1 indépendamment de son contexte, le parallèle avec l'église de Qausiye peut ne pas emporter l'adhésion. Et cependant, si l'on tient compte du site dans son ensemble et de sa fonction monastique plausible, le bâtiment en croix libre de Tall Draham 1 peut tout à fait être interprété comme une église.

Nous aurions donc bien cinq églises cruciformes en Syrie centrale, quatre en croix inscrite, et une en croix libre. Dans tous les cas, ce sont des édifices de taille modeste. L'église de Qasr Ibn Wardan 1 est la plus grande (268 m<sup>2</sup>) et l'église 3 d'Al-Andarin, la plus petite (116 m<sup>2</sup>).

#### *Le massif occidental et les accès à l'église*

L'église supposée de Stabl 'Antar était apparemment la seule à disposer d'un portique, qui se développait le long de ses façades nord, sud et ouest. Il n'est pas impossible qu'une galerie ait permis le passage derrière le chevet entre l'église et le mur d'enceinte. À Qasr Ibn Wardan 1, un parvis ou un muret de clôture de bas se déployait sur toute la longueur de la façade sud de l'édifice. Les quelques assises en place indiquent qu'il ne s'agissait vraisemblablement pas d'un portique.

<sup>1136</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 171 ; HAASE 1982, p. 71.

<sup>1137</sup> LASSUS 1938.

<sup>1138</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 21.

<sup>1139</sup> On comprend mal, sur le plan de J. Lauffray, de quelle manière la branche nord de la croix communique avec la salle centrale. Il existe bien un passage, mais sa représentation n'est pas claire. Il semblerait que cette porte ait été condamnée. La description de R. Mouterde et A. Poidebard n'apporte aucun détail sur ce point.

<sup>1140</sup> Le bras est du bâtiment de Tall Draham 1 mesure dans-cœurve 2,90 x 2,50 m (7,25 m<sup>2</sup>) et le sanctuaire de Qusair al-Saila 2,70 x 2,60 m (7 m<sup>2</sup>).

L'église de Qasr Ibn Wardan 1 est la seule à présenter un esonarthex clairement identifiable. Il est relativement clos vers la nef puisque la communication entre les deux espaces se faisait par l'intermédiaire d'une porte. Dans l'église 3 d'Al-Andarin, dans le baptistère de Resafa (état 1) et à Stabl 'Antar, il est difficile de reconnaître avec certitude la présence d'un esonarthex. Celle-ci ne faisait guère de doute dans les basiliques lorsque la travée occidentale (et seulement celle-là) possédait une paire de piliers cruciformes indiquant un arc transversal et donc une nette différenciation entre avant-nef et nef. Dans les églises en croix inscrite en revanche, il est impossible de se fier à la présence d'un arc transversal du côté du massif occidental puisque sa fonction est structurelle. À Resafa, on ne peut déterminer si le premier baptistère, qui a été complètement arasé, possédait ou non un narthex. Les mosaïques qui témoignent de ce premier état du bâtiment ne sont pas assez conservées pour qu'on observe une éventuelle séparation dans l'espace entre le carré central et l'éventuel narthex. H. C. Butler ne mentionne pas davantage de narthex pour l'église 3 d'Al-Andarin ou pour l'église de Stabl 'Antar, nettement moins bien conservée il est vrai. Pour Tall Drahm 1, peut-être le bras occidental a-t-il joué le rôle d'exonarthex. Aucun élément ne permet cependant de l'affirmer.

L'église de Qasr Ibn Wardan 1 est apparemment la seule pour laquelle on a pu observer une tour en façade. Celle-ci ne se trouve pas, comme dans les églises de plan basilical, au-dessus des espaces carrés qui constituent le narthex au nord et au sud, mais flanque le collatéral nord, dans le prolongement du mur de façade. Elle abrite un escalier conduisant à un étage de tribunes.

La majorité des portes des églises en croix inscrite ou en croix libre se trouvent sur la façade ouest du bâtiment (sept portes au total, dont une donnant accès à la tour d'escalier de Qasr Ibn Wardan 1). Quatre de ces portes sont axiales, une seule ouvrant sur le narthex (Qasr Ibn Wardan 1). Seul le baptistère de Resafa possédait trois portes sur la façade ouest, l'une dans l'axe de la nef, les deux autres dans l'axe des collatéraux. L'église 3 d'Al-Andarin et l'église de Qasr Ibn Wardan 1 possédaient une porte donnant accès au collatéral nord et une autre ouvrant sur le collatéral sud. L'église de Stabl 'Antar présentait une porte sur sa façade sud, mais on ignore si une porte sur la façade nord lui correspondait. L'église de Tall Drahm 1 paraît avoir compté en tout et pour tout une seule porte, dans le mur sud du bras occidental. L'absence de porte axiale paraît curieuse, mais le fait que l'unique porte ouvre sur le bras occidental pourrait indiquer qu'il joue le rôle de narthex.

#### ***Le quadratum populi***

L'église 3 d'Al-Andarin, comme c'est probablement aussi le cas de celle de Stabl 'Antar, ne comportait que deux travées. Celle de l'ouest est plus étroite et la largeur de la seconde travée était conditionnée par la portée de l'arc transversal ouest, de manière à ménager un espace central de plan carré. Le baptistère de Resafa comptait trois travées, celles de l'ouest et de l'est étant moins larges que celle du centre, qui dessinait en plan avec les arcs structurels un carré central de 5,70 m environ. L'église de Qasr Ibn Wardan 1 ne possède pas à proprement parler de travée. Se succédaient d'ouest en est le narthex, un arc



structural transversal, une triple arcade à colonnes englobée dans un arc structural longitudinal, un arc structural transversal et enfin le chevet. À Tall Drahm 1, c'est la salle qui se trouve à la jonction des bras de la croix qui devait constituer la nef proprement dite, alors qu'il est bien difficile de comprendre la fonction des bras nord et sud.

### *Le chevet*

Si on laisse de côté l'église de Tall Drahm 1, dont le bras oriental pouvait constituer le sanctuaire, les édifices en croix inscrites possédaient tous un chevet tripartite. L'église 3 d'Al-Andarin, l'église de Qasr Ibn Wardan 1 et le baptistère de Resafa présentaient tous trois une abside inscrite dans un chevet droit. L'église de Stabl 'Antar paraît être la seule à disposer d'un sanctuaire rectangulaire inscrit dans un chevet rectiligne.

#### ♦ Les églises de plan centré

Trois autres églises possèdent un plan centré (**figure 66, 1-2 et 4**) qui relève, dans les trois cas, d'un parti architectural distinct<sup>1141</sup>. Le *martyrion* de Resafa, l'église des Archanges de Fa'lul et l'église octogonale de Mir'ayah possèdent des points communs bien que leurs plans soient différents. Ces édifices conservent, malgré leur plan centré, le fonctionnement longitudinal des églises de plan basilical, comme en témoigne la présence d'un chevet composé d'au moins trois éléments. Cet axe longitudinal est même renforcé, dans l'église octogonale de Fa'lul, par un portique rectiligne sur la façade ouest.

L'église octogonale de Mir'ayah possède une nef octogonale. Le chevet s'adosse contre l'une des faces est de l'octogone. Le plan du bâtiment se resserre donc entre la nef d'une part et le sanctuaire et ses annexes d'autre part. L'église des Archanges à Fa'lul présente une nef de plan circulaire, dont la largeur diminue vers l'est, et qui se prolonge sous la forme d'un massif quadrangulaire constituant le chevet. Le *martyrion* de Resafa, le seul de ces trois bâtiments dont les supports aient été conservés, est une combinaison du plan basilical et du plan tétraconque. Il possède un plan rectangulaire, avec un renflement convexe sur les façades nord, sud et ouest correspondant à la disposition intérieure des supports, qui dessine une nef à trois exèdres auxquelles répond l'abside à l'est (tétraconque)<sup>1142</sup>. Les bras ouest et est du tétraconque intérieur sont nettement plus allongés que ceux du nord et du sud, ce qui affirme l'importance de l'axe longitudinal, renforcé par le chevet qui s'inscrit approximativement dans un massif rectangulaire.

Le point commun le plus frappant entre ces trois bâtiments réside dans le fait que, quel que soit le plan adopté, octogone, ronde ou tétraconque, ces églises conservent un chevet identique à celui des basiliques. Elles combinent, dans des formes plus ou moins abouties, le plan centré et le plan basilical, le chevet de l'église octogonale de Fa'lul apparaissant en

<sup>1141</sup> On pourrait peut-être ajouter une quatrième église, de plan circulaire, révélée par une prospection géomagnétique à Qinasrin/*Chalcis* (M.-O. Rousset, communication orale).

<sup>1142</sup> La disposition en tétraconque de la nef et de l'abside et les renflements sur les murs extérieurs se retrouvent dans l'église triflée d'*Apamée*.

quelque sorte comme un élément ajouté mais non « digéré »<sup>1143</sup>, alors que le *martyrion* de Resafa présente une intégration du chevet basilical à un plan centré<sup>1144</sup>.

#### *Le massif occidental et les accès à l'église*

Seule l'église des Archanges de Fa'lul paraît avoir comporté un portique. Rectiligne, il flanque la façade occidentale convexe de l'église et souligne l'importance de l'axe longitudinal. Quatre piliers cruciformes le composent. H. C. Butler restituait en conséquence une façade rythmée par des arcades mais également des arcs prenant appui sur ces piliers et retombant contre la façade de l'église. Ce dispositif inhabituel pourrait s'expliquer par le mode de couverture de l'édifice<sup>1145</sup>. Le *martyrion* de Resafa est l'unique édifice de plan centré pour lequel un narthex (esonarthex) peut être repéré. Il est délimité à l'est par des arcades largement ouvertes sur les collatéraux et communique avec la nef centrale par l'intermédiaire des cinq arcades qui dessinent le contour de l'exèdre occidental.

La plupart des accès sont situés sur la façade occidentale des bâtiments. Le *martyrion* de Resafa en compte cinq à lui tout seul, trois aménagés dans la partie convexe de la façade et un, plus étroit et légèrement désaxé, correspondant à chaque collatéral. L'église de Fa'lul possède également trois portes sur sa façade ouest et l'église de Mir'ayah une seule, axiale. Dans la portion incurvée des façades nord et sud du *martyrion* de Resafa ouvraient trois portes, donnant accès à ses collatéraux, plus une quatrième, située au sud et donnant sur la pièce latérale flanquant l'abside. L'église de Mir'ayah comportait elle aussi une porte axiale sur ses façades nord et sud.

#### *Le quadratum populi*

Dans la mesure où les supports intérieurs n'ont été conservés que pour le *martyrion* de Resafa, on connaît très mal l'agencement des églises de plan centré. À Resafa, ce sont des arcades portées par des colonnes qui dessinaient les exèdres des côtés nord, sud et ouest de la nef centrale. Ces arcades s'intercalaient entre des piliers en L dans la nef ou des piliers composites entre le narthex et la nef. Entre ces piliers, les collatéraux et la nef communiquaient largement, soit par les séries d'arcades à colonnes déjà évoquées, soit probablement par de grands arcs dans les parties rectilignes du tracé de la nef.

En revanche, on ne connaît ni la nature ni l'agencement des supports pour les églises de Fa'lul et de Mir'ayah. H. C. Butler suppose que ces supports étaient des colonnes à Fa'lul. Mais le fait qu'un bâtiment du village converti en mosquée remploie des colonnes n'implique pas nécessairement qu'elles provenaient de l'église<sup>1146</sup>. H. C. Butler restitue, sur le plan de l'église de Mir'ayah des piliers disposés en cercle dans la nef mais sa description n'en mentionne pas la découverte et, d'après sa charte graphique, leur emplacement est complètement conjectural. J. Lassus, qui ne s'est pas rendu sur le site, suivait H. C. Butler quant à la nature des supports et supposait qu'ils pouvaient aussi être disposés en

<sup>1143</sup> LASSUS 1947, p. 143.

<sup>1144</sup> LASSUS 1947, p. 155.

<sup>1145</sup> Voir ci-dessous (c) *Considérations techniques*, p. 380.

<sup>1146</sup> PAES 2B, p. 97.

octogone<sup>1147</sup>. Pour ces deux églises, on ne peut donc que postuler l'existence de supports intérieurs délimitant la nef centrale sous la forme d'un déambulatoire.

Les données dont on dispose pour comprendre l'ordonnance intérieure des édifices de plan centré sont donc très insuffisantes.

### *Le chevet*

L'église octogonale de Mir'ayah et l'église des Archanges de Fa'lul possèdent toutes deux un chevet tripartite avec un sanctuaire semi-circulaire. À Mir'ayah, l'abside est inscrite dans un chevet plat tandis qu'à Fa'lul, l'abside est légèrement saillante sur la façade. Le *martyrion* de Resafa présente un chevet plus complexe, constitué du nord au sud de quatre parties distinctes : une vaste annexe rectangulaire d'orientation est-ouest communicant avec la chambre latérale nord, la chambre latérale nord de plan barlong terminée par une absidiole inscrite dans un massif rectangulaire saillant, l'abside au mur extérieur polygonal, saillant sur la façade, et la chambre latérale sud qui présente le même plan que celle du nord. Dans les épaisses maçonneries qui séparent l'abside de ses chambres latérales ont été aménagés des escaliers. Ils conduisaient, selon les auteurs, à un étage qui se développaient sur tout le chevet<sup>1148</sup> ou aux tours qui surmontaient les chambres latérales<sup>1149</sup>.

Les églises de plan centré sont des bâtiments dont la superficie est plus variée que les églises de plan cruciforme. L'église octogonale de Mir'ayah est la plus petite (266 m<sup>2</sup>), le *martyrion* de Resafa est de loin le plus grand de ces bâtiments (1367 m<sup>2</sup>). L'église de Fa'lul se rapproche davantage par sa superficie de celle de Mir'ayah (330 m<sup>2</sup>). Cependant, le plan centré, comme le plan à croix inscrite, implique un mode de couverture différent de celui des basiliques. Et, bien que les églises de Mir'ayah et de Fa'lul soient beaucoup plus petites que le *martyrion* de Resafa, on sait qu'elles possédaient une couverture, ce qui n'était pas nécessairement le cas du *martyrion*.

### *(c) Considérations techniques*

#### ▪ Les matériaux de construction

La répartition géographique des différents matériaux de construction pour les édifices de culte coïncide en général avec celle des matériaux de construction utilisés dans l'habitat (**carte 10**). On pourrait donc la résumer brièvement par ceci : à la limite ouest de la zone d'étude, les églises sont construites en calcaire, immédiatement à l'est, on lui préfère le basalte et, dans la partie est de la région, le gypse. Enfin, entre ces deux secteurs, c'est une combinaison de pierre (calcaire et basalte) et de brique crue qui prévaut.

Dans les secteurs à architecture en pierre, les églises paraissent donc plutôt construites en pierre. À Talun, la présumée chapelle est exclusivement en calcaire<sup>1150</sup>. À Ma'rata,

<sup>1147</sup> LASSUS 1947, p. 142.

<sup>1148</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268.

<sup>1149</sup> SODINI 1989, p. 358.

<sup>1150</sup> PAES 2B, p. 95.

l'église publiée par H. C. Butler est construite majoritairement en calcaire, mais, comme dans l'habitat, ce matériau est associé au basalte. Les murs et le chevet sont en calcaire alors que les piliers et les arcades de la nef sont en basalte. L'arc ouvrant depuis la chambre latérale sud vers le collatéral est en calcaire alors que l'arc triomphal de l'abside est en basalte<sup>1151</sup>. À Fa'lul, dans l'église des Archanges, on peut aussi remarquer un assemblage complexe des deux matériaux<sup>1152</sup>. Le basalte est employé dans la partie inférieure du bâtiment, jusqu'à une hauteur de 6 m, puis relayé par des assises de calcaire<sup>1153</sup>. Plus à l'est, dans le Jabal al-'Ala, l'église d'Al-Tuba 2 est entièrement construite en basalte, y compris, semble-t-il, une partie de sa couverture<sup>1154</sup>. À Karatin al-Kbir, la « cathédrale », comme la plupart des maisons, est elle aussi entièrement en basalte<sup>1155</sup>, comme apparemment l'église octogonale de Mir'ayah<sup>1156</sup>. Par contre, sur la bordure orientale du Jabal al-'Ala, dans des villages plus modestes, comme Nawa, les églises ne possèdent que des soubassements en pierre, la superstructure ayant été réalisée en brique crue. C'est le cas de l'église de Nawa et du complexe de Dair Nawa, situé en limite du village. Plus au nord, le soubassement en basalte de l'église d'Al-Firjah supporte des maçonneries en brique crue<sup>1157</sup>.

Plus à l'est se trouve la zone à architecture de terre crue, avec des agglomérations importantes dans lesquelles on ne peut que remarquer la diversité des solutions adoptées pour la construction des églises. Les églises apparaissent comme des édifices privilégiés auxquels on a apporté le plus grand soin puisque l'ensemble de la communauté et parfois des évergètes locaux participaient à leur construction<sup>1158</sup>. C'est ce qui explique que, dans les secteurs où l'habitat est en brique crue, des églises soient entièrement en pierre. C'est le cas à Resafa, ce qui n'étonne guère dans la mesure où la ville doit sa prospérité au rayonnement du culte de Saint Serge<sup>1159</sup>. Il est donc logique de constater qu'à la fin du V<sup>e</sup> et au cours du VI<sup>e</sup> siècle, *Sergiopolis* se couvre d'édifices religieux, conformes au statut de cité et au rang de seconde métropole d'Euphratésie qu'elle a acquis à ce moment-là<sup>1160</sup>. Dans des agglomérations plus modestes (mais pas nécessairement moins étendues), comme la ville d'Al-Andarin et le gros village de Zabad 1, certaines églises sont aussi entièrement construites en basalte. C'est le cas des églises 1 et 6 à Al-Andarin, de l'église est à Zabad 1 (**figure 27**). La majorité des églises dans ces zones sont cependant bâties dans une combinaison de pierre et de brique crue. Les neuf églises d'Al-Andarin dont H. C. Butler a

<sup>1151</sup> PAES 2B, p. 88.

<sup>1152</sup> H. C. Butler signale que l'édifice était construit en calcaire et en basalte mais également en marbre, notamment l'abside (BUTLER 1929, p. 165). P. Donceel-Voûte remarque cependant qu'H. C. Butler a pris un « calcaire rose marbré de rouge » pour du marbre, à Fa'lul et à Qasr Ibn Wardan 1 (DONCEEL-VOÛTE 1988a, n. 3, p. 268).

<sup>1153</sup> PAES 2B, p. 97.

<sup>1154</sup> PAES 2B, p. 19.

<sup>1155</sup> PAES 2B, p. 72.

<sup>1156</sup> PAES 2B, p. 70.

<sup>1157</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 87.

<sup>1158</sup> C'est en effet ce qu'il apparaît dans les dédicaces qui ont pu être observées, soit sur les mosaïques, soit sur les piliers de chancel, soit sur les linteaux. Voir ci-dessous (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.

<sup>1159</sup> Sur la postérité du culte de saint Serge dans la région et plus particulièrement à Resafa, voir SAUVAGET 1939, p. 128-129 et KEY FOWDEN 1999, p. 92-100 et 117-120.

<sup>1160</sup> Voir ci-dessus 2. *Le cadre civique et ecclésiastique*, p. 144.

publié le plan<sup>1161</sup> le montrent bien. Pour six d'entre elles, le basalte n'est employé qu'en soubassement et la partie haute des murs construite en brique crue<sup>1162</sup>. Trois seulement sont entièrement en basalte<sup>1163</sup>. À Zabād 1, seule l'église de l'est, sur les trois connues, est bâtie en basalte.

Dans les zones à architecture de pierre, les églises sont donc elles aussi construites en pierre, et combinent parfois comme l'habitat, le calcaire et le basalte en tenant compte des qualités propres à chacun de ces matériaux. Et si, dans les secteurs où l'architecture de terre prédomine, les églises sont plutôt construites en brique crue sur un soubassement de pierre, certaines agglomérations importantes (cités-évêchés, villes, mais aussi gros villages) possédaient cependant des églises entièrement en pierre.

- La couverture des églises
  - Les églises de plan basilical

#### *Les églises en pierre*

Dans la mesure où aucune église en pierre, et notamment en basalte, ne présente d'arcs transversaux, comme c'est le cas en Syrie du Sud avant le V<sup>e</sup> siècle<sup>1164</sup>, on peut en déduire que la plupart d'entre elles, au moins pour celles de plan basilical, possédaient une charpente en bois et une couverture de tuiles. Selon toute probabilité, la nef recevait une toiture à double pente, et les collatéraux une toiture en appentis. C'est le mode de couverture qu'H. C. Butler restitue pour plusieurs églises<sup>1165</sup> et c'est aussi ce qui ressort des études plus récentes conduites par T. Ulbert sur l'église de la Sainte-Croix d'Al-Andarin<sup>1166</sup>.

Quelques points cependant méritent d'être précisés. À Resafa notamment, l'esonarthex présentait une couverture distincte de celle de la nef et des collatéraux. T. Ulbert restitue pour cette partie de l'église un toit également en appentis, et donc continu sur les côtés nord, ouest et sud de l'église<sup>1167</sup>. On sait aussi que, lorsque le chevet ne possédait pas d'étage, dans les régions où l'on construisait en basalte, on pouvait couvrir les pièces flanquant l'abside par des dalles de pierres supportées par des arcs transversaux. C'est le cas de l'église d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**)<sup>1168</sup> et, dans la « cathédrale » de Karatīn al-Kbir (**figure 58, 1**), bien que la toiture n'ait pas été conservée, H. C. Butler a cependant rapporté

<sup>1161</sup> Il a cependant identifié dix églises en tout, d'après son plan d'ensemble, et C. Strube, après les derniers travaux entrepris à Al-Andarin, en compte désormais onze (STRUBE 2008, p. 57).

<sup>1162</sup> Églises 2-5 et 7-8.

<sup>1163</sup> Les églises 1 et 6 et la chapelle du *kastron*.

<sup>1164</sup> Voir ci-dessus *Le quadratum populi*, p. 368.

<sup>1165</sup> Les coupes longitudinales ou transversales des églises 1 et 6 d'Al-Andarin, de l'église des Apôtres de l'jaz et de celle d'Al-Tuba 2 montrent toutes ce mode de couverture.

<sup>1166</sup> ULBERT 1986, pl. 81-86. H. C. Butler imaginait un système de couverture plus complexe pour cette église en se fondant sur la présence de piliers cruciformes qui auraient pu indiquer la présence d'arcs transversaux (BUTLER 1929, p. 162). J.-P. Sodini signale que les pilastres transversaux ne portaient pas d'arc mais servaient de contreforts tout en supportant les fermes de la charpente de la nef. Ces piliers cruciformes peuvent être comparés avec ceux retrouvés dans certaines églises du Massif calcaire qui sont en fait des piliers simples auxquels ont été ajoutés des contreforts latéraux (SODINI 1989, p. 362).

<sup>1167</sup> ULBERT 1986, pl. 83.

<sup>1168</sup> PAES 2B, p. 19.

l'existence d'arcs transversaux supportant la couverture, quel qu'ait été le matériau employé<sup>1169</sup>. De toute évidence, pour les églises munies de tours, dans le Jabal al-'Ala, H. C. Butler envisage une couverture plate (église 1 d'Al-Andarin, **figure 63, 1**), qu'on peut imaginer également constituée de dalles de basalte. Mais il est préférable de convenir qu'on ignore le mode de couverture des tours de cette église. À l'inverse, dans l'église de la Sainte-Croix (**figure 61-62**), on sait que les pièces flanquant l'abside comportaient plusieurs niveaux et qu'elles étaient couvertes, non par une coupole comme le pensait P. Donceel-Voûte<sup>1170</sup>, mais par une toiture pyramidale à huit pans, probablement réalisées dans une roche sédimentaire ou en brique cuite, mais pas en gypse<sup>1171</sup>.

Le mode de couverture du sanctuaire, lorsqu'il présente une forme absidée, est bien connu : il semble que toutes les absides aient été couvertes par une voûte en cul-de-four mais les matériaux utilisés peuvent varier. Dans l'église de la Sainte-Croix, à Resafa, le cul-de-four de l'abside était une voûte appareillée en gypse mais H. C. Butler semble n'avoir observé de cul-de-four en pierre ni dans le Jabal al-'Ala ni dans les massifs basaltiques du nord-est. En revanche, dans l'église 1 d'Al-Andarin, l'abside paraît avoir été montée en basalte jusqu'à la naissance du cul-de-four, après quoi, la superstructure est construite en brique cuite<sup>1172</sup>. À Dibsi Faraj, l'absidiole qui occupe le fond de la chambre latérale nord dans l'église de la citadelle (seconde état) était elle aussi en brique cuite (**figure 56, 2**)<sup>1173</sup>. H. C. Butler a également signalé, pour l'église est de Zabad 1 (**figure 54, 1**), une maçonnerie constituée d'un blocage de mortier et de scories, employée pour le cul-de-four de l'abside<sup>1174</sup>. À Resafa, dans l'église de la Sainte-Croix, le cul-de four de l'abside était recouvert à l'extérieur par une toiture de tuile à croupe ronde supportée par une charpente<sup>1175</sup>. Il est difficile de déterminer s'il était ou non habituel de fournir à l'abside une toiture extérieure. H. C. Butler ne semble guère avoir envisagé cette possibilité, ce qui ne signifie pas pour autant qu'on doive la négliger.

#### *Les églises en brique crue*

Dans les églises en brique crue, les modes de couverture n'étaient vraisemblablement pas très différents de ceux des églises en pierre. Les supports étaient en pierre et les vousoirs des arcades longitudinales, également en pierre, ont pu être repérés, à Al-Firjah par exemple, dans l'église principale (**figure 55, 6**)<sup>1176</sup>. La nef a dû également recevoir, dans la plupart si ce n'est dans toutes ces églises, une charpente couverte de tuiles. Dans les églises en brique crue repérées dans les villages de Rasm al-Hajal, de Rasm al-Rbayt et de Rasm al-Ahmar 2, des tuiles ont été utilisées dans des quantités importantes. Il est donc probable que,

<sup>1169</sup> PAES 2B, p. 73. Compte-tenu des dimensions de ces pièces, une couverture de dalles de basalte est tout à fait possible.

<sup>1170</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 274.

<sup>1171</sup> ULBERT 1986, p. 46.

<sup>1172</sup> PAES 2B, p. 55.

<sup>1173</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1174</sup> AAES 2, p. 301-305.

<sup>1175</sup> ULBERT 1986, pl. 81.

<sup>1176</sup> PAES 2B, p. 70.

comme les édifices en pierre, les églises en brique crue présentaient une nef couverte par un toit en double pente et des collatéraux (et peut-être également des narthex) couverts par des toitures en appentis<sup>1177</sup>. On peut aussi imaginer des collatéraux couverts par des toits en terrasse ou par des voûtes en berceau réalisées en brique crue. Mais on n'en possède guère de preuve et il y a peu de chance qu'on en trouve un jour la confirmation. Les voûtes en berceau réalisées en brique crue sont inexistantes dans l'architecture traditionnelle et le seul exemple archéologique connu se trouve à Qasr Liban<sup>1178</sup>.

La couverture de l'abside devait varier d'un bâtiment à l'autre, comme pour les églises en pierre. Dans l'église intra-muros de Rasm al-Rbayt, le cul-de-four de l'abside était vraisemblablement constitué d'une maçonnerie de brique cuite. L'emploi du même matériau, pour le chevet de l'église de Rasm al-Ahmar 2 pourrait indiquer une couverture similaire. Il est probable que la brique crue devait remplacer la brique cuite, dans bon nombre d'églises<sup>1179</sup>. H. C. Butler envisage également, comme pour l'église est de Zabad 1, l'emploi d'une voûte en blocage<sup>1180</sup>.

- Les églises de plan cruciforme ou de plan centré

Dans les églises en croix inscrite, libre, ou de plan centré, la question des modes de couvertures est plus problématique et le répertoire formel vraisemblablement vaste, bien qu'on en possède peu de preuves directes (**figure 66**). La seule église dont on connaisse exactement le mode de couverture est celle de Qasr Ibn Wardan 1 mais elle n'est certes pas représentative des édifices de la région, avec ses allures constantinopolitaines. Si l'on prend en considération la résidence et l'église, le site constitue à lui seul un catalogue des types de voûtes représentés dans la région. Le narthex au rez-de-chaussée, puisque l'église compte deux niveaux, est couvert par des voûtes en berceau séparées les unes des autres par des arcs doubleaux. Aux angles nord et sud et dans les pièces flanquant l'abside, ce sont des voûtes d'arêtes qui sont employées alors que dans les collatéraux, des voûtes d'arêtes et des voûtes en berceau alternent entre des arcs doubleaux reposant sur les colonnes des arcades. Le cul-de-four de l'abside était entièrement réalisé en briques cuites, comme d'ailleurs toutes les voûtes de l'édifice. Enfin, l'espace central carré que délimitaient quatre grands arcs structuraux, également en brique cuite, était surmonté d'une coupole sur pendentifs. Pour l'église d'Al-Tuba 2, qui correspond en plan à une basilique mais dans laquelle J. Lassus et E. Baldwin Smith voyaient en élévation une structure cruciforme (**figure 63, 2**)<sup>1181</sup>, H. C. Butler imaginait une combinaison de voûtes complexes : les deux espaces carrés délimités dans la nef par les piliers cruciformes auraient été couverts par des voûtes d'arêtes<sup>1182</sup>. Pour E. Baldwin Smith et pour J. Lassus, l'église d'Al-Tuba 2 aurait aussi pu

<sup>1177</sup> H. C. Butler pense également que les systèmes de couvertures des églises de Syrie centrale devaient être très proches de ceux, mieux connus, du Massif calcaire (BUTLER 1929, p. 202).

<sup>1178</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 168. Voir ci-dessous (b) *Les monastères probables*, p. 460.

<sup>1179</sup> Pour l'église 3 d'Al-Andarin, qui possède un plan centré, H. C. Butler imagine un cul-de-four en brique crue (PAES 2B, p. 57).

<sup>1180</sup> BUTLER 1929, p. 201.

<sup>1181</sup> Voir note 1105, p. 370.

<sup>1182</sup> PAES 2B, p. 20.

recevoir une couverture identique à celle de l'église 3 d'Al-Andarin avec, au-dessus de chaque espace carré, une coupole en brique crue<sup>1183</sup>.

Dans le premier état du baptistère de Resafa (**figure 61**), T. Ulbert estimait, sur la base d'une comparaison avec ladite « salle d'audience » d'Al-Mundhir, que les pièces situées aux angles du bâtiment étaient couvertes par des coupoles, alors que les espaces intermédiaires formant les collatéraux et l'avant-nef auraient reçu des voûtes en berceau. Sur le carré central de la nef, de 5,70 m environ, il restitue un toit pyramidal à quatre faces sur un tambour<sup>1184</sup>. Dans l'église 3 d'Al-Andarin, dont seules les soubassements et les arcs structuraux sont en basalte, H. C. Butler imaginait l'espace carré central (de 4,15 m de côté) couvert par une coupole en brique crue que, par analogie avec l'architecture traditionnelle, il représentait en pain de sucre. Le cul-de-four de l'abside était également en brique crue<sup>1185</sup>.

Pour les églises de plan centré, la question du couvrement est encore plus délicate. Dans l'église octogonale de Mir'ayah, en l'absence de tout indice, H. C. Butler proposait une coupole de brique crue recouvrant un espace central dont le diamètre aurait été réduit par la présence de supports<sup>1186</sup>. Pour l'église de Fa'lul, bien qu'on ne connaisse pas davantage la nature et la localisation, même approximative, d'éventuels supports, plusieurs indices laissent cependant penser qu'une coupole couvrait bien l'espace central. L'église de Fa'lul, contrairement à celle de Mir'ayah, est entièrement en pierre. H. C. Butler y avait signalé la présence d'un portique à l'ouest dont l'ordonnance est particulière puisqu'il possède des piliers cruciformes. Ces piliers supportent à la fois des arcades parallèles à la façade, et des arcs transversaux qui retombent sur des pilastres engagés dans la façade ouest de l'église. Du côté du chevet, la chambre latérale nord se resserrait à l'est en une sorte d'alcôve couverte par une voûte en berceau. En avant de l'abside<sup>1187</sup>, soit à l'emplacement de l'arc triomphal, H. C. Butler signale la présence d'une voûte en berceau<sup>1188</sup>. Au centre de l'église, parmi les débris, il mentionne une quantité importante de brique cuite et de mortier et conjecture une coupole couvrant l'espace central, vraisemblablement réduit par des supports disposés en cercle<sup>1189</sup>. La présence d'une voûte en berceau à l'avant du cul-de-four de l'abside et dans la chambre latérale nord, ajoutée aux arcs du portique s'appuyant à la façade ouest de l'église pourrait effectivement faire penser à un système de contrebutement destiné à épauler et à répartir les poussées d'une couverture relativement lourde. La maçonnerie de brique cuite rendrait possible l'existence d'une coupole.

<sup>1183</sup> BUTLER 1929, p. 203 ; LASSUS 1947, p. 147.

<sup>1184</sup> ULBERT 1986, p. 122. R. Ginouvès traduit « Zelddach » par « toit en pavillon » ou « toit pyramidal à quatre faces » (GINOUVÈS 1992, p. 173).

<sup>1185</sup> PAES 2B, p. 57 ; BUTLER 1929, p. 163.

<sup>1186</sup> BUTLER 1929, p. 170. Sur ces supports, voir ci-dessus *Le quadratum populi*, p. 368.

<sup>1187</sup> H. C. Butler écrit « over the bema in front of the main apse » (BUTLER 1929, p. 165). L'église ne possède pas de *bema*, mais l'auteur utilise ce terme pour désigner la plateforme, généralement surélevée, située immédiatement à l'ouest de l'abside et sous l'arc triomphal (BUTLER 1929, p. 213).

<sup>1188</sup> BUTLER 1929, p. 165.

<sup>1189</sup> PAES 2B, p. 97 ; PAES 2B, p. 165.



Il reste à évoquer le problème de la couverture du *martyrion* de Resafa. Dès la découverte de l'édifice, les murs ont été estimés trop faibles pour porter une coupole<sup>1190</sup>. La solution envisagée alors s'orientait vers une toiture plate, avec éventuellement un toit pyramidal au-dessus de la partie centrale de l'édifice. H. C. Butler a ensuite proposé de restituer un espace carré central couvert par une coupole, contrebuté de chaque côté par une demi-coupole<sup>1191</sup>. Mais J. Lassus ne voyait pas comment une coupole pouvait s'articuler avec une nef aussi allongée<sup>1192</sup> et P. Donceel-Voûte préférait renoncer à cette solution<sup>1193</sup>.

Si les matériaux employés dans la construction des églises varient donc d'un site à l'autre, le plus souvent influencés par les traditions locales observables dans l'habitat, les systèmes de couverture des églises, notamment pour les basiliques, sont probablement plus figés et davantage dictés par le plan du bâtiment que par les savoir-faire locaux. Le mode de couverture de certaines églises témoigne d'un répertoire formel emprunté à l'architecture domestique : ainsi la toiture de dalles de basalte supportée par un arc transversal dans la chambre latérale sud de l'église d'Al-Tuba 2 et la coupole en pain de sucre qu'H. C. Butler et J. Lassus s'accordent pour restituer dans l'église 3 d'Al-Andarin. Les données manquent pour se faire une idée précise des systèmes de couverture utilisés pour les églises de plan centré. Dans la mesure où les plans de ces édifices sont différents les uns des autres, il est probable que leur couverture l'était aussi.

(d) *Le décor dans les églises*

Compte-tenu du mauvais état de conservation de la plupart des églises de la région et du petit nombre d'édifices fouillés, on connaît mal la place et l'importance accordée au décor dans les constructions religieuses. On identifie quatre types de décor : les enduits et les peintures, l'*opus sectile*, les mosaïques et le décor sculpté. Les premiers sont employés pour les revêtements de sol et pour les revêtements muraux alors que le décor sculpté occupe une place à part puisqu'il relève d'éléments structuraux (piliers, colonnes) autant que liturgiques (dés et plaques de chancel).

Je n'entrerai pas dans le détail de la décoration des églises. Des monographies existent qui permettent de s'en faire une idée précise<sup>1194</sup>. Je ne présenterai donc ici qu'un panorama synthétique de la place et de la nature du décor des églises, en listant, le cas échéant, les sites sur lesquels a été découvert tel ou tel type de décor.

<sup>1190</sup> SARRE et HERZFELD 1920, 2, p. 29-30.

<sup>1191</sup> BUTLER 1929, p. 205.

<sup>1192</sup> LASSUS 1947, p. 155.

<sup>1193</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268. La question du couvrement du *martyrion* a été étudiée dans le détail par W. Wirth (WIRTH 1966, *non vidi*).

<sup>1194</sup> Pour tout le décor sculpté de Resafa (*martyrion*, basilique B et église de la Sainte-Croix), on pourra se reporter par exemple à BRANDS 2002. Pour un catalogue des pavements de mosaïque, avec la bibliographie correspondante, on consultera DONCEEL-VOÛTE 1988. Et pour un panorama de la sculpture en Syrie centrale, on se référera au mémoire de maîtrise de G. Balay (BALAY 2002).

- Les revêtements de sol
  - L'*opus sectile* et le marbre

Les revêtements de sol sont nettement mieux connus que les revêtements muraux et pour cause, les églises encore en élévation sont rares. Parmi les revêtements de sol, on doit distinguer les pavements de marbre, les pavements en *opus sectile*, les mosaïques et les enduits.

La présence d'un enduit de sol a été décelée dans l'église de 'Umm al-Tuwanah. Coloré en rouge, parfaitement poli et lisse d'après H. C. Butler, il recouvrait le sol de l'abside<sup>1195</sup>. À Resafa, dans la chapelle sud-est qui est une extension de l'église de la Sainte-Croix, l'abside et le chœur avaient reçu un enduit coloré, blanc, rouge et jaune<sup>1196</sup>. P. Donceel-Voûte estime que ce type de revêtement, pour lequel elle propose des parallèles avec des églises du Massif calcaire, devait être plus répandu que ne le laissent préjuger les rares exemples archéologiques<sup>1197</sup>.

Les revêtements de sol en *opus sectile* concernent un plus grand nombre d'églises (six) de la région. Quatre de ces édifices se trouvent à Resafa. S'y ajoutent l'église de Qasr Ibn Wardan 1 et celle construite à l'intérieur du *kastron* d'Al-Andarin. Dans tous les cas, il s'agit d'églises qui font partie de programmes architecturaux exceptionnels, en lien avec le développement du pèlerinage autour du tombeau de saint Serge pour Resafa, avec la construction d'une résidence rurale ostentatoire, pour Qasr Ibn Wardan 1, et avec un évergétisme actif, à Al-Andarin. Aucun de ces édifices n'est donc vraiment représentatif des églises villageoises.

Dans l'église de Qasr Ibn Wardan 1, P. Donceel-Voûte avait repéré deux motifs d'*opus sectile* : l'un dans le narthex, contre le mur ouest et l'autre dans la nef, dans l'angle sud-est<sup>1198</sup>. En 2002, j'ai pu identifier un troisième motif, inédit, dans le collatéral nord. Ces pavements jouent sur la bichromie (noir et blanc) de deux matériaux : un calcaire blanc et peut-être un marbre noir<sup>1199</sup>. À Resafa, dans la basilique B, l'*opus sectile* n'est employé que dans la chambre latérale nord<sup>1200</sup>. Ailleurs, dans l'ensemble du chevet et vraisemblablement aussi dans la nef et le collatéral sud, c'est un dallage, constitué du même gypse cristallin que celui employé dans les maçonneries, qui servait de revêtement<sup>1201</sup>. Dans le *martyrion*, outre un pavement de calcaire rose utilisé dans la plus grande partie de l'édifice, les exèdres nord et sud avaient reçu, au cours d'une seconde phase, un dallage en *opus sectile* jouant sur les tonalités d'un calcaire rose veiné de rouge, d'un marbre blanc et d'une pierre noire d'origine

<sup>1195</sup> PAES 2B, p. 11.

<sup>1196</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 276.

<sup>1197</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 202.

<sup>1198</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 258.

<sup>1199</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 258. Elle n'est pas certaine qu'il s'agisse de marbre et j'avoue ne pas avoir davantage été en mesure de le déterminer.

<sup>1200</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 281.

<sup>1201</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 281. P. Donceel-Voûte n'a pu observer ce dallage en place que dans les pièces nord du chevet.

volcanique<sup>1202</sup>. Dans la basilique de la Sainte-Croix, l'emploi de l'*opus sectile* se limite au pavement du *bema*, dans son second état, et à celui de l'abside<sup>1203</sup>. Dans le *bema*, les matériaux utilisés sont un calcaire rose et un gypse blanc alors que, dans l'abside, un marbre gris-blanc alterne avec une pierre jaune<sup>1204</sup>. Dans le reste de l'abside, on retrouve un pavement de plaques de marbres blanc, rouge et jaune<sup>1205</sup>. La chambre latérale nord est aussi recouverte de plaques jouant sur la polychromie du marbre et employant des plaques de marbre rouge, blanc et vert<sup>1206</sup>. Toujours à Resafa, mais cette fois dans l'abside du baptistère, correspondant au second état du bâtiment, T. Ulbert signale un *opus sectile* de marbre blanc et de pierre noire<sup>1207</sup>. On ne possède pas, en revanche, de description détaillée du décor pour l'église du *kastron* d'Al-Andarin. C. Strube mentionne rapidement la présence de revêtement de marbre et celle d'un *opus sectile* associant du porphyre et d'autres types de marbre<sup>1208</sup>. À partir de ces seuls éléments, il est difficile de déterminer si ces matériaux étaient employés comme revêtements de sols ou comme revêtements muraux. C. Strube estime que des matériaux similaires étaient utilisés dans l'église 6 et l'église des Archanges. Ils y ont, en tous cas, été retrouvés dans des proportions équivalentes à celles de l'église du *kastron*<sup>1209</sup>.

Des fragments de placage de marbre, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agissait d'un revêtement de sol ou d'un revêtement mural, ont aussi été repérés dans l'église intra-muros de Rasm al-Rbayt et dans celle de Rasm al-Hajal. Le lieu de la découverte de ces fragments, à Rasm al-Hajal, pourrait indiquer que l'abside présentait un revêtement en marbre.

- ♦ Les mosaïques

Parmi les mosaïques pavimentales, on doit distinguer celles qui sont publiées de celles qui le ne sont pas. Pour les secondes, on citera l'église d'Al-Firjah, pour laquelle H. C. Butler signale des tesselles éparses<sup>1210</sup>, sans que l'on sache s'il s'agit d'une composition géométrique, figurée, ou même d'un pavement uniforme de tesselles blanches. Dans l'église 3 de 'Umm al-Khalakhil en revanche, J. Lassus a signalé la présence, dans le collatéral sud, d'une mosaïque polychrome dessinant des motifs géométriques<sup>1211</sup> et dans l'église 6 d'Al-Andarin, l'existence d'un décor à imbrication<sup>1212</sup>. À Zabad 1, l'église du « grand bâtiment » a fait l'objet de fouilles sauvages dont certaines ont défoncé le niveau de circulation d'origine, révélant, dans la nef, l'existence d'un sol de mosaïque polychrome, dont on ignore cependant les motifs.

<sup>1202</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268-269. À l'origine, le dallage était de même nature que celui de la basilique B, en gypse.

<sup>1203</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 275.

<sup>1204</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 275.

<sup>1205</sup> ULBERT 1986, p. 40

<sup>1206</sup> ULBERT 1986, p. 55.

<sup>1207</sup> ULBERT 1986, p. 98.

<sup>1208</sup> STRUBE 2008, p. 58.

<sup>1209</sup> STRUBE 2008, p. 58.

<sup>1210</sup> PAES 2B, p. 71.

<sup>1211</sup> LASSUS 1935, p. 57-78 ; LASSUS 1947, p. 298.

<sup>1212</sup> LASSUS 1947, p. 298; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 20.

Pour les mosaïques publiées, on doit signaler des décors strictement géométriques dans l'église est de Mir'ayah<sup>1213</sup> et dans l'église hors-les-murs de Dibsî Faraj, qui, à l'exception des pièces nord-ouest et sud-ouest, en était entièrement recouverte<sup>1214</sup>. Dans la chapelle sur laquelle ouvrait la chambre latérale sud de l'église de la Sainte-Croix, à Resafa, le second niveau de sol de la nef présentait également une mosaïque géométrique<sup>1215</sup>. Les autres mosaïques présentent en général une combinaison de tapis géométriques et de motifs figurés. Dans certains cas, la découverte de ces mosaïques est venue enrichir notre connaissance du bâtiment qui l'abritait (église de la citadelle à Dibsî Faraj<sup>1216</sup> et premier état du baptistère de Resafa<sup>1217</sup>), mais le plus souvent, les mosaïques constituent l'unique source d'information disponible sur le plan d'une église ou de ses annexes. C'est le cas à 'Ayn al-Bad où un pavement de mosaïque quadrangulaire associé à un seuil portant une inscription est tout ce qu'il reste d'une chapelle indépendante ou plus vraisemblablement de la chambre latérale ou d'une annexe d'église<sup>1218</sup>. À Qasr al-Abyad, seul l'angle d'une mosaïque, avec ses bordures géométriques et son panneau central qui représente un paon et comporte une inscription, a été dégagé. L'inscription informe de l'existence d'une abside (κόγχη)<sup>1219</sup>. À Sawran, l'organisation des tapis permet de reconstituer le plan d'une annexe, vraisemblablement un baptistère, communiquant avec l'église par une porte, à l'est de la chambre latérale sud<sup>1220</sup>. Ailleurs, les panneaux de mosaïques, dans lesquels on discerne l'emplacement des supports grâce à la présence de tapis d'entrecolonnement et/ou en raison de traces d'arrachage, permettent de reconstituer tout ou partie du plan de l'église. C'est le cas à Hir al-Shaikh<sup>1221</sup>, à Khirbat Muqa<sup>1222</sup>, à Rayan<sup>1223</sup>, à 'Umm Hartayn 2<sup>1224</sup> et à Tayyibat al-Imam<sup>1225</sup>.

- Les revêtements muraux

Les informations dont on dispose sur les revêtements muraux concernent presque exclusivement les églises pour lesquelles de l'*opus sectile* ou un placage de marbre a été

<sup>1213</sup> PAES 2B, p. 69 ; BUTLER 1929, p. 247.

<sup>1214</sup> HARPER 1975, p. 334; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78-87.

<sup>1215</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 276.

<sup>1216</sup> Des panneaux de mosaïques à motifs géométriques et figurés ont été retrouvés dans l'avant-nef (d'où la présence d'un pseudo-narthex), dans la partie ouest des collatéraux et dans les chambres latérales nord et sud (HARPER 1975, p. 331-332 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 69-77). Les portiques nord et sud, pavés dans un premier temps, ont ensuite reçu un tapis de mosaïque (HARPER 1975, p. 332-333).

<sup>1217</sup> La fouille a permis d'en saisir le parti d'origine, livrant au passage des panneaux de mosaïques, essentiellement figurées, dans l'espace central de la nef, dans l'avant nef, et dans la partie orientale du collatéral sud (ULBERT 1986, fig. 61, p. 99).

<sup>1218</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 17-19.

<sup>1219</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 254-257.

<sup>1220</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 301-307.

<sup>1221</sup> FONCEEL-VOÛTE 1988, p. 123-133

<sup>1222</sup> BALTY, CHÉHADÉ et VAN RENGEN 1969 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 159-166.

<sup>1223</sup> TCHALENKO 1979, fig. 487, p. 306 ; TCHALENKO 1990, p. 199-200; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 261-267.

<sup>1224</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 192-201.

<sup>1225</sup> ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999.

signalé, c'est-à-dire qu'elles se limitent à Resafa et à Qasr Ibn Wardan 1 et ne sont donc pas représentatives des églises villageoises<sup>1226</sup>.

Le *martyrion* de Resafa présentait un placage extérieur de calcaire rouge à rose, le même que celui utilisé pour le second pavement. Ces plaques de calcaire étaient encadrées par des baguettes de marbre blanc<sup>1227</sup>. On ne connaît pas d'autres édifices avec des placages ou des enduits extérieurs, mais le *martyrion* de Resafa n'était vraisemblablement pas un cas unique, même si ce type de revêtement extérieur devait être rare. On peut envisager pour des églises plus modestes un revêtement moins dispendieux, comme des peintures ou des enduits. Les enduits muraux sont en tous cas attestés à l'intérieur des églises. H. C. Butler considérait évidente l'existence d'enduits muraux dans l'église 1 d'Al-Andarin et dans l'église de l'est de Zabab 1, toutes deux en pierre<sup>1228</sup>. À Dibs Faraj, les murs de l'abside de l'église hors-les-murs étaient, au cours du premier état du bâtiment, entièrement recouverts par un enduit<sup>1229</sup>.

Les peintures murales paraissent assez fréquentes dans les églises bien étudiées. On en signale dans l'abside de la chapelle sud-est attenante à la basilique de la Sainte-Croix à Resafa<sup>1230</sup>. J. Lassus précise cependant que la fresque dont on peut encore observer les vestiges en recouvre une autre, qui pourrait dater du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1231</sup>. L'abside de l'église de la Sainte-Croix ne présentait par contre aucune trace de peinture, mais elle était ornée de moulures en stuc suivant le contour d'un dessin gravé au trait<sup>1232</sup>.

Les peintures murales, et le décor en général, ne se limitaient pas exclusivement à l'abside bien qu'ils s'y déploient de manière privilégiée. La surface intérieure de la coupole de l'église de Qasr Ibn Wardan 1 aurait, si l'on en croit H. C. Butler, comporté des « images », lesquelles pouvaient être peintes ou réalisées en mosaïque<sup>1233</sup>. R. Mouterde et A. Poidebard signalent que les travaux de restauration effectués dans l'église par le Service des Antiquités avaient permis de constater la présence de peintures figurant des personnages dans l'une des chambres latérales<sup>1234</sup>. À Resafa, à l'intérieur du baptistère, sur le mur nord, T. Ulbert a relevé la présence de peintures dessinant des motifs géométriques<sup>1235</sup> et J. Lassus estime que les absidioles des chambres latérales du *martyrion* étaient elles aussi peintes. Leur surface aurait été préparée (bouchardage) en vue de la pose d'un enduit<sup>1236</sup>. La tour nord de l'église de la Sainte-Croix présentait un enduit mural coloré, occupant la partie médiane d'une élévation divisée en trois parties. Alors que les parties supérieures étaient recouvertes

<sup>1226</sup> Voir les réserves énoncées plus haut (*L'opus sectile et le marbre*, p. 387).

<sup>1227</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268-269.

<sup>1228</sup> PAES 2B, p. 55 ; BUTLER 1929, p. 78.

<sup>1229</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78.

<sup>1230</sup> ULBERT 1986, fig. 52, p. 87.

<sup>1231</sup> LASSUS 1947, p. 300.

<sup>1232</sup> LASSUS 1947, p. 301.

<sup>1233</sup> L'information vient d'un bédouin des environs qui aurait connu la coupole partiellement en élévation (PAES 1, p. 52).

<sup>1234</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 175.

<sup>1235</sup> ULBERT 1986, p. 92.

<sup>1236</sup> LASSUS 1947, p. 301.

de mosaïques, les parties basses avaient reçu un placage de marbre<sup>1237</sup>. On trouve également des mosaïques pariétales dans l'église de Qasr Ibn Wardan 1, localisées dans les collatéraux et peut-être aussi dans le narthex<sup>1238</sup>. En revanche, je n'ai pu déterminer si elles étaient constituées de tesselles polychromes ou non. P. Donceel-Voûte avait également repéré dans l'abside des tesselles en verre et en émail, polychromes et dorées<sup>1239</sup>. Les parties hautes de l'abside, et notamment la voûte en cul-de-four, devaient donc être entièrement recouvertes de mosaïques.

Enfin, des placages de marbre peuvent être restitués au moins dans l'abside de l'église de Qasr Ibn Wardan 1, et probablement aussi sur la partie basse du pilier sud de l'abside, du côté des collatéraux. Dans un cas comme dans l'autre, les trous de scellement de tenons étaient visibles et, pour le pilier sud, un fragment de marbre, collé par du mortier, était resté en place. On peut également penser à un placage similaire, recouvrant les maçonneries en gypse, dans le baptistère de Resafa, puisqu'on observe les mêmes trous de scellement dans la partie basse de l'abside et sur le mur est de la chambre latérale sud<sup>1240</sup>.

#### ▪ La sculpture

Que les églises soient construites en brique crue ou en pierre, la décoration sculptée occupait vraisemblablement la même place. Les encadrements des portes extérieurs (piédroits et linteaux) et de fenêtres portaient des sculptures comparables à celles que l'on trouve dans l'habitat<sup>1241</sup>. À l'intérieur de l'église, le linteau qui surmonte les portes des chambres latérales a pu recevoir des sculptures<sup>1242</sup>. Les bases et les chapiteaux de colonnes, de piliers et de pilastres présentaient eux aussi des profils sculptés, parfois même assortis à ceux de l'extrados des arcades<sup>1243</sup>. L'arc triomphal a également pu porter des motifs sculptés ou des moulures, comme l'arc d'abside du *martyrion* de Resafa<sup>1244</sup>.

Mais le décor sculpté le plus intéressant est celui qui nous renseigne sur l'agencement intérieur de l'église et donc, sur la liturgie. La Syrie centrale fournit de nombreux exemples de plaques de chancel avec des décors différents. Les plus frustes sont probablement les plaques de chancel remployées comme piédroit dans une maison moderne de Burj Sbanna<sup>1245</sup>. Les plaques de chancel retrouvées à Mu'allaq et à Rasm al-Nafal<sup>1246</sup> sont

<sup>1237</sup> ULBERT 1986, fig. 27, p. 47.

<sup>1238</sup> Toute la partie supérieure du mur ouest de l'église présentait un enduit gratté selon un motif de chevrons qui a dû favoriser l'adhérence du mortier de pose des mosaïques. Pour R. Mouterde et A. Poidebard, les murs étaient, à l'exception des chambres latérales, recouverts de mosaïques (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 175).

<sup>1239</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 257. Elle fait aussi référence à « une conque entièrement revêtue de sa mosaïque » (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 258).

<sup>1240</sup> ULBERT 1986, fig. 58, p. 94.

<sup>1241</sup> C'est le cas sur la façade sud des églises 1 et 6 d'Al-Andarin et aussi sur la façade sud de l'église est à Zabad 1. L'église octogonale de Fa'lul fournit un exemple de décor des baies, notamment de celles ouvrant dans le mur de fond de l'abside (PAES 2B, fig. 113, p. 96).

<sup>1242</sup> Dans l'église A de Hawa, le collatéral sud communique avec la chambre latérale par une porte dont le linteau est sculpté (LASSUS 1935, 2, pl. 14, 1).

<sup>1243</sup> LASSUS 1935, p. 119-128. Hawa a fourni de très beaux exemples de chapiteaux de piliers (LASSUS 1935, pl. 14, 2-3 et pl. 16).

<sup>1244</sup> LASSUS 1947, pl. 56, 2. Le volume de G. Brands consacré au décor à Resafa fournira un exposé détaillé de la place et de la nature du décor dans les églises de la ville (BRANDS 2002).

<sup>1245</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, pl. 45, 4.

remarquables pour leur décor géométrique et celles d'Al-Qanafah pour leur décor figuré<sup>1247</sup>. Les dés de chancel, le plus souvent ornés d'encadrements, de cannelures ou de moulures simples, peuvent aussi porter des représentations figurées : un stylite ou une Vierge<sup>1248</sup>.

À Al-Tuba 2, H. C. Butler rapporte la découverte de deux supports dont la partie basse, semblable à celle des piliers de chancel, est surmontée de colonnettes, avec base et chapiteau, le tout dans une seule pièce. Il les compare à quatre supports de même type découverts dans l'église 6 d'Al-Andarin, qu'il attribue à un baldaquin. Je les crois cependant plus proches des poteaux-colonnettes repérés en Jordanie qui composent une barrière haute, laquelle se substitue dans certaines églises à la clôture basse commune entre la nef et le sanctuaire<sup>1249</sup>.

Pour finir, on peut signaler la découverte d'un sarcophage au couvercle sculpté en haut relief et représentant un gisant dans l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq<sup>1250</sup>, et celle d'un « trône », à Banawi, qui témoigne à la fois de l'existence d'une église sur ce site<sup>1251</sup> et de celle d'un *bema*<sup>1252</sup>.

(e) *Synthèse : la typologie des églises de la Syrie centrale.*

Les églises de la région possèdent donc, pour la majorité d'entre elles, un plan basilical à trois nefs avec des dimensions qui varient beaucoup d'un édifice à l'autre selon qu'il s'agit d'une église villageoise ou d'une église urbaine. Parallèlement, on trouve quelques chapelles à nef unique, dont les dimensions sont à la fois plus modestes et plus homogènes, mais aussi des édifices de plan cruciforme et de plan centré qui ne représentent qu'une petite fraction des constructions religieuses de la région. La plupart de ces bâtiments, qui résultent en général d'une combinaison du plan basilical et du plan centré, sont de taille modeste et ne dépassent pas 330 m<sup>2</sup>. Le *martyrion* de Resafa constitue à ce titre une exception, avec ses 1 400 m<sup>2</sup> environ.

Les mêmes principes s'appliquent dans toutes ces églises, indépendamment de leurs plans. Elles possèdent un mode de fonctionnement longitudinal d'ouest en est, comme l'indiquent la présence fréquente d'un narthex (dans un peu moins d'un tiers des églises) et celle presque systématique d'un chevet tripartite, qui comprend le plus souvent un sanctuaire absidé. À l'exception d'un ou deux édifices, toutes les églises de plan basilical à trois nefs et

<sup>1246</sup> Deux plaques de chancel ont été découvertes à Mu'allaq (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, pl. 120, 3-4) et deux autres, avec les dés associés, à Rasm al-Nafal (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, pl. 42, 3-4). La répartition des inscriptions et des éléments sculptés entre les deux sites paraît cependant assez confuse et il est probable que toutes les plaques de chancel proviennent en réalité de Mu'allaq.

<sup>1247</sup> NASRALLAH 1961, p. 44-52 et pl. 3-4. Ces dalles présentent deux scènes bibliques : l'Adoration des mages et Daniel dans la fosse aux lions. Une troisième plaque représente des anges, une quatrième une chasse et une autre une scène de la vie quotidienne, un paysan tirant un bovin. J. Lassus a présenté une synthèse des représentations figuratives chrétiennes (Vierge, anges, stylites et reclus) d'après son *Inventaire* (LASSUS 1947, p. 294-295), auxquelles il faut donc ajouter celles publiées par J. Nasrallah.

<sup>1248</sup> Hawa (LASSUS 1935, 2, pl. 18, 1-2) et Kunbus (PAES 2B, p. 17).

<sup>1249</sup> MICHEL 2001, p. 52-53. Voir ci-dessous *Une barrière haute ?*, p. 398

<sup>1250</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 189 et pl. 42, 1.

<sup>1251</sup> À la présence du « trône » s'ajoute une inscription, publiée par J.-B. Chabot, qui témoigne de la construction ou de la restauration d'une église intervenue à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (CHABOT 1929, p. 256).

<sup>1252</sup> TCHALENKO 1990, p. 227. Voir ci-dessous *Le bema*, p. 421.

toutes celles de plan cruciforme ou centré présentent un chevet tripartite, avec pour les églises les plus importantes une ou deux pièces supplémentaires, dans l'alignement du chevet. Seules les chapelles, à nef unique, possèdent un chevet constitué uniquement d'un sanctuaire, sauf l'église 2 d'Al-Andarin qui dispose d'un chevet tripartite.

La répartition des cours, des portiques et des accès aux bâtiments montre que les façades principales devaient être celles du sud et/ou de l'ouest. Les portiques flanquent beaucoup plus fréquemment la façade occidentale de l'église et sont deux fois moins nombreux sur la façade sud. Pourtant les cours ou les parvis se retrouvent exclusivement le long de la façade méridionale. Les accès quant à eux sont plus nombreux sur la façade ouest (80 portes en tout) mais restent très bien représentés sur la façade sud (72 portes). La façade nord, du point de vue des cheminements, n'arrive qu'en dernière position (deux portiques seulement le long de la façade nord et 48 portes).

De la même manière que dans l'habitat, le matériau de construction varie d'un secteur à l'autre. Les églises sont plus volontiers construites entièrement en basalte dans le Jabal al-'Ala. Le calcaire entre également pour une part importante dans la construction plus à l'ouest. La règle générale, dans les villages de l'est, devait être la combinaison d'un soubassement en pierre avec une superstructure en brique crue. Cela ne veut pas dire que dans les gros villages comme à Zabad 1, et *a fortiori* dans les villes comme à Al-Andarin, certaines églises n'ont pas été construites en pierre. On a tout lieu de croire cependant, malgré ces différences de matériaux, que les modes de couvertures, dans les églises de plan basilical, répondaient à une formule bien définie et que la nef était le plus souvent couverte par une toiture de tuiles à deux pans, supportée par une charpente en bois. Dans les secteurs à architecture de pierre, les collatéraux devaient présenter des toits en appentis et l'on peut penser à une couverture identique pour les églises en brique crue ou alors à des toits en terrasse.

Certains bâtiments hors normes – en particulier les églises de Resafa, qui sont à cet égard les mieux documentés de la région – présentaient un décor à profusion, tant du point de vue de la polychromie que de la variété des matériaux mis en œuvre. Mais on a peine à transposer ce luxe dans les églises villageoises. Il ne fait pourtant pas de doute que certaines d'entre elles ont profité de toute l'attention et de tout le soin que pouvait leur apporter la communauté qui en bénéficiait. C'est ce dont témoignent les panneaux de mosaïques qui ont parfois été dégagés dans de simples églises de village. L'exemple des églises de Resafa et de Qasr Ibn Wardan 1 montre cependant que les revêtements de sol, notamment dans la nef et les collatéraux, ne sont pourtant pas les parties de l'édifice qui ont bénéficié du plus gros souci décoratif. Au contraire, l'accent est mis sur le chevet, et plus particulièrement sur le sanctuaire, et, le cas échéant, sur le *bema*, en jouant sur la polychromie et la diversité des matériaux (placage de marbre, peinture colorée, mosaïque polychrome, stucs...).



## b) Éléments de liturgie

L'analyse de ces aménagements qui ont pu être observés dans les différents types d'édifices devrait permettre de mieux comprendre la fonction attribuée à chaque partie de l'église. On peut aussi espérer saisir certains aspects de la liturgie et déceler d'éventuelles variations entre les différentes provinces ecclésiastiques<sup>1253</sup>.

Dans la mesure où les fouilles sont peu nombreuses, les édifices dont on connaît intégralement la disposition et les agencements intérieurs sont rares. La plupart de ces églises se trouvent à Resafa et ne sont ni représentatives des églises villageoises ni même vraisemblablement des églises urbaines car elles ont connu des développements complexes en grande partie liés à l'affluence de pèlerins venus se recueillir sur le tombeau de saint Serge. Les quelques éléments de liturgie qu'on peut donc recueillir pour les églises villageoises sont le fruit de découvertes fortuites, souvent hétérogènes. De ce fait, on ne peut tirer de conclusion valable de l'absence de tel ou tel aménagement. Le fait qu'aucun autel ou reliquaire n'ait été repéré dans une église ne constitue pas une preuve de leur absence<sup>1254</sup> et c'est par conséquent sur des indices fragiles et dispersés que devra se fonder toute réflexion portant sur les différences d'ordre liturgique entre les provinces ecclésiastiques.

### (a) *Le sanctuaire*

Plusieurs types d'aménagements sont associés au sanctuaire : le podium à degré, la clôture du chœur – plus ou moins étendue et plus ou moins haute – qui définit l'espace dans lequel évolue le clergé<sup>1255</sup>, la table d'autel et de possibles dispositifs attenants (*ciborium*), des sièges contre le mur oriental du sanctuaire (*synthronon*)...

#### ▪ La surélévation du sanctuaire et la plateforme de chœur

12 à 14 églises, tous types de plans confondus, possédaient une plateforme surélevée, limitée au sanctuaire ou empiétant sur la nef à l'ouest<sup>1256</sup>. Quelle que soit l'extension de l'estrade, il s'agissait d'un espace réservé pour le clergé qu'on retrouve :

- à Al-Andarin, dans les églises 1 et 6 (**figures 60, 1 et 63, 1**)<sup>1257</sup> ;
- à Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**)<sup>1258</sup> ;
- à Dibsi Faraj, dans l'église de la citadelle et dans l'église hors-les-murs (**figures 55, 1 et 56, 2**)<sup>1259</sup> ;

<sup>1253</sup> Voir ci-dessus, note 995, p. 353 et ci-dessous a) *Éléments de géographie civile et ecclésiastique*, p. 483.

<sup>1254</sup> On peut fournir à ce titre l'exemple de l'église de Qasr Ibn Wardan 1. Bien qu'elle ait été étudiée à plusieurs reprises, ni H. C. Butler, ni J. Lassus n'ont pu se rendre compte de la présence d'un podium. Il n'a été dégagé que dans les années 1970 par les travaux du Service des Antiquités. Aussi P. Donceel-Voûte est-elle la première à le faire figurer sur un plan du bâtiment (DONCEEL-VOÛTE 1988a, fig. 233, p. 257).

<sup>1255</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 510 ; MICHEL 2001, p. 51

<sup>1256</sup> Ces plateformes sont parfois représentées en plan sans qu'il en soit question dans la description. G. Tchalenko restitue ainsi un escalier à trois degrés immédiatement sous l'arc d'abside dans sa coupe longitudinale de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1, sans le représenter en plan et sans en faire mention dans le texte (TCHALENKO 1979-1980, 1, fig. 556, p. 358). Même chose pour l'église d'Al-Tuba 2. J'ai généralement considéré que les auteurs des plans avaient pu s'assurer de la présence de cette plateforme.

<sup>1257</sup> PAES 2B, fig. 54, p. 59 et fig. 44.

<sup>1258</sup> PAES 2B, fig. 17, p. 20.

- à I'jaz, dans l'église des Apôtres (**figure 59, 4**)<sup>1260</sup> ;
- à Khirbat Muqa (**figure 55, 5**)<sup>1261</sup> ;
- à Qasr Ibn Wardan 1 (**figure 66, 3**) ;
- à Resafa, dans l'église de la Sainte-Croix (**figures 61-62**)<sup>1262</sup>, la basilique B (**figure 56, 1**) et le *martyrion* (**figure 66, 1**)<sup>1263</sup> ;
- à Sawran (**figure 64, 8**)<sup>1264</sup> ;
- à 'Umm Hartayn 2 (**figure 64, 2**)<sup>1265</sup> ;
- à Zabad 1, dans l'église du « grand bâtiment » (**figure 60, 3**)<sup>1266</sup>.

Une ou plusieurs marches définissent deux extensions différentes. Dans le premier cas, l'estrade se limite au sanctuaire proprement dit, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse pas la corde de l'abside. On peut en fournir quatre exemples. Le premier est celui de l'église 6 d'Al-Andarin, avec un escalier de trois marches, situé un peu en retrait (à environ 90 cm) de l'arc triomphal<sup>1267</sup>. Le second est celui de l'église d'Al-Tuba 2, qui présente une volée de trois marches dont la plus haute se trouve exactement à l'aplomb de l'arc de l'abside. Dans le troisième exemple, la basilique B de Resafa, la plateforme du sanctuaire mord d'une dizaine de centimètres sur la nef, avec une seule marche, légèrement décalée à l'ouest par rapport à l'arc d'abside. Le dernier exemple, celui de l'église de Qasr Ibn Wardan 1, est un cas particulier car l'église possède une plateforme à paliers (voir ci-dessous). Le palier oriental se trouve exactement à l'aplomb de l'arc d'abside. Dans chacun de ces exemples, l'estrade correspond à une surélévation du sanctuaire et non à une plateforme de chœur.

Dans le second cas, ces marches délimitent, non plus seulement un sanctuaire surélevé, mais une plateforme de chœur, un espace de circulation qui empiète sur celui de la nef. Au maximum, sa profondeur occupe deux travées et varie de 1,40 m à Khirbat Muqa à 6 m environ dans l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj<sup>1268</sup>. Son extension en largeur est le plus souvent équivalente à celle de la nef centrale mais elle peut être limitée de chaque côté par les piliers qui flanquent l'arc d'abside, dans l'alignement des arcades de la nef. Dans deux églises – celle de 'Umm Hartayn 2 et l'église 1 d'Al-Andarin –, des degrés délimitent une plateforme qui mord de 70 à 80 cm sur la nef. Cette largeur autorise le déplacement mais

<sup>1259</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 77-78 et 86.

<sup>1260</sup> PAES 2B, fig. 94, p. 95.

<sup>1261</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 167.

<sup>1262</sup> ULBERT 1986, p. 32.

<sup>1263</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272, 284.

<sup>1264</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 302. L'auteur signale un « surhaussement du terrain, à l'E, par des alignements N-S de moellons », qu'elle interprète comme le « podium éventuel du sanctuaire ». Dans la mesure où ce surhaussement n'est pas reporté sur le plan du bâtiment, son extension n'est pas connue et son existence demeure sujette à caution.

<sup>1265</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 192.

<sup>1266</sup> TCHALENKO 1979-1980, 1, fig. 556, p. 358.

<sup>1267</sup> La profondeur totale de la plateforme, depuis la première marche du podium jusqu'au mur de fond de l'abside avoisine les 4,50 m.

<sup>1268</sup> La largeur de la plateforme de chœur, depuis la marche supérieure jusqu'à l'arc d'abside est de 1,40 m environ à Khirbat Muqa, de 1,60 m dans l'église des Apôtres de I'jaz et dans celle de Qasr Ibn Wardan 1, de 3,40 m dans l'église de la citadelle de Dibsi Faraj, de 3,50 m et de 4,40 m respectivement dans la basilique B et dans le *martyrion* de Resafa et de 6 m environ dans l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj.

en fait un espace de circulation beaucoup moins fonctionnel que celle des églises précédentes.

Enfin, l'église de Qasr Ibn Wardan 1 et l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj présentent toutes deux une plateforme à paliers. Dans la première, deux volées de marches délimitent un palier qui prend place sous l'arc structural oriental supportant la coupole (2 m de profondeur environ). Il fallait gravir trois marches, à hauteur des piliers massifs qui soutiennent cet arc, pour atteindre cette plateforme de chœur puis deux autres pour accéder au sanctuaire surélevé. La dernière marche de la seconde volée se trouve précisément à la corde de l'abside. Dans l'église hors-les-murs, à Dibsi Faraj, une seule marche sépare chaque palier. La première se trouve au niveau de la seconde travée et la seconde, légèrement à l'ouest de la corde de l'abside – sa largeur ne dépasse toutefois pas celle de l'abside.

Parmi les 12 à 14 églises qui possèdent un sanctuaire surélevé, une plateforme de chœur, ou les deux, cinq ont été fouillées<sup>1269</sup>, une a été dégagée pour restauration par la Direction Générale des Antiquités et des Musées<sup>1270</sup> et deux autres l'ont été partiellement pour en déposer les mosaïques<sup>1271</sup>. Huit de ces églises sont donc relativement bien connues et on peut estimer que si l'on avait une meilleure connaissance des constructions religieuses de la région, on verrait le nombre d'édifices pourvus de ces plateformes augmenter. Il s'agit d'une disposition fréquente dans les églises dans le Massif calcaire et de Syrie du Sud.

- La clôture du chœur
  - ♦ Les dés et les piliers de chancel : la clôture basse

Cinq ou six des églises avec une plateforme de chœur ou un sanctuaire surélevé possédaient aussi une barrière, disposée sur la marche la plus haute. C'est le cas dans le *martyrion* (**figure 66, 1**)<sup>1272</sup> et dans l'église de la Sainte-Croix (**figure 61-62**)<sup>1273</sup> à Resafa, dans l'église de la citadelle à Dibsi Faraj (**figure 56, 2**)<sup>1274</sup> et dans l'église de I'jaz (**figure 59, 4**) où deux dés de chancel étaient encore en place<sup>1275</sup>. Dans l'église de Sawran (**figure 64, 8**), la présence d'un sanctuaire surélevé n'est pas certaine, mais P. Donceel-Voûte signale une plaque de chancel qui en proviendrait<sup>1276</sup>.

Mais la présence d'un chancel a aussi pu être décelée dans des églises où l'on n'avait remarqué ni plateforme de chœur ni sanctuaire surélevé. Dans l'église du monastère omeyyade de Qusair al-Saila (**figure 67, 2**) et dans l'église 1 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 54, 2**), son emplacement exact a pu être retrouvé. À Qusair al-Saila, le chancel se trouvait à 1,50 m à l'ouest de l'abside et se prolongeait sur plus de 4 m dans les deux tiers nord de la nef. Il délimitait dont un espace assez large, comparable à celui d'une plateforme

<sup>1269</sup> Les églises de Dibsi Faraj et celles de Resafa.

<sup>1270</sup> Qasr Ibn Wardan 1.

<sup>1271</sup> Khirbat Muqa et 'Umm Hartayn 2.

<sup>1272</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272.

<sup>1273</sup> ULBERT 1986, p. 32.

<sup>1274</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 78.

<sup>1275</sup> PAES 2B, p. 86.

<sup>1276</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 302.

de chœur<sup>1277</sup>. Trois plaques de pierre appartenant à cette barrière étaient visibles en coupe<sup>1278</sup>. À 'Umm al-Khalakhil, dans l'église 1, deux dés et une plaque ont été observés *in situ* par J. Lassus dans la première travée est<sup>1279</sup>. D'après son plan, cette portion de la barrière devait ménager un espace de 80 cm de large à l'avant de l'abside, comparable donc aux plateformes de chœur étroites retrouvées dans l'église de 'Umm Hartayn 2 (**figure 64, 2**) et dans l'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**).

Pour trois autres églises, des dés et des plaques de chancel attestent la présence d'une barrière sans que son emplacement soit connu. C'est le cas de la chapelle du *kastron* d'Al-Andarin (**figure 54, 10**)<sup>1280</sup>, de la basilique D de Resafa (**figure 54, 8**), où trois plaques de chancel sont remployées dans les niveaux omeyyades<sup>1281</sup>, et probablement aussi de l'église B (**figure 54, 5**) de Hawa. Cette église est, d'après l'inscription de son linteau, dédiée à la Vierge<sup>1282</sup> et deux dés de chancel, dont un représentant la Vierge, ont été retrouvés à quelque distance au sud de l'édifice<sup>1283</sup>. D'autres églises, pour lesquelles on ne possède pas de plan, possédaient un chancel. C'est vraisemblablement le cas pour les deux églises repérées à Drayb al-Wawi<sup>1284</sup> et pour une autre église repérée à 'Ujah<sup>1285</sup>.

Cette liste des sites sur lesquels ont été découverts des dés et/ou des plaques de chancel n'est pas exhaustive. Il faudrait y ajouter une vingtaine de sites où l'existence d'une église est confirmée ou rendue probable par un faisceau d'indices<sup>1286</sup> et six sites pour lesquels elle est plus douteuse<sup>1287</sup>. La présence d'une barrière basse clôturant le chœur paraît assurée dans un peu moins d'une trentaine d'églises en tout.

En règle générale, la hauteur des plaques de chancel ne dépasse pas le mètre (0,80 à 1 m pour la Jordanie). Elles sont enchâssées de part et d'autre dans des piliers de section carrée, de 20 cm de côté environ et un peu plus haut que les plaques elles-mêmes (1 à 1,20 m pour la Jordanie), dans lesquels sont ménagées des mortaises pour les recevoir. Les descriptions qui ont été faites des piliers de chancel de Jordanie et du Massif calcaire se rejoignent et conviennent aussi pour la Syrie centrale. En général, ces piliers sont décorés de baguettes ou de rainures sur leurs côtés et sont surmontés d'un pommeau en bouton ou en pomme de pin, parfois flanqué de quatre acrotères<sup>1288</sup>. La barrière constituée par l'emboîtement des dés et des plaques n'était pas continue et s'interrompait pour ménager un

<sup>1277</sup> KONRAD 2001a, p. 37.

<sup>1278</sup> KONRAD 2001a, p. 37.

<sup>1279</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>1280</sup> STRUBE 2004-2005, p. 126.

<sup>1281</sup> WESTPHALEN 2000, p. 355-357.

<sup>1282</sup> *JGLS* 4, n° 1773.

<sup>1283</sup> LASSUS 1935, p. 95-101.

<sup>1284</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205 pour l'église ouest et prospection personnelle pour l'église est.

<sup>1285</sup> *PAES* 2B, p. 67.

<sup>1286</sup> Abu 'Ajwa, Al-'Anz, Al-Hazimah, Al-Mraijab, Al-Tah, 'Aqirbat, Burj Sbanna, Halban, Jnayd, Khirbat Msharfah, Maktabah, Qla'a, Al-Qanafah, Rasm Hawiyat al-Shayba, Sahal, Samaqiyya al-Shamaliyah, Samaqiyya al-Qubliyah, Tall 'Abd al-'Aziz et 'Umm Qalaq.

<sup>1287</sup> Al-Masharfah, Fan al-Qibli, Kunbus, Ma'arat al-Shur, Qurbatiyya et Rasm al-Nafal.

<sup>1288</sup> SODINI 1989, p. 351 : MICHEL 2001, p. 51.

accès au sanctuaire. Cet accès, dans l'église de la Sainte-Croix à Resafa, était situé dans l'axe de l'abside.

- ♦ Une barrière haute ?

Mais d'autres types de supports ont aussi été signalés, notamment dans l'église d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**) et dans l'église 6 d'Al-Andarin (**figure 60, 1**), et laissent supposer l'existence d'un autre type de barrière. Bien que taillés dans un seul bloc, ces supports possèdent une partie basse de section carré semblable à celle des dés de chancel (mais plus épaisse : 30 cm de côté<sup>1289</sup>) et une partie haute qui se présente sous la forme d'une colonnette avec base et chapiteau. H. C. Butler a retrouvé deux de ces poteaux-colonnettes<sup>1290</sup> dans l'église d'Al-Tuba 2 dont l'un, bien que légèrement incliné, semblait en place<sup>1291</sup>. Si cette position correspond à celle d'origine, le poteau-colonnette se serait trouvé à l'aplomb de l'arc d'abside, précisément sur le rebord supérieur de l'escalier qui surélève le sanctuaire.

Il est donc possible qu'il ait existé un second type de barrière, plus haut que le premier, qui correspondrait à une évolution de la liturgie et concorderait avec l'analyse que G. Tchalenko proposait de l'évolution de l'église de Qirqbize dans le Massif calcaire : au début du V<sup>e</sup> siècle, la clôture basse préexistante qui délimitait le chœur est surmontée par des colonnettes en bois, apparemment placées au sommet des plaques du chancel d'origine<sup>1292</sup>. Elles servaient à maintenir des rideaux hauts placés sur une tringle qui s'encastre de part et d'autre dans l'arc triomphal<sup>1293</sup>. G. Tchalenko signale au passage que, par la suite, ces colonnettes font corps avec les dés entre lesquels sont enchâssées les dalles<sup>1294</sup>.

Ce type de support est attesté en Jordanie, mais le nombre de poteaux-colonnettes retrouvé est souvent insuffisant pour conclure à l'existence d'une barrière haute en lieu et place de la barrière basse. Le plus souvent, les poteaux-colonnettes ont été découverts par paire et associés à des dés de chancel bas, ce qui conduit A. Michel à supposer que seule l'entrée du sanctuaire ou de la plateforme de chœur était soulignée deux poteaux-colonnettes alors que le reste de la barrière restait basse<sup>1295</sup>. Si le poteau-colonnette signalé par H. C. Butler dans l'église d'Al-Tuba 2 a bien été retrouvé *in situ*, il pourrait correspondre au dispositif décrit par A. Michel.

Et cependant, la description que donne H. C. Butler des poteaux-colonnettes d'Al-Tuba 2 laisse un doute quant à leur fonction. Il les interprétait comme les supports d'un *ciborium* qui surplombait l'autel et signalait des rainures verticales sur deux côtés adjacents,

<sup>1289</sup> BUTLER 1929, p. 212.

<sup>1290</sup> C'est ainsi qu'A. Michel appelle ce type de support (MICHEL 2001, p. 52).

<sup>1291</sup> PAES 2B, p. 21. À noter que dans la publication suivante, H. C. Butler signale la découverte de quatre poteaux-colonnettes et non plus de deux (BUTLER 1929, p. 212).

<sup>1292</sup> SODINI 1989, p. 351.

<sup>1293</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 329 et n. 3 ; TCHALENKO 1953, 2, pl. 105-106.

<sup>1294</sup> TCHALENKO 1953, 1, n. 3, p. 329.

<sup>1295</sup> MICHEL 2001, p. 53. Seule l'église d'Isaïe à *Gérasa/Jerash* avait permis de découvrir une série de quatre poteaux-colonnettes à partir desquels on pouvait effectivement restituer une barrière haute. La présence d'une barrière haute est aussi possible dans l'église des Saints-Pierre et Paul de Jerash. Certains dés de chancel étant aplanis au sommet, on aurait pu y sceller des colonnettes. C'est aussi le cas de deux dés de chancel de l'église est à Drayb al-Wawi, mais aucune trace de scellement n'a pu y être observée.

ce qui implique que des plaques s'y encastraient. Or, si ces poteaux-colonnettes soulignaient bien l'entrée du sanctuaire, ils n'auraient présenté de rainure que sur l'un des côtés, pour l'encastrement d'une plaque de chancel. Le fait qu'on retrouve ces rainures sur deux côtés adjacents pourrait indiquer une autre fonction.

H. C. Butler avait également remarqué près de l'abside de l'église 6 d'Al-Andarin la présence de quatre colonnes élancées qu'il comparait aux poteaux-colonnettes d'Al-Tuba 2 <sup>1296</sup>. Dans la mesure où il ne les reproduit pas ni ne les décrit, il est difficile de déterminer à quel type d'aménagement elles pouvaient se rapporter.

Enfin, une barrière haute, constituée de quatre poteaux-colonnettes de même type que ceux d'Al-Tuba 2, a bien été retrouvée dans la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix à Resafa (**figure 62**), mais leur emplacement d'origine n'est pas connu. T. Ulbert suppose qu'ils ont pu être employés, au cours des première et seconde phases du bâtiment, dans la chambre latérale flanquant l'abside au sud <sup>1297</sup>.

- Les autres dispositifs de clôture du chœur

D'autres dispositifs destinés à délimiter le chœur de l'église semblent avoir été employés, mais de manière beaucoup moins systématique que les dés et les piliers de chancel bas.

Dans l'église sud de Karatin al-Kbir (**figure 55, 7**), qui appartient à un monastère et possède un plan particulier, des maçonneries délimitent un vaste espace rectangulaire (7,70 m de largeur pour 5,50 m de profondeur) en avant du sanctuaire rectangulaire. On ne connaît pas la hauteur de ces murs puisque l'église est construite en brique crue sur soubassement de basalte mais ils s'interrompent dans l'axe du sanctuaire pour ménager un passage. Pour H. C. Butler, ces murs ou murets délimitaient un chœur <sup>1298</sup>, mais dans ce cas, celui-ci serait flanqué de part et d'autre par les chambres qui, ailleurs, se trouvent de chaque côté l'abside <sup>1299</sup>. Le chœur serait composé de cet espace rectangulaire mais aussi d'une extension de moindre largeur située en avant du sanctuaire, dans le massif qui fait saillie sur le chevet de l'église <sup>1300</sup>.

L'église 3 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 53, 3**) présente vraisemblablement un dispositif de clôture du chœur différent. Un alignement transversal de piliers appareillés détermine un espace large de deux travées, à l'ouest de l'abside, qui occupe toute la largeur de la nef centrale et du collatéral nord <sup>1301</sup>. Pour J. Lassus, ces piliers devaient faire partie d'un aménagement destiné à occulter aux fidèles toute cette partie de l'église. On pourrait objecter que, dans cette église, le *martyrion* se trouve au nord et est largement ouvert sur le

<sup>1296</sup> BUTLER 1929, p. 212.

<sup>1297</sup> ULBERT 1986, p. 89-90.

<sup>1298</sup> PAES 2B, p. 75.

<sup>1299</sup> Les églises à nef transversale du Tur 'Abdin présentent une disposition similaire (FOURDRIN 1985, fig. 7, p. 328).

<sup>1300</sup> On peut aussi proposer pour cette disposition un parallèle avec les églises à nef transversale d'Apamène (FOURDRIN 1985, fig. 1g, p. 321).

<sup>1301</sup> LASSUS 1935, p. 57-78 ; LASSUS 1947, p. 205. À noter que J. Lassus, après avoir mentionné des piliers, fait ensuite référence à une « colonnade transversale » (LASSUS 1973, p. 29).

collatéral par un arc<sup>1302</sup>, un agencement qui devait rendre relativement accessible les reliques qui y étaient exposées. Mais peut-être les piliers transversaux correspondent-ils à une évolution ultérieure de l'édifice. Il est possible que la colonne qu'H. C. Butler a retrouvée dans le collatéral nord de l'église des Apôtres de I'jaz, dans l'alignement des piliers de la travée orientale appartienne à un système de clôture similaire<sup>1303</sup>. Dans ce cas, on aurait à I'jaz une plateforme de chœur avec un chancel bas doublé d'une seconde barrière. On peut aussi penser que la colonne retrouvée dans le collatéral nord correspondait à un système de barrière cantonné au collatéral nord, ou à une mise en valeur de l'accès à la chambre latérale nord dans laquelle on doit resituer le *martyrion*.

Enfin, dans l'église extra-muros de Rasm al-Rbayt et dans l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq, une solution identique semble avoir été adoptée pour compartimenter l'église et délimiter le chœur. Plusieurs colonnes, de part et d'autre de la nef, présentent sur leur tambour de petits trous d'encastrement, alignés dans le sens de la hauteur, qui ont pu correspondre à une grille ou à des montants horizontaux isolant le chœur de la nef<sup>1304</sup>. À Mu'allaq, ces trous d'encastrement se retrouvent sur les quatre colonnes des deux dernières travées. L'extension du chœur ne devait donc pas être plus profonde, mais il n'a pas été possible de déterminer si elle englobait l'un ou l'autre des collatéraux. Dans l'église de Rasm al-Rbayt, la profondeur et l'extension de cette partie enclose n'est pas connue. Dans l'église de Rasm al-Ahmar 2, des trous d'encastrement comparables ont été repérés sur deux des fûts de colonnes du collatéral nord. Ces colonnes se trouvent cependant approximativement au centre de la nef et les deux dernières colonnes vers l'est ne présentaient pas les mêmes encoches. Il ne devait donc pas s'agir, à Rasm al-Ahmar 2, d'une barrière destinée à isoler le chœur, mais peut-être d'un dispositif de séparation longitudinal de l'église<sup>1305</sup>.

Pour autant qu'on puisse en juger, il existe donc deux types de plateformes, le premier cantonné à la surface de l'abside et le second empiétant plus ou moins largement sur la surface de la nef de manière à constituer un podium sur lequel le clergé pouvait circuler. Quel que soit le dispositif de compartimentation utilisé (escalier ou simple marche, vraisemblablement accompagné d'une barrière basse ; dés et piliers de chancel (avec par endroit un passage axial souligné par des poteaux-colonnettes ?) ; rangée de piliers ou de colonnes transversales ou système de grille ou de barrière en bois encastrée dans les supports), cette plateforme se déploie généralement sur la largeur du sanctuaire ou de la nef. Dans un cas seulement (église 3 de 'Umm al-Khalakhil), cet espace, délimité par un système transversal de piliers qui n'est attesté que dans ce bâtiment, s'étend sur la largeur de la nef et

<sup>1302</sup> Voir ci-dessous *Les accès et les types de baies : un critère pour identifier le martyrion ?*, p. 414.

<sup>1303</sup> PAES 2B, p. 86.

<sup>1304</sup> A. Michel signale que des barres de bois ou de métal ont aussi été employées en Jordanie dans le même but (MICHEL 2001, p. 51).

<sup>1305</sup> J. Lassus et J.-P. Sodini évoquent, notamment pour l'Apamène, une séparation longitudinale des sexes dans l'église, les hommes et les femmes occupant un bas-côté différent (LASSUS 1945, p. 192 ; SODINI 1989, p. 356). La barrière longitudinale de Rasm al-Ahmar 2 pourrait, dans cette optique, avoir eu pour fonction d'isoler l'espace réservé aux fidèles de celui des officiants, qui évoluaient dans la nef.

celle du collatéral nord. Certaines églises jordaniennes présentent également des chœurs dont l'extension englobe un bas-côté, mais il s'agit en général du collatéral sud. L'une des hypothèses proposées pour expliquer cette dissymétrie fait intervenir une modification du plan initial du bâtiment, liée à un changement de fonction de l'une des chambres latérales, en l'occurrence la pièce sud, qui serait devenue un *martyrion*<sup>1306</sup>.

- L'autel et le ciborium
  - L'emplacement de l'autel

Peu d'églises de Syrie centrale ont fourni des informations précises quant à l'emplacement qu'occupait l'autel. Quatre d'entre elles se trouvent à Resafa (basiliques B et D [figures 54, 8 et 56, 1], *martyrion* [figure 66, 1] et église de la Sainte-Croix [figure 61-62] auxquelles on peut ajouter la chapelle sud-est de cette même église), les autres sont des églises de village ('Umm Hartayn 2 [figure 64, 2], Khirbat Muqa [figure 55, 5] et l'église B de Hawa [figure 54, 5]) et une église monastique (Qusair al-Saila [figure 67, 2]). Pour trois autres églises, l'emplacement de l'autel ne peut qu'être conjecturé ('Umm al-Tuwanah [figure 54, 9], église sud de Karatin al-Kbir [figure 55, 7] et église hors-les-murs de Dibsi Faraj [figure 55, 1]).

Dans la basilique D, dans la chapelle sud-est (premier état) de l'église de la Sainte-Croix à Resafa et dans l'église de Khirbat Muqa, l'autel paraît avoir été placé presque à l'aplomb de l'arc triomphal<sup>1307</sup>. L'espace à l'est de l'autel est donc tout à fait dégagé et permet la circulation<sup>1308</sup>.

Dans la basilique B<sup>1309</sup> et dans le *martyrion*<sup>1310</sup> de Resafa, l'autel semble avoir été situé immédiatement à l'est de l'arc triomphal<sup>1311</sup>. Dans l'abside principale de l'église de la Sainte-Croix, il est placé en retrait de 1 m environ par rapport à l'arc triomphal<sup>1312</sup> et laisse, entre l'autel et le fond de l'abside, un espace de 4,50 m environ. Dans les églises de 'Umm Hartayn 2 et de Qusair al-Saila et dans l'église B de Hawa, l'autel est décalé vers l'est et ne ménage qu'un espace de moins de 2 m, de 0,50 m et de 1,10 m respectivement jusqu'au fond de l'abside<sup>1313</sup>.

Dans un cas seulement, qui correspond au second état de la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix à Resafa, on est certain que l'autel se trouvait en avant de l'abside, dans un espace réservé à l'avant du sanctuaire que T. Ulbert appelle le pré-chœur

<sup>1306</sup> DUVAL 2003, p. 56.

<sup>1307</sup> WESTPHALEN 2000, fig. 16, p. 352 ; ULBERT 1986, fig. 51, p. 86; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 163. L'emplacement de l'autel dans l'église de Khirbat Muqa est indiqué par un espace réservé blanc dans la mosaïque de l'abside.

<sup>1308</sup> Une distance de 2,70 m sépare l'autel du fond de l'abside dans la basilique D, une distance de 2,90 m dans l'église de Khirbat Muqa et une distance de 3 m dans la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix.

<sup>1309</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 281.

<sup>1310</sup> L'emplacement de l'autel peut être déterminé à partir de celui du *ciborium*, qui se trouve exactement dans l'axe des passages ménagés entre l'abside et ses chambres latérales (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272).

<sup>1311</sup> Une distance de 3,65 m sépare l'emplacement de l'autel du fond de l'abside dans la basilique B, et une distance approximative de 3,80 m dans le *martyrion*.

<sup>1312</sup> ULBERT 1986, fig. 18, p. 34.

<sup>1313</sup> LASSUS 1935, p. 91-100 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 201 ; KONRAD 2001a, fig. 21, p. 38.



(« *Vorchor* »)<sup>1314</sup>. Ce « pré-chœur » pourrait d'ailleurs trouver un parallèle dans l'espace (5,40 x 2,30 m) situé à l'avant du sanctuaire rectangulaire de l'église sud de Karatin al-Kbir<sup>1315</sup>. C'est toutefois à l'ouest de cet espace, dans le chœur, que H. C. Butler signale avoir trouvé des fûts de colonnes brisées qu'il attribue à un *ciborium*<sup>1316</sup>. Si l'on suit ses indications, c'est donc dans le chœur qu'on devrait localiser l'autel. Mais les rares attestations de *ciboria* dans la région rendent l'interprétation d'H. C. Butler peu plausible<sup>1317</sup>. De plus, l'emplacement de l'autel, qu'il faudrait restituer sous ce *ciborium*, resterait sans équivalent dans la région, à moins qu'il ne s'agisse d'une église à *bema* et que celui-ci ait comporté, comme dans l'église de la Sainte-Croix à Resafa, un *ciborium*. L'église sud de Karatin al-Kbir fait cependant vraisemblablement partie d'un monastère<sup>1318</sup> et, jusqu'à présent, aucun *bema* n'a été identifié dans ce type d'établissement<sup>1319</sup>.

L'église sud de Karatin al-Kbir fait donc partie des églises pour lesquelles l'emplacement de l'autel est incertain. Il s'y ajoute l'église de 'Umm al-Tuwanah, dans laquelle H. C. Butler a retrouvé une base d'autel qui ne semblait pas en place – elle n'était pas scellée, puisqu'il s'interroge sur sa fonction éventuelle de couvercle de *ciborium*<sup>1320</sup> –, et l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj. En se fondant sur la présence de lacunes dans la mosaïque (il faudrait y voir « la trace de l'un ou l'autre pied d'une table d'autel »), P. Donceel-Voûte proposait de replacer l'autel dans cette dernière à la moitié de la profondeur de l'abside<sup>1321</sup>.

Les églises pour lesquelles on connaît l'emplacement de l'autel sont trop rares et les exemples non représentatifs (Resafa) trop nombreux pour qu'on puisse en tirer une conclusion. Il apparaît toutefois que l'autel est fréquemment placé sous l'arc triomphal, autorisant de ce fait la circulation dans la partie orientale du sanctuaire. Mais il peut aussi se trouver dans la moitié orientale de l'abside et laisser un passage nettement plus restreint à l'est. D'après la documentation disponible, ce serait le cas le plus fréquent dans les petites églises (églises de villages et chapelles monastiques).

- ♦ La forme de l'autel

La forme des autels peut se laisser déduire des éléments d'autels repérés sur quelques sites ou des traces que leur installation a pu laisser sur le sol de l'abside (espace réservé dans la mosaïque ou le dallage, trous de scellement ou d'encastrement...). La typologie et la chronologie des différents types d'autels sont bien établies pour la Jordanie. A. Michel y a consacré un chapitre de sa monographie sur les églises jordaniennes et c'est aussi un aspect

<sup>1314</sup> ULBERT 1986, fig. 50, p. 85. Ce « pré-chœur » pourrait d'ailleurs trouver un parallèle dans l'espace rectangulaire situé à l'avant du sanctuaire rectangulaire de l'église sud de Karatin al-Kbir.

<sup>1315</sup> On pourrait peut-être trouver deux autres exemples de « pré-chœur » : l'espace rectangulaire (5,40 x 3,14 m) situé en avant de l'abside dans l'église 5 d'Al-Andarin et l'espace de 8,50 x 4,40 m situé à l'avant de l'abside et encadré de part et d'autre par les chambres latérales dans l'église intra-muros de Khanasir.

<sup>1316</sup> PAES 2B, p. 75.

<sup>1317</sup> Voir ci-dessous *Le ciborium*, p. 406.

<sup>1318</sup> Voir ci-dessous (b) *Les monastères probables*, p. 440.

<sup>1319</sup> SODINI 1989, p. 355.

<sup>1320</sup> PAES 2B, p. 11.

<sup>1321</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 86.

que N. Duval documente dans son article consacré à la liturgie<sup>1322</sup>. On ne dispose en revanche pour la Syrie d'aucun travail équivalent et j'ai donc choisi de me référer en grande partie à ces études jordaniennes.

*Les éléments d'autel découverts en Syrie centrale*

Des bases d'autel en pierre ont été découvertes dans quatre églises. Dans la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix de Resafa (**figure 62**), il s'agit une dalle de gypse de 1,40 x 0,95 m et de 10 cm de hauteur qui appartenait au premier état de l'édifice<sup>1323</sup>. Quatre trous d'encastrement de 14 cm de côté situés dans les angles recevaient les piliers qui portaient une table d'autel. Dans l'église B de Hawa (**figure 54, 5**), cette dalle présentait des moulures et comportait cinq trous d'encastements, un à chaque angle et un au milieu. Elle mesurait 1,25 x 0,70 m<sup>1324</sup>. À Qusair al-Saila (**figure 67, 2**), une dalle de calcaire (1,50 x 0,85 m) recouverte d'un enduit (*Gipstein*) a permis de déterminer l'emplacement de l'autel, mais celle-ci est partiellement brisée<sup>1325</sup>. Il semble qu'elle corresponde à une réfection de l'autel qui, dans son premier état, ne comportait pas de base. Deux trous d'encastrement carrés diamétralement opposés permettent de restituer une table à quatre pieds. Des fragments de deux de ces pieds ont été retrouvés<sup>1326</sup>.

H. C. Butler avait repéré dans l'abside de l'église de 'Umm al-Tuwanah (**figure 54, 9**) une plaque de basalte (1,33 x 82 cm et 25 cm de hauteur) qu'il croyait appartenir à une façade d'autel ou au plafond d'un *ciborium*<sup>1327</sup>. Elle présentait en son centre un monogramme cruciforme qui se déchiffre en « D'Étienne »<sup>1328</sup>. Dans la mesure où cette dalle présente elle aussi des trous d'encastrement de 10 cm de côté à chaque angle, on peut estimer qu'elle servait plutôt de socle à une table d'autel. L'épaisseur de cette dalle est nettement supérieure à celle de la base d'autel de la chapelle sud-est de la Sainte-Croix de Resafa. Mais bien que J. Lassus ne donne pas de dimensions, la base d'autel de l'église B de Hawa paraît, d'après la photographie, proche celle de la dalle de 'Umm al-Tuwanah<sup>1329</sup>.

En revanche, il est tout à fait possible que la dalle de basalte de 1,53 x 78 cm découverte à I'jaiyiz soit une façade d'autel. Des motifs figuratifs incisés représentent pour l'essentiel deux paons affrontés de part et d'autre d'un vase<sup>1330</sup>. Pour H. C. Butler, ce dessin grossier avait servi de support à un décor en stuc ou à une peinture. Dans la mesure où ce panneau paraît plus allongé que la majorité des plaques de chancel et puisque ses dimensions coïncident avec celles des bases d'autel de la région<sup>1331</sup>, je serais tentée d'y voir un placage destiné à occulter le massif de maçonnerie qui constituait peut-être l'autel<sup>1332</sup>.

<sup>1322</sup> MICHEL 2001, p. 61-68 ; DUVAL 2003, p. 72-78.

<sup>1323</sup> ULBERT 1986, p. 86.

<sup>1324</sup> LASSUS 1935, p. 91-100 et LASSUS 1947, p. 199.

<sup>1325</sup> KONRAD 2001a, p. 37 et fig. 21, p. 38.

<sup>1326</sup> KONRAD 2001a, p. 37 ; pl. 74, 3 et pl. 79, 5.

<sup>1327</sup> BULTER 1929, p. 212.

<sup>1328</sup> *JGLS* 4, n° 1965.

<sup>1329</sup> LASSUS 1935, 2, pl. 17, fig. 1.

<sup>1330</sup> *PAES* 2B, p. 87.

<sup>1331</sup> Voir ci-dessous *Éléments pour une typologie des autels*, p. 404.

<sup>1332</sup> Voir ci-dessous *Éléments pour une typologie des autels*, p. 404.

H C. Butler signalait aussi avoir retrouvé dans l'abside de nombreuses églises de la région – il ne précise pas lesquelles – un fût de colonne trapu (80 cm de haut) qui aurait pu servir de support central à une table d'autel<sup>1333</sup>. J. Lassus mentionne également ces fûts et en donne la même interprétation<sup>1334</sup>. Puisque ce type de support est aussi attesté en Jordanie<sup>1335</sup>.

#### *Les traces laissées par les autels*

D'autres indices laissés directement sur le sol de l'abside renseignent sur la nature des autels. Des trous d'encastrement ont été repérés dans le sanctuaire de l'église de la Sainte-Croix (**figure 61**) et dans l'église du monastère de Qusair al-Saila (**figure 67, 2**). Dans l'église de la Sainte-Croix, cinq trous d'encastrement disposés en quinconce, destinés à recevoir les pieds d'un autel, étaient prévus au centre d'un panneau en *opus sectile* encadré par des plaques de marbre<sup>1336</sup>. Dans l'église de Qusair al-Saila, sous la base d'autel cassée, un trou d'encastrement ménagé dans le dallage de l'abside a été observé. Il doit correspondre à un premier état de l'autel<sup>1337</sup>.

La place de l'autel peut aussi être désignée par un espace réservé dans la mosaïque. À Khirbat Muqa (**figure 55, 5**), un panneau de mosaïque blanche, avec quelques tesselles noires éparées, désigne clairement l'emplacement de l'autel<sup>1338</sup>. Dans la basilique D de Resafa (**figure 54, 8**), c'est un enduit de couleur rouge encadré par des baguettes de marbre qui dessine un emplacement rectangulaire (1,60 x 0,80 m)<sup>1339</sup>. Dans la basilique B (**figure 56, 1**), c'est un vaste espace légèrement en négatif dans le dallage qui indiquerait l'emplacement d'un autel dont les dimensions sont hors norme (2,24 x 1,69 m)<sup>1340</sup>. Dans la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix, un bourrelet de maçonnerie de briques sur un enduit de stuc coloré désigne l'emplacement de l'autel tardif, qui empiète davantage sur le « pré-chœur » que le dispositif antérieur<sup>1341</sup>.

#### *Éléments pour une typologie des autels*

À partir des différentes traces observées et des éléments d'autel retrouvés, on peut établir l'existence de différentes formes d'autel.

Les trous d'encastrement ménagés dans une base en pierre, prévus dans la mosaïque ou le dallage de l'abside ou creusés après coup désignent les pieds d'une table. Les spécimens les plus lourds étaient portés par cinq piliers au lieu de quatre, le cinquième soutenant le centre du plateau. Sur la forme de cette table en revanche, on ne possède pas le moindre indice. On ne peut que renvoyer aux formes attestées en Jordanie : des tables

<sup>1333</sup> BUTLER 1929, p. 212.

<sup>1334</sup> LASSUS 1947, p. 200.

<sup>1335</sup> DUVAL 2003, p. 72. N. Duval signale que des cippes païens ont aussi été utilisés comme support pour des tables d'autel. Peut-être peut-on imaginer que le cippe découvert par L. Brossé à l'emplacement du monastère de Qal'at Sfirah jouait le même rôle (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 66).

<sup>1336</sup> ULBERT 1986, p. 39 et pl. 18, 1.

<sup>1337</sup> KONRAD 2001a, fig. 21, p. 38.

<sup>1338</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 163.

<sup>1339</sup> WESTPHALEN 2000, p. 354.

<sup>1340</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 281.

<sup>1341</sup> ULBERT 1986, p. 85.

(*mensae*) rectangulaires, circulaires, en sigma et polylobées sont connues, les premières étant les plus fréquentes<sup>1342</sup>. Elles peuvent être en marbre, en schiste et présenter des moulurations diverses. La Syrie n'a cependant livré que des tables aux plateaux rectangulaires<sup>1343</sup>.

Lorsqu'aucun trou d'encastrement n'a été identifié, un autre type de support a dû être utilisé, bien que la forme du plateau n'ait probablement guère évolué. À Khirbat Muqa, P. Donceel-Voûte signale que le panneau de mosaïque laissé vierge pour recevoir l'autel était recouvert de mortier, ce qui indique vraisemblablement un piètement maçonné, comme on en connaît déjà en Jordanie<sup>1344</sup>. Le deuxième autel de la chapelle sud-est de la Sainte-Croix à Resafa comportait lui aussi un piètement maçonné en brique dont seul le bourrelet maçonné périmétral, qui servait de coffrage, est conservé<sup>1345</sup>. Dans les basiliques B et D de Resafa, en l'absence de trou d'encastrement, on doit probablement aussi envisager l'existence d'un autel en maçonnerie. Ces massifs de maçonnerie devaient être recouverts soit par un placage de pierre, soit par des peintures<sup>1346</sup>. La dalle de pierre présentant un décor de paons affrontés découverte à I'jaiyiz pourrait donc bien être une façade destinée à masquer le massif de maçonnerie qui constituait le piètement de l'autel. Et peut-être doit-on aussi interpréter en ce sens les poteaux-colonnettes d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**), dans lesquels devaient s'insérer à angle droit des panneaux verticaux. Il pourrait s'agir d'un dispositif encadrant un piètement maçonné : les panneaux verticaux, sur trois ou quatre côtés, auraient supporté la *mensa* et la partie supérieure des poteaux-colonnettes aurait pu constituer une sorte de *ciborium* directement intégré à l'autel.

Les dimensions qu'on peut restituer pour neuf autels permettent d'identifier deux ordres de grandeur, apparemment indépendants des dimensions du sanctuaire. La plupart des autels mesurent entre 1,25 et 1,60 m de longueur pour 0,70 à 1,10 m de large. Cependant, la basilique B de Resafa et l'église de Khirbat Muqa, dont les dimensions sont pourtant très différentes (1463 m<sup>2</sup> contre seulement 196 m<sup>2</sup>), paraissent avoir été pourvues d'autels aux dimensions très supérieures.

Si ces mesures ne surprennent pas outre mesure dans la basilique B de Resafa, elles étonnent dans la petite église de Khirbat Muqa. Si l'autel occupait bien, dans cette église, toute la largeur de l'espace réservé dans la mosaïque, alors le passage de part et d'autre de l'autel aurait été réduit à 80 cm, ce qui paraît très peu. Peut-être doit-on alors imaginer que l'autel était moins long que ne le laisserait supposer l'espace réservé ? Cela conviendrait en tout cas beaucoup mieux avec sa largeur, plus proche de celles des autels de 1,60 m de long environ. Dans la basilique B, le caractère imposant de l'autel ne gênait pas la circulation à l'intérieur du sanctuaire mais il a conduit les fouilleurs à envisager l'hypothèse d'un autel-tombeau<sup>1347</sup>, hypothèse que retient P. Donceel-Voûte<sup>1348</sup>.

<sup>1342</sup> DUVAL 2003, p. 78.

<sup>1343</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 508.

<sup>1344</sup> MICHEL 2001, p. 67-68 ; DUVAL 2003, p. 73-76.

<sup>1345</sup> ULBERT 1986, p. 87 et pl. 30, 2.

<sup>1346</sup> DUVAL 2003, p. 73.

<sup>1347</sup> KOLLWITZ 1959, p. 55.

<sup>1348</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 507.

Les dimensions et l'emplacement des autels sont deux éléments essentiels pour comprendre le déroulement de la liturgie (**tableau 30**). On s'interroge notamment sur la place du célébrant et la direction dans laquelle il officie. Pour P. Donceel-Voûte, le prêtre, placé immédiatement à l'ouest de l'autel, célèbre toujours la liturgie eucharistique vers l'est<sup>1349</sup>. Pour N. Duval, au contraire, en particulier dans les églises d'Apamène, le prêtre prenait place à l'est de l'autel.

Même si l'autel n'est pas placé au fond de l'abside, la distance qui le sépare du mur est dans les petites églises de Syrie centrale est très réduite et rend plus probable la place du célébrant à l'ouest de l'autel. Cette position peut être discutée, dans certains cas. Un espace de 2 m est réservé à l'arrière de l'autel dans l'église de 'Umm Hartayn 2 (**figure 64, 2**). Dans l'église B de Hawa (**figure 54, 5**), l'espace derrière l'autel ne dépasse pas 1,10 m, ce qui conduit J. Lassus à supposer que le prêtre officiait à l'ouest de l'autel<sup>1350</sup>. Dans l'église de Qusair al-Saila (**figure 67, 2**), cet espace, limité à 0,50 m, tend à prouver que le prêtre se trouvait à l'ouest de l'autel – il s'agit d'une église conventuel et la liturgie a pu y être différente.

- Le ciborium

Le *ciborium* est un baldaquin destiné à dérober l'autel à la vue des fidèles. En Syrie centrale, sa présence n'est attestée avec certitude qu'à Resafa, dans le *martyrion* et dans l'église de la Sainte-Croix (**figure 62**). Le sol de l'abside a conservé, dans le *martyrion*, l'empreinte de quatre supports dessinant un rectangle irrégulier de 3 m sur un peu plus de 2 m<sup>1351</sup>. C'est l'emplacement connu du *ciborium* qui a permis de restituer l'emplacement de l'autel dans cette église. Dans l'église de la Sainte-Croix, le *ciborium* possédait lui aussi quatre supports sous la forme de piliers hexagonaux de 30 cm de diamètre, et paraît postérieur à l'autel<sup>1352</sup>.

Ailleurs, l'existence du *ciborium* reste incertaine. Il faut par exemple renoncer à voir dans la dalle de pierre retrouvée à 'Umm al-Tuwanah le plafond d'un *ciborium*<sup>1353</sup>. Par définition, le *ciborium* encadre de tous côtés l'autel et s'il comportait un couronnement en pierre, ce dont on peut douter, celui-ci devrait être assez large pour recouvrir l'autel lui-même<sup>1354</sup>. Or les dimensions de la dalle de 'Umm al-Tuwanah sont tout à fait dans la norme de celles des autres autels et les trous d'encastrement sont trop petits pour avoir servi de mortaise aux supports d'un *ciborium*.

Les trois autres édifices dans lesquels on a suggéré la présence d'un *ciborium* sont l'église d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**), l'église sud de Karatin al-Kbir (**figure 55, 7**) et l'église 6 d'Al-Andarin (**figure 60, 1**). Les informations dont on dispose pour l'église 6 d'Al-Andarin

<sup>1349</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 508.

<sup>1350</sup> LASSUS 1947, p. 199.

<sup>1351</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272.

<sup>1352</sup> ULBERT 1986, p. 39 et pl. 18, 1.

<sup>1353</sup> Voir ci-dessus *Les éléments d'autel découverts en Syrie centrale*, p. 403.

<sup>1354</sup> Pour P. Donceel-Voûte, les supports de baldaquins des églises de Resafa devaient, compte-tenu de leurs dimensions, plutôt supporter un couronnement en bois qu'en pierre (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 508).

ne permettent pas de se prononcer. H. C. Butler avait signalé dans l'abside quatre colonnes en calcaire associées à des chapiteaux très travaillés<sup>1355</sup>. J. Lassus a également constaté leur présence et les deux auteurs y ont vu la preuve de l'existence d'un baldaquin<sup>1356</sup>. Elle est possible en effet, car l'église 6 d'Al-Andarin est importante, mais elle est presque trois fois plus petite que les églises de Resafa dans lesquelles la présence d'un *ciborium* est attestée. Il est aussi impossible de conclure à l'existence d'un *ciborium* dans l'église monastique de Karatin al-Kbir. Les fûts de colonnes brisés qu'H. C. Butler avait repérés dans le chœur l'ont conduit à supposer la présence d'un baldaquin<sup>1357</sup>, qui aurait indiqué l'emplacement de l'autel. Il s'agirait cependant de la seule église dans laquelle l'autel se trouverait dans le chœur et on remarque qu'à l'inverse, dans l'église du monastère de Qusair al-Saila (**figure 67, 2**), l'autel était presque placé contre le fond de l'abside. La présence d'un autel et à plus forte raison d'un *ciborium* dans le chœur d'une église, qui plus est monastique, me paraît bien improbable. Reste l'église d'Al-Tuba 2 et les deux poteaux-colonnettes qui y ont été découverts. Les rainures verticales ménagées dans deux des côtés adjacents, qui impliquent l'encastrement de panneaux verticaux, ne me semblent pas convenir avec la fonction de *ciborium*, car il aurait entravé la circulation autour de l'autel, ce qui va à l'encontre de ce que l'on sait de la liturgie. L'autel était le point de focalisation de la célébration de la messe eucharistique et le clergé circulait autour. Par contre, il est vrai que les dimensions des poteaux-colonnettes (30 cm de côté) d'Al-Tuba 2 coïncident avec celles des piliers hexagonaux de l'église de la Sainte-Croix. C'est pourquoi j'ai proposé d'interpréter ces deux supports comme les éléments d'un autel à piétement maçonné et placage extérieur qui aurait possédé un baldaquin intégré. Cette proposition, du fait de l'absence de parallèle, reste toutefois très hypothétique.

Les *ciboria*, dans la région mais pas uniquement, sont donc rarement attestés et, compte-tenu de ce que l'on connaît des autres églises de Syrie et de celles de Jordanie<sup>1358</sup>, cette rareté ne paraît pas imputable au petit nombre d'édifices fouillés. Les *ciboria* semblent n'équiper, au moins en Syrie, que les églises les plus importantes<sup>1359</sup>.

- Le *synthronon* et les banquettes latérales

Le *synthronon* est une installation qui s'adosse à la partie courbe du mur d'abside et servait de siège au clergé. Dans l'axe de l'abside, l'emplacement central, souvent mis en valeur, était réservé au célébrant – cette place, contrairement à ce que l'on a d'abord cru, n'était pas réservée à l'évêque<sup>1360</sup>.

On connaît en tout et pour tout quatre *synthronoi* dans la région. Trois d'entre eux se trouvent à Resafa et le quatrième à Dibsî Faraj. Le *martyrion* de Resafa présente un

<sup>1355</sup> PAES 2B, p. 61 ; BUTLER 1929, p. 212.

<sup>1356</sup> LASSUS 1947, p. 202.

<sup>1357</sup> PAES 2B, p. 75.

<sup>1358</sup> Pour la Jordanie, A. Michel évoque trois *ciboria* attestés et quatre cas douteux (MICHEL 2001, p. 61).

N. Duval fait référence à un cas avéré supplémentaire (DUVAL 2003, p. 79).

<sup>1359</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 508.

<sup>1360</sup> MICHEL 2001, p. 58.

*synthronon* de trois ou quatre degrés, avec un escalier de quelques marches placé dans l'axe de l'abside et conduisant au siège du célébrant<sup>1361</sup>.

Dans l'abside de l'église de la Sainte-Croix (**figure 61-62**), deux états du *synthronon* ont pu être identifiés. Le *synthronon* du premier état épouse les contours de l'abside légèrement outrepassée. Il ne présentait que deux degrés, la marche inférieure étant étroite, et la marche supérieure plus large. Il devait posséder une plateforme centrale desservie par un escalier, comme le *synthronon* du second état<sup>1362</sup>. Ce dernier a été augmenté d'un degré, qui repose sur la marche supérieure de l'état précédent et réduit la largeur de l'assiette. Alors que la première installation a tout à fait pu comporter des sièges sur la marche supérieure, on doit exclure cette possibilité pour le *synthronon* du second état. Il est probable que les degrés eux-mêmes constituaient alors les sièges du clergé. Dans l'axe de l'abside, un espace suffisamment large a été laissé libre pour accueillir le trône du célébrant. Les trous de cheville et des vestiges d'enduits montrent que la totalité du banc présentait un revêtement<sup>1363</sup>. Dans l'abside de la chapelle sud-est de cette même église, un autre *synthronon* a été identifié. Il se présente sous la forme d'un banc à trois degrés, dans lequel des mortaises ont été aménagées pour recevoir des accoudoirs en bois. La répartition de ces mortaises permet de restituer quatre places de part et d'autre de la plateforme centrale, à quatre degrés, correspondant au siège du célébrant. Des trous de cheville dans le mur de l'abside indiquent que, dans un second temps, des orthostates reposant sur le degré supérieur de l'estrade ont pu servir de dossiers.

L'existence d'un *synthronon* dans l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj peut être déduit de la présence d'une bande de carrelage le long du mur courbe de l'abside (**figure 55, 1**). Aucun autre aménagement n'y est associé et l'installation de cette bande carrelée est postérieure à la première phase de fonctionnement de l'église<sup>1364</sup>. P. Donceel-Voûte ne semble pas convaincue par l'hypothèse de R. P. Harper selon laquelle ce carrelage indique un *synthronon*<sup>1365</sup>. Il ne s'agit certes pas d'une installation comparable à celles retrouvées à Resafa. Mais on peut imaginer que le carrelage de l'église de Dibsi Faraj – qui semble d'ailleurs avoir été démonté par la suite, de sorte qu'on n'est pas certain qu'il s'agisse d'une bande de carrelage ou d'un massif de briques –, qui n'est pas jointif avec le mur de l'abside ait servi de calage à une banquette en bois. Un massif de maçonnerie légère et fruste retrouvé dans l'église des Lions à 'Umm al-Rasas en Jordanie a été interprété en ce sens<sup>1366</sup>. Malheureusement l'église de Dibsi Faraj n'est pas conservée en élévation et on ne peut donc vérifier si d'éventuels trous d'encastrement dans le mur d'abside servaient au scellement d'une installation en bois<sup>1367</sup>. La présence d'un *synthronon* dans cette église me semble

<sup>1361</sup> P. Donceel-Voûte signale quatre degrés et restitue en plan un siège central sur le quatrième (DONCEEL-VOÛTE 1988a, fig. 243, p. 268). Mais les fouilleurs ne parlent que de trois degrés (KOLLWITZ 1957, col. 97).

<sup>1362</sup> ULBERT 1986, p. 33.

<sup>1363</sup> ULBERT 1986, p. 42.

<sup>1364</sup> HARPER 1975, p. 334 et fig. 11.

<sup>1365</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 86.

<sup>1366</sup> MICHEL 2001, p. 57.

<sup>1367</sup> DUVAL 2003, p. 93.

cependant d'autant plus probable que cet aménagement est intervenue dans un second temps. Cet aménagement paraît correspondre à l'adaptation d'un dispositif existant à un besoin spécifique, donc peut-être à une évolution liturgique.

La présence de bancs latéraux dans le sanctuaire n'a été identifiée que dans la chapelle sud-est de l'église de la Sainte-Croix, à Resafa. Ces aménagements pourraient être spécifiquement liés à son plan et à la présence du « pré-chœur ». Dans les murs nord et sud de l'espace qui précède immédiatement l'abside, des bancs de pierre à deux degrés ont été retrouvés. Ils possédaient, comme le *synthronon* de l'abside, des accoudoirs qui indiquent que trois personnes pouvaient prendre place de chaque côté<sup>1368</sup>. En Jordanie, ces banquettes sont souvent associées à un *synthronon* qu'elles viennent compléter<sup>1369</sup>. On les trouve dans des églises de taille et de nature très différentes : églises urbaines et villageoises, mais aussi églises monastiques<sup>1370</sup>. Les bancs latéraux, comme le *synthronon*, restaient des sièges réservés au clergé.

Le sanctuaire de l'église a donc fait l'objet de plusieurs types d'aménagements, dont certains ont évolué au cours de leur utilisation. Le sanctuaire, qui peut être surélevé de quelques marches, est généralement précédé par un chœur, délimité par une plateforme empiétant sur la nef, par un système de barrière – chancel bas le plus souvent – ou par une combinaison de ces deux dispositifs. L'autel semble avoir toujours été installé à l'intérieur du sanctuaire, soit sous l'arc triomphal de l'abside, soit légèrement en avant, mordant sur la plateforme de chœur, soit en arrière. Rares sont les églises dans lesquelles il se trouve au fond du sanctuaire, mais cela tient peut-être à la connaissance très superficielle que nous avons des églises de la région. Dans certains cas, l'autel semble avoir été surmonté d'un *ciborium*, mais sa présence n'est attestée que dans les édifices les plus imposants de la région. Les *synthronoi* et les banquettes ménagées dans l'abside pour recevoir le clergé restent aussi des aménagements assez rares, qu'il faut peut-être mettre en relation avec la présence, dans la nef, d'un autre dispositif qui a pu jouer le même rôle que le *synthronon* : le *bema*. Quoiqu'il en soit, les *synthronoi* ne se trouvent que dans deux des cités-évêchés de la région, à Dibsî Faraj, où il devait consister en une installation de bois, et à Resafa.

(b) *Les chambres latérales et leurs annexes*

La question de la fonction des salles qui flanquent l'abside dans les églises à chevet tripartite est difficile à élucider dans la région, en raison de la variété des formules architecturales adoptées pour ces deux pièces (ouverture sur le collatéral par une porte ou par un arc ou par deux baies identiques, communication directe ou non avec le sanctuaire, accès direct possible depuis l'extérieur...) et du petit nombre d'aménagements clairement identifiables (reliquaires, sarcophages) qui y ont été découverts. Il me semble plus judicieux

<sup>1368</sup> ULBERT 1986, p. 86.

<sup>1369</sup> MICHEL 2001, p. 58 ; DUVAL 2003, p. 95. Les auteurs comptent une dizaine d'églises dont le sanctuaire est pourvu de banquettes latérales.

<sup>1370</sup> MICHEL 2001, p. 59.



de passer d'abord en revue ces aménagements pour, dans un second temps, déterminer si des accès particuliers correspondent à des fonctions particulières.

On dispose de trop peu d'éléments dans la région pour tenter de reconstituer l'évolution du chevet tripartite, mais les études conduites dans les régions voisines ont permis de préciser la fonction des différentes salles et les modifications qui y ont été progressivement apportées. En Syrie du Nord, les églises antérieures au V<sup>e</sup> siècle présentent des chambres latérales symétriques, qui ouvrent sur le collatéral par une porte. Ce n'est qu'à partir du début du V<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent, entre les deux pièces, des différences architecturales notables<sup>1371</sup>, auxquelles correspond une spécialisation des fonctions. Des reliquaires ont été repérés en Antiochène dès le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle dans la chambre latérale sud des églises<sup>1372</sup>. Auparavant, pour J. Lassus, les deux pièces flanquant l'abside jouaient le même rôle de pièces de service<sup>1373</sup>. Dans le premier quart ou vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle, un arc se substitue à la porte aménagée jusque là entre la pièce sud et le collatéral<sup>1374</sup>. La présence de cet arc, combinée à celle de reliquaires, a permis d'établir que, dans cette région, la pièce latérale sud de l'abside jouait le rôle d'une « chapelle des martyrs » ou *martyrion*, à laquelle on pouvait parfois accéder directement depuis l'extérieur<sup>1375</sup>. La pièce latérale nord, qui communique le plus souvent directement avec le sanctuaire par un passage étroit – au moins à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle<sup>1376</sup> –, restait une pièce de service (*diakonikon*), un espace clos, fermé par une porte et disposant en général d'un ou plusieurs placards. Les prêtres s'y préparaient pour la célébration du culte et y conservaient le « trésor » de l'église<sup>1377</sup>.

En Apamène, en revanche, le *martyrion* semble s'être trouvé le plus souvent au nord de l'abside<sup>1378</sup> et pouvait communiquer avec le collatéral par une porte, par un chancel avec ouverture médiane ou par un arc. Dans les églises que J. Lassus pense dépendre de Chalcis, le *martyrion* paraît ouvrir sur le collatéral par un arc et se trouve indifféremment au nord ou au sud<sup>1379</sup>. On voit donc que les formules architecturales divergent selon les secteurs et que, si le *martyrion* est le plus souvent au sud en Antiochène et au nord dans le nord de l'Apamène, son emplacement en Syrie centrale et particulièrement dans le Jabal al-‘Ala varie (**carte 17**).

<sup>1371</sup> LASSUS 1947, p. 162.

<sup>1372</sup> SODINI 1989, p. 352.

<sup>1373</sup> LASSUS 1947, p. 180.

<sup>1374</sup> LASSUS 1973, p. 13 ; SODINI 1989, p. 352.

<sup>1375</sup> SODINI 1989, p. 352.

<sup>1376</sup> SODINI 1989, p. 355.

<sup>1377</sup> LASSUS 1947, p. 163.

<sup>1378</sup> LASSUS 1973, p. 16-27.

<sup>1379</sup> LASSUS 1947, p. 29. J. Lassus analyse sept églises : les trois églises de 'Umm al-Khalakhil dont il a publié les plans, les deux églises de Hawa, celle de Qasr Abu Samra et celle de Qasr Bayt 'Ali (p. 29-30). Mais la seule certitude qu'on puisse avoir quant à ces églises est qu'elles ne font pas partie de la *chôra* d'Antioche. On ignore en revanche si elles dépendaient d'Apamène, de Chalcis ou bien encore d'Anasartha puisqu'elles se trouvent à égale distance de ces trois cités.

- Les aménagements des chambres latérales
  - Les *martyria* et *diakonikoi* identifiés

Une fois de plus, ce sont les églises de Resafa et celles de Dibsi Faraj, les rares édifices à avoir été fouillés, qui fournissent des renseignements détaillés sur les aménagements des pièces flanquant l'abside.

L'église hors-les-murs de Dibsi Faraj (**figure 55, 1**) et l'église de la Sainte-Croix (**figure 61**), dans son premier état, présentent des chambres latérales parfaitement symétriques (en plan, le détail des accès varie), si on laisse de côté les annexes, qui seront évoquées un peu plus loin. Or, un sarcophage a été retrouvé encastré dans le sol de la chambre latérale sud de l'église de Dibsi Faraj<sup>1380</sup>, ce qui indiquerait que cette pièce fonctionnait comme un *martyrion*<sup>1381</sup>. Malheureusement, le pavement en mosaïque de cette pièce a été éventré et les fragments du couvercle affleuraient sous le niveau du sol, de sorte qu'on ne sait pas si la mosaïque mettait en évidence la présence du sarcophage (par un cadre épousant son contour notamment<sup>1382</sup>) ou le dissimulait.

Dans l'église de la Sainte-Croix, le *martyrion*, de plan presque carré, se trouve au nord et il est doublé au nord par une annexe dont la fonction était sensiblement la même. À l'origine, le *martyrion* communiquait avec le collatéral, comme la chambre latérale sud, par un arc. Dans un second temps, une triple arcade s'est substituée à l'arc d'origine, de chaque côté. La chambre nord a connu trois à quatre états et des aménagements successifs, autour d'un socle central constitué d'orthostates de gypse, recouvertes de marbre et d'enduit et disposées sur les côtés nord, sud et ouest. Les orthostates servaient de podium pour un reliquaire<sup>1383</sup> surmonté d'un baldaquin en bois. La circulation autour du reliquaire était canalisée par plusieurs barrières. L'une d'entre elles était encastrée dans les murs nord et sud de la pièce, interdisant l'accès à l'arrière du reliquaire. Elle était doublée en hauteur d'une traverse, également encastrée dans ces deux murs. Plusieurs accès au *martyrion* étaient possibles, mais tous ne permettaient pas d'accéder à l'arrière du reliquaire et d'entrer en contact avec les reliques ou de recueillir l'huile sainte<sup>1384</sup>. Depuis l'annexe nord, à laquelle on accédait depuis la cour à péristyle qui flanque l'église au nord, une petite porte permettait de pénétrer dans la partie arrière du *martyrion*. Et, depuis l'est du chevet, on pouvait accéder à une petite pièce de plan triangulaire aménagée derrière l'abside, qui ouvrait par une porte étroite sur l'arrière du reliquaire. Pour T. Ulbert, le circuit des visiteurs et des pèlerins passait par la partie orientale du *martyrion*<sup>1385</sup>. De cette manière, ceux qui se trouvaient dans l'église, notamment pendant les célébrations, n'étaient pas dérangés par leur défilé.

<sup>1380</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1381</sup> Une dédicace sur mosaïque au centre de la première travée ouest désigne l'ensemble de l'église comme un *martyrion* : « La construction du saint *martyrion* a été achevée par le soin du prêtre Jacob et du périodeute Paul au mois de Xanthikos de l'année 740 » (HARPER 1975, p. 334 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 80).

<sup>1382</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 86 et n. 26.

<sup>1383</sup> Seul le socle a été retrouvé en place, le reste a été pillé (ULBERT 1986, p. 58). La présence du reliquaire est restituée (ULBERT 1986, fig. 33, p. 58).

<sup>1384</sup> ULBERT 1986, p. 138.

<sup>1385</sup> ULBERT 1986, p. 138.

Les pièces flanquant l'abside dans le *martyrion* de Resafa (**figure 66, 1**) ont un plan identique, mais leurs accès sont différents. De plan barlong, elles sont terminées à l'est par des absidioles inscrites dans un massif rectangulaire saillant. La chambre nord ouvre sur le collatéral par une porte et celle du sud par un arc. Cette dernière ouvre aussi sur l'extérieur (ou sur une annexe correspondant à celle du nord mais qui n'a pas été dégagée<sup>1386</sup>). L'absidiole de la pièce nord a connu deux phases avec des aménagements distincts. L'absidiole a d'abord été surélevée. Dans un second temps, l'estrade a été mise de niveau et une cuve baptismale (polygonale à l'extérieur et circulaire à l'intérieur) a été installée dans le fond de l'absidiole. Si l'on sait que cette pièce a fonctionné comme un baptistère après modification, sa destination première reste inconnue<sup>1387</sup>.

Dans deux autres églises, à Resafa et à Dibsi Faraj, le plan des salles latérales diffère. À Dibsi Faraj, dans l'église de la citadelle (**figure 56, 2**) cette fois, le *martyrion* se trouve au nord de l'abside, à l'inverse de l'église hors-les-murs. C'est un aménagement de cette pièce, intervenu dans un second temps, qui permet de l'affirmer. La chambre latérale d'origine a été doublée par une seconde pièce communicante à l'est et cette adjonction a été pourvue d'une absidiole saillante, dont le sol était surélevé<sup>1388</sup>. Dans l'absidiole, une fosse rectangulaire était ménagée à mi-profondeur, qui a dû renfermer un reliquaire<sup>1389</sup>. Dans l'église de la citadelle, une porte ouvrait dans le mur sud du *martyrion* et autorisait un accès depuis l'extérieur.

Dans la basilique B de Resafa (**figure 56, 1**), l'emplacement du *martyrion* ne fait aucun doute. Il se trouve dans la pièce latérale nord, de plan trilobé, reliée à une annexe de plan rectangulaire, de fonction sensiblement identique, à laquelle on pouvait accéder depuis l'extérieur par l'ouest. Dans l'absidiole orientale, deux dalles de pierre ont été repérées *in situ*. La première, plus petite et plus basse, forme une sorte de marchepied à l'ouest de la seconde, qui présente des trous d'encastrement carrés et une cupule au centre où débouche un étroit canal qui part du rebord est de la dalle. De toute évidence, cette dalle constitue la base d'une table, mais la présence de la cupule et du canal désigne vraisemblablement un système de récupération lié à un reliquaire<sup>1390</sup>, comme, dans le *martyrion* de l'église de la Sainte-Croix, le petit bassin carré à la cuve hémisphérique. La table aurait donc porté un reliquaire auquel on recueillait de l'huile sainte, la cupule collectant les gouttes de liquide répandues accidentellement. La pièce latérale sud, de plan carré, communiquait au sud par une porte avec une annexe.

Si on laisse de côté le cas incertain du *martyrion* de Resafa, trois églises sur quatre, qui appartiennent toutes à l'Euphratésie, possédaient un *martyrion* au nord. Cette pièce communiquait avec le collatéral plutôt par une porte (basilique B à Resafa et église de la citadelle à Dibsi Faraj ; arc puis triple arcade dans l'église de la Sainte-Croix). L'église

<sup>1386</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 268.

<sup>1387</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272.

<sup>1388</sup> Cette disposition fait donc penser à celle du premier état du *martyrion* de Resafa.

<sup>1389</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1390</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 283.

martyriale de Dibsi Faraj est un cas particulier. Si le sarcophage retrouvé dans la chambre sud était bien mis en valeur par la mosaïque, c'est dans cette pièce qu'il faut situer le *martyrion*.

On doit pouvoir replacer, dans l'église de Sawran (**figure 64, 8**), en Apamène, le *martyrion* au nord puisqu'on connaît la fonction de la pièce sud. Celle-ci, divisée en deux parties, comportait à l'ouest un panneau de mosaïque inscrit qui désignait cet espace comme un *diakonikon*<sup>1391</sup>. La partie est de la pièce est isolée de la première par une murette de dalles qui flanque un massif bas en béton hydraulique, en forme de demi-cercle outrepassé, au centre duquel se trouve une cavité rectangulaire. Ces aménagements désignent donc cette partie de la pièce comme un baptistère, dont la construction aurait été achevée quelque 60 ans après que la nef a reçu son pavement de mosaïques<sup>1392</sup>. Si cette église comportait un chevet tripartite, ce qui est plus que probable bien qu'on ne connaisse pas le plan entier du bâtiment, le *martyrion* devait se trouver au nord de l'abside.

- Les *martyria* possibles

Certaines découvertes permettent, dans d'autres cas, de conjecturer la localisation du *martyrion* dans d'autres églises. Des sarcophages ont ainsi été retrouvés dans des églises de Zabad 1 et de Rasm al-Hajal. Dans l'église du « grand bâtiment » du premier village (**figure 60, 3**), un sarcophage a été découvert à proximité de la pièce sud du chevet<sup>1393</sup>. Présenté de biais sur le plan et légèrement à l'ouest de la limite orientale présumée du chevet, le sarcophage semble avoir été déplacé, mais il provenait vraisemblablement de la pièce sud, laquelle ouvre sur le collatéral par un arc. Dans l'église de Romanos à Rasm al-Hajal (**figure 64, 1**), la cuve d'un sarcophage reliquaire et son couvercle ont été déplacés mais paraissent provenir de la pièce nord du chevet, dont les contours restent à préciser. Si l'emplacement d'origine de ces sarcophages correspond bien aux lieux de leur découverte, nous aurions, dans deux églises éloignées de seulement 12 km à vol d'oiseau, un *martyrion* au nord et un au sud, celui du sud ouvrant sur le collatéral par un arc.

D'autres aménagements permettent aussi de formuler quelques hypothèses quant à la position du *martyrion* dans quatre autres églises. S. Westphalen signalait dans la chambre nord de la basilique D de Resafa (**figure 54, 8**) la présence d'un enduit rouge de forme rectangulaire, identique à celui retrouvé dans l'abside et indiquant l'emplacement de l'autel<sup>1394</sup>. Cet espace réservé dans la pièce nord du chevet révèle l'existence d'un reliquaire et permet de le localiser.

Dans l'église des Archanges de Fa'lul (**figure 66, 4**), H. C. Butler signalait que la pièce nord du chevet était terminée à l'est par un renforcement, couvert par une voûte en berceau<sup>1395</sup>, qui fait très fortement penser aux *arcosolia* que l'on rencontre à la fois dans les

<sup>1391</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 306.

<sup>1392</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 303 et 305-307 pour les trois inscriptions sur mosaïque.

<sup>1393</sup> LAUFFRAY 1944, p. 55 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, plan 6.

<sup>1394</sup> WESTPHALEN 2000, p. 354.

<sup>1395</sup> PAES 2B, p. 97.

tombeaux associés à certaines églises<sup>1396</sup> et dans l'architecture funéraire. Il me semble donc que, sous cette voûte en berceau, un sarcophage ou un reliquaire aurait pu prendre place, alors que la pièce sud ne présente aucun aménagement particulier.

Dans l'église des Apôtres de I'jaz (**figure 59, 4**), la chambre nord ouvre sur le collatéral par un grand arc. Immédiatement à l'ouest de cet arc se trouve une arcade ménagée dans le mur nord du collatéral. À quelques mètres à l'ouest, dans l'alignement des piliers de la première travée est, H. C. Butler signalait une colonne<sup>1397</sup> qu'il a reportée sur le plan du bâtiment. Dans l'église de la Sainte-Croix à Resafa, le cheminement des pèlerins autour du reliquaire principal semble avoir été pensé pour éviter leur intrusion dans l'église. On peut donc supposer que cette colonne – qui n'était probablement pas seule –, dans l'église de I'jaz, servait à isoler les abords de la chambre nord et peut-être du *martyrion* du reste de l'église. De cette manière, les visiteurs auraient pu pénétrer dans l'église par l'arcade située dans le collatéral nord et accéder directement au *martyrion* sans avoir à traverser toute l'église, depuis l'ouest ou depuis le sud<sup>1398</sup>.

Dans les églises d'I'jaz et de Fa'lul, deux villages distants de moins de 10 km et situés dans la partie nord-ouest de la zone d'étude, le *martyrion* aurait occupé la pièce nord du chevet.

La dispersion des neuf églises pour lesquelles on connaît ou on peut supposer la place du *martyrion*, il est difficile de dégager des caractéristiques propres à un secteur ou à un autre.

- Les accès et les types de baies : un critère pour identifier le *martyrion* ?

Pour tenter d'identifier la place qu'occupe le *martyrion* dans un plus grand nombre d'églises, on peut chercher à se fonder sur les prescriptions valables pour l'Antiochène, à savoir le type de baies par lequel les pièces latérales du chevet communiquent avec les bas-côtés et éventuellement les accès directs<sup>1399</sup>, depuis l'extérieur. La présence éventuelle de placards désignerait, quant à elle, plus particulièrement le *diakonikon*, de même qu'un accès direct au sanctuaire.

L'église des Apôtres de I'jaz (**figure 59, 1**) et l'église de la citadelle de Dibsi Faraj (**figure 56, 2**) sont les seules à présenter un accès depuis l'extérieur donnant sur la chambre nord. Les églises qui possèdent une ouverture dans la façade sud de la pièce sud du chevet sont plus nombreuses (cinq). On doit y ajouter l'église d'Al-Tuba 2 (**figure 63, 2**) qui, comme celle de I'jaz, présente une arcade ouverte dans le collatéral sud, précédant immédiatement la chambre latérale. On arrive donc à un total de sept églises. Pour deux d'entre elles, l'accès

<sup>1396</sup> Par exemple celui associé à l'église du « grand bâtiment », à Zabad 1.

<sup>1397</sup> PAES 2B, p. 86.

<sup>1398</sup> On peut cependant douter de ce que le *martyrion* de l'église de I'jaz ait connu une affluente telle qu'elle ait conduit à un cloisonnement de la partie proprement martyriale de l'édifice.

<sup>1399</sup> J.-P. Sodini signale en effet qu'en Antiochène, les *martyria* ouvrent parfois vers l'extérieur (SODINI 1989, p. 352).

par le côté sud de l'église n'est pas associé à une ouverture par un arc sur le collatéral et la pièce sud ne semble pas avoir été le *martyrion*. Dans l'église de la citadelle de Dibsi Faraj en effet, les deux pièces latérales communiquent avec le collatéral par une porte et l'on sait que le *martyrion* (celui du second état du moins) a pris place au nord de l'abside. Dans l'église 3 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 59, 3**), si la présence d'un arc ouvrant sur le collatéral est bien l'indice de l'existence d'un *martyrion*, alors celui-ci se trouve au nord. La chambre sud quant à elle ne semble pas avoir communiqué avec le reste de l'église. Pour quatre autres églises cependant, cet accès direct par la façade sud coïncide avec une ouverture sur le collatéral par un arc : c'est le cas de l'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**), de l'église hors-murs de Dibsi Faraj (**figure 55, 1**), de l'église est de Zabad 1 (**figure 54, 1**) et du *martyrion* de Resafa (**figure 66, 1**). Il semble qu'on puisse, sur la base de cet accès direct depuis l'extérieur et de l'existence d'un arc ouvrant sur le collatéral, identifier le *martyrion* au sud. L'église de l'est et l'église du « grand bâtiment » (**figure 60, 3**)<sup>1400</sup>, à Zabad 1, auraient donc toutes les deux le *martyrion* au sud, ce qui, pour un même site, paraît cohérent. On note d'ailleurs, pour l'église du « grand bâtiment », que bien que sans accès direct depuis l'extérieur, le *martyrion* supposé communiquait avec le collatéral par un arc. Cela pourrait être aussi le cas de l'église d'Al-Tuba 2 : on devait entrer dans la pièce sud par une grande arcade pratiquée dans la façade sud de l'église et accéder de là, via un arc, à l'espace qu'on suppose être le *martyrion*.

On peut donc essayer de se fonder sur la présence de cet arc entre la pièce latérale et le collatéral pour déterminer l'emplacement du *martyrion*. Si les découvertes réalisées dans les grandes églises (églises de Dibsi Faraj et de Resafa) ont tendance à infirmer cette hypothèse, les rares informations qui nous sont parvenues sur les églises de villages tendent plutôt à la confirmer<sup>1401</sup>. Si l'on choisit de se fonder sur ce critère pour identifier le *martyrion*, plusieurs églises doivent être écartées, en particulier celles dont les pièces latérales ouvrent par le même type de baie (porte ou arc) sur le bas-côté. Huit églises doivent donc être laissées de côté<sup>1402</sup>. À celles-ci s'ajoutent les églises dont le plan est incomplet<sup>1403</sup> et celles dont l'une ou l'autre pièce latérale ne communiquait pas avec le collatéral correspondant<sup>1404</sup>. Si l'on exclut aussi les grandes églises peu ou pas représentatives de l'architecture religieuse de la région, cela ne laisse que 21 églises à étudier.

<sup>1400</sup> Voir ci-dessus *Les martyria possibles*, p. 413.

<sup>1401</sup> On dispose, il est vrai, de seulement deux exemples, plus ou moins probants : celui de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 et celui de l'église des Apôtres de I'jaz.

<sup>1402</sup> Al-Andarin, église 2 ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » ; Khanasir, église intra-muros ; Mirayah, église octogonale ; Qasr Abu Samra : Qasr Ibn Wardan 1 et 'Umm al-Tuwanah. Toutes ces églises présentent des chambres latérales symétriques. Ce n'est pas le cas de l'église de l'est de Zabad 1, mais dans la mesure où ces pièces communiquent toutes les deux par un arc avec le collatéral, elle doit aussi être écartée.

<sup>1403</sup> On ne connaît ni le plan de la chambre sud de l'église de Qasr Bayt 'Ali ni celui de la chambre nord de l'église d'Al-Habbat 1 (temple transformé en église si l'on en croit H. C. Butler) et de l'église de Rayan.

<sup>1404</sup> Dans l'église 3 de 'Umm al-Khalakhil, la pièce nord ouvre sur le collatéral par un arc et communique avec le sanctuaire alors que la pièce sud n'est accessible que depuis l'extérieur, par une porte ménagée dans sa façade sud. Dans l'église B de Hawa, la chambre latérale nord communique uniquement avec le sanctuaire et celle du sud ouvre par une porte sur le collatéral.

Seuls cinq édifices possèdent une chambre nord qui communique avec le bas-côté par un arc et une chambre sud ouvrant par une porte sur le bas-côté :

- Al-Firjah, église principale (**figure 55, 6**) ;
- Hawa, église A (**figure 54, 3**) ;
- I'jaz, église des Apôtres (**figure 59, 4**) ;
- Karatin al-Kbir, église sud (**figure 55, 7**) ;
- 'Umm al-Khalakhil, église 1 (**figure 54, 2**).

Ces cinq églises se trouvent toutes dans le même secteur, dans la moitié nord du Jabal al-'Ala, Al-Firjah étant le seul site à ne pas être implanté sur la dorsale basaltique puisqu'il se trouve à 6 km à l'est. Si l'on ajoute à ce nombre l'église des Archanges de Fa'lul (**figure 66, 4**), dans laquelle j'ai cru reconnaître un *arcosolium* et donc le *martyrion* dans la chambre nord, la répartition des églises qui présenteraient un *martyrion* au nord varie peu. Elles resteraient cantonnées à la moitié nord du massif basaltique et au piémont du Jabal Zawiyah. En revanche, si l'on retient tous les critères valables pour l'Antiochène, c'est-à-dire le fait que le *martyrion* ne communique pas ou communique rarement avec le sanctuaire et le fait que la présence de placards indique plus un *diakonikon* qu'un *martyrion*, alors ces résultats ne sont plus valables (**tableau 31**).

L'église 1 de 'Umm al-Khalakhil aurait ainsi un *martyrion* communiquant directement avec le sanctuaire alors que, dans l'église A de Hawa, chacune des salles latérales ouvrait sur le sanctuaire. Dans cette dernière, des placards auraient été aménagés dans le *martyrion*, mais aucun dans le *diakonikon*. Dans deux autres églises, la pièce sud et le sanctuaire communiqueraient, ce qui pourrait désigner ces pièces comme le *diakonikon*. Il est probable que, dans ces six églises situées dans le même secteur, le *martyrion* trouvait au nord. Mais l'analyse porte sur un nombre trop restreint de bâtiment pour déterminer la fréquence des communications entre la salle à arc et le sanctuaire ou celle de placards. Par contre, pour les églises qui présentent une pièce sud ouvrant par un arc sur le bas-côté, les effectifs sont plus importants et on peut donc espérer pouvoir éclaircir ces deux points.

16 églises présentent en effet une pièce latérale sud reliée au collatéral par un arc. Leur répartition géographique est cette fois nettement moins homogène, puisque ces églises se trouvent à la fois dans le Jabal Hass et le Jabal Shbayt, au centre de la région (toutes les églises d'Al-Andarin présentent une pièce sud ouverte sur le collatéral par un arc<sup>1405</sup>), mais également dans le Jabal al-'Ala et sur le piémont du Jabal Zawiyah. Par conséquent, les six églises pour lesquelles on suppose un *martyrion* au nord forment un groupe isolé entouré d'églises avec un *martyrion* supposé au sud.

Dans ce second groupe d'églises, les pièces latérales sud qui communiquent avec le sanctuaire sont nombreuses (**tableau 31**)<sup>1406</sup>. On en dénombre neuf, contre sept pièces nord

<sup>1405</sup> À l'exception de l'église 2, à nef unique, qui présentait des chambres symétriques, communiquant toutes deux avec le sanctuaire.

<sup>1406</sup> L'église de Ma'rata est exclue de ce calcul car, bien qu'H. C. Butler ait pu observer par quel type de baie les chambres latérales communiquaient avec les bas-côtés, seul le tiers ouest de ces pièces est conservé. On ne peut donc ni observer la présence éventuelle de placard ni celle de communications avec le sanctuaire.

reliées au sanctuaire. Huit églises possèdent deux chambres latérales communiquant avec le sanctuaire. Les placards aménagés dans la pièce nord sont à peine plus nombreux (13) que ceux aménagés dans les pièces sud (11) et on peut noter que sept églises présentent des chambres latérales qui communiquent avec le sanctuaire et dans lesquelles se trouvent également des placards. Il est donc difficile de retenir pour les églises de la région les critères d'identification du *martyrion* en Antiochène, hormis le fait que le *martyrion* communique avec le collatéral par un arc. Cela ne signifie pas que, dans ces 16 églises, le *martyrion* n'ait pas pris place dans la chambre sud de l'église, mais les aménagements qui ont pu lui être associés diffèrent de ceux repérés en Antiochène. Les *martyria* supposés paraissent donc communiquer le plus souvent avec le sanctuaire, de la même manière que le *diakonikon* supposé, et des placards sont aménagés indifféremment dans l'une ou l'autre de ces pièces.

- Les annexes dépendant du chevet

Plusieurs églises – surtout les plus grandes – présentent des annexes auxquelles on peut accéder depuis l'une des pièces qui flanquent l'abside ou depuis l'extérieur<sup>1407</sup>. On connaît la fonction de certaines d'entre elles.

Ainsi, l'annexe au nord le *martyrion* de l'église de la Sainte-Croix à Resafa avait probablement aussi une fonction martyriale puisqu'un reliquaire à huile y a été découvert<sup>1408</sup>. Les chambres latérales de la basilique B de Resafa (**figure 56, 1**) sont flanquées d'une annexe chacune. On pouvait accéder à celle du nord, de plan carré, depuis l'extérieur, ou depuis l'intérieur de la chambre latérale nord – dans laquelle on situe le *martyrion*<sup>1409</sup>. On y a retrouvé, dans une banquette du mur est, un sarcophage reliquaire à l'avant duquel avait été creusée une cupule<sup>1410</sup>. Cette annexe posséderait donc une fonction martyriale, mais ce pourrait aussi être le cas de l'annexe sud. Celle-ci n'était accessible que par la chambre latérale sud. Elle présentait une absidiole orientale surélevée, deux placards dans le mur sud et une niche allongée, dans son mur sud, qui s'apparente en plan à un *arcosolium*. Dans le dallage de l'absidiole se trouvait un espace rectangulaire réservé, dont les dimensions correspondraient à celles d'un sarcophage<sup>1411</sup>. Cette salle semble donc elle aussi posséder une fonction martyriale. J. Kollwitz l'interprète comme une chapelle funéraire dédiée au fondateur de l'église.

C'est aussi une chapelle funéraire que P. Donceel-Voûte a vue dans la salle annexe sur laquelle débouche la pièce latérale sud de l'église de Rayan (**figure 55, 3**). Bien que le pavement de mosaïque de ces deux salles ne permette pas de localiser l'emplacement éventuel d'un reliquaire, P. Donceel-Voûte interprète la pièce latérale sud comme un *martyrion* et son annexe comme une chapelle funéraire. La localisation du *martyrion* au sud correspondrait, il est vrai, à l'emplacement normal de cette pièce en Antiochène, province à laquelle appartient Rayan.

<sup>1407</sup> Al-Andarin, église 5 ; Rasm al-Rbayt, église intra-muros et Resafa, *martyrion*.

<sup>1408</sup> ULBERT 1986, p. 66 et fig. 36, p. 65.

<sup>1409</sup> P. Donceel-Voûte semble douter de ce que le *martyrion* était accessible (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 282).

<sup>1410</sup> KOLLWITZ 1959, p. 57 et fig. 9, p. 58 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 282.

<sup>1411</sup> KOLLWITZ 1959, p. 55.



On peut donc noter que la mise en valeur des reliques varie de toute évidence en fonction de leur importance et que, dans les églises de pèlerinage notamment, le *martyrion* principal est doublé par des salles annexes de fonction similaire qui sont en quelque sorte les antichambres des *martyria*.

- Les reliquaires

En plus des emplacements réservés dans les chambres latérales, des fosses à reliques et des socles *in situ* destinés aux reliquaires identifiés dans les églises, une vingtaine de reliquaires ont été identifiés dans toute la région. Certains ont été repérés dans des églises, mais la plupart ont été découverts hors contexte.

Quatre reliquaires ont été signalés dans le Jabal al-‘Ala (Al-‘Anz, Al-Haways al-Qibli, Tashrifah<sup>1412</sup>, Karatin al-Kbir<sup>1413</sup>) et trois sur la frange occidentale de cette dorsale basaltique (‘Atshan, Khifsin, Qaratah<sup>1414</sup>). Quatre voire cinq autres ont été retrouvés dans le Jabal Shbayt (Rasm al-Hajal, Tuwahunah 1<sup>1415</sup> et Tuwahunah 3, ‘Umm Miyal 1, Zabad 1) et un dans le Jabal Hass (Mu‘allaq)<sup>1416</sup>. Dans la partie centrale de la région, cinq reliquaires ont été signalés (à Rasm al-Suf et/ou à ‘Umm al-Jurun<sup>1417</sup> ; à Al-Qanafah, Rasm Hawiyat al-Shayba, ‘Umm Zahmak<sup>1418</sup>). À ces sites, pour l’essentiel des villages, à l’exception de deux monastères isolés, s’ajoute Resafa. Le culte des reliques apparaît donc une pratique communément répandue dans la région, d’autant que cet inventaire des reliquaires est certainement loin d’être exhaustif. À l’échelle de la région, Resafa était de loin le pôle qui drainait le plus de visiteurs, mais on constate la même dévotion à l’échelle villageoise et même à celle d’un couvent isolé.

Il est donc très vraisemblable que les hypothèses que formulait J. Lassus sur la diffusion du culte martyrial soient justes : « il est donc permis de se demander si dans tous ces cas [présence d’un arc et/ou d’une absidiole dans une chambre latérale], nous ne devrions pas considérer une des annexes au moins comme dédiée au culte des reliques »<sup>1419</sup>.

Les reliquaires retrouvés dans la région présentent la même forme, bien que leurs dimensions varient beaucoup de l’un à l’autre<sup>1420</sup>. Ils se présentent sous la forme d’un sarcophage, pourvu d’un couvercle à deux pans et à acrotères d’angle. Plusieurs de ces reliquaires possèdent les dimensions de véritables sarcophages : c’est notamment le cas des deux reliquaires retrouvés dans l’enceinte de l’église du « grand bâtiment » à Zabad 1 ainsi

<sup>1412</sup> Ces reliquaires ont été signalés par J. Lassus (Tashrifah) ou sont mentionnés dans la base de données « Marges arides ».

<sup>1413</sup> M. Griesheimer signale dans l’agglomération un sarcophage isolé dont le couvercle est percé d’un « conduit à libations » (GRIESHEIMER 2001, p. 125).

<sup>1414</sup> D’après LASSUS 1935.

<sup>1415</sup> Ce reliquaire est décrit dans le détail dans le chapitre consacré aux monastères isolés.

<sup>1416</sup> À l’exception de celui de Mu‘allaq, que J. Lassus n’a pas tout de suite identifié comme tel (LASSUS 1935, p. 18), tous ces reliquaires ont été repérés au cours de la prospection de 2006.

<sup>1417</sup> M. Mundell Mango n’est pas très claire sur la provenance de ce ou ces reliquaires entre ces deux sites (MUNDELL MANGO 2005a, p. 335 ; MUNDELL MANGO 2005b, p. 54 ; MUNDELL MANGO 2008, p. 77).

<sup>1418</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1419</sup> LASSUS 1947, p. 181.

<sup>1420</sup> Plusieurs formes de reliquaires ont en revanche été identifiées dans le Massif calcaire (SODINI 1989, p. 353-354) et en Jordanie (MICHEL 2001, p. 72-74 ; DUVAL 2003, p. 90-92).

que de ceux de Tuwahinah 1 et Tuwahinah 3. La plupart de ces reliquaires n'en sont cependant que des réductions : 1,40 m de longueur environ pour celui de l'église de Rasm al-Hajal et entre 1,10 m et 0,60 m de long pour ceux d'Al-'Anz<sup>1421</sup> et de Mu'allaq<sup>1422</sup> par exemple. À noter que le plus petit reliquaire de ce type a été retrouvé dans l'annexe nord du *martyrion* de l'église de la Sainte-Croix à Resafa (22 x 14 x 17 cm<sup>1423</sup>).

On peut déduire, à partir des descriptions qui en ont été faites, qu'au moins six de ces reliquaires étaient des reliquaires à huile, dans lesquels on introduisait, par un orifice ménagé dans le couvercle, un liquide (huile, cire fondue) qui entraînait vraisemblablement en contact direct avec les reliques (ou avec le caisson dans lequel elles étaient préservées) et qu'on recueillait ensuite par un orifice d'écoulement sur l'un des côtés du reliquaire. Le liquide sanctifié par contact avec les reliques devenait une eulogie (bénédiction)<sup>1424</sup>, à laquelle on prêtait de multiples vertus. J. Lassus a ainsi signalé quatre reliquaires (un provenant de Tashrifah, un autre de Mu'allaq et deux de Qaratah) qui présentaient sur leur façade principale (Tashrifah) ou sur le petit côté (Qaratah, Mu'allaq) un orifice d'écoulement souligné par un petit vase sculpté en bas relief ou une coupe. L'orifice de sortie du petit reliquaire de Resafa et de celui retrouvé soit à Rasm al-Suf soit à 'Umm al-Jurun n'était orné d'aucune sculpture.

En revanche, pour cinq autres reliquaires<sup>1425</sup>, seuls les couvercles ont pu être observés dans le détail, et s'ils présentaient tous un orifice d'entrée, on n'a pu s'assurer que la base possédait bien un orifice de sortie. En règle générale, l'orifice pratiqué à l'extérieur, sur le couvercle, est de forme circulaire, alors que celui pratiqué à l'intérieur est de forme rectangulaire. Si cet aménagement témoigne bien de ce qu'on introduisait par le couvercle *quelque chose* qui devait entrer en contact avec les reliques, rien ne prouve en revanche que ces cinq reliquaires aient fonctionné de la même manière que les reliquaires à huile déjà cités. Dans le Massif calcaire<sup>1426</sup> comme en Jordanie<sup>1427</sup>, alors que la plupart des reliquaires présentent un dispositif d'alimentation, l'évacuation correspondante dans la cuve n'a pas toujours été identifiée. Cette constatation a conduit les auteurs à imaginer une forme de contact un peu différente avec les reliques. N. Duval envisage la possibilité que les visiteurs aient pu simplement introduire par l'orifice supérieur une baguette s'imprégnant d'huile sanctifiée, mais A. Michel signale que les traces d'un dépôt d'huile n'ont pas toujours été mises en évidence. J. Lassus avait déjà envisagé la possibilité qu'on ait pu simplement toucher les reliques avec un bâton qu'on emportait ensuite<sup>1428</sup>. Il est donc tout à fait probable qu'en Syrie centrale aussi les reliquaires à huile aient côtoyé cette autre forme de reliquaire.

<sup>1421</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1422</sup> LASSUS 1935, p. 18.

<sup>1423</sup> ULBERT 1986, p. 66.

<sup>1424</sup> LASSUS 1947, p. 164 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 534.

<sup>1425</sup> Al-Haways al-Qibli (base de données « Marges arides ») ; Rasm al-Hajal ; Zabad 1 (deux sarcophages reliquaires) et Tuwahinah 3 (prospection de novembre 2006).

<sup>1426</sup> SODINI 1989, p. 354.

<sup>1427</sup> MICHEL 2001, p. 74-77 ; DUVAL 2003, p. 92.

<sup>1428</sup> LASSUS 1947, n. 6, p. 166.

Mais il aurait fallu, pour s'en assurer, être en mesure d'inspecter les cuves correspondant à ces couvercles.

Huit autres reliquaires, pour lesquels on ne possède aucune description, ont été mentionnés sur les sites d'Al-'Anz (un couvercle et une base appartenant à deux reliquaires différents), d'Al-Qanafah (fragment d'un reliquaire en marbre), de 'Atshan (trois reliquaires<sup>1429</sup>), de Khifsin<sup>1430</sup>, de Rasm Hawiyat al-Shayba et de 'Umm Zahmak<sup>1431</sup>.

La découverte de reliquaires, et par extension la pratique du culte martyrial, ne sont donc pas des prérogatives urbaines et des établissements bien plus modestes, du village au monastère isolé, ont vraisemblablement possédé des églises et/ou des chapelles qui renfermaient, dans une salle probablement consacrée à cet effet (*martyrion*), un ou plusieurs reliquaires<sup>1432</sup>.

(c) *La nef et les collatéraux*

Les aménagements identifiés dans la nef et les collatéraux sont moins nombreux que ceux qui ont été repérés dans le sanctuaire ou dans les pièces qui le flanquent. Ils se résument à de rares sarcophages et à une tribune (ambon ou *bema*), dont la décoration rivalise parfois avec celle du sanctuaire, qui sert à la lecture des textes et/ou au prêche<sup>1433</sup>.

▪ Sarcophages

De rares sarcophages et une probable tombe *ad sanctos* ont pu être localisés dans la nef ou dans les collatéraux de trois églises.

Dans le *martyrion* de Resafa (**figure 66, 1**), un sarcophage a ainsi été installé dans une niche ménagée dans le mur nord du collatéral nord, presque à toucher le mur est de la chambre latérale transformée en baptistère. Un second sarcophage se trouvait en vis-à-vis, accolé au podium du chœur<sup>1434</sup>. Le premier serait celui de l'évêque Abraham mais on ne connaît pas l'identité de la dépouille contenue dans le second. La présence de sarcophages dans ce bas-côté pourrait s'expliquer si la chambre latérale nord, avant d'être transformée en baptistère, avait été un *martyrion*. Peut-être s'y trouvaient-ils à l'origine.

J. LASSUS a également signalé dans la chapelle nord d'Abu Makkah (**figure 53, 7**), la présence dans la nef d'une cuve de 1,40 x 0,40 x 0,75 m, qui pourrait être un sarcophage.

Enfin, dans l'église de Drayb al-Wawi, les pillards ont mis à jour une cavité aménagée dans le bas-côté nord. Ses dimensions (2,10 x 0,56 m) pourraient correspondre avec une sépulture *ad sanctos*, dont les contours sont délimités par des blocs de basalte, taillés en dépouille. La cavité s'élargit vers l'ouest au bénéfice d'un ressaut.

<sup>1429</sup> LASSUS 1935, p. 103-107.

<sup>1430</sup> LASSUS 1935, p. 141-142.

<sup>1431</sup> Base de données « Marges arides » pour Al-'Anz, Al-Qanafah, Rasm Hawiyat al-Shayba et 'Umm Zahmak.

<sup>1432</sup> Sur l'importance du culte des martyrs, voir aussi les églises désignées par des inscriptions comme des *martyria*. Voir ci-dessous (b) *Le statut liturgique des églises, leur terminologie et leurs titulaires*, p. 492.

<sup>1433</sup> SODINI 1989, p. 355 ; MICHEL 2001, p. 87 et n. 597.

<sup>1434</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 272 et n. 18.

Pour autant qu'on puisse en juger, la présence de sarcophages et celle, plus hypothétique, de tombes *ad sanctos*, dans la nef ou dans les collatéraux d'une église restent exceptionnelles.

- Le *bema* et les tapis en exèdre

Une installation appelée *bema*, qui prend place dans la nef, a été observée dans huit églises de la région. Ces églises appartiennent à des cités (Dibsi Faraj [figure 56, 2], Resafa [figure 61-62]) mais aussi à des villages (Al-Firjah [figure 55, 6], Banawi, Hir al-Shaikh [figure 64, 4], Mir'ayah [figure 64, 5], Rayan [figure 55, 3], 'Umm Hartayn 2 [figure 64, 2] et Zabad 1 [figure 60, 3]). La monographie consacrée par G. Tchalenko à cette installation<sup>1435</sup> rappelle brièvement les fonctions qui lui ont été attribuées. Le *bema* a tour à tour été interprété comme une tribune réservée aux chantres ou aux diaconesses, comme un ambon monumental<sup>1436</sup> ou comme le siège du clergé<sup>1437</sup>. Plus récemment, J.-P. Sodini a estimé que ce dispositif pourrait, dans les églises villageoises, servir de siège au clergé, en remplacement du *synthronon*<sup>1438</sup>, et de tribune au moment de la lecture des textes et/ou du prêche<sup>1439</sup>. L'opinion de N. Duval est similaire : le *bema* jouerait le même rôle que l'ambon tout en palliant l'absence de *synthronon*<sup>1440</sup>. Mais s'il est vrai qu'aucun *synthronon* n'a été identifié dans les églises de village dans lesquelles un *bema* peut-être restitué, l'église de la Sainte-Croix, la seule de Resafa à posséder un *bema*<sup>1441</sup>, comportait cependant un *synthronon*. Pourtant, cette église, comme toutes celles de Resafa, ne peuvent être considérées comme représentatives du culte et de la liturgie de la région. Pour G. Tchalenko, lorsque les églises de village présentent un *bema*, celui-ci doit plutôt être considéré comme une banquette réservée à des laïcs, notables et individus se trouvant au sommet de la hiérarchie villageoise<sup>1442</sup>, hypothèse à laquelle ne croit pas J.-P. Sodini, qui préfère y voir la place du clergé<sup>1443</sup>.

Plusieurs indices permettent d'identifier la présence d'un *bema*, installation qui pouvait adopter plusieurs formes. Le *bema* de l'église de la Sainte-Croix, à Resafa, était particulièrement bien conservé. Les dernières fouilles en ont révélé deux états différents (et non pas trois, comme le supposait G. Tchalenko<sup>1444</sup>), l'une contemporaine de la construction de l'église, dont la dédicace est datée de 559<sup>1445</sup>, et la seconde vraisemblablement postérieure

<sup>1435</sup> TCHALENKO 1979-1980 et 1990.

<sup>1436</sup> Sur le rôle de l'ambon, voir ci-dessous *L'ambon*, p. 426.

<sup>1437</sup> TCHALENKO 1990, p. 8. Les interprétations présentées sont celles d'H. C. Butler, d'H. Spanner, de J. Lassus, de R. Mouterde et d'E. Dyggve.

<sup>1438</sup> Les églises villageoises syriennes d'Antiochène n'ont pas livré de *synthronon* et cet aménagement, en Syrie centrale, n'est attesté que dans des cités (voir ci-dessus *Le synthronon et les banquettes latérales*, p. 407).

<sup>1439</sup> SODINI 1989, p. 355.

<sup>1440</sup> DUVAL 2003, p. 97.

<sup>1441</sup> J.-P. Sodini souligne, comme G. Tchalenko, qu'on n'observe qu'un *bema* par localité, quel que soit le nombre d'églises identifiées (SODINI 1989, p. 355 ; TCHALENKO 1990, p. 327).

<sup>1442</sup> TCHALENKO 1990, p. 240.

<sup>1443</sup> SODINI 1993, p. 247.

<sup>1444</sup> TCHALENKO 1990, p. 209-211.

<sup>1445</sup> GATIER 1986a, p. 161.

à un tremblement de terre intervenu dans les années 580<sup>1446</sup>. Le *bema* se présente sous la forme d'une installation tripartite, avec d'est en ouest :

- un « vestibule », surélevé d'une marche par rapport au niveau de la nef ;
- un podium, surélevé de deux marches par rapport au vestibule. On pouvait aussi accéder par des marches latérales ;
- une plateforme en hémicycle, à laquelle on accédait après avoir gravi une dernière marche.

La conception d'ensemble du *bema* paraît être restée la même au cours des deux états qu'a connus l'installation. La superficie du premier *bema* était plus réduite (13 x 6 m environ) et son équipement plus simple<sup>1447</sup>. Le socle de pierre a conservé les traces d'une superstructure en bois qui délimitait, sur le podium et dans l'hémicycle, douze sièges de chaque côté du trône axial, réservé à l'évêque<sup>1448</sup>. Au centre du podium, on doit restituer un *ciborium* dont les quatre supports ont laissé des traces sur le dallage. Sous le *ciborium* se trouvait probablement un autel<sup>1449</sup>.

Le second état du *bema* correspond à une phase d'agrandissement (14 x 7 m environ) au cours de laquelle une assise de pierre a été ajoutée à l'extérieur contre l'ancien socle et la superstructure en bois du *bema* précédent a été remplacée par un dispositif en pierre<sup>1450</sup>. Les sièges, délimités par des accoudoirs en pierre, ont été reculés sur l'assise de pierre ajoutée et certains des sièges précédents ont été remplacés par des armoires, dans lesquelles devaient être rangés les textes liturgiques<sup>1451</sup>. L'autel du premier état a été décalé vers l'est et surmonté d'un nouveau *ciborium*<sup>1452</sup>. Le *bema* tout entier a reçu un revêtement extérieur et a été flanqué de supports qui, d'après T. Ulbert, ont pu soutenir une superstructure en bois qui portait des rideaux et permettait d'isoler le *bema*<sup>1453</sup>.

Le *bema* de l'église de la citadelle, à Dibsi Faraj, semble avoir été en partie arasé dans une phase postérieure. Il s'agissait probablement là aussi d'un dispositif en plusieurs parties, de taille cependant plus modeste que celui de Resafa (6,2 x 5,2 m environ). Côté est, des blocs de pierre avec mortaises encastrés dans le sol témoignent de l'existence d'une barrière qui délimitait vraisemblablement le même « vestibule » que celui repéré par G. Tchalenko dans l'église de la Sainte-Croix<sup>1454</sup>. L'installation comportait des maçonneries latérales et un pilastre engagé flanquait la partie centrale de la façade ouest<sup>1455</sup>. Les préparations de sol du

<sup>1446</sup> ULBERT 1986, p. 149. **Tableau 29**, note 7.

<sup>1447</sup> ULBERT 1986, p. 32.

<sup>1448</sup> ULBERT 1986, p. 136. T. Ulbert estime probable que le vestibule comportait lui aussi des sièges. Il propose de restituer trois places de chaque côté, ce qui porterait le nombre de sièges réservés au clergé à 30.

<sup>1449</sup> ULBERT 1986, p. 137.

<sup>1450</sup> ULBERT 1986, p. 32 et 137.

<sup>1451</sup> ULBERT 1986, p. 137.

<sup>1452</sup> Pour T. Ulbert, le *ciborium* surmonte un autel alors que, pour G. Tchalenko, il s'agirait plutôt d'un meuble transportable, peut-être un reliquaire (TCHALENKO 1990, p. 209). G. Tchalenko signale également la découverte d'un cippe avec une cavité qu'il situe à la corde de l'hémicycle (TCHALENKO 1990, p. 210).

<sup>1453</sup> ULBERT 1986, p. 137 ; TCHALENKO 1990, p. 262.

<sup>1454</sup> HARPER 1975, p. 332 et fig. 9a.

<sup>1455</sup> HARPER 1975, p. 332. P ; Donceel-Voûte donne les dimensions de pilastre : 30 x 50 cm (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 76).

tiers est et des deux tiers ouest du *bema* étaient différentes. Pour P. Donceel-Voûte, ces différences de traitement suggèrent deux niveaux différents. La partie ouest du *bema* était donc probablement rehaussée d'une marche alors que le vestibule était de niveau avec le sol de la nef.

La présence d'un *bema* peut être déduite, dans l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1, de l'existence d'une barrière transversale dans la nef. Cette clôture, constituée de dés et de plaques tout à fait comparable à ceux des chancels évoqués plus haut, est à mettre en rapport avec un *bema* à vestibule enclos, du même type que celui de Dibsi Faraj. C'est tout ce qui est conservé du *bema* de Zabad 1. On en connaît la largeur (7,30 m), mais pas la longueur et, contrairement aux autres *bemata* identifiés, celui-ci est désaxé par rapport à la nef. Il était pratiquement accolé à la colonnade nord, tandis qu'un espace de 2,35 m permettait, au sud, de circuler entre le *bema* et la colonnade. L'accès au *bema* se faisait par l'est, par une entrée désaxée par rapport au plan du *bema* lui-même, mais pratiquement dans l'axe de la nef. La barrière du vestibule comptait quatre piliers et trois plaques au nord, contre trois piliers et deux plaques au sud. Une troisième plaque marquait un retour vers l'ouest. Sur l'une de ces plaques a été retrouvée une inscription syriaque mentionnant un « trône »<sup>1456</sup>. L'emplacement de cette inscription amène G. Tchalenko à considérer que le terme de « trône » désignerait ici l'ensemble du *bema*<sup>1457</sup>.

On connaît pourtant un autre « trône », retrouvé à Banawi. Sur ce site, aucune église n'a été localisée, mais la découverte de ce « siège », ajoutée à celle d'une inscription qui rappelle la construction ou la restauration d'une église intervenue en 594<sup>1458</sup>, indique que l'agglomération devait posséder au moins une église et que celle-ci était pourvue d'un *bema*. Le « trône », haut de 92 cm et large de 61 cm<sup>1459</sup>, comporte sur le revers de son dossier une inscription en syriaque. L'importante inclinaison du dossier et l'étroitesse de l'assiette (17 cm seulement) exclut qu'il agisse d'un véritable siège. Pour G. Tchalenko, il s'agirait davantage d'un support pour un livre ou pour une croix<sup>1460</sup>. Le « trône » aurait pris place exactement dans l'axe de l'hémicycle d'un *bema* et les mortaises latérales aménagées sur ses montants devaient recevoir une balustrade en bois qui servait de dossier pour les véritables sièges que devait compter l'hémicycle. La courbure extérieure du siège permet à G. Tchalenko de calculer la largeur du *bema*, qui devait avoisiner les 3,50 m<sup>1461</sup>.

Dans l'église principale d'Al-Firjah et dans l'église de l'est à Mir'ayah, seule une assise du socle du *bema* a été conservée<sup>1462</sup>. Elle permet de restituer une plateforme de 5,20 x 4,05 m à Al-Firjah et de 6,35 x 4,47 m à Mir'ayah<sup>1463</sup>. Dans les deux cas, des trous de

<sup>1456</sup> AAE3 4, n° 22 ; IGLS 2, n° 313.

<sup>1457</sup> TCHALENKO 1990, p. 231.

<sup>1458</sup> CHABOT 1929, p. 255-256.

<sup>1459</sup> D'après le croquis de J.-B. Chabot.

<sup>1460</sup> TCHALENKO 1990, p. 227.

<sup>1461</sup> TCHALENKO 1990, p. 227.

<sup>1462</sup> PAES 2B, p. 69 ; TCHALENKO 1990, p. 235.

<sup>1463</sup> Les dimensions sont celles données par les plans de G. Tchalenko.

mortaises ont été ménagés dans la face supérieure des blocs pour recevoir un dispositif en bois qui servait de banquette<sup>1464</sup>.

Ailleurs, on devine la présence d'un dispositif comparable à celui retrouvé dans ces six églises à partir de l'agencement des panneaux de mosaïque dans la nef ou de traces de l'arrachement d'un *bema*. Au centre de la nef dans les églises de 'Umm Hartayn 2 et de Rayan, s'articulent plusieurs tapis de mosaïques. Ils dessinent ce que P. Donceel-Voûte a appelé un « tapis en exèdre », qui correspond très exactement à la forme d'un *bema*. À Rayan, ce tapis, qui couvre une surface de 3,10 x 3,50 m, est bipartite. À l'est se déploie un panneau rectangulaire orné de motifs géométriques auquel succède à l'ouest un tapis en abside, lui-même subdivisé en deux registres : à l'est, des moutons affrontés de part et d'autre d'un vase et, à l'ouest, un panneau vide terminé en arc de cercle. À 'Umm Hartayn 2, l'agencement des panneaux de mosaïque est très similaire. On retrouve à l'est un champ rectangulaire dont la largeur correspond à l'ouest à un panneau en hémicycle, terminé par un tapis en forme d'arc outrepassé et saillant, le tout inscrit dans une bordure rectangulaire à décor géométrique qui se déploie sur toute la largeur de la nef. Les dimensions de ce tapis sont de 6,70 x 5,50 m. Dans l'église de Tayyibat al-Imam (**figure 64, 3**), les panneaux de mosaïques réservent cette fois un espace vide, de la même forme que les *bemata* et les tapis en exèdre identifiés. Cet espace est délimité au nord et au sud par deux champs rectangulaires allongés. Des écoinçons, de part et d'autre de la partie en hémicycle, l'inscrivent dans un panneau rectangulaire, comme c'était le cas pour les tapis en exèdre. L'espace ainsi délimité est de 7,20 x 4,80 m. Il est immédiatement précédé à l'ouest d'un panneau de mosaïque à la composition complexe qui comprend un médaillon inscrit qui mentionne les donateurs grâce auxquels la mosaïque « à l'arrière (i.e. à l'ouest) du trône » a été réalisée<sup>1465</sup>. L'inscription est cette fois en grec mais la terminologie (*θρόνος*) est la même que celle employée sur le panneau du vestibule du *bema* dans l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 et renverrait ici aussi à l'ensemble du *bema*<sup>1466</sup>. Le terme de « trône », pour M. Piccirillo, qui n'entre pas dans le détail de la fonction liturgique discutée du *bema*, renvoie en général à la chaire épiscopale ou à celle du célébrant<sup>1467</sup>.

Reste le cas discuté d'Hir al-Shaikh. P. Donceel-Voûte y signale un *bema* dont le socle, de 6,90 m de long, serait constitué de blocs irréguliers et dont on pourrait encore observer la légère surélévation de la partie en hémicycle<sup>1468</sup>. Mais pour P.-L. Gatier, la restitution de ce *bema* est douteuse<sup>1469</sup>. La partie de la nef dans laquelle P. Donceel-Voûte replace le *bema* semble avoir fait l'objet d'un arrachement et il est vrai que les limites nord et est de ce prétendu *bema* ne peuvent être définies avec la précision dont témoigne son plan puisque la mosaïque n'y est pas conservée<sup>1470</sup>. P.-L. Gatier signale aussi que l'interruption

<sup>1464</sup> TCHALENKO 1990, p. 233 et 235.

<sup>1465</sup> ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 452-453 (inscription 4).

<sup>1466</sup> ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 453.

<sup>1467</sup> ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 4 452-453.

<sup>1468</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 123-124.

<sup>1469</sup> GATIER 2001a, p. 8 et 100.

<sup>1470</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, 2, pl. 6.

des cadres et des différents panneaux dont témoignerait la mise en place du *bema* ne correspondrait pas au programme préétabli du pavement. Cependant, le fait que le *bema* n'ait pas été prévu au moment de la mise en place du pavement ne signifie pas nécessairement qu'on n'ait pas pu en construire un dans un second temps. La présence d'un *bema* à Hir al-Shaikh reste donc incertaine.

Le *bema* aurait donc adopté plusieurs formes en conservant toutefois un emplacement relativement bien établi. Le centre du *bema* ou de sa façade est se trouve à l'intersection des diagonales de la nef ou à celle des diagonales de l'église toute entière<sup>1471</sup>. Quant au *bema*, il se présente sous la forme d'une plateforme en pierre, qui peut être surmontée d'une banquette en bois servant de sièges ou d'une banquette en pierre. Le tapis en exèdre correspondrait pour G. Tchalenko à un état primitif de ce dispositif, constitué d'une plateforme en bois posée sur le sol de la nef<sup>1472</sup>. Les traces d'usure que P. Donceel-Voûte a observées dans l'église de Rayan la conduisent à envisager qu'un meuble isolé ou un lutrin était posé sur le tapis en exèdre, sans que la présence d'une estrade soit assurée<sup>1473</sup>. Le *bema* de l'église de la citadelle de Dibsi Faraj et le tapis en exèdre de 'Umm Hartayn 2 désignent également un emplacement ou un dispositif liturgique privilégié placé dans l'axe du *bema*, le premier avec un pilastre engagé dans sa façade ouest, le second avec un panneau en forme d'arc outrepassé saillant sur le tapis en hémicycle. Le plan du *bema* de l'église de Fafartin, dans le Massif calcaire, qui présente une saillie maçonnée de même forme que celle de 'Umm Hartayn 2<sup>1474</sup>, semble confirmer cette hypothèse. Cet emplacement était vraisemblablement celui du « trône » de Banawi. Il pourrait donc être plus généralement réservé à un lutrin ou à un pupitre exposant un objet saint<sup>1475</sup>.

Le *bema*, en Syrie du Nord, répondrait à la volonté de cloisonner l'espace réservé au clergé de celui accessible au fidèle<sup>1476</sup>. Pour J.-P. Sodini, l'espace située entre l'abside et le *bema* a pu être entièrement occulté par des rideaux<sup>1477</sup>. En Syrie centrale cependant, la connaissance que nous avons des églises de la région ne permet pas d'affirmer l'existence de ce type de séparation. Il existe bien des systèmes de clôture de la partie orientale de la nef (à Mu'allaq, Rasm al-Rbayt et 'Umm al-Khalakhil<sup>1478</sup>), mais rien ne permet de les associer à la présence d'un *bema*.

Certaines églises de Syrie centrale apportent cependant des démentis aux observations formulées par G. Tchalenko dans l'étude des *bemata* syriens. Ainsi, le *bema*, dans l'église de la Sainte-Croix, ne se substitue pas au *synthronon*, puisque les deux installations, en usage simultanément, connaissent les mêmes phases de modification<sup>1479</sup>. De plus, la présence d'un *bema* ne dispense apparemment pas de celle d'un chancel ou d'une plateforme de chœur.

<sup>1471</sup> TCHALENKO 1990, p. 240.

<sup>1472</sup> TCHALENKO 1990, p. 8.

<sup>1473</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 266.

<sup>1474</sup> TCHALENKO 1990, p. 43.

<sup>1475</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 76, SODINI 1989, p. 355 ; TCHALENKO 1990, p. 260.

<sup>1476</sup> TCHALENKO 1990, p. 264 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 517.

<sup>1477</sup> SODINI 1989, p. 356.

<sup>1478</sup> Voir ci-dessus *Les autres dispositifs de clôture du chœur*, p. 399.

<sup>1479</sup> G. Tchalenko l'avait déjà signalé (TCHALENKO 1990, p. 240).



L'église de la Sainte-Croix en constitue un nouvel exemple auquel s'ajoute celui de l'église de la citadelle de Dibsî Faraj.

Les rares éléments de datation dont on dispose ne permettent pas de déterminer l'évolution des formes du *bema*. Les inscriptions des mosaïques de Rayan fournissent, pour la datation du tapis en exèdre, une fourchette chronologique allant de 411 (ou 417) à 472<sup>1480</sup>. À titre de comparaison, le *bema* de l'église de Tayyibat al-Imam, dont la mosaïque est datée de 447, présentait déjà un socle en pierre<sup>1481</sup>. L'église de la Sainte-Croix possédait dès l'origine (dès 559) un *bema* au socle en pierre mais aux banquettes en bois. Ce n'est que dans un second temps, dans les dernières décennies du VI<sup>e</sup> siècle, que le dispositif en bois a été remplacé par des banquettes en pierre.

- L'ambon

À l'exception de la basilique B de Resafa (**figure 56, 1**), aucune église de la région n'a livré d'ambon. Cette installation, liée à la liturgie de la parole comme le *bema*, jouait le même rôle de tribune<sup>1482</sup>. À Resafa, l'ambon se trouve dans l'axe de la nef, presque à la moitié de la longueur de la nef. Cette implantation correspond à celle des ambons constantinopolitains ou à ceux observés en général dans le monde égéen<sup>1483</sup>. Son emplacement coïncide aussi avec les rares exemples de ce dispositif retrouvés en Antiochène<sup>1484</sup>.

L'ambon de Resafa était de type grec, avec une plateforme ronde centrale qui portait la chaire et un escalier disposé dans l'axe de la nef, sur les côtés nord et sud de la plateforme, et bordé d'un côté seulement par une balustrade<sup>1485</sup>.

Son caractère exceptionnel en Syrie centrale peut témoigner du fait que Resafa, en tant que centre de pèlerinage, attirait des visiteurs aux confessions variées. Dans l'église de la Sainte-Croix la présence d'un *bema* répondrait aux usages de la liturgie locale, alors que l'ambon de la basilique B connaît une aire de diffusion beaucoup plus large, qui correspond à une liturgie plus répandue dans l'empire byzantin<sup>1486</sup>.

<sup>1480</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 263-264. À noter que H. Seyrig (SEYRIG 1958, p. 39) lisait 466 (correspondant, d'après l'ère césarienne d'*Antioche*, à l'an 417 apr. J.-C.) alors que P. Donceel-Voûte lit 460 (soit 411 apr. J.-C.). L'église est cependant antérieure puisque l'inscription mentionne dans le même temps une réfection (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 265).

<sup>1481</sup> Sur la datation de l'église, pour laquelle M. Piccirillo a d'abord proposé la date de 447, voir FEISSEL 2006, p. 202-203.

<sup>1482</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 510-511.

<sup>1483</sup> MICHEL 2001, p. 86 ; DUVAL 2003, p. 97.

<sup>1484</sup> À Ba'udah et à Bafatin, et peut-être également à Mujleya (TCHALENKO 1990, p. 264).

<sup>1485</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 284.

<sup>1486</sup> Cf. DUVAL 2003, p. 97.

### c) Les constructions annexes aux fonctions identifiées<sup>1487</sup>

#### (a) Les tombeaux et les martyria indépendants

La plupart des églises encloses et des églises flanquées de cours sont assorties de bâtiments annexes dont la fonction apparaît plus ou moins clairement. Quatre églises sur les huit encloses repérées<sup>1488</sup> étaient accompagnées d'un tombeau ou d'un *martyrion* indépendant. Dans l'enceinte de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 (**figure 60, 3**) et dans celle de l'église 6 d'Al-Andarin (**figure 60, 1**), ces bâtiments avaient des plans cruciformes. Le tombeau de l'église 6 d'Al-Andarin présentait un plan intérieur cruciforme, s'inscrivant à l'extérieur dans un massif rectangulaire (5,90 x 7,40 m). Il flanque la chambre latérale nord<sup>1489</sup>, dans l'alignement du mur de chevet. On y accédait uniquement de l'extérieur par une porte ménagée dans sa façade ouest. Les quatre bras de la croix étaient surmontés par de grands arcs et le carré central couvert par une voûte en berceau dans l'axe de l'entrée<sup>1490</sup>. Les bras nord, sud et est étaient des *arcosolia* (de 2,6 à 2,8 m de longueur et de 1,5 m de profondeur environ), qui ont pu abriter des sarcophages<sup>1491</sup>.

La nature du bâtiment indépendant dans l'enceinte de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 pourrait être différente de celle du tombeau d'Al-Andarin. L'édifice se trouve à une quinzaine de mètres au sud-est du chevet de l'église et possède un plan cruciforme à redents, plus complexe que celui d'Al-Andarin. Les niches qu'on peut observer en plan sur les côtés sud et est ont pu être des *arcosolia* : elles mesurent respectivement 2,30 et 2,10 m de long. J. Lauffray semble avoir interprété ce bâtiment comme un *martyrion* plus que comme un tombeau<sup>1492</sup>. L'un des collaborateurs de R. Mouterde et d'A. Poidebard y avait observé deux sarcophages en marbre – dont ne subsistaient guère que des fragments en 1935<sup>1493</sup> – ce qui désignerait davantage un tombeau. Cependant, lors de la prospection de novembre 2007, ce sont bien les couvercles de deux grands sarcophages-reliquaires, en basalte, que nous avons retrouvés à l'emplacement supposé du bâtiment cruciforme. Ce bâtiment serait donc un *martyrion* indépendant, qui s'ajoute à la chapelle martyriale identifiée dans la chambre latérale sud de l'église.

Dans un édicule flanquant le chevet de l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq (**figure 63, 4**), R. Mouterde et A. Poidebard avaient pu observer un sarcophage à gisant, en

<sup>1487</sup> Je laisse volontairement de côté le groupe complexe que forme l'église de la Sainte-Croix, dont j'ai déjà souligné la particularité. Il s'agit d'un sanctuaire de pèlerinage qui n'offre aucune comparaison pertinente avec les autres églises de Syrie centrale. On pourra en revanche se reporter à la monographie de T. Ulbert, qui détaille le fonctionnement de l'église et de ses annexes : cour à péristyle, baptistère, chapelle annexe, etc. (ULBERT 1986).

<sup>1488</sup> Voir ci-dessus *Le massif occidental et les accès au bâtiment*, p. 357.

<sup>1489</sup> Le *martyrion* se trouve au sud si l'on tient compte du fait que cette pièce ouvre sur le collatéral par un arc.

<sup>1490</sup> BUTLER 1929, p. 210.

<sup>1491</sup> La formulation d'H. C. Butler ne permet pas de déterminer s'il a pu observer ou non des sarcophages en place (BUTLER 1929, p. 210). J. Lassus compare le plan de ce tombeau à celui retrouvé dans l'enceinte de l'église de Bizzos à Ruwaihā (LASSUS 1947, p. 232).

<sup>1492</sup> LAUFFRAY 1944, p. 55.

<sup>1493</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 162.

haut relief<sup>1494</sup>. Compte-tenu de la nature du sarcophage et de son emplacement, ils présumaient qu'il s'agissait là du tombeau d'un personnage local, fondateur de l'église, donateur ou desservant. Dans ce cas, il n'y a pas d'ambiguïté : il s'agit d'un tombeau. On peut cependant souligner qu'au sud-est de l'église se trouvait une construction annexe, signalée par une haute butte de terre crue. Elle n'a fourni aucun élément éclairant sa fonction, mais compte-tenu de son emplacement (identique à celui du *martyrion* de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1), on peut supposer qu'il s'agissait d'un autre tombeau ou d'un *martyrion* indépendant.

Enfin, J. Lassus signalait la présence d'un tombeau pillé dans l'angle sud-est de l'enceinte de l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 57, 2**). La pièce, de plan carré, a livré une dalle de 180 x 82 x 15 cm, ornée d'un médaillon cruciforme que J. Lassus supposait avoir servi de couvercle à une fosse ménagée dans le sol<sup>1495</sup>. Cette installation n'aurait guère de points communs, si ce n'est la fonction, avec le tombeau d'Al-Andarin, le *martyrion* de Zabad 1 ou celui repéré à l'arrière du chevet de l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaaq, qui tous mettent en exergue les sarcophages et/ou les reliquaires qu'ils contiennent. Le tombeau de l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil fait davantage penser à une tombe d'importance secondaire – peut-être liée à une fonction monastique<sup>1496</sup>.

Dans la mesure où les exemples de tombeaux restent peu nombreux, on doit supposer, en suivant les conclusions de J. Lassus, que seules les tombes de quelques membres du clergé, de donateurs particulièrement généreux ou des fondateurs des églises ont pu prendre place dans ces édifices<sup>1497</sup>. Les tombeaux indépendants paraissent d'ailleurs exclusivement liés aux églises encloses dans la région<sup>1498</sup>.

### (b) D'hypothétiques baptistères

H. C. Butler signalait, dans sa monographie consacrée aux églises syriennes en 1929, qu'au contraire de la Syrie du Nord, aucun bâtiment de Syrie centrale ne pouvait être interprété avec certitude comme un baptistère<sup>1499</sup>. La situation n'a guère évolué depuis<sup>1500</sup>. Seuls quatre baptistères ont été identifiés avec quelque certitude dans la région, dont deux seulement sont des édifices indépendants<sup>1501</sup>.

À Resafa, un édifice de plan basilical indépendant, situé au sud-est de l'église de la Sainte-Croix, servait de baptistère (**figures 61-62**)<sup>1502</sup>. À cet exemple s'ajoute celui du

<sup>1494</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 189.

<sup>1495</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>1496</sup> Voir ci-dessous (c) *Les possibles monastères*, p. 441.

<sup>1497</sup> LASSUS 1947, p. 232.

<sup>1498</sup> On pourra comparer les formes de ces tombeaux (ou *martyria*) à celles des tombeaux communautaires des monastères du Massif calcaire, inventoriées par G. Tchalenko (TCHALENKO 1953, n. 1, p. 38).

<sup>1499</sup> BUTLER 1929, p. 206-207.

<sup>1500</sup> Seule la connaissance que nous avons des baptistères de la Syrie du Nord s'est améliorée. Voir par exemple les publications de B. Dufay (DUFAY 1988 et 1989).

<sup>1501</sup> Deux baptistères, intégrés à une église ont déjà été signalés plus haut. Le premier est celui de la basilique B de Resafa. Le second est celui de Sawran et appartient cette fois à une église de village (voir ci-dessus *Les martyria et diakonikoi identifiés*, p. 411).

<sup>1502</sup> ULBERT 1986, p. 122. T. Ulbert renvoie pour comparaison à des plans de baptistères de Syrie du Nord.

baptistère identifié par R. P. Harper au nord de l'église de la citadelle de Dibsî Faraj, mais dont on ne possède aucun plan. Ce baptistère aurait été accessible depuis le corridor ou le portique nord de l'église, à hauteur du *martyrion*. Il était précédé à l'ouest par une grande cour, laquelle devait longer le corridor<sup>1503</sup>, et possédait un pavement de mosaïque, que R. P. Harper date de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>1504</sup>. Malheureusement, les informations fournies par l'auteur à son propos ne permettent pas d'identifier le plan du bâtiment.

H. C. Butler avait également interprété la série de pièces qui forme un bâtiment à part au sud de l'église d'Al-Tuba 2 comme un baptistère (**figure 63, 2**). Il se fondait vraisemblablement sur une comparaison avec les baptistères de Syrie du Nord<sup>1505</sup> qui sont le plus souvent des édifices indépendants ou mitoyens à l'église, et situés au sud-est de celle-ci. À Al-Tuba 2, le bâtiment annexe regroupait deux pièces et une cour. On accédait à la cour par une porte à l'ouest. Elle ouvrait ensuite au nord sur deux pièces rectangulaires, l'une barlongue et l'autre oblongue. Dans la mesure où aucun aménagement n'y a été relevé, il est difficile d'en connaître la fonction. Et, hormis sa situation et sa proximité avec l'église, rien n'indique un baptistère. Les deux bâtiments retrouvés au sud de l'église de Qasr Abu Samra (**figure 63, 3**) ne nous fournissent guère d'information concluante quant à leur fonction. D'après le plan de J. Lassus, la façade d'un grand bâtiment (12,2 x 8,8 m environ), d'un appareil de moindre qualité que celui de l'église se trouvait dans le prolongement de la façade ouest de l'église. Il présentait des subdivisions internes qui n'ont pas été identifiées. Entre cette construction et l'église ne subsistait qu'un passage très étroit (80 cm environ à l'est). Du côté du chevet, une autre construction annexe s'adossait à la façade sud de l'église. On y accédait par une porte du côté ouest, qui ouvrait sur une antichambre étroite et, dans l'enfilade, sur une pièce qui s'élargissait vers l'est mais dont J. Lassus n'a pas donné de plan complet.

Les annexes de l'église d'Al-Firjah (**figure 55, 6**) sont constituées d'une courette appuyée contre son chevet et d'une chapelle de plan basilical à nef unique qui flanque la cour à l'est<sup>1506</sup>. H. C. Butler avait proposé de voir dans la chapelle un baptistère, tout en soulignant qu'il serait le seul repéré dans la région et que sa situation, si on prend le Massif calcaire pour référence, est tout à fait atypique<sup>1507</sup>. Pourtant, parmi les baptistères hypothétiques présentés jusqu'à présent, cet exemple me paraît le plus convaincant pour deux raisons. En premier lieu, l'église principale, dont semble dépendre cette chapelle, paraît bien être la plus importante du village<sup>1508</sup>. C'est ce qu'atteste la présence, dans la nef centrale, d'un *bema*. Ce dispositif n'a en effet été retrouvé jusqu'à présent que dans une seule église par localité et, si l'hypothèse qui a la préférence des chercheurs – à savoir que cette plateforme servait de siège au clergé – est juste, alors il s'agit vraisemblablement de l'église principale du village. L'association d'une église communautaire et d'un baptistère

<sup>1503</sup> HARPER 1975, p. 330 et 333.

<sup>1504</sup> HARPER 1975, p. 333.

<sup>1505</sup> PAES 2B, p. 20.

<sup>1506</sup> Pour une description de cette chapelle, voir ci-dessus *Les églises à nef unique*, p. 355.

<sup>1507</sup> PAES 2B, p. 71.

<sup>1508</sup> On ignore si Al-Firjah comptait d'autres églises, mais ce n'est pas très important pour mon propos.

paraît donc tout à fait logique. En second lieu, cette chapelle présente une abside saillante. Or, dans le Massif calcaire mais aussi en Jordanie, même si ce n'est pas une constante, beaucoup de baptistères présentent des absidioles, dans lesquelles sont aménagées les cuves baptismales<sup>1509</sup>. L'hypothèse d'H. C. Butler me paraît donc probable, malgré la position inhabituelle du bâtiment.

Enfin, J. Lassus avait suggéré à Abu Makkah l'existence d'un baptistère, de plan circulaire (8,5 m de diamètre), dans lequel des tesselles auraient été retrouvées (**figure 64, 3**)<sup>1510</sup>. Il serait lié aux deux chapelles que l'auteur a repérées sur le site. Si un plan centré peut convenir pour un baptistère – le plan octogonal de celui de Qal'at Sim'an l'atteste –, seuls les groupes ecclésiastiques les plus importants paraissent en bénéficier. Or, les seules églises repérées à Abu Makkah sont deux modestes basiliques à nef unique.

*(c) Les autres bâtiments indépendants*

D'autres annexes méritent d'être signalées, bien qu'on n'en connaisse pas la fonction précise. Ce sont souvent des séries de pièces qui flanquent les cours ou les enceintes de certaines églises. Les cours de l'église des Apôtres de I'jaz (**figure 59, 4**), de l'église de Ma'rata (**figure 58, 2**) et de la « cathédrale » de Karatin al-Kbir (**figure 58, 1**) présentent ainsi une succession de pièces de différents modules, parfois précédées ou reliées entre elles par un portique à colonnade.

À Ma'rata, à I'jaz et à 'Umm al-Khalakhil et à Al-Andarin, on retrouve parmi ces pièces les vestibules déjà observés dans l'habitat. À Ma'rata, ce vestibule à deux arcades successives permet d'accéder à la cour puis à l'église par le sud. Le vestibule de l'église 5 d'Al-Andarin (**figure 57, 1**) se trouve sur le côté est de la cour et possède le même plan qu'à Ma'rata. À I'jaz, il est constitué de deux portes en enfilade qui ouvrent sur le côté sud de la cour. Un vestibule a aussi été signalé par J. Lassus sur le côté ouest de l'enceinte autour de l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 57, 2**) et un autre sur le côté est de l'église 3 (**figure 59, 3**) du même village<sup>1511</sup>. Les autres pièces sont le plus souvent petites, carrées ou rectangulaires, et aucun aménagement – hormis la présence éventuelle d'arcs transversaux – ne les différencie les unes des autres. C'est le cas pour les annexes de l'église de I'jaz et pour celles des églises 2 (à l'exception du tombeau identifié dans l'angle sud-est de la cour) et 3 de 'Umm al-Khalakhil.

Dans la cour de la « cathédrale » de Karatin al-Kbir et dans celle de l'église de Ma'rata se trouvent cependant deux bâtiments qui se distinguent par leur plan. À Ma'rata, il s'agit d'un bâtiment de 14,8 x 10 m, sur le côté est de la cour. Il est subdivisé en deux pièces, celle du sud est relativement étroite, alors que celle du nord, nettement plus longue, présente aux deux-tiers de sa longueur un grand arc transversal. On accédait à chacune de ces pièces depuis la cour, bien qu'elles communiquent entre elles par une porte ou un arc ménagé dans

<sup>1509</sup> LASSUS 1947, p. 223 ; SODINI 1989, p. 365 ; MICHEL 2001, p. 45. Le baptistère du *martyrion* de Resafa (chambre latérale nord) présente un plan similaire.

<sup>1510</sup> LASSUS 1935, p. 4-8.

<sup>1511</sup> LASSUS 1935, p. 55-78.

leur mur mitoyen. Le plan de ce bâtiment ne permet pas d'en déterminer la fonction. Sur le côté sud de la cour de la « cathédrale » de Karatin se trouve une construction différente. Ses dimensions, si l'on tient compte du portique à pilier qui flanque sa façade nord, sont proches du bâtiment de Ma'rata (14,3 x 11,1 m). L'accès se faisait par une porte axiale ménagée dans la façade nord. Des arcs transversaux, vraisemblablement deux de part et d'autre de l'entrée, supportaient la couverture ou le plancher de l'étage supérieur. H. C. Butler signalait un escalier extérieur sur le côté ouest du bâtiment<sup>1512</sup>, mais on ne sait s'il permettait de gagner l'étage du bâtiment ou alors la galerie supportée par des colonnes qui longeait le mur de cour. Dans la mesure où la « cathédrale » de Karatin al-Kbir a connu des remaniements tardifs qui en ont fait une place forte<sup>1513</sup>, on peut se demander si cet escalier n'est pas une adjonction postérieure, permettant d'accéder à une courtine sur le côté sud de la cour.

Enfin, l'église 1 d'Al-Andarin (**figure 63, 1**), enclose dans une enceinte en brique crue, était associée à un bâtiment (10,4 x 8,5 m) contre lequel s'appuyait un portique à colonnes. Deux piliers rectangulaires alignés dans l'axe longitudinal du bâtiment supportaient les arcs transversaux qui soutenaient la toiture. H. C. Butler supposait, comme pour l'édifice qui se trouve dans la cour de la « cathédrale » de Karatin al-Kbir, qu'il s'agissait d'une partie d'une résidence cléricale ou épiscopale<sup>1514</sup>. J. Lassus, au moins pour ladite « cathédrale » de Karatin al-Kbir, allait dans le même sens<sup>1515</sup>. L'hypothèse est au moins en partie fautive, car ni Al-Andarin ni Karatin al-Kbir ne sont des sièges épiscopaux, mais on ne peut exclure que, dans ces agglomérations importantes, une partie du clergé ait logé dans l'enceinte de l'église. Si le bâtiment sud de la « cathédrale » de Karatin al-Kbir, présente quelques points communs avec les maisons de la région – parmi lesquels un portique en façade et des salles à arcs transversaux –, ce n'est le cas ni de celui de l'église 1 d'Al-Andarin, ni de celui de l'église de Ma'rata. Mais cela ne prouve pas que les églises ne comportaient pas de pièces annexes réservées à l'habitation. Dans le Hauran, de nombreuses églises appartiennent à des complexes plus vastes, à cour centrale, dans lesquels on retrouve des pièces proches de celles rencontrées dans l'habitat<sup>1516</sup>. La fouille de certaines annexes de groupes épiscopaux en Jordanie a révélé pour ces pièces des fonctions très variées : des sépultures, des bains, des structures domestiques et des pièces dans lesquelles étaient collectées des archives<sup>1517</sup>. Sans indication sur les aménagements qu'on pu abriter ces annexes, il est donc impossible d'en préciser la fonction.

<sup>1512</sup> PAES 2B, p. 74.

<sup>1513</sup> PAES 2B, p. 74. Pour H. C. Butler, cette mise en défense daterait soit de l'époque de la domination perse, soit de la période omeyyade.

<sup>1514</sup> PAES 2B, p. 56.

<sup>1515</sup> LASSUS 1947, p. 234.

<sup>1516</sup> Voir par exemple BUTLER 1929, fig. 42, p. 44, fig. 44, p. 46 et fig. 115, p. 118 pour des plans d'églises de 'Umm al-Jimal ; fig. 45, p. 47 pour une église de 'Umm al-Surab.

<sup>1517</sup> MICHEL 2001, p. 49-51.

### d) Les groupes d'églises

La plupart des églises ont été retrouvés isolément dans le tissu urbain ou villageois, si l'on excepte les édifices dont on pense qu'ils appartenaient à un groupe épiscopal (ainsi l'église de la citadelle de Dibsi Faraj) ou ceux liés à un centre de pèlerinage (église de la Sainte-Croix de Resafa).

Quelques groupes d'églises ont cependant été signalés dans des villages, des villes et parfois sur des sites pour lesquels on ne dispose d'aucune autre information. À Al-Andarin, les églises 4 et 5 (**figure 57, 1**) forment un groupe de deux églises aux plans différents, reliées par un portique. La porte qui s'ouvre dans le collatéral sud de l'église 4 se trouve dans le même axe que celle ménagée dans la façade nord de l'église 5. L'église 5 présente une cour, associée à des annexes au sud, alors que l'église 4 est seulement précédée sur ses côtés nord et ouest par un portique à piliers. Le même personnage (Dometios) semble à l'origine de la construction des deux églises<sup>1518</sup> : elles sont donc contemporaines. L'église 5 est consacrée à un archange, non identifié<sup>1519</sup>, ce qui a conduit à penser que l'église 4, jumellée, devait être consacrée au second archange.

Le second groupe est celui d'Al-Ruhaiyah (**figure 59, 1**), qui rassemble, autour d'une cour peut-être pourvue d'un péristyle, trois églises dont les dimensions paraissent sensiblement identiques – d'après la largeur de leurs chevets, la seule partie préservée (12,7 m ; 13,4 m et 13,7 m du nord au sud pour les églises 1, 2 et 3). La superficie de l'église 3 est de 338 m<sup>2</sup>, elle appartient donc à la catégorie des églises de 300 à 400 m<sup>2</sup>, la mieux représentée dans la région. On peut donc considérer que les églises d'Al-Ruhaiyah occupaient une surface habituelle pour des églises de village. Les églises 2 et 3 présentent des dispositions identiques du chevet : la chambre latérale nord ouvre vers le collatéral par une porte, celle du sud par un arc. Toutes deux communiquent avec le sanctuaire et ont des placards ménagés dans le mur d'abside. Le chevet de l'église 1 diffère des deux autres car sa chambre nord ne communique pas avec le sanctuaire. L'accès à la cour, fermée à l'est par un mur dans l'alignement du chevet des églises 1 et 3, se faisait par l'ouest, par une petite pièce servant de vestibule, ménagée entre le chevet de l'église 2 et le narthex de l'église 3. Les dates de construction de ces églises ne sont pas connues précisément, bien qu'H. C. Butler ait proposé une reconstitution chronologique de l'évolution du complexe<sup>1520</sup>. La plupart des inscriptions du site sont datées du VI<sup>e</sup> siècle (trois inscriptions<sup>1521</sup>, une seule du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1522</sup>).

<sup>1518</sup> IGLS 4, n° 1691 et 1693.

<sup>1519</sup> IGLS 4, n° 1694.

<sup>1520</sup> BUTLER 1929, p. 112. Pour lui, l'église nord aurait été la première construite, peut-être en 372 (date donnée par une inscription retrouvée sur le site, mais dont l'attribution à l'église est hypothétique), et aurait appartenu à un monastère dont la renommée aurait été telle qu'elle aurait suscité l'intervention, en 556-557 de l'impératrice (une inscription datée de 556-557 fait référence à la « très pieuse souveraine »). L'intervention impériale se serait traduite par l'érection d'une nouvelle église, suivie d'une troisième, peut-être en 564.

<sup>1521</sup> IGLS 4, n° 1875-1876 et 1882.

<sup>1522</sup> IGLS 4, n° 1877.

H. C. Butler estimait que ces trois églises avaient appartenu à un établissement monastique<sup>1523</sup>.

Le troisième groupe rassemble, à Abu Makkah (**figure 53, 7**), les deux édifices de taille plus modeste (132 et 138 m<sup>2</sup>), à nef unique et abside semi-circulaire saillante, que J. Lassus croyait associés à un baptistère<sup>1524</sup>. Les deux chapelles appartenaient à un groupe complexe, probablement enclos, dont on ne connaît pas la disposition, mais dont l'origine pouvait être monastique pour J. Lassus<sup>1525</sup>.

Bien que de nombreuses hypothèses aient été formulées quant à la fonction monastique d'une église ou d'un site, les églises monastiques formellement identifiés restent rares dans la région, pourtant connue comme un foyer important du monachisme<sup>1526</sup>.

## 2. Les monastères

Si l'on réunit les démonstrations des différents auteurs fondées sur l'épigraphie<sup>1527</sup>, l'interprétation des plans de bâtiments, les sources littéraires<sup>1528</sup> et les propositions que je vais développer, essentiellement à partir de critères typologiques, la Syrie centrale pourrait compter une cinquantaine de monastères (**carte 16**). On dénombrerait ainsi 31 établissements en contexte d'habitat groupé – implantés dans l'agglomération, dans sa périphérie immédiate ou dans une relative proximité –, 18 sites isolés et deux sites indéterminés<sup>1529</sup>.

<sup>1523</sup> Voir ci-dessous (d) *Les monastères douteux*, p. 444.

<sup>1524</sup> LASSUS 1935, p. 4-8. Voir ci-dessus (b) *D'hypothétiques baptistères*, p. 428.

<sup>1525</sup> Sur ce point voir ci-dessous (d) *Les monastères douteux*, p. 444.

<sup>1526</sup> Le « désert de Chalcis », selon la formule consacrée par Jérôme, est connu pour avoir été l'un des foyers du monachisme, en Syrie, mais aussi plus généralement dans l'ensemble du Proche-Orient. Cette région « qui s'étend entre Imma [à 25 km au nord-ouest de Chalcis] et Bérée plutôt vers le sud » (*Vie de Malchus*, 3, 3), est aussi citée par Théodoret de Cyr comme un centre monastique surclassant la région d'Apamée et celle de Zeugma (Théodoret de Cyr, *Histoire ecclésiastique*, IV, 29, 1).

<sup>1527</sup> L'épigraphie, en mentionnant des archimandrites, plus rarement des monastères et des moines, permet en effet de déterminer l'existence d'un monastère. Des archimandrites sont mentionnés par des inscriptions, la plupart syriaques, provenant de Dair al-Sharqi (SEYRIG 1958, p. 33), de Karatin al-Kbir (*IJLS* 4, n° 1632 et 1645), de Khirbat al-Bil'as (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 53), de Qal'at Sfirah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 223), de Tall Drahm 3 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 227) et de Twanah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 226). À Khirbat al-Bil'as et à Twanah, la mention d'un archimandrite s'accompagne de celle de moines. À Mu'allaq, une inscription, grecque, mentionne le monastère de saint Barhabba (*IJLS* 2, n° 272). À Halban, les épigraphistes ont aussi cru reconnaître dans une inscription syriaque le terme de couvent, mais sa lecture reste douteuse (*PAES* 4B, n° 1 ; *IJLS* 4, n° 1899).

<sup>1528</sup> E. Honigmann, E. Littmann et A. Caquot ont exploité une correspondance syriaque échangée entre des archimandrites monophysites de Syrie et Constantinople en 567 et 569 dans le but d'identifier et de localiser les couvents auxquels appartenaient les signataires de ces lettres (HONIGMANN 1922 ; LITTMANN 1922 ; CAQUOT 1958). Les auteurs tombent généralement d'accord sur l'identification des monastères des agglomérations principales (Qinasrin, Khanasir, Jabbul et Salamiya) mais celle des sites les plus modestes reste discutée. L'existence d'un monastère à Fa'lul, Zabad 1, Mu'allaq et Suraman d'après ces manuscrits reste douteuse, parce qu'A. Caquot récuse généralement les identifications plus anciennes d'E. Littmann et d'E. Honigmann. Mais E. Honigmann a également analysé d'autres sources, essentiellement monophysites (parmi lesquelles la correspondance du patriarche Sévère d'Antioche), qui permettent d'établir l'existence d'autres monastères (HONIGMANN 1951).

<sup>1529</sup> La nature de deux des sites mentionnés par les sources littéraires reste inconnue (habitat isolé ? agglomération ?). Il s'agit de *Barqum* et de *Suraman*. E. Littmann (LITTMANN 1922, p. 179) proposait de localiser à Barqum le monastère de *Barequm* mentionné dans un manuscrit syriaque (voir note précédente). Dans la mesure où A. Caquot va dans le même sens, l'identification de Barequm (ou Beth Requ) paraît probable.



Le monastère de Baraphabba à Mu‘allaq est le seul pour lequel on possède un témoignage croisé des sources littéraires, de l’épigraphie et de l’archéologie. Aucun des autres établissements dont l’existence est attestée par les sources littéraires n’a été identifié sur le terrain. Les résultats de l’épigraphie sont à ce titre plus fructueux. Dans six cas, les inscriptions peuvent être associées à des vestiges archéologiques. Cela concerne les sites isolés de Qal‘at Sfirah, de Tall Draham 3, de Twanah et de Wadi ‘Itriya 4 ainsi que, pour les monastères établis dans ou à proximité des agglomérations, le village de Drayb al-Wawi, le bourg de Karatin al-Kbir et l’agglomération de Khirbat al-Bil’as, en plus de Mu‘allaq, déjà citée<sup>1530</sup>. Pour trois autres sites, ce sont les découvertes archéologiques et/ou les plans des bâtiments qui permettent de conclure à l’existence d’un monastère. C’est le cas du couvent de Dair Nawa, de celui établi dans le *kastron* d’Al-Andarin, du monastère omeyyade du *vicus* militaire de Qusair al-Saila et de l’établissement isolé de Tuwahnah 3, également daté, par la céramique, de la période omeyyade.

C’est donc à partir de cette douzaine de sites, équitablement répartis entre l’habitat isolé et l’habitat groupé, que l’on peut esquisser une typologie des monastères de la Syrie centrale. Les plans de ces établissements serviront de référence pour passer ensuite en revue les autres constructions ou sites pour lesquelles une fonction monastique a été avancée ou me paraît séduisante. Ces interprétations recouvrent selon les cas des réalités très diverses et me semblent devoir être classées selon leur pertinence. C’est la raison pour laquelle je fais intervenir dans la classification des monastères plusieurs degrés de certitudes : les monastères attestés, les monastères probables, les monastères possibles et ceux dont l’existence reste discutable.

### a) Les monastères dans les agglomérations

#### (a) Les monastères attestés

Les monastères attestés dans les agglomérations le sont par des sources diverses : trois sont attestés par des sources littéraires, deux par l’archéologie et un par l’épigraphie.

- Mu‘allaq (**figure 54, 7**)

Deux inscriptions témoignent de l’existence d’un monastère à Mu‘allaq. La première, datée de 606/607, mentionne la maison de saint Baraphabba<sup>1531</sup>. La seconde nomme cette fois un monastère de Baraph[abba]<sup>1532</sup>. On ignore la provenance exacte de la seconde

---

(CAQUOT 1958, p. 88). À Suraman, R. F. Burton et C. F. T. Drake avaient identifié des ruines qu’ils n’avaient pas décrites. E. Littmann avait proposé d’y localiser le couvent monophysite de Mar Romana (LITTMANN 1922, p. 194), mais les arguments qu’expose A. Caquot en faveur d’une identification avec Baruman, dans le Massif calcaire paraissent plus convaincants (CAQUOT 1958, p. 74-75).

<sup>1530</sup> À Karatin al-Kbir, les inscriptions portant la mention d’archimandrites (deux archimandrites connus) ne sont pas directement associées à une église mais le plan particulier de l’église sud du bourg, qu’H. C. Butler pensait appartenir à un monastère (PAES 2B, p. 75), rend cette identification probable (Voir ci-dessous (b) *Les monastères probables*, p. 440).

<sup>1531</sup> AAES 3, n° 332 ; IGLS 2, n° 271.

<sup>1532</sup> IGLS 2, n° 272.

inscription, mais on sait que la première ornait le linteau de la porte sud de l'église ouest, dont H. C. Butler avait dressé le plan<sup>1533</sup>.

Du monastère en question, l'église est le seul bâtiment connu. Il s'agit d'un bâtiment de taille relativement modeste (266 m<sup>2</sup>), dont le plan est tout à fait semblable à celui des églises villageoises du secteur puisqu'il s'agit une basilique à colonnes, pourvue d'un chevet tripartite à abside inscrite. Ses façades sud et ouest du bâtiment étaient percées d'une porte axiale. Il est possible qu'une troisième porte ait été aménagée sur le côté nord, mais H. C. Butler n'a pu s'en assurer. Aucune des chambres latérales ne communiquait avec le sanctuaire, mais la pièce sud ouvrait sur le collatéral par un arc tandis que la pièce nord était fermée par une porte. On peut donc supposer que le *martyrion* se trouvait au sud. L'église ne présente a priori aucun trait permettant de la distinguer des autres lieux de culte villageois mais, à l'inverse de l'église nord, située au centre du village, elle prenait place en limite de l'agglomération.

- Dair Nawa (**figure 67, 1**)

Le toponyme de Dair Nawa semble avoir gardé le souvenir de la fonction première de ces bâtiments. Il désigne un complexe ecclésiastique de 800 m<sup>2</sup> environ, situé à la limite nord-ouest du village antique de Nawa<sup>1534</sup>. Aucune inscription n'atteste une fonction monastique, la seule information fournie par le linteau de la porte sud de l'église est la date de 598<sup>1535</sup> mais J. Lassus et, plus récemment, M. Griesheimer ont repris l'interprétation d'H. C. Butler selon laquelle il s'agissait d'un monastère<sup>1536</sup>.

Ce lieu de culte fait partie des plus petits de la région (129 m<sup>2</sup>) et semble n'avoir comporté qu'une nef. Il présente cependant un chevet tripartite, avec une abside inscrite qui communiquait avec les pièces latérales. Celles-ci ouvraient vers la nef par des portes. Une petite pièce rectangulaire (9 m<sup>2</sup>), dans l'alignement de la façade occidentale, flanquait de chaque côté la chapelle. On n'y accédait apparemment que depuis l'intérieur du bâtiment par une unique porte axiale, dans le mur ouest. La chapelle et ses annexes étaient précédées à l'ouest de deux cours en enfilade. Elles étaient flanquées au nord et au sud d'une série de trois pièces de 12 m<sup>2</sup> dans-cœuvre environ, sans communication interne, qui ouvraient toutes sur la cour. Au centre de la cour ouest se trouvait une citerne. Un mur de séparation, avec un

<sup>1533</sup> E. Littmann et E. Honigmann ont tous deux fait le parallèle entre, d'une part, le monastère de Bar-had-b-sabba cité dans les manuscrits syriaques et dans la *Chronique* de Michel le Syrien (monastère en usage au XII<sup>e</sup> siècle : Michel le Syrien, *Chronique*, appendice III, 19 [trad. p. 457]) et, d'autre part, l'inscription grecque de Mu'allaq publiée par W. K. Prentice (HONIGMANN 1922, p. 28 ; LITTMANN 1922, p. 180). La date à laquelle fut rédigé le manuscrit (vers 570) est antérieure à la construction de l'église de Mu'allaq, raison pour laquelle E. Littmann et A. Caquot hésitent à retenir cette identification (CAQUOT 1958, p. 78-79). Le fait que la date portée sur le linteau de l'église soit postérieure de 30 ans au monastère évoqué dans les manuscrits syriaques ne me semble pas discriminant. L'église en question a très bien pu appartenir à un monastère qui aurait fonctionné sans église conventuelle, à l'image des couvents isolés (voir ci-dessous note 1786, p. 476), ou succéder à une chapelle plus modeste.

<sup>1534</sup> PAES 2B, p. 13. Le plan de ce complexe a été comparé par J. Lassus puis par M. Griesheimer avec le monastère de Dair al-Nasrani, au lieu dit Al-Dair, en Syrie du Sud (LASSUS 1947, p. 269 ; GRIESHEIMER 2003, p. 189).

<sup>1535</sup> PAES 3B, n° 843 ; IGLS 4, n° 1955.

<sup>1536</sup> LASSUS 1947, p. 194 et 269 ; GRIESHEIMER 2003, p. 189. Voir également PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 85.

passage axial, permettait de passer d'une cour à l'autre et l'unique entrée du complexe se trouvait dans le même axe, dans la façade ouest. Une tour massive de 7,9 x 7,5 m, entièrement construite en basalte alors que le reste du complexe était construit en brique crue sur soubassement de pierre, faisait saillie sur la façade ouest du complexe (**figure 80, 3**). Elle comportait au moins deux niveaux, faiblement éclairés par des jours<sup>1537</sup>, et paraît avoir été englobée par le mur de la cour. Elle pourrait donc être antérieure au complexe ecclésiastique mais on ne pouvait y accéder qu'à partir de la cour. Au premier étage, saillante sur le côté nord de la tour, H. C. Butler avait repéré une latrine<sup>1538</sup>.

Plusieurs points méritent d'être soulignés et discutés. En premier lieu, on remarquera que le monastère se trouve établi en limite du village<sup>1539</sup>. En second lieu, le fait que l'église ne soit pas accessible de l'extérieur pourrait indiquer que l'usage en était réservé aux moines. Ce n'est généralement pas le cas dans les monastères d'Antiochène, mais ce cloisonnement semble être une caractéristique des couvents d'Apamène<sup>1540</sup>. En troisième lieu, la présence de la tour, avec ses latrines à l'étage, évoque une fonction d'habitation<sup>1541</sup>. Pour I. Peña, il s'agirait d'une tour occupée par un reclus<sup>1542</sup> alors que pour M. Griesheimer, ce serait l'habitation de l'higoumène, supérieur du couvent, qui pourrait être dans le même temps un reclus<sup>1543</sup>. Si la fonction d'habitation, au moins pour le premier étage de la tour de Dair Nawa, ne fait guère de doute, J.-L. Biscop estime en général que rares sont les tours appartenant à des complexes monastiques qui se prêtaient à la réclusion<sup>1544</sup>. Si le plan du rez-de-chaussée de la tour de Nawa est reproduit à l'étage, la pièce est avec la latrine aurait eu une surface dans-cœuvre d'un peu plus de 10 m<sup>2</sup> et la pièce ouest, une surface de plus de 14 m<sup>2</sup>. Ces dimensions sont donc proches de celles des pièces flanquant les deux cours et il n'y a donc pas de raison d'y voir une cellule particulièrement étriquée qui aurait pu abriter un reclus. En quatrième lieu, le caractère modulaire des pièces qui bordent les deux cours au nord et au sud a conduit M. Griesheimer à supposer qu'il s'agissait de cellules individuelles<sup>1545</sup>. Cependant, le recours à un même module architectural ne permet pas

---

<sup>1537</sup> PAES 2B, p. 15.

<sup>1538</sup> PAES 2B, p. 15.

<sup>1539</sup> PAES 2B, p. 13.

<sup>1540</sup> FOURDRIN 1985, p. 322 ; SODINI 1989, p. 371 ; BISCOP 1997, p. 44 ; GRIESHEIMER 2003, n. 29, p. 191.

<sup>1541</sup> J.-L. Biscop en arrive à la même conclusion pour la tour du monastère de Dair Dehes en Syrie du Nord. Il signale au passage la présence de lavabo dans la tour du monastère de Qasr al-Banat (BISCOP 1997, p. 30).

<sup>1542</sup> PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 85.

<sup>1543</sup> GRIESHEIMER 2003, p. 191 et n. 30.

<sup>1544</sup> BISCOP 1997, p. 31.

<sup>1545</sup> M. Griesheimer rapproche ces pièces des cinq linteaux inscrits appartenant à des cellules individuelles ou conjugales (*kellia*) qu'il a identifiés à Dair al-Fardis et qu'il pense avoir appartenu à un monastère (GRIESHEIMER 2003, p. 182 et 191). Les inscriptions mentionnent toutes que ces *kellia* ont été construites sous la prêtrise de Kuriakos, ce qui prouverait leur caractère religieux et permettrait d'exclure une fonction profane ou funéraire. S'il est vrai que ce sont surtout les dédicaces des constructions religieuses qui font référence à la prêtrise de tel ou tel individu, certaines épitaphes emploient cependant, en Syrie centrale, la même formulation (IGLS 4, n° 1565 et 1632). Pour M. Griesheimer, l'homogénéité des inscriptions et leur stricte contemporanéité pourraient indiquer qu'elles appartenaient à un monastère du type de Dair Nawa (GRIESHEIMER 2003, p. 191). J.-P. Rey-Coquais au contraire paraît plutôt interpréter le site de Dair al-Fardis comme un ermitage, placé sous la responsabilité du prêtre Kuriakos (REY-COQUAIS 2006, p. 45) et vraisemblablement plus proche dans l'esprit des laures rupestres du désert du Néguev ou du Jourdain que des *cænobia* d'Antiochène ou d'Apamène. Pour les

d'affirmer que toutes les pièces flanquant la cour avaient une fonction identique. J'applique ici le même principe d'analyse que celui auquel j'ai eu recours pour les plans des habitations<sup>1546</sup>.

- Qusair al-Saila (**figure 67, 2**)

C'est la découverte d'une église de dimensions modestes à l'intérieur du *castellum* romain du *vicus* militaire de Qusair al-Saila qui a conduit à interpréter l'ensemble comme un établissement monastique. Bien que sa datation omeyyade puisse surprendre<sup>1547</sup>, le monastère de Qusair al-Saila ne serait pas un cas unique dans la région (Al-Andarin, monastère du *kastron*<sup>1548</sup> ; Tuwahinah 3, monastère isolé<sup>1549</sup>). Le *vicus* qui s'était développé autour du *castellum* aux périodes romaine et byzantine continuait de fonctionner et connaissait même des constructions nouvelles, vraisemblablement liées à la situation de Qusair al-Saila, sur la route du pèlerinage vers Sergioupolis. Le *castellum*, un quadrilatère de 52 m de côté environ cantonné de tours en éventail, se trouvait sur la lisière nord-ouest du *vicus*.

Le monastère était isolé du *vicus* par les murs du *castellum* et disposait d'un accès unique, ménagé au centre de la façade occidentale de la forteresse. La chapelle, comme celle de Dair Nawa, paraît de dimensions modestes (157 m<sup>2</sup>)<sup>1550</sup> et s'est substituée aux *conturbernia* qui s'adossaient au flanc est du *quadriburgium* à la période byzantine. Le lieu de culte semble avoir continué de fonctionner avec les *conturbernia* des côtés nord et sud du *castellum*<sup>1551</sup> alors que, sur le côté est de l'enceinte, deux séries de pièces quadrangulaires étaient ajoutées. Les dimensions de ces pièces avoisinent les 20 m<sup>2</sup> pour les plus grandes, sur les côtés nord et sud du *castellum*, alors que les plus petites à l'est, ne dépassent pas les 10 m<sup>2</sup>. Dans la tour nord-est, un système d'hypocauste, employant des briques cuites et des massifs de terre crue, semble avoir fonctionné en même temps que le monastère<sup>1552</sup>. Le complexe disposait donc de bains modestes qui occupaient la moitié de la surface d'une tour.

---

laures du Néguev et de Transjordanie, on pourra se reporter à HIRSCHFELD 1992 ; FIGUERAS 1995 ; SION 1991 et VILLENEUVE 2003. Voir ci-dessous (c) *La question de l'hébergement des moines*, p. 477.

<sup>1546</sup> Et on remarquera que le plan du monastère d'Al-Dair en Syrie du Sud, auquel M. Griesheimer compare Dair Nawa, fait intervenir, autour de la cour qui précède l'église, au moins trois modules architecturaux distincts : des pièces à arc transversal entre lesquelles s'intercalent des pièces oblongues et des pièces plus proches du carré. Dans ce cas, il est plus difficile d'imaginer que les moines occupaient dans l'enceinte du monastère des cellules individuelles.

<sup>1547</sup> KONRAD 2005, p. 120. L'installation du monastère pourrait coïncider avec le califat de Hisham, aux alentours de 720 (KONRAD 2008, p. 436).

<sup>1548</sup> Voir ci-dessous.(a) *Les monastères attestés*, p. 434.

<sup>1549</sup> Voir ci-dessous (a) *Les monastères attestés*, p. 455.

<sup>1550</sup> Les sondages effectués dans le *castellum* n'ont cependant pas permis de déterminer sa longueur. De la même manière, on ignore sa disposition intérieure et notamment s'il s'agissait d'une chapelle à nef unique ou d'une église de plan basilical à trois nefs.

<sup>1551</sup> KONRAD 2001a, fig. 40, p. 65.

<sup>1552</sup> KONRAD 2001a, p. 41.

- Al-Andarin, *kastron* (figure 68, 1)

L'équipe allemande en charge de la fouille du *kastron*<sup>1553</sup> a mis au jour deux éléments qui, ajoutés à la présence d'une petite église, conduisent à envisager une modification fonctionnelle (tardive ?) de l'édifice.

Le *kastron* d'Al-Andarin<sup>1554</sup> est un vaste complexe (5500 m<sup>2</sup>) à cour centrale, pourvu de tours d'angle et de bastions. Au centre de la cour se trouve une église dont les dimensions (394 m<sup>2</sup>) correspondent à celles relevées pour des églises de village. Ce n'est donc pas un édifice particulièrement modeste. Sa construction ne relève pas du même programme architectural que celui qui est à l'origine de la fondation du *kastron*. Deux évergètes distincts se sont impliqués dans ces deux programmes : un certain Thomas est ainsi à l'origine de la construction du *kastron* en 558<sup>1555</sup> alors qu'un dénommé Jean a donné, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou dans les premières décennies du VII<sup>e</sup> siècle<sup>1556</sup>, l'impulsion nécessaire à la construction de l'église<sup>1557</sup>. La construction d'une église au centre du *kastron* indique vraisemblablement une évolution de la fonction de l'édifice, mais on ne peut exclure qu'il se soit agi d'une chapelle castrale.

Les fouilles de l'équipe allemande, qui se sont concentrées sur le quart sud-ouest du *kastron*, ont mis au jour, dans la salle flanquant immédiatement au sud la rampe d'accès, une peinture murale figurant l'Annonciation. Cette scène, peinte sur le pilier sud-est, avait été préservée par la construction, postérieure au IX<sup>e</sup> siècle, d'un mur de brique crue transversal prenant appui sur ce pilier et sur le contrefort qui lui faisait face<sup>1558</sup>. Une inscription syriaque, gravée sur la peinture, exprimait la dévotion d'Abraham, administrateur, à la Vierge Théotokos<sup>1559</sup>. La fonction d'administrateur ou d'intendant est aussi évoquée par l'inscription syriaque de Qal'at Sfirah, qui mentionne simultanément un archimandrite et un prêtre<sup>1560</sup>. Bien qu'à l'évidence C. Strube semble hésiter à considérer que la fonction originelle du *kastron* a évolué vers une fonction monastique<sup>1561</sup>, je ne vois aucune raison d'en douter, pas même la datation de la peinture, pour laquelle C. Strube donne une fourchette large comprise entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1562</sup>, ou celle de l'inscription pour laquelle S. Brock propose, d'après la graphie, une date dans le courant des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles<sup>1563</sup>. L'évolution fonctionnelle qu'a connu le *kastron* d'Al-Andarin trouverait ainsi un parallèle direct et également tardif avec le monastère qui s'est établi sur les *conturbernia* du *castellum*

<sup>1553</sup> Pour une description du *kastron*, se reporter au chapitre consacré aux constructions militaires. Voir ci-dessous *Le kastron d'Al-Andarin et d'autres possibles quadriburgia*, p. 555.

<sup>1554</sup> Le bâtiment est désigné comme tel par une inscription de dédicace (*IGLS* 4, n° 1682).

<sup>1555</sup> *IGLS* 4, n° 1682.

<sup>1556</sup> STRUBE 2006-2007, p. 128. L'inscription qui mentionne le donateur n'est pas datée et C. Strube ne fournit pas de précisions quant aux raisons qui la poussent à dater la construction de l'église de la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou du VII<sup>e</sup> siècle. Je suppose qu'elle se fonde sur ce point sur des indices stratigraphiques.

<sup>1557</sup> *IGLS* 4, n° 1684.

<sup>1558</sup> STRUBE 2005b, p. 184-196.

<sup>1559</sup> BROCK 2005, p. 200.

<sup>1560</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 223 ; BROCK 2005, p. 202.

<sup>1561</sup> STRUBE 2005a, p. 197.

<sup>1562</sup> STRUBE 2005a, p. 197-198. Elle propose un *terminus ante quem* compris entre la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1563</sup> BROCK 2005, p. 201.

de Qusair al-Saila. En revanche, on peut, pour le *kastron* d'Al-Andarin, s'interroger sur la date à partir de laquelle la fondation monastique a pris le pas sur la fonction militaire ou défensive que suppose la terminologie de *kastron*. Il est probable qu'au moment de la construction de l'église, donc dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou dès le début du VII<sup>e</sup> siècle, l'édifice fonctionnait déjà comme un monastère. Dans ce cas, il aurait conservé cette fonction au moins jusqu'aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles.

Les monastères, dans les agglomérations, paraissent avoir revêtu plusieurs formes. Dans trois des quatre cas cités, les églises ou les chapelles conventuelles possèdent des dimensions modestes et deux d'entre elles sont des bâtiments à nef unique. Ces monastères ont été établis en bordure de l'agglomération (Dair Nawa, Mu'allaq) ou dans l'agglomération. Ils en étaient toutefois séparés par une enceinte : celle d'un *castellum* romain (Qusair al-Saila) ou d'un *kastron* byzantin (Al-Andarin). Les églises d'Al-Andarin et de Qusair al-Saila et la chapelle de Dair Nawa n'étaient accessibles que depuis l'intérieur de l'enceinte du monastère. À Dair Nawa et à Qusair al-Saila, l'église était accompagnée d'une série de pièces, disposées de part et d'autre d'une cour ou sur les côtés de l'enceinte circonscrivant le monastère. Leur plan et leurs dimensions sensiblement identiques ne permettent ni d'en préciser la fonction ni d'affirmer qu'elles tenaient toutes le même rôle<sup>1564</sup>.

D'autres monastères, qui appartiennent cette fois à des cités, sont attestés exclusivement par des sources textuelles qui n'apportent aucune information quant à leur architecture.

---

<sup>1564</sup> Dans le monastère de Gerasimus (communauté monastique fondée au v<sup>e</sup> siècle dans le désert à l'est du Jourdain), les annexes remplissaient au contraire des fonctions variées : cuisines et réfectoire, pièces de stockage et aile réservée à l'habitation (HIRSHFELD 1991 ; SION 1996, p. 247).

- Jabbul : A. Musil et E. Honigmann signalent, d'après un auteur monophysite<sup>1565</sup>, un monastère de Mar Isaac à Jabbul en 545<sup>1566</sup>. Pour F. Alpi, ce monastère serait à localiser à proximité de *Gabboula*, mais pas nécessairement dans la ville-même<sup>1567</sup>.
- Salamiya : la correspondance échangée entre des archimandrites monophysites syriens et ceux de Constantinople font état d'un monastère monophysite à Salamiya dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1568</sup>. Deux inscriptions sur chapiteau mentionnent également un archimandrite du nom de Thomas en 557/558<sup>1569</sup>, mais il est impossible de savoir s'il dirige le même couvent que celui que représenté par Yohannan dans les manuscrits syriaques un peu moins d'une décennie plus tard.
- Qinasrin : les mêmes manuscrits ont permis d'y établir l'existence d'un monastère de Mar David<sup>1570</sup>.

Le cas de Dair al-Sharqi doit être mentionné à part. H. Seyrig, en 1958, y avait relevé une inscription datée de 546 mentionnant un prêtre et archimandrite<sup>1571</sup>. Depuis, J.-P. Fourdrin y a localisé le site de *Nikertai*, connu dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle comme un important foyer du monachisme et, à partir de 444, comme une *komè megisté*<sup>1572</sup>. L'un des deux monastères qui y furent créés à la fin du IV<sup>e</sup> siècle abrita Théodoret de Cyr avant qu'il ne devienne évêque de Cyrhus, en 423<sup>1573</sup>.

(b) *Les monastères probables*

L'existence d'un monastère à Karatin al-Kbir est probable, bien qu'elle ne soit directement confirmée ni par les textes ni par l'épigraphique (**figure 55, 7**). L'église sud du bourg, dont H. C. Butler signale qu'elle est liée à un complexe monastique, se trouvait en bordure de l'agglomération, au sud-est du bourg. Elle était associée à d'autres pièces ou bâtiments au nord et à l'ouest et elle prenait place sur le côté nord d'une cour également flanquée d'annexes<sup>1574</sup>. Le linteau de la porte sud de l'église n'apporte guère de renseignements sur la fonction de l'édifice, puisqu'il ne comporte qu'un cryptogramme<sup>1575</sup> mais deux autres inscriptions retrouvées sur le site mentionnent chacune un archimandrite différent et indiquent de ce fait que l'agglomération possédait au moins un monastère<sup>1576</sup>.

<sup>1565</sup> Continuateur de Zacharie le Rhéteur, *Historia ecclesiastica*, 8, 5, p. 81 [56]

<sup>1566</sup> MUSIL 1928a, p. 275; HONIGMANN 1951, p. 31.

<sup>1567</sup> ALPI 2009, 2, p. 76.

<sup>1568</sup> LITTMANN 1922, p. 189-190 ; CAQUOT 1958, p. 78-79.

<sup>1569</sup> DECOURT 2010, p. 117-119.

<sup>1570</sup> HONIGMANN 1922, p. 25 ; LITTMANN 1922, p. 181 et 194; CAQUOT 1958, p. 70-71.

<sup>1571</sup> SEYRIG 1958, p. 33 : « Sous notre très saint prêtre et archimandrite Jean, au mois de Gorpaios, 10<sup>e</sup> indiction, en l'an 858 ».

<sup>1572</sup> CANIVET et CANIVET 1971, p. 296. Le terme peut être traduit par bourg (GATIER 1994, p. 24-27 et GATIER 1999, p. 235-236).

<sup>1573</sup> CANIVET et CANIVET 1971, p. 296.

<sup>1574</sup> PAES 2B, p. 75.

<sup>1575</sup> IGLS 4, n° 1616.

<sup>1576</sup> IGLS 4, n° 1632 et 1645. La première inscription, datée de 531-532, se rapporte vraisemblablement à la construction d'un édifice, sous le « très pieux diacre et archimandrite Aninas ». La seconde, non datée, relate la construction par l'archimandrite Théotechnos d'un petit bâtiment (tombe ?).

C'est le plan atypique de l'église sud qui laisse penser qu'il s'agissait vraisemblablement d'un lieu de culte conventuel.

Cette église est en effet la seule représentant, dans la zone étudiée, les églises à nef transversale connues pour être systématiquement associées à des monastères dans le sud du Jabal Zawiyah (Apamène) et dans le Tur 'Abdin<sup>1577</sup>. L'église de Karatin al-Kbir possède une nef transversale, un sanctuaire rectangulaire saillant et, comme dans quatre des églises du Jabal Zawiyah, le sanctuaire donne accès à une petite pièce située dans son prolongement à l'est. Comme dans l'église du monastère de Dair Debbane à Al-Bara, cette pièce est séparée du sanctuaire par un arc transversal<sup>1578</sup>. L'église sud de Karatin al-Kbir présente cependant quelques différences par rapport au groupe d'églises à nef transversale identifié dans le Jabal Zawiyah. On n'y retrouve ni le portique sud, ni la pièce allongée (sorte de narthex ?) qui précède la nef à l'ouest, ni l'indivision qui caractérise la nef des églises du Jabal Zawiyah. Dans ces dernières, le sanctuaire est souvent accessible depuis l'extérieur, ce qui n'est pas le cas à Karatin al-Kbir, et aucun espace susceptible d'être interprété comme un *martyrion* ou un *diakonikon* n'y a été identifié. À Karatin al-Kbir, le *martyrion* se trouve vraisemblablement au nord, communiquant avec le collatéral par un arc, et le *diakonikon*, au sud, ouvrait sur le bas-côté par une porte. Entre ces deux pièces se déploie un vaste espace enclos, avec lequel communique le *diakonikon*, qu'on pourrait interpréter comme un chœur, mais qu'on ne retrouve pas dans les églises du Jabal Zawiyah.

On ne peut affirmer que le monastère (ou les monastères) dont l'épigraphie atteste l'existence à Karatin al-Kbir corresponde l'église sud. Mais, dans la mesure où cet édifice est associé à un ensemble complexe et présente de fortes analogies avec les églises conventuelles du Jabal Zawiyah (nef transversale, sanctuaire rectangulaire et pièce située dans le prolongement du sanctuaire), la fonction monastique est tout à fait probable. Sa localisation, en limite du bourg, rappelle celle des monastères de Dair Nawa et de Mu'allaq.

### (c) *Les possibles monastères*

Trois autres agglomérations ont pu posséder des monastères, mais les indices manquent pour l'établir avec certitude.

- Rasm al-Ahmar 2 (**figure 68, 3**)

L'agglomération présente un bâtiment massif, implanté en son centre, que la base de données « Marges arides » désigne comme un monastère. Beaucoup d'autres villages en terre crue possèdent une construction similaire, située au centre ou en périphérie de l'agglomération, généralement de plan approximativement carré ou rectangulaire<sup>1579</sup>. À Rasm al-Ahmar 2, ce « grand bâtiment » paraît composé de deux parties distinctes et possède un plan trapézoïdal (160 m du nord au sud et 155 m d'ouest en est pour ses dimensions maximales). Au nord se trouve, dans une enceinte en brique crue, une basilique à colonnes

<sup>1577</sup> FOURDRIN 1985, p. 320 et 335. Pour l'Apamène, J.-P. Fourdrin fournit la liste de dix monastères dont l'église présente une nef transversale.

<sup>1578</sup> FOURDRIN 1985, fig. 1, g, p. 321.

<sup>1579</sup> Voir ci-dessous (a) *Caractéristiques générales des « grands bâtiments »*, p. 548.



qui a été entièrement pillée. Elle présentait trois accès sur la façade sud, un système de clôture du chœur ou de barrière longitudinale<sup>1580</sup>. Les fouilles clandestines, au centre de la nef, ont révélé la présence d'un niveau souterrain, qui pourrait être une crypte<sup>1581</sup>. L'enceinte de forme irrégulière qui entoure l'église est reliée au sud à un complexe de plan rectangulaire qui regroupe plusieurs bâtiments. L'identification des différentes pièces ou édifices qui composent ce complexe est impossible, puisqu'aucune maçonnerie en pierre n'est visible. Aucune communication n'a été formellement identifiée entre l'église au nord et le complexe sud, mais on devait vraisemblablement pouvoir passer de l'une à l'autre. La seule porte localisée se trouve au centre de la façade sud du complexe.

Les informations disponibles ne permettent pas d'infirmier ou de confirmer l'interprétation monastique. Les constructions massives, au centre desquelles se trouvent des églises, sont récurrentes dans les villages et l'on ne doit pas chercher à y voir systématiquement des monastères<sup>1582</sup>. Mais aucun des « grands bâtiments » identifiés dans les villages ne présente une bipartition comparable à celle du complexe de Rasm al-Ahmar 2 et cet argument plus qu'aucun autre rend possible l'identification de cet édifice à un monastère. Il aurait d'abord fallu traverser la partie sud du complexe pour accéder à l'église. On aurait ainsi, comme à Al-Andarin et à Qusair al-Saila, une église au centre du village, isolée de toute part par une importante enceinte. Elle était associée à des annexes et, peut-être, à des bâtiments monastiques, regroupés dans l'enceinte sud.

- 'Umm al-Jurun (**figure 68, 2**)

'Umm al-Jurun est une agglomération de taille modeste organisée autour d'un imposant bâtiment central d'environ 95 x 60 m (5 700 m<sup>2</sup>)<sup>1583</sup>. Le site est surtout connu par une inscription retrouvée sur une borne à 500 m au nord de 'Umm al-Jurun. Cette borne, mise en place sous Justinien, définit les limites du sanctuaire du saint martyr Jacques<sup>1584</sup>. La présence d'une église dans l'agglomération de 'Umm al-Jurun peut être déduite de plusieurs découvertes : un sarcophage, un reliquaire, des plaques de marbre du Proconèse avec des croix gravées, des fragments d'enduits peints et des colonnes en basalte<sup>1585</sup>. B. Geyer et M.-

<sup>1580</sup> Voir ci-dessus *Les autres dispositifs de clôture du chœur*, p. 399.

<sup>1581</sup> Les pillards ont dégagé, en dessous du niveau de fonctionnement de l'église (qu'on peut deviner à partir des bases de colonnes qui affleurent), un niveau souterrain sur lequel ouvre une bouche quadrangulaire d'au moins 40 cm de côté. Un conduit hémisphérique vertical, creusé dans l'un des blocs qui forment l'ouverture, se prolonge sur le côté d'un bloc posé de chant. Je n'ai pas trouvé de fonction à cette rainure, qui pourrait cependant indiquer qu'une dalle ou une barrière venait s'y encastrer. Je n'ai pu déterminer si le niveau souterrain était une crypte liée à l'église ou un autre aménagement en creux antérieur à la construction de l'église.

<sup>1582</sup> À Mu'allaq, le monastère identifié n'est pas le « grand bâtiment » comparable à celui de Rasm al-Ahmar 2, comme on aurait pu s'y attendre. Il s'agissait d'une église de plan commun, que ni les photos aériennes ni les images satellitaires ne permettent de distinguer des autres. À Zabad 1, l'église du « grand bâtiment » est associée à un tombeau, un élément qui correspondrait parfaitement à l'idée qu'on peut se faire d'un monastère. Cependant, l'église présente un *bema* et il est généralement admis, au moins en Antiochène, que les églises et les chapelles conventuelles en sont dépourvues (TCHALENKO 1990, p. 327). Voir aussi ci-dessous *b) Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?*, p. 548 et *a) Les « grands bâtiments » sans caractéristique militaire*, p. 587.

<sup>1583</sup> On peut le rapprocher par ses dimensions du monastère implanté dans le *kastron* d'Al-Andarin.

<sup>1584</sup> IGLS 4, n° 1675 *ter*.

<sup>1585</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 77 ; base de données « Marges arides ».

O. Rousset présentait le site comme un monastère, qui aurait connu une occupation omeyyade<sup>1586</sup>.

Sans autre élément, il est difficile de déterminer si l'église de 'Umm al-Jurun appartenait ou non à un ensemble conventuel. Le site, comme l'atteste l'inscription qui rapporte l'intervention du couple impérial, a connu un rayonnement important. Mais il pourrait être attribué à la présence d'un monastère comme à celle d'un *martyrion*<sup>1587</sup> autour duquel se serait développé un pèlerinage important<sup>1588</sup>. J.-P. Rey-Coquais a signalé que l'inscription fait partie d'une série épigraphique par laquelle l'autorité impériale conférait le droit d'asile à certaines églises<sup>1589</sup>, décision qui confirmerait le rayonnement de 'Umm al-Jurun. Mais aucun des autres établissements auxquels le privilège d'asylie a été conféré ne semble cependant avoir fait partie d'un monastère. Pourtant, l'agglomération qui paraît s'être constituée autour du bâtiment principal à 'Umm al-Jurun présente une organisation curieuse, qui ne correspond pas à celle des villages du secteur. Sur les photos aériennes de 1958, la plupart des constructions semblent en effet s'inscrire à l'intérieur d'une esplanade rectangulaire de 660 x 240 m. Il pourrait s'agir des dépendances d'un monastère mais, dans ce cas, son importance serait sans commune mesure avec les autres établissements de ce type identifiés dans la région.

- 'Umm al-Khalakhil, église 2 (**figure 57, 2**)

J. Lassus interprétait le complexe associé à l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil comme un monastère<sup>1590</sup>. Un faisceau d'indices rend cette hypothèse tout à fait vraisemblable. À l'inverse des deux autres églises que compte le village, l'ensemble formé autour de l'église 2 se trouve à l'extrême limite de l'agglomération et cette église, avec ses 250 m<sup>2</sup>, est de loin le lieu de culte le plus modeste du village<sup>1591</sup>. Elle semble faire partie, comme l'église de Rasm al-Ahmar 2, d'un complexe enclos (60 x 47 m environ) subdivisé en deux parties. L'église occupe la partie sud de cet ensemble et n'est accessible depuis l'extérieur que par une unique porte dans le côté ouest du mur d'enclos. Des pièces de dimensions variées s'appuyaient contre l'enceinte et la fonction de l'une d'entre elles seulement est connue. Il s'agissait d'un tombeau, situé dans l'angle sud-est. Des annexes semblent avoir pris place contre le collatéral nord de l'église et derrière le chevet. Les communications entre la partie sud et la partie nord de l'ensemble ne sont pas évidentes, mais on devait vraisemblablement pouvoir passer de l'une à l'autre. Le plan de la partie nord paraît lacunaire et montre en l'état un alignement de pièces, plus ou moins vastes, le long du mur divisant le complexe en deux.

Plusieurs arguments peuvent être retenus en faveur de l'hypothèse de J. Lassus : la situation du complexe, à la limite du village ; le fait que l'église soit entièrement enclose et

<sup>1586</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>1587</sup> J'entends par là une église qui serait entièrement consacrée au culte d'un ou plusieurs martyrs. Des *martyria* sont connus à Khanasir, à Zabad 1 et à Dibsi Faraj. Voir ci-dessous (b) *Le statut liturgique des églises, leur terminologie et leurs titulaires*, p. 492.

<sup>1588</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 78.

<sup>1589</sup> REY-COQUAIS 2006, p. 46-47.

<sup>1590</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>1591</sup> La superficie de l'église 3 est de 543 m<sup>2</sup> et celle de l'église 1, de 302 m<sup>2</sup>.

accessible depuis une seule porte, ce qui implique de traverser toute la cour ; le grand nombre de pièces annexes, auxquelles il faut peut-être affecter des fonctions différentes selon qu'elles se trouvent dans l'enceinte de l'église ou dans l'enclos nord ; et enfin la présence d'un tombeau qui pourrait être le tombeau collectif reconnu comme un élément indispensable des monastères du Massif calcaire<sup>1592</sup>.

(d) *Les monastères douteux*

L'existence d'un monastère a été suggérée dans 12 autres agglomérations. Les arguments présentés pour étayer ces interprétations sont discutables ou invérifiables et soulèvent quelques objections.

À partir de sources textuelles, on a postulé l'existence d'un monastère à Fa'lul, à Halban, à Khanasir, à Madinat al-Far et à Zabad 1.

- Fa'lul. E. Littmann avait proposé d'identifier le monastère de P'NWR mentionné dans l'une des quatre lettres monophysites avec le site de Fa'lul<sup>1593</sup>, au prix d'une double altération du toponyme d'origine. A. Caquot juge cette altération « possible, mais quand même bien étonnante » et ne suit pas l'identification d'E. Littmann<sup>1594</sup>. E. Honigmann quant à lui n'a proposé aucune identification pour P'NWR<sup>1595</sup>.
- Halban. Une inscription syriaque gravée sur le linteau d'un édifice consacré à la Vierge pourrait mentionner un couvent, mais sa lecture est difficile<sup>1596</sup>. Il pourrait aussi s'agir d'une épithète (« la glorieuse ») accompagnant la dédicace en grec à Marie.
- Khanasir. A. Musil signale à *Anasir* un monastère dont l'archimandrite, en 585, se nommait Serge<sup>1597</sup>. Mais E. Littmann, E. Honigmann et A. Caquot, qui exploitent les mêmes sources, n'y font pas référence, ce qui rend cette affirmation discutable. A. Musil mentionne également un Dair Khunasira, cité dans un poème composé sous 'Abd al-Malik, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, qui indiquerait que le monastère aurait continué de fonctionner à la période omeyyade<sup>1598</sup>.
- Madinat al-Far. A. Musil citait aussi le monastère de Mar Hanania, signalé dans les *Chroniques* de Michel le Syrien, qui le situe dans le désert entre *Balis* (Aski

<sup>1592</sup> LASSUS 1947, p. 276 ; SODINI 1989, p. 371 ; BISCOP 1997, p. 45. Les dimensions du tombeau collectif de Dair Dehes sont à titre comparatif très modestes (moins de 7 m de long pour 4,50 m de large environ). Il ne compte que trois tombes (BISCOP 1997, p. 6 et pl. 6).

<sup>1593</sup> LITTMANN 1922, p. 191-192.

<sup>1594</sup> CAQUOT 1958, p. 76-77.

<sup>1595</sup> HONIGMANN 1922, p. 30.

<sup>1596</sup> PAES 4B, n° 1 ; IGLS 4, n° 1899.

<sup>1597</sup> MUSIL 1928a, n. 58, p. 204. Il s'appuie sur le catalogue des manuscrits syriaques édité par W. Wright (WRIGHT 1870-1872, p. 756, col. 2, *non vidi*)

<sup>1598</sup> MUSIL 1928a, n. 58, p. 204.

Maskanah/*Barbalissos*) et Raqqa<sup>1599</sup>. A. Musil suggérait que ce monastère aurait pu se trouver à Madinat al-Far, à moins de 15 km au sud-ouest d'Aski Maskanah<sup>1600</sup>.

- Zabad 1. E. Littmann avait proposé de localiser le « couvent des Arabes » (TY'Y') qui figure dans les lettres monophysites à Zabad 1, un village que les auteurs syriaques nommaient « demeures des Arabes »<sup>1601</sup>. E. Honigmann ne propose aucune identification pour ce monastère et, comme E. Littmann, il récuse l'identification avec Kafr Tay, toponyme non localisé, qui a pourtant la préférence d'A. Caquot<sup>1602</sup>.

Sur le terrain, certains vestiges de bâtiments ont aussi été perçus comme des monastères, sans que les arguments avancés en faveur de ces hypothèses soient réellement convaincants.

- Abu Makkah (**figure 53, 7**). Le complexe, vraisemblablement enclos, aurait rassemblé deux petites chapelles, ainsi qu'un baptistère, dont l'existence est loin d'être certaine<sup>1603</sup>. J. Lassus voyait dans cet ensemble un possible monastère. Aucun élément ne vient étayer cette hypothèse, mais on ne peut pas non plus la réfuter.
- I'jaz (**figure 59, 4**). Pour H. C. Butler, l'église des Apôtres d'I'jaz, avec les dépendances flanquant sa cour au sud, était un monastère<sup>1604</sup>. Il est vrai que sa situation, à l'écart des ruines principales<sup>1605</sup>, correspond à celle des monastères villageois identifiés ailleurs. Mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'une église martyriale, plutôt implantée à l'extérieur de l'agglomération ou *extra-muros* lorsque le village ou la ville présente une enceinte<sup>1606</sup>. En premier lieu, les dimensions de l'église ne sont pas comparables avec celles des chapelles et des églises monastiques. Sa superficie de 630 m<sup>2</sup> cadre davantage avec celle d'une église communautaire<sup>1607</sup>, d'autant qu'aucune autre église n'a été signalée dans le village. En second lieu, la plupart des monastères attestés, probables et possibles présentent soit une église enclose (Qusair al-Saila, Drayb al-Wawi, Rasm al-Ahmar 2<sup>1608</sup> et vraisemblablement aussi 'Umm al-Jurun), soit une église entourée de tous côtés par des annexes (Karatin al-Kbir). Toutes les annexes de l'église des Apôtres paraissent disposées sur les côtés de la cour sud, ce qui dégage les trois autres façades du bâtiment. Les églises conventuelles sont donc généralement peu accessibles, alors qu'on pouvait accéder à celle d'I'jaz par trois portes à l'ouest et par au moins une porte (si ce n'est plus) au nord. En troisième lieu, son plan, contrairement à celui de l'église sud de Karatin al-Kbir, qui n'est qu'à 4 km au nord-est, n'évoque pas spécifiquement un monastère. L'accès au *martyrion*, au nord, paraît avoir été facilité par l'installation de la porte nord et il est possible que cette partie de l'église ait été séparée du reste du collatéral par une sorte de barrière<sup>1609</sup>. Ces dispositions conviennent bien pour un *martyrion*

<sup>1599</sup> MUSIL 1927a, p. 316 ; Michel le Syrien, *Chronique*, X, 21, 380 (trad. p. 361) et appendice III, 17 (trad. p. 453).

<sup>1600</sup> Le monastère de Mar Hanania auquel fait référence Michel le Syrien ne serait pas le même que celui mentionné dans les lettres monophysites. Le second est plutôt situé par E. Honigmann et E. Littmann dans les environs de Qinasrin (HONIGMANN 1922, p. 31 ; LITTMANN 1922, p. 184).

<sup>1601</sup> LITTMANN 1922, p. 184-185.

<sup>1602</sup> HONIGMANN 1922, p. 19 ; CAQUOT 1958, p. 66-67.

fréquenté mais sont nettement moins adaptées à un monastère. Les inscriptions du village, si elles mentionnent des prêtres, jusque sur un pilier de chancel<sup>1610</sup>, n'évoquent aucun supérieur de couvent, aucun moine et aucun monastère. L'église d'I'jaz n'est vraisemblablement qu'une église (ou un *martyrion*) communautaire avec ses dépendances.

- Al-Ruhaiyah (**figure 59, 1**). H. C. Butler pensait que le curieux groupe de trois églises réparties sur les côtés d'une cour ou d'un *atrium* appartenait un établissement monastique<sup>1611</sup>. Cependant, aucun monastère syrien ne semble avoir possédé trois chapelles et, *a fortiori*, trois églises dont les dimensions correspondent aux dimensions habituelles des églises villageoises. Dans la mesure où le contexte dans lequel s'inscrivent ces églises n'est pas très clair<sup>1612</sup>, il est difficile de comprendre la fonction de ce complexe.
- Al-Andarin, église 6 (**figure 60, 1**). H. C. Butler a, dans un premier temps, interprété comme un monastère fortifié l'église 6 d'Al-Andarin, enfermée dans une enceinte avec des tours carrées aux angles et sur les courtines<sup>1613</sup>. La découverte de couvercles de sarcophages intercalés entre les contreforts intérieurs de l'enceinte l'a conduit à abandonner cette hypothèse au profit de celle d'un grand ensemble funéraire. Les intervalles entre les contreforts de l'enceinte, qui ménagent des espaces de 2,3-2,5 x 0,95 m sont susceptibles d'avoir abrité de nombreuses tombes<sup>1614</sup>.
- 'Itriya. A. Musil signalait la présence de plusieurs églises, dont l'une au moins aurait fait partie d'un monastère. Mais il ne fournit aucun détail du bâtiment qui accompagnait l'église<sup>1615</sup>.
- Al-Qastal 1. A. Musil avait identifié dans le village une église de plan circulaire près de laquelle il situait un probable monastère<sup>1616</sup>. Mais le site a du connaître une

<sup>1603</sup> Voir ci-dessus d) *Les groupes d'églises*, p. 432.

<sup>1604</sup> PAES 2B, p. 84.

<sup>1605</sup> « Well to the north of the ruins is the ruin of a detached group of religious building with a large church » (PAES 2B, p. 84).

<sup>1606</sup> Voir par exemple, l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj, dont une inscription témoigne d'une fonction martyriale ou encore le *martyrion* Saint-Thomas à Khanasir (voir ci-dessous *La terminologie des églises dans l'épigraphie*, p. 492).

<sup>1607</sup> Voir ci-dessus (a) *Les dimensions des églises*, p. 354.

<sup>1608</sup> Pour Drayb al-Wawi et pour Rasm al-Ahmar 2, se reporter à b) *Les monastères à proximité des agglomérations*, p. 447.

<sup>1609</sup> Voir ci-dessus *Les martyria possibles*, p. 413.

<sup>1610</sup> IGLS 4, n° 1586 : « [...] au temps du prêtre Salémos ». On aurait attendu, dans un monastère, une inscription se rapportant plutôt à la période de fonction d'un archimandrite.

<sup>1611</sup> Pour la description de ces églises, voir ci-dessus d) *Les groupes d'églises*, p. 432.

<sup>1612</sup> Pour H. C. Butler, l'ensemble du site était un monastère, alors que les inscriptions (nombre, nature et date) et les renseignements de la base de données « Marges arides » (« apparemment un gros site byzantin ») indiquent plutôt une agglomération.

<sup>1613</sup> PAES 2B, p. 60.

<sup>1614</sup> PAES 2B, p. 60. On doit pouvoir rapprocher ces aménagements du « *campo santo* » auquel J. Lassus et H. C. Butler font référence à Dair Sim'an. Derrière la chapelle du monastère ouest de Dair Sim'an se trouvait en effet une cour entourée d'*arcosolia*, taillés dans le roc et abritant des sarcophages (BUTLER 1929, p. 104 ; LASSUS 1947, p. 276).

<sup>1615</sup> MUSIL 1928a, p. 58.

<sup>1616</sup> MUSIL 1928a, p. 49-50.

dégradation rapide, puisque les visiteurs suivants, R. Mouterde et A. Poidebard, n'ont pu s'assurer de l'existence de l'église à l'emplacement indiqué par A. Musil qu'à partir de fûts de colonnes en basalte, de chapiteaux en calcaire et de piédroits et linteaux dépourvus d'ornements<sup>1617</sup>. De l'éventuelle construction monastique à proximité, il n'est fait aucune mention.

### **b) Les monastères à proximité des agglomérations**

Certains bâtiments ou groupes de bâtiments constituent une catégorie intermédiaire de monastères, entre les établissements implantés dans les agglomérations et les monastères complètement isolés. Sans être complètement isolés, ils sont établis dans le proche voisinage d'une agglomération, avec laquelle ils prennent leurs distances. Cette distanciation se traduit de plusieurs manières : par un éloignement, en général limité, entre le monastère supposé et l'agglomération, par son installation dans un périmètre enclos et par son implantation sur une hauteur qui surplombait l'agglomération.

#### *(a) Les monastères probables*

- **Drayb al-Wawi (figure 69, 1)**

Les indices de l'existence d'un monastère à Drayb al-Wawi sont tous indirects. R. Mouterde et A. Poidebard y avaient identifié un *castellum*, dont l'interprétation est discutable puisque, même dans les années 1940, son plan était inexploitable<sup>1618</sup>. Parmi les ruines de ce bâtiment, ils avaient retrouvé un linteau inscrit qu'ils associaient à un oratoire daté de 535/536 et dédié au prophète Élie et à saint Paphnuce. Ces deux titulaires, connus comme des « patrons des solitudes chrétiennes », les amenaient à conclure à une réoccupation monastique du bâtiment<sup>1619</sup>. La dédicace constitue en soi un premier indice de la destination de cet édifice. Sa localisation, légèrement en retrait par rapport au village, le long du chemin qui conduit aux terres cultivées au sud depuis le centre de l'agglomération cadre bien avec ce que l'on sait des autres monastères implantés dans ou à proximité des agglomérations.

Le bâtiment principal, d'après les photographies aériennes anciennes et les images satellitaires, paraît occuper l'angle sud-ouest d'un espace dégagé de forme trapézoïdale (135 x 60 m ; 5 700 m<sup>2</sup>). Un chemin bordé de murettes conduit depuis l'extérieur de l'esplanade jusqu'au bâtiment principal, d'une trentaine de mètres de côté. Dans les décombres du bâtiment principal, des piédroits moulurés en basalte, des chapiteaux au profil fruste, ainsi qu'une plaque et un dé de chancel taillé d'un seul tenant ont été repérés en novembre 2006. Ces éléments accréditent la thèse de R. Mouterde et A. Poidebard et rendent donc tout à fait probable l'existence d'un monastère à Drayb al-Wawi.

<sup>1617</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 101.

<sup>1618</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205.

<sup>1619</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205. Élie, par la vie érémitique qu'il a menée, constitue un archétype du moine. Paphnuce était lui-même un anachorète, disciple de saint Pacôme, l'un des fondateurs du mouvement cénobitique en Égypte (VÖÖBUS 1960, p. 302).

- Buz al-Khanzir (**figure 69, 2-3**)

L'interprétation monastique du site de Buz al-Khanzir repose sur une inscription grecque datée de 565 qui laisse entendre que la construction du seul bâtiment que compte le site s'est effectuée sur l'ordre d'un évêque, sous la prêtrise de deux individus et sous l'administration d'un troisième<sup>1620</sup>. La formulation, particulière, mérite d'être soulignée. S'il n'est pas rare que les inscriptions fassent état de l'épiscopat d'untel et du ministère de tel ou tel prêtre pour situer les programmes de construction dans le temps, il est tout à fait exceptionnel, surtout en contexte rural, que la construction d'un édifice soit entreprise sur l'ordre d'un évêque. La fonction religieuse d'un tel bâtiment paraît logique<sup>1621</sup>, mais elle pourrait ne pas être exclusive<sup>1622</sup>.

À Buz al-Khanzir, le programme de construction paraît n'avoir concerné qu'un seul édifice, implanté sur un promontoire de 200 m de long sur 50 m de large. La base de cette éminence est entourée par un enclos qui délimite, sur le flanc ouest, deux enclos quadrangulaires au centre desquels se trouvent des puits<sup>1623</sup>. Le sommet du promontoire offrait une surface relativement plane sur laquelle a été construit un bâtiment de 23 x 13 m. Le plan très partiel qu'en ont dressé R. Mouterde et A. Poidebard met en évidence de petites pièces (de 2,5 à 4,5 m de côté) adossées au mur est et un accès unique, ménagé dans le mur sud. On ignore comment était agencé l'espace restant. Un rapprochement entre ce bâtiment et des habitations amènerait à postuler l'existence d'une courette comprise entre les pièces et le mur de clôture ouest. Toutefois, l'épaisseur des maçonneries du côté ouest (1,76 m<sup>1624</sup>) ne correspond pas à celle relevée dans l'habitat. Il est possible que le plan du bâtiment ait été différent de celui en usage pour les habitations.

Buz al-Khanzir a pu fonctionner comme un site isolé, mais sa proximité (300 m) avec le bourg de Jbain 2, implanté sur la rive de la *sabkha* Al-Jabbul, rend probable un lien entre les deux sites. On peut en tout état de cause affirmer qu'au moment de sa fondation, les vallées du Jabal Hass comme le sommet de son plateau avaient atteint une densité de peuplement sensiblement égale à celle du VII<sup>e</sup> siècle. Si Buz al-Khanzir était bien un monastère, il est probable que les moines n'y effectuaient pas une retraite aussi complète que

<sup>1620</sup> *IGLS* 2, 270 et *errata*. : « Le refuge divin, c'est ô Christ, votre ineffable salut ! Construit sur l'ordre de l'évêque Étienne, la prêtrise de Théodore et de Serge et l'administration du lecteur Jean ». Les *IGLS* ont d'abord avancé la date de 506-507, que D. Feissel a révisée en 565. L'évêque Étienne à l'origine de la fondation du site serait celui de Gabboula (GATIER 2001, p. 97 ; ALPI 2009, 1, n. 66, p. 251).

<sup>1621</sup> L. Di Segni souligne, pour les provinces byzantines de Palestine et d'Arabie, le rôle qu'ont joué certains évêques dans la construction d'édifices publics et séculiers (DI SEGNI 1995, p. 332). Leur intervention, cantonnée aux grandes cités puisque l'essentiel de la documentation épigraphique en provient, reste limitée à un petit nombre d'exemples. L'auteur suggère cependant que les évêques ont pu prendre une plus grande part aux activités édilitaires dans des villes de moindre importance, disposant d'une classe dirigeante moins concernée par leur charge municipale. Dans l'inscription de Buz al-Khanzir cependant, le fait que la mention de l'évêque s'accompagne de celle de prêtres et d'un administrateur indique ou une fonction religieuse ou un domaine placé sous la tutelle l'Église. Pour J.-P. Rey-Coquais, l'inscription renverrait à « lieu d'asile » (REY-COQUAIS 2006, n. 133, p. 60).

<sup>1622</sup> Pour F. Alpi, l'emploi du terme *καταφύγιον* pour désigner le refuge indique clairement une construction à caractère défensif (ALPI 2009, 1, n. 66, p. 251).

<sup>1623</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 70.

<sup>1624</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 69.

les communautés de Twanah ou d'Al-Turkmaniyya, par exemple<sup>1625</sup>. Comme le site surplombait un point de passage obligé entre la *sabkha* et les versants du Jabal Hass, il est probable qu'il s'agissait d'un secteur très fréquenté.

▪ Qla'a (figure 71, 2-3)

Le site est établi sur un promontoire au sommet tabulaire à la naissance d'une vallée du Jabal Shbayt, au fond de laquelle on observe les traces d'une agglomération et d'aménagements agricoles antiques<sup>1626</sup>. Le site du monastère aurait connu plusieurs périodes d'occupation. R. Mouterde et A. Poidebard y ont signalé une technique de construction antérieure à la période byzantine<sup>1627</sup>, qui coexiste avec celle employée communément sur les sites byzantins (moellons à queue démaigrée). R. Mouterde et A. Poidebard mentionnent parmi les découvertes un groupe funéraire qu'ils datent du VI<sup>e</sup> siècle, une porte en basalte tout à fait typique de la période byzantine, une plaque de chancel et deux linteaux portant une croix inscrite dans un médaillon<sup>1628</sup>. Ainsi, même si l'origine du site n'est pas byzantine, ces découvertes attestent qu'il a bel et bien connu une occupation byzantine.

Au sommet du promontoire de Qla'a se trouve une esplanade enclose de forme irrégulière (1 500 m<sup>2</sup> environ). Elle est délimitée sur les côtés sud, ouest et peut-être aussi est, par des murs rectilignes construits en appareil polygonal. Larges de 2,60 m au sommet, ces maçonneries sont renforcées à l'extérieur par un glacis et doublées à l'intérieur par un mur de moellons<sup>1629</sup>. Au nord, c'est un mur curviligne, construit en moellons, qui marque la limite de l'esplanade. Dans l'espace enclos, aucun bâtiment ne paraît avoir été identifié. R. Mouterde et A. Poidebard rapportent seulement sur leur plan, inexact d'après les photographies satellitaires, la présence de tours d'angle aux angles sud et à l'extrémité nord-ouest de la maçonnerie polygonale. Adossé contre le mur ouest de l'esplanade, ils ont également pu observer un enclos quadrangulaire, vraisemblablement établi sur la pente, au centre duquel se trouvait une citerne ou un puits<sup>1630</sup>. En contrebas, la base du promontoire était entourée par un enclos.

<sup>1625</sup> Voir ci-dessus c) *Les monastères isolés*, p. 455.

<sup>1626</sup> À noter cependant que la bibliographie ne fait jamais état de l'existence de cette agglomération.

<sup>1627</sup> Qla'a fait partie de ce que R. Mouterde et A. Poidebard appellent les « forteresses primitives », qui se distinguent par des maçonneries de « style polygonal ». Ils ont identifié ce type de maçonnerie dans des constructions qui sont, le plus souvent, situées sur des promontoires : à Tamak, Al-Bab 1, Abu al-Khanadiq 1, Rasm al-Siyala, Qurbatiyya, Khazzana 2, Khanasir (acropole) et Tall Draham 1 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 73-74). H. C. Butler et J. Lassus ont aussi fait référence, sans parvenir à le dater, à cet appareil polygonal qui emploie de gros blocs de basalte montés à sec. Pour tous, cette technique est antérieure à la période byzantine, mais pour R. Mouterde et A. Poidebard, elle aurait pu persister jusqu'à l'époque romaine (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74). À Abu al-Khanadiq 1, le ramassage de céramique n'a révélé aucune occupation antérieure à la période abbasside (base de données « Marges arides »). Voir aussi ci-dessous (d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*, p. 561.

<sup>1628</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 201. À noter que le groupe funéraire, découvert à quelque distance du bâtiment principal, serait associé à une nécropole.

<sup>1629</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 83.

<sup>1630</sup> Ils signalent un puits qui recueillait les eaux de ruissellement (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 83). D'après cette description, on peut raisonnablement douter de leur interprétation : il est plus probable qu'il s'agisse d'une citerne.



La plaque de chancel évoque l'existence d'une église<sup>1631</sup> et confirmerait la suggestion d'A. Musil selon laquelle, sur des fondations aussi imposantes, on aurait pu construire une forteresse et une église<sup>1632</sup>. C'est l'argument qui rend la plus probable la thèse du monastère. Viennent s'y ajouter d'autres points communs avec des couvents déjà évoqués, parmi lesquels la position perchée de l'ensemble et le fait que la base du promontoire, comme celle de Twanah, soit enclose.

(b) *Les possibles monastères*

▪ Al-Andarin, bâtiment extérieur nord-est (**figure 93**)

La colonne de stylite identifiée par M. Mundell Mango<sup>1633</sup> à 250 m au nord de l'enceinte de la ville était associée à un ensemble enclos de 50 x 40 m environ avec une construction d'environ 20 m de côté dans l'angle nord-est<sup>1634</sup>. Pour M. Mundell Mango, il pourrait s'agir d'un monastère, qui aurait abrité une chapelle et/ou des bâtiments d'habitation pour les disciples du stylite<sup>1635</sup>. Un broyeur à meule, identifié à l'intérieur du complexe<sup>1636</sup>, accrédi-terait cette thèse. On sait que les anachorètes, et notamment les stylites, bénéficiaient dans la région d'un rayonnement important dont témoigne, bien évidemment, le complexe érigé autour de la colonne de saint Syméon l'Ancien à Qal'at Sim'an. La renommée du stylite d'Al-Andarin n'a probablement pas dépassé, au mieux, le cadre local et la ferveur qu'il a pu susciter n'a rien de comparable avec celle de Syméon l'Ancien. Cependant, la présence d'un pressoir à huile à l'intérieur du complexe abritant la colonne me semble indiquer qu'une communauté, vraisemblablement monastique, s'était constituée autour de l'ascète. Ses membres, comme l'atteste le broyeur à meule, étaient probablement engagés dans des activités agricoles analogues à celles des moines du Massif calcaire<sup>1637</sup>.

▪ Rasm al-Rbayt, église extra-muros (**figure 70, 4**)

L'église extra-muros de Rasm al-Rbayt se trouve associée à un complexe architectural d'un peu plus d'un hectare qui se trouve à 40 m au nord-ouest de l'enceinte de l'agglomération. Cette implantation à l'écart du village constitue un premier indice en faveur de l'hypothèse monastique, auquel s'ajoutent ses dimensions, presque deux fois plus modestes que celles de l'église intra-muros (383 m<sup>2</sup> contre 758 m<sup>2</sup>). L'église se trouve au centre d'un complexe enclos<sup>1638</sup>. Des constructions, parmi lesquelles on distingue des pièces carrées, paraissent s'appuyer contre ce mur de clôture sur les côtés ouest et sud et également

<sup>1631</sup> Le cloisonnement des espaces entre sanctuaire et *quadratum populi* existait aussi dans les églises conventuelles (église de Qusair al-Saila). Cette partition est également observée en Antiochène et notamment à Dair Dehes (BISCOP 1997, p. 3-4). J. Lassus l'explique ainsi : « Les moines orientaux n'étaient que rarement admis au sacerdoce, ou même aux ordres mineurs. Au point de vue liturgique, ils appartenaient donc à la catégorie des simples fidèles et devaient prendre place dans la nef » (LASSUS 1947, p. 267-268).

<sup>1632</sup> MUSIL 1928a, p. 203. En revanche, le promontoire de Qla'a n'est pas un tell, comme il le signale.

<sup>1633</sup> MUNDELL MANGO 2005a.

<sup>1634</sup> Ces détails sont parfaitement visibles sur les images satellitaires.

<sup>1635</sup> MUNDELL MANGO 2005a, p. 337.

<sup>1636</sup> MUNDELL MANGO 2005a, p. 335. Voir ci-dessous *Les pressoirs*, p. 701.

<sup>1637</sup> À Dair Dehes, deux pressoirs ont, par exemple, été identifiés dans l'enceinte du monastère (BISCOP 1997, p. 21-26).

<sup>1638</sup> Le mur d'enceinte était par endroits difficile à suivre sur le terrain mais les photographies aériennes de R. Mouterde et A. Poidebard et l'imagerie satellitaire en confirment la présence.

au nord-est du complexe. À l'ouest de l'église, des pillages ont révélé un pavement de mosaïque sur un lit de gros galets bruts destinés à niveler le terrain. Ces éléments rendent l'interprétation monastique plausible.

- Khazzana 2 (**figure 70, 1**)

L'agglomération antique de Khazzana 1 est visible sur les photographies aériennes anciennes, mais sa nature n'a pas pu être précisée. On ignore si elle disposait ou non d'une église, mais elle est associée à un complexe architectural situé sur le rebord du plateau du Jabal Hass.

Un chemin d'accès bordé de murets en pierre<sup>1639</sup> conduisait depuis l'agglomération en contrebas jusqu'à cet ensemble, dans lequel R. Mouterde et A. Poidebard voyaient un fortin. Ils y ont en effet signalé une tour en basalte, d'environ 11 x 8 m, divisée en deux pièces de taille inégale. D'après les images satellitaires, cette tour se trouve au centre d'un bâtiment de plan approximativement carré de 40 m de côté environ, associé à une extension rectangulaire à l'ouest (23 x 34 m). L'ensemble occupait une surface d'environ 2 250 m<sup>2</sup>.

Par sa position perchée, Khazzana 2 constitue le premier exemple d'une série de plusieurs établissements établis dans des conditions similaires et susceptibles d'être des monastères<sup>1640</sup>. Les murs qui bordent le chemin d'accès depuis l'agglomération sont une caractéristique que l'on retrouve dans le probable monastère de Drayb al-Wawi et, plus au sud, sur les sites isolés de Wadi 'Itriya 4 et de Rasm al-Ahmar 4. La présence d'une tour dans un monastère est fréquente dans les monastères d'Antiochène et l'exemple de Dair Nawa a montré qu'on pouvait aussi en trouver en Syrie centrale. Enfin, A. Caquot proposait d'identifier le monastère de HZZ mentionné par les manuscrits syriaques avec le toponyme de Hazzanu, qu'il plaçait dans la plaine de Chalcis<sup>1641</sup>. Le site de Khazzana 2 pourrait aussi convenir puisque les deux sites sont à égale distance de Qinasrin.

- Khunsur 'Itriya al-Shamali (**figures 70, 3 et 87**)

L'implantation du site de Khunsur 'Itriya al-Shamali est très semblable à celle de Khazzana 2. L'établissement se trouve en effet sur le rebord d'une éminence du bastion de 'Itriya qui surplombe à l'est le *vicus* militaire. Le site ne comprend qu'un seul bâtiment ou groupe de bâtiments occupant une surface voisine de 4 300 m<sup>2</sup>. On y a associé successivement deux puits profonds<sup>1642</sup>, des citernes voûtées en brique cuite<sup>1643</sup> et, plus récemment une citerne et une *birka*<sup>1644</sup>. L'établissement comptait au moins une citerne au profil classique (c'est-à-dire piriforme), une citerne en brique cuite et une *birka*.

<sup>1639</sup> Il s'agit probablement de la « route antique » repérée par l'équipe de Princeton dont A. Poidebard rappelle l'existence (POIDEBARD 1939, p. 770).

<sup>1640</sup> Voir, dans les chapitres qui suivent, le site de Khunsur 'Itriya al-Shamali pour les monastères établis dans le voisinage des agglomérations et les sites d'Al-Qastal 2, Al-Turkmaniyya, Khirbat al-Bil'as, Qal'at Sfirah, Qla'a, Ramlah, Tall Draham 1, Tuwainah 1 et Twanah pour les monastères isolés.

<sup>1641</sup> CAQUOT 1958, p. 78-79.

<sup>1642</sup> MUSIL 1928a, p. 55.

<sup>1643</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91.

<sup>1644</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

Le bâtiment, épaulé de tous côtés par des murs de soutènement<sup>1645</sup>, est flanqué au nord et à l'est par des enclos de proximité de surface restreinte (300 m<sup>2</sup> seulement pour la somme de ces deux enclos). La répartition des corps de bâtiment et des différentes pièces à l'intérieur du quadrilatère de 56 x 85 m est bien plus complexe que celle qui a pu être observée dans les fermes. Tous les espaces ne paraissent pas situés sur un même niveau, ce dont témoignent quelques murs de soutènement repérés à l'intérieur de l'édifice. Les corps de bâtiment les plus imposants, signalés par de hauts massifs de brique crue qui rendent probable l'existence d'un étage<sup>1646</sup>, sont ceux occupant l'angle nord-ouest. Des pièces de moindre importance sont alignées le long de la partie sud du mur ouest. Un corps de bâtiment transversal occupe également la partie sud du bâtiment. Un autre, également transversal, occupe l'espace central du bâtiment et s'appuie contre le mur est.

Des fouilles sauvages ont révélé par endroits des détails de maçonnerie et une grande variété de matériaux, notamment aux extrémités est et ouest du corps de bâtiment occupant le centre du quadrilatère. La butte orientale a livré des informations susceptibles d'éclairer la fonction du site. Les pillards ont mis au jour des murs de refend qui mettent en évidence un cloisonnement de cette partie du corps de bâtiment. Au moins deux petites pièces<sup>1647</sup> peuvent ainsi être distinguées, alignées contre le mur oriental. Les parois en brique crue de la pièce nord étaient revêtues d'un enduit de chaux grisâtre alors qu'une mosaïque polychrome à motifs servait de pavement<sup>1648</sup>. Dans la partie ouest du même corps de bâtiment, des tesselles monochromes de module plus courant ont été mises au jour. Ce corps de bâtiment évoque assez bien l'idée que l'on se fait du chevet d'une église ou de celui d'une chapelle. Au moins composé de deux pièces, et plus vraisemblablement de trois, il paraît avoir suscité des efforts de décoration particuliers.

À ces éléments s'ajoutent des découvertes plus dispersées : fragments de sélénite enchâssés dans un mortier de plâtre (fenêtre), fragments de marbre et blocs de calcaire taillés à la gradine. Des tuiles très nombreuses indiquent qu'une grande partie du bâtiment comportait une charpente et une toiture de tuiles<sup>1649</sup>. La grande variété des matériaux de construction n'est pas sans évoquer celle de la résidence de Marina<sup>1650</sup>, ce qui explique qu'après avoir été interprété comme un fort<sup>1651</sup> et comme un observatoire<sup>1652</sup>, Khunsur 'Itriya al-Shamali ait plus récemment été compris comme une résidence<sup>1653</sup>. Mais la superficie des

<sup>1645</sup> Contrairement à la plupart des monastères cités à la note 1640, p. 451, Khunsur 'Itriya al-Shamali se trouve sur un terrain relativement accidenté, avec une forte déclivité vers l'est et le rebord du promontoire à l'ouest et au nord.

<sup>1646</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1647</sup> Les dimensions minimales de la pièce la plus au nord peuvent être approximativement déterminées : 2,8 m de largeur et au moins 2,3 m de profondeur.

<sup>1648</sup> Tesselles très fines en pierre verte, rouge tirant sur le violet, grise et blanche.

<sup>1649</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1650</sup> Voir ci-dessus b) *La résidence de Marina*, p. 340.

<sup>1651</sup> MUSIL 1928a, p. 55.

<sup>1652</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91.

<sup>1653</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

résidences et celle de Khunsur 'Itriya al-Shamali ne sont pas comparables<sup>1654</sup>. De plus, la présence, au centre, d'un important bâtiment transversal de 30 x 20 m reste sans équivalent dans l'architecture domestique, alors qu'il n'est pas sans parallèle dans l'architecture monastique<sup>1655</sup>. Si l'on ajoute à cela la position dominante, mais retirée, de Khunsur 'Itriya al-Shamali, commune à plusieurs monastères<sup>1656</sup>, l'interprétation monastique du site me paraît la plus probable.

- Al-Qastal 2 (**figure 70, 1**)

Le site présente de nombreux points communs avec Khunsur 'Itriya al-Shamali et il est probable que leur fonction, quelle qu'elle soit, ait été la même.

Al-Qastal 2 surplombe à un peu moins de 400 m au sud-est le village d'Al-Qastal 1. Sur les images satellitaires, le plan des constructions est illisible et il n'en existe aucun relevé. Al-Qastal 2 est cependant décrit comme un édifice imposant de 65 x 120 m (7800 m<sup>2</sup>)<sup>1657</sup>. La variété des matériaux de construction et de décoration est sensiblement identique à celle repérée à Khunsur 'Itriya al-Shamali : blocs de calcaire taillé, tuiles en grande quantité, fragments d'une mosaïque dont les tesselles étaient disposées en écaille, verre<sup>1658</sup>...

À cela s'ajoutent cinq très grandes citernes. Deux se trouvent à l'intérieur du bâtiment. L'une d'entre elles mérite d'être signalée en raison de son plan rectangulaire, peu fréquent. Une autre citerne est située à l'extérieur à un angle du bâtiment, où elle collectait les eaux de pluie des toits. De nombreuses conduites d'eau en céramique noyées dans du mortier, de même que des fragments de *qadus* attestent d'aménagements hydrauliques importants.

La variété des matériaux, le soin apporté à la décoration et les diverses installations hydrauliques repérées à Al-Qastal 2 sont comparables à ceux de la résidence de Marina. Pour cette raison, le site a été interprété comme un édifice préfigurant en quelque sorte les « châteaux » omeyyades. Les aménagements hydrauliques peuvent, il est vrai, faire penser à un établissement thermal, comme à Marina. Mais c'est un puits qui approvisionnait les bains à Marina alors que, en raison de sa localisation, le ravitaillement d'Al-Qastal 2 n'aurait pu se faire que par des citernes<sup>1659</sup>. Dans ces conditions, l'alimentation d'un établissement thermal comparable à celui de Marina me paraît peu probable. La présence de bains modestes ne peut

<sup>1654</sup> La superficie du bâtiment principal de Marina n'excède pas 2400 m<sup>2</sup> et les dimensions de la résidence Qasr Ibn Wardan 1 sont inférieures.

<sup>1655</sup> Voir plus bas les monastères isolés de Qal'at Sfirah et de Wadi 'Itriya 4 ((a) *Les monastères attestés*, p. 455). À Qal'at Sfirah, le bâtiment central, de 40 m de côté environ, comprenait probablement une église. À Wadi 'Itriya 4, l'église, qui occupe l'angle nord-ouest du monastère, possède des dimensions modestes (14 x 11 m) mais l'établissement possède un important bâtiment central d'au moins 30 x 18 m. À Stabl 'Antar, monastère probable, l'église (16 x 13 m) est presque accolée contre le mur oriental de l'enclos.

<sup>1656</sup> Voir ci-dessus note 1640, p. 451.

<sup>1657</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>1658</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1659</sup> À titre de comparaison, les bains de Serjilla abritent « trois modestes bassins » qui sont alimentés à partir d'une citerne de talweg de 4 m de profondeur et de 190 m<sup>2</sup> de superficie capable de stocker 500 m<sup>3</sup> d'eau (CHARPENTIER 1994, p. 119). Cette citerne n'est pas réservée à l'usage exclusif de l'établissement thermal, elle servait au contraire à l'ensemble de la communauté. Cependant, sa proximité immédiate avec les bains semble indiquer des besoins importants.

cependant être tout à fait exclue. Mais, même dans ce cas, on pourrait les rapprocher du petit hypocauste de la tour nord-est du *castellum* de Qusair al-Saila, qui semble contemporain de l'occupation monastique. La position d'Al-Qastal 2 montre cependant que la fonction agricole n'est sa destination principale, à l'inverse des résidences omeyyades dont c'était l'une des raisons d'être. Le caractère perché d'Al-Qastal 2 prendrait tout son sens s'il s'agissait, non d'une résidence, mais d'un riche monastère qui aurait profité de la proximité d'une agglomération importante, comme on peut aussi le supposer pour Khunsur 'Itriya al-Shamali.

(c) *Les monastères douteux*

▪ Abu Habbah (**figure 109, 3**)

Pour Abu Habbah, les seules informations dont on dispose sont celles fournies par J. Lassus et par les *IGLS*.<sup>1660</sup> La nature du site d'Abu Habbah n'est pas connue avec exactitude. D'après la description de J. Lassus, il s'agit vraisemblablement d'une agglomération, implantée dans une vallée. Sur un versant de la vallée se trouve une nécropole et sur la croupe du versant opposé, une construction que J. Lassus et les auteurs des *IGLS* désignent comme une forteresse<sup>1661</sup>.

D'après le plan, incomplet, qu'en a dressé J. Lassus, la « forteresse » possède un plan quadrangulaire de 43 x 38 m (1634 m<sup>2</sup>). Elle est cantonnée de tours aux angles nord-est, sud-est et sud-ouest. On y accédait par une porte de 1,52 m de large sur le côté nord. Les éléments figurés sur le plan de J. Lassus étaient entièrement construits en basalte sur un socle de quelques assises en calcaire. À l'intérieur de cette enceinte, J. Lassus signale la présence de constructions ruinées mais aucune d'entre elles ne s'adossait au mur d'enceinte, ce qui va à l'encontre de la tradition domestique locale.

La porte repérée dans le mur nord possédait un linteau inscrit qui a donné lieu à des interprétations différentes : « (...) notre protecteur est le dieu de Jacob. + Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, ce bon ouvrage fut achevé, sous Makédonios, le (...), par les soins de Jean son notaire, au mois de Daisios, la 14<sup>e</sup> indiction, de l'année 877 »<sup>1662</sup>. Pour J. Lassus, Makédonios pourrait être un personnage ecclésiastique mais les auteurs des *IGLS* l'excluent. Bien que je n'en aie trouvé aucune autre occurrence dans les index des autres volumes, pour les auteurs des *IGLS*, le terme *νοτάριος* ne s'appliquerait pas à la suite d'un personnage ecclésiastique. Si Makédonios avait été un évêque, le terme employé aurait été choisi parmi économ, diacre, ou prêtre<sup>1663</sup>. Des notaires sont connus dans l'entourage du patriarche d'Antioche, mais on ne voit guère en quoi la construction d'un monastère aurait pu impliquer l'un de ces juristes<sup>1664</sup>. La fonction monastique du « fort » d'Abu Habbah ne peut donc être affirmée à partir de l'inscription. Cependant, à l'inverse de constructions similaires qui sont,

<sup>1660</sup> LASSUS 1935, p. 47-51 ; *IGLS* 4, n° 1743.

<sup>1661</sup> R. Mouterde et A. Poidebard signalent également au passage le site comme une forteresse (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 179).

<sup>1662</sup> Cette traduction est celle des *IGLS*. La date fournie par l'inscription correspond à 566 apr. J.-C.

<sup>1663</sup> *IGLS* 4, n° 1743.

<sup>1664</sup> FLUSIN 1998, p. 497 ; ALPI 2009, 1, p. 81-85.

sans hésitation possible, désignées par l'épigraphie comme des forteresses<sup>1665</sup>, l'inscription d'Abu Habbah ne garantit pas que le bâtiment ait un rôle militaire ou défensif. Sa position perchée pourrait désigner aussi bien un monastère qu'un édifice à caractère stratégique.

### c) Les monastères isolés

Les monastères isolés attestés, probables, possibles ou douteux sont aussi nombreux que ceux implantés dans les agglomérations ou dans leur voisinage. La principale différence entre ces deux catégories d'établissements tient au fait que les sources littéraires sont d'une utilité plus limitée pour les monastères isolés et que, par voie de conséquence, les critères typologiques et la localisation du site orientent davantage les interprétations.

#### (a) Les monastères attestés

L'épigraphie atteste, dans toute la région, la fonction monastique de cinq établissements isolés<sup>1666</sup>. On possède les plans de trois d'entre eux<sup>1667</sup> et l'imagerie satellitaire offre une bonne définition du quatrième<sup>1668</sup>. Le cinquième site, bien qu'associé à des vestiges archéologiques, n'est associé à aucune documentation graphique et je n'ai pu le localiser précisément sur Google Earth<sup>1669</sup>. Un sixième site enfin est clairement désigné comme un monastère par une découverte sur le terrain et un plan a pu en être dressé<sup>1670</sup>.

Parmi ces six monastères, deux types peuvent être distingués, essentiellement en fonction de leur localisation. Au type « normal », c'est-à-dire établi en plaine, sur un piémont ou un glaciais, appartiennent les monastères de Tall Draham 3, de Tuwahunah 3, de Wadi 'Itriya 4 et de Khirbat al-Bil'as. Ce premier type est le mieux représenté dans la catégorie des monastères avérés. Le second type est celui des monastères « perchés », pour lesquels on peut citer les exemples de Qal'at Sfirah et de Twanah.

#### ▪ Tall Draham 3 (**figure 73, 3-4**)

La fonction de cet édifice, au centre d'un enclos de territoire de 32 ha, a été établie par R. Mouterde et A. Poidebard à partir d'une inscription syriaque mentionnant à la fois un archimandrite et un prêtre<sup>1671</sup>. Malheureusement, l'organisation du bâtiment, si l'on se fie au relevé de ces auteurs, ne présente aucun trait susceptible de le distinguer des fermes (**figure 73, 4**). Il s'agit d'un édifice quadrangulaire de 50 x 30 m, avec des constructions apparemment localisées le long des côtés alors que l'espace central en est dépourvu. Le bâtiment occupe une surface de 1 500 m<sup>2</sup>, tout à fait comparable à celles des fermes. On

<sup>1665</sup> Il sera question de ces inscriptions plus loin. Voir ci-dessous *D. Des installations à caractère défensif ?*, p. 503.

<sup>1666</sup> Le caractère isolé de ces sites ne fait guère de doute. La plupart des bâtiments occupent le centre d'un enclos de territoire (voir ci-dessus *a) La ferme isolée*, p. 260) qui ne compte aucune autre construction.

<sup>1667</sup> Twanah, Tall Draham 3 (plans publiés dans MOUTERDE et POIDEBARD 1945) et Wadi 'Itriya 4 (plan du programme « Marges arides »).

<sup>1668</sup> Qal'at Sfirah.

<sup>1669</sup> Khirbat al-Bil'as.

<sup>1670</sup> Tuwahunah 3, plan réalisé au GPS.

<sup>1671</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 227.

retrouve également la cour centrale, qui n'est donc pas l'apanage des habitations, et le monastère apparaît flanqué, comme les fermes, d'un enclos de proximité (**figure 73, 3**)<sup>1672</sup>.

- Tuwahinah 3 (**figure 72, 1**)

Le site de Tuwahinah 3 présente des dispositions très similaires à celles de Tall Draham 3. L'édifice, isolé, se trouve dans un enclos de territoire de 42 hectares. L'interprétation monastique repose cette fois sur la découverte d'un sarcophage-reliquaire dont la cuve a été localisée *in situ*, dans la partie est du bâtiment. Son emplacement correspond vraisemblablement à celui du chevet et plus précisément à celui du *martyrion* d'une chapelle<sup>1673</sup>. Le couvercle du sarcophage-reliquaire, retrouvé à proximité, présentait des acrotères et un orifice d'entrée<sup>1674</sup>. La présence d'un tel objet sur ce site ne peut se comprendre dans le cadre d'une simple ferme, Tuwahinah 3 est donc certainement un monastère.

Pourtant, le bâtiment ne présente a priori aucun trait qui permette de le distinguer typologiquement des fermes. Par comparaison, sa surface (3 250 m<sup>2</sup>) le positionnerait d'emblée parmi les plus grandes des fermes. La seule porte identifiée, grâce à la présence de piédroits de basalte *in situ*, se trouve au milieu du côté nord et un chemin d'accès, relativement étroit, paraît y conduire depuis l'ouest, depuis la limite de l'enclos de territoire. Plusieurs séries de pièces devaient s'adosser sur les côtés nord, ouest et sud. Un massif de brique crue d'alignement est-ouest désigne un corps de bâtiment, appuyé contre le mur est, mais non contigu au mur sud. L'espace central du bâtiment est laissé libre de construction. Deux secteurs ont été pillés, l'un dans l'angle nord-est du bâtiment, l'autre au milieu du côté est qui correspond au lieu de découverte de la cuve du sarcophage-reliquaire. La présence de cet objet et sa position indiquent que le monastère disposait vraisemblablement d'une église modeste ou d'une chapelle que les vestiges de maçonneries visibles et les amas de terre crue ne laissent guère deviner.

- Wadi 'Itriya 4 (**figure 72, 2**)

Une inscription bilingue (syriaque et grec), découverte au cours de la prospection « Marges arides », a permis d'identifier le site comme un monastère, sur le bastion de 'Itriya. Son plan est plus complexe que celui des deux établissements précédents. Un chemin bordé de murettes, aménagé dans un enclos de territoire de 165 m<sup>2</sup>, conduit à une porte principale appartenant à un groupe de constructions associé à trois vastes enclos. Le monastère paraît composé de deux parties. Au nord se trouve un bâtiment quadrangulaire de 3 200 m<sup>2</sup> environ. On y accédait par la porte principale, peut-être associée à un vestibule<sup>1675</sup>, qui est

<sup>1672</sup> Cet enclos se distingue, sur la photographie aérienne de R. Mouterde et A. Poidebard, sur le flanc nord du bâtiment. Je reviendrai plus loin sur la fonction de ces enclos de proximité. Voir ci-dessous (a) *Les enclos de proximité*, p. 694. Pour les enclos de proximité associés aux fermes, voir ci-dessus a) *La ferme isolée*, p. 260.

<sup>1673</sup> En Syrie du Nord, à Brad et dans le monastère sud de Dair Sim'an, des sarcophages ont aussi été signalés dans l'une des chambres latérales du sanctuaire. Leur position indique que ces tombes (ce ne sont apparemment pas des reliquaires) étaient vénérées comme celles des martyrs (LASSUS 1947, p. 276).

<sup>1674</sup> Voir ci-dessus *Les reliquaires*, p. 418.

<sup>1675</sup> Une butte de brique crue marque l'emplacement de la porte principale, signalé par un chambranle en calcaire en place. Cette masse de terre crue était la thèse du vestibule.

aménagée dans le mur nord. Ce bâtiment possède une extension de moindre superficie au sud (2 300 m<sup>2</sup>), flanquée à l'est d'un bâtiment de 190 m<sup>2</sup> environ. La répartition des masses de brique crue révèle la position des corps de bâtiment principaux. Le plus important est disposé d'ouest en est dans la partie orientale du bâtiment nord et occupe le centre du bâtiment. Des tesselles ont été signalées au sommet de la butte de brique crue<sup>1676</sup>, ce qui pourrait indiquer une construction à deux niveaux. Un autre corps de bâtiment important se situe à la jonction entre le bâtiment nord et l'extension sud. D'autres massifs de brique crue, de moindre hauteur, indiquent des espaces couverts répartis dans les angles nord-ouest et sud-ouest du bâtiment nord et le long du mur sud de l'extension sud. Un corps de bâtiment d'orientation méridienne se trouve dans la partie ouest du bâtiment nord.

Les soubassements de quelques murs ont pu être observés. Le corps de bâtiment principal de la partie nord de l'édifice était composé d'un groupe de pièces dont on ignore l'agencement exact (certaines sont cependant adossées au mur est). Une construction, dans laquelle des bases de colonnes ont été repérées occupe l'angle nord-ouest du bâtiment, avec une petite pièce de 2,80 x 3 m en saillie sur le mur ouest. Les dimensions de la pièce (11,8 x 9 m) et la découverte des bases de colonnes indiquent vraisemblablement la présence d'une petite église à trois nefs<sup>1677</sup>. La pièce en saillie sur le mur ouest pourrait correspondre à une tour flanquant la façade ouest de l'église, bien que les tours occidentales repérées dans la région appartiennent à des églises beaucoup plus vastes<sup>1678</sup>. La présence de tours, dans l'architecture monastique, est en revanche un trait assez commun au Proche-Orient, par exemple dans le Massif calcaire. Les tuiles signalées par la base de données « Marges arides » laissent penser que tout ou partie des bâtiments avait reçu une toiture de tuiles.

La fonction monastique assurée de l'ensemble de Wadi 'Itriya 4 permet d'alimenter la typologie des monastères de la région. On peut ainsi, outre l'existence probable d'une église et d'une tour, retenir la présence du chemin bordé de murs qui conduit au monastère, ici depuis l'extérieur de l'enclos de territoire, et qui a déjà été signalé ailleurs (Khazzana 2, monastère possible [figure 70, 1]<sup>1679</sup> ; Drayb al-Wawi, monastère probable [figure 69, 1]<sup>1680</sup>) et celle d'une construction occupant l'espace central du bâtiment, quasi systématiquement laissé libre dans les fermes.

- Khirbat al-Bil'as

Le quatrième monastère de type « normal » a été identifié par une inscription syriaque datée de 575 et retrouvée dans le Jabal Bil'as. Elle mentionne la construction d'un

<sup>1676</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1677</sup> Cette pièce occupe une surface d'un peu plus de 106 m<sup>2</sup>, contre 69 m<sup>2</sup> pour la chapelle la petite (Al-Habbat 1), 116 m<sup>2</sup> pour l'église 3 d'Al-Andarin et 129 m<sup>2</sup> pour la chapelle du monastère de Dair Nawa. Voir ci-dessus (a) *Les dimensions des églises*, p. 354.

<sup>1678</sup> Voir ci-dessus 2. *Les tours*, p. 505.

<sup>1679</sup> Un chemin d'accès similaire conduisait de l'agglomération de Khazzana 1 située en contrebas jusqu'au site perché sur lequel se trouve Khazzana 2.

<sup>1680</sup> À Drayb al-Wawi, la résolution des photographies aériennes de 1958 et l'extension actuelle des cultures ne permettent pas de vérifier la présence de ce chemin d'accès entre le village et le monastère probable, établi à l'écart. Pourtant, une allée, flanquée de part et d'autre par des murs, conduisait bien depuis le mur d'enceinte du complexe jusqu'au bâtiment qui occupait son angle sud-ouest.



« retranchement », construit par un maçon pour le compte d'un archimandrite et de ses moines<sup>1681</sup>. D. Schlumberger, puis R. Mouterde et A. Poidebard ont décrit deux bâtiments quadrangulaires, à cour centrale, d'orientation différente<sup>1682</sup>. Dans le bâtiment sud, pour lequel D. Schlumberger donne les dimensions de 55 x 65 m (soit 3 575 m<sup>2</sup>)<sup>1683</sup>, trois pièces carrées de 5 m de côté se succédaient dans l'angle sud-ouest, alors qu'une pièce allongée, que R. Mouterde et A. Poidebard pensent être une écurie, occupait le côté sud. Le bâtiment nord possédait un plan proche du premier et disposait d'une « vaste enceinte formant lieu de parcage pour les caravanes »<sup>1684</sup>. Cette enceinte pourrait être un enclos de proximité ou une enceinte intérieure comme on en trouve par exemple à Stabl 'Antar ou à Qal'at Sfirah.

Les monastères qui suivent se distinguent des premiers par leur localisation. Implantés sur des éminences, mais vraisemblablement aussi impliqués dans des activités agricoles, ils témoignent de la volonté manifeste de retraite et d'isolement qui animait les communautés qui les occupaient.

- Qal'at Sfirah (**figure 72, 3**)

L'identification de Qal'at Sfirah à un monastère repose d'une part sur le témoignage de C. L. Brossé, rapporté par R. Mouterde et A. Poidebard, qui y signalait la présence d'une église et d'un autre bâtiment<sup>1685</sup>, et d'autre part sur la découverte d'inscriptions syriaques dont l'une au moins peut être attribuée à un établissement monastique<sup>1686</sup>.

Qal'at Sfirah est un vaste établissement situé sur une avancée au nord du plateau du Jabal Hass. Un vaste enclos de territoire circonscrit essentiellement la partie supérieure du plateau. En son centre se trouve une enceinte trapézoïdale de 120 x 180 m (surface approximative de 2 ha) qui paraît avoir été construite essentiellement en basalte. Les renflements observables aux angles et sur les courtines de l'enceinte indiquent peut-être la présence de tours ou de contreforts. C'est à l'intérieur de cette enceinte que C. L. Brossé

<sup>1681</sup> MOUTERDE 1942-1943 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 53.

<sup>1682</sup> SCHLUMBERGER 1939, n. 1, p. 45.

<sup>1683</sup> SCHLUMBERGER 1939, n. 1, p. 45.

<sup>1684</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 52.

<sup>1685</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 66. Les auteurs ne fournissent aucune référence bibliographique se rapportant aux découvertes de C. L. Brossé.

<sup>1686</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 223. P. Mouterde donne pour l'inscription qui nous occupe la traduction suivante : « l'archimandrite Jean (...) et le prêtre Jean, fils de Thomas et le prêtre Barḥadbešaba économe ». Il signale qu'on peut hésiter sur la lecture du mot « économe ». Il y a de grandes chances que le prêtre Barḥadbešaba de Qal'at Sfirah corresponde au Bar-hab-be-shabba d'E. Littmann, mentionné dans l'une des inscriptions syriaques du village de Maktabah (AAES 4, n° 20). Ce personnage est vraisemblablement également le saint Baraphabba (grec : Βαραφαββα) archimandrite du monastère de Mu'allaq, auquel il est fait référence dans une inscription grecque retrouvée sur le site (AAES 2 n° 332 et IGLS 2, n° 272) et dans les manuscrits syriaques. La transcription qu'E. Honigmann propose de ces manuscrits est quasi identique à celle de l'inscription de Qal'at Sfirah (Barḥadbšaba) (HONIGMANN 1922, p. 28). Si ces trois personnages n'en sont bien qu'un, ce qui est fort probable puisque 30 km au maximum séparent ces trois sites, le supérieur du couvent de Mu'allaq aurait auparavant occupé la charge de prêtre (et d'économe ?) au monastère de Qal'at Sfirah. En revanche, l'inscription de Maktabah ne permet pas de préciser la nature du bâtiment auquel elle se rapportait. E. Littmann pensait qu'il s'agissait d'un formulaire domestique, mais cette hypothèse me semble discutable. Voici la lecture qu'en donnait E. Littmann : « Bar-hab-be-shabba + He that dwelleth in the secret place of the Most High + Let God arise and let be scattered all his enemies ».

signalait l'église et l'autre bâtiment, qu'il attribuait également à la période byzantine. À l'heure actuelle, à partir des photographies aériennes anciennes et de l'imagerie satellitaire, il est difficile de déterminer l'organisation des constructions à l'intérieur de l'enceinte trapézoïdale<sup>1687</sup>. On discerne cependant un bâtiment central de 40 x 43 m environ, qui paraît, d'après l'aspect des ruines, avoir été construit en basalte. Au nord de cette construction se trouve peut-être un second bâtiment de 20 x 42 m et d'orientation nord-sud. Trois bouches de citernes ou trois puits sont répartis à l'intérieur de l'enceinte. L'identification de l'église mentionnée par C. L. Brossé est impossible mais il n'y a pas, a priori, de raison de douter de son témoignage.

- Twanah (**figure 73, 1-2**)

C'est là encore une inscription syriaque, mentionnant un archimandrite et un moine, qui permet d'identifier ce site comme un monastère<sup>1688</sup>. Elle se trouve sur le linteau d'une porte appartenant à un bâtiment quadrangulaire de taille modeste (26 x 39 m environ), flanqué au sud et à l'ouest d'un enclos de proximité (fig. ###)<sup>1689</sup>. L'accès au bâtiment se faisait par l'est. La porte ouvrait sur une cour flanquée au nord et au sud d'un alignement de pièces. Quatre pièces (5 x 6 m environ) ont été repérées au nord, trois seulement au sud, mais l'existence d'une division de la pièce principale est très probable. R. Mouterde et A. Poidebard soulignaient l'épaisseur des murs de refend (2,20 m) et la technique de construction, en pierre sèche, mérite aussi d'être signalée, au même titre que la présence de tuiles<sup>1690</sup>.

Le monastère occupe le sommet d'un promontoire détaché du bastion de 'Itriya. Le profil tabulaire de cette butte résiduelle ménageait une esplanade d'un peu plus de 3 ha au centre de laquelle se trouve le bâtiment. Sous le rebord de la corniche, à l'ouest, a été signalée une grande citerne quadrangulaire taillée dans la roche. En contrebas, le pied du promontoire est encerclé par un enclos de territoire dont le rayon est d'au moins 200 m à l'ouest et au sud. Son extension au nord et à l'est ne peut être déterminée.

Les monastères attestés relèvent donc de deux types, qui se distinguent essentiellement par le choix de leur emplacement. Plusieurs points communs se dégagent cependant de ces deux types. Les monastères isolés pouvaient ou non être associés à un lieu de culte, dont il est difficile de déterminer l'importance. Tuwahinah 3 paraît avoir possédé un espace dédié à des reliques, espace qu'on est tenté de relier à une église ou à une chapelle au chevet tripartite (**figure 72, 1**). À Wadi 'Itriya 4, l'identification de la vaste « pièce » nord-ouest à une église est rendue probable par ses dimensions et par la présence de bases de colonnes, qui désigneraient une église à trois nefs (**figure 72, 2**). À Qal'at Sfirah, l'existence d'une église est attestée par le témoignage de C. L. Brossé, mais on n'en connaît pas les

<sup>1687</sup> L'accès au site était impossible en 2006 parce qu'il se trouvait en zone militaire.

<sup>1688</sup> Traduction de P. Mouterde dans MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 226.

<sup>1689</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91 ; base de données « Marges arides ».

<sup>1690</sup> Base de données « Marges arides ».

dispositions (**figure 72, 1**). Ni le monastère de Tall Drahm 3 ni celui de Twanah ne paraissent en revanche avoir possédé de lieu de culte (**figure 73, 2 et 4**). La présence d'un corps de bâtiment particulièrement important au centre du monastère (Wadi 'Itriya 4) pourrait aussi être un élément de distinction entre les fermes et les établissements monastiques puisque l'espace de la cour, dans les fermes, paraît n'avoir été occupé que par des constructions légères.

Entre les monastères perchés et ceux établis en terrain plan, l'agencement des bâtiments ou des corps de bâtiment est différente. Dans les monastères de plaine, les différents corps de bâtiment prennent place, comme dans les fermes, au sein d'un espace généralement quadrangulaire parfaitement délimité et dont la surface varie de 1500 à 5500 m<sup>2</sup> <sup>1691</sup>. Les pièces et les groupes de pièces s'adosent sur les côtés de cet espace et en occupent aussi parfois le centre. Dans les deux monastères perchés, l'organisation est différente. À Qal'at Sfirah, c'est une esplanade entière de près de 2 hectares, définie par des murs en basalte, qui constitue le cœur du monastère. À l'intérieur de cet espace se trouvent au moins deux bâtiments indépendants. À Twanah, la situation est similaire. Le bâtiment est construit sur une esplanade naturelle d'accès difficile, la délimitation de la surface utile n'était par conséquent pas nécessaire. Le monastère, composé en l'occurrence d'un seul bâtiment, se trouvait ainsi au centre d'un espace de 3 hectares.

Enfin, l'existence d'un chemin d'accès aménagé à Wadi 'Itriya 4 me paraît également être un critère à retenir, d'autant que cette disposition se retrouve également dans les monastères établis à proximité des agglomérations (Khazzana 2 et Drayb al-Wawi).

*(b) Les monastères probables*

Cinq autres établissements, pour lesquels une fonction monastique est probable, illustreraient les deux types de monastères déjà évoqués. Deux sites appartiennent probablement à la catégorie des monastères perchés et trois autres à celle des monastères de plaine.

- Al-Turkmaniyya (**figure 73, 6 et 74, 1**)

L'hypothèse selon laquelle Al-Turkmaniyya serait un monastère est partiellement fondée sur l'identification du site avec Dair al-Lathiḳ, qui a été proposée pour la première fois par A. Musil<sup>1692</sup> et reprise par I. Shahid<sup>1693</sup>. Cette interprétation repose sur la relation par Al-Tabari d'un itinéraire suivi par Marwan II<sup>1694</sup>. Depuis « Qastal »<sup>1695</sup>, le calife emprunte la

<sup>1691</sup> 1500 m<sup>2</sup> pour Tall Drahm 3 et 5500 m<sup>2</sup> pour Wadi 'Itriya 4.

<sup>1692</sup> MUSIL 1928a, p. 153-154 et n. 41, p. 154.

<sup>1693</sup> SHAHID 1989, p. 297-299. À noter que R. Dussaud mentionne l'identification proposée par A. Musil sans prendre parti (DUSSAUD 1929, p. 54).

<sup>1694</sup> Al-Tabari, p. 8 [1896].

<sup>1695</sup> J. A. Williams situe le toponyme de Qastal cité par Al-Tabari entre Homs et Damas d'après Yaḳut (Al-Tabari, *Histoire*, n. 20, p. 8 ; Yaḳut, *Encyclopédie*, 4, p. 95), mais il pourrait aussi bien s'agir du site d'Al-Qastal 1, qui a connu une occupation continue de la période byzantine à l'époque ottomane (base de données « Marges arides »). R. Dussaud signale en effet une route arabe qui, depuis Raḳqa, conduisait à Damas via Al-Qastal 1 et Salamiya. L'étape entre Resafā et Al-Qastal est Zarra'a ou Zerra'a (DUSSAUD 1927, p. 262). M. Hartmann supposait qu'il s'agissait d'une autre prononciation pour 'Itriya (HARTMANN 1899, p. 167 ; voir aussi la note suivante). Le fait que le géographe Al-Idrisi signale qu'Al-Zara'ah, située à la limite du désert,

route du désert par *Suriyyah*<sup>1696</sup> et Dair al-Lathiqa pour rejoindre Resafa. Le toponyme originel, qui indique un monastère, n'aurait été modifié par les Turcomans qu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1697</sup>. Au moment du passage de Marwan II, l'établissement aurait encore été en fonction<sup>1698</sup>. Mais l'identification, exacte ou non, d'Al-Turkmaniyya avec Dair al-Lathiqa n'est pas le seul argument en faveur de l'hypothèse monastique.

Le site occupe une position dominante, sur le rebord sud d'un promontoire, situé au nord du Jabal Bil'as. Du bâtiment lui-même, on sait peu de choses. A. Musil en a dressé un plan partiel lors de son passage en 1912 et R. Mouterde et A. Poidebard en ont proposé un nouvel état des lieux dans les années 1940. Au nord et au sud d'une cour allongée, dans laquelle A. Musil a signalé la margelle d'un puits ou la bouche d'une citerne, se déploient deux corps de bâtiment, au moins partiellement subdivisés en pièces de 5 m de côté environ<sup>1699</sup>. À l'est, un autre corps de bâtiment ou une seconde cour flanque le corps de bâtiment nord. L'angle nord-ouest de l'ensemble est occupé par une tour massive de 7 m de côté, construite en moellons de calcaire blanc à queue démaigrie. Ses murs très épais (2 m) délimitent un espace intérieur très réduit de 2,7 x 2,9 m environ (**figure 79, 8**)<sup>1700</sup>. Curieusement, cette tour semble n'avoir eu aucun accès au niveau du sol<sup>1701</sup>. On ne pouvait y pénétrer que par une baie, située en hauteur sur sa face sud, et dont le linteau est orné d'une croix<sup>1702</sup>. En hauteur, de chaque côté, s'ouvre un jour, haut de deux assises. Il est probable que la construction de cette tour, comme celle de Dair Nawa, ait précédé celle du complexe qui l'englobe.

Pour R. Mouterde et A. Poidebard, cette tour constitue un « réduit fortifié d'observation »<sup>1703</sup>. Si cette fonction est évidemment sa destination première, on peut aussi suggérer qu'elle ait abrité un reclus<sup>1704</sup>. On pourrait aussi supposer une fonction de stockage, qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec la fonction monastique. La difficulté d'accès comme le volume intérieur restreint de la tour peuvent indifféremment convenir à ces deux usages. L'hypothèse d'une tour dans laquelle se retirait périodiquement ou en permanence un membre d'une communauté monastique me paraît la plus séduisante. Bien que la tour ne soit

---

possédait un fortin avec une garnison et que les nomades faisaient paître leurs troupeaux dans les environs tendrait à confirmer l'hypothèse de M. Hartmann (traduction de LE STRANGE 1965, p. 555).

<sup>1696</sup> Le toponyme n'a rien à voir avec la ville byzantine de *Soura/Suriya* 1 sur l'Euphrate. Il est situé par Yaqt entre Khanasir et Salamiya (Yaqt, *Encyclopédie*, 3, p. 87) et correspondrait au toponyme de Siriyan, que la *Notitia dignitatum* transcrit presque exactement par *Sériane* (DUSSAUD 1927, p. 273). Le toponyme aurait évolué en Siriyé et certains historiens et géographes arabes l'aurait transcrit par Suriyyah (DUSSAUD 1927, p. 257 et 273), avant qu'il n'acquière sa graphie actuelle.

<sup>1697</sup> MUSIL 1928a, n. 41, p. 154.

<sup>1698</sup> SHAHID 1989, n. 319, p. 298-299.

<sup>1699</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145. Les auteurs signalent que les dimensions des pièces indiquent une couverture en coupole.

<sup>1700</sup> Une seule autre tour possède, dans la région, des dimensions similaires. Il s'agit de la tour de l'jaz (*PAES* 2B, p. 84).

<sup>1701</sup> C'est aussi le cas de la tour de l'jaz qui semble n'avoir été accessible que par une porte située en hauteur, au premier étage (*PAES* 2B, p. 84).

<sup>1702</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145.

<sup>1703</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 145. H. C. Butler avançait lui aussi une interprétation militaire pour la tour de l'jaz, estimant que la porte avait pu être accessible depuis une courtine. Il n'en a toutefois pas repéré de traces, ce qui n'est pas étonnant puisque le village ne paraît pas avoir possédé d'enceinte.

<sup>1704</sup> PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 83.

pas un élément systématique dans les monastères de la région, elle est fréquente dans le paysage monastique du Massif calcaire<sup>1705</sup>. La plupart de ces constructions sont consacrées à la surveillance du terroir<sup>1706</sup>, mais les plus petites d'entre elles pourraient bien avoir été des tours de reclus<sup>1707</sup>.

Même si l'identification proposée par A. Musil est fautive, l'implantation perchée du site, son caractère apparemment complètement isolé<sup>1708</sup> et la présence de cette tour me paraissent constituer un faisceau d'indices convaincants en faveur de la thèse du monastère.

- Tuwahinah 1 (figures 73, 5 et 112, 1)

Le site présente certaines ressemblances avec les monastères perchés identifiés. Il se trouve au sommet d'un piton à l'extrémité sud-est du Jabal Shbayt, sur une esplanade aménagée dont les murs de soutènement sont encore visibles. L'imagerie satellitaire montre sur les versants nord et sud du piton au moins deux grands enclos irréguliers adjacents<sup>1709</sup>. Il est possible que le départ de mur observable au nord-est de l'enclos nord corresponde à un enclos de territoire.

Il n'est pas exclu qu'ici, comme à Tall Draham 1 et Qla'a, plusieurs périodes d'occupation se soient succédées, bien que le ramassage de céramique ne fasse pas état d'une occupation antérieure à l'époque byzantine<sup>1710</sup>. Plusieurs types de maçonneries peuvent être identifiés, que C.-P. Haase attribue à des phases distinctes<sup>1711</sup>. On y retrouve notamment l'appareil polygonal déjà signalé ailleurs par R. Mouterde et A. Poidebard. L'état actuel du site, qui a été entièrement remanié au profit d'une construction moderne de type *weli*, ne permet pas de comprendre quelle était son organisation originelle. En plus d'une plateforme aménagée, dont les dimensions sont approximativement de 35-40 x 25 m et correspondent vraisemblablement à l'emprise d'un bâtiment, une sorte de soubassement rectangulaire ou carré sert de socle au *weli*, à peu près au milieu de l'esplanade. Ses dimensions pourraient approcher les 8 m de côté. C'est probablement à ce socle que fait référence la base de données « Marges arides » lorsqu'elle évoque une tour.

Les rares indications architecturales qu'on puisse tirer de ce site sont cependant complétées par la présence de tuiles rondes et plates et par celle d'un sarcophage, qui est à l'origine de l'interprétation monastique que je propose pour ce site<sup>1712</sup>. Son couvercle se

<sup>1705</sup> BISCOP 1993, p. 45.

<sup>1706</sup> C'est l'hypothèse qu'admet dans la plupart des cas J.-L. Biscop.

<sup>1707</sup> Pour J.-L. Biscop, les cellules de reclus devaient satisfaire à deux critères : elles devaient être fermées et étroites (BISCOP 1993, p. 31), mais la plupart des tours ne se conforment à aucun de ces critères. Les tours de Turkmaniyya et de I'jaz sont les deux plus petites de la région et, dans la mesure où l'accès ne se faisait qu'en hauteur, elles me semblent remplir les critères évoqués par J.-L. Biscop.

<sup>1708</sup> Je n'ai pas connaissance de l'existence d'un site à moins de 27 km d'Al-Turkmaniyya (exception faite des points d'eau d'Abu Naital et d'Abu Fayyad qui se trouvent respectivement à 11 et 29 km d'Al-Turkmaniyya). Qdaym 2 se trouve à 22 km au sud mais paraît n'avoir connu qu'une occupation islamique (GENEQUAND 2003a, p. 51).

<sup>1709</sup> Celui du nord possède une surface d'au moins 7000 m<sup>2</sup>.

<sup>1710</sup> D'après la base de données « Marges arides », seules les périodes byzantine et abbasside sont représentées. Cependant, un second ramassage de céramique effectué en novembre 2006 rend également probable une occupation omeyyade.

<sup>1711</sup> HAASE 1982, p. 71.

<sup>1712</sup> Le sarcophage comportait une croix gravée (base de données « Marges arides »).

présente en deux parties de 92 et 87 cm de long, chacune taillée dans un bloc distinct. L'une de ces parties présentait deux acrotères érodés alors que la seconde comportait un petit massif sculpté qui devait se trouver sur la face antérieure du sarcophage. Une cuve peu profonde est ménagée dans la base du sarcophage. Un petit trou dont la hauteur correspond à la base de la cuve interne a été ménagé dans la façade du bloc. Il s'agit vraisemblablement de l'orifice de sortie d'un reliquaire à huile<sup>1713</sup>.

Comme à Tuwahinah 3, la présence de ce sarcophage-reliquaire n'a de sens que si le bâtiment qui l'abritait était un monastère. On peut estimer que l'existence de ce sarcophage-reliquaire indique vraisemblablement aussi celle d'une chapelle ou d'une église. La situation de Tuwahinah 1, la présence possible d'une tour, l'existence d'un sarcophage-reliquaire et celle, probable, d'un lieu de culte, montrent presque à coup sûr qu'un monastère était établi sur ce piton.

- Wadi 'Itriya 1

Par comparaison avec les sites précédents, Wadi 'Itriya 1 est implanté en terrain relativement plan, sur le bastion de 'Itriya. Il se trouve au centre d'un enclos de terroir de 124 ha environ.

Le bâtiment de Wadi 'Itriya 1 se trouve au centre d'un enclos de proximité de 110 m de côté<sup>1714</sup>. Il m'a semblé distinguer sur l'imagerie satellitaire et sur les photographies aériennes anciennes les traces d'un mur perpendiculaire à cet enclos, qui pourrait indiquer une allée bordée de murets conduisant depuis l'extérieur de l'enclos de territoire jusqu'à l'enclos de proximité et, de là, au bâtiment lui-même<sup>1715</sup>. Celui-ci présente un plan quadrangulaire (75 x 55 m environ, soit 4 125 m<sup>2</sup>), qu'on aperçoit sur la documentation aérienne et satellitaire. Il possédait apparemment un corps de bâtiment principal, probablement avec un étage<sup>1716</sup>. Des tuiles ont également été signalées, ainsi que la présence d'un seuil en bloc de calcaire taillé.

Enfin, un sarcophage en calcaire a également été découvert dans la partie sud du bâtiment<sup>1717</sup> et c'est cet élément qui me paraît constituer un argument en faveur d'une interprétation monastique du site. Le fait qu'aucun dispositif évoquant une fonction de reliquaire n'ait été rapportée, contrairement aux deux autres sarcophages retrouvés en contexte monastique, n'interdit cependant pas d'associer sa présence à celle d'un lieu de culte (certaines églises renferment des tombes) et/ou d'un tombeau, collectif ou non. Il s'agit

<sup>1713</sup> L'orifice paraît très petit mais le trou souligné sur le côté du reliquaire de Tashrifah par un petit vase ne paraît guère plus gros.

<sup>1714</sup> À moins qu'il ne s'agisse d'une enceinte intérieure, comme celle identifiée à Qal'at Sfirah (voir ci-dessus) et à Stabl 'Antar (voir ci-dessous). Cependant, à contrairement à ces deux monastères, Wadi 'Itriya 1 ne compte qu'un seul édifice ou ensemble. Le périmètre de 1,2 ha autour du bâtiment me semble davantage correspondre à un enclos de proximité qu'à une enceinte intérieure.

<sup>1715</sup> Cette allée est attestée pour d'autres monastères ou sites supposés tels, et notamment pour plusieurs sites du bastion de 'Itriya : Rasm al-Ahmar 4, possible monastère immédiatement voisin de Wadi 'Itriya 1 (voir ci-dessus) et également Wadi 'Itriya 4, monastère attesté, à 4 km au sud (voir ci-dessus). À noter que l'existence de ce chemin d'accès n'a apparemment pas été décelée sur le terrain par les prospecteurs « Marges arides ».

<sup>1716</sup> Des tesselles, de 1 cm de côté, ont été signalées au tiers supérieur de la butte principale (base de données « Marges arides »).

<sup>1717</sup> Base de données « Marges arides ».

après tout d'un élément que l'on retrouve systématiquement dans les monastères du Massif calcaire, même s'il semble plus exceptionnel en Syrie centrale<sup>1718</sup>.

- **Stabl 'Antar (figure 74, 2-3)**

Le site, implanté sur la butte résiduelle basaltique du Jabal Farmahan entre le Jabal al-'Ala et la grande *fayda* centrale, regroupe plusieurs bâtiments qui s'inscrivent dans un vaste enclos de territoire. La situation mise à part, il se rapproche du monastère de Qal'at Sfirah en ceci qu'il comporte une enceinte intérieure quadrangulaire de 80 x 85 m environ (6800 m<sup>2</sup>) renfermant deux à trois bâtiments. Au nord et à l'est, un enclos de proximité flaque cette enceinte, dont la partie basse présentait un glacis<sup>1719</sup>. Elle était aussi renforcée à l'intérieur par des contreforts<sup>1720</sup> régulièrement espacés et cantonnée de tours, comme c'était probablement aussi le cas de l'enceinte intérieure de Qal'at Sfirah. H. C. Butler a ainsi identifié des tours quadrangulaires de 4,5 à 5,5 m de côté aux angles sud-ouest et sud-est ainsi qu'une troisième, saillante sur la courtine est. L'accès à l'enceinte se faisait par une porte flanquée de deux tourelles rectangulaires de 3 à 4 m de côté en saillie sur le mur sud<sup>1721</sup>. Un chemin bordée de murettes, comme à Wadi 'Itriya 4 et comme à Khazzana 2, y conduisait depuis un bâtiment entouré d'enclos situé dans l'angle sud-ouest de l'enclos de territoire.

Dans l'enceinte intérieure, seul un bâtiment présente un plan clair. Situé dans le quart sud-est, il n'est séparé du mur est de l'enceinte que par un étroit passage de 3 m. H. C. Butler pensait qu'il s'agissait du plan d'une église et j'ai déjà avancé les arguments qui me paraissent confirmer cette interprétation<sup>1722</sup>. La seule présence de ce bâtiment me conduit à réviser les interprétations qui ont été proposées pour ce site : une forteresse<sup>1723</sup>, une ferme fortifiée<sup>1724</sup> ou encore une sorte de bâtiment précurseur, ouvrant la voie aux résidences aristocratiques omeyyades<sup>1725</sup>.

L'inscription qui date l'enceinte intérieure de 577/578 apr. J.-C. n'apporte pas d'indication quant à sa destination<sup>1726</sup>. Les dispositions défensives, si l'on tient compte de l'épaisseur du mur d'enceinte, qui n'excède guère celle des murs d'enclos ou d'habitation, me semblent plus ostentatoires qu'efficaces, et pourraient effectivement à ce titre être rapprochées de celles des résidences omeyyades. On pourra aussi noter que, contrairement à plusieurs bâtiments du Jabal al-'Ala (notamment des tours et des « forteresses »),

<sup>1718</sup> Par exemple à 'Umm al-Khalakhil, dans l'enceinte de l'église 2, qui est un monastère possible (voir ci-dessus).

<sup>1719</sup> H. C. Butler signale que, sans le glacis, les maçonneries de l'enceinte n'excèdent pas 95 cm de large (PAES 2B, p. 64), soit la largeur habituelle des murs d'enclos et de maisons.

<sup>1720</sup> D'après le plan d'H. C. Butler, ces contreforts étaient larges d'environ 80 cm et profond de 70 cm tout au plus.

<sup>1721</sup> Les tours d'angle et les tourelles flanquant la porte peuvent être rapprochées de celles du *kastron* d'Al-Andarin.

<sup>1722</sup> Voir ci-dessus *Les églises de plan cruciforme*, p. 374.

<sup>1723</sup> PAES 2B, p. 63.

<sup>1724</sup> DECKER 2006, p. 515.

<sup>1725</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>1726</sup> PAES 3B, n° 947 ; IGLS 4, n° 1673. Le formulaire (« Voici la porte du Seigneur, les justes entreront par elle ») est fréquemment employé sur le linteau de maisons.

l'inscription n'évoque ni une fonction défensive ni une fonction de refuge<sup>1727</sup>. Et, à l'inverse des résidences et des habitations plus modestes, aucune construction importante ne paraît s'appuyer contre l'enceinte intérieure. Ni la fonction résidentielle ni la fonction défensive ne me semblent donc prendre le pas sur la fonction religieuse, clairement attestée par l'église. Si on laisse de côté les deux pièces, avec un revêtement de mosaïque, dont H. C. Butler a dressé le plan contre le mur nord, l'imagerie satellitaire révèle surtout un massif de brique crue au centre de l'enceinte et un autre légèrement décalé au nord-ouest. La répartition des constructions, qui paraît relativement libre au sein de l'enceinte intérieure évoque plus l'agencement de Qal'at Sfirah, dont la fonction monastique est attestée, que celle d'une résidence ou d'une ferme.

- Qasr Liban (**figure 75, 2**)

Qasr Liban est un site isolé, établi sur le piémont nord-est du Jabal Shbayt, à un peu plus de 2 km à l'est du village de Zabad 1. Contrairement à Stabl 'Antar, aucun enclos de territoire n'a été repéré, ce qui ne signifie pas qu'il n'en existait pas. Le site ne comportait qu'un seul bâtiment, ou groupe de bâtiments, qui se trouve au centre d'un enclos de 1,8 ha, comparable aux enceintes intérieures de Qal'at Sfirah et de Stabl 'Antar, les tours et les bastions en moins. Les murs de cet enclos, au nord, amorçaient un retour vers le sud, dans l'axe du bâtiment. La distance entre chacun de ces murs est cependant trop large pour évoquer les chemins bordés de murettes repérés ailleurs.

Au centre de l'enclos se trouve un bâtiment d'environ 50 m de côté. Aucune porte n'a été identifiée. R. Mouterde et A. Poidebard signalent seulement sur le côté nord un mur large de 1,30 m, qui « s'élève sur les reins d'une voûte en berceau »<sup>1728</sup>. D'après la description de J. Lauffray – qui contredit son plan – le bâtiment présente en son centre une dépression dans laquelle se trouve une citerne. Sur le plan en revanche, le centre du bâtiment n'est pas particulièrement déprimé : au contraire, tout le quart sud-est du bâtiment est plus haut que le niveau supposé de la cour, même si les corps de bâtiment ayant laissé les massifs de brique crue les plus hauts se trouvent au nord et dans l'angle sud-ouest. Dans le quart sud-est, une construction en basalte, à laquelle sont associés deux pilastres avec chapiteaux en place, était partiellement dégagée<sup>1729</sup>.

Il est étonnant qu'à aucun moment il ne soit fait référence à une chapelle ou à une petite église. D'après le plan qu'en a dressé J. Lauffray, le bâtiment possède en effet toutes les apparences d'une chapelle. Premièrement, son plan paraît dessiner un sanctuaire rectangulaire saillant sur ce qui correspondrait à un mur de chevet. Deuxièmement, l'emplacement des deux pilastres en place pourvus de chapiteaux, si j'interprète correctement le plan, coïncideraient parfaitement avec celui l'arc triomphal. Troisièmement, l'orientation du bâtiment est cohérente avec celle d'un chapelle. Le seul argument qui puisse aller contre cette interprétation tient aux dimensions de l'édifice. Il s'agirait, et de loin, du

<sup>1727</sup> Voir ci-dessous *D. Des installations à caractère défensif ?*, p. 503.

<sup>1728</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 168.

<sup>1729</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 169.



plus petit lieu de culte de la région : 7 m de long, pour seulement 3,8 m de large, soit seulement 26,6 m<sup>2</sup>. À titre de comparaison, l'édifice de Talun présenté par H. C. Butler comme une chapelle (**figure 53, 3**)<sup>1730</sup>, mesure 10,6 x 6,2 m et possède une surface presque trois fois supérieure à celle du petit bâtiment de Qasr Liban (66 m<sup>2</sup>). De la même manière, l'église probablement identifiée dans le monastère de Wadi 'Itriya 4 occuperait 106 m<sup>2</sup> (**figure 72, 2**). Si l'édifice de Qasr Liban était bien une chapelle, elle pourrait soutenir la comparaison avec celle dont j'ai postulé l'existence dans le monastère de Tuwahinah 3 : elle était apparemment si modeste qu'elle n'a guère laissé de trace visible.

On peut tirer des exemples de monastères isolés, attestés et probables, plusieurs critères typologiques qui permettent de distinguer ce type d'établissements des fermes. Si l'on écarte les monastères qui ne se distinguent des fermes ni par leur plan ni par leurs dimensions<sup>1731</sup>, on peut définir quatre critères principaux. Leur principale faiblesse tient au fait qu'ils ne se recoupent pas systématiquement et ne sont pas nécessairement discriminatoires :

Ainsi, parmi les cinq monastères attestés et les six monastères probables passés en revue<sup>1732</sup>, la position perchée apparaît fréquente puisqu'elle concerne quatre établissements<sup>1733</sup> sur onze. Si cette localisation préférentielle ne suffit pas à elle seule à établir avec certitude la fonction monastique, elle la rend probable. Par comparaison en effet, les fermes sont implantées au plus près des terres arables et de préférence dans les secteurs où l'accès à l'eau est le plus facile, donc surtout dans des vallées. Dans le cas des monastères perchés, on peut donc supposer que la fonction monastique fait passer au second plan les aspects plus pragmatiques de l'exploitation agricole. Pour autant, des enclos de territoires témoignent de ce que l'implantation de ces établissements reposait également, au moins en partie, sur une économie agricole.

Pour six de ces établissements, la présence d'un lieu de culte peut être tenue, sinon pour certaine, du moins pour probable<sup>1734</sup>. L'identification d'un bâtiment religieux ou de tout indice qui atteste sa présence permet logiquement de repérer en contexte isolé les monastères. Pour autant, l'absence de lieu de culte identifiable ne permet pas d'exclure la fonction monastique. Les exemples de Twanah et probablement aussi de Tall Draham 3 le montrent bien.

Deux monastères possèderaient un agencement qui diffère assez nettement de celui des fermes et des habitations. Ils présenteraient, au sein d'un enclos de territoire, une vaste

<sup>1730</sup> Voir ci-dessus *Les églises à nef unique*, p. 355.

<sup>1731</sup> Tall Draham 3 et Tuwahinah 3.

<sup>1732</sup> Je laisse de côté le monastère de Khirbat al-Bil'as sur lequel je ne possède aucune information autre qu'épigraphique.

<sup>1733</sup> Al-Turkmaniyya, Qal'at Sfirah, Qla'a et Twanah. D. Hull a également constaté que les monastères des chaînons nord du Massif calcaire sont préférentiellement situés sur des points hauts, une localisation qui affirmerait la volonté des monastères d'être vus (HULL 2008, p. 96-97).

<sup>1734</sup> Qasr Liban, Qal'at Sfirah, Stabl 'Antar, Tuwahinah 1, Tuwahinah 3 et Wadi 'Itriya 4.

enceinte intérieure (de 0,7 à près de 2 hectares) dans laquelle sont répartis plusieurs bâtiments<sup>1735</sup>.

Trois à quatre monastères disposent d'un chemin d'accès<sup>1736</sup>. Définies de part et d'autre par des murs ou des murets de pierre, ces allées conduisent depuis l'extérieur de l'enclos de territoire jusqu'au bâtiment principal du monastère (Wadi 'Itriya 4, Rasm al-Ahmar 4 et peut-être aussi Wadi 'Itriya 1) ou jusqu'à l'enceinte intérieure au sein de laquelle sont répartis les bâtiments qui le composent (Stabl 'Antar). À Tuwahinah 3, seule une courte portion d'un tel chemin a pu être observée.

Enfin, la disposition de deux monastères de plaine (Wadi 'Itriya 4 et Qasr Liban) permet de définir, pour ce type de monastère, un nouveau critère, qui tient à l'existence d'un corps de bâtiment central, qu'on ne retrouve pas dans les fermes. À Qasr Liban, ce bâtiment central est vraisemblablement une chapelle, mais sa fonction, à Wadi 'Itriya 4, est différente puisque l'église occupe l'angle nord-ouest du bâtiment<sup>1737</sup>.

(c) *Les monastères possibles*

Si l'on considère d'autres implantations isolées en les confrontant aux critères qui se dégagent de l'étude des monastères isolés et de ceux établis à proximité des agglomérations, plusieurs sites apparaissent comme de possibles monastères. Dans leur cas toutefois, les arguments qu'on peut avancer en faveur de cette fonction sont loin d'être déterminants. L'interprétation monastique a plus de chances de se vérifier pour les sites perchés, du fait même du choix d'implantation<sup>1738</sup>.

▪ Tall Draham 1 (**figure 76, 1**)

Le site se trouve sur le versant est du Jabal Shbayt. Il présente trois enceintes emboîtées occupant le versant et le sommet d'un promontoire tabulaire dont la surface avoisine les 2,5 ha. J. Lauffray signalait au nord-ouest, à la base du promontoire, un « tronçon de rampe d'accès de 4 m de largeur<sup>1739</sup> » – qui pourrait correspondre à ce que j'ai appelé ailleurs un chemin bordé par des murettes.

Ce site possède avec celui de Qla'a (**figure 71, 2-3**) de nombreux points communs. Outre qu'ils sont tous deux perchés, ils ont connu plusieurs périodes d'occupation,

<sup>1735</sup> Qal'at Sfirah et Stabl 'Antar. L'enceinte intérieure des monastères isolés pourrait bien trouver une correspondance à Drayb al-Wawī dans l'enclos trapézoïdal, traversé par le chemin d'accès, qui détermine l'emprise du monastère. Le plan particulier de l'agglomération de 'Umm al-Jurun, dont il est difficile de déterminer la nature, pourrait aussi s'expliquer par la présence, à l'origine, d'une enceinte quadrangulaire (de près de 16 ha) au sein de laquelle se trouvait le possible monastère. Le monastère aurait fonctionné comme un point de focalisation et l'agglomération qui se serait développée autour de cet établissement aurait épousé les contours de cette enceinte, sans se développer suffisamment pour la déborder.

<sup>1736</sup> Ce chemin d'accès se retrouve aussi dans les monastères établis à proximité des agglomérations. Voir ci-dessus Drayb al-Wawī et Khazzana 2. À noter que D. Hull signale aussi l'existence d'un passage taillé dans le roc reliant le monastère de Kharab Shams au village (HULL 2008, p. 98).

<sup>1737</sup> On retrouve aussi ce bâtiment central à 'Umm al-Jurun, dans le bâtiment qui renferme l'église.

<sup>1738</sup> Dans le cas des établissements perchés, ce sont surtout les fonctions militaires ou « résidentielles de luxe » qui concurrencent le mieux l'hypothèse monastique alors que, pour les établissements de plaine, il est souvent délicat d'écarter la fonction de simple ferme.

<sup>1739</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 170.

repérables aux maçonneries employées<sup>1740</sup>. L'appareil polygonal est utilisé ici pour les deux enceintes les plus basses<sup>1741</sup>. La première, établie sur la pente du promontoire, est flanquée à l'ouest d'un enclos qu'on trouvait aussi à Qla'a. La seconde se trouve sur le rebord de l'esplanade et en épouse les contours, comme à Qla'a encore une fois. Les maçonneries de l'enceinte intérieure ont été taillées dans un basalte fruste alors que les bâtiments qu'elle circonscrit sont construits dans un appareil de basalte bien assisé<sup>1742</sup>.

Dans l'enceinte intérieure, les bâtiments ne paraissent pas avoir été plus de deux ou trois. R. Mouterde et A. Poidebard évoquent le bâtiment central, de plan cruciforme, comme une église<sup>1743</sup>. C.-P. Haase est plus prudent, mais cette interprétation lui paraît tout à fait probable<sup>1744</sup>. J'ai déjà évoqué plus haut ce bâtiment, ainsi que les arguments, pas tous convaincants si on s'en tient à l'analyse de ce seul édifice, qui étayaient cette interprétation<sup>1745</sup>. Le second bâtiment de l'enceinte intérieure, qui fait vraisemblablement partie de la même phase de construction, n'est décrit nulle part. Si l'on se fie à son plan et à ses dimensions (8,6 x 6 m), il s'agit certainement d'une tour<sup>1746</sup> et, dans ce cas, Tall Draham 1 pourrait faire partie des rares monastères de la région qui en sont pourvus<sup>1747</sup>.

C'est le nombre de points communs que Tall Draham 1 présente avec les monastères perchés en général qui rend l'interprétation monastique possible. Par voie de conséquence, l'hypothèse de l'église paraît acceptable.

- Al-Bab 1 (**figure 75, 4**)

Le site occupe l'extrémité d'un éperon basaltique du versant est du Jabal Hass, barré du côté du plateau par une enceinte<sup>1748</sup>. À l'extrémité est du promontoire se trouve un bâtiment de plan trapézoïdal, en appareil polygonal qui pourrait avoir connu une occupation monastique. Sa superficie avoisine les 2 700 m<sup>2</sup>, avec des côtés de 40 à 50 m de long environ.

Une partie du plan de l'édifice semble pouvoir être identifié, et notamment la présence de pièces réparties le long des côtés. À l'intérieur de l'édifice, R. Mouterde et A. Poidebard ont signalé la présence d'une construction indépendante de plan oblong qu'ils pensent être un entrepôt, celle d'une citerne et d'un petit édifice (dont on ignore les dimensions) construits en matériaux soigneusement taillés qui pourrait être un temple ou une église. Alors qu'on n'a guère de preuve d'une occupation byzantine du site, l'occupation romaine, elle, est attestée par une inscription du III<sup>e</sup> siècle qui mentionne des travaux effectués sur le

<sup>1740</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 170 ; HAASE 1982, p. 71.

<sup>1741</sup> Pour C.-P. Haase, l'origine de ces enceintes est préhellénistique et leur fonction défensive ne fait aucun doute (HAASE 1982, p. 71).

<sup>1742</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 170.

<sup>1743</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, p. 171.

<sup>1744</sup> HAASE 1982, p. 71.

<sup>1745</sup> Voir ci-dessus *Les églises de plan cruciforme*, p. 374.

<sup>1746</sup> Voir ci-dessous 2. *Les tours*, p. 505.

<sup>1747</sup> Les autres monastères sont ceux de Dair Nawa (attesté), de Khazzana 2 (possible), d'Al-Turkmaniyya (probable) et de Ramlah (voir ci-dessous).

<sup>1748</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 71-72.

bâtiment<sup>1749</sup>. Le fait qu'A. Musil ait plus tôt signalé la présence de colonnes en basalte sur le site pourrait concorder avec la présence d'une église, mais aussi avec celle d'un simple portique<sup>1750</sup>.

Il est difficile, à partir de ces quelques éléments, de conclure à la fonction monastique du site, mais la localisation de l'édifice correspondrait, si l'occupation byzantine était assurée, à un monastère perché.

- Ramlah (**figure 76, 2**)

La situation de Ramlah apparaît comme un compromis entre celle des monastères perchés et celle des monastères de plaine. Le site est implanté sur une modeste éminence située au débouché d'une vallée au sud du Jabal Hass. Il est entouré à l'ouest, à l'est et au sud par des terres au potentiel agronomique élevé.

Le site est actuellement réoccupé et a été beaucoup remanié. Pour autant qu'on puisse en juger d'après les photographies aériennes de 1958, très surexposées, Ramlah comportait à l'origine un seul bâtiment ou une esplanade aménagée dont la nécropole moderne indique presque exactement les contours (environ 60 m de large et un peu plus de long). Au sud de la nécropole se trouve, sur l'esplanade, une construction entièrement en basalte complètement remaniée et dont les fondations sont probablement antiques. Il s'agit vraisemblablement de la tour que R. Mouterde et A. Poidebard reportaient sur leur carte<sup>1751</sup>. Le plan du bâtiment, malgré les modifications récentes, correspond bien à celui des tours : une pièce transversale d'orientation nord-sud à l'ouest et deux pièces approximativement carrées à l'est. D'après les images satellitaires, on peut estimer que ce bâtiment mesure 10 à 11 m de côté.

De l'occupation antique, clairement attestée par des éléments architecturaux – parmi lesquels un fragment d'architrave ou de linteau portant, dans un médaillon cruciforme, l'alpha et l'oméga –, sont conservés, hormis la possible tour, quelques-uns des murs de soutènement délimitant une esplanade ou les contours d'un bâtiment, comme à Tuwahinah 1. Des murs de refend internes et quelques portes signalées par des piédroits apparaissaient entre les sépultures. Des pièces devaient s'appuyer contre le mur de soutènement à l'ouest. Le bâtiment en basalte remploie à l'heure actuelle de longs blocs de basalte qui proviennent d'une couverture en pierre – ce qui était l'hypothèse de la tour –, des voussoirs qui ont dû appartenir à un arc transversal, au moins deux fûts de colonnes, une base de colonne et un chapiteau. Un grand nombre de tuiles, *imbrices* et *tegulae*, ont aussi été intégrées dans la maçonnerie du bâtiment moderne et des tesselles ont été retrouvées dans et autour du bâtiment. Tous ces éléments pourraient avoir appartenu à une église conventuelle, mais ce ne sont pas des arguments décisifs en ce sens.

Les indications dont on dispose à Ramlah ne permettent de conclure ni à l'existence d'un lieu de culte ni à celle d'un monastère. La présence d'une tour au centre du bâtiment rappelle beaucoup le site de Khazzana 2. Les dimensions de la tour et du bâtiment sont

<sup>1749</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187. Une seconde inscription pourrait être une dédicace de citerne.

<sup>1750</sup> MUSIL 1928a, p. 199.

<sup>1751</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, fig. 4, p. 64.

d'ailleurs très similaires et on peut raisonnablement estimer que les deux sites avaient la même fonction, même si celle de monastère n'est pas assurée.

Parmi les implantations de plaine, un petit nombre de sites remplissent certains des critères qui pourraient permettre de distinguer les fermes des établissements monastiques. Il s'agit du premier point à éclaircir avant d'envisager que les bâtiments possèdent une fonction conventuelle. L'interprétation monastique reste, pour les sites de plaine qui vont suivre, beaucoup plus hypothétique que celle des sites perchés.

- Khirbat Hraibjah (**figure 75, 3**)

Khirbat Hraibjah est le seul des six établissements que j'ai identifiés comme de possibles monastères à ne pas posséder de bâtiment central clairement identifié. Il se trouve au sud-est du bastion de 'Itriya. Le site occupe l'angle sud-ouest d'un vaste enclos de territoire et se compose d'un bâtiment principal (le possible monastère) et de quelques constructions annexes, notamment au nord (pièces carrées) et à l'est, à l'extérieur de l'enclos de territoire.

Le bâtiment principal, quadrangulaire, s'étend sur environ 2800 m<sup>2</sup> et était construit avec des matériaux variés. Une partie de la maçonnerie emploie d'imposants blocs calcaires dont la face de parement a été apprêtée à la gradine. Mais on trouve aussi des blocs débités dans la dalle calcaire conglomératique, plus communs. Des tuiles ont été retrouvées en grand nombre, des fragments de sélénite ont été signalés ainsi que des tesselles polychromes<sup>1752</sup>.

Un petit bâtiment carré d'environ 3 m de côté flanque à l'extérieur le mur ouest du bâtiment. Il pourrait s'agir d'une pièce, comparable à celle repérée dans le monastère de Wadi 'Itriya 4, ou plutôt d'une tour, dans ce cas précis, puisque les soubassements en pierre ne présentent pas de communication directe (au moins au niveau du sol) entre cet espace et l'intérieur du bâtiment. D'autres constructions occupaient chaque côté de la cour centrale, sur laquelle elles empiétaient d'ailleurs plus ou moins. Une pièce isolée (ou plus vraisemblablement une petite construction) de 8 à 10 m de côté était notamment visible dans le quart nord-est du bâtiment.

La raison pour laquelle Khirbat Hraibjah me semble pouvoir être un monastère, et non une ferme prospère comme pourraient l'indiquer les différents matériaux employés, tient à la découverte, lors de la prospection « Marges arides », d'une base de colonne avec une encoche de chaque côté. Cette base de colonne pourrait fort bien évoquer le système de clôture du chœur d'une église<sup>1753</sup>. La variété des matériaux mis en œuvre lors de sa construction pourrait être comparée à celle de Khunsur 'Itriya al-Shamali ou encore d'Al-Qastal 2.

<sup>1752</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1753</sup> A. Michel évoque le cas de colonnes qui ont été substituées à des poteaux de chancel. Les colonnes correspondent toutefois à un système de barrières hautes (MICHEL 2001, p. 53), dont les occurrences dans la région sont peu nombreuses.

- Jubb Marja (**figure 77, 1**)

Le bâtiment de Jubb Marja est à cheval sur le mur nord de son enclos de territoire et se trouve à une douzaine de kilomètres au nord-nord-ouest de Khirbat Hraibjah. Contrairement à ce dernier site, le bâtiment, de 3000 m<sup>2</sup> environ, possède une construction centrale bien visible sur les photographies aériennes obliques<sup>1754</sup>. Des tesselles relativement fines (1 cm de côté) et des enduits muraux ont été signalés<sup>1755</sup>.

De petites constructions, rectangulaires ou carrées, de 4 à 6 m de côté environ sont dispersées à 150 m à l'est du bâtiment principal<sup>1756</sup>. Dans la mesure où Jubb Marja ne fait pas partie des sites que j'ai prospectés, je ne connais ni l'aspect de ces petites constructions ni la distance qui les séparaient les unes des autres. Mais je n'ai jamais repéré de construction isolée qui se limite à une pièce, et encore moins plusieurs, dispersées parmi les annexes qui composent les fermes. La formule modulaire adoptée dans l'habitat compte deux pièces accolées.

Ces constructions pourraient s'expliquer si Jubb Marja était un monastère. À l'image des laures bien connues du désert de Judée, il pourrait s'agir de cellules de moines. O. Sion fournit un tableau comparatif des dimensions des cellules d'ermites qui ont pu être repérées autour de plusieurs monastères<sup>1757</sup>. Leur taille correspond parfaitement à celle indiquées par B. Geyer et M.-O. Rousset. Il est vrai cependant que, si les laures sont bien connues dans les provinces byzantines d'Arabie et de Palestine, on ne peut en dire autant pour la Syrie en général. Tous les exemples de monastères qui nous sont parvenus évoquent une vie communautaire<sup>1758</sup>.

- Rasm al-Ahmar 4 (**figure 78, 1**)

Sur le bastion de 'Itriya, ce site consiste en un groupe de bâtiments inscrit dans une sorte d'enclos restreint – qu'on peut chercher à rapprocher des enceintes intérieures d'autres sites<sup>1759</sup> – de 2,9 ha au centre d'un enclos de territoire plus vaste encore.

Le groupe de bâtiments compte trois parties, dont deux sont situées sur une sorte d'esplanade épaulée par des murs de soutènement. L'ensemble occupe une surface totale de 4 200 m<sup>2</sup>. Le bâtiment principal se trouve au centre, entre une extension orientale, légèrement en contrebas, comportant une citerne et des constructions comparativement modestes<sup>1760</sup> et une partie ouest, située sur la même esplanade, qui présente un alignement de

<sup>1754</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 60.

<sup>1755</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1756</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>1757</sup> Plusieurs de ces cellules ne comportent qu'une seule pièce et, dans ce cas, leurs dimensions varient entre 4,1 x 4,1 m et 7,5 x 7,5 m. D'autres *kellia* sont constituées de deux pièces, mais leurs dimensions n'en sont pas pour autant très différentes des premières. O. Sion donne en effet des mesures allant de 5,8 x 4,6 m à 7,5 x 5,5 m (SION 1996, tableaux 1 et 2, p. 263). À noter que J.-L. Biscop admet également la présence de cellules d'anachorètes autour des *coenobia* (BISCOP 1997, p. 42).

<sup>1758</sup> Je reviendrai sur ce point. Voir ci-dessous (c) *La question de l'hébergement des moines*, p. 477.

<sup>1759</sup> Notamment Qal'at Sfirah, Stabl 'Antar.

<sup>1760</sup> L'une de ces constructions consiste en un groupe de deux pièces carrées présentant des murs redoublés, donc couverts par des coupes.

quelques pièces contre son mur ouest. La portion ouest et la portion médiane sont séparées par un mur transversal.

La partie médiane du complexe consiste en un groupe de bâtiments réunis dans un quadrilatère de 40 m de côté environ. Un corps de bâtiment occupe l'angle nord-est de ce périmètre, un second, une partie du côté nord, un troisième, dont certaines subdivisions sont visibles, l'angle sud-ouest et le quatrième, le plus imposant en termes de volume de terre crue et de surface, se trouve au milieu du quadrilatère. Le long du côté sud, plusieurs compartiments de 6 à 7 m de côté peuvent correspondre à des pièces dont l'effondrement n'aurait pas généré une masse de terre crue importante. Dans cette partie du complexe ont été retrouvées des tesselles<sup>1761</sup>, des tuiles et des fragments d'enduit mural.

Au centre de la butte principale, encadrée par des murs de soutènement, se trouvait un bâtiment d'une largeur de 10 m et de longueur au moins égale à 7 m. Son extension vers l'est n'a pas pu être déterminée. La présence de tesselles au sommet de la butte et la hauteur du massif indique que le bâtiment comportait au moins un étage. Cela pourrait expliquer les murs de soutènement latéraux et la présence d'une maçonnerie à degrés observée sur le côté nord, qui se justifierait d'autant mieux si cet édifice comportait plusieurs étages. Ce n'est en effet pas la première fois que l'existence d'un étage dans un bâtiment en brique crue est attestée, mais nulle part ailleurs sa présence ne paraît avoir nécessité l'aménagement de murs de soutènement ou celle d'un glacis à degré. L'hypothèse d'une tour, avec une emprise au sol d'environ 100 m<sup>2</sup>, semble donc, dans ce contexte, la plus pertinente. Sa superficie ne serait pas inhabituelle, si on la compare à celle des tours en pierre. Cette hypothèse autoriserait des rapprochements prudents avec les sites de Khazzana 2 et de Ramlah, dans lesquels une construction qui paraît être une tour occupe le centre d'un bâtiment plus étendu.

Enfin, dernier élément, qui rend la comparaison avec Khazzana 2 plus pertinente encore, un chemin bordé de murets conduisait depuis le nord-ouest de l'enclos de territoire jusqu'à l'enceinte restreinte, sur une distance d'un peu plus de 300 m. La base de données « Marges arides » signale que ce chemin était empierré<sup>1762</sup>.

- Rasm 'Abd al-Jabbar (**figure 78, 2**)

Le site est composé d'un bâtiment principal, qui est de loin le plus imposant de cette série, puisqu'il occupe une surface approximative de 7 500 m<sup>2</sup>. D'autres constructions, beaucoup plus modestes, se trouvent à une vingtaine de mètres au sud. Elles rassemblent au moins deux couples de pièces carrées, peut-être une portion d'un dallage de galets associé au premier couple situé à l'ouest, et surtout un grand nombre de cavités, la plupart effondrées et associées à des murs d'enclos, généralement en blocs de dalle conglomératique et disposés de chant. Le contraste saisissant entre, d'une part, l'imposant bâtiment principal et, d'autre part, les modestes aménagements qui se trouvent au sud conduit à s'interroger sur l'existence éventuelle de deux périodes d'occupation qui correspondraient à deux implantations

<sup>1761</sup> Un module courant (2 cm de côté) et un autre de 3,5 à 4,5 cm de côté, beaucoup plus inhabituel.

<sup>1762</sup> Base de données « Marges arides ». Je n'avais pas noté cette particularité.

distinctes<sup>1763</sup>. Le ramassage de céramique a mis en évidence une occupation romaine tardive et une occupation byzantine<sup>1764</sup>. En revanche, on ignore s'il y a eu ou non hiatus entre ces deux périodes et si la nature de l'implantation a évolué. On imagine assez bien une occupation romaine tardive essentiellement liée aux cavités, alors que la période byzantine aurait vu la construction de l'édifice principal au nord. Cavités et bâtiment nord ont toutefois pu continuer à fonctionner ensemble.

Le bâtiment principal présente quant à lui un plan quadrangulaire, de 90 m de côté environ. Une porte large de 1,45 m<sup>1765</sup>, avec piédroits et seuil en calcaire taillé à la gradine, se trouve au milieu du côté droit. La superstructure en brique crue du bâtiment reposait sur un soubassement de blocs de calcaire fin à double parement. La face de parement était parfaitement apprêtée à la gradine. Des pièces pouvaient encadrer de chaque côté la cour centrale, mais aucun mur de refend indiquant avec certitude leur présence n'a été repéré. En revanche, au centre de la cour se trouvait un corps de bâtiment important dont l'effondrement a généré un massif de brique crue circulaire de 30 m de diamètre et dont la hauteur pourrait suggérer la présence d'un étage.

Cette construction a été fouillée par des clandestins qui ont mis au jour deux gros blocs taillés dans le même calcaire que la porte ouest et le soubassement du bâtiment. L'un de ces blocs présente une section en T et comporte des cavités carrées ou rectangulaires qui font penser à un système de fermeture dans lequel viendraient s'enclencher des verrous. Il pourrait donc s'agir d'une porte et c'est d'ailleurs à cette construction que la base de données « Marges arides » attribue le linteau portant une inscription syriaque et un médaillon cruciforme qui a été retrouvé à 30 m de l'angle nord-ouest du bâtiment. Le dégagement de cet édifice a aussi révélé la présence d'une cavité centrale maçonnée de section carrée, qui a été interprétée comme un puits<sup>1766</sup>. Dans les déblais de la fosse de pillage, des tesselles et des tuiles ont été retrouvées en grande quantité, ainsi que les fragments de mortier de chaux qui pourrait constituer le lit de pose d'une mosaïque.

Dans le cas présent, la fonction monastique reste complètement hypothétique. Les raisons qui me conduisent à préférer cette hypothèse à celle d'une ferme tiennent aux dimensions du bâtiment<sup>1767</sup> et à la présence d'un édifice central important, qui comportait vraisemblablement plusieurs niveaux et pourrait bien être une tour en brique crue. Si l'on suit cette hypothèse, on pourrait proposer un rapprochement avec Rasm al-Ahmar 4 et avec les sites de Khazzana 2 et de Ramlah.

#### (d) *Les monastères douteux*

À ces quatre monastères potentiels pourraient, sur les mêmes critères typologiques, s'en ajouter deux autres. Les bâtiments de Wadi al-Qastal 6 (**figure 77, 2**) et d'Al-Dahal

<sup>1763</sup> C'est aussi la thèse retenue par la base de données « Marges arides ».

<sup>1764</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1765</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1766</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1767</sup> La superficie de Rasm M'ammash, la plus grande ferme étudiée, n'excède pas 5900 m<sup>2</sup>.



(**figure 77, 4**) occupent tous deux une surface avoisinant les 2 500 m<sup>2</sup>, donc proche de celle de Khirbat Hraibjah. Le premier est un site repéré sur des images Google Earth et figure dans la base de données « Marges arides »<sup>1768</sup>. Le second a été mentionné par A. Musil et A. Poidebard en a par la suite publié des prises de vues aériennes<sup>1769</sup>.

Dans les deux cas, on observe une construction centrale. Elle a laissé un massif de terre crue d'environ 20 m de diamètre à Wadi al-Qastal 6 (**figure 77, 2**). Des tesselles ont été découvertes à son sommet et l'on peut donc raisonnablement supposer que ce corps de bâtiment possédait un étage<sup>1770</sup>. Une série de pièces occupait le côté est du bâtiment et un autre corps de bâtiment l'angle sud-ouest. Un enclos de proximité est attenant au côté sud du bâtiment.

La datation du site d'Al-Dahal n'est pas assurée. Compte-tenu de sa localisation, à 6 km au sud de Qusair al-Saila et 10 km au nord de Resafa, légèrement décalée par rapport au tracé supposé de la route de Palmyre à *Soura*, il est probable que son origine remonte aux époques romaine, byzantine ou omeyyade. A. Musil suggérait pour ce site une fonction conventuelle ou militaire<sup>1771</sup>. Il signalait l'existence de dolines, capables de stocker d'énormes volumes d'eau<sup>1772</sup>, et celle d'un barrage et de jardins<sup>1773</sup>. Un aménagement hydraulique d'envergure, dans ce secteur, me semble plus compatible avec une occupation byzantine ou omeyyade qu'avec une datation romaine, généralement associée dans ce secteur à des implantations militaires modestes<sup>1774</sup>.

Les photographies d'A. Poidebard montrent un édifice avec une construction centrale et d'autres corps de bâtiment sur le côté sud, au nord-est et au nord-ouest (**figure 77, 4**). La forme du corps de bâtiment nord-ouest a conduit R. Mouterde et A. Poidebard à l'interpréter comme une imposante tour d'angle engagée, qu'ils restituaient par symétrie aux trois autres angles du bâtiment. Cette interprétation est tout à fait discutable. L'existence d'une tour à l'angle nord-ouest est possible, le massif de brique crue paraît effectivement avoir une forme carrée, mais la présence d'une tour à chaque angle est pure spéculation.

## d) Les monastères en Syrie centrale : synthèse

### (a) *Les monastères dans les agglomérations*

La place occupée par les monastères dans les agglomérations varie<sup>1775</sup>. Parmi les huit monastères dont on connaît la localisation avec plus ou moins de précision, un nombre égal

<sup>1768</sup> Son enclos de territoire est mitoyen avec ceux de Rasm al-Jumlan (habitat isolé) et de Wadi al-Qastal 5 (hameau).

<sup>1769</sup> POIDEBARD 1934, pl. 74, 2.

<sup>1770</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>1771</sup> MUSIL 1928a, p. 168. Voir aussi ci-dessous (b) *Les forts isolés*, p. 546.

<sup>1772</sup> Le terme arabe pour « doline » correspond au toponyme : *al dahal*.

<sup>1773</sup> MUSIL 1928a, p. 169.

<sup>1774</sup> Dans le secteur des Marges arides, l'occupation omeyyade est marquée, par rapport à l'occupation byzantine, par un recul des implantations vers l'ouest jusque dans une zone dans laquelle la mise en valeur reposait à la période byzantine sur d'importants aménagements hydrauliques (GEYER et ROUSSET sous presse).

<sup>1775</sup> Je rejette ici en bloc les monastères douteux, d'une part, parce que sept d'entre eux ne sont ni décrits ni associés à un plan et, d'autre part, parce que pour les autres les arguments avancés en faveur de la fonction

d'établissements occupe le centre de l'agglomération<sup>1776</sup> ou se situe au contraire en périphérie<sup>1777</sup>. Tous les établissements pour lesquels on possède une documentation archéologique<sup>1778</sup> possédaient une église. Son existence, en contexte d'habitat groupé uniquement, est apparemment une condition *sine qua non* à l'identification d'un monastère<sup>1779</sup>. Dans sept cas sur huit, l'église appartenait un complexe plus vaste qui constituait le monastère. La seule exception notable est celle de l'église ouest de Mu'allaq. La description elliptique qu'en fait H. C. Butler ne permet pas de déterminer si elle faisait partie ou non d'un groupe de constructions, mais c'était probablement le cas.

Lorsqu'on connaît les dispositions du complexe dans lequel s'insère l'église – j'écarte donc celles de Karatin al-Kbir et de Mu'allaq –, on constate que le lieu de culte n'est jamais directement accessible. À Dair Nawa, l'accès à la chapelle monastique ne peut se faire qu'après avoir traversé deux cours en enfilade (**figure 67, 1**). L'église 2 de 'Umm al-Khalakhil (**figure 57, 2**) et celle du *kastron* d'Al-Andarin (**figure 68, 1**) ne sont accessibles qu'après avoir franchi un vestibule, puis une partie de la cour. À Qusair al-Saila, Rasm al-Ahmar 2 et 'Umm al-Jurun, on n'entrait dans l'église conventuelle qu'après avoir au minimum franchi une enceinte ou un mur d'enclos.

Par ailleurs, tous les monastères implantés au centre d'une agglomération présentent une configuration similaire. L'église se situe au centre ou près du centre (pour Qusair al-Saila, **figure 67, 2**) d'un espace plus ou moins vaste complètement enclos. Pour les monastères établis en périphérie, par contre, on observe des variantes. À Dair Nawa, la chapelle se trouve à l'extrémité est de l'ensemble monastique et forme une saillie sur la façade est du complexe. À 'Umm al-Khalakhil, l'église 2 est au centre d'un enclos mais celui-ci est doublé au nord par un espace, également enclos, de même largeur qui pourrait correspondre à une extension du monastère. L'enclos sud renferme, outre l'église, un tombeau dont on ne sait s'il s'agit d'un tombeau collectif ou d'un petit *martyrion* indépendant. D'après l'absence de module commun et la situation des différentes pièces dans cet enclos, on peut supposer que plusieurs d'entre elles sinon toutes étaient des annexes de l'église<sup>1780</sup>.

On ne peut que souligner, en contexte urbain ou villageois, l'extrême rareté des monastères associés à des tours (Dair Nawa) ou à des tombeaux ('Umm al-Khalakhil, église 2).

---

monastique ne m'ont pas paru convaincants. Cette synthèse ne porte par conséquent que sur les établissements considérés au minimum comme des monastères possibles.

<sup>1776</sup> Al-Andarin, *kastron* ; Qusair al-Saila ; Rasm al-Ahmar 2 et 'Umm al-Jurun.

<sup>1777</sup> Dair Nawa, Mu'allaq, Karatin al-Kbir et 'Umm al-Khalakhil, église 2.

<sup>1778</sup> C'est-à-dire les huit établissements cités aux deux notes précédentes.

<sup>1779</sup> On peut toutefois s'interroger sur le fait que le monastère de saint Baraphabba à Mu'allaq ait pu fonctionner dans un premier temps sans lieu de culte.

<sup>1780</sup> Les pièces alignées contre le mur ouest n'ont pas le caractère modulaire de celles de Dair Nawa puisque leur superficie, plus importante que celle des pièces de Nawa (12 m<sup>2</sup>) varie de 19 à 23 m<sup>2</sup>.

*(b) Les monastères à l'écart des agglomérations et les monastères isolés*

Parmi les trois catégories de monastères évoquées, les établissements isolés et ceux implantés à proximité des agglomérations relèvent d'une typologie commune. La différence qui revient le plus fréquemment entre les couvents établis dans le voisinage des agglomérations et les monastères isolés tient au fait que les premiers ne possèdent apparemment pas – ou possèdent rarement – de véritable enclos de territoire<sup>1781</sup>. Cela pourrait indiquer que le monastère forme, avec le village sur le territoire duquel il est établi, une seule et même unité (fiscale ?). Au contraire, la plupart des monastères isolés semblent être des acteurs « indépendants » de la mise en valeur et de l'exploitation du sol<sup>1782</sup>.

On constate l'existence de deux sous-types communs aux établissements isolés et à ceux situés à proximité des agglomérations : les monastères perchés (12) et ceux établis en terrain plus ou moins plan (13). La distance qui sépare les monastères perchés des agglomérations dont certains paraissent dépendre est en moyenne supérieure à celle qui sépare les monastères établis en terrain plat. Cette distance peut atteindre dans le cas des premiers 650 m<sup>1783</sup>, alors que dans le cas des seconds, elle n'excède pas 250 m<sup>1784</sup>. Dans le second cas, la « distance » mise entre le monastère et l'agglomération repose moins sur un espace physiquement quantifiable que sur la construction d'une sorte d'enceinte isolant le monastère de son environnement immédiat, et donc de l'agglomération<sup>1785</sup>. Plusieurs établissements présentent également des chemins d'accès, qui conduisent depuis l'agglomération jusqu'au monastère (deux cas sur huit) ou depuis la limite de l'enclos de territoire jusqu'au monastère, dans le cas des sites isolés (sept cas sur 11). Le plus souvent, ce chemin d'accès est associé à des établissements établis en terrain plan (six cas, contre trois pour les monastères perchés).

Si l'on retient les hypothèses que j'ai formulées quant à la présence d'une église ou d'une chapelle, il semble que la majorité des établissements étudiés comportait un lieu de culte. La présence d'une église ou d'une chapelle conventuelle serait donc un trait courant (mais non systématique<sup>1786</sup>), pour les monastères perchés (six cas) comme pour les autres (huit cas), bien que l'édifice en question ait vraisemblablement été dans la plupart des cas

<sup>1781</sup> Voir ci-dessous 2. *Les monastères*, p. 768.

<sup>1782</sup> Cela concernerait 11 monastères (quel que soit le degré de certitude de l'interprétation) sur les 13 bien documentés à ce sujet, voire 12 monastères sur 13 si l'on considère l'enclos qui circonscrit la base du promontoire de Twanah. Sa surface représente plus de 20 ha et équivaut à celle de l'enclos de territoire de la ferme de 'Umm Miyal 1. Elle n'est inférieure que de 6 ha à celle de l'enclos de territoire de Khirbat Hraibjah.

<sup>1783</sup> Khunsur 'Itriya al-Shamali.

<sup>1784</sup> Al-Andarin, « complexe au stylite ».

<sup>1785</sup> C'est le cas des trois monastères implantés en terrain plan à proximité d'une agglomération.

<sup>1786</sup> C'est ce que montre l'exemple de Tall Draham 1, qui présente la même topographie qu'une ferme et paraît dépourvu de lieu de culte. On possède par ailleurs, grâce à Théodoret de Cyr, une description détaillée de l'évolution d'une communauté monastique, dans la région de *Zeugma*, qui montre que l'église n'est pas nécessaire au bon fonctionnement d'un monastère et que la construction d'un lieu de culte peut n'intervenir que tardivement (Théodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie*, V, 3-5). Une fois le principe de la vie en communauté acquis, les moines regroupés autour la figure de Publius (moine hypète) qui sont cités en exemple par Théodoret, construisent un bâtiment unique qui sert à l'habitation de tous les moines. Publius n'y aménage un oratoire que dans un second temps. Pour A. Festugière, le monastère de Publius n'est pas un cas isolé et de nombreux monastères auraient connu un développement similaire (FESTUGIÈRE 1959, p. 319).

une construction de petite voire de très petite taille<sup>1787</sup>. L'existence d'une construction occupant le centre du bâtiment principal est aussi un caractère récurrent puisqu'il concerne 11 monastères sur 20<sup>1788</sup>. Dans un cas, cette construction, légèrement désaxée par rapport à l'axe du bâtiment, semble avoir été une petite chapelle (Qasr Liban). Mais elle a parfois pris l'apparence d'une tour (dans trois cas<sup>1789</sup>) ou au moins celle d'un bâtiment à étage (dans trois cas également<sup>1790</sup>).

Quant à la fréquence à laquelle les monastères sont associés à une tour, elle reste relativement faible. Si l'on prend en compte les tours centrales déjà évoquées et les « réduits », qui pourraient être de petites tours, signalés à Wadi 'Itriya 4 et à Khirbat Hraibjah, on compte seulement huit monastères à tour, tous isolés à l'exception d'un seul (Khazzana 2)<sup>1791</sup>. Les tours dont l'existence est, sinon certaine, du moins très probable et dont la position dans le monastère est centrale appartiennent à des établissements perchés<sup>1792</sup>, alors que les « réduits » et les tours plus douteuses sont associés à des sites de plaine<sup>1793</sup>. Elles n'ont probablement pas toutes joué le même rôle, comme l'indiquent leurs dimensions. Les « réduits » n'ont pas plus de 3 m de côté alors que les dimensions des autres tours (7 à 10-11 m de côté environ) sont tout à fait comparables à celles des tours indépendantes qu'on trouve principalement dans les villages<sup>1794</sup>. Il se pose pour la fonction des tours dans ces monastères les mêmes questions que pour les tours villageoises : s'agit-il d'un habitat<sup>1795</sup>, d'un lieu de stockage, comme j'en ai évoqué la possibilité pour la tour d'Al-Turkmaniyya ? Avaient-elles un rôle défensif ou servaient-elles plutôt à la réclusion d'ascètes<sup>1796</sup> ? Je reviendrai sur cette question<sup>1797</sup>.

### (c) *La question de l'hébergement des moines*

La question de l'hébergement des moines, qui a des conséquences sur la nature même du monachisme, mérite quelques approfondissements. En Syrie du Nord, deux types de bâtiments communautaires, destinés à l'hébergement des moines, semblent avoir été identifiés. J.-L. Biscop évoque à Dair Dehes un hébergement entièrement communautaire dans lequel les moines dormaient les uns à côté des autres, ce qui paraît être le cas dans la

<sup>1787</sup> Plus petite en tous cas que les églises étudiées dans le chapitre précédent.

<sup>1788</sup> Trois monastères sur cinq pour ceux établis dans le voisinage des agglomérations et tous perchés (Khazzana 2, Khunsur 'Itriya al-Shamali et Abu Habbah, d'après la description de J. Lassus) ; huit monastères sur 15 pour les sites isolés dont deux perchés (Ramlah et Tuwahinah 1) et six établis en terrain plan (Al-Dahal, Jubb Marja, Qasr Liban, Rasm al-Ahmar 4, Wadi al-Qastal 6 et Wadi 'Itriya 4).

<sup>1789</sup> Khazzana 2, Ramlah et Tuwahinah 1.

<sup>1790</sup> Rasm al-Ahmar 4, Wadi al-Qastal 6 et Wadi 'Itriya 4.

<sup>1791</sup> Aux sites mentionnés à la note 1789, p. 477 s'ajouteraient Al-Turkmaniyya, Tall Draham 1 puis Khirbat Hraibjah et Wadi 'Itriya 4 et enfin Al-Dahal.

<sup>1792</sup> Al-Turkmaniyya, Khazzana 2, Ramlah, Tall Draham 1 et Tuwahinah 1.

<sup>1793</sup> Khirbat Hraibjah, Wadi 'Itriya 4 et Al-Dahal.

<sup>1794</sup> Voir ci-dessous *D. Des installations à caractère défensif ?*, p. 503.

<sup>1795</sup> M. Griesheimer pensait par exemple que la tour de Dair Nawa abritait le supérieur du couvent (GRIESHEIMER 2001, p. 191).

<sup>1796</sup> Cette dernière hypothèse est systématiquement appliquée à toutes les tours de la région par I. Peña (PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980).

<sup>1797</sup> Voir ci-dessous *c) Les tours dans leur contexte : quelles fonctions ?*, p. 516.

plupart des monastères<sup>1798</sup>. Mais des traces d'encastrement, qui prouvent l'existence d'un cloisonnement régulier délimitant des cellules individuelles, ont aussi été observées dans des ensembles conventuels plus importants (Qal'at Sim'an, Dair Sim'an et Turmanin)<sup>1799</sup>.

En Syrie centrale, la question de l'hébergement des moines se pose à peu près dans les mêmes termes (dortoirs communs ou cellules individuelles ?), à une différence près : l'existence possible d'abris dispersés du type de ceux identifiés dans les laures palestiniennes. M. Griesheimer, le premier, a suggéré l'existence de cellules individuelles à Dair Nawa, en rapprochant le caractère modulaire des pièces (**figure 67, 1**) des linteaux de *kellia* découverts à Dair al-Fardis et à Albi<sup>1800</sup>. L'existence de cellules individuelles ou conjugales à Dair al-Fardis et à Albi – les deux sites se trouvent à une vingtaine de kilomètres au sud-sud-ouest de Hama – ne fait guère de doute, mais on ignore tout du plan du ou des bâtiments auxquels appartenaient ces linteaux. Il a pu s'agir d'un seul bâtiment qui regroupait, comme M. Griesheimer le suppose à Dair Nawa, des pièces modulaires ou alors de constructions indépendantes, appartenant à un même programme architectural. Le caractère modulaire des différentes pièces n'est bien évidemment pas une spécificité du monastère de Dair Nawa, même s'il est vrai que le plan du bâtiment, par sa symétrie, met ces modules en exergue. Les plans des monastères attestés ou supposés à Twanah (**figure 73, 2**), à Qusair al-Saila (**figure 67, 2**) et dans une moindre mesure à 'Umm al-Khalakhil (**figure 57, 2**), montrent bien l'existence de modules, auxquels on pourrait être tenté d'attribuer, comme M. Griesheimer à Dair Nawa, la fonction de *kellia* individuelles. Mais, dans ce cas, la communauté monastique de Twanah n'aurait pas hébergé plus de huit moines, celle de Qusair al-Saila pas plus de 14 alors qu'elle aurait été limitée à Dair Nawa à 12 membres<sup>1801</sup>. On ne peut envisager ni dans les habitations ni dans l'architecture conventuelle qu'une unique pièce ait été attribuée à un seul individu. Si les moines étaient bien hébergés à l'intérieur de l'enceinte du monastère, il est probable qu'ils occupaient une pièce à plusieurs, comme dans le monastère de Dair Dehes, et que plusieurs de ces pièces jouaient le rôle de dortoir lorsqu'ils étaient nombreux.

Il reste cependant la possibilité que tous les monastères n'aient pas été des *cænobia* et que certains d'entre eux aient fonctionné comme des laures, réservant ainsi des moments à la vie en communauté (prière, repas...) et d'autres à la solitude contemplative. Mais les seuls indices en faveur de cette hypothèse se trouvent sur deux sites pour lesquels la fonction monastique n'est pas assurée : Jubb Marja et Rasm 'Abd al-Jabbar. À Jubb Marja, j'ai signalé, d'après les observations des prospecteurs du programme « Marges arides », l'existence possible de cellules (individuelles ?) dispersées autour du bâtiment principal. Leurs dimensions coïncideraient avec celles identifiées dans les laures palestiniennes<sup>1802</sup>. Une

<sup>1798</sup> BISCOP 1993, p. 45.

<sup>1799</sup> BISCOP 1993, p. 45.

<sup>1800</sup> GRIESHEIMER 2003, p. 191. Voir ci-dessus note 1545, p. 436. Ce rapprochement le conduit par ailleurs à proposer une définition régionale originale du monachisme, mêlant cénobitisme et anachorèse.

<sup>1801</sup> B. Daou cite d'après Al-Mas'udi la présence de trois cents cellules de moines dispersées autour du monastère de saint Maron au X<sup>e</sup> siècle (DAOU 1972, p. 445).

<sup>1802</sup> Voir ci-dessus, p. 471.

interprétation comparable pourrait être proposée pour les cavités qu'on trouve au sud du vaste bâtiment de Rasm 'Abd al-Jabbar (**figure 78, 2**). Ces abris sous roche ont vraisemblablement été utilisés avant l'occupation byzantine mais il est probable qu'ils sont restés en usage par la suite et ce, quelle qu'ait été la fonction de Rasm 'Abd al-Jabbar. S'il s'agit d'un monastère, comme je l'ai supposé, ces cavités ont fort bien pu servir d'hébergement à des moines. On sait, grâce au témoignage de Théodoret de Cyr, que les moines pouvaient posséder des cellules en propre, dispersées, dans lesquelles ils vivaient indépendamment les uns des autres, mais on n'a pas de preuve de la coexistence du bâtiment communautaire et de ce mode d'hébergement. Dans son exemple, Théodoret de Cyr évoque la formation d'une communauté monastique autour de la figure de Publius, mais la phase des cellules individuelles est antérieure à la construction du bâtiment communautaire, qui constitue le cœur du monastère et se substitue aux *kellia*<sup>1803</sup>. D'un autre côté, à Dair Dehes, J.-L. Biscop évoque l'existence d'abris frustes vraisemblablement occupés par des anachorètes dans le voisinage du *cænobium*<sup>1804</sup>. On peut donc supposer qu'une coexistence entre des anachorètes et un *cænobium* est possible, comme on peut envisager que certains monastères, bien que pourvus d'un bâtiment communautaire, n'aient pas disposé de dortoir en commun et que les moines, comme dans les laures palestiniennes, regagnaient leurs propres abris, construits (Jubb Marja) ou non (Rasm 'Abd al-Jabbar)<sup>1805</sup>.

(d) *La réoccupation monastique*

Il existe enfin, entre les monastères urbains et villageois, ceux établis à proximité d'une agglomération et les établissements isolés, un point commun. Plusieurs de ces ensembles monastiques ou supposés tels réoccupent des bâtiments antérieurs. À Al-Andarin, la fonction militaire du *kastron* a, de toute évidence, évolué. L'église construite au centre de la cour du bâtiment, les peintures pariétales et les inscriptions syriaques indiquent qu'un monastère s'est substitué au bâtiment militaire ou défensif qui existait à l'origine. Une constatation similaire peut être faite pour Qusair al-Saila. La localisation du monastère dans l'agglomération est évidemment dictée par celle du bâtiment originel qui occupait une place centrale. On peut être tenté d'envisager, pour le complexe de Rasm al-Ahmar 2 (**figure 68, 3**), une évolution comparable, c'est-à-dire un ensemble dont la fonction évolue au fil du temps. Son caractère imposant, avec l'église retranchée derrière de hauts murs en terre crue, se comprendrait mieux ainsi<sup>1806</sup>. Trois à quatre monastères isolés se sont également implantés sur des constructions préexistantes. C'est du moins la conclusion à laquelle on parvient si l'on se fonde sur l'analyse des maçonneries. Dans tous les cas, il s'agit d'établissements

<sup>1803</sup> Théodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie*, 5, 3-5.

<sup>1804</sup> BISCOP 1993, p. 42.

<sup>1805</sup> A. Vööbus signalait parmi les moines une tendance « primitiviste », caractérisée, entre autres, par un rejet de la « technicité » : les moines refusaient alors de se construire des abris et vivaient soit en plein air soit dans des grottes, ce qui appuierait l'hypothèse que j'ai proposée pour les cavités de Rasm 'Abd al-Jabbar (VÖÖBUS 1960, p. 22-28).

<sup>1806</sup> On verra plus loin dans quelle mesure cette hypothèse peut s'appliquer à des constructions similaires à celles de Rasm al-Ahmar 2 que l'on rencontre dans d'autres villages en brique crue, à Zabad 1 notamment. Voir ci-dessous *Les « grands bâtiments » à église*, p. 568.

perchés employant un appareil polygonal mal daté<sup>1807</sup> auquel succèdent des maçonneries dont la technique évoque cette fois clairement la période byzantine.

La réoccupation par les couvents de constructions antérieures est un phénomène commun aux grandes régions archéologiques syriennes<sup>1808</sup>. En Syrie du Sud, F. Villeneuve évoque l'installation de communautés monastiques sur des vestiges militaires romains<sup>1809</sup>. La Syrie centrale ne fournit guère d'exemple de réoccupation de ce type, sauf peut-être dans le cas d'Al-Turkmaniyya<sup>1810</sup>, et on ne connaît pas, dans le Massif calcaire, d'installations militaires comparables. À défaut, cependant certains monastères d'Antiochène sont construits sur d'anciens temples romains<sup>1811</sup>. Ces établissements pourraient être rapprochés des monastères perchés de Syrie centrale (monastères isolés mais aussi monastères associés à une agglomération) puisque la plupart de ces temples occupaient des éminences<sup>1812</sup>. Les quelques exemples de monastères dont on dispose pour la Syrie du Sud confirment également une tendance à implanter des monastères sur des points hauts<sup>1813</sup>, tendance également illustrée par le monastère de 'Ayn al-Kanisah, en Jordanie<sup>1814</sup>. L'impression qui se dégage des monastères du Massif calcaire et du Hauran est donc celle d'un relatif isolement, bien que certains monastères de Syrie du Sud aient été installés dans les agglomérations<sup>1815</sup>.

La principale différence entre, d'une part, les monastères du Hauran et de Syrie centrale et, d'autre part, ceux de Syrie du Nord tient au fait que les premiers présentent un caractère clos<sup>1816</sup>. G. Tchalenko<sup>1817</sup> et J.-P. Sodini<sup>1818</sup> insistent tous deux sur ce point. La plupart des établissements du Hauran et de Syrie centrale ne comportent qu'un accès unique

<sup>1807</sup> À Khazzana 2 et à Tuwainah 1, l'appareil polygonal délimite une esplanade sur laquelle est construite une tour byzantine. À Qla'a, il définit une enceinte épousant les contours du sommet du promontoire et à Tall Drahm 1, il a été employé dans la construction de deux enceintes concentriques enserrant le piton isolé sur lequel semble avoir pris place par la suite un monastère. Voir ci-dessous (d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*, p. 561.

<sup>1808</sup> La Jordanie fournit également des exemples de réoccupation monastique. On peut par exemple citer les cas de Qasr al-Hallabat, fort romain transformé en monastère byzantin puis en résidence omeyyade (ARCE 2008), d'Al-Fudayn/Mafraq, fortification de l'âge du Fer, réoccupée par un monastère byzantin et devenue résidence omeyyade par la suite.

<sup>1809</sup> VILLENEUVE 1985, p. 121.

<sup>1810</sup> Voir ci-dessous (c) *Les tours en contexte isolé*, p. 521.

<sup>1811</sup> G. Tchalenko signale la réoccupation du temple de Dair Seta par un monastère (TCHALENKO 1953, 1, p. 14-15). O. Callot rapporte l'existence d'un couvent à l'emplacement du sanctuaire romain de Srir (CALLOT 1997, p. 739) et signale une possible communauté monastique qui se serait constituée, après l'érection d'une grande basilique à trois nefs, à l'emplacement des deux temples romains de Qal'at Kalota (CALLOT 1997, p. 743).

<sup>1812</sup> J. Lassus souligne que beaucoup de monastères du Massif calcaire se trouvaient sur une colline, aux abords des villages (LASSUS 1947, p. 272).

<sup>1813</sup> H. C. Butler fournit pour la Syrie les exemples du monastère d'Al-Karis et du couvent des saints Serge et Bacchus à Dair al-Nasrani et F. Villeneuve signale à Dair al-Sha'ir un monastère dont l'enceinte carrée enclot une « petite éminence » (VILLENEUVE 1985, p. 119).

<sup>1814</sup> MICHEL 2001, p. 360-363.

<sup>1815</sup> J. Lassus évoque, pour la Syrie du Sud, des monastères « urbains » (LASSUS 1947, p. 272). Le terme n'est pas approprié, mais il indique que des couvents étaient implantés dans les agglomérations, comme en Syrie centrale.

<sup>1816</sup> F. Villeneuve y fait allusion pour le Hauran (VILLENEUVE 1985, p. 121). J. Lassus évoque pour le monastère d'Al-Karis une « muraille » et plus généralement pour la Syrie du Sud des « couvents-forteresse » (LASSUS 1947, p. 268 et 272).

<sup>1817</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 19.

<sup>1818</sup> SODINI 1989, p. 371.

et le mur d'enceinte qui circonscrit le monastère occulte complètement la vision des différents bâtiments. Par voie de conséquence, on a estimé que l'église conventuelle était réservée au seul usage des moines. Les monastères du Massif calcaire, tout au contraire (à l'exception probable de certains monastères perchés du type de celui de Srir), montrent un aspect ouvert. Les fidèles accédaient par un chemin à directement à l'église de Dair Dehes, qui était séparée par une cour de la partie réservée à l'habitation des moines. À Qal'at Kalota, d'après les restitutions d'O. Callot, plusieurs entrées étaient ménagées dans le mur d'enceinte et permettaient aux fidèles d'accéder librement à la grande basilique. Un détail cependant indique que le caractère clos des monastères de Syrie centrale doit peut-être être nuancé. Les chemins soigneusement délimités qui facilitent l'accès aux monastères, notamment ceux établis dans le voisinage des agglomérations (Khazzana 2 ; Drayb al-Wawi), pourraient laisser penser que ces établissements étaient peut-être plus fréquentés qu'on ne le croit par les fidèles extérieurs au couvent. Dans la mesure où cette disposition est commune aux monastères installés aux abords des agglomérations et à ceux qui sont complètement isolés (Wadi 'Itriya 4, Tuwahinah 3, Rasm al-Ahmar 4, Stabl 'Antar et, avec moins de certitude Tall Draham 1 et Wadi 'Itriya 1), on pourrait également formuler la même hypothèse pour ces derniers. Ce chemin assure, dans le cas des établissements à proximité d'une agglomération, une communication entre le village et le monastère. Malgré la position perchée du monastère de Khazzana 2, qui évoque une retraite, les relations entre les moines et le village pourraient bien avoir été relativement étroites<sup>1819</sup>.

*(e) La présence d'une construction centrale massive comme critère de différenciation avec les fermes*

Enfin, le dernier point sur lequel je souhaite revenir se rapporte aux critères sur lesquels j'ai fondé la distinction, peut-être discutable, entre les fermes et les monastères<sup>1820</sup>. La présence ou l'absence d'une construction, généralement massive, au centre du bâtiment ne peut être considérée en elle-même comme un critère décisif. Toutefois, la comparaison avec certains des monastères du Hauran renforce cet argument<sup>1821</sup>. Le monastère d'Al-Karis, isolé et implanté sur un promontoire, présente, au centre d'une plateforme enclose (50 x 34 m) une construction massive (11,2 x 12 m d'après le plan d'H. C. Butler), subdivisée en quatre pièces, dont une seulement était pourvue d'un étage<sup>1822</sup>. Il ne s'agissait pas d'une

<sup>1819</sup> On pourra contester ce point de vue en soutenant que, en secteur basaltique, la limitation de ces chemins pourrait correspondre à un épierrement simplement destiné à faciliter les déplacements des moines. Mais ces chemins ne se trouvent pas uniquement sur ou à proximité des plateaux basaltiques. Sur le bastion de 'Itriya, la quantité de pierres n'entravait pas suffisamment la progression à pied ou en chariot pour qu'elle nécessite l'aménagement d'une véritable voie empierrée (Rasm al-Ahmar 4).

<sup>1820</sup> Y. Hirschfeld, confronté à la même difficulté dans une étude portant sur les fermes des provinces byzantines de Palestine (HIRSCHFELD 1997, p. 68), part du principe que tous les monastères possédaient une église. On peut raisonnablement en douter, au moins dans la région, si l'on se fie aux plans des monastères attestés et aux sources littéraires (voir ci-dessus note 1786, p. 476).

<sup>1821</sup> La pertinence du rapprochement entre les couvents de Syrie centrale et ceux de Syrie du Sud me paraît entièrement justifiée par la quasi identité de plan entre le monastère de Dair Nawa et celui d'Al-Dair (BUTLER 1929, fig. 91, p. 88). H. C. Butler et J. Lassus soulignaient un programme architectural équivalent (BUTLER 1929, p. 111 et LASSUS 1947, p. 269).

<sup>1822</sup> BUTLER 1929, p. 93.



église car celle-ci occupait l'angle nord-est de l'esplanade. À cet exemple, s'ajoute celui de Dair al-Sha'ir. Il s'agit là aussi d'un complexe établi sur une petite éminence, mais cette fois densément construit. Des pièces, parfois en enfilade, disposées sur deux rangées, occupent les côtés nord et sud du bâtiment. À peu près au centre se trouve un bâtiment plus grand et plus soigné que F. Villeneuve pense être une église<sup>1823</sup>. L'argument de la construction centrale – bien que sa présence ne soit pas plus systématique dans les monastères du Hauran que dans ceux de Syrie centrale<sup>1824</sup> – comme critère de discrimination entre fermes et couvents sort donc renforcé de la comparaison avec la Syrie du Sud.

Toutefois, Y. Hirschfeld pour les provinces palestiniennes et D. Genequand pour la Palmyrène, ont publié des plans de fermes qui pourraient mettre en cause cette argumentation. Y. Hirschfeld signale par exemple l'existence d'un type de fermes à tour centrale<sup>1825</sup>. Cependant, aucune ferme qu'il cite en exemple ne comporte de construction réellement centrale puisque la tour se trouve toujours déjetée, à l'extrémité ou au milieu d'un corps de bâtiment<sup>1826</sup>. D. Genequand publie, quant à lui, les plans de quatre établissements, situés dans un rayon de 20 km maximum autour de Palmyre, qu'il interprète comme des fermes relevant de programmes architecturaux similaires<sup>1827</sup>.

Les sites de Bazuriyya 1, 2 et 3 ne me semblent pas appartenir tout à fait au même type qu'Al-Sukkariyya, bien que les quatre sites présentent des points communs, parmi lesquels un vestibule surmonté d'une tour (Al-Sukkariyya, Bazuriyya 1, 2 et 3), une salle hypostyle ouvrant par des arcades sur la cour, immédiatement à gauche de l'entrée (Bazuriyya 1, 2 et 3) et une seconde tour (Al-Sukkariyya et Bazuriyya 1). La période d'occupation principale d'Al-Sukkariyya, qui constitue de mon point de vue un site à part, est datée du VI<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment principal est associé à de vastes enclos au nord et à l'ouest et à quelques habitations modestes, légèrement à l'écart, au nord et à l'est. Entre ce bâtiment et les maisons se trouve un petit édifice interprété comme un tombeau. Il présente d'après le plan de T. Wiegand, plusieurs *arcosolia*<sup>1828</sup>. L'accès au bâtiment principal (53,7 x 48,3 m) se faisait donc via une tour porche. Dans l'épaisseur des maçonneries était ménagé un local ouvrant vers l'extérieur par une petite baie, l'ensemble formant une sorte de guichet<sup>1829</sup>. Le centre de la cour était occupé par une construction massive d'un étage. Adossée contre le mur est, une vaste salle de 16 x 14 m environ a livré une paire de fûts de colonne en place, au premier tiers de la longueur de la pièce, ce qui laisse supposer qu'elle en comptait au moins une seconde paire à l'est, l'ensemble dessinant un plan à trois nefs, qui pourrait très bien être une chapelle. Ses dimensions seraient semblables à celle de Stabl

<sup>1823</sup> VILLENEUVE 1985, p. 119 et fig. 22, p. 120.

<sup>1824</sup> On pourrait citer le contre-exemple de 'Umm 'Uweini, qui serait également un monastère isolé, mais dont l'espace central serait dépourvu de construction (VILLENEUVE 1985, p. 119 et fig. 13, p. 100).

<sup>1825</sup> HIRSCHFELD 1997, p.

<sup>1826</sup> Cf. Horvat Hazzan, Rujum al-Qasr et Nahal Sa'adon 1 (HIRSHFELD 1997, fig. 30, 37 et 63). Les autres implantations citées en exemples (Nahal Sa'adon 1 et 2) me paraissent davantage relever du hameau que de la ferme.

<sup>1827</sup> GENEQUAND 2003, p. 38-43.

<sup>1828</sup> WIEGAND 1932, pl. 4 et p. 10-11.

<sup>1829</sup> Le même type d'aménagement a aussi été identifié à Bazuriyya 3.

‘Antar (**figure 74, 4**). Au nord-ouest de cette salle, une seconde pièce, plus petite, dont la fonction est difficile à cerner, a également livré deux fûts de colonne. Enfin, une tour à trois étages, dont les dimensions sont comparables à celles du bâtiment central, flanque l’angle sud-est du complexe. Avec sa haute tour, sa construction centrale à étage<sup>1830</sup>, sa vaste salle à colonnes (chapelle ?) et son tombeau, le site d’Al-Sukkariyya me paraît présenter des éléments qui correspondent davantage un monastère qu’à une ferme. À la liste de ces arguments, s’ajouterait aussi la présence d’un guichet, qui me paraît plus compatible avec un monastère qu’avec une ferme, si la tour-porche de Bazuriyya 3 ne présentait le même dispositif. Cependant, la découverte d’un font baptismal publié par G. Bell sur l’un des sites portant le toponyme de Bazuriyya, pourrait indiquer que l’un des trois sites au moins possédait une église ou une chapelle et devrait donc être considéré comme un monastère plus que comme une ferme fortifiée<sup>1831</sup>. Il me semble donc que la présence d’une construction centrale dans les édifices à cour pourrait être l’indice d’une fonction monastique.

La question du rôle des constructions massives qu’on rencontre, dans ce type de bâtiment, le plus souvent au centre de la cour<sup>1832</sup> mais pas uniquement<sup>1833</sup> reste posée. Dans certains cas, il pourrait s’agir d’un lieu de culte. Dans d’autres, même si l’architecture en terre est moins parlante de ce point de vue que celle en pierre, on pourrait aussi envisager qu’il s’agisse d’une tour<sup>1834</sup>, une caractéristique commune de l’architecture conventuelle cénobitique du Proche-Orient<sup>1835</sup>.

### **3. Le christianisme en Syrie centrale, à travers l’image qu’en donnent les constructions religieuses.**

#### **a) Éléments de géographie civile et ecclésiastique**

##### *(a) À partir des sources civiles*

J. et J.-C. Balty, suivis par P.-L. Gatier, avaient déjà tenté, en croisant plusieurs types de sources, de préciser les limites des provinces dans la région<sup>1836</sup>. On peut espérer que le recours à une cartographie systématique des données (présence/absence de *bema*, *martyrion* au nord/sud, principaux accès au sud/ouest [**tableau 33**]) apporte des éléments de réponse

<sup>1830</sup> À titre de comparaison aucun des autres sites étudiés par D. Genequand ne présente de construction centrale, raison pour laquelle je considère que le site de Sukkariyya ne peut être placé sur un pied d’égalité avec les trois autres.

<sup>1831</sup> Photographie Y-478 (Bukharra Town font) de G. Bell, datée d’avril 1914 (album Y 1913-1914, Syria, Jordan, Saudi Arabia, Iraq dans les archives en ligne de G. Bell hébergées par l’université de New Castle, consulté le 17 mars 2010 : [http://www.gerty.ncl.ac.uk/photo\\_details.php?photo\\_id=7114](http://www.gerty.ncl.ac.uk/photo_details.php?photo_id=7114)).

<sup>1832</sup> Wadi ‘Itriya 4 (attesté), Tuwahinah 1 (monastère probable), Khazzana 2, Ramlah, Rasm al-Ahmar 4 (monastères possibles) et Wadi al-Qastal 6 (monastère douteux ou ferme).

<sup>1833</sup> Par exemple à Dair Nawa et Wadi ‘Itriya 4 (monastères attestés), Khirbat Hraibjah ou Tall Draham 1 (monastères possibles) ou Al-Dahal (monastère hypothétique).

<sup>1834</sup> Voir ci-dessous (b) *Des tours en brique crue ?*, p. 514 et (c) *Les tours en contexte isolé*, p. 521.

<sup>1835</sup> Voir les parallèles fournis par D. Genequand pour le monastère de Qasr al-Hayr al-Gharbi (GENEQUAND 2006b, p. 74). À noter cependant que malgré un bâtiment conventuel en brique crue sur soubassement de pierre, la tour de ce monastère est entièrement en pierre.

<sup>1836</sup> BALTU et BALTU 1982 ; GATIER 2001a. À noter que les limites des provinces civiles coïncident, sauf exception (cf. JONES 1973, 2, p. 881), avec celles des provinces ecclésiastiques (MAYEUR *et al.*, 1998, p. 508).

supplémentaire à cette question. Les données de la *Notitia dignitatum* fournissent un cadre valable pour les premières années du V<sup>e</sup> siècle. Le chapitre XXXIII du document nous informe que les *castella* de *Sériane*/<sup>1837</sup>‘Itriya, d’*Occariba*/<sup>1837</sup>‘Aqirbat, d’*Oresa*/Al-Tayibah 1 et d’*Acadama*/Qdaym 1 étaient du ressort du *dux Syriae*, sans que l’on sache à la quelle des deux provinces de Syrie, déjà créées à cette époque (**carte 9**)<sup>1837</sup>, ils appartenait. Au sud d’*Oresa*/Al-Tayibah 1, les postes jalonnant le prolongement nord de la *strata diocletiana* relevaient de la Phénicie Libanaise<sup>1838</sup>. Les *castella* de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj, de *Barbalissos*/Aski Maskanah et de *Rosapha*/Resafa étaient quant à eux placés sous la juridiction du *dux Euphratensis Syriae*. Le *Synekdèmos* d’Hiéroklos et l’*Opuscule géographique* de Georges de Chypre, plus tardifs, fournissent des données en tout point conformes à celle de la *Notitia dignitatum*, pour la région au moins et n’apportent que de rares compléments<sup>1839</sup>. Ils localisent par exemple *Salamias*/Salamiya en Phénicie Libanaise.

(b) À partir des sources ecclésiastiques

Les listes conciliaires et synodales et la *Notitia Antiochena* fournissent des informations complémentaires. La province de Syrie Première comprend plusieurs archevêchés syncelles d’*Antioche*<sup>1840</sup> : *Beroia*/Alep, *Chalcis*/Qinasrin, *Anasartha* ou *Théodoroupolis*/Khanasir et *Gabboula*/Jabbul (**carte 17**)<sup>1841</sup>.

Les autres métropoles sont celles de :

- *Hiérapolis*/Mambij, avec les évêchés suffragants d’*Eragiza*/Tall al-Hajj, *Soura*/Suriya 1, *Barbalissos*/Aski Maskanah et *Neocaesarea*/Dibsi Faraj<sup>1842</sup>.
- *Sergioupolis*/Resafa. Une partie de la circonscription ecclésiastique de *Hiérapolis*/Mambij lui a été transférée entre 514 et 518, au moment où Resafa est élevée au rang de métropole de l’Euphratésie méridionale sous le nom de *Sergioupolis*<sup>1843</sup>, l’Euphratésie du Nord restant sous la juridiction de la métropole de *Hiérapolis*. *Sergioupolis* comptait notamment, entre autres suffragants, l’évêché d’*Oresa*/Al-Tayibah 1, ce qui signifie que, entre le début du V<sup>e</sup> siècle (date de rédaction de la *Notitia dignitatum*, à laquelle *Oresa*/Al-Tayibah 1 n’était qu’un *castellum* rattaché à l’une des deux provinces de Syrie) et la fin du VI<sup>e</sup> siècle (date de rédaction de la *Notitia Antiochena*), les divisions civiles et ecclésiastiques de ce secteur avaient évolué. Le territoire de l’une des deux provinces de Syrie avait été réduit au profit de l’Euphratésie. Si l’on tient compte de l’hypothèse formulée par R. Dussaud<sup>1844</sup> selon laquelle ‘Itriya/*Sériane* – qui est du ressort du *dux Syriae* d’après la *Notitia dignitatum* – pourrait correspondre

<sup>1837</sup> Voir ci-dessus 1. *La délimitation des provinces : une question ouverte*, p. 143.

<sup>1838</sup> DUSSAUD 1927, p. 274. *Oresa*/Al-Tayibah 1 est le poste le plus au sud qui soit rattaché au *dux Syriae*.

<sup>1839</sup> Voir ci-dessus b) *Les cités*, p. 146.

<sup>1840</sup> Voir ci-dessus a) *Les évêchés*, p. 145.

<sup>1841</sup> S’y ajoutent, en dehors de la région étudiée, Séleucie de Piérie, Gabala et Paltos.

<sup>1842</sup> HONIGMANN 1925, p. 74.

<sup>1843</sup> ALPI 2009, 1, n. 81, p. 68.

<sup>1844</sup> Voir ci-dessus a) *Les évêchés*, p. 145.

à l'évêché d'*Érigène* cité comme suffragant de *Sergiopolis*, on voit que l'une des provinces aurait été nettement diminuée.

- *Apamée*/Qal'at al-Mudiq pour la Syrie Seconde, avec *Larissa*/Qal'at Shaizar, *Épiphanie*/Hama et *Aréthuse*/Al-Rastan pour suffragants. On remarque qu'aucun de ces évêchés ne se trouve dans la zone étudiée. De ce fait, on ignore l'extension orientale de la province de Syrie Seconde.
- *Salaminias*/Salamiya. Bien que la ville se trouve en Phénicie Libanaise<sup>1845</sup>, Salamiya est à la fin du VI<sup>e</sup> siècle un archevêché mineur directement rattaché au patriarcat d'*Antioche*. Il ne dépend donc d'aucune métropole de Phénicie Libanaise<sup>1846</sup>.

(c) À partir des données de l'épigraphie

Dans un troisième temps, l'épigraphie apporte indirectement des informations qui viennent compléter ces données textuelles brutes. Les inscriptions d'Antiochène et celles des territoires des autres cités font référence, à la période byzantine, à deux systèmes calendaires distincts<sup>1847</sup>. La répartition des inscriptions se rapportant à l'ère d'*Antioche* permet de définir les contours de la *chôra* de cette cité et notamment une partie de l'extension sud de la province de Syrie Première, sur la bordure ouest de la Syrie centrale<sup>1848</sup>. On sait ainsi que, si les villages de Ruwaiha et de Rayan appartenaient à l'Antiochène<sup>1849</sup>, celui de Jerade était rattaché à l'Apamène<sup>1850</sup>. On peut donc suivre la limite entre Antiochène et Apamène (et entre Syrie Première et Syrie Seconde) qui passe au nord des villages d'Al-Bara, de Dair Sunbul, de Qasr al-Banat – ces trois sites dépendait de l'Apamène (**carte 17**). On sait que l'Apamène s'étendait vers l'est au moins jusqu'à Karatin al-Kbir<sup>1851</sup> mais on ignore si l'ensemble du Jabal al-'Ala appartenait à cette province<sup>1852</sup>.

<sup>1845</sup> C'est ce qu'indique l'*Opuscule géographique* de George de Chypre (HONIGMANN 1939, n° 995).

<sup>1846</sup> La Phénicie Libanaise comprenait la métropole de *Damaskos*/Damas, à laquelle aurait dû être rattaché l'archevêché de *Salaminias*/Salamiya, et la métropole d'*Émèse*/Homs, dite autocéphale, c'est-à-dire sans suffragant et échappant à la tutelle de l'évêque métropolitain de son éparchie, pour en référer directement au patriarche (ALPI 2009, 1, p. 91).

<sup>1847</sup> Le calendrier de l'Antiochène (c'est-à-dire la *chôra* d'*Antioche*) est fondé sur l'ère césarienne d'*Antioche*, datée de l'automne 49 av. J.-C.. Les territoires des autres cités des provinces de Syrie et d'Euphratésie (à l'exception de Séleucie de Piérie qui se réfère à son ère propre, au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle) n'ont jamais cessé de se référer à l'ère séleucide, qui débute en 312 av. J.-C. (SEYRIG 1958, p. 12-13 et n. 1, p. 12).

<sup>1848</sup> Ce ne sont pas tant les limites des territoires des différentes cités de Syrie centrale que celles des éparchies, avec les conséquences qu'a pu avoir l'appartenance à l'une ou l'autre province ecclésiastique sur la typologie des églises et des monastères et sur la liturgie, qui sont importantes ici. P. Donceel-Voûte a cependant nuancé ce point de vue dans un article qui insiste sur le fait que les installations liturgiques ne reflétaient pas nécessairement partout ni de tout temps les découpages des provinces ecclésiastiques (DONCEEL-VOÛTE 1988b). Les principaux facteurs d'influence pourraient avoir été les évêchés et non les métropoles (DONCEEL-VOÛTE 1988b, p. 217).

<sup>1849</sup> SEYRIG 1958, p. 38-39 pour deux inscriptions de Rayan.

<sup>1850</sup> M. Griesheimer publie ainsi une inscription de Jerade utilisant l'ère des Séleucides (GRIESHEIMER 1998, p. 232).

<sup>1851</sup> *Tarutia Emporôn* (Tarutia-des-Marchands) est mentionnée comme une *kômè* du territoire d'*Apamée* sur une épitaphe retrouvée hors de Syrie et datée de 557 (FEISSEL 1982, p. 328-329). Voir ci-dessus note 310, p. 239.

<sup>1852</sup> Je ne vois cependant aucune raison de rattacher la *kômè* *Olmana* (Halban ; *IGLS* 4, n° 1889) et la *kômè* *Zεβοῦδε* (attestée par une inscription à Shaikh 'Ali Qasun ; *IGLS* 4, n° 1935) arbitrairement à l'Apamène, comme le suggèrent J. et J.-C. Balty (BALTY et BALTY 1982, p. 56 et suiv. et n. 147, p. 72). Il est clair qu'aucune des deux *kômai* n'appartient à l'Antiochène, mais l'argument est insuffisant pour les rattacher à l'Apamène.

Plus à l'est, la *Notitia Antiochena* indique que la Syrie Première englobait la plus grande partie du Jabal Hass puisqu'*Anasartha*/Khanasir et *Gabboula*/Jabbul sont les archevêchés syncelles de la métropole d'*Antioche*<sup>1853</sup>. Mais les limites de la Syrie Première s'étendaient probablement plus au sud et plus à l'est puisqu'Al-Hammam 1 se trouvait vraisemblablement sur le territoire d'*Anasartha*/Khanasir<sup>1854</sup>. F. Alpi semble tenir pour acquis que Zabad 1 appartenait aussi en 512 au territoire d'*Anasartha*<sup>1855</sup>.

Le fait que *Sériane*/*Itriya* soit mentionnée, avec le territoire d'*Apamée*, dans une inscription sur mosaïque retrouvée à proximité de Dair al-Sharqi, en Apamène, pourrait aussi autoriser un rapprochement entre les deux termes de l'inscription et suggérer que le *vicus* militaire était situé sur le territoire d'*Apamée*<sup>1856</sup>, donc en Syrie Seconde. Cette hypothèse ne contredit pas nécessairement celle de R. Dussaud sur l'identification *Érigène*/*Sériane*/*Itriya*. Car l'inscription sur mosaïque date de la première du v<sup>e</sup> siècle, la *Notitia Antiochena* de la fin du vi<sup>e</sup> siècle. Des modifications du tracé des provinces auraient pu intervenir entre 431 et 570, vraisemblablement au moment où Resafa/Sergipupolis est élevée au rang de métropole.

(d) À partir de la typologie des bâtiments religieux

On peut tenter de croiser ces données avec les nuances qui ont été soulignées dans la typologie et la liturgie des églises et des monastères d'Antiochène et ceux d'Apamène (**carte 17**). J. Lassus, G. Tchalenko, P. Donceel-Voûte et J.-P. Sodini se rejoignent en général sur les traits les plus caractéristiques des églises de ces deux régions (**tableau 33**)

La présence exclusive du *bema* en Syrie Première<sup>1857</sup> avait déjà été mise en cause par P.-L. Gatier, qui se fondait sur la présence d'un tapis en exèdre dans l'église Tayyibat al-

<sup>1853</sup> Le site de Buz al-Khanzir, à une vingtaine de kilomètres au nord de la cité, aurait pu appartenir au territoire d'*Anasartha*. Une inscription grecque (*IGLS* 2, n° 270 ; voir ci-dessus note 1620, p. 448) mentionne un évêque du nom d'Étienne dont on a d'abord pensé qu'il s'agissait, en fonction de la date de l'inscription (505-506) de celui d'*Anasartha*. Mais la lecture de la date a depuis été révisée par D. Feissel (565) et l'évêque cité ne pourrait être que celui de *Gabboula*/Jabbul (GATIER 2001, p. 97 ; ALPI 2009, 1, n. 66, p. 251). Buz al-Khanzir appartiendrait non pas à la *chôra* d'*Anasartha*, mais à celle de *Gabboula*.

<sup>1854</sup> C'est ainsi que P.-L. Gatier et D. Feissel interprètent une inscription grecque découverte sur ce site (GATIER 2001, p. 97 et n. 25) et dont R. Mouterde livre une traduction apparemment erronée (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 207-208). L'inscription mentionne qu'un évergète, qui se serait également distingué à Anasartha par la réfection de l'enceinte de la cité, aurait été à l'origine de l'aménagement d'un canal d'adduction entre Al-Hammam 1 et *Anasartha*/Khanasir (traduction de R. Mouterde, apparemment retenue par P.-L. Gatier) ou aurait contribué à la réfection d'un édifice thermal (correction de D. Feissel). C'est probablement l'intervention du même évergète à deux endroits, éloignés de 17 km environ, qui pousse P.-L. Gatier et D. Feissel à considérer que l'individu agit dans le cadre d'un territoire unifié et que, par conséquent, Al-Hammam 1 se trouverait sur le territoire d'*Anasartha*. L'existence d'une conduite d'eau reliant les deux sites impliquerait également un rapport de dépendance d'un site (en l'occurrence Al-Hammam 1) par rapport au second (*Anasartha*).

<sup>1855</sup> Pourtant, *Anasartha* n'aurait pas accédé au statut de cité avant 529 (FEISSEL 2002, p. 201), bien qu'on lui connaisse des évêques depuis le concile de Chalcédoine (DEVREESSE 1945, p. 136-140).

<sup>1856</sup> L'inscription est la suivante : « L'an 742, au mois de Xanthicos [avril 431], Neeman [le Nasride Al-Num'an] monta sur *Sériane* et pilla [...]. L'an 744 [432/433], il y eut une famine et on exigea [...] pour [...] *modii*. L'an 810, le 27 du mois d'Audunaios [27 janvier 499], il y eut de fortes neiges et les arbres à olives du territoire d'*Apamée* se rompirent. Iôannès, artisan » (FEISSEL 2008a).

<sup>1857</sup> G. Tchalenko signalait que cet aménagement liturgique se trouvait à la fois en Antiochène et en Chalcidique, comme le confirment vraisemblablement les exemples de Banawi et de l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 (TCHALENKO 1990, p. 7).

Imam<sup>1858</sup>. L'église, qui présentait une inscription sur mosaïque dont la date se réfère à l'ère des Séleucides, doit bien être rattachée à l'Apamène. Bien plus à l'est, Resafa et Dibsi Faraj ont également livré des églises pourvues de *bema*. La présence de cet aménagement dans l'église de la Sainte-Croix de Resafa, qu'on pouvait comprendre dans le contexte d'un sanctuaire de pèlerinage accueillant diverses confessions<sup>1859</sup>, n'est donc pas un cas particulier et l'Euphratésie aurait donc bien abrité, comme l'Apamène, des églises à *bema*.

Les églises de Rayan, de Banawi et de Zabad 1 qui présentent ce dispositif sont cependant plus susceptibles d'avoir appartenu à la Syrie Première. Le cas est certain pour Rayan puisque les inscriptions sur mosaïques renvoient à l'ère des Séleucides, et c'est on ne peut plus probable pour Banawi, compte-tenu de sa localisation au nord-ouest d'*Anasartha*. Seules des considérations typologiques permettent de le supposer pour Zabad 1<sup>1860</sup>. Par contre, les églises à *bema* de Mir'ayah, d'Al-Firjah et de 'Umm Hartayn 2 pourraient se trouver indifféremment en Syrie Première ou en Syrie Seconde. Je ne reviendrai ni sur la présence du *synthronon*, puisque les seuls exemples, en Syrie centrale, sont l'église de la Sainte-Croix, le *martyrion* de Resafa et l'église hors-les-murs de Dibsi Faraj, ni sur celle de l'ambon, que l'on trouve exclusivement dans la basilique B de Resafa<sup>1861</sup>. La répartition géographique de ces aménagements ne permet pas de définir les limites des différentes provinces et le critère du *bema* n'est pas pertinent pour déterminer les contours de la Syrie Première puisqu'il n'est pas l'apanage de cette province.

Quant à se fonder sur la place du *martyrion*, au nord ou au sud de l'abside, pour déterminer les limites de la Syrie Première, les résultats risquent de n'être guère concluants. En Apamène, il est généralement établi que cette pièce se trouve au nord. En revanche, P. Donceel-Voûte estime que sa position est variable dans ce qu'elle appelle la « Chalcidique » et la « plaine orientale »<sup>1862</sup>. La zone qu'elle désigne ainsi correspond en fait au nord du Jabal al-'Ala et à la zone de steppe plus à l'est comprise entre Al-Andarin au nord et 'Umm Hartayn 2 au sud<sup>1863</sup>. L'architecture religieuse s'y distinguerait en opérant une sorte de synthèse entre les tendances observées en Antiochène et en Apamène. Ainsi trouverait-on le *martyrion* indifféremment au nord ou au sud, accessible par un arc ou au contraire par un chancel bas et un autel tantôt placé à l'aplomb de l'arc triomphal (caractéristique de l'Apamène) tantôt au fond de l'abside (caractéristique de l'Antiochène). Il deviendrait dès

<sup>1858</sup> Voir ci-dessus *Le bema*, p. 424.

<sup>1859</sup> C'est ainsi que G. Tchalenko paraît justifier l'existence de ce *bema* en dehors des limites de l'Antiochène (TCHALENKO 1990, p. 321).

<sup>1860</sup> Le *martyrion* dans l'église du « grand bâtiment » et dans l'église de l'est semble devoir être localisé au sud.

<sup>1861</sup> Le fait qu'on n'ait jamais trouvé de traces d'un *synthronon* dans les églises villageoises explique la rareté de cette installation en Syrie centrale (SODINI 1989, p. 355). Quant à l'ambon, son existence est attestée en Apamène dans les églises de Huarte (CANIVET et CANIVET 1980, p. 172-176) et de Dair Slaib (MATTERN, MOUTERDE et BEAULIEU 1939, p. 12-14 ; LASSUS 1947, p. 212). Elle est possible à Muglayyah (SODINI 1989, p. 355).

<sup>1862</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 494. Elle reprend là la terminologie de J. Lassus qui classe les églises de 'Umm al-Khalakhil, de Hawa et de Qasr Abu Samra et de Qasr Bayt 'Ali en Chalcidique (LASSUS 1973, p. 27-28), mais elle y ajoute les églises d'Al-Firjah, de Qasr Ibn Wardan 1, d'Al-Andarin et de 'Umm Hartayn 2. Pour J. Lassus cependant, les églises d'Al-Andarin et de Qasr Ibn Wardan 1 appartiennent à une série distincte.

<sup>1863</sup> Cependant je ne vois pas sur quel argument elle se fonde pour déduire que les sites localisés dans ce secteur se trouvent sur le territoire de Chalcis.

lors impossible, d'une part, de distinguer les églises situées sur la *chôra* d'Antioche de celles qui se trouveraient sur celle de Chalcis ou d'Apamée et, d'autre part, de définir la limite entre Syrie Première et Syrie Seconde. Cependant l'attribution des églises de 'Umm al-Khalakhil ou de Hawa à la *chôra* de Chalcis plutôt qu'à celle d'Apamée me paraît injustifiée. Elle semble ne reposer que sur des considérations géographiques arbitraires<sup>1864</sup>.

Si l'on s'en tient à l'hypothèse selon laquelle une chambre latérale ouvrant sur le collatéral par un arc indique une fonction martyriale<sup>1865</sup>, on peut tirer quelques enseignements de la répartition des *martyria* dans les différentes églises. On remarque en premier lieu une localisation homogène des *martyria* dans la plupart des villages ou des villes où plusieurs églises ont été identifiées<sup>1866</sup>, ce qui indiquerait que les critères utilisés sont assez pertinents. En revanche, quelques exceptions doivent être signalées, parmi lesquelles Resafa, ce qui ne surprend guère compte-tenu du caractère hors-norme de la plupart des églises, mais aussi Dibsi Faraj et, plus curieusement encore, 'Umm al-Khalakhil. Les villes d'Euphratésie mises à part, on remarque que la plupart des églises avec *martyrion* au nord, donc plutôt susceptibles d'appartenir à l'Apamène, se trouvent dans la moitié nord du Jabal al-'Ala (I'jaz, Karatin al-Kbir, Hawa) ou dans son voisinage immédiat (à moins de 5 km pour les villages de Fa'lul à l'ouest et d'Al-Firjah à l'est)<sup>1867</sup>. Les autres églises sont, au sud, celle de Sawran<sup>1868</sup> et, à l'est, l'église principale de Rasm al-Hajal<sup>1869</sup>. La partie nord du Jabal al-'Ala, comme le montrait l'épithète désignant Karatin al-Kbir comme une *kômè* du territoire d'Apamée<sup>1870</sup>, dépendrait donc de l'Apamène et de la Syrie Seconde.

Pour la moitié sud du Jabal al-'Ala, le *martyrion* ne peut être localisé que pour quatre églises<sup>1871</sup>, dont deux appartiennent à un même groupe (Al-Ruhaiyah). La chapelle martyriale serait au sud dans chacun de ces édifices, mais le nombre d'églises renseigné est insuffisant pour affirmer que la partie sud du plateau était rattaché à la Syrie Première. Si l'on procède au décompte des accès, la prééminence de la façade sud dans ces églises est loin d'être évidente, au contraire de ce à quoi on s'attendrait pour des églises de Syrie Première. Pour

<sup>1864</sup> Les sites que J. Lassus estime appartenir à la Chalcidique se trouvent tous « à des distances de moins de 30 km du méridien de Ma'arat al-Nu'man » (LASSUS 1973, p. 27).

<sup>1865</sup> Hypothèse de J. Lassus, qui reste valable dans la zone qu'il désigne comme étant la « Chalcidique » (LASSUS 1973, p. 29).

<sup>1866</sup> C'est le cas à Al-Andarin, Zabad 1 et Al-Ruhaiyah.

<sup>1867</sup> Cela ne concerne toutefois que cinq églises sur les 33 recensées dans la moitié nord du plateau, si l'on considère, arbitrairement, que la limite entre la moitié nord et la moitié sud passe par Qasr Bayt 'Ali. Mais, dans le même périmètre, seules deux églises semblent avoir comporté un *martyrion* au sud : l'église 2 de 'Umm al-Khalakhil et celle de Ma'rata.

<sup>1868</sup> L'hypothèse selon laquelle le *martyrion* se trouve au nord tient au fait que la vaste chambre latérale sud était en partie occupée par un baptistère. Cette église est toutefois la seule qui soit directement associée à un baptistère, il s'agit donc d'un cas particulier que je serais tentée de laisser de côté.

<sup>1869</sup> Dans ce village, c'est surtout la présence de la cuve de sarcophage retrouvée du côté nord du sanctuaire qui m'a conduite à placer le *martyrion* au nord. Le fait que la chambre sud ait communiqué directement avec le sanctuaire (ce qui n'était apparemment pas le cas de la chambre nord) me semblait aller dans le même sens et désigner cette pièce comme le *diakonikon*. Mais il est clair que la cuve de sarcophage a bien été déplacée et on ne peut par conséquent pas affirmer qu'elle se trouvait à l'origine dans la chambre latérale nord.

<sup>1870</sup> Les similitudes de plan entre les monastères du sud du Jabal Zawiyah et l'église sud de Karatin al-Kbir pourraient donc s'expliquer par leur appartenance à une même province.

<sup>1871</sup> Sur les 22 églises recensées dans cette partie sud du plateau.

les quatre églises de la moitié sud du plateau, on totalise en effet quatre accès sur la façade sud et sept sur la façade ouest<sup>1872</sup>.

À l'est, les églises d'Al-Andarin montrent des résultats homogènes, qui tendraient à indiquer que la ville se trouvait en Syrie Première<sup>1873</sup>. Le *martyrion* est localisé dans huit cas sur neuf au sud<sup>1874</sup> et les accès en façade sud sont légèrement plus nombreux que ceux ménagés en façade ouest<sup>1875</sup>. Dans les plateaux basaltiques du nord-est, l'emplacement du *martyrion* peut être supposé pour cinq églises sur les 25 recensées dans cette zone. À l'exception de celle de Rasm al-Hajal, toutes paraissent posséder un *martyrion* au sud et confirment ainsi l'appartenance de ce secteur – ou au moins du Jabal Hass – à la Syrie Première<sup>1876</sup>. Si l'on examine de plus près les églises de Mu'allaq et de Zabad 1, on remarque une légère prééminence de la façade sud sur la façade orientale puisqu'on dénombre huit accès au sud contre seulement six à l'ouest.

On peut donc émettre plusieurs hypothèses quant au découpage administratif et religieux de la Syrie centrale, en gardant cependant à l'esprit que toutes se fondent sur un petit nombre d'églises et qu'il serait bon de pouvoir les étayer par d'autres sources.

La concentration des églises avec *martyrion* au nord dans la moitié septentrionale du Jabal al-'Ala fournit un argument convaincant en faveur de son rattachement à la Syrie Seconde et à l'Apamène, confirmé par l'appartenance de Karatin al-Kbir/*Tarutia Empôron* au territoire d'*Apamée*. Puisque le *martyrion* se trouve au sud dans l'église de Ma'rata, on peut supposer (le seul emplacement de cette pièce ne peut être considéré comme un argument décisif<sup>1877</sup>) que la limite entre la Syrie Seconde et la Syrie Première passait entre Ma'rata au nord et Fa'lul au sud. Bien plus au sud, Tayyibat al-Imam et Sawran étaient également rattachés à l'Apamène.

La situation de la partie sud du Jabal al-'Ala, à l'est de ces deux villages est plus incertaine. Si l'on se fie aux seules quatre églises renseignées, on peut croire que ce secteur était rattaché à la Syrie Première. Comme c'est aussi ce qu'indiquent les églises d'Al-Andarin, on pourrait suggérer que la limite de la Syrie Première, après avoir englobé Ma'rata, serait remontée au nord de Karatin al-Kbir, aurait contourné le plateau vers le nord et serait passée à l'est d'Al-Firjah. Au-delà, deux tracés sont possibles.

Le premier marque une incursion vers le sud pour incorporer la ville d'Al-Andarin et, à partir de là, il est difficile voire impossible de situer la limite sud de la province de Syrie

<sup>1872</sup> À noter que ce même décompte donne un résultat légèrement plus concluant pour les églises de la moitié nord du plateau, supposées rattachées à l'Apamène. Les accès dans la façade occidentale sont prédominants (15 portes dont l'une est en fait un *tribelon*), mais de peu, puisqu'on dénombre 12 portes en façade sud.

<sup>1873</sup> J. et J.-C. Balty considère que la ville se trouve sur territoire de *Chalcis/Qinasrin* (BALTY et BALTY 1982, p. 74). Ils supposent également que Qasr Ibn Wardan 1 se trouve en Apamène.

<sup>1874</sup> La neuvième église (église 2) n'a fourni aucune indication permettant d'identifier celle qui, des deux pièces latérales, jouait le rôle de *martyrion*.

<sup>1875</sup> On compte 11 portes en façade sud contre 9 portes en façade ouest. Toutes les églises présentaient une unique porte axiale dans la façade ouest mais deux églises présentaient deux et trois portes du côté sud.

<sup>1876</sup> C'est ce que l'on peut déduire de l'information de la *Notitia Antiochena* selon laquelle *Anasartha* était un archevêché syncelle d'*Antioche*.

<sup>1877</sup> C'est ce que confirme la présence dans un même village ('Umm al-Khalakhil) d'une église avec *martyrion* au nord et d'une église avec *martyrion* au sud.



Première. Cependant, le réseau des aménagements hydrauliques qui dessert Al-Andarin ainsi que la *fayda* centrale indique l'étendue de la zone d'influence de cette ville. Peut-être comparable à une *chôra*, bien qu'Al-Andarin n'ait pas le statut de cité, cette zone se déploie au moins sur 37 km du nord au sud et sur plus de 28 km d'ouest en est. Or, la politique de mise en valeur dont ce secteur a fait l'objet ne peut se comprendre que dans le cadre d'un territoire unifié. Si la sphère d'influence d'Al-Andarin inclut bien la surface d'environ 800 km<sup>2</sup> qui circonscrit les *qanats* alimentant la *fayda* centrale et si la ville dépend bien de la Syrie Première comme l'indique la place du *martyrion* dans ses églises, alors le territoire d'Al-Andarin appartient bien, lui aussi, à la Syrie Première. Cette province aurait donc au minimum compris la totalité du Jabal Hass, avec la *chôra* de la cité d'*Anasartha*, et la grande *fayda* centrale – si elle dépendait bien entièrement d'Al-Andarin, ce qui paraît probable. D'après des critères exclusivement typologiques fondés sur la place probable du *martyrion*, on peut estimer que le nord du Jabal Shbayt au moins, avec le village de Zabad 1 et son territoire, devait également être rattaché à la Syrie Première. Si l'on choisit de tenir compte du cas, plus hasardeux, de l'église principale de Rasm al-Hajal, alors la partie sud du Jabal Shbayt devrait être rattachée à l'Euphratésie ou, plus vraisemblablement, à la Syrie Seconde. Mais il me paraît probable que l'ensemble du Jabal Shbayt était du ressort de la Syrie Première : Al-Hammam 1, d'après la lecture que D. Feissel donne de l'inscription publiée par R. Mouterde, appartiendrait bien au territoire d'*Anasartha*<sup>1878</sup>. Sur ce point toutefois, une meilleure connaissance des deux églises que compte le village de Drayb al-Wawi pourrait aussi apporter des éclaircissements.

Le second tracé, qui ne s'écarte pas beaucoup du premier, tient compte des quelques églises qui, dans la partie sud du Jabal al-'Ala, comportent un *martyrion* au sud et sont donc susceptibles d'avoir appartenu à la Syrie Première. La limite de la province de Syrie Première redescendrait ainsi depuis Al-Firjah vers le sud-ouest, marquant une profonde inflexion vers l'ouest quelque part au sud de Hawa pour inclure Al-Tuba 2 et Nawa. De là, la limite pouvait soit plonger vers le sud et vers l'est, plaçant ainsi 'Aqirbat, 'Itriya et pendant un temps Al-Tayibah 1 en Syrie Première (thèse de la « petite Syrie Seconde »<sup>1879</sup>) soit englober uniquement le territoire d'Al-Andarin ainsi que, vraisemblablement, les deux plateaux basaltiques du nord-est. Dans ce cas les agglomérations de 'Aqirbat, de 'Itriya, ainsi que, avant 570, celle d'Al-Tayibah 1, appartiendraient à la Syrie Seconde (thèse de la « grande Syrie Seconde »). Cette seconde option produit toutefois un tracé très alambiqué des limites de cette province, avec un étroit goulot d'étranglement au nord de Salamiya, dont l'existence paraît étrange. Cela dit, ce tracé permettrait de comprendre que *Sérianie* et le territoire d'*Apamée* soient mentionnés sur le même plan dans une inscription.

Il reste à l'heure actuelle impossible de préciser la limite entre la Syrie Première et l'Euphratésie – qui se trouvent probablement quelque part à l'est de Zabad 1 – et entre l'Euphratésie et la province de Syrie à laquelle Al-Tayibah 1 était à l'origine rattachée.

<sup>1878</sup> Voir ci-dessus note 1854, p. 486.

<sup>1879</sup> GATIER 2001.

## b) Les églises et les monastères de Syrie centrale : une image du christianisme

### (a) L'église, fruit d'investissements partagés

Les matériaux de construction et de décoration employés dans les églises urbaines et villageoises indiquent souvent qu'une attention toute particulière a été portée à leur exécution (maçonneries en pierre dans des secteurs utilisant traditionnellement la brique crue, charpente en bois et toiture de tuiles, mosaïques polychromes, revêtements de marbre...). D'autres églises, inspirées des traditions constructives locales, apparaissent comparativement comme des édifices beaucoup plus modestes. C'est le cas par exemple de l'église 3 d'Al-Andarin, avec ses maçonneries et sa superstructure en brique crue, et dont le plan en croix inscrite aurait pu être couronné d'une coupole semblable à celles utilisées dans les habitations.

Ces différences peuvent s'expliquer, d'une part, par la nature des contributions à l'origine desquelles se trouve la construction ou la rénovation de l'église et, d'autre part, par le nombre des contributeurs. L'épigraphie permet parfois d'approcher le mode de financement des églises. Elle montre par exemple que l'église 3 d'Al-Andarin, citée au nombre des églises les plus modestes, a été fondée à la seule initiative d'un couple et de ses enfants<sup>1880</sup>, dont le statut socio-économique n'est pas mentionné. Cette omission pourrait indiquer que leur statut était trop commun pour qu'on juge utile de le faire figurer dans le formulaire<sup>1881</sup>. Mais cet exemple n'est pas isolé. L'épigraphie, grecque ou syriaque, fait référence à d'autres individus, dont on ne connaît que les noms, qui sont à l'origine de la construction d'une église (**tableau 34**). À quatre fondateurs anonymes s'en ajoute probablement un autre, Abdelmalichos, qui est intervenu dans la construction d'un édifice dont le rôle n'est pas défini<sup>1882</sup>. Le fait que le bâtiment soit daté de l'épiscopat d'un individu rend probable une fonction religieuse.

Le nom des fondateurs de l'église s'accompagne le plus souvent d'une épithète, qui désigne, selon les cas, la fonction ecclésiastique ou séculière des individus et, plus rarement, leur rang (**tableau 35**).

Mais la plupart du temps, les dédicants ne se distinguent que par une participation modeste, à la construction, à la décoration ou à la réfection d'une église<sup>1883</sup>. Ce sont souvent des individus connus uniquement par leur nom, sans épithète, qui dédicent une portion de mosaïque<sup>1884</sup>, un pilier ou une plaque de chancel<sup>1885</sup>, un voussoir<sup>1886</sup> et même le « trône » du

<sup>1880</sup> « Pour accomplir le vœu de Loukios (?), Sophia et leurs enfants » (*IGLS* 4, n° 1689).

<sup>1881</sup> Il ne fait pas de doute que cette famille est suffisamment fortunée pour avoir financé la construction d'une église, mais son statut social ne peut vraisemblablement pas être comparé à celui de certains des dédicants mentionnés dans le **tableau 35**.

<sup>1882</sup> *IGLS* 4, n° 1739bis.

<sup>1883</sup> Voir aussi HAENSCH 2006, p. 53

<sup>1884</sup> À Tayyibat al-Imam, les dédicants se sont partagés les différents panneaux de mosaïques : le collatéral sud (ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 455), le devant de l'abside (ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 451) et le tapis à l'ouest du *bema* (ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 452-453). On peut signaler d'autres dédicaces sur mosaïques à 'Ayn al-Bad, Dibsî Faraj, Khirbat Muqa, Rayan, Sawran et 'Umm Hartayn 2.

*bema*<sup>1887</sup>, en leur nom propre ou en celui de leur famille, voire de leurs défunts<sup>1888</sup>. Les ecclésiastiques représentent une autre famille de contributeurs<sup>1889</sup>, également active, à laquelle se joint celle des laïcs qui veillent au bon fonctionnement de l'église<sup>1890</sup>.

(b) *Le statut liturgique des églises, leur terminologie et leurs titulaires*

L'épigraphie démontre donc que la plupart des églises sont des réalisations communautaires qui impliquent de nombreux donateurs aux statuts variés. Mais les inscriptions démontrent également l'existence de fondations entièrement privées qui interrogent sur le statut de l'édifice. Dans ce cas, l'église reste-t-elle un lieu de piété communautaire ou devient-elle une chapelle de dévotion privée ? L'épigraphie ne permet pas plus en Syrie centrale qu'en Jordanie – A. Michel y avait déjà soulevé la question du statut liturgique des églises<sup>1891</sup> – de répondre à cette question.

▪ La terminologie des églises dans l'épigraphie

Dans les inscriptions de la région, les lieux de culte sont essentiellement identifiés par deux termes. Le plus fréquent est celui de *μαρτύριον* (*martyrion*) qui apparaît à sept reprises : une fois à Dibsi Faraj<sup>1892</sup>, à Mu'allaq<sup>1893</sup> et à Zabad 1<sup>1894</sup>, deux fois à 'Ujah où il paraît désigner un même bâtiment<sup>1895</sup> et deux fois à Khanasir, où il renvoie à deux édifices distincts<sup>1896</sup>. À ces six *martyria* s'ajoutent quatre autres édifices que les inscriptions désignent plus ou moins directement comme tels<sup>1897</sup>. L'épigraphie signale ainsi un *τόπος μαρτύριον* (lieu martyrrial) à saint Jean-Baptiste à 'Umm Hartayn 2<sup>1898</sup> et un édifice dédié par le clarissime Silvanos « aux martyrs que chantent les hymnes » à Khanasir<sup>1899</sup>. À Rba'a, un

<sup>1885</sup> Halban, Hawa, Ma'arat al-Shur, Maktabah, Mu'allaq, 'Ujah, Zabad 1.

<sup>1886</sup> I'jaz.

<sup>1887</sup> L'inscription syriaque de Zabad 1 (*AAES* 4, n° 22 ; *IGLS* 2, n° 313), sur une plaque de chancel, rapporte qu'un certain Rabboula (qui n'est pas l'évêque homonyme d'Édesse comme l'avait suggéré E. Littmann) aurait fait le « trône ». Le terme pourrait désigner un « trône » comparable à celui de Banawi ou, comme à Tayyibat al-Imam, l'ensemble du *bema* (voir ci-dessus note 1884, p. 491). L'inscription sur le « trône » de Banawi mentionne quant à elle un homme d'église, l'évêque Abraham, ainsi qu'un certain Jean et peut-être sa mère. Les deux derniers contributeurs n'ont pas d'épithète (CHABOT 1929, p. 255).

<sup>1888</sup> Hawa (*IGLS* 4, n° 1774).

<sup>1889</sup> Les noms d'un prêtre et d'un diacre sont inscrits sur des vousoirs de l'église d'Abu Haniya (*PAES* 2B, p. 83). L'évêque Serge, qui restaura les pavements, la toiture et les portes de l'église de la Sainte-Croix à Resafa après le probable tremblement de terre qui la détruisit, est mentionné sur une plaque de marbre (GATIER 1986a, p. 162-163). Le nom d'un sous-diacre (ou d'un préposé aux travaux : FEISSEL 2006, p. 203) est consigné sur la mosaïque de l'église de Tayyibat al-Imam (ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 450). Za'ora, diaconesse, porte son nom sur une plaque de chancel de l'église du « grand bâtiment » à Zabad 1 (*AAES* 4, n° 24 ; *IGLS* 2, n° 312). La mosaïque de l'église de Rayan porte le nom d'un auditeur des comptes (logothète), qui semble bien être un ecclésiastique (SEYRIG 1958, p. 38-39 ; ALPI 2009, 1, n. 99, p. 96).

<sup>1890</sup> Une mosaïque mentionne ainsi un portier dans l'église de la citadelle de Dibsi Faraj (HARPER 1975, p. 332).

<sup>1891</sup> MICHEL 2001, p. 13 et 92-93.

<sup>1892</sup> Église hors-les-murs (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 80).

<sup>1893</sup> *Martyrion* à Saint Domitius (*IGLS* 2, n° 274).

<sup>1894</sup> Église de l'ouest qui, est un *martyrion* à Saint Serge (*IGLS* 2, n° 310).

<sup>1895</sup> *IGLS* 4, n° 1656 et 1657 ; BUTLER 1929, p. 250 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, n. 18, p. 200.

<sup>1896</sup> Un *martyrion* dédié à Saint Thomas, qui se trouve hors les murs (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 194), et un second dont le ou les titulaires ne sont pas indiqués (FEISSEL 2002, p. 203).

<sup>1897</sup> Je laisse de côté la restitution hasardeuse proposée pour une inscription de Salamiya (*IGLS* 5, n° 2532).

<sup>1898</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 196-197.

<sup>1899</sup> FEISSEL 2002, p. 218.

édifice était consacré à un saint martyr dont le nom n'a pas été conservé<sup>1900</sup> et un médaillon inscrit de la mosaïque de l'église de Tayyibat al-Imam indique que l'édifice tout entier était voué aux saints martyrs, sans autre précision<sup>1901</sup>. On dénombrerait donc une dizaine d'édifices désignés comme des pôles de dévotion martyriale<sup>1902</sup>.

Parallèlement, les églises auxquelles renvoie dans les inscriptions le terme *ἐκκλησία* apparaissent moins nombreuses<sup>1903</sup>. On en connaît une à Abu Haniya<sup>1904</sup>, à Khirbat Muqa<sup>1905</sup>, à Qasr Abu Samra<sup>1906</sup> et à Resafa<sup>1907</sup>. Le terme syriaque correspondant aurait été employé à Banawi<sup>1908</sup> et à Rasm al-Hajal<sup>1909</sup>. Une restitution incertaine du terme grec a aussi été proposée à Al-Qusair 2<sup>1910</sup>.

Le terme d'ὄρατοριον, qu'on traduit par « oratoire » et qui désigne un édifice plus modeste que l'église, n'est attesté que trois fois : à Rasm al-Hajal<sup>1911</sup>, à Fa'lul<sup>1912</sup> et à Salamiya<sup>1913</sup>. Des propositions de restitution discutables doivent être signalées à Drayb al-Wawi<sup>1914</sup>, à Hawa<sup>1915</sup>, à Rba'a<sup>1916</sup> et à Ruwayda<sup>1917</sup>. On oppose généralement l'église « catholique » à l'oratoire<sup>1918</sup>. La première est fondée, administrée et entretenue par l'évêché alors que l'oratoire est une fondation privée<sup>1919</sup>. Cette différence de statut liturgique est aussi mise en exergue par la *Novelle 58* qui interdit la célébration de la messe dans les oratoires ou maisons privées pour la réserver aux églises publiques. Mais un oratoire peut aussi être l'unique lieu de culte d'un village. Les prêtres de l'église « catholique » ne sont cependant autorisés à y célébrer la messe qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>1920</sup>.

Dans d'autres cas, le terme grec qui se rapporte à l'église est plus vague et ne porte pas intrinsèquement de connotation religieuse : ὀψλῆ (salle) à Al-Hazimah<sup>1921</sup>, οἶκος (maison)

<sup>1900</sup> AAES 3, n° 307 et IGLS 2, n° 334.

<sup>1901</sup> ZAQUZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 455.

<sup>1902</sup> M. Kaplan relève une différence liturgique, en Galatie, dans la *Vie de Théodore de Sykéôn*, (36, p. 32) entre les églises dites « catholiques » ou publiques d'un côté, et les oratoires et les *martyria* de l'autre (KAPLAN 2006e, p. 85).

<sup>1903</sup> J.-P. Rey-Coquais suggère que ce terme pourrait s'appliquer de préférence aux églises communautaires (REY-COQUAIS 2006, p. 41).

<sup>1904</sup> IGLS 4, n° 1605.

<sup>1905</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 160.

<sup>1906</sup> LASSUS 1935, 1, p. 151-159 ; IGLS 4, n° 1820.

<sup>1907</sup> Il s'agit de l'église de la Sainte-Croix (GATIER 1986a, p. 162).

<sup>1908</sup> CHABOT 1929, p. 256.

<sup>1909</sup> IGLS 2, n° 317.

<sup>1910</sup> IGLS 4, n° 1765.

<sup>1911</sup> IGLS 2, n° 319.

<sup>1912</sup> IGLS 4, n° 1570.

<sup>1913</sup> IGLS 5, n° 228. Il s'agit dans ce cas d'un oratoire martyrial à saint Serge qui fait partie d'un complexe plus vaste dédié à la sainte Trinité.

<sup>1914</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 206.

<sup>1915</sup> Pour l'église B : LASSUS 1935, p. 91-100 ; IGLS 4, n° 1773.

<sup>1916</sup> IGLS 2, n° 334.

<sup>1917</sup> IGLS 4, n° 1791.

<sup>1918</sup> KAPLAN 2006e, p. 85.

<sup>1919</sup> KAPLAN 2006e, p. 84-85.

<sup>1920</sup> KAPLAN 2006e, p. 85.

<sup>1921</sup> LASSUS 1935, p. 160-164 ; IGLS 4, n° 1825.

à Mu‘allaq<sup>1922</sup>, Rasm al-Hajal<sup>1923</sup> et Resafa<sup>1924</sup>, τόπος (lieu) à Ruhwayb<sup>1925</sup> et κτίσμα (édifice) à Salamiya<sup>1926</sup>. À Al-Andarin, l’église 5 est désignée comme un refuge (καταφύγιον)<sup>1927</sup>. On peut chercher à rapprocher cette inscription de celle qui, à Buz al-Khanzir, probable monastère, désigne un refuge divin ou le refuge de Dieu (καταφύγιον θεοῦ)<sup>1928</sup>. Mais, si le caractère religieux de l’édifice ne fait pas de doute à Al-Andarin, la situation est différente à Buz al-Khanzir, puisque le seul édifice identifié sur ce piton rocheux n’a rien d’une église<sup>1929</sup>. Cependant, le fait que la terminologie employée soit la même dans les deux inscriptions pourrait constituer un second indice en faveur du caractère religieux de Buz al-Khanzir – le premier est la référence à un évêque sur l’ordre duquel a été construit l’édifice<sup>1930</sup>. L’hypothèse monastique me paraît donc sortir renforcée de la comparaison avec le linteau de l’église 5 d’Al-Andarin. En revanche, l’inscription qui surmonte la porte du bâtiment d’Abu Habbah, qui pourrait avoir été un monastère<sup>1931</sup>, ne permet pas de statuer sur la nature de l’édifice. L’épigramme y célèbre simplement la construction d’une bonne œuvre ἀγαθὸν ἔργον) et évoque la protection du Dieu de Jacob, ce qui ne permet ni d’infirmar ni d’affirmer le caractère religieux et/ou défensif de l’ensemble.

Il faut enfin signaler la mention, par quatre inscriptions, de bornes (ὄροι) qui définissaient vraisemblablement le périmètre à l’intérieur duquel s’appliquait le droit d’asile. Quatre sanctuaires au moins se sont vus conférer le privilège d’asylie, par décision impériale, comme le confirme la mention de Justinien et de Théodora dans l’une des épigrammes du sanctuaire du saint martyr Jacques à ‘Umm al-Jurun<sup>1932</sup>. Le second, à Fa‘lul, est consacré à saint Théodore<sup>1933</sup>, le troisième, à Al-Andarin, à l’archange Michel<sup>1934</sup> et le quatrième, urbain, est dédié au saint martyr Kèrykos à Salamiya<sup>1935</sup>. L’asylie n’est évoquée que pour le troisième sanctuaire, mais on peut envisager la même fonction pour les trois premiers exemples<sup>1936</sup>.

<sup>1922</sup> Il s’agit de l’église ouest de Mu‘allaq, qu’une inscription désigne comme la maison (οἶκος) de saint Baraphabba (*AAES* 3, n° 332 ; *IGLS* 2, n° 271). Une seconde inscription, de provenance identique, mentionne un monastère (μοναστήριον) à Baraph[abba] (*IGLS* 2, n° 272). C’est d’ailleurs la seule occurrence de ce terme en Syrie centrale.

<sup>1923</sup> Église de Romanos.

<sup>1924</sup> Église de la Sainte-Croix (GATIER 1986a, p. 165).

<sup>1925</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 190-191.

<sup>1926</sup> À deux reprises : *IGLS* 5, n° 2512 et 2530.

<sup>1927</sup> *IGLS* 4, n° 1694 : « ceci est le refuge de l’Archange ; les justes y pénétreront ».

<sup>1928</sup> *IGLS* 2, n° 270 : « le refuge divin, c’est, ô Christ, votre ineffable salut ».

<sup>1929</sup> Voir ci-dessus p. 448.

<sup>1930</sup> Le reste de l’inscription pourrait se traduire ainsi : « construit sur l’ordre de l’évêque Stéphanos, la prêtrise de Théodore et de Serge et l’administration et ἀναγν(ώστου)? de Jean ».

<sup>1931</sup> Voir ci-dessus p. 454.

<sup>1932</sup> L’inscription a été retrouvée à 500 m au nord de ‘Umm al-Jurun (*IGLS* 4, n° 1675 *ter*) : « Borne [du sanctuaire] du très saint martyr Jacques, placées suivant l’ordre sacré de nos très pieux souverains Justinien et Théodora ». Sur le processus d’obtention de l’*asyliā*, voir FEISSEL 1989, p. 819.

<sup>1933</sup> *IGLS* 4, n° 1570 *bis* : « Borne [du sanctuaire] de Saint Théodore ».

<sup>1934</sup> GRIESHEIMER 2001, p. 138 : « Bornes appartenant à la sainte demeure de l’archange Michel ».

<sup>1935</sup> *IGLS* 5, n° 2513 : « Borne d’asile (ὄροι ἀ[σ]υ<λ>ίας) du saint martyr Kèrikos ».

<sup>1936</sup> REY-COQUAIS 2006, p. 46.

- Les titulaires des églises

Les 36 titulaires d'églises et de *martyria* connus, qu'ils soient nommés ou anonymes<sup>1937</sup>, montrent l'importante diffusion du culte marial, puisqu'une douzaine d'édifices, soit un tiers des églises dont les formulaires de dédicace sont connus, sont consacrés à sainte Marie<sup>1938</sup>, à la Théotokos (Mère de Dieu)<sup>1939</sup> ou encore à la Théotokos Aiparthenos (toujours vierge)<sup>1940</sup>. À ces églises s'en ajoute probablement une treizième, à Zabad 1 (église de l'est) qui porte, sur le linteau de sa porte ouest, une gravure figurant la Vierge à l'enfant, encadrée d'anges<sup>1941</sup>.

Les mentions d'autres titulaires sont par comparaison très peu nombreuses. Contre toute attente, puisqu'on sait ce culte particulièrement répandu dans la région<sup>1942</sup>, on ne compte qu'une église et une portion d'un autre édifice consacrées à saint Serge. Un *martyrion* (église ouest) lui était consacrée à Zabad 1<sup>1943</sup> ainsi qu'un oratoire, dans un complexe dédié à la Trinité, à Salamiya<sup>1944</sup>. La documentation épigraphique paraît donc ne pas refléter la réalité du culte rendu à ce martyr. Le développement de Resafa comme centre de pèlerinage, autour du tombeau de saint Serge, et la taille de ses églises témoignent de la postérité de ce culte. C'est aussi ce qu'indique, par exemple à Zabad 1, l'apostrophe à saint Serge que portait une plaque de chancel de l'église du « grand bâtiment »<sup>1945</sup> ou l'inscription trilingue qui mentionne plusieurs individus ce nom<sup>1946</sup>. E. Key Fowden se fonde d'ailleurs sur la diffusion du nom pour estimer le développement du culte de saint Serge<sup>1947</sup>. Si l'épigraphie présente une image biaisée de la piété populaire à l'égard de saint Serge, alors il

<sup>1937</sup> Les noms des titulaires peuvent ne pas être conservés (Rba'a : *IGLS* 2, n° 334) mais il arrive aussi que plusieurs titulaires soient regroupés sous un qualificatif général : les saints martyrs à Tayyibat al-Imam et à Khanasir, pour le *martyrion* dit de Sylvanos.

<sup>1938</sup> L'inscription datée la plus ancienne est celle d'Al-Hazimah (390-391). Elle est bien antérieure au concile d'Éphèse (431) qui proclame officiellement Marie Mère de Dieu (Théotokos) et il n'est donc pas surprenant qu'il ne soit pas fait mention de la Théotokos. Deux autres épigrammes évoquant Sainte Marie ont été retrouvées à Ruwayda mais ne sont pas datées, non plus que les trois inscriptions de Maktabah qui y font référence (*AAES* 3, n° 313-314 ; *IGLS* 2, n° 339-340 et une troisième inédite, en grec et en syriaque : GRIESHEIMER 1998, p. 231). Les inscriptions de Ruwayda comme celles de Maktabah peuvent avoir appartenu à un seul édifice. À noter aussi la découverte à Halban d'un fragment d'architrave inscrit, en partie en grec (Marie) et en partie en syriaque. La portion grecque est lisible (Marie) alors que la lecture du syriaque est douteuse : E. Littmann suggérait « la glorieuse » (épithète de Marie) ou « le couvent » (*PAES* 4B, n° 1 ; *IGLS* 4, n° 1899).

<sup>1939</sup> Des églises étaient dédiées à Marie Théotokos ou plus simplement à la Théotokos à Al-Ruhaiyah (*IGLS* 4, n° 1881 bis), à Salamiya (*IGLS* 5, n° 2512) ainsi qu'à Hawa (église B) d'après une restitution probable (LASSUS 1935, p. 91-100 ; *IGLS* 4, n° 1773) et à Abu Dahli (GRIESHEIMER 1998, p. 232 ; l'inscription est datée de 603). On peut aussi signaler comme un témoignage de piété mariale le graffito (en syriaque) d'Abraham, administrateur (du monastère), sur la peinture murale du *kastron* d'Al-Andarin puisqu'il est adressé à Marie, Mère du Christ (BROCK 2005, p. 200-201).

<sup>1940</sup> L'inscription de Ruhwayb fait référence à Marie Théotokos et Aiparthenos (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 190). À Rasm al-Hajal, Marie est acclamée sur une inscription de l'oratoire comme Aiparthenos (Théotokos et Marie sont restitués : *IGLS* 2, n° 319) et sur une seconde comme Théotokos (*IGLS* 2, n° 320).

<sup>1941</sup> *AAES* 2, p. 303 ; BUTLER 1929, p. 78.

<sup>1942</sup> KEY FOWDEN 1999, p. 112-118 ; ALPI 2009, 1, p. 251-252. Le culte de saint Serge est notamment particulièrement répandu parmi les populations arabes nomades de la région, ce dont témoigne déjà, en 514, une homélie prononcée à Qinasrin par le patriarche Sévère d'Antioche.

<sup>1943</sup> *IGLS* 2, n° 310.

<sup>1944</sup> *IGLS* 5, n° 2530.

<sup>1945</sup> *AAES* 3, n° 337 ; *IGLS* 2, n° 311.

<sup>1946</sup> Voir **tableau 34**, note 3.

<sup>1947</sup> KEY FOWDEN 1999, p. 102.

y a de grandes chances pour qu'elle offre également un reflet faussé du culte rendu à des saints moins populaires.

En plus des édifices dédiés à saint Serge, deux églises au moins – et peut-être trois – étaient consacrées aux archanges<sup>1948</sup> et deux à la Trinité<sup>1949</sup>. À saint Théodore ont été dédiés une église (Al-Andarin)<sup>1950</sup> et un sanctuaire auquel l'asylie avait été conférée (Fa'lul)<sup>1951</sup>. Suivent des dédicaces isolées aux Apôtres (I'jaz)<sup>1952</sup>, à la sainte Croix (Resafa<sup>1953</sup>), à saint André (Drayb al-Wawi)<sup>1954</sup>, à saint Pierre et saint Paul (Harakah)<sup>1955</sup>, à saint Thomas (Khanasir)<sup>1956</sup>, à saint Jacques ('Umm al-Jurun)<sup>1957</sup>, à saint Jean le Précurseur et Baptiste ('Umm Hartayn 2)<sup>1958</sup>, à saint Paphnuce et au prophète Élie (Drayb al-Wawi)<sup>1959</sup>, et à saint Kèrikos (Salamiya)<sup>1960</sup>. Une dédicace possible à saint Côme a aussi été signalée à Dair Nawa, sur un bloc en remploi<sup>1961</sup>. On connaît également des saints au rayonnement local, notamment à Mu'allaq, puisqu'on y signale un *martyrion* à saint Domitius<sup>1962</sup> et une église à saint Baraphabba<sup>1963</sup>.

(c) *La datation des églises et des monastères : développement du christianisme et essor économique*

On dispose d'indications de datation pour une cinquantaine d'églises et de monastères. L'épigraphie fournit dans la plupart de ces cas des dates précises, qui se rapportent à la fondation de l'édifice (inscription sur linteaux), à la période durant laquelle il a été en fonctionnement (dédicace de plaques de chancel par exemple) ou à la date d'une rénovation (inscription sur mosaïques notamment). Le formulaire de dédicace permet aussi parfois d'obtenir un *terminus post quem*. C'est le cas pour les dédicaces à la Théotokos, qui ne sont pas antérieures à 431<sup>1964</sup> ou pour une inscription qui consacre l'église des Apôtres à I'jaz et

<sup>1948</sup> Église 5 d'Al-Andarin (*IGLS* 4, n° 1693); église de Fa'lul (*IGLS* 4, n° 1570), à laquelle appartient probablement un corbeau portant une dédicace à l'archange Gabriel (*IGLS* 4, n° 1572). M. Griesheimer a aussi signalé l'existence d'une borne se rapportant, à Al-Andarin, au sanctuaire de l'archange Michel (GRIESHEIMER 2001, p. 138). Il pourrait s'agir de l'église 5, dédié à un archange non nommé, mais aussi d'un autre sanctuaire puisqu'on n'a identifié les titulaires de quatre églises seulement sur la douzaine que compte l'agglomération (église 5, 7 et 8 et chapelle du *kastron*).

<sup>1949</sup> L'église 8 d'Al-Andarin (*IGLS* 4, n° 1677) et l'édifice de Salamiya abritant l'oratoire à saint Serge (*IGLS* 5, n° 2530).

<sup>1950</sup> Église 7 (*IGLS* 4, n° 1705).

<sup>1951</sup> *IGLS* 4, n° 1570 bis.

<sup>1952</sup> *IGLS* 4, n° 1587.

<sup>1953</sup> GATIER 1986a, p. 161 et 162.

<sup>1954</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 206.

<sup>1955</sup> *IGLS* 4, n° 1581.

<sup>1956</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 194.

<sup>1957</sup> Borne d'asile : *IGLS* 4, n° 1575 ter.

<sup>1958</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 196-197.

<sup>1959</sup> Dédicace d'un monastère probable (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205-206).

<sup>1960</sup> *IGLS* 5, n° 2513.

<sup>1961</sup> *IGLS* 4, n° 1956.

<sup>1962</sup> Martyr local dont le culte est apparemment répandu en Syrie du Nord (*IGLS* 2, n° 274).

<sup>1963</sup> Pour les attestations possibles de ce personnage dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, voir ci-dessus note 1686, p. 458

<sup>1964</sup> Voir ci-dessus note 1938, p. 495.

mentionne le César Arcadius<sup>1965</sup>. Dans d'autres cas, c'est la date d'un édifice voisin de l'église ou du complexe architectural à laquelle elle appartient qui peut donner *a minima* un *terminus post quem*<sup>1966</sup>. Aux informations tirées des données épigraphiques s'ajoutent des indications chronologiques indirectes, sur lesquelles je me suis rarement fondée : une estimation de datation fondée sur la paléographie<sup>1967</sup>, et deux autres fondées sur la stratigraphie et la chronologie relative<sup>1968</sup>.

Parmi les 46 indications de date relevées pour les églises et les monastères de la région, aucune ne renvoie à une église antérieure au IV<sup>e</sup> siècle. On compte six églises du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1969</sup>, une antérieure à 350 et quatre autres fondées dans le dernier quart de ce siècle. Les églises du V<sup>e</sup> siècle ne sont guère plus nombreuses, puisqu'on n'en dénombre que sept : deux du premier quart du V<sup>e</sup> siècle<sup>1970</sup>, quatre du second quart<sup>1971</sup> et une seule du dernier quart<sup>1972</sup>. Ce n'est qu'à partir du VI<sup>e</sup> siècle qu'on peut véritablement parler d'un essor de la construction des églises, qui reflète vraisemblablement plutôt la croissance économique et/ou démographique dont témoignent l'ensemble des activités de construction que l'expansion – bien tardive, dans ce cas – du christianisme. Vingt églises et huit établissements monastiques sont fondés au cours de ce seul siècle : quatre dans le premier quart du siècle<sup>1973</sup>, six au cours du second<sup>1974</sup>, 11 au cours du troisième<sup>1975</sup> et sept pendant le dernier<sup>1976</sup>. Après le VI<sup>e</sup> siècle, les églises ou les établissements religieux datés sont beaucoup

<sup>1965</sup> L'épigramme fait référence à Arcadius, fils de Théodose, appelé alors César, ce qui n'est possible qu'à partir de 383, date à laquelle il est proclamé Auguste. Dans la mesure où il assume ensuite la fonction impériale, à partir de 395, on dispose donc d'une fourchette chronologique comprise entre 383 et 395 pour dater la dédicace de l'église des Apôtres de l'jaz (IGLS 4, n° 1587).

<sup>1966</sup> Le linteau de la porte d'accès de la « forteresse » d'Al-Habbat 1, daté de 557 (PAES 3B, n° 1057 ; IGLS 4, n° 1609), fournit ainsi un *terminus post quem* pour la date de sa chapelle.

<sup>1967</sup> Inscription du « trône » de Banawi (CHABOT 1929 ; LASSUS 1947, p. 211 et TCHALENKO 1990, p. 227).

<sup>1968</sup> Datation de l'église de la citadelle de Dibsi Faraj (HARPER 1975, p. 330) et du monastère de Qusair al-Saila (KONRAD 2001a, p. 68 et KONRAD 2008, p. 436).

<sup>1969</sup> Dibsi Faraj, église de la citadelle (345) ; Khanasir, *martyrion* daté de 369 dont on ignore le ou les titulaire(s) ; l'jaz, église des Apôtres (383 à 395) ; Khanasir, *martyrion* de Sylvanos (pour lequel D. Feissel propose une datation théodosienne, c'est-à-dire comprise entre 379 et 395) ; Al-Hazimah (390) et Khirbat Muqa (394). La date de l'église de Khirbat Muqa correspond à une rénovation.

<sup>1970</sup> Abu Haniyah (406) et Rayan (411). À noter que la date fournie par la mosaïque de l'église de Rayan correspond à une réfection du pavement (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 263). L'église en elle-même est donc antérieure et il est possible qu'elle soit à ajouter au nombre des églises du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>1971</sup> Khanasir, *martyrion* Saint-Thomas (426) ; Dibsi Faraj, *martyrion* hors-les-murs (429) ; églises de Sawran (431) et de Tayyibat al-Imam (442).

<sup>1972</sup> 'Umm Hartayn 2 (500).

<sup>1973</sup> Banawi, église au « trône » inscrit (daté du début du siècle par la paléographie) ; Karatin al-Kbir, « cathédrale » (505) ; Zabad 1, *martyrion* Saint-Serge (512) et Resafa, basilique B (518).

<sup>1974</sup> Fa'lul, église des Archanges (526) ; Al-Andarin, église 6 (528) ; Buz al-Khanzir, probable monastère (528) ; Drayb al-Wawi, probable monastère (535) et église (538) ; Dair al-Sharqi, monastère (546). À noter que Dair al-Sharqi, identifié avec l'antique *Nikertai*, possède un monastère connu depuis 444 (CANIVET et CANIVET 1971, p. 298). Ce serait le seul monastère de Syrie centrale antérieur au VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1975</sup> Ruhwayb (553) ; Ruwayda (554) ; Rasm al-Hajal, oratoire à la Théotokos (555) ; Al-Habbat 1, linteau de la porte de « forteresse » au centre de laquelle se trouve l'église (557) ; Resafa, église de la Sainte-Croix (559) ; Rasm al-Hajal, église (563) ; Qasr Ibn Wardan 1, datation de l'église probablement contemporaine à celle des autres bâtiments (561, 564 et 572) ; Abu Habbah, monastère douteux (566) ; 'Umm al-Khalakhil, église 1 (566) ; Qinasrin, monastère connu par les manuscrits syriaques (571) et Khirbat al-Bil'as, monastère (575).

<sup>1976</sup> Stabl 'Antar, monastère probable (577) ; 'Umm al-Tuwanah (577) ; 'Umm al-Qalaq (582) ; Banawi, construction ou rénovation d'une église (593, cf. CHABOT 1929, p. 256) ; Khirbat Msharfah, date portée sur le chancel (597), l'église est donc antérieure ; Dair Nawa (598) et Nawa (598).



plus rares. On n'en compte que trois dans le premier quart du VII<sup>e</sup> siècle<sup>1977</sup> et un au VIII<sup>e</sup> siècle, un monastère<sup>1978</sup>.

Les premières églises apparaissent donc en Syrie centrale au cours du IV<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans la dernière décennie de ce siècle, en différents endroits. On connaît alors une église le long de l'Euphrate (Dibsi Faraj), une à Khanasir, deux sur le Jabal al-'Ala ou dans ses environs immédiats (I'jaz, Al-Hazimah) et une à l'ouest de ce plateau (Khirbat Muqa). La répartition géographique de ces édifices à peine plus nombreux au V<sup>e</sup> siècle ne permet pas d'identifier de concentration particulière. On remarque cependant que deux de ces églises se sont développées dans des agglomérations qui possédaient déjà au moins une église du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui témoigne d'un développement précoce des agglomérations d'Anasartha/*Khanasir* (qui n'est alors qu'un *kastron*) et de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj (qui possède des évêques connus depuis 325<sup>1979</sup>). À la fin du V<sup>e</sup> siècle, la plupart des églises et des monastères datés se trouvent dans la partie occidentale de la Syrie centrale, c'est-à-dire à l'ouest et au nord-ouest du Jabal al-'Ala (quatre églises et un monastère) et dans la moitié nord du même plateau (trois églises). À l'exception de Khanasir et de Dibsi Faraj qui ont pu connaître une christianisation précoce, on ne trouve à l'est qu'une seule église, à 'Umm Hartayn 2.

Au VI<sup>e</sup> siècle, on assiste au contraire à un développement généralisé et relativement homogène des églises et à l'apparition des premiers monastères datés. Les années 500-550 ne reflètent pas encore cette tendance, qui ne devient évidente que dans la seconde moitié du siècle. Au cours de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, le développement des *mesas* du nord-est se confirme, avec cinq nouvelles églises et monastères. C'est aussi de ces années que datent la première église de Resafa et celle d'Al-Andarin. On ne connaît à cette période dans la steppe à l'est du Jabal al-'Ala que ces deux églises. Au cours des années 550-575, trois nouvelles églises apparaissent dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt comme dans celui du Jabal al-'Ala. À l'est de ce plateau, on peut désormais ajouter aux deux églises connues celle de Qasr Ibn Wardan 1 ainsi que, bien plus au sud, le monastère de Khirbat al-Bil'as. Le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle est marqué par la construction, relativement tardive comparativement à la moitié nord, des églises et des monastères de la moitié sud du Jabal al-'Ala. On y dénombre cinq églises alors qu'on n'en comptait jusqu'à présent qu'une seule, dont on pouvait seulement estimer que la construction était postérieure à 431 puisqu'elle était dédiée à la Théotokos. À l'est de ce plateau, le monastère probable de Stabl 'Antar est fondé à ce moment-là et la construction ou la rénovation d'une église à Banawi date des

<sup>1977</sup> Abu Dahli (603) ; Salamiya (604) et Mu'allaq, monastère de saint Baraphabba (606).

<sup>1978</sup> Monastère de Qusair al-Saila pour lequel a été proposée la date de 720 (KONRAD 2008, p. 436). À noter que le monastère d'Al-Andarin, établi dans l'ancien *kastron*, est toujours en fonction au VIII<sup>e</sup> siècle, si on croise les indications de C. Strube (STRUBE 2005a, p. 198) et celles de S. Brock (BROCK 2005, p. 201), même si son origine remonte probablement au début du VII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle est construite l'église.

<sup>1979</sup> L'un des évêques de *Neocaesarea* était au concile de Nicée (DEVREESSE 1945, p. 125). À titre de comparaison, le premier évêque connu à *Anasartha* date de 451, du concile de Chalcédoine (DEVREESSE 1945, p. 136).

mêmes années<sup>1980</sup>. Les établissements religieux des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles sont trop peu nombreux pour qu'on puisse en dégager des enseignements fiables. La fondation de nouvelles églises ou de nouveaux monastères dans les premières années du VII<sup>e</sup> siècle est tout à fait cohérente. Ce qui surprend davantage, c'est l'évolution fonctionnelle que connaissent deux établissements militaires ou défensifs byzantins, qui deviennent alors des monastères (Qusair al-Saila) ou continuent de fonctionner comme tels (*kastron* d'Al-Andarin). L'existence d'un monastère au sein du *quadriburgium* de Qusair al-Saila s'explique d'une part par la continuité de l'occupation et d'autre part par sa proximité avec *Sergiopolis/Resafa*. Quant au monastère implanté dans le *kastron* d'Al-Andarin depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou le début du VII<sup>e</sup> siècle, la permanence d'occupation et de fonction, attestée par des peintures murales et par des graffitis, ne surprend guère dans la mesure où l'agglomération connaît vraisemblablement une occupation omeyyade dense, attestée par la construction toute proche d'un bain. A. Musil signalait aussi la mention dans un poème omeyyade de la fin du VII<sup>e</sup> siècle d'un Dair Khunasira, ce qui suggérerait que Khanasir aussi possédait un monastère en fonction à la période omeyyade<sup>1981</sup>.

46 églises ou monastères sur les 162 édifices religieux connus<sup>1982</sup> sont donc approximativement datés, soit un quart seulement du total. Il est donc possible que la répartition de ces établissements présente une image faussée de la réalité. L'actuelle distribution des édifices religieux datés indiquerait un développement relativement plus précoce des églises dans les agglomérations importantes (ville de *Neocaesarea/Dibsi Faraj*, *kastron* d'*Anasartha/Khanasir*) alors que les églises rurales les plus anciennes paraissent localisées sur la bordure occidentale de la Syrie centrale et dans la moitié nord du Jabal al-'Ala – dans la zone correspondant, d'après mes hypothèses, à l'Apamène. Dans les campagnes du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, l'essor des constructions religieuses pourrait être intervenu quelques décennies plus tard, notamment à partir des années 525-550. Par contre, pour la partie sud et est du Jabal al-'Ala, on ne connaît pas d'église antérieure au dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1983</sup>. Ce secteur a donc pu connaître un développement plus tardif, qu'il est difficile de relier à celui de la steppe plus à l'est puisqu'on n'y connaît guère plus de quatre constructions religieuses datées. En revanche, on peut suggérer un rapprochement entre, d'une part, le fait que les églises datées de la moitié sud du Jabal al-'Ala témoignent d'un développement plus tardif qu'au nord et, d'autre part, le fait que les églises de ce secteur soient, d'après les hypothèses que j'ai formulées, rattachées à la Syrie Première. Par comparaison donc, les églises plus précoces, situées dans la moitié nord du plateau,

<sup>1980</sup> On ne sait si Banawi comptait deux églises connues, l'une par son « trône » inscrit, l'autre par son linteau, ou une seule, dont l'origine remonte au début du VI<sup>e</sup> siècle (d'après la date du « trône ») et qui aurait été rénovée à la fin du même siècle (d'après la date du linteau).

<sup>1981</sup> L'existence de ce monastère n'est toutefois pas attestée par d'autres sources. Voir ci-dessus (*d*) *Les monastères douteux*, p. 444.

<sup>1982</sup> Je n'ai pas pris en compte dans ce calcul les monastères dits « douteux ». En revanche, j'y ai intégré les monastères attestés, probables et possibles. Les églises comptabilisées sont celles dont on connaît les plans et également celles dont l'existence est connue par des indices indirects (plaques de chancel, reliquaires...). On compte 122 églises et 40 monastères.

<sup>1983</sup> Voir ci-dessous *a*) *Les étapes de la mise en place du peuplement*, p. 855.

appartiendraient à la Syrie Seconde et connaîtraient un développement quasi contemporain de celui des marges occidentales de la Syrie centrale, comme Sawran et Tayyibat al-Imam.

*(d) La répartition géographique des églises*

Les établissements religieux sont répartis dans la région de façon assez homogène. Sans surprise, puisqu'il s'agit des secteurs les mieux connus, les églises et les monastères sont particulièrement nombreux à la fois dans l'ouest de la Syrie centrale, c'est-à-dire sur la frange occidentale du Jabal al-'Ala et sur ce plateau, et dans le nord-ouest de la région, c'est-à-dire dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt.

Dans la zone de steppe intermédiaire entre le Jabal al-'Ala et le bastion de 'Itriya, on dénombre une vingtaine d'établissements. Le secteur de 'Itriya en compte à lui seul une dizaine, alors que plus à l'est et au nord, sur le plateau d'Al-'Alanda, les églises et les monastères connus sont beaucoup plus dispersés. Alors qu'à quelques exceptions près les édifices religieux sont, sur la bordure ouest de la région et sur le plateau du Jabal al-'Ala, représentés par des églises, on constate une prédominance des établissements monastiques ou supposés tels dans le secteur du bastion de 'Itriya ainsi que plus au nord sur le pourtour du Jabal Shbayt et notamment sur son versant oriental, où l'on dénombre cinq monastères.

Dans quatre cas sur cinq – c'est-à-dire pour 56 agglomérations sur les 70 avec église formellement identifiée<sup>1984</sup> –, un seul édifice religieux a été identifié dans les villages. Le cinquième restant comprend huit agglomérations avec deux églises (sept villages et une ville<sup>1985</sup>), deux agglomérations dans lesquelles on en compte trois (une ville et un village<sup>1986</sup>) et une agglomération où l'on en trouve quatre (un *vicus* militaire<sup>1987</sup>). Une ville disposait de cinq églises (*Sergiopolis/Resafa*) ; une autre en compte six (*Anasaritha/Khanasir*) et une troisième, bien que dépourvue du statut de cité, possède dix églises et un monastère (*Al-Andarin*). Il ne fait cependant pas de doute que les églises et les monastères qu'on connaît aujourd'hui ne représentent qu'une fraction des constructions religieuses byzantines et que les effectifs contrastés obtenus en comptabilisant ces édifices dans les différentes formes d'agglomération connues reflètent les insuffisances de la documentation.

**c) Le monachisme en Syrie centrale**

*(a) Le monachisme anachorétique*

Plusieurs éléments indiquent, en Syrie centrale comme ailleurs, une pratique, vraisemblablement assez marginale, de l'anachorèse. L'iconographie et, plus rarement, les vestiges architecturaux permettent de percevoir l'existence dans la région de ce courant, qui

<sup>1984</sup> En réalité, des indices de la présence d'une église ont été décelés dans 96 agglomérations, mais l'édifice n'a été identifié que dans 70 cas. Je ne tiens pas compte dans ce calcul des églises conventuelles car on n'est pas certain qu'elles soient accessibles aux villageois.

<sup>1985</sup> Villages d'Al-Tuba 2, Hawa, Mir'ayah, Rasm al-Hajal, Sfirah et 'Umm al-Khalakhil ; ville de *Neocaesarea/Dibsi Faraj*.

<sup>1986</sup> Zabad 1 et *Salamias/Salamiya*.

<sup>1987</sup> 'Itriya.

se définit par une volonté de retraite vis-à-vis du monde des cités et des villages mais aussi de celui des communautés monastiques<sup>1988</sup>.

C'est bien cette tendance qu'illustre la découverte, sans équivalent dans la région, d'une colonne de stylite dans le bâtiment extérieur nord-est d'Al-Andarin où j'ai proposé de voir un monastère<sup>1989</sup>. C'est aussi à un stylite, personnage surmonté d'une auréole cruciforme, debout sur sa colonne, que renvoie le bas-relief sculpté sur un pilier de chancel découvert à Kunbus<sup>1990</sup>. À Qasr Abu Samra, une dalle de basalte porte une représentation similaire : le stylite, coiffé d'un capuchon, est représenté en buste, une échelle appuyée contre la colonne<sup>1991</sup>. À Hawa, un dé de chancel présente une variante de ce motif. Un moine encapuchonné se trouve dans un édicule construit en hauteur, supporté par des colonnes, auquel on accédait par une échelle<sup>1992</sup>. Il pourrait s'agir dans ce cas d'une installation adaptée à une forme d'ascétisme constituant un moyen terme entre l'ascétisme des stylites et celui des reclus. La réclusion est une pratique attestée par des manuscrits syriaques<sup>1993</sup> mais les témoignages archéologiques sont beaucoup plus discutables. Pour la Syrie centrale, la tour du monastère probable d'Al-Turkmaniyya et celle de I'jaz me semblent les seuls exemples qu'on puisse produire. Encore ne sont-ils pas dépourvus d'équivoque.

Les premières communautés monastiques n'apparaîtraient pas en Syrie avant l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1994</sup>, voire peut-être plus tard en Syrie centrale, autour du VI<sup>e</sup> siècle. C'est en tout cas ce qu'indiquent les éléments de datation dont on dispose dans la région. La constitution de communautés de moines impose une évolution des mentalités et une distanciation progressive avec les strictes valeurs des anachorètes.

<sup>1988</sup> Sur la figure du saint homme et son rôle dans les affaires quotidiennes, voir BROWN 1985a ; BROWN 1985b et BROWN 1998. Syméon l'Ancien, qui fait partie des figures majeures de l'ascétisme, règle les conflits, intervient dans les affaires financières, négocie prêts et remise d'impôts (BROWN 1985a, p. 74).

<sup>1989</sup> CALLOT et GATIER 2004, p. 585 ; MUNDELL MANGO 2005a. À noter que M. Mundell Mango signale deux autres sites en Syrie centrale pour lesquels elle pense probable l'existence d'un stylite : Tall Halawah et 'Umm al-Jurun. Mais la colonne de Tall Halawah s'apparente plus à une borne frontière (GATIER 2001, p. 93) et, malgré les arguments de M. Mundell Mango en faveur de l'existence d'un stylite à 'Umm al-Jurun, aucune colonne de stylite n'a été signalée sur le site. Ces colonnes se caractérisent par une plateforme en bois en forme de cuve ou de logette dans laquelle évolue le stylite et par un dispositif en bois, fixé contre le fût ou amovible selon les cas, qui permet d'accéder à la plateforme (CALLOT et GATIER 2004, p. 580 et 584). O. Callot et de P.-L. Gatier retiennent 11 colonnes de stylites pour l'Antiochène, en plus de celle de Qal'at Sim'an (CALLOT et GATIER 2004, p. 582) et font ainsi le tri parmi les données fournies par PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1975. Voir aussi CALLOT 1989, pour une analyse et une restitution des installations liées aux colonnes de stylites.

<sup>1990</sup> PAES 2B, p. 16-17 et fig. 15, p. 17.

<sup>1991</sup> LASSUS 1947, p. 278 et fig. 106.

<sup>1992</sup> LASSUS 1935, 1, p. 281 et LASSUS 1935, 2, pl. 18, 2.

<sup>1993</sup> Les sources syriaques indiquent que certains moines pratiquaient de brèves retraites (jusqu'à plusieurs dizaines de jours) dans d'étroites cellules alors d'autres y restaient confinés pendant de longues périodes. Certaines de ces cellules étaient dépourvues de portes et de fenêtres et ne comportaient qu'une petite ouverture permettant la communication avec l'extérieur et le ravitaillement du reclus. Elles étaient fréquemment construites dans le voisinage d'un monastère, à proximité des villages, voire isolées lorsque le moine possédait des disciples qui l'approvisionnaient (VÖÖBUS 1960, p. 271-272.). Ces cellules ont pu prendre la forme de tours, plusieurs reclus pouvant s'abriter dans un seul et même bâtiment, lorsque celui-ci comportait différents étages. A. Vööbus donne l'exemple de la tour du monastère de Qasr al-Banat (LASSUS 1947, p. 280 et TCHALENKO 1953, 1, n. 1, p. 20 *versus* BISCOP 1997, p. 31) et cite des sources syriaques qui mettent en relation les reclus avec les tours : monastère de Mar Aiiub et de Mar Hannina (VÖÖBUS 1960, p. 272-273).

<sup>1994</sup> VÖÖBUS 1960, p. 140-144 ; GATIER 1995, avec l'exemple d'Alexandre l'Acémète fondant un couvent dans un secteur qui pourrait correspondre au Jabal Shabyt dès les années 378/379 ou 387.

(b) *La localisation des monastères comme indice de la nature du monachisme*

La localisation des monastères le montre, le monachisme ne paraît pas avoir connu en Syrie centrale un développement homogène (**carte 16**). On peut isoler certains secteurs qu'on pourrait présenter comme des foyers actifs du monachisme : le versant oriental du Jabal Shbayt et le bastion de 'Itriya pourraient bien être, surtout à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, l'équivalent du « désert de Chalcis » au IV<sup>e</sup> siècle<sup>1995</sup>. Mais peut-être le Jabal Shbayt comptait-il dès le IV<sup>e</sup> siècle quelques monastères, si l'on suit l'hypothèse de P.-L. Gatier selon laquelle un monastère fondé par Alexandre l'Acémète se trouverait dans ce secteur<sup>1996</sup>.

Ce choix d'implantation, non loin de la limite de l'occupation sédentaire voire même au-delà (Al-Turkmaniyya), constitue en soi une indication sur la nature du monachisme dans la région. Manifestement, à l'origine de la fondation de ces communautés monastiques se trouve la volonté de s'établir à l'écart des secteurs habités, dans ce qui constitue, au VI<sup>e</sup> siècle, une sorte de « front de colonisation »<sup>1997</sup>. Les monastères isolés, établis en plaine sur un terroir qu'ils exploitent ou sur des promontoires naturels donnant de ce fait une impression accrue d'isolement, représenteraient la mouvance la plus « pure » du monachisme, aspirant à une retraite et à une autarcie complète. Les rapports de ces moines avec les autres communautés rurales devaient être réduits au minimum nécessaire, sauf peut-être pour les monastères qui disposent de voies d'accès (Wadi 'Itriya 4, Rasm al-Ahmar 4, etc.).

Mais le monachisme ne se présente pas en Syrie centrale sous cette unique forme. Beaucoup de monastères ont été implantés dans la périphérie des agglomérations ou légèrement en retrait, de sorte qu'ils restent tout à fait accessibles pour les villageois, malgré leur position perchée parfois<sup>1998</sup>. Ils semblent répondre aux exigences de la retraite spirituelle tout en étant intégrés à la vie rurale. Il est difficile de ne pas interpréter les chemins aménagés qui conduisent depuis les agglomérations jusqu'aux monastères autrement que comme des traits d'union entre les communautés monastiques et les communautés villageoises. L'épierrement systématique de ces chemins et l'aménagement des murettes qui les bordent témoigneraient d'un mouvement de va-et-vient entre les monastères périphériques et l'agglomération à laquelle il est rattaché. On ne sait en revanche si ce sont les déplacements des moines ou ceux des villageois qui alimentent ces allées et venues<sup>1999</sup>,

<sup>1995</sup> Voir ci-dessus note 1526, p. 433.

<sup>1996</sup> GATER 1995b, p. 448.

<sup>1997</sup> Voir ci-dessous a) *L'habitat isolé : un front pionnier de la colonisation ?*, p. 874.

<sup>1998</sup> Ils se rapprochent ainsi de certains monastères du Massif calcaire, comme celui de Kharab Shams (HULL 2008, p. 98).

<sup>1999</sup> On sait que certains monastères encourageaient le commerce (au sens propre) de leurs moines avec les populations locales. A. Festugière explique ainsi le fonctionnement des monastères de Publius : « dans les marchés des villes, l'un vend du pain, l'autre des légumes ; celui-ci est marchand de vêtements, cet autre fabrique des souliers ; ils s'achètent mutuellement ce dont ils ont besoin et se rendent ainsi la vie plus plaisante » (FESTUGIÈRE 1959, p. 317)

mais il faut peut-être envisager que certaines des églises et des chapelles conventuelles aient été accessibles à la communauté villageoise. Cet état de fait est connu en Antiochène, mais les monastères de la partie du Jabal Zawiyah rattachée à l'Apamène démontrent au contraire une tendance marquée au cloisonnement<sup>2000</sup>. Sans préjuger de l'accessibilité de l'église monastique, on peut cependant suggérer l'existence de relations assez étroites entre les moines et les villageois.

D'autres monastères ont été établis dans les agglomérations, villes, bourgs et même villages, et souvent même en leur centre. Certains sont établis dans un édifice préexistant (*kastron* d'Al-Andarin, *quadriburgium* de Qusair al-Saila) et il semble que, le plus souvent, le monastère était coupé du reste de l'agglomération par un mur d'enceinte<sup>2001</sup>. Mais d'autres établissements conventuels, comme celui de Baraphabba à Mu'allaq, ne présenteraient pas les mêmes caractéristiques. Aucune disposition ne semble avoir été prise, à Mu'allaq, pour séparer l'espace conventuel et l'espace laïc. Il est donc probable que certaines des communautés monastiques implantées au centre des villages et des villes, sinon toutes, entretenaient des relations étroites avec leurs habitants. Cela ne signifie pas pour autant que ces monastères fondaient leur existence sur une économie différente de celle des communautés monastiques rurales. S'il est évident que la plupart des monastères isolés tiraient leur revenu de l'exploitation agricole, on ne peut dénier aux monastères implantés en périphérie des agglomérations ni à ceux implantés au centre de village le même mode de subsistance. Mais on ne peut pas non plus exclure que certains de ces établissements aient fondé leur existence sur l'aumône, ce qui aurait été difficile aux monastères complètement isolés<sup>2002</sup>.

#### ***D. Des installations à caractère défensif ?***

L'abandon récent des thèses militaristes avancées par A. Poidebard et R. Mouterde<sup>2003</sup> pour expliquer le développement de la Syrie centrale ne doit pas faire oublier le fait que les questions d'ordre militaire et défensif conservent un impact sur l'administration de la région et sur les populations, comme en témoignent la *Notitia dignitatum* et l'épigraphie villageoise respectivement.

Les constructions à valeur défensive arrivent en bonne place parmi les constructions villageoises et recouvrent des réalités très diverses et, souvent, complexes : enceintes, tours, *castella* et *quadriburgia*, « grands bâtiments » à caractéristiques militaires ou sans. Quel que soit leur aspect, la fonction militaire de ces édifices, dans les villages, surtout, est rarement

<sup>2000</sup> FOURDRIN 1985, p. 322 ; BISCOP 1993, p. 44.

<sup>2001</sup> Il s'agit là aussi d'une caractéristique mise en évidence par D. Hull pour certains monastères des chaînons nord du Massif calcaire (HULL 2008, p. 93 et 100).

<sup>2002</sup> On connaît par exemple l'existence d'une communauté formée autour d'Abraham le Reclus qui n'aurait vécu que de l'aumône. Il semble qu'elle doive être située en Syrie centrale, dans les environs de *Chalcis*/Qinasrin (VÖÖBUS 1960, p. 154, d'après la *Vie de Rabbula*, p. 161). Alexandre l'Acémète, lors de son voyage vers l'Euphrate à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle, fonde également en chemin des communautés qui tirent leur subsistance de la charité (GATIER 1995, p. 448).

<sup>2003</sup> Voir ci-dessus a) *Les premiers inventaires et prospections*, p. 32.

exclusive et des bâtiments comme des églises encloses ou des hospices ont pu aussi avoir une valeur de refuge.

On trouve celles auxquelles on peut attribuer une valeur de refuge – bien plus d’ailleurs qu’une réelle efficacité militaire – dans des contextes variés, qui vont du village à la ville sans exclure l’habitat isolé, quel que soit le matériau de construction.

### **1. Un contexte géopolitique justifiant des mesures défensives ?**

La *Notitia dignitatum* montre qu’au début du V<sup>e</sup> siècle, la Syrie centrale est une zone partiellement militarisée, et cela bien avant les grandes offensives des sassanides et de leurs alliés, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>2004</sup>. Le dispositif militaire se cantonne cependant aux confins sud, est et nord-est de la région (**carte 9**). Les zones centrales et occidentales semblent dépourvues d’installations militaires. Pourtant, si la Syrie centrale n’est pas directement visée par les incursions de l’armée sassanide avant 531<sup>2005</sup>, elle pâtit bien avant cette date des incursions et du pillage de tribus arabes<sup>2006</sup>.

Dans ce contexte, sans même parler de la « révolte des Ghassanides » en 582<sup>2007</sup>, au cours de laquelle de nombreuses offensives sont dirigées contre les deux provinces de Syrie et la Phénicie Libanaise<sup>2008</sup>, ni de la conquête sassanide du début du VII<sup>e</sup> siècle et des incursions des tribus arabes qui accompagnent la désorganisation de la frontière<sup>2009</sup>, on peut penser que des mesures ont été prises, dans les villes comme dans les campagnes, pour protéger les populations. Les dispositions prises par Justinien dans certaines des cités de la région, et rapportées par Procope dans son *De Aedificiis* le confirment. Justinien aurait ainsi pourvu à la défense de *Soura/Suriya*<sup>2010</sup>, *Sergiopolis/Resafa*<sup>2011</sup>, *Barbalissos/Aski Maskanah*, *Neocaesarea/Dibsi Faraj*, *Gabboula/Jabbul*<sup>2012</sup> et *Chalcis/Qinasrin*<sup>2013</sup>.

Les villes n’étaient pas les seules cibles des attaques sassanides et des incursions des tribus arabes, comme l’indiquent les sources, qui dissocient les assauts menés contre les villes elles-mêmes de ceux menés sur leur territoire. Mais on sait peu de choses des mesures adoptées dans les campagnes et dans les agglomérations de moindre envergure. L’épigraphie prouve cependant que les habitants des zones rurales étaient loin de se désintéresser des questions sécuritaires. Les références aux champs lexicaux de la protection et du refuge sont fréquentes dans les inscriptions et ce, quel qu’en soit le contexte : habitat, bâtiments

<sup>2004</sup> Voir ci-dessus b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162 et I. *Les guerres perses et les razzia des tribus arabes*, p. 169 et ci-dessous *Les castella de la Notitia dignitatum à la lumière de l’archéologie*, p. 540.

<sup>2005</sup> La « première guerre perse » de Justinien se déroule principalement sur le front d’Arménie. Voir ci-dessus a) *Les campagnes offensives sassanides en Syrie centrale*, p. 169.

<sup>2006</sup> Voir ci-dessus b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

<sup>2007</sup> Voir ci-dessus, p. 173.

<sup>2008</sup> SHAHID 1994-2002, 1, 1, p. 465-466 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 166.

<sup>2009</sup> SHAHID 1994-2002, 1, 1, p. 639-641 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 191 et n. 74, p. 302.

<sup>2010</sup> Procope de Césarée, *Des édifices*, II, 9, 1-2.

<sup>2011</sup> Procope de Césarée, *Des édifices*, II, 9, 3-9.

<sup>2012</sup> Procope de Césarée, *Des édifices*, II, 9, 10.

<sup>2013</sup> Procope de Césarée, *Des édifices*, II, 11, 1 et 8-9. Pour un aperçu des systèmes de défense établis ou restaurés par Justinien dans ces villes, voir ci-dessous b) *Les enceintes en « dur » : pierre et brique cuite*, p. 529.

religieux, tours et forteresses. Certaines épigraphes renvoient à une terminologie sans ambiguïté : « πύργος » pour tour, « φρούριον » ou « κάστρον » pour forteresse.

Une inscription de Ma'an, datée de 547, montre qu'une forteresse (φρούριον) a été construite dans une agglomération qui paraît bien modeste<sup>2014</sup> à l'initiative de l'empereur<sup>2015</sup>. On peut donc s'attendre à trouver dans les villages et les bourgs, voire en contexte isolé, des constructions auxquelles des fonctions militaires pourraient être attribuées : des tours, des enceintes, voire de véritables forteresses (**carte 18**).

Les fonctions exactes de la plupart des édifices aux allures militaires restent difficiles à établir, dans le cas des tours, et « grands bâtiments »<sup>2016</sup>. Le cas du *kastron* d'Al-Andarin, qui semble avoir fonctionné comme un monastère peu de temps après sa construction, illustre bien la difficulté d'attribuer une fonction précise à ces édifices dans la durée<sup>2017</sup>.

## **2. Les tours**

### **a) Définition et problèmes d'identification**

L'identification des tours, en tant que constructions indépendantes, soulève quelques difficultés. L'état de conservation de ces bâtiments, *a fortiori* de ceux qui ont pu être construits en brique crue, permet rarement d'observer leur hauteur. Dans bien des cas, on ne peut être certain de l'existence d'un étage. Or, la terminologie même de « tour » renvoie à un rapport précis entre la longueur et la largeur du bâtiment et sa hauteur. Une tour est un « bâtiment ou corps de bâtiment caractérisé par son plan massé et son développement en hauteur »<sup>2018</sup> ou encore une construction « dont la hauteur est nettement supérieure à la largeur en façade ou au diamètre »<sup>2019</sup>.

Dans toute la Syrie centrale, l'épigraphie ne fournit que huit occurrences du terme πύργοι<sup>2020</sup>. Dans quatre cas seulement, ce terme renvoie à un édifice dont le plan est connu et dans deux autres cas à des photographies qui n'apportent pas ou peu d'information. Parmi ces huit πύργοι, deux seulement possédaient sans doute possible un étage<sup>2021</sup>. On peut supposer pour deux autres l'existence d'un deuxième niveau, en se fiant à la présence d'une corniche saillante sur la tour B de Qasr al-Mharram<sup>2022</sup> ou à l'opinion de J. Lassus pour la

<sup>2014</sup> Probablement un village. Le seul bâtiment identifié est la forteresse (BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 206 ; LASSUS 1935, p. 140).

<sup>2015</sup> *IGLS* 4, n° 1809. Voir ci-dessous p. 543 pour l'inscription. La forteresse de Ma'an participerait du programme de consolidation des défenses de la région, sur une initiative impériale – bien que Ma'an ne soit pas mentionné dans le *De Aedificiis* de Procope. Voir à ce propos FEISSEL 2000, p. 98.

<sup>2016</sup> Sur ces édifices, voir ci-dessous b) *Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?*, p. 548.

<sup>2017</sup> Voir ci-dessus (a) *Les monastères attestés*, p. 434.

<sup>2018</sup> PÉROUSE de MONTCLOS 1972, 1, p. 29.

<sup>2019</sup> GINOUVÈS 1998, p. 24.

<sup>2020</sup> Al-Tayibah 2 ; Burj al-Abyad ; Burj 'Azzawi ; Hawa ; Karatin al-Kbir, tour 1 ; Qasr al-Mharram, tours B et C ; Tall Khaznah.

<sup>2021</sup> Burj al-Abyad et Karatin al-Kbir, tour 1.

<sup>2022</sup> La présence de cette corniche qui fait le tour de l'édifice permet par exemple dans la tour de Tamak de distinguer les différents niveaux. Voir ci-dessus *L'élévation des constructions en basalte*, p. 230.



tour de Tall Khaznah<sup>2023</sup>. En revanche, l'existence d'un étage dans la tour C de Qasr al-Mharram et dans la tour de Hawa reste entièrement hypothétique.

Les constructions désignées comme des tours par l'épigraphie sont des édifices indépendants à l'origine<sup>2024</sup>, qui possèdent un plan massé, des dimensions restreintes<sup>2025</sup> avec un rapport longueur/largeur proche de 1<sup>2026</sup>, de larges maçonneries<sup>2027</sup> et, pour trois d'entre elles un glacis ou un mur de soutènement. C'est donc sur les trois premiers critères (puisque le cinquième n'est pas systématique), bien plus que sur l'éventuelle conservation d'un étage, que repose l'identification des tours dans la région.

Ces critères me conduisent d'emblée à éliminer de la catégorie des tours la forteresse de Ma'an que J. Lassus signalait comme la plus grande des « tours de garde » du Jabal al-'Ala<sup>2028</sup>. L'épigraphie désigne l'édifice comme une forteresse (φρούριον), non comme une tour et ses dimensions sont de loin supérieures à celle de la tour 1 de Karatin al-Kbir, la plus grande connue dans toute la région<sup>2029</sup>, et son rapport longueur/largeur (2) diffère de celui des autres tours. Deux autres constructions soulèvent quelques difficultés de classement. C'est le cas d'un bâtiment isolé à Al-Qusair 1, auquel A. Poidebard fait référence comme à un petit poste, une tour de garde<sup>2030</sup>. Le plan de l'édifice est approximativement carré, mais sa surface (221 m<sup>2</sup>) est la aussi supérieure à celle de la tour 1 de Karatin al-Kbir. De plus, d'après son aspect actuel, il ne paraît pas avoir possédé d'étage. L'autre édifice se trouve à Burj Sbanna<sup>2031</sup>. Son effondrement a engendré une masse importante de matériaux et R. Mouterde et A. Poidebard estimaient qu'elle devait posséder plusieurs étages, mais il s'agirait de la seule tour de plan rectangulaire de la région<sup>2032</sup>. De ces trois édifices, seul le dernier me semble pouvoir être retenu comme une tour.

Une soixantaine de tours (**carte 18**), retrouvées en divers contextes (agglomérations, monastères, fermes), a donc été signalée en Syrie centrale, mais on ne dispose de plans que pour 27 d'entre elles. Seules 45 de ces constructions peuvent être considérées comme de

<sup>2023</sup> LASSUS 1935, p. 28-32.

<sup>2024</sup> J.-P. Rey Coquais évoque la possibilité que le terme de πύργος renvoie à des constructions plus vastes (demeure fortifiée, notamment) dont la tour ne serait qu'une partie (REY-COQUAIS 2006, p. 61). Il ne semble pas que ce cas s'applique aux πύργοι de Syrie centrale. L'inscription de la tour de Burj 'Azzawi laisse effectivement penser qu'elle était habitée (JGLS 2, n° 328 : « Seigneur, garde cette tour et ceux qui demeurent en elle »), mais rien ne permet cependant de conclure qu'elle faisait partie d'une habitation plus étendue.

<sup>2025</sup> La plus grande de ces huit *pyrgoi* est la tour 1 de Karatin al-Kbir (14 x 11,9 m) et la plus petite celle de Hawa (7,8 x 6,8 m).

<sup>2026</sup> Rapport maximal de 1,17 pour la tour 1 de Karatin al-Kbir et minimal de 1,02 pour la tour de Burj al-Abyad.

<sup>2027</sup> Maçonneries de 1,8 m de large pour la tour 1 de Karatin al-Kbir et de 1,2 m pour la tour de Hawa. Les maçonneries de la tour C de Qasr al-Mharram et de celle de Burj al-Abyad, nettement moins larges (0,9 à 1 m), sont doublées d'un glacis ou d'une banquette qui porte l'épaisseur du mur à la base à 2 m et 2,6 m respectivement.

<sup>2028</sup> LASSUS 1935, p. 140.

<sup>2029</sup> 670 m<sup>2</sup> (d'après BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 206) contre 166 m<sup>2</sup> pour la tour 1 de Karatin al-Kbir.

<sup>2030</sup> POIDEBARD 1934, p. 81. M. Konrad emploie plutôt les termes de « *watchposten* » (KONRAD 2001a, p. 15) et de « *fortlet* » (KONRAD 1999, fig. 1, p. 393). Voir ci-dessous (b) *Les forts isolés*, p. 546.

<sup>2031</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 78.

<sup>2032</sup> Rapport longueur/largeur de 2,1. Sa surface est de 136 m<sup>2</sup>, elle est donc compatible avec celle des *pyrgoi* connues.

véritables tours, selon les critères que j'ai définis plus haut. Le cas de la vingtaine d'édifices restant peut prêter à discussion.

## b) Les types de tours

La quasi-totalité des tours étaient construites en pierre et, pour la plupart, en basalte – plus de la moitié d'entre elles se trouvent sur le plateau du Jabal al-'Ala<sup>2033</sup>. Quatre tours en calcaires, dispersées, ont cependant été repérées<sup>2034</sup>, ainsi que trois construites en partie en basalte et en partie en calcaire<sup>2035</sup>. Deux à trois édifices de plan massé à étage pourraient aussi être des tours, construites en pierre (calcaire taillé, dalle conglomératique, boules de basalte) et en brique crue<sup>2036</sup>.

### (a) Les tours en pierre

#### ▪ Les types de plan

On distingue essentiellement pour les tours en pierre trois types de plans, fondés sur le nombre de pièces au rez-de-chaussée : une, deux et trois à quatre pièces. Une quatrième catégorie d'édifices de plan massé présente des plans assez différents.

#### ♦ Les tours à une pièce

La catégorie des tours à une pièce au rez-de-chaussée semble, au vu de la documentation disponible, la plus fréquente (**figure 79**). On compte 13 tours de ce type, avec quelques variantes<sup>2037</sup>.

Leurs dimensions sont très diverses. La plus grande, celle de 'Umm al-Shalik, occupe une surface de 138 m<sup>2</sup> pour des dimensions hors-œuvre de 11,8 x 11,7 m. La plus petite (I'jaz) ne mesure que 4,8 m de côté (hors-œuvre) pour une surface de 23 m<sup>2</sup>. On doit aussi tenir compte de la surface dans-œuvre, souvent diminuée par des maçonneries beaucoup plus larges que dans les autres types de bâtiments. La tour de 'Umm al-Shalik reste celle avec la plus grande superficie dans-œuvre (8,1 x 8,1 m soit 65 m<sup>2</sup>) alors que la surface à l'intérieur de la tour d'Al-Turkmaniyya est réduite à seulement 7,3 m<sup>2</sup> (2,8 x 2,6 m dans-œuvre contre 7,2 x 7 m hors-œuvre, soit 51 m<sup>2</sup> environ) et 8,4 m<sup>2</sup> pour la tour de I'jaz, avec 2,9 m de côté dans-œuvre. La tour d'Al-Turkmaniyya, avec des maçonneries de 2,10 m environ est celle

<sup>2033</sup> Voir ci-dessous (a) *La répartition des tours dans la région et leur datation*, p. 516.

<sup>2034</sup> Al-Turkmaniyya (voir ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460), Ma'saran (*IGLS* 5, n° 1555) ; Rijm al-Fakhar (*MUSIL* 1928a, p. 48 et base de données « Marges arides ») et Qubat 'Abla (*PAES* 2B, p. 64 et base de données « Marges arides »). Dans le cas de Rijm al-Fakhar, la datation pose problème puisque la collecte de tessons de surface n'a pas révélé d'occupation byzantine (céramique du Bronze moyen uniquement).

<sup>2035</sup> Burj al-Abyad (*PAES* 2B, p. 103-104), Hawa (PEÑA, CASTELLANA et FERNANDEZ 1980, p. 291) et Suraman (*BURTON & DRAKE* 1872, 2, p. 196). R. F. Burton et C. F. T. Drake considèrent que la tour de Suraman est une construction récente, mais on peut en douter puisque la combinaison particulière des matériaux (rez-de-chaussée en basalte et étage en calcaire) correspond à une pratique bien connue dans ces secteurs dans l'Antiquité.

<sup>2036</sup> Khirbat al-Ja'ad, Rasm al-Ahmar 4 ainsi que Rasm Ma'aqar (base de données « Marges arides »).

<sup>2037</sup> Abu Haniyah (pas de plan publié, mais H. C. Butler présente l'édifice comme identique à celui de Rasm al-Dab' : *PAES* 2B, p. 83) ; Al-Masharfah ; Al-Tuba 2 ; Al-Turkmaniyya ; Burj al-Abyad ; Halban ; Hawa ; I'jaz ; Karatin al-Kbir, tour 2 ; Qasr Shtab (une tour d'origine byzantine aurait été englobée dans un complexe islamique ; voir LASSUS 1935, p. 115-118) ; Rasm al-Dab' ; Tamak et 'Umm al-Shalik.

pour laquelle le rapport surface hors-œuvre/surface dans-œuvre est le plus important (presque 7). La plupart des autres tours ont un rapport surface hors-œuvre/surface dans-œuvre compris entre 1,8 et 2,8. Si l'on exclut la tour d'Al-Turkmaniyya, les seuls édifices pour lesquels ce rapport est supérieur sont des tours pourvues d'un glacis<sup>2038</sup>.

Toutes les tours, à part celles d'Al-Turkmaniyya et de Qasr Shtab, possèdent un arc transversal qui supporte le plancher du niveau supérieur. Les dimensions dans-œuvre de la tour d'Al-Turkmaniyya ont dû permettre de s'affranchir de ce système. Pour celle de Qasr Shtab en revanche, si l'on se fie au plan qu'en a dressé J. Lassus, l'explication ne tient pas. Enfin, la plupart de ces tours présentent une orientation identique, avec un arc transversal placé dans l'axe de la porte. Deux tours seulement font exception à ce schéma, celle d'Al-Tuba 2 et de I'jaz.

- ♦ Les tours à deux pièces

Neuf tours comptaient deux pièces au rez-de-chaussée, plus ou moins différenciées selon le système de division de l'espace adopté (arcades, mur de refend) et la portée de l'arc transversal (**figure 80**)<sup>2039</sup>. La plus grande est la tour C de Qasr al-Mharram (11,4 x 10,8 m soit 123 m<sup>2</sup> hors-œuvre, glacis compris), la plus petite, celle de Sara' (7,6 x 7,1 m soit 54 m<sup>2</sup> hors-œuvre). Comme pour les tours à une pièce, si on s'intéresse à la surface dans-œuvre, l'épaisseur variable des maçonneries bouleverse ce classement. La tour C de Qasr al-Mharram le cède alors à la tour de Khazzana 2 (9 x 6,3 m soit près de 57 m<sup>2</sup>) et la tour du monastère de Dair Nawa est celle qui possède l'espace intérieur le plus réduit (5,5 x 5,1 m soit 28 m<sup>2</sup>)<sup>2040</sup>. Le rapport surface dans-œuvre/surface hors-œuvre est pour la plupart compris entre 1,5 et 2,1. Les tours qui présentent un rapport supérieur (Al-Habbat 1 et la tour C de Qasr al-Mharram) possèdent respectivement un glacis et un mur de soutènement.

Les deux pièces sont, dans la plupart des cas, séparées par des murs de refend. Elles communiquent entre elles par un passage<sup>2041</sup>, plus rarement par deux<sup>2042</sup>. Les tours d'Al-Sqa'a et de Rufa constituent un sous-type différent dans lequel une triple arcade, portée par des colonnes et des piliers engagés, individualisent deux espaces. Enfin, dans la tour d'Al-Habbat 1, c'est un arc transversal dont la portée est réduite de moitié par rapport à la largeur de la pièce qui contribue à diviser l'espace. Les retombées de l'arc ont en effet une largeur de 1,2 m environ et ménagent à l'arrière de la tour un réduit de 1,2 x 5 m. Dans la plupart des cas, la séparation entre les deux espaces se situe au milieu de la pièce. Dans la tour d'Al-Sqa'a, la triple arcade se trouve cependant au tiers antérieur du bâtiment, la pièce postérieure

<sup>2038</sup> Burj al-Abyad et Karatin al-Kbir, tour 2.

<sup>2039</sup> Al-Habbat 1 ; Al-Sqa'a ; Dair Nawa ; Khazzana 2 ; Qasr al-Mharram, tours B et C ; Rufa ; Ruwayda et Sara'.

<sup>2040</sup> Une comparaison s'impose entre la tour d'Al-Turkmaniyya et celle de Dair Nawa, puisqu'elles s'inscrivent toutes deux dans un contexte monastique. Bien qu'elles présentent l'espace intérieur le plus réduit de leur catégorie, il est difficile de les placer sur un même plan car la surface dans-œuvre de la tour d'Al-Turkmaniyya est presque quatre fois plus petite que celle de la tour de Dair Nawa.

<sup>2041</sup> Qasr al-Mharram, tour C ; Ruwayda et Sara'.

<sup>2042</sup> Dair Nawa. Des cloisons ont aussi été identifiées dans la tour de Khazzana 2 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 49) et dans la tour B de Qasr al-Mharram (LASSUS 1935, p. 143-151), mais les descriptions et les plans ne font état d'aucune communication entre les pièces, ce qui est probablement une erreur.

comportant un arc transversal. Dans la tour d'Al-Habbat 1, l'arc est placé au tiers postérieur de la pièce.

Toutes les tours, à l'exception de celle de Ruwayda, présentent un accès axial avec, en enfilade, la porte qui ouvre sur la pièce postérieure. À Ruwayda, la porte d'entrée est désaxée sur la façade et l'axe de la porte de communication entre les pièces est orienté à 90° par rapport à elle.

- Les tours à trois pièces et plus

Les tours à trois ou quatre pièces paraissent moins nombreuses (**figure 81**). On n'en compte que cinq<sup>2043</sup>. Elles sont généralement plus imposantes que les autres. La plus grande est la tour 1 de Karatin al-Kbir (14 x 11,9 m hors-œuvre, pour une surface de 167 m<sup>2</sup> environ), la plus petite, celle de Tall Fraj (8,6 x 8,5 m, soit 73 m<sup>2</sup>). Le rapport entre la surface hors-œuvre et la surface dans-œuvre est sensiblement identique à celui des autres puisqu'il est compris entre 1,4 et 2. Les dimensions de la tour 1 de Karatin al-Kbir, dans-œuvre, sont de 10,3 x 8,2 m, soit 84 m<sup>2</sup>, près du double de celles de la tour de Tall Fraj (6,6 m de côté, soit 44 m<sup>2</sup>).

Quatre tours présentent des plans similaires. À Tall Fraj et à Brasa, l'entrée ouvre sur un corridor qui longe la façade et distribue les deux petites pièces postérieures (avec chacune une surface d'environ 9 m<sup>2</sup>). On retrouve ce corridor dans la tour de 'Umm al-Tinah, mais il ne donne accès qu'à la plus grande des pièces postérieures (25 m<sup>2</sup>), à arc transversal, qui communique avec une petite pièce barlongue. Le plan de la tour 1 de Karatin al-Kbir ressemble à une variante à quatre pièces de cette disposition. Un petit corridor se trouve dans le prolongement de l'entrée, désaxée sur la façade. Il ouvre immédiatement à gauche de l'entrée sur une pièce à arc transversal et, dans l'axe de l'entrée principale, sur une petite pièce carrée qui donne accès à une troisième pièce de mêmes dimensions. La tour d'Al-Burj ne possédait pas le corridor commun aux trois autres. On peut donc en conclure que son fonctionnement était différent. On y retrouve cependant les deux petites pièces postérieures des tours de Tall Fraj et de Brasa.

- D'autres types de tours ?

Trois autres constructions, identifiées à Khifsin, à Qasr Abu Samra et à Al-Tuba 2, qui présentent des dimensions comparables à celles des tours, doivent être analysées ici (**figure 82**). L'édifice de Qasr Abu Samra et celui d'Al-Tuba 2 ont été interprétés comme des habitations<sup>2044</sup> et J. Lassus supposait une fonction militaire pour celui de Khifsin<sup>2045</sup>. Quelle que soit leur fonction, ces constructions présentent de fait un plan massé et un probable développement en hauteur qui me conduit à les rapprocher des tours précédentes.

<sup>2043</sup> Al-Burj ; Brasa, dont le plan n'est pas publié mais présente les mêmes dispositions que celui de la tour de Tall Fraj (LASSUS 1935, p. 22-23) ; Karatin al-Kbir, tour 1 ; Tall Fraj et 'Umm al-Tinah.

<sup>2044</sup> PAES 2B, p. 21, pour la « maison » 1 d'Al-Tuba 2 et LASSUS 1935, p. 151-159 pour la « maison » de Qasr Abu Samra.

<sup>2045</sup> LASSUS 1935, p. 141-142.

Les dimensions dans-œuvre de la « tour » d'Al-Tuba 2 (9,1 x 8,2 m, soit 75 m<sup>2</sup>)<sup>2046</sup> et celles de Qasr Abu Samra (9,1 x 8,4 m, soit 76 m<sup>2</sup>) sont très proches<sup>2047</sup>. Celles du bâtiment de Khifsin sont plus importantes (soit 11,4 x 10 soit 113 m<sup>2</sup>) et en feraient la tour avec la surface intérieure la plus importante de la région<sup>2048</sup>.

Les plans de ces différents édifices ne sont pas comparables entre eux. La « tour » de Khifsin reste sans parallèle dans la région, avec ses quatre salles de 4,50 x 5,20 m qui communiquent entre elles par des portes ménagées approximativement au milieu de chaque côté. J. Lassus signalait une entrée possible dans l'angle sud-est mais ne l'a pas reportée sur son plan<sup>2049</sup>.

On ne sait pas davantage comment on accédait au bâtiment de Qasr Abu Samra, ni même s'il possédait bien un accès au rez-de-chaussée. Trois arcs transversaux alignés, dont celui du centre avait une portée de 2,80 m environ, se trouvaient à mi-largeur. Deux murs à claire-voie constitués de piliers bas, perpendiculaires aux arcs transversaux, divisaient le bâtiment en trois espaces distincts. Bien que J. Lassus n'y fasse pas allusion, les deux rangées de piliers font fortement penser à ceux qui, dans l'habitat, encadrent les mangeoires des étables.

Le plan du bâtiment d'Al-Tuba 2 ressemble à une combinaison des plans des tours à trois pièces ('Umm al-Tinah notamment) et des formules architecturales rencontrées dans l'habitat en pierre. Il possède un portique de quelques colonnes en façade, qui distribuait deux pièces communicantes. L'une d'entre elles possède un arc transversal. Elle communique par une porte avec la salle latérale, sur laquelle elle ouvre aussi par un mur à claire-voie, entre les piliers duquel s'intercalent des auges. La présence du portique en façade ne permet pas de faire de cet édifice une tour semblable à celle de 'Umm al-Tinah (**figure 81, 2**). Mais son plan massé et l'absence apparente de cour n'autorise pas non plus à classer ce bâtiment parmi les habitations.

- Les tours en élévation

La moitié des tours à une pièce possédaient au moins un étage<sup>2050</sup>, en partie conservé dans les tours de I'jaz et d'Halban<sup>2051</sup>. Un bandeau de moindre épaisseur que les autres assises marquait dans les deux cas la transition entre les deux niveaux. Il était saillant sur les côtés de la tour d'Halban, pour laquelle on peut aussi noter une réduction de la taille de l'appareil entre le rez-de-chaussée et l'étage.

<sup>2046</sup> H. C. Butler ne présentait pour le plan de cet édifice aucune échelle ni indication de dimensions. Compte-tenu des dimensions des portes et de la largeur des maçonneries, j'ai considéré qu'il était présenté à la même échelle que la maison 2 du même village, dont les dimensions étaient connues.

<sup>2047</sup> On ne possède pas les dimensions hors-œuvres des bâtiments de Khifsin et de Qasr Abu Samra.

<sup>2048</sup> Si l'on tient compte des indications de J. Lassus selon lesquelles l'épaisseur des maçonneries du bâtiment de Khifsin serait de 1,12 m, les dimensions hors-œuvre de la « tour » de Khifsin (13,6 x 12,1 m soit 165 m<sup>2</sup> environ) ne dépasseraient pas celles de la tour 2 de Karatin a-Kbir (14 x 11,9 m soit 167 m<sup>2</sup>). En revanche, les dimensions dans-œuvre de la tour 2 de Karatin al-Kbir ne sont que de 10,3 x 8,2 m (84 m<sup>2</sup>).

<sup>2049</sup> LASSUS 1935, p. 141-142.

<sup>2050</sup> Al-Tuba 2, tour 2 ; Al-Turkmaniyya ; Burj al-Abyad ; Halban ; I'jaz ; Karatin al-Kbir, tour 1 ; Rasm al-Dab' et Tamak.

<sup>2051</sup> PAES 2B, p. 18 et 84.

La tour 2 de Karatin al-Kbir, celle de Burj al-Abyad et celle de Tamak (**figure 83, 1**) présentaient également, compte-tenu de leur hauteur<sup>2052</sup>, un ou plusieurs étages. Si l'on se fonde sur la hauteur du rez-de-chaussée, qu'on peut déterminer par un changement de matériau (passage du basalte au calcaire), la tour de Burj al-Abyad devait compter au moins deux étages alors que les corniches saillantes permettent, pour la tour de Tamak, de déterminer l'existence d'au moins trois étages. L'élévation de la tour 2 d'Al-Tuba 2, qui présente un bandeau saillant, possédait vraisemblablement aussi un étage<sup>2053</sup>.

Les indices de l'existence d'un ou plusieurs étages sont, pour les tours à deux pièces, le plus souvent indirects, sauf dans le monastère de Nawa où le second niveau est en partie conservé (**figure 83, 3**)<sup>2054</sup>. La présence d'une corniche saillante au-dessus de laquelle sont préservées quelques assises indique l'existence d'un étage dans la tour B de Qasr al-Mharram. Dans celles de Sara' et de Ruwayda, un escalier dans-œuvre – ménagé dans l'épaisseur des maçonneries à Ruwayda (**figure 80, 5**) – fournit une indication en faveur de la présence d'un étage, mais il pourrait aussi donner accès à un toit en terrasse. À Ruwayda cependant, J. Lassus signale une maçonnerie conservée sur une hauteur de 1 m au-dessus de corbeaux<sup>2055</sup>. On peut vraisemblablement en déduire la présence d'un étage. La tour d'Al-Sqa'a paraît constituée d'au moins trois niveaux. En plus d'un niveau souterrain, auquel on devait accéder par un puits circulaire situé dans l'axe de l'entrée (**figure 80, 8**), dans le tiers antérieur de l'édifice, elle comptait probablement au moins un étage puisque R. F. Burton et C. F. T. Drake y signalaient une corniche saillante marquant les différents niveaux<sup>2056</sup>. Bien que cette affirmation soit en partie fautive (puisque une des deux corniches visibles à l'époque d'H. C. Butler se trouve à mi-hauteur du rez-de-chaussée, **figure 83, 2**), on peut supposer que R. F. Burton et C. F. T. Drake avaient observé les vestiges d'un étage. Enfin, la présence d'un second niveau pour la tour de Khazzana 2 n'est pas assurée, mais on peut le supposer à partir de la masse de déblais produite par son effondrement.

On possède des indices moins convaincants de l'existence d'étage pour les tours à trois pièces et plus. H. C. Butler a ainsi pu se rendre compte que les maçonneries de l'étage de la tour 1 de Karatin al-Kbir, dont le rez-de-chaussée est entièrement préservé, se sont écroulées vers l'extérieur. R. Mouterde et A. Poidebard ont supposé que l'une des pièces postérieures de la tour d'Al-Burj, dont la couverture n'était pas conservée, contrairement à la seconde, avait pu abriter une cage d'escalier<sup>2057</sup>, mais cet argument, en l'absence d'autre indice, n'a guère de valeur.

<sup>2052</sup> 7,50 m à Tamak (*PAES* 2B, p. 7), à partir du niveau de circulation moderne ; 10 m à Burj al-Abyad (*PAES* 2B, p. 103). H. C. Butler ne donne pas la hauteur préservée pour la tour 2 de Karatin al-Kbir, mais le relevé d'élévation indique qu'elle possédait certainement un étage.

<sup>2053</sup> H. C. Butler estimait par exemple à partir de la masse de déblais autour de la tour de Rasm al-Dab' qu'elle devait posséder le même nombre d'étages que la tour de Tamak. On pourrait aussi, mais c'est cette fois moins évident, estimer qu'au vu de la hauteur conservée, la tour d'Al-Turkmaniyya était elle aussi pourvue d'un étage.

<sup>2054</sup> À ce niveau se trouve une installation que H. C. Butler a interprétée comme une latrine, en surplomb sur la façade (*PAES* 2B, p. 15). À noter que cette tour, pourtant en basalte, ne présente pas de corniche saillante.

<sup>2055</sup> LASSUS 1935, p. 119-128.

<sup>2056</sup> BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 197.

<sup>2057</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74.

Si l'on considère à présent les trois édifices de plan massé que j'ai étudiés à part, on ne dispose d'indices sérieux en faveur de l'existence d'un étage que pour le bâtiment de Khifsin. H. C. Butler ne fait qu'en supposer l'existence dans l'édifice d'Al-Tuba 2<sup>2058</sup> et J. Lassus n'en évoque même pas la possibilité pour la « tour » de Qasr Abu Samra, qui possède pourtant un escalier (**figure 82, 1**). Celui-ci ne conduirait qu'à un toit en terrasse, constitué de dalles de pierre, que J. Lassus a pu examiner<sup>2059</sup>. On peut par contre raisonnablement estimer que l'édifice de Khifsin était pourvu d'au moins un étage, pour trois raisons. Le bâtiment présente une corniche saillante. Elle se trouve à une hauteur minimale de 188 cm<sup>2060</sup>, qui conviendrait bien à celle du rez-de-chaussée si l'on tient compte de la présence d'assises enterrées. De plus, le module employé au-dessus de cette corniche est nettement plus petit que celui employé en-deçà, ce qu'on observait aussi dans la tour d'Halban qui, elle, possédait indubitablement un étage.

On peut donc estimer que la plupart des tours d'une et deux pièces possédaient *a minima* un étage, le maximum connu étant de trois étages (Tamak). Les arguments en faveur de l'existence d'un étage pour les tours de trois pièces et plus sont moins convaincants, mais cette hypothèse reste, pour cette catégorie aussi, la plus plausible. C'est plus douteux en revanche pour deux des trois édifices de plan massé.

Les portions en élévation de la tour de Tamak permettent d'observer la combinaison de plusieurs modes de couverture. L'arc transversal du rez-de-chaussée supportait des dalles de pierre, tandis que les planchers et les plafonds des niveaux supérieurs étaient en bois<sup>2061</sup>. Ailleurs, l'essentiel des toitures et des planchers paraissent constitués de dalles de pierre, qui reposent sur un arc transversal et/ou sur une rangée de corbeaux<sup>2062</sup>. Le système de couverture de la tour de I'jaz, notamment, était parfaitement préservé au moment du passage d'H. C. Butler<sup>2063</sup>. Des voûtes d'arêtes et des berceaux maçonnés ont également été signalés<sup>2064</sup>, mais dans la plupart des cas, ces modes de couverture sont attribués à des remaniements.

On ne peut que souligner la rareté des escaliers observés dans ces tours<sup>2065</sup>. On n'en compte guère que quatre : trois appartiennent à la catégorie des tours à deux pièces<sup>2066</sup> et un à celle des édifices de plan massé<sup>2067</sup>. Ces escaliers, en pierre, étaient pour certains en encorbellement<sup>2068</sup> pour d'autres engagés dans les maçonneries<sup>2069</sup>. La plupart du temps, des

<sup>2058</sup> PAES 2B, p. 21. Le bâtiment, selon son hypothèse, est une maison dans laquelle il situe à l'étage les quartiers d'habitation.

<sup>2059</sup> LASSUS 1935, p. 151-159.

<sup>2060</sup> D'après la description précise que J. Lassus propose de l'appareil (LASSUS 1935, p. 141-142).

<sup>2061</sup> PAES 2B, p. 12. C'est aussi ce qu'on observe dans les tours du Massif calcaire (CALLOT 1984, p. 105 ; TATE 1992, p. 49).

<sup>2062</sup> Al-Burj ; Al-Sqa'a ; I'jaz ; Qasr Abu Samra, édifice de plan massé ; Rufa et 'Umm al-Tinah.

<sup>2063</sup> PAES 2B, p. 84. Le plan de la tour était à l'étage le même qu'au rez-de-chaussée et comprenait un arc transversal sur lequel prenait appui une poutre de pierre jetée perpendiculairement, de chaque côté. Des dalles de basalte prenaient appui d'un côté sur cette poutre et de l'autre, sur une rangée de corbeaux.

<sup>2064</sup> Al-Masharfah, Burj Sbanna et Ruwayda pour les voûtes d'arêtes ; Sara' pour le berceau maçonné.

<sup>2065</sup> Même constat pour les tours du Massif calcaire (TATE 1992, p. 49).

<sup>2066</sup> Al-Sqa'a ; Ruwayda et Sara'.

<sup>2067</sup> Qasr Abu Samra.

<sup>2068</sup> Al-Sqa'a.

dispositifs en bois ont dû s'y substituer. On restitue volontiers une échelle permettant d'accéder, via une trappe, au niveau souterrain de la tour d'Al-Sqa'a.

▪ Des éléments de fortification ?

L'aspect extérieur de la plupart des tours est très austère, car elles ne sont éclairées que par des jours, quel que soit le niveau. Cependant la forme des baies qui donnent sur l'extérieur n'est pas très différente dans l'habitat<sup>2070</sup>. D'après les plans publiés, certains niveaux paraissent avoir été complètement aveugles. C'est le cas du rez-de-chaussée des tours à glacis<sup>2071</sup> mais, dans ce cas, l'absence de baie est due à des impératifs techniques, puisque le glacis s'élève en général sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Mais c'est aussi vrai pour une bonne partie du rez-de-chaussée de la « tour » de Khifsin, pour la tour de Rasm al-Dab' ou pour celle de 'Umm al-Shalik.

La présence d'un glacis constituer le seul argument archéologique qui indique une fonction militaire ou défensive pour ces édifices. Manifestement – au contraire, peut-être, des tours en brique crue –, cet aménagement n'est pas dicté par des considérations techniques. Le seul exemple de la tour de Tamak, la mieux conservée de la région, suffit à l'établir. Alors qu'elle possédait au moins trois étages et des maçonneries dont l'épaisseur n'excédait pas 1,20 m, on le lui connaît aucun glacis à sa base (**figures 79, 6 et 83, 1**). On peut supposer qu'un simple mur de soutènement aurait suffi à l'épauler. Ce pourrait être la fonction de la banquette de 1,10 m de large qui se trouve au pied de la tour C de Qasr al-Mharram (**figure 80, 7**)<sup>2072</sup>, ou encore celle d'une semelle en saillie de 20 cm à la base de la tour d'Al-Burj (**figure 81, 4**)<sup>2073</sup>. Quoi qu'il en soit, on ne compte guère plus de quatre tours en pierre à glacis dans l'ensemble de la région : la tour 2 de Karatin al-Kbir (**figure 79, 9**), la tour B de Qasr al-Mharram<sup>2074</sup>, la tour d'Al-Habbat 1 (**figure 80, 4**) et celle de Burj al-Abyad (**figure 79, 10**). Un seul de ces édifices, celui de Burj al-Abyad, est désigné par l'épigraphie comme une *πύργος*, mais aussi, ce qui complique la situation, comme un gîte (*μητᾶτον*)<sup>2075</sup>.

En règle générale, surtout en l'absence de glacis<sup>2076</sup>, la largeur des maçonneries des tours est nettement supérieure à celle observée dans l'habitat. Alors qu'elle était comprise entre 70 et 90 cm dans les maisons en pierre et notamment en basalte, elle est rarement

<sup>2069</sup> Ruwayda et Sara'. À noter qu'à Ruwayda, seules les premières marches seraient byzantines. La présence de l'escalier serait liée à d'autres aménagements antiques dont on ne comprend pas bien la fonction : « autre détail intéressant qui reste inexplicé, c'est un surplomb du mur, à l'extérieur de l'angle où se trouve l'escalier, à 3 m au-dessus du sol : après le décrochement, le mur reprend sans ouverture qui permette d'en comprendre la nécessité [...]. On aurait renforcé ainsi vers l'extérieur le mur entaillé intérieurement » (LASSUS 1935, p. 119-128).

<sup>2070</sup> Voir ci-dessus *Les types de portes, les baies et l'éclaircissement*, p. 302.

<sup>2071</sup> Al-Habbat 1 ; Burj al-Abyad ; Karatin al-Kbir, tour 2.

<sup>2072</sup> LASSUS 1935, p. 143-151.

<sup>2073</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74.

<sup>2074</sup> Avec un glacis seulement sur ses faces nord et est d'après J. Lassus (LASSUS 1935, p. 143-151).

<sup>2075</sup> Voir ci-dessous 2. *Les hospices (μητᾶτον et ξενεῶν)*, p. 581.

<sup>2076</sup> Les tours à glacis présentent des maçonneries moins larges que celles des autres tours : 75 cm pour la tour 2 de Karatin al-Kbir (s'y ajoutent 160 cm d'épaisseur de glacis), 82 cm pour la tour d'Al-Habbat 1 (et 90 cm pour le glacis). Seule la tour de Burj al-Abyad possède des murs de plus de 1 m d'épaisseur : 115 cm d'après H. C. Butler, plus 160 cm d'épaisseur de glacis (*PAES 2B*, p. 104).



inférieure à 1 m dans les tours<sup>2077</sup> : 1,12 m dans la « tour » de Khifsin ; 1,20 m dans la tour de Tamak ; 1,25 m dans la tour de Ruwayda (à peine plus de 1 m pour les murs de refend) ; 1,80 m pour la tour 1 de Karatin al-Kbir et, enfin, cas extrême, 2,10 m pour la tour d'Al-Turkmaniyya (**figure 79, 8**). Avec l'exemple de la tour de Tamak à l'appui, on ne peut pas considérer que l'épaisseur des maçonneries dépende de la hauteur de la tour ou du nombre d'étages. La largeur des murs des tours en général pourrait donc s'expliquer par des considérations analogues à celles auxquelles on doit la présence d'un glacis et, plus exceptionnellement, des fossés qui entourent ces édifices<sup>2078</sup>. Ce sont vraisemblablement des motivations d'ordre sécuritaire et/ou défensif qui sont à l'origine de ces dispositifs, ce qui ne veut pas dire – l'exemple de l'inscription de la tour de Burj al-Abyad le montre bien – que ce soit la seule fonction des tours.

(b) *Des tours en brique crue ?*

L'épigraphie ne fournit pour l'architecture en terre aucune preuve de l'existence de tours, sauf peut-être à Burj 'Azzawi<sup>2079</sup>. Ce site isolé<sup>2080</sup> fait partie du petit nombre de localités qui ont livré des inscriptions mentionnant une *pyrgos*. Il s'agit de la seule occurrence de ce terme connue en dehors du Jabal al-'Ala, dans secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt. Ces deux *mesas* ont bien livré quelques tours, mais elles sont moins connues et préservées que celles du Jabal al-'Ala. Parmi elles, celles d'Al-Burj et de Khazzana 2 étaient entièrement construites en basalte.

On peut par contre s'interroger sur la nature de celles signalées à Ruhwayb et à Burj Sbanna. Dans le premier cas, seules les « fondations » d'une tour ont pu être observées et dans le second, l'accent est mis sur un « soubassement » fait de moellons à queue démaigrie<sup>2081</sup>. Les parties hautes de ces édifices étaient-elles construites en brique crue ? La question se pose pour une possible tour, repérée à Al-Hammam 2 – dont le parement a été entièrement récupéré au profit des maisons modernes d'Al-Hammam 1<sup>2082</sup> – et pour une autre à Bakura<sup>2083</sup>. Les remaniements modernes, sur les sites de Ramlah et de Tuwahinah 1 – un monastère possible et un monastère probable respectivement – ne permettent pas de déterminer si la construction de plan massé dont le tracé est encore visible était en pierre ou en terre. Enfin, bien plus au sud, dans le Jabal Bil'as, R. Mouterde et A. Poidebard ont

<sup>2077</sup> Les maçonneries de la tour de Khazzana 2 avoisinent les 95 cm et celles d'Al-Burj, 80 cm. Ce sont celles aux murs les moins larges. L'épaisseur des maçonneries de la « tour » d'Al-Tuba 2 semble plus proche encore de celle relevée dans l'habitat (autour de 75-80 cm).

<sup>2078</sup> Un fossé a été signalé autour de la tour rectangulaire de Burj Sbanna (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 78). Il s'agit, pour l'architecture en basalte, d'un exemple isolé. Mais l'architecture en calcaire en fournit peut-être un autre exemple, plus éloigné, à Rijm al-Fakhar. D'après la description d'A. Musil, il s'agit bien d'une tour en pierre (MUSIL 1928a, p. 49), et non en terre crue comme on aurait pu s'y attendre compte-tenu de sa localisation. D'après la base de données « Marges arides », qui signale la présence du fossé, le ramassage de tessons de surface n'aurait révélé qu'une occupation du Bronze moyen. Mais dans la mesure où quelques tuiles plates et couvre-joints ont été signalés, une occupation antique n'est pas exclue.

<sup>2079</sup> CHAPOT 1902, p. 195 ; *IGLS* 2, n° 328.

<sup>2080</sup> D'après GAUBE 1979, carte 3, p. 191.

<sup>2081</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 76 et 78.

<sup>2082</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 85.

<sup>2083</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 76.

signalé une tour carrée de 5,80 m de côté gardant le point d'eau de Hwaysis, dont seul le soubassement paraît conservé.

Si l'on garde pour l'architecture en terre la définition et les critères d'identification adoptés pour les tours en pierre<sup>2084</sup>, on constate que quelques édifices en brique crue pourraient correspondre à des tours. L'exemple le plus convaincant me semble celui du monastère possible de Rasm al-Ahmar 4 (**figures 78, 1 et 84**)<sup>2085</sup>. La masse de brique crue centrale pourrait être une tour construite en partie en terre et dont la base aurait été renforcée, probablement de tous côtés, par des murs de soutènement de pierre en gradin. L'existence d'un étage y est quasiment certaine, du fait de la hauteur de la masse de brique crue et de la présence de tesselles à son sommet. Les dimensions de cette « tour » devaient être, à la base de l'empatement à degrés, d'une vingtaine de mètres tandis que les côtés de la « tour » elle-même ne devaient pas excéder 12 à 15 m, dimensions qu'on peut rapprocher de celles de la tour 1 de Karatin al-Kbir. Un édifice analogue se trouve dans un contexte comparable (monastère possible), à Rasm 'Abd al-Jabbar<sup>2086</sup>. L'effondrement de la « tour » centrale y a engendré un monticule de brique crue de 30 m de diamètre environ, comparable à la tour à empatement de Rasm al-Ahmar 4. Là aussi, la hauteur de cette butte, malgré les fosses de pillage, indiquerait un étage. Cette tour aurait comporté, en plus d'un puits central, un encadrement de porte en calcaire, des mosaïques de pavement et une possible couverture de tuiles. Le bâtiment annexe qui se trouve dans un espace enclos au sud de la ferme de Rasm al-Fardawi pourrait être une construction analogue, mais la présence d'un étage n'y est pas établie avec certitude. L'affaissement de l'édifice a produit une masse de brique crue importante, de 20 m de diamètre environ mais moins haute que les précédentes.

Quatre autres possibles « tours » en brique crue se trouvent en contexte d'habitat groupé. Dans l'agglomération de Khirbat al-Ja'ad, il s'agit là encore d'une haute butte circulaire de 30 m de diamètre, en partie pillée. La fosse de pillage révèle, comme pour la « tour » de Rasm 'Abd al-Jabbar, un encadrement de porte en calcaire taillé et des tesselles (**figure 78, 2**). Compte-tenu de la hauteur du monticule de terre crue, qui domine l'ensemble de l'agglomération, il ne fait pas de doute que l'édifice possédait à l'origine un étage. Une autre tour pourrait se trouver au centre de l'agglomération de Jbab Tanahij (**figure 146**). D'après le relevé architectural, la « tour », d'une quinzaine de mètres de côté, occuperait le centre d'un bâtiment et aurait engendré une butte de terre crue particulièrement haute en rive nord de l'oued<sup>2087</sup>. Une troisième tour a été signalée à Rasm Ma'aqar<sup>2088</sup>. Aujourd'hui arasée, on sait qu'elle était au moins en partie construite en blocs de calcaire taillé. Compte-tenu de son environnement géographique et du contexte architectural (elle se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud d'Al-Andarin), elle a pu être en partie construite en brique crue. Enfin, il est possible qu'au centre du « grand bâtiment » de Tall Makhrum se trouve une quatrième

<sup>2084</sup> Voir ci-dessus note 2025, p. 506.

<sup>2085</sup> Voir ci-dessus (c) *Les monastères possibles*, p. 467.

<sup>2086</sup> Voir ci-dessus (c) *Les monastères possibles*, p. 467.

<sup>2087</sup> B. Geyer, communication personnelle.

<sup>2088</sup> ROUSSET sous presse I et base de données « Marges arides ».

tour. R. Mouterde et A. Poidebard font en effet référence à un « *tell*-observatoire » ou encore à une « tour »<sup>2089</sup> dont le profil (sa hauteur est estimée à 3 ou 4 m) apparaît nettement sur la vue de côté qu'ils donnent de l'édifice<sup>2090</sup>.

Le caractère exceptionnel des tours en brique crue, au regard du nombre de tours en pierre connu, s'explique probablement par les problèmes que pose leur identification.

### c) Les tours dans leur contexte : quelles fonctions ?

#### (a) La répartition des tours dans la région et leur datation

La plupart des tours attestées, possibles ou signalées<sup>2091</sup> ont été repérées dans le Jabal al-‘Ala, sur ses marges occidentales et dans les plateaux basaltiques du nord-est (**carte 18**). Le Jabal al-‘Ala compterait ainsi une quarantaine de tours sur les 65 édifices de ce type identifiés en Syrie centrale. Une dizaine de tours seulement auraient été repérées autour du Jabal Hass et du Jabal Shbayt et quatre dans le prolongement de la *strata diocletiana*. Une dizaine de tours seraient dispersées dans la zone intermédiaire comprise entre le Jabal al-‘Ala à l'ouest et la route *Soura–Palmyre* à l'est<sup>2092</sup>.

14 tours ou édifices désignés comme telles par l'épigraphie sont datés. Les inscriptions proviennent du plateau du Jabal al-‘Ala, à l'exception d'une, la seule antérieure au VI<sup>e</sup> siècle, qui appartient au Jabal Hass<sup>2093</sup>. Toutes les autres fournissent des datations comprises entre 505 et 597 apr. J.-C.

L'existence d'un lien de causalité entre les incursions nasrides et l'édification de ces tours est possible, mais pas évidente. En revanche, d'un point de vue strictement chronologique, il ne semble pas y avoir de rapport entre les attaques de l'armée sassanide et leur construction. Si on laisse de côté l'inscription de Burj ‘Azzawi, antérieure de 8 ans aux premières tours datées du Jabal al-‘Ala – mais contemporaine d'un raid de Saracènes en Euphratésie<sup>2094</sup> –, on dénombre cinq tours datées du premier tiers du VI<sup>e</sup> siècle<sup>2095</sup>. Or quatre à

<sup>2089</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158.

<sup>2090</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 81, 1.

<sup>2091</sup> Je fais ici la différence entre d'une part les tours attestées (édifices de plan massé de dimensions modestes, avec ou sans étage conservé) et les constructions que je suppose être des tours sans en avoir la confirmation et, d'autre part, les tours signalées, connues par de simples mentions, sans description – ni confirmation.

<sup>2092</sup> Ce sont les zones restées à l'écart des grandes offensives sassanides qui possèdent le plus grand nombre de tours (comparer la carte des voies d'invasion sassanides [**carte 8**] et la carte de répartition des tours [**carte 18**]). Mais la répartition géographique de ces édifices est probablement plus révélatrice de lacunes de la documentation et de la contingence des découvertes que de leur distribution réelle. Il me semble donc qu'il ne faut pas, en l'état actuel de la recherche, chercher à expliquer leur répartition par des facteurs historiques.

<sup>2093</sup> Burj ‘Azzawi (*IGLS* 2, n° 328). L'inscription mentionne une *πύργος* datée de 497. À noter que M.-O. Rousset attribue à tort au III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> siècle la tour de Tamak (ROUSSET sous presse 3), sur une proposition de H. C. Butler fondée sur le profil des moulures (*PAES* 2B, p. 13). Cette datation ne tient pas compte de l'inscription datée de 540 publiée d'après un estampage réalisé sur le linteau en place par H. Lucas (OPPENHEIM et LUCAS 1905, n° 19). Le linteau de cette tour était composé de trois blocs de basalte à l'origine placés les uns derrière les autres, mais éparpillés au moment du passage de W. K. Prentice (*PAES* 3B, n° 829 ; l'inscription n° 19 de M. F. von Oppenheim et H. Lucas n'a pas été retrouvée), ce qui a contribué à rendre confuse la datation du bâtiment. Le bloc situé en façade comportait en réalité l'inscription datée de 540 (*IGLS* 4, n° 1957) alors que le bloc intérieur, d'après les observations de M. F. von Oppenheim et H. Lucas (OPPENHEIM et LUCAS 1905, n° 20), portait une épigramme païenne (*IGLS* 4, n° 1958) et était vraisemblablement un remploi.

<sup>2094</sup> Voir ci-dessus b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

six raids ont touché la région avant 531 : en 411, 431, 497/498, 501/502, 525/526 et 529<sup>2096</sup>. Dans le second tiers du VI<sup>e</sup> siècle, alors que les attaques sassanides et les raids des Nasrides se multiplient – trois campagnes offensives de la part de l’armée sassanide (540, 542 et 573) et deux incursions des Nasrides au moins (536, 554 et une probable période d’insécurité entre 572 et 575) –, le nombre de tours datées reste le même<sup>2097</sup>. Le fait que leur nombre n’augmente pas alors que cette période est plus troublée que celle qui précède pourrait être lié à l’instauration du « phylarcat général » des Jafnides et au contrôle accru qu’ils exerçaient sur la région – sauf entre 572 et 575. Seules trois nouvelles tours sont datées du dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle<sup>2098</sup>, alors même que la région semble avoir pâti, dès 582, de la révolte des Jafnides et que les tribus arabes sont devenues, après la conquête sassanide, plus turbulentes en raison de l’abrogation des anciennes alliances entre les tribus.

S’il n’existe pas, à mon sens, de relation directe entre les attaques des armées perses et la construction des tours, il peut exister un lien entre leur construction et les *razzias* des tribus arabes.

(b) *Les tours dans les agglomérations*

44 tours de la région s’inscrivent dans un contexte d’habitat groupé. 34 se trouvent dans des villages byzantins ou probablement byzantins (31 villages différents puisque Shaikh ‘Ali Qasun possède deux tours et Qasr al-Mharram, trois), deux dans un bourg (Karatin al-Kbir), une dans un *vicus* militaire (‘Itriya<sup>2099</sup>) une autre, qui semble plus douteuse, dans une ville (Qinasrin)<sup>2100</sup>, une dans une agglomération qui n’est apparemment qu’un hameau (Al-Hammam 2), et trois dans des agglomérations dont je n’ai pas déterminé la nature.

Ces tours se trouvaient au centre des agglomérations antiques<sup>2101</sup> ou, le plus souvent, en limite de l’implantation<sup>2102</sup>. Bien qu’on dispose de peu de données pour l’établir avec certitude, les tours périphériques présentent généralement les plans les plus simples. Elles comptent une<sup>2103</sup> ou, tout au plus, deux pièces<sup>2104</sup>. Au contraire, les tours qui occupent une position centrale dans les agglomérations possèdent des plans variés et souvent plus

<sup>2095</sup> Tour 2 de Shaikh ‘Ali Qasun, datée de 505 (PAES 3B, n° 810) ; Karatin al-Kbir, tour 1 (509) ; ‘Umm al-Tinah (516) ; Burj al-Abyad (526) et Hawa (528).

<sup>2096</sup> Voir ci-dessus b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

<sup>2097</sup> Ruwayda (539) ; Tamak (540) ; Halban (543) ; Qasr al-Mharram, tour B (551) et Tall Khaznah (562).

<sup>2098</sup> ‘Atshan (567) ; Fan al-Shamali (576) et Samaqiyya al-Shamaliyah (597).

<sup>2099</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 90.

<sup>2100</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 8.

<sup>2101</sup> Al-Sqa‘a, Burj al-Abyad, Jbab Tanahij, Karatin al-Kbir (tour 1), Sara‘ et Suraman.

<sup>2102</sup> R. F. Burton et C. F. T. Drake soulignaient la présence systématique de tours au centre des villages antiques du Jabal al-‘Ala (BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 197) mais H. C. Butler et J. Lassus ont signalé plusieurs tours implantées en périphérie des agglomérations. Les tours suivantes peuvent être citées à titre d’exemple : Abu Makkah, Al-Tuba 2, Halban, I‘jaz, Karatin al-Kbir (tour 2), Shaikh ‘Ali Qasun, Tall Khaznah et Tamak, mais aussi Khirbat al-Ja‘ad pour l’architecture en terre.

<sup>2103</sup> Al-Tuba 2, Dair Nawa, Halban, I‘jaz, Karatin al-Kbir (tour 2) et Tamak.

<sup>2104</sup> Selon l’hypothèse de M. Griesheimer, le monastère de Dair Nawa se serait greffé sur une tour préexistante (GRIESHEIMER 2003, p. 189). Cette tour, avec les tours B et C de Qasr al-Mharram, serait la seule située en limite de l’agglomération composée de deux pièces. À noter que J. Lassus ne localise pas précisément les tours de Qasr al-Mharram. Dans la mesure toutefois où elles semblent appartenir à un système d’enceinte, elles se trouvaient probablement en périphérie de l’agglomération (LASSUS 1935, p. 143-151).

complexes. La tour à glacis de Burj al-Abyad est la seule constituée d'une seule pièce. La tour de Sara', quant à elle, en compte deux alors qu'on dénombre pour les autres trois<sup>2105</sup> ou quatre pièces<sup>2106</sup>.

Les inscriptions des linteaux de ces édifices ne permettent pas de se faire une idée précise de leurs fonctions. Les formules les plus fréquentes sont des invocations religieuses, comparables à celles qu'on rencontre dans l'architecture domestique et qui se déclinent sous diverses formes : « Seigneur, ayez pitié »<sup>2107</sup>, « Sainte Marie, secourez Serge »<sup>2108</sup> ou encore « Le Seigneur gardera l'entrée et la sortie »<sup>2109</sup>. On remarque aussi l'implication fréquente du clergé local dans leur construction ainsi que celle d'évergètes<sup>2110</sup>. C'est un personnage de rang sénatorial, un comte clarissime, qui serait à l'origine de la tour de 'Umm al-Tinah<sup>2111</sup>. La variété des invocations et des rangs socio-économiques des dédicants rend difficile une interprétation globale de la fonction des tours. Mais certaines d'entre elles, notamment celles construites par des prêtres et des diacres, des évergètes et des fonctionnaires ou gestionnaires impériaux, étaient manifestement des édifices publics pour lesquels la fonction résidentielle, si elle existait bien, ne pouvait être que secondaire<sup>2112</sup>. Si on laisse de côté les invocations qui appellent la protection de Dieu et de certains saints sur le bâtiment, sur ceux qu'il abrite<sup>2113</sup> ou sur ceux qui sont à l'origine de sa construction<sup>2114</sup> – des formules qu'on retrouve également dans l'architecture domestique –, l'épigraphie témoigne aussi d'un besoin de protection plus prosaïque :

- « Pour *protéger* avec sagesse sa patrie, Jean, fécond en bons conseils, dépensant l'or sans parcimonie, présente cette *tour* à ses amis, comme *refuge*, par le zèle de

<sup>2105</sup> 'Umm al-Tinah.

<sup>2106</sup> Karatin al-Kbir tour 1 et Khifsin.

<sup>2107</sup> Karatin al-Kbir, tour 2 (*IGLS* 4, n° 1615).

<sup>2108</sup> Tamak (*IGLS* 4, n° 1957).

<sup>2109</sup> Qasr al-Mharram, tour C (LASSUS 1935, p. 143-151).

<sup>2110</sup> C'est le cas du périodeute Thomas, qui construit la tour de Tall Khaznah à la suite d'un vœu (*IGLS* 4, n° 1726) et d'un diacre du même nom pour la tour de Ruwayda (*IGLS* 4, n° 1789). Un autre diacre, du nom de Paul, paraît impliqué dans la construction de la tour 1 de Karatin al-Kbir, financée par un évergète local du nom de Jean (*IGLS* 4, n° 1630). Un diacre du nom de Maras apparaît aussi sur l'inscription du linteau de la tour – apparemment isolée – d'Al-Burj (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 188). La tour d'Al-Sqa'a quant à elle est l'œuvre d'un prêtre, Abraham (*IGLS* 4, n° 1607). On n'a pas signalé d'église dans cette agglomération, mais le fait qu'un prêtre soit impliqué dans la construction de la tour indique qu'Al-Sqa'a possédait une église desservie par un prêtre résident (πρεσβύτερος), qu'on peut opposer aux périodeutes qui sont de simples « visiteurs des paroisses rurales » (MAYEUR *et. al.* 1995, p. 560). Al-Sqa'a était donc vraisemblablement un village. Voir aussi ci-dessous *L'évergétisme et le financement des constructions publiques*, p. 806.

<sup>2111</sup> *IGLS* 4, n° 1725. Un comte clarissime est aussi impliqué dans la construction de la forteresse de Ma'an. Voir ci-dessus note 2015, p. 505.

<sup>2112</sup> Les modules des pièces à arc transversal dans les tours de trois pièces et plus sont tout à fait comparables à ceux en usage dans l'architecture domestique. Si on prend la tour 1 de Karatin al-Kbir, celle de 'Umm al-Tinah et la supposée tour d'Al-Tuba 2, les dimensions des pièces varient de 5,2 à 5,5 m de long pour 4,8 à 5,2 m de large, soit des surfaces comprises entre 26 et 29 m<sup>2</sup>, courantes dans les agglomérations à architecture en pierre (**tableaux 21 et 24**).

Cette superficie correspond aux pièces de taille moyenne (en 20 et 40 m<sup>2</sup>) observées dans l'habitat en pierre.

<sup>2113</sup> Par exemple « Seigneur, garde cette tour et ceux qui demeurent en elle » (Burj 'Azzawi, *IGLS* 4, n° 193) ou « Dieu, né de la Vierge Marie, secourez cette demeure » (Fan al-Shamali, *IGLS* 4, n° 1862).

<sup>2114</sup> « Seigneur, secourez votre serviteur, Thomas, le diacre » (Ruwayda, *IGLS* 4, n° 1789).

Paul le diacre [...] »<sup>2115</sup>, sur le linteau de la tour 1 de Karatin al-Kbir, au centre du bourg.

- « Christ Jésus, soyez pour nous un Dieu *protecteur*, une maison de *refuge* et une *tour puissante*, en face de l'*ennemi* [...] »<sup>2116</sup>, sur le linteau de la tour B de Qasr al-Mharram.
- « Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, *tour puissante* en face de l'*ennemi* [...] »<sup>2117</sup>, sur le linteau de la tour C du même village.

D'autres formules, à mi-chemin entre les invocations religieuses et les inscriptions plus pragmatiques qui précèdent, témoignent d'une certaine aspiration à la sécurité, ainsi :

- « Le Seigneur des Puissances [soit] avec nous ; qu'il soit notre protecteur, le Dieu de Jacob [...] »<sup>2118</sup>, sur le linteau de la tour de Tall Khaznah construite par le périodeute Thomas ;
- ou encore « Le Seigneur est ma lumière et mon sauveur ; qui craindrais-je ? »<sup>2119</sup> sur le linteau de la tour de Sara'.

La tour de Burj al-Abyad est un bon exemple du rôle vraisemblablement polyvalent de ces édifices dans les agglomérations. L'épigraphie précise qu'il s'agit d'un gîte ou d'un hospice (*μητᾶτον*), mais la bâtiment est aussi désigné comme une *πύργος*<sup>2120</sup>. Et, comme certaines de ces *πύργοι*, la tour de Burj al-Abyad présente un glacis sur toute la hauteur de son rez-de-chaussée. Le bâtiment, qui se trouve au centre du village, est placé sous le double patronage de l'archange Michel et de saint Longin le centurion<sup>2121</sup>. L'invocation à saint Longin et la présence du glacis montrent que l'édifice, en plus d'être un gîte, a pu à l'occasion remplir des fonctions militaires ou défensives.

Les glacis, la largeur des maçonneries, joints aux champs lexicaux spécifiques des inscriptions, témoignent bien de ce que la plupart de ces tours assuraient une fonction défensive quelconque, bien qu'il soit difficile de la cerner. Ces édifices, même dotés de plusieurs étages, ne pouvaient abriter qu'une petite partie de la population d'un village entier. Or, on compte rarement plus d'une tour par agglomération. Un rôle défensif ou dissuasif peut éventuellement se concevoir pour celles situées en périphérie, mais guère pour celles qui se trouvent au centre des villages. Peut-être sont-elles des observatoires ? Les trois tours que compte exceptionnellement le village de Qasr al-Mharram pourraient avoir fait partie d'un dispositif défensif plus vaste, d'une enceinte peut-être<sup>2122</sup>. Quant à la tour de I'jaz, H. C. Butler expliquait la présence d'une porte à l'étage par le fait que l'édifice devait être

<sup>2115</sup> IGLS 4, n° 1630.

<sup>2116</sup> IGLS 4, n° 1811.

<sup>2117</sup> IGLS 4, n° 1814.

<sup>2118</sup> IGLS 4, n° 1726.

<sup>2119</sup> IGLS 4, n° 1669.

<sup>2120</sup> IGLS 4, n° 1610.

<sup>2121</sup> D'autres gîtes sont placés sous la protection de ce personnage, mais aussi de saint Théodore et de saint Georges. Tous trois sont les saints patrons des armées byzantines (cf. IGLS 4, n° 1750). Un gîte placé sous la protection de saint Théodore est connu à 'Umm al-Khalakhil (IGLS 4, n° 1750) et un autre en dehors de la zone étudiée, à Gur (IGLS 5, n° 2155). Voir aussi ci-dessous a) *Les attestations épigraphiques*, p. 581.

<sup>2122</sup> LASSUS 1935, p. 143-151.

relié à une courtine, mais la seule maçonnerie qui s'appuie contre cette tour se trouve apparemment à l'ouest, alors que la porte ouvre sur la face nord de la tour.

D'autres aménagements, plutôt rares il est vrai, permettent aussi d'envisager des fonctions différentes pour ces édifices. La présence d'une latrine dans la tour du monastère de Dair Nawa (**figure 80, 3**), qu'on peut mettre en parallèle avec les lavabos observés dans la tour de Shaikh Slaiman, dans le Massif calcaire<sup>2123</sup>, montre que cet étage servait de pièce d'habitation, ce qui n'était pas nécessairement le cas des autres niveaux<sup>2124</sup>. L'existence d'un niveau souterrain accessible par une échelle via une trappe dans la tour d'Al-Sqa'a indique que cet édifice, qui se trouvait au centre de l'agglomération, servait vraisemblablement d'entrepôt. Le fait qu'un prêtre ait été impliqué dans sa construction pourrait signaler qu'il s'agissait là d'un entrepôt public, qui bénéficiait à l'ensemble de la communauté villageoise<sup>2125</sup>. On pourrait avancer l'hypothèse que la pièce postérieure de la tour de Rufa servait elle aussi d'espace de stockage. J. Lassus souligne en effet que la triple arcade qui la divise en deux pièces est surbaissée et autorise tout juste le passage (**figure 80, 1**)<sup>2126</sup>. On peut aussi imaginer une fonction analogue pour le rez-de-chaussée du bâtiment de Khifsin, avec ses quatre pièces carrées communicantes apparemment presque complètement aveugles (**figure 82, 3**).

En revanche, certains détails architecturaux évoquent plutôt une fonction d'habitation. C'est le cas des chapiteaux de colonnes et des pilastres du rez-de-chaussée de la tour d'Al-Sqa'a (**figure 80, 8**). Sans être particulièrement raffinés, ils dénotent une attention soutenue accordée au détail, ce qui correspond bien à l'idée qu'on se fait d'une pièce d'habitation. On remarque aussi que les jours aménagés à ce niveau sont assez nombreux : deux dans le mur de fond de la pièce postérieure, et deux sur chacun des murs latéraux. À l'étage, dans la tour de I'jaz, les retombées de l'arc transversal matérialisées par des chapiteaux engagés dans les murs latéraux pourraient également évoquer une fonction similaire.

La présence d'un portique en façade et d'une étable au rez-de-chaussée font de l'édifice de plan massé d'Al-Tuba 2 un bâtiment à part (**figure 82, 2**)<sup>2127</sup>. On ne peut exclure qu'il s'agisse d'une habitation, d'autant qu'on y retrouve des baies plus larges que dans les tours en général, une pièce à arc transversal, un portique et une étable qui sont autant d'éléments fréquents dans les maisons du Jabal al-'Ala. Cependant le bâtiment paraît ouvrir directement sur l'extérieur, et non sur une cour, dont on connaît pourtant l'importance

<sup>2123</sup> BISCOP 1997, p. 30.

<sup>2124</sup> J.-L. Biscop explique que la tour du monastère de Dair Dehes remplissait simultanément plusieurs fonctions. Le rez-de-chaussée et le premier étage étaient des pièces dans lesquelles on entreposait vraisemblablement les productions du pressoir à huile, alors que le second et le troisième étage, tous deux mieux éclairés que les précédents, servaient d'habitation (BISCOP 1997, p. 29).

<sup>2125</sup> Un grenier public (ὄρριον), dont la construction a été financée par un évêgète, est aussi connu dans le village d'Al-Tuba 1, dans le Jabal Hass (IGLS 2, n° 175 et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 200). Voir ci-dessous 3. *Les entrepôts*, p. 584.

<sup>2126</sup> LASSUS 1935, p. 20-21. Ce sont justement des portes surbaissées (qui s'accompagnent d'un plancher renforcé) qui conduisent J.-L. Biscop à envisager que les deux niveaux inférieurs de la tour de Dair Dehes servaient d'entrepôt (BISCOP 1997, p. 29).

<sup>2127</sup> Seul le bâtiment de Qasr Abu Samra, avec son rez-de-chaussée qui ressemble à une grande étable ou à une écurie, peut lui être comparé. Ce sont les seules constructions de plan massé qui possèdent des murs à claire-voie.

fondamentale dans l'habitat. On pourrait aussi rapprocher ce plan de celui d'édifices tenus pour des bâtiments publics dans le Massif calcaire et qui auraient pu abriter des banquets et des réunions<sup>2128</sup>.

On distingue donc, parmi les tours qui se trouvent dans les agglomérations, des fonctions différentes ou, plus justement, des combinaisons différentes de fonctions d'un édifice à l'autre. La première distinction tient d'abord à la situation de la tour dans l'agglomération. Celles situées en périphérie pourraient bien avoir été intégrées à des systèmes d'enceintes, et même, dans un cas, à un monastère<sup>2129</sup>. Ce sont en général des tours dont les dimensions sont plus modestes que celles qu'on trouve au centre des villages et qui ne comptent guère plus de deux pièces. L'épigraphie, malheureusement, n'apporte pas d'information sur leur rôle, sauf pour les tours de Qasr al-Mharram, où la fonction militaire ne fait guère de doute. Les tours au centre des agglomérations paraissent être des édifices publics, dont les fonctions varient apparemment : un refuge pour la tour 1 de Karatin al-Kbir (**figure 81, 3**), un gîte pour la tour de Burj al-Abyad (**figure 79, 10**), qui était aussi une construction défensive ou militaire, tout comme l'était peut-être la tour de 'Umm al-Tinah (**figure 81, 2**). D'autres tours servaient probablement aussi d'entrepôt et on ne peut exclure qu'à l'image des « *andrôn* » contestés du Massif calcaire<sup>2130</sup> certaines aient été des lieux de réunion – l'attention portée à certains détails (chapiteaux de colonnes, chapiteaux de pilastres) évoque dans certaines d'entre elles bien plus qu'une fonction utilitaire.

(c) *Les tours en contexte isolé*

Au contraire du Massif calcaire<sup>2131</sup>, la Syrie centrale a livré peu de tours isolées dans le terroir et celles associées à des implantations isolées sont plutôt rares<sup>2132</sup>. En l'absence d'indication épigraphique, aucun élément ne permet de cerner leur fonction ou leur datation.

Or, il aurait été particulièrement intéressant de pouvoir dater leur construction, en particulier pour celles établies sur des crêtes et des promontoires. Si l'on considère ces tours indépendamment du contexte architectural dans lequel elles s'inscrivent, deux localisations distinctes émergent en effet : certaines sont établies sur des hauteurs<sup>2133</sup>, alors que d'autres sont implantées en plaine<sup>2134</sup>. Or il est possible que certains monastères isolés aient intégré

<sup>2128</sup> Voir ci-dessous *b) Les vestiges archéologiques*, p. 583.

<sup>2129</sup> Dair Nawa. On sait que la tour et le monastère ont fonctionné ensemble, mais la tour pourrait être antérieure au complexe monastique. Le monastère paraît englober la tour, qui constitue, si le plan d'H. C. Butler est juste, le seul élément dissymétrique de l'ensemble. Pour M. Griesheimer, la tour est préexistante au monastère (GRIESHEIMER 2003, p. 189).

<sup>2130</sup> Voir GATIER 2001b.

<sup>2131</sup> TCHALENKO 1953-1958, p. 30 ; TATE 1992, p. 48.

<sup>2132</sup> On en compte moins d'une dizaine : Al-Turkmaniyya, Burj 'Azzawi, Khazzana 2, Ramlah, Rasm 'Abd al-Jabbar, Rasm al-Ahmar 4, Rasm al-Fardawi, Tuwahinah 1. À partir de la description succincte d'A. Musil, R. Mouterde et A. Poidebard concluent que la tour de Bir Nbj est complètement isolée (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, n. 3, p. 130). C'est aussi ce que l'on peut déduire pour la tour de Burj 'Azzawi, que H. Gaube classe dans la catégorie des écarts (*Posten/Kloster*) d'après sa carte (GAUBE 1979, carte 3, p. 191). Ce serait aussi le cas de la tour d'Al-Burj (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74-75).

<sup>2133</sup> Al-Burj, Al-Turkmaniyya, Khazzana 2 et Tuwahinah 1.

<sup>2134</sup> Ramlah, Rasm 'Abd al-Jabbar, Rasm al-Ahmar 4 et Rasm al-Fardawi.



des constructions préexistantes, dont des tours, comme cela semble être le cas pour le monastère de Dair Nawa, en contexte villageois (**figures 67, 1 et 80, 3**)<sup>2135</sup>.

La question se pose aussi pour la tour d'Al-Turkmaniyya (**figures 73, 6 et 79, 8**). Elle est construite en moellons de calcaire taillés en dépouille, agencés en double parement, et dont les faces visibles sont parfaitement dressées. Or, d'après les photographies anciennes, les maçonneries des édifices attenants employaient un appareil beaucoup plus fruste qui semble à peine équarri<sup>2136</sup>. Ces constructions annexes, d'après les observations de R. Mouterde et A. Poidebard, sont adossées à la tour et lui seraient donc postérieures<sup>2137</sup>. Dans le contexte dans lequel se trouve Al-Turkmaniyya, la préexistence de la tour me paraît tout à fait plausible. Elle aurait occupé une éminence dominant d'environ 80 m le glacis en contrebas, presque exactement à mi-chemin de 'Itriya/Sériane (54 km à vol d'oiseau) et de la passe d'Al-Tayibah 1/Oresa (56 km), et dans l'alignement des puits d'Abu Fayyad et d'Abu Naital. Elle est aussi à égale distance (30 km environ) du *castellum* de Qdaym 1/Acadama et de 'Amsaraddi, qui est également une implantation militaire. Si la fonction première de cette tour avait été celle d'une tour de guet, elle n'aurait pas été placée différemment. La largeur exceptionnelle de sa maçonnerie (2,10 m) et l'existence d'un accès unique et étroit en hauteur sont des dispositions qui ont pu être prises dans l'éventualité d'une attaque. Cette tour, dans ce contexte très particulier, à mi-chemin entre le prolongement nord de la *strata diocletiana* et le *castellum* de Sériane à l'ouest, et avec le *castellum* d'Acadama au sud, si elle est bien antérieure à l'implantation monastique, aurait fort bien pu jouer un rôle dans la défense ou, au moins dans la surveillance, de la région. Ainsi, l'hypothèse généralement défendue par R. Mouterde et A. Poidebard selon laquelle une « armée des moines » aurait investi des sites à vocation militaire ou défensive<sup>2138</sup>, pourrait, dans le cas d'Al-Turkmaniyya, se vérifier.

La question de la préexistence de la tour, pour Tuwahinah 1 et Khazzana 2, qui sont respectivement un monastère probable et un monastère possible, se pose dans des termes à peu identiques, mais le contexte et l'environnement sont très différents. Ces tours appartiennent en effet au Jabal Shbayt et au Jabal Hass, un secteur presque entièrement dépourvu d'installations militaires byzantines, à l'exception des *kastra* d'*Anasartha*/Khanasir et de *Gabboula*/Jabbul<sup>2139</sup>. Le choix d'implantation conviendrait cependant parfaitement pour des tours d'observation. Du site d'Al-Tuwahinah 1, on

<sup>2135</sup> Voir ci-dessus note 2129, p. 521.

<sup>2136</sup> Pour R. Mouterde et A. Poidebard, ce sont des « matériaux peu soignés » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 146).

<sup>2137</sup> Ils évaluent à un à deux siècles l'intervalle séparant la construction de la tour de celle des bâtiments annexes. Leurs datations sont fondées sur une typologie des croix gravées : celle qui surmonte le linteau de la baie d'accès serait à dater des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles alors que celle gravée sur la maçonnerie de la façade ouest daterait du VI<sup>e</sup> siècle (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 146).

<sup>2138</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 238.

<sup>2139</sup> À ces deux *kastra*, on peut aussi ajouter le site de Tall Draham 1, possible monastère, dont les caractéristiques défensives (double enceinte flanquée de tours) sont évidentes, bien qu'elles ne soient pas datées. Pour C.-P. Haase, les enceintes pourraient être hellénistiques (HAASE 1982, p. 71). Pour R. Mouterde et A. Poidebard, il s'agirait d'une « forteresse primitive » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 73). Sur ces forteresses, voir ci-dessous (d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*, p. 561.

embrasse en effet tout le glacis de piémont nord-palmyrénien jusqu'à 'Itriya, mais également tout le plateau d'Al-'Alanda vers l'est et le nord. La vue, depuis la tour de Khazzana 2, était certainement moins dégagée vers le sud-est en raison de la présence du Hummat al-Khayl, mais elle l'était cependant vers l'ouest et le sud. Dans ces deux cas, il est possible qu'un établissement monastique se soit constitué autour d'une tour préexistante.

À partir des descriptions de R. Mouterde et A. Poidebard et des prospections de terrain, je crois cependant plus probable que ces deux monastères ont été construits de toutes pièces, la tour y compris, sur des sites qui avaient connu une occupation antérieure, peut-être du même type que de celle de Tall Draham 1<sup>2140</sup>. Khazzana 2 est en effet aussi tenue pour une « forteresse primitive »<sup>2141</sup> et des assises de blocs de basalte polygonaux, auxquelles succède la maçonnerie de carreaux et boutisses typique de la période byzantine, ont également été repérées à Tuwahinah 1 (**figure 112, 2**)<sup>2142</sup>. Mais je ne pense pas que le contexte archéologique et historique des sites de Khazzana 2 et de Tuwahinah 1 puisse être rapproché de celui, nettement plus militaire, d'Al-Turkmaniyya. Par conséquent, la réoccupation monastique d'un édifice militaire ou d'une tour d'observation, à Al-Turkmaniyya, me paraît constituer une exception et non, comme l'affirmaient R. Mouterde et A. Poidebard, une règle.

Les autres tours, que l'on trouve dans des monastères et dans une ferme, ne semblent pas avoir été englobées dans une construction postérieure et font probablement partie du même programme architectural que le bâtiment principal. Dans la mesure où on ne connaît ni leur plan, ni leur hauteur, ni aucun aménagement qui s'y rapporte, il est impossible de déterminer leur fonction. Elles pouvaient constituer des espaces d'habitation autant que de stockage et servir également, lorsque cela s'imposait, de refuge<sup>2143</sup>. En somme, les tours qu'on observe dans l'habitat isolé seraient une déclinaison privée des tours publiques villageoises.

Bien sûr, les tours qui appartiennent à des monastères ont pu jouer un rôle différent. M. Griesheimer considérait que celle du monastère de Dair Nawa avait pu abriter un archimandrite (**figure 80, 3**)<sup>2144</sup>. La fonction de la tour d'Al-Turkmaniyya (**figure 79, 8**), s'il s'agissait bien à l'origine d'une tour de garde, a dû considérablement évoluer si elle a été intégrée à un monastère. J'ai déjà évoqué plus haut la possibilité qu'il s'agisse de l'une des rares tours de reclus identifiables dans la région, avec celle de I'jaz (**figure 79, 2**)<sup>2145</sup>. Dans les deux cas, ce sont de petites tours, avec un espace intérieur extrêmement étroit (7,3 m<sup>2</sup> pour celle d'Al-Turkmaniyya et 8,4 m<sup>2</sup> pour celle de I'jaz) auquel on ne peut accéder qu'à partir d'une porte ou d'une baie située en hauteur.

<sup>2140</sup> Voir note précédente.

<sup>2141</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, n. 5, p. 73 et p. 77.

<sup>2142</sup> HAASE 1982, p. 71.

<sup>2143</sup> J.-P. Vallat et J. Leblanc proposent une interprétation comparable des tours repérées dans les fermes du Hauran syrien. Les auteurs retiennent la fonction de tour de guet et y ajoutent celle d'espace de stockage et, notamment, de grenier (VALLAT et LEBLANC 2008, p. 27).

<sup>2144</sup> GRIESHEIMER 2003, p. 191.

<sup>2145</sup> Voir ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460.

Le rôle des tours complètement isolées reste énigmatique. Autour de celle d'Al-Burj, le seul aménagement identifié se limite un espace trapézoïdal enclos d'environ 120 m de long sur 80 m de côté au maximum qui, contrairement à ce qu'en disent R. Mouterde et A. Poidebard, ne semble pas même inclure la tour<sup>2146</sup>. Sa fonction (agricole ?) reste indéterminée. On sait cependant, grâce à une inscription, que l'édifice est liée d'une certaine manière à un diacre, comme c'est le cas pour d'autres tours en contexte d'habitat groupé<sup>2147</sup>.

### 3. Les enceintes

Le fait que la quasi-totalité des tours de la région aient été construites au VI<sup>e</sup> siècle<sup>2148</sup>, soit précisément au moment où la Syrie centrale est la plus touchée par les incursions des tribus arabes et les offensives des armées sassanides reflète vraisemblablement d'une certaine manière l'inquiétude des populations. Les efforts qui ont été faits, au nom de Justinien, pour défendre la région, sont une réponse à ces préoccupations. L'épigraphie s'en est fait l'écho, dans les villes (*Chalcis/Qinasrin*<sup>2149</sup>), dans certains bourgs (Karatin al-Kbir/*Tarutia Emporôn*<sup>2150</sup>) et même sur des sites apparemment mineurs (Ma'an<sup>2151</sup>).

Plusieurs types d'informations témoignent de la présence d'une enceinte dans certaines agglomérations. Aux données bibliographiques, aux informations fournies par des prospections de terrain et la documentation graphique (photographies aériennes anciennes, imagerie satellitaire) s'ajoutent des sources littéraires, parmi lesquelles Procope et son *De Aedificiis*, mais également des indices ponctuels, tels que ceux fournis par Malalas dans sa *Chronographie*<sup>2152</sup>.

Les agglomérations pourvues d'enceinte restent en Syrie centrale peu nombreuses puisqu'on n'en compte que 25 sur les 274 agglomérations byzantines ou probablement byzantines identifiées dans la région (**carte 18**)<sup>2153</sup>. Un peu moins d'une agglomération sur 10 posséderait donc une enceinte. Parmi ces sites figurent essentiellement des agglomérations importantes : pas moins de six villes, trois *vici* militaires<sup>2154</sup>, deux bourgs<sup>2155</sup>

<sup>2146</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74.

<sup>2147</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 188. Voir ci-dessus note 2110, p. 518.

<sup>2148</sup> Voir ci-dessus p. 516.

<sup>2149</sup> Voir ci-dessus p. 531.

<sup>2150</sup> Voir ci-dessus note 2338, p. 544.

<sup>2151</sup> *IGLS* 4, n° 1809 et FEISSEL 2000, p. 98. Voir ci-dessus p. 543 pour l'inscription.

<sup>2152</sup> Si l'attention accordée par Justinien à *Gabboula/Jabbul* s'est vraisemblablement traduite par la construction d'une enceinte solide – vraisemblablement en pierre, comme à *Sergiopolis/Resafa*, *Zenobia/Halabiyya* et d'autres villes de la région (Procope, *Des édifices*, II, 9, 10) – c'est de Malalas que l'on peut déduire que le *kastron* disposait dès la première offensive sassanide, en 531, d'une enceinte de facture plus médiocre (Malalas, *Chronographie*, 60, p. 388). *Gabboula* est par ailleurs la seule agglomération à enceinte citée par Procope pour laquelle on ne possède pas de confirmation archéologique. L'absence d'indice matériel en ce sens tient surtout à une très mauvaise connaissance du site.

<sup>2153</sup> En plus des données bibliographiques, j'ai passé en revue les photographies aériennes anciennes (dans le secteur des « Marges arides », sur les glacis d'Al-Bab et de Sfirah) ainsi que les images satellitaires de toutes les agglomérations localisées pour en dégager les caractéristiques déterminantes. On peut estimer certaine la présence d'une enceinte sur 23 sites, elle est incertaine sur quatre (Al-Tayibah 1, Jbain 2, Khirbat al-Mansura 1 et Rasm al-Ahmar 7) et douteuse sur un autre (Khirbat al-Dawsa).

<sup>2154</sup> C'est-à-dire une agglomération dont l'origine est militaire. Voir ci-dessus *Proposition de définition*, p. 809.

<sup>2155</sup> Jbain 2 et peut-être aussi Khirbat al-Dawsa.

et de gros villages<sup>2156</sup>. On peut également signaler une agglomération plus modeste – un hameau<sup>2157</sup> – et une autre dont je n'ai pu préciser la nature.

Les enceintes relèvent principalement de deux types : certaines sont en brique crue sur soubassement en pierre et d'autres, moins nombreuses, sont construites en pierre. Certaines agglomérations ont successivement possédé les deux types de muraille.

On doit aussi envisager que certaines agglomérations, dépourvues d'enceinte aient pu être dotées d'une autre forme de protection, comme par exemple des murs d'habitation jointifs<sup>2158</sup>, comme cela se rencontre ailleurs, dans le Massif calcaire<sup>2159</sup> et plus au sud, dans les provinces d'Arabie ou de Palestine<sup>2160</sup>.

### a) Les enceintes en brique crue

Les agglomérations à enceinte en brique crue se retrouvent dans toute la région, sauf dans Jabal al-‘Ala, comme on pouvait s’y attendre (**figure 85-93**). Trois sont réparties entre le Jabal Hass, le Jabal Shbayt et le plateau d’Al-‘Alanda<sup>2161</sup>, trois autres plus au sud, sur le piémont du Jabal Bil’as<sup>2162</sup>. Plus à l’est, trois agglomérations se trouvent dans le prolongement de la *strata diocletiana*<sup>2163</sup>. On pourrait y adjoindre trois autres sites pour lesquels l’existence d’une enceinte est plus douteuse : Al-Tayibah 1/*Oresa* (**figure 89**)<sup>2164</sup> et Al-Qdayr (**figure 88**)<sup>2165</sup> situés dans la même zone que les trois précédents, et Khirbat al-Mansura 1, à l’est de la *sabkha* Al-Jabbul<sup>2166</sup>. À cette douzaine de sites s’ajoutent

<sup>2156</sup> Par exemple Zabad 1.

<sup>2157</sup> Wadi al-Zarub 4 est un cas particulier (voir ci-dessous note 116, p. 878).

<sup>2158</sup> À Khirbat al-Dawsa, les habitations situées sur la bordure nord de l’agglomération présentent des murs mitoyens et sont soigneusement alignées (**figures 147 et 108**). Elles ont donc pu donner, vues de l’extérieur, l’impression d’une enceinte ou, au moins, celle d’une agglomération refermée sur elle-même. La base de données « Marges arides » signale une disposition similaire des habitations à Najm al-Zuhur et, sur les photographies aériennes, le flanc ouest du village de Jbain 2 présente un tracé rectiligne, qu’on pourrait aussi mettre au compte d’une organisation identique des maisons.

<sup>2159</sup> Exemples de Qirqbize et de Mugleyya, donnés par G. Tate (TATE 1989b, p. 67 ; TATE 1992, p. 214).

<sup>2160</sup> Par exemple à Majdal al-Shur, dans le Hauran syrien (VILLENEUVE 1985, p. 84), ou à Khirbat Susiya, dans le nord du Néguev (HIRSCHFELD 1997, p. 62).

<sup>2161</sup> Respectivement Rasm al-Rbayt, Zabad 1 et Madinat al-Far.

<sup>2162</sup> ‘Aqirbat, Al-Qastal 1 et ‘Itriya d’ouest en est.

<sup>2163</sup> Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*, Al-Khula/*Cholle* (**figure 86**) et Juwal, du nord au sud.

<sup>2164</sup> A. Poidebard est le seul auteur à avoir signalé l’existence d’une enceinte, visible d’avion, pour cette ville (POIDEBARD 1934, p. 79). Sur la photographie aérienne (POIDEBARD 1934, 2, pl. 71), l’enceinte est loin d’être évidente, même si, compte-tenu des contours très nets de l’agglomération, son existence est probable. En tous cas, s’il s’agit bien d’une enceinte en brique crue (seules les agglomérations fortifiées par Justinien possèdent des enceintes en pierre, or Procope ne mentionne pas *Oresa*), elle n’a pas laissé ici de bourrelet caractéristique.

<sup>2165</sup> A. Musil y a signalé des ruines (MUSIL 1928a, p. 71) qu’A. Poidebard n’a pas retrouvées au sol. A. Poidebard associe cependant à ce toponyme une photographie aérienne prise par un tiers (POIDEBARD 1934, 1, p. 81 et 2, pl. 74, 1). Pour M. Konrad, le site serait un *vicus* militaire (*Kleinkastell*) au même titre que Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium* et Al-Khula/*Cholle* (KONRAD 2001a, p. 109). On peut faire pour la photographie aérienne d’Al-Qdayr publiée par A. Poidebard les mêmes remarques que pour celle d’Al-Tayibah 1 (cf. note précédente) : la présence d’une enceinte en brique crue ne peut être décelée à partir du bourrelet caractéristique qu’elle laisse habituellement, mais son existence est plausible compte-tenu des contours géométriques de l’agglomération.

<sup>2166</sup> Les photographies aériennes de 1958 paraissent indiquer l’existence, autour de l’agglomération, d’une enceinte qui forme un modeste bourrelet. Mais son tracé est moins marqué qu’ailleurs et les formes de l’agglomération, datée de la période byzantine par G. Schwartz (SCHWARTZ *et al.* 2000, fig. 25, p. 456), pourraient aussi correspondre à celles d’un *tell* à deux couronnes de l’âge du Bronze.

Suriya 1/*Soura* (**figure 96**)<sup>2167</sup>, Resafa/*Sergiopolis*<sup>2168</sup> – dont les premières enceintes, avant les réfections de Justinien, étaient construites en brique crue –, et Al-Andarin, dont la seconde enceinte, cette fois, était faite du même matériau (**figure 93**)<sup>2169</sup>.

(a) *Nature des agglomérations à enceinte en brique crue*

Les agglomérations à enceinte en brique crue sont donc surtout des *vici* militaires et des villages dont la plupart disposent d'un « grand bâtiment », nettement distinct des habitations<sup>2170</sup> (Al-Qastal 1, Madinat al-Far [**figure 91**], Rasm al-Rbayt [**figure 90**] et Zabab 1 [**figure 92**]).

L'agglomération d'Al-Andarin représente, dans ce groupe, un cas à part car son système de défense semble avoir connu une évolution inverse de celle qu'on observe ailleurs (**figure 93**). Le projet initial, dont on ignore s'il a été mené à bien<sup>2171</sup>, était une enceinte en pierre et l'agglomération n'a été dotée d'une muraille en brique crue, qui délimitait une surface beaucoup plus vaste, que dans un second temps<sup>2172</sup>.

(b) *Caractéristiques des enceintes en brique crue*

Les enceintes en brique crue – certaines étaient doublées par des fossés<sup>2173</sup> – sont toujours établies sur un soubassement de pierre<sup>2174</sup>. À Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*, la hauteur de ce soubassement variait de 0,85 à 1,15 m<sup>2175</sup>. La largeur de l'enceinte n'y excédait pas 1,80 m<sup>2176</sup>, comme à Al-Khula/*Cholle*<sup>2177</sup> alors qu'elle atteignait à Al-Andarin, 3,40 m<sup>2178</sup>. La tranchée de récupération du soubassement de l'enceinte de Rasm al-Rbayt indique une largeur beaucoup plus modeste.

Des tours ont été repérées sur plusieurs enceintes, à Qusair al-Saila, à Al-Khula ainsi qu'à 'Itriya. À Qusair al-Saila, les tours quadrangulaires qui flanquent l'enceinte à intervalles irréguliers d'une trentaine de mètres environ, semblent avoir été des massifs pleins<sup>2179</sup>. Les tours d'Al-Khula, distantes les unes des autres de 40 m environ, sont mal connues. L'une

<sup>2167</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>2168</sup> KONRAD 2005, p. 119.

<sup>2169</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 78.

<sup>2170</sup> Voir ci-dessous b) *Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?*, p. 548 et a) *Les « grands bâtiments » sans caractéristique militaire*, p. 587.

<sup>2171</sup> STRUBE 2008, p. 60.

<sup>2172</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 89.

<sup>2173</sup> Al-Qastal 1 (base de données « Marges arides » ; GEYER et ROUSSET sous presse) ; Rasm al-Rbayt (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 80) et Madinat al-Far (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 157).

<sup>2174</sup> R. Gogräfe évoque pour l'enceinte de 'Itriya des fondations en calcaire (GOGRAFÉ 1996, p. 160), mais il est plus probable qu'il s'agisse d'un soubassement. Les fouilles de l'enceinte du *vicus* militaire de Qusair al-Saila n'ont pas révélé de tranchée de fondation (KONRAD 2001a, p. 67).

<sup>2175</sup> KONRAD 2001a, p. 43-45.

<sup>2176</sup> KONRAD 2001a, p. 67.

<sup>2177</sup> KONRAD 2001a, p. 17.

<sup>2178</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 78.

<sup>2179</sup> KONRAD 2001a, p. 67.

d'entre elles au moins formait une saillie de 1,80 m sur le mur d'enceinte<sup>2180</sup>. Les tours de l'enceinte de 'Itriya paraissent distantes de 50 à 60 m<sup>2181</sup>.

D'après les observations de R. Mouterde et A. Poidebard, l'une des portes du village de Rasm al-Rbayt aurait présenté un plan en chicane<sup>2182</sup>. Les deux portes fouillées à Al-Andarin n'ont pas été publiées dans le détail<sup>2183</sup>. Elles sont construites en blocs de basalte et flanquées de part et d'autre par des tours en brique crue entre lesquelles sont ménagés un vestibule extérieur et un vestibule intérieur<sup>2184</sup>.

(c) *Plan général des enceintes en brique crue*

Les plans de la plupart des enceintes en brique crue, qui ne sont connues que sous la forme d'une levée de terre, restent très lisibles et révèlent des différences de tracé en fonction de la nature de l'agglomération. La majorité des enceintes des *vici* militaires – y compris ceux qui, comme Suriya 1/*Soura* et Al-Tayibah 1/*Oresa* ont accédé au statut de cité – présentent des plans quadrangulaires ou des formes régulières, géométriques. C'est le cas d'Al-Khula (**figure 86**), d'Al-Tayibah 1 (**figure 89**), d'Al-Qdayr (**figure 88**) et de 'Aqirbat (**figure 85**), ainsi que de Qusair al-Saila et de Suriya 1 (**figure 96**). L'enceinte du *vicus* militaire de 'Itriya s'éloigne de ces modèles, ce qu'on peut expliquer par la topographie (**figure 87**). Contrairement aux autres *vici* militaires, 'Itriya se trouve au débouché d'une vallée. Le tracé de son enceinte, comme l'extension de l'agglomération, ont été contrariés par les versants raides du défilé.

Les enceintes des autres agglomérations possèdent, à l'image de celle de 'Itriya, des tracés irréguliers et des plans « organiques ». Zabad 1 se trouve dans la même situation que 'Itriya et son enceinte épouse là aussi les contours des versants de la vallée au débouché de laquelle le site est implanté (**figure 92**). Les enceintes des villages d'Al-Qastal 1 et de Rasm al-Rbayt (**figure 90**) dessinent de brusques ressauts, ce qui pourrait indiquer qu'elles ont été construites alors que les bâtiments qu'elles protègent existaient déjà. Al-Andarin et Madinat al-Far présentent également des dispositions communes, parmi lesquelles de longues portions d'enceinte rectilignes et une forme générale polygonale plutôt régulière (**figure 91 et 93**). On peut dans leur cas supposer que la distribution des habitations a dû s'adapter au tracé d'une enceinte préexistante, probablement construite dès l'origine alors que l'espace enclos n'était pas entièrement occupé.

(d) *Datation et fonction des enceintes en brique crue*

On possède peu d'informations sur la datation des enceintes. La mieux connue est celle d'Al-Andarin, qui aurait livré des céramiques des v<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles<sup>2185</sup> ou des VI<sup>e</sup> et

<sup>2180</sup> KONRAD 2001a, p. 18.

<sup>2181</sup> Le seul plan de l'agglomération publié ne permet pas de déterminer la forme des tours.

<sup>2182</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 81.

<sup>2183</sup> STRUBE 2008, p. 59

<sup>2184</sup> STRUBE 2008, p. 60. D'après les fouilleurs, le plan de ces portes correspondrait à celui de la « porte de Palmyre » à Dura Europos.

<sup>2185</sup> STUBE 2008, p. 60.

VII<sup>e</sup> siècles<sup>2186</sup>. L'enceinte intérieure, entièrement construite en pierre était au VI<sup>e</sup> siècle en grande partie démantelée et certains blocs utilisés en remploi dans la porte sud de l'enceinte en brique crue en proviennent<sup>2187</sup>. R. Gogräfe date la construction de l'enceinte de 'Itriya de la même période, approximativement du VI<sup>e</sup> siècle<sup>2188</sup>. À Qusair al-Saila, l'enceinte semble contemporaine du *castellum* tardif<sup>2189</sup>, daté de 320 environ<sup>2190</sup>.

À Rasm al-Rbayt, le soubassement de l'enceinte, essentiellement construit en basalte<sup>2191</sup>, faisait aussi intervenir (dans le blocage ?) des fragments de calcaire qui pourraient provenir du creusement du fossé entourant le « grand bâtiment » (**figure 90**). Il est possible que la partie ouest de l'enceinte soit contemporaine de l'installation de cet édifice. Cette partie de l'enceinte pourrait même dater de la fondation du village<sup>2192</sup>. Le ramassage de céramique sur le site a révélé une occupation romaine tardive<sup>2193</sup>, dont il est probable que datent le « grand bâtiment » comme l'enceinte<sup>2194</sup>. Le tracé de l'enceinte de Rasm al-Rbayt pourrait avoir été modifié au fil du temps. Dans sa moitié ouest, le village présente de grandes sections d'enceinte rectiligne alors qu'à l'est, son tracé beaucoup plus irrégulier pourrait s'être adapté à la répartition de constructions préexistantes. L'enceinte aurait pu être modifiée dans un second temps pour englober des constructions situées à l'origine *extra-muros*. À Zabad 1, la présence d'une sépulture *intra-muros* datée de 349 indique que l'enceinte est vraisemblablement postérieure, mais aucun élément ne permet de fixer plus précisément sa construction<sup>2195</sup>.

Il reste à s'interroger sur l'efficacité défensive des enceintes en brique crue. À en croire Procope, la plus insignifiante des enceintes, même construite en terre, aurait suffi à décourager les attaques des Saracènes<sup>2196</sup>, un terme dont il se sert pour désigner les tribus arabes nomades en général, y compris les dynasties arabes fédérées, alliées de Byzance ou des Sassanides. Cependant, l'impact d'un raid mené par une faction tribale locale et celui d'une attaque nasrides n'étaient vraisemblablement pas le même. Les sources grecques et syriaques semblent aller dans le sens de Procope. À part peut-être une source citée par

<sup>2186</sup> STRUBE 2006-2007, p. 129.

<sup>2187</sup> STRUBE 2008, p. 60.

<sup>2188</sup> GOGRÄFE 1996, p. 160. Dans une publication postérieure l'auteur paraît revenir sur cette datation. Il souligne que la construction de l'enceinte est antérieure à celle du fort (voir ci-dessous (a) *Les fortifications en contexte d'habitat groupé*, p. 540), qui a livré une céramique de surface datée des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (GOGRÄFE 1996, p. 160-161 *contra* GOGRÄFE 2005, p. 101).

<sup>2189</sup> KONRAD 2001b, p. 154.

<sup>2190</sup> KONRAD 2008, p. 436.

<sup>2191</sup> C'est ce que révèlent les éclats de taille provenant des matériaux tirés de la tranchée de récupération de la partie ouest de l'enceinte.

<sup>2192</sup> Les « grands bâtiments », comme les *castella*, ont pu constituer des points d'ancrage autour desquels se sont constituées les agglomérations. Voir ci-dessous (a) *Éléments de datation absolue et relative pour les « grands bâtiments » et les « autres forts »*, p. 567. Sur la question des fondations villageoises, voir ci-dessous (b) *Les villages sont-ils des fondations ?*, p. 877

<sup>2193</sup> Prospection de novembre 2006.

<sup>2194</sup> Voir ci-dessous (a) *Éléments de datation absolue et relative pour les « grands bâtiments » et les « autres forts »*, p. 567.

<sup>2195</sup> Voir ci-dessous note 2785, p. 603 pour l'inscription.

<sup>2196</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 4.

G. Greatrex<sup>2197</sup>, les Nasrides ne paraissent pas s'être emparés de villes, c'est-à-dire d'agglomérations à enceinte, sans le concours des armées sassanides. Cela ne les empêchait pas de piller des régions entières et vraisemblablement des agglomérations moins bien défendues.

Il y a toutefois une différence entre l'enceinte du village de Rasm al-Rbayt telle qu'elle apparaît aujourd'hui, sous la forme d'un modeste bourrelet de terre et d'une étroite tranchée de récupération, et la seconde enceinte d'Al-Andarin. Si la fonction de la première était vraisemblablement plus ostentatoire que réellement défensive et devait suffire à décourager les incursions des pillards, il est à peu près certain que l'enceinte d'Al-Andarin, avec ses 3,40 m de largeur, pouvait prétendre à une efficacité bien supérieure. L'épaisseur de l'enceinte ne préjuge cependant pas des qualités de la défense. Dans les *vici* militaires de Qusair al-Saila et d'Al-Khula, la largeur de l'enceinte n'excédait pas 1,80 m. Les troupes qui y étaient stationnées devaient pallier la relative faiblesse des murailles. *A contrario*, malgré la largeur de son enceinte, la *kômè* d'*Andrôna* ne disposait apparemment pour se défendre d'aucune garnison connue.

### b) Les enceintes en « dur » : pierre et brique cuite

Les agglomérations pourvues d'une muraille en « dur » sont moins nombreuses (**figures 94-100**). On n'en compte qu'une douzaine. Quatre se trouvent dans la partie orientale de la région, dans le prolongement de la *strata diocletiana* ou plus au nord le long de la route *Samosate-Soura* : Resafa/*Sergioupolis*, Suriya 1/*Soura*, Dibsi Faraj/*Neocaesarea* et Askî Maskanah/*Barbalissos*. Les autres agglomérations sont plus dispersées : Qinasrin/*Chalcis*, Khanasir/*Anasartha*, Al-Andarin ainsi que vraisemblablement Jabbul/*Gabboula*<sup>2198</sup> et Rasm al-Hajal d'un côté et de l'autre Asfin<sup>2199</sup>, Halban<sup>2200</sup>, Qasr al-Mharram<sup>2201</sup>, tous trois sur le Jabal al-'Ala et Wadi al-Zarub 4<sup>2202</sup>, sur le piémont des Palmyrénides.

<sup>2197</sup> GREATREX et LIEU, 2002, n. 22, p. 267 : Jean de Nikiou rapporte qu'au cours de leur incursion dans la région en 529, les Nasrides brûlèrent Chalcis – ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils se soient emparés de la ville. On sait aussi qu'Al-Na'aman, alors à la tête de la dynastie nasride, avait attaqué et pillé *Sériane*/*Itriya* en 431 (FEISSEL 2008). Mais si l'on en croit R. Gogräfe, l'enceinte du *vicus* militaire serait postérieure.

<sup>2198</sup> Il n'existe pas actuellement de preuve archéologique de l'existence d'une enceinte autour de *Gabboula* (voir ci-dessus note 2152, p. 524). Mais on suppose que l'intervention de Justinien s'est traduite, à *Gabboula* comme dans les autres villes et les *vici* militaires, par la construction d'une enceinte en pierre qui remplaçait un dispositif en terre.

<sup>2199</sup> La présence d'une enceinte autour de l'agglomération d'Asfin, connue uniquement par deux inscriptions, l'une romaine et l'autre byzantine (LASSUS 1935, p. 208-209 ; *IGLS* 4, n° 1928-1929), apparaît évidente sur les images satellitaires. Le site n'est pas réoccupé actuellement, mais il a été en partie labouré. Au préalable, les murs des habitations ont été démantelés et entassés sur ce qui constituait vraisemblablement un obstacle pour le passage de la charrue et dont le tracé en arc de cercle reste lisible dans la partie nord du site : une enceinte en pierre – si elle avait été en brique crue, elle n'aurait guère posé de problème pour les labours. L'existence d'une enceinte en brique crue, doublée d'un fossé à Al-Qastal 1, n'a pas empêché toute la partie sud du site de disparaître sous les labours.

<sup>2200</sup> A. Musil est le seul à avoir signalé une enceinte autour de ce village (MUSIL 1928a, p. 214). L'imagerie satellitaire semble lui donner raison. Comme pour Asfin, l'épierrement de certaines zones de l'agglomération antique dessine une forme quadrangulaire qui correspond vraisemblablement au tracé d'une l'enceinte, dont les dimensions sont assez proches de celles annoncées par A. Musil (500 x 510 m au lieu de 500 x 600 m).

<sup>2201</sup> L'existence d'une enceinte autour de ce village est une hypothèse de J. Lassus (LASSUS 1935, p. 143-151).



*(a) Nature des agglomérations à enceinte « en dur »*

La majorité des agglomérations à enceinte « en dur » ont été promues au rang de cité (Aski Maskanah/*Barbalissos*, Dibsi Faraj/*Neocaesarea*, Jabbul/*Gabboula*, Khanasir/*Anasartha*, Qinasrin/*Chalcis*, Resafa/*Sergioupolis*, Suriya 1/*Soura*) ou sont des agglomérations à caractère urbain qui n'ont jamais accédé à ce statut (Al-Andarin). Quatre cités ont une origine militaire attestée par la *Notitia dignitatum* (Aski Maskanah/*Barbalissos*, Dibsi Faraj/*Neocaesarea*, Resafa/*Sergioupolis* et Suriya 1/*Soura*). Jabbul/*Gabboula* et Khanasir/*Anasartha*, que Malalas désigne comme des *kastra* avant qu'elles n'obtiennent le statut de cité, au VI<sup>e</sup> siècle, étaient également des places-fortes<sup>2203</sup>. La cité de *Chalcis* et la *kômè* d'Al-Andarin sont donc les seules à ne pouvoir se prévaloir d'une origine militaire.

Cinq agglomérations de moindre importance possédaient également un système défensif en pierre. C'est le cas d'Asfin, Halban, Qasr al-Mharram et Rasm al-Hajal, qui sont des villages, mais aussi de Wadi al-Zarub 4, un hameau qui constitue une exception intéressante.

*(b) Caractéristiques des enceintes « en dur »*

Les enceintes en « dur » sont, le plus souvent, des réalisations qu'on doit aux travaux des architectes de Justinien, mais il faut distinguer celles construites ex-nihilo ou entièrement reconstruites et de celles qui n'ont fait l'objet que de restauration ou de consolidations.

Dans le cas de Suriya 1/*Soura*, toute une partie du *vicus* militaire, qui s'était développée depuis la fondation du *castellum* sous Dioclétien et était enclose dans une enceinte de brique crue, est abandonnée (**figure 96**)<sup>2204</sup>. L'agglomération civile est en quelque sorte refondée sous Justinien, déplacée au sud du *castellum* et protégée par une enceinte en pierre, avec un double parement de blocs de gypse et un blocage de mortier (*opus caementicium*).

À Resafa/*Sergioupolis*, l'enceinte actuelle, en gypse d'extraction locale<sup>2205</sup>, est elle aussi entièrement due au programme de fortification de Justinien (**figure 97**). À Aski Maskanah/*Barbalissos*, si l'on se fie à son double parement de briques cuites avec blocage interne de mortier, l'origine de l'enceinte serait elle aussi justinienne (**figure 95**)<sup>2206</sup>.

À Dibsi Faraj/*Neocaesarea* en revanche, l'enceinte primitive, que le fouilleur attribue à Dioclétien, était déjà construite en pierre, en calcaire tendre, et paraît fondée assez profondément, parfois même jusqu'au roc<sup>2207</sup>. Les travaux conduits ici sur ordre de

<sup>2202</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2203</sup> Malalas, *Chronographie*, 31, p. 372 et 60, p. 387.

<sup>2204</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>2205</sup> KARNAPP 1976, p. 13-14.

<sup>2206</sup> Les données sur la ville romaine et byzantine de *Barbalissos* sont extrêmement rares. Les publications les plus exhaustives portent sur les vestiges d'époque islamique. Quelques photographies (FINKBEINER 2004, fig. 3, p. 84) montrent qu'il ne reste plus guère de l'enceinte de la ville byzantine que son blocage de mortier, pris à l'origine entre deux parements de brique cuite. La facture semble la même que celle du *praetorium*, dont on estime qu'il date de Justinien (ULBERT 1989, p. 285-286).

<sup>2207</sup> HARPER 1975, p. 326.

l'empereur<sup>2208</sup> paraissent s'être limités à des restaurations, identifiables à l'emploi d'*opus mixtum*, une alternance d'assises de calcaire et d'assises de brique cuite<sup>2209</sup>.

Les architectes de Justinien ont également travaillé à l'enceinte, en calcaire cette fois, de la ville de *Chalcis*. L'épigraphie<sup>2210</sup> vient confirmer le témoignage de Procope<sup>2211</sup> : « Avec l'aide de Dieu a été édifiée aussi toute la face occidentale, à partir des fondations, sur les pieuses munificences de notre sérénissime souverain Flavius Justinien, auguste perpétuel et empereur, par les soins de Longinos, très glorieux et fameux ex-préfet, (ex)-consul et maître des milices, d'Anastasios, très glorieux ex-consul, et d'Isidôros, très magnifique *illustris* et ingénieur<sup>2212</sup>, dans la 14<sup>e</sup> indiction, l'an 862 [550 apr. J.-C.] »<sup>2213</sup>. La partie occidentale du rempart, la seule homogène<sup>2214</sup>, est donc l'œuvre de Justinien. Les autres portions de l'enceinte auraient très bien pu avoir été seulement consolidées<sup>2215</sup>.

Ni *Anasartha*/Khanasir (**figure 94**) ni Al-Andarin (**figure 93**) n'ont bénéficié d'une intervention impériale. Pourtant l'une et l'autre possédaient une enceinte, en basalte, dont on sait peu de choses. Le tracé exact de la première enceinte d'Al-Andarin, qui pourrait n'avoir jamais été achevée et a été en partie démantelée, n'est d'ailleurs pas entièrement connu<sup>2216</sup>. L'épigraphie montre que c'est une initiative privée qui est à l'origine du rempart d'*Anasartha*<sup>2217</sup>.

L'enceinte en « dur » la mieux connue (du fait de son état de conservation) et probablement aussi la plus complexe, est celle de Resafa (**figure 97**)<sup>2218</sup>. De forme trapézoïdale, elle est précédée d'un fossé<sup>2219</sup> et percée de cinq portes (une au nord, à l'ouest et à l'est et deux sur le côté sud, dont une d'importance secondaire) de plan différent : trois portes avec vestibule saillant flanqué de tours, une flanquée de deux tours rectangulaires et une autre sans dispositif particulier. Le rempart est cantonné de tours d'angle de plan

<sup>2208</sup> Procope signale que Justinien accorde à *Neocaesarea* la même attention qu'à *Barbalissos* et *Gabboula* (Procope, *Des édifices*, II, 9, 10).

<sup>2209</sup> HARPER 1975, p. 326.

<sup>2210</sup> *IGLS* 2, n° 348-349. Voir aussi FOURDRIN et FEISSEL 1994 et FEISSEL 2008b.

<sup>2211</sup> Procope, *Des édifices*, II, 11, 1 et 8-9 et FEISSEL 2000, p. 98.

<sup>2212</sup> Il s'agit d'Isidore le Jeune, en charge de la reconstruction de la coupole de Sainte-Sophie de Constantinople, après son effondrement dû à un tremblement de terre en 558.

<sup>2213</sup> FEISSEL 2000, p. 98.

<sup>2214</sup> D'après J.-P. Fourdrin (FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 303).

<sup>2215</sup> Le témoignage de Procope va d'ailleurs dans ce sens : Justinien se serait contenté de réparer la première enceinte, qui avait été mal construite et s'était affaiblie avec le temps ; il la restaure tout du long avec un avant mur (*Des édifices*, II, 11, 1). Dans un autre passage cependant (*Des édifices*, II, 11, 8-9), Justinien aurait restauré en totalité le rempart qui s'était écroulé.

<sup>2216</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 86-89.

<sup>2217</sup> *AAES* 3, n° 319 ; *IGLS* 2, n° 281 et FEISSEL 2008c : « [Phocas] et Léontia nos très pieux souverains, Seigneur, protège-les ! Pieux rejeton poussé d'une noble racine, Grégorios, très fameux et orné des fruits de sa valeur, fait don à Dieu de ce rempart aussi, en épargnant (la dépense à) sa propre patrie. 8<sup>e</sup> année de l'indiction, l'an 916 [604 apr. J.-C.] ». Le même évergète s'est illustré à deux autres reprises : il est à l'origine de la construction d'un « mur » qui semble en fait correspondre à la porte monumentale sud de l'enceinte de Khanasir (*AAES* 3, n° 324-325 ; *IGLS* 2, n° 291-292) et d'un canal d'adduction d'eau ou de bains à Al-Hammam I, à la pointe sud du Jabal Shbayt (voir ci-dessus note 1854, p. 486).

<sup>2218</sup> Une monographie entière lui est consacrée : KARNAPP 1976.

<sup>2219</sup> ULBERT 1989, p. 288. À noter que les enceintes d'Aski Maskanah/*Barbalissos* (ULBERT 1989, p. 284) et de Dibsi Faraj/*Neocaesarea* sont elles aussi précédées par un fossé (HARPER 1975, p. 328). Dans les deux cas cependant, ils ne flanquent le rempart que d'un côté et isolent la cité de son arrière pays. Celui de *Neocaesarea* daterait de Dioclétien.

polygonal. Des tours aux formes variées (plan rectangulaire barlong, rectangulaire oblong, pentagonal et plan en U<sup>2220</sup>) et des contreforts flanquent les courtines à un intervalle d'environ 50 m<sup>2221</sup>. En plus du chemin de ronde qui surmonte la courtine et donnait accès au dernier étage des tours, une galerie ouverte vers l'intérieur par de grandes arcades était ménagée dans l'épaisseur de l'enceinte et permettait d'accéder au premier étage des tours<sup>2222</sup>.

Ce modèle peut être transposé aux autres villes à enceinte en pierre. À Suriya 1, l'enceinte justinienne est flanquée de tours distantes d'une cinquantaine de mètres (**figure 96**). Deux portes seulement, flanquées de tours, ont été identifiées. On retrouve, à *Barbalissos*/Aski Maskanah, les tours d'angle polygonales de Resafa/*Sergioupolis*, ainsi que des portes à vestibule extérieur (portes ouest, sud et est) et d'autres flanquées de tours rectangulaires (porte nord). Sur le côté ouest de la ville, l'enceinte est reliée à un bâtiment imposant (21,5 m de côté) entièrement en brique cuite à deux étages (25 m de haut)<sup>2223</sup>, interprété comme un *praetorium* (**figure 95**)<sup>2224</sup>. Il est lui-même relié au sud à un édifice quadrangulaire dont les dimensions sont sensiblement identiques. De côté est, l'enceinte est flanquée de tours rectangulaires, de tours en U de contreforts à intervalles réguliers<sup>2225</sup>.

L'enceinte de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj présente elle aussi quelques ressemblances avec les remparts de Resafa et d'Aski Maskanah, bien qu'elle n'ait pas été construite *ex nihilo* au VI<sup>e</sup> siècle, comme ces dernières. Les modifications importantes apportées au système défensif tétrarchique se sont concentrées sur la portion sud-est de l'enceinte. Là, des tours de plan polygonal avec une salle intérieure circulaire – comparables à celles de Resafa et d'Aski Maskanah – remplacent les tours d'angle pentagonales du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2226</sup>. Les courtines sont renforcées par des tours rectangulaires et la circulation modifiée. L'enceinte de Dioclétien possédait trois portes sur le rempart nord et une quatrième dans l'angle sud-est. Du côté nord, la porte ouest est la seule à conserver une certaine importance. La porte centrale est condamnée et celle de l'ouest convertie en poterne<sup>2227</sup>.

De l'enceinte de *Chalcis*/Qinasrin, on sait peu de choses. Son tracé tient compte de la présence, au sud de l'agglomération, d'un *tell* qui a vraisemblablement joué le rôle d'acropole et est inclus dans le périmètre de la ville. Les remparts de la ville basse, de 2,30 m de large<sup>2228</sup>, auraient été établis sur une semelle de fondation de 2,80 m de large<sup>2229</sup>. Mais, contrairement à ceux de la ville haute, en pierre de taille<sup>2230</sup>, ils sont construits en parement

<sup>2220</sup> Les tours « à bec » présentent « une avancée formée par deux pans obliques se rejoignant en pointe » (GINOUVÈS 1998, p. 24).

<sup>2221</sup> KARNAPP 1976, fig. 3 et 4.

<sup>2222</sup> KARNAPP 1976, fig. 20.

<sup>2223</sup> FINKBEINER 2004, p. 88.

<sup>2224</sup> ULBERT 1989, p. 284.

<sup>2225</sup> RAYMOND et PAILLET 1995, fig. 1, p. 16 et FINKBEINER 2004, fig. 9, p. 89.

<sup>2226</sup> HARPER 1975, p. 326.

<sup>2227</sup> HARPER 1975, p. 326.

<sup>2228</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 8.

<sup>2229</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 347.

<sup>2230</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 344. P. Monceaux et L. Brossé donnent une épaisseur de 2 à 2,2 m pour l'enceinte de l'acropole alors que J. Lauffray donne 1,30 m (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 8).

de gros blocs calcaires avec un remplissage de moellons liés au mortier<sup>2231</sup>. L'enceinte de la ville haute présente des tours carrées aux angles avec des bastions intermédiaires, également carrés, qui saillent sur les courtines<sup>2232</sup>. La muraille de la ville basse est rythmée par des tours rectangulaires, régulièrement espacées d'environ 45 m et de 7,50 m de côté<sup>2233</sup>. Les inscriptions retrouvées sur deux linteaux montrent que l'agglomération possédait au moins deux portes datées du VI<sup>e</sup> siècle<sup>2234</sup>, dont l'une peut être localisée grâce au linteau encore en place et à quelques vestiges conservés<sup>2235</sup>. Elle est flanquée par des tours rectangulaires saillantes et présente une sorte de vestibule intérieur, entre des cages d'escaliers qui donnent accès aux différents étages des tours<sup>2236</sup>. Une troisième porte a été localisée sur le côté est de l'enceinte<sup>2237</sup>.

Sur les enceintes d'*Anasartha* et d'Al-Andarin, on dispose de peu de données. Le rempart d'*Anasartha* était rythmé par des tours rectangulaires, régulièrement espacées d'après les photographies aériennes (**figure 94**). *Anasartha* possédait, comme *Chalcis*, une acropole, apparemment doublée d'un fossé, qui n'est pas comprise dans le tracé de l'enceinte. Le rempart la contourne en grande partie vers le nord<sup>2238</sup>. La porte nord de la ville a pu être identifiée grâce à la découverte d'un linteau qui porte une acclamation du couple impérial tout en soulignant qu'une initiative privée est à l'origine de la construction du rempart<sup>2239</sup>. La porte sud semble, elle aussi, avoir été localisée. C'est du moins ce que suggèrent deux inscriptions gravées sur deux chapiteaux de pilastres, l'une faisant référence à l'empereur Phocas<sup>2240</sup> et l'autre à l'évergète Abiménos Grégorios<sup>2241</sup>. Ces deux blocs, qui semblent s'être fait face de part et d'autre d'une arcade monumentale, pourraient appartenir à la porte sud de l'enceinte du début du VII<sup>e</sup> siècle<sup>2242</sup>.

La première enceinte d'Al-Andarin n'est connue que par des sondages<sup>2243</sup> et par une prospection géomagnétique<sup>2244</sup>. Le rempart en basalte, relativement étroit (1,55 m) était construit sur une semelle de fondation débordante<sup>2245</sup>. Il était flanqué de petits contreforts tous les 4 m environ et de tours rectangulaires saillantes (6,5 x 5,5 m de côté) à peu près tous les 50 m. Deux portes appartenant au premier état de l'enceinte ont été dégagées, l'une à

<sup>2231</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 347.

<sup>2232</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 345 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 8.

<sup>2233</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 304.

<sup>2234</sup> *IGLS* 2, n° 348-349.

<sup>2235</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 300.

<sup>2236</sup> J.-P. Fourdrin rapproche le plan de la porte ouest de *Chalcis* de celles de *Zenobia*/Halabiyya (FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 300) et la localisation des cages d'escaliers qui desservent les tours de celles de *Zenobia*, de *Neocaesarea*/Dibsi Faraj et de *Barbalissos*/Aski Maskanah (d'après des relevés inédits).

<sup>2237</sup> M.-O. Rousset, communication personnelle.

<sup>2238</sup> NORDIGUAN et SALLES 2000, pl. 57, p. 222.

<sup>2239</sup> Voir ci-dessus note 2217, p. 531.

<sup>2240</sup> *AAES* 3, n° 324 ; *IGLS* 2, n° 291.

<sup>2241</sup> *IGLS* 2, n° 292.

<sup>2242</sup> *IGLS* 2, n° 291 : « Protège ô Seigneur, Phocas, le plus fameux des bienfaiteurs et des conquérants, notre sauveur ». *IGLS* 2, n° 292 : « Abiménos Grégorios, le très fameux, a construit ce mur ». Voir en comparaison, le texte de l'inscription de la porte nord de la ville, note 2217, p. 531.

<sup>2243</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 79-82.

<sup>2244</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 82-88.

<sup>2245</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 78.

l'ouest et l'autre à l'est<sup>2246</sup>. Comme celles de l'enceinte en brique crue, elles étaient encadrées par des tours carrées d'environ 9 m de côté<sup>2247</sup> mais, contrairement aux premières, elles étaient dépourvues de vestibule.

Les enceintes de Halban et de Wadi al-Zarub 4, respectivement un village et un hameau, présentent quelques ressemblances avec les enceintes des agglomérations de type urbain. Si les contours du village d'Halban qu'on distingue sur les images satellitaires reflètent bien une réalité byzantine et si les observations d'A. Musil sont justes, l'enceinte du village devait présenter un tracé rectangulaire régulier. L'enceinte de Wadi al-Zarub 4 a été relevée par les architectes du programme « Marges arides » (**figure 99**). Elle présente un plan rectangulaire régulier et orienté selon les points cardinaux, avec un ressaut du mur sur le côté ouest. Sur chaque côté, elle est percée d'une porte flanquée de deux bastions carrés<sup>2248</sup>. Les portes nord et sud sont parfaitement alignées alors que celles des côtés ouest et est sont légèrement désaxées. L'enceinte, de 1,75 m de large<sup>2249</sup>, est cantonnée de tours d'angle carrées de 6 m de côté, entre lesquelles se trouvent, sur les courtines, des contreforts espacés d'une vingtaine de mètres et larges de 2 m<sup>2250</sup>. L'enceinte enclot un espace de 20 ha environ (540 x 375 m), alors que la surface occupée par des constructions (une quinzaine d'habitations, relativement dispersées) n'excède pas 4 ha. À titre de comparaison, l'enceinte du *vicus* militaire de 'Aqirbat délimitait un espace sensiblement identique (19,5 ha), mais densément construit. On peut donc s'interroger sur l'origine de cette enceinte et sur la genèse de cette agglomération. Il pourrait s'agir d'une fondation villageoise ou plutôt de celle d'un *vicus* militaire qui aurait périclité, mais cette hypothèse est difficile à démontrer car le hameau en question n'a pas livré de *castellum* et aucune des constructions ne semble assez imposante pour qu'on l'interprète comme un « grand bâtiment ». Il est possible aussi que l'enceinte et l'agglomération appartiennent à deux périodes différentes, car le ramassage de céramique a mis en évidence une occupation romaine et une occupation byzantine<sup>2251</sup>.

Les autres sites devaient posséder des enceintes d'un type assez différent. De celle d'Asfîn, on ne connaît que le tracé en arc de cercle, approximatif puisque c'est l'épierrement moderne qui nous le révèle. On ne connaît pas le plan de l'enceinte du village de Qasr al-Mharram, qui devait être irrégulier puisque, si l'on en croit J. Lassus, un « ensemble de murailles » reliaient entre elles les tours A et B identifiées dans le village<sup>2252</sup>. Parallèlement à la tour B, érigée en 551, se trouve un mur percé d'une porte. Son linteau inscrit, orienté vers l'extérieur de l'agglomération, semble indiquer qu'un système de défense plus complexe a succédé aux trois tours. La teneur de l'inscription est proche de celle des linteaux des tours B et C<sup>2253</sup> : « Soyez-moi un Dieu *protecteur* et une *place forte*, pour me sauver (Le Christ né de

<sup>2246</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 79. Leur position précise n'est reportée sur aucun plan.

<sup>2247</sup> STRUBE *et al.* 2003, fig. 68, p. 80.

<sup>2248</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2249</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2250</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>2251</sup> Base de données « Marges arides ». Voir aussi ci-dessous note 116, p. 878.

<sup>2252</sup> LASSUS 1935, p. 143-151. La tour C, après remaniement, semble avoir fait partie d'un édifice indépendant.

<sup>2253</sup> Voir ci-dessus (b) *Les tours dans les agglomérations*, p. 517.

Marie). Le Seigneur gardera ton entrée et ta sortie, le Seigneur te gardera de tout mal. Ce linteau a été placé au mois de Panèmos, la 3<sup>e</sup> indiction, l'an 881 [570 apr. J.-C.] »<sup>2254</sup>. Le village de Qasr al-Mharram a pu être protégé par une enceinte, mais sa présence n'est évidente ni sur la photographie aérienne publiée par J. Lassus ni sur les images satellitaires.

Le village de Rasm al-Hajal possédait lui aussi un système de protection, qu'on peut rapprocher d'une enceinte en pierre, même si l'agglomération n'était pas entièrement enclose. Le site occupe le fond d'une vallée aux versants assez raides et l'aménagement qu'on peut interpréter comme une portion d'enceinte se trouve en aval, disposé perpendiculairement au talweg (**figure 98**). Il s'agit d'une maçonnerie de pierre sèche, à double parement de blocs de basalte bruts, avec un remplissage de galets et de cailloux, qui borde le chemin qui conduit depuis le plateau jusqu'au village et délimite la zone d'habitat (**figure 100**). La largeur de ce mur est bien supérieure à celle des murs d'enclos ou des murs d'habitat et je n'y vois pas d'autre fonction que celle de protéger l'agglomération – et non la zone de culture qui se situe en aval – du côté où elle est le plus vulnérable, c'est-à-dire du côté du piémont.

(c) *Plan général, fonction et datation des enceintes « en dur »*

On distingue trois types d'enceintes « en dur », en fonction de leur forme :

- les enceintes de plan régulier, construites *ex nihilo* (Wadi al-Zarub 4 et peut-être Halban) ou après une remise à plat du système défensif antérieur (Resafa et Suriya 1), qui font partie d'un programme architectural défini ;
- les enceintes au tracé dicté par la topographie naturelle du site et/ou par la longue occupation qu'a connue le site (Aski Maskanah<sup>2255</sup>, Dïbsi Faraj<sup>2256</sup>, Qinasrin) ;
- les enceintes de plan polygonal irrégulier (Al-Andarin, Khanasir, Asfin) alors qu'on n'identifie aucune contrainte particulière et celles constituées à partir d'éléments préexistants (Qasr al-Mharram).

L'enceinte de Rasm al-Hajal constitue un cas à part, mais elle témoigne, comme les murailles des autres agglomérations, de la même volonté de se prémunir contre une menace, réelle ou supposée.

Les remparts construits ou remis en état sous Justinien sont des ouvrages défensifs destinés à résister aux attaques des armées sassanides et de leurs alliés. On observe d'ailleurs un ajustement des moyens (matériaux et dépenses) mis en œuvre en fonction de l'importance militaire des sites. La position de *Chalcis* était moins stratégique que celle des villes de l'Euphrate, c'est probablement la raison pour laquelle le rempart justinien y est moins large

<sup>2254</sup> LASSUS 1935, p. 143-151 ; *IGLS* 4, n° 1812.

<sup>2255</sup> Aski Maskanah est aussi identifiée avec la ville d'Émar, au Bronze récent (RAYMOND et PAILLET 1995, p. 19-21).

<sup>2256</sup> Une occupation hellénistique a été mise en évidence par la stratigraphie. Elle concorde avec les identifications proposées à partir de sources littéraires (*Thapsacus*), d'après R. P. Harper (HARPER 1975, p. 321).

et les tours plus espacées et plus petites que celles de *Zenobia/Halabiyya*<sup>2257</sup>. Les deux villes n'occupent donc pas la même place dans l'ordre des priorités impériales.

La question de la fonction réelle des enceintes est plus ouverte pour des villes comme *Anasartha*, tardivement mise en défense, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>2258</sup>. Mais l'épigraphie montre que l'agglomération avait, avant même la construction de l'enceinte en pierre, déjà fait face à des menaces importantes. C'est ce qu'indique l'inscription du linteau du bâtiment surmontant la citadelle : « Par le don du gouvernement souverain, [la cité], repoussant une invasion de barbares, érige sur les portes [des statues] des bienfaiteurs, le Christ sauveur, les empereurs victorieux, le béni ..., les commandants du prétoire, le très saint ..., son évêque, l'architecte éminent, au mois de Gorpaïos de l'année 806, la 13<sup>e</sup> indiction »<sup>2259</sup>. Il est donc normal qu'elle cherche à s'en prémunir. G. Bowersock identifie les « barbares » dont il est question dans l'inscription aux armées sassanides<sup>2260</sup>, ce qui me paraît discutable. Le terme est très généralement employé pour désigner les tribus arabes<sup>2261</sup>, qui dans ce cas précis pourraient fort bien être les Nasrides. L'offensive d'une tribu locale plus modeste n'aurait probablement pas mérité d'être consignée sur l'inscription. La construction tardive d'une enceinte en pierre, si elle remplace un dispositif en pierre, est probablement justifiée par une menace perçue comme plus grave encore, probablement l'armée sassanide elle-même. Après tout ces travaux de fortifications interviennent quelques temps après que Khusrau II a lancé la grande offensive (603) qui le mènera au pied d'*Antioche* puis d'*Apamée* en 610 et marque le début de la domination sassanide en Syrie<sup>2262</sup>.

On cerne moins bien la menace qui pesait sur des villages de moindre importance<sup>2263</sup>. Ces enceintes, en particulier celles de Qasr al-Mharram et de Rasm al-Hajal, n'avaient pas vocation à résister à des attaques aussi importantes. Comme celles en brique crue, ce sont probablement surtout des ouvrages dissuasifs, propres à décourager les attaques de tribus arabes locales insoumises, mais pas celles de groupes mieux organisés, comme les Nasrides et encore moins celles des armées sassanides.

<sup>2257</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 304. J.-P. Fourdrin insiste sur le fait que les enceintes des deux villes, qui relèvent d'un même programme impérial, sont strictement contemporaines et ont été conçues par le même architecte. Les variations significatives qu'on observe entre les deux murailles ne s'expliqueraient donc que par les dépenses différentes qui auraient été consenties pour chacune de ces villes.

<sup>2258</sup> La construction de l'enceinte daterait de 604 (voir ci-dessus note 2217, p. 531). D. Feissel estime cependant que la mise en défense de la ville – comme l'indique d'ailleurs le terme de *kastron* par lequel on la désignait avant son accession au statut de cité – est bien antérieure (FEISSEL 2008c, p. 91).

<sup>2259</sup> BOWERSOCK 2002, p. 51. Voir aussi SACHAU 1883, p. 119 et 121 ; *AAES* 3, n° 318 et *IGLS* 2, n° 288. La datation de l'inscription pose quelques problèmes car l'année et l'indiction ne correspondent pas. G. Bowersock a proposé de la dater de 579.

<sup>2260</sup> BOWERSOCK 2002, p. 54.

<sup>2261</sup> Voir KEY FOWDEN 1999, p. 1-2 et 65-66 et ALPI 2009, 1, p. 250 pour un commentaire sur la formule « plaine barbare », terminologie par laquelle Procope (*Guerres contre les Perses*, II, 5, 29) désignait l'Euphratésie méridionale, soit le secteur de Resafa. Voir aussi GATIER 1995, p. 452, pour une zone sensiblement équivalente – ou peut-être légèrement plus au sud – parcourue par des « barbares ». Pour ces trois auteurs, le terme grec βάρβαρος est synonyme d'arabe (nomade) et de Saracène alors que, pour G. Bowersock, il renvoie aux Sassanides, notamment d'après les discours de Libanios (BOWERSOCK 2002, p. 54).

<sup>2262</sup> Voir ci-dessus a) *Les campagnes offensives sassanides en Syrie centrale*, p. 169.

<sup>2263</sup> L'épigraphie, pourtant fournie, du village de Qasr al-Mharram ne permet pas d'identifier précisément la nature de la menace.

Le cas de Wadi al-Zarub 4 soulève de nombreuses questions. Ni la datation ni la fonction de cette enceinte, semblable à celles des villes et des *vici* militaires, ne peuvent être élucidées de manière satisfaisante. Mais le site me semble important pour comprendre le développement des villages en général et des villes et des *vici* militaires en particulier. Le rempart ne cadre pas avec les habitations, associées à des cavités, qu'il enclot : les vestiges identifiés à l'intérieur de cette enceinte ne correspondent pas à un *vicus* militaire. La plupart des *vici* militaires situés dans le prolongement de la *strata diocletiana* paraissent s'être constitués dans une enceinte préexistante autour d'un *castellum* et non à l'intérieur d'une enceinte vide créée *ex nihilo*<sup>2264</sup>.

Si on laisse de côté les enceintes pour lesquelles on ne possède aucun élément de datation précis (c'est-à-dire les villages d'Asfin<sup>2265</sup>, de Rasm al-Hajal<sup>2266</sup>, d'Halban<sup>2267</sup> et le hameau de Wadi al-Zarub 4<sup>2268</sup>), on remarque que toutes les enceintes en pierre sont des réalisations du VI<sup>e</sup> siècle, à l'exception de celle de Khanasir, datée du tout début du VII<sup>e</sup> siècle. La technique employée pour le prétoire et pour l'enceinte de *Barbalissos/Aski Maskanah* désigne le VI<sup>e</sup> siècle<sup>2269</sup> et, si la datation que F. W. Deichmann propose pour le prétoire est juste (546)<sup>2270</sup>, alors celle de l'enceinte est vraisemblablement proche. À Suriya 1, on estime que l'enceinte en pierre est postérieure à 540 – date de la prise de la ville par les armées sassanides – et qu'elle est antérieure à 565, date de la fin du règne de Justinien<sup>2271</sup>. Les opérations de consolidation de l'enceinte de Dibsî Faraj sont également datées par R. P. Harper du règne de Justinien. Sa datation repose plus sur des « probabilités » que sur des preuves archéologiques directes<sup>2272</sup>, mais elle trouve une confirmation partielle dans les écrits de Procope<sup>2273</sup> et dans l'organisation des tours rectangulaires, comparable à celles de *Zenobia* et de *Chalcis* attribuées à Isidore le Jeune<sup>2274</sup>. Celle de *Chalcis* est même précisément datée de 550<sup>2275</sup>. La datation de l'enceinte en pierre de Resafa est plus controversée parce qu'elle pourrait ne pas faire partie du programme de fortification qui suivit le passage des armées sassanides en 540, mais dater du premier quart du VI<sup>e</sup> siècle, sur la base de la datation la plus ancienne proposée pour l'église de la Sainte-Croix<sup>2276</sup>. Pour M. Konrad, les remparts en pierre auraient été construits entre 531 et 542<sup>2277</sup>.

<sup>2264</sup> KONRAD 2008, p. 434.

<sup>2265</sup> Deux inscriptions sont connues à Asfin, l'une est datée de 145 et l'autre de 584 (*IGLS* 4, n° 1928-1929).

<sup>2266</sup> Plusieurs inscriptions donnent pour ce village les dates de 486, 555 et 563 (*IGLS* 2, n° 317 et 320 et *errata* ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 203 et 225).

<sup>2267</sup> L'épigraphie fournit à Halban les dates de 362 (lecture douteuse), 534 et 543 (*IGLS* 4, n° 1889-1890 et 1894).

<sup>2268</sup> Aucun élément de datation si ce n'est la céramique relevée en surface, qui atteste une occupation romaine et byzantine (base de données « Marges arides »).

<sup>2269</sup> ULBERT 1989, p. 284.

<sup>2270</sup> DEICHMANN 1979, p. 527.

<sup>2271</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>2272</sup> « To describe this repair and partial rebuilding as "justinianic" is to depend more on probabilities than on stratigraphically demonstrable fact » (HARPER 1975, p. 326).

<sup>2273</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 18-20.

<sup>2274</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 301.

<sup>2275</sup> *IGLS* 2, n° 348.

<sup>2276</sup> Sur cette controverse, voir KONRAD 2001a, n. 99, p. 14-15 (d'après BRANDS 1998b [*non vidi*]) et BRANDS 2002, p. 211. Contrairement à bien d'autres villes (*Soura*, *Hiérapolis*, *Beroea*, *Antioche*, *Séleucie de Piérie*, *Apamée*, *Chalcis* et peut-être aussi *Neocaesarea*), les sources n'indiquent pas que *Sergiopolis* ait été



La date de construction du rempart en pierre d'Al-Andarin n'est pas connue, mais on sait qu'au VI<sup>e</sup> siècle, il est remplacé par une enceinte massive en brique crue<sup>2278</sup>. La mise en défense du village de Qasr al-Mharram intervient au cours du troisième tiers du VI<sup>e</sup> siècle, avec la construction de tours<sup>2279</sup>, englobées quelque 20 ans plus tard dans un mur qui pourrait appartenir à une enceinte composite reliant les tours A et B<sup>2280</sup>. Les fortifications connues à *Anasartha* paraissent dater de la même époque : le linteau de la citadelle, c'est-à-dire de l'acropole, passe pour dater de 579<sup>2281</sup>. La porte nord de la ville en revanche est plus tardive et date des premières années du VII<sup>e</sup> siècle<sup>2282</sup> comme – on peut le supposer – une bonne partie de l'enceinte. Le linteau commémore toutefois le fait que la ville a été en mesure de repousser une invasion de « barbares »<sup>2283</sup>, on doit donc en conclure qu'elle possédait des fortifications antérieures.

Les enceintes « en dur » et celles en brique crue, bien qu'elles n'aient pas été construites pour faire face aux mêmes menaces, semblent bien, sauf exceptions (Khanasir et peut-être aussi Rasm al-Rbayt), être des réalisations du VI<sup>e</sup> siècle. Elles correspondraient donc à la période de construction des tours repérées dans la région<sup>2284</sup>. Mais les enceintes et les tours ne sont pas les seules installations défensives ou militaires que compte la Syrie centrale. Il s'y ajoute en effet les *castella* situés sur la route *Soura-Palmyre* et des abords de l'Euphrate et ceux connus par la *Notitia dignitatum*. Parallèlement à ces programmes militaires stratégiques décidés au plus au niveau, on note aussi dans plusieurs villages parmi les « grands bâtiments » la présence d'édifices qui possèdent des caractéristiques défensives et militaires.

#### **4. Castella, forts et « grands bâtiments » : la défense de l'empire et la protection des villages**

Il n'est pas dans mes intentions de revenir dans cette partie de revenir sur la question, largement débattue, de la typologie des fortifications militaires de l'Antiquité tardive, pour plusieurs raisons :

---

inquiétée par Khusrau I pendant la campagne offensive de 540 (GREATREX et LIEU 2002, p. 103-104 et 106-107). Lorsque Procope mentionne que l'enceinte construite par Justinien a résisté aux assauts des Sassanides (*Des édifices*, II, 9, 9), il pourrait faire référence à la campagne de 542, au cours de laquelle l'armée sassanide échoue à s'emparer de la ville (GREATREX et LIEU 2002, p. 110). Les soldats stationnés à Resafa – la garnison établie là par Justinien d'après Procope (*Des édifices*, II, 9, 8) – défendent l'enceinte, avec l'aide des habitants de la ville (GREATREX et LIEU 2002, p. 110). La réfection de l'enceinte serait donc dans tous les cas antérieure à 542.

<sup>2277</sup> KONRAD 2001a, n. 99, p. 14-15; KONRAD 2008, p. 437.

<sup>2278</sup> STRUBE 2008, p. 60.

<sup>2279</sup> La tour B est datée de 551 (*IGLS* 4, n° 1811).

<sup>2280</sup> LASSUS 1935, p. 143-151 et *IGLS* 4, n° 1812.

<sup>2281</sup> *IGLS* 2, n° 288 ; BOWERSOCK 2002, p. 54 ; FEISSEL 2008c, p. 91.

<sup>2282</sup> *IGLS* 2, n° 281 ; FEISSEL 2008c.

<sup>2283</sup> Peut-être en 573, si le terme de « barbares », comme le croit G. Bowersock désigne les armées sassanides (voir ci-dessus p. 536), mais plus vraisemblablement aux cours des années 560-570, s'il renvoie aux Nasrides, puisqu'à cette période, plusieurs de leurs incursions sur le territoire contrôlé par les Jafnides sont connues (GREATREX et LIEU 2002, p. 129, 135 et 136). Le terme pourrait aussi s'appliquer aux Jafnides eux-mêmes, au cours de ce que l'on a appelé la « révolte des Ghassanides », dans les années 580 (voir ci-dessus, *b*) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171).

<sup>2284</sup> Voir ci-dessus (*a*) *La répartition des tours dans la région et leur datation*, p. 516.

- premièrement, il me semble que, pour espérer traiter correctement cette problématique, l'ensemble de l'empire devrait être pris en compte<sup>2285</sup>, ce qui excède très largement le cadre géographique que je me suis fixé ;
- deuxièmement, les publications qui se rapportent aux fortifications syro-jordaniennes sont nombreuses. La plupart propose des chrono-typologies de ces édifices<sup>2286</sup> et/ou apportent des informations sur les programmes de recherche récents dans ce domaine<sup>2287</sup> ;
- troisièmement, la typologie des principales fortifications byzantines n'est pas d'un grand intérêt pour la question de la vie rurale, puisque ces constructions sont souvent un fait typiquement urbain. Si leur forme ne revêt pas une grande importance pour mon propos, leur présence apporte cependant des informations, en particulier sur la genèse de l'habitat groupé. Lorsque ces fortifications sont isolées, ce qui est moins fréquent, elles font partie du paysage rural et méritent à ce titre d'être mentionnées, sans pour autant qu'il soit nécessaire d'identifier le « type militaire » auquel elles se rapportent.

L'identification des fortifications officielles et des bâtiments liés au commandement militaire (*principia*, *praetorium*) n'est pas sans intérêt pour mon sujet car elle permet de saisir la répartition et l'importance du « fait militaire » dans la région. Or, le grand nombre de tours, l'existence d'enceintes villageoises, plus fréquentes dans la région qu'en Syrie du Nord ou en Syrie du Sud et l'épigraphie montrent que le fait militaire ne doit pas être sous-estimé en Syrie centrale. Il faut probablement chercher un juste milieu entre les « thèses militaristes » d'A. Poidebard et ce qu'on pourrait appeler les « thèses pacifistes » des publications des « Marges arides »<sup>2288</sup>.

J'opposerai donc d'une part les *castella* et les fortifications impériales<sup>2289</sup> pour lesquelles je me bornerai à une description sommaire et, d'autre part, les autres constructions défensives plus officieuses qu'on rencontre fréquemment dans les villages, plus rarement isolément, sous la forme de « grands bâtiments »<sup>2290</sup>.

### a) Les forteresses du système de défense impérial

Je rassemble dans cette catégorie les constructions à la fonction militaire avérée ou très probable :

<sup>2285</sup> C'est le point de vue de D. L. Kennedy et D. Riley : « One cannot, of course, treat the military architecture of the desert frontier region in isolation from what was happening elsewhere in the East, or indeed within the empire as a whole » (KENNEDY et RILEY 1990, p. 139).

<sup>2286</sup> PARKER 1987a, 1991 et 1995 ; KENNEDY et RILEY 1990 ; GREGORY 1995-1997 ; KENNEDY 2000 ; GENEQUAND 2006a, p. 5 (essentiellement pour la bibliographie récente) et p. 13-20. Pour des questions de méthodologie, on pourra se reporter à REDDÉ 1995.

<sup>2287</sup> C'est-à-dire essentiellement les travaux de M. Konrad, pour le secteur nord de la *strata diocletiana*.

<sup>2288</sup> Encore que les dernières publications en date, concernant notamment la période qui précède la nôtre, apportent des nuances importantes à ce point de vue. Voir à ce sujet ROUSSET sous presse 3.

<sup>2289</sup> C'est-à-dire celles dont on sait, soit pas les sources, soit par leur forme caractéristique, qu'elles relèvent de la stratégie officielle impériale et disposaient d'une garnison.

<sup>2290</sup> Tous ces « grands bâtiments » ne présentent pas de caractéristiques militaires.

- les édifices dont on sait qu'ils ont abrité des troupes en faction ;
- ceux dont la construction a impliqué une intervention du pouvoir impérial (après la campagne offensive de Khusrau I en 540) ;
- ceux dont on peut raisonnablement penser, essentiellement en raison de leur localisation (prolongement de la *strata diocletiana*), qu'ils participaient à un système de défense global du territoire<sup>2291</sup>.

(a) *Les fortifications en contexte d'habitat groupé*

- Les *castella* de la *Notitia dignitatum* à la lumière de l'archéologie

La *Notitia dignitatum* nous informe de la présence, au début du V<sup>e</sup> siècle, de huit *castella*<sup>2292</sup> : *Occariba*/<sup>c</sup> *Aqirbat*, *Sériane*/<sup>c</sup> *Itriya* et *Acadama*/*Qdaym 1* à l'ouest, *Oresa*/*Al-Tayibah 1*, *Rosapha*/*Resafa* et *Soura*/*Suriya 1* à l'est et *Neocaesarea*/*Dibsi Faraj* et *Barbalissos*/*Aski Maskanah* au nord (**carte 9**)<sup>2293</sup>. Six au moins de ces *castella* sont des *vici* militaires<sup>2294</sup> et trois ont donné naissance à des villes<sup>2295</sup>.

Seules les agglomérations de *Suriya 1*, *Dibsi Faraj*, *Aski Maskanah*, *Itriya* et, dans une moindre mesure *Resafa*, ont livré des vestiges archéologiques en lien avec leur fonction militaire<sup>2296</sup>. À *Suriya 1*, il s'agit de la forteresse légionnaire du *castellum* mentionnée par la *Notitia dignitatum* et, à *Itriya*, du bâtiment qui abritait l'unité de cavalerie dont la présence est attestée par le même document.

La forteresse de *Suriya 1*<sup>2297</sup> et le fort de *Itriya* ont des plans différents mais sont comparables par leur superficie : 2,6 ha pour *Itriya*<sup>2298</sup> et 2,25 ha pour *Suriya 1* (**figures 87**

<sup>2291</sup> J'éluide la polémique sur la nature du système défensif byzantin dans la région, que j'ai déjà brièvement évoquée plus haut (voir ci-dessus a) *Un « limes » ou une frontière ouverte ?*, p. 160) et je laisse donc de côté les notions de « limes », de « grand strategy » et de « défense en profondeur ». Je renvoie en revanche à un article de Z. T. Fiema, consacré aux installations militaires jordaniennes, qui apporte un éclairage intéressant sur le rôle des implantations militaires qui n'ont pas la même valeur stratégique que celles de l'Euphrate et de la *strata diocletiana* (FIEMA 1995, p. 266-267). Pour Z. T. Fiema, ces installations militaires auraient surtout vocation à maintenir localement les cadres administratifs et économiques impériaux, dont elles sont l'expression et le prolongement.

<sup>2292</sup> Le terme de *castellum*, d'après cette source, renvoie à des réalités très variables. L'emploi indifférencié de ce terme dans la *Notitia dignitatum* pour désigner des sites aux fonctions militaires différentes, et plus généralement l'ambiguïté de la terminologie militaire en fonction des périodes considérées, est une difficulté bien connue (GREGORY 1995, 1, p. 7-9 et p. 83 ; PARKER 1995, p. 252). Certaines typologies des constructions militaires regroupent, sous couvert d'une même terminologie (l'équivalence entre le latin *castellum* et le grec *kastron*), des installations de type et de fonction très différents. J'ai choisi pour cette raison de ne pas présenter les différentes installations militaires en fonction de leur terminologie latine ou grecque.

<sup>2293</sup> Voir ci-dessus b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162.

<sup>2294</sup> *Aqirbat/Occariba*, *Itriya/Sériane*, *Al-Tayibah 1/Oresa*, *Resafa/Rosapha*, *Suriya 1/Soura* et *Aski Maskanah/Barbalissos*. On connaît des évêques pour *Dibsi Faraj/Neocaesarea* au moment du concile de Nicée en 353, donc bien avant la date à laquelle on fixe d'ordinaire la rédaction de la *Notitia dignitatum* (DEVRESSE 1945, p. 125). L'origine militaire de l'agglomération n'est donc pas certaine. *Qdaym 1*, contrairement aux autres *castella*, semble bien être un écart.

<sup>2295</sup> *Al-Tayibah 1/Oresa*, *Aski Maskanah/Barbalissos* et *Resafa/Sergiopolis*.

<sup>2296</sup> Je ne tiens pas compte de la présence d'enceinte. Bien que *Resafa* n'ait pas livré de vestiges militaires avérés, un sondage pratiqué dans l'extrémité nord du collatéral de la basilique a bien révélé une occupation du I<sup>er</sup>, du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle, que les fouilleurs mettent en rapport avec une implantation militaire (KONRAD 1992, p. 344 et 348). Voir ci-dessous note 2317, p. 542.

<sup>2297</sup> Je reprends ici la typologie fonctionnelle mise au point par D. L. Kennedy et D. Riley (KENNEDY et RILEY 1990, p. 122). La forteresse désigne un fort dans lequel est stationnée une légion.

et 96)<sup>2299</sup>. Ce sont les deux bâtiments les plus imposants identifiés en Syrie centrale. La forteresse légionnaire de Suriya 1 a d'abord été érigée en brique crue sur un soubassement de pierre<sup>2300</sup>, avant d'être reconstruite au VI<sup>e</sup> siècle, sur une initiative de Justinien, en *opus mixtum*<sup>2301</sup>. Le fort de 'Itriya n'est pas daté précisément<sup>2302</sup>. Il était construit dans un calcaire tendre d'extraction locale. La forteresse de Suriya 1 possédait un plan carré. Des tours d'angle (rondes ?<sup>2303</sup>) et quatre tours intermédiaires (de plan carré<sup>2304</sup>) sur les courtines se devinent sur les photographies aériennes anciennes. Les tours sont en moyenne distantes d'une quarantaine de mètres, et de 25 m seulement pour celles qui se trouvent au milieu des courtines. Cet intervalle moindre pourrait s'expliquer par la présence d'une porte, la forteresse pourrait donc en compter quatre, une de chaque côté<sup>2305</sup>. Le fort de 'Itriya se présente sous la forme d'un parallélogramme, cantonné de tours d'angle en U. Deux tours, de plan rectangulaire ou carré, flanquent chacun des côtés et sont disposées à des distances variables, de 70 à 8 m. L'intervalle restreint entre les tours sur les côtés ouest et sud du bâtiment indique l'emplacement de portes. Hormis la présence d'un imposant réservoir d'eau dans l'angle nord de la forteresse de Suriya 1<sup>2306</sup>, on ne connaît pas les détails des aménagements intérieurs.

On n'a pas retrouvé à Dibsi Faraj ou à Aski Maskanah de bâtiment susceptible d'avoir hébergé les garnisons stationnées dans les deux villes, mais ce qui a été identifié comme les *principia* et le *praetorium* à Dibsi Faraj<sup>2307</sup> – soit respectivement le lieu d'exercice du commandement militaire et la résidence du commandant –, et le *praetorium* seul à Aski Maskanah<sup>2308</sup>. À Dibsi Faraj, les *principia* (un complexe essentiellement formé d'un couloir, d'un hall de 22 m de long et 8,5 m de large et de trois pièces plus petites communicantes<sup>2309</sup>) et le *praetorium* (un ensemble allongé qui comprend notamment trois pièces terminées en abside vers l'ouest, une extension mal délimitée vers le sud et une cour à l'ouest) sont en connexion étroite avec l'enceinte primitive attribuée à Dioclétien. Les *principia* semblent avoir fonctionné sans modification notable depuis leur construction, sous la Tétrarchie,

<sup>2298</sup> R. Gogrâfe donne les dimensions de 140 x 180 m (GOGRAFÉ 1996, p. 161), M.-O. Rousset celles de 160 x 190 m (ROUSSET sous presse 3). D'après le plan général de 'Itriya, les dimensions du fort seraient plutôt de 140 x 190 m (dans-œuvre et de 160 x 210 m hors-œuvre), soit équivalentes à celles qu'on peut obtenir sur Google Earth.

<sup>2299</sup> Les dimensions données par M. Konrad sont de 200 m de côté, soit 4 ha de superficie (KONRAD 2001a, p. 6), mais elles ne correspondent ni à celles du plan du même volume (KONRAD 2001a, plan 1), ni à celui publié par T. Ulbert (ULBERT 1989, fig. 54, p. 285) d'après les photographies aériennes d'A. Poidebard (POIDEBARD 1934, 2, pl. 80). Les plans ainsi que les dimensions mesurables sur Google Earth avoisinent les 150 m de côté dans-œuvre.

<sup>2300</sup> KONRAD 2001a, p. 12.

<sup>2301</sup> KONRAD 2008, p. 435 et n. 14.

<sup>2302</sup> Les seuls éléments de datation à disposition proviennent d'une collecte de tessons de surface, qui a fourni une fourchette chronologique bien large, comprise entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle (GOGRAFÉ 1996, p. 161).

<sup>2303</sup> KONRAD 2001a, p. 6.

<sup>2304</sup> D'après les observations d'E. Sarre et d'E. Herzfeld (SARRE et HERZFELD 1911, 1, p. 154).

<sup>2305</sup> KONRAD 2001a, p. 6.

<sup>2306</sup> KONRAD 2001a, p. 6-7.

<sup>2307</sup> HARPER 1975, p. 328.

<sup>2308</sup> ULBERT 1989, p. 284 et 286 et FINKBEINER 2004.

<sup>2309</sup> HARPER 1975, p. 328. À noter que le plan des *principia* de Dibsi Faraj diffère sensiblement de ceux, mieux connus, de Palmyre et de Dura Europos (GREGORY 1995, 1, p. 138).

jusqu'à la fin de la période byzantine. En revanche, une partie du *praetorium* aurait été convertie en établissement thermal, au VI<sup>e</sup> siècle – d'après le matériau utilisé, la brique cuite<sup>2310</sup>. Le *praetorium* d'Aski Maskanah est lui aussi entièrement en *opus mixtum*, raison pour laquelle on attribue sa construction au règne de Justinien<sup>2311</sup>. Alors que le *praetorium* de Dibsi Faraj est adossé à l'enceinte de la ville, celui d'Aski Maskanah est presque entièrement saillant sur l'extérieur de la muraille, du côté ouest<sup>2312</sup>. De plan carré (21,5 m de côté<sup>2313</sup>), il est préservé sur une hauteur d'une vingtaine de mètres qui correspond au moins à deux étages<sup>2314</sup>.

L'agglomération de Resafa devait, elle aussi, posséder un *praetorium* ainsi que des *principia* puisqu'on sait, d'après Procope, que Justinien y avait établi une garnison<sup>2315</sup>. T. Ulbert proposait de localiser ces édifices dans le quart sud-est de la ville, qui conserve les « restes considérables d'une construction monumentale voûtée en briques [cuites] »<sup>2316</sup>. Comme ailleurs, l'emploi de ce matériau cadrerait bien avec ce que l'on sait des travaux réalisés sur ordre impérial dans la région<sup>2317</sup>.

- La présence militaire dans les autres agglomérations

À Tall al-Hajj/*Eragiza*, des tuiles estampillées *Cohors secunda pia fidelis* puis *Cohors prima miliara Thracum* témoignent de la présence successive, sur ce site, de deux cohortes<sup>2318</sup>. La seconde aurait toutefois quitté *Eragiza* dès la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. puisqu'elle est stationnée en Palestine à partir de 91 apr. J.-C.<sup>2319</sup>. Le fort qui abritait ces garnisons a cependant connu plusieurs phases de restauration, dont la dernière est postérieure au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2320</sup> et l'occupation y est attestée jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>2321</sup>. Compte-tenu de sa situation et de ses antécédents, il y est probable que Tall al-Hajj a conservé une fonction militaire pendant la période byzantine. Le fort, construit en brique crue sur soubassement de pierre, n'a été que très partiellement dégagé<sup>2322</sup>. Ses dimensions minimales sont de 125 x 60 m (7 500 m<sup>2</sup>)<sup>2323</sup>. De plan trapézoïdal, il possédait trois ou quatre portes,

<sup>2310</sup> HARPER 1975, p. 326-329.

<sup>2311</sup> ULBERT 1989, p. 286.

<sup>2312</sup> L'épaisseur de ses murs est cependant de 2,30 m (FINKBEINER 2004, p. 89).

<sup>2313</sup> FINKBEINER 2004, p. 88.

<sup>2314</sup> ULBERT 1989, p. 285.

<sup>2315</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 9. Les sources littéraires attestent aussi la présence, au début du IV<sup>e</sup> siècle, soit au moment du martyre de saint Serge, d'un *praetorium* à Soura/Suriya I (MUSIL 1928a, p. 263, d'après *Acta sanctorum, Octobris*, 3, p. 835) et à *Tetryrgium*/Qusair al-Saila (*Acta sanctorum, Octobris*, 3, p. 868).

<sup>2316</sup> ULBERT 1989, p. 290.

<sup>2317</sup> À noter que le passé « militaire » de Resafa semble bien antérieur à sa désignation par la *Notitia dignitatum* comme un *castellum* (voir ci-dessus b) *Les indications de la Notitia dignitatum*, p. 162). Bien que la prospérité de l'agglomération soit dûe au développement du culte de saint Serge, l'origine militaire de Resafa ne fait donc pas de doute.

<sup>2318</sup> STUCKY 1974, p. 95.

<sup>2319</sup> STUCKY 1974, p. 95.

<sup>2320</sup> BRIDEL *et al.*, 1974, p. 41.

<sup>2321</sup> BRIDEL *et al.*, 1974, p. 42. L'occupation byzantine, à l'extérieur du fort, est clairsemée après le milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>2322</sup> Le fort de l'Antiquité tardive (seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle) est construit sur le tracé de celui du I<sup>er</sup> siècle (BRIDEL *et al.*, 1974, p. 41).

<sup>2323</sup> BRIDEL *et al.*, 1974, plan 1.

disposées selon les points cardinaux et encadrées, au moins pour la porte ouest, par deux tours carrées, saillantes des deux côtés du mur d'enceinte<sup>2324</sup>. Dans l'angle nord-ouest du fort a été dégagée une tour de plan approximativement circulaire, sans saillie sur la courtine<sup>2325</sup>. La troisième phase d'occupation, intervient après la reconstruction byzantine du fort, postérieure au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, et la rénovation de son glacis. Elle consiste en un agrandissement du fort lui-même et coïncide avec le creusement d'un fossé. La fonction militaire de l'édifice à cette époque ne fait donc pas de doute.

Le caractère militaire de l'acropole de Khanasir, une butte artificielle cernée par un fossé et seulement en partie comprise dans l'enceinte de la ville<sup>2326</sup>, est également évident (**figure 94**). L'acropole comprenait une construction au plan inconnu, signalée par C. F. T. Drake et R. F. Burton<sup>2327</sup> ainsi que par E. Sachau<sup>2328</sup> – qui en a publié le linteau<sup>2329</sup>. L'inscription que porte ce dernier témoigne probablement d'une intervention impériale dans les défenses de ville, même s'il est impossible de la définir précisément<sup>2330</sup>. À Jabbul, un *tell* tronconique, que R. Maxwell Hyslop donne comme « perse », aurait pu constituer une acropole similaire à celle de Khanasir. R. Maxwell Hyslop a signalé des blocs de basalte sur ses pentes et une construction au sommet<sup>2331</sup>. On sait, à titre de comparaison, qu'une garnison était stationnée dans la citadelle d'Alep/*Beroia*<sup>2332</sup>. Il n'est donc pas impossible que l'acropole de Khanasir/*Anasir* et celles de Jabbul/*Gabboula* et de Qinasrin/*Chalcis* – à la restauration desquelles l'empereur a pu œuvrer<sup>2333</sup> –, aient abrité des troupes militaires.

La seule fortification qu'on puisse avec certitude attribuer à Justinien se trouve dans le village de Ma'an, à l'ouest du Jabal al-'Ala. L'édifice est trop grand pour être une tour<sup>2334</sup> mais comportait apparemment plusieurs étages. Il est daté par l'inscription sur son linteau de 547 et désigné comme un fort : « Justinien, notre empereur très pieux et splendidement victorieux, qui fait le salut des cités par l'abondance de ses dons, a aussi érigé cette forteresse [*φρούριον*] en l'an 859. À Jean, comte clarissime, qui aime à bâtir, longues années ! À Théodore, *spectabilis a secretis*, longues années ! »<sup>2335</sup>. Le fort de Ma'an relèverait du même programme de fortification que celui des villes de l'Euphrate et de l'arrière-pays, mais

<sup>2324</sup> BRIDEL *et al.*, 1974, p. 21.

<sup>2325</sup> BRIDEL *et al.*, 1974, p. 21.

<sup>2326</sup> Peut-être cela s'explique-t-il en partie par le fait que l'enceinte est postérieure à la citadelle.

<sup>2327</sup> BURTON & DRAKE 1972, p. 180.

<sup>2328</sup> SACHAU 1883, p. 119. La citadelle de Khanasir pourrait être comparée à celle de Halabiyya/*Zenobia* dont Procope rapporte qu'elle fait partie des modifications apportées par Justinien à la ville (Procope, *Des édifices*, II, 8, 21-22).

<sup>2329</sup> E. Sachau datait l'inscription de 494, W. K. Prentice de 578-579 et les auteurs des *IGLS* de 594-595. G. Bowersock est revenu à la date de 579 proposée par W. K. Prentice. Voir ci-dessus note 2259, p. 536.

<sup>2330</sup> *IGLS* 2, n° 288 et voir ci-dessus note 2281, p. 538. Pour D. Feissel, l'évêque mentionné dans l'inscription (p. 536) serait l'exécutant de la politique impériale (FEISSEL 1989, p. 820-821).

<sup>2331</sup> Un tombeau, apparemment, qui pourrait, comme souvent, avoir été installé sur un bâtiment plus ancien de fonction différente (MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 58).

<sup>2332</sup> Procope, *Des édifices*, II, 7, 7.

<sup>2333</sup> Les architectes de Justinien ont restauré l'enceinte de *Chalcis*, mais on ne sait pas s'ils ont participé à d'autres programmes architecturaux dans la ville.

<sup>2334</sup> Voir ci-dessus a) *Définition et problèmes d'identification*, p. 505.

<sup>2335</sup> FEISSEL 2000, p. 98. À noter que, d'après D. Feissel, les dignitaires de rang sénatorial auxquels il est fait référence (*clarissimus*, *spectabilis*) sont des gestionnaires issus de l'aristocratie municipale et non des fonctionnaires impériaux (FEISSEL 2000, p. 88).

l'inscription n'apporte pas d'information quant à la fonction réelle de cet édifice. Pour M. Decker, il s'agirait d'un refuge fortifié plutôt que d'un poste militaire abritant une garnison permanente<sup>2336</sup>. L'inscription de la tour de 'Umm al-Tinah fait également référence à un comte clarissime, *Antiochenos*, sous lequel elle aurait été construite, en 516<sup>2337</sup> et la construction d'un fort (« φρούριον ») du bourg de Karatin al-Kbir impliquait aussi un administrateur de l'empereur<sup>2338</sup>. Les indications qu'on possède pour ces deux derniers édifices ne permettent cependant pas de conclure à l'existence de forts qui appartiennent à la stratégie de défense impériale. Dans le second cas, il s'agit probablement d'un acte d'évergésie. L'individu est intervenu en son nom propre et non en celui de l'empereur<sup>2339</sup>.

Le récit du martyr de saint Serge évoque également l'existence d'un *praetorium* à *Tetrapyrgium*/Qusair al-Saila, qui est désigné comme un *castrum*<sup>2340</sup>. L'archéologie n'a pas confirmé l'existence de ce bâtiment, mais la fonction militaire de l'agglomération est évidente car elle possède un fort, de taille modeste (2 500 m<sup>2</sup>), construit en brique crue et en pierre (**figure 101, 5**)<sup>2341</sup>, cantonné de tours d'angle en quart de cercle. L'agglomération lui doit vraisemblablement son nom antique<sup>2342</sup>. Des *contubernia* flanquaient de chaque côté le mur d'enceinte du fort. Bien que l'origine du bâtiment soit datée du début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2343</sup>, M. Konrad estime avoir des preuves indirectes de la présence d'une garnison arabe sur le site au VI<sup>e</sup> siècle<sup>2344</sup>. Quoi qu'il en soit, la présence d'une garnison – arabe ou non – dans cette agglomération est prouvée par la mention d'un *praetorium*.

Les *castella* de la *Notitia dignitatum* et les sites militaires à l'origine desquels se trouve une initiative impériale sont donc peu nombreux. La plupart se situe sur le bord de l'Euphrate (quatre villes en comptant *Eragiza* au nord et *Soura* au sud) et sur la voie *Soura-Palmyre* (deux villes : *Sergiopolis* et *Oresa*). D'autres agglomérations du même secteur, passées sous silence par la *Notitia dignitatum*, présentent des points communs avec celles dans lesquelles étaient stationnées des garnisons. Al-Khula/*Cholle* et Al-Qdayr sont deux *vici* militaires avec un fort de type *quadriburgium* à tours d'angle en quart de cercle<sup>2345</sup>, semblable à celui de Qusair al-Saila (**figures 86, 88 et 101, 4**).

<sup>2336</sup> DECKER 2006, p. 508.

<sup>2337</sup> *IGLS* 4, n° 1725.

<sup>2338</sup> *IGLS* 4, n° 1631 : « Jean, qui fut dans l'épreuve le fidèle gérant des biens de l'empereur, a construit cette solide forteresse, défense salutaire en cette région. Il est fils du nommé Azizos, frère de Paul... ».

<sup>2339</sup> Voir ci-dessous *Les structures sociales et les institutions dans les bourgs*, p. 820.

<sup>2340</sup> MUSIL 1928a, p. 263 ; *Acta sanctorum, Octobris*, 3, p. 868.

<sup>2341</sup> On ne peut véritablement parler ni de soubassement en pierre ni de superstructure en brique crue puisque la hauteur de la maçonnerie en gypse est de 2 m (KONRAD 2001b, p. 153). L'épaisseur des murs était de 3 m (KONRAD 2008, p. 436).

<sup>2342</sup> Le fort relève du type du *quadriburgium* ou *tetrapyrgion*.

<sup>2343</sup> KONRAD 2001b, p. 152.

<sup>2344</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>2345</sup> Les dimensions du *quadriburgium* d'Al-Khula sont plus importantes que celles du fort de Qusair al-Saila : 65 m de côté environ, soit plus de 4 000 m<sup>2</sup>. Celles du fort d'Al-Qdayr ne sont pas connues. D'après les photographies aériennes anciennes, ses dimensions ne devaient pas être très différentes de celles des deux autres. Les forts de la « *strata diocletiana* » présentent aussi des tours d'angle en quart de cercle (GENEQUAND 2004b, p. 232).

Toujours à proximité de la voie *Soura-Palmyre*, le plan du fort de 'Umm al-Tlal (120 x 80 m<sup>2</sup> soit presque 1 ha de superficie<sup>2346</sup>) serait d'un type connu, mais peu représenté en Orient, celui dit « en carte à jouer » (**figure 101, 3**)<sup>2347</sup>. Le plan circulaire de la tour nord-est de ce fort est évident<sup>2348</sup>, mais il est difficile de déterminer si elle fait ou non saillie sur la courtine. Plusieurs séries de *contubernia* de 4 à 7 m<sup>2</sup> ont été identifiés à l'intérieur, mais contrairement à ceux du fort de Qusair al-Saila, ils ne s'appuyaient pas contre le mur d'enceinte. M. Konrad et G. Majcherek et A. Taha estiment qu'en raison de sa taille, le fort de 'Umm al-Tlal aurait pu abriter une cohorte<sup>2349</sup> – une garnison de 500 hommes. Mais la phase d'occupation principale du site correspond à la période romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles). L'occupation byzantine (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) paraît plus diffuse<sup>2350</sup> et il n'est pas certain que 'Umm al-Tlal soit toujours une installation militaire. L'agglomération de Sukhnah, connue comme un point d'eau important au sud de la passe d'Al-Tayibah 1/*Oresa*, possède elle aussi un fort, à peine moins grand (110 x 80 m<sup>2351</sup>), dont le plan est analogue à celui de 'Umm al-Tlal<sup>2352</sup>. À la différence du premier cependant, il est construit en *opus caementicium* (pierre et mortier), mais aucun élément ne permet de dater sa construction (hormis la comparaison typologique avec celui de 'Umm al-Tlal) ou son occupation<sup>2353</sup>.

Le site de Juwal est tenu par son fouilleur, et probablement à tort, pour un *castellum*<sup>2354</sup>. L'occupation byzantine est cette fois attestée, du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle<sup>2355</sup>. Mais la fonction du site fait problème. Un « fort » pourrait y être identifié, appuyé à l'enceinte de l'agglomération au nord-est, mais ses dimensions (plan rectangulaire, de 50 x 30 m, soit 1 500 m<sup>2</sup> seulement) sont nettement plus modestes que celles des *castella* de la *Notitia dignitatum* et l'enceinte irrégulière de l'agglomération se distingue de celle, souvent géométrique, des *vici* militaires du secteur. De fait, Juwal me paraît beaucoup plus proche du gros village byzantin type avec son « grand bâtiment »<sup>2356</sup>, que des *vici* militaires de la région. L'agglomération voisine d'Al-Qdayr, avec son *quadriburgium*, me semble beaucoup plus susceptible d'avoir joué un rôle militaire que Juwal.

L'édifice associé aux sources d'Al-Kowm, établi à l'écart de l'agglomération antique, possède probablement une fonction militaire. Il se présente, d'après les photographies aériennes, sous la forme d'une construction de plan carré, relativement haute (8 à 10 m) et

<sup>2346</sup> Par sa taille, ce fort arriverait en quatrième position après ceux de 'Itriya, Suriya 1 et 'Amsaraddi.

<sup>2347</sup> « Playing-card plan » (MAJCHEREK et TAHA 2004, p. 232). Voir PARKER 1995, p. 257-258 pour ce type de plan en Jordanie. Le fort de Tall al-Hajj aurait aussi pu présenter ce type de plan.

<sup>2348</sup> D'après la visite effectuée sur le site en mars 2006. Les briques crues, qui avaient conservé l'humidité de la dernière pluie, dessinaient sans ambiguïté le plan de cette tour.

<sup>2349</sup> KONRAD 2001a, p. 160.

<sup>2350</sup> MAJCHEREK et TAHA 2004, p. 233-234.

<sup>2351</sup> POIDEBARD 1934, p. 78.

<sup>2352</sup> MAJCHEREK et TAHA 2004, p. 232 d'après KENNEDY et RILEY 1990, p. fig. 87, p. 149.

<sup>2353</sup> L'exemple de Tall al-Hajj montre que des fortifications datées du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. ont pu être réoccupées et remises en état à la période byzantine. On ne connaît cependant dans ce secteur, aucune fortification romaine construite « en dur », à l'inverse des fortifications byzantines et notamment de celles du VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2354</sup> TAHA 1991, p. 61 ; MAJCHEREK et TAHA 2004, p. 234.

<sup>2355</sup> TAHA 1991, p. 61.

<sup>2356</sup> Il s'agirait toutefois du seul village de ce type à l'est de 'Itriya.



cernée d'un fossé<sup>2357</sup>. À Al-Kowm cependant, il est construit en pierre et A. Poidebard aurait identifié une tour carrée dans un angle. Il pourrait donc s'agir d'un *quadriburgium*.

'Amsaraddi pourrait, au même titre que Qdaym 1 faire partie des fortifications situées en retrait par rapport à la route *Soura-Palmyre* (**figure 101, 1-2**). Les deux sites se ressemblent d'ailleurs beaucoup, mais l'un a donné naissance à une petite agglomération sans enceinte ('Amsaraddi), l'autre non. 'Amsaraddi est un important point d'eau<sup>2358</sup> presque à égale distance (une trentaine de kilomètres) des *castella* de *Sériane*/*Itriya* et d'*Acadama*/Qdaym 1 et de la tour d'Al-Turkmaniyya. Son environnement proche se résume donc à des points d'eau, à des *castella*, à une tour d'observation et à de rares écarts<sup>2359</sup>. Par son plan, approximativement carré (102 x 97 m soit près de 1 ha<sup>2360</sup>), avec des tours d'angle carrées saillantes et au moins deux portes, au milieu des courtines ouest et sud, flanquées de part et d'autre de tours carrées, l'édifice évoque sans aucun doute une construction militaire. Mais il n'est pas certain qu'il ait conservé ce rôle tout au long de la période byzantine<sup>2361</sup>. La présence de deux églises de taille modeste – ou de chapelles – à l'intérieur de l'enceinte pourrait indiquer une évolution fonctionnelle vers un complexe religieux, peut-être un monastère<sup>2362</sup>.

### (b) *Les forts isolés*

Les forts isolés, qui ne faisaient pas partie du plan d'ensemble d'un *vicus* militaire et n'ont pas par la suite suscité la formation d'une agglomération sont très peu nombreux. Leur rôle militaire est rarement confirmé par les sources textuelles, mais leur localisation plaide le plus souvent pour cette fonction.

L'exemple type est celui de Qdaym 1 (**figure 101, 1**). Le *castellum*, connu par la *Notitia dignitatum*<sup>2363</sup>, se trouve à une quarantaine de kilomètres en retrait par rapport à la voie *Soura-Palmyre*. Son organisation paraît identique à celle du fort de 'Amsaraddi. Construit en brique crue, sur un soubassement en pierre de 2,20 m de large lié au mortier de chaux, l'édifice présente un plan carré, de 88 m de côté environ (soit presque 0,8 ha). Il est cantonné de tours d'angle carrées de 5 m de côté<sup>2364</sup>. Il possédait une porte au nord, marquée par un retrait au milieu de la courtine, et une à l'ouest, flanquée de chaque côté par des réduits rectangulaires, à l'intérieur de l'enceinte. R. Mouterde et A. Poidebard dataient la

<sup>2357</sup> Les dimensions fournies par A. Poidebard pour ce bâtiment (30 x 60 m) ne me semblent pas correspondre à la photographie qu'il en publie (POIDEBARD 1934, 1, p. 80 et 2, pl. 72). Sur cette dernière, le plan de l'édifice paraît parfaitement carré.

<sup>2358</sup> Une dizaine de puits sont connus dans son voisinage.

<sup>2359</sup> La résidence rurale de Marina se trouve à 16 km au nord-nord-ouest et j'ai suggéré plus haut que la tour d'Al-Turkmaniyya avait été englobée dans un monastère (voir ci-dessus (c) *Les tours en contexte isolé*, p. 521).

<sup>2360</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 107.

<sup>2361</sup> R. Mouterde et A. Poidebard estiment, d'après la technique de taille, que la construction de l'édifice remonte au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 108).

<sup>2362</sup> Je ne crois pas vraiment à la thèse de S. Gregory selon laquelle, sur certains sites, moines et soldats auraient cohabité dans un même édifice (GREGORY 1995, 1, p. 93). Je suis d'accord en revanche pour considérer que les monastères comme les forts ont pu servir de refuge à une population de civils ou de laïcs.

<sup>2363</sup> C'est le seul fort isolé dont la fonction militaire est confirmée par une source extérieure.

<sup>2364</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 112.

construction de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Son identification avec l'*Acadama* de la *Notitia dignitatum* témoigne de ce que le site conservait une fonction militaire au début du V<sup>e</sup> siècle.

Al-Qusair 1 et Al-Qusair 3 sont des sites plus atypiques. Leur fonction militaire est incertaine, mais leur présence est liée à la route *Soura-Palmyre*, entre Al-Khula au sud et Resafa au nord. Ils ne sont distants que de 9 km. Al-Qusair 3 est apparemment une tour ou un petit fort isolé, vraisemblablement construit en brique crue sur un soubassement de moellons, de 30 m de côté<sup>2365</sup>. Le bâtiment d'Al-Qusair 1 est trois fois plus petit (14,5 x 15,2 m, soit 221 m<sup>2</sup>) mais, contrairement au premier, il est entièrement construit en blocs de gypse<sup>2366</sup>. Il possède trois salles parallèles, aveugles et voûtées en berceau, qui étaient apparemment associées à une cour rectangulaire. Pour M. Konrad, il s'agirait d'un petit fortin. Mais on peut aussi penser à un modeste relais routier (civil ?), à un peu moins de 7 km au sud de Resafa. La datation des deux sites pose problème. M. Konrad juge apparemment le premier contemporain des autres installations militaires du secteur puisqu'elle le fait figurer sur la même carte<sup>2367</sup>. Le second est considéré comme probablement byzantin, bien qu'une construction antérieure ne soit pas à exclure, en raison de la présence d'un point d'eau<sup>2368</sup>.

A. Musil puis A. Poidebard avaient également signalé un bâtiment, apparemment isolé, situé à mi-distance entre Resafa et Qusair al-Saila, au lieu-dit Al-Dahal (**figure 77, 4**)<sup>2369</sup>. Une photographie aérienne révèle l'existence probable d'une ou deux tours d'angle sur les côtés d'un édifice de 60 x 40 m de côté environ (soit 2 500 m<sup>2</sup>), qui possède également une construction centrale. Le plan du bâtiment est difficilement lisible mais, compte-tenu de sa localisation, il pourrait s'agir d'une installation militaire jalonnant la voie, d'autant qu'elle est associée à d'importantes installations de stockage des eaux (dolines et barrage)<sup>2370</sup>. Le fait que M. Konrad ne reporte pas Al-Dahal sur sa carte des fortifications entre Palmyre et l'Euphrate<sup>2371</sup> pourrait laisser penser qu'elle en ignore l'existence – ce qui me paraît douteux –, qu'elle ne le considère pas comme une implantation militaire ou que sa datation ne coïncide pas avec celle des autres forts. En l'absence d'autre élément, on ne peut cependant dénier à ce site un rôle de contrôle et de surveillance de la circulation et du point d'eau associé. La proximité des jardins décelés par A. Musil pourrait aussi désigner plus prosaïquement une ferme, ou, comme il le proposait, un monastère, mais dans ce secteur, la fonction première des sites semble être militaire ou, au moins, liée à la présence de la route.

<sup>2365</sup> KONRAD 1999, p. 406 ; KONRAD 2001a, p.15.

<sup>2366</sup> KONRAD 1999, p. 393 ; KONRAD 2001a, p. 15. Le site a auparavant été signalé par A. Musil (MUSIL 1928a, p. 68) et A. Poidebard (POIDEBARD 1934, p. 81).

<sup>2367</sup> KONRAD 2001a, fig. 1, p. 3.

<sup>2368</sup> KONRAD 2001a, p. 15.

<sup>2369</sup> Voir ci-dessus (d) *Les monastères douteux*, p. 473.

<sup>2370</sup> MUSIL 1928a, p. 169.

<sup>2371</sup> KONRAD 2001a, fig. 1, p. 3.

## **b) Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ?**

À côté des fortifications qui abritaient des corps d'armée et de celles qui ont participé à la défense du territoire bien qu'on ne leur connaisse pas de garnison, se trouvent aussi d'autres constructions qui pourraient avoir joué un rôle militaire, défensif, ou celui de simple refuge dans les villages ou les bourgs.

Certains « grands bâtiments »<sup>2372</sup>, en brique crue, arborent en effet des traits de l'architecture militaire contemporaine – tout comme d'autres édifices, construits en « dur »<sup>2373</sup>. On les distingue en général très nettement sur les photographies aériennes et les images satellitaires (**figures 90-92, 103 et 105-108**). Ils satisfont à plusieurs critères simples.

### *(a) Caractéristiques générales des « grands bâtiments »*

Les « grands bâtiments » sont des édifices qu'on retrouve dans des agglomérations à architecture en terre. Une trentaine de ces édifices a été identifiée, principalement dans des villages<sup>2374</sup>. Près d'un quart des villages de la région aurait donc posséder un « grand bâtiment » (**carte 18**).

Bien que leurs dimensions soient parfois comparables à celles des grandes maisons repérées dans l'habitat groupé, les « grands bâtiments » relèvent très clairement d'une catégorie distincte. Leur construction paraît avoir nécessité un volume de brique crue bien supérieur à celui mis en œuvre dans l'habitat et leur effondrement a produit des buttes beaucoup plus hautes et larges que celles des maisons, ce qui rend ces édifices immédiatement reconnaissables, sur le terrain comme sur les photographies aériennes et les images satellitaires<sup>2375</sup>. L'important volume de brique crue pourrait être imputé à la largeur et à la hauteur des maçonneries et/ou à la présence d'un étage sur chaque corps de bâtiment<sup>2376</sup>. Mais R. Mouterde et A. Poidebard signalent, dans le « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt, un soubassement en pierre de 1 m seulement de large (**figure 90**)<sup>2377</sup>. À Drayb al-Wawi, la largeur des maçonneries au niveau de la porte nord de l'édifice avoisinait 1,80 m (**figure 102, 1**).

La difficulté d'étudier ces édifices vient de ce qu'ils présentent des caractéristiques variées et que, mise à part la masse de brique crue imposante qu'ils ont produite, il n'est pas toujours facile de leur trouver des traits communs. Ils possèdent en général un plan fermé,

<sup>2372</sup> Je conserverai l'usage des guillemets, qui me permet de désigner clairement cette catégorie d'édifices.

<sup>2373</sup> Voir ci-dessous c) *Les autres forts*, p. 553.

<sup>2374</sup> Une agglomération de nature indéterminée (Rahjan), un bourg (Khirbat al-Dawsa) et un hameau (Wadi al-'Azib 2, qui compte deux « grands bâtiments » et représente un cas particulier).

<sup>2375</sup> Après avoir repéré ces « grands bâtiments » dans les villages au cours de prospections, j'ai étudié leur fréquence et leur répartition sur les photographies aériennes et les images satellitaires. La qualité de la documentation graphique ancienne – la résolution des photographies – et l'état de la réoccupation sur le glacis d'Al-Bab en particulier ne m'ont pas toujours permis de m'assurer de la présence ou non des édifices dans ce secteur.

<sup>2376</sup> La plupart des « grands bâtiments » présentent en effet des monticules de terre crue de hauteur homogène sur chacun de leurs côtés.

<sup>2377</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 80.

régulier (rectangulaire, carré, plus rarement trapézoïdal), avec une dépression centrale<sup>2378</sup>. Les constructions intérieures devaient donc être réparties de manière homogène sur tous les côtés de la cour<sup>2379</sup> qui, le plus souvent, paraît vide.

Les « grands bâtiments » se distinguent aussi des maisons par leur isolement relatif au sein des agglomérations. Alors que les habitations s'adosent fréquemment les unes aux autres et possèdent des murs mitoyens, les « grands bâtiments » apparaissent comme des édifices indépendants contre lesquels aucune construction ne s'appuie (**figures 90, 92, 103**). Il arrive même qu'une bande de terrain non bâtie sépare le « grand bâtiment » du reste de l'agglomération<sup>2380</sup>. Cette particularité indique qu'ils remplissaient manifestement des fonctions distinctes des habitations et/ou qu'ils possédaient un statut particulier. Ce ne sont donc ni des maisons plus importantes que les autres ni des habitations à étage.

Il est possible de calculer les dimensions approximatives de 27 de ces « grands bâtiments »<sup>2381</sup>, avec des résultats très variés d'un site à l'autre (**Tableau 36**). La plupart (17) occupe surface comprise entre 1 000 et 3 000 m<sup>2</sup> et une dizaine seulement une superficie supérieure (entre 3 500 et 16 000 m<sup>2</sup>). Trois « grands bâtiments » ont une surface inférieure à 1 000 m<sup>2</sup>. On distingue deux localisations préférentielles. Certains « grands bâtiments » sont au centre des agglomérations (12) et d'autres se trouvent en périphérie (17).

La catégorie des « grands bâtiments » recouvre des réalités diverses, comme en témoignent les dimensions variables des édifices, leur place dans l'agglomération et, enfin, certains aménagements.

*(b) Les « grands bâtiments » de plan « carré trapu »*

Ce type de « grand bâtiment » apparaît comme le plus caractéristique et le plus homogène (**figures 90, 105 et 108**). Il est, de plus, aisément identifiable sur les photographies aériennes de 1958 et les images satellitaires. On en compte sept ou huit dans toute la région<sup>2382</sup>.

Ce sont dans tous les cas des édifices de plan massé, de taille assez réduite et, de toute évidence, assez hauts. Ils mesurent entre 20 et 50 m de côté environ (à Rasm al-Suf et Rasm al-Rbayt, respectivement) et sont caractérisés par une cour centrale restreinte entourée par de hauts massifs de brique crue.

<sup>2378</sup> Les photographies aériennes ne permettent pas toujours de se rendre compte de la présence d'une cour centrale. C'est le cas pour le bâtiment de Rahjan mais aussi pour celui de Tall 'Abd al-'Aziz. Ils ressemblent plus à des tertres pleins qu'à des « grands bâtiments » à cour centrale.

<sup>2379</sup> Voir la description que J. Lauffray donne du « grand bâtiment » de Zabad 1 : le « bourrelet mamelonné qui encadre [la cour] est certainement constitué par les décombres de bâtiments en briques de terre crue » et : « ce bourrelet ne semble point formé d'un remblai comme à Doura-Europos, ou d'un massif de maçonnerie pleine, destiné à épauler les murs de basalte » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 162).

<sup>2380</sup> C'est le cas à Rasm al-Rbayt.

<sup>2381</sup> Les deux « grands bâtiments » pour lesquels ces calculs ne sont pas possibles sont ceux d'Abu Hanaya et Rasm al-Khamis al-Sharqi 1, qui se trouvent tous deux sur le bas-plateau de Maskanah, un secteur actuellement très réoccupé et pour lequel je n'ai pas géoréférencé la couverture aérienne ancienne.

<sup>2382</sup> Al-Qanafah, Khirbat al-Dawsa, Rasm al-Rbayt, Rasm al-Suf, 'Umm Hartayn 2 et 'Umm Wadi 1. Le « grand bâtiment » de Rasm al-Daba 1, bien qu'il présente un plan rectangulaire (40 x 30 m) est vraisemblablement assimilable à ce type d'édifice.

Plusieurs possèdent des caractéristiques défensives. Les « grands bâtiments » d'Al-Qanafah (**figure 105**), de Rasm al-Rbayt (**figure 90**) et de 'Umm Wadi 1 présentent ainsi ou plusieurs fossés. Ceux de Rasm al-Rbayt et de 'Umm Wadi 1 étaient cantonnés de tours d'angle et peut-être aussi flanqués de tours ou de bastions sur les courtines<sup>2383</sup>. On peut donc les rapprocher d'un édifice tenu pour un fort, peut-être un *quadriburgium*, à proximité des sources d'Al-Kowm<sup>2384</sup>.

La plupart des agglomérations à « grand bâtiment » de plan « carré trapu » possèdent aussi une enceinte en brique crue (cinq villages sur sept<sup>2385</sup>). La place de l'édifice dans l'agglomération varie. À Al-Qanafah, Khirbat al-Dawsa et 'Umm Wadi 1, il se trouve en bordure du site et n'a donc jamais été encerclé par des habitations (**figures 46 et 108**). À Rasm al-Daba' 1, Rasm al-Rbayt, Rasm al-Suf et 'Umm Hartayn 2, il se trouve en revanche au centre du village et entouré de tous côtés par des maisons – sans contact direct avec elles, cependant. À Rasm al-Rbayt, une bande de terrain sépare même les habitations du « grand bâtiment » (**figure 90**). La largeur de cette bande n'excède pas 50 m au nord, mais son extension vers l'est est plus importante. On a l'impression d'un espace vide entre le « grand bâtiment » et l'enceinte.

(c) *Les « grands bâtiments » à église*

Dans un petit nombre de « grands bâtiments » (cinq seulement sur la trentaine répertoriée), une église occupait le centre de la cour<sup>2386</sup>. Trois d'entre eux présentaient aussi des caractéristiques défensives<sup>2387</sup>. À l'exception du « grand bâtiment » d'Abu al-Khanadiq 2<sup>2388</sup> signalé par la base de données « Marges arides », ces édifices sont parmi les plus grands identifiés<sup>2389</sup>.

Les églises<sup>2390</sup> s'accompagnent de constructions secondaires. Un édifice indépendant – un tombeau ou un *martyrion* annexe – a été signalé dans le « grand bâtiment » de Zabad 1 (**figures 92 et 102, 2**)<sup>2391</sup>. Le chevet de l'église du « grand bâtiment » de Mu'allaq était quant à lui flanqué d'un édicule, probablement funéraire, et au sud se trouvait un autre petit bâtiment indépendant matérialisé par une butte de brique crue (**figure 103**)<sup>2392</sup>.

<sup>2383</sup> D'après les observations et les plans de R. Mouterde et A. Poidebard pour Rasm al-Rbayt et d'après ROUSSET sous presse 3 pour 'Umm Wadi 1. On devine en effet sur les photographies aériennes de 1958 des renflements aux angles et sur les côtés, qui sont probablement des tours.

<sup>2384</sup> Voir ci-dessus *La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542.

<sup>2385</sup> Seuls les sites de 'Umm Wadi 1 et de Rasm al-Suf en sont dépourvus. Sur la présence éventuelle d'une enceinte, d'un type particulier, à Khirbat al-Dawsa, voir ci-dessus note 2158, p. 525.

<sup>2386</sup> Abu al-Khanadiq 2, Mu'allaq, Rasm al-Ahmar 2, Tall Makhrum et Zabad 1.

<sup>2387</sup> Mu'allaq, Tall Makhrum et Zabad 1.

<sup>2388</sup> Signalé par la base de données « Marges arides ».

<sup>2389</sup> Tall Makhrum, Rasm al-Ahmar 2, Zabad 1 et Mu'allaq.

<sup>2390</sup> Je ne reviendrai pas sur leurs caractéristiques puisqu'elles ont déjà été décrites dans le chapitre consacré à l'architecture religieuse lorsque c'était possible. La connaissance que nous avons des églises de ces « grands bâtiments » est trop lacunaire pour qu'on puisse en dégager des caractères spécifiques.

<sup>2391</sup> Voir ci-dessus (a) *Les tombeaux et les martyria indépendants*, p. 427.

<sup>2392</sup> Voir ci-dessus (a) *Les tombeaux et les martyria indépendants*, p. 427.

Malgré d'évidents traits défensifs<sup>2393</sup>, la totalité de l'espace paraît avoir dans ces « grands bâtiments » revêtu une fonction religieuse. C'est probable également pour le « grand bâtiment » de Rasm al-Ahmar 2 (**figure 68, 3**), sans caractéristique militaire cependant. La partie nord du complexe est entièrement réservée à l'église alors que la partie sud, plus cloisonnée, regroupe des pièces ou des bâtiments qui pourraient avoir appartenu à un monastère<sup>2394</sup>. La possible tour signalée au centre du fortin de Tall Makhrum<sup>2395</sup>, au sud de l'église, ne contredit pas non plus une fonction monastique, bien que je n'y croie guère<sup>2396</sup>.

(d) *Les attributs militaires des « grands bâtiments »*

Trois des « grands bâtiments » de plan « carré trapu »<sup>2397</sup> et trois de ceux qui renferment une église<sup>2398</sup> possèdent des traits défensifs, mais ce ne sont pas les seuls. D'autres « grands bâtiments », qui n'appartiennent à aucun de ces deux types, présentent les mêmes caractéristiques<sup>2399</sup>. Une dizaine de « grands bâtiments » – près d'un tiers de ceux identifiés dans la région – pourrait donc avoir tenu un rôle défensif (**tableau 37**).

Huit « grands bâtiments » auraient été cantonnés de tours d'angle. Leur présence est bien attestée à Drayb al-Wawi, à Rasm al-Rbayt et à Zabad 1, où leur tracé a pu être reconnu (**figures 90 et 102**). L'existence de deux tours d'angle peut être tenue pour certaine sur le côté sud du « grand bâtiment » de Mu'allaq (**figure 103**)<sup>2400</sup>, dans le « grand bâtiment » a de Wadi al-'Azib 2<sup>2401</sup> dans celui de Mintar al-Mughira<sup>2402</sup>. J. Lauffray affirmait que le « grand bâtiment » d'Abu al-Fashafish possédait également des tours d'angle<sup>2403</sup> et l'on peut déduire leur existence, à 'Umm Wadi 1, à partir des photographies aériennes<sup>2404</sup>.

Ces « grands bâtiments » cantonnés de tours d'angle pourraient bien être le pendant local des *quadriburgia* repérés sur la *strata diocletiana* et sur la route *Soura-Palmyre*. La

<sup>2393</sup> Voir ci-dessous (d) *Les attributs militaires des « grands bâtiments »*, p. 551.

<sup>2394</sup> Voir ci-dessus (c) *Les possibles monastères*, p. 441 et aussi ci-dessous (a) *Les « grands bâtiments » de plan complexe*, p. 587.

<sup>2395</sup> Voir ci-dessus (b) *Des tours en brique crue ?*, p. 514.

<sup>2396</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158.

<sup>2397</sup> Al-Qanafah, Rasm al-Rbayt et 'Umm Wadi 1. Il est probable qu'on trouverait davantage de caractéristiques militaires à ces « grands bâtiments » si la documentation disponible à leur sujet ne se limitait pas aux photographies aériennes et aux images satellitaires.

<sup>2398</sup> Mu'allaq, Tall Makhrum et Zabad 1.

<sup>2399</sup> C'est le cas par exemple des « grands bâtiments » de Mintar al-Mughira, de Drayb al-Wawi, d'Abu al-Fashafish et du « grand bâtiment » a de Wadi al-'Azib 2.

<sup>2400</sup> On les aperçoit en effet sur les photographies aériennes, mais leur présence sur le côté nord est plus discutable (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 41). Il n'est pas impossible que le « grand bâtiment » de Mu'allaq ait connu une modification de son plan d'origine. La partie sud du complexe pourrait être attribuée à une première phase de construction alors que la partie nord serait postérieure, et donc pas nécessairement pourvue des mêmes attributs que la partie sud, d'où l'absence de tours d'angle sur le côté nord du « grand bâtiment ». Voir ci-dessous p. 569.

<sup>2401</sup> Ce site possède deux édifices, de datation différente, qui peuvent être attribués à la catégorie des « grands bâtiments ». Je les ai distingués en leur attribuant une lettre différente.

<sup>2402</sup> ROUSSET sous presse 3 et base de données « Marges arides ».

<sup>2403</sup> Malheureusement, la résolution des photographies aériennes anciennes et l'état de la réoccupation actuelle ne permettent pas de le vérifier. La base de données des « Marges arides » ne mentionne pas l'existence de ces tours d'angle, mais cela n'est pas suffisant pour mettre en doute leur existence. Car si les tours d'angle du « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt étaient encore visibles dans les années 1940 à Rasm al-Rbayt, on ne les distinguait plus lors de mon passage en 2006.

<sup>2404</sup> ROUSSET sous presse 3 et photographies aériennes de 1958.

plupart des « grands bâtiments » à tours d'angle possèdent d'ailleurs des dimensions proches de celles des *quadriburgia* de Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium* et d'Al-Khula/*Cholle* (**tableau 36**)<sup>2405</sup>. Le « grand bâtiment » *a* de Wadi al-‘Azib 2 possède une superficie de 4 200 m<sup>2</sup> environ (65 m de côté), identique à celle du *quadriburgium* d'Al-Khula (**figure 101, 4**). Deux autres en revanche ont des dimensions nettement supérieures, à Zabad 1 et à Mu‘allaq (**figures 92 et 103**). Ils sont donc plus proches par leur taille des forts de Sukhnah, de ‘Umm al-Tlal ou de ‘Amsaraddi (**figure 101, 2-3**). Les tours ou les bastions intermédiaires sur les courtines sont cependant rares (Wadi al-‘Azib 2, « grand bâtiment » *a* et Zabad 1).

Les fossés sont une caractéristique commune puisque sept « grands bâtiments » en possèdent. Cinq d'entre eux se trouvent être aussi des « grands bâtiments » de type *quadriburgium*<sup>2406</sup>, ce qui renforce l'hypothèse de leur fonction militaire et rend possible un rôle similaire pour les « grands bâtiments » avec fossé, sans autre trait défensif apparent. C'est le cas de celui d'Al-Qanafah (de type « carré trapu », **figure 105, 2**) et de Tall Makhrum.

Deux « grands bâtiments » – qui présentent d'autres traits militaires par ailleurs – paraissent avoir possédé un glacis extérieur, de même type que celui de la tour du possible monastère de Rasm al-Ahmar 4<sup>2407</sup>. La base de ceux de Drayb al-Wawi (**figure 102, 1**) et de Mu‘allaq est ainsi renforcée de chaque côté par plusieurs murs de soutènement en gradin dont les parements extérieurs en pierre en basalte sont bien visibles. Le coffrage de basalte dont ont été revêtues les maçonneries de brique crue du « grand bâtiment » de Zabad 1 témoigne vraisemblablement de préoccupations assez semblables (**figure 104**)<sup>2408</sup>. Pour J. Lauffray, ce placage serait une sorte de « bouclier protecteur contre les perceurs de muraille »<sup>2409</sup>. Cet aménagement n'appartient vraisemblablement pas au parti d'origine de l'édifice. Il s'agit d'une réfection qui modifie le mode de fonctionnement primitif du « grand bâtiment » puisqu'elle en condamne des portes<sup>2410</sup>.

Enfin, la possible tour signalée par R. Mouterde et A. Poidebard dans l'enceinte du « grand bâtiment » de Tall Makhrum pourrait s'ajouter au fossé qu'on lui connaît et confirmer son rôle défensif<sup>2411</sup>.

<sup>2405</sup> Qusair al-Saila : 54 x 53 m (2 800 m<sup>2</sup> environ) ; Al-Khula : 65 m de côté (4 200 m<sup>2</sup> environ).

<sup>2406</sup> Le fortin de Rasm al-Rbayt aurait même été entouré par deux fossés (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 80).

<sup>2407</sup> Voir ci-dessus *(b) Des tours en brique crue ?*, p. 514, p. et plus haut *(c) Les monastères possibles*, p. 467.

<sup>2408</sup> Ce placage de pierre était bien visible dans les années 1940 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 91), mais il est aujourd'hui complètement démantelé. Voir ci-dessus *b) Une documentation graphique fondamentale*, p. 35.

<sup>2409</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 162. Ce parement présente toutes les caractéristiques des murs en basalte byzantins : large de 72 cm, les premières assises de cette maçonnerie à double parement sont plus hautes que les suivantes et construites en blocs de basalte parfaitement dressés. Les parties supérieures sont faites de moellons et rythmées, à intervalles réguliers, par ce qui semble être des boutisses, disposées en quinconce. Voir ci-dessus *Les maçonneries en basalte*, p. 207.

<sup>2410</sup> Voir ci-dessus *d) Datation, fonction originelle et évolution fonctionnelle des « grands bâtiments » et des « autres forts »*, p. 566.

<sup>2411</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158.

### c) Les autres forts

Les *castella* et certains « grands bâtiments » ne sont pas les seuls édifices auxquels on est tenté d'attribuer un rôle militaire, défensif ou de refuge. Une trentaine d'autres pourraient avoir eu une fonction analogue.

#### (a) Les attestations épigraphiques

L'épigraphie et les sources littéraires apportent des informations sur des édifices susceptibles d'avoir joué un tel rôle. On peut ainsi déduire la présence d'une fortification dont il est difficile de préciser la nature dans la ville de Salamiya/*Salaminias*. Une inscription qui rapporte la restauration d'un rempart sauveur (σωτήριον ὀχύρωμα) également désigné par le terme φοῦριον (fort) par un individu du nom de Serge<sup>2412</sup>.

L'épigraphie témoigne également de l'existence d'un *kastron* (κάστρον) dans l'agglomération bien plus modeste de Kunbus<sup>2413</sup>. Daté de 561, il serait le fruit d'un effort collectif. À Tall al-Dahab, une inscription à la lecture plus douteuse rapporterait la présence dans le village d'un commandant de forteresse (φο[ουράρχος]), d'où l'on pourrait en déduire l'existence d'un fort<sup>2414</sup>.

À Rasm al-Hajal, au centre du village, entre l'oratoire de la Théotokos et l'église de Romanos, se trouve un édifice, construit en basalte, avec un linteau inscrit qui évoque une fortification. Là encore, la lecture n'est pas certaine car le terme de πυρ[γ]οσηκῶν auquel il est fait référence n'est pas connu par ailleurs. Cette expression, traduite par « parc » ou « bercail » ou même « dépôt » fortifié<sup>2415</sup>, serait une combinaison nouvelle formée à partir de « πύργος » (qui renvoie à une tour et, par extension, un lieu fortifié) et sur « σηκός » (qui désignerait un lieu de rassemblement). Quel qu'en soit le sens global, la première partie du mot suffit à en affirmer qu'il s'agissait d'une sorte de refuge ou de fort. L'implication de hauts fonctionnaires impériaux de rang sénatorial (τρακτεῦταί)<sup>2416</sup> dans la construction du bâtiment son interprétation plus complexe. Dans la mesure où les mêmes individus ont participé à la construction de l'oratoire voisin et de l'église dite « de Romanos »<sup>2417</sup>, leur

<sup>2412</sup> IGLS 5, n° 2524 : « Voici la porte du Seigneur, les justes entreront par elle. De ce qui était pour beaucoup d'hommes un rempart sauveur, un noble homonyme du glorieux martyr Serge, en restaurant tout le fort, a fait une place de sûreté, qui laisse un souvenir pour des siècles ».

<sup>2413</sup> IGLS 4, n° 1859 : « L'an 872, le 1<sup>er</sup> de Xanthikos, la 9<sup>e</sup> indiction, nous avons érigé avec Dieu, ce *kastron* ».

<sup>2414</sup> IGLS 4, n° 1924 : « L'an 801, le n<sup>ième</sup> du mois d'Hyperbérétaios, Bessôn étant commandant de la forteresse... ». Le terme φοῦράρχος est attesté à Nawa, où il est associé à un μητᾶτον (IGLS 4, n° 1952). Voir ci-dessus a) *Les attestations épigraphiques*, p. 581.

<sup>2415</sup> IGLS 2, n° 316 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 202.

<sup>2416</sup> Étienne et Léonce. Leur fonction est associée au prédicat de clarissime (λαμπρότατος ; IGLS 2, n° 316 et *errata*) puis de *spectabilis* (περίβλεπτος ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 204). Dans une troisième inscription, datée de 553 ou de 555, ils portent le prédicat encore supérieur de *magnificentissimus* (μεγαλοπρεπέστατος ; IGLS 2, n° 320 et *errata*). L'existence des *trakteutai* est bien connue en Égypte notamment, où ils sont des fonctionnaires chargés par le préfet du prétoire de diriger la levée des impôts destinés à la préfecture du prétoire (ROUILLARD 1928, p. 93). Ce peuvent être aussi des personnages préposés à l'administration financière d'une commune (bourg autopracté) (ROUILLARD 1928, p. 98).

<sup>2417</sup> Voir ci-dessus (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.



intervention ne reflète pas nécessairement celle de l'administration impériale. Elle doit plutôt être comprise comme un acte d'évergésie<sup>2418</sup>.

Le « *pyrgosêkon* » se distingue des habitations de ce village par son matériau de construction, le basalte, et par son toit de tuiles. C'est un édifice de taille modeste, de 18,4 x 10 m (moins de 200 m<sup>2</sup>), constitué d'un espace central – probablement à ciel ouvert (10 x 8,5 m) – flanqué au nord et au sud de deux pièces carrées communicantes (**figure 120**). Les accès à l'édifice diffèrent de ceux observés dans l'habitat. On pouvait y pénétrer du côté est par une porte ouvrant sur l'espace central, mais aussi par deux autres qui donnaient directement accès aux pièces latérales nord-est et sud-est. Du côté ouest, une seule porte a été identifiée, qui ouvrait directement vers la pièce nord-ouest. La largeur des maçonneries en pierre varie de 75 à 85 cm et sont donc tout à fait dans la norme de l'architecture domestique en basalte<sup>2419</sup>. En revanche, des fosses de pillage révélaient l'existence d'une semelle de fondation débordante de 80 cm de haut, qui n'a pas été observée dans l'habitat<sup>2420</sup>. L'édifice, très détruit aujourd'hui, ne paraît guère avoir présenté les caractéristiques qu'on attendrait d'une fortification. Cela ne signifie pas qu'il n'a pas joué ce rôle, mais l'existence d'un « grand bâtiment » périphérique dans le même village rend la question de leur fonction (et de leur datation) respective particulièrement intéressante (**figures 98 et 106**). Le « grand bâtiment » de Rasm al-Hajal ne présente aucun trait particulier, ni caractéristique défensive. Le « *pyrgosêkon* » aurait donc pu fonctionner comme un refuge et jouer dans ce village le rôle que je suppose être celui des « grands bâtiments » de plan « carré trapu » et/ou à caractéristiques défensives dans d'autres agglomérations. Mais quel était alors le rôle du « grand bâtiment » de Rasm al-Hajal<sup>2421</sup> ? L'édifice de plan rectangulaire « construit suivant la “technique du Ġebel Ħawrân” » que signalaient R. Mouterde et A. Poidebard à Rasm al-Rbayt, pourrait-il être de même type (et de même fonction) que le « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal, alors que ce village possédait un « grand bâtiment » de plan « carré trapu » à caractéristiques défensives ? Si c'est le cas, on doit supposer que soit le village comptait deux édifices susceptibles d'avoir joué un rôle dans la défense et/ou la protection du site et de ses habitants<sup>2422</sup>, soit que l'édifice en basalte – et donc le « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal – avait chacun une fonction distincte.

(b) *Des forts en « dur » de type quadriburgia dans l'arrière-pays ?*

Douze édifices présentent des caractéristiques proches des *quadriburgia* de la voie *Soura-Palmyre* et des « grands bâtiments » à tours d'angle identifiés plus haut (**carte 18**). Ils

<sup>2418</sup> Voir ci-dessous *L'évergétisme et le financement des constructions publiques*, p. 806

<sup>2419</sup> Voir ci-dessus *Les maçonneries en basalte*, p. 207.

<sup>2420</sup> Mais le fait qu'elle n'y ait pas été signalée ne signifie pas qu'elle n'a pas existé.

<sup>2421</sup> Voir ci-dessous d) *Datation, fonction originelle et évolution fonctionnelle des « grands bâtiments » et des « autres forts »*, p. 566.

<sup>2422</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 81. À noter que cet édifice, qui d'après leur description, se trouvait dans la partie orientale du village, est à l'heure actuelle impossible à localiser. La totalité de ses matériaux a vraisemblablement été récupérée, comme c'est le cas pour une partie de l'enceinte et pour les deux églises identifiées.

s'en distinguent cependant par leur matériau de construction (en « dur ») et/ou par leur localisation<sup>2423</sup>.

Ces édifices possèdent des tours d'angle, des bastions qui flanquent leurs portes ou encore des tours situées sur les courtines (**tableau 38 et figure 109**). Leur superficie varie beaucoup d'un site à l'autre, comme d'ailleurs celle des « grands bâtiments », de moins de 1 000 m<sup>2</sup> pour le fort d'Al-Habbat 1 à plus de 7 000 m<sup>2</sup> pour le *kastron* d'Al-Andarin et l'enceinte restreinte du monastère probable de Stabl 'Antar, qui présente elle aussi certains éléments de fortification (**figure 74, 4**).

- Le *kastron* d'Al-Andarin et d'autres possibles *quadriburgia*

Le *kastron* d'Al-Andarin (**figure 68, 1**), daté de 558, ressemble, en plus grand, aux édifices contemporains repérés à Abu Habbah (**figure 109, 3**)<sup>2424</sup> et à Al-Habbat 1 (**figure 109, 1**)<sup>2425</sup>. L'inscription qui surmonte son entrée ouest le désigne comme un *kastron*. L'édifice était donc conçu, au beau milieu de l'agglomération d'Al-Andarin, comme une fortification<sup>2426</sup>. Il était entièrement construit en dur, dans une maçonnerie combinant, comme à Qasr Ibn Wardan 1, la brique cuite et le basalte. On y trouve également des combinaisons de voûtes complexes (voûtes d'arête ou en berceaux) qui couvraient les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage. Alors que les tours et les bastions étaient couverts par des toitures de tuiles, les différentes ailes paraissent couvertes par des toits en terrasse<sup>2427</sup>.

Le *kastron* possédait une entrée au sud et une seconde à l'ouest, encadrées par des tours rectangulaires (**figure 68, 1**). Il était cantonné de tours d'angle pentagonales et flanqué, sur ses côtés nord et sud, des tours intermédiaires rectangulaires. Sur les côtés nord, sud et ouest, des corps de bâtiment à un étage encadraient une cour centrale. Les plus importants se trouvent à l'ouest et au sud. Ils étaient précédés d'un portique qui, à l'est, flanquait le mur de cour. À l'image de l'enceinte de la ville de *Sergiopolis/Resafa*<sup>2428</sup>, le *kastron* possédait au rez-de-chaussée une galerie ouverte sur l'intérieur par des arcades, qui courait tout du long

<sup>2423</sup> Abu Habbah, Al-Andarin (*kastron* et enceinte de l'église 6), Al-Dak, Al-Habbat 1, Nawa, 'Umm Adassah, 'Umm al-Khalakhil, 'Umm Hartayn 1 ainsi que Rasm al-Shaar, Tabarat al-Sakhana et l'enceinte de Stabl 'Antar, pour l'habitat isolé. La datation du bâtiment de 'Umm Hartayn 1 pose cependant problème. La technique de construction utilisée (une maçonnerie de pierre sèche, faite d'un parement de moellons grossièrement équarris et d'une fourrure intérieure de pierres) ne correspond pas à celle en usage à la période byzantine (LASSUS 1935, p. 210-212) et P.-L. Gatier évoque des vestiges architecturaux majoritairement attribuables à la période islamique, même si la période byzantine est aussi représentée (GATIER 2001, p. 106).

<sup>2424</sup> Daté de 566 (*IGLS* 4, n° 1743).

<sup>2425</sup> Daté de 556 (*IGLS* 4, n° 1609).

<sup>2426</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 72. La hauteur minimale de l'édifice était de 12,50 m (6,30 m pour le rez-de-chaussée, cf. STRUBE *et al.* 2003, p. 72-73) et sur les coupes et les restitutions que les fouilleurs proposent pour chaque côté du *kastron*, la hauteur totale semble avoisiner les 15 m (STRUBE *et al.* 2003, fig. 60-62, p. 74). Il devait par conséquent, malgré sa position centrale, offrir un point de vue intéressant sur la ville et ses abords, même si l'on admet que la plupart des habitations possédaient deux niveaux. En effet, si l'on se fonde sur la découverte d'une colonne qui mesure 4 m de haut avec sa base dans la maison fouillée par l'équipe allemande (les fouilleurs n'ont pu déterminer si elle appartenait au portique du rez-de-chaussée ou à l'une des pièces de l'étage), la hauteur des habitations ne devait guère excéder 8 ou 9 m. La maison fouillée n'est d'ailleurs pas vraiment représentative de l'habitat d'Al-Andarin, il est donc probable que la plupart des habitations n'atteignaient pas une telle hauteur.

<sup>2427</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 73. La quantité de tuiles retrouvée au cours du dégagement du *kastron* est bien inférieure à celle révélée par la fouille de la maison.

<sup>2428</sup> Voir ci-dessus p. 532.

du mur de cour. Cette galerie, qui donnait sur l'extérieur par des jours<sup>2429</sup>, existait également à l'étage, mais elle ne communiquait pas à ce niveau avec les pièces intérieures.

On ne connaît pas le mode de fonctionnement originel de l'édifice, en partie masqué par les vestiges correspondant à une occupation monastique<sup>2430</sup> et à la période islamique. Les fouilles ont établi que la plupart des pièces du rez-de-chaussée (en raison de leurs dimensions, souvent imposantes<sup>2431</sup>, de leur degré d'éclairage, de la relation étroite qu'elles entretiennent avec la galerie intérieure et parfois aussi du mobilier et des aménagements mis au jour<sup>2432</sup>) devaient avoir une fonction communautaire et/ou utilitaire (entrepôts ou espaces de stockage)<sup>2433</sup>. Des latrines collectives, qui pouvaient accueillir une vingtaine de personnes<sup>2434</sup>, ont été dégagées au rez-de-chaussée. Les abreuvoirs découverts sous le portique oriental et les trous percés dans ses piliers indiqueraient aussi que l'aile est a servi d'écuries<sup>2435</sup>. Le riche mobilier mis au jour, qui a été attribué aux pièces de l'étage, désignerait une fonction d'habitation.

Les aménagements du rez-de-chaussée correspondent à l'idée que l'on peut se faire d'un fort (tours d'angle, tours de flanquement des portes, double galerie de défense intérieure et nombre d'archères<sup>2436</sup>) qui pourrait avoir abrité une petite force armée (pièces communes et latrines collectives), montée (écuries). Au contraire, le mobilier et les nombreux éléments de décoration attribués à l'étage en donnent une image très différente : incrustations de marbre, mosaïques pariétales, *opus sectile* et ameublement en marbre et porphyre<sup>2437</sup>. C. Strube, pour une raison qu'elle ne précise pas, déduit du mobilier découvert que le *kastron* a fonctionné dès l'origine comme un fort et comme un refuge pour les habitants de la ville. Bien que je ne voie pas de relation entre ces matériaux de décoration luxueux et le rôle de refuge qu'aurait pu jouer l'édifice, l'hypothèse me paraît cependant juste.

Le fort d'Al-Habbat 1 (**figure 109, 1**) présente des dispositions comparables à celles du *kastron* d'Al-Andarin, outre les caractéristiques militaires déjà listées dans le **tableau 38**. Il possède une église en son centre (même si on ignore tout de sa place dans la chronologie relative de l'édifice) et un portique, attesté sur au moins trois des côtés de la cour. Contrairement au *kastron*, le petit fort d'Al-Habbat 1 ne paraît pas avoir possédé de pièces appuyées contre son mur périmétral, pas plus d'ailleurs que celui d'Abu Habbah (**figure 109,**

<sup>2429</sup> Ce sont des archères d'après les fouilleurs (STRUBE *et al.* 2003, p. 75).

<sup>2430</sup> L'édifice aurait fonctionné comme un monastère dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Voir ci-dessus (a) *Les monastères attestés*, p. 434.

<sup>2431</sup> 12,5 à 16 m de long pour les principales.

<sup>2432</sup> Imposantes cuves en basalte, broyeurs à meule, puits.

<sup>2433</sup> STRUBE 2003, p. 75.

<sup>2434</sup> STRUBE 2008, p. 58.

<sup>2435</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 73. Il s'agirait de la fonction originelle de ce corps de bâtiment d'après les fouilleurs (STRUBE *et al.* 2003, p. 64), mais les arguments avancés en ce sens laissent le doute possible.

<sup>2436</sup> C. Strube estime que leur nombre (170 en tout) et leur disposition devaient permettre une bonne couverture défensive (STRUBE *et al.* 2003, p. 75).

<sup>2437</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 75.

3) qui, cependant, possédait une ou plusieurs constructions centrales (peut-être une église, là aussi ?)<sup>2438</sup>.

Des installations isolées, dont certaines présentent les caractéristiques défensives mises en évidence pour ces forts et de certains « grands bâtiments » doivent aussi être mentionnées, mais leur datation pose souvent problème. On peut citer Tabarat al-Sakhana et Rasm al-Shaar. Le premier se trouve à mi-distance de la pointe sud du Jabal Shbayt et du bastion de 'Itriya et sa présence est très certainement liée à celle de puits. Il était probablement situé sur l'un des itinéraires jalonnés par des points d'eau qui reliaient *Sérianne*/*Itriya* à Al-Hammam 2 au nord. Tabarat al-Sakhana est un fort de 70 x 40 m de côté entouré d'un fossé et cantonné de tours d'angle carrées, avec des maçonneries en calcaire de 1,70 à 2,20 m d'épaisseur<sup>2439</sup>. Rasm al-Shaar est une construction plus modeste de 26 x 20 m qui se trouve sur le Jabal Bil'as et que D. Schlumberger interprétait comme un fortin<sup>2440</sup>. Construit en partie en pierre et en partie en brique crue, avec sur un haut soubassement en pierre, l'édifice présente en plan une cour centrale rectangulaire divisée en deux parties et flanquée sur deux côtés opposés d'une série de pièces communicantes. L'originalité du bâtiment vient de ce qu'il est flanqué de tours d'angle de plan circulaire, de tours intermédiaires semi-circulaires sur chacun des côtés, et de bastions en quart de cercle de part et d'autre de l'unique porte d'accès. D'après le plan, ces tours sont des massifs pleins. Leur forme indique vraisemblablement une datation postérieure à la période byzantine<sup>2441</sup>.

Parmi les édifices, je retiendrais donc comme de possibles forts, plus ou moins importants, le *kastron* d'Al-Andarin (**figure 68, 1**), et les petits édifices de type *quadriburgia* signalés dans les agglomérations d'Al-Dak (**figure 110**), de Nawa, d'Al-Habbat 1 (**figure 109, 1**) et probablement aussi à 'Umm Adassah, ainsi que celui, isolé, de Tabarat al-Sakhana. Ces édifices présentent aussi des points communs avec une autre catégorie de constructions, que j'appellerai « enceintes fortifiées », qu'on retrouve à 'Umm al-Khalakhil, Al-Andarin et Stabl 'Antar.

- Des exemples d'« enceintes » fortifiées ?

Si l'on fait abstraction de l'église – qu'on peut rapprocher de celles du *kastron* d'Al-Andarin et du fort d'Al-Habbat 1 et de celles qu'on trouve dans certains « grands bâtiments » –, les enceintes construites autour de l'église 6 d'Al-Andarin (**figure 60, 1**) et de l'édifice désigné par une inscription comme un hospice à 'Umm al-Khalakhil (**figure 109**,

<sup>2438</sup> LASSUS 1935, p. 47-51. Le bâtiment d'Abu Habbah possède un linteau inscrit qui le désigne comme une « bonne œuvre » ou « bon édifice » (ἀγαθὸν ἔργον], cf. *IGLS* 4, n° 1743). Voir ci-dessus (c) *Les monastères douteux*, p. 454. J. Lassus, R. Jalabert et R. Mouterde sont en désaccord sur la nature de l'individu de Makédonios mentionné dans l'inscription : fonction civile ou ecclésiastique ? La réponse à cette question, quelle qu'elle soit, n'a vraisemblablement pas d'incidence sur la fonction première probablement défensive de l'édifice.

<sup>2439</sup> ROUSSET sous presse 3. Le ramassage de céramique a révélé sur le site une occupation romaine majoritaire.

La période byzantine paraît peu représentée.

<sup>2440</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 44-46.

<sup>2441</sup> Voir ci-dessus note 106, p. 215.

4)<sup>2442</sup> présentent de nombreux points communs. Elles pourraient relever d'une catégorie à part dont on trouve, en contexte isolé cette fois, un autre exemple : Stabl 'Antar.

À 'Umm al-Khalakhil et à Al-Andarin, les enceintes ont presque exactement les mêmes dimensions, ce qui, en plus d'autres ressemblances, rend assez probable une fonction similaire : 66 x 40 m pour l'enceinte de l'église 6 d'Al-Andarin et 60 x 44 m pour celle de l'hospice de 'Umm al-Khalakhil. L'enceinte de 'Umm al-Khalakhil est cantonnée de tours d'angle de plans différents (deux d'entre elles sont subdivisées en deux espaces distincts par un arc transversal) et possède deux accès : une poterne à proximité de la tour nord-est et une porte principale à vestibule au milieu du côté nord, dont J. Lassus estime qu'elle était surmontée d'une tour<sup>2443</sup>. Le mur d'enceinte de l'édifice était renforcé sur sa face intérieure de contreforts (1,3 m de profondeur et 0,9 m de large environ) distants de 1,8 m. L'enceinte de l'église 6 d'Al-Andarin, datée de 528<sup>2444</sup>, présente des dispositions similaires : des tours d'angle (de plan carré et identique cette fois) et des portes à vestibule au milieu de chacun des côtés, toutes surmontées d'une tour pour H. C. Butler<sup>2445</sup>. Certains vestibules (côté nord et est) sont subdivisés par un arc transversal, comme la porte principale de l'hospice de 'Umm al-Khalakhil. L'enceinte présente, comme à 'Umm al-Khalakhil, des contreforts de 1 m de profondeur et de 95 cm de large, régulièrement espacés de 2,3 à 2,5 m, qui étaient reliés dans leur partie haute par des arcades. J. Lassus restituait le même dispositif sur les contreforts de l'hospice de 'Umm al-Khalakhil devaient eux aussi constituer des repos d'arcs.

On retrouve des aménagements analogues dans l'enceinte restreinte du monastère probable de Stabl 'Antar (**figure 74, 4**)<sup>2446</sup>. Ils lui ont valu d'être considéré comme une ferme ou une *villa* fortifiée par D. Genequand et M. Decker<sup>2447</sup>. L'enceinte est plus vaste que celle de l'église d'Al-Andarin ou de l'hospice de 'Umm al-Khalakhil : 87 x 84 m soit 7 300 m<sup>2</sup> – des dimensions proches de celles du *kastron* d'Al-Andarin (**tableau 38**). Elle est cantonnée de tours d'angle carrées, de même taille que celles de l'enceinte de l'église 6. Son côté est est flanqué d'une tour et son côté sud est percé d'une porte encadrée par des bastions. Elle présente, elle aussi, des contreforts sur sa face intérieur, distants de 3 m, et reliés par des arcades<sup>2448</sup>.

La fonction de ces arcades a pu varier selon le type d'édifice concerné. Leur présence pourrait être dictée par des considérations structurelles, les piliers engagés jouant le rôle de contreforts. Mais l'épaisseur des murs (1 m pour l'hospice de 'Umm al-Khalakhil<sup>2449</sup> et 0,94 m seulement pour l'enceinte de Stabl 'Antar – cependant doublée par un glacis<sup>2450</sup> –

<sup>2442</sup> IGLS 4, n° 1750. Sur la traduction du terme *ξενεῶν* et les fonctions de ce type d'établissement, voir ci-dessus

2. *Les hospices* (*μητρώον et ξενεῶν*), p. 581.

<sup>2443</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>2444</sup> PAES 2B, n° 910 ; IGLS 4, n° 1702.

<sup>2445</sup> PAES 2B, p. 58 et 60.

<sup>2446</sup> Voir ci-dessus (b) *Les monastères probables* p. 460.

<sup>2447</sup> GENEQUAND 2006a, p. 21 et DECKER 2006, p. 510.

<sup>2448</sup> PAES 2B, p. 64.

<sup>2449</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>2450</sup> PAES 2B, p. 64.

paraît insuffisante pour des édifices qui auraient vocation à soutenir un assaut en règle<sup>2451</sup>. H. C. Butler avait, dans un premier temps, interprété l'enceinte de l'église 6 d'Al-Andarin comme une fortification, avant de découvrir entre les pilastres, dans l'angle sud-est, deux couvercles de sarcophages. Ces arcades – au moins pour cet édifice – seraient des *arcosolia* abritant des tombes, les tours d'angle renfermeraient celles de plus hauts dignitaires<sup>2452</sup>. On pourrait aussi accepter cette interprétation pour Stabl 'Antar, dans le cadre d'une occupation monastique, mais il faut l'exclure à 'Umm al-Khalakhil, dans le contexte d'un hospice.

(c) *D'autres types de forts ?*

Dans un tout autre genre, l'imposante forteresse de Sabura (160 x 130 m soit plus de 2 ha) pourrait peut-être être comparée au *castellum* de 'Itriya<sup>2453</sup>, par ses dimensions et son matériau de construction (calcaire). Elle occupe une hauteur naturelle dont les flancs ont été retaillés pour en renforcer la pente<sup>2454</sup> et se présente sous la forme d'un haut tertre (30 m) rectangulaire, entouré par une enceinte de 3 m de large avec un accès par l'est<sup>2455</sup>. Sa datation et sa fonction peuvent être discutées, car Sabura a connu une longue occupation<sup>2456</sup>. Mais l'édifice jouait vraisemblablement, à la période romaine au moins, un rôle dans la surveillance du carrefour tout proche des voies *Apamée-Palmyre* et *Chalcis-Émèse*<sup>2457</sup>.

Dans le village antique de Shaikh Hilal se trouve un autre bâtiment, également en calcaire, mais dont les dimensions sont plus modestes (90 x 45 m environ, soit un peu plus de 4 000 m<sup>2</sup>, et 5 m de haut environ). Il possède un accès à l'est et une construction centrale de 25 m de long, visible sur les photographies aériennes<sup>2458</sup> occupait la moitié ouest du bâtiment. Dans les années 1940, certaines parties de l'édifice ont pu être relevées. Il était flanqué de tours semi-circulaires sur les côtés<sup>2459</sup> et J. Lassus a observé dans les assises inférieures du bâtiment des mortaises de liaison pour des agrafes en bronze. Une datation romaine paraît probable pour cette technique<sup>2460</sup>. Les tessons collectés en surface dans ce secteur datent des époques romaine, byzantine et ayyoubide<sup>2461</sup>. L'hypothèse la plus probable, si l'on se fonde sur la présence des mortaises en queue d'aronde et sur celle

<sup>2451</sup> Il suffit pour s'en rendre compte de comparer la largeur de ces maçonneries à celles des forts officiels : 2,20 m pour le fort de Qdaym 1/*Acadama*, 3 m pour les portions en pierre du *quadriburgium* de Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*.

<sup>2452</sup> Voir ci-dessus (d) *Les monastères douteux*, p. 444 et note 1614, p. 446.

<sup>2453</sup> Voir ci-dessus *Les castella de la Notitia dignitatum à la lumière de l'archéologie*, p. 540.

<sup>2454</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2455</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 75.

<sup>2456</sup> La base de données « Marges arides » signale une occupation presque continue du Bronze moyen à la période byzantine.

<sup>2457</sup> Voir ci-dessus b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>2458</sup> Photographies aériennes d'Olivier Barge, prises depuis un *pixy* (drone).

<sup>2459</sup> Seule une tour était apparemment suffisamment dégagée pour en proposer un plan complet.

<sup>2460</sup> Le seul autre exemple de l'utilisation de cette technique dans la région se trouve sur un monument funéraire dans l'une des nécropoles de Zabad 1. Il est daté par une inscription de 337-338. Voir ci-dessous (a) *Les tombes aériennes individuelles : les sarcophages à socle*, p. 599.

<sup>2461</sup> GATIER et ROUSSET 2010, p. 164. Le secteur de Shaikh Hilal occupé à la période omeyyade semble se trouver plus à l'est. Les auteurs soulignent qu'ils n'ont identifié aucune caractéristique propre à l'architecture omeyyade dans ce bâtiment (GATIER et ROUSSET 2010, n. 23, p. 164).

d'agrafes en bronze, est celle d'une fondation romaine ou romaine tardive, qui n'exclut pas une occupation byzantine.

D'autres possibles fortifications ont été signalées en contexte d'habitat groupé, à Halban<sup>2462</sup>, à Khirbat al-Fayah (**figure 111**)<sup>2463</sup> et peut-être aussi à 'Ub Janah<sup>2464</sup>, mais les informations dont on dispose ne permettent pas de confirmer leur caractère défensif ou militaire. On peut aussi signaler au passage un édifice connu jusque-là, à Al-Qastal 1, comme une fortification (**figure 125**)<sup>2465</sup>, mais dont la fonction pourrait être tout autre puisque M.-O. Rousset et P.-L. Gatier estiment à présent qu'elle pourrait être funéraire<sup>2466</sup>.

Des installations isolées pourraient aussi être interprétées comme d'éventuels forts : Tall Mragha al-Shamali, par exemple, localisé dans le même secteur que Tabarat al-Sakhana et sur le même itinéraire *Sériane*–Al-Hammam 2. Tall Mragha al-Shamali ne se distingue pas particulièrement par son architecture<sup>2467</sup> et ne dispose pas non plus d'un point d'eau important. Ce pourrait tout aussi bien être une simple ferme, mais elle se trouverait dans ce cas dans un secteur particulièrement répulsif<sup>2468</sup>. Le site de Tall Dukhan, lui, se trouve sur le glacis d'Al-Bab. Seule la présence d'un fossé, qui apparaît nettement sur les photographies aériennes anciennes, et ses dimensions (150 x 125 m soit presque 2 ha de superficie) laissent supposer qu'il pourrait s'agir d'une fortification. Mais on en ignore la datation<sup>2469</sup>. Enfin, bien qu'il soit d'apparaître comme une véritable forteresse, il ne fait guère de doute que le

<sup>2462</sup> A. Musil signale simplement une forteresse sur la partie la plus haute de la pente qui surplombe le village (MUSIL 1928a, p. 214). Mais aucun de ses successeurs n'en a fait état et je n'ai pas trouvé trace du bâtiment sur les photographies aériennes ou les images satellitaires. J'ignore donc son plan, sa datation et si elle était ou non en usage à la période byzantine.

<sup>2463</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 7-58 et 2, pl. 25. Khirbat al-Fayah est une agglomération modeste qui se serait développée autour d'un édifice principal en pierre de près d'un hectare de superficie (105 x 95 m). Contrairement à la plupart des autres fortifications, il ne possède ni tour d'angle ni bastion intermédiaire et seule l'épaisseur de ses murs (3 m) et son organisation interne (cour centrale flanquée de tous côtés par des séries de pièces, visibles sur les photographies aériennes) permettent de le rapprocher des autres forts. Le site, c'est-à-dire le fort et l'agglomération qui paraît s'être développée à son pied, sont comparables à ceux de 'Amsaraddi. R. Mouterde et A. Poidebard rapprochent Khirbat al-Fayah de Sabura, ce qui ne se justifie guère, car les maçonneries de Khirbat al-Fayah pourraient avoir une origine byzantine (double parement de moellons à queue démaigrie/taillée en dépouille), alors que la technique employée à Sabura est différente : gros blocs soigneusement taillés pour R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 44) et « moellons de dalle non taillés de gros module » pour M.-O. Rousset (ROUSSET sous presse 3).

<sup>2464</sup> La base de données « Marges arides » y signale un gros bâtiment central en basalte.

<sup>2465</sup> MUSIL 1928a, p. 49 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99-101. Il s'agit d'un bâtiment de plusieurs étages construit « en dur » (calcaire pour les maçonneries, brique cuite pour les voûtes en berceau raidies par des arcs doubleaux en pierre), alors que l'architecture du village est en brique crue. Il présente un plan massé rectangulaire (20 x 18,5 m) qui comprend trois salles parallèles rectangulaires voûtées en berceau, une quatrième disposée perpendiculairement aux premières et une tour d'escalier à l'angle sud-ouest. J. Lassus signalait que les murs, de 1 m de large dans leur partie haute, étaient renforcés par un glacis portant la largeur totale à 1,75 m. L'édifice a été comparé aux tours en basalte du Jabal al-'Ala (à tort, me semble-t-il, car les dimensions et les plans des tours sont différents), et plus particulièrement à celle de Tamak (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 101), avant d'être interprété comme un grand mausolée (ROUSSET sous presse 3). À ce sujet, voir ci-dessous *Les autres types de tombes aériennes*, p. 604.

<sup>2466</sup> ROUSSET sous presse 3 ; P.-L. Gatier, communication personnelle.

<sup>2467</sup> Aucune caractéristique défensive, mais une curieuse rampe d'accès signalée à la fois par R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 86) et par la base de données « Marges arides ».

<sup>2468</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 50.

<sup>2469</sup> D'après les prospections de R. Maxwell Hyslop, le site aurait connu une occupation allant de l'âge du Bronze à la période romaine (MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 31). L'auteur n'a reconnu cependant qu'un très petit nombre de sites byzantins dans le secteur et ses résultats ont été corrigés par G. Schwartz (SCHWARTZ *et al.* 2000). Voir ci-dessus *I. L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

site de Buz al-Khanzir, désigné par l'épigraphie comme un refuge à caractère défensif construit sur l'ordre de l'évêque de *Gabboula* en 565, tenait un rôle dans la protection des populations alentours – peut-être en plus d'une fonction monastique<sup>2470</sup>.

(d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*

J'ai déjà avancé plus haut, en contexte monastique en particulier, la théorie d'une réoccupation à la période byzantine de constructions antérieures<sup>2471</sup>. La même question se pose, dans des termes un peu différents, pour les fortifications. Un petit nombre de constructions, souvent imposantes, auxquelles des auteurs comme H. C. Butler, J. Lassus et R. Mouterde et A. Poidebard font référence comme à des « forteresses primitives » avec une « technique de construction polygonale » (**figure 112**)<sup>2472</sup>, pourrait en effet avoir conservé, à la période byzantine, la fonction de refuge qui devait être la leur à l'origine (**carte 18**).

Ces constructions, dites « primitives », n'ont été identifiées que dans les secteurs basaltiques de la région<sup>2473</sup>. On en compterait quatre dans le Jabal Shbayt, dont trois auraient été réoccupées par un établissement conventuel à la période byzantine :

- Qla'a<sup>2474</sup> est un monastère probable, installé sur un promontoire naturel qui aurait tiré parti d'aménagements préexistants, en appareil polygonal (**figure 71, 2-3**). L'occupation byzantine y est attestée par des blocs architecturaux et par l'emploi d'une maçonnerie à double parement de moellons à queue démaigrie, habituelle à cette époque<sup>2475</sup>.
- Tall Draham 1<sup>2476</sup>, possible monastère, est établi sur une butte témoin détachée du plateau (**figure 76, 1**). Des linteaux portant des croix témoignent d'une occupation byzantine. Les deux enceintes successives qui circonscrivent la plateforme sommitale seraient antérieures et auraient été modifiées au cours de cette période (transformation des tours<sup>2477</sup> et réfections de portions des courtines)<sup>2478</sup>.

<sup>2470</sup> Voir ci-dessus (a) *Les monastères probables*, p. 447.

<sup>2471</sup> Voir ci-dessus (d) *La réoccupation monastique*, p. 479 et note 1807, p. 480.

<sup>2472</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 73. Voir ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460.

<sup>2473</sup> J'exclus ici le site d'Abu al-Khanadiq 1, considéré par R. Mouterde et A. Poidebard comme une « forteresse primitive » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, n. 5, p. 73) mais qui ne semble pas avoir été occupé avant la période abbasside (base de données « Marges arides »). Le site remploie de nombreux éléments d'architecture byzantine et d'après les photographies de R. Mouterde et A. Poidebard, le type de maçonnerie employé ne correspond pas à l'appareil polygonal attesté ailleurs.

<sup>2474</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 83. Voir ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460.

<sup>2475</sup> Plaque de chancel, linteaux avec médaillons cruciformes, porte en basalte mais aussi une inscription syriaque, illisible (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 201).

<sup>2476</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 170. Voir aussi ci-dessus (c) *Les monastères possibles* p. 467.

<sup>2477</sup> Et notamment la transformation d'une tour de plan rectangulaire en une tour de plan pentagonal ou « à bec », connu pour être plus particulièrement byzantin (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 170). L'enceinte de Resafa, datée du VI<sup>e</sup> siècle, possède des tours à bec. Voir ci-dessus (b) *Caractéristiques des enceintes « en dur »*, p. 530.

<sup>2478</sup> La description de R. Mouterde et A. Poidebard est relativement confuse : le plan des enceintes serait byzantin, alors même que la technique, polygonale, serait « d'origine plus ancienne ». Ils comparent la technique de construction à celle d'Al-Bab 1, antérieure au milieu du III<sup>e</sup> siècle, et reconnaissent pour finir « un stade antérieur à la période byzantine », visible seulement dans l'angle sud-ouest de la seconde enceinte, tout en considérant que l'ensemble a dû appartenir à une « forteresse primitive » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 171).



- Tuwahinah 1<sup>2479</sup> est monastère probable (**figure 74, 2 et 112, 2**). La présence d'un sarcophage-reliquaire et la collecte de tessons de surface prouve une phase d'occupation byzantine. Les portions en appareil polygonal repérées par C.-P. Haase paraissent se limiter à la vaste esplanade sur laquelle ont pris place le monastère et la tour.
- À Drayb al-Wawi, C.-P. Haase signale des sections de murs antérieures à la période byzantine dans les portions inférieures de certains édifices et renvoie à la description que R. Mouterde et A. Poidebard font de l'« appareil polygonal »<sup>2480</sup>. Je suppose que les portions de maçonnerie qu'il désigne pourraient être les parties basses du « grand bâtiment » identifié dans ce village, mais je n'en suis pas convaincue (**figure 102, 1**).

Dans le Jabal Hass, six sites supplémentaires ont eu recours à l'appareil polygonal. Ils occupent quasi systématiquement des points hauts et se trouvent en périphérie du plateau. Deux d'entre eux pourraient aussi avoir été des monastères byzantins :

- Al-Bab 1<sup>2481</sup>, qui occupe l'extrémité d'un promontoire basaltique barré par une enceinte du côté du plateau (**figure 75, 4**). R. Mouterde et A. Poidebard ont signalé la présence, à l'intérieur du bâtiment principal, de plusieurs constructions dont l'existence demande à être vérifiée<sup>2482</sup> mais aussi celle de pièces carrées ou rectangulaires réparties le long des côtés. Or, contrairement aux murs périmétraux et à l'enceinte qui barre l'accès au bâtiment à l'ouest, leurs murs de refend sont constitués de moellons assisés et appartiennent soit à l'occupation du III<sup>e</sup> siècle dont témoigne une inscription<sup>2483</sup> soit à une occupation monastique, moins assurée.
- Le site de Khazzana 2<sup>2484</sup> occupe une avancée basaltique à l'entrée d'une vallée et surplombe une agglomération (Khazzana 1) à laquelle il est relié par un chemin d'accès bordé de murets (**figure 70, 1**). Ici, comme à Tuwahinah 1, une tour, byzantine par sa technique de construction (moellons de basalte à queue démaigrie en double parement), occupe le centre d'une plateforme construite en appareil polygonal<sup>2485</sup>.

Les trois autres « forteresses primitives » repérées sur ce plateau semblent avoir connu une occupation de nature différente :

<sup>2479</sup> HAASE 1983, p. 71. Voir aussi ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460.

<sup>2480</sup> HAASE 1983, p. 71. R. Mouterde et A. Poidebard, qui recensent par ailleurs une dizaine de « forteresses primitives », n'ont pas signalé l'emploi de l'appareil polygonal sur ce site.

<sup>2481</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 71-72. Voir ci-dessus (c) *Les monastères possibles*, p. 467.

<sup>2482</sup> Notamment celles d'un temple ou d'une église et d'un magasin à céréales qui serait du même type que celui d'Al-Tuba 1 (voir ci-dessous 3. *Les entrepôts*, p. 584).

<sup>2483</sup> Linteau signalant des modifications apportées en 223 à un état antérieur du bâtiment : « L'an 535, Mallouôn a agrandi [cet édifice]. Germanos et Pharès, frères [l'ont aidé] » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187).

<sup>2484</sup> Voir ci-dessus (b) *Les possibles monastères*, p. 450.

<sup>2485</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 77.

- Khanasir apparaît bien parmi les « forteresses primitives » recensées par R. Mouterde et A. Poidebard<sup>2486</sup> mais il n'est fait aucune mention d'un appareil polygonal dans la description de l'agglomération. La « forteresse » citée est vraisemblablement l'acropole de la ville byzantine (**figure 94**). E. Sachau signalait que la construction érigée sur cette citadelle n'était pas grande mais qu'elle possédait des murs particulièrement épais<sup>2487</sup> – comme les « forteresses primitives ». Un linteau, daté de 579<sup>2488</sup>, et attribué à cette construction, témoignerait de la réoccupation par les populations byzantines d'une fortification antérieure.
- 'Aqraba<sup>2489</sup> se trouve dans la large vallée évasée de Tat. Étonnamment, au lieu d'occuper l'une des deux buttes témoins toutes proches, le site est installé sur le versant de l'une d'elles, ce qui réduit considérablement son champ d'observation. La « forteresse » ressemble fortement à un *tell* peu élevé au sommet serti d'une enceinte de 2,6 m de large – dimensions comparables à celles observées ailleurs<sup>2490</sup> – dont trois assises seulement étaient conservées. Le site est connu, à la période byzantine, comme une agglomération<sup>2491</sup>.
- Qurbatiyya correspondrait, à la période byzantine, à un modeste hameau à dispersion intercalaire<sup>2492</sup>, situé sur le rebord sud-ouest du plateau (**figure 150**). Il compte trois bâtiments distincts, tous organisés autour d'une cour centrale, subdivisée dans un cas (bâtiment sud) en plusieurs compartiments. La « forteresse primitive » identifiée sur le site est une construction distincte, que je n'ai pas localisée. Elle serait située sur le rebord du plateau et offrirait une vue dégagée en direction de Khanasir et du Jabal Shbayt, mais aussi au sud jusqu'à 'Itriya<sup>2493</sup>.
- À Rasm al-Siyala, R. Mouterde et A. Poidebard ne font que signaler au passage une « forteresse (*qal'a*) primitive », qui domine, sur son piton, l'entrée d'une vallée et des terrasses de culture<sup>2494</sup>. H. Gaube range ce site dans la catégorie des agglomérations à église<sup>2495</sup>. Il s'agit donc d'un village.

Six « forteresses primitives » ont également été signalées dans le Jabal al-'Ala. À l'exception d'une seule (Qal'at al-Haways), elles sont associées à des agglomérations byzantines.

<sup>2486</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, n. 5, p. 73.

<sup>2487</sup> SACHAU 1883, p. 119.

<sup>2488</sup> Voir ci-dessus p. 536 et notes 2259, p. 536 et 2329, p. 543.

<sup>2489</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 66-67.

<sup>2490</sup> À Qla'a ou à Tall Draham 1 par exemple.

<sup>2491</sup> GAUBE 1979, carte 3, p. 191 ; RIGOT 2003, 2, fig. 88.

<sup>2492</sup> L'occupation byzantine n'est pas certaine sur ce site, mais le plan des édifices et leur étroite imbrication avec des aménagements agricoles la rend probable. En contrebas, le village moderne a livré des fragments architecturaux antiques, dont une plaque de chancel (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 80).

<sup>2493</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 79 : « une enceinte de style polygonal, longue d'environ 20 m (d'E. en O.) sur 10 m de large, arrondie du côté E., rectangulaire sur les autres côtés ».

<sup>2494</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 78.

<sup>2495</sup> GAUBE 1979, carte 3, p. 191.

- Al-Rubbah est situé à la pointe sud du plateau<sup>2496</sup>. La « forteresse » est une vaste plateforme, en partie artificielle<sup>2497</sup>, de 200 m de diamètre environ dont les flancs sont renforcés par des murs de soutènement de basalte en appareil polygonal (hauteur maximale conservée de 6 à 12 m<sup>2498</sup>). L'accès à la plateforme sommitale du *tell* se faisait par une rampe latérale. H. C. Butler signale la présence d'une tour, confirmée par les images satellitaires qui montrent des portions de murs rectilignes, courbes et également des saillants quadrangulaires<sup>2499</sup>. L'occupation byzantine n'est pas prouvée sur le *tell* lui-même, mais elle est attestée dans l'agglomération développée à son pied, du côté ouest<sup>2500</sup>. À l'est, sur le versant du *tell*, se trouve une nécropole antique dont les fosses de pillage apparaissent nettement sur les images satellitaires.
- La « forteresse primitive » de Tall al-Dahab<sup>2501</sup> présente les mêmes caractéristiques que celle d'Al-Rubbah, avec des dimensions qui semblent, d'après la photographie d'H. C. Butler, plus modestes (**figure 112, 1**). Un mur de soutènement en appareil polygonal sert de coffrage à un massif de terre et de pierres. Il présente un léger glacis, le long duquel est aménagée une rampe d'accès à la plateforme sommitale. Au pied de la « forteresse », au sud, se trouve un village byzantin. Il a livré une inscription qui mentionnerait un « commandant de forteresse »<sup>2502</sup>. La « forteresse primitive », qui pourrait dater du Bronze ancien ou du Bronze moyen<sup>2503</sup>, aurait pu servir à la période byzantine, de refuge et de place-forte à la population villageoise.
- Al-Qal'at se trouve dans la partie nord du Jabal al-'Ala<sup>2504</sup>. J. Lassus y a signalé une « forteresse primitive », qu'il croyait syro-hittite. D'après les images satellitaires, elle se présente sous la forme d'une enceinte circulaire de 60 m de diamètre avec une construction centrale de plan quadrangulaire (tour de 10 à 12 m de côté ?). L'enceinte est construite en blocs polygonaux, alors que l'édifice central présente une maçonnerie assisée, mais non taillée<sup>2505</sup>. J. Lassus estimait l'enceinte circulaire postérieure à la construction centrale. On n'a guère de preuve d'une occupation byzantine du site, même si le village actuel semble établi sur une agglomération plus ancienne.

<sup>2496</sup> PAES 2B, p. 6-7 et p. 3 pour une description détaillée de l'appareil d'Al-Rubbah et de Tall al-Dahab ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 46.

<sup>2497</sup> Elle est constituée au moins en partie d'un mélange de pierres et de terre, comme H. C. Butler a pu s'en rendre compte à la faveur d'un arrachement du mur de soutènement (PAES 2B, p. 7).

<sup>2498</sup> PAES 2B, p. 6.

<sup>2499</sup> Images Google Earth du 29 janvier 2007.

<sup>2500</sup> PAES 2B, p. 6-7.

<sup>2501</sup> PAES 2B, p. 16, MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 46 ; base de données « Marges arides ».

<sup>2502</sup> Voir ci-dessus (a) *Les attestations épigraphiques*, p. 553.

<sup>2503</sup> Proposition de datation fondée sur les données de la base « Marges arides » et sur la comparaison avec Qal'at al-Haways, qui possède une « forteresse primitive » mais n'a pas révélé d'occupation antérieure au Bronze moyen.

<sup>2504</sup> LASSUS 1935, p. 79-81 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 74.

<sup>2505</sup> LASSUS 1935, p. 79-81.

- La « forteresse primitive » de Qal‘at al-Haways<sup>2506</sup> a pris place sur le sommet d’une butte témoin de 100 m de diamètre environ. Un site modeste (hameau ou ferme) est installé sur son versant. Une enceinte de gros blocs de basalte polygonaux épouse le contour de la butte témoin. Des arases de murs ont été signalées à l’intérieur, ainsi que des inscriptions rupestres, dont l’une, datée de 252/253, commémore une victoire<sup>2507</sup>. Elle témoigne d’une occupation, probablement fugace puisqu’elle ne s’est pas traduite par un dépôt de matériel<sup>2508</sup>, au moment de conflits et confirmerait donc que d’anciennes places-fortes ont conservé une fonction de refuge au cours de périodes troublées. Il n’existe cependant aucun indice connu d’une occupation byzantine sur ce site.
- La « forteresse primitive » de Tamak<sup>2509</sup>, au nord-est du site antique, consiste en une petite éminence (de même type que la « forteresse » de Tall al-Dahab) au sommet de laquelle se trouve une enceinte en appareil polygonal<sup>2510</sup>. L’occupation byzantine a laissé quelques inscriptions, en plus des vestiges de bâtiments<sup>2511</sup>. A 600 m à l’est du site byzantin se trouve un *tell*, dans lequel R. Mouterde et A. Poidebard ont reconnu une « *qal‘a* » de même style que celle de Tamak et que la base de données « Marges arides » date du Bronze ancien IV et/ou du Bronze moyen<sup>2512</sup>. La comparaison qu’établissent R. Mouterde et A. Poidebard entre les deux « forteresses » peut laisser penser que celle du village de Tamak daterait également de l’âge du Bronze.
- Tall Halawah est un imposant *tell* du Bronze ancien IV et du Bronze moyen, qui a connu une occupation au cours de l’âge du Fer ainsi qu’aux périodes hellénistique et romaine<sup>2513</sup>. À son pied se trouve une agglomération, hellénistique et romaine, où quelques traces seulement d’une occupation byzantine ont été décelées<sup>2514</sup>. Le *tell* a été coiffé, au cours de la période hellénistique, d’une fortification en calcaire avec glacis extérieur<sup>2515</sup>. J. Lassus signalait également des maçonneries de basalte qu’il estimait byzantines voire ultérieures<sup>2516</sup>. J. Lauffray a fourni une description plus précise de cette construction qu’il pensait être un fortin. Une couronne de basalte faisait le tour du *tell*. L’un des accès était flanqué de bastions ou de tours et possédait un

<sup>2506</sup> LASSUS 1935, p. 132 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 178 ; ROUSSET sous presse 3 et base de données « Marges arides ».

<sup>2507</sup> « L’an 564, lorsque les hommes s’exposèrent à la justice vengeresse. Et le héros invoqua Kronos et victoire lui fut donnée. Ni les barbares, ni personne dans le voisinage ne souffrit de dommage, parce qu’ils réglèrent (?) que subiraient un juste châtement de leurs crimes ceux qui ... » (IGLS 4, n° 1799).

<sup>2508</sup> Aucune céramique contemporaine de l’inscription n’est attestée dans la « forteresse » (ROUSSET sous presse 3).

<sup>2509</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 42 et n. 5, p. 73.

<sup>2510</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 16, 1.

<sup>2511</sup> IGLS 4, n° 1957-1964.

<sup>2512</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2513</sup> ROUSSET sous presse 3 ; base de données « Marges arides ».

<sup>2514</sup> ROUSSET sous presse 3 ; base de données « Marges arides ».

<sup>2515</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>2516</sup> LASSUS 1935, p. 130-131.

vestibule<sup>2517</sup>. Les maçonneries en basalte, qui surmontent des assises en calcaire, seraient donc postérieures à la fortification hellénistique. La « forteresse » en basalte serait directement liée à la présence d'une colonne frontière, dont la datation n'est pas connue<sup>2518</sup>.

Sur la quinzaine de « forteresses primitives » signalée dans la région, on peut donc estimer qu'une dizaine a vraisemblablement joué un rôle au cours de la période byzantine – soit en raison de leur proximité avec les agglomérations byzantines<sup>2519</sup>, soit parce qu'on possède les preuves directes d'une occupation byzantine<sup>2520</sup> –, et que trois autres ont servi à la période romaine<sup>2521</sup>. Le rôle qu'elles ont tenu, à la période byzantine, différerait vraisemblablement d'un site à l'autre, si l'on tient compte du fait que plusieurs d'entre elles ont pu être (et ont probablement été) des monastères, alors que d'autres pourraient n'avoir réoccupées que ponctuellement, comme refuge (Tall al-Dahab, Al-Rubbah, Khanasir).

Ces « forteresses primitives » relèvent par ailleurs de types différents. On peut distinguer celles qui occupent des points hauts naturels (promontoires et buttes témoins) et en épousent les contours de celles qui sont des points hauts artificiels construits, comme à Al-Rubbah ou à Tall al-Dahab. L'origine de ces « forteresses » est difficile à déterminer, car on manque d'éléments de datation<sup>2522</sup>. Quoi qu'il en soit, les populations (peut-être hellénistiques déjà, et certainement romaines et byzantines) ont fait preuve d'opportunisme en se les appropriant, pour s'y réfugier et/ou pour y fonder une nouvelle implantation.

#### **d) Datation, fonction originelle et évolution fonctionnelle des « grands bâtiments » et des « autres forts »**

La datation des « grands bâtiments » à caractère défensif, des *quadriburgia* et des autres forts en « dur » est déterminante pour comprendre leur place dans la genèse des implantations (qu'il s'agisse d'habitat groupé ou d'écart) et l'importance des refuges et/ou des fortifications pour les populations byzantines. Malheureusement, la documentation actuellement disponible permet rarement de préciser la période de construction de ces

<sup>2517</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 178.

<sup>2518</sup> GATIER 2001, p. 93. Voir aussi ci-dessus note 125, p. 796.

<sup>2519</sup> Al-Rubbah, 'Aqraba, Khazzana 2, Tamak.

<sup>2520</sup> Drayb al-Wawi, Khanasir, Qla'a, Tall al-Dahab, Tall Draham 1 et Tuwahinah 1.

<sup>2521</sup> Al-Bab 1, Qal'at al-Haways et Tall Halawah.

<sup>2522</sup> Seules celles de Tall al-Dahab, Qal'at al-Haways, Tamak et Tall Halawah figurent dans la base de données « Marges arides ». La seule période représentée sur chacun de ces sites est le Bronze moyen. Le Bronze ancien est attesté à Tall al-Dahab, à Tall Halawah ainsi qu'à Tamak, mais dans de moindres proportions. Mais on peut aussi rapprocher l'appareil utilisé dans ces « forteresses » de celui de certaines constructions de Syrie du Sud (DENTZER 1999, p. 243). Dans le Hauran, ces constructions, souvent situées sur des promontoires, se présentent sous la forme d'un enclos aux angles duquel se trouvent une ou plusieurs tours « à noyau chemisé » (DENTZER 1999, p. 243-244 et 251 et, sur ces tours, voir aussi BRAEMER *et al.* 1999). Cette description conviendrait assez bien à Tuwahinah 1 – la tour y serait cependant plus vraisemblablement quadrangulaire. Par leur appareil au moins, les sites de Syrie du Sud ne semblent pas pouvoir être attribués à l'âge du Bronze et le matériel découvert – notamment sur le site de Khirbat Masakeb, fouillé par M. Kalos – ne permet pas, pour l'instant, de les faire remonter à une période antérieure au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (DENTZER 1999, p. 246, 250-252). Le fait que du matériel hellénistique ait été signalé sur trois des « forteresses primitives » de Syrie centrale (Qal'at al-Haways, Tamak et Tall Halawah) pourrait indiquer quelques similarités entre les deux régions.

édifices et encore moins la durée pendant laquelle ils ont fonctionné en conservant un rôle défensif ou de refuge.

(a) *Éléments de datation absolue et relative pour les « grands bâtiments » et les « autres forts »*

La collecte de céramique sur le fort de Nawa révèle une occupation romaine moins bien représentée que l'occupation byzantine<sup>2523</sup>. Inversement, le fort de Jbab Tanahij, qui pourrait dater de l'époque romaine tardive, ne joue plus guère de rôle dans l'agglomération byzantine puisqu'il est arasé et réoccupé par des habitations (**figure 146**)<sup>2524</sup>. À noter cependant que ce n'est, à ma connaissance, jamais le cas des « grands bâtiments ». L'agglomération s'étend à côté ou autour d'eux mais rarement au-dessus – sauf peut-être lorsqu'une église est construite en leur centre<sup>2525</sup>. Quoiqu'il en soit, je ne connais pas d'autre exemple d'habitations qui ont empiété sur un fort ou un « grand bâtiment ».

Les « autres forts » plus précisément datés ont été construits autour de la moitié du VI<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de ceux d'Al-Habbat 1 (556/557)<sup>2526</sup>, d'Abu Habbah (566)<sup>2527</sup> mais aussi du *kastron* d'Al-Andarin – les fondations datent de 558 et la pose du linteau d'un an plus tard<sup>2528</sup> – et de celui connu par une inscription à Kunbus (561)<sup>2529</sup>. L'enceinte de l'église 6 d'Al-Andarin serait légèrement antérieure, puisqu'un linteau retrouvé dans les déblais de la tour nord-est donne la date de 528<sup>2530</sup> – mais cet édifice possédait-il bien une fonction défensive (**figure 60, 1**) ?

Les propositions de datations pour les « grands bâtiments » à caractère défensif ne peuvent qu'être approximatives et relatives. Le « grand bâtiment » de Drayb al-Wawi pourrait avoir été, à l'origine, une « forteresse primitive » (**figure 102, 1**)<sup>2531</sup>. Mais, contrairement à la plupart d'entre elles, il se troupe au milieu du plateau du Jabal Shbayt et n'offre de point de vue que sur une vallée cultivée. On pourrait rapprocher le « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt (**figure 90**), par sa forme et ses traits militaires, du « grand bâtiment » a de Wadi al-'Azib 2 et de celui de Mintar al-Mughira, qui ont livré un assemblage céramique daté respectivement des périodes romaine tardive et romaine<sup>2532</sup>. Bien que cela ne nous renseigne pas sur l'époque de sa construction, le « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt – ou au moins l'aménagement du fossé qui l'entoure – pourrait être contemporain de la construction d'une partie de l'enceinte du village<sup>2533</sup>. Cette

<sup>2523</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2524</sup> B. Geyer, communication personnelle.

<sup>2525</sup> Voir ci-dessous *Les « grands bâtiments » à église*, p. 568

<sup>2526</sup> *IGLS* 4, n° 1609 (**figure 109, 1**).

<sup>2527</sup> *IGLS* 4, n° 1743 (**figure 109, 3**).

<sup>2528</sup> *IGLS* 4, n° 1682 (**figure 68, 1**).

<sup>2529</sup> *IGLS* 4, n° 1859.

<sup>2530</sup> *PAES* 2B, p. 61 pour la localisation ; *IGLS* 4, n° 1702.

<sup>2531</sup> Voir ci-dessus (d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*, p. 561.

<sup>2532</sup> ROUSSET sous presse 3 et base de données « Marges arides ». Le ramassage de céramique à Rasm al-Rbayt (novembre 2006) a aussi mis une évidence une occupation romaine tardive.

<sup>2533</sup> C'est en effet ce qu'on est tenté de déduire du fait que le blocage interne de l'enceinte incorporait un calcaire friable, qui proviendrait du creusement du fossé autour du « grand bâtiment ».

contemporanéité rapprocherait d'ailleurs la genèse de cette agglomération de celle des *vici* militaire<sup>2534</sup> et elle expliquerait aussi – dans le cadre d'une fondation – la large bande de terrain non construite qui entoure le « grand bâtiment » et qu'on retrouve aussi dans certains *vici* militaires<sup>2535</sup>. D'après le ramassage de céramique effectué à Zabad 1 et Mu'allaq, les villages n'auraient pas connu d'occupation antérieure à la période byzantine<sup>2536</sup>. Les deux « grands bâtiments » pourraient donc avoir été construits à cette période (**figures 102, 2 et 103**). Zabad 1 est cependant un site qui se développe précocement, dès le début du IV<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent les inscriptions funéraires<sup>2537</sup>. Une occupation romaine tardive n'est donc pas à exclure.

On peut supposer que les « grands bâtiments » qui occupent une position centrale dans les agglomérations ont une relative ancienneté puisqu'ils ont – sauf exception comme à Rasm al-Rbayt – été progressivement entourés par les habitations. C'est le cas dans les *vici* militaires d'Al-Khula et d'Al-Qdayr (**figures 86 et 88**). L'exemple du *kastron* d'Al-Andarin montre cependant qu'une autre évolution est possible et les constructions centrales ne sont pas toujours les plus anciennes<sup>2538</sup>. Les édifices périphériques pourraient aussi être postérieurs à la période d'occupation principale du site. Il pourrait s'agir de monastères tardifs ou même de résidences omeyyades<sup>2539</sup>.

La présence d'églises, au centre de certains « grands bâtiments » (Abu al-Khanadiq 2, Mu'allaq, Rasm al-Ahmar 2 [**figure 68, 3**], Tall Makhrum et Zabad 1) prouvent que ceux qui se trouvent au centre des agglomérations étaient encore en usage à la période byzantine et que ceux situés en périphérie existaient déjà à cette époque<sup>2540</sup>.

#### (b) Fonctions originelles et évolution fonctionnelle

- Les « grands bâtiments » à église

Bien évidemment, l'existence d'une église qui occupe, seules ou avec ses annexes, la plus grande partie du « grand bâtiment » conduit à envisager, pour ceux qui présentent des caractères défensifs, une évolution fonctionnelle. On peut envisager pour les « grands bâtiments » de Zabad 1, Mu'allaq et, éventuellement, Tall Makhrum, qui possèdent des traits militaires, trois possibilités :

<sup>2534</sup> Les forts et les enceintes des agglomérations semblent faire partie d'un même programme qui remonte à la conception originelle du site (KONRAD 2008, p. 434). Voir ci-dessous *Proposition de définition*, p. 809.

<sup>2535</sup> À Al-Khula/*Cholle* notamment (KONRAD 2001b, p. 155) et peut-être aussi, d'après les photographies aériennes, à Al-Qdayr (POIDEBARD 1934, 2, pl. 74, 1). Sur la question des fondations villageoises, voir ci-dessous (b) *Les villages sont-ils des fondations ?*, p. 877.

<sup>2536</sup> Base de données « Marges arides » et datation de J.-B. Rigot (RIGOT 2003, 2, fig. 70-72, p. 74-76).

<sup>2537</sup> *IGLS* 2, n° 315 et LAUFFRAY 1944, p. 40 et 53.

<sup>2538</sup> Le *kastron*, bien qu'il n'ait été construit en 558/559, se trouve presque exactement au centre des deux systèmes d'enceintes, alors qu'il est postérieur à la première, qui, d'après les fouilleurs, n'était plus en usage au VI<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessus (c) *Plan général, fonction et datation des enceintes « en dur »*, p. 535).

<sup>2539</sup> GEYER et ROUSSET sous presse, pour cette dernière hypothèse.

<sup>2540</sup> L'existence de monastères apparemment strictement omeyyades (Qusair al-Saila, Tuwahinah 3) pourrait compliquer ce tableau, mais ces établissements restent (dans l'état actuel de la recherche) des cas isolés. On peut donc continuer de supposer la (quasi-)totalité des églises connues dans la région ont été construites au cours de la période byzantine.

- un glissement de fonction (d'une fonction militaire vers une fonction religieuse)
- une diversification des fonctions (fonction militaire et fonction religieuse concomitantes)
- un *statu quo* (fonction militaire depuis l'origine et chapelle « castrale »).

Les églises, à Mu'allaq et à Zabad 1, sont probablement des constructions plus tardives que le « grand bâtiment » lui-même<sup>2541</sup>. À Zabad 1, on ignore la date de construction du « grand bâtiment » et celle de l'église. Cependant les deux édifices présentent des orientations légèrement différentes, ce qui peut laisser penser qu'ils appartiennent à deux phases de construction distinctes (**figure 102, 2**). De plus, E. Littmann a indirectement proposé une datation haute pour la construction de cette église en estimant que le sculpteur Marônas qui signe un des panneaux de chancel de l'église<sup>2542</sup> pourrait être le même que celui mentionné comme tailleur de pierre (Môranas) sur un tombeau daté de 337<sup>2543</sup>. Cette hypothèse serait confortée par les similitudes entre les profils moulurés des deux édifices<sup>2544</sup> et l'église serait, la plus ancienne connue en Syrie centrale, avant même le *martyrion* de Khanasir daté de 369<sup>2545</sup> – c'est ce qui rend cette hypothèse si difficile à admettre. Le seul élément de datation précis qu'on possède pour cet ensemble consiste en un remploi, utilisé dans le piédroit d'une des portes sud du « grand bâtiment ». Ce bloc inscrit donne, pour la réfection du « grand bâtiment », un *terminus ante quem* de 535/536<sup>2546</sup>. Le coffrage de basalte que date cette inscription<sup>2547</sup>, redessine les contours des tours d'angle et des tours intermédiaires à une période à laquelle il est probable que l'église existait déjà. Il témoigne de ce que ce « grand bâtiment » conservait une valeur défensive au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Mais il n'exclut cependant pas un glissement de fonction.

Le « grand bâtiment » de Mu'allaq ne possédait apparemment de tours d'angle que dans sa partie sud (**figure 103**)<sup>2548</sup>. Le plan de l'édifice montre un bâtiment en deux parties. La partie nord du complexe présente un décalage de quelques mètres vers l'ouest par rapport à la partie sud, qui comprend l'église. La partie nord du complexe pourrait être une adjonction, ce qui expliquerait l'absence apparente de tours d'angle au nord. S'il s'agit bien d'une modification du plan originel, elle pourrait indiquer que les tours d'angle du « grand bâtiment » avaient perdu leur intérêt – et le bâtiment sa fonction d'origine ?

Le statut liturgique de ces églises est difficile à cerner. Plusieurs « grands bâtiments » étaient (devenus ?) de véritables complexes ecclésiastiques. C'est ce qu'on déduit de la présence de tombeaux et/ou de *martyria* (Zabad 1, Mu'allaq). L'exemple du *kastron* d'Al-

<sup>2541</sup> On peut aussi le supposer pour l'église du « grand bâtiment » de Rasm al-Ahmar 2. Des fosses de pillage ont en effet mis en évidence ce qu'on peut interpréter comme une crypte ou alors comme une phase de construction antérieure à l'église. Voir ci-dessus note 1581, p. 442.

<sup>2542</sup> AAES 4, n° 22. L'inscription est en syriaque.

<sup>2543</sup> AAES 3, n° 336 (inscription grecque).

<sup>2544</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 163.

<sup>2545</sup> FEISSEL 2002, p. 203.

<sup>2546</sup> IGLS 2, n° 307.

<sup>2547</sup> Le bloc inscrit est réemployé dans le placage en basalte (voir ci-dessus p. 37) qui condamne au passage certaines des portes en usage précédemment (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 91, 3).

<sup>2548</sup> Voir ci-dessus (*d*) *Les attributs militaires des « grands bâtiments »*, p. 551 et note 2400, p. 551.



Andarin peut laisser penser que ces « grands bâtiments » étaient devenus des monastères. Mais celui dont l'existence est connue à Mu'allaq (monastère de Baraphabba) est identifié avec l'église ouest de l'agglomération<sup>2549</sup>. La présence d'un *bema*, dans l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1, permet quant à elle d'exclure toute fonction monastique (**figure 60, 3**)<sup>2550</sup>. De plus, les chapelles et les églises conventuelles possèdent en général des dimensions modestes, généralement inférieures à 400 m<sup>2</sup><sup>2551</sup>, alors que les églises des « grands bâtiments » sont le plus souvent des constructions imposantes : 630 m<sup>2</sup> environ pour celle du « grand bâtiment » de Mu'allaq, 670 m<sup>2</sup> pour celle de Tall Makhrum et 777 m<sup>2</sup> pour celle de Zabad 1. Ces dimensions, comme le fait que l'église du « grand bâtiment » soit la plus grande du village à Mu'allaq comme à Zabad 1<sup>2552</sup>, laissent penser qu'il s'agissait d'églises publiques. Les dimensions de l'église du « grand bâtiment » de Rasm al-Ahmar 2 (plus de 340 m<sup>2</sup>) seraient, elles, plus conformes aux dimensions des églises monastiques, et la bipartition du complexe irait dans le même sens<sup>2553</sup>.

Il me semble donc qu'on peut retenir, pour le « grand bâtiment » de Mu'allaq, l'idée d'une évolution fonctionnelle progressive vers un complexe exclusivement religieux et, pour celui de Zabad 1, celle d'une diversification fonctionnelle, le complexe religieux continuant à servir de refuge.

On peut en revanche exclure, compte-tenu de leur taille, que les églises construites au centre des « grands bâtiments » aient été des chapelles castrales, comme celles connues en Syrie du Sud et en Jordanie<sup>2554</sup>. Ces églises sont toujours de dimensions beaucoup plus modestes que celles des « grands bâtiments » de la Syrie centrale. Leur superficie varie de 160 m<sup>2</sup> (Dair al-Khaf) à 310 m<sup>2</sup> (Al-Lajjun).

- Les autres « enceintes » fortifiées

L'enceinte de l'église 6 d'Al-Andarin serait de 30 ans antérieure à la construction du *kastron*. Il est donc possible qu'en l'absence de construction défensive spécifique, l'enceinte associée à l'église ait eu une valeur de refuge. Mais on doit aussi s'interroger aussi sur le rôle de l'enceinte de l'église 1, construite en brique crue, car elle possède, comme d'autres « grands bâtiments », des renflements aux angles et le long des côtés, qu'on peut interpréter comme des tours et/ou des bastions (**figures 63, 1 et 93**)<sup>2555</sup>. En toute logique, la discussion pourrait même s'étendre à l'ensemble des églises encloses, dont j'ai déjà cité les exemples

<sup>2549</sup> Voir ci-dessus (a) *Les monastères attestés*, p. 434.

<sup>2550</sup> Il est généralement admis, au moins en Antiochène, que les églises et les chapelles des monastères sont dépourvues de *bema* (TCHALENKO 1990, p. 327).

<sup>2551</sup> Dair Nawa (± 129 m<sup>2</sup>) ; Qusair al-Saila (± 157 m<sup>2</sup>) ; 'Umm al-Khalakhil, église 2 (± 250 m<sup>2</sup>) ; Mu'allaq, église ouest (± 266 m<sup>2</sup>) ; Al-Andarin, *kastron* (± 343 m<sup>2</sup>) ; Karatin al-Kbir, église sud (± 419 m<sup>2</sup>) ; Rasm al-Ahmar 2 (plus de 340 m<sup>2</sup>).

<sup>2552</sup> On ignore s'il existait à Tall Makhrum et à Rasm al-Ahmar 2 d'autres églises que celle du « grand bâtiment ».

<sup>2553</sup> Voir ci-dessus (c) *Les possibles monastères*, p. 441.

<sup>2554</sup> Par exemple 'Umm al-Jimal, Qasr al-Ba'ik, Udrum, Al-Lajjun, Dair al-Khaf et Khirbat al-Samra.

<sup>2555</sup> Photographie aérienne de 1958.

connus<sup>2556</sup>. Mais on ne les imagine guère jouer qu'un rôle très occasionnel dans la défense éventuelle des villageois et encore, pas toutes.

Les latrines collectives et les dimensions des pièces du rez-de-chaussée dans le *kastron* d'Al-Andarin (**figure 68, 1**) montrent que l'édifice abritait manifestement une collectivité, peut-être une petite force armée, peut-être même montée si, comme le pense les fouilleurs, il possédait une écurie. Peut-être le petit fort d'Al-Habbat 1 (**figure 109, 1**), très proche par son plan du *kastron*, abritait-il lui aussi quelques soldats ?

D'après le champ lexical des inscriptions de la région, la fonction de refuge semble prévaloir pour les tours, naturellement aussi pour les enceintes, et c'est ce rôle qui me semble le plus probable, quel que soit le type d'édifice qu'on étudie – hormis les *castella*. Les « grands bâtiments » à caractère défensif ou non, les forts, le « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal, sont autant de bâtiments qui ont pu protéger, non pas tant les populations que les biens des habitants en cas de menace (récoltes, bétail, petits trésors des églises). La nature de la menace, comme je l'ai déjà signalé, est vague. Mais la plupart de ces aménagements n'avaient probablement d'autres prétentions que de résister aux raids des tribus arabes, locales ou non.

(c) *La place des fortifications dans la genèse des implantations*

La fréquence à laquelle les « forteresses primitives » sont réoccupées à la période byzantine<sup>2557</sup> conduit à s'interroger sur leur au moment de la conquête de ces territoires par les populations romaines, romaines tardives et byzantines essentiellement.

Ces « forteresses » paraissent avoir fonctionné comme des pôles de focalisation du peuplement, pour les agglomérations, mais également pour certains sites d'habitat isolé. Dans le Jabal al-'Ala, la proximité des agglomérations byzantines avec les « forteresses primitives » (Al-Rubbah, Tall al-Dahab, Tall Halawah, mais aussi Tamak) n'est pas fortuite. Les fortifications antérieures pourraient avoir attiré le peuplement parce qu'elles offrent pour la plupart un bon point de vue sur les environs et donnent la possibilité aux populations de s'y réfugier et d'y improviser une défense en cas de besoin.

<sup>2556</sup> Voir ci-dessus *Le massif occidental et les accès à l'église*, p. 376. La « cathédrale » de Karatin al-Kbir est cependant un cas particulier. Elle possède un glacis extérieur et peut-être aussi de véritables tours saillantes de part et d'autre du *tribelon* d'entrée, au-dessus des pièces flanquant l'abside et également le long des collatéraux, (PAES 2B, p. 73). La différence entre cette pseudo-cathédrale et les autres églises encloses tient à ce que, à Karatin al-Kbir, c'est l'église elle-même qui présente des caractères fortifiés. Ces traits défensifs semblent s'accompagner de murs de partition à l'intérieur même de l'édifice, ce qui indique qu'au moment de sa mise en défense, l'église avait perdu sa fonction originelle. H. C. Butler date la fortification de l'église soit de la conquête sassanide des années 610, soit de la conquête musulmane. Il est aussi probable qu'elle soit bien postérieure. A.-M. Eddé et J.-P. Sodini ont mis en évidence une phase au cours de laquelle on assiste à une militarisation du Massif calcaire. Cette mise en défense entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, est caractérisée par le remaniement de constructions antérieures et notamment des monastères byzantins (EDDÉ et SODINI 2005, p. 469-471). La « cathédrale » du bourg de Karatin al-Kbir, à une dizaine de kilomètres à l'est des sites du Jabal Zawiyah pour lesquels une occupation médiévale est attestée, aurait pu connaître le même sort.

<sup>2557</sup> Neuf sur les 16 que j'ai évoquées plus haut (voir ci-dessus (d) *La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures*, p. 561). B. Geyer me signale trois autres sites de la base de données « Marges arides » qui pourraient correspondre à des « forteresses primitives » qui ne montrent aucun indice d'une occupation byzantine (97/113, 00/160 et 00/249b).

La réoccupation, à la période byzantine, des « forteresses primitives » du Jabal Hass et du Jabal Shbayt s'est faite dans des circonstances différentes. L'occupation byzantine autour de ces constructions se traduit rarement par des villages, probablement parce que la topographie et les conditions de la mise en valeur du terroir ne s'y prêtaient pas. Ces « forteresses primitives » sont en effet systématiquement situées sur le rebord des *mesas* – exception faite de Drayb al-Wawi –, or les modalités d'accès à l'eau et les terroirs les plus attractifs se trouvent dans les vallées. La réoccupation des « forteresses primitives » n'a donné lieu dans ce secteur qu'à des implantations assimilables à des écarts – sauf à Drayb al-Wawi – et fréquemment à des établissements monastiques. Ce phénomène de réoccupation des « forteresses primitives » serait surtout imputable à la période byzantine. À Tuwahinah 1, on ne connaît pas d'occupation antérieure<sup>2558</sup>. À Drayb al-Wawi, les inscriptions les plus anciennes sont datées du milieu du V<sup>e</sup> siècle<sup>2559</sup>. À Tall Draham 1, aucun indice d'une occupation intermédiaire, entre la « forteresse primitive » et le possible monastère byzantin, n'a été découvert<sup>2560</sup>. La plupart des éléments architecturaux découverts à Qla'a daterait aussi de la période byzantine – sauf peut-être un relief funéraire pour lequel R. Mouterde et A. Poidebard hésitent entre une datation romaine tardive et byzantine. Il reste cependant la « forteresse primitive » d'Al-Bab 1, qui a connu une réfection au III<sup>e</sup> siècle et a donc été occupée au moins à la fin de la période romaine<sup>2561</sup>.

Les motifs qui ont conduit des communautés monastiques (ou supposées telles) à s'établir sur d'anciennes forteresses peuvent être variés. Elles ont pu délibérément souhaiter s'installer en retrait, faire preuve d'opportunisme en se servant des « forteresses » comme carrière ou encore choisir de s'y installer car il s'agissait de positions faciles à défendre et de bons observatoires. Les connaissances que nous avons du monachisme dans la région rendent les deux premières hypothèses probables<sup>2562</sup>. Mais on ne peut exclure que ces monastères – ou ces implantations quelle que soit leur nature – aient aussi servi de refuge à la période byzantine. Les allées qui les relient parfois aux agglomérations (entre Khazzana 1 et Khazzana 2 [figure 70, 1], par exemple) témoignent de liens étroits entre les populations des villages et ces écarts. L'inscription de Buz al-Khanzir (figure 69, 2-3), qui mentionne un refuge construit sur ordre de l'évêque de *Gabboula*, irait dans le même sens. Le site pourrait dépendre du bourg voisin de Jbain 2.

D'autres forteresses, pas nécessairement « primitives » celles-là, auraient aussi fonctionné comme des pôles de focalisation du peuplement. C'est bien autour d'un fort que se sont constitués les *vici* militaires – qui sont, il est vrai, des fondations. Mais ce mode de développement pourrait s'appliquer également à d'autres agglomérations. Je pense notamment aux « grands bâtiments » de type « carré trapu » ou aux quelques *quadriburgia* identifiés. Souvent situés dans des agglomérations dans lesquelles a été reconnue une

<sup>2558</sup> Base de données « Marges arides » et prospection de novembre 2006.

<sup>2559</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205.

<sup>2560</sup> En réalité, C.-P. Haase paraît avoir distingué trois phases d'occupation (HAASE 1983, p. 71). La première est préhellénistique, la dernière byzantine, mais il ne précise pas la datation de la période intermédiaire.

<sup>2561</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187.

<sup>2562</sup> Voir ci-dessus (b) *La localisation des monastères comme indice de la nature du monachisme*, p. 502.

occupation antérieure à la période byzantine<sup>2563</sup>, ils pourraient avoir contribué à la fixation des populations, comme ce semble être le cas plus à l'est, autour du fort de 'Amsaraddi, comparable au *castellum* de Qdaym 1 (**figure 101, 1-2**).

On ne peut pas pour autant tenir l'existence d'une fortification ou d'un éventuel refuge comme une condition préalable à toute implantation. L'importance du développement de l'habitat isolé, autour du Jabal Shbayt notamment mais aussi sur le bastion de 'Itriya, montre que les conditions sécuritaires ont malgré tout permis l'installation en masse de nombreuses fermes et implantations monastiques qui ne présentent aucune apparence de fortification<sup>2564</sup>. L'exemple de Jbab Tanahij et de ses maisons byzantines qui se sont appropriées un fort romain tardif (**figure 146**), montre aussi que la continuité fonctionnelle n'est pas une règle et qu'un intervalle de temps important a pu s'écouler entre le moment où les fortifications ont fonctionné comme telles et celui où l'agglomération a connu son essor. Jbab Tanahij n'est peut-être pas dépourvu d'installation défensive ou à vocation de refuge puisque le village posséderait une tour en brique crue<sup>2565</sup>.

### **5. Synthèse : l'importance des installations militaires dans l'organisation de la région**

On peut donc distinguer, dans l'ensemble de la région, trois types de fortifications d'époques différentes :

- les « forteresses primitives » qui ont servi de point d'ancrage à des agglomérations et à des écarts mais n'étaient plus en état à la période byzantine – si elles ont continué à fonctionner comme des fortifications à cette époque, elles ont nécessité une remise en état approfondie ;
- les « grands bâtiments » à caractère défensif, en contexte d'habitat groupé, qui pourraient être légèrement antérieurs au développement des agglomérations byzantines ;
- les fortifications byzantines, de nature variée : les enceintes de ville, les tours mais aussi vraisemblablement certains « grands bâtiments » de caractère militaire et des « enceintes » fortifiées associées à d'autres constructions (églises, en particulier). Certains « grands bâtiments » byzantins semblent avoir connu une évolution fonctionnelle et/ou une diversification de leurs fonctions. Celui de

<sup>2563</sup> Le ramassage de céramique (base de données « Marges arides » et prospection de novembre 2006) démontre à Rasm al-Rbayt, d'Al-Qanafah, de Rasm al-Daba' 1 et de Rasm al-Suf une occupation romaine ou romaine tardive, le plus souvent limitée. Il n'y a qu'à 'Umm Hartayn 2 et 'Umm Wadi 1, deux agglomérations qui possèdent également un « grand bâtiment » de type « carré trapu », qu'aucune occupation romaine n'a été décelée. On connaît cependant à 'Umm Hartayn 2 une occupation hellénistique.

<sup>2564</sup> Les fermes et/ou les monastères dans lesquels on peut supposer l'existence de tours en brique crue restent très peu nombreux.

<sup>2565</sup> On peut signaler d'autres exemples de villages plus importants où une fortification a été abandonnée au profit d'une autre. C'est le cas notamment à 'Umm al-Jimal où ce qui était vraisemblablement un *castellum* tétrarchique est désaffecté au profit d'un fort plus récent, byzantin (PARKER 1995, p. 255-256 ; VILLENEUVE 2001, p. 210 et 213).

Zabad 1 conserve au VI<sup>e</sup> siècle un rôle de fortification qui pourrait avoir été obsolète au moment de la construction de l'église à Mu'allaq.

On trouve aussi, plus rarement, des fortifications qui auraient eu un rôle de surveillance des points d'eau (Qdaym 1, 'Amsaraddi) ou des routes (et notamment la section 'Itriya-Al-Hammam 2). Mais il n'est pas certain qu'elles aient conservé leur fonction militaire tout au long de la période byzantine<sup>2566</sup>.

Si l'on se réfère à la répartition chronologique des inscriptions datant la construction des enceintes<sup>2567</sup>, des tours<sup>2568</sup> et des forts<sup>2569</sup> et les mentions épigraphiques qui s'y rapportent (« πύργος », « φρούριον » ou « κάστρον »), on remarque que la plupart d'entre elles appartiennent au VI<sup>e</sup> siècle. Il pourrait donc y avoir un hiatus important entre la construction des « grands bâtiments » à caractère défensif, dont je suppose qu'ils précèdent dans certains cas le développement de l'agglomération byzantine (Rasm al-Rbayt) et la construction de la plupart des édifices byzantins pour lesquels on a confirmation d'une fonction défensive et/ou de refuge. Il est possible que les fortifications anciennes, c'est-à-dire les *castella* de la route *Soura-Palmyre* et certains « grands bâtiments », aient contribué pour une grande partie à l'instauration de conditions favorables au développement de la région – et des agglomérations. Mais les fortifications du VI<sup>e</sup> siècle (tours, forteresses, enceintes « en dur », fortification de « grands bâtiments » préexistants, par exemple à Zabad 1) sont construites dans des circonstances historiques très différentes. Les champs lexicaux du refuge et de la protection qui occupent une place importante dans l'épigraphie du VI<sup>e</sup> siècle indiquent un retour en force des préoccupations sécuritaires. Le rôle des constructions défensives de cette période est vraisemblablement surtout de permettre le maintien des populations locales.

Dans tous les cas, il faut distinguer la nature et l'importance de la menace à laquelle sont censées faire face ces fortifications. Les *castella* et les fortifications justiniennes ont un rôle stratégique à l'échelle de l'empire alors que les « grands bâtiments » défensifs, les tours et les enceintes villageoises en terre de l'arrière-pays n'ont qu'un intérêt strictement local (**carte 18**). Leur intérêt principal est d'offrir la possibilité aux villageois de mettre à l'abri leurs richesses (je pense surtout aux récoltes et aux productions échangées, mais aussi aux « trésors » des églises locales). La recrudescence des incursions des Nasrides dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, à partir des années 540 et jusque dans les années 570, pourrait avoir justifié ces installations<sup>2570</sup>. De plus, à partir des années 580, le système défensif byzantin, en

<sup>2566</sup> Construction de deux églises ou chapelles à l'intérieur de l'enceinte de 'Amsaraddi (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 107) et peu de céramique byzantine attestée à Tabarat al-Sakhana (base de données « Marges arides »).

<sup>2567</sup> Les enceintes « en dur » de Khanasir et de Chalcis sont les seules pour lesquelles on dispose d'indications épigraphiques. Elles sont datées des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, mais ont été précédées par des dispositifs antérieurs de moindre efficacité.

<sup>2568</sup> 13 tours datées du VI<sup>e</sup> siècle, contre une seule du V<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessus (a) *La répartition des tours dans la région et leur datation*, p. 516).

<sup>2569</sup> On ne connaît que quatre inscriptions datées qui mentionnent explicitement des forteresses ou s'y réfèrent implicitement : *IGLS* 4, n° 1682 (Al-Andarin), 1809 (Ma'an), 1852 (Kunbus) et *IGLS* 2, n° 288 (Khanasir) et peut-être également *IGLS* 4, n° 1924 (Tall al-Dahab). Toutes, à l'exception de la dernière, dont la lecture est douteuse, se rapportent au VI<sup>e</sup> siècle et plus généralement à la seconde moitié de ce siècle.

<sup>2570</sup> Voir ci-dessus b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

grande partie fondée sur le soutien des Jafnides et sur le contrôle qu'exerçait cette dynastie sur les autres tribus arabes nomades dans l'empire, s'effondre<sup>2571</sup>.

La multiplication des constructions défensives et le renforcement des dispositifs plus anciens dans les villages du VI<sup>e</sup> siècle comme dans les agglomérations plus importantes (le secteur nord de la *strata diocletiana* mis à part) doivent vraisemblablement être attribués à une situation intérieure troublée par le brigandage des tribus arabes nomades plus que par les batailles rangées entre les armées byzantines et sassanides. Les modestes tours, les enceintes « en dur » bricolées sur le plateau du Jabal al-‘Ala et les enceintes en brique crue symboliques des villages de la steppe auraient été incapables d'opposer la moindre résistance à des assauts en règle. Mais si l'on en croit Procope, la moindre palissade, fût-elle en terre, aurait eu contre les raids des tribus arabes un vrai caractère dissuasif<sup>2572</sup>.

### ***E. Les autres édifices villageois***

Dans la mesure où les villages sont, en Syrie centrale comme dans l'ensemble du Proche-Orient, la forme dominante du peuplement à la période byzantine, il importe d'en saisir toutes les dimensions. On peut, pour y parvenir, tenter de définir quelles étaient les catégories d'édifices qui y étaient représentées.

Ces catégories ne se limitent pas à l'habitat et à l'architecture religieuse, comme l'ont montré les différents types de constructions défensives, dont certaines relèvent d'une forme d'architecture publique<sup>2573</sup>. Ce pourrait aussi être le cas de plusieurs autres catégories d'édifices : des bains, des hospices ou des gîtes, des entrepôts. Quel que soit le statut, public ou privé, de ces édifices, leur existence même confirme que l'éventail des constructions villageoises est assez large, même si tous les villages ne présentaient vraisemblablement pas une telle variété d'édifices.

#### **1. Les bains**

On trouve des bains dans des contextes variés dans la région : dans les villes, bien évidemment – qu'elles aient ou non le statut de cité –, dans des villages et également dans l'habitat isolé, dans certaines résidences rurales (**carte 19**).

---

<sup>2571</sup> Voir ci-dessus p. 173.

<sup>2572</sup> Voir ci-dessus p. 528.

<sup>2573</sup> Ceci est valable pour les enceintes, mais aussi pour certaines tours (voir ci-dessus (b) *Les tours dans les agglomérations*, p. 517) et, je le suppose, pour les « grands bâtiments » et les forts – si ce n'est pour la plupart d'entre eux.

## a) Éléments de comparaison : les bains urbains et les bains privés dans l'architecture domestique

### (a) Les bains urbains

Dans les villes de la région, les bains les mieux connus sont ceux de Dibsi Faraj/*Neocaesarea*. Les fouilles de R. P. Harper y ont permis le dégagement de plusieurs établissements : des bains du IV<sup>e</sup> siècle (abandonnés au milieu du V<sup>e</sup> siècle), des bains datés de 452/453 et un troisième établissement, en relation étroite avec le *praetorium* et les *principia*<sup>2574</sup>. Les deux premiers sont situés extra-muros, pour faciliter leur alimentation en eau, car la partie intra-muros de la ville se trouve sur une hauteur. Les deux établissements les plus tardifs sont majoritairement construits en brique cuite, alors que celui du IV<sup>e</sup> siècle est en calcaire. Les dimensions des bains du IV<sup>e</sup> siècle sont de 600 m<sup>2</sup>, celles des bains du *praetorium* de 500 m<sup>2</sup><sup>2575</sup>. Tous ces établissements présentent une combinaison complexe de salles froides, tièdes et chaudes<sup>2576</sup>. À Khanasir/*Anasartha*, R. Mouterde et A. Poidebard ont également identifié des bains, sans apporter aucune précision quant à leur plan ou aux matériaux de construction<sup>2577</sup>. Leur localisation reste d'ailleurs très imprécise.

La ville d'Al-Andarin possédait également des bains byzantins, contemporains du *kastron*, c'est-à-dire du milieu du VI<sup>e</sup> siècle (**figure 115, 1**). Ils sont, eux aussi, l'expression de la générosité de Thomas, à qui l'on doit la construction du *kastron*<sup>2578</sup>. Leurs dimensions excèdent très largement celles des bains de Dibsi Faraj/*Neocaesarea*. Ils occupent une surface de 920 m<sup>2</sup> et possèdent une vaste cour à *atrium* de 15 x 14 m de côté, avec une citerne au centre qui collectait les eaux de pluies par un système d'*impluvium*. Cette cour ouvre à l'ouest sur un vaste *frigidarium* avec trois absides au nord et, au sud, deux piscines froides, flanquées d'un côté par une petite abside. Le *frigidarium* donnait au sud sur une salle tiède (*tepidarium*) avec un bassin rectangulaire au nord-ouest et un bassin en hémicycle aménagé dans une absidiole à l'est. Le *tepidarium* ouvrait ensuite sur une succession de trois pièces chaudes sur hypocaustes, disposées selon un axe est-ouest et chacune pourvue d'une abside au sud<sup>2579</sup>. Chacune de ces absides abritait un bassin semi-circulaire, chauffé par des fourneaux indépendants. La pièce occidentale possédait un autre bassin, rectangulaire, sur

<sup>2574</sup> HARPER 1975, p. 329-330.

<sup>2575</sup> HARPER 1975, p. 329. L'auteur ne précise pas les dimensions des bains du V<sup>e</sup> siècle.

<sup>2576</sup> Aucun plan des bains n'est publié mais R. P. Harper a identifié la nature des différentes salles et décrit les étapes du cheminement dans les différents établissements.

<sup>2577</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 196.

<sup>2578</sup> PAES 3B, n° 918 ; IGLS 4, n° 1685 ; MUNDELL MANGO sous presse et FEISSEL 2006, p. 202. L'inscription des bains met l'accent sur le fait que Thomas œuvre *une nouvelle fois* pour le bien de la communauté. On suppose donc que leur construction est légèrement postérieure à celle du *kastron*, c'est-à-dire postérieure à 559 (IGLS 4, n° 1685 ; MUNDELL MANGO sous presse). Ces bains ont fait l'objet de plusieurs publications, au fur et à mesure des avancées de la fouille (MUNDELL MANGO sous presse ; MUNDELL MANGO 2002a ; MUNDELL MANGO 2003a). Des bains omeyyades ont également été mis au jour, à proximité des bains byzantins.

<sup>2579</sup> Dans les bains de Brad, qui possèdent également une partie chaude composée de trois salles distinctes, trois fonctions différentes ont pu être identifiées : la première salle serait le *laconicum* qui, avec son foyer indépendant, devait permettre une meilleure sudation, la seconde le *districtarium*, réservé aux massages et au nettoyage, et la troisième le *caldarium* proprement dit, avec deux baignoires chaudes individuelles (CHARPENTIER 1995, p. 230-231).

son côté nord. Plus à l'ouest étaient regroupées des latrines, des salles de service et un réservoir d'eau, alimenté à partir d'un puits équipé d'une roue à eau.

Les bains d'Al-Andarin s'inscrivent dans la plus pure tradition des bains urbains de l'époque byzantine. Ceux construits sous Justinien à Halabiyya/*Zenobia*<sup>2580</sup> en constituent un parallèle direct, à une seule différence près : la circulation dans les parties chaudes, au lieu de suivre un axe est-ouest comme à Al-Andarin, y suit un axe ouest-est (**figure 113**). L'établissement de Halabiyya possède une cour à *atrium* au nord – interprétée comme une palestres<sup>2581</sup> – dont les dimensions sont presque identiques à celles de la cour qui précède le *frigidarium* à Al-Andarin (13 x 17 m environ). Cette cour ouvre ensuite sur un vestiaire ou *apodyterium*<sup>2582</sup>, qui donne ensuite accès à un *tepidarium* suivi de trois salles chaudes en enfilade, terminées par une abside au sud. Les absides contenaient là aussi des bassins alimentés par des foyers indépendants et la dernière salle possédait elle aussi un bassin supplémentaire, à l'opposé du premier. À l'est, selon un axe de symétrie inversé par rapport aux bains d'Al-Andarin, se trouvent des latrines et le puits avec roue à eau qui alimente l'établissement. La disposition, le nombre et la nature des aménagements sont donc presque strictement identiques à Al-Andarin et à Halabiyya. Les bains de *Zenobia* ont aussi été comparés à ceux découverts, en contexte villageois cette fois, à Brad, dans le Massif calcaire (**figure 115, 2**)<sup>2583</sup>. Pour G. Charpentier, les bains de Brad (et donc, par extension, ceux d'Al-Andarin) sont témoins d'une pratique homogène du bain à l'échelle de la Syrie, alors que les bains villageois découverts dans le Jabal Zawayyah relèvent d'une tradition locale et d'une pratique plus anecdotique<sup>2584</sup>.

#### (b) Les bains privés

La Syrie centrale a aussi livré quelques exemples de bains réservés à l'usage domestique ou privé. R. P. Harper signale à Dibsi Faraj, en contexte urbain – ce qui ne surprend guère –, une riche résidence du début du IV<sup>e</sup> siècle avec des bains privés<sup>2585</sup>. Dans un village, dans la maison 2 d'Al-Tuba 2, la pratique du bain semble s'être limitée à l'utilisation d'un unique bassin (**figure 43**)<sup>2586</sup>. Dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, deux pièces qui comptent trois bassins en tout sont situées en enfilade dans l'aile est, immédiatement au sud d'un espace comportant un puits (**figure 49**)<sup>2587</sup>. On peut donc supposer que la partie sud de ce corps de bâtiment, dans laquelle se trouvent ces aménagements, était consacrée au bain. Mais ceux-ci ne paraissent pas avoir comporté de dispositif de chauffe.

<sup>2580</sup> Procope, *Des édifices*, II, 8, 24-25. Les bains ont été fouillés par J. Lauffray (LAUFFRAY 1991, p. 113-129).

<sup>2581</sup> LAUFFRAY 1991, p. 113-114. G. Charpentier ne voit aucune objection à cette interprétation (CHARPENTIER 1995, p. 232). La palestres comprendrait la cour à *atrium* mais aussi les autres constructions qui la flanquent : une succession de pièces rectangulaires à l'ouest, un corps de bâtiment dont le détail n'est pas connu au nord, et à l'est, plusieurs vastes pièces, dont l'une est terminée en abside vers l'est.

<sup>2582</sup> L'*apodyterium* serait absent à Al-Andarin.

<sup>2583</sup> CHARPENTIER 1995, p. 231. Comme ceux d'Al-Andarin, les bains de Brad sont dépourvus d'*apodyterium*.

<sup>2584</sup> CHARPENTIER 1995, p. 233.

<sup>2585</sup> HARPER 1975, p. 325.

<sup>2586</sup> Voir ci-dessus *Les bains*, p. 305.

<sup>2587</sup> Voir ci-dessus *La fonction des pièces*, p. 347.



Ce n'est pas le cas de la résidence de Marina, ni d'ailleurs du monastère (omeyyade) de Qusair al-Saila. À Marina, bien que les contours et l'agencement des bains soient impossibles à cerner, on sait qu'ils devaient constituer un bâtiment à part, au sud-est de la résidence proprement dite (**figure 50**). Ils étaient alimentés, comme les établissements urbains, par un puits équipé d'un système élévateur, probablement une chaîne à godets<sup>2588</sup>. Des vestiges de canalisation et des tubulures attestent l'existence de parois chauffantes. Des éléments de décoration (un panneau de mosaïques avec des motifs en écailles de poisson) ont été retrouvés (**figure 34**)<sup>2589</sup>. Les bains de Marina sont construits à l'image des établissements urbains, mais dans une optique privative, ce qui démontre la conception « urbaine » très particulière de cette résidence, située à la limite de la zone de peuplement sédentaire.

À Khirbat al-Tawila, autre possible résidence rurale, les indices en faveur de l'existence de bains sont moins nombreux<sup>2590</sup>. Le grand nombre de structures hydrauliques (puits, citernes et *birak*, bassins et canalisations) et l'utilisation de la brique cuite ont laissé penser aux prospecteurs du programme « Marges arides » que le site comportait des bains<sup>2591</sup>.

À Qusair al-Saila, leur existence ne fait aucun doute. Apparemment contemporains de l'occupation monastique du fort<sup>2592</sup>, ils ont été aménagés dans la tour nord-est de l'ancien *castellum*. Malgré leur superficie réduite, ils possédaient un système d'hypocauste, avec une *suspensura* sur pilettes circulaires.

D'importantes citernes et de nombreux fragments de canalisations en céramique ont été découverts sur le site d'Al-Qastal 2<sup>2593</sup>. À cela s'ajoutent des fragments de *qadus*<sup>2594</sup>, qui indiquent l'existence d'un système élévateur d'eau. Ces éléments réunis ne prouvent pas l'existence de bains, mais la rendent possible.

## b) Les bains villageois

Les bains dont l'existence est certaine en contexte villageois sont très peu nombreux. Et ceux attestés sont connus par des plans trop incomplets pour qu'on puisse en avoir une vue d'ensemble et déterminer, comme pour ceux du Massif calcaire, s'ils relèvent d'une tradition urbaine ou vernaculaire<sup>2595</sup>.

<sup>2588</sup> Voir ci-dessous (b) *Les systèmes de paysage complexes : roue à eau et/ou chaînes à godets ?*, p. 661.

<sup>2589</sup> Prospection de novembre 2007 ; base de données « Marges arides ».

<sup>2590</sup> Voir ci-dessus a) *Khirbat al-Tawila : une possible résidence rurale byzantine ?*, p. 339.

<sup>2591</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2592</sup> KONRAD 2001a, p. 41. Les provinces palestiniennes ont livré des exemples de monastères possédant des bains (HOSS 2005, p. 62).

<sup>2593</sup> Base de données « Marges arides ». La nature du site est difficile à cerner : il pourrait s'agir d'un monastère perché ou bien d'une résidence rurale. Dans le second cas, sa localisation paraît étrange.

<sup>2594</sup> Ce sont des récipients en céramique : « leur pied à bouton et le rebord saillant de leur lèvre permettent de les attacher solidement sur la courroie de transmission qui les hisse jusqu'au canal d'adduction où ils se déversent » (LAUFFRAY 1991, p. 125).

<sup>2595</sup> Voir CHARPENTIER 1995, p. 228-233. Les bains des chaînons nord du Massif calcaire sont une déclinaison du modèle urbain alors que ceux identifiés dans le Jabal Zawiyah, en Apamène, appartiennent à une tradition locale qui a abouti à une synthèse, dans un même édifice, des bains et d'une salle de réunion villageoise.

Huit villages byzantins seulement, sur les 126 identifiés, pourraient avoir possédé des bains (**carte 19**). On n'en connaît parfois l'existence que par l'épigraphie. C'est le cas par exemple pour Al-Hammam 1. La présence de bains repose sur l'interprétation discutée d'une inscription et reste à prouver<sup>2596</sup>. Selon la première lecture qui en a été proposée, elle ferait référence à la construction d'une conduite d'adduction d'eau<sup>2597</sup>. Mais, d'après la seconde, elle mentionnerait plutôt un édifice thermal<sup>2598</sup>. Dans la mesure où le toponyme arabe conserve un souvenir de la présence des sources chaudes<sup>2599</sup> et puisqu'il est fait référence à leurs vertus curatives, on peut en effet supposer que l'agglomération d'Al-Hammam 1 possédait un établissement thermal<sup>2600</sup>. À Rasm al-Rbayt, les bains publics, datés de 530, sont désignés par une inscription (λουτρον)<sup>2601</sup>. Ils ont pour propriétaire un individu du nom Étienne, de rang clarissime<sup>2602</sup>. R. Mouterde et A. Poidebard localisaient l'édifice à l'est-sud-est du « grand bâtiment ». Au cours de la prospection de novembre 2006, j'ai constaté dans cette direction la présence de deux édifices aux maçonneries en brique cuite. L'un d'eux correspond vraisemblablement à ces bains.

À Rasm al-Hajal, l'établissement thermal repéré au cours de la prospection de novembre 2006, relevé ensuite avec T. Fournet au cours d'une courte mission en juin 2008, était lui aussi essentiellement construit en briques cuites<sup>2603</sup>. Il se trouve au centre du village antique, immédiatement au nord de l'église de Romanos, à l'est du *pyrgosêkon* et de l'oratoire de la Théotokos. Des fouilles clandestines l'avaient partiellement dégagé (**figure 115, 3**). Trois salles regroupées sur une superficie de 80 m<sup>2</sup> environ ont été

<sup>2596</sup> « Il est naturel à cet univers de dérouler [les plaines] après les sommets [et de faire succéder] le sec à l'humide : par un bon vouloir divin, échut à cette source, sortie du roc, la vertu d'exhaler des vapeurs, offrant un remède salubre convenable aux passants. Ayant découvert un canal abondant, Gr[égorios] a opéré un captage, qui étendit commodément jusqu'à sa patrie le flot de vie et de sécurité préventif des maladies. Tout le travail a été accompli [l'an ...], la 12<sup>e</sup> indiction » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 207). E. Honigmann a proposé une édition corrigée de cette inscription (HONIGMANN 1953, p. 226-230, *non vidi*). Voir ci-dessus note 1854, p. 486.

<sup>2597</sup> GATIER 2001, p. 97.

<sup>2598</sup> La seconde lecture est celle de D. Feissel, également signalée par P.-L. Gatier (GATIER 2001, n. 25, p. 97).

<sup>2599</sup> A.-R. Hamidé signale que le toponyme de *hammam* est attribué à toutes les sources thermales sulfureuses (HAMIDÉ 1959, p. 448). Ce constat est valable pour la source d'Al-Hammam 2, au sud du Jabal Shbayt, mais aussi pour l'une de celles de Sukhnah (BOUCHEMAN 1939, n. 4, p. 60). Pour d'autres exemples, voir MAZLOUM 1939, p. 5-6.

<sup>2600</sup> Sur la valeur « thérapeutique » des bains exploitant des sources thermales, voir par exemple HOSS 2005, p. 21 et YEGÜL 1992, p. 92-93 et 125. Les vertus curatives des sources d'Al-Hammam 2, sur lesquelles insiste l'inscription, n'auraient guère de sens dans le cadre d'une conduite d'adduction d'eau. Elles trouveraient en revanche tout leur sens dans le contexte d'un établissement de bains.

<sup>2601</sup> « Bain appartenant au clarissime Étienne... Le énième du mois de Dios, 9<sup>e</sup> indiction, l'an 842 » (IGLS 2, n° 333 et *errata* ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 192).

<sup>2602</sup> Il pourrait s'agir du même Stephanos que celui mentionné à Rasm al-Hajal, sur le linteau du *pyrgosêkon*, de l'oratoire de la Théotokos ou de l'église de Romanos (HAASE 1983, p. 75). Voir ci-dessus (a) *Les attestations épigraphiques*, p. 553. Le fait qu'il s'agisse d'un établissement appartenant en propre à un individu plutôt qu'à la collectivité, n'exclut pas pour autant la jouissance « publique » du bien : il reste ouvert à tous. Si le Stephanos de Rasm al-Rbayt est bien le même que celui de Rasm al-Hajal, son implication dans la vie des villages s'est traduite par des actions distinctes : évergétisme pur à Rasm al-Hajal et construction de bains à visée mercantile à Rasm al-Rbayt. Sur le financement des bains et leur gestion dans les provinces de Palestine, voir HOSS 2005, p. 17-18. L'auteur y signale d'ailleurs une possible augmentation du nombre de bains privés à la période byzantine (HOSS 2005, p. 64).

<sup>2603</sup> FOURNET et RIVOAL 2008.

identifiées. On ne distingue pas exactement les contours de l'édifice mais, au sud, son extension était limitée par l'église de Romanos.

Une interprétation fonctionnelle et une proposition de restitution du plan peuvent être suggérées<sup>2604</sup>. Une absidiole complète et une petite partie d'une seconde étaient dégagées dans la pièce nord, de forme hexagonale<sup>2605</sup>. Les parties inférieures des murs étaient construites en moellons de basalte et les assises supérieures en brique cuite. L'emploi de l'*opus mixtum* dans cette pièce indiquerait une salle froide<sup>2606</sup>. Les autres pièces dégagées sont entièrement construites en brique cuite, ce qui les désigne plutôt comme des salles chaudes<sup>2607</sup>. Au sud se trouve une pièce rectangulaire dans laquelle les fosses de pillage ont mis au jour puis défoncé le niveau de circulation, en donnant l'impression que son sol pouvait être construit sur un vide (*suspensura* et hypocaustes ?). À l'est, une petite pièce, entièrement voûtée en berceau et semi-enterrée par rapport aux deux, pourrait être une salle de chauffe alimentant un dispositif d'hypocauste. Car, même si l'existence d'une *suspensura* n'est pas attestée pour la pièce sud, les *tubuli* avec événements latéraux qu'on observe dans les déblais de la fouille clandestine témoignent de la présence de parois chauffées et, donc, de celle d'hypocaustes. Des dalles de basalte recouvertes de concrétions calcaires feuilletées indiquent aussi l'existence de bassins et/ou de baignoires chauffées. Les tessons de *qadus* ramassés dans le village montrent également l'existence d'un système élévateur d'eau, de type roue à eau ou, plus vraisemblablement, chaîne à godets<sup>2608</sup>. Ce système pourrait, à l'image du bain d'Al-Andarin, avoir été associé au complexe thermal, mais il pourrait aussi avoir appartenu à un système destiné à l'irrigation.

D'après les hypothèses de restitution de T. Fournet, l'entrée du bain devait se trouver au nord. On accédait d'abord au *frigidarium*, précédé ou non d'un autre dispositif de type cour ou *apodyterium*, et il est possible qu'une petite salle de transition (*tepidarium*) non dégagée se soit trouvée entre le *frigidarium* et la salle chaude au sud (**figure 114, 1**). Les *tubuli* à événements indiquent aussi l'existence d'une seconde salle chaude, au moins, car la présence d'un enduit lissé sur les parois de la première salle chaude dégagée est incompatible avec l'emploi de tubulures. D'après leur plan, les bains de Rasm al-Hajal pourraient donc, à l'image de ceux de Brad, représenter une adaptation locale de bains de type urbain. Dans leur état actuel, sans dégagement, ils paraissent plus proches des « petits bains publics d'Antiochène » que de ceux d'Apamène (**figure 115, 2**).

Le village d'Al-Qastal 1, dans lequel des fouilleurs clandestins ont là aussi mis au jour des maçonneries de brique cuite, possédait également des bains. Des absidioles, en partie

<sup>2604</sup> D'après T. Fournet.

<sup>2605</sup> Dans l'esprit des bains c d'Antioche, mais en modèle réduit puisque les dimensions de la salle de Rasm al-Hajal ne devaient pas excéder 5,6 x 5 m.

<sup>2606</sup> Le *frigidarium* d'Al-Andarin est lui aussi construit en basalte et en brique cuite (MUNDELL MANGO sous presse). À Halabiyya, la maçonnerie du *frigidarium* combine aussi pierre de taille et brique cuite, en moindre quantité pour ces dernières (LAUFFRAY 1991, fig. 48, p. 115).

<sup>2607</sup> Dans les bains d'Al-Andarin, le *tepidarium* et les salles chaudes étaient entièrement construits en briques cuites (MUNDELL MANGO sous presse). On peut faire la même observation pour les bains de Halabiyya (LAUFFRAY 1991, fig. 48, p. 115).

<sup>2608</sup> Voir ci-dessous (b) *Les systèmes de paysage complexes : roue à eau et/ou chaînes à godets ?*, p. 661.

dégagées dans une pièce aux maçonneries de brique cuite, pourraient cette fois appartenir aux salles chaudes de l'établissement (**figure 114, 2**)<sup>2609</sup>. On pourrait être tenté d'interpréter, à partir de ces deux exemples, la présence de constructions en brique cuite dans les villages en terre comme l'indice d'une architecture thermale. Dans ce cas, Shaikh Hilal<sup>2610</sup> et Zabad I<sup>2611</sup> pourraient aussi posséder des bains. Mais des études complémentaires sont indispensables pour valider ces hypothèses.

Les autres sites sur lequel on a suggéré la présence de bains sont des villages à architecture de pierre situés dans la partie nord du Jabal al-'Ala. À I'jaz, H. C. Butler signalait un bâtiment avec une abside au sud, incorporé dans une construction moderne. D'autres indices, dont l'auteur ne fait pas mention laissent penser à un édifice thermal<sup>2612</sup>. À Fa'lul se trouve une autre construction, remaniée à l'époque islamique – à moins qu'elle ne soit entièrement islamique<sup>2613</sup> –, qui possédait une abside de 7 m de diamètre ouvrant vers le nord sur un espace central distribuant d'autres pièces. Le plan d'H. C. Butler est incomplet et il est difficile de déterminer si l'ensemble a ou non pu appartenir à des bains. Les seules pièces figurées sur le plan, et notamment le grand nombre d'ouvertures, rendent pour l'instant cette hypothèse peu crédible.

## **2. Les hospices (μητᾶτον et ξενεῶν)**

### **a) Les attestations épigraphiques**

L'épigraphie atteste aussi l'existence de trois ou quatre gîtes ou hospices en Syrie centrale. Deux d'entre eux appartiennent à une ville (Resafa<sup>2614</sup>, Al-Andarin<sup>2615</sup>), deux autres à des villages ('Umm al-Khalakhil et Nawa) et un dernier à une agglomération dont la nature est difficile à cerner (Burj al-Abyad) qui est probablement un village<sup>2616</sup>.

La terminologie qui fait référence à ces établissements varie. Pour les auteurs des *IGLS*, comme pour J.-P. Rey-Coquais, les termes *μητᾶτον* et *ξενεῶν* sont des synonymes qui signifient « gîte d'étape »<sup>2617</sup>. D. Feissel quant à lui traduit les deux termes par hospice<sup>2618</sup>,

<sup>2609</sup> F. Isnard et D. Archambaud, communication personnelle.

<sup>2610</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 143. J. Lauffray a signalé les ruines d'une vaste construction en calcaire (de même module et provenance que celui du « fort »), auxquelles se mêlent des débris de brique cuite.

<sup>2611</sup> Prospection du printemps 2005.

<sup>2612</sup> PAES 2B, p. 87.

<sup>2613</sup> PAES 2B, p. 98-99 ; *IGLS* 4, n° 1573.

<sup>2614</sup> FEISSEL 2006, p. 183.

<sup>2615</sup> GRIESHEIMER 2001, p. 137-138.

<sup>2616</sup> Bien qu'aucune église n'ait été répertoriée dans cette agglomération, la présence d'un hospice en fait un village. En effet, d'après la définition que j'ai adoptée (voir ci-dessous (a) *Proposition de définition*, p. 775), les hameaux rassemblent exclusivement des habitations. De plus, plusieurs hospices connus en Syrie apparaissent en contexte urbain (Rafniyah/*Raphanaea*, Suwaida/*Dionysias*), ou quasi urbain (Al-Andarin, Mismiya/*Phaena*). Une telle construction n'aurait pas sa place dans un hameau.

<sup>2617</sup> *IGLS* 4, p. 111 et REY-COQUAIS 2006, p. 60.

<sup>2618</sup> FEISSEL 2006, p. 281. Il confirme, pour une inscription jordanienne, la traduction du terme *ξενεῶν* par hospice plutôt que par chambre d'hôte et renvoie pour référence au « sens habituel » de l'hospice de Saint-Théodore à *Dionysias*/Suwaida. Or, W. H. Waddington renvoie, pour cette inscription (n° 2327), au commentaire d'une inscription de la *metrokomia* de Mismiya/*Phaena*, en Trachonitide (Leja). Il nous y apprend que, lorsqu'une agglomération disposait d'un *ξενών/ξενεῶν* (qu'il traduit par « caserne de passage »), les habitants

alors qu'E. Key Fowden traduit abusivement *μητᾶτον* par poste fortifié<sup>2619</sup>. À Burj al-Abyad, l'hospice (*μητᾶτον*) est une tour, datée de 526, et placée sous le patronage de saints « militaires » : l'archange Michel et saint Longin le centurion<sup>2620</sup>. À 'Umm al-Khalakhil, l'édifice (*ξενεῶν*) est dédié à saint Théodore<sup>2621</sup>. À Nawa, la lecture du terme *μητᾶτον* est douteuse, mais le fait que le bâtiment, daté de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle soit placé sous le patronage de saint Serge, comme l'hospice connu à Rafniyah/*Raphanaea*, rend cette lecture plausible<sup>2622</sup>. Le seul hospice qui n'ait pas pour patrons des saints protecteurs des armées est le *μητᾶτον* d'Al-Andarin, placé sous la protection des saints Archanges<sup>2623</sup>. C'est probablement ce qui incite M. Griesheimer à considérer qu'il n'avait aucune fonction militaire<sup>2624</sup>. Cependant l'un des archanges, Michel, peut être assimilé à un saint militaire. Il est apparemment considéré comme tel à Burj al-Abyad. Pour J.-P. Rey-Coquais, ces hospices n'ont pas non plus de fonction militaire. Ils seraient en priorité destinés à héberger des officiels : officiers ou courriers en déplacement<sup>2625</sup>. Pour L. Di Segni en revanche, il existe au contraire une relation – mal élucidée – entre les hospices religieux et l'administration militaire<sup>2626</sup>. L'inscription de Nawa, qui associe étroitement commandant de forteresse (*φρουροῦ ἀρχος*) et hospice, semble lui donner raison<sup>2627</sup>. Entre bonnes œuvres<sup>2628</sup>, bâtiment militaire et relais officiel, il est difficile de déterminer quelles ont pu être les fonctions exactes de ces hospices et/ou de ces gîtes. L'épigraphie peut aussi renvoyer, sous couvert d'une même terminologie, à des constructions aux rôles très différents.

Un autre édifice villageois, cette fois à I'jaz, a pu être une sorte d'auberge ou d'hospice – bien que cette fonction ne soit pas clairement indiquée par l'épigraphie. Son linteau porte en effet l'inscription suivante : «comme les bœufs de labour sous le joug, tranchez le sol, redoutant toujours la terrible contrainte de l'esclavage. L'an..., au mois de

---

n'étaient pas tenus de loger les étrangers (WADDINGTON 1870, n° 2525), officiels ou non. L. Di Segni insiste également sur le fait que la construction de certains hospices, prise en charge par l'administration militaire (*public inn*), dispensait les habitants de la charge d'assurer le gîte, le couvert et la sécurité des voyageurs – des officiels notamment – dans le cadre du *cursus publicus* (DI SEGNI 1999, p. 152).

<sup>2619</sup> KEY FOWDEN 1999, p. 4.

<sup>2620</sup> IGLS 4, n° 1610 ; REY-COQUAIS 2006, p. 60.

<sup>2621</sup> LASSUS 1935, p. 57-78 ; IGLS 4, n° 1750.

<sup>2622</sup> IGLS 4, n° 1952.

<sup>2623</sup> GRIESHEIMER 2001, p. 137. L'inscription est datée de 511-512. Les saints Longin, Théodore, Georges, Serge et Julien sont tous connus comme des soldats-martyrs (KEY FOWDEN 1999, p. 4).

<sup>2624</sup> L. Di Segni souligne, dans les provinces de Palestine et d'Arabie, l'implication de l'administration militaire dans la construction d'édifices également désignés comme des hospices ou des auberges par l'épigraphie (DI SEGNI 1999, p. 152). B. Isaac suggère que ces édifices pouvaient ponctuellement servir à héberger des troupes lorsque le besoin s'en faisait sentir (ISAAC 1990, p. 177).

<sup>2625</sup> REY-COQUAIS 2006, p. 60. Il rejoint l'opinion de L. Di Segni (voir ci-dessus note 2618, p. 581). Le commentaire de l'inscription de Mismiya par W. H. Waddington semble aller dans le même sens.

<sup>2626</sup> DI SEGNI 1999, p. 154.

<sup>2627</sup> IGLS 4, n° 1952.

<sup>2628</sup> F. Alpi signale que la gestion des hospices destinés aux pauvres et aux pèlerins (*ξένοι*) revient à l'Église et qu'il s'agit là d'une véritable institution financée par le patriarcat (ALPI 2009, 1, p. 81 et 86). L'hospice Saint-Serge connu à Resafa dépendait, selon D. Feissel, de l'église locale (FEISSEL 2006, p. 183). Les *Novelles* de Justinien légifèrent également sur la construction des hospices, placés sous la responsabilité de l'évêque et d'un magistrat civil (*Novelle* 131, c. 10).

septembre (?), ... fut construit pour les [étrangers] résidents et travailleurs manuels »<sup>2629</sup>. L'édifice auquel il appartenait pourrait avoir abrité des saisonniers.

### b) Les vestiges archéologiques

Les occurrences épigraphiques des  $\mu\eta\tau\tilde{\alpha}\tau\omicron\nu$  et  $\xi\epsilon\nu\epsilon\tilde{\omega}\nu$  sont associées à Burj al-Abyad et à 'Umm al-Khalakhil à un édifice antique. Dans le premier cas, c'est le linteau de la tour du village qui porte l'inscription (**figure 79, 10**). Pour J.-P. Rey-Coquais, elle était reliée à un bâtiment plus important, qui aurait été l'auberge proprement dite, mais je n'en suis pas convaincue<sup>2630</sup>. L'épigraphie désigne l'édifice comme un hospice ( $\mu\eta\tau\tilde{\alpha}\tau\omicron\nu$ ), mais aussi comme une  $\pi\acute{\upsilon}\rho\gamma\omicron\varsigma$ , une véritable tour<sup>2631</sup>, ce que confirme la présence d'un glacis extérieur. L'édifice – comme beaucoup de tours – aurait rempli simultanément plusieurs rôles.

Dans le second cas, le terme de  $\xi\epsilon\nu\epsilon\tilde{\omega}\nu$  renvoie à une « enceinte fortifiée » du village de 'Umm al-Khalakhil (**figure 109, 4**)<sup>2632</sup>. Là aussi, l'imbrication des rôles est plus que probable, mais ce qui frappe surtout, ce sont les différences flagrantes entre le  $\mu\eta\tau\tilde{\alpha}\tau\omicron\nu$  de Burj al-Abyad et le  $\xi\epsilon\nu\epsilon\tilde{\omega}\nu$  de 'Umm al-Khalakhil. Le premier est de plan massé et développé en hauteur alors que le second est une vaste étendue enclose, cantonnée de tours d'angle, et apparemment dépourvue de constructions intérieures. Le seul point commun entre les deux bâtiments tient à leurs traits militaires. On pourrait donc en conclure que la fonction d'hébergement que suggèrent les termes  $\mu\eta\tau\tilde{\alpha}\tau\omicron\nu$  et  $\xi\epsilon\nu\epsilon\tilde{\omega}\nu$  s'ajoute à leur rôle défensif ou à celui de refuge.

La fonction d'hébergement pourrait en revanche être prépondérante dans un troisième édifice : la construction de plan massé, déjà évoquée dans la partie consacrée aux tours, qu'H. C. Butler désigne comme la « maison 1 » du village d'Al-Tuba 2 (**figure 82, 2**)<sup>2633</sup>. Tel quel, le bâtiment ne peut être assimilé à une habitation. Il possède un plan massé qui suggère un développement en hauteur, ce qui m'a conduit à le comparer aux tours. Il présente aussi une salle à arc transversal, une étable ou une écurie<sup>2634</sup> et un portique en façade, des éléments qu'on retrouve dans l'habitat en pierre, mais pas dans les tours. C'est donc une construction à part. On pourrait donc rapprocher son plan de celui d'édifices tenus, dans le Massif calcaire, pour des bâtiments publics qui auraient pu abriter des banquets et des réunions<sup>2635</sup>. Il peut être comparé avec un bâtiment de Serjilla qu'H. C. Butler désignait comme un café<sup>2636</sup>, que G. Tate appelle par convention l'« *andrôn* » et qui serait plutôt, d'après les informations données par la fouille, une auberge (**figure 116**)<sup>2637</sup>. Cet édifice, un

<sup>2629</sup> IGLS 4, n° 1597.

<sup>2630</sup> REY-COQUAIS 2006, p. 60.

<sup>2631</sup> Or, pour ce qu'on en sait, les tours en pierre sont des constructions indépendantes.

<sup>2632</sup> Voir ci-dessus *Les autres « enceintes » fortifiées*, p. 570.

<sup>2633</sup> Voir ci-dessus *D'autres types de tours ?*, p. 509.

<sup>2634</sup> Il faudrait pourvoir connaître la hauteur des auges.

<sup>2635</sup> Voir à ce propos l'analyse de G. Tate sur les « *andrôn* » (TATE 1992, p. 72-78). L'auteur y revient sur les hypothèses développées par G. Tchalenko sur ces édifices (TCHALENKO 1953-1958, p. 28-30).

<sup>2636</sup> PAES 2B, p. 123.

<sup>2637</sup> CHARPENTIER 1994, n. 4, p. 114.

peu plus grand que celui d'Al-Tuba 2 <sup>2638</sup>, possède lui aussi un portique sur le petit côté et une étable au rez-de-chaussée. Les dispositions exactes du bâtiment de Serjilla diffèrent cependant de celles d'Al-Tuba 2. L'auberge de Serjilla est constituée de deux pièces de taille inégale, disposées longitudinalement et séparées par une rangée de piliers entre lesquels sont disposées des auges. Les deux pièces communiquent par une porte. On accédait depuis l'extérieur, par le long côté de l'édifice, à la partie postérieure de l'étable ou de l'écurie <sup>2639</sup>. Le bâtiment d'Al-Tuba 2 se développe en largeur plutôt qu'en longueur. Il compte aussi deux pièces, mais chacune avec un accès indépendant depuis le portique. La pièce gauche est la plus grande et présente un arc transversal. Elle communique avec la seconde par une rangée de piliers, entre lesquels sont aussi intercalées des auges, et par une porte. On ne peut pas pousser plus loin la comparaison entre les deux édifices parce que, contrairement au « café » de Serjilla, on ne connaît pas le plan de l'étage du bâtiment d'Al-Tuba 2.

On pourrait aussi suggérer une interprétation similaire pour le bâtiment de plan massé et de dimensions similaires connu à Qasr Abu Samra (**figure 82, 1**) <sup>2640</sup>. Le rez-de-chaussée y apparaît entièrement consacré à une étable ou à une écurie.

Aucune inscription n'éclaire la fonction de ces édifices mais ils sortent manifestement du cadre de l'habitat et de l'architecture religieuse, sans pour autant remplir les critères des constructions défensives et militaires. Il me semble cependant que ce pourrait être des édifices publics.

### **3. Les entrepôts**

Certaines constructions de plan massé peuvent aussi avoir été des entrepôts. Ce pourrait le cas de la « tour » de Khifsin, avec son rez-de-chaussée aveugle et sa division en quatre compartiments (**figure 82, 3**). Certaines tours, en plus d'autres rôles, étaient aussi en partie consacrées au stockage. Le niveau souterrain de la tour d'Al-Sqa'a, uniquement accessible par une trappe à partir du rez-de-chaussée, servait vraisemblablement d'entrepôt <sup>2641</sup> tout comme le rez-de-chaussée aveugle de la tour de I'jaz, accessible seulement depuis une porte située en hauteur <sup>2642</sup>. Le fait que la construction de la tour d'Al-Sqa'a ait été en partie attribuée à un prêtre tend à confirmer la fonction publique de l'édifice <sup>2643</sup>.

On ne connaît qu'une attestation épigraphique de l'existence d'un entrepôt dans la région. Elle se trouve dans un petit village, Al-Tuba 1, situé sur le plateau du Jabal Shbayt. Ce serait l'un des édifices datés les plus anciens de ce secteur et, malgré sa fonction d'entrepôt public, attestée par l'emploi du terme *ὄρριον*, c'est à un particulier qu'on doit sa

<sup>2638</sup> 12,8 x 9,4 m d'après le plan de G. Tchalenko, pour une surface de 120 m<sup>2</sup> environ (TCHALENKO 1953-1958, 2, pl. 18, 2) contre 10,7 x 9,5 m pour Al-Tuba 2, soit 102 m<sup>2</sup> environ.

<sup>2639</sup> Pour G. Charpentier, il s'agit plutôt d'une écurie (CHARPENTIER 1994, n. 4, p. 114).

<sup>2640</sup> Voir ci-dessus *D'autres types de tours ?*, p. 509.

<sup>2641</sup> Voir ci-dessus p. 511.

<sup>2642</sup> Voir ci-dessus p. 519 et 520.

<sup>2643</sup> *IGLS 4*, n° 202 : « cette œuvre est aussi celle du très pieux prêtre Abraamios et ..., la 5<sup>e</sup> indiction ».

construction. Deux inscriptions y renvoient<sup>2644</sup> : « Un seul Dieu. À la bonne fortune. Je loue l'homme orné de toute vertu, Aurélios Bellichos, fils de Libianos, qui joyeusement a construit à ses frais le grenier [ὄροτρον] avec toute la cour »<sup>2645</sup> et « Par la providence de Dieu, Bellichos, fils de Libianos, a élevé à ses frais le grenier et la maîtresse-pierre, l'an 665 [353], le 3<sup>e</sup> jour de Dios. Épargnant à tous [la dépense], zélé au travail, Bellichos, fils de Lybianos (sic) »<sup>2646</sup>.

Le terme d'ὄροτρον renvoie à un édifice rectangulaire (27 x 8,5 m), construit en basalte, qui occupe le centre d'un espace enclos, probablement la cour (αὐλή) évoquée dans la première inscription (**figure 117**). Le bâtiment se divise en trois parties : une pièce centrale (5,30 x 4,50 m) à arc transversal, flanquée de chaque côté d'une pièce aux dimensions sensiblement identiques. On pénètre dans le bâtiment par une porte ouvrant sur la pièce centrale. De là, des portes (surbaissées ?) donnaient accès aux salles latérales<sup>2647</sup>. La totalité du rez-de-chaussée paraît aveugle. Compte-tenu de la masse de débris qu'a produit l'effondrement du bâtiment<sup>2648</sup>, on peut suivre R. Mouterde et A. Poidebard et estimer qu'il possédait un étage<sup>2649</sup>.

Les constructions qui entourent le grenier sont faites d'un appareil rarement rencontré dans ce secteur : des blocs à face de parement rectangulaire parfaitement apprêtée et à queue démaigrie, agencés en double parement, avec quelques boutisses. Cette maçonnerie est conservée sur une hauteur supérieure à 1,20 m (**figure 118**). La technique est celle utilisée couramment à la période byzantine mais les dimensions de l'appareil sont nettement supérieures. Les piédroits des portes qui assuraient les communications intérieures – rares dans l'habitat – sont ici entièrement en basalte, ce qui constitue une différence par rapport à ce qu'on observe dans les maisons. Par contre, la disposition des pièces, juxtaposées les unes aux autres et adossées au mur d'enceinte est similaire. Deux de ces salles, dans la partie nord-ouest du complexe, communiquaient entre elles par l'intermédiaire de piliers quadrangulaires, un dispositif familier qui fait penser aux étables et/ou aux écuries des maisons du Jabal al-'Ala.

Si l'on en croit le contenu des inscriptions et le lieu de découverte des linteaux inscrits<sup>2650</sup>, Aurélios Bellichos aurait donc construit l'entrepôt, l'enceinte qui l'entoure et probablement aussi les différentes pièces qui s'y adossent. L'épaisseur des murs, comme le

<sup>2644</sup> Certaines inscriptions d'Al-Tuba 1 (AAES 3, n° 338-340) ont été attribuées à tort par W. K. Prentice à Qasr Zabad. Les IGLS ont repris ces fausses attributions (IGLS 2, n° 304-306). Voir MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 199.

<sup>2645</sup> AAES 3, n° 340 et IGLS 2, n° 306.

<sup>2646</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 200. À ces inscriptions, s'en ajoutent deux autres qui se rapportent à la construction (ou à la reconstruction) de l'enceinte au centre de laquelle se trouve l'entrepôt. Elles font également référence à Bellichos : « Vie ! L'an 638 [326], au mois d'Hyperbérétaios, Bellichos, fils de Libianos, a reconstruit [ce bâtiment]. Santé ! » (IGLS 2, n° 304) et « À la Bonne Fortune ! Vie ! Santé ! [C'est l'œuvre de] Bellichos, fils de Libianos, l'an 638 [326], le 4<sup>e</sup> jour d'Hyperbérétaios » (IGLS 2, n° 305).

<sup>2647</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 199.

<sup>2648</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 108, 3.

<sup>2649</sup> R. Mouterde et A. Poidebard y situent des pièces d'habitation. Voir aussi ci-dessous note 234, p. 893.

<sup>2650</sup> La première inscription provient de la porte nord-ouest du complexe et la seconde d'une des pièces qui s'adossent contre l'enceinte, au nord-ouest.



souligne C.-P. Haase, n'est pas compatible avec une installation fortifiée<sup>2651</sup>. Pourtant, l'appareil et la hauteur de la maçonnerie en basalte laissent penser qu'il n'est pas impossible que toute l'enceinte extérieure ait été construite en pierre. Cela indiquerait clairement un programme architectural exceptionnel. Il resterait à définir le rôle de l'entrepôt et de son enceinte dans ce petit village, dont P.-L. Gatier a souligné les allures de *villa rustica*<sup>2652</sup>. Il n'est pas impossible qu'une résidence rurale soit à l'origine du site mais elle n'explique pas le caractère public de l'entrepôt ni les raisons qui auraient poussé Aurélios Bellicos, également cité sur une inscription remployée à Khraybah<sup>2653</sup>, à financer sa construction<sup>2654</sup>. La présence de l'entrepôt pourrait être liée à l'approvisionnement du village étendu et densément peuplé de Zabad 1, qui se trouve au débouché de la vallée que surplombe Al-Tuba 1, à moins de 4 km au nord. Mais on ne connaît pas les éventuels rapports de dépendances entre les sites<sup>2655</sup>.

L'autre entrepôt connu se trouve plus à l'est, dans le village de Tall Makhrum (**figure 118**). L'édifice se trouve à 150 m à l'ouest d'un « grand bâtiment » à église. De plan rectangulaire (39 x 14,7 m dans-œuvre<sup>2656</sup>, 23 m de largeur hors-œuvre<sup>2657</sup>, 6 m de haut au moins<sup>2658</sup>), il était construit en *opus mixtum* dans ses parties basses<sup>2659</sup>, en brique cuite dans ses parties hautes<sup>2660</sup>, entièrement voûté et complètement aveugle. Sa position, semi-enterrée seulement, interdit d'y voir une citerne et, à défaut, R. Mouterde et A. Poidebard ont supposé qu'il s'agissait d'un « magasin à grains ». On voit mal en effet quelle autre fonction pourrait convenir à cet édifice mais, là aussi, l'apparente modestie de l'agglomération dans laquelle il se trouve surprend<sup>2661</sup>. La présence, dans ce village, d'un entrepôt dont la capacité excède les 3 000 m<sup>3</sup> pourrait être directement liée à l'approvisionnement de la cité de Dibsi Faraj/*Neocaesarea*, à moins de 8 km à l'ouest.

#### **4. D'autres édifices publics ?**

En plus des bains, des constructions destinées à l'hébergement (même si leur destination exacte nous échappe) et des entrepôts, qui sont des édifices dont la fonction est à peu près établie, il existe une dernière catégorie de bâtiments pour laquelle on peut supposer une fonction communautaire.

<sup>2651</sup> HAASE 1983, p. 74.

<sup>2652</sup> GATIER 1994, p. 28.

<sup>2653</sup> L'inscription proviendrait du lieu dit Hazim al-Sar (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 200), que je n'ai pas localisé. Voir aussi MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 216 pour la traduction de l'inscription de Khraybah.

<sup>2654</sup> Voir ci-dessous b) *Les apports de l'épigraphie*, p. 890.

<sup>2655</sup> Voir ci-dessous 3. *Les rapports entre les différentes formes de peuplement*, p. 884

<sup>2656</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 158.

<sup>2657</sup> CHAPOT 1902, p. 193.

<sup>2658</sup> CHAPOT 1902, p. 195.

<sup>2659</sup> Une alternance de brique cuite, de gypse ou de calcaire selon les hauteurs.

<sup>2660</sup> DEICHMANN 1979, p. 497.

<sup>2661</sup> Dans la mesure où V. Chapot considérait que le « grand bâtiment » était isolé (alors que R. Mouterde et A. Poidebard signalent une nécropole à l'est du « grand bâtiment » et les vestiges d'un village à l'angle sud-ouest), on peut estimer que les ruines de l'agglomération proprement dite étaient modestes.

### a) Les « grands bâtiments » sans caractéristique militaire

J'ai surtout insisté jusqu'à présent sur les traits défensifs de certains « grands bâtiments », mais tous n'en possèdent pas. Au contraire, près des deux tiers d'entre eux en sont apparemment dépourvus<sup>2662</sup>. Quatre ou cinq de ces « grands bâtiments » présentent un plan « carré trapu » – peut-être révélateur d'une organisation de type *quadriburgium*<sup>2663</sup>, quatre à cinq, un plan complexe<sup>2664</sup> et deux, une église<sup>2665</sup>. Mais la plupart ne présente aucun caractère distinctif. Ce sont simplement de grands édifices quadrangulaires à cour centrale.

#### (a) Les « grands bâtiments » de plan complexe

Les « grands bâtiments » de plan complexe sont particulièrement grands<sup>2666</sup> mais peu nombreux<sup>2667</sup>. Aucun ne présente de caractère défensif et ils possèdent, contrairement aux autres « grands bâtiments », des murs de partition interne. On distingue ainsi, dans celui de Rasm al-Ahmar 2 (**figure 68, 3**), une partie sud de plan rectangulaire, avec plusieurs constructions ou pièces réparties sur toute la surface, et une partie nord de plan irrégulier, au centre de laquelle se trouve une église, déjà citée<sup>2668</sup>.

Le « grand bâtiment » complexe de Rasm al-Ahmar 2 est le seul que j'ai prospecté. Je ne connais les autres que par des photographies aériennes. On y distingue également des cloisonnements et des constructions internes diversement réparties.

#### (b) Les « grands bâtiments » sans plan distinctif

On ne peut qu'espérer qu'une meilleure connaissance de ces édifices nous permette de préciser leurs attributs, qui, à l'heure actuelle, restent assez flous.

Parmi la petite dizaine de « grands bâtiments » de ce type, deux ont été repérés uniquement à partir de photographies aériennes<sup>2669</sup>. Quatre figurent dans la base de données « Marges arides », sans description précise<sup>2670</sup>. Il s'y ajoute trois « grands bâtiments »,

<sup>2662</sup> 16 à 21 « grands bâtiments » parmi la trentaine identifiée ne présentaient aucune caractéristique défensive. L'existence d'un « grand bâtiment » sur les sites d'Al-Hayza'iyya, Al-Qastal 1 et Rahjan est incertaine mais elle ne fait pas doute pour les villages de Abu Hanaya, Abu al-Khanadiq 2, Khirbat al-Dawsa, Khirbat Hudlu, Madinat al-Far, Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Ahmar 3, Rasm al-Daba' 1, Rasm al-Hajal, Rasm al-Khamis al-Sharqi 1, Rasm Hawiyat al-Shayba, Rasm al-Suf, Tall 'Abd al-'Aziz, 'Umm Hartayn 2, Wadi al-'Azib 2 (« grand bâtiment » b) et Zabudah. La majorité de ces « grands bâtiments » sont très mal connus et l'absence apparente de trait défensif ne prouve pas leur absence.

<sup>2663</sup> Khirbat al-Dawsa, Rasm al-Daba 1, Rasm al-Suf et 'Umm Hartayn 2.

<sup>2664</sup> Khirbat Hudlu, Madinat al-Far, Rasm al-Ahmar 2, et Wadi al-'Azib 2 (« grand bâtiment » b) et peut-être aussi Al-Qastal 1.

<sup>2665</sup> Abu al-Khanadiq 2 et Rasm al-Ahmar 2.

<sup>2666</sup> 2 700 m<sup>2</sup> pour Khirbat Hudlu ; 7 600 m<sup>2</sup> pour Madinat al-Far ; 1,3 ha pour le « grand bâtiment » b de Wadi al-'Azib 2 ; 1,4 ha pour Rasm al-Ahmar 2 et 1,45 ha pour le possible « grand bâtiment » d'Al-Qastal 1. Le « grand bâtiment » à caractère militaire de Tall Makhrum (1,7 ha) est le seul dont la surface excède celle des « grands bâtiments » complexes.

<sup>2667</sup> L'existence d'un « grand bâtiment » à Al-Qastal 1 est possible, mais pas assurée. À partir des photographies aériennes anciennes, on distingue au centre du village un bâtiment qui pourrait être un « grand bâtiment » de plan complexe, à moins qu'il ne s'agisse d'un regroupement de plusieurs édifices. Les photographies aériennes ne permettent pas le déterminer avec certitude.

<sup>2668</sup> Voir ci-dessus (c) *Les possibles monastères*, p. 441 et (c) *Les « grands bâtiments » à église*, p. 550.

<sup>2669</sup> Abu Hanaya, Rasm al-Khamis al-Sharqi 1.

<sup>2670</sup> Al-Hayza'iyya, Rahjan (l'existence d'un « grand bâtiment » sur ces deux sites ne paraît pas si évidente d'après la documentation aérienne et satellitaire), Tall 'Abd al-'Aziz et Zabudah.

prospectés entre novembre 2006 et novembre 2007 (Rasm al-Hajal [figures 98 et 106], de Rasm al-Ahmar 3 et de Rasm Hawiyat al-Shayba [figure 107]).

Les trois édifices que j'ai prospectés présentent un plan rectangulaire et des dimensions similaires<sup>2671</sup>. Ils sont situés en bordure du village auquel ils appartiennent. Le « grand bâtiment » de Rasm al-Hajal de plus est séparé du reste de l'agglomération par un oued et s'insère dans un maillage serré d'enclos. L'édifice ne présente, pour un « grand bâtiment », aucun trait remarquable, si ce n'est la présence, plutôt inhabituelle, de trois puits ou citernes au centre de la cour. Dans et à proximité immédiate du « grand bâtiment » de Rasm al-Ahmar 3 ont été retrouvés des fragments d'enduit mural et de placage de marbre. Une colonnette de marbre pourrait aussi en provenir<sup>2672</sup>. Le « grand bâtiment » de Rasm Hawiyat al-Shayba a lui aussi révélé des fragments d'enduit. L'édifice, à la différence des autres, présentait au centre de la cour une construction quadrangulaire faite de quatre pièces<sup>2673</sup>. Un espace dégagé, comme à Rasm al-Rbayt, sépare le « grand bâtiment » de Rasm Hawiyat al-Shayba du reste de l'agglomération, qui se déploie au sud<sup>2674</sup>.

L'absence de caractéristique distinctive ne permet pas d'établir les fonctions de ces « grands bâtiments », qui variaient peut-être d'un site à l'autre. Sauf pour quelques cas particuliers<sup>2675</sup>, je ne vois pas de raison de douter qu'il s'agisse d'édifices communautaires, comme pour les « grands bâtiments » à caractère militaire. Les éléments architecturaux recueillis dans leur voisinage indiquent, au même titre que les volumes de brique crue engagés dans leur construction, des programmes architecturaux exceptionnels, y compris pour ceux dépourvus d'église. La présence d'un espace libre immédiatement au sud du « grand bâtiment » de Rasm Hawiyat al-Shayba qui pourrait constituer une sorte de place<sup>2676</sup>, me semble d'ailleurs appuyer l'hypothèse d'une fonction publique, comme le fait que certains de ces « grands bâtiments » aient abrité une église.

### **b) Le *pyrgosêkon* de Rasm al-Hajal et les édifices assimilables**

Le « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal est vraisemblablement une forme d'édifice public. Le terme évoque à la fois un lieu de rassemblement et une fortification, bien qu'il

<sup>2671</sup> 50 x 45 m (soit 2 250 m<sup>2</sup>) pour le « grand bâtiment » de Rasm al-Hajal ; 60 x 45 m (soit 2 700 m<sup>2</sup>) pour Rasm al-Ahmar 3 et 55 x 50 m pour Rasm Hawiyat al-Shayba (soit 2 750 m<sup>2</sup>).

<sup>2672</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2673</sup> L'édifice est bien visible sur les images satellitaires, mais pas suffisamment cependant pour distinguer les quatre pièces auxquelles la base de données « Marges arides » fait référence.

<sup>2674</sup> Il s'agit de l'un des rares cas où l'on peut supposer l'existence d'une place, d'un espace public réservé dans un village d Syrie centrale.

<sup>2675</sup> Je pense que celui de Rasm al-Hajal en fait partie. Beaucoup de « grands bâtiments » sont établis en bordure d'une agglomération, mais ceux qui en sont véritablement séparés par un obstacle physique (et non seulement par une bande de terrain vierge) sont rares. Or, à Rasm al-Hajal, le « grand bâtiment » est séparé du reste de l'agglomération par un oued, qui n'est certes pas aussi encaissé que celui qui incise la vallée au nord, mais qui constitue une délimitation. Ce « grand bâtiment » me semble être l'un des rares exemples pour lesquels il est préférable de renoncer à une fonction communautaire. Il pourrait s'agir d'un monastère ou d'une résidence aristocratique, même si aucun indice en ce sens n'y a été découvert.

<sup>2676</sup> À l'image de celle possiblement identifiée au sud du « grand bâtiment » de Zabad 1 (voir ci-dessous *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790).

n'en présente guère l'aspect<sup>2677</sup>. L'intervention de fonctionnaires de l'administration impériale dans sa construction, qui auraient agi à cette occasion en évergètes, renvoie probablement à une fonction communautaire. Son rôle dans le village reste difficile à déterminer. Le plan n'est pas sans rappeler les maisons et le bâtiment possède une courette qui aurait pu servir de lieu de réunion (**figure 120**). Mais l'on voit mal les villageois s'y réfugier en cas d'attaque, en raison de son exigüité et de l'absence de toute caractéristique défensive ou militaire.

Cette construction n'est peut-être pas un cas isolé dans les villages en brique crue. Un autre édifice, entièrement en basalte, a été signalé dans la partie est du village de Rasm al-Rbayt<sup>2678</sup>. Nous n'en avons pas trouvé trace en novembre 2006, mais il a vraisemblablement été complètement démantelé, comme la plupart des bâtiments dont les maçonneries sont faites de moellons dans ce village. On peut donc s'interroger sur l'existence éventuelle d'une construction publique que ses matériaux de construction distingueraient des habitations dans les villages de Rasm al-Rbayt, Rasm al-Hajal et peut-être plus généralement dans les gros villages de ce secteur.

Le fait que ces édifices soient construits en dur, comme certaines églises et comme les bains, indique qu'ils jouaient un rôle particulier, probablement communautaire. On peut envisager que, comme les tours, ils aient assumé des fonctions complexes et diverses. Ils peuvent avoir contribué à la protection du village et servi d'entrepôt et/ou de refuge – plus ostentatoire qu'efficace. Les exemples d'Al-Tuba 1 et de Tall Makhrum montrent que les entrepôts – certains, en tous cas – étaient des édifices publics. Or on peut estimer que, dans une zone principalement vouée à la culture – aux cultures spéculatives qui plus est<sup>2679</sup> – comme les *mesas* basaltiques, ces exemples ne devaient pas être isolés.

La fonction secondaire de salle publique que peuvent remplir les bains dans la partie du Massif calcaire rattachée à l'Apamène<sup>2680</sup> justifie aussi que l'on s'interroge sur l'existence, dans les villages de Syrie centrale, de salles de réunion<sup>2681</sup>. Les parties dégagées des bains de Rasm al-Hajal montrent que l'établissement était plus proche des petits bains publics antiochéniens, construits à l'imitation des établissements urbains, que de ceux d'Apamène. Les dimensions modestes de la salle froide montrent qu'elle n'a guère pu jouer le rôle d'une salle de réunion publique<sup>2682</sup>. L'épigraphie, peu disert sur ce sujet, fait référence cependant à une forme de hiérarchie dans les villages et les bourgs, qui implique

<sup>2677</sup> Voir ci-dessus (a) *Les attestations épigraphiques*, p. 553.

<sup>2678</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 81.

<sup>2679</sup> Voir ci-dessous a) *Les plateaux basaltiques : une exploitation du terroir adaptée et une économie spécialisée*, p. 846

<sup>2680</sup> L'*apodyterium* y joue le rôle de grande salle publique, à Serjilla notamment (CHARPENTIER 1994, p. 140).

<sup>2681</sup> E. Patlagean cite en exemple des « maisons d'assemblée » mentionnées dans l'épigraphie (PATLAGEAN 1977, p. 243, citant WADDINGTON 1870, n° 2056 ([τὸ κοιν]οβουλι(ο)ν à Oumm-er-Roummân) et 2070a (ὁ κοινὸς οἶκος à El-Muarraba)). À noter que pour L. Di Segni, la terminologie utilisée κοινὸς οἶκος est synonyme de μητᾶτον ou de ξενεῶν et servirait à désigner un bâtiment destiné à héberger les gens de passage (DI SEGNI 1999, p. 152). F. Villeneuve souligne quant à lui que ces « maisons communes » sont attestées par des exemples archéologiques (VILLENEUVE 1985, p. 82).

<sup>2682</sup> Les dimensions de l'*apodyterium* des bains de Serjilla, censé jouer ce rôle, sont de 90 m<sup>2</sup> (CHARPENTIER 1994, p. 134), alors que celles de la salle froide de Rasm al-Hajal sont inférieures à 28 m<sup>2</sup>.

vraisemblablement des décisions prises au cours d'assemblées<sup>2683</sup>. On est donc tenté de supposer que certaines de ces agglomérations au moins devaient être dotées de salles d'audience et de réunion. Malheureusement l'archéologie n'en fournit pas la preuve.

### **5. Synthèse : les constructions communautaires dans les villages**

Parmi les 126 villages byzantins ou probablement byzantins de Syrie centrale, 13 sont susceptibles d'avoir possédé, en plus des églises, des constructions publiques (bains, entrepôts, *pyrgosêkon* et assimilables<sup>2684</sup>), soit un village sur 10 (**carte 19**). Si l'on inclut dans ce calcul les « grands bâtiments » sans trait défensif, on arrive à un total de 27 villages. Et si l'on tient compte des tours, on obtient un effectif de 55 villages. Un peu moins d'un village sur deux est donc susceptible d'avoir possédé un édifice communautaire.

Les édifices publics les plus mieux attestés par l'archéologie et l'épigraphie, dans l'architecture en pierre comme dans l'architecture en terre, sont les bains, puisqu'on en compte entre six et huit (en fonction de degrés de probabilité variables) dans la région.

Deux ou trois villages comportaient un gîte ou un hospice dont le rôle aurait été, entre autres, d'héberger les gens de passage, peut-être en priorité des officiels<sup>2685</sup>. Les plans de ces édifices, à 'Umm al-Khalakhil et à Burj al-Abyad, laissent penser que la fonction d'hébergement n'était que secondaire et que la vocation première de ces édifices était probablement défensive. Dans deux villages du Jabal al-'Ala<sup>2686</sup>, un autre type de plan, qui présente des points communs avec l'habitat, se rapproche des édifices pour lesquels, dans le Massif calcaire, on a supposé une fonction d'auberge. Les similitudes dans les formules architecturales de ces édifices suggèrent un rôle identique pour les édifices de Syrie centrale. À ces villages s'ajoute celui de I'jaz, où l'épigraphie témoigne de dispositions prises pour héberger des travailleurs.

On peut aussi envisager deux autres types d'édifices communautaires villageois : les entrepôts et les salles de réunion. On ne connaît que deux exemples d'édifices en apparence entièrement destinés au stockage dans la région (Al-Tuba 2 et Tall Makhrum). Mais certaines tours remplissaient vraisemblablement aussi cette fonction. On peut aussi le supposer pour le « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal, même s'il est probable que ce bâtiment – que l'on retrouve également à Rasm al-Rbayt ? – remplissait d'autres rôles dans les villages. L'un d'entre eux pourrait être celui de lieu de réunion. Les chefs de village<sup>2687</sup> devaient pouvoir s'y réunir en assemblée. On peut aussi imaginer une fonction identique pour certains des « grands bâtiments », mais les preuves manquent pour asseoir cette hypothèse. L'espace dégagé qui se trouve au sud du « grand bâtiment » de Rasm Hawiyat al-Shayba, et dont la

<sup>2683</sup> Mention d'un komarque (chef de village) à Khirbat Msharfah (*IGLS* 4, n° 1908) ; mention d'un administrateur (ἐπιμελητής) de la *kômè* de *Tarutia Emporôn*/Karatin al-Kbir (GRIESHEIMER 2001, p. 135). Voir aussi ci-dessous *Les institutions villageoises et la desserte religieuse des villages*, p. 803.

<sup>2684</sup> Je n'intègre ni les hospices ni les auberges supposées dans le calcul des édifices publics.

<sup>2685</sup> 'Umm al-Khalakhil, Burj al-Abyad et peut-être aussi Nawa.

<sup>2686</sup> Al-Tuba 2 et Qasr Abu Samra.

<sup>2687</sup> Voir ci-dessus note 2683, p. 590. L'existence d'institutions villageoises est attestée par ailleurs (HARPER 1928 ; DAGRON 1984, p. 32-33 et SARTRE 1997, p. 123 pour la Syrie du Sud).

forme, quadrangulaire, me semble relever d'un minimum de concertation et d'organisation<sup>2688</sup>, pourrait être ce qui se rapproche le plus, dans les villages de la région, d'une place publique.

### ***F. L'architecture funéraire***

Le constat que faisait G. Tchalenko pour les monuments funéraires du Massif calcaire au début des années 1960 peut s'appliquer aujourd'hui encore à l'architecture funéraire de la Syrie centrale : on doit souligner la variété du répertoire formel et regretter que les formes d'inhumation les plus communément répandues soient aussi les plus méconnues (**carte 20**)<sup>2689</sup>.

Pour 230 agglomérations de datation byzantine ou probablement byzantine, une quarantaine de nécropoles a été identifiée. Ces zones funéraires ont été signalées par les différents prospecteurs ou se laissent deviner à partir des images satellitaires et/ou des photographies aériennes anciennes. Elles sont associées à des cités et à des villes (cinq cas<sup>2690</sup>), à des bourgs (deux cas<sup>2691</sup>), à des *vici* militaires et à des agglomérations présumées telles (deux cas<sup>2692</sup>), à des villages avérés ou probables (23 cas), mais aussi à des agglomérations dont les formes n'ont pu être précisées (10 cas). À ces nécropoles s'ajoutent, d'une part, des indications épigraphiques, d'un intérêt variable qui pouvant aller de la simple date à des informations sur la gestion des tombes collectives, et, d'autre part, des tombeaux isolés (ou étudiés en dehors de leur contexte), souvent monumentaux. Sur les 19 tombes publiées pour l'ensemble de la région, dix sont situées dans des nécropoles. Les huit restantes se trouvent à l'extérieur de ces zones réservées ou bien le contexte dans lequel elles s'inscrivent n'est pas connu.

Il est impossible, pour la plupart de ces nécropoles, de préciser le type de tombe utilisé. Leur pillage systématique a donné aux terrains consacrés à l'inhumation autour des agglomérations une allure très particulière, de type « champ de mines », très reconnaissable à la fois sur le terrain et sur les photographies aériennes et satellitaires<sup>2693</sup>. La majorité des

<sup>2688</sup> Cet espace vide, par son origine et sa fonction supposée, ne me semble pas comparable avec celui qui entoure le « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt. Voir aussi ci-dessous *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790.

<sup>2689</sup> « Le répertoire de l'architecture funéraire du Massif calcaire est très vaste : on y trouve tous les types de tombeau à inhumation de la région méditerranéenne, à l'exception des tours funéraires » (TCHALENKO 1953, p. 33-34) ; « nous sommes mieux renseignés sur les monuments importants, et surtout exceptionnels, que sur les formes courantes du tombeau normal » (TCHALENKO 1953, n. 1, p. 34). À noter que les conclusions de M. Griesheimer paraissent s'opposer à la seconde observation de G. Tchalenko. Dans la vallée des tombeaux de Qatura, seize reliefs funéraires rupestres évoquent une trentaine de défunts et la capacité d'accueil des deux hypogées situées en contrebas était suffisante pour les avoir abrités tous : « il est donc possible de faire l'économie d'un hypothétique cimetière des pauvres » (GRIESHEIMER 1997b, n. 16, p. 171).

<sup>2690</sup> Khanasir, Qinasrin, Resafa, Suriya 1 et Al-Andarin.

<sup>2691</sup> Khirbat al-Dawsa et Rasm al-Ahmar 3.

<sup>2692</sup> 'Aqirbat, 'Itriya.

<sup>2693</sup> C'est même au pillage que l'on doit de pouvoir localiser sans trop de problèmes sur ces documents la plupart des nécropoles.

inhumations avaient lieu dans des tombes creusées, mais celles-ci ont pu revêtir des formes diverses, que seule la fouille permettrait de déterminer.

Si l'on dispose de quelques données, souvent disparates, pour se faire une idée de l'architecture funéraire de la région, guère différente de celle connue dans le Massif calcaire et en Syrie du Sud, les informations sur les pratiques funéraires (contenant, orientation et position du corps, mobilier, gestion des tombes collectives...) sont le plus souvent inexistantes.

### **1. Typologie des monuments funéraires**

A. Sartre, dans une synthèse sur l'architecture funéraire syrienne, a suivi une méthode de classification des sépultures à laquelle je me conformerai ici<sup>2694</sup>. Elle distingue les tombes creusées, qui sont de loin les plus fréquentes, les tombes aériennes et les tombes mixtes, qui constituent une sorte de compromis entre les deux premières.

#### **a) Les tombes creusées**

Les tombes de ce type sont représentées sur 45 sites byzantins ou probablement byzantins (**carte 20 et figure 121**). Les tombes peuvent être creusées dans le sol ou le substrat, parfois à flanc de falaise ou dans un ancien front de taille de carrière<sup>2695</sup>. On doit distinguer les sépultures individuelles, mal connues, et les sépultures collectives.

Certaines tombes ont pu présenter un système de clôture, symbolique ou non<sup>2696</sup>. C'est peut-être ainsi qu'il faut interpréter trois séries de grosses pierres disposées en cercles de 12 m de diamètre dans la zone de nécropole de Jarjanaz<sup>2697</sup>, mais aussi les enclos quadrangulaires signalés autour de certains hypogées d'Abu al-Khanadiq 2<sup>2698</sup> ou encore un cercle de pierre autour d'une possible tombe, associée à une ferme isolée (Rasm al-Fardawi)<sup>2699</sup>.

##### *(a) Les tombes individuelles*

Les sépultures individuelles n'ont été signalées dans l'ensemble de la région qu'à six ou sept reprises<sup>2700</sup>. Elles relevaient de types diversifiés : des tombes alvéolaires et des

<sup>2694</sup> SARTRE 1989. M. Griesheimer reprend cette classification dans sa typologie de l'architecture funéraire du Massif calcaire (GRIESHEIMER 1997b).

<sup>2695</sup> À Qinasrin par exemple (MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 347), mais aussi à Resafa (ULBERT 1989, p. 291), des tombes sont aménagées dans d'anciennes carrières. Les carrières d'où ont été tirés les matériaux du temple et du *castellum* de 'Itriyā ne semblent pas avoir abrité de nécropoles.

<sup>2696</sup> M.-O. Rousset signale aussi, pour les périodes romaine et romaine tardive, l'existence de cercles de pierre autour de tombes à ciste (ROUSSET sous presse 3).

<sup>2697</sup> LASSUS 1935, p. 2-4.

<sup>2698</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2699</sup> Prospection de novembre 2007.

<sup>2700</sup> Abu al-Khanadiq 2 (base de données « Marges arides »), Asfīn (LASSUS 1935, p. 208-209), Halban (MUSIL 1928a, p. 215), Jarjanaz (LASSUS 1935, p. 2-4), Rasm Afandi (base de données « Marges arides ») et Tall Nas (MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 36). Les cinq premiers sites ont connu une occupation byzantine mais ce n'est pas la seule période représentée et l'on n'a donc aucune certitude sur la datation byzantine de ces tombes – les tombes à ciste sont aussi attestées pour la période romaine, cf. ROUSSET sous presse 3. R. Maxwell Hyslop tient les sépultures de Tall Nas pour sargonide. Sur la validité de ses datations, voir ci-dessus p. 180.

tombes rectangulaires ont été signalées à Abu al-Khanadiq<sup>2701</sup> et à Tall Nas<sup>2702</sup>. Sur ce dernier site, les fosses étaient recouvertes d'un enduit blanc. À Halban, les défunts étaient inhumés dans des sarcophages enterrés<sup>2703</sup> et, à Rasm Afandi, dans des tombes à ciste<sup>2704</sup>. J. Lassus ne donne pas de précision sur les tombes à fosse qu'il a repérées à Asfin et à Jarjanaz<sup>2705</sup>.

Dans un autre contexte, au sud de la ferme de Rasm al-Fardawi, se trouve un aménagement ressemble aussi à une tombe, probablement individuelle. Un cercle de pierres de 2 m de diamètre, installé sur la dalle calcaire, présente en son centre une dépression, qui peut indiquer le creusement d'une cavité.

Des stèles funéraires, qu'on associe à des sépultures individuelles ont été signalées sur dix sites<sup>2706</sup>. Sept d'entre elles mentionnent le nom d'un défunt, une seule, à Sabura, paraît en avoir porté deux<sup>2707</sup>. Cinq stèles sont datées. Elles fournissent des datations qui s'échelonnent entre la moitié du II<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du III<sup>e</sup> siècle. L'usage des stèles funéraires serait donc, d'après cet échantillon restreint, surtout antérieur à la période byzantine<sup>2708</sup>, mais certaines ont cependant été signalées dans le voisinage d'une église. C'est le cas à Drayb al-Wawi<sup>2709</sup>. On peut se demander si l'installation de l'église est postérieure au creusement des tombes (phénomène de christianisation d'une nécropole ?) ou si au contraire les tombes se sont groupées autour d'une église préexistante<sup>2710</sup>.

#### (b) Les tombes collectives

Les exemples de sépultures à usage collectif sont beaucoup plus nombreux mais cette proportion ne reflète pas nécessairement la réalité funéraire de l'époque.

Des hypogées ont été répertoriés sur 21 sites byzantins ou probablement byzantins. Ils relèvent de types différents, comme l'indiquent différents moyens d'accès, la présence d'*arcosolia* et/ou de *loculi*, mais aussi l'importance des parties rupestres et construites dans le tombeau (**figure 121**).

<sup>2701</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2702</sup> MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 36.

<sup>2703</sup> MUSIL 1928a, p. 215.

<sup>2704</sup> Base de données « Marges arides ». À noter que les tombes à ciste sont apparemment regroupées dans une des deux nécropoles identifiées pour ce village. Les tombes individuelles en usage dans la seconde n'ont pas été décrites.

<sup>2705</sup> LASSUS 1935, p. 2-4 et 208-209.

<sup>2706</sup> Al-Masharfah (LASSUS 1935, p. 32-34 ; pour les auteurs des *IGLS*, il s'agirait d'un pilier de chancel plutôt que d'une stèle, voir *IGLS* 4, n° 1728) ; Asfin (LASSUS 1935, p. 208-209) ; Bakura (*IGLS* 2, n° 280) ; Drayb al-Wawi (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205) ; Maksar al-Tahtani (LASSUS 1935, p. 128-129 et *IGLS* 4, n° 1797) ; Ras al-'Ayn (LASSUS 1935, p. 202-204) ; Sabura (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 184 ; *IGLS* 4, n° 1995-1996) ; Tall Halawah (*IGLS* 4, n° 1798) ; Tamak (*IGLS* 4, n° 1962) et Tarad (*IGLS* 4, n° 1974).

<sup>2707</sup> Al-Masharfah, Asfin, Ras al-'Ayn, Sabura, Tall Halawah, Tamak et Tarad.

<sup>2708</sup> M.-O. Rousset signale aussi la présence de stèles dans les nécropoles d'agglomération qui n'auraient connue qu'une occupation temporaire ou semi-sédentaire datée des époques romaine ou romaine tardive (ROUSSET sous presse 3).

<sup>2709</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205.

<sup>2710</sup> La même question se pose à 'Itriya. Voir ci-dessous c) *La place du mort et des nécropoles dans l'habitat groupé*, p. 609.



L'accès aux hypogées se faisait le plus souvent par une rampe inclinée, rupestre ou construite. Des dromos, des couloirs et des rampes ont ainsi été signalés sur huit sites différents<sup>2711</sup>. Par comparaison, les escaliers taillés dans le roc et les puits d'accès verticaux sont moins fréquents, puisque les premiers n'ont été mentionnés que sur trois sites<sup>2712</sup> et les seconds sur trois ou quatre<sup>2713</sup>. On remarque la coexistence des trois modes d'accès sur un même site (Qinasrin) ainsi que leur relative contemporanéité puisqu'on dispose d'un exemple d'hypogée à puits d'accès vertical daté du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2714</sup> et d'un autre à rampe d'accès daté du V<sup>e</sup> siècle<sup>2715</sup>. On ne possède en revanche aucun élément de datation précis pour les hypogées à escalier d'accès. Mais les inscriptions répertoriées à Al-Hazimah, qui datent des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, fournissent cependant une fourchette chronologique<sup>2716</sup>.

L'accès au caveau funéraire, à l'extrémité de la rampe ou de l'escalier, était fermé par une porte qui a pu prendre plusieurs formes : un porche à colonnes à Rasm al-'Abd<sup>2717</sup>, une arcade dans l'un des hypogées d'Al-'Arfa<sup>2718</sup> et d'Al-Haways<sup>2719</sup>, une porte arrondie à Qinasrin<sup>2720</sup> ou surmontée d'un linteau à Qasr Shawi<sup>2721</sup>, Rasm al-'Abd<sup>2722</sup> et Tall Snan<sup>2723</sup>. Ces portes, mêmes dans le Massif calcaire, étaient généralement en basalte<sup>2724</sup>.

Une fois passée cette porte, on entrait généralement dans un caveau de forme quadrangulaire, carrée ou allongée. Des *loculi* (**figure 121, 1-2 et 5**)<sup>2725</sup> ou bien des *arcosolia* (**figure 121, 3-4 et 6**)<sup>2726</sup> étaient aménagés dans les trois côtés du caveau, ce qui donnait à l'hypogée un plan cruciforme. Compte-tenu du petit nombre de sites pour lesquels les détails de l'aménagement des hypogées sont connus, il est difficile de se rendre compte de la prééminence d'un type d'agencement sur un autre. Trois sites paraissent avoir possédé

<sup>2711</sup> Abu al-Khanadiq 2 (base de données « Marges arides »), Al-'Arfa (LASSUS 1935, p. 164-169), 'Atshan (LASSUS 1935, p. 103-107), Jarjanaz (LASSUS 1935, p. 2-4), Karatin al-Kbir (PAES 3B, n° 983), Rasm al-'Abd (LASSUS 1935, p. 86-87), Qinasrin (MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 348) et Tatai (LASSUS 1935, p. 12-13).

<sup>2712</sup> Al-Hazimah (LASSUS 1935, fig. 164, p. 161), I'jaiyiz (PAES 2B, p. 87) et Qinasrin (MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 348).

<sup>2713</sup> Qinasrin (MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 348), 'Umm al-Khalakhil (LASSUS 1935, p. 57-78), peut-être aussi à Khirbat Dair Hafir (MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 21 et 35) et dans certains hypogées de Khirbat al-Dawsa, bien que les déblais des fosses de pillage ne permettent pas toujours de comprendre le mode d'accès d'origine à ces caveaux.

<sup>2714</sup> 'Umm al-Khalakhil (IGLS 4, n° 1760).

<sup>2715</sup> Karatin al-Kbir (PAES 2B, n° 982).

<sup>2716</sup> IGLS 4, n° 1825 et 1826. La base de données « Marges arides » indique que de rares traces d'une occupation romaine ont aussi été décelées sur le site.

<sup>2717</sup> LASSUS 1935, p. 86-87.

<sup>2718</sup> LASSUS 1935, p. 164-169.

<sup>2719</sup> LASSUS 1935, p. 137-138.

<sup>2720</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 348.

<sup>2721</sup> LASSUS 1935, p. 180.

<sup>2722</sup> LASSUS 1935, p. 86-87.

<sup>2723</sup> LASSUS 1935, p. 217-220.

<sup>2724</sup> M. Griesheimer a suggéré que les portes en basalte destinées à fermer les caveaux funéraires provenaient de Syrie centrale (GRIESHEIMER 1997b, p. 166). Le Massif calcaire était un débouché possible pour l'artisanat du Jabal al-'Ala, le massif basaltique le plus proche.

<sup>2725</sup> Cavités de plan rectangulaire et de dimensions réduites destinées à accueillir la dépouille du défunt, le cercueil ou le sarcophage renfermant sa dépouille. Les *loculi*, contrairement aux *arcosolia*, sont aménagés perpendiculairement au plan de la paroi.

<sup>2726</sup> Niche couverte par une voûte en berceau abritant un sarcophage ou une simple cuve, ménagée parallèlement au plan de la paroi.

exclusivement des hypogées à *loculi*<sup>2727</sup> et six ont révélé des hypogées à *arcosolia*<sup>2728</sup>. Ces derniers constituent, en Syrie du Nord, le type dominant, même si les hypogées à *loculi* sont également connus. En Syrie du Sud, il semble au contraire que les *arcosolia* soient absents<sup>2729</sup>.

- Les hypogées à *loculi*

Plusieurs types d'hypogées à *loculi* de plan cruciforme ont été identifiés à Al-Hazimah (**figure 121, 2**). Le principe de distribution des *loculi* reste le même mais le nombre de *loculi* varie d'une tombe à l'autre. Les hypogées les plus simples possèdent deux *loculi* ménagés dans chacune des parois latérales, et deux autres dans la paroi du fond. Un type intermédiaire compte trois *loculi* dans chaque paroi latérale et le type le plus commun cinq *loculi* de part et d'autre du couloir. Quel que soit le nombre de *loculi* latéraux, la paroi du fond n'en comporte que deux<sup>2730</sup>.

Le plan de l'hypogée d'Al-'Arfa est différent (**figure 121, 5**). Les *loculi* sont disposés sur les côtés d'un couloir de 8 m de long. Six logettes sont aménagées de chaque côté par niveau et ce caveau compte deux niveaux de même plan. Les *loculi* d'un même niveau sont séparés par un système de dalles transversales alors que la division en hauteur repose sur d'étroites poutres transversales. J. Lassus fournit aussi l'exemple, dans l'un des hypogées d'Al-Hazimah, d'une superposition de *loculi*. Une paroi réservée dans le roc permettait d'y superposer les corps. Mais alors que l'hypogée d'Al-'Arfa est entièrement construit, ceux d'Al-Hazimah sont en partie rupestres.

- Les hypogées à *arcosolia*

Les plans des hypogées à *arcosolia* varient souvent. Mais à Tatai et à 'Atshan, leur agencement est identique (**figures 121, 4 et 6**). De chaque côté de l'entrée se trouve une niche en plein cintre assez profonde pour abriter une cuve. Les parois se resserrent ensuite en une arcade pour conduire à un second espace de même plan que le premier. Dans le mur du fond se trouve un *arcosolia* de même type que les précédents.

Rasm al-'Abd a fourni deux exemples d'hypogées à *arcosolia* (**figure 121, 3**). Dans le premier, une entrée construite ouvre sur un couloir flanqué de deux *arcosolia* rupestres de chaque côté – plus profonds qu'à Tatai ou 'Atshan – qui renferment des cuves. Le mur du fond abrite une cinquième niche identique. Une fois passée l'entrée, construite, et fermée par une porte de basalte, le second hypogée présente un plan triconque dont les absides abritaient des sarcophages indépendants.

Les hypogées à *arcosolia* de Khirbat al-Dawsa présentent des aménagements particuliers : le caveau donne sur trois à cinq profonds *arcosolia*<sup>2731</sup>, dans lesquels sont

<sup>2727</sup> Al-'Arfa, Al-Hazimah et peut-être également Udihi, un site à mi-chemin entre Alep et Qinasrin, mais pour lequel la description est ambiguë (*IGLS* 2, n° 344-347).

<sup>2728</sup> 'Atshan, Jarjanaz, Khirbat al-Dawsa, Qinasrin, Rasm al-'Abd et Tatai.

<sup>2729</sup> SARTRE 1989, p. 427-428.

<sup>2730</sup> LASSUS 1935, p. 160-164.

<sup>2731</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490.

aménagées quatre cuves aux parois réservées, parallèles à chacun des côtés<sup>2732</sup> (**figure 126**). Le plan de l'hypogée de Qinasrin relevé par L. Brossé et P. Monceaux (**figure 121, 1**) est une variante de ceux de Khirbat al-Dawsa, puisque l'orientation des cuves y est inversée. La porte d'accès ouvre sur un caveau de plan carré percé sur chacun des trois côtés d'un *arcosolia* profond abritant, pour ceux des côtés, trois *loculi* dont les parois sont réservées dans le roc, et pour celui du fond, trois *loculi* avec, à l'arrière, une quatrième cuve perpendiculaire aux trois premières<sup>2733</sup>. Ces hypogées constituent une sorte de synthèse entre le type à *arcosolia* et le type à *loculi*.

- La capacité des hypogées

A. Sartre soulignait que les hypogées à *loculi* et les hypogées à *arcosolia* ne permettaient pas d'inhumer le même nombre d'individus et que le recours à un type de caveau plutôt qu'à un autre devait impliquer des conceptions familiales différentes<sup>2734</sup>. Cette observation sur la capacité des différents types d'hypogées vaut aussi pour la Syrie centrale. Les caveaux à *loculi* d'Al-Hazimah et d'Al-'Arfa comportaient, d'après les plans publiés ou les descriptions qu'en fait J. Lassus, 6, 9, 12, 18 et 24 emplacements, alors que la capacité des hypogées à *arcosolia* de Qinasrin ne dépassait pas 10 individus et 12 pour les plus grands de Khirbat al-Dawsa.

Il n'est pas cependant pas certain qu'il faille conclure, comme A. Sartre, que les hypogées à *loculi* témoignent d'une notion plus large de la famille<sup>2735</sup> que les hypogées à *arcosolia*. M. Griesheimer, au contraire, estime erroné le calcul du nombre de défunt à partir de celui des cuves. Dans le Massif calcaire, le nombre de défunts, que l'épigraphie, les reliefs funéraires ou les *nefesh*<sup>2736</sup> nous font précisément connaître, excéderait très largement les capacités d'accueil des *loculi* et/ou des *arcosolia*<sup>2737</sup>. M. Griesheimer signale des exemples nombreux mais n'en cite qu'un : celui du mausolée d'Abdrapsas et de son épouse à Frikya, daté de 325. Il ne comportait que deux sarcophages alors que les défunts supposés, dont les visages sont sculptés en bas relief sur les murs et certains désignés nommément par l'épigraphie<sup>2738</sup>, devaient être au moins 15<sup>2739</sup>. Cet exemple, isolé, me semble cependant loin d'être décisif, parce que le tombeau en question est un mausolée, une forme d'inhumation coûteuse à laquelle n'avait pas accès le plus grand nombre.

La connaissance très partielle que nous avons de l'architecture funéraire de la Syrie centrale ne permet pas de préférer une théorie plutôt que l'autre. Cependant, une inscription retrouvée à Haqla 1<sup>2740</sup> pourrait faire état du partage d'une cuve sépulcrale<sup>2741</sup> entre plusieurs

<sup>2732</sup> À noter qu'au plafond du vestibule de l'un de ces hypogées se trouve une coupole taillée dans le roc et recouverte d'un badigeon ocre.

<sup>2733</sup> MONCEAUX et BROSSÉ 1925, p. 348.

<sup>2734</sup> SARTRE 1989, p. 428-429.

<sup>2735</sup> Le caractère familial des tombeaux ne fait pas de doute, comme l'indique l'épigraphie, en Syrie centrale comme ailleurs. Voir ci-dessous note 2815, p. 609.

<sup>2736</sup> Stèle funéraire.

<sup>2737</sup> GRIESHEIMER 1997b, p. 170.

<sup>2738</sup> IGLS 4, n° 1411-1414.

<sup>2739</sup> GRIESHEIMER 1997b, n. 13, p. 170.

<sup>2740</sup> IGLS 2, n° 269.

individus, qui appartiennent selon toute vraisemblance à une même famille. A. Sartre évoque aussi, pour la Syrie du Sud, l'existence possible d'ossuaires et d'inscriptions mentionnant le rassemblement des os des défunts, placés dans une nouvelle tombe ou dans une tombe reconstruite<sup>2742</sup>. Ces observations pourraient donc confirmer l'hypothèse de M. Griesheimer, mais il semble qu'on n'ait pas identifié d'ossuaires dans les hypogées de Syrie du Nord.

▪ Hypogées rupestres et hypogées construits

Les hypogées de Syrie centrale, contrairement à ceux du Massif calcaire, sont rarement entièrement rupestres<sup>2743</sup>, même si, dans tous les cas, ils restent par définition des aménagements souterrains.

Par endroits, les rampes d'accès aux tombes, leurs entrées ou leur façade sont construites<sup>2744</sup>, mais dans la majorité des cas, ce sont les couvertures. Ces tombes étaient donc creusées à ciel ouvert, puis couvertes. Cinq sites possédaient des hypogées à couverture construite en dalles de pierre<sup>2745</sup>.

D'autres tombeaux ont été entièrement excavés avant d'être ensuite construits. C'est le cas d'un hypogée au moins dans la nécropole est d'Al-Hazimah<sup>2746</sup>, d'un autre à Tatai<sup>2747</sup> et de plusieurs à Al-'Arfa<sup>2748</sup>. À l'exception des cuves, rupestres, dans l'hypogée de Tatai, les parois, les murs de séparation, les couvertures sont intégralement construits avec une belle stéréotomie<sup>2749</sup>.

Le manque d'élément de datation ne permet pas de déterminer si, derrière la part respective des éléments rupestres et construits dans les hypogées, se cache une évolution linéaire de l'architecture funéraire, comme J. Lauffray semble le penser<sup>2750</sup>. À 'Umm al-Khalakhil, un hypogée à puits d'accès vertical avec une couverture de dalles est daté de

<sup>2741</sup> Le terme grec de γόρμη, objet du partage, renverrait à une transcription exacte du syriaque « *goûrna* », qui désignerait une urne funéraire et par extension, dans ce cas précis un sarcophage (voir le commentaire accompagnant l'édition du texte : *IGLS* 2, n° 269). L'inscription n'est pas traduite, mais elle mentionne deux moitiés d'une γόρμη que se partageraient trois à cinq individus.

<sup>2742</sup> SARTRE 1989, p. 429-430.

<sup>2743</sup> Les plus beaux exemples d'hypogées rupestres sont ceux de Qinasrin et de Khirbat al-Dawsa.

<sup>2744</sup> Des rampes d'accès entre deux murs construits ont été signalés à Abu al-Khanadiq 2 (base de données « Marges arides ») et à Rasm al-'Abd (LASSUS 1935, p. 86-87). Dans un autre hypogée de Rasm al-'Abd, c'est l'entrée qui est entièrement construite, comme l'ensemble de la façade d'un tombeau de Karatin al-Kbir (GRIESHEIMER 2001, p. 132).

<sup>2745</sup> Abu al-Khanadiq 2 (base de données « Marges arides »), Al-Hazimah (LASSUS 1935, p. 160-164), 'Atshan (LASSUS 1935, p. 103-107), I'jaiyiz (*PAES* 2B, p. 87) et 'Umm al-Khalakhil (LASSUS 1935, p. 57-78).

<sup>2746</sup> LASSUS 1935, p. 160-164.

<sup>2747</sup> LASSUS 1935, p. 12-13.

<sup>2748</sup> LASSUS 1935, p. 164-169.

<sup>2749</sup> J. Lassus y signale l'existence d'une poutre maîtresse appareillée, encastrée sur la clé de voûte d'un *arcosolium*, et sur laquelle repose les dalles de couverture (LASSUS 1935, p. 164-169).

<sup>2750</sup> LAUFFRAY 1944, p. 51-52. J. Lauffray suppose une évolution chronologique qui conduit des hypogées rupestres aux tombes construites – et notamment au type de construction illustré par les « monuments du groupe C » à Zabad 1 (voir ci-dessous *Des tombes aériennes : les « hypogées » artificiels*, p. 602) – en passant les « hypogées artificiels », c'est-à-dire les hypogées construits. G. Tchalenko a mis en évidence, pour le Massif calcaire, une évolution linéaire comparable vers la tombe construite (TCHALENKO 1953, p. 35-36).

356<sup>2751</sup>. Mais seule la façade d'un hypogée, bien plus tardif (489), à Karatin al-Kbir était construite<sup>2752</sup>.

Les conditions géologiques pouvaient aussi ne pas autoriser partout l'aménagement d'hypogées rupestres. La totalité des hypogées entièrement ou en partie construits se situe d'ailleurs dans la partie occidentale de la Syrie centrale<sup>2753</sup>, à l'ouest du Jabal al-'Ala, sur la *mesa* elle-même ou à quelques kilomètres seulement à l'est (**carte 19**). On trouve donc ce type de tombes dans un secteur où la présence de la dalle conglomératique calcaire est comparativement moins prégnante qu'à l'est, dans les secteurs proprement steppiques<sup>2754</sup>. On pourrait en déduire que les hypogées construits sont localisés de préférence dans les secteurs où les encroûtements calcaires sont les moins présents et les matériaux de construction de qualité les plus abondants. Dans la zone steppique à l'est du Jabal al-'Ala, au contraire, des hypogées rupestres auraient mis à profit l'omniprésence de la dalle calcaire conglomératique, tout comme les nombreuses cavités souterraines et les citernes. Mais, comme la répartition contrastée des hypogées construits et rupestres pourrait n'être due qu'à la connaissance lacunaire et inégale que nous avons de l'architecture funéraire de la région, ces conclusions me paraissent prématurées.

### b) Les tombes aériennes

Les tombes aériennes sont moins bien représentées que les tombes creusées et n'ont été signalées que sur 17 sites, tous byzantins (**figure 122**). Ils sont répartis entre les différents massifs basaltiques de la région et la frange occidentale du Jabal al-'Ala. Deux autres se trouvent à Resafa et à Al-Qastal 1.

La catégorie des tombeaux aériens paraît recouvrir des réalités très différentes avec des sépultures individuelles et collectives. Malheureusement, toutes les tombes aériennes signalées n'ont pas été décrites. Il est par exemple impossible de préciser leur forme à Al-Tuba 1<sup>2755</sup> et à Fa'lul<sup>2756</sup>, de même que celle des sépultures signalées autour du tombeau-

<sup>2751</sup> IGLS 4, n° 1760.

<sup>2752</sup> GRIESHEIMER 2001, p. 132.

<sup>2753</sup> Cette répartition géographique n'est pas représentative puisqu'il s'agit aussi du secteur dans lequel l'architecture funéraire est la mieux connue. À l'est, bien que les nécropoles soient presque toutes pillées, rares sont celles où les seules prospections ont permis de déterminer la forme des tombes.

<sup>2754</sup> Voir ci-dessus *Les encroûtements et dalles*, p. 106. Une dalle calcaire est cependant bien présente sur les massifs basaltiques, mais son origine est différente (læssoïde).

<sup>2755</sup> À Al-Tuba 1, on n'est pas certain que le bâtiment en question soit une tombe. H. C. Butler aurait observé une abside et un arc triomphal dont il aurait pu admirer les chapiteaux (AAES 2, p. 300 ; H. C. Butler décrit à tort le site sous le toponyme de Qasr Zabad), mais R. Mouterde et A. Poidebard paraissent avoir retrouvé près d'un demi-siècle plus tard les chapiteaux au même endroit et un fragment de sarcophage qu'ils attribuent au même édifice (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 198). Il est plus probable, compte-tenu de la présence de l'abside et de l'arc triomphal observée par H. C. Butler, qu'il s'agisse d'une église ou d'une modeste chapelle, qui contenait un sarcophage ou un reliquaire – je l'ai d'ailleurs considérée comme telle. Elle se serait trouvée en plein milieu d'une nécropole. Voir ci-dessous c) *La place du mort et des nécropoles dans l'habitat groupé*, p. 609.

<sup>2756</sup> W. K. Prentice évoque en passant la fonction funéraire d'un petit édifice, avec un linteau inscrit indiquant qu'il était la propriété de Patrikios (PAES 3B, n° 1054).

temple d'Al-Khadfah<sup>2757</sup>. On ne connaît pas non plus la forme de la troisième tombe aérienne dont l'existence a été rapportée à Karatin al-Kbir<sup>2758</sup>.

Cinq types, plus ou moins bien attestés, peuvent être identifiés. Les sarcophages sur socle et les tombeaux-temples sont les plus répandus. Ils comptent à eux seuls pour plus de la moitié (11) des tombes aériennes parmi les 20 dont on connaît à peu près la forme. Un troisième type, une probable déclinaison, en moins ostentatoire, des tombeaux-temples, est également attesté (5 tombes, avec des variantes de l'une à l'autre). Un quatrième ne compterait à l'heure actuelle que quatre représentants, trois édifices situés à Zabad 1. L'existence d'un cinquième type, celui des tombeaux-tours, bien connu à Palmyre ou sur l'Euphrate, illustré ici par une ou plusieurs variantes locales, est très hypothétique. Resterait ensuite une tombe, pour laquelle je ne trouve pas de parallèle, à Khanasir<sup>2759</sup>. À l'exception des sarcophages à socle, tous ces édifices appartiennent à la catégorie des sépultures collectives.

*(a) Les tombes aériennes individuelles : les sarcophages à socle*

La catégorie des sarcophages à socle peut être subdivisée en fonction des types de socle : plateforme simple, plateforme à degrés, plateforme à degrés surmontée d'un piédestal cubique, sur lequel se trouvait le sarcophage (**figure 122, 1-2**).

On trouve à Zabad 1 deux exemples du dernier type<sup>2760</sup>. Les deux tombes, datées de 337/338<sup>2761</sup>, se font face et dominent chacune une nécropole, située sur les versants opposés de la vallée. Celui de la nécropole occidentale, mieux conservé, se présentait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un sarcophage (**figure 122, 2**)<sup>2762</sup> au centre d'un podium composé d'une plateforme à deux degrés (87 cm de haut) et d'un piédestal cubique – un massif de maçonnerie plein, avec blocage interne surmonté par une plinthe chanfreinée (2,80 m de haut)<sup>2763</sup>. Les dimensions de l'ensemble, en plan, sont conséquentes : 2,80 x 2,33 m<sup>2764</sup>. Sur la face supérieure du piédestal sont alignées des mortaises qui dessinent les contours d'un seul sarcophage<sup>2765</sup>.

<sup>2757</sup> H. C. Butler signale les vestiges de tombes, moins bien préservées, autour du tombeau-temple (*PAES* 2B, p. 93).

<sup>2758</sup> *PAES* 3B, n° 994. W. K. Prentice rapporte l'existence d'une tombe, complètement ruinée, datée de 531. Ses descriptions des deux tombes aériennes suivantes, à peine plus fournies, permettent cependant de les rapprocher d'autres formes connues.

<sup>2759</sup> *AAES* 2, p. 300-301 et *AAES* 3, n° 321.

<sup>2760</sup> *AAES* 2, p. 299-300 ; LAUFFRAY 1944, p. 41-46.

<sup>2761</sup> Celui de la nécropole ouest porte une inscription sur la plinthe de l'assise supérieure du socle : « Béni soit Dieu avec son Christ ! L'an 648, le 10<sup>e</sup> du mois de Xanthikos. Suivant le modeste désir de Bassos, grâce aux biens reçus de Dieu. Qu'on se souvienne de Marônas, tailleur de pierre » (*AAES* 3, n° 336 ; *IGLS* 2, n° 315). Celui de la nécropole orientale, ruiné, présentait également une inscription, sur un bloc dont on ne peut déterminer l'emplacement d'origine : « Il n'y a qu'un Dieu et son Christ ! Construction érigée [par le zèle de Dè]mas, ayant atteint la moitié de sa vie, le énième jour du mois ... l'an 649 » (LAUFFRAY 1944, p. 44, lecture et traduction de R. Mouterde).

<sup>2762</sup> Sa cuve avait été retaillée en croissant (*AAES* 2, p. 299).

<sup>2763</sup> LAUFFRAY 1944, p. 41-43.

<sup>2764</sup> LAUFFRAY 1944, p. 41.

<sup>2765</sup> H. C. Butler supposait que le socle avait supporté plusieurs sarcophages (*AAES* 2, p. 299) mais les mortaises observées par J. Lauffray excluent cette possibilité (LAUFFRAY 1944, p. 43).

Le sarcophage à socle de la nécropole orientale, encore en élévation au moment de la visite d'H. C. Butler, était complètement ruiné dans les années 1940 au moment de celle de J. Lauffray. H. C. Butler le disait identique à celui de la nécropole ouest<sup>2766</sup>, mais J. Lauffray a mis en évidence des différences importantes. La plateforme à degrés était plus longue (3,13 m) et les lits d'attente étaient creusés de part et d'autre des joints de mortaises pour le logement d'agrafes en bronze en forme de queue d'aronde<sup>2767</sup>. La découverte d'un linteau dans les ruines de l'édicule a conduit J. Lauffray à supposer que, contrairement à la tombe de la nécropole ouest, le socle du sarcophage aurait été creux et aurait abrité une chambre funéraire. Cette disposition trouverait un parallèle contemporain à Juwaniya et un exemple légèrement antérieur à Brad<sup>2768</sup> ainsi qu'à Khirbat Faris, comme le suggérait déjà J. Lauffray, ainsi qu'à Ruwaiha<sup>2769</sup>.

Les autres sarcophages à socle sont moins bien décrits. Les deux signalés à Al-Hazimah étaient de même type que celui de la nécropole occidentale de Zabad 1 (**figure 121, 1**)<sup>2770</sup>. À Ruwayda, J. Lassus signale simplement la présence d'une plateforme, sans plus de précision<sup>2771</sup>. À Rabdah, le grand sarcophage qui domine toute la nécropole pourrait lui aussi avoir possédé un socle, même s'il n'en est pas fait mention<sup>2772</sup>. Enfin, un curieux dispositif décrit par J. Lassus à Al-'Arfa pourrait aussi avoir été un socle de sarcophage : une plateforme dallée de 3,2 x 3 m comportait à l'arrière une niche monolithe de 2,6 m de long, 80 cm de large et 60 cm de haut, précédée d'un terre-plein. J. Lassus suggérait qu'un sarcophage pouvait y avoir été installé<sup>2773</sup>.

La répartition de ce type de sépultures se limite, dans la région, aux massifs basaltiques.

### (b) *Les tombes aériennes collectives*

Cette catégorie rassemble des types de tombes très différents. La plupart sont des sépultures couvertes, mais il n'est pas exclu que certaines d'entre elles aient été à ciel ouvert.

#### ▪ Les tombeaux-temples

Les tombeaux-temples font partie des sépultures les plus ostentatoires de la région (**figures 122, 6 et 123, 1-3**). Le fait que ce type ne soit représenté avec certitude que sur deux sites, par ailleurs voisins, n'est pas un hasard. Le site d'Al-Khadfah et le village de Ma'rata ont, à eux deux, livré quatre exemples plus ou moins documentés de ces mausolées. Or ces

<sup>2766</sup> AAES 2, p. 300.

<sup>2767</sup> À ma connaissance, il s'agit du second exemple, dans la région, de l'utilisation de cette technique, également signalée par J. Lauffray dans les parties basses de la forteresse de Shaikh Hilal (voir ci-dessus (c) *D'autres types de forts ?*, p. 559).

<sup>2768</sup> Le sarcophage y surmonte une chambre funéraire (GRIESHEIMER 1997b, n. 42, p. 183). Mais il existe alors deux emplacements possibles pour le corps du défunt : dans le sarcophage ou dans la chambre et il pourrait ne plus s'agir d'une sépulture individuelle.

<sup>2769</sup> LAUFFRAY 1944, p. 44. Sur ces deux derniers sites, le sarcophage finit par n'avoir plus guère qu'une fonction de couverture (GRIESHEIMER 1997b, n. 43, p. 185).

<sup>2770</sup> LASSUS 1935, p. 160-164 et fig. 164, p. 161.

<sup>2771</sup> LASSUS 1935, p. 119-128.

<sup>2772</sup> LASSUS 1935, p. 116-119.

<sup>2773</sup> LASSUS 1935, p. 164-169.

deux sites se trouvent à l'ouest du Jabal al-'Ala, sur le piémont du Jabal Zawiyah et paraissent, de ce point de vue, particulièrement influencés par les traditions constructives de ce chaînon. Le Jabal Zawiyah totalise en effet le plus grand nombre de mausolées du Massif calcaire<sup>2774</sup>. Il est possible aussi qu'un cinquième tombeau-temple ait été identifié, par A. Musil à Resafa (**figure 123, 1**)<sup>2775</sup>. Mais sa datation et les détails de son élévation sont inconnus.

Les trois tombeaux-temples dont les plans ont été publiés pour Al-Khadfah et Ma'rata illustrent des types différents (**figures 122, 6 et 123, 2-3**). Leurs dimensions varient de 8,4 x 6,5 m environ (54,6 m<sup>2</sup>) pour celui d'Al-Khadfah, le plus grand, à 6,3 x 4,3 m (27 m<sup>2</sup>), pour la tombe 2 de Ma'rata, la plus petite. Deux étaient établis sur une plateforme légèrement débordante, constituée d'un degré pour la tombe d'Al-Khadfah et de deux pour la tombe 2 de Ma'rata. Ces tombeaux-temples possèdent une chambre sépulcrale, approximativement carrée, dans laquelle ont été signalés trois sarcophages pour la tombe 2 et cinq pour la tombe 1 de Ma'rata<sup>2776</sup>. En revanche, la partie antérieure et la façade de ces édifices varient d'un bâtiment à l'autre. La tombe 1 de Ma'rata possédait vraisemblablement un portique en façade<sup>2777</sup>. La porte de la chambre funéraire de la tombe d'Al-Khadfah est placée entre deux antes et celle de la tombe 2 de Ma'rata était précédée par un véritable vestibule à arcade. Les trois tombeaux-temples conservés témoignent d'un même mode de couverture pour le plan carré de la chambre sépulcrale : un toit pyramidal de pierre, construit en calcaire, comme les mausolées d'Al-Bara. Ils présentaient, comme ces derniers, des corniches moulurées et des pilastres d'angles.

Le mausolée de Resafa dont A. Musil publie le plan (**figure 123, 1**) serait romain ou byzantin, puisqu'il se trouve d'un côté de la voie romaine, au nord de l'enceinte de la ville, alors que l'auteur situe plutôt les nécropoles islamiques au nord-ouest de l'enceinte. L'édifice présente un plan rectangulaire de 7,5 x 5 m environ – des dimensions tout à fait comparables à celles des autres tombeaux temples – en deux parties : un vestibule auquel on accédait par un passage entre deux colonnes (proche de celui de la tombe 2 de Ma'rata), et la chambre funéraire proprement dite, de plan cruciforme. Cette pièce aurait comporté trois *arcosolia*, susceptibles d'avoir abrité des sarcophages. L'édifice représente une sorte de synthèse entre le tombeau-temple et de l'« hypogée artificiel ».

Les tombeaux-temples seraient donc un type de sépulture particulièrement fréquent dans l'ouest dans la région, mais leur répartition semble ne pas s'être strictement conformée au piémont du Jabal Zawiyah.

<sup>2774</sup> On y connaît une trentaine de mausolées alors que ce type de bâtiment n'apparaît que sporadiquement dans les autres chaînons (GRIESHEIMER 1997b, p. 188 et n. 60).

<sup>2775</sup> MUSIL 1928a, p. 165 et fig. 83, p. 211.

<sup>2776</sup> Aucun sarcophage n'a été repéré ni dans la tombe d'Al-Khadfah, ni dans la tombe 3 de Ma'rata, particulièrement ruinée.

<sup>2777</sup> H. C. Butler le déduit de la présence d'un corbeau au-dessus d'un pilastre d'angle (*PAES* 2B, p. 92). Ce type de tombeau-temple est attesté dans le Massif calcaire (GRIESHEIMER 1997b, p. 189).



- Des tombes aériennes à mur-écran ?

Ce type de tombeaux aériens se rapproche de celui des tombeaux-temples, mais sont moins ostentatoires. Comme ces derniers, ils auraient abrité des sarcophages.

Dans un cas, à Al-Qusair 2, et dans deux, à Karatin al-Kbir, une fonction funéraire a été attribuée à de petits édifices de plan carré, vraisemblablement constitués d'une seule pièce<sup>2778</sup>. Celui d'Al-Qusair 2 – que J. Lassus, malgré l'absence de toiture pyramidale, compare aux tombeaux du Jabal Zawiyah – était associé à un sarcophage. Les dimensions de la seconde tombe signalée par W. K. Prentice à Karatin al-Kbir n'excédaient pas 10 m de côté.

À Qasr Bayt 'Ali, les caractéristiques des deux monuments funéraires signalés par J. Lassus sont peut-être différentes. De plan carré (6,4 m de côté environ), ils comportaient des maçonneries très larges qui ménageaient une unique chambre. À Ruwayda, un autre monument rectangulaire, qui paraît associé à un portique, a aussi été interprété comme un tombeau (**figure 123, 4**). Il abritait une salle de 4,95 x 2,75 m, délimitée de chaque côté par de larges maçonneries (1,80 m) dont la hauteur n'excédait pas 80 cm<sup>2779</sup>. On y accédait par une porte, très large elle aussi (plus de 1,6 m), avec des piédroits dont la hauteur indique qu'elle était de taille normale et qu'elle dépassait donc le niveau des murets bas. J. Lassus n'évoque à aucun moment la possibilité que la partie supérieure (si elle existait), puisse être construite en brique crue. On doit donc considérer cette éventualité ou imaginer que cette construction était restée sans couverture.

De manière générale, on ne possède aucune indication sur le mode de couverture de ces édifices, ce qu'on peut attribuer soit à leur mauvais état de conservation, soit au fait qu'il s'agissait peut-être à l'origine de constructions hypèthres, de « murs-écran ». De rares sépultures de ce type sont connues pour le Massif calcaire. Même si la définition qu'en donne M. Griesheimer pour cette région ne correspond pas exactement à celle des tombes de Syrie centrale, elle met en évidence des principes qu'on pourrait bien retrouver dans la région. Il mentionne ainsi à Frikya une tombe, creusée, protégée en surface sur trois des côtés par des murs qui n'ont apparemment jamais reçu de couronnement. Certaines tombes de Syrie centrale, et notamment celle de Ruwayda, ont donc pu être entourées par des murs-écrans, à l'image de certaines sépultures du Massif calcaire.

- Des tombes aériennes : les « hypogées » artificiels

Ce type d'édifices ne regroupe que cinq bâtiments, dont trois sont quasiment identiques (**figure 122, 3-5**). Trois se trouvent à Zabad 1, un autre à Sara' et l'on doit y ajouter, même s'il s'inscrit dans un tout autre contexte, le tombeau ou le *martyrion* associé à l'église 6 d'Al-Andarin<sup>2780</sup>. Le concept des « hypogées artificiels »<sup>2781</sup> correspond à une

<sup>2778</sup> LASSUS 1935, p. 87-90 ; PAES 3B, n° 1000-1001.

<sup>2779</sup> La partie supérieure de ces murets est couronnée, sur la face interne, par des moulures qui montrent qu'il s'agit de leur hauteur originelle.

<sup>2780</sup> Voir ci-dessus (a) *Les tombeaux et les martyria indépendants*, p. 427.

stricte application, dans des tombes aériennes, de plans en usage dans les hypogées. Cette transposition aboutit à deux types de plan différents et à deux solutions distinctes. Les trois tombes de Zabad 1 illustrent la première solution et celles de Sara' et d'Al-Andarin la seconde.

À Zabad 1, les sépultures possèdent un plan semi-circulaire (de près de 8 m de diamètre) avec un accès unique à partir de la façade, rectiligne (**figure 122, 4**). La porte, fermée par un vantail de basalte, ouvrait sur un caveau de plan approximativement carré distribuant, sur trois des côtés, des *arcosolia* de 2 m de haut et 1,80 m de profondeur<sup>2782</sup>. Ceux-ci abritent chacun deux cuves, disposées parallèlement au plan de la paroi. L'organisation interne de la tombe correspond donc tout à fait à celle des hypogées, avec un parallèle direct à Khirbat al-Dawsa pour le plan cruciforme et pour l'orientation des cuves dans les *arcosolia* (**figure 126**). Mais les tombeaux sont, à Zabad 1, entièrement aériens et construits dans un appareil de basalte bien assisé.

En guise de couverture, J. Lauffray restitue, au-dessus des voûtes en berceau des *arcosolia* et du plafond, constitué de dalles du caveau, un tertre probablement maintenu par un coffrage de basalte<sup>2783</sup>. Le traitement très grossier sur la face externe des voûtes appareillées rend cette hypothèse très plausible. Un massif de terre ou de blocage devait donc couronner la sépulture. Pour J. Lauffray, la forme finale de ces édifices devait être celle d'un demi-cylindre<sup>2784</sup>. L'un d'entre eux possède un linteau inscrit indiquant qu'il a été construit un peu plus d'une décennie (349 apr. J.-C.) après les sarcophages à socle des nécropoles sud<sup>2785</sup>.

Le tombeau voisin de l'église 6 d'Al-Andarin (**figure 122, 5**) présente un plan identique à celui des tombeaux aériens de Zabad 1, à quelques différences près. Le plan cruciforme de l'ensemble s'inscrit dans un massif rectangulaire (5,90 x 7,40 m) et non semi-circulaire. Les *arcosolia* n'abritaient vraisemblablement qu'un sarcophage, et non deux cuves, et le caveau est couvert par un berceau appareillé et non par un plafond de dalles. Le plan du tombeau de Sara', daté de 419<sup>2786</sup>, est de même conception et présente exactement la même disposition que l'hypogée de 'Atshan : deux caveaux en enfilade, ici séparés par une porte, dont les côtés sont flanqués d'*arcosolia* qui abritent chacun une cuve. Le tombeau pouvant accueillir simultanément cinq défunts. L'espace central, dans chaque compartiment, était couvert par une voûte en berceau mais, si la coupe d'H. C. Butler est juste, le bâtiment possédait à l'extérieur une toiture plate, probablement faite de dalles de basalte<sup>2787</sup>.

<sup>2781</sup> MOUTERDE 1932, p. 105 et LAUFFRAY 1944, p. 51. R. Mouterde est à l'origine de ce concept, mais J. Lauffray l'emploie également.

<sup>2782</sup> LAUFFRAY 1944, p. 52 et fig. 5, p. 50.

<sup>2783</sup> LAUFFRAY 1944, p. 54-55.

<sup>2784</sup> LAUFFRAY 1944, p. 52.

<sup>2785</sup> « Par la providence de Dieu et de son Saint Christ, a été achevé ce tombeau, l'an 661, le 7<sup>e</sup> jour du mois de Dios, par la libéralité de Lamuros et de Abgar, frères, fils d'Azizos, fils lui-même de Kassios. Par les soins de Baousos, lapicide, ce beau travail ! » (LAUFFRAY 1944, p. 53, édition et traduction de R. Mouterde).

<sup>2786</sup> *IGLS* 4, n° 1667.

<sup>2787</sup> *PAES* 2B, fig. 66, p. 66.

- Les autres types de tombes aériennes

Les autres sépultures repérées sont aussi des tombes aériennes, mais il est souvent difficile, d'après les descriptions, de se les représenter.

À Ma'saran<sup>2788</sup>, W. K. Prentice signale l'existence d'une porte en basalte, particulièrement étroite, qui proviendrait, d'après les témoignages recueillis par E. Littmann, d'une tour en calcaire de trois étages<sup>2789</sup>. Cette tour aurait renfermé trois portes, dont deux aurait été superposées. Pour W. K. Prentice, les dimensions réduites de cette porte ne pourraient convenir qu'à un placard ou à une tombe. Il suggère donc que cette tour était une tombe-tour.

Une seconde tombe-tour pourrait avoir été identifiée dans la région. Il s'agit de l'édifice que R. Mouterde et A. Poidebard appellent le « château » d'Al-Qastal 1, en lui attribuant une fonction militaire<sup>2790</sup>, et qui, pour M.-O. Rousset et P.-L. Gatier<sup>2791</sup> relèverait plutôt de l'architecture funéraire (**figure 125**). L'édifice, construit en calcaire dans un secteur à architecture en brique crue, possède un plan approximativement carré de 19,7 x 18,3 m (360 m<sup>2</sup>) et un glacis à la base. Il comptait à l'est trois pièces rectangulaires (12 m de long et 3,3 m de large pour celles situées sur les côtés et 6,3 m de large pour celle au centre). À l'est, elles étaient flanquées d'une quatrième pièce, dont l'axe est perpendiculaire aux précédentes (de 10 m de long et 3,3 m de large). L'angle sud-ouest du bâtiment était occupé par une tour (4 x 3,3 m) de deux ou trois étages (8 m de haut) qui abritait un escalier à noyau rectangulaire. La tour-escalier et les murs des pièces du premier niveau étaient construits en blocs de calcaire. Les trois pièces parallèles du rez-de-chaussée étaient couvertes par une voûte en berceau raidie, dans la pièce centrale au moins, par un arc doubleau. L'ensemble de la couverture semble avoir été en brique cuite<sup>2792</sup>. On ne connaît pas les modalités d'accès au bâtiment.

Cette construction reste sans parallèle direct dans la région et ce, quelle que soit la fonction qu'on lui impute (fortification, tombe). Le rapprochement avec des tours funéraires peut être envisagé mais les exemples de Palmyre et de Halabiyya – ni le Massif calcaire ni la Syrie du Sud n'offrent d'éléments de comparaison – sont des à la surface beaucoup plus réduite. Et aucune ne paraît avoir comporté d'escalier dans une tour distincte. En l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de prouver la fonction funéraire de l'édifice d'Al-Qastal 1, même si sa situation dans l'agglomération pourrait concorder avec cette hypothèse. Sa datation exacte n'est pas non plus établie, même si M.-O. Rousset fait remonter le bâtiment à la période romaine<sup>2793</sup>.

<sup>2788</sup> C F. T. Drake soulignait la variété des types de sépulture de Ma'saran où l'on retrouvait, d'après lui, toutes les caractéristiques de l'architecture funéraire du Jabal Zawiyah (BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 192).

<sup>2789</sup> PAES 2B, p. 108.

<sup>2790</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99-101.

<sup>2791</sup> ROUSSET sous presse 3 et P.-L. Gatier, communication personnelle.

<sup>2792</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 101.

<sup>2793</sup> ROUSSET sous presse 3. La base de données « Marges arides » signale dans le village d'Al-Qastal 1 de rares tessons romains. Les occupations romaine tardive et byzantine sont bien attestées.

Une tombe d'un autre type, dont la fonction funéraire et la datation sont connues – à défaut de son plan exact, cette fois – se trouve hors les murs, au sud de Khanasir, à l'endroit où E. Sachau localisait une nécropole<sup>2794</sup>. Les descriptions de l'édifice varient en fonction des auteurs. Pour E. Sachau, il n'avait pas de couverture<sup>2795</sup> alors que, pour H. C. Butler, des arcs transversaux supportaient une couverture de dalles de basalte<sup>2796</sup>. La tombe en question, toujours d'après H. C. Butler, disposait d'un accès unique, mais la description de W. K. Prentice, laisse entendre qu'elle en possédait au moins trois<sup>2797</sup>, un pour chacune des trois pièces qui composent l'édifice au niveau supérieur (qui paraît correspondre avec un rez-de-chaussée). Pour W. K. Prentice, la tombe ne serait donc pas complètement aérienne, elle aurait comporté une partie souterraine. C'est du moins ce qu'on peut déduire de sa description, qui est la plus précise.

### c) Les tombeaux mixtes

Un petit nombre de sépultures paraissent relever d'une combinaison entre construction aérienne et hypogée. Mais les cas où l'on a pu s'en assurer sont rares.

#### (a) *Des tombes de type tumulaire ?*

Le seul exemple assuré de ce type dans la région provient de Zabad 1 (**figure 124, 1**). La tombe n'est malheureusement pas datée. Mais, dans la mesure où l'agglomération n'a livré aucun indice d'une occupation antérieure à la période byzantine<sup>2798</sup> – même si le peuplement y est précoce puisqu'il remonte au moins au second quart du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2799</sup> – on peut supposer qu'elle est byzantine. On accédait à la partie souterraine de la tombe par une rampe ou par un escalier qui conduisait, par une porte de basalte, à un étroit vestibule à arcade. Celui-ci ouvrait sur un caveau, de plan approximativement carré, sur les trois côtés duquel étaient aménagés des *arcosolia*, abritant chacun trois cuves rupestres disposées perpendiculairement au plan de la paroi<sup>2800</sup>. La portion souterraine de la tombe présente le plan cruciforme commun à tous les hypogées. Mais elle était surmontée d'une construction aérienne, de type tumulaire, qui consistait en un coffrage de moellons de basalte de plan circulaire, de plus de 7 m de diamètre, qui soutenait un massif de terre. Au centre du massif était aménagé l'accès à la partie souterraine de la tombe. Les parois creusées étaient maintenues par une maçonnerie de basalte, de même que la façade de la tombe, à l'aplomb de la porte en basalte<sup>2801</sup>.

À Rasm al-Hajal, dans la partie basse du versant nord de la vallée, trois aménagements circulaires ont été interprétés comme des structures funéraires mixtes. Ils sont mal conservés

<sup>2794</sup> SACHAU 1883, p. 119.

<sup>2795</sup> SACHAU 1883, p. 119

<sup>2796</sup> AAES 2, p. 300-301.

<sup>2797</sup> AAES 3, n° 321.

<sup>2798</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2799</sup> L'inscription la plus ancienne est celle du sarcophage à socle de la nécropole ouest, qui fournit la date de 337 apr. J.-C. (AAES 3, n° 336 ; IGLS 2, n° 311).

<sup>2800</sup> LAUFFRAY 1944, p. 46.

<sup>2801</sup> LAUFFRAY 1944, p. 48 et fig. 3, p. 47.

mais ne me semblent appartenir ni à la catégorie des cercles de pierre des pasteurs nomades, ni à celle des abris de berger, qu'ils soient contemporains ou plus anciens<sup>2802</sup>. La partie aérienne de ces tombes supposées semble avoir consisté en un dôme, une section de dôme ou même un cylindre, de 3 à 5 m de diamètre. L'un de ces aménagements paraît avoir été monté en encorbellement, les faces de parement, très grossièrement apprêtées, orientées vers l'intérieur. À proximité, des cavités creusées dans le substrat ont été découvertes. Les monuments de surface paraissent donc, comme à Zabad 1, associés à des excavations. Par contre, la question de leur accès, de leur mode de couverture (tumulaire ?) et de l'agencement de leur partie souterraine reste posée. Certains ont cependant pu être l'exacte réplique du tombeau mixte de Zabad 1. Dans la mesure où aucune occupation antérieure à la période byzantine n'a été mise en évidence sur ce site, ils datent probablement de cette époque.

C'est peut-être aussi un tombeau mixte, de même type que celui de Zabad 1, que l'on retrouve à Musaytba (**figure 124, 2**)<sup>2803</sup>. Par contre, J. Lauffray supposait, sur la base des profils de moulures, que l'édifice était romain, comme P.-L. Gatier et M.-O. Rousset<sup>2804</sup>, bien que le site ait aussi connu une occupation byzantine<sup>2805</sup>. La partie aérienne, également circulaire, avait un diamètre de 6 m, et consistait en cinq assises de blocs de calcaire fondées sur le substrat. Les deux assises inférieures étaient débordantes et formaient un socle sur lequel étaient établies les assises supérieures, dont la dernière présentait une moulure sur la face externe<sup>2806</sup> et un décor (non précisé) sur la face interne<sup>2807</sup>. Les queues des blocs de la couronne extérieure présentaient des longueurs variées et leur face interne n'était pas parée, ce qui a conduit J. Lauffray à supposer qu'elles étaient masquées par un remplissage, qui aurait pu prendre la forme, comme pour le tombeau de Zabad 1, d'un tumulus maintenu par un mur de soutènement circulaire. Approximativement au centre de cet aménagement se trouve un coffre appareillé de 275 cm de long et 175 cm de profondeur. À 1 m au dessus du fond de la chambre, après un ressaut, sa largeur est d'1 m environ, mais elle n'excède pas, dans le fond, 75 cm<sup>2808</sup>. Les interprétations diffèrent ensuite entre les observations de J. Lauffray et celles des prospecteurs des « Marges arides ». Le premier signale que la chambre était close par un système de dalles, récemment brisées, et qu'au fond s'ouvre une cavité, qu'il avait dans un premier temps interprétée comme un hypogée, mais que les locaux affirmaient avoir creusée. Si tel était bien le cas, la chambre funéraire aurait vraisemblablement renfermé deux *loculi* superposés, séparés par une cloison de dalles qui reposait sur le ressaut. On peut alors envisager que la chambre ait ensuite été entièrement recouverte par un massif de terre cylindrique. Si l'affirmation des bédouins est fautive, et s'ils

<sup>2802</sup> La patine du basalte, sur la face intérieure de ces cercles, indique clairement qu'ils ont été dégagés récemment.

<sup>2803</sup> LAUFFRAY 1944, p. 48-51.

<sup>2804</sup> GATIER et ROUSSET 2010, p. 163 et ROUSSET sous presse 3.

<sup>2805</sup> Base de données « Marges arides ». Si l'on se fie à la comparaison avec l'exemple de Zabad 1, le tombeau pourrait cependant être byzantin.

<sup>2806</sup> LAUFFRAY 1944, p. 48.

<sup>2807</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>2808</sup> LAUFFRAY 1944, p. 51.

ont seulement agrandi une cavité existante, alors cette tombe devait présenter exactement les mêmes caractéristiques que celle de Zabad 1, avec un accès au caveau qui aurait été plus étroit et dépourvu de porte.

P.-L. Gatier et M.-O. Rousset rapportent l'existence d'un escalier qui donne accès à la cavité et le témoignage des habitants actuels du site, qui signalent la présence intermittente d'eau, plus de 30 ans auparavant, bien qu'aucune concrétion n'ait été observée<sup>2809</sup>. Ce témoignage remet en cause, soit la fonction funéraire de l'édifice – car si la cavité était bien la chambre sépulcrale, les cercueils ou les sarcophages des défunts y auraient été immergés et détériorés –, soit le percement de cette cavité pendant l'Antiquité. Il faut donc envisager soit que l'édifice de Musaytba n'était pas une tombe, soit que cette tombe était entièrement aérienne.

*(b) D'autres tombes mixtes ?*

Il est aussi possible que certaines tombes, sans pour autant être liées à une cavité, aient été en partie excavées, et constituent en quelque sorte, un moyen terme entre les hypogées en partie construit et les tombes du « groupe C » de Zabad 1 – c'est-à-dire des tombes aériennes de type tumulaire, qui se trouvaient en plein cœur de la vallée.

Ce pourrait être le cas à Jarjanaz. Dans le secteur où ont été signalés des hypogées et des tombes à fosse individuelle, J. Lassus a aussi rapporté l'existence d'une construction funéraire qui aurait été en partie enterrée et possédait une longue voûte appareillée en plein cintre<sup>2810</sup>. Son plan complet n'est pas connu.

## **2. Synthèse : formes, datation, gestion et localisation des tombes**

### **a) L'architecture funéraire de la Syrie centrale : un répertoire formel hétéroclite et l'absence de jalon chronologique**

C'est la variété du répertoire formel en usage au cours de la période byzantine qui caractérise l'architecture funéraire de la Syrie centrale, comme d'ailleurs celles de la Syrie du Nord et de la Syrie du Sud. On peut cependant souligner un trait spécifique à cette région : la présence de sépultures tumulaires qui appartiennent à la catégorie des tombes aériennes et à celle des tombes mixtes. Elles sont datées du début de la période byzantine (Zabad 1) ou peut-être légèrement antérieures (Musaytba). On ne trouve aucun parallèle à ces tombes dans le Massif calcaire<sup>2811</sup> et, si des *tumuli* sont bien attestés dans d'autres régions de Syrie, notamment sur l'Euphrate, dans le Hauran et dans le Jawlan, on estime, à de rares exceptions près, que leur construction est bien antérieure à l'époque byzantine (âge du Bronze ?). A. Sartre n'envisage, pour l'Antiquité et l'Antiquité tardive, que des réutilisations de ces sépultures<sup>2812</sup>.

<sup>2809</sup> GATIER et ROUSSET 2010, p. 161.

<sup>2810</sup> LASSUS 1935, p. 2-4.

<sup>2811</sup> GRIESHEIMER 1997b, p. 175.

<sup>2812</sup> SARTRE 1989, p. 435-436.

Il n'existe pas à proprement parler de répartition géographique spécifique des différents types de tombes. On observe même, sur un même site, l'usage concomitant de plusieurs catégories de sépultures, individuelles et collectives. Il est donc impossible de fixer les limites chronologiques de l'emploi de telle ou telle forme. Les modes d'inhumations ont aussi pu être influencés par des facteurs extérieurs et par des exemples plus ou moins éloignés. Il ne fait guère de doute par exemple que la présence de tombeaux-temples à Ma'rata et Al-Khadfah est due à la proximité du Jabal Zawiyah.

Si on laisse de côté les stèles funéraires, il n'y a guère que douze tombes, dans l'ensemble de la région, qui soient précisément datées et dont on connaisse la forme (**tableau 39**). On peut en ajouter une treizième avec le tombeau ou le *martyrion* qui flanque le chevet de l'église 6, à Al-Andarin. L'église étant datée de 528<sup>2813</sup>, elle fournit un *terminus post quem* pour la construction de cet édifice. Quatre tombes dateraient du IV<sup>e</sup> siècle, cinq du V<sup>e</sup> et quatre du VI<sup>e</sup> siècle. À partir de ce petit échantillon, on n'observe pas, comme J. Lauffray et G. Tchalenko le supposent ailleurs<sup>2814</sup>, de progressive « sortie de terre » des hypogées, puisque, parmi les tombes du IV<sup>e</sup> siècle, trois sont déjà des tombes aériennes – toutes situées à Zabad 1. Au V<sup>e</sup> siècle, on en compte une et, au VI<sup>e</sup> siècle, trois. Cependant, si l'une des tombes aériennes du IV<sup>e</sup> siècle constitue l'exacte transposition, à la surface, du plan d'un hypogée, c'est aussi le cas de celle du V<sup>e</sup> siècle et d'une autre du VI<sup>e</sup> siècle. Deux tombes, au IV<sup>e</sup> siècle, se sont déjà affranchies du « modèle » des hypogées, puisque ce sont des sépultures individuelles (sarcophages à socle), ce qui n'est le cas que d'une autre tombe, datée de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

Pour les tombes creusées, on connaît au IV<sup>e</sup> siècle un hypogée à puits vertical, alors que l'un de ceux du V<sup>e</sup> siècle présentait un dromos et un autre une façade construite. On ne possède pas de détail sur celui du VI<sup>e</sup> siècle. Le manque de données n'autorise aucune étude de l'évolution des modes d'accès et/ou des plans pour ce type de tombe.

La tombe creusée apparaît comme le mode d'inhumation le plus fréquent, même s'il est difficile à partir des données dont on dispose d'évaluer la proportion des sépultures individuelles et celle des sépultures collectives. Si l'on considère cependant le nombre de fois où les cavités sous roche et les citernes présentent un plafond effondré très reconnaissable dans le secteur steppique de la région – notamment pour la zone que je connais le mieux, entre Shaikh Hilal à l'ouest et 'Itriya à l'est –, alors ce sont les tombes à fosse individuelle qui me semblent les plus fréquentes dans les secteurs à architecture en terre. C'est ainsi que j'interprète, dans les nécropoles identifiées à Rasm al-Ahmar 3 ou à Rasm Hawiyat al-Shayba, l'absence d'affaissement de la roche ou de la dalle calcaire.

On doit aussi retenir, pour les tombes collectives cette fois, que, quelle que soit la catégorie de tombe concernée (creusée, aérienne ou mixte), ce sont les sépultures de plan cruciforme qui prévalent, avec une nette prédominance des *arcosolia*.

<sup>2813</sup> La date de 528 (*IGLS* 4, n° 1702) se rapporte à l'enceinte de l'église.

<sup>2814</sup> Voir ci-dessus note 2750, p. 597.

### b) Le choix du type de tombe, son financement et sa gestion

Le recours à une catégorie de tombe plutôt qu'à une autre paraît relever d'un choix personnel pour les sépultures privées et d'une concertation familiale pour les tombes collectives<sup>2815</sup>.

Les aspirations sociales et les revenus du défunt influent certainement sur le choix de la tombe. Les sarcophages à socle de Zabad 1, les tombes-temples et vraisemblablement toutes les tombes aériennes, imposaient d'employer une main-d'œuvre spécialisée et impliquent donc une certaine aisance économique, *a fortiori* pour les sépultures individuelles. Même si l'épigraphie n'informe qu'exceptionnellement sur le statut social du défunt<sup>2816</sup>, il ne fait pas de doute que les défunts inhumés dans les sarcophages à socle de Zabad 1 faisaient partie de l'élite socio-économique de l'agglomération. Certains individus finançaient seuls la construction d'un caveau familial<sup>2817</sup>, mais la plupart du temps, les frais engagés pour la construction d'une sépulture collective étaient partagés, entre des frères<sup>2818</sup> ou des descendants<sup>2819</sup>. Une inscription fait aussi état d'une tombe construite par deux individus de pères différents. Dans un second temps, un troisième, dont les relations avec les précédents ne sont pas précisées, s'est vu attribuer la partie droite de la tombe<sup>2820</sup>. On connaît aussi deux cas où des individus, dont la parentèle n'est pas indiquée, possèdent une sépulture en commun<sup>2821</sup> ou ont participé ensemble à sa décoration<sup>2822</sup>.

### c) La place du mort et des nécropoles dans l'habitat groupé

Si l'on considère la quarantaine de nécropoles identifiées pour les agglomérations de datation byzantine ou probablement byzantine, on constate que les tombes ne sont qu'exceptionnellement mêlées aux habitations. On peut citer deux situations distinctes.

Dans un cas, les tombes, anciennes, ont vraisemblablement été construites à l'origine à une distance raisonnable de l'agglomération. Mais son développement ultérieur a été tel que les sépultures ont finalement été entourées par des habitations. Ce schéma explique la présence intra-muros d'une tombe aérienne à tumulus dans l'enceinte du village de

<sup>2815</sup> Si l'on comptabilise les inscriptions funéraires des sépultures collectives qui mentionnent plusieurs noms de défunts (13 en tout), huit épitaphes soulignent les liens de parenté entre les individus (*IGLS* 2, n° 269 [Haqla 1] et 343 [Rasm al-Kubarah]; *IGLS* 4, n° 1565 [Ma'rata], 1578 [Harakah], 1711 et 1712 [Al-Andarin]; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 186 [Kharabrash]; LAUFFRAY 1944, p. 53 [Zabad 1]) et cinq ne le font pas (*IGLS* 4, n° 1558 [Ma'rata], 1710 [Al-Andarin], 1742 [Shaikh Barak], 1977 [Tall Snan]; GRIESHEIMER 2001, p. 140 [Al-Andarin]). Mais ce n'est pas parce que la parentèle n'est pas signalée qu'elle n'existe pas.

<sup>2816</sup> La fonction d'un chœurévêque (GRIESHEIMER 2001, p. 139) et celle d'un diacre (*IGLS* 4, n° 1643) sont exceptionnellement rappelées sur le linteau d'une tombe et sur le rebord de la cuve d'un sarcophage.

<sup>2817</sup> Par exemple à Rasm al-Kubarah : Thalabathos, fils d'Ausos, a construit pour lui, ses enfants et les personnes à sa charge, une « demeure éternelle » (*IGLS* 2, n° 343). L'inscription, bien que non datée, est vraisemblablement païenne. Voir aussi ci-dessous *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

<sup>2818</sup> À Al-Andarin (*IGLS* 4, n° 1712), Kharabrash (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 186) et Zabad 1 (LAUFFRAY 1944, p. 53).

<sup>2819</sup> À Ma'rata (*IGLS* 4, n° 1565).

<sup>2820</sup> À Kharabrash (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 186).

<sup>2821</sup> Tall Snan (*IGLS* 4, n° 1977).

<sup>2822</sup> À Ma'rata (*IGLS* 4, n° 1558).



Zabad 1<sup>2823</sup>. Et, si la fonction funéraire du « château » d'Al-Qastal 1 était prouvée, on pourrait envisager une évolution similaire de ce village.

Le second cas se présente uniquement dans le voisinage des églises. À Drayb al-Wawi, R. Mouterde et A. Poidebard ont signalé une nécropole enclose, avec des stèles funéraires, au centre desquelles se trouve une église avec un pilier de chancel daté de 461/462<sup>2824</sup>. On peut se demander si l'église 6 d'Al-Andarin, avec son enceinte et son tombeau/*martyrion* adjacent, n'illustre pas une situation analogue car on peut proposer pour son enceinte une fonction funéraire (**figure 60, 1**)<sup>2825</sup>. L'association, plus ou moins étroite, entre une église et une nécropole, est un phénomène qu'on observe à plusieurs reprises et dans des contextes très différents<sup>2826</sup>. À côté des exemples de Drayb al-Wawi et d'Al-Andarin – respectivement une nécropole et un possible *campo santo* –, tous deux parfaitement délimités à l'intérieur d'un village et d'une ville, on peut aussi citer l'exemple d'Al-Tuba 1 (**figure 117**)<sup>2827</sup>. En revanche, dans ce petit village, le caractère païen des inscriptions connues peut laisser penser que la construction de la chapelle est postérieure au développement de la nécropole. Il pourrait donc s'agir d'un cas de « christianisation » d'une nécropole païenne, phénomène qu'on peut rapprocher de celui de la christianisation des haut-lieux païens.

Dans la quasi-totalité des cas cependant, les tombes et les nécropoles sont situées à bonne distance des agglomérations. Cette distanciation s'exprime de différente manière : soit au sens strict par un éloignement important (une ou plusieurs centaines de mètres) des aires funéraires par rapport aux agglomérations, soit par une barrière physique. En l'occurrence, la présence assez fréquente d'une enceinte suffit à séparer, dans les villages, le domaine funéraire de celui des vivants<sup>2828</sup>.

Dans un peu moins d'un quart des cas, les nécropoles se sont constituées sur des éminences. Dans les massifs basaltiques ainsi qu'au sud de la région, dans le secteur prospecté entre Shaikh Hilal et 'Itriya, les nécropoles sont implantées à l'écart des meilleures terres, là où la mise en valeur est la plus laborieuse. C'est le cas des nécropoles de Zabad 1, à l'exception des tombes du « groupe C ». Les autres sont toutes situées sur les versants, à une hauteur variable, mais toujours sous la chape basaltique, à un niveau où l'on était certain de pouvoir aménager dans le substrat calcaire des cavités. À Rasm al-Hajal, la situation est identique. Les trois structures que j'ai interprétées comme des tombes se trouvaient sur le versant de la courte vallée d'un oued secondaire. À cet endroit, les habitants du village

<sup>2823</sup> Si la tombe de ce type située dans l'enceinte de l'agglomération est bien celle qui porte l'inscription datée de 349 – c'est ce que je déduis de la description de J. Lauffray, car c'est la tombe la plus méridionale qui possède un linteau inscrit (LAUFFRAY 1944, p. 53) –, la construction de l'enceinte serait postérieure à cette date.

<sup>2824</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205.

<sup>2825</sup> Je rappelle qu'H. C. Butler avait découvert entre les pilastres de l'enceinte deux couvercles de sarcophage dans l'angle sud-est. Voir ci-dessus (*d*) *Les monastères douteux*, p. 444 et note 1614, p. 446.

<sup>2826</sup> M. Griesheimer a listé des exemples comparables dans le Massif calcaire (GRIESHEIMER 1997b, p. 207).

Les exemples de Syrie centrale ne seraient donc pas isolés, mais le phénomène est méconnu.

<sup>2827</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 198. Voir ci-dessus note 2755, p. 598.

<sup>2828</sup> Il peut s'agir de l'enceinte du village ou de la ville mais aussi d'un enclos plus modeste, comme le montre l'exemple de l'église de Drayb al-Wawi.

n'avaient pas même pris la peine d'aménager les terrasses de culture qui tapissent partout ailleurs les versants nord et sud de la vallée principale.

Sur le glacis de piémont des Palmyrénides, au sud, la topographie diffère, mais les choix des habitants sont les mêmes. Les nécropoles, comme d'ailleurs les agglomérations, se sont développées sur des lambeaux de glacis – le plus souvent décapé – pour épargner les terroirs et les consacrer à la mise en valeur (Rasm Hawiyat al-Shayba, Al-Qastal 1). Les deux nécropoles de Rasm Afandi sont, quant à elles, situées sur le sommet d'une colline et n'empiètent pas sur les terres agricoles. Rasm al-Ahmar 3 se trouve à la confluence de deux oueds trop profondément encaissés dans le glacis pour offrir, à cette hauteur, des possibilités de culture. Par conséquent, le développement des nécropoles au sud-ouest, parmi des enclos aux formes variées qui n'ont guère pu être consacrés qu'au parcage des troupeaux, n'avait aucune incidence ni sur la culture.



Thèse présentée devant

**l'Université Lumière-Lyon 2**

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art et Tourisme

**pour l'obtention du diplôme de doctorat**

**Langues, histoire et civilisations des mondes anciens**

soutenue le 15 mars 2011

par Marion RIVOAL

**LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE**

**À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE**

**(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)**

**VOLUME 2 – TEXTE**

**Directeur de thèse :**

**Bernard GEYER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2**

Jury :

Jean-Pierre SODINI, professeur honoraire, Institut d'histoire et civilisation byzantine

rapporteur

Maurice SARTRE, professeur émérite, Université de Tours, IUF

rapporteur

Pascal ARNAUD, professeur, Université Lumière-Lyon 2

Pierre-Louis GATIER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2

Denis GENEQUAND, archéologue, Service cantonal d'archéologie, Genève (Suisse)

Marie-Odile ROUSSET, chargée de recherche, CNRS



Université Lumière-Lyon 2

LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE  
À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE

(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)

par Marion RIVOAL

VOLUME 2 – TEXTE



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11	VOLUME 1
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE, CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE 19		
CHAPITRE I. INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	21	
<i>A. Des premiers inventaires aux prospections systématiques en Syrie centrale (1500-1960).....</i>	<i>21</i>	
<i>B. Les avancées de l'archéologie depuis 1960.....</i>	<i>38</i>	
<i>C. Méthodologie.....</i>	<i>54</i>	
CHAPITRE II. ENVIRONNEMENTS NATURELS PRÉSENTS ET PASSÉS.....	73	
<i>A. Climat, milieux, et potentiels agricoles : la situation subcontemporaine.....</i>	<i>74</i>	
<i>B. Données paléoenvironnementales.....</i>	<i>128</i>	
<i>C. Synthèse : milieux et facteurs humains, quelles identités régionales ?.....</i>	<i>140</i>	
CHAPITRE III. LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE L'OCCUPATION BYZANTINE EN SYRIE CENTRALE.....	143	
<i>A. Le cadre administratif, institutionnel et politique de l'occupation byzantine.....</i>	<i>143</i>	
<i>B. Les fléaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.....</i>	<i>168</i>	
<i>C. Avancées et reculs du peuplement : l'occupation byzantine de la Syrie centrale en perspective.....</i>	<i>179</i>	
DEUXIÈME PARTIE : HABITAT, TERRITOIRE ET TERROIR 203		
CHAPITRE IV. LES CONSTRUCTIONS.....	205	
<i>A. Matériaux et techniques de construction.....</i>	<i>205</i>	
<i>B. L'habitation.....</i>	<i>258</i>	
<i>C. Les constructions religieuses.....</i>	<i>352</i>	
<i>D. Des installations à caractère défensif ?.....</i>	<i>503</i>	
<i>E. Les autres édifices villageois.....</i>	<i>575</i>	
<i>F. L'architecture funéraire.....</i>	<i>591</i>	
CHAPITRE V. UN PRÉALABLE À LA MISE EN VALEUR AGRICOLE : L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE ET DE LA RESSOURCE EN EAU.....	613	VOLUME 2
<i>A. Les modes d'appropriation du terroir.....</i>	<i>614</i>	
<i>B. Les aménagements hydrauliques.....</i>	<i>637</i>	
CHAPITRE VI. PRATIQUES CULTURALES, ÉLEVAGE ET INSTALLATIONS LIÉES À L'EXPLOITATION DU MILIEU NATUREL : LES PRODUCTIONS.....	671	



<i>A. Les productions.....</i>	671
<i>B. Les modalités de la mise en valeur agropastorale.....</i>	693

TROISIÈME PARTIE :  
LE PEUPEMENT BYZANTIN DE LA SYRIE CENTRALE  
761

CHAPITRE VII. DE L'HABITAT ISOLÉ À LA CITÉ : LES DIFFÉRENTES FORMES DU PEUPEMENT .....	763
<i>A. L'habitat isolé.....</i>	764
<i>B. L'habitat groupé.....</i>	774
CHAPITRE VIII. LES GRANDES ZONES DE PEUPEMENT HOMOGENÈNE .....	833
<i>A. La répartition des différentes formes de l'habitat .....</i>	834
<i>B. Les secteurs à dominante culturelle, pastorale et mixte.....</i>	845
CHAPITRE IX. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE MARGE : UNE « RUÉE VERS L'EST » ? .....	855
<i>A. La mise en place du peuplement byzantin.....</i>	855
<i>B. Une question restée en suspens : les formes de la propriété et les modes de faire-valoir .....</i>	888
<i>C. La nature des échanges et la circulation des productions .....</i>	902
CHAPITRE X. LES CONDITIONS DE LA CONQUÊTE BYZANTINE DE LA SYRIE CENTRALE ET LES CAUSES DU REcul DU PEUPEMENT AU VII <sup>E</sup> SIÈCLE.....	911
<i>A. Les conditions du développement démographique et économique de la région.....</i>	911
<i>B. Une politique volontariste de développement de la région ?.....</i>	914
<i>C. Les facteurs de déclin aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.....</i>	917
CONCLUSION .....	929
INDEX DES NOMS DE LIEUX.....	939
BIBLIOGRAPHIE.....	947
TABLE DES MATIÈRES.....	985





## CHAPITRE V. UN PRÉALABLE À LA MISE EN VALEUR AGRICOLE : L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE ET DE LA RESSOURCE EN EAU

La question des modalités de la mise en valeur agricole, dans le cadre d'une région nouvellement conquise par les sédentaires – après le recul du peuplement qui caractérise les périodes postérieures au Bronze ancien IV et la progressive reconquête initiée aux époques hellénistique et romaine<sup>1</sup> –, est un vaste sujet, d'autant qu'on associe généralement à la période byzantine une croissance économique et une prospérité généralement fondées sur l'exploitation et la mise en valeur agricole<sup>2</sup>. C'est à cette époque qu'on rapporte une extension maximale des cultures dans les zones de marges, mais aussi une conception spéculative de l'agriculture et le développement de cultures à hautes valeurs ajoutées, comme la vigne et l'olivier<sup>3</sup>. Il importe donc de vérifier dans quelle mesure la Syrie centrale se conforme à cet état de fait.

Les indications dont on dispose pour le déterminer relèvent de plusieurs champs de recherche et peuvent s'articuler autour de plusieurs points, parmi lesquels :

- en premier lieu, les aménagements qui montrent que la conquête par les sédentaires de ce nouveau territoire est effective. Les populations byzantines – mais vraisemblablement déjà les populations romaines – ont eu recours à des procédés variés pour s'approprier ces terroirs neufs. Certains des instruments de cette conquête sont susceptibles d'apporter un éclairage indirect sur les instances à l'origine de cette politique – ou de ces politiques – de mise en valeur : l'administration impériale (voies romaines, opérations de cadastration), mais aussi les villes (réseaux hydrauliques) et des pôles plus secondaires, comme les villages agglomérations secondaires (enclos de territoire).
- en second lieu, en raison de la prégnance, plus ou moins forte selon les secteurs, des contraintes climatiques et édaphiques, la maîtrise et l'exploitation des ressources en eau apparaissent comme un préalable indispensable à toute politique de mise en valeur. De la maîtrise de certaines techniques (galeries drainantes mais aussi procédés de puisage et d'élévation de l'eau) dépendent, dans bien des endroits, la nature des cultures – la polyculture – et leurs rendements.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus I. *L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale*, p. 179.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus b) *Un plein essor économique aux VE-VIE siècles ?*, p. 194.

<sup>3</sup> Voir ci-dessus b) *Un plein essor économique aux VE-VIE siècles ?*, p. 194.

- en troisième lieu, les types de culture, les modes de production et les pratiques culturelles, évoqués dans un prochain chapitre, et qui devraient permettre de mieux cerner l'économie agraire de la région et ses éventuelles spécificités<sup>4</sup>.

### ***A. Les modes d'appropriation du terroir***

On peut envisager plusieurs approches pour mettre en évidence les moyens mis en œuvre par les populations byzantines pour s'approprier la région dans son ensemble ainsi que, à une échelle plus modeste, ses différents terroirs.

Les sources historiques et épigraphiques apportent indirectement un éclairage sur ces questions, par l'intermédiaire du réseau des routes. Mais l'essentiel de l'information provient de la prospection au sol, de la documentation aérienne ancienne et de l'imagerie satellitaire, qui fournissent des indications sur les anciens cadastres, sur les enclos de territoire ou encore sur le tracé des *qanats*, tous éléments qui témoignent de l'appropriation d'un territoire, d'un terroir et de ses ressources, par les populations. Il est en revanche difficile, mais pas toujours impossible, à l'heure actuelle, de préciser la chronologie de cette colonisation, d'identifier les différentes phases ou, au contraire, le mouvement d'extension continu, qui sous-tend cette appropriation<sup>5</sup>.

#### **1. Le réseau routier**

Les voies de communication peuvent être considérées à la fois comme les instruments de la colonisation et comme des facteurs d'intégration à l'empire. Or, le réseau des routes romaines et byzantines en Syrie centrale, tel qu'il se dessine à partir des itinéraires et des documents cartographiques anciens, des sources littéraires et des vestiges archéologiques<sup>6</sup>, montre que des secteurs entiers de la région n'étaient desservis par aucune voie (**carte 8**).

Si l'on s'en tient au seul maillage des voies de communications, le Jabal al-'Ala, qui possède pourtant d'excellents terroirs, apparaît comme une zone enclavée, au même titre que les collines qui le bordent à l'ouest et descendent en pente douce vers la grande *fayda* centrale. Le glacis d'Al-Bab et le bas-plateau de Maskanah sont également des secteurs qui paraissent, à l'heure actuelle, laissés à l'écart des voies romaines. Enfin, la zone comprise entre 'Itriya à l'ouest et le prolongement nord de la *strata diocletiana* à l'est, apparaît également enclavée, ce qui, compte-tenu des contraintes géographiques et climatiques qui s'y exercent, est moins surprenant.

À titre de comparaison, la densité du réseau des voies de communication en usage aux époques romaines et byzantines en Syrie du Sud paraît bien supérieure<sup>7</sup>. En plus des grandes

<sup>4</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VI. Pratiques culturelles, élevage et installations liées à l'exploitation du milieu naturel : les productions*, p. 671.

<sup>5</sup> Je reviendrai sur ces questions de chronologie. Voir ci-dessous *A. La mise en place du peuplement byzantin*, p. 855.

<sup>6</sup> Voir ci-dessus 3. *Le réseau des routes romaines et les axes de circulation*, p. 147.

<sup>7</sup> BAUZOU 1985 ; BAUZOU 2003.

plaines céréalières desservies à l'ouest, le plateau volcanique du Leja, qui constitue un terroir à la mise en valeur nettement plus problématique, est traversé du nord au sud par une première voie, bordée de milliaires, et longé sur son rebord oriental par une seconde voie.

Cependant, la densité des voies de communication ne reflète pas, pas plus en Syrie centrale que dans le Massif calcaire<sup>8</sup>, l'intensité de la mise en valeur agricole. On doit donc se tourner vers d'autres sources pour retrouver les traces de l'appropriation du territoire par les populations byzantines.

## **2. Les réseaux agraires orthogonaux : vestiges d'une centuriation ?**

Les réseaux agraires orthogonaux sont le signe le plus évident d'une appropriation systématique du territoire et de ses ressources. Ces maillages, difficilement datables lorsqu'ils ne sont pas ponctués de bornes cadastrales, ont été repérés dans les campagnes de la Syrie du Nord<sup>9</sup> comme dans celles de la Syrie du Sud<sup>10</sup>.

La Syrie centrale, qui possède à l'évidence plusieurs systèmes de limitation, ne fait donc pas figure d'exception. Cependant, contrairement au Hauran et au Massif calcaire, aucune borne cadastrale n'y a formellement été repérée. On ne dispose d'aucun élément de datation absolue pour ces réseaux. Par ailleurs, les segments de limitation qui ont été reconnus ne sont pas jointifs, si bien qu'on ignore aussi la manière dont ils s'articulaient entre eux.

### **a) Les limitations associées aux agglomérations**

Des portions de cadastre ont été repérées autour de certaines des villes de la région. Le réseau associé à l'agglomération d'*Anasartha*/Khanasir est le mieux connu et le plus régulier identifié en Syrie centrale (**carte 21 et figure 94**)<sup>11</sup>. Celui-ci se développe dans le couloir de Munbatah, à l'ouest d'*Anasartha*, sur plus de 2 km d'ouest en est et un peu moins de 4 km du nord au sud. Approximativement orientée à 2 à 3° ouest<sup>12</sup>, les *limites* qui le composent

---

<sup>8</sup> Le Massif calcaire est seulement longé à l'ouest par la voie *Antioche-Émèse* (connue par la *Table de Peutinger*, l'*Itinéraire Antonin* et la *Cosmographie* de Ravenne) et traversé par la voie *Antioche-Chalcis* passant par *Litarba/Al-Tarib* (*Table de Peutinger*, *Itinéraire Antonin*).

<sup>9</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 131-132 ; TATE 1989c ; TATE 1992, p. 229-238 ; TATE 1994. Voir aussi ci-dessus (c) *Organisation du territoire et mise en valeur*, p. 51.

<sup>10</sup> VILLENEUVE 1985, p. 126-128.

<sup>11</sup> LEBLANC 2000 ; RIGOT 2003, 1, p. 247-249.

<sup>12</sup> Les orientations et les intervalles entre les limitations sont donnés uniquement à titre indicatif. Ces valeurs ont été calculées, soit à partir des images satellitaires, dont les données ont été intégrées via Global Mapper au SIG construit sous ArcGIS, soit à partir de photographies aériennes anciennes géoréférencées à partir des images Spot et Landsat. Les deux méthodes de géoréférencement impliquent des distorsions et des déformations plus ou moins importantes selon les cas. Or le calcul des orientations et des intervalles entre les limites requiert, pour la détermination d'un module – d'ailleurs souvent fondé sur des systèmes métrologiques variables d'un cadastre à l'autre (TATE 1994, p. 446 ; VALLAT et LEBLANC 2008, p. 21) – des valeurs exactes. G. Tate soulignait, dans le secteur de Serjilla, que la marge d'erreur entre les photographies aériennes et les cartes arabes au 1/50 000<sup>e</sup> était d'environ 40 m (TATE 1944, p. 446). Pour cette raison, je ne me risquerai pas à tenter d'identifier le module directeur des structures cadastrales identifiées.

sont équidistantes d'environ 300 m<sup>13</sup> et uniformément conservées, qu'elles soient orientées nord-sud ou est-ouest. J. Leblanc n'avance aucune datation pour ce réseau, mais J.-B. Rigot estime, sans être tout à fait convaincant, que son origine pourrait remonter à la fin du II<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. On connaît peu de détails sur l'histoire de l'agglomération de Khanasir. Les sources littéraires la désignent avant 529 – date de son accession au statut de cité<sup>15</sup> – comme un *kastron* et on lui connaît des évêques depuis le concile de Chalcédoine (451)<sup>16</sup>. La mise en place du cadastre est très certainement antérieure au VI<sup>e</sup> siècle, mais on ne dispose guère d'éléments pour en préciser l'origine.

Autour de l'agglomération de Sfirah, identifiée avec la *Bersera* de la *Tabula Peutingeriana* et la *Byrsa* de la *Cosmographie* de Ravenne, J.-B. Rigot avait également repéré les vestiges d'une limitation, plus lacunaire que celle de Khanasir (**carte 21**)<sup>17</sup>. On peut suivre les *limites* tout autour de l'agglomération actuelle, sur 10 km d'est en ouest (de part et d'autre du promontoire du Jabal Hass sur lequel se trouve le monastère de Qal'at Sfirah) et un peu moins de 5 km du nord au sud. L'orientation diffère de celle du cadastre de Khanasir et varie de 8 à 9° est. L'intervalle entre les limites me semble, sur les photographies aériennes, avoisiner les 520 m, contre 430 m entre les axes est-ouest<sup>18</sup>. On pourrait faire remonter cette limitation au II<sup>e</sup> siècle. Elle concorderait alors, chronologiquement, avec la mention de *Bersera* dans la *Tabula Peutingeriana*. Mais elle pourrait aussi bien être antérieure ou postérieure à cette mention. À plus de 1 km au sud de cette première limitation, s'observent d'autres alignements d'orientation est-ouest, que J.-B. Rigot a interprétés comme un cadastre postérieur au premier, puisqu'il paraît s'y imbriquer en partie<sup>19</sup>. La distance qui sépare ces *limites* n'est pas toujours équivalente : certaines sont distantes au minimum de 400 m, d'autres au maximum de 630 m. Aucun axe directeur perpendiculaire à ces *limites* d'orientation approximativement est-ouest n'a été décelé. Si l'on en restitue un, l'orientation de l'ensemble de la limitation serait alors de moins de 1° est.

J. Leblanc évoquait aussi, autour du *vicus* militaire de 'Aqirbat/*Occariba*, l'existence d'un parcellaire ancien, orthogonal, moins bien conservé qu'à Khanasir, mais assimilable à

<sup>13</sup> Pour J.-B. Rigot, cette valeur correspondrait à une centuriation de 8,5 *actus* de module (RIGOT 2003, 1, p. 248), soit un pied de 0,29 m, bien attesté en Syrie (LEBLANC et VALLAT 1997, p. 46 et n. 3). Par contre, aucune des centuriations repérées jusqu'à présent en Syrie ne semble fondée sur ce module (ABDULKARIM et OLESTI-VILA 2007).

<sup>14</sup> RIGOT 2003, 1, p. 249. Son hypothèse repose sur l'affirmation de G. Tate selon laquelle le secteur du Jabal Hass n'aurait été acquis aux sédentaires qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle (TATE 1990, p. 382). Or ce constat est tout à fait contestable pour le secteur des « Marges arides » et il l'est vraisemblablement aussi pour les *mesas* basaltiques du nord-est (ROUSSET sous presse 3). M.-O. Rousset montre au contraire que les secteurs à attractivité forte et moyenne sont densément occupés par des sédentaires, à partir du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et jusqu'au III<sup>e</sup> siècle. Dans la mesure où le Jabal Hass constitue un terroir comparable au Jabal al-'Ala, déjà densément peuplé à cette période, il n'y a aucune raison de penser qu'il ait connu une évolution du peuplement distincte.

<sup>15</sup> Voir ci-dessus 2. *Le cadre civique et ecclésiastique*, p. 144.

<sup>16</sup> DEVREESSE 1945, p. 136-140.

<sup>17</sup> RIGOT 2003, 1, p. 249-250.

<sup>18</sup> J.-B. Rigot signale quant à lui un réseau avec une maille de 400 m de côté, soit un module de 11 *actus*, fondé sur un pied de 0,30 m (RIGOT 2003, 1, p. 249). Il s'agit, là encore, d'un module qui correspond pas à ceux connus jusque là en Syrie (ABDULKARIM et OLESTI-VILA 2007).

<sup>19</sup> RIGOT 2003, 1, p. 250.

une limitation (**carte 22 et figure 85**)<sup>20</sup>. La plupart des axes conservés, visibles sur les photographies aériennes anciennes, présentent une orientation approximativement est-ouest. Les quelques tronçons de *limites* perpendiculaires conservées possèdent une orientation voisine de 7° ouest. La distance minimale entre les axes méridiens est de 320 m, la distance maximale de 950 m, ce qui correspond presque exactement à trois *limites* équidistantes. Le seul intervalle observable entre les axes nord-sud est de 400 m.

G. Tate a également signalé des traces de cadastration dans la plaine de *Chalcis* et ainsi qu'aux abords ouest du Jabal Hass et du Jabal Shbayt<sup>21</sup>, qu'il paraît attribuer au même cadastre que celui repéré dans le Massif calcaire<sup>22</sup>. Mais il me paraît difficile d'établir l'existence d'une limitation autour de *Chalcis* à partir des seules photographies aériennes anciennes. On y distingue, en effet, quelques axes d'orientation nord-sud au nord de l'agglomération<sup>23</sup>, mais il faudrait, pour les identifier avec certitude comme des *limites*, compléter ces observations par des vérifications sur le terrain.

Il semble s'agir là des seules limitations qu'on puisse rattacher à des agglomérations, bien que leur nature et leur importance varient selon les cas : ville (*Anasartha* et *Chalcis* ?), *vicus* militaire ('Aqirbat) ou agglomération plus modeste (*Sfirah/Bersera*) qui doit vraisemblablement son développement à sa situation de carrefour entre plusieurs voies romaines, la principale étant celle de *Chalcis* à *Bathnae*, signalée par la *Table de Peutinger* et la *Cosmographie* de Ravenne.

### **b) Les structures cadastrales rurales**

Mais certains réseaux orthogonaux recouvrent de vastes terroirs, sans qu'on puisse les rattacher à aucune agglomération. C'est surtout le cas, semble-t-il, du Jabal al-'Ala, et des terroirs qui le bordent, à l'ouest.

On retrouve, presque sur l'ensemble de la surface de la *mesa*, les vestiges de ce qui paraît être une seule et même limitation (**carte 22 et figure 127**)<sup>24</sup>. On la suit, dans le quart sud-est du Jabal al-'Ala sur 18 km du nord au sud – peut-être même sur 25 km – et sur une largeur de plus de 10 km. Les axes est-ouest sont globalement mieux conservés, mais les axes méridiens sont suffisamment présents pour qu'on ne puisse douter qu'il s'agit d'une organisation cadastrale. Il est cependant difficile de déterminer la périodicité directrice des limites nord-sud. L'intervalle qui sépare les axes nord-sud semble être en moyenne de 240 à 280 m, celui entre les limites est-ouest, de 570 à 620 m environ. L'orientation générale du

<sup>20</sup> LEBLANC 2000, p. 137 et pl. 58.

<sup>21</sup> TATE 1990, p. 382-383 ; TATE 1992, p. 235.

<sup>22</sup> TATE 1992, p. 235. Dans sa publication précédente (1990), il affirmait au contraire que le réseau cadastral du Massif calcaire était indépendant de celui repéré dans la plaine de *Chalcis*.

<sup>23</sup> Les seules photographies aériennes anciennes dont je dispose pour ce secteur couvrent une surface située à l'est du méridien de Qinasrin.

<sup>24</sup> Il est difficile d'être catégorique à ce propos parce que la portion sud de cette limitation a été observée à partir des photographies aériennes anciennes et la portion nord à partir d'images satellitaires, relevées puis géoréférencées par l'intermédiaire de Global Mapper. Le recours à deux types de documentation différents, avec les déformations qu'impliquent chacune d'entre elles, ne facilite pas la comparaison. Néanmoins, les orientations générales correspondent, même si les distances entre les axes ne coïncident pas.



cadastre est de 6 à 7° ouest. Dans le quart nord-ouest de la *mesa* se trouve une limitation qui me semble constituer l'exact pendant de celle observée au sud. On peut la suivre sur 20 km du nord-sud et sur une bande de 12 km de large, à cheval entre le plateau et le piémont du Jabal Zawiyah. L'orientation de ce réseau correspond à celui du quart sud-est du plateau (5 à 7° ouest), mais le maillage y est apparemment différent (400 à 450 m entre les limites nord-sud et 430 à 470 m entre les limites est-ouest). Il est possible aussi que l'un des deux fragments de limitation observables sur les images satellitaires sur le plateau au sud-ouest de Kunbus appartienne au même ensemble. L'orientation générale du réseau le plus au sud est de 6 à 7° ouest et la distance qui sépare les axes nord-sud de 620 m environ. Le second réseau, plus au nord, présente une orientation de 8 à 9° ouest et l'intervalle qui sépare les limites nord-sud, les mieux conservées, correspond approximativement à celui observé pour la cadastre du quart sud-est de la *mesa* : autour de 300 m<sup>25</sup>. L'un de ces deux réseaux pourrait donc appartenir à la même limitation que celle observée dans les quarts nord-est et sud-ouest du Jabal al-'Ala.

Par contre, la pointe nord du Jabal al-'Ala, au voisinage de Karatin al-Kbir et de Mirayah, semble soumise à une limitation d'orientation différente, assez difficile à suivre. Si l'on s'en tient aux orientations, il est même possible que, dans ce secteur, se chevauchent ou s'interpénètrent plusieurs systèmes de limitation. Les axes nord-sud du premier système sont presque les seuls conservés. Ils présentent une orientation de 3 à 4° ouest et sont dispersés sur une largeur de plus de 8 km d'est en ouest et de 7 km du nord au sud. Les intervalles entre les limites nord-sud varient de 370 à 550 m, sans qu'on puisse déterminer leur périodicité exacte.

De part et d'autre de ces systèmes de limitation, immédiatement au sud, mais aussi au nord et à l'ouest sur le piémont du Jabal Zawiyah, se trouvent plusieurs réseaux, eux aussi orthogonaux, que je ne suis parvenue à suivre que sur de courtes distances. Il est bien difficile, à partir des quelques éléments conservés, de confirmer leur appartenance à un seul et même réseau, car leur dispersion sur une vingtaine de kilomètres favorise les distorsions et fausse les mesures. La différence principale avec les limitations précédentes paraît cependant tenir à leur orientation qui varie de 2° ouest à 1° est. Un autre système, avec une orientation de 21° est, est très partiellement préservé au nord-est de I'jaiyiz, au pied de la *mesa*.

Quant aux vestiges de limitation repérés par G. Tate autour du Jabal Shbayt, s'il existe bien quelques axes d'orientation est-sud-est-ouest-nord-ouest sur le plateau, l'absence de limites perpendiculaires ne permet pas de conclure à l'existence d'un cadastre<sup>26</sup>. J.-B. Rigot, qui a beaucoup travaillé sur ce secteur, n'y a pas non plus relevé de structure cadastrale.

<sup>25</sup> Je n'ai pu suivre ce réseau qu'à partir des images satellitaires Google Earth. Je ne disposais ni de photographies Spot ni de photographies aériennes anciennes dans ce secteur pour vérifier l'orientation des *limites*, une fois intégrées les données vecteurs (via Global Mapper) au SIG. Dans la mesure où les autres portions du cadastre du Jabal al-'Ala ont été relevées d'après les photographies aériennes anciennes, il est possible que la différence d'orientation entre les quarts nord-ouest et sud-est d'une part et le quart sud-ouest d'autre part, soit due à des supports différents (Google Earth dans un cas et photographies aériennes anciennes dans l'autre).

<sup>26</sup> Si l'on s'en tient à la définition qu'en proposent G. Chouquer et F. Favori, l'identification d'une structure cadastrale doit répondre à plusieurs critères : « c'est la combinaison de ces deux critères – réseau orthogonal

### c) L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire

La répartition des différents systèmes de limitation permet de constater que les secteurs laissés à l'écart des voies romaines et des routes connues ont bien été colonisés par des sédentaires – même s'il est impossible actuellement de préciser à quel(s) moment(s) ces opérations de cadastration ont été effectuées. Des cadastres ont ainsi été mis en place autour des villes et des agglomérations importantes : Khanasir/*Anasartha*, 'Aqirbat/*Occariba*, Sfirah/*Bersera*, et vraisemblablement aussi autour de Qinasrin/*Chalcis*.

Les différences d'orientation et l'enchevêtrement de certains de ces réseaux, même sur de courtes distances, comme au sud de Sfirah, montrent que la conquête de ces territoires s'est effectuée en plusieurs étapes, même si ces différentes phases ont pu être rapprochées les unes des autres.

Inversement, les traces de ce qui paraît être une seule et même limitation au nord comme au sud du Jabal al-'Ala, pourraient indiquer que la plus grande partie de la *mesa* constituait, à une époque, un terroir unifié. Seule sa pointe nord, autour de Karatin al-Kbir et de Mirayah, témoigne d'une limitation différente. Où que se situe la limite entre Antiochène et Apamène et entre Syrie Première et Syrie Seconde, les cadastres semblent bien n'en avoir pas porté la trace. Il est d'ailleurs évident, vue la surface que couvrent ces réseaux, que leur mise en place relève d'une politique conduite sur une grande échelle – une échelle apparemment *supra*-provinciale –, vraisemblablement sur une initiative de l'administration impériale<sup>27</sup>.

Les seules preuves, indirectes, qu'on peut avancer pour confirmer l'implication de cette administration dans la gestion – et vraisemblablement aussi dans la conquête – du territoire sont quelques bornes domaniales dispersées. On doit laisser de côté la borne de 'Umm al-Jurun, qui implique bien une intervention du couple impérial dans la définition d'un périmètre, mais ce territoire est celui d'un sanctuaire et l'intervention impériale se place dans le contexte de l'octroi de l'asylie<sup>28</sup>. En revanche, les bornes retrouvées à Shaikh 'Ali Qasun et à Khirbat Msharfah renvoient bien à des délimitations territoriales<sup>29</sup>. La première inscription, datée de 296/297, mentionne un domaine (*πρετωρίον*)<sup>30</sup>, dont la nature reste à

---

d'orientation constante et rythmé selon une périodicité fondé sur l'*actus* et s'exprimant dans le réseau par des intervalles correspondant aux sous-multiples et multiples de la longueur du côté de la centurie, en moyenne 709 m – qui permet de conclure à l'existence d'un cadastre romain » (CHOUQUER et FAVORI 1980, p. 17) Si tous ces éléments ne sont pas à retenir, pour la période et la région qui nous occupent, les principes de deux axes perpendiculaires et de l'équidistance des limites me semblent constituer des critères *a minima*.

<sup>27</sup> Je rejoins ainsi les conclusions formulées par G. Tate sur les cadastres du Massif calcaire : « juxtaposés ou superposés, ces réseaux ne dépendent pas des limites entre les provinces, cités ou finages de villages. Ils occupent des aires si vastes qu'ils ne peuvent avoir été construits que par ordre d'une autorité supérieure, en l'occurrence l'autorité impériale [...] » (TATE 1992, p. 235).

<sup>28</sup> *IGLS* 4, n° 1675 *ter*. Voir aussi ci-dessus *La terminologie des églises dans l'épigraphie*, p. 492 et note 1932 p. 494.

<sup>29</sup> Voir aussi ci-dessous *Les attestations épigraphiques des termes kômè et chôrion*, p. 781 et 1. *La grande propriété : les textes, l'épigraphie et l'archéologie*, p. 889.

<sup>30</sup> « Ὀρίον πρετωρίου » (GRIESHEIMER 2001, p. 142-143).

préciser<sup>31</sup>. Mais l'inscription fournit l'une des seules indications chronologiques précises dont on dispose sur la constitution des terroirs. Ce domaine serait, à titre de comparaison, antérieur d'un an à l'opération cadastrale effectuée dans le Jabal Sim'an<sup>32</sup>. On ignore cependant de quelle manière ce domaine s'intégrait dans le ou les cadastres identifiés sur le plateau du Jabal al-'Ala, s'il s'agissait d'une création *ex nihilo* ou du remaniement d'une propriété existante<sup>33</sup>.

La seconde borne, trouvée à Khirbat Msharfah, renvoie à un domaine géré par un curateur<sup>34</sup>. La référence à ce fonctionnaire de l'administration impériale implique que le bien-fonds était rattaché à une maison divine et faisait donc partie des domaines impériaux<sup>35</sup>. Le prédicat de *gloriosissimus* renverrait à une datation dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Ce domaine est très proche du premier puisque Khirbat Msharfah se trouve à 7 km au nord-est. Il se trouve au beau milieu du cadastre qui couvre le quart sud-est du Jabal al-'Ala, mais on ignore comment s'articulait le bornage du domaine avec les axes de la limitation.

Les différents systèmes de limitation observés sur ce plateau, leur enchevêtrement et leur superposition, montrent comme les bornes domaniales que, si le Jabal al-'Ala pourrait avoir été aménagé (dès l'origine ?) comme un terroir unifié, ces délimitations n'étaient pas figées et ont connu des évolutions et des remaniements. En revanche, il est impossible, actuellement de reconstituer les étapes de l'histoire de ce terroir et de les dater. Pour y parvenir, il faudrait étudier la manière dont les villages du plateau s'intègrent dans les cadastres. Or, la plupart d'entre eux, dans le quart sud-est du Jabal al-'Ala<sup>37</sup>, sont à cheval sur des limites qu'on n'arrive d'ailleurs pas à suivre tout à fait jusqu'aux abords des agglomérations. Le réseau de l'habitat ne paraît donc pas s'être conformé à un canevas préexistant, mais il faudrait, pour s'en assurer, confronter les observations aériennes à des vérifications sur le terrain<sup>38</sup>.

Les réseaux agraires orthogonaux sont une forme d'appropriation de l'espace et démontrent aussi une volonté d'organisation du territoire. Certaines de ces limitations sont vraisemblablement des centuriations<sup>39</sup>, en particulier celles situées autour d'*Anasarthā* et

<sup>31</sup> Pour M. Griesheimer, il s'agit d'un domaine impérial (GRIESHEIMER 2001, p. 144), hypothèse que D. Feissel juge infondée (*Bulletin épigraphique* 2003, n° 565).

<sup>32</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 131.

<sup>33</sup> Le domaine, à l'origine privé, d'Hormisdas à Bab al-Hawa, dont G. Tchalenko estime qu'il pourrait remonter au début du IV<sup>e</sup> siècle (TCHALENKO 1953, 1, p. 116 qui renvoie, pour cet individu à LIETZMANN 1913, col. 2410.), faisait partie, dans les années 575-580 d'une maison divine. Le domaine était donc devenu propriété impériale.

<sup>34</sup> *IGLS* 4, n° 1905.

<sup>35</sup> Sur la fonction du curateur, voir KAPLAN 2006a, p. 138-156 et particulièrement p. 144 et suiv.

<sup>36</sup> *IGLS* 4, n° 1905.

<sup>37</sup> Nawa, Tall al-Dahab, 'Umm al-Tuwanah et Zabudah.

<sup>38</sup> G. Tate arrive à la même conclusion pour le Massif calcaire : « le réseau des villages et des chemins, tel qu'il s'est développé entre le III<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, paraît entièrement indépendant de ces réseaux [cadastraux] : les emplacements des premiers ne semblent pas trouver place dans le quadrillage des cadastres et les seconds recoupent les murets séparant les parcelles » (TATE 1992, p. 235).

<sup>39</sup> C'est-à-dire un cadastre dont l'unité de base est la centurie, c'est-à-dire un carré dont le côté est constitué d'un nombre fixe d'*actus*. Les cadastres repérés autour d'*Èmèse*/Homs, de *Laodicée*/Lattaquié et de Damas sont des centuriations (ABDULKARIM et OLESTI-VILA 2008, p. 252-253 et 256). Mais G. Chouquer signalait l'existence, il y a près de trente ans, de 20 formes différentes de centuries connues. Le point commun entre ces

peut-être aussi autour de *Chalcis*. Ni les campagnes de Syrie du Nord, ni celles de Syrie de Sud, n'ont révélé de centuriation<sup>40</sup>. Les parcelles, rectangulaires, avec un rapport longueur/largeur souvent inégal, sont plus proches dans ces deux régions de deux autres formes de cadastre : *per strigas et scamna*<sup>41</sup> (parcelles rectangulaires inscrites dans un cadastre également fondé sur un réseau de *limites* orthogonales – *decumani* et *kardines* – donc proche de la centuriation) et *in lacineis*<sup>42</sup>.

### **3. Parcellaire et enclos**

Cependant, la colonisation de la steppe par les populations sédentaires et la conquête de ces nouveaux terroirs se sont aussi faites selon d'autres modalités, qui relèveraient davantage, cette fois, d'initiatives locales. Ces impulsions, individuelles ou collectives, se sont traduites sur le terrain par des aménagements de formes variées, diversement répartis en fonction des secteurs.

#### **a) L'épierrement**

L'épierrement apparaît, dans de nombreux secteurs, comme un préalable obligatoire à l'exploitation du terroir. C'est à cette opération que l'on doit le façonnage des terroirs d'abord et leur fossilisation, ensuite. Les pierres et les blocs qui jonchent les sols ont été disposés en tas, répartis de manière aléatoire, souvent même à l'intérieur des terroirs à exploiter. Ils ont aussi été empilés sur les murets bas qui délimitaient les différents lotissements.

En fonction de l'épaisseur des formations superficielles, de leur pierrosité et de la taille des pierres, l'épierrement a dû être effectué à plus ou moins grande échelle, vraisemblablement au fur et à mesure de ramassages successifs. Les plateaux basaltiques sont, par excellence, les secteurs dans lesquels l'épierrement a façonné les formes du paysage<sup>43</sup>. Sur ces terroirs, cette opération a matérialisé le parcellaire (construction de murets

---

différents systèmes réside dans le fait que le côté de la centurie est toujours un multiple de l'*actus* (CHOUQUER, CLAVEL-LÉVÊQUE et FAVORY 1982, p. 851).

<sup>40</sup> VILLENEUVE 1985, p. 126-127 ; TATE 1992, p. 235.

<sup>41</sup> VILLENEUVE 1985, p. 12-128. Cette limitation aurait essentiellement une visée fiscale (CHOUQUER 2003, p. 77-78).

<sup>42</sup> Les *lacinae*, *strigae* et *scamna* sont des parcelles allongées, le plus souvent d'orientation unique, qui prennent appui sur un réseau de chemins (CHOUQUER, CLAVEL-LÉVÊQUE et FAVORY 1982, p. 852)

<sup>43</sup> Le cadastre du quart sud-est du Jabal al-'Ala présente, au nord et à l'est de Tall al-Dahab, un découpage interne laniéré ou polygonal à la surface duquel sont dispersés des pierriers de tailles variées. L'épierrement semble avoir été la règle sur l'ensemble de ce plateau, même si les pierriers ne sont plus visibles aujourd'hui qu'aux endroits où les sols sont les plus pierreux. La surface délimitée par l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi (en grande partie située sur le sommet du Jabal Shbayt) a été exploitée selon des modalités variées, comme l'indiquent les formes et les superficies variées des parcelles. On retrouve, de part et d'autre du sillon central de l'oued qui draine la vallée au bord de laquelle a été implanté le village, des parcelles assez larges avec des pierriers grossièrement alignés à leur surface. Il s'agit bien de pierriers, et non de trous d'arbre, comme le supposait J.-B. Rigot (RIGOT 2003, 1, p. 255), mais cela ne remet cependant pas en cause sa théorie selon laquelle ces parcelles étaient consacrées à l'arboriculture. Voir ci-dessous *Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d'élevage*, p. 716.

en pierre sèche)<sup>44</sup> et laissé, à travers certains champs, des pierriers de tailles diverses (**figures 127-129**). On retrouve ces pierriers dans plusieurs contextes : dans des parcelles en lanière ou polygonales qui se trouvent sur le plateau, dans des lotissements de terrasses de culture ou des enclos polygonaux, sur les versants<sup>45</sup>. Les pierres peuvent être entassées en pierriers dispersés sans organisation visible sur toute la surface du champ, rassemblées en un petit nombre de tas plus importants ou en un empilement grossier de forme allongé<sup>46</sup>. Seuls les champs aménagés dans les vallées paraissent dépourvus de pierriers, et notamment les parcelles de jardin identifiées à Rasm al-Hajal et à Mu‘allaq (**figures 103-106**)<sup>47</sup>. Les sols, plus profonds que sur les versants et le plateau, doivent y être moins pierreux. Compte-tenu de l'exiguïté des jardins, les plus grosses pierres extraites étaient empilées sur les murets qui délimitent les parcelles plutôt que rassemblées au beau milieu de la surface à exploiter, pour ménager un maximum d'espace pour les cultures maraîchères.

Lorsqu'on s'éloigne des *mesas*, les vestiges de l'épierrement – et par voie de conséquence ceux du parcellaire antique – diminuent. L'absence de pierriers, dans les autres terroirs, peut s'expliquer par différents facteurs. Les *faydas* et les fonds d'oueds – voir cependant la **figure 110** pour un exemple d'épierrement des abords de la grande fayda centrale –, qui constituent, au sud du Jabal Hass et du Jabal Shbayt et à l'est du Jabal al-‘Ala, les terroirs exploités préférentiellement sont des constitués de sols d'apport, composés de particules fines, à la pierrosité faible. Seules les plus grosses pierres charriées par les crues des oueds ou qui ont dévalé les versants les plus raides devaient être mises à l'écart et entassées sur les limites des parcelles<sup>48</sup>. Quant aux grandes zones délimitées par les enclos de territoire, toutes n'ont pas été mises en culture aussi intensivement que celle de Drayb al-Wawi (**figure 129**). Une proportion importante de ces surfaces étaient consacrées à des cultures extensives ou correspondaient à des pâturages. On peut cependant citer un exemple d'épierrement sélectif, à Khirbat al-Dawsa, intervenu dans le cadre d'une activité pastorale (**figures 108 et 147**). Les enclos situés au sud-ouest du village, qui servaient au parcage de troupeaux<sup>49</sup>, ont été systématiquement débarrassés des nodules de silex provenant de la

<sup>44</sup> « Le déplacement des blocs et leur entassement (ou leur alignement) en tel ou tel endroit fixent de manière quasi-définitive les zones utiles et les zones d'empilement de ces déblais » (GENTELLE 1985, p. 35). Le constat que fait P. Gentelle pour les abords de Si‘, dans le Hauran, s'applique également pour les secteurs basaltiques de la Syrie centrale. En règle générale, seule l'utilisation du bulldozer le rend caduque. Mais M.-O. Rousset a aussi signalé, en Syrie centrale, des transformations apportées à un parcellaire, un démantèlement des limites de champs qui ont été convertis en pierriers alignés. Ces modifications pourraient indiquer une évolution de l'économie du plateau, comme une transition d'une culture céréalière vers l'arboriculture ou la viticulture (ROUSSET sous presse 3). On observe notamment ces pierriers alignés au sud du Jabal al-‘Ala, autour de ‘Umm al-Tuwanah – où a été découverte une pierre à scourtins indiquant la présence proche d'olivieraies.

<sup>45</sup> Voir ci-dessous *Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d'élevage*, p. 716.

<sup>46</sup> Sur la forme et la construction des pierriers, voir GENTELLE 1985, p. 35 pour la Syrie du Sud.

<sup>47</sup> Voir ci-dessous *Des jardins*, p. 707.

<sup>48</sup> P. Blanchemanche signale, en contexte européen, que de nombreuses cultures ne nécessitent pas d'épierrement systématique et que des pierres et cailloux de petite taille peuvent avoir un effet bénéfique sur le sol et le développement des cultures : « elles agissent mécaniquement sur la terre (en particulier les terres lourdes), limitent l'évaporation, protègent la plante contre le gel, accumulent et restituent la chaleur dans les terres froides et augmentent leur fertilité, surtout dans les terrains calcaires » (BLANCHEMANCHE 1990, p. 201).

<sup>49</sup> Voir ci-dessous *Des enclos d'élevage*, p. 708.

décomposition du glaciis fondamental. Rassemblés à la périphérie des enclos, ils ne risquaient pas de blesser les sabots du bétail qui transitait sur le site<sup>50</sup>. Le grand enclos qui flanque, au sud, l'agglomération de Rasm al-Ahmar 3, probablement aussi consacré au parcage des troupeaux<sup>51</sup>, présente lui aussi une surface unie, mais il est difficile de dire s'il a été épierré ou non (**figure 139**).

### b) Le parcellaire

Il reste, dans la région, et notamment sur les plateaux basaltiques, à mener une analyse approfondie des photographies aériennes anciennes combinées à des vérifications de terrain pour établir avec certitude l'ancienneté des parcellaires et les principes qui régissent leur organisation. Dans la mesure où la Syrie centrale constitue de ce point de vue un terrain vierge ou presque, on ne doit pas s'attendre à des conclusions aussi précises et étayées que celles auxquelles sont parvenus les chercheurs pour la Syrie du Sud<sup>52</sup>.

#### (a) *Le parcellaire laniéré : une mise en valeur propre aux secteurs basaltiques*

Si l'on considère l'ensemble de la Syrie centrale, les secteurs où les parcellaires anciens sont conservés se limitent presque exclusivement aux plateaux basaltiques (Jabal al-'Ala, Jabal 'Aiza, Jabal Hass, Jabal Shbayt)<sup>53</sup> et coïncident avec les zones dans lesquelles ont été repérés les vestiges de limitations antiques. Dans le quart sud-est du Jabal al-'Ala, l'orientation des parcelles antiques répond à celle du cadastre. L'orientation est-ouest apparaît comme la plus fréquente, mais à l'intérieur de certaines bandes cadastrales, les parcelles s'orientent approximativement nord-sud (**figure 127**). Même dans la partie nord-est du Jabal al-'Ala, ou sur et autour du Jabal 'Aiza, dans un secteur où aucune limitation n'a été formellement identifiée, les parcelles sont orientées selon une trame grossièrement orthogonale. Les changements d'orientation sont déterminés par des obstacles ou des ruptures topographiques : murs d'enclos, ruptures de pentes et différences d'inclinaison des

<sup>50</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490-491. Voir aussi ci-dessous (c) *L'élevage en Syrie centrale : économie de subsistance ou économie de marché*, p. 757 et *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

<sup>51</sup> ROUSSET sous presse 2. Voir aussi ci-dessous *Les grands enclos polygonaux*, p. 711.

<sup>52</sup> Au travers de plusieurs études, déjà anciennes (GENTELLE 1985 et VILLENEUVE 1985), et d'autres plus récentes (VALLAT et LEBLANC 2008 ; BRAEMER, DAVTIAN et CLAUSS-BALTY 2008).

<sup>53</sup> L'analyse des photographies aériennes anciennes est plus susceptible de fournir des indications sur l'état des parcellaires antiques que l'imagerie satellitaire. Dans la mesure où les parcelles subcontemporaines et antiques présentent la même forme – en lanières plus ou moins allongées (WEULERSSE 1946, p. 99-109) –, il est difficile de distinguer les champs modernes des champs antiques. Dans les secteurs où les murettes et les pierriers antiques sont conservés, il y a de grandes chances pour que l'état actuel soit celui du parcellaire antique (GENTELLE 1985, p. 35 ; VILLENEUVE 1985, p. 126). En revanche, lorsque les limites en pierre disparaissent, l'ancienneté du parcellaire n'est pas assurée. F. Villeneuve insistait sur le fait que l'orientation des parcelles modernes ne correspond pas – ou rarement – à celle des parcelles antiques. À l'est de Suwaida, l'orientation des champs modernes présente de fait un décalage avec celle des champs antiques (VILLENEUVE 1985, fig. 23, p. 127 ; image Google Earth du 29 avril 2007). Il est donc impossible de se fonder sur l'organisation contemporaine des parcelles pour déduire celle du parcellaire antique. Dans la mesure où le bulldozer a, dans les secteurs aux sols les plus profonds, détruit les murettes antiques – comme c'est le cas à moins de 2 km au nord de 'Umm Qalaq ou à 2 km au sud-sud-est d'Al-Tuba 2 –, on ne peut plus se fier, pour déterminer la disposition des parcelles, qu'aux limites qui subsistent dans les secteurs les plus pierreux, que les engins n'ont pas encore touchées.

versants<sup>54</sup>, lignes de crête (ou plus souvent, affleurement de corniche basaltique), zones non épierrées et vastes affleurement rocheux sont autant d'éléments qui influent sur l'orientation des parcelles, la modifiant souvent à 90°.

Les traces du parcellaire ancien et des murettes qui le matérialisaient sont, sur le sommet du Jabal Hass, plus difficiles à observer encore que sur le Jabal al-'Ala. Mais, dans les secteurs présentant une pierrosité plus importante, les limites des champs antiques apparaissent sur les photographies aériennes du début des années 1960. Elles indiquent que le parcellaire laniéré qu'on observe aujourd'hui sur les images satellitaires possède probablement une origine antique. Les parcelles changent d'orientation à la faveur des mêmes obstacles que ceux observés dans le Jabal al-'Ala (enclos de territoire notamment et ruptures de pente). Le parcellaire laniéré observé sur les autres *mesas* est en grande partie absent du sommet du Jabal Shbayt. On le retrouve principalement dans l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi, où il s'accompagne de pierriers, dans certaines vallées et, plus exceptionnellement, sur le piémont (**figures 106 et 129**). Sur le sommet de ce plateau, la conquête des terroirs s'est déroulée selon des modalités distinctes, dont les paysages conservent la trace : de vastes enclos polygonaux, souvent à la périphérie du plateau, donc probablement liés aux agglomérations installées en contrebas, ont été installés en périphérie de la *mesa*, tandis que les versants, sans la moindre exception, ont été conquis par des terrasses de culture.

(b) *Éléments de chronologie relative pour la datation du parcellaire*

*laniéré*

Des changements dans l'orientation directrice des lots de parcelles et le fait que certains d'entre eux s'appuient clairement, dans certains secteurs, sur des limites de cadastres témoignent de l'ancienneté probable de ces parcellaires. On peut en effet supposer qu'un parcellaire dont l'origine ne serait pas antique se serait affranchi du cadre imposé par les limitations cadastrales ou les enclos de territoire liés aux sites byzantins<sup>55</sup>. Or, dans le quart sud-est du Jabal al-'Ala, au sud-est de l'agglomération de Samaqiyya al-Shamaliyah, qui est probablement un village antique<sup>56</sup>, le parcellaire laniéré, d'orientation générale est-ouest, marque, immédiatement au sud d'une limite de cadastre, une rotation à 90°.

<sup>54</sup> On constate deux orientations en fonction des pentes : la première, perpendiculaire au sens de la pente, correspond à des terrasses de culture (orientation qu'on retrouve dans le Jabal al-'Ala mais surtout sur les versants du Jabal Hass et du Jabal Shbayt). La seconde, qui n'intervient vraisemblablement que dans le cas de versants peu pentus, est parallèle à la pente (autour de Ruwayda par exemple).

<sup>55</sup> À titre de comparaison, on a pu observer à plusieurs reprises (aux abords du Jabal 'Aiza, notamment) que les antennes des *kites* plus anciens, ne font pas obstacle au parcellaire. Leur présence n'a aucun impact sur l'orientation des parcelles ce qui prouve que ces aménagements ne jouaient plus aucun rôle au moment de la constitution des terroirs. Certaines branches des *kites* ont d'ailleurs été épierrées, complètement ou en partie. D'autres ont été mises à profit et ont permis de faire l'économie de la construction d'un mur, dans le cas de certains enclos de territoire (à Drayb al-Wawi, Jubb Marja).

<sup>56</sup> J. Lassus y avait signalé la découverte de dés de chancel (LASSUS 1935, p. 199-201). On y connaît aussi quelques inscriptions byzantines fragmentaires (IGLS 4, n° 1866-1868).

Plus au nord, dans le quart nord-est du même plateau, l'orientation des parcelles à l'intérieur de l'enclos de territoire de Hawa<sup>57</sup> diffère de celles situées à l'extérieur de cette délimitation (**figures 128**). On constate le même phénomène pour le parcellaire dans et autour de l'enclos de territoire repéré au nord-est d'Al-Hajab, sur le sommet du Jabal Hass, ou pour l'enclos de territoire de 'Umm Zahmak, qui se trouve au nord du Jabal 'Aiza. Les implications, en termes de chronologie relative, sont les mêmes pour ces trois enclos de territoire. Si l'on s'en tient à l'exemple, mieux documenté, de Hawa, il n'est pas certain que l'ensemble du parcellaire autour du village soit antique, mais il est probable que les quelques lignes d'épierrement qui s'appuient au nord-ouest sur les faces interne et externe de l'enclos de territoire le sont. L'orientation différente des parcelles, selon qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enclos de terroir, indique, d'une part, que le parcellaire serait postérieur à la définition du finage du village de Hawa ou de celui de 'Umm Zahmak et, d'autre part, puisqu'il respecte le cadre imposé par cet enclos, que le découpage en parcelles a dû intervenir à une époque à laquelle les limites du finage de Hawa et de 'Umm Zahmak restaient fonctionnelles.

À défaut de connaître l'origine des limitations repérées sur le Jabal al-'Ala et dans ses environs, on possède donc quelques éléments de chronologie relative pour la constitution du terroir des villages. Les limites du finage villageois, si elles coïncident bien avec celles de l'enclos de territoire<sup>58</sup>, étaient établies avant même le découpage en parcelles et la constitution des lotissements. Bien que la période byzantine soit la seule représentée parmi les bâtiments, les vestiges architecturaux et le matériel céramique mis au jour à Hawa et à 'Umm Zahmak<sup>59</sup>, on ne peut exclure que les sites aient été occupés antérieurement et que la constitution de leur terroir date de la période romaine ou romaine tardive.

Les traces du parcellaire antique, affranchi ou non des limitations, montrent l'étendue des terroirs conquis à la mise en valeur. Rares sont les zones basaltiques d'où le parcellaire est absent. Les vestiges des lanières caractéristiques du Jabal al-'Ala sont fréquents sur le plateau du Jabal Hass, moins sur celui du Jabal Shbayt, ce qui s'explique par le fait que la forme allongée des champs est tout particulièrement propice à la céréaliculture<sup>60</sup>, une économie qui semble avoir laissé moins de traces sur le Jabal Shbayt que l'arboriculture. Mais le parcellaire garde aussi par endroits – à l'intérieur de l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi, par exemple – cette même forme (**figure 129**). Les bas de versant de plusieurs vallées du Jabal Hass et du Jabal Shbayt conservent aussi des fragments de ce parcellaire que j'ai hésité à reconnaître comme une forme antique dans les vallées du Jabal al-'Ala.

---

<sup>57</sup> L'origine du village est incertaine mais tous les bâtiments et les éléments architecturaux qui y ont été découverts se rapportent à une occupation byzantine (LASSUS 1935, p. 91-100 ; *JGLS* 4, n° 1768-1774).

<sup>58</sup> Dans le cadre du Jabal al-'Ala, qui a fait l'objet d'une mise en valeur intensive, c'est plus que probable. Il est tout aussi sûr, dans le cadre d'implantations localisées dans des secteurs nettement plus défavorables à la culture, que les ressources exploitées ne se limitaient pas à celles circonscrites par l'enclos de territoire. Voir ci-dessous c) *Les enclos de territoire*, p. 626.

<sup>59</sup> On ne possède aucun élément de datation pour Al-Hajab.

<sup>60</sup> WEULERSSE 1946, p. 99 : « longues bandes longitudinales et parallèles dont la largeur est mesurée à la perche, ce qui est le procédé à la fois le plus commode et le mieux adapté à la culture dominante du pays, celle des céréales à l'araire ».



L'orientation des lanières y est perpendiculaire à celle du talweg (**figure 150**)<sup>61</sup>. Les champs subcontemporains, d'où les murettes sont absentes dans le Jabal al-‘Ala, reprendraient donc le tracé des parcelles antiques. Mais ce parcellaire laniéré peut aussi, à l'occasion, s'orienter parallèlement au talweg, plus bas sur le piémont des *mesas*, comme c'est le cas à Rasm al-Hajal (**figure 98**). Si le parcellaire en lanière est de toute évidence, en secteur basaltique, la forme qui manifeste le plus couramment la conquête de ces terroirs, il ne doit pas occulter le fait qu'il existe plusieurs types de parcelles, vraisemblablement réservées à des usages spécifiques, en fonction du potentiel agronomique des différents terroirs<sup>62</sup>.

### c) Les enclos de territoire

#### (a) Localisation et répartition des enclos de territoire

En dehors des plateaux basaltiques, en revanche, le parcellaire laniéré n'a guère laissé de trace – ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'ait pas existé, mais dans ce cas, il était probablement moins fréquent (**cartes 21-22**). La plupart du temps, il paraît avoir cédé la place à d'autres formes d'appropriation du terroir. Les enclos de territoire en sont une, de toute évidence<sup>63</sup>.

Leur existence peut être signalée en plusieurs endroits, dans des secteurs assez différents où l'on a rarement décelé une forme alternative d'appropriation du terroir<sup>64</sup>. Pour autant qu'on puisse en juger, ces enclos sont quasiment absents du Jabal al-‘Ala. Le village de Hawa est le seul site autour duquel on peut repérer ce type d'aménagement. Autour et sur le plateau du Jabal Hass, quelques autres exemples sont liés à l'habitat isolé (Qal‘at Sfirah) et à l'habitat groupé (Burj Sbanna) ainsi qu'à certains villages modernes – ce qui témoigne vraisemblablement de leur origine antique.

Les enclos de territoire deviennent, sur le plateau du Jabal Shbayt comme dans les vallées et sur le piémont, une forme courante du paysage (**carte 21**). Ils sont associés à des villages relativement importants, comme Drayb al-Wawi (**figure 129**) ou Rasm al-Hajal – le gros village de Zabad 1 paraît en être au contraire dépourvu –, mais aussi à de modestes hameaux, à des fermes et à des monastères, indifféremment datés de la période byzantine (Jinqasah Batush 1, 2 et 3) et omeyyade (Tuwahinah 2 et 3).

Au sud du Jabal Hass et du Jabal Shbayt et à l'est du Jabal al-‘Ala, dans les collines et les vallées qui bordent la dorsale basaltique orientale et la grande *fayda* centrale, plusieurs sites avec des enclos de territoire ont été signalés. On compte parmi eux de rares

<sup>61</sup> C'est le cas notamment dans la vallée qui débouche immédiatement au nord de Khanasir.

<sup>62</sup> Une typologie des champs sera développée plus bas. Voir ci-dessous 2. *Les aménagements du terroir*, p. 714..

<sup>63</sup> On ne peut exclure que des enclos de même fonction aient existé dans le Jabal al-‘Ala – l'exemple du village de Hawa le montre d'ailleurs – mais les limites des finages pourraient être calqués sur le cadastre, ce qui expliquerait que les enclos de territoire aient rarement été identifiés dans ce secteur.

<sup>64</sup> Il faudrait pour s'en assurer analyser de manière systématique l'ensemble des photographies aériennes anciennes. Mais il me semble cependant qu'en combinant les indications, plutôt rares à ce sujet, fournies par la bibliographie, celles de la base de données « Marges arides » et mes observations de terrain, à l'analyse – plus ou moins approfondie en fonction de l'importance des sites – des photographies aériennes anciennes et des images satellitaires, on parvient cependant à une cartographie assez représentative des sites pourvus ou non d'enclos de territoire, ou au moins des secteurs dans lesquels ces enclos sont les plus fréquents.

agglomérations (Qubat 'Abla<sup>65</sup>, Rasm al-Ahmar 1<sup>66</sup> et 'Umm Zahmak<sup>67</sup>). La plupart des sites à enclos de territoire sont des écarts, parmi lesquels des fermes (Rasm al-Khala<sup>68</sup>, Rasm M'ammash<sup>69</sup>, 'Umm al-Ka'iybat<sup>70</sup>), un monastère (Stabl 'Antar<sup>71</sup>) et une résidence rurale (Qasr Ibn Wardan 1<sup>72</sup>). La plupart de ces sites sont relativement éloignés les uns des autres, mais l'enclos de territoire de Qasr Ibn Wardan 1 était apparemment mitoyen de celui de Rasm al-Ahmar 1<sup>73</sup>.

La fréquence des enclos de territoire augmente du nord vers le sud et d'ouest en est. Sur la bande de terrain entre Shaikh Hilal et 'Itriya, qui correspond au secteur prospecté en novembre 2007, leur présence autour des hameaux<sup>74</sup> et des fermes<sup>75</sup> byzantines – les deux formes d'implantations les plus fréquentes dans ce secteur – est quasi systématique (**carte 22**). Presque tous les écarts situés dans la moitié occidentale du bastion de 'Itriya sont eux aussi entourés par ces enclos à la superficie variable. Wadi Triyan 1 et Wadi Triyan 2, au nord de 'Itriya, mais aussi Bi'r Sarya Tarawi 2, Jubb Marja sur le piémont nord du massif et Khara'ib al-Katna 1, dans le Sahl 'Itriya, sont autant d'exploitations associées à un enclos de territoire. L'exemple le plus au sud serait celui de la ferme d'Al-Jdaidah<sup>76</sup>. L'agglomération de 'Itriya est elle-même entourée par un vaste enclos qui délimite une surface de plus de 70 km<sup>2</sup> au centre de laquelle se trouve le *vicus* militaire – sous réserve que le site et l'enclos de territoire soient contemporains<sup>77</sup>.

Il est impossible, à l'heure actuelle, de comprendre comment se sont constitués ces enclos ou d'identifier les raisons qui commandent leur tracé. Leur forme semble s'être rarement pliée à des impératifs topographiques. Les lits des oueds ne sont jamais utilisés comme des limites naturelles, au contraire la plupart des enclos sont résolument à cheval sur le talweg d'un ou plusieurs oueds, ce qui indique une mise en valeur de ces milieux. Dans certains cas, les murs des enclos suivent les lignes de crête ou le rebord d'une corniche (par exemple à Rams Jnayna 1), mais la plupart du temps, leur tracé semble ne tenir aucun compte de la topographie. En fonction des secteurs, les caractéristiques de ces enclos varient. Vers le sud et l'est, leur tracé enjambe systématiquement le lit d'un oued<sup>78</sup> alors que, sur le

<sup>65</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174.

<sup>66</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174.

<sup>67</sup> Photographies aériennes anciennes et images satellitaires Google Earth du 17 juin 2007.

<sup>68</sup> Base de données Marges « arides ».

<sup>69</sup> ROUSSET sous presse 1. À noter que le ramassage de céramique, sur ce site, n'a mis en évidence qu'une occupation romaine et islamique (abbasside). Voir ci-dessous *b) Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>70</sup> ROUSSET sous presse 1 et base de données « Marges arides ».

<sup>71</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 174. Photographies aériennes anciennes et images satellitaires du 17 juin 2007. Sur ce site, voir ci-dessus *b) Les monastères probables*, p. 460.

<sup>72</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 175. Voir ci-dessus *c) La résidence de Qasr Ibn Wardan 1*, p. 341.

<sup>73</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 175.

<sup>74</sup> Rasm Afandi ; Rasm Jnayna ; Wadi al-Muwaylih 10 ; Wadi al-Qastal 5 ; Wadi al-Qastal 9 et Wadi al-Jarbu'a 3.

<sup>75</sup> Rasm al-Fardawi ; Rasm al-Jumlan ; Rasm al-Zawahi 1 et Wadi al-Qastal 6.

<sup>76</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>77</sup> Voir ci-dessous *Une agglomération à vocation agricole*, p. 813.

<sup>78</sup> C'est le cas pour des hameaux importants (Wadi al-Qastal 5, Rasm Jnayna), mais aussi pour des fermes (Wadi Triyan 1 et 2 ; Rasm al-Fardawi).

piémont est du Jabal Shbayt par exemple, les conditions d'accès à l'eau permettent de s'affranchir de la présence du talweg pour cultiver, ce qui explique que les enclos de territoire n'incluent pas systématiquement des segments d'oueds<sup>79</sup>.

Il est difficile de déterminer comment s'est constitué ce « patchwork » d'enclos. Par endroits, lorsque les enclos identifiés sont mitoyens, ce qui arrive rarement<sup>80</sup> – sauf sur le bastion de 'Itriya –, il arrive qu'on puisse déterminer l'antériorité de l'un d'entre eux par rapport à un ou plusieurs autres<sup>81</sup>. Mais la manière dont s'est progressivement constitué ce territoire morcelé reste bien obscure. Quoiqu'il en soit, dans certains secteurs, comme sur le bastion de 'Itriya ou dans les vallées des oueds majeurs, ces enclos sont le seul mode d'appropriation du territoire identifiable à l'heure actuelle.

*(b) Nature et rôle des enclos de territoire*

Quelle que soit leur fonction exacte, ces enclos sont en effet incontestablement un instrument de conquête du terroir. Leur construction me semble devoir être interprétée comme une forme de revendication d'un territoire exclusif. Tous délimitent en effet une surface qui paraît dépendre d'une seule implantation, à l'exclusion de tout autre. L'enclos de 'Itriya constitue une exception puisqu'il englobe le monastère perché de Twanah – enclavé dans son propre enclos de territoire – et comprend au moins un autre enclos, peut-être – mais ce n'est pas certain – associé à un site<sup>82</sup>.

Le rôle et les implications exacts de ce morcellement du territoire en unités distinctes de surface variable restent difficiles à définir. Il est probable que ces enclos délimitent un territoire exclusif, c'est-à-dire une zone dans laquelle l'exploitation des ressources agropastorales est la jouissance exclusive du site auquel appartient l'enclos de territoire. Mais une partie du bastion de 'Itriya constituerait alors une exception car plusieurs des enclos identifiés, en particulier au sud, ne peuvent à l'heure actuelle être rattachés à aucun site.

Pour autant, surtout dans les secteurs où les implantations sont distantes les unes des autres et où les enclos de territoire ne paraissent pas mitoyens, il me semble peu probable que les enclos de territoire circonscrivent la totalité des ressources exploitées par les sites. Le

<sup>79</sup> Jinqasah Batush 1, Tuwahinah 2.

<sup>80</sup> Cela ne signifie pas que les enclos de territoire n'étaient pas mitoyens mais seulement que ceux identifiés le sont rarement.

<sup>81</sup> L'enclos de territoire du hameau de Jinqasah Batush 2 s'appuie sur celui de la ferme de Jinqasah Batush 1. Cela signifie-t-il pour autant que la ferme est antérieure au hameau ? La seule certitude est que son enclos de territoire est antérieure à celui de Jinqasah Batush 2, guère plus. Autour de Shaikh Hilal, on peut observer plusieurs enclos imbriqués, dont tous ne peuvent pas être attribués à un site – non que le site n'existe pas, mais il n'a pas nécessairement été identifié. L'enclos de Rasm al-Jumlan est certainement antérieur à celui de la ferme de Wadi al-Qastal 6. En revanche, il est difficile de déterminer comment l'enclos de territoire du hameau de Wadi al-Qastal 5, qui reste lacunaire, s'intègre dans cette chronologie. On peut faire le même constat pour certains des enclos situés sur le bastion de 'Itriya. Celui du monastère de Wadi 'Itriya 4 est antérieur à ceux qui s'y appuient, du côté sud. Il n'est même pas certain, dans ce cas précis, que les enclos sud soient des enclos de territoire. Ce pourraient être un autre type d'enclos (lié à l'élevage et à une rotation des pâturages ?) associé au monastère.

<sup>82</sup> Jabal 'Itriya al-Janubi 1. Les coordonnées correspondent, dans la base de données « Marges arides », à un enclos (parc à bestiaux ?) dont les murs suivent les lignes de crête du bastion de 'Itriya. Sur les photographies aériennes anciennes, l'enclos paraît associé à un site, vraisemblablement un écart, situé lui-même sur la crête. Il s'agirait donc du second site identifié à l'intérieur de l'enclos de territoire de 'Itriya.

périmètre au sein duquel un site exploitait les ressources agropastorales excédait très certainement largement la surface d'un enclos de territoire. C'était inévitable dans le cadre d'une économie mixte, c'est-à-dire fondée en partie sur l'élevage. La plupart des enclos de territoire délimitent des surfaces cultivables, mais aussi des espaces incultes (surfaces sur glaciais, aux formations superficielles minces et érodées) qui n'ont vraisemblablement pu servir que comme pâturages (**figures 143-145**). Les terrains de pâture enclos, surtout dans le sud et l'est de la région, où l'élevage semble avoir tenu un rôle particulièrement important, sont trop restreints pour qu'ils aient pu subvenir à longueur d'années aux besoins d'un troupeau. Il faut donc envisager que les ressources pastorales exploitées par les sites ne se limitaient pas à celles incluses dans l'enclos de territoire. Ce constat vaut pour les zones sud et est de la Syrie centrale, mais vraisemblablement aussi pour toutes les implantations dont l'économie était un tant soit peu fondée sur l'élevage ovin. Il est possible que certains des enclos sud du bastion de 'Itriya, sans site associé, correspondent à des aires de pâture réservées.

On peut également supposer que la situation n'était pas très différente pour les terrains mis en culture (surfaces emblavables notamment et/ou cultivées en orge), notamment dans les secteurs où les enclos de territoire forment un maillage plus lâche et où les contraintes climatiques et édaphiques sont les plus fortes. On peut imaginer que, à la faveur d'années pluvieuses, des terrains particulièrement favorables (fond d'oueds, petites *faydas*), situés à l'extérieur de l'enclos de territoire d'un site et libres de tout autre enclos, aient étéensemencés. Après tout, cette pratique s'est perpétuée dans la steppe, dans le contexte d'une économie traditionnelle, jusqu'à nos jours : les paysans, à la faveur d'un printemps plus pluvieux que les autres, n'hésitaient pas à ensemer des surfaces qui sortaient du cadre de leur terroir habituel pour accroître leur rendement<sup>83</sup>. Les enclos de territoire, dans le cadre d'une économie mixte, auraient donc défini une portion de terroir à l'usage exclusif d'un site, sans pour autant que les habitants du site en question se soient contentés d'exploiter les ressources incluses dans ce seul périmètre.

La plupart des implantations autour desquelles ont été identifiés des enclos de territoire relèvent de l'habitat isolé<sup>84</sup>. Parmi la soixantaine de sites associés à ces enclos, une vingtaine seulement sont des agglomérations, parmi lesquelles huit villages ou probables villages, un *vicus* militaire<sup>85</sup>, une dizaine de hameaux et quatre sites dont la nature n'a pas été identifiée. Parmi les écarts, on dénombre une vingtaine de fermes, un peu plus d'une dizaine de monastères, une résidence rurale (Qasr Ibn Wardan 1) et un site dont je ne connais pas la nature. Le tracé de ces enclos de territoire a pu être suivi, de manière à donner une vague idée de la surface totale enclose, pour 43 sites. Parmi eux, 29 sont des écarts (18 fermes,

---

<sup>83</sup> Voir par exemple BOUCHEMAN 1939, p. 70, pour la région de Sukhnah : « Les terres sèches ne sont cultivées que si les précipitations atmosphériques ont été abondantes. [...] À l'origine, elles n'ont pas de propriétaires : chacun laboure où il veut et récolte ce qu'il a semé (blé ou orge exclusivement) ». C'est aussi probablement ce que décrit M. Kühn dans les environs de Qasr al-Hayr al-Sharqi (GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 190). Voir aussi CHARLES 1936, p. 121.

<sup>84</sup> 37 écarts contre 24 agglomérations (et deux sites dont je n'ai pu préciser la nature).

<sup>85</sup> 'Itriya.

11 monastères avérés, probables ou possibles et une résidence) et 14 des agglomérations (trois villages, 10 hameaux et une agglomération indéterminée). Les enclos de territoire les plus modestes ont souvent été relevés autour de monastères<sup>86</sup>. Celui de Qla'a est inférieur à 1 ha<sup>87</sup>, celui de Buz al-Khanzir à 4 ha. Inversement, l'enclos le plus vaste occupe une surface de plus de 11 km<sup>2</sup> autour du village de 'Umm Zahmak (**tableaux 43-47**).

Les enclos de territoire repérés autour de l'habitat isolé délimitent en moyenne une surface comparativement plus modeste que celle des enclos des agglomérations (72 ha contre 380, **tableau 40**). Le territoire de la plupart des fermes (14 fermes sur 18) n'excède généralement pas 1 km<sup>2</sup>. Mais il n'y a souvent qu'une petite différence entre le territoire des fermes et celui des hameaux : les enclos de territoire des hameaux modestes de Jinqasah Batush 2, Jinqasah Batush 3 ou Wadi al-Zarub 4<sup>88</sup> circonscrivent une surface bien plus restreinte (respectivement 13, 14 et 20 ha) que celles de certaines fermes, comme 'Umm al-Ka'iybat (3 km<sup>2</sup>) ou Rasm M'ammash (2 km<sup>2</sup>). La ferme associée à l'enclos de territoire le plus vaste ('Umm al-Ka'iybat) est aussi l'une des exploitations qui totalise le plus grand nombre d'indicateurs de prospérité, ce qui pourrait n'être qu'une coïncidence. Mais cela pourrait aussi indiquer que les fermes qui paraissent les plus prospères sont aussi celles qui possèdent le territoire le plus étendu. Le fait que la résidence rurale de Qasr Ibn Wardan 1 soit elle aussi associée à un enclos particulièrement vaste (4 km<sup>2</sup>) irait dans le même sens. Mais il faut aussi tenir compte du potentiel agronomique des sols, variable d'un site à l'autre, du rendement qu'ils autorisent en fonction du type d'économie et de culture pratiquée. Le profit dégagé variait donc selon ces différents paramètres<sup>89</sup>.

Les villages sont généralement associés à des territoires étendus (**tableau 47**) : 2,5 km<sup>2</sup> pour Burj Sbanna<sup>90</sup>, et 10 et 11 km<sup>2</sup> respectivement pour Drayb al-Wawi et 'Umm Zahmak. Les hameaux les plus étendus, comme Wadi al-Qastal 5 et Rasm Jnayna (respectivement 290 et 330 ha), possèdent également des territoires plus grands que ceux des hameaux plus modestes. On pouvait logiquement s'attendre à de telles valeurs. La population des villages comme des gros hameaux, plus importante, doit tirer sa subsistance d'un même territoire, rien d'étonnant donc à ce qu'il soit plus étendu que celui de sites et d'agglomérations moins peuplées – même si l'enclos de territoire ne circonscrit probablement pas l'ensemble des ressources exploitées par les populations.

<sup>86</sup> Voir ci-dessous a) *Le territoire des monastères et les modalités de la mise en valeur*, p. 768.

<sup>87</sup> Dans le cas de Qla'a, l'enclos qui circonscrit la base de la butte témoin n'est peut-être pas véritablement un enclos de territoire. C'est d'autant plus probable que le monastère paraît associé à une agglomération, située dans la vallée en contrebas et qu'en règle général les monastères situés à proximité des agglomérations (même les monastères perchés) ne disposent pas de leur propre enclos de territoire.

<sup>88</sup> J'assimile ici l'enceinte en pierre construite autour du hameau à un enclos de territoire, peut-être à tort.

<sup>89</sup> Voir ci-dessous c) *Les fermes : des exploitations agricoles rentables ?*, p. 767.

<sup>90</sup> Il s'agit là d'une estimation minimale, toute une partie de l'enclos de territoire de ce village n'a pu être identifiée sur les photographies aériennes anciennes ou les images satellitaires.

#### **4. Les réseaux de l'eau**

Les réseaux de l'eau, c'est-à-dire les galeries souterraines drainantes (*qanats*) et les conduites d'amenée d'eau en surface, qui approvisionnent d'un site en eau de boisson et/ou irriguent tout ou partie de son terroir, sont également un moyen par lequel un site s'approprie indirectement un territoire en monopolisant, généralement à l'amont du site, les ressources en eau.

##### **a) Les différents réseaux hydrauliques**

En Syrie centrale, les conduites de surface associées au captage de sources restent des aménagements généralement modestes, qui ne se déploient guère sur plus de quelques centaines de mètres<sup>91</sup>. On en connaît au moins deux exemples dans les vallées du Jabal Hass, à Mu'allaq et à Shallalah Srir 2<sup>92</sup>. Ce sont de courtes canalisations en pierre qui courent sur un peu moins d'un kilomètre. L'existence d'une canalisation exploitant la source d'Al-Hammam 2 et la reliant à l'agglomération de Khanasir/*Anasartha* a déjà été évoquée ; elle repose sur l'interprétation discutée d'une inscription<sup>93</sup> et jusqu'à présent aucun indice archéologique ne vient l'étayer<sup>94</sup>. On doit donc s'en tenir aux exemples de Mu'allaq et de Shallalah Srir 2, les seuls exploitables (**figures 130 et 132**). Les deux sites se trouvent au débouché de vallées voisines et, dans leur cas, le captage de la source en amont ne s'effectue au détriment d'aucun autre site, puisqu'ils sont les seuls dans leur bassin versant. Il n'y a guère de doute quant au fait que la source et les versants aménagés en terrasses font partie du territoire propre de chacun de ces sites.

Les réseaux hydrauliques les plus importants reposent, en Syrie centrale, sur l'exploitation de nappes phréatiques superficielles et/ou de sources par des galeries drainantes souterraines ou *qanats*<sup>95</sup>. On retrouve ces *qanats*, qui mettent à profit les pentes naturelles, dans des contextes assez différents. La plupart sont concentrées sur le glacis d'Al-Bab et sur le glacis des Palmyrénides (**carte 23**). D'autres exploitent l'eau des tertres de

<sup>91</sup> On trouve aussi, plus fréquemment cette fois, des conduits à ciel ouvert associés à des *qanats*. Elles ont pour fonction, au débouché des galeries souterraines, d'acheminer et de répartir l'eau sur les différentes parcelles. Des canaux d'amenée d'eau ont aussi été signalés à Resafa, où ils font partie du système complexe d'alimentation en eau de la ville, qui comprend un barrage et de possibles bassins d'irrigation (GARBRECHT 1991, p. 244-245 ; CALVET et GEYER 1992, p. 120-122).

<sup>92</sup> La nature de ce site, réoccupé à l'heure actuelle par un village, n'a pu être précisée. En revanche, l'occupation byzantine ne fait guère de doute. J.-B. Rigot a signalé dans le village plusieurs vestiges architecturaux de cette période, ainsi que, à l'intérieur de la *qanat* de piémont, des croix gravées sur les parois (RIGOT 2003, 1, p. 257-258).

<sup>93</sup> Sur ce point voir ci-dessus b) *Les bains villageois*, p. 579 et également note 1854 p. 486.

<sup>94</sup> Une conduite, apparemment moderne, relie aujourd'hui la source d'Al-Hammam 2, associée à quelques vestiges d'une implantation byzantine (Al-Hammam 2) à l'agglomération d'Al-Hammam 1. Le creusement de ce canal remonte au moins aux années 1960, puisqu'il est bien visible sur les photographies aériennes 1958. Il irriguait au passage plusieurs parcelles. L'aménagement pourrait cependant avoir une origine plus ancienne (antique ?). Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'inscription grecque qui souligne l'intervention de Grégorios à Al-Hammam 1 y fasse référence (voir ci-dessus note 2596, p. 579). Dans ce cas, elle renverrait, non à une conduite d'eau reliant *Anasartha* à Al-Hammam 1 – selon la lecture de D. Feissel – mais à une canalisation reliant Al-Hammam 2 à Al-Hammam 1, ce qui ne met pas en cause ses conclusions sur l'appartenance du village d'Al-Hammam 1 à *Anasartha*.

<sup>95</sup> Voir ci-dessous (d) *Les qanats*, p. 656.

source, dans la région de ‘Ayn al-Zarqa. À part dans ces trois secteurs, les galeries souterraines sont dispersées et ne courent que sur de courtes distances. On peut en signaler quelques unes autour des *mesas* basaltiques du nord-est<sup>96</sup>, notamment celle de Khanasir, qui draine la vallée du Jabal Hass au débouché de laquelle se trouve la ville antique et irriguer une zone où ont été repérées des traces de limitation antique<sup>97</sup>. Enfin, trois autres réseaux existent au sud et à l’est de ‘Itriya. L’un d’entre eux est associé à l’agglomération et au *castellum* de ‘Amsaraddi<sup>98</sup>, le second au *castellum* de Qdaym 1/*Acadama*<sup>99</sup> et le troisième à l’implantation omeyyade de Qdaym 2<sup>100</sup>.

Ces *qanats*, outre leur mode d’alimentation, se distinguent par leur longueur. Les galeries identifiées par J.-B. Rigot sur le glacier d’Al-Bab ne se déploient jamais sur plus de 3 km et la plupart d’entre elles n’atteignent pas 600 m<sup>101</sup>. Les *qanats* qui drainent les inféoflux des oueds descendus des Palmyrénides se divisent en trois sous-ensembles, en fonction de leur longueur, de leur mode d’alimentation et de leur fonction<sup>102</sup>. La longueur des *qanats* du premier sous-ensemble, qui se situe en amont des deux autres, est généralement comparable à celle des *qanats* du glacier d’Al-Bab : souvent moins de 600 m (dans la moitié des cas) et presque toujours moins de 3 km<sup>103</sup>. Le second sous-ensemble est composé de galeries moins nombreuses, mais beaucoup plus longues et plus ramifiées, qui déversent leur eau à la lisière de la grande *fayda* centrale. La plus courte d’entre elles, la *qanat* de Ma‘aqar al-Shamali, se déploie sur 6,5 km et la plus longue, celle d’Al-Dush, sur plus de 12 km. Il n’est d’ailleurs pas impossible que la *qanat* de ‘Umm Miyal, longue de 9,5 km, soit reliée à une autre galerie très ramifiée qu’on peut suivre en amont sur plus de 10,5 km. Le débouché de la *qanat* située en amont n’est distant que de 500 m de la tête de la *qanat* de ‘Umm Miyal et, dans la mesure où le débouché de l’une et la tête de l’autre se trouvent dans le même talweg et exploitent la même nappe, les deux systèmes pourraient bien être liés. La *qanat* de ‘Umm Miyal, dans sa totalité, pourrait donc couvrir une distance minimale de 20 km entre sa tête, dans les environs d’Al-Sa‘an et son débouché, dans la grande *fayda* centrale, en amont d’Abu ‘Ajwa. Le troisième sous-ensemble, enfin, est directement lié à l’agglomération d’Al-Andarin. La longueur de chacune des six *qanats* qui le composent n’excède pas 10 km.

<sup>96</sup> À l’exception de la *qanat* de la vallée d’Al-Awina et de celle de Khanasir, je n’ai pu suivre le tracé des galeries de piémont signalées par J.-B. Rigot à Shallalah Srir 2 et à Jubb al-‘Ali 2 ou Rasm al-Ahmar 2. La *qanat* pourrait être liée à la ferme de Jubb al-‘Ali 2 ou au village de Rasm al-Ahmar 2 (RIGOT 2003, 1, p. 258).

<sup>97</sup> Je n’ai pu la suivre, d’après les photographies aériennes anciennes, sur plus de 3 km, mais A. R. Hamidé lui attribue une longueur de 12 km (HAMIDÉ 1959, p. 434).

<sup>98</sup> Voir l’étude de S. Mazloum dans MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 118-119.

<sup>99</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 120-121.

<sup>100</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 122-125. D. Genequand confirme que Qdaym 2 a connu une occupation exclusivement omeyyade. Le réservoir terminal, avec ses contreforts de plan circulaire aux angles et au milieu des côtés, est également omeyyade, du strict point de vue de sa forme (GENEQUAND 2003a, p. 51). Le creusement de la galerie n’est pas daté, mais son débouché paraît trop éloigné de Qdaym 1 (9 km) pour qu’elle ait irrigué un terroir lié à ce site. Qdaym 2 présente des points communs remarquables avec Qasr al-Hayr al-Sharqi. Il s’agit dans les deux cas de fondations omeyyades, qui ont toutes deux développé leurs propres réseaux d’adduction d’eau, liés à de vastes superficies irriguées.

<sup>101</sup> Calculs après géoréférencement des *qanats* sous ArcGIS.

<sup>102</sup> JAUBERT, GEYER, DEBAINE et AL-DBIYAT 2002 ; GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 65-67.

<sup>103</sup> On ne compte qu’une *qanat* de plus de 3 km. Elle avoisine les 6 km, ce qui reste en moyenne bien inférieur aux *qanats* du second sous-ensemble.

## **b) Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité**

Les *qanats* qui s'approvisionnent aux sources des plateformes gypseuses, dans la région d'Ayn al-Zarqa, sont également des galeries relativement longues qui débouchent, comme celles du second sous-ensemble, aux abords de la grande *fayda* centrale. La galerie de 'Umm al-Qalaq-Shahatiyya, la plus longue, court ainsi sur plus de 12 km.

Sans détailler les principes de fonctionnement et d'alimentation de ces galeries drainantes<sup>104</sup>, les *qanats*, comme tous les réseaux hydrauliques, sont indirectement un instrument d'appropriation et d'exploitation d'un territoire, pour plusieurs raisons. Au même titre que les canaux d'adduction captant l'eau d'une source, ils monopolisent la ressource en eau à laquelle ils s'alimentent, qu'il s'agisse d'une source, au débit pérenne, ou des nappes d'inféoflux, qui peuvent ne fonctionner que saisonnièrement – sur le glacis d'Al-Bab, d'après J.-B. Rigot. M.-O. Rousset soulève un point essentiel lorsqu'elle suggère qu'un oued drainé par une galerie souterraine perd tout intérêt du point de vue agricole<sup>105</sup>. B. Geyer adopte cependant un point de vue plus nuancé et suppose que, dans certains cas, l'aménagement d'une *qanat* dans un talweg ne rendait pas pour autant l'oued inutilisable pour la culture<sup>106</sup>.

Les *qanats* sont le plus souvent, en Syrie centrale, des aménagements qui ont un intérêt strictement local. C'est très net dans le cas du glacis d'Al-Bab. Les galeries, qui exploitent les nappes phréatiques superficielles, redistribuent l'eau dans de courtes vallées. Il est probable que la tête de la *qanat*, le terrain qu'elle traversait et les parcelles qu'elle irriguait appartenait à une même unité d'exploitation, que cette unité soit individuelle (ferme) ou collective (village). Le constat est sensiblement le même pour le premier sous-ensemble des *qanats* qui drainent le glacis des Palmyrénides. Ce sont des aménagements ponctuels dont seuls les exploitants des *faydas* intercalaires ou ganglionnaires ont profité. Dans la mesure où l'extension de la galerie reste modeste, le monopole de la ressource en eau ne semble pas avoir créé de concurrence ou de conflits entre les habitants des sites répartis le long de l'oued. Par contre, dans le cas de galeries plus étendues, le monopole de la nappe d'inféoflux drainée par la *qanat* a pu susciter des conflits entre les implantations situées au débouché de la *qanat*, qui profitaient de cet aménagement, et celles implantées tout du long dont l'accès à cette nappe était en partie compromis. Ainsi, les exploitants de la ferme de Rasm M'ammash, dans l'hypothèse d'un fonctionnement contemporain de ce site et de la longue *qanat* Ma'aqar al-Shamali, se seraient trouvés spoliés d'une partie de la ressource que représentait la nappe d'inféoflux de l'oued.

<sup>104</sup> À ce sujet, voir ci-dessous (d) *Les qanats*, p. 656.

<sup>105</sup> ROUSSET sous presse 1. Si l'on prend l'exemple de la ferme romaine de Rasm M'ammash, dont l'enclos de territoire est traversé par la *qanat* de Ma'aqar al-Shamali, en supposant qu'elle était toujours en usage au moment de la construction de la galerie – aucune occupation byzantine n'a été identifiée sur le site alors que l'ensemble du réseau de *qanats* passe pour byzantin –, son économie se serait trouvée bouleversée par cet aménagement. Il est probable qu'elle aurait pu continuer à exploiter les crues de l'oued, mais la nappe d'inféoflux, qu'elle pouvait précédemment exploiter en dehors des crues, était quant à elle entièrement captée par la *qanat*.

<sup>106</sup> B. Geyer, communication personnelle.



La notion de territoire ou de territorialité, elle-même liée à la notion de propriété de la ressource, est donc intrinsèque aux réseaux hydrauliques, et ce, tout particulièrement dans les zones semi-arides et arides. La gestion de la ressource en eau, les politiques de partage et d'accès à l'eau sont liés à des usages et des coutumes complexes, déjà attestés dans l'antiquité<sup>107</sup>.

Dans le cas qui nous occupe, les principaux réseaux de *qanats*, c'est-à-dire les galeries les plus longues, participent à un objectif commun – l'irrigation de la grande *faydas* centrale –, ce qui implique une initiative concertée, réalisée en vue d'un bénéfice commun, donc une véritable politique de mise en valeur, conduite sur une grande échelle. C'est d'autant plus évident que la mise en œuvre de la *qanat* de 'Umm al-Qalaq-Shahatiyya a nécessité plusieurs aménagements annexes, comme la construction d'une digue pour contenir une *sabkha* et faciliter le passage de la galerie ou d'un barrage au franchissement d'un oued, pour retenir les eaux des crues, cela sans compter les bassins intermédiaires répartis sur le tracé de la *qanat*, qui servaient ponctuellement à l'approvisionnement en eau de boisson des hommes et des troupeaux<sup>108</sup>.

L'essentiel du réseau de *qanats*, dans l'ensemble de la région, est tenu pour byzantin<sup>109</sup>, ce qui renforce l'impression selon laquelle les principaux réseaux servent un projet cohérent, à l'initiative duquel pourrait bien se trouver l'agglomération d'Al-Andarin. Ce n'est certes pas la seule implantation, dans la grande *fayda* centrale, à avoir tiré parti des aménagements, mais c'est la seule agglomération qui possède, à l'époque byzantine, les caractéristiques d'un site urbain<sup>110</sup>. Aucune agglomération, à part Al-Andarin, n'est susceptible d'avoir développé dans ce secteur une politique de mise en valeur avec des aménagements aussi importants et d'avoir imposé une forme d'entente ou de servitude vis à vis des sites répartis le long des oueds qui sont drainés<sup>111</sup>. Il est probable qu'il existait en effet entre Al-Andarin et les sites répartis en amont des oueds et du réseau de *qanats* du glacis des Palmyrénides des rapports de dépendance. Dans la mesure où tous les réseaux convergent d'abord vers la grande *fayda* centrale – dont il ne fait pas de doute qu'elle faisait partie du terroir d'Al-Andarin – et, secondairement, vers la ville elle-même et son terroir proche, l'agglomération agissait probablement comme une entité politique supérieure

<sup>107</sup> Voir par exemple à ce sujet, pour le Hauran, BRAEMER et DAVTIAN 2009, p. 59-64 mais aussi MOUTON 2009, p. 83-86, pour les Basses-Terres du Yémen. P. Mayerson évoque également des problématiques liées au droit de l'eau dans le Néguev, pendant l'Antiquité, dont les *papyri* de Nessana se sont fait l'écho (MAYERSON 1962, p. 260). À noter que les modernes ont aussi consacré des études à ces questions, comme A. Latron et son chapitre dédié aux « communautés hydrauliques » (LATRON 1936, p. 141-181), R. Thoumin (THOUMIN 1936, p. 31-89) et A. Boucheman (BOUCHEMAN 1939, p. 62-69).

<sup>108</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>109</sup> RIGOT 2003, 1, p. 259 pour les *qanats* du glacis d'Al-Bab ; GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 68 pour les réseaux des tertres de sources et du glacis des Palmyrénides (datation fondée sur la collecte de céramique dans les bassins terminaux) ; MUNDELL MANGO 2008, p. 76-77 pour le réseau d'Al-Andarin (datation des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, fondée sur la datation du réservoir terminal au sud de l'agglomération).

<sup>110</sup> Voir ci-dessous c) *Les cités et les villes*, p. 822.

<sup>111</sup> À noter que le problème ne se pose dans les mêmes termes pour tous les réseaux : les sites byzantins n'étaient pas très fréquents sur les plateformes gypseuses d'Ayn al-Zarqa – la mise en valeur y était problématique du fait de la concentration de gypse dans les sols, cf. BESANÇON, GEYER, MUHESEN et ROUSSET 2000, p. 15 – alors que les vallées des oueds étaient des secteurs très attractifs.

organisant la mise en valeur. Bien qu'elle n'ait jamais accédé au statut de cité et soit donc dépourvue de *chôra*, l'extension des réseaux de *qanats* peut être un moyen pour déterminer l'aire d'influence d'Al-Andarin. Si l'on s'en tient au seul réseau de galeries desservant strictement l'agglomération et la portion de la grande *fayda* centrale en aval, ce territoire avoisine les 100 km<sup>2</sup>. Si l'on prend en compte les réseaux de *qanats* alimentés par les tertres de sources et ceux drainant le glacis des Palmyrénides, on doit adjoindre au noyau du territoire d'Al-Andarin 500 km<sup>2</sup> supplémentaires<sup>112</sup>, qui constitueraient donc une sphère d'influence dans laquelle Al-Andarin interviendrait comme une autorité politique structurante<sup>113</sup>.

Les réseaux de l'eau témoignent d'une conquête globale, finalisée, du territoire, qui implique un partage des terroirs et des ressources, des rapports de subordination entre les sites et des formes de coopération entre les différents groupements humains. Ils permettent d'appréhender l'état final du territoire, son morcellement en différentes unités d'exploitation, mais ils n'apportent pas d'éléments quant à la phase de conquête de ce territoire. On peut cependant estimer que des aménagements à la mise en œuvre aussi complexe et durable que les *qanats* supposent une situation politique stable et un territoire acquis aux sédentaires depuis longtemps.

### **5. Synthèse : des politiques d'appropriation du territoire distinctes en fonction des secteurs.**

Des aménagements de nature variée permettent donc d'identifier certaines étapes de la conquête, par les populations romaines et byzantines, de la Syrie centrale. Ils mettent aussi en évidence des politiques d'appropriation et d'organisation du territoire très différentes les unes des autres.

Le réseau des voies romaines n'apporte de ce point de vue que des informations lacunaires puisqu'aucune des *mesas* n'est desservie. Pourtant, les vestiges de limitations ont presque exclusivement été repérés sur ces plateaux (Jabal al-'Ala, en particulier), ou alors en lien avec des agglomérations importantes, parfois des villes (Khanasir/*Anasartha*) ou des agglomérations qui ont vraisemblablement une origine militaire ('Aqirbat/*Occariba*). L'orientation de la plupart de ces réseaux est différente. On peut donc raisonnablement en conclure que – sauf pour le Jabal al-'Ala – la plupart des limitations relèvent d'opérations ponctuelles qui n'ont concerné qu'une portion réduite du territoire, le plus souvent en lien direct avec des agglomérations dispersées : 'Aqirbat au sud, Khanasir et Sfirah au nord. Au contraire, une même opération de cadastration pourrait bien avoir été conduite sur la plus grande partie du Jabal al-'Ala, exception faite de sa pointe nord<sup>114</sup>. Et, dans ce cas, le réseau

<sup>112</sup> Et même 550 km<sup>2</sup> si l'on considère la *qanat* de 'Umm Miyal s'étend sur 20 km et non plus seulement sur 9,5 km.

<sup>113</sup> Voir aussi ci-dessous (b) *L'aménagement du territoire des villes*, p. 826 et (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin*, p. 829.

<sup>114</sup> Ces interprétations appellent, je le rappelle, une vérification stricte des observations qui ont été faites à partir des photographies aériennes anciennes et d'images satellitaires.

semble strictement rural, établi indépendamment de toute agglomération d'envergure. Il témoigne d'une opération qui vise à revendiquer aussi bien qu'à organiser un nouveau terroir, dans le cadre d'une politique de mise en valeur initiée par l'administration impériale. Cette politique a certainement connu, au cours du temps, des réajustements et des corrections, ce dont témoignent vraisemblablement d'autres systèmes de limitations, fragmentaires, repérés sur le même plateau.

Les réseaux hydrauliques, et notamment celui des *qanats* organisées autour de la grande *fayda* centrale et de l'agglomération d'Al-Andarin, montrent une politique de mise en valeur conduite à une autre échelle. Il s'agit du territoire d'une ville – ou, au moins, son aire d'influence – qui dispose d'une autorité suffisante pour imposer et organiser la structuration du terroir et sa mise en valeur sur une surface de plus de 600 km<sup>2</sup>, et ceci en s'appropriant les nappes de sous-écoulement de plusieurs oueds, parmi les plus importants que possède la Syrie centrale, et de terres de source.

Parallèlement à ces politiques menées à grande échelle, d'autres initiatives, privées ou collectives mais d'envergure limitée, ont aussi contribué à la conquête du territoire et au morcellement de la région en unités d'exploitation plus modestes. Ce sont les enclos de territoire. On peut supposer qu'ils font partie d'un processus de revendication du territoire commun aux périodes romaine, byzantine et même omeyyade<sup>115</sup>, selon des modalités qui restent à définir<sup>116</sup>. L'impact des limites de ces enclos sur l'orientation du parcellaire laniéré indique aussi leur relative ancienneté, dans les secteurs où ce type de parcellaire peut être observé, comme autour de Hawa, de 'Umm Zahmak ou encore sur le plateau du Jabal Hass. Ainsi, les enclos de territoire seraient antérieurs à la mise en place de ce type de parcellaire – lequel s'appuie systématiquement sur les limitations dans les secteurs où elles ont été identifiées –, ce qu'on peut interpréter de deux manières : soit ces terroirs n'étaient pas exploités avant l'implantation de ces enclos et dans ce cas il pourrait s'agir d'une forme pionnière d'appropriation de l'espace, soit ils étaient exploités, sans que cette exploitation aient nécessité la mise en œuvre d'un parcellaire. La deuxième hypothèse, compte-tenu de la pierrosité des sols, dans ces secteurs basaltiques, me paraît douteuse. P. Blanchemanche souligne qu'on n'épierre pas pour clôturer et qu'on ne clôture pas pour épier<sup>117</sup>, mais une mise en valeur – qu'elle soit fondée sur la céréaliculture ou l'arboriculture – serait de toute façon passée par un épierrement qui aurait laissé des traces, à moins que les remembrements et les épierrements postérieurs ne les aient fait disparaître. La première hypothèse a ma

<sup>115</sup> La ferme romaine de Rasm M'ammash, probablement tombée en désuétude à l'époque byzantine (base de données « Marges arides » ; voir aussi ci-dessus note 105, p. 633), est entourée d'un enclos de territoire, comme le sont aussi une ferme et un monastère omeyyade sur le versant est du Jabal Shbayt (Tuwahinah 2 et 3).

<sup>116</sup> On peut penser, comme le supposait G. Tate, d'après les dispositions de la *Lex Manciana* – elle concerne l'Afrique du Nord et le cadre dans lequel elle s'applique n'est donc pas totalement différent du nôtre – reprises par la *Lex Hadriana* (TATE 1997c, p. 60), que l'exploitant qui vivifiait une terre inculte pouvait en revendiquer la propriété. Dans la mesure où cet usage se retrouve aussi, à quelques nuances près, dans la législation ottomane appliquée en Syrie (LATRON 1936, p. 204), il est tentant de penser qu'il pourrait s'agir d'une coutume qui s'est appliquée aux zones de marges à différentes époques et donc peut-être également à la période byzantine.

<sup>117</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 230.

préférence, pour plusieurs raisons. Les fermes les plus orientales, comme celles qui se suivent le long du tracé du Wadi Triyan par exemple, sont quasi systématiquement enceintes par des enclos de même type. Ce sont les implantations civiles byzantines les plus à l'est que l'on connaisse, avant les sites militaires de la route *Soura-Palmyre*. On peut faire le même constat pour le versant oriental du Jabal Shbayt, où se succèdent fermes, très modestes hameaux, et monastères. Dans un cas comme dans l'autre, ces établissements me semblent constituer le dernier front pionnier byzantin, avant le recul – ou au moins la redistribution – du peuplement qui intervient à la période suivante. Les enclos de territoire pourraient donc correspondre à une forme pionnière de revendication d'un territoire, ce qui n'exclut ni un redécoupage ultérieur du territoire ni une redistribution des terroirs – une fois atteinte une certaine densité de peuplement et ces nouveaux territoires devenus un « monde plein ».

Plus à l'est et au sud, dans les secteurs où les implantations byzantines sont sporadiques<sup>118</sup>, aucun des précédents modes d'appropriation du territoire n'a été décelé<sup>119</sup>. Ces secteurs sans délimitation, qu'on retrouve aussi plus à l'ouest, notamment entre 'Itriya et le Jabal Shbayt par exemple, devaient constituer une sorte de territoire plus ou moins libre<sup>120</sup>, que quiconque devait pouvoir exploiter, surtout pour ses pâtures. Entre 'Itriya à l'ouest et le prolongement de la *strata diocletiana* à l'est, dans un secteur il est vrai mal connu, la rareté des sites sédentaires et l'absence apparente de délimitation territoriale, plaident pour un territoire resté le domaine des pasteurs nomades ou semi-nomades<sup>121</sup>.

### ***B. Les aménagements hydrauliques***

Les différents types d'implantation dans la région et les formes de mise en valeur qui en découlent directement sont conditionnés par l'accessibilité de la ressource en eau. En fonction de la nature de la ressource mais aussi des technologies utilisées, l'eau pouvait être accessible de manière saisonnière ou, au contraire, à longueur d'année.

L'accès à l'eau est donc conditionné d'une part, par la nature de la ressource, et d'autre part, par les techniques mises en œuvre pour le stockage, le captage, le puisage et l'acheminement de cette ressource. De ces technologies dépendent l'approvisionnement en eau de boisson des hommes et des bêtes mais également – en fonction de la qualité agronomique des sols dans le cadre d'une agriculture avec irrigation d'appoint ou de nécessité –, le rendement stable de certaines cultures, l'augmentation de leur rendement et/ou une plus grande diversité d'espèces cultivées.

---

<sup>118</sup> On pourrait citer Al-Turkmaniyya ou Khaybah.

<sup>119</sup> Sauf autour de 'Amsaraddi et de Qdaym.

<sup>120</sup> Il est probable que s'y exerçait cependant un droit coutumier, qui devait ressembler à celui qui régissait l'accès, pour les tribus arabes nomades, aux pâturages et aux points d'eau. Il est impensable en effet que des villages comme Rasm al-Rbayt sur le piémont sud du Jabal Hass ou encore Khirbat al-Ja'ad et Rasm Hawiyat al-Shayba sur le glacis de piémont des Palmyrénides n'aient pas possédé de territoire propre. Dans le cas des deux derniers, il faut peut-être envisager que leur terroir cultivé, qui se limitait à de petites faydas, était naturellement circonscrit par les lambeaux de glacis qui les entourent et qu'il n'était nul besoin de la délimitation d'un enclos.

<sup>121</sup> Voir aussi ci-dessous b) *Les questions que pose la pratique de l'élevage*, p. 750

## **1. Les ressources en eau**

Malgré la dégradation progressive du climat méditerranéen vers l'aride qui caractérise la région, la Syrie centrale n'est pas dépourvue de ressources en eau<sup>122</sup>. Les populations byzantines ont su tirer parti, pour l'approvisionnement en eau de boisson des hommes et des troupeaux et/ou pour l'irrigation, de toutes les ressources à disposition, à l'exception d'une seule, les aquifères profonds – hors sources artésiennes –, hors de leur portée parce qu'ils ne disposaient pas de la technologie pour les exploiter directement.

### **a) Les eaux souterraines**

Les eaux souterraines, catégorie dans laquelle on peut placer les nappes phréatiques et les nappes de sous-écoulement des oueds (**figure 7**), ont été exploitées de plusieurs manières.

Dès le Bronze ancien IV, les nappes phréatiques peu profondes ont pu être exploitées par le fonçage de puits. C'est même sur la maîtrise de cette technique que repose l'occupation, par les populations de l'âge du Bronze, du plateau du Jabal al-'Ala<sup>123</sup>. Les nappes infrabasaltiques sont accessibles par des puits, dont la profondeur pouvait atteindre 40 m<sup>124</sup>, depuis le sommet des *mesas*. Elles le sont aussi, à une profondeur moindre, dans les vallées qui entaillent les plateaux et sur leur piémont. On a pu se rendre compte que, si l'accès à l'eau passe, sur le plateau du Jabal al-'Ala, par le fonçage de puits, sur le sommet du Jabal Shbayt au moins<sup>125</sup>, aucun puits n'a été identifié, ni par J.-B. Rigot, ni au cours des prospections de 2006. Sur ces deux plateaux – sous réserve de recherches ultérieures pour le Jabal Hass – les puits ont été exclusivement forés dans les vallées, d'une part, et sur les glacis de piémont, d'autre part, où ils sont alimentés par une nappe phréatique différente, mais également peu profonde, contenue dans des formations calcaires de l'Éocène. Des puits qui exploitent aussi ce même aquifère, profond de 5 à 10 m, dans la région d'Al-Sa'an<sup>126</sup>.

Les *qanats* exploitent également des nappes phréatiques superficielles. C'est le cas, au centre de la région, de celle d'Ayn Zalila<sup>127</sup> et, plus systématiquement, des galeries du glacis d'Al-Bab<sup>128</sup>. La galerie de 'Amsaraddi constitue à ce titre une exception puisqu'elle capte l'eau d'un aquifère (profond ?) rencontré, à la faveur d'une altération de la roche, à faible profondeur<sup>129</sup>. En règle générale cependant, les *qanats* de la région captent l'eau d'une ou plusieurs sources<sup>130</sup> ou drainent les nappes de sous-écoulement des oueds, et notamment des oueds majeurs, dans les secteurs où ces nappes constituent des réserves suffisantes pour

<sup>122</sup> Voir aussi ci-dessus c) *Hydrographie*, p. 750.

<sup>123</sup> GEYER 2009, p. 32-37.

<sup>124</sup> À Tall al-Dahab (GEYER 2009, p. 37).

<sup>125</sup> Et peut-être aussi sur le sommet du Jabal Hass, il faudrait, pour en être certain, mieux connaître ce secteur. Voir RIGOT 2003, 2, fig. 60, p. 64.

<sup>126</sup> JAUBERT *et al.* 2006, p. 194.

<sup>127</sup> BESANÇON *et al.* 2000, p. 16.

<sup>128</sup> RIGOT 2003, 1, p. 256.

<sup>129</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 118.

<sup>130</sup> Voir ci-dessous b) *Les sources*, p. 639.

rentabiliser un tel aménagement<sup>131</sup>. Or, les *qanats* ne se limitent pas aux talwegs des oueds majeurs – Wadi Ma‘aqr, du Wadi ‘Umm Miyal et du Wadi al-Muwaylih. On en trouve aussi plus à l’est autour des sites de Qdaym 1 et 2 – dont seul le premier a connu une occupation byzantine. L’aménagement d’une *qanat* drainant les inféroflux contenus dans les alluvions d’un oued a cependant des conséquences pour la mise en valeur locale puisque la disponibilité de la nappe de sous-écoulement, captée et concentrée par la galerie, diminue pour les implantations situées sur les berges de l’oued en aval de son débouché<sup>132</sup>.

La base de données « Marges arides » compte aussi une vingtaine de sites au moins sur lesquels ont été repérés des puits anciens forés dans le talweg, qui fournissent un accès direct aux mêmes nappes d’inféroflux. ‘Umm Hartayn 2, Khara‘ib al-Katna 1, Marina (**figure 135**) et Abu al-Khanadiq 2 font partie du nombre. La nappe du puits de ‘Umm Hartayn 2 était accessible à 12 m en 1995 et en 2000<sup>133</sup> tandis que, dans les puits de Marina et de Khara‘ib al-Katna 1<sup>134</sup>, situés bien plus au sud et à l’est, l’eau n’était atteinte qu’à une profondeur avoisinant les 40 m<sup>135</sup>. À ces exemples, on peut ajouter deux autres puits, aménagés à l’intérieur de l’enceinte de Dibsī Faraj/*Neocaesarea*, dont T. Wilkinson suppose qu’ils étaient reliés par un conduit horizontal au lit de l’Euphrate et alimentés par une nappe de sous-écoulement en période sèche<sup>136</sup>.

## b) Les sources

Des sources aux origines diverses ont aussi été mises à profit, soit par des captages, soit par des *qanats*. Les captages de source et les aménagements associés sont mal connus et n’ont guère été observés qu’à Mu‘allaq et à Shallalah Srir 2, où elles sont exploitées respectivement par l’intermédiaire d’une conduite à ciel ouvert et d’une *qanat* relayée par une canalisation (**figures 130 et 132**)<sup>137</sup>. Dans les deux cas, ces captages sont associés à des sources de débordement des nappes infrabasaltiques.

Si on laisse de côté ces sources dites « ordinaires », il reste deux types de sources d’origines différentes qui sont très inégalement représentées en Syrie centrale : les sources karstiques et les sources artésiennes<sup>138</sup>. La source de Bir Hsayah, associée à un puits très productif<sup>139</sup>, illustre le premier de ces deux types, cantonné au massif palmyrénien. Le second type de source, plus fréquent dans la région, a joué un rôle important pour les populations de chasseurs-cueilleurs anténéolithiques et pour celles du PPNB<sup>140</sup>. On les trouve

<sup>131</sup> GEYER 2009, p. 37.

<sup>132</sup> Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>133</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>134</sup> Le puits de Khara‘ib al-Katna 1 est aussi connu sous le nom de Bir Qutnah, notamment dans la publication de R. Mouterde et A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 96 et 105).

<sup>135</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>136</sup> HARPER 1975, p. 337 et fig. H, p. 338.

<sup>137</sup> RIGOT 2003, 1, p. 257-258. D’après sa description, la *qanat*, de Shallalah Srir 2, formée de deux galeries, semble d’une part exploiter la source et d’autre part une nappe phréatique superficielle située à 10 m de profondeur (RIGOT 2003, 1, p. 79, 85 et 256).

<sup>138</sup> BESANÇON et GEYER 2009, p. 41.

<sup>139</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 97.

<sup>140</sup> GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 56 ; GEYER 2009, p. 32.

dans la région d'Al-Kowm, à Al-Tayibah 1, Sukhnah et 'Umm al-Tlal, mais aussi en plein centre de la région, entre le glacis de piémont des Palmyrénides et les *mesas* du nord-est, dans le secteur des plateformes gypseuses. J.-B. Rigot a même signalé l'existence d'une source de ce type, aujourd'hui inactive, dans le couloir de Munbatah<sup>141</sup>.

À la période byzantine, les sources artésiennes, qui ont généré des phénomènes d'accumulation/suffusion aboutissant à l'édification de tertres ou au contraire à celle de vasques, sont fréquemment exploitées par des *qanats*<sup>142</sup> – jusque dans des secteurs où l'aridité climatique et l'aridité édaphique sont très prégnantes, comme par exemple à Sukhnah<sup>143</sup>. L'existence de ces galeries montre que ces sources, aujourd'hui taries, étaient productives dans l'Antiquité. Leur débit devait alors permettre de rentabiliser les investissements engagés pour de tels aménagements. À titre de comparaison, les oueds majeurs approximativement placés sur le même méridien que le secteur des plateformes gypseuses, à une vingtaine de kilomètres plus au sud, n'étaient plus drainés par des *qanats*. Il est probable que les nappes d'inféoflux qui les alimentaient ne fournissaient plus assez d'eau pour que l'investissement que représente la construction d'une galerie souterraine drainante soit rentable<sup>144</sup>.

De nombreuses sources « ordinaires » ou artésiennes, aujourd'hui taries, étaient donc productives dans l'Antiquité<sup>145</sup>. Elles augmentaient considérablement l'attractivité des sites et les possibilités de mise en valeur, même lorsque leur débit est jugé faible – comme les sources de débordement des nappes infrabasaltiques (Shallalah Srir 2 ou de Mu'allaq)<sup>146</sup>. Malgré son faible débit, la source de Shallalah Srir 2 alimente aujourd'hui encore un bassin de retenue d'eau qui irrigue des jardins. Leur superficie avoisinait, au début des années 1960, les 5 ha<sup>147</sup>. Même si on n'observe plus aujourd'hui d'aménagements antiques associés aux sources « ordinaires », il ne fait guère de doute qu'elles étaient mises à profit pour l'eau de boisson, lorsque sa qualité le permettait, et pour l'irrigation.

### c) Les eaux de surface

Les zones qui bénéficient de cours d'eau pérennes sont celles qui ont connu, en plus d'une densité de peuplement importante, une mise en valeur intensive dans le cadre d'une économie d'abord traditionnelle, puis moderne (glacis d'Al-Bab, bassin versant du Nahr al-

<sup>141</sup> RIGOT 2003, 1, p. 57.

<sup>142</sup> On peut aussi citer l'exemple, strictement omeyyade, cette fois, des *qanats* de Qasr al-Hayr al-Sharqi, qui parcourent un peu moins de 30 km entre les sources artésiennes d'Al-Kowm et de 'Umm al-Tlal auprès desquelles elles s'alimentent, et leur exutoire, le réservoir de Qasr al-Hayr al-Sharqi, qui approvisionne le palais, la ville nouvelle (c'est-à-dire la grande enceinte) et les bains (GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 179-183 ; GENEQUAND 2009, p. 161).

<sup>143</sup> BOUCHEMAN 1939, p. 61-62. L'auteur fait le récit de la découverte fortuite de canalisations antiques, remises en état par les populations bédouines.

<sup>144</sup> GEYER 2009, p. 37.

<sup>145</sup> La plupart des sources taries l'ont été suite à l'assèchement des nappes phréatiques qui les alimentaient, entre les années 1950 et les années 1970 – assèchement lié pour l'essentiel au développement de l'irrigation (JAUBERT, GEYER, DEBAINE et AL-DBIYAT 2000).

<sup>146</sup> BESANÇON et GEYER 2009, p. 41.

<sup>147</sup> D'après les photographies aériennes prises à cette époque.

Quaiq). On ne doit donc pas s'étonner que toute trace d'aménagements antiques, exception faite des *qanats*, y ait disparu. La densité de population que connaît le glacis d'Al-Bab au cours des périodes romaine, byzantine et omeyyade implique, sur ces terroirs comme ailleurs, une exploitation quasi systématique des ressources en eau, vraisemblablement à des fins d'irrigation, comme en témoignent les *qanats* de ce secteur<sup>148</sup>. Les cours d'eau autrefois pérennes – avant les années 1950<sup>149</sup> – y étaient très certainement également mis à contribution dans le même but. De simples barrages de dérivation ou le captage des sources alimentant la rivière, dans le cas du Nahr al-Quaiq, devaient permettre, dès le début de l'été, d'irriguer les cultures<sup>150</sup>.

Il est plus facile de cerner de quelle manière on tirait parti des crues des oueds que du débit fluctuant des cours d'eau pérennes. Les crues des organismes temporaires servaient dans de nombreux cas à alimenter des citernes de talweg (**figure 131**)<sup>151</sup>, le plus souvent aménagées dans la zone de hautes eaux de l'oued. Ces citernes se remplissaient à la faveur des crues et fournissaient une réserve d'eau dont les usages pouvaient être variés : eau de boisson pour les hommes et les troupeaux, mais aussi réserve destinée à l'irrigation des cultures. Elles devaient cependant, du fait même de leur mode d'alimentation, être curées fréquemment.

Les crues des oueds servaient aussi, sans aucun doute possible, à irriguer des parcelles de cultures. Certaines de ces parcelles, de forme régulière et de dimensions modestes sont comparables à des casiers d'irrigation, à Mu'allaq ou encore à Rasm al-Hajal par exemple (**figures 98, 103 et 106**)<sup>152</sup>. D'autres, dans des zones où l'aridité climatique est plus prégnante, sont vraisemblablement des champs (**figures 140-141**)<sup>153</sup>. Si, en raison de leur localisation sur les basses terrasses des oueds, ces champs pouvaient être irrigués en période de crue par inondation sans aménagements spécifiques, ce n'est pas le cas pour les parcelles de jardins de Mu'allaq et de Rasm al-Hajal. Leur localisation par rapport à l'oued est différente et l'acheminement des eaux de crue à des fins d'irrigation suppose la mise en place de dérivations, de déflecteurs et/ou de barrages, même si la présence de tels aménagements n'a pu être décelée<sup>154</sup>.

Les eaux pluviales font aussi l'objet d'une exploitation spécifique en Syrie centrale, sous la forme d'une collecte, plus ou moins systématique, des eaux de ruissellement. Celles-ci sont canalisées en utilisant la pente naturelle et de très modestes levées de terre, dans le

---

<sup>148</sup> G. Schwartz propose pour quatre des *qanats* prospectés une datation byzantine ou omeyyade (SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 448).

<sup>149</sup> HAMIDÉ 1959, p. 109.

<sup>150</sup> HAMIDÉ 1959, p. 109.

<sup>151</sup> Ce type de citerne est attesté à Rasm Jnayna, à Khirbat al-Ja'ad (GEYER 2009, p. 40), Faydat 'Adul 1 et Wadi Triyan 2 (base de données « Marges arides ») mais aussi plus au nord, dans la vallée du Wadi Abu al-Ghor (RIGOT 2003, 1, p. 210-211). La base de données « Marges arides » fait état d'une petite trentaine de sites (toutes datations confondues) pour lesquels des citernes de talweg ont été identifiées.

<sup>152</sup> Voir ci-dessous *Des jardins*, p. 707.

<sup>153</sup> Rasm Jnayna, Wadi al-Qastal 5. Voir ci-dessous *Les enclos polygonaux*, p. 709

<sup>154</sup> Sur l'irrigation de ces jardins, voir ci-dessous (d) *Les aménagements de fond de vallées : des jardins et des parcelles de culture fondamentales pour l'économie de subsistance*, p. 722. Les seuls indices connus de l'existence d'une dérivation se trouvent à 'Umm Miyal 1. Voir ci-dessous (b) *Les dérivations*, p. 653.



but d’approvisionner des citernes de versant. Ces levées de terre peuvent se comporter comme de petits barrages de dérivation<sup>155</sup> ou former un croissant dans le creux duquel se trouve l’orifice de remplissage de la citerne<sup>156</sup> ou une *birka*. On observe aussi fréquemment, pour les citernes aménagées sous la dalle conglomératique, des rigoles creusées à la surface de la dalle qui canalisent l’eau vers les orifices de remplissage.

J.-B. Rigot avait aussi remarqué que, dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, les terrasses de culture des versants sont fréquemment délimitées par des murs dans le sens de la pente qui définissent des lotissements (**figure 153**). Or, les planches ne sont presque jamais adossées de chaque côté au mur de délimitation. Fréquemment, un espace de 1 à 2 m est laissé libre entre les terrasses elles-mêmes et les murs de lotissement. Cet espace, qui sert aussi de chemin d’accès, aurait une raison d’être structurale, comme l’évacuation des eaux de ruissellement, fondamentale pour la préservation des terrasses<sup>157</sup>. Dans la mesure où la moindre ressource en eau est, dans la région, systématiquement exploitée et souvent par des aménagements différents, il est impensable qu’on se soit contenté d’évacuer l’eau provenant du drainage des terrasses sans en tirer parti. Plus bas, les versants ont fait l’objet d’un partage soigneux, en parcelles polygonales réparties de part et d’autre du lit de l’oued ou en longues lanières, qui prennent le relais des terrasses de culture, dans le sens de la pente. Les eaux de ruissellement maîtrisées par le dispositif d’écoulement<sup>158</sup> pouvaient servir à l’irrigation des parcelles situées en bas de versant<sup>159</sup>. Mais, encore une fois, aucun dispositif susceptible d’avoir servi à canaliser et à répartir l’excédent d’eau des terrasses de culture n’a cependant été observé.

## **2. Le stockage de l’eau**

L’accès à l’eau repose, en Syrie centrale, sur une gestion raisonnée de la ressource, qui passe le plus souvent par des dispositifs de stockage alimentés par les pluies d’hiver et de printemps. Quelle que soit la ressource concernée – y compris les nappes phréatiques superficielles qui sont rechargées annuellement par les précipitations atmosphériques et peuvent n’être accessibles que saisonnièrement<sup>160</sup> –, il fallait nécessairement, pour y avoir accès à longueur d’année, en faire des réserves pendant la saison propice.

<sup>155</sup> La base de données « Marges arides » décrit ainsi « une citerne réaménagée récemment avec un canal de dérivation en terre qui récupère les eaux de ruissellement du versant » (site 98/086, non daté). Le mode d’alimentation des citernes antique devait être similaire.

<sup>156</sup> Type dit des « citernes bédouines » dans le Hauran (BRAEMER et DAVTIAN 2009, p. 59).

<sup>157</sup> RIGOT 2003, 1, p. 241 et 244-245. L’auteur s’appuie sur les observations de P. Blanchemanche, qui souligne l’importance, sur ce type de terrain et pour ce type d’aménagement, de la maîtrise et de la dérivation des eaux de ruissellement. P. Blanchemanche insiste aussi sur le fait que drainage et irrigation sont deux notions souvent connexes (BLANCHEMANCHE 1990, p. 32-35).

<sup>158</sup> Ce dispositif s’apparentait vraisemblablement à celui repris par P. Blanchemanche : « le dispositif d’écoulement des eaux décrit par Landeschi (il s’agit surtout des eaux de pluie) revient à creuser une rigole au pied de chaque talus avec une pente suffisante pour les amener dans un fossé maître (*capifosso*) descendant selon la ligne de plus grande pente » (BLANCHEMANCHE 1990, p. 34).

<sup>159</sup> Voir aussi ci-dessous (b) *Les aménagements de versant : la prépondérance des terrasses de culture*, p. 719.

<sup>160</sup> C’est la raison pour laquelle certaines *qanats*, alimentées uniquement à partir de nappes très superficielles, pourraient avoir fonctionné selon un régime saisonnier (RIGOT 2003, 1, p. 256). Cela concerne surtout les galeries du glacié d’Al-Bab, puisque celles exploitant la nappe de piémont, autour des *mesas* du nord-est, vont

### a) Les « mares aménagées » et les *birak*

Les modes de stockage les plus rudimentaires sont aussi les plus anciens. Les « mares aménagées », en particulier, sont de simples réservoirs d'eau plus ou moins plans remplis à la faveur d'une averse sur des surfaces calcaires dénudées. Leur utilisation daterait, en Syrie centrale, du néolithique<sup>161</sup>. Les « mares aménagées » identifiées notamment sur le site de Tulul al-Hafyan, au sud du bastion de 'Itriya et de Khirbat Hraibjah, sont associées à une retenue d'eau en arc de cercle<sup>162</sup>. Ces dispositifs sont associés à du matériel lithique datés du néolithique, mais des tessons retrouvés à proximité indiquent qu'ils auraient été réutilisés et entretenus à de nombreuses reprises et notamment à la période byzantine<sup>163</sup>. La mare aménagée associée au site de Wadi al-Zarub 7 aurait connu un fonctionnement limité aux périodes romaine et byzantine<sup>164</sup>. Ces systèmes de collecte des eaux pluviales et du ruissellement sont peu profonds et étendus, donc très soumis à l'évaporation, avec pour conséquence une disponibilité de l'eau limitée dans le temps.

Les *birak* (singulier : *birka*) sont des réserves à ciel ouvert, excavées mais non construites<sup>165</sup>, dont les contours sont fréquemment trop incertains<sup>166</sup> – en tous cas dans le secteur compris entre Shaikh Hilal et 'Itriya – pour que l'identification à un système de stockage de l'eau soit toujours certain. Certaines *birak* emploient d'anciennes carrières et présentent un fond étanchéifié par de l'argile<sup>167</sup>. Ce dispositif, que j'ai rarement identifié avec certitude sur le terrain, serait plus fréquent dans le secteur occidental de la région<sup>168</sup>. Il existe aussi ponctuellement dans la partie orientale, associé à des fermes surtout engagées dans des activités d'élevage<sup>169</sup>. Certaines *birak* sont aussi liées aux *qanats*. Elles constituent alors des réserves d'eau intermédiaires, entre la tête de réseau et le débouché de la galerie souterraine à l'air libre où se trouvent des bassins répartiteurs finaux – des réservoirs jouent

---

chercher l'eau en profondeur (une dizaine de mètres) et ne sont donc moins sujettes aux fluctuations du niveau piézométrique de la nappe. Le problème ne se pose ni pour les *qanats* alimentées par des sources ni pour celles exploitant les inféoflux des oueds majeurs, l'étendue de leur bassin-versant leur assurant une nappe de sous-écoulement accessible toute l'année.

<sup>161</sup> GEYER 2009, p. 32.

<sup>162</sup> Voir ci-dessus p. 642.

<sup>163</sup> Le Bronze ancien, les périodes romaine, ayyubide et contemporaine sont elles aussi représentés. Compte-tenu de la localisation du site, Tulul al-Hafyan et ses mares aménagées devaient surtout être fréquentés par des populations d'éleveurs nomades ou semi-nomades.

<sup>164</sup> Base de données « Marges arides » et prospection de mai 2007.

<sup>165</sup> J'introduis ici une différence entre le terme de *birka*, que j'emploierai pour désigner des bassins excavés ou des cuvettes naturelles, et celui de réservoir, qui renvoie à un bassin, excavé ou non, mais construit. Les *birak* et les réservoirs diffèrent des citernes en ceci que ces dernières sont systématiquement couvertes, ce qui n'est le cas ni des *birak*, ni des réservoirs.

<sup>166</sup> Voir par exemple les contours irréguliers et ovoïdes de la *birka* à l'intérieur de l'enclos de territoire de la ferme de Wadi 'Itriya 3. Inversement, certaines *birak*, comme celles creusées dans le substrat ou la dalle calcaire conglomératique, peuvent avoir des contours parfaitement définis. C'est le cas de la *birka* dans laquelle débouche la *qanat* 'Umm al-Qalaq (95/063) par exemple (base de données « Marges arides », ROUSSET sous presse 1).

<sup>167</sup> FREYBERGER 2004, p. 337 ; GEYER 2009, p. 41. Une *birka* identifiée à Rahjan pourrait être une ancienne carrière (base de données « Marges arides »).

<sup>168</sup> GEYER 2009, p. 41.

<sup>169</sup> GEYER 2009, p. 42.

plus fréquemment ce rôle<sup>170</sup>. S. Mazloum signale aussi à ‘Amsaraddi une « cuvette artificielle de 40 m de diamètre et 3 m de profondeur entourée d’une levée de terre », qui pourrait être une *birka*<sup>171</sup>. Elle se situe au débouché du canal à ciel ouvert qui prolonge la *qanat* et avait vraisemblablement une fonction identique à celle des réservoirs construits terminaux<sup>172</sup>, c’est-à-dire une fonction de stockage et de répartition des eaux destinées à l’irrigation.

Les « mares aménagées », comme les *birak*, sont alimentées par les eaux pluviales, c’est-à-dire par le ruissellement. Mais à ce mode de remplissage s’ajoute, pour les *birak*, les eaux de débordement des oueds<sup>173</sup>. Certaines *birak* sont même aménagées dans le talweg : une levée de terre fonctionne alors comme une retenue d’eau et constitue, une fois la crue passée, une réserve d’eau supplémentaire<sup>174</sup>. Enfin, dans l’enclos de territoire du monastère de Wadi ‘Itriya 4, un canal d’amenée d’eau alimentait une *birka* située en contrebas du bâtiment<sup>175</sup>.

## b) Les citernes

Les citernes constituent indéniablement le mode de stockage de l’eau le plus commun et le plus largement répandu dans l’ensemble de la région. Même dans les secteurs où les nappes phréatiques sont accessibles par des puits, il n’est pas rare de voir des citernes compléter l’approvisionnement en eau. C’est le cas notamment dans le Jabal al-‘Ala, où l’alimentation en eau repose surtout sur l’exploitation des nappes infrabasaltiques par des puits.

Parmi les citernes, on doit distinguer celle dont l’usage est privatif de celles utilisées collectivement. Il faut aussi différencier celles qui sont creusées sous la dalle calcaire et recouvertes d’un enduit d’étanchéité de celles qui sont entièrement excavées puis construites et couvertes par une maçonnerie en pierre ou en brique cuite.

### (a) Les citernes privatives

La citerne est le mode de stockage privatif par excellence. Il est presque systématiquement associé à l’habitat : les habitations, qu’il s’agisse de fermes, de maisons de hameaux, de villages ou de villes, comportent presque toujours dans la cour qui leur est associée une citerne privée, alimentée par un système d’*impluvium*, plus ou moins élaboré,

<sup>170</sup> ROUSSET sous presse 1. La *qanat* de ‘Umm al-Qalaq compte ainsi deux *birak*, circulaires, sur son tracé. M.-O. Rousset estime qu’elles devaient permettre l’approvisionnement des populations avoisinantes et l’abreuvement du bétail.

<sup>171</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 119. S. Mazloum ne signale aucune maçonnerie associée à cet aménagement, il me semble donc qu’il s’agit d’une *birka*.

<sup>172</sup> Voir ci-dessous c) *Les réservoirs construits*, p. 649.

<sup>173</sup> Site 97/125, par exemple (base de données « Marges arides »). À noter que, dans ce cas précis, la *birka* pourrait aussi avoir été alimentée par des sources.

<sup>174</sup> C’est le cas par exemple en contrebas, à l’est, du possible monastère de Khunsur ‘Itriya al-Shamali (base de données « Marges arides »).

<sup>175</sup> Base de données « Marges arides ».

récupérant l'eau qui s'écoule des toits (**figures 40, 2 et 43, 2**)<sup>176</sup>. Dans les secteurs à architecture de brique crue, ces citernes ont été systématiquement aménagées dans le substrat calcaire ou, le plus souvent, sous la dalle calcaire conglomératique, celle-ci servant alors de couverture. Leur présence se laisse souvent deviner, dans les cours des maisons, par un affaissement du sol qui témoigne de l'effondrement de leur couverture. Cet affaissement s'accompagne d'ailleurs fréquemment d'un sol plus sombre et/ou d'un halo de végétation soulignant la présence d'une structure en creux.

La plupart des citernes se présentent sous la forme d'un conduit vertical, le plus souvent circulaire mais qui peut être carré, entièrement creusé dans le roc ou la dalle calcaire, surmonté d'une maçonnerie soigneusement appareillée, sur une faible épaisseur. Ce conduit est souvent associé en surface à des embouchures qui relèvent essentiellement de deux types : soit une ouverture circulaire toute simple aménagée dans un bloc quadrangulaire (plus rarement circulaire), soit une ouverture circulaire juxtaposée à une cavité quadrangulaire<sup>177</sup>, qui devait servir d'abreuvoir<sup>178</sup>. On retrouve parfois des encoches ménagées de part et d'autre de l'ouverture circulaire, qui servaient de calage à un trépied lié à un système de puisage<sup>179</sup>. Et, quel que soit le type de bouche concerné, on observe aussi fréquemment des cavités arrondies aménagées dans l'épaisseur de l'ouverture circulaire. Dans ce cas cependant, je ne m'explique pas à quoi pouvaient servir ces trous. Peut-être faisaient-ils partie d'un système de fermeture ?

Les parois de la citerne s'évasaient ensuite progressivement<sup>180</sup> et lui donnaient soit un profil en forme de poire<sup>181</sup>, soit un profil caréné, vraisemblablement plus fréquent dans les secteurs où les citernes sont ménagées sous la dalle calcaire. En plan, elles revêtaient probablement des formes diverses, plus ou moins circulaires. Les citernes piriformes de

---

<sup>176</sup> Cette caractéristique est commune à l'habitat syrien en général et ce quelle que soit la période concernée. Voir par exemple VILLENEUVE 1985, p. 99 pour le Hauran et, pour le Massif calcaire, ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009, p. 152 : « sur la cinquantaine de points d'eau actuellement visibles sur le site [de Serjilla], plus de la moitié correspondent à des citernes creusées dans les cours des maisons protobyzantines ». Ce système de collecte des eaux de pluie, bien connu dans le Massif calcaire (ABDULKARIM & CHARPENTIER 2009, p. 152), n'a pu être observé dans le détail en Syrie centrale que dans la cour à péristyle du bain byzantin et de l'église sud d'Al-Andarin (*PAES* 2B, 59-60 ; p. MUNDELL MANGO 2008, p. 74), dans celle de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 et d'une maison de Karatin al-Kbir (terrain de 2002 et de 2005). Curieusement, la maison fouillée par l'équipe allemande à Al-Andarin ne possède pas de citerne privative dans la cour (d'ailleurs attenante à des étables), ce qui prouve, s'il en était encore besoin, que le complexe fouillé à Al-Andarin n'est absolument pas représentatif des habitations de la région. A. Wilson souligne d'ailleurs que la plupart des maisons du site possèdent une citerne au centre de la cour (MUNDELL MANGO sous presse).

<sup>177</sup> Il est fréquent que la partie quadrangulaire et la bouche proprement dite communique par un conduit, qu'on devait boucher pour s'en servir comme abreuvoir, et déboucher une fois la soif étanchée, de manière à ce que l'eau restante retourne à la citerne.

<sup>178</sup> On retrouve dans le Massif calcaire des bouches de citerne identiques. L'ouverture circulaire y est en général de 60 à 70 cm (ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009, p. 152). Les traces d'encastrement d'un couvercle en bois ont été observées, mais ces citernes pouvaient aussi être fermées par des bouchons de pierre.

<sup>179</sup> Voir aussi ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009, p. 152.

<sup>180</sup> Le conduit de la citerne dégagée dans la cour à péristyle du bain d'Al-Andarin ne s'évase qu'à 3,5 m de profondeur (MUNDELL MANGO 2008, fig. 5, p. 83).

<sup>181</sup> BRINKER 1991, p. 123-124 ; MUNDELL MANGO sous presse ; KONRAD 2001b, p. 153.

Resafa pouvaient, à titre d'exemple, contenir 20 à 30 m<sup>3</sup> d'eau, une capacité qui correspondrait aux besoins moyens d'une famille de six personnes<sup>182</sup>.

(b) *Les citernes collectives*

Les citernes de plan carré ou rectangulaire sont nettement moins courantes. Leur capacité, en général supérieure à celle des citernes piriformes ou en forme de bouteille, les destinerait à un usage collectif plutôt qu'individuel<sup>183</sup>. Elles sont cependant parfois associées à des écarts<sup>184</sup>.

Parmi les citernes de plan quadrangulaire, on doit distinguer celles qui, comme les précédentes, sont ménagées sous la dalle calcaire, celle-ci leur servant de couverture, de celles qui sont entièrement construites, bien qu'enterrées.

Parmi celles aménagées sous dalle, on peut en citer plusieurs, regroupées dans la partie sud du bourg de Rasm al-Ahmar 3, une dans le hameau de Rasm Jnayna (**figure 131**) et une autre dans la résidence ou le possible monastère d'Al-Qastal 2, qui se trouvait à l'intérieur du bâtiment principal<sup>185</sup>. Toutes ces citernes ont en partie conservé leurs enduits d'étanchéité. Dans le cas de la citerne de Rasm Jnayna, on a même pu observer<sup>186</sup> que les parois étaient en partie construites, faites d'un blocage de cailloux, recouverts d'une bonne épaisseur d'enduit hydraulique. À quelques centimètres de la base de la citerne, l'épaisseur d'enduit augmente, formant un joint en quart-de-rond propre à renforcer cette partie sensible de la construction.

La plupart des citernes rectangulaires repérées sont cependant des constructions souterraines avec couverture construite. C'est le cas à 'Umm al-Khalakhil, où J. Lassus signalait une citerne de plan rectangulaire, avec des parois appareillées en basalte, recouvertes d'un enduit rougeâtre (béton de tuileau ?) et couverte par des dalles de basalte<sup>187</sup>. La citerne que j'ai pu observer à Karatin al-Kbir présentait le même mode de construction (**figure 28**). Elle était en outre divisée en plusieurs compartiments par des arcs doubleaux

<sup>182</sup> BRINKER 1991, p. 124. Pour une dotation pluviométrique annuelle de 200 mm, il suffirait de collecter les eaux de ruissellement sur une surface de 13 à 15 m<sup>2</sup> et de stocker 2 m<sup>3</sup> pour subvenir aux besoins d'un individu consommant annuellement 7 litres par jour (BESANÇON et GEYER 2006, n. 18, p. 42, d'après X. Planhol et P. Rognon, 1970, *Les zones tropicales arides et subtropicales*, Paris).

<sup>183</sup> A. Wilson soutient cependant que deux citernes de plan rectangulaire observées à Al-Andarin aurait eu un usage strictement domestique (MUNDELL MANGO sous presse). Entend-il par là que ces citernes sont des citernes privatives ? À titre de comparaison, certaines citernes du Massif calcaire, qui possèdent une capacité hors-norme par rapport à celles communément identifiées dans l'habitat, conservent un usage strictement domestique mais sont des citernes collectives (Serjilla, citerne attenante à la maison 1, cf. ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009, p. 152-153).

<sup>184</sup> Al-Qastal 2, Khirbat Hraibjah (base de données « Marges arides »), Khraybah (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 140) et probablement aussi Khunsur 'Itriya al-Shamali (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91 : les auteurs n'évoque pas la forme de la citerne, mais ils signalent qu'elle possède une voûte en brique cuite, ce qui m'amène à supposer qu'elle présente un plan quadrangulaire). Le fait qu'il s'agisse d'écarts n'implique d'ailleurs pas toujours un mode de fonctionnement privatif, comparable à celui des habitations. J'ai évoqué la possibilité que trois de ces sites puissent être des monastères. Dans ce cadre, ces citernes auraient été à usage collectif.

<sup>185</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>186</sup> Prospection de mai et de novembre 2007.

<sup>187</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

portant les poutres de pierre de la couverture<sup>188</sup>. À Khraybah, en revanche, bien que les parties basses de la citerne décrite par R. Mouterde et A. Poidebard soient aussi en basalte<sup>189</sup>, la couverture, un berceau raidi par des arcs doubleaux, est faite de brique cuite. La citerne qu'ils auraient repérée à Khunsur 'Itriya al-Shamali serait elle aussi construite en brique cuite<sup>190</sup>.

Les citernes collectives les mieux connues sont celles qui servent à l'approvisionnement en eau de boisson – et/ou d'irrigation<sup>191</sup> – des agglomérations d'Al-Andarin, d'Al-Khula et de Resafa. C'est un système complexe de citernes, vraisemblablement collectives qui a été étudié au nord du *vicus* militaire d'Al-Khula<sup>192</sup>. Certaines citernes (piriformes), dispersées sur le bord de l'oued, sont associées à de petites constructions qui ont apparemment la même fonction (*Zisternenhäuschen*, *Zisternenräumen*). Un bâtiment d'une cinquantaine de mètres de côté, subdivisé en plusieurs compartiments, est interprété comme une citerne à plusieurs salles. Un système de barrage et/ou de canalisation à l'intérieur de l'édifice devait permettre de transvaser l'eau d'un compartiment à l'autre.

À Al-Andarin, l'équipe britannique a repéré au moins trois citernes collectives<sup>193</sup>, l'équipe allemande une, à côté de la maison fouillée, mais les relations entre l'une et l'autre doivent être clarifiées<sup>194</sup>. Celles étudiées par l'équipe britannique ont des dimensions qui vont de 10 m de longueur à 7,5 m de large, pour une profondeur minimale de 2,7 m environ, jusqu'au niveau de comblement. Les volumes d'eau de chacune de ces citernes seraient d'environ 330 m<sup>3</sup>, de plus de 240 m<sup>3</sup> et de plus de 340 m<sup>3</sup>. Toutes ces citernes sont construites en basalte et recouvertes par des dalles de basalte, portées par des arcs transversaux ou par des doubles arcades. Deux de ces citernes ne sont ni localisées précisément ni associées à un complexe architectural. La troisième, déjà identifiée par

---

<sup>188</sup> Prospection de 2005.

<sup>189</sup> Ce qui paraît étrange, compte-tenu de la distance qui sépare le site de la source de basalte la plus proche. Cependant Khraybah semble indirectement lié au village d'Al-Tuba 1, sur le Jabal Hass. C'est du moins ce qu'on peut supposer au vu de la découverte d'une inscription mentionnant l'évergète Bellichos, fils de Libanios (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 216), qui s'est illustré à Al-Tuba 1 par la construction de l'entrepôt (voir ci-dessus 3. *Les entrepôts*, p. 584). La phraséologie de l'inscription de Khraybah, comme celle d'Al-Tuba 1, semble païenne. Si l'inscription est bien liée au site (l'inscription semble avoir été copiée par le consul J.-B. J. L. Rousseau au lieu dit « Hazim al-Sarh », que je ne suis pas parvenue à localiser), on doit donc exclure une fondation monastique. D'un autre côté, l'existence d'une ferme ou, pourquoi pas, d'une résidence liée à une exploitation agricole, appartenant audit Aurélios Bellichos, à cet endroit au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle me semble surprenante. À cette période, le « front pionnier » de la colonisation se situait bien plus à l'ouest. L'inscription de Bellichos, remployée dans une margelle de puits apparemment moderne, a aussi été découverte avec une épigramme syriaque sur laquelle on lit simplement « Habib, fils de Nouna » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 140).

<sup>190</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 91. En revanche, sa présence n'a été décelée ni au cours des prospections « Marges arides », ni au cours de la prospection de novembre 2007.

<sup>191</sup> Pour Al-Khula uniquement (KONRAD 2001a, p. 19 ; KONRAD 2008, p. 438).

<sup>192</sup> KONRAD 2001a, p. 18-19.

<sup>193</sup> MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>194</sup> Après tout, dans la mesure où le réservoir n'est pas dans l'enceinte de la maison (cf. STRUBE 2008, fig. 27, p. 69), on n'est pas certain qu'elle lui appartienne.

H. C. Butler<sup>195</sup>, se trouve dans la cour de l'église 6. Quant à la citerne située au sud de la maison fouillée par l'équipe allemande, elle présente les mêmes caractéristiques<sup>196</sup>.

À Resafa, quatre citernes, rectangulaires, ont été étudiées par W. Brinker. Leur datation a été et est toujours discutée<sup>197</sup>, mais il semble que seules la « citerne à coupole » et la « petite citerne » puissent être attribuées – conformément au témoignage de Procope – au règne de Justinien<sup>198</sup>. Elles seraient d'ailleurs strictement contemporaines de la construction de l'enceinte en pierre<sup>199</sup>. La « grande citerne », et vraisemblablement aussi la citerne nord-ouest, sont des constructions plus tardives, datables de la période omeyyade ou abbasside, dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>200</sup>. La « citerne à coupole » et la « petite citerne » présentent des caractères communs. Elles sont construites en une alternance de moellons et de briques cuites<sup>201</sup> et subdivisées en quatre compartiments par des arcs doubleaux (ou exceptionnellement par une double arcade). Ils raidissent les voûtes en berceau qui servent de couverture, à une exception près : la coupole qui surmonte le compartiment ouest de la « citerne à coupole »<sup>202</sup>. Dans les citernes attribuées à la période islamique, le gypse est majoritaire<sup>203</sup> et leur couverture, en berceau, est réalisée en calcaire coquiller<sup>204</sup>. Contrairement aux citernes byzantines, compartimentées en travées, la « grande citerne » est divisée en deux nefs longitudinales par une série de six piliers cruciformes médians. La « petite citerne » pouvait stocker un volume d'eau de 2 050 m<sup>3</sup><sup>205</sup>, la « citerne à coupole », un volume de 3 400 m<sup>3</sup>. La capacité de la citerne nord-ouest reste modeste, avec ses 770 m<sup>3</sup><sup>206</sup> alors que celle de la « grande citerne » excède très largement, avec ses 14 600 m<sup>3</sup>, celle des deux citernes byzantines réunies<sup>207</sup>.

Des citernes d'une telle capacité imposent, pour les remplir, des aménagements qui dépassent de très loin les modes d'alimentation des citernes plus modestes, même collectives. L'alimentation des citernes groupées au sud du bourg de Rasm al-Ahmar 3 et de celle qui se trouve dans la résidence ou le monastère d'Al-Qastal 2 repose apparemment sur

<sup>195</sup> PAES 2B, p. 59-60.

<sup>196</sup> STRUBE *et al.* 2003, p. 89.

<sup>197</sup> KOLLWITZ et KARNAPP 1958-1959, p. 43 et suiv. ; BRINKER 1991, p. 144-146 ; WESTPHALEN et KNÖTZELE 2004. À noter que les conclusions de W. Brinker et de ses devanciers – « grande citerne » et citerne nord-ouest datant du milieu du VI<sup>e</sup> siècle alors que la petite citerne et la « citerne à coupole » daterait du début du VII<sup>e</sup> siècle, cf. BRINKER 1991, p. 145-146 – vont à l'encontre de celles développées par S. Westphalen et P. Knötzele, qui, elles, sont fondées sur une analyse du matériel céramique retrouvé dans les maçonneries de la « grande citerne » et de la citerne nord-ouest.

<sup>198</sup> Procope, *De Aedificiis*, II, 9, 3-9 ; WESTPHALEN et KNÖTZELE 2004, p. 346.

<sup>199</sup> CALVET et GEYER 1991, p. 122 ; WESTPHALEN et KNÖTZELE 2004, p. 345.

<sup>200</sup> WESTPHALEN et KNÖTZELE 2004, p. 346. Sur les mentions se rapportant à la construction et/ou à la réfection de ces citernes dans les sources arabes, voir BRINKER 1991, p. 120-121 et WESTPHALEN et KNÖTZELE 2004, p. 346.

<sup>201</sup> Ce type de maçonnerie est fréquemment utilisé sous Justinien, correspond bien aux datations proposées par S. Westphalen et P. Knötzele. Voir ci-dessus *Les autres emplois de la brique cuite*, p. 256.

<sup>202</sup> Voir ci-dessus *La brique cuite employée pour ses qualités structurelles : réfraction, étanchéité et résistance à la compression.*, p. 254

<sup>203</sup> Seuls les murs ouest et est de la « grande citerne » présentent l'alternance de matériau qu'on retrouve dans les citernes byzantines. Les murs nord et sud sont construits en blocs de gypse (BRINKER 1991, p. 126).

<sup>204</sup> BRINKER 1991, p. 126 et 132.

<sup>205</sup> BRINKER 1991, p. 128.

<sup>206</sup> BRINKER 1991, p. 132.

<sup>207</sup> BRINKER 1991, p. 126.

la seule collecte des eaux de ruissellement. Dans le cas d'Al-Qastal 2, des rigoles taillées dans le roc canalisent le ruissellement vers l'orifice de la citerne<sup>208</sup>. L'approvisionnement de la citerne de talweg du hameau de Rasm Jnayna dépendait entièrement des eaux de débordement de l'oued. À 'Umm al-Khalakhil par contre, la description que fait J. Lassus du canal d'adduction qui alimentait la citerne suggère un flux assez important<sup>209</sup>. Elle pourrait avoir été alimentée soit par le captage d'une source, soit par une dérivation à partir d'un oued.

Le remplissage des citernes de Resafa était fondé sur un système bien plus complexe et étendu, mettant en œuvre à la fois un barrage de retenue sur un oued, un canal d'adduction, des dispositifs destinés à réguler le flux lorsque celui-ci était trop important et les citernes elles-mêmes<sup>210</sup>. Le barrage de Resafa<sup>211</sup> est une construction de terre haute d'environ 3 m, renforcée vers l'amont par un muret de pierre sèche, qui s'étend sur près de 500 m en travers du lit du Wadi al-Sailah<sup>212</sup>. Lorsque l'oued était en crue, le barrage exhaussait le niveau de l'eau jusqu'à la prise du canal d'adduction, large de 4 m, qui alimentait alors les citernes via un exutoire, mais aussi un ou plusieurs réservoirs<sup>213</sup>. Si G. Garbrecht estimait qu'avec un débit de 5 m<sup>3</sup>/seconde<sup>214</sup>, les quatre citernes pouvaient être remplies en un peu d'une heure<sup>215</sup>, S. Westphalen semble considérer que quelques jours étaient nécessaires à cette opération<sup>216</sup>.

### c) Les réservoirs construits

Les réservoirs, comme les *birak*, sont des aménagements à ciel ouvert. Ils peuvent être excavés ou hors-sol, mais ils se distinguent des *birak* en ceci qu'ils sont systématiquement construits.

Un très petit nombre de réservoirs ont été signalés dans l'ensemble de la région. Ils sont tout juste une dizaine. Parmi ces aménagements, on doit différencier ceux liés à des *qanats*, et ceux qui présentent un autre mode d'alimentation. Les premiers sont les plus

---

<sup>208</sup> Base de données « Marges arides ». Le diamètre des bouches et des orifices de récupération des eaux de ruissellement de ces citernes (qui sont souvent deux trous distincts, à Rasm al-Ahmar 3, du moins) ne permettait pas de collecter directement les eaux de pluie, comme on l'a souligné pour le Massif calcaire : « dans la plupart des cas, l'accès à ces citernes, de l'extérieur, ne peut être réalisé que par un ou deux orifices circulaires de 60 à 80 cm de diamètre (lorsqu'ils existent), qui nous paraissent nettement insuffisants pour constituer un moyen efficace de récupération des eaux météoriques censées les remplir » (ABDULKARIM *et al.* 2002-2003, p. 365). Mais, dans le Massif calcaire, contrairement à la Syrie centrale, l'alimentation des citernes paraît plus fondée sur l'exploitation du réseau karstique que sur celle des eaux pluviales et du ruissellement (ABDULKARIM *et al.* 2002-2003 ; ABDULKARIM et CHARPENTIER 2009, p. 150).

<sup>209</sup> LASSUS 1935, p. 57-78. Voir ci-dessous (c) *Les canalisations de surface*, p. 655.

<sup>210</sup> À Al-Khula aussi, un barrage de retenue, établi sur l'oued qui longe le *vicus* militaire, participe au remplissage des citernes (KONRAD 2001a, p. 18-19).

<sup>211</sup> BRINKER 1991, p. 135-143 ; GARBRECHT 1991 ; CALVET et GEYER 1992, p. 120-122.

<sup>212</sup> GARBRECHT 1991, p. 241. Sa hauteur conservée est cependant limitée à 1,7 m (CALVET et GEYER 1992, p. 122).

<sup>213</sup> Voir ci-dessous note 220, p. 650.

<sup>214</sup> Voir aussi BRINKER 1991, p. 140-141 pour des considérations sur le débit du Wadi al-Sailah.

<sup>215</sup> GARBRECHT 1991, p. 247.

<sup>216</sup> WESTPHALLEN et KNÖTZELE 2004, p. 345.



nombreux : on peut citer les trois réservoirs les plus proches d'Al-Andarin<sup>217</sup>, celui de Ma'aqar al-Shamali (95/102) mais aussi celui de Qdaym 2, de datation islamique<sup>218</sup>.

Les réservoirs indépendants des *qanats* sont plus dispersés. On en connaît un au nord-est du temple de 'Itriya, mais on ignore comment il se remplissait<sup>219</sup>. La base de données « Marges arides » signale aussi à Shahatiyya Abu Hawadid 1 un réservoir maçonné de 50 m de côté dans le talweg. En plus de retenir en partie l'eau des crues, il aurait aussi pu (selon sa profondeur) être approvisionné par la nappe d'inféoflux. Le réservoir décrit par A. Musil à Resafa est vraisemblablement l'un de ceux auxquels font référence R. Mouterde et A. Poidebard, G. Garbrecht et S. Westphalen<sup>220</sup>. Son alimentation repose, comme celle des grandes citernes intra-muros, sur l'existence d'un barrage sur le Wadi al-Sailah<sup>221</sup>. À Suriya 1, M. Konrad a signalé, à l'angle nord du *castellum*, un aménagement susceptible d'avoir atteint la nappe de l'Euphrate et servi de réservoir. C'est un aménagement en *opus caementicium* de 26 m de côté environ, dont les parois, larges de 3,70 m, sont recouvertes de plusieurs épaisseurs de mortier hydraulique<sup>222</sup>. On y accédait par un escalier situé dans un angle et l'édifice présentait apparemment une compartimentation interne<sup>223</sup>. S'il s'agit bien d'un réservoir, ce qui est probable, il stockait vraisemblablement les eaux de crue de l'Euphrate et pouvait éventuellement être approvisionné par la nappe d'inféoflux.

On connaît assez mal les détails de l'alimentation en eau et les caractéristiques de ces réservoirs. Celui de Ma'aqar al-Shamali, de 48 x 36 m, était construit – parois et fond – en blocs calcaires de 1 m de long appareillés à joints vifs<sup>224</sup>. Ceux d'Al-Andarin et de Qdaym 2 présentent, par comparaison, des traits architecturaux bien plus complexes. Le réservoir de Qdaym 2 possède ainsi des contreforts d'angle en quart de cercle et des contreforts semi-circulaires au milieu des côtés qui ont permis, entre autres éléments, d'asseoir sa datation omeyyade<sup>225</sup>. À ces contreforts s'ajoutent également des gradins sur le pourtour du bassin<sup>226</sup>. Les réservoirs nord-nord-ouest et sud-est d'Al-Andarin ont une capacité proche de celui de

<sup>217</sup> Ainsi les réservoirs nord-nord-ouest et sud-est, en partie dégagées par les fouilles britanniques, qui correspondent respectivement aux réservoirs 96/078b et 97/122 de la base de données « Marges arides », mais aussi le réservoir nord-ouest (99/099).

<sup>218</sup> Voir ci-dessus note 100, p. 632. Il est probable que la base de données « Marges arides », qui fait état de 32 « bassins », renvoie dans plusieurs cas – en plus des cinq identifiés – à des dispositifs construits mais le terme de « bassin » y est indifféremment employé pour désigner des *birak* et des réservoirs.

<sup>219</sup> MUSIL 1928a, p. 58. L'auteur ne donne aucune information sur ce réservoir, si ce n'est qu'il mesurait 236 pas sur 174.

<sup>220</sup> S. Westphalen ne mentionne qu'un réservoir, rempli secondairement, après que les citernes étaient pleines (WESTPHALEN et KNÖTLEZE 2004, p. 345). G. Garbrecht évoque quant à lui un déversoir de hautes eaux, destiné à éviter le débordement du barrage, qui alimente deux bassins peu profonds, situés en aval du barrage (GARBRECHT 1991, p. 244), et vraisemblablement destinés à l'irrigation. R. Mouterde et A. Poidebard avaient quant à eux signalé un réservoir et trois bassins plus petits (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 133).

<sup>221</sup> A. Musil supposait que ces citernes étaient alimentées à partir d'un réservoir (MUSIL 1928a, p. 161), mais G. Garbrecht a identifié un mode d'alimentation spécifique aux réservoirs. Ceux-ci se remplissaient par l'intermédiaire d'un déversoir de hautes eaux, alors que les citernes étaient alimentées par un exutoire (GARBRECHT 1991, p. 244).

<sup>222</sup> KONRAD 2001a, p. 6-7 ; KONRAD 2001b, p. 151.

<sup>223</sup> KONRAD 2001a, p. 7.

<sup>224</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>225</sup> Voir ci-dessus note 100, p. 632.

<sup>226</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 125.

Qdaym 2, avec leurs 9 300 m<sup>3</sup> et 12 400 m<sup>3</sup> respectifs, contre 11 500 m<sup>3</sup> pour Qdaym 2<sup>227</sup>. Leurs dimensions sont aussi très similaires : 61 m de côté pour les deux réservoirs d'Al-Andarin<sup>228</sup>, contre 65 m pour celui de Qdaym 2<sup>229</sup>. La profondeur du réservoir de Qdaym 2 serait de 3 m, identique à celle du réservoir nord-nord-ouest d'Al-Andarin, et légèrement supérieure à celle du réservoir sud-est (2,5 m).

Les contreforts du réservoir de Qdaym 2 peuvent être considérés comme des ornements, au même titre que ceux, également semi-circulaires, qui rythment l'enclos de culture de Qasr al-Hayr al-Sharqi (*outer enclosure*)<sup>230</sup>. Or cette mise en scène, qui tient à la fois du décor et de la monumentalité – d'ailleurs fréquente pour les fondations omeyyades –, se retrouve en partie dans les deux réservoirs dégagés à Al-Andarin, avec un répertoire formel propre à la période byzantine. Les faces internes du réservoir sud-est présentent en effet une alternance de niches et de colonnes engagées<sup>231</sup>. Le réservoir nord-nord-ouest possédait également des colonnes ou des pilastres engagés sur ses faces intérieures (seules les bases sont en partie conservées). Des fragments d'une frise ornementale ont aussi été identifiés, notamment un bas relief figurant Jonas et la baleine<sup>232</sup>. De plus, des cavités rectangulaires, régulièrement espacées et profondes de 30 cm, étaient aménagées à la base du réservoir sud-est. Il s'agirait, pour les fouilleurs, de recoins destinés à faciliter la fraie, dans le cadre d'une pisciculture<sup>233</sup>.

S'il est probable que la fonction de certains de ces réservoirs étaient d'alimenter les populations en eau, comme on le suppose pour ceux situés au centre ou à proximité immédiate des agglomérations ('Itriya, Suriya 1), le rôle de la plupart d'entre eux paraît cependant s'être limité à l'irrigation des cultures<sup>234</sup>. C'est ce que déduisent les équipes britanniques des réseaux de canaux à ciel ouvert qui distribuaient l'eau stockée par les réservoirs nord-nord-ouest et sud-est à Al-Andarin<sup>235</sup> et c'est aussi ce que l'on doit conclure de la topographie du site de Qdaym 2. Les différences de niveau entre le bâtiment principal et le réservoir excluent que le « château » ait pu être approvisionné en eau par ce biais<sup>236</sup>. Parallèlement à ces fonctions strictement utilitaires et en plus de leur vocation piscicole<sup>237</sup>,

<sup>227</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 122. S. Mazloum souligne toutefois (d'après le niveau de l'exutoire et du canal de trop plein) que le volume utile du réservoir n'excédait pas 4 200 m<sup>3</sup> (MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 125).

<sup>228</sup> WILSON *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>229</sup> GENEQUAND 2003a, p. 51.

<sup>230</sup> GENEQUAND 2008, p. 269.

<sup>231</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 79. Les niches étaient flanquées de colonnettes aux motifs variés. Un fragment d'un chapiteau à feuilles d'acanthé appartenait vraisemblablement à une colonne engagée.

<sup>232</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 79.

<sup>233</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 325. Voir ci-dessous e) *Les indices de pisciculture*, p. 690.

<sup>234</sup> Les réservoirs à ciel ouvert, exposés à la lumière et à la chaleur, fournissaient une eau qui devenait rapidement impropre à la consommation (HUMBERT 1998, p. 42). J.-B. Humbert estime que l'eau stockée à ciel ouvert cessait d'être potable – pour les hommes – à partir du second semestre de l'année.

HUMBERT, DESREUMAUX et SAPIN 1998, p. 42.

<sup>235</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 325. Contrairement à ce que pensaient les prospecteurs des « Marges arides » (GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 68), le bassin sud-est, malgré sa proximité avec l'agglomération, n'aurait pas servi à l'alimenter en eau de boisson.

<sup>236</sup> GENEQUAND 2003a, p. 51.

<sup>237</sup> Voir ci-dessous e) *Les indices de pisciculture*, p. 690.

M. Mundell Mango a suggéré que les réservoirs nord-nord-ouest et sud-est d'Al-Andarin jouaient un rôle dans des fêtes aquatiques appelées *Maiumas*, qui avaient lieu tous les trois ans et dont la célébration est attestée, à la période qui nous occupe, à *Antioche*, Édesse et *Gérasa/Jerash*<sup>238</sup>. Cette hypothèse est à rapprocher de celle développée par D. Genequand, pour qui les gradins du réservoir de Qdaym 2 accueilleraient très certainement un public rassemblé pour des jeux d'eau<sup>239</sup>. Ceci cadre bien avec la dynamique d'affirmation du pouvoir – et l'ostentation qui en découle directement – qui caractérise les dignitaires du califat omeyyade<sup>240</sup>. Mais la situation pourrait bien n'être pas très différente pour Al-Andarin, qui présente toutes les apparences d'une ville. L'agglomération aurait bénéficié d'un rayonnement politique assez important pour avoir organisé la mise en valeur d'une grande partie du glacis de piémont des Palmyrénides à la seule fin d'irriguer la grande *fayda* centrale<sup>241</sup>. Si l'hypothèse de M. Mundell Mango est juste, l'utilisation de deux des réservoirs les plus proches d'Al-Andarin dans le cadre d'une fête aquatique, pourrait constituer une confirmation de l'essor économique que connaît l'agglomération et une affirmation de sa mainmise politique sur les marges arides de la Syrie centrale.

### **3. Les systèmes d'acquisition et les modes de puisage**

L'alimentation des différentes structures de stockage de l'eau repose sur des systèmes d'acquisition de l'eau plus ou moins élaborés. Les *qanats* constituent le mode de captage et d'acheminement dont la mise en œuvre est la plus complexe et la plus technique. Ce sont aussi les aménagements hydrauliques les plus immédiatement perceptibles dans le paysage<sup>242</sup>. Par comparaison, les attestations archéologiques de barrages, de systèmes de dérivation et de canalisations de surface paraissent anecdotiques. Il ne fait pourtant pas de doute que ces autres modes d'acquisition de l'eau étaient répandus, mais la mise en valeur à grande échelle – notamment autour de la *fayda* centrale – repose quasi exclusivement sur le système des *qanats*.

<sup>238</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 330. Dans les provinces de Palestine, ces festivités auraient été célébrées dans pas moins de 13 localités.

<sup>239</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEbard 1945, 1, p. 125 ; GENEQUAND 2009, p. 173. S. Mazloum évoquait déjà un « bassin de plaisance » et des « fêtes nautiques ». D. Genequand insiste quant à lui sur « l'utilisation de l'eau dans les régions semi-arides pour affirmer son pouvoir, son titre ou sa générosité » ; « l'eau est une richesse et l'eau devient accessible à tous par les largesses du calife, aussi bien au début qu'à la fin de la période omeyyade ».

<sup>240</sup> Voir par exemple GENEQUAND 2009, p. 171-173.

<sup>241</sup> Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>242</sup> Cette visibilité doit être mise au compte des opérations de nettoyage et de curetage des galeries, entreprises dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le but de les remettre en fonction (BOUCHEMAN 1939, p. 61-62 ; JAUBERT, GEYER, DEBAINE et AL-DBIYAT 2002 ; AL-DBIYAT 2009, p. 182). Au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, M. Al-Dbiyat souligne que plus de 4 500 ha étaient irrigués, dans la cuvette de Salamiya, grâce aux *qanats* antiques. Cependant, l'introduction des motopompes dans les années 1950 a progressivement rabattu le niveau des nappes phréatiques auxquelles elles s'alimentaient, ce qui entraîna leur assèchement et leur abandon. Sur les 360 *qanats* en fonction autour de 1950, seules 23 étaient encore en usage dans la décennie 1960-1970 (AL-DBIYAT 2009, tableau 1, p. 184).

## a) Les modes de captage et d'acheminement

### (a) Les barrages

Les barrages peuvent relever de différents types, mais en Syrie centrale, il semble que la seule forme dont l'existence est attestée archéologiquement soit celle du barrage-réservoir<sup>243</sup>. Son principe est simple : une levée de terre ou une construction maçonnée est aménagée en travers du cours d'un oued et constitue une réserve d'eau disponible jusqu'à assèchement.

Les barrages antiques sont peu fréquents dans la région. Outre celui déjà signalé à Resafa<sup>244</sup>, on peut mentionner trois autres barrages-réservoirs. L'un, sur le Wadi 'Umm Miyal, daterait de l'âge du Bronze. Le second, sur le Wadi al-Zarub, serait plus récent. Construit en diagonale sur le talweg, large de 3,5 m, il est conservé sur une longueur de 10 m<sup>245</sup>. Son rôle était ici de retenir l'eau et les alluvions des crues dans une large vallée, rendue plus propice à la culture par la présence d'un large méandre en amont. Sa datation fait aussi problème, car il paraît associé à un site localisé en amont sur lequel ont été trouvés des fragments de céramique du Bronze ancien IV et de rares tessons byzantins<sup>246</sup>. Le troisième barrage est lié à une implantation à vocation militaire à l'origine, Al-Khula, et possède la même fonction que celui de Resafa. Long de 600 m et jeté au travers d'un oued, il aurait alimenté les grandes citernes collectives situées au nord du *vicus* militaire<sup>247</sup>.

A. Musil signalait aussi sur son itinéraire entre Al-Qastal 1 et Rijm al-Fakhar au sud-ouest, de fréquents barrages, qu'il associait à des jardins et à des tours<sup>248</sup>. La fréquence de ces aménagements, sur une distance aussi courte (6 km à vol d'oiseau), conduit à s'interroger sur leur véritable nature. Il me semble plus probable qu'il s'agisse de terrasses d'oueds<sup>249</sup>.

On peut aussi mentionner un barrage de retenue sur le tracé de la *qanat* 'Umm al-Qalaq<sup>250</sup>. Il aurait d'abord servi à soutenir la canalisation au passage d'un oued.

### (b) Les dérivations

Les systèmes de dérivation sont destinés à acheminer l'eau jusqu'à une structure de stockage ou jusqu'à un terroir à irriguer, en tirant parti des déclivités naturelles. Ceux identifiés – ou plutôt ceux potentiellement identifiés – sur le terrain constituent des exceptions. Leur quasi-absence ne signifie pas que cette technique ancienne, à la mise en

---

<sup>243</sup> À titre de comparaison, on connaît, pour la Syrie du Sud, l'existence de barrages filtrants, capables de dévier une partie seulement des eaux de crue (BRAEMER et DAVTIAN 2009, p. 56). Voir aussi CALVET et GEYER 1992.

<sup>244</sup> Voir ci-dessus p. 649.

<sup>245</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>246</sup> Site 96/028. L'origine de ce barrage est cependant tenue pour beaucoup plus récente que celle du barrage sur le Wadi 'Umm Miyal par J. Besançon et B. Geyer (BESANÇON et GEYER 2006, p. 42).

<sup>247</sup> KONRAD 2001a, p. 18 ; KONRAD 2001b, p. 155. Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

<sup>248</sup> MUSIL 1928a, p. 49.

<sup>249</sup> Voir ci-dessus (a) *Les aménagements de fonds de vallée*, p. 726.

<sup>250</sup> ROUSSET sous presse 1.

œuvre rudimentaire<sup>251</sup>, n'a pas été employée dans la région, mais plus vraisemblablement que ces aménagements n'ont pas été conservés, qu'ils aient été détruits par les crues successives des oueds, dans le cas d'une prise directe, ou progressivement ensevelis sous les alluvions transportées par ces crues. À titre d'exemple, les canaux de dérivation repérés dans le Leja<sup>252</sup> apparaissent aujourd'hui comme de simples alignements de pierre sèche, dont seule la rangée supérieure est à l'air libre. On peut comprendre que ces systèmes – qui n'excédaient probablement pas plusieurs centaines de mètres<sup>253</sup> – ne puissent plus être observés en Syrie centrale aujourd'hui, en raison de la réoccupation d'une part et de la sédimentation d'autre part.

Pour autant, l'existence d'une dérivation est presque certaine – bien que les prises d'eau aient rarement été formellement identifiées – lorsque des parcelles de culture comparables aux casiers d'irrigations contemporains ont été observées (**figures 98, 103 et 106**). Ces parcelles de fond de vallée qui bordent, à l'est, les villages de Mu'allaq et de Rasm al-Hajal, sont vraisemblablement des jardins<sup>254</sup>, qui ont dû au minimum bénéficier d'une irrigation par inondation à partir des eaux de crues. Or, cette technique impliquait une maîtrise des crues et l'installation d'un déflecteur ou d'un barrage filtrant permettant de dévier une partie du flux vers les parcelles à irriguer. On constate d'ailleurs à Mu'allaq que des efforts ont été faits pour endiguer l'oued (**figure 154**). En rive sud comme en rive nord, on peut remarquer dans la berge de l'oued un mur longeant le talweg et aujourd'hui partiellement sapé par la violence des crues. Sa fonction était probablement à l'origine de détourner une partie des eaux des crues<sup>255</sup>.

Une possible dérivation pourrait aussi avoir été observée en amont du hameau de 'Umm Miyal 1<sup>256</sup>. Le cours de l'oued est délimité en rive ouest comme en rive est par des

<sup>251</sup> Voir, à titre d'exemple, les aménagements, parfaitement conservés eux, que M. Mouton a pu observer dans les basses-terres du Yémen (MOUTON 2009, p. 81-83). Les débuts de l'irrigation dans cette partie du Yémen remontent, avec des aménagements très simples à mettre œuvre, au début du II<sup>e</sup> millénaire.

<sup>252</sup> BRAERMER et DAVTIAN 2009, fig. 9 et 10, p. 53.

<sup>253</sup> Dans le Hauran syrien, les canaux de dérivation ont pu, au contraire, être suivis sur plusieurs kilomètres, même pour les systèmes les plus simples. Les dérivations les plus complexes font transiter l'eau à travers plusieurs bassins versants (BRAERMER et DAVTIAN 2009, p. 57). En Syrie centrale, l'exploitation de la ressource en eau et son acheminement sur de longues distances se sont faits préférentiellement par l'intermédiaire de la technologie des *qanats*.

<sup>254</sup> Voir ci-dessous *Des jardins*, p. 707. Comme les jardins modernes, ces lotissements sont regroupés au plus près des habitations villageoises, sur les meilleurs terroirs. Leur forme rectangulaire régulière et leur surface restreinte (plus modeste que celle des autres parcelles) fait penser aux casiers d'irrigation traditionnels. À Mu'allaq, ces parcelles sont longées au sud par un oued, tandis qu'à Rasm al-Hajal, elles se trouvent entre deux oueds. À Mu'allaq, aux possibilités d'irrigation que pouvait offrir l'oued, aujourd'hui très encaissé – mais en était-il de même dans l'Antiquité ? – s'ajoutaient celles offertes par l'eau provenant du captage de la source en amont et conduite jusqu'au village par une canalisation. C'est d'ailleurs la thèse avancée par J.-B. Rigot (RIGOT 2003, 1, p. 409).

<sup>255</sup> Terrain d'avril 2006. Ce mur de moellons pourrait faire partie d'un dispositif plus vaste comportant deux murs parallèles au talweg, le second en retrait de quelques mètres par rapport au premier. Il pourrait s'agir d'un double système de digues, à moins que le second mur, en retrait, n'ait servi à délimiter des parcelles irriguées réparties le long de l'oued, au beau milieu du village antique. L'oued associé à la ferme byzantine de Shallalah Kbir 2, était également longé sur une certaine distance par un mur de moellons dont la fonction aurait pu être, ici aussi, d'endiguer et de canaliser les crues.

<sup>256</sup> Terrain d'avril 2006.

murs à double parement qui délimitent de vastes enclos de fond de vallée<sup>257</sup>. Une prise d'eau pourrait avoir été aménagée à l'amont de ces enclos. Elle se présente sous la forme d'un double alignement de blocs bruts, non taillés, et désaxé l'un par rapport à l'autre. L'alignement extérieur aurait pu dévier une partie de la crue vers les enclos de fond de vallée pour les irriguer alors que le plus proche du talweg de l'oued aurait canalisé le flux non utilisé.

Enfin, le canal d'alimentation d'une citerne repérée par J. Lassus à 'Umm al-Khalakhil pourrait avoir été alimenté par une dérivation à partir d'un oued<sup>258</sup>.

(c) *Les canalisations de surface*

Les canaux d'adduction repérés dans la région sont presque systématiquement associés à des *qanats*, dont ils se chargent de répartir le flux, souvent après stockage de l'eau dans un réservoir collecteur terminal.

Les canalisations de surface acheminent l'eau jusqu'à l'endroit où elle sera consommée ou utilisée mais elles exploitent rarement directement la ressource. On connaît un exemple de captage de source, où l'eau est directement acheminée depuis la prise jusqu'à son débouché par une canalisation de surface, à Mu'allaq<sup>259</sup>. On peut aussi signaler la canalisation de 'Umm al-Khalakhil qui alimente une citerne collective mais on ignore quelle ressource qu'elle exploitait<sup>260</sup>. Il pourrait s'agir d'un captage de source aussi bien que d'une dérivation raccordée à un oued<sup>261</sup>. Des canalisations ont aussi été mentionnées – mais non décrites, si bien qu'on ignore sous quelle forme elles se présentaient – à Wadi 'Itriya 4, où elles alimentaient une *birka* dépendant du monastère<sup>262</sup>, et à Khraybah, où elles approvisionnaient une citerne<sup>263</sup>. Dans le premier cas, il est probable – d'après le plan topographique – que le canal collectait les eaux du ruissellement. Dans le second, on ignore quelle était la ressource exploitée.

Les canalisations de surface observables à Mu'allaq, à Shallalah Srir 2 – en aval de la *qanat* – et vraisemblablement aussi à 'Umm al-Khalakhil, d'après la description qu'en fait J. Lassus, se présentent sous une forme assez homogène. Ces conduits, maçonnés, devaient être constitués de plusieurs assises. À Mu'allaq, sur la totalité du tracé, et à Shallalah Srir 2, sur la plupart du parcours, seule l'assise inférieure est conservée (**figure 130**). Le canal d'adduction est fait de blocs monolithes mis bout à bout au centre desquels est creusé, dans le sens de la longueur, un conduit semi-cylindrique destiné à conduire le flot. À Shallalah Srir 2, dans la partie amont de la canalisation, et à 'Umm al-Khalakhil, la seconde assise consistait en un alignement de moellons de basalte taillés, à queue démaigrie, de chaque côté

<sup>257</sup> Voir ci-dessous *Les grands enclos polygonaux*, p. 711.

<sup>258</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>259</sup> Voir ci-dessus a) *Les différents réseaux hydrauliques*, p. 631 et b) *Les sources*, p. 639.

<sup>260</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>261</sup> Voir ci-dessus p. 649.

<sup>262</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>263</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 140.

du conduit central de l'assise inférieure (**figure 132**)<sup>264</sup>. L'espace ménagé dans la partie supérieure de la canalisation, à Shallalah Srir 2, ne dépassait pas 15 cm. Le flot contenu et acheminé par ce canal devait donc être modeste.

À titre de comparaison, la largeur du canal alimentant les citernes de Resafa à partir du barrage est estimée à 4,70 m par W. Brinker<sup>265</sup>. À Al-Andarin, la canalisation de surface qui prolonge la *qanat* approvisionnant le réservoir sud-est était large de 1,4 m<sup>266</sup>. Au contraire des autres canalisations de surface, celle-ci était couverte par des dalles de pierre, de 1,20 m de large et 30 cm d'épaisseur<sup>267</sup>. Ce canal couvert peut amener à s'interroger sur l'existence éventuelle de systèmes analogues pour des canaux de moindres dimensions, c'est-à-dire pour les canalisations acheminant l'eau des sources mais aussi pour celles qui prolongeaient les *qanats* à l'endroit où ces galeries arrivaient à la surface<sup>268</sup> et répartissaient l'eau d'irrigation à partir des bassins collecteurs.

#### (d) *Les qanats*

Les *qanats* sont tout à la fois des outils de captage, de concentration et d'acheminement de l'eau. Je n'entrerai pas ici dans les détails de leur fonctionnement ni de leur construction, la bibliographie, à ce sujet est assez fournie et ne se limite d'ailleurs pas aux *qanats* syriennes<sup>269</sup>. Je reprends la définition qu'en donne S. Mazloun : « que l'on imagine une galerie souterraine creusée à 15 ou 20 m de profondeur et suffisamment large pour permettre à un homme d'y circuler. Cette galerie se dirige en pente inclinée vers une région éloignée, en contrebas, où elle débouche au niveau du sol, après un parcours de plusieurs kilomètres. Durant son trajet, tous les 20 ou 30 m, elle communique à la surface du sol par des puits d'aération (**figure 37, 4**) ; les puits de tête, les plus profonds, sont aquifères ; les autres n'ont d'utilité que pour l'exécution de la galerie »<sup>270</sup>. Les trois quarts des *qanats* syriennes sont construites dans des régions au bilan hydrique déficitaire qui reçoivent annuellement entre 100 et 300 mm de précipitations. Au-delà de 500 mm de

<sup>264</sup> LASSUS 1935, p. 57-78.

<sup>265</sup> BRINKER 1991, p. 137.

<sup>266</sup> WILSON *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>267</sup> WILSON *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>268</sup> Les quatre *qanats* qui irriguent la *fayda* centrale et s'alimentent aux sources des plateformes gypseuses autour de 'Ayn al-Zarqa sont terminées par des canalisations de surface. La moitié du parcours de la *qanat* 'Ayn al-Zarqa et de celle de Bir 'Umm al-Qalaq, voire un peu plus, se faisait en surface (ROUSSET sous presse 1).

<sup>269</sup> On peut citer, pour la Syrie centrale, les études régionales conduites par I. Kobori autour d'Al-Tayibah I (KOBORI 1980) et celle de S. Mazloun qui porte notamment sur les galeries du glacier d'Al-Bab (MAZLOUM 1939, p. 8-10). Il existe aussi des études plus ponctuelles de ces réseaux, comme celle conduite par S. Mazloun sur les *qanats* de 'Amsaraddi et de Qdaym 1 et 2 (MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 117-126) ou celles plus superficielles menées à Sukhnah par A. Boucheman (BOUCHEMAN 1939, p. 64-65) ou à Al-Andarin par l'équipe britannique (MUNDELL MANGO 2007, p. 78-80 ; MUNDELL MANGO 2008, p. 75-77). Il faut y ajouter l'étude de M.-O. Rousset, déjà citée, qui analyse le tracé de deux des *qanats* qui participent à l'irrigation de la grande *fayda* centrale (ROUSSET sous presse 1). À l'échelle de la Syrie, on doit aussi mentionner les articles d'I. Kobori (KOBORI 1990) et de D. R. Lightfoot (LIGHTFOOT 1996). Les publications de H. Goblot et de P. Beaumont, plus générales, sont orientées à la fois sur l'histoire de la technique et sur des études régionales, dont les principales sont consacrées à l'Iran (GOBLOT 1979 ; BEAUMONT, BONINO et MCLACHLAN 1989). Voir aussi LIGHTFOOT 2000 pour une réflexion plus centrée sur la péninsule arabe.

<sup>270</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 118.

dotation annuelle, leur construction ne se justifie plus<sup>271</sup>. La plupart des *qanats* syriennes (75 %) paraissent aussi liées à certaines formes de relief, et notamment à des vallées encaissées dans des glacis<sup>272</sup>. La Syrie centrale, avec son régime pluviométrique et sa topographie, se prête donc tout particulièrement à l'aménagement de *qanats*.

Les têtes de *qanats* possèdent fréquemment des ramifications qui leur permettent d'exploiter et de concentrer plusieurs ressources, qu'il s'agisse de sources ou de nappes d'inféroflux<sup>273</sup>. Le tracé de la *qanat* 'Umm al-Qalaq et Al-Shahatiyya est à cet égard instructif<sup>274</sup>. Le départ de la *qanat* 'Umm al-Qalaq, sur la plateforme de 'Ayn al-Zarqa, présente deux embranchements. À l'origine, le conduit principal draine plusieurs vasques de source. Il est rejoint à 300 m par un embranchement secondaire (400 m de long) qui concentre quant à lui l'eau d'une autre série de vasques de source. À 2 km en aval, la canalisation principale est rejointe par une seconde branche, longue de 1 km, qui constitue un apport supplémentaire. La *qanat* rencontre ensuite sur son tracé, à 1,4 km après cet embranchement, une autre source (Bir 'Umm al-Qalaq), auprès de laquelle elle s'alimente. À un peu plus de 5 km après Bir 'Umm al-Qalaq, la *qanat*, devenue alors une canalisation de surface, est rejointe par la galerie d'Al-Shahatiyya, elle-même alimentée par plusieurs sources de la plateforme gypseuse du même nom. À la naissance de la branche d'Al-Shahatiyya, une canalisation de quelques centaines de mètres seulement conduit l'eau d'une terre de source jusqu'aux puits de tête de la *qanat* principale. Celle-ci rencontre ensuite successivement sur son tracé, au passage de la plateforme gypseuse d'Al-Shahatiyya, entre une et trois vasques de sources, puis une doline de suffusion<sup>275</sup>, à 6 km environ du puits de tête, avant de rejoindre la canalisation de surface qui prolonge la *qanat* 'Umm al-Qalaq.

Chaque *qanat* possède une alimentation et cumule des ressources qui lui sont propres. Le principe, pour les *qanats* alimentées par les inféroflux, reste le même. Les galeries serpentent dans le talweg des oueds, en collectant l'eau disponible. Pour augmenter les volumes d'eau, plusieurs *qanats* sont embranchées sur le conduit principal. Dans le cas de la *qanat* 'Umm Miyal<sup>276</sup>, c'est une grande partie du bassin versant du Wadi 'Umm Miyal et de ses affluents qui est drainée. Les galeries secondaires qui ajoutent leur charge à celle de la canalisation principale sont très nombreuses. En aval d'Al-Sa'an, au niveau de la tête de la *qanat*, cinq galeries souterraines drainent les nappes d'inféroflux disponibles sur une surface de plus de 400 ha. Elles concentrent le flot dans le talweg principal et le volume d'eau charrié par la galerie principale est ponctuellement augmenté par les apports de galeries secondaires. On compte ainsi, après les ramifications de tête, au moins trois embranchements

---

<sup>271</sup> LIGHTFOOT 1996, p. 327.

<sup>272</sup> LIGHTFOOT 1996, p. 328.

<sup>273</sup> J'ai Ces galeries drainantes exploitent les nappes phréatiques superficielles, les nappes d'inféroflux, mais aussi des sources (Voir ci-dessus a) *Les eaux souterraines*, p. 638 et b) *Les sources*, p. 639).

<sup>274</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>275</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 10, p. 23.

<sup>276</sup> Si l'on suit l'hypothèse selon laquelle cette galerie s'étendrait sur 20 km (voir ci-dessus a) *Les différents réseaux hydrauliques*, p. 631.).



distincts. La galerie secondaire la plus courte draine le talweg d'un affluent sur près de 1 km, les autres sur 2 km environ.

Il semble que, dans un petit nombre de cas, le tracé des *qanats* ait exigé des compétences supérieures en hydraulique. On signale ainsi des siphons, détruits, sur le tracé de la *qanat* 'Umm al-Qalaq-Al-Shahatiyya, en amont de Rasm Abu Miyal<sup>277</sup>. Certains bassins (apparemment des *birak*) aménagés sur le tracé de la même *qanat* aurait pu réguler le flux<sup>278</sup>. Lorsqu'elle débouchait à l'air libre, la *qanat* était relayée par des canalisations de surface. Elles rejoignaient des réservoirs ou des *birak* qui emmagasinaient l'eau, avant de la redistribuer pour l'irrigation. Cependant, parmi les *qanats* connues, celles associées à des dispositifs de stockage sont une minorité<sup>279</sup>. Dans la région de Salamiya, seules les *qanats* au débit important étaient associées à des réservoirs ou à des *birak*. Leur rôle était de réguler la distribution de l'eau et de la stocker pendant les périodes de grand débit<sup>280</sup>.

La plupart des galeries exploitent une ressource (nappes phréatiques et inféroflux) rechargée annuellement par les précipitations – à l'exception de celles des tertres de source, approvisionnés par des sources pérennes. La disponibilité de la ressource est donc susceptible de varier en fonction des saisons. J.-B. Rigot estimait que les *qanats* du glacier d'Al-Bab exploitaient des nappes trop superficielles pour qu'elles aient pu fournir un écoulement à longueur d'année<sup>281</sup>. Pourtant, d'après ceux qui entretenaient autrefois les *qanats* du glacier des Palmyrénides, la plupart fournissaient de l'eau toute l'année, « sans étiage estival trop prononcé »<sup>282</sup>.

La quasi-totalité sinon la totalité des *qanats* qui constituaient le réseau antique sont aujourd'hui sèches. Il est donc impossible d'y effectuer les mesures de débit et de cubage indispensables pour évaluer leur valeur en terme agronomique. On dispose cependant de quelques indications et mesures prises avant le rabattement des nappes ou le tarissement des sources qui alimentaient ces réseaux, pour se rendre compte de l'impact que pouvaient avoir les *qanats* sur les cultures.

D'après C. Safadi, S. Mazloum estimerait le débit moyen des principales *qanats* syriennes à 80 l/s<sup>283</sup>. Cependant, la plupart des *qanats* de Syrie centrale pour lesquelles des mesures de débit ont pu être effectuées ont fourni des résultats bien inférieurs à cette valeur. Si l'on fait la moyenne des débits des *qanats* du glacier d'Al-Bab, d'après les valeurs données par S. Mazloum<sup>284</sup>, on parvient à un débit d'environ 30 l/s, en sachant que parmi ces galeries,

<sup>277</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 10, p. 23 ; ROUSSET sous presse 1.

<sup>278</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>279</sup> À noter que M. Mundell Mango suppose cependant que chaque *qanat* était associée à un réservoir ou à une *birka* (MUNDELL MANGO 2008, p. 76).

<sup>280</sup> AL-DBIYAT 2009, p. 184.

<sup>281</sup> RIGOT 2003, 1, p. 256. Voir aussi ci-dessus note 160, p. 642. Il pourrait s'agir de nappes transmissives, c'est-à-dire qu'elles restituent rapidement le volume d'eau qu'elles ont absorbé et tarissent rapidement si elles ne sont pas alimentées (précision de B. Geyer).

<sup>282</sup> JAUBERT, GEYER, DEBAINE et AL-DBIYAT 2002. Les *qanats* du glacier des Palmyrénides sont alimentées par des nappes capacitatives, c'est-à-dire qu'elles restituent sur le plus terme et de manière diffuse l'eau qu'elles ont absorbée (précision de B. Geyer).

<sup>283</sup> SAFADI 1990, p. 288.

<sup>284</sup> MAZLOUM 1939, p. 9.

deux sont alimentées par des sources, qui leur fournissent un débit bien supérieur à la moyenne – 50 l/s et 160 l/s. Si l'on exclut ces valeurs, le débit moyen des *qanats* de ce secteur serait de 23 l/s environ. Pour 18 *qanats* au débit connu, dix ont un débit inférieur ou égal à 10 l/s.

C'est aussi le cas de la plupart des autres *qanats* de Syrie centrale : d'après S. Mazloum, le débit de la galerie de Khanasir serait de 10 l/s<sup>285</sup>. Celui mesuré pour la *qanat* principale d'Al-Tayibah 1 (Qanat al-Kbir) dans les années 1980 était de 6,4 l/s<sup>286</sup>. S. Mazloum donne en sortie de la *qanat* de 'Amsaraddi un débit de 12 à 15 l/s<sup>287</sup>, qui serait donc supérieur à ceux enregistrés jusque là dans la région, si on laisse de côté les données du glacis d'Al-Bab. Pour les galeries de Qdaym 1 et de Qdaym 2, S. Mazloum avance des estimations, fondées sur l'étendue des surfaces irriguées ou sur les traces encore observables du niveau de l'eau dans les canaux. Il suppose que le débit de la *qanat* de Qdaym 1 devait être de 6 à 8 l/s, alors que celle alimentant le réservoir de Qdaym 2, avec un débit avoisinant les 120 l/s, ne peut tout simplement pas lui être comparée.

On manque de données précises pour établir le rapport entre le débit des *qanats* et les superficies irriguées mais S. Mazloum et A.-R. Hamidé ont cependant fourni quelques indications à ce propos. La *qanat* de Khanasir, d'après A.-R. Hamidé, avec son débit de 8 l/s, irriguait une surface de 15 ha<sup>288</sup>. S. Mazloum estime quant à lui que la *qanat* de 'Amsaraddi devait permettre d'irriguer une vingtaine d'hectares<sup>289</sup>. Inversement, la dizaine d'hectares irrigués par la *qanat* de Qdaym 1 correspond vraisemblablement à un débit de 6 à 8 l/s<sup>290</sup>. Le débit supposé de la *qanat* de Qdaym 2 devait s'accorder avec une surface irriguée de 250 ha<sup>291</sup>. En fonction des situations et des auteurs, on peut donc supposer qu'un débit compris entre 0,4 à 0,8 l/s est nécessaire pour irriguer un hectare et qu'un débit de 1 l/s permet d'irriguer une surface allant de 1,3 à 2,5 ha.

On déplore en revanche l'absence complète de données pour les *qanats* des Palmyrénides, qu'il s'agisse de celles du réseau amont, ou de celles situées en aval, qui jouaient indubitablement à la période byzantine le rôle le plus important dans l'économie agricole de la région. On ne connaît ni leur débit ni la surface d'elles irriguaient.

L'intérêt des *qanats*, même de celles au débit inférieur à 10 l/s, apparaît clairement lorsqu'on compare leur apport en eau à celui des sources, qui sont des pôles d'attractivité. Le débit de la source d'Al-Hammam 2, au sud du Jabal Shbayt, n'excédait guère 5 l/s, alors que celui de la source de 'Ayn Sfirah était, dans les années 1960, de 40 l/s<sup>292</sup>. Mais la valeur d'un point d'eau se mesure moins, dans la région, à son débit qu'au fait qu'il soit pérenne. C'est

---

<sup>285</sup> MAZLOUM 1939, p. 10. À noter qu'A.-R. Hamidé donne un débit de seulement 8 l/s pour la même *qanat* (HAMIDÉ 1959, p. 434).

<sup>286</sup> KOBORO, TAKAHASI et KAWANO 1980, p. 66.

<sup>287</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 119.

<sup>288</sup> HAMIDÉ 1959, p. 434.

<sup>289</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 119.

<sup>290</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 121.

<sup>291</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 124.

<sup>292</sup> HAMIDÉ 1959, p. 101 et 108.

vraisemblablement ce qui justifie des aménagements aussi lourds que les *qanats* du glacis des Palmyrénides. Même si leur débit est faible, ils devaient fournir un accès à l'eau à longueur d'année.

### **b) Les systèmes de puisage et les procédés élévateurs d'eau**

Quelle que soit la technique d'acquisition, plusieurs systèmes de puisage et mécanismes élévateurs ont pu être employés pour garantir un approvisionnement en eau ponctuel, mais aussi pour une utilisation plus systématique, particulièrement consommatrice d'eau comme l'irrigation ou l'alimentation de bains ou de pressoirs<sup>293</sup>.

Les seules attestations archéologiques des techniques utilisées se limitent à des trépieds portant vraisemblablement de systèmes de poulies élémentaires et à des godets en céramique, ou *qadus*, à la forme spécifique<sup>294</sup>.

#### *(a) Les techniques de puisage élémentaires*

Les indices de l'existence d'un trépied, auxquels on associerait spontanément une poulie remontant une outre, un seau ou une jarre, se trouvent directement sur les bouches de citernes. Elles présentent, de part et d'autre de leur ouverture, des cupules qui indiquent l'emplacement des différents pieds<sup>295</sup>. Bien que la plupart des bouches de citerne bipartites, avec d'un côté une embouchure circulaire et de l'autre un abreuvoir ait été attribuées à des citernes modestes, en forme de poire ou de bouteille, il est possible que les citernes rectangulaires, de plus grande capacité et le plus souvent collectives, aient également été pourvues du même système de puisage.

Parallèlement à cette technique élémentaire, on peut envisager plusieurs modes de puisage, encore utilisés récemment et dont l'ancienneté est attestée<sup>296</sup> : un équivalent antique de la *nasba*<sup>297</sup>, qui sert sur l'Euphrate à l'irrigation<sup>298</sup>, ou encore du *shaduf*, bien connu en Égypte<sup>299</sup> et dont l'antiquité est soulignée par des sources littéraires grecques et latines et par des représentations sur différents supports<sup>300</sup>.

La *nasba* est une technique de puisage rudimentaire qui repose sur la traction animale. L'animal de trait, par un mouvement de va-et-vient qui l'éloigne et le rapproche tour à tour du puits, remonte une outre remplie d'eau. L'outre est soutenue à ses deux extrémités par deux cordes, qui la maintiennent fermée lors de la remontée et l'ouvrent une fois arrivée en haut pour qu'elle déverse son contenu dans un réservoir ou alimente une canalisation<sup>301</sup>.

<sup>293</sup> Sur les besoins en eau des activités de pressurage, voir CALLOT 1984, p. 79-82.

<sup>294</sup> Sur la forme des *qadus*, voir ci-dessous note 309, p. 661. Ce mot arabe pourrait provenir du grec *κάδοι* (cf. OLESON 2000, p. 235).

<sup>295</sup> Voir ci-dessus (a) *Les citernes privatives*, p. 644.

<sup>296</sup> OLESON 2000, p. 224.

<sup>297</sup> Apparemment, A.-R. Hamidé renvoie à cette technique en employant le terme de *dulab*, roue en arabe (HAMIDÉ 1959, p. 456). A contrario, voir ci-dessous note 312, p. 661.

<sup>298</sup> CHARLES 1936, p. 128-129.

<sup>299</sup> Je n'ai pas trouvé d'attestation de l'utilisation du *shaduf* en Syrie.

<sup>300</sup> OLESON 2000, p. 225 et p. 227-228.

<sup>301</sup> Pour le détail du fonctionnement de la fermeture et de l'ouverture de l'outre, voir CHARLES 1936, p. 127 et fig. 21, p. 129 et OLESON 2000, p. 223.

D'après A.-R. Hamidé, cette technique était utilisée pour l'irrigation à partir de puits dans le bassin-versant de la *sabkha* Al-Jabbul jusque dans les années 1940<sup>302</sup>.

La technique du *shaduf* repose quant à elle sur un système de balancier. On trouve en équilibre sur un trépied, à une extrémité d'une longue tige, un récipient suspendu au bout d'une corde et, de l'autre, un contrepoids. Lorsque l'installation est équilibrée, la remontée du récipient plein n'exige pas plus d'effort que n'en demande son immersion. Mais le *shaduf* n'est pas adapté au puisage dans une nappe d'eau située à plus 2,5 m<sup>303</sup>.

La *nasba*, comme le *shaduf* et dans une moindre mesure la chèvre, sont des techniques de puisage dont la qualité principale est de démultiplier la force nécessaire à la remontée d'un récipient rempli. Malgré leur mise en œuvre rudimentaire et les quantités d'eau apparemment restreintes qu'elles remontaient, la *nasba* et le *shaduf* étaient utilisées à des fins d'irrigation<sup>304</sup>. A.-R. Hamidé estime que l'outre de la *nasba* déverse à chaque remontée – par traction animale<sup>305</sup> – 50 à 60 l, soit 12 m<sup>3</sup>/h, un volume qui permettrait d'irriguer 4 ha de cultures d'hiver (irrigation de complément) et 1 ha de culture d'été<sup>306</sup>. M. F. Rifai avance les mêmes valeurs : 4 500 m<sup>3</sup> par saison seraient nécessaires pour irriguer ces surfaces<sup>307</sup>. En Égypte, les calculs effectués sur des *shadufs* donnent des résultats plus modestes : 0,2-0,3 à 0,5 ha de surface irriguée<sup>308</sup>.

(b) *Les systèmes de puisage complexes : roue à eau et/ou chaînes à godets ?*

L'élément le plus marquant, en Syrie centrale, me semble être l'existence de systèmes de puisage complexes, impliquant l'entraînement – par un système d'engrenage spécifique – de godets à eau ou *qadus*<sup>309</sup> paraissent assez répandus, aussi bien dans l'habitat groupé que dans l'habitat isolé. Des fragments de *qadus* ont ainsi été signalés sur plus d'une quinzaine de sites<sup>310</sup>. Il s'en ajoute trois autres<sup>311</sup> sur lesquels ont été identifiés des puits assez allongés et peu profonds pour avoir abrité une roue à eau. Dans la mesure où la terminologie arabe<sup>312</sup> me semble renvoyer à des systèmes de puisage et d'entraînement différents selon les régions

<sup>302</sup> HAMIDÉ 1959, p. 440.

<sup>303</sup> OLESON 2000, p. 226.

<sup>304</sup> OLESON 2000, p. 228 pour le *shaduf* et RIFAI 1990, p. 314 pour la *nasba*.

<sup>305</sup> La force d'un homme ne permettrait pas, d'après M. F. Rifai, de remonter une outre dont la capacité excéderait 10 à 30 l (RIFAI 1990, p. 314).

<sup>306</sup> HAMIDÉ 1959, p. 457.

<sup>307</sup> RIFAI 1990, p. 314.

<sup>308</sup> OLESON 1984, p. 369.

<sup>309</sup> Il en existe plusieurs formes, mais tous sont caractérisés par une lèvre saillante et un bouton à la base, autour desquels sont fixés les liens qui les maintiennent à un système élévateur. Voir la typologie indicative établie par T. Schiøler (SCHIØLER 1973, p. 97-109).

<sup>310</sup> Al-Andarin, Al-Jdaidah, Al-Qastal 2, 'Aqirbat, Marina, Rasm al-Fardawi, Rasm al-Hajal ; Rasm al-Zawahi 1, Rasm M'ammash, 'Umm al-Ka'iybat et les sites 95/115c, 98/145, 00/077, 00/085, 00/238, 00/240 et 00/259 (base de données « Marges arides »).

<sup>311</sup> Al-Andarin, Khanasir et Qasr Ibn Wardan 1.

<sup>312</sup> A ce sujet, voir RIFAI 1990 et la discussion, retranscrite p. 320, qui a suivi son intervention. Voir aussi SCHIØLER 1973, p. 40. Le champ lexical arabe des techniques de puisage est vaste et les termes de *noria*, *gharaf*, *dulab* et *saqiya* sont employés au gré des publications dans des acceptions propres à chacun de leurs auteurs. Je conserverai uniquement le terme de *noria*, que j'emploie spécifiquement pour désigner les roues hydrauliques qu'on retrouve le long de l'Oronte. Cette acception me semble consensuelle.

et les auteurs, je préfère me fonder sur la typologie et la terminologie anglo-saxonnes mises au point par J. P. Oleson<sup>313</sup>.

- Les roues à eau et les chaînes à godets : fonctionnement théorique

Plusieurs systèmes de puisages complexes sont attestés dans la région pendant l'antiquité. Les *norias* du Moyen Oronte sont des roues à aubes dont la jante est divisée en compartiments<sup>314</sup>, qui se remplissent d'eau et la déversent dans un aqueduc. Une roue hydraulique dont le mode de fonctionnement est identique est représentée sur une mosaïque d'*Apamée*, datée de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>315</sup>. Dans la mesure où le fonctionnement des *norias* de l'Oronte repose uniquement sur la force hydraulique, sur l'exploitation d'un cours d'eau pérenne et est conditionné par la stabilité de la nappe d'eau et l'absence de crues violentes<sup>316</sup>, ce type de roue à eau est d'une utilité limitée en Syrie centrale. En revanche, la découverte de *qadus* témoigne de l'utilisation probable de deux autres techniques de puisage, probablement fondées sur l'emploi d'une technologie commune, que J. P. Oleson appelle *saqiya gear*. Il s'agit d'un système d'entraînement qui repose sur l'utilisation de deux grandes roues dentées orientées à angle droit. Un animal circulant en manège sur une piste circulaire, au centre de laquelle se trouve un pivot, actionne une roue horizontale dont les rouages entraînent une roue verticale (**figure 134**). Cette roue peut être celle dont la jante porte les *qadus* ou une chaîne à godets<sup>317</sup>, mais elle peut aussi entraîner indirectement un essieu relié à une troisième roue, qui, elle, porte les *qadus* ou la chaîne à godets<sup>318</sup>. Dans le dernier cas, l'essieu peut être souterrain<sup>319</sup> ou aérien<sup>320</sup>.

On doit aussi établir une distinction fondée sur le rôle de la roue terminale dans cette installation. Elle peut être directement impliquée dans le procédé de puisage. Dans ce cas, elle est en partie immergée et élève l'eau soit dans des compartiments en bois aménagés sur sa circonférence, soit – et c'est vraisemblablement ce système qui prévaut dans la région en raison de l'utilisation limitée qu'elle fait du bois – dans des récipients en céramiques (*qadus*) attachés à la roue par une corde<sup>321</sup>. Mais la roue peut aussi n'être qu'un instrument de transmission de la rotation à une chaîne à godets. Cette chaîne est constituée de *qadus* reliés entre eux par une échelle de corde<sup>322</sup>. Lorsque la roue a pour seule fonction d'actionner cette chaîne sans fin, son rôle est comparable à celui d'un rouage et ses dimensions peuvent être

<sup>313</sup> Cf. OLESON 1984 (*non vidi*) et OLESON 2000.

<sup>314</sup> *Wheel with compartmented rim*, par opposition aux roues pleines divisées en plusieurs compartiments (*wheel with compartmented body*)

<sup>315</sup> ZAQUZUQ 1990, p. 338 ; GIRARD, ROUMI et ROBINE 1990, p. 374.

<sup>316</sup> GIRARD, ROUMI et ROBINE 1990, p. 373.

<sup>317</sup> Dans ce cas, l'installation correspond à ce que T. Schiøler appelle « machine with gear with short shaft » correspondant au type *IA* (SCHIØLER 1973, p. 16 et suiv.). Pour le résumé de sa typologie, voir p. 15.

<sup>318</sup> « Machine with gear with long shaft », d'après la typologie de T. Schiøler (SCHIØLER 1973, p. 26 et suiv.).

<sup>319</sup> « Machine with gear with long shaft » correspondant au type *IB* (SCHIØLER 1973, p. 26 et suiv.).

<sup>320</sup> « Machine with gear with long elevated shaft » correspondant au type *IC* (SCHIØLER 1973, p. 33 et suiv.).

<sup>321</sup> Le terme de « roue à eau » que j'emploierai par la suite renverra indifféremment aux deux types de récipients.

<sup>322</sup> Voir par exemple MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. 13-23.

plus restreintes. Seule la chaîne à godets doit en effet être immergée<sup>323</sup> alors que, dans l'installation précédente, le cadre de la roue devait atteindre la nappe pour y puiser l'eau.

Les puits exploités par ces différents systèmes possèdent des caractéristiques spécifiques. Ils présentent fréquemment un coffrage en pierre<sup>324</sup> et leurs dimensions diffèrent selon qu'on utilise une roue à eau ou une chaîne à godets – les premiers ont une forme rectangulaire particulièrement allongée<sup>325</sup>. La profondeur des puits semble généralement comprise entre 3 et 15 m<sup>326</sup> mais la technique de puisage employée varie selon la profondeur de la nappe d'eau. Les chaînes à godets permettent de puiser l'eau de nappes plus profondes alors que la profondeur des nappes auxquelles ont accès les roues à eau est limitée par les dimensions mêmes de ces roues<sup>327</sup>. J. P. Oleson fournit ainsi l'exemple d'un puits exploité par une chaîne à godets dont la profondeur était de 25 m<sup>328</sup>. Lorsque la nappe d'eau est située à une profondeur inférieure de 3 m, on pouvait avoir recours à un procédé d'élévation moins coûteux<sup>329</sup>.

- Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale

Si l'on s'en tient à l'observation des puits, rares sont ceux qui possèdent une section compatible avec une roue à eau et plus rares encore ceux qui ont pu abriter une roue à eau au diamètre assez important pour qu'elle ait été en partie immergée.

Les sites pour lesquels on connaît des puits qui satisfont à ces critères sont peu nombreux (**carte 23**). On peut citer Al-Andarin, Khanasir et probablement aussi Qasr Ibn Wardan I. À Al-Andarin, un puits rectangulaire, aux parois ponctuellement renforcées par une maçonnerie de basalte, a été signalé à l'extérieur de l'enceinte, au sud de l'église 6, par A. Wilson<sup>330</sup>. Ses dimensions (3,25 x 1,25 m et presque 9 m de profondeur) correspondent à celles qu'on attend d'un puits exploité par une roue à eau<sup>331</sup>, le diamètre supposé de la roue avoisinant les 3 m. À Qasr Ibn Wardan I, A. Wilson a noté, à l'arrière de la résidence, la présence d'un puits rectangulaire de même type, avec un coffrage en basalte, dont l'existence était jusqu'à présent passée inaperçue. Si ses dimensions sont comparables à celles du puits hors-les-murs d'Al-Andarin, il est probable qu'il a abrité une roue à eau.

---

<sup>323</sup> Ce type d'installation correspond apparemment exactement aux *saqiyas* égyptiennes. Le diamètre de la « roue-rouage » d'après les exemples cités par L. Ménassa et P. Laferrière, avoisine les 2 m-2,5 m (MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. 10).

<sup>324</sup> A.-R. Hamidé souligne que les puits construits à des fins d'irrigation présentent une facture différente de celle des puits qui fournissent une eau de boisson. Ce sont des puits de section rectangulaire, maçonnés jusqu'à 2 ou 3 m de profondeur, avec des niches ménagées dans les parois qui en permettent l'accès. Dans sa partie basse, les puits s'évasent en une salle (HAMIDÉ 1990, p. 27).

<sup>325</sup> J. P. Oleson donne les dimensions de deux puits associés à des chaînes à godets : 1,25 x 1,5 m et 2,90 x 2 m (OLESON 2000, p. 259).

<sup>326</sup> MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. vi ; RIFAI 1990, p. 315.

<sup>327</sup> Les *norias* de l'Oronte ont, par exemple, un diamètre compris entre 6 et 21 m (GIRARD, ROUMI et ROBINE 1990, p. 368).

<sup>328</sup> OLESON 2000, p. 259.

<sup>329</sup> MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. vi.

<sup>330</sup> WILSON *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>331</sup> WILSON *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

À Khanasir, l'existence de deux roues à eau au moins (et peut-être trois<sup>332</sup>), dans le voisinage de l'enceinte, au nord-est de l'agglomération, non loin du débouché de la *qanat*, est certaine. Les puits, rectangulaires et très allongés, ont été repérés dans deux cas. Ils sont associés à une piste surélevée de forme grossièrement circulaire et à des canalisations, le plus souvent bricolées<sup>333</sup>, qui s'éloignent en direction des cultures, vers l'est et le sud. L'un des deux puits communique aussi par une porte basse avec une sorte d'arrière salle, curieusement pourvue d'une baie et d'une voûte en berceau brisée construite en basalte et liée par un mortier de terre (**figure 133**). Les parois du puits présentent même des cavités rectangulaires disposées en quinconce pour permettre la descente<sup>334</sup>. Les hésitations, concernant ces roues à eau, portent plutôt sur leur datation. M. Al-Dbiyat et R. Jaubert estiment que ces puits ont été construits au début du XX<sup>e</sup> siècle, au moment de l'installation de la communauté tcherkesse, à partir de matériaux de remploi<sup>335</sup>. Il pourrait aussi s'agir de puits antiques exploités par des roues à eau dès la période byzantine<sup>336</sup>. Leur présence et leur concentration pourrait s'expliquer par la proximité du débouché d'une *qanat* dont l'origine est certainement antique.

Des *qadus* ont aussi été signalés sur des sites où l'installation d'une roue à eau semble douteuse, le plus souvent en raison des dimensions restreintes des puits. C'est le cas de Marina, de Rasm al-Fardawi, mais aussi de Rasm al-Hajal et d'Al-Andarin. À Al-Andarin, dans la partie occidentale du bain byzantin – qui correspond à une aire de service rassemblant des réservoirs, des fourneaux et un (ou plusieurs) système(s) d'alimentation en eau – a été dégagé un puits de moins de 2 m de côté et de plus de 3 m de profondeur<sup>337</sup>, associé à une piste circulaire<sup>338</sup>. À moins de 10 m à l'est, un logement de 7,25 m de long et 1 m environ de large, aménagé entre deux massifs de brique cuite, pourrait avoir accueilli une roue à eau. Les dimensions restreintes du puits sont incompatibles avec un tel dispositif, mais sa présence, au centre d'une piste circulaire qui devait servir de manège à un animal, implique vraisemblablement une chaîne à godets<sup>339</sup>. Le rôle de la roue semble s'être cantonné, dans cette installation, à celui d'une machine élévatrice qui alimentait un bassin

<sup>332</sup> Les images satellitaires (photographie du 24 avril 2007) et les photographies aériennes anciennes (1958) mettent en évidence la présence d'un moins trois dispositifs, peut-être similaires, localisés dans la même zone.

<sup>333</sup> C'est-à-dire que ces conduits, qui ne sont plus en usage aujourd'hui, emploient parfois des blocs avec un canal semi-cylindrique creusé dans le sens de la longueur mis bout à bout – comme pour les canalisations de Mu'allaq et de Shallalah Srir 2 – mais aussi, le plus souvent, les faces de parement de moellons ou des plaques de basalte plus fines disposés en oblique et liés par du ciment.

<sup>334</sup> MÉNASSA et LAFRERRIÈRE 1974, p. 12-13.

<sup>335</sup> AL-DBIYAT et JAUBERT 2006, p. 78.

<sup>336</sup> Certaines portions de ces puits, comme l'arrière-salle associée à l'un d'entre eux, sont des constructions plus récentes. Une petite partie de cette arrière-salle est construite avec des moellons qui présentent en surface un épais dépôt de calcaire feuilleté comme celui qui tapisse habituellement les réservoirs ou les bassins – le même type de dépôt a été retrouvé à Rasm al-Hajal, dans les bains. Cela pourrait indiquer qu'ils ont d'abord appartenu à une installation hydraulique. Le fait qu'ils n'aient pas été dispersés dans la maçonnerie signale un gisement tout proche et donc, peut-être, une origine antique de ces puits.

<sup>337</sup> MUNDELL MANGO 2003, p. 296.

<sup>338</sup> La construction de la piste circulaire serait postérieure au fonçage du puits (MUNDELL MANGO sous presse).

<sup>339</sup> Le diamètre de la piste avoisine les 10 m. On peut supposer que l'espace au centre de la piste pouvait accueillir l'engrenage et le puits tout à la fois. L'installation pourrait donc correspondre au type IA de T. Schiøler (voir ci-dessus note 317, p. 662). C'est aussi à ce type que me semblent appartenir les roues à eau de Khanasir.

situé en hauteur dont dépendait l'approvisionnement des bains<sup>340</sup>. Une canalisation conduisait probablement l'eau tirée du puits à un réservoir dans lequel puisait la roue élévatrice<sup>341</sup>.

À Marina comme à Rasm al-Fardawi et Rasm al-Hajal, les *qadus* sont vraisemblablement associés à des chaînes à godets. Le puits de Marina présente un coffrage en pierre<sup>342</sup>, mais sa longueur est trop limitée et sa profondeur trop importante<sup>343</sup> pour que la roue à eau soit la technique la plus adaptée (**figure 135**). À Rasm al-Fardawi, dans l'enclos au sud-ouest de la ferme (**figure 143**), se trouve un puits grossièrement circulaire de faible profondeur<sup>344</sup>, associé à un mur qui pouvait à l'origine dessiner un espace d'environ 7 m de côté. La base de données « Marges arides » suggère l'existence d'un *gharaf* en lien avec les fragments de *qadus* qui y ont été découverts. Compte-tenu de la forme du puits et de l'absence de coffrage, il me semble plus raisonnable, si l'on doit restituer une technique de puisage complexe, d'opter pour une chaîne à godets. On peut aussi postuler, à partir des tessons de *qadus* signalés sur la résidence ou le monastère d'Al-Qastal 2<sup>345</sup>, la présence d'une chaîne à godets. L'hypothèse me est préférable à celle d'une roue en eau, principalement parce que la ressource en eau se limitait sur ce site au stockage des eaux pluviales. Bien que certaines de ces citernes aient vraisemblablement pu stocker des volumes importants<sup>346</sup>, l'installation d'une roue à eau dans ce contexte me semble improbable. La chaîne à godets me paraît à peine plus adaptée, mais peut-être l'importance des installations hydrauliques

---

<sup>340</sup> MUNDELL MANGO 2002, p. 313. Il reste à comprendre comment était actionnée la roue élévatrice, si l'on suppose que la piste circulaire était réservée au système de puisage. La comparaison que propose M. Mundell Mango avec les bains et le complexe résidentiel d'Abu Mina, situés à 75 km à l'ouest d'Alexandrie et datés des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles, donne un élément de réponse (MUNDELL MANGO sous presse ; pour le bain d'Abu Mina, voir SCHIØLER 1973, p. 131-136). Les modalités d'exploitation de l'un des puits du site auraient changé, passant d'une chaîne à godets entraînée par traction animale, via des engrenages complexes, à une chaîne à godets entraînée par une roue actionnée par un homme marchant sur sa circonférence (SCHIØLER 1973, p. 134 ; voir aussi plus généralement OLESON 2000, p. 230). J. P. Oleson signale les vestiges de roues à jante compartimentée actionnée par des hommes – prisonniers ou esclaves – découverts en connexion avec les bains de Mithras à Ostie (OLESON 2000, p. 237 et 240). On pourrait envisager le même système et le même type de roue pour l'approvisionnement des bains d'Al-Andarin, d'autant que les dimensions de l'emplacement réservé à l'une des roues dans les bains de Mithras sont exactement les mêmes qu'à Al-Andarin (7,5 x 1 m à Al-Andarin et 7,6 x 1 m à Ostie, cf. OLESON 2000, p. 240).

<sup>341</sup> Ce mode d'alimentation des bains semble avoir été précédé par un autre système. La présence d'un puits sous l'un des massifs de brique cuite qui délimitaient le logement de la roue élévatrice est vraisemblablement liée à un état antérieur. Ce puits, orienté obliquement par rapport au logement de la roue, est surmonté d'une niche en plein cintre, ménagée dans le massif de brique cuite, qui en condamne en partie l'accès. Cette niche interdisait donc l'usage d'un système de puisage et/ou d'élévation de l'eau quel qu'il fût (MUNDELL MANGO 2003, p. 296). Mais si ce puits ne jouait plus aucun rôle au moment de l'installation de la roue élévatrice, on peut se demander pourquoi il n'a pas purement et simplement été condamné par la construction du massif de brique, au lieu d'y être intégré dans une niche.

<sup>342</sup> Dans sa partie inférieure, le puits est foré dans le substrat et dans sa partie haute, il présente un coffrage de pierre grossier. Dans une portion intermédiaire, les parois sont construites en une maçonnerie de moellons parfaitement taillés et assisés.

<sup>343</sup> En 1995 et en 1997, la profondeur de la nappe était estimée à une quarantaine de mètres (base de données « Marges arides »).

<sup>344</sup> Les parois du puits ne conservent pas de trace de coffrage et le conduit pourrait bien s'être affaissé dans sa partie inférieure, donnant l'impression d'un puits de faible profondeur.

<sup>345</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>346</sup> La base de données « Marges arides » mentionne cinq « très grosses » citernes, dont une rectangulaire.



reconnues sur ce site la justifiait-elle<sup>347</sup>. À Rasm al-Hajal, la découverte de *qadus* ne peut être mise directement en relation avec un puits en particulier<sup>348</sup>. Mais le diamètre de ceux identifiés sur le site est généralement voisin de 1 m et aucun d'entre eux n'est assez large pour avoir accueilli une chaîne à godets. R. Mouterde et A. Poidebard ont cependant signalé, à 500 m à l'est du village, un puits le diamètre apparaît nettement supérieur à ceux du village<sup>349</sup>. Même si les *qadus* ne proviennent de cette zone, ce puits devait être associé à un système élévateur d'eau dont la fonction, dans ce secteur, ne pouvait être que l'irrigation.

Pour la douzaine de sites restants sur lesquels des fragments de *qadus* ont été signalés, il est impossible, compte-tenu des éléments à disposition, de préférer une technique de puisage plutôt qu'une autre. L'existence d'une ou plusieurs roues à eau dans le *vicus* militaire d'Aqirbat me paraît tout à fait acceptable. Il est possible aussi que la ferme de Rasm al-Zawahi ait possédé une roue à eau. Mais ce qui reste de l'installation hydraulique, aménagée au centre d'un enclos rectangulaire de fond de vallée, ne permet plus de le déterminer exactement. La présence de fragments de *qadus* et le caractère imposant du mur associé au puits de talweg indiquent un aménagement important. On peut également signaler, à l'intérieur de l'enclos de territoire de la ferme d'Al-Jdaidah, à quelque distance du bâtiment principal, une piste circulaire en partie conservée<sup>350</sup>. Cet élément, auquel s'ajoute la présence de *qadus*, est cependant insuffisant pour déterminer la technique de puisage employée.

La chaîne à godets présentait cependant des avantages certains – adaptabilité et souplesse – sur les roues à eau, dans une région où le niveau des nappes phréatiques superficielles comme celui des inféoflux fluctue en fonction des saisons et des taux de recharge annuelle. On pouvait en effet adapter la longueur de la chaîne à la hauteur de la nappe<sup>351</sup>. L'ethnologie confirme d'ailleurs cette pratique en Égypte : alors que la longueur des cordes n'excédait généralement pas les 10 m en hiver, on pouvait, en été, avoir recours à des cordes deux fois plus longues. On changeait d'ailleurs régulièrement les cordes des chaînes à godets qui fonctionnaient à longueur d'année<sup>352</sup>. Ce système me semble par conséquent plus adapté aux spécificités régionales. Elle devait permettre une utilisation sinon continue<sup>353</sup>, du moins plus souple.

<sup>347</sup> En plus des cinq citernes, la base de données « Marges arides » signale des drains les alimentant et des canalisations en céramique.

<sup>348</sup> Voir ci-dessus note 2608, p. 580.

<sup>349</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 201 et 2, pl. 97, 3.

<sup>350</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>351</sup> Il était aussi possible de régler la hauteur de l'eau dans les chenaux qui actionnaient les roues à eau de l'Euphrate, au moyen de vannes (voir la discussion suivant GIRARD, ROUMI et ROBINE 1990). Il semble que certaines techniques aient aussi permis d'adapter la hauteur des *norias* pour les adapter au niveau de l'eau. Mais le remplacement d'une chaîne à godets devenue trop courte ou trop longue reste la solution la plus simple et permet une plus grande flexibilité face aux fluctuations saisonnières de la nappe d'eau.

<sup>352</sup> MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. 14.

<sup>353</sup> Contrairement aux modernes, les exploitants devaient, dans l'Antiquité, privilégier une irrigation de complément sur une irrigation totale.

▪ La roue à eau et la chaîne à godets : coût et répartition

La vingtaine de sites susceptibles d'avoir possédé une roue à eau et/ou une chaîne à godets n'est pas uniformément répartie sur l'ensemble de la région (**carte 23**). En revanche, leur présence semble surtout fréquente dans les zones où les nappes d'inféoflux ne sont pas exploitées par les *qanats*.

Le recours à la roue à eau ou à la chaîne à godets n'exclut cependant pas complètement les *qanats*. L'association à Khanasir du débouché d'une galerie souterraine et de deux ou trois puits exploités par des roues à eau – s'ils ont bien fonctionné simultanément – le prouve. On pourrait aussi citer l'exemple d'Al-Andarin et du puits signalé par A. Wilson au sud de l'enceinte. Cette technique de puisage est historiquement – dans la région au moins – une forme de mise en valeur antérieure à celle des *qanats* : c'est ce que montre la découverte de *qadus* sur la ferme romaine de Rasm M'ammash. Son enclos de territoire, qui délimite une portion du fond d'oued, a été plus tard traversé par une *qanat* drainant la nappe d'inféoflux.

La mise en œuvre d'une chaîne à godets, dans un secteur où la rareté du bois d'œuvre a conduit à privilégier des couvertures en terre, devait être moins dispendieuse qu'une roue à eau. Mais, dans la mesure où cette technique ne s'affranchit pas complètement de l'usage du bois, puisque la chaîne – en corde – est entraînée par des roues à engrenage en bois, cet aménagement restait coûteux<sup>354</sup>. Cependant, cette technique de puisage – sinon celle *a priori* encore plus coûteuse de la roue à eau – est à plusieurs reprises associée à des écarts. Si l'on examine les indicateurs de prospérité que j'ai proposé de prendre en compte pour les fermes<sup>355</sup> et qu'on les applique à tous les sites d'habitat isolé sur lesquels ont été repérés des *qadus*, on obtient le **tableau 41**.

La plupart des écarts sur lesquels on peut envisager la présence d'une roue à eau ou d'une chaîne à godets apparaissent, d'après les indicateurs de prospérité, comme des établissements prospères. Inversement, les implantations susceptibles d'avoir possédé de telles installations présentent rarement moins de trois indices de prospérité. Parmi ces dix établissements, se trouvent deux résidences rurales, qui correspondent aux exploitations les plus riches identifiées dans la région. Pour les quatre fermes qui totalisent trois indices de prospérité ou plus<sup>356</sup>, il n'en existe qu'une où l'on n'aurait pas repéré de *qadus*<sup>357</sup>. Par contre, parmi les quatre établissements qui comptent deux indices de prospérité, un seul aurait

<sup>354</sup> En Égypte, dans les années 1950, sa construction impliquait en général plusieurs familles qui partageaient les frais engagés (MÉNASSA et LAFERRIÈRE 1974, p. vi). J. P. Oleson souligne la complexité et le coût de l'installation d'une chaîne à godets : « it remained a complex and expensive device to be used only where the need was great and the water too deep for lifting with other types of pumping machinery » (OLESON 2000, p. 258).

<sup>355</sup> Voir ci-dessus *Les matériaux de construction*, p. 270.

<sup>356</sup> J'ai adjoint aux fermes bien documentées signalées dans le chapitre consacré à l'habitat les fermes 00/085 et 95/115c. Ces dernières n'ont pas été intégrées à mon corpus (base de données File Maker ou SIG), d'une part, parce que les seules indications que j'avais à leur sujet proviennent de la base de données « Marges arides » et, d'autre part, parce qu'elles n'apportent aucune information remarquable, hormis la présence de *qadus*. C'est la raison pour laquelle j'y fais référence uniquement dans ce chapitre.

<sup>357</sup> Faydat 'Adul 1.

possédé une roue à eau ou une chaîne à godets<sup>358</sup>. Parmi les six pour lesquels on ne compte qu'un indice de prospérité, un seul établissement est associé à des *qadus*<sup>359</sup>. Il me semble donc que les *qadus*, et par extension les roues à eau et les chaînes à godets, pourraient être l'apanage des sites prospères, au moins dans l'habitat isolé<sup>360</sup>. Les données du problème changent lorsqu'on s'intéresse à l'habitat groupé, dans la mesure où plusieurs familles ou unités d'exploitations ont pu partagé les frais de la construction de ces aménagements. Les roues à eau et les chaînes à godets étaient vraisemblablement trop coûteuses pour qu'elles aient été réellement répandues, surtout dans l'habitat isolé, même s'il ne fait pas de doute qu'en termes d'irrigation, elles étaient plus efficaces que les autres techniques de puisage.

Je n'ai trouvé aucune donnée objective et chiffrée qui permette de quantifier objectivement l'efficacité des chaînes à godets et des roues à eau mues par traction animale qui exploitent des puits<sup>361</sup>. Les seuls éléments de comparaison sont les *norias* de l'Oronte, dont les capacités varient d'ailleurs d'une *noria* à l'autre, en fonction de leur diamètre et du nombre de compartiments, mais aussi selon les saisons, en fonction du débit du fleuve. Les indications qui concernent leur débit et les surfaces qu'elles irriguent en moyenne concordent. A.-R. Hamidé estime qu'une *noria* de 10 à 12 m de diamètre pouvait irriguer une vingtaine d'hectares<sup>362</sup>. F. Girard apporte quelques précisions : le débit moyen des *norias* du Moyen Oronte est évalué à 45 l/s et permet l'irrigation d'une surface de 25 ha. Ce débit peut aussi à l'occasion atteindre 150 à 200 l/s et irriguer une superficie comprise entre 50 et 75 ha<sup>363</sup>.

On ne peut cependant comparer les *norias* aux chaînes à godets et aux roues à eau de Syrie centrale. Si l'on s'en tient au débit moyen des *norias* de l'Oronte et aux surfaces irriguées par les *nasbas*, on peut raisonnablement estimer que les deux systèmes permettaient l'irrigation d'une surface comprise entre 4 ha (pour irrigation de complément) et 25 ha, ce qui laisse le champ libre à bien des estimations. Parmi les exemples de calculs de débit donnés par J. P. Oleson figure celui réalisé pour une *saqiya* (chaîne à godets) égyptienne, qui permettait d'irriguer 2 à 2,5 ha. Une roue à eau du Fayum aurait, quant à elle, permis l'irrigation de 13 ha<sup>364</sup>. Ces données ne sont pas transposables telles quelles aux techniques

<sup>358</sup> Al-Qastal 2, à l'inverse de Rasm al-Zawahi 2, Wadi al-Qastal 6 et Zabad 3.

<sup>359</sup> Rasm M'ammash, ferme romaine.

<sup>360</sup> On ne doit pas non plus perdre de vue que le ramassage de céramiques n'est pas exhaustif et que des *qadus* ont certainement été laissés de côté lors des prospections. Pourtant, tous les indices vont dans le même sens et montrent que ces techniques de puisage n'étaient pas à la portée de toutes les implantations.

<sup>361</sup> M. F. Rifai souligne simplement le fait que les deux techniques de puisage permettent d'irriguer une surface de plus d'un hectare, pour les cultures d'été, et une surface de plus de 4 ha pour les cultures d'hiver. Dans la mesure où ces chiffres correspondent exactement aux surfaces irriguées par *nasba*, il veut simplement montrer que les roues à eau et les chaînes à godets sont d'une meilleure efficacité pour l'irrigation (RIFAI 1990, p. 34-35). La raison pour laquelle on manque d'éléments pour ces deux techniques tient au fait que les variables à prendre en compte sont extrêmement nombreux (OLESON 1984, p. 365). On peut citer, entre autres, la capacité et le nombre de récipients, la longueur de la chaîne ou le diamètre de la roue, le type d'animal actionnant le mécanisme. Voir aussi OLESON 1984, p. 364- 369 pour une discussion sur l'efficacité et le débit des chaînes à godets.

<sup>362</sup> HAMIDÉ 1990, p. 28.

<sup>363</sup> GIRARD, ROUMI et ROBINE 1990, p. 368.

<sup>364</sup> OLESON 1984, p. 369.

de puisage complexes attestées dans l'Antiquité en Syrie centrale, mais elles fournissent des ordres de grandeur appréciables.

#### **4. La gestion de l'eau en Syrie centrale : exploitation optimale des ressources, technologies adaptées et politiques d'acquisition de la ressource**

Si l'on fait le compte des ressources en eau à la disposition des populations byzantines dans la région, on remarque que toutes ont été exploitées, aussi bien les eaux pluviales et les eaux de surface, qui ont été stockées, dérivées ou directement exploitées pour une irrigation par inondation, que les eaux souterraines, qui ont été puisées, drainées, et acheminées d'un point à un autre. Les aquifères profonds autorisaient eux aussi une forme d'exploitation indirecte par l'intermédiaire des sources artésiennes.

Des partis différents et des techniques variées ont été adoptées, selon les secteurs. Dans certains zones, comme sur le plateau du Jabal al-'Ala mais aussi dans ses vallées, le fonçage de puits et le stockage des eaux pluviales dans des citernes domestiques privées et collectives paraît avoir assuré un accès à l'eau suffisant à la fois pour l'alimentation humaine, pour l'abreuvement du bétail et pour l'irrigation des cultures. Plus à l'est en revanche, autour de la grande *fayda* centrale comme sur le glacis d'Al-Bab, pour satisfaire les besoins en eau des implantations, et surtout pour varier les cultures et accroître leurs rendements, des techniques de captage, de drainage et d'acheminement de l'eau beaucoup plus complexes étaient nécessaires. C'est ce que montre la multiplication des *qanats*, autour de l'agglomération d'Al-Andarin mais aussi autour de sites d'importance bien moindre, notamment sur le glacis d'Al-Bab ou en amont d'Al-Andarin. Les distances que parcourent ces *qanats* dénotent des modes de gestion différents et des politiques de mise en valeur conduites à l'échelle d'un site ou plusieurs sites (*qanat* d'intérêt local) ou à l'échelle d'une région entière pour les galeries souterraines qui irriguent la grande *fayda* centrale.

L'irrigation de tout un secteur (correspondant à la zone 2 des « Marges arides » [figure 23b]<sup>365</sup> et à la grande *fayda* centrale) paraît donc reposer essentiellement sur un réseau de *qanats* mis en place à la période byzantine et qui semble succéder à une autre forme d'économie agraire<sup>366</sup>. On peut supposer que les installations de puisage complexe sont plus spécifiquement répandues dans les secteurs laissés à l'écart par la politique de mise en valeur d'Al-Andarin. Les grands réseaux de *qanats* pourraient, vers l'est, céder le pas à une pratique plus ponctuelle de l'irrigation, laissée à la discrétion des exploitants et fondée sur l'exploitation des puits par des techniques de puisage complexes<sup>367</sup>. Les courtes *qanats*

<sup>365</sup> Telle que définie dans GEYER et ROUSSET 2001, p. 115-117.

<sup>366</sup> Comme le montre l'exemple de la ferme romaine de Rasm M'ammash. D'après M.-O. Rousset, son économie aurait été essentiellement fondée sur des activités liées à l'élevage (ROUSSET sous presse 1). On y aurait aussi pratiqué une agriculture pluviale, avec une possible irrigation de complément (*qadus*).

<sup>367</sup> On peut aussi envisager que la mise en œuvre des *qanats* cesse d'être un investissement rentable à l'est de la zone 2. Mais, dans la mesure où le Wadi al-Zarub et le Wadi al-'Azib sont tous les deux des oueds majeurs – ils bénéficient en tant que tels du même du même régime que le Wadi 'Umm Miyal et le Wadi al-Muwaylih (voir ci-dessus *Les cours d'eau temporaire ou wadis*, p. 83) qui, eux, sont drainés par les *qanats* irriguant la grande *fayda*

du glacis d'Al-Bab pourraient aussi témoigner d'une mise en valeur pensée à l'échelle du site ou, au mieux, de la vallée. Vers l'est et le sud, le morcellement du territoire en une succession d'enclos privatifs paraît aussi indiquer une forme d'exploitation plus individuelle qui correspond au site.

Il me semble que les différents vestiges de limitation repérés sur le Jabal al-'Ala comme le réseau hydraulique autour d'Al-Andarin peuvent être interprétés comme le résultat de politiques d'appropriation et de mise en valeur du territoire menées à une grande échelle, successivement à l'initiative de l'administration impériale et à celle d'une agglomération secondaire. Inversement, le fractionnement du terroir en différents enclos de territoire et l'emploi de techniques d'adduction et de puisage d'un intérêt ponctuel, me semblent indiquer ailleurs l'absence probable d'une politique de mise en valeur concertée et pensée à l'échelle de la région.

---

centrale – il n'y pas de raison de penser que l'absence de *qanats* soit due à une impossibilité technique. Elle pourrait donc s'expliquer par une politique de mise en valeur distincte, fondée sur des initiatives d'intérêt local.

## CHAPITRE VI. PRATIQUES CULTURALES, ÉLEVAGE ET INSTALLATIONS LIÉES À L'EXPLOITATION DU MILIEU NATUREL : LES PRODUCTIONS

Pour tenter de cerner les productions agricoles antiques, on peut utiliser différents outils :

- les sources historiques qui nous renseignent ponctuellement sur les types de cultures, leur rendement mais aussi, plus généralement, sur le régime alimentaire des populations de l'époque ;
- les résultats des analyses archéobotaniques et archéozoologiques ;
- les aménagements hydro-agricoles observés sur le terrain, dont on peut essayer de déterminer la fonction en tenant compte de paramètres pédologiques et bioclimatiques et des indications que fournissent les deux premiers outils.

Quant aux potentiels agricoles des terroirs byzantins, on peut considérer qu'ils sont au moins égaux aux potentiels actuels et vraisemblablement meilleurs, au moins en ce qui concerne le début de la période byzantine<sup>1</sup>.

Les productions et les pratiques agricoles connues dans le cadre de l'économie traditionnelle – dont se font l'écho A. Latron, J. Weulersse ou encore A.-R. Hamidé<sup>2</sup> – fournissent dans un second temps des indications précieuses. Si ces données ne doivent pas être transposées telles quelles pour la période byzantine, elles permettent cependant, dans certains cas, de préciser les observations voire de confirmer les hypothèses que l'on peut formuler quant aux modalités de culture ou aux rendements des différentes espèces cultivées dans la région pendant l'Antiquité<sup>3</sup>.

### *A. Les productions*

#### **1. Le régime alimentaire comme indicateur des productions**

Plusieurs publications, qui traitent plus ou moins directement du régime alimentaire des populations byzantines<sup>4</sup>, permettent de cerner leurs habitudes alimentaires et leurs besoins (ration calorique). Par contre-coup, la connaissance que nous avons du régime alimentaire moyen de l'époque, permet d'estimer la nature d'au moins une partie – sinon de la plus grande part – des productions agricoles puisque celles-ci doivent avant tout satisfaire à ces besoins.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus 3. *Potentiels agricoles des terroirs byzantins*, p. 138

<sup>2</sup> LATRON 1936 ; WEULERSSE 1946 et HAMIDÉ 1959.

<sup>3</sup> Voir ci-dessous 3. *Les pratiques culturelles et les formes d'élevage à la période byzantine*, p. 730.

<sup>4</sup> PATLANGÉAN 1977, p. 36-53 ; KAPLAN 1992, p. 25-42 ; KAPLAN 2006b, p. 43-45.

La définition du régime alimentaire du « Byzantin moyen » est cependant difficile à établir, parce que la documentation qui rend compte des pratiques alimentaires cible rarement ce type de population. Elle se concentre fréquemment sur les moines, dont certains sont soumis à des restrictions alimentaires ou, plus justement, tendent vers un idéal alimentaire ascétique<sup>5</sup>, et ne sont donc guère représentatifs de l'ensemble de la population. Les sources littéraires permettent cependant d'établir que la base de l'alimentation byzantine repose d'abord sur les céréales : en premier lieu le blé (majoritairement consommé sous la forme de froment<sup>6</sup>), en second lieu, l'orge. On peut aussi citer le millet, même si les sources ne sont guère disertes sur cette céréale<sup>7</sup>, ou encore le seigle<sup>8</sup>. L'orge, et *a fortiori* le millet, n'entrent cependant que pour une part très secondaire dans l'alimentation humaine<sup>9</sup>. Les légumineuses occupent en revanche une bonne place dans ce régime. M. Kaplan estime que les pois, les vesces, les gesses, les lentilles, entre autres, représentent avec les céréales 60 % de la ration calorique d'un individu<sup>10</sup>. Le ratio entre les céréales et les légumineuses n'est pas connu avec précision, mais les sources semblent converger sur ce point : la quantité de légumineuses consommée équivaldrait à un quart de la quantité de céréales<sup>11</sup>. Les 40 % de la ration calorique restants auraient été comblés par des productions arboricoles et/ou horticoles et par les produits de l'élevage<sup>12</sup>.

La part réservée à l'alimentation carnée est généralement considérée comme faible. E. Patlagean considère que la consommation de viande est surtout un fait urbain, mais que toutes les strates sociales des populations citadines, même les plus pauvres, y ont accès<sup>13</sup>. M. Kaplan estime quant à lui que l'essentiel de l'alimentation carnée repose sur l'élevage avicole et porcin, auquel on peut ajouter le produit de la pêche et/ou de la pisciculture<sup>14</sup> et les sous-produits de l'élevage (laitages, œufs...). La contribution de l'horticulture et de l'arboriculture à l'alimentation prend diverses formes : fruits frais (pistaches, dattes, grenades, raisin, figues, pêches) – cultivés ou issus de la cueillette spontanée –, fruits secs (raisins, amandes, noix, noisettes), huile (olive), vin... La fouille de latrines, à Qasr al-Hayr al-Sharqi, a mis en évidence – pour la période omeyyade –, l'emploi de condiments (cumin noir, coriandre), la consommation de cucurbitacées (concombres, melons) et la présence de graines de chanvre et de lin<sup>15</sup>.

<sup>5</sup> PATLAGEAN 1977, p. 46 ; KAPLAN 1992, p. 26. Ce régime alimentaire exclut la viande et privilégie les aliments non préparés (PATLAGEAN 1977, p. 48 et KAPLAN 1992, p. 31).

<sup>6</sup> KAPLAN 1992, p. 28.

<sup>7</sup> Elles signalent tout au plus une tentative de culture, avortée, à Édesse, au cours de la famine de 499 (PATLAGEAN 1977, n. i, p. 39 ; KAPLAN 1992, p. 29). La culture du millet (*Panicum miliaceum*) est cependant attestée dans la moyenne vallée de l'Euphrate dès le début de l'Islam (SAMUEL 2001, fig. 6, p. 358).

<sup>8</sup> MORRISSON et SODINI 2002, p. 196. Les analyses archéobotanique n'ont cependant trouvé aucune preuve de la production de seigle (*Secale cereale*) dans la région pour la période byzantine. Sa culture n'est pas attestée avant la période ayyoubide sur le Moyen Euphrate (SAMUEL 2001, p. 373).

<sup>9</sup> Alors que ces céréales semblent au contraire jouer un rôle important dans l'alimentation animale (KAPLAN 1992, p. 29).

<sup>10</sup> KAPLAN 2006b, p. 44.

<sup>11</sup> KAPLAN 1992, p. 30.

<sup>12</sup> KAPLAN 2006b, p. 44.

<sup>13</sup> PATLAGEAN 1977, p. 45-46. Elle cite notamment l'exemple d'Antioche au IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>14</sup> KAPLAN 2006b, p. 45.

<sup>15</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 168.

Mais l'alimentation humaine ne rend compte ni de l'ensemble des espèces cultivées – certaines peuvent l'être à la seule fin de nourrir du bétail – ni de la totalité des espèces exploitées – par exemple dans le cadre du pâturage.

## **2. Les produits du terroir**

Le régime alimentaire des populations – et celui des animaux qu'elles élevaient – fournit donc un spectre assez large d'espèces cultivées à l'époque. Pour autant, toutes ces espèces ne pouvaient être cultivées ou élevées dans la région et certaines des denrées consommées provenaient du commerce. Il reste donc à confronter ces données théoriques, valables dans l'ensemble de l'empire byzantine, avec les indications fournies par l'archéométrie et l'archéobotanique en particulier. Les sites sur lesquels de telles études ont été menées sont peu nombreux dans la région. On peut citer 'Umm al-Mara, Qasr al-Hayr al-Sharqi et Al-Rawda<sup>16</sup>. Le premier se trouve sur le glacis d'Al-Bab et la période qui a fait l'objet de cette étude est l'âge du Bronze<sup>17</sup>. Le second est Al-Rawda, sur le glacis de piémont des Palmyrénides, et sa fondation remonterait au Bronze ancien IV<sup>18</sup>. Le troisième est Qasr al-Hayr al-Sharqi, qui se trouve à la limite de la zone d'étude à l'est. L'étude archéobotanique a porté sur des échantillons datés des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles<sup>19</sup>.

Les analyses conduites sur des macro-restes végétaux dans la région ne concernent donc pas – ou pas encore<sup>20</sup> – la période byzantine. Pour cette raison, j'ai choisi de tenir compte des résultats de prélèvements effectués à Bosra et à Si', en Syrie du Sud<sup>21</sup>, à Qasr Bshir, Al-Lajjun et Da'janiya, en Jordanie<sup>22</sup>, ainsi que des indications fournies par les *papyri* de Nessana sur les espèces cultivées sur place<sup>23</sup>. J'ai aussi pris en considération les analyses archéobotaniques effectuées sur des échantillons de période islamique de la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>24</sup>, qui permettent de déterminer les principales différences entre les productions byzantines et les productions islamiques (les différentes variétés de blé, mais aussi la culture du coton, du riz ou du millet).

Ce qui se dégage de ces données, de l'âge du Bronze à la fin de la période omeyyade, c'est avant tout la permanence des genres et des espèces cultivées. Les analyses mettent cependant en avant des variations, finalement assez minimes, dans les rapports entre les

---

<sup>16</sup> En attendant la publication des résultats des prélèvements effectués par l'équipe britannique à Al-Andarin.

<sup>17</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 438-447.

<sup>18</sup> HERVEUX 2004 ; CASTEL *et al.* 2005, p. 86 ; CASTEL *et al.* 2008, p. 41-42.

<sup>19</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 188-200 ; GENEQUAND *et al.* 2008, p. 128-171.

<sup>20</sup> Des analyses ont été menées à Al-Andarin, mais leurs résultats restent pour le moment inédits, à quelques rares indications près.

<sup>21</sup> WILLCOX 2003.

<sup>22</sup> CRAWFORD 2006. Ces trois sites présentent des conditions climatiques et un environnement comparables à ceux de la Syrie centrale. La dotation pluviométrique annuelle moyenne à Al-Lajjun – qui apparaît parmi les trois sites comme celui sur lequel ont été effectués les prélèvements les plus nombreux et les plus représentatifs, tant pour la flore que pour la faune – est de 200 mm, avec des variations interannuelles très importantes. Le site est associé à un barrage, deux canaux d'adduction, deux citernes et un réservoir, et possède une source pérenne (TOPLYN 2006, p. 487).

<sup>23</sup> KRAEMER 1958.

<sup>24</sup> SAMUEL 2001.



taxons et le genre des animaux élevés. Elles dénotent des orientations économiques distinctes, plus en rapport semble-t-il avec le contexte pédologique et climatique qu'avec le contexte historique.

### a) La céréaliculture

La céréale la plus commune dans les échantillons, toutes périodes et tous secteurs confondus – sauf à Si' – est l'orge, ce qui n'étonne guère compte-tenu du contexte bioclimatique. Parmi les différentes espèces d'orges, la mieux représentée est l'orge vêtue ou orge à deux rangs (*Hordeum distichon*), fréquemment réservée à l'alimentation animale<sup>25</sup>. Cette espèce d'orge figure dans 30 à 54 % des échantillons à Al-Rawda<sup>26</sup>. Elle représente 85 à 95 % du total des céréales identifiées pour l'âge du Bronze à 'Umm al-Mara<sup>27</sup>. L'orge (genre *Hordeum*) représente 74 % des échantillons de graines à Al-Lajjun et 56 % des rachis échantillonnés<sup>28</sup>. À Bosra, 514 occurrences d'orge à deux rangs ont été comptabilisées et 90 à Si'<sup>29</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, cette céréale figure dans 81,3 % des échantillons de graines et 71,9 % des rachis échantillonnés<sup>30</sup>.

Le blé est comparativement nettement moins présent, surtout dans les échantillons de graines : il ne représente que 1 % des céréales à Al-Rawda<sup>31</sup> et 5 % des échantillons de graines à Al-Lajjun. Sur le même site cependant, il est représenté dans 57 % des échantillons de rachis, ce qui prouve qu'il s'agit d'une céréale répandue, même si elle peut être sous représentée dans les échantillons de graines<sup>32</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, le blé est présent dans 75 % des échantillons de graines et dans 62,5 % des échantillons de rachis<sup>33</sup>. À Bosra, le nombre d'occurrences est de 340 (échantillons de graines) et de 112 à Si'<sup>34</sup>.

Les graines carbonisées sont associées à des segments de rachis – mais aussi aux tiges, glumes et barbes –, ce qu'on interprète comme un indice de culture à proximité du site<sup>35</sup>. À ceci s'ajoute la mise en évidence de la présence sur les sites d'espèces comme la mauve (*Malva* spp.), le plantain (*Plantago* spp.), la bourrache, d'espèces de la famille des rubiacées (*Galium* spp.) et de chénopodiacées qui sont eux aussi des indicateurs de culture<sup>36</sup>.

<sup>25</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 439 ; WILLCOX 2003, p. 192 ; CASTEL *et al.* 2005, p. 86. Dans la moyenne vallée de l'Euphrate, à l'époque islamique, l'orge à six rangs et l'orge à deux rangs paraissent représentées en proportions égales (SAMUEL 2001 p. 374), mais je n'ai pas trouvé de mention de l'orge à six rangs avant l'avènement de l'Islam.

<sup>26</sup> HERVEUX 2004, p. 83.

<sup>27</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 439.

<sup>28</sup> CRAWFORD 2006, tableau 21.1.

<sup>29</sup> WILLCOX 2003, tableau 1, p. 187 et tableau 2, p. 188.

<sup>30</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 196.

<sup>31</sup> HERVEUX 2004, p. 83.

<sup>32</sup> CRAWFORD 2006, p. 454 et tableau 21.1.

<sup>33</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 196.

<sup>34</sup> WILLCOX 2003, tableau 1, p. 187 et tableau 2, p. 188.

<sup>35</sup> WILLCOX 2003, p. 181 ; GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 198.

<sup>36</sup> CRAWFORD 2006, p. 460.

Plusieurs espèces de blé sont représentées dans les échantillons : le blé dur (*Triticum durum*) et le blé tendre (*Triticum aestivum*)<sup>37</sup>, le blé amidonnier (*Triticum dicoccum*) et l'engrain (*Triticum monococcum*), qui peut-être une adventice des cultures. À Al-Rawda, trois espèces sont représentées : le blé dur ou le blé tendre – la détermination n'a pu être effectuée –, le blé amidonnier et l'engrain<sup>38</sup>. À 'Umm al-Mara, les quatre sont représentées, avec une prédominance des deux premières<sup>39</sup>. À Al-Lajjun, P. Crawford ne mentionne que le blé tendre<sup>40</sup> et à Al-Andarin, les rares indications que l'on possède sur la flore mettent en évidence la présence de blé tendre et de blé dur<sup>41</sup>. Ni à Bosra ni à Si' la différenciation entre *Triticum aestivum* et *Triticum durum* n'a pu être faite<sup>42</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, les deux premiers ont été identifiés, et M. Kühn signale aussi des espèces intermédiaires<sup>43</sup>.

Si l'on laisse de côté les sites islamiques, donc Qasr al-Hayr al-Sharqi et les prélèvements effectués sur des sites de la moyenne vallée de l'Euphrate, aucune autre céréale n'a été identifiée. On doit donc souligner l'absence du millet<sup>44</sup>, mais aussi de l'avoine.

Le blé est une céréale traditionnellement réservée à l'alimentation humaine<sup>45</sup>. L'orge peut aussi en faire partie, mais elle n'y occupe généralement qu'une place secondaire. Elle se substitue au blé en période difficile<sup>46</sup>, sert à faire une sorte de pain, mais il semble qu'on l'ait le plus souvent utilisée pour allonger une farine de froment<sup>47</sup>. On estime que l'orge sert plutôt de fourrage aux animaux<sup>48</sup>, comme l'avoine et le millet<sup>49</sup>.

L'une des hypothèses permettant d'expliquer la prépondérance de l'orge – mais aussi d'autres plantes sauvages<sup>50</sup> – dans les échantillons archéobotaniques est liée à l'utilisation des déjections animales comme combustible<sup>51</sup>. Des poacées, des graminées et des légumineuses spontanées<sup>52</sup>, mais aussi des espèces cultivées dont l'orge faisait vraisemblablement partie, devaient être récoltées pour servir de fourrage aux animaux et les troupeaux bénéficiaient de plus de la libre pâture<sup>53</sup>. Les déjections animales, récoltées dans les enclos de garde nocturne, étaient ensuite mêlées de paille et servaient, comme à l'heure actuelle, de combustible. Les graines des espèces spontanées et domestiques ingérées par le

---

<sup>37</sup> Le blé tendre est l'espèce dont on fait le froment et donc le pain, alors que le blé dur, moins friable, sert surtout à la fabrication de semoules.

<sup>38</sup> HERVEUX 2004, p. 83.

<sup>39</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 439.

<sup>40</sup> CRAWFORD 2006, p. 454.

<sup>41</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>42</sup> WILLCOX 2003, p. 181.

<sup>43</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 196.

<sup>44</sup> Pourtant présents sur les sites islamiques, à Qasr al-Hayr al-Sharqi comme dans la moyenne vallée de l'Euphrate.

<sup>45</sup> KAPLAN 1992, p. 29 ; WILLCOX 2003, p. 182 ; CRAWFORD 2006, p. 454.

<sup>46</sup> CRAWFORD 2006, p. 454.

<sup>47</sup> KAPLAN 1992, p. 28.

<sup>48</sup> WILLCOX 2003, p. 182 ; CRAWFORD 2006, p. 454.

<sup>49</sup> KAPLAN 1992, p. 29.

<sup>50</sup> À Al-Rawda, les restes carpologiques sont constitués à 70 % de plantes sauvages (CASTEL *et al.* 2005, p. 86).

<sup>51</sup> WILLCOX 2003, p. 181 et 184 ; CASTEL *et al.* 2005, p. 86 ; CRAWFORD 2006, p. 458 ; GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 197-198 ; TOPLYN 2006, p. 482.

<sup>52</sup> Voir la liste qu'en dresse G. Willcox pour le Jabal Hauran dans WILLCOX 2003, p. 180.

<sup>53</sup> WILLCOX 2003, p. 184.

bétail se retrouveraient donc en quantités plus importantes dans les poches cendreuse et les foyers que les graines servant à l'alimentation humaine.

### b) Les légumineuses et les légumes

Les légumineuses sont généralement représentées dans des proportions beaucoup plus faibles que les céréales dans les échantillons. On peut mettre ce déséquilibre sur le compte d'une probable conservation différentielle<sup>54</sup>, mais cela cadre aussi avec ce que l'on sait du régime alimentaire au cours de la période byzantine.

Les légumineuses dont la présence a pu être déterminée sur les différents sites sont les lentilles (*Lens culinaris*), les pois chiches (*Cicer arietum*), les fèves (*Vicia faba*), les pois (*Pisum sativum*), les luzernes (*Medicago* spp.) et l'ers (*Vicia ervilia*) – pour cette dernière, uniquement à Bosra et à Si<sup>55</sup>. À Al-Rawda, en plus des lentilles, des pois chiches, des fèves et de l'ers, ont aussi été signalées des gesses (*Lathyrus* spp.)<sup>56</sup>. À 'Umm al-Mara, les analyses ont mis en évidence la présence de lentilles, de pois chiches et de gesses<sup>57</sup>. À Al-Lajjun, P. Crawford signale des vesces, des pois et des lentilles, mais souligne l'absence de fèves, de pois chiches et de gesse<sup>58</sup>.

Sur les sites omeyyades, la variété de légumineuses et de légumes est plus importante. Aux légumineuses déjà citées s'ajoutent à Qasr al-Hayr al-Sharqi des cucurbitacées (concombre [*Cucumis sativus*] et melon [*Cucumis melo*]), des câpres.

La place que tiennent les légumineuses et les légumes dans l'alimentation des populations byzantines est souvent difficile à évaluer. Pour M. Kaplan, le principal intérêt des légumineuses vient de ce qu'elles fournissent, à un régime pauvre en protéines animales, une quantité honorable de protéines végétales<sup>59</sup>. Elles jouent également un rôle dans l'alimentation animale, comme le soulignent P. Crawford<sup>60</sup> et M. Kaplan, d'après les sources historiques<sup>61</sup>. Mais les légumineuses et les légumes avaient aussi un autre avantage, dans l'économie domestique traditionnelle comme probablement dans celle de la période byzantine. Elles fournissent une nourriture d'appoint qui facilite la soudure, pour les hommes comme pour les animaux<sup>62</sup>.

<sup>54</sup> WILLCOX 2003, p. 184.

<sup>55</sup> WILLCOX 2003, tableau 1, p. 187 et tableau 2, p. 188.

<sup>56</sup> HERVEUX 2004, p. 83. Les légumineuses ne sont représentées que de 2 à 5 % dans les échantillons. À noter que les gesses peuvent être considérées comme des adventices (mauvaises herbes) ou comme des cultivars.

<sup>57</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 439.

<sup>58</sup> CRAWFORD 2006, p. 455.

<sup>59</sup> KAPLAN 1992, p. 31.

<sup>60</sup> CRAWFORD 2006, p. 455. Les vesces, les luzernes, le fenugrec et le trèfle peuvent faire partie des fourrages cultivés.

<sup>61</sup> KAPLAN 1992, p. 29.

<sup>62</sup> WEULERSSE 1946, p. 148.

### c) L'arboriculture fruitière et la viticulture

Les échantillons archéobotaniques fournissent pour les arbres fruitiers et la vigne une image relativement homogène des espèces consommées, toutes périodes confondues. La tâche la plus délicate consiste souvent à déterminer si ces fruits proviennent d'espèces cultivées sur place ou importées.

À Al-Rawda, le raisin (*Vitis vinifera*), les fruits du grand térébinthe (*Pistacia* cf. *atlantica*) ou pistachier sauvage et les amandes (*Prunus amygdalus*) représentent 90 % des fruits identifiés<sup>63</sup>. S'y ajoutent l'olive (*Olea europea*) et la figue (*Ficus carica*)<sup>64</sup>. La présence de charbons de bois d'olivier indique que cette espèce était vraisemblablement cultivée sur place. La vigne et l'amandier auraient également pu être cultivés à proximité, même si l'on n'en possède pas de preuve. Les fruits du pistachier sauvage proviendraient quant à eux de la cueillette<sup>65</sup>. À 'Umm al-Mara, les prélèvements ont mis en évidence la présence de la figue, de l'olive et de la vigne. Les deux dernières espèces au moins étaient probablement cultivées sur place, les figues pouvant provenir d'une cueillette sauvage<sup>66</sup>.

Pour les périodes romaine et byzantine, la variété de fruits attestée sur les sites est supérieure. À Si' et à Bosra, on signale, parmi les espèces fruitières spontanées, deux espèces de pistachier sauvage (*Pistacia atlantica* et *Pistacia palaestina*), le figuier, l'aubépine (*Crataegus* spp.) et l'églantier (*Rosa* sp.)<sup>67</sup> et parmi les espèces fruitières cultivées, la vigne, le palmier-dattier (*Phoenix dactylifera*), l'olivier, le noyer (*Juglans regia*), l'amandier, le pistachier (*Pistacia vera*) et le pêcher (*Prunus persica*)<sup>68</sup>. Il n'existe aucun moyen de déterminer, pour la figue, s'il s'agit d'une espèce sauvage ou domestiquée<sup>69</sup>. Les seules espèces dont G. Willcox estime qu'elles ont pu être cultivées sur place, à Si', sont, la vigne bien sûr<sup>70</sup>, l'amandier et le pêcher. Les olives, les noix et les pistaches seraient importées<sup>71</sup>. Les échantillons d'Al-Lajjun ont permis d'établir la présence de figues, de raisins, d'olives, de dattes et de pêches<sup>72</sup>. Les indices d'une culture à proximité du site n'ont été identifiés que pour l'olivier, sous la forme de fragments de bois qui proviendraient de l'émondage<sup>73</sup>. La vigne, bien qu'il n'en existe guère de preuve, aurait aussi pu être cultivée sur place<sup>74</sup>. P. Crawford ne se prononce ni sur le figuier ni sur le palmier-dattier.

---

<sup>63</sup> HERVEUX 2004, p. 83.

<sup>64</sup> HERVEUX 2004, p. 84.

<sup>65</sup> HERVEUX 2004, p. 84. Le Jabal Bil'as est connu pour ses « forêts » de pistachiers sauvages (voir par exemple JAUBERT et DEBAINE 2000, p. 130 et fig. 4). Les auteurs soulignent que la notion même de « forêt » est imprécise et se prête à des interprétations variables.

<sup>66</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 442.

<sup>67</sup> WILLCOX 2003, p. 180.

<sup>68</sup> WILLCOX 2003, p. 183.

<sup>69</sup> WILLCOX 2003, p. 180.

<sup>70</sup> Parmi les installations fouillées à Si' figure un établissement viticole.

<sup>71</sup> WILLCOX 2003, p. 183.

<sup>72</sup> CRAWFORD 2006, tableau 21.1 et p. 455.

<sup>73</sup> CRAWFORD 2006, p. 456.

<sup>74</sup> P. Crawford sous-entend que si les conditions requises pour la culture de l'olivier étaient réunies, elles devaient aussi permettre la culture de la vigne (CRAWFORD 2006, p. 456).

Enfin, les résultats des analyses carpologiques de Qasr al-Hayr al-Sharqi reflètent ceux obtenus pour les périodes précédentes. Les noyaux d'olives sont présents dans 43,5 % des échantillons, les grains de raisins dans 43,8 %, les noyaux de dattes dans 12,5 %. Des fragments de noix et de noisettes figurent dans 6,3 % des échantillons<sup>75</sup>. Des pépins de grenades et des éclats de coquille d'amande ont également été retrouvés et les prélèvements effectués dans les latrines indiquent également la consommation de figues<sup>76</sup>. M. Kühn estime que la vigne, les figuiers et les oliviers ont pu être cultivés sur place<sup>77</sup>. On doit pouvoir ajouter à ces espèces le grenadier. Les noix et les noisettes ont vraisemblablement été importées. La culture du palmier-dattier est théoriquement possible à cette latitude<sup>78</sup> mais, pour M. Kühn, ses besoins en eau auraient été trop importants, malgré la pratique bien attestée d'une agriculture irriguée<sup>79</sup>.

### **3. Les produits de l'élevage**

La part des protéines animales (lait, fromages, œufs, viande) dans le régime alimentaire des populations byzantines est difficilement quantifiable. Pour M. Kaplan, les productions arboricoles, horticolas et l'élevage participent à hauteur d'un tiers au moins ou de 40 % au plus de la ration calorique d'un individu<sup>80</sup>. Mais la part respective de chacune de ces productions n'a pas été évaluée.

Les analyses archéozoologiques ne permettent pas de déterminer le rôle que jouait l'alimentation carnée dans le régime alimentaire global des populations byzantines, mais elles fournissent des indications sur la nature de l'élevage (espèces) et sur ses modalités. Les études menées sur plusieurs sites et pour plusieurs périodes devraient donc permettre de cerner la nature des productions liées à l'élevage dans la région et à la période qui nous occupe. Parmi différents sites, j'ai retenu ceux d'Al-Rawda<sup>81</sup>, de 'Umm al-Mara<sup>82</sup>, de Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>83</sup> et d'Al-Lajjun<sup>84</sup>, déjà cités pour l'archéobotanique.

J'y ajouterai le site de Hadir<sup>85</sup>, qui se trouve à 4 km à l'est de *Chalcis*/Qinasrin, celui d'*Apamée*/Qal'at al-Mudiq<sup>86</sup> et les indications très limitées dont on dispose pour le village de Dehes<sup>87</sup>. J'ai aussi tenu compte des conclusions générales apportées par l'étude faunique des sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>88</sup>, qui apportent quelques nuances aux observations ostéométriques faites à *Apamée* par exemple. Les analyses effectuées à Hadir

<sup>75</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 196.

<sup>76</sup> GENEQUAND *et al.* 2008, p. 168.

<sup>77</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 198.

<sup>78</sup> Sukhnah se situe à la limite de la zone de fructification du palmier-dattier (BIROT et DRESCH 1956, p. 291).

<sup>79</sup> GENEQUAND, KÜHN et REYNIER 2006, p. 198-199.

<sup>80</sup> KAPLAN 2006b, p. 44.

<sup>81</sup> VILA et EL BESSO 2005.

<sup>82</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 431-438.

<sup>83</sup> GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 147-152 ; GENEQUAND *et al.* 2008, p. 172-176.

<sup>84</sup> TOPLYN 2006.

<sup>85</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007.

<sup>86</sup> GAUTIER 1984.

<sup>87</sup> POPLIN *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 303.

<sup>88</sup> CHAIX et STUDER 2001.

ont porté sur un matériel daté du VII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>, celles de Dehes sur des prélèvements effectués dans des dépotoirs principalement datés des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Les échantillons fauniques d'*Apamée* proviennent du comblement d'une citerne hellénistique daté de 100 av. J.-C. à 100 apr. J.-C., de couches immédiatement antérieures à 613<sup>90</sup>, et de couches postérieures à 613, allant jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle. L'analyse des prélèvements antérieurs à 613 et de ceux postérieurs à cette date met en évidence des différences dans les régimes alimentaires. Les vestiges des ossements antérieurs à 613 reflètent un régime alimentaire urbain, parfois élitiste, alors que ceux postérieurs à cette date renvoient à des pratiques alimentaires plus modestes<sup>91</sup>, vraisemblablement plus proches de celles auxquelles on peut s'attendre dans les villages et les fermes de la Syrie centrale byzantine – mais dans un contexte bioclimatique quelque peu différent et, en tous cas, moins contraignant.

L'étude approfondie de M. Toplyn, pour le site d'Al-Lajjun essentiellement, pourraient fournir des données dont on pourrait estimer qu'elles ne cadrent pas avec le régime alimentaire moyen byzantin, puisqu'Al-Lajjun, comme Qasr Bshir et Da'janiya sont des postes et/ou des *vici* militaires romains et byzantins. Cependant, les conclusions qui se dégagent des analyses archéobotaniques et archéozoologiques vont dans le même sens et montrent que ces populations, toutes militaires qu'elles aient été, cultivent dans les environs des sites et élèvent du bétail sur place. Les soldats stationnés sur ces sites (*limitanei*<sup>92</sup>) se seraient donc comportés comme des exploitants agricoles, au même titre que les habitants des villages et des fermes de Syrie centrale<sup>93</sup>. La comparaison – et même le rapprochement – entre ces deux situations me semble s'imposer.

Quelle que soit la période considérée et la localisation du site, les résultats des analyses fauniques sont généralement convergents, même si les proportions peuvent légèrement varier d'un genre à l'autre (*Capra/Ovis*) selon les sites. Les principales catégories représentées par les analyses fauniques<sup>94</sup> sont d'abord le petit bétail, suivi des animaux de basse-cour, des équidés, puis du gros bétail.

### a) Le gros bétail

Les genres représentés dans la catégorie du gros bétail sont le bœuf et le dromadaire. Le bœuf est présent dans les assemblages dès l'âge du Bronze, à Al-Rawda<sup>95</sup> et à 'Umm al-

---

<sup>89</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>90</sup> L'année 613 correspond au saccage par les armées sassanides de la ville byzantine. Cet événement marque un tournant dans l'histoire du site avec la fuite des élites urbaines et le début d'une phase de « ruralisation » de l'habitat, caractérisée par exemple, par la multiplication des installations artisanales dans les cours des maisons, par le colmatage des portiques, bref par une réoccupation des demeures des élites sans respect des partis architecturaux d'origine.

<sup>91</sup> GAUTIER 1984, p. 339.

<sup>92</sup> À noter que le statut et les occupations des soldats affectés sur la frontière est sujet à débats. Pour une bibliographie sélective de la question, voir TOPLYN 2006, p. 502.

<sup>93</sup> TOPLYN 2006, p. 502-507.

<sup>94</sup> Je ne tiens pas compte des espèces sauvages, chassées, parmi lesquelles il faut signaler la gazelle, le lièvre, les oiseaux sauvages et les produits de la pêche.

<sup>95</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 111.

Mara<sup>96</sup>. Il représente 2,8 % des os déterminés à Al-Rawda<sup>97</sup> et 189 individus à 'Umm al-Mara – soit environ 7,7 % des individus déterminés<sup>98</sup>. À *Apamée*, avant 613, les bovins représentent 15,8 % des principaux animaux consommés<sup>99</sup>. À Al-Lajjun, parmi les différentes périodes distinguées dans l'analyse (*Late Roman, Early Byzantine, Late Byzantine*), le genre *Bos* représente respectivement 2,37, 1,98 et 2,96 % des os déterminés<sup>100</sup> alors qu'à Qasr al-Hayr al-Sharqi, il ne représente que 0,14 à 1,12 % des os déterminés<sup>101</sup>.

Le dromadaire, domestiqué après l'âge du Bronze et donc absent des assemblages fauniques d'Al-Rawda et de 'Umm al-Mara, apparaît dans les échantillons d'*Apamée*, d'Al-Lajjun, de Hadir et de Qasr al-Hayr al-Sharqi. À *Apamée* et à Hadir, sa place dans l'assemblage faunique n'est pas quantifiée. À Al-Lajjun, le dromadaire<sup>102</sup> représente 4,41 % des os déterminés pour la période romaine tardive, 2,97 % pour le début de la période byzantine et 3,23 % pour la fin de la période byzantine<sup>103</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, il représente 2,24 à 5,1 % des os déterminées<sup>104</sup> et il est absent du compte-rendu sommaire qui est fait de la faune de Dehes.

Le fait que la plupart des bœufs soient représentés par des animaux adultes à Hadir<sup>105</sup> comme en général sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>106</sup>, tend à indiquer que leur rôle premier était celui d'animaux de trait ou de somme et que seuls les animaux de réforme étaient consommés<sup>107</sup>. La courbe de mortalité des bœufs d'Al-Lajjun – établie à partir de 112 individus – aurait pourtant tendance à s'écarter de ce modèle. Le principal pic de mortalité intervient entre un an et demi et 3 ans, ce qui pourrait indiquer un élevage tourné vers une production laitière<sup>108</sup>. Le fait que 50 à 60 % du cheptel ait été constitué par des bêtes âgées de 4 ans et plus n'est pas complètement incompatible avec la

<sup>96</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 433.

<sup>97</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 111.

<sup>98</sup> Calcul effectué à partir de SCHWARTZ *et al.* 2000, tableau 2, p. 434.

<sup>99</sup> GAUTIER 1984, tableau 7, p. 353. Les autres animaux sont, par ordre décroissant, les caprinés, les suidés et la poule domestique. La fraction de 15,8 % correspond aux grands bovidés, surtout représentés par le grand bétail – le genre *Bos* ? – lui-même représenté par plusieurs espèces. Parmi les ossements de bovinés identifiés figure en bonne place le bœuf domestique (*Bos primigenius* f. *taurus*). Des vertèbres (bifides) de zébu (*Bos primigenius* f. *indicus*) ont aussi été déterminées et il est possible qu'à ces deux sous-espèces s'ajoute le genre *Bubalus arnee* f. *bubalis*, le buffle d'eau (GAUTIER 1984, p. 326). Le zébu est aussi attesté, pour les périodes islamiques, dans la moyenne vallée de l'Euphrate (CHAIX et STUDER 2001, p. 307).

<sup>100</sup> TOPLYN 2006, tableau 22.3.

<sup>101</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, tableau 1, p. 154 et STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>102</sup> On signale à Al-Lajjun et à Qasr al-Hayr al-Sharqi la présence possible d'un hybride de dromadaire (*Camelus dromaderius*) et de chameau (*Camelus bactrianus*). Voir TOPLYN 2006, p. 490 et suiv. ; STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, n. 5, p. 148.

<sup>103</sup> TOPLYN 2006, tableau 22.3.

<sup>104</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL ET STUDER 2007, tableau 1, p. 154 et STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>105</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>106</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>107</sup> Sur les ossements de bœufs des sites de la moyenne vallée de l'Euphrate ont d'ailleurs été observés les stigmates du port du joug (CHAIX et STUDER 2001, p. 328).

<sup>108</sup> TOPLYN 2006, p. 482-483. L'auteur souligne que, à l'heure actuelle, on peut séparer le veau de sa mère dans les jours qui suivent sa naissance sans compromettre la production de lait mais, dans l'Antiquité, la présence du veau auprès de sa mère pourrait avoir été nécessaire pour assurer la lactation. Et, dans ce cas, les veaux mâles n'auraient été consommés qu'à la fin de leur première année.

tendance observée sur les autres sites. Ce cheptel aurait été principalement composé de femelles reproductrices, sur lesquelles reposait la production de lait, et de bœufs, exploités pour leur force de travail<sup>109</sup>.

À Hadir et à Al-Lajjun, les dromadaires sont aussi principalement représentés par des animaux adultes<sup>110</sup>, ce qui pourrait indiquer une tendance similaire à celle observée pour les bœufs<sup>111</sup>. Mais sur les sites du moyen Euphrate, les ossements appartiennent plutôt à des bêtes plus jeunes<sup>112</sup>. À Hadir et à Qasr al-Hayr al-Sharqi, les os de dromadaires portent des traces de dépeçage<sup>113</sup>. Les jeunes dromadaires étaient également consommés, à la période islamique, dans la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>114</sup>. À Al-Lajjun, seul 1 % des carcasses de dromadaires portent des traces de préparation à la consommation<sup>115</sup>. M. R. Toplyn estime que, si les dromadaires sont mal représentés dans les assemblages fauniques des périodes romaine et byzantine comparativement aux autres espèces<sup>116</sup>, cela signifie qu'ils sont rarement consommés et que, par voie de conséquence, leurs ossements se retrouvent rarement parmi les déchets communs<sup>117</sup>. La place plus importante qu'occupe le dromadaire dans les assemblages de ce site par rapport aux autres pourrait s'expliquer par la nature militaire d'Al-Lajjun. La surreprésentation des dromadaires est logique s'ils servaient de montures aux soldats stationnés sur ce site<sup>118</sup>.

La taille des espèces du genre *Bos* varie en fonction des sites<sup>119</sup>. Alors qu'à *Apamée*, A. Gautier souligne leur grande taille (hauteur au garrot variant de 110 à 145 cm<sup>120</sup>), ils sont plutôt considérés comme petits dans la moyenne vallée de l'Euphrate – en tous les cas, de taille inférieure à la race identifiée à *Apamée*<sup>121</sup>. A. Gautier, qui propose une comparaison des

---

<sup>109</sup> TOPLYN 2006, p. 483.

<sup>110</sup> La plupart des ossements de dromadaires identifiés appartenaient à des bêtes de plus de 6 ans à Al-Lajjun (TOPLYN 2006, p. 490). Les dromadaires plus jeunes ne sont généralement pas adaptés au port de lourdes charges, mais pouvaient servir de montures. Certaines unités de l'armée (cohortes et ailes) étaient entièrement constituées de dromadaires (*dromedarii*) et ce dès la période romaine (TOPLYN 2006, p. 489).

<sup>111</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16 ; TOPLYN 2006, p. 489.

<sup>112</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>113</sup> STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 148 ; STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, p. 173.

<sup>114</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>115</sup> TOPLYN 2006, p. 490.

<sup>116</sup> Pour l'ensemble des périodes islamiques, sur le même site, le dromadaire représente 6,79 % des os déterminés (TOPLYN 2006, tableau 22.3).

<sup>117</sup> TOPLYN 2006, p. 489. Dans la mesure où, sur le même site, la part représentée par le dromadaire parmi les ossements déterminés atteint presque les 7 % pour l'ensemble des périodes islamiques jusqu'à l'époque ottomane, on peut suggérer une évolution progressive des mentalités et des modes alimentaires entre l'Antiquité et la période islamique. Alors qu'avant l'Islam, le dromadaire était surtout un animal de trait et de monte, il devient par la suite un animal de consommation courante. Le dromadaire est, à Qasr al-Hayr al-Sharqi, consommé dans toutes les maisons fouillées (STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, p. 173) et la prééminence des jeunes animaux dans les assemblages fauniques des sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate peut aussi aller dans le même sens.

<sup>118</sup> TOPLYN 2006, p. 490.

<sup>119</sup> Ce détail présente un intérêt direct parce qu'il permet de préciser quels étaient les animaux abrités dans les nombreuses étables des maisons de la Syrie du Nord et du Sud et du Jabal al-'Ala. Voir (c) *Les étables*, p. 697.

<sup>120</sup> GAUTIER 1984, p. 325 et 343.

<sup>121</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 305 et 328. La longueur moyenne des astragales identifiées pour le site de Tall Guftan, pour une période qui correspond à la fin du x<sup>e</sup> siècle et au xi<sup>e</sup> siècle, est de 61,9 mm contre 68,5 mm à *Apamée*. Les auteurs ne donnent pas d'estimation de la taille globale de ces animaux.



grands bovidés d'*Apamée* avec une race contemporaine haute sur pattes et avec un arrière-train élevé, n'exclut pas non plus que ces animaux de grande taille puissent être des zébus<sup>122</sup>.

## b) Le petit bétail

Je range dans la catégorie du petit bétail la sous-famille des caprinés (genre *Ovis*, le mouton et *Capra*, la chèvre) et la famille des suidés (genre *Sus*, le porc).

Les assemblages fauniques montrent partout la nette prédominance du petit bétail sur le gros. Ils révèlent aussi que les caprinés représentent l'essentiel du petit bétail avec, en règle générale, une meilleure représentation du mouton<sup>123</sup>.

### (a) Les caprinés

À Al-Rawda, les caprinés représentent 90 % des os déterminés, les ovins représentant à eux seuls 67,7 % des os déterminés et les chèvres 21,7 %. La proportion chèvre/moutons est donc approximativement de 1/3<sup>124</sup>. À 'Umm al-Mara, le nombre d'individus identifiés, toutes périodes confondues – c'est-à-dire Bronze ancien, moyen et récent – s'élève à 1166 pour les caprinés<sup>125</sup>, ce qui représente 47,36 % des individus déterminés<sup>126</sup>. À Al-Lajjun, les caprinés représentent 72,7 % des os déterminés pour la période romaine tardive, 66 % pour le début de la période byzantine et 70,3 % pour la fin de la période byzantine<sup>127</sup>. Là encore, le genre n'a pu être déterminé que pour une quantité limitée d'individus, en moyenne 1 individu sur 5. Le ratio chèvre/moutons apparaît sensiblement équilibré : pour la période romaine tardive, le ratio approche 1/1 ; pour le début de la période byzantine, il est de 1/1,6 environ et pour la fin de la période, de 1/1,2<sup>128</sup>. À *Apamée*, les caprinés représentent 60,2 % des mammifères domestiques dans l'assemblage faunique provenant du comblement de la fosse hellénistique et 65,8 % dans les assemblages antérieurs à 613. Dans les échantillons provenant des couches postérieures à 613 jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, la proportion de caprinés s'élève à 84,4 %<sup>129</sup>. On voit donc que la part des caprinés dans l'alimentation va croissant. Malheureusement, le ratio chèvre/mouton ne peut être calculé que pour les couches postérieures à 613<sup>130</sup> et ne reflète donc peut-être pas le ratio entre ces deux genres à la période byzantine. Quoi qu'il en soit, la chèvre y apparaît un peu plus fréquente que le mouton. Le ratio mouton/chèvres est de 1/1,4<sup>131</sup>. La proportion est donc inversée par rapport à Al-Lajjun. Les rares indications dont on dispose sur la faune mise au jour par les fouilles

<sup>122</sup> GAUTIER 1984, p. 326.

<sup>123</sup> Dans la mesure où la plupart des archéozoologues utilisent des modes de calcul spécifiques, il est souvent impossible comparer directement les fractions exprimant la présence d'une espèce sur les différents sites. Lorsque les résultats étaient suffisamment détaillés, j'ai essayé de ramener ces proportions à des dénominateurs communs.

<sup>124</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 111 et tableau 1, p. 112.

<sup>125</sup> La détermination du genre n'est pas systématique, par conséquent le ratio moutons/chèvres ne peut être déterminé. Le nombre d'individus identifié s'élève, pour les moutons, à 82, et à 83 pour les chèvres.

<sup>126</sup> Calcul effectué à partir de SCHWARTZ *et al.* 2000, tableau 2, p. 434.

<sup>127</sup> Calculs effectués d'après le tableau 22.3 de TOPLYN 2006.

<sup>128</sup> Calculs effectués d'après le tableau 22.3 de TOPLYN 2006.

<sup>129</sup> GAUTIER 1984, tableau 8, p. 354.

<sup>130</sup> GAUTIER 1984, p. 340.

<sup>131</sup> GAUTIER 1984, p. 329.

d'Al-Andarin (bain byzantin) confirme la prééminence des caprinés dans les assemblages : ils représentent 52 % des os déterminés<sup>132</sup>.

À Dehes et à Hadir, les caprinés sont de loin les animaux les mieux représentés dans les assemblages fauniques, mais la part des deux genres n'a pas été évaluée. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, les caprinés représentaient 55,4 % des os déterminés en 2006<sup>133</sup> et 70,3 % en 2007<sup>134</sup>. Les trois quart des vestiges de caprinés se rapportent au mouton, qui représente donc à lui tout seul plus de 50 % des os déterminés<sup>135</sup>.

Si les estimations de la part que représentent le mouton et la chèvre dans les troupeaux sont correctes, force est de constater que les troupeaux antiques et les troupeaux modernes ne peuvent être comparés puisque, dans les derniers, le mouton occupe une place tout à fait prépondérante<sup>136</sup>. A. Gautier distingue cependant, parmi les troupeaux modernes, ceux des populations sédentaires de la région d'*Apamée*, essentiellement composés des chèvres, et ceux des populations de pasteurs nomades ou semi-nomades de la steppe, qui comprennent presque exclusivement des moutons<sup>137</sup>. D'après lui, si la situation subactuelle est transposable dans l'Antiquité, il n'est pas surprenant que la chèvre soit le genre le mieux représenté dans les assemblages d'*Apamée* : les populations *Apaméennes* d'après 613 seraient sédentaires. À Qasr al-Hayr al-Sharqi comme à Al-Rawda, la prééminence du mouton dans les échantillons pourrait s'expliquer par le fait qu'autour de ces deux sites gravitaient essentiellement des populations de pasteurs nomades ou semi-nomades, même s'il ne fait pas de doute que, dans un cas comme dans l'autre, une partie de la population était présente à longueur d'année<sup>138</sup>.

La quasi-parité mouton/chèvre à Al-Lajjun ne peut être expliquée dans les mêmes termes. Pour M. R. Toplyn, la place plus importante que tient la chèvre dans les assemblages fauniques – et donc, on le suppose, dans les troupeaux – pourrait trouver en partie une explication dans le processus déjà engagé de dégradation de l'environnement, causé par le surpâturage<sup>139</sup>. La chèvre est en effet moins exigeante en termes de pâture que le mouton et peut se satisfaire d'espèces – notamment ligneuses – dédaignées par les ovins. Pour M. R. Toplyn, la part croissante de la chèvre dans les assemblages pourrait indiquer que les pâturages voisins du site ne satisfaisaient plus les moutons et obligeaient à lui préférer la chèvre, plus aisément contentable dans cet environnement<sup>140</sup>. Mais M. R. Toplyn indique que

---

<sup>132</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>133</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, tableau 1, p. 154.

<sup>134</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>135</sup> STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, p. 172.

<sup>136</sup> HAMIDÉ 1959, p. 421 ; YEDID 1984, p. 24. D'après M. R. Toplyn, il s'agirait d'une préférence culturelle (TOPLYN 2006, p. 501), ce qui me paraît un peu réducteur.

<sup>137</sup> GAUTIER 1984, p. 340-341.

<sup>138</sup> L'occupation permanente est notamment attestée à Al-Rawda par la présence, dans les assemblages fauniques, de bovinés et de suidés (VILA et EL BESSO 2005, p. 117).

<sup>139</sup> TOPLYN 2006, p. 501.

<sup>140</sup> La question du surpâturage et de l'impact des activités anthropiques sur l'environnement au cours de la période byzantine sera abordée dans la dernière partie. Voir ci-dessous *b) Les facteurs naturels*, p. 921. D'un autre côté, la chèvre est connue pour causer plus de dommage aux environnements fragilisés que les moutons, raison pour laquelle son élevage a, par exemple, été interdit dans le Néguev (ELDAR, NIR et NAHLIELI 1992, p. 210).

les chèvres, dans le cadre d'un élevage tourné vers la production laitière, peuvent aussi être préférées aux moutons<sup>141</sup>. Quelle interprétation faut-il préférer : celle d'une éventuelle réorientation de la production à la fin de la période byzantine vers un élevage plus spécifiquement laitier ou celle d'une dégradation des terrains de pâture obligeant les habitants d'Al-Lajjun – et des autres sites du *Limes arabicus* étudiés – à privilégier la chèvre dans leurs troupeaux ?

Les âges d'abattage confirment, à Al-Lajjun à la fin de la période byzantine, l'orientation laitière de la production caprine<sup>142</sup> : les mâles sont surreprésentés dans les assemblages par rapport aux femelles, la plupart d'entre eux – en compétition directe avec les femelles pour les pâturages – sont abattus avant à la fin de leur première année<sup>143</sup>. Cette production laitière, à Al-Lajjun, concernerait plutôt les chèvres<sup>144</sup>. À Al-Rawda, à l'âge du Bronze donc, la forte présence de caprins juvéniles dans les assemblages montre aussi un abattage sélectif tourné vers la production laitière<sup>145</sup> et à Hadir, J. Studer souligne aussi la fréquence des juvéniles dans les assemblages fauniques<sup>146</sup>.

À *Apamée*, par contre, la concentration d'agneaux et de chevreaux âgés de moins de 6 mois dans un assemblage antérieur à 613 a reçu une explication différente. Pour A. Gautier, il s'agirait plutôt, dans le contexte d'une économie urbaine où l'on doit supposer l'importation du bétail, d'une préférence culinaire, reflétant les habitudes de consommation de populations citadines qui pouvaient se permettre le choix d'un certain type de viande<sup>147</sup>. Les vestiges de caprinés d'Al-Andarin semblent eux aussi indiquer une proportion importante de juvéniles<sup>148</sup>, ce que l'archéozoologue du site semble avoir interprété comme l'indice d'un élevage tourné vers la production carnée. Cette interprétation irait donc à l'encontre de celle que propose M. R. Toplyn pour Al-Lajjun à la fin de la période byzantine, mais elle irait dans le sens de la thèse développée par A. Gautier pour l'assemblage antérieur à 613 à *Apamée*. Après tout, bien qu'Al-Andarin soit restée une *kômè*, elle possède de nombreux caractéristiques urbaines et l'on pourrait donc s'attendre à ce que ses élites aient eu un régime alimentaire proche de celui des populations urbaines. Une sélection en faveur des jeunes animaux parmi les viandes de boucherie pourrait donc refléter, en fonction du contexte, des préférences alimentaires plutôt qu'un élevage à des fins de production laitière.

<sup>141</sup> TOPLYN 2006, p. 478. La quantité de lait produite par une chèvre serait, proportionnellement à leur poids, quatre fois supérieure à celle produite par une brebis et trois fois supérieure à celle produite par une vache (WHITE 1970, p. 315).

<sup>142</sup> TOPLYN 2006, p. 478. Il existe en effet plusieurs modèles de courbes de mortalités, établis par S. Payne pour les caprins du site d'Aşvan en Anatolie, en fonction des objectifs des éleveurs : production carnée, production laitière et/ou production de laine. Pour ces différents modèles, sur lesquels s'appuie M. R. Toplyn, voir PAYNE 1973.

<sup>143</sup> TOPLYN 2006, p. 478. Voir aussi PAYNE 1973, p. 281 et fig. 2, p. 283.

<sup>144</sup> TOPLYN 2006, p. 478.

<sup>145</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 115. Plus de la moitié des os de caprins appartiennent à des individus de moins de 6 mois (VILA et EL BESSO 2005, tableau 3, p. 116).

<sup>146</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>147</sup> GAUTIER 1984, p. 341-342.

<sup>148</sup> Ni la quantité ni l'âge d'abattage des juvéniles ne sont précisés : « mortality occurred early, suggesting slaughter for meat » (MUNDELL MANGO 2008, p. 75).

La période romaine tardive et le début de l'époque byzantine à Al-Lajjun sont caractérisés par une courbe de mortalité différente, qui indique une exploitation « totale » des troupeaux, c'est-à-dire un élevage tournée à la fois vers la production laitière<sup>149</sup> et carnée<sup>150</sup> et vers la production de laine<sup>151</sup>. A. Gautier fait la même constatation pour les assemblages fauniques postérieurs à 613<sup>152</sup>. Mais, sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate, l'élevage de caprins serait surtout orienté vers la production carnée<sup>153</sup>.

La question des races de caprins élevées à la période byzantine et de leur taille est évoquée par A. Gautier pour les échantillons d'*Apamée*. La chèvre était un animal dont la taille était apparemment inférieure à celle des races actuelles. Sa hauteur au garrot était comprise entre 56 et 76 cm, alors que celle de la forme typique actuelle est en moyenne de 70 à 73 cm<sup>154</sup>. A. Gautier suppose, à partir d'observations faites sur le petit bétail actuel, que le mouton devait avoir sensiblement la même taille que la chèvre et que, en conséquence, il pouvait être un peu plus petit que le mouton à queue grasse actuel<sup>155</sup>. Il souligne d'ailleurs la conformation similaire d'un crâne de bélier ancien et d'un crâne de bélier à queue grasse actuel. Il n'est pas impossible que les moutons élevés dans l'antiquité soit des formes primitives de la race *awasi* actuelle, caractérisée par sa rusticité<sup>156</sup>. Les descriptions d'Hérodote font en effet mention de deux espèces de moutons, dont l'une à queue grasse<sup>157</sup>. D'après P. Briant, au moment où écrit Hérodote, donc au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le mouton à queue grasse aurait déjà pris le pas sur la seconde espèce<sup>158</sup>.

(b) *Les suidés*

La famille des suidés figure dans les assemblages fauniques de la plupart des sites déjà mentionnés – Qasr al-Hayr al-Sharqi est à ce titre une exception notable –, quelle que soit la période considérée, y compris islamique. Mais la part qu'elle représente dans ces assemblages est toujours limitée.

À Al-Rawda, un environnement assez représentatif de la plus grande partie de la Syrie centrale telle que je l'ai définie, on ne dénombre pas plus de cinq ossements, qui

---

<sup>149</sup> D'après S. Payne, comme on l'a vu, cette production est caractérisée par l'abattage préférentiel des juvéniles et des mâles (PAYNE 1973, p. 281 et fig. 2, p. 283).

<sup>150</sup> L'élevage de boucherie semble surtout caractérisé par un abattage sélectif des bêtes – surtout des mâles – dont l'âge est compris entre 18 et 30 mois (PAYNE 1973, p. 282).

<sup>151</sup> TOPLYN 2006, p. 476. Dans le cadre d'un élevage orienté vers la production de laine, on observe un abattage préférentiel des animaux adultes entre 2 et 6 ans, puisque la qualité de la laine décroît avec l'âge (PAYNE 1973, p. 281, 302 et fig. 3, p. 284).

<sup>152</sup> GAUTIER 1984, p. 341.

<sup>153</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>154</sup> GAUTIER 1984, p. 329.

<sup>155</sup> GAUTIER 1984, p. 329.

<sup>156</sup> Voir la description qu'en donne H. Yedid (YEDID 1984, p. 30). Sa hauteur au garrot est de 60 à 80 cm.

<sup>157</sup> « Les Arabes ont aussi deux espèces de moutons dignes d'admiration, qui n'existent nulle part ailleurs. Ceux de la première espèce ont une longue queue ne mesurant pas moins de trois coudées ; si on les laissait traîner, le frottement de cette queue contre le sol leur donnerait des ulcères ; mais en fait tout berger sait assez travailler le bois pour fabriquer de petits chariots qu'il attache sous les queues, liant solidement la queue de chaque bête sur l'un de ces chariots. Les moutons de la seconde espèce ont une large queue, d'une largeur qui atteint une coudée » (Hérodote, *Histoires*, III, 113).

<sup>158</sup> BRIANT 1982, p. 136-137 et n. 17, p. 137.

correspondent à 0,7 % des os déterminées<sup>159</sup>. Leurs dimensions désigneraient des porcs domestiques. À 'Umm al-Mara, les suidés sont représentés par 50 individus – soit 2 % des individus déterminés<sup>160</sup> – qui sont apparemment aussi des porcs domestiques. À Al-Lajjun, le porc domestique représente 2,6 % des os déterminés pour l'assemblage faunique de la période romaine tardive, 3,7 % pour le début de la période byzantine et 2,42 % pour la fin de la période byzantine<sup>161</sup>. À Al-Andarin, les suidés – avec le porc domestique – sont la seconde famille la mieux représentée (17 %) dans les assemblages, après les caprinés<sup>162</sup>. À *Apamée*, il est présent à hauteur de 17,3 % parmi les mammifères domestiques dans les assemblages antérieurs à 613 et à hauteur de 6,2 % seulement dans les assemblages postérieurs à cette date. Dans les échantillons provenant du comblement de la citerne hellénistique, il représente 30,9 % des mammifères domestiques<sup>163</sup>. Le porc domestique figure également dans les assemblages de Hadir<sup>164</sup>, mais on ignore dans quelles proportions. Deux individus du *Sus* sont aussi signalés à Dehes<sup>165</sup>, mais leur forme – domestique ou sauvage – n'a pu être déterminée. L'hypothèse du sanglier semble privilégiée. Un seul vestige appartenant à un suidé a été repéré sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate. Son appartenance à une espèce sauvage ou domestiquée n'a pas été déterminée<sup>166</sup>.

La question de la fonction du porc, parmi les mammifères domestiques, ne se pose pas. Le porc ne peut être élevé qu'en vue de fournir de la viande de boucherie. M. R. Toplyn souligne d'ailleurs que son rendement est supérieur à celui des autres familles de bétail : il offre une viande plus grasse et plus calorique, atteint sa maturité plus tôt et fournit un croît supérieur<sup>167</sup>. La part qu'il représente dans l'alimentation des populations des différents sites est cependant très limitée. La consommation de porc n'intervient que comme un complément, un moyen de varier les sources de protéines, qui proviennent principalement d'autres formes d'élevage (caprinés) et de la culture. Le seul obstacle à l'élevage du porc, en Syrie centrale comme en Jordanie, tient à l'environnement et aux conditions climatiques. Les porcs domestiques sont des animaux mal adaptés à la chaleur et à la sécheresse<sup>168</sup> et leurs terrains de pâture favoris ne font pas partie de ceux qu'offrent naturellement la Syrie centrale, la Jordanie, dans les environs d'Al-Lajjun, ou même le Néguev, à proximité de Nessana, où ils sont pourtant attestés<sup>169</sup>. Si les pâturages locaux ne pouvaient leur convenir, les porcs ont cependant pu être nourris – au moins en partie – avec les rebuts alimentaires

<sup>159</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 112.

<sup>160</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, tableau 2, p. 434.

<sup>161</sup> Calculs effectués à partir de TOPLYN 2006, tableau 22.3.

<sup>162</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>163</sup> GAUTIER 1984, tableau 8, p. 354. Parmi les animaux de consommation les plus courants, le porc domestique représente 16,3 % avant 613 et seulement 5,4 % après cette date.

<sup>164</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>165</sup> POPLIN *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 303.

<sup>166</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>167</sup> TOPLYN 2006, p. 485.

<sup>168</sup> Plusieurs auteurs s'accordent à penser qu'en-deçà de 300 mm de précipitations moyennes annuelles, l'élevage du porc domestique est sinon impossible, du moins hasardeux. Voir TOPLYN 2006, p. 486.

<sup>169</sup> M. R. Toplyn cite un rapport inédit de J. Klenck en regard de cette affirmation (TOPLYN 2006, p. 486).

des hommes et peut-être aussi, comme le suppose M. R. Toplyn, avec de l'orge cultivée localement<sup>170</sup>.

Les porcs domestiques attestés archéologiquement appartiennent à une espèce de petite taille. A. Gautier le souligne pour *Apamée* (hauteur du dos comprise entre 60 à 80 cm)<sup>171</sup> et M. R. Toplyn pour Al-Lajjun<sup>172</sup>. Par contre, l'âge d'abattage des porcs coïncide rarement avec leur optimum de consommation. À part à Al-Rawda où les ossements désignent un ou plusieurs adultes<sup>173</sup>, les porcs domestiques sont généralement abattus jeunes, alors qu'ils n'ont pas atteint leur pleine croissance. C'est le cas à Al-Andarin<sup>174</sup> et peut-être aussi à *Apamée*, même si A. Gautier émet des réserves quant à la détermination de la sous-espèce – sauvage ou domestique – pour les jeunes sujets<sup>175</sup>. À Al-Lajjun, 70 % des os de porcs domestiques appartiennent à des individus de moins d'un an et 20 % à des jeunes adultes qui ne sont pas encore parvenus à maturité<sup>176</sup>. Seul un très petit nombre d'individus dépasserait l'âge de 2,5 ans, ce qui indiquerait un élevage pratiqué sur place<sup>177</sup>. Cet abattage précoce s'expliquerait aussi par le fait que l'élevage de porcs serait pratiqué à l'échelle familiale<sup>178</sup>.

### c) L'élevage avicole

Parmi l'avifaune identifiée dans les échantillons, seules m'intéressent ici les espèces domestiquées, susceptibles d'avoir fait l'objet d'un élevage spécifique au cours de la période byzantine. Parmi ces espèces figurent la poule et le pigeon, qui sont présents sur la plupart des sites<sup>179</sup>, et dans une moindre mesure, l'oie.

Sur les sites de l'âge du Bronze, les vestiges d'avifaune sont rares et les espèces auxquels ils appartiennent n'ont pas toujours été identifiées. C'est le cas pour Al-Rawda par exemple, où les os sont à l'état d'esquilles<sup>180</sup>. À 'Umm al-Mara, 24 individus sont classés dans la catégorie « oiseaux » – qui rassemble moins de 1 % des individus déterminés –, constituée d'oiseaux sauvages (autruche, outarde) comme de possibles oiseaux domestiques (pigeons ou colombes)<sup>181</sup>. Dans les assemblages fauniques d'Al-Lajjun, la part occupée par la poule domestique parmi les os déterminés est de 15,8 % pour la période romaine tardive, 18,6 % pour le début de la période byzantine et 16,71 % pour la fin de la période

---

<sup>170</sup> TOPLYN 2006, p. 487.

<sup>171</sup> GAUTIER 1984, p. 324.

<sup>172</sup> TOPLYN 2006, p. 487.

<sup>173</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 114.

<sup>174</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>175</sup> GAUTIER 1984, p. 323-325.

<sup>176</sup> TOPLYN 2006, p. 486.

<sup>177</sup> TOPLYN 2006, p. 487. Dans le cadre d'un produit d'importation, on s'attendrait à ce que les individus abattus aient atteint leur optimum de consommation et soient donc plus âgés.

<sup>178</sup> TOPLYN 2006, p. 487.

<sup>179</sup> Le fait que l'avifaune n'ait pas été signalée à Al-Andarin tient vraisemblablement à l'absence de publication spécifiquement consacrée à la faune. Si les caprinés forment la famille la mieux représentée, suivie par celle des suidés, on peut raisonnablement penser que la classe des oiseaux est le troisième groupe.

<sup>180</sup> VILA et EL BESSO 2005, p. 114.

<sup>181</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 433 et tableau 2, p. 434. Pour les critères de distinction entre le pigeon sauvage et les espèces domestiques, voir GAUTIER 1984, p. 322.

byzantine<sup>182</sup>. M. R. Toplyn signale même des couches dans lesquelles elle représente 20 % des vestiges identifiés<sup>183</sup>. À *Apamée*, la poule figure en dernière place (6,2 %) parmi les animaux de consommation les plus courants avant 613<sup>184</sup>. Après 613, en revanche, sa consommation augmente – au détriment de celle du porc et des bovinés – et la poule représente alors 14,7 % des animaux les plus consommés<sup>185</sup>. A. Gautier signale aussi la présence d'une forme primitive d'oie domestique<sup>186</sup>, que l'on retrouverait aussi dans les assemblages de Hadir, en plus de la poule et du pigeon<sup>187</sup>. Les oiseaux représentaient, dans l'assemblage de Qasr al-Hayr al-Sharqi en 2006, 23 % des os déterminés, mais une bonne partie des vestiges provient d'espèces sauvages. La poule domestique était représentée à hauteur de 14,9 à 17 % des os déterminés<sup>188</sup>. La part du pigeon domestique était évaluée à 18,9 % en 2006<sup>189</sup>, alors qu'en 2007, dans les échantillons de la maison A, la part des columbidés était limitée à 0,07 %<sup>190</sup>. La poule, enfin, est la principale représentante de l'avifaune à Dehes<sup>191</sup> et sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>192</sup>.

Les pigeons domestiques, comme les poules et les oies, étaient élevés pour leur viande – et probablement également pour la colombine, dans le cas des pigeons<sup>193</sup>. Les poules, avec leurs œufs, permettaient aussi d'intégrer dans les régimes alimentaires un apport protéique supplémentaire. Des fragments de coquilles ont d'ailleurs été retrouvés dans les échantillons d'*Apamée*<sup>194</sup>, d'Al-Lajjun<sup>195</sup>, de Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>196</sup> et sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate<sup>197</sup>.

#### d) Les équidés : des animaux élevés pour leur force de travail

Les équidés figurent dans les assemblages fauniques des sites de la région dès l'âge du Bronze. Ils y figurent même en bonne place puisqu'à 'Umm al-Mara, 623 individus, toutes périodes confondues, ont pu être identifiés – 25,3 % des os déterminés appartiennent à cette famille<sup>198</sup>. La part qu'ils représentent à Al-Rawda, dans un environnement plus aride, paraît

<sup>182</sup> Calculs effectués à partir de TOPLYN 2006, tableau 22. 3. Les pigeons ne semblent pas avoir été identifiés sur ce site.

<sup>183</sup> TOPLYN 2006, p. 487.

<sup>184</sup> GAUTIER 1984, tableau 7, p. 353.

<sup>185</sup> GAUTIER 1984, tableau 7, p. 353.

<sup>186</sup> GAUTIER 1984, p. 321.

<sup>187</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>188</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, tableau 1, p. 154 et STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>189</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, tableau 1, p. 154. J. Studer comptait 183 os de poules domestiques pour 202 os de pigeons domestiques (STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 148). Il semble cependant que la plupart des pigeons domestiques n'ont pas été consommés (STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 151).

<sup>190</sup> Calculs effectués à partir de STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>191</sup> POPLIN *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 303.

<sup>192</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>193</sup> Voir ci-dessous *L'amendement des sols et la fumure*, p. 739.

<sup>194</sup> GAUTIER 1984, p. 323.

<sup>195</sup> TOPLYN 2006, p. 488.

<sup>196</sup> STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 149 ; STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>197</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>198</sup> Calcul effectué à partir de SCHWARTZ *et al.* 2000, tableau 2, p. 434.

plus restreinte, même si les modes de comptage varient entre les deux sites. Les équidés n'y représentent que 2,5 % des os déterminés<sup>199</sup>. À 'Umm al-Mara comme à Al-Rawda, la famille des équidés paraît représentée à la fois par des espèces sauvages – hémione, onagre – et domestiques – âne, cheval. Mais il n'est pas toujours possible d'évaluer la part que représentent ces espèces dans les assemblages. À 'Umm al-Mara cependant, l'espèce la plus représentée serait l'onagre<sup>200</sup> et de très loin, puisque sur les 24 astragales identifiées sur le site, 18 appartiendraient à des onagres et quatre seulement à des ânes<sup>201</sup>.

À Al-Lajjun, la place des équidés dans les assemblages fauniques n'est pas très différente de celle qu'ils occupent à Al-Rawda, à ceci près qu'ils y sont représentés par des ânes, des mules et des chevaux. La part des équidés parmi les os déterminés est de 2,33 % pour la période romaine tardive, 3,47 % pour le début de la période byzantine et 4,31 % pour la fin de la période byzantine<sup>202</sup>. Les équidés ne sont représentés pour la période romaine tardive que par des ânes. Les chevaux représentent au début et à la fin de la période byzantine respectivement 0,25 et 0,2 % des os déterminés. L'âne domestique, avec 287 os identifiés<sup>203</sup>, est donc l'équidé le plus présent, devant le mulet<sup>204</sup>, représenté par 18 os, et devant le cheval, dont 13 os seulement ont été identifiés<sup>205</sup>. Parmi les équidés d'*Apamée* figure en première place l'âne, suivi par le cheval, qui ne représenterait que 30 % des équidés, et peut-être aussi par le mulet<sup>206</sup>.

L'âne et le cheval figurent aussi – dans des proportions qu'on ignore encore – dans les échantillons islamiques de Hadir<sup>207</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, l'âne est bien présent. Il représentait seulement 0,18 % des os déterminés en 2006, mais 1,72 % en 2007<sup>208</sup>. L'assemblage faunique analysé en 2007 fait aussi état de la présence d'équidés (0,35 % des os déterminés) dont la détermination à l'échelle de l'espèce n'a pas été possible. La présence du cheval reste donc incertaine à Qasr al-Hayr al-Sharqi.

À l'âge du Bronze, la plupart des équidés présents dans les assemblages étaient consommés. Mais, à Al-Rawda comme à 'Umm al-Mara, cette viande semble provenir d'espèces sauvages et du produit de la chasse, non de l'élevage. Pour les périodes romaine et byzantine, les équidés domestiques ne portent qu'exceptionnellement les marques de décarnisation qui indiquent une consommation. À *Apamée*, l'âne et le cheval rejoignent le dromadaire dans la catégorie des espèces non consommées<sup>209</sup>. À Al-Lajjun, M. R. Toplyn

<sup>199</sup> VILA et EL BESSO 2005, tableau 1, p. 112.

<sup>200</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 434.

<sup>201</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 436. La détermination de l'espèce est impossible pour les deux astragales restants.

<sup>202</sup> Calculs effectués à partir de TOPLYN 2006, tableau 22.3.

<sup>203</sup> TOPLYN 2006, p. 492.

<sup>204</sup> M. R. Toplyn ne fait pas figurer le mulet dans son tableau récapitulatif 22.3, je n'ai donc pas pu évaluer sa place en proportion dans les assemblages d'Al-Lajjun.

<sup>205</sup> TOPLYN 2006, p. 494.

<sup>206</sup> GAUTIER 1984, p. 320.

<sup>207</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>208</sup> Calculs effectués d'après STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, tableau 1, p. 154 et STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, fig. 41, p. 172.

<sup>209</sup> GAUTIER 1984, p. 333.



signale que les os d'âne, à l'exception d'un seul, ne portent aucune trace de découpe<sup>210</sup>. Il estime, comme pour les dromadaires, que la sous-représentation du cheval dans les assemblages indiquerait qu'il ne faisait pas partie du régime alimentaire courant, ce qui expliquerait qu'il soit quasiment absent des dépotoirs communs<sup>211</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, les échantillons d'équidés analysés en 2006 ne portaient aucune trace de consommation<sup>212</sup>, mais l'assemblage faunique étudié en 2007 a montré que la viande d'âne était ingérée dans certaines maisonnées, alors qu'elle ne l'était pas dans d'autres<sup>213</sup>. À Hadir, comme sur les sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate, les équidés paraissent avoir été régulièrement consommés. Le cheval semble l'avoir été plus rarement que l'âne<sup>214</sup>. Les os de cheval ne portent aucune trace de boucherie sur les sites du moyen Euphrate<sup>215</sup>. La consommation d'équidés en général – et principalement de l'âne – est donc limitée, quelle que soit la période considérée, à l'exception de l'âge du Bronze.

Les équidés, comme les camélidés, apparaissent donc comme des espèces exploitées avant tout pour leur force de travail, que celle-ci soit mise à contribution pour porter des charges, tirer des charriots ou des araires<sup>216</sup>, ou comme animal de monte. Les indices de décarnisation observés sur une quantité limitée d'ossements pourraient correspondre à la consommation d'animaux de réforme, comme suggéré par M. Kaplan<sup>217</sup>. Tous les équidés réformés ne paraissent cependant pas avoir été consommés.

A. Gautier propose pour les équidés d'*Apamée*, une évaluation de leur taille. Il estime que la plupart des chevaux sont des individus de petite taille<sup>218</sup>, dont la hauteur au garrot était généralement comprise entre 130 et 145 cm<sup>219</sup>, mais pouvait aller jusqu'à 159 cm, pour ce qui pourrait être un hongre<sup>220</sup>. Il estime en revanche que la taille des ânes pourrait être identique à la forme typique actuelle, pour laquelle il donne une mesure de 105 cm au garrot<sup>221</sup>.

### e) Les indices de pisciculture

Les poissons figurent dans de nombreux assemblages fauniques, si on laisse de côté ceux de l'âge du Bronze. À Al-Lajjun, ils figurent parmi les espèces sauvages, qui sont donc pêchées. En l'occurrence, l'espèce en question est d'origine marine<sup>222</sup>, et donc de peu

<sup>210</sup> TOPLYN 2006, p. 493.

<sup>211</sup> TOPLYN 2006, p. 495.

<sup>212</sup> STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 149.

<sup>213</sup> STUDER *apud* GENEQUAND *et al.* 2008, p. 173-174.

<sup>214</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>215</sup> CHAIX et STUDER 2001, p. 328.

<sup>216</sup> Varron signale que les ânes peuvent être employés pour labourer des sols légers (*Économie rurale*, II, 6, 5). Dans la *fayda* d'Al-Rawda, les occupants actuels du site, qui sont des bédouins sédentarisés, pratiquent d'ailleurs les labours à l'araire avec un âne.

<sup>217</sup> KAPLAN 1992, p. 39.

<sup>218</sup> La conclusion de L. Chaix et J. Studer est la même pour les sites islamiques du moyen Euphrate (CHAIX et STUDER 2001, p. 328).

<sup>219</sup> GAUTIER 1984, p. 320. Ces dimensions rendent compte de la stature de 7 individus.

<sup>220</sup> Deux individus avec une hauteur au garrot de 153 et 159 cm ont été découverts

<sup>221</sup> GAUTIER 1984, p. 320.

<sup>222</sup> Il s'agit du poisson perroquet (TOPLYN 2006, p. 497).

d'intérêt pour la question de la pisciculture dans la région. J. Studer a aussi souligné la relative fréquence avec laquelle on identifie à Hadir des arêtes de poisson<sup>223</sup>. À Qasr al-Hayr al-Sharqi, la consommation du poisson est attestée par la découverte d'écaillés et d'arêtes, appartenant notamment à des espèces vivant en eau douce, comme le poisson-chat, dont on imagine qu'il provenait de l'Euphrate. Dans les échantillons de 2006, les poissons ne représentaient que 1 % de l'assemblage faunique<sup>224</sup>. À *Apamée*, des vestiges de poissons ont principalement été identifiés dans une couche antérieure à 613, correspondant à l'égout de la Maison aux consoles et dans une couche datée du milieu du VII<sup>e</sup> siècle<sup>225</sup>. Les principaux poissons représentés dans ces échantillons appartiennent à la famille des *cyprinidae* (carpes) et des *clariidae* (poissons-chats). Ce sont donc des poissons d'eau douce, dont W. Van Neer estime qu'ils auraient respectivement été pêchés dans les rivières et dans le Ghab<sup>226</sup>. À Al-Andarin, les arêtes de poissons des assemblages fauniques appartiennent à des espèces marines (daurade, rouget) et à des espèces d'eau douce (poisson-chat<sup>227</sup>)<sup>228</sup>, dont l'origine pourrait être bien différente de celle des poissons d'eau douce d'*Apamée*, puisqu'ils auraient pu faire l'objet d'un élevage spécifique.

Le réservoir sud-est d'Al-Andarin présente en effet des dispositions particulières dont M. Mundell Mango estime, sources littéraires à l'appui, qu'elles étaient adaptées à la pisciculture<sup>229</sup>. Elle apporte d'ailleurs des exemples de *vivarium* identifiés dans des contextes environnementaux qui ne sont pas très éloignés de celui d'Al-Andarin : Césarée maritime et Khirbat Sabiya, dans la province de Palestine Première. Les recoins rectangulaires de 30 cm de profondeur qui se trouvent à la base du réservoir d'Al-Andarin sont remplacés sur ces deux sites par des jarres en céramique disposées horizontalement dans les maçonneries des bassins d'élevage<sup>230</sup>. Le réservoir d'Al-Andarin aurait possédé en tout 220 recoins qui auraient pu abriter simultanément 5 000 poissons<sup>231</sup>. M. Mundell Mango suggère un élevage de poissons-chats ou, plus douteux, de carpes<sup>232</sup>, et souligne que les conditions d'élevage auraient été idéales à plus d'un titre. L'alimentation du réservoir par une *qanat* aurait fourni le courant préconisé par Columelle et les poissons-chats – ou mieux encore les carpes –, benthophages, auraient participé au filtrage de l'eau, la débarrassant des particules apportées par la *qanat*<sup>233</sup>.

---

<sup>223</sup> STUDER *apud* ROUSSET 2007, p. 16.

<sup>224</sup> STUDER *apud* GENEQUAND, HULL et STUDER 2007, p. 148.

<sup>225</sup> VAN NEER 1984, p. 291.

<sup>226</sup> VAN NEER 1984, p. 295.

<sup>227</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 329.

<sup>228</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>229</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 325. Voir ci-dessus c) *Les réservoirs construits*, p. 649.

<sup>230</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 328.

<sup>231</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>232</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 329-330.

<sup>233</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 329.

M. Mundell Mango estime que la pisciculture à Al-Andarin alimentait en poisson frais un marché strictement local, mais qu'il est aussi possible que le poisson, salé<sup>234</sup> et/ou transformé en *garum*, ait alimenté un marché plus important et plus rémunérateur<sup>235</sup>.

#### **4. Synthèse : alimentation et productions agricoles**

Les productions identifiées sur ces différents sites, quelles que soit les périodes considérées et l'environnement dans lequel ils s'insèrent, fournissent des données remarquablement homogènes. Les rares indications dont on dispose de fait dans la zone d'étude et pour la période considérée (Al-Andarin) montrent qu'on peut se fier en grande partie à ces résultats pour cerner la nature des activités agropastorales dans la région. Il faut aussi souligner, comme cela a déjà été fait pour Si' ou Bosra, que les espèces cultivées dans le cadre d'une économie traditionnelle reflètent généralement bien celles de la période byzantine<sup>236</sup>, à condition d'exclure des termes de cette comparaison les cultures spéculatives ou à forte valeur ajoutée, comme l'oléiculture et la viticulture dans l'Antiquité et le coton pour les périodes subcontemporaines, qui représentent dans les deux cas, des pans spécialisés de l'économie.

Les espèces cultivées et les activités d'élevage documentées par les vestiges archéologiques me semblent également en relative conformité avec ce que l'on sait des régimes alimentaires byzantins – il est nécessaire de distinguer l'alimentation des populations rurales et celle des populations urbaines ou quasi-urbaines – grâce aux sources littéraires<sup>237</sup>. Les écarts qu'on observe entre les productions attestées par l'archéologie et celles auxquelles on pouvait s'attendre d'après les sources s'expliquent par le fait qu'une partie des productions servait vraisemblablement de fourrage aux animaux et que les bovinés n'étaient pas les seuls à profiter de cet apport. Ce sont les céréales – le blé –, suivies des légumineuses qui entrent pour la plus grande part dans l'alimentation humaine. L'arboriculture fruitière fournit un complément utile mais la production de vin et d'huile se faisait selon toute probabilité à grande échelle<sup>238</sup> et doit être distinguée des productions vivrières dans le cadre d'une économie domestique.

La place des productions animales dans l'alimentation était de toute évidence limitée. Mais ces produits provenaient de sources variées et d'une gestion spécifique des troupeaux en fonction du type de production recherché (lait, viande, laine). La viande de boucherie par excellence est celle de caprinés, et probablement plus spécifiquement celle du mouton. Mais l'élevage avicole et ses dérivés directs (œufs) devaient fournir une bonne part des protéines

<sup>234</sup> Elle souligne la relative proximité de la *sabkha* Al-Jabbul, dont on connaît des salines pour la période romano-byzantine ('Umm al-'Amud Srir 1, Jbain 2 et 3, cf. RIGOT 2003, 1, p. 410). Voir ci-dessous *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

<sup>235</sup> MUNDELL MANGO 2002b, p. 329.

<sup>236</sup> WILLCOX 2003, p. 184.

<sup>237</sup> On peut d'ailleurs rapprocher le régime alimentaire traditionnel des populations rurales de Syrie et du Liban (LATRON 1936, p. 120-121) de celui des populations byzantines.

<sup>238</sup> Voir ci-dessous *Les cultures spéculatives*, p. 734.

animales dans l'alimentation des populations byzantines. Le porc est lui aussi bien présent<sup>239</sup> – peut-être même dans une proportion supérieure à celle de l'avifaune à Al-Andarin –, et même lorsque les conditions d'élevage lui sont *a priori* défavorables.

Les bovinés et les équidés en revanche n'occupent guère de place dans l'alimentation. Ils sont avant tout élevés pour leur force de travail et, s'il est vrai que les carcasses de certains individus portent les marques de décarnisation, il semble que tous les animaux de réforme n'aient pas été consommés. La consommation de poisson paraît anecdotique, comme l'élevage piscicole d'Al-Andarin dans l'éventail des productions régionales.

### ***B. Les modalités de la mise en valeur agropastorale***

Compte-tenu des similitudes qui existent entre les productions agropastorales antiques et celles de l'économie traditionnelle, il me paraît légitime, pour aborder la question de l'agriculture et des activités d'élevage dans la région à la période byzantine, de prendre en compte les résultats des analyses archéobotaniques, archéozoologiques comme les pratiques traditionnelles.

Les connaissances que nous avons de ces pratiques<sup>240</sup>, complétées par les apports de la géologie, de l'hydrologie et de la climatologie, permettent de formuler des hypothèses, assez générales, sur les fonctions des aménagements antiques, variables en fonction des contextes environnementaux et des potentiels agropastoraux qui leur sont propres.

Parmi ces installations, on peut différencier celles intrinsèquement liées à l'habitat de celles qui en sont plus éloignées et appartiennent au terroir ou au territoire dépendant d'un site<sup>241</sup>. Quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, ces aménagements apportent des indications sur la culture et sur l'élevage, la tâche la plus délicate consistant à déterminer s'ils appartiennent à l'un ou l'autre domaine. En passant en revue les différentes formes de champs ou d'enclos réservés à la culture ou à l'élevage, c'est finalement l'économie d'un site et, au-delà, le mode de fonctionnement de la région dans son ensemble qu'on peut tenter d'approcher.

Il n'est pas question de rendre compte exhaustivement de tous les aménagements agropastoraux antiques, d'une part parce qu'ils sont très variés d'un site à l'autre et, d'autre part, parce que chacun d'entre eux ne peut être compris que ponctuellement, dans le milieu dans lequel il s'insère. Les hypothèses que l'on peut formuler quant à la fonction d'un certain type d'enclos diffèrent en fonction de l'augmentation de l'aridité climatique selon la latitude, de la longitude, du type de sol et de sa profondeur, des possibilités d'irrigations qu'offre le site, etc. On pourrait multiplier les facteurs qui interviennent dans le processus de

---

<sup>239</sup> Il serait bon toutefois de vérifier sa place (la seconde) dans l'assemblage faunique d'Al-Andarin, puisque M. Mundell Mango ne mentionne pas celle des oiseaux (MUNDELL MANGO 2008, p. 75).

<sup>240</sup> Des publications comme celles de J. Weulersse, A. Latron, L. E. Sweet et O. Aurenche apportent des informations sur des domaines aussi différents que la forme des parcelles et leur destination, les techniques d'irrigation et les habitudes culturelles.

<sup>241</sup> Sur la distinction terroir/territoire, voir ci-dessus (*b*) *Nature et rôle des enclos de territoire*, p. 628.

déduction, mais il en ressort qu'un enclos de même apparence peut avoir une fonction complètement différente d'un site à l'autre. Je me contenterai donc de dresser un état des lieux des aménagements les plus fréquents ou les plus frappants, les plus significatifs pour l'économie régionale. Le but de cette analyse est de définir les ressorts de l'économie régionale pour tenter ensuite d'identifier les secteurs qui présentent un peuplement et une économie homogènes : économie de subsistance, fondée principalement sur la culture, sur l'élevage ou sur une combinaison des deux, mais aussi économie de marché, tournée vers la production de denrées à haute valeur ajoutée<sup>242</sup>.

## **1. Les aménagements liés à l'habitat**

Parmi les aménagements liés à l'habitat, on distingue ceux qui appartiennent à la sphère privée et sont en lien direct avec l'habitation quel que soit le contexte (écart ou agglomération) de ceux qui relèvent d'une organisation planifiée du terroir, établie à l'échelle de l'agglomération.

### **a) Les aménagements liés à l'habitation**

Les aménagements directement liés à la maison diffèrent selon que l'habitation/l'exploitation s'inscrit dans le contexte de l'habitat groupé ou dans celui de l'habitat isolé.

#### *(a) Les enclos de proximité*

Dans l'habitat isolé, il existe une quasi constante, que j'ai déjà évoquée dans le chapitre consacré aux fermes<sup>243</sup> et qui s'applique également à la plupart des monastères avérés ou supposés bien documentés : l'enclos de proximité.

Ces enclos de proximité sont systématiquement mitoyens de l'exploitation, c'est ce qui les différencie des autres catégories d'enclos (**figures 35-38 ; 72, 1-2 et 75, 1-3**). Ils sont généralement adossés à l'exploitation sur un ou plusieurs côtés, mais ils peuvent aussi l'entourer complètement (Qasr Liban, **figure 75 1-2**). On compte le plus souvent un enclos de proximité par exploitation, mais il n'est pas rare d'en repérer plusieurs, comme par exemple autour du possible monastère de Rasm al-Ahmar 4 (**figure 78, 1**) ou des fermes de 'Umm al-Ka'iybat (**figure 36, 1**) et de Rasm al-Zawahi 1 (**figure 36, 2**). La surface de ces enclos, pris un par un, est limitée : elle est généralement sensiblement équivalente à celle du bâtiment lui-même<sup>244</sup>, parfois légèrement supérieure et parfois légèrement inférieure. Lorsque plusieurs enclos se combinent, il devient difficile de leur attribuer une tâche précise, mais certaines installations, à l'intérieur de ces espaces, peuvent permettre de préciser leurs fonctions.

<sup>242</sup> Voir ci-dessous *Chapitre VIII. Les grandes zones de peuplement homogène*, p. 833.

<sup>243</sup> Voir ci-dessus *a) La ferme isolée*, p. 260.

<sup>244</sup> Espace bâti et espace à ciel ouvert confondus.

Plusieurs types d'aménagements ont été identifiés à l'intérieur de ces enclos : des puits et des citernes, des abris sous roche<sup>245</sup> et parfois même des constructions légères dont il est difficile de déterminer si elles appartiennent ou non à une phase contemporaine du fonctionnement de l'exploitation ou postérieure. Les puits et/ou les citernes sont des installations que l'on peut qualifier de modestes et que l'on retrouve fréquemment dans les enclos de proximité des fermes et des monastères : on en signale à Khirbat Hraibjah (**figure 75, 3**), Rasm al-Ahmar 4 (**figure 78, 1**), Rasm al-Fardawi (**figure 35, 1**), Rasm al-Zawahi 1 (**figure 36, 2**), Tuwahinah 3 (**figure 72, 1**) et Wadi Triyan 2 (**figure 36, 3**).

Les enclos de proximité pourvus de citernes et plus encore ceux pourvus de citernes et d'abris sous roche (Rasm al-Fardawi, Rasm al-Zawahi 1) pourraient être associés à une fonction pastorale. Dans la mesure où l'on peut tenir pour acquis, comme c'est le cas actuellement, que la quasi-totalité des exploitations, quelle que soit leur orientation économique, pratiquaient l'élevage et la culture, même sur une échelle réduite, la fonction pastorale des enclos de proximité (et même des abris sous roche) n'est probablement pas exclusive. À la période byzantine comme à l'époque contemporaine, les abris pour lesquels une occupation romaine est attestée ont aussi pu servir d'habitation en attendant qu'une maison soit construite.

L'organisation de l'espace, dans le cas des écarts et de leurs enclos de proximité, me semble directement comparable à celle, mieux connue, des agglomérations. Dans l'économie traditionnelle comme dans l'Antiquité, on peut souligner la proximité des jardins et des maisons. M. Kaplan a d'ailleurs mis en exergue le rôle fondamental que jouait le jardin dans l'économie domestique rurale<sup>246</sup>. Tout ou partie des enclos de proximité pourraient aussi avoir abrité un jardin. Le point d'eau qu'on y trouve souvent pourrait alors avoir servi à une irrigation de complément, manuelle, qu'on peut parfaitement imaginer pour une petite plantation ou un lopin de maraîchage. De plus, dans l'économie traditionnelle, les jardins étaient systématiquement enclos pour les protéger des incursions du petit bétail<sup>247</sup>.

Puisque l'élevage avicole semble tenir une place assez importante dans l'alimentation des populations rurales traditionnelles<sup>248</sup> comme c'était vraisemblablement aussi le cas dans l'Antiquité<sup>249</sup>, on peut aussi envisager que les enclos de proximité aient abrité des poulaillers, servant essentiellement à abriter les volailles pendant la nuit<sup>250</sup>.

---

<sup>245</sup> Voir ci-dessous (*b*) *Les abris sous roche*, p. 712.

<sup>246</sup> KAPLAN 2006b, p. 43 et KAPLAN 2006c, p. 72 : « Celle-ci [l'exploitation rurale byzantine] peut à la rigueur se limiter au jardin, le paysan dépourvu de terres de plein champ se louant sur celles d'un collègue plus fortuné, d'un coq de village ou d'un grand propriétaire. Mais l'inverse – une tenure de terres de plein champ sans jardin – est proprement inconcevable ».

<sup>247</sup> CHARLES 1938, p. 134. Les jardins d'Al-Rawda, plantés en arbres fruitiers – l'olivier fait l'objet d'une plantation spécifique – sont toujours enclos et on les trouve au plus près des maisons, même s'ils ne s'y adossent pas toujours.

<sup>248</sup> SWEET 1974, p. 108 : « Nearly every family keeps chickens ».

<sup>249</sup> Voir ci-dessus *c*) *L'élevage avicole*, p. 687.

<sup>250</sup> Cet élevage est pratiqué aujourd'hui à Al-Rawda et il l'était aussi à Tall Toqan dans les années 1970. Dans les deux cas, la journée, les poules évoluent en liberté (SWEET 1974, p. 108). Elles ne sont rentrées dans leurs quartiers (petits abris en terre dont l'architecture est identique à celle des maisons à coupole) que pendant la nuit. L. E. Sweet souligne au passage que les volailles peuvent se voir distribuer de petites quantités d'orge.

*(b) Les abris sous roche*

Les abris sous roche associés à l'habitat isolé présentent des états de conservation différents et ne sont pas cantonnés aux seuls enclos de proximité. On les retrouve aussi dans la cour des exploitations (Wadi al-Bissa 1, **figure 37, 2**) ou à l'extérieur.

La couverture de la plupart de ces cavités creusées dans la dalle calcaire s'est souvent effondrée (Rasm al-Fardawi, 'Umm al-Ka'iybat). Dans certains cas cependant, la couverture est en place, parfois soutenue par un pilier central<sup>251</sup>, et l'on observe encore des couloirs d'accès creusés dans le calcaire, dont les parois sont surmontées par des maçonneries de pierre destinées à retenir la terre et les déblais du creusement et du nettoyage de la cavité (Rasm al-Zawahi 1)<sup>252</sup>.

La fonction de ces abris sous roche reste à déterminer, mais leur rôle a probablement évolué d'un site à l'autre en fonction du contexte (environnement, économie dominante). Dans l'ensemble de la région, les cavités sous roche me semblent avoir principalement joué le rôle d'abri pour des animaux et essentiellement pour du petit bétail. Certains indices, comme la présence de puits de lumière<sup>253</sup>, de couloir ou d'escaliers d'accès (**figure 137**)<sup>254</sup> et même d'auges (**figure 136**)<sup>255</sup> aménagées dans les parois permettent de relier ces cavités à des activités d'élevage<sup>256</sup>.

Je ne pense pas que toutes les têtes d'un troupeau de caprinés aient été hébergées dans un ou plusieurs de ces abris. Même si, traditionnellement comme dans l'Antiquité, l'élevage de caprinés implique un pacage nocturne<sup>257</sup>, l'enclos de garde devait être à ciel ouvert, à moins que la taille du troupeau n'ait permis de l'y abriter en totalité. Ce qui était possible dans le contexte d'une ferme à l'économie mixte ou principalement fondée sur la culture ne devait pas l'être dans le contexte d'une exploitation à dominante pastorale. Quoi qu'il en soit, certaines bêtes (notamment les agneaux et les brebis) devaient impérativement être séparées des autres, pendant des périodes plus ou moins longues<sup>258</sup> et, dans ce cas, les abris sous roche me paraissent des aménagements adaptés. F. Villeneuve a d'ailleurs rapporté les mentions que font Flavius Josèphe et Strabon de grottes souterraines servant à abriter le

<sup>251</sup> Comme à Al-Humah (base de données « Marges arides »).

<sup>252</sup> Il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'un aménagement courant. À Khirbat al-Ja'ad, dans la partie sud de l'agglomération, a aussi été repéré un abri sous roche avec un escalier d'accès (prospection de novembre 2006).

<sup>253</sup> À Khirbat al-Dawsa (mai 2007) mais aussi à Wadi al-'Amur 2 (ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 489 ; base de données « Marges arides »).

<sup>254</sup> À Khirbat al-Ja'ad (prospection de novembre 2007) et à Wadi al-'Amur 2 (ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 489 ; base de données « Marges arides »).

<sup>255</sup> À Khirbat al-Dawsa (mai 2007).

<sup>256</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492 ; ROUSSET sous presse 3.

<sup>257</sup> LATRON 1936, p. 63 ; SWEET 1974, p. 97 ; WHITE 1970, p. 308.

<sup>258</sup> Juste avant l'agnelage, les brebis sont gardées à l'écart, près des maisons, d'après L. E. Sweet. Après la mise-bas, les agneaux sont tenus à l'écart de leur mère le jour comme la nuit pendant une vingtaine de jours, puis de nouveau plusieurs semaines durant, un mois après leur naissance (SWEET 1974, p. 94-95). Les indications que donne K. D. White de l'élevage ovin dans l'Antiquité sont sensiblement équivalentes : les agneaux étaient maintenus dans un enclos séparé jusqu'à leur sevrage, à environ quatre mois (WHITE 1970, p. 309).

bétail autant que leurs bergers<sup>259</sup>. Les prospections de l'auteur, dans les tunnels infrabasaltiques du Leja, ont d'ailleurs confirmé cet usage<sup>260</sup>.

Dans le Massif calcaire, de nombreuses habitations possèdent aussi des pièces souterraines<sup>261</sup>, pour lesquelles G. Tate envisage plusieurs fonctions, dont celle de bergerie. S'y ajoute la fonction d'étable, de pressoir<sup>262</sup> et d'entrepôts. En Judée (Khirbat Susiya) et dans le Néguev (Oboda), certaines habitations sont également associées à des cavités souterraines, généralement comprises comme des espaces de stockage<sup>263</sup>. On peut envisager que, dans certains cas, les abris sous roche aient servi à abriter un élevage d'une autre nature et pourquoi pas porcin, au vu des quelques indications que fournissent à ce sujet les fouilles d'Al-Andarin<sup>264</sup>. M. R. Tophyn préconise, pour élever des porcs dans un contexte climatique semblable au nôtre, de fournir aux bêtes de l'ombre et de l'eau à profusion. Les abris sous roche pourraient donc parfaitement se prêter à cette fonction, d'autant que les abreuvoirs et les bassins y seraient relativement protégés de l'évaporation.

(c) *Les étables*

À côté des enclos de proximité et des abris sous roche fréquents dans l'habitat en terre, les aménagements les plus communs repérés dans l'habitat en pierre sont les étables. J'y ai déjà fait référence dans la partie consacrée à l'habitat : on les trouve, semble-t-il, dans tous les types de maisons, dans tous les types d'agglomérations et leur absence, dans l'habitat en terre, pourrait n'être due qu'à la très mauvaise connaissance que nous en avons, comme le montre la maison d'Al-Andarin, fouillée par l'équipe allemande<sup>265</sup>. Cet exemple confirme que les étables pouvaient prendre la même forme dans l'habitat en terre que dans l'habitat en pierre. Mais d'autres indices, comme la présence d'auges dans certains abris sous roche, soulignée par M.-O. Rousset à Khirbat al-Dawsa<sup>266</sup> et par J. Lassus à Ruwayda<sup>267</sup>, attestent aussi l'existence d'un type d'étables souterrain.

Dans l'Antiquité, les étables sont une constante de l'habitat en pierre, en Syrie centrale, mais également en Syrie du Nord et en Syrie du Sud. Pour ce qui est de la Syrie du Sud, on sait que le rebord supérieur des auges se trouve à moins de 1 m du sol<sup>268</sup>, à une hauteur comprise entre 0,60 et 0,80 m dans l'exemple donné par F. Villeneuve<sup>269</sup>. Elles sont

---

<sup>259</sup> VILLENEUVE 1985, p. 73. Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XV, 346-348 et Strabon, *Géographie*, XVI, 2, 20.

<sup>260</sup> VILLENEUVE 1985, p. 73.

<sup>261</sup> TATE 1992, p. 43. Je suppose qu'il s'agit, comme les cavités sous dalle que j'ai évoquées, de pièces rupestres.

<sup>262</sup> L'un des pressoirs de Dehes, notamment. Voir SODINI *et al.* 1980, p. 155-158.

<sup>263</sup> HIRSCHFELD 1997, p. 49 et 57.

<sup>264</sup> Voir ci-dessus (b) *Les suidés*, p. 685

<sup>265</sup> Voir ci-dessus b) *La maison des villes : l'exemple d'Al-Andarin et de Halabiyya*, p. 330

<sup>266</sup> ROUSSET sous presse 3. À Khirbat al-Dawsa, des cavités aménagées à faible hauteur dans les parois d'un abri sous roche avec puits de lumière me semblent pouvoir être interprétées comme des auges, destinées à de petits bovins et/ou à des équidés.

<sup>267</sup> LASSUS 1935, p. 119-128. À Ruwayda, l'étable se présente sous la forme d'une cavité divisée en quartiers par deux murs à claire-voie (avec auges et piliers) perpendiculaires. Elle n'est pas associée à une habitation, mais se trouve dans une cour que J. Lassus associe à la tour (voir ci-dessus (a) *Les tours en pierre*, p. 507).

<sup>268</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 62.

<sup>269</sup> VILLENEUVE 1985, p. 94.



surmontées par une baie de 0,70 à 0,90 m de large et de haut. Les portes qui donnent accès à ces étables ne font pas plus de 1,03 m de haut<sup>270</sup>, raison pour laquelle P. Clauss-Balty, après F. Villeneuve, exclut qu'elles aient pu héberger des chevaux. Pour F. Villeneuve, P. Clauss-Balty et G. Tate, il s'agirait donc plutôt d'étables réservées aux petits bovins, à des ânes ou à des mulets<sup>271</sup>. Si l'on tient compte des estimations de taille fournies par l'archéozoologie pour les bovidés et des équidés, la hauteur au garrot des caprinés (0,56 à 0,80 m<sup>272</sup>) ne leur permettait pas d'accéder à une auge dont le rebord se trouverait à 1 m du sol. En revanche, les bovins d'*Apamée* (hauteur au garrot comprise entre 1,10 et 1,45 m<sup>273</sup>) et pourraient facilement accéder à l'auge, mais la hauteur limitée de la porte interdirait l'accès à l'étable pour les plus grands spécimens (mâles et bœufs notamment, la préférence allant aux seconds pour leur force de travail).

On doit donc, soit envisager que les étables étaient réservées aux vaches laitières, soit estimer que la race bovine la plus répandue n'était pas celle représentée à *Apamée*. Les assemblages fauniques des sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate attestent d'ailleurs l'existence d'une race bovine de plus petite taille – mais dont les dimensions au garrot ne sont pas données – qui pourrait, elle, avoir été adaptée aux portes des étables et aux mangeoires. La taille de l'âne, estimée à un peu de 1 m au garrot, pourrait aussi convenir<sup>274</sup>.

(d) *Le rôle de la cour dans l'habitat groupé*

Dans l'habitat groupé, en règle générale, on trouve rarement – sauf en cas de dispersion intercalaire importante<sup>275</sup> – des enclos de proximité associés aux habitations. On peut donc supposer :

- soit que les activités agropastorales ne tenaient qu'un rôle limité voire aucun rôle ;
- soit que les aménagements liés à ces activités se trouvaient relégués en limite de l'agglomération ou à l'extérieur ;
- soit que la cour assumait, dans ces maisons, une partie au moins des fonctions que l'on peut attribuer aux enclos de proximité dans l'habitat isolé.

Dans la mesure où les agglomérations de Syrie centrale restent profondément rurales – comme l'indique par exemple la présence concomitante d'étables et d'un pressoir dans la maison d'Al-Andarin<sup>276</sup> –, la seconde et la troisième hypothèse me semblent les plus probables.

Les aménagements agricoles liés à l'habitat groupé montrent qu'une partie des activités agropastorales vraisemblablement hébergées dans le ou les enclos de proximité dans

<sup>270</sup> CLAUSS-BALTY 2008, p. 62.

<sup>271</sup> VILLENEUVE 1985, p. 96 ; TATE 1992, p. 246 ; CLAUSS-BALTY 2008, p. 62.

<sup>272</sup> Voir ci-dessus p. 685.

<sup>273</sup> Voir ci-dessus p. 681.

<sup>274</sup> Voir ci-dessus p. 690.

<sup>275</sup> Dans certains hameaux, comme Tuwahinah 4 (datation omeyyade), mais aussi dans des agglomérations plus importantes, comme Rasm al-Ahmar 3.

<sup>276</sup> Voir ci-dessus b) *La maison des villes : l'exemple d'Al-Andarin et de Halabiyya*, p. 330.

l'habitat isolé, a, dans certaines agglomérations, été déplacée en périphérie<sup>277</sup>. Mais on peut aussi penser que la cour autour de laquelle est organisée la maison a continué d'accueillir certaines de ces activités. On doit vraisemblablement renoncer à l'idée que la cour ait pu contenir des cultures. La présence de cours dallées, dans le Massif calcaire, a conduit G. Tate à rejeter cette hypothèse<sup>278</sup>, et l'on compte aussi, en Syrie centrale, quelques exemples, dispersés (Al-Tuba 2, Abu al-Fashafish, Qasr Ibn Wardan 1) et pas toujours comparables entre eux, d'habitations à cour dallée. Le fait que les principaux aménagements agricoles repérés en bordure d'agglomération soient selon toute probabilité des jardins irait dans le même sens. En revanche, les cours ont fort bien pu abriter quelques bêtes, parmi lesquelles les plus probables me semblent être des volailles. On peut aussi envisager que certaines têtes de petit bétail y aient trouvé leur place, à demeure pour des porcs ou pour des périodes relativement courtes, comme celles qui précèdent et suivent l'agnelage pour les caprinés. La présence de cavités sous dalle dans les cours des maisons de nombreux hameaux<sup>279</sup> appuie d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle la cour des habitations pouvait servir à cet effet.

Mais ces activités n'excluent pas celles plus étroitement liées au fonctionnement général de l'habitation et de la maisonnée : la découverte de moulins à main dans la cour d'une maison fouillée à Qusair al-Saila indique que la cour pouvait aussi abriter des activités artisanales domestiques<sup>280</sup>.

### **b) Les aménagements liés à l'habitat groupé**

Les installations agropastorales apportent, en contexte d'habitat groupé, des indications supplémentaires sur les activités de culture, d'élevage et de traitement des matières premières pratiquées à l'échelle d'une agglomération. Mais il est souvent impossible de déterminer si ces aménagements appartiennent à une habitation en particulier, donc à une activité de production privée, ou si au contraire ils étaient gérés par la communauté et construits à son bénéfice.

#### *(a) Les aménagements imbriqués dans l'habitat groupé*

Les aménagements et les installations insérés dans la trame des agglomérations sont le plus souvent de même nature que ceux étroitement liés à l'habitat et à la sphère privée. Mais leur fonction et leur mode de gestion – individuelle ou collective – sont moins clairs dans l'habitat groupé.

- Les enclos et les cavités sous dalle

On retrouve ainsi, entre les habitations des hameaux et des villages, des enclos et des cavités sous dalle. Dans les hameaux à forte dispersion intercalaire, certains enclos apparaissent nettement comme des enclos de proximité, qui relèvent donc d'une habitation

---

<sup>277</sup> Voir ci-dessous (b) *Les aménagements à la périphérie immédiate de l'habitat groupé*, p. 706.

<sup>278</sup> TATE 1992, p. 42.

<sup>279</sup> Hjayla, Wadi al-'Amur 2, Wadi al-Muwaylih 10, par exemple.

<sup>280</sup> Voir ci-dessus *La fonction des pièces*, p. 315.

(**figure 41, 2**). On peut être tenté d'attribuer la même fonction à certains des enclos attenants aux maisons de l'agglomération de Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**). Mais tous ne sont pas mitoyens d'habitations et, au centre du site notamment, on dénombre plus d'une dizaine d'enclos polygonaux jointifs, qui s'étendent sur une surface d'environ 2 ha, entre les maisons. Le caractère dispersé de l'habitat sur ce site et la place prépondérante des enclos, en périphérie comme dans l'agglomération, paraissent liés à une économie majoritairement fondée sur l'élevage<sup>281</sup>. Le cas de Rasm al-Ahmar 3 constitue, pour une agglomération de sa superficie, une exception. En règle générale, sur les sites à économie comparable – Khirbat al-Dawsa, par exemple (**figure 147**) – les enclos sont relégués en périphérie de l'agglomération et l'habitat compact.

À Rasm al-Hajal, un village au tissu compact dont l'économie est principalement fondée sur la culture, on trouve aussi quelques enclos, parfois jointifs, le long de ruelles, qui ne paraissent liés à aucune habitation en particulier (**figure 98**). Il est bien difficile, dans ce cas, de leur assigner une fonction. Les principaux jardins sont bien identifiés, en bordure du village en amont et en aval<sup>282</sup>. Peut-être faut-il y voir des enclos de pacage pour le petit bétail car, bien que la culture soit l'activité dominante, on doit aussi envisager la pratique d'un élevage de complément. Dans les zones de marges, les rendements des cultures fluctuant au gré de la dotation pluviométrique annuelle conduisent à diversifier les productions et les ressources exploitées. Ce qui était vrai autrefois dans le cadre de l'économie traditionnelle dans le *chombol*<sup>283</sup> l'est vraisemblablement aussi pour les économies antiques : les analyses archéobotaniques et archéozoologiques montrent bien l'imbrication et la diversité des productions agropastorales, dans la région dès l'âge du Bronze, mais aussi dans des contextes environnementaux comparables, comme sur le *limes arabicus*, dans l'Antiquité tardive. Les enclos insérés dans le tissu villageois de Rasm al-Hajal pourraient donc être des enclos de garde nocturne, que pouvaient se partager plusieurs maisonnées<sup>284</sup>. La même interprétation me semble aussi convenir pour des enclos rectangulaires et polygonaux, qui jouxtent les habitations dans la partie nord du village de Drayb al-Wawi. Eux aussi sont desservis par des voies d'accès, nettement visibles sur les photographies par cerf-volant.

Les cavités sous dalle repérées au beau milieu des agglomérations et qui ne semblent rattachées à aucune habitation en particulier paraissent relativement peu fréquentes. On les trouve surtout dans des agglomérations modestes (**figure 39, 3 et 40, 2**), où elles indiquent peut-être une gestion communautaire de tout ou partie des troupeaux, comme par exemple à Wadi al-Muwaylih 10 ou Rasm Jnayna. Sur ce dernier site, deux cavités (jointives ?) forment aujourd'hui une dépression de plus de 60 m de long entre des maisons. Ces possibles enclos

<sup>281</sup> Cette théorie rejoindrait les observations faites par O. Aurenche sur l'importance des espaces enclos à ciel ouvert dans l'habitat traditionnel des populations d'éleveurs (AURENCHE 1999, p. 79). Voir aussi ci-dessus *Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert*, p. 264.

<sup>282</sup> Voir ci-dessous *Des jardins*, p. 707

<sup>283</sup> Voir ci-dessus (b) *Les domaines agropastoraux*, p. 116.

<sup>284</sup> L. E. Sweet signale la mise en commun des troupeaux de plusieurs familles liées par le mariage ou la parenté, mais aussi des arrangements pris entre familles sans lien entre elles (SWEET 1974, p. 98-99). Cette mise en commun vaut pour la conduite et la surveillance du troupeau, mais on peut aussi envisager qu'elle s'applique pour les enclos de garde nocturne.

n'ont donc pas grand-chose à voir avec les abris sous roche associés aux habitations, qui n'ont vraisemblablement pu contenir qu'un nombre limité de têtes de petit bétail.

- Les autres aménagements

Parmi les autres aménagements repérés à l'intérieur des agglomérations, on peut citer des installations de traitement des matières premières, des pressoirs notamment, et des buttes-dépotoirs qui pourraient correspondre à une forme d'entreposage, à ciel ouvert et sur un espace libre, dans l'agglomération ou en périphérie, de matière organique – peut-être des fumiers récoltés dans les enclos de parage.

- Les pressoirs

La découverte d'éléments de pressoir dans les agglomérations apporte des renseignements importants sur les types de culture pratiqués, car ces installations sont généralement situées près des lieux de production<sup>285</sup>. La présence d'éléments de pressoirs a été rapportée sur 35 sites, de nature différente (ville<sup>286</sup>, *vicus* militaire<sup>287</sup>, villages attestés ou probables, hameaux et plus rarement des fermes), et dispersés sur une bonne partie de la région (**carte 24**). Des pressoirs ont été signalés sur le plateau du Jabal al-'Ala<sup>288</sup> et dans les collines qui bordent ce plateau vers l'est, dans les vallées du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, autour de la grande *fayda* centrale mais également sur le glacis de piémont des Palmyrénides et dans les vallées des oueds majeurs. Il n'est pas toujours possible de déterminer, dans l'habitat groupé, l'emplacement précis du pressoir, mais à Rasm al-Hajal, à Mu'allaq et à Rasm al-Rbayt au moins, il est certain qu'ils s'inséraient dans le tissu villageois. Ensuite, il est impossible de déterminer s'ils appartenaient, comme c'est apparemment le cas pour l'un des pressoirs d'Al-Andarin, à une maison privée ou à une installation spécifique<sup>289</sup>.

Le plus souvent (20 cas sur 35), l'existence de ces installations a pu être déduite de la présence d'un broyeur à meule, signalée par une meule dormante et/ou par une meule roulante. La meule dormante, de plan cylindrique, creusée dans le basalte, présente en général un logement central destiné à recevoir un axe vertical tournant sur lui-même, surmonté d'un bras horizontal sur lequel était fixée la meule roulante<sup>290</sup>. Le diamètre de la

---

<sup>285</sup> O. Callot souligne la fragilité de l'olive lors de son transport (CALLOT 1984, p. 17).

<sup>286</sup> Al-Andarin. Plusieurs pressoirs ont été identifiés dans et autour de l'agglomération. Celui identifié dans l'agglomération elle-même semble appartenir à une habitation (STRUBE 2008, fig. 32, p. 70) alors que les deux autres appartiendraient à des écarts. Le premier a été découvert dans le probable monastère extra-muros organisé autour de la colonne du stylite (DECKER *apud* MUNDELL MANGO sous presse ; MUNDELL MANGO 2005, p. 335 ; voir ci-dessus (a) *Les monastères probables*, p. 447) et le second est situé près de la tête de la *qanat* alimentant le réservoir nord-est (DECKER *apud* MUNDELL MANGO sous presse).

<sup>287</sup> 'Aqirbat.

<sup>288</sup> A. Musil a notamment souligné la fréquence des pressoirs dans le Jabal al-'Ala (MUSIL 1928a, p. 214).

<sup>289</sup> Dans le Massif calcaire, les pressoirs se présentent comme des installations indépendantes. Mais ils font parfois aussi partie d'une exploitation agricole et peuvent également être rattachés à des constructions religieuses, païennes ou chrétiennes selon les cas (CALLOT 1984, p. 102-103).

<sup>290</sup> CALLOT 1984, p. 24-28. Le bras pouvait être entraîné par un homme, mais il est plus probable qu'on y attelait un âne (CALLOT 1984, p. 26).

cuve varie : il excède légèrement le mètre, dans les cas les plus fréquents<sup>291</sup>, mais peut aussi avoisiner les 2 m<sup>292</sup>. À Najm al-Zuhur, on signale une cuve apparemment dépourvue de logement central qui présente un orifice d'écoulement à sa base<sup>293</sup>. Il pourrait s'agir là aussi d'un broyeur à meule, également actionné par une roulante verticale cylindrique<sup>294</sup>. À Al-Dak, la dormante d'un broyeur à meule avec logement central possédait elle aussi un trou d'évacuation<sup>295</sup>.

Les meules roulantes, plus petites et aisément transportables, ont été repérées moins souvent. On connaît une meule inscrite datée de 510, à Rabdah<sup>296</sup> pour laquelle J. Lassus donne les dimensions suivantes : 70 cm de diamètre et 33 cm de large, avec un trou d'encastrement carré de 23 cm de côté. Ses côtés sont biseautés, ce qui a dû lui conférer un profil similaire à celui à tranche bombé couramment observé dans le Massif calcaire<sup>297</sup> : cette forme aurait eu pour avantage de ne pas écraser les noyaux mais de les repousser sur le côté<sup>298</sup>. C. F. T. Drake et R. F. Burton ont, quant à eux, signalé à Suraman une roulante dont les dimensions seraient bien supérieures, puisque son diamètre frôle 1,50 m<sup>299</sup>.

Des contrepoids de pressoir et des pierres d'ancrage ont été signalés sur une dizaine de sites<sup>300</sup>. Ces deux éléments peuvent être attribués à deux techniques de presse différentes, c'est ce qui rend particulièrement intéressante leur identification<sup>301</sup>. Les contrepoids sont en effet liés à un système d'abaissement du levier par des treuils<sup>302</sup> alors que les pierres d'ancrages appartiennent à un système de mise en mouvement par vis<sup>303</sup>. D'après la description qui en est faite dans la base de données « Marges arides » et d'après la photographie publiée, le bloc de basalte retrouvé à proximité de la dormante du broyeur à Rasm al-Daba<sup>1</sup> pourrait bien être une pierre d'ancrage, de forme grossièrement cylindrique<sup>304</sup>. Deux blocs de basalte trapézoïdaux, présentant à leur sommet une encoche carrée, ont été découverts à Rasm al-Rbayt, où la présence d'un pressoir est certaine. Je les

<sup>291</sup> 1,05 et 1,20 m de diamètre pour deux cuves à 'Umm Hartayn 2 ; 1,10 m à 'Umm al-Ka'iybat ; 1,3 m à Abu al-Khanadiq 2 et près de 1,4 m à Al-Qanafah (base de données « Marges arides »). Le diamètre de la cuve à Jubba 'Ali 1 et celui de Rasm al-Suf est estimé à 1 m (prospection d'avril 2006 et base de données « Marges arides »).

<sup>292</sup> 1,90 m pour une cuve à Suraman (BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 196) et 2,3 m environ pour une cuve à Rasm al-Daba 1 (base de données « Marges arides »).

<sup>293</sup> MUNDELL MANGO 2006, p. 48.

<sup>294</sup> O. Callot me signale l'existence d'une telle cuve, associée à une roulante, à Serjilla.

<sup>295</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>296</sup> LASSUS 1935, p. 176-179 ; *IGLS* 4, n° 1832 : « L'an 821, le 10<sup>e</sup> jour du mois de Dustros, la 3<sup>e</sup> indiction ».

<sup>297</sup> CALLOT 1984, p. 25.

<sup>298</sup> O. Callot, communication personnelle.

<sup>299</sup> BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 196. Le diamètre moyen des meules roulantes du Massif calcaire est de 75 à 80 cm (CALLOT 1984, p. 25).

<sup>300</sup> À Al-Mraijab, par exemple (base de données « Marges arides »).

<sup>301</sup> Malheureusement, la base de données « Marges arides » paraît dans certains cas (Al-'Anz par exemple) confondre les deux éléments.

<sup>302</sup> CALLOT 1984, p. 34-42.

<sup>303</sup> CALLOT 1984, p. 42-51.

<sup>304</sup> Sur la forme des pierres d'ancrage et les différentes mortaises, voir CALLOT 1984, pl. 41-55 pour le Massif calcaire et FRANKEL 1993 pour les provinces de Palestine.

avais dans un premier temps interprétés comme des contrepoids de pressoir mais ni leur forme ni l'encoche carrée à leur sommet ne trouvent de parallèle dans le Massif calcaire<sup>305</sup>.

À Al-Andarin, dans la maison fouillée par l'équipe allemande, mais aussi à Rasm al-Rbayt, à Mu'allaq et à Abu Habbah<sup>306</sup>, des blocs verticaux vraisemblablement liés au levier d'un pressoir ont été remarqués. La description succincte de J. Lassus ne permet pas de déterminer leur aspect à Abu Habbah, mais ils présentent à Rasm al-Rbayt et à Mu'allaq, des caractéristiques similaires. Ce sont dans les deux cas des montants de basalte fichés dans le sol dont la hauteur est supérieure à 1,50 m. Ils présentent, sur les côtés qui se font face, une profonde rainure rectangulaire surmontée, à Mu'allaq, d'un creusement rectangulaire traversant (**figure 138, 1**) et, à Rasm al-Rbayt, d'une cavité circulaire non traversante. Ces deux montants pourraient faire partie d'un système de calage du levier<sup>307</sup>. Les logements supérieurs, traversants ou non, pourraient avoir reçu une poutre de bois surmontant le levier tandis que dans les rainures inférieures, on aurait pu disposer des planches ou des coins de bois pour ajuster la hauteur du levier, le maintenir en position haute ou en position basse<sup>308</sup>. D'après O. Callot, ce système de calage du levier n'est pas représenté dans le Massif calcaire, mais l'Afrique du Nord offrirait des éléments de comparaison pertinents. Les deux blocs photographiés à Al-Andarin ont été retrouvés en contexte domestique<sup>309</sup>, mais leur emplacement d'origine et leur position respective n'ont pas été publiés. Dans ces conditions, on peut affirmer qu'ils appartiennent effectivement à un système de presse<sup>310</sup>, mais leur fonction exacte est impossible à déterminer, d'autant qu'on ignore s'ils fonctionnaient par paire ou seuls. Sur les photographies, ils apparaissent comme des éléments trop bas pour qu'il s'agisse de jumelles, à moins qu'ils aient été surélevés. Ils présentent des trous rectangulaires traversants comme les monolithes de Mu'allaq et de Rasm al-Rbayt mais des cavités qui ressemblent à des mortaises sont aménagées sur le sommet des blocs.

On peut signaler une « pierre à scourtins » à 'Umm al-Tuwanah<sup>311</sup> et peut-être une seconde, inscrite, à Rasm al-'Abd<sup>312</sup>. J. Lassus en donne une description mais n'en voit pas la fonction. La dalle est épaisse de 18 cm, haute de 110 cm, large de 77 cm et présente une double rigole circulaire de 60 cm de diamètre. À Rasm al-Hajal, un bloc quadrangulaire, partiellement dégagé, avec des rainures visibles sur trois des côtés plus un canal d'écoulement, correspond à une table de pressurage (**figure 138, 2**). Les rainures latérales

---

<sup>305</sup> O. Callot, communication personnelle. L'encoche carrée ne permet d'ailleurs pas d'identifier l'éventuel système d'attache.

<sup>306</sup> LASSUS 1935, p. 47-51 : l'auteur signale des « pierres de pressoir encore debout ».

<sup>307</sup> Ils correspondraient aux *arbores* ou aux jumelles (voir par exemple FRANKEL 1997, fig. 3 et 5).

<sup>308</sup> O. Callot, communication personnelle. J'ai supposé, dans la mesure où ils sont encore fichés en terre, que l'écartement des monolithes était celui d'origine, mais O. Callot suggère au contraire qu'ils ont été déplacés. J'estime la distance entre les deux blocs à 1 m ou plus.

<sup>309</sup> À ma connaissance, les seules informations dont on dispose sur cette installation se limitent à une photographie (STRUBE *et al.* 2003, fig. 32, p. 70).

<sup>310</sup> O. Callot, communication personnelle.

<sup>311</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>312</sup> LASSUS 1935, p. 86-87 ; *IGLS* 4, n° 1763. L'inscription se limite à un nom : « Thomas ».

auraient pu servir à caler des caisses en bois sous la presse<sup>313</sup>. Ce système de coffre était couramment utilisé pour le pressurage des raisins, mais J.-P. Brun signale qu'à partir du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. il était aussi utilisé dans certaines huileries<sup>314</sup>.

Enfin, l'équipe de prospection britannique autour d'Al-Andarin a signalé à deux reprises la présence de rouleaux qui auraient appartenu à un dispositif de broyage des olives, à Najm al-Zuhur<sup>315</sup> et dans le bâtiment autour de la colonne du stylite<sup>316</sup>. Dans le second cas, je pense qu'il s'agit d'une erreur qui a été rectifiée par la suite. Les fûts de colonne, dont il a été établi qu'ils appartenaient à la colonne du stylite, ont dans un premier temps été interprété comme des broyeurs par M. Decker<sup>317</sup>. Dans le cas de Najm al-Zuhur, l'hypothèse n'a pas été démentie. Elle concerne 11 fûts de colonne découverts sur le site où ont déjà été signalés un broyeur à meule sans logement central et un second (avec ou sans logement central ?) inachevé<sup>318</sup>. Mais les colonnettes en question ont des dimensions modestes, un diamètre compris entre 22 et 36 cm, une longueur de 50 cm environ, avec des cavités (de 5 à 8 cm) aux extrémités<sup>319</sup>. Or les broyeurs à rouleaux identifiés dans le Massif calcaire présentent le plus souvent un double galbe aux deux extrémités et des logements sur le fût, et non aux extrémités, qui permettent d'encaster des leviers<sup>320</sup>. Dans les provinces palestiniennes, il existe bien des rouleaux, avec un logement à chaque extrémité auquel était emmanché un cadre en bois pour les manœuvrer, qu'on utilisait pour le broyage des olives, dans des bassins de pierre<sup>321</sup>. Mais en Syrie centrale, des rouleaux semblables à ceux de Najm al-Zuhur sont surtout traditionnellement utilisés pour damer les toitures en terre et c'est cette fonction qui me semble plus probable<sup>322</sup>. Par ailleurs, le rôle des broyeurs à rouleau fait l'objet d'une controverse. Alors qu'ils servent à broyer les olives avant pressurage pour O. Callot<sup>323</sup>, R. Frankel a suggéré qu'ils étaient plutôt utilisés pour écraser les grappes de raisin<sup>324</sup>. Plus récemment, J.-P. Brun a estimé qu'ils pouvaient être employés dans l'un et l'autre cas<sup>325</sup>.

Quoi qu'il en soit, les différents éléments de pressoir apportent différents types d'informations : des données sur les techniques – sur l'existence de pressoirs à vis notamment –, sur la nature des productions – les broyeurs à meule et les pierres à scourtins impliquent des huileries – et sur les modes de productions. Les installations de

<sup>313</sup> O. Callot, communication personnelle. À partir du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les scourtins ont été remplacés dans certaines installations par des caisses de bois (BRUN 2003, p. 153).

<sup>314</sup> BRUN 2003, p. 153.

<sup>315</sup> MUNDELL MANGO 2006, p. 48.

<sup>316</sup> MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>317</sup> DECKER *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>318</sup> MUNDELL MANGO 2006, p. 48.

<sup>319</sup> Les rouleaux du Massif calcaire ont des dimensions bien supérieures, allant de 1,30 m pour les plus petits à plus de 2,50 m (CALLOT 2002-2003, p. 342).

<sup>320</sup> CALLOT 1984, p. 21-22. Tous les rouleaux, bien qu'ils ne présentent pas tous de logements, sont manœuvrés par levier.

<sup>321</sup> Cette technique remonte à l'âge du Fer (FRANKEL, AVITSUR et AYALON 1994, p. 178 et fig. 187, p. 179).

<sup>322</sup> Voir ci-dessus *Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente*, p. 249

<sup>323</sup> CALLOT 1984, p. 21 ; CALLOT 2002-2003, p. 343.

<sup>324</sup> Voir la discussion présentée par J.-P. Brun dans AMOURETTI et BRUN 1993, p. 519-521.

<sup>325</sup> BRUN 2004b, p. 10.

transformation des matières premières attestent également de l'existence de modes de production distincts de l'économie de subsistance qui se laissait jusque là percevoir sur les différents sites. L'huile et le vin sont en effet des productions à forte valeur ajoutée, destinées à alimenter un marché et à générer des surplus en numéraire. Ces modes de production n'ont pas grand-chose à voir avec l'autarcie qui, d'après M. Kaplan, est le but recherché par l'exploitation familiale byzantine<sup>326</sup>. Il est vrai que la quasi-totalité des éléments de pressoir découverts se trouvent dans des agglomérations, pas dans l'habitat isolé<sup>327</sup>, mais ce sont le plus souvent des villages, probables ou attestés, qui restent dans l'ensemble fort modestes. On imagine mal qu'ils aient rassemblé une autre population que celle, proprement rurale, précisément composée de petits exploitants que l'on connaît partout ailleurs dans le Massif calcaire, le Hauran – exception faite, peut-être des *metrokomiai* – et même en Jordanie, dans des implantations militaires. Faut-il en conclure que le schéma théorique de l'exploitation rurale familiale byzantine décrit par M. Kaplan souffre des exceptions ? C'est possible. Et si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle certains sites au moins dans la région étaient tournés vers une économie de marché, ce qui ne paraît pas aberrant au vu de l'importance de certaines installations hydrauliques – *qanats* –, on peut supposer que l'huile et son pendant vraisemblable, le vin, ne sont pas les seules productions spéculatives développées en Syrie centrale. Les aménagements agropastoraux observés en périphérie des agglomérations l'indiquent d'ailleurs<sup>328</sup>.

- Le stockage des fumiers

La production suivante ne se distingue sur le terrain par aucune construction particulière, aucun aménagement, si ce ne sont de hautes buttes grises résultant de l'entassement successif d'immondices que je suppose être de la matière organique et, plus précisément, des fumiers. Ces dépotoirs, qui se distinguent par leur hauteur et leur couleur très spécifique peuvent être imbriqués dans les agglomérations (Rasm al-Ahmar 3, **figure 139**) ou rejetés dans leur périphérie immédiate (Rasm Hawiyat al-Shayba, **figure 107**). En prospection, je ne les ai repérés que sur trois sites, les deux précédemment cités ainsi que Khirbat al-Ja'ad, mais la base de données « Marges arides » fait référence à des dépotoirs à de nombreuses reprises<sup>329</sup>. D'après les descriptions qui en sont faites, je ne crois pas qu'il s'agisse à chaque fois de buttes comparables à celles repérées sur les trois

---

<sup>326</sup> KAPLAN 2006b, p. 33 et 58 : « le paysan byzantin – le paysan médiéval en général – qui ne vise pas au-delà de l'autarcie ».

<sup>327</sup> Seule la ferme prospère de 'Umm al-Ka'iybat (voir ci-dessus *Les matériaux de construction*, p. 266 et (b) *Nature et rôle des enclos de territoire*, p. 628) a livré une dormante de broyeur à meule (ROUSSET sous presse 1 ; base de données « Marges arides »), installation liée au broyage des olives et donc à la production d'huile. La présence de broyeurs est l'un des critères permettant de dissocier les installations oléicoles des installations vinicoles (BRUN 2004b, p. 7-10). On peut aussi citer le cas de la ferme de Jubb al-'Ali 2 dont pourrait provenir une dormante de broyeur à meule trouvée dans le village moderne de Jubb al-'Ali 1 (connu pour quelques blocs inscrits en emploi, cf. *IGLS 2*, n° 373-374).

<sup>328</sup> Voir ci-dessous (c) *L'élevage en Syrie centrale : économie de subsistance ou économie de marché*, p. 757 et *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818

<sup>329</sup> Une petite trentaine de sites sont concernés.



sites mentionnés. Mais il est possible que les dépotoirs observés à Rasm Abu Miyal 2 et Najm al-Zuhur aient été de même nature<sup>330</sup>.

La nature des détritiques à l'origine de la formation de ces buttes grises et la raison de leur concentration restent incertaines. Dans la mesure où d'autres aménagements permettent d'identifier à Rasm al-Ahmar 3 et à Khirbat al-Ja'ad une pratique intensive de l'élevage<sup>331</sup>, j'ai supposé qu'il pouvait s'agir de dépôts successifs<sup>332</sup> provenant du nettoyage des enclos de garde des troupeaux de caprinés et, le cas échéant, des cavités sous dalle<sup>333</sup>. Dans ce cas, ces buttes-dépotoirs pourraient avoir deux fonctions : fournir du combustible domestique à l'échelle de l'agglomération, une pratique traditionnelle également attestée dans l'Antiquité par les résultats de l'archéozoologie<sup>334</sup>, ou constituer un engrais destiné à amender les sols des zones de culture. Dans la mesure où ces fumiers servaient de monnaie d'échange ou étaient vendus, apportant aux exploitants-éleveurs un revenu supplémentaire dans le cadre de l'économie traditionnelle<sup>335</sup>, on peut supposer qu'une telle pratique existait dans l'Antiquité.

Si ces buttes-dépotoirs sont bien le produit dérivé d'une pratique intensive de l'élevage, elles pourraient apporter des enseignements importants sur la gestion des troupeaux. J'ai évoqué plus haut, pour certains enclos<sup>336</sup>, la possibilité que les troupeaux de plusieurs groupes familiaux ou contractuels aient été gérés en commun ou du moins parqués dans des structures communes. Si la formation des buttes-dépotoirs provient bien du nettoyage des enclos de garde, elle pourrait indiquer une mise en commun de tout ou partie du combustible ou des fumiers. À l'heure actuelle, la gestion de ce matériau est différente : chaque famille d'éleveurs bédouins ou chaque maison constitue ses propres réserves.

(b) *Les aménagements à la périphérie immédiate de l'habitat groupé*

La plupart des aménagements agropastoraux liés aux agglomérations, les plus significatifs aussi, pour l'économie du site – que j'oppose à l'économie domestique individuelle –, se trouvent le plus souvent en bordure de l'agglomération, notamment dans le cas des villages<sup>337</sup>. La nature de ces aménagements varie d'un site à l'autre et leur fonction change selon leur localisation : petites parcelles régulières contiguës entre lesquelles se

<sup>330</sup> La base de données « Marges arides » mentionne respectivement pour ces deux sites une « bosse terreuse » qu'on voit de très loin et « trois ou quatre buttes cendreuse ».

<sup>331</sup> Un grand enclos en périphérie de l'agglomération à Rasm al-Ahmar 3 et une série d'enclos réguliers à Khirbat al-Ja'ad n'ont pu avoir qu'une fonction pastorale en raison de l'affleurement de la dalle calcaire et/ou du substrat. C'est aussi le cas ailleurs, voir ci-dessous *Des enclos d'élevage*, p. 708 et *Les grands enclos polygonaux*, p. 711

<sup>332</sup> À Rasm Hawiyat al-Shayba, nous avons pu observer à la base de l'une de ces buttes un trou dont proviennent probablement les prélèvements mentionnés sur la fiche du site dans la base de données « Marges arides ». En coupe, une stratigraphie horizontale feuilletée était nettement visible, indiquant que cette butte-dépotoir au moins s'était constituée progressivement, par apport successif de détritiques.

<sup>333</sup> A.-R. Hamidé signale aussi, pour la région d'Alep, une pratique qui consiste à déposer périodiquement, en limite du village, la litière provenant des étables et de l'élevage du gros bétail. Entassées avec les autres ordures, elle forme un tas de fumier (HAMIDÉ 1959, p. 228).

<sup>334</sup> Voir ci-dessus p. 675.

<sup>335</sup> D'après A. Latron, ce ne sont pas les pasteurs eux-mêmes qui commercialisent la fumure, mais les propriétaires sédentaires dans le cadre d'un contrat de pacage. Voir LATRON 1936, p. 62-63.

<sup>336</sup> Voir ci-dessus *Les enclos et les cavités sous dalle*, p. 699.

<sup>337</sup> Dans les hameaux, l'habitat et les aménagements agropastoraux sont plus étroitement imbriqués.

dessinent des chemins, parcelles polygonales plus vastes et regroupées, abris sous roche ou encore vaste enclos unifié.

- Les petits enclos quadrangulaires réguliers

Les installations périphériques les plus fréquentes sont des séries d'enclos, de formes et de tailles variées, regroupées dans un même secteur ou dans un même quartier en bordure des agglomérations. Ils se distinguent les uns des autres par leur superficie et par leur situation, plus ou moins favorable pour la culture.

- ♦ Des jardins

Les parcelles les plus petites et les plus régulières ont une forme rectangulaire. Elles sont, à Mu'allaq (**figure 103**) ou à Rasm al-Hajal (**figures 98 et 106**) par exemple, regroupées dans un même secteur en bordure de l'agglomération. À Rasm al-Hajal, la plupart de ces parcelles sont rassemblées dans un enclos de 23 ha appuyé contre l'enceinte. Elles sont longées au sud par un oued, à l'ouest par un chemin qui mène au village<sup>338</sup> et au nord par une voie d'accès venue du piémont. Les parcelles les plus proches du village, situées à l'ouest de l'enceinte, ont probablement eu la même fonction que celles que j'ai mentionnées à l'est. Leurs dimensions sont en tous cas comparables (20 à 40 m de long sur 20 à 30 m de large, soit une surface généralement comprise entre 400 et 1200 m<sup>2</sup>). À Mu'allaq, l'organisation du village est similaire à celle de Rasm al-Hajal, l'enceinte en moins : le fond de vallée, à l'amont, est occupé par le village alors qu'en contrebas, à l'aval, se trouve le même type de parcelles que celui identifié à Rasm al-Hajal. Là encore, elles sont rassemblées dans un enclos quadrangulaire et leurs dimensions paraissent identiques à celles de Rasm al-Hajal. Sur les deux sites, la fonction de ces aménagements ne fait guère de doute. Leur localisation, en fond de vallée, là où les sols sont les plus profonds et les plus riches et présentent les plus hauts potentiels de fertilité du fait de la présence à longueur d'année des nappes d'inféoflux, indique qu'ils ont dû recevoir les cultures les plus exigeantes et peut-être aussi les plus fondamentales pour l'économie domestique. Pour ces raisons, ces parcelles me semblent pouvoir être considérées comme les jardins dont M. Kaplan soulignait l'importance dans la bonne marche de l'exploitation familiale<sup>339</sup>.

Enclos, au plus près des habitations et sur les meilleurs terroirs, les jardins offraient aussi la possibilité d'être irrigués<sup>340</sup>. Les parcelles, sur les deux sites, sont encadrées au nord comme au sud par un oued, dont le cours a pu être dévié à des fins d'irrigation. À cette

---

<sup>338</sup> Cette voie est bordée sur un côté d'un épais mur de basalte qui m'a semblé assimilable à une enceinte. Voir ci-dessus (b) *Caractéristiques des enceintes « en dur »*, p. 530 et p. 535.

<sup>339</sup> Voir ci-dessus note 246, p. 695. T. Boissière souligne aussi l'importance du jardin dans l'économie traditionnelle – urbaine – des années 1930-1940 : « les jardins constituaient aussi, pour ces petits propriétaires, une importante réserve alimentaire, réserve dont dépendait parfois la survie de la famille [...]. L'autoconsommation des produits de ces jardins était dans ce cas la règle, assurant la base de la nourriture familiale et permettant de constituer de précieuses réserves alimentaires (*mūné*) pour l'hiver » (BOISSIÈRE 2005, p. 64). Le rôle des jardins dans les villages byzantins serait sensiblement le même.

<sup>340</sup> Dans le Néguev, à Nessana, il semble qu'il existait deux types de jardins : certains étaient irrigués alors que d'autres étaient spécifiquement des « jardins secs » (*ξηροκήπιον*). Voir KRAEMER 1958, p. 95 (*papyrus* 31) ; EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 123.

possibilité s'ajoute aussi, à Mu'allaq, celle d'une irrigation à partir du captage de la source en amont dont l'eau est acheminée jusqu'au village par une canalisation<sup>341</sup>. À Rasm al-Hajal, la topographie même du site va dans le sens d'une irrigation par gravité : en aval du village, les parcelles situées à l'ouest et l'est de l'enceinte sont regroupées dans des enclos communs qui correspondent à des paliers topographiques : les parcelles les plus proches du village sont situées à un niveau supérieur à celui placé directement en aval. Cette disposition, en escalier, est tout particulièrement adaptée à l'irrigation et l'on peut envisager que les parcelles les plus proches du village sont les plus exigeantes en eau – ce qui serait le cas des petites parcelles régulières situées immédiatement à l'ouest et à l'est de l'enceinte – et que le surplus d'irrigation dispensé aux parcelles les plus hautes a pu profiter ensuite aux parcelles suivantes, situées en aval. Le puits signalé par R. Mouterde et A. Poidebard à l'aval du village pourrait bien avoir été associé à un système de puisage complexe – chaîne à godets<sup>342</sup> –, ce qui renforce l'hypothèse d'une irrigation.

Dans un tout autre environnement, à Al-Qastal 1, par exemple, on observe aussi, sur les photographies aériennes de 1958, la présence de parcelles comparables, situées immédiatement à l'extérieur de l'enceinte, au nord-est du village. Il me semble qu'il pourrait là aussi s'agir de jardins, susceptibles d'avoir bénéficié d'une irrigation par dérivation à partir d'un oued affluent du Wadi al-Qastal, dont le lit n'est éloigné que de 200 m à l'est et ne paraît guère incisé. Au nord du village de Hawa, de petites parcelles rectangulaires qu'on devine à peine sur les photographies aériennes de 1958 sont regroupées dans un quartier distinct. Elles sont longées par un oued, qui aurait fort bien pu servir à les irriguer. Il s'agit probablement également de jardins. Enfin, immédiatement au sud du village de Drayb al-Wawi (**figure 129**), on observe un secteur rassemblant une série de parcelles, polygonales à rectangulaires, bien épierrées. Les possibilités d'irrigation me paraissent cette fois nulles, à moins d'imaginer une irrigation manuelle<sup>343</sup>. Le fait que les occupants actuels du lieu aient labouré certaines de ces parcelles antiques me semble évocateur de la fonction qui était la leur dans l'Antiquité : ce devaient être des parcelles de cultures et possiblement des jardins.

- Des enclos d'élevage

Il est clair cependant que des parcelles qui présentent la même allure et la même proximité avec les agglomérations ont cependant eu une tout autre fonction. Installées sur des lambeaux de glacis, où l'érosion a mis à nu la dalle calcaire conglomératique ou le substrat, elles ne pouvaient servir qu'à des fins pastorales. Khirbat al-Dawsa en est le meilleur exemple (**figures 108 et 147**)<sup>344</sup>. Le site est implanté sur le rebord d'un plateau correspondant à la partie la plus haute et la plus ancienne du glacis des Palmyrénides. À l'ouest de l'agglomération se trouve une série d'enclos réguliers (de 12 à 25 m de côté), entre lesquels sont insérés des chemins d'accès dallés, dans un secteur qui compte plusieurs

<sup>341</sup> Voir ci-dessus *b) Les sources*, p. 639 et *(c) Les canalisations de surface*, p. 655.

<sup>342</sup> Voir ci-dessus *Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale*, p. 663.

<sup>343</sup> M. Kaplan signale qu'Euthyme de Thrace, élevé dans un monastère, était en charge du jardin, qu'il arrosait à partir d'un puits (KAPLAN 1992, p. 67).

<sup>344</sup> Voir ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490-491.

grandes citernes<sup>345</sup>. Le fait que les nodules de silex que contenait le substrat, érodé, aient fait l'objet d'un épierrement systématique à l'intérieur des enclos – on les retrouve répandus à l'est de la zone d'enclos – indique une fonction bien spécifique. M.-O. Rousset et C. Duvette ont supposé que le silex pouvait blesser les pattes des animaux, des moutons notamment, raison pour laquelle on aurait soigneusement nettoyé les enclos où on parquait ce type de bétail<sup>346</sup>. Aucune fonction autre que pastorale ne peut de toute façon être envisagée sur de telles surfaces.

Un rôle pastoral a aussi été attribué à des séries d'enclos situés dans des contextes globalement défavorables à la culture, essentiellement à cause de l'aridité édaphique et de l'érosion des formations superficielles : c'est le cas dans le voisinage du hameau de Khirbat Husu al-Albawi, où ces enclos de 60 à 1000 m<sup>2</sup>, pour 30 m de côté en moyenne occupent des surfaces à dalle subaffleurante (**figure 148**)<sup>347</sup>. Le même type d'enclos, avec des dimensions similaires, a aussi été signalé à 'Umm Hartayn 2 et à Abu al-Fashafish, où ils présentent entre eux des allées rectilignes, comme à Khirbat al-Dawsa<sup>348</sup>.

La forme et la surface des enclos ne sont donc pas des critères fonctionnels déterminants. Comme on peut l'attendre dans un environnement aux potentiels agricoles contrastés, ce sont la qualité des sols et, plus largement, les conditions édaphiques qui déterminent localement le rôle que jouent les aménagements. Des parcelles de forme sensiblement identiques peuvent donc servir de jardins ou d'enclos pastoraux.

- Les enclos polygonaux

Ce qui était valable pour les petits enclos réguliers l'est aussi pour des enclos un peu plus étendus et généralement polygonaux, que l'on trouve également à la périphérie immédiate de certaines agglomérations, quel que soit le secteur concerné.

Ces enclos, dont la superficie est comprise entre 1 200 et 5 000 m<sup>2</sup>, mordent souvent sur la terrasse alluviale des oueds, comme c'est le cas à Rasm Jnayna (**figure 141**) ou à Wadi al-Qastal 5 (**figure 140 et 152**). Dans ce cas, compte-tenu des faibles possibilités de cultures qu'offrent ces deux sites, il ne fait guère doute qu'il s'agissait d'espaces réservés à la culture et, plus précisément, aux cultures les plus exigeantes, car la proximité de l'oued permettait dans les deux cas l'irrigation. Les preuves archéologiques manquent mais on peut envisager soit une irrigation par dérivation, à partir du Wadi al-'Amur dans le premier cas et du Wadi al-Qastal dans le second, soit une irrigation par inondation. Selon le type d'irrigation pratiqué, on peut envisager des cultures différentes. Il n'y a pas véritablement de restriction s'il s'agissait d'une irrigation par dérivation. Mais, dans l'hypothèse d'une irrigation par inondation, on est forcé d'exclure l'arboriculture : le régime torrentiel des oueds est incompatible avec toute plantation, les crues n'auraient pas manqué de causer de sérieux dommages aux plantations. Mais on peut envisager que ces enclos aient délimité des secteurs

<sup>345</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490.

<sup>346</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490.

<sup>347</sup> DUVETTE 2010, p. 177 ; base de données « Marges arides ».

<sup>348</sup> Photographie aérienne de 1958 ; base de données « Marges arides ».

emblavés et/ou plantés en légumineuses. Les vastes enclos, orthogonaux et entre lesquels s'intercalent de larges passages, qui bordent sur le côté ouest le probable village de Khirbat al-Ja'ad, sont aussi de possibles enclos de culture. Bien qu'ils présentent aujourd'hui une surface décapée et soient situées en dehors du lit majeur du Wadi al-Zarub<sup>349</sup>, leur situation autorisait vraisemblablement une irrigation par dérivation. L'oued en crue devait y décharger ses eaux et sa charge alluviale, augmentant l'épaisseur des sols chaque année et renouvelant leur potentiel agronomique. Dans ce contexte, on peut envisager que ces parcelles aient été emblavées ou complantées.

Des fonctions complètement différentes doivent aussi être envisagées pour des enclos de forme comparable situés dans un tout autre contexte. Ainsi, les enclos polygonaux<sup>350</sup> qui bordent sur les côtés nord et ouest l'agglomération de Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**) et sont longés par un oued profondément encaissé ne peuvent-ils être liés qu'à des activités d'élevage. C'est aussi ce que j'ai supposé pour les enclos insérés entre les habitations<sup>351</sup>. Les possibilités de culture à cet endroit, sur le glacis de piémont des Palmyrénides, immédiatement à l'ouest du Jabal 'Itriya, sont en effet quasi inexistantes<sup>352</sup>.

Plusieurs sites du nord du Jabal al-'Ala révèlent aussi des enclos comparables. I'jaz, Abu Haniyah et Karatin al-Kbir présentent, éparpillés sur leur toute périphérie – et non plus seulement rassemblés en un même endroit ou dans un même quartier – des enclos polygonaux relativement étendus, souvent associés à des citernes et/ou à des cavités, et pour lesquels on distingue parfois des chemins d'accès<sup>353</sup>. Ils possèdent donc les mêmes caractéristiques que les enclos d'élevage de Khirbat al-Dawsa, Khirbat Husu al-Albawi ou même Rasm al-Ahmar 3, à ceci près qu'ils sont plus étendus et ne sont pas installés sur des terroirs particulièrement défavorables à la culture<sup>354</sup>. Ils ont donc pu servir de jardins, puisqu'on ne distingue aucun parcellaire susceptible d'avoir joué ce rôle autour de ces agglomérations. La présence de citernes pourrait trouver une justification dans la pratique d'une irrigation de complément, manuelle. Mais on ne peut pas non plus exclure qu'ils aient servi au parcage d'animaux, voire, pour certains d'entre eux, à Karatin al-Kbir notamment, d'enclos de marché<sup>355</sup>.

<sup>349</sup> La violence des crues de cet oued majeur ne devait guère laisser d'alternative.

<sup>350</sup> Certains, compris entre le « grand bâtiment » et les nécropoles, présentent d'ailleurs des formes alvéolaires plus irrégulières.

<sup>351</sup> Voir ci-dessus *Les enclos et les cavités sous dalle*, p. 699.

<sup>352</sup> D'autres aménagements, certainement associés à une pratique intensive de l'élevage, ont été identifiées sur ce site. Voir ci-dessus *Les enclos et les cavités sous dalle*, p. 699 et *Le stockage des fumiers*, p. 705 et ci-dessous *Les grands enclos polygonaux*, p. 711 et *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

<sup>353</sup> Ces observations sont tirées des images satellitaires, puisque je ne disposais pas de photographies aériennes pour ce secteur. Mais il est beaucoup plus difficile de déterminer dans cette zone, à partir de cette seule documentation, la limite entre les surfaces construites de l'agglomération – les maisons – et les surfaces non bâties. Il me semble que la majorité des enclos polygonaux périphériques sont dépourvues de constructions.

<sup>354</sup> Par comparaison avec les sites implantés sur le glacis de piémont des Palmyrénides, le sommet du Jabal al-'Ala présente un potentiel agricole relativement homogène.

<sup>355</sup> Voir ci-dessous *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

▪ Les grands enclos polygonaux

On trouve aussi sur plusieurs sites de très vastes enclos polygonaux, distincts des enclos de territoire en ceci qu'ils sont tangents aux agglomérations, sans les englober, et de superficie plus restreinte. Huit agglomérations présentent ce type d'enclos : les hameaux de 'Umm Miyal 1, Rasm Afandi (**figure 149**), Hjayla, Msharfāt al-Muwaylih 6 et les agglomérations plus étendues de Jbab Tanahij (**figure 147**), Rasm al-Daba' 1 et Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**).

Le seul moyen de déterminer la fonction de ces grands enclos<sup>356</sup> est de prendre en compte les qualités agronomiques des surfaces qu'ils délimitent. À Msharfāt al-Muwaylih 6 et à Rasm al-Ahmar 3, l'enclos est établi sur des surfaces défavorables à la culture : la base de données « Marges arides » souligne la présence d'une dalle calcaire subaffleurante à Msharfāt al-Muwaylih 6 et à Rasm al-Ahmar 3, la position du site, sur un interfluve délimité par deux oueds particulièrement encaissés, n'offrait guère de possibilité de culture. La proximité du grand enclos sud et d'une série de grandes citernes de section quadrangulaire<sup>357</sup>, la présence sur le côté ouest du site de nombreux enclos polygonaux et l'existence de buttes-dépotoirs<sup>358</sup> renforce l'impression selon laquelle l'économie du site était tournée vers l'élevage intensif. À Rasm Afandi, l'enclos délimite une portion d'un versant en pente douce et s'interrompt en bordure d'un oued, laissant de côté le secteur le plus propice à la culture<sup>359</sup>. C'est donc qu'il devait avoir une vocation pastorale<sup>360</sup>.

Les autres grands enclos ont vraisemblablement délimité des secteurs cultivés. Il est d'ailleurs possible de distinguer, pour certains d'entre eux quelques divisions internes : c'est le cas du grand enclos qui s'étend en amont du hameau de 'Umm Miyal 1, à cheval sur le fond d'une vallée du Jabal Shbayt, mais aussi de celui de Rasm al-Daba' 1. Rasm al-Daba' 1 se trouve à la lisière de la grande *fyda* centrale, non loin du débouché de deux grandes *qanats* et sur le débouché d'une troisième<sup>361</sup>. L'agglomération elle-même est installée sur un lambeau de glaciaire alors que l'enclos polygonal délimite une vaste portion de dépression alluviale (14,6 ha). Au sein de cet enclos s'aperçoivent sur les photographies aériennes de 1958 des divisions internes de 40 à 50 m de côté, qui pourraient fort bien être des jardins ou des parcelles semblables aux enclos polygonaux de Wadi al-Qastal 5 ou de Khirbat al-Ja'ad. Les parcelles qu'on devine dans le grand enclos de 'Umm Miyal 1 sont plus vastes et irrégulières. Elles pourraient correspondre à des surfaces emblavées, qui ont pu être irriguées, peut-être à partir de la *qanat* d'Al-Dush.

<sup>356</sup> 4,7 ha pour l'enclos de Msharfāt al-Muwaylih 6 (DUVETTE sous presse) ; 11,2 ha pour l'enclos sud de Rasm al-Ahmar 3 ; 12,2 ha pour celui de Hjayla (DUVETTE sous presse) ; 15 ha pour celui de Rasm al-Daba' 1 ; 22 ha pour celui de Jbab Tanahij (DUVETTE sous presse) et 37 ha pour celui de Rasm Afandi.

<sup>357</sup> Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646. On en compte plus d'une dizaine, réparties dans plusieurs enclos distincts, mitoyens du grand enclos sud.

<sup>358</sup> Voir ci-dessus *Le stockage des fumiers*, p. 705.

<sup>359</sup> D'après la base de données « Marges arides », le Wadi al-'Azib offrait à cet endroit (fond plat) des possibilités de culture intéressantes.

<sup>360</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 489.

<sup>361</sup> Non loin des *qanats* de 'Umm Miyal et de Rahjan, au débouché de celle d'Al-Dush.

Restent les enclos de Jbab Tanahij et de Hjayla. Celui de Jbab Tanahij est installé de part et d'autre du cours de l'oued qui divise l'agglomération en deux entités. On peut distinguer, à l'intérieur de cet enclos, une portion du talweg, située entre les deux parties de l'agglomération, délimitée par un mur. S'il faut envisager des jardins et/ou un secteur emblavé dans ce contexte, c'était probablement leur place, même si aucune subdivision attestant leur présence n'est conservée<sup>362</sup>. Les possibilités de culture offertes dans la partie aval de l'enclos sont plus limitées. La partie ouest, qui comprend le talweg et les terrasses alluviales de l'oued, autorisait certainement la culture. En revanche, la partie nord-est, qui ne bénéficiait ni de l'eau des crues ni des alluvions du fond de vallée, n'offrait guère d'intérêt de ce point de vue.

À Hjayla, l'enclos se trouve dans la même position qu'à Rasm Afandi, c'est-à-dire qu'il est situé sur un interfluve et qu'il délaisse le talweg, qu'il longe pourtant. Mais les conditions édaphiques à Rasm Afandi et à Hjayla ne sont pas comparables. Là où, par sa localisation, l'enclos de Rasm Afandi semblait interdire toute possibilité de culture, il l'autorise à Hjayla. Dans une parcelle de 170 m de côté environ au sud du grand enclos, la dalle calcaire qui cimentait le versant a été forée à intervalles réguliers, autorisant de ce fait l'arboriculture<sup>363</sup>. La partie nord du grand enclos, où n'ont pas été observés de trous dans la dalle, devait également permettre la culture. On peut y envisager un champ d'orge. Mais le terroir au meilleur potentiel agronomique n'est pas compris dans cet enclos. L'agglomération est installée sur le bord d'une *fayda* d'*embayment*<sup>364</sup>, qui devait autoriser une grande variété de cultures, pourvu que l'apport en eau soit suffisant.

- Les cavités sous dalle

Des abris sous roche sont aussi regroupés à la périphérie de certaines agglomérations. Ce sont des hameaux ou des villages, souvent particulièrement impliqués dans des activités d'élevage (Wadi al-Zarub 12, Khirbat al-Dawsa, Khirbat al-Ja'ad), mais pas uniquement.

On peut notamment signaler la présence de cavités sous dalle en périphérie d'agglomérations situées dans la partie occidentale de la région, qui correspond aux zones 1 et 2 de la zonation établie par le programme « Marges arides ». L'organisation du parcellaire, autour de ces sites, ne laisse guère de doute quant au fait que leur économie, à l'époque byzantine, reposait principalement sur la culture. C'est le cas pour Nawa, Al-Haways al-Qibli et 'Umm Zahmak par exemple. On peut donc postuler soit que les cavités appartiennent à une phase antérieure de la mise en valeur du territoire, plutôt fondée sur l'élevage, ce qui rejoindrait le point de vue de M.-O. Rousset<sup>365</sup>, soit que l'élevage conservait une place assez importante dans l'économie de ces sites à la période byzantine, soit que les abris sous roche avaient à la période byzantine d'autres fonctions. Parmi ces hypothèses, les deux premières me semblent les plus pertinentes, même si on ne peut totalement exclure la

<sup>362</sup> La base de données « Marges arides » souligne que plusieurs murs ont été ensevelis sous la charge alluviale de l'oued.

<sup>363</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 26 et ROUSSET sous presse 1.

<sup>364</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 26. Voir ci-dessus *Les sols d'apport*, p. 102.

<sup>365</sup> ROUSSET sous presse 3.

dernière<sup>366</sup>. Une occupation romaine en effet est attestée (d'après la base de données « Marges arides ») pour 30 agglomérations parmi les 41 sur lesquelles des cavités sous dalle ont été repérées. Quatre agglomérations seulement ont révélé une occupation romaine tardive. Celles qui n'auraient connu qu'une occupation byzantine sans occupation romaine ou romaine tardive seraient au nombre de 12, mais deux d'entre elles auraient été occupées à la période hellénistique, pour laquelle on suppose aussi un pastoralisme important. Une dizaine d'agglomérations byzantines – soit un quart seulement des agglomérations pour lesquelles ces aménagements ont été identifiés – indiquerait donc qu'on a continué à aménager des cavités sous dalle à cette période, même si leur importance aurait été moindre qu'aux époques précédentes<sup>367</sup>.

On peut donc supposer que les activités d'élevage, surtout attestées dans la partie ouest de la Syrie centrale par des étables à bovins et à équidés<sup>368</sup>, s'articulaient également autour du petit bétail<sup>369</sup>. Cette forme d'élevage restait vraisemblablement une composante économique importante, surtout à l'échelle de l'exploitation familiale. L'exploitation de ressources diversifiées apparaît comme la stratégie de mise en valeur la plus sûre dans un environnement soumis à des contraintes multiples, souvent aléatoires.

### **c) Les aménagements agropastoraux liés à l'habitat : quelques enseignements sur l'économie de la région**

Les connaissances inégales que nous avons aujourd'hui des différents aménagements agricoles ne permettent pas toujours d'évaluer la fréquence à laquelle ils étaient utilisés ni leur répartition géographique – peut-être spécifique et liée à une forme de spécialisation économique.

Le problème se pose en particulier, me semble-t-il, pour les jardins, qui n'ont finalement été identifiés que dans un très petit nombre de cas, alors qu'ils devaient avoir dans l'alimentation en général et dans l'économie familiale en particulier un rôle prépondérant. Est-ce qu'on doit imaginer, à l'inverse de ce que j'ai supposé jusqu'à présent, qu'ils occupaient une partie des cours des habitations ou de petites parcelles réservées, que je n'aurais pas identifiées, à l'intérieur des habitations ?

On peut aussi s'interroger sur la localisation des aires de battage. Elles semblent traditionnellement situées dans la région à proximité des habitations<sup>370</sup>, alors qu'en Syrie du Sud, elles sont reléguées à l'extérieur des agglomérations, vraisemblablement à proximité du

---

<sup>366</sup> Ce que l'on sait des abris sous roche d'autres régions le montrent, notamment dans le Massif calcaire. Voir ci-dessus (b) *Les abris sous roche*, p. 696.

<sup>367</sup> ROUSSET sous presse 3. M.-O. Rousset souligne qu'à la période byzantine, les cavités sous dalles cessent d'être un critère déterminant pour identifier la pratique de l'élevage. À cette époque, les sites à économie pastorale ne sont plus nécessairement associés à des cavités sous dalle.

<sup>368</sup> Voir ci-dessus (c) *Les étables*, p. 697.

<sup>369</sup> C'est du moins la principale fonction qu'on attribue aux abris sous dalle. Voir ci-dessus (b) *Les abris sous roche*, p. 696.

<sup>370</sup> LATRON 1936, p. 191-192 ; WEULERSSE 1946, p. 147.



lieu de récolte<sup>371</sup>, puisque seule la récolte nette, après dépiquage, était transportée dans les villages<sup>372</sup>. Tant qu'aucune aire de battage antique n'aura été identifiée en Syrie centrale, on pourra envisager l'une ou l'autre situation.

Cet aperçu des installations agropastorales étroitement liées à l'habitat permet aussi de cerner certains aspects des villages, notamment :

- une organisation réfléchie (planifiée ?) du terroir, avec un regroupement des parcelles de même fonction (enclos de jardins de Mu'allaq et de Rasm al-Hajal par exemple) ;
- une possible gestion communautaire des troupeaux dans les agglomérations dont l'économie repose surtout sur l'élevage (comme semblent l'indiquer les grands enclos polygonaux périphériques) et peut-être aussi de leurs sous-produits dont les buttes-dépotoirs seraient les témoins indirects ;
- l'implication probable de certaines agglomérations dans une production spéculative à haute valeur ajoutée : l'huile. C'est ce qu'indiquent les broyeurs à meule qui ont été retrouvés, ce que semble confirmer certains des aménagements du terroir brièvement évoqués, comme les trous percés dans la dalle calcaire, une pratique qui ne se justifie guère que pour l'arboriculture.

## **2. Les aménagements du terroir**

Par aménagements du terroir, j'entends évoquer ici des installations – enclos de culture, parcellaire, enclos d'élevage – qui entretiennent une relation spatiale moins étroite avec l'habitat.

Il n'est pas question de présenter toute la palette des aménagements agropastoraux repérés dans la région, mais seulement les plus significatifs, les plus répandus et les plus pertinents pour la compréhension de l'orientation économique des différents secteurs. Ensuite, il ne faut pas perdre de vue que la fonction d'un aménagement ne peut être déterminée qu'au cas par cas, en prenant en compte les qualités agronomiques des sols et qu'un enclos de même type par exemple aura des rôles différents selon qu'il est situé en fond de vallée, sur un versant, ou sur une surface de glacis nettoyée de ses sols.

Les aménagements les plus denses, les plus variés et ceux dont l'organisation est la plus complexe – à moins qu'il ne s'agisse tout simplement des mieux conservés – sont ceux des plateaux basaltiques et des buttes résiduelles peu élevées qu'on trouve principalement dans les parties ouest et nord de la Syrie centrale. Pour autant qu'on puisse en juger, lorsqu'on s'en éloigne, le nombre des aménagements décroît considérablement pour se limiter, sur le bastion de 'Itriya notamment, à des enclos de territoire à l'intérieur desquels se trouvent, dans le meilleur des cas, quelques enclos dispersés<sup>373</sup>. La plupart du temps, dans ces enclos de territoire, n'ont été repérés aucun aménagement ni aucune subdivision. Mais

---

<sup>371</sup> Ce serait aussi généralement le cas à la période byzantine (KAPLAN 1992, p. 59-60).

<sup>372</sup> WILLCOX 2003, p. 181.

<sup>373</sup> Je laisse là de côté les enclos de proximité, les citernes, et quelques alignements localisés.

localement, presque exclusivement dans les fonds de vallées cependant, se trouvent quelques installations, dont l'étendue est souvent limitée, mais qui sont susceptibles de justifier à elles seules l'implantation dans un contexte globalement défavorable à la culture : jardins, terrasses d'oueds...

**a) Les plateaux basaltiques et les buttes résiduelles : une polyculture intensive avec une spécialisation tournée vers certaines cultures spéculatives ?**

Les aménagements du Jabal al-‘Ala, du Jabal Hass et du Jabal Shbayt ne sont pas immédiatement comparables entre eux : les types d'installation, leur concentration et leur localisation (sommet du plateau, versant, vallée) font de chacun de ces plateaux des entités agricoles distinctes. Les facteurs climatiques (dotation pluviométrique annuelle en baisse vers l'est et le sud avec une augmentation simultanée de l'irrégularité interannuelle) et pédologiques (profondeur des sols, présence ou non d'une dalle calcaire, prégnance de l'érosion) induisent en effet d'un plateau à l'autre des différences dans le potentiel agronomique des sols, qui ont eu un impact sur les types de culture et l'économie locale. Globalement cependant, ces trois plateaux et les buttes résiduelles disposent de sols riches, car issus de l'altération du basalte et d'une couverture loessoïde (Jabal Hass et Jabal Shbayt), et possédant une bonne capacité de rétention en eau.

*(a) Les aménagements de plateau*

Les installations agropastorales qu'on trouve sur les différents plateaux présentent des formes distinctes et possédaient vraisemblablement des fonctions différentes. On peut signaler entre autres :

- un parcellaire laniéré<sup>374</sup>, délimité par des murettes et souvent directement lié à des pierriers dispersés ou disposés sur des lignes grossièrement parallèles ;
- des enclos, généralement quadrangulaires, plus ou moins étendus, à l'intérieur desquels on remarque à nouveau des pierriers, qui peuvent être plus ou moins régulièrement répartis ;
- des enclos polygonaux, parfois bordés par des enclos plus petits, qui sont généralement dépourvus de pierriers.

Les deux premiers types d'aménagements se retrouvent sur le Jabal al-‘Ala et sur une partie du Jabal Hass. Le Jabal Shbayt quant à lui présente les trois types de champs. Les deux premiers se limitent principalement, mais pas exclusivement, à l'enclos de territoire du village de Drayb al-Wawi<sup>375</sup>, alors que les derniers, souvent établis sur le rebord du plateau, occupent la surface la plus importante.

---

<sup>374</sup> Voir ci-dessus (a) *Le parcellaire laniéré : une mise en valeur propre aux secteurs basaltiques*, p. 623 et (b) *Éléments de chronologie relative pour la datation du parcellaire laniéré*, p. 624.

<sup>375</sup> Au nord de Drayb al-Wawi, on ne trouve de parcellaire laniéré que des surfaces discontinues. De manière générale, il est plus difficile d'identifier le parcellaire antique sur le sommet du Jabal Shbayt que sur les deux autres *mesas* : la résolution des images satellitaires et des photographies aériennes ancienne y est insuffisante. Ce secteur pourrait présenter, notamment dans sa partie nord, une pierrosité plus élevée – à moins que l'épierrement n'y ait été beaucoup moins systématique –, ce qui rend difficile l'identification des limites de parcelles.

- Le parcellaire laniéré : des champs voués à la céréaliculture

Sur le sommet du Jabal al-‘Ala, le parcellaire laniéré, qui apparaît comme la forme de mise en valeur la plus répandue, respecte la trame orthogonale des anciennes limitations<sup>376</sup>, notamment celle du quart sud-est du plateau, autour du village de Tall al-Dahab et au nord de celui de Nawa (**figure 127**). Les parcelles ainsi définies sont particulièrement allongée : 360 m de long pour 40 m de large au nord d’Al-Tuba 2 pour des parcelles d’orientation approximativement est-ouest et près de 600 m de long pour 20 m de large pour des parcelles d’orientation méridienne dans le même secteur. La largeur des champs peut même être réduite à moins d’une dizaine de mètres, pour une longueur de plusieurs centaines de mètres. C’est ce qu’on observe par endroits sur le sommet du Jabal Hass, où les vestiges des aménagements antiques sont cependant moins bien conservés<sup>377</sup>. Sur le sommet du Jabal Shbayt, les caractéristiques de ce parcellaire restent les mêmes (**figures 106 et 129**).

La forme des parcelles, comparable à celle qu’on observait surtout dans l’économie traditionnelle avant les opérations de remembrement des années 1930<sup>378</sup> peut apporter des informations sur le type de culture pratiquée et éventuellement sur les régimes de propriété<sup>379</sup>. Leur forme est particulièrement adaptée à la céréaliculture et aux labours pratiqués à l’araire, sous réserve que l’épaisseur de sol y soit suffisante. Dans le cas du Jabal al-‘Ala et du Jabal Hass, qui figurent parmi les principales terres à blé du nord de la Syrie<sup>380</sup>, les conditions climatiques et édaphiques autorisent tout à fait ce type de culture.

- Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d’élevage

Les enclos polygonaux ou quadrangulaires, plus ou moins étendus et qui présentent des pierriers, disposés régulièrement ou non, occupent une surface moins importante que le parcellaire laniéré. On les trouve sur le Jabal al-‘Ala (au nord de Nawa [**figure 127**], au nord-ouest de Samaqiyya al-Qubliya et à l’ouest d’Al-Hazimah) et également sur le Jabal Hass, souvent aux mêmes emplacements, c’est-à-dire en périphérie du plateau (au sud-ouest de Maktabah et à l’est de Ramlah). Dans la mesure où on ne connaît pas les limites des finages de ces villages, il est difficile de déterminer leur place dans l’organisation du terroir, mais ils paraissent souvent situés à la limite des parcelles consacrées à la céréaliculture, donc au plus loin de l’agglomération. La forme de ces parcelles paraît adaptée pour des plantations d’arbres fruitiers<sup>381</sup>. Par ailleurs, la pratique de l’arboriculture sur les plateaux basaltiques est

<sup>376</sup> Voir ci-dessus b) *Les structures cadastrales rurales*, p. 617

<sup>377</sup> Observation à partir d’images satellitaires, la définition des photographies aériennes dans ce secteur (photographies aériennes de 1958) ne permettant pas une analyse aussi fine.

<sup>378</sup> LATRON 1936, p. 198-199 et WEULERSSE 1946, p. 187-195 : le parcellaire laniéré qui résulte du régime de la propriété communautaire évolue progressivement vers un parcellaire en damier. A. Latron cite le cas de Sfirah, dont le terroir, avant remembrement, présentait des parcelles de 3 500 m de long, pour quelques sillons de large seulement (LATRON 1936, pl. 2).

<sup>379</sup> Sur cette question, voir ci-dessous b) *Le village : terroir à structure individuelle ou communautaire ?*, p. 898.

<sup>380</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 8, p. 25 et p. 58.

<sup>381</sup> LATRON 1936, p. 195 ; WEULERSSE 1946, p. 106. Ce type de culture, dans le système *mucha*, impliquait une stabilisation de la possession, dans un des quartiers du terroir (LATRON 1936, p. 190).

confirmée à Tamak et à Al-'Anz, notamment, par des trous ménagés dans la dalle calcaire<sup>382</sup>. Au nord de Tamak, la localisation de ces fosses correspond d'ailleurs à une zone d'enclos quadrangulaires, avec de rares pierriers<sup>383</sup>.

Sur le plateau du Jabal Shbayt, dans la partie nord de l'enclos de terroir de Drayb al-Wawi, de part et d'autre du talweg<sup>384</sup>, se trouvent des parcelles allongées, larges de 50 à 100 m et dont la longueur est difficile à déterminer (plus de 400 m ?), qui pourraient elles aussi avoir été destinées à des plantations (**figure 129**). Elles présentent des pierriers<sup>385</sup> apparemment répartis de manière irrégulière sur la surface de la parcelle. L'origine et la fonction de ces pierriers suscitent d'ailleurs de nombreuses questions. En Syrie du Sud et dans le Massif calcaire, l'observation a permis de définir plusieurs types de fonctions pour ces tas de pierres : funéraire pour des tombes de type tumulaire, abri pour de petites cahutes abritant des exploitants, des gardiens ou des ascètes<sup>386</sup>. Certains pierriers ont aussi été constitués sur les ruines d'une installation plus ancienne (tour, tombeau...) construite à l'intérieur d'une parcelle<sup>387</sup>. Lorsque ces pierriers ont été fouillés, ce qui est le cas dans le Massif calcaire comme dans le Néguev, leur démontage a mis au jour une structure. J.-L. Biscop, autour de Dair Dehes, signale un assemblage soigneux, presque appareillé à la base, formant une sorte de coffrage destiné à contenir les pierrailles les plus petites. Certains ont des formes régulières, mais ce n'est pas le cas de la plupart<sup>388</sup>. Dans le Néguev, on distingue trois formes : conique<sup>389</sup>, en longue bande<sup>390</sup> et en « pot de fleur »<sup>391</sup>. De ces trois formes, la dernière présente la structure la plus aboutie : il s'agit d'un coffrage soigneusement appareillé, de plan circulaire, qui contenait un mélange de terre et de pierres. P. Mayerson a généralement considéré que ces pierriers servaient à la viticulture<sup>392</sup>. Certains chercheurs, partisans de cette thèse, ont supposé que cet entassement de pierres favorisait la condensation, dont les pieds de vigne auraient bénéficié. P. Mayerson réfute cette théorie en soulignant qu'il aurait fallu, pour que la condensation se forme, que les pierres soient poreuses et la structure du pierrier aérée, ce qui n'est pas le cas dans le Néguev. Pour lui, les types de pierriers correspondent à des plantations distinctes et sont les vestiges positifs de vignes rampantes plantées en négatif, dans des fosses ou dans des tranchées<sup>393</sup>. Les pierriers en « pot de fleur » correspondraient à des aménagements réservés aux secteurs d'où les sols

<sup>382</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 37. Voir ci-dessus *Les cultures pluviales*, p. 120 et voir aussi ci-dessous *Les cultures spéculatives*, p. 734.

<sup>383</sup> D'après les coordonnées de la base de données « Marges arides » pour le site 99/05bis.

<sup>384</sup> La terrasse alluviale se situe à plus de 1 km en contrebas.

<sup>385</sup> J.-B. Rigot supposait qu'il s'agissait de trous d'arbres, comme à Tamak et Al-'Anz (RIGOT 2003, 1, p. 255). En réalité, ces pierriers présentent le même aspect que ceux du Jabal al-'Ala ou du Jabal Hass. Les trous d'arbres de Tamak ne sont d'ailleurs visibles ni sur les images satellitaires ni sur les photographies aériennes anciennes.

<sup>386</sup> BISCOP 1997, p. 42 ; DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003, p. 127-128.

<sup>387</sup> DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003, p. 128.

<sup>388</sup> BISCOP 1997, p. 42.

<sup>389</sup> De 0,1 à 0,5 m de haut pour un diamètre allant de 0,4 m à 3,5 m (MAYERSON 1962, p. 250).

<sup>390</sup> De 2,5 à 3 m de large à la base à 0,15 à 0,25 m de haut (MAYERSON 1962, p. 250).

<sup>391</sup> Généralement de 2,5 à 3 m de diamètre et de 0,50 m de haut (MAYERSON 1962, p. 250).

<sup>392</sup> C'est d'ailleurs la fonction que leur attribuent les bédouins. Le nom arabe de ces aménagements est *tulailat al-'anab* (MAYERSON 1962, p. 251 et 253).

<sup>393</sup> Ces deux types de plantations sont attestés par les sources historiques et par l'archéologie. Voir BRUN 2003, p. 31-32.

sont absents ou la pierrosité trop importante. Une autre théorie, qui récuse les possibilités de culture sur des versants aux sols minces et à la salinité élevée<sup>394</sup>, suppose que ces pierriers, installés sur les pentes, ont eu pour fonction de favoriser et de canaliser les eaux du ruissellement jusqu'aux fonds d'oueds, qui faisaient l'objet d'une exploitation intensive<sup>395</sup>. Ces aménagements auraient permis aux cultures de fonds de vallée de bénéficier d'une quantité d'eau trois à quatre fois supérieure à celle fournie par la pluviométrie annuelle<sup>396</sup>. Dans les zones sans pierriers, le seul ruissellement naturel aurait permis de doubler la quantité d'eau apportée par la pluie<sup>397</sup>.

Quoiqu'il en soit du Néguev, la théorie selon laquelle les pierriers servent de supports à des pieds de vigne ou constituent les seuls indices de fosses ou de tranchées destinées à accueillir des vignes rampantes me semble également séduisante, même si l'une comme l'autre demandent à être vérifiées sur le terrain. En premier lieu, il n'est pas exclu que les pierriers de la région soient exclusivement constitués de pierres, ce qui aurait pu permettre l'infiltration d'air et la formation de rosée nocturne, dont on estime qu'elle joue un rôle fondamental dans le développement des cultures et des plantes dans les secteurs arides. En second lieu, les sols des plateaux basaltiques devaient être suffisamment riches et épais pour accueillir des vignobles. En troisième lieu, dans la mesure où ces pierriers sont particulièrement concentrés sur les plateaux et quasiment absents des versants, on peut exclure qu'ils servaient à canaliser le ruissellement. Enfin, on peut remarquer, dans le cas du Jabal Shbayt, que l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi est l'un des rares endroits où l'on trouve ces pierriers et que Drayb al-Wawi se trouve être l'un des rares sites de la *mesa* dont le territoire ne comportait pratiquement pas de versants susceptibles d'être aménagés en terrasses. Ce n'est que dans la partie basse de l'enclos de territoire, sur une surface somme toute limitée (17 ha) compte-tenu de celle de l'enclos de territoire (10 km<sup>2</sup>) qu'on trouve quelques parcelles de terrasses alors que l'essentiel de la mise en valeur autour de ce plateau est fondé sur ces aménagements. On peut imaginer que les parcelles contenant des pierriers à l'intérieur de cet enclos de territoire aient été une sorte d'alternative à l'aménagement de terrasses pour les plantations. Quelle que soit la fonction exacte de ces pierriers, le plus difficile est de déterminer si leur construction est le produit exclusif de l'épierrement ou si des considérations agronomiques autres (habitudes culturelles) s'y sont ajoutées.

---

<sup>394</sup> EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 134.

<sup>395</sup> Pour l'ensemble de la bibliographie sur ces différentes théories, se reporter à MAYERSON 1962, p. 252. La théorie du ruissellement a fait l'objet d'une expérience, jugée concluante, dont les résultats sont présentés dans EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 139-147. Voir aussi EDELSON 2006, p. 51-52.

<sup>396</sup> EDELSON 2006, p. 52. Les cultures bénéficieraient de ce fait de 400 à 500 mm d'eau. À noter cependant que R. E. Edelson, auteur d'une thèse sur le sujet, ne détaille pas dans cette publication comment il parvient à de tels résultats.

<sup>397</sup> EDELSON 2006, p. 52. La quantité d'eau disponible pour les cultures de fonds de vallée serait sensiblement équivalente à 200 mm.

- Les grands enclos polygonaux imbriqués : une céréaliculture extensive et/ou des enclos d'élevage

Parallèlement à ces différents types de champ, on observe aussi, cette fois surtout sur le rebord du sommet du Jabal Shbayt, des enclos aux formes irrégulières, alvéolaires, imbriqués les uns dans les autres et parfois bordés par une série d'enclos plus petits, de forme quadrangulaire (**figure 106 et 129**). Certains des grands enclos présentent un parcellaire laniéré, les autres en sont dépourvus. La plupart de ces enclos paraissent dépendre d'implantations situées en contrebas, car le sommet du plateau n'a livré qu'un petit nombre de sites – Al-Tuba 1 et un site non prospecté qui se trouve à l'ouest de Drayb al-Wawi figurent parmi les plus importants<sup>398</sup>. Leur fonction est difficile à définir : les grands enclos présentant des parcelles en lanière devaient être consacrés à la céréaliculture, mais on estime en général que, contrairement au Jabal Hass voisin, le plateau du Jabal Shbayt ne pouvait accueillir de culture pluviale de blé<sup>399</sup>. La plupart de ces espaces devaient donc plutôt être consacrés à l'orge.

Les enclos sans parcellaire laniéré présentent parfois de petits pierriers, moins nombreux et plus distants que sur les autres parcelles. Les subdivisions internes qu'on y observe ou les enclos rectangulaires de petite taille, dépourvus de pierriers, qui les bordent pourraient trouver une justification dans le cadre de l'élevage. Ils pourraient aider à la gestion des troupeaux, au moment de la tonte, de la traite ou à la période de l'agnelage. Les enclos qui entourent le village d'Al-Tuba 1, sur le rebord du plateau, desservis par une voie d'accès venant du village, auraient pu avoir une fonction pastorale. On pourrait en effet les comparer, dans un environnement plus favorable à la culture, aux enclos qui bordent au sud le bourg de Khirbat al-Dawsa et à l'ouest celui de Rasm al-Ahmar 3<sup>400</sup>.

*(b) Les aménagements de versant : la prépondérance des terrasses de culture*

Les aménagements de versant sont, pour le Jabal Hass et pour le Jabal Shbayt, particulièrement représentatifs de l'économie de ces secteurs (**figure 75, 1 ; 103 ; 106 ; 151 et 153**). Sur tout le pourtour de ces deux plateaux, ce sont les terrasses de culture qui apparaissent comme l'élément marquant du paysage. Par comparaison, les terrasses observées sur le versant du Jabal al-'Ala qui s'incline vers l'est en pente douce, relèvent d'une moindre nécessité et il n'est pas rare d'observer sur certains des versants un parcellaire en lanière, orienté dans sens de la pente (**figure 128**). Les terrasses de culture s'observent jusque sur le versant des buttes résiduelles, comme par exemple dans la partie sud de l'enclos de territoire du site de Stabl 'Antar (**figure 74**) ou dans la partie sud-est de celui du village de 'Umm Zahmak, là où les pentes sont les plus accusées.

<sup>398</sup> Drayb al-Wawi est installé dans une longue vallée d'orientation méridienne incisant la moitié sud du plateau et non sur la surface du plateau.

<sup>399</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 8, p. 25 ; RIGOT 2003, 1, p. 400.

<sup>400</sup> Voir ci-dessus *Des enclos d'élevage*, p. 708 et *Les enclos polygonaux*, p. 709.

Sur les versants du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, la mise en valeur devait obligatoirement apprivoiser les pentes, assez fortes pour être soumises au ravinement. Des terrasses de culture ont donc été systématiquement aménagées, sur tous les versants, quelle que soit l'exposition<sup>401</sup>. Il arrive que, dans la partie la plus haute du versant, immédiatement sous la corniche basaltique, on trouve quelques enclos, généralement sans pierriers, de forme régulière. C'est le cas par exemple en amont dans la vallée de Sirdah 1 et 2 ou dans celle d'un affluent alimentant l'oued du village de Mu'allaq. Il pourrait là aussi s'agir d'enclos d'élevage, à moins qu'il ne s'agisse de plantations, plus douteuses (**figure 151**)<sup>402</sup>. Certains de ces enclos, par exemple ceux qui se trouvent sur les versants nord et est de la butte sur laquelle se trouve le hameau de Qurbatiyya, occupent la majeure partie de la pente (**figure 150**). En bas de versant cependant, la nature des aménagements change : les terrasses de culture et les enclos sont généralement remplacés par un parcellaire laniéré qui indique que ces secteurs étaient plutôt consacrés à la céréaliculture<sup>403</sup>. Les enclos et le parcellaire laniéré occupent cependant une superficie limitée par rapport à celles consacrées aux terrasses.

Lorsqu'elles dépendent d'une agglomération, les terrasses sont systématiquement regroupées en lotissements par des murs de délimitation qui courent souvent parallèlement à la pente, mais peuvent aussi délimiter des lopins dont la situation sur la pente varie (haut, milieu ou bas de versant). Quand elles se trouvent à l'intérieur d'un enclos de territoire appartenant à un écart (Tuwahinah 3), les planches s'orientent différemment, apparemment pour s'adapter aux changements de direction de la pente principale, mais il n'existe dans ce cas pas de murets de délimitation et les terrasses présentent de ce fait l'aspect d'un terroir unifié.

J'ai déjà signalé que la présence d'un couloir d'accès le long des murs de propriété, à l'intérieur des lotissements, pourrait avoir une incidence sur le ruissellement et indiquer que la structure même des terrasses permettait d'exploiter, de drainer et de canaliser les eaux pluviales vers des terroirs situés en contrebas<sup>404</sup>. Bien qu'on ignore la structure même de ces terrasses, les différentes planches pourraient avoir à leur base une rigole facilitant le drainage et l'évacuation des eaux de ruissellement<sup>405</sup>. Quand on sait que certains des pierriers du Néguev ont été interprétés comme des aménagements destinés à canaliser des eaux pluviales vers les fonds de vallée, la prise en compte de cette ressource dans l'organisation des terrasses et des différents lotissements paraît plausible. Bien que certains des versants mis en

<sup>401</sup> J.-B. Rigot relève toutefois une prédominance des terrasses orientées vers l'ouest et le nord (RIGOT 2003, 1, p. 424).

<sup>402</sup> J.-B. Rigot estime que les enclos de la moitié nord du Jabal Shbayt sont plutôt exposés au sud et à l'est et seraient de ce fait plutôt destinés aux cultures les moins exigeantes ou à l'élevage (RIGOT 2003, 1, p. 424-425). Sa conclusion n'est cependant pas valide parce que les enclos dont il tient compte ne sont, d'après ma typologie, ni des enclos de culture ni des enclos d'élevage, mais des enclos de territoire, qui ne peuvent être analysés comme une entité agricole à finalité unique.

<sup>403</sup> Ce parcellaire est parfaitement visible en contrebas des enclos de versant de Qurbatiyya, sur les photographies aériennes obliques d'A. Poidebard (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 46-47).

<sup>404</sup> Voir ci-dessus c) *Les eaux de surface*, p. 640

<sup>405</sup> Voir ci-dessus note 158, p. 642. On connaît plusieurs techniques de drainage et de dérivation des eaux de pluies pour des cultures en terrasses (BLANCHEMANCHE 1990, p. 32-41).

valeur par des terrasses ne présentent ni lotissement ni couloir d'accès (habitat isolé), on peut aussi envisager que les changements d'orientation des terrasses aient pu contribuer à canaliser le ruissellement<sup>406</sup>.

Ces terrasses étaient probablement d'abord destinées à recevoir des plantations<sup>407</sup>. Et cette mise en valeur à grande échelle, impliquant de lourds travaux pour leur mise en place et un entretien régulier<sup>408</sup>, me semble avant tout réservée à une culture à haute valeur ajoutée : oléiculture et/ou viticulture. Les éléments de pressoir à huile retrouvés à Mu'allaq, à Jubb al-'Ali 1 et à Al-Tuba 1 – moins directement lié aux terrasses de culture – attestent de la culture de l'olivier et de la production d'huile dans la région. Les terrasses de culture pourraient fort bien avoir été affectées à la culture de l'olivier, mais elles pouvaient l'être aussi à la culture de la vigne<sup>409</sup>. Une combinaison des deux types de culture est d'ailleurs tout à fait vraisemblable<sup>410</sup> et l'on doit aussi envisager d'éventuelles cultures intercalaires (céréales, légumineuses), dans l'attente du plein rapport des plantations et même au-delà<sup>411</sup>.

*(c) Les aménagements de piémont : une mise en valeur intensive ou extensive en fonction de la qualité agronomique des sols*

Il en va des aménagements de piémont comme des aménagements de plaine en général : leur mise en œuvre n'a pas toujours nécessité un épierrement systématique et, par conséquent, les formes précises de la mise en valeur dans ces secteurs échappent souvent à l'analyse, d'autant que les photographies aériennes des années 1960 montrent déjà une mise en culture intensive de certaines zones. C'est le cas sur l'ensemble du versant oriental du Jabal al-'Ala, mais aussi sur le piémont du Jabal Hass et dans le couloir de Munbatah.

Sur le piémont est du Jabal al-'Ala, il reste par endroit des traces d'un parcellaire laniéré qui se confond fréquemment avec les aménagements de plaine et de fond de vallée. La situation sur le piémont du Jabal Hass et dans le couloir de Munbatah me semble avoir été sensiblement identique (**figure 150**). Même s'il ne reste aujourd'hui guère de traces de ces aménagements<sup>412</sup> et de la partition de ce terroir, on peut estimer qu'il était consacré à la

---

<sup>406</sup> Dans le Néguev, plusieurs systèmes de maîtrise et d'adduction des eaux du ruissellement ont été signalés pour des fermes antiques : des canaux ou des canalisations (EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, fig. 61, p. 96) mais aussi des pierriers, coniques ou en bande (EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, fig. 68, p. 102). Voir ci-dessus *Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers*, p. 716.

<sup>407</sup> La culture d'annuelles ne justifie pas, dans ce type de milieu, de tels aménagements (BLANCHEMANCHE 1990, p. 135 et 137).

<sup>408</sup> La construction de terrasses de culture implique des opérations de nivellement, de soutènement et ici, la construction de murets. Elles imposent également un entretien régulier et nécessitent souvent de remonter la terre emportée par le ruissellement.

<sup>409</sup> À titre de comparaison, la vigne, en Syrie du Sud, est indifféremment cultivée en terrasse, sur le plateau et dans la vallée du Jabal al-'Arab (DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003, p. 165). J.-B. Rigot estime d'ailleurs que la vigne tenait une place plus importante que l'olivier dans les plantations romaines et byzantines du Jabal Hass et du Jabal Shbayt (RIGOT 2003, 1, p. 421-422).

<sup>410</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 138-139 : « l'association de plusieurs espèces plantées était assez courant : la vigne voisine avec l'olivier, l'amandier et, d'une manière générale, avec tous les arbres fruitiers ».

<sup>411</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 136 et 139.

<sup>412</sup> On observe déjà sur les photographies aériennes d'A. Poidebard prises dans les années 1940 une exploitation contemporaine du piémont est du Jabal Hass, à hauteur de l'agglomération de Jbain 2. Cette exploitation se traduit par un remaniement du parcellaire existant : les limites de parcelles qui consistaient vraisemblablement ici



céréaliculture. Sur le piémont est du Jabal Shbayt, la direction que prend l'enclos de territoire du village de Rasm al-Hajal indique qu'une partie du piémont faisait bel et bien partie du terroir du site et qu'il était selon toute probabilité exploité au même titre que les versants et le fond de vallée (**figure 98**). Les enclos de territoire de Tall Draham 2 (ferme) et Tall Draham 3 (monastère) empiètent eux aussi largement sur le piémont, ce qui indique qu'il faisait là aussi l'objet d'une mise en valeur. À l'intérieur de l'enclos de territoire de Tall Draham 3, on distingue vaguement, sur les photographies aériennes d'A. Poidebard, dans la partie est de l'enclos, une trame qui pourrait correspondre à un parcellaire laniéré, perpendiculaire à la pente.

On peut envisager, à partir de la répartition contemporaine des cultures, que certaines portions du piémont oriental du Jabal al-'Ala et du piémont sud du Jabal Hass aient été cultivées en blé<sup>413</sup>. En revanche, les piémonts nord et est du Jabal Hass et celui du Jabal Shbayt en général apparaissent comme des terroirs de moindre qualité, plus susceptibles d'avoir été consacrés à l'orge, sauf peut-être dans le cas de micromilieus favorisés. Ainsi J.-B. Rigot n'exclut pas qu'une partie de ces piémonts (Jabal Hass surtout) ait pu, à la période byzantine, bénéficier d'un potentiel agronomique supérieur qui autorisait une culture pluviale de blé<sup>414</sup>.

*(d) Les aménagements de fond de vallées : des jardins et des parcelles de culture fondamentales pour l'économie de subsistance*

Les aménagements de vallée occupent comparativement une superficie moins importante que les aménagements de plateau et de versant sur les massifs basaltiques, mais le rôle qu'ils tiennent dans l'économie domestique est vraisemblablement central, alors que les autres types d'aménagements me semblent plus délibérément tournés vers l'économie de marché.

En raison d'un épierrement plus limité, d'une sédimentation plus importante et d'une exploitation contemporaine préférentielle de ces milieux, nous n'avons des aménagements de vallée qu'une connaissance très partielle et théorique, surtout pour le Jabal al-'Ala. Sur ce plateau, rares sont les sites installés dans les fonds de vallée, alors que c'est une quasi-constante sur le Jabal Hass et surtout sur le Jabal Shbayt<sup>415</sup>.

Le village de Hawa est cependant installé dans une des larges vallées du Jabal al-'Ala. L'observation des photographies aériennes anciennes et des images satellitaires permet de définir les limites approximatives d'un enclos de territoire au nord et d'un grand enclos polygonal de 230 ha environ au sud (**figure 128**)<sup>416</sup>. L'enclos de territoire mord largement au

---

aussi en un parcellaire laniéré dans le sens de la pente ont été démontées et les pierres rassemblées en pierriers alignés (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 33).

<sup>413</sup> JAUBERT *et al.* 1999, carte 8, p. 24. Voir aussi ci-dessus *Les cultures pluviales*, p. 120.

<sup>414</sup> RIGOT 2003, 1, p. 432.

<sup>415</sup> Dans les vallées du Jabal al-'Ala, les sites sont installés de préférence sur des amphithéâtres de tête de réseau alors que dans les autres mesas, ils occupent le fond de vallée alluvial. Voir ci-dessous *b) Le Jabal Hass et le Jabal Shbayt*, p. 839.

<sup>416</sup> Ce type d'enclos se retrouve fréquemment à proximité des agglomérations. Voir ci-dessus *Les grands enclos polygonaux*, p. 839.

nord sur le sommet du plateau ; on y observe les traces d'un parcellaire laniéré ancien. L'essentiel de la surface délimitée au sud par l'enclos polygonal appartient au fond de vallée et correspond sans aucun doute au meilleur terroir dont disposait le village. Il s'y trouve aussi de rares portions du sommet du plateau sur lesquelles on distingue le parcellaire laniéré caractéristique ainsi qu'un enclos quadrangulaire avec de rares pierriers. À l'intérieur de l'enclos polygonal, les versants présentent également un parcellaire en lanière d'orientation nord-sud qui semble se prolonger dans la majeure partie du fond de vallée. Dans la mesure où cette portion du terroir du village (soit une surface de 130 ha) présente le potentiel agronomique le plus élevé – avec l'avantage qu'offre le fond de vallée en termes d'hydrologie et d'irrigation (nappe de sous-écoulement) –, on peut supposer que les cultures qui y étaient pratiquées offraient non seulement les meilleurs rendements mais aussi les rendements les plus stables, moins affectés par les variations pluviométriques que les parcelles du plateau ou des versants. On peut donc supposer que ces parcelles constituaient le « grenier » du village et rassemblaient les cultures dont dépendait directement la subsistance des habitants de Hawa (blé, légumineuses<sup>417</sup> et peut-être aussi du fourrage à destination des attelages de bovins). Le village possédait de plus un quartier de jardins (petits enclos rectangulaires) de 150 x 170 m environ, situé au nord, toujours en fond de vallée, en périphérie de l'agglomération. Une dérivation à partir de l'oued de tête de réseau qui longe sur 200 m ces parcelles aurait pu permettre de les irriguer.

Le schéma d'organisation du fond de vallée de Hawa s'applique aussi aux autres plateaux, c'est du moins ce qu'il ressort des quelques exemples de villages de vallées bien documentés : Mu'allaq pour le Jabal Hass (**figure 103**), Rasm al-Hajal (**figure 98 et 106**) et Drayb al-Wawi (**figure 129**) pour le Jabal Shbayt. Les deux premiers villages sont surtout remarquables pour leurs jardins, parfaitement reconnaissables sur les photographies aériennes et qui ont pu être irrigués par dérivation et/ou à partir d'un système de puisage complexe – pour Rasm al-Hajal –, puis par gravité, à partir des deux oueds drainant ces vallées. Dans les deux cas, les villages sont installés dans la partie amont de la vallée et les jardins en aval, à l'endroit où le fond de vallée s'élargit. Si le quartier sud de Drayb al-Wawi était bien consacré à des jardins, il s'agirait des seuls peu susceptibles d'avoir été irrigués par gravitation<sup>418</sup>.

Quoi qu'il en soit, les jardins, dans ces vallées, sont relayés par des parcelles plus vastes<sup>419</sup>, qui longent en rive sud l'oued situés au sud du village de Mu'allaq, et qu'on retrouve, avec des pierriers, au nord de l'enclos de jardins de Rasm al-Hajal, ou bien dans la basse vallée de l'oued qui borde le village au nord de l'agglomération. Dans la mesure où ces parcelles exploitent les meilleurs terroirs des vallées et pourraient fort bien avoir reçu une irrigation de complément, elles étaient probablement là aussi consacrées aux cultures les plus exigeantes et les plus fondamentales pour l'économie domestique : blé, arbres fruitiers, légumineuses... La céréaliculture en sec avait aussi sa place dans les fonds de vallée : c'est

<sup>417</sup> Les besoins en eau des légumineuses sont supérieurs à ceux du blé (JAUBERT *et al.* 1999, p. 58).

<sup>418</sup> Voir ci-dessus *Des jardins*, p. 707.

<sup>419</sup> Voir ci-dessus *Les enclos polygonaux*, p. 709.

ce qu'indique le parcellaire laniéré qui relaie à l'aval les jardins et les enclos polygonaux de Rasm al-Hajal. Ces espaces ont certainement pu accueillir une culture pluviale intensive d'orge et, si l'on imagine qu'ils bénéficiaient de l'éventuel surplus des eaux d'irrigation des jardins et des enclos polygonaux, on peut aussi imaginer qu'ils aient été cultivés en blé, au moins les bonnes années.

Cette compartimentation des meilleurs terroirs en fonction de leurs potentiels respectifs – fractionnement en jardins, en enclos polygonaux dont la plupart sont susceptibles d'avoir été irrigués et donc d'avoir accueilli des cultures variées, eux-mêmes relayés par des parcelles dévolues à une céréaliculture (majoritaire mais probablement pas exclusive) à haut rendement – n'a cependant pas cours dans toutes les vallées. Dans celle de Zabad 1, mais aussi dans celle de 'Umm Miyal 1, le fond de vallée ne montre guère de signe d'une mise en valeur aussi intensive et hiérarchisée. À 'Umm Miyal 1, en amont de l'agglomération, un grand enclos polygonal paraît divisé en vastes quartiers qui auraient pu accueillir des cultures exigeantes et/ou à hauts rendements<sup>420</sup>. À Zabad 1, la place de l'agglomération et celle des jardins et des autres parcelles de culture intensive du fond de vallée étaient probablement inversées par rapport à Rasm al-Hajal et à Mu'allaq. Le village est établi au débouché de la vallée et les principaux aménagements de fond de vallée devaient se trouver en amont, sur les terrasses alluviales de l'oued drainant la vallée (**figure 92**). Il est impossible de déterminer s'ils étaient plus proches de ceux de 'Umm Miyal 1 ou de ceux de Rasm al-Hajal et de Mu'allaq : ni les images satellitaires ni les photographies aériennes anciennes ne montrent les vestiges d'une mise en valeur du fond de vallée. Il faut supposer que ces aménagements ont été progressivement ensevelis sous la charge alluviale de l'oued.

Les aménagements du terroir et ceux plus directement liés à l'habitat révèlent sur les plateaux basaltiques plusieurs niveaux de mise en valeur et plusieurs orientations économiques, qu'il est plus difficile de déceler ailleurs dans la région. La variété des aménagements agricoles repérés sur les trois plateaux montre une mise en valeur intensive, extrêmement diversifiée, et surtout envisagée rationnellement en fonction du potentiel agronomique des milieux différents qui composent ces entités agricoles.

La mise en valeur du Jabal al-'Ala révèle, sur le sommet du plateau, une polyculture intensive, où prédominent les terres à blé, à peine concurrencées par des espaces réservées aux plantations : des arbres fruitiers indubitablement, mais probablement aussi des vignes qu'il est plus difficile de localiser. Localement, au plus près des agglomérations si l'on peut se fier à l'exemple de Hawa, devaient se trouver les espaces réservés à l'agriculture vivrière. Il est possible que les meilleurs terroirs, offrant les rendements les plus élevés, les plus réguliers et les moins affectés par les variations pluviométriques, aient été consacrés à ce type de culture. L'exploitation du Jabal Hass présente des caractéristiques très proches de celle du Jabal al-'Ala. Les différences majeures résident dans une mise en valeur systématique des pentes, plus accusées ici, et dans un potentiel agricole généralement

<sup>420</sup> Voir ci-dessus *Les grands enclos polygonaux*, p. 711.

moindre sur le piémont. L'exemple de Mu'allaq montrerait donc que, là aussi, les terroirs les plus favorables à la culture sont consacrés à l'économie de subsistance, alors que la superficie réservée aux terrasses de culture, destinées à des plantations à haute valeur ajoutée, indique une exploitation systématique destinée à alimenter une économie de marché.

La mise en valeur du Jabal Shbayt, montre une orientation économique plus radicale encore : tous les versants sont mis en valeur par des terrasses de cultures, alors que les superficies susceptibles d'avoir été consacrées au blé et aux légumineuses se réduisent aux meilleurs terroirs, c'est-à-dire aux fonds de vallées. Les surfaces vraisemblablement cultivées en orge – qui représente selon toute probabilité une part importante du fourrage – sont, elles, beaucoup plus présentes : le piémont comme la plus grande partie du sommet du plateau a pu les accueillir. La présence, sur le plateau, de vastes enclos associés à des séries d'enclos plus petits, indique aussi probablement une part plus importante – en tout cas plus visible – de l'élevage de petit bétail dans l'économie rurale.

L'élevage est d'ailleurs certainement la composante économique qui est la plus difficile à cerner à partir des aménagements agricoles des trois plateaux. Compte-tenu des aménagements qu'on est tenté d'attribuer à cette activité sur le Jabal Shbayt et de la proximité immédiate des pâturages qu'offre la steppe immédiatement à l'est et au sud de ce plateau, on peut s'interroger sur la place de l'élevage dans l'économie de cette *mesa*. On pourrait même envisager un élevage en partie spéculatif. Après tout, l'élevage apparaît comme une orientation économique attestée ailleurs, même si les sites en question sont situés dans des contextes agricoles plus défavorables à la culture<sup>421</sup>. Mais cette activité pourrait fort bien ne pas être l'apanage des sites de la steppe. La mise en valeur des trois plateaux basaltiques était manifestement orientée vers une économie de production, avec des nuances et des spécificités propres à chaque plateau. On peut imaginer, pour le Jabal Shbayt en particulier, une économie orientée certes vers l'oléiculture et/ou la viticulture mais aussi vers une production carnée.

### **b) La steppe : polyculture vivrière et spécialisation ponctuelle**

Les plateaux basaltiques restent, dans la région, les secteurs où la mise en valeur intensive est la plus évidente, principalement parce que l'exploitation du sol passait par l'épierrement et que cette opération a fossilisé les terroirs. Dans des contextes différents, où la pierrosité est moins importante, il est beaucoup plus difficile d'évaluer l'ampleur de l'exploitation agricole. C'est la densité de peuplement surtout la présence des enclos de territoire qui reflètent l'intensité de la mise en valeur. Dans les secteurs à alluvionnement, les vestiges des aménagements agricoles ont pu, s'ils existaient, avoir été ensevelis<sup>422</sup> – notamment dans les *faydas* qui correspondent aux terroirs steppiques les plus favorables à la

---

<sup>421</sup> À Khirbat al-Dawsa, à Rasm al-Ahmar 3, etc. Voir ci-dessous 3. *Les zones à économie pastorale dominante*, p. 850.

<sup>422</sup> L'enclos de territoire de 'Umm Zahmak en est l'illustration. Dans le quart sud-est, qui se trouve sur le Jabal 'Aiza, on distingue très bien les aménagements agricoles (parcellaire laniéré, enclos et terrasses sur les versants), mais on en perd complètement la trace ailleurs, dans la partie de l'enclos qui correspond à un couloir alluvial.

mise en valeur et où la sédimentation a pu être importante. Mais, dans le cadre d'une mise en valeur plus extensive, ces vestiges ont pu n'avoir jamais existé – à moins qu'ils soient seulement moins visibles ? –, ce qui ne signifie pas pour autant que ces secteurs n'aient pas été exploités.

À l'heure actuelle, les labours – ou les sillons plus superficiels caractéristiques de la steppe aride – préalables à la culture d'orge et à l'emblavement dans les fonds de vallée s'effectuent sur de vastes surfaces, qui ne sont pas spécifiquement délimitées par des murs de pierre et qui peuvent changer d'une année sur l'autre<sup>423</sup>. Les terrains de parcours, hormis les points d'eau, ne portent aucun indice tangible de l'exploitation pastorale antique, qui existait pourtant certainement. Seules les qualités – ou les faiblesses – intrinsèques des sols permettent au cas par cas de déterminer quelle exploitation a pu être faite d'un terroir. Et, très fréquemment, seule la présence d'un enclos de territoire permet de définir quelle pouvait être l'orientation économique – productions vivrières et/ou spéculatives – des sites.

Certaines des constantes qu'on discerne dans les aménagements et la répartition des implantations du Jabal Hass et du Jabal Shbayt se vérifient plus généralement dans la steppe, c'est-à-dire dans cet espace pluriel bordé à l'ouest par la dorsale du Jabal al-'Ala, au nord par le Jabal Hass et le Jabal Shbayt et au sud par le massif montagneux des Palmyrénides. Si l'orientation économique générale des sites peut changer en fonction des potentiels agricoles des terroirs qu'ils exploitent (arboriculture, céréaliculture et plus généralement prédominance de la culture ou au contraire de l'élevage), les cultures vivrières conservent un rôle fondamental et, dans le cadre d'une agriculture pluviale, les meilleurs terroirs, c'est-à-dire presque exclusivement les fonds de vallées et les *faydas* – qui font partie des fonds de vallée au sens large mais auxquels je consacrerai un paragraphe distinct – continuent de leur être consacrés.

#### (a) *Les aménagements de fonds de vallée*

Les fonds de vallées font en effet, dans l'ensemble de la région – exception faite du Jabal al-'Ala – l'objet d'une mise en valeur préférentielle. C'est d'ailleurs cette exploitation qui a laissé, à l'extérieur des *mesas* et des buttes résiduelles, les vestiges les plus caractéristiques.

Le plus souvent cependant, la mise en valeur des fonds de vallée n'a cependant guère laissé de vestiges. Seule la disposition et le plan des enclos de territoire, à cheval sur un ou plusieurs talwegs dans le sens de la longueur – surtout dans l'est et le sud de la région –, indiquent que ces terroirs étaient les plus recherchés (**figures 143-144**). C'est le cas par exemple pour les fermes de Wadi Triyan 1 et 2. Dans d'autres cas, les aménagements qui signalent l'exploitation de ces secteurs sont ténus. Ce sont des murs jetés au travers de l'oued, qui en isolent spécifiquement une portion (Jbab Tanahij, **figure 146**) ou divisent le lit

<sup>423</sup> Les divisions du terroir qui proviennent à l'origine du régime de propriété communautaire *mucha'* ne sont pas matérialisées au sol par des aménagements durables, mais par un double sillon qui ménage une allée entre les lotissements et qui par la suite sert de desserte aux différentes parcelles (SWEET 1974, p. 61). Voir aussi ci-dessus note 286, p. 900.

de l'oued en plusieurs sections (Wadi 'Itriya 4). J'imagine assez bien ces vastes surfaces emblavées ou consacrées aux légumineuses, aux cultures les plus fragiles, et plus généralement à une agriculture vivrière.

Mais on peut aussi observer les traces d'une exploitation plus intensive de ces terroirs. Les hameaux de Rasm Jnayna (**figure 141**) et de Wadi al-Qastal 5 (**figure 140**) présentent des aménagements similaires du lit majeur des oueds : des enclos polygonaux, disposées en une ou deux rangées sur une rive, en fonction de la largeur de la basse terrasse de l'oued<sup>424</sup>. Ces surfaces, qui bénéficiaient certainement d'une irrigation, au moins par inondation, pour les plus proches du talweg – mais peut-être pas tous les ans ? – représentent 1,7 ha au minimum à Wadi al-Qastal 5 et 2,2 ha à Rasm Jnayna. Il s'agissait certainement d'une forme de jardins – différente de celle attestée par les petits enclos quadrangulaires<sup>425</sup> –, qui a pu accueillir des cultures de blé, de légumineuses et éventuellement des arbres fruitiers, dans des secteurs assez éloignés de l'oued pour que les plantations n'aient pas souffert de la violence des crues si l'on imagine une irrigation par inondation.

Dans un petit nombre de cas, pour des sites dispersés et situés dans des contextes très différents<sup>426</sup>, on peut aussi signaler l'existence de murets construits à cheval sur le talweg. Dans les vallées du secteur amont du glacis de piémont des Palmyrénides, A. Musil les avait décrits comme des barrages<sup>427</sup>. À 'Umm al-Ka'iybat, M.-O. Rousset signale qu'ils servaient à retenir les eaux de crue (**figure 36, 1**). À l'intérieur de l'enclos de territoire de la ferme de Wadi 'Itriya 3, ces murets barraient apparemment une vallée aujourd'hui sèche, mais le ruissellement, un peu plus haut, permettait d'alimenter une *birka*. On peut donc supposer que ces aménagements ont eu partout la même fonction, identique à celle qu'on leur a attribuée dans les vallées du Néguev où ils sont particulièrement nombreux<sup>428</sup>, à savoir, favoriser l'infiltration lente des eaux de crue tout en retenant une partie de la charge alluviale qu'elles transportent. Chaque muret<sup>429</sup> serait ainsi à l'origine de la création d'un champ au sol riche et profond, dont la qualité serait renouvelée à chaque crue<sup>430</sup>. Le dépôt des alluvions compenserait dans une certaine mesure l'érosion naturelle. En plus de bénéficier directement des crues, le ruissellement latéral et le lessivage des sols s'exerçant sur les pentes auraient

<sup>424</sup> Voir ci-dessus *Les enclos polygonaux*, p. 709.

<sup>425</sup> Voir ci-dessus *Des jardins*, p. 707.

<sup>426</sup> Secteur de Rijm al-Fakhar, signalé par A. Musil, sur le glacis de piémont des Palmyrénides (MUSIL 1928a, p. 49) ; bastion de 'Itriya avec Wadi 'Itriya 1 et 3 (base de données « Marges arides ») ; *embayment* près de la grande  *fayda*  centrale pour la ferme de 'Umm al-Ka'iybat (ROUSSET sous presse 1) ; vallée de Jubb al-'Ali appartenant au Jabal Shbayt (prospection d'avril 2006).

<sup>427</sup> MUSIL 1928a, p. 49. Voir ci-dessus (a) *Les barrages*, p. 653.

<sup>428</sup> ZOHARY 1954, p. 20-22 ; KEDAR 1957 ; MAYERSON 1962, p. 233-241 ; EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 97-99. Des aménagements similaires ont aussi été signalés en Jordanie, dans le secteur de 'Umm al-Jimal (KENNEDY 1998, p. 67-68).

<sup>429</sup> Dans le Néguev, ces « murets » dépassent rarement 1,5 à 2 m de hauteur (ZOHARY 1954, p. 21). En Syrie centrale où aucun de ces aménagements n'a été dégagé, on ignore tout de leur aspect et de leurs dimensions.

<sup>430</sup> Selon le même processus que celui que j'ai évoqué pour de probables enclos de culture susceptibles d'avoir été irrigués par dérivation à Khirbat al-Ja'ad. Voir ci-dessus *Les enclos polygonaux*, p. 709.

encore contribué à améliorer les conditions de culture dans ces champs en terrasse<sup>431</sup>. Ces surfaces étaient certainement cultivables en orge et probablement aussi en blé<sup>432</sup>.

Ce qui surprend le plus n'est pas qu'on retrouve en Syrie centrale des aménagements connus dans le Massif calcaire<sup>433</sup>, dans le Néguev ou en Afrique du Nord – en Tripolitaine, notamment<sup>434</sup> – mais qu'ils y soient si peu nombreux alors que les fonds de vallée font l'objet d'une exploitation intensive et quasi-systématique. Pour le moment, ces aménagements ont surtout été repérés dans les ravines de réseau<sup>435</sup>. Pour expliquer leur apparente rareté, on peut envisager soit ce que ces terrasses d'oueds aient été une forme courante de la mise en valeur mais qu'elles ont, à défaut d'entretien, été balayées par les crues ou enterrées dans leur alluvions<sup>436</sup> une fois ces secteurs abandonnés – phénomènes de déprise ? Mais on doit aussi tenir compte du fait que tous les fonds d'oued ne se prêtaient vraisemblablement pas à ce type de construction, en raison de crues trop brutales, qui les auraient détruites – d'où leur localisation préférentielle dans les ravines des têtes de réseau. Il faut d'ailleurs souligner que deux systèmes de mise en valeur distincts ont été repérés dans le Néguev (**figure 155**). Les terrasses d'oueds sont réservées aux oueds secondaires<sup>437</sup> et la mise en valeur, sur les oueds principaux, se concentre sur les berges, par l'intermédiaire de systèmes de dérivation complexes qui tirent parti des crues des oueds sans exposer les champs et les cultures à leur violence<sup>438</sup>. À ce second système de mise en valeur pourraient d'ailleurs appartenir les enclos polygonaux qu'on trouve à Wadi al-Qastal 5 et à Rasm Jnayna, sur les berges du Wadi al-Qastal et du Wadi al-'Amur, ou encore les enclos quadrangulaires qui bordent à l'ouest le village de Khirbat al-Ja'ad, à l'écart du lit majeur du Wadi al-Zarub. On remarquera que, dans les trois cas, les oueds concernés sont des oueds majeurs qui connaissent des crues violentes et un débit important.

(b) *Les aménagements des faydas*

Le tracé des enclos de territoire fait souvent la part belle aux dépressions alluviales, aux *faydas*, qui constituent des terroirs privilégiés. Cependant, à l'intérieur de ces espaces enclos, les vestiges de l'exploitation agricole sont quasi-inexistants. Là encore, il est possible que bon nombre d'aménagements aient disparu sous les alluvions. On observe cependant par endroits, comme à Rasm al-Zawahi 1, des enclos établis en bordure de *fayda* (**figure 144**). Dans le cas de cette ferme, deux grands enclos (90 x 70 m et 160 x 140 m) empiètent sur la *fayda* et l'un d'entre eux est susceptible d'avoir comporté en son centre un système

<sup>431</sup> ZOHARY 1954, p. 22.

<sup>432</sup> ZOHARY 1954, p. 22.

<sup>433</sup> TATE 1992, p. 228.

<sup>434</sup> Voir la bibliographie dans RUBIN 1991, p. 200.

<sup>435</sup> B. Geyer, communication personnelle.

<sup>436</sup> Dans le Néguev, le système des terrasses est à l'origine de dépôts alluviaux de 4 m de haut (KEDAR 1957, p. 183).

<sup>437</sup> MAYERSON 1962, p. 233-241.

<sup>438</sup> MAYERSON 1962, p. 241-246. À ces deux systèmes d'irrigation s'en ajouterait un troisième, fondé sur la captation et la conduite des eaux de ruissellement sur les versants (EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 99-110).

d'élévation de l'eau, chaîne à godets ou roue à eau, associé à un puits. Ces deux enclos pourraient fort bien avoir abrité des jardins irrigués, voire des parcelles plantées en blé.

Si on peut envisager, dans le cadre de l'habitat isolé, que ces terroirs n'aient pas été systématiquement compartimentés, dans le contexte de l'habitat groupé, c'est beaucoup moins probable. Mais que dire alors de l'aménagement de la grande *fayda* centrale ou au moins de la portion qui bénéficiait de la politique d'irrigation menée par Al-Andarin ? Les réservoirs dans lesquels se déversent les *qanats*<sup>439</sup> impliquent une pratique organisée de l'irrigation, vraisemblablement sur une grande échelle. Compte-tenu des difficultés que pose l'accès à l'eau dans ce secteur, en raison de la profondeur des nappes phréatiques, l'irrigation apparaît d'ailleurs vraisemblablement comme la condition *sine qua non* de la mise en valeur de ce terroir<sup>440</sup>. Des canaux répartiteurs, au débouché des réservoirs, devaient acheminer l'eau convoyée par les *qanats* jusqu'à des parcelles qui devaient être parfaitement définies et dépendaient de propriétaires – ou au moins d'exploitants – différents. L'accès à l'irrigation et le partage des eaux, en contexte d'habitat groupé, impliquent nécessairement des champs aux surfaces parfaitement délimitées, mais il ne reste aucune trace aujourd'hui de ce partage du terroir. La présence de broyeurs à meule et d'autres éléments de pressoirs retrouvés dans la *fayda*<sup>441</sup> atteste la culture de l'olivier sinon celle de la vigne. Or les parcelles qu'on peut attribuer à des plantations sont généralement elles aussi parfaitement délimitées. Le cas de la grande *fayda* centrale prouve donc que l'absence d'aménagements agricoles conservés ne signifie pas nécessairement une absence de mise en valeur.

### (c) *Les aménagements de pente*

Les pentes offrent généralement, sauf aménagements spécifiques, – comme les terrasses de culture qui n'existent pas dans la steppe –, des possibilités de culture plus limitées. Les vestiges de leur mise en valeur sont souvent beaucoup plus ténus.

On peut cependant signaler de grands enclos polygonaux<sup>442</sup>, souvent établis dans des zones où la dalle calcaire ou la roche en place affleurent, comme à Khirbat Husu al-Albawi (**figure 148**) ou à Rasm Afandi (**figure 149**)<sup>443</sup>. Dans ce cas, la seule fonction qu'on puisse leur attribuer est pastorale, d'autant que certains d'entre eux (Rasm Afandi par exemple) sont bordés par de petits enclos susceptibles d'avoir servi pour la gestion du troupeau<sup>444</sup>. L'enclos polygonal de Hjayla quant à lui, bien qu'également situé sur un versant, était consacré, au moins en partie, à la culture : les trous pratiqués dans la dalle calcaire y attestent de la pratique de l'arboriculture.

D'autres enclos, aux surfaces plus restreintes, polygonaux ou rectangulaires, ont pu selon les cas servir à la culture ou à l'élevage. Les enclos situés sur le bas du versant à l'est du hameau de Wadi al-Zarub 12, ont probablement servi au pacage de bétail, comme

<sup>439</sup> Voir ci-dessus c) *Les réservoirs construits*, p. 649.

<sup>440</sup> JAUBERT, AL-DBIYAT et DEBAINE 2006a, p. 132. Voir ci-dessus *Les sols d'apport*, p. 102.

<sup>441</sup> Voir ci-dessus *Les pressoirs*, p. 701.

<sup>442</sup> Voir ci-dessus *Les grands enclos polygonaux*, p. 711.

<sup>443</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>444</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 489.



pourrait l'indiquer la présence d'une citerne au centre de l'un d'entre eux. Inversement, la série d'enclos imbriqués, aux formes géométriques que l'on trouve de part et d'autre de l'oued, sur le versant dans la partie est de l'agglomération de Khirbat al-Dawsa pourrait avoir été consacrée à l'agriculture (**figure 108 et 147**). Ils présentent un potentiel un peu plus élevé que les enclos d'élevage établis sur la surface décapée du plateau à l'ouest, et peut-être la présence fréquente de citernes creusées dans le talweg autorisait-elle une forme ponctuelle d'irrigation ?

*(d) Les aménagements d'interfluves*

Dans la mesure où les interfluves sont, dans cette région dominée par les pentes – même douces –, les secteurs les plus soumis à l'érosion et donc les plus touchés par l'aridité édaphique, les possibilités de mise en valeur y sont limitées. Dans la partie occidentale de la région, notamment dans les collines qui bordent le Jabal al-'Ala à l'est, la culture était cependant certainement possible, mais elle n'a pas laissé de vestiges caractéristiques. On peut par conséquent imaginer d'assez grandes surfaces plantées en orge.

Dans la partie orientale de la Syrie centrale et dans le sud, les vestiges visibles de la mise en valeur des interfluves se limitent à des enclos et à des abris sous roche qui sont liées à l'élevage. Les multiples enclos alvéolaires qu'on trouve sur le flanc est de l'agglomération de Rasm al-Ahmar 3 et le grand enclos polygonal sud en sont l'illustration (**figure 139**). À Rasm Jnayna (**figure 141**), les départs d'enclos qu'on peut observer sur le haut de la corniche calcaire ont vraisemblablement aussi une vocation pastorale, comme le grand enclos rectangulaire établi sur une surface de glaciaire à dalle au sud du hameau de Msharf al-Muwaylih 6.

### **3. Les pratiques culturelles et les formes d'élevage à la période byzantine**

Les analyses archéobotaniques et archéozoologiques comme les vestiges de la mise en valeur permettent d'approcher les types de culture pratiqués (céréaliculture, arboriculture), de localiser les différents terroirs et leurs potentiels (fonds de vallée, *faydas*, surfaces d'aplanissement) et d'appréhender l'exploitation qui en est faite (intensive, extensive, avec irrigation ou non).

Les sources littéraires, les pratiques agraires dans le cadre de l'économie traditionnelle, combinées aux aménagements agricoles antiques et aux données de l'archéobotanique et de l'archéozoologie apportent aussi des compléments d'information sur certains aspects des pratiques culturelles : déroulement de l'année agricole (cultures d'hiver et cultures d'été ?), rotation des cultures et amendement des sols, aménagement des plantations et cultures intercalaires<sup>445</sup>...

<sup>445</sup> La relative conformité des échantillons archéobotaniques récents (XIX<sup>e</sup> siècle) et des échantillons antiques, soulignée par G. Willcox, dans le cas de Bosra et de Si', autorise quelques rapprochements entre les pratiques agropastorales antiques et les mêmes pratiques dans le contexte de l'économie traditionnelle. Les usages traditionnels – l'utilisation des déjections animales comme combustible, par exemple – permettent d'ailleurs de comprendre les processus de déposition (taphonomie) des macrorestes (WILLCOX 2003, p 184).

Si l'on peut tenter de proposer pour les espèces cultivées, une sorte de modèle de l'exploitation byzantine et de l'agglomération rurale – un modèle qui autorise cependant diverses déclinaisons –, la même démarche repose, pour les pratiques liées à l'élevage, exclusivement sur des hypothèses, en tout cas à l'heure actuelle. L'archéobotanique, l'archéozoologie, l'agencement des habitations, la présence d'abri sous roche et d'enclos établis dans des secteurs non cultivables attestent bien de la pratique de l'élevage, mais celui-ci a certainement pris des formes diverses. Or la documentation archéologique disponible ne permet guère de l'envisager, pour la période byzantine, que sous un seul aspect : celui des sédentaires et des semi-sédentaires.

### **a) Tentative d'approche des pratiques culturelles**

#### *(a) La place des cultures dans l'organisation du terroir*

Les aménagements agricoles et les possibilités de culture qu'ils offrent peuvent être ramenés à trois catégories essentielles : les cultures de jardins, les cultures de plein de champ et les cultures spéculatives ou à haute valeur ajoutée. Je laisse de côté pour l'instant les installations liées à l'élevage, dont l'importance est loin d'être négligeable dans l'économie domestique. J'y reviendrai<sup>446</sup>.

#### ▪ Les cultures de jardins

Comme je l'ai déjà évoqué, les jardins se distinguent des cultures de plein champ par le rapport étroit qu'ils entretiennent avec l'habitat, par le fait que ce sont généralement de parcelles de petite taille, régulières, soigneusement encloses et parfois regroupées dans un même quartier, en lisière immédiate de l'agglomération. Les meilleurs terroirs leur sont consacrés, ce qui signifie concrètement qu'on les trouve le plus souvent dans les fonds de vallée, dans des zones inondables ou facilement irrigables et souvent alimentées par une nappe de sous-écoulement. Les jardins – et c'est là leur principal intérêt – sont souvent les seuls terroirs à assurer des rendements relativement – mais pas totalement – indépendants de la dotation pluviométrique annuelle et stables d'une année sur l'autre, donc des rendements sur lesquels puisse compter une famille pour sa subsistance. Pour cette raison, ils devaient être presque exclusivement consacrés à l'agriculture vivrière.

Malgré l'exiguïté des parcelles, la densité des cultures devait être importante et le complantage une règle. On peut y envisager plusieurs types de culture : des céréales (plutôt du blé<sup>447</sup>), des légumes et des légumineuses, qui peuvent servir à la fois pour l'alimentation humaine et comme fourrage<sup>448</sup>, des cultures arbustives, comme la vigne, et des arbres

---

<sup>446</sup> Voir ci-dessous b) *Les questions que pose la pratique de l'élevage*, p. 750.

<sup>447</sup> Je ne vois pas de raison de consacrer une part précieuse de ces lotissements à des céréales plus robustes comme l'orge. E. Patlagean signale que le blé pouvait effectivement être cultivé dans les jardins (PATLAGEAN 1977, n. i, p. 39).

<sup>448</sup> Bien que le fourrage ait plus sa place dans les cultures de plein champ, on peut envisager que les propriétaires de bétail – surtout de gros bétail – ait souhaité assurer la subsistance de leurs bêtes – et notamment de leur attelage, si important pour l'exploitation familiale, d'après M. Kaplan (KAPLAN 2006b, p. 38-39).

fruitiers (oliviers, figuiers)<sup>449</sup>. Les composantes de base du jardin devaient être combinées différemment selon les secteurs. Dans les vallées des plateaux basaltiques, du Jabal Hass et du Jabal Shbayt surtout, les cultures de plantation (olivier et vigne principalement, dans des proportions impossibles à déterminer) ne devaient guère occuper de place dans les jardins. Les espaces qui leur étaient consacrées sur les versants devaient suffire. Par contre, ces parcelles devaient faire la part belle au blé, aux légumes et légumineuses (lentilles, pois chiches, fèves). Dans les jardins des hameaux de Rasm Jnayna ou de Wadi al-Qastal 5, les secteurs emblavés et cultivés en légumineuses et légumes côtoyaient certainement des plantations, vraisemblablement situées sur la terrasse alluviale, mais à l'écart du lit majeur de l'oued. L'olivier et la vigne devaient y figurer en bonne place.

En résumé donc, les cultures de jardins sont caractérisées par leur densité et leur variété – comparées aux cultures de plein champ – mais ne se limitaient vraisemblablement pas aux plantes considérées comme horticoles (légumineuses, arbustes et arbres fruitiers). Au contraire, on y trouve aussi des espèces cultivées en plein champ, pour lesquelles on attend cependant des rendements assurés et supérieurs des cultures de plein champ<sup>450</sup>.

- Les cultures de plein champ

Les parcelles de plein champ offraient, dans la plupart de la région, des possibilités plus limitées. L'occupation actuelle du sol, avec ses grandes surfaces consacrées à l'orge, ne correspond pas à celle qu'on observait dans le cadre de l'économie traditionnelle<sup>451</sup> et ne ressemble donc vraisemblablement pas non plus aux cultures de plein champ de l'époque byzantine.

Lorsque les conditions climatiques et édaphiques le permettaient, les surfaces emblavées devaient largement excéder celles consacrées à l'orge. Les plateaux du Jabal al-'Ala, du Jabal Hass, mais aussi celui du Jabal Shbayt si l'on en croit A.-R. Hamidé<sup>452</sup>, devaient accueillir de vastes espaces consacrés au blé, mais aussi aux légumineuses – surtout sur le Jabal al-'Ala et sur le Jabal Hass<sup>453</sup>. Là où le potentiel agricole ne permettait pas ces cultures, l'orge, plus rustique, prenait le relais<sup>454</sup>.

Dans un contexte assez comparable au nôtre, à Nessana, pendant la période byzantine, les *papyri* qui font état des productions agricoles et de leurs rendements mentionnent en

---

<sup>449</sup> M. Kaplan souligne aussi la diversité des cultures dans les jardins et la coexistence, dans certains d'entre eux, de trois étages de végétation : arbres, arbustes, herbes et/ou légumes (KAPLAN 1992, p. 64).

<sup>450</sup> M. Kaplan en arrive à la même conclusion (KAPLAN 1992, p. 65).

<sup>451</sup> Voir ci-dessus *Les cultures pluviales*, p. 120.

<sup>452</sup> HAMIDÉ 1959, p. 135. La répartition actuelle des cultures contredit les propos d'A.-R. Hamidé pour le Jabal Shbayt (JAUBERT *et al.* 1999, carte 8, p. 24). Mais ce secteur est soumis à des restrictions et la moitié sud de plateau, qui appartient à la zone administrative agricole 5, est soumise à interdiction de culture. Les propositions de reconstitution du potentiel agronomique des sols à la période byzantine par J.-B. Rigot excluaient cependant, dans des conditions bioclimatiques meilleures qu'à l'heure actuelle, la culture de blé pluvial sur le plateau et limitaient les possibilités de culture à celle de l'orge (RIGOT 2003, 1, p. 433 et 2, fig. 90B).

<sup>453</sup> Pour M. Kaplan, les légumineuses étaient surtout, à la période byzantine, des cultures de plein champ (KAPLAN 2006c, p. 68.)

<sup>454</sup> Peut-être peut aussi envisager une viticulture de plein champ. M. Kaplan souligne que la vigne est normalement une culture de plein champ (KAPLAN 1992, p. 72-73), sans protection particulière, et qui se satisfait de sols qui ne conviendraient ni au blé ni aux légumineuses.

premier lieu le blé, cité dans 13 *papyri*, alors que l'orge n'est citée que dans deux documents<sup>455</sup>. On peut l'interpréter de deux manières : soit les parcelles consacrées à l'orge étaient effectivement très réduites, soit l'orge n'était pas considérée comme une culture dont les rendements méritaient d'être consignés. La majeure partie des *papyri* qui nous sont parvenus sont des registres comptables, qui font état de reçus de paiement, de salaires, de réquisitions. On peut en déduire que l'orge, contrairement au blé et à l'huile, n'était pas une valeur marchande. Les paiements en nature et les denrées réquisitionnées ne concernaient pas cette céréale. Le seul *papyrus* qui fasse effectivement mention des rendements de plusieurs types de culture mentionne, à côté du blé, les rendements en orge et en vesces<sup>456</sup>. Ces deux cultures ne représentent cependant qu'une fraction restreinte des récoltes citées : 16 % pour l'orge, un peu plus de 5 % pour les vesces alors que le blé représente à lui seul 79 % des récoltes. Mais ce *papyrus* ne reflète probablement pas la part respective des différentes cultures de l'ensemble terroir de Nessana. Les hauts rendements obtenus pour le blé et l'orge – respectivement 1 pour 7 et 1 pour 8<sup>457</sup> – impliquent que les terroirs auxquels le *papyrus* 82 fait référence sont des fonds de vallée. Dans la mesure où ils sont vraisemblablement réservés de préférence aux cultures les plus exigeantes, il n'est pas surprenant que l'orge et les vesces n'occupent, dans ce contexte, qu'une place restreinte.

Si les cultures de plein champ faisaient l'objet d'une partition soignée du terroir sur les plateaux basaltiques, où elles pouvaient même voisiner avec des plantations, dans la quasi-totalité de la région elles étaient probablement synonymes de vastes étendues cultivées en orge, dont les limites pouvaient d'ailleurs être fluctuantes d'une année sur l'autre. Les micromilieus favorisés, comme les fonds d'oueds qui n'étaient pas déjà compartimentés en jardins et les *faydas*, étaient quant à eux soigneusement revendiqués par le tracé des enclos de territoire. Les cultures de plein champ, dans ces niches écologiques, devaient prendre l'aspect de terroirs denses accueillant eux aussi blé et légumineuses.

Les surfaces consacrées à l'orge en Syrie centrale, sans être aussi importantes qu'actuellement, pourraient avoir été plus importantes à la période byzantine que dans l'économie traditionnelle. La région, à cette époque, connaît en effet principalement un peuplement de sédentaires qui pratique à des degrés divers selon les secteurs, un élevage non itinérant – il peut s'accompagner, dans les secteurs les plus orientaux, d'un élevage itinérant, mais vraisemblablement dans le cadre d'une spécialisation économique<sup>458</sup>. À moins que la part de l'élevage dans l'économie domestique n'ait été très réduite, on peut envisager, comme dans l'économie moderne, que les surfaces ensemencées en orge fournissaient une partie non négligeable de l'alimentation des troupeaux, comme pâture sur pied ou comme fourrage<sup>459</sup>.

---

<sup>455</sup> MAYERSON 1962, p. 227.

<sup>456</sup> *Papyrus* 82 (KRAEMER 1958, p. 236-240).

<sup>457</sup> Voir ci-dessous *Quelques exemples de rendements : blé, orge, vesces, vigne et olivier*, p. 744.

<sup>458</sup> Voir ci-dessous *b) Les questions que pose la pratique de l'élevage*, p. 750.

<sup>459</sup> Voir ci-dessous *(b) Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?*, p. 751.

À l'échelle de l'exploitation, si les jardins étaient une sorte de « capital » garanti sur lequel on pouvait en partie se reposer les mauvaises années et permettaient de diversifier les apports alimentaires les bonnes années, les cultures de plein champ fournissaient quant à elles la base du régime alimentaire : le froment<sup>460</sup>. Les récoltes de plein champ devaient en plus de pourvoir à hauteur de 60 % à la ration calorique individuelle<sup>461</sup>, fournir du foin – mais en quelle quantité ? – et des semences pour les récoltes futures. Une partie des récoltes devait être mise de côté pour satisfaire à des prélèvements d'origines diverses (impôt foncier, loyer...) <sup>462</sup>.

- Les cultures spéculatives

La mise en valeur des versants du Jabal Hass et du Jabal Shbayt impliquait des travaux d'aménagements dispendieux, nécessitant de surcroît un entretien régulier et dont il n'existe d'équivalent nulle part dans la région<sup>463</sup>. La construction de ces terrasses était, il est vrai, la condition *sine qua non* à la mise en valeur de ces terroirs, tout comme l'épierrement, mais alors qu'ailleurs on a pu se contenter d'épierrier, il fallait ici en plus construire des murs de soutènement et vraisemblablement aussi transporter la terre depuis le fond de vallée<sup>464</sup>. On doit supposer que ce type de mise en valeur était assez profitable pour qu'il ait été étendu à la quasi-totalité des versants. La rentabilité de ces aménagements est d'ailleurs d'autant plus probable que ces terroirs étaient vraisemblablement ceux consacrés aux cultures à forte valeur ajoutée : l'olivier et selon toute probabilité la vigne également<sup>465</sup>.

Les modalités de conduite de la vigne sont documentées par les pratiques culturelles traditionnelles : les plants s'étaient traditionnellement au sol, ce qui permettait de protéger le sol du soleil et soustrayait en partie les grappes à l'action du vent et aux rayons du soleil<sup>466</sup>. Ce type de conduite est aussi attesté par les sources historiques à l'époque romaine en Syrie<sup>467</sup>. Sur les terrasses, les vignes, rampantes donc, devaient être plantées sur le bord antérieur de la planche, ce qui favorisait leur exposition au soleil<sup>468</sup>. Mais la culture de plantation a pu aussi permettre, outre les cultures intercalaires, une organisation spécifique du versant : les cultures les plus exigeantes, vers le bas du versant, puisqu'elles bénéficient des eaux du ruissellement de l'ensemble de la pente, alors que les plus robustes pouvaient être situées sur le haut de versant. Si l'on imagine une association olivier/vigne, la vigne devait occuper les terrasses supérieures, alors que celles du bas de versant pouvaient avoir

<sup>460</sup> Voir ci-dessus 1. *Le régime alimentaire comme indicateur des productions*, p. 671.

<sup>461</sup> Ce pourcentage comprend à la fois les céréales (blé essentiellement) et les légumineuses (KAPLAN 2006b, p. 44), si l'on estime, comme M. Kaplan, qu'elles sont principalement cultivées en plein champ, ce qui n'est pas forcément le cas dans toute la région.

<sup>462</sup> Sur la part que représentent ces prélèvements, voir KAPLAN 2006b, p. 41-42.

<sup>463</sup> Les seuls travaux d'envergure que l'on puisse, à mon avis, mettre en regard sont des aménagements hydrauliques : les réseaux de *qanats* desservant la grande *hayda* centrale et l'agglomération d'Al-Andarin.

<sup>464</sup> La construction de terrasses de culture implique aussi un « défoncement » ou un « effondrement » en fonction de la pierrosité, opérations consistant à approfondir la couche meuble du sol (BLANCHEMANCHE 1990, p. 23).

<sup>465</sup> M. Kaplan souligne que la viticulture est la « production la plus spéculative du monde rural byzantin » (KAPLAN 1992, p. 69).

<sup>466</sup> WEULERSSE 1946, p. 157 ; BRUN 2003, p. 38-39 ; WILLCOX 2003, p. 183.

<sup>467</sup> BRUN 2003, p. 38 ; DENTZER-FEYDY, DENTZER et BLANC 2003, p. 166.

<sup>468</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 140.

été de préférence consacrées à l'olivier, ou à toute autre culture arboricole plus exigeante<sup>469</sup>. Si certaines parcelles, notamment celles présentant des pierriers étaient bien cultivées en vigne, on peut envisager, soit que les pierriers leur ait servi de support, favorisant la condensation de la rosée et l'aération des grappes<sup>470</sup>, soit que les vignes aient été plantées dans des trous adjacents aux tas de pierre<sup>471</sup>.

Les sources historiques fournissent également quelques prescriptions sur les modalités de culture de l'olivier. L'espacement des plans est fonction de la pluviosité et de la présence ou non de cultures intercalaires<sup>472</sup>. Columelle recommandait un intervalle de 40 pieds entre les arbres d'une même rangée (environ 12 m) et de 60 pieds (environ 18 m) entre chaque rangée sur les terres qui pouvaient être emblavées. Lorsque les sols étaient impropres aux autres cultures, l'espacement entre les arbres pouvait être ramené à 25 pieds (environ 7,5 m). La distance entre les oliviers, dans le Massif calcaire, est de 8 à 10 m<sup>473</sup>. Dans la région d'Alep, A.-R. Hamidé rapporte un intervalle de 10 à 12 m<sup>474</sup>. Les vestiges de plantations antiques, à Hjayla, à l'est du Jabal al-'Ala, montrent une distance de 5 à 6 m entre les arbres<sup>475</sup>. Le percement de la dalle calcaire, dans ce dernier cas, favorise la concentration de l'eau au pied de l'arbre.

Le Jabal Hass et le Jabal Shbayt présentent une situation archéologique inversée par rapport au Massif calcaire. Là-bas, ce sont les installations de pressurage, surtout, en majorité attribuées à la production d'huile par O. Callot – point de vue qui, d'après J.-P. Brun, devrait être nuancé<sup>476</sup> –, qui sont répandues et l'histoire agraire de la région est fondée sur leur analyse alors que l'organisation des terroirs eux-mêmes est plus obscure. En Syrie centrale au contraire, les pressoirs sont presque absents, seuls les aménagements du terroir sont connus. Malgré l'étroite imbrication des différents aménagements agricoles sur le

---

<sup>469</sup> P. Blanchemanche fournit une description de la répartition des cultures sur les versants d'un canton du Gard au début du XIX<sup>e</sup> siècle : les terrasses basses sont occupées par des mûriers, les suivantes par l'olivier et les autres arbres fruitiers, et les plus hautes par la vigne uniquement (BLANCHEMANCHE 1990, p. 140). J. Weulersse, sur les versants de la montagne libanaise, signale que les vignes occupent effectivement les terrasses les plus hautes (WEULERSSE 1946, p. 157).

<sup>470</sup> J.-P. Brun signale que, lorsque les vignes sont rampantes, le raisin a tendance à pourrir (BRUN 2003, p. 39).

<sup>471</sup> Voir ci-dessus *Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d'élevage*, p. 716. À noter qu'A.-R. Hamidé estime que les pierriers ne pouvaient servir à la conduite de la vigne sur les plateaux du Jabal Hass et du Jabal Shbayt et que l'aménagement de trous est un préalable obligatoire à chaque plantation (HAMIDÉ 1959, p. 401). Peut-être la seconde hypothèse sur l'origine des pierriers serait-elle à préférer mais, dans ce cas, on comprend mal les raisons pour lesquelles la distance entre les tas de pierres est variable et leur disposition aussi irrégulière.

<sup>472</sup> CALLOT 1984, p. 13 et BRUN 2003, p. 129, citant Columelle, *De l'agriculture*, V, 9, 7.

<sup>473</sup> TCHALENKO 1953, 1, p. 69.

<sup>474</sup> HAMIDÉ 1959, p. 262.

<sup>475</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 37 ; ROUSSET sous presse 1. La base de données « Marges arides », pour l'enclos de culture de Hjayla (voir ci-dessus *Les grands enclos polygonaux*, p. 711) donne un espacement moyen de 5 à 6 m entre les fosses.

<sup>476</sup> J.-P. Brun et O. Callot considèrent tous deux, contrairement à G. Tchalenko, que c'est une polyculture vivrière qui prévaut dans l'ensemble du Massif calcaire (CALLOT 1984, p. 123 et 126 ; BRUN 2003, p. 115). Mais là où O. Callot envisage une éventuelle spécialisation agricole fondée sur l'oléiculture, J.-P. Brun juge qu'elle était plutôt fondée sur la viticulture. D'après O. Callot, seule la production d'huile du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle est susceptible d'avoir généré des surplus exportables. La production des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles aurait été essentiellement consommée sur place, ou commercialisée sur une très petite échelle. Les débouchés ne devaient pas excéder *Antioche* et/ou *Apamée* (CALLOT 1984, p. 123 et 125).

Jabal Hass et le Jabal Shbayt, qui révèle une polyculture vivrière, la place faite aux terrasses de culture et, donc vraisemblablement aux plantations d'oliviers et de vigne sur ces terroirs, indique aussi une forte spécialisation économique. Peut-être les superficies consacrées au blé et aux légumineuses sur le Jabal Hass permettaient-elles aux exploitants d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Dans le cas du Jabal Shbayt, c'est plus douteux, malgré la pratique probable du complantage<sup>477</sup>, et l'on doit envisager qu'une partie au moins des surplus dégagés par la production d'huile et/ou de vin servaient vraisemblablement à se fournir en blé, en légumineuses, et peut-être, mais c'est moins probable, en fourrage<sup>478</sup>.

Les cultures spéculatives ne jouaient guère de rôle – en tout cas pas un rôle direct – dans l'alimentation. Elles fournissaient une matière première – olives et/ou raisins – dont la majeure partie était vraisemblablement transformée sur place et qui n'acquerrait qu'alors sa valeur commerciale. L'huile et le vin étaient ensuite intégrés dans des réseaux d'échange dont on ne connaît pas le détail, au moins pour la région. Mais ces productions fournissaient un apport en numéraire qui pouvait permettre aux exploitants de s'approvisionner auprès du marché, compensant ainsi les manques éventuels des autres productions et les superficies restreintes consacrées à la céréaliculture et/ou aux légumineuses.

Le vin et/ou l'huile pouvaient d'ailleurs ne pas être les seules productions à visée commerciale de la région. Les surfaces consacrées à la céréaliculture, vraisemblablement au blé, sur le Jabal al-'Ala et peut-être aussi sur le Jabal Hass, devaient permettre aux exploitants de dégager des surplus également destinés à alimenter un marché<sup>479</sup>. Dans le sud et l'est de la région, les aménagements liés à l'élevage indiquent la place importante que tenait cette activité dans l'économie des sites. Par endroits, comme à Khirbat al-Dawsa et à Rasm al-Ahmar 3, les petits enclos desservis par des voies d'accès ou les grands enclos polygonaux, nettoyés de leurs nodules de silex pour certains, pourraient indiquer des marchés spécialisés dans la commercialisation des produits de l'élevage (croît) et de ses sous-produits (produits laitiers, laine)<sup>480</sup>.

### (b) *Les pratiques culturelles*

Rares sont les données qui, dans la région, permettent de se faire une idée précise des pratiques culturelles byzantines. Les questions liées à l'amendement des sols, à l'irrigation, aux procédés de culture – comme le complantage – sont pourtant centrales dans le cadre d'une économie essentiellement rurale.

<sup>477</sup> Voir ci-dessous *Les cultures intercalaires*, p. 738.

<sup>478</sup> La steppe et ces vastes aires de pâturage sont toutes proches, ce qui rend l'achat de fourrage moins impératif.

<sup>479</sup> Les enclos susceptibles d'avoir abrité d'éventuelles plantations sont minoritaires par rapport aux surfaces couvertes par un parcellaire laniéré. Si l'arboriculture est attestée, elle n'a vraisemblablement jamais occupé une surface proportionnellement comparable à celle qui lui était consacrée dans les *mesas* du nord-est.

<sup>480</sup> Voir ci-dessous (c) *L'élevage en Syrie centrale : économie de subsistance ou économie de marché*, p. 757.

▪ L'irrigation

La connaissance lacunaire que nous avons des technologies hydrauliques ne permet pas de déterminer quel était l'impact de l'irrigation dans l'économie globale de la région et n'apporte qu'un éclairage très indirect sur les pratiques culturelles elles-mêmes.

Les différents réseaux de *qanats*, particulièrement ceux mis en place autour d'Al-Andarin et de la grande *fadja* centrale, démontrent à l'évidence que l'irrigation jouait, dans ces secteurs, un rôle fondamental pour les cultures<sup>481</sup>. Mises à part ces réalisations d'envergure, il existait des moyens moins coûteux de tirer parti du régime torrentiel des oueds pour en diriger les crues vers les enclos de culture. Mais les preuves de l'existence de barrages de dérivation, de canalisation, ou même de simples prises d'eau manquent, alors que ces techniques sont par ailleurs parfaitement maîtrisées.

Sans en attendre une maîtrise technique aussi poussée qu'au Néguev (**figure 155**)<sup>482</sup> – pourtant probable –, on peut toutefois supposer l'existence d'aménagements comparables à ceux de Diyateh<sup>483</sup>, d'autant que les aménagements des fonds de vallées présentent des caractéristiques a priori similaires – enclos polygonaux et grand enclos polygonaux en périphérie des agglomérations. À Diyateh, en Syrie du Sud, la totalité du fond de vallée, recouverte par des enclos polygonaux, est irriguée à partir d'un barrage de dérivation, qui distribue les eaux de crue à deux systèmes hiérarchisés de canaux. Le premier système alimente le fond de vallée, qui était inondé par les eaux de crue alors que le second est un long système d'adduction qui parcourt une distance de 3 km et répand l'eau dans une vaste plaine située à l'aval. Le second système bénéficie également de l'excédent d'eau du fond de vallée, récupéré, puis raccordé au deuxième réseau de canaux<sup>484</sup>. La totalité de la surface irrigable est de 1 200 ha<sup>485</sup>.

Les mêmes systèmes ont vraisemblablement existé en Syrie centrale, même si l'on en éprouvait certainement moins la nécessité que dans le Néguev ou qu'à Diyateh<sup>486</sup>. Les jardins en particulier, notamment ceux de Rasm al-Hajal, devaient être irrigués par gravité, à partir de dérivation sur le cours de l'oued (**figure 98**). Dans ce village, l'aménagement en terrasses successives du terroir proche de l'agglomération est vraisemblablement lié à une irrigation maîtrisée : les excédents d'irrigation des jardins, situés au plus près du village, auraient été redirigés vers les parcelles en lanière placées en contrebas, qui occupent une superficie minimale de 10 ha qu'on peut supposer consacrée au blé.

<sup>481</sup> L'ensemble du réseau de *qanats* d'Al-Andarin paraît destiné à l'irrigation, et non à satisfaire les besoins de l'agglomération, contrairement à ce qu'on avait d'abord cru. Voir ci-dessus c) *Les réservoirs construits*, p. 649 et note 235, p. 651.

<sup>482</sup> Voir ci-dessus (a) *Les aménagements de fonds de vallée*, p. 726.

<sup>483</sup> SADLER 1990 ; VILLENEUVE et SADLER 2001, p. 181-182.

<sup>484</sup> SADLER 1990, p. 431. À noter que le système d'irrigation de Diyateh présente certains points communs avec des installations du Néguev : S. Sadler imagine en effet que des alignements de pierre perpendiculaires au talweg permettait de rassembler et d'exploiter les eaux de ruissellement (SADLER 1990, p. 433-434).

<sup>485</sup> VILLENEUVE et SADLER 2001, p. 181.

<sup>486</sup> L'eau de pluie, à Diyateh, serait trop rare pour qu'on y ait aménagé des citernes pluviales (VILLENEUVE et SADLER 2001, p. 164).



La fonction de l'irrigation, dans l'Antiquité, était certainement beaucoup plus proche de celle pratiquée dans l'économie traditionnelle<sup>487</sup> que de celle que l'on connaît actuellement. L'irrigation à partir des eaux de crue est une irrigation de complément, qui intervient aux périodes critiques du cycle de développement des annuelles : elle pallie les manques éventuels des pluies d'automne – qui permettent au sol de constituer des réserves hydriques et amorcent la croissance des plantes – et des pluies de printemps, souvent déficitaires et qui sont pourtant fondamentales pour le développement final des céréales<sup>488</sup>. Elle permet aussi d'augmenter les rendements des plantations, même si celles-ci peuvent se satisfaire d'une irrigation dite déficitaire<sup>489</sup>. Mais l'irrigation, dans la région, reposait aussi sur des réseaux de *qanats*, dont certaines étaient alimentées à part de sources pérennes et/ou de nappes d'infiltration présentes à longueur d'année. À ceci s'ajoute aussi l'irrigation pratiquée à partir de puits, pourvus de systèmes de puisage et d'élévation plus ou moins complexes (roues à eau, chaînes à godets). Certaines de ces techniques d'acquisition de l'eau assuraient la disponibilité de la ressource tout au long de l'année et l'on peut dès lors s'interroger sur l'usage qui en était fait. Une irrigation totale est peu probable, car trop consommatrice de cette ressource qui, malgré son accessibilité, restait relativement rare et donc précieuse. Mais on peut tout de même envisager que quelques cultures de printemps (légumes-feuilles, fèves, pois chiche) et d'été (cucurbitacées, aubergines, millet) aient été irriguées<sup>490</sup>. La mention par la chronique du Pseudo-Josué le Stylite de moissons au mois de novembre 502 à Édesse, signalée par M. Kaplan, pourrait d'ailleurs indiquer des cultures d'été irriguées et confirmer l'existence de ces pratiques<sup>491</sup>.

Quoi qu'il en soit des techniques d'irrigation, de l'utilisation qui en était faite et des cultures qui en bénéficiaient préférentiellement, l'agriculture byzantine en Syrie centrale semble avoir été régulièrement soutenue par des aménagements hydrauliques<sup>492</sup> et force est de constater que ces installations sont parfaitement adaptées à la disponibilité – modeste – de la ressource en eau.

- Les cultures intercalaires et le complantage

Certains indices à disposition, comme par exemple la distance séparant les trous destinés à accueillir des arbres dans certaines plantations, tendraient à indiquer que les cultures intercalaires n'étaient pas une règle sur ce type de parcelle. En effet, si l'on suit les recommandations de Columelle en la matière<sup>493</sup>, l'intervalle de 5 à 7 m observé entre les

<sup>487</sup> Voir ci-dessus *L'irrigation traditionnelle : le bustan*, p. 124.

<sup>488</sup> Voir ci-dessus *Calendriers agricoles*, p. 118.

<sup>489</sup> Voir ci-dessus *L'irrigation traditionnelle : le bustan*, p. 124.

<sup>490</sup> WEULERSSE 1946, p. 163 ; HAMIDÉ 1959, p. 273.

<sup>491</sup> KAPLAN 1992, p. 58 et n. 272.

<sup>492</sup> M. Kaplan soulignait le manque d'implication des autorités byzantines dans la construction des installations hydrauliques (KAPLAN 1992, p. 68). Il semble, en effet, que la plupart des efforts faits en ce sens en Syrie centrale soient dus à des initiatives individuelles ou celles de communautés. Le cas du réseau d'Al-Andarin soulève d'ailleurs quelques questions : il ne fait aucun doute qu'Al-Andarin est à l'origine de sa réalisation, mais la prise de décision et le financement se sont-ils faits à l'échelle de ce qui n'est administrativement qu'une *kômè* ou ont-ils impliqué un pouvoir politique extérieur ?

<sup>493</sup> Voir ci-dessus *Les cultures spéculatives*, p. 734

arbres à Hjayla exclut des cultures intercalaires, surtout sur le versant sur lequel est située cette plantation.

Les cultures intercalaires sont pourtant un moyen, sans laisser la terre improductive, de patienter en attendant le plein rapport d'une plantation. L'olivier ne commence à produire qu'à 10 ou 15 ans<sup>494</sup>, la vigne autour de trois à six ans<sup>495</sup>. Lorsque la vigne et l'olivier étaient cultivés en jardins, la pratique du complantage est certaine, mais la question reste posée pour les plantations encloses ou en terrasses.

Dans le cas des plantations encloses du Jabal al-'Ala et du Jabal Hass, l'économie globale du secteur reposant sur une polyculture intensive, il est possible que les cultures intercalaires n'aient pas été nécessaires. Mais c'est plus douteux dans le cas du Jabal Shbayt. Les surfaces consacrées à la céréaliculture et/ou aux légumineuses sur ce plateau, hormis celles vraisemblablement très productives des fonds de vallée irrigués, étaient limitées et l'on peut supposer que les terrasses de cultures, quoique destinées aux plantations, ont accueilli des cultures intercalaires. L'hypothèse du complantage, sur ces terrasses, ne peut être invalidée ou confirmée par l'intervalle entre les ceps et/ou les arbres puisqu'on ne dispose d'aucune information sur l'organisation des différentes planches. En Occident, les terrasses présentent très fréquemment des cultures intercalaires, au moins jusqu'à leur phase de plein rapport<sup>496</sup> et les cultures y sont d'ailleurs très diverses : céréales, fourrage ou encore complantage de vignes dans des plantations d'olivier<sup>497</sup>.

Le fait qu'il existe traditionnellement, au Proche-Orient comme en Occident, des contrats de complant pour les plantations, dont les termes sont assez similaires, indique en tous cas que les cultures intercalaires étaient possibles<sup>498</sup>. Et si tel était le cas, il y a de fortes chances pour que les exploitants byzantins n'aient pas laissé ces terroirs improductifs jusqu'au plein rapport des plantations, surtout dans les secteurs où les possibilités de culture (céréaliculture notamment) étaient plus réduites qu'ailleurs (Jabal Shbayt).

- L'amendement des sols et la fumure

L'engrais naturel pouvait provenir du nettoyage des étables dans lesquelles stationnaient équidés et bovinés, de celui des enclos de garde nocturne du petit bétail (caprinés) et du nettoyage des poulaillers et des pigeonniers<sup>499</sup>. L'existence de *columbaria* dans la région n'est renseignée qu'indirectement par le fait que le pigeon domestique figure dans les assemblages fauniques d'*Apamée*, de Hadir mais aussi de Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>500</sup>.

---

<sup>494</sup> CALLOT 1984, p. 14 ; BRUN 2003, p. 127.

<sup>495</sup> Si l'on se fie aux contrats et aux phases de complant (LATRON 1936, p. 67 ; BLANCHEMANCHE 1990, p. 136).

<sup>496</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 139.

<sup>497</sup> BLANCHEMANCHE 1990, p. 138-141.

<sup>498</sup> LATRON 1936, p. 65-72 et 76 ; BLANCHEMANCHE 1990, p. 136-137 et 159-160. Voir aussi ci-dessous a) *Le statut des exploitants*, p. 894.

<sup>499</sup> La quantité d'azote que contiennent les fumiers d'oiseaux et les fumiers de caprins leur confère une valeur supérieure. Ces fumiers permettent de compenser localement les déficiences en azote des sols, très courantes pour les sols méditerranéens (WHITE 1970, p. 126-128).

<sup>500</sup> Voir ci-dessous c) *L'élevage avicole*, p. 687.

Les pigeonniers font cependant partie du paysage antique dans d'autres régions syriennes. Dans le Hauran notamment, un groupe d'inscriptions fait référence à des *columbaria*<sup>501</sup>. Certains seraient partie prenante de tombeaux aériens<sup>502</sup>, d'autres semblent avoir été des constructions communautaires<sup>503</sup>. Dans le Néguev, autour de l'agglomération antique de Shivtah, des pigeonniers ont aussi été identifiés et possédaient la forme de tours<sup>504</sup>. Bref, les pigeonniers semblent être des aménagements relativement courants dans l'Antiquité<sup>505</sup> et ils avaient aussi leur place en Syrie centrale dans le cadre de l'économie traditionnelle. Dans la région d'Alep, en effet, les grands propriétaires avaient soin de construire, à côté de leurs fermes, des pigeonniers, dans le seul but de s'assurer la disponibilité de la colombine<sup>506</sup>. L'existence de pigeonniers, exploités d'abord pour la production de colombine et en second lieu pour la production de viande, me paraît donc probable en Syrie centrale à la période byzantine.

Certains pigeonniers de Syrie de Sud sont apparemment des édifices communautaires et impliquent de fait une forme de gestion communautaire de la colombine. L'exploitation collective de cette ressource pourrait être rapprochée des buttes-dépotoirs, manifestement constituées de matières organiques, qui ont été repérées dans certaines agglomérations byzantines<sup>507</sup>. L'ensemble de la communauté aurait contribué collectivement à l'édification de ces buttes-dépotoirs dans ces villages. Si ces buttes-dépotoirs sont bien des fumiers, ils pourraient, comme la colombine de certains pigeonniers de Syrie du Sud, avoir constitué une ressource gérée collectivement. Ils ont pu être utilisés sur place, comme combustible mais aussi pour des cultures de jardins<sup>508</sup>. On peut aussi imaginer que la production de matière organique, sur ces sites où l'élevage était une composante économique importante, excédait les besoins des habitants et ceux de leurs cultures. Dans l'économie traditionnelle, la fumure était une denrée commercialisée et transportée vers les zones de culture<sup>509</sup>. Peut-être en était-il de même pendant l'Antiquité.

Les cultures bénéficiant d'un apport d'engrais paraissent limitées. La fumure devait en priorité bénéficier, aussi régulièrement que possible, aux cultures des jardins<sup>510</sup>. D'après la documentation disponible pour la période romaine, les sols des vignobles comme des olivettes étaient amendés<sup>511</sup>, mais on ignore dans quelle mesure ces pratiques s'appliquaient en la Syrie centrale. La vaine pâtre, bien connue dans l'économie traditionnelle puisqu'elle

---

<sup>501</sup> VILLENEUVE 1985, p. 125

<sup>502</sup> SARTRE 1989, p. 442.

<sup>503</sup> SARTRE 1997, p. 126.

<sup>504</sup> HIRSHFELD 2003, p. 408 ; HIRSHFELD 2005, p. 532.

<sup>505</sup> MORRISSON et SODINI 2002, p. 200.

<sup>506</sup> HAMIDÉ 1959, p. 228.

<sup>507</sup> Voir ci-dessus *Le stockage des fumiers*, p. 705.

<sup>508</sup> Bien qu'aucun jardin n'ait été identifié à Rasm al-Ahmar 3 ou à Rasm Hawiyat al-Shayba, ils existaient probablement. Peut-être, contrairement à ce qu'on observe dans les secteurs plus favorables à la culture, étaient-ils morcelés et dispersés, dans les cours des habitations ou plus vraisemblablement dans les enclos de proximité, d'ailleurs fréquents à Rasm al-Ahmar 3.

<sup>509</sup> LATRON 1936, p. 53, 62-63 et 110.

<sup>510</sup> WHITE 1970, p. 130 ; SWEET 1974, p. 87 ; KAPLAN 1992, p. 66.

<sup>511</sup> BRUN 2003, p. 42 et 134.

a fait l'objet de contrats d'association entre paysans sédentaires et pasteurs nomades ou semi-nomades<sup>512</sup>, était une pratique qui avait cours également dans l'Antiquité<sup>513</sup>. Les troupeaux de bovidés devaient être conduits dans les champs plantés en blé, en légumineuses, et peut-être aussi dans les plantations encloses – complantées ? – après la moisson ou la récolte<sup>514</sup>. En même temps qu'ils pâturaient les chaumes, ils répandaient leur fumure sur la parcelle, amendant naturellement les sols. Le parcage répété d'un troupeau sur un terrain qu'il est prévu de mettre en culture ou de remettre en culture après une jachère permet aussi de l'amender régulièrement<sup>515</sup>.

Ces engrais naturels posent cependant quelques problèmes. Dans les secteurs où l'élevage est limité – c'est-à-dire dans l'ouest de la région, même l'importance de cette activité est difficile à quantifier –, l'utilisation des fumiers comme engrais est en concurrence directe avec leur utilisation comme combustible. Selon la propriété qui est donnée à l'un ou à l'autre usage, les quantités de fumiers disponibles pouvaient être très insuffisantes<sup>516</sup>. Mais certains terroirs, enrichis chaque année par des apports d'alluvions, c'est-à-dire principalement les fonds de vallées, pouvaient aussi se passer de fumure.

Si les surfaces susceptibles d'avoir bénéficié de l'amendement sont limitées, les techniques visant à améliorer les sols le sont elles aussi. M. Kaplan estime par exemple que, à la période byzantine, les paysans ignoraient que les légumineuses, qui sont souvent des cultures de plein champ, pouvaient être utilisées pour amender les sols et les régénérer<sup>517</sup>.

### (c) *Les rythmes de culture*

Il s'agit moins ici de définir dans le détail le calendrier agricole byzantin – qui dans les faits ne devait guère différer de celui connu pour l'agriculture traditionnelle<sup>518</sup> – que de mettre en lumière certaines pratiques culturelles. On peut s'interroger notamment sur le déroulement de l'année agricole, les types de cultures pratiqués (hiver, printemps, été) mais aussi sur l'éventuelle rotation des cultures et la pratique de la jachère.

#### ▪ L'année agricole

Les cultures d'hiver (céréales et légumineuses) représentaient certainement, dans le cadre d'une agriculture sèche, l'essentiel des productions. Mais l'existence de cultures de printemps (blé et orge) est connue par des sources romaines, même si cette pratique paraît surtout limitée à des cas où les cultures d'hiver ont échoué en raison d'un faible taux de

<sup>512</sup> Voir LATRON 1936, p. 62-64.

<sup>513</sup> Voir WHITE 1970, p. 178 et 310. Cette pratique est aussi attestée par Varron.

<sup>514</sup> A. Latron signale que les feuilles de vigne fournissent un fourrage vert qui peut faire l'objet d'un troc : pacage contre fumure (LATRON 1936, p. 63). K. D. White évoque aussi la pratique de la vaine pâture dans des plantations sans culture intercalaire (WHITE 1970, p. 310).

<sup>515</sup> LATRON 1936, p. 111.

<sup>516</sup> LATRON 1936, p. 110. L'exploitant privilégie généralement l'usage du fumier comme combustible.

<sup>517</sup> D'après KAPLAN 1992, p. 31; KAPLAN 2006c, p. 68. Cet avantage des légumineuses était cependant connu des Romains (WHITE 1970, p. 135-136). Le procédé consiste à semer des légumineuses puis, une fois montées, à les enfouir par le labour. Elles apportent au sol les nutriments qu'elles ont puisés pendant leur croissance, augmentés de minéraux. Même sans enfouissement, certaines légumineuses (vesces) aèrent les sols alors que d'autres leur apportent de l'azote (WHITE 1970, p. 135).

<sup>518</sup> Voir ci-dessus *Calendriers agricoles*, p. 118.

germination ou aux milieux assez favorables pour être cultivés chaque année<sup>519</sup>. En Syrie centrale, les qualités agronomiques des fonds d'oueds pourraient être adaptées à des cultures de printemps, mais la disponibilité de la ressource en eau poserait quelques problèmes. Un complément d'irrigation serait de toute façon nécessaire, sauf si ces cultures étaient destinées à être pâturées sur pied par les troupeaux. On peut l'envisager que l'orge ait été pâturée, mais c'est exclu pour le blé. K. D. White ajoute au blé et à l'orge deux variétés de millet et plusieurs espèces de légumes qui auraient été couramment plantées au printemps<sup>520</sup>. M. Kaplan estime quant à lui que le monde byzantin ignore globalement les cultures de printemps<sup>521</sup>.

La pratique des cultures d'été semble avoir été considérée jusqu'à récemment comme l'apanage des périodes islamiques<sup>522</sup>. Mais D. Samuel souligne que les quatre principales cultures d'été (coton, riz, sésame et millet) qu'on attribue à la révolution agraire intervenue après l'avènement de l'Islam sont attestées par des sources et des échantillons archéobotaniques antéislamiques<sup>523</sup>. L'évocation, dans la chronique du Pseudo-Josué le Stylite, de moissons intervenues le 26 du mois de novembre 502 à Édesse<sup>524</sup>, pourrait indiquer l'existence, dès la période byzantine, de cultures d'été. Les labours seraient intervenus deux mois et demi à trois mois plus tôt, soit en août. Dans la mesure où il s'agit de récoltes de plein champ, cette moisson tardive et la nécessité d'irriguer les cultures pointeraient plutôt une culture de blé et/ou de légumineuses. Ces cultures d'été pourraient aussi s'expliquer par le fait que les légumineuses (lentilles et pois chiches), lorsqu'elles sont plantées à l'automne, arrivent généralement à maturité au moment précis où les cultures d'hiver les plus importantes, les céréales, doivent être moissonnées<sup>525</sup>. Ce chevauchement de calendrier rendrait de ce fait les légumineuses moins attractives comme culture d'hiver et l'on pourrait dès lors comprendre qu'elles aient été plantées en été, dans certains contextes particulièrement favorables où l'irrigation était possible. Dans l'économie traditionnelle, les cultures sèches d'été sont surtout représentées par les cucurbitacées, fonctionnellement adaptées à l'aridité, et par le sorgho, céréale particulièrement rustique<sup>526</sup>.

Dans l'absolu, il est donc tout à fait possible qu'au calendrier des cultures d'hiver se soit superposé celui des cultures de printemps et d'été, nécessairement irriguées. Mais il

<sup>519</sup> WHITE 1970, p. 180.

<sup>520</sup> WHITE 1970, p. 180.

<sup>521</sup> KAPLAN 1992, p. 61 ; KAPLAN 2006b, p. 40.

<sup>522</sup> Voir par exemple WATSON 1983.

<sup>523</sup> SAMUEL 2001, p. 418-422.

<sup>524</sup> KAPLAN 1992, p. 58. L'édition de la *Chronique* du Pseudo-Josué le Stylite citée par M. Kaplan est celle de J.-B. Chabot (*non vidi*). La traduction de F. R. Trombley et J. W. Watt au lieu de « moisson » donne « vendanges ». Dans la mesure où je n'ai pas eu accès au texte grec, je ne sais quelle est la bonne traduction. Toutefois le mois de novembre ne correspond ni à la période de moisson des récoltes d'hiver ni exactement à celle des vendanges. Je n'ai pas de données portant spécifiquement sur la Jazirah mais, dans la région d'Alep, les grappes de raisin atteignent leur maturité en août (HAMIDÉ 1959, p. 289) et les vendanges, dans la moyenne vallée de l'Euphrate intervenaient généralement entre juillet et octobre (SAMUEL 2001, tableau 23, p. 427). La période conseillée pour les vendanges par les sources romaines va du mois de juillet (Égypte) à l'équinoxe d'automne, donc autour du 25 septembre, pour des vins doux. Plus généralement, dans les pays chauds, les vendanges devaient, selon Columelle, intervenir à la fin du mois d'août (BRUN 2003, p. 44).

<sup>525</sup> SAMUEL 2001, p. 428.

<sup>526</sup> WEULERSSE 1946, p. 149.

n'est pas certain que la région ait satisfait aux exigences de ces autres cultures, et ce même dans le contexte globalement favorable de la fin d'un optimum climatique.

▪ Les rotations des cultures : la jachère

Si l'on estime que les exploitants byzantins ne savaient pas tirer parti des avantages de la culture de légumineuses en termes d'amendement des sols – alors qu'ils étaient connus des agronomes romains –, on doit considérer la jachère comme une nécessité culturelle. Cette pratique, également connue des sources romaines, n'apparaît pourtant jamais directement dans les textes byzantins<sup>527</sup>. M. Kaplan déduit cependant son existence en passant en revue le détail des cultures d'une exploitation du XIII<sup>e</sup> siècle, connu par un testament<sup>528</sup>. Dans ce cas précis, la moitié de la surface consacrée aux annuelles de plein champ serait restée en jachère<sup>529</sup>, ce qui impliquerait une rotation biennale des cultures. La rotation biennale est d'ailleurs celle qui prévaut généralement dans la steppe<sup>530</sup>. Bien qu'il existe des systèmes d'assolement triennaux et quadriennaux dans l'économie traditionnelle<sup>531</sup>, si les exploitants byzantins n'étaient pas conscients des avantages agronomiques des légumineuses, on doit en rester à une rotation biennale des cultures.

La jachère peut être cultivée ou non<sup>532</sup>, en fonction de la qualité des sols et de la pluviométrie. Mais sur les sols légers et peu profonds de la steppe, on se contente en général de faire paître les troupeaux<sup>533</sup> et de pratiquer des labours<sup>534</sup>. Ils permettent d'ameublir les sols et de favoriser l'infiltration des eaux de pluies, tout en limitant le développement des mauvaises herbes. Leur enfouissement participe également à l'enrichissement des sols. Les avantages de la jachère pâturée et de la jachère labourée sont naturellement connus par les agronomes romains<sup>535</sup> et l'étude des textes permet également de conclure, à la période byzantine, à l'existence de la jachère labourée<sup>536</sup>. J. Weulersse estime cependant que les instruments de labours et les attelages traditionnels ne permettaient pas de labours efficaces

---

<sup>527</sup> KAPLAN 2006b, p. 40.

<sup>528</sup> KAPLAN 1992, p. 56. Il s'agit du testament de Théodosios Skaranos.

<sup>529</sup> M. Kaplan exclut qu'une portion du terroir ait été réservée aux cultures de printemps (KAPLAN 1992, p. 56).

<sup>530</sup> WEULERSSE 1946, p. 153 (« assolement biennal classique ») ; HAMIDÉ 1959, p. 203 et 230.

<sup>531</sup> HAMIDÉ 1959, p. 230. La steppe et les sols légers restent concernés par un assolement biennal. À la base du système de rotation des cultures, on trouve toujours le blé. Lorsque l'assolement est triennal, il est suivi d'une culture de légumineuses puis d'une jachère cultivée – cultures d'été. Dans un système de rotation quadriennal, une culture d'orge s'insère entre la culture de légumineuses et la jachère cultivée (HAMIDÉ 1959, p. 230).

<sup>532</sup> Sur les terres de meilleures qualités et bénéficiant d'une pluviométrie supérieure, la jachère peut être cultivée (cucurbitacées, sorgho, sésame...).

<sup>533</sup> Au moment où écrit A.-R. Hamidé, il semble que la pratique de la jachère pâturée, qui permet d'amender les sols (voir ci-dessus *L'amendement des sols et la fumure*, p. 739) ait été circonscrite à la région de Ma'arat al-Nu'man et aux villages pratiquant une redistribution périodique des terres dans le cadre du système *mucha'* (HAMIDÉ 1959, p. 230).

<sup>534</sup> J. Weulersse estimait la pratique de la jachère labourée peu pratiquée dans l'économie traditionnelle (WEULERSSE 1946, p. 152) alors que, pour la région d'Alep au moins, elle apparaît pour A.-R. Hamidé 20 ans plus tard comme une constante (HAMIDÉ 1959, p. 230).

<sup>535</sup> WHITE 1970, p. 113.

<sup>536</sup> KAPLAN 1992, p. 56.

sur un sol sec<sup>537</sup> et M. Kaplan souligne le fait que tout labour pratiqué à l'araire nécessite de toutes façons un défonçage préalable des sols à la bêche<sup>538</sup>.

La pratique de la jachère est fonction de la qualité des sols. Elle n'était pas nécessaire partout. Dans les fonds de vallée où les sols sont naturellement amendés par les apports alluviaux des crues, elle était inutile<sup>539</sup>. A.-R. Hamidé signale aussi que les *terra rossa*, dans les secteurs où la pluviométrie est suffisante, peuvent s'en passer<sup>540</sup>. Il fait surtout référence au secteur d'Idlib, mais d'après son croquis des sols, une partie du sommet du Jabal Hass pourrait aussi s'être affranchie de cette pratique<sup>541</sup>. Dans ces conditions, on peut aussi supposer qu'une dotation pluviométrique légèrement supérieure à l'actuelle au cours de la période byzantine aurait pu rendre superflue la pratique de la jachère sur tout ou partie du Jabal al-'Ala.

(d) *Rendements agricoles et seuil d'équilibre de l'exploitation agricole : quelques exemples*

Les aménagements agricoles et les quelques aspects des pratiques culturales qu'on est en mesure d'approcher ne permettent pas d'appréhender les réalités strictement économiques de l'exploitation byzantine. On peut tenter de le faire en abordant deux questions : en premier lieu celle des rendements des cultures antiques – lorsque la documentation le permet – et des rendements subactuels, en second lieu, le problème du seuil d'équilibre économique de l'exploitation agricole, problème pour lequel on ne peut proposer que des réponses théoriques.

- Quelques exemples de rendements : blé, orge, vesces, vigne et olivier

Les sources littéraires fournissent pour la période byzantine des indications, qui n'ont la plupart du temps qu'une valeur locale, sur les rendements des principales cultures, c'est-à-dire en priorité du blé. Le rendement est en effet fonction des qualités agronomiques du sol, de la dotation pluviométrique annuelle, soumise en Syrie centrale à une variabilité particulièrement accusée<sup>542</sup>, et des aménagements hydro-agricoles. Or les sources ne font pas état des types de terroir dont elles mentionnent les rendements ni des aménagements destinés à les assurer ou, dans le meilleur des cas, à les augmenter.

Fort heureusement cependant, l'une de ces sources – les *papyri* de Nessana – documente précisément, dans un contexte qui n'est pas très différent du nôtre, les

<sup>537</sup> WEULERSSE 1946, p. 152. Il semble qu'il existe entre les instruments de labours traditionnels et ceux de l'Antiquité une certaine parenté. Or Pline soulignait déjà l'efficacité relative des araires syriens (KENNY et FUSSEL 1966, p. 314, citant Pline, *Histoire naturelle*, 18, 47).

<sup>538</sup> KAPLAN 2006b, p. 43.

<sup>539</sup> KAPLAN 1992, p. 55.

<sup>540</sup> HAMIDÉ 1959, p. 131.

<sup>541</sup> HAMIDÉ 1959, fig. 55, p. 130.

<sup>542</sup> Voir ci-dessus (c) *L'irrégularité interannuelle des précipitations*, p. 95. Cependant, le petit optimum climatique intervenu pendant l'Antiquité classique aurait pu avoir comme conséquence une réduction des variations interannuelles. Voir ci-dessus I. *Données climatiques pour la période byzantine*, p. 128

rendements de plusieurs types de culture : blé, orge et légumineuses. Et, compte-tenu des rendements obtenus et des espèces cultivées (prépondérance du blé), il est aisé de conclure que les terroirs dont il est ici question sont les meilleurs que les exploitants aient à disposition : il s'agit des fonds d'oueds<sup>543</sup>.

Les rendements obtenus, calculés à partir des données du *papyrus* 82<sup>544</sup> sont d'environ 7 pour 1 pour le blé, et 8 pour 1 pour l'orge. Le rendement des vesces est quant à lui nettement inférieur (un peu plus de 3 pour 1)<sup>545</sup> mais le fait que cette culture, contrairement aux autres, n'ait pas de terroir attiré<sup>546</sup> pourrait indiquer qu'il s'agit d'une culture plus ponctuelle, peut-être semée sur des terroirs discontinus<sup>547</sup>. Les rendements du blé et de l'orge apparaissent d'autant plus élevés que la dotation pluviométrique annuelle moyenne de cette région est inférieure à 100 mm – le contexte est donc sensiblement moins favorable qu'en Syrie centrale<sup>548</sup>. Mais, comme le souligne P. Mayerson, ils sont à mettre au compte de la qualité agronomique des sols, amendés à chaque crue<sup>549</sup>. Le *papyrus* 83 – qui correspond à la comptabilité d'une aire à battre<sup>550</sup> – fournit, pour le blé, des valeurs beaucoup plus modestes, comprises entre 3,71 et 5,57 pour 1<sup>551</sup>. Dans le Néguev, comme en Syrie centrale, ces disparités peuvent aussi être mises au compte des irrégularités de la dotation pluviométrique et/ou des qualités agronomiques contrastées des différents terroirs.

Cependant, P. Mayerson fournit aussi des indications sur les rendements actuels obtenus par les Bédouins. Ces informations proviennent de plusieurs localités de la région et font apparaître pour le blé :

- des rendements de 14 à 20 pour 1, jugés exceptionnels ;
- des rendements de 7 à 14, jugés bons ;
- des rendements de 4 à 10, jugés satisfaisants ;
- des rendements de 0 à 4, jugés mauvais.

Pour l'orge, les rendements exceptionnels sont de 29 à 33 pour 1, les bons rendements de 10 à 15 pour 1, les rendements satisfaisants de 6 à 10 pour 1 et les mauvais rendements de 0 à 3 pour 1<sup>552</sup>. Les indications du *papyrus* 82 feraient donc état, d'après cette échelle de grandeur, de rendements satisfaisants, pour le blé comme pour l'orge, alors que ceux calculés d'après les données du *papyrus* 83 seraient à peine satisfaisants voire mauvais. Si

---

<sup>543</sup> On aimerait pouvoir déterminer si ces cultures bénéficiaient d'une irrigation d'appoint – en plus de l'irrigation par inondation fondée sur l'exploitation des crues et probablement également des eaux du ruissellement –, d'autant que dans le même secteur coexistaient les jardins irrigués et les jardins secs (voir ci-dessus note 340, p. 707).

<sup>544</sup> KRAEMER 1958, p. 236-240. Le *papyrus* est daté du VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>545</sup> PATLAGEAN 1977, p. 247.

<sup>546</sup> Les noms propres en regard des récoltes sur le *papyrus* désigneraient pour P. Mayerson certains fonds d'oued (MAYERSON 1962, p. 229).

<sup>547</sup> MAYERSON 1962, p. 229.

<sup>548</sup> MAYERSON 1962, p. 219.

<sup>549</sup> MAYERSON 1962, p. 229.

<sup>550</sup> KRAEMER 1958, p. 241-243.

<sup>551</sup> KAPLAN 1992, p. 81.

<sup>552</sup> MAYERSON 1962, p. 228.



ces données sont fiables<sup>553</sup>, elles peuvent être comparées aux rendements en blé connus ailleurs et énumérés par P. Mayerson, pour des régions où la pluviométrie moyenne annuelle est de très loin supérieure : les rendements habituels en Angleterre sont de 4 à 5 pour 1, alors que des rendements de 8 à 10 pour 1 sont jugés tout à fait exceptionnels. En Italie, les rendements sont de 10 à 14 pour 1 ou de 4 pour 1, cela sur la foi des auteurs antiques – Varron pour les premiers, Columelle pour les seconds. Dans les provinces de Palestine, au XIII<sup>e</sup> siècle, les rendements en blé étaient sensiblement équivalents à ceux donnés par P. Mayerson pour les cultures bédouines : 3,5 à 8 pour 1<sup>554</sup>. En Bythinie, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, les rendements des cultures de plein champ – le blé et l’orge sont les principales productions – variaient de 4,4 à 9,7 quintaux à l’hectare, avec un rendement moyen de 5<sup>555</sup>. M. Kaplan quant à lui estime que le rendement moyen en blé, dans l’ensemble du bassin méditerranéen devait osciller entre 3 pour 1 et 5 pour 1<sup>556</sup>. J. Lefort arrive à des conclusions sensiblement équivalentes<sup>557</sup>.

Les rendements obtenus en Syrie centrale dans le cadre de l’économie traditionnelle sont cependant assez comparables à ceux dont fait état le *papyrus* 82. A.-R. Hamidé, pour les meilleures terres de la steppe, avance des rendements allant de 10 à 40 pour 1. Sur les terres plus médiocres, dont les sols présentent une moindre cohésion, ils oscillent entre 2 et 18 pour 1. Enfin, sur les terroirs situés au sud du Jabal Hass, les exploitants pouvaient attendre des rendements de 25 pour 1 en moyenne, mais seulement une fois tous les 10 ans<sup>558</sup>.

Les rendements du blé sur les meilleurs terroirs, peuvent donc, à Nessana pour la période byzantine, être considérés comme très bons. Les quantités d’orge semées dans les mêmes conditions sont beaucoup plus limitées (90 *modioi* contre 260 pour le blé<sup>559</sup>), mais son rendement est supérieur. Il est probable que l’orge, comme les vesces aux rendements médiocres, était généralement cultivé sur des terroirs moins favorables. Sa rusticité devait lui permettre de s’en satisfaire et d’économiser les meilleures terres pour les consacrer au blé. L’irrégularité pluviométrique, même si elle était moindre à la période byzantine, est aussi un facteur dont il faut tenir compte. Dans le Néguev toujours, ce facteur conditionne des rendements. Ils peuvent être divisés par 6 entre une année bien arrosée (250 mm environ) et une autre plutôt sèche (130 mm). M. Kaplan estime quant à lui vraisemblable des variations de rendements d’un cinquième dans l’ensemble du bassin méditerranéen<sup>560</sup>.

Dans la mesure où les vignobles et les olivettes sont des cultures spéculatives, et non des cultures vivrières, les variations de leurs rendements avaient probablement un impact

<sup>553</sup> E. Patlagean considère les rendements du *papyrus* 82 comme « peut-être douteux » (PATLAGEAN 1977, p. 248).

<sup>554</sup> MAYERSON 1962, p. 228.

<sup>555</sup> GEYER *et al.* 2003, tableau 7, p. 425. Un rendement de 5,3 pour 1 correspond à titre de comparaison à un rendement de 5,4 quintaux à l’hectare (LEFORT 2002, p. 259).

<sup>556</sup> KAPLAN 2006b, p. 36-37 et 50.

<sup>557</sup> LEFORT 2002, p. 259-260.

<sup>558</sup> HAMIDÉ 1959, p. 407.

<sup>559</sup> KRAEMER 1958, p. 237.

<sup>560</sup> KAPLAN 2006b, p. 52.

plus limité en termes alimentaires. Si l'on renonce à saisir dans le détail leurs rendements<sup>561</sup>, on peut cependant s'intéresser au seuil de rentabilité de ces cultures. De manière générale, il apparaît que seule la viticulture pratiquée sur une grande échelle est rentable pour une exploitation visant à produire un vin ordinaire. Le seuil de rentabilité – pour une exploitation avec une main-d'œuvre d'esclaves – serait atteint à partir du moment où la surface plantée en vigne excède les 2 ha<sup>562</sup>. Si l'on se fonde sur le système d'imposition, l'oléiculture était jugée plus rentable que la viticulture, puisque 20 jugères des meilleures terres arables équivalaient devant l'impôt à cinq jugères de vignes et à une jugère d'olivette<sup>563</sup>.

▪ Seuil de rentabilité de l'exploitation agricole : la ferme de culture

Les données textuelles et archéologiques dont on dispose pour la Syrie centrale ne permettent pas de déterminer le seuil d'équilibre économique d'une exploitation, d'abord parce qu'on ignore le statut des exploitants, pour lequel on ne peut guère formuler que des hypothèses<sup>564</sup>, ensuite parce qu'il existe trop de paramètres que l'on ne maîtrise pas, trop de questions auxquelles on ne peut guère répondre que par des hypothèses, comme la superficie cultivée, les espèces cultivées, les systèmes de rotation des cultures et l'existence éventuelles de cultures de printemps et de cultures d'été.

M. Kaplan a cependant proposé plusieurs modèles économiques de l'exploitation agricole. L'objectif premier de toute ferme byzantine est d'abord d'atteindre à l'autarcie<sup>565</sup> et, secondairement, si possible, de parvenir à produire un surplus<sup>566</sup>. M. Kaplan fait jouer plusieurs facteurs : le statut de l'exploitant – propriétaire soumis à l'impôt foncier ou métayer, astreint au loyer en plus de l'impôt foncier<sup>567</sup> –, le fait qu'il ait ou non en sa possession un attelage, soit contraint de faire appel à des ouvriers salariés ou puisse compter sur la main-d'œuvre familiale<sup>568</sup>. Son calcul tient aussi compte de la qualité du terroir et du rendement des cultures. Pour les besoins du calcul, il considère que la moitié de la surface arable est semée en blé – volontairement, il ne tient compte ni des jardins ni d'éventuelles plantations – et que l'autre est laissée en jachère. Son point de départ est une exploitation

<sup>561</sup> Pour cette question, on pourra par exemple se reporter à EVENARI, SHANAN et TADMOR 1982, p. 213. Le tableau 24 expose les rendements de plusieurs arbres fruitiers et de la vigne dans une ferme contemporaine (Avdat) pour les années 1965-1967.

<sup>562</sup> WHITE 1970, p. 244.

<sup>563</sup> WHITE 1970, n. 56, p. 496.

<sup>564</sup> Voir ci-dessous a) *Le statut des exploitants*, p. 894.

<sup>565</sup> « L'autarcie indique donc que l'on n'a rien besoin d'acheter à l'extérieur pour vivre, que l'on peut vivre « du sien » mais aussi éventuellement, que l'on n'a rien à vendre, aucun surplus commercable, qu'on se suffit juste à soi-même » (KAPLAN 2006d, p. 24).

<sup>566</sup> KAPLAN 2006b.

<sup>567</sup> La part de l'impôt foncier est calculée à partir du régime connu aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle (*épiholè*) par le *Traité fiscal* de la Marcienne, qui est lui-même fondé sur un régime antérieur (KAPLAN 2006b, p. 41). Le mode d'imposition change au VII<sup>e</sup> siècle et passe d'un système mis en place sous Dioclétien où la terre et la personne sont liées (*capitatio-jugatio*) à un système fondé sur la péréquation tenant compte de la superficie et la qualité de la terre détenue en propre par les différents membres de la « commune fiscale » ; i.e. du village (KAPLAN 2006d, p. 17-19).

<sup>568</sup> M. Kaplan considère que la famille à la tête d'une exploitation à la période byzantine se limite au couple de parents et à deux enfants (KAPLAN 2006b, p. 42 ; KAPLAN 2006c, p. 71).

type de 100 *modioi*<sup>569</sup>, avec des rendements de 3,5 pour 1. Elle dégage un surplus<sup>570</sup> si modique, pour le paysan propriétaire comme pour le métayer, qu'il interdit tout « processus d'accumulation »<sup>571</sup>. Une exploitation type de 200 *modioi* fournit un excédent à peine supérieur à celui de l'exploitation précédente pour le propriétaire alors que, pour le métayer, le bilan est déficitaire, principalement parce qu'une exploitation de cette superficie nécessite l'embauche d'un ouvrier salarié<sup>572</sup>.

Avec les rendements nettement supérieurs qu'offrent les terroirs de Nessana<sup>573</sup>, M. Kaplan estime qu'une exploitation de seulement 25 *modioi*, atteindrait un seuil d'équilibre. Mais seul le propriétaire serait en mesure de dégager un surplus<sup>574</sup>. Il serait 5 fois supérieur à celui d'une exploitation de 100 *modioi* et plus de 3,5 fois supérieur à celui d'une exploitation de 200 *modioi*. Une exploitation de 50 *modioi*, avec des rendements de 5 pour 1, permettrait quant à elle au propriétaire comme au métayer de produire un surplus, qui serait, pour le propriétaire, 2,3 fois supérieur à celui de l'exploitation de 25 *modioi*.

M. Kaplan intègre aussi dans son calcul la variabilité des rendements d'une année à l'autre, partant du principe qu'ils varient de 2,7 pour 1 pour une année mauvaise à 4,2 pour 1 pour une bonne année dans le domaine méditerranéen. Les bonnes années permettent au propriétaire d'une exploitation de 100 *modioi* de se constituer un surplus qui équivaut au minimum à une année de semences<sup>575</sup>. Le métayer un surplus équivalant aux 2/3 d'une année de semences. Pour la même exploitation, le propriétaire parviendra, les mauvaises années, à dégager un surplus de 2/5<sup>e</sup> des semences, alors que le déficit du métayer correspondra aux 2/3 de la quantité de semences qui lui est nécessaire<sup>576</sup>. M. Kaplan estime donc que le cycle des bonnes et des mauvaises années devrait permettre au propriétaire de maintenir son exploitation à flot, alors que la situation du métayer reste de toute façon délicate<sup>577</sup>. En Bithynie, B. Geyer a calculé que le seuil de rentabilité pour une exploitation familiale constituée de quatre personnes correspond à un rendement de 2,8 quintaux à l'hectare<sup>578</sup>.

Dans le contexte de la Syrie centrale cependant, ce modèle économique n'est pas viable, principalement parce que la variabilité des cumuls pluviométriques annuels, dont dépendent les rendements dans la région, est particulièrement importante vers l'est et le sud de la région et ne permet pas, loin s'en faut, de semer partout du blé en culture pluviale. Le rapport entre la dotation pluviométrique annuelle pour les années les plus humides et les années les plus sèches, à Khanasir par exemple, égale 6,6. Dans ces conditions, les années

<sup>569</sup> Je retiens la définition et la valeur du *modios* (« maritime ») donnée par M. Kaplan. Cette mesure de capacité (équivalente à 12,8 kg ou 17 litres, cf. KAPLAN 2006c, n. 14, p. 68) définit également l'unité de surface capable d'accueillir cette semence (KAPLAN 1992, n. 263, p. 56).

<sup>570</sup> Il s'agit d'un excédent net, après déduction des semences mises de côté pour l'année suivante et des divers prélèvements (loyer, impôt foncier, etc.).

<sup>571</sup> KAPLAN 2006b, p. 45.

<sup>572</sup> KAPLAN 2006b, p. 46-47.

<sup>573</sup> M. Kaplan table sur un rendement moyen de 7 pour 1.

<sup>574</sup> KAPLAN 2006b, p. 49-50.

<sup>575</sup> KAPLAN 2006b, p. 52.

<sup>576</sup> KAPLAN 2006b, p. 53.

<sup>577</sup> KAPLAN 2006b, p. 53.

<sup>578</sup> GEYER *et al.* 2003, p. 430. À noter qu'un tel foyer consommerait 8 quintaux de céréales à l'année.

sèches offrent des rendements en culture sèche extrêmement bas, alors que les années humides doivent permettre de très bons rendements. Par contre, dans les conditions climatiques actuelles, l'alternance d'années sèches et d'années humides est la norme et la succession de plusieurs années sèches, un phénomène aléatoire exceptionnel<sup>579</sup>. Le « petit optimum climatique » qui coïncide avec l'Antiquité tempérée peut-être ces variations interannuelles : les années très sèches pouvaient être moins nombreuses, donc les rendements plutôt meilleurs qu'à l'heure actuelle alors que les années pluvieuses devaient produire, en termes de culture pluviale, de meilleurs résultats.

Les travaux menés par A.-R. Hamidé dans la région d'Alep, dans le cadre de l'économie traditionnelle, permettent de préciser certains aspects des exploitations : il estime qu'un hectare de plantation (pistachiers) en plein rapport est plus rentable que 30 ha plantées en céréales et soumis à un assolement biennal, et qu'un hectare de terres irriguées par dérivation à partir d'un cours d'eau permanent vaut mieux que 20 ha de cultures sèches<sup>580</sup>. Dans la steppe, une exploitation de 10 ha<sup>581</sup>, dont la moitié de la surface est laissée en jachère, n'aurait permis que difficilement à une famille de 5 personnes de se maintenir<sup>582</sup>. Mais sur les meilleures terres, susceptibles d'accueillir des olivettes, une plantation de 500 arbres, avec seulement 2 ha de cultures de plein champ, ferait vivre une famille de 5 personnes<sup>583</sup>.

Si l'on s'en tient aux fermes ou aux monastères avec enclos de territoire, en se contentant des plus occidentaux et de ceux situés sur les meilleurs terroirs (*faydas* et fonds d'oueds), qui sont les plus susceptibles d'avoir été principalement consacrés à la culture, on remarque que les superficies encloses sont toujours très nettement supérieures à celles évoquées par M. Kaplan et A.-R. Hamidé. L'enclos de territoire du monastère probable de Stabl 'Antar occupe ainsi une surface de 66 ha, celui de la ferme de Rasm M'ammash 2 km<sup>2</sup> et celui de la ferme de 'Umm al-Ka'iybat une surface de 3 km<sup>2</sup>. Plus à l'est, les enclos de territoire de Rasm al-Jumlan, de Wadi al-Qastal 6 et Rasm al-Zawahi 1 délimitent une superficie de 1 km<sup>2</sup>, 52 ha et 41 ha respectivement. On ignore cependant les superficies effectivement mises en culture à l'année sur ces exploitations. Dans l'est de la région au moins, les années sèches, les surfaces cultivées se limitaient certainement à une portion congrue de la surface totale de l'enclos de territoire.

---

<sup>579</sup> TRABOULSI sous presse. Voir ci-dessus (c) *L'irrégularité interannuelle des précipitations*, p. 95.

<sup>580</sup> HAMIDÉ 1959, p. 202.

<sup>581</sup> Si l'on se conforme à la valeur du *modios* que donne P. Mayerson pour les climats arides ou semi-arides (1 *modios* = 1 *dunam* = 0,1 ha), une exploitation de 10 ha équivaldrait à une exploitation de 100 *modios* (MAYERSON 1962, p. 227-228). Pour M. Kaplan, cette valeur est aussi cohérente pour l'Occident (KAPLAN 1992, n. 263, p. 56).

<sup>582</sup> HAMIDÉ 1959, p. 203. Les 5 ha semés en blé fournirent 20 à 25 quintaux de récolte.

<sup>583</sup> HAMIDÉ 1959, p. 204.

## b) Les questions que pose la pratique de l'élevage

Les assemblages fauniques analysés pour différents sites et différentes périodes<sup>584</sup> ont permis de définir quelles étaient les espèces qui faisaient l'objet d'un élevage à la période byzantine dans la région et quelles étaient celles qui étaient susceptibles de l'être. Cependant, d'importants doutes persistent quant aux modalités mêmes de l'élevage, surtout pour la sous-famille des caprinés. Les études ethnologiques et anthropologiques en particulier montrent la coexistence possible de plusieurs formes d'élevage, qui sont liées à la condition des éleveurs : pasteurs nomades ou semi-nomades ou bergers sédentaires.

(a) *La pratique de l'élevage par les sédentaires à la période byzantine : bovinés, équidés, suidés et l'aviculture*

Les seuls indices archéologiques d'une pratique incontestablement sédentaire de l'élevage sont les étables des habitations du Jabal al-'Ala, similaires à celles retrouvées en Syrie du Sud et en Syrie du Nord. Sur d'autres sites, certaines étables rupestres, comme à Khirbat al-Dawsa et à Ruwayda, pourraient avoir joué le même rôle que celles construites au sein des habitations<sup>585</sup>. D'après la hauteur au garrot des spécimens de bétail retrouvés dans les assemblages fauniques, ces étables paraissent destinées à de petits bovins et/ou à des équidés (ânes et mulets)<sup>586</sup>. Le terme qui renvoie à ces aménagements, dans l'épigraphie de la Syrie du Sud, est le plus souvent  $\sigma\tau\acute{\alpha}\beta\lambda\omicron\nu$  mais on trouve aussi une occurrence de  $\beta\omicron\upsilon\sigma\tau\acute{\alpha}\sigma\iota\omicron\nu$ , qui désigne spécifiquement à une étable à bovins<sup>587</sup>. F. Villeneuve souligne qu'on ignore la fonction des animaux auxquels étaient réservées ces étables : il pouvait s'agir de vaches laitières, d'animaux de boucherie et plus généralement de bêtes de trait<sup>588</sup>, une catégorie qui pourrait compter des bovins et des petits équidés. Dans les conditions géographiques et climatiques d'Al-Lajjun, M. R. Topleyn juge plus probable que des tâches telles que le port de charges et la traction de l'araire aient été confiés à des ânes qu'à des bovins. Ces derniers ne se satisfont en effet que de fourrages verts, alors que les ânes peuvent se contenter de pâturages de mauvaise qualité<sup>589</sup>. Le couvert végétal autour du site était donc plus propice aux ânes qu'aux bovins.

Sur l'élevage porcin, les quelques ossements attribuables aux suidés retrouvés à Al-Rawda ne permettent pas d'attester un élevage sur place. En revanche, les vestiges retrouvés à Al-Andarin – comme à Al-Lajjun –, appartiennent à des animaux qui n'avaient pas atteint leur optimum de consommation, ce qui pourrait indiquer un élevage sur place. Dans ces conditions climatiques et dans ce milieu, comme M. R. Topleyn le suppose pour Al-Lajjun et Nessana, l'élevage de porcs dépendrait de la présence d'aménagements hydrauliques – et Al-

<sup>584</sup> Voir ci-dessus 3. *Les produits de l'élevage*, p. 678.

<sup>585</sup> Voir aussi ci-dessus (c) *Les étables*, p. 697.

<sup>586</sup> Voir ci-dessus (c) *Les étables*, p. 697.

<sup>587</sup> VILLENEUVE 1985, p. 96 ; CLAUSS-BALTY 2003, p. 62.

<sup>588</sup> VILLENEUVE 1985, p. 125.

<sup>589</sup> TOPLYN 2006, p. 493.

Andarin n'en manque pas<sup>590</sup>. Les porcs eux-mêmes, au lieu d'être laissés à glander comme en Occident, devaient être confinés dans des enclos, où ils étaient tout à la fois nourris et abreuvés<sup>591</sup>.

Les preuves d'une aviculture en Syrie centrale se limitent aux assemblages fauniques de quelques sites ('Umm al-Mara, *Apamée*, Hadir et Qasr al-Hayr al-Sharqi). Ce type d'élevage a revêtu deux formes : un élevage de basse-cour et vraisemblablement aussi un élevage en colombier pour des pigeons domestiques, même si aucun aménagement archéologique ni aucune inscription ne l'attestent pour la région. L'élevage de basse-cour peut s'envisager de deux manières : un élevage en semi-liberté à l'image de celui pratiqué actuellement à Al-Rawda<sup>592</sup> ou bien un élevage entièrement confiné<sup>593</sup> qui me paraît plus douteux.

*(b) Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?*

La question des différentes formes qu'a pu revêtir l'élevage des caprinés pendant la période byzantine dans la région est inextricablement liée à celle des modes de subsistance. La difficulté principale tient au fait que, si une grande partie de la Syrie centrale, dans le cadre de l'économie traditionnelle, était une zone de semi-nomadisme et de nomadisme vouée aux terrains de parcours, la situation pourrait avoir été sensiblement différente dans l'Antiquité. Le pastoralisme traditionnel, qui a donné lieu à des modes de subsistance très variés<sup>594</sup> et donc à des formes d'élevage également complexes, pourrait ne pas être un modèle pertinent pour définir les modalités de l'élevage dans la région pendant la période byzantine.

▪ Les termes du problème

De la même manière qu'il est difficile de prendre la mesure du nomadisme et du semi-nomadisme dans la région à la période byzantine, il est difficile de définir pour la même époque les formes de l'élevage du petit bétail.

À l'origine, dans l'économie traditionnelle, les terrains de parcours des tribus moutonnières semi-nomades<sup>595</sup> sont relativement bien définis : ils se trouvent principalement

---

<sup>590</sup> On estime que 300 mm de précipitations moyennes annuelles sont nécessaires pour élever des porcs en milieu semi-aride (TOPLYN 2006, p. 486).

<sup>591</sup> TOPLYN 2006, p. 486-487.

<sup>592</sup> Voir ci-dessus note 250, p. 695.

<sup>593</sup> TOPLYN 2006, p. 489.

<sup>594</sup> D'après P. Birot et J. Dresch, c'est dans le Croissant fertile que les associations élevage/culture, nomadisme/sédentarité présentent l'aspect le plus complexe (BIROT et DRESCH 1956, p. 311).

<sup>595</sup> Les tribus moutonnières appartiennent à la catégorie des nomades aux distances migratoires courtes, avec l'ambiguïté qu'implique ce schéma. Elles sont souvent considérées plus comme des populations semi-nomades que nomades (HAMIDÉ 1959, p. 417 ; YEDID 1984, p. 42 ; MÉTRAL 1993, p. 198). Elles possèdent pour l'essentiel à l'heure actuelle un habitat construit, qui s'accompagne systématiquement d'une agriculture au minimum d'appoint. Lorsque la migration implique la majorité de la population, le groupe peut être considéré comme semi-nomade, quand ce n'est pas le cas, ce sont des sédentaires transhumants.

dans la *m'amoura* et sur la frange occidentale de la *badiya*<sup>596</sup>. Les zones de pâturage des tribus chamelières<sup>597</sup> se limitent à la *badiya* (Jabal Bil'as notamment)<sup>598</sup>. Cependant si l'on tient compte d'éventuelles fluctuations climatiques, favorables à la culture, et si l'on agrandit le domaine des sédentaires, comme ce fut le cas à la période byzantine, que deviennent les terrains de parcours des populations nomades ou semi-nomades ? Ils ont pu être repoussés plus à l'est, entre le bastion de 'Itriya et le prolongement nord de la *strata diocletiana*, par exemple, mais aussi morcelés entre les sites sédentaires, puisque l'ensemble du territoire – particulièrement dans la partie centrale de la région, dans la zone des tertres de sources et au nord du bastion de 'Itriya – ne semble pas avoir été partout densément couvert par le réseau des implantations sédentaires (**carte 2**).

Si la répartition assez lâche des sites sédentaires dans ces secteurs à la période byzantine autorise une forme de pâturage « intercalaire », ce qui est probable, il reste à définir quels sont les éleveurs qui exploitent ces parcours : sont-ils sédentaires, semi-sédentaires, semi-nomades ou nomades ?

- Les éléments de réponse

La Syrie centrale, à la période byzantine, apparaît comme une région dans laquelle l'organisation du territoire et la mise en valeur sont principalement orchestrées par les sites sédentaires. La conquête par les sédentaires de nouveaux territoires, du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, s'est selon toute probabilité effectuée au détriment des terrains de parcours dont bénéficiait jusque là la faction nomade ou semi-nomade du peuplement. On estime que les traités qui liaient les principales dynasties arabes à l'empire byzantin pour la défense du territoire comportaient aussi une clause leur imposant de faire régner l'ordre parmi les tribus arabes nomades qui leur étaient soumises<sup>599</sup>, ce qui revenait à protéger les exploitations, les récoltes des sédentaires mais aussi leurs troupeaux, contre d'éventuels pillages ou *razzias*. Dans un contexte où la sédentarité – et la mise en valeur agricole – a la préséance sur le nomadisme –

---

<sup>596</sup> BIROT et DRESCH 1956, p. 440. Voir ci-dessus (b) *Les domaines agropastoraux*, p. 116. La définition de la *m'amoura* repose sur le tracé flottant de l'isohyète des 250 mm et sur les limites de la zone d'agriculture pluviale. C'est de toute façon une zone tampon et fluctuante par définition.

<sup>597</sup> Les tribus pratiquant un élevage exclusivement chamelier ont très minoritaires et l'ont probablement toujours été, au moins dans la région (BRIANT 1982, p. 136). Dans la majorité des cas, le troupeau de dromadaires s'accompagne de têtes de petit bétail et parfois aussi de chevaux et de juments, montures de prestige également utilisées pour les *razzias* (HAMIDÉ 1950, p. 427 ; BIROT et DRESCH 1956, p. 308). Mais les dromadaires et les moutons ne se satisfont pas des mêmes terrains de parcours : les moutons nécessitent des points d'eau rapprochés et ont un rythme de marche plus lent. Le petit bétail et les dromadaires étaient le plus souvent séparés, ou le rythme des dromadaires calqué sur celui des moutons (BIROT et DRESCH 1956, p. 308).

<sup>598</sup> YEDID 1978, p. 56. Il n'y avait normalement pas de rivalités entre les tribus moutonnières et les tribus chamelières, d'une part parce que les unes et les autres possédaient des terrains de parcours distincts (*m'amoura* et *badiya*) et, d'autre part, parce que les chameaux consomment des espèces impalatables pour les moutons, comme les salsolacées (HAMIDÉ 1959, p. 426 ; LEWIS 1987, p. 5).

<sup>599</sup> SARTRE 1982, p. 147 et 163-165 ; SHAHĪD 1984, p. 490 et 504-505 ; LIEBESCHUETZ 2006, p. 138-142.

et le pastoralisme –<sup>600</sup>, l'habitat byzantin et l'organisation des sites reflètent logiquement la pratique d'un élevage non nomade<sup>601</sup>.

Mais le fait que cet élevage ne soit pas nomade n'implique pas pour autant qu'il soit sédentaire. Entre l'élevage sédentaire et le pastoralisme nomade se trouve un éventail de solutions intermédiaires et de nuances – à l'image des modes de subsistance – qui ont pu avoir cours à l'époque byzantine. Il existait certainement une forme d'élevage sédentaire du petit bétail. Elle concernait probablement des troupeaux modestes – qu'ils appartiennent à un individu ou à un village –, dans les secteurs où l'élevage était surtout perçu comme une activité de complément, fournissant du lait, de la fumure et en moindre quantité de la viande et de la laine<sup>602</sup>. Et il existait vraisemblablement aussi un élevage entièrement – ou principalement – nomade mais, dans la mesure où la zone de prospection des « Marges arides » semble ne pas en avoir conservé de traces, on peut supposer qu'il était pratiqué sous cette forme au sud et/ou à l'est de la zone prospectée, donc entre le bastion de 'Itriya et le prolongement de la *strata diocletiana* et sur les contreforts montagneux du Jabal Bil'as<sup>603</sup>. Cette répartition des zones de nomadisme paraît d'ailleurs cohérente avec les conséquences supposées d'un optimum climatique sur la végétation de la région : s'il était possible de conquérir de nouveaux terroirs à la culture, les zones de pâturage se sont vraisemblablement étendues et là où la *badiya* n'offrait plus il y a quelques décennies que des pâturages pour les dromadaires, les tribus moutonnières trouvaient peut-être à la période byzantine des aires de parcours acceptables<sup>604</sup>.

Il est difficile de saisir les modalités de l'élevage dans une zone intermédiaire, comprise entre le secteur occidental de la région (Jabal al-'Ala), où était vraisemblablement plutôt pratiqué un élevage strictement sédentaire, et le secteur oriental, où il était selon toute probabilité nomade et/ou semi-nomade (zone comprise entre le bastion de 'Itriya à l'ouest et la *strata diocletiana* à l'est). L'élevage d'appoint qu'on peut supposer pour la partie la plus occidentale de la région a vraisemblablement cédé la place plus à l'est, au fur et à mesure que décroissent les potentiels agricoles, à des exploitations fondées sur une imbrication plus

<sup>600</sup> La même impression se dégage des campagnes de la Syrie du Sud : « nous retombons sur cette idée que la vie sédentaire avait le pas sur la vie nomade » (VILLENEUVE 1985, p. 116).

<sup>601</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492. Les maisons à cour centrale qu'on observe jusque dans la partie orientale de la région, dans l'habitat groupé (Rasm al-Ahmar 3) comme dans l'habitat isolé (Wadi 'Itriya 3) excluent le nomadisme. Les aménagements associés au nomadisme sont bien identifiés pour les périodes romaine (cavités sous dalle, murets de protection des tentes ou habitation constituée d'un couple de pièces), ayyubide (occupation d'anciens abris sous roche, construction de cercles de pierre, abris frustes fabriqués à partir de constructions antérieures) et contemporaine (construction ou réutilisation de cercles de pierre, occupation des abris sous roches, pierres de calage pour les tentes). Mais les aménagements agropastoraux et l'habitat des sites byzantins, même les plus impliqués dans l'élevage, ne présentent guère de caractéristiques de l'occupation nomade.

<sup>602</sup> Voir ci-dessous 3. *Les zones à économie pastorale dominante*, p. 850.

<sup>603</sup> Le nom de « plaine barbare » que donnent certaines sources (Procopé, Évagre, Théophylacte Simocatta) au secteur de Resafa pourrait d'ailleurs être une confirmation partielle de l'hypothèse selon laquelle les zones de nomadisme antiques se situaient à l'est du bastion de 'Itriya (KEY FOWDEN 1999, p. 1 ; ALPI 2009, 1, p. 250). Voir aussi ci-dessus note 2261, p. 536.

<sup>604</sup> La simulation de l'impact du « petit optimum climatique » de l'Antiquité dans le secteur de la *sabkha* Al-Jabbul par J.-B. Rigot faisait d'ailleurs apparaître des pâturages de meilleure qualité dans les endroits où le potentiel des sols reste trop faible pour la céréaliculture en sec (RIGOT 2003, 1, p. 433), sur le plateau d'Al-'Alanda et donc aussi sur celui situé au nord du Wadi Abu al-Ghur.



étroite de l'élevage et de la culture. Sur certains sites, l'élevage apparaît d'ailleurs comme la composante économique dominante et, dans ce cas, la taille des troupeaux et le nombre de têtes par exploitant devaient être bien supérieurs à ceux de la partie occidentale de la région, ce qui pose par conséquent le problème de la disponibilité des pâturages.

M.-O. Rousset et C. Duvette, pour des sites comme Wadi al-'Amur 2 (**figure 40, 2**) et Rasm Afandi (**figure 149**), ont envisagé la possibilité d'un élevage semi-sédentaire<sup>605</sup>. Les troupeaux ne seraient présents autour du site qu'une partie de l'année : les pâturages ne pourraient satisfaire leurs besoins et les ressources en eau seraient trop limitées pour permettre l'approvisionnement du troupeau sur la durée<sup>606</sup>. Cependant, les formes de l'habitat impliquent une certaine forme de fixité et le tracé de l'enclos de territoire, à Rasm Afandi, à cheval sur un fond d'oued, implique des activités de culture important et vraisemblablement une occupation permanente. Cette occupation permanente pourrait ne concerner qu'une partie du groupement : plusieurs familles ou certains membres des différentes familles résideraient sur le site à l'année et seule une portion du groupe accompagnerait les troupeaux vers leurs terrains de parcours. On peut aussi envisager que la totalité du groupe suive les déplacements du troupeau, mais que les sites constituent une sorte de base arrière (un « campement d'été »), occupée pendant la plus grande partie de l'année, chaque année. Les deux modèles correspondent à des pratiques documentées du point de vue ethnologique<sup>607</sup> et W. Liebeschuetz donne, à partir des sources historiques, des raisons de penser que la situation pourrait bien avoir été sensiblement la même dans l'Antiquité<sup>608</sup>.

Cependant, dans un environnement assez proche, celui d'Al-Lajjun, M. R. Toplyn estime au contraire que l'élevage était une activité sédentaire. Les analyses archéozoologiques indiquent que la taille des moutons – assez grande – correspond à celle d'une espèce élevée par des sédentaires et peut-être même à un élevage sélectif<sup>609</sup>. Les espèces de graines retrouvées dans les déjections animales montrent que les troupeaux de caprinés étaient vraisemblablement élevés sur place et menés à paître sur les terrains en jachère, les terroirs cultivés et les pâturages naturels<sup>610</sup>. Les analyses fauniques et archéozoologiques du site révèlent d'ailleurs une dégradation de l'environnement entre la fin de la période romaine et la fin de la période byzantine<sup>611</sup> : des indices de surpâturage (présence de *Peganum harmala* et *Asphodelus*) apparaissent notamment dans les échantillons archéobotaniques<sup>612</sup>. Ces éléments vont tous dans le même sens et indiqueraient donc une pratique sédentaire de l'élevage de caprinés. Les analyses confirment aussi que l'orge servait

<sup>605</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492.

<sup>606</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 492.

<sup>607</sup> AURENCHÉ 1990, p. 32 (Al-Qdayr) et p. 42 (Pétra). Les campements d'hiver sont cependant généralement ceux bénéficiant des aménagements les plus lourds puisqu'ils correspondent à la période au cours de laquelle les pâturages sont les plus étendus (CRIBB 1991, p. 107-108).

<sup>608</sup> LIEBESCHUETZ 2006, p. 137. L'exemple cité est celui des implantations jafnides du sud de la province de *Palaestina Prima*. Voir ci-dessous *Les vestiges archéologiques à la lumière de l'ethnologie*, p. 869.

<sup>609</sup> TOPLYN 2006, p. 481-482. M. R. Toplyn en conclut que les moutons élevés à Al-Lajjun provenaient de réquisitions effectuées dans des villages des sédentaires.

<sup>610</sup> TOPLYN 2006, p. 499.

<sup>611</sup> TOPLYN 2006, p. 499-500.

<sup>612</sup> CRAWFORD 2006, p. 458 ; TOPLYN 2006, p. 499.

comme fourrage, même s'il est impossible d'évaluer quelle était la part du fourrage et celle de la libre pâture dans l'alimentation des troupeaux<sup>613</sup>.

Si les dimensions de l'espèce de moutons présente dans les assemblages fauniques d'*Apamée* semblent indiquer un animal plutôt petit, donc peut-être d'origine sauvage ou nomade si l'on suit le raisonnement de M. R. Toplyn, les échantillons archéobotaniques de l'ensemble des sites de la région montrent la prépondérance de l'orge parmi les espèces cultivées, ce qui, pour G. Willcox et P. Crawford, indique qu'elle servait vraisemblablement de fourrage<sup>614</sup>. Et si, comme l'exemple d'Al-Lajjun semble le montrer, les fourrages jouaient un rôle non négligeable dans l'alimentation des troupeaux dans les environnements semi-arides pendant l'Antiquité, il n'y a pas de raison de penser que la situation ait été différente en Syrie centrale. La disponibilité des pâturages ne peut donc être considérée comme un argument déterminant pour établir si des sites comme Rasm Afandi ou Wadi al-'Amur 2 pratiquaient un élevage sédentaire ou itinérant. Mais la question de l'accessibilité à l'eau reste pertinente, d'autant que les besoins en eau des animaux augmentent si le fourrage sec entre pour une part importante dans leur alimentation. Dans les deux cas cependant les fonds d'oued sont larges et recelaient très probablement des réserves d'eau d'infiltration conséquentes.

Deux formes d'élevage peuvent être envisagées pour les sites à économie pastorale dominante de la partie centrale de la région :

- un élevage sédentaire, avec des troupeaux de caprins évoluant tour à tour sur des terrains de parcours réservés – c'est ce qu'on peut déduire du tracé de certains des enclos de territoire – et sur des aires communes à plusieurs sites, hors de ces enclos, à moins qu'une notion de territoire comparable à celle de la *dirah*<sup>615</sup> des tribus arabes nomades ou semi-nomades ait pu s'appliquer à l'extérieur des enclos de territoire. Certains actes de vente de Lavra confirment au contraire, pour le X<sup>e</sup> siècle dans la région de l'Athos, le caractère public des zones de pâturage : en dehors du cadre villageois, les terres incultes sont en effet des terrains de parcours libres<sup>616</sup>. La situation pourrait être sensiblement la même à la période protobyzantine en Syrie centrale, les limites de la propriété exclusive coïncidant avec celles des enclos de territoire. Quoi qu'il en soit, les terrains de pâture des troupeaux d'éleveurs sédentaires ne devaient pas se situer à plus de 10 km du site d'habitat<sup>617</sup>.

<sup>613</sup> M. R. Toplyn n'évoque pas l'éventuelle augmentation de la proportion d'orge dans les déjections animales qu'on pourrait attendre pour compenser la raréfaction progressive ou la dégradation qualitative des pâturages.

<sup>614</sup> WILLCOX 2003, p. 182 ; CRAWFORD 2006, p. 454.

<sup>615</sup> La *dirah* est la propriété collective d'une tribu, qui comprend des terrains de pâture et des puits et que la tribu administre comme ses biens (DOSTAL 1989, p. 38). Le degré d'exclusivité qui régit la possession d'un territoire est variable et fixé par la tribu elle-même (WILKINSON 1993, p. 103) et le bénéfice de ce territoire n'est pas définitif, il dépend de la capacité de la tribu à imposer et à faire respecter ses droits (VELUD 1993, p. 76).

<sup>616</sup> KAPLAN 1992, p. 77. Voir aussi KAPLAN 1980, p. 165 sur la localisation des zones de libre pâture au sein du finage villageois.

<sup>617</sup> Les tribus moutonnières de Syrie centrale menaient rarement leurs troupeaux à plus de 10 km de leur campement (YEDID 1984, p. 19). Cependant la distance maximale parcourue par le petit bétail peut atteindre 30 km par jour au Kazakhstan et 50 km par jour en Somalie (MASANOV 1990, p. 199).

- un élevage itinérant, avec les sites byzantins dont nous avons connaissance constituant l'équivalent permanent des campements d'été. Une partie de la population du site a d'ailleurs pu y résider à longueur d'année et pratiquer la culture. L'autre partie serait quant à elle impliquée dans un mouvement (migration ? transhumance ?<sup>618</sup>) vers l'est, en fonction de la disponibilité des pâturages et des points d'eau. Ce serait donc vers l'est et vers le sud, dans les zones non prospectées ou non intégralement prospectées par le programme « Marges arides », qu'il faudrait chercher les sites byzantins temporaires correspondant à ces séjours à durée limitée.

Et, puisque l'élevage du petit bétail, dans le cadre de l'économie traditionnelle, a donné naissance à des associations complexes entre sédentaires et nomades ou semi-nomades<sup>619</sup>, cette forme de complémentarité pourrait, elle aussi, avoir existé dans l'Antiquité. Dans les formes d'association traditionnelles, un sédentaire ou plusieurs sédentaires – les membres d'un village par exemple – confient la gestion de leur troupeau pendant la période hivernale à des nomades ou à des semi-nomades<sup>620</sup>. On distingue ensuite plusieurs contrats d'association, qui impliquent un – ou plusieurs – propriétaire sédentaire et un – ou plusieurs – pasteur nomade, mais aussi un propriétaire sédentaire et un propriétaire nomade qui détiennent, à part égales ou non, le troupeau. Dans le premier cas, le pasteur rembourse au propriétaire le capital sous la forme du croît et de produits laitiers. Une fois le capital amorti, le troupeau est partagé entre les deux partis et l'association prend fin<sup>621</sup>. Dans le second, les sous-produits de l'élevage sont partagés en nature et après quelques années, le troupeau et le croît sont partagés<sup>622</sup>.

Des formes d'association comparables pourraient aussi avoir existé dans l'Antiquité<sup>623</sup>, mais il faudrait accepter l'hypothèse selon laquelle la pratique de l'élevage pouvait, dans certains cas, être liée à une économie de marché, hypothèse que récuse généralement M. Kaplan<sup>624</sup>. Pour lui, dans le cadre de la petite exploitation agricole ou de l'exploitation agricole moyenne, l'élevage spéculatif est exclu. Mais, dans le même contexte, il exclut

---

<sup>618</sup> L'acception du terme « transhumance » dans la bibliographie consacrée au pastoralisme varie selon les auteurs. Cette notion est cependant plus généralement employée pour désigner un mouvement de migration impliquant des populations sédentaires (DIGARD 1990, p. 99 ; BAR-YOSEPH et KHAZANOV 1992, p. 3 ; ROSEN 1987, p. 40). Pour R. Cribb, le terme de transhumance caractériserait à la fois l'exploitation saisonnière des pâturages dans un même système de vallée, la migration d'une communauté villageoise entière avec ses troupeaux pour une saison, le mouvement saisonnier des pasteurs nomades, et un stade intermédiaire entre l'état nomade et l'état sédentaire (CRIBB 1991, p. 19).

<sup>619</sup> LATRON 1936, p. 58-61.

<sup>620</sup> LATRON 1936, p. 60-61 ; WEULERSSE 1946, p. 168 ; HAMIDÉ 1959, p. 222.

<sup>621</sup> LATRON 1936, p. 58 ; WEULERSSE 1946, p. 168 ; HAMIDÉ 1959, p. 222.

<sup>622</sup> LATRON 1936, p. 59-60 ; HAMIDÉ 1959, p. 222.

<sup>623</sup> F. Villeneuve envisage aussi cette possibilité (VILLENEUVE 1985, p. 118). De fait, le *Code rural*, fait référence à des bouviers et à des bergers dont les villageois louent les services (ASHBURNER 1912, p. 89-90) et M. Kaplan mentionne aussi l'existence de porchers (KAPLAN 2006d, p. 21). On peut donc tout à fait penser que le troupeau de caprinés mis en commun par un village puisse être confié à un berger salarié, sédentaire mais aussi nomade ou semi-nomade.

<sup>624</sup> Pour les agronomes romains (Varron, Columelle), il semble au contraire que le but premier de l'élevage, même à une échelle modeste – celle de la ferme – est de produire du croît, lequel est ensuite commercialisé – si possible avant la fin du sevrage (WHITE 1970, p. 311).

également la production spéculative de vin<sup>625</sup>. Or, les surfaces aménagées en terrasses de culture sur les plateaux basaltiques du nord-est témoignent au contraire de l'orientation spéculative de l'arboriculture dans ce secteur, et ce vraisemblablement dans le cadre d'exploitations modestes (fermes, monastères, hameaux et villages).

*(c) L'élevage en Syrie centrale : économie de subsistance ou économie de marché ?*

La plupart des espèces figurant dans les assemblages fauniques des sites de la région et d'Al-Lajjun sont élevées dans le cadre d'une économie de subsistance. C'est vraisemblablement le cas des suidés, dont l'élevage est plutôt mal adapté à ces milieux et dont la seule raison d'être semble liée à la volonté de diversifier les apports protéiques dans l'alimentation<sup>626</sup>. Le rôle des équidés et des bovins dans l'exploitation byzantine est assez différent. Ce sont des animaux élevés pour leur force de travail, les petits équidés (ânes) pouvant d'ailleurs à l'occasion remplacer les bovins<sup>627</sup>. On pourrait aussi envisager dans l'absolu un élevage de bovins à des fins de production laitière et/ou carnée<sup>628</sup>. Mais, dans la région, c'est peu probable. L'aviculture devait aussi jouer un rôle important dans l'économie domestique. L'élevage de basse-cour, en fournissant une nouvelle source de protéines, ne devait guère excéder le cadre de l'autoconsommation. L'élevage de pigeons, en revanche, pouvait faire l'objet d'une spéculation, notamment pour la colombine, vendue ou échangée comme engrais. Mais on n'en conserve aucune trace.

En Syrie centrale, l'élevage de caprinés, et de manière très anecdotique la pisciculture à Al-Andarin, me semblent être les seules productions susceptibles, dans le cadre de l'élevage, d'avoir été orientées vers un marché. Bien que les preuves directes manquent, les aménagements associés aux agglomérations de Khirbat al-Dawsa et de Rasm al-Ahmar 3 au moins – c'est-à-dire, dans le premier cas, de petits enclos quadrangulaires soigneusement épierés de leurs nodules de silex et, dans le second, des enclos alvéolaires à l'ouest et au sud de l'agglomération, accompagnés d'un vaste enclos polygonal, de citernes collectives de très grande capacité et d'une butte-dépotoir – étaient vraisemblablement liés à l'élevage. Présents en aussi grand nombre<sup>629</sup>, desservis par des chemins d'accès et plus ou moins étroitement liés à des citernes, les petits enclos font penser à des enclos de rassemblement, de tri et de marché.

M.-O. Rousset et C. Duvette soulignent d'ailleurs l'existence de plusieurs sites présentant – en moins grand nombre – des aménagements similaires, dans un secteur transitionnel entre les zones 3 et 4 de l'occupation définie par la prospection « Marges

---

<sup>625</sup> Les productions à visée commerciales ne sont envisageables, pour M. Kaplan, que dans le cadre de la grande propriété (KAPLAN 1992, p. 79 et 343-344 ; KAPLAN 2006c, p. 69 et 75).

<sup>626</sup> TOPLYN 2006, p. 487.

<sup>627</sup> TOPLYN 2006, p. 493.

<sup>628</sup> TOPLYN 2006, p. 482.

<sup>629</sup> M.-O. Rousset et C. Duvette dénombrent une cinquantaine d'enclos installés sur le sommet du plateau à Khirbat al-Dawsa (ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 490).

arides » (**figure 23b**)<sup>630</sup>, c'est-à-dire entre le domaine agricole sédentaire, où l'exploitation de la ressource est en partie fondée sur des aménagements hydrauliques, et le domaine où la complémentarité économique entre élevage et culture est comme une nécessité<sup>631</sup>. Ces sites pourraient donc rassembler une communauté d'éleveurs de moutons et de chèvres. C'est ce qu'on peut raisonnablement déduire de la présence d'un vaste enclos polygonal à Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**). En revanche, à Khirbat al-Dawsa (**figure 147**), l'absence d'aménagement collectif à vocation pastorale pourrait avoir plusieurs explications : l'absence de gestion collective du troupeau, qui paraît étonnante puisqu'elle est attestée ailleurs, ou bien une spécialisation tournée vers la commercialisation du petit bétail plutôt que vers sa production. Khirbat al-Dawsa serait un marché spécialisé, saisonnier, plutôt qu'une unité de production, un intermédiaire entre les éleveurs et les sites de consommation. L'agglomération, sur les contreforts pré-montagneux du Jabal Bil'as, à quelques jours de distance du bastion de 'Itriya et de la zone à l'est qu'on suppose être le véritable domaine du pastoralisme nomade et semi-nomade à la période byzantine, se trouve d'ailleurs dans une position qui se prête assez bien à un rôle d'intermédiaire entre les éleveurs itinérants et leur débouché potentiel. La même proposition peut aussi être faite pour Rasm al-Ahmar 3. S'il est probable que ce bourg constituait une unité de production, cette activité s'accompagnait vraisemblablement aussi d'activités commerciales, comme l'indique le grand nombre d'enclos alvéolaires, qui me semblent être une déclinaison plus irrégulière des petits enclos polygonaux de Khirbat al-Dawsa. Par sa situation, Rasm al-Ahmar 3 pourrait aussi très bien avoir joué le rôle d'intermédiaire entre éleveurs et consommateurs que je suppose être celui de Khirbat al-Dawsa. Al-Tuba 1, sur le plateau du Jabal Shbayt, présente, dans un environnement un peu différent, des caractéristiques finalement assez proches de celles de ces deux sites : de nombreux enclos et une plus grande proximité avec les aires de nomadisme supposées, situées immédiatement à l'est des *sabkhas* Al-Jabbul et Mragha.

Les analyses archéozoologiques d'Al-Lajjun, mais aussi d'*Apamée*, indiquent, à travers la répartition des âges d'abattage, les différentes orientations économiques possibles pour l'élevage de caprinés : production laitière, production de viande de boucherie et production de laine. Plusieurs orientations successives, plus ou moins spéculatives, sont d'ailleurs possibles pour un même site<sup>632</sup>. Si l'on se fie aux assemblages fauniques d'*Apamée*, le régime alimentaire des citadins reposait préférentiellement sur la consommation de juvéniles<sup>633</sup>. Il devait donc bien exister un élevage spéculatif de viande de boucherie destiné à alimenter ces marchés spécifiques, mais il reste à déterminer qui étaient les éleveurs et quel type d'élevage ils pratiquaient. Le fait qu'A. Gautier compare la situation

<sup>630</sup> Voir ci-dessus c) *L'occupation des « Marges arides*», p. 183.

<sup>631</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 493.

<sup>632</sup> M. R. Toplyn estime que la production laitière est une production spéculative, c'est-à-dire destinée à générer un surplus commercialisable (TOPLYN 2006, p. 503). À Al-Lajjun en particulier, M. R. Toplyn a été en mesure de repérer des fluctuations dans les orientations économiques en fonction des périodes. À la fin de l'époque byzantine correspond notamment une spécialisation laitière alors que les âges d'abattage des périodes précédentes montrent surtout un élevage à des fins de consommation (TOPLYN 2006, p. 476 et 478).

<sup>633</sup> GAUTIER 1984, p. 341-342. Les préférences des habitants d'*Apamée* rejoignent donc celles évoquées par les agronomes romains (voir ci-dessus note 624, p. 756).

d'*Apamée* avant 613 à celle qu'on observe actuellement – l'élevage semi-nomade satisfait aux besoins en viande de boucherie des villes<sup>634</sup> – irait bien dans le sens d'une orientation spéculative de l'élevage dans l'Antiquité.

---

<sup>634</sup> GAUTIER 1984, p. 340-341.



## **TROISIÈME PARTIE**

### **LE PEUPEMENT BYZANTIN DE LA SYRIE CENTRALE**





## CHAPITRE VII. DE L'HABITAT ISOLÉ À LA CITÉ : LES DIFFÉRENTES FORMES DU PEUPEMENT

Jusqu'à présent, les bâtiments comme les aménagements – hydrauliques et agropastoraux – ont été étudiés séparément. Ces trois aspects de l'occupation byzantine aboutissent à une vision quelque peu désincarnée des sites, de leur intégration dans leur environnement et de leur économie.

Ce chapitre se propose de remédier à cela en opérant une synthèse entre habitat et mise en valeur et en replaçant les sites dans leur contexte. Cela revient, d'une part, à définir les attributs de chaque type de site, en termes d'habitat comme de mise en valeur et, d'autre part, à envisager les fonctions respectives des sites et leur rôle dans la mise en valeur.

Si l'on s'en tient aux seuls sites géoréférencés pour lesquels une datation byzantine est attestée ou supposée<sup>1</sup>, la base de données du SIG compte 412 entités. 402 de ces entités sont des sites d'habitat, dont 251 correspondent à des agglomérations et 83 à des écarts (**carte 25**). La nature de 68 sites n'a pu être précisée. Six autres entités se rapportent au lieu de découverte d'une ou plusieurs inscriptions, sans qu'aucun vestige architectural n'ait pu leur être associé. Enfin, les quatre entités restantes peuvent ne pas correspondre, à la période byzantine, à un site d'habitat. Ce sont par exemple des aménagements hydro-agricoles sans habitat associé, ou avec un habitat plutôt représentatif d'une occupation temporaire romaine.

Il sera surtout question dans ce chapitre des agglomérations, dont je n'ai jusque là ni énoncé clairement les attributs, ni précisé les formes et l'agencement. S'il ne fait pas de doute que certains types d'agglomérations, comme les hameaux et les villages modestes, n'ont eu qu'un impact limité sur la mise en valeur à l'échelle de la région, certaines agglomérations, plus importantes, ont manifestement joué un rôle beaucoup plus important qui ne se limitait pas à la seule exploitation du terroir. Certaines agglomérations en effet, dépassant le cadre de la stricte production agricole, paraissent impliquées dans des activités d'échange et ont pu s'imposer comme des sites marchands plus que comme des sites de production (Khirbat al-Dawsa, Rasm al-Ahmar 3, Karatin al-Kbir/*Tarutia Emporôn*). D'autres ont indéniablement été en mesure d'imposer leurs vues et leur politique de mise en valeur aux sites environnants, en optimisant l'exploitation de la ressource en eau par exemple et en monopolisant une partie de cette ressource (Al-Andarin).

Les agglomérations de la région présentent des formes variées et même, pour certaines d'entre elles, assez originales. Bien que ces formes n'aient pas toujours un lien direct avec la nature, parfois remarquablement variée, de leurs activités, l'organisation, l'économie et l'apparente hiérarchie des agglomérations donnent une image complexe et assez singulière du peuplement byzantin de la Syrie centrale.

<sup>1</sup> Sur les critères de datation, voir ci-dessus *b) Site et datation*, p. 59.

## A. *L'habitat isolé*

L'habitat isolé, comme on l'a vu, est essentiellement représenté dans la région par des fermes et des monastères, auxquels s'ajoutent de rares implantations dont la fonction pourrait avoir été principalement militaire. La distinction entre ces différentes catégories fonctionnelles, déjà évoquée plus haut, est rendue particulièrement difficile par le fait que ces trois types d'édifices présentent souvent une organisation identique – des corps de bâtiment, souvent au nombre de quatre, répartis sur les côtés d'une cour centrale.

### 1. Les fermes

#### a) Les fermes, leur territoire et les aménagements hydro-agricoles

Parmi les 40 sites interprétés comme des fermes, deux présentent une datation romaine (Rasm M'ammash, Faydat Ma'rai 3), une, une datation omeyyade (Tuwahinah 2) et on ne dispose d'aucun élément de datation pour deux autres (Khirbat al-Far et Khirbat al-Hisan).

22 fermes possèdent un enclos de territoire, dont l'extension, complète ou partielle, peut être estimée dans 19 cas. La superficie de ces enclos varie d'un peu plus de 10 ha, pour la ferme d'Al-Jdaidah, qui présente un tracé très incomplet, à plus de 300 ha pour la ferme de 'Umm al-Ka'iybat (**tableau 42**).

Toutes les fermes de la région disposent donc d'un territoire exclusif qui est au minimum deux fois supérieur à la surface de 100 *modioi* retenue par M. Kaplan pour l'exploitation type et presque 10 fois supérieur au seuil de rentabilité supposé pour une exploitation de fonds de vallée avec des rendements similaires à ceux attestés par les *papyri* de Nessana.

Comme je l'ai déjà souligné, le tracé des enclos de territoire peut aider à se faire une idée de l'orientation économique de l'exploitation en fonction des types de milieux enclos (*faydas* et fonds d'oueds, interfluves, surfaces de glacis à dalle calcaire subaffleurate), mais il ne donne aucune indication sur les surfaces effectivement mises en culture. Seuls certains enclos internes apportent des informations sur l'extension des surfaces exploitées.

Les fermes présentent en général un large éventail d'aménagements hydro-agricoles, parmi lesquels on retrouve ceux directement liés à l'habitat, à savoir des puits, plusieurs citernes de type domestique, des *birak* et des enclos de proximité et des abris sous roche. Aucune étable n'a été identifiée à ce jour sur ce type de site, mais leur existence est probable, car la céréaliculture, qui apparaît comme le type de culture le plus répandu, implique l'utilisation d'un attelage, même si le couple de bœufs classique des terres lourdes peut à l'occasion, dans la steppe, être remplacé par un âne qui trace des sillons plus superficiels. Un ou plusieurs enclos de proximité sont toujours identifiables autour des fermes, mais leur rôle exact est souvent assez difficile à définir, d'autant qu'on les imagine assez bien remplir des tâches variées : jardins, enclos de garde, poulailler... L'emplacement exact des jardins, dont

les formes sont pourtant si évidentes dans l'habitat groupé, reste difficile à percevoir dans l'habitat isolé.

Mais les fermes sont aussi associées à des aménagements du terroir assez variés. Autour du Jabal Shbayt, leurs enclos de territoire rassemblent des terrasses de cultures (Jinqasah Batush 1, Tuwahinah 2, 'Umm Miyal 2). Ailleurs, ils regroupent plusieurs types d'enclos, dont certains sont manifestement consacrés à la culture et irrigués (Rasm al-Zawahi 1, **figure 144**) alors que d'autres, situés sur des surfaces à dalle subaffleurante, avaient une fonction pastorale. Par contre, aucun parcellaire laniéré n'a véritablement été identifié en connexion avec des fermes, ce qui paraît assez logique : dans le cadre d'une seule et même exploitation, on n'éprouvait pas le besoin d'individualiser les parcelles. C'est aussi ce qu'on observe pour la mise en valeur des versants : l'orientation des planches varie, mais elles ne sont pas regroupées comme ailleurs, dans l'habitat groupé, en lotissements.

Les fermes apparaissent la plupart du temps comme des unités d'exploitation à l'écart des principaux aménagements hydrauliques de la région. Seules quatre fermes sont situées à proximité de *qanats* ou de réservoirs (Rasm M'ammash, Rasm Abu Miyal 1, Rasm Abu Miyal 2 et Suma'iyya Janubi [**figure 37, 4**]) et deux d'entre elles seulement ont pu véritablement en tirer partie (Rasm Abu Miyal 1 et Rasm Abu Miyal 2), sous réserve que le bassin leur soit contemporaine. Suma'iyya Janubi se trouve près de la tête d'une *qanat* alors que le fond de vallée exploité par la ferme – romaine – de Rasm M'ammash a été drainé par une *qanat* byzantine<sup>2</sup>. Les fermes semblent plutôt associées à des techniques d'irrigation ponctuelles, comme des puits foncés à l'intérieur de leurs enclos de territoire et exploités au moyen de roues à eau ou de chaînes à godets<sup>3</sup>. Quelques unes, parmi les plus grandes, étaient pourvues d'installations de traitement des matières premières. C'est au moins le cas pour 'Umm al-Ka'iybat, où un broyeur à meule a été identifié<sup>4</sup> et ce pourrait l'être aussi pour Jubb al-'Ali 1, mais la provenance de la cuve est moins assurée<sup>5</sup>.

#### **b) L'orientation économique des fermes : les fermes de culture, les fermes d'élevage et les fermes à économie mixte**

Si l'ensemble des fermes occidentales, mais aussi celles situés dans les vallées et sur le piémont du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, peuvent logiquement être interprétées comme des exploitations où la culture apparaît comme l'activité dominante – même si l'existence d'un élevage d'appoint est à peu près certaine partout<sup>6</sup> – celles de l'est (bastion de 'Itriya notamment) ont généralement été interprétées comme des fermes spécialisées dans l'élevage<sup>7</sup>. Les exploitations situées dans la zone intermédiaire ont pu fonder leur existence sur une imbrication étroite entre culture et élevage.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>3</sup> Al-Jdaidah, Rasm al-Fardawi, Rasm al-Zawahi 1, Rasm M'ammash et 'Umm al-Ka'iybat.

<sup>4</sup> ROUSSET sous presse 1 ; base de données « Marges arides ».

<sup>5</sup> Voir ci-dessus note 327, p. 705.

<sup>6</sup> Cette opinion est aussi celle de B. Geyer et M.-O. Rousset (GEYER et ROUSSET 2001, p. 117).

<sup>7</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 118 ; ROUSSET sous presse 1.

Ce schéma apparaît réducteur, puisqu'il ne tient pas compte de la présence de niches écologiques, localement favorables à la culture, mais il faut de toute façon partir du principe que, s'il existe un élevage d'appoint dans le secteur occidental de la région, il existe aussi, dans les fermes du secteur oriental, au minimum une culture vivrière, pratiquée dans les micromilieus les plus favorables – ou les moins défavorables. Quel que soit son environnement, une exploitation agricole isolée me semble donc nécessairement impliquée dans des activités de culture comme dans des activités pastorales. C'est le rapport entre ces deux activités, c'est-à-dire la prépondérance de l'une ou l'autre de ces activités, qui permet de déterminer l'orientation économique de l'exploitation. Pour ce faire, on doit prendre en compte la surface du territoire, la nature des sols – l'absence ou non de possibilités de cultures – et celles des aménagements hydrauliques – *birak*, puits équipé d'un système élévateur d'eau – et agricoles – enclos situés sur une surface favorable ou défavorable à la culture.

Les fermes du bastion de 'Itriya ont été considérées comme des exploitations tournées vers l'élevage<sup>8</sup>. Alors que les enclos de territoire des fermes établies au pied du massif et sur le glacis de piémont délimitent des portions importantes du talweg et des basses terrasses des oueds majeurs, les exploitations du bastion de 'Itriya sont globalement situées dans un secteur qui n'a pratiquement pas été incisé par les organismes temporaires. Si l'exploitation du ruissellement sur les pentes doit être envisagée<sup>9</sup>, les possibilités de cultures y étaient, pour la plupart des sites, extrêmement limitées. Les aménagements qui y ont été découverts évoquent d'ailleurs plutôt des activités d'élevage : *birak*, citernes, abris sous roche et vastes enclos généralement attenants à l'habitat. Il est difficile d'envisager pour des fermes comme Wadi 'Itriya 2 et Wadi 'Itriya 3 une économie fondée sur autre chose que sur l'élevage – ce qui n'exclut par une culture vivrière limitée. Mais d'autres exploitations – en l'occurrence des monastères<sup>10</sup> – situées sur le même massif possèdent des enclos de territoire qui s'élargissent pour délimiter de vastes portions de talweg (1,2 km de long pour Wadi 'Itriya 4) ou de terrasses alluviales (un peu moins de 1 km de long pour Rasm al-Ahmar 4, **figure 145**). Bien que l'engagement de ces sites dans des activités d'élevage soit à peu près hors de doute, on voit que des cultures, vivrières vraisemblablement, pouvaient aussi y être pratiquées.

On manque encore de données pour déterminer si les fermes d'élevage bénéficiaient d'un territoire exclusif supérieur ou inférieur à celui des fermes de cultures ou des fermes à économie mixte. On ne peut pas non plus déterminer si les fermes aux terroirs les plus favorables disposaient de territoires exclusifs plus restreints que ceux des fermes aux terroirs plus médiocres où la culture devait être surtout extensive. Il semble cependant que, dans les secteurs les mieux mis en valeur, ou plutôt mis en valeur avec les aménagements qui semblent les plus rentables – comme on le suppose pour les terrasses de culture –, la taille

<sup>8</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 118.

<sup>9</sup> Voir par exemple les murets aménagés sur la pente pour la ferme de Wadi 'Itriya 3. Voir ci-dessus (a) *Les aménagements de fonds de vallée*, p. 726

<sup>10</sup> Rasm al-Ahmar 4 et Wadi 'Itriya 4.

des exploitations soit restée assez modeste. C'est le cas par exemple de trois des fermes situées dans une vallée ou sur le piémont du Jabal Shbayt (Tall Draham 2, Tuwahinah 2 et 'Umm Miyal 2). Les indications dont on dispose sur l'économie des sites et surtout sur le ratio élevage/culture sont trop lacunaires et subjectives à l'heure actuelle pour qu'il soit possible d'établir des liens entre la superficie de l'enclos de territoire, l'orientation économique dominante de l'exploitation et son seuil de rentabilité.

### c) Les fermes : des exploitations agricoles rentables ?

Les fermes, plus spécifiquement celles impliquées dans la culture, pouvaient viser deux objectifs : l'autosuffisance et/ou la production de surplus commercialisables. Comme les hameaux et les villages, le fait que leurs enclos de territoire délimitent, au moins pour le Jabal Shbayt, des portions importantes de versants aménagés en terrasses, pourrait indiquer une économie en grande partie fondée sur une culture spéculative. La découverte d'un broyeur à meule, nécessairement lié à un pressoir à huile, sur la très grande ferme de 'Umm al-Ka'iybat confirme cette hypothèse. Il existait donc des fermes arboricoles, même s'il est probable que la majeure partie des exploitations, surtout dans la partie centrale de la région, était plutôt tournée vers la céréaliculture et en priorité vers une polyculture vivrière.

Les prospections ont mis en évidence, pour un nombre apparemment limité de fermes<sup>11</sup>, des matériaux de construction et de décoration assez variés<sup>12</sup> qui pourraient indiquer l'existence d'une catégorie de fermes « prospères ». Ces fermes riches pourraient d'ailleurs confirmer que le modèle économique de la petite exploitation rurale byzantine tel que le décrit M. Kaplan n'est pas pertinent dans la région, à moins qu'il ne s'agisse de fermes appartenant à de grands propriétaires terriens. Mais ce serait surprenant car, lorsqu'il est possible d'identifier leurs enclos de territoire, les superficies encloses restent assez proches de celles des autres fermes<sup>13</sup>. Or, ces « fermes prospères » ont manifestement eu recours à des ouvriers spécialisés, pour la taille de la pierre ou la confection des mosaïques – qu'elles aient été ou non polychromes – ainsi qu'à certains matériaux d'importation – pierre, notamment, pour la construction ou la confection de panneaux de mosaïque polychrome.

La construction des résidences rurales a fait intervenir, en plus des indicateurs de prospérité repérés sur les sites de fermes, le marbre et la sélénite. On ne dispose d'indication concernant l'étendue du territoire de ces résidences que pour Qasr Ibn Wardan 1. La surface délimitée, dans ce cas, est supérieure d'un peu plus de 100 ha à celle de la ferme de 'Umm al-Ka'iybat. Si Qasr Ibn Wardan 1 n'était pas un cas aussi manifestement particulier – la

<sup>11</sup> Mais peut-être cette impression est-elle faussée par le caractère aléatoire des découvertes en prospection.

<sup>12</sup> Voir ci-dessus *Des signes évocateurs de prospérité ?*, p. 266.

<sup>13</sup> La ferme de 'Umm al-Ka'iybat, avec son enclos de territoire de plus de 300 ha et ses cinq indicateurs de prospérité, est un cas particulier. Elle disposait d'un pressoir et une partie de la surface cultivée devait être irriguée à partir d'un puits exploité par une roue à eau ou par une chaîne à godets. La ferme – romaine – de Rasm M'ammash, qui dispose de l'enclos de territoire le plus grand après celui de 'Umm al-Ka'iybat (près de 200 ha) n'a pas livré plus d'un indicateur de prospérité (tesselles). Par contre, pour les fermes de Rasm al-Zawahi 1 et de Rasm al-Fardawi, qui sont associées à des enclos de territoire de seulement 41 et 63 ha respectivement, ont été identifiés trois et quatre indicateurs de prospérité. Voir ci-dessus *Les matériaux de construction*, p. 267.

probable résidence d'un grand propriétaire terrien dans une région régie par la petite propriété individuelle –, on pourrait être tenté de conclure que les exploitations agricoles les plus riches – au moins dans la partie ouest de la région – étaient aussi celles disposant du territoire exclusif le plus étendu. Cependant, les rendements des cultures que font entrevoir les *papyri* de Nessana<sup>14</sup> montrent qu'en Syrie centrale comme dans le Néguev, c'est la qualité agronomique des sols, et non la superficie mise en culture, qui est déterminante pour la rentabilité de l'exploitation.

## **2. Les monastères**

On dénombre en Syrie centrale 25 monastères isolés, identifiés avec plus ou moins de certitude (**cartes 16 et 26**)<sup>15</sup>. Le possible monastère d'Al-Bab 1 n'a livré que des éléments d'une datation antérieure à la période byzantine<sup>16</sup> alors que le monastère, avéré, de Tuwahinah 2 paraît être une fondation omeyyade. Les autres sont byzantins ou probablement byzantins, mais nombre d'entre eux ont aussi connu une occupation ultérieure (omeyyade, en particulier)<sup>17</sup>.

### **a) Le territoire des monastères et les modalités de la mise en valeur**

La présence d'un enclos de territoire a été identifiée autour de 11 de ces monastères. Les superficies encloses, comme pour les fermes, varient beaucoup d'un site à l'autre, mais sont en moyenne plus petites que celles des fermes (**tableau 43**) : 56 ha<sup>18</sup> contre 78 pour les fermes. Si on laisse de côté les trois monastères qui possèdent les superficies encloses les plus restreintes (Qla'a, Buz al-Khanzir et Tuwahinah 1, avec son enclos de territoire très incomplet), inférieures à 5 ha, les valeurs qu'on obtient sont proches de celles des fermes : de 22 ha pour Twanah, à 166 ha pour Wadi 'Itriya 4. La plupart des enclos de territoire des monastères délimitent une surface comprise entre 20 et 40 ha (six monastères). Par contre, les établissements disposant d'un enclos de territoire de plus de 100 ha apparaissent comme des exceptions. Seuls Wadi 'Itriya 1 et Wadi 'Itriya 4, tous deux situés sur le bastion de 'Itriya, possèdent de tels territoires.

Les monastères apparaissent, du point de vue des aménagements hydro-agricoles, comme des exploitations similaires aux fermes. Contre le bâtiment conventuel s'appuient fréquemment, sur un ou plusieurs côtés, des enclos de proximité, plus ou moins étendus. Le monastère de Rasm al-Ahmar 4 (**figure 145**) est entouré de chaque côté par des enclos de ce type, dont certains présentent des affleurements calcaires, une ou plusieurs citernes et/ou quelques subdivisions internes, voire des constructions annexes. Les monastères sont

<sup>14</sup> Voir ci-dessus *Quelques exemples de rendements : blé, orge, vesces, vigne et olivier*, p. 744.

<sup>15</sup> Six monastères attestés, six monastères probables, neuf monastères possibles et un monastère douteux.

<sup>16</sup> Appareil polygonal (« forteresse primitive ») et inscription datée du premier quart du III<sup>e</sup> siècle. Voir ci-dessus (c) *Les monastères possibles*, p. 467.

<sup>17</sup> Al-Qastal 2, Jubb Marja, Khirbat Hraibjah, Stabl 'Antar, Twanah et Wadi 'Itriya 4.

<sup>18</sup> Je ne tiens pas compte dans ce calcul des monastères situés à proximité des agglomérations, comme Qla'a. J'exclue également les superficies obtenues pour des enclos de territoire très incomplets, comme Tuwahinah 1.

associés à des aménagements hydrauliques qui, là encore, ne diffèrent guère de ceux qu'on trouve dans les fermes : les citernes de type piriforme, domestiques, représentent l'immense majorité des modes de stockages d'eau. Dans deux cas seulement, à Al-Qastal 2 et à Khirbat Hraibjah, on signale l'existence de citernes de grande capacité, quadrangulaires<sup>19</sup>. Al-Qastal 2 est aussi le seul site pour lequel on doit restituer avec certitude l'existence d'un système élévateur d'eau, comme l'indique la présence de tessons de *qadus*<sup>20</sup>. À Khirbat Hraibjah, le fonçage d'un puits de talweg à l'embouchure particulièrement large pourrait s'être prêté à des tels aménagements, mais aucun fragment de *qadus* ne semble avoir été identifié. Les *birak*, particulièrement sur le bastion de 'Itriya, apparaissent comme des aménagements fréquents (Khunsur Itriya al-Shamali, Wadi al-Qastal 6, Wadi 'Itriya 4).

Les aménagements liés à l'exploitation du sol recouvrent un répertoire aussi varié, voire plus, que celui des fermes. En fonction des secteurs, les enclos de territoire circonscrivent :

- des versants aménagés en terrasses de culture (Buz al-Khanzir [figure 69, 2], Stabl 'Antar [figure 74, 3], Tuwahinah 3...);
- de grands enclos polygonaux de plateau (Qal'at Sfirah et Tuwahinah 1 [figure 73, 1]<sup>21</sup>);
- les vestiges d'un parcellaire laniéré (Tuwahinah 3);
- des enclos de versant plutôt petits – ils sont imbriqués dans les terrasses de culture à Tuwahinah 3 – ou étendus (Qla'a [figure 71, 2-3], Tall Drahm 1 [figure 76, 1]) qui peuvent désigner des plantations, peut-être même jusque sur les versants de la butte témoin sur laquelle se trouve le monastère de Twanah<sup>22</sup>.

Des cavités ont aussi été signalées sur plusieurs sites (Al-Qastal 2, Khirbat Hraibjah, Rasm 'Abd al-Jabbar [figure 78, 2], Rasm al-Ahmar 4). L'identification de jardins, par contre, pose problème, comme d'ailleurs pour les fermes. Leur existence est possible en deux endroits à Wadi 'Itriya 1 : d'une part sur une basse terrasse enclose de murets, entre le monastère et le talweg, et d'autre part sur des terrasses d'oueds<sup>23</sup>. À Wadi 'Itriya 4, on observe aussi, à partir des photographies aériennes, des murs qui descendent un versant et recourent le talweg en deux endroits, en divisant le fonds de vallée en trois sections distinctes qui pourraient être de modestes jardins.

En somme, les différences qu'on observe dans les aménagements hydro-agricoles, donc dans l'organisation de l'exploitation, entre fermes et monastères sont particulièrement ténues. Hormis quelques citernes de section quadrangulaire et un possible monastère (Ramlah) qui pourrait avoir bénéficié de la construction d'une courte *qanat* (600 m de long), la plupart des aménagements sont de même nature que pour les fermes. Ils ne sont ni plus

<sup>19</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>20</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>21</sup> Dans le premier cas, il s'agit certainement d'enclos de culture, dans le second, d'enclos à vocation pastorale.

<sup>22</sup> La base de données « Marges arides » y mentionne en effet des pierriers et peut-être des trous d'arbres, signalés par un couvert végétal plus dense.

<sup>23</sup> « Terrasse surélevée par rapport à la vallée et enclose de murets, entre le site et le talweg » (base de données « Marges arides »).



nombreux, ni plus importants, même si l'on pouvait s'attendre à ce que l'administration conventuelle, dans le cadre de *cænobia*, ait tiré parti de la main-d'œuvre des moines, plus nombreuse que la main-d'œuvre familiale<sup>24</sup>, pour accroître les rendements de l'exploitation. Les aménagements hydro-agricoles ne permettent pas de déterminer si la mise en valeur du terroir des différents établissements monastiques différait de celle des exploitations familiales et des fermes.

### **b) L'économie des monastères**

La détermination de l'orientation économique des monastères repose sur les mêmes principes que pour les fermes. La variété des aménagements agricoles et leur répartition montre que les monastères ont adopté des stratégies de mise en valeur identiques à celles des fermes, en fonction des milieux dans lesquels ils s'intègrent. La présence de terrasses de culture et d'un parcellaire laniéré dans les enclos de territoire des monastères du Jabal Shbayt indique à la fois une agriculture vivrière et une agriculture spéculative. Les cavités sous dalle plus fréquemment associées aux monastères dans le sud et l'est, autour du bastion de 'Itriya notamment, pourraient quant à elles révéler la part plus importante – dominante ? – que représente l'élevage dans ces secteurs.

Le fait que les enclos de territoire de Wadi 'Itriya 1 et de Wadi 'Itriya 4 délimitent des surfaces beaucoup plus importantes que celles observées plus au nord et à l'ouest, dans des conditions généralement plus favorables à toute forme de mise en valeur, pourrait d'ailleurs signifier que la viabilité d'un monastère y exigeait l'exploitation d'un territoire plus étendu. Cependant, dans la mesure où la comparaison des surfaces des enclos de territoire des fermes ne permet pas d'arriver au même constat, cette conclusion reste hypothétique.

### **c) Les monastères isolés : des exploitations indépendantes ?**

Près de la moitié des monastères isolés ont été identifiés en connexion avec des enclos de territoire<sup>25</sup>. Ces enclos, comme pour les fermes, les hameaux et les villages, me semblent définir des cellules d'exploitation indépendantes les unes des autres – quel que puisse être le régime de la propriété à l'intérieur des agglomérations. Mais, si P. Escolan estime acceptable un « petit travail » des moines, qui se limiterait, dans le cas cité, à l'entretien d'un jardin, il ne croit pas à la thèse qui fait des moines des acteurs de la mise en valeur<sup>26</sup>. Pourtant, les enclos qui circonscrivent le territoire des fondations monastiques me semblent constituer une objection majeure à cette conception du monachisme. Les monastères pourraient tout à fait exploiter leur territoire en faire-valoir indirect, mais le fait que le seul bâtiment associé à l'enclos de territoire soit l'établissement conventuel lui-même et qu'aucune construction annexe susceptible d'avoir abrité des tenanciers n'ait été identifiée indique au contraire un

<sup>24</sup> Surtout si l'on part du principe, comme M. Kaplan, que la cellule familiale est composée d'un couple de parents et de deux enfants. Voir ci-dessus note 568, p. 747.

<sup>25</sup> Les cas où ces enclos font apparemment défaut pourraient être mis au compte d'une mauvaise conservation des murs, à une résolution insuffisante de la documentation graphique et/ou au caractère lacunaire des prospections.

<sup>26</sup> ESCOLAN 1999, p. 183-195.

mode de faire-valoir direct et implique, par conséquent, que les moines cénobites sont une force de travail.

Contrairement aux monastères isolés, la plupart de ceux établis à proximité des agglomérations sont dépourvus d'enclos de territoire, ce que l'on peut interpréter d'au moins deux manières : les monastères situés dans le voisinage des agglomérations ne sont pas des unités d'exploitations et ne possèdent donc pas de terroir propre ou alors ce sont bien des exploitations, mais le terroir qu'ils exploitent se confond avec celui du village. La première hypothèse, bien qu'acceptable puisque certains monastères fondaient leur existence exclusivement sur l'aumône<sup>27</sup>, me paraît discutable, notamment parce que les monastères, au VI<sup>e</sup> siècle, sont des acteurs économiques reconnus, ce dont témoignent les sources historiques et certaines dispositions prises par la législation justinienne<sup>28</sup>. Dans le second cas, les monastères apparaîtraient, au sein de l'unité fiscale du village, comme des unités de production parmi d'autres sur le territoire indivis de l'agglomération.

Il existe à ma connaissance au moins un cas où l'enclos de territoire d'un monastère se trouve à l'intérieur d'un autre enclos, ce qui pose quelques problèmes d'interprétation. L'enclos qui circonscrit, au moins en partie, la base du promontoire sur lequel se trouve le monastère de Twanah est situé à l'intérieur d'un très vaste enclos centré autour de 'Itriya (**carte 22**). Peut-être doit-on interpréter ce monastère comme une sorte de concession, offerte après définition de l'enclos de territoire de 'Itriya – l'ancienneté de l'agglomération sur le monastère ne fait aucun doute. L'opinion de F. Villeneuve est d'ailleurs que les villages, en Syrie du Sud, accordaient aux monastères pour s'y établir les terroirs où la mise en valeur était la plus difficile et dont ils pouvaient se passer le plus facilement. Dans ce cas précis, l'enclos de territoire de 'Itriya ne délimite pas un terroir particulièrement favorable à la culture, mais il est certain que la mise en valeur, sur les pentes de la butte témoin de Twanah, devait être encore plus difficile qu'ailleurs. Dans la mesure où l'établissement de monastères sur des promontoires apparaît ailleurs comme une volonté délibérée (Tuwahinah 1, Tall Draham 1, etc.), il est possible que cette concession, si c'en est bien une, ait été moins défavorable au monastère qu'on aurait pu le penser. Compte-tenu de l'environnement du site, l'exploitation du seul enclos de territoire de Twanah n'a probablement pas permis à la communauté monastique – même modeste, comme le suggère la superficie du bâtiment conventuel – d'atteindre à l'autosuffisance alimentaire. Mais la proximité de 'Itriya devait offrir à ce monastère, comme à celui – possible – de Khunsur Itriya al-Shamali, des débouchés commerciaux et des revenus – dons en nature ? – qui permettait à la communauté de se maintenir.

<sup>27</sup> ESCOLAN 1999, p. 189. Voir aussi ci-dessus (b) *La localisation des monastères comme indice de la nature du monachisme*, p. 502.

<sup>28</sup> ALPI 2009, 1, p. 110 et n. 317. F. Alpi souligne notamment que la présence d'un économiste, chargé de l'administration des biens du monastère, devient systématique, ce qui confirme leur essor économique. L'inscription retrouvée à Qal'at Sfirah pourrait d'ailleurs le confirmer, qui mentionne, d'après la lecture qu'en propose P. Mouterde, un économiste sur le site (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 223).

D'autres monastères, établis dans le voisinage des agglomérations, ont pu bénéficier de concessions. Malheureusement, on ne connaît pas ailleurs l'étendue de leur territoire et les agglomérations dont ils dépendent eux-mêmes n'ont pas nécessairement été associées à des enclos de territoire. Il est difficile dans ces conditions de déterminer si ces exploitations empiètent ou non sur le territoire du village et plus délicat encore de déterminer si la fondation monastique est postérieure à celle de l'agglomération.

### **3. Les installations militaires et les résidences rurales**

Les implantations militaires isolées et les résidences rurales ne représentent qu'une fraction négligeable du nombre de sites répertoriés dans la région. Les unes et les autres sont d'ailleurs plutôt méconnues, ce qui explique qu'on n'ait que des indications plutôt vagues concernant leur implication dans l'exploitation du sol et la mise en valeur agropastorale.

#### **a) Les installations militaires**

Plusieurs sites pour lesquels on suppose une fonction militaire à l'origine n'ont à ce jour été associés à aucune forme d'aménagement agricole. Les seules installations identifiées, par exemple à proximité d'Al-Qusair 1 et d'Al-Qusair 3, sont des aménagements hydrauliques, d'ailleurs très communs : un puits à Al-Qusair 1 et peut-être seulement une citerne à Al-Qusair 3<sup>29</sup>. À Tabarat al-Sakhana, une série de six puits a été signalée<sup>30</sup>. R. Mouterde et A. Poidebard associent certains d'entre eux à une *qanat* – probablement à tort puisque la prospection « Marges arides » n'en a pas apporté la confirmation<sup>31</sup>. Ils soulignent d'ailleurs la présence de tracés rectilignes, d'orientation sud-est-nord-ouest de part et d'autre du site, qu'ils proposent d'interpréter comme des routes ou des canaux d'adduction. Les deux hypothèses, dans ce secteur – entre *Sériane* au sud et Al-Hammam 2 au nord, et dans la zone des tertres de sources –, sont plausibles, mais compte-tenu du tracé de ces aménagements, la seconde est plus probable. On peut suivre le tracé situé au sud de Tabarat al-Sakhana jusqu'à une courbe du Wadi 'Itriya à un peu moins de 3 km au sud-est, ce qui pourrait indiquer une prise d'eau sur l'oued. L'eau aurait ensuite été acheminée jusqu'au site de Tabarat al-Sakhana. Au nord, à 2 km du site, on observe le même genre d'aménagements, rayonnant à partir de ce qui apparaît comme une doline de suffosion<sup>32</sup> indiquant l'emplacement d'une ancienne source. L'une des branches se dirige au sud vers Tabarat al-Sakhana et une autre vers le site de Mragha 2, à 1,5 km à l'ouest. Ces tracés pourraient donc bien être des canaux d'adduction d'eau, alimentant les sites. Dans la mesure où certaines des branches ne semblent pas déboucher sur aucune implantation – les sites sont plutôt dispersés dans ce secteur – peut-être une forme de mise en valeur était-elle possible.

<sup>29</sup> KONRAD 2001a, p. 15.

<sup>30</sup> ROUSSET sous presse 1.

<sup>31</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 88.

<sup>32</sup> BESANÇON et GEYER 2006, fig. 10, p. 23.

J. Besançon et B. Geyer soulignent pourtant l'absence de potentiel agricole dans cette zone, desservie par les efflorescences gypseuses<sup>33</sup>.

Le site de Qdaym 1 semble être le seul à avoir bénéficié d'une véritable politique de mise en valeur, avec la mise en œuvre de deux *qanats* et de canaux d'adduction en sortie, destinés à irriguer une portion de terrasse alluviale que S. Mazloum estime à une dizaine d'hectares<sup>34</sup>. L'installation militaire était quant à elle approvisionnée par une *birkah* (ou un réservoir ?), alimentée en période de crue par un canal de déversement<sup>35</sup>.

Parmi les sites isolés, seules certaines implantations militaires, parmi les plus importantes, semblent avoir été en mesure de mettre en œuvre des aménagements hydro-agricoles importants (*qanats*, et dans une moindre mesure canaux d'adduction) de nature à permettre la culture dans des zones a priori défavorables.

### b) Les résidences rurales

Les résidences rurales dont nous avons connaissance ne paraissent pas déroger à cette règle. On pourrait pourtant s'attendre, au vu de certaines installations particulièrement ostentatoires – des bains à l'est de 'Itriya par exemple –, à ce que des fonds relativement importants aient été investis pour optimiser les rendements et diversifier les types de culture.

Seule la résidence de Qasr Ibn Wardan 1 est clairement associée à un enclos de territoire (**carte 22**). Avec ses 405 ha, il s'agit d'ailleurs du plus vaste identifié pour un écart. À l'intérieur de cet enclos, les seuls aménagements repérés sont liés à l'eau. À Qasr Ibn Wardan 1, A. Wilson avait signalé la présence, derrière la résidence, d'un puits rectangulaire susceptible d'avoir accueilli une roue à eau<sup>36</sup>. Son emplacement indique qu'elle avait vraisemblablement pour fonction principale l'irrigation. À Marina, un puits, particulièrement large et maçonné sur une profondeur importante, était visiblement plutôt exploité par un système de chaîne à godets (**figure 135**)<sup>37</sup>. Ce système a pu remplir simultanément plusieurs rôles et notamment irriguer une partie de la plaine alluviale en contrebas, mais l'une de ses fonctions était manifestement d'approvisionner une riche installation thermale privée à hypocauste, présentant des panneaux de mosaïque polychromes<sup>38</sup>. À Khirbat al-Tawila 1, la multiplication des dispositifs de stockage d'eau – dont la présence remarquée d'une citerne quadrangulaire<sup>39</sup> – pourrait aussi être lié à l'alimentation de bains.

L'opulence des résidences rurales transparaît surtout au travers des formes, de la qualité de l'habitat et des équipements qui lui sont associés (bains). L'implication de ce type de sites dans la mise en valeur n'apparaît véritablement qu'à Qasr Ibn Wardan 1, par l'intermédiaire d'un très vaste enclos de territoire et d'une probable roue à eau. Ailleurs, à

<sup>33</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 50.

<sup>34</sup> MAZLOUM *apud* MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 121.

<sup>35</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 111.

<sup>36</sup> Voir ci-dessus *Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale*, p. 663.

<sup>37</sup> Voir ci-dessus *Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale*, p. 663.

<sup>38</sup> Voir ci-dessus (b) *Les bains privés*, p. 577.

<sup>39</sup> Base de données « Marges arides ».

Marina et à Khirbat al-Tawila, on ne fait que supposer une fonction agricole. Mais quelle autre justification trouver à ces établissements ? La résidence de Marina est établie sur un glacis de coalescence, à proximité d'un oued peu incisé qui devait offrir certaines possibilités de culture. À Khirbat al-Tawila 1, les conditions de culture semblent plus limitées et l'on doit supposer une imbrication étroite entre culture et élevage, avec une prédominance possible des activités d'élevage<sup>40</sup>.

### ***B. L'habitat groupé***

En Syrie centrale, à la période byzantine, l'habitat groupé constitue la forme d'implantation la plus courante, comme c'est le cas ailleurs, dans les autres régions du Proche-Orient. Mais cet habitat groupé est représenté par des formes d'agglomérations bien différentes les unes des autres (**carte 25**). La région constitue d'ailleurs de ce point de vue un terrain d'étude particulièrement intéressant puisque l'on y observe toute une déclinaison d'agglomérations, depuis le hameau constitué de quelques maisons qui pourrait bien rassembler les membres d'un groupe familial élargi jusqu'aux cités les plus abouties. Entre ces deux extrêmes, les catégories d'agglomérations ne peuvent être brossées qu'avec beaucoup de nuances, que celles-ci portent sur la constitution du groupement et sur ses attributs « physiques », ou sur le plan économique, plus difficile à cerner.

Les formes de l'agglomération peuvent grossièrement être classées en deux grandes catégories : les agglomérations à caractère rural et celles qui se démarquent des premières par des traits urbains.

#### **1. Les agglomérations à caractère rural**

Les agglomérations à caractère rural se distinguent principalement de celles à caractère urbain par leur économie qui est une économie rurale, c'est-à-dire une économie de production, visant d'abord et avant tout à produire de quoi se nourrir. Cette économie élémentaire n'exclut cependant pas, une fois l'objectif premier atteint, de produire des denrées en vue de les commercialiser. Mais les agglomérations rurales sont avant tout caractérisées par leur lien à la terre, leur économie repose d'abord sur la somme des économies domestiques, elles-mêmes fondées en priorité sur la culture vivrière. Cela n'exclut pas pour autant, dans un nombre important des villages, une orientation spéculative des productions.

Les agglomérations à caractère rural se distinguent aussi les unes des autres par leur caractère plus ou moins organisé, plus ou moins abouti, en termes d'agencement des bâtiments entre eux comme en termes de communauté. Si le village apparaît comme une agglomération, presque toujours organisée dans son plan comme dans la gestion compartimentée de son terroir, les hameaux apparaissent assez fréquemment comme une

---

<sup>40</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 51 ; base de données « Marges arides ».

juxtaposition, plus ou moins désordonnée, de bâtiments qu'on peut tous ramener à un dénominateur commun : ce sont des habitations. Alors que, dans le village, l'existence d'une communauté organisée est rendue manifeste par son organisation et souvent confirmée par la présence d'une église, le hameau apparaît souvent comme un regroupement opportuniste, sans cohésion sociale évidente – même si elle est probable. Les habitants vivent dans la proximité les uns des autres mais mènent rarement à bien des projets ensemble. C'est ce qu'indique, dans ce contexte, l'absence apparente d'aménagements collectifs importants. Dans le village, la notion de bien commun et de bénéfice commun est au contraire bien présente. Les éléments constitutifs des agglomérations et de leur territoire qu'on peut percevoir en prospection ou à partir de photographies aériennes ne permettent bien évidemment pas de saisir dans toute ses nuances et sa variété l'expression de la cohésion sociale. Par contre-coup, la définition que je propose pour les villages et pour les hameaux peut apparaître simpliste et réductrice.

### **a) Le hameau**

#### *(a) Proposition de définition*

Du point de vue de l'organisation du groupement comme de son mode de fonctionnement, le hameau apparaît comme une forme d'agglomération élémentaire. Il regroupe exclusivement des habitations et certaines formes simples d'aménagements hydro-agricoles. La mise en œuvre de ces installations implique parfois une certaine forme de cohésion sociale et débouche à l'occasion sur un bénéfice commun, mais elle est le plus souvent le produit d'initiatives individuelles, au bénéfice de la famille (élargie ?) ou plutôt de l'exploitation.

Contrairement aux villages, les hameaux sont dépourvus d'édifices publics ou communautaires et d'aménagements hydro-agricoles lourds, nécessitant des travaux importants susceptibles à terme de profiter au bien commun. D'un point de vue strictement archéologique – puisque il est impossible d'approcher socialement le fonctionnement des hameaux<sup>41</sup> –, les hameaux, et ce quelle que soit leur superficie, apparaissent comme une juxtaposition, parfois désordonnée et dispersée, de maisons et d'aménagements hydro-agricoles ponctuels et individuels dont les habitants et les exploitants tirent un bénéfice immédiat.

Les hameaux n'ont vraisemblablement jamais eu d'autre fonction qu'agraire et ne semblent pas avoir été en mesure de mettre en place de politique de mise en valeur sur le long terme. Les stratégies de subsistance et de mise en valeur y sont régies par l'immédiateté et par un bénéfice ponctuel (familial).

---

<sup>41</sup> De rares inscriptions byzantines ont été signalées dans des hameaux (à Al-Humah par exemple et 'Umm Hartayn 1), mais elles n'apportent aucun renseignement de cette nature.

*(b) L'organisation du hameau : les différents types de plan*

On constate, pour ce type d'agglomération, deux types d'organisation distincts. Certains hameaux présentent un plan compact et d'autres, au contraire, une forte dispersion intercalaire.

- Le hameau compact

On trouve dans la région plusieurs types de hameaux agglomérés qui peuvent représenter les différentes étapes de la formation de ce type d'agglomération. Dans la partie nord de la région, dans le Jabal Shbayt, notamment, on rencontre de très petits hameaux constitués de quelques maisons seulement associées à des enclos qu'on peut assimiler à des enclos de proximité. C'est le cas par exemple du hameau d'Al-Awina 1, qui rassemble deux, trois ou peut-être quatre habitations, mais guère plus<sup>42</sup>, mais aussi d'Al-Tuwahinah 4 (**figure 41, 2**) et, plus au sud de Wadi al-Muwaylih 10 (**figure 39, 3**). Dans ce dernier hameau, les différentes habitations, organisées autour de cours centrales incorporent des abris sous dalle, s'adossent les unes aux autres selon une orientation générale similaire.

Il est aussi possible, dans les hameaux plus étendus, d'isoler des groupements de maisons aux murs mitoyens et aux orientations identiques, les orientations variant d'ailleurs légèrement entre les différents groupes, ce qui confère à chacun d'entre eux une certaine individualité (Wadi al-Qastal 5 [**figure 39, 4**], Rasm Jnayna). La présence de murs mitoyens et d'une orientation identique pour ces groupes d'habitations pourrait traduire leur appartenance – au moins à l'origine – à un même groupe familial. Il est d'ailleurs difficile d'identifier les circulations entre les maisons d'un même groupe (Wadi al-'Amur 2 [**figure 40, 2**], par exemple) alors que des passages apparaissent souvent assez clairement entre les différents groupements, ce qui pourrait indiquer que les maisons d'un même groupe pouvaient communiquer directement entre elles – par l'intermédiaire de la cour ?. L'impression qui se dégage des hameaux en prospection est celle d'un habitat égalitaire. On n'y identifie pas, comme dans certains villages, d'habitations plus imposantes que les autres, marquées par des buttes de terre crue plus haute, et encore moins de quartiers entiers rassemblant de telles habitations.

Bien que la plupart des hameaux compacts intègre, souvent entre les groupes de maisons, des aménagements agropastoraux, leur organisation ne paraît pas anarchique pour autant. Les variations dans l'orientation des habitations et des groupements sont généralement légères. Des passages entre les maisons et entre les groupes d'habitations qui apparaissent parfois sur les plans et les relevés. Les aménagements agropastoraux intercalés entre les maisons et/ou entre les groupes de maisons sont le plus souvent des cavités sous roches, des tas de déblais, dans les hameaux étendus (Rasm Jnayna, Wadi al-Qastal 5) comme dans les petits (Wadi al-'Amur 2, Wadi al-Muwaylih 10, Wadi al-Zarub 12). Les enclos sont plus rares.

---

<sup>42</sup> Une grande partie du site a fait l'objet de fouilles sauvages, au bulldozer. Dans les déblais ont été observés des moellons de basalte taillés, des tuiles et des fragments de marbre (prospection de novembre 2006).

- Le hameau à dispersion intercalaire.

D'autres hameaux ont adopté une forme différente, une répartition plus éclatée des habitations, mais ils comptent en règle générale un nombre limité de maisons : trois seulement pour Al-Qurbatiyya (**figure 150**), sur le rebord sud du Jabal Hass, mais une vingtaine pour Wadi al-Zarub 4 (**figure 99**), – un cas très particulier, je le rappelle. Les habitations peuvent être distantes les unes des autres de plusieurs centaines de mètres. C'est le cas par exemple à Jinqasah Batush 2 ou à Tuwahinah 4 (**figure 41, 2**)<sup>43</sup>. La présence d'un enclos de territoire permet d'ailleurs dans certains cas de s'assurer que les différentes constructions appartiennent bien à un même site, à une même unité d'exploitation (Jinqasah Batush 2, Shbayt 3 [**figure 41, 3**]).

Comme pour les hameaux compacts, on note par endroits l'existence de groupements d'habitations agglomérées, avec des murs mitoyens. À Jinqasah Batush 2, le groupement nord est ainsi constitué d'au moins trois bâtiments à cour, qui sont vraisemblablement autant d'habitations. Le hameau de Shbayt 3 est constitué d'un noyau compact de maisons, où les cours présentent une surface très importante<sup>44</sup>, et de plusieurs constructions distantes de 250 m environ de ce groupe, à l'intérieur de l'enclos de territoire.

À Shbayt 3 comme à Tuwahinah 4, l'espace entre les habitations était occupé par des enclos, qui s'apparentent, pour certains, à des enclos de proximité. Ceux-ci, à Tuwahinah 4, sont particulièrement étendus. Dans les secteurs qui s'y prêtent, des abris sous roches s'ajoutent aux enclos intercalaires ou les remplacent (Wadi al-Zarub 4). Ces aménagements intercalaires n'ont cependant pas été repérés de manière systématique. À l'intérieur de l'enclos de territoire de Jinqasah Batush 2, entre les deux pôles, distants de plus de 150 m, qui constituent le hameau, aucune construction ni installation intermédiaire n'a été décelée.

*(c) Les hameaux dans leur environnement*

- La superficie des hameaux et leur territoire

La catégorie du hameau recouvre des réalités relativement différentes, comme le faisait d'ailleurs pressentir le plan compact ou éclaté, selon les cas, de ces agglomérations. On ne s'étonnera donc pas de ce qu'on n'identifie, sur certains de ces sites, que deux ou trois bâtiments d'habitation. Ce type de hameau, surtout repéré dans le secteur des plateaux basaltiques, pourrait s'apparenter, lorsque les différentes unités d'habitation s'adossent les unes aux autres, à une forme élargie de l'exploitation familiale. Les hameaux avec une dispersion intercalaire importante peuvent aussi ne rassembler qu'un nombre limité de bâtiments identifiables comme des maisons. À Shbayt 3, par exemple, si on laisse de côté le groupement principal, on ne compte que cinq autres bâtiments.

Du fait d'une organisation parfois très éclatée, la surface occupée par les hameaux n'est pas toujours d'une grande pertinence pour déterminer l'importance du site. Mieux vaut

<sup>43</sup> La collecte de tessons de surface, sur ce dernier site, n'a pas permis de mettre en évidence une occupation byzantine. Il pourrait s'agir d'une fondation omeyyade.

<sup>44</sup> Cette surface a d'ailleurs été réoccupée par de petits enclos alvéolaires postérieurs.



pour ce faire tenir compte du nombre d'habitations, même si cette donnée fait souvent intervenir une part importante d'interprétation. Le hameau dispersé de Tuwahinah 4 me semble ainsi regrouper entre 10 et 12 habitations distinctes, organisées autour d'une cour centrale. Celui de Wadi al-Zarub 4 en compterait à peu près une quinzaine. À Jinqasah Batush 2, en revanche, je ne crois pas qu'on puisse identifier plus de trois ou quatre habitations. Les hameaux dispersés, en tous cas ceux dont les plans nous sont connus, sont donc des agglomérations modestes, qui ne rassemblent qu'un petit nombre d'habitants. Si l'on suit l'idée de M. Kaplan, selon laquelle la cellule familiale et l'exploitation agricole familiale à la période byzantine sont composées en moyenne de quatre individus (deux parents et deux enfants), alors le hameau (familial ?) de Jinqasah Batush 2 ne devait guère compter plus de 12 à 16 individus, dont la moitié d'enfants. La population de Tuwahinah 4 devait, elle, s'élever à une quarantaine ou à une cinquantaine d'individus et celle de Wadi al-Zarub 4, à 60 personnes environ.

On peut aussi s'essayer, pour les hameaux compacts les moins étendus, à un comptage des maisons<sup>45</sup>. Le hameau de Wadi al-ʿAmur 2 (**figure 40, 2**) devait ainsi rassembler un peu plus d'une douzaine de maisons, soit une population équivalente à celle de Jinqasah Batush 2. À Wadi al-Muwaylih 10 (**figure 39, 3**), je ne parviens pas à identifier plus de cinq habitations. Pour les grands hameaux compacts, la part interprétative est souvent trop importante pour que le comptage des maisons ait une quelconque valeur. Mais la superficie globale des hameaux compacts, même si elle ne donne pas d'indication sur la population et comprend parfois des aménagements agropastoraux intercalaires, fournit un élément de comparaison des hameaux entre eux mais aussi des hameaux et des autres formes d'agglomérations, comme les villages et les bourgs.

On peut estimer la surface au sol d'une quinzaine de hameaux, à partir des plans, des relevés au GPS ou de la documentation graphique géoréférencé (**tableau 44**).

Les hameaux représentent une part importante du peuplement byzantin de la région, mais on ne possède d'indications sur l'extension, la nature de leur territoire et leurs potentiels agronomiques que pour un peu plus d'une dizaine d'entre eux. Ces données portent cependant sur des milieux variés, ce qui compense d'une certaine manière le petit nombre de cas où l'on peut associer un hameau à son territoire. Sur la base de ce seul échantillon (**tableau 45**), on peut logiquement conclure que le territoire exclusif que se sont appropriés les hameaux est généralement plus conséquent que celui des fermes<sup>46</sup>. Dans la mesure où les hameaux rassemblent une population plus importante, on pouvait effectivement s'attendre à ce que les exploitations agricoles qui les composent – si toute habitation est une exploitation agricole – mettent en valeur un terroir plus étendu.

<sup>45</sup> Pour les plus grands, la part interprétative est souvent trop importante pour que cela soit possible.

<sup>46</sup> La moyenne des superficies des enclos de territoire des hameaux, peu significative compte-tenu des disparités importantes entre les sites, est d'un peu plus de 210 ha, soit presque trois fois supérieure à celles du territoire des fermes. À noter que, dans ce calcul, j'ai assimilé l'enceinte du hameau de Wadi al-Zarub 4 à un enclos de territoire.

Trois hameaux du Jabal Shbayt (Jinqasah Batush 2 et 3 et Shbayt 3) sont associés à des enclos de territoire assez restreints. Faut-il y voir une relation avec le fait que les hameaux paraissent dans ce secteur généralement moins peuplés qu'ailleurs – qu'au sud notamment, sur le glacis de piémont des Palmyrénides – ou cela est-il plutôt lié au fait que les potentiels agronomiques y sont généralement supérieurs et l'arboriculture assez rentable pour qu'il ne soit pas nécessaire d'exploiter de vastes surfaces ? Les deux explications sont plausibles et doivent entrer en ligne de compte. La superficie de l'enclos de territoire de Shbayt 3, au moins trois fois supérieure à celle de l'enclos de Jinqasah Batush 2 et de Jinqasah Batush 3, pourrait s'expliquer au moins en partie par le fait que le site se trouve sur le sommet du Jabal Shbayt, dans un environnement moins favorable à la culture – et probablement moins rentable une fois aménagé – que les versants, le glacis de piémont et les vallées périphériques. La surface du hameau n'entretient pas, en tous cas pas systématiquement, de rapport direct avec celle de l'enclos de territoire. L'exemple de 'Umm Miyal 1, installé dans une vallée du Jabal Shbayt et dont l'enclos de territoire empiète pour une bonne partie sur le couloir de Munbatah, le prouve. Dans des conditions éminemment plus propices à la culture, 'Umm Miyal 1 dispose d'un territoire huit fois plus étendu que celui de Wadi al-Qastal 9, alors que la surface du hameau – surface bâtie – y est inférieure à celle de Wadi al-Qastal 9.

- Les aménagements hydro-agricoles et l'économie des hameaux

- Une mise en valeur concertée du terroir ?

Les aménagements agricoles et hydro-agricoles associés aux hameaux sont identiques à ceux identifiés pour les fermes, à ceci près que certaines installations impliquent un usage commun à plusieurs exploitations (grands enclos polygonaux d'élevage notamment).

En fonction des secteurs, les enclos de territoire des hameaux circonscrivent des versants entièrement aménagés en terrasses (Jabal Hass et Jabal Shbayt<sup>47</sup>), de grands enclos polygonaux installés sur les versants, qui sont selon les cas, des enclos de culture – arboriculture, au moins pour l'un des deux identifiés à Hjayla<sup>48</sup> – ou des enclos d'élevage (Msharf al-Muwaylih 6). D'autres types d'enclos ont également été identifiés, sur le plateau du Jabal Shbayt, sur le territoire de Shbayt 3, ou associés au hameau de Khirbat Husu al-Albawi. Les premiers auraient pu être consacrés à la céréaliculture en sec, mais ni leur forme, quadrangulaire, ni leurs dimensions (50 m de côté environ) ne me semblent adaptées à ce type de culture. À la place, j'envisagerais plutôt des enclos d'élevage. C'est vraisemblablement aussi la fonction des enclos qui se trouvent au sud et à l'est de Khirbat Husu al-Albawi (**figure 148**). Au sud de l'agglomération se trouve un enclos polygonal de

<sup>47</sup> Alors que pour les hameaux les plus petits, on ne perçoit pas de murs délimitant les lotissements (Jinqasah Batush 2, par exemple), les versants, comme les fonds de vallées exploités par des hameaux plus importants apparaissent au contraire, au sein des enclos de territoire, divisés en parcelles ('Umm Miyal 1). L'absence de division du terroir, à Jinqasah Batush 2, pourrait être un élément corroborant l'hypothèse selon laquelle la population de ce hameau serait issue d'un même noyau familial.

<sup>48</sup> Dans l'un des deux enclos associés au site antique, des trous d'arbres avaient été percés dans la dalle calcaire. Voir ci-dessus *Les grands enclos polygonaux*, p. 711.

100 x 70 m environ et à l'est, une série d'une trentaine d'enclos de 30 m de côté en moyenne, desservis par des passages et entre lesquels s'intercalent ponctuellement quelques constructions. La combinaison d'un grand enclos polygonal et de nombreux enclos de petite taille à Khirbat Husu al-Albawi fait penser à Rasm al-Ahmar 3, même si par leur organisation, les enclos orientaux sont plus proches de ceux de Khirbat al-Dawsa. Dans les deux cas cependant, il s'agit de sites pour lesquels on suppose une économie reposant principalement sur l'élevage et/ou sur la vente de ses sous-produits. Dans le cadre d'un hameau, qui plus est modeste puisque la surface rassemblant les habitations est inférieure à 3 ha, on ne peut attribuer à ces enclos une fonction de marché comparable à celle des deux bourgs déjà cités<sup>49</sup>. Par ailleurs, l'enclos polygonal sud paraît associé à un bâtiment, il n'est donc pas certain qu'il soit lié, comme à Rasm al-Ahmar 3, à une gestion communautaire des troupeaux.

Les hameaux sont aussi associés à des jardins. Situés au plus près des habitations, sur les terrasses alluviales des oueds à Rasm Jnayna (**figure 141**) et Wadi al-Qastal 5 (**figure 140**), ils étaient vraisemblablement irrigués, soit par l'épandage des eaux des crues, soit au moyen d'une dérivation. À 'Umm Miyal 1, des jardins pourraient avoir été localisés sur le bas de versant en amont du hameau et dans des enclos quadrangulaires, en aval. Ils auraient pu bénéficier d'une irrigation dans les deux cas – par gravité à partir d'un oued encaissé dans une vallée secondaire, pour les jardins situés en aval et à partir d'une dérivation, pour ceux situés en amont.

L'existence de jardins irrigués, quelle que soit la technique utilisée à cette fin – sauf l'irrigation par inondation –, suppose une forme d'entente entre les habitants et une organisation rationnelle, concertée, du terroir, dans le but d'en optimiser les rendements. Les vastes enclos polygonaux repérés sur certains sites (Msharf al-Muwaylih 6) témoignent de ce que certains hameaux disposaient bien d'aménagements en commun. Mais leur mise en œuvre est élémentaire – et c'est ce qui distingue les hameaux des villages – et n'a vraisemblablement ni mobilisé la force de travail de la population pendant une longue durée ni nécessité une mise de fonds en commun. La construction de la citerne de talweg de Rasm Jnayna pourrait constituer à ce titre une exception<sup>50</sup>. Sa forme quadrangulaire et sa grande capacité indiquent qu'elle servait à l'ensemble des habitants et il s'agit là du seul exemple de réalisation communautaire – hors enclos – identifiable dans un hameau. Sa construction impliquait que la population de ce hameau, assez importante, se soit concertée et ait œuvré pour le bénéfice de tous. Peut-être serait-il préférable, dans ce cas, de considérer cette agglomération comme un village, mais nous n'avons pour ce site aucun autre indice probant d'une vie communautaire développée.

Les indices de l'existence d'aménagements communs restent donc très limités dans les hameaux. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de cette forme de peuplement : les

<sup>49</sup> Sur cette fonction, spécifique aux agglomérations à caractère urbain, voir ci-dessous *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

<sup>50</sup> Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

vestiges architecturaux et les aménagements observables reflètent rarement une cohésion sociale importante. En revanche, l'organisation du territoire des hameaux – ou de certains hameaux – fait apparaître une conception rationnelle et collective du terroir avec, par exemple, un regroupement des jardins, même dans des zones où le potentiel agronomique des sols aurait autorisé leur dispersion ('Umm Miyal 1).

- L'économie des hameaux

La nature des terroirs délimités par les enclos de territoire des hameaux apparaît comme une donnée fondamentale pour déterminer le mode de subsistance de ces agglomérations. Fréquemment en effet, surtout dans la moitié sud de la région, c'est-à-dire sur le glacis de piémont des Palmyrénides, les aménagements hydro-agricoles identifiables sont ceux liés à l'habitat, non à la mise en valeur. Lorsqu'on s'éloigne de l'habitat et qu'on laisse de côté les grands enclos polygonaux, adaptés à l'élevage ou à la culture selon l'état de conservation des sols, on ne trouve plus de guère de preuves de l'exploitation antique de ces surfaces, hormis celle fournie indirectement par le tracé de l'enclos de territoire.

L'orientation économique des hameaux ne diffère pas de celle de l'habitat isolé – après tout, ces hameaux ne sont rien de plus qu'un rassemblement de fermes – et varie selon les secteurs. En fonction des potentiels agricoles des milieux, on trouve donc des hameaux qui semblent principalement impliqués dans la culture – polyculture vivrière, mais aussi cultures spéculatives, comme en témoignent les superficies consacrées aux terrasses de culture sur les plateaux basaltiques du nord-est et/ou la présence, ailleurs, de pressoirs (Hjayla et Rasm al-Rahba) – et d'autres plutôt tournés vers l'élevage. Il ne fait pas de doute en effet que l'élevage jouait un rôle plus important qu'ailleurs sur certains sites, notamment ceux situés sur le glacis de piémont des Palmyrénides et peut-être également ceux implantés sur le plateau du Jabal Shbayt. Mais il est difficile d'imaginer, dans un contexte qui apparaît comme principalement sédentaire, que cette activité n'ait pas été associée, pour une part non négligeable, à une polyculture vivrière – céréaliculture, maraîchage.

## b) Le village

(a) *En guise de définition : la kômè en Syrie centrale et les critères d'identification du village*

- Les attestations épigraphiques des termes *kômè* et *chôrion*

Dans l'ensemble de la région, on ne retrouve les termes *kômè* et *chôrion* employés dans l'épigraphie que sur six inscriptions<sup>51</sup>. Ces six épigrammes ont été découvertes sur quatre sites (Dair Salib, Halban, Khirbat Msharfah et Tall 'Abd al-'Aziz). Dans le cas du village actuel d'Halban, il ne fait pas de doute, compte-tenu de la permanence de la toponymie ('Oλβανοί ou 'Oλβανά), que l'inscription faisait référence au site lui-même. Dans

<sup>51</sup> IGLS 2, n° 324-325 ; IGLS 4, n° 1889, 1905, 1908 et 1988. Le terme de *chôrion* est aussi celui qu'utilise Procope en 531 pour désigner *Gabboula*, siège d'un évêché depuis le concile de Nicée (325), et future cité (GATIER 2001, p. 98 ; Procope, *Guerres contre les Perses*, 1, 18, 8).

le cas de Tall ‘Abd al-‘Aziz et de Dair Salib, les inscriptions mentionnent des toponymes qui n’ont pas été localisés. À Dair Salib, un site interprété comme un écart par H. Gaube<sup>52</sup>, les deux inscriptions renvoient à deux toponymes différents dont aucun, apparemment, ne fait référence au lieu de découverte des blocs inscrits. On estime par contre que les deux inscriptions de Khirbat Msharfah, séparées par un intervalle d’environ deux siècles, font bien référence au même site, d’abord désigné comme une *kômè*<sup>53</sup>, qui appartiendrait à un grand propriétaire et serait gérée par un intendant (πραγματευτής)<sup>54</sup>, puis en tant que domaine (χωρὸν), appartenant à une maison divine et gérée par un curateur<sup>55</sup>. Enfin, un panneau de mosaïque, retrouvé hors de Syrie et daté de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ou du VI<sup>e</sup> siècle, comporte une mention qui fait référence à *Andrôna* et à *Andarna*, l’actuelle Al-Andarin<sup>56</sup>. Le site est désigné dans les deux cas par le terme de *kômè*, bien que l’agglomération présente d’évidentes caractéristiques urbaines<sup>57</sup>. Procope fait aussi usage du terme de *chôrion* pour désigner, en 531, *Gabboula*, siège d’un évêché depuis le Concile de Nicée (325) et future cité<sup>58</sup>. *Salamias* est quant à elle désignée, dans les lettres monophysites, comme une *tétrakômè*<sup>59</sup>.

À partir de ces quelques exemples, on doit admettre que le terme de *kômè*, généralement traduit par village, recouvre dans la région – mais c’est aussi le cas ailleurs<sup>60</sup> – des réalités très diverses. Pour M. Kaplan, en Syrie surtout, le terme désigne toute forme d’agglomération rurale, quelle que soit sa taille, ses activités, et quelles que soient les modes d’exploitations qu’on y observe (exploitants-propriétaires ou métayers)<sup>61</sup>. Il existe en revanche un point commun entre ces *kômai* très différentes. Toutes bénéficient d’une forme de vie religieuse et d’une desserte ecclésiastique. Un prêtre peut être en charge de plusieurs *kômai* comme d’une seule, ce qui renforce d’ailleurs le constat selon lequel le même terme désigne des réalités très différentes. Quoi qu’il en soit, il apparaît évident que la plupart des villages identifiés dans la région (Halban, par exemple) ne peuvent être mis sur un pied d’égalité avec l’agglomération d’Al-Andarin qui, en vertu de ses attributs et de ses prérogatives supposées, relèverait d’un type urbain<sup>62</sup>.

<sup>52</sup> GAUBE 1979, carte 3, p. 191.

<sup>53</sup> C’est la mention d’un komarque (χωμάρχος ou chef de village) qui renvoie indirectement au statut de *kômè*.

<sup>54</sup> KAPLAN 1992, p. 141.

<sup>55</sup> *IGLS* 4, n° 1905 et 1908. G. Dagron signale aussi, sur un même *papyrus*, la désignation de l’agglomération de Nessana comme une *kômè* puis comme un *chôrion* (DAGRON 1979, p. 30 ; KRAMER 1958, p. 151-152). Les analyses d’E. Patlagean, G. Dagron et M. Kaplan aboutissent à la même conclusion : bien qu’à l’origine ils désignent des réalités différentes, les deux termes finissent par se confondre (PATLAGEAN 1977, p. 242 ; DAGRON 1979, p. 30 ; KAPLAN 2006e, p. 80). Voir aussi GATIER 2005, p. 106.

<sup>56</sup> SALAME-SARKIS 1989, p. 324-325 ; FEISSEL 1990, p. 609.

<sup>57</sup> Voir ci-dessous *Les attributs des villes*, p. 824 et (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l’économie rurale régionale à travers l’exemple d’Al-Andarin*, p. 829.

<sup>58</sup> GATIER 2001, p. 98 ; Procope, *Guerre contre les Perses*, I, 18, 8.

<sup>59</sup> CAQUOT 1958, p. 78-79.

<sup>60</sup> KAPLAN 2006d, p. 14-17. Sur la terminologie *kômè/chôrion*, les réalités qu’elle recouvre et son évolution, voir KAPLAN 1992, p. 90-101.

<sup>61</sup> KAPLAN 1992, p. 90-91.

<sup>62</sup> Voir ci-dessous (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l’économie rurale régionale à travers l’exemple d’Al-Andarin*, p. 829.

- Les critères d'identification du village

On ne peut donc se fonder sur la terminologie de l'époque pour définir la nature et les fonctions du village. Mais l'exemple de la *kômè Olbana*/Halban peut cependant aider à identifier certains des attributs de cette forme d'agglomération. L'existence d'une église y est attestée indirectement par une inscription qui pourrait désigner un monastère consacré à Marie<sup>63</sup>, et par la présence d'un pilier de chancel inscrit<sup>64</sup>. Une tour a également été signalée par H. C. Butler<sup>65</sup> et on y connaît également l'existence d'un pressoir<sup>66</sup>. Enfin, si l'on en croit le témoignage d'A. Musil, l'agglomération disposait d'une enceinte et d'un fort établi à quelque distance<sup>67</sup>.

L'identification d'un village, d'après les critères que j'ai retenus, repose d'abord sur la présence de vestiges (architecture et/ou aménagements hydro-agricoles) manifestant l'existence d'une vie communautaire. Dans un peu plus de 7 cas sur 10, l'église apparaît comme le bâtiment qui traduit l'existence de ce sentiment communautaire : les villageois s'y rassemblent à l'occasion de la messe<sup>68</sup> comme peut-être de réunions laïques et une bonne partie d'entre eux ont généralement participé à sa construction et/ou à sa rénovation<sup>69</sup>. Comme il n'a pas toujours été possible de distinguer sa présence – surtout dans la partie centrale de la région, à l'est du Jabal al-'Ala et au sud du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, où ce bâtiment était manifestement construit en brique crue –, il a fallu établir d'autres critères. Dans la mesure où les hameaux, d'après la définition que j'en ai proposée, sont des agglomérations rassemblant exclusivement des habitations et des aménagements hydro-agricoles, tout autre type de construction renverrait donc à une autre catégorie d'agglomération, en l'occurrence à un village. Les éléments constitutifs de la *kômè Olbana* renforcent d'ailleurs cette hypothèse : la présence d'une tour<sup>70</sup>, celle d'une enceinte<sup>71</sup>, d'un « fort » indiquent au moins un village.

Dans la mesure où l'on ne connaît ni la datation ni la fonction exacte des « grands bâtiments » – ils sont en plus susceptibles, selon les cas, d'avoir joué des rôles très différents – il est difficile d'en faire un critère d'identification des villages. Et pourtant, en admettant que ces bâtiments aient été en fonction pendant la période byzantine – une

<sup>63</sup> IGLS 4, n° 1899.

<sup>64</sup> IGLS 4, n° 1900.

<sup>65</sup> PAES 2B, p. 18. C'est d'ailleurs cette tour qui porte l'inscription mentionnant la *kômè Olbana*.

<sup>66</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>67</sup> Voir ci-dessus notes 2200, p. 529 et 2462, p. 560.

<sup>68</sup> L'église est généralement perçue comme un élément structurant du village. A. Laiou souligne son impact sur la topographie du village – pôle de focalisation –, sur sa société, sa hiérarchie – puisque le clergé est l'un des éléments constitutifs de l'élite villageoise – et également sur son économie (LAIYOU 2005, p. 48).

<sup>69</sup> Voir ci-dessus (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.

<sup>70</sup> On a vu que certaines tours – probablement pas toutes – ont pu revêtir un caractère public ou communautaire (entrepôt, notamment). Les tours indépendantes, intégrées dans la trame de l'habitat, peuvent donc servir de critère pour identifier un village. Voir ci-dessus (b) *Les tours dans les agglomérations*, p. 517.

<sup>71</sup> L'enceinte, qui bénéficie à l'ensemble des villageois, n'est pas une caractéristique très fréquente, mais elle renforce l'impression que le village est conçu comme un tout, comme la somme de toutes les individualités face à une menace ou au simple besoin de délimiter de manière plus ou moins définitive – le tracé des murailles a pu être modifié au fil du temps, comme à Madinat al-Far et peut-être aussi à Rasm al-Rbayt – les contours de l'agglomération.

datation antérieure et une datation postérieure sont aussi envisageables –, les « grands bâtiments » présentant des caractéristiques défensives pourraient indiquer que les problématiques défensives, militaires ou la simple existence d'un lieu de refuge, faisaient partie intégrante des préoccupations des villageois, ce dont témoignent d'ailleurs les tours et les enceintes<sup>72</sup>. Les grands bâtiments dépourvus de caractère militaire pourraient n'être que des habitations, mais plus étendues et plus hautes que les autres, ce qui implique un habitat différencié et probablement aussi une forme de hiérarchie sociale, alors que l'une des principales caractéristiques de l'habitat des hameaux est son caractère *a priori* égalitaire.

J'ai aussi considéré que d'autres réalisations, comme les installations hydro-agricoles – *qanats*, canaux d'adductions –, pouvaient témoigner d'une conception communautaire de l'agglomération. J'y reviendrai plus loin<sup>73</sup>.

(b) *Le village et les éléments constitutifs du village*

▪ Superficie et population des villages

Il est possible d'estimer la superficie de 25 villages (**tableau 46**)<sup>74</sup>. La plupart se trouvent dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, dans la grande *fayda* centrale et sur le glacis de piémont des Palmyrénides (**carte 14**). Pour le Jabal al-‘Ala, secteur où les villages sont les plus nombreux<sup>75</sup>, l'état actuel de la réoccupation et la délimitation problématique des zones d'habitat et des zones d'enclos périphériques<sup>76</sup> permettent rarement de déterminer la surface des villages.

Si l'on compare ces données avec celles obtenues pour les hameaux, la zone habitée, dans les villages, apparaît en général bien supérieure. Pour les trois quarts des hameaux présentés dans le **tableau 44**, la surface occupée par l'habitat est inférieure à 5 ha et je n'ai pas identifié de hameau pour lequel cette surface excéderait 8 ha. Or, à une exception près, la surface bâtie, dans les villages, occupe une surface supérieure à 10 ha et cette surface est le plus souvent comprise entre 20 et 30 ha. Zabad 1, avec ses 160 ha intra-muros, apparaît comme un cas exceptionnel<sup>77</sup>.

Compte-tenu du caractère compact de cette forme d'agglomération<sup>78</sup>, il est bien difficile d'évaluer le nombre de maisons que regroupent les villages et, partant, leur

<sup>72</sup> 38 villages sur les 102 identifiés présentent une enceinte et/ou une ou plusieurs tours.

<sup>73</sup> Voir ci-dessous *Les équipements et aménagements collectifs*, p. 788 et *L'organisation du territoire villageois*, p. 797.

<sup>74</sup> Les indications de surface qui se trouvent dans le **tableau 46** renvoient autant que possible à la surface habitée du village et excluent les principaux aménagements agro-pastoraux périphériques lorsque ceux-ci ont été localisés.

<sup>75</sup> Voir ci-dessous *A. La répartition des différentes formes de l'habitat*, p. 834.

<sup>76</sup> Dans les zones à architecture en pierre, le tracé des enclos et des cours des maisons peuvent être aisément confondus sur les photographies aériennes et satellitaires. Les corps de bâtiments et par extension les habitations y sont en effet plus difficiles à repérer que dans l'architecture en terre.

<sup>77</sup> Zabad 1 est l'agglomération la plus étendue de la région. Sa surface est supérieure à celle des cités dont j'ai pu calculer l'étendue. Voir ci-dessous tableau 50.

<sup>78</sup> Voir ci-dessous *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790.

population<sup>79</sup>. Dans la mesure où la dispersion intercalaire de l'habitat villageois est soit absente soit limitée, la superficie des zones construites fournit une indication relative fiable de la population des différents villages, étant entendu que la majeure partie de ces surfaces sont occupées par l'habitat. Nul doute donc que le village de Zabad 1 était près de deux fois plus peuplé que celui de Madinat al-Far. Shaikh Hilal et 'Umm Hartayn 2, si l'on considère que l'état actuel des deux sites est principalement représenté par des constructions byzantines, devaient présenter une population sensiblement équivalente.

- Les éléments constitutifs du village

Les principales composantes du village, c'est-à-dire les différentes constructions qui le composent, ont déjà évoquées indépendamment les unes des autres tout au long de cette seconde partie<sup>80</sup>. Je n'y reviendrai donc que brièvement, notamment pour préciser dans quelles proportions ces éléments sont représentés dans les villages de la région.

- ♦ Les constructions religieuses

L'habitat représente bien évidemment la presque totalité des édifices constitutifs du village, mais j'ai déjà souligné les difficultés que soulève toute tentative visant à quantifier son importance<sup>81</sup>. Cependant, et c'est ce qui différencie les villages des hameaux, d'autres constructions, dont certaines à vocation communautaire, sont intégrées dans la trame villageoise.

Ce sont notamment les églises et les monastères. On dénombre, dans l'ensemble de la région, un peu moins d'une centaine de villages et de villages probables. Près de sept villages sur 10 étaient associées à une église. 14 monastères – l'existence de la moitié d'entre eux est douteuse pour incertaine – ont été signalés en contexte villageois. Si on laisse de côté les identifications les plus hasardeuses, six établissements monastiques paraissent avoir été implantés en contexte villageois, dans l'agglomération même ou dans sa périphérie immédiate. Dans la plupart des villages, sans compter les églises conventuelles<sup>82</sup>, on a identifié les vestiges d'une seule église (34 villages)<sup>83</sup>. Sept villages possédaient au moins deux églises<sup>84</sup>, et un seul en comptait au moins trois<sup>85</sup>.

---

<sup>79</sup> À Jbab Tanahij, P.-L. Gatier comptait 30 habitations (GATIER 2005, p. 119), mais, d'après l'interprétation que C. Duvette propose du plan de ce village, on atteindrait ce nombre rien que pour la partie de l'agglomération située sur la rive sud (DUVETTE sous presse). Suggérer une estimation du nombre de maisons pour ces villages me paraît donc une entreprise trop hasardeuse, compte-tenu de la grille de lecture différente que chaque individu est susceptible d'adopter, alors même qu'on partage une définition identique de la maison byzantine – j'ai comptabilisé d'après le plan de C. Duvette les espaces à ciel ouvert (cours) associées à des pièces sur tout ou partie des côtés, chaque espace à ciel ouvert distinct correspondant à une nouvelle unité d'habitation.

<sup>80</sup> Voir ci-dessus *Chapitre IV. Les constructions*, p. 205.

<sup>81</sup> Voir ci-dessus *Superficie et population des villages*, p. 784.

<sup>82</sup> Le village de Rasm al-Ahmar 2 semble le seul pour lequel on n'a pas identifié d'autre église que celle supposée liée à un monastère.

<sup>83</sup> La présence d'un établissement religieux – église « publique » ou monastère ? – au moins est attestée dans 25 autres villages, mais le ou les bâtiments n'y ont pas été localisés.

<sup>84</sup> Al-Tuba 2, Hawa, Mir'ayah, Mu'allaq, Sfirah, Rasm al-Hajal et 'Umm al-Khalakhil.

<sup>85</sup> Zabad 1.



On manque d'éléments pour déterminer s'il existe un rapport entre la superficie du village et le nombre d'églises<sup>86</sup>. Le fait que le village le plus étendu (Zabad 1) ait compté au minimum trois églises pourrait le laisser penser. Mais l'exemple de Rasm al-Hajal qui, malgré sa superficie modeste, possédait une église principale et un oratoire, montrerait que la relation entre l'étendue de l'agglomération d'une part et le nombre de lieux de culte d'autre part, n'est pas établie.

- Les aménagements à vocation défensive ou servant de refuge

Les édifices sortant du cadre de l'habitat et du religieux sont représentés par des constructions ou des aménagements défensifs, comme les tours et les enceintes, les « grands bâtiments » à caractéristiques défensives et les forts, puis par des bâtiments de fonctions plus variées comme les bains, les entrepôts, les auberges et les gîtes.

Les constructions défensives comme les tours, qui ont pu avoir des statuts (public ou privé) et des rôles divers et complexes<sup>87</sup>, apparaissent fréquemment dans les villages, surtout dans les secteurs à architecture de pierre et dans les zones basaltiques. Un peu moins du quart des villages de la région compteraient une ou plusieurs tours<sup>88</sup>, mais une douzaine seulement disposaient d'un système d'enceinte. Si les enceintes en brique crue sur soubassement en pierre sont les plus fréquentes<sup>89</sup>, certains villages semblent aussi avoir possédé un dispositif en pierre<sup>90</sup>. À Najm al-Zuhur, du côté nord, les murs des habitations, mises bout à bout, semblent avoir constitué une forme d'enceinte ou, au moins, contribué à présenter depuis l'extérieur un aspect clos<sup>91</sup>. La présence d'une enceinte participe à la définition des limites de l'agglomération en même temps qu'elle l'institue comme un tout, une entité unifiée opposable à ce qui se trouve extra-muros. C'est pourquoi, même en l'absence d'église ou de monastère, elle constitue un bon indice d'une conception communautaire du groupement et sa construction implique de surcroît une action menée et/ou financée en commun<sup>92</sup>.

Avec les données, bien insuffisantes en termes de datation comme de fonction, dont on dispose pour les « grands bâtiments » à caractère défensif ou de type « carré trapu » et les forts des secteurs à architecture de pierre, il est difficile de préciser le ou les rôles qu'ont pu tenir ces constructions dans les villages. C'est pourtant aussi sur leur présence que repose la distinction entre hameau et village. Car, quelle que soit leur(s) rôle(s) précis, qu'ils aient été fondés à la période byzantine ou soient seulement restés en fonction à cette époque, leur

<sup>86</sup> Ce n'est pas parce qu'une seule église a été identifiée à ce jour dans un village qu'il n'en existait pas d'autres. Dans le Massif calcaire – mais pas seulement – nombreux sont les villages présentant plusieurs églises (KAPLAN 2006e, p. 82-83). L'agglomération de 'Umm al-Jimal, en Jordanie, comptait jusqu'à 14 églises, or la description qu'en donne P.-L. Gatier ne permet pas d'en faire autre chose qu'un village (GATIER 2005, p. 107).

<sup>87</sup> Voir ci-dessus (b) *Les tours dans les agglomérations*, p. 517.

<sup>88</sup> 30 villages en tout. Shaikh 'Ali Qasun et Qasr al-Mharram sont les seuls villages à posséder respectivement deux et trois tours.

<sup>89</sup> Al-Qastal 1, Madinat al-Far, Rasm al-Rbayt, Shallalah Kbir 1, Zabad 1 et peut-être aussi Khirbat al-Mansura 1.

<sup>90</sup> 'Asfin, Qasr al-Mharram et Rasm al-Hajal.

<sup>91</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>92</sup> 'Asfin, Khirbat al-Mansura 1, Madinat al-Far, Qasr al-Mharram et Shallalah Kbir 1 peuvent donc en conséquence, malgré l'absence apparente d'édifices religieux, être regardés comme des villages.

présence indique une fonction militaire, une fonction résidentielle particulière, une fonction publique indéterminée voire une fonction religieuse lorsqu'ils possèdent une église, ce qui ne cadre guère avec le rôle – strictement domestique – des constructions identifiées dans les hameaux. On peut donc identifier des forts, des « grands bâtiments » à caractéristiques militaires et d'autres édifices à vocation militaire ou servant de refuge – attestés par l'épigraphie – dans une petite vingtaine de villages de la région. Un peu moins d'un village sur cinq posséderait donc un bâtiment auquel on peut attribuer un rôle défensif, militaire ou de refuge.

Mais on retrouve aussi ces « grands bâtiments », sans aucune caractéristique défensive, dans une quinzaine de villages de la région. En admettant qu'ils aient été en usage au cours de la période byzantine, ce qui est le cas de certaines d'entre eux (cinq) au moins puisqu'ils présentent des églises en leur centre, plus d'un quart des villages disposeraient donc d'un « grand bâtiment » à caractère défensif, d'un fort, ou d'un « grand bâtiment » sans caractéristique distinctive. On ne peut pas non plus exclure, en particulier pour les « grands bâtiments » situés en bordure des agglomérations qu'il s'agisse de constructions postérieures (omeyyades ?).

- Les autres constructions communautaires

Les villages possédaient aussi des édifices d'un autre type, construits vraisemblablement au bénéfice de tout ou partie de la communauté. Dans quatre villages, des établissements de bains ont été identifiés, soit à partir des vestiges (Al-Qastal 1, I'jaz, Rasm al-Hajal [**figure 115, 3**]) soit à partir d'inscriptions (Rasm al-Rbayt). L'existence de bains villageois est possible aussi à Al-Hammam 1, Fa'lul, Shaikh Hilal et Zabad 1, même si, sur ces deux derniers sites, cette hypothèse est fondée exclusivement sur la découverte de maçonneries en brique cuite. Si l'on s'en tient aux sites pour lesquels la présence de bains peut être tenue pour certaine, on remarque qu'il s'agit de petits villages (Rasm al-Hajal) comme de villages à la population quatre à cinq fois plus importante, comme Al-Qastal 1 et Rasm al-Rbayt.

Le plan d'un bâtiment de Khifsin m'a aussi conduit à suggérer une fonction d'entrepôt communautaire (**figure 82, 3**), fonction par ailleurs attestée à Tall Makhrum et à Al-Tuba 1 dans des constructions indépendantes<sup>93</sup>. L'existence d'un entrepôt public occupant une partie de la tour d'Al-Sqa'a est aussi probable, puisque sa construction a été financée par un prêtre<sup>94</sup>. Elle est aussi possible à I'jaz, au rez-de-chaussée d'une tour dont le statut n'est cette fois documenté par aucune inscription. D'autres formes de constructions publiques existent mais leur rôle est encore plus difficile à déterminer. On peut citer à ce titre le *pyrgosêkon* énigmatique, dont la construction a été financée par de hauts personnages, à Rasm al-Hajal et une autre construction, de même type – c'est-à-dire en basalte dans une zone où

<sup>93</sup> Voir ci-dessus 3. *Les entrepôts*, p. 584.

<sup>94</sup> *IGLS* 4, n° 202.

l'architecture est fondée sur l'usage de la brique crue –pourrait également avoir existé à Rasm al-Rbayt<sup>95</sup>.

- Les indices de l'existence d'un « secteur tertiaire » dans les villages

Il existe enfin une dernière catégorie d'édifices villageois. Il ne s'agit pas cette fois de bâtiments construits au bénéfice de la communauté, mais de constructions ou de portions de constructions destinées à fournir un hébergement aux gens de passage. Ce sont les hospices, signalés ailleurs en contexte urbain ou quasi-urbain<sup>96</sup> et identifiés dans trois villages de la région grâce à l'épigraphie (Burj al-Abyad, 'Umm al-Khalakhil, Nawa), et de possibles auberges. J'ai ainsi proposé d'identifier des bâtiments jusqu'alors inclassables à Qasr Abu Samra et à Al-Tuba 2 avec de possibles auberges (**figure 82, 1-2**)<sup>97</sup>. S'y ajoute un bâtiment de I'jaz dont on sait, grâce à une inscription, qu'il aurait été destiné à héberger des gens de passage et une main-d'œuvre saisonnière<sup>98</sup>.

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler de constructions publiques, leur présence indique une diversification des fonctions du village. Celles-ci ne sont manifestement plus uniquement cantonnées à la seule exploitation du terroir. Le « secteur tertiaire », celui des services, déjà signalé par M. Kaplan dans les villages byzantins, est désormais représenté dans l'économie villageoise de la Syrie centrale<sup>99</sup>. Mais il est impossible d'estimer à l'heure actuelle, à partir de la documentation graphique, l'étendue de ces villages et donc également la population de ces agglomérations à l'économie diversifiée.

- Les équipements et aménagements collectifs

Il existe d'autres aménagements, internes au village, dont l'ensemble des villageois devait pouvoir tirer bénéfice. Ces équipements collectifs sont représentés notamment par des aménagements hydrauliques<sup>100</sup>. Les citernes collectives, dans les villages, ont rarement été identifiées – ce qui ne signifie pas qu'elles n'aient pas existé, mais les aménagements hydrauliques d'envergure, dans l'état actuel de la documentation, apparaissent surtout dans les bourgs ou les villes<sup>101</sup>. On peut citer une de ces citernes à 'Umm al-Khalakhil<sup>102</sup>. Ailleurs, à Mu'allaq, on peut mentionner un captage de source, dont l'eau est conduite, au moins jusqu'au village – et peut-être jusqu'aux jardins – sur une distance minimale de 800 m par

<sup>95</sup> Voir ci-dessus b) *Le pyrgosêkon de Rasm al-Hajal et les édifices assimilables*, p. 588.

<sup>96</sup> Voir ci-dessus 2. *Les hospices (μητᾶτον et ξενεῶν)*, p. 581.

<sup>97</sup> Voir ci-dessus 2. *Les hospices (μητᾶτον et ξενεῶν)*, p. 581.

<sup>98</sup> *IGLS 4*, n° 1597.

<sup>99</sup> KAPLAN 1992, p. 92.

<sup>100</sup> Je reviendrai plus loin sur les aménagements hydrauliques destinés à la mise en valeur (voir ci-dessous *L'organisation du territoire villageois*, p. 797). Ceux auxquels je fais référence ici sont uniquement destinés à fournir de l'eau de boisson aux habitants du village.

<sup>101</sup> Voir ci-dessous *Les attributs des bourgs*, p. 816 et (b) *L'aménagement du territoire des villes*, p. 826

<sup>102</sup> LASSUS 1935, p. 57-78. Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

une canalisation à ciel ouvert. Le même type d'aménagement a été identifié dans une vallée située juste au sud de la précédente, à Shallalah Srir 2<sup>103</sup>.

Certains éléments permettent aussi de supposer l'existence, dans certains villages, d'aménagements destinés à contenir les crues des oueds ou à prévenir la sape progressive de leurs berges. À Mu'allaq (**figure 154**) et à Rasm al-Hajal (oued nord), des murs de basalte brut parallèles à l'oued pourraient s'apparenter à des ouvrages de canalisation ou de soutènement des rives. À Rasm al-Hajal (**figure 98**), ces murs pourraient même avoir eu pour fonction de diviser le flux des crues afin de le répartir sur une portion de la basse terrasse alluviale de l'oued présentant des aménagements agricoles mal conservés<sup>104</sup>. De cette manière, on peut envisager qu'en plus des jardins adjacents à l'agglomération, cette zone du terroir ait aussi bénéficié d'une irrigation par inondation. Mais il faudrait, pour s'assurer de la fonction de ces murs et déterminer s'ils appartiennent ou non à une installation hydraulique, procéder à des dégagements.

Des pressoirs, dont il est difficile de dire à l'heure actuelle s'il s'agit de constructions indépendantes ou d'annexes d'autres bâtiments, ont souvent été signalés dans les villages. Un peu plus d'un village sur cinq disposait au minimum d'un pressoir. Mais il faudrait pouvoir distinguer les pressoirs « domestiques », installations modestes qui font partie d'une exploitation agricole, des pressoirs indépendants ou « industriels », deux installations aux rendements différents<sup>105</sup>. À Suraman et à Rasm al-Daba' 1, le diamètre des broyeurs à meule indique de toute évidence des pressoirs de type industriel<sup>106</sup>. Quoi qu'il en soit, on peut estimer que ces pressoirs étaient utilisés, sinon par l'ensemble de la communauté, du moins par une population qui ne se limitait vraisemblablement pas à celui qui l'avait construit ou financé et à sa famille<sup>107</sup>. On doit envisager que le propriétaire du pressoir, s'il ne s'occupait pas lui-même du traitement des productions des autres exploitants en se faisant payer pour ce service, autorisait les autres producteurs à l'utiliser. Dans les deux cas, il devait prélever une partie plus ou moins importante de la production des autres exploitants.

<sup>103</sup> Voir ci-dessus *b) Les sources*, p. 639 et *(c) Les canalisations de surface*, p. 655. L'état de la réoccupation à Shallalah Srir 2 ne permet ni d'estimer la surface du site antique, ni de préciser ses attributs. Mais dans la mesure où J.-B. Rigot associe en amont cette canalisation à une *qanat*, un aménagement conséquent dont tous les habitants tirent bénéfice, ce site doit être regardé comme un probable village (RIGOT 2003, 1, p. 256).

<sup>104</sup> Ces murs sont figurés sur le plan comme des murs de soutènement.

<sup>105</sup> O. Callot a suggéré l'existence de ces deux types de pressoir dans le Massif calcaire. Ils auraient existé à deux périodes différentes. Les installations « industrielles », représentées par des broyeurs à meule, auraient surtout été construites entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle. Par la suite, ce sont de petits pressoirs, plus artisanaux, comportant davantage de broyeurs à rouleau, qui se seraient multipliés (CALLOT 1983, p. 123-125). Si l'on considère que les broyeurs à rouleau sont plutôt destinés à la production de vin (voir ci-dessus *Les pressoirs*, p. 701), on doit plutôt envisager une réorientation de la production, de l'huile vers le vin.

<sup>106</sup> Voir ci-dessus note 292, p. 702.

<sup>107</sup> Dans le Massif calcaire, les huileries appartiennent le plus souvent à des personnes privées, mais il existe des pressoirs dépendant d'un monastère, d'une église et d'un village (BRUN 2004a, p. 119).

*(c) L'organisation du village*

## ▪ L'organisation de l'habitat

Les villages sont essentiellement constitués d'habitations juxtaposées, agglomérées, parmi lesquelles il arrive qu'on puisse distinguer des types de maisons distincts. Certaines, par exemple, disposaient d'un étage<sup>108</sup>. Les villages dont on possède les plans et ceux dont on peut observer l'organisation, à partir de photographies aériennes anciennes et d'images satellitaires, ne semblent pas présenter de dispersion intercalaire.

Les maisons paraissent s'adosser les unes aux autres et composent des îlots de même orientation<sup>109</sup>. À Rasm al-Hajal par exemple, les habitations se succèdent du nord au sud selon plusieurs axes d'orientation ouest-est (**figures 98 et 106**). À Rasm al-Ahmar 2 et à Rasm al-Rbayt (**figure 90**), la conservation différentielle des buttes de brique crue semble également indiquer une organisation des maisons en bandes d'orientation est-ouest. Même chose à Jbain 2 – même si l'orientation générale n'est pas rigoureusement calquée sur les points cardinaux –, dans le quartier établi sur la rive est de l'oued de Zabad 1 (**figure 92**), ou encore plus au sud, à Al-Dak (**figure 110**) et à 'Umm Hartayn 2.

Cette organisation, orthogonale ou quasi-orthogonale, bien qu'elle soit très fréquente, ne transparaît pas nécessairement dans tous les villages, ou pas dans tous les quartiers d'un même village. Il est difficile de déterminer si ces agglomérations ont réellement une organisation différente ou si les conditions de l'observation empêchent localement de distinguer la trame orthogonale repérée ailleurs. À Jbab Tanahij par exemple, les lignes directrices du plan d'ensemble – s'il en existait un – ne sont pas évidentes, même si les îlots présentent une certaine homogénéité d'orientation (**figure 146**). Les maisons, à l'intérieur de ces îlots, s'articulent perpendiculairement les unes aux autres.

En règle générale, il est plus difficile de déterminer si les villages situés sur le glacis de piémont des Palmyrénides présentent la même trame qu'au nord. Mais leur aspect n'apparaît pas fondamentalement différent de celui des villages du nord ('Umm Hartayn 2). L'organisation de Rasm Hawiyat al-Shayba, par exemple, paraît fondée au moins en partie sur les mêmes principes (**figure 107**).

## ▪ Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires

Un village sur 10 environ présente une enceinte ou une forme de clôture assimilable à une enceinte qui isole le village de son environnement. On peut déterminer la superficie de

<sup>108</sup> À Rasm al-Hajal par exemple. Voir ci-dessus *Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ?*, p. 294 et *Les caractéristiques de la maison villageoise en terre*, p. 296.

<sup>109</sup> G. Tate a fait la même observation pour la plupart des villages du Massif calcaire (TATE 1992, p. 224). Il attribue ce géométrisme au fait que les habitants recherchaient pour leur maison les mêmes orientations : « orientation privilégiée des maisons vers le sud ou le sud-est, qui permet de bénéficier du soleil toute la journée » (TATE 1992, p. 225). Cette orientation correspond probablement davantage à la volonté de se protéger des vents dominants (voir ci-dessus *(b) Les températures et les vents*, p. 90) qu'à la recherche de l'ensoleillement. Cependant, les plans des villages de Ba'udah (pourtant cité en exemple par G. Tate), Btirsā, Bsille, Dalloza, Mujleya, Rbeī'a, Shinsharah, Wadi Martaun et Serjilla publiés par la mission Syrie du Nord, ne font pas véritablement apparaître ni l'orientation des maisons en bandes parallèles ni la présence d'un damier même grossier (CHARPENTIER *et al.* 2007, fig. 1 à 9, p. 171-179).

huit villages sur les onze où une forme d'enceinte a pu être identifiée. Leur surface, et donc leur population, est très variable. Les plus petits, Rasm al-Hajal et Najm al-Zuhur, avec une superficie respective de 11 et 14 ha, présentent des formes d'enceinte peu courantes. Même chose pour Asfin (21 ha), le seul village du Jabal al-'Ala dont on puisse évaluer la surface et dont l'enceinte puisse être identifiée à partir de l'imagerie satellitaire. Les enceintes en brique crue, par contre, paraissent d'autant plus fréquentes que le village est étendu. Parmi les cinq plus gros villages (surface supérieure à 40 ha) dont j'ai pu calculer la superficie, quatre possédaient une enceinte de ce type.

À l'intérieur de l'enceinte, l'habitat et les autres constructions sont généralement organisées selon un plan compact<sup>110</sup>. On ne peut signaler qu'une exception, celle de Rasm al-Rbayt (**figure 90**), où de vastes portions du terrain délimité par l'enceinte apparaissent vierges de toute construction, notamment autour du « grand bâtiment » central. Dans ce village au moins, les différents bâtiments paraissent s'être d'abord répartis sur le pourtour de l'enceinte, avant de se rapprocher du centre et du « grand bâtiment ».

La présence ou l'absence d'enceinte semble n'avoir aucun impact sur la compacité du tissu villageois. Mais il existe cependant des différences dans la répartition des édifices lorsque le village possède une enceinte en brique crue. Dans ce cas, le « grand bâtiment » occupe généralement le centre de l'agglomération. Cette observation se vérifie pour les quatre villages les plus étendus (Al-Qastal 1, Rasm al-Rbayt [**figure 90**], Madinat al-Far [**figure 91**] et Zabad 1 [**figure 92**]).

Intra-muros comme extra-muros, on peut, dans quelques villages, identifier certains aspects de la circulation. Des villages sont localement desservis par des voies d'accès, matérialisées dans le paysage par de simples murets de pierre de chaque côté<sup>111</sup>. Le village de Rasm al-Hajal (**figure 98**) est ainsi desservi par des voies qui arrivent du nord-est (piémont), du nord-ouest (vallée secondaire) et du sud (sommets du plateau). L'agglomération de Drayb al-Wawi quant à elle est desservie depuis l'ouest et l'est par deux voies – à moins qu'il ne s'agisse d'une seule voie traversant le plateau et mettant en relation les versants ouest et est du Jabal Shbayt (**figure 129**). Le fait que ces voies n'aient été identifiées qu'en secteur basaltique s'explique naturellement par la nécessité de faciliter les accès aux sites en épierrant les chemins, pour permettre aux hommes, aux troupeaux et aux éventuels attelages d'y circuler plus aisément. Ailleurs, on pouvait se dispenser de cet effort et les accès aux villages devaient être marqués par de simples pistes de terre.

À l'intérieur des agglomérations, des ruelles ou des passages, délimités par les murs des habitations et/ou des enclos, peuvent être identifiées. À Rasm al-Hajal, les voies extérieures se prolongent, au moins en partie, à l'intérieur du village et l'on distingue des axes qui devaient permettre de le traverser de part en part. Ces rues suivent un parcours

<sup>110</sup> Voir ci-dessus *L'organisation de l'habitat*, p. 790.

<sup>111</sup> On ignore si ces voies étaient pavées, mais c'est peu probable. Les rares sections de chaussée dallée repérées dans ces secteurs sont plus vraisemblablement des routes romaines (Huwayr, notamment, cf. BURTON et DRAKE 1972, p. 180 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 67). Les chemins d'accès aux villages sont des dessertes qui n'ont qu'un intérêt local et ont été aménagées à moindre frais.

relativement rectiligne, du nord vers le sud et d'ouest en est, en longeant et en entourant au passage des îlots d'habitations, des enclos et des jardins. La base de données « Marges arides » signale aussi pour Al-Dak des rues de 3 à 5 m de large qui se croisent à angle droit (**figure 110**). Le petit nombre de plans de villages disponible ne permet pas de s'assurer que tous présentaient ce type de circulation, rationnelle et finalement assez orthogonale, calquée sur l'organisation de l'habitat. Mais on peut par exemple se rendre compte de l'existence d'une voirie – ou plus modestement d'une circulation – présentant les mêmes caractéristiques sur les photographies aériennes de Zabad 1<sup>112</sup> ou encore sur celles de Mu'allaq (**figure 103**)<sup>113</sup>. À Zabad 1, les limites des îlots n'apparaissent pas clairement en rive ouest, mais l'on y distingue en revanche facilement les murets de pierre qui délimitent des passages entre les habitations, mais aussi apparemment entre des espaces vides soigneusement délimités (**figure 156**), comme au sud et à l'ouest du « grand bâtiment » (**figure 156**). À Mu'allaq, les espaces vides sont moins présents, mais également intégrés dans la trame orthogonale de l'agglomération (**figure 103**). Dans la partie sud de la région, le manque de données ne permet pas d'établir l'existence d'un tel réseau de circulation villageois. Mais dans la mesure où l'on y retrouve une organisation semblable à celle observée dans les villages du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, la présence d'un réseau de ruelles comparables est très probable.

Les réoccupations successives qu'ont connus les villages du Jabal al-'Ala empêchent d'en appréhender l'agencement antique à partir des photographies aériennes ou des images satellitaires. Le seul plan – provisoire – auquel j'ai eu accès, celui du village de Tamak, faisait apparaître l'état actuel des constructions. Si cet état est représentatif des sites du secteur et reflète tant soit peu l'organisation antique du site, alors les villages du Jabal al-'Ala présentent un plan apparemment plus irrégulier et plus « organique » que celui des villages en terre et des villages de la steppe, mais plus proche de ceux publiés pour le Massif calcaire<sup>114</sup> ou la Syrie du Sud (Sha'ra). La description que donne G. Tate des villages de la Syrie du Nord pourrait s'appliquer au village de Tamak : « les villages ne sont pas constitués de quartiers car des quartiers sont à la fois entourés et pénétrés par des rues. Dans le Massif calcaire, c'est le contraire, ce sont des groupes de maisons juxtaposées qu'aucune rue ne traverse, c'est-à-dire des îlots, qui définissent la forme et l'étendue des espaces vides »<sup>115</sup>.

Les espaces vides, dans les villages, apparaissent sous différentes formes. À Rasm al-Rbayt (**figure 90**), l'espace vide ne présente pas de caractère structuré ; il s'apparente à un

<sup>112</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 90.

<sup>113</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 41.

<sup>114</sup> Voir ci-dessus note 109, p. 790.

<sup>115</sup> TATE 1992, p. 225. Si l'on suit G. Tate, alors c'est le terme de quartier qu'il faudrait substituer à celui d'îlots, que j'ai employé plus haut, pour décrire l'organisation des villages en terre. L'auteur souligne, malgré cette description, l'existence de quelques cas particulier (Ruwaiha, Jerade et surtout à Mujleya), où l'on peut observer un réseau de rues incomplet (TATE 1992, p. 222). Il insiste cependant, même à Mujleya, sur le caractère embryonnaire et imparfait de ce réseau, matérialisé par l'absence de liaison des rues entre elles et par le fait qu'elles ne convergent pas. Il est clair que le réseau viaire de ces villages ne peut être comparé à un réseau urbain, mais cela n'en fait pas pour autant un réseau de circulation incomplet. De mon point de vue, à Mujleya comme à Rasm al-Hajal, il existe un véritable réseau de rues adapté à la taille de l'agglomération et à ses fonctions, principalement agraires.

vide, un « manque » au sein du tissu villageois, et je ne vois pas comment l'interpréter autrement que comme un espace restant à bâtir. Cela sous-entend que les limites du village, c'est-à-dire l'enceinte, aient été tracé soit ex-nihilo, soit en tenant compte d'un éventuel développement ultérieur ou encore en incluant volontairement des espaces non bâtis à vocation autre (agricole, collective). Avec un « grand bâtiment » exactement au centre de l'agglomération, Rasm al-Rbayt s'apparente *a priori* plus à une fondation qu'à une agglomération ayant connu une croissance organique<sup>116</sup>. Le fait qu'il présente plusieurs ressemblances avec Al-Khula (**figure 86**) renforce d'ailleurs cette hypothèse. À Zabad 1, par contre, l'espace vide est structuré et parfaitement intégré dans la trame villageoise par le réseau des rues et l'agencement des îlots (**figures 156-157**). Ces étendues vides apparaissent au centre du village, entre les îlots ou autour des bâtiments. L'un d'entre eux notamment se développe sur le côté ouest et sud du « grand bâtiment ». Ces surfaces peuvent être interprétées de plusieurs manières. Il pourrait s'agir, comme dans les hameaux ou comme dans d'autres villages (Rasm al-Hajal par exemple), d'enclos. Mais leur surface me paraît trop importante et leur forme trop régulière – orthogonale. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'enclos de garde ou de culture comme ce pourrait être le cas ailleurs. On pourrait aussi y voir des îlots délimités mais non encore construits. Cependant nous n'avons aucune preuve que les villages du secteur aient dû leur plan relativement régulier à un carroyage initial<sup>117</sup>. Certains espaces vides pourraient être des îlots non bâtis, à Zabad 1 par exemple. Les quelques constructions disparates que j'ai pu observer sur le terrain sur certains de ces espaces parfaitement délimités pourraient être des maisons à cour centrale en formation, donc constituées d'un ou deux corps de bâtiments, mais pas encore de quatre. Mais je ne pense pas qu'il faille interpréter comme un espace à bâtir l'espace vide en L autour du « grand bâtiment » puisque l'on a vu que, quelle que soit leur fonction, aucune construction ne semble jamais prendre appui contre ce type de construction<sup>118</sup>. On trouve aussi entre le « grand bâtiment » situé au nord du village de Rasm Hawiyat al-Shayba et l'agglomération elle-même un espace libre, *a priori* non structuré, de plan approximativement rectangulaire (**figure 107**). Peut-être cette étendue vide, comme celle de Zabad 1, est-elle une forme de place publique. On peut envisager des fonctions assez diverses, mais la principale – et la plus tentante – me semble être celle d'une place de marché. Si cette fonction était avérée, Zabad 1 – mais aussi Rasm Hawiyat al-Shayba – ne serait plus un simple village mais bien au moins une agglomération du type bourg<sup>119</sup>.

<sup>116</sup> Les deux ne sont pas incompatibles. Une croissance organique a pu succéder à une fondation et déborder les limites fixées dans un premier temps à l'agglomération.

<sup>117</sup> G. Tate rejette fermement cette hypothèse pour les villages du Massif calcaire qui présentent les plans les plus réguliers (TATE 1992, p. 224-225), mais j'ai déjà souligné (voir ci-dessus note 109, p. 790) que l'orthogonalité des plans de village du Massif calcaire n'est pas comparable à celle des villages de Syrie centrale.

<sup>118</sup> Voir ci-dessus (a) *Caractéristiques générales des « grands bâtiments »*, p. 548.

<sup>119</sup> Voir ci-dessous (b) *Les bourgs*, p. 816.



- Les autres constructions, leur répartition et leur impact sur le tissu villageois

On ne connaît pas suffisamment les villages de la région pour étudier la place que tiennent les différentes constructions dans le tissu villageois et l'impact qu'ils ont pu avoir dans la genèse et le développement de l'agglomération. Trop souvent, d'ailleurs, on est incapable de situer, même grossièrement, l'emplacement d'une église ou d'un pressoir. Il est donc presque toujours impossible de déterminer par exemple si les églises ont pu fonctionner comme des pôles de focalisation du peuplement, si elles sont à l'origine de la formation d'îlots, ou encore si les principales constructions publiques ou communautaires sont regroupées ou au contraire dispersés dans la trame de l'habitat.

On ne peut guère citer que quelques éléments qui ont pu avoir un impact sur l'organisation du village : les « grands bâtiments » à caractère défensif ou sans trait spécifique, les églises et les monastères, les tours, les bains et de rares constructions publiques.

- Lorsqu'ils sont probablement contemporains du village byzantin, comme à Rasm al-Rbayt, les « grands bâtiments », avec ou sans caractère défensif, paraissent avoir contribué à rejeter l'habitat à distance, parfois contre l'enceinte. Et, lorsque les maisons finissent par les entourer, leurs murs ne prennent jamais appui contre eux. Mais là encore on en ignore la raison, la plus probable étant que ces constructions avaient un statut particulier – public ?
- Les églises occupent dans les villages des emplacements variés. Certaines se trouvent en périphérie ou même à l'extérieur de l'enceinte et sont parfois associées à un groupe ecclésial identifié dans plusieurs cas comme des monastères, avérés ou probables. D'autres sont intégrées dans le tissu villageois. Certaines, pour autant qu'on puisse le déterminer, paraissent imbriquées dans des îlots et entourées de tous côtés par des habitations. D'autres au contraire sont isolées à l'intérieur d'une enceinte.
- On possède aussi quelques indications sur la localisation des tours. Certaines sont situées en périphérie et pourraient se distinguer de celles qui se trouvent au centre des villages par une fonction militaire ou défensive plus marquée. Les tours centrales, en revanche, seraient peut-être plus fréquemment des édifices publics<sup>120</sup>.
- Les seuls bains formellement localisés<sup>121</sup>, à Rasm al-Hajal, se trouvent, comme l'église dite de Romanos – l'église publique –, au centre du village. Le même secteur, qui semble avoir connu un développement contemporain si l'on se fie aux inscriptions, comprend en plus le *pyrgosêkon* et l'oratoire à la Théotokos qui lui est attenant. Il est impossible d'appliquer cette conclusion à d'autres villages, moins bien connus, mais le fait est que l'ensemble des constructions publiques ou

<sup>120</sup> Voir ci-dessus (b) *Les tours dans les agglomérations*, p. 517.

<sup>121</sup> Je ne connais pas la localisation exacte des bains d'Al-Qastal 1.

d'utilité publique du village sont regroupées dans une même zone et devaient donner l'impression d'un véritable centre villageois. La seule construction importante qui ne fasse pas partie de ce « centre monumental » est le « grand bâtiment », qui se trouve en rive sud. Sa situation, à l'écart, pourrait s'expliquer si sa construction était intervenue après le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle s'est constitué le centre du village, ou s'il ne s'agit pas d'une construction publique.

À côté de ce centre villageois, on peut aussi signaler la présence possible, dans le même village, d'un pressoir identifié grâce à une maie. D'après les éléments de pressoir en place – la maie de Rasm al-Hajal a pu être déplacée, mais ce n'est pas le cas des monolithes de Rasm al-Rbayt et de Mu'allaq –, on peut examiner l'emplacement de ces installations dans le tissu du village. Si le pressoir de Mu'allaq était à l'évidence situé en retrait par rapport au centre – topographique – du village, à Rasm al-Rbayt, il se trouvait à l'intérieur de l'enceinte, en plein milieu d'un quartier d'habitation, et ne donnait pas l'impression d'être particulièrement excentré.

- Un habitat groupé fondamentalement rural ?

Il est difficile, à partir des quelques plans et relevés disponibles, de déterminer dans quelle mesure les villages sont des agglomérations rurales. La présence d'enclos de territoire et d'aménagements agricoles observables jusqu'en bordure de la zone d'habitat indique assez que ces groupements ont avant tout une fonction agricole. Et pourtant, il n'est pas toujours possible d'identifier, à l'intérieur des villages, des aménagements agropastoraux.

Les villages de Mu'allaq et de Rasm al-Hajal font partie de ceux où l'on peut observer l'interpénétration des aménagements agricoles et de l'habitat. Dans les deux cas, des séries d'enclos, contigus ou non, regroupés ou dispersés, s'intercalent entre les habitations (**figures 98, 103 et 106**). Ces enclos, qui présentent une forme régulière et une superficie assez limitée – quelques dizaines de mètres de côté seulement –, pourraient correspondre à des enclos de garde des troupeaux. À Rasm al-Hajal, dans la portion du village située à l'ouest du *pyrgosêkon* et du « centre monumental », déjà à flanc de versant et flanqué au nord par une zone d'habitat, se trouvent des enclos de plusieurs types : certains polygonaux et d'autres qui pourraient s'apparenter à des champs de terrasses. Dans ces deux villages donc, on constate donc une étroite imbrication de l'habitat et des aménagements agropastoraux.

L'observation des images satellitaires fournit, pour le Jabal al-'Ala, des indications qui vont dans le même sens, même s'il n'est pas toujours évident de distinguer dans ce secteur les zones d'habitat des zones simplement occupées par des enclos<sup>122</sup>. Dans les villages d'Abu Haniyah et de I'jaz, des portions de terrain effondrées indiquent la présence d'anciennes cavités sous dalle. Il est impossible de déterminer si ces cavités se trouvaient à l'intérieur des cours des maisons ou s'il s'agissait d'aménagements situés entre les maisons, comme dans

---

<sup>122</sup> Voir ci-dessus note 76, p. 784.

certaines hameaux de la steppe (Wadi al-Qastal 5, Rasm Jnayna). À Khirbat al-Ja'ad, autre village situé cette fois sur le glacis de piémont des Palmyrénides, des cavités sous dalle sont également présentes en nombre dans le tissu villageois, mais la plupart sont regroupées dans la moitié sud de l'agglomération, sous la forme d'abris sous roche aménagés à l'intérieur des cours des maisons.

On peut aussi signaler des dépotoirs, plutôt situés en périphérie, mais qui ne s'affranchissent cependant pas complètement des zones d'habitat. C'est manifeste sur les images satellitaires de Rasm Hawiyat al-Shayba, par exemple (**figure 107**).

Il existait probablement des villages possédant des caractères ruraux plus prononcés que d'autres, avec une densité plus importante d'aménagements agro-pastoraux dans les zones d'habitat. Mais, en règle générale, le caractère compact des villages paraît n'avoir permis qu'un développement limité de cavités ou d'enclos de proximité intercalaires. La plupart des aménagements agraires ont été de fait rejetés en périphérie, ce qui implique une forme de concertation et de planification dans l'organisation du groupement comme de son territoire.

#### (d) *Le finage du village*

- Le territoire des villages

En Syrie du Sud comme en Syrie du Nord, les limites des finages villageois ont été définies par un bornage au cours d'opérations de cadastration. Le bornage du Jabal Sim'an peut-être daté de juin à août 297<sup>123</sup> et celui du Hauran lui est antérieur, lié à la réforme fiscale de 287<sup>124</sup>. En Syrie centrale, seules quelques bornes ont été identifiées à ce jour. La plus ancienne est celle de Khirbat al-Bil'as. C'est une colonne-frontière associée à un cippe qui porte les dates de 102 et de 153 et matérialiserait une frontière établie entre l'an 11 et l'an 17, entre le territoire de Palmyre et celui d'une autre cité qu'on peine à identifier<sup>125</sup>. Une autre borne, provenant de Shaikh 'Ali Qasun, se rapporte à un domaine (*πρετωρίον*)<sup>126</sup> et se rapproche davantage du problème qui nous occupe. Datée de 296/297, elle est donc presque strictement contemporaine des campagnes de cadastration du Jabal Sim'an<sup>127</sup>. Une troisième borne, déjà évoquée plus haut, à Khirbat Msharfah<sup>128</sup>, ne serait pas antérieure au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Elle définit les limites du territoire d'un domaine (*χωρίον*) impérial – en l'occurrence, une maison divine – administré par un curateur<sup>129</sup>.

<sup>123</sup> SEYRIG 1958, p. 7. Les bornes retrouvées correspondent au bornage de *kômai* et de domaines (*ἔποικος*).

<sup>124</sup> SARTRE 1992a, p. 130. Le bornage du Hauran, de la Damascène et de la Haute-Galilée institue des limites entre des unités fiscales de nature variée : des villages, des *métrôkomiai*, des cités mais aussi des sanctuaires et des domaines (*ἔποικος*).

<sup>125</sup> SCHLUMBERGER 1939 ; *IGLS* 5, n° 2549-2550. P.-L. Gatier avait suggéré que la seconde cité pouvait être *Chalcis* (GATIER 2001, p. 93). On peut signaler une autre colonne-frontière – non datée –, à Tall Halawah, qui marquerait la limite orientale du territoire d'*Apamée* ou *Épiphanie* (GATIER 2001, p. 93).

<sup>126</sup> Pour M. Griesheimer, il s'agirait d'un domaine impérial (GRIESHEIMER 2001, p. 144), mais D. Feissel lui a objecté qu'aucun élément ne permet de préciser la nature du domaine en question (*Bull. épigr.* 2003, n° 565).

<sup>127</sup> GRIESHEIMER 2001, p. 143.

<sup>128</sup> Voir ci-dessus *Les attestations épigraphiques des termes kômè et chônion*, p. 781.

<sup>129</sup> *IGLS* 4, n° 1905. Les autres bornes identifiées se rapportent à des sanctuaires et délimitent leur territoire et le périmètre de l'asylie, voir ci-dessus *La terminologie des églises dans l'épigraphie*, p. 492.

Compte-tenu de la rareté des indications dont on dispose sur le découpage administratif de la région, les limites du territoire des villages, en Syrie centrale, ne peuvent être déterminées qu'à partir des enclos de territoire. Malheureusement, ces enclos n'ont été identifiés que pour une poignée de villages<sup>130</sup>. Trois sont situés dans le même secteur (Jabal Hass et Jabal Shbayt) et le tracé de deux d'entre eux reste incomplet<sup>131</sup>.

Les enclos de territoire complets montrent que le territoire des villages est partout plus étendu que celui des hameaux (**tableau 47**). Les enclos de territoire de ces trois villages délimitent des terroirs aux potentiels agronomiques relativement proches, puisque tous profitent d'apports basaltiques et sont à cheval sur des vallées ou des fonds d'oueds. On peut donc les comparer entre eux. Les villages les plus grands – et les plus densément peuplés ? – (en l'occurrence Hawa) n'apparaissent pas nécessairement comme ceux dont le territoire est le plus vaste. Au contraire, les villages de Drayb al-Wawi et de 'Umm Zahmak –dont on peut estimer, d'après leur surface, qu'ils rassemblaient une population modeste –, sont ceux qui possèdent le territoire le plus vaste.

Les territoires délimités par ces enclos sont assez proches des finages villageois connus ailleurs pour qu'on puisse considérer que la fonction de ces enclos consiste bien à définir leur territoire exclusif<sup>132</sup>. Pour autant, il est probable que le territoire de l'agglomération ne s'y limitait pas. On peut supposer que certains terrains de pacage – sinon la plupart – se trouvaient à l'extérieur, dans les zones sans délimitation qu'on observe parfois, même dans les secteurs où les enclos de territoire sont les plus nombreux<sup>133</sup>.

- L'organisation du territoire villageois

Dans la mesure où la presque totalité des aménagements agricoles normalement associés aux habitations dans l'habitat isolé paraît avoir été rejetée à la périphérie du village, on doit s'attendre à une certaine compartimentation du territoire des villages.

Immédiatement à la périphérie du village, tirant toujours autant que possible parti de l'hydrographie, de la topographie et des sols aux meilleurs potentiels agronomiques, se trouvent les zones de jardins. C'est aussi à proximité du village qu'on a identifié, à Rasm Afandi, par exemple, de grands enclos polygonaux qui constituent vraisemblablement des aires de parcage pour les troupeaux (**figure 149**)<sup>134</sup>. Dans les secteurs où il a été possible de les observer, les jardins ne sont pas répartis en couronne autour de l'habitat, vraisemblablement parce que les conditions imposent de les regrouper si l'on veut pouvoir les irriguer efficacement. C'est aussi généralement à la périphérie des villages qu'ont été le

<sup>130</sup> Burj Sbanna, Drayb al-Wawi, Hawa, Rasm al-Hajal et 'Umm Zahmak.

<sup>131</sup> Burj Sbanna et Rasm al-Hajal.

<sup>132</sup> Voir par exemple LAIOU 2005, p. 43-44, qui énonce plusieurs ordres de grandeur pour des villages situés dans des aires géographiques variées. Il existe de toute façon de grandes différences dans l'étendue des finages villageois.

<sup>133</sup> Voir ci-dessus (b) *Nature et rôle des enclos de territoire*, p. 628 et (b) *Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?*, p. 751.

<sup>134</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 489.

plus souvent signalé les abris sous roche<sup>135</sup> et qu'on peut identifier, à Rasm al-Hajal comme à Mu'allaq, les champs les plus susceptibles d'avoir été emblavés, plantés en légumineuses et probablement aussi irrigués.

À l'inverse de ce que l'on observe dans les jardins des hameaux (Wadi al-Qastal 5, Rasm Jnayna) qui pouvaient être irrigués par simple inondation, l'irrigation des jardins villageois connus nécessitait des aménagements spécifiques. À Rasm al-Hajal comme à Mu'allaq, une partie des jardins se trouve entre le cours de deux oueds. Pour qu'ils bénéficient des eaux des crues, il fallait impérativement mettre en place une dérivation ou un système de puisage du type chaîne à godets. L'existence d'un puits probablement équipé d'une chaîne à godets à Rasm al-Hajal n'exclut pas celle d'une dérivation, les deux systèmes apparaissent complémentaires. Une dérivation aurait pu permettre de tirer partie de l'eau des crues d'une part pour irriguer les petites parcelles de jardins (2 ha au total) bordant le village à l'est, et d'autre part pour diviser le flux et le répartir sur une surface un peu plus étendue (2,5 ha environ) située entre deux chenaux anastomosés de l'oued situé au nord<sup>136</sup>. Un puits équipé d'une chaîne à godets aurait quant à lui permis, en toute saison, d'irriguer les parcelles les plus exigeantes – les jardins ?.

Plusieurs villages paraissent associés à des *qanats*, d'intérêt local, dont on doit supposer qu'ils servaient à irriguer tout ou une partie de leur terroir. Mais dans la mesure où aucun enclos de territoire n'a été identifié autour de ces villages et où la proximité du site et du débouché d'une *qanat* ne signifie pas toujours que la galerie a été aménagée au profit du seul village<sup>137</sup>, il est difficile de l'affirmer avec certitude. Les villages qu'on peut citer en exemple sont dispersés : Al-Haways al-Qibli<sup>138</sup>, en bordure du Jabal al-'Ala, Shaikh Hilal, sur le glacis de piémont des Palmyrénides et peut-être aussi Al-Sa'an<sup>139</sup>, et Shallalah Srir 2, dans une vallée du Jabal Hass<sup>140</sup>. Et, bien que les formes des agglomérations du glacis d'Al-Bab soient très mal connues, le grand nombre de *qanats*, le plus souvent très courtes, identifiées sur cette surface, indique des réseaux d'intérêt local, vraisemblablement liés à la mise en valeur de terroirs villageois.

<sup>135</sup> À Nawa, Khirbat Msharfah, Tall 'Abd al-'Aziz ou 'Umm Zahmak, par exemple (base de données « Marges arides »).

<sup>136</sup> Voir ci-dessus *Les équipements et aménagements collectifs*, p. 789.

<sup>137</sup> J'oppose ici les *qanats* d'intérêt strictement local, plutôt courtes et généralement aménagées au bénéfice d'un seul village, aux longues galeries d'intérêt régional comme celles qui irriguent la grande *fayda* centrale (voir ci-dessus (d) *Les qanats*, p. 656). Il est évident qu'une fois aménagées, les *qanats* d'intérêt régional et leurs réservoirs ont augmenté le potentiel agricole des terrains situés à leur débouché. Mais il est difficile de déterminer, par exemple, si l'agglomération de Rahjan existait avant la construction de la *qanat* du même nom ou si c'est cet aménagement, avec les possibilités de culture qu'il offrait, qui a contribué à ce qu'un village se forme à cet endroit. La longueur de la galerie (près de 11 km) et le fait qu'elle alimente la *fayda* centrale rend plus probable la seconde hypothèse. Cette *qanat* serait donc en relation directe avec la politique de mise en valeur à l'origine de laquelle se trouve, je le suppose, Al-Andarin. Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633.

<sup>138</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>139</sup> Il est difficile de déterminer si le réseau des galeries souterraines en amont d'Al-Sa'an est lié au site lui-même ou alors au réseau de *qanats* situés en aval, qui participe à l'irrigation de la grande *fayda* centrale.

<sup>140</sup> Voir ci-dessus note 103, p. 789.

On dispose généralement de peu d'indications sur les aménagements agricoles compris entre la zone de jardins – au plus proche du village – et les limites de l'enclos de territoire. Les informations sur la nature des cultures qu'on y pratiquait sont rares. On doit se contenter de données qui proviennent des *mesas* et des buttes basaltiques résiduelles<sup>141</sup>. Lorsqu'on s'éloigne de l'habitat, dans la zone du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, le terroir paraît volontiers consacré à la céréaliculture en sec<sup>142</sup>. Et, dans l'économie de vallée qui caractérise ce secteur, les versants, qui ne sont généralement guère éloignés de l'habitat, sont consacrés aux cultures en terrasses qui sont aussi vraisemblablement les plus lucratives<sup>143</sup>. Sur le rebord du plateau, on peut identifier de grands enclos polygonaux, flanqués d'enclos beaucoup plus petits, de forme régulière, qui font penser à des parcs permettant de trier les troupeaux.

L'organisation du territoire de Drayb al-Wawi et de 'Umm Zahmak est un peu différente, notamment parce que les terrasses de culture ne sont pas la forme la plus répandue de la mise en valeur. À Drayb al-Wawi, de possibles jardins sont identifiables au plus proche de l'agglomération, au sud, et peut-être aussi au nord (**figures 69, 1 et 129**). La partie de l'enclos de territoire située au sud des voies d'accès au village est surtout occupée par un parcellaire laniéré, liée à la céréaliculture, notamment sur la partie supérieure du plateau. La partie nord, vers l'amont, présente plus fréquemment des parcelles larges et allongées ponctuées de pierriers, qui pourraient correspondre à des plantations. Les versants en pente douce de la vallée sont occupés par des aménagements assimilables aux terrasses de culture des vallées plus incisées. À l'intérieur de cet enclos de territoire, il n'existe aucune surface consacrée au pacage des troupeaux, les seuls enclos pastoraux possiblement identifiés au nord du village ne peuvent guère être que des enclos de garde nocturne, en aucun cas des enclos de pacage. On doit donc supposer soit que l'on n'y pratiquait pas d'élevage – auquel cas la fonction des petits enclos nord serait autre –, soit que les enclos de territoire ne circonscrivent pas la totalité du terroir exploité par le village – et notamment les terrains de pâture<sup>144</sup>, au moins pour Drayb al-Wawi. Mais si l'on compare le territoire du village de Hawa, en bordure est du Jabal al-'Ala, et celui de 'Umm Zahmak, à cheval sur une croupe du Jabal 'Aiza, la situation ne semble pas très différente. Les aménagements antiques observables sur les photographies aériennes de 1958 se résument, sur le territoire du village de 'Umm Zahmak, à un parcellaire en lanière qui s'appuie au sud contre l'enclos de territoire.

On peut donc envisager que les aires consacrées au pâturage se trouvaient dans des zones que ne revendiquait aucun enclos de territoire, sur des terrains laissés à la libre pâture. Cette hypothèse ne correspond pas exactement au schéma classique du finage villageois développé par M. Kaplan, auquel semble d'ailleurs se conformer G. Tate, qui distingue dans

<sup>141</sup> Il ne m'a pas été possible d'identifier dans d'autres milieux les limites des enclos de territoire de villages.

<sup>142</sup> À Rasm al-Hajal, par exemple.

<sup>143</sup> Voir ci-dessus *Les cultures spéculatives*, p. 734.

<sup>144</sup> Hypothèse déjà formulée plus haut. Voir ci-dessus (b) *Nature et rôle des enclos de territoire*, p. 628.

le territoire des villages du Massif calcaire, l'*ager* et le *saltus*<sup>145</sup>. Les données textuelles permettent en effet généralement de conclure à l'existence de terrains de pâture communaux, laissés dans l'indivision, compris dans le finage des villages byzantins<sup>146</sup>. Mais M. Kaplan évoque aussi l'existence probable de vastes zones incultes constituant de véritables terrains de parcours que les sources écrites passent sous silence<sup>147</sup>. Le fait que le territoire de plusieurs villages ne laisse apparemment aucune place à l'élevage peut conduire à deux hypothèses :

- l'existence de zones incultes à l'extérieur des enclos de territoire, que se partagent – probablement sans guère de concertation – les sites voisins – villages, hameaux, fermes et monastères. Ces zones de pâture devraient se trouver dans un rayon d'une dizaine de kilomètre autour des sites<sup>148</sup>.
- la pratique d'un élevage itinérant, fondé sur une entente avec un pasteur ou un groupe de pasteurs nomades ou semi-nomades. Dans ce cas, les aires de pâturage n'entreraient pas en compétition avec les terroirs réservés à la culture.

L'impression qui se dégage de l'agencement et de la mise en valeur du territoire villageois est celle d'une organisation concertée, rationnelle et compartimentée, tenant compte des potentiels agronomiques souvent contrastés qu'offrait l'environnement. Le territoire des villages comprend à la fois la zone d'habitat, des zones de nécropole et des zones de cultures variées, plus ou moins proches de l'habitat, en fonction de la nature des cultures et du potentiel agricole dont elles pouvaient se satisfaire. Les nécropoles identifiées<sup>149</sup> occupent elles aussi des emplacements variés sur le territoire du village. Dans les vallées du Jabal Shbayt, elles sont situées sur les versants ou les bas de versant – même si quelques tombeaux ont été aménagés, très tôt, dans le fond de vallée de Zabad 1<sup>150</sup> – sans qu'il existe de limite bien nette entre les zones aménagées en terrasses et celles abritant des sépultures. Par contre, les nécropoles associées aux villages, dans les zones où les conditions de culture sont plus difficiles, sont généralement établies sur les interfluves, en secteur non cultivable, à proximité immédiate de l'agglomération (Rasm al-Suf) ou à quelque distance (Najm al-Zuhur).

Quel que soit l'environnement du site, les jardins étaient toujours situés au plus près de l'habitat, et pouvaient être accompagnés de champs, possiblement irrigués, et consacrés aux cultures les plus exigeantes et déterminantes pour l'économie domestique. À quelque distance se trouvaient des plantations qui, du fait de la topographie, restaient visibles depuis

<sup>145</sup> TATE 1992, p. 229.

<sup>146</sup> KAPLAN 1992, p. 76.

<sup>147</sup> KAPLAN 1992, p. 77. L'auteur retient cette hypothèse dans le cadre d'une économie de montagne reposant sur un élevage transhumant.

<sup>148</sup> Voir ci-dessus note 617, p. 755.

<sup>149</sup> Le fait que de véritables nécropoles aient été identifiées dans les villages constitue une différence supplémentaire avec les hameaux. Il existait en effet sur le territoire villageois une ou plusieurs zones entièrement consacrées à l'inhumation.

<sup>150</sup> Voir ci-dessus *Des tombes aériennes : les « hypogées » artificiels*, p. 602.

le village<sup>151</sup> – au moins sur les versants du Jabal Hass et du Jabal Shbayt parce que, ailleurs, il est difficile d'évaluer leur place et leur importance dans le finage villageois. Les cultures de plein champ, principalement représentées par la céréaliculture sous la forme d'un parcellaire en lanière, sont celles qui sont les plus éloignées de l'habitat, parce qu'on ne ressentait pas – ou moins – le besoin de les protéger ou de les surveiller. Mais cet éloignement est relatif. À Rasm al-Hajal, les premières parcelles probablement cultivées en céréales se trouvent à moins de 300 m du village, mais en sont séparées par des jardins et des champs irrigués<sup>152</sup>.

La division du territoire des villages en grandes zones consacrées à des cultures différentes fait penser à la compartimentation qui découle du régime de la propriété communautaire *mucha*<sup>153</sup>. Il est probable, sans préjuger de la nature de la propriété – individuelle ou collective – ou encore de l'existence d'un éventuel système de rotation des parcelles, que les villageois exploitaient des parcelles dispersées dans le territoire du villageois<sup>154</sup> : chacun devait posséder en propre au moins une parcelle de jardin, à laquelle s'ajoutaient des parcelles de céréaliculture, et peut-être aussi – mais probablement pas pour tous, si l'on se fie au nombre de lotissement identifiables sur les versants du Jabal Shbayt – un lot de terrasses de culture.

(e) *Les fonctions du village*

▪ L'économie villageoise

L'économie du village ne diffère pas fondamentalement de celle du hameau en ceci qu'elle reste en très grande partie une économie agraire. Les villageois sont avant tout des exploitants qui cultivent leur lopin – leurs différents lopins – dans un but premier mais pas exclusif d'autoconsommation. Pour atteindre cet objectif, les moyens mis en œuvre diffèrent de ceux identifiés dans les hameaux : certaines installations hydrauliques – *qanat*, captage de source et acheminement de l'eau par des canalisations de surface jusqu'au village –, qui ont nécessité un effort et peut-être un investissement commun, étaient de nature à assurer ou à augmenter les rendements et même à permettre une plus grande variété de cultures. On peut envisager que ces installations servaient secondairement à générer un surplus commercialisable.

Les aménagements agricoles trahissent aussi par endroits – notamment sur les plateaux basaltiques du nord-est – la présence de cultures spéculatives. Les cultures de plantation notamment devaient permettre à certains villageois ou à certains groupes familiaux d'augmenter à terme leurs revenus et de s'insérer dans une économie de marché. Mais cette composante spéculative de l'économie villageoise se développe en marge d'une

<sup>151</sup> J.-P. Brun constate que les vignes étaient généralement surveillées – a insisté sur la nécessité, dans des contextes il est vrai un peu troublés – lorsque les grappes étaient arrivées à maturité (BRUN 2003, p. 33).

<sup>152</sup> On ne peut tout à fait exclure, pour cet exemple, que les céréales aient bénéficié de l'excédent des eaux d'irrigation des jardins en amont.

<sup>153</sup> Voir ci-dessus *Le parcellaire laniéré : des champs voués à la céréaliculture*, p. 716 et note 277, p. 899..

<sup>154</sup> C'est aussi la conclusion à laquelle on parvient à la lecture des *papyri* de Nessana (KRAEMER 1962, *papyrus* n° 31, p. 95-101).



économie principalement domestique. Le village est avant tout composé d'exploitants visant d'abord à produire suffisamment pour pouvoir se nourrir, fournir du fourrage à leurs bêtes de somme – peut-être aussi à leur troupeau de caprinés – puis mettre de côté les semences de l'année à venir et la part de l'impôt dont ils sont redevables, et enfin, le cas échéant, dégager un surplus commercialisable.

M.-O. Rousset et C. Duvette, partant de la présence d'un vaste enclos polygonal établi sur une surface décapée par l'érosion, adjacent au village de Rasm Afandi (**figure 149**), ont supposé que l'économie du site était fondée sur l'élevage et n'impliquait peut-être qu'une occupation saisonnière<sup>155</sup>. Cependant, si l'on tient compte du vaste enclos qui s'appuie au nord contre l'enclos d'élevage et qui longe sur plus de 3 km une *fayda* ganglionnaire puis le Wadi al-'Azib avant d'obliquer vers l'est pour inclure un fond de vallée au fort potentiel agronomique, la lecture du site change du tout au tout. Les habitants de ce village ne pratiquaient pas une économie pastorale mais indubitablement mixte et l'hypothèse d'une occupation temporaire, dans ce contexte, me semble devoir être abandonnée.

Le village apparaît donc, comme le hameau, comme une forme d'agglomération agraire. Son caractère rural transparait avec plus ou moins de clarté selon les cas, notamment lorsque se mêlent à l'habitat des enclos à vocation agropastorale. L'économie villageoise apparaît constituée de la somme des économies domestiques des différentes maisonnées. Mais les terrasses de culture qui tapissent les versants des *mesas* indiquent aussi qu'une autre forme d'économie se superpose aux économies domestiques et qu'il existe, au sein des villages, des habitants ou des groupes d'habitants capables d'investir à long terme dans des productions à haute valeur ajoutée comme l'olivier et/ou la vigne. Le fait que des pressoirs aient été identifiés dans un village sur cinq confirme que ces cultures spéculatives étaient répandues. La présence ces installations de traitement implique un volume de récoltes suffisant pour justifier et rentabiliser sa construction.

Les villages – mais ce n'est vraisemblablement pas le cas de tous – sont donc des agglomérations dont un pan de l'activité économique – plus ou moins important en fonction des secteurs – alimente un marché. Mais les indices tangibles des échanges qui découlent de ces productions spécialisées sont, à l'heure actuelle, inexistantes. Les villages ne sont pas des marchés capables d'écouler leurs propres productions, mais des unités de production qui doivent acheminer leurs produits vers les sites sur lesquels ils seront vendus : les bourgs et les villes<sup>156</sup>. Les indices d'activités autres qu'agricoles dans les villages se bornent à des bains, à des auberges et/ou à des hospices, dont le statut, laïc ou religieux, n'est pas toujours défini. Ces bâtiments attestent l'existence d'un « secteur tertiaire » à l'état embryonnaire, dans certains villages seulement (**carte 19**).

<sup>155</sup> Voir ci-dessus *Les éléments de réponse*, p. 752.

<sup>156</sup> Voir ci-dessous *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818 et (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin* p. 829. J'ai avancé l'hypothèse que l'espace vide, autour du grand bâtiment de Zabad I ait pu être une place de marché. Si c'était le cas, il s'agirait d'une exception et l'agglomération de Zabad I ne devrait plus être considérée seulement comme un village, mais bien comme un bourg.

- Les métiers représentés dans les villages et les fonctions villageoises d'après l'épigraphie

Parallèlement à l'économie agricole, aux activités commerciales ponctuelles et à l'embryon de secteur tertiaire qu'on observe par endroits, les inscriptions signalent l'existence, dans les villages, de plusieurs corps de métiers. Parmi les villageois, on trouve donc des lapicides ou des tailleurs de pierre<sup>157</sup>, des mosaïstes<sup>158</sup>, des architectes<sup>159</sup> ou des maîtres maçons<sup>160</sup> et des préposés aux travaux<sup>161</sup>, mais aussi des journaliers<sup>162</sup>, des ouvriers actionnant les pressoirs<sup>163</sup>, des exploitants de salines<sup>164</sup>, quoique la lecture des inscriptions, pour les trois derniers corps de métier, soit plus douteuse.

Ces inscriptions indiquent donc l'existence d'un artisanat villageois, principalement représenté par la corporation des maîtres-maçons et des tailleurs de pierre. Certains artisans, comme les architectes ou les préposés aux travaux, pourraient ne pas être originaires du village dans lequel leur présence est attestée, mais l'inscription de Dair Salib, qui mentionne un architecte d'une *kômè Zabai*<sup>165</sup>, montre que ce corps de métier au moins, comme vraisemblablement aussi celui des lapicides, était représenté dans les villages.

- Les institutions villageoises et la desserte religieuse des villages

L'épigraphie, en Syrie centrale, est particulièrement avare de renseignements sur les modes d'administration du village. Mais il ne fait pas de doute, compte-tenu de l'organisation du terroir et de la répartition différenciée des différents types de culture sur le territoire des villages, qu'il existait une instance – collective ? – administrant le territoire du village et les différents aménagements collectifs. Si l'on retient de surcroît l'hypothèse d'une forme de régime de propriété collective et d'une redistribution périodique des terres dès la période byzantine, l'existence d'une telle instance apparaît incontournable. L'aménagement

<sup>157</sup> Λιθοξόος cf. *IGLS* 4, n° 1889, 1900 (Halban), 1902 (Khirbat Msharfah) et 1957 (Tamak) ; LAUFFRAY 1944, p. 53 et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 197 (Zabad 1).

<sup>158</sup> Ψηφοθέτης à 'Umm Hartayn 2 (FEISSEL 1994, p. 290).

<sup>159</sup> Ἀρχιτέκτων à Zabad 1 (*IGLS* 2, n° 310).

<sup>160</sup> Τεχνίτης à Sawran (*IGLS* 4, n° 1850), à Mu'allaq (*IGLS* 2, n° 276), à Dair Salib (*IGLS* 2, n° 324) et peut-être aussi à Tall 'Abd al-'Aziz (*IGLS* 4, n° 1990, la part de restitution est plus importante). Les architectes, également cités dans l'épigraphie de la Syrie du Nord, sont généralement impliqués dans des programmes architecturaux plus importants que les maîtres-maçons (TATE 1995, p. 71). L'architecte mentionné dans l'inscription de Zabad 1 participe à la construction d'une église alors que la nature des constructions impliquant des maîtres-maçons n'est pas précisée et pourrait donc être plus commune. À Rasm al-Hajal, une inscription syriaque évoque un tailleur de pierre responsable de la construction d'un édifice (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 225-226). Pour P. Mouterde, le terme renvoie donc plutôt au moins à un maître-maçon et peut-être à un architecte.

<sup>161</sup> Ἐπιστάτης à Tayyibat al-Imam (FEISSEL 2006, n° 647, p. 203).

<sup>162</sup> Μέτοικος à I'jaz (*IGLS* 4, n° 1597). Les auteurs traduisent ce terme par « ouvrier agricole », mais il désigne ailleurs des étrangers, des gens de passage.

<sup>163</sup> À Rasm al-Kubarah (*IGLS* 2, n° 343). Mais l'interprétation de la formule « ceux qui emploie les câbles » semble discutable.

<sup>164</sup> À Ruhwayb (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 190-191). P.-L. Gatier signale que l'inscription a été mal lue et interprétée par R. Mouterde et annonce une prochaine édition corrigée par D. Feissel (GATIER 2001, n. 37, p. 98).

<sup>165</sup> *IGLS* 2, n° 324. Il est étonnant qu'aucun rapprochement n'ait été établi entre la *kômè Zabai* (la lecture de toutes les voyelles est donnée comme douteuse) et le village antique de Zabad 1. Dair Salib se trouve sur le piémont nord du Jabal Hass et n'est éloigné de Zabad 1, à vol d'oiseau, que de 50 km.

de dérivations, de canalisations de surface et de *qanats* entraîne une forme de servitude : sans compter l'entretien nécessaire à leur bon fonctionnement – curage des galeries, par exemple – l'accès à l'eau, la mise en place de différents tours d'eau, impliquent non seulement une cohésion sociale forte mais aussi une organisation complexe capable d'établir et de faire respecter en toute équité les droits que chacun a acquis sur l'eau – une union d'intérêts obligatoire, selon les termes d'A. Latron<sup>166</sup>.

Il n'existe que quatre inscriptions dans toute la région qui fassent référence à d'éventuelles institutions villageoises<sup>167</sup>. Elles proviennent de Hir al-Shaikh, de Khirbat Msharfah et de I'jaz. La première mentionne l'intervention de *pentaprôtoi* (πεντάπρωτοι), littéralement les « cinq premiers », administrateurs de village également connus en Syrie du Nord et en Apamène, à Huarteh, dont la charge est liée à l'année indictionnelle<sup>168</sup>. La seconde inscription, à Khirbat Msharfah, fait référence à un intendant et à un komarque sous l'égide desquels a été construit un édifice<sup>169</sup>. D'après G. M. Harper, cette inscription est la seule, en Syrie, qui fasse référence à ce personnage officiel<sup>170</sup>. Il considère, comme L. Harmand, considère que « komarque » est synonyme d'« archonte », une magistrature municipale évoquée par Libanios, dans son *Discours sur les patronages*, et attestée dans les *κῶμαι μεγάλοι* de la *chôra* d'Antioche<sup>171</sup>. Les deux autres inscriptions proviennent du village de I'jaz et ont été portées sur les vousoirs des arcs des différentes travées de la nef dans l'église des Apôtres. Deux d'entre elles mentionnent le peuple (λαός) et l'assemblée (συναγωγή)<sup>172</sup>. La teneur des inscriptions portées par les autres arcs, toujours rédigées sur le même mode – « par l'intercession des apôtres, pour... »<sup>173</sup> –, très générale, ne permet pas d'établir si le « peuple » dont il est question dans ces deux autres épigrammes renvoie à la communauté villageoise ou si l'« assemblée » pourrait être le collège de villageois placé à la tête de l'administration du village<sup>174</sup>. Quoi qu'il en soit, ces invocations pourraient aussi avoir une valeur plus spécifique<sup>175</sup>.

<sup>166</sup> Cf. LATRON 1936, p. 140-179. A. Latron souligne cependant que la nécessité d'une organisation complexe ne se fait sentir, dans les communautés hydrauliques, que lorsque l'eau à disposition est juste suffisante ou insuffisante pour satisfaire les besoins de tous. Lorsque l'eau est accessible en abondance, nul n'est besoin de réglementer l'accès à l'eau (LATRON 1936, p. 142-143).

<sup>167</sup> À titre de comparaison, ces institutions apparaissent relativement bien documentées dans les villages de Syrie du Sud. Voir SARTRE 1997, p. 123.

<sup>168</sup> FEISSEL 1994, p. 289 ; LIEBESCHUETZ 2001, n. 232, p. 65.

<sup>169</sup> *Κωμάρχος* et *πραγματευτής* (IGLS 4, n° 1908). À noter cependant que la *kômè* dont il est question en 344 appartient, au VI<sup>e</sup> siècle, à une maison divine gérée par un curateur. Voir ci-dessus *Les attestations épigraphiques des termes kômè et chôron*, p. 781. Dans la mesure où le komarque figure à côté d'un *pragmateutès* dans l'inscription, il est possible que ce village ait, dès le IV<sup>e</sup> siècle, fait partie d'un domaine (KAPLAN 1992, p. 141). Le rôle du *pragmateutès* est celui d'un intendant (FEISSEL 2006, n° 63, p. 20). Pour M. Kaplan, il représente le propriétaire auprès des villageois et perçoit auprès d'eux les loyers (KAPLAN 1992, p. 199).

<sup>170</sup> HARPER 1928, p. 117-118.

<sup>171</sup> Libanios, *Discours sur les patronages*, 4 et HARMAND 1995, p. 128.

<sup>172</sup> IGLS 4, n° 1588 et 1590. Respectivement : « Par l'intercession des apôtres, pour le peuple, l'assemblée et ses enfants sains et saufs » et « Par l'intercession des apôtres, des prophètes, des martyrs, pour le renouvellement de l'assemblée et du peuple ».

<sup>173</sup> IGLS 4, n° 1587-1588 et 1591-1594.

<sup>174</sup> Certaines sources montrent bien que la notion de communauté villageoise n'est anodine (KAPLAN 2006, p. 20). Les villageois sont capables d'engager, au nom du village, des actions en commun et le terme de « communauté villageoise » est même présent, dès le VII<sup>e</sup> siècle, dans la *Vie de Théodore de Sykéon* (chapitres 43, 52 et 143). Voir aussi SARTRE 1997, p. 120-121 pour des attestations épigraphiques allant dans le même sens.

Dans le village de Nawa, il est fait référence pour dater la construction d'un édifice à un commandant de forteresse (*φρουράρχος*) du nom de Daniel<sup>176</sup>. Cet élément, et le fait qu'il soit rattaché à l'hospice, en fait certainement un notable local, même si ses attributions sont difficiles à cerner. Un autre *φρουράρχος*, du nom de Bessôn, aurait également été identifié à Tall al-Dahab<sup>177</sup>. La lecture de la seconde inscription est malheureusement discutable et interdit de conclure que l'exemple de Nawa n'est pas un cas isolé.

Nombreuses sont les inscriptions villageoises qui éclairent la composition du clergé villageois. Il faut distinguer les épigrammes des bâtiments officiels, qui mentionnent souvent d'abord l'évêque, dont l'accord préalable était indispensable pour construire une église ou un monastère<sup>178</sup>, puis le cas échéant le périodeute, et ensuite le prêtre et le diacre<sup>179</sup> des inscriptions plus communes, qui font référence au ministère de tel ou tel membre du clergé – le plus souvent un prêtre – pour dater la période de construction d'un édifice séculier. Si on laisse de côté l'évêque, dignitaire attaché aux cités, plusieurs types de clercs sont attestés dans les villages. On y signale, quoiqu'exceptionnellement, des chôrévêques<sup>180</sup> – plus volontiers attestés dans les agglomérations plus importantes<sup>181</sup> –, quelques périodeutes<sup>182</sup>, et

---

Pour G. M. Harper, il est impossible de déterminer si la magistrature de komarque est collégiale ou non (HARPER 1928, p. 118). Les « premiers de villages » (*πρωτοκομμήτης*) exerçaient leur office seuls (HARPER 1928, p. 119), mais ce n'est pas le cas des *pistoi* (*πιστοὶς*), qui n'apparaissent que dans l'épigraphie du Hauran (SARTRE 1997, p. 128). Ailleurs cependant, l'existence d'assemblées villageoises est aussi attestée par un collègue d'anciens (*πρεσβύτερος*), à la tête duquel est placé un chef des anciens (*πρωτοπρεσβύτερος*). Cf. KAPLAN 1992, p. 198-199.

<sup>175</sup> Les auteurs des *IGLS* signalent en ce sens l'emploi du terme de *συναγωγή* pour désigner une église (*IGLS* 4, n° 1590).

<sup>176</sup> *IGLS* 4, n° 1952.

<sup>177</sup> *IGLS* 4, n° 1924.

<sup>178</sup> FLUSIN 1998, p. 493 ; ALPI 2009, 1, p. 107.

<sup>179</sup> *IGLS* 4, n° 1605 (Abu Haniyah) ; FEISSEL 2006, n° 646, p. 202-203 (Tayyibat al-Imam) ; FEISSEL 2006, n° 634, p. 199 (Sawran) ; SEYRIG 1958, p. 37-38 (Rayan) et p. 39-40 (Qasr al-Abyad) ; DONCEEL-VOÛTE 1998, p. 199 ('Umm Hartayn 2).

<sup>180</sup> À Shaikh 'Ali Qasun seulement (*IGLS* 4, n° 1942). Les chôrévêques sont à l'origine des prêtres ordonnés évêques attachés à la *chôra* d'une cité. Ils se substituaient à l'évêque dans sa juridiction (JONES 1973, p. 879 ; DAGRON 1984, p. 45 ; ALPI 2009, 1, p. 99), mais leurs prérogatives ont progressivement été réduites au cours de différents conciles (DAGRON 1984, p. 45-46). Pour D. Feissel, ils ont été exclus de la hiérarchie épiscopale (FEISSEL 1989, p. 814-815). Pour G. Dagron, ils sont simplement privés de leur pouvoir d'ordination des clercs majeurs, c'est-à-dire des prêtres et des diacres (DAGRON 1984, p. 45). Ils semblent avoir été progressivement assimilés aux périodeutes. Leur effectif, d'abord important dans certains diocèses (notamment dans le diocèse du Pont, sous l'évêque Basile de Césarée au IV<sup>e</sup> siècle, cf. DAGRON 1984, p. 45), a finalement été limité en Mésopotamie et en Perse à un chôrévêque par évêque par le concile de Séleucie-Ctésiphon (410). À l'époque de Sévère d'Antioche, c'est-à-dire au début du VI<sup>e</sup> siècle, les termes de chôrévêque et de périodeute paraissent être devenus interchangeables, au moins dans la correspondance du patriarche (ESCOLAN 1999, p. 331 ; ALPI 2009, 1, p. 99-100). Pour D. Feissel cependant, les chôrévêques conservent la prééminence sur les périodeutes (FEISSEL 1984, p. 816). Voir aussi ci-dessous pour une acceptation légèrement différente ce terme (*d*) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin*, p. 829.

<sup>181</sup> DAGRON 1984, p. 44-46. Des chôrévêques sont signalés à Al-Andarin et, surtout, à Resafa. Voir ci-dessous (*c*) *Le cadre urbain : structures sociales et élites urbaines*, p. 827 et (*d*) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin*, p. 829.

<sup>182</sup> *IGLS* 2, n° 310 (Zabad 1) et 332 (Rasm al-Rbayt) ; *IGLS* 4, n° 1726 (Tall Khaznah) et 1935 (Shaikh 'Ali Qasun) ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 199 ('Umm Hartayn 2) ; ZAQZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 450 et FEISSEL 2006, n° 646, p. 202 (Tayyibat al-Imam) ; FEISSEL 2006, n° 634, p. 199 (Sawran) ; SEYRIG 1958, p. 37 (Rayan) et p. 39-40 (Qasr al-Abyad). À l'origine, au IV<sup>e</sup> siècle, au moment où les canons conciliaires s'efforcent de définir le cadre institutionnel de l'Église, les évêques nommés dans les villages sont remplacés par des périodeutes (DAGRON 1984, p. 46 ; FEISSEL 1989, p. 817). Par la suite, les périodeutes sont définis comme

de nombreux prêtres<sup>183</sup>. Des diacres apparaissent aussi à l'occasion sur quelques inscriptions<sup>184</sup>. Dans un cas seulement, à Rayan, se trouve mentionné un clerc de rang mineur : il s'agit d'un chantre<sup>185</sup>.

- L'évergétisme et le financement des constructions publiques

La question du financement des constructions publiques, ou tout du moins de certaines d'entre elles, a déjà été évoquée plus haut<sup>186</sup>. La participation des villageois, qui sont le plus souvent des individus connus uniquement que par leur patronyme, s'est traduite de différentes manières. On distingue les véritables fondations, apparemment entièrement prises en charge par un individu ou une famille, les fondations conjointes, qui impliquent plusieurs individus, et la participation commune de plusieurs individus à des travaux de rénovation et d'embellissement. La principale difficulté vient de ce qu'il est impossible, dans la plupart des cas, de déterminer si les participants sont ou non des résidents. J'ai supposé qu'ils l'étaient et qu'ils tiraient eux-même bénéfice de leurs dons à la communauté.

Parmi la cinquantaine d'inscriptions qui documentent l'intervention d'un ou plusieurs individus dans la construction d'un édifice public, 34 renvoient à des églises. On dénombre 5 fondations individuelles<sup>187</sup> et 4 ou 5 fondations conjointes<sup>188</sup>. Parmi les premières, quatre

---

des visiteurs ecclésiastiques. Ils n'ont aucun pouvoir d'ordre et sont placés sous la tutelle de l'évêque, auquel ils apportent une aide dans l'administration des églises du diocèse (FEISSEL 1989, p. 816 ; ALPI 2009, 1, p. 99). D. Feissel souligne aussi que tous les périodeutes n'ont pas été ordonnés prêtres, certains sont restés des clercs mineurs (FEISSEL 1989, p. 818). Il est difficile de concilier le caractère itinérant du périodeute (Théodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie*, XXVI, 7) et l'épigraphie qui témoigne de ce que certains d'entre eux étaient attachés à une *kômè*. Le périodeute mentionné sur l'inscription (non datée) de Shaikh 'Ali Qasun était clairement associé à une *kômè*, peut-être Zabudah (*IGLS* 4, n° 1935), comme l'était probablement aussi celui dont le nom a été porté sur un sarcophage en pierre à Rasm al-Rbayt, en 487. Pour que son sarcophage ait été payé ou réalisé par un tiers « à la suite d'un vœu », il y a des chances que son ministère ait été attaché à ce village et qu'il s'agisse d'un personnage local respecté (*IGLS* 2, n° 332). Les deux autres mentions de périodeute, à Zabad 1 (en 512) et à Tall Khaznah (en 563), sont liées à la construction d'édifices, vraisemblablement publics – construction de l'église du « grand bâtiment » à Zabad 1 (*IGLS* 2, n° 310) et d'une tour à Tall Khaznah (*IGLS* 4, n° 1726). Elles ont surtout valeur de date et rien n'indique donc que ces périodeutes aient été spécifiquement rattachés à ces villages. F. Alpi est aussi tenté de faire le lien entre la fonction de périodeute et la coexistence de plusieurs idiomes. Le rôle du périodeute aurait été d'assurer le lien entre l'évêque et la ville hellénisés et la *chôra* sémitique (ALPI 2009, 1, p. 251). Le fait que l'inscription trilingue de Zabad 1 célèbre en grec et en syriaque le périodeute Jean irait en ce sens. Quoi qu'il en soit donc, certains périodeutes apparaissent comme des acteurs importants de la vie rurale.

<sup>183</sup> CHABOT 1929, p. 256 (Banawi) ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 225 (Rasm al-Hajal) ; *IGLS* 2, n° 279 (Jnayd) ; *IGLS* 4, n° 1565 (Ma'rata), 1582 (Harakah), 1607 (Al-Sqa'a), 1658 ('Ujah), 1769 (Hawa), 1820 (Qasr Abu Samra) et 1942 (Shaikh 'Ali Qasun).

<sup>184</sup> *IGLS* 4, n° 1735 (Shaikh Barak), 1766 (Al-Qusair 2) et 1789 (Ruwayda, sur le linteau d'une tour). S'ajoutent à ces mentions celle d'une diaconesse, à Zabad 1 (*IGLS* 2, n° 312).

<sup>185</sup> SEYRIG 1958, p. 37-38. Sur la hiérarchie liturgique, voir ALPI 2009, 1, p. 98-99.

<sup>186</sup> Voir ci-dessus (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.

<sup>187</sup> L'église des Archanges de Fa'lul (*IGLS* 4, n° 1570), le *martyrion* Saint Domitius à Mu'allaq (*IGLS* 2, n° 274), une église sans titulaire à Qasr Abu Samra (*IGLS* 4, n° 1820), une église à la Théotokos à Ruhwayb (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 190-191) et un *martyrion* Saint Jean à 'Umm Hartayn 2 (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 197 et FEISSEL 1994, p. 290). Voir aussi ci-dessus (a) *L'église, fruit d'investissements partagés*, p. 491.

<sup>188</sup> L'église de Romanos à Rasm al-Hajal, qui implique le prêtre Romanos et les *trakteutai* Léonce et Étienne (*IGLS* 2, n° 317B) ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 203-204) et l'oratoire à la Théotokos dont la construction fait intervenir les deux *trakteutai* (*IGLS* 2, n° 320 *errata*) ; l'église du « grand bâtiment » de Zabad 1 (*IGLS* 2, n° 310) ; une possible église (en raison de la mention d'un évêque) à Shaikh Barak (*IGLS* 4, n° 1739bis) et un *martyrion* à 'Ujah pour lequel le nom du ou des fondateurs n'est pas conservé (*IGLS* 4, n° 1656-1657).

inscriptions renvoient à des personnages dont la fonction ou le rang est précisé : deux prêtres<sup>189</sup>, un individu de rang *clarissimus* (λαμπρότατος)<sup>190</sup> et un autre de rang *gloriosissimus* (ἐνδοξότατος)<sup>191</sup>. À l'origine des fondations conjointes figurent un prêtre<sup>192</sup> et deux personnages dont le rang évolue – les *trakteutai* de Rasm al-Hajal. Ils possèdent d'abord rang de *clarissimus* au moment de la fondation de l'église de Romanos, puis celui de *magnificentissimus* (μεγαλοπρεπέστατος) à l'époque de la construction de l'oratoire à la Théotokos<sup>193</sup>.

Les inscriptions qui attestent de la participation de villageois plus ordinaires à des travaux modestes sont les plus nombreuses. On peut signaler, à Abu Haniyah et à I'jaz, des voussoirs qui portent les noms d'individus dont on suppose qu'ils ont participé à la construction de l'église<sup>194</sup>. Un prêtre et un diacre ont au moins participé à celle d'une église à Abu Haniyah. Le plus souvent, les habitants se sont distingués par leur participation aux travaux d'embellissement ou de rénovation de l'église. Ils ont pris part au financement du pavement de mosaïque ou ont contribué à celui du chancel ou du *bema*<sup>195</sup>. Parmi ces bienfaiteurs, on peut signaler une diaconesse à Zabad I<sup>196</sup>, un sous-diacre à Tayyibat al-Imam<sup>197</sup> et un auditeur des comptes (λογοθέτος) à Rayan<sup>198</sup>.

Si on laisse de côté les églises, l'épigraphie est moins diserte. Une quinzaine d'inscriptions fait état de fondations ou de travaux relatifs à des édifices publics ou supposés tels : fondation d'un grenier public et de l'enceinte qui l'entoure par un individu du nom d'Aurélios Bellichos à Al-Tuba I<sup>199</sup>, fondation du « *pyrgosêkon* » de Rasm al-Hajal par Léonce et Étienne, qui portent alors rang de *spectabilis* (περίβλεπτος)<sup>200</sup>, fondation d'un établissement thermal (λουτρόν) par un Étienne de rang *clarissimus*<sup>201</sup>, fondation d'un ἀγαθὸν ἔργον (fort ou monastère ?<sup>202</sup>) à Abu Habbah par un personnage du nom de Makedonios qui s'est attaché les services d'un notaire<sup>203</sup>, etc. On ajoute à cette liste les fondations de tours. Quatre sont documentées<sup>204</sup>. Trois d'entre elles sont fondées ou cofondées par des membres du clergé : par un diacre du nom de Thomas à Ruwayda, par un homonyme, périodeute cette fois, à Tall Khaznah et enfin par Abraamios, prêtre, à Al-Sqa'a<sup>205</sup>. La dernière tour, à 'Umm

<sup>189</sup> Syméonès à 'Umm Hartayn 2, Julien à Qasr Abu Samra.

<sup>190</sup> Diogène, à Fa'lul.

<sup>191</sup> Théodule, à Ruhwayb.

<sup>192</sup> Romanos, à Rasm al-Hajal.

<sup>193</sup> *IGLS* 2, n° 320 *errata* et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 203-204.

<sup>194</sup> *IGLS* 4, n° 1596 et 1606.

<sup>195</sup> Banawi et Zabad I. Voir ci-dessus note 1887, p. 492.

<sup>196</sup> *IGLS* 2, n° 312.

<sup>197</sup> ZAQQUQ et PICCIRILLO 1999, p. 450.

<sup>198</sup> SEYRIG 1958, p. 38-39.

<sup>199</sup> L'une des inscriptions de l'enceinte (*IGLS* 2, n° 304) suggère d'ailleurs qu'il s'agit d'une rénovation et non d'une fondation pure et simple.

<sup>200</sup> *IGLS* 2, n° 316.

<sup>201</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 191-192.

<sup>202</sup> Voir ci-dessus (c) *Les monastères douteux*, p. 454.

<sup>203</sup> *IGLS* 4, n° 1743.

<sup>204</sup> À Al-Sqa'a (*IGLS* 4, n° 1607), Tall Khaznah (*IGLS* 4, n° 1726), Ruwayda (*IGLS* 4, n° 1789) et 'Umm al-Tinah (*IGLS* 4, n° 1725).

<sup>205</sup> La formulation de l'épigramme laisse entendre que le prêtre Abraamios a participé au financement, non qu'il en est le principal fondateur.

al-Tinah, semble être une fortification officielle, construite sous un comte de rang *magnificentissimus*, comme le fort du village de Ma'an<sup>206</sup>. On peut aussi signaler l'intervention d'un évergète connu à *Anasartha* dans le village d'Al-Hammam 1, probablement en lien avec la construction d'un bain public<sup>207</sup>.

Au final, les initiatives à l'origine des édifices publics villageois sont diverses. À côté des villageois eux-mêmes, qui paraissent avoir œuvré en grand nombre, à la mesure de leurs possibilités, à la construction des églises, on trouve en bonne place les membres du clergé. L'intervention des prêtres et des périodeutes ne se limite pas à la sphère religieuse puisqu'ils sont à l'origine ou ont contribué à la construction de plusieurs tours. On peut aussi remarquer que le pouvoir impérial, par l'entremise des hauts fonctionnaires, est aussi intervenu dans la construction d'édifices publics, même s'il est parfois malaisé de définir si ces fonctionnaires agissent en leur nom propre ou en celui de l'empereur. D'après la teneur des inscriptions, on peut supposer que les deux cas existent. Si c'est à l'administration impériale que les villages de Ma'an et de 'Umm al-Tinah doivent respectivement leur fort et leur tour, c'est vraisemblablement plus aux individus qu'aux fonctionnaires Étienne et Léonce que Rasm al-Hajal devrait son église et son oratoire à la Théotokos. La discussion, par contre, est plus ouverte en ce qui concerne le « *pyrgosêkon* ».

Les hauts dignitaires, auxquels ne sont pas nécessairement rattachés de fonction dans l'administration, se sont également illustrés par leur évergésie même si les attestations en sont rares. Enfin, les populations arabes ne sont pas restées complètement en marge de ces activités. L'onomastique, dans l'inscription trilingue de Zabad 1, est éclairante sur ce point, mais ce n'est pas le seul exemple<sup>208</sup>. Un contributeur du nom d'Abdelmalichos ('Abd al-Malik) a bien participé, aux côtés d'un André, à la construction d'une probable église à Shaikh Barak<sup>209</sup> et le Grégorios qui est intervenu à Al-Hammam 1 porte, à Khanasir, un double nom arabe et grec qui pourrait laisser penser qu'il s'agissait d'un phylarque arabe fédéré<sup>210</sup>.

## **2. Les agglomérations à caractère urbain**

J'ai intégré dans la catégorie des sites à caractère urbain – ce qui ne veut pas dire que tous se départissent des caractères ruraux identifiés dans les villages – plusieurs types d'agglomérations, qui se distinguent nettement du village sur plusieurs plans :

- les *vici* militaires notamment présentent une composante militaire, qui semble souvent à l'origine de la formation de l'agglomération, et qu'on ne retrouve pas de manière aussi évidente dans les villages.

<sup>206</sup> Voir ci-dessus *La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542.

<sup>207</sup> Voir p. 579 et ci-dessous *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

<sup>208</sup> Voir ci-dessous note 54, p. 867 et *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

<sup>209</sup> *JGLS* 4, n° 1739bis.

<sup>210</sup> Voir ci-dessous note 51, p. 866 et *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

- les bourgs, disposant d'équipements à usage collectif importants, montrent souvent une spécialisation économique, à vocation commerciale notamment, qui en fait une entité nettement distincte du village
- les villes enfin, caractérisées par la présence de nombreuses réalisations communautaires et dont l'impact se fait sentir dans l'organisation du territoire. Parmi ces villes on doit distinguer celles qui bénéficiaient du statut de cité de celles qui, même à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>211</sup>, en étaient apparemment dépourvues.

Les agglomérations à caractère urbain fournissent le cadre administratif, militaire et économique dans lequel se déploient les villages, les hameaux et l'habitat dispersé de la région. Une ville au moins (Al-Andarin) semble avoir eu une influence substantielle sur la mise en valeur à l'échelle régionale. D'autres agglomérations, plus modestes, ont aussi manifestement servi de débouchés pour les productions agropastorales de la région, c'est pourquoi il me semble nécessaire, pour dresser un tableau représentatif de la vie rurale de la Syrie centrale, de définir les formes et le rôle de ces agglomérations.

#### a) Les « agglomérations intermédiaires »

Parmi les agglomérations qui sortent du cadre strictement rural ou de l'économie agraire, si l'on préfère, il existe des différences importantes entre les *vici* militaires et les bourgs, d'une part, et les villes, d'autre part. Les premiers ne se distinguent des agglomérations rurales que par leur fonction, plus diversifiée, qui se traduit par des aménagements absents dans les hameaux et les villages : les *castella*, dans les *vici* militaires, et de probables enclos de marché pour les bourgs. Ces agglomérations intermédiaires constituent – surtout pour les bourgs – un moyen terme, une sorte de passerelle économique entre les unités de productions (fermes, hameaux, etc.) et leurs principaux débouchés – même si les villes sont loin d'être le débouché exclusif des productions de la région<sup>212</sup>. Elles sont par certains côtés assimilables, par leurs fonctions, aux bourgades rurales ou aux agglomérations secondaires de G. Dagrón<sup>213</sup>, mais elles ne possèdent – pour autant qu'on puisse en juger – ni les caractéristiques architecturales ou ni les attributs urbains. Pour celles construites en brique crue, leur aspect sur le terrain ne se distingue guère de celui des villages.

##### (a) *Les vici militaires*

###### ▪ Proposition de définition

Les *vici* militaires semblent ne se distinguer des villages, des bourgs et des villes, que par l'importance de la composante militaire dans leur genèse comme au moment de leur plein essor. Plusieurs villes (*Barbalissos*, *Neocaesarea*, *Oresa*, *Sergiopolis*, *Soura*), figurant dans la *Notitia dignitatum*, doivent être regardées comme d'anciens *vici* militaires. Mais à

<sup>211</sup> D'après le *Synekdèmos* d'Hiéroklès et l'*Opuscule géographique* de Georges de Chypre.

<sup>212</sup> Voir ci-dessous a) *Des liens de dépendance économique ?*, p. 885.

<sup>213</sup> DAGRON 1984.



cette composante militaire s'est ajouté un siège épiscopal, attesté pour les plus précoces dès le concile de Nicée et pour les plus tardifs, par la *Notitia Antiochena*.

Les *vici* militaires qui n'ont pas connu de développement ultérieur de nature à leur conférer le statut de cité sont peu nombreux. Parmi ceux mentionnés par la *Notitia dignitatum*, on ne peut citer qu' 'Aqirbat/Occariba et 'Itriya/Sériane<sup>214</sup>. À ces deux agglomérations s'ajoutent plusieurs de celles situées dans le prolongement de la *strata diocletiana*. : Al-Khula/Cholle, Qusair al-Saila/*Tetrapyrgium*, mais aussi Al-Qdayr et, c'est plus douteux, Juwal<sup>215</sup>.

Les sondages et les fouilles réalisés par les équipes allemandes à Al-Khula et à Qusair al-Saila semblent démontrer la contemporanéité du *quadriburgium* et du *vicus* qui s'est développé à sa base. Le fort et l'agglomération enclose feraient partie d'un même programme, conçu comme tel dès l'origine, c'est-à-dire dès la fondation du *quadriburgium* tardif, vers 320<sup>216</sup>. La plupart des *vici* militaires ont cependant connu une occupation antérieure au IV<sup>e</sup> siècle. Cette occupation est attestée au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à Qusair al-Saila par du matériel issu des couches les plus anciennes de l'habitat<sup>217</sup>. À Al-Khula et 'Aqirbat, une occupation antérieure au III<sup>e</sup> siècle est probable. Les deux sites figurent dans la *Géographie* de Ptolémée et sur la *Tabula Peutingeriana*, deux documents qui fournissent des informations sur une situation antérieure au III<sup>e</sup> siècle<sup>218</sup>. À 'Itriya, la présence du temple fouillé par R. Gogräfe atteste également d'une occupation romaine ou romaine tardive. Le temple, construit au III<sup>e</sup> siècle<sup>219</sup>, aurait cessé de fonctionner comme sanctuaire au début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>. On ne possède en revanche guère d'indice d'une occupation militaire antérieure au témoignage de la *Notitia dignitatum*. Mais *Sériane* est probablement déjà un carrefour routier avant sa mention dans la *Notitia dignitatum* et, en tant que telle, possède un intérêt stratégique qui a pu justifier la présence d'un fort<sup>221</sup>. C'est ainsi que j'interprète le fait qu'elle soit citée dans l'*Itinéraire Antonin*. Et cette hypothèse me paraît confortée par le fait que la partie orientale de la région présente les vestiges d'une occupation dès le I<sup>er</sup> siècle<sup>222</sup>. *Sériane*

<sup>214</sup> Bien que Qdaym 1 apparaisse dans la *Notitia dignitatum* au nombre des *castella* et donc des agglomérations à l'origine militaire, le site est dépourvu des principales caractéristiques des *vici* militaires. L'agglomération qui s'est développée à côté du fort ne présente pas d'enceinte et semble s'être développée en réaction à la présence du fort et non en même temps que lui. On peut supposer le même genre de développement pour l'agglomération qui s'est développée autour des forts de 'Umm al-Tlal, de Sukhnah. Quoiqu'il en soit ces agglomérations ne répondent pas aux principaux critères d'identification des *vici* militaires de la région, à savoir un développement contemporain du fort et de l'agglomération et une agglomération enclose dont l'enceinte fait partie du même programme architectural que le fort.

<sup>215</sup> Voir les réserves émises plus haut (*La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542) sur le caractère officiel du « fort » et de l'agglomération attenante de Juwal. Ce site pourrait fort bien n'être qu'un village.

<sup>216</sup> KONRAD 2001b, p. 154-155 ; KONRAD 2008, p. 434.

<sup>217</sup> M. Konrad met en relation l'occupation de Qusair al-Saila, contemporaine de celle également attestée à Resafa, avec une présence militaire (KONRAD 1996, p. 173-176). Voir ci-dessus note 172, p. 163.

<sup>218</sup> Voir ci-dessus (a) *Les itinéraires d'après les documents cartographiques*, p. 148.

<sup>219</sup> GOGRAFÉ 1996, p. 160.

<sup>220</sup> GOGRAFÉ 2005, p. 101.

<sup>221</sup> GEYER 2000a, p. 112.

<sup>222</sup> Voir KONRAD 1996, fig. 1, p. 164. D'après sa carte, les sites de Suriya 1, Qusair al-Saila, Resafa, Tayibah 1 et Sukhnah auraient livré des vestiges attribuables au début ou au milieu de l'époque impériale.

a donc pu et dû être un carrefour routier et en tant que tel disposer d'un fort bien que la *Notitia dignitatum* ne l'atteste.

Le fait que le fort et l'agglomération qui se développe à ses pieds possèdent une origine commune et relèvent tous deux d'un même programme architectural me semble donc correspondre à la définition du *vicus* militaire dans la région. Ses attributs sont donc au minimum la présence d'un fort « officiel »<sup>223</sup> et celle d'une agglomération, le plus souvent enclose dans une enceinte régulière, la seule exception à cette règle étant 'Itriya. Son enceinte, bien qu'irrégulière, pourrait être antérieure au IV<sup>e</sup> siècle<sup>224</sup>.

- Les caractéristiques du *vicus* militaire

Les *vici* militaires ne sont pas nécessairement des agglomérations étendues (**tableau 48**). La surface n'est en tous cas pas un critère déterminant car la superficie des agglomérations d'Al-Qdayr, de Qusair al-Saila et d'Al-Khula est comparable à celle de certains gros hameaux. La surface du *vicus* militaire de 'Aqirbat est quant à elle dans la norme villageoise. 'Itriya, par contre, occupe une surface enclose qui correspond à celle des plus gros villages et excède même celle de certaines villes.

- ♦ L'organisation du *vicus* militaire

La documentation disponible ne permet pas d'étudier partout l'organisation de cette forme d'agglomération. Mais sur les photographies aériennes d'Al-Qdayr prises par A. Poidebard (**figure 88**)<sup>225</sup> comme sur le plan géomagnétique que M. Konrad propose pour Al-Khula (**figure 86**), la présence d'axes directeurs, sous la forme de rues, apparaît clairement<sup>226</sup>. À Al-Khula, ces rues mettent en relation les portes principales de l'agglomération<sup>227</sup> et se croisent à angle droit, délimitant des quartiers. Ces quartiers sont composés d'îlots modulaires (*insulae*)<sup>228</sup>. Les quelques rues qu'on est en mesure d'identifier sur les photographies aériennes d'Al-Qdayr ne présentent pas cette belle orthogonalité, mais elles convergent vers le centre de l'agglomération, matérialisé par la présence du *quadriburgium*.

Autour de cette construction, centrale ou non, comme autour des « grands bâtiments » et des « grands bâtiment » de certains villages – Rasm al-Rbayt, Zabad 1 –, apparaît un espace libre de toute construction, dont il est difficile de déterminer la fonction comme l'origine. L'hypothèse d'une éventuelle place de marché, que j'ai déjà évoquée pour Zabad 1, pourrait être valable ici aussi, à condition qu'un fossé – qui n'a pas été signalé – n'isole pas la base du *quadriburgium* du reste de l'agglomération, comme c'est le cas à Rasm al-Rbayt. L'origine de l'espace vide créé autour du fort pourrait provenir de ce que les habitations se sont d'abord implantées contre ou le long de l'enceinte, selon le schéma de

<sup>223</sup> Le seul *vicus* pour lequel le fort n'a pas été localisé est celui d'Aqirbat. Il devait cependant exister puisque la *Notitia dignitatum* y atteste la présence d'une unité de cavalerie.

<sup>224</sup> Voir ci-dessus note 2188, p. 528.

<sup>225</sup> POIDEBARD 1934, 2, pl. 74, 1.

<sup>226</sup> KONRAD 2008, p. 438 et fig. 8, p. 452.

<sup>227</sup> M. Konrad les tient pour des *cardo* et *decumanus*, bien que leur tracé ne soit pas rectiligne.

<sup>228</sup> KONRAD 2008, p. 438.

développement que j'ai supposé pour Rasm al-Rbayt<sup>229</sup>. Mais à Al-Khula comme à Al-Qdayr, les maisons sont disposées selon un plan compact et occupent la totalité ou la quasi-totalité de l'espace disponible, alors que ce n'était pas le cas à Rasm al-Rbayt.

Malheureusement la documentation disponible pour les autres *vici* militaires ne permet ni d'établir l'existence d'une voirie organisée, orthogonale ou convergente, ni celle d'un espace libre autour du fort. Les sondages réalisés dans l'enceinte du *vicus* de Qusair al-Saila mettent toutefois en évidence une possible organisation orthogonale de l'habitat. À 'Aqirbat, le plan tout aussi régulier de l'enceinte pourrait aussi laisser penser à un agencement similaire (**figure 85**), mais ni les photographies aériennes d'A. Poidebard ni celles de 1958 ne permettent de le prouver. À 'Itriya, dans l'état actuel de la documentation, il est impossible de conclure à l'existence de rues, mais on peut cependant distinguer une organisation se rapprochant d'une trame orthogonale dans le quartier sud-ouest du *vicus* (**figure 87**).

À une exception près, la quasi-totalité des constructions – sauf d'éventuels aménagements hydrauliques – sont situées à l'intérieur de l'enceinte. À l'extérieur se trouvent des zones de nécropole, identifiées au nord d'Aqirbat<sup>230</sup> et à l'est de Qusair al-Saila<sup>231</sup>. Les zones de nécropole, autour du *vicus* de 'Itriya apparaissent dispersées, au sud, à l'est et à l'ouest, près d'anciennes carrières<sup>232</sup>. Il n'y a qu'à 'Itriya qu'on observe, au sud de l'enceinte, un groupe de constructions extra-muros, parmi lesquelles une église, autour de laquelle se trouve un cimetière islamique.

- ♦ Les bâtiments publics

Les bâtiments publics identifiés dans les *vici* militaires sont peu nombreux et ne sortent pas de la sphère religieuse, encore que des édifices cultuels n'aient pas été identifiés dans chacun des *vici*. D'après la description d'A. Musil, 'Itriya aurait compté au moins trois églises, toutes intra-muros et l'une d'entre elles aurait été associée à un monastère<sup>233</sup>. Si l'identification du monastère est incertaine, au moins cette église est-elle apparemment associée à un groupe d'édifices annexes. R. Gogräfe estime également le nombre d'églises à trois<sup>234</sup>, mais deux d'entre elles seulement sont situées intra-muros sur son plan. A. Musil a aussi signalé la présence d'une construction de plan circulaire de 70 pas et dont la couverture aurait été portée par des colonnes ou des piliers<sup>235</sup>. Il ne s'agit certainement pas d'une habitation mais ce pourrait être un édifice public ou un équipement collectif, dont la nature reste cependant à préciser.

À 'Aqirbat, la présence d'une église n'est renseignée qu'indirectement par la découverte d'un pilier de chancel. Plusieurs bases et tambours de colonne ainsi que des

<sup>229</sup> Voir ci-dessus *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790 et *Les autres constructions, leur répartition et leur impact sur le tissu villageois*, p. 794.

<sup>230</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 20.

<sup>231</sup> KONRAD 1999, fig. 17, p. 401.

<sup>232</sup> D'après le plan de l'agglomération publié en ligne.

<sup>233</sup> MUSIL 1928a, p. 58.

<sup>234</sup> GOGRÄFE 2005, p. 101.

<sup>235</sup> MUSIL 1928a, p. 58.

chapiteaux sont aussi susceptibles, compte-tenu de leurs dimensions, d'avoir appartenu à des édifices de ce type<sup>236</sup>. En revanche, à Al-Khula, à Qusair al-Saila et à Al-Qdayr, aucune église n'a été localisée et aucun indice ne laisse penser qu'il en existait une<sup>237</sup>. Dans la mesure où la surface de ces *vici* militaires est comparable à celle de hameaux, de même probablement que l'importance de la population qu'ils abritaient, l'existence d'une église sur ces trois sites est incertaine.

- Les équipements collectifs

Les équipements collectifs sont également peu nombreux. On ne peut guère que signaler des aménagements hydrauliques. Les plus importants ont été étudiés par M. Konrad au nord d'Al-Khula. Des citernes collectives, à 150 m environ au nord de l'enceinte du vicus militaire<sup>238</sup>, étaient alimentées par un barrage de dérivation jeté en travers de l'oued et long de 600 m<sup>239</sup>.

À 'Itriya, le seul exemple d'aménagement collectif connu est celui mentionné par A. Musil. Il s'agirait d'un réservoir intra-muros situé au nord-est du temple, de 236 par 174 pas<sup>240</sup>. La description elliptique qu'en donne A. Musil et la terminologie à laquelle il fait référence ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'une citerne couverte ou d'un réservoir<sup>241</sup>.

En revanche, aucun équipement collectif n'a, à ma connaissance, été signalé à Qusair al-Saila ou à Al-Qdayr. L'alimentation en eau de Qusair al-Saila reposerait au moins en partie sur la présence de citernes piriformes, situées extra-muros et regroupées à plus de 200 m du vicus<sup>242</sup>.

- Les fonctions du vicus militaire

- Une agglomération à vocation agricole

Si on laisse de côté le rôle militaire évident de ces établissements, qui n'a que peu à voir avec mon sujet, la plupart des *vici* militaires apparaissent comme des agglomérations dont l'économie repose sur la culture et/ou l'élevage. Les prélèvements archéobotaniques et les échantillons fauniques étudiés à Al-Lajjun confirment d'ailleurs la coïncidence des fonctions militaires et agricoles.

Le fait que le vicus de 'Aqirbat soit lié à une limitation antique (**carte 22 et figure 85**)<sup>243</sup> indique que l'occupation militaire s'est accompagnée d'une forme d'appropriation et d'organisation des terres alentours. Le territoire de 'Aqirbat – dont on ne

<sup>236</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>237</sup> Je laisse de côté le monastère omeyyade établi dans le fort après que celui-ci a perdu sa fonction militaire à Qusair al-Saila.

<sup>238</sup> Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646

<sup>239</sup> Voir ci-dessus (a) *Les barrages*, p. 653

<sup>240</sup> MUSIL 1928a, p. 58.

<sup>241</sup> Pour la définition du terme, voir ci-dessus c) *Les réservoirs construits*, p. 649

<sup>242</sup> KONRAD 2001b, p. 153.

<sup>243</sup> Voir ci-dessus a) *Les limitations associées aux agglomérations*, p. 615. L'orientation de l'enceinte du vicus militaire répond d'ailleurs parfaitement à celle des limites.

connaît pas les limites – incluait donc la vaste plaine fertile<sup>244</sup> aux sols bien conservés au centre de laquelle se trouve l’agglomération. Elle offrait un terroir favorable à la céréaliculture<sup>245</sup>. La découverte d’un broyeur à meule dans l’agglomération témoignerait aussi d’une arboriculture locale<sup>246</sup>.

À Al-Khula comme à Qusair al-Saila, M. Konrad suppose l’existence d’une agriculture irriguée<sup>247</sup> principalement par les crues des oueds<sup>248</sup>, mais aussi, pour Al-Khula, à partir du barrage alimentant les citernes<sup>249</sup>. Cette déduction est fondée, au moins en partie, sur la découverte de moulins domestiques dans l’habitat d’Al-Khula. Si les termes de cette déduction me paraissent discutables – le blé pourrait très bien être importé sous la forme de grains, puis moulu à la demande<sup>250</sup> –, la pratique d’une agriculture irriguée me paraît tout à fait vraisemblable. Compte-tenu du milieu dans lequel se trouvent la plupart de ces agglomérations, et principalement celles situées dans le prolongement nord de la *strata diocletiana*, des activités d’élevage, comme celles attestées autour d’Al-Lajjun, doivent aussi être envisagées.

Dans la mesure où il est impossible d’estimer l’étendue du territoire de la plupart des *vici* militaires et donc les types de terroirs qu’exploitait cette forme d’agglomération, il est difficile de définir leur économie. ‘Itriya peut à ce titre être regardée comme une exception. L’agglomération se trouve au centre d’un vaste enclos de 2,3 à 7 km de rayon qui circonscrit une surface de 75 km<sup>2</sup> environ (**carte 22**). Le moins qu’on puisse dire, c’est que le potentiel agronomique de ce territoire est médiocre, puisqu’il inclut principalement le glacis de piémont des Palmyrénides et le promontoire de ‘Itriya, qui n’est guère incisé. Il est probable que la vallée dans laquelle se déploie le *vicus* militaire ait offert quelques possibilités de culture, de même que, vers l’aval, le Wadi ‘Itriya et ses affluents. Il reste cependant que la plus grande partie de ce territoire ne pouvait être consacrée à une culture rentable sans aménagements hydrauliques. Or, de ces aménagements, nous n’avons guère de trace. L’ensemble du territoire, à l’exception d’enclos périphériques plus petits, semble d’ailleurs unifié. Aucun aménagement agropastoral n’y est identifiable à partir de l’imagerie satellitaire ou des photographies aériennes de 1958.

La fonction principale de cet enclos, outre la volonté de marquer l’exclusivité de ce territoire, me semble pastorale. La mise en place de cet enclos garantit vraisemblablement la jouissance exclusive des terrains de parcours enclos. Et 75 km<sup>2</sup> presque entièrement consacrés au pâturage me paraissent de nature à garantir l’approvisionnement d’un troupeau important. Il faudrait pouvoir en préciser la nature : caprinés ou équidés<sup>251</sup> ? Quand on sait que c’est une unité de cavalerie qui stationnait à *Sériane*, on doit envisager soit que les

<sup>244</sup> Peut-être héritée d’un poljé (BESANÇON et GEYER 2006, p. 29).

<sup>245</sup> GEYER 2000b, p. 126.

<sup>246</sup> Base de données « Marges arides ».

<sup>247</sup> KONRAD 2001a, p. 18 ; KONRAD 2001b, p. 155 ; KONRAD 2008, p. 438.

<sup>248</sup> KONRAD 2008, p. 436 et 438.

<sup>249</sup> KONRAD 1999, p. 406.

<sup>250</sup> CRAWFORD 2006, p. 459.

<sup>251</sup> L’éventualité d’un élevage de chevaux dans la région a déjà été signalée par H. Gaube (GAUBE 1979, p. 191) et plus récemment par B. Geyer (GEYER *et al.* 2004-2005, p. 32).

montures aient été alimentées à partir de fourrage, soit qu'elles disposaient de pâturages étendus. Pour M. R. Toplyn, il est peu probable, sous de telles latitudes, que les chevaux aient été conservés dans les étables à longueur d'année<sup>252</sup>. Il suppose au contraire qu'ils étaient parqués dans des enclos dans lesquels ils broutaient. Les enclos étaient vraisemblablement déplacés au fur et à mesure des besoins. On peut aussi envisager, en reprenant au compte de 'Itriya l'hypothèse formulée par D. Schlumberger pour les Palmyrénides au III<sup>e</sup> siècle<sup>253</sup>, que l'habitat isolé situé sur le bastion de 'Itriya, notamment composé de fermes d'élevage<sup>254</sup>, ait servi de « ranches » à l'unité de cavalerie stationnée dans le *vicus* militaire.

- Les autres fonctions des *vici* militaires

La population rassemblée dans ces agglomérations ne se limitait pas aux familles des soldats et des officiers en garnison. Il existait certainement une composante civile importante. M. Konrad envisage pour la plupart des *vici* militaires situés au nord de la *strata diocletiana* des fonctions plus variées que celles que j'ai décrites jusqu'à présent. Elle estime qu'il s'agit de centres régionaux, avec des places de marché, des auberges et des hôtelleries pour les voyageurs, des bâtiments religieux et administratifs<sup>255</sup> – mais il est vrai qu'elle place sur un même plan les *vici* militaires que j'ai évoqués et ceux qui ont été gratifiés du statut de cité.

Or, de l'administration des *vici* militaires de la région, nous ne savons rien. À ma connaissance, la seule inscription publiée découverte dans ces agglomérations provient de 'Aqirbat et ne fournit d'autre indication qu'une date<sup>256</sup>. De plus, je ne crois pas qu'on soit en mesure d'identifier à ce jour dans les *vici* militaires des bâtiments administratifs, ni d'ailleurs des places de marché, sauf si l'on interprète comme telles les espaces laissés vides autour de certains *quadriburgia*. Il n'existe pas davantage de preuve de l'existence d'un artisanat dans ces agglomérations, ni à 'Itriya, comme le suggère pourtant R. Gogräfe<sup>257</sup>, ni à Qusair al-Saila, comme le suppose M. Konrad<sup>258</sup>. La plupart du mobilier que M. Konrad cite comme indice de l'existence d'un artisanat local pourrait fort bien ne pas sortir du cadre de la production familiale : moulin domestique, mortier, pesons de tisserands<sup>259</sup>. La vaisselle culinaire et les ustensiles en fer sont eux des productions qui sortent de ce cadre, mais rien ne prouve qu'ils aient été fabriqués sur place.

Car le commerce jouait probablement dans les *vici* militaires du nord de la *strata diocletiana* comme dans ceux situés sur des itinéraires routiers ou à des carrefours importants en général – particulièrement lorsqu'ils sont dépourvus de terres arables, comme 'Itriya – un rôle plus important que dans les villages. Ces agglomérations devaient surtout

<sup>252</sup> TOPLYN 2006, p. 495.

<sup>253</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 133. Voir ci-dessus a) *Les premiers inventaires et prospections*, p. 32.

<sup>254</sup> GEYER 2000a, p. 117.

<sup>255</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>256</sup> IGLS 4, n° 1997.

<sup>257</sup> GOGRAFÉ 1996, p. 161.

<sup>258</sup> KONRAD 2001b, p. 157 ; KONRAD 2008, p. 436.

<sup>259</sup> KONRAD 2001b, p. 157.

constituer des débouchés pour des productions importées. Rien ne prouve que les habitants des *vici* aient eux même commercialisé leurs productions. Compte-tenu de l'environnement des sites, il est même probable que le rendement des cultures ne permettait pas aux exploitants de dégager des surplus. L'autosuffisance me semble déjà, à l'exception de 'Aqirbat, une gageure. En revanche, bien que les sondages effectués sur ces sites n'en aient pas apporté la preuve, on peut raisonnablement estimer que les *vici* militaires placés sur des axes de communication et des itinéraires commerciaux importants disposaient d'auberges, de gîtes ou d'hôtelleries, au moins tels que ceux identifiés dans les villages.

(b) *Les bourgs*

▪ Proposition de définition

Un petit nombre d'agglomérations dispersées – elles sont probablement plus nombreuses que celles que j'ai identifiées – semblent appartenir à une catégorie à part, à mi-chemin entre le village et la ville. Caractérisées par une spécialisation économique importante, ces agglomérations paraissent d'abord tournées vers un marché et non plus uniquement – ou principalement – vers une culture vivrière. Pour certaines des agglomérations que j'ai rassemblées sous le terme de bourg, on peine d'ailleurs à identifier les aménagements qui visent à assurer la subsistance des habitants. Cela pourrait impliquer que certains produits nécessaires à leur alimentation étaient échangés sur place ou importés depuis un autre lieu de production. Pour d'autres agglomérations cependant, la fonction commerciale ne fait que s'ajouter à l'économie agraire qu'on observe traditionnellement dans les villages.

Leur vocation commerciale et, simultanément, l'absence de caractéristiques urbaines font de ces agglomérations une catégorie à part. Les bourgs appartiennent donc à une catégorie intermédiaire d'agglomérations, entre celles strictement rurales d'une part – qui fonctionnent principalement comme des unités de production – et les marchés de consommation que constituent les villes. Ils pourraient être assimilables à des centres d'échanges où les productions, locales ou non, changent de mains pour passer de celles des producteurs à celles des consommateurs, ou des mains d'un marchand « fournisseur », spécialisé dans un type de production, à celles d'un marchand acheminant les productions jusqu'à leur lieu de consommation, centre urbain ou quasi-urbain.

▪ Les attributs des bourgs

Les agglomérations présentant une vocation commerciale assez manifeste pour avoir été rattachées à la catégorie des bourgs sont très peu nombreuses. On ne peut en citer que trois ou quatre : Karatin al-Kbir, au nord du Jabal al-'Ala, Khirbat al-Dawsa, sur le glacis de piémont des Palmyrénides, Rasm al-Ahmar 3, au pied du bastion de 'Itriya, et peut-être aussi Jbain 2, sur la rive ouest de la *sabkha* Al-Jabbul. Mais cette liste n'est pas exhaustive et il me semble que plusieurs villages, notamment les plus importants, pourraient, si leurs attributs étaient mieux connus, faire partie de la catégorie des bourgs. Cela concerne notamment les

villages et les *vici* militaires disposant de pseudo-places publiques – à moins qu'il ne s'agisse d'un simple espace vide sans fonction particulière – qui pourraient à l'occasion avoir fonctionné comme des places de marché<sup>260</sup>. Dans les environs d'Al-Andarin, il est possible aussi que certains villages où l'on peut déduire une pratique intensive de l'élevage – du fait de la présence de buttes-dépotoirs et de petits enclos quadrangulaires – se soient spécialisés dans la production de viande de boucherie pour approvisionner la ville. Cette spécialisation pourrait en faire des bourgs, bien que ces agglomérations n'aient pas pour autant renoncé à la culture, comme le montre la découverte d'éléments de pressoir (Najm al-Zuhur).

Du fait probablement de leur dispersion, mais pas uniquement, il est assez difficile de trouver des attributs communs aux différents bourgs. Leur surface varie considérablement. Si l'on compare la superficie de Khirbat al-Dawsa et de Jbain 2 à celle d'autres agglomérations, elle correspond à celle d'un petit village. La surface de Rasm al-Ahmar 3 est comparable à celle d'un village moyen, alors que Karatin al-Kbir fait partie des dix agglomérations les plus étendues (**tableau 49**).

Deux bourgs eux possèdent un « grand bâtiment ». À Khirbat al-Dawsa et à Rasm al-Ahmar 3, il se trouve en périphérie et aucune caractéristique défensive n'y a été identifiée. On sait que Khirbat al-Dawsa possédait une église<sup>261</sup> et on ne l'exclut pas à Rasm al-Ahmar 3, même si l'édifice n'a pas été formellement identifié<sup>262</sup>. À Karatin al-Kbir, deux églises ont été signalées – dont l'une est probablement conventuelle –, mais on ne connaît à Jbain 2, aucun indice de l'existence d'un lieu de culte. Avec Khirbat al-Dawsa, cependant, il s'agirait du seul bourg présentant une possible enceinte, sous la forme d'un alignement des murs postérieurs des habitations. Karatin al-Kbir ne possédait pas d'enceinte, mais H. C. Butler y a signalé la présence de deux tours, dont l'une présente un glacis<sup>263</sup>. Si l'on se réfère à la répartition des inscriptions dans cette agglomération, l'impression qui se dégage est celle d'une sorte de « centre monumental », comme à Rasm al-Hajal, qui rassemble à la fois ladite « cathédrale », une tour construite par un personnage officiel, et une forteresse (*φρούριον*)<sup>264</sup>.

À Khirbat al-Dawsa comme à Jbain 2, l'agglomération présente un aspect compact et organisé. L'existence d'une sorte de trame orthogonale est manifeste à Jbain 2. À Khirbat al-Dawsa, la topographie du site, l'importance des pentes notamment et la présence d'un oued, ne permettent pas une répartition aussi régulière des habitations, mais l'impression qui s'en dégage reste globalement organisée. À Rasm al-Ahmar 3, l'habitat présente au contraire une dispersion intercalaire importante (**figure 139**), qu'on observe également me semble-t-il sur les images satellitaire de Karatin al-Kbir. Dans ces deux bourgs, entre les habitations,

<sup>260</sup> À Zabad 1 et Rasm Hawiyat al-Shayba par exemple pour les villages, mais aussi Al-Khula et, dans une moindre mesure, Al-Qdayr pour les *vici* militaires.

<sup>261</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99.

<sup>262</sup> Je m'interroge notamment sur la fonction du bâtiment situé au sud-est de l'agglomération, qui présente une butte de terre crue à étage en centre et se trouve séparée des autres habitations par une série d'enclos. Je n'ai pas d'argument véritablement décisif à avancer en ce sens, mais il pourrait s'agir d'un monastère. Il présenterait de fait plusieurs points communs avec les monastères isolés, notamment une butte centrale à étage.

<sup>263</sup> PAES 2B, p. 75-76.

<sup>264</sup> Voir les commentaires sur la localisation des inscriptions n° 1630-1631 (*IGLS 4*).



s'intercalent de nombreux enclos, polygonaux ou réguliers, dont certains, notamment à Karatin al-Kbir, sont associés à des citernes – comme les enclos de Khirbat al-Dawsa et de Rasm al-Ahmar 3. Certains de ces enclos sont manifestement assiliables à des cours de maisons, mais ce n'est pas le cas de tous. Dans la partie nord de Jbain 2, des enclos rectangulaires réguliers s'insèrent aussi entre les maisons<sup>265</sup>.

Le plan général du bourg de Jbain 2 laisse imaginer l'existence d'un réseau de communication organisé, perceptible sur les photographies aériennes d'A. Poidebard. À Khirbat al-Dawsa (**figure 147**), la présence de rues apparaît surtout en périphérie de l'agglomération, mais elles se prolongeaient vraisemblablement dans le bourg, comme le laissent supposer quelques tronçons observables entre les habitations, notamment dans le quartier nord-est. À Rasm al-Ahmar 3, malgré la dispersion intercalaire et l'absence apparente d'organisation, on observe aussi des passages très nets entre les maisons ou entre les enclos. Il en va de même à Karatin al-Kbir, même si ces rues sont surtout identifiables en périphérie.

Quelques équipements collectifs peuvent aussi être identifiés : de vastes enclos polygonaux dont le plus étendu se trouve au sud de Rasm al-Ahmar 3, une citerne souterraine dont la couverture était soutenue par une série d'arcs transversaux à Karatin al-Kbir ainsi qu'une douzaine de citernes de section quadrangulaire près du grand enclos sud qui servaient vraisemblablement à l'ensemble de la communauté à Rasm al-Ahmar 3.

- L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?

Si on laisse de côté pour l'instant Jbain 2, qui est un cas à part, les trois autres bourgs présentent des aménagements assez similaires. Tous possèdent des quartiers d'enclos, plus ou moins réguliers, en périphérie. Si les enclos polygonaux et réguliers situés à l'ouest de Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**) me semblent assimilables à ceux – réguliers et desservis par un réseau de ruelles orthogonales – occupant la même position à Khirbat al-Dawsa (**figure 147**), il n'est pas certain que ce soit le cas des enclos situés en périphérie de Karatin al-Kbir, et notamment ceux du quartier nord-ouest. À Khirbat al-Dawsa comme à Rasm al-Ahmar 3, ils ont été interprétés comme des enclos destinés à la commercialisation des troupeaux<sup>266</sup>. On peut envisager que ces enclos aient rassemblé une marchandise différente (agneaux mâles ou femelles, excédent du troupeau en âge d'être consommé...) ou un troupeau appartenant à des propriétaires différents. Khirbat al-Dawsa, comme Rasm al-Ahmar 3, possède aussi de grands enclos polygonaux périphériques qui ont pu servir à une gestion communautaire des troupeaux. Ces deux sites ont pu fonctionner, d'une part, comme des unités de production de troupeaux et de produits dérivés et, d'autre part, comme des places de marché attirant des producteurs extérieurs – sédentaires mais aussi nomades ou

<sup>265</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 33.

<sup>266</sup> ROUSSET et DUVETTE 2005, p. 491 et 493 ; ROUSSET sous presse 2.

semi-nomades – désireux d'écouler leur croît ou les bêtes qu'ils considéraient comme un excédent<sup>267</sup>.

Si le rôle commercial de Karatin al-Kbir peut logiquement être déduit du nom qu'on lui connaît au VI<sup>e</sup> siècle – qui se traduit par *Tarutia-des-Marchands* –, la nature des productions qui s'échangeaient sur le site reste inconnue. Les enclos périphériques et ceux qui s'intercalent entre les habitations pourraient avoir eu des fonctions assez variées, compte-tenu du potentiel agricole des terres environnantes. Rien ne prouve que les enclos du quartier nord aient été, comme à Khirbat al-Dawsa ou Rasm al-Ahmar 3, des enclos de marché probablement destinés au parage/pacage des troupeaux. Dans la mesure où certains d'entre eux comportaient des citernes et/ou des cavités sous dalle aujourd'hui effondrées<sup>268</sup>, cette fonction paraît cependant assez plausible<sup>269</sup>. Mais il pourrait aussi s'agir de simples jardins, bénéficiant, à partir de citernes, d'une petite irrigation d'appoint.

Le cas de Jbain 2, situé en bordure de la *sabkha* Al-Jabbul, est particulier. L'agglomération possède, en périphérie, une série de petits enclos quadrangulaires regroupés sur un espace aujourd'hui réduit à 100 x 70 m, qui correspond à la zone de battement de la nappe d'eau saline. Ces enclos, définis par des murets beaucoup moins larges (une trentaine de centimètres seulement) que ceux des enclos communs, délimitent des espaces réguliers particulièrement réduits, d'une quinzaine de mètres de côté seulement. J.-B. Rigot avait proposé d'interpréter ces aménagements comme des salines<sup>270</sup>. De fait, l'exploitation du sel de la *sabkha* est attestée dès le VI<sup>e</sup> siècle, par l'histoire d'Athanase le Chamelier, alors moine et futur patriarche d'Antioche (595-631), qui convoyait du sel à dos du chameau depuis *Gabboula* jusqu'à son monastère, situé sur la rive est de l'Euphrate<sup>271</sup>. On ne peut donc pas exclure que des sites, dispersés sur le pourtour de la *sabkha*, aient exploité cette ressource. G. Schwartz suggérait que l'occupation byzantine sur le site de Tall Wasta, sur un îlot au milieu de la *sabkha* Al-Jabbul aurait pu être liée à l'exploitation du sel<sup>272</sup> et J.-B. Rigot a aussi signalé de possibles salines à 'Umm al-'Amud Srir 1 et Jbain 3<sup>273</sup>. Mais Jbain 2 est le seul site pour lequel j'ai pu observer ces aménagements et c'est cette spécialisation probable – et la diversification de son économie – qui justifie son classement dans la catégorie des

<sup>267</sup> On a vu qu'il existe plusieurs modes de gestion des troupeaux de caprins et qu'en fonction des objectifs recherchés (production carnée, laitière, ou de laine), la composition du troupeau n'est pas la même (sexe, âge des bêtes). Voir ci-dessus (a) *Les caprinés*, p. 682.

<sup>268</sup> Il n'est pas toujours possible à partir des images satellitaires de préciser la nature de ces effondrements.

<sup>269</sup> G. Tate se fait l'écho d'une hypothèse développée par A. H. M. Jones selon laquelle le toponyme de *Tarutia* pourrait provenir du nom par lequel on désignait les populations nomadisant à l'est d'*Apamée* : les *Tardytenses* ou *Tarutenses*. Dans la mesure où G. Tate ne précise pas sa source, je ne suis pas parvenu à retrouver la théorie d'A. H. M. Jones dans JONES 1973. Cependant, l'hypothèse que j'ai développée plus haut faisait surtout valoir, à la période byzantine, un pastoralisme nomade ou semi-nomade dans la zone située à l'est de 'Itriya et du Jabal Shbayt. On peut envisager, à plus haute époque, une aire de nomadisme avoisinant Karatin al-Kbir, mais d'après M.-O. Rousset, la limite de l'occupation sédentaire, dès la période hellénistique, se trouve bien plus à l'est, à hauteur de Musaytba (ROUSSET sous presse 3).

<sup>270</sup> RIGOT 2003, 1, p. 410.

<sup>271</sup> GATIER 2001, p. 98 ; Michel le Syrien, *Chronique*, X, 24, (trad. p. 375-377).

<sup>272</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 453.

<sup>273</sup> RIGOT 2003, 1, p. 410. Il mentionnait des aménagements identiques à Jbain 3 mais est revenu par la suite sur cette interprétation. De fait, je n'ai pas trouvé trace sur ce site d'installations comparables à celle des supposées salines de Jbain 2.

bourgs<sup>274</sup>. Si les aménagements en bordure de *sabkha* sont bien des marais salants, l'économie de l'agglomération serait donc clairement tournée vers l'exploitation intensive du sel, une denrée commerciale. Les enclos rectangulaires qui se trouvent dans la partie nord de l'agglomération, insérés entre plusieurs constructions peuvent avoir eu une fonction agricole plutôt que commerciale et pourraient être des jardins. Cela signifie que la production de sel pouvait ne pas être commercialisée sur place, mais elle avait quoi qu'il en soit vocation à être échangée, en nature ou en numéraire.

Quelle que soit l'orientation commerciale supposée des bourgs, ces agglomérations n'en restent pas moins des centres de production. À Jbain 2, la production – et l'exportation – du sel devait s'accompagner d'une agriculture vivrière, au moins pratiquée dans des jardins et peut-être aussi sur le piémont mais la réoccupation et le réaménagement de cette zone, dès les années 1940, ne permet pas de l'établir avec certitude. À Khirbat al-Dawsa, les grands enclos polygonaux situés au sud de l'agglomération servaient probablement au parcage des troupeaux du bourg, ce qui indique qu'une activité de production se superposait aux activités commerciales supposées du site. Sur le versant, le long de l'oued, des enclos, peut-être irrigués à partir de citernes ou par gravité, pourraient avoir été cultivés. Les habitants du bourg devaient donc en partie pourvoir à leurs besoins, en entretenant un troupeau de caprinés et certaines cultures. À Karatin al-Kbir, compte-tenu de l'imbrication étroite habitat/enclos, des activités de production sont également probables, malgré le caractère urbain apparemment plus marqué de l'habitat. Enfin, à Rasm al-Ahmar 3, si la présence de nombreuses citernes collectives et de vastes enclos polygonaux témoignent manifestement de l'existence d'un élevage important, aucun aménagement lié à la culture n'a été identifié. Et pourtant, l'on conçoit mal que l'économie domestique des différentes maisons du site puisse reposer exclusivement sur l'élevage et la commercialisation de ses produits dérivés. On imagine assez mal cette population tirer du commerce des produits de l'élevage un revenu lui permettant d'acheter ou de troquer le blé, les légumineuses ou encore l'orge nécessaire à sa subsistance et à l'alimentation du troupeau – même en admettant l'hypothèse d'un élevage itinérant, un complément de fourrage devait être nécessaire. Si l'on peut à la rigueur envisager la culture en sec d'orge dans ce contexte, l'emblavement et la culture de légumineuses sans irrigation me paraît hautement improbable.

- Les structures sociales et les institutions dans les bourgs

On peut supposer la coexistence, dans les bourgs, d'une société hiérarchisée. L'habitat, à Khirbat al-Dawsa, paraît regrouper deux catégories d'habitation qui sont susceptibles d'avoir appartenu à des classes sociales et/ou économiques différentes : des maisons à étage, regroupées au centre du bourg et des maisons de plain pied, plutôt situées en périphérie (**figure 147**). À Karatin al-Kbir, il est possible de déceler dans les habitations

---

<sup>274</sup> La présence de salines – si elle était avérée – à 'Umm al-'Amud Srir 1, site distant 3 km de seulement de Jbain 2, n'entraînerait pas pour autant son classement dans la catégorie des bourgs car l'agglomération, qui ne regroupe que quelques constructions éparses, ne présente aucune des caractéristiques d'une agglomération organisée.

certaines caractéristiques urbaines ou quasi-urbaines dont était manifestement dépourvu l'habitat villageois : des vestibules et des espaces de réception ont été possiblement identifiés (**figure 43**). Le décor occupe dans ces habitations une place qui n'est pas négligeable et les espaces à ciel ouvert sont généralement plus restreints que dans les agglomérations à caractère rural<sup>275</sup>. Mais rien ne prouve que les plans des maisons de ce bourg publiés par H. C. Butler soient représentatifs. Le fait même que ces habitations aient été mieux conservées que les autres pourrait indiquer qu'une attention particulière a été portée à leur construction. Compte-tenu de la place limitée des espaces de stockage et l'absence d'étables présentant des murs à claire-voie, il n'est pas impossible que ces maisons aient été celles d'une « élite » socio-économique, et, pourquoi pas, celles de marchands.

L'épigraphie, représentée uniquement à Karatin al-Kbir, est peu disert sur la question de la population du bourg. Elle fait brièvement mention d'un artisanat local, en la personne d'un tailleur de pierre (λιθοζόος)<sup>276</sup>, et de la desserte religieuse, représentée par des clercs majeurs (prêtre<sup>277</sup>, diacres<sup>278</sup> et archimandrite<sup>279</sup>), qui ne se distinguent guère de ceux identifiés dans les villages. Mais les inscriptions évoquent également deux hauts personnages, peut-être trois. Le premier, du nom de Jean, apparaît sur une épigramme datée de 509/510 comme un bienfaiteur à l'origine de la construction d'une tour<sup>280</sup>. Le même individu, avec l'épithète de gérant des biens de l'empereur, se trouve également mentionné dans une inscription provenant d'un édifice situé dans le même quartier et désigné comme une forteresse (φρούριον)<sup>281</sup>. À ces deux inscriptions s'en ajoute une troisième, mentionnant un certain Barama[lechos], épimélète (ἐπιμελητής), terme que M. Griesheimer traduit par « administrateur »<sup>282</sup>.

De fait, une vingtaine d'inscriptions réparties dans les provinces de Syrie, de Palestine et d'Arabie témoignent de ce que la fonction d'épimélète était assez largement représentée, dans les cités comme dans les agglomérations de moindre importance, du I<sup>er</sup> au VI<sup>e</sup> siècle<sup>283</sup>. Pour M. Sartre, il s'agirait d'une magistrature de type civique<sup>284</sup>. Les épimélètes, dont le nombre paraît être au maximum de six pour une seule agglomération, auraient eu à charge de mener à bien la construction de certains édifices et de gérer des fonds communs<sup>285</sup>. J'ai

<sup>275</sup> Voir ci-dessus *Les caractéristiques de la maison des bourgs*, p. 328.

<sup>276</sup> IGLS 4, n° 1619.

<sup>277</sup> IGLS 4, n° 1619.

<sup>278</sup> IGLS 4, n° 1630 et 1643.

<sup>279</sup> IGLS 4, n° 1665.

<sup>280</sup> IGLS 4, n° 1630.

<sup>281</sup> IGLS 4, n° 1631 : « Ὁ βασιλεύς πραγμάτος, Ἰωάννης, πιστ[ός] ». « Πρῶγμα » désigne un bien-fonds.

<sup>282</sup> GRIESHEIMER 2001, n° 10, p. 132. E. Patlagean propose « commissaire » pour la traduction du même terme (PATLAGEAN 1977, p. 245).

<sup>283</sup> GRAINGER 1995, fig. 1, p. 180 et p. 183. Voir aussi HARPER 1928, p. 130-132. Pour J. D. Grainger, les épimélètes sont presque exclusivement représentés dans l'épigraphie des I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (GRAINGER 1995, p. 183).

<sup>284</sup> SARTRE 1997, p. 123.

<sup>285</sup> HARPER 1928, p. 131-132 ; DI SEGNI 1995, p. 322-323. Pour J. D. Grainger, leur charge sortirait rarement du cadre religieux païen. Mais cette opinion peut être mise en doute au vu des exemples cités par G. M. Harper, comme d'ailleurs le fait que cette charge n'ait été représentée qu'au cours des trois premières siècles de notre ère (voir ci-dessus note 283, p. 821). D. Feissel signale également des épimélètes d'Illyricum associés au IV<sup>e</sup> siècle à des travaux divers concernant des édifices séculiers (exèdre, portique, théâtre). Il cite également une inscription

insisté plus haut sur le fait que l'accès à l'eau, dans le cadre d'une communauté, devait être réglementé pour assurer l'équité et donc la pérennité des « associations hydrauliques »<sup>286</sup>. Or, un épimélète était aussi en charge, à Palmyre, de la gestion de l'eau d'une source<sup>287</sup>.

Enfin, l'épigraphie mentionne à Karatin al-Kbir un individu du nom de Sylvanos, à qui appartient la maison 1, décrite par H. C. Butler, datée de 368/369<sup>288</sup>. Des inscriptions font également état d'un personnage du même nom à Al-Mufajar, à l'est de Salamiya, et à Khanasir. L'épigraphe de Khanasir renvoie à Sylvanos comme à un clarissime et à un probable phylarque fédéré à qui l'on doit la fondation d'un *martyrion*<sup>289</sup> et celle d'Al-Mufajar le désigne comme un comte (κ[όμης]) sur le linteau d'un édifice interprété comme un ancien tombeau<sup>290</sup>. La contemporanéité des deux premières inscriptions est possible, puisque D. Feissel suppose une datation théodosienne pour la fondation du *martyrion*<sup>291</sup> et les auteurs des *IGLS* rapprochent également le Sylvanos d'Al-Mufajar à celui de Karatin al-Kbir et de Khanasir. Mais s'agit-il du même personnage ? On peut en douter. Les inscriptions d'Al-Mufajar et de Khanasir mettent toutes les deux en scène un haut personnage. La différence est que celle de Khanasir renvoie clairement à un évergète alors que ce n'est le cas ni de l'inscription d'Al-Mufajar ni de celle de Karatin al-Kbir.

### c) Les cités et les villes

Il n'est pas dans mon propos de m'attarder sur la question de l'organisation des cités et de leurs prérogatives, d'abord parce que les cités de Syrie centrale sont mal connues, ensuite parce que les limites administratives de leur *chôra* ne sont pas définies et enfin parce que peu de villes ont eu un impact encore visible aujourd'hui sur l'organisation et la mise en valeur de leur territoire.

Les seules villes dont on devine l'influence sur les campagnes environnantes à partir d'indices archéologiques et épigraphiques sont Salamiya/*Salamias*, Khanasir/*Anasartha* et Al-Andarin, agglomération de caractère urbain dont le rang administratif est celui d'une *kômè*, à laquelle il semble pourtant qu'on puisse rattacher un vaste territoire ou, au moins, une vaste zone d'influence.

---

du v<sup>e</sup> siècle retrouvée sur le territoire de *Bostra* qui mentionne un « diacre et épimélète » (FEISSEL 2006, n° 20, p. 7-8 et n° 867, p. 272). On peut donc nourrir de sérieux doutes quant à l'interprétation que propose J. D. Grainger de la charge d'épimélète : elle n'avait pas exclusivement cours pendant les trois premiers siècles, n'était pas toujours liée au religieux et lorsque c'était le cas, elle pouvait revêtir un caractère chrétien.

<sup>286</sup> Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633 et *Les institutions villageoises et la desserte religieuse des villages*, p. 803.

<sup>287</sup> WADDINGTON 1870, n° 2571c ; HARPER 1928, p. 132.

<sup>288</sup> *IGLS* 4, n° 1625.

<sup>289</sup> *IGLS* 2, n° 297 et FEISSEL 2002, p. 213 et 218. Voir aussi ci-dessous (c) *Le cadre urbain : structures sociales et élites urbaines*, p. 827

<sup>290</sup> *IGLS* 5, n° 2546.

<sup>291</sup> FEISSEL 2002, p. 220.

*(a) Les éléments constitutifs des cités et quasi-cités*

## ▪ L'organisation générale des villes

Parmi les neuf cités comprises dans la région d'étude – auxquelles j'ajoute, pour l'occasion, la ville d'Al-Andarin –, toutes disposaient d'une enceinte, à l'exception de *Salamias* et d'*Eragiza*, ce qu'on peut probablement mettre au compte de la mauvaise connaissance que nous avons de cette agglomération antique. Certaines des murailles étaient en brique crue, mais la plupart étaient ou devaient être construites en dur. Plusieurs villes ont possédé une enceinte en brique crue avant de la voir remplacée par un dispositif plus efficace, à l'initiative de Justinien. Seule la ville d'Al-Andarin a d'abord possédé des murailles en pierre, remplacées dans un second temps par une enceinte en brique crue.

Les enceintes des villes présentaient des dispositions apparemment plus complexes que celles observées ailleurs : des portes, plus ou moins monumentales, mais aussi des tours ou des bastions qui ponctuaient les courtines, des caractéristiques qu'on retrouve pour certains *vici* militaires, mais qui sont absentes des villages.

La surface occupée par ces agglomérations est très variable d'un site à l'autre (**tableau 50**)<sup>292</sup>. Les dimensions de *Gabboula* sont comparables à celles d'un hameau de bonne taille, ou d'un petit village<sup>293</sup>. La superficie de Resafa, malgré le caractère monumental de l'agglomération, reste tout à fait conforme à celle d'un village moyen – on peut d'ailleurs la comparer à l'enceinte associée au hameau de Wadi al-Zarb 4. En revanche, Suriya 1, Qinasrin, Khanasir et Al-Andarin font partie des sept plus grandes agglomérations de la région. On constate, d'une part, que c'est une ville dépourvue du statut de cité qui possédait la surface la plus étendue et, d'autre part, que la surface d'Al-Andarin reste inférieure à celle du village – ou de bourg ? – de Zabad 1.

D'après des sources diverses – archéologiques, épigraphiques mais aussi littéraires –, il apparaît que toutes les villes, à des degrés différents, disposaient de places-fortes et vraisemblablement aussi d'un contingent militaire. La *Notitia dignitatum* l'atteste pour Aski Maskanah/*Barbalissos*, Dibsi Faraj/*Neocaesarea*, Suriya 1/*Soura*, Resafa/*Sergiopolis* et Al-Tayibah 1/*Oresa*. Malalas, en désignant Khanasir/*Anasaritha* et Jabbul/*Gabboula* comme des *kastra*, indiquent que ces agglomérations, avant qu'elles acquièrent le statut de cité, étaient vues comme des places-fortes. De fait, Khanasir et Jabbul présentent toutes deux de possibles acropoles<sup>294</sup>. C'est aussi en ce sens qu'on doit interpréter la présence d'un *tell* plus ancien à l'intérieur de l'enceinte de Qinasrin/*Chalcis*. Quant à Salamiya/*Salamias* et Al-Andarin, l'épigraphie témoigne dans les deux cas de l'existence d'une fortification, peut-être secondaire, et dont on n'est pas certain qu'elle ait été dotée d'une garnison, désignée comme *phrourion* dans un cas et comme un *kastron* dans un autre<sup>295</sup>.

<sup>292</sup> Je n'ai pu calculer les surfaces des cités de *Salamias*, *Barbalissos*, *Neocaesarea* et *Oresa*.

<sup>293</sup> À titre de comparaison, la surface de la cité de Halabiyya/*Zenobia* est à peine supérieure à celle de *Gabboula* (11,2 ha).

<sup>294</sup> Voir ci-dessus *La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542.

<sup>295</sup> *IGLS* 4, n° 1682 ; *IGLS* 5, n° 2524.

La connaissance que nous avons de l'organisation générale des villes varie énormément d'un site à l'autre<sup>296</sup>. La plupart des agglomérations de ce type révèlent un réseau complexe, et en général organisé, de rues isolant de vastes îlots et reliant les quartiers entre eux. À Qinasrin/*Chalcis*, C. Monceaux et P. Brosse<sup>297</sup> signalent l'existence de rues, ce que confirment les observations plus tardives de J. Lauffray<sup>298</sup>. À Khanasir, aucune observation n'a été faite en ce sens, mais l'organisation de l'habitat et des édifices en général en longues bandes d'orientation est-ouest qui se succèdent du nord au sud rend tout à fait probable l'existence d'un réseau de rues orthogonal ou presque et hiérarchisé (**figure 94**). À Suriya 1/*Soura*, T. Ulbert a mis en évidence la présence d'un réseau de rues, dont l'une, notamment, reliait la porte sud de la ville reconstruite sous Justinien avec le fort (**figure 96**). La partie de l'agglomération située à l'est de cette rue présente, d'après son plan, un réseau de rues et d'îlots strictement orthogonal<sup>299</sup>. À Al-Andarin, C. Strube a également mis en relation les portes de l'enceinte tardive de la ville, en brique crue, avec un réseau complexe de rues<sup>300</sup>. Les rues principales, en connexion avec les portes, seraient flanquées, sur un seul côté apparemment, par un portique<sup>301</sup>. Et, bien que le plan de la ville reflète une certaine organisation – notamment dans le quartier nord-est, situé à l'extérieur de la première enceinte –, on ne peut la comparer au plan quasi-hippodamien de *Soura*. À Resafa, S. Westphalen a également identifié un réseau complexe de rues, dont les principales<sup>302</sup> se croisent à angle droit à un carrefour rendu visible de loin par un pilier (*Pfeilermonument*) d'au moins 6 m de haut (**figure 97**)<sup>303</sup>. Larges de 15 m et bordées de trottoirs de 4 m, elles étaient flanquées de colonnades.

- Les attributs des villes

Les villes de la région rassemblaient des bâtiments publics de plusieurs types. Les constructions religieuses figurent naturellement en bonne place dans cette catégorie d'édifices et bien que la documentation les concernant soit inégale<sup>304</sup>, leur nombre dépasse généralement de loin celui observé dans les autres agglomérations. On connaît au moins deux églises à *Neocaesarea*, et trois à *Salamias*, auxquelles s'ajoute un monastère. À *Sergioupolis*, on en dénombre cinq : trois grandes et deux petites. *Anasartha* disposait au moins de six églises ou *martyria* et Al-Andarin n'en comptait pas moins de 11, plus un monastère.

<sup>296</sup> L'organisation antique des villes de *Gabboula*, de *Barbalissos* – dont les niveaux antiques disparaissent sous l'occupation islamique –, de *Neocaesarea*, d'*Oresa*, de *Salamias* est tout simplement inconnue. À *Neocaesarea* cependant, R. P. Harper a pu signaler la présence de rues (HARPER 1975, p. 322).

<sup>297</sup> MONCEAUX et BROSSE 1925, p. 344.

<sup>298</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 9.

<sup>299</sup> ULBERT 1989, fig. 54, p. 285 et p. 287.

<sup>300</sup> STRUBE 2008, p. 60 et n. 44.

<sup>301</sup> STRUBE 2008, p. 60 et n. 44.

<sup>302</sup> C'est-à-dire celle reliant les portes ouest et est et celle reliant les portes nord et sud.

<sup>303</sup> WESTPHALEN 2000, p. 329-337.

<sup>304</sup> La présence d'églises à Suriya 1 n'est pas documentée précisément mais T. Ulbert et M. Konrad la tiennent pour probable ou acquise (ULBERT 1989, p. 288 ; KONRAD 2008, p. 435). À Qinasrin et à Jabbul, ce sont les lettres monophysites qui nous informent, indirectement, de l'existence d'un monastère (HONIGMANN 1951, p. 31 ; CAQUOT 1958, p. 70). En revanche, pour *Barbalissos* et *Oresa*, il n'existe pas de données sur ce sujet.

Les bâtiments publics et/ou administratifs les plus répandus sont la plupart du temps ceux liés au commandement militaire. Ce sont les *praetoria* de *Barbalissos*, *Neocaesarea*, de *Soura* – connu par les textes, mais pas identifié –, celui supposé à *Sergioupolis* et les *principia* de *Neocaesarea*<sup>305</sup>. S'y ajoutent certaines forteresses – acropole, *phourion* et/ou *kastron* – à *Anasartha*, probablement aussi à *Gabboula* et également à Al-Andarin et *Salamias*.

*Neocaesarea* a livré trois établissements de bains, dont un cesse d'être en fonction à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle et un deuxième est étroitement lié au *praetorium* et aux *principia*. Al-Andarin possédait au moins deux bains, dont un seul, qui se rattache clairement à la tradition des bains urbains<sup>306</sup>, était en usage à la période byzantine. R. Mouterde et A. Poidebard ont aussi souligné l'existence d'un établissement thermal à *Anasartha*<sup>307</sup>. À ces édifices publics, à Al-Andarin comme à Resafa, s'en ajoute un autre, gîte ou hospice attesté par l'épigraphie<sup>308</sup>. Au nombre des bâtiments publics, on pourrait aussi compter le réservoir sud d'Al-Andarin, dont la fonction première est agricole, mais dont le rôle de représentation, déjà évoqué<sup>309</sup>, confère un trait urbain supplémentaire à cette agglomération.

M. Konrad rapporte aussi l'existence d'édifices publics à *Soura* et d'édifices administratifs à *Sergioupolis*, dont elle ne donne pas le détail<sup>310</sup>. On peut supposer que les bâtiments mentionnés à *Soura* sont ceux qu'évoque brièvement T. Ulbert et dont les fonctions ne sont d'ailleurs pas établies : une construction à colonnes, signalée dans la partie nord-est de l'agglomération, abandonnée après les travaux effectués sous Justinien, et une grande construction de plan octogonal – une église ? – occupant approximativement le centre de l'agglomération qui s'est développée au sud du fort<sup>311</sup>. À *Sergioupolis*, dans le quartier nord-est de la ville, se trouve un dispositif qui possède un équivalent assez similaire à Halabiyya, où il est interprété comme une basilique civile : deux absides se faisant face, reliées par un portique, de 32 m de long, sur le côté d'un espace qu'on suppose être un forum (**figure 97**)<sup>312</sup>. Les dimensions de ce que T. Ulbert suppose être le forum de Justinien à Resafa sont légèrement supérieures (40 m environ)<sup>313</sup>. On y retrouve les deux absides opposées, reliées des deux côtés par des portiques, eux-mêmes flanqués d'autres portiques, composant un ensemble à trois nefs. Cet aménagement n'a pas de parallèle direct dans les autres villes de la région. Par contre, les bains byzantins d'Al-Andarin sont associés à une cour hypostyle que M. Mundell Mango a d'abord interprétée comme une forme d'espace public (**figure 115, 1**)<sup>314</sup>. Ses dimensions (14 x 13 m) sont bien sûr réduites par rapport à la

<sup>305</sup> Voir ci-dessus *Les castella de la Notitia dignitatum à la lumière de l'archéologie*, p. 540.

<sup>306</sup> Voir ci-dessus (a) *Les bains urbains*, p. 576.

<sup>307</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 196.

<sup>308</sup> GRIESHEIMER 2001, n° 17, p. 137-138 ; FEISSEL 2006, n° 576, p. 183. Mais l'épigraphie apporte, pour celui de Resafa une précision supplémentaire : il s'agit d'un hospice ecclésiastique. Voir ci-dessus 2. *Les hospices* (*μητᾶτον et ξενεῶν*), p. 581.

<sup>309</sup> Voir ci-dessus c) *Les réservoirs construits*, p. 649.

<sup>310</sup> KONRAD 2008, p. 435 et 437.

<sup>311</sup> ULBERT 1989, p. 287-288.

<sup>312</sup> LAUFFRAY 1991, p. 43-46

<sup>313</sup> ULBERT 1989, p. 290.

<sup>314</sup> MUNDELL MANGO sous presse.



surface du forum de Halabiyya (40 x 40 m environ), mais quand on sait que les bains sont, dans certains villages d'Apamène, associés à des espaces de réunion<sup>315</sup>, l'hypothèse de M. Mundell Mango paraît intéressante. De plus, les bains byzantins, le *kastron*, et l'église 1, enclose, forment manifestement le centre névralgique de l'agglomération. Par comparaison, les autres églises sont dispersées dans le tissu urbain, comme c'est aussi le cas à Resafa.

Il reste à signaler certains équipements collectifs, principalement hydrauliques, qu'on peut dissocier selon leur fonction : fournir un approvisionnement en eau de boisson pour les citoyens ou une réserve d'eau disponible pour l'irrigation. Les citernes de Resafa, déjà évoquées plus haut, et dont deux seulement auraient été en usage à la période byzantine, fournissaient principalement, sinon exclusivement, une eau de boisson<sup>316</sup>. Par contre, les aménagements extra-muros, certains réservoirs notamment et le barrage, devaient emmagasiner des réserves destinées à l'irrigation. À Al-Andarin, on peut faire la même distinction entre les citernes collectives intra-muros, qui s'ajoutaient à la multitude de citernes domestiques et fournissaient une eau destinée à la consommation et les réservoirs extérieurs à vocation principalement agricole.

(b) *L'aménagement du territoire des villes*

Les indications dont on dispose sont très insuffisantes pour se faire une idée de l'étendue du terroir des villes – que je distingue ici de leur territoire administratif – et de la manière dont il était mis en valeur et exploité.

Les réservoirs extra-muros cités plus haut supposent, pour leur approvisionnement, des travaux de grande ampleur. Ces travaux, à Resafa, se sont vraisemblablement limités à la construction d'un barrage de retenue de 500 m de long jeté en travers du Wadi al-Sailah<sup>317</sup>. La présence de ces réservoirs, qui constituaient des réserves à des fins d'irrigation, témoigne donc de la pratique de l'agriculture dans le voisinage immédiat de la ville. De la nature de cette agriculture, en revanche, nous ne savons rien. Mais il me semble qu'on peut postuler au minimum l'existence de jardins.

L'alimentation des réservoirs d'Al-Andarin a nécessité quant à elle la construction d'un réseau complexe et étendu de galeries souterraines drainantes, qui totalise une trentaine de kilomètres<sup>318</sup>. Mais à ce réseau qui offrait la possibilité d'irriguer le terroir proche de l'agglomération et était secondé par une roue à eau au sud de la ville<sup>319</sup>, s'en ajoutait un second, en amont. C'est sur ce second réseau que reposait l'irrigation de la plus grande partie de la grande *fyda* centrale. Il est probable qu'Al-Andarin en tirait avantage avant tout autre site<sup>320</sup>. On peut considérer que le terroir proche d'Al-Andarin, si on le limite à l'extension de

<sup>315</sup> Voir ci-dessus b) *Les bains villageois*, p. 578 et CHARPENTIER 1995, p. 228-229.

<sup>316</sup> Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

<sup>317</sup> Voir ci-dessus (b) *Les citernes collectives*, p. 646.

<sup>318</sup> Voir ci-dessus a) *Les différents réseaux hydrauliques*, p. 631.

<sup>319</sup> Voir ci-dessus *Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale*, p. 663.

<sup>320</sup> Une poignée de villages, situés au maximum dans un rayon de 14 km autour de la ville devait également bénéficier de ces aménagements (Abu 'Ajwa, Al-Hayza'iyya, Rasm al-Ahmar 7, Rasm al-Daba 1 et Rasm al-Suf).

la grande *fayda* centrale sans empiéter sur le territoire des autres sites, avoisinait les 70 km<sup>2</sup><sup>321</sup>. Mais j'ai déjà signalé que la sphère d'influence de l'agglomération – peut-on parler de territoire administratif ? – ne se limitait pas à cette superficie et couvrait une surface au minimum dix fois supérieure à celle de son « terroir proche »<sup>322</sup>.

D'autres villes bénéficiaient d'aménagements hydrauliques. C'est le cas d'Al-Tayibah 1/*Oresa*, de Salamiya/*Salamias* et de Khanasir/*Anasartha*. À *Oresa*, sept galeries souterraines devaient permettre d'alimenter une petite oasis<sup>323</sup>. *Salamias* était associé à un réseau étendu de *qanats* qui permettait d'irriguer la cuvette dans laquelle se trouvait la ville ; L'origine byzantine de la plupart de ces galeries ne fait guère de doute<sup>324</sup>. Le réseau, constitué de 360 *qanats*, irriguait 20 000 ha dans les années 1950<sup>325</sup>. Selon le même principe que pour Al-Andarin, on peut donc estimer grossièrement la zone d'influence de Salamiya/*Salamias* à 200 km<sup>2</sup>. Les aménagements hydrauliques identifiés à Khanasir sont plus modestes : une *qanat*, beaucoup plus courte, et deux ou trois roues à eau, dont l'origine antique demande à être vérifiée<sup>326</sup>. Quoiqu'il en soit, les vestiges de limitation observés à l'est de la ville antique, dans le fertile couloir de Munbatah, témoignent de la vocation agricole de l'agglomération – au moins au moment de cette opération de cadastration. L'emprise de cette limitation n'excède pas de beaucoup les 10 km<sup>2</sup> et peut donc être comparée au territoire d'un village (Drayb al-Wawi par exemple).

Mais rien n'indique que le territoire – ou le terroir proche, en faire-valoir direct – d'*Anasartha* ait été cantonné à cette superficie. Il s'y ajoute au minimum la vallée drainée par la *qanat* au nord – ce qui porterait le terroir proche à 15 km<sup>2</sup>. Mais l'on doit aussi constater la rareté des implantations antiques dans l'ensemble du couloir de Munbatah, qui pourrait indiquer que la ville exploitait l'ensemble de ce terroir, au moins jusqu'à Ruhwayb et Shallalah Kbir 1 au nord et jusqu'à l'enclos de territoire de 'Umm Miyal 1 à l'est, ce qui représenterait une superficie d'environ 90 km<sup>2</sup>, plus conforme à ce qu'on est en droit d'attendre pour une cité. Ces deux estimations, inégales – les 70 km<sup>2</sup> autour d'Al-Andarin sont une estimation minimale alors que les 90 km<sup>2</sup> autour de Khanasir correspondent plutôt à une estimation haute –, du territoire exclusif des villes fournissent d'ailleurs des valeurs qui ne sont pas très éloignées de celles qu'on obtient pour le vaste enclos au centre duquel se trouve 'Itriya.

### (c) *Le cadre urbain : structures sociales et élites urbaines*

Comme on pouvait le supposer, l'épigraphie – non exhaustive – des villes de la région met en évidence, dans le cas des cités notamment, l'intervention directe ou indirecte de hauts personnages, appartenant à l'administration impériale. La réfection, sous Justinien, de

<sup>321</sup> Voir note 320, p. 826.

<sup>322</sup> Voir ci-dessus (d) *À partir de la typologie des bâtiments religieux*, p. 486.

<sup>323</sup> KOBORI 1980 et KOBORI 1990, p. 325.

<sup>324</sup> Sur ce réseau et son utilisation subcontemporaine, voir AL-DBIYAT 2009, p. 181-182.

<sup>325</sup> AL-DBIYAT 2009, p. 184 et tableau 1.

<sup>326</sup> Voir ci-dessus *Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale*, p. 663.

l'enceinte de *Chalcis* a ainsi impliqué, outre l'empereur lui-même, qui finance les travaux<sup>327</sup>, Longin, le maître des milices d'Orient, soit la plus haute instance militaire du Diocèse, également revêtu des dignités de préfet et de consul<sup>328</sup>, un ancien consul du nom d'Anastasios, notable provincial de rang sénatorial, et enfin l'architecte (*μηχανιλός*) *magnificentissimus illustris* Isidore le Jeune, également porteur d'une dignité de rang sénatorial<sup>329</sup>. À Khanasir, sur les portes de la citadelle, la cité élève des statues de ses bienfaiteurs, parmi lesquels figurent le couple impérial, les préfets du prétoire, l'évêque et un architecte portant le prédicat de *gloriosissimus*<sup>330</sup>. G. Bowersock suggère également que Magnus, le curateur des maisons divines, consul honoraire et chef de la garde impériale (*comes domesticorum*), a pu compter au nombre des bienfaiteurs de la cité<sup>331</sup>.

La mention, sur une mosaïque, d'un comte de *Chalcis* mis sur un pied d'égalité avec un tribun d'Al-Andarin – ce serait le seul indice en faveur de l'existence de fonctionnaires impériaux dans cette ville – soulève aussi quelques questions<sup>332</sup> : les deux fonctionnaires exerçaient-ils leur charge dans les agglomérations en regard desquelles ils sont cités ou, originaires de ces villes, exerçaient-ils leur charge ailleurs ? Il me semble que la seconde interprétation semble avoir été préférée.

L'évergétisme figure généralement en bonne place à côté des instances officielles. À Khanasir, il est représenté par deux personnages : l'un de rang *gloriosissimus* – titre honoraire correspondant à la plus élevée des dignités sénatoriales, il ne s'agit donc pas d'un fonctionnaire impérial –, Abimenes Grégorios, à qui l'on devrait à la fois la construction du rempart et celle d'une des portes de la ville<sup>333</sup>, l'autre de rang clarissime, Sylvanos, possible chef indigène et phylarque arabe fédéré, à l'origine de la construction d'un *martyrion*<sup>334</sup>. À Al-Andarin, on connaît deux évergètes. Le personnage de Thomas, auquel n'est rattaché ni titre ni dignité, s'est illustré à deux reprises, en finançant la construction du *kastron*, en 558/559 et celle des bains publics<sup>335</sup>. Parallèlement, un certain Dométios, inconnu par ailleurs, semble avoir financé la construction du groupe d'églises dédié aux archanges<sup>336</sup>. À *Salamias*, enfin, un certain Serge, désigné comme un homonyme du martyr, mais dont on ne sait rien, est également à l'origine de la réfection ou de la construction d'une forteresse (*phrourion*)<sup>337</sup>. L'évergétisme s'exprime à Al-Andarin dans des termes comparables à celui

<sup>327</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 306.

<sup>328</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 307 ; FEISSEL 2008, p. 84-85.

<sup>329</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 307.

<sup>330</sup> FOURDRIN et FEISSEL 1994, p. 307 ; BOWERSOCK 2002, p. 51.

<sup>331</sup> BOWERSOCK 2002, p. 55. C'est l'emploi de l'épithète *πανεύφημος*, qui qualifie le curateur dans une autre inscription provenant du domaine de Bab al-Hawa, domaine qu'il administrait, qui conduit G. Bowersock à supposer que Magnus a pu être élevé au rang des bienfaiteurs de la cité. Les auteurs des *IGLS* associaient l'épithète au patronyme de Grégorios, personnage connu par ailleurs comme un évergète local.

<sup>332</sup> SALAME-SARKIS 1989, p. 324-325 ; FEISSEL 2006, n° 554, p. 176.

<sup>333</sup> Voir ci-dessus notes 2217, p. 531 et 2242, p. 533.

<sup>334</sup> FEISSEL 2002, p. 213. Pourrait-il s'agir du même individu que le comte Sylvanos mentionné dans une inscription d'Al-Mufajar ? Voir ci-dessus *Les structures sociales et les institutions dans les bourgs*, p. 820.

<sup>335</sup> Voir ci-dessus note 2578, p. 576.

<sup>336</sup> *IGLS* 4, n° 1619 et 1693.

<sup>337</sup> *IGLS* 5, n° 2524.

des cités<sup>338</sup>, ce qui ajoute aux caractéristiques urbaines, jusque là purement architecturales, qui se dégageaient de cette agglomération. Les libéralités des évêgètes, avec les dignités et les fonctions attachées à ces bienfaiteurs, confirment l'existence d'une société urbaine hiérarchisée et d'élites sociales et/ou économiques dans ces agglomérations<sup>339</sup>.

S'ajoute d'ailleurs à ces élites laïques une élite religieuse. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, comme les clercs les plus modestes, apparaissent dans l'épigraphie urbaine. Aux côtés des prêtres<sup>340</sup>, des archimandrites<sup>341</sup>, des périodeutes<sup>342</sup>, des chôrévêques<sup>343</sup>, des évêques<sup>344</sup> et des métropolitains<sup>345</sup> figurent des économistes<sup>346</sup>, des lecteurs<sup>347</sup> et des portiers<sup>348</sup>.

En revanche, des populations urbaines industrielles, plus modestes, l'épigraphie et les sources historiques ne livrent qu'un bref aperçu. Alors que la dédicace des bains publics d'Al-Andarin par l'évêgète Thomas fait apparaître en filigrane une population de simples fermiers ou des propriétaires terriens (γεώμοροι) dont il est bien difficile de déterminer s'il s'agit de grands propriétaires ou d'une paysannerie indépendante<sup>349</sup>, G. Bowersock insiste quant à lui, à partir des données fournies par la *Vie de Rabboula*, au V<sup>e</sup> siècle, sur l'existence d'une classe de grands propriétaires à *Chalcis*. Leurs propriétés comprenaient des terres situées sur le territoire de la cité, sur lesquelles vivaient des moines, mais également des villages<sup>350</sup>.

(d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin*

Le fait qu'un chôrévêque, à l'origine un intermédiaire entre l'évêque et les prêtres villageois<sup>351</sup>, soit mentionné en lien avec Al-Andarin<sup>352</sup> pourrait être révélateur des prérogatives particulières de cette ville, restée administrativement une *kômè*. G. Dagron, suivi par M. Griesheimer, fait des chôrévêques des « desservants de la *chôra* d'une cité de rang épiscopal » qui auraient eu à charge de combler les manques de l'épiscopat urbain, dans l'incapacité d'administrer et de se faire représenter dans l'ensemble de la *chôra* de la cité<sup>353</sup>.

<sup>338</sup> L'évêgétisme n'est cependant pas une prérogative des cités dans la région. On en décèle des traces dans trois villages au moins (Al-Tuba 1, 'Ujah, 'Umm Hartayn 2).

<sup>339</sup> À cette élite appartient probablement aussi un entrepreneur (ἐργολάβος), mentionné à Resafa (FEISSEL 2006, n° 578, p. 183).

<sup>340</sup> Dibsî Faraj (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 80).

<sup>341</sup> Salamiya (DECOURT 2010, p. 117-119).

<sup>342</sup> Salamiya (*IGLS* 5, n° 2517) et Dibsî Faraj (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 80). Il est possible que la mention d'un périodeute à Salamiya, non datée, soit antérieure à l'accession de la ville au rang d'évêché et de cité.

<sup>343</sup> Al-Andarin (GRIESHEIMER 2001, n° 22, p. 139-140) et Resafa (GATIER 1986a, p. 162-164)

<sup>344</sup> Khanasir (BOWERSOCK 2002, p. 52) et Resafa (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 275 ; GATIER 1986a, p. 161-166 et FEISSEL 2006, n° 578, p. 183).

<sup>345</sup> GATIER 1986a, p. 165 et 169.

<sup>346</sup> Salamiya (*IGLS* 5, n° 2517).

<sup>347</sup> Al-Andarin (STRUBE *et al.* 2003, p. 92).

<sup>348</sup> Dibsî Faraj (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 72).

<sup>349</sup> *IGLS* 4, n° 1685 ; MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>350</sup> BOWERSOCK 2002, p. 50-51.

<sup>351</sup> Voir ci-dessus note 180, p. 805.

<sup>352</sup> L'inscription éditée par M. Griesheimer est celle du tombeau d'un certain Georgios, chôrévêque (GRIESHEIMER 2001, n° 22, p. 139-140).

<sup>353</sup> DAGRON 1984, p. 44-45 ; KAPLAN 2006e, p. 80 ; GRIESHEIMER 2001, p. 140.

De la même manière que les prêtres représentent l'autorité religieuse dans les villages, les châtreaux auraient assuré la desserte et administré le territoire des agglomérations de rang intermédiaire, ni tout à fait village, ni tout à fait cité, ce qui correspond parfaitement à Al-Andarin. Pour G. Dagron, les différents canons qui visent à réduire les prérogatives des châtreaux empiétant en partie sur celles de l'évêque dans certains territoires, entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, montrent que ces mesures ne sont pas suivies d'effet<sup>354</sup>. Inversement, pour D. Feissel, les occurrences assez nombreuses dans l'épigraphie syrienne de la fonction de périodeute – comparativement à celle de châtreaux – indiqueraient que les dispositions conciliaires ont été observées<sup>355</sup>. Quoiqu'il en soit, contrairement aux périodeutes, presque exclusivement représentés dans les villages, les châtreaux sont associés à des agglomérations à caractère urbain. Que leur rôle ait ou non été d'administrer les « bourgades rurales », G. Dagron et D. Feissel tombent d'accord sur un point : la prééminence du châtreaux sur le périodeute. La présence d'un châtreaux à Al-Andarin pourrait être interprétée comme un indice de la prééminence de l'agglomération sur les villages de la région, malgré son statut administratif de *kômè*.

Malgré ses traits urbains, Al-Andarin – et c'est vraisemblablement aussi le cas pour d'autres villes – reste une unité de production et, notamment une unité de production agricole. On ne peut comprendre autrement les efforts – *qanats*, réservoirs – qui ont été faits pour s'assurer que la *fayda* centrale, peut-être dotée d'une nappe phréatique trop profonde pour que les cultures puissent en tirer parti<sup>356</sup>, reste un terroir agricole productif. La présence de pressoirs intra-muros<sup>357</sup> indique qu'on produisait localement des denrées à haute valeur ajoutée et que la ville fonctionnait comme un site de traitement de ses productions. La présence de réservoirs piscicoles irait dans le même sens<sup>358</sup>.

À défaut de preuves de l'existence d'activités commerciales<sup>359</sup>, il existe à Al-Andarin certains indices en faveur d'une production artisanale. Des résidus de chauffe démontrent en effet la présence de fours atteignant des températures assez élevées pour entraîner la vitrification de certaines surfaces (argile, basalte). Ils indiquent l'existence probable d'un artisanat du verre et du métal<sup>360</sup>. Plus à l'est, la référence de la *Tabula Peutingeriana* à la ville de *Soura* comme « *finis exercitus Syriatic(a)e et comertium Barbaros* », soulignée par

<sup>354</sup> DAGRON 1984, p. 45-46.

<sup>355</sup> FEISSEL 1989, p. 816-817. D. Feissel recense 14 attestations de périodeutes contre une ou deux de châtreaux seulement dans les campagnes syriennes. En Syrie centrale, si l'on s'en tient aux agglomérations rurales, on compte huit périodeutes et un châtreaux. Pour les agglomérations urbaines, la situation est différente : deux attestations de châtreaux et deux attestations de périodeutes.

<sup>356</sup> Voir ci-dessus *Les sols d'apport*, p. 102.

<sup>357</sup> Au moins deux grosses unités de production, en plus du pressoir découvert en contexte domestique, auraient été identifiées (C. Strube, communication dans le cadre du colloque « *Residences, castles and settlements* », à Damas).

<sup>358</sup> À noter que le poisson, frais ou salé, entre pour une grande part dans le régime alimentaire des élites urbaines (MORRISSON et SODINI 2002, p. 200). La présence d'une pisciculture à Al-Andarin confirme donc indirectement les usages urbains de l'agglomération puisqu'une partie de cette production pourrait avoir été consommée sur place (voir ci-dessus *e*) *Les indices de pisciculture*, p. 690).

<sup>359</sup> Aucune ville de la région n'a révélé de réelles échoppes – sauf Halabiyya, hors-zone d'étude – mais leur présence est partout probable, surtout, d'ailleurs, dans les villes dont les rues sont flanquées de portiques.

<sup>360</sup> SALTER *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

M. Konrad<sup>361</sup>, renvoie certainement à des activités commerciales, même si le plein développement de l'agglomération, comme des autres villes du secteur, est intervenu plus tardivement.

L'influence d'Al-Andarin dans la mise en valeur de la zone médiane de la région me paraît s'être directement traduite par la mise en place de réseaux de *qanats*, longs et complexes. Leur entretien devait être coûteux et nécessiter un degré élevé d'organisation, notamment pour gérer les servitudes imposées à chacun<sup>362</sup>. Les réseaux de *qanats* reflètent l'existence d'une véritable politique de mise en valeur et de bonification des terres, sans réel équivalent autour des cités – exception faite de Salamiya/*Salamias*. D'un autre côté, si ces réseaux d'irrigation permettaient au minimum d'assurer les rendements et au mieux de les démultiplier et de diversifier les cultures, ils privaient certains sites d'un accès à l'eau ou du moins le limitait. Ils en réservaient la jouissance à Al-Andarin ainsi qu'aux quelques villages et à la poignée de fermes situées dans la grande *foyda* centrale et sur son pourtour. Si la ville d'Al-Andarin a bien mené une politique de valorisation du territoire, c'est principalement – sinon exclusivement – au bénéfice de son terroir proche et les sites qui profitaient de ces aménagements restaient bien peu nombreux au vu des travaux engagés et de la longueur du réseau de galeries souterraines (170 km<sup>2</sup>). Cependant Al-Andarin ne semble pas avoir dérogé à la règle, si l'on observe les réseaux de *qanats* développés autour des cités. Ces agglomérations – Khanasir, Salamiya, Al-Tayibah 1 – étaient manifestement les premières bénéficiaires de ces aménagements, non l'ensemble de leur territoire.

Reste cependant posée la question de l'origine des financements qui ont permis la construction du réseau d'Al-Andarin : financement interne ou externe ? Car si l'on peut concevoir que de véritables cités aient bénéficié des libéralités de l'empereur et de l'administration impériale, on peut douter que les mêmes largesses puissent être prodiguées à une simple *kômè*. À moins que la conquête de la steppe et l'exploitation de ces terroirs neufs n'aient été de véritables enjeux économiques et/ou politiques.

---

<sup>361</sup> KONRAD 2008, p. 435.

<sup>362</sup> M. al-Dbiyat souligne que les *qanats* qui s'approvisionnent auprès des nappes d'inféoflux nécessitent un entretien particulièrement fréquent (AL-DBIYAT 2009, p. 184). Or, c'est le cas du réseau de *qanats* d'orientation principalement méridienne qui alimente la *foyda* centrale.



## CHAPITRE VIII. LES GRANDES ZONES DE PEUPEMENT HOMOGENE

Si l'on considère l'ensemble de la Syrie centrale, l'occupation byzantine semble s'être essentiellement traduite dans la moitié occidentale de la région – c'est-à-dire approximativement à l'ouest de la *sabkha* Mragha au nord et à l'ouest du bastion de 'Itriya – par un semis plus ou moins dense de sites dont je considère qu'ils relèvent dans leur grande majorité de l'habitat sédentaire ou semi-sédentaire<sup>1</sup>.

La composante nomade et semi-nomade du peuplement byzantin n'a pas été formellement identifiée à ce jour dans la zone d'étude correspondant au programme « Marges arides »<sup>2</sup>, ce qui m'a conduit à supposer que les populations nomades ou semi-nomades évoluaient principalement à l'est de cette zone<sup>3</sup>. Je suppose que c'est dans ce secteur, compris entre 'Itriya et les sites du nord de la *strata diocletiana* et entre le Jabal Shbayt et la *sabkha* Al-Jabbul d'une part et l'Euphrate d'autre part, qu'il faudrait rechercher les campements temporaires des populations nomades et semi-nomades byzantines<sup>4</sup>. Mais c'est aussi dans cette zone que se trouveraient les campements temporaires des populations semi-sédentaires pratiquant un élevage itinérant, leur base arrière permanente se situant dans la partie ouest de la région<sup>5</sup>.

Par conséquent, les seules données dont on dispose à ce jour en nombre suffisant pour esquisser à grand traits la nature du peuplement byzantin se limitent au monde sédentaire. Et c'est donc essentiellement de la répartition des différentes formes de l'habitat sédentaire qu'il sera question dans le chapitre qui suit.

Pour les statistiques, je n'ai pas tenu compte des sites pour lesquels on ne possède aucun élément de datation (97) et j'ai également éliminé ceux datés – d'après l'épigraphie, le matériel de surface et/ou l'architecture (temple) – de la période romaine pour lesquels aucun indice d'une occupation byzantine n'a été formellement décelé (19). En revanche, j'ai conservé les sites donnés comme romains par R. Maxwell Hyslop, D. Schlumberger et parfois aussi par J. Lassus et R. Mouterde et A. Poidebard puisque leurs datations, anciennes,

<sup>1</sup> Voir ci-dessus *Les éléments de réponse*, p. 752.

<sup>2</sup> GEYER *et al.* 2004-2005, p. 29. Quelques exceptions peuvent cependant être citées, comme par exemple Tabarat al-Sakhana, où M.-O. Rousset signale de possibles vestiges d'une occupation temporaire byzantine et/ou ayyubide (ROUSSET sous presse 3), ou encore Wadi al-Bissa 1, un site romain tardif, avec occupation byzantine.

<sup>3</sup> Voir ci-dessus (b) *Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?*, p. 751. B. Geyer et M.-O. Rousset supposent qu'une partie des sites localisés dans les zones 3 et 4 des « Marges arides » (**figure 23b**) ont connu une occupation saisonnière par des populations pastorales nomades ou semi-nomades (GEYER et ROUSSET 2006, p. 69). Je pense que ces sites, à la période byzantine, devaient constituer une minorité et que la plus grande partie des populations d'éleveurs nomades évoluaient à l'est du bastion de 'Itriya ou bien au sud, dans les étages supérieurs des Palmyrénides. Cela ne m'empêche pas de supposer, comme eux, une mise en valeur fondée principalement sur l'élevage dans certains secteurs, mais pratiqué par des sédentaires ou, si l'on veut des semi-sédentaires, avec un pôle d'habitat et de culture permanent.

<sup>4</sup> M.-O. Rousset me signale qu'au cours de la dernière mission de vérification du programme « Marges arides », effectuée au printemps 2010, des sites byzantins interprétés comme des campements nomades, associés à des citernes de grande capacité, ont été identifiés à l'est du Jabal Shbayt et de la *sabkha* Mragha.

<sup>5</sup> Voir ci-dessus *Les éléments de réponse*, p. 752.



n'excluent pas, comme l'ont montré les études plus récentes, une occupation byzantine. J'ai aussi tenu compte de certains sites omeyyades, notamment de ceux prospectés à l'automne 2006<sup>6</sup>, car ils s'intègrent parfaitement dans le modèle d'occupation de la période byzantine. J'ai par contre naturellement exclu des sites comme Qasr al-Hayr al-Sharqi et Qdaym 2 : ces programmes exceptionnels témoignent à l'époque omeyyade d'un mode d'occupation du sol bien distinct, qui n'est pas comparable avec celui de la période byzantine.

On obtient donc un *corpus* de 465 sites cartographiés. 345 ont connu une occupation byzantine, comme probablement 67 autres<sup>7</sup>. S'y ajoutent 5 sites omeyyades et 47 sites datés de la période romaine mais dont la datation repose sur une détermination ancienne. La majorité de ces 47 sites est localisée sur le glacis d'Al-Bab (17) et sur le Jabal Bil'as (12), ils ne devraient donc pas fausser les observations dans la partie centrale de la région, celle pour laquelle on dispose des données les plus nombreuses.

## ***A. La répartition des différentes formes de l'habitat***

### **1. Synthèse des bases de données : la nature et les types de sites**

Les implantations sédentaires, comme je l'ai déjà évoqué plus haut, peuvent être classées en deux grands types : l'habitat isolé et l'habitat groupé (**carte 25**). L'habitat groupé constitue l'écrasante majorité des cas : on dénombre en effet 274 agglomérations, contre 89 écarts, soit trois fois plus de sites d'habitat groupé que d'habitat isolé<sup>8</sup>.

Parmi les agglomérations, les villages apparaissent comme la forme dominante, puisqu'on en compte plus d'une centaine<sup>9</sup>. Ils sont presque deux fois plus nombreux que les hameaux<sup>10</sup>. Suivent les villes, au nombre de 11<sup>11</sup>, les *vici* militaires (5) et les bourgs (4)<sup>12</sup>.

L'habitat isolé rassemble principalement des fermes, représentées par un peu moins d'une quarantaine de sites<sup>13</sup>. Les monastères avérés sont peu nombreux, six au total, mais les sites pour lesquels j'ai estimé possible une fonction monastique portent leur nombre à 25<sup>14</sup>. Suivent les sites (5) pour lesquels la fonction principale semble être stratégique –

<sup>6</sup> À noter que la base de données « Marges arides » donne pour certains d'entre eux une occupation byzantine (Tuwahinah 3 et 4, par exemple).

<sup>7</sup> Datations proposées à partir de critères typologiques, moins fiables.

<sup>8</sup> Les 96 sites restants correspondent soit au lieu de découverte d'inscriptions sans vestiges associés (six cas), soit des sites dont je n'ai pu déterminer s'ils appartenaient à la catégorie de l'habitat groupé ou de l'habitat isolé.

<sup>9</sup> 126 exactement : 88 villages et 38 villages probables.

<sup>10</sup> 54 hameaux : 37 hameaux et 17 hameaux probables.

<sup>11</sup> Mais seulement dix cités. Voir ci-dessus 2. *Le cadre civique et ecclésiastique*, p. 144.

<sup>12</sup> Restent 73 agglomérations insuffisamment documentées que je n'ai pu classer dans aucune de ces catégories.

<sup>13</sup> 36 fermes : 31 fermes et 5 fermes probables.

<sup>14</sup> 25 monastères au total : 6 monastères avérés, 7 monastères probables, 10 monastères possibles et 2 monastères douteux. Parmi ces sites figurent les établissements perchés que j'ai classés dans la catégorie des monastères situés à proximité des agglomérations (Buz al-Khanzir et Qla'a, monastères probables, et Al-Qastal 2, Khazzana 2 et Khunsur 'Itriya al-Shamali, monastères possibles), parce qu'il est difficile de définir leur statut. Se pose notamment la question de leur rattachement fiscal, qui permettrait de déterminer s'ils doivent être considérés comme des écarts ou sont au contraire partie prenante d'une agglomération. En effet, ces monastères sont-ils des établissements indépendants ou sont-ils rattachés fiscalement, pour le paiement de l'impôt, à l'agglomération près de laquelle ils se trouvent ?

surveillance de la circulation des personnes et des produits – et/ou militaire et, enfin, les résidences rurales (3).

## **2. Cartographie des données : la répartition des différents types de site**

La représentation cartographique de ces données fait apparaître une répartition différenciée des différents types de sites (**carte 25 et cartes 12-15**). Si l'on s'en tient simplement à la répartition de l'habitat groupé et de l'habitat isolé, on remarque que les écarts, apparemment absents sur la frange occidentale de la région – Jabal al-'Ala, notamment –, sont de plus en plus nombreux vers l'est. Au nord, au sud et à l'est de 'Itriya, les agglomérations ne sont guère plus d'une poignée. L'essentiel du peuplement, dans ce secteur, repose sur l'habitat isolé. Plus à l'est, dans le prolongement de la *strata diocletiana*, les agglomérations sont de nouveau majoritaires, ce qui s'explique naturellement par la présence de cet axe de communication, mais aussi par la politique impériale de rénovation des fortifications qui dote certaines de ces agglomérations d'équipements urbains – c'est le cas pour Resafa, notamment<sup>15</sup>. La renommée de saint Serge et la diffusion de ce culte contribue aussi au développement des sites au nord et au sud de Resafa, qui sont des étapes logiques pour les pèlerins<sup>16</sup>.

Les cités sont plutôt localisées en périphérie de la région étudiée. Les principales se trouvent dans le prolongement de la *strata diocletiana* et le long de la route de *Soura* à *Samosate*. Et si la partie nord de la région, constituée du glacis d'Al-Bab, du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, est placée sous l'influence directe ou indirecte des cités de *Chalcis*, *Gabboula* et *Anasartha*, le Jabal al-'Ala, la grande *fayda* centrale, le glacis de piémont des Palmyrénides et le Jabal Bil'as sont autant de secteurs qui peuvent apparaître comme sous-administrés<sup>17</sup>. La seule cité connue dans le quart sud-ouest de la zone est *Salamias*, mais l'accession de la *tetrakômè* du milieu du v<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> à ce statut paraît tardive. Les agglomérations à caractère urbain ne sont pourtant pas complètement absentes de ces secteurs : Al-Andarin occupe à ce titre une position centrale et plus à l'ouest, à un peu plus de 40 km, 'Itriya est aussi manifestement un pôle important. S'il ne possède pas les attributs urbains d'Al-Andarin, il s'en distingue aussi pas sa fonction militaire (au moins jusqu'au v<sup>e</sup> siècle). L'une comme l'autre semblent avoir joué un rôle majeur dans l'organisation du territoire.

Les *vici* militaires sont logiquement regroupés dans le prolongement de la *strata diocletiana*. Ce modèle ne souffre que deux exceptions : 'Aqirbat/*Occariba*, d'une part, et 'Itriya/*Sériane*, d'autre part, placé à un carrefour important, entre des routes venues du nord (Jabal Hass et Jabal Shbayt), de l'ouest (*Chalcis* via *Andrôna*, mais aussi *Épiphanie* et *Émèse*), du sud (une route conduisant, via le Jabal Bil'as, à Palmyre) et vraisemblablement

<sup>15</sup> Procope, *Des édifices*, II, 9, 4-9.

<sup>16</sup> Qusair al-Saila, notamment (KONRAD 2001b, p. 154).

<sup>17</sup> P.-L. Gatier l'a d'ailleurs fait remarquer (GATIER 2001, p. 106).

<sup>18</sup> HONIGMANN 1923a, p. 81.

aussi de l'est (prolongement de la *strata diocletiana* et passe d'Al-Tayibah 1/*Oresa*) – même si cette dernière n'est attestée ni par l'archéologie ni par les sources textuelles ou cartographiques.

Les quelques agglomérations interprétées comme des bourgs, notamment celles qu'on suppose être des places de marché, me semblent situées dans des espaces de transition entre le domaine sédentaire et le domaine nomade, entre un espace de culture et un espace d'élevage pour Rasm al-Ahmar 3 et Khirbat al-Dawsa et entre une zone historiquement acquise aux sédentaires et une zone de conquête et de mise en valeur plus récente, pour Karatin al-Kbir.

La répartition des villages fait apparaître des différences nettes entre les secteurs. Mais il faut garder à l'esprit que tous les secteurs ne sont pas directement comparables entre eux, notamment parce que la connaissance que nous avons est inégale. Si l'on compare les plateaux basaltiques entre eux, on peut estimer qu'avec 82 sites et 75 sites respectivement le Jabal al-'Ala et le Jabla Hass sont moins bien connus que le Jabal Shbayt, qui en compte 36, pour une surface cinq à six inférieure. La densité moyenne de l'occupation byzantine, pour ce dernier plateau, est de 0,153 site/km<sup>2</sup>, contre seulement 0,065 et 0,058 site/km<sup>2</sup> respectivement pour le Jabal Hass et le Jabal al-'Ala. Si l'on considère tous les autres sites installés entre les trois massifs basaltiques jusqu'en limite du plateau d'Al-'Alanda à l'est et jusqu'à 'Aqirbat au sud, on obtient une densité encore inférieure de 0,025 site/km<sup>2</sup>, ce qui rend davantage compte de lacunes dans ma documentation que de l'éventuelle dispersion intercalaire entre les sites<sup>19</sup>. Aussi ces statistiques fournissent-elles surtout des indications générales sur les formes et les modalités de l'occupation byzantine. Leur représentativité est trop faible pour qu'elles fournissent un modèle exhaustif de l'occupation du sol, mais elle est suffisante pour produire une image fiable des grandes tendances du peuplement.

Parmi les 83 sites implantés sur le plateau du Jabal al-'Ala, dans ses vallées ou à une distance de moins de 800 m de la *mesa* (soit sur une surface totale avoisinant les 1 400 km<sup>2</sup>), figurent 58 agglomérations, dont 46 villages<sup>20</sup>. Dans ce secteur, on ne trouverait donc qu'un seul hameau<sup>21</sup> et qu'une seule ferme<sup>22</sup>. Mais si l'on compare ces résultats avec ceux obtenus pour le Jabal Hass (plateau, vallées et piémont jusqu'au bord de la *sabkha* Al-Jabbul, soit une surface équivalent à 1 150 km<sup>2</sup>) et le Jabal Shbayt (plateau, vallées et piémonts jusqu'aux *sabkhas* Al-Jabbul et Mragha, soit 235 km<sup>2</sup> environ), la situation apparaît légèrement différente. Pour le Jabal Hass, 75 sites ont été identifiés au total, dont 49 agglomérations, représentées par une ville (Khanasir/*Anasir*), un bourg (Jbain 2), 22 villages<sup>23</sup> et 17 hameaux<sup>24</sup>. Pour le Jabal Shbayt, on compte 36 sites, qui se répartissent

<sup>19</sup> Si l'on superpose une carte du programme « Marges arides » figurant les sites byzantins à la carte que j'obtiens, les données que j'ai traitées, surtout dans la zone comprise entre Al-Andarin et le Jabal al-'Ala, apparaissent très incomplètes.

<sup>20</sup> 37 villages et 9 villages probables. La nature de 54 sites n'a pu être déterminée.

<sup>21</sup> 'Umm Hartayn 1. À noter que l'identification comme hameau pourrait être due à un manque de données. Mais J. Lassus y a explicitement signalé l'absence de lieu de culte (LASSUS 1935, p. 210-212) et il semble que le « fort » soit islamique (GATIER 2001, p. 106).

<sup>22</sup> Jnaynah (LASSUS 1935, p. 82).

<sup>23</sup> 21 villages et 1 village probable.

équitablement entre habitat groupé et habitat isolé. On comptabilise en effet 17 écarts, dont 9 fermes<sup>25</sup> et 6 monastères<sup>26</sup>, ainsi que 16 agglomérations, représentées par 9 hameaux<sup>27</sup> et par 7 villages<sup>28</sup>.

Globalement, dans la zone de steppe entre les plateaux basaltiques et les Palmyrénides, qui comprend 120 sites, dont 64 agglomérations et 42 écarts<sup>29</sup>, les villages avérés ou probables, au nombre de 23<sup>30</sup>, se font plus rares vers le sud et vers l'est. Les hameaux<sup>31</sup>, inversement, se multiplient et finissent, à l'est de Shaikh Hilal, par supplanter les villages. On compte en effet dans cette zone 16 hameaux pour 6 villages, 2 bourgs et un *vicus* militaire. L'habitat isolé n'occupe une place véritablement significative qu'à l'est de Shaikh Hilal (36 sites), et la plupart des écarts sont concentrés sur le bastion de 'Itriya, ainsi qu'au nord et à l'est de ce promontoire. On y dénombre 21 des 24 fermes et 9 des 10 monastères identifiés dans l'ensemble de ce secteur.

La nature du peuplement byzantin sur le glacis d'Al-Bab reste mal connue. Parmi les 50 sites identifiés<sup>32</sup>, les agglomérations apparaissent nettement plus représentées (25 agglomérations) que l'habitat isolé (5 écarts)<sup>33</sup>. À noter cependant que G. Schwartz insiste sur la fréquence de l'habitat isolé dans ce secteur – comme M. N. Van Loon dans la zone inondée par le barrage de Tabqa<sup>34</sup> – mais ne donne aucun élément permettant de la quantifier<sup>35</sup>. Quoi qu'il en soit, les catégories auxquelles appartiennent ces différents sites ont rarement été déterminées. Parmi les agglomérations, on compte une ville (Jabbul/*Gabboula*), 3 villages probables et un hameau et parmi l'habitat isolé, une seule ferme. Cependant, compte-tenu de la fréquence des *qanats*, même très courtes, dans ce secteur, je suppose que la majorité des agglomérations relèvent de la catégorie du village. Mais comme les sites identifiés n'ont pu être associés à un terroir – les enclos de territoire paraissent absents de cette zone<sup>36</sup> –, il est difficile de déterminer quel site est relié à quel aménagement.

Le peuplement byzantin ne se répartit pas tout à fait de la même manière sur et autour des *mesas* qu'ailleurs<sup>37</sup>. Mais dans la zone du Jabal al-'Ala, les agglomérations et plus

<sup>24</sup> La nature de 8 agglomérations reste indéterminée.

<sup>25</sup> 9 fermes et 1 ferme probable.

<sup>26</sup> 3 monastères et 3 monastères probables ou possibles.

<sup>27</sup> 8 hameaux et 1 hameau probable.

<sup>28</sup> 4 villages et 3 villages probables.

<sup>29</sup> La nature de 15 sites n'a pas été définie. On dénombre, dans le détail, 23 villages (dont 12 villages probables), 23 hameaux (dont 2 hameaux probables), 2 bourgs, 1 ville (Al-Andarin), 1 *vicus* militaire et 13 agglomérations qui n'ont pu être rattachées à aucune catégorie, fautes de données. Parmi les écarts, on compte 24 fermes (dont 4 fermes probables), 10 monastères (2 avérés, 2 probables, 6 possibles), 2 sites stratégiques ou militaires, et 3 résidences rurales (dont une hypothétique, Khirbat al-Tawila). Je n'ai pu préciser à quelle catégorie appartenaient 3 écarts.

<sup>30</sup> 11 villages et 12 villages probables.

<sup>31</sup> 23 hameaux en tout, dont 2 hameaux probables.

<sup>32</sup> 33 sites byzantins (32 déterminations de G. Schwartz et une de R. Maxwell Hyslop) et 17 sites « romains » (16 déterminations de R. Maxwell Hyslop et une d'A. Musil).

<sup>33</sup> La nature de 20 sites n'a pu être déterminée.

<sup>34</sup> VAN LOON 1967, p. 5

<sup>35</sup> SCHWARTZ *et al.* 2000, p. 454.

<sup>36</sup> Ils sont en tous cas invisibles sur les photographies aériennes anciennes et sur les images satellitaires.

<sup>37</sup> Voir ci-dessous 3. *Éléments explicatifs de l'évolution des formes du peuplement : les sites dans leur environnement*, p. 838.

précisément les villages sont la norme. Dans le secteur du Jabal Hass, les populations sont encore essentiellement regroupées dans des agglomérations, mais les villages semblent perdre du terrain au profit des hameaux. Quelques sites peuvent aussi être rattachés à l'habitat isolé, principalement des monastères. Sur le Jabal Shbayt et son piémont, on constate un équilibre parfait entre habitat groupé et habitat isolé, qui reflète certainement pour ce secteur la réalité antique. L'habitat isolé y est principalement regroupé sur le versant oriental, sur lequel on remarque aussi quelques agglomérations, principalement des hameaux à dispersion intercalaire qui ne comptent jamais plus d'une dizaine d'habitations.

On observe donc, dans les secteurs basaltiques comme dans la zone de steppe comprise entre ces *mesas* et le Jabal Bil'as ou le bastion de 'Itriya, une tendance générale à la raréfaction progressive des villages vers l'est et le sud, à mesure qu'augmente l'aridité. Simultanément, l'habitat isolé finit par constituer, à la limite de la zone d'occupation sédentaire, la forme d'implantation dominante. Seule l'occupation du glacis d'Al-Bab semble se démarquer de ce modèle, probablement parce qu'il s'agit du secteur le moins bien connu : on n'y connaît pas de répartition spécifique de l'habitat groupé et de l'habitat isolé et on ignore comment se manifestait dans ce secteur la transition entre la zone d'occupation sédentaire et celle dévolue au pastoralisme et au nomadisme, que je suppose située quelque part à l'est de la *sabkha* Al-Jabbul.

### **3. Éléments explicatifs de l'évolution des formes du peuplement : les sites dans leur environnement**

La répartition différenciée des sites, la raréfaction des villages vers l'est et la place prépondérante qu'occupe l'habitat isolé sur le versant oriental du Jabal Shbayt comme autour du bastion de 'Itriya peut trouver des explications de plusieurs ordres :

- d'abord une explication d'ordre géographique et climatique, liée au milieu donc, et plus directement au potentiel agronomique des sols. Des terroirs discontinus et/ou de moindre qualité peuvent constituer un obstacle au développement d'une agglomération dont l'économie reposerait principalement sur la culture. N'oublions pas en effet que dans les hameaux et dans la grande majorité des villages, l'exploitation familiale vise avant tout à assurer sa propre subsistance<sup>38</sup>.
- ensuite une explication d'ordre chronologique : si l'on part du principe que la conquête de la steppe s'est faite d'ouest en est et du nord vers le sud – soit par un mouvement de sédentarisation de populations nomades, soit par une extension vers l'est de populations sédentaires<sup>39</sup> –, alors les sites situés sur la frange occidentale sont historiquement les plus anciens<sup>40</sup> et sont susceptibles d'avoir

<sup>38</sup> Voir ci-dessus *L'économie villageoise*, p. 801.

<sup>39</sup> Voir ci-dessous b) *L'origine du peuplement : expansion des sédentaires ou sédentarisation de nomades ?*, p. 864.

<sup>40</sup> Voir ci-dessous a) *Les étapes de la mise en place du peuplement*, p. 855.

connu une évolution relativement longue au cours de laquelle ils ont pu progressivement devenir des agglomérations structurées, des villages<sup>41</sup>.

On peut identifier plusieurs types de répartition des différentes formes du peuplement dans l'ensemble de la région : un pour le Jabal al-'Ala et les collines qui le bordent à l'est, un pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt qui correspond à une « économie – spatiale – de plateau », et un pour le glacis de piémont des Palmyrénides et le bastion de 'Itriya auxquels les quelques sites placés plus à l'est semblent se conformer.

#### **a) Le Jabal al-'Ala et les collines occidentales (correspondant à la zone 1 de la classification « Marges arides »<sup>42</sup>)**

L'occupation de cette zone, à la période byzantine, est caractérisée par la prépondérance des agglomérations et plus précisément des villages. Les sites sont implantés à la fois sur le Jabal al-'Ala et sur son pourtour sans qu'on puisse repérer de localisation préférentielle (**carte 25**). Cette répartition apparemment homogène des implantations tient sans doute au fait que l'ouest de la région était soumis à des contraintes climatiques et environnementales relativement moins importantes que celles qui s'exercent plus à l'est et dans les autres secteurs<sup>43</sup>. Il semble donc que ni les qualités agronomiques des sols, relativement uniformes sur le sommet du Jabal al-'Ala, ni l'accès à l'eau qui passe nécessairement dans ce secteur par le fonçage de puits profonds<sup>44</sup>, ne constituaient d'obstacles au peuplement. Le constat, bien que le milieu diffère, est aussi le même pour les collines qui se développent à l'est du Jabal al-'Ala. Globalement, on peut estimer que le terroir est exploité, sur le Jabal al-'Ala comme dans les collines de l'ouest, sans discontinuité importante<sup>45</sup>.

#### **b) Le Jabal Hass et le Jabal Shbayt**

Les deux *mesas* du nord-est sont caractérisées par une répartition du peuplement différente (**carte 25**). Dans le cas du Jabal Shbayt, l'habitat apparaît préférentiellement localisé dans les vallées et sur le piémont. Le sommet du plateau ne rassemble que quelques sites : trois agglomérations<sup>46</sup>, trois écarts et un site. Tous les autres (29 sites au total) sont localisés dans des vallées ou au débouché de vallées<sup>47</sup> ou sur le piémont<sup>48</sup>. On remarque surtout que les villages les plus étendus (Rasm al-Hajal, Drayb al-Wawi, Rasm al-Ahmar 2 et Zabad 1) sont implantés en périphérie du plateau. Zabad 1 notamment est situé dans l'une

<sup>41</sup> Sur l'origine et la formation de l'habitat groupé, voir ci-dessous 2. *Genèse et développement de l'habitat*, p. 874.

<sup>42</sup> Voir ci-dessus c) *L'occupation des « Marges arides »*, p. 183. Voir GEYER et ROUSSET 2001, p. 115 et BESANÇON et GEYER 2006, p. 43-46.

<sup>43</sup> Voir GEYER et ROUSSET 2001, p. 115 et BESANÇON et GEYER 2006, p. 43-46.

<sup>44</sup> Voir ci-dessus a) *Les eaux souterraines*, p. 638.

<sup>45</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 115 ; BESANÇON et GEYER 2006, p. 46.

<sup>46</sup> 1 village et 2 hameaux à dispersion intercalaire.

<sup>47</sup> 7 agglomérations dont 3 villages et 11 écarts et 2 sites indéterminés.

<sup>48</sup> 5 agglomérations dont 1 village, 2 villages probables et 1 hameau et 4 écarts.

des vallées principales. Cette répartition différenciée des sites s'explique aisément par le fait que les meilleurs terroirs – ceux aux sols les plus profonds – sont localisés en contrebas du plateau, surtout dans les vallées qui concentrent le ruissellement. Le potentiel agronomique des sols augmente avec la proximité d'un oued, lequel fournit, en plus d'un accès à l'eau constant via des puits<sup>49</sup>, la possibilité d'irriguer. Le sommet du plateau apparaît par contrecoup comme une zone nettement plus défavorable. Aucun puits n'y a été repéré, l'alimentation en eau semble entièrement conditionnée par le stockage des eaux pluviales. Les sols y sont en partie érodés et une dalle calcaire conglomératique affleure localement. Aussi cette surface semble-t-elle n'avoir attiré que des implantations très modestes, à l'exception du probable village d'Al-Tuba 1. Sa surface inférieure à 10 ha en ferait d'ailleurs le plus petit village identifié.

La situation sur et autour du plateau du Jabal Hass apparaît plus nuancée que celle du Jabal Shbayt. Les agglomérations situées en périphérie de la *mesa* sont de préférence installées dans les vallées (Khanasir, Mu'allaq, 'Aqraba) et dans ses amphithéâtres de tête de réseau. Mais le sommet du plateau rassemble aussi plusieurs villages. Le peuplement du Jabal Hass représente en quelque sorte un schéma intermédiaire de répartition de l'habitat entre le Jabal al-'Ala et l'économie de plateau – et surtout de vallées – qui distingue le Jabal Shbayt. Son sommet présente en effet des potentiels agricoles et une pluviométrie assez élevés pour avoir permis à des agglomérations – dont des villages – de s'y développer<sup>50</sup>. Même si le sommet du plateau n'a opposé de contrainte majeure ni au peuplement ni à la mise en valeur, les amphithéâtres de tête de réseau, les vallées et le piémont rassemblent un peu plus des deux tiers des sites connus.

En résumé donc, la diminution de la dotation pluviométrique vers le sud et l'est et l'action de la morphogénèse ont contribué – pour le Jabal Shbayt surtout – à la formation de terroirs aux potentiels contrastés entre un sommet en partie décapé et une périphérie qui bénéficie de sols alluviaux profonds et fertiles. La localisation des meilleurs terroirs et les facilités d'accès à l'eau permettent de comprendre pour quelles raisons les sites, et a fortiori les agglomérations, sont plutôt localisés en périphérie. Les agglomérations les plus importantes – Khanasir, Zabad 1 – sont logiquement liées aux potentiels agricoles les plus élevés et aux terroirs de qualité les plus étendus. Le territoire – et le terroir – de Khanasir comportait manifestement une bonne partie du couloir de Munbatah, alors que celui de Zabad 1 était centré sur une large vallée alluviale – sur laquelle l'agglomération empiétait

---

<sup>49</sup> La difficulté que représentait le fonçage d'un puits au travers du basalte sur le sommet du plateau et la facilité avec laquelle le même travail pouvait être effectué dans les dépôts alluviaux des vallées ou sur le piémont explique en partie que la plupart des puits soient localisés en périphérie des *mesas*. En plus des éventuels sourcins infrabasaltiques, l'accès à l'eau est facilité dans les vallées puisque la nappe superficielle y est directement accessible par des puits. Voir RIGOT 2003, 2, fig. 60, p. 64 pour la répartition des différents aménagements hydrauliques dans ce secteur.

<sup>50</sup> J'insiste sur le fait que le Jabal Hass est comparativement au Jabal al-'Ala et au Jabal Shbayt, nettement moins bien connu. Je ne serai pas surprise si des prospections ultérieures révélaient que la partie nord-ouest du sommet de la *mesa* regroupait davantage de sites et notamment des agglomérations. Pour le moment, le sommet du plateau ne rassemble qu'une quinzaine de sites byzantins : 7 agglomérations (3 villages, 2 villages probables, 1 hameau et 1 agglomération indéterminée), 3 écarts (tous des monastères possibles) et 4 sites indéterminés.

d'ailleurs en grande partie, ce qui prouve que les terres arables ne manquaient pas. Dans les deux cas, l'étendue et la qualité de leur terroir ont vraisemblablement permis à la fraction agraire de l'importante population de ces deux agglomérations de subvenir à ses propres besoins.

### c) Le glacis de piémont des Palmyrénides

Les contraintes pédologiques et climatiques s'exercent vers le sud et l'est avec assez de force pour conditionner en grande partie la localisation des implantations. Mais elles ont aussi vraisemblablement un certain impact sur leur forme. Sur le glacis de piémont des Palmyrénides, pour tout site sédentaire se posent en effet, dans des termes beaucoup plus impérieux, les questions de l'accès à l'eau, de l'étendue des terres cultivables et de leur qualité. Les exploitants peuvent s'affranchir une partie de l'année d'un accès direct à la ressource en eau grâce au stockage des eaux pluviales (citernes privées et domestiques), à certaines techniques de puisage ou encore grâce à des *qanats*, mais la profondeur, l'étendue et la qualité des sols, leur capacité à retenir l'eau et la quantité annuelle de précipitation – même dans le cadre d'une agriculture irriguée – sont autant de facteurs sur lesquels les hommes n'ont pas de prise. Ils déterminent pourtant la réussite des cultures et par conséquent la viabilité des exploitations.

*(a) Autour de la longitude d'Al-Andarin : une occupation et une mise en valeur fondée sur l'irrigation*

Dans le secteur correspondant à la zone 2 des « Marges arides » (**carte 23b**), mon *corpus* comprend un nombre trop limité de sites pour proposer un modèle de répartition des implantations. Globalement cependant, l'aménagement des *qanats* a permis aux sites de s'affranchir de l'une des principales contraintes locales, c'est-à-dire la proximité et la disponibilité de la ressource en eau.

Indépendamment des installations hydrauliques, il existe une relation évidente entre l'habitat et les vallées des oueds majeurs. Les populations ont recherché la proximité des vallées, des couloirs alluviaux et des petites *faydas* qui les ponctuent pour le terroir qu'ils offraient, mais aussi pour l'accès pérenne à l'eau qu'offraient les nappes d'inféoflux. Comme le prouve l'implantation de fermes romaines sur les mêmes terroirs, avant même l'aménagement des *qanats*, la culture dans ce secteur était possible même en l'absence de galeries drainantes. Mais tout l'intérêt des *qanats* vient de ce qu'elles exploitent une ressource – exogène dans le cas de la grande *fayda* centrale – disponible à longueur d'année (nappes d'inféoflux), qu'elles capitalisent et transportent pour la redistribuer en aval sur les terroirs choisis. Les *qanats* permettent donc surtout de s'affranchir des conditions locales et de la principale contrainte du secteur pour la mise en valeur : l'aridité climatique. Elles permettent de contourner en partie le caractère aléatoire des précipitations, en favorisant un rendement stable et une plus grande variété de cultures.



Le cas de la grande *fayda* centrale et d'Al-Andarin est bien sûr particulier. Mais au réseau de *qanats* d'Al-Andarin s'en ajoutent d'autres, plus courts, situés à l'amont – exception faite de la section de *qanat* que j'ai supposée être reliée à celle de 'Umm Miyal<sup>51</sup> –, qui profitent à des terroirs plus fragmentés dans les environs de Ma'aqar al-Shamali, de Rahjan ou plus haut de Msharfât al-Muwaylih 6 (**carte 22**). Plusieurs systèmes d'exploitation – comportant à la fois un site d'habitat, un terroir associé et une ou plusieurs *qanats* en aval – paraissent donc juxtaposés dans cette zone. Les agglomérations prennent apparemment le pas sur l'habitat isolé (**carte 25**), ce qui s'explique par les formes mêmes de la mise en valeur : les *qanats* sont en effet des aménagements dont la mise en œuvre et l'entretien sont lourds et donc plutôt adaptés à des agglomérations dotées d'une certaine organisation sociale : les villages. Dans ces conditions, la moindre fréquence de l'habitat isolé pourrait s'expliquer par une rentabilité inférieure.

On connaît mal, pour cette zone, l'étendue du territoire exclusif et des terroirs des différents sites. Seules deux fermes sont associées à des enclos de territoire. La première est Rasm M'ammash, datée de la période romaine, à cheval sur le Wadi Ma'aqar. La seconde, 'Umm al-Ka'iybat, est byzantine, et se situe à 2 km en aval de la précédente. Rasm M'ammash, antérieure à l'aménagement des *qanats*, possède un territoire de 2 km<sup>2</sup> environ. 'Umm al-Ka'iybat, vraisemblablement contemporaine de ces aménagements, n'en bénéficie peut-être pas directement puisque la *qanat* exploitant la nappe d'infléflux du Wadi Ma'aqar débouche à la surface à 800 m en amont de son enclos de territoire et paraît bénéficier d'abord au terroir – non délimité – de la ferme de Ma'aqar al-Shamali<sup>52</sup>. Peut-être le surplus des eaux d'irrigation de Ma'aqar al-Shamali profitait-il au terroir de 'Umm al-Ka'iybat, ou peut-être existait-il une forme d'entente entre les deux fermes, pour l'accès à l'eau comme pour l'entretien des galeries.

Globalement, J. Besançon et B. Geyer estiment que la densité de l'occupation de ce secteur, à la fin de la période byzantine, devait être sensiblement équivalente à celle du Jabal Hass<sup>53</sup>, même si l'économie de sites et les formes du peuplement et leur répartition ne peuvent être comparées.

L'occupation que connaît la grande *fayda* centrale à l'époque byzantine relève d'un cas particulier. La mainmise d'Al-Andarin sur ce terroir paraît évidente lorsqu'on considère d'une part le réseau complexe de *qanats* qui l'irrigue et d'autre part la répartition des sites sur cette surface de 400 km<sup>2</sup>. L'ensemble de la *fayda* n'apparaît pas comme un terroir propice à la culture. Sa partie nord, au contact avec les *sabkhas* d'Al-Harayik et d'Al-'Adami est en effet marquée par des dépôts éoliens, essentiellement gypseux, qui diminuent le potentiel agricole de cette plaine d'épandage. Sur ces 400 km<sup>2</sup> localement bonifiés par

<sup>51</sup> Voir ci-dessus a) *Les différents réseaux hydrauliques*, p. 631.

<sup>52</sup> On peut émettre quelques doutes quant au fait que l'ensemble du réseau de *qanats* du Wadi Ma'aqar – près de 10 km de galeries au total – ait été pu être mis en œuvre au seul bénéfice de cette ferme. Si c'est le cas, je doute qu'il s'agisse d'une simple exploitation familiale. B. Geyer me signale cependant que la *qanat* débouche dans un bassin répartiteur qui pourrait avoir redistribué l'eau en aval. La ferme de 'Umm al-Ka'iybat pourrait donc, en dernier lieu, avoir bénéficié de cet aménagement.

<sup>53</sup> BESANÇON et GEYER 2006, p. 47.

l'aménagement des *qanats*, l'occupation byzantine n'excède pas une dizaine de sites<sup>54</sup>, 13<sup>55</sup> si l'on inclut une zone tampon de 1 km autour de la *fayda* qui correspond à la distance que couvrirait un exploitant pour rejoindre le terroir qu'il cultive. La densité maximale obtenue, de 0,03 site/km<sup>2</sup>, n'a rien de surprenant si on la compare à celle du Jabal al-'Ala ou du Jabal Hass<sup>56</sup>. Mais il faut souligner que, ici, les conditions de la mise en valeur sont rendues idéales par la profondeur des sols, leur qualité et par la présence des *qanats* qui permet – en théorie – d'accroître les rendements et de varier les cultures, aussi bien les espèces que leur valeur (vivrière ou spéculative). On pouvait donc s'attendre à une densité d'occupation bien supérieure<sup>57</sup>. Le fait que ce ne soit pas le cas, que les rares sites identifiés soient au mieux des agglomérations modestes, pourrait confirmer que la grande *fayda* centrale constitue le terroir quasi-exclusif d'Al-Andarin.

(b) *À l'est de Shaikh Hilal : les zones 3 et 4*

Alors que l'occupation dans la partie ouest du glacis de piémont des Palmyrénides repose en grande partie sur l'irrigation et sur les *qanats*, les stratégies d'implantation, à l'est de Shaikh Hilal sont sensiblement différentes (**carte 22**). On n'y observe plus guère de *qanats*<sup>58</sup>, ce qu'on peut expliquer de deux manières : ils n'étaient plus assez rentables pour que leur aménagement soit justifié ou alors les formes du peuplement – la raréfaction des villages, notamment – ne favorisaient pas leur développement.

C'est un fait que, à l'est de Shaikh Hilal, les villages cèdent le pas aux hameaux et l'habitat isolé se multiplie (**carte 25**). La localisation des sites correspond cependant en tous points à celle qu'on observait à l'ouest, dans la zone 2 (**carte 23b**), c'est-à-dire que les sites s'installent préférentiellement – voire exclusivement – à proximité des vallées et des oueds. Contrairement à ce qu'on pouvait observer dans des secteurs globalement plus favorables à la culture – les vallées du Jabal Hass et du Jabal Shbayt –, on a pris soin d'installer les sites d'habitat à l'écart des terres arables, donc le plus souvent sur des interfluves, sur des surfaces découpées, sans empiéter sur les terres arables.

Les conditions de la mise en valeur se dégradent progressivement vers l'est et vers le sud. Seuls des aménagements hydrauliques ponctuels comme des roues à eau et des chaînes à godets, secondés par une irrigation par inondation – pour les oueds secondaires – ou à partir d'une dérivation – pour les oueds majeurs – devaient permettre d'assurer les rendements des cultures et, le cas échéant, de les augmenter. On ne peut pas exclure des cultures d'orge ou même de blé, ponctuellement, dans des micromilieus favorables sans irrigation. Mais dans les conditions de la culture pluviale, on peut se demander si les rendements étaient assez

<sup>54</sup> 9 sites, dont 6 agglomérations, 1 écart et 2 sites indéterminés. En plus d'Al-Andarin, les agglomérations rassemblent 1 village, 3 villages probables et une agglomération indéterminée.

<sup>55</sup> 7 agglomérations (1 ville, 1 village, 3 villages probables et 2 indéterminées), 3 écarts (2 fermes et 1 ferme probable) et 2 sites indéterminés.

<sup>56</sup> Voir ci-dessus 2. *Cartographie des données : la répartition des différents types de site*, p. 835.

<sup>57</sup> À titre de comparaison, pour les vallées et le piémont du quart sud-est du Jabal Shbayt, un secteur qui dispose de terroirs d'une qualité proche de celle de la *fayda* centrale, on obtient une densité de 1 site/km<sup>2</sup>.

<sup>58</sup> Sauf dans la zone des plateformes gypseuses dont les sources pérennes ont été exploités au profit de la grande *fayda* centrale.

réguliers pour permettre l'installation d'une exploitation agricole – quand bien même elle serait spécialisée dans l'élevage.

Dans ce secteur, l'agriculture apparaît conditionnée par l'accessibilité saisonnière de la ressource en eau et fondée sur une ressource locale, précisément ce dont les implantations plus occidentales sont parvenues à s'affranchir grâce aux *qanats*. Par conséquent, les cultures redeviennent dépendantes du caractère aléatoire – possiblement atténué cependant par l'optimum climatique<sup>59</sup> – des précipitations. Dans cette zone, contrairement à la précédente, les divisions antiques, sous la forme d'enclos de territoire, sont assez bien connues. De nombreux sites peuvent être associés à un territoire, dont les dimensions varient d'ailleurs en fonction de la nature du site<sup>60</sup>. Reste cependant une constante : tous les enclos de territoire annexent au moins une partie d'un fond de vallée, ce qui leur fournit généralement en même temps qu'un terroir cultivable de qualité un accès aux nappes d'inféoflux, souvent exploitées par des puits de talweg.

Ce qui différencie le bastion de 'Itriya et ses contreforts pré-montagneux (zone 4) de la zone située plus à l'ouest (zone 3) ne tient pas tant aux modalités de répartition des formes de peuplement qu'aux formes de peuplement elles-mêmes (**carte 25** et comparer les **cartes 12-13**). En effet, l'habitat groupé majoritaire en zone 3 le cède en zone 4 à l'habitat isolé<sup>61</sup>. À l'exception du *vicus* militaire de 'Itriya, installé dans l'une des seules vallées incisées du bastion du même nom, les agglomérations se trouvent toutes à l'ouest du promontoire, sur le glacis de piémont des Palmyrénides.

En zone 4, à la limite de la zone 3, Le bourg de Rasm al-Ahmar 3, s'est développé sur un interfluve, mais comme les oueds qui le bordent sont particulièrement encaissés, il ne disposait apparemment – au moins dans ses environs immédiats – d'aucun terroir cultivable. Jbab Tanahij, par contre, a tiré profit d'une modeste vallée drainée par un oued qui concentre les écoulements d'une partie du bastion de 'Itriya. L'agglomération a pris soin de se développer de part et d'autre du talweg, réservant le fond de vallée alluvial à de probables jardins irrigués par inondation. Quant aux rares fermes situées au nord du promontoire sur le Wadi Triyan, elles marquent vraisemblablement la limite de l'occupation sédentaire dans ce secteur. Elles disposent, pour territoire exclusif, d'une portion importante d'un talweg à fond plat qui autorisait la culture : 1,5 km de long pour Wadi Triyan 1 – sans compter les couloirs alluviaux de deux vallées secondaires alimentant le Wadi Triyan qui offraient peut-être aussi des possibilités de culture<sup>62</sup>. La ferme de Wadi Triyan 2 quant à elle possède un enclos de territoire placé à la confluence de plusieurs oueds secondaires qui viennent grossir le Wadi Triyan. La somme des talwegs enclos avoisine également les 2 km.

Sur le bastion de 'Itriya, tous les sites identifiés sont des écarts. Les conditions de la mise en valeur sont encore différentes parce que cette entité géographique est caractérisée

<sup>59</sup> Voir ci-dessus 1. *Données climatiques pour la période byzantine*, p. 128.

<sup>60</sup> Environ 60 ha en moyenne pour les fermes et 300 ha pour les hameaux.

<sup>61</sup> Seulement 4 agglomérations (1 *vicus* militaire, 1 bourg, 1 village probable et 1 hameau) contre 19 sites d'habitat isolé (9 fermes et 1 ferme probable, 7 monastères dont 2 avérés et 1 résidence rurale).

<sup>62</sup> Si on les additionne, on obtient un total de 2,4 km de talweg délimités par l'enclos de territoire de la ferme.

par des oueds peu voire pas incisés et par conséquent par la quasi-absence de vallées alluviales, à l'exception du Wadi 'Itriya. Le long du cours de l'oued, les enclos de territoire se succèdent, de part et d'autre du talweg. Ils sont probablement longés, respectivement à l'est et à l'ouest par une voie de communication<sup>63</sup>. L'enclos de territoire de Wadi 'Itriya 4 s'approprie une portion de 1,2 km d'un talweg qui a du offrir, notamment dans sa portion ouest, à fond plat, quelques possibilités de culture. À Wadi 'Itriya 3, une vallée sèche présente quelques murs perpendiculaires au talweg qui suggèrent là aussi une culture vivrière. Dans ces deux cas, les eaux du ruissellement constituent la seule ressource identifiée. L'enclos de territoire de Rasm al-Ahmar 4 empiète sur une bonne part de la basse terrasse du Wadi 'Itriya et devait autoriser une culture plus développée que sur le site précédent (**carte 145**). Pour le site de Wadi 'Itriya 2, par contre, on peine à identifier le moindre terroir cultivable. La norme, pour ces exploitations, est cependant celle d'une surface restreinte qui offre quelques possibilités de culture, associées à des étendues comparativement vastes qui sont de possibles surfaces de pâture.

Les quelques sites installés à l'est du bastion de 'Itriya se sont implantés à la faveur de conditions locales particulièrement favorables. Le Sahl 'Itriya qui correspond à un *embayment* drainé par un oued important, rassemble ainsi à la fois la résidence rurale de Marina et la ferme de Khara'ib al-Katna 1.

### ***B. Les secteurs à dominante culturelle, pastorale et mixte***

Aux différents secteurs dans lesquels on observe des schémas de répartition et de localisation homogène semblent correspondre des orientations économiques distinctes, qu'on peut essayer de broser à grands traits.

Il est évident que les secteurs ouest et nord – le Jabal al-'Ala et le glacis d'Al-Bab notamment – apparaissent particulièrement favorables à la culture, alors que cette activité devient laborieuse, voire impossible, dans un milieu comme le bastion de 'Itriya. J'ai déjà souligné combien il est difficile d'estimer la place respective de la culture et de l'élevage dans l'économie des sites et dans l'économie domestique en fonction du milieu. Même dans le Jabal al-'Ala, qui offre d'excellentes possibilités de culture, tant en termes de variétés que de rendements, l'habitat reflète l'existence d'un élevage. Dans ce cas précis, les étables domestiques me semblent étroitement liées à la culture – stabulation d'animaux de bât ou de trait. Mais il ne fait guère de doute qu'il existait un élevage complémentaire de caprins dont on peine à évaluer l'importance économique. À l'opposé de la situation qu'on observe dans le Jabal al-'Ala, on trouve, sur le bastion de 'Itriya, les fermes de Wadi 'Itriya 2 et Wadi 'Itriya 3 qui correspondent à une forme d'exploitation à laquelle il est presque impossible d'associer un terroir cultivable, du fait de la piètre qualité des sols et de la rareté de la ressource en eau. Ces sites ont donc été interprétés comme des fermes d'élevage<sup>64</sup>.

<sup>63</sup> Voir ci-dessus b) *Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques*, p. 155.

<sup>64</sup> GEYER 2000b, p. 122.

Mais on doit tenir compte du fait qu'il existait probablement entre les villages de cultivateurs du Jabal al-'Ala et les fermes d'éleveurs spécialisés du bastion de 'Itriya toute une palette de situations et de stratégies économiques intermédiaires que les vestiges archéologiques ne peuvent rendre. Aussi le découpage de la région en grandes zones fondées sur des stratégies de mise en valeur que je suppose homogène apparaîtra-t-il schématique. Il ne rend compte en effet ni de l'imbrication complexe des milieux ni de la variété et de la subtilité des modes de mise en valeur qu'on peut y envisager.

### **1. Les zones à dominante culturelle**

#### **a) Les plateaux basaltiques : une exploitation du terroir adaptée et une économie spécialisée**

Il ne fait pas de doute que le Jabal al-'Ala et le Jabal Hass avec leurs *embayments* et leurs glacis de coalescence constituaient des terroirs mis à profit par des sites dont l'économie reposait d'abord sur la culture.

Les formes du parcellaire antique renvoient surtout aux cultures de plein champ, c'est-à-dire aux surfaces principalement consacrées au blé et/ou aux légumineuses. Il existe aussi des aménagements spécifiquement destinés aux plantations : des trous dans la dalle calcaire, dont la présence reste assez ponctuelle, pour le Jabal al-'Ala, et des versants systématiquement aménagés en terrasses de culture pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt<sup>65</sup>. À cela s'ajoutent les cultures de jardins qu'on observe, lorsque c'est possible, au voisinage de l'habitat. Le Jabal al-'Ala et le Jabal Hass apparaissent donc comme des terroirs principalement dévolus à la culture, mais cette activité y a pris des formes différentes. Si la fonction des cultures de jardins est bien de satisfaire les besoins alimentaires des hommes, il est certain qu'elles n'y suffisaient pas et que les cultures de plein champ, en priorité le blé et certaines légumineuses, étaient à la base de l'alimentation. Même si la densité des sites byzantins sur le Jabal al-'Ala est sous-estimée, il me paraît probable que l'ensemble des surfaces qui étaient consacrées à ces cultures excédait les besoins des populations<sup>66</sup>. C'est pourquoi je suppose qu'une partie au moins de ces productions alimentait un marché, le marché du blé, dont les crises de subsistance<sup>67</sup> montrent bien, tout au long de l'Antiquité, l'importance et les fluctuations.

Les vestiges des plantations, dans le Jabal al-'Ala comme dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, et particulièrement les surfaces aménagées en terrasses de culture, montrent aussi que l'arboriculture, par essence spéculative si l'on considère l'olivier et la vigne, jouait un rôle non négligeable – mais qu'il est délicat d'estimer – dans l'économie des

<sup>65</sup> Le Jabal al-'Ala présente lui aussi des versants aménagés en terrasses de culture vers l'est, mais elles y sont nettement moins systématiques que sur les deux autres plateaux. D'ailleurs, l'inclinaison du versant s'accorde souvent dans ce secteur d'un parcellaire laniéré parallèle au sens de la pente.

<sup>66</sup> Dans l'économie traditionnelle, A.-R. Hamidé souligne bien que ce sont les blés de la steppe – les principales terres à blé sont d'après lui le Jabal Hass et le Jabal Shbayt – et ceux de la Jazirah qui pallient souvent les insuffisances de la production locale dans la région d'Alep (HAMIDÉ 1959, p. 135 et 277).

<sup>67</sup> Voir ci-dessus (b) *Les crises alimentaires*, p. 177.

sites. Peut-être les surplus produits par l'arboriculture et la transformation des matières premières, comme l'indiquent les éléments de pressoir retrouvés sur les sites, permettaient-ils à certaines exploitations, notamment celles du Jabal Shbayt, de combler les manques de leur propre production céréalière en s'approvisionnant auprès du marché. Car quoi qu'en ait dit A. R. Hamidé, les géographes paraissent avoir douté ces dernières années que des surfaces importantes aient pu être consacrées au blé sur ce plateau<sup>68</sup>. Et celles qui pouvaient lui être consacrées dans les vallées et sur le piémont ne suffisaient peut-être pas à couvrir les besoins de la population.

Le Jabal al-'Ala et le Jabal Hass sont donc des zones dont l'économie repose très probablement principalement sur une polyculture diversifiée, sans que la mise en valeur se soit heurtée à de véritables obstacles. Mais chacun des plateaux possédait une orientation économique spécifique. Les surfaces probablement consacrées au blé pluvial sur le Jabal al-'Ala, si on l'estime leur étendue d'après celle du parcellaire laniéré, impliquent probablement une forme de spécialisation. Mais la relative homogénéité du potentiel agronomique des sols – le seul véritable écueil à la mise en valeur résidait dans l'affleurement d'une dalle calcaire mais ce handicap a été localement contourné au profit de l'arboriculture – autorise une exploitation diversifiée du terroir et explique aussi l'absence de terroirs aussi fortement spécialisés que dans le Jabal Hass ou le Jabal Shbayt.

Le Jabal Hass reflète en effet une organisation spatiale et économique différente. Les terroirs et les différents types de production y sont identifiés par des aménagements distincts. Si une partie de la production de blé a pu là aussi alimenter un marché, les cultures les plus rentables étaient probablement les plantations auxquelles sont consacrés tous ou presque tous les versants.

La répartition des cultures, sur et autour du Jabal Shbayt, est sensiblement identique à celle du Jabal Hass. Mais le potentiel agronomique des sols, particulièrement sur le sommet du plateau, y est plus limité et l'aridité climatique plus prononcée, autant de facteurs qui rendent la probabilité d'une production de blé pluvial sur cette surface faible. Par contre, les versants sont ici aussi consacrés aux plantations. Si l'on laisse de côté la polyculture vivrière pratiquée dans les vallées et sur le piémont, l'arboriculture semble bien être la production la plus caractéristique du Jabal Shbayt, ce qui en fait un terroir principalement orienté vers les cultures spéculatives et donc, vers le marché. C'est compter cependant sans l'élevage, dont l'importance est particulièrement difficile à cerner dans ce secteur. Une partie du plateau, qui conserve un parcellaire en lanière, comme une bonne partie du piémont, a probablement été consacrée à une culture d'orge pluvial. Quand on sait que cette céréale, sauf pénurie, paraît d'abord cultivée comme fourrage et que la steppe et les possibilités de libre pâture qu'elle offre sont proches, on peut logiquement supposer que l'activité d'élevage était importante<sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup> RIGOT 2003, 1, p. 400.

<sup>69</sup> H. Gaube soulignait déjà la probable complémentarité de l'élevage et de la culture dans ce secteur (GAUBE 1979, p. 191).

Les enclos qui entourent Al-Tuba 1, sur le sommet du plateau, me paraissent bien témoigner de l'existence d'un élevage sur et autour du plateau. Mais dans quelle proportion ?

Le type de production et l'orientation économique ne semble pas varier en fonction de la nature des sites : les fermes, les monastères, les hameaux comme les villages pratiquent apparemment dans des proportions comparables une agriculture vivrière doublée d'une économie de production, spécialisée, orientée vers un marché. Le village n'apparaît ni plus ni moins spécialisé que l'habitat isolé.

### **b) Les collines de l'ouest, les glacis de piémont sous la latitude d'Al-Andarin, la grande *fayda* centrale et le glacis d'Al-Bab**

Tous ces secteurs, aujourd'hui situés à l'ouest de l'isohyète des 250 mm, devaient bénéficier à la période byzantine d'une dotation pluviométrique légèrement plus élevée que l'actuelle, et probablement moins aléatoire d'une année sur l'autre. Dans ces conditions, on peut estimer que leur économie reposait principalement sur la culture. La délimitation des quelques enclos de territoire identifiés dans ces secteurs montrent d'ailleurs clairement l'orientation économique des sites : tous sont à cheval sur des fonds d'oueds<sup>70</sup>, des *faydas*<sup>71</sup>, des couloirs alluviaux<sup>72</sup>, autant de terroirs favorables à la culture.

À l'exception des collines de l'ouest, la culture était soutenue par l'irrigation, pratiquée de manière plus ou moins systématique selon les secteurs, grâce à des *qanats* dont la fréquence – sur le glacis d'Al-Bab, autour de la grande *fayda* centrale et sur le glacis de piémont – prouve l'efficacité. L'irrigation, possible toute l'année à partir des *qanats* du glacis de piémont des Palmyrénides et des tertres de source, à la différence peut-être de ceux du glacis d'Al-Bab<sup>73</sup>, devait autoriser une grande variété de culture et fournir de bons rendements sur ces terroirs fertiles. Il est par conséquent bien difficile d'identifier d'éventuelles spécialisations économiques.

Les seules données dont on dispose valent pour la grande *fayda* centrale, qui se distingue des autres terroirs par son étendue et sa continuité. La fouille d'Al-Andarin a mis au jour des éléments de pressoirs – également retrouvés en prospection à Najm al-Zuhur et Rasm al-Daba' 1, entre autres (**carte 24**) – qui attestent de l'existence de plantations assez nombreuses pour que leur traitement justifie la construction d'installations spécifiques. Les olives notamment étaient produites dans des quantités assez importantes pour que leurs noyaux aient été utilisés comme combustible<sup>74</sup>. R. Mouterde et A. Poidebard ont déjà souligné que les sources arabes préislamiques attestaient, au VI<sup>e</sup> siècle, la production de vin sur le site<sup>75</sup>. Les analyses archéobotaniques quant à elles confirment la présence de blé

<sup>70</sup> Hjayla.

<sup>71</sup> 'Umm al-Ka'iybat.

<sup>72</sup> 'Umm Zahmak.

<sup>73</sup> Voir ci-dessus (*d*) *Les qanats*, p. 656.

<sup>74</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>75</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, n. 1, p. 15. Voir aussi SHAHÎD 1994-2002, 2, 1, p. 268-269 pour la bibliographie se rapportant au poème de 'Amr Ibn Kulthum.

tendre, de blé dur et d'orge, probablement cultivés sur place<sup>76</sup>. L'étude faunique montre aussi la consommation de caprins et du porc domestique, apparemment dans des quantités importantes. Si les caprins peuvent provenir d'un élevage local ou exogène, je pense qu'il est plus probable que les porcs étaient élevés sur place. Les *qanats* – et les plantations – pouvaient en effet leur fournir à longueur d'année un environnement relativement favorable<sup>77</sup>. Certains des réservoirs dans lesquels elles se déversaient servaient d'ailleurs probablement à une autre forme d'élevage, la pisciculture.

En résumé donc, la grande *fayda* centrale, irriguée, devait permettre le développement d'une polyculture très diversifiée. On peut aussi envisager une spécialisation tournée vers les plantations et la production d'huile et/ou de vin et vers certaines formes d'élevage atypiques dans cet environnement : l'élevage porcin. Si les porcs sont bien en effet la seconde espèce consommée par cette population urbaine comme le laisse entendre M. Mundell Mango<sup>78</sup>, cette orientation est possible. Les conditions d'élevage du porc sous ces latitudes, confiné dans des enclos aussi ombragés que possible, peuvent correspondre à l'idée qu'on se fait d'un « élevage urbain », même si les deux termes peuvent apparaître antithétiques. L'élevage de caprins, qui repose par essence sur la vaine pâture, me semble moins adapté dans le même cadre. On peut raisonnablement douter qu'une partie importante de la *fayda* centrale ait été, même en partie, consacré au pâturage des troupeaux – sauf les chaumes. Selon les modalités d'élevage que j'ai proposées plus haut<sup>79</sup>, on peut supposer que la viande caprine que consommait la population d'Al-Andarin était produite dans le cadre d'un élevage spécialisé et donc vraisemblablement itinérant. Le village de Najm al-Zuhur, qui présente des petits enclos quadrangulaires sur une surface non cultivables, et apparemment des buttes-dépotoirs pourraient avoir été impliqué dans des activités d'élevage liées à l'approvisionnement d'AL-Andarin – même si la découverte d'un pressoir sur le site atteste d'une économie plus diversifiée.

Les autres terroirs se distinguent de la grande *fayda* centrale par leur discontinuité. Si l'irrigation offre, sur le glacis d'Al-Bab comme sur le glacis de piémont des Palmyrénides à l'ouest de l'isohyète actuel des 250 mm, des possibilités de culture variées, les plantations devaient n'y occuper qu'une place réduite dans l'économie<sup>80</sup>. On doit plus vraisemblablement imaginer une céréaliculture, irriguée ou non, ainsi que la pratique de cultures de printemps et d'été. Dans ces secteurs où la dominante culturelle ne fait aucun doute, l'élevage de caprins n'était probablement qu'une activité de complément, pas négligeable cependant puisqu'elle produisait du lait, de la viande de consommation en modeste quantité et peut-être aussi un peu de laine.

<sup>76</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 75.

<sup>77</sup> Sur les conditions propices pour l'élevage du porc, voir ci-dessus (b) *Les suidés*, p. 685. À noter que les conditions supposées de l'élevage du porc domestique à Nessana sont remplies grâce à la présence d'aménagements hydrauliques lourds et notamment grâce à la présence de canaux (TOPLYN 2006, p. 486).

<sup>78</sup> MUNDELL MAGO 2008, p. 75.

<sup>79</sup> Voir ci-dessus (b) *Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?*, p. 751.

<sup>80</sup> C'est aussi ce que J. Besançon et B. Geyer remarquent pour les pratiques contemporaines (BESANÇON et GEYER 2006, p. 47). Voir aussi GEYER et ROUSSET 2001, p. 117.



## **2. Les zones à économie mixte**

La principale différence dans l'économie des sites et, au-delà, dans l'économie des différentes zones de peuplement, me semble surtout tenir au fait que, dans la partie occidentale de la région – c'est-à-dire à l'ouest de l'isohyète des 250 mm –, la culture est une économie de production, une économie visant bien sûr prioritairement à satisfaire aux besoins des exploitants, mais aussi et surtout à dégager des surplus. À l'est de Shaikh Hilal, les contraintes édaphiques et climatiques se combinent, en l'absence du recours systématique à l'irrigation, pour limiter les ambitions des fermiers.

La culture est probablement avant tout une polyculture vivrière et, à moins d'envisager des spécialisations économiques ponctuelles, comme une olivette ou quelques ceps de vignes qu'on aura pris soin d'irriguer – qui permettent à l'occasion de dégager un surplus commercialisable – l'exploitant vit en dehors du marché. Le fait qu'aucun élément de pressoir n'ait à ce jour été identifié sur des sites byzantins à l'est de Shaikh Hilal ne prouve pas qu'il n'existait pas dans cette zone de plantation (**carte 24**). Mais cela tend à indiquer que les quantités de fruits produits ne justifiaient pas la construction d'installation de pressurage. C'est dans ce contexte où la culture ne suffit plus à produire des surplus capitalisables, que je suppose que la part de l'élevage caprin augmente de manière significative et qu'on doit pouvoir parler d'économie mixte.

Il existe donc à mon sens toute une zone, située à l'est de l'isohyète des 250 mm et à l'ouest du 38<sup>e</sup> méridien Est – qui correspond approximativement à la longitude de la résidence rurale de Marina – où l'imbrication des milieux favorables à la culture et des milieux défavorables est telle qu'une stratégie d'exploitation mixte des ressources du milieu paraît plus probable. Mais à de rares exceptions près, la localisation des sites n'évolue guère : les fermes comme les agglomérations, presque exclusivement des hameaux, sont installées à proximité immédiate des vallées qui incisent le glaciais, sur les interfluves décapés dont la dalle calcaire conglomératique est à l'occasion mise à profit pour aménager des abris sous roche.

## **3. Les zones à économie pastorale dominante**

Même à l'ouest du 38<sup>e</sup> méridien, quelques sites sont installés dans un environnement particulièrement défavorable pour lequel on n'entrevoit guère de possibilité de culture. C'est le cas d'agglomérations comme Khirbat al-Dawsa mais aussi Rasm al-Ahmar 3, dont je suppose qu'elles sont des unités de production pastorale mais surtout des lieux où s'échangeaient les produits liés à l'élevage, où les troupeaux changeaient de main et où se concluaient des accords entre les propriétaires sédentaires de troupeaux et d'éventuels bergers semi-sédentaires, semi-nomades ou nomades. Ces agglomérations paraissent d'abord beaucoup plus orientées vers le commerce<sup>81</sup> – et plus particulièrement vers le commerce des

---

<sup>81</sup> Voir ci-dessus *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

produits de l'élevage – que ne le sont les villages du secteur. Mais on peut aussi imaginer qu'une fraction de leur population se louait comme berger au près des propriétaires de troupeaux individuels – plus douteux – ou collectifs venus de l'ouest et menait les bêtes paître, à la fin de l'automne, pendant l'hiver et le printemps, dans les pâturages tout proches qu'offraient le Jabal Bil'as et/ou à l'est du 38<sup>e</sup> méridien.

Ce mode de fonctionnement, pour les écarts du bastion de 'Itriya, me semble moins probable, malgré la pauvreté des terroirs et l'absence de réseau hydrographique incisé. En effet, rares sont les sites qui n'offrent à aucun moment de l'année la moindre possibilité de culture. J'en compte tout au plus uns (Wadi 'Itriya 2). Les enclos de territoire des autres sites sont toujours à cheval sur un fond de vallée – même peu évasé – ou une dépression susceptible d'avoir collecté les eaux du ruissellement, mais la prédominance de l'élevage ne fait guère de doute. On peut d'ailleurs s'interroger sur la nature des animaux qu'on élevait dans ce secteur, en raison de la présence d'une garnison de cavalerie attestée à 'Itriya/*Sériane* à la fin du V<sup>e</sup> siècle. On peut suggérer un élevage de chevaux fondé sur la pâture – il n'y a guère de traces de culture d'avoine dans la région – dans les grands enclos situés au sud du bastion de 'Itriya. Ceux pour lesquels on n'a identifié aucun site pourraient ainsi avoir été utilisés alternativement, les uns après les autres, dans le cadre d'une gestion stricte des pâturages.

Si l'élevage représente la composante économique principale de la plupart des sites du bastion de 'Itriya, même en admettant que certains maigres terroirs aient pu être plantés en orge, cultivée comme fourrage ou destinée à être pâturée sur pied<sup>82</sup>, il pourrait bien avoir été itinérant<sup>83</sup>. Si l'on préfère à l'hypothèse d'un élevage de chevaux celle d'un élevage caprin – les deux d'élevage ne sont pas incompatibles et ont pu se succéder –, les impératifs de la forme itinérante de l'élevage de caprins – et la nécessité pour les pasteurs de s'éloigner pendant plusieurs mois de l'année de la « base arrière » – ne sont pas toujours conciliables avec la fonction connue des sites identifiés sur le bastion de 'Itriya. Pour le monastère – avéré – de Wadi 'Itriya 4, faut-il imaginer une scission de la communauté monastique entre les moines-cultivateurs<sup>84</sup> d'une part et les moines-pasteurs de l'autre ? Ou alors les moines se relayaient-ils par petits groupes pour mener paître les troupeaux dans le Jabal Bil'as et/ou à l'est du 38<sup>e</sup> méridien ?

Quoi qu'il en soit, à l'est de ce méridien, se trouvaient vraisemblablement les terrains de parcours des tribus arabes nomades ou semi-nomades et les campements temporaires qu'on peut leur associer, soit une zone presque exclusivement dévolue à l'élevage et au pastoralisme – à l'exception de quelques sites identifiables à des oasis, comme 'Amsaraddi et Qdaym 1. L'appellation de « plaine barbare » attribuée à l'Euphratésie méridionale par les sources grecques<sup>85</sup> semble d'ailleurs confirmer cette interprétation. Mais si l'élevage

<sup>82</sup> Les terroirs les plus riches sont indéniablement réservés aux cultures vivrières lorsqu'elles sont possibles.

<sup>83</sup> Voir ci-dessus *Les éléments de réponse*, p. 865.

<sup>84</sup> L'enclos de territoire du site inclut un talweg de plus de 1 km de long que l'on peut supposer au moins en partie cultivé.

<sup>85</sup> Voir note 603, p. 753.

itinérant était bel et bien pratiqué par des populations sédentaires ou semi-sédentaires, il devait exister une forme de concurrence pour les pâturages, sauf si les tribus arabes étaient exclusivement chamelières – auquel cas elles ne convoitaient pas les mêmes pâturages –, ce qui est peu vraisemblable<sup>86</sup>.

#### **4. Entre culture et élevage : un aperçu des relations entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades**

Les relations entre nomades et sédentaires pendant l'Antiquité et l'Antiquité tardive, conçues tour à tour comme conflictuelles et/ou comme complémentaires, sont un pan trop polémique de la recherche pour que je les aborde ici dans le détail, en particulier dans le cadre d'une recherche d'où les indices matériels en faveur du nomadisme ou du pastoralisme nomade sont rares et restent pour l'essentiel à découvrir<sup>87</sup>. On suppose cependant, dans le contexte d'une extension du peuplement sédentaire<sup>88</sup>, que les zones cultivées ont été étendues au détriment des meilleurs terrains de parcours des pasteurs nomades et que cette redistribution des territoires a pu susciter des frictions entre les communautés de fermiers et les communautés d'éleveurs<sup>89</sup>. Les principaux conflits ont vraisemblablement eu lieu entre exploitants sédentaires et pasteurs nomades à l'ouest du 38<sup>e</sup> méridien et non entre éleveurs semi-sédentaires et pasteurs nomades ou semi-nomades à l'est du 38<sup>e</sup> méridien. Les tribus arabes fédérées veillaient probablement surtout à la sécurité des sites sédentaires et des zones cultivées à l'est du 38<sup>e</sup> méridien.

Le pastoralisme et la culture, du point de vue économique, sont des activités strictement complémentaires. Si les pasteurs consomment en grande quantité le lait de leurs troupeaux et ses produits dérivés, ce sont bien les céréales, et non la viande, qui sont à la base de leur alimentation. Mais pour s'approvisionner en céréales, il leur est nécessaire d'entrer dans une relation commerciale avec les sédentaires<sup>90</sup>. Le monde sédentaire en général, et la Syrie centrale en particulier, semble bien avoir absorbé les produits que les tribus arabes nomades avaient à échanger. La référence de la *Tabula Peutingeriana* à *Soura* comme « *finis exercitus Syriatic(a)e et comertium Barbarorum* », soulignée par R. Mouterde et A. Poidebard<sup>91</sup>, évoque bien un commerce avec cette population<sup>92</sup>. Et il est fort possible

<sup>86</sup> BRIANT 1982, p. 136 ; AURENCHÉ 1993, p. 22.

<sup>87</sup> Pour un aperçu des problématiques auxquelles ces questions ont donné lieu, on pourra se reporter à BANNING 1986, BANNING 1987 et GRAF 1989 *contra* PARKER 1987b. Voir aussi ISAAC 1998b, p. 411-417.

<sup>88</sup> Voir ci-dessous b) *L'origine du peuplement : expansion des sédentaires ou sédentarisation de nomades ?*, p. 864.

<sup>89</sup> JAUBERT et DEBAINE 2000, p. 128. Ce constat, fondé sur des observations modernes, est probablement aussi valable pour les périodes antiques.

<sup>90</sup> LEWIS, 1987, p. 136 ; MARX 1992, p. 257. À noter qu'une partie au moins des tribus arabes nomades percevaient, en leur qualité de fédérés ou de tribus clientes de Byzance, une annone sous la forme de blé (SARTRE 1982, p. 191).

<sup>91</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, n. 1, p. 237 ; KONRAD 2008, p. 435. L'expression pourrait se traduire par « territoire limitrophe de l'armée de Syrie et espace d'échanges avec les Barbares ».

<sup>92</sup> Sur le sens du mot « barbare », voir ci-dessus note 2261, p. 536.

que des bourgs tels que Khirbat al-Dawsa et Rasm al-Ahmar 3 au moins<sup>93</sup> constituaient des débouchés pour les éleveurs sédentaires et semi-sédentaires comme pour les pasteurs nomades et semi-nomades. Dans l'économie traditionnelle, bien que les marchés des villages et surtout des villes constituent leurs principaux débouchés, les populations d'éleveurs nomades pénètrent rarement profondément la *hadara*. Ils traitent le plus souvent avec des intermédiaires – des marchands itinérants – qu'ils rencontrent dans la *badiya*, et auxquels ils vendent la majeure partie du croît de leurs troupeaux<sup>94</sup>. Il est possible qu'aux marchands itinérants se soient substituées, au cours de la période byzantine, des places de marché, en l'occurrence des bourgs spécialisés dans la production et le commerce de la viande de boucherie.

---

<sup>93</sup> Compte-tenu de sa localisation, près de Zabad 1 et à la lisière de l'occupation sédentaire pour la période, et de ses aménagements – nombreux enclos de parcage des troupeaux ? –, on peut aussi soupçonner un rôle similaire pour l'agglomération d'Al-Tuba 1, sur le sommet du Jabal Shbayt.

<sup>94</sup> DOSTAL 1989, p. 40 ; DIGARD 1990, p. 101 ; MARX 1992, p. 258 ; MÉTRAL 1993, p. 199.



## CHAPITRE IX. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE MARGE : UNE « RUÉE VERS L'EST » ?

La densité de peuplement atteinte en Syrie centrale à la fin de la période byzantine pose naturellement la question de l'origine et de la nature de ce mouvement de conquête et des différentes étapes qui ont présidé à ce que l'on appelé une « ruée vers l'est »<sup>1</sup>.

On peut d'abord s'interroger sur l'origine des populations qui ont participé à ce mouvement. La Syrie centrale est par définition une zone de marge, un espace de transition entre sédentaires et nomades et en tant que telle, elle a pu absorber l'accroissement démographique et/ou le déplacement des populations sédentaires ou bien accueillir des populations nomades au moment de leur sédentarisation. On peut donc se demander quelle situation s'est appliqué à la période byzantine en Syrie centrale.

L'épigraphie, et plus particulièrement les inscriptions datées, documentent l'évolution des activités de construction dans certains secteurs (Jabal al-'Ala, Jabal Hass et Jabal Shbayt) ou pour certaines agglomérations (Al-Andarin). Elle permet, avec certaines réserves, d'envisager les différentes étapes du peuplement et laisse entrevoir des périodes de prospérité décalées selon les secteurs. La situation serait donc plus complexe que la thèse d'une conquête progressive et linéaire d'ouest en est et du nord vers le sud ne pouvait le laisser penser. On peut aussi s'interroger sur le cadre fiscal et administratif dans lequel se déploie ce mouvement de conquête. L'image de prospérité que l'épigraphie renvoie des villages et que l'archéologie donne des fermes pose en effet la question du statut des exploitants : sont-ils locataires ou propriétaires des terres qu'ils cultivent et dans quelle mesure cela influe-t-il sur les conditions de prospérité dans la région ?

Si tout un pan de l'économie de la Syrie centrale est bien caractérisé, comme je le suppose par une orientation spéculative, qui explique d'ailleurs cette prospérité, il convient aussi de définir, dans la mesure du possible, la nature des productions qui s'échangent (à l'export comme à l'import) et d'évaluer le degré d'intégration de la région dans les réseaux commerciaux locaux et levantins.

### *A. La mise en place du peuplement byzantin*

#### **1. Les modalités et les étapes de la « ruée vers l'est »**

##### **a) Les étapes de la mise en place du peuplement**

On peut, pour tenter de déterminer quelles ont été les différentes étapes qui ont abouti au début du VII<sup>e</sup> siècle à la répartition du peuplement que j'ai décrite ci-dessus<sup>2</sup>, exploiter

---

<sup>1</sup> GEYER et ROUSSET 2001.

plusieurs types de données : les datations obtenus à partir du matériel céramique collecté en prospection et celles établies par l'épigraphie.

(a) *À partir des données de la prospection*

La première série de données provient de la base de données « Marges arides ». Elle comprend notamment tous les sites pour lesquels une occupation romaine, romaine tardive, byzantine et/ou omeyyade a été établie à partir du matériel de surface. Dans leur état actuel, ces informations ne permettent ni de distinguer d'éventuelles étapes dans la mise en place du peuplement au sein d'une période, ni de déterminer dans quel sens ou dans quels secteurs s'est d'abord faite cette conquête du territoire.

L'appropriation par les populations sédentaires de nouveaux territoires a connu des phases de recul et d'avancée plus ou moins prononcées. M.-O. Rousset a déjà dressé à grand trait l'évolution qu'a connu le peuplement de la région au cours des périodes hellénistique, romaine et romaine tardive<sup>3</sup>. En résumé, pour la période hellénistique, la limite de l'occupation sédentaire correspond en gros à la longitude de Shaikh Hilal (**figure 23a**). Le matériel céramique indique une possible continuité dans l'occupation des sites hellénistiques à la période suivante : d'après la base de données « Marges arides », parmi les 131 sites hellénistiques recensés (**carte 26**), 13 seulement n'ont pas livré de céramique romaine<sup>4</sup>. 90 % des sites hellénistiques auraient donc été occupés à l'époque romaine. À cette période correspondent 366 sites (**carte 27**), dont 248 seraient de nouveaux sites<sup>5</sup>. Certains, dans l'est de la région, sont attribués à des populations nomades ou semi-nomades, mais le front sédentaire est en nette progression par rapport à la période précédente<sup>6</sup>. La période romaine tardive est caractérisée par un nombre beaucoup plus restreint de sites (58), qui sont surtout localisés dans le sud-est de la région (**carte 28**). Seuls 36 de ces sites ont été occupés au cours de la période précédente. La mise en évidence d'une continuité de l'occupation entre l'époque romaine et l'époque romaine tardive ne serait donc possible que pour 10 % des sites<sup>7</sup>.

Plus que par le nombre (383), comparable à celui de la période romaine, la période byzantine se distingue par le fait que tous les sites, ou presque, relèvent de l'habitat

<sup>2</sup> Voir ci-dessus *A. La répartition des différentes formes de l'habitat*, p. 834.

<sup>3</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>4</sup> Je tiens à souligner de nouveau le caractère indicatif des données et le fait que la collecte du matériel de surface reste aléatoire. J'en donnerai pour preuve le fait qu'un second ramassage de tessons sur les sites de Tuwainah 3 et de Jinqasah Batush 2 indiquait une occupation principalement sinon exclusivement omeyyade alors que les résultats du ramassage précédent – consignés dans la base de données « Marges arides » – permettaient de conclure à une occupation principalement byzantine.

<sup>5</sup> De fait, une petite portion de ces sites a été occupée pendant l'âge du Bronze, et notamment pendant le Bronze ancien IV. Mais si l'on peut postuler une occupation continue entre les périodes hellénistique et romaine, ou au moins supposer que les sites hellénistiques et romains font partie d'un même mouvement de peuplement, ce n'est pas le cas pour la période romaine et pour l'âge du Bronze. À l'âge du Bronze correspond en effet un cycle de peuplement différent: le Bronze ancien IV coïncidant avec l'extension maximale de l'occupation sédentaire, et le Bronze moyen et le Bronze récent avec des phases de recul, plus ou moins accusé. Voir ci-dessus *c) L'occupation des « Marges arides »*, p. 183.

<sup>6</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>7</sup> ROUSSET sous presse 3.

sédentaire et permanent (**carte 29**). Or seuls 31 sites étaient occupés à la période romaine tardive et parmi eux, 20 seulement au cours de la période précédente. La période romaine tardive correspond donc manifestement à un hiatus dans l'occupation et à une modification des stratégies de subsistance. La répartition des sites en est la preuve. Alors qu'au cours de la période suivante et de la période précédente, les populations recherchent de toute évidence les terroirs les plus favorables à la culture – sauf les sites à occupation temporaire situés sur des interfluves –, la localisation des sites romains tardifs semble en effet correspondre à une autre forme de mise en valeur, à moins qu'elle n'ait été influencée par d'autres facteurs<sup>8</sup>. L'agglomération de 'Itriya, dont le temple aurait été construit au III<sup>e</sup> siècle, aurait pu fonctionner comme un pôle d'attraction et justifier l'implantation de petits sites sur le bastion de 'Itriya et les contreforts du Jabal Bil'as. Ces sites pourraient être à rapprocher de ceux fouillés par D. Schlumberger sur le Jabal Bil'as et dont l'occupation serait directement liée à la puissance économique que représente Palmyre jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Compte-tenu de leur contemporanéité et de leur proximité, 'Itriya et Palmyre étaient vraisemblablement en relation dès cette époque.

Quoi qu'il en soit, l'occupation byzantine est probablement plus proche de l'occupation sédentaire romaine que de celle de la période intermédiaire. Elle se manifeste également par un nombre important de nouveaux sites (149) et de sites (52) qui n'auraient connu aucune occupation au cours des périodes romaine et romaine tardive.

Il reste à présent à déterminer si les données épigraphiques peuvent traduire les temps forts de cette occupation et mettre en évidence des étapes de sa mise en place.

*(b) À partir des inscriptions datées*

La seconde série de données rassemble 279 inscriptions écrites en langue grecque, latine, syriaque ou, le cas échéant, arabe et datées précisément<sup>9</sup>. Aux inscriptions le plus souvent portées sur les linteaux des édifices, qui documentent leur construction, s'ajoutent des blocs inscrits (piliers, plaques de chancel) et des dédicaces portées sur des pavements de mosaïque qui renvoient à des travaux d'aménagement, d'embellissement ou de remaniement de l'édifice primitif. Ces indications donnent donc un aperçu de l'état des activités de construction. Elles peuvent aussi, par extension, servir à cerner les phases de croissance économique et/ou démographique et plus généralement les étapes successives du peuplement et du développement de la région<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>9</sup> IGLS 2, IGLS 3 et IGLS 4 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 183-227 ; SCHLUMBERGER 1951 ; DONCEEL-VOÛTE 1988 ; GRIESHEIMER 2001 et DECOURT 2010 pour les principales références bibliographiques. J'ai opté pour une répartition des inscriptions par quart de siècle car elle permet de prendre en compte la plupart des inscriptions pour lesquelles la lecture ou l'interprétation (indiction/année) soulève quelques doutes. J'ai cependant dû laisser de côté une vingtaine d'inscriptions, soit parce que les datations proposées donnaient une fourchette chronologique trop large pour que je puisse les prendre en compte, soit parce que les éléments de datation fournis n'offraient qu'un *terminus post quem* ou un *terminus ante quem*.

<sup>10</sup> Des études similaires ont été conduites par M. Sartre pour *Bostra* et sa *chôra* (SARTRE 1985b, p. 119-129 et 132-139) et pour le Hauran en général (SARTRE 1985a, p. 196-198) mais aussi par L. Di Segni pour les provinces de Palestine et d'Arabie, d'après les inscriptions des constructions publiques et officielles (DI SEGNI



Toutefois, la question de la valeur et de la représentativité de ces datations pour illustrer les grandes tendances du peuplement se pose. En premier lieu, seuls certains secteurs bénéficient d'une documentation épigraphique conséquente : c'est le cas du Jabal al-'Ala et, dans une moindre mesure, du Jabal Shbayt et du Jabal Hass qui rassemblent au total 76 sites comportant 187 inscriptions datées. Ailleurs, seules certaines petites zones – comme le versant nord du Jabal Bil'as, grâce aux travaux de D. Schlumberger, et la bordure occidentale de la zone d'étude – ou ponctuellement certaines agglomérations – Al-Andarin notamment – sont documentées. En second lieu, même dans les secteurs où le *corpus* épigraphique est significatif, la représentativité des données est discutable. Les 140 inscriptions du Jabal al-'Ala sont réparties entre 54 sites, alors que cette *mesa* et ses environs immédiats comptent 110 sites répertoriés. Les 29 inscriptions datées relevées pour le Jabal Hass et ses environs appartiennent à 16 sites, alors que l'ensemble du plateau en compte plus d'une soixantaine. Enfin, pour le Jabal Shbayt, les 18 inscriptions connues sont dispersées entre 6 sites, sur les 46 que comptent ce plateau et son piémont au total. Cela revient à dire qu'un site sur deux possède une inscription datée pour le Jabal al-'Ala, mais seulement un site sur quatre pour le Jabal Hass et un site sur huit environ pour le Jabal Shbayt.

Si l'on peut donc estimer que les datations fournies par l'épigraphie sont représentatives d'une tendance générale pour le Jabal al-'Ala, ce n'est pas tout à fait le cas pour le Jabal Hass, encore moins pour le Jabal Shbayt. De plus, toutes les formes de peuplement ne sont pas également documentées : les inscriptions sont beaucoup plus fréquentes en contexte d'habitat groupé qu'en contexte d'habitat isolé<sup>11</sup>. Or, dans la mesure où l'habitat isolé est plus fréquent à l'est et notamment dans le Jabal Shbayt, la rareté des inscriptions ne signifie pas que le secteur ne connaît pas de développement, mais plus vraisemblablement que la croissance concerne surtout l'habitat isolé et/ou des formes d'agglomérations plus élémentaires que le village.

- La répartition diachronique des inscriptions

Ces réserves faites, on peut à présent exploiter ces données pour tenter de cerner, dans certains secteurs au moins, les étapes de la mise en place du peuplement byzantin (**cartes 32-33 et figure 158**).

À ce jour, l'épigraphie ne permet pas d'établir l'existence d'une occupation antérieure au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., un constat que les datations fondées sur le matériel céramique des prospections permettent de corriger : il existait bien une occupation antérieure, mais aucune inscription ne s'y rapporte. Les premiers indices épigraphiques d'une occupation surviennent

---

1999, p. 158-165). Pour le détail des enseignements qu'on peut tirer de ces inscriptions concernant l'évolution des sites, voir ci-dessous 2. *Genèse et développement de l'habitat*, p. 874.

<sup>11</sup> Les 54 sites du Jabal al-'Ala sur lesquels ont été retrouvées des inscriptions correspondent à 40 agglomérations : 1 bourg, 26 villages et 6 agglomérations indéterminées. Les 16 sites du Jabal Hass comportant des inscriptions relèvent pour 9 d'entre eux de l'habitat groupé (1 ville, 6 villages et 1 agglomération indéterminée) contre seulement 2 écarts (monastères). Pour le Jabal Shbayt, les inscriptions concernent 5 villages. Le fait que les inscriptions datées soient plus fréquentes dans les agglomérations s'explique aisément par le fait que la plupart des édifices dont on célèbre la construction sont des bâtiments publics, le plus souvent des églises.

aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et sont généralement très dispersés, sauf pour le versant nord du Jabal Bil'as, ce qui corrobore les résultats de la prospection « Marges arides ». Les Palmyrénides, au sud de 'Itriya rassemblent en effet 3 inscriptions du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle et 3 de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. À l'est, dans le prolongement de la *strata diocletiana*, Al-Tayibah 1/Oresa a livré une inscription du premier quart du II<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Le site est déjà connu, autour de cette période, par une mention sur la *Tabula Peutingeriana* et dans la *Géographie* de Ptolémée.

À l'ouest, deux sites du Jabal al-'Ala<sup>13</sup> présentent des inscriptions (3) datées du milieu du II<sup>e</sup> siècle et 5 sites<sup>14</sup> des inscriptions du III<sup>e</sup> siècle. Deux d'entre elles appartiennent à l'extrême fin du siècle<sup>15</sup> et l'une d'elle est une borne domaniale<sup>16</sup>. C'est au cours de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premiers indices épigraphiques d'une occupation du Jabal Hass. La première inscription, datée de 223, renvoie en réalité à des travaux effectués sur un bâtiment préexistant<sup>17</sup>. Les deux autres sont datées du milieu du siècle<sup>18</sup>. Sur le piémont sud du Jabal Shbayt, l'unique inscription datée de ce siècle est probablement à mettre en relation avec l'existence d'un point d'eau jalonnant une route<sup>19</sup>.

Les inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle restent peu nombreuses (24), mais leur nombre double pratiquement par rapport au III<sup>e</sup> siècle (14). Elles sont dispersées mais consacrent le développement précoce de certaines agglomérations, comme Karatin al-Kbir, Zabad 1 ou Al-Tuba 1. Les 5 inscriptions du Jabal Shbayt appartiennent toutes à la première moitié du siècle, une période pour laquelle on ne connaît guère ailleurs que deux autres inscriptions, l'une du Jabal Hass<sup>20</sup>, l'autre du Jabal al-'Ala<sup>21</sup>. Les inscriptions de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle sont plus nombreuses (17) et concernent surtout la moitié nord du Jabal al-'Ala (6 sites). La moitié sud du Jabal al-'Ala à la même période ne compte qu'une inscription et 3 autres épigrammes sont réparties entre le Jabal Hass et le Jabal Shbayt<sup>22</sup>.

Le nombre d'inscriptions du V<sup>e</sup> siècle est multiplié par trois (81). Là encore, les inscriptions les plus nombreuses se trouvent dans la partie nord du Jabal al-'Ala : 34 inscriptions (dont 22 de la première moitié du siècle) réparties entre 12 sites contre 5 inscriptions (toutes de la seconde moitié du siècle) pour 3 sites seulement pour sa partie sud. Le Jabal Hass compte lui 9 inscriptions (correspondant à 7 sites) à peu près

<sup>12</sup> POIDEBARD 1934, p. 79.

<sup>13</sup> Ras al-'Ayn et Asfin. À noter que la base de données « Marges arides » confirme l'occupation romaine pour le premier site, le second étant hors du cadre de cette étude.

<sup>14</sup> Qal'at al-Haways, Shaikh 'Ali Qasun, Shaikh Barak, Tall Halawah et Tarad.

<sup>15</sup> Shaikh 'Ali Qasun et Shaikh Barak.

<sup>16</sup> Shaikh 'Ali Qasun. Voir ci-dessus c) *L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire*, p. 619 et ci-dessous b) *Les apports de l'épigraphie*, p. 890.

<sup>17</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187. Voir ci-dessus note 2483, p. 562. Le bâtiment en question est du type « forteresse primitive » et pourrait donc appartenir à une période d'occupation bien antérieure à la période romaine. Sur la datation de ces constructions, voir ci-dessus note 2522, p. 566.

<sup>18</sup> Bakura, Haqla 1.

<sup>19</sup> À Al-Hammam 1. Il s'agit d'une voie reliant probablement Sfirah/Bersera à 'Itriya/Sériane par Khanasir/Anasartha.

<sup>20</sup> Dair Salib.

<sup>21</sup> Khirbat Msharfah.

<sup>22</sup> Al-Tuba 2, Dair Salib et Khanasir.

équitablement réparties tout au long du siècle et le Jabal Shbayt 4 inscriptions pour autant de sites, mais toutes sont datées de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. 8 inscriptions ont été relevées pour la même période à l'est du Jabal al-'Ala, dans les collines qui bordent le plateau, mais aussi sur le glacis de piémont des Palmyrénides et plus au nord autour de la grande *fayda* centrale<sup>23</sup>.

Au VI<sup>e</sup> siècle (**carte 32**), la quantité d'inscriptions datées double pratiquement pour l'ensemble de la région (136). Leur répartition géographique, notamment pour le Jabal al-'Ala, diffère de celle des siècles précédents. La partie nord du Jabal al-'Ala compte 30 inscriptions (réparties entre 17 sites) dont les deux tiers datent de la première moitié du siècle. La partie sud du Jabal al-'Ala, jusque ici peu représentée, rassemble 46 inscriptions (distribuées entre 25 sites) dont les deux tiers datent de la seconde moitié du siècle. La bordure occidentale de la zone étude rassemble un nombre significativement plus élevé d'inscriptions : 9 sites s'y partagent 10 épigrammes. À l'est du Jabal al-'Ala, on compte 24 inscriptions du VI<sup>e</sup> siècle pour 11 sites, dont 10 inscriptions rien que pour Al-Andarin.

Les inscriptions attribuables au VII<sup>e</sup> siècle restent très minoritaires (8) et datent toutes de la première décennie de ce siècle. Trois d'entre elles appartiennent à des sites localisés dans la partie sud du Jabal al-'Ala.

- Quelques étapes de la mise en place du peuplement byzantin

En résumé donc, si l'on se fie à la répartition géographique des inscriptions, plusieurs secteurs semblent avoir connu des développements différents. On s'en rend compte si l'on ramène à un dénominateur commun de 100 les inscriptions de chaque quart de siècle pour chaque zone, c'est-à-dire pour la moitié nord et la moitié sud du Jabal al-'Ala, pour les secteurs compris à l'ouest et à l'est de ce plateau et enfin pour le Jabal Hass et pour le Jabal Shbayt (**figure 158**).

La moitié sud du Jabal al-'Ala est apparemment le secteur qui connaît les inscriptions les plus précoces – dès le II<sup>e</sup> siècle, en fait –, mais à partir du III<sup>e</sup> siècle, on connaît pour la plupart des secteurs – sauf le Jabal Shbayt et la bordure ouest de la région – quelques inscriptions (**carte 31**). Les premiers développements à mettre véritablement au compte de l'occupation byzantine interviennent dès les années 325-350, mais pas dans les mêmes proportions selon les zones. Le secteur de steppe proprement dit, situé à l'est du Jabal al-'Ala est vide d'inscriptions de cette période. Inversement, la seule zone pour laquelle ces inscriptions paraissent liées à un mouvement de peuplement significatif est le Jabal Shbayt. L'épigraphie, pour ce plateau, ne traduira pas par la suite d'essor économique/ou démographique plus important que le pic qui intervient au cours de cette période, même si les inscriptions du V<sup>e</sup> siècle, assez régulièrement réparties, permettent d'affirmer que son développement se poursuit.

---

<sup>23</sup> L'une de ces inscriptions, celle d'Abu al-Khanadiq 1, pourrait avoir une autre origine car la base de données « Marges arides » n'indique pas d'occupation antérieure à la période abbasside sur ce site et souligne l'importance des emplois byzantins.

Le Jabal Shbayt mis à part, l'épigraphie trahit au V<sup>e</sup> siècle les prémices d'un essor qu'on observe dans toutes les zones. La première moitié du V<sup>e</sup> siècle consacre ainsi le développement de la bordure occidentale de la région<sup>24</sup>, du nord du Jabal al-'Ala, de la steppe et du Jabal Hass. La répartition des inscriptions datées des années 450-500 confirme ce mouvement et montre que le développement du Jabal Shbayt, peut-être après une pause, se poursuit. En revanche, la quantité très limitée d'inscriptions qu'on connaît, à la fin du V<sup>e</sup> siècle, dans la moitié sud du Jabal al-'Ala révèle une croissance différenciée des secteurs nord et sud de ce plateau et un probable retard de la moitié sud, compensé par la suite comme le montrent les inscriptions du VI<sup>e</sup> siècle.

Après le pic que semble représenter partout le dernier quart du V<sup>e</sup> siècle, le VI<sup>e</sup> siècle apparaît selon les secteurs comme une période de plein essor ou comme une phase au cours de laquelle se consolide un essor antérieur (**carte 32**). Si les inscriptions des années 500-525 démontrent une certaine continuité avec le développement qu'a connu la moitié nord du Jabal al-'Ala dès les années 450-475, leur nombre diminue par la suite ce qui pourrait signifier que cette zone a atteint dès 525 son plein développement. Ce n'est bien évidemment pas le cas pour la moitié sud du Jabal al-'Ala qui ne semble connaître d'essor significatif qu'à partir des années 525-550, développement qui se poursuit pendant tout ce siècle, avec un maximum atteint entre 575 et 600. Les années 525-600 et la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle semblent correspondre, dans le Jabal Hass, à un développement continu. Même chose pour le Jabal Shbayt, à ceci près que le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle pourrait être marqué par un ralentissement dans les activités de constructions.

C'est à peu près à la même période que les inscriptions dans la zone située à l'est du Jabal al-'Ala se font plus nombreuses, notamment grâce au *corpus* d'Al-Andarin. La croissance amorcée au cours des années 475-500 se poursuit donc tout au long du VI<sup>e</sup> siècle, et particulièrement pendant les années 525-550. La répartition des inscriptions donnerait donc l'impression que ce secteur a connu une période de prospérité maximale légèrement décalée – d'un quart de siècle – par rapport à la moitié nord du Jabal al-'Ala. Par contre, alors qu'aucun témoignage des années 575-600 ne permet de conclure à la continuité de la croissance pour le secteur nord du plateau, ce mouvement se poursuit manifestement à l'est.

La moitié sud du Jabal al-'Ala semble être le dernier secteur à connaître un développement important. Le nombre d'inscriptions n'y atteint pas un nombre significatif avant les années 525-550. Les trois derniers quarts du VI<sup>e</sup> siècle sont caractérisés dans cette zone par une croissance exponentielle des inscriptions. 65 % des inscriptions de ce secteur

---

<sup>24</sup> À noter que la documentation graphique pour la bordure ouest de la zone d'étude ne reflète vraisemblablement pas l'importance du peuplement de cette zone, probablement en raison d'une longue tradition d'occupation sédentaire. Le petit nombre d'inscriptions connu pourrait s'expliquer par le fait que les occupations postérieures à la période byzantine ont contribué à en effacer les traces et que le secteur, déjà réoccupé au moment des premiers inventaires archéologiques et épigraphiques, n'a de ce fait guère suscité l'intérêt des voyageurs et des archéologues. Dans ce cas précis donc, l'absence d'inscriptions ne peut être tenue pour un indice d'absence d'occupation. Leur présence ne peut donc pas non plus souligner des phases de croissance économique et/ou démographique particulières.

datent des années 525-600<sup>25</sup> et près de 50 % sont datées de la seconde moitié du siècle<sup>26</sup>. La moitié sud du plateau est, avec le Jabal Hass, l'un des rares secteurs où les activités de construction semblent se maintenir en partie pendant la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle.

- Quelle interprétation pour des périodes de prospérité décalées selon les secteurs ?

La répartition diachronique des inscriptions en fonction des secteurs pourrait donc mettre en évidence le développement précoce de certaines zones, comme le Jabal Shbayt et la moitié nord du Jabal al-‘Ala, et un certain décalage des principales périodes de construction : le nord du Jabal al-‘Ala aurait connu un développement régulier et progressif dès les années 375 et jusqu’au dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle inclus. Les agglomérations de la steppe se seraient surtout développées à partir des années 425-450 et jusqu’à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, mais particulièrement dans le second quart du VI<sup>e</sup> siècle. Le sud du Jabal al-‘Ala aurait connu une croissance tardive, intervenant bien après celle des autres secteurs, puisqu’elle ne serait pas antérieure aux années 530. Mais c’est aussi cette zone qui aurait connu le développement le plus rapide et le plus important au cours des trois derniers quarts du VI<sup>e</sup> siècle.

La différence qu’on observe entre la moitié nord et la moitié sud du Jabal al-‘Ala pourrait trouver plusieurs explications (**figure 158 et carte 32**). Il pourrait s’agir d’une mauvaise représentation à mettre au compte du caractère aléatoire de la découverte d’inscriptions. Mais dans la mesure où l’on dénombre 79 inscriptions pour la moitié nord du Jabal al-‘Ala et 59 pour la moitié sud, cette idée me semble devoir être écartée. Comme aucune contrainte climatique ou pédologique ne s’exerce particulièrement au nord ou au sud du plateau, aucun facteur géographique ne peut expliquer le décalage qu’on observe dans les périodes de prospérité des deux parties de la *mesa*. Mais peut-être les facteurs qui permettent de l’expliquer sont-ils d’ordre historique.

Si l’activité de construction reflète l’évolution des conditions économiques et notamment les principales phases de croissance, elle apporte également des indications sur la mise en place du peuplement. Si l’on estime que la répartition des inscriptions datées peut, dans une certaine mesure, refléter certaines des étapes de l’occupation, alors le peuplement byzantin tel que nous le connaissons au début du VII<sup>e</sup> siècle se serait progressivement mis en place par le nord (Jabal Hass et Jabal Shbayt) et l’ouest (nord du Jabal al-‘Ala) puis vers l’est (grande *fayda* centrale) et enfin vers le sud (sud du Jabal al-‘Ala).

Mais je vois mal les raisons qui pourraient expliquer qu’un terroir aussi fertile que la moitié sud du Jabal al-‘Ala ait été mis en valeur aussi tardivement. D’ailleurs, les vestiges de limitations observées sur l’ensemble de la *mesa* tendaient à indiquer, au moins à l’origine, un

<sup>25</sup> Contre 21 % pour les inscriptions de la moitié nord du Jabal al-‘Ala, 33 % pour le Jabal Shbayt, 35 % pour le Jabal Hass et pour la zone située à l’ouest du Jabal al-‘Ala et 51 % pour le secteur situé à l’est.

<sup>26</sup> Contre 13 % pour les inscriptions de la moitié nord du Jabal al-‘Ala, 17 % pour le Jabal Shbayt, 21 % pour le Jabal Hass 22 % pour la zone située à l’ouest du Jabal al-‘Ala et 28 % pour le secteur situé à l’est.

terroir unifié<sup>27</sup>. Mais les opérations de cadastration semblent n'avoir tenu aucun compte des limites des différentes provinces et notamment de celle de l'Antiochène et de l'Apamène<sup>28</sup>, et peut-être cet élément permettrait-il d'expliquer les disparités entre les deux parties du Jabal al-'Ala, la moitié nord étant susceptible – compte-tenu de certains traits caractéristiques de ses églises – d'être rattachée à l'Apamène et la partie sud à l'Antiochène (**carte 17**)<sup>29</sup>. Dans l'intervalle, c'est-à-dire entre le nord du Jabal al-'Ala et le Jabal Hass se trouve la grande *fayda* centrale, dont j'ai supposé qu'elle pouvait aussi appartenir à l'Antiochène – à partir de la disposition des églises d'Al-Andarin. Ce secteur connaîtrait un développement légèrement plus tardif que celui du nord du Jabal al-'Ala mais cependant plus précoce que la partie sud du Jabal al-'Ala. Si cette hypothèse se vérifiait, il faudrait en conclure que l'administration provinciale pourrait avoir eu un lien avec la mise en valeur du territoire et la prospérité qui en découle. En Apamène, l'occupation de la moitié nord du Jabal al-'Ala constituerait le prolongement du peuplement de la partie sud du Jabal Zawiyah, un chaînon du Massif calcaire qui connaît un essor démographique à partir du premier quart du V<sup>e</sup> siècle et surtout dans les années 475 jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Ces phases de croissance correspondent finalement assez bien à celles qu'on peut identifier à partir de la répartition des inscriptions dans le nord du Jabal al-'Ala, à ceci près qu'elles sont plus précoces d'un quart de siècle dans le Jabal Zawiyah.

Mais il est possible que la prospérité tardive du sud du Jabal al-'Ala ne puisse s'expliquer ni par la délimitation provinciale ni par celle du territoire des cités. Elle pourrait aussi être due à une forme de propriété et de faire-valoir différent. Après tout, deux sites de la moitié sud du Jabal al-'Ala sont connus comme ayant été des domaines : celui de Khirbat Msharfah connu dès le IV<sup>e</sup> siècle et encore attesté au VI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> et celui de Shaikh 'Ali Qasun qui existait dès la dernière décennie du III<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. La répartition diachronique des inscriptions pour ces deux sites est d'ailleurs représentative de celle de l'ensemble de la moitié sud du Jabal al-'Ala : une inscription du IV<sup>e</sup> siècle, une du V<sup>e</sup> et deux du dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle pour Khirbat Msharfah et une du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, deux du premier quart du VI<sup>e</sup> siècle, une pour chaque quart de siècle entre 550 et 725 pour Shaikh 'Ali Qasun.

On peut aussi envisager ici, en lien avec des modes de propriété particuliers ou non, une spécialisation économique plus tardive qu'ailleurs. Particulièrement rentable dans les autres secteurs, cette orientation aurait eu pour conséquence une prospérité également différée. C'est en ce sens que je suis tentée d'interpréter les modifications du parcellaire

<sup>27</sup> Voir ci-dessus b) *Les structures cadastrales rurales*, p. 617.

<sup>28</sup> Voir ci-dessus c) *L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire*, p. 619.

<sup>29</sup> Voir ci-dessus (d) *À partir de la typologie des bâtiments religieux*, p. 486.

<sup>30</sup> TATE 1992, fig. 19, p. 314.

<sup>31</sup> Voir ci-dessus c) *L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire*, p. 619 et *Les attestations épigraphiques des termes kôm et chôrion*, p. 781. Sur la nature de la propriété, voir ci-dessus b) *Les apports de l'épigraphie*, p. 890.

<sup>32</sup> Le lien entre le village de Shaikh 'Ali Qasun et la borne qui fait référence à un *praetorium*, à 1,5 km au nord du village antique, ne peut être fait avec certitude, mais compte-tenu de la faible distance qui sépare le lieu de découverte du site, la relation est possible. Voir aussi ci-dessus c) *L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire*, p. 619.

qu'on observe autour de 'Umm al-Tuwanah, dans la moitié sud du Jabal al-'Ala – si celles-ci sont bien intervenues à la période byzantine, comme je le suppose. La disposition des pierriers, grossièrement alignés nord-sud entre des *limites* d'orientation est-ouest, suggère qu'un parcellaire laniéré, adapté à la céréaliculture, aurait pu être transformé en plantations<sup>33</sup>. Une possible spécialisation ou réorientation tardive de ce secteur vers l'arboriculture expliquerait sa prospérité décalée.

### **b) L'origine du peuplement : expansion des sédentaires ou sédentarisation de nomades ?**

Quoiqu'il en soit des différentes étapes de la mise en place du peuplement byzantin, se pose la question de son origine. Deux hypothèses concurrentes ont été envisagées pour expliquer l'essor démographique que connaissent les zones de marges au Proche-Orient : les contraintes géographiques et climatiques qui s'y exercent aujourd'hui comme dans l'Antiquité font qu'il s'agit d'espaces de transition. En tant que tels, ils sont susceptibles d'avoir été le terrain de la sédentarisation massive mais progressive de populations nomades ou au contraire d'avoir absorbé l'éventuel surplus démographique des zones sédentaires. Une conjonction des deux phénomènes est elle aussi possible.

#### *(a) Les données du problème*

La même question ne se pose pas, ou se posait dans des termes différents, pour la Syrie du Nord. Ni G. Tchalenko ni G. Tate ne paraissent s'être interrogés sur l'origine du peuplement du Massif calcaire dès le III<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement à partir des années 330, notamment parce que l'ensemble de la zone appartient historiquement au domaine des sédentaires. Leurs interrogations ont porté principalement sur les conditions qui ont permis cette expansion démographique, doublée d'un essor économique. Le mouvement de peuplement qui touche le Massif calcaire correspond à une croissance démographique généralisée, qu'on aurait dû pouvoir observer également dans les plaines attenantes – celles d'*Antioche* et de Chalcis – si les traces de l'occupation byzantine n'y avaient été occultées par les occupations postérieures. Le peuplement du Massif calcaire coïnciderait donc avec un véritable essor démographique et un mouvement de débordement des populations des plaines environnantes<sup>34</sup>.

Les contraintes qu'exercent les conditions climatiques et géographiques sur le peuplement et la mise en valeur dans le Hauran font de certains secteurs de la Syrie du Sud des zones de marges, directement comparables, donc, avec la Syrie centrale. C'est le cas du Leja ou encore du Jabal al-'Arab. F. Villeneuve considère que la plus grande partie de la population villageoise du Hauran provient d'un vieux fond sédentaire<sup>35</sup>. Mais le premier essor démographique que connaît la région, et notamment ses marges orientales, pourrait être

<sup>33</sup> ROUSSET sous presse 3. Voir ci-dessus note 44, p. 622.

<sup>34</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 58 ; TATE 1992, p. 330 ; TATE 1997, p. 915-916 et 927.

<sup>35</sup> VILLENEUVE 1985, p. 74 ; VILLENEUVE 1997a, p. 32.

en partie dû à un mouvement de sédentarisation de populations nomades<sup>36</sup>, dont les premiers indices remonteraient, dans le Jabal al-‘Arab, aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.<sup>37</sup>. Au VI<sup>e</sup> siècle, l'est du Jawlan et la région de Bosra auraient absorbé une nouvelle « poussée » de tribus nomades<sup>38</sup>. Il en aurait résulté un processus d'acculturation progressive, mais incomplète<sup>39</sup>, de ces populations d'éleveurs nomades par les villages d'agriculteurs sédentaires. Le peuplement byzantin du Hauran serait donc constitué d'un fond sédentaire auquel serait venues s'agréger par vagues successives des populations de nomades sédentarisées.

La question de l'origine du peuplement byzantin se pose également pour la Syrie centrale. S'agit-il d'un essor démographique et d'une poussée des sédentaires depuis le nord et l'ouest comme G. Tate le suppose<sup>40</sup> ou au contraire d'un mouvement progressif de sédentarisation des tribus nomades ? On peut, pour répondre à cette question faire appel à deux types de données. Les données épigraphiques, d'abord, qui témoignent bien, dans certains secteurs en tous cas, de l'existence d'une composante arabe du peuplement byzantin, et les données archéologiques ensuite, qu'on doit essayer d'interpréter à lumière de la connaissance que nous avons des processus de sédentarisation.

(b) *Les éléments de réponse*

- Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement

De rares documents épigraphiques apportent des indications, directes ou indirectes, sur la présence arabe dans la région<sup>41</sup>. On peut d'abord signaler à ce titre certaines inscriptions grecques de Khanasir/*Anasartha* qui évoquent l'existence de phylarques arabes fédérés et à l'occasion leur intervention directe dans la construction de certains édifices. L'inscription la plus frappante est la dédicace d'un *martyrion* à Khanasir<sup>42</sup>, que D. Feissel a proposée de dater de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, compte-tenu du contexte de christianisation dans lequel elle s'inscrit<sup>43</sup>. Le clarissime Sylvanos, dont l'inscription souligne l'autorité parmi les Arabes, est

<sup>36</sup> VILLENEUVE 1985, p. 116 ; VILLENEUVE 1989, p. 120, 125 et 133-135. Sur la problématique de la sédentarisation de certaines tribus ou certaines factions des tribus dites « Safaïtes », voir aussi SARTRE 1992b, p. 46-47 et en dernier lieu SARTRE 2001, p. 780-785.

<sup>37</sup> VILLENEUVE 1985, p. 116-117.

<sup>38</sup> F. Villeneuve fait ainsi référence (également dans VILLENEUVE 1989, p. 133) au mouvement de pénétration des tribus arabes en Syrie depuis la péninsule sud-arabique étudié par R. Dussaud (DUSSAUD 1907, p. 1-2 et 9-10).

<sup>39</sup> Voir sur ce point VILLENEUVE 1989, p. 135-138 et SARTRE 1992b, p. 47-48.

<sup>40</sup> TATE 1996, p. 334.

<sup>41</sup> J'ai laissé de côté l'analyse de l'ononastique, pourtant susceptible d'apporter des informations sur ces questions. F. Villeneuve et M. Sartre l'ont utilisée pour déterminer une éventuelle appartenance culturelle et tribale commune des populations villageoises écrivant en grec et des populations pastorales nomadisant à l'est du Jabal al-‘Arab (VILLENEUVE 1989, p. 136-137 ; SARTRE 1992b, p. 46-47). Pour M. Macdonald, l'organisation tribale n'est pas exclusivement liée à un mode de vie nomade (MACDONALD 1993, p. 316 et 353 et suiv.).

<sup>42</sup> *IJLS* 2, n° 297.

<sup>43</sup> « Aux martyrs que chantent les hymnes, il a dédié ici un temple où se pressent les suppliants, ample sous les portiques, bien construit en ses enceintes, [lui] le clarissime Sylvanos toujours au pouvoir parmi les *Eremboi* [Arabes]. Tout cela, il le fit à l'instigation de son enfant défunte, renommée pour toutes sortes de vertus, Chasidathè, jeune épouse d'un phylarque [auquel] l'avaient unie les souverains. [C'est elle] aussi qui mit fin au deuil de son père ; elle ne l'incita pas, dans une rencontre sanglante, à gagner un honneur qui ne va pas sans



vraisemblablement un phylarque arabe dont la propre fille a elle-même été mariée, par intervention du couple impérial – peut-être uniquement en vertu du rang de clarissime du père –, à un autre phylarque<sup>44</sup>. L'inscription fait donc référence, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, à l'union de deux tribus sous la bonne garde du pouvoir impérial. La dignité de clarissime et l'intervention du couple impérial dans cette union, qui sont peut-être directement liées<sup>45</sup>, laissent aussi penser que Sylvanos est associé d'une certaine manière à Byzance, même s'il est probablement trop tôt pour parler d'une alliance du type de celle qui unit au VI<sup>e</sup> siècle la dynastie jafnide au pouvoir impérial<sup>46</sup>. Une inscription inédite, signalée par M. Griesheimer à D. Feissel, ferait aussi référence, en 319/320, à la mort d'une « phylarque des Saracènes », païenne cette fois<sup>47</sup>. Mais rien n'indique dans ce cas un lien quelconque avec Byzance.

En tout et pour tout, la documentation épigraphique de Khanasir/*Anasartha* – dont on doit souligner la proximité avec les terrains de parcours supposés des populations nomades et semi-nomades, à l'est du Jabal Shbayt – ferait donc référence à trois chefs indigènes – dont l'un pourrait avoir conclu une alliance avec Byzance, alliance à laquelle il devrait son rang de clarissime – au cours du seul IV<sup>e</sup> siècle. À cela, on peut ajouter l'intervention d'un certain Grégorios, également revêtu d'une dignité de rang sénatorial, comme Sylvanos, dans la construction des remparts de la ville, en 604<sup>48</sup>. Le même personnage apparaît sur une seconde inscription<sup>49</sup> avec le nom mi-arabe mi-grec d'Abiménos (= Abi-Ma'n) Grégorios<sup>50</sup>. Bien que son nom arabe ne permette pas d'établir le rôle tenu par cet individu dans l'agglomération ni même au sein des tribus<sup>51</sup>, il atteste cependant de l'existence d'une composante arabe dans cette agglomération urbaine. Et dans la mesure où le même Grégorios paraît également cité dans une inscription d'Al-Hammam 1 pour son évergésie<sup>52</sup>, l'épigraphie témoigne de l'envergure économique et politique qu'ont pu acquérir cet individu d'origine arabe et les phylarques qui le précèdent dans le développement de la cité d'*Anasartha* et possiblement aussi dans celui de la région<sup>53</sup>.

Car, dans les environs de Zabad 1, on trouve aussi plusieurs indices d'une composante arabe de la population. La fameuse inscription trilingue qui consacre la construction du

---

larmes, [mais...] par des psaumes, dans les prières [...] les saintes Écritures [...] » (FEISSEL 2002, p. 218). Il s'agit d'une édition corrigée de l'inscription parue dans les *IJLS* (*IJLS* 2, n° 297).

<sup>44</sup> FEISSEL 2002, p. 113.

<sup>45</sup> FEISSEL 2002, p. 215.

<sup>46</sup> SARTRE 1982, p. 142. D'après l'auteur, les premiers indices d'une alliance de ce type, même si les termes nous en sont inconnus, apparaissent dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et impliquent l'époux de la « reine » Mawiya.

<sup>47</sup> FEISSEL 2002, n. 112, p. 220.

<sup>48</sup> *IJLS* 2, n° 281.

<sup>49</sup> *IJLS* 2, n° 298.

<sup>50</sup> FEISSEL 2008, p. 91.

<sup>51</sup> Pour D. Feissel, le nom arabe ne suffit pas à prouver qu'il s'agisse d'un phylarque (FEISSEL 2008, p. 91). W. Liebeschuetz interprétait cependant l'épithète de « très fameux » (πανεύφημος) en ce sens en soulignant qu'elle est communément employée pour les phylarques jafnides (LIEBESCHUETZ 2006, n. 82, p. 144). À la date à laquelle est construite l'enceinte d'*Anasartha*, l'intervention d'un phylarque arabe fédéré se discute. Voir ci-dessous c) *Les facteurs politiques ou économiques*, p. 923.

<sup>52</sup> Voir ci-dessus b) *Les bains villageois*, p. 578.

<sup>53</sup> FEISSEL 2002, p. 220.

*martyrion* Saint Serge<sup>54</sup> – dont le culte est particulièrement répandu parmi les tribus arabes – mentionne en langue arabe la participation de plusieurs individus qui possèdent manifestement une origine arabe. À Rasm Zabad, sur la pointe nord-est du Jabal Shbayt, J. Lauffray a également signalé un graffiti en langue arabe en tête duquel se trouve une croix fourchée byzantine<sup>55</sup>. Sur le même site, R. Mouterde et A. Poidebard ont quant à eux rapporté l'existence de huit inscriptions arabes parmi des graffiti chrétiens<sup>56</sup>. Dans la vallée de Zabad, enfin, J.-B. Rigot a identifié sur la margelle d'un puits une inscription en « arabe ancien » associée à des tessons byzantins<sup>57</sup>. Tous ces éléments mis bout à bout permettent donc d'établir la présence d'une composante arabe – mais dans quelles proportions ? – parmi la population de ce secteur. Les inscriptions de Rasm Zabad, rupestres, rappellent d'ailleurs celles dites « safaites », clairement attribuées à des populations pastorales nomadisant à l'est du Jabal al-'Arab en Syrie du Sud<sup>58</sup>, dont une fraction limitée aurait pu se sédentariser<sup>59</sup>. Des inscriptions rupestres également attribuables à des groupes « safaites » ont aussi été identifiées dans les Palmyrénides, à Khirbat Abu Duhur, par exemple<sup>60</sup>. Mais la présence d'une population nomade dans ce secteur, comme à l'est du Jabal Shbayt, est tout à fait cohérente avec les hypothèses que j'ai développées plus haut quant à la localisation des terrains de parcours des nomades à la période byzantine.

Il faut aussi signaler une épitaphe de Rasm al-Kubarah, sur le piémont sud du Jabal Hass, cette fois, qui mentionne une « demeure éternelle de Thalabathos »<sup>61</sup>. L'interprétation de la première partie de l'inscription pose quelques problèmes, mais dans la seconde partie se trouve mentionné le nom arabe de Ta'labat (Θαλαβοθος). Or les Tha'labides sont assimilés dans la *Chronique* de Josué le Stylite, au tout début du VI<sup>e</sup> siècle, aux arabes alliés à Byzance<sup>62</sup>. Il s'agit en fait d'un lignage (*banu Ta'lab*) lié à celui des Jafnides dont serait issu Arethas ou al-Harith, le premier chef arabe de la tribu de Ghassan à avoir conclu une

<sup>54</sup> *IGLS* 2, n° 310 ; ALPI 2009, 2, p. 46-47. Texte grec : « L'an 823, le 24 du mois de Gorpiaios, a été fondé le *martyrion* de saint Serge sous le périodeute Jean et Annéos, fils de Boukéos, et Sergios, fils et petit fils de Sergios. Syméon, fils d'Amraas, fils d'Elias, et Léontios en furent les architectes. Amen. Satorninos, Azizos, Azizos fils de Sergios et Azizos, fils de Marabarkadi [?] ». Texte syriaque : « Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit. En l'an 823, le 24 du mois Iloul, ont été posées les fondations [de l'église], et ce fut Jean, le périodeute – que sa mémoire soit bénie – qui en posa la première pierre et Mara qui écrivit [l'inscription], et Annas et Antiochos qui en furent les fondateurs ». En marge: « Abu Sergis ». Texte arabe : « Avec le secours de Dieu » ou « Que Dieu secoure » et « Sergios, fils d'Amat Manâf et Han[n]a'i, fils d'Imru al-Qays, et Sergios, fils de Sa'ad, et Sitr, et Sergios ». En syriaque à nouveau: « la construisirent [= restaurèrent] Abu Sergis et Antiochos et Mouqim bar Timai et Mari ».

<sup>55</sup> LAUFFRAY 1944, p. 43.

<sup>56</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 168.

<sup>57</sup> RIGOT 2003, 1, p. 263.

<sup>58</sup> SARTRE 2001, p. 782 et 784.

<sup>59</sup> SARTRE 2001, p. 782.

<sup>60</sup> SCHLUMBERGER 1951, p. 166. Une inscription, en particulier, renvoie à un groupe tribal du nom d'Awidh, identifié comme « Safaïte » (SARTRE 1992b, p. 47).

<sup>61</sup> *IGLS* 2, n° 343 : « Adieu, ceux qui emploient les câbles [aux pressoirs]. Toi [la tombe], joie des ennemis, deuil des enfants, attente des vieillards, médecin [= remède] des souffrances, terreur des riches, désir des misérables, toi qui ne tient pas compte des personnes, qui rends tous les hommes égaux, qu'il est impossible de fuir, demeure éternelle. Une demeure éternelle de Thalabathos, fils de Ausos, a construit, pour lui et ses enfants et personnes à charge. Sois courageuse mon âme, personne n'est immortel ».

<sup>62</sup> Citée par C. Robin (ROBIN 2008, p. 170).

alliance avec Byzance<sup>63</sup>. Le formulaire de l'inscription de Rasm al-Kubarah (« personne n'est immortel ») trouve un parallèle direct avec des stèles funéraires de la nécropole de Sabura datées du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>, mais il pourrait aussi être chrétien<sup>65</sup>. On ne peut donc mettre directement en relation le Thalabathos de l'inscription avec le père d'Arethas. Mais cette mention renforce l'hypothèse selon laquelle des tribus arabes sont bien implantées dans le secteur de Khanasir et de Zabad 1 ou à proximité<sup>66</sup>, et ceci probablement assez tôt.

Bien plus à l'est, la présence jafnide est depuis longtemps connue à Resafa/*Sergioupolis*. Une acclamation à gloire du fils du phylarque fédéré et *patricius* Arethas/Al-Harith, Al-Mundhir<sup>67</sup>, a été identifiée de longue date dans l'abside du bâtiment extra-muros, le « *praetorium* » d'Al-Mundhir<sup>68</sup>. Cet édifice constitue de fait l'une des très rares constructions qu'on peut raisonnablement attribuer à la dynastie jafnide<sup>69</sup>.

Sur d'autres sites, beaucoup plus dispersés, I. Shahid a aussi supposé la présence d'une population arabe. Celle qu'il signale à Al-Turkmaniyya ne surprendrait pas compte-tenu de la localisation du site. I. Shahid, après A. Musil, identifie le site avec Dair al-Lathiq ou Dair Dawud<sup>70</sup>, un monastère qui aurait été fondé par le chef placé à la tête de la tribu de Salih, fédérée à l'empire au V<sup>e</sup> siècle. Enfin, I. Shahid soulignait que Zabad 1<sup>71</sup> comme Khanasir<sup>72</sup> étaient également connus comme des centres arabes chrétiens.

Ces indications sur la composante arabe du peuplement appellent quelques commentaires. En premier lieu, si l'intervention de hauts dignitaires arabes en tant qu'évergètes témoigne de leur influence dans certains secteurs, c'est-à-dire à Khanasir et Zabad 1, elle ne signifie ni qu'ils y résidaient à longueur d'année, ni qu'une fraction de leur tribu s'y était sédentarisée. En second lieu, les inscriptions arabes chrétiennes ou byzantines de Zabad 1 et ses environs témoignent effectivement de la proximité des populations arabes – nomades – avec cette agglomération. Et le fait que des Arabes y aient contribué à la construction ou à la restauration d'un sanctuaire à saint Serge – dans des proportions qui ont pu justifier une dédicace trilingue incluant l'arabe – n'apparaît pas surprenant quand on connaît leur dévotion à l'égard du saint martyr, dévotion dont témoigne la continuité d'occupation qu'on observe à Resafa bien après l'avènement de l'Islam. La partie de la dédicace rédigée en arabe<sup>73</sup> peut à la fois saluer l'intervention d'individus arabes dans sa construction et constituer un témoignage de l'importance de la fréquentation par des populations arabes de ce *martyrion*. Est-ce à dire que ces populations sont d'anciens

<sup>63</sup> ROBIN 2008, p. 177. Voir aussi ROBIN 1996, p. 696-699 pour un développement plus long sur cette question.

<sup>64</sup> Voir *IGLS* 4, n° 1995-1996.

<sup>65</sup> P.-L. Gatier, communication personnelle.

<sup>66</sup> Rasm al-Kubarah est à 7 km à vol d'oiseau de Khanasir.

<sup>67</sup> SAUVAGET 1939, p. 117.

<sup>68</sup> Voir ci-dessus note 338, p. 242.

<sup>69</sup> GENEQUAND 2006b, p. 78-79. La question des constructions associées à la principauté jafnide a été abordée par plusieurs chercheurs. D. Genequand a récemment fait le point sur ce sujet (GENEQUAND 2006b, p. 77 et suiv.).

<sup>70</sup> SHAHÎD 1989, p. 297-299. Voir ci-dessus (b) *Les monastères probables*, p. 460

<sup>71</sup> SHAHÎD 1984, p. 403-404. L'auteur associe Zabad 1 à la tribu de Tanukh.

<sup>72</sup> SHAHÎD 1984, p. 405 et 434.

<sup>73</sup> Voir ci-dessus note 54, p. 867.

nomades sédentarisés ? Pas nécessairement, si l'on retient l'hypothèse selon laquelle les aires de nomadisme se trouvent à moins d'une dizaine de kilomètre à l'est de Zabad 1. Est-ce qu'une fraction de la population de Zabad 1 a pu être constituée d'anciens nomades ? Oui, mais le développement de l'agglomération n'est pas pour autant à mettre au compte de la sédentarisation de populations nomades<sup>74</sup>.

En somme, les données qu'apportent l'épigraphie permet surtout de confirmer l'existence d'une zone de contacts et d'échanges entre les populations sédentaires écrivant en grec et en syriaque et les populations arabes, dont une partie a pu se sédentariser, mais dont la plupart, me semble-t-il, ont vraisemblablement conservé leur mode de vie nomade. Rien ne prouve donc que l'essor démographique et la mise en valeur agricole que connaît la Syrie centrale entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle soient à mettre au compte d'un mouvement de sédentarisation massif et continu, même si certains témoignages indiquent que des phases de sédentarisation ont pu exister<sup>75</sup>.

- Les vestiges archéologiques à la lumière de l'ethnologie

Au contraire, les formes de l'habitat et les modalités du peuplement (notamment la prépondérance des écarts dans les secteurs les plus orientaux) montreraient qu'une population sédentaire est à l'origine du peuplement byzantin en Syrie centrale.

Les étapes qui conduisent à la sédentarisation des tribus arabes nomades modernes sont connues et bien étudiées par les ethnologues (**figure 51, 3**)<sup>76</sup>. Ce processus implique un jeu transitionnel entre la tente et l'habitat en dur et une migration progressive de l'une à l'autre qui passe d'abord par une fonction généralement plus utilitaire que résidentielle de la maison en dur (stockage de fourrage, de denrées)<sup>77</sup>. L'implantation d'une tente possède, bien sûr, une incidence sur l'organisation du groupement et la répartition des constructions en dur. À un degré précoce de sédentarisation, le plan de l'agglomération est donc caractérisé par un maillage assez large des maisons en dur<sup>78</sup>. Entre elles s'intercalent les tentes, qui servent d'habitation principale, mais aussi des enclos de parcage pour les troupeaux. Les techniques de construction des maisons en dur, que les populations nomades, par définition, ne maîtrisent pas ou maîtrisent peu, s'inspirent des traditions constructives des sédentaires<sup>79</sup>.

<sup>74</sup> Lorsque les sources mentionnent la sédentarisation de tribus arabes préislamiques, elles évoquent surtout, à Alep et à Qinasrin par exemple, l'installation de faction tribale dans les faubourgs des villes existantes (EDDÉ et SODINI 2005, p. 474).

<sup>75</sup> M. Macdonald estime que, même pour la Syrie du Sud, les données disponibles ne permettent pas de conclure à un mouvement de sédentarisation massif de populations nomades (MACDONALD 1993, p. 353). Même chose plus généralement pour W. Liebeschuetz (LIEBESCHUETZ 2006, p. 137).

<sup>76</sup> DAKER 1984, p. 51-56 et 72 et suiv. ; ROUX 1984 ; JARNO 1984, p. 198-199 ; AURENCHE 1990 ; AURENCHE 1999.

<sup>77</sup> DAKER 1984, p. 51-52 ; JARNO 1984, p. 198 ; AURENCHE 1990, p. 32.

<sup>78</sup> AURENCHE 1990, p. 32 ; AURENCHE 1999, p. 79.

<sup>79</sup> Cela peut donner lieu à un agglomérat de maisons relevant de traditions architecturales distinctes, comme O. Aurenche le souligne par exemple pour Al-Kowm. Au cours de leur sédentarisation progressive, dont les premières phases remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle, les habitants d'Al-Kowm se sont inspirés de quatre traditions architecturales distinctes : la maison en terre avec arc transversal supportant un toit plat, la maison en terre avec couverture en coupole (encorbellement), la maison à toit plat avec charpente en bois et finalement, l'introduction de l'*iwan*, de tradition urbaine, dans l'habitat (AURENCHE 1999, p. 46-47).

M. Sartre et W. Liebeschuetz, d'après la chronique syriaque de Bar Hebraeus, rapportent qu'au moment de la « révolte des Ghassanides », dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle, certaines tribus choisissent d'abandonner les armes et se sédentarisent<sup>80</sup>. Si l'on en croit ce texte, les épisodes de sédentarisation massive auraient donc existé<sup>81</sup>. W. Liebeschuetz cite aussi deux passages de la *Vie de Saint Euthyme* qui renvoient à la sédentarisation d'une tribu arabe récemment christianisée autour d'une église en *Palaestina Prima* dans les années 420-430<sup>82</sup>. Le groupe des premiers baptisés est augmenté d'autres factions tribales et, bien que le campement de tentes finisse par regrouper une population assez importante pour justifier la demande d'ordination – accordée – d'un évêque auprès du patriarche de Jérusalem, la *Vie* du saint ne désigne jamais cette implantation autrement que comme un campement. Un second passage fait référence au même campement, sous Anastase (491-518), au moins 70 ans – deux générations – plus tard. À cette période, il rassemble toujours des tentes, puisque celles-ci, après avoir été dévastées par une incursion de « barbares », furent replantées – à deux reprises – en un autre lieu<sup>83</sup>. Autour du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, la même source mentionne à nouveau un Saracène chrétien présenté comme un rejeton de ceux baptisés un siècle plus tôt par le saint<sup>84</sup>. Bien qu'il continue d'être désigné comme Saracène, près de quatre générations après la sédentarisation de ses parents – ce qui témoigne d'une certaine marginalisation<sup>85</sup> –, il réside cette fois dans un lieu-dit décrit comme un domaine (κτῆμα) – même si cela ne signifie pas qu'il ait troqué la tente pour une habitation en dur.

F. Villeneuve a évoqué plusieurs formes de sédentarisation possible : l'intégration partielle de populations nomades dans certains quartiers de villages de sédentaires, des fondations nouvelles par des fractions de tribus, mais aussi un processus de sédentarisation incomplète ou en cours, qui fait intervenir un habitat villageois en dur que quittent saisonnièrement des populations non encore complètement sédentarisées<sup>86</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'archéologie, à partir des données de prospection, ne permet pas d'identifier une forme d'habitat qui renverrait spécifiquement à un groupe en cours de sédentarisation. Les techniques et les formes de l'habitat en terre paraissent homogènes et la taille des pièces, les modes supposés de couverture et l'agencement des pièces entre elles, autour de l'élément fondamental que constitue la cour centrale, paraissent relever davantage d'une tradition architecturale sédentaire que d'un processus de sédentarisation. Mais il est

<sup>80</sup> Bar Hebraeus, *Chronographie*, p. 89 ; SARTRE 1982, p. 192 ; LIEBESCHUETZ 2006, p. 141-142.

<sup>81</sup> En l'occurrence, les tribus citées se sont sédentarisées dans des secteurs aussi divers que la Palmyrène, l'Émésène, le Moyen-Euphrate et l'Assyrie. M. Sartre souligne qu'il s'agit à chaque fois de zones de marge et de secteurs où les contacts entre les populations d'agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades sont les plus fournis, comme dans les processus de sédentarisation subcontemporains (SARTRE 1982, p. 192).

<sup>82</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, XIV-XV/24-25. Il s'agit de la tribu dirigée par Aspébétos, le premier chef arabe à qui semble avoir été conféré le titre de phylarque fédéré par le pouvoir impérial (Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, 10). Voir SARTRE 1982, p. 149-150.

<sup>83</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, XLVI/67-68.

<sup>84</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, LI/75.

<sup>85</sup> Sur la marginalisation des populations arabes en Syrie du Sud, voir VILLENEUVE 1989, p. 135-138 et SARTRE 1992b, p. 47-48.

<sup>86</sup> VILLENEUVE 1985a, p. 117.

possible que les vestiges des premières phases de la sédentarisation ne soient pas accessibles par la prospection.

Si on laisse de côté l'habitation individuelle pour s'intéresser aux types d'implantation, et notamment aux formes de l'agglomération, certains éléments pourraient désigner une population d'origine nomade. C'est le cas par exemple des hameaux présentant une dispersion intercalaire importante. La répartition des habitations, plus lâche qu'ailleurs, pourrait constituer un indice d'une sédentarisation en cours. Mais elle pourrait tout aussi bien indiquer une économie principalement tournée vers l'élevage, activité qui requiert – dans les hameaux en général, plus rarement dans les agglomérations plus importantes – un espacement plus important entre les habitations<sup>87</sup>. Les abris sous dalle pourraient constituer l'un des éléments du jeu transitionnel que j'ai évoqué plus haut pour les populations nomades ou semi-nomades subcontemporaines. P.-L. Gatier semble interpréter la présence de ces cavités dans certains villages comme un indice de la sédentarisation de populations nomades<sup>88</sup>. Ces aménagements ont été principalement interprétés comme des abris destinés tant aux hommes qu'aux bêtes dans les périodes qui précèdent la période byzantine<sup>89</sup>. Mais l'utilisation de pièces, de cavités ou de boyaux souterrains est attestée dans d'autres régions, qui n'ont pas jamais connu qu'un peuplement sédentaire. Ils abritent alors aussi bien des pressoirs que des étables<sup>90</sup>. L'exploitation, par des populations de pasteurs nomades, des cavités sous dalle est hors de doute<sup>91</sup>. Est-ce que, pour autant, les agglomérations qui présentent des cavités sous dalle témoignent d'un processus de sédentarisation de populations nomades ? C'est plus discutable. La présence d'abris sous roche aménagés par des populations pastorales nomades a pu justifier l'implantation de populations sédentaires sur le même site, d'abord parce qu'elles pouvaient se les réapproprier à moindre effort et ensuite parce que leur présence devait probablement signaler celle de points d'eau proches, indispensables même dans le contexte d'un campement temporaire. Mais on peut aussi envisager que des populations sédentaires aient elles-mêmes aménagé ces abris.

Il reste que certains hameaux – à dispersion intercalaire et/ou avec des cavités nombreuses – pourraient témoigner d'une phase déjà avancée – compte-tenu d'un habitat en dur organisé autour d'une cour centrale – de la sédentarisation de populations nomades pour lesquelles l'élevage continuerait de jouer un grand rôle. Dans les villages en général, comme dans les hameaux compacts, l'agencement compact et régulier des habitations plaide au contraire pour une population d'origine sédentaire. L'élevage n'en est pas exclu, mais les aménagements qui s'y rapportent désignent plutôt une gestion collective du troupeau, reléguée en périphérie de l'agglomération dans des enclos plus ou moins étendus.

<sup>87</sup> AURENCHE 1999, p. 79. On peut cependant signaler une exception notable avec une importante dispersion intercalaire dans un bourg (Rasm al-Ahmar 3), principalement impliqué dans des activités liées à l'élevage.

<sup>88</sup> GATIER 2005, p. 112.

<sup>89</sup> ROUSSET sous presse 3.

<sup>90</sup> Voir ci-dessus (b) *Les abris sous roche*, p. 696.

<sup>91</sup> ROUSSET sous presse 3.

Et, bien qu'O. Aurenche insiste sur l'existence d'implantations en dur « individuelles »<sup>92</sup>, j'ai peine à croire que les fermes isolées, qu'elles soient romaines, byzantines ou omeyyades, puissent appartenir à des populations nomades récemment sédentarisées. D'abord parce que beaucoup de fermes paraissent relever d'une tradition architecturale typiquement sédentaire : c'est ce qu'évoquent la charpente et les tuiles, la pierre taillée, les pavements de mosaïques et enfin l'étage, qui nécessite une incontestable maîtrise technique dans l'architecture en terre. Ensuite, parce que la tenue d'une ferme et du domaine qui lui est attenant, même en mêlant culture et élevage, exige des connaissances agronomiques qui excèdent vraisemblablement celles d'une famille nomade récemment sédentarisée. Des connaissances empiriques et rudimentaires suffisent pour pratiquer l'agriculture de complément caractéristique des populations nomades dans les premiers temps de leur sédentarisation, notamment pour semer de l'orge pluvial. Mais elles sont trop lacunaires pour permettre le maintien et la prospérité d'une ferme dans des conditions climatiques et édaphiques souvent difficiles. C'est particulièrement évident pour les fermes dont l'activité agricole repose en partie sur l'arboriculture : O. Aurenche a d'ailleurs souligné que ce type de culture semble être le dernier auquel s'essaient les populations nomades sédentarisées<sup>93</sup>. Or, sur le versant est du Jabal Shbayt, sur la bordure externe de la zone sédentaire, ce sont principalement des fermes qu'on identifie, des fermes qui constituent le « front pionnier de la colonisation » et dont le territoire semble bien faire la part belle à l'arboriculture, aux cultures spéculatives, les plus rentables et les plus rémunératrices – à condition, cependant, de connaître les techniques de construction et d'entretien des terrasses de culture et d'être en mesure d'attendre le plein rapport des plantations, ce dont on peut douter pour une population récemment sédentarisée.

La construction de terrasses de culture, l'aménagement de points d'eau avec des chaînes à godets, des roues à eau et des *qanats* sont autant de moyens de s'affranchir des conditions de culture locales ou de les améliorer et paraissent davantage relever de technologies sédentaires que de celles qu'une population de pasteurs nomades est susceptible de maîtriser. J.-M. Dentzer évoque ce problème pour l'urbanisation de Pétra par les Nabatéens et s'interroge en conséquence sur les modèles sur lesquels se sont appuyés ces populations pour capter, acheminer et stocker les eaux pluviales, celles des sources périphériques et pratiquer une culture de fond d'oued optimisée par la présence de murettes perpendiculaires au talweg<sup>94</sup>. Même s'il est évident que les populations nomades, au cours du processus, d'ailleurs réversible<sup>95</sup>, de sédentarisation calquent leur habitat et leurs pratiques

<sup>92</sup> Elles renvoient à une utilisation familiale du bâtiment

<sup>93</sup> AURENCHÉ 1999, p. 71.

<sup>94</sup> DENTZER 1999, p. 237-238.

<sup>95</sup> La réversibilité du caractère sédentaire ou nomade d'une population dans une zone de marge est un aspect sur lequel je n'ai pas suffisamment insisté jusqu'ici. De fait, les changements de mode de vie ne sont ni unilatéraux – ils ne s'opèrent pas uniquement vers l'état sédentaire – ni irréversibles. N. Lewis cite l'exemple, dans la région d'Alep, des Bani Sa'id et des Baqqarah, sédentarisés dans les années 1830, et redevenus nomades vers 1840 (LEWIS 1987, p. 41). Au même moment, dans la steppe syrienne, les récits des voyageurs évoquent la désertification des villages en réponse à l'avancée des nomades. Mais la progression de ces « nomades » correspond en fait à une nouvelle phase de nomadisation d'une population récemment sédentarisée par les pouvoirs en place, qui, profitant d'un déclin de l'autorité de l'État, retourne à un mode de vie nomade, préféré à

culturales sur les sédentaires, le mimétisme et la seule observation ne permettent pas d'arriver à la maîtrise technique qu'exigent certaines réalisations. Les probabilités pour que le réseau complexe de *qanats* autour de la grande *fayda* centrale résulte d'un mouvement de sédentarisation massif et rapide comme celui que F. Villeneuve semble entrevoir au début de l'ère chrétienne pour la Syrie du Sud<sup>96</sup> sont infimes.

W. Liebeschuetz souligne aussi la difficulté qu'il y a à faire la part de l'essor démographique des populations sédentaires et de la sédentarisation de populations arabes nomades pour expliquer la progression de la mise en valeur agricole à la période byzantine<sup>97</sup>. Mais il considère qu'une fraction « *considerable* » de ces exploitants sont des nomades sédentarisés. Pour lui, les phylarques arabes fédérés ont pu jouer un rôle particulièrement important dans le développement des régions agricoles, et notamment dans celui de la Syrie centrale. Il propose en effet de leur attribuer le financement de certains des principaux réseaux hydrauliques et considère que cette politique a pu rendre plus attractifs aux yeux des pasteurs nomades le mode de vie sédentaire et l'agriculture et donc favoriser la sédentarisation des tribus<sup>98</sup>. Si l'épigraphie témoigne effectivement de ce que certains phylarques et individus de nom arabe ont très tôt été impliqués dans le développement et l'équipement de certaines agglomérations, ils auraient très bien pu, ailleurs, jouer les entrepreneurs. Pour autant, les principaux réseaux de *qanats* de la région bénéficient principalement à la grande *fayda* centrale et, par extension, à Al-Andarin et malgré un *corpus* épigraphique assez fourni, l'agglomération n'a pas livré d'indices de l'implication de phylarques arabes dans son développement ni même d'indices de l'existence d'une composante arabe dans sa population.

H. Gaube, enfin, est aussi l'auteur d'une autre théorie, plus ancienne mais assez similaire, en faveur de la sédentarisation. Elle repose en grande partie sur un type de décor en bas relief commun à des zones pour lesquelles on suppose l'hégémonie de phylarques arabes fédérés et notamment celle du lignage jafnide<sup>99</sup>. Comme W. Liebeschuetz après lui, il supposait que les phylarques arabes avaient permis à la fois le développement de la région et la sédentarisation de tribus nomades<sup>100</sup>.

---

celui de sédentaire (CRIBB 1991, p. 153). Si l'on assiste au retour au nomadisme d'anciennes populations nomades, on observe aussi que des sédentaires quittent leurs villages pour adopter un état nomade. On parle alors de « bédouinisation » (DIGARD 1990, p. 100). Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Jazirah est décrite par les voyageurs comme un territoire semé de villages désertés et abandonnés aux nomades. Or, pour N. Cribb, il est fort possible que ces nomades soient les anciens habitants des villages, éleveurs devenus trop mobiles pour conserver une base fixe. D'un état à l'autre, il existe une grande subtilité de nuances qui permettent de moduler les activités (agriculture et élevage) pour les adapter à une conjoncture politique ou le plus souvent économique particulière (AURENCHÉ 1993, p. 20-21). Le caractère nomade ou sédentaire d'un groupe n'est parfois que temporaire, et appelé à s'adapter aux aléas climatiques, politiques, ou économiques.

<sup>96</sup> VILLENEUVE 1989, p. 134.

<sup>97</sup> LIEBESCHUETZ 2006, p. 132-133

<sup>98</sup> LIEBESCHUETZ 2006, p. 143-144.

<sup>99</sup> GAUBE 1979, p. 189 ; GAUBE 1981, p. 95-97.

<sup>100</sup> GAUBE 1981, p. 97.



En résumé donc, l'épigraphie et l'archéologie ne permettent guère que de conclure à l'existence d'une zone, apparemment assez restreinte, dans laquelle les contacts entre une population de langue grecque et syriaque et une population de langue arabe sont attestés et paraissent, sinon fréquents, du moins établis sur la longue durée, au moins du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. La population arabe est représentée dans l'épigraphie par d'éminents personnages, dont certains ont activement participé au développement des agglomérations de Khanasir et Zabad 1. Ils détiennent manifestement un pouvoir local sur les tribus arabes. C'est du moins ainsi qu'on interprète la fonction de phylarque à laquelle il est fait référence à trois reprises à Khanasir/*Anasartha*. Compte-tenu des contacts entre les deux populations, il est possible qu'une fraction de la population arabe se soit sédentarisée. Mais aucun élément ne permet d'établir qu'un mouvement de sédentarisation est à l'origine de l'extension des zones cultivées qu'on attribue à la période byzantine. Cela paraît même plutôt improbable si l'on tient compte des formes du peuplement et de l'existence, probable, d'un front pionnier constitué par l'habitat isolé. Ce l'est encore davantage, me semble-t-il, si l'on prend en compte le caractère très spécialisé de la production agricole dans les secteurs où l'épigraphie suggère la présence d'une composante arabe dans la population.

## **2. Genèse et développement de l'habitat**

### **a) L'habitat isolé : un front pionnier de la colonisation ?**

L'hypothèse selon laquelle l'habitat isolé, à la période romaine, mais aussi tout au long de la période byzantine, aurait constitué une forme pionnière d'occupation du sol a été suggérée à plusieurs reprises par les prospecteurs du programme « Marges arides »<sup>101</sup>. Même si la période romaine est moins connue que la période suivante, certaines grandes fermes (comme Rasm M'ammash) pourraient dès cette époque avoir fait partie d'un mouvement progressif de conquête de nouveaux terroirs agricoles.

La répartition des différents types de sites et plus particulièrement de l'habitat isolé à la fin de l'époque byzantine donne en effet toutes les raisons de croire à l'existence d'un front de colonisation qui aurait pris la forme d'un cordon de fermes ou de monastères (**cartes 12, 16 et 26**). À la lisière de l'occupation sédentaire, au nord comme au sud, l'habitat isolé apparaît en effet comme la forme de peuplement la plus systématique. C'est le cas sur le versant oriental du Jabal Shbayt, mais aussi sur le bastion de 'Itriya et au-delà, à l'est et nord.

Si l'on peut estimer, sur le bastion de 'Itriya notamment, que les conditions de l'occupation sont moins défavorables au développement de l'habitat isolé qu'à celui de l'habitat groupé, en raison de l'extension très limitée des terroirs propices à la culture, cet argument ne tient pas pour le Jabal Shbayt. Le déterminisme géographique, dans le secteur nord de la région, ne peut expliquer la concentration des écarts dans cette zone où l'accès à l'eau est facile et le potentiel agronomique intéressant. C'est précisément ce dont témoigne

<sup>101</sup> GEYER et ROUSSET 2001, p. 118 ; GEYER, BESANÇON et ROUSSET 2006, p. 61.

le développement de hameaux sur le piémont et de villages dans les vallées. Sauf à admettre l'existence d'un front pionnier représenté par l'habitat isolé – aussi bien fermes que monastères –, je ne vois pas comment expliquer la concentration des écarts dans cette zone.

Si l'on admet que l'hypothèse est fondée et que l'occupation procède de l'habitat isolé, on devrait logiquement admettre l'hypothèse d'un développement organique des agglomérations comme la plus probable. De la ferme émanerait le hameau et du hameau, le village. Ce schéma de développement est possible et l'on pourrait l'étayer avec des exemples de villages présentant un agencement moins régulier que d'autres. Mais il n'est ni exclusif ni systématique. Et la présence d'un front pionnier « spontané » constitué de fermes et de monastères n'est pas incompatible avec une politique volontariste de développement de la région, politique qui aurait pu produire des villages à l'organisation plus régulière et, peut-être, conçue à l'avance<sup>102</sup>.

En somme, on ne peut que déplorer le silence des documents épigraphiques sur l'habitat isolé<sup>103</sup> puisqu'il nous prive d'arguments susceptibles d'étayer ou d'infirmer l'hypothèse d'un front de colonisation constitué de fermes et de monastères.

### **b) À l'origine de la formation de l'habitat**

Dans l'état actuel de la documentation, il n'existe pas de réponses définitives aux diverses questions que soulève, à l'époque byzantine, la multiplication des implantations. De la même manière qu'il est impossible de déterminer avec certitude si l'extension de peuplement byzantin s'explique par l'essor démographique que connaissent les populations sédentaires de l'ouest ou par la sédentarisation de populations nomades venues de l'est – ou par les deux –, il est impossible de se prononcer avec quelque certitude sur l'origine des sites et plus précisément sur le processus de formation des agglomérations.

Il est évident que les contraintes, tant géographiques que climatiques, ont eu un impact déterminant sur la localisation des sites. Mais les facteurs environnementaux n'interviennent pas – ou pas systématiquement<sup>104</sup> – directement dans l'évolution des sites et ne suffisent pas toujours à expliquer les raisons qui ont présidé à leur implantation ou la forme qu'ils ont adoptée.

<sup>102</sup> Voir ci-dessous (b) *Les villages sont-ils des fondations ?*, p. 877.

<sup>103</sup> Sept inscriptions datées seulement renvoient à l'habitat isolé : une inscription d'Al-Bab 1, probablement antérieure à l'installation du monastère (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187), deux de Buz al-Khazir (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 187 ; *IGLS* 2, n° 270 et GATIER 2001, p. 97 pour correction), une de Khirbat al-Bil'as (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 53), une de Stabl 'Antar (*IGLS* 4, n° 1673) et deux de Qasr Ibn Wardan 1 (*IGLS* 4, n° 1842 et MAFFEI 1995, p. 110). À l'exception de l'inscription d'Al-Bab 1, toutes appartiennent au VI<sup>e</sup> siècle et la plupart à la seconde moitié de ce siècle. Aucune ne permet donc de dater le possible front pionnier du versant est du Jabal Shbayt.

<sup>104</sup> J'ai déjà évoqué plus haut que ces facteurs pouvaient limiter la population d'une agglomération et donc son développement. Un terroir médiocre ou peu étendu ne permettrait pas aux exploitants de cultiver une surface suffisante ou d'assez bonne qualité pour assurer leur subsistance. C'est la raison qui expliquerait la répartition contrastée des agglomérations sur et autour du Jabal Shbayt : les terroirs plus fertiles et plus étendus des vallées auraient permis le développement de villages importants. Voir ci-dessous b) *Le Jabal Hass et le Jabal Shbayt*, p. 839.

On peut s'interroger sur l'existence d'un semis de constructions antérieures autour desquelles se seraient formées puis développées des agglomérations. J'ai déjà suggéré plus haut que certains édifices – comme les « grands bâtiments » mais peut-être aussi les fermes et les monastères – ont pu servir de pôle de focalisation<sup>105</sup>. Des « forteresses primitives » ont aussi pu jouer ce rôle, même si seules celles situées dans la partie occidentale de la région semblent avoir été associées, plus tard, à des agglomérations.

Mais l'origine et les modalités de développement du village nous sont pour l'instant inconnues. Se forme-t-il par un processus continu et organique ? Les habitations/exploitations s'agrègent-elles spontanément les unes aux autres ? Viennent-elles progressivement augmenter le nombre d'habitants jusqu'à ce qu'il en découle un sentiment d'appartenance communautaire assez fort pour que soient construites, ensemble, les premières églises ou les premiers aménagements collectifs (enclos, enceinte...)<sup>106</sup> ? Ou les villages sont-ils des créations *ex nihilo*, ce qui impliquerait l'existence d'une volonté affirmée de conquête et de mise en valeur du territoire et l'intervention d'un pouvoir politique ?

On peut trouver, en Syrie centrale, des arguments en faveur de chacune de ces hypothèses.

*(a) L'agglomération : une forme de peuplement résultant d'une croissance organique ?*

Le pendant logique de la théorie de la croissance organique du village est qu'une ferme pourrait évoluer en un hameau et un hameau en un village<sup>107</sup>, le tout selon un processus d'amalgame et d'intégration progressive, qui conduirait à occuper au terme de l'évolution tous les espaces éventuellement laissés libre entre les habitations les plus anciennes<sup>108</sup>. Or, on trouve en Syrie centrale des types de sites dont chacun pourrait correspondre à une étape du développement susceptible de conduire finalement à la formation d'un village. Il suffit de prendre en considération le versant est du Jabal Shbayt qui, à l'exception peut-être du hameau compact, rassemble à lui tout seul toutes ces étapes supposées – si on laisse le critère de la datation de côté. On y trouve en effet, à côté d'une ferme isolée (Jinqasah Batush 1), deux hameaux à dispersion intercalaire, dont, l'un – Jinqasah Batush 2 – ne rassemble guère plus de 4 ou 5 habitations, et l'autre – Tuwahinah 4 (**figure 41, 2**) – aurait pu en compter une petite dizaine, avec une distance moindre entre les différents groupes de bâtiment. Un peu plus au nord se trouve le village, compact, de Rasm al-Hajal (**figure 98**).

<sup>105</sup> Voir ci-dessus (c) *La place des fortifications dans la genèse des implantations*, p. 571 et a) *L'habitat isolé : un front pionnier de la colonisation ?*, p. 874.

<sup>106</sup> C'est l'opinion de G. Tate pour le Massif calcaire (TATE 1992, p. 300) et de Y. Hirschfeld pour les villages des provinces de Palestine (HIRSCHFELD 1997, p. 60).

<sup>107</sup> C'est le point de vue de G. Tate (TATE 1992, p. 300).

<sup>108</sup> Pour Y. Hirschfeld, les agglomérations à dispersion intercalaire sont le prélude à un groupement plus compact (HIRSCHFELD 1997, p. 60). Idem pour G. Tate (TATE 1992, p. 300).

Le schéma d'évolution progressive, de l'exploitation isolée au village, est tout à fait probable. Je pense même qu'il permettrait d'éclairer l'allure relativement anarchique de certaines agglomérations, comme celle de Rasm al-Ahmar 3 (**figure 139**), par exemple. Mais je ne crois pas qu'il s'adapte à toutes les situations. Car bon nombre de villages, comme je l'ai déjà souligné, présentent un caractère structuré, organisé, presque orthogonal<sup>109</sup>. Or je vois mal comment un tel agencement pourrait résulter d'une croissance organique et d'un agglomérat spontané d'exploitations<sup>110</sup>.

Je ne crois pas non plus que la dispersion intercalaire représente systématiquement une étape dans l'évolution vers un habitat compact<sup>111</sup>. L'espace qu'on observe entre les différentes habitations paraît avoir une raison fonctionnelle, celle de permettre le déploiement d'enclos de proximité<sup>112</sup>, auxquels on peut attribuer une fonction agraire autant que pastorale, mais qui correspondrait plutôt à un mode de gestion de l'espace lié à l'élevage<sup>113</sup>. Or si ces espaces ont bien une fonction structurelle, à moins d'un changement dans l'orientation économique du groupement, il n'y a aucune raison pour qu'ils disparaissent dans une phase ultérieure de l'agrandissement de l'agglomération. C'est bien ce qui expliquerait leur persistance, autant que la dispersion intercalaire, dans un bourg comme Rasm al-Ahmar 3.

*(b) Les villages sont-ils des fondations ?*

En faveur de l'hypothèse selon laquelle les villages seraient des fondations, on peut avancer plusieurs arguments. Le premier, qui correspond au trait le plus fréquent, tient à l'organisation manifeste qui préside au plan des villages en général, même si tous les villages ne présentent pas ce type d'agencement. La distribution presque orthogonale des îlots qui regroupent les habitations, la présence d'une voirie, cohérente et surtout continue, qui permet de traverser certains villages d'un bout à l'autre, sont les arguments qui paraissent illustrer le plus fréquemment la thèse des fondations. Mais il en existe d'autres, pour lesquels les exemples sont plus limités. C'est par exemple cet espace vide de construction entre le « grand bâtiment » de Rasm al-Rbayt (**figure 90**) et l'enceinte du village, à l'ouest, qui pourrait témoigner d'une organisation préconçue du village<sup>114</sup>. Les surfaces vides, délimitées

<sup>109</sup> Voir ci-dessus *L'organisation de l'habitat*, p. 790.

<sup>110</sup> F. Villeneuve décrit ce type d'évolution pour l'agglomération de Sha'ara, en Syrie du Sud : « On se trouve en présence d'un système de voirie et d'« urbanisme » non tramé : pas d'orthogonalité ni de régularité. Les passages entre les unités d'habitation se rétrécissent, s'élargissent et changent de direction au gré des initiatives des constructeurs privés : le village de Sha'rah n'a pas connu de plan préalable et pas d'urbanisme au sens strict. L'anarchie des cheminements, le caractère clos et autonome des îlots montrent que la vie dans le cadre de l'unité d'habitation prenait le pas sur le souci de la circulation dans le village » (VILLENEUVE 1985, p. 84). Cette description me semble convenir à certains hameaux et même à certains villages de Syrie centrale, mais elle est loin de pouvoir s'appliquer à tous.

<sup>111</sup> Dans certaines agglomérations à dispersion intercalaire, on observe des différences d'orientation entre les groupes de maisons qui me paraissent difficilement pouvoir être résorbées par la suite et donner l'impression d'une organisation régulière de l'agglomération.

<sup>112</sup> À Tuwainah 4, par exemple.

<sup>113</sup> Cf. AURENCHÉ 1999, p. 79.

<sup>114</sup> À noter que pour les espaces vides dans les villages, également observés en Syrie du Sud, F. Villeneuve cite, sans en être convaincu, la thèse de J. T. Milik selon laquelle il s'agirait de surfaces réservées au campement de nomades, à l'intérieur même du village (VILLENEUVE 1985, p. 85).

par des murets, qui semblent circonscrire des îlots au début de leur développement à Zabad 1 (**figure 156**)<sup>115</sup>, pourraient elles aussi désigner un plan de l'agglomération élaboré à l'avance<sup>116</sup>.

Mais cette théorie aurait des implications importantes. Si l'on parle de fondation *ex nihilo*, comme ce pourrait être le cas à Rasm al-Rbayt, parce que le « grand bâtiment » central, l'enceinte et l'espace vierge – en admettant que ces éléments soient tous contemporains – ne sont pas sans rappeler certains *vici* militaires<sup>117</sup>, il faut convenir de l'existence d'une volonté politique, quelles qu'en soient les implications – politique de mise en défense, de peuplement<sup>118</sup>, et/ou de mise en valeur – et l'origine – cité, métropole, administration impériale<sup>119</sup>. Sans aller aussi loin, si l'on considère qu'il existe bien dans les villages une entité capable de planifier le développement de l'agglomération à l'avance, les conséquences pour le mode de fonctionnement et de gestion du village, notamment pour ses institutions, sont elles aussi importantes. Bien que l'épigraphie permette rarement d'identifier l'existence d'une instance dirigeante, individuelle ou collective, dans les villages, la notion même d'organisation et de rationalisation de l'espace bâti semble l'impliquer.

Aucune de ces deux hypothèses sur l'origine et la formation de l'habitat groupé n'est satisfaisante prise indépendante. L'une comme l'autre rendent compte de situations différentes et sont complémentaires. Parmi la grande variété des formes de l'agglomération qu'on observe en Syrie centrale, on trouve des exemples convaincants en faveur de chacune de ces théories. Aucune, cependant, n'explique le développement complet des agglomérations. Il est probable que, même dans l'hypothèse d'une fondation originelle, on finisse par assister à une croissance organique de l'agglomération et que, inversement, dans le cas d'une croissance organique, les autorités villageoises, une fois constituées, aient été en

<sup>115</sup> Voir ci-dessus *Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires*, p. 790.

<sup>116</sup> Et que dire du cas de Wadi al-Zarub 4 où ce qui semble n'être qu'un modeste hameau d'habitations associées à des cavités sous dalle est entourée d'une enceinte dont la superficie correspond à celle du *vicus* militaire d'Aqirbat (voir ci-dessus (b) *Caractéristiques des enceintes « en dur »*, p. 530) ? M.-O. Rousset a souligné qu'il était particulièrement difficile d'appréhender ce site puisque deux périodes d'occupation – romaine et byzantine – y sont représentées (ROUSSET sous presse 3). Il est impossible de déterminer si l'enceinte, les habitations et les cavités sous dalles sont contemporaines ou si certains aménagements en précèdent d'autres. M.-O. Rousset, qui se fonde sur la typologie de S. T. Parker (PARKER 1995), propose de dater l'enceinte des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles et suggère qu'elle serait venue fortifier une implantation antérieure, constituée d'habitations associées à des cavités sous dalle. De fait, si l'on s'en tient à cette hypothèse, Wadi al-Zarub 4 peut être assimilée à une fondation. À une occupation vraisemblablement semi-nomade de la période romaine tardive auraient succédé une enceinte et quelques maisons. Les habitations sont agencées en plusieurs groupes qui présentent la même orientation et pourraient donc préfigurer l'organisation quasi-orthogonale d'un village futur. Peut-être ces maisons et l'enceinte sont-elles contemporaines et participent-elles du même programme : la fondation d'une agglomération. Quoi qu'il en soit, l'enceinte, en pierre, n'est pas représentative de la zone à architecture en terre dans laquelle se trouve Wadi al-Zarub 4 et oblige à regarder ce site comme un cas particulier. On ne peut donc se fonder sur cet exemple ni pour conforter la thèse des fondations villageoises ni pour étayer celle d'une politique de sédentarisation des populations nomades, même si ce site me semble être celui qui illustrerait le mieux cette théorie – en admettant que les abris sous roches soient imputables à une population nomade et qu'il existe une continuité de l'occupation entre les périodes romaine et byzantine.

<sup>117</sup> Qui, par définition, sont des fondations. Voir ci-dessus *Proposition de définition*, p. 809.

<sup>118</sup> P.-L. Gatier suggérait l'existence d'une volonté politique de fixer les tribus nomades (GATIER 2001, p. 105).

<sup>119</sup> Voir ci-dessous B. *Une politique volontariste de développement de la région ?*, p. 914.

mesure d'imposer certaines de leurs vues et notamment, une organisation rationnelle de l'espace.

### c) L'évolution de l'habitat groupé

Même si elle ne permet pas de répondre à la question de l'origine et de la formation des agglomérations, la documentation épigraphique peut – à nouveau – être mise à contribution pour tenter de cerner les évolutions que connaît l'habitat tout au long de la période byzantine et plus particulièrement celles des villages.

Les inscriptions documentent principalement des constructions publiques ou officielles, qu'elles soient laïques ou religieuses et plus rarement des réalisations privées<sup>120</sup>. S'il nous est rarement possible, sauf peut-être pour Karatin al-Kbir, de cerner les phases de croissance démographique de l'agglomération en étudiant la répartition diachronique des habitations, on peut en revanche plus facilement définir les périodes de croissance économique, c'est-à-dire celles au cours desquelles sont édifiées de nouvelles églises<sup>121</sup> – principalement mais pas uniquement – ou remis en état des bâtiments communautaires plus anciens.

Les inscriptions des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (21 au total) sont rarement liées à des constructions (**carte 31**). Un tiers d'entre elles se rapportent à des stèles funéraires. Parmi les deux tiers restants, on peut signaler un *graffito* sur une « forteresse primitive » à Qal'at al-Haways qui a manifestement été utilisée comme refuge et un agrandissement d'une autre « forteresse » de même type, à Al-Bab 1, possible futur monastère. Quatre autres inscriptions témoignent cependant de l'existence d'édifices cultuels puisqu'elles ont été portées sur des autels (3) ou sont liées à un temple (1). Une autre consacre le bornage d'un domaine, correspondant peut-être au site de Shaikh 'Ali Qasun.

La première inscription du IV<sup>e</sup> siècle renvoie elle aussi à un domaine (Khirbat Msharfah), qui dès cette époque se présente sous la forme d'une agglomération administrée par un komarque, à la pointe sud-ouest du Jabal al-'Ala. Sur le plateau du Jabal Shbayt, à Al-Tuba 1, d'autres inscriptions renseignent tout aussi précocement sur la reconstruction, par un évergète apparemment païen<sup>122</sup> – peut-être un grand propriétaire ? –, d'un aménagement correspondant à une esplanade enclose au centre de laquelle sera, 30 ans plus tard, construit un grenier public, toujours grâce à la générosité du même bienfaiteur. Les années 425-475 sont marquées par la construction d'édifices privés dans deux agglomérations importantes : 3 tombeaux entre 337 et 349 à Zabad 1 – dont le plus tardif, probablement construit un peu à l'écart de l'agglomération dans la vallée sera par la suite entouré par les habitations et enclos

<sup>120</sup> Sous ce terme, je regroupe à la fois les habitations et les stèles funéraires, les unes comme les autres appartenant à un individu ou à un groupe d'individus en propre.

<sup>121</sup> La construction et l'aménagement et les travaux d'embellissement des églises résultent, on l'a vu, le plus souvent de la contribution de plusieurs individus, qui vont du simple villageois à l'évergète le plus fortuné. Dans les deux cas, ces travaux témoignent de la prospérité des individus et, indirectement, puisque les contributeurs sont en toute logique le plus souvent des résidents, de celle de l'agglomération dans son ensemble.

<sup>122</sup> La formulation l'indique : « Vie ! L'an 638, au mois d'hyperbétaios, Bellichos, fils de Libianos, a reconstruit [ce bâtiment]. Santé ! » (*AAES* 3, n° 338)

dans l'enceinte du village – et 3 maisons et une tombe entre 361 et 368 à Karatin al-Kbir. Les premières inscriptions documentant des édifices publics sont postérieures à 350. Elles renvoient au grenier d'Al-Tuba 1 et à 4 églises. La plus ancienne est un *martyrion* de Khanasir daté de 369<sup>123</sup>. Les suivantes sont situées dans le nord-ouest de la région : deux au nord du Jabal al-‘Ala<sup>124</sup> et une sur le piémont du Jabal Zawiyah<sup>125</sup>.

Tout au long du V<sup>e</sup> siècle, les constructions privées continuent de se multiplier dans l'agglomération de Karatin al-Kbir. On compte sept maisons et une tombe dans les années 400-450, mais seulement trois maisons et deux tombes dans la seconde moitié du siècle. Des constructions publiques commencent à apparaître sur des sites déjà connus par ailleurs, comme Khanasir<sup>126</sup>, Zabad 1<sup>127</sup>, I‘jaz mais aussi sur des sites pour lesquels on n'avait encore aucune documentation épigraphique : deux agglomérations du Jabal al-‘Ala<sup>128</sup>, une située à l'ouest de ce plateau<sup>129</sup> et une enfin, sur le Jabal Shbayt<sup>130</sup>. C'est également au V<sup>e</sup> siècle que sont réalisés deux panneaux de mosaïques dans l'église de Rayan (417 et 472<sup>131</sup>), le pavement du *martyrion* hors-les-murs (429) et des bains (452) de Dibsi Faraj/*Neocaesarea*<sup>132</sup>. Salamiya/*Salamias* a aussi livré plusieurs blocs inscrits de la même période<sup>133</sup>, ce qui atteste du développement de l'agglomération à cette époque.

Le VI<sup>e</sup> siècle se distingue des précédents par une documentation épigraphique plus importante sur les constructions communautaires, civiles ou religieuses. Les inscriptions de ce type d'édifice représentent plus de 40 % du *corpus* épigraphique au VI<sup>e</sup> siècle, contre 25 % et 35 % respectivement aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Les réalisations privées, par comparaison, se limitent à un peu plus de 11 % du total des inscriptions au VI<sup>e</sup> siècle contre 25 % au V<sup>e</sup> siècle, 35 % au IV<sup>e</sup> siècle et 38 % pour les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles confondus. On peut aussi citer une inscription qui atteste de l'existence, dès la première décennie du VI<sup>e</sup> siècle, d'un pressoir dans une agglomération, Rabdah, qui se trouve à la limite entre les moitiés nord et sud du Jabal al-‘Ala<sup>134</sup>. À l'ouest de ce plateau, les inscriptions du VI<sup>e</sup> siècle documentent la construction d'une église en 526 à Fa‘lul<sup>135</sup>, site jusque là méconnu, et également celle d'une tour et de 2 forts entre 547 et 566<sup>136</sup>. Dans la partie nord du Jabal al-‘Ala, pendant les trois

<sup>123</sup> FEISSEL 2002, p. 202.

<sup>124</sup> Al-Hazimah et I‘jaz.

<sup>125</sup> Khirbat Muqa. La dédicace commémore la rénovation d'une église préexistante et la réalisation d'un pavement en mosaïque (DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 160-161).

<sup>126</sup> Seconde église pour l'agglomération (*martyrion* Saint Thomas, datée de 425).

<sup>127</sup> Chapiteau appartenant probablement à l'église de l'est et portant la date de 474 (*IGLS* 2, n° 309).

<sup>128</sup> Une au nord (Abu Haniyah, possible église : *IGLS* 4, n° 1605) et une au sud (Tall al-Dahab, *idem* : *IGLS* 4, n° 1922).

<sup>129</sup> Tayyibat al-Imam, pavement d'église (FEISSEL 2006, n° 646, p. 202-203).

<sup>130</sup> Drayb al-Wawi, inscription sur chancel attestant de l'existence d'une église (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205).

<sup>131</sup> SEYRIG 1958, p. 38-39.

<sup>132</sup> HARPER 1975, p. 329-334.

<sup>133</sup> *IGLS* 5, n° 2514, 2525-2526 et 2531.

<sup>134</sup> *IGLS* 4, n° 1832. Malheureusement, l'inscription ne renseigne pas sur la date de construction d'un pressoir, mais sur la date de l'exécution d'une meule roulante, qui a pu intervenir en remplacement d'un dispositif antérieur. Le pressoir pourrait donc être bien antérieur au VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>135</sup> *IGLS* 4, n° 1570.

<sup>136</sup> Agglomérations d'Abu Habbah (*IGLS* 4, n° 1743) et de Ma‘an (*IGLS* 4, n° 1809).

premiers quarts du VI<sup>e</sup> siècle, l'épigraphie de Karatin al-Kbir continue de signaler les réalisations privées et notamment les maisons<sup>137</sup>. Sur les autres sites du même secteur, elle renseigne principalement sur la construction de tours et de complexes qui leur sont associés. De nombreux villages sont d'ailleurs connus uniquement grâce à la construction de ces tours<sup>138</sup> : c'est le cas d'Al-Habbat 1, Burj al-Abyad, Hawa, Tall Khaznah et 'Umm al-Tinah<sup>139</sup>. L'une de ces tours (Burj al-Abyad) est spécifiquement désignée comme un gîte (*μητᾶτον*). Dans le village de Ruwayda, la construction d'une tour correspond à celle du premier édifice dont nous ayons connaissance pour ce site, mais elle s'accompagne, 5 ans plus tard, de l'érection d'une église<sup>140</sup>. À côté des réalisations privées qui dominent à Karatin al-Kbir, on peut aussi signaler la construction de l'une des deux tours que compte le bourg<sup>141</sup> et deux autres épigrammes datées des premières années du siècle qui pourraient avoir appartenu à l'église principale, ladite « cathédrale »<sup>142</sup>. De fait, hormis l'église de Ruwayda, déjà citée, on ne connaît qu'une seule autre église dans ce secteur à la même période, l'église 1 de 'Umm al-Khalakhil, datée de 566<sup>143</sup>. À 'Umm al-Rijm, la formulation d'une inscription pourrait aussi renvoyer à une construction publique et peut-être à une église<sup>144</sup>.

Les tendances qu'on observe pour le nord du Jabal al-'Ala se retrouvent dans la moitié sud du plateau, mais avec un décalage chronologique puisque la plupart des inscriptions appartiennent à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, alors que les deux tiers de celles de la moitié nord renvoient à la première moitié du siècle (**carte 32**). Les réalisations privées sont peu nombreuses<sup>145</sup> mais renseignent à chaque fois des sites inconnus auparavant. Le constat est le même pour les tours et les édifices militaires à Fan al-Shamali<sup>146</sup>, Kunbus<sup>147</sup>, Samaqiyya al-Shamaliyah<sup>148</sup> et Tamak<sup>149</sup>. Ailleurs cependant, quelques tours sont construites dans des agglomérations déjà connues : c'est le cas à Halban<sup>150</sup>, à Qasr al-Mharram<sup>151</sup>, à Shaikh 'Ali Qasun<sup>152</sup>. Le nombre d'églises et/ou de monastères paraît significativement plus élevé à cette période que pour la moitié nord. Trois à 8 inscriptions renverraient à la construction

<sup>137</sup> 3 nouvelles maisons sont construites entre 523 et 552 (*IGLS* 4, n° 1641 et GRIESHEIMER 2001, n° 12-13, p. 133-134).

<sup>138</sup> Voir aussi ci-dessus (a) *La répartition des tours dans la région et leur datation*, p. 516.

<sup>139</sup> *IGLS* 4, n° 1609-1610, 1725-1726 et 1768.

<sup>140</sup> *IGLS* 4, n° 1789-1790.

<sup>141</sup> Cette tour est la seule des deux à être datée (*IGLS* 4, n° 1639).

<sup>142</sup> *IGLS* 4, n° 1617 et 1619.

<sup>143</sup> *IGLS* 4, n° 1749.

<sup>144</sup> *IGLS* 4, n° 1729.

<sup>145</sup> Al-'Anz (*IGLS* 4, n° 1873), Qasr Abu Samra (*IGLS* 4, n° 1819) et Tall al-Dib (*IGLS* 4, n° 1864). Leur petit nombre, comparativement à la moitié nord du plateau, n'est pas surprenant. La plupart des réalisations privées connues au nord étaient associées au bourg de Karatin al-Kbir et aux investigations de M. Griesheimer sur ce site

<sup>146</sup> *IGLS* 4, n° 1862.

<sup>147</sup> *Kastron* (*IGLS* 4, n° 1859).

<sup>148</sup> *IGLS* 4, n° 1868.

<sup>149</sup> *IGLS* 4, n° 1957.

<sup>150</sup> *IGLS* 4, n° 1889.

<sup>151</sup> *IGLS* 4, n° 1811-1812 et 1815.

<sup>152</sup> *IGLS* 4, n° 1937.



d'édifices religieux et/ou à des travaux d'embellissement sur ces constructions<sup>153</sup>, soit approximativement deux fois plus qu'au nord. C'est logique si l'on estime que les secteurs nord et sud ont connu une prospérité décalée. Ces bâtiments religieux sont rarement les premiers dont on ait connaissance sur ces sites mais ils attestent de leur développement. Les agglomérations d'Al-Ruhaiyah<sup>154</sup>, Al-Tuba 2<sup>155</sup>, Khirbat Msharfah<sup>156</sup> et de Nawa<sup>157</sup> sont connues par des inscriptions antérieures mais n'auraient été dotées d'églises que dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et principalement dans les années 580-600. En revanche, à 'Umm Qalaq et à 'Umm al-Tuwanah, l'église et les inscriptions qui s'y rapportent sont les premiers indices du développement de l'agglomération.

Au VI<sup>e</sup> siècle, les inscriptions connues pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt renseignent toutes, à une exception près, le développement des agglomérations. On ne possède que deux documents épigraphiques, datés de 528 et de 565, relatifs à l'habitat isolé. Ils renvoient tous deux au probable monastère de Buz al-Khanzir, sur un promontoire du Jabal Hass. Les inscriptions en relation avec les agglomérations fournissent presque exclusivement des indications sur les constructions publiques ou communautaires. L'église de Ruhwayb et celle de Banawi auraient été érigées dans la seconde moitié du siècle<sup>158</sup>. L'épigraphie du Jabal Shbayt nous informe de la construction entre 512 et 563 de 5 édifices religieux, répartis entre 3 villages : une église à Zabad 1<sup>159</sup>, un monastère et une église ou un oratoire à Drayb al-Wawi<sup>160</sup>, une église et un oratoire à Rasm al-Hajal<sup>161</sup>. On doit aussi signaler la construction ou la rénovation de l'acropole de Khanasir<sup>162</sup> et la réfection du « grand bâtiment » de Zabad 1 – adjonction d'un coffrage en moellons de basalte ?

La vingtaine d'inscriptions du VI<sup>e</sup> siècle localisées à l'est du Jabal al-'Ala et au sud du Jabal Hass et du Jabal Shbayt apportent surtout des indications sur le développement d'Al-Andarin. Mais on peut aussi signaler la construction de deux des ailes de la résidence de Qasr Ibn Wardan 1, entre 564 et 571, ainsi que celle de l'église et du bâtiment sud. À quelques kilomètres plus au nord se trouve le probable monastère de Stabl 'Antar, qui porte une inscription datée de 577<sup>163</sup>, et une inscription de 'Umm al-Jurun datée du second quart du VI<sup>e</sup> siècle consacre l'asylie d'un sanctuaire consacré à saint Jacques<sup>164</sup>. À 'Umm Hartayn 2, une inscription qui daterait de 512, commémorerait la réfection du pavement de mosaïques d'une église déjà connue par ailleurs et datée de 500<sup>165</sup>. D'autres inscriptions

<sup>153</sup> *IGLS* 4, n° 1874 (Al-Ruhaiyah), 1884 (Al-Tuba 2), 1888 ('Umm Qalaq), 1904 (Khirbat Msharfah), 1945 (Nawa, église), 1955 (Nawa, monastère) et 1966 ('Umm al-Tuwanah). Voir aussi DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 202 ('Umm al-Tuwanah).

<sup>154</sup> *IGLS* 4, n° 1875.

<sup>155</sup> *IGLS* 4, n° 1884.

<sup>156</sup> *IGLS* 4, n° 1904.

<sup>157</sup> *IGLS* 4, n° 1945 et 1955.

<sup>158</sup> Respectivement en 553 et 593 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205 ; CHABOT 1929, p. 256).

<sup>159</sup> *Martyrion* Saint Serge, daté de 512 (*IGLS* 2, n° 310).

<sup>160</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 205-206.

<sup>161</sup> *IGLS* 2, n° 317 et 320 *errata*.

<sup>162</sup> Voir BOWERSOCK 2002, p. 54 pour la datation du n° 288 des *IGLS* 2.

<sup>163</sup> *IGLS* 4, n° 1673.

<sup>164</sup> *IGLS* 4, n° 1675 *ter* et MUNDELL MANGO 2005a, p. 335.

<sup>165</sup> DONCEEL-VOÛTE 1988a, n. 13, p. 199 d'après BALTY 1977, p. 130.

confirment que l'essor des sites connus par des inscriptions aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles semble se poursuivre à Al-Ruhaiyah (site indéterminé)<sup>166</sup> ou à Tall 'Abd al-'Aziz (village) par exemple<sup>167</sup>. L'épigraphie d'Al-Andarin, à la même période, témoigne du développement urbain de l'agglomération avec la construction d'un gîte (μητᾶτον) en 511<sup>168</sup>, d'une église en 528<sup>169</sup>, du *kastron* et des bains, financés par le même Thomas – en 558 pour le premier et vraisemblablement un peu après pour les seconds<sup>170</sup>.

Les documents épigraphiques du VII<sup>e</sup> siècle se rapportent, sauf exception, à des sites déjà connus. Les inscriptions renvoient à la construction d'églises publiques et de monastère (3 cas) et exceptionnellement, à Khanasir, à la construction de l'enceinte de la ville.

Compte-tenu de la répartition des inscriptions et de la nature des informations qu'elles apportent, principalement sur les attributs des agglomérations, on peut tenter d'esquisser l'évolution de cette forme d'implantation<sup>171</sup>. En premier lieu, les inscriptions des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles semblent se trouver assez rarement sur des sites qui connaîtront un développement ultérieur, ou au moins celui-ci n'est-il pas confirmé par l'épigraphie. On ne signale guère que trois exceptions parmi 14 agglomérations : le village de Shaikh Barak dans la partie nord du Jabal al-'Ala et ceux de Shaikh 'Ali Qasun et d'Asfin dans sa partie sud. Les inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle en revanche concernent presque exclusivement des agglomérations qui sont également signalées par l'épigraphie des siècles suivants : cela concerne 7 agglomérations sur 9<sup>172</sup>. Il me semble donc que les agglomérations du IV<sup>e</sup> siècle participent du mouvement d'expansion qui aboutira dans la région au « monde plein » du début du VII<sup>e</sup> siècle, ce qui n'est pas vraiment le cas des sites attestés par l'épigraphie auparavant. On peut donc, à partir de ce moment, postuler une progression graduelle du peuplement, avec de probables phases de stagnation, de consolidation et d'avancée, pour en arriver à la répartition des sites byzantins telle que nous la connaissons au début du VII<sup>e</sup> siècle.

L'épigraphie des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles semble d'ailleurs confirmer ce schéma. Les inscriptions du V<sup>e</sup> siècle consacrent en effet le développement d'agglomérations antérieures mais ce constat vaut surtout pour le nord du Jabal al-'Ala et, dans une moindre mesure, pour le Jabal Hass et le Jabal Shbayt. À cette période, de nouvelles agglomérations continuent d'apparaître – ou au moins les premiers indices épigraphiques de leur existence. Elles sont principalement dispersées, en quantités égales, entre le nord et le sud du Jabal al-'Ala et les deux plateaux du nord-est. Au VI<sup>e</sup> siècle, l'épigraphie paraît surtout consacrer le développement qualitatif des sites connus auparavant et l'on remarque la grande variété des activités de construction dont elle témoigne. Les inscriptions saluent la construction de nouveaux édifices autant que les modifications apportées à des bâtiments antérieurs. C'est

<sup>166</sup> 3 inscriptions (*IGLS* 4, n° 1875-1876 et 1882).

<sup>167</sup> 2 inscriptions (*IGLS* 4, n° 1981 et 1985).

<sup>168</sup> GRIESHEIMER 2001, n° 17, p. 137-138.

<sup>169</sup> Église 6 (*IGLS* 4, n° 1702).

<sup>170</sup> *IGLS* 4, n° 1682 et MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>171</sup> J'exclue donc de cette analyse l'habitat isolé et les sites dont la nature n'a pu être déterminée.

<sup>172</sup> Une agglomération, Al-Tuba 1, possède exclusivement des inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle (trois).

particulièrement sensible dans le Jabal Shbayt – avec l’édification de monastères et d’oratoires au sein des villages, adjonction d’une église pour suppléer la présence d’oratoires antérieurs, transformation d’un « grand bâtiment », construction de bains privés – mais le constat vaut pour l’ensemble de la région.

Les inscriptions du VI<sup>e</sup> siècle renvoient en effet à 19 églises au moins, plus 2 campagnes de travaux, d’aménagement ou d’embellissement réalisées sur des églises. Au V<sup>e</sup> siècle, l’épigraphie ne signale que la construction de 4 églises et 5 campagnes de travaux, et au IV<sup>e</sup> siècle, 2 églises et une campagne de travaux. Le constat est le même pour les édifices comme les tours, les forts et les *kastra*, dont on peine à définir précisément les rôles, mais qui ont vraisemblablement, pour certains d’entre eux, posséder une fonction communautaire. Avant le VI<sup>e</sup> siècle, on ne connaît que 2 tours, contre 13 nouvelles, plus une remaniée, au VI<sup>e</sup> siècle. Tous les forts et les *kastra* connus appartiennent également au VI<sup>e</sup> siècle, tout comme 2 gîtes, un établissement de bains et la réfection d’un « grand bâtiment ».

Toutes proportions gardées, l’épigraphie de la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle montre que les agglomérations – et non des moindres puisqu’*Anasartha* fait partie du *corpus* – poursuivent leur développement. Les dernières inscriptions dont nous ayons connaissance datent de 606. Au-delà, la série épigraphique s’interrompt, très brutalement si l’on considère que le nombre d’inscriptions connues pour la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle (8) n’est que légèrement inférieur à celui de la dernière décennie du VI<sup>e</sup> siècle (11).

### **3. Les rapports entre les différentes formes de peuplement**

La variété des formes de peuplement identifiées en Syrie centrale soulève la question des rapports que les sites pouvaient entretenir entre eux : des rapports hiérarchiques, des rapports de dépendance économique, fiscale ou encore commerciale. On peut s’interroger sur les liens qui unissent l’habitat isolé à l’agglomération, les fermes ou les monastères aux villages, les hameaux aux villages, les villages aux bourgs et enfin les relations existant entre la campagne d’une part et la ville de l’autre<sup>173</sup>.

Les éléments dont on dispose sont bien insuffisants pour apporter des réponses définitives à ces questions. On peut cependant tenter d’éclaircir certains points comme les relations économiques entre les différents sites, les rapports de territoire entre eux, l’éventuelle dépendance administrative et fiscale dans laquelle se trouvent les uns par rapport aux autres.

<sup>173</sup> Une bibliographie importante, souvent purement historique, est associée à cette problématique. On trouvera un état des lieux et la bibliographie relative à ces questions dans un article de P. Leveau au titre évocateur : « La ville antique, « ville de consommation » ? Parasitisme social et économique antique » (LEVEAU 1983). Si l’on se réfère à la réponse de C. Goudineau qui suit l’article de P. Leveau, on pourra se faire une idée des termes de ce débat. J’ajoute que G. Tate a lui aussi consacré un article à ces questions, cette fois spécifiquement dédié aux relations entre les villages du Massif calcaire et *Antioche* (TATE 2004). Voir aussi TATE 1991, p. 44-46.

### a) Des liens de dépendance économique ?

Si l'on accepte l'idée d'une économie agraire qui tend vers la spécialisation et la rentabilité, quels que soient les secteurs concernés – sur la base permanente d'une agriculture vivrière –, il existe nécessairement des rapports d'interdépendance entre les sites, ne serait-ce que pour la commercialisation des productions. Certains sites sont des unités de production, d'autres constituent des débouchés – selon toute probabilité les villes, mais pas seulement – et une catégorie intermédiaire – les bourgs – ferait le lien entre les uns et les autres, principalement pour la production carnée<sup>174</sup>. De fait, il n'est pas certain qu'il existe des rapports de hiérarchie commerciale entre les fermes et les hameaux, les hameaux ou les villages...

Les bourgs constitueraient de mon point de vue le principal débouché pour les productions agricoles spécialisées, quelles que soient les unités de production concernées – fermes, monastères, hameaux et villages – et puisqu'ils embrassent même les tribus de pasteurs nomades. Libanios laisse pourtant entendre que les villages les plus développés (grandes *kômai*) des environs d'*Antioche*, s'échangent de l'un à l'autre leurs productions à travers des foires<sup>175</sup>. Même si je pense que la fonction commerciale des villages est très accessoire, on ne doit pas exclure la possibilité de petites foires et de marchés villageois, ce qui aurait permis aux unités de production que sont avant tout ces agglomérations, d'écouler leurs produits de proche en proche<sup>176</sup>. Mais force est de constater qu'aucun aménagement ou espace réservé pour ces foires n'apparaît de manière évidente dans l'organisation des villages. Pour reprendre les catégories d'échanges définies par L. De Ligt, les échanges de village à village sont de type rural-rural, alors que les bourgs, dont je pense qu'ils ont eu un rôle déterminant dans le commerce régional, sont plutôt concernés par des échanges de type rural-urbain<sup>177</sup>.

Il existe donc un rapport d'interdépendance économique entre les centres de production et les lieux de consommation : entre les villes et les campagnes, pour reprendre un thème qui a déjà été longuement débattu, mais aussi de villages à villages. Car je ne pense pas que la population du Jabal Hass et du Jabal Shbayt ait été en mesure d'absorber toute sa production d'huile et de vin. Il est possible que les surplus produits aient été écoulés sur des

<sup>174</sup> L'identification de certaines agglomérations à des bourgs repose sur la présence de traits caractéristiques, vraisemblablement en lien avec la vente de troupeaux (enclos de marché). Le fait que je n'aie pas identifié de bourg susceptible d'écouler les productions liées à la culture vient probablement de ce que ce type de site ne possède pas de caractéristiques spécifiques – en tout cas pas de particularité immédiatement perceptible dans leur organisation. Cela ne signifie pas que de tels bourgs n'existaient pas. Leur existence est au contraire très probable.

<sup>175</sup> Libanios, *Antiochikos*, 517-518 (trad. p. 29-30) : « ce sont des bourgades importantes et populeuses, avec plus d'habitants que beaucoup de cités, pourvues d'hommes de métier comme dans les villes, *qui se communiquent leurs produits au moyen de foires* où elles invitent et se laissent inviter chacune à son tour, favorisant les autres des mêmes réjouissances dont elles tirent contentement et profit, *donnant une part de ce qu'elles ont en trop, acquérant ce qui leur fait défaut, vendant ceci, achetant cela*, plus heureuses de loin que les gens adonnés au commerce maritime, car au lieu de la houle et des orages, c'est au milieu des rires et des applaudissements qu'elles gagnent de l'argent, ayant peu besoin de la ville puisqu'*elles échangent entre elles leurs produits* ». Voir le commentaire de ce texte dans FESTUGIÈRE 1959, p. 52.

<sup>176</sup> DE LIGT 1993, p. 129.

<sup>177</sup> DE LIGT 1993, p. 130.

marchés urbains : Al-Andarin – encore que la ville ait pu produire sur son propre terroir son vin et son huile –, *Chalcis* et peut-être *Antioche*, au plus loin, mais aussi Resafa, *Soura*, *Oresa*, les cités riveraines de l’Euphrate et les *vici* militaires de la route *Soura-Palmyre*. Les débouchés urbains locaux ne manquent pas. Mais les campagnes de la Syrie centrale offrent elles-mêmes des débouchés qui ne sont pas négligeables. Bien sûr, il est impossible de quantifier les quantités d’huile et de vin produites dans le Jabal Hass, le Jabal Shbayt ou encore le Jabal al-‘Ala – même si je crois plus à une orientation principalement céréalière pour ce plateau. Il est tout aussi impossible d’évaluer la population de la Syrie centrale steppique et par conséquent les quantités d’huile et de vin qu’elle pouvait absorber. Mais il ne fait pas négliger les débouchés importants que constituaient les grosses agglomérations de la région comme ‘Itriya ou Zabad 1.

Pour la production carnée, la situation devait être sensiblement différente. Les indications que l’on possède sur le régime alimentaire byzantin mettent en évidence la spécificité du régime urbain, caractérisé, entre autres, par la consommation de viande. Toutes les classes socio-économiques sont concernées, même s’il est évident que la consommation des élites urbaines était supérieure<sup>178</sup>. Al-Andarin devait fournir de ce fait – les indications publiées sur la faune le montrent – un débouché privilégié pour les secteurs à dominante pastorale. L’agglomération aurait même pu susciter de la part de sites voisins des activités d’élevage plus importantes (Najm al-Zuhur) destinées à alimenter son marché. Mais Al-Andarin n’était pas le seul débouché pour les produits de l’élevage. Les troupeaux de la steppe pouvaient être consommés dans les villes voisines mais aussi au-delà et – pourquoi pas ? – à *Antioche*.

### **b) La hiérarchie des implantations : dépendance administrative et fiscale**

Sur ce point, on manque de données pour déterminer quels étaient les rapports de dépendance des sites entre eux et les rapports de dépendance entre les villes et les campagnes. A. Laiou signale une connexion « *in a hierarchical way* » des hameaux et des villages, suggérant que les hameaux se sont formés sur le territoire des villages et qu’ils y sont fiscalement rattachés. Le village et le hameau qui en procède sont donc considérés comme une seule unité fiscale homogène<sup>179</sup>. Dès lors, on pourrait aussi considérer la ferme comme une émanation du village et rattacher fiscalement une ferme au village le plus proche. F. Villeneuve suppose lui aussi que les monastères sont établis sur une portion du territoire administratif des villages qui leur a été concédée<sup>180</sup>. À plus grande échelle enfin, les villages dépendraient de la cité.

<sup>178</sup> Voir ci-dessus 1. *Le régime alimentaire comme indicateur des productions*, p. 671 et b) *Le petit bétail*, p. 682.

<sup>179</sup> LAIOU 2005, p. 45.

<sup>180</sup> VILLENEUVE 1985, p. 121.

Il est possible que ce schéma rigoureux soit adapté à la situation de la Syrie centrale. Mais dans la mesure où on signale des exceptions en Syrie du Sud<sup>181</sup>, appliquer ce schéma tel quel me semble risqué. De fait, les seules informations dont on dispose pour tenter de définir les rapports hiérarchiques, administratifs et fiscaux des sites entre eux sont les enclos de territoire<sup>182</sup>. Mais ces délimitations ont-elles une valeur administrative et/ou fiscale ? Peut-on donner aux enclos de territoire des villages la même valeur que les bornes tétrarchiques du nord du Hauran qui pourraient consacrer, comme le suggère M. Sartre, l'indépendance fiscale des villages<sup>183</sup> ? C'est peu probable.

Le régime d'autopragie<sup>184</sup> accordée à un domaine de la région de Sfirah<sup>185</sup> tendrait à indiquer que l'indépendance fiscale des sites de la région vis-à-vis du terroir civique sur lequel ils se trouvent est une exception. De plus, les enclos de territoire sont associés à toutes les formes du peuplement : des fermes, des monastères, de modestes hameaux, des villages et même, semble-t-il, des *vici* militaires. Or on peut douter que tous ces sites se trouvent sur un même plan fiscal. Le fait qu'on n'ait pas identifié – ou très rarement – d'enclos de territoire imbriqués les uns dans les autres prouve qu'on ne peut se fonder sur ce critère pour établir les liens d'interdépendance entre les sites. De fait, si l'on se fie aux seuls enclos de territoire (**cartes 21-22**), tous les sites apparaissent comme des unités parfaitement indépendantes les unes des autres, exception faite du monastère de Twanah et du *vici* militaire de 'Itriya, si leurs enclos sont contemporains et correspondent bien à des enclos de territoire.

Si l'on raisonne à partir des enclos de territoire donc, la question des rapports hiérarchiques et administratifs entre les différents types de sites ne peut être résolue. De plus, si l'on peut considérer, dans le contexte d'un « monde plein » – c'est-à-dire une fois tous les terroirs répartis dans le cadre d'un peuplement établi et stable – que les fermes et les hameaux sont les émanations naturelles du village, dans une région où le peuplement est en cours d'installation et où l'on a suggéré que les fermes et les monastères constituaient un front pionnier<sup>186</sup>, la situation pourrait avoir été très différente. Si la législation impériale, comme l'ont supposé plusieurs chercheurs, favorisait la mise en valeur des terres incultes et, dans ce contexte, l'accession à une forme de possession héréditaire<sup>187</sup>, les fermes comme les monastères pourraient très bien avoir été, à l'origine, des unités fiscales indépendantes et non

<sup>181</sup> Certains villages du Hauran pourraient s'être affranchis de toute relation de dépendance fiscale à la cité (SARTRE 1992a, p. 130). Voir aussi ci-dessous b) *Le village : terroir à structure individuelle ou communautaire ?*, p. 898.

<sup>182</sup> Voir ci-dessus (b) *Nature et rôle des enclos de territoire*, p. 628.

<sup>183</sup> SARTRE 1992a, p. 130. Voir ci-dessous b) *Le village : terroir à structure individuelle ou communautaire ?*, p. 898.

<sup>184</sup> L'autopragie est un privilège fiscal accordé par l'administration impériale à de grands propriétaires (individuels ou collectifs). En vertu de ce privilège, le ou les propriétaires sont autorisés à prélever eux-mêmes l'impôt (BANAJI 2001, p. 251) dont ils rendent compte directement au gouverneur de province, indépendamment de la cité sur le territoire de laquelle se trouve le bien-fonds (WARD-PERKINS 2000, p. 332).

<sup>185</sup> IGLS 2, n° 262. Voir aussi ci-dessous b) *Les apports de l'épigraphie*, p. 890.

<sup>186</sup> Voir ci-dessus a) *L'habitat isolé : un front pionnier de la colonisation ?*, p. 874.

<sup>187</sup> Voir ci-dessous note 256, p. 896. Il ne s'agit pas d'une pleine et entière propriété mais d'un droit de jouissance transmissible aux héritiers, moyennant le versement d'une redevance.

des émanations du village. Cet état de fait pourrait d'ailleurs avoir été l'un des facteurs de l'extension du peuplement vers l'est et renforcerait l'hypothèse d'un front pionnier constitué par l'habitat isolé. Et si certains hameaux ont pu se développer à partir d'une ferme, alors ce type d'agglomération pourrait aussi, dans ce contexte, avoir connu une relative indépendance fiscale et administrative. La question de savoir si, une fois que les villages et leur territoire ont été constitués, cette supposée indépendance fiscale s'est maintenue reste en suspend.

Dans la mesure où l'on ne peut comparer l'évolution de l'habitat isolé à celle de l'habitat groupé et puisque l'épigraphie ne fournit aucune indication exploitable quant à l'extension du finage villageois, il est impossible d'établir quels étaient les liens administratifs entre les différents types de sites et leur hiérarchie administrative ou fiscale. Le seul élément de réponse qu'on peut avancer – il reste très incertain puisqu'on ne peut s'assurer de la stricte contemporanéité et de la fonction précise des enclos – est qu'il est possible que le monastère de Twanah soit établi sur le territoire de 'Itriya et qu'il en dépende fiscalement. L'agglomération de 'Itriya aurait pu concéder une partie du territoire qu'elle s'était adjugée à un monastère, selon les modalités qu'évoquait F. Villeneuve pour la Syrie du Sud<sup>188</sup>. Mais la question se pose, sans qu'on puisse y apporter de solution, pour les monastères situés en périphérie et à proximité des agglomérations : Dair Nawa et Rasm al-Rbayt<sup>189</sup>, par exemple, mais aussi Buz al-Khanzir, Qla'a, Al-Qastal 2, Khazzana 2 et, beaucoup plus proche de 'Itriya, Khunsur 'Itriya al-Shamali. Aucun enclos de territoire, aucune délimitation du parcellaire ne permet de déterminer s'ils disposent d'un territoire qui leur est propre. On ignore donc s'il s'agit d'établissements indépendants ou s'ils sont partie prenante d'une agglomération et en dépendent pour le paiement de l'impôt.

### ***B. Une question restée en suspend : les formes de la propriété et les modes de faire-valoir***

Les études régionales d'archéologie rurale syrienne n'ont pas manqué de soulever la question des formes de la propriété et des modes de faire-valoir ainsi que leur pendant logique, la question du statut de l'exploitant – propriétaire ou tenancier ? Ces problématiques, qui ont été abordées dès les années 1950, par G. Tchalenko<sup>190</sup>, ont été reprises par G. Tate dans les années 1990 et les conclusions auxquelles était parvenu le premier ont été réexaminées à cette occasion par le second<sup>191</sup>. F. Villeneuve, un peu plus tôt, avait également soulevé la question pour la Syrie du Sud<sup>192</sup>. La Syrie centrale n'apporte pas, sur ces questions, d'élément décisif permettant de se prononcer mais les indications

<sup>188</sup> VILLENEUVE 1985, p. 121.

<sup>189</sup> Il s'agit du complexe ecclésial qui se trouve extra-muros, dans un espace clôturé, immédiatement au nord-ouest de l'enceinte du village.

<sup>190</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 405-408 (grande propriété originelle), 408-409 (émergence d'une classe de petits exploitants indépendants) et 415-417 (statut de l'exploitant).

<sup>191</sup> TATE 1992, p. 289-294 (grande propriété originelle), 298-299 (nature des premières propriétés et statut des exploitants).

<sup>192</sup> VILLENEUVE 1985, p. 113-115 (grande propriété) ; VILLENEUVE 1991a, p. 39 (exploitants propriétaires).

épigraphiques, textuelles et/ou archéologiques, générales ou ponctuelles, régionales ou locales, autorisent un développement rapide sur ces questions.

En somme, la discussion sur ces problèmes très pointus – qui relève plus des interrogations de l'historien que de celles de l'archéologue – est née de la contradiction apparente entre les textes et les données archéologiques.

L'image que donnent les textes de la petite paysannerie, dans l'empire byzantin en général, dès le IV<sup>e</sup> siècle est celle d'une classe sociale écrasée par le poids des prélèvements – impôt fiscal direct et/ou loyer que doit le métayer à son propriétaire<sup>193</sup>. La pression fiscale aurait été telle qu'incapables de s'acquitter du paiement de l'impôt, les exploitants auraient choisi de quitter la terre qu'ils cultivaient, pour se soustraire au prélèvement, et de se louer comme main-d'œuvre auprès d'autres propriétaires, privant *de facto* l'État du revenu de leur impôt. Pour contrecarrer ce phénomène de désertion (*agri deserti*), l'administration impériale en est venue à statuer juridiquement, dès le IV<sup>e</sup> siècle, pour attacher indéfectiblement les exploitants à la terre dont ils étaient propriétaires ou qu'ils avaient reçue en faire-valoir indirect<sup>194</sup>. En Syrie plus particulièrement, les sources textuelles n'apportent pas d'informations directes sur ces questions. Certaines cependant confirment la pression que le prélèvement faisait porter sur les populations paysannes en témoignant de l'émergence du patronage, un moyen par lequel un exploitant indépendant – mais plus généralement une communauté d'exploitants, un village – se plaçait sous la protection d'un puissant pour se soustraire au versement de l'impôt<sup>195</sup>.

## **1. La grande propriété : les textes, l'épigraphie et l'archéologie**

### **a) Le témoignage des textes**

On dispose de plusieurs témoignages, dans les sources textuelles, qui attestent l'existence, en Syrie du Nord, de la grande propriété. Libanios, qui incarne lui-même une catégorie de grands propriétaires<sup>196</sup>, a fait une distinction remarquable<sup>197</sup> entre les grandes *kōmai* qui appartiennent à de nombreux propriétaires et les campagnes (*ἀγροί*)<sup>198</sup> qui appartiennent à un seul<sup>199</sup>. Théodoret de Cyr confirme explicitement l'existence de villages d'exploitants propriétaires dans son *Histoire des moines de Syrie*<sup>200</sup> et Jean Chrysostome

<sup>193</sup> Jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, l'unité fiscale est soumise à un prélèvement calculé à la fois à partir d'un impôt foncier – superficie du bien-fonds – (*jugatio*) et de l'impôt par tête (*capitatio*). Voir aussi ci-dessus note 567, p. 747.

<sup>194</sup> Pour un état de la question et une bibliographie indicative, voir WHITTAKER et GARNSEY 1998, p. 281-285. Voir aussi JONES 1973, 2, p. 819 et suiv.

<sup>195</sup> Sur le patronage voir HARMAND 1955, notamment p. 180-181 ; PETIT 1955, p. 188 et 378 ; LIEBESCHUETZ 1972, p. 201 et suiv. ; DAGRON 1984, p. 36-37 ; DOUKELLIS 1995, p. 209-222 ; KAUFFMANN 2004, p. 335-336.

<sup>196</sup> Sur ces grands propriétaires, voir PETIT 1955, p. 370-371 ; LIEBESCHUETZ 1972, p. 48-49. Sur les propriétés de Libanios, voir LIEBESCHUETZ 1972, p. 43-45.

<sup>197</sup> Voir par exemple les commentaires de HARMAND 1955, p. 124-126 ; PETIT 1955, p. 307 ; KAPLAN 1992, p. 90 ; KAUFFMANN 2004, p. 322-328.

<sup>198</sup> Sur le sens de ce terme, qui équivaut dans ce contexte précis à une communauté villageoise, voir KAUFFMANN 2004, p. 328.

<sup>199</sup> Libanios, *Discours sur les patronages*, 4 et 11.

<sup>200</sup> Théodoret de Cyr, *Histoire des Moines de Syrie*, II, 17, 3-4 : « καὶ γεωργοὶ καὶ δεσπότηαι ».



celle des grands propriétaires puisqu'il lance l'anathème sur l'aristocratie terrienne antiochénienne, dont les somptueuses résidences construites à la campagne ne profitent qu'aux geais<sup>201</sup>. G. Bowersock, citant la *Vie de Rabboula*,<sup>202</sup> signale aussi que, parmi les possessions familiales du futur évêque d'Édesse, figure une propriété sur la *chôra* de *Chalcis*/Qinasrin sur laquelle vivaient des moines<sup>203</sup>. Plus tard, au moment où Rabboula renonce à ses biens terrestres, on apprend que ceux-ci incluaient des villages, qui dépendaient de lui et dont on peut supposer qu'ils se situaient sur ses propriétés<sup>204</sup>.

Il n'est pas dans mes intentions d'étudier dans le détail les références des sources textuelles aux différentes formes de la propriété, et notamment à la grande propriété, mais plutôt d'évoquer rapidement ces questions dans les termes dans lesquelles elles se posent. Au moins pour le IV<sup>e</sup> siècle, les textes laissent entendre qu'il existait, dans la région d'*Antioche* comme dans celle, plus proche de nous, de *Chalcis*, une aristocratie terrienne citadine dont les différentes propriétés apparaissent dispersées géographiquement, parfois dans plusieurs provinces de l'empire<sup>205</sup>.

### b) Les apports de l'épigraphie

L'épigraphie apporte, surtout pour le VI<sup>e</sup> siècle, des éléments de réflexion sur les formes de propriété, et notamment sur l'existence de grands propriétaires, dans la région. Les indications que fournissent ces documents sont souvent peu explicites quant à la nature de la propriété (individuelle, impériale, ecclésiastique). L'un des principaux défauts de cette documentation tient aussi au fait que l'on est rarement en mesure d'associer des sites à ces inscriptions. Par conséquent, même si la grande propriété est attestée, dès le III<sup>e</sup> siècle et jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, on ne sait pas toujours à quelle forme de peuplement l'associer.

Les attestations les plus précoces de l'existence de domaines ont déjà été signalées. On les trouve dans la moitié sud du Jabal al-'Ala à Khirbat Msharfah et Shaikh 'Ali Qasun<sup>206</sup>, sous la forme, respectivement, d'une borne domaniale<sup>207</sup> et d'une inscription commémorant la construction d'un édifice, sous la supervision d'un komarque et d'un *pragmateutès*<sup>208</sup>. La première inscription est datée de 296 et pourrait, d'après M. Griesheimer, renvoyer à une opération de cadastration de domaines impériaux. D. Feissel juge cependant qu'aucun élément ne permet d'établir qu'il s'agit là d'un domaine impérial<sup>209</sup>. La seconde porte la date de 344. La charge de *pragmateutès*, intendant de domaine, pourrait désigner un domaine

<sup>201</sup> Jean Chrysostome, *Septième homélie sur l'épître aux Philippiens*, 5, p. 450.

<sup>202</sup> Le document date originellement du milieu du V<sup>e</sup> siècle mais relate des faits intervenus quelques générations auparavant (BOWERSOCK 2002, p. 49).

<sup>203</sup> BOWERSOCK 2002, p. 50.

<sup>204</sup> BOWERSOCK 2002, p. 51.

<sup>205</sup> LIEBESHUETZ 1972, p. 42.

<sup>206</sup> Voir ci-dessus c) *L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire*, p. 619 et *Les attestations épigraphiques des termes kômè et chôron*, p. 781.

<sup>207</sup> « Ὁριον περὶ τῶν ἰσχυρῶν » (GRIESHEIMER 2001, p. 142-143).

<sup>208</sup> Ἐπὶ Ἀ[γ]απητοῦ παραγμα[τευτοῦ]... (IGLS 4, n° 1908). Voir ci-dessus note 169, p. 804.

<sup>209</sup> Voir ci-dessus note 31, p. 620.

privé<sup>210</sup>. Mais si l'on ignore l'étendue du domaine dont il est question, la mention d'un komarque permet quant à elle de préciser le type de site associé au domaine : il s'agit d'un village.

Les autres indications qui se rapportent, explicitement ou non, à des domaines appartiennent au VI<sup>e</sup> siècle. La mention, en 506, d'un ἐπίτροπος ou intendant à Buz al-Khanzir<sup>211</sup> – probable monastère<sup>212</sup> – renvoie également à une forme particulière d'administration d'un domaine. Cette charge pourrait désigner un domaine privé<sup>213</sup> ou impérial<sup>214</sup>. Une inscription de 'Umm al-Rijm, datée de 519, mentionne un clérouque<sup>215</sup> assumant également la charge de πριμίσκρηνος<sup>216</sup>. Si G. Tate s'est interrogé sur l'interprétation du terme « clérouque », également attesté sur une inscription du Massif calcaire<sup>217</sup> – l'éditeur, J. Jarry, lui donnait le sens de « colon »<sup>218</sup>, et non celui de « grand propriétaire », préféré par G. Tate –, à 'Umm al-Rijm, la question ne se pose pas. Sa charge de haut fonctionnaire impérial le désigne d'emblée comme un propriétaire et, selon toute probabilité, comme un grand propriétaire terrien<sup>219</sup>.

Le domaine de Khirbat Msharfah semble toujours exister, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>, mais sous une forme différente de celle connue au IV<sup>e</sup> siècle, puisque le régisseur (*pragmateutès*) a cédé la place à un curateur, haut fonctionnaire en charge à partir du VI<sup>e</sup> siècle de la gestion des maisons divines (*domus divinae*), ce qui témoigne du fait que le domaine est bien alors propriété impériale et fait partie d'une grande propriété<sup>221</sup>. Une autre maison divine, celle d'Hormisdas, est attestée à Bab al-Hawa, dans le Massif calcaire<sup>222</sup>. Ce domaine, comme cela semble être le cas ici aussi – si toutefois les deux inscriptions sont bien liées au site de Khirbat Msharfah – comprenait un village<sup>223</sup>.

Sous le règne de Justin I, donc entre 518 et 527, dans la région vraisemblablement comprise entre Sfirah et Khanasir, a été retrouvée une inscription – qu'il m'a été impossible

<sup>210</sup> C'est au moins le cas en Égypte au milieu du III<sup>e</sup> siècle (BANAJI 2001, p. 108).

<sup>211</sup> IGLS 2, n° 270.

<sup>212</sup> Voir ci-dessus note 31, p. 620.

<sup>213</sup> DI SEGNI 1995, p. 315.

<sup>214</sup> Dans la Jordanie des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, le terme pourrait désigner l'administrateur d'un domaine impérial (GATIER 1986b, n° 175).

<sup>215</sup> IGLS 4, n° 1729.

<sup>216</sup> Fonctionnaire de l'administration impériale placé sous le contrôle du préfet du prétoire d'Orient (KELLY 1998, p. 167).

<sup>217</sup> TATE 1992, p. 299.

<sup>218</sup> Le statut du « colon » se trouve au centre de la problématique de la désertion des terres cultivées (voir ci-dessus p. 889), puisque certains colons sont dits adscrits (*adscripticii*) et attachés à la terre dont l'exploitation leur a été confiée. Leur sort est manifestement peu enviable et les historiens se sont interrogés sur la dégradation du statut du *coloni*, qui a été parfois assimilé à celui d'un esclave (KAPLAN 1992, p. 159-161 ; WHITTAKER 1998, p. 287 et suiv.). Voir aussi MORRISSON et SODINI 2002, n. 81, p. 183 pour des indications bibliographiques sur cette question.

<sup>219</sup> Même interprétation de D. Feissel pour la mention d'un clérouque sur la dédicace du pavement d'une église à Soughané (FEISSEL 1994, p. 287). Le nom du clérouque est précédé d'un précat de rang sénatorial élevé. Il s'agit là d'un grand propriétaire antiochéen.

<sup>220</sup> « [Domaine (?) appartenant (?) à la maison sacrée (?) de N.], de pieuse mémoire, qui fut notre souveraine, à nous qui dépendons du très glorieux Lazare le curateur » (IGLS 4, n° 1905).

<sup>221</sup> KAPLAN 2006, p. 141-143.

<sup>222</sup> IGLS 2, n° 528.

<sup>223</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 114-116.

de localiser précisément – qui signale l’existence d’un domaine (*chôrion*)<sup>224</sup>. Ce *chôrion* bénéficiait du régime d’autopragie, un privilège accordé aux grandes propriétés, privées ou collectives (villages)<sup>225</sup>.

Une autre inscription, datée de 527 à 548<sup>226</sup> et déjà citée parce qu’elle consacre l’asylie d’un sanctuaire au martyr Jacob à ‘Umm al-Jurun<sup>227</sup>, est également interprétée par M. Mundell Mango comme une borne de propriété<sup>228</sup>. Si cette interprétation est correcte, la borne pourrait donc renvoyer à une propriété monastique, d’après l’interprétation que j’ai proposée de ce site.

Enfin, bien que nous n’en ayons guère de preuve formelle, le personnage païen cité par cinq inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle sous le nom d’Aurélios Bellichos, fils de Libianos, pourrait bien être un grand propriétaire terrien. Ce serait alors le seul nommément désigné dans toute la région. On pourrait lui attribuer la quasi-fondation du village probable d’Al-Tuba 1, sur le Jabal Shbayt, où il est célébré par quatre inscriptions, entre 326 et 353, principalement pour la construction d’un grenier public (*ὄρριον*)<sup>229</sup>. Si le financement d’un entrepôt public, dans une agglomération que rien, à la fin de la période byzantine, ne distingue des autres – hormis peut-être les indices un peu minces en faveur de l’existence d’une église et une superficie réduite pour un village –, correspondrait bien au geste d’un grand propriétaire, soucieux d’entreposer dans de bonnes conditions les récoltes dont dépendait sa rente, rien, en revanche, ne permet de conclure, comme le fait G. Tate, à l’existence d’une grande propriété d’un seul tenant<sup>230</sup>. Cette idée me paraît d’autant plus erronée qu’une autre inscription, bien éloignée de la première et associée – peut-être à tort – à Khraybah, mentionne le même personnage, toujours païen<sup>231</sup>. Le domaine, s’il existait, aurait donc apparemment été constitué de plusieurs propriétés dispersées. De plus, l’évergésie en elle-même, bien qu’elle se manifestent précocement à Al-Tuba 1<sup>232</sup>, ne permet pas non plus de conclure que l’agglomération dépendait d’un domaine.

Si l’on se fonde uniquement sur les textes et l’épigraphie, la grande propriété est bien attestée en Syrie centrale, sous différentes formes :

- la propriété privée (d’après la *Vie de Rabboula* et l’épigraphie), probablement administrée par un intendant ;
- la propriété impériale (Khirbat Msharfah) au VI<sup>e</sup> siècle ;

<sup>224</sup> « Il a été libéralement accordé par notre maître Flavius Justinus, éternel Auguste et empereur, que les gens du domaine d’Aina [*ἀπὸ τοῦ Αἰ(ν)αῖ χ(ω)ρίου*], qui entoure l’édit ici transcrit, (soient) d’annone privée » (*IGLS* 2, n° 262 ; voir aussi *IGLS* 1, n° 208). Les auteurs des *IGLS* proposent d’identifier le domaine d’Aina avec ‘Ayn Sfirah, qui se trouve à 4 ou 5 km au nord de Sfirah.

<sup>225</sup> Voir ci-dessus note 184, p. 887.

<sup>226</sup> Elle fait référence au couple Justinien-Théodora.

<sup>227</sup> *IGLS* 4, n° 1675<sup>ter</sup>. Voir ci-dessus (c) *Les possibles monastères*, p. 441.

<sup>228</sup> MUNDSELL MANGO 2008, p. 77.

<sup>229</sup> *IGLS* 2, n° 304-306 et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 200.

<sup>230</sup> TATE 1989a, p. 106 ; TATE 1992, p. 349.

<sup>231</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 216 : « À la bonne fortune ! Bellichos, fils de Libianos, sur les fonds de Trophô[nion] ».

<sup>232</sup> Voir ci-dessus *L’évergétisme et le financement des constructions publiques*, p. 806.

- et peut-être la propriété ecclésiastique<sup>233</sup> (probable monastère de Buz al-Khanzir, fondé sur ordre de l'évêque).

L'exploitation de ces domaines semble, dans la plupart des cas, avoir été confiée à des agglomérations, mais pas uniquement. Les monastères apparaissent eux aussi – au moins à travers la *Vie de Rabboula*, mais peut-être aussi à travers l'exemple de Buz al-Khanzir – comme des acteurs dans le cadre d'un faire-valoir indirect.

### c) L'éclairage de l'archéologie

L'archéologie n'apporte qu'un éclairage limité sur ces questions. Par exemple, sur aucun des domaines attestés ou supposés, n'ont été mis en évidence les vestiges d'une habitation ou d'une exploitation plus cossue que les autres, qui permettrait d'identifier soit la résidence d'un grand propriétaire soit celle – plus probable – du régisseur<sup>234</sup>. Les seules habitations qu'on peut rattacher avec plus ou moins de certitude selon les cas à une tradition urbaine, et donc à d'éventuels propriétaires citadins, sont les résidences rurales – Qasr Ibn Wardan 1, Marina, Khirbat al-Tawila.

Mais Qasr Ibn Wardan 1 est la seule que l'on puisse associer à un enclos de territoire. Est-ce un hasard si la surface enclose est alors un peu plus de cinq fois supérieure à celle de la moyenne des fermes ? P.-L. Gatier a supposé qu'il pouvait s'agir là du domaine d'un grand propriétaire<sup>235</sup>, hypothèse à laquelle J.-P. Sodini ne croit pas, préférant attribuer au site une fonction militaire<sup>236</sup>. Quelle que soit la fonction du propriétaire de la résidence, l'enclos de territoire me paraît clairement désigner, comme pour les autres sites, une exploitation et donc, peut-être une propriété plus grande que les autres. Mais sa surface ne prouve pas qu'elle appartienne à un grand propriétaire. De fait, si la grande propriété est composée de domaines éclatés et dispersés, comme en témoignent les textes, la superficie des enclos de territoire n'est pas un critère pertinent pour déterminer la taille de la propriété. Dans le même ordre d'idée, les fermes « prospères », c'est-à-dire qui ont livré plusieurs indicateurs de prospérité, fournissent des indications sur l'aisance économique des exploitants, mais pas sur la nature de la propriété.

<sup>233</sup> M. Kaplan souligne que le statut des monastères dépend du bon vouloir de leur fondateur – personne privée ou morale. Si une personne privée à l'origine de la création d'un monastère le précise dans la charte de fondation, l'établissement peut rester sa propriété. Si une personne morale, comme l'évêque ou l'empereur, fonde un monastère, il appartient alors aux institutions publiques (KAPLAN 1992, p. 295-296).

<sup>234</sup> R. Mouterde et A. Poidebard supposaient que le grenier public construit par Bellichos à Al-Tuba 1 possédait un étage qui constituait le « logis du maître » et P.-L. Gatier en soulignait aussi l'allure particulière, de type « villa rustica » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 199 ; GATIER 1994, p. 28). Mais on ignore s'il s'agissait du domaine d'un grand propriétaire et on n'est pas certain non plus qu'il ait existé une habitation destinée à l'accueillir. Le grenier se distingue des bâtiments environnants par son architecture entièrement en basalte, mais rien ne prouve qu'il ait eu une fonction résidentielle, même si l'existence d'un second niveau est probable. Voir ci-dessus 3. *Les entrepôts*, p. 584.

<sup>235</sup> GATIER 2001, p. 105.

<sup>236</sup> SODINI 2003, p. 33. Le linteau de l'aile ouest de la résidence renvoie indirectement à un *stratelate*, un titre applicable au *magister militum* et aux anciens officiers (BANAJI 2001, p. 256). Voir ci-dessus note 120, p. 217.

## 2. La petite exploitation : une petite paysannerie indépendante ?

S'il est bien difficile de cerner les contours de la grande propriété en Syrie centrale – et en Syrie en général –, il en va de même pour la petite exploitation. On s'interroge en effet sur le statut des exploitants – propriétaires ou simples métayers astreints au paiement d'un loyer ? – et sur la nature de la propriété villageoise – propriété collective, individuelle ou les deux à la fois ?

### a) Le statut des exploitants

Cette question se pose dès le IV<sup>e</sup> siècle – et selon toute probabilité bien avant –, si l'on se fonde sur la distinction que fait Libanios entre les villages de paysans propriétaires et ceux qui dépendent d'un propriétaire<sup>237</sup>. D'après son témoignage, il existerait donc, à cette époque, deux catégories d'exploitants : ceux qui sont propriétaires de leur lopin<sup>238</sup> et ceux qui en sont les tenanciers, liés par contrat à un propriétaire<sup>239</sup>. Pourtant, G. Tchalenko, en partie suivi par G. Tate<sup>240</sup>, a préféré à une pleine et entière propriété de la majorité des exploitants du Massif calcaire, la thèse des baux emphytéotiques<sup>241</sup>. Pour G. Tchalenko, ce type de bail serait surtout apparu aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles et coïnciderait avec la période de prospérité maximale de la région<sup>242</sup>. Ce type de concession aurait participé au démantèlement de la grande propriété initiale<sup>243</sup>. Pour G. Tate au contraire, l'emphytéose serait un instrument de la conquête du massif<sup>244</sup>, mais M. Kaplan souligne que ce mode d'exploitation se développe

<sup>237</sup> Voir ci-dessus p. 889.

<sup>238</sup> Voir LIEBESCHUETZ 1972, p. 69-72. P.-L. Gatier souligne cependant que Libanios ne dit pas tout à fait cela (GATIER 2001, p. 113).

<sup>239</sup> Sur la seconde catégorie, voir KAUFFMANN 2004, p. 325. D'après son interprétation du texte de Libanios, cette seconde catégorie d'exploitants serait représentée par des colons adscrits. Voir ci-dessus note 218, p. 891.

<sup>240</sup> Malgré ses publications nombreuses, il est souvent assez difficile de se faire une idée précise de l'opinion de G. Tate sur ce sujet. Les exploitants du Massif calcaire appartiennent pour lui à une petite paysannerie libre, ce qui, en soit, n'apporte guère d'indication sur la nature de la propriété puisque les propriétaires, les locataires et mêmes les colons sont des populations libres, astreintes au paiement de l'impôt. Il oppose cependant les « paysans libres » aux paysans dépendant d'un propriétaire (TATE 1991, p. 45) et laisse donc entendre que, de son point de vue, les exploitants du Massif calcaire sont des propriétaires.

<sup>241</sup> L'emphytéose se distingue de la simple location et de la pleine propriété en ceci qu'il s'agit d'un contrat de très longue durée, qui court le plus souvent sur trois générations et peut être perpétuel. L'exploitant dispose de sa terre exactement comme s'il en était le propriétaire : il la met en valeur comme il l'entend et il est propriétaire des améliorations qu'il lui apporte. Il peut transmettre la terre à ses héritiers, mais aussi la donner en dot et même la vendre – dans ce cas, le propriétaire d'origine possède un droit de préemption. En échange, l'emphytéote est redevable du versement d'un canon (*pakton*) et de l'acquittement de l'impôt (KAPLAN 1992, p. 163-165).

<sup>242</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 408-409 et 415-417.

<sup>243</sup> Selon la théorie dite de la « villa initiale » (GATIER 2001, p. 11). Pour G. Tchalenko, les villages du Massif calcaire se seraient pour beaucoup développés, entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, à partir d'une unique exploitation tenue au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. en régie indirecte par un grand propriétaire (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 310-315). Cette théorie repose aussi sur une étude de la toponymie des villages et sur l'existence de préfixes en *ba-* (de l'araméen *bait*, maison) qui désigneraient une propriété unique à l'origine de la formation d'une agglomération et serait l'équivalent du grec *ἐποίκιον* (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 312 ; FEISSEL 1982, p. 334 ; TATE 1992, p. 295). Dans le cas du domaine de Zaero à Baziher, dont les limites ont été fixées par une borne tétrarchique, cette hypothèse se vérifie (SEYRIG 1958, p. 9 ; TATE 1992, p. 213 et 295). C'est probablement aussi le cas à Bsaqla, que D. Feissel identifie avec l'*ἐποίκιον* Σελλα (FEISSEL 1989, p. 334). Bien que G. Tate ait vivement combattu la théorie de la propriété unique originelle (TATE 1992, p. 290-294), ces exemples prouvent qu'elle se vérifie au moins dans deux cas. Et, d'après ces deux exemples attestés, la fréquence des préfixes en *ba-* dans le Massif calcaire pourrait indiquer que ce schéma d'évolution était beaucoup plus répandu.

<sup>244</sup> TATE 1992, p. 299 et TATE 1997, p. 929.

surtout sous Justinien, ce qui explique à cette époque l'importance des textes législatifs qui s'y réfèrent<sup>245</sup>. Sachant cela, l'hypothèse de G. Tate, qui fait intervenir ce type de bail dès le II<sup>e</sup> siècle, apparaît critiquable. Quoi qu'il en soit, G. Tchalenko comme G. Tate paraissent considérer l'emphytéose comme une forme de propriété<sup>246</sup>. Mais G. Tate se distingue de G. Tchalenko en ceci qu'il considère que, pour la période de pleine prospérité de la région, les exploitants devaient être pleinement propriétaires « d'une partie au moins des terres qu'ils cultivaient »<sup>247</sup>.

L'épigraphie, en Syrie centrale, exception faite des indications indirectes données par l'inscription de 'Umm al-Rijm<sup>248</sup>, ne permet pas d'établir quel était le statut des exploitants. Mais la papyrologie peut, dans un contexte similaire, fournir des éléments de comparaison, comme l'a souligné J.-P. Sodini<sup>249</sup>. Dans la documentation de Nessana, l'exploitant est presque toujours le propriétaire de la terre qu'il cultive<sup>250</sup>, mais celle de Petra fait apparaître des situations plus nuancées : à côté des exploitants-propriétaires<sup>251</sup>, se trouvent des locataires (emphytéotes ?) et des exploitants qui paraissent dépendre plus étroitement d'un propriétaire (colons ?)<sup>252</sup>.

L'archéologie ne peut apporter de réponse à la question du statut de l'exploitation. Mais, comme G. Tate, j'aurais tendance à considérer, au moins pour les fermes, que les exploitants sont propriétaires de la terre qu'ils cultivent. Peut-être, par comparaison avec les exploitants des villages – sans préjuger du statut de ces derniers –, sont-ils les « grands propriétaires » de la Syrie centrale. Mais une chose est sûre : malgré le caractère apparemment cossu de certaines fermes, ces « grands propriétaires » n'auraient rien de commun avec l'aristocratie terrienne des villes. Les exploitants des villages paraissent avoir eux aussi dégagé des surplus et prospéré, c'est en ce sens qu'on peut interpréter la multiplication des constructions d'églises – et des travaux réalisés sur des églises préexistantes – au V<sup>e</sup> et surtout au VI<sup>e</sup> siècle. Mais l'apparente prospérité des habitants, villageois ou non, ne peut être interprétée comme la preuve de la pleine propriété des exploitants.

En effet, M. Kaplan, dans des conditions certes un peu différentes et à une date plus tardive, a montré de manière théorique, mais néanmoins convaincante, que le régime de la pleine propriété pouvait ne pas être toujours le plus rentable ou, au moins, que d'autres

<sup>245</sup> KAPLAN 1992, p. 165-166.

<sup>246</sup> TCHALENKO 1953-1958, p. 409 ; TATE 1992, p. 299.

<sup>247</sup> TATE 1989a, p. 106.

<sup>248</sup> Voir ci-dessus p. 891.

<sup>249</sup> SODINI 2003, p. 48.

<sup>250</sup> P. Mayerson signale qu'il n'existe aucune preuve de l'existence de colons ou d'emphytéotes, mais que les *papyrii* 80 à 83 pourraient renvoyer à système de métayage (MAYERSON 1962, p. 225).

<sup>251</sup> Une famille prospère de Petra se trouve à la tête d'une propriété d'un peu plus de 50 ha (134 acres, KOENEN 1996, p. 184), ce qui correspond à la superficie de l'enclos de territoire des fermes de Tall Draham 2, Wadi 'Itriya 3 ou encore Wadi al-Qastal 6 (ferme ou monastère ?).

<sup>252</sup> « Fields were either “leased” or “farmed” by professional farmers. Someone “farming” was seemingly more dependent than somebody “leasing”, but he was not called a slave : he was a free man in the service of a rich owner » (KOENEN 1996, p. 184).

statuts pouvaient également paraître enviables<sup>253</sup>. Il insiste d'ailleurs, pour une période qui nous concerne cette fois directement – le règne de Justinien – sur l'importante baisse que subissent les loyers, dans le cadre de l'emphytéose<sup>254</sup>, et les prélèvements fiscaux – multiplication des allègements et exonérations<sup>255</sup> –, deux facteurs qui ont pu avoir un impact non négligeable sur la prospérité paysanne<sup>256</sup>.

Les types de cultures pratiquées, peuvent aussi, indirectement, fournir un éclairage sur la question du statut de l'exploitant. L'arboriculture, en particulier, implique une attente plus ou moins longue du plein rapport des plantations. Cette attente, pour G. Tchalenko n'est possible pour l'exploitant que dans la mesure où celui-ci s'est assuré la participation active d'un propriétaire, qui pourvoie à la mise de fond. Il envisage une forme d'association complexe entre l'emphytéose d'une part et une pratique coutumière, qu'A. Latron a décrit pour la Syrie et le Liban dans le cadre de l'économie traditionnelle : la *mugharasa*<sup>257</sup>. L'intéressement final et les cultures intercalaires permettent à l'exploitant de patienter le temps nécessaire à l'entrée en rapport des plantations<sup>258</sup>. La *mugharasa* est un contrat à long terme réglé par la coutume<sup>259</sup> qui fait intervenir le propriétaire du fonds et l'exploitant, tenu de planter les arbres. En fonction des termes du contrat :

- le produit des cultures intercalaires et, une fois la plantation entrée en rapport, les récoltes de fruits, sont partagés entre le propriétaire et l'exploitant pendant la durée de l'association comme s'il s'agissait d'un simple fermage. Arrivé au terme du contrat, l'exploitant conserve un droit sur les arbres qu'il a plantés. Ce droit peut s'appliquer au maximum à la moitié des arbres qu'il a plantés mais il

<sup>253</sup> KAPLAN 2006b.

<sup>254</sup> KAPLAN 2006b, p. 60-61.

<sup>255</sup> KAPLAN 2006b, p. 61-62.

<sup>256</sup> G. Tchalenko et G. Tate évoque tous deux une politique impériale de mise en valeur des terres en friche qui éclairerait les débuts de l'exploitation du Massif calcaire. (TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 415-416 ; TATE 1992, p. 298 et 349). Y. Hirschfeld y fait également référence pour les provinces de Palestine (HIRSCHFELD 2005, p. 533). G. Tate rattache cette politique à la *lex Manciana* et à la *lex Hadriana* en Afrique du Nord et suggère qu'elle aurait pu être appliquée à la Syrie du Nord (voir aussi BRUN 2004a, p. 110-111 et 205). Certains articles du *Code Théodosien* (V, 14, 30), repris dans le *Code Justinien* (XI, 58, 7), semblent faire référence aux mêmes dispositions (HIRSCHFELD 2005, p. 534). Si c'est le cas, on peut supposer que ces prescriptions ont été appliquées à la Syrie centrale. Ces dispositions me paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles sont reprises (ou maintenues ?) par la législation ottomane (LATRON 1936, p. 204). Elles concernent les terres incultes et établissent, moyennant le versement d'une redevance, un droit de propriété héréditaire à qui aurait entrepris de vivifier et d'occuper une parcelle (voir aussi CARCOPINO 1906, et particulièrement p. 371-372). On comprend que de telles dispositions, si elles avaient été appliquées en Syrie centrale dans le cadre du développement de l'emphytéose, auraient pu favoriser la conquête et le développement agricole d'une région restée jusque là en grande partie pastorale.

<sup>257</sup> LATRON 1936, p. 65-72.

<sup>258</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 413. Sur l'attente nécessaire au plein rapport des plantations, voir ci-dessus *Les cultures intercalaires et le complantage*, p. 738.

<sup>259</sup> A. Latron souligne le caractère presque « universel » de cette coutume. Bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée dans la législation ottomane, les articles qui font référence à la condition des arbres renvoient implicitement à certaines de ses dispositions. La *mugharasa* est répandue en Syrie et au Liban. On en connaît une forme équivalente en Afrique du Nord mais aussi en Occident. Les usages sumériens du II<sup>e</sup> millénaire y renvoient également et l'on retrouve cette coutume au Moyen-âge, en Occident (LATRON 1936, n.°1, p. 65 ; TCHALENKO 1953-1958, 1, n. 1, p. 415 ; BLANCHEMANCHE 1990, p. 160).

peut aussi se limiter au quart. L'exploitant perd ce « droit de superficie » lorsque les arbres meurent<sup>260</sup>.

- l'exploitant, dans la forme d'association la plus équilibrée – qui est celle de la coutume sumérienne<sup>261</sup> –, bénéficie du produit de toutes les cultures intercalaires s'il fournit la fumure et si les cultures sont irriguées. Si c'est le propriétaire qui procure la fumure, le produit des cultures est partagé. S'il s'agit de cultures pluviales, leur produit revient entièrement à l'exploitant. À l'entrée en rapport des plantations, exploitant et propriétaire partagent pour moitié les récoltes. Le contrat arrivé à échéance, la plantation (fonds et arbres) est partagée entre les deux partis. Selon les termes du contrat, l'exploitant devient propriétaire du quart, du tiers ou de la moitié du bien-fonds.

La difficulté que soulève l'hypothèse de G. Tchalenko – outre le fait de savoir si cette forme d'association a pu se maintenir sous des formes assez variées en Syrie pendant plus de quatre millénaires – consiste à concilier les obligations juridiques du bail emphytéotique et celles, coutumières, de la *mugharasa*. Car dans le cadre de son contrat, l'emphytéote est considéré comme pleinement propriétaire des améliorations qu'il apporte à la terre et n'est astreint qu'au paiement de l'impôt et d'un loyer fixé à l'avance. Or ce loyer paraît très faible<sup>262</sup>. Une association de type *mugharasa* impliquerait de toute évidence le versement d'une redevance plus élevée. Donc on ne voit pas quels avantages l'exploitant aurait pu retirer d'une telle association avec le propriétaire, sauf à accéder lui-même, à échéance du contrat de *mugharasa*, à la propriété pleine et entière d'une partie du fonds autrefois entièrement soumis à l'emphytéose. Mais dans la mesure où l'emphytéose fournit à l'exploitant une position enviable<sup>263</sup> et offre elle-même une possibilité de glissement vers la petite propriété<sup>264</sup>, cette forme de type *mugharasa* ne paraît pas si avantageuse pour l'exploitant.

J.-P. Brun mettait en rapport les importants travaux de terrassement nécessaires à la constitution des terroirs du Massif calcaire avec la condition de paysan libre et la possibilité offerte à l'exploitant de profiter sur le long terme du fruit de ses efforts et de léguer à ses descendants la parcelle ainsi mise en valeur<sup>265</sup>. Plusieurs statuts sont envisageables dans ces conditions pour l'exploitant : celle de colon<sup>266</sup>, d'emphytéote et naturellement celle de propriétaire. Mais l'emphytéote et le propriétaire semblent les plus susceptibles d'avoir accumulé des surplus dans des quantités assez importantes pour qu'ils aient été reversés dans l'architecture.

<sup>260</sup> LATRON 1936, p. 67-68.

<sup>261</sup> DELPORTE 1923, p. 121-122.

<sup>262</sup> KAPLAN 1992, p. 167.

<sup>263</sup> KAPLAN 1992, p. 167. Voir aussi p. 258-259 : la propriété n'est pas un facteur économique essentiel pour la bonne conduite de l'exploitation et la prospérité de l'exploitant.

<sup>264</sup> KAPLAN 2006b, p. 63 et KAPLAN 2006d, p. 16.

<sup>265</sup> BRUN 2003, p. 132.

<sup>266</sup> Certains colons d'Afrique du Nord seraient parvenus à créer des oliveraies (BRUN 2004a, p. 206).



Bien qu'elle mérite d'être posée, la question du statut de l'exploitant, pour l'histoire du peuplement et de l'économie de la Syrie centrale, est finalement assez secondaire. Que l'exploitant ait été propriétaire ou tenancier, ce qui compte est :

- que la petite exploitation reste, dans le cadre du village, la forme de mise en valeur la plus répandue, à côté d'une exploitation qu'on doit probablement qualifier de moyenne, représentée par certaines fermes.
- et que ce mode d'exploitation ait permis l'enrichissement des villageois.

### **b) Le village : terroir à structure individuelle ou communautaire ?**

Le droit byzantin aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles consacre la responsabilité collective du village devant l'impôt. Lorsqu'un exploitant n'est pas en mesure d'acquitter la somme due, sa part de l'impôt est répercutée sur celles des autres contribuables du village<sup>267</sup>. Les prémices de cette responsabilité collective apparaissent dans un discours de Libanios<sup>268</sup> et dans les *Novelles* de Justinien<sup>269</sup>. M. Sartre, à partir de la répartition des bornes cadastrales du Hauran, a également suggéré que, dès la Tétrarchie, certains villages pouvaient être considérés comme des unités fiscales indépendantes de la *chôra* dans laquelle ils s'inscrivent<sup>270</sup>.

Cette question n'est pas en soi déterminante, mais elle pourrait ne pas être complètement indépendante de celle de la nature de la propriété – ou de mode d'exploitation – au sein du village. Un mode de faire-valoir collectif pourrait en effet entraîner une responsabilité collective devant l'impôt. Or, il me semble, compte-tenu de l'organisation du terroir antique, qu'on peut envisager cette possibilité. Une structure collective du terroir pourrait aussi expliquer la forte cohésion sociale dont témoignent certaines pratiques, comme la construction d'aménagements dont la mise en œuvre est longue et coûteuse et l'entretien particulièrement contraignant (*qanats*), mais aussi le phénomène du patronage<sup>271</sup>, une action en commun qui conduit l'ensemble du village à se prémunir contre les abus du fisc ou du propriétaire selon les cas. L'existence d'une propriété villageoise collective semble d'ailleurs confirmée par l'interprétation du texte de Libanios que propose S. Kauffmann : « le *Sur les patronages* précise la nature de cette propriété : elle est à la fois collective et privée. Les paysans possèdent en commun des terres dont chacun est "détenteur d'une petite parcelle". Sans aucun doute, Libanios désigne ici les *vici publici* des Codes : des communautés rurales détentrices de terres, dont la répartition est réalisée par les membres de la communauté elle-même »<sup>272</sup>.

<sup>267</sup> KAPLAN 1992, p. 210-215 ; KAPLAN 2006d, p. 17-20.

<sup>268</sup> KAUFFMANN 2004, p. 323.

<sup>269</sup> *Novelle* 28, c. 7 et 8.

<sup>270</sup> SARTRE 1992a, p. 130. M. Sartre souligne que les villages autonomes, ceux du nord du Hauran (Leja, Batanée et Jabal al-'Arab) sont aussi ceux qui ont développé des institutions de type « civique ». Inversement, ceux de la partie sud en sont dépourvus et paraissent fiscalement rattachés au territoire de la cité sur lequel ils se trouvent.

<sup>271</sup> Son existence n'est pas formellement attestée en Syrie centrale.

<sup>272</sup> KAUFFMANN 2004, p. 322.

Au sein de la communauté villageoise, M. Kaplan considère que l'exploitation est d'abord individuelle<sup>273</sup>. Ni G. Tchalenko ni G. Tate ne se sont véritablement intéressés à cette question, mais ils semblent l'un et l'autre tenir pour acquis que l'exploitation était individuelle. F. Villeneuve reconnaît dans certains contextes l'existence de propriétés collectives – parmi lesquelles les aires à battre – mais paraît plus généralement convaincu de la propriété privée au sein du village<sup>274</sup>. En fait, le seul argument en faveur de cette interprétation est une inscription<sup>275</sup> qui mentionne le patrimoine qu'un père transmet à ses fils. Ce patrimoine se compose de constructions et d'un fonds, planté en figuiers. Or les jardins comme les plantations sont précisément les seuls types de parcelles, dans le cadre de l'économie traditionnelle, qui échappent au régime de la gestion communautaire. Cette inscription n'exclut donc pas une forme d'organisation collective des cultures de plein champ.

J'ai émis quelques doutes un peu plus haut quant au fait qu'une coutume – la *mugharasa* – en usage pendant l'Antiquité ait pu se perpétuer jusqu'à nos jours. Je pense pourtant que les formes du parcellaire antique pourraient être liées à un système de gestion communautaire du terroir, également coutumier et bien connu dans l'économie traditionnelle, et apporter des informations sur la manière dont était administré l'ensemble du terroir villageois. La forme spécifique du parcellaire laniéré traditionnel<sup>276</sup> résulte de partages successoraux qui ont abouti à des morcellements successifs, toujours dans le sens de la longueur, pour respecter le régime de la propriété communautaire : le système *mucha*<sup>277</sup>. Ce système est fondé sur la division du terroir d'une agglomération en plusieurs grandes zones au potentiel agronomique assez similaire. Chaque zone est ensuite divisée en quartiers de valeur identique et chaque quartier subdivisé en lotissements<sup>278</sup>. La mise en valeur de chacun de ces lotissements est confiée à un exploitant<sup>279</sup>. Au final, chaque exploitant se voit confier la mise en valeur de plusieurs lotissements, situés dans plusieurs quartiers, chaque quartier étant alloué à un type de culture en particulier<sup>280</sup>. À l'origine, les lotissements étaient soumis à une redistribution périodique dont la fréquence était fonction du type d'assolement<sup>281</sup>. Ce

<sup>273</sup> KAPLAN 1992, p. 203. Les prescriptions du *Code rural* semblent en effet convenir davantage à l'exploitation individuelle. Mais ce n'est pas parce que le travail agricole est individuel (labour, moisson) qu'il n'existe pas au sein du village une forme de propriété collective.

<sup>274</sup> VILLENEUVE 1985, p. 82.

<sup>275</sup> F. Villeneuve renvoie à MACADAM 1984, p. 50-55. Le texte de l'inscription est le suivant « Aurelius Ouranius, [the son] of Ouabelus, from his personal labour, [built] the monument and the courtyard and the pool within, and planted the fig-tree grove, and made provision for transfer [of these] to his sons and [left these matters ?] in the care of Masakhne, his wife » (*PAES* 3A, n° 800<sup>6</sup>).

<sup>276</sup> Voir ci-dessus *Le parcellaire laniéré : des champs voués à la céréaliculture*, p. 716.

<sup>277</sup> LATRON 1936, p. 188-194. Et, sur la constitution de ces terroirs communautaires : LATRON 1936, p. 184-187.

<sup>278</sup> A. Latron décrit le mode de partage dans le système *mucha* non stabilisé : la délimitation des lotissements se fait à l'aide d'une perche ou d'une corde et rien n'indique que ces limites soient matérialisées autrement que par des structures légères et réversibles (LATRON 1936, p. 188). L. E. Sweet apporte quelques précisions supplémentaire : les parcelles individuelles sont simplement séparées les unes des autres par des doubles sillons (SWEET 1974, p. 61).

<sup>279</sup> WEULERSSE 1946, p. 99.

<sup>280</sup> LATRON 1936, p. 233 ; WEULERSSE 1946, p. 100.

<sup>281</sup> LATRON 1936, p. 188.

système évolue ensuite vers un système *mucha* dit « stabilisé » qui exclut désormais la redistribution des lotissements<sup>282</sup>. Dans un troisième temps enfin, le système *mucha* disparaît au profit d'un régime de propriété – ou d'exploitation – individuelle, les usagers des différentes parcelles s'accordant pour des remembrements amiables (en damier) permettant de diversifier les cultures et de pratiquer une arboriculture, en même temps qu'est rejetée la « discipline agraire propre au quartier »<sup>283</sup>.

W. Liebeschuetz avait lui aussi suggéré que l'existence de la propriété collective – qu'il déduisait des conflits qui opposaient Libanios à une communauté d'exploitants juifs – pouvait s'être traduite par une gestion communautaire du terroir<sup>284</sup>. De fait, l'organisation du territoire de certains villages pourrait parfaitement correspondre à une structure communautaire du terroir du type *mucha* stabilisé. Bien qu'on ne connaisse pas l'origine de ce régime d'exploitation, les auteurs conviennent qu'elle est ancienne dans la région<sup>285</sup>. Et si l'on examine l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi, divisé en quatre zones par le cours de l'oued et par une voie d'accès traversante, avec un parcellaire laniéré au sud et des champs d'un autre type au nord du village, on pourrait suggérer un mode de gestion du terroir qui n'est pas très éloigné du système *mucha*, les murettes de pierre entre les différentes parcelles indiquant qu'il était stabilisé<sup>286</sup>. Par contre, cette hypothèse est plus difficilement applicable aux régions qui conservent les tracés de limitations antiques, surtout lorsque l'orientation du parcellaire les respecte. Dans certains cas pourtant, comme au nord de Qasr Bayt 'Ali, à l'ouest d'Al-'Arfa ou encore à l'est de Samaqiyya al-Shamaliyah, certains des murs de limitations ont visiblement été renforcés et délimitent de vastes quartiers au sein desquels l'orientation des parcelles varie et dont le parcellaire laniéré peut aussi être complètement absent. Dans ce cas, une gestion communautaire du terroir de type *mucha*, stabilisé ou non en fonction de la présence ou de l'absence de parcellaire laniéré, est aussi envisageable.

Une gestion collective du terroir pourrait avoir des implications sur les façons culturelles puisqu'elle impliquait, au moins dans l'économie traditionnelle, un système d'assolement, une hypothèse que M. Kaplan rejette catégoriquement pour la période byzantine<sup>287</sup>. F. Villeneuve, pourtant partisan de la thèse de la propriété individuelle, envisage également une éventuelle redistribution régulière des parcelles – ce qui correspond exactement au système *mucha* – ou une « rotation des cultures ayant valeur d'obligation collective sur les terres privées »<sup>288</sup>. Cette organisation communautaire du terroir, avec redistribution périodique des terres, paraît une solution particulièrement adaptée à la mise en valeur d'un terroir aux potentiels agronomiques contrastés, même à l'échelle d'un village

<sup>282</sup> LATRON 1936, p. 192 ; WEULERSSE 1946, p. 104.

<sup>283</sup> LATRON 1936, p. 194-196.

<sup>284</sup> LIEBESCHUETZ 1972, p. 70-71.

<sup>285</sup> WEULERSSE 1946, p. 107 ; HAMIDÉ 1959, p. 185 ; LIEBESCHUETZ 1972, p. 71.

<sup>286</sup> La présence de parcelles probablement réservées à l'arboriculture dans la moitié nord de l'enclos de territoire irait dans le même sens.

<sup>287</sup> KAPLAN 1992, p. 203.

<sup>288</sup> VILLENEUVE 1985, p. 83.

(bas de versant, fonds de vallée, piémont, distance séparant la parcelle du cours d'eau le plus proche). Quel qu'ait pu être le statut de l'exploitant dans l'Antiquité, cette gestion s'accorderait avec la pleine propriété – collective – comme avec une forme de tenure. De plus, la constitution d'un terroir à structure communautaire, si l'on suit A. Latron, ne peut se faire que sur une surface vierge<sup>289</sup>. La notion d'un terroir créé de toute pièce serait d'ailleurs conforme à l'hypothèse selon laquelle certains villages ont pu être des fondations<sup>290</sup> et plus généralement à l'idée d'une conquête par les sédentaires de nouveaux terroirs.

Une organisation communautaire du terroir pourrait aussi expliquer la relative égalité sociale qu'on est tenté de déduire des formes de l'habitat villageois. Comme chaque exploitant dispose de parcelles au potentiel agronomique rigoureusement identique à celles de son voisin, on n'observe pas – du moins en prospection – d'habitation ostensiblement plus grande ou plus riche que les autres<sup>291</sup>. Les différences qu'on observe, à l'occasion, entre certaines maisons – comme à Rasm al-Hajal où un groupe d'habitations centrales pourrait avoir présenté un étage – pourraient être dues au fait que seuls certains habitants disposaient de lotissements de terrasses de culture ou alors que certains de ces lotissements étaient plus étendus ou plus rentables (en fonction de l'exposition, par exemple) que d'autres.

Certaines parcelles et certains types de culture sont en effet exclus de la structure communautaire et détenues en propre par les exploitants. Seules les cultures annuelles peuvent s'accommoder d'une redistribution périodique des terres. Les jardins et les plantations, qui exigent des soins constants et fournissent un rapport différé, sont soumis à un régime différent<sup>292</sup>. Les jardins<sup>293</sup>, dans le système *mucha'*, font l'objet d'un « droit individuel de propriété » et les plantations s'accompagnent d'une stabilisation de la possession du sol<sup>294</sup>. Les terrasses de culture des versants des massifs basaltiques et les jardins périphériques des villages antiques au moins impliquent aussi une jouissance individuelle et pérenne, mais là encore, ce mode d'exploitation pourrait se satisfaire de plusieurs statuts de l'exploitant.

Par ailleurs, si le système *mucha'* connaît, dans l'économie traditionnelle, plusieurs stades et évolue vers une stabilisation du parcellaire et de la possession, on peut envisager que le parcellaire antique renvoie lui aussi à une forme avancée de la gestion communautaire du terroir. La matérialisation des lotissements au sein des quartiers par des murets indique manifestement une forme de stabilisation des lotissements<sup>295</sup>. La présence de terrasses de culture et de parcelles probablement consacrées à l'arboriculture – dans la moitié nord de l'enclos de territoire de Drayb al-Wawi par exemple – démontre quant à elle une progression du « droit individuel de propriété », qui peut coïncider avec une remise en cause de la

<sup>289</sup> LATRON 1936, p. 184.

<sup>290</sup> Voir ci-dessus (b) *Les villages sont-ils des fondations ?*, p. 877.

<sup>291</sup> Sauf dans l'hypothèse où les « grands bâtiments » sont des résidences, ce dont je doute.

<sup>292</sup> LATRON 1936, p. 190-191.

<sup>293</sup> Ils peuvent être irrigués ou non, mais on les distingue des cultures de plein champ irriguées, qui, elles, sont soumises à redistribution périodique (LATRON 1936, p. 190).

<sup>294</sup> LATRON 1936, p. 190.

<sup>295</sup> Ceux-ci ne sont plus confondus puis redéfinis au moment de la redistribution des terres comme c'est le cas normalement au stade précoce du système *mucha'* (LATRON 1936, p. 188).

redistribution périodique des terres<sup>296</sup>. Dans la partie sud du Jabal al-‘Ala, les modifications subies par le parcellaire antique dans certaines zones (‘Umm al-Tuwanah)<sup>297</sup> pourraient aussi suggérer une évolution des formes de propriété : d’un régime de propriété collective stabilisée, matérialisée par un parcellaire laniéré perpendiculaire aux limitations est-ouest, on serait passé à une possession individuelle des terres qui aurait permis le développement de plantations. Au final, comme dans les villages modernes en *mucha* stabilisé, il est possible que seule une petite portion du terroir des villages ait conservé, à la fin de la période byzantine, une structure collective.

En définitive, la question des formes de la propriété, du statut des exploitants ou encore de la structure individuelle ou collective du terroir villageois n’est pas déterminante. Ce qui importe, c’est le mode d’exploitation et il est évident que, quel que soit le contexte, la petite exploitation domine. Si, à en croire les textes et surtout les interprétations qui en sont proposées, il existe au IV<sup>e</sup> siècle des colons écrasés par le poids des prélèvements, aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, l’essor économique que connaît l’ensemble des campagnes syriennes dément la paupérisation des exploitants agricoles. Il est possible que le bail emphytéotique ait alors pris le dessus. Que ce soit le cas ou non, la petite exploitation est prospère, comme le montre l’essor que connaissent alors les activités de construction dans les villages de la steppe<sup>298</sup>.

### ***C. La nature des échanges et la circulation des productions***

Si l’on retient l’hypothèse selon laquelle, à côté d’une agriculture vivrière, certains secteurs s’orientent vers une production spécialisée destinée au marché, il y a de grandes chances pour que le commerce régional ait dépassé le stade du troc pour s’orienter vers une économie monétaire. C’est ainsi en tous cas que j’interprète la capacité qu’ont les habitants à investir dans la construction d’églises ou dans leurs propres habitations, dans le cas des fermes.

#### **1. Quelle diffusion pour les productions régionales ?**

Les études portant sur les monnaies, dans la région d’*Antioche*, parviennent à la conclusion selon laquelle l’économie rurale est bel et bien une économie monétaire. C’est un fait établi à partir du IV<sup>e</sup> siècle à Dehes<sup>299</sup> comme pour plusieurs sites de la plaine de

<sup>296</sup> LATRON 1936, p. 191.

<sup>297</sup> Voir ci-dessus *Quelle interprétation pour des périodes de prospérité décalées selon les secteurs ?*, p. 862.

<sup>298</sup> Voir ci-dessus c) *L’évolution de l’habitat groupé*, p. 879.

<sup>299</sup> SODINI *et al.*, 1980, p. 268-269.

l'Amuq<sup>300</sup>. Et la Syrie centrale, de ce point de vue, semble connaître une évolution analogue, même si les estimations sont fondées sur des monnaies collectées en prospection<sup>301</sup>.

Si l'étude des monnaies ramassées au cours des prospections « Marges arides » confirme l'existence en Syrie centrale d'une économie monétaire, elle ne permet pas d'en appréhender toutes les nuances. De fait, on ne peut guère, pour évaluer la nature des échanges en Syrie centrale, que se livrer à des conjectures, qui elles-mêmes reposent sur l'interprétation des aménagements agricoles et sur l'hypothèse d'une dynamique commerciale spécialisée et spéculative :

- production de blé et probable diversification – tardive ? – vers l'arboriculture pour le Jabal al-'Ala ;
- production de blé, d'huile et probablement aussi de vin pour le Jabal Hass ;
- production d'huile et probablement de vin pour le Jabal Shbayt ;
- production de vin à Al-Andarin comme l'attestent les sources arabes<sup>302</sup> et possible exportation de ce produit<sup>303</sup> ;
- production de viande de boucherie dans l'est de la Syrie centrale, certains bourgs servant d'intermédiaire entre les producteurs et leur marché.

À ces productions peuvent s'ajouter d'autres denrées commercialisables : le sel, d'une part, dont le commerce est effectivement attesté<sup>304</sup>, la laine d'autre part, mais peut-être aussi le poisson, dans un court rayon autour d'Al-Andarin. Dans la mesure où il n'existe à l'heure actuelle guère de preuve du commerce et de l'exportation de ces productions régionales, il est encore plus hasardeux d'identifier leurs débouchés et d'évaluer leur rayon de diffusion : les villes de la bordure occidentale, comme *Apamée*, *Épiphanie*, *Beroia* et *Chalcis* ont pu constituer le débouché naturel des productions régionales. Mais il ne faut pas non plus écarter celles situées dans le prolongement de la *strata diocletiana*, même si certaines d'entre elles ont pu être ravitaillées par des caravanes venant du sud et du nord plutôt que de l'ouest<sup>305</sup>. Et on ne peut pas non plus exclure que les productions de Syrie centrale aient pu être écoulées plus loin et pourquoi pas jusqu'à *Antioche*. Si l'on en croit le témoignage de Libanios, rapporté par J.-P. Sodini, les quartiers de l'est de la capitale du diocèse d'Orient

<sup>300</sup> VORDERSTRASSE 2005, p. 298-501. Voir ci-dessus b) *Un plein essor économique aux VE-VIE siècles ?*, p. 194.

<sup>301</sup> Il s'agit des monnaies ramassées au cours des prospections « Marges arides » (CALLOT 2010). Les premières monnaies sont hellénistiques mais les plus nombreuses sont celles des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Ces monnayages sont bien loin devant ceux du VI<sup>e</sup> siècle, curieusement, alors que, si l'on se fie à l'épigraphie et à l'activité de construction, cette dernière période apparaît comme la plus prospère. En revanche, le témoignage des monnaies et celui des documents épigraphiques coïncideraient pour le début VII<sup>e</sup> siècle. Ils démontrent l'un et l'autre une certaine continuité tout au long de la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle pour l'épigraphie et au-delà, sous la domination perse (610-629). À noter que la sous-représentation des monnaies du VI<sup>e</sup> siècle constitue la principale différence avec les résultats obtenus ailleurs. Dans la plaine de l'Amuq, les monnaies du VI<sup>e</sup> siècle sont les mieux représentées (VORDERSTRASSE 2005, p. 498).

<sup>302</sup> MOUTERDE et POIDEBARD 1945, I, p. 15 et n. 1.

<sup>303</sup> Ainsi que le suggère M. Mundell Mango (MUNDELL MANGO 2008, p. 78). À noter que l'article à paraître qu'elle cite en regard de cette affirmation n'apporte aucune confirmation sur ce point (DECKER 2009).

<sup>304</sup> Voir ci-dessus *L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ?*, p. 818.

<sup>305</sup> Le transport terrestre est considéré comme nettement moins rentable que la voie maritime, particulièrement pour les denrées dont le prix est normalement bas, comme les céréales (TATE 1991, p. 44 ; MORRISSON et SODINI 2002, p. 207).

voyaient passer les céréales destinées au ravitaillement de la ville<sup>306</sup>. Il est possible qu'elles provenaient en partie du Jabal al-'Ala et du Jabal Hass, tous deux réputés comme terre à blé<sup>307</sup>. Les liens qu'entretient la Syrie centrale avec la métropole apparaissent d'ailleurs privilégiés si l'on se fie au témoignage des monnaies. Aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, en effet, parmi les 13 ateliers identifiés, dix sont antiochéens<sup>308</sup>. À titre de comparaison, les résultats des études conduites à Dehes et dans la plaine de l'Amuq font apparaître une situation différente : les ateliers constantinopolitains y sont mieux représentés que ceux d'*Antioche*<sup>309</sup>.

On pourrait se risquer à conclure, provisoirement, que les échanges, en Syrie centrale, s'effectuent à moyenne distance. Mais les monnaies étudiées par O. Callot proviennent de la zone de prospection « Marges arides » et ne concernent par conséquent pas les secteurs qui présentent l'économie la plus spéculative, c'est-à-dire le Jabal Hass et le Jabal Shbayt et le Jabal al-'Ala<sup>310</sup>. Par conséquent, les monnaies des « Marges arides » fournissent indirectement des indications sur le volume des échanges et éventuellement – avec les réserves déjà présentées plus haut – sur l'essor économique global que connaît la région. Mais elles ne mettent pas ou mettent mal en évidence la distance que parcourent les produits, à l'exportation comme à l'importation, dans les secteurs producteurs d'huile et de vin. Or, ce sont ces secteurs dont on peut estimer qu'ils sont les plus dynamiques et les plus impliqués dans les échanges longue distance.

## **2. L'intégration de la Syrie centrale dans les réseaux d'échanges du bassin méditerranéen : quelques données sur la céramique**

Il n'est pas dans mon propos de me livrer ici à une analyse minutieuse des données qu'on pourrait tirer de la céramique pour l'ensemble de la zone de prospection des « Marges arides ». En revanche, les identifications préalables auxquelles ont bien voulu se livrer M.-O. Rousset et D. Piéri à partir des tessons collectés pendant la prospection de novembre 2006 et les données publiées pour Al-Andarin<sup>311</sup> m'ont fourni quelques pistes de réflexion.

Je dispose donc d'informations sur la céramique de 17 sites. Tous, à l'exception d'Al-Andarin, sont situés sur ou autour du Jabal Shbayt et du Jabal Hass<sup>312</sup> et devraient donc pouvoir pallier les lacunes des analyses numismatiques en témoignant de l'insertion de ces secteurs dans l'économie locale, régionale et même dans celle de la partie orientale du bassin

<sup>306</sup> Libanios, *Antiochikos*, 526 (trad. p. 33) ; SODINI 1990, p. 72.

<sup>307</sup> Leur potentiel agronomique en termes de céréaliculture est sans commune mesure avec celui du Massif calcaire, notablement défavorisé par la discontinuité des terroirs.

<sup>308</sup> CALLOT 2010, p. 277..

<sup>309</sup> VORDERSTRASSE 2005, p. 499-500.

<sup>310</sup> Seuls 7 sites de la bordure orientale du Jabal al-'Ala ont livré des monnaies. Il n'est pas exclu que l'exploitation de la grande *hayda* centrale ait elle aussi reposé sur les cultures spéculatives – la découverte de pressoirs dans ses environs le prouve d'ailleurs – mais on ignore dans quelles proportions. L'omniprésence des terrasses de culture sur le Jabal Hass et le Jabal Shbayt est beaucoup plus significative.

<sup>311</sup> MUNDELL MANGO 2002, p. 314 ; KNÖTZELE *apud* STRUBE 2003, p. 95-107; POLLARD *apud* MUNDELL MANGO sous presse. Voir aussi VOKAER 2007 et 2009.

<sup>312</sup> Rasm al-Rbayt est le seul site du Jabal Hass sur lequel les tessons de surface ont été collectés.

méditerranéen. Je ne retiendrai, pour mon propos, que trois types de céramiques : la *Brittle Ware*, les sigillées et les amphores.

▪ La *Brittle Ware*

La *Brittle Ware* est une céramique culinaire d'importation, surtout représentée aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles mais pour laquelle on possède, dans l'échantillon cité, des tessons romains, byzantins et omeyyades. Ce type de céramique figure dans les assemblages d'une dizaine de sites dont la nature est très variable : une ville (Al-Andarin), quatre villages (Drayb al-Wawi, Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Hajal et Rasm al-Rbayt), trois hameaux (Khirbat Shaban, Shbayt 3 et Tuwahinah 3) et une ferme (Tuwahinah 2). La *Brittle Ware* possède une aire de diffusion large : on la retrouve, à l'est, à Resafa, à Qusair al-Saila, à Dibsi Faraj et à Halabiyya et, à l'ouest, à Dehes, Qal'at Sim'an, *Apamée* et Alep et au nord jusqu'à Zeugma<sup>313</sup>. Les centres de production de cette céramique nous sont inconnus, mais A. Vokaer est parvenue à isoler plusieurs ateliers de production :

- un groupe 1, représenté à Al-Andarin, à Resafa et à Dehes. Sa pâte proviendrait d'une région englobant *Apamée*, le Massif calcaire, une zone située au sud d'*Antioche* et à l'ouest d'Alep<sup>314</sup> ;
- un groupe 4, représenté à Al-Andarin, à *Apamée*, à Alep et à Dibsi Faraj, dont on peut penser qu'il était produit près d'*Apamée*<sup>315</sup> ;
- un groupe 5, associé à un répertoire formel identifié à Al-Andarin, *Apamée*, Dibsi Faraj, Ibn Hani et Halabiyya, typique du Levant sud. Son centre de production pourrait être la Galilée occidentale<sup>316</sup>.

Les aires de production et la diffusion de la *Brittle Ware* en Syrie centrale confirmeraient donc l'intégration de la région dans les circuits de productions régionaux et, au-delà, levantin, au moins pour Al-Andarin. Les différents ateliers dont relèvent ces productions ne peuvent être identifiés pour les sites prospectés, leur détermination requiert des analyses plus poussées. Mais le groupe 1 au moins, représenté sur des sites de nature aussi différente qu'Al-Andarin et Dehes, a de bonnes chances de figurer aussi parmi les assemblages des sites du Jabal Shbayt et donc d'être associé à un réseau d'échange local ou régional.

▪ Les sigillées

Les principales productions de sigillées tardives sont également représentées en Syrie centrale. Le nombre de sites sur lesquelles elles sont attestées est plus restreint, mais elles figurent dans les assemblages dans des quantités a priori plus importantes que la *Brittle Ware*<sup>317</sup>. On retrouve ces productions dans les agglomérations – une ville (Al-Andarin), trois

<sup>313</sup> ORSSAUD et SODINI 2003, p. 496.

<sup>314</sup> VOKAER 2007, p. 703.

<sup>315</sup> VOKAER 2007, p. 705.

<sup>316</sup> À noter que le Hauran est singulièrement exclu de ces aires de diffusion (VOKAER 2007, p. 705).

<sup>317</sup> Si tant est que cette donnée ait une quelconque valeur dans la mesure où les tessons proviennent d'une collecte aléatoire.



villages (Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Hajal et Rasm al-Rbayt) et deux hameaux beaucoup plus modestes (Al-Hammam 2 et Shbayt 3) – mais aussi dans l’habitat isolé – monastère de Tuwahinah 3.

La sigillée africaine ou *African Red Slip* est surtout produite aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles en Zeugitane et en Byzacène, mais seule la production de Zeugitane semble se maintenir au-delà du V<sup>e</sup> siècle et jusqu’au VII<sup>e</sup> siècle<sup>318</sup>. Ce type de sigillée est représenté dans les agglomérations : à Al-Andarin – par des productions des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles<sup>319</sup> – et dans les villages de Rasm al-Hajal et de Rasm al-Rbayt.

Les ateliers de production de la sigillée dite « phocéenne » ou *Late Roman C* se trouvent sur la côté égéenne de l’Asie mineure, à Phocée, Smyrne, Grynion et peut-être Pergame<sup>320</sup>. Cette céramique fine est produite à l’imitation des sigillées africaines et connaît son apogée aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles<sup>321</sup>. En Syrie centrale, elle semble mieux diffusée que la sigillée africaine puisqu’elle figure dans les assemblages des agglomérations urbaines (Al-Andarin) et rurales (villages : Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Hajal ; hameaux : Shbayt 3, Al-Hammam 2) mais aussi dans l’habitat isolé (monastère de Tuwahinah 3). La sigillée phocéenne apparaît à Al-Andarin à peu près au même moment que les productions africaines, peut-être un peu avant, au début du VI<sup>e</sup> siècle, voire au V<sup>e</sup> siècle, et jusqu’au VII<sup>e</sup> siècle<sup>322</sup>. La forme 3 de la typologie de Hayes a été reconnue dans les assemblages des villages de Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Hajal et Rasm al-Rbayt. Elle est généralement datée des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles<sup>323</sup>. La forme 10, qui ne se diffuse qu’après 550<sup>324</sup>, a été identifiée dans les deux derniers villages.

La sigillée chypriote (*Late Roman D* ou *Cypriot Red Slip Ware*) est représentée, mais dans des proportions apparemment faibles, sur les mêmes sites que la sigillée africaine, c’est-à-dire à Al-Andarin, Rasm al-Hajal et Rasm al-Rbayt. Cette sigillée connaît surtout un développement au V<sup>e</sup> siècle<sup>325</sup>. Les proportions dans lesquelles elle figure dans les assemblages d’Al-Andarin et des autres villages correspondent à celles généralement observées dans le Levant nord, à *Antioche* et Resafa<sup>326</sup>.

Les schémas d’importation des sigillées tels qu’ils se dessinent pour la Syrie centrale apparaissent conformes à ceux du Levant nord. Que les agglomérations urbaines (Resafa, Dibsi Faraj<sup>327</sup> mais aussi Al-Andarin) se soient approvisionnées en céramique fine auprès

<sup>318</sup> SODINI 2000, p. 181.

<sup>319</sup> KNÖTZELE *apud* STRUBE 2003, p. 95-96 ; POLLARD *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>320</sup> SODINI 2000, p. 182 ; HAYES 2001, p. 277.

<sup>321</sup> SODINI 2000, p. 182.

<sup>322</sup> KNÖTZELE *apud* STRUBE 2003, p. 95-96 ; MUNDELL MANGO 2002, p. 214 et POLLARD *apud* MUNDELL MANGO sous presse.

<sup>323</sup> ORSSAUD *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 243.

<sup>324</sup> SODINI 2000, p. 182.

<sup>325</sup> HAYES 2001, p. 279.

<sup>326</sup> Dans le Levant sud, après 550, la diffusion de la sigillée phocéenne est inversement proportionnelle à celle de la sigillée chypriote. À partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, les importations de sigillée phocéenne diminuent rapidement alors qu’augmentent celles de sigillées chypriotes. Dans le Levant nord, en Syrie notamment, la diffusion de la sigillée phocéenne se maintient et les sigillées chypriotes restent très peu représentées (HAYES 2001, p. 279).

<sup>327</sup> HARPER 1975, p. 325.

d'un marché commun à la *Pars Orientis* de l'empire ne surprend pas outre mesure. Ce qui est plus étonnant – mais les résultats des fouilles de Dehes le laissent pressentir<sup>328</sup> –, c'est que des agglomérations rurales et des écarts aient été intégrés dans ces réseaux d'échanges. On le doit très certainement à l'existence d'un réseau d'échanges secondaire. La sigillée phocéenne est ainsi diffusée jusque dans un petit hameau à dispersion intercalaire du sommet du Jabal Shbayt et un modeste monastère (omeyyade) du versant oriental du même plateau.

- Les amphores

La diffusion que connaissent les amphores dans la région confirme les impressions qui se dégagent de la distribution des sigillées d'importation. Cependant, alors que la *Brittle Ware* et les sigillées ont une valeur intrinsèque et sont intégrées *per se* dans les circuits commerciaux, les amphores ne sont que des conteneurs. Elles ne parcourent de longues distances qu'en vertu de l'intérêt que suscite leur contenu.

On retrouve donc différents types d'amphores sur un peu plus d'une douzaine de sites, qui vont de la ville à la ferme et au monastère isolé. Les amphores les mieux représentées sont les *Late Roman Amphora 1* et celles de Syrie du Nord. Ces deux types sont diffusés dans les villes, les villages, les hameaux et jusque dans les fermes et les monastères isolés. Les ateliers de production des *LRA 1* sont à ce jour localisés principalement sur la côte sud-est de la Turquie, à Chypre, à Rhodes, mais une production syrienne n'est pas non plus à exclure<sup>329</sup>. Ce type d'amphore se diffuse à partir du IV<sup>e</sup> siècle et jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle<sup>330</sup>. Les amphores dites de Syrie du Nord apparaissent aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles et se subdivisent en deux types<sup>331</sup> : le premier, produit dans la région de l'Euphrate, peut-être dans la *chôra* de Zeugma, semble suivre les filières de distribution de la *Brittle Ware* et on le retrouve à l'intérieur d'une zone comprise entre *Apamée*, Qal'at Sim'an et les villes du Moyen Euphrate (Zeugma et Halabiyya/*Zenobia*)<sup>332</sup>. Le second type connaît une meilleure diffusion, limitée cependant à la Syrie du Nord : Resafa et Dibsî Faraj à l'est, Qal'at Sim'an, *Apamée* et Dehes à l'ouest, Al-Andarin, au centre. Les ateliers de productions paraissent localisés à *Apamée* ou dans sa région proche<sup>333</sup>.

Les attestations d'autres types d'amphores restent anecdotiques : on peut citer une *LRA 3* à Rasm al-Hajal et peut-être également sur le site de la ferme de Tuwahinah 2 et une *LRA 5-6*, également à Rasm al-Hajal. L'importance économique de la *LRA 3* s'affirme surtout aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles et jusqu'aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles en Orient<sup>334</sup>. Les principaux ateliers de production sont à situer dans la partie ouest de l'Asie mineure, dans la région

<sup>328</sup> ORSSAUD *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 243 et 266. À noter cependant qu'à Dehes, les sigillées africaines et chypriotes ne figurent pas ou figurent seulement dans en quantités modestes dans les assemblages.

<sup>329</sup> PIERI 2005a, p. 80.

<sup>330</sup> PIERI 2005a, p. 70 et 85.

<sup>331</sup> PIERI 2005b.

<sup>332</sup> PIERI 2005b, p. 586.

<sup>333</sup> PIERI 2005b, p. 589.

<sup>334</sup> PIERI 2005a, p. 94-98.

d'Aphrodisias-de-Carie et d'Éphèse<sup>335</sup>. Les *LRA* 5 et 6 proviennent toutes deux de Palestine et sont datées des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles<sup>336</sup>.

La plupart des amphores dont la présence est attestée sur les sites de Syrie centrale paraissent avoir été des conteneurs à vin<sup>337</sup>, sauf peut-être les *LRA* 5 et 6 qui, dans d'autres contextes, ne sont pas systématiquement poissées<sup>338</sup>, ce qui pourrait indiquer un contenu de type oléagineux.

### **3. La Syrie centrale : une région intégrée dans le commerce régional et le grand commerce méditerranéen**

La céramique issue de la prospection du Jabal Hass et du Jabal Shbayt fournit une image assez conforme à celle que donnent les fouilles des sites urbains de la région et des sites ruraux du Massif calcaire. Cet aperçu rapide des types de céramiques identifiés, avec une part importante de céramique fine importée, met en évidence deux réseaux d'échanges emboîtés. La *Brittle Ware* et les amphores de Syrie de Nord – peut-être également les *LRA* 1 – témoignent de l'existence d'un réseau d'échanges à courte ou moyenne distance, par voie de terre. Les sigillées africaines, chypriotes, phocéennes et les amphores de type *LRA* 3, démontrent que, malgré sa position à l'intérieur des terres et son caractère fondamentalement rural, la Syrie centrale constituait au même titre que les villes un débouché du grand commerce méditerranéen.

Mais la céramique n'est pas le seul témoin de la circulation des productions. On peut y adjoindre le marbre, attesté sur plus d'une vingtaine de sites de la région, dans des villes<sup>339</sup>, mais aussi dans des *vici* militaires<sup>340</sup>, des bourgs<sup>341</sup>, des villages<sup>342</sup> et dans l'habitat isolé<sup>343</sup>. Sa provenance n'est pas identifiée à chaque fois. Par contre, la moitié des 500 kg de marbre mis au jour par la fouille dans les bains d'Al-Andarin provient des carrières du Proconèse, comme d'ailleurs une dalle avec une croix gravée trouvée à 'Umm al-Jurun<sup>344</sup>, alors que le porphyre vert et rouge employé dans l'*opus sectile* du *kastron* d'Al-Andarin – dans l'église notamment – provient d'Égypte et de Sparte<sup>345</sup>.

La diffusion des céramiques, que ce soit pour leur valeur propre ou celle de leur contenu, comme la circulation du marbre et du porphyre que je n'ai fait qu'effleurer,

<sup>335</sup> PIERI 2005a, p. 100.

<sup>336</sup> BONIFAY et PIERI 1995, p. 112-113 ; SODINI 2000, p. 184 ; USCATESCU 2001, p. 62 et n. 54.

<sup>337</sup> BONIFAY et PIERI 1995, p. 113 ; PIERI 2005a, p. 81-84, 101 ; PIERI 2005b, p. 594.

<sup>338</sup> C'est en tous cas le cas à Marseille (BONIFAY et PIERI 1995, p. 113 et 117).

<sup>339</sup> Resafa/*Sergiopolis*, Salamiya/*Salamias*, Suriya 1/*Soura* et Al-Andarin/*Andrôna*.

<sup>340</sup> 'Itriya.

<sup>341</sup> Rasm al-Ahmar 3.

<sup>342</sup> Al-'Anz, Al-Qastal 1, Rasm al-Hajal, Rasm al-Rbayt, 'Umm Hartayn 2 et Zabad 1. À noter que, bien que la nature exacte de l'agglomération de 'Umm al-Jurun ne soit pas très claire, du marbre y a également été signalé (MUNDELL MANGO 2008, p. 77).

<sup>343</sup> Il s'agit des résidences rurales de Qasr Ibn Wardan 1 et de Khirbat al-Tawila, mais aussi des supposés monastères de Stabl 'Antar, Khunsur 'Itriya al-Shamali. Le marbre signalé à Rasm Abu Miyal 1 peut être associée à la ferme byzantine et/ou à la résidence omeyyade qui lui succède (ROUSSET sous presse 1).

<sup>344</sup> MUNDELL MANGO 2008, p. 74 et 77.

<sup>345</sup> STRUBE 2003, n. 73, p. 40.

confirment implicitement la thèse d'une économie monétarisée. La circulation des marchandises témoigne, malgré la prospérité apparemment tardive de la Syrie centrale, de l'intégration de la région dans l'économie levantine et, à une échelle plus grande, dans celle du bassin méditerranéen.

Il est peu probable que la Syrie centrale n'ait fait que recevoir les denrées importées, sans alimenter à son tour ces échanges, ne serait-ce que parce que les produits d'importation faisaient l'objet d'un commerce monétaire. Or, le seul moyen d'avoir accès à ces productions et de s'approvisionner auprès du grand commerce méditerranéen, quel que soit le statut de l'exploitant, impliquait de sortir du cadre de l'autoconsommation pour orienter la production – ou plus justement une partie de la production – vers la spéculation et une économie monétaire. Bien qu'on ne soit en mesure ni d'identifier avec certitude la nature des productions locales<sup>346</sup>, ni de les suivre, à l'intérieur même de la Syrie centrale – et donc à plus forte raison à l'extérieur –, la grande quantité d'amphores vinaïres importées pourrait plaider pour une orientation plutôt oléicole du Jabal Hass et du Jabal Shbayt. Mais certaines de ces amphores – le type 2 dit de Syrie du Nord – ont elles-mêmes pu servir de conteneurs aux productions locales et pourraient témoigner de l'existence d'une production viticole locale. La production de vin d'Al-Andarin, vantée par la poésie préislamique<sup>347</sup>, irait d'ailleurs dans ce sens.

Au bout du compte, la conclusion à laquelle J.-P. Sodini était parvenu pour *Antioche* et sa région me semble en tout point applicable à la Syrie centrale : « à la notion de cité, centre de consommation, vivant aux crochets de son arrière-pays et uniquement soucieux d'assurer à ses habitants l'abondance la plus large, on est tenté de substituer, dans le cas d'*Antioche* et de sa région, aux V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, la vision plus équilibrée, plus solidaire et plus dynamique d'une zone économique insérée, y compris pour les denrées alimentaires, dans un vaste marché méditerranéen »<sup>348</sup>.

---

<sup>346</sup> Il est impossible de suivre « archéologiquement » la circulation du blé comme celle de la viande de boucherie. Les filières de distribution du blé – y compris celui de l'annone – sont obscurcies par le peu de traces laissées par son transport (SODINI 2000, p. 186). Par contre, les *papyri* de Nessana confirment la variété des marchandises en transit depuis le Néguev vers l'Égypte et Gaza. Le *papyrus* 89 fait référence à une caravane dont les membres sont des marchands, qui ne sont apparemment ni des arabes ni des Saracènes, spécialisés dans la vente d'animaux – en l'occurrence des dromadaires (KRAEMER 1958, p. 252-253). D'autres produits sont manifestement impliqués dans les échanges : de la laine et des textiles, de l'orge, des dattes, de l'huile et du vin (KRAEMER 1958, p. 251, 270).

<sup>347</sup> Voir ci-dessus note 75, p. 848.

<sup>348</sup> SODINI 1990, p. 79.



## CHAPITRE X. LES CONDITIONS DE LA CONQUÊTE BYZANTINE DE LA SYRIE CENTRALE ET LES CAUSES DU REcul DU PEUPLEMENT AU VII<sup>E</sup> SIÈCLE

C'est essentiellement à titre d'hypothèse que seront abordées ici des problématiques qui visent à mieux cerner les facteurs du développement démographique et économique de la Syrie centrale à la période byzantine et les causes de son apparent déclin à la période omeyyade. La fin du VI<sup>e</sup> siècle, ou le début du VII<sup>e</sup> siècle selon les secteurs, correspond en effet dans les agglomérations à une diminution de l'activité de construction qu'on est tenté d'interpréter comme la marque d'une stagnation ou du début d'un déclin économique. Les prospections du programme « Marges arides », de leur côté, confirment qu'à l'époque omeyyade correspond une phase de recul du peuplement<sup>1</sup>.

### *A. Les conditions du développement démographique et économique de la région*

Dans la mesure où la plupart des sites de Syrie centrale ne nous sont encore connus que par la prospection, les conditions qui président à la « conquête de la steppe » par les populations byzantines demeurent extrêmement floues.

Les itinéraires antiques (*Itinéraire Antonin*, *Tabula Peutingeriana*), les résultats des sondages effectués sur la route *Soura-Palmyre* et des prospections des « Marges arides » démontrent l'existence d'un peuplement antérieur au IV<sup>e</sup> siècle. On ignore par contre dans quelle mesure ce peuplement a contribué à créer un cadre dans lequel se déploie l'occupation byzantine.

L'*Itinéraire Antonin* témoigne de l'existence d'un réseau de routes et d'étapes, parmi lesquelles *Beroia/Alep*, *Chalcis/Qinasrin* et *Salamias/Salamiya* sur la frange occidentale de la Syrie centrale, mais aussi *Andrôna/Al-Andarin* et *Sériane/Itriya*, qui se trouvent en plein cœur de la région dans la zone proprement steppique (**carte 8**). La *Tabula Peutingeriana*, confirmée en cela par les sondages effectués par les équipes allemandes dans ce secteur et par le témoignage des sources sassanides, démontre l'existence à l'est d'un réseau de sites, déjà dense aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (*Soura*, *Resafa*, *Cholle*), mais plus ténu auparavant<sup>2</sup> et dont la fonction semble avoir été de contrôler militairement la zone, ce qui devait impliquer de sécuriser les axes de communication, de permettre la circulation des productions et de surveiller la circulation des tribus arabes nomades. Dans l'arrière-pays, *Sfirah/Bersera*,

<sup>1</sup> Voir ci-dessus c) *L'occupation des « Marges arides »*, p. 183 et **tableau 4** et **carte 30**.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus notes 172, p. 163 et 175, p. 164.

‘Aqirbat/*Occariba* et Al-Andarin/*Andrôna* sont également citées comme étapes, même s’il est bien difficile de définir la nature, le rôle et l’importance de ces sites à cette période.

À ce réseau embryonnaire de sites s’ajoutent des conditions politiques globalement favorables, puisque la région n’est pas inquiétée par les assauts des armées sassanides avant 530. C’est naturellement sans compter les incursions des tribus arabes alliées de l’empire sassanide – les premières qui ont pour cible la région semblent ne pas être antérieures à 431. Leur impact sur la Syrie centrale, tout au long du V<sup>e</sup> siècle, paraît limité, même si les sites visés se trouvent dès le début bien à l’arrière de la ligne de défense qui prolonge la *strata diocletiana*<sup>3</sup>.

À l’est de la route *Soura-Palmyre*, le frein le plus important à l’installation de populations sédentaires et à la mise en valeur agricole, me semble avoir été, plutôt que les incursions, certes dévastatrices mais ponctuelles des Nasrides, les incessantes frictions entre paysans sédentaires et pasteurs nomades, comme aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les populations de sédentaires s’assuraient souvent, dans l’économie traditionnelle, le soutien et la protection d’une tribu nomade contre le versement d’un tribut, la *khuwa* ou pacte de fraternité<sup>4</sup>. L’équivalent semble avoir existé, dans l’Antiquité, dans les régions sur lesquelles l’empire n’était pas en mesure d’asseoir sa domination sur les chefs de tribus<sup>5</sup>. Cette forme d’entente, sans doute précaire, entre sédentaires et nomades, a pu permettre le maintien du peuplement, mais il n’est pas certain qu’elle ait été de nature à le favoriser. En revanche, la politique impériale à partir du IV<sup>e</sup> siècle y a probablement contribué<sup>6</sup>.

En effet, il y a de grandes chances que, dès le IV<sup>e</sup> siècle, les alliances conclues entre les tribus arabes et Constantinople<sup>7</sup> aient permis à des populations sédentaires de s’implanter sur les marges orientales de l’empire dans des conditions de sécurité et de stabilité acceptables. Ces accords semblent dès le début avoir impliqué, de la part de la dynastie arabe

<sup>3</sup> Voir ci-dessus b) *Les razzia des tribus arabes*, p. 171.

<sup>4</sup> La *khuwa* scelle ainsi l’alliance d’un village et d’une tribu de nomades ou de semi-nomades. Même si la *khuwa* est plus répandue parmi les tribus chamelières que parmi les tribus moutonnières, certaines d’entre elles l’ont cependant prélevée (HAMIDÉ 1959, p. 161). La protection de la tribu garantit aux sédentaires que, d’une part, la faction tribale avec laquelle ils ont conclu un accord ne lancera plus de raids contre eux et que, d’autre part, les autres tribus ne devraient pas non plus s’y risquer. En contrepartie, les sédentaires s’engagent à verser aux nomades alliés un paiement, le plus souvent en nature. Le pacte de fraternité place aussi sous sa protection les activités commerciales qui émanent d’un pôle sédentaire : à Sukhnah, l’acquittement de la *khuwa* permettait à la fois d’éviter les raids visant les cultures et d’assurer la sécurité des convois commerciaux. Le tribut était alors levé en nature, en céréales, parfois directement sur les aires à battre au moment de la moisson (MÉTRAL 1993, p. 198 et 204)

<sup>5</sup> SARTRE 1982, p. 147 ; ISAAC 1990, p. 247 ; ISAAC 1998b, p. 413 et n. 11.

<sup>6</sup> C’est aussi l’opinion de W. Liebeschuetz qui met en relation l’occupation du Massif calcaire et de la Syrie centrale avec l’installation d’une ligne de défense dans le prolongement de la *strata diocletiana* (LIEBESCHUETZ 2006, p. 133-134). Ces fortifications sont probablement plus destinées à contrôler les allées et venues des tribus sur la bordure orientale de l’empire qu’à se prémunir contre d’hypothétiques assauts sassanides (TATE 1996). En revanche, je ne suis pas certaine qu’il faille, comme W. Liebeschuetz, envisager la situation du Massif calcaire et celle de la Syrie centrale sous le même angle, au moins pour ce qui est des frictions possibles entre sédentaires et nomades.

<sup>7</sup> C’est à partir du IV<sup>e</sup> siècle que se mettent en place les premières alliances entre les tribus arabes nomades – en l’occurrence, Salih – et l’empire selon des termes qui aboutiront, au VI<sup>e</sup> siècle, au « phylarcat général » des Jafnides (SARTRE 1982, p. 147).

alliée, un contrôle des tribus et la protection des zones sédentaires contre leurs *razzias*<sup>8</sup>. Mais on ne sait pas très bien dans quelles mesures ces dispositions ont pu, dès le IV<sup>e</sup> siècle, s'appliquer à la Syrie centrale. L'existence de factions tribales dont les chefs ont été dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle revêtus de dignités sénatoriales est pourtant attestée à Khanasir/*Anasartha*<sup>9</sup>. L'intervention du couple impérial dans le mariage de deux membres de tribus différentes pourrait indiquer que les deux factions tribales participaient dès cette époque au maintien de la stabilité à l'intérieur de l'empire et que le clarissime Sylvanos était bien un phylarque fédéré<sup>10</sup>. Si le maintien du rôle des chefs tribaux dans la région de Khanasir jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle – si Abiménos Grégorios, comme le suggère W. Liebeschuetz, est bien un phylarque arabe fédéré<sup>11</sup> – est beaucoup plus douteux, c'est un fait que les Jafnides sont, au VI<sup>e</sup> siècle, étroitement associés à Resafa/*Sergioupolis*<sup>12</sup>.

Quoi qu'il en soit, dès le début du V<sup>e</sup> siècle, grâce à l'image que donne la *Notitia dignitatum* de la région, la Syrie centrale apparaît comme une zone en partie militarisée où de gros efforts ont été faits pour asseoir l'autorité du pouvoir impérial et régler les rapports et les échanges entre les populations sédentaires et nomades (**carte 9**)<sup>13</sup>. Le renforcement progressif des alliances entre l'empire et les dynasties arabes au V<sup>e</sup> et surtout au VI<sup>e</sup> siècle – même si les relations entre les deux partis sont émaillées de disputes et de ruptures – avec l'institution du « phylarcat général » des Jafnides<sup>14</sup>, me paraît de nature à avoir favorisé l'installation et la prospérité de populations sédentaires sur les marges ouest et nord de la Syrie centrale<sup>15</sup>. En effet, comment imaginer dans un contexte d'insécurité et d'instabilité que les exploitants – des villageois mais aussi des fermiers isolés – aient pris le risque d'aménager, au prix de gros efforts, les versants des plateaux et de planter des vignes ou des oliviers dont ils devaient attendre de 3 à 15 ans l'entrée en rapport ? Le même constat s'applique pour les *qanats*. Il est improbable que les populations byzantines aient entrepris d'aménager ces galeries sans avoir la garantie – une garantie relative – d'en tirer bénéfice à long terme.

L'orientation spéculative des productions, l'établissement d'une prospérité durable et l'intégration de la Syrie centrale dans les réseaux d'échanges régionaux et méditerranéens ne

---

<sup>8</sup> SARTRE 1982, p. 147.

<sup>9</sup> Voir ci-dessus *Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement*, p. 865.

<sup>10</sup> Sur le sens de ce terme, voir ci-dessus note 198, p. 166.

<sup>11</sup> LIEBESCHUETZ 2006, n. 82, p. 144.

<sup>12</sup> Voir SAUVAGET 1939, p. 128 et suiv. ; KEY FOWDEN 1999, p. 173 et n. 152

<sup>13</sup> La *Table de Peutinger* le sous-entendait déjà d'une certaine manière comme l'indique l'étiquette « *finis exercitus syriaticae et commertium Barbarorum* » en regard du toponyme de *Soura*.

<sup>14</sup> M. Sartre souligne l'existence d'un « phylarcat général » – celui des Jafnides – alors même que semble se maintenir une association entre le *dux* de chaque province et un phylarque arabe fédéré (SARTRE 1982, p. 164 et 173). Le point de vue de W. Liebeschuetz est sensiblement le même (LIEBESCHUETZ 2006, p. 139). C. Robin en revanche met en doute l'existence d'un « phylarcat général » confié aux Jafnides (ROBIN 2008, p. 181).

<sup>15</sup> L'importance des installations militaires et défensives – les tours et les enceintes villageoises – et la récurrence des champs lexicaux qui font référence à la protection et au refuge dans l'épigraphie montrent cependant que la situation, au VI<sup>e</sup> siècle, était loin d'être idyllique dans toute la région. Voir ci-dessus *1. Un contexte géopolitique justifiant des mesures défensives ?*, p. 504 et *(b) Les tours dans les agglomérations*, p. 517.



peuvent s'envisager que dans un contexte de stabilité. Il est possible que ce facteur fondamental au développement démographique et économique de la région ait été renforcé par certaines dispositions fiscales visant à augmenter l'extension des surfaces cultivées<sup>16</sup> et par conséquent l'augmentation de la matière imposable<sup>17</sup>. La baisse des loyers d'emphytéoses et des prélèvements en général couplée aux remises d'impôt sous Justinien ont également pu contribuer à l'augmentation des surfaces agricoles et à la prospérité des petits exploitants<sup>18</sup>. Ces dispositions, intervenues au VI<sup>e</sup> siècle, permettraient d'expliquer la prospérité somme toute tardive que semblent connaître certains secteurs.

### ***B. Une politique volontariste de développement de la région ?***

L'importance du mouvement de peuplement auquel on assiste en Syrie centrale à la période byzantine conduit à s'interroger sur l'intervention éventuelle du pouvoir impérial et sur l'existence d'une possible politique volontariste de développement de la région. Les seules réponses qu'on puisse apporter à ces interrogations restent à l'heure actuelle des conjectures. Ces questions, n'ont d'ailleurs été évoquées que très succinctement pour la Syrie du Nord<sup>19</sup> et elles ont, à ma connaissance, été laissées de côté pour la Syrie du Sud – probablement parce que le peuplement byzantin s'y inscrit davantage dans la continuité qu'ailleurs par rapport à la période romaine.

Le rôle du pouvoir impérial, dans le Massif calcaire, semble s'être réduit aux opérations de cadastration, à la délimitation des finages des différents villages et à la concession de titres de propriété ou de baux emphytéotiques sur des terres qui auraient été propriété impériale (*subcesiva* ?)<sup>20</sup>. P. N. Doukellis souligne d'ailleurs que les opérations de définition des territoires des villages ont été effectuées par l'administration impériale à la demande des villageois eux-mêmes<sup>21</sup>. L'intervention impériale s'apparenterait donc à une reconnaissance de fait d'une situation établie.

L'interprétation de P.-L. Gatier, cette fois pour l'octroi du statut de cité à certaines agglomérations de Syrie centrale<sup>22</sup>, est la même : « on a plutôt l'impression d'une reconnaissance finale d'une situation : puisque la politique de christianisation et de défense a abouti à l'existence d'une agglomération fortifiée disposant d'un évêque, cette agglomération peut réclamer le statut de cité »<sup>23</sup>. P.-L. Gatier fait donc référence, en amont de cette reconnaissance de fait, à deux pans de la politique impériale : politique de défense<sup>24</sup> et politique de christianisation et de sédentarisation de tribus nomades autour de postes

<sup>16</sup> Voir ci-dessus note 256, p. 896

<sup>17</sup> KAPLAN 2006b, p. 62.

<sup>18</sup> KAPLAN 2006b, p. 60-63.

<sup>19</sup> TATE 1992, p. 329.

<sup>20</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 395 et 415-416 ; TATE 1992, p. 329.

<sup>21</sup> DOUKELLIS 1996, p. 176.

<sup>22</sup> Anasartha, Gabboula, Oresa et Salamias.

<sup>23</sup> GATIER 2001, p. 105.

<sup>24</sup> Voir ci-dessus A. *Les conditions du développement démographique et économique de la région*, p. 911.

militaires, qui suppose aussi leur incorporation dans l'armée<sup>25</sup>. Le développement du phylarcat constitue, sur certains points seulement, une émanation de cette volonté politique : la fédération des phylarques à l'empire implique leur conversion<sup>26</sup> et leur participation aux campagnes défensives ou offensives est exigée. Mais je ne suis pas sûre que le pouvoir impérial ait véritablement mis en œuvre une politique de sédentarisation des tribus nomades. Il est certain qu'il a cherché à s'attacher les services des phylarques arabes pour contrôler les allées et venues des tribus arabes à l'intérieur de l'empire. Que cette politique ait pu conduire à la sédentarisation de certaines factions tribales est possible, mais que cela ait été l'objectif affiché de ces alliances est discutable.

Même si l'on ajoute à ces éléments les opérations de cadastration relevées en Syrie centrale et les quelques fortifications dont la hiérarchie militaire et parfois l'empereur lui-même est à l'origine dans l'arrière pays, bien à l'ouest de Resafa<sup>27</sup>, on ne peut conclure à l'existence d'une politique volontariste d'expansion dans la région. L'installation du peuplement byzantin et la mise en valeur qui l'accompagne semblent surtout avoir bénéficié indirectement d'une série de mesures politiques dont le principal objet n'était ni particulièrement la Syrie centrale ni son développement. Il faudrait ensuite déterminer dans quelle mesure ce constat, valable dans la région, s'applique aux autres zones de marge de l'empire.

D'autres paramètres, pourtant, rendent assez plausible une intervention extérieure dans l'organisation du peuplement et de la mise en valeur dans la région. L'agencement quasi-orthogonal du plan de certains villages et la présence d'une enceinte et d'espaces vides au sein de ces agglomérations notamment peuvent laisser penser que, contrairement à ceux du Massif calcaire ou du Hauran, certains villages de Syrie centrale seraient des fondations<sup>28</sup>. Si c'est bien le cas – des recherches approfondies seront nécessaires pour l'établir –, alors une volonté extérieure semble avoir œuvré à l'organisation de la région. L'apparent décalage des pics de l'activité de construction entre la moitié nord et la moitié sud du Jabal al-'Ala, s'il a bien pour explication le fait que chacune de ces moitiés appartenait à une province différente, pourrait aussi indiquer que l'impulsion au développement a été donnée par une autorité ou un pôle extérieurs aux campagnes : les capitales de provinces<sup>29</sup>.

Les réseaux complexes de *qanats* peuvent aussi le laisser penser. Même si G. Tate estimait que la construction des *qanats* excédait de loin les ressources d'un village et que ce seul élément était la preuve de l'intervention du pouvoir impérial<sup>30</sup>, je ne serai pas aussi

<sup>25</sup> GATIER 2001, p. 105.

<sup>26</sup> SARTRE 1982, p. 147.

<sup>27</sup> Le fort de Ma'an et la tour de 'Umm al-Tinah. Voir ci-dessus *La présence militaire dans les autres agglomérations*, p. 542.

<sup>28</sup> À noter que le village de Sha'ara dans le Hauran présente lui aussi une enceinte et de vastes espaces vides, mais contrairement aux villages de Syrie centrale, l'organisation de l'habitat, à l'intérieur des remparts, est loin d'être régulière. De fait, si l'enceinte a été datée, par des sondages, du II<sup>e</sup> siècle, le village – ou une partie du village au moins – est antérieur et a connu une croissance organique (voir ci-dessus note 110, p. 877). La construction du rempart serait liée à une phase d'agrandissement de l'agglomération (source : <http://www.mae.u-paris10.fr/arscan/Shaa-ara.html>, consulté le 4 octobre 2010).

<sup>29</sup> Voir ci-dessus *Quelle interprétation pour des périodes de prospérité décalées selon les secteurs ?*, p. 862.

<sup>30</sup> TATE 1992, p. 349.

catégorique. Je pense au contraire que la plupart des galeries drainantes courtes – comme celles du glacis d’Al-Bab ou celles qu’on rencontre plus ponctuellement sur le glacis de piémont des Palmyrénides – ont fort bien pu être le fait de communautés villageoises, pourvu qu’elles aient consenti à investir du temps et de l’argent à leur aménagement. Après tout, cet investissement n’est pas très différent de celui qu’impliquait au nord et à l’ouest la construction des terrasses de culture sur les versants des massifs basaltiques, même si l’aménagement des *qanats* impliquait un effort collectif.

Reste cependant posée la question de la conception et du financement du réseau de *qanats* qui dessert la grande *fayda* centrale. Si ce terroir faisait bien partie du territoire d’Al-Andarin<sup>31</sup>, au sens administratif du terme, l’agglomération, qui semble connaître une prospérité continue tout au long du VI<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>, aurait pu avoir financé elle-même la construction des *qanats*. On sait que le revêtement du réservoir sud-est de la ville a été daté par le <sup>14</sup>C des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles et que la céramique semble indiquer une utilisation contemporaine du *kastron* et des bains<sup>33</sup>. La construction du réseau de galeries alimentant l’agglomération pourrait correspondre également à la phase de pleine prospérité de l’agglomération – et de la région. Dans ces conditions, il n’est pas impossible que la ville ait pu entreprendre elle-même la construction de ce réseau, seule ou – pourquoi pas ? – avec la contribution d’évergètes qui se sont illustrés ailleurs en finançant certains des équipements urbains de l’agglomération. Mais si l’ensemble du réseau n’est pas imputable à Al-Andarin, les fonds sur lesquels ont été construites ces galeries d’intérêt régional ne peuvent être qu’extérieurs, même s’il reste impossible d’en identifier l’origine. Capitale de province ou trésor impérial ? Tout dépend, probablement, de l’enjeu que représentait la maîtrise agricole de ces territoires. L’administration impériale semble avoir favorisé, par des mesures fiscales, l’extension des surfaces cultivées dans l’ensemble de l’empire, en diminuant les prélèvements et en accordant des remises d’impôts notamment. Aurait-elle pu aller jusqu’à investir dans la mise en valeur de certaines régions ? L’hypothèse me semble assez peu probable. Si l’on suit le point de vue de M. Kaplan, c’est même absolument exclu<sup>34</sup>. Sans aller jusque là, on doit convenir qu’une administration qui consent des remises d’impôt et des baisses de loyer dans l’intention d’augmenter la surface cultivée et les quantités imposables n’est pas nécessairement une administration capable de mobiliser des fonds et d’investir pour obtenir, à terme, les mêmes résultats.

Si le pouvoir impérial ne semble pas avoir mis en œuvre une politique volontariste de développement des zones marginales en général et de la Syrie centrale en particulier, toute une série de mesures politiques ont pu indirectement avoir une incidence positive sur la mise en place du peuplement byzantin et sur la mise en valeur qui l’accompagne : dispositions

<sup>31</sup> Voir ci-dessus b) *Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité*, p. 633 et (d) *Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l’économie rurale régionale à travers l’exemple d’Al-Andarin*, p. 829.

<sup>32</sup> D’après les inscriptions datées.

<sup>33</sup> MUNDELL MANGO 2006, p. 47.

<sup>34</sup> KAPLAN 1992, p. 68-69.

fiscales, politique de mise en défense, contrôle de la circulation et des agissements des tribus nomades via la fédération de certains chefs à l'empire<sup>35</sup>...

Il n'est pas exclu que la création de certains villages relève d'une volonté politique extérieure. Mais, dans l'ensemble, il semble que l'occupation byzantine soit le fait d'un peuplement spontané et que les exploitants soient les acteurs de la mise en valeur et, par conséquent, de leur propre prospérité. Les terrasses de culture sur les pentes des massifs basaltiques, la construction et l'entretien des *qanats* d'intérêt local sont autant d'initiatives, individuelles ou collectives, qui en témoignent. Chaque écart et chaque agglomération – sauf peut-être certaines villes – paraissent à l'origine d'une politique de mise en valeur qui leur est propre et qui s'exerce dans les limites de leur territoire exclusif.

La reconnaissance de fait de certaines agglomérations et leur accession tardive au statut de cité irait également dans le sens d'un développement indépendant de la Syrie centrale. Mais on ne doit pas non plus négliger l'impact de l'évergésie sur le développement de la région. Après tout, l'intervention de ces bienfaiteurs ne se limite pas à la « parure monumentale » ou à l'équipement défensif des villes<sup>36</sup>. Elle semble aussi être à l'origine de la formation de certains villages et contribuer à leur essor. C'est le cas par exemple de l'intervention d'Aurélios Bellichos<sup>37</sup> dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle à Al-Tuba 1, de celle de Diogène à Fa'lul ou du comte *Antiochenos* à 'Umm al-Tinah<sup>38</sup>.

### *C. Les facteurs de déclin aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles*

L'intérêt suscité très tôt par les villages du Massif calcaire a conduit les voyageurs d'abord puis les archéologues à s'interroger sur les raisons d'un déclin qu'ils estimaient brutal. Les premières explications qu'on avançait alors étaient, dans le détail, erronées. Mais leur teneur n'a pas vraiment évolué depuis : impact de la pression anthropique sur le milieu<sup>39</sup>, contrecoup des pestes justiniennes<sup>40</sup>, conséquences des affrontements entre armées byzantines et sassanides et des incursions des tribus arabes<sup>41</sup>, désorganisation puis transformation des réseaux commerciaux établis et inversion de polarité accompagnant

---

<sup>35</sup> Je rejoins finalement le point de vue de G. Tate : « au total, sans en avoir clairement conçu le projet, l'État a joué un rôle positif en faveur de l'expansion économique. Sans la paix, sans une législation appropriée, l'essor démographique et la conquête des terroirs n'auraient pas été possibles [...] » (TATE 1992, p. 349).

<sup>36</sup> C'est le cas de Thomas à Al-Andarin. Voir ci-dessus (c) *Le cadre urbain : structures sociales et élites urbaines*, p. 827.

<sup>37</sup> Il est difficile de déterminer si ce personnage est un grand propriétaire terrien qui cherche à s'assurer que les productions de son domaine seront conservées dans de bonnes conditions en construisant un grenier public ou s'il s'agit d'un acte d'évergésie. Voir ci-dessus b) *Les apports de l'épigraphie*, p. 890. Je laisse ici de côté l'interprétation, apparemment fautive, que font les *IGLS* de l'inscription retrouvée à Al-Hammam 1, qui ferait état de la construction, par Abiménos Grégorios, d'une conduite d'eau reliant le village à *Anasartha*/Khanasir. Voir ci-dessus p. 579.

<sup>38</sup> Voir ci-dessus *L'évergétisme et le financement des constructions publiques*, p. 806.

<sup>39</sup> Voir ci-dessus a) *Les grandes phases d'érosion*, p. 133.

<sup>40</sup> TATE 1992, p. 338. La question l'impact démographique des épidémies de pestes a été longuement débattue. S'il est difficile de l'évaluer dans les villes, c'est encore plus vrai pour les campagnes. G. Tate insiste cependant sur le fait qu'elles n'ont probablement entraîné aucune catastrophe démographique.

<sup>41</sup> *AAES* 2, p. 7-9 ; MATTERN 1933, p. 139 ; TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 432-434.

l'occupation sassanide puis, la conquête arabe et enfin l'établissement du califat omeyyade<sup>42</sup>... Bref, on avançait déjà l'hypothèse d'une conjonction de facteurs conduisant à la fin abrupte d'une période de plein essor démographique et économique.

### **a) Déclin ou stagnation : des situations différentes en fonction des régions ?**

Dans les faits, ce point de vue, aujourd'hui tout à fait obsolète pour le Massif calcaire comme pour la plupart des zones de marge du Proche-Orient, est à nuancer. Les conclusions de G. Tchalenko à cet égard méritent d'être soulignées : s'il observe que la période de densité maximale correspond au VI<sup>e</sup> siècle et que les agglomérations continuent de s'étendre jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>, il remarque qu'aucun élément ne permet de conclure à un appauvrissement des habitants. De fait, ce n'est pas tout à fait exact. Il existe au contraire des signes d'une stagnation et d'une paupérisation de la petite paysannerie<sup>44</sup>, mais G. Tchalenko avait raison en ceci que le peuplement du Massif calcaire se maintient, bien après l'avènement de l'Islam, jusqu'au début du X<sup>e</sup> siècle, comme l'ont montré les fouilles de Dehes<sup>45</sup>.

En Syrie du Sud, la croissance économique a été mesurée à l'aune de l'activité de construction et elle indique, à partir du second quart du VII<sup>e</sup> siècle, un moindre dynamisme des campagnes<sup>46</sup>. En Palestine, si les chercheurs sont parvenus à un consensus pour la période byzantine, qui correspond bien à un essor démographique et économique marqué<sup>47</sup>, la situation, pendant l'époque omeyyade, est plus controversée. Pour R. Rubin, cette période marque le début d'un déclin progressif<sup>48</sup>. Pour M. Haiman, au contraire, ce n'est qu'à partir du VII<sup>e</sup> siècle que les hautes terres du Néguev sont touchées par un important mouvement de sédentarisation de populations nomades qui se traduit par une extension des zones cultivées et par l'installation d'un essaim de petites fermes<sup>49</sup>. Pour Y. Hirschfeld enfin, la prospérité et le peuplement byzantins semblent se maintenir jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. La situation, pour les provinces jordaniennes de Palestine et d'Arabie, n'est pas très différente. A. Walmsley fait le point sur les prospections régionales qui ont conclu à un déclin abrupt au moment de la conquête arabe<sup>51</sup> avant d'y opposer de sérieux arguments en faveur du dynamisme des campagnes et des zones de marges notamment pendant la période omeyyade<sup>52</sup>.

<sup>42</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 434-436.

<sup>43</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 432.

<sup>44</sup> TATE 1992, p. 341-344.

<sup>45</sup> SODINI *et al.* 1980, p. 300-301 ; EDDÉ et SODINI 2005, p. 467.

<sup>46</sup> Voir ci-dessus (b) *La Syrie du Sud*, p. 189.

<sup>47</sup> RUBIN 1991, p. 197 ;

<sup>48</sup> RUBIN 1991, p. 204.

<sup>49</sup> HAIMAN 1995, p. 46.

<sup>50</sup> HIRSCHFELD 2005, p. 535

<sup>51</sup> WALMSLEY 2005, p. 513.

<sup>52</sup> WALMSLEY 2005, p. 518-520. Sur ces questions, voir aussi ci-dessus c) *Une récession et un déclin démographique et économique à partir du VIII<sup>e</sup> SIÈCLE ?*, p. 197.

L'opinion la plus répandue actuellement semble donc être au pire celle d'un relatif maintien du peuplement byzantin – à défaut de la prospérité économique – au début de la période islamique et, au mieux, celle d'une transformation du peuplement qui conduit pendant la période omeyyade à une occupation rurale plus dense, des zones de marges notamment. Selon les cas, le peuplement omeyyade s'inscrit dans la continuité du mouvement d'expansion initié à la période byzantine ou en porte à faux : il s'agirait d'un peuplement original appartenant à un « cycle de peuplement » différent de celui qui a vu le jour pendant l'Antiquité tardive.

On est donc bien loin de la thèse d'une interruption brutale du développement dès l'avènement de l'Islam. Mais qu'en est-il de la Syrie centrale ? Du quel de ces schémas est-elle la plus proche ? Si l'on s'en tient au seul aspect quantitatif et au nombre de sites pour lesquels une occupation omeyyade a pu être déterminée, on doit conclure au minimum à un ralentissement du mouvement de peuplement et peut-être à un reflux des populations sédentaires vers l'ouest (**carte 30**). D'après la base de données « Marges arides », les fondations omeyyades ne seraient pas plus d'une quinzaine dans l'ensemble de la région. À l'exception d'un site au nord-est du bastion de 'Itriya<sup>53</sup>, tous se trouvent dans les zones 2 et 3 de la classification « Marges arides » (**figure 23b**), c'est-à-dire à l'ouest de Shaikh Hilal et donc, si l'on se fonde sur les fluctuations contemporaines de l'isohyète des 250 mm, à l'ouest de la limite théorique de l'agriculture pluviale.

S'il est vrai que les « fondations » sont rares à cette époque<sup>54</sup>, que dire de l'occupation omeyyade décelée sur des sites byzantins ? Seuls 86 sites occupés au cours de l'époque byzantine, auxquels il convient d'ajouter Al-Andarin, ont également connus une occupation omeyyade. Peut-on, dans ces conditions, parler d'une continuité de l'occupation entre les deux périodes ? Sans perdre de vue que ces données sont fondées uniquement sur la prospection, avec les lacunes et les imperfections que cela comporte, cela signifierait qu'un peu plus de 3 sites byzantins sur 10 seraient occupés à la période omeyyade. Si l'on admet l'hypothèse d'une continuité d'occupation entre les deux périodes, alors on doit conclure qu'à l'époque omeyyade correspond bien un recul du peuplement. Ce reflux se traduit partout par une moindre densité de l'occupation, mais également par une redistribution des sites qui témoigne d'une stratégie d'occupation différente de celle de la période byzantine. L'occupation omeyyade est caractérisée par une localisation préférentielle des sites dans les secteurs agricoles les plus favorables et notamment ceux qui ont été pourvus dès l'époque byzantine de lourds équipements hydrauliques<sup>55</sup>. La prospection de novembre 2006 a aussi révélé, autour des *mesas*, l'importance de l'occupation omeyyade<sup>56</sup>, qu'on doit

<sup>53</sup> Site 98/068.

<sup>54</sup> On en compte 157 à la période byzantine dans la base de données « Marges arides ».

<sup>55</sup> GEYER et ROUSSET sous presse ; ROUSSET sous presse 2.

<sup>56</sup> Le hameau de Tuwahinah 4 et le monastère de Tuwahinah 3, sur le versant est du massif seraient des fondations omeyyades. Al-Awina 1, Drayb al-Wawi, Khirbat Shaban, Jinqasah Batush 2, Jinqasah Batush 3, Rasm al-Ahmar 2, Rasm al-Hajal, Shbayt 2, Shbayt 3 et Tuwahinah 1 semblent avoir été occupés à la période omeyyade. La proportion de 2 sites byzantins sur 10 occupés à la période omeyyade dans la zone de prospection « Marges arides » passerait, pour les 17 sites du Jabal Shbayt et du Jabal Hass sur lesquels a été ramassé du matériel de surface, à presque 6 sur 10.

vraisemblablement mettre en relation avec la présence de Khanasir – Khunasira dans les sources arabes –, où deux califes omeyyades ont résidé<sup>57</sup>. Dans ce contexte, il est probable que l'agglomération de Khanasir a conservé au moins une partie du rayonnement qu'elle possédait, en tant que cité, à la période byzantine et a continué à maintenir le peuplement dans ce secteur – si le peuplement byzantin s'y était bien maintenu jusqu'alors car il existe un hiatus d'un siècle entre la dernière inscription datée et la première attestation du séjour d'un calife dans la ville.

On doit également admettre que l'on ne sait rien, ou presque, de la nature de l'occupation omeyyade sur les sites occupés à la période byzantine. S'agit-il de la même population ? Si c'est le cas, l'occupation omeyyade se traduit-elle par une occupation continue des mêmes habitations et par l'utilisation des mêmes aménagements que ceux construits ou utilisés au cours de la période byzantine ? On peut difficilement attendre de résultats de prospection qu'ils apportent des éléments de réponse définitifs à ces questions. Mais B. Geyer et M.-O. Rousset, probablement à partir d'un ramassage par zones, suggèrent l'existence d'un hiatus entre les deux périodes lorsqu'ils signalent qu'à l'époque omeyyade correspondent en Syrie centrale une installation sur ou dans les vestiges byzantins mais aussi la construction d'une agglomération juxtaposée à l'agglomération byzantine<sup>58</sup>. Dans la mesure où il me semble bien difficile de déterminer s'il y a ou non hiatus entre les deux périodes, on peut d'ailleurs se demander si les quartiers islamiques que la prospection permet d'isoler dans certains villages byzantins sont bien des nouveaux quartiers ou s'ils correspondent à des zones, également occupées pendant la période précédente, dans lesquelles se maintient préférentiellement l'occupation à l'époque islamique<sup>59</sup>. En résumé, ces quartiers islamiques témoignent-ils d'une diminution et d'une contraction du peuplement byzantin ou sont-ils au contraire l'expression de l'installation d'une nouvelle population ? Les éléments dont on dispose actuellement pour ces sites ne permettent pas encore de répondre à ces questions.

Les résultats des fouilles d'Al-Andarin apportent cependant un éclairage sur certains aspects de ces problèmes. Mais rien n'indique que la situation dans cette ville soit celle des sites byzantins plus modestes. La construction, à côté des bains byzantins de Thomas, d'un établissement thermal daté de la période omeyyade, entièrement construit en calcaire et qui utilise en remploi des revêtements de marbre<sup>60</sup>, appelle plusieurs commentaires. Les remplois systématiques laissent penser que bon nombre des constructions byzantines étaient alors désertées et hors d'usage. L'emploi d'un calcaire d'extraction locale marque aussi une nette différence par rapport à la période précédente, au cours de laquelle les habitants avaient systématiquement importé la pierre depuis les massifs basaltiques voisins. Les remplois de

<sup>57</sup> Entre 709 et 720 (ROUSSET sous presse 2). Voir aussi « Khunasira », *EF*, 5, p. 54.

<sup>58</sup> GEYER et ROUSSET sous presse ; ROUSSET sous presse 2. Les auteurs ont suggéré que certains des « grands bâtiments » périphériques des agglomérations sont des constructions omeyyades. Ils le supposent notamment pour Rasm al-Ahmar 3 et Rasm Hawiyat al-Shayba.

<sup>59</sup> Ceci en vertu du principe selon lequel les dernières périodes d'occupation sont les plus directement accessibles et par conséquent les mieux représentées en prospection.

<sup>60</sup> STRUBE 2008, p. 58-59.

marbre, enfin, avec l'argument précédent, témoignent manifestement d'une conception du bâtiment bien différente de celle de la période byzantine. Ces éléments suggèrent que les réseaux d'échange secondaires et la circulation des matières premières, à la période omeyyade, ne présentaient plus guère de points communs avec ceux de la période byzantine. On est tenté d'en conclure – au moins pour Al-Andarin – que :

- il existe un hiatus ou du moins rupture nette entre les périodes ;
- le peuplement byzantin et le peuplement omeyyade sont deux entités démographiques distinctes ;
- la ville ne s'inscrit plus dans les mêmes réseaux commerciaux qu'auparavant.

Mais ce qui est vrai d'Al-Andarin ne l'est probablement pas pour toute la région, surtout pour le secteur de Khanasir<sup>61</sup>.

### **b) Les facteurs naturels**

Les premiers éléments d'explication à la thèse du déclin de l'occupation du Massif calcaire accordaient une part importante aux facteurs naturels et à l'impact de la pression anthropique sur le milieu. L'homme aurait fait porter une telle pression sur son environnement, en exploitant notamment les forêts du massif pour le bois de charpente, qu'il aurait été à l'origine d'une érosion massive entraînant l'impossibilité d'y pratiquer une économie agricole et l'exode de la population. L'explication, on le sait, est fautive. Le Massif calcaire n'a jamais présenté – en tous cas pas dans l'Antiquité – les forêts que H. C. Butler et J. Mattern lui prêtaient<sup>62</sup> et G. Tchalenko l'avait bien compris<sup>63</sup>.

Pour autant, les facteurs naturels ont pu avoir un impact non négligeable sur le peuplement et sur la prospérité économique, tout particulièrement dans les zones de marge, qui sont par essence des écosystèmes fragiles et très sensibles aux fluctuations climatiques, même légères. Les accidents climatiques et les crises de subsistance qui émaillent les 4<sup>e</sup> et surtout 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles<sup>64</sup> – sans parler de leur impact démographique et économique – semblent être les signes précurseurs d'une péjoration climatique attestée dès le 6<sup>e</sup> siècle qui se prolongerait jusqu'aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles<sup>65</sup>. Si l'existence de cet épisode plus frais et plus sec est établie, il est en revanche impossible d'estimer ses effets sur l'occupation à la charnière des époques byzantine et omeyyade. Quoiqu'il en soit, les bénéfices supposés qu'a apporté le « petit optimum climatique » de l'Antiquité et dont les populations byzantines ont apparemment su tirer profit se sont vraisemblablement dissipés au VII<sup>e</sup> siècle.

Les analyses archéobotaniques et fauniques provenant de plusieurs sites du Proche-Orient présentent des résultats convergents qui indiquent une dégradation de l'environnement, le plus souvent interprétée comme un indice d'une pression excessive de

<sup>61</sup> Voir ci-dessous c) *Les facteurs politiques ou économiques*, p. 923.

<sup>62</sup> Voir ci-dessus a) *Les grandes phases d'érosion*, p. 133.

<sup>63</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 67.

<sup>64</sup> Voir ci-dessus (a) *Les aléas du climat*, p. 174.

<sup>65</sup> Voir ci-dessus 1. *Données climatiques pour la période byzantine*, p. 128



l'homme sur son milieu. À Al-Lajjun et sur les autres sites du *Limes arabicus*, l'archéobotanique met en évidence, d'une part, la présence d'*Asphodelus*, considérée comme un indicateur du surpâturage et, d'autre part, une diminution de la diversité des espèces de graines, qui peut signifier une dégradation du milieu causée par le surpâturage, par la culture et par le déboisement<sup>66</sup>. La présence de laïches (*Cyperaceae*), indicateur des milieux humides (sources, oueds), diminue elle aussi jusqu'à disparaître entre la période romaine et la période byzantine, pour réapparaître plus tard à l'époque islamique<sup>67</sup>. Parallèlement, toujours dans le même secteur, A. R. Toplyn propose d'interpréter la proportion importante de chèvres dans les troupeaux de caprinés comme l'indice d'un environnement dégradé et d'un appauvrissement des terrains de pâture<sup>68</sup>. À Hesban, enfin, la proportion croissante de chèvres dans les assemblages fauniques entre l'âge du Fer et la période abbasside et la diminution du gros bétail indiquerait également une dégradation des pâturages<sup>69</sup>.

Ces éléments peuvent indiquer une dégradation vers l'aride des conditions climatiques et/ou une réponse de l'environnement à la pression anthropique. Et s'il est difficile de privilégier l'une ou l'autre hypothèse, il est également délicat d'évaluer leurs conséquences sur le peuplement. Mais, dans le contexte d'une zone de marge, cet impact ne doit pas être négligé. En Syrie centrale, certaines terrasses d'oueds qui résultent d'épisodes morphogénétiques mis en évidence par J.-B. Rigot semblent s'être mises en place à la fin de la période byzantine et pourraient être liées à un phénomène de déprise<sup>70</sup>. Ce phénomène, lié à une augmentation – légère, semble-t-il, dans ce cas précis – de l'érosion, pourrait lui aussi être interprété comme une réponse de l'environnement à la pression anthropique et/ou comme une conséquence de l'abandon des terroirs cultivés, suivant le reflux vers l'ouest des populations sédentaires. La seconde hypothèse me semble la plus improbable compte-tenu du rôle non négligeable que continue de jouer Khanasir jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup> et de l'importance du peuplement omeyyade dans le secteur du Jabal Shbayt.

Si la morphogenèse identifiée par J.-B. Rigot dans les vallées du Jabal Hass et du Jabal Shbayt peut effectivement être interprétée comme un indice d'une dégradation de l'environnement et/ou des conditions climatiques, alors cet élément pourrait avoir induit, dans certains secteurs de Syrie centrale, un déséquilibre suffisant pour contribuer au repli des populations sédentaires vers l'ouest. Le même facteur expliquerait également la concentration des populations omeyyades dans les secteurs où l'agriculture est soutenue par des équipements hydrauliques. Les réseaux d'irrigation, peut-être davantage encore à la période islamique qu'auparavant, auraient permis de s'affranchir des conditions locales de la mise en valeur et d'assurer les rendements des cultures devenus trop aléatoires à l'est pour que le peuplement sédentaire s'y maintienne.

---

<sup>66</sup> CRAWFORD 2006, p. 457-458.

<sup>67</sup> CRAWFORD 2006, p. 458.

<sup>68</sup> TOPLYN 2006, p. 501.

<sup>69</sup> BEOSSNECK et VON DEN DRIESCH 1978, p. 263. À noter que C. Morrisson et J.-P. Sodini imputent cette dégradation à la période byzantine (MORRISSON et SODINI 2002, p. 199).

<sup>70</sup> RIGOT 2003, 1, p. 183. Voir ci-dessus 1. *Données climatiques pour la période byzantine*, p. 128.

<sup>71</sup> GEYER et ROUSSET sous presse ; ROUSSET sous presse 2.

### **c) Les facteurs politiques ou économiques**

Aux facteurs naturels susceptibles d'avoir contribué à la dégradation des conditions de l'occupation et de la mise en valeur en Syrie se combinent de possibles causes d'ordre politique. Déjà avancées par H. C. Butler et J. Matern, elles restent valables aujourd'hui.

Il est en effet impensable que les assauts répétés et ruineux des armées sassanides dans la région dès les années 530 et les pillages et les mises à sac perpétrés par les Nasrides n'aient eu aucun impact sur la prospérité et le peuplement de la région. Même si les campagnes ne paraissent pas, à la lecture des sources, être la cible privilégiée de ces attaques, dans un contexte agricole où une partie des productions est destinée à alimenter un marché, principalement local, elles ont dû subir d'une manière ou d'une autre le contrecoup économique de la politique offensive des rois sassanides à l'égard des villes. Malgré cela, les activités de construction semblent se maintenir dans la plupart des secteurs et ce bien après les premières campagnes destructrices de Khusrau I.

À ce contexte troublé s'ajoute aussi la « révolte des Ghassanides »<sup>72</sup>, qui débute probablement au printemps 581 et consacre l'effondrement du phylarcat – en tant que cadre institutionnel – mais aussi du royaume jafnide, malgré une tentative de restauration avortée<sup>73</sup>. La colère des tribus arabes semble avoir pris pour cible l'ensemble des provinces orientales : l'Arabie et notamment *Bostra*<sup>74</sup>, mais aussi les provinces de Palestine<sup>75</sup>, de Phénicie Libanaise et de Syrie<sup>76</sup>. La confédération tribale placée sous l'égide des Jafnides éclate alors, d'après une source syriaque, en petites chefferies qui reprennent très vite leur indépendance<sup>77</sup>. Certains de ces groupes rejoignent les Sassanides – ou plus vraisemblablement les Nasrides<sup>78</sup> –, d'autres se sédentarisent. Pour M. Sartre, une certaine puissance était nécessaire à ces chefferies pour maintenir un mode de vie nomade. La dissolution du phylarcat entraînait en effet la perte de l'annone (blé, notamment) reversée aux tribus clientes qui devaient par conséquent chercher à s'approvisionner par d'autres moyens<sup>79</sup>. Mais la *razzia* et le pillage requièrent une force de frappe suffisante, dont ne disposaient vraisemblablement pas toutes les tribus, ce qui explique que certaines d'entre elles, trop faibles, aient choisi de se sédentariser<sup>80</sup>. Les sources auxquelles M. Sartre et W. Liebeschuetz font référence pour illustrer cet épisode ne mentionnent pas le cas de tribus qui se seraient maintenues à l'intérieur de l'empire en pratiquant le pillage, mais il me semble qu'on peut postuler leur existence. Si Abiménos Grégorios, l'évergète de Khanasir,

---

<sup>72</sup> À ce sujet, voir GOUBERT 1950, p. 111-115 ; SARTRE 1982, p. 190-192.

<sup>73</sup> ROBIN 2008, p. 180. C. Robin estime qu'à la déposition d'Al-Mundhir, ses successeurs (y compris jafnides) n'ont eu qu'un pouvoir limité.

<sup>74</sup> SARTRE 1982, p. 191.

<sup>75</sup> GOUBERT 1950, p. 111.

<sup>76</sup> SHAHID 1994-2002, 1, 1, p. 465-466 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 166.

<sup>77</sup> Bar Hebraeus, *Chronographie*, p. 89 ; SARTRE 1982, p. 191-192 ; LIEBESCHUETZ 2006, p. 141-142.

<sup>78</sup> SARTRE 1982, p. 192.

<sup>79</sup> SARTRE 1982, p. 191.

<sup>80</sup> SARTRE 1982, p. 191.

est bien, comme le pense W. Liebeschuetz<sup>81</sup>, un phylarque fédéré et pas seulement un haut dignitaire d'origine arabe, sa présence et les excellentes relations qu'il entretient à l'évidence avec les populations sédentaires pourraient expliquer que l'activité de construction dans ce secteur – et donc la prospérité – se soit maintenue dans la région 20 ans après la dissolution du phylarcat des Jafnides<sup>82</sup>.

Quoi qu'il en soit, la dissolution du phylarcat jafnide dans la région a pu avoir pour conséquence directe la rupture d'un état d'équilibre, précaire, que les phylarques arabes fédérés travaillaient jusque là à maintenir entre les populations d'agriculteurs sédentaires et de pasteurs nomades<sup>83</sup>. Dans ces conditions, les tribus d'éleveurs ont pu exercer une pression accrue sur les implantations sédentaires en attaquant les caravanes de marchands et en perturbant de ce fait le réseau des échanges, en pillant les exploitations et le bétail, mais aussi en laissant les troupeaux pâturer avant l'heure les champs des agriculteurs. Avec l'instabilité climatique qui caractérise la fin du VI<sup>e</sup> siècle et les sécheresses à répétition qu'elle est susceptible d'apporter, la pression des tribus de pasteurs nomades sur les marges sédentaires du peuplement s'est probablement accrue, mais plus par nécessité que par esprit belliqueux<sup>84</sup>.

Si l'on ajoute à cela des problèmes de politique intérieure et une crise de succession<sup>85</sup>, la conquête sassanide, lancée par Khusrau II en 603 et qui aboutit en 610 à la prise d'*Antioche* et d'*Apamée*, puis la domination perse (610-629) – pendant laquelle les populations sédentaires auraient eu à souffrir les exactions des tribus nomades établies dans les anciennes limites de l'empire byzantin ainsi que celles de tribus évoluant traditionnellement plus au sud et en territoire sassanide, puisque leurs allées et venues n'étaient plus sujettes à aucun contrôle<sup>86</sup> –, la reconquête d'Héraclius (629-630) et enfin la conquête arabe (636), on comprend que les conditions étaient réunies pour un repli du peuplement sédentaire. Aucune inscription, en Syrie centrale, n'est d'ailleurs postérieure à 606. Alors que les conditions de culture se dégradent probablement – et avec elles les rendements, surtout dans les zones où l'agriculture n'était pas soutenue par l'irrigation – et menaçaient l'économie domestique – l'agriculture vivrière notamment –, la domination

<sup>81</sup> Voir ci-dessus note 51, p. 866.

<sup>82</sup> La « révolte des Ghassanides » signifie la fin de la domination de la lignée des Jafnides sur les tribus arabes, mais elle ne coupe pas court à toute collaboration entre ces tribus et l'empire byzantin. Une tribu (Judham) fait ainsi face à la conquête arabe pour le compte de Byzance dans le sud de la Jordanie (KENNEDY 2000, p. 597). Au même moment, les Jafnides combattent également aux côtés des armées byzantines à Yarmuk (SARTRE 1982, p. 197).

<sup>83</sup> C'est aussi la thèse de H. Gaube (GAUBE 1979, p. 190). Si, comme le suppose F. E. Peters, les tribus arabes clientes étaient bien astreintes au paiement d'une taxe en échange de l'accès à certains pâturages, on comprend à quel rôle important de régulation a pu jouer le phylarcat comme « institution » byzantine dans les zones de marge de l'empire (PETERS 1977-1978, p. 106).

<sup>84</sup> Michel le Syrien attribue d'ailleurs à la sécheresse l'incursion d'une « troupe de *Tayyayé* », c'est-à-dire une tribu arabe (voir ROBIN 2008, n. 4, p. 170), venue d'Arabie, en Syrie dans la première année du règne d'Héraclius (Michel le Syrien, *Chronique*, XI, 1, 403 [trad. p. 401]).

<sup>85</sup> Déposition de l'empereur Maurice, couronnement de l'usurpateur Phocas en 608, émeutes à *Antioche* impliquant les factions du cirque sévèrement réprimées la même année (DOWNEY 1963, p. 266-268), puis offensives d'Héraclius depuis l'Égypte et la Syrie pour conquérir le trône. Héraclius est couronné empereur le 5 octobre 610.

<sup>86</sup> SARTRE 1982, p. 193 ; SCHICK 1995b, p. 31-33 ; GREATREX et LIEU 2002, p. 191. Sur les conditions de l'occupation sassanide, voir FOSS 2003a (*non vidi*).

sassanide a vraisemblablement aussi contribué à désorganiser les réseaux d'échanges. Mais les filières régionales ont pu se maintenir, c'est ce qui expliquerait le repli progressif des sédentaires. C'est en tous cas ainsi que j'interprète la présence de sites omeyyades sur le versant oriental du Jabal Shbayt : leur enclos de territoire paraît s'être adossé à ceux des exploitations antérieures, byzantines, et l'organisation du terroir, à l'intérieur de ces enclos, correspond en tous points à celui des fermes et des hameaux byzantins environnants. Les terrasses de culture y sont particulièrement bien représentées, ce qui pourrait indiquer que l'orientation économique de ce secteur s'est maintenue au moins pendant un temps – pendant plus de 50 ans<sup>87</sup>.

De fait, les conditions de la conquête de 610/611 et de la domination sassanide surtout sont particulièrement difficiles à saisir, et pas uniquement en Syrie centrale. Les auteurs s'accordent en général sur une phase de conquête violente, qui s'est accompagnée, dans les régions les plus récalcitrantes<sup>88</sup>, de destruction, de déportation de populations et du sac des villes et des implantations plus modestes (provinces de Palestine, diocèse d'Égypte)<sup>89</sup>. La domination sassanide a été interprétée jusqu'à récemment comme une interruption brutale sur les plans administratif, économique et culturel<sup>90</sup>. Cependant R. Schick, pour les provinces de Palestine, et C. Foss, pour une aire géographique plus étendue (allant de l'Arménie à l'Égypte), ont nuancé ce point de vue et souligné au contraire l'existence d'une relative continuité<sup>91</sup>. R. Schick estime à trois ans au plus en Palestine le temps qu'il aura fallu aux Sassanides pour instaurer une certaine stabilité<sup>92</sup>. Cette stabilité semble s'être traduite – avec des nuances selon les régions – par la permanence des institutions – aussi bien religieuses<sup>93</sup> que fiscales<sup>94</sup> –, des élites urbaines<sup>95</sup> et vraisemblablement aussi rurales<sup>96</sup>, mais aussi par le maintien d'une certaine vitalité économique et commerciale. La fiscalité sous l'occupation perse le prouve<sup>97</sup> : les campagnes sont productives, les villes – certaines, en tous cas –

---

<sup>87</sup> À la période byzantine, sous la domination sassanide, après la reconquête d'Héraclius et à la période islamique, après la conquête arabe et pendant le califat omeyyade.

<sup>88</sup> Pour C. Foss, seuls les poches de résistance auraient eu à souffrir des exactions de la part des Sassanides (FOSS 2004, p. 8).

<sup>89</sup> FOSS 2003a, p. 153 pour des destructions de monastères en Palestine perpétrées par les armées sassanides au moment de la conquête. Cf. *contra* SCHICK 1995b, p. 33, qui considère que ces destructions sont le fait de tribus arabes nomades.

<sup>90</sup> Voir par exemple KAEGI 1986 et le résumé du point de vue de plusieurs auteurs que propose C. Foss dans son article (FOSS 2003a, p. 149-150).

<sup>91</sup> SCHICK 1995b, p. 39-48 ; FOSS 2003a et 2004.

<sup>92</sup> SCHICK 1995b, p. 47.

<sup>93</sup> La hiérarchie ecclésiastique se maintient – l'église monophysite est nettement favorisée, ce qui va plutôt dans le sens des populations, au moins en Syrie – et les successions sont assurées normalement (SCHICK 1995b, p. 46), même si c'est un fonctionnaire sassanide (*marzban*) qui pourvoit dans certains cas à la nomination du patriarche (en Arménie, cf. FOSS 2003a, p. 155).

<sup>94</sup> En Syrie mais aussi en Palestine (FOSS 2004, p. 10-11). Deux aspects de la fiscalité semblent s'être maintenus sous l'occupation sassanide : d'une part, l'impôt foncier (vraisemblablement celui réclamé par Héraclius à Mansur, placé à ce poste par Maurice) et, d'autre part, les taxes perçues sur la circulation des marchandises.

<sup>95</sup> C'est sur un notable local que l'administration sassanide choisit de s'appuyer à Édesse. Il semble qu'il s'agisse également de l'évêque (FOSS 2003b, p. 156).

<sup>96</sup> Les *papyrii* de Nessana mettent en évidence la place prééminente qu'occupe la même famille avant, pendant et après l'occupation sassanide (KRAEMER 1958, p. 157 ; FOSS 2004, p. 12). C'est aussi le cas d'un notable de Damas, en charge de la collecte d'impôt avant, pendant la domination perse mais aussi après la reconquête d'Héraclius (FOSS 2004, p. 10).

<sup>97</sup> FOSS 2003a, p. 169.

continuent d'amasser des richesses<sup>98</sup>, le commerce moyen et longue distance paraît se maintenir<sup>99</sup> et globalement, les sommes perçues par l'administration sassanide indiquent que, selon toute vraisemblance, la prospérité se maintient<sup>100</sup>. La circulation des monnaies et la présence, dans les provinces conquises<sup>101</sup>, d'émissions d'Héraclius datées de 610 à 616 attestent à la fois d'une certaine permanence des réseaux d'échanges<sup>102</sup> – même longue distance – et de la persistance d'une économie monétaire – même si quelques monnaies ne permettent ni d'en évaluer l'importance ni de la comparer avec la période qui précède. Il faut cependant souligner que les émissions d'Héraclius identifiées en Syrie centrale ont été retrouvées dans des contextes archéologiques et géographiques très divers : deux villages du Jabal al-'Ala (Tamak et Tall al-Dahab), un village de la steppe (Al-Qastal 1) et enfin une résidence rurale établie à l'extrême limite de l'occupation sédentaire pour la période byzantine (Marina)<sup>103</sup>.

Si l'étude de la numismatique en Syrie centrale va dans le sens de C. Foss et paraît en partie confirmer la continuité entre l'occupation sassanide et la période qui précède, quelques nuances doivent être apportées à sa conception « optimiste » des années 610-629. En premier lieu, si l'épigraphie des provinces d'Arabie et de Palestine continue de témoigner de la construction d'églises<sup>104</sup>, ce n'est clairement pas le cas en Syrie centrale. L'argument *a silentio* est un mauvais argument, mais la quantité d'inscriptions datées retrouvées en Syrie centrale lui apporte cependant un peu de poids. De plus, l'impact très négatif de la conquête sassanide ne semble pas avoir été gommé partout par la suite. C'est valable en particulier, me semble-t-il, pour une autre zone de marge : la province de *Palaestina Prima*. Elle est particulièrement intéressante pour mon propos car le monachisme et l'habitat isolé y sont développés, surtout sur les franges désertiques<sup>105</sup>. Les attaques et le pillage des monastères<sup>106</sup> au moment de la conquête de cette province par les Sassanides – apparemment plus perpétrées par des tribus arabes nomades que par les armées perses – ont fait fuir les moines,

<sup>98</sup> C'est au moins le cas à Édesse (FOSS 2004, p. 9).

<sup>99</sup> On peut le déduire, d'une part, du maintien des *commerciantii* sous la domination perse, en charge de la perception des taxes sur les marchandises en transit dans les ports et/ou aux frontières, une institution créée au VI<sup>e</sup> siècle (FOSS 2004, p. 11) et, d'autre part, de la circulation des monnaies. La reprise précoce du pèlerinage indique également une libre circulation des personnes – avec certaines restrictions en Égypte cependant (FOSS 2003a, p. 164, 168-169).

<sup>100</sup> 100 000 pièces d'or réclamées par Héraclius à Mansur pour arrérages au moment de la reconquête (FOSS 2004, p. 10) ; 120 000 livres d'argent – qui correspondent aux trésors de l'Église et de l'aristocratie – confisquées à Édesse (FOSS 2004, p. 9).

<sup>101</sup> En *Syria Coele*, comme le prouvent certains trésors monétaires (voir G. E. Bates, 1968, « A Byzantine Hoard from Coele Syria », *American Numismatic Society Museum Note*, 14, p. 67-109, *non vidi*), mais aussi dans le secteur des « Marges arides » (CALLOT 2010).

<sup>102</sup> FOSS 2004, p. 16-17.

<sup>103</sup> CALLOT 2010, p. 278-280. À ces *folles* d'importation byzantine s'ajoutent en Syrie des émissions sassanides à l'imitation des monnayages byzantins et datées en années de l'occupation perse (FOSS 2004, p. 17).

<sup>104</sup> P.-L. Gatier souligne cependant qu'il faudrait distinguer plus clairement pour ces provinces les inscriptions relatives à la construction d'églises et celles qui renvoient à de simples poses de mosaïques (GATIER 1997, p. 47). Les deux opérations impliquent en effet des travaux et des dépenses très différentes.

<sup>105</sup> HIRSCHFELD 1992 et HIRSCHFELD 1997, p. 48 et suiv. pour le développement de l'habitat isolé dans ce secteur.

<sup>106</sup> On peut supposer que les fermes ont également été pillées, même si l'évènement ne semble pas avoir été consigné par les sources – ce qui n'est pas surprenant compte-tenu du caractère anonyme et individuel des exploitations.

quand ceux-ci n'ont pas été tués. Quelques deux ans après la prise et le sac de Jérusalem, le patriache tente de convaincre les moines de regagner leur établissement du désert de Judée<sup>107</sup>. Si certains monastères sont effectivement réoccupés, ce n'est pas le cas de tous et l'on voit bien, à la réticence de certains moines et higoumènes, que la situation reste incertaine dans cette zone<sup>108</sup>, ce qu'on doit vraisemblablement mettre au compte de facteurs locaux. Ce sentiment d'insécurité doit probablement être imputé à des tribus arabes turbulentes – les mêmes que celles qui avaient mis à sac ces monastères dans le contexte propice de la conquête sassanide.

Les questions qui se posent pour l'occupation sassanide se posent aussi pour la période qui va de la conquête arabe (636) au califat d'Abd al-Malik (685), puisqu'il semble que, comme les Sassanides l'avaient fait, les premiers califes aient choisi de se reposer en grande partie sur l'appareil administratif et les élites locales en place<sup>109</sup>. Par conséquent, il est bien difficile d'identifier les facteurs de continuités et de rupture dans l'occupation des campagnes. Mais il est probable, comme G. Tchalenko le supposait<sup>110</sup>, que la conquête arabe marque le début d'une inversion des rapports de force dans les échanges et d'une redistribution des principaux pôles commerciaux, surtout pour le grand commerce.

#### **d) La Syrie centrale : un cas particulier ?**

En résumé, donc, les facteurs qui ont pu concourir à un recul du peuplement sédentaire à la fin de la période byzantine sont multiples. Comme les autres études régionales le laissent présager, compte-tenu des résultats assez disparates auxquels elles aboutissent, il n'existe pas *une* cause capable d'expliquer le repli progressif des implantations aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Et la Syrie centrale pourrait se démarquer des régions voisines en ceci que le peuplement byzantin semble s'y maintenir moins longtemps qu'ailleurs. Le Néguev et la Jordanie, à la même période, paraissent avoir conservé les conditions nécessaires à la prospérité et au développement des campagnes<sup>111</sup>. Mais ni dans le Néguev, ni en Jordanie, les tribus nomades ne paraissent avoir constitué de menace<sup>112</sup>.

Bien qu'il soit difficile de déterminer si la période omeyyade correspond à une rétractation du peuplement, et donc à la fin d'un cycle, ou, au contraire, à un nouveau cycle de peuplement avec des stratégies d'occupation distinctes<sup>113</sup>, les contrastes observés entre les différents secteurs indiqueraient plutôt un peuplement distinct. Il s'organiserait principalement autour des secteurs agricoles les plus fertiles, à la condition, cependant, que l'agriculture et les rendements y soient soutenus par l'irrigation<sup>114</sup>, et peut-être aussi – mais

---

<sup>107</sup> FLUSIN 1992, 2, p. 177-179.

<sup>108</sup> FLUSIN 1992, 2, p. 177.

<sup>109</sup> FOSS 2008, p. 18-19.

<sup>110</sup> TCHALENKO 1953-1958, 1, p. 435-436.

<sup>111</sup> SARTRE 1982, p. 195-196 ; HAIMAN 1995, p. 46 ; WALMSLEY 2005, p. 518-520.

<sup>112</sup> SARTRE 1982, p. 195 ; KENNEDY 2000, p. 597.

<sup>113</sup> B. Geyer et M.-O. Rousset semblent privilégier cette seconde hypothèse (GEYER et ROUSSET sous presse).

<sup>114</sup> B. Geyer et M.-O. Rousset ont d'ailleurs souligné qu'il restait à expliquer pourquoi le potentiel agricole du Jabal al-'Ala semble méjugé par l'occupation omeyyade (GEYER et ROUSSET sous presse).

cela reste à prouver – autour du Jabal Hass et du Jabal Shbayt, vraisemblablement en raison de l'importance politique que conserve le pôle de Khanasir. Quoi qu'il en soit, la quantité de monnaies islamiques – dont la plupart sont omeyyades – collectées au cours des prospections « Marges arides » indique le maintien d'une économie monétaire<sup>115</sup>, comme dans le Massif calcaire<sup>116</sup>.

On peut, pour expliquer les différences de situations entre le Massif calcaire et la Syrie centrale, avancer l'idée que cette dernière région aurait davantage souffert d'un éventuel déséquilibre dans les rapports établis entre sédentaires et nomades. Le milieu y est plus fragile et d'autant plus sensible à l'instabilité climatique qu'elle devait s'exercer plus fortement dans les zones où l'aridité climatique était plus importante.

Ainsi, au même titre qu'une conjonction de facteurs favorables a permis le développement de la Syrie centrale, un faisceau de causes différentes a probablement conduit à un déséquilibre à l'origine du renversement de cette tendance. Dès lors que les conditions d'une occupation durable et rentable n'ont plus été réunies, il est possible que le schéma économique – domestique mais aussi spéculatif – de l'occupation byzantine de la région se soit effondré et que les populations sédentaires se soient progressivement repliées vers l'ouest.

---

<sup>115</sup> CALLOT 2010.

<sup>116</sup> SODINI *et al.* 1980, p. 270 ; EDDÉ et SODINI 2005, p. 467 ; VORDERSTRASSE 2005, p. 501 et 508. C. Morriçon souligne d'ailleurs à Dehes l'importance des émissions monétaires d'Héraclius et de Constant II, ce qui tend à indiquer que l'économie monétaire du Massif calcaire n'aurait pas pâti des aléas politiques de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle (MORRISSON *apud* SODINI *et al.* 1980, p. 270). Par contre, le nombre limité de monnaies islamiques bilingues à l'effigie au « calife debout » suggère à T. Vorderstrasse une possible démonétarisation à la fin du VII<sup>e</sup> siècle – à moins que les populations n'aient continué à utiliser des monnaies byzantines (VORDERSTRASSE 2005, p. 501).

## CONCLUSION

J'ai d'abord conçu ce travail de recherche comme la synthèse nécessaire – elle semblait s'imposer à ce moment de l'avancée du programme « Marges arides » – d'une documentation archéologique variée, parfois ancienne. Cette documentation portait en effet sur des zones différentes, sans qu'on ait jusque-là cherché à faire le lien entre elles, alors qu'elles appartiennent à une région, certes pleine de contrastes, mais qui constitue un « système », à la période byzantine. C'est en effet dans ce contexte qu'il faut comprendre l'occupation de la région. Des populations, aux modes d'occupation et aux stratégies de mise en valeur distinctes, y évoluent, se côtoient et sont liées entre elles par des relations d'interdépendance économique. Elles occupent un arrière-pays menacé dès le V<sup>e</sup> siècle et, surtout, au VI<sup>e</sup> siècle par les armées sassanides et les incursions indépendantes des Nasrides, malgré la campagne de re-fortification de Justinien et la participation active de la dynastie jafnide à la défense du territoire.

Pour envisager le fonctionnement de cette région, qui constitue un ensemble économique, depuis sa bordure occidentale, occupée par une population de sédentaires, jusqu'à sa moitié orientale, qui rassemble les terrains de parcours de populations nomades ou semi-nomades, j'ai cherché à intégrer systématiquement les sites à leur environnement, à identifier les aménagements hydro-agricoles éventuellement associés et à en comprendre l'intérêt en fonction de ce que l'on sait des possibilités de culture actuelles – au moins équivalentes et probablement meilleures à la période byzantine. Définir l'économie de ces sites impliquait donc de comprendre la géographie de la région. J'ai pu me rendre compte de certains aspects de son fonctionnement grâce à deux prospections, au cours desquelles j'ai augmenté la documentation disponible, en réalisant des plans des sites et des aménagements associés jugés les plus intéressants ou les plus représentatifs. 25 sites ont fait l'objet de relevés complets<sup>1</sup>, 7 de relevés partiels<sup>2</sup>. À ces données s'est ajoutée l'analyse systématique de photographies aériennes anciennes et de l'imagerie satellitaire, qui a apporté des compléments indispensables à l'étude des parcellaires.

La construction et l'exploitation d'un système d'information géographique entièrement dédié à la synthèse des données archéologiques et géographiques ont pu laisser espérer une étude fondée en partie sur le traitement systématique et cartographique de séries. Mais certaines informations échappent à la qualification en des termes simples et quantifiables susceptibles d'être intégrés au SIG – en tous cas, au SIG tel que je l'avais

---

<sup>1</sup> Un village (Rasm al-Hajal), un bourg (Rasm al-Ahmar 3), 9 hameaux, 6 fermes, 5 monastères ou supposés tels et une résidence rurale (Marina).

<sup>2</sup> 6 villages et un hameau.



conçu – et d'autres, incomplètes, ne permettent qu'un traitement ponctuel de l'information – je pense notamment au fait qu'en l'absence d'enclos de territoire, il est à l'heure actuelle impossible de définir le territoire des sites. La qualité très variable des terroirs, discontinus et imbriqués dans un même enclos de territoire, est une donnée qu'il est difficile d'intégrer de manière objective à un SIG. Pour ces raisons, certains rapprochements, probablement attendus, n'ont pas été proposés. J'ai par exemple renoncé à déterminer si l'on pouvait mettre en relation l'apparente prospérité de certaines fermes et de certains monastères avec la qualité agronomique des terroirs qu'ils exploitaient.

L'objectif que je souhaitais atteindre était de proposer une vision globale du peuplement byzantin de la région et de son économie, en tenant compte des sédentaires comme des nomades et en intégrant la ligne de fortifications qui correspond à l'est à la limite de la zone étudiée. Ce travail faisait donc intervenir des populations dont les modes de subsistance, variés, pouvaient parfois occasionner des frictions. Dans les faits, je me suis aperçue rapidement que les populations sédentaires et les populations nomades ne tiendraient pas la même place dans cette étude, car la quasi-totalité des données à disposition, pour la période byzantine, renvoient à un habitat sédentaire – ou semi-sédentaire, dans les quelques cas où les deux types d'occupation peuvent être envisagés.

Pour constituer une « grille d'analyse » systématique des sites, de manière à déterminer les attributs et les fonctions des différentes formes de peuplement, j'ai retenu des critères normalisés et parfois subjectifs. Ils ont cependant eu l'avantage de mettre en évidence la coexistence de plusieurs catégories d'agglomérations, avec des rôles distincts. Le hameau apparaît ainsi, dans le secteur du Jabal Shbayt, comme une forme élargie de l'exploitation familiale, même s'il ne se limite pas partout à cela. On n'y distingue guère d'indices d'une vie communautaire organisée. Le village est, par contre, l'expression par excellence de l'existence de communautés rurales dans la région. Les églises, la présence éventuelle d'une enceinte, les aménagements hydro-agricoles entrepris au bénéfice de l'ensemble des exploitants, etc. sont autant de preuves d'une conception communautaire de l'agglomération.

Les villages de Syrie centrale possèdent, par ailleurs, quelques traits originaux. Outre l'enceinte déjà évoquée, fréquente mais pas systématique, on peut signaler une voirie – de simples passages semble-t-il – développée et organisée, avec une tendance à l'orthogonalité, le long de laquelle sont disposés des îlots d'habitations alignées. Il s'y ajoute souvent des édifices publics qui ne se limitent pas au seul lieu de culte et en particulier une catégorie de bâtiments, bien représentée, dont on peine à définir la fonction et dont la datation prête aussi à discussion : les « grands bâtiments ». Certains d'entre eux, manifestement, jouaient un rôle militaire ou défensif. J'ai aussi distingué deux types d'« agglomérations intermédiaires », en particulier des bourgs, qui présentent plusieurs aspects des « bourgades rurales » telles que G. Dagron les a définies<sup>3</sup>. Ces bourgs se distinguent surtout des autres agglomérations – des

---

<sup>3</sup> DAGRON 1984.

villages et des *vici* militaires – par une orientation commerciale spécifique et par un rôle d’intermédiaire important entre les zones de production et les marchés de consommation. On considère traditionnellement que les villes constituent des débouchés privilégiés aux productions des campagnes, mais la Syrie centrale compte peu de centres urbains et ils sont, le plus souvent, périphériques. D’après de modèle économique, il y aurait donc peu de débouchés – ou des débouchés lointains – pour les villages et les exploitations isolées de la région. Cependant, la spécialisation économique de certains secteurs (Jabal Hass, Jabal Hass et, plus tardivement semble-t-il, la moitié sud du Jabal al-‘Ala) impliquait vraisemblablement des échanges de type rural-rural dont les bourgs ont pu être le cadre privilégié – mais probablement pas exclusif. Par ailleurs, les indicateurs de prospérité qu’on relève dans les fermes et les différences qu’on observe aussi parfois dans les maisons de village (étage, toit de tuiles<sup>4</sup>) indiquent une aisance certaine et donc une économie dynamique.

Les différentes catégories d’agglomération que j’ai définies à partir de critères arbitraires présentent un aspect strict et cloisonné, adapté aux besoins de l’étude mais beaucoup moins aux réalités, souvent complexes, de la situation byzantine. Les quelques bourgs que je suis parvenue à identifier n’étaient probablement pas les seuls représentants de cette catégorie<sup>5</sup>, même si je suppose que ce type d’agglomération est surtout à rechercher dans les zones de contacts entre les différents secteurs agricoles spécialisés de la région<sup>6</sup>. Quant à la catégorie des villes, les connaissances limitées que nous avons de certaines agglomérations ne permettent pas toujours de déterminer si elles possèdent ou non des caractéristiques urbaines – la question se pose par exemple dans des termes particulièrement intéressants pour ‘Itriya.

Si l’habitat groupé reste le type d’implantation le plus fréquent (75 % des sites dont la nature a pu être identifiée en relèvent), un quart des sites appartiennent à l’habitat isolé. On observe, pour cette forme d’habitat, une répartition particulièrement dense vers l’est, près de la limite de la zone d’occupation sédentaire. Contrairement à D. Hull, je ne crois pas que les monastères aient joué de rôle économique spécifique ou qu’ils aient eu la mainmise sur une partie des productions, et particulièrement sur celles d’huile ou de vin<sup>7</sup>. Les monastères apparaissent, au même titre que les fermes, comme une forme alternative de l’exploitation du sol. Je pense qu’on gagnerait, pour la compréhension de l’histoire de la Syrie centrale, à s’interroger sur l’impact social et religieux de ces établissements, parmi les populations de sédentaires, mais aussi parmi celles, arabes, qui nomadisent à l’est du Jabal Shbayt ou du bastion de ‘Itriya.

<sup>4</sup> On peut d’ailleurs se demander si l’on n’identifierait pas dans l’habitat villageois – si on le connaissait mieux – certains des indicateurs de prospérité relevés dans les fermes.

<sup>5</sup> Je suis tentée d’y ajouter *a posteriori* par exemple l’agglomération de ‘Umm Hartayn 2, que j’ai considérée comme un village. Sa localisation et les enclos identifiés à l’est invitent à la même interprétation qu’à Khirbat al-Dawsa. On peut aussi se poser la question pour Rahjan, une agglomération avec une série d’enclos à l’ouest, située en bordure de la grande *ḥayda* centrale, qui pourrait avoir servi de marché à Al-Andarin.

<sup>6</sup> Voir ci-dessus B. *Les secteurs à dominante culturelle, pastorale et mixte*, p. 845.

<sup>7</sup> HULL 2003, p. 102 et 106.

En général, l'orientation économique des sites, en particulier leur intégration à l'économie de marché, ne varie pas selon la nature du site (agglomération, écart) ou la catégorie à laquelle il appartient (monastères, fermes, hameaux, villages) – exception faite des bourgs, qui possèdent des enclos spécifiques qu'on peut comprendre comme des espaces de marchés et donc une orientation commerciale bien spécifique. Les disparités apparaissent surtout en fonction des milieux et, peut-être aussi, secondairement, en fonction de l'existence de débouchés locaux<sup>8</sup>. Les plateaux basaltiques, les glacis de piémont, les vallées témoignent de stratégies de mise en valeur bien distinctes. À partir du parcellaire, de la localisation des enclos de territoire et des aménagements hydrauliques, plusieurs grandes zones de production, plus ou moins homogènes, se dessinent. Cette spécialisation apparaît évidente pour les plateaux basaltiques notamment, dont les versants les plus raides sont systématiquement aménagés en terrasses de culture. Elles indiquent la pratique généralisée de l'arboriculture et une orientation spéculative des productions. L'arboriculture semble avoir été si rentable que certaines zones de plateau – le sud du Jabal al-'Ala –, d'abord consacrées à la céréaliculture, comme le montrent les formes des parcelles, ont manifestement été remaniées – peut-être pour être adaptées à des plantations. La mise en œuvre d'aménagements hydrauliques particulièrement lourds, comme les *qanats* qui irriguaient la grande *fayda* centrale, se justifie aussi probablement par le fait qu'elles alimentaient des cultures spéculatives – même si ce n'est pas leur seule destination. L'état de conservation actuel du parcellaire dans d'autres secteurs ne permet d'identifier ni la nature des espèces cultivées ni la surface qu'on leur consacrait. Mais si certains bourgs, comme Khirbat al-Dawsa et Rasm al-Ahmar 3, étaient bien des places de marché destinées à la commercialisation des troupeaux de caprins, leur seule présence rend probable l'existence d'une production carnée également tournée vers le marché. Dans ce cas, les zones de production sont à rechercher du côté des Palmyrénides, du bastion de 'Itriya et dans la moitié est de la région.

Si plusieurs régions de la Syrie centrale présentent des surfaces manifestement consacrées à un type de culture plutôt qu'à une autre, il faut cependant insister sur le fait que l'agriculture byzantine reste avant tout une agriculture de subsistance qui mêle polyculture et élevage. La présence fréquente de jardins sur le finage villageois, les surfaces consacrées à la céréaliculture – sur les meilleurs terroirs – dans les régions qui se sont fait une spécialité de l'arboriculture indiquent une imbrication des productions. S'il est vrai que certaines sont avant tout destinées à dégager des surplus commercialisables, la culture vivrière reste cependant la règle. Mais je rejoins G. Tchalenko qui, le premier, a suggéré que la production agricole du Massif calcaire était destinée à approvisionner un marché – une position à laquelle G. Tate a apporté de fortes nuances, au point que cette spécialisation de l'agriculture de la Syrie du Nord a pu passer au second plan. L'intégration de la Syrie centrale à une économie de marché ne fait guère de doute, même s'il est difficile d'évaluer dans les

---

<sup>8</sup> Je pense à des agglomérations (comme Najm al-Zuhur ?) qui ont pu développer une économie plus spécifiquement orientée vers l'élevage en raison de la proximité du marché potentiel que constituait Al-Andarin.

secteurs les plus spécialisés les surfaces qu'une unité d'exploitation familiale consacrait à l'agriculture de subsistance et celles réservées aux cultures spéculatives. Il est aussi délicat d'estimer la distance que parcouraient ces productions jusqu'à leur lieu de consommation – distance probablement très variable selon la nature des productions. Mais l'orientation économique spécifique des différentes zones a pu conduire à des échanges locaux fournis, d'où l'importance des bourgs dans l'économie de la région.

Cette situation économique vaut pour la période de pleine prospérité, que je situe, d'après la répartition des inscriptions datées, au VI<sup>e</sup> siècle et peut-être plus particulièrement au cours de la seconde moitié de ce siècle. Mais il est difficile de se faire une idée des étapes du peuplement et de la mise en valeur qui ont conduit à ce plein essor. J'ai tenté d'identifier les principales phases de croissance à partir de la documentation que fournit l'épigraphie sur les activités de constructions, en particulier dans les villages. Et je suis parvenue à la conclusion que la situation économique n'est pas homogène et que la progression n'est pas linéaire. La dorsale du Jabal al-'Ala, dont on peut estimer qu'elle possède un potentiel agricole uniformément élevé, connaît un décalage significatif entre le développement de sa moitié nord et celui de sa moitié sud, plus tardif. Si des arguments peuvent expliquer ce décalage chronologique, ils ne sont pas d'ordre géographique ou pédologique. On en arrive à la même déduction si l'on considère que le Jabal Hass, le Jabal Shbayt et le nord du Jabal al-'Ala connaissent un peuplement et une croissance relativement précoces, alors que le Jabal Shbayt, particulièrement le sommet du plateau, présente un potentiel de mise en valeur inférieur aux deux autres *mesas*. Mais peut-être l'explication est-elle d'ordre administratif ou économique ? Peut-être les limites provinciales et/ou une spécialisation agricole plus tardive (arboriculture) peuvent-elles fournir un début d'explication à ces contrastes locaux ?

Si l'épigraphie ne conserve pas, au-delà des premières années du VII<sup>e</sup> siècle, de traces d'une activité de construction soutenue, ce qui pourrait indiquer le début d'une phase de recul ou de stagnation démographique et économique, d'autres indices – la circulation des céramiques et des monnaies – montre au contraire le maintien d'une certaine activité économique sous l'occupation sassanide et, plus tard, sous le califat omeyyade. Mais, là encore, la situation n'est vraisemblablement pas homogène. Car si l'on constate, à l'époque omeyyade, un recul du peuplement qui se traduit par une redistribution des sites dans le secteur sud des « Marges arides », c'est-à-dire sur le glacis de piémont des Palmyrénides, le nord de la région, autour de Khanasir, témoigne d'un certain dynamisme et peut-être même d'une continuité de l'occupation et de l'économie du VI<sup>e</sup> siècle.

Le traitement et l'analyse que j'ai proposés pour des données exclusivement issues de prospections peut soulever des objections. Car, s'il est vrai que la Syrie centrale connaît son plein développement démographique et économique à la période byzantine, la région n'est pas à proprement parler un terrain archéologique vierge au IV<sup>e</sup> siècle. La période romaine est bien représentée – la période romaine tardive l'est apparemment moins –, tout comme les débuts de l'Islam. Or il est impossible, en l'état actuel des connaissances, de distinguer sur le

terrain les constructions byzantines de celles d'origine romaine ou plus tardives. J'ai suggéré que certains des « grands bâtiments » pourraient être antérieurs à la période byzantine, mais on a aussi supposé que certains d'entre eux pourraient être omeyyades<sup>9</sup>. De fait, l'organisation régulière que mettent en évidence les relevés et les photographies aériennes pour les villages byzantins occupés à la période omeyyade m'a amenée à considérer que l'occupation omeyyade n'avait pas apporté de bouleversements significatifs au plan des agglomérations. Mais les prospections ne permettent pas de déterminer quelles sont les contributions architecturales des périodes romaine et omeyyade à l'apparence des villages byzantins. On ignore aussi, et c'est là me semble-t-il le principal problème, à quoi correspond l'occupation omeyyade sur les sites byzantins. Peut-on parler d'une continuité de l'occupation ? S'agit-il de « squatters » comme à la période ayyoubide ou l'occupation des débuts de l'Islam s'est-elle traduite par la construction de nouveaux bâtiments, sur les décombres des maisons byzantines ou à côté d'elles ?

La situation est donc loin d'être aussi claire que j'ai pu le laisser penser, même si je me suis efforcée de nuancer les tentatives d'explications que j'ai pu apporter. De fait, de nombreux points échappent encore à la compréhension. Il faut tout d'abord souligner la difficulté que représente l'estimation de la part de l'élevage caprin dans l'économie régionale comme dans l'économie domestique. Si le tracé des enclos de territoire permet de supposer que l'habitat isolé du bastion de 'Itriya était principalement engagé dans des activités d'élevage, il est difficile d'évaluer son importance et ses modalités à l'échelle du site<sup>10</sup>. La pratique de l'élevage soulève de nombreuses questions. On s'interroge à la fois sur le type d'élevage pratiqué (sédentaire ou itinérant) et sur le mode de subsistance des populations qui le pratiquaient (cultivateurs sédentaires, semi-sédentaires ou pasteurs nomades ?). Si l'on peut considérer que la plupart de ces activités, à l'est du bastion de 'Itriya, relevaient obligatoirement de l'élevage itinérant, les modalités d'élevage dans les Palmyrénides et dans les secteurs non-enclos (non-appropriés ou alors appropriés sous d'autres formes ?) des glacis de piémont font vraisemblablement intervenir des déclinaisons plus subtiles. Plusieurs formes d'élevage (itinérant et non-itinérant) y sont possibles et, dans ces secteurs, les troupeaux des sédentaires et des nomades ou semi-nomades ont pu se côtoyer.

Les relations entre ces deux groupes suscitent elles aussi des interrogations. Plusieurs documents témoignent, dès le IV<sup>e</sup> siècle, de la présence de tribus arabes, probablement nomades, dans la région de Zabad 1 et de contacts étroits avec la population sédentaire du village. Les chefs de tribus semblent dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle avoir noué des relations avec le pouvoir impérial et il n'est pas exclu que cette forme d'entente ait contribué à l'installation de populations sédentaires dans cette zone et à l'extension de la mise en valeur. De fait, si les thèses militaristes d'A. Poidebard et R. Mouterde ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur pertinence, je crois qu'il ne faut pas minimiser le rôle des conditions de sécurité dans la mise

<sup>9</sup> GEYER et ROUSSET sous presse.

<sup>10</sup> L'existence d'un élevage de chevaux dans ce secteur n'est d'ailleurs pas totalement exclue, au moins pendant la durée de stationnement de l'unité de cavalerie attestée par la *Notitia dignitatum* à 'Itriya/Sériane.

en place du peuplement byzantin. On le voit d'ailleurs très bien au début du VI<sup>e</sup> siècle, au moment où les incursions nasrides en territoire byzantin sont plus fréquentes, avec la multiplication des tours villageoises et l'importance des champs lexicaux liés au refuge et à la sécurité dans les inscriptions qui s'y rapportent – même si le rôle de ces tours ne se limite pas à une fonction défensive. L'épigraphie de Khanasir, au début du VII<sup>e</sup> siècle, pourrait témoigner d'une alliance – locale ? – persistante entre les tribus arabes et le pouvoir impérial, qui expliquerait que l'occupation byzantine ait pu se maintenir dans ce secteur, peut-être pendant tout le VII<sup>e</sup> siècle.

On continue aussi de s'interroger sur les conditions de la mise en valeur de ces territoires et en particulier sur l'existence éventuelle d'une véritable politique de conquête et d'exploitation décidée à l'échelle de l'empire, de la province ou encore de la *chôra* des cités. Les vestiges des limitations antiques, dans certains secteurs, témoignent d'une initiative impériale, mais rien n'indique qu'elle soit contemporaine de la période de plein développement de la région. On peut simplement constater que le parcellaire antique paraît en respecter la trame. Le seul élément qu'on peut interpréter en faveur d'une politique de mise en valeur est la présence, autour d'Al-Andarin, d'un réseau de *qanats* qui s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres et qui suggère que l'agglomération disposait d'une vaste zone d'influence – à défaut d'une *chôra* puisqu'elle n'a pas le statut de cité. Ailleurs, les enclos de territoire sont des aménagements récurrents, autour des fermes, des monastères ou des agglomérations – même importantes, comme 'Itriya. Ils renvoient plus à des efforts, individuels ou collectifs, mais ponctuels, réalisés dans le cadre d'un territoire précis, qu'à la mise en œuvre d'une politique concertée de mise en valeur de la région. Ce sont les exploitants qui paraissent avoir été les acteurs de la mise en valeur de la région et, partant, de sa prospérité.

Leurs efforts ont permis d'intégrer la Syrie centrale dans un réseau d'échanges complexe, malgré le caractère profondément rural de la région. Les réseaux locaux d'échanges des productions côtoient ainsi ceux du grand commerce méditerranéen. Il semble que les villageois, comme les exploitants isolés, aient tiré profit à leur manière de la commercialisation des surplus, les premiers en contribuant à la construction et à l'embellissement de leurs églises, les seconds, en investissant dans l'aménagement de leur ferme. Mais on ne peut exclure que les villageois aient eux-mêmes réinvesti leurs surplus dans l'habitat, à l'image de ce que l'on connaît du Massif calcaire. Pour le moment, cependant, la prospérité des agglomérations est plus évidente que celle des individus, ce qui n'a rien d'étonnant dans une région où la mise en valeur repose d'abord sur l'existence de communautés rurales, comme le montrent la prédominance du village et l'existence d'aménagements hydrauliques à la mise en œuvre complexe. De toute évidence, l'union devait permettre de s'accommoder plus efficacement des contraintes du milieu.

En somme, les résultats auxquels on parvient pour la Syrie centrale s'inscrivent dans la droite ligne de ceux obtenus pour le Massif calcaire et contribuent à mettre une nouvelle fois en cause les schémas littéraires de l'appauvrissement des campagnes – dû en grande

## CONCLUSION

partie à la pression des cités, marchés de consommation – et de la dégradation du statut de l'exploitant. L'archéologie, à travers les seules données de la prospection, rend donc caduque, pour ces régions, la lecture excessivement pessimiste de certaines sources. La « parure monumentale » des villages mais aussi l'équipement des fermes et des monastères invitent au contraire à envisager un dynamisme économique et une prospérité dont on peut espérer la confirmation par des fouilles archéologiques dans les années à venir.







## INDEX DES NOMS DE LIEUX

- Abu 'Ajwa 226, 397, 632, 826  
 Abu al-'Alaj 28, 81  
 Abu al-Fashafish 211, 295, 551, 699, 709  
 Abu al-Khanadiq 1 561, 860  
 Abu al-Khanadiq 2 295, 360, 550, 568, 587,  
 592-594, 597, 639, 702  
 Abu al-Qudur 26, 28, 239  
 Abu Dahli 495, 498  
 Abu Fayyad 159, 522  
 Abu Habbah 252, 454-455, 477, 494,  
 497, 555-557, 567, 703, 807, 880  
 Abu Hanaya 26, 360, 369, 549, 587  
 Abu Haniya 492-493  
 Abu Huraira 24, 27, 41, 156  
 Abu Makkah 355-357, 420, 430, 433,  
 445, 517  
 Abu Naital 159, 522  
 Acadama Voir Qdaym 1  
 Al-Andarin 25-27, 29-30, 32-33,  
 40-42, 44, 51-52, 61, 67, 71, 74, 78-79, 100,  
 121, 150, 154, 157-158, 163, 186, 194, 206,  
 208-209, 214-218, 221-222, 224-225, 227-  
 228, 230-231, 236-237, 243, 245-246, 249,  
 253-258, 330-339, 349, 351, 353, 355-361,  
 363, 365-370, 372-378, 381-388, 390-395,  
 397-399, 402, 406-407, 415-417, 427-428,  
 430-432, 437-439, 442, 446, 450, 457, 464,  
 475-476, 479, 487-491, 494-501, 503, 505,  
 515, 526-527, 529-531, 533, 535, 538, 555-  
 559, 567-568, 570-571, 574, 576-577, 580-  
 582, 591, 602-603, 608-610, 632, 634-636,  
 645-647, 650-652, 656, 661, 663-665, 667,  
 669-670, 673, 675, 683-684, 686-687, 691-  
 693, 697-698, 701, 703-704, 729, 734, 737-  
 738, 750-751, 757, 763, 782, 798, 805, 809,  
 817, 822-831, 835-837, 842-843, 848-849,  
 855, 858, 860-861, 863, 873, 882-883, 886,  
 903-909, 911-912, 916-917, 919-921, 931-  
 932, 935  
 Al-'Anz 26, 28, 81, 122, 209,  
 227, 239, 298, 302, 312, 319, 352, 397, 418-  
 420, 702, 717, 881, 908  
 Al-'Arfa 224, 295, 594-597, 600,  
 900  
 Al-Awina 1 228, 286, 632, 776, 919  
 Al-Bab 1 209, 449, 468, 561-562,  
 566, 572, 768, 875, 879  
 Al-Bara 24, 44, 238, 374, 441,  
 485, 601  
 Albi 478  
 Al-Burj 209, 233, 236, 509,  
 511-514, 518, 521, 524  
 Al-Buwaydar 25  
 Al-Dahal 27, 473-474, 477, 483,  
 547  
 Al-Dair 435, 437, 481  
 Al-Dak 206, 295, 555, 557, 702,  
 790, 792  
 Alep 12, 22-29, 31, 35, 74-  
 75, 77, 80-82, 84, 89-91, 93-94, 96-97, 99,  
 101, 108, 111, 116, 120-122, 127, 151-153,  
 169, 174, 183, 185, 247, 249, 353, 484, 543,  
 595, 706, 735, 740, 742-743, 749, 846, 869,  
 872, 903, 905, 911  
 Al-Firjah 226, 354-357, 360, 363-  
 367, 369, 372, 381, 383, 388, 416, 421, 423,  
 429, 487-490  
 Al-Habbat 1 226, 234, 354-357, 361,  
 415, 457, 497, 508-509, 513, 555-557, 567,  
 571, 881  
 Al-Habbat 2 355  
 Al-Hajab 625  
 Al-Hammam 1 81, 486, 490, 514, 531,  
 579, 631, 787, 808, 859, 866, 917  
 Al-Hammam 2 154-156, 285-286, 514,  
 517, 557, 560, 574, 579, 631, 659, 772, 906  
 Al-Haways 26, 594  
 Al-Haways al-Qibli 295, 418-419, 712, 798  
 Al-Hayza'iyya 587, 826  
 Al-Hazimah 239, 397, 493, 495,  
 497-498, 594-597, 600, 716, 880  
 Al-Humah 285-286, 696, 775  
 Al-Jdaidah 264-265, 268, 627, 661,  
 666, 764-765  
 Al-Karis 480-481  
 Al-Khadfah 210, 240-241, 290, 296-  
 299, 301, 303, 305, 309, 599-601, 608  
 Al-Khula 27, 28, 40, 164, 214-  
 215, 221, 313-315, 525-527, 529, 544, 547,  
 552, 568, 647, 649, 653, 793, 810-814, 817,  
 911  
 Al-Kowm 22-23, 25, 27, 39, 74,  
 79, 81, 86, 88, 90, 94, 96-97, 100, 107, 109,  
 117, 125, 545-546, 550, 640, 869  
 Al-Lajjun 570, 673-690, 750, 754-  
 755, 757-758, 813-814, 922  
 Al-Masharfah 237, 397, 507, 512, 593  
 Al-Mraijab 295, 397, 702  
 Al-Mufajar 822, 828  
 Al-Qal'at 564  
 Al-Qanafah 295, 392, 397, 418, 420,  
 549-552, 573, 702  
 Al-Qastal 1 25, 27, 71, 210, 212,  
 215, 217, 227, 241, 256, 295, 352, 446, 453,  
 460, 525-527, 529, 560, 580, 587, 598, 604,  
 610-611, 653, 708, 786-787, 791, 794, 908,  
 926  
 Al-Qastal 2 228, 451, 453-454, 470,  
 578, 646, 648-649, 661, 665, 668, 768-769,  
 834, 888  
 Al-Qdayr 27, 40, 313, 525, 527,  
 544-545, 568, 754, 810-813, 817  
 Al-Qusair 1 27-28, 214, 242-243,  
 506, 547, 772  
 Al-Qusair 2 252, 493, 602, 806  
 Al-Qusair 3 547, 772  
 Al-Rastan 12, 24, 151, 353, 485  
 Al-Rawda 40, 43, 58, 71, 74, 247,  
 673-690, 695, 750-751  
 Al-Rubbah 209, 564, 566, 571  
 Al-Ruhaiyah 26, 358, 365-367, 369,  
 432, 446, 488, 495, 882-883  
 Al-Sa'an 86, 90, 94, 105, 122,  
 150, 163, 632, 638, 657, 798

- Al-Sqa'a 208, 231, 235, 508, 511-513, 517-518, 520, 584, 787, 806-807
- Al-Sukkariyya 482-483
- Al-Tah 210, 354, 397
- Al-Tarib 152-153, 172, 615
- Al-Tayibah 1 22-23, 25, 27, 29, 42, 74, 76-77, 81-82, 86, 89-100, 117, 125, 145-147, 150, 154-156, 161-164, 254, 484, 490, 522, 524-525, 527, 540, 544-545, 640, 656, 659, 823-824, 827, 831, 836, 859, 886, 914
- Al-Tayibah 2 505
- Al-Tuba 1 28-29, 32, 37, 209, 236, 295, 520, 562, 584-586, 589, 598, 610, 647, 719, 721, 758, 787, 807, 829, 840, 848, 853, 859, 879-880, 883, 892-893, 917
- Al-Tuba 2 70-71, 233-235, 290, 296-312, 315, 319-321, 351, 363-366, 369-370, 381-382, 384, 386, 392, 394-395, 398-399, 405-407, 414-415, 429, 490, 500, 507-512, 514, 517-518, 520, 577, 583-584, 590, 623, 699, 716, 785, 788, 859, 882
- Al-Turkmaniyya 23, 27-28, 156, 159, 210, 213, 240-241, 449, 451, 460-462, 466, 468, 477, 480, 501-502, 507-508, 510-511, 514, 521-523, 546, 637, 868
- 'Amsaraddi 34, 522, 545-546, 552, 560, 573-574, 632, 637-638, 644, 656, 659, 851
- Anasartha* *Voir* Khanasir
- Androna* *Voir* Al-Andarin
- Antakya 24, 34, 46, 48, 143-145, 147, 151-153, 160, 168, 170, 174-175, 177, 188, 195, 198, 353, 376, 410, 426, 433, 454, 484-486, 488-489, 495, 536-537, 580, 615, 652, 672, 735, 804-805, 819, 864, 884-886, 890, 902-906, 909, 924
- Antioche* *Voir* Antakya
- Apamée* *Voir* Qal'at al-Mudiq
- 'Aqirbat 27, 36, 122, 162-163, 313, 397, 484, 490, 525, 527, 534, 540, 591, 616-617, 619, 635, 661, 701, 810-813, 815-816, 835-836, 912
- 'Aqraba 563, 566, 840
- Arak 25, 27, 154-155, 161, 163
- 'Ard al-Tahunah 157-158
- Aréthuse* *Voir* Al-Rastan
- Arra* *Voir* Ma'saran
- Asfin 529-530, 534-535, 537, 592-593, 786, 791, 859, 883
- Ashqelon 341
- Aski Maskanah 24, 39, 41, 145-147, 151-155, 157-158, 161-164, 169-170, 217-218, 254, 353, 445, 484, 504, 529-533, 535, 537, 540-542, 809, 823-825
- 'Atshan 352, 418, 420, 517, 594-595, 597, 603
- 'Ayn al-Bad 224, 389, 491
- 'Ayn al-Kanisah 480
- 'Ayn al-Zarqa 23, 25, 79, 88, 156, 632, 656-657
- 'Ayn Sfirah 659, 892
- 'Azraq 161
- Ba'udah 426, 790
- Bab al-Hawa 828
- Bafatin 426
- Bakura 85, 514, 593, 859
- Banawi 392, 421, 423, 425, 486-487, 492-493, 497, 499, 806-807, 882
- Barbalissos* *Voir* Aski Maskanah
- Barqum* 433
- Bathnae* *Voir* Tall Batnan
- Baysan 166, 171-172, 176, 191, 198, 870
- Bazuriyya 482-483
- Beit Meri 50
- Beroia* *Voir* Alep
- Bersera* *Voir* Sfirah
- Bghaidid 25, 29, 81
- Bir 'Ashika 23, 81
- Bir Hsayah 81, 158, 639
- Bir Nbaj 159, 521
- Bi'r Sarya Tarawi 2 268, 627
- Bir Washal 25
- Bosra 44, 51-53, 171, 190, 195, 349, 673-677, 692, 730, 822, 857, 865, 923
- Bostra* *Voir* Bosra
- Brad 44, 50, 330, 456, 576-577, 580, 600
- Brasa 509
- Btirsa 790
- Burj al-Abyad 157, 210, 252, 505-508, 510-511, 513-514, 517-519, 521, 581-583, 590, 788, 881
- Burj al-Sama 156
- Burj 'Azzawi 505-506, 514, 516, 518, 521
- Burj Sbanna 30, 237, 391, 397, 506, 512, 514, 626, 630, 797
- Buz al-Khanzir 208, 448, 486, 494, 497, 561, 572, 630, 768-769, 834, 875, 882, 888, 891, 893
- Caeciliana* 151-153
- Callinicum* *Voir* Raqqa
- Capareas* *Voir* Kafir Ra'
- Chalcis* *Voir* Qinasrin
- Cholle* *Voir* Al-Khula
- Circesium* 151-154, 169
- Dair al-Fardis 436, 478
- Dair al-Nasrani 435, 480
- Dair al-Sha'ir 480, 482
- Dair al-Sharqi 354, 433, 440, 486, 497
- Dair al-Zor 24, 27, 76
- Dair Dehes 45, 436, 444, 450, 477-479, 481, 520, 717
- Dair Salib 781-782, 803, 859
- Dair Seta 480
- Dair Sim'an 333, 446, 456, 478
- Dair Sunbul 485
- Da'janiya 673, 679
- Dalloza 238, 790
- Dehes 11, 44, 47, 198, 240, 297, 329, 678-680, 683, 686, 688, 697, 902, 904-905, 907, 918, 928
- Dibsi Faraj 24, 39, 41, 145-147, 153, 162-163, 170, 210, 212, 214, 217, 224-225, 254, 330, 352-354, 358-362, 364-366, 368-369, 372, 383, 389-390, 394-396, 401-402, 407-409, 411-415, 421-423, 425-426, 429, 432, 443, 446, 484, 487-488, 491-492, 497-500, 504, 529, 530-533, 535, 537, 540-542, 576-577, 586, 639, 809, 823-825, 829, 880, 905-907

- Dionysias* *Voir* Suwaida 520, 523, 581-582, 584, 590, 710, 787-788, 795, 803-804, 807, 880
- Diyateh 44, 49, 51-52, 191, 737
- Drayb al-Wawi 28, 58, 60, 220, 228, 397-398, 420, 434, 445-447, 451, 457, 460, 467, 481, 490, 493, 496-497, 548, 551-552, 562, 566-567, 572, 593, 610, 621-622, 624-626, 630, 700, 708, 715, 717-719, 723, 791, 797, 799, 827, 839, 880, 882, 900-901, 905, 919
- Èmèse* *Voir* Homs
- Èpiphanie* *Voir* Hama
- Eragiza* *Voir* Tall al-Hajj
- Èrigène* 146, 485-486
- Fafartin 425
- Fa'lul 210, 227, 234, 252, 255, 302, 378-381, 385, 391, 413-414, 416, 433, 444, 488-489, 493-494, 496-497, 581, 598, 787, 806-807, 880, 917
- Fan al-Qibli 397
- Fan al-Shamali 517-518, 881
- Faydat 'Adul I 226, 266-268, 295, 641, 667
- Gabboula* *Voir* Jabbul
- Gèrasa* *Voir* Jerash
- Ghineh 50
- Gur 519
- Hadir 41, 678, 680-681, 683-684, 686, 688-691, 739, 751
- Halabiyya 24, 38, 146, 151-153, 169-172, 221, 242-243, 257, 331-339, 344, 351, 524, 533, 536-537, 543, 577, 580, 604, 823, 825-826, 830, 905, 907
- Halban 28, 206, 231, 239, 295, 397, 433, 444, 485, 492, 495, 507, 510, 512, 517, 529-530, 534-535, 537, 560, 592-593, 781-783, 803, 881
- Hama 12, 21, 24, 26, 31, 75, 77, 93, 95, 101, 116, 127, 157, 177, 185, 195, 198, 313, 348, 353, 478, 485, 796, 835, 903
- Haqla I 23, 88, 596, 609, 859
- Harakah 496, 609, 806
- Hawa 208-209, 238, 252, 369, 391-392, 397, 401, 403, 406, 410, 415-416, 487-488, 490, 492-493, 495, 500-501, 505-507, 517, 620, 625-626, 636, 708, 722-724, 785, 797, 799, 806, 881, 891
- Hièrapolis* *Voir* Mambij
- Hir al-Shaikh 354, 362, 369-370, 389, 421, 424-425, 804
- Hjayla 122, 286, 699, 711-712, 729, 735, 739, 779, 781, 848
- Homs 21, 24, 26-28, 35, 52, 74, 75, 77, 90, 92-93, 97, 108, 111, 143, 151, 153-154, 157-158, 170-172, 247, 300, 460, 485, 559, 615, 620, 835
- Huarteh 45, 804
- Humayma 52
- Huwayr 156, 791
- Hwaysis 515
- Idlib 24, 31, 75, 93, 744
- I'jaiyiz 403, 405, 594, 597, 618
- I'jaz 209, 231, 233-235, 358, 362, 364-367, 369-372, 382, 395-396, 400, 414-416, 430, 445-446, 461-462, 488, 492, 496-498, 501, 507-508, 510, 512, 517, 519-520, 523, 581-582, 584, 590, 710, 787-788, 795, 803-804, 807, 880
- Inkhill 236
- 'Itriya 14, 23, 25, 27, 29-30, 41, 50, 58, 60, 67-68, 76-78, 84, 88, 100, 103-104, 112, 115, 124, 140-141, 146, 150, 155-159, 162-163, 171-172, 184-186, 208, 210-213, 221, 225-229, 240, 242, 245, 254, 262-268, 277, 280, 313, 340, 434, 446, 451-457, 459-461, 463-464, 466-467, 470, 476-477, 481, 483-484, 486, 490, 500, 502, 517, 522-523, 525-529, 540-541, 545-546, 557, 559-560, 563, 573-574, 591-593, 608, 610, 614, 627-629, 632, 637, 643-644, 646-647, 650-651, 655, 710, 714, 727, 752-753, 758, 765-766, 768-773, 810-816, 819, 827, 833-835, 837-839, 844-846, 851, 857, 859, 874, 886-888, 895, 908, 911, 919, 931, 932, 934-935
- Jabal 'Itriya al-Janubi 4 264-265
- Jabbul 28, 56, 90, 94, 96-98, 145-147, 151, 153, 163-164, 169-170, 181-182, 353, 433, 440, 448, 484, 486, 504, 522, 524, 529-531, 543, 561, 572, 781-782, 819, 823-825, 835, 837, 914
- Jahaman 28
- Jalame 341
- Jarjanaz 206, 227, 242, 592-595, 607
- Jasin 157-158
- Jbab Tanahij 289-292, 294, 297, 299, 334, 515, 517, 567, 573, 711-712, 726, 785, 790, 844
- Jbain 2 81, 285, 448, 524-525, 572, 692, 721, 790, 816-820, 836
- Jbain 3 81, 819
- Jerade 238, 363, 368, 485, 792
- Jerash 190, 193, 198, 398, 652
- Jibrin 23-24, 26
- Jinqasah Batush 1 249, 262, 267, 626, 628, 765, 876
- Jinqasah Batush 2 628, 630, 777-779, 856, 876, 919
- Jinqasah Batush 3 630, 779, 919
- Jiyeh 50
- Jmarin 70
- Jnaynah 268, 298, 836
- Jubb al-'Ali 1 702, 705, 721, 765
- Jubb al-'Ali 2 632, 705
- Jubb Marja 226, 471, 477-479, 624, 627, 768
- Juwal 525, 545, 810
- Kafr Abid 25, 27, 36
- Kafr Ra' 157
- Kafr Shams 189, 321
- Karatin al-Kbir 27, 31, 36, 68, 157, 177, 209, 221, 234, 238-239, 302, 312-313, 318-319, 320-323, 325-327, 329, 331, 339, 351, 354-355, 357-358, 363-369, 372, 381-382, 399, 401-402, 406-407, 415-416, 418, 430, 431, 433-434, 440-441, 445, 475, 485, 488-489, 497, 505-511, 513-515, 517-519, 521, 524, 544, 570-571, 590, 594, 597-599, 602, 618-619, 645-646, 710, 763, 816-822, 836, 859, 879-881
- Khan al-Hasal 152
- Khan al-Trab 161

- Khan Khaldeh 50  
 Khan Shaikhun 24, 247  
 Khan Tuman 24-25, 82  
 Khanasir 23, 26, 28-30, 32, 36,  
 51, 60, 85, 90, 93-94, 96, 98, 105, 111, 137,  
 145-146, 153-156, 163-164, 182, 194, 214,  
 248, 354, 373, 402, 410, 415, 433, 443-444,  
 446, 449, 461, 484, 486-487, 489-490, 492,  
 495-500, 522, 529-531, 533, 535-538, 543,  
 563, 566, 569, 574, 576, 591, 599, 605, 615-  
 617, 619-620, 626, 631-632, 635, 659, 661,  
 663-664, 667, 748, 808, 822-825, 827-829,  
 831, 835-836, 840, 859, 865-866, 868, 874,  
 880, 882-884, 891, 913-914, 917, 920-923,  
 928, 933, 935  
 Kharab Shams 467, 502  
 Khara'ib al-Katna 1 268, 627, 639, 845  
 Kharabrash 609  
 Khazzana 1 451, 457, 562, 572  
 Khazzana 2 158, 449, 451, 457, 460,  
 464, 467-469, 472-473, 477, 480-481, 483,  
 508, 511, 514, 521-523, 562, 566, 572, 834,  
 888  
 Khifsin 230-231, 418, 420, 509-  
 510, 512-514, 518, 520, 584, 787  
 Khirbat 'Atwa 276-277, 281-282  
 Khirbat Abu Duhur 867  
 Khirbat al-Bil'as 30, 433, 451, 455, 457,  
 466, 497-498, 796, 875  
 Khirbat al-Dawsa 71, 221, 260, 313, 318,  
 328, 524-525, 548-550, 587, 591, 594-597,  
 603, 622, 696-697, 700, 708-710, 712, 719,  
 725, 730, 736, 750, 757-758, 763, 780, 816-  
 820, 836, 850, 853, 931-932  
 Khirbat al-Dharrah 50  
 Khirbat al-Far 157, 263-264, 764  
 Khirbat al-Fayah 210, 212, 560  
 Khirbat al-Hisan 764  
 Khirbat al-Ja'ad 221, 226, 294-295, 507,  
 515, 517, 637, 641, 696, 705-706, 710-712,  
 727-728, 796  
 Khirbat al-Kharbaqa 255  
 Khirbat al-Mansura 1 525  
 Khirbat al-Samra 49, 193, 196, 570  
 Khirbat al-Tawila 217-218, 226, 228-229,  
 339-340, 578, 773-774, 837, 893, 908  
 Khirbat al-Umbashi 134-136  
 Khirbat Dair Hafir 594  
 Khirbat Faris 600  
 Khirbat Hraibjah 60, 211, 221, 225, 228,  
 470-471, 474, 476-477, 483, 643, 646, 695,  
 768-769  
 Khirbat Hudlu 295, 587  
 Khirbat Husu al-Albawi 286, 709-710, 729, 779-  
 780  
 Khirbat Masakeb 44, 566  
 Khirbat Msharfah 239, 397, 497, 590,  
 619-620, 781-782, 796, 798, 803-804, 859,  
 863, 879, 882, 890-892  
 Khirbat Muqa 224, 354, 357, 368-371,  
 389, 395-396, 401, 404-405, 491, 493, 497-  
 498, 880  
 Khirbat Ramadan 215  
 Khirbat Samrin 81, 220  
 Khirbat Shaban 285, 905, 919  
 Khirbat Susiya 525, 697  
 Khraybah 27, 156, 159, 217, 586,  
 637, 646-647, 655, 892  
 Khunsur 'Itriya al-Shamali 211, 221, 225,  
 227-229, 245, 254, 451-454, 470, 476-477,  
 644, 646-647, 834, 888, 908  
 Kunbus 59, 392, 397, 501, 553,  
 567, 574, 618, 881  
 Kursantah 355  
*Laodicée* Voir Lataqiyah  
*Larissa* Voir Qal'at Shaizar  
 Lataqiyah 30, 93, 97, 169, 620  
 Liftaya 300, 350  
*Litarba* Voir Al-Tarib  
 Ma'aishurin 210, 240  
 Ma'an 505-506, 518, 524, 543,  
 574, 808, 880, 915  
 Ma'aqar al-Shamali 632-633, 650, 842  
 Ma'arat al-Shur 397, 492  
 Ma'rata 210, 232, 240-241, 252,  
 290, 296-304, 307-310, 319-321, 339, 359,  
 365-367, 369, 380, 416, 430-431, 488-489,  
 600-601, 608-609, 806  
 Ma'saran 157, 210, 507, 604  
 Madinat al-Far 157, 444-445, 525-527,  
 587, 783, 785-786, 791  
 Maksar al-Tahtani 593  
 Maktabah 30, 397, 458, 492, 495,  
 716  
 Mambij 24, 26, 143, 146, 151-  
 153, 161, 168-170, 175-176, 353, 484, 537  
 Mariamin 348  
 Marina 124, 211, 216, 218,  
 225-226, 229, 339-341, 348-349, 452-453,  
 546, 578, 639, 661, 664-665, 773-774, 845,  
 850, 893, 926, 929  
 Mghara Marzah 354  
 Mintar al-Mughira 295, 551, 567  
 Mir'ayah 224, 378-381, 385, 389,  
 421, 423, 487, 500, 785  
 Mismiya 581-582  
 Mragha 2 772  
 Msharfah al-Muwaylih 6 711, 730, 779-  
 780, 842  
 Mu'allaq 30, 32, 59, 81, 214, 220,  
 226, 245, 295, 360-361, 363, 367, 369, 391-  
 392, 400, 418-419, 425, 427-428, 433-435,  
 439, 441-442, 458, 475, 489, 492, 494, 496,  
 498, 503, 550-552, 568-570, 574, 622, 631,  
 639-641, 654-655, 664, 701, 703, 707-708,  
 714, 720-721, 723-725, 785, 788, 789, 792,  
 795, 798, 803, 806, 840  
 Mujleya 238, 426, 790, 792  
 Musaytba 606-607, 819  
 Najm al-Zuhur 295, 525, 702, 704, 706,  
 786, 791, 800, 817, 848-849, 886, 932  
 Nawa 209, 231, 297, 312, 319,  
 355-358, 363-364, 369-370, 381, 434-437,  
 439, 441, 451, 457, 468, 475, 477-478, 481,  
 483, 490, 496-497, 508, 511, 517, 520-523,  
 553, 555, 557, 567, 570, 581-582, 590, 620,  
 712, 716, 788, 798, 805, 882, 888  
*Neocaesarea* Voir Dibsi Faraj  
 Nessana 197, 634, 673, 686, 707,  
 732, 733, 744, 746, 748, 750, 764, 768, 782,  
 801, 849, 895, 909, 925  
*Nikertai* 440, 497  
*Occariba* Voir 'Aqirbat

- Oresa* *Voir* Al-Tayibah 1  
*Palmyre* 25, 27, 29, 31, 35, 76,  
90-91, 94-97, 110-111, 129, 154-156, 158,  
161-163, 171-172, 213, 215, 313, 474, 482,  
516, 527, 538, 541, 544-547, 551, 554, 559,  
574, 599, 604, 637, 796, 822, 835, 857, 886,  
911, 912  
*Phaena* *Voir* Mismiya  
Qal'at al-Haways 563-566, 859, 879  
Qal'at al-Mudiq 24, 143-144, 151-153,  
158, 164, 169-172, 176-178, 195, 198, 239,  
331, 348, 350, 353, 378, 410, 433, 485-486,  
488-490, 536-537, 559, 662, 678-691, 698,  
735, 739, 751, 755, 758-759, 796, 819, 903,  
905, 907, 924  
Qal'at Kalota 480-481  
Qal'at Sfirah 352, 404, 433-434, 438,  
451, 453, 455, 458-460, 463-467, 471, 616,  
626, 769, 771  
Qal'at Shaizar 24, 313, 353, 485  
Qal'at Sim'an 44-45, 430, 450, 478,  
501, 905, 907  
Qalblozah 368  
Qaratah 418-419  
Qasr Abu Samra 208, 235, 297, 303, 362,  
369, 372, 410, 415, 429, 487, 493, 501, 509-  
510, 512, 520, 584, 590, 788, 806-807, 881  
Qasr al-Abyad 354, 389, 805  
Qasr al-Banat 436, 485, 501  
Qasr al-Hallabat 480  
Qasr al-Hayr al-Sharqi 12, 23, 27-28, 38, 40,  
42, 51-52, 56, 94, 163, 215-216, 243, 245,  
248-249, 265, 270, 283-285, 293, 629, 632,  
640, 651, 672-676, 678, 680-681, 683, 685,  
688-691, 739, 751, 834  
Qasr al-Mharram 208, 230-231, 505-506,  
508, 511, 513, 517-519, 521, 529-530, 534-  
536, 538, 786, 881  
Qasr Bayt 'Ali 295, 360, 362, 369, 410,  
415, 487-488, 602, 900  
Qasr Bshir 673, 679  
Qasr Ibn Wardan 1 25-27, 29, 32-33, 41,  
60, 70, 217-218, 224, 226-227, 229, 236,  
255-257, 272, 305, 307, 311, 339, 341-345,  
348-349, 351, 368, 370, 374-378, 381, 384,  
387, 390-391, 393-396, 415, 453, 487, 489,  
497-498, 555, 577, 627, 629-630, 645, 661,  
663, 699, 767, 773, 875, 882, 893, 908  
Qasr Liban 251, 384, 465-467, 477,  
694  
Qasr Shawi 28, 239, 594  
Qasr Shtab 507-508  
Qdaym 1 27, 34, 150, 156, 159,  
162-163, 484, 522, 540, 546-547, 559, 573-  
574, 632, 639, 656, 659, 773, 810, 851  
Qdaym 2 215, 462, 632, 650-652,  
659, 834  
Qinasrin 24, 29-30, 34, 41-43,  
138, 145-147, 151-154, 156-158, 160, 164,  
169-172, 174-175, 214, 349, 353, 378, 410,  
433, 440, 445, 451, 484, 487-489, 495, 497,  
502-504, 517, 524, 529-533, 535, 537, 543,  
559, 574, 591-592, 594-597, 615, 617, 619,  
621, 678, 796, 823-824, 828-829, 835, 864,  
869, 886, 890, 903, 911  
Qirqbize 398, 525  
Qla'a 28, 85, 397, 449-451,  
462, 466-468, 480, 561, 563, 566, 572, 630,  
768-769, 834, 888  
Qubat 'Abla 210, 507, 627  
Qurbatiyya 397, 449, 563, 720, 777  
Qusair al-Saila 40, 163-164, 214-215,  
220-221, 243-244, 253-254, 313-314, 318,  
328, 338, 353, 355, 376, 396, 401, 403-404,  
406-407, 434, 437, 439, 442, 445, 450, 454,  
474-475, 478-479, 497-499, 503, 525-529,  
542, 544-547, 552, 559, 568, 570, 578, 699,  
810-815, 835, 905  
Rabdah 28, 600, 702, 880  
Rafniyah 151, 581-582  
Rahjan 227, 548-549, 587, 643,  
711, 798, 842, 931  
Ramlah 26, 78, 217, 221, 226,  
451, 468-469, 472-473, 477, 483, 514, 521,  
716, 769  
*Raphanaea* *Voir* Rafniyah  
Raqqqa 75, 90, 93, 97, 151-153,  
156, 159, 169, 213, 249, 445, 460  
Ras al-'Ayn 28, 593, 859  
Rasm 'Abd al-Jabbar 211, 221, 226, 472,  
478-479, 515, 521, 769  
Rasm Abu Miyal 1 217, 225, 228, 260, 339,  
658, 765, 908  
Rasm Abu Miyal 2 706, 765  
Rasm Afandi 289-293, 297, 299, 592-  
593, 611, 627, 711-712, 729, 754-755, 797,  
802  
Rasm al-'Abd 594-595, 597, 703  
Rasm al-Ahmar 1 627  
Rasm al-Ahmar 2 215, 220, 255, 357, 361,  
383-384, 400, 441-443, 445-446, 475, 479,  
550-551, 568-570, 587, 632, 785, 790, 839,  
905-906, 919  
Rasm al-Ahmar 3 221, 227, 313, 318,  
587-588, 591, 608, 611, 623, 646, 648-649,  
698, 700, 705-706, 710-711, 719, 725, 730,  
736, 740, 753, 757-758, 763, 780, 816-820,  
836, 844, 850, 853, 871, 877, 908, 920, 929,  
932  
Rasm al-Ahmar 4 67, 221, 226, 451, 463,  
467, 471, 473, 477, 481, 483, 502, 507, 515,  
521, 552, 694-695, 766, 768-769, 845  
Rasm al-Ahmar 7 524, 826  
Rasm al-Basal 285  
Rasm al-Dab' 507, 510-511, 513  
Rasm al-Daba' 1 550, 573, 587, 702, 711,  
789, 848  
Rasm al-Daba' 2 261, 276  
Rasm al-Fardawi 217, 225-226, 263-271,  
295, 515, 521, 592-593, 627, 661, 664-665,  
695-696, 765, 767  
Rasm al-Hajal 28, 30, 57-58, 66-67,  
209, 218, 220-221, 226-228, 230, 249, 254,  
256, 289, 293-295, 318, 355, 363, 369, 383,  
388, 413, 418-419, 488-490, 493-495, 497,  
500, 529-530, 535-537, 553-554, 571, 579-  
580, 587-590, 605, 610, 622, 626, 641, 654,  
661, 664-666, 700-701, 703, 707-708, 714,  
722-724, 737, 785-787, 789-795, 797-799,  
801, 803, 806-808, 817, 839, 876, 882, 901,  
905-908, 919, 929  
Rasm al-Jumlan 262-263, 265, 267, 474,  
627-628, 749

- Rasm al-Kandil 286  
Rasm al-Karkur 249, 266, 269-271  
Rasm al-Khala 266, 270, 627  
Rasm al-Khamis al-Sharqi 1 549, 587  
Rasm al-Kubarah 30, 609, 803, 867-868  
Rasm al-Nafal 59, 391-392, 397  
Rasm al-Rahba 781  
Rasm al-Rbayt 215, 220, 226-228, 255, 289, 294-295, 361, 383-384, 388, 400, 417, 425, 450, 525-529, 538, 548-552, 554, 567-568, 573-574, 579, 588-591, 637, 701-703, 783-788, 790-795, 805-806, 811-812, 877-878, 888, 904-906, 908  
Rasm al-Shaar 215, 221, 244, 249, 251, 253, 555, 557  
Rasm al-Siyala 85, 449, 563  
Rasm al-Suf 295, 418-419, 549-550, 573, 587, 702, 800, 826  
Rasm al-Zawahi 1 225-226, 262-270, 295, 627, 661, 694-696, 728, 749, 765, 767  
Rasm al-Zawahi 2 226, 262-263, 265, 267, 668  
Rasm Hawiyat al-Shayba 221, 397, 418, 420, 587-588, 590, 608, 611, 637, 705-706, 740, 790, 793, 796, 817, 920  
Rasm Jnayna 276-280, 288, 627, 630, 641, 646, 649, 700, 709, 727-728, 730, 732, 776, 780, 796, 798  
Rasm Ma' aqar 507, 515  
Rasm M' amdash 226, 261-263, 268, 473, 627, 630, 633, 636, 661, 667-669, 749, 764-765, 767, 842, 874  
Rasm Marwan 215, 276-280, 285  
Rasm Zabad 867  
Rayan 224, 369, 371, 373, 389, 415, 417, 421, 424-426, 485, 487, 491-492, 497, 805-807, 880  
Rba' a 28, 30, 85, 492-493, 495  
Resafa 12, 25, 27, 29, 38-40, 61, 77-80, 84-85, 140, 145-147, 152-154, 156, 161-164, 169-172, 213-214, 218, 224, 227, 242-243, 255-257, 330, 353-354, 358-360, 362-371, 373-375, 377-383, 385-399, 401-409, 411-415, 417-422, 426, 428, 430, 432, 437, 460-461, 474, 484-488, 492-500, 504, 524, 526, 529-532, 535-538, 540, 542, 544, 547, 555, 561, 581-582, 591-592, 598, 601, 631, 646-647, 648-650, 653, 656, 753, 805, 809-810, 823-826, 829, 835, 868, 886, 905-908, 911, 913, 915  
Rhaital 26  
Rihab 193, 196  
Rijm al-Fakhar 507, 514, 653, 727  
Rufa 233, 235, 237, 508, 512, 520  
Ruhwayb 494-495, 497, 514, 803, 806, 807, 827, 882  
Rujum ' Askar 157-158  
Ruwaiha 24, 363, 368, 427, 485, 600, 792  
Ruwayda 28, 208, 231, 233, 237, 303, 493, 495, 497, 508-509, 511-514, 517-518, 600, 602, 624, 697, 750, 806-807, 881  
Sabkhat al-Hammam 158  
Sabura 155, 157-158, 211, 559-560, 593, 868  
Sahal 397  
Sahr al-Leja 44  
Salamias Voir Salamiya  
Salaminiyas Voir Salamiya  
Salamiya 25-29, 31, 36, 42-43, 74, 79-80, 84, 90, 93, 96-97, 101, 109, 112, 121-122, 145, 147, 150, 158, 185-186, 206, 227, 247, 249, 433, 440, 460-461, 484-485, 490, 492-496, 498, 500, 553, 652, 658, 782, 822-825, 827-829, 831, 835, 880, 908, 911, 914  
Samaqiyya al-Qubliyah 397  
Samaqiyya al-Shamaliyah 239, 397, 517, 624, 881, 900  
Samosate 151-154, 529, 835  
Sara' 234, 237, 303, 508, 511-513, 517-519, 602-603  
Sarmin 172  
Sawran 224-225, 240, 306, 313, 354, 389, 395-396, 413, 428, 488-489, 491, 497, 500, 803, 805  
Sba' 237  
Scythopolis Voir Baysan  
Seremin Voir Sarmin  
Sergioupolis Voir Resafa  
Sériane Voir ' Itriya  
Serjilla 24, 44, 50, 52, 238, 274, 453, 583-584, 589, 615, 645-646, 702, 790  
Sfirah 23, 26-27, 52, 56, 83, 88, 90, 93, 96, 98, 121-122, 151, 154-156, 170, 500, 616-617, 619, 635, 716, 785, 859, 887, 891-892, 911  
Sha' ara 44, 49-50, 877, 915  
Shahatiyya Abu Hawadid 1 650  
Shaikh ' Ali Qasun 81, 90, 236, 485, 517, 619, 786, 796, 805-806, 859, 863, 879, 881, 883, 890  
Shaikh Barak 609, 806, 808, 859, 883  
Shaikh Hilal 25, 30, 36, 58, 67-68, 115, 122, 150, 183-185, 212, 217, 224, 245, 277, 280, 295, 559, 581, 600, 608, 610, 627-628, 643, 785, 787, 798, 837, 843, 850, 856, 919  
Shallah Kbir 1 786, 827  
Shallah Kbir 2 654  
Shallah Srir 2 81, 631-632, 639-640, 655, 656, 664, 789, 798  
Shbayt 2 919  
Shbayt 3 210, 276-278, 280-281, 284, 777, 779, 905-906, 919  
Shhim 50  
Shinsharah 238, 790  
Shivta 238  
Si' 44, 49-50, 51-52, 190, 199, 677  
Sirdah 1 720  
Sirdah 2 263-265, 720  
Souira Voir Suriya 1  
Stabl ' Antar 226-227, 374-378, 453, 458, 463-467, 471, 481, 483, 497-498, 555, 557-559, 627, 719, 749, 768-769, 875, 882, 908  
Sukhnah 22-23, 25, 27, 33, 74, 80-82, 86, 107, 117, 125, 163-164, 545, 552, 579, 629, 640, 656, 678, 810, 912  
Sumaqiyya Janubi 262, 765

- Suraman 433-434, 507, 517, 702, 789
- Suriya 1 24, 27, 33, 145-147, 151-156, 159, 161-164, 169-170, 213-215, 217-218, 227, 242, 254, 313, 353, 461, 474, 484, 504, 516, 526-527, 529-530, 532, 535, 537-538, 540-542, 544-547, 551, 554, 574, 591, 637, 650-651, 809-810, 823-825, 830, 835, 852, 886, 908, 911-913
- Suriya 2 154, 158
- Suwaida 44, 50, 581, 623
- Tabarat al-Sakhana 79, 555, 557, 560, 574, 772, 833
- Tadayan 27
- Tall 'Abd al-'Aziz 397, 549, 587, 781-782, 798, 803, 883
- Tall Abu Maqbara Srir 1 28
- Tall al-Amara 28
- Tall al-Dahab 28, 209, 553, 564-566, 571, 574, 620-621, 638, 716, 805, 880, 926
- Tall al-Dib 881
- Tall al-Hajj 39, 41, 145-147, 151-153, 164, 221, 330, 353, 484, 542, 544-545, 823
- Tall 'Aran 23
- Tall Batnan 24, 151-154, 169-170, 617
- Tall Dair Hafir 24, 31
- Tall Draham 1 374-378, 449, 451, 462, 467-468, 476-477, 480-481, 483, 522-523, 561, 563, 566, 572, 769, 771
- Tall Draham 2 722, 767, 895
- Tall Draham 3 433-434, 455-456, 460, 466, 722
- Tall Dukhan 560
- Tall Fraj 209, 231, 254, 509
- Tall Halawah 26, 501, 565-566, 571, 593, 796, 859
- Tall Khaznah 235, 505-506, 517-519, 805-807, 881
- Tall Mahdum 24, 26, 28, 31
- Tall Makhrum 28, 218, 255, 257, 360-361, 369, 372, 515, 550-552, 568, 570, 586-587, 589-590, 787
- Tall Mragha al-Shamali 560
- Tall Nas 592-593
- Tall Shtab 81
- Tall Snan 26, 594, 609
- Tall Wasta 819
- Talun 210, 242, 354-357, 380, 466
- Tamak 122, 208, 230-231, 236, 238-239, 449, 505, 507, 510-514, 516-518, 560, 565-566, 571, 593, 717, 792, 803, 881, 926
- Tarad 28, 593, 859
- Tarutia Emporôn* Voir Karatin al-Kbir
- Tashrifah 418-419, 463
- Tatai 242, 594-595, 597
- Tayyibat al-Imam 224-225, 240, 298, 354, 389, 424, 426, 487, 489, 491-493, 495, 497, 500, 803, 805, 807, 880
- Tell 'Ade 157-158
- Tetrapyrgium* Voir Qusair al-Saila
- Theleda* Voir Tell 'Ade
- Théodoroupolis* Voir Khanasir
- Turmanin 333, 368, 478
- Tuwahinah 1 221, 418-419, 451, 462-463, 466, 469, 477, 480, 483, 514, 521-523, 562, 566, 572, 768-769, 771, 919
- Tuwahinah 2 260, 262-263, 274, 626, 628, 636, 764-765, 767-768, 905, 907
- Tuwahinah 3 221, 418-419, 434, 437, 455-456, 459, 463, 466-467, 481, 568, 695, 720, 769, 834, 856, 905-906, 919
- Tuwahinah 4 288, 698, 776-778, 876-877, 919
- Twanah 213, 221, 242, 433-434, 449-451, 455, 459-460, 466, 476, 478, 628, 768-769, 771, 887-888
- 'Ub Janah 295, 560
- 'Udih 82
- 'Ujah 235, 290, 296-302, 304-305, 307-309, 320, 339, 397, 492, 806, 829
- 'Umm Adassah 28, 555, 557
- 'Umm al-Amed 50
- 'Umm al-'Amud Srir 1 81, 692, 819-820
- 'Umm al-Jimal 49, 52, 193, 196, 368, 431, 570, 573, 727, 786
- 'Umm al-Jurun 227, 418-419, 442-443, 445, 467, 475, 494, 496, 501, 619, 882, 892, 908
- 'Umm al-Ka'iybat 225, 262, 266-268, 627, 630, 661, 694, 696, 702, 705, 727, 749, 764-765, 767, 842, 848
- 'Umm al-Khalakhil 33, 209, 217, 224, 255, 297, 302, 353, 359-362, 364, 369-370, 388, 396-397, 399-400, 410, 415-416, 425, 428, 430, 443, 464, 475, 478, 487-489, 497, 500, 519, 555, 557-559, 570, 581-583, 590, 594, 597, 646, 649, 655, 785, 788, 881
- 'Umm al-Mara 28, 39, 40, 42, 180-181, 673-678, 680, 682, 686-689, 751
- 'Umm al-Rasas 49, 193, 196, 408
- 'Umm al-Rijm 881, 891, 895
- 'Umm al-Shalik 237, 507, 513
- 'Umm al-Tinah 509-510, 512, 517-518, 521, 544, 807-808, 881, 915, 917
- 'Umm al-Tlal 27, 39, 545, 552, 640, 810
- 'Umm al-Tuwanah 387, 401-403, 406, 497, 620, 622, 703, 864, 882, 902
- 'Umm Hartayn 1 209-210, 555, 775, 836
- 'Umm Hartayn 2 295, 360-361, 363, 371, 389, 395-397, 401, 406, 421, 424-425, 487, 491-492, 496-498, 549-550, 573, 587, 639, 702, 709, 785, 790, 803, 805-807, 829, 882, 908, 931
- 'Umm Jrayn 28
- 'Umm Miyal 2 262, 268, 272, 765, 767
- 'Umm Qalaq 397, 623, 882
- 'Umm Raraf 28
- 'Umm Wadi 1 549-551, 573
- 'Umm Zahmak 295, 418, 420, 625, 627, 630, 636, 712, 719, 725, 797-799, 848
- Wadi Abu Hawadid 3 286
- Wadi al-'Amur 2 276-280, 282, 285-286, 288, 696, 699, 754-755, 776, 778
- Wadi al-'Azib 2 548, 551-552, 567, 587
- Wadi al-Bissa 1 261-262, 264-265, 269, 696, 833
- Wadi al-Jarbu'a 3 627
- Wadi al-Muwaylih 10 276-278, 280, 285, 627, 699, 700, 776-778



## INDEX

- |                  |   |               |  |
|------------------|---|---------------|--|
| Wadi al-Qastal 5 | 276-280, 282, 288, 474, 627-628, 630, 641, 709, 711, 727-728, 732, 776, 780, 796, 798                                       | Wadi Triyan 1 | 627, 726, 844  |
| Wadi al-Qastal 6 | 225, 263-264, 266-268, 473-474, 477, 483, 627-628, 668, 749, 769, 895   | Wadi Triyan 2 | 262, 264, 627, 641, 695, 726, 844  |
| Wadi al-Qastal 9 | 627, 779  | Wadi Triyan 3 | 285  |
| Wadi al-Zarub 12 | 276-277, 281-282, 285, 288, 712, 729, 776   | Zabad 1       | 26-27, 29, 32, 37, 57, 105, 152, 157-158, 208-209, 214-215, 217, 220, 224, 227, 230-232, 253, 295, 360-363, 369, 381-384, 388, 390-391, 393-395, 413-415, 418-419, 421, 423-424, 427-428, 433, 442-445, 465, 479, 486-490, 492, 495, 497, 500, 525-528, 549-552, 559, 568-570, 574, 581, 586, 588, 597, 599-600, 602-603, 605-610, 626, 724, 784-787, 790-793, 800, 802-803, 805-808, 811, 817, 823, 839-840, 853, 859, 866, 868-869, 874, 878-880, 882, 886, 908, 934 |
| Wadi al-Zarub 4  | 276-279, 282, 525, 529-530, 534-535, 537, 630, 777-778, 878   | Zabad 2       | 262, 268   |
| Wadi al-Zarub 7  | 261, 643  | Zabad 3       | 262, 266, 268, 272-273, 295, 298, 668  |
| Wadi al-Zarub 8  | 261   | Zabudah       | 239, 295, 587, 620, 806  |
| Wadi 'Amun 1     | 283   | Zenobia       | <i>Voir</i> Halabiyya  |
| Wadi 'Itriya 1   | 221, 226, 463, 467, 481, 727, 768-770   |               |  |
| Wadi 'Itriya 2   | 766, 845, 851   |               |  |
| Wadi 'Itriya 3   | 226, 262-268, 643, 727, 753, 766, 845, 895  |               |  |
| Wadi 'Itriya 4   | 221, 434, 451, 453, 455-457, 459-460, 463-464, 466-467, 470, 477, 481, 483, 502, 628, 644, 655, 727, 766-769, 770, 845, 851 |               |  |

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

<i>AA</i>	<i>Archäologische Anzeiger</i>
<i>AAAS</i>	<i>Annales Archéologiques Arabes Syriennes</i>
<i>AAES 1</i>	GARRET, R., 1914, <i>Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900</i> , 1. <i>Topography and itinerary</i> , New York.
<i>AAES 2</i>	BUTLER, H. C., 1903, <i>Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900</i> , 2. <i>Architecture and other Arts</i> , New York.
<i>AAES 3</i>	PRENTICE, W. K., 1908, <i>Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900</i> , 3. <i>Greek and Latin Inscriptions</i> , New York.
<i>AAES 4</i>	LITTMANN, E., 1904, <i>Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900</i> , 4. <i>Semitic Inscriptions</i> , New York.
<i>Annales ESC</i>	<i>Annales Économies, Sociétés, Civilisations</i>
<i>BAGF</i>	<i>Bulletin de l'Association des Géographes Français</i>
<i>BAH</i>	Bibliothèque Archéologique et Historique
<i>BARIS</i>	British Archaeological Reports International Series
<i>BASOR</i>	<i>Bulletin of the American Schools of Oriental Research</i>
<i>BCH</i>	<i>Bulletin de Correspondance Hellénique</i>
<i>BEO</i>	<i>Bulletin d'Études Orientales</i>
<i>BMGS</i>	<i>Byzantine and Modern Greek Studies</i>
<i>BZ</i>	<i>Byzantinische Zeitschrift</i>
<i>CE</i>	<i>Cahiers de l'Euphrate</i>
<i>CRAI</i>	<i>Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres</i>
<i>CSCO</i>	Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium
<i>CUF</i>	Collection des Universités de France
<i>DEO</i>	Documents d'Études Orientales
<i>DM</i>	<i>Damaszener Mitteilungen</i>
<i>DOP</i>	<i>Dumbarton Oaks Papers</i>
<i>EP</i>	BOSWORTH, C. E. <i>et al.</i> (éds.), <i>Encyclopédie de l'Islam</i> , 1960-2007, Leyden–Paris, 12 vol (2 <sup>nd</sup> e édition).
<i>ESI</i>	<i>Excavations and Surveys in Israel</i>
<i>GSAB</i>	<i>Geographical Society of America Bulletin</i>
<i>IEJ</i>	<i>Israel Exploration Journal</i>
<i>IGLS 1</i>	JALABERT, L. et MOUTERDE, R., 1929, <i>Inscriptions grecques et latines de la Syrie</i> , 1. <i>Commagène et Cyrrestique</i> , Paris.
<i>IGLS 2</i>	JALABERT, L. et MOUTERDE, R., 1939, <i>Inscriptions grecques et latines de la Syrie</i> , 2. <i>Chalcidique et Antiochène</i> , Paris.
<i>IGLS 4</i>	JALABERT, L., MOUTERDE, R., et MONDÉSERT, C., 1955, <i>Inscriptions grecques et latines de la Syrie</i> , 4. <i>Laodicée, Apamène</i> , Paris.
<i>IGLS 5</i>	JALABERT, L., MOUTERDE, R., et MONDÉSERT, C., 1959, <i>Inscriptions grecques et latines de la Syrie</i> , 5. <i>Émésène</i> , Paris.
<i>JAE</i>	<i>Journal of Arid Environments</i>

## BIBLIOGRAPHIE

- JECS* *Journal of Early Christian Studies*  
*JRA* *Journal of Roman Archaeology*  
*JRS* *Journal of Roman Studies*  
*JRASS* *Journal of Roman Archaeology Supplement Series*  
*JSOT/ASOR* *Journal for the Study of the Old Testament/American Schools of Oriental Research*  
*LA* *Liber Annuus*  
*MUSJ* *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*  
*PAES 1* BUTLER, H. C., STOEVEER, E. R. et NORRIS, F. A., 1930, *Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 1. *Geography and itinerary*, Leyden.  
*PAES 2A* BUTLER, H. C., 1919, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 2. *Architecture, Section A, Southern Syria*, Leyden.  
*PAES 2B* BUTLER, H. C., 1920, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 2. *Architecture, Section B, Northern Syria*, Leyden.  
*PAES 3B* PRENTICE, W. K., 1922, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 3. *Greek and Latin Inscriptions, Section B, Northern Syria*, Leyden.  
*PAES 4B* LITTMANN, E., 1938, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 4. *Semitic Inscriptions, Section B, Syriac Inscriptions*, Leyden.  
*PAM* *Polish Archaeology in the Mediterranean*  
*PEQ* *Palestine Exploration Quarterly*  
*RE* PAULY, A. F. von et WISSOWA, G. (éd.), 1893-1980, *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft : neue Bearbeitung unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen*, Stuttgart.  
*REG* *Revue d'Épigraphie Grecque*  
*RM* *Römische Mitteilungen*  
*SHAJ* *Studies in the History and Archaeology of Jordan*  
*SLSA* *Schweizerisch-Liechtensteinische Stiftung für Archäologische Forschungen im Ausland*  
*SMS* *Syro-Mesopotamian Studies*  
*TM* *Travaux et Mémoires*  
*TMO* *Travaux de la Maison de l'Orient*  
*ZDMG* *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*  
*ZDPV* *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*  
*ZSG* *Zeitschrift für Semitistik und verwandte Gebiete*

## SOURCES LITTÉRAIRES

- *ACO* = *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, II, 1, éd. E. SCHWARTZ, Berlin, 1965.
- *Acta Sanctorum, Octobris*, 3, éd. C. SUYSKENS, C. de CORNEILLE, J. de BUE et J. GHESQUIÈRE, Paris et Rome, 1868.
- Agapius de Hiéropolis, *Histoire universelle* : éd. et trad. A. VASILIEV, *Histoire universelle écrite par Agapius (Mahboub) de Menbidj, Deuxième partie* (1), Paris, 1911 (*Patrologia Orientalis*, 7, 4).
- Al-Tabari, *Histoire* : trad. J. A. WILLIAMS, *The History of Al-Tabari, 27. The 'Abbasid Revolution. AD. 743-750/AH. 126-132*, Albany, 1985.

- Ammien Marcellin, *Histoires*, éd. et trad. J. FONTAINE, E. GALLETIER, M.-A. MARIÉ, G. SABBAH, Paris, 1968-1999, 6 vol. (CUF).
- Bar Hebraeus, *Chronographie*, trad. E. A. W. BUDGE, *The Chronography of Gregory Abu'l Faraj, the son of Aaron, the Hebrew physician, commonly known as Bar Hebraeus*, Oxford, 1932, 2 vol.
- *Code Théodosien* : éd. T. MOMMSEN et P. M. MEYER, *Theodosiani libri XVI cum Constitutionibus Sirmondianis*, Berlin, 1905
- *Code Justinien* : éd. P. KRÜGER, *Codex justinianus*, Berlin, 1877.
- Columelle, *De l'agriculture* : éd. et trad. H. B. ASH, E. S. FORSTER et E. H. HEFFNER, *On Agriculture*, London–Cambridge, 1944-1960, 3 vol. (Loeb),
- Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme* : éd. et trad. A.-J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, 3, 1. *Les moines de Palestine*, Paris, 1962.
- Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas* : éd. et trad. A.-J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, 3, 2. *Les moines de Palestine*, Paris, 1962.
- Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Abraamios* : éd. et trad. A.-J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, 3, 3. *Les moines de Palestine*, Paris, 1963, p. 73-79.
- Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique* : trad. M. WHITBY, *The Ecclesiastical History of Evagrius Scholasticus*, Liverpool, 2000.
- Flavius Josèphe, *Antiquités juives* : éd. H. S. J. THACKERAY, R. MARCUS, L. H. FELDMAN et A. WICKGREN, *Jewish Antiquities*, London–Cambridge, 1926-1965, 7 vol. (Loeb).
- Georges de Chypre, *Opuscule géographique* : éd. et trad. E. HONIGMANN, *Le synekdèmos d'Hiérokès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre*, 1939, Bruxelles, p. 51-70.
- Hérodote, *Histoires* : éd. et trad. P.-E. LEGRAND, *Histoires*, 3. *Thalie*, 1958, Paris (CUF).
- Hiérokès, *Synekdèmos* : éd. et trad. E. HONIGMANN, *Le synekdèmos d'Hiérokès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre*, 1939, Bruxelles, p. 12-48.
- Ibn Shaddad, *Description d'Alep* : éd. D. SOURDEL, *Description d'Alep. Al-A'laq al-Khatira*, Damas, 1953.
- Jean Chrysostome, *Œuvres complètes*, trad. JOLY (abbé), Paris, 1864-1867, 8 vol.
- Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique* : éd. et trad. E. W. BROOKS, *Historia ecclesiastica pars tertia*, Louvain, 1952-1964 (CSCO, 105, 54 et 106, 55).
- Jérôme, *Vie de Malchus* : éd. P. E. M. MORALES et trad. P. LECLERC, *Trois vies de moines (Paul, Malchus, Hilarion)*, Paris, 2007, p. 184-211 (Sources chrétiennes, 508).
- Malalas, *Chronographie* : éd. I. THURN, *Ioannis Malalae Chronographia*, Berlin, 2000.
- Libanios, *Discours sur les patronages* : éd. et trad. L. HARMAND, *Libanius, discours sur les patronages*, Paris, 1955, p. 15-45.
- Libanios, *Œuvres* : éd. R. FOERSTER, *Libanii opera*, Leipzig, 1903-1923, 12 vol. (Teubner).
- Libanios, *Antiochikos*, trad. A.-J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne : Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris, 1959, p. 23-37 (éd. R. Foerster, *Libanii opera*, I, 2, p. 437-535).
- Michel le Syrien, *Chronique* : éd. et trad. J.-B. CHABOT, *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche, 1166-1199*, Paris, 1899-1924, 3 vol.
- *Notitia dignitatum*, éd. O. SEECK, Berlin, 1876.
- *Novelles* : éd. R. SCHÖLL, G. KROLL, W. KUNKEL, *Novellae*, Berlin, 1959, 6e éd. (Corpus Iuris Civilis, 3).
- *Patrum Nicaenorum nomina latine, graece, coptice, syriace, arabice, armeniace*, éd. H. GELZER, H. HILGENFELD, O. CUNTZ, Stuttgart–Leipzig, 1898 (Teubner).
- Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. et trad. J. BEAUJEU, A. ERNOUT, E. de SAINT DENIS et al., Paris, 1950-2008, 27 vol. (CUF).
- Procope, *Œuvres* : éd. et trad. H. B. DEWING, London–Cambridge, 1914-1940, 7 vol. (rééd. 1960-1962).

- Pseudo-Josué le Stylite, *Chronique* : trad. F. R. TROMBLEY et J. W. WATT, *The Chronicle of Pseudo-Joshua le Stylite*, Liverpool, 2000.
- Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, éd. G. C. HANSEN et trad. P. PÉRICHON et P. MARAVAL, Paris, 2004-2007, 4 vol. (Sources chrétiennes 477, 493, 505 et 506).
- Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, éd. J. BIDEZ, G. C. HANSEN et trad. A.-J. FESTUGIÈRE et A. GRILLET, Paris, 1983-2005, 4 vol (Sources chrétiennes, 306, 418, 495, 516).
- Strabon, *Géographie*, éd. et trad. H. L. JONES, *The Geography of Strabo*, London–Cambridge, 1917-1932, 8 vol. (Loeb).
- Théodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie*, éd. et trad. P. CANIVET et A. LEROY-MOLINGHEN, Paris, 1977-1979, 2 vol. (Sources chrétiennes, 234 et 257).
- Théodoret de Cyr, *Histoire ecclésiastique*, éd. L. PARMENTIER et G. C. HANSEN et trad. P. CANIVET, Paris, 2009 (Sources chrétiennes, 501 et 530).
- Théophane le Confesseur, *Chronique* : trad. C. MANGO et R. SCOTT, *The Chronicle of Theophanes Confessor : Byzantine and Near Eastern History (AD 284-813)*, New York, 1997.
- Varron, *Économie rurale*, éd. et trad. J. HEURGON C. GUIRAUD, Paris, 1978-1987, 3 vol. (CUF).
- *Vie d'Alexandre l'Acémète*, éd. E. de STOOP, Paris, 1911, p. 645-705 (Patrologia Orientalis, 6).
- *Vie de Rabbula*, éd. J. J. OVERBECK, « Vita Rabbulae », *S. Ephraemi Syri, Rabulae Episcopi Edesseni, Balaei, Aliorumque Opera Selecta*, Oxford, 1865, p. 159-209.
- *Vie de Théodore de Sykéôn*, éd. et trad. A.-J. FESTUGIÈRE, Bruxelles, 1970, 2 vol. (Subsidia Hagiographica, 48).
- Yaqut, *Géographie* : éd. F. WÜSTENFELD, *Mu'jam al-buldân*, Leipzig, 1866-1873, 6 vol.
- Zacharie le Rhéteur, *Histoire ecclésiastique* : éd. et trad. E. W. BROOKS, *Historia ecclesiastica Zachariae Rhetori vulgo adscripta*, Paris–Louvain, 1919-1921.

### TRAVAUX MODERNES

- ABDULKARIM, M., 1997, *Recherches sur la cité d'Émèse à l'époque romaine (Syrie centrale)*, thèse de doctorat en archéologie et histoire ancienne, Université de Versailles–Saint Quentin en Yvelines.
- ABDULKARIM *et al.* 2002-2003 = ABDULKARIM, M., BILDGEN, P. et A., GILG, J.-P. et GOUBERT, J.-P., 2002-2003, « Les systèmes antiques d'alimentation en eau au voisinage et dans les terroirs des villages du Gebel Zawiyé », *AAAS*, 45-46, p. 359-379.
- ABDULKARIM, M. et CHARPENTIER, G., 2009, « La gestion de l'eau dans un village des campagnes de la Syrie du Nord », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 149-156 (BAH, 186).
- ABDULKARIM, M. et OLESTI-VILA, O., 2007, « Les *centuriationes* dans la province romaine de Syrie : nouvelles perspectives d'étude », *Syria*, 84, p. 249-276.
- ABDULMASSIH, J., 2002-2003, « Le gypse dans l'architecture en pierre de taille du Moyen-Euphrate syrien », *AAAS*, 45-46, p. 237-244.
- AL-DBIYAT, M., 1980, *Salamieh et sa région*, thèse de doctorat en géographie, Université François Rabelais, Tours.
- AL-DBIYAT, M., 1995, *Homs et Hama en Syrie centrale : concurrence urbaine et développement régional*, Damas.
- AL-DBIYAT, M., 2009, « Eau et peuplement dans les marges arides : le cas de la région de Salama en Syrie centrale », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 179-187 (BAH, 186).
- AL-DBIYAT, M. et JAUBERT, R., 2006, « Le repeuplement sédentaire des marges arides à l'époque contemporaine (1848-1960) », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 70-79 (TMO, 43).

- ALIQUOT, J., 2009, *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth (BAH, 189).
- AL-NAAMAN, A., 1951, *Le pays de Homs (Syrie)*, thèse de doctorat en lettres et sciences humaines, Université de la Sorbonne, Paris.
- ALLEN, P., 1979, « The "Justinianic" Plague », *Byzantion*, 49, p. 5-20.
- ALPI, F., 2009, *La route royale. Sévère d'Antioche et les églises d'Orient (512-518)*, Beyrouth, 2 vol. (BAH, 188).
- ASHBURNER, W., 1912, « The Farmer's Law », *Journal of Hellenic Studies*, 32, p. 68-96.
- AURENCHE, O., 1981, *La maison orientale. L'architecture du Proche-Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire*, Paris, 3 vol.
- AURENCHE, O. (éd.), 1984, *Nomades et sédentaires. Perspectives ethnoarchéologiques*, Paris (Mémoires-Centre Jean Palerme, 4).
- AURENCHE, O., 1990, « Habitat de nomades et habitat de sédentaires en Syrie et en Jordanie : étude de cas », dans H.-P. FRANCFORT (éd.), *Nomades et sédentaires en Asie Centrale. Apports de l'archéologie et de l'ethnologie. Actes du colloque franco-soviétique Alma Ata (Kazakhstan) 17-26 octobre 1987*, Paris, p. 31-48.
- AURENCHE, O., 1993, « Du nomade magnifié au nomade mystifié : point de vue sur l'histoire de la steppe », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL, (éds.), *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 20-34.
- AURENCHE, O., 1999, « Habiter la steppe syrienne aujourd'hui », dans F. BRAEMER, S. CLEUZIQUO et A. COUDART (éds.), *Habitat et société, XIX<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, p. 67-82.
- BALAYË, G., 2002, *Le décor sculpté en Syrie centrale basaltique à l'époque byzantine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle) : étude de 100 pierres issues des prospections archéologiques dans la steppe syrienne, du début du XX<sup>e</sup> siècle et de la mission « Marges Arides »*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Lumière-Lyon 2.
- BALTU, J., 1977, *Mosaïques antiques de Syrie*, Bruxelles.
- BALTU, J., 1999, « Un propriétaire d'Apamène au V<sup>e</sup> siècle », dans N. BLANC, et A. BUISSON (éds.), *Imago antiquitatis, religion et iconographie dans le monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, p. 73-80.
- BALTU, J. et BALTU, J.-C., 1982, « L'Apamène antique et les limites de la Syria Secunda », dans T. FAHD (éd.), *La géographie administrative et politique d'Alexandre à Mahomet. Actes du colloque de Strasbourg, 14-16 juin 1979*, Strasbourg-Leiden, p. 41-75.
- BALTU, J.-C., 1981, *Guide d'Apamée*, Bruxelles.
- BALTU, J.-C., 1984, « Notes sur l'habitat romain, byzantin et arabe d'Apamée. Rapport de synthèse », dans J. BALTU (éd.), *Apamée de Syrie, Bilan des recherches archéologiques 1973-1979*, Bruxelles, p. 471-501.
- BALTU, J.-C., 1989a, « La maison urbaine en Syrie », dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN (éds.), *Archéologie et histoire de la Syrie, 2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, p. 407-422.
- BALTU, J.-C., 1989b, « Apamée au VI<sup>e</sup> siècle. Témoignages archéologiques de la richesse d'une ville », dans C. MORRISSON et J. LEFORT (éds.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin, 1. IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.*, Paris, p. 79-96.
- BALTU, J.-C., CHÉHADÉ, K. et VAN RENGEM, W., 1969, *Mosaïques de l'église de Herbet Mûqa*, Bruxelles.
- BANAJI, J., 2001, *Agrarian change in late Antiquity : gold, labour and aristocratic dominance*, Oxford-New York.
- BANNING, E. B., 1986, « Peasants, Pastoralists, and Pax Romana : Mutualism in the Southern Highlands of Jordan », *BASOR*, 261, p. 25-50.
- BANNING, E. B., 1987, « De Bello Paceque : A Reply to Parker », *BASOR*, 265, p. 52-54.
- BAR-YOSEPH, O., KHAZANOV, A. (éds.), 1992, *Pastoralism in the Levant. Archaeological Materials in Anthropological Perspectives*, Madison.

- BAUZOU, T., 1985, « Les voies de communication dans le Hauran à l'époque romaine », dans J.-M. DENTZER (éd.), *Hauran I. Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine*, 1, Paris, p. 137-165 (BAH, 124).
- BAUZOU, T., 1989, « Les voies romaines entre Damas et Amman » dans P.-L. GATIER, B. HELLY et J.-P. REY-COQUAIS (éds.), *Géographie historique au Proche-Orient*, Paris, p. 293-300.
- BAUZOU, T., 1998, « Le secteur nord de la *Via Nova* en Arabie, de Bostra à Philadelphie », dans J.-B. HUMBERT et A. DESREUMAUX (éds.), *Khirbet al-Samra*, 1, Brepols, p. 101-225.
- BAUZOU, T., 2000a, « La 'Strata Diocletiana' ? », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 79-91.
- BAUZOU, T., 2000b, « Les recherches archéologiques d'Antoine Poidebard en Syrie, de 1925 à 1932 », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 59-78.
- BAUZOU, T., 2003, « Le réseau routier romain de la Syrie du Sud (Hauran, Jawlân) » dans J. DENTZER-FEYDY, J.-M. DENTZER et P.-M. BLANC (éds.), *Hauran II. Les installations de Si' 8. Du sanctuaire à l'établissement viticole*, Beyrouth, p. 287-314 (BAH 164).
- BAZZANA, A., 1999, « L'architecture de terre au Moyen-Âge : considérations générales et exemples andalous », dans M. HAMMAM (éd.), *L'architecture de terre en Méditerranée*, Rabat, p. 169-202.
- BEARMAN, P. J., BIANQUIS, T., BOSWORTH, C. E., VAN DONZEL, E. et HEINRICHS, W. P., 1960-2005, *Encyclopaedia of Islam*, Leiden, 12 vol. (rééd. 1913-1938, Leiden-London).
- BEAUMONT, P., BONINO, M. et MCLACHLAN, K. (éds.) 1989, *Qanat, Kariz and Khattara : Traditional Water System in the Middle East and North Africa*, Wisbech.
- BEAWES, W., 1929, « Remarks and occurrences in a journey from Aleppo to Bassora, by the way of the desert », dans D. CARRUTHERS (éd.), *The Desert route to India, being the journal of four travellers by the Great desert caravan route between Aleppo and Basra, 1745-1751*, London (réimp. 1996, New-Delhi-Madras), p. 3-40.
- BELL, G. L., 1907, *Syria, The Desert and the Sown*, London (réimp. 1985, London).
- BESANÇON *et al.* 1982 = BESANÇON, J., COPELAND, L., HOURS, F. MUHESEN, S. et SANLAVILLE, P., 1982, « Prospections géographiques et préhistoriques dans le Bassin d'El Kowm (Syrie). Rapport préliminaire », *CE*, 3, p. 9-26.
- BESANÇON *et al.* 1997 = BESANÇON, J., DELGIOVINE, A., FONTUGNE, M., LALOU, C., SANLAVILLE, P., et VAUDOUR, J., 1997, « Mise en évidence et datation de phases humides du Pléistocène Supérieur dans la région de Palmyre », *Paléorient*, 23, 1, p. 5-23.
- BESANÇON *et al.* 2000 = BESANÇON, J., GEYER, B., MUHESEN, S. et ROUSSET, M.-O., 2000, « Les plateformes gypseuses et les tertres de sources de la région de 'Ayn al-Zarqa (Syrie du Nord) », *BAGF*, 77, 1, p. 10-16.
- BESANÇON, J. et GEYER, B., 1995, « La cuvette du Rug (Syrie du Nord). Les conditions naturelles et les étapes de la mise en valeur », *Syria*, 72, p. 307-355.
- BESANÇON, J. et GEYER, B., 1999, « Les marges du désert en Syrie du Nord : premières observations sur les fluctuations de l'environnement géo-écologique et de l'occupation du sol », dans *Aleppo and the Silk Road. Actes du colloque international d'Alep, septembre 1994*, AAAS, 43, p. 37-49.
- BESANÇON, J. et GEYER, B., 2003, « La géomorphologie de la basse vallée de l'Euphrate syrien », dans B. GEYER et J.-Y. MONCHAMBERT (éds.), *La basse vallée de l'Euphrate syrien du Néolithique à l'avènement de l'Islam*, Beyrouth, 1, p. 7-59 (BAH 166).
- BESANÇON, J. et GEYER, B., 2006, « Contraintes écogéographiques et modes d'occupation du sol », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 11-53 (TMO, 43).
- BESANÇON, J., MOULINS, D. (de) et WILLWOX, G., 2000, « Cadre naturel, végétation actuelle et agriculture contemporaine dans la région d'El Kowm », dans D. STORDEUR (éd.), *El*

- Kowm 2. Une île dans le désert. La fin du néolithique précéramique dans la steppe syrienne*, Paris, p. 15-20.
- BESANÇON, J. et SANLAVILLE, P., 1991, « Une oasis dans la steppe syrienne : la cuvette d'el Kowm au quaternaire », *CE*, 5-6, p. 11-32.
  - BESEVAL, R., 1984, *Technologie de la voûte dans l'Orient ancien*, Paris, 2 vol.
  - BIRABEN, J.-N., 1975, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris–The Hague, 2 vol.
  - BIRABEN, J.-N., 1989, « Rapport : la peste du VI<sup>e</sup> siècle dans l'Empire byzantin », dans C. MORRISSON et J. LEFORT (éds.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, 1. IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s., Paris, p. 121–25.
  - BIROT, P. et DRESCH, J., 1956, *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, 2. *Les Balkans. L'Asie Mineure. Le Moyen-Orient*, Paris.
  - BISCHOFF, T., 1881, « Reise von Palmyra durch die Wüste nach Aleppo », *Globus*, 40, p. 363-366.
  - BISCOP, J.-L., 1997, *Deir Dêhès, monastère d'Antiochène : étude architecturale*, Beyrouth (BAH, 148).
  - BLANC, P.-M., 2003, « Conclusions : l'histoire du site », dans J. DENTZER-FEYDY, J.-M. DENTZER et P.-M. BLANC (éds.), *Hauran II. Les installations de Si' 8. Du sanctuaire à l'établissement viticole*, 1, Beyrouth, p. 33-37 (BAH 164).
  - BLANC, P.-M. et GENEQUAND, D., 2007, « Le développement du moulin hydraulique à roue horizontale à l'époque omeyyade : à propos d'un moulin sur l'aqueduc de Bosra », *Syria*, 84, p. 295-306.
  - BLANCHEMANCHE, P., 1990, *Bâtitteurs de paysages. Terrassement, épierrement et petite hydraulique agricole en Europe (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris.
  - BLANCHET, G., SANLAVILLE, P. et TRABOULSI, M., 1997, « Le Moyen-Orient de 20 000 ans BP à 6 000 ans BP. Essai de reconstitution paléoclimatique », *Paléorient*, 23, 2, p. 187-196.
  - BLUNT, A., 1879, *Beduin Tribes of the Euphrates*, London, 2 vol.
  - BOESSNECK, J. et VON DEN DRIESCH, A., 1978, « Preliminary Analysis of the Animal Bones from Tell Hesbân », dans R. S. BORAAS et L. T. GERATY (éds.), *Heshbon 1976. The Fifth Campaign at Tell Hesbân. A Preliminary Report*, Berrien Spring, p. 259-287.
  - BOISSIÈRE, T., 2005, *Le jardinier et le citadin. Ethnologie d'un espace agricole urbain dans la vallée de l'Oronte en Syrie*, Damas.
  - BONIFAY, M. et PIERI, D., 1995, « Amphores du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu », *JRA*, 8, p. 94-120.
  - BOOKMAN *et al.* 2004 = BOOKMAN, R., ENZEL, Y., AGNON A. et STEIN, M., 2004, « Late Holocene lake levels of the Dead Sea », *GSAB*, 116, 5, p. 555-571.
  - BOUCHEMAN, A. de, 1939, *Une petite cité caravannière : Suhne*, Beyrouth (DEO, 6).
  - BOWERSOCK, G. W., 1973, « Syria under Vespasian », *JRS*, 63, p. 133-140.
  - BOWERSOCK, G. W., 1986, « Byzantium and the Arabs », review of : Irfan Shahîd, *Rome and the Arabs : A Prolegomenon to the Study of Byzantium and the Arabs and Byzantium and the Arabs in the Fourth Century*, *Classical Review*, 36, 1, p. 111-117.
  - BOWERSOCK, G. W., 2002, « Chalcis ad Belum and Anasartha in Byzantine Syria », dans *Mélanges Gilbert Dagron*, Paris, p. 47-55 (TM, 14).
  - BRAEMER *et al.* 1999 = BRAEMER, F., DENTZER, J.-M., KALOS, M. et TONDON, P., 1999, « Tours à noyau chemisé de Syrie du Sud », *Syria*, 76, p. 151-176.
  - BRAEMER, F. et DAVTIAN, G., 2009, « L'eau du Hauran : captages et gestion de puis le Bronze ancien », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 45-68 (BAH, 186).
  - BRAEMER, F., DAVTIAN, G. et CLAUSS-BALTY, P., 2008, « L'habitat rural en Syrie du Sud : quels contextes territoriaux ? », dans P. CLAUSS-BALTY (éd.), *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth, p. 7-18 (BAH, 181).



- BRAEMER, F., ECHALLIER, J.-C. et TARAQJI, A., 2004, *Khirbet al Umbashi. Villages et campements de pasteurs dans le « désert noir » (Syrie) à l'âge du Bronze*, Beyrouth (BAH, 171).
- BRAIDWOOD, R. J., 1937, *Mounds in the Plain of Antioch : An Archaeological Survey*, Chicago.
- BRANDS, G., 1998a, « Der sogenannte Andienzsaal des al-Mundhir in Resafa », *DM*, 10, p. 211-235.
- BRANDS, G., 1998b, « Die Entstehung einer Stadt. Beobachtungen zur Bauornamentik von Resafa », dans U. PESHLOW et S. MÜLLER (éds.), *Spätantike und byzantinische Bauskulptur, Beiträge eines Symposiums in Mainz, Februar 1994*, Stuttgart, p. 59-74 (Forschungen zur Kunstgeschichte und Christlichen Archäologie, 19).
- BRANDS, G., 2002, *Resafa VI. Die Bauornamentik von Resafa Sergiupolis : Studien zur spätantiken Architektur und Bauausstattung in Syrien und Nordmesopotamien*, Mainz.
- BRIANT, P., 1982, *État et pasteurs au Moyen-Orient ancien*, Cambridge–Paris.
- BRIDEL *et al.* 1974 = BRIDEL, P., KRAUSE, C., SPYCHER, H., STUCKY, R. A., SUTER, P. et ZELLWEGGER, S. 1974, *Tell el-Hajj in Syrien. Erster vorläufiger Bericht Grabungskampagne 1972*, Bern.
- BRINKER, W., 1991, « Zur Wasserversorgung von Resafa-Sergiupolis », *DM*, 5, p. 119-168.
- BROCK, S., 2005, « The Syriac Inscription of Androna/al Andarin », dans S. WESTPHALEN et A. SCHMIDT, *Christliche Wandmalereien in Syrien. Qara und das Kloster Mar Yakub*, Wiesbaden, p. 199-202.
- BROWN, P., 1985a, « Le saint homme », dans P. BROWN, *La société et le sacré dans l'Antiquité tardive*, Paris, p. 59-106.
- BROWN, P., 1985b, « Ville, village et saint homme : le cas de la Syrie », dans P. BROWN, *La société et le sacré dans l'Antiquité tardive*, Paris, p. 107-118.
- BROWN, P., 1998, « The Rise and Function of the Holy Man, 1971-1997 », *J ECS*, 6, 3, p. 353-376.
- BRUINS, H. J., 1994, « Comparative chronology of climate and human history in the southern Levant from the Late Chalcolithic to the Early Arab Period », dans O. BAR-YOSEPH et R. S. KRA (éds.), *Late Quaternary chronology and paleoclimates of the eastern mediterranean*, Tucson–Cambridge, p. 301-314.
- BRUN, J.-P., 2003, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, Paris.
- BRUN, J.-P., 2004a, *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*, Paris.
- BRUN, J.-P., 2004b, *Archéologie du vin et de l'huile de la préhistoire à l'époque hellénistique*, Paris.
- BUCKINGHAM, J. S., 1825, *Travels among the Arab tribes inhabiting the countries East of Syria and Palestine, including a journey from Nazareth to the mountains beyond the Dead Sea and from thence through the plains of the Hauran to Bozra, Damascus, Tripoly, Lebanon, Baalbeck, and by the valley of the Orontes to Seleucia, Antioch and Aleppo, with an appendix*, London.
- BUJARD, J., 1995, « La fortification de Kastron Mayfa'ah/Umm al-Rasas », *SHAJ*, 5, p. 241-249.
- BUJARD, J. et SCHWEIZER, F., 1992, *Entre Byzance et l'Islam : Umm er-Rasas et Umm el-Walid. Fouilles genevoises en Jordanie*, Genève.
- BURCKHARDT, J. L., 1822, *Travels in Syria and the Holy Land*, London.
- BURTON, R. F., et DRAKE, C. F. T., 1872, *Unexplored Syria : visits to Libanus, the Tulul el Safa, the anti-Libanus, the northern Libanus, and the 'Alah*, London, 2 vol.
- BUTLER, H. C., 1903, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, 2. *Architecture and Others Arts*, New York = AAES 2.
- BUTLER, H. C., 1919, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 2. *Architecture, Section A, Southern Syria*, Leyden = PAES 2A.

- BUTLER, H. C., 1920, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. 2. Architecture, Section B, Northern Syria*, Leyden = PAES 2B.
- BUTLER, H. C., 1929, *Early Churches in Syria*, Princeton.
- CALLET, S., 1985, « La passe d'El Kowm – Taïbé aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'après les observations de voyageurs européens », *CE*, 4, p. 213-219.
- CALLOT, O., 1984, *Huileries antiques de Syrie du Nord*, Paris (BAH, 118).
- CALLOT, O., 1989, « À propos de quelques colonnes de stylites syriens », dans R. ÉTIENNE M.-T. LE DINAHET et M. YON (éds.), *Architecture et poésie dans le monde grec. Hommages à Georges Roux*, Lyon, p. 107-122.
- CALLOT, O., 1997, « Christianisation des sanctuaires romains de la Syrie du Nord », *Topoi*, 7, 2, p. 735-750.
- CALLOT, O., 2002-2003, « Les broyeurs à rouleau de Syrie du Nord », *AAAS*, 45-46, p. 341-344.
- CALLOT 2010, « Monnaies trouvées dans les “Marges arides” (Syrie) », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 271-287 (TMO, 55).
- CALLOT, O. et GATIER, P.-L., 1999, « Des dieux, des tombeaux, des donateurs : le réseau des sanctuaires en Syrie du Nord », *Topoi*, 9, 2, p. 665-688.
- CALLOT, O. et GATIER, P.-L., 2004, « Les stylites d'Antiochène », dans B. CABOURET, P.-L. GATIER, et C. SALIOU (éds.), *Antioche de Syrie. Histoire, images et traces de la ville antique. Actes du colloque de Lyon, 4-6 octobre 2001*, Lyon, p. 573-596 (Topoi supplément, 5).
- CALLOT, O. et MARCILLET-JAUBERT, J., 1984, « Hauts-lieux de Syrie du Nord », dans G. ROUX (éd.), *Temples et sanctuaires*, Lyon, p. 185-202 (TMO, 7).
- CALVET, Y. et GEYER, B., 1992, *Barrages antiques de Syrie*, Lyon.
- CANIVET, M.-T. et CANIVET, P., 1971, « Sites chrétiens d'Apamène », *Syria*, 71, 3, p. 295-321.
- CANIVET, M.-T. et CANIVET, P. (éds.), 1980, *Huarte : sanctuaire chrétien d'Apamène*, Paris, 2 vol. (BAH, 122).
- CAQUOT, A., 1958, « Couvents antiques », dans G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord, le massif du Bélus à l'époque romaine*, Paris, 3, p. 63-106.
- CARCOPINO, J., 1906, « L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des *saltus* africains et du colonat partiaire », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 26, p. 365-481.
- CARMICHAEL, J., 1929, « A journey from Aleppo, over the desert, to Basserah, october 21, 1751 », dans D. CARRUTHERS (éd.), *The Desert route to India, being the journal of four travellers by the Great desert caravan route between Aleppo and Basra, 1745-1751*, London, p. 129-179 (réimp. 1996, New-Delhi–Madras).
- CARRÉ, B., 1699, *Voyage des Indes Orientales*, Paris, 2 vol.
- CARRUTHERS, D. (éd.), 1929, *The Desert route to India, being the journal of four travellers by the Great desert caravan route between Aleppo and Basra, 1745-1751*, London (réimp. 1996, New-Delhi–Madras).
- CASEY, P. J., 1996, « Justinian, the *Limitanei*, and Arab-Byzantine Relations in the 6<sup>th</sup> Century », *JRA*, 9, p. 214-222.
- CASTEL, C., 1992, *Habitat urbain néo-assyrien et néo-babylonien. De l'espace bâti... à l'espace vécu*, Paris, 2 vol. (BAH, 143).
- CASTEL, C., 2008, « Stratégies de subsistance et modes d'occupation de l'espace dans la microrégion d'al-Rawda au Bronze ancien final (Shamiyeh) », dans D. MORANDI BONACOSSO (éd.), *Urban and Natural Landscapes of an Ancient Syrian Capital. The Environment of Tell Mishrifeh/Qatna and its Region. Proceedings of the colloquium of Udine (Italie), 9th-11th december 2004*, Udine, p. 279-290.
- CASTEL *et al.* 2005 = CASTEL, C. ARCHAMBAULT, D., BARGE, O., BOUDIER, T., COURBON, P., CUNY, A., GONDET, S., HERVEUX, L., ISNARD, F., MARTIN, L., MONCHAMBERT, J.-Y., MOULIN, B., POUSAZ, N. et SANZ, S., 2005, « Rapport

- préliminaire sur les activités de la mission archéologique franco-syrienne dans la micro-région d'al-Rawda (Shamiyeh) : deuxième et troisième campagnes (2003-2004) », *Akkadica*, 126, 1, p. 51-95.
- CASTEL *et al.* 2008 = CASTEL, C., ARCHAMBAULT, D., AWAD, N., BARGE, O., BOUDIER, T., BROCHIER, J., CUNY, A., GONDET, S., HERVEUX, L., ISNARD, F., MARTIN, L., QUENET, P., SANZ, S. et VILA, E., 2008, « Rapport préliminaire sur les activités de la mission archéologique franco-syrienne dans la micro-région d'al-Rawda (Shamiyeh) : quatrième et cinquième campagnes (2005 et 2006) », *Akkadica*, 129, 1, p. 5-54.
  - CHABOT, J.-B., 1929, « Inscriptions syriaques de Bennaoui », *Syria*, 30, p. 252-256.
  - CHAIX, L. et STUDER, J., « La faune de quelques sites islamiques de la moyenne vallée de l'Euphrate (fin VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans S. BERTHIER (éd.), *Peuplement rural et aménagements hydroagricoles dans la moyenne vallée de l'Euphrate fin VII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Damas, p. 302-340.
  - CHAPOT, V., 1902, « Antiquités de la Syrie du Nord », *BCH*, 26, p. 161-208.
  - CHAPOT, V., 1907, *La frontière de l'Euphrate, de Pompée à la conquête arabe*, Paris.
  - CHARPENTIER, G., 1994, « Les bains de Sergilla », *Syria*, 1971, p. 113-142.
  - CHARPENTIER, G., 1995, « Les petits bains protobyzantins de la Syrie du Nord », *Topoi*, 5, p. 219-247.
  - CHARPENTIER, G., 2000, *Les bains protobyzantins de la Syrie du Nord : une transition entre thermes et hammam*, thèse de doctorat en histoire, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
  - CHARPENTIER, G., sous presse, « Les bains de Brad », dans *La Syrie moyenne de la mer à la steppe, colloque international de Hama, 27 septembre – 2 octobre 1999*, AAAS.
  - CHARPENTIER *et al.* 2007 = CHARPENTIER, G., DUVETTE, C., MARILLAT, C. et PIATON, C., 2007, « Présentation des travaux réalisés en Syrie du Nord dans le cadre du programme européen n°14 (Dir. Georges Tate) », dans J. ABDUL MASSIH (éd.), *Résultats du programme de formation à la sauvegarde du patrimoine culturel de Syrie 2002-2004. Cultural heritage training program*, Damas, p. 161-190 (Documents d'archéologie syrienne, 11).
  - CHESNEY, R. A., 1969, *The expedition for the survey of the rivers Euphrates and Tigris, carried on by order of the British government in the years 1835, 1836 and 1837*, New York (réimp. 1850, London).
  - CHOISY, A., 1883, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Paris.
  - CHOUQUER, G., 2003, « L'espace des sociétés antiques, entre projet et expérience », *Études rurales*, 167-168, p. 69-91.
  - CHOUQUER, G., CLAVEL-LÉVÊQUE, M. et FAVORY, F., 1982, « Cadastres, occupation du sol et paysages agraires antiques », *Annales ESC*, 37, 5-6, p. 847-882.
  - CHOUQUER, G. et FAVORI, F., 1980, *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Paris.
  - CLARK, V. A., 1987, « The Roman *Castellum* of Qasr Bshir », dans S. T. PARKER, (éd.), *The Roman Frontier in Central Jordan. Interim Report on the Central Limes Arabiscus Project 1980-1985*, 2, Oxford, p. 457-495 (BARIS, 340).
  - CLAUSS, P., 2007, « Trois missions d'inventaire dans les villages antiques de la Batanée (Syrie du Sud) », dans J. ABDUL MASSIH (éd.), *Résultats du programme de formation à la sauvegarde du patrimoine culturel de Syrie, 2002-2004*, Damas, p. 235-261 (Documents d'Archéologie syrienne, 11).
  - CLAUSS-BALTY, P. (éd.), 2008a, *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth (BAH, 181).
  - CLAUSS-BALTY, P., 2008b, « Maisons romano-byzantines dans les villages de Batanée : missions 2002-2004 », dans P. CLAUSS-BALTY (éd.), *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth, p. 41-103 (BAH, 181).
  - CONRAD, L., 1986, « The plague in Bilad al-Sham in pre-islamic times », dans M. A. BAKHIT et M. ASFOUR (éds.), *Proceedings of the Second Symposium on the History of Bilad al-Sham during the Byzantine Period, 15<sup>th</sup>-19<sup>th</sup> November 1983*, 2, Amman, p. 143-163.

- CONRAD, L., 1994, « Epidemic disease in central Syria in the late sixth century: Some new insights for the verse of Hassân ibn Thâbit », *BMGS*, 18, p. 12-58.
- COPELAND, P. W., 1955, « 'Beehive' Villages of North Syria », *Antiquity*, 29, p. 21-24.
- CORANCEZ, L. A. O. de, 1816, *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie*, Paris.
- COURTY, M.-A., 1994, « Le cadre paléogéographique des occupations humaines dans le bassin du Haut-Khabur (Syrie du Nord-Est). Premiers résultats », *Paléorient*, 20, 1, p. 21-59.
- CRAWFORD, P., 2006, « The Plant Remains », dans S. T. PARKER (éd.), *The Roman Frontier in Central Jordan. Final Report on the Limes Arabicus Project, 1980-1980*, Washington, 2, p. 453-461.
- CRIBB, R., 1991, *Nomads in archaeology*, Cambridge.
- CUMONT, F., 1917, *Études syriennes*, Paris.
- DAGRON, G., 1984, « Entre village et cité : la bourgade rurale des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles en Orient », dans G. DAGRON, *La romanité chrétienne en Orient*, London, p. 29-52 = G. DAGRON, 1979, « Entre village et cité : la bourgade rurale des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles en Orient », *Koinônia*, 3, p. 29-52.
- DAKER, N., 1984, « Contribution à l'étude de l'évolution de l'habitat bédouin en Syrie », dans O. AURENCHE (éd.), *Nomades et sédentaires. Perspectives ethnoarchéologiques*, Paris, p. 51-79 (Mémoires-Centre Jean Palerme, 4).
- DAOU, B., 1972, « Le site du couvent principal de saint Maron en Syrie », *Parole de l'Orient*, 3, p. 145-152.
- DAUPHIN, C., 1998, *La Palestine byzantine, peuplement et populations*, Oxford, 3 vol. (BARIS, 726).
- DE LIGHT, L., 1993, *Fairs and Markets in the Roman Empire : economic and social aspects of periodic trade in a pre-industrial society*, Amsterdam.
- DEBAINE, F. et JAUBERT, R., 2006, « La dégradation de la steppe : hypothèses et évolution du couvert végétal », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 149-165 (TMO, 43).
- DECKER, M., 2006, « Towers, refuges and fortified farms in the Late Roman East », *LA*, 56, p. 499-520.
- DECKER, M., 2009, « Export wine trade to West and East », dans M. MUNDELL MANGO (éd.), *Byzantine Trade, 4th-12th centuries. The archaeology of local, regional and international exchange. Papers of the 38th Spring Symposium of Byzantine Studies, St John's College, University of Oxford, March 2004*, Farnham, p. 239-252.
- DECOURT, J.-C., 2010, « Inscriptions grecques de Salamya/Salamias », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 109-125 (TMO, 55).
- DEICHMANN, F. W., 1979, « Westliche Bautechnik im römischen und rhomäischen Osten », *RM*, 86, p. 473-527.
- DEIRI, W., 1990, *Contribution à l'étude phyto-écologique et de la potentialité pastorale en Syrie aride*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Institut de Botanique, Université de Montpellier 2, Montpellier.
- DELPORTE, L., 1923, *La Mésopotamie : les civilisations babylonienne et assyrienne*, Paris.
- DENTZER, J.-M. (éd.), 1985-1986, *Hauran I. Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine*, Paris, 2 vol. (BAH, 124).
- DENTZER, J.-M., 1999, « L'espace des tribus arabes à l'époque hellénistique et romaine : nomadisme, sédentarisation, urbanisation », *CRAI*, 1, p. 231-261.
- DENTZER *et al.* 2003a = DENTZER, J.-M., KALOS, M., DONCEEL, R., TONDON, P., LEBLANC, J., VALLAT, J.-P. et VILLENEUVE, F., 2003, « La vigne dans le paysage et la culture de la Syrie du Sud », dans J. DENTZER-FEYDY, J.-M. DENTZER et P.-M. BLANC (éds.), *Hauran II. Les installations de Si' 8. Du sanctuaire à l'établissement viticole*, 1, Beyrouth, p. 163-174 (BAH, 164).

- DENTZER *et al.* 2003b = DENTZER, J.-M., KALOS, M., DONCEEL, R., TONDON, P., LEBLANC, J., VALLAT, J.-P. et VILLENEUVE, F., 2003, « Les pressoirs à cuve multiples du Jebel al-‘Arab », dans J. DENTZER-FEYDY, J.-M. DENTZER et P.-M. BLANC (éds.), *Hauran II. Les installations de Si’ 8. Du sanctuaire à l’établissement viticole*, 1, Beyrouth, p. 127-145 (BAH, 164).
- DENTZER-FEYDY, J., DENTZER, J.-M., BLANC, P.-M. (éds.), 2003, *Hauran II. Les installations de Si’ 8. Du sanctuaire à l’établissement viticole*, Beyrouth, 2 vol. (BAH, 164).
- DEVREESSE, R., 1945, *Le patriarcat d’Antioche depuis la paix de l’Église jusqu’à la conquête arabe*, Paris.
- DE VRIES, B., 1998, « Toward a history of Umm el-Jimal in late antiquity », dans B. DE VRIES (éd.), *Umm el-Jimal, a Frontier Town and its Landscape in Northern Jordan. Field-work 1972-1981*, Portsmouth–Rhode Island, p. 229-241 (JRASS, 26).
- DI SEGNI, L., 1995, « The involvement of local, municipal and provincial authorities in urban building in late antique Palestine and Arabia », dans J. H. HUMPHREY (éd.), *The Roman and Byzantine Near East: Some Recent Archaeological Research*, Ann Arbor, p. 312-332 (JRASS, 14).
- DI SEGNI, L., 1999, « Epigraphic documentation on building in the provinces of Palaestina and Arabia, 4th-7th c. », dans J. H. HUMPHREY (éd.), *The Roman and Byzantine Near East, 2. Some Recent Archaeological Research*, Portsmouth, p. 149-178 (JRASS, 31).
- DIGARD, J.-P., 1990, « Les relations nomades-sédentaires au Moyen-Orient. Éléments d’une polémique », dans H.-P. FRANCFORT (éd.), *Nomades et sédentaires en Asie Centrale. Apports de l’archéologie et de l’ethnologie. Actes du colloque franco-soviétique Alma Ata (Kazakhstan) 17-26 octobre 1987*, Paris, p. 97-111.
- DILKE, O. A. W., 1985, *Greek and Roman Maps*, London.
- DODGEON, M. H. et LIEU, S. N. C., 1991, *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars (AD 226-363). A Documentary History*, London–New York.
- DODINET, M., LEBLANC, J., et VALLAT, J.-P. 1994, « Étude morphologique des paysages antiques », dans P. N. DOUKELLIS et L. G. MENDONI (éds.), *Structures rurales et sociétés antiques : actes du colloque de Corfou, 14-16 mai 1992*, Besançon–Paris, p. 425-442.
- DONCEEL-VOÛTE, P., 1988a, *Le pavement des églises byzantines de Syrie et du Liban*, Louvain-la-Neuve, 2 vol.
- DONCEEL-VOÛTE, P., 1988b, « Provinces ecclésiastiques et provinces liturgiques en Syrie et Phénicie byzantines », dans P.-L. GATIER, B. HELLY et J.-P. REY-COQUAIS (éds.), *Géographie historique au Proche-Orient (Syrie, Phénicie, Arabie grecques, romaines et byzantines) : actes de la table ronde de Valbonne, 16-18 septembre 1985*, Paris, p. 213-217.
- DOSTAL, W., 1989, « Nomad’s role on Arab culture », dans Y. CHRISTIE, M. SARTRE, B. et M. URIO (éds.), *Le Désert : Image et réalité. Actes du Colloque de Cartigny 1983*, Leuven, p. 35-43 (Cahiers du Centre d’Études du Proche-Orient Ancien, 3).
- DOUKELLIS, P. N., 1995, *Libanios et la terre : discours et idéologie politique*, Beyrouth (BAH, 145).
- DOUKELLIS, P. N., 1996, « Vivre et survivre dans la campagne syrienne en marge d’un livre récent sur les campagnes de la Syrie du Nord du II<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècles », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 39, 2, p. 170-179.
- DOWNEY, G., 1961, *A History of Antioch in Syria : from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton.
- DREW-BEAR, T., NAOUR, C., STROUD, R. S., 1985, « Arthur Pullinger : An Early Traveler in Syria and Asia Minor », *Transactions of the American Philosophical Society*, 75, 3, p. 1-80.
- DUBERTRET, L., 1941-1943, *Carte géologique de la Syrie et du Liban, au millionième*, Beyrouth.
- DUBERTRET, L., 1943, *Carte lithologique de la bordure orientale de la Méditerranée*, Beyrouth.
- DUBERTRET, L. et WEULERSSE, J., 1940, *Manuel de géographie : Syrie, Liban et Proche-Orient*, Beyrouth.

- DUFAYÏ, B., 1988, « Les baptisteries paléochrétiens ruraux de Syrie du Nord », dans H. AHRWEILER, *Géographie historique du monde méditerranéen*, Paris, p. 67-98.
- DUFAYÏ, B., 1989, « À propos du baptême : l'évêque, la ville et la campagne. Le cas de la Syrie », *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, 21-28 septembre 1986*, 1, Rome-Vatican, p. 637-650 (Collection de l'école française de Rome, 123).
- DURLIAT, J., 1989, « La peste du VI<sup>e</sup> siècle. Pour un nouvel examen des sources byzantines », dans C. MORRISSON et J. LEFORT (éds.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, 1. IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., Paris, p. 107-125.
- DUSSAUD, R., 1907, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris.
- DUSSAUD, R., 1927, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris.
- DUSSAUD, R., 1929, « La Palmyrène et l'exploration de M. Alois Musil », *Syria*, 10, p. 52-62.
- DUSSAUD, R., 1955, *La pénétration des Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris (BAH, 59).
- DUVAL, N., 1972, « Une basilique à tours sur une mosaïque du Louvre », *Revue archéologique*, p. 365-372.
- DUVAL, N., 1984, « Les maisons d'Apamée et l'architecture "palatiale" de l'Antiquité tardive », dans J. BALTY (éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973-1979. Aspects de l'architecture domestique d'Apamée. Actes du colloque de Bruxelles, 29-31 mai 1980*, Bruxelles, p. 447-470.
- DUVAL, N. (éd.), 2003, *Les églises de Jordanie et leurs mosaïques. Actes de la journée d'étude organisée le 22 février 1989 au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*, Beyrouth (BAH, 168).
- DUVETTE, C., 2010, « Habitat byzantin dans la steppe : maisons et villages de terre », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 175-207 (TMO, 55).
- EADIE, J. et OLESON, J. P., 1986, « The Water Supply Systems of Nabataean and Roman Humayma », *BASOR*, 262, p. 49-76.
- EDDÉ, A.-M. et SODINI, J.-P., 2005, « Les villages de Syrie du Nord du VII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), 2005, *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 465-483 (Réalités byzantines, 11).
- EDELTON, R. E., 2006, « Settlement Distribution in the Byzantine Negev : A Case Study Comparing. The Shivta Region and the Inter-settlement Area in the Negev Island », dans A. S. LEWIN et P. PELLEGRINI (éds.), *Settlements and Demography in the Near East in Late Antiquity. Proceedings of the Colloquium Matera, 27-29 october 2005*, Pisa-Roma, p. 51-57.
- ELGAR, I., NIR, Y., et NAHLIELI, D., 1992, « The Bedouin and their Campsites in the Dimona Region of the Negev : A Comparative Model for the Study of Ancient Desert Settlements », dans O. BAR-YOSEPH et A. KHAZANOV, A. (éds.), *Pastoralism in the Levant : Archaeological Materials in Anthropological Perspectives*, Madison, p. 205-217.
- ENZEL *et al.* 2003 = ENZEL, Y., BOOKMAN, R., SHARON, D., GVIRTZMAN, H., DAYAN, U., ZIV, B. et STEIN, M., 2003, « Late Holocene climates of the Near East deduced from Dead Sea level variations and modern regional winter rainfall », *Quaternary Research*, 60, p. 263-273.
- ESCOLAN, P., 1999, *Monachisme et Église : le monachisme syrien du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle : un ministère charismatique*, Paris (Théologie historique, 109).
- EVENARI, E., SHANAN, L. et TADMOR, N., 1982, *The Negev : The Challenge of a Desert*, Cambridge-London.
- FATHY, H., 1970-1977, *Construire avec le peuple*, Paris, 2 vol.
- FEISSEL, D., 1982, « Remarques de toponymie syrienne d'après des inscriptions grecques chrétiennes trouvées hors de Syrie », *Syria*, 59, p. 319-343.
- FEISSEL, D., 1989, « L'évêque, titres et fonctions d'après les inscriptions grecques jusqu'au VII<sup>e</sup> s. », dans N. DUVAL (éd.), *Acte du XI<sup>e</sup> congrès international d'archéologie chrétienne (Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste, 21-28 septembre 1986)*, 1, Rome, p. 801-828 (Collection de l'école française de Rome, 123, 1).
- FEISSEL, D., 1990, « Bulletin épigraphique », *REG*, 492-494, p. 598-616.

- FEISSEL, D., 1994, « L'épigraphie des mosaïques d'églises en Syrie et au Liban », *Antiquité tardive*, 2, p. 285-291.
- FEISSEL, D., 2000, « Les édifices de Justinien au témoignage de Procope et de l'épigraphie », *Antiquité Tardive*, 8, p. 81-104.
- FEISSEL, D., 2002, « Les *martyria* d'Anasartha », dans *Mélanges Gilbert Dagron*, Paris, p. 201-220 (TM, 14).
- FEISSEL, D., 2008a, « Extrait d'une chronique apaméenne sur mosaïque », dans J.-B. YON et P.-L. GATIER (éds.), *Choix d'inscriptions de Syrie*, Beyrouth, p. 110-111.
- FEISSEL 2008b, « Construction du rempart de Chalcis sous Justinien », dans J.-B. YON et P.-L. GATIER (éds.), *Choix d'inscriptions de Syrie*, Beyrouth, p. 84-85.
- FEISSEL 2008c, « Dédicace du rempart d'Anasartha », dans J.-B. YON et P.-L. GATIER (éds.), *Choix d'inscriptions de Syrie*, Beyrouth, p. 90-91.
- FENET, A., 2000, « L'apport des fours à briques traditionnels de la région d'Apollonia (Albanie) à la compréhension des techniques antiques », dans P. BOUCHERON, H. BROISE et Y. THÉBERT, *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau. Actes du colloque international de Saint-Cloud, 16-18 novembre 1995*, Paris-Rome, p. 103-111 (Collection de l'école française de Rome, 272).
- FESTUGIÈRE, A.-J., 1959, *Antioche païenne et chrétienne : Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris.
- FIEMA, Z. T., 1995, « Military Architecture and the Defense "System" of Roman-Byzantin Southern Jordan. A critical Appraisal of Current Interpretations », *SHAJ*, 5, p. 261-269.
- FIGUERAS, P., 1995, « Monks and Monasteries in the Negev Desert », *LA*, 45, p. 401-450.
- FINKBEINER, B. et U., 2004, « Barbalissos-Balis », *Antike Welt*, 35, 4, p. 83-90.
- FLUSIN, B., 1992, *Saint Anastase le Perse et l'histoire de la Palestine au début du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2 vol.
- FLUSIN, B., 1998, « Evêques et patriarches. Les structures de l'église impériale », dans J.-M. MAYEUR, C. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, 3. *Les églises d'Orient et d'Occident*, Paris, p. 485-543.
- FOSS, C., 1997, « Syria in transition, A.D. 550-750 : An Archaeological approach », *DOP*, 51, p. 189-269.
- FOSS, C., 2003a, « The Persians in the Roman Near East (602-630 AD) », *Journal of Royal Asiatic Society*, 13, 2, p. 149-170.
- FOSS, C., 2003b, « Shahîd's Ghassanid Arabs, vol. II. 1 », *JRA*, 16, p. 742-747.
- FOSS, C., 2004, « Historical introduction : the Persian Near East (602-630 AD) and its coinage », dans H. POTTIER, *Le monnayage de la Syrie sous l'occupation perse (610-630)*, Paris.
- FOSS, C., 2008, *Arab-Byzantine Coins : an introduction, with a catalogue of the Dumbarton Oaks collection*, Washington.
- FOUCAULT, A. et ROUAULT, J.-F., 2005, *Dictionnaire de géologie*, Paris (rééd. Paris, 1980).
- FOURDRIN, J.-P., 1985, « Les églises à nef transversale d'Apamène et du Tur 'Abdin », *Syria*, 62, p. 319-335.
- FOURDRIN, J.-P., 1992, « Eglise E.5 d'Al-Bara », *Syria*, 71, p. 171-210.
- FOURDRIN, J.-P. 1993, « Note sur la localisation de Nikertai », *REB*, 51, p. 177-183.
- FOURDRIN, J.-P. et FEISSEL, D., 1994, « Une porte urbaine construite à Chalcis de Syrie par Isidore le Jeune (550-551) », *TM*, 12, p. 299-307.
- FOURNET, T. et RIVOAL, M., 2008, *Rapport préliminaire de la mission d'étude menée sur les bains d'époque byzantine de Rasm el-Hajal (Syrie-Mohafazat d'Alep, région de Khanaser) les 22 et 23 juin 2008*. Rapport DGAMS inédit.
- FOY, D., 2005, « De pierre et de lumière : le *lapis specularis* », dans *De transparentes speculations. Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (Occident-Orient). Exposition temporaire en liaison avec les 20<sup>èmes</sup> rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat*, Bavay-Bagacum, p. 159-163.

- FRANKEL, R., 1993, « Screw weights from Israel », dans M.-C. AMOURETTI et J.-P. BRUN (éds.), *La production de vin et d'huile en Méditerranée, Actes du symposium international d'Aix en Provence et Toulon, 20-22 novembre 1991*, Paris, p. 107-118 (Bulletin de correspondance hellénique supplément, 26).
- FRANKEL, R., 1997, « Presses for Oil and Wine in the Southern Levant in the Byzantine Period », *DOP*, 51, p. 73-84.
- FRANKEL, R., 1999, *Wine and oil production in Antiquity in Israel and other Mediterranean countries*, Sheffield (JSOT/ASOR Monographs Series, 10).
- FRANKEL, R., AVITSUR, S. et AYALON, E., 1994, *History and technology of olive oil in the Holy Land*, Arlington–Tel Aviv.
- FREYBERGER, K. S., 2004, « The Use of Ponds and Cisterns in the Hauran during the Roman Period », dans H.-D. BIENERT et J. HÄSER (éds.), *Men of Dikes and Canals. The archaeology of Water in The Middle East, International Symposium held at Petra, Wadi Musa, 15–20 June 1999*, Rahden, p. 337-344 (Orient-Archäologie, 13).
- FRUMKIN, A., CARMI, I., ZACK, I., et MAGARITZ, M., 1994, « Middle Holocene environmental change determined from the salt caves of Mount Seedom, Israel », dans O. BAR-YOSEPH, et R. S. KRA (éds.), *Late Quaternary chronology and paleoclimates of the eastern mediterranean*, Tucson–Cambridge, p. 315-330.
- GARBRECHT, G., 1991, « Der Staudamm von Resafa-Sergiupolis », dans G. GARBRECHT (éd.), *Historische Talsperren 2*, Stuttgart, p. 237-248.
- GARNSEY, P., 1988, *Famine and food supply in the Graeco-Roman world : responses to risk and crisis*, Cambridge.
- GARRET, R., 1914, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, 1. *Topography and itinerary*, New York = AAES 1.
- GATIER, P.-L., 1986a, « Les inscriptions grecques », dans T. ULBERT (éd.), *Resafa II. Die Basilika des Heiligen Kreuzes in Resafa-Sergiupolis*, Mainz, p. 161-169.
- GATIER, P.-L., 1986b, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 22. *Inscriptions de la Jordanie, Région centrale (Amman-Hesban-Madaba-Main-Dhiban)*, Paris, (BAH, 114).
- GATIER, P.-L., 1994, « Villages du Proche-Orient protobyzantin (IV<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s.). Étude régionale », dans G. R. D. KING et A. CAMERON (éds.), *The Byzantine and Early Islamic Near East. 2. Land Use and Settlements Patterns*, Princeton, p. 17-48.
- GATIER, P.-L., 1995, « Un moine sur la frontière, Alexandre l'Acémète », dans A. ROUSSELLE (éd.), *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Paris, p. 435-457.
- GATIER, P.-L., 1997, « Villages et sanctuaires en Antiochène autour de Qalaat Kalota », *Topoi*, 7, 2, p. 751-775.
- GATIER, P.-L., 1999, « L'idéologie de la cité et la carte de Madaba », dans M. PICCIRILLO et E. ALLIATA (éds.), *The Madaba Map Centenary 1897-1997 : through the Byzantine Umayyad Period. Proceedings of the international conference held in Amman, 7-9 april 1997*, Jerusalem, p. 235-237.
- GATIER, P.-L., 2000, « Une frontière sans limes ? », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 139-149.
- GATIER, P.-L., 2001a, « 'Grande' ou 'petite Syrie seconde'? Pour une géographie historique de la Syrie intérieure protobyzantine », dans B. GEYER (éd.), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 91-109 (TMO, 36).
- GATIER, P.-L., 2001b, « Installations de sanctuaires du Proche-Orient romain : pour en finir avec l'andrôn », *Topoi*, 11, p. 9-15.
- GATIER, P.-L. 2004, « Les villages byzantins de la Syrie du Nord : d'illusoires villes mortes », dans L. NORDIGUIAN (éd.), *Le voyage archéologique en Syrie et au Liban de Michel et Paul Soulerin en 1888*, Beyrouth, p. 41-73.
- GATIER, P.-L., 2005, « Les villages du Proche-Orient protobyzantin : nouvelles perspectives (1994-2004) », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 101-119 (Réalités Byzantines, 11).



- GATIER, P.-L., GEYER, B. et ROUSSET, M.-O. (éd.), 2010, *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon (TMO, 55).
- GATIER, P.-L. et ROUSSET, M.-O., 2010, « Temples romains et mausolées de la Syrie centrale (1) », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 147-167 (TMO, 55).
- GAUBE, H., 1979, « Die syrischen Wüstenschlösser. Einige wirtschaftliche und politische Gesichtspunkte zu ihrer Entstehung », *ZDPV*, 95, p. 180-209.
- GAUBE, H., 1981, « Arabs in Sixth-Century Syria : Some Archaeological Observations », *British Society for Middle Eastern Studies Bulletin*, 8, 2, p. 93-98.
- GAUTIER, A., 1984, « La faune de quelques maisons d'Apamée », dans J. BALTY (éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973-1979. Aspects de l'architecture domestique d'Apamée. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 29, 30 et 31 mai 1980*, Bruxelles, p. 305-355.
- GEORGE, P., 2004, *Dictionnaire de la géographie*, Paris (rééd. 1970, Paris).
- GENEQUAND, D., 2002, « Projet « Implantations ummayyades de Syrie et de Jordanie ». Rapport sur une campagne de prospection et reconnaissance (2001) », *SLSA-Jahresbericht 2001*, p. 131-161.
- GENEQUAND, D., 2003a, « Projet « Implantations ummayyades de Syrie et de Jordanie ». Rapport de la mission de prospection (juin-juillet 2002) », *SLSA-Jahresbericht 2002*, p. 31-68.
- GENEQUAND, D., 2003b, « Rapport préliminaire de la campagne de fouilles 2002 à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) », *SLSA-Jahresbericht 2002*, p. 69-96.
- GENEQUAND, D., 2004a, « Rapport préliminaire de la campagne de fouille 2003 à Qasr al-Hayr al-Sharqi et al-Bakhra' (Syrie) », *SLSA-Jahresbericht 2003*, p. 69-98.
- GENEQUAND, D., 2004b, « Al-Bakhra (Avatha), from the Tetrarchic Fort to the Umayyad Castle », *Levant*, 36, p. 225-242.
- GENEQUAND, D., 2005, « Rapport préliminaire de la campagne de fouille 2004 à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) », *SLSA-Jahresbericht 2004*, p. 143-166.
- GENEQUAND, D., 2006a, « Umayyad Castles : the Shift from Late Antique Military Architecture to Early Islamic Palatial Architecture », dans H. KENNEDY (éd.), *Muslim Military Architecture in Greater Syria*, Leiden-Boston, p. 3-25.
- GENEQUAND, D., 2006b, « Some Thoughts on Qasr al-Hayr al-Gharbi, its Dam, its Monastery and the Ghassanids », *Levant*, 38, p. 63-83.
- GENEQUAND, D., 2008a, « The New Urban Settlement at Qasr al-Hayr al-Sharqi : Components and Development in the Early Islamic Period », dans K. BARTL et A. MOAZ (éds.), *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham, Proceedings of the International Conference held at Damascus, 5-9 November 2006*, Rahden, p. 261-285 (Orient-Archäologie, 24).
- GENEQUAND, D., 2009, « Économie de production, affirmation du pouvoir et dolce vita sous les Omayyades au Bilad al-Sham », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 157-177 (BAH, 186).
- GENEQUAND *et al.* 2006 = GENEQUAND, D., KÜHN, M. et REYNIER, C. de, 2006, « Rapport préliminaire des travaux de la mission archéologique syro-suisse à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) en 2005 », *SLSA-Jahresbericht 2005*, p. 161-203.
- GENEQUAND *et al.* 2007 = GENEQUAND, D., HULL, D. et STUDER, J., 2007, « Rapport préliminaire des travaux de la mission archéologique syro-suisse à Qasr al-Hayr al-Sharqi en 2006 », *SLSA-Jahresbericht 2006*, p. 123-156.
- GENEQUAND *et al.* 2008 = GENEQUAND, D., AMOROSO, H., HALDEMANN, M., HULL, D., KHÜN, M. et STUDER, J., 2008, « Rapport préliminaire des travaux de la mission archéologique syro-suisse à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) en 2005 », *SLSA-Jahresbericht 2007*, p. 141-178.
- GENTELLE, P., 1985, « Éléments pour une histoire des paysages et du peuplement du Djebel Hauran septentrional », dans J.-M. DENTZER (éd.), *Hauran I, Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine*, 1, Paris, p. 19-62 (BAH, 124).

- GENTILLEAU, J. M., 1999, « Architectures du sud marocain, architecture du sud Yémen : similitudes et différences », dans M. HAMMAM (éd.), *L'architecture de terre en Méditerranée*, Rabat, p. 335-346.
- GERATY, L. T. et LABIANCA, Ø. S., 1985, « The local environment and human food-procuring strategies in Jordan : the case of Tell Hesban and its surrounding region », *SHAJ*, 2, p. 323-330.
- German Archaeological Institute (éd.), 2005, *Places in Time : 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin.
- GEYER, B., 1998, « Géographie et peuplement des steppes arides de la Syrie du Nord », dans M. FORTIN et O. AURENCHE (éds.), *Espace naturel, espace habité en Syrie du Nord (X<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> millénaire av. J-C.)*. Actes du colloque tenu à l'université Laval au Québec, 5-7 mai 1997, Québec-Lyon, p. 1-8.
- GEYER, B., 2000a, « Des fermes byzantines aux palais omayyades ou l'ingénieuse mise en valeur des plaines steppiques de Chalcidique (Syrie) », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 109-122.
- GEYER, B., 2000b, *Aridité et sociétés au Proche-Orient. Une problématique géo-archéologique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Louis Lumière-Lyon 2, Lyon.
- GEYER, B. (éd.), 2001, *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon (TMO, 36).
- GEYER, B., 2002, « Physical factors in the Evolution of the Landscape and Land Use », dans A. E. LAIOU (éd.), *The Economic History of Byzantium : From the Seventh through the Fifteenth Century*, Washington, p. 31-45 (Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 39).
- GEYER, B., 2009, « Pratiques d'acquisition de l'eau et modalités de peuplement dans les Marges arides de la Syrie du Nord », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 25-43 (BAH, 186).
- GEYER, B., sous presse, « Éléments concernant la végétation et l'agriculture en Syrie du Sud au cours de l'Holocène », dans *Cultures du Hauran, déterminismes géographiques et communautés humaines, Bilan de dix ans de terrain et perspectives nouvelles, Actes de la table ronde de Damas, 8-11 octobre 2007*.
- GEYER *et al.* 2003 = GEYER, B., KOÇ, Y., LEFORT, J. et CHÂTAIGNIER, C., 2003, « Les villages et l'occupation du sol au début de l'époque moderne », dans B. GEYER et J. LEFORT (éd.), *La Bithynie au Moyen Âge*, Paris, p. 411-430.
- GEYER *et al.* 2004-2005 = GEYER, B., ROUSSET, M.-O., AL-DBIYAT, M., AWAD, N., BARGE, O., BESANÇON, J., CALVET, Y., GATIER, P.-L. et JAUBERT, R., 2004-2005, « Les Marges arides de la Syrie du Nord : première synthèse d'une prospection géoarchéologique », *AAAS*, 47-48, p. 17-34.
- GEYER, B., BESANÇON, J. et ROUSSET, M.-O., 2006, « Les peuplements anciens », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 55-69 (TMO, 43).
- GEYER, B. et CALVET, Y., 2001, « Steppes arides de la Syrie du Nord au Bronze ancien ou « la première conquête de l'est ». », dans B. GEYER (éd.), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 55-67 (TMO, 36).
- GEYER, B. et ROUSSET, M.-O., 2001, « Les steppes arides de la Syrie du Nord à l'époque byzantine ou "la ruée vers l'est" », dans B. GEYER (éd.), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 111-121 (TMO, 36).
- GEYER, B. et ROUSSET, M.-O., sous presse, « Déterminants géoarchéologiques du peuplement rural dans les Marges arides de Syrie du Nord aux VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles », dans A. BORRUT, M. DEBIÉ, A. PAPACONSTANINO et D. PIÉRI (éds.), *Continuités de l'occupation entre les périodes byzantine et abbasside au Proche-Orient, VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, Colloque international de Paris, 18-20 octobre 2007*, Brepols.
- GINOUVÈS, R., 1992, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, 2. Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes-Rome, (Collection de l'école française de Rome, 84).

- GINOUVÈS, R., 1998, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, 3. *Espaces architecturaux, bâtiment et ensembles*, Athènes–Rome, (Collection de l'école française de Rome, 84).
- GINOUVÈS, R. et MARTIN, R., 1985, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, 1. *Matériaux et techniques de construction, techniques et formes du décor*, Athènes–Rome (Collection de l'école française de Rome, 84).
- GIRARD, F., ROUMI, M. et ROBINE, G., 1990, « Les norias hydrauliques du Moyen-Oronte, patrimoine syrien. Étude d'une technologie en voie de disparition », dans B. GEYER (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué: approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1er juillet 1987*, 2, Paris, p. 367-379 (BAH, 136).
- GOBLOT, H., 1990, *Les qanats. Une technique d'acquisition de l'eau*, Paris.
- GOGRÄFE, R., 1996, « Isriye–Seriana », dans *Exposition syro-européenne d'archéologie : miroir d'un partenariat*, Damas, p. 159-161.
- GOGRÄFE, R., 1997, « Der Tempel von Isriye zwischen nahöstlicher Kulttradition und römischer Architektur », *Topoi*, 7, 2, p. 801-836.
- GOGRÄFE, R., 2005, « The Temple of Isriye-Seriana. From Oracle-Sanctuary to Qasr », dans German Archaeological Institute (éd.), *Places in Time: 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin, p. 99-103.
- GOUBERT, P., 1950, « Le problème ghassanide à la veille de l'Islam », dans *Actes du VI<sup>e</sup> congrès international d'études byzantines*, Paris, p.103-118.
- GRABAR, O., 1987, *La formation de l'art islamique*, Paris.
- GRABAR *et al.* 1978 = GRABAR, O., HOLOD, R., KNUSTAD, J. et TROUSDALE, W., 1978, *City in the Desert, Qasr al-Hayr East*, Harvard, 2 vol.
- GRAF, D. F., 1989, « Rome and the Saracens : Reassessing the Nomadic Menace », dans T. FAHD (éd.), *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel, Actes du colloque de Strasbourg, 24-27 juin 1987*, Leiden, p. 341-400.
- GRAF, D. F., 2001, « Town and countryside in Roman Arabia during late antiquity », dans T. S. BURNS et J. EADIE (éds.), *Urban Centers and Rural Contexts in Late Antiquity, 3<sup>rd</sup> Biennial Conference on Shifting Frontiers in Late Antiquity 1999, Emory University*, East Lansing, p. 219-238.
- GRAINGER, J. D., 1995, « 'Village Government' in Roman Syria and Arabia », *Levant*, 27, p. 179-195.
- GREATREX, G., 1998, *Roman and Persia at War, 502-532*, Chippenham.
- GREATREX, G. et LIEU, S. N. C., 2002, *The Roman Eastern Frontiers and the Persian Wars II : AD 363-630. A Narrative Sourcebook*, London–New York.
- GREGORY, S., 1995-1997, *Roman military architecture on the Eastern frontier : from AD 200 to AD 600*, Amsterdam, 3 vol.
- GRIESHEIMER, M., 1997a, « Sociabilité et rites funéraires. Les porches à banquettes des maisons et des tombeaux du Massif calcaire », dans C. CASTEL, M. AL-MAQDISSI et F. VILLENEUVE (éds.), *Les maisons dans la Syrie antique, du III<sup>e</sup> millénaire aux débuts de l'Islam*, Paris, p. 297-304 (BAH, 150).
- GRIESHEIMER, M., 1997b, « Cimetières et tombeaux des villages de la Syrie du Nord », *Syria*, 74, p. 165-211.
- GRIESHEIMER, M., 1998, « Prospection épigraphique en Syrie du Nord 1997 », *Chronique archéologique en Syrie*, 2, p. 231-233.
- GRIESHEIMER, M., 2001, « L'occupation byzantine sur les marges orientales du territoire d'Apamée », dans B. GEYER (éd.), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 123-144 (TMO, 36).
- GRIESHEIMER, M., 2003, « Kellia de Deir el-Ferdiîs et d'Elbi. Contribution à l'étude de la vie monastique en Syrie centrale », *Syria*, 80, p. 177-197.
- GROSSMANN, P., 2000, « Zu den Bogen und Gewölben in dem Wüstenpalast von Qasr ibn Wardan », *DM*, 12, p. 292-302.

- GROUCHEVOY, A. G., 1995, « Trois “niveaux” de phylarques. Étude terminologique sur les relations de Rome et de Byzance avec les Arabes avant l’Islam », *Syria*, 72, p. 105-131.
- GUÉRIN, A., 2008, « Le village de Mseikeh et le Lèjà à la période islamique », dans P. CLAUSS-BALTY (éd.), *Hauran III. L’habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth, p. 233-274 (BAH, 181).
- GUIDOBONI, E., COMASTRI, A. et TRAINA, G., 1994, *Catalogue of Ancient Earthquakes in the Mediterranean Area up to the 10<sup>th</sup> Century*, Roma-Bologna.
- HAASE, C.-P., 1975, *Untersuchungen zur Landschaftsgeschichte Nordsyriens in der Umayyadenzeit*, Kiel.
- HAASE, C.-P., 1983, « Ein archäologischer Survey im Gabal Sbet und im Gabal al-Ahass », *DM*, 1, p. 69-76.
- HAENSCH, R., 2006, « Le financement de la construction des églises pendant l’Antiquité tardive et l’évergétisme antique », *Antiquité Tardive*, 14, p. 47-58.
- HALIFAX, W., 1695, « A relation of a voyage from Aleppo to Palmyra in Syria », *Philosophical Transactions*, 19, 231, p. 83-110.
- HAIMAN, M., 1995, « Agriculture and nomad-state relations in the Negev Desert in the Byzantine and early Islamic periods », *BASOR*, 297, p. 29-53.
- HAMIDÉ, A. R., 1959, *La région d’Alep. Étude de géographie rurale*, Paris.
- HAMIDÉ, A. R., 1990, « Les anciens systèmes hydro-agricoles en Syrie septentrionale », dans B. GEYER (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué: approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1er juillet 1987*, 1, Paris, p. 23-32 (BAH, 136).
- HARMAND, L., 1955, *Libanius, discours sur les patronages*, Paris.
- HARPER, G. M., 1928, « Village Administration in the Roman Province of Syria », *Yale Classical Studies*, 1, p. 104-168.
- HARPER, R. P., 1974a, « Excavations at Dibsi Faraj, Northern Syria », *AAAS*, 24, p. 25-29.
- HARPER, R. P., 1974b, « Second Preliminary Report on Excavations at Dibsi Faraj », *AAAS*, 24, p. 31-37.
- HARPER, R. P., 1975, « Excavations at Dibsi Faraj, northern Syria, 1972-1974 : a preliminary note on the site and its monuments », *DOP*, 29, p. 319-338.
- HARTMANN, M. 1899, « Beitrage zur Kenntnis der Syrischen Steppe », *ZDPV*, 22, p. 127-149 et p. 153-177.
- HARTMANN, M. 1901, « Beitrage zur Kenntnis der Syrischen Steppe », *ZDPV*, 23, p. 1-77 et p. 97-158.
- HAYES, J. W., 2001, « Late Roman Fine Wares and their Successors: A Mediterranean Byzantine Perspective (with Reference to the Syro-Jordanian Situation) », dans E. VILLENEUVE et P. M. WATSON, *La céramique byzantine et proto-islamique en Syrie-Jordanie (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.). Actes du colloque tenu à Amman les 3, 4 et 5 décembre 1994*, Beyrouth, p. 275-282 (BAH, 159).
- HERVEUX, L. 2004, « Étude archéobotanique préliminaire de Tell al-Rawda, site de la fin du Bronze ancien en Syrie intérieure », *Akkadica*, 125, 1, p. 79-91.
- HERZFELD, E., 1921, « Mshattâ, Hirâ und Bâdiya. Die Mittelländer des Islam und ihre Baukunst », *Jahrbuch der königlich preuzsichen Kunstmmlungen*, 42, p. 104-146.
- HIRSCHFELD, Y., 1991, « Gerasimus and his Laura in the Jordan Valley », *Revue Biblique*, 98, 3, p. 419-430.
- HIRSCHFELD, Y., 1992, *The Judean Desert Monasteries in the Byzantine Period*, New Haven-London.
- HIRSCHFELD, Y., 1995, *The Palestinian Dwellings in the Roman-Byzantine Period*, Jerusalem.
- HIRSCHFELD, Y., 1997, « Farms and Villages in Byzantine Palestine », *DOP*, 51, p. 33-71.
- HIRSCHFELD, Y., 2003, « Social Aspects of the late-antique village of Shivta », *JRA*, 16, p. 395-408.

- HIRSCHFELD, Y., 2004, « A Climatic Change in the Early Byzantine Period? Some Archaeological Evidence », *PEQ*, 136, 2, p. 133-149.
- HIRSCHFELD, Y., 2005, « The expansion of rural settlement during the Fourth-fifth Centuries CE in Palestine », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 523-537 (Réalités byzantines, 11).
- HONIGMANN, E., 1922, « Nordsyrische Klöster in vorarabischer Zeit », *ZSG*, 1, p. 15-33.
- HONIGMANN, E., 1923a, *Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum*, Leipzig.
- HONIGMANN, E., 1923b, « Seriane », *RE*, IIA, 2, col. 1723-1724.
- HONIGMANN, E., 1925, « Studien zur Notitia antiochena », *BZ*, 25, p. 60-88.
- HONIGMANN, E., 1932, « Syria », *RE*, 4A, 2, col. 1549-1727.
- HONIGMANN, E., 1939, *Le synekdèmos d'Hiérokès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre*, Bruxelles.
- HONIGMANN, E., 1947, « The Patriarchate of Antioch: a revision of Le Quien and the Notitia Antiochena », *Traditio*, 5, p. 135-161.
- HONIGMANN, E., 1951, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VI<sup>e</sup> siècle*, Louvain.
- HONIGMANN, E., 1953, *Patristic Studies*, Città del Vaticano (Studie e Testi, 123).
- HORNE, L., 1982, « Rural Habitats and Habitations : A Survey of Dwellings in the Rural Islamic World », dans B. B. TAYLOR (éd.), *The Changing Rural Habitat : Proceedings of Seminar Six in the Series Architectural transformations in the Islamic World held in Beijing, China, october 19-22 1981*, 2. *Background Studies*, Harvard, p. 42-64.
- HOSS, S., 2005, *Baths and Bathing. The culture of bathing and the baths and thermae in Palestine from Hasmonians to the Moslem conquest*, Oxford (BARIS, 1346).
- HOUBEN, H. et GUILLAUD, H. (éds.), 2006, *Traité de la construction en terre*, Marseille (réimp. 1989).
- HULL, D., 2006, *The Archaeology of Monasticism : Landscape, Politics and Social Practice in Late Antique Syria*, Unpublished Ph.D. thesis, University of York.
- HULL, D., 2008, « A Spatial and Morphological Analysis of Monastic Sites in Northern Limestone Massif, Syria », *Levant*, 40, 1, p. 89-113.
- HUMANN, K et PUCHSTEIN, O., 1890, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien, ausgeführt im Auftrage der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin.
- HUMBERT, J.-B., 1998, « La mission archéologique de Samra ; présentation du site, thèmes et limites de la recherche », dans J.-B. HUMBERT, et A. DESREUMAUX (éds.), 1998, *Fouilles de Khirbet as-Samra en Jordanie. I. La voie romaine, le cimetière, les documents épigraphiques*, Turnhout, p. 27-62.
- HUMBERT, J.-B. et DESREUMAUX, A. (éds.), 1998, *Fouilles de Khirbet as-Samra en Jordanie. I., La voie romaine, le cimetière, les documents épigraphiques*, Turnhout.
- ISAAC, B., 1990, *The limits of Empire, The Roman Army in the East*, Oxford.
- ISAAC, B., 1998a, « The Meaning of *Limes* and *Limitanei* in Ancient Sources », dans B. ISAAC (éd.), *The Near East under Roman Rule. Selected Papers*, Leiden–New York–Köln, p. 345-387 = B. ISAAC, 1988, « The Meaning of “Limes” and “Limitanei” in Ancient Sources », *JRS*, 78, p. 125-147.
- ISAAC, B., 1998b, « An Open Frontier », dans B. ISAAC (éd.), *The Near East under Roman Rule. Selected Papers*, Leiden–New York–Köln, p. 403-425 = B. ISAAC, 1993, « An Open Frontier », dans P. BRUN, S. VAN DER LEEUW et C. R. WHITTAKER, *Frontières d'Empire : Nature et signification des frontières romaines*, p. 106-114.
- ISAAC, B., 1998c, « The Army in the Late Roman East : The Persian Wars and the Defence of the Byzantine Provinces », dans B. ISAAC (éd.), *The Near East under Roman Rule. Selected Papers*, Leiden–New York–Köln, p. 437-469.
- ISRAEL, Y., 1993, « Ashqelon », *ESI*, 13, p.100-105.
- ISSAR, A. S., 1995, « Climatic change and the history of the Middle East », *American Scientist*, 83, p. 350-355.

- ISSAR, A. S., 1998, « Climatic change and history during the Holocene in the Eastern Mediterranean region », dans A. S. ISSAR et N. BROWN (éds.), *Water, Environment and Society in Times of Climatic Change*, Dordrecht, p. 113-128.
- ISSAR, A. S. et GOVRIN, Y., 1991, « Climatic change and the desertification of the Negev at the end of the Byzantine period », *Cathedra*, 51, p. 67-83 (hébreu).
- ISSAR, A. S. et MAKOVER-LEVIN, D., 1995, « Flourishing and abandonment of the desert settlements during the Roman-Byzantine period: A “climatic change” point of view », *Michmanim*, 8, p. 17-22 (hébreu).
- JALABERT, L. et MOUTERDE, R., 1929, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 1. *Commagène et Cyrrestique*, Paris (BAH, 12). = IGLS 1.
- JALABERT, L. et MOUTERDE, R., 1939, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 2. *Chalcidique et Antiochène*, Paris (BAH, 22). = IGLS 2.
- JALABERT, L., MOUTERDE, R., et MONDÉSERT, C., 1955, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 4. *Laodicée, Apamène*, Paris (BAH, 61). = IGLS 4.
- JALABERT, L., MOUTERDE, R., et MONDÉSERT, C., 1959, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 5. *Émésène*, Paris (BAH, 66). = IGLS 5.
- JARNO, R., 1984, « Tente et maison : le jeu annuel de la sédentarisation à Qdeir (Syrie) », dans O. AURENCHE (éd.), *Nomades et sédentaires. Perspectives ethnoarchéologiques*, Paris, p. 191-229 (Mémoires—Centre Jean Palerme, 4).
- JAUBERT *et al.* 1999 = JAUBERT, R., DEBAINE, F., BESANÇON, J. AL-DBIYAT, M., GEYER, B., GINTZBURGER, G. et TRABOULSI, M., 1999, *Utilisation du territoire et couvert végétal, Régions arides et semi-arides des provinces d'Alep et de Hama (Syrie)*, Lyon.
- JAUBERT *et al.* 2006 = JAUBERT, R., AL-DBIYAT, M., ZWAHLEN, F. et AL-HAMWI, K., 2006, « Sur- et sous-exploitation des eaux souterraines : quelles régulations ? », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 189-201 (TMO, 43).
- JAUBERT, R., et AL-DBIYAT, M., 2006, « Exploitation et contrôle de la steppe : de la sécurité militaire à la sécurité environnementale », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 135-148 (TMO, 43).
- JAUBERT, R., AL-DBIYAT, M. et DEBAINE, F., 2006a, « Politiques agricoles et divisions territoriales », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 123-133 (TMO, 43).
- JAUBERT, R., AL-DBIYAT, M. et DEBAINE, F., 2006b, « Transformation des régions cultivées : différenciation des exploitations et extension de l'irrigation », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 167-187 (TMO, 43).
- JAUBERT, R. et DEBAINE, F., 2000, « Les transformations de la steppe syrienne. L'apport des photographies d'Antoine Poidebard », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 123-131.
- JAUBERT, R. et GEYER, B. (éds.), 2006, *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon (TMO, 43).
- JAUBERT, R., GEYER, B., DEBAINE, F. et AL-DBIYAT, M., 2002, « L'exploitation des eaux de subsurface des marges arides de Syrie : dégradation ou transformation ? », *Sécheresse*, 13, 1, p. 43-50 [consultable en ligne URL <http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro-biotech/sec/e-docs/00/03/82/9B/article.phtml>, le 22 avril 2010].
- JONES, A. H. M., 1971, *The Cities of the eastern roman provinces*, Oxford (réed. 1937).
- JONES, A. H. M., 1973, *The Later Roman Empire (284-602). A social economic and administrative survey*, Oxford, 2 vol.
- KAEGI, W. E., 1986, « New perspectives on the last decades of the Byzantine Era », dans M. A. BAKHIT et M. ASFOUR (éds.), *Proceedings of the Second Symposium on the History of Bilad al-Sham during the Byzantine Period, 15<sup>th</sup>-19<sup>th</sup> November 1983*, 2, Amman, p. 76-87.

- KAPLAN, M., 1980, « Quelques remarques sur les paysages agraires byzantins (VI<sup>e</sup> siècle-milieu XI<sup>e</sup> siècle) », dans *Le paysage rural : réalités et représentations. Actes du X<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille–Villeneuve d'Ascq, 18-19 mai 1979, Revue du Nord*, 62, p. 155-172.
- KAPLAN, M., 1992, *Les hommes et la terre à Byzance du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- KAPLAN, M., 2006a, « Quelques aspects des maisons divines du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle », dans M. KAPLAN, *Byzance. Villes et campagnes*, Paris, p. 138-156 = M. KAPLAN, 1986, « Quelques aspects des maisons divines du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle », *Mélanges Svoronos, Rethymno*, p. 70-96.
- KAPLAN, M., 2006b, « L'économie paysanne dans l'Empire byzantin du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle », dans M. KAPLAN, *Byzance. Villes et campagnes*, Paris, p. 31-66 = M. KAPLAN, 1986, « L'économie paysanne dans l'Empire byzantin du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle », *Klio*, 1968, p. 198-232.
- KAPLAN, M., 2006c, « Pour un modèle économique de l'exploitation agricole byzantine », dans M. KAPLAN, *Byzance. Villes et campagnes*, Paris, p. 66-78 = M. KAPLAN, 1988, « Pour un modèle économique de l'exploitation agricole byzantine », *Histoire et Mesure*, 3, 2, p. 221-234.
- KAPLAN, M., 2006d, « Les villageois aux premiers siècles byzantins (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). Une société homogène ? » dans M. KAPLAN, *Byzance. Villes et campagnes*, Paris, p. 15-30 = M. KAPLAN, 1982, « Les villageois aux premiers siècles byzantins (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). Une société homogène ? », *Byzantinoslavica*, 43, p. 202-217.
- KAPLAN, M., 2006e, « Le village byzantin : naissance d'une communauté chrétienne », dans M. KAPLAN, *Byzance. Villes et campagnes*, Paris, p. 79-87 = M. KAPLAN, 1992, « Le village byzantin : naissance d'une communauté chrétienne », *Actes des congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public*, p. 15-25.
- KARNAPP, W., 1976, *Die Stadtmauer von Resafa in Syrien*, Berlin (Denkmäler antiker Architektur, 11).
- KAUFFMANN, S., 2004, « Le statut des agriculteurs de la région d'Antioche dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Le témoignage de Libanios dans les discours XI, XXX, XLVII et L », dans B. CABOURET, P.-L. GATIER et C. SALIOU (éds.), *Antioche de Syrie. Histoire, images et traces de la ville antique, Actes du colloque de Lyon, 4-6 octobre 2001*, p. 318-340 (Topoi supplément, 5).
- KAZHDAN, A. P., 1991, « *Stratelates* », dans A. P. KAZHDAN, A.-M. TALBOT, A. CUTLER, T. E. GREGORY et N. P. ŠEVČENKO, *The Oxford dictionary of Byzantium*, 3, New York, p. 1965.
- KEDAR, Y., 1957, « Ancient Agriculture at Shivtah in the Neguev », *IEJ*, 7, p. 178-189.
- KELLY, C., « Emperors, government and bureaucracy », dans A. CAMERON et P. GARNSEY (éds.), *The Cambridge Ancient History*, 13. *The Late Empire, A.D. 337-425*, Cambridge, p. 138-183.
- KENNEDY, D. L., 1982, *Archaeological Explorations on the Roman Frontier in North-East Jordan*, Oxford.
- KENNEDY, D. L., 1998, « The Area of Umm El-Jimal: Maps, Air Photographs and Surface Survey », dans B. DE VRIES (éd.), *Umm el-Jimal, a Frontier Town and its Landscape in Northern Jordan. Field-work 1972-1981*, Portsmouth–Rhode Island, p. 39-90 (JRASS, 26).
- KENNEDY, D. L., 2000, *The Roman Army in Jordan*, London.
- KENNEDY, D. L. et RILEY, D., 1990, *Rome's Desert Frontier from the Air*, London.
- KENNEDY, H., 2000, « Syria, Palestine and Mesopotamia », dans A. CAMERON, B. WARD-PERKINS, M. WHITBY (éds.), *The Cambridge Ancient History*, 14. *Late Antiquity : Empire and Successors, A.D. 425-600*, Cambridge, p. 588-611.
- KENNEDY, H., 2007, « Justinianic Plaque in Syria and the Archaeological Evidence », dans L. K. LITTLE, *Plague and the End of Antiquity*, New York, p. 87-95.
- KENNY, A et FUSSEL, G. E., 1966, « L'équipement d'une ferme romaine », *Annales ESC*, 21, 2, p. 306-323.
- KEY FOWDEN, E., 1999, *The barbarian plain : Saint Sergius between Rome and Iran*, Berkeley.
- KEY FOWDEN, E., 2000, « An Arab building at al-Rusafa-Sergiopolis », *DM*, 12, p. 303-324.

- KOBORI, I. (éd.), 1980, *Qanawat Romani of Taibe Oasis*, Tokyo.
- KOBORI, I., 1990, « Les qanat en Syrie » dans B. GEYER (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué: approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1er juillet 1987*, 2, Paris, p. 321-327 (BAH, 136).
- KOBORI, I, TAKAHASI, Y et KAWANO, S., 1980, « The Water System of Taibe Oasis », dans I. KOBORI (éd.), *Qanawat Romani of Taibe Oasis*, Tokyo, p. 53-82.
- KOENEN, L., 1996, « The carbonized archive from Petra », *JRA*, 9, p. 177-188.
- KOLLWITZ, J., 1954, « Die Grabungen in Resafa, 1952 », *AA*, 68, col. 119-138.
- KOLLWITZ, J., 1957, « Die Grabungen in Resafa. Herbst 1954 und Herbst 1956 », *AA*, 72, col. 64-109.
- KOLLWITZ, J., 1959, « Die Grabungen in Resafa » dans Deutsches archäologisches Institut (éd.), *Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und im Vorderen Orient*, Berlin, p. 45-70.
- KOLLWITZ, J. 1963, « Die Grabungen in Resafa. Frühjahr 1959 und Herbst 1961 », *AA*, 78, col. 328-360.
- KOLLWITZ, J., WIRTH, W. et KARNAPP, W., 1958-1959, « Die Grabungen in Resafa. Herbst 1954 und 1956 », *AAAS*, 8-9, p. 21-54.
- KOLLWITZ, J., WIRTH, W. et KARNAPP, W., 1964, « Die Grabungen in Resafa, 3. Vorbericht », *AAAS*, 14, p. 75-97.
- KONRAD, M., 1992, « Flavische und spätantike Bebauung unter des Basilik B von Resafa-Sergiupolis », *DM*, 6, p. 313-402.
- KONRAD, M., 1996, « Frühkaiserzeitliche Befestigungen an der Strata Diocletiana ? Neue Kleinfunde des I. Jahrhunderts n. Chr. aus Nordsyrien », *DM*, 9, p. 163-181.
- KONRAD, M., 1999, « Research on the Roman and early Byzantine frontier in North Syria », *JRA*, 12, p. 392-410.
- KONRAD, M., 2001a, *Resafa V. Der spätromische Limes in Nordsyrien. Archäologische Untersuchungen an den Grenzbefestigungen von Sura, Tetrapyrgium, Cholle und in Resafa*, Mainz.
- KONRAD, M., 2001b, « Römische Grenzpolitik und die Besiedlung in der Provinz Syria Euphratensis », dans B. GEYER (éd), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 145-158 (TMO, 36).
- KONRAD, M., 2005, « The Limes project », dans German Archaeological Institute (éd.), *Places in Time : 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin, p. 117-121.
- KONRAD, M. 2008, « Roman military fortifications along the eastern desert frontier : Settlement continuities and change in North Syria, 4th–8th centuries A.D. », dans K. BARTL et A. MOAZ (éds.), *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham, Proceedings of the International Conference held at Damascus, 5-9 November 2006*, Rahden, p. 433-453 (Orient-Archäologie, 24).
- KRAUSE, C., SCHULER, K. et STUCKY, R. A., 1972, *Tell el-Hajj in Syrien. Erster vorläufiger Bericht Grabungskampagne 1971*, Bern.
- KRAUSE, C. et STUCKY, R. A., 1973, « Erster Vorläufiger Bericht ueber die auf Tell el Hajj durchgefuehrten schweizerischen archaologischen Ausgrabungen. Erstattet von Mitgliedern der Mission », *AAAS*, 23, p. 161-200.
- KRAUTHEIMER, R., 1965, *Early Christian and Byzantine Architecture*, Harmondsworth–Baltimore.
- LABIANCA, Ø. S., 1990, *Sedentarization and Nomadization: Food System Cycles at Hesban and Vicinity in TransJordan, Hesban I*, Berrien Springs.
- LAIOU, A. E., 2005, « The Byzantine village (5<sup>th</sup>-14<sup>th</sup> century) », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 31-54 (Réalités Byzantines, 11).



- LASSUS, J., 1935, *Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama*, Beyrouth, 2 vol. (DEO, 4).
- LASSUS, J., 1938, « L'église cruciforme », dans R. STILLWELL (éd.), *Antioch-on-the-Orontes. 2. The Excavations of 1933-1936*, p. 5-44.
- LASSUS, J., 1947, *Sanctuaires chrétiens de Syrie. Essai sur la genèse, la forme et l'usage liturgique des édifices du culte chrétien, en Syrie, du III<sup>e</sup> siècle à la conquête musulmane*, Paris (BAH, 42).
- LASSUS, J., 1973, « Églises d'Apamène », *BEO*, 25, p. 5-35.
- LATRON, A., 1936, *La vie rurale en Syrie et au Liban, étude d'économie sociale*, Beyrouth.
- LAUFFRAY, J., 1944, « Monuments funéraires chrétiens de Zebed », *BEO*, 10, p. 39-55.
- LAUFFRAY, J., 1983, *Halabiya-Zenobia, place forte du limes oriental et la Haute-Mésopotamie au VI<sup>e</sup> siècle, 1. Les duchés frontaliers de Mésopotamie et les fortifications de Zenobia*, Paris (BAH, 119).
- LAUFFRAY, J., 1991, *Halabiya-Zenobia, place forte du limes oriental et la Haute-Mésopotamie au VI<sup>e</sup> siècle, 2 L'architecture publique, religieuse, privée et funéraire*, Paris (BAH, 119).
- LEBLANC, J., 2000, « Contribution des photographies obliques à la recherche des parcellaires : l'exemple d'Anasartha », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 135-138.
- LEBLANC, J. et VALLAT, J.-P., 1997, « L'organisation de l'espace antique dans la zone de Suweïda et de Qanawat (Syrie du Sud) », dans J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD et G. CHOUQUER (éds.), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes, Actes des XVII<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 19-21 octobre 1996*, Sophia Antipolis, p. 35-67.
- LEFORT, J., 2002, « The Rural Economy, Seventh-Twelfth Centuries », dans E. LAIOU (éd.), *The Economic History of Byzantium from the Seventh through the Fifteenth Century*, Washington, p. 231-310.
- LENA, E., 2008, « Le Dar Majarisch à Muhajat. Dispositifs spatiaux, systèmes constructifs : une étude de cas », dans P. CLAUSS-BALTY (éd.), *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth, p. 105-133 (BAH, 181).
- LERICHE, P., 2000-2001, « Le patrimoine en orient et la responsabilité de l'archéologue », *Revue archéologique*, p. 122-123.
- LE STRANGE, 1965, *Palestine under the Moslems. A description of Syria and the Holy Land from AD. 650 to 1500 translated from the works of the medieval arab geographers*, Beyrouth.
- LEVEAU, P., 1983, « La ville antique, « ville de consommation » ? Parasitisme social et économie antique », *Études rurales*, 89-91, p. 275-298.
- LEWIS, N., 1987, *Nomads and Settlers in Syria and Jordan*, Cambridge.
- LEWIS, N. 1991, « Taibé and El Kowm, 1600-1980 », *CE*, 5-6, p. 67-78.
- LEWIS, N., 1993, « Peuplement et développement de la steppe en Syrie (1800-1920) », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL (éds.), *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 45-60.
- LIEBESCHUETZ, W., 1972, *Antioch : city and imperial administration in the later Roman Empire*, Oxford.
- LIEBESCHUETZ, W., 2001, *The decline and fall of the Roman city*, New York.
- LIEBESCHUETZ, W., 2006, « Nomads, Phylarchs and Settlement in Syria and Palestine », dans A. S. LEWIN et P. PELLEGRINI (éds.), *Settlements and Demography in the Near East in Late Antiquity. Proceedings of the Colloquium Matera, 27-29 october 2005*, Pisa-Roma, p. 131-145.
- LIGHTFOOT, D. R., 1996, « Syrian Qanat Romani : History, Ecology, Abandonment », *JAE*, 33, 3, p. 321-336.
- LIGHTFOOT, D. R., 2000, « The Origin and Diffusion of Qanats in Arabia : New Evidence from the Northern and Southern Peninsula », *The Geographical Journal*, 166, 3, p.215-226.
- LITTMANN, E., 1904, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900, 4. Semitic Inscriptions*, New York. = AAES 4.

- LITTMANN, E., 1922, « Zur Topographie der Antiochene und Apamene », *ZSG*, 1, p. 163-195.
- LITTMANN, E., 1938, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 4. *Semitic Inscriptions, Section B, Syriac Inscriptions*, Leyden. = *PAES* 4B.
- LUCAS, P., 2004, *Troisième voyage du Sieur Paul Lucas dans le Levant, mai 1714-novembre 1717*, Saint-Etienne (rééd. Amsterdamm, 1744).
- MABRY, J. et PALUMBO, G., 1992, « Environmental, economic and political constraints on ancient settlements patterns in the Wadi al-Yabis Region », *SHAJ*, 4, p. 67-72.
- MACADAM, H. I., 1994, « Settlements and Settlement Patterns in Northern and Central Jordan, ca. 550-ca. 570 », dans G. R. D. KING et A. CAMERON (éds.), *The Byzantine and Early Islamic Near-East*, 2. *Land Use and Settlement Patterns*, Princeton, p. 49-94.
- MACDONALD, B., 1992, *The Southern Ghors and Northeast 'Arabah Archaeological Survey*, Sheffield (Sheffield Archaeological Monographs, 5).
- MACDONALD, M. C. A., 1993, « Nomads and the Hawran in the late hellenistic and roman periods : a reassessment of the epigraphic evidence », *Syria*, 70, p. 303-403.
- MACKENSEN, M., 1984, *Resafa I. Ein befestigte spätantike Anlage vor den Stadtmauern von Resafa: Ausgrabungen und spätantike Kleinflunde eines Surveys im Umland von Resafa-Sergiopolis*, Mainz.
- MAFFEI, F. de, 1995, « Il palazzo di Qasr ibn Wardan dopo gli scavi e i restauri », dans A. IACOBINI et E. ZANINI (éds.), *Arte profana e arte sacra a Bisanzio*, Roma (Million, 3), p. 105-197.
- MAJCHEREK, G. et TAHA, A., 1993, « A selection of Roman and Byzantine Pottery from Umm el Tlel (Syria) », *CE*, p. 107-118.
- MAJCHEREK, G. et TAHA, A., 2004, « Roman and Byzantin Layers at Umm al-Tlel : Ceramics and Other Finds », *Syria*, p. 229-248.
- MANGO, C., 1993, *Architecture byzantine*, Paris.
- MARGUERON, J.-C., 1999, « Organisation de l'espace et aptitudes techniques dans l'architecture de terre au Proche-Orient antique », dans M. HAMMAM (éd.), *L'architecture de terre en Méditerranée*, Rabat, p. 319-334.
- MARTIN, J.-M., 1993, « La mesure de la terre en Italie méridionale (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Histoire et mesure*, 8, 3-4, p. 285-293.
- MARX, E., 1992, « Are there Pastoral Nomads in the Middle East ? » dans O. BAR-YOSEPH et A. KHAZANOV, *Pastoralism in the Levant. Archaeological Materials in Anthropological Perspectives*, Madison, p. 255-260.
- MASANOV, N. E., 1990, « La dispersion comme loi générale de l'activité de la société nomade », dans H.-P. FRANCFORT (éd.), *Nomades et sédentaires en Asie Centrale. Apports de l'archéologie et de l'ethnologie. Actes du colloque franco-soviétique Alma Ata (Kazakhstan) 17-26 octobre 1987*, Paris, p. 193-203.
- MATTERN, J., 1944, *À travers les villes mortes de Haute Syrie*, Beyrouth. (rééd. 1933, Beyrouth).
- MATTERN, J., MOUTERDE, J. et BEAULIEU, A., 1939, « Dair Soleib », *MUSJ*, 22, 1, p. 1-48.
- MATTHEWS, J. (éd.), 1981, *The River Qoueiq, Northern Syria, and its catchment*, London, 2 vol. (BARIS, 98).
- MATILLA SÉIQUER, G. et GONZÁLEZ BLANCO, A. (éds.), 1998, *Romanización y cristianismo en la Siria mesopotámica*, Murcia (Antigüeda y christianismo, 15).
- MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942 = MAXWELL HYSLOP, R., DU PLAT TAYLOR, J., SETON-WILLIAMS, M. V., et WÆCHTER, J. d'A., 1942, « An Archaeological Survey of the Plain of Jabbul, 1939 », *PEQ*, 74, pp. 8-40.
- MAYERSON, P., 1959, « The Ancient Agricultural Remains in the Central Negeb : The *teleilat el-'anab* », *BASOR*, 153, p. 19-32.
- MAYERSON, P., 1960, « The Ancient Agricultural Remains in the Central Negeb : Methodology and Dating Criteria », *BASOR*, 160, p. 27-37.

- MAYERSON, P., 1962, « The Ancient Agricultural Regime of Nessana and the Central Negeb », dans COLT, H. D., *Excavations at Nessana*, 1, London, p. 211-269.
- MAYERSON, P., 1985, « The Wine and Vineyards of Gaza in the Byzantine Period », *BASOR*, 257, p. 75-80.
- MAYERSON, P., 1991, « The Use of the Term Phylarchos in the Roman-Byzantine East », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 88, p. 291-295.
- MAYEUR *et al.* 1995 = MAYEUR, J.-M., PIETRI C. et L., VAUCHEZ, A. et VENARD, M. (éd.), 1995, *Histoire du christianisme, 2. Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris.
- MAYEUR *et al.* 1998 = MAYEUR, J.-M., PIETRI C. et L., VAUCHEZ, A. et VENARD, M. (éd.), 1998, *Histoire du christianisme, 3. Les Églises d'Orient et d'Occident (432-610)*, Paris.
- MAZLOUM, S., 1939, « Contribution à l'étude des eaux souterraines de la Syrie Nord », *Commission des eaux souterraines, Rapport 17*, Congrès de l'Association Internationale d'Hydrologie Scientifique, Washington [consultable en ligne URL [http://iahs.info/redbooks/a026/Sout\\_Q0\\_R17.pdf](http://iahs.info/redbooks/a026/Sout_Q0_R17.pdf), le 28 avril 2010].
- MÉNASSA, L. et LAFERRIÈRE, P., 1974, *La saqia. Technique et vocabulaire de la roue à eau égyptienne*, Le Caire (Bibliothèque d'étude, 67).
- MÉTRAL, F., 1993, « Élevage et agriculture dans l'oasis de Sukhné (Syrie) : gestion des risques par les commerçants-entrepreneurs », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL (éds.), *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 195-222.
- MÉTRAL, F., 2006, « Transformations de l'élevage nomade et économie bédouine dans la première moitié du vingtième siècle », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 81-101 (TMO, 43).
- MICHEL, A., 2001, *Les églises d'époque byzantine et umayyade de la Jordanie, V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout.
- MIGOWSKI, C., STEIN, M., PRASAD, S., NEGENDANK, J. F. W. et AGNON, A., 2006, « Holocene climate variability and cultural evolution in the Near East from the Dead Sea sedimentary record », *Quaternary Research*, 66, p. 421-431.
- MILLER, J. M. (éd), 1991, *Archaeological Survey of the Kerak Plateau*, Atlanta.
- MONCEAUX, P. et BROSSÉ, L., 1925, « Chalcis ad Belum : notes sur l'histoire et les ruines de la ville », *Syria*, 6, p. 339-350.
- MORDTMANN, J.-H., 1887, « Zur Topographie des nördlichen Syriens aus griechischen Inschriften », *ZDMG*, 41, p. 302-307.
- MORITZ, B., 1889, « Zur Antiken Topographie der Palmyrene », *Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 6, p. 3-40.
- MORONY, M. G., 2007, « 'For Whom Does the Writer Write?' The First Bubonic Plague Pandemic According to Syriac Sources », dans L. K. LITTLE, *Plague and the End of Antiquity*, New York, p. 59-86.
- MORRISSON, C. et SODINI, J.-P., 2002, « The Sixth-Century Economy », dans A. E. LAIOU (éd.), *The Economic History of Byzantium: From the Seventh through the Fifteenth Century*, Washington, p. 171-220 (Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 39).
- MOUTERDE, P., 1942-1943, « Inscription syriacque du Gebel Bil'as », *MUSJ*, 25, p. 81-86.
- MOUTERDE, R., 1930, « La *Strata Diocletiana* et ses bornes milliaires », *MUSJ*, 15, p. 221-233.
- MOUTERDE, R., 1932, « Inscriptions grecques de Souweida et de 'Ahiré. Mission épigraphique et relevés archéologiques en Syrie », *MUSJ*, 16, p. 73-118.
- MOUTERDE, R. et POIDEBARD, A., 1945, *Le limes de Chalcis : organisation de la steppe en Haute-Syrie romaine*, Paris, 2 vol. (BAH, 38).
- MOUTON, M., 2009, « L'eau en partage : territorialité, réseaux d'irrigation et formation des sociétés antiques dans les Basses-Terres du Yémen », dans M. AL-DBIYAT et M. MOUTON, (éds.), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société*, Beyrouth, p. 79-95 (BAH, 186).

- MUNDELL MANGO, M., 2002a, « Excavations and Survey at Androna, Syria : The Oxford Team 1999 », *DOP*, 56, p. 303-311.
- MUNDELL MANGO 2002b, « Fishing in the Desert », dans P. SCHNEIDER et O. STRAKHOV (éds.), *Golden Gate. Festschrift for Ihor Ševcenko*, p. 323-330 (Palaeoslavica, 10).
- MUNDELL MANGO, 2003, « Excavations and Survey at Androna, Syria : The Oxford Team 2000 », *DOP*, 57, p. 293-297.
- MUNDELL MANGO, M., 2004-2005, « Report on landscape study at Andarin, Syria, September 2005 », *AAAS*, 47-48, p. 117-126.
- MUNDELL MANGO, M., 2005a, « A new stylite at Androna in Syria », dans F. BARATTE, V. DÉROCHE, C. JOLIVET-LEVY et B. PITARAKIS (éds.), *Mélanges Jean-Pierre Sodini*, Paris, p. 329-342 (TM, 15).
- MUNDELL MANGO, M., 2005b, « Landscape Study at Andarin, Syria », *Newsletter of the Council for British Research in the Levant*, p. 53-55.
- MUNDELL MANGO, M., 2006, « Landscape Study at Andarin, Syria », *Newsletter of the Council for British Research in the Levant*, p. 46-50.
- MUNDELL MANGO, M., 2007, « Landscape Study at Andarin, Syria », *Newsletter of the Council for British Research in the Levant*, p. 78-82.
- MUNDELL MANGO, M., 2008, « Baths, reservoirs and water use at Androna in late antiquity and the early Islamic period », dans K. BARTL et A. MOAZ (éds.), *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham, Proceedings of the International Conference held at Damascus, 5-9 November 2006*, Rahden, p. 73-88 (Orient-Archäologie, 24).
- MUNDELL MANGO, M., sous presse, « Oxford Excavations at Andarin (Androna) : September 1998 », *AAAS* [consultable en ligne : URL <http://www.arch.ox.ac.uk/files/Research%20Projects/Androna/Publications/excavations%20september%201998%20AAAS.pdf>, le 26 février 2010].
- MUSIL, A., 1927a, *The Middle Euphrates, a topographical itinerary*, New York.
- MUSIL, A., 1927b, *Arabia deserta*, New York, 3 vol.
- MUSIL, A., 1928a, *Palmyrena, a topographical itinerary*, New York.
- MUSIL, A., 1928b, *Northern Negd, a topographical itinerary*, New York.
- NACCACHE, A., 1997, « Le décor des maisons de Syrie du nord comme produit d'une économie locale : l'exemple de Sergilla », dans C. CASTEL, M. AL-MAQDISSI et F. VILLENEUVE (éds.), *Les maisons dans la Syrie antique, du III<sup>e</sup> millénaire aux débuts de l'Islam*, Paris, p. 305-311 (BAH, 150).
- NASRALLAH, J., 1961, « Bas reliefs chrétiens inconnus de Syrie », *Syria*, 38, p. 35-53.
- NORDIGUIAN, L., 2000, « Antoine Poidebard, le missionnaire, l'aviateur et le photographe », dans L. NORDIGUIAN et J.-F. SALLES (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth, p. 33-45.
- NORDIGUIAN, L. et SALLES, J.-F. (éds.), *Aux origines de l'archéologie aérienne, A. Poidebard (1878-1955)*, Beyrouth.
- OLESON, J. P., 1984, *Greek and Roman mechanical water-lifting devices. The history of a technology*, Toronto.
- OLESON, J. P., 1986, « The Humayma Hydraulic Survey : preliminary report of the 1986 season », *ADAJ*, 30, p. 253-260 et 473-477.
- OLESON, J. P., 1988, « The Humayma Hydraulic Survey : preliminary report of the 1987 season », *ADAJ*, 32, p. 157-169.
- OLESON, J. P., 1990, « The Humayma Hydraulic Survey : preliminary report of the 1989 season », *ADAJ*, 34, p. 285-311.
- OLESON, J. P., 2000, « Water-lifting », dans Ö. WIKANDER, *Handbook of ancient water technology*, Leiden–Boston–Köln p. 217-302.

- ONNIS, S., DIPASQUALE, L. et PAGLINI, M., 2009, « Building culture of corbelled dome architecture », dans S. MECCA et L. DIPASQUALE (éds.), *Earthen Domes and Habitats. Villages of Northern Syria. An architectural tradition shared by East and West*, Pisa, p. 323-351.
- OPPENHEIM, M. F. von, 1899-1900, *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf durch den Hauran, die Syrische Wüste und Mesopotamien*, Berlin (réimp. 2004, Hildesheim–Zürich–New York).
- OPPENHEIM, M. F. von et LUCAS, H., 1905, « Griechische und lateinische Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien », *BZ*, 14, p. 1-72.
- ORSSAUD, D. et SODINI, J.-P., 2003, « Le “Brittle Ware” dans le Massif calcaire (Syrie du Nord) », dans C. BAKIRTZIS (éd.), *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès sur la Céramique Médiévale en Méditerranée. Thessaloniki, 11-16 octobre 1999*, Athènes, p. 491-504.
- ØSTRUP, J., 1895, « Historisk-topografiske Bidrag til Kendskabet til den Syriske Ørken », *Det kongelige danske Videnskabernes Selskabs Skrifter, 6<sup>e</sup> Raekke, Historisk og filosofisk Afdeling*, 4, 2, p. 59-91.
- PATLAGEAN, E., 1977, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles*, Paris–La Haye.
- PARKER, S. T., 1986, *Romans and Saracens : A History of the Arabian Frontier*, Winona Lake.
- PARKER, S. T. (éd.), 1987a, *The Roman Frontier in Central Jordan. Interim Report on the Central Limes Arabicus Project 1980-1985*, Oxford, 2 vol. (BARIS, 340).
- PARKER, S. T., 1987b, « Peasants, Pastoralists and Pax Romana. A Different View », *BASOR*, 265, p. 35-51.
- PARKER, S. T., 1991, « Preliminary Report on the 1989 Season of the Limes Arabicus Project », *BASOR Supplement*, 27, p. 117-154.
- PARKER, S. T., 1995, « The Typology of Roman and Byzantine Forts and Fortresses in Jordan », dans M. ZAGHOUL, K. AMR, F. ZAYADINE (éds.), *Studies in the history and archaeology of Jordan : 5<sup>th</sup> International Conference on the History and Archaeology of Jordan, 12-17 april 1992, Irbid*, Amman, p. 251-260.
- PAYNE, S., 1973, « Kill-off Patterns in Sheep and Goats : The Mandibles from Aşvan Kale », *Anatolian Studies*, 23, p. 281-303.
- PEÑA, I., CASTELLANA, P. et FERNANDEZ, R., 1975, *Les stylites syriens*, Milano.
- PEÑA, I., CASTELLANA, P. et FERNANDEZ, R., 1980, *Les reclus syriens. Recherches sur les anciennes formes de vie solitaire en Syrie*, Milano.
- PÉROUSE de MONTCLOS, J.-M., 1972, *Vocabulaire de l'architecture*, Paris, 2 vol.
- PERTHUIS, C. de, 1896, *Le désert de Syrie : l'Euphrate et la Mésopotamie*, Paris.
- PETERS, F. E., 1977-1978, « Byzantium and the Arabs of Syria », *AAAS*, 27-28, p. 97-107.
- PETIT, P., 1955, *Libanius et la vie municipale à Antioche au 4<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, 2 vol. (BAH, 62).
- PHILIP, G., ABDULKARIM, M., BECK, A. et NEWSON, P. 2005. « Settlement and landscape development in the Homs region, Syria: report on work undertaken 2001-2003 », *Levant*, 37, p. 21-42.
- PICCIRILLO, M. et ALLIATA, E., 1994, *Umm al-Rasas Mayfa'ah, I. Gli scavi del complessi di Santi Stefano*, Jerusalem.
- PIERI, D., 2005a, *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) : le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth (BAH, 174).
- PIERI, D., 2005b, « Nouvelles productions d'amphores de Syrie du Nord aux époques protobyzantine et omeyyade », dans F. BARATTE, V. DÉROCHE, C. JOLIVET-LEVY et B. PITARAKIS (éds.), *Mélanges Jean-Pierre Sodini*, Paris, p. 583-595 (TM, 15).
- PINON, P., 1999, « Des cours de dégagement aux cours centrales dans les architectures domestiques antiques et islamiques : processus et significations d'une évolution typologique », dans F. BRAEMER, S. CLEUZIQUO et A. COUDART (éds.), *Habitat et société, XIX<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, p. 255-270.

- PLAISTED, B., 1929, « A Similar Journey in 1750 », dans D. CARRUTHERS (éd.), *The Desert route to India, being the journal of four travellers by the Great desert caravan route between Aleppo and Basra, 1745-1751*, London, p. 49-128 (réimp. 1996, New Delhi–Madras).
- POCOCKE, R., 1772-1773, *Voyages de Richard Pococke en Orient, dans l'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Grèce, la Thrace*, Paris, 7 vol.
- POCOCKE, R., et MILLES, J., 1752, *Inscriptionum antiquarum Graecarum et Latinarum liber*, London.
- POIDEBARD, A., 1934, *La trace de Rome dans le désert de Syrie. Le Limes de Trajan à la conquête arabe*, Paris, 2 vol.
- POIDEBARD, A., 1939, « La route septentrionale Antioche–Chalcis–Palmyre », dans *Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud*, 2, Paris, p. 767-771 (BAH, 30).
- POIDEBARD, A. et MOUTERDE, R., 1939, « Le Limes de Chalcis et la route d'Antioche à Palmyre », *MUSJ*, 22, 3, p. 59-69.
- POTTIER, B., 2006, « Banditisme, croissance démographique et crises de subsistance en Syrie du Nord au IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle », dans A. S. LEWIN et P. PELLEGRINI (éds.), *Settlements and Demography in the Near East in Late Antiquity. Proceedings of the Colloquium Matera, 27-29 october 2005*, Pisa–Roma, p. 147-170.
- PRENTICE, W. K., 1908, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, 3. *Greek and Latin Inscriptions*, New York = *AAES* 3.
- PRENTICE, W. K., 1922, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, 3. *Greek and Latin Inscriptions, Section B, Northern Syria*, Leyden = *PAES* 3B.
- RAE, J., 2006, « Les politiques foncières dans la steppe d'Alep : l'interface entre les tribus et l'état », dans R. JAUBERT et B. GEYER (éds.), *Les marges arides du croissant fertile. Peuplements, exploitation et contrôle des ressources en Syrie du Nord*, Lyon, p. 103-122 (TMO, 43).
- RAGETTE, F., 1974, *Architecture in Lebanon : the Lebanese house during the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> centuries*, Beirut.
- RAYMOND, A. et PAILLET, J.-L., 1995, *Balis II. Histoire de Balis et fouilles des îlots I et II*, Damas.
- REDDÉ, M., 1994, « Dioclétien et les forteresses de l'Antiquité tardive. Quelques considérations de méthode », *Antiquité Tardive*, 3, p. 91-114.
- REVEL, J.-C. et ECHALLIER, J.-C., 2004, « L'apport de la pédologie », dans F. BRAEMER, J.-C. ECHALLIER et A. TARAQJI (éds.), *Khirbet al Umbashi. Villages et campements de pasteurs dans le « désert noir » (Syrie) à l'âge du Bronze*, Beyrouth, p. 221-227 (BAH, 171).
- REY-COQUAIS, J.-P., 2006, « Inscriptions grecques chrétiennes de Syrie », dans P. CANIVET et J.-P. REY-COQUAIS (éds.), *Mémorial Monseigneur Joseph Nasrallah*, Damas, p. 37-89.
- RIFAI, M. F., 1990, « Water Lifting practices in Aleppo District before Motorisation », dans B. GEYER (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué : approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1<sup>er</sup> juillet 1987*, 2, Paris, p. 313-319 (BAH, 136).
- RIGOT, J.-B., 2003, *Environnement naturel et occupation du sol dans le bassin-versant du lac Jabbûl (Syrie du Nord) à l'Holocène*, thèse de doctorat en géographie, Université Lumière–Lyon 2, Lyon.
- RITTER, K., 1822-1859, *Die Erkunde im Verhältniss zur Natur und zur Geschichte des Menschen, oder, Allgemeine vergleichende Geographie: Als Sichere Grundlage des Studiums und Unterrichts in Physikalischen und Historischen Wissenschaften*, Berlin, 21 vol.
- ROBIN, C., 1996, « Le royaume Hujride, dit “royaume de Kinda”, entre Himyar et Byzance », *CRAI*, 2, p. 665-714.
- ROBIN, C., 2008, « Les Arabes de Himyar, des « Romains » et des Perses (III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne) », *Semitica et Classica*, 1, p. 167-202.
- ROSEN, S. A., 1987, « Byzantine Nomadism in the Negev Highlands. Results from the Emergency Survey », *Journal of Field Archaeology*, 14, p. 29-42.

- RÖSNER, U. et SCHÄBITZ, F., 1991, « Palynological and sedimentological evidence for the historic environment of Khatouniyé, eastern Syrian Djezira », *Paléorient*, 17, 1, p. 77-88.
- ROUILLARD, G., 1928, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, Paris.
- ROUSSEAU, J.-B. L. J., 1899, *Voyage de Bagdad à Alep*, Paris.
- ROUSSET, M.-O., 2004, « De Chalcis à Hadir : une page de la vie de Qinnasrin », dans F. DENISE et L. NORDIGUAN (éds.), *Une aventure archéologique. Antoine Poidebard, photographe et aviateur*, Marseille, p. 296-297.
- ROUSSET, M.-O., 2007, *Mission syro-française de Hadir-Qinnasrin. Rapport sur la campagne 2007*. Rapport DGAMS inédit [consultable en ligne URL : [http://halshs.archives-ouvertes.fr/view\\_by\\_stamp.php?&halsid=meaq8840rj6406pb06taf3\\_if05&label=SHS&langue=fr&action\\_todo=view&id=halshs-00359870 &version=1](http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=meaq8840rj6406pb06taf3_if05&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00359870 &version=1), le 25/05/10].
- ROUSSET, M.-O., 2008, « Hadir, Hadir-Qinnasrin, Qinnasrin, que sait-on de la capitale de la Syrie du Nord au début de l'islam ? », dans K. BARTL et A. MOAZ (éds.), *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham, Proceedings of the International Conference held at Damascus, 5-9 November 2006*, Rahden, p. 357-375 (*Orient-Archäologie*, 24).
- ROUSSET, M.-O., 2010, « Qanats de la steppe syrienne », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 241-270 (TMO, 55).
- ROUSSET, M.-O., sous presse 1, « Les réseaux hydrauliques des Marges arides de la Syrie du Nord : exemples de 'Umm al-Qalaq et Ma'aqar al-Shamali », dans I. THUESEN (éd.), *Proceedings of the Second International Congress on the Archaeology of the Ancient Near East, Copenhagen 2000*.
- ROUSSET, M.-O., sous presse 2, « Le peuplement des Marges Arides (région de Salamiyya) à l'époque islamique », dans *La Syrie moyenne de la mer à la steppe, colloque international de Hama, 27 septembre-2 octobre 1999*, AAAS.
- ROUSSET, M.-O., sous presse 3, « Le peuplement de la steppe de Syrie du Nord entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. », dans G. VAN DER KOOIJ, F. BRAEMER, B. GEYER, C. NICOLLE (éds.), *Archaeology and settlement cycles in marginal areas: the human management and organization of steppe landscapes in the Near East through time, Proceedings of the workshop held in Rome (6<sup>th</sup> ICAANE), 8<sup>th</sup> may 2008*, Istanbul (Publications de l'Institut Historique-Archéologique Néerlandais à Stamboul).
- ROUSSET, M.-O. et DUVETTE, C., 2005, « L'élevage dans la steppe à l'époque byzantine : indices archéologiques », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 485-494 (*Réalités byzantines*, 11).
- ROUX, V., 1984, « Superficie et plan des villages : valeur de ces données archéologiques pour approcher les problèmes d'organisation sociale », dans O. AURENCHE (éd.), *Nomades et sédentaires. Perspectives ethnoarchéologiques*, Paris, p. 97-108 (*Mémoires-Centre Jean Palerme*, 4).
- RUBIN, R., 1991, « Settlement and Agriculture in an Ancien Desert Frontier », *Geographical Review*, 81, 2, p. 197-205.
- SACHAU, E., 1882, « Zur trilinguis Zebedaea », *ZDMG*, p. 345-352.
- SACHAU, E., 1883, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, Leipzig.
- SACK, D., 1996, *Resafa IV. Die grosse Moschee von Resafa-Rusafat Hisam*, Mainz.
- SACK, D. et GUSSONE, M., 2005, « Resafa/Rusafat Hisham », dans German Archaeological Institute (éd.), *Places in Time : 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin, p. 51-55.
- SADLER, S., 1990, « Le terroir agricole de Diyateh. L'irrigation comme condition d'existence de ce terroir », dans B. GEYER (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué : approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1<sup>er</sup> juillet 1987*, 2, Paris, p. 421-451 (*BAH*, 136).
- SAFADI, C., 1990, « La foggara, système hydraulique antique, serait-elle toujours concevable dans la mise en valeur des eaux souterraines en Syrie ? », dans B. GEYER (éd.), *Techniques et*



- pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué : approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du colloque de Damas, 27 juin-1<sup>er</sup> juillet 1987*, 2, Paris, p. 285-292 (BAH, 136).
- SALAME-SARKIS, H., 1989, « Syria grammata kai agalmata », *Syria*, 66, p. 313-330.
  - SALIBY, N., 1990, « Une maison arabe à Resafā », dans P. MATTHIAE, M. VAN LOON et H. WEISS, *Resurrecting the Past. A Joint Tribute to Adnan Bounni*, Istanbul, p. 277-296.
  - SAMUEL, D., 2001, « Archaeobotanical evidence and analysis », dans S. BERTHIER (éd.), *Peuplement rural et aménagements hydroagricoles dans la moyenne vallée de l'Euphrate fin VI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Damas, p. 347-481.
  - SANLAVILLE, P., 1993, « Développement et environnement », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL (éds.), *Steppes d'Arabie. Etats, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 361-374.
  - SANLAVILLE, P., 2000, *Le Moyen-Orient arabe, le milieu et l'homme*, Paris.
  - SARRE, E. et HERZFELD, E., 1911-1920, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris-Gebiet*, Berlin, 4 vol.
  - SARRIS, P., 2007, « Bubonic Plaque in Byzantium. The Evidence of the Non-Literary Sources », dans L. K. LITTLE, *Plague and the End of Antiquity*, New York, p. 119-132.
  - SARTRE, A., 1989, « Architecture funéraire de la Syrie », dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN (éds.), *Archéologie et histoire de la Syrie, 2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, p. 423-446.
  - SARTRE, M., 1982, *Trois études sur l'Arabie romaine et byzantine*, Bruxelles.
  - SARTRE, M., 1985a, « Le peuplement et le développement du Hawran antique à la lumière des inscriptions grecques et latines », dans J.-M. DENTZER (éd.), *Hauran I. Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine*, 1, Paris, p. 189-202 (BAH, 124).
  - SARTRE, M., 1985b, *Bostra. Des origines à l'Islam*, Paris (BAH, 117).
  - SARTRE, M., 1989, « Les Arabes nomades d'Arabie du nord-ouest d'Alexandre au Haut-Empire », dans Y. CHRISTIE, M. SARTRE, B. et M. URIO (éds.), *Le Désert : Image et réalité. Actes du Colloque de Cartigny 1983*, Leuven, p. 139-160, (Cahiers du Centre d'Études du Proche-Orient Ancien, 3).
  - SARTRE, M., 1992a, « Nouvelles bornes cadastrales du Hauran sous la Tétrarchie », *Ktèma*, 17, p. 111-131.
  - SARTRE, M., 1992b, « Transhumance, économie et société de montagne en Syrie du Sud », dans G. FABRE (éd.), *La montagne dans l'Antiquité, Actes de la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, Pau, mai 1990*, Pau, p. 39-54.
  - SARTRE, M., 1997, « Communautés villageoises et structures sociales d'après l'épigraphie de la Syrie du Sud » dans A. DONATI, G. SUSINI et G. POMA (éds.), *L'epigrafia del villaggio*, Faenza, p. 117-135 (Epigrafia e antichità, 12).
  - SARTRE, M., 2001, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris.
  - SAUVAGET, J., 1939, « Les Ghassanides et Sergiopolis », *Byzantion*, 14, p. 115-130.
  - SAYCE, A. H., 1911, « Notes on an unexplored district of Northern Syria », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 33, p. 171-179.
  - SCHICK, R., 1994, « The Settlement Pattern of Southern Jordan : The Nature of Evidence », dans G. R. D. KING et A. CAMERON (éds.), *The Byzantine and Early Islamic Near East. 2. Land Use and Settlements Patterns*, Princeton, p. 133-154.
  - SCHICK, R., 1995a, « The christianity at Humayma, Jordan », *LA*, 45, p. 319-342.
  - SCHICK, R., 1995b, *The Christian communities of Palestine from Byzantine to Islamic rule : a historical and archaeological study*, Princeton.
  - SCHIÖLER, T., 1973, *Roman and Islamic Water-Lifting Wheels*, Odense.
  - SCHLUMBERGER, D., 1939, « Bornes frontières de la Palmyrène », *Syria*, 20, p. 43-73.



- SCHLUMBERGER, D., 1951, *La Palmyrène du Nord-Ouest. Villages et lieux de culte de l'époque impériale. Recherches archéologiques sur la mise en valeur d'une région du désert par les Palmyréniens*, Paris (BAH, 49).
- SCHWARTZ *et al.* 2000 = SCHWARTZ, G. M., CURVERS, H. H., GERRITSEN, F. A., MACCORMACK, J., MILLER, N. F. et WEVER, J. A., 2000, « Excavations and Survey in the Jabbul Plain, Western Syria: the Umm el-Marra Project 1996-1997 », *AJA*, 104, p. 419-462.
- SEETZEN, U. J., 1854, *Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien, die Transjordan-Länder, Arabia Petraea und Unter-Aegypten*, Berlin, 4 vol.
- SEYRIG, H., 1932, « Antiquités grecques », *Syria*, 13, p. 255-276.
- SEYRIG, H., 1958, « Inscriptions grecques », dans G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord, le massif du Bélus à l'époque romaine*, 3, Paris, p. 2-62.
- SHAHÎD, I., 1984, *Byzantium and the Arabs in the Fourth century*, Washington.
- SHAHÎD, I., 1989, *Byzantium and the Arabs in the Fifth century*, Washington.
- SHAHÎD, I., 1994-2002, *Byzantium and the Arabs in the Sixth century*, Washington, 2 vol.
- SION, O., 1996, « The Monasteries of the "Desert of the Jordan" », *LA*, 46, p. 245-264.
- SOBERNHEIM, M., 1899, « Meine Reise von Palmyra nach Selemije », *ZDPV*, 22, p. 189-196.
- SODINI, J.-P., 1989, « Les églises de Syrie du Nord », dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN (éds.), *Archéologie et histoire de la Syrie, 2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, p. 347-372.
- SODINI, J.-P., 1990, « Villes et campagnes en Syrie du Nord : échanges et diffusion des produits d'après les témoignages archéologiques », dans A. AERTS, J. ANDREAU, et P. ØRSTED (éds.), *Models of Regional Economies in Antiquity and the Middle Ages to the 11th Century, Tenth International Economic History Congress, Leuven, August 1990*, Leuven, p. 72-83 (*Studies in Social and Economic History*, 14).
- SODINI, J.-P., 1993, Compte-rendu de : G. Tchalenko, 1990, *Églises syriennes à bêma*, Paris, dans *Antiquité Tardive*, 1, p. 242-253.
- SODINI, J.-P., 1995, « L'habitat de l'Antiquité tardive », *Topoi*, 5, p. 151-218.
- SODINI, J.-P., 1997, « L'habitat de l'Antiquité tardive », *Topoi*, 7, p. 435-577.
- SODINI, J.-P., 2000, « Productions et échanges dans le monde protobyzantin (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : le cas de la céramique », dans K. BELKE, F. HILD, J. KODER et P. SOUSTAL (éds.), *Byzans als Raum : zu Methoden und Inhalten der historischen Geographie des östlichen Mittelmeerraumes*, Wien, p. 181-208.
- SODINI, J.-P., 2005, Compte-rendu de : Irfan Shahîd, 2002, *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century. 2. 1. Toponymy, Monuments, Historical Geography and Frontier Studies, Antiquité tardive*, 15, p. 427-432.
- SODINI *et al.* 1980 = SODINI, J.-P., TATE, G., B. BAVANT, BISCOP, J.-L., et ORSSAUD, D., 1980, « Dêhès – Campagnes I-III », *Syria*, 57, p. 1-308.
- SODINI, J.-P. et TATE, G., 1984, « Maisons d'époque romaine et byzantine (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) du Massif calcaire de Syrie du Nord : étude typologique », dans J. BALTY (éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973-1979. Aspects de l'architecture domestique d'Apamée. Actes du colloque de Bruxelles, 29-31 mai 1980*, Bruxelles, p. 377-393.
- SPANNER, H. et GUYER, S., 1926, *Rusafa. Die Wallfahrtsstadt des heiligen Sergios*, Berlin.
- STATHAKOPOULOS, D. C., 2004, *Famine and pestilence in the late Roman and early Byzantine Empire. A Systematic Survey of Subsistence Crises and Epidemics*, Aldershot (Birmingham Byzantine and Ottoman Monographs, 9).
- STEIN, E., 1949-1959, *Histoire du Bas-Empire*, Paris, 2 vol.
- STRUBE, C., 1983, « Die Kapitelle von Qasr Ibn Wardan. Antiochia und Konstantinopel im 6. Jahrhundert », *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 26, p. 60-105.
- STRUBE, C., 2004-2005, « Al-Andarin/Androna. Archaeological work in 2003-2005 », *AAAS*, 47-48, p. 125-136.

- STRUBE, C., 2005a, « Excavations in Androna/al-Andarin », dans German Archaeological Institute (éd.), *Places in Time : 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin, p. 104-109.
- STRUBE, C., 2005b, « Eine Verkündigungsszene im Kastron von Androna/al Andarin », dans S. WESTPHALEN et A. SCHMIDT, *Christliche Wandmalereien in Syrien. Qara und das Kloster Mar Yakub*, Wiesbaden, p. 183-198.
- STRUBE, C., 2006-2007, « Fouilles à Al-Andarin/Androna », *AAAS*, 49-50, p. 127-138.
- STRUBE, C., 2008, « Al-Andarin/Androna : Site and Setting », dans K. BARTL et A. MOAZ (éds.), *Residences, castles, settlements. Transformation processes from late antiquity to early Islam in Bilad al Sham, Proceedings of the International Conference held at Damascus, 5-9 November 2006*, Rahden, p. 57-71 (*Orient-Archäologie*, 24).
- STRUBE *et al.* 2003 = STRUBE, C., HESS, U, HAASE, C.-P., KNÖTZELE, P. et MEYER, C., 2003, « Androna/al Andarin. Vorbericht über die Grabungskampagnen in den Jahren 1997-2001 », *AA*, p. 25-116.
- STRZYGOWSKI, J., 1903, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig.
- STUCKY, R., 1974, « Tell el-Hajj », dans *Exposition des découvertes de la campagne internationale de sauvegarde des antiquités de l'Euphrate*, Alep, p. 94-98.
- STUCKY, R., 1975, « Tell el-Hajj 1972 », *AAAS*, 25, p. 165-181.
- SUZUKI, I., 1980, « The Physical Environment around Taibe Oasis », dans I. KOBORI (éd.), *Qanawat Romani of Taibe Oasis*, Tokyo, p. 21-40.
- SWEET, L. E., 1974, *Tell Toqaan: a Syrian village*, Ann Arbor.
- TABA, Y et ENDO, K., 1980, « Chemical Characteristics of Inland Water in Central Syria », dans I. KOBORI (éd.), *Qanawat Romani of Taibe Oasis*, Tokyo, p. 83-89.
- TAHA, A., 1991, « Prospection du site romain tardif de Juwal (Cuvette d'El Kowm, Syrie) », *CE*, 5-6, p. 61-66.
- TAVERNIER, J. B., 1769, *Les six voyages*, Paris, 2 vol.
- TATE G., 1989a, « La Syrie à l'époque byzantine : essai de synthèse », dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN (éds.), *Archéologie et histoire de la Syrie, 2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, p. 97-116.
- TATE, G., 1989b, « Les campagnes de la Syrie du Nord à l'époque proto-byzantine », dans C. MORRISSON et J. LEFORT (éds.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin, 1. IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.*, Paris, p. 87-96.
- TATE, G., 1989c, « Les paysages ruraux en Syrie du Nord à l'époque romano-byzantine », dans P. MATTHIAE, M. VAN LOONE et H. WEISS (éds.), *Resurrecting the Past. A Joint Tribute to Adnan Bounni*, Copenhagen, p. 379-386.
- TATE, G., 1991, « Prospérité économique de la Syrie du Nord à l'époque byzantine (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) », dans V. FLUGLESTAD-AUMEUNIER (éd.), *Alep et la Syrie du Nord, Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, 61, p. 41-47.
- TATE, G., 1992, *Les campagnes de la Syrie du Nord, du II<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s.*, Paris.
- TATE, G., 1994, « À propos des cadastres romains du Nord de la Syrie », dans P. N. DOUKELLIS et L. G. MENDONI (éds.), *Structures rurales et sociétés antiques : actes du colloque de Corfou, 14-16 mai 1992*, Besançon, p. 443-451.
- TATE, G., 1995, « Les métiers dans les villages de Syrie du Nord », *Ktèma*, 16, p. 73-78.
- TATE, G., 1996, « Le problème de la défense et du peuplement de la steppe et du désert dans le nord de la Syrie entre la chute de Palmyre et le règne de Justinien », *Proceedings of the international colloquium Palmyra and the Silk Road, Palmyra, 7-11 april 1992*, *AAAS*, 42, p. 331-337.
- TATE, G., 1997, « Expansion d'une société riche et égalitaire : les paysans de Syrie du Nord du II<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle », *CRAI*, 3, p. 913-941.
- TATE, G., 2004, « Les relations villes-campagnes dans le Nord de la Syrie entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle », dans B. CABOURET, P.-L. GATIER, et C. SALIOU (éds.), *Antioche de Syrie*,

- histoire, images et traces de la ville antique. Actes du colloque de Lyon, 4-6 octobre 2001*, p. 311-318 (Topoi supplément, 5).
- TCHALENKO, G., 1953-1958, *Villages antiques de la Syrie du Nord, le massif du Bélus à l'époque romaine*, Paris, 3 vol. (BAH, 50)
  - TCHALENKO, G., 1979-1980, *Églises de village de la Syrie du Nord*, Paris, 2 vol. (BAH, 105).
  - TCHALENKO, G., 1990, *Églises syriennes à bêma*, Paris (BAH, 105).
  - TEFNIN, R., 1979, « Exploration archéologique au nord du lac de Djabboul (Syrie), une campagne de sondages sur le site d'Oumm el-Marra », *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale et slave 1978*, 23, p. 71-94.
  - TEFNIN, R., 1980, « Les niveaux supérieurs du Tell Abou Danné », *SMS*, 3, 3, pp. 1-57.
  - TEFNIN, R., 1983, « Aperçu sur neuf campagnes de fouilles belges aux tells Abou Danné et Oumm el-Marra (1975-1983) », *AAAS*, 33, 2, pp. 141-152.
  - TEIXEIRA, P., 1902, *The travels of Pedro Teixeira*, London.
  - TENREIRO, A., 1923, « Itinerario », dans A. BAIÃO (éd.), *Itinerarios da India a Portugal*, Coimbra, p. 100-115.
  - THOUMIN, R., 1928, *L'Asie occidentale : abrégé de géographie physique et humaine*, Damas.
  - THOUMIN, R., 1932, *La maison syrienne dans la plaine hauranaise, le bassin du Barada et sur les plateaux du Qalamun*, Paris (DEO, 2).
  - THOUMIN, R., 1936, *Géographie humaine de la Syrie Centrale*, Paris.
  - TOPLYN, M. R., 2006, « Livestock and *Limitanei* : The Zooarchaeological Evidence », dans S. T. PARKER (éd.), *The Roman Frontier in Central Jordan. Final Report on the Limes Arabicus Project, 1980-1980*, Washington, 2, p. 463-507.
  - TRABOULSI, M., 1981, *Le climat de la Syrie : exemple de dégradation vers l'aride du climat méditerranéen*, thèse de doctorat en géographie, Université Lumière-Lyon 2, Lyon.
  - TRABOULSI, M., 2004, *Les précipitations au Proche-Orient : variabilité spatio-temporelle et relations avec la dynamique de l'atmosphère*, thèse de doctorat en géographie-climatologie, Université de Bourgogne, Dijon.
  - TRABOULSI, M., 2010, « Les précipitations dans les Marges arides de la Syrie du Nord », dans P.-L. GATIER, B. GEYER et M.-O. ROUSSET (éd.), *Entre nomades et sédentaires : prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, p. 73-108 (TMO, 55).
  - TSAFRIR, Y., 1996, « Some Notes on the Settlement and Demography of Palestine in the Byzantine Period : The Archaeological Evidence », dans J. D. SEGER (éd.), *Retrieving the Past : Essays on Archaeological Research and Methodology in Honor of Gus W. Van Beck*, Winona Lake, p. 269-283.
  - TSAFRIR, Y. et FOERSTER, G., 1997, « Urbanism at Scythopolis-Bet Shehan in the Fourth to Seventh Centuries », *DOP*, 51, p. 85-146.
  - ULBERT, T., 1986, *Resafa II. Die Basilika des Heiligen Kreuzes in Resafa-Sergiupolis*, Mainz.
  - ULBERT, T., 1989, « Villes et fortifications de l'Euphrate à l'époque paléochrétienne », dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN (éds.), *Archéologie et histoire de la Syrie, 2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, p. 283-296.
  - ULBERT, T., 1990, *Resafa III. Der kreuzfahrerzeitliche Silberschatz aus Resafa-Sergiupolis*, Mainz.
  - ULBERT, T., 2000, « Procopius, De *Aedificiis*. Einige Überlegungen zu Buch II, Syrien », *Antiquité Tardive*, 8, p. 137-147.
  - ULBERT, T., 2005, « Resafa/Sergiopolis », dans German Archaeological Institute (éd.), *Places in Time : 25 years of Archaeological Research in Syria, 1980-2005*, Berlin, p. 111-115.
  - USCATESU, A., 2001, « L'apport des fouilles du *macellum* (Jérash, Jordanie) à la connaissance des céramiques byzantines tardives de Gérasa », dans E. VILLENEUVE et P. M. WATSON, *La céramique byzantine et proto-islamique en Syrie-Jordanie (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.). Actes du colloque tenu à Amman les 3, 4 et 5 décembre 1994*, Beyrouth, p. 59-76 (BAH, 159).
  - VALLAT, J-P. et LEBLANC, J., 2008, « Archéologie du paysage et prospections : habitat rural et parcellaires du Jebel al-'Arab (Si'/Qulib) », dans P. CLAUSS-BALTY (éd.), *Hauran III*.

- L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classiques et médiévales*, Beyrouth, p. 19-39 (BAH, 181).
- VAN LIERE, W. J., 1958-1959, « *Ager centuriatus* of the Roman *colonia* of Emesa (Homs) », *AAAS*, 8-9, p. 55-58.
  - VAN LOON, M. N., 1967, *The Tabqa Reservoir Survey 1964*, Damas.
  - VAN NEER, W., 1984, « Les restes de poissons de quelques maisons d'Apamée », dans J. BALTU (éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973-1979. Aspects de l'architecture domestique d'Apamée. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 29, 30 et 31 mai 1980*, Bruxelles, p. 291-303.
  - VAN RENGEM, W., 1972, « Nouvelles inscriptions grecques et latines », dans J. BALTU et J.-C. BALTU (éds.), *Apamée de Syrie, Bilan des recherches archéologiques 1969-1971*, Bruxelles, p. 97-110.
  - VELUD, C., 1993, « La politique mandataire française à l'égard des tribus et des zones de steppe en Syrie : l'exemple de la Djézireh », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL (éds.), *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 61-86.
  - VILA, E. et EL BESSO, M., 2005, « Résultats préliminaires de l'étude de la faune d'Al-Rawda (campagnes 2002 à 2004) », *Akkadica*, 126, 2, p. 111-119.
  - VILLENEUVE, F., 1983, *Recherches sur les villages antiques du Hauran (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*. I. *Le peuplement. Les maisons rurales*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
  - VILLENEUVE, F., 1985, « L'économie rurale et la vie des campagnes dans le Hauran antique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Une approche », dans J.-M. DENTZER (éd.), *Hauran I, Recherches archéologiques sur la Syrie du Sud à l'époque hellénistique et romaine*, 1, Paris, p. 63-136 (BAH, 124).
  - VILLENEUVE, F., 1986, « Contribution de l'archéologie à l'histoire économique et sociale des villages du Hawran (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) », dans M. A. BAKHIT et M. ASFOUR (éds.), *Proceedings of the Second Symposium on the History of Bilad al-Sham during the Byzantine Period, 15th-19th November 1983*, 2, Amman, p. 108-119.
  - VILLENEUVE, F., 1989, « Citadins, villageois, nomades : le cas de la *Provincia Arabia*, (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) », *Dialogues d'histoire ancienne*, 15, 1, p. 119-140.
  - VILLENEUVE, F., 1997a, « Économie et société des villages de la montagne hauranaise à l'époque romaine : l'apport des données archéologiques », dans *History and Archaeology of Mohafazat As-Sweida. International Colloquium of Sweida, 29-31 oct. 1990*, *AAAS*, 41, p. 31-37.
  - VILLENEUVE, F., 1997b, « Les salles à alcôve dans les maisons d'époque romaine et byzantine en Syrie », dans C. CASTEL, M. AL-MAQDISSI et F. VILLENEUVE (éds.), *Les maisons dans la Syrie antique, du III<sup>e</sup> millénaire aux débuts de l'Islam*, Paris, p. 269-281 (BAH, 150).
  - VILLENEUVE, F., 2001, « Umm El-Jimal, bourgade de "frontière" : à propos de Bert De Vries (éd.) *Umm el-Jimal I* », *Syria*, 78, p. 209-217.
  - VILLENEUVE, F., 2003, « Al-Mu'allaqah (Wadi Jebâra) : une laure rupestre transjordanienne », dans N. DUVAL (éd.), *Les églises de Jordanie et leurs mosaïques. Actes de la journée d'étude organisée le 22 février 1989 au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*, Beyrouth, p. 115-121 (BAH, 168).
  - VILLENEUVE, F. et SADLER, S., 2001, « L'occupation du sol et les vestiges architecturaux sur les marges arides de Syrie du Sud. L'exemple de Diyateh », dans B. GEYER (éd.), *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges du croissant fertile*, Lyon, p. 159-187 (TMO, 36).
  - VOGEL, C., 1982, « Circonscriptions ecclésiastiques et ressorts administratifs civils durant la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle [du concile de Nicée (325) au concile d'Antioche (341)] », dans T. FAHD (éd.), *La géographie administrative et politique d'Alexandre à Mahomet. Actes du colloque de Strasbourg, 14-16 juin 1979*, Strasbourg-Leiden, p. 273-291.
  - VOGÜÉ, M. de, 1865-1877, *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2 vol.

- VOKAER, A., 2007, « La *Brittle Ware* byzantine et omeyyade en Syrie du Nord », dans M. BONIFAY et J.-C. TRÉGLIA (éds.), *LRCW 2. Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean : archeology and archaeometry*, Oxford, p. 701-714 (BARIS, 1662).
- VOKAER, A., 2009, « Brittle Ware trade in Syria between the 5<sup>th</sup> and the 8<sup>th</sup> centuries », dans M. MUNDELL MANGO (éd.), *Byzantine Trade, 4th-12<sup>th</sup> centuries. The archaeology of local, regional and international exchange. Papers of the 38<sup>th</sup> Spring Symposium of Byzantine Studies, St John's College, University of Oxford, March 2004*, Farnham, p. 121-136.
- VOLNEY, C. F., 1959, *Voyage en Égypte et en Syrie*, Paris–The Hague (rééd. 1787, London).
- VÖÖBUS, A., 1960, *History of Asceticism in the Syrian Orient. A contribution to the History of Culture in the Near East, 2. Early Monasticism in Mesopotamia and Syria*, Louvain.
- VORDERSTRASSE, T., 2005, « Coin Circulation in Some Syrian Villages (5<sup>th</sup>-11<sup>th</sup> Centuries) », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 495-510 (Réalités byzantines, 11).
- WADDINGTON, W. H., 1870, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie recueillies et expliquées*, Paris.
- WALISZEWSKI, T., 2005, « Jiyeh (Porphyreon) explorations 2003-2004 », *PAM*, 16, p. 419-422.
- WALISZEWSKI, T. et ORTALI-TARAZI, R. O., 2002, *Chhîm, 2000 ans d'histoire au cœur d'un village antique du Liban*, Varsovie–Beyrouth.
- WALMSLEY, A., 1996, « Byzantine Palestine and Arabia : urban prosperity in late antiquity », dans N. J. CHRISTIE et S. T. LOSEBY (éds.), *Towns in Transition : Urban Evolution in Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Aldershot, p. 126-158.
- WALMSLEY, A., 2005, « The village ascendant in Byzantine and early Islamic Jordan : socio-economic forces and cultural responses », dans J. LEFORT, C. MORRISSON et J.-P. SODINI (éds.), *Les villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, p. 511-522 (Réalités byzantines, 11).
- WALMSLEY, A., 2007, *Early Islamic Syria : An Archaeological Assessment*, London.
- WARD-PERKINS, B., 2000, « Land, labour and settlement », dans A. CAMERON, B. WARD-PERKINS, M. WHITBY (éds.), *The Cambridge Ancient History, 14. Late Antiquity : Empire and Successors, A.D. 425-600*, Cambridge, p. 315-345.
- WATSON, A. M., 1983, *Agricultural innovation in the early Islamic world. The diffusion of crops and farming techniques, 700-1100*, Cambridge.
- WEINBERG, G. D. (éd.), 1988, *Excavations at Jalame. Site of a Glass Factory in Late Roman Palestine*, Columbia.
- WESTPHALEN, S., 2000, « Resafa. Breicht über die Ausgrabungen 1997 bis 1999 », *DM*, 12, p. 325-365.
- WESTPHALEN, S. et KNÖTZELE, P., 2004, « Water Supply of Resafa, Syria. Remarks on the Chronology of the Big Cisterns », dans H.-D. BIENERT et J. HÄSER (éds.), *Men of Dikes and Canals. The archaeology of Water in The Middle East, International Symposium held at Petra, Wadi Musa, 15-20 June 1999*, Rahden, p. 345-354 (Orient-Archäologie, 13).
- WEULERSSE, J., 1946, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Paris.
- WHITE, K. D., 1970, *Roman farming*, London–Southampton.
- WHITTAKER, C. R., 1989, *Les frontières de l'Empire romain*, Paris.
- WHITTAKER, C. R., 1994, *Frontiers of the Roman Empire. A Social and Economic Studies*, Baltimore–London.
- WHITTAKER, C. R. et GARNSEY, P., 1998, « Rural life in the Later Empire », dans A. CAMERON et P. GARNSEY (éds.), *The Cambridge Ancient History, 13. The Late Empire, A.D. 337-425*, Cambridge, p. 277-311.
- WIEGAND, T., 1932, *Palmyra. Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917*, Berlin.

- WILKES, J., 2005, « Changes in Roman provincial organization, A.D. 193-337 », dans A. K. BOWMAN, P. GARNSEY et A. CAMERON (éds.), *The Cambridge Ancient History*, 12. *The Crises of Empire, A.D. 193-337*, Cambridge, p. 705-713.
- WILKINSON, J., 1993, « Territoires des tribus nomades et délimitations frontalières en Arabie », dans R. BOCCO, R. JAUBERT et F. MÉTRAL (éds.), *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, Paris, p. 103-134.
- WILLCOX, G., 2003, « L'économie végétale à Bosra et à Si' : résultats d'analyse de restes végétaux carbonisés des périodes romaine, byzantine et islamique », dans J. DENTZER-FEYDY, J.-M. DENTZER et P.-M. BLANC (éds.), *Hauran II. Les installations de Si' 8, Du sanctuaire à l'établissement viticole*, 1, Beyrouth, p. 177-195 (BAH, 164).
- WIRTH, E., 1971, *Syrien. Ein geographische Landeskunde*, Darmstadt.
- WIRTH, W., 1966, « Der Zentralbau von Resafa und die Probleme seiner Rekonstruktion », dans W. N. SCHUMACHER (éd.), *Tortulae, Studien zur altchristlichen und byzantinischen Monumenten*, Roma, p. 326-338 (Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte. Supplementheft, 30).
- WITHCOMB, D., 2000, « Archaeological Research at Hadir Qinnasrin, 1998 », *Archéologie Islamique*, 10, p. 7-28.
- WHITTOW, M., 1999, « Rome and the Jafnids : writing the history of a 6<sup>th</sup>-c. tribal dynasty », review of : Irfan Shahîd, 1994-1995, *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century*, 1, dans J. H. HUMPHREY (éd.), *The Roman and Byzantine Near East, 2. Some Recent Archaeological Research*, Portsmouth, p. 207-224 (JRASS, 31).
- WRIGHT, W., 1870-1872, *Catalogue of Syriac manuscripts in the British Museum, acquired since the year 1838*, London, 3 vol.
- YEDID, H., 1984, « Crise et régression du système pastoral bédouin dans la région de Hama (Syrie) », dans O. AURENCHE (éd.), *Nomades et sédentaires. Perspectives ethnoarchéologiques*, Paris, p. 19-50 (Mémoires-Centre Jean Palerme, 4).
- YEGÜL, F., 1992, *Baths and bathing in Classical antiquity*, New York.
- ZACOS, G., 1984, *Byzantine lead seals*, 2, Berne.
- ZAQZUQ, A., 1995, « Nuovi mosaici pavimentali nella regione di Hama », dans A. IACOBINI et E. ZANINI (éds.), *Arte profana e arte sacra a Bisanzio*, Roma, p. 237-256 (Million, 3).
- ZAQZUQ, A. et DUCHESNE-GUILLEMIN, M., 1970, « La mosaïque de Mariamin », *AAAS*, 20, p. 93-125.
- ZAQZUQ, A. et PICCIRILLO, M., 1999, « The Mosaic Floor of the Church of the Holy Martyrs at Tayibat al-Imam, Hamah, in Central Syria », *LA*, 49, p.443-464.
- ZOHARY, D., 1954, « Notes on Ancient Agriculture in the Central Negev », *IEJ*, 4, p. 17-25.
- ZUCKERMAN, C., 1998, « Comtes et ducs en Égypte autour de l'an 400 et la date de la *Notitia Dignitatum Orientis* », *Antiquité Tardive*, 6, p. 137-147.



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	11
-------------------	----

VOLUME 1

## PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE, CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

19

CHAPITRE I. INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE .....	21
--	----

### *A. Des premiers inventaires aux prospections systématiques en Syrie centrale (1500-1960).....*

1. La place de la Syrie centrale dans les explorations des voyageurs.....	22
2. L'épigraphie et les études de topographie historique .....	29
a) L'épigraphie.....	29
b) La topographie historique .....	31
3. Les premières études régionales.....	32
a) Les premiers inventaires et prospections.....	32
b) Une documentation graphique fondamentale.....	35

### *B. Les avancées de l'archéologie depuis 1960.....*

1. Les fouilles et sondages ponctuels .....	38
2. Les prospections régionales .....	41
3. L'étude de la vie rurale au Proche-Orient dans l'Antiquité.....	44
a) Les problématiques syriennes en évolution.....	45
(a) Les constructions religieuses.....	45
(b) Le système défensif romain.....	46
(c) Les premières études rurales .....	46
b) Les thèmes de recherche récents sur l'Antiquité au Proche-Orient.....	47
(a) Une économie rurale fondée sur le village .....	47
(b) Les composantes villageoises.....	49
(c) Organisation du territoire et mise en valeur.....	51
(d) L'habitat isolé : une question en voie de développement.....	53

### *C. Méthodologie .....*

1. Les objectifs .....	55
2. La constitution du <i>corpus</i> .....	55
a) Bibliographie, photographies aériennes, imagerie satellitaire et données de terrain .....	55
b) Site et datation .....	59
3. Les outils et la méthode.....	61
a) Note sur la translittération et la transcription des toponymes.....	61
b) La base de données FileMaker.....	62
c) Le système d'information géographique et sa base de données .....	63
d) Le traitement des données de terrain.....	65
4. Les insuffisances du <i>corpus</i> et les limites de la méthode.....	67
5. Les problèmes posés par une documentation graphique variée.....	69
a) La mise à l'échelle et l'orientation des plans .....	69
b) Des chartes graphiques variées .....	70
c) Les données objectives et la part interprétative.....	70

CHAPITRE II. ENVIRONNEMENTS NATURELS PRÉSENTS ET PASSÉS .....	73
---	----



<b>A. Climat, milieux, et potentiels agricoles : la situation subcontemporaine .....</b>	<b>74</b>
1. Éléments de géographie régionale .....	75
a) Découpage administratif actuel.....	75
b) Reliefs et microreliefs.....	75
(a) Le plateau intérieur .....	75
(b) Les répercussions du double alignement montagneux littoral sur le modelé de la Syrie centrale .....	75
(c) Les glaciers : des surfaces d'érosion .....	77
(d) Les tertres de sources .....	79
(e) Les cuvettes et dépressions fermées.....	79
c) Hydrographie.....	80
(a) Un réseau hydrographique en grande partie désorganisé .....	80
(b) Les sources.....	81
(c) Les cours d'eau .....	82
▪ Les cours d'eau pérennes ou <i>nahrs</i> .....	82
▪ Les cours d'eau temporaire ou <i>wadis</i> .....	83
▪ Les inféoflux et les nappes aquifères.....	85
(d) Les dépressions terminales : marais et <i>sabkhas</i> .....	87
2. Contraintes bioclimatiques .....	89
a) Caractéristiques générales du climat.....	89
(a) Les variations du climat méditerranéen en Syrie.....	89
(b) Les températures et les vents .....	90
b) Régime des précipitations.....	92
(a) La dotation pluviométrique annuelle.....	93
(b) La répartition spatiale des précipitations.....	95
(c) L'irrégularité interannuelle des précipitations.....	95
(d) La répartition annuelle des précipitations : l'irrégularité des cumuls mensuels .....	97
c) Substrats, types de sol, érosion .....	99
(a) Le substrat.....	99
(b) Les formations superficielles et l'érosion .....	99
▪ L'érosion.....	99
▪ Les sols en place .....	101
▪ Les sols d'apport.....	102
▪ Les encroûtements et dalles .....	106
d) Couvert végétal naturel.....	107
(a) La végétation climacique .....	107
(b) Le couvert végétal naturel.....	108
e) Bilan hydrique et aridité .....	110
3. Potentiels agricoles.....	111
a) Notions d'état de surface .....	112
b) Support édaphique .....	114
c) Culture & pâturage .....	116
(a) De la théorie à la pratique : le domaine agricole en Syrie centrale.....	116
(b) Les domaines agropastoraux .....	116
(c) Les cultures .....	117
▪ Calendriers agricoles .....	118
▪ Les cultures pluviales .....	120
▪ L'irrigation traditionnelle : le <i>bustan</i> .....	124
▪ Les cultures d'oasis.....	125
(d) L'élevage .....	125
<b>B. Données paléoenvironnementales.....</b>	<b>128</b>
1. Données climatiques pour la période byzantine .....	128
2. Quel support édaphique à la période byzantine ? .....	132
a) Les grandes phases d'érosion.....	133
b) Une amélioration de la pédogenèse consécutive à l'optimum climatique de l'Antiquité classique ? .....	135
c) Un phénomène de déprise dû au recul des sédentaires ?.....	136
3. Potentiels agricoles des terroirs byzantins .....	138
<b>C. Synthèse : milieux et facteurs humains, quelles identités régionales ?.....</b>	<b>140</b>

**CHAPITRE III. LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE L'OCCUPATION BYZANTINE EN SYRIE CENTRALE..... 143**

***A. Le cadre administratif, institutionnel et politique de l'occupation byzantine ...143***

1. La délimitation des provinces : une question ouverte .....	143
2. Le cadre civique et ecclésiastique .....	144
a) Les évêchés .....	145
b) Les cités .....	146
3. Le réseau des routes romaines et les axes de circulation .....	147
a) Les routes et les itinéraires d'après les sources historiques .....	148
(a) Les itinéraires d'après les documents cartographiques .....	148
(b) Les voies d'invasion perse d'après les sources historiques .....	150
(c) Les itinéraires cités par les auteurs antiques .....	153
b) Les routes et les itinéraires d'après les découvertes archéologiques .....	155
c) Le réseau routier de Syrie centrale : synthèse .....	159
4. La politique de défense .....	159
a) Un « <i>limes</i> » ou une frontière ouverte ? .....	160
b) Les indications de la <i>Notitia dignitatum</i> .....	162
c) Le rôle des tribus arabes fédérées .....	165

***B. Les fléaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles .....168***

1. Les guerres perses et les <i>razzia</i> des tribus arabes .....	169
a) Les campagnes offensives sassanides en Syrie centrale .....	169
b) Les <i>razzia</i> des tribus arabes .....	171
2. Séismes, accidents climatiques et épidémies .....	173
a) Tremblements de terre .....	174
b) Incidents climatiques et crises alimentaires .....	174
(a) Les aléas du climat .....	174
(b) Les crises alimentaires .....	177
c) Épidémies .....	177

***C. Avancées et reculs du peuplement : l'occupation byzantine de la Syrie centrale en perspective. ....179***

1. L'occupation byzantine dans l'histoire de la Syrie centrale .....	179
a) L'occupation du glacis d'Al-Bab .....	180
b) L'occupation du secteur sud de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul .....	181
c) L'occupation des « Marges arides » .....	183
d) Synthèse .....	185
2. Croissance démographique et essor économique au Proche-Orient du I <sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à l'avènement de l'Islam .....	186
a) Une croissance démographique maximale aux périodes romaine et byzantine ? .....	187
(a) La Syrie du Nord .....	187
(b) La Syrie du Sud .....	189
(c) La Palestine .....	191
(d) La Jordanie .....	192
b) Un plein essor économique aux V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> siècles ? .....	194
c) Une récession et un déclin démographique et économique à partir du VII <sup>e</sup> siècle ? .....	197
d) Synthèse .....	201

**DEUXIÈME PARTIE :  
HABITAT, TERRITOIRE ET TERROIR  
203**

**CHAPITRE IV. LES CONSTRUCTIONS..... 205**

***A. Matériaux et techniques de construction ..... 205***

1. Les matériaux .....	206
a) Les matériaux de construction .....	206
(a) La pierre .....	206
▪ Le basalte .....	206
♦ Cartographie de l'utilisation du basalte dans la construction .....	206
♦ Qualités du basalte employé .....	207
♦ Les maçonneries en basalte .....	207
▪ Le calcaire .....	210
♦ Cartographie de l'utilisation du calcaire dans la construction .....	210
♦ Les maçonneries en calcaire et la provenance du matériau .....	210
▪ Le gypse .....	213
(b) La terre .....	214
▪ La terre crue .....	214
▪ La terre cuite .....	216
♦ La brique cuite .....	216
♦ Tuiles plates et couvre-joints .....	219
(c) Le bois : quel usage ? .....	222
b) L'équipement et la décoration des bâtiments .....	223
(a) Les tesselles .....	223
▪ Les mosaïques pariétales .....	224
▪ Les mosaïques de pavement polychromes .....	224
▪ Les mosaïques monochromes .....	225
(b) Le marbre .....	227
(c) La pierre spéculaire et le verre .....	228
c) Les matériaux de construction : synthèse .....	229
2. Les techniques de construction .....	229
a) La construction en pierre .....	230
(a) La construction en basalte .....	230
▪ L'élévation des constructions en basalte .....	230
▪ Les systèmes de couverture dans les constructions en basalte .....	232
♦ Des corbeaux et des dalles de basalte .....	232
♦ La datation problématique des voûtes en blocage ou en basalte .....	236
♦ Le bois dans la construction en basalte : un usage ponctuel ou généralisé ? .....	238
(b) La construction en calcaire .....	239
▪ L'élévation des constructions en calcaire .....	240
▪ Les systèmes de couverture dans les constructions en calcaire .....	241
(c) La construction en gypse .....	242
b) La construction en brique crue .....	243
(a) Reconstruire l'élévation des constructions en brique crue .....	243
(b) La question des couvrements et des couvertures dans la construction en brique crue .....	246
▪ Les toitures de tuiles .....	246
▪ Les couvertures en brique crue : les voûtes de plan circulaire .....	247
▪ Les toitures en terre : toits en terrasse, toits en pupitre et toits à double pente .....	249
▪ La couverture des constructions en brique crue : des combinaisons variées .....	250
c) Les constructions mixtes .....	251
a) La construction mixte basée sur l'emploi de la pierre .....	252
b) La construction mixte basée sur l'emploi de la brique crue .....	253
c) La construction mixte employant la brique cuite .....	254
▪ La brique cuite employée pour ses qualités structurelles : réfraction, étanchéité et résistance à la compression .....	254
▪ Les autres emplois de la brique cuite .....	256
3. Synthèse .....	257
<b>B. L'habitation .....</b>	<b>258</b>
1. L'habitation rurale : un volume architectural et un espace de vie .....	260
a) La ferme isolée .....	260
(a) Description architecturale .....	260
▪ Les types de fermes .....	261
♦ La superficie des bâtiments .....	261
♦ Des plans différents fondés sur un principe similaire .....	262
♦ Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert .....	264
♦ Des modules architecturaux ? .....	264
▪ Des signes évocateurs de prospérité ? .....	266

♦ La question de l'étage .....	266
♦ Les matériaux de construction .....	267
Les tuiles .....	267
Les tesselles .....	267
La pierre taillée .....	268
(b) L'espace vécu .....	268
▪ Déterminer la fonction des différents espaces .....	269
♦ Les espaces couverts, les espaces à ciel ouvert et les dimensions des pièces .....	269
Le rôle de la cour .....	269
Les modules architecturaux et la fonction des pièces .....	270
♦ Les indications sur la fonction des espaces .....	270
▪ De rares données sur les schémas de circulation .....	272
▪ Un espace en évolution ? .....	273
(c) Synthèse : les caractéristiques des fermes de la Syrie centrale .....	275
b) La maison de hameau .....	276
(a) Description architecturale .....	277
▪ Les types de maisons .....	277
♦ La superficie des bâtiments .....	277
♦ Des plans différents fondés sur un principe similaire .....	278
♦ Le rapport entre la surface construite et l'espace à ciel ouvert .....	279
♦ Des modules architecturaux ? .....	281
♦ La question du couvrement des habitations : l'éclairage apporté par les dimensions des pièces et les maçonneries .....	283
▪ L'apparente unité des habitations .....	286
(b) L'espace vécu .....	286
▪ De rares données sur les schémas de circulation .....	286
▪ Déterminer la fonction des différents espaces .....	287
▪ Un espace en évolution ? .....	287
(c) Synthèse : les caractéristiques des maisons de hameau .....	289
c) La maison villageoise .....	289
(a) L'habitat villageois en brique crue .....	290
▪ Les types de maisons .....	290
♦ La surface globale des habitations .....	290
♦ Les plans des maisons villageoises .....	290
♦ Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert .....	291
♦ Des modules architecturaux ? .....	292
♦ La question du couvrement des habitations .....	293
▪ Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ? .....	294
♦ La question de l'étage .....	294
♦ Les matériaux de construction .....	295
▪ Les caractéristiques de la maison villageoise en terre .....	296
(b) L'habitat villageois en pierre .....	296
▪ Description architecturale .....	297
♦ La surface globale des habitations .....	297
♦ Les plans des maisons villageoises .....	297
♦ Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert .....	298
♦ Les dimensions des pièces et le problème de leur couverture .....	299
♦ La question de l'étage .....	300
▪ L'espace vécu .....	301
♦ La circulation et l'éclairage .....	301
La circulation au rez-de-chaussée .....	301
Les types de portes, les baies et l'éclairage .....	302
Le problème de l'accès à l'étage .....	303
♦ La fonction des espaces .....	304
Les étables .....	304
Les bains .....	305
Les espaces réservés dans les maçonneries : niches et placards .....	305
Les critères d'identification des pièces de réception .....	306
Les espaces de stockage et les pièces annexes .....	308
Le rôle de la cour .....	308
♦ Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ? .....	308
♦ Un habitat en évolution ? .....	310
▪ Les caractéristiques de la maison villageoise en pierre .....	311
2. La maison dans les agglomérations à caractère urbain .....	313
a) La maison dans les « agglomérations intermédiaires » .....	313

(a) La maison dans les agglomérations à caractère militaire ( <i>vici</i> militaires) .....	314
▪ Description architecturale .....	314
♦ Les plans des maisons .....	314
♦ Les dimensions des pièces .....	314
♦ Maçonneries, élévations et couvertures .....	315
▪ L'espace vécu .....	315
♦ Les aménagements intérieurs .....	315
♦ La fonction des pièces .....	315
♦ Un espace en évolution .....	316
Les modifications et les adjonctions apportées aux bâtiments .....	316
La formation d'une maison à cour fermée .....	317
(b) La maison des bourgs .....	318
▪ Les maisons dans les bourgs en brique crue .....	318
▪ Les maisons de Karatin al-Kbir .....	318
♦ L'espace architectural .....	319
La surface globale des habitations .....	319
Les plans des maisons .....	319
Le rapport entre la surface construite et la surface à ciel ouvert .....	320
Les dimensions des pièces et le problème de leur couverture .....	321
La question de l'étage .....	322
♦ L'espace vécu .....	322
La circulation et l'éclairage .....	322
La fonction des espaces .....	324
Des différences d'ordre qualitatif entre les maisons ? .....	326
Un habitat en évolution ? .....	327
▪ Les caractéristiques de la maison des bourgs .....	328
b) La maison des villes : l'exemple d'Al-Andarin et de Halabiyya .....	330
▪ La superficie des maisons .....	331
▪ Les plans des maisons .....	332
♦ Le plan de la maison d'Al-Andarin .....	332
♦ Les plans des maisons de Halabiyya .....	333
▪ Les dimensions des pièces et les modes de couverture .....	333
(b) L'espace vécu .....	334
▪ La circulation et le fonctionnement de la maison au rez-de-chaussée .....	334
♦ La maison d'Al-Andarin .....	334
♦ Les maisons de Halabiyya .....	335
▪ Les matériaux de construction et la décoration : des maisons riches ? .....	337
c) Synthèse : l'habitat dans les agglomérations à caractère urbain .....	338
3. Les résidences rurales à caractère urbain .....	339
a) Khirbat al-Tawila : une possible résidence rurale byzantine ? .....	339
b) La résidence de Marina .....	340
c) La résidence de Qasr Ibn Wardan I .....	341
(a) L'espace architectural .....	342
▪ Le plan de la résidence .....	342
♦ Le rez-de-chaussée .....	342
♦ L'étage .....	343
Les dimensions des pièces et les modes de couverture .....	343
♦ Les modes de couverture .....	344
▪ Les matériaux de construction et le décor .....	345
(b) L'espace vécu .....	346
▪ La circulation et l'éclairage .....	346
▪ La fonction des pièces .....	347
d) Synthèse : les résidences rurales .....	349
4. Synthèse : l'habitat en Syrie centrale .....	350
<b>C. Les constructions religieuses .....</b>	<b>352</b>
1. Les églises .....	354
a) L'architecture des églises .....	354
(a) Les dimensions des églises .....	354
(b) Les plans des églises .....	355
▪ Les églises de plan basilical .....	355
♦ Les églises à nef unique .....	355
Le massif occidental et les accès au bâtiment .....	356
Le chevet .....	356

♦ Les églises à trois nefs .....	357
Le massif occidental et les accès au bâtiment .....	357
Le <i>quadratum populi</i> .....	368
Le chevet.....	371
▪ Les églises de plan centré ou cruciforme .....	374
♦ Les églises de plan cruciforme .....	374
Le massif occidental et les accès à l'église .....	376
Le <i>quadratum populi</i> .....	377
Le chevet.....	378
♦ Les églises de plan centré .....	378
Le massif occidental et les accès à l'église .....	379
Le <i>quadratum populi</i> .....	379
Le chevet.....	380
(c) Considérations techniques.....	380
▪ Les matériaux de construction .....	380
▪ La couverture des églises .....	382
♦ Les églises de plan basilical.....	382
Les églises en pierre.....	382
Les églises en brique crue .....	383
♦ Les églises de plan cruciforme ou de plan centré.....	384
(d) Le décor dans les églises .....	386
▪ Les revêtements de sol .....	387
♦ L' <i>opus sectile</i> et le marbre.....	387
♦ Les mosaïques.....	388
▪ Les revêtements muraux .....	389
▪ La sculpture .....	391
(e) Synthèse : la typologie des églises de la Syrie centrale .....	392
b) Éléments de liturgie .....	394
(a) Le sanctuaire .....	394
▪ La surélévation du sanctuaire et la plateforme de chœur .....	394
▪ La clôture du chœur .....	396
♦ Les dés et les piliers de chancel : la clôture basse .....	396
♦ Une barrière haute ? .....	398
♦ Les autres dispositifs de clôture du chœur .....	399
▪ L'autel et le ciborium.....	401
♦ L'emplacement de l'autel .....	401
♦ La forme de l'autel.....	402
Les éléments d'autel découverts en Syrie centrale.....	403
Les traces laissées par les autels.....	404
Éléments pour une typologie des autels .....	404
♦ Le <i>ciborium</i> .....	406
▪ Le <i>synthronon</i> et les banquettes latérales .....	407
(b) Les chambres latérales et leurs annexes .....	409
▪ Les aménagements des chambres latérales .....	411
♦ Les <i>martyria</i> et <i>diakonikoi</i> identifiés .....	411
♦ Les <i>martyria</i> possibles .....	413
▪ Les accès et les types de baies : un critère pour identifier le <i>martyrion</i> ? .....	414
▪ Les annexes dépendant du chevet .....	417
▪ Les reliquaires.....	418
(c) La nef et les collatéraux.....	420
▪ Sarcophages .....	420
▪ Le <i>bema</i> et les tapis en exèdre.....	421
▪ L'ambon.....	426
c) Les constructions annexes aux fonctions identifiées.....	427
(a) Les tombeaux et les <i>martyria</i> indépendants .....	427
(b) D'hypothétiques baptistères .....	428
(c) Les autres bâtiments indépendants .....	430
d) Les groupes d'églises.....	432
2. Les monastères .....	433
a) Les monastères dans les agglomérations.....	434
(a) Les monastères attestés .....	434
(b) Les monastères probables.....	440
(c) Les possibles monastères.....	441
(d) Les monastères douteux .....	444
b) Les monastères à proximité des agglomérations.....	447

(a) Les monastères probables.....	447
(b) Les possibles monastères .....	450
(c) Les monastères douteux .....	454
c) Les monastères isolés.....	455
(a) Les monastères attestés .....	455
(b) Les monastères probables .....	460
(c) Les monastères possibles .....	467
(d) Les monastères douteux.....	473
d) Les monastères en Syrie centrale : synthèse .....	474
(a) Les monastères dans les agglomérations.....	474
(b) Les monastères à l'écart des agglomérations et les monastères isolés .....	476
(c) La question de l'hébergement des moines.....	477
(d) La réoccupation monastique .....	479
(e) La présence d'une construction centrale massive comme critère de différenciation avec les fermes.....	481
3. Le christianisme en Syrie centrale, à travers l'image qu'en donnent les constructions religieuses.....	483
a) Éléments de géographie civile et ecclésiastique.....	483
(a) À partir des sources civiles.....	483
(b) À partir des sources ecclésiastiques .....	484
(c) À partir des données de l'épigraphie .....	485
(d) À partir de la typologie des bâtiments religieux.....	486
b) Les églises et les monastères de Syrie centrale : une image du christianisme .....	491
(a) L'église, fruit d'investissements partagés .....	491
(b) Le statut liturgique des églises, leur terminologie et leurs titulaires.....	492
▪ La terminologie des églises dans l'épigraphie .....	492
▪ Les titulaires des églises .....	495
(c) La datation des églises et des monastères : développement du christianisme et essor économique .....	496
(d) La répartition géographique des églises .....	500
c) Le monachisme en Syrie centrale .....	500
(a) Le monachisme anachorétique .....	500
(b) La localisation des monastères comme indice de la nature du monachisme .....	502
<b><i>D. Des installations à caractère défensif ? .....</i></b>	<b>503</b>
1. Un contexte géopolitique justifiant des mesures défensives ? .....	504
2. Les tours .....	505
a) Définition et problèmes d'identification .....	505
b) Les types de tours .....	507
(a) Les tours en pierre.....	507
▪ Les types de plan .....	507
♦ Les tours à une pièce.....	507
♦ Les tours à deux pièces.....	508
♦ Les tours à trois pièces et plus .....	509
♦ D'autres types de tours ?.....	509
▪ Les tours en élévation .....	510
▪ Des éléments de fortification ? .....	513
(b) Des tours en brique crue ?.....	514
c) Les tours dans leur contexte : quelles fonctions ? .....	516
(a) La répartition des tours dans la région et leur datation.....	516
(b) Les tours dans les agglomérations.....	517
(c) Les tours en contexte isolé .....	521
3. Les enceintes .....	524
a) Les enceintes en brique crue.....	525
(a) Nature des agglomérations à enceinte en brique crue.....	526
(b) Caractéristiques des enceintes en brique crue .....	526
(c) Plan général des enceintes en brique crue .....	527
(d) Datation et fonction des enceintes en brique crue.....	527
b) Les enceintes en « dur » : pierre et brique cuite.....	529
(a) Nature des agglomérations à enceinte « en dur » .....	530
(b) Caractéristiques des enceintes « en dur ».....	530
(c) Plan général, fonction et datation des enceintes « en dur » .....	535

4. <i>Castella</i> , forts et « grands bâtiments » : la défense de l'empire et la protection des villages .....	538
a) Les forteresses du système de défense impérial .....	539
(a) Les fortifications en contexte d'habitat groupé .....	540
▪ Les <i>castella</i> de la <i>Notitia dignitatum</i> à la lumière de l'archéologie .....	540
▪ La présence militaire dans les autres agglomérations .....	542
(b) Les forts isolés .....	546
b) Les « grands bâtiments » en terre : des constructions à caractère défensif dans les villages ? .....	548
(a) Caractéristiques générales des « grands bâtiments » .....	548
(b) Les « grands bâtiments » de plan « carré trapu » .....	549
(c) Les « grands bâtiments » à église .....	550
(d) Les attributs militaires des « grands bâtiments » .....	551
c) Les autres forts .....	553
(a) Les attestations épigraphiques .....	553
(b) Des forts en « dur » de type quadriburgia dans l'arrière-pays ? .....	554
▪ Le <i>kastron</i> d'Al-Andarin et d'autres possibles <i>quadriburgia</i> .....	555
▪ Des exemples d'« enceintes » fortifiées ? .....	557
(c) D'autres types de forts ? .....	559
(d) La persistance de la valeur de refuge des fortifications antérieures .....	561
d) Datation, fonction originelle et évolution fonctionnelle des « grands bâtiments » et des « autres forts » .....	566
(a) Éléments de datation absolue et relative pour les « grands bâtiments » et les « autres forts » .....	567
(b) Fonctions originelles et évolution fonctionnelle .....	568
▪ Les « grands bâtiments » à église .....	568
▪ Les autres « enceintes » fortifiées .....	570
(c) La place des fortifications dans la genèse des implantations .....	571
5. Synthèse : l'importance des installations militaires dans l'organisation de la région .....	573
<b><i>E. Les autres édifices villageois</i> .....</b>	<b>575</b>
1. Les bains .....	575
a) Éléments de comparaison : les bains urbains et les bains privés dans l'architecture domestique .....	576
(a) Les bains urbains .....	576
(b) Les bains privés .....	577
b) Les bains villageois .....	578
2. Les hospices ( <i>μητᾶτον</i> et <i>ξενοῶν</i> ) .....	581
a) Les attestations épigraphiques .....	581
b) Les vestiges archéologiques .....	583
3. Les entrepôts .....	584
4. D'autres édifices publics ? .....	586
a) Les « grands bâtiments » sans caractéristique militaire .....	587
(a) Les « grands bâtiments » de plan complexe .....	587
(b) Les « grands bâtiments » sans plan distinctif .....	587
b) Le <i>pyrgosékon</i> de Rasm al-Hajal et les édifices assimilables .....	588
5. Synthèse : les constructions communautaires dans les villages .....	590
<b><i>F. L'architecture funéraire</i> .....</b>	<b>591</b>
1. Typologie des monuments funéraires .....	592
a) Les tombes creusées .....	592
(a) Les tombes individuelles .....	592
(b) Les tombes collectives .....	593
▪ Les hypogées à <i>loculi</i> .....	595
▪ Les hypogées à <i>arcosolia</i> .....	595
▪ La capacité des hypogées .....	596
▪ Hypogées rupestres et hypogées construits .....	597
b) Les tombes aériennes .....	598
(a) Les tombes aériennes individuelles : les sarcophages à socle .....	599
(b) Les tombes aériennes collectives .....	600
▪ Les tombeaux-temples .....	600
▪ Des tombes aériennes à mur-écran ? .....	602



▪ Des tombes aériennes : les « hypogées » artificiels .....	602
▪ Les autres types de tombes aériennes .....	604
c) Les tombeaux mixtes .....	605
(a) Des tombes de type tumulaire ? .....	605
(b) D'autres tombes mixtes ? .....	607
2. Synthèse : formes, datation, gestion et localisation des tombes .....	607
a) L'architecture funéraire de la Syrie centrale : un répertoire formel hétéroclite et l'absence de jalon chronologique .....	607
b) Le choix du type de tombe, son financement et sa gestion .....	609
c) La place du mort et des nécropoles dans l'habitat groupé.....	609

## CHAPITRE V. UN PRÉALABLE À LA MISE EN VALEUR AGRICOLE : L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE ET DE LA RESSOURCE EN EAU ..... 613

### ***A. Les modes d'appropriation du terroir..... 614***

1. Le réseau routier .....	614
2. Les réseaux agraires orthogonaux : vestiges d'une centuriation ? .....	615
a) Les limitations associées aux agglomérations.....	615
b) Les structures cadastrales rurales.....	617
c) L'éclairage apporté par les cadastres à la problématique de la conquête du territoire .....	619
3. Parcellaire et enclos .....	621
a) L'épierrement .....	621
b) Le parcellaire.....	623
(a) Le parcellaire laniéré : une mise en valeur propre aux secteurs basaltiques.....	623
(b) Éléments de chronologie relative pour la datation du parcellaire laniéré .....	624
c) Les enclos de territoire.....	626
(a) Localisation et répartition des enclos de territoire.....	626
(b) Nature et rôle des enclos de territoire.....	628
4. Les réseaux de l'eau .....	631
a) Les différents réseaux hydrauliques.....	631
b) Les réseaux hydrauliques : gestion de la ressource et notion de territorialité .....	633
5. Synthèse : des politiques d'appropriation du territoire distinctes en fonction des secteurs.....	635

### ***B. Les aménagements hydrauliques ..... 637***

1. Les ressources en eau .....	638
a) Les eaux souterraines.....	638
b) Les sources .....	639
c) Les eaux de surface.....	640
2. Le stockage de l'eau .....	642
a) Les « mares aménagées » et les <i>birak</i> .....	643
b) Les citernes.....	644
(a) Les citernes privatives.....	644
(b) Les citernes collectives .....	646
c) Les réservoirs construits .....	649
3. Les systèmes d'acquisition et les modes de puisage.....	652
a) Les modes de captage et d'acheminement .....	653
(a) Les barrages .....	653
(b) Les dérivations.....	653
(c) Les canalisations de surface .....	655
(d) Les <i>qanats</i> .....	656
b) Les systèmes de puisage et les procédés élévateurs d'eau .....	660
(a) Les techniques de puisage élémentaires .....	660
(b) Les systèmes de puisage complexes : roue à eau et/ou chaînes à godets ?.....	661
▪ Les roues à eau et les chaînes à godets : fonctionnement théorique.....	662
▪ Roues à eau et chaînes à godets : les attestations archéologiques en Syrie centrale.....	663

- La roue à eau et la chaîne à godets : coût et répartition..... 667
- 4. La gestion de l'eau en Syrie centrale : exploitation optimale des ressources, technologies adaptées et politiques d'acquisition de la ressource ..... 669

**CHAPITRE VI. PRATIQUES CULTURALES, ÉLEVAGE ET INSTALLATIONS LIÉES À L'EXPLOITATION DU MILIEU NATUREL : LES PRODUCTIONS ..... 671**

***A. Les productions ..... 671***

1. Le régime alimentaire comme indicateur des productions ..... 671
2. Les produits du terroir ..... 673
  - a) La céréaliculture..... 674
  - b) Les légumineuses et les légumes ..... 676
  - c) L'arboriculture fruitière et la viticulture ..... 677
3. Les produits de l'élevage..... 678
  - a) Le gros bétail ..... 679
  - b) Le petit bétail ..... 682
    - (a) Les caprinés..... 682
    - (b) Les suidés..... 685
  - c) L'élevage avicole..... 687
  - d) Les équidés : des animaux élevés pour leur force de travail ..... 688
  - e) Les indices de pisciculture ..... 690
4. Synthèse : alimentation et productions agricoles ..... 692

***B. Les modalités de la mise en valeur agropastorale..... 693***

1. Les aménagements liés à l'habitat ..... 694
  - a) Les aménagements liés à l'habitation..... 694
    - (a) Les enclos de proximité..... 694
    - (b) Les abris sous roche ..... 696
    - (c) Les étables..... 697
    - (d) Le rôle de la cour dans l'habitat groupé..... 698
  - b) Les aménagements liés à l'habitat groupé ..... 699
    - (a) Les aménagements imbriqués dans l'habitat groupé ..... 699
      - Les enclos et les cavités sous dalle ..... 699
      - Les autres aménagements..... 701
        - ♦ Les pressoirs ..... 701
        - ♦ Le stockage des fumiers..... 705
    - (b) Les aménagements à la périphérie immédiate de l'habitat groupé ..... 706
      - Les petits enclos quadrangulaires réguliers..... 707
        - ♦ Des jardins ..... 707
        - ♦ Des enclos d'élevage..... 708
      - Les enclos polygonaux..... 709
        - Les grands enclos polygonaux ..... 711
        - Les cavités sous dalle..... 712
    - c) Les aménagements agropastoraux liés à l'habitat : quelques enseignements sur l'économie de la région ..... 713
  2. Les aménagements du terroir ..... 714
    - a) Les plateaux basaltiques et les buttes résiduelles : une polyculture intensive avec une spécialisation tournée vers certaines cultures spéculatives ?..... 715
      - (a) Les aménagements de plateau ..... 715
        - Le parcellaire laniéré : des champs voués à la céréaliculture ..... 716
        - Les enclos polygonaux et rectangulaires à pierriers : des plantations et/ou des enclos d'élevage ..... 716
          - Les grands enclos polygonaux imbriqués : une céréaliculture extensive et/ou des enclos d'élevage ..... 719
      - (b) Les aménagements de versant : la prépondérance des terrasses de culture ..... 719
      - (c) Les aménagements de piémont : une mise en valeur intensive ou extensive en fonction de la qualité agronomique des sols..... 721
      - (d) Les aménagements de fond de vallées : des jardins et des parcelles de culture fondamentales pour l'économie de subsistance ..... 722
    - b) La steppe : polyculture vivrière et spécialisation ponctuelle..... 725

(a) Les aménagements de fonds de vallée.....	726
(b) Les aménagements des <i>faydas</i> .....	728
(c) Les aménagements de pente .....	729
(d) Les aménagements d'interfluves.....	730
3. Les pratiques culturelles et les formes d'élevage à la période byzantine.....	730
a) Tentative d'approche des pratiques culturelles .....	731
(a) La place des cultures dans l'organisation du terroir .....	731
▪ Les cultures de jardins .....	731
▪ Les cultures de plein champ.....	732
▪ Les cultures spéculatives .....	734
(b) Les pratiques culturelles.....	736
▪ L'irrigation .....	737
▪ Les cultures intercalaires et le complantage.....	738
▪ L'amendement des sols et la fumure.....	739
(c) Les rythmes de culture .....	741
▪ L'année agricole .....	741
▪ Les rotations des cultures : la jachère .....	743
(d) Rendements agricoles et seuil d'équilibre de l'exploitation agricole : quelques exemples ..	744
▪ Quelques exemples de rendements : blé, orge, vesces, vigne et olivier .....	744
▪ Seuil de rentabilité de l'exploitation agricole : la ferme de culture.....	747
b) Les questions que pose la pratique de l'élevage .....	750
(a) La pratique de l'élevage par les sédentaires à la période byzantine : bovinés, équidés, suidés et l'aviculture.....	750
(b) Quels types d'élevage pour les troupeaux de caprinés à la période byzantine ?.....	751
▪ Les termes du problème.....	751
▪ Les éléments de réponse .....	752
(c) L'élevage en Syrie centrale : économie de subsistance ou économie de marché ?.....	757

**TROISIÈME PARTIE :**  
**LE PEUPEMENT BYZANTIN DE LA SYRIE CENTRALE**  
**761**

**CHAPITRE VII. DE L'HABITAT ISOLÉ À LA CITÉ : LES DIFFÉRENTES FORMES DU PEUPEMENT 763**

<b>A. L'habitat isolé .....</b>	<b>764</b>
1. Les fermes .....	764
a) Les fermes, leur territoire et les aménagements hydro-agricoles .....	764
b) L'orientation économique des fermes : les fermes de culture, les fermes d'élevage et les fermes à économie mixte.....	765
c) Les fermes : des exploitations agricoles rentables ?.....	767
2. Les monastères .....	768
a) Le territoire des monastères et les modalités de la mise en valeur.....	768
b) L'économie des monastères.....	770
c) Les monastères isolés : des exploitations indépendantes ? .....	770
3. Les installations militaires et les résidences rurales .....	772
a) Les installations militaires .....	772
b) Les résidences rurales.....	773
<b>B. L'habitat groupé .....</b>	<b>774</b>
1. Les agglomérations à caractère rural .....	774
a) Le hameau.....	775
(a) Proposition de définition .....	775
(b) L'organisation du hameau : les différents types de plan .....	776
▪ Le hameau compact .....	776
▪ Le hameau à dispersion intercalaire.....	777
(c) Les hameaux dans leur environnement .....	777
▪ La superficie des hameaux et leur territoire .....	777
▪ Les aménagements hydro-agricoles et l'économie des hameaux .....	779
♦ Une mise en valeur concertée du terroir ?.....	779
♦ L'économie des hameaux .....	781

b) Le village .....	781
(a) En guise de définition : la <i>kômè</i> en Syrie centrale et les critères d'identification du village .....	781
▪ Les attestations épigraphiques des termes <i>kômè</i> et <i>chôrion</i> .....	781
▪ Les critères d'identification du village .....	783
(b) Le village et les éléments constitutifs du village .....	784
▪ Superficie et population des villages .....	784
▪ Les éléments constitutifs du village .....	785
♦ Les constructions religieuses .....	785
♦ Les aménagements à vocation défensive ou servant de refuge .....	786
♦ Les autres constructions communautaires .....	787
♦ Les indices de l'existence d'un « secteur tertiaire » dans les villages .....	788
♦ Les équipements et aménagements collectifs .....	788
(c) L'organisation du village .....	790
▪ L'organisation de l'habitat .....	790
▪ Les enceintes, la circulation et les espaces intercalaires .....	790
▪ Les autres constructions, leur répartition et leur impact sur le tissu villageois .....	794
▪ Un habitat groupé fondamentalement rural ? .....	795
(d) Le finage du village .....	796
▪ Le territoire des villages .....	796
▪ L'organisation du territoire villageois .....	797
(e) Les fonctions du village .....	801
▪ L'économie villageoise .....	801
▪ Les métiers représentés dans les villages et les fonctions villageoises d'après l'épigraphie .....	803
▪ Les institutions villageoises et la desserte religieuse des villages .....	803
▪ L'évergétisme et le financement des constructions publiques .....	806
2. Les agglomérations à caractère urbain .....	808
a) Les « agglomérations intermédiaires » .....	809
(a) Les <i>vici</i> militaires .....	809
▪ Proposition de définition .....	809
▪ Les caractéristiques du <i>vicus</i> militaire .....	811
♦ L'organisation du <i>vicus</i> militaire .....	811
♦ Les bâtiments publics .....	812
♦ Les équipements collectifs .....	813
▪ Les fonctions du <i>vicus</i> militaire .....	813
♦ Une agglomération à vocation agricole .....	813
♦ Les autres fonctions des <i>vici</i> militaires .....	815
(b) Les bourgs .....	816
▪ Proposition de définition .....	816
▪ Les attributs des bourgs .....	816
▪ L'économie des bourgs : des unités de production et des centres d'échange ? .....	818
▪ Les structures sociales et les institutions dans les bourgs .....	820
c) Les cités et les villes .....	822
(a) Les éléments constitutifs des cités et quasi-cités .....	823
▪ L'organisation générale des villes .....	823
▪ Les attributs des villes .....	824
(b) L'aménagement du territoire des villes .....	826
(c) Le cadre urbain : structures sociales et élites urbaines .....	827
(d) Les villes : quelques aspects de leurs statuts, fonctions et rôles dans l'économie rurale régionale à travers l'exemple d'Al-Andarin .....	829

## CHAPITRE VIII. LES GRANDES ZONES DE PEUPEMENT HOMOGENE ..... 833

### A. La répartition des différentes formes de l'habitat ..... 834

1. Synthèse des bases de données : la nature et les types de sites .....	834
2. Cartographie des données : la répartition des différents types de site .....	835
3. Éléments explicatifs de l'évolution des formes du peuplement : les sites dans leur environnement .....	838
a) Le Jabal al-'Ala et les collines occidentales (correspondant à la zone I de la classification « Marges arides ») .....	839
b) Le Jabal Hass et le Jabal Shbayt .....	839
c) Le glacis de piémont des Palmyrénides .....	841

(a) Autour de la longitude d'Al-Andarin : une occupation et une mise en valeur fondée sur l'irrigation.....	841
(b) À l'est de Shaikh Hilal : les zones 3 et 4.....	843

**B. Les secteurs à dominante culturelle, pastorale et mixte ..... 845**

1. Les zones à dominante culturelle.....	846
a) Les plateaux basaltiques : une exploitation du terroir adaptée et une économie spécialisée.....	846
b) Les collines de l'ouest, les glacis de piémont sous la latitude d'Al-Andarin, la grande <i>fayda</i> centrale et le glacis d'Al-Bab.....	848
2. Les zones à économie mixte.....	850
3. Les zones à économie pastorale dominante.....	850
4. Entre culture et élevage : un aperçu des relations entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades.....	852

**CHAPITRE IX. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE MARGE : UNE « RUÉE VERS L'EST » ? ..... 855**

**A. La mise en place du peuplement byzantin..... 855**

1. Les modalités et les étapes de la « ruée vers l'est ».....	855
a) Les étapes de la mise en place du peuplement.....	855
(a) À partir des données de la prospection.....	856
(b) À partir des inscriptions datées.....	857
▪ La répartition diachronique des inscriptions.....	858
▪ Quelques étapes de la mise en place du peuplement byzantin.....	860
▪ Quelle interprétation pour des périodes de prospérité décalées selon les secteurs ? ..	862
b) L'origine du peuplement : expansion des sédentaires ou sédentarisation de nomades ?.....	864
(a) Les données du problème.....	864
(b) Les éléments de réponse.....	865
▪ Le témoignage de l'épigraphie et des sources écrites sur la composante arabe du peuplement.....	865
▪ Les vestiges archéologiques à la lumière de l'ethnologie.....	869
2. Genèse et développement de l'habitat.....	874
a) L'habitat isolé : un front pionnier de la colonisation ?.....	874
b) À l'origine de la formation de l'habitat.....	875
(a) L'agglomération : une forme de peuplement résultant d'une croissance organique ?.....	876
(b) Les villages sont-ils des fondations ?.....	877
c) L'évolution de l'habitat groupé.....	879
3. Les rapports entre les différentes formes de peuplement.....	884
a) Des liens de dépendance économique ?.....	885
b) La hiérarchie des implantations : dépendance administrative et fiscale.....	886

**B. Une question restée en suspens : les formes de la propriété et les modes de faire-valoir ..... 888**

1. La grande propriété : les textes, l'épigraphie et l'archéologie.....	889
a) Le témoignage des textes.....	889
b) Les apports de l'épigraphie.....	890
c) L'éclairage de l'archéologie.....	893
2. La petite exploitation : une petite paysannerie indépendante ?.....	894
a) Le statut des exploitants.....	894
b) Le village : terroir à structure individuelle ou communautaire ?.....	898

**C. La nature des échanges et la circulation des productions ..... 902**

1. Quelle diffusion pour les productions régionales ?.....	902
2. L'intégration de la Syrie centrale dans les réseaux d'échanges du bassin méditerranéen : quelques données sur la céramique.....	904
▪ La <i>Brittle Ware</i> .....	905
▪ Les sigillées.....	905
▪ Les amphores.....	907

3. La Syrie centrale : une région intégrée dans le commerce régional et le grand commerce méditerranéen.....	908
<b>CHAPITRE X. LES CONDITIONS DE LA CONQUÊTE BYZANTINE DE LA SYRIE CENTRALE ET LES CAUSES DU REcul DU PEUPLEMENT AU VII<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>911</b>
<i>A. Les conditions du développement démographique et économique de la région .....</i>	<i>911</i>
<i>B. Une politique volontariste de développement de la région ? .....</i>	<i>914</i>
<i>C. Les facteurs de déclin aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles .....</i>	<i>917</i>
a) Déclin ou stagnation : des situations différentes en fonction des régions ? .....	918
b) Les facteurs naturels .....	921
c) Les facteurs politiques ou économiques.....	923
d) La Syrie centrale : un cas particulier ? .....	927
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>929</b>
<b>INDEX DES NOMS DE LIEUX .....</b>	<b>939</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>947</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>985</b>

Thèse présentée devant

**l'Université Lumière-Lyon 2**

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art et Tourisme

**pour l'obtention du diplôme de doctorat**

**Langues, histoire et civilisations des mondes anciens**

soutenue le 15 mars 2011

par Marion RIVOAL

**LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE**

**À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE**

**(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)**

**VOLUME 3 – ANNEXES**

**Directeur de thèse :**

**Bernard GEYER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2**

Jury :

Jean-Pierre SODINI, professeur honoraire, Institut d'histoire et civilisation byzantine

rapporteur

Maurice SARTRE, professeur émérite, Université de Tours, IUF

rapporteur

Pascal ARNAUD, professeur, Université Lumière-Lyon 2

Pierre-Louis GATIER, directeur de recherche, CNRS, Université Lumière-Lyon 2

Denis GENEQUAND, archéologue, Service cantonal d'archéologie, Genève (Suisse)

Marie-Odile ROUSSET, chargée de recherche, CNRS





Université Lumière-Lyon 2

LA VIE RURALE EN SYRIE CENTRALE  
À LA PÉRIODE PROTOBYZANTINE

(IV<sup>E</sup>-VII<sup>E</sup> SIÈCLE)

par Marion RIVOAL

VOLUME 3 – ANNEXES



# TABLE DES ANNEXES

TABLEAUX	• 15
Tableau 1 : Voies antiques de Syrie centrale	• 17
Tableau 2 : Résultats de la prospection du glacis d'Al-Bab 1996-1997	• 18
Tableau 3 : Occupation de la partie sud de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul	• 19
Tableau 4 : Occupation de la zone de prospection « Marges arides »	• 20
Tableau 5 : Modules de brique crue utilisés en Syrie centrale	• 21
Tableau 6 : Modules de brique cuite utilisés en Syrie centrale	• 22
Tableau 7 : Typologie des fermes. Critères d'identification, nature de l'occupation et sources	• 23
Tableau 8 : Superficie des fermes	• 24
Tableau 9 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les fermes	• 24
Tableau 10 : Dimensions des pièces dans les fermes	• 25
Tableau 11 : Indicateurs de prospérité dans les fermes	• 26
Tableau 12 : Datation des principaux hameaux étudiés	• 27
Tableau 13 : Superficie globale des maisons de hameau	• 28
Tableau 14 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons des hameaux	• 29
Tableau 15 : Dimensions des pièces dans les maisons de hameaux.	• 29
Tableau 16 : Superficie des maisons villageoises en terre.	• 30
Tableau 17 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons villageoises en terre	• 30
Tableau 18 : Dimensions des pièces dans les maisons de village en terre	• 30
Tableau 19 : Superficie des maisons villageoises en pierre	• 31
Tableau 20 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons villageoises en pierre	• 31
Tableau 21 : Dimensions des pièces dans les maisons de village en pierre	• 31
Tableau 22 : Superficie des maisons de Karatin al-Kbir	• 31
Tableau 23 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons de Karatin al-Kbir	• 32
Tableau 24 : Dimensions des pièces dans les maisons de Karatin al-Kbir	• 32
Tableau 25 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons urbaines	• 32
Tableau 26 : Dimensions des pièces dans les maisons de Halabiyya	• 32
Tableau 27 : Dimensions des pièces dans la résidence de Qasr Ibn Wardan 1	• 33
Tableau 28 : Dimensions des églises en Syrie centrale	• 34
Tableau 29 : Portées des arcades dans les basiliques à piliers	• 35
Tableau 30 : Dimensions des autels	• 35
Tableau 31 : Circulation dans le chevet et placards des pièces latérales dans les églises avec <i>martyrion</i> supposé au sud	• 35
Tableau 32 : Circulation dans le chevet et placards des pièces latérales dans les églises avec <i>martyrion</i> supposé au sud	• 36
Tableau 33 : Principales distinctions observées entre les églises d'Antiochène et d'Apamène	• 36
Tableau 34 : Tableau des dédicants « anonymes » (sans épithète) à l'origine de la fondation d'une église	• 37
Tableau 35 : Tableau des dédicants avec épithète à l'origine de la fondation d'une église	• 38
Tableau 36 : Superficie et caractéristiques des « grands bâtiments »	• 39
Tableau 37 : Les caractéristiques militaires des « grands bâtiments »	• 40
Tableau 38 : Les caractéristiques militaires des « autres forts »	• 41
Tableau 39 : Répartition par type des tombes datées par l'épigraphie	• 42
Tableau 40 : Surface des enclos de territoire dans l'habitat isolé et l'habitat groupé	• 42
Tableau 41 : Relation entre les indicateurs de prospérité et la présence de <i>qadus</i> dans l'habitat isolé	• 43
Tableau 42 : Superficie des enclos de territoire des fermes	• 43
Tableau 43 : Superficie des enclos de territoire des monastères	• 44

Tableau 44 : Superficie des hameaux (zones d'habitat)	• 44
Tableau 45 : Superficie des enclos de territoire des hameaux	• 45
Tableau 46 : Superficie des villages (zones d'habitat)	• 45
Tableau 47 : Superficie des enclos de territoire des villages	• 46
Tableau 48 : Superficie des <i>vici</i> militaires	• 46
Tableau 49 : Superficie des bourgs	• 46
Tableau 50 : Superficie des villes	• 46

Carte 1 : Localisation de la Syrie centrale	• 49
Carte 2 : Répartition des sites et contexte climatique actuel	• 50
Carte 3 : Les principales routes empruntées par les voyageurs et les itinéraires individuels	• 51
Carte 4 : Les itinéraires suivis par les premiers archéologues et les auteurs des premières études de topographie historique	• 51
Carte 5 : Les principaux inventaires archéologiques réalisés en Syrie centrale	• 52
Carte 6 : Secteurs prospectés en 2006 et en 2007	• 52
Carte 7 : Administration civile et ecclésiastique à la fin du VI <sup>e</sup> siècle	• 53
Carte 8 : Voies romaines et routes en Syrie centrale	• 53
Carte 9 : Présence militaire en Syrie centrale à la fin du V <sup>e</sup> siècle d'après la <i>Notitia dignitatum</i>	• 54
Carte 10 : Répartition des principaux matériaux de construction en Syrie centrale	• 55
Carte 11 : Emploi des tuiles dans la construction	• 55
Carte 12 : Localisation des fermes connues en Syrie centrale	• 56
Carte 13 : Localisation des hameaux en Syrie centrale	• 56
Carte 14 : Localisation des villages en Syrie centrale	• 57
Carte 15 : Localisation des agglomérations de type urbain et des résidences rurales à caractère urbain	• 57
Carte 16 : Localisation des monastères, attestés ou supposés en Syrie centrale	• 58
Carte 17 : Proposition de reconstitution des limites des provinces administratives	• 59
Carte 18 : Répartition des constructions à vocation défensive ou de refuge dans la région	• 60
Carte 19 : Les édifices publics/communautaires dans les villages	• 61
Carte 20 : L'architecture funéraire en Syrie centrale	• 62
Carte 21 : Les instruments de l'appropriation du territoire : limitations et enclos de territoire dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt	• 62
Carte 22 : Les instruments de l'appropriation du territoire : limitations et enclos de territoire sur le plateau du Jabal al-'Ala et dans la steppe	• 63
Carte 23 : Répartition des systèmes éleveurs d'eau et des <i>qanats</i>	• 63
Carte 24 : Répartition des pressoirs identifiés dans la région	• 64
Carte 25 : Répartition par type des sites byzantins	• 65
Carte 26 : L'occupation hellénistique dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)	• 66
Carte 27 : L'occupation romaine dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)	• 66
Carte 28 : L'occupation romaine tardive dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)	• 67
Carte 29 : L'occupation byzantine en Syrie centrale (base de données « Marges arides » ajoutée à la mienne)	• 67
Carte 30 : L'occupation omeyyade dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)	• 68
Carte 31 : Répartition des inscriptions datées par quart de siècle (II <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècles)	• 69
Carte 32 : Répartition des inscriptions datées par quart de siècle (VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> siècles)	• 70

Figure 1 : Base de données « Marges arides », fiche du site de Rasm al-Ahmar 4	• 73
Figure 2 : Base de données FileMaker, fiche du site de Rasm al-Ahmar 4	• 74
Figure 3 : Le SIG et sa base de données associée sous ArcGIS	• 75
Figure 4 : Croquis structural de la Syrie et du Liban	• 76
Figure 5 : Topographie et géomorphologie de la Syrie centrale	• 77
Figure 6 : Le fonctionnement du réseau hydrographique et la circulation des eaux en Syrie centrale	• 78
Figure 7 : Les ressources en eau : oueds, inféroflux et sources	• 79
Figure 8 : Le réseau hydrographique en Syrie centrale : la prédominance des organismes temporaires	• 80
Figure 9 : Précipitations annuelles moyennes en Syrie	• 81
Figure 10 : Répartition des précipitations en année sèche (1972-1973) en Syrie	• 82
Figure 11 : Répartition des précipitations en année humide (1966-1967) en Syrie	• 83
Figure 12 : État de surface, formations superficielles et sols	• 84
Figure 13 : Répartition des <i>fadys</i> en Syrie centrale	• 85
Figure 14 : Répartition du couvert végétal naturel	• 86
Figure 15 : Zones agricoles administratives en Syrie centrale	• 87
Figure 16 : Extension de la culture d'orge dans la zone agricole administrative 5	• 88
Figure 17 : Variations du niveau de la Mer morte	• 89
Figure 18 : Le potentiel agronomique des sols dans la vallée de Zabad 1	• 90
Figure 19 : Le potentiel agronomique des sols sur le glacier d'Al-Bab	• 91
Figure 20 : Le potentiel agronomique des sols sur le piémont du Jabal Hass et dans la vallée de Tat	• 92
Figure 21 : Les limites des provinces de Syrie Première et de Syrie Seconde, thèse de la « grande Syrie seconde »	• 93
Figure 22 : Les limites des provinces de Syrie Première et de Syrie Seconde, thèse de la « petite Syrie seconde »	• 93
Figure 23a : Les limites de l'occupation sédentaire en Syrie centrale de l'âge du Bronze à la période actuelle	• 94
Figure 23b : Division de la Syrie centrale en cinq zones de mise en valeur distinctes à la période byzantine	• 95
Figure 24 : Les fluctuations de l'occupation en Syrie centrale, du néolithique au xx <sup>e</sup> siècle	• 95
Figure 25 : Agglomération à architecture en basalte (Karatin al-Kbir)	• 96
Figure 26 : Rasm al-Hajal, « pyrgosêkon », appareil en basalte	• 96
Figure 27 : Zabad 1, façade sud de l'église est	• 96
Figure 28 : Citerne collective de Karatin al-Kbir.	• 97
Figure 29 : Agglomération à architecture en brique crue (Rasm al-Hajal)	• 97
Figure 30 : Wadi al-Qastal 5, architecture en terre sur soubassement de calcaire	• 97
Figure 31 : Abu al-Fashafish, maisons contemporaines	• 98
Figure 32 : Khirbat Hraibjah, soubassement de calcaire et maçonnerie de brique crue	• 98
Figure 33 : Rasm al-Hajal, maisons abandonnées, en partie construites à partir de remplois	• 99
Figure 34 : Marina, mosaïque polychrome à décor en écailles, près des bains	• 99
Figure 35 : Fermes de Syrie centrale (1)	• 100
Figure 36 : Fermes de Syrie centrale (2)	• 101
Figure 37 : Fermes de Syrie centrale (3)	• 102
Figure 38 : Khara'ib al-Katna, ferme	• 103
Figure 39 : Maisons de hameau (1)	• 104
Figure 40 : Maisons de hameau (2)	• 105
Figure 41 : Maisons de hameau (3)	• 106
Figure 42 : Maisons de village en brique crue	• 107
Figure 43 : Maisons de village en pierre	• 108
Figure 44 : Maisons du <i>vicus</i> militaire de Qusair al-Saila/ <i>Tetrapyrgium</i>	• 108
Figure 45 : Maisons de Karatin al-Kbir, bourg à architecture en pierre	• 109
Figure 46 : Maisons de Khirbat al-Dawsa, bourg à architecture en brique crue	• 109
Figure 47 : Maisons de Halabiyya, ville à architecture en brique crue	• 110
Figure 48 : Maison(s?) d'Al-Andarin, ville à architecture en brique crue	• 110

Figure 49 : Résidence rurale de Qasr Ibn Wardan 1	• 111
Figure 50 : Résidence rurale de Marina	• 111
Figure 51 : Architecture traditionnelle en terre (1)	• 112
Figure 52 : Architecture traditionnelle en terre (2)	• 113
Figure 53 : Églises à nef unique	• 114
Figure 54 : Églises de plan basilical (1)	• 115
Figure 55 : Églises de plan basilical (2)	• 116
Figure 56 : Églises de plan basilical (3)	• 117
Figure 57 : Complexes ecclésiastiques (1)	• 118
Figure 58 : Complexes ecclésiastiques (2)	• 119
Figure 59 : Complexes ecclésiastiques (3)	• 120
Figure 60 : Complexes ecclésiastiques (4)	• 121
Figure 61 : Resafa, église de la Sainte-Croix	• 122
Figure 62 : Resafa, église de la Sainte-Croix	• 123
Figure 63 : Complexes ecclésiastiques et églises associées à des constructions annexes	• 124
Figure 64 : Églises au plan incomplet (1)	• 125
Figure 65 : Églises au plan incomplet (2)	• 126
Figure 66 : Églises de plan centré ou cruciforme	• 127
Figure 67 : Monastères dans les agglomération (1)	• 128
Figure 68 : Monastères dans les agglomération (2)	• 129
Figure 69 : Monastères à proximité des agglomérations (1)	• 130
Figure 70 : Monastères à proximité des agglomérations (2)	• 131
Figure 71 : Monastères à proximité des agglomérations (3)	• 132
Figure 72 : Monastères isolés (1)	• 133
Figure 73 : Monastères isolés (2)	• 134
Figure 74 : Monastères isolés (4)	• 135
Figure 75 : Monastères isolés (5)	• 136
Figure 76 : Monastères isolés (6)	• 137
Figure 77 : Monastères isolés (7)	• 138
Figure 78 : Monastères isolés (8)	• 139
Figure 79 : Tours à une pièce	• 140
Figure 80 : Tours à deux pièces	• 141
Figure 81 : Tours à trois pièces	• 142
Figure 82 : D'autres bâtiments de plan massé	• 142
Figure 83 : Quelques exemples de tours en basalte	• 143
Figure 84 : Monastère de Rasm al-Ahmar 4, possible tour en brique crue	• 143
Figure 85 : Enceinte en brique crue du <i>vicus</i> militaire de 'Aqirbat/Occariba	• 144
Figure 86 : Enceinte en brique crue du <i>vicus</i> militaire d'Al-Khula/Cholle	• 144
Figure 87 : <i>Vicus</i> militaire de 'Itriya/Sériane, enceinte en brique crue	• 145
Figure 88 : <i>Vicus</i> militaire d'Al-Qdayr	• 145
Figure 89 : <i>Vicus</i> militaire d'Al-Tayibah 1/Oresa	• 145
Figure 90 : Village de Rasm al-Rbayt, enceinte en brique crue	• 145
Figure 91 : Village de Madinat al-Far	• 146
Figure 92 : Village de Zabad 1, enceinte en brique crue	• 146
Figure 93 : Ville d'Al-Andarin, enceinte en brique crue (photographies aériennes 1958)	• 146
Figure 94 : Ville de Khanasir/Anasartha, enceinte en basalte	• 147
Figure 95 : Ville d'Aski Maskanah/Barbalissos, enceinte en brique cuite	• 147
Figure 96 : Ville de Suriya 1/Soura, enceinte en <i>opus mixtum</i> (au sud)	• 147
Figure 97 : Ville de Resafa/Sergioupolis, enceinte en gypse	• 148
Figure 98 : Village de Rasm al-Hajal, enceinte en gypse	• 148
Figure 99 : Hameau de Wadi al-Zarub 4, associé à une enceinte en pierre	• 149
Figure 100 : Village de Rasm al-Hajal, enceinte en blocs de basalte bruts.	• 150
Figure 101 : <i>Castella</i> et forts de la route Soura-Palmyre	• 150
Figure 102 : « Grands bâtiments » à caractère défensif	• 151
Figure 103 : Mu 'allaq, « grand bâtiment » à caractère défensif et église centrale	• 151
Figure 104 : Zabad 1, « grand bâtiment »	• 152
Figure 105 : Al-Qanafah, « grand bâtiment » de type « carré trapu » à fossé	• 152
Figure 106 : Rasm al-Hajal, « grand bâtiment » isolé, sur la rive sud de l'oued	• 152

Figure 107 : Rasm Hawiyat al-Shayba, village	• 153
Figure 108 : Khirbat al-Dawsa, vue vers le sud	• 153
Figure 109 : Constructions à caractère défensif en pierre (fort)	• 154
Figure 110 : Al-Dak, fort de type <i>quadriburgium</i>	• 154
Figure 111 : Khirbat al-Fayah, fort	• 155
Figure 112 : « Forteresses primitives »	• 155
Figure 113 : Bains de Halabiyya/ <i>Zenobia</i>	• 156
Figure 114 : Les bains en Syrie centrale : maçonneries de brique cuite	• 156
Figure 115 : Bains d'Al-Andarin, de Rasm al-Hajal et de Brad	• 157
Figure 116 : Serjilla, « café », « andrôn » ou plus vraisemblablement auberge	• 158
Figure 117 : Al-Tuba 1, grenier public (en noir) et constructions adjacentes	• 158
Figure 118 : Al-Tuba 1, mur postérieur de l'enceinte de l'entrepôt (vue du nord-est)	• 158
Figure 119 : Tall Makhrum, entrepôt en brique cuite	• 159
Figure 120 : Rasm al-Hajal, « pyrgosêkon »	• 159
Figure 121 : Architecture funéraire : les tombes creusées	• 160
Figure 122 : Architecture funéraire : les tombes aériennes (1)	• 161
Figure 123 : Architecture funéraire : les tombes aériennes (2)	• 162
Figure 124 : Architecture funéraire : les tombes mixtes	• 163
Figure 125 : Le bâtiment en calcaire d'Al-Qastal 1, fort ou mausolée ?	• 163
Figure 126 : Khirbat al-Dawsa, hypogées à <i>arcosolia</i> et <i>loculi</i>	• 163
Figure 127 : Limitation antique et parcellaire en lanière dans les environs de Nawa	• 164
Figure 128 : Enclos de territoire du village de Hawa	• 164
Figure 129 : Enclos de territoire du village de Drayb al-Wawi	• 165
Figure 130 : Mu'allaq, canalisation à ciel ouvert à partir d'un captage de source	• 165
Figure 131 : Rasm Jnayna, citerne de talweg	• 166
Figure 132 : Shallalah Srir 2, canalisation à ciel ouvert à partir d'un captage de source, toujours en usage	• 166
Figure 133 : Khanasir, puits (antique ?) équipé d'une roue à eau et associé à une construction moderne souterraine	• 166
Figure 134 : Typologie et mécanisme des <i>saqiya gear</i>	• 167
Figure 135 : Puits de la résidence rurale de Marina, à proximité des bains	• 167
Figure 136 : Abri sous dalle aménagé à Khirbat al-Dawsa	• 167
Figure 137 : Abri sous dalle avec escalier d'accès dans la cour d'une des maisons situées au sud du village de Khirbat al-Ja'ad	• 168
Figure 138 : Éléments de pressoirs retrouvés en prospection	• 168
Figure 139 : Rasm al-Ahmar 3, plan du bourg dans son environnement	• 169
Figure 140 : Wadi al-Qastal 5, plan du hameau dans son environnement	• 169
Figure 141 : Rasm Jnayna, plan du hameau dans son environnement	• 170
Figure 142 : Wadi al-Muwaylih 10, plan du hameau dans son environnement	• 170
Figure 143 : Rasm al-Fardawi, plan du monastère dans son environnement	• 171
Figure 144 : Rasm al-Zawahi 1 et 2 (à gauche), plan des fermes dans leur environnement	• 171
Figure 145 : Rasm al-Ahmar 4, plan du monastère (?) dans son environnement	• 172
Figure 146 : Jbab Tanahij, plan du hameau	• 172
Figure 147 : Khirbat al-Dawsa, plan du bourg	• 173
Figure 148 : Khirbat Husu al-Albawi, plan du hameau	• 173
Figure 149 : Rasm Afandi, plan du village	• 174
Figure 150 : Hameau de Qurbatiyya, enclos de haut de versant et parcellaire laniéré de fond de vallée	• 175
Figure 151 : Vallée de Rasm al-Hajal	• 175
Figure 152 : Hameau de Wadi al-Qastal 5, enclos de culture établis sur la basse terrasse de l'oued	• 176
Figure 153 : Vallée de Zabad 2, terrasses de culture sur le versant situé à l'opposé de la ferme	• 176
Figure 154 : Mu'allaq, oued endigué dans le village antique	• 176
Figure 155 : Irrigation de fonds de vallée à partir des oueds tributaires dans le Néguev	• 177
Figure 156 : Zabad 1, carrefour	• 177
Figure 157 : Zabad 1, vue de l'espace dégagé autour du « grand bâtiment », vers l'ouest	• 177
Figure 158 : Répartition des inscriptions datées en Syrie centrale	• 178



Abu 'Ajwa	• 183	Al-Turkmaniyya	• 238
Abu al-Fashafish*	• 184	'Amsaraddi	• 239
Abu al-Khanadiq 1	• 185	'Aqirbat	• 240
Abu al-Khanadiq 2	• 186	Aqraba	• 241
Abu al-Qudur	• 187	'Ard al-Tahunah	• 242
Abu Dahli	• 188	Asfin	• 243
Abu Habbah	• 189	Aski Maskanah	• 244
Abu Hanaya	• 190	'Atshan	• 245
Abu Haniyah	• 191	'Ayn al-Bad	• 246
Abu Huraira	• 192	Bakura	• 247
Abu Makkah	• 193	Banawi	• 248
Al-Andarin*	• 194	Barqum	• 249
Al-'Anz	• 195	Bghaidid*	• 250
Al-'Arfa*	• 196	Bir 'Ashika	• 251
Al-Awina 1***	• 197	Bir Nbaj	• 252
Al-Bab 1	• 198	Bi'r Sarya Tarawi 2	• 253
Al-Burj	• 199	Brasa	• 254
Al-Dahal	• 200	Burj al-Abyad	• 255
Al-Dak	• 201	Burj al-Sama	• 256
Al-Dawsa	• 202	Burj 'Azzawi	• 257
Al-Firjah	• 203	Burj Sbanna	• 258
Al-Habbat 1	• 204	Buz al-Khanzir	• 259
Al-Habbat 2	• 205	Dair al-Sharqi	• 260
Al-Hajab	• 206	Dair Salib	• 261
Al-Hammam 1*	• 207	Dibsi Faraj	• 262
Al-Hammam 2*	• 208	Drayb al-Wawi**	• 263
Al-Haways	• 209	Fa'lul	• 264
Al-Haways al-Qibli	• 210	Fan al-Qibli	• 265
Al-Hayza'iyya	• 211	Fan al-Shamali	• 266
Al-Hazimah	• 212	Faydat 'Adul 1*	• 267
Al-Humah	• 213	Hadir	• 268
Al-Jdaidah	• 214	Halban	• 269
Al-Khadfah	• 215	Haqla 1	• 270
Al-Khula	• 216	Harakah	• 271
Al-Kowm	• 217	Hawa	• 272
Al-Masharfah	• 218	Hir al-Shaikh	• 273
Al-Mrajab	• 219	Hjayla	• 274
Al-Mufajar	• 220	Huwayr	• 275
Al-Qal'at	• 221	Hwaysis	• 276
Al-Qanafah	• 222	I'jaiyiz	• 277
Al-Qastal 1*	• 223	I'jaz	• 278
Al-Qastal 2	• 224	'Itriya*	• 279
Al-Qdayr	• 225	Jabal 'Itriya al-Janubi 4	• 280
Al-Qusair 1	• 226	Jabal 'Itriya al-Sharqi 1	• 281
Al-Qusair 2	• 227	Jabbul	• 282
Al-Qusair 3	• 228	Jarjanaz	• 283
Al-Rubbah	• 229	Jasin	• 284
Al-Ruhaiyah	• 230	Jbab Tanahij	• 285
Al-Sa'an*	• 231	Jbain 2*	• 286
Al-Sqa'a	• 232	Jbain 3*	• 287
Al-Tah	• 233	Jibrin	• 288
Al-Tayibah 1	• 234	Jinqasah Batush 1***	• 289
Al-Tayibah 2	• 235	Jinqasah Batush 2***	• 290
Al-Tuba 1*	• 236	Jinqasah Batush 3**	• 291
Al-Tuba 2	• 237	Jnaynah	• 292

Jubb al-‘Ali 1*	• 293	Qal‘at al-Haways	• 351
Jubb al-‘Ali 2*	• 294	Qal‘at Sfirah	• 352
Jubb Marja	• 295	Qaratah	• 353
Juwal	• 296	Qasr Abu Samra	• 354
Kafr Ra’	• 297	Qasr al-Abyad	• 355
Karatin al-Kbir*	• 298	Qasr al-Hayr al-Sharqi*	• 356
Khanasir*	• 299	Qasr al-Mharram	• 357
Kharabrash	• 300	Qasr Bayt ‘Ali	• 358
Khara‘ib al-Katna 1*	• 301	Qasr Ibn Wardan 1*	• 359
Khazzana 1	• 302	Qasr Liban	• 360
Khazzana 2	• 303	Qasr Shawi	• 361
Khifsin	• 304	Qasr Shtab	• 362
Khirbat Abu Duhur	• 305	Qdaym 1	• 363
Khirbat al-Bil‘as	• 306	Qdaym 2	• 364
Khirbat al-Dawsa*	• 307	Qinasrin*	• 365
Khirbat al-Far	• 308	Qla‘a	• 366
Khirbat al-Fayah	• 309	Qubat ‘Abla	• 367
Khirbat al-Hawa	• 310	Qurbatiyya	• 368
Khirbat al-Hisan	• 311	Qusair al-Saila	• 369
Khirbat al-Ja‘ad*	• 312	Rabdah	• 370
Khirbat al-Kharbaqa	• 313	Rahjan	• 371
Khirbat al-Mansura 1	• 314	Ramlah*	• 372
Khirbat al-Tawila	• 315	Ras al-‘Ayn	• 373
Khirbat ‘Atwa	• 316	Rasm ‘Abd al-Jabbar***	• 374
Khirbat Dair Hafir	• 317	Rasm Abu Miyal 1	• 375
Khirbat Hraibjah***	• 318	Rasm Abu Miyal 2	• 376
Khirbat Hudlu	• 319	Rasm Afandi	• 377
Khirbat Husu al-Albawi	• 320	Rasm al-‘Abd	• 378
Khirbat Msharfah	• 321	Rasm al-Ahmar 1	• 379
Khirbat Muqa	• 322	Rasm al-Ahmar 2**	• 380
Khirbat Ramadan	• 323	Rasm al-Ahmar 3***	• 381
Khirbat Samrin	• 324	Rasm al-Ahmar 4***	• 382
Khirbat Shaban***	• 325	Rasm al-Ahmar 7	• 383
Khraybah	• 326	Rasm al-Basal	• 384
Khunsur ‘Itriya al-Shamali***	• 327	Rasm al-Dab’	• 385
Kunbus	• 328	Rasm al-Daba‘ 1	• 386
Kursantah	• 329	Rasm al-Daba‘ 2	• 387
Ma‘aishurin	• 330	Rasm al-Fardawi***	• 388
Ma‘an	• 331	Rasm al-Hajal***	• 389
Ma‘aqar al-Shamali	• 332	Rasm al-Jumlan*	• 390
Ma‘arat al-Shur	• 333	Rasm al-Kandil	• 391
M‘ardas	• 334	Rasm al-Karkur	• 392
Madinat al-Far	• 335	Rasm al-Khala	• 393
Maksar al-Tahtani	• 336	Rasm al-Khamis al-Sarqi 1	• 394
Maktabah	• 337	Rasm al-Kubarah	• 395
Ma‘rata	• 338	Rasm al-Nafal	• 396
Marjamin	• 339	Rasm al-Rahba	• 397
Marina**	• 340	Rasm al-Rbayt**	• 398
Ma‘saran	• 341	Rasm al-Shaar	• 399
Mghara Marzah	• 342	Rasm al-Siyala	• 400
Mintar al-Mughira	• 343	Rasm al-Suf	• 401
Mi‘rayah	• 344	Rasm al-Zawahi 1***	• 402
Mragha 2	• 345	Rasm al-Zawahi 2***	• 403
Msharfah al-Muwaylih 6*	• 346	Rasm Hawiyat al-Shayba*	• 404
Mu‘allaq**	• 347	Rasm Jnayna***	• 405
Musaytba	• 348	Rasm Ma‘aqar	• 406
Najm al-Zuhur	• 349	Rasm M‘ammash	• 407
Nawa	• 350	Rasm Marwan	• 408

Rasm Sham al-Hawa	• 409	Tamak	• 467
Rasm Zabad	• 410	Tarad	• 468
Rayan	• 411	Tashrifah	• 469
Rba‘a	• 412	Tatai	• 470
Resafa*	• 413	Tayybat al-Imam	• 471
Rijm al-Fakhar	• 414	Tell ‘Ade	• 472
Rufa	• 415	Tuwahinah 1*	• 473
Ruhwayb	• 416	Tuwahinah 2***	• 474
Rujm ‘Askar	• 417	Tuwahinah 3***	• 475
Ruwayda	• 418	Tuwahinah 4***	• 476
Sabkhat al-Hammam	• 419	Twanah	• 477
Sabura	• 420	‘Ub Janah	• 478
Sahal	• 421	‘Udihi	• 479
Salamiya	• 422	‘Ujah	• 480
Samaqiyya al-Qubliya	• 423	’Umm Adassah	• 481
Samaqiyya al-Shamaliyah	• 424	’Umm al-‘Amud Srir 1*	• 482
Sara‘	• 425	’Umm al-Jurun	• 483
Sawran	• 426	’Umm al-Ka‘iybat	• 484
Sba‘	• 427	’Umm al-Khalakhil	• 485
Sfirah	• 428	’Umm al-Mara	• 486
Shaikh ‘Ali Qasun	• 429	’Umm al-Rijm	• 487
Shaikh Barak	• 430	’Umm al-Shalik	• 488
Shaikh Hilal*	• 431	’Umm al-Tinah	• 489
Shallalah Kbir 1	• 432	’Umm al-Tlal*	• 490
Shallalah Kbir 2*	• 433	’Umm al-Tuwanah	• 491
Shallalah Srir 2*	• 434	’Umm Hartayn 1	• 492
Shbayt 2*	• 435	’Umm Hartayn 2	• 493
Shbayt 3***	• 436	’Umm Miyal 1*	• 494
Sirdah 1*	• 437	’Umm Miyal 2*	• 495
Sirdah 2**	• 438	’Umm Qalaq	• 496
Stabl ‘Antar	• 439	’Umm Wadi 1	• 497
Sukhnah	• 440	’Umm Zahmak	• 498
Sumaqiyya Janubi	• 441	Wadi Abu Hawadid 3	• 499
Suraman	• 442	Wadi al-‘Amur 2	• 500
Suriya 1	• 443	Wadi al-‘Azib 2	• 501
Suriya 2	• 444	Wadi al-Bissa 1	• 502
Tabarat al-Sakhana	• 445	Wadi al-Jarbu‘a 3	• 503
Tall ‘Abd al-‘Aziz	• 446	Wadi al-Muwaylih 10***	• 504
Tall Abu Maqbara Srir 1	• 447	Wadi al-Qastal 5***	• 505
Tall al-Amara	• 448	Wadi al-Qastal 6	• 506
Tall al-Dahab	• 449	Wadi al-Qastal 9*	• 507
Tall al-Dib	• 450	Wadi al-Zarub 4	• 508
Tall al-Hajj	• 451	Wadi al-Zarub 7*	• 509
Tall ‘Aran	• 452	Wadi al-Zarub 8*	• 510
Tall Draham 1	• 453	Wadi al-Zarub 12***	• 511
Tall Draham 2	• 454	Wadi ‘Amun 1*	• 512
Tall Draham 3	• 455	Wadi ‘Itriya 1	• 513
Tall Dukhan	• 456	Wadi ‘Itriya 2	• 514
Tall Fraj	• 457	Wadi ‘Itriya 3	• 515
Tall Halawah	• 458	Wadi ‘Itriya 4	• 516
Tall Khaznah	• 459	Wadi ‘Itriya 5	• 517
Tall Mahdum	• 460	Wadi Triyan 1	• 518
Tall Makhrum	• 461	Wadi Triyan 2***	• 519
Tall Mragha al-Shamali	• 462	Wadi Triyan 3	• 520
Tall Nas	• 463	Zabad 1**	• 521
Tall Snan	• 464	Zabad 2*	• 522
Tall Wasta	• 465	Zabad 3*	• 523
Talun	• 466	Zabudah	• 524



## **TABLEAUX**



**Tableau 1 : Voies antiques de Syrie centrale.**

Voie	Stations	Cartes et itinéraires antiques	Datation	Source
<i>Antioche – Caeciliana</i>	<i>Antioche</i> <i>Imma</i> <b>Chalcis</b> <i>Beroia</i> <i>Bathnae</i> <i>Thiltauri</i> <i>Hiéropolis</i> <i>Ceciliana</i>	<i>GP, IA, TP, CR</i>	II <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1657-1658.
<i>Apamée – Chalcis</i>	<i>Telmenissos</i>	<i>IA, TP</i>	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1657-1658.
<b>Chalcis – Bathnae</b>	<b>Bersera</b>	<i>TP, CR</i>	II <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1660.
<i>Hiéropolis – Eragiza</i>		<i>TP</i>	II <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1661.
<i>Samosate – Soura</i>	... <i>Caeciliana</i> <i>Batamali?</i> <i>Serre</i> <i>Apammari</i> <b>Eragiza</b> <b>Barbalissos</b> <i>Anthis</i> <i>Sephe</i> <b>Soura</b>	<i>GP, TP, CR</i>	II <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1663-1664.
<i>Soura – Damas</i>	<b>Soura</b> <b>Resafa</b> <b>Cholle</b> <b>Oresa</b> <i>Harak</i> <i>Palmyre...</i>	<i>GP, TP, CR</i>	II <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1666.
<i>Apamée – Palmyre</i>	<b>Theleda</b> <b>Occariba</b> <i>Centum Putea</i> <i>Palmyre</i>	<i>TP, CR</i>	II <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1672.
<i>Laudicia scabiosa?</i> <i>– Andrôna</i>	<b>Theleda</b> <b>Occariba</b> <b>Andrôna</b>	<i>TP</i>	II <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1674.
<i>Cyrrhus – Épiphanie</i>	<i>Minnica</i> <i>Beroia</i> <b>Chalcis</b> <b>Arra</b> <b>Capareas</b>	<i>IA</i>	III <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1676.
<i>Chalcis – Émèse</i>	<b>Andrôna</b> <b>Sériane</b> <b>Salamias</b>	<i>IA</i>	III <sup>e</sup> siècle	HONIGMANN 1932, col. 1677.

*GP = Géographie de Ptolémée; IA = Itinéraire Antonin; TP = Table de Peutinger; CR = Cosmographie de Ravenne.*  
En gras, les sites qui se trouvent dans la zone étudiée.

**Tableau 2 : Résultats de la prospection du glacis d'Al-Bab 1996-1997.**

Période	Âge [1]	Nombre de sites	Croissance annuelle (nombre de sites)	Localisation
Néolithique à céramique	6000-5500 av. J.-C.	5	-	Nahr al-Dahab
Halaf	5500-5000 av. J.-C.	3	-	Nahr al-Dahab
Ubaid	5000-4000 av. J.-C.	6	-	Nahr al-Dahab
Chalcolithique final	4000-3000 av. J.-C. (*)	13	-	À proximité des cours d'eau
Âge du Bronze ancien	2900-2100 av. J.-C (*)	47	-	À proximité des cours d'eau, sur l'ensemble de la zone
Âge du Bronze moyen	2000-1600 av. J.-C.	33	-	À proximité des cours d'eau, sur l'ensemble de la zone
Âge du Bronze récent	1600-1200 av. J.-C.	11	-	À proximité des cours d'eau, sur l'ensemble de la zone
Âge du Fer	1200-300 av. J.-C.	34	0,04	À proximité des cours d'eau, sur l'ensemble de la zone
Période hellénistique	300-50 av. J.-C.	49	0,2	À proximité des cours d'eau, sur l'ensemble de la zone [2]
Période romaine	50 av. J.-C.- 400 apr. J.-C.	60	0,13	À proximité des cours d'eau et sur quelques interfluves, sur l'ensemble de la zone
Période byzantine	401-636 apr. J.-C. (*)	53	0,22	À proximité des cours d'eau, sur les interfluves, sur l'ensemble de la zone
Période islamique	636-1000 apr. J.-C. (*)	52	0,14	?

Source : SCHWARTZ *et al.* 2000.

[1] Les âges donnés sont ceux fournis par SCHWARTZ *et al.* 2000, sauf ceux signalés par un (\*), dont la fourchette chronologique n'est pas précisée.

[2] La répartition des sites hellénistiques et romains n'est pas dissociée (SCHWARTZ *et al.* 2000, fig. 24, p. 455).



**Tableau 3 : Occupation de la partie sud de la *sabkha* Al-Jabbul.**

Période	Âge <sup>[1]</sup>	Nombre de sites	Croissance annuelle (nombre de sites/an)	Localisation
Paléolithique supérieur et épipaléolithique	30000-9700 av. J.-C.	20	-	Rives de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul essentiellement (13 sites sur 20)
Protonéolithique et néolithique	9700-6000 av. J.-C.	4	-	Rives de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul et source artésienne
Chalcolithique	6000-2900 av. J.-C.	6	-	Nord-ouest de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul essentiellement (4 sites sur 6)
Âge du Bronze ancien	2900-2100 av. J.-C.	15 <sup>[2]</sup> +9	-	Sur les glacis, dans les zones d'agriculture pluviale essentiellement
Âge du Bronze moyen	2100-1600 av. J.-C.	15 <sup>[3]</sup> +2	-	Nord-ouest du secteur.
Âge du Bronze récent	1600-1200 av. J.-C.	15 <sup>[4]</sup> +1	-	Nord-ouest du secteur.
Âge du Fer	1200-550 av. J.-C.	16 <sup>[5]</sup>	0,02	Rive nord-ouest de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul et glacis de Sfirah.
Période hellénistique	301-64 av. J.-C.	14 <sup>[6]</sup> +7	0,09	Rive nord-ouest de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul <sup>[7]</sup> et piémont du Jabal Shbayt
Période romaine	64 av. J.-C.- 395 apr. J.-C.	12 <sup>[8]</sup> +18	0,065	Rive ouest de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul, piémont ouest du Jabal Shbayt et couloir de Munbatah
Période byzantine	395-636 apr. J.-C.	40 <sup>[9]</sup> +44 (dont 17 temporaires)	0,28 (sites temporaires exclus)	Plateaux et piémonts, vallées et dans une moindre mesure le sud et le sud-est
Période omeyyade	636-750 apr. J.-C.	21 (dont 7 temporaires)	0,12 (sites temporaires exclus)	À proximité de la <i>sabkha</i> Al-Jabbul ou sur le piémont des <i>mesas</i> , mais également dans l'est
Période abbasside	750-968 apr. J.-C.	6 (dont 2 temporaires)	0,02	-
Période ayyoubide	968 (sic)- 1258 apr. J.-C.	11 (dont 5 temporaires)	0,02	-
Période mamelouke	1258-1516	5 (dont 2 temporaires)	0,01	-

[1] Les âges donnés sont ceux fournis par RIGOT 2003, tableau 4. Je n'ai pas tenu compte dans ce tableau des sites prospectés par G. Schwartz.

[2] La datation de ces 15 sites a été déterminée par R. Maxwell Hyslop. La périodisation est à revoir.

[3] Idem.

[4] Idem.

[5] Les informations fournies par J.-B. Rigot pour l'âge du Fer reposent sur la publication de R. Maxwell Hyslop et, comme il le souligne, les datations anciennes doivent être revues.

[6] Ces 14 sites sont ceux recensés par R. Maxwell Hyslop. Leur datation devrait être actualisée.

[7] Les sites de ce secteur ont été exclusivement répertoriés par R. Maxwell Hyslop.

[8] Ces sites sont ceux recensés par R. Maxwell Hyslop. Leur datation devrait être actualisée.

[9] Pour 40 de ces sites, la datation est tenue comme incertaine et doit être revue.

Source : RIGOT 2003.

**Tableau 4 : Occupation de la zone de prospection « Marges arides ».**

Période	Âge[1]	Fondations nouvelles	Occupation secondaire	Nombre total de sites	Croissance annuelle (nombre de fondations/an)	Type d'occupation
Paléolithique	70000-17500 av. J.-C. cal.	31			-	Chasseurs-cueilleurs
Protonéolithique et néolithique	10000-6000 av. J.-C. cal.	18			-	Temporaire essentiellement.
Chalcolithique et Uruk	6000-2900 av. J.-C.	12			-	Temporaire.
Âge du Bronze ancien	2900-2100 av. J.-C.	191 (dont 125 Bronze ancien iv)	28 (10*)	222 (10*)	-	Sédentaire et temporaire.
Âge du Bronze moyen	2100-1600 av. J.-C.	23	74 (73*)	97 (73*)	-	Sédentaire et temporaire.
Âge du Bronze récent	1600-1200 av. J.-C.	-	5 (3*)	5 (3*)	-	-
Âge du Fer	1200-301 av. J.-C.	6	66 (3*)	72 (3*)	0,006	Sédentaire et temporaire.
Période hellénistique	301-64 av. J.-C.	88	51 (28*)	149 (28*)	0,37	Plus de 50 % de sites temporaires.
Période romaine	64 av. J.-C.-284 apr. J.-C.	180	189 (117*)	369 (117*)	0,51	Plus de 50 % de sites temporaires.
Période romaine tardive	284-395 apr. J.-C.	15	44 (36*)	59 (36*)	0,13	-
Période byzantine	395-636 apr. J.-C.	168	239 (32*, 149**)	407 (32*, 149**)	0,7	Sédentaire et temporaire.
Période omeyyade	636-750 apr. J.-C.	15	108 (89*)	123 (89*)	0,13	20 sites de nomades ou semi-sédentaires[2]
Période abbasside	750-968 apr. J.-C.	2	78 (37*)	80 (37*)	0,009	24 sites de nomades ou semi-sédentaires[3]
Période ayyoubide	1171-1258 apr. J.-C.	6	187	193	0,02	-
Période mamelouke	1258-1516 apr. J.-C.	1	22 (12*)	23 (12*)	0,003	-

(n\*) indique le nombre de sites occupés au cours de la période immédiatement antérieure et (n\*\*) le nombre de sites occupés au cours de l'avant-dernière période citée.

[1] Les âges sont donnés d'après GEYER 2000b, tableau p. 163.

[2] GEYER et ROUSSET sous presse.

[3] GEYER et ROUSSET sous presse.

Source : base de données temporaire du programme « Marges arides de la Syrie du Nord » et GEYER et ROUSSET sous presse.

**Tableau 5 : Modules de brique crue utilisés en Syrie centrale.**

Site	Datation	Type de bâtiment	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Épaisseur (cm)	Joint (cm)	Sources
Umm al-Tlal/ Nadwiyat al-Qdayr	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle	?	40	30	15		MAJCHEREK et TAHA 2004, p. 230.
Khirbat Ramadan	milieu III <sup>e</sup> siècle	<i>cella</i> du « temple »	46	46	12		SCHLUMBERGER 1951, p. 36
			68	40	16,5		
			69	40	18		
			81	44	16		
			82	42	17		
			89	43	12		
Al-Khula	début IV <sup>e</sup> siècle	<i>castellum</i>	40	40	10		KONRAD 2001a, p. 16
Rasm al-Rbayt	romain tardif ? ou byzantin	« grand bâtiment »	42	30	10	2 à 3	Prospection de novembre 2006
Qusair al-Saila	IV <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> siècle	<i>castellum</i>	46 à 48			2 à 3	KONRAD 2001a, p. 24
Al-Andarin	milieu V <sup>e</sup> - fin VI <sup>e</sup> siècle	maison	54	54	9	4	STRUBE 2003, p. 92.
			38 à 42	20 à 30	9	4	
Rasm al- Ahmar 2	byzantin	« grand bâtiment »	45		11		Prospection de novembre 2006
Rasm al-Hajal	VI <sup>e</sup> siècle ?	?	56		10	1,5 à 2,5	Prospection de novembre 2006
Qasr al-Hayr al-Sharqi	VIII <sup>e</sup> - début IX <sup>e</sup> siècle	maison	40	40	9		GENEQUAND 2005a, p. 154.
			36,5 à 42		8 à 10		GENEQUAND 2008a, p. 152.
		38	38	9		GENEQUAND 2003a, p. 47.	
		40	40	10		GENEQUAND 2003a, p. 49.	
		42	42	9		GENEQUAND 2003a, p. 49.	
Rasm al-Shaar	omeyyade ou plus tardif ?	?	41	11	11		SCHLUMBERGER 1951, p. 46.

**Tableau 6 : Modules de brique cuite utilisés en Syrie centrale.**

Site	Datation	Bâtiment	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Épaisseur (cm)	Joint (cm)	Source
'Umm al-Khalakhil	IV <sup>e</sup> -milieu du VI <sup>e</sup> siècle	église 2 (abside) et 2 autres bâtiments de fonction indéterminée	30	29	3,8		LASSUS 1935, p. 76.
Al-Andarin	milieu V <sup>e</sup> -fin VI <sup>e</sup> siècle	maison	49	49	4,5		STRUBE 2003, p. 92.
		<i>kastron</i>	45	30	5,5		
Qasr Ibn Wardan	seconde moitié du VI <sup>e</sup> siècle	?	34	30	3,5		PAES 2B, p. 27.
			37	34	4		
		église	35	35	4 à 5	4 à 6	
	564, 572	résidence	32	32	4 à 5	6 à 7	Mission d'étude de 2002.
			35	35	3,5	4,5 à 7	
561	« caserne »	36	36	3,5	5	DEICHMANN 1979, p. 527.	
Rasm al-Hajal	milieu du VI <sup>e</sup> siècle	bains	41	32			Prospection de novembre 2006.
			34	34	4	5 à 7	
			25	22			
Tall Makhrum	V <sup>e</sup> siècle ?[1]	entrepôt/citerne	44	38	5	5 à 8	DEICHMANN 1979, p. 497.
Aski Maskanah	VI <sup>e</sup> siècle[2]	<i>praetorium</i>	36	36	3	6	FINKBEINER 2004, p. 89 ; DEICHMANN 1979, p. 497.
			48	48	3,5		
			52	52	4		
Suriya 1	après 540	<i>castellum</i>	37	36			DEICHMANN 1979, p. 499 et 527.
			38	36			
			37	37			
			37,5	37,5	6	2, 5 à 16	
			38	37			
			39	39			
			41	41	5	5 à 7	
Resafa	après 540	<i>praetorium</i> ?	50	37	4 à 5	6	ULBERT 1989, p. 290.
		citernes	47	48			DEICHMANN 1979, p. 500.
			52	53	4		
		citernes (voûtes)	36	36	3,5 à 4		
Marina	byzantine	bains	36	26	3,6 à 3,7		Base de données « Marges arides ».
Khirbat al-Tawila	byzantine ou omeyyade	bains?		20	5		Base de données « Marges arides ».
Qasr al-Hayr al-Sharqi	omeyyade	« large enclosure »	24	24	5 à 6		GRABAR <i>et al.</i> 1978, p. 55.
Qusair al-Saila	islamique	bains	40 (diamètre des briques rondes)				KONRAD 2001a, p. 41.
			?	40			

[1] À noter que F. W. Deichmann date le site de Tall Makhrum de 564 (DEICHMANN 1979, p. 527). J'ignore sur quelle base.

[2] Le *praetorium* d'Aski Maskanah/*Barbalissos* daterait également de 546, d'après F. W. Deichmann (DEICHMANN 1979, p. 527). Là encore, j'ignore sur quel critère il fonde cette datation.

[3] La dernière dimension que donne F. W. Deichmann, à savoir une épaisseur de joints de 16 cm, semble exagérée.

**Tableau 7 : Typologie des fermes. Critères d'identification, nature de l'occupation et sources.**

Site	Critères d'identification	Période(s) d'occupation	Nature de l'occupation	Documentation graphique
Al-Jdaidah	aménagements hydrauliques	romain tardif, byzantin*	permanente	-
Faydat 'Adul 1	possibilités de cultures, citernes, cavités	byzantin, omeyyade (-)*	permanente ?	photographies de terrain (mai 2007)
Faydat Ma'rai 3	cavités sous dalle, possibilités de culture	romain	temporaire	photographies de terrain (mai 2007)
Jabal 'Itriya al-Janubi 4	enclos, cavités, puits	byzantin*	temporaire ?	-
Jinqasah Batush 1	aménagements agricoles, enclos de territoire	romain (-) et byzantin (+)**	permanente	relevé au GPS (novembre 2006)
Khara'ib al-Katna 1	enclos de territoire	romain, byzantin*	permanente	images satellitaires
Khirbat al-Far	enclos de proximité	?****	?	photographie aérienne de 1958 et plan de R. Mouterde et A. Poidebard
Khirbat al-Hisan	enclos de proximité	?****	?	plan de R. Mouterde et A. Poidebard
Khirbat al-Kharbaqa	aménagements agricoles	romain, byzantin****	?	plan de R. Mouterde et A. Poidebard
Rasm al-Fardawi	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé au GPS (novembre 2007)
Rasm al-Jumlan	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	images satellitaires
Rasm al-Zawahi 1	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé au GPS (novembre 2007)
Rasm al-Zawahi 2	aménagements agricoles	byzantin*	permanente ?	relevé au GPS (novembre 2007)
Rasm M'ammash	enclos de territoire	romain, byzantin (?) et abbasside*	permanente ?	images satellitaires
Sirdah 2	aménagements agricoles	byzantine ?***	permanente	relevé à partir d'images satellitaires[1]
Sumaqiyya Janubi	possibilités de culture	byzantin*	permanente	photographie aérienne de 1958
Tuwahinah 2	aménagements agricoles, enclos de territoire	omeyyade**	permanente	relevé au GPS (novembre 2006)
'Umm al-Ka'iybat	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé architectural « Marges arides »
'Umm Miyal 2	aménagements agricoles	byzantin****	permanente	images satellitaires
Wadi 'Itriya 3	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé architectural « Marges arides »
Wadi al-Bissa 1	cavités sous dalle	romain tardif, byzantin et ayyubide*	temporaire ?	relevé architectural « Marges arides »
Wadi al-Qastal 6 [2]	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé à partir d'images satellitaires
Wadi al-Zarub 7	cavités sous dalle	romain (?), byzantin*	temporaire ?	croquis de terrain et photographie aérienne de 1958
Wadi Triyan 1	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé architectural « Marges arides »
Wadi Triyan 2	aménagements agricoles, enclos de territoire	byzantin*	permanente	relevé au GPS (novembre 2007)
Zabad 2	aménagements agricoles	byzantin****	permanente	photographies de terrain (avril 2006)
Zabad 3	aménagements agricoles	byzantin****	permanente	photographies de terrain (avril 2006)

(\*) datation fournie par la base de données « Marges arides ».

(\*\*) datation fournie par M.-O. Rousset à partir du matériel céramique collecté lors de mes prospections.

(\*\*\*) datation établie par J.-B. Rigot, fondée une prospection de surface, le matériel ayant également été daté par M.-O. Rousset.

(\*\*\*\*) datation proposée par R. Mouterde et A. Poidebard, à revoir.

[1] Le relevé du bâtiment à partir d'images satellitaires s'appuyait sur un croquis de terrain d'avril 2006.

[2] Wadi al-Qastal 6 pourrait appartenir à la catégorie des fermes comme à celle des monastères. Je l'ai intégré à l'étude des fermes et je discute également de son cas dans la partie consacrée aux monastères isolés.

**Tableau 8 : Superficie des fermes.**

Site	Superficie globale (m <sup>2</sup> )	Type de ferme
Khirbat al-Hisan	915	petite (< 1 600 m <sup>2</sup> )
Rasm al-Zawahi 2	1 030	
'Umm al-Ka'iybat	1 081	
Wadi 'Itriya 3	1 116	
Khara'ib al-Katna 1	1 272	
Sirdah 2	1 277	
Wadi al-Bissa 1	1 286	
Wadi al-Zarub 7	1 443	
Jinqasah Batush 1	1 594	
Wadi Triyan 1	1 917	moyenne (> 1 600 m <sup>2</sup> et < 2 400 m <sup>2</sup> )
Khirbat al-Kharbaqa	2 000	
Wadi Triyan 2	2 031	
Tuwahinah 2	2 056	
Umm Miyal 2	2070	
Rasm al-Zawahi 1	2 337	
Rasm al-Jumlan	2 361	
Wadi al-Qastal 6	2 370	
Khirbat al-Far	3 907	grande (> 3 500 m <sup>2</sup> )
Sumaqiyya Janubi	4 020	
Rasm al-Fardawi	4 023	
Rasm M'ammash	5 900	

**Tableau 9 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les fermes.**

Sit	Type de ferme	Surface globale (m <sup>2</sup> )	Surface construite (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )
Wadi al-Bissa 1	Petite	1 286	28,8 (soit 370 m <sup>2</sup> )	71,2 (soit 916 m <sup>2</sup> )
Sirdah 2	Petite	1 277	44,2 (soit 565 m <sup>2</sup> )	55,8 (soit 712 m <sup>2</sup> )
Wadi 'Itriya 3	Petite	1 116	68,5 (soit 764 m <sup>2</sup> )	31,5 (soit 352 m <sup>2</sup> )
Khirbat al-Far	Grande	3 907	40,4 (soit 1 577 m <sup>2</sup> )	59,6 (soit 2 330 m <sup>2</sup> )

**Tableau 10 : Dimensions des pièces dans les fermes.**

Pièces carrées			Nombre de pièces	Pièces rectangulaires			Nombre de pièces
<b>Surface &gt; 50 m<sup>2</sup></b>							
-	-	-	-	Sirdah 2 (d)	13,6 x 7 m	95 m <sup>2</sup>	1
				Sirdah 2 (a)	11 x 7 m	77 m <sup>2</sup>	1
Nombre total de pièces			-	Nombre total de pièces			2
<b>Surface &gt; 30 et &lt; 50 m<sup>2</sup></b>							
Wadi 'Itriya 3 (a)	7,3 x 6,5 m	47,5 m <sup>2</sup>	1	Wadi 'Itriya 3 (c)	8,5 x 5 m	42,5 m <sup>2</sup>	1
Rasm al-Zawahi 1 (b)	7 x 6 m	42 m <sup>2</sup>	2	Rasm al-Zawahi 1 (a)	11,5 x 4,3 m	49,5 m <sup>2</sup>	1
Sirdah 2 (c)	5,9 x 5,8 m	34 m <sup>2</sup>	5	Wadi al-Bissa 1 (a)	7,9 x 6,2 m	49 m <sup>2</sup>	1
Al-Jdaidah	7 x 7 m	49 m <sup>2</sup>	3				
Jabal 'Itriya al-Janubi 4	6 x 6 m	36 m <sup>2</sup>	2				
Nombre total de pièces			13	Nombre total de pièces			3
<b>Surface &lt; 30 m<sup>2</sup></b>							
Sirdah 2 (b)	4,5/5,3 x 5,6 m	25,2/29,7 m <sup>2</sup>	3	Wadi 'Itriya 3 (b)	5,6 x 3,5 m	19,6 m <sup>2</sup>	4
Rasm al-Fardawi (c)	3,5/3,7 x 4 m	14/14,8 m <sup>2</sup>	2	Rasm al-Fardawi (a)	5,7 x 3/4,2 m	17,1/23,94 m <sup>2</sup>	5
				Rasm al-Fardawi (b)	6 x 4,6 m	27,6 m <sup>2</sup>	1
Nombre total de pièces			5	Nombre total de pièces			10

**Tableau 11 : Indicateurs de prospérité dans les fermes.**

Site	Type de ferme	Tuiles	Tesselles polychromes	Tesselles monochromes	Pierre taillée	Enduits muraux	Étage	Indicateurs de prospérité (total)
Jinqasah Batush 1	Petite	x (rares)						1
Khara'ib al-Katna					x (calcaire)			1
Rasm al-Zawahi 2		x (rares)		x				2
Sirdah 2								0
'Umm al-Ka'iybat		x (rares)	x			x	x	5
Wadi al-Bissa 1								0
Wadi al-Zarub 7								0
Wadi 'Itriya 3					x		x	2
Rasm al-Jumlan	Moyenne							0
Rasm al-Zawahi 1		x		x			x	3
Tuwahinah 2								0
Umm Miyal 2						x (basalte)		1
Wadi al-Qastal 6					x		x	2
Wadi Triyan 2							0	
Rasm al-Fardawi	Grande	x		x			x	3
Rasm M'ammash				x				1
Al-Jdaidah	?	x	x	x				3
Faydat 'Adul 1		x		x			x	3
Faydat Ma'rai 3		x						1
Jabal 'Itriya al-Janubi 4								0
Jabal 'Itriya al-Sharqi 1								0
Jubb al-'Ali 2								0
Rasm 'Abu Miyal 2								0
Rasm al-Khala								0
Zabad 2						x (basalte)		1
Zabad 3						x (basalte)	x	2



**Tableau 12 : Datation des principaux hameaux étudiés**

Site	Occupation hellénistique	Occupation romaine	Occupation romaine tardive	Occupation byzantine	Occupation omeyyade	Occupation ayyubide
Khirbat 'Atwa (*)	x	x				
Rasm Jnayna (*)				x		
Rasm Marwan [1] (*)		x	x	x	x	x
Shbayt 3 (**)		x	x	x		
Wadi al- 'Amur 2 (*)		x	x	x		
Wadi al-Muwaylih 10 (*)		x		x		
Wadi al-Qastal 5 (*)		x		x		
Wadi al-Zarub 4 (*)		x		x		
Wadi al-Zarub 12 (*)		x		x		

(\*) datation fondée sur les données de la base « Marges arides » .

(\*\*) datation établie d'après une étude du matériel de surface par M.-O. Rousset.

[1] Ce site a longtemps été tenu pour romain, en raison de la découverte d'inscriptions datées de 191 et de 238-239 apr. J.-C. et de la présence d'un petit temple, dégagé par D. Schlumberger (SCHLUMBERGER 1951, p. 25 et 156). La collecte du matériel de surface au cours de la prospection « Marges arides » a cependant permis d'identifier d'autres périodes d'occupation, notamment byzantine et omeyyade. Ce résultat conduit naturellement à s'interroger sur la validité des datations établies par D. Schlumberger pour l'ensemble des sites de ce secteur.

**Tableau 13 : Superficie globale des maisons de hameau**

Site	Maison (identifiant)	Datation	Type d'occupation	Type de maison	Superficie globale (m <sup>2</sup> )
Wadi al-Zarub 12	B	romain, byzantin	temporaire ?		44
Rasm Jnayna	H	byzantin	sédentaire		60
Wadi al-Zarub 12	E	romain, byzantin	temporaire ?	très petite (< 200 m <sup>2</sup> )	64
Rasm Jnayna	G	byzantin	sédentaire		108
Wadi al-Qastal 5	H	romain, byzantin	sédentaire		151
Wadi al-Qastal 5	E	romain, byzantin	sédentaire		313
Wadi al-Qastal 5	D	romain, byzantin	sédentaire		435
Wadi al-'Amur 2	B	romain, romain tardif, byzantin	temporaire ?		524
Rasm Jnayna	F	byzantin	sédentaire		540
Rasm Jnayna	A	byzantin	sédentaire		655
Shbayt 3	B	romain, romain tardif, byzantin	sédentaire	petite (> 200 et < 900 m <sup>2</sup> )	701
Rasm Jnayna	C	byzantin	sédentaire		702
Wadi al-Qastal 5	F	romain, byzantin	sédentaire		730
Wadi al-'Amur 2	A	romain, romain tardif, byzantin	temporaire ?		768
Wadi al-Qastal 5	C	romain, byzantin	sédentaire		877
Shbayt 3	A	romain, romain tardif, byzantin	sédentaire		896
Rasm Jnayna	C	byzantin	sédentaire		948
Wadi al-Qastal 5	G	romain, byzantin	sédentaire	moyenne (> 900 et < 1 200 m <sup>2</sup> )	983
Wadi al-Qastal 5	B	romain, byzantin	sédentaire		1022
Rasm Jnayna	E	byzantin	sédentaire		1077
Wadi al-Zarub 4	A	romain, byzantin	temporaire ?		1192
Rasm Marwan	A	romain, romain tardif, byzantin, omeyyade, ayyubide	?		1578
Wadi al-Muwaylih 10	B	romain, byzantin	temporaire ?	grande (> 1 200 m <sup>2</sup> )	1610
Wadi al-Muwaylih 10	A	romain, byzantin	temporaire ?		1834
Wadi al-Qastal 5	A	romain, byzantin	sédentaire		1859

**Tableau 14 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons des hameaux**

Site	Maison (identifiant)	Type d'occupation	Type de maison	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )	Surface à ciel ouvert (%)	Rapport surface bâtie/surface à ciel ouvert
Rasm Jnayna	A	sédentaire	petite	655	397	<b>60,6</b>	258	<b>39,4</b>	<b>1,54</b>
Wadi al-'Amur 2	A	temporaire ?	petite	768	447	<b>58,2</b>	321	<b>41,8</b>	<b>1,4</b>
Rasm Marwan	A	?	grande	1578	784	<b>49,7</b>	794	<b>50,3</b>	<b>0,99</b>
Wadi al-Qastal 5	D	sédentaire	petite	435	209	<b>48</b>	226	<b>52</b>	<b>0,92</b>
Rasm Jnayna	F	sédentaire	petite	540	231	<b>42,8</b>	309	<b>57,2</b>	<b>0,75</b>
Wadi al-Qastal 5	E	sédentaire	petite	313	132	<b>42,2</b>	181	<b>57,8</b>	<b>0,73</b>
Rasm Jnayna	D	sédentaire	petite	702	285	<b>40,6</b>	417	<b>59,4</b>	<b>0,68</b>
Wadi al-Qastal 5	B	sédentaire	moyenne	1022	384	<b>37,6</b>	638	<b>62,4</b>	<b>0,6</b>
Wadi al-Qastal 5	F	sédentaire	petite	730	254	<b>34,8</b>	476	<b>65,2</b>	<b>0,53</b>
Rasm Jnayna	C	sédentaire	moyenne	948	311	<b>32,8</b>	637	<b>67,2</b>	<b>0,49</b>
Wadi al-Qastal 5	A	sédentaire	grande	1859	552	<b>29,7</b>	1307	<b>70,3</b>	<b>0,42</b>
Wadi al-'Amur 2	B	temporaire ?	petite	524	150	<b>28,6</b>	374	<b>71,4</b>	<b>0,4</b>
Wadi al-Muwaylih 10	A	temporaire ?	grande	1834	422	<b>23</b>	1412	<b>77</b>	<b>0,3</b>
Wadi al-Qastal 5	C	sédentaire	petite	877	193	<b>22</b>	684	<b>78</b>	<b>0,28</b>
Shbayt 3	B	sédentaire	petite	701	150	<b>21,4</b>	551	<b>78,6</b>	<b>0,27</b>
Rasm Jnayna	E	sédentaire	moyenne	1077	223	<b>20,7</b>	854	<b>79,3</b>	<b>0,26</b>
Wadi al-Muwaylih 10	B	temporaire ?	grande	1610	334	<b>20,7</b>	1276	<b>79,3</b>	<b>0,26</b>
Shbayt 3	A	sédentaire	petite	896	82	<b>9,1</b>	814	<b>90,9</b>	<b>0,1</b>

**Tableau 15 : Dimensions des pièces dans les maisons de hameaux.**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	6	5 %	28 %
10<20	10	8 %	
20<30	18	15 %	
30<40	32	26,5 %	56,5 %
40<50	36	30 %	
50<60	11	9 %	
60<70	3	2,5 %	
70<80	3	2,5 %	16 %
80<90	2	1,5 %	

**Tableau 16 : Superficie des maisons villageoises en terre.**

Site	Maison (identifiant)	Superficie globale (m <sup>2</sup> )
Jbab Tanahij	K	56
Jbab Tanahij	F	150
Jbab Tanahij	D	300
Jbab Tanahij	I	663
Jbab Tanahij	H	681
Jbab Tanahij	N	733
Jbab Tanahij	E02b	825
Jbab Tanahij	E02a	898
Rasm Afandi	G31	974
Jbab Tanahij	G	1046
Jbab Tanahij	J	1342
Jbab Tanahij	M	1587
Jbab Tanahij	L	1631
Jbab Tanahij	C	1653
Jbab Tanahij	B	2138
Jbab Tanahij	A	2723
Rasm Afandi	A02	3032

**Tableau 17 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons villageoises en terre**

Site	Maison (identifiant)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )	Surface à ciel ouvert (%)	Rapport surface bâtie/ surface à ciel ouvert
Rasm Afandi	A02	3032	1296	<b>42,7</b>	1598	<b>57,3</b>	<b>0,81</b>
Jbab Tanahij	I	663	286	<b>43,1</b>	377	<b>56,9</b>	<b>0,76</b>
Rasm Afandi	G31	974	407	<b>41,8</b>	567	<b>58,2</b>	<b>0,72</b>
Jbab Tanahij	A	2723	925	<b>34</b>	1798	<b>66</b>	<b>0,51</b>
Jbab Tanahij	H	681	214	<b>31,4</b>	467	<b>68,6</b>	<b>0,46</b>
Jbab Tanahij	C	1653	491	<b>29,7</b>	1162	<b>70,3</b>	<b>0,42</b>
Jbab Tanahij	D	300	87	<b>29</b>	213	<b>71</b>	<b>0,4</b>
Jbab Tanahij	J	1342	305	<b>22,7</b>	1037	<b>77,3</b>	<b>0,29</b>

**Tableau 18 : Dimensions des pièces dans les maisons de village en terre.**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	16	13 %	62 %
10<20	27	22 %	
20<30	34	27 %	
30<40	40	32 %	33,50 %
40<50	2	1,5 %	
50<60	2	1,5 %	4 %
60<70	2	1,5 %	
70<80	0	0%	
80<90	1	1 %	

**Tableau 19 : Superficie des maisons villageoises en pierre.**

Site	Maison (identifiant)	Surface globale (m <sup>2</sup> )
Al-Khadfah		180*
Ma'rata	1	312
Ujah		382*
Al-Tuba 2	2	486
Ma'rata	2	492
Ma'rata	3	555

(\*) surface minimale.

**Tableau 20 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons villageoises en pierre**

Site	Maison (identifiant)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )	Surface à ciel ouvert (%)	Rapport surface bâtie/ surface à ciel ouvert
Ma'rata	3	555	333	<b>60</b>	222	<b>40</b>	1,5
Ma'rata	1	312	155	<b>49,7</b>	157	<b>50,3</b>	0,99
Ma'rata	2	492	243	<b>49,4</b>	249	<b>50,6</b>	0,97
Al-Tuba 2	2	486	421	<b>86,6</b>	65	<b>13,4</b>	6,47

**Tableau 21 : Dimensions des pièces dans les maisons de village en pierre.**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	2	7,7 %	
10<20	7	27 %	57,7 %
20<30	6	23 %	
30<40	9	34,5 %	42,2 %
40<50	2	7,7 %	

**Tableau 22 : Superficie des maisons de Karatin al-Kbir.**

Maison (identifiant)	Surface globale (m <sup>2</sup> )
Maison 3	252
Maison 7	330
Maison 4	432*
Maison 6	464
Maison 5	634
Maison 8	745

(\*) surface minimale.

**Tableau 23 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons de Karatin al-Kbir.**

Maison (identifiant)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )	Surface à ciel ouvert (%)	Rapport surface bâtie/ surface à ciel ouvert
Maison 4*	432	321	<b>74,3</b>	111	<b>25,7</b>	2,89
Maison 5	634	465	<b>73,4</b>	169	<b>26,6</b>	2,75
Maison 7	330	231	<b>71,8</b>	93	<b>28,2</b>	2,48
Maison 3	252	167	<b>66,3</b>	85	<b>33,7</b>	1,96
Maison 6	464	285	<b>61,4</b>	179	<b>38,6</b>	1,59
Maison 8	745	436	<b>58,5</b>	309	<b>41,5</b>	1,41

(\*) plan incomplet.

**Tableau 24 : Dimensions des pièces dans les maisons de Karatin al-Kbir**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	3	8,3 %	
10<20	11	30,6 %	63,9 %
20<30	9	25 %	
30<40	9	25 %	
40<50	4	11,1 %	36,1 %

**Tableau 25 : Rapport entre les surfaces couvertes et les espaces à ciel ouvert dans les maisons urbaines**

Site	Maison (identifiant)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (m <sup>2</sup> )	Surface bâtie (%)	Surface à ciel ouvert (m <sup>2</sup> )	Surface à ciel ouvert (%)	Rapport surface bâtie/ surface à ciel ouvert
Al-Andarin	État 1	206	174	<b>84,5</b>	32	<b>15,5</b>	5,44
	État 2	520	488	<b>93,8</b>	32	<b>6,2</b>	15,25
	État 3	>575	543	<b>94,4</b>	32	<b>5,6</b>	17
Halabiyya	Maison B	600	448	<b>74,7</b>	152	<b>25,3</b>	2,94
	Maison C	439	370	<b>84,3</b>	69	<b>15,7</b>	5,36
	Maison D	479	360	<b>75,2</b>	119	<b>24,8</b>	3,02

**Tableau 26 : Dimensions des pièces dans les maisons de Halabiyya**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	3	14,3 %	
10<20	10	47,6 %	80,9 %
20<30	4	19 %	
30<40	2	9,5 %	
40<50	1	4,8 %	14,3 %
50<60	0	-	
60<70	1	4,8 %	4,8 %

**Tableau 27 : Dimensions des pièces dans la résidence de Qasr Ibn Wardan**

Superficie des pièces (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces	Pourcentage de pièces	Total
0<10	12	29,3 %	73,2 %
10<20	6	14,6 %	
20<30	12	29,3 %	
30<40	7	17 %	19,4 %
40<50	1	2,4 %	
50<60	0	-	7,3 %
60<70	1	2,4 %	
>70	2	4,9 %	

**Tableau 28 : Dimensions des églises en Syrie centrale.**

Site	Identifiant église	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m <sup>2</sup> )
Talun	Chapelle ?	10,6	6,22	± 66
Al-Habbat 1	Chapelle du « fort »	9,48	7,23	± 69
Al-Firjah	Chapelle annexe	10,64	6,96	± 74
Al-Andarin	Église 3	10,8	10,74	± 116
Dair Nawa	Église conventuelle	14,09	9,17	± 129
Rasm al-Hajal	Oratoire Sainte-Marie	13,98	9,35	± 131
Abu Makkah	Chapelle Nord	15,26	8,64	± 132
Al-Andarin	Église 2	14,26	9,29	± 132
Abu Makkah	Chapelle Sud	17,1	8,05	± 138
Qusair al-Saila	Église conventuelle	14,88	10,55	± 157
Tall Draham 1	Église conventuelle ?	14,08	13,45	± 189
Khirbat Muqa	Église	16,76	11,7	± 196
Al-Andarin	Église 7	16,76	13,08	± 219
Stabl 'Antar	Église conventuelle ?	16,44	13,53	± 222
Al-Tuba 2	Église	18,39	12,26	± 225
Rayan	Église	19,14	12,303	± 235
'Umm al-Khalakhil	Église 2	18,61	13,43	± 250
Mir'ayah	Église octogonale	18,39	14,46	± 266
Mu'allaq	Église Ouest	19,96	13,35	± 266
Qasr Ibn Wardan	Église	18,1	14,79	± 268
'Umm al-Khalakhil	Église 1	20,4	14,78	± 302
Kursantah	Église	24,7	12,61	± 311
Nawa	Église	21,9	14,4	± 315
Al-Firjah	Église	24,87	12,93	± 322
Al-Andarin	Église 8	20,5	15,87	± 325
Al-Andarin	Église 4	22,16	14,76	± 327
Fa'lul	Église des Archanges	19,8	16,67	± 330
Al-Ruhaiyah	Église 3	24,9	13,58	± 338
Al-Andarin	Église du <i>kastron</i>	20,9	16,4	± 343
Resafa	Basilique D	23,58	15,08	± 356
Rasm al-Rbayt	Église extra-muros	24,67	15,52	± 383
Hawa	Église A	24,75	15,92	± 394
Hawa	Église B	25,13	15,7	± 395
Qasr Bayt 'Ali	Église	25,31	15,75	± 399
Karatin al-Kbir	Église Sud	24,6	17,02	± 419
'Umm al-Tuwanah	Église	27,2	15,52	± 422
Al-Habbat 2	Église	25,05	16,9	± 423
Qasr Abu Samra	Église	27,99	16,54	± 463
Al-Andarin	Église 5	31,26	15,92	± 498
Tayyibat al-Imam	Église	26,86	18,96	± 509
Al-Andarin	Église 6	28,53	18	± 514
'Umm al-Khalakhil	Église 3	29,6	18,34	± 543
Mu'allaq	Église du « grand bâtiment »	33,1	19,05	± 631
I'jaz	Église des Apôtres	35,67	17,73	± 632
Tall Makhrum	Église « grand bâtiment »	29,56	22,6	± 668
Zabad 1	Église Est	33,69	21,64	± 729
Dibsi Faraj	Église de la citadelle	34,45	21,7	± 748
Rasm al-Rbayt	Église intra-muros	39,78	19,05	± 758
Ma'rata	Église	39,82	19,14	± 762
Zabad 1	Église du « grand bâtiment »	36,27	21,43	± 777
Resafa	Basilique C	40,35	21,05	± 849
Khanasir	Église intra-muros	37,31	24,52	± 915
Dibsi Faraj	Église de la citadelle	43,75	21,7	± 949
Al-Andarin	Église 1	43,57	24,7	± 1076
Dibsi Faraj	Église hors-les-murs	50,86	23,93	± 1217
Resafa	<i>Martyrion</i>	41,45	32,98	± 1367
Resafa	Basilique B	51,17	28,59	± 1463
Resafa	Église de la Sainte-Croix	53,45	28,4	± 1518
Karatin al-Kbir	« Cathédrale »	61,15	27,16	± 1661
Rasm al-Ahmar 2	Église du « grand bâtiment »	20*	17*	± 340*
Mir'ayah	Église Est	23,77*	-	-
Al-Ruhaiyah	Église 1	-	12,68	-
Al-Ruhaiyah	Église 2	-	13,43	-
Zabad 1	Église Ouest	28*	-	-
Hir al-Shaikh	Église	28*	-	-
Rasm al-Hajal	Église	28,22	-	-
'Umm Hartayn 2	Église	27,43	-	-
Sawran	Église	14,05*	-	-
'Amsaraddi	Église du <i>castellum</i>	-	11,16*	-

(\*) dimension minimale, le plan de l'église est incomplet. Les dimensions des édifices et leur superficie ont été calculées à partir des plans disponibles. Il s'agit moins des dimensions et de la surface exacte des églises que de valeurs indicatives, fondées sur le calcul de la longueur et de la largeur du rectangle virtuel dans lequel s'insère chacun de ces bâtiments.



**Tableau 29 : Portées des arcades dans les basiliques à piliers.**

Site	Identifiant (église)	Datation	Portée des arcades (m)
I'jaz		fin iv <sup>e</sup> s.-429/430 [1]	5,5
Tayyibat al-Imam		447 [2]	7,3
Hir al-Shaikh		milieu v <sup>e</sup> s. [3]	10,5
Al-Andarin	église 1	vers 560 [4]	10
'Umm al-Khalakhil	église 3	fin v <sup>e</sup> -début vi <sup>e</sup> s. [5]	2,5
Al-Tuba 2		582 [6]	5,1
Resafa	baptistère, second état	fin vi <sup>e</sup> s. [7]	4,5
Nawa		598 [8]	4 m

[1] AAES 3, n° 1005 ; IGLS 4, n° 1586-1587.

[2] ZAQUZUQ et PICCIRILLO 1999, p. 450.

[3] DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 131.

[4] BUTLER 1929, p. 158.

[5] LASSUS 1947, p. 204 ; DONCEEL-VOÛTE 1988a, p. 192.

[6] IGLS 4, n° 1884. La date est inscrite sur un linteau qui proviendrait de l'église.

[7] Le baptistère original aurait été entièrement reconstruit à la suite du tremblement de terre qui aurait aussi endommagé l'église de la Sainte-Croix.

P.-L. Gatier propose de situer ce tremblement de terre entre 567 et 588 (GATIER 1986a, p. 163).

[8] AAES 3, n° 838 ; IGLS 4, n° 1945.

**Tableau 30 : Dimensions des autels.**

Site	Identifiant (église)	Longueur de l'autel (m)	Largeur de l'autel (m)
Hawa	église B	1,25	0,7
Umm al-Tuwanah		1,33	0,82
Resafa	église de la Sainte-Croix, chapelle sud-est, état 1	1,4	0,95
Qusair al-Saila		1,5	0,85
I'jaiyiz		1,53	?
Resafa	basilique D	1,6	0,8
Resafa	église de la Sainte-Croix, chapelle sud-est, état 2	1,6	1,1
Resafa	basilique B	2,24	1,69
Khirbat Muqa		2,25	0,9

**Tableau 31 : Circulation dans le chevet et placards des pièces latérales dans les églises avec *martyrion* supposé au sud.**

Site	Identifiant de l'église	Communication pièce nord/sanctuaire	Communication pièce sud/sanctuaire	Placards dans la pièce nord	Placards dans la pièce sud
Al-Firjah	église principale		x		
Hawa	église A	x	x	x	
I'jaz	église des Apôtres				
Fa'lul	église des Archanges				
Karatin al-Kbir	église sud		x		
'Umm al-Khalakhil	église 1	x			

**Tableau 32 : Circulation dans le chevet et placards des pièces latérales dans les églises avec *martyrion* supposé au sud.**

Site	Identifiant (église)	Communication pièce nord/sanctuaire	Communication pièce sud/sanctuaire	Placards dans la pièce nord	Placards dans la pièce sud
Al-Andarin	église 1	x			
	église du <i>kastron</i>			x	x
	église 3			x	x
	église 4	x	x	x	x
	église 5	x	x	x	
	église 6			x	x
	église 7	x	x	x	x
	église 8	x	x	x	x
Al-Ruhaiyah	église 1		x	x	x
	église 2	x	x	x	x
	église 3	x	x	x	x
Al-Tuba 2		x	x	x	x
Mu'allaq	église ouest				
Nawa		x	x	x	x
Umm al-Khalakhil	église 2	x			
Zabad 1	église du « grand bâtiment »				

**Tableau 33 : Principales distinctions observées entre les églises d'Antiochène et d'Apamène.**

Antiochène	Apamène
Prépondérance des entrées sud	Prépondérance des entrées ouest
<i>Martyrion</i> au sud	<i>Martyrion</i> au nord
<i>Martyrion</i> ouvert vers le collatéral par un arc	<i>Martyrion</i> ouvert vers le collatéral par un arc, une porte ou sur toute sa largeur. Son accès peut être barré par un chancel.
<i>Bema</i>	Absence de <i>bema</i>
Absence de <i>synthronon</i>	Présence ponctuelle d'un <i>synthronon</i>
Absence d'ambon [1]	Présence ponctuelle d'un ambon

Source: LASSUS 1947, DONCEEL-VOÛTE 1988, SODINI 1989 et TCHALENKO 1990.

[1] J.-P. Sodini signale cependant deux ambons connus en Antiochène, l'un à Ba'uda et l'autre à Bafetin (SODINI 1989, p. 355).

**Tableau 34 : Tableau des dédicants « anonymes » (sans épithète) à l'origine de la fondation d'une église.**

Site	Bâtiment	Support	Dédicant(s)	Source
Hawa	Oratoire Sainte-Marie	Linteau porte ouest	Syméon	LASSUS 1935, p. 91-100 ; <i>IGLS</i> 4, n° 1773.
Khanasir	<i>Martyrion</i> Saint Thomas	Linteau	Mawiya [1]	MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 194.
Rba'a	<i>Martyrion</i>	Linteau	Joannès	AAES 3, n° 307 ; <i>IGLS</i> 2, n° 334.
Ujah	<i>Martyrion</i>	Linteaux	?[2]	<i>IGLS</i> 4, n° 1656 et 1657.
Zabad 1	<i>Martyrion</i> Saint Serge	Linteau	Annéos, Serge, Antiochos [3]	<i>IGLS</i> 2, n° 310.

[1] Pour R. Mouterde, Mawiya serait une descendante de la phylarque arabe chrétienne du même nom qui s'est illustrée sous le règne de Valens en faisant pression (raids et pillages de cités) sur l'Empereur et l'Église impériale pour obtenir la création d'un évêché des Saracènes (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 191-192 ; FEISSEL 2002, p. 207). Mais D. Feissel récuse cette hypothèse : l'homonymie ne prouve pas la filiation (FEISSEL 2002, p. 209).

[2] Les noms du ou des individus ne sont pas conservés. Deux inscriptions, sur deux linteaux, se rapportent à la construction d'un martyrion. Elles pourraient désigner un seul édifice (DONCEEL-VOÛTE 1988a, 1, n. 18, p. 200) ou deux édifices distincts, mais la première hypothèse est la plus probable puisque les deux inscriptions ont été découvertes dans le même secteur. Dans la mesure où des parties de l'inscription sont manquantes, on ignore si les linteaux faisaient référence à un seul dédicant ou à deux individus différents.

[3] Cette inscription est la célèbre inscription trilingue (grec, syriaque et arabe) découverte par E. Sachau en 1879 (SACHAU 1881 ; SACHAU 1882). Voir, en dernier lieu, la traduction qu'en propose F. Alpi (ALPI 2009, 2, p. 46-47 et ci-dessous note 54, p. 860). La correspondance entre les dédicants cités par les différents idiomes est difficile à établir. Le grec cite Annéos, fils de Boukéos et Serge, fils et petit fils de Serge. Le syriaque mentionne Annas et Antiochos, Abu Sergis, Antiochos, Mouqim bar Timai et Mari (à noter que les quatre derniers individus ont pu intervenir soit lors de la fondation du martyrion soit lors de sa rénovation). L'arabe renvoie à Serge, fils d'Amat Manaf, Hanna'i, fils d'Imru' al-Qays, Serge, fils de Sa'ad, Sitr et Serge. Les dédicants communs au minimum à deux idiomes sont donc bien Annéos (ou Annas), Antiochos et l'un des Serge mentionnés par la partie arabe de l'inscription.

**Tableau 35 : Tableau des dédicants avec épithète à l'origine de la fondation d'une église.**

Site	Bâtiment	Support	Dédicant(s)	Source
Dibsi Faraj	<i>martyrion</i>	mosaïque	Jacob, prêtre, et Paul, périodeute	HARPER 1975, p. 334 ; DONCEEL-VOÛTE 1988, p. 80.
Fa'lul	église des Archanges	linteau	Diogène, clarissime [1]	<i>IGLS</i> 4, n° 1570.
Khanasir	<i>martyrion</i>	linteau	Silvanos, clarissime [2]	FEISSEL 2002, p. 218.
Mu'allaq	Monastère de Baraphabba	linteau porte sud	x, glorieux et clarissime [3]	<i>AAES</i> 3, n° 332 ; <i>IGLS</i> 2, n° 271.
Qasr Abu Samra	église	linteau porte ouest	Julien, prêtre [4]	LASSUS 1935, 2, XII, n° 88.
Rasm al-Hajal	église	linteau porte sud	Romanos, prêtre	<i>IGLS</i> 2, n° 317.
Rasm al-Hajal	église	linteau porte ouest	Léonce et Étienne, clarissimes <i>trakteutai</i> [5]	MOUTERDE et POIDEBARD 1945, p. 203- 204.
Rasm al-Hajal	oratoire Sainte Marie	linteau	διὰ τῶν μεγαλωπρ(επεστάτων) κύρρων Léonce et Étienne [6]	<i>IGLS</i> 2, n° 320 <i>errata</i> .
Resafa	église de la Sainte-Croix	Plaque de marbre	Abraham, évêque	GATIER 1986a, p. 161.
Ruhwayb	église Sainte Marie	linteau	Théodule, très illustre ou glorieux (?) [7]	MOUTERDE et POIDEBARD 1945, p. 190.
Salamiya	?[8]	colonne de marbre	Serge, périodeute et Cyr, économe	<i>IGLS</i> 5, n° 2517
'Umm Hartayn 2	<i>martyrion</i> Saint Jean	mosaïque	Syméon, prêtre	DONCEEL-VOÛTE 1988, p. 197 ; FEISSEL 1994, p. 290.

[1] D. Feissel signale que le qualificatif de clarissime correspond à une dignité de rang sénatorial (FEISSEL 2002, p. 213). Cependant, R. Haensch précise qu'en règle générale, depuis le milieu du v<sup>e</sup> siècle, les personnages revêtus de cette dignité ne font plus partie du sénat. Ce sont des notables locaux (HAENSCH 2006, p. 52).

[2] Le rang de « clarissime » n'implique pas nécessairement que celui à qui cette dignité a été conférée soit un fonctionnaire impérial (voir note précédente). Dans ce cas précis, Sylvanos est un phylarque arabe, comme l'indique l'autorité du personnage sur les Arabes, revendiquée par l'inscription (FEISSEL 2002, p. 213).

[3] Dans cette inscription, le nom du ou des individus auxquels se rapporte le rang de clarissime (*λαμπρότατος*) et l'épithète de « glorieux » (*ἐνδοξος*) n'a pas été conservé. Les éditeurs évoquent la possibilité que cette épithète puisse se rapporter à un intervenant céleste, en l'occurrence peut-être un archange (*IGLS* 2, p. 155). Cependant, aucun des rares exemples cités en regard ne fait intervenir l'épithète de *λαμπρότατος*. L'exemple le plus proche est une inscription d'Al-Taybah 2 qui rapporte qu'une tour a été érigée grâce à l'intercession des glorieux archanges (*[καὶ τῶν ἐνδ]ώξων ἀρχαγγέλων*) (*IGLS* 4, n° 1913).

[4] Traduction du syriaque par E. Littmann : « Moi, le prêtre Julien, j'ai érigé ».

[5] Les *trakteutai* sont des contrôleurs généraux, percepteurs de l'impôt foncier (*IGLS* 2, p. 185 ; MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 202). Ce terme n'est attesté dans la région qu'à Rasm al-Hajal, où il apparaît deux fois, sur les linteaux de deux édifices (*IGLS* 2, n° 316 et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 204). L'inscription qui se rapporte à la porte ouest de l'église est la suivante : « La droite du Seigneur a montré sa puissance et nous a sauvés. Demeure [*οἶκος*] appartenant aux clarissimes *trakteutai*, les Aurélioi ( ? ) Léonce et Étienne, frères » (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 204). À Rasm al-Hajal, la fondation de l'église semble due à une initiative conjointe impliquant à la fois le prêtre Romanos et les fonctionnaires impériaux Léonce et Étienne. Sur l'emploi du terme *οἶκος* pour désigner une église, voir ci-dessous p. 494.

[6] Les *trakteutai* Léonce et Étienne seraient donc à l'origine de la fondation des deux lieux de culte identifiés jusque là à Rasm al-Hajal.

[7] Selon la traduction de R. Mouterde, que P.-L. Gatier met en cause en signalant une nouvelle édition à venir par D. Feissel (GATIER 2001a, n. 37, p. 98), Théodule serait un « entrepreneur de sel », qualifié par l'épithète de « très illustre » (*τὸν ἐνδοξότ(ατον) Θε[ό]δουλον*). Cependant si son épithète est juste, Théodule serait un haut personnage.

[8] La nature de l'édifice n'est pas précisée mais les éditeurs pensent que, compte tenu des charges des individus cités dans l'inscription, la fonction religieuse ne fait aucun doute.

**Tableau 36 : Superficie et caractéristiques des « grands bâtiments ».**

Site	Contexte	Localisation	Plan	Cour centrale non bâtie	Fossé	Eglise	Longueur	Largeur	Superficie (m <sup>2</sup> )
Rasm al-Suf	village ?	centre	carré trapu				22	22	484
Umm Hartayn 2	village	centre	carré trapu				30	30	900
Rasm al-Daba 1	village ?	centre	carré trapu	1			40	30	1200
Khirbat al-Dawsa	bourg	périphérie	carré trapu	1			37	33	1221
Zabudah	village	?					36	39	1404
Juwal	village	périphérie	rectangulaire				50	30	1500
Drayb al-Wawi	village	périphérie	<i>quadriburgium</i>				45	40	1800
Abu al-Khanadiq 2	village	centre	rectangle			1	50	40	2000
'Umm Wadi 1	village ?	périphérie	carré trapu		1		45	45	2025
Mintar al-Mughira	village ?	périphérie	rectangulaire		1		64	32	2048
Abu al-Fashafish	village ?	centre	rectangulaire				50	42	2100
Tall 'Abd al-Aziz	village	périphérie	trapèze régulier				55	40	2200
Rasm al-Hajal	village	périphérie	rectangulaire	1			51	47	2397
Al-Qanafah	village	périphérie	carré trapu		1		50	50	2500
Rasm al-Rbayt	village	centre	carré trapu		1		50	50	2500
Al-Hayza'iyya 1	village ?	périphérie		1			65	40	2600
Rasm al-Ahmar 3	bourg	périphérie	rectangle	1			60	45	2700
Rasm Hawiyat al-Shayba	village	périphérie	rectangle régulier				54	50	2700
Khirbat Hudlu	village ?	périphérie	trapèze irrégulier				65	42	2730
Rahjan	agglomération	périphérie					110	55	6050
Madinat al-Far	village	central	rectangle régulier				95	80	7600
Mu'allaq	village	périphérie	rectangle irrégulier			1	123	70	8610
Zabad 1	village	centre	parallélépipède		1 ?	1	115	85	9775
Wadi al-'Azib 2, b	hameau ?	central	-		0		130	100	13000
Rasm al-Ahmar 2	village	centre	trapèze irrégulier			1	145	125	14140
Al-Qastal 1	village	centre	trapèze irrégulier				140	113	14500
Tall Makhrum	village	périphérie	carte à jouer?		1 ?	1	172	98	16856
Abu Hanaya	village	périphérie	rectangulaire	1			-	-	-
Rasm al-Khamis al-Sharqi	village ?	centre	rectangle régulier	1			-	-	-

**Tableau 37 : Les caractéristiques militaires des « grands bâtiments »**

Site	Tours d'angles	Tours intermédiaires	Fossé	Glacis	Surface (m <sup>2</sup> )
Abu al-Fashafish	x[1]				2 100
Al-Qanafah			x[2]		2 500
Drayb al-Wawi	x[3]			x[4]	1 800
Mintar al-Mughira	x		x[5]		2 048
Mu'allaq	x[6]			x[7]	8 610
Rasm al-Rbayt	x		x[8]		2 500
Tall Makhrum			x[9]		16 860
'Umm Wadi 1	x	x	x[10]		2 025
Wadi al-'Azib 2 a	x	x	x[11]		4 225
Zabad 1	x	x	x[12]		9 775

[1] MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 99.

[2] Base de données « Marges arides » et photographies aériennes de 1958.

[3] Prospection de novembre 2006 et photographies cerf-volant (Y. Guichard).

[4] Prospection de novembre 2006.

[5] Base de données « Marges arides » et ROUSSET sous presse 4.

[6] MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 189 et 2, pl. 41.

[7] Prospection de novembre 2006.

[8] MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 80. D'après leur plan (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 52, 2), les auteurs ont été en mesure d'observer des segments de deux des tours d'angle du « grand bâtiment ».

[9] MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 157.

[10] ROUSSET sous presse 4.

[11] ROUSSET sous presse 4.

[12] MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, p. 162-163.

**Tableau 38 : Les caractéristiques militaires des « autres forts »**

Site	Contexte	Tours d'angle	Tours intermédiaires	Flanquement des portes	Contreforts intérieurs	Surface (m <sup>2</sup> )
Abu Habbah	village?	carrées[1]	-	-	-	2 100
Al-Andarin, enceinte de l'église 6	ville	carrées	sur vestibule ?	-	x[2]	2 640
Al-Andarin, <i>kastron</i>	ville	pentagonales	carrées	tours carrées[3]	-	7 000
Al-Dak	village?	possible	?	possible[4]	?	2 250
Al-Habbat 1	village	carrées[5]	-	-	-	840
Nawa	village	carrées[6]	-	-	-	-
'Umm Adassah	village?	possibles[7]	-	-	-	-
'Umm Hartayn 1	hameau	carrées/ rectangulaires[8]	-	-	-	1 400
'Umm al-Khalakhil, enceinte de l'hospice	village	carrées/rectangulaires	sur vestibule ?	-	x[9]	2 640
Rasm al-Shaar	écart	circulaires	semi-circulaires	bastion en quart de cercle[10]	-	520
Stabl 'Antar	monastère	carrées	carrées	tours carrées	x[11]	7 308
Tabarat al-Sakhana	écart	carrées[12]	-	-	-	2 660

[1] LASSUS 1935, p. 47-51 et fig. 52, p. 47.

[2] PAES 2B, p. 58 et fig. 54, p. 59.

[3] STRUBE *et al.* 2003, p. 31-76 et fig. 6, p. 31.

[4] Base de données « Marges arides », image satellitaire Google Earth (30 août 2002). Les matériaux de construction (basalte) de l'édifice ont été récupérés mais cette opération a mis en évidence sur les photographies par satellite la présence de renflements aux angles ainsi que sur le mur nord, à l'endroit où se trouvait probablement une porte.

[5] PAES 2B, p. 102 et fig. 119. Les maçonneries de l'édifice étaient de plus renforcées par un glacis, comme d'ailleurs celles de la tour du même village.

[6] Base de données « Marges arides ».

[7] MAXWELL HYSLOP *et al.* 1942, p. 39 et photographies aériennes de 1958. À 'Umm Adassah comme à Al-Dak, les matériaux de construction ont été récupérés. Outre les tranchées de récupération, très nettes, on devine également des fosses de pillage plus importantes aux angles, qui rendent envisageable l'existence de tours d'angles.

[8] LASSUS 1935, p. 210-212 et fig. 208.

[9] LASSUS 1935, p. 57-78 et fig. 70.

[10] SCHLUMBERGER 1951, p. 44-46 et fig. 18.

[11] PAES 2B, p. 63-64 et plan 9.

[12] ROUSSET sous presse 4.

**Tableau 39 : Répartition par type des tombes datées par l'épigraphie**

Site	Datation	Source	Tombe	Catégorie de tombe	Type de tombe
Zabad 1	337	AAES 3, n° 336	sarcophage à socle, nécropole ouest	aérienne	sarcophage à socle
Zabad 1	337/338	LAUFFRAY 1944, p. 44.	sarcophage à socle, nécropole est	aérienne	sarcophage à socle
Zabad 1	349	LAUFFRAY 1944, p. 55.	tombe du « groupe C »	aérienne	édicule aérien semi-circulaire sur plan d'hypogée, avec couverture tumulaire
Umm al-Khalakhil	356/357	IGLS 4, n° 1760.	hypogée à puits vertical	creusée	hypogée à <i>arcosolia</i>
M'ardas	413/414	IGLS 4, n° 1855.	hypogée	creusée	hypogée
Sara'	419	IGLS 4, n° 1667.	tombe cruciforme à cinq <i>arcosolia</i>	aérienne	édicule aérien quadrangulaire sur plan d'hypogée
Karatin al-Kbir	465/466	IGLS 4, n° 1644.	hypogée à dromos	creusée	hypogée
Tall Snan	478	IGLS 4, n° 1977.	hypogée	creusée	hypogée
Karatin al-Kbir	489	GRIESHEIMER 2001, p. 132.	hypogée à façade construite	creusée	hypogée à façade construite
Al-Andarin	528	IGLS 4, n° 1702.	tombeau/ <i>martyrion</i> cruciforme à trois <i>arcosolia</i> de l'église 6	aérienne	édicule aérien sur plan d'hypogée
Karatin al-Kbir	531/532	IGLS 4, n° 1632.	?	aérienne	?
Al-Haways	558	IGLS 4, n° 1803.	hypogée	creusée	hypogée
Qasr Bayt 'Ali	568	IGLS 4, n° 1830.	tombe aérienne	aérienne	édicule aérien

**Tableau 40 : Surface des enclos de territoire dans l'habitat isolé et l'habitat groupé**

Enclos de territoire des écarts	Surface (ha)	Enclos de territoire des agglomérations	Surface (ha)
Surface moyenne des enclos des fermes	82	Surface moyenne des enclos des hameaux	211
Surface moyenne des enclos des monastères	56	Surface moyenne des enclos des villages	1010
Surface de l'enclos de la résidence rurale	405		
Surface moyenne des enclos des écarts	72	Surface moyenne des enclos des agglomérations	380



**Tableau 41 : Relation entre les indicateurs de prospérité et la présence de *qadus* dans l'habitat isolé**

Toponyme	Nature des écarts	Tuiles	Tesselles polychromes	Tesselles monochromes	Pierre taillée	Enduits muraux	Étage	Indicateurs de prospérité	<i>Qadus</i>
Qasr Ibn Wardan	résidence rurale	x	x	x	x	x	x	6	1
Umm al-Ka'iybat	ferme	x	x		x	x	x	5	1
Marina	résidence rurale	x	x	x	x	x		5	1
Rasm al-Fardawi	ferme	x		x			x	4	1
Al-Jdaidah	ferme	x	x	x	x			4	1
Rasm al-Zawahi 1	moyenne	x		x			x	3	1
Faydat 'Adul 1	ferme	x		x			x	3	
00/085	ferme	x		x	x			3	1
95/115 c	ferme	x		x	x			3	1
Khirbat al-Tawila	résidence rurale	x		x		x		3	
Rasm al-Zawahi 2	ferme	x		x				2	
Wadi al-Qastal 6	ferme			x			x	2	
Zabad 3	ferme				x		x	2	
Al-Qastal 2	résidence ou monastère	x	x					2	1
Jinqasah Batush 1	ferme	x						1	
Khara'ib al-Katna	ferme				x			1	
Umm Miyal 2	ferme				x			1	
Rasm M'ammash	ferme			x				1	1
Faydat Ma'rai 3	ferme	x						1	
Zabad 2	ferme				x			1	

**Tableau 42 : Superficie des enclos de territoire des fermes.**

Site	Datation	Superficie (ha)	Économie dominante
Jabal 'Itriya al-Sharqi 1	byzantin	-	élevage ?
Sirdah 2	byzantin ?	-	culture
Wadi 'Itriya 5	byzantin	-	élevage
Al-Jdaidah	byzantin	11	culture
Umm Miyal 2	byzantin	23	culture
Jinqasah Batush 1	byzantin	25	culture
Rasm al-Khala	byzantin	30	culture
Bi'r Sarya Tarawi 2	byzantin	31	mixte ?
Wadi 'Itriya 2	byzantin	35	élevage
Tuwahinah 2	omeyyade	36	culture
Rasm al-Zawahi 1	byzantin	41	mixte
Wadi al-Qastal 6	byzantin	52	culture?
Tall Draham 2	byzantin ?	55	culture
Wadi 'Itriya 3	byzantin	57	élevage
Rasm al-Fardawi	byzantin	64	culture ?
Wadi Triyan 2	byzantin	65	culture ?
Rasm Abu Miyal 1	byzantin	99	culture
Wadi Triyan 1	byzantin	103	?
Rasm al-Jumlan	byzantin	106	mixte
Khara'ib al-Katna	byzantin	147	mixte
Rasm M'ammash	romain	198	culture ?
Umm al-Ka'iybat	byzantin	303	culture

**Tableau 43 : Superficie des enclos de territoire des monastères.**

Site	Datation	Superficie (ha)	Économie dominante
Buz al-Khanzir	byzantin	4	culture
Tuwahinah 1	byzantin	4[1]	mixte ?
Twanah	byzantin	22	culture ?
Khirbat Hraibjah	byzantin	29	élevage ?
Qal'at Sfirah	byzantin	30	culture
Tall Draham 3	byzantin	32	culture
Jubb Marja	byzantin	40	mixte ?
Tuwahinah 3	omeyyade	43	culture
Wadi al-Qastal 6[2]	byzantin	52	culture ?
Rasm al-Ahmar 4	byzantin	59	mixte ?
Stabl 'Antar	byzantin	66	culture
Wadi 'Itriya 1	byzantin	124	mixte ?
Wadi 'Itriya 4	byzantin	166	élevage

[1] Enclos de territoire très incomplet.

[2] À noter que j'ai fait figurer Wadi al-Qastal 6 dans la catégorie des fermes comme dans celle des hameaux. Je ne suis pas parvenue à préférer une fonction plutôt qu'une autre.

**Tableau 44 : Superficie des hameaux (zones d'habitat).**

Site	Type de hameau	Surface des zones d'habitat (ha)
Al-Awina 1	compact	0,7
Wadi al-Muwaylih 10	compact	1
Msharf al-Muwaylih 6	compact	1,1
Umm Miyal 1	compact	1,7
Wadi al-Zarub 4	éclaté	2,2
Wadi al-Qastal 9	éclaté	2,7
Wadi al-Zarub 12	compact	2,8
Khirbat Husu al-Albawi	compact	2,8
Wadi al-Qastal 5	compact	3,9
Wadi al-'Amur 2	compact	4
Tuwahinah 4	éclaté	4,2
Hjayla	compact	4,3
Khirbat al-Hawa	compact	5,1
Rasm Jnayna	compact	5,2
Rasm Sham al-Hawa	compact	7,2

**Tableau 45 : Superficie des enclos de territoire des hameaux.**

Site	Type de hameau	Surface (ha)
Jinqasah Batush 2	éclaté	13,3
Jinqasah Batush 3	-	14
Wadi al-Jarbu'a 3	éclaté	18,8 [1]
Wadi al-Zarub 4	éclaté	19,6
Shbayt 3	éclaté	44,5
Wadi al-Qastal 9	éclaté	89,4
Hjayla	compact	102,2 [2]
Wadi al-Qastal 5	compact	291,4
Rasm Jnayna	compact	332,5
Wadi al-Muwaylih 10	compact	451,7
Umm Miyal 1	compact	746,8

[1] DUVETTE 2010, p. 177.

[2] Surface minimale, le tracé de l'enclos de territoire n'a pu être suivi en totalité.

**Tableau 46 : Superficie des villages (zones d'habitat)**

Site	Type de site	Surface construite, habitat et autres (ha)	Enceinte
Al-Tuba 1	village ?[1]	8,2	
Rasm al-Hajal	village	11,5	oui
Umm Zahmak	village	13,2	
Najm al-Zuhur	village ?	13,8	oui ?
Khirbat Hudlu	village ?	14,4	
Drayb al-Wawi	village	14,5	
Rasm Afandi	village ?	14,5	
Jbab Tanahij	village ?	17,3	
Khirbat al-Ja'ad	village ?	21,3	
'Asfin	village ?	21,5	oui
Shaikh Hilal	village	23,2	
Umm Hartayn 2	village	23,4	
Rasm al-Daba' 1	village ?	24,1	
Abu Hanaya	village	24,9	
Hawa	village	25,4	
Mu'allaq	village	26,1	
Ruwayda	village	26,4	-
Al-Dak	village ?	26,8	
Rasm Hawiyat al-Shayba	village	27,9	
Rasm al-Ahmar 7	village ?	28,5	oui ?
Rasm al-Suf	village ?	32,1	
Abu al-Fashafish	village ?	38	
Al-Qastal 1	village	45,3	oui
Rasm al-Rbayt	village	53	oui
Rasm al-Ahmar 2	village	67,4	
Madinat al-Far	village	78,7	oui
Zabad 1	village	160,8	oui

[1] « Village ? » désigne des agglomérations pour lesquelles il n'a pas été identifié d'église. D'autres éléments (présence d'une tour, d'une enceinte, d'un « fortin » ou d'un « grand bâtiment ») rendent cependant l'identification à un village probable.

**Tableau 47 : Superficie des enclos de territoire des villages.**

Site	Surface (ha)
Rasm al-Hajal	45,8*
Burj Sbanna	247,4*
Rba'a	233,3*
Rasm Afandi[1]	334,6*
Hawa	897, 2
Drayb al-Wawi	1019,6
'Umm Zahmak	1115,1

(\*) surface minimale, le tracé de l'enclos n'a pu être suivi en totalité.

[1] Le tracé de l'enclos de territoire, qui paraît s'adosser au grand enclos d'élevage qui se trouve au nord du village, reste très incomplet. Je n'ai pu le suivre, sur les photographies aériennes de 1958, que sur son flanc est mais je suppose, compte tenu de son extension vers le nord, qu'il doit englober une portion importante de la basse terrasse du Wadi al-'Azib. Si c'est bien le cas, l'enclos de territoire circonscrirait une vaste plaine d'épandage située à moins d'un kilomètre en aval des premières maisons du village.

**Tableau 48 : Superficie des *vici* militaires.**

Site	Surface construite, habitat et autres (ha)
Al-Qdayr	5,4[1]
Qusair al-Saila	5,7[2]
Al-Khula	8
'Aqirbat	19,5
'Itriya	106,8

[1] Il s'agit d'une estimation de surface obtenue par calcul à partir de photographies aériennes. J'ai considéré que le *quadriburgium* d'Al-Qdayr avait des dimensions identiques à celle du *quadriburgium* d'Al-Khula. Le calcul fondé sur les dimensions du *quadriburgium* de Qusair al-Saila donne une surface globale, pour l'agglomération, de 3,9 ha. La valeur obtenue à partir du fort d'Al-Khula était plus proche des résultats obtenus pour les autres *vici* militaires.

[2] Calcul d'après les dimensions données par M. Konrad (230 x 250 m).

**Tableau 49 : Superficie des bourgs.**

Site	Surface construite, habitat et autres (ha)
Khirbat al-Dawsa	18,1
Jbain 2	18,2
Rasm al-Ahmar 3	30,9
Karatin al-Kbir	66,2

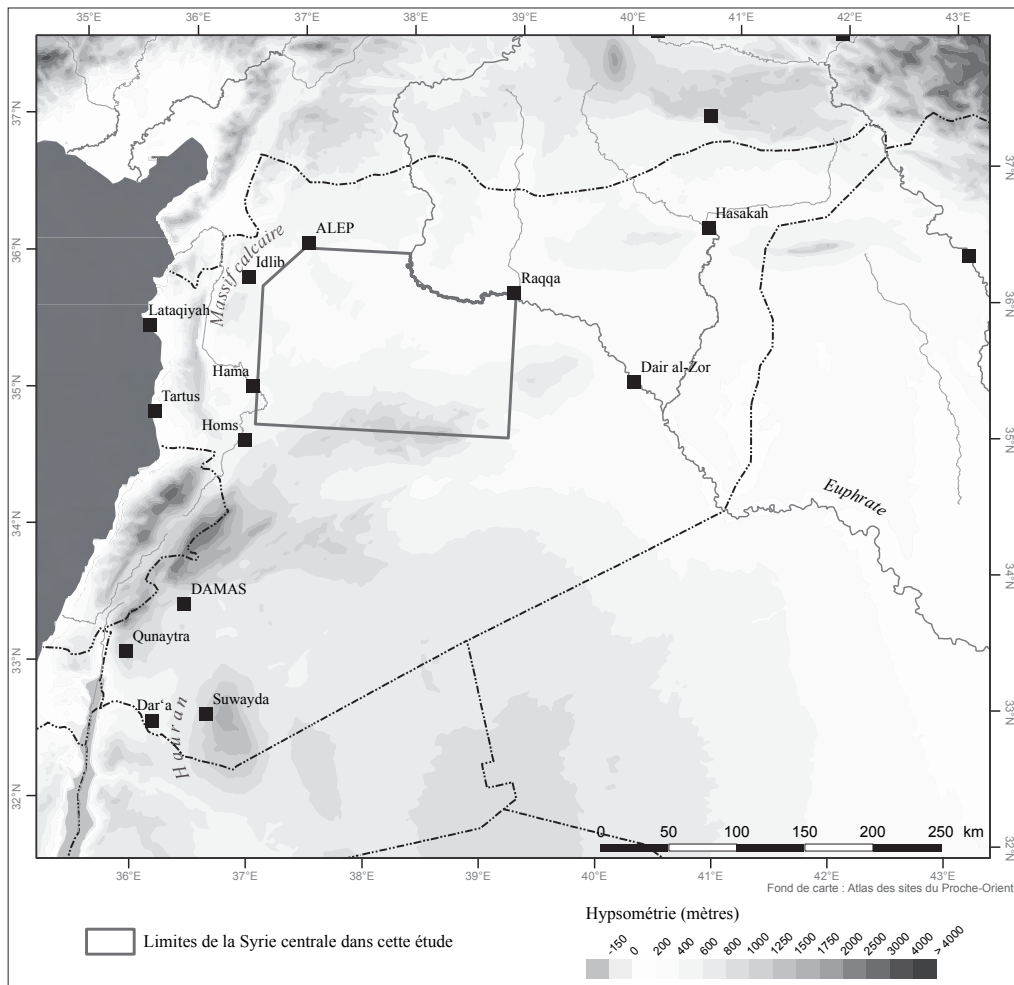
**Tableau 50 : Superficie des villes.**

Site	Surface construite, habitat et autres (ha)
Jabbul	10,6 [1]
Resafa	21,2
Suriya 1	67,5
Qinasrin	89,3
Khanasir	111,6
Al-Andarin	154,3

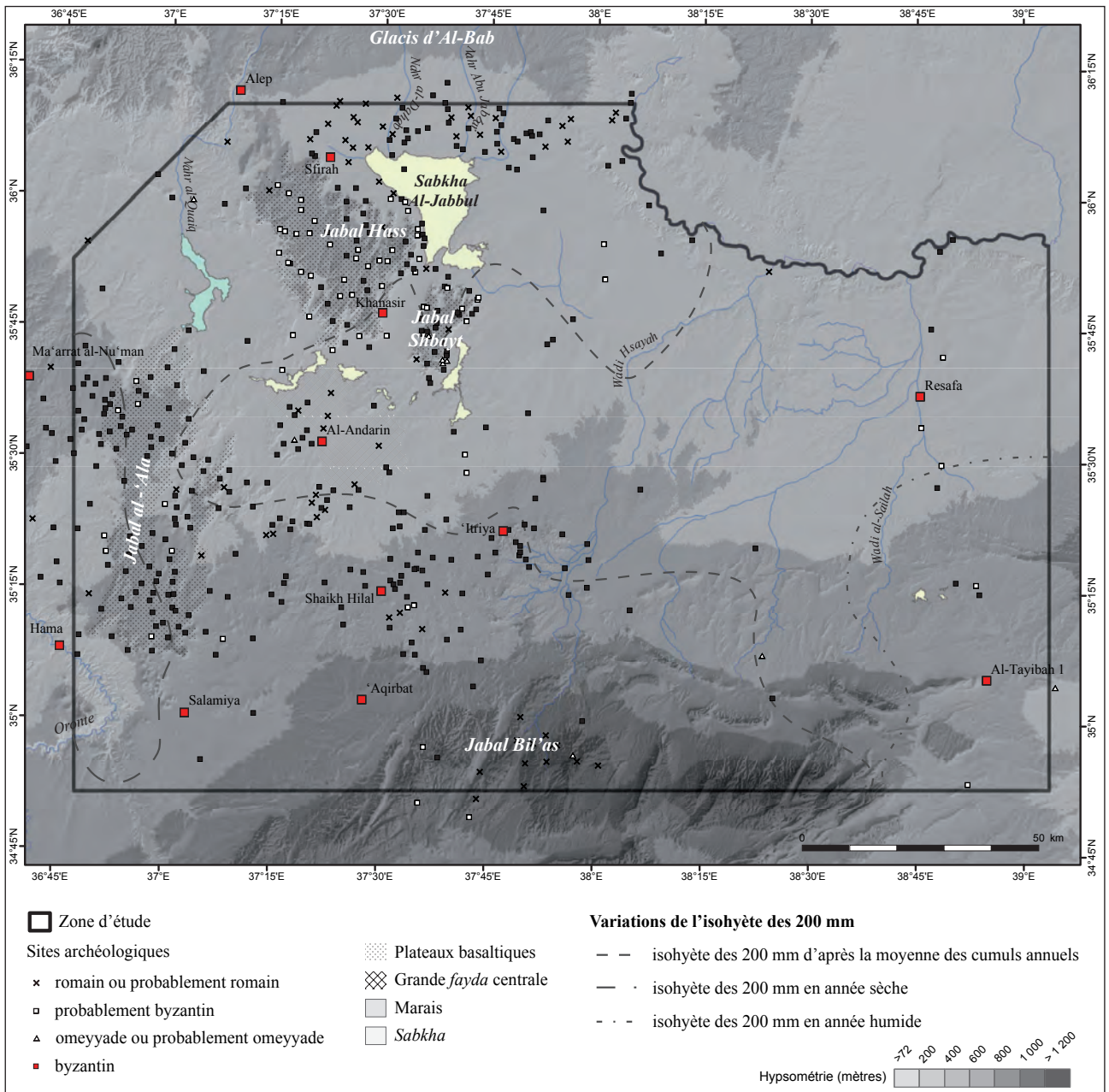
[1] Surface calculée à partir des photographies aériennes de 1958 d'après les indications d'A. Musil, qui signale que la ville moderne se trouve à l'ouest du Nahr al-Dahab, alors que l'agglomération antique se déploie à l'est (MUSIL 1928a, p. 197).

## CARTES



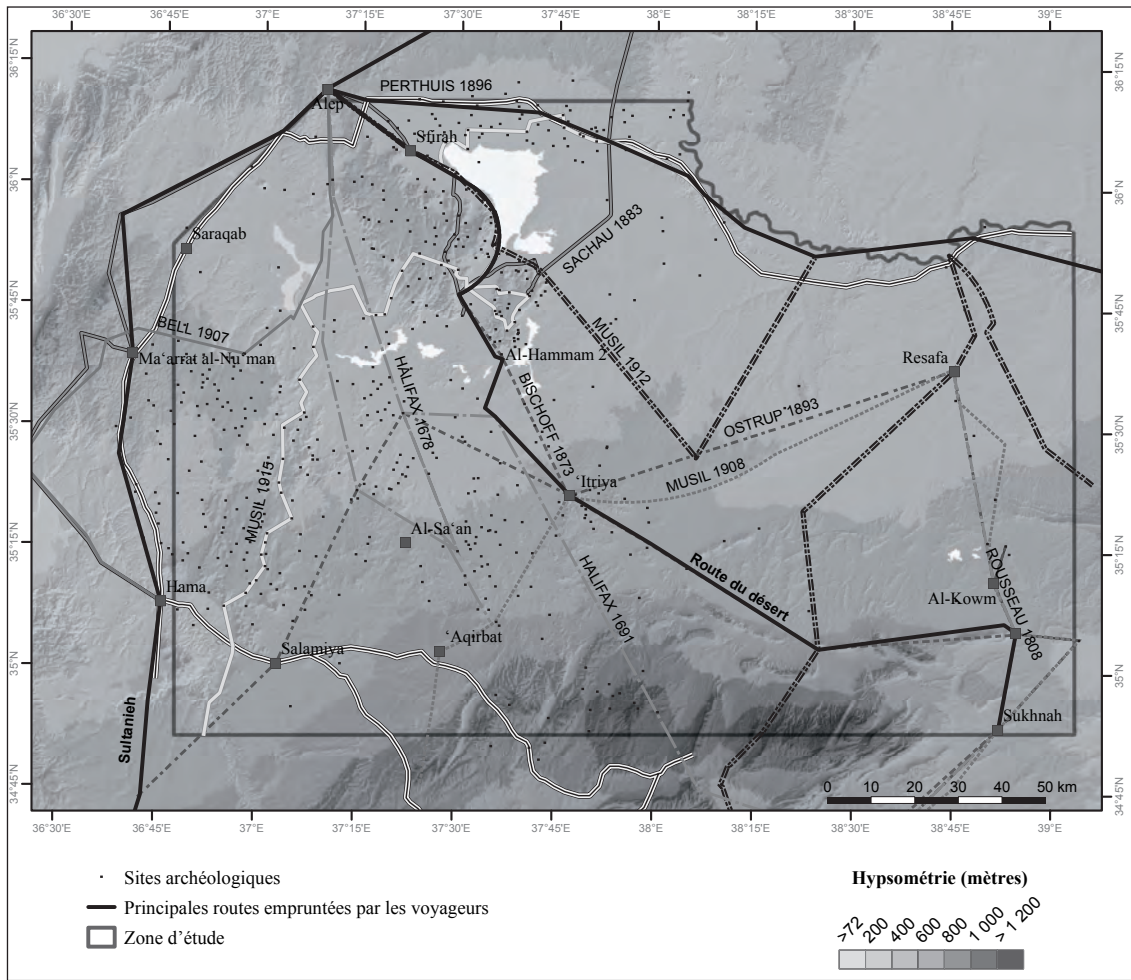


**Carte 1 : Localisation de la Syrie centrale**

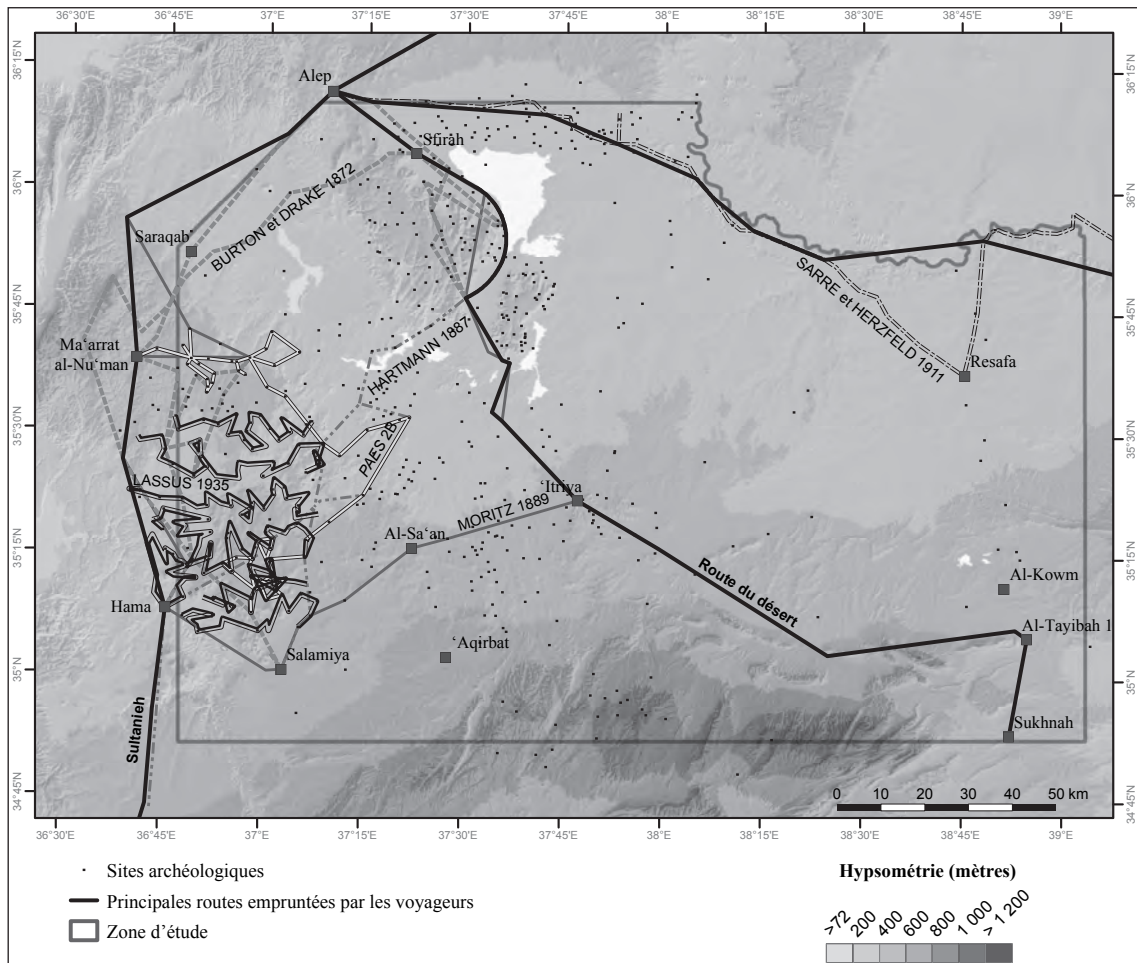


Carte 2 : Répartition des sites et contexte climatique actuel

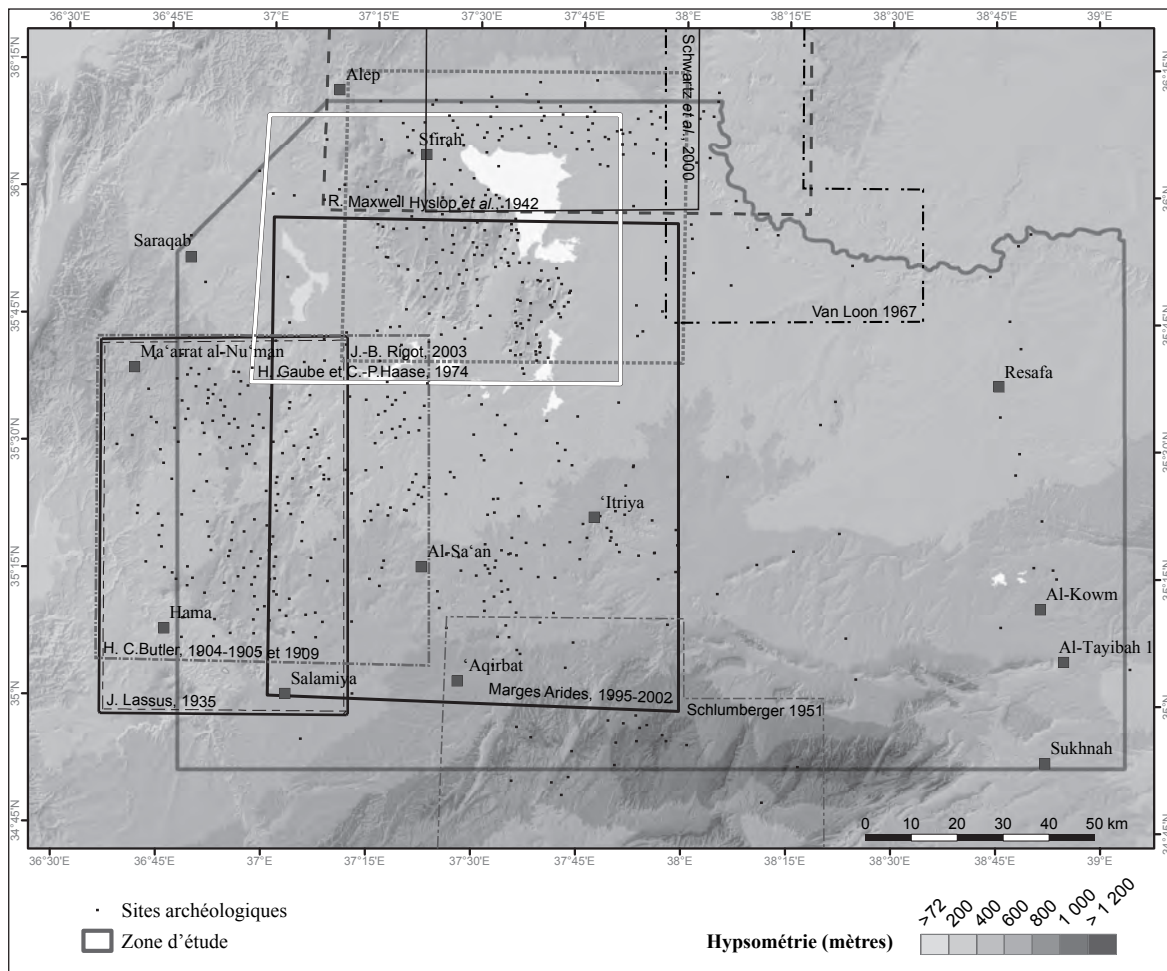




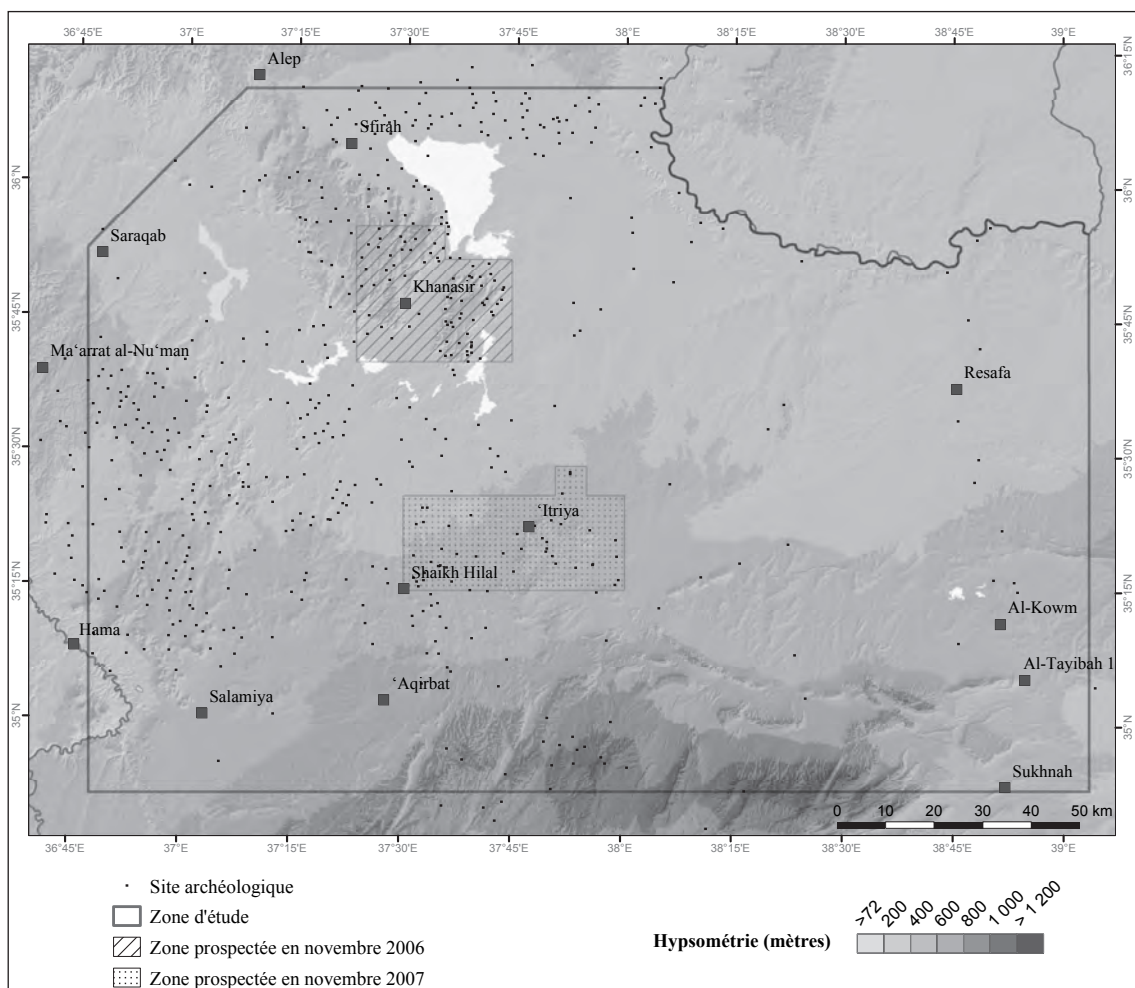
**Carte 3 : Les principales routes empruntées par les voyageurs et les itinéraires individuels**



**Carte 4 : Les itinéraires suivis par les premiers archéologues et les auteurs des premières études de topographie historique**

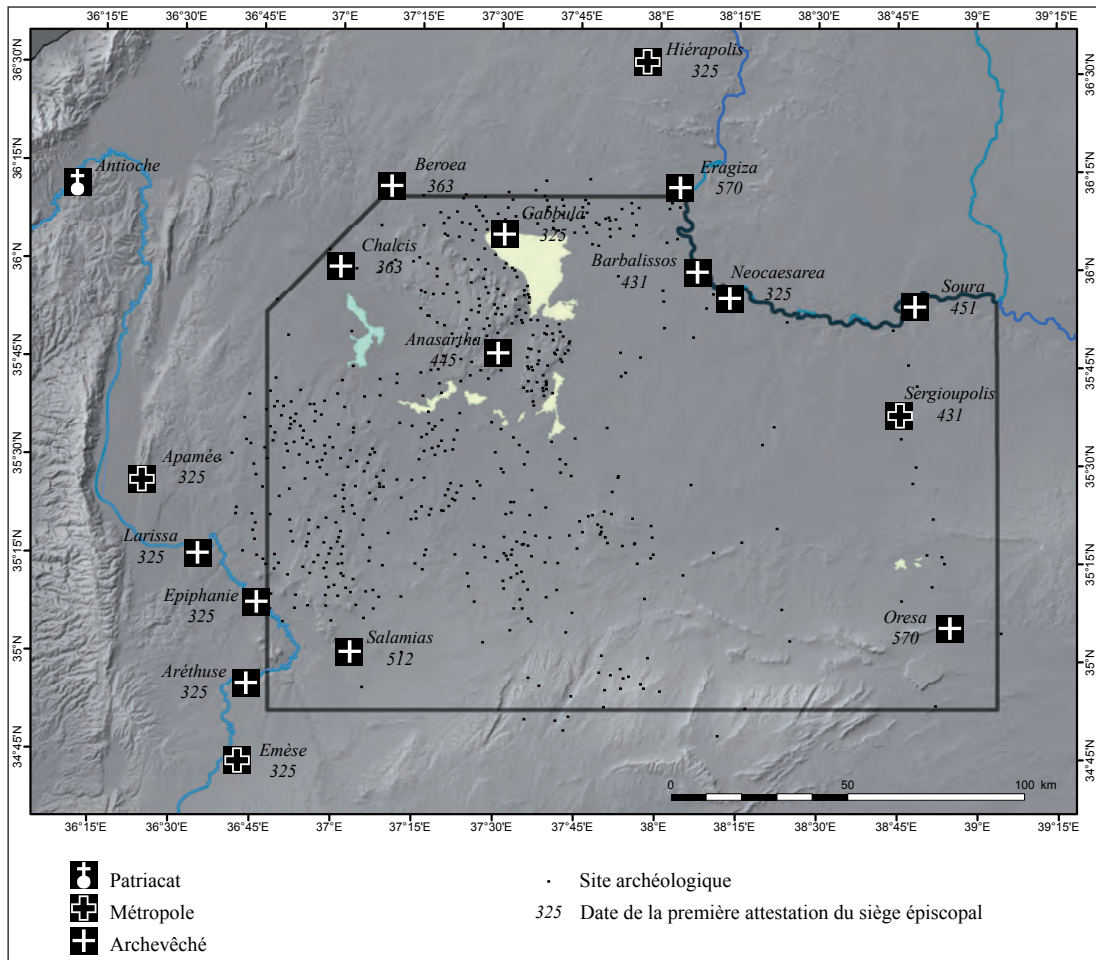


**Carte 5 : Les principaux inventaires archéologiques réalisés en Syrie centrale**

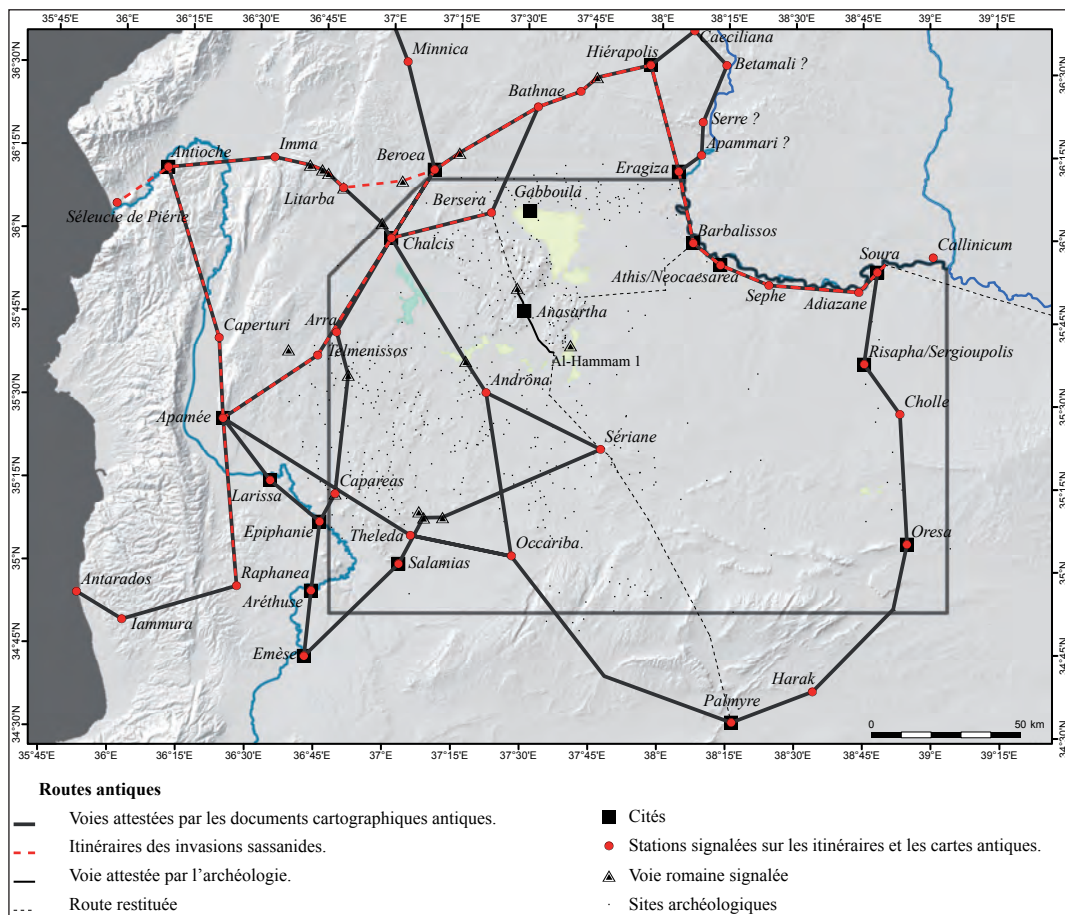


**Carte 6 : Secteurs prospectés en 2006 et en 2007**

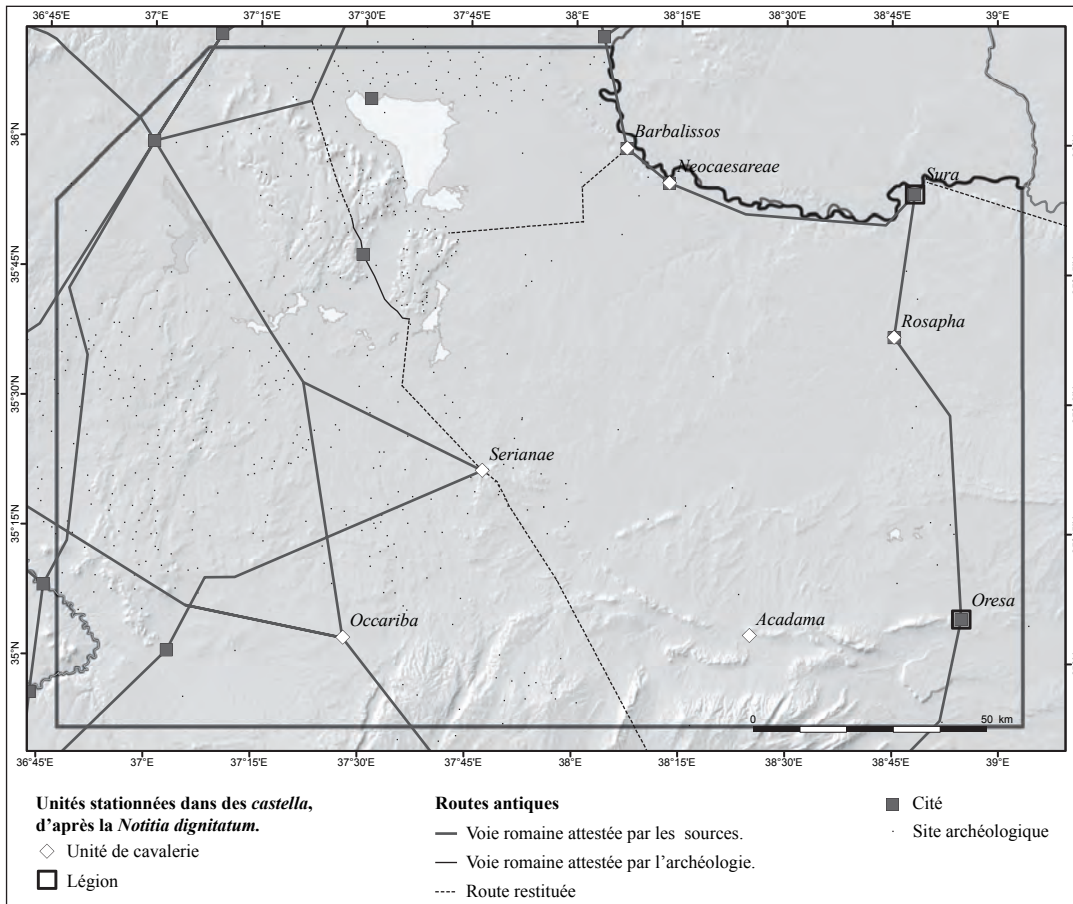




Carte 7 : Administration civile et ecclésiastique à la fin du VI<sup>e</sup> siècle

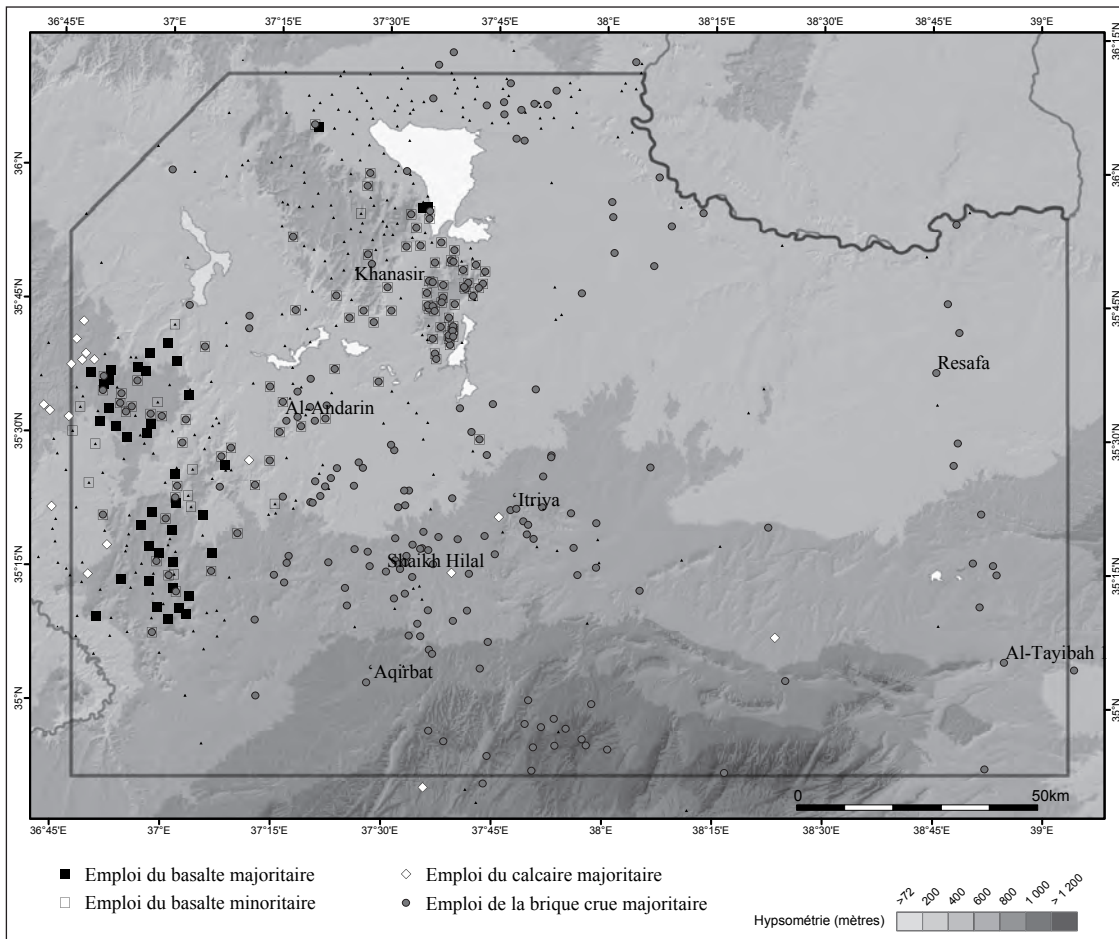


Carte 8 : Voies romaines et routes en Syrie centrale

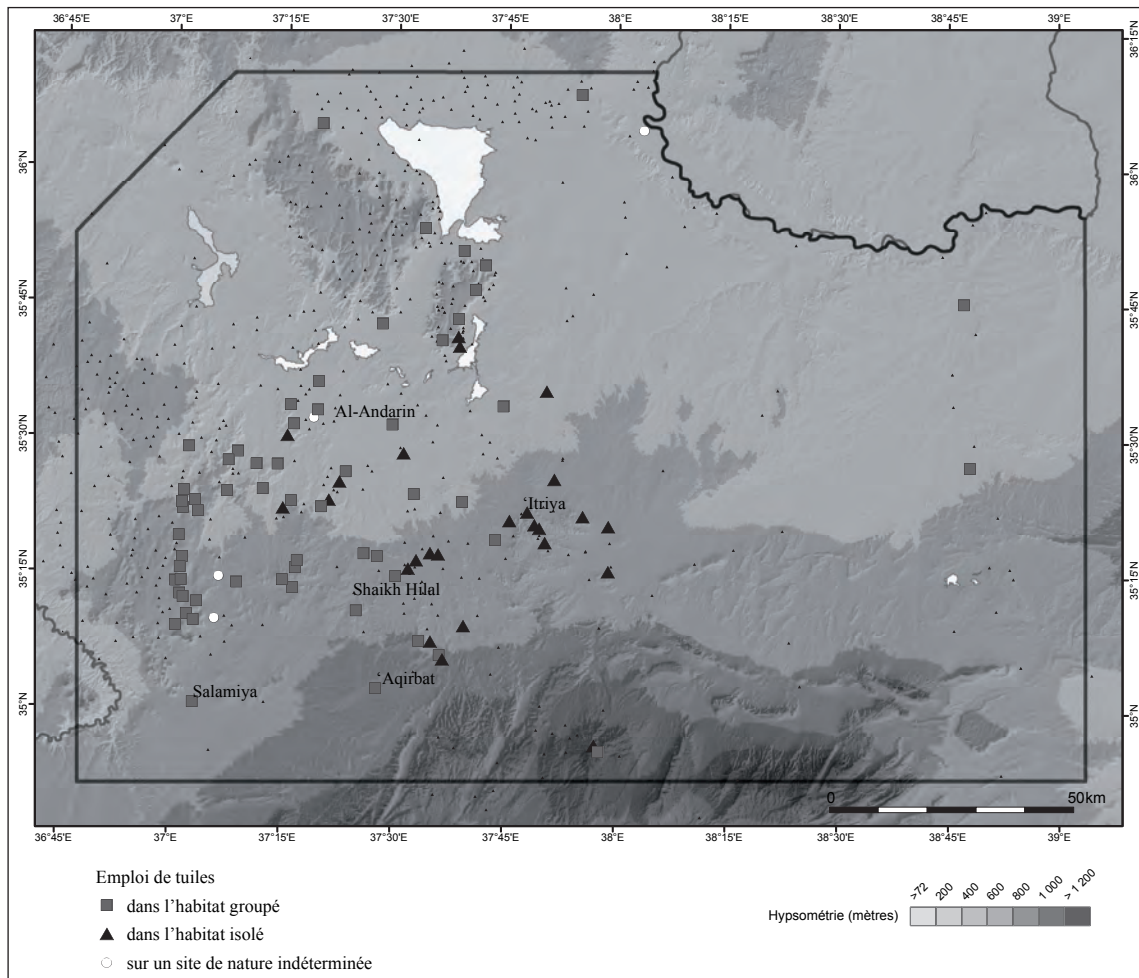


Carte 9 : Présence militaire en Syrie centrale à la fin du <sup>v</sup>e siècle d'après la *Notitia dignitatum*

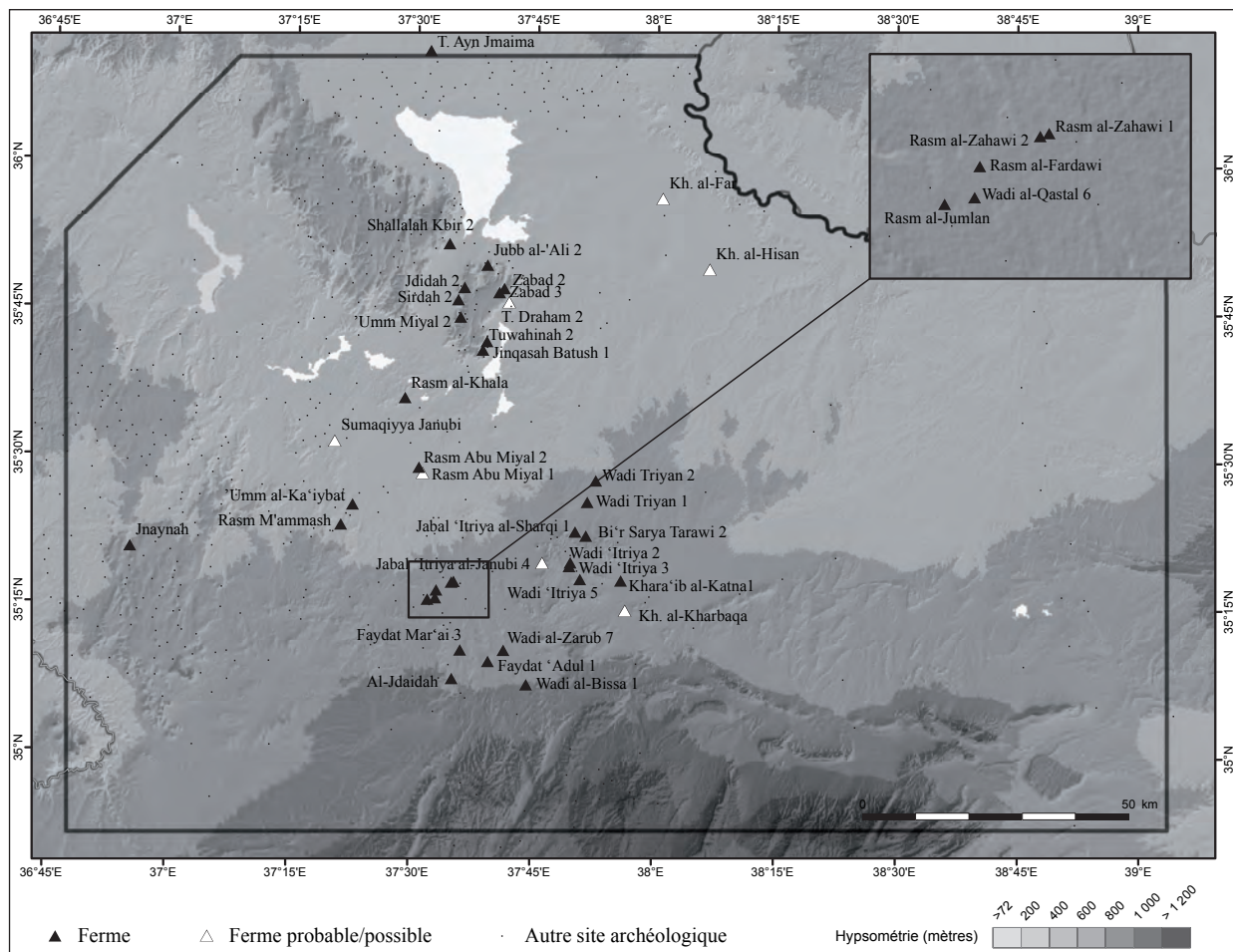




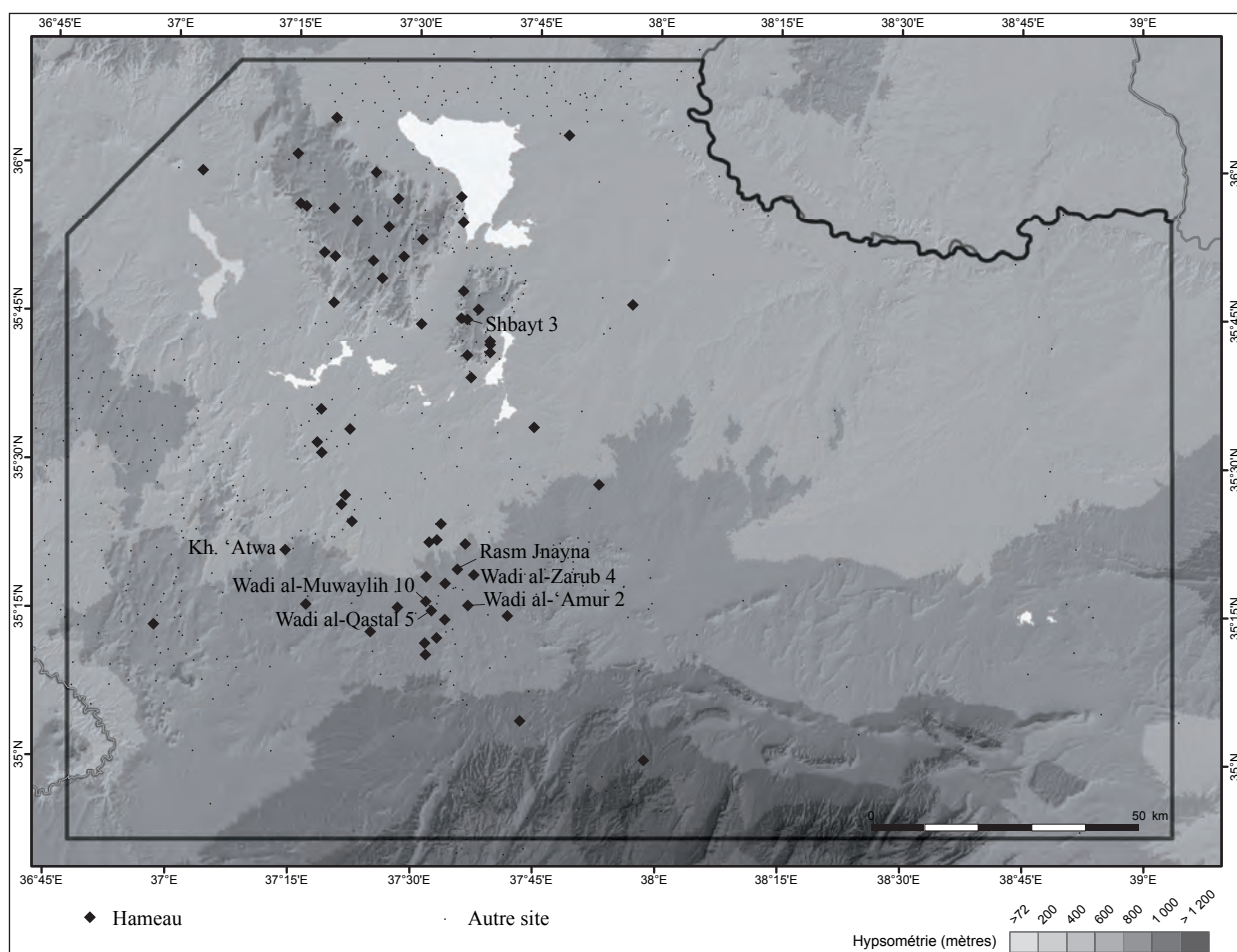
**Carte 10 : Répartition des principaux matériaux de construction en Syrie centrale**



**Carte 11 : Emploi des tuiles dans la construction**

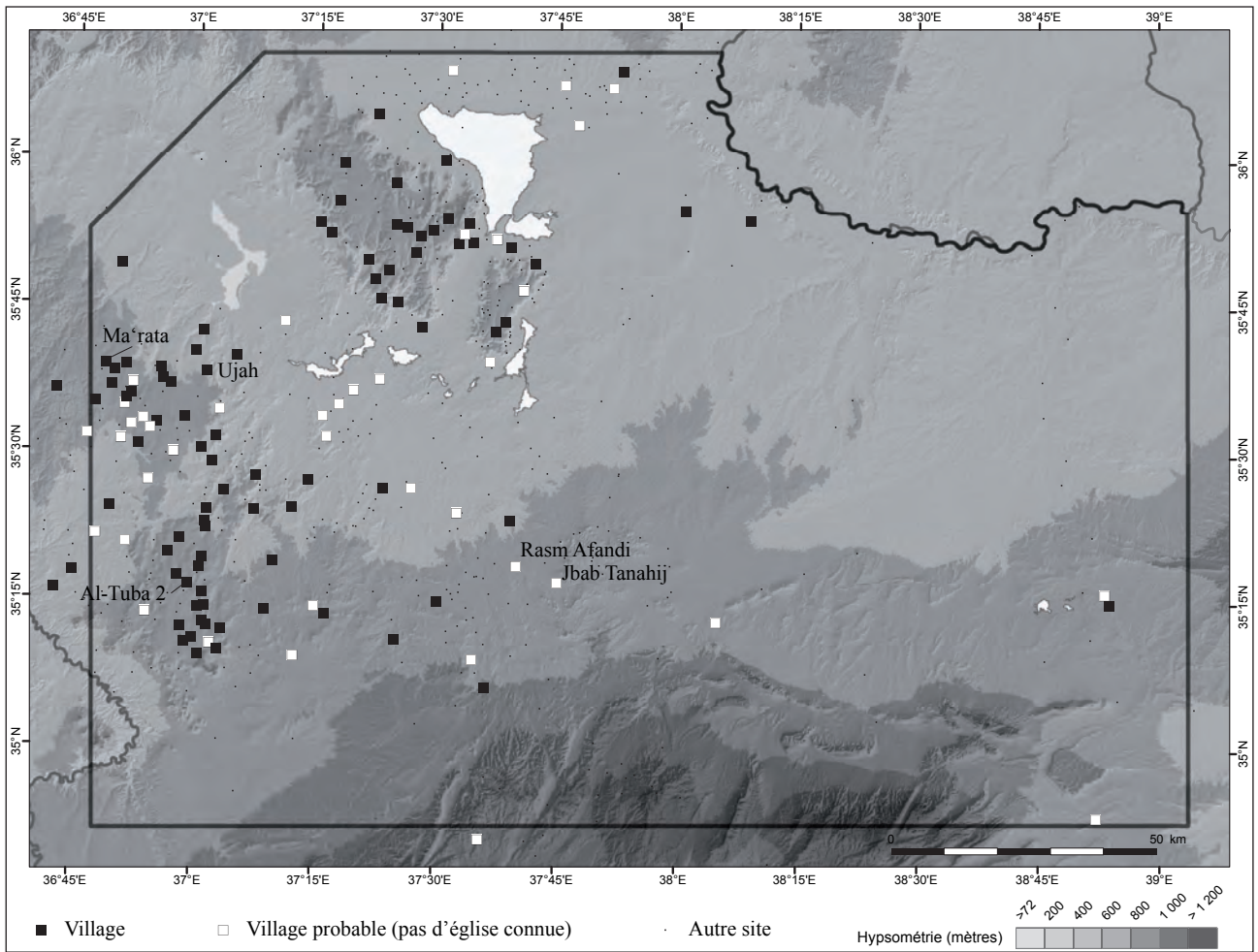


**Carte 12 : Localisation des fermes connues en Syrie centrale**

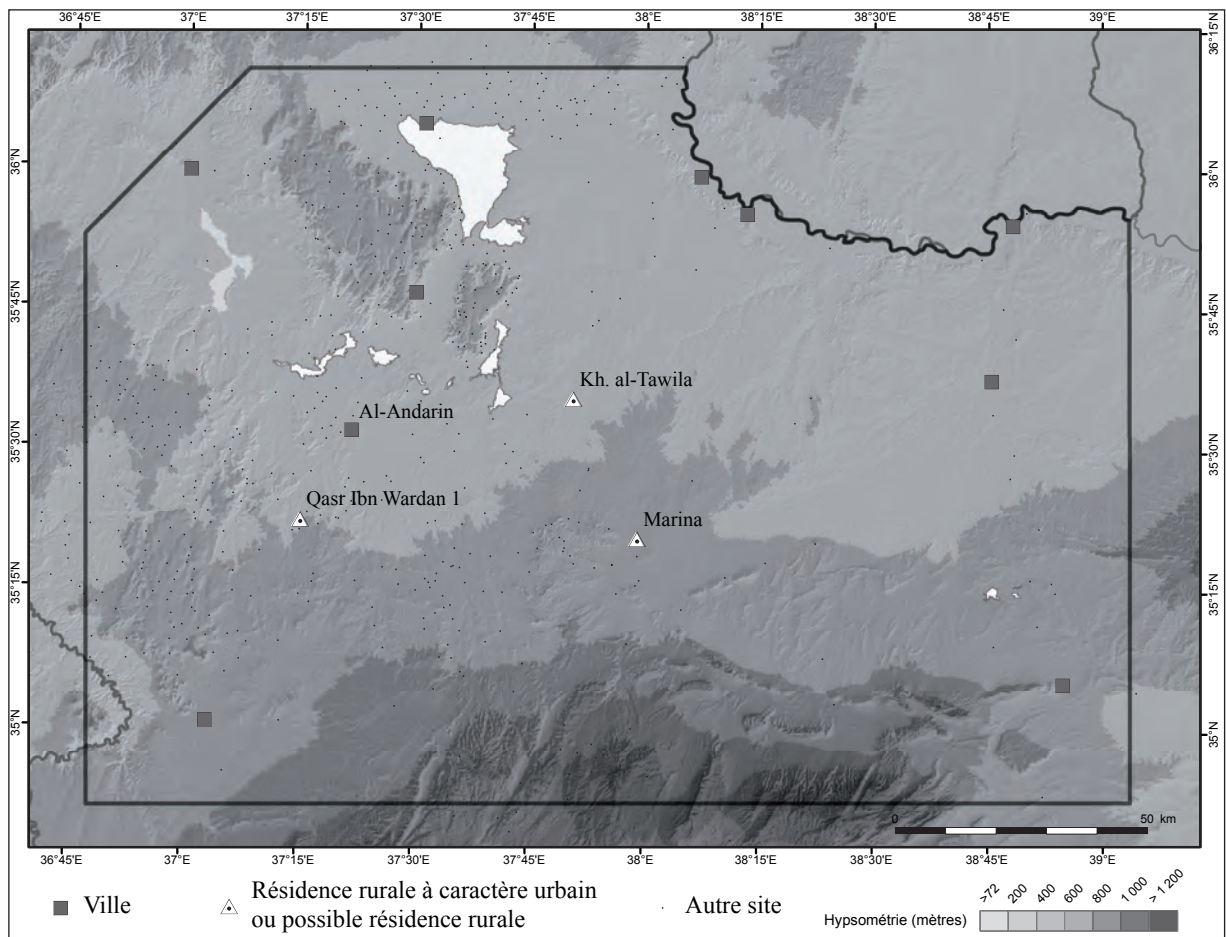


**Carte 13 : Localisation des hameaux en Syrie centrale**

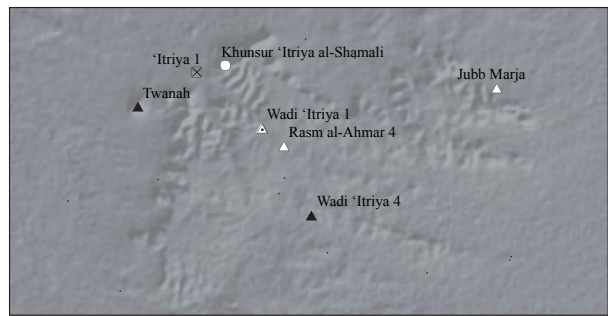
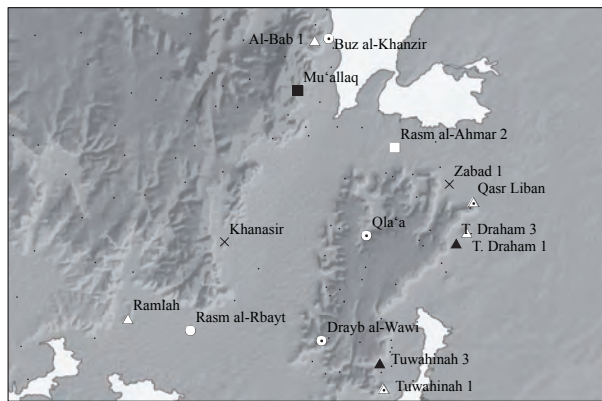
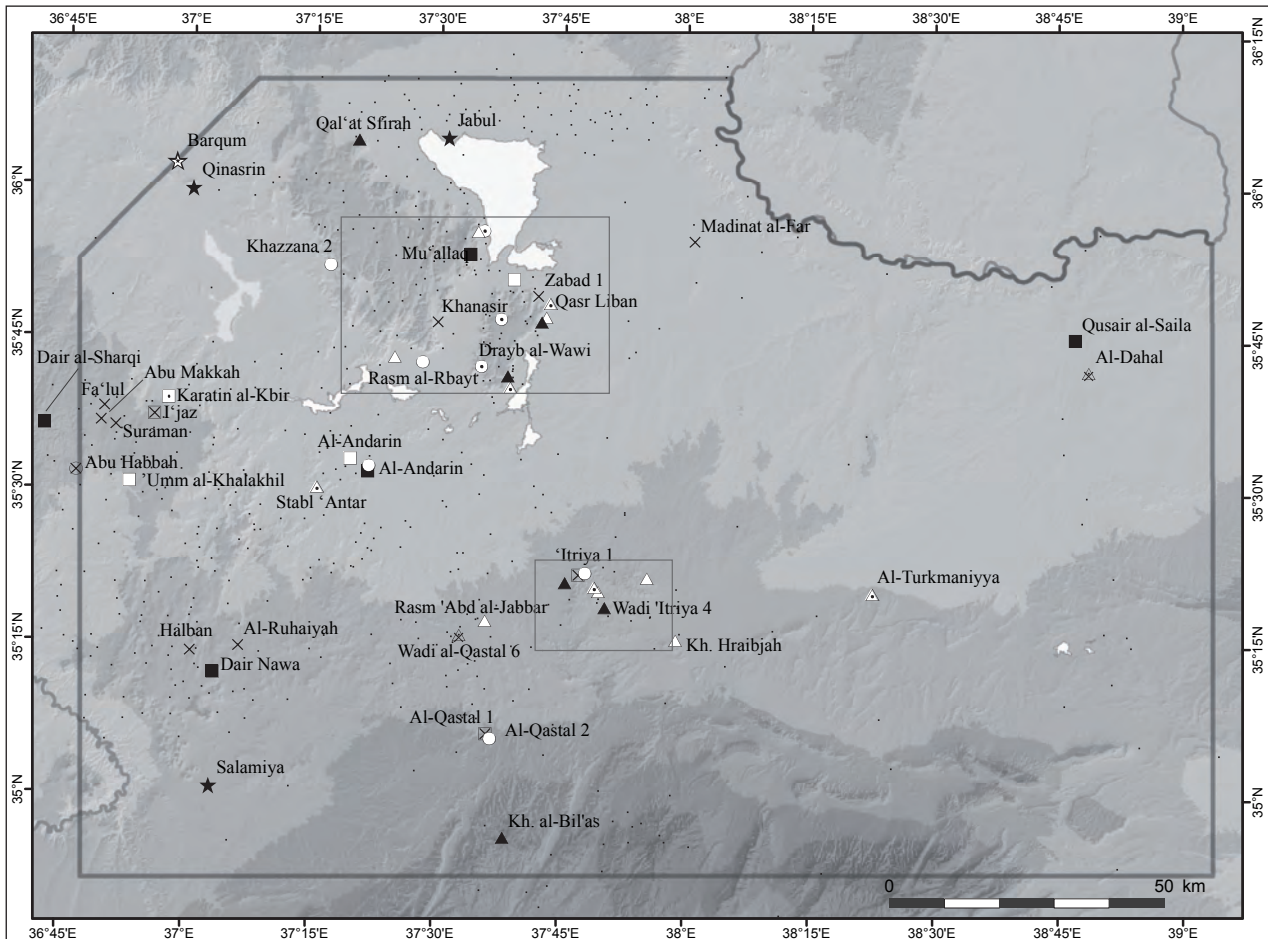




**Carte 14 : Localisation des villages en Syrie centrale**



**Carte 15 : Localisation des agglomérations de type urbain et des résidences rurales à caractère urbain**



**Monastères dans les agglomérations**

- Monastère attesté
- Monastère probable
- Monastère possible
- ⊗ Monastère douteux

**Monastères à proximité des agglomérations**

- Monastère probable
- Monastère possible
- ⊗ Monastère douteux

**Monastères isolés**

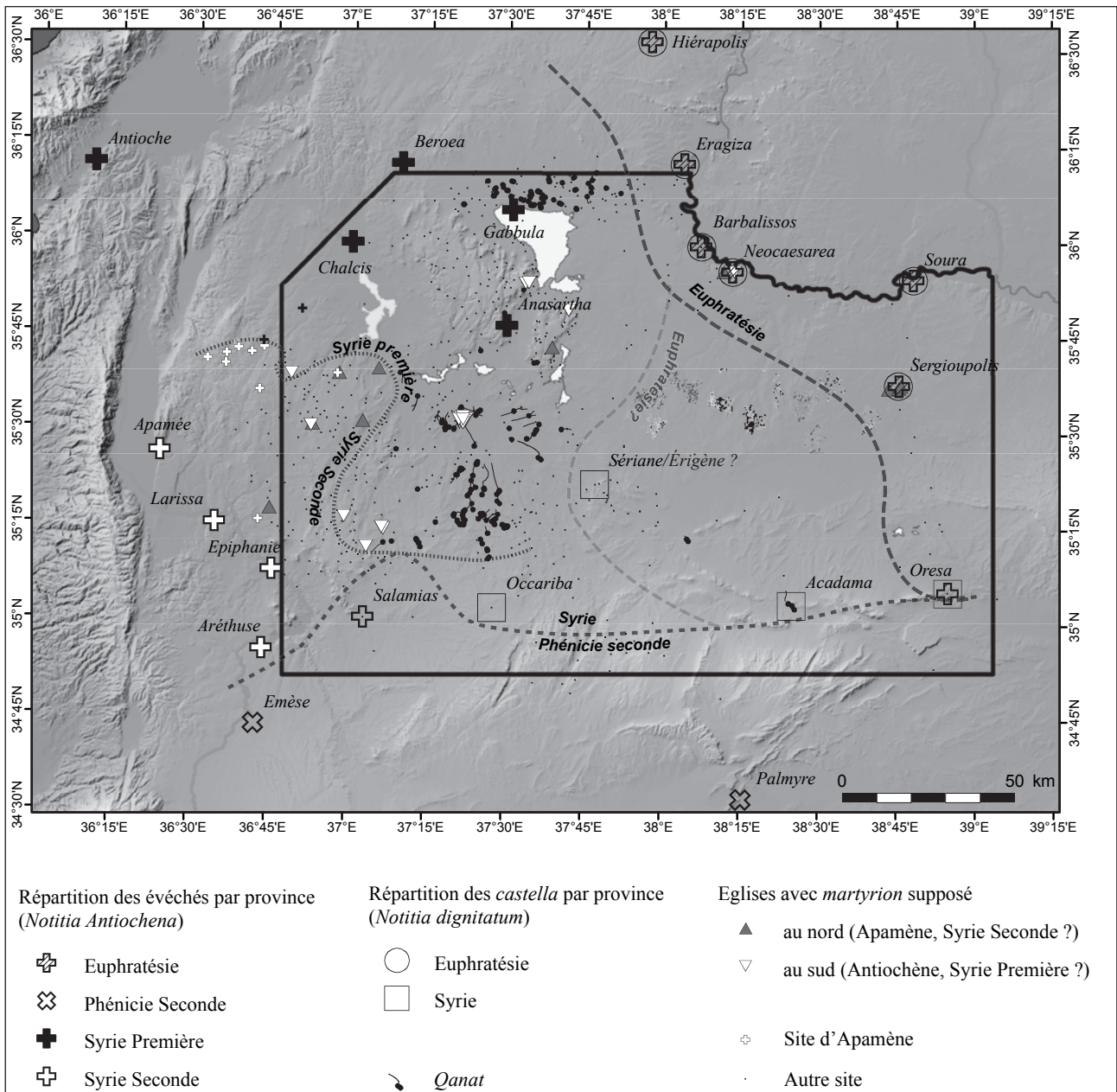
- ▲ Monastère avéré
- △ Monastère probable
- △ Monastère possible
- ⊗ Monastère douteux

**Monastères au contexte non précisé**

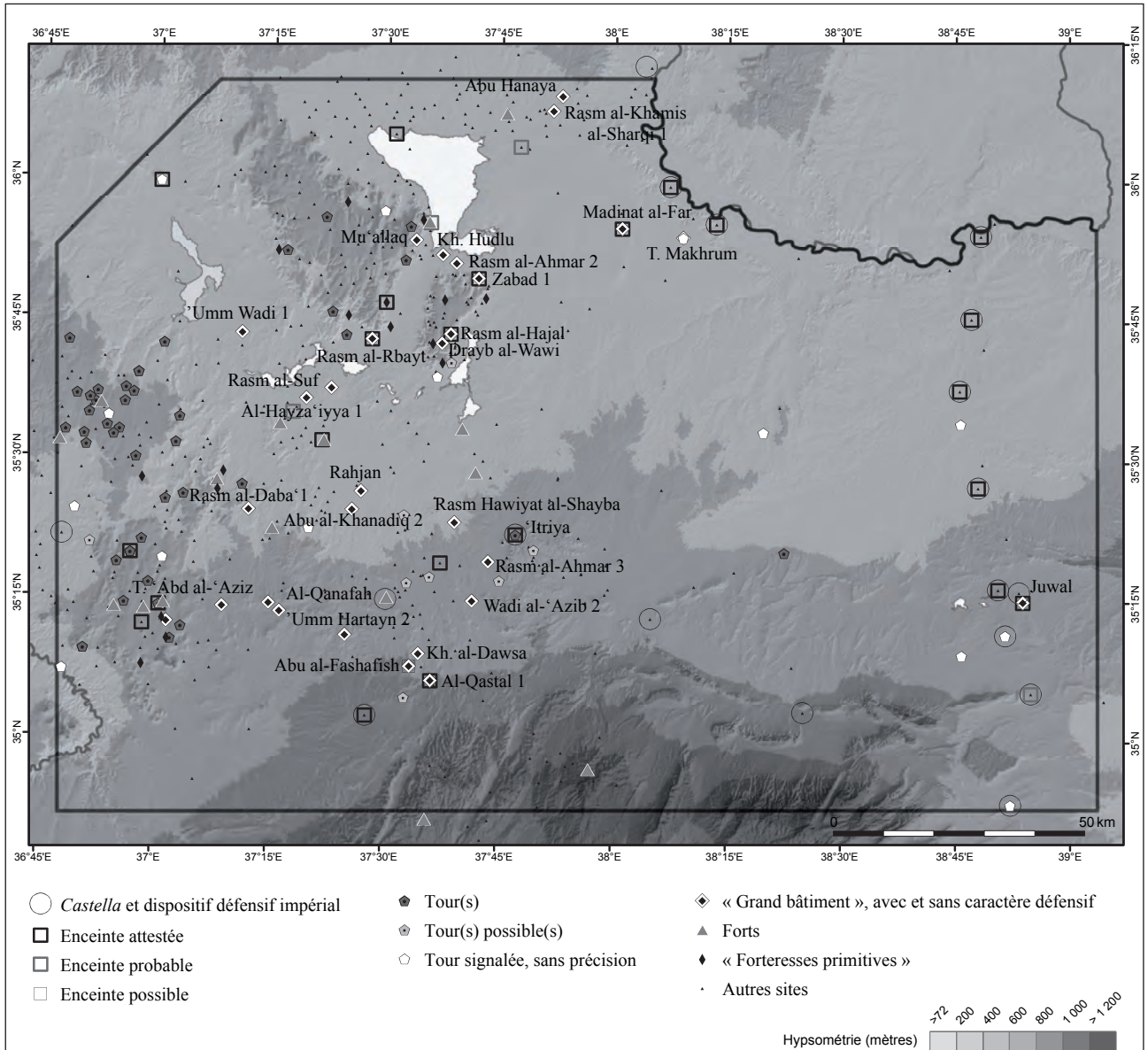
- ★ Monastère avéré
- ☆ Monastère probable
- × Monastère douteux

**Carte 16 : Localisation des monastères, attestés ou supposés en Syrie centrale**

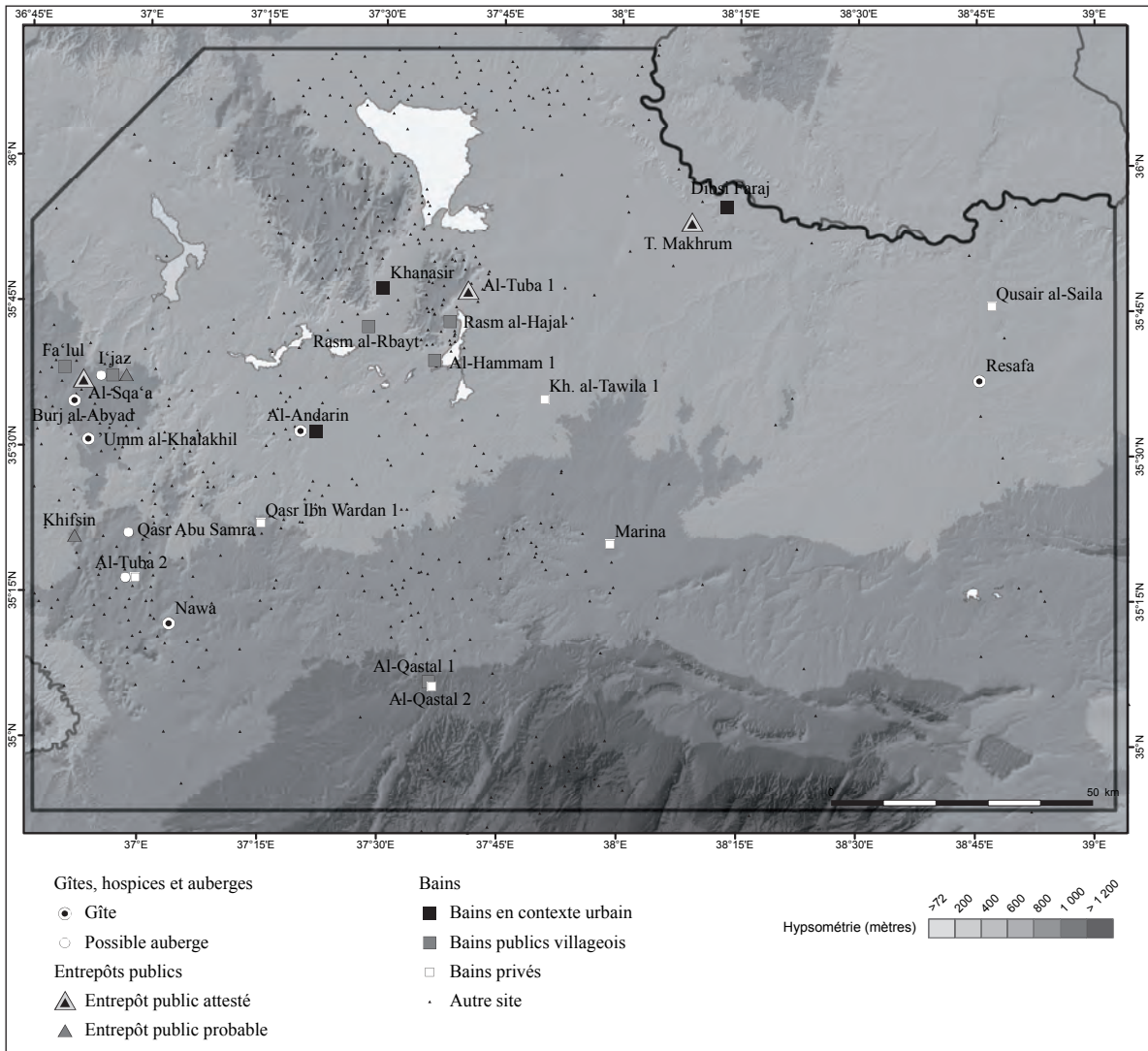




**Carte 17 : Proposition de reconstitution des limites des provinces administratives**

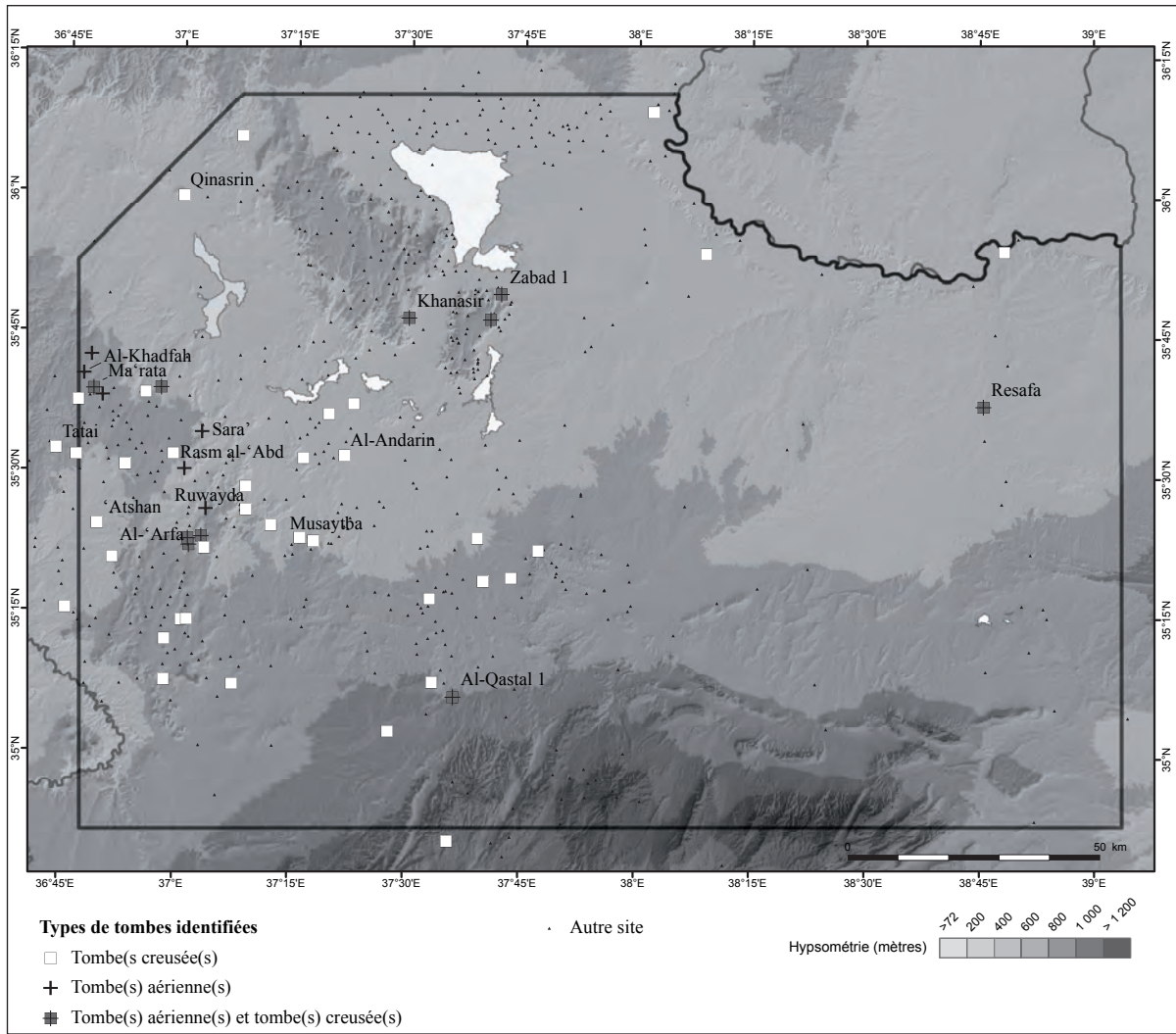


**Carte 18 : Répartition des constructions à vocation défensive ou de refuge dans la région**

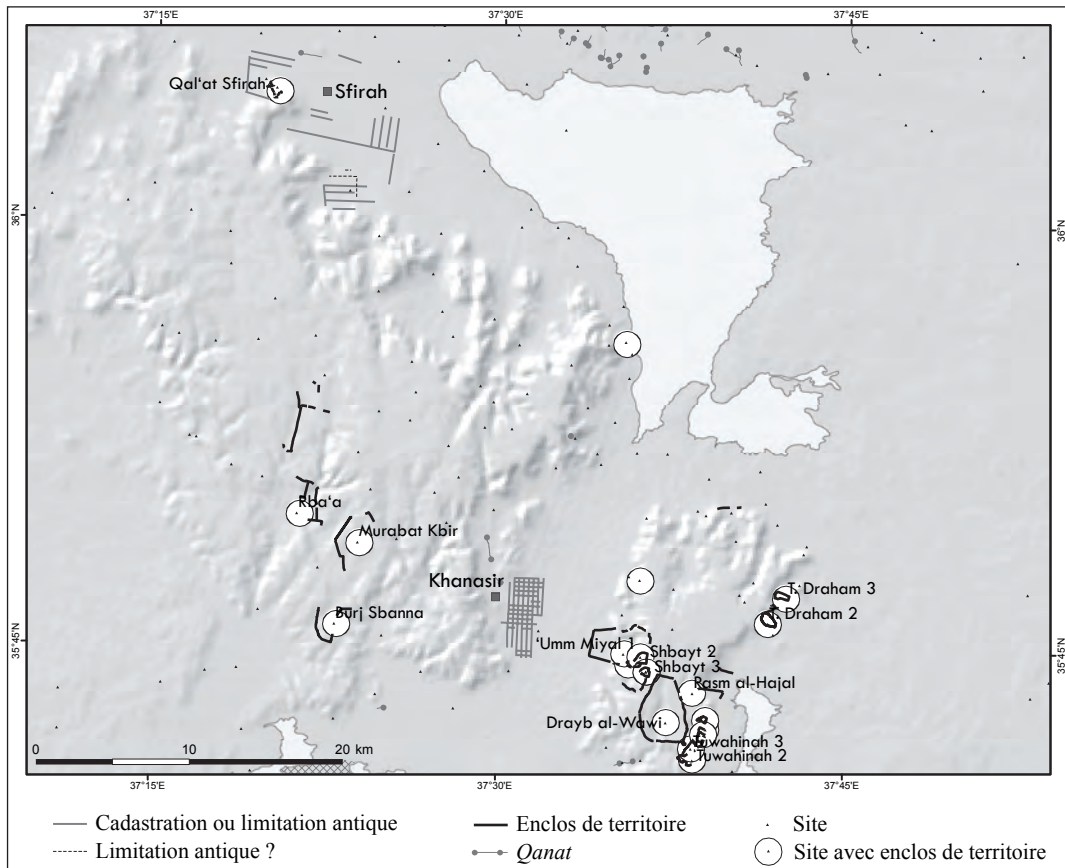


**Carte 19 : Les édifices publics/communautaires dans les villages**

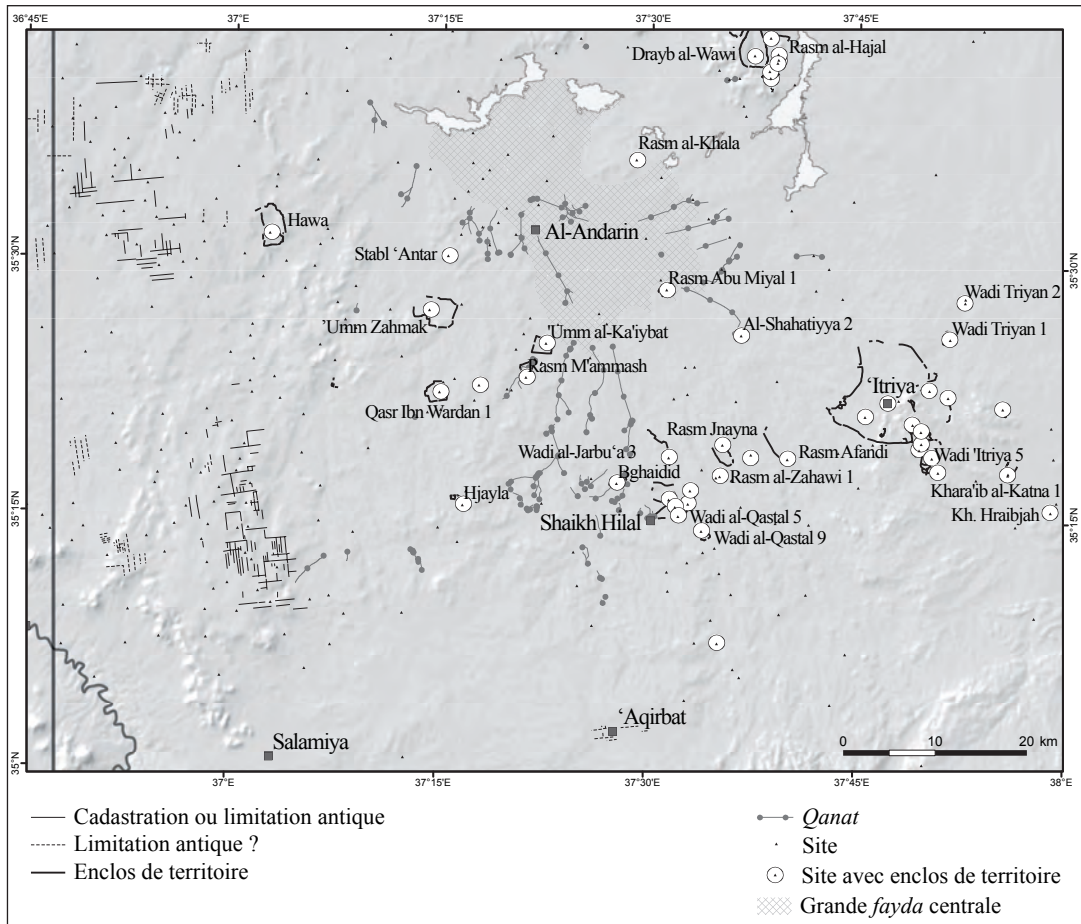




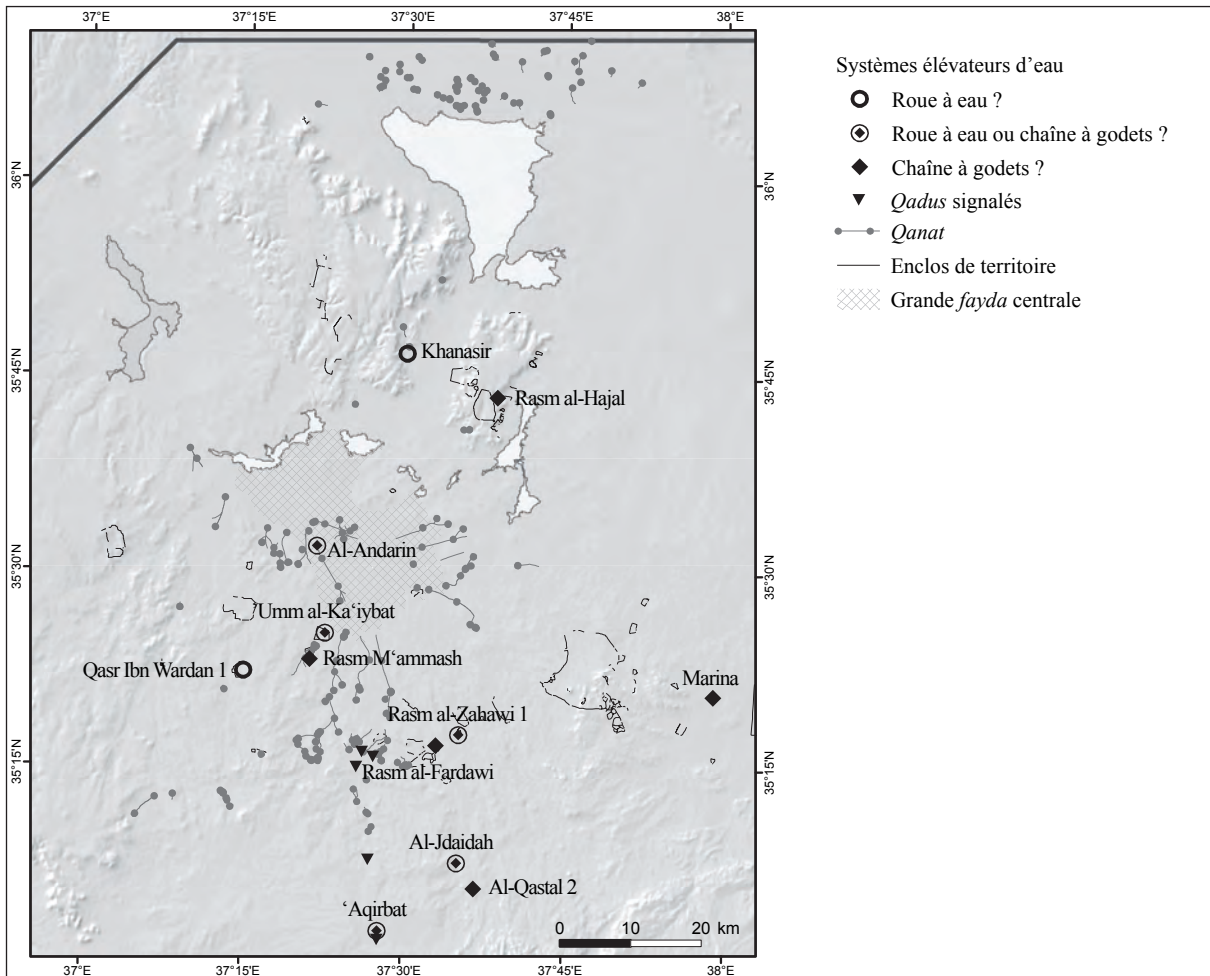
**Carte 20 : L'architecture funéraire en Syrie centrale**



**Carte 21 : Les instruments de l'appropriation du territoire : limitations et enclos de territoire dans le secteur du Jabal Hass et du Jabal Shbayt**

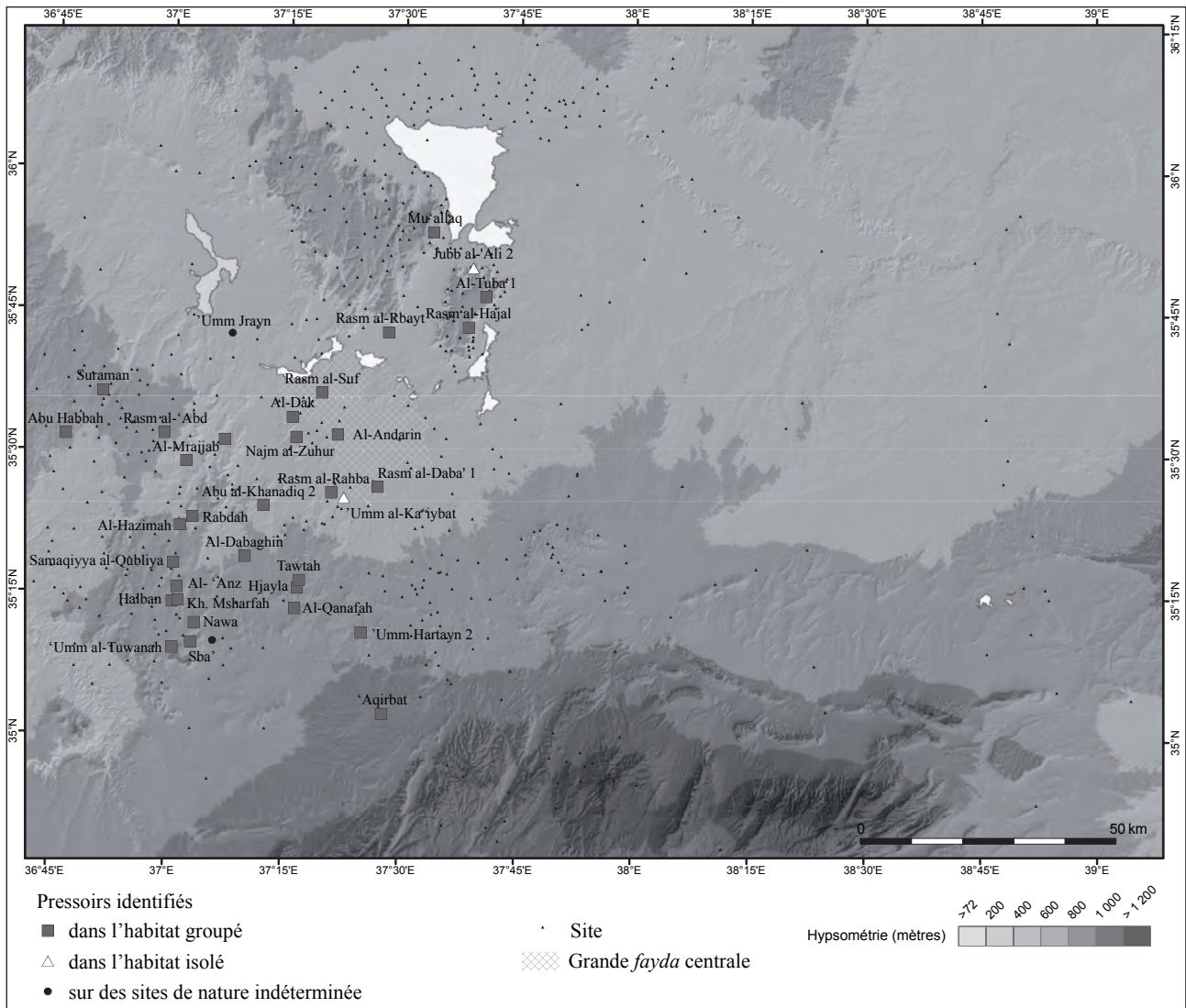


**Carte 22 : Les instruments de l'appropriation du territoire : limitations et enclos de territoire sur le plateau du Jabal al-'Ala et dans la steppe**

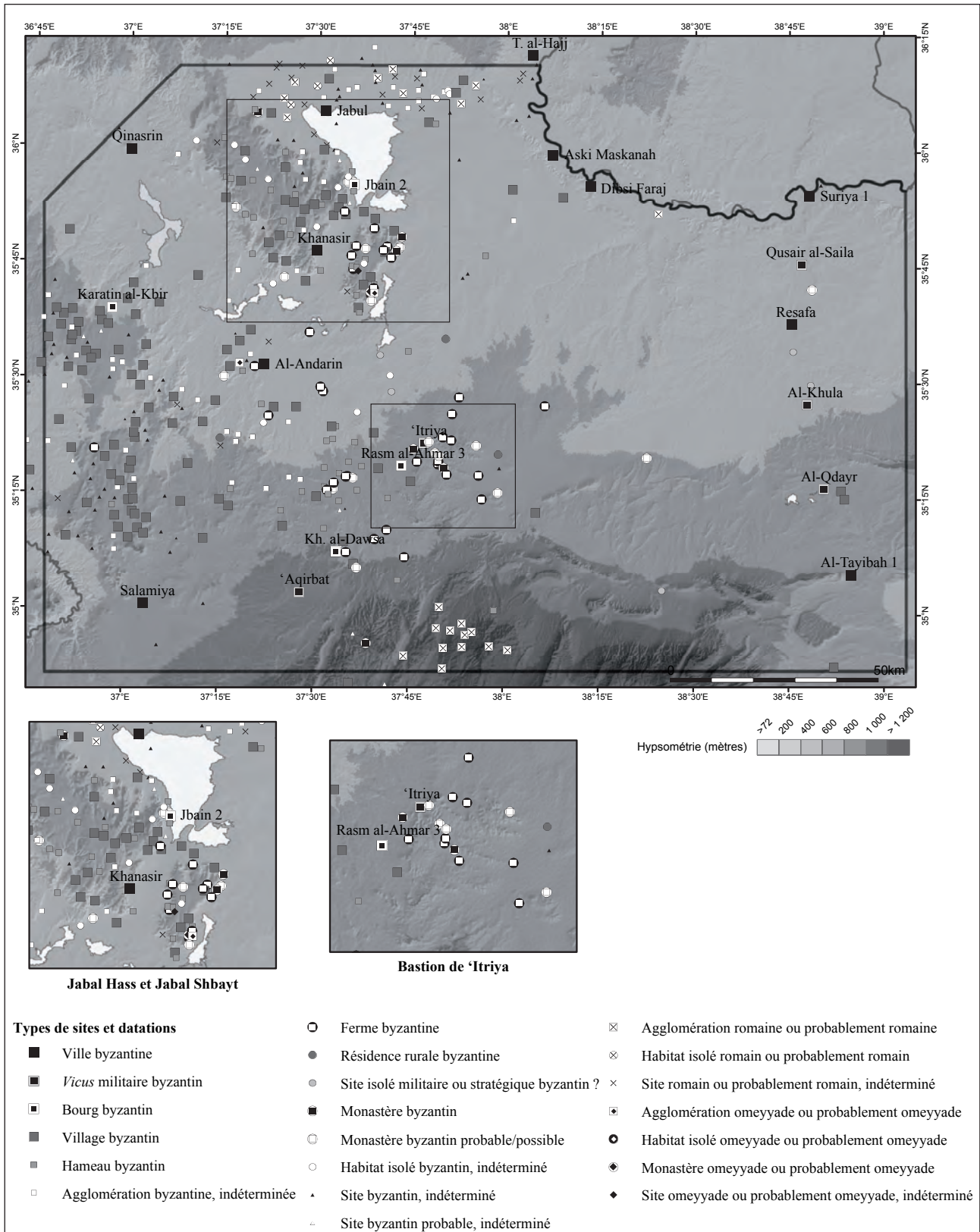


**Carte 23 : Répartition des systèmes éleveurs d'eau et des qanats**

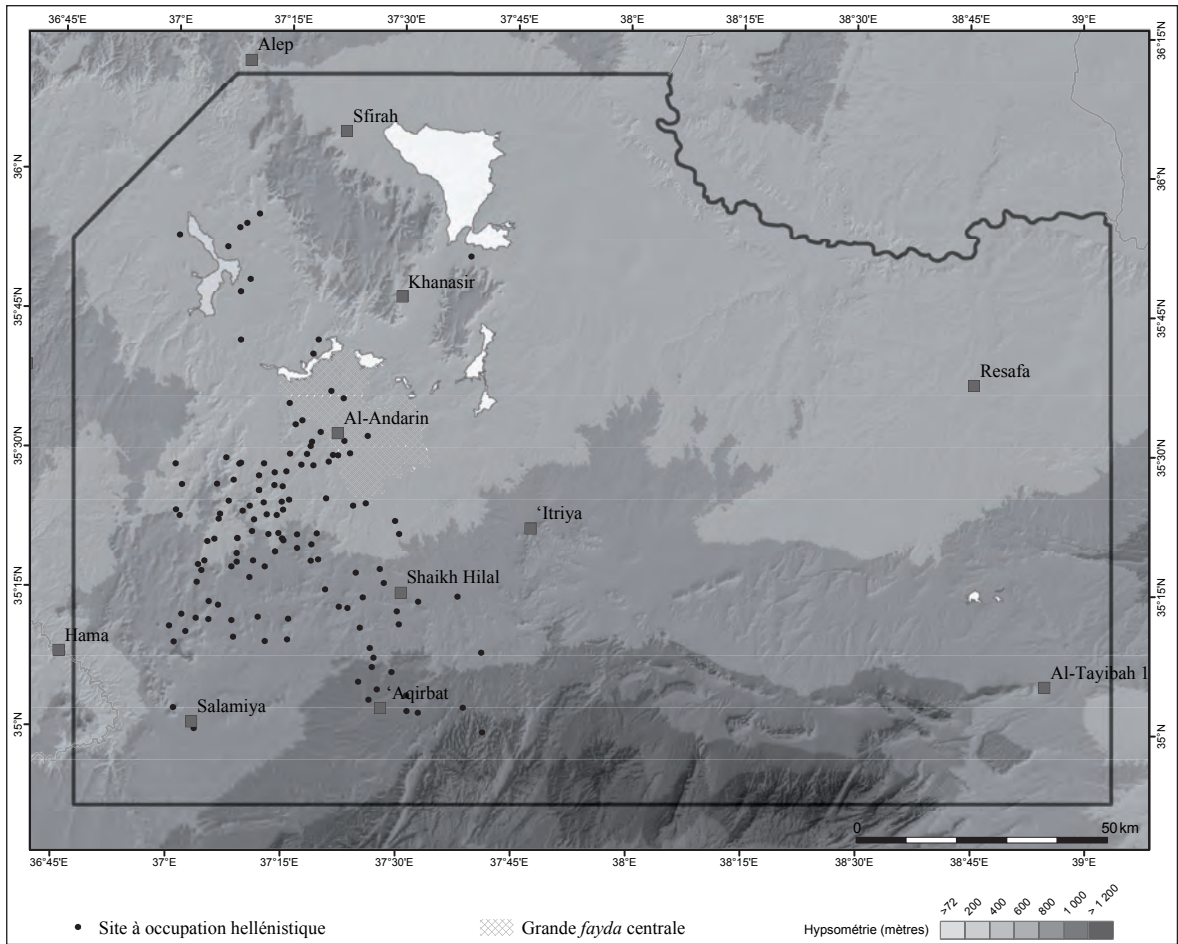




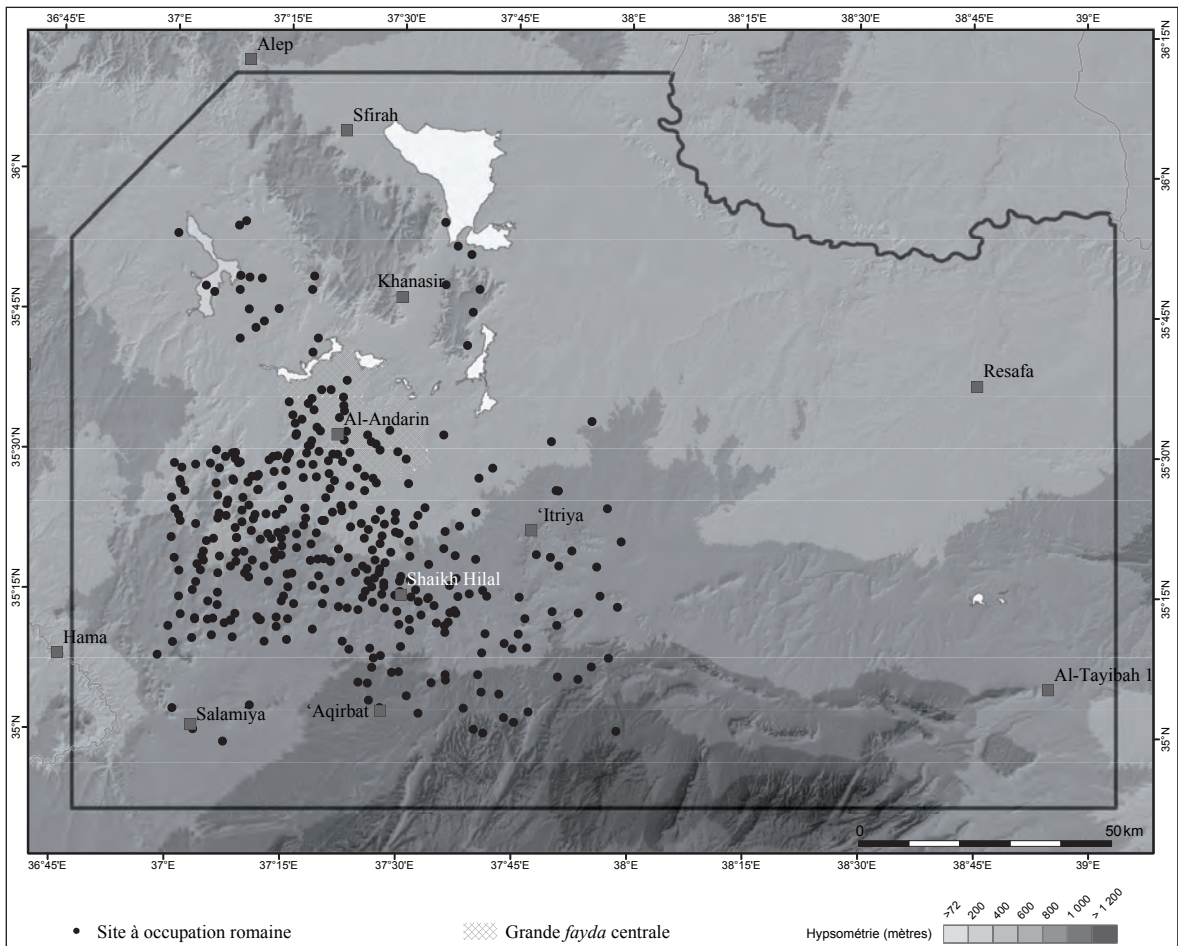
**Carte 24 : Répartition des pressoirs identifiés dans la région**





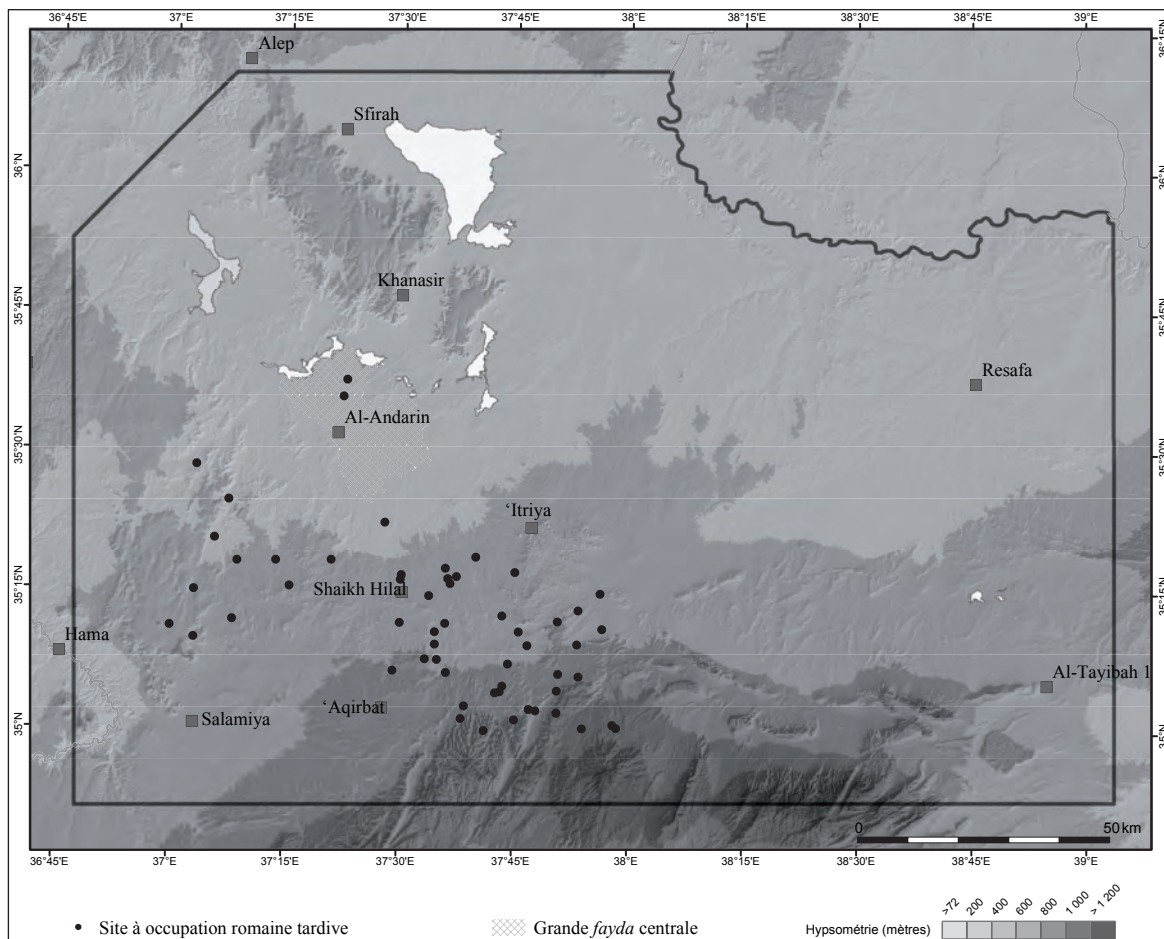


**Carte 26 : L'occupation hellénistique dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)**

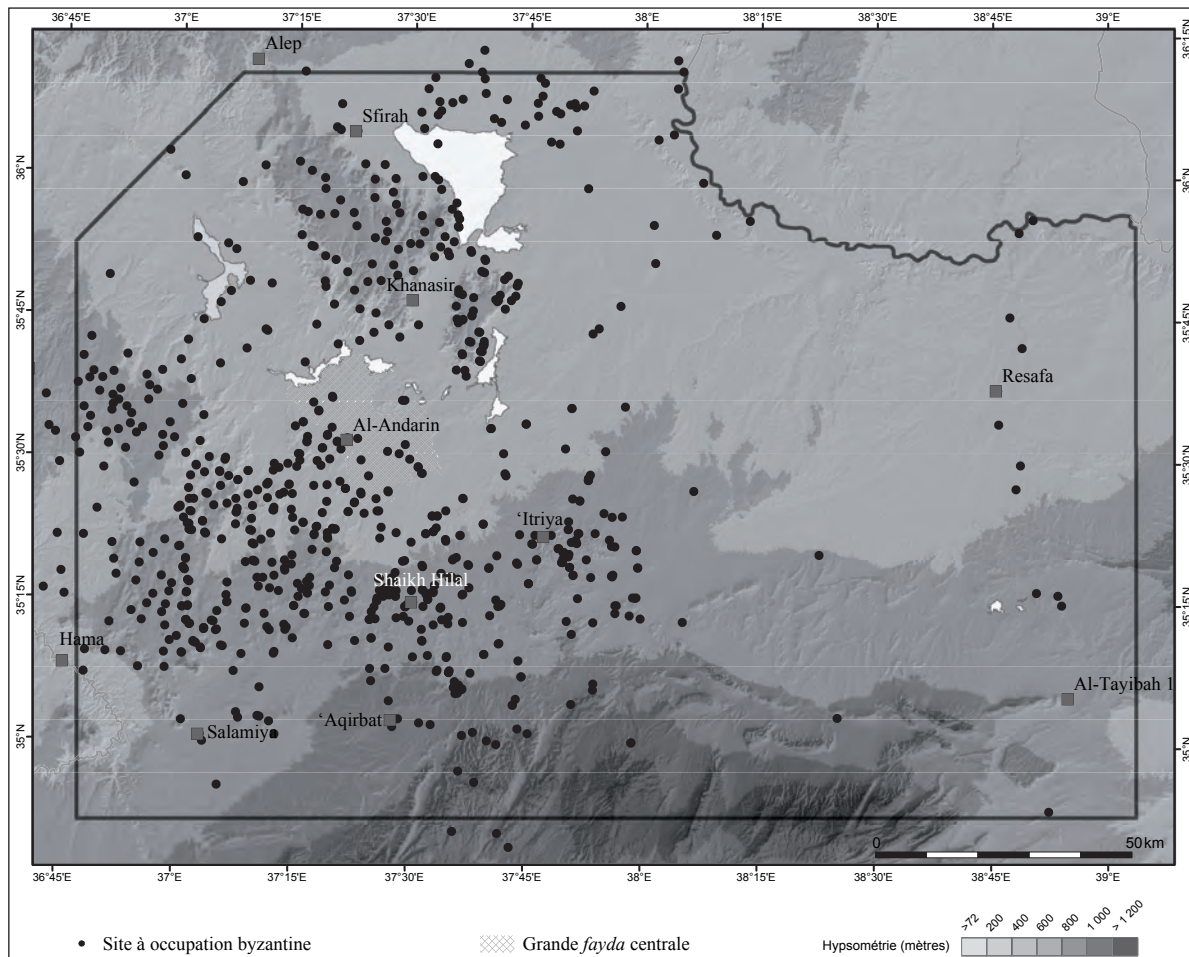


**Carte 27: L'occupation romaine dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)**

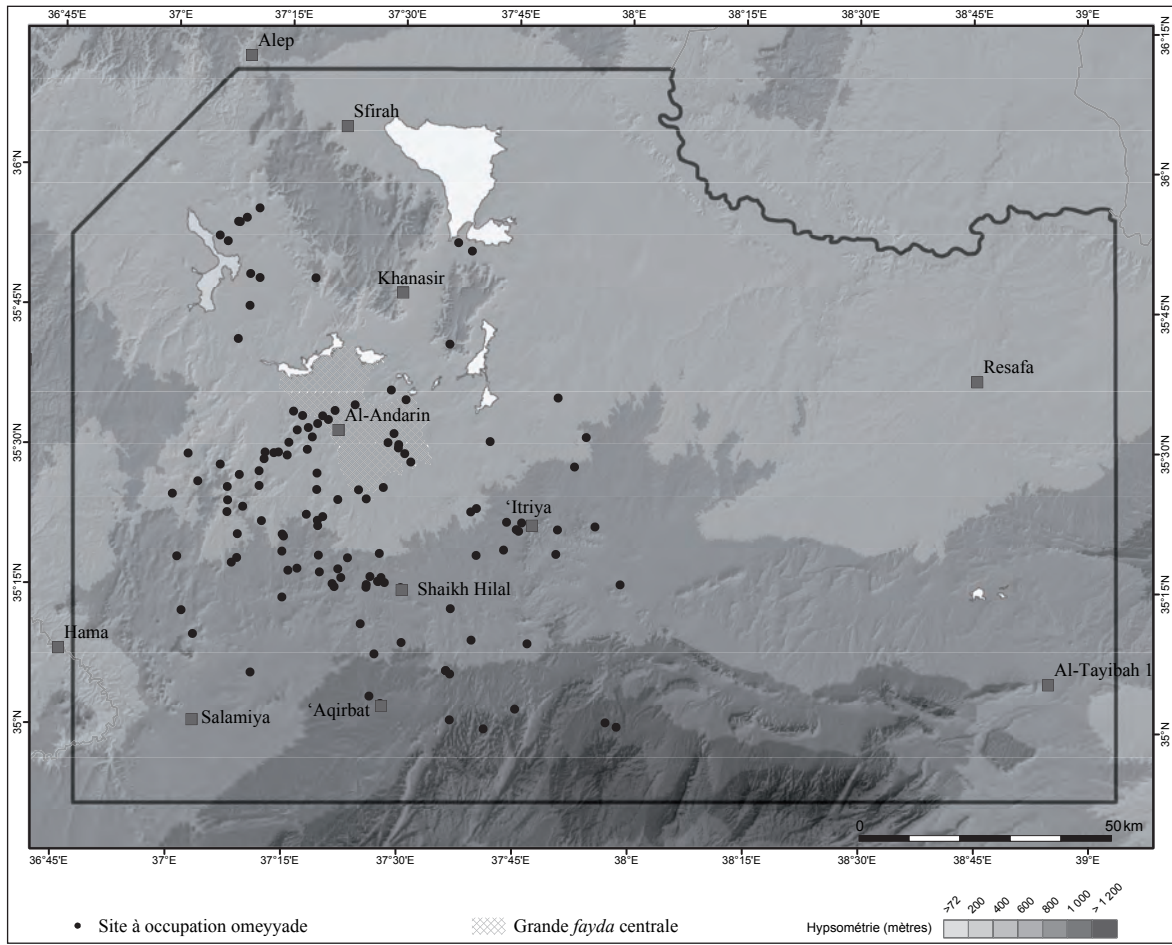




Carte 28 : L'occupation romaine tardive dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)

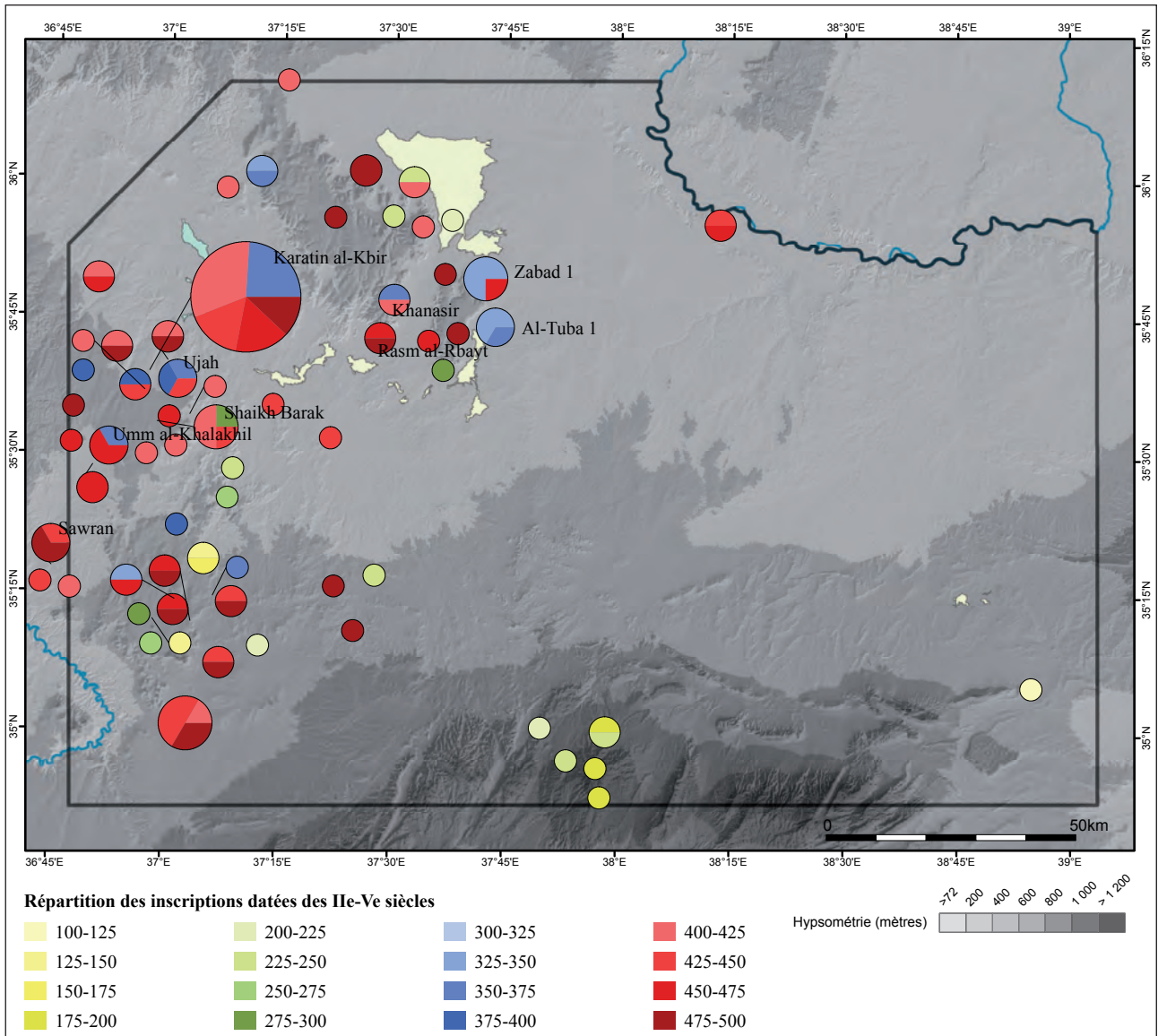


Carte 29 : L'occupation byzantine en Syrie centrale (base de données « Marges arides » ajoutée à la mienne)

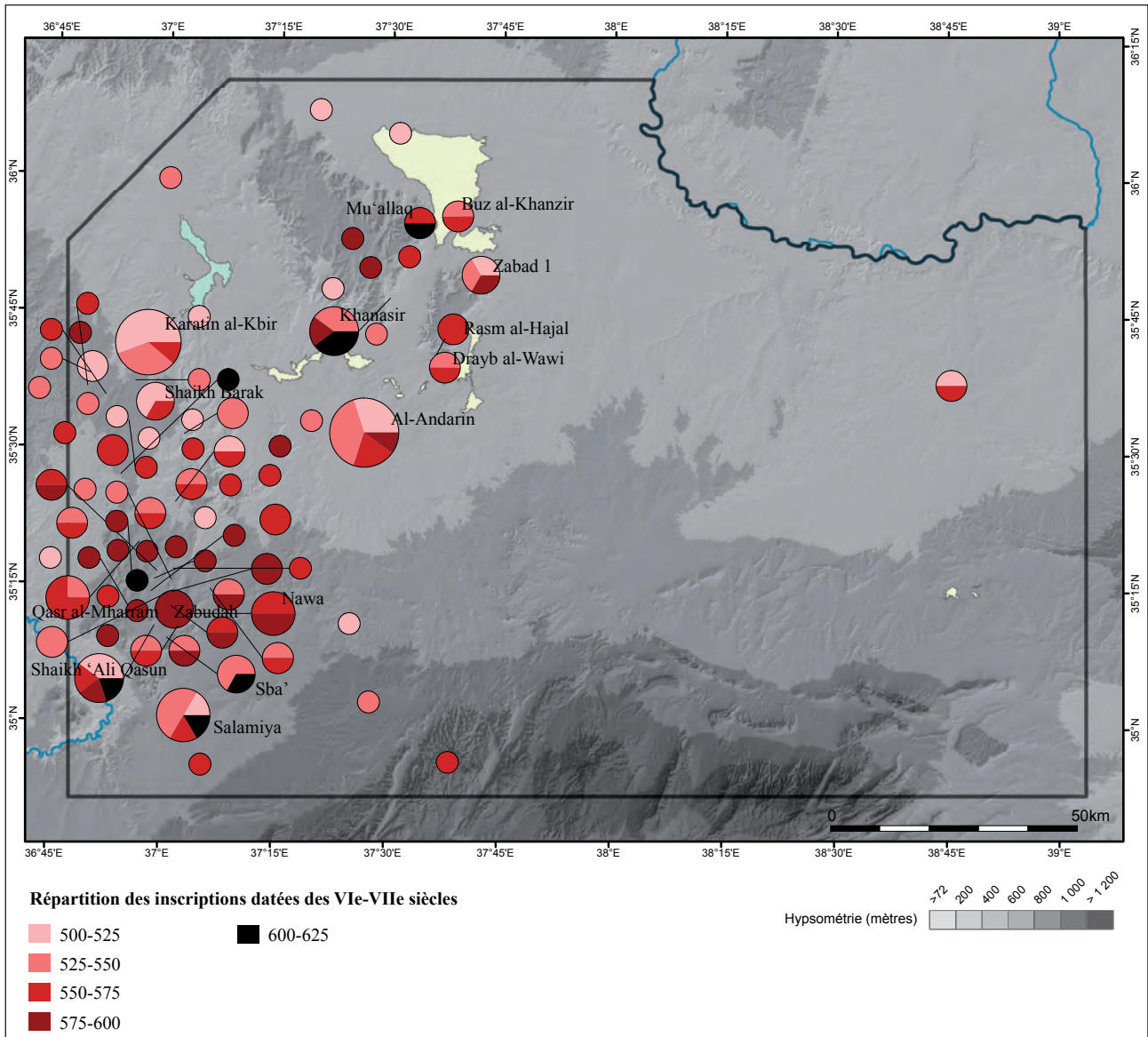


Carte 30 : L'occupation omeyyade dans la zone des « Marges arides » (base de données « Marges arides »)





**Carte 31 : Répartition des inscriptions datées par quart de siècle (II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)**



Carte 32 : Répartition des inscriptions datées par quart de siècle (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)

## FIGURES



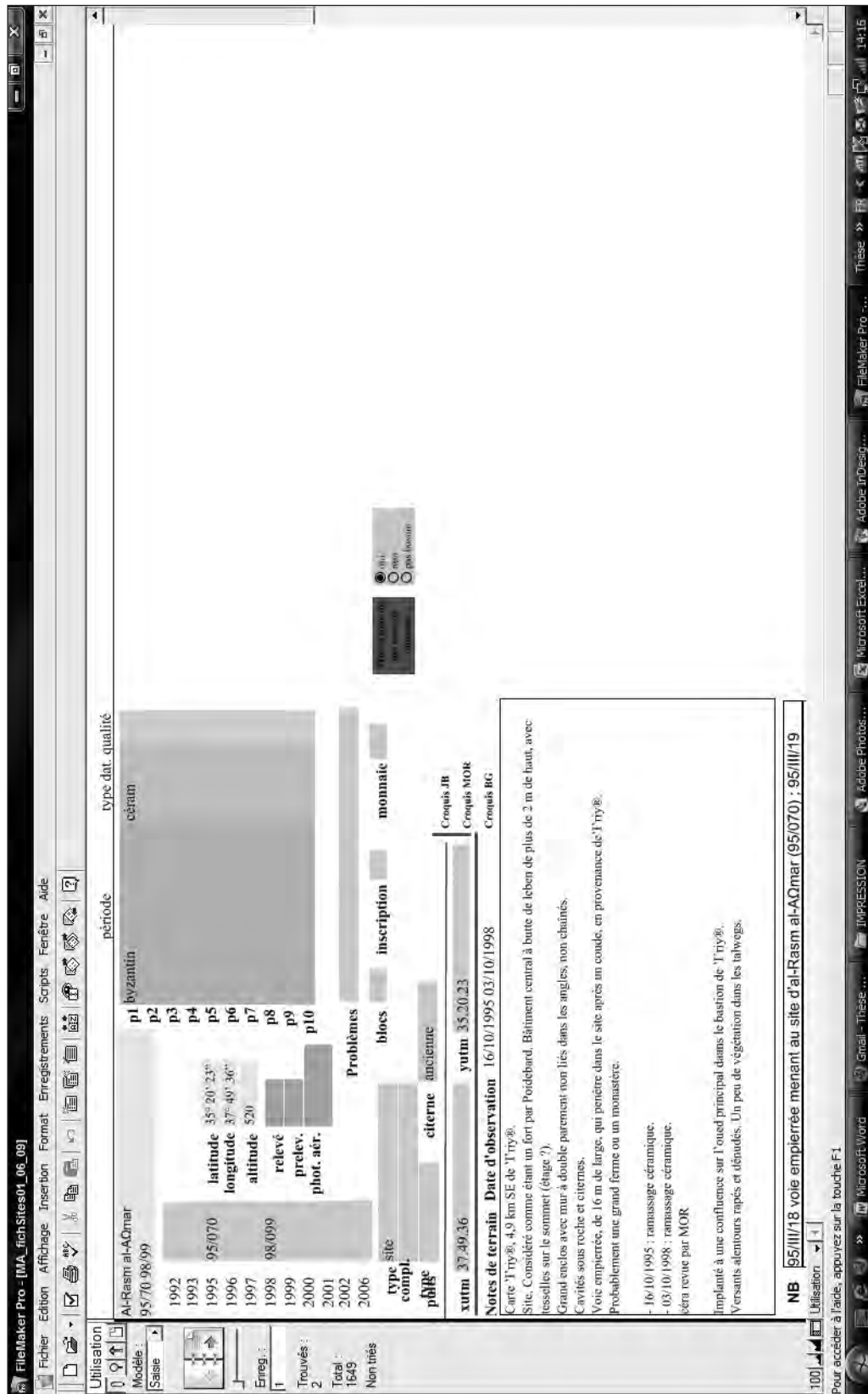


Figure 1 : Base de données « Marges arides », fiche du site de Rasm al-Ahmar 4



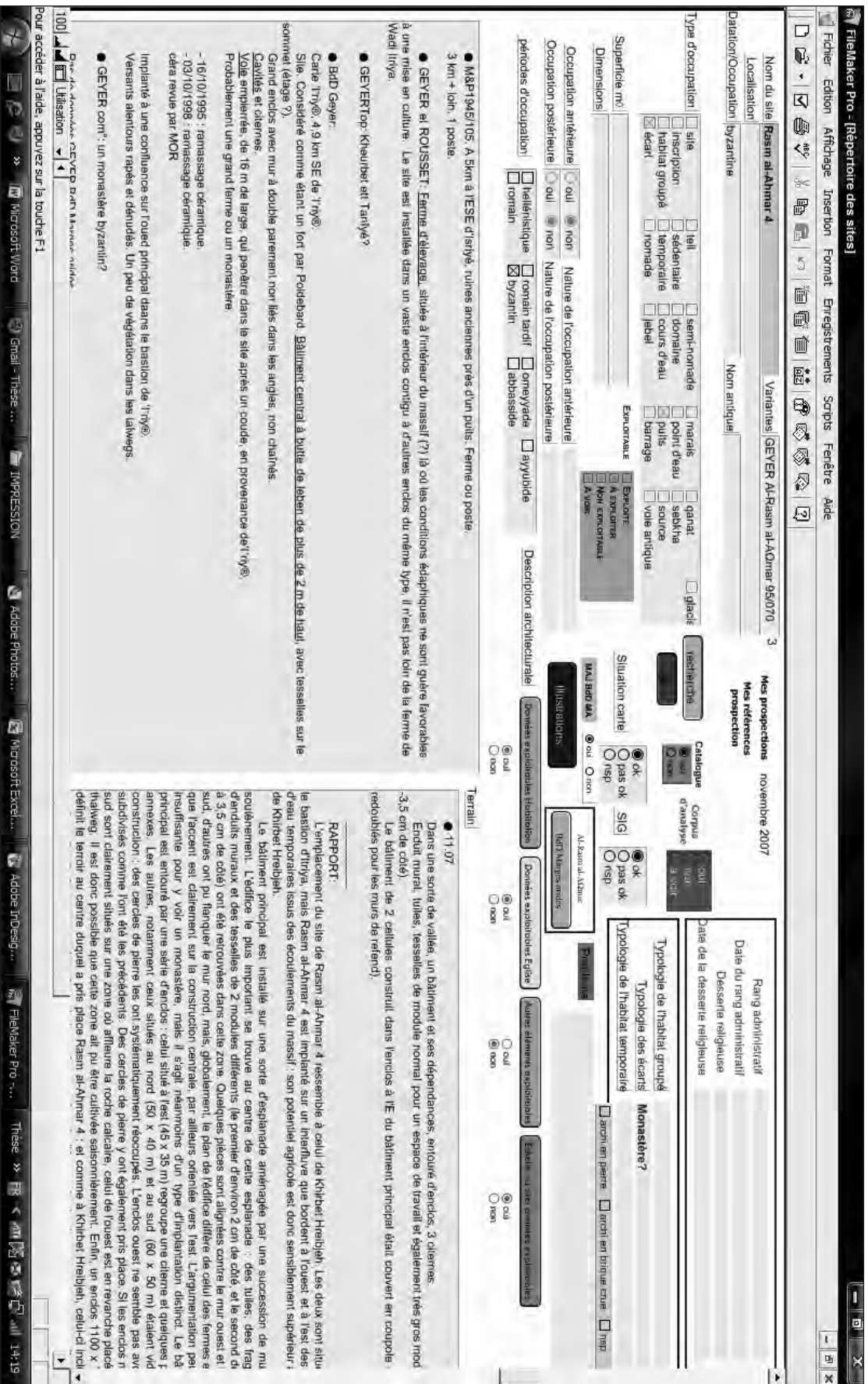


Figure 2 : Base de données FileMaker, fiche du site de Rasm al-Ahmar 4



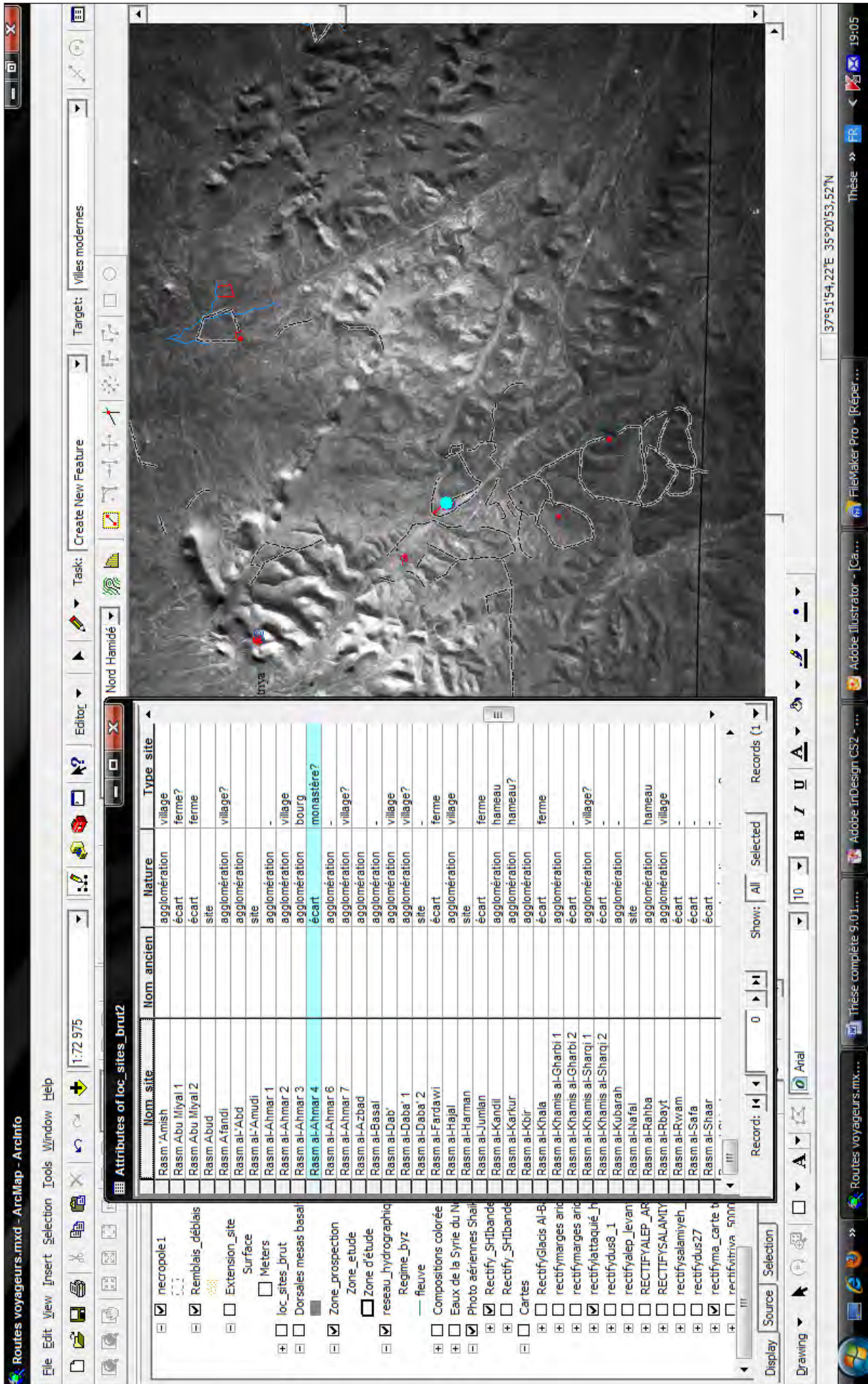
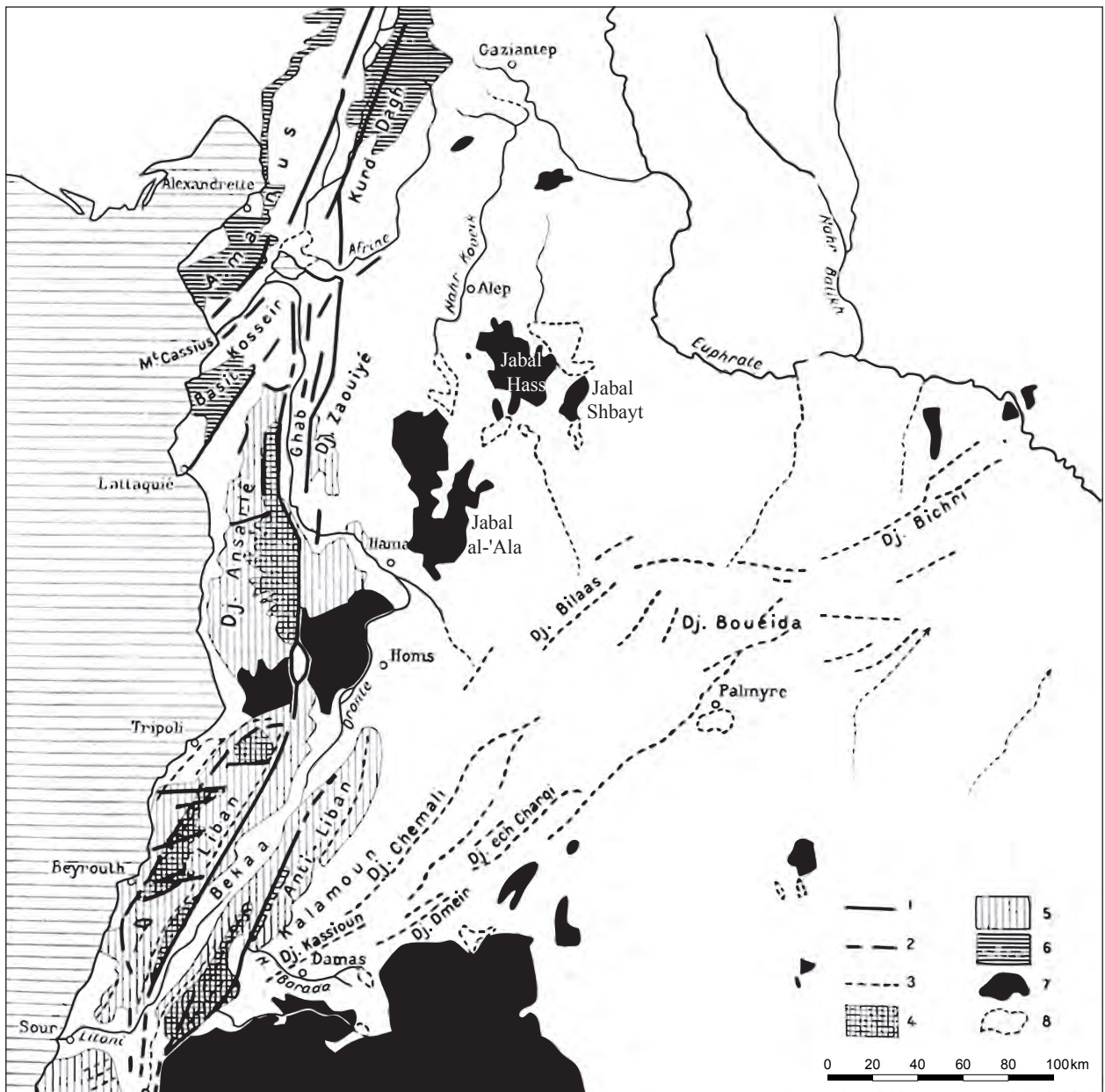


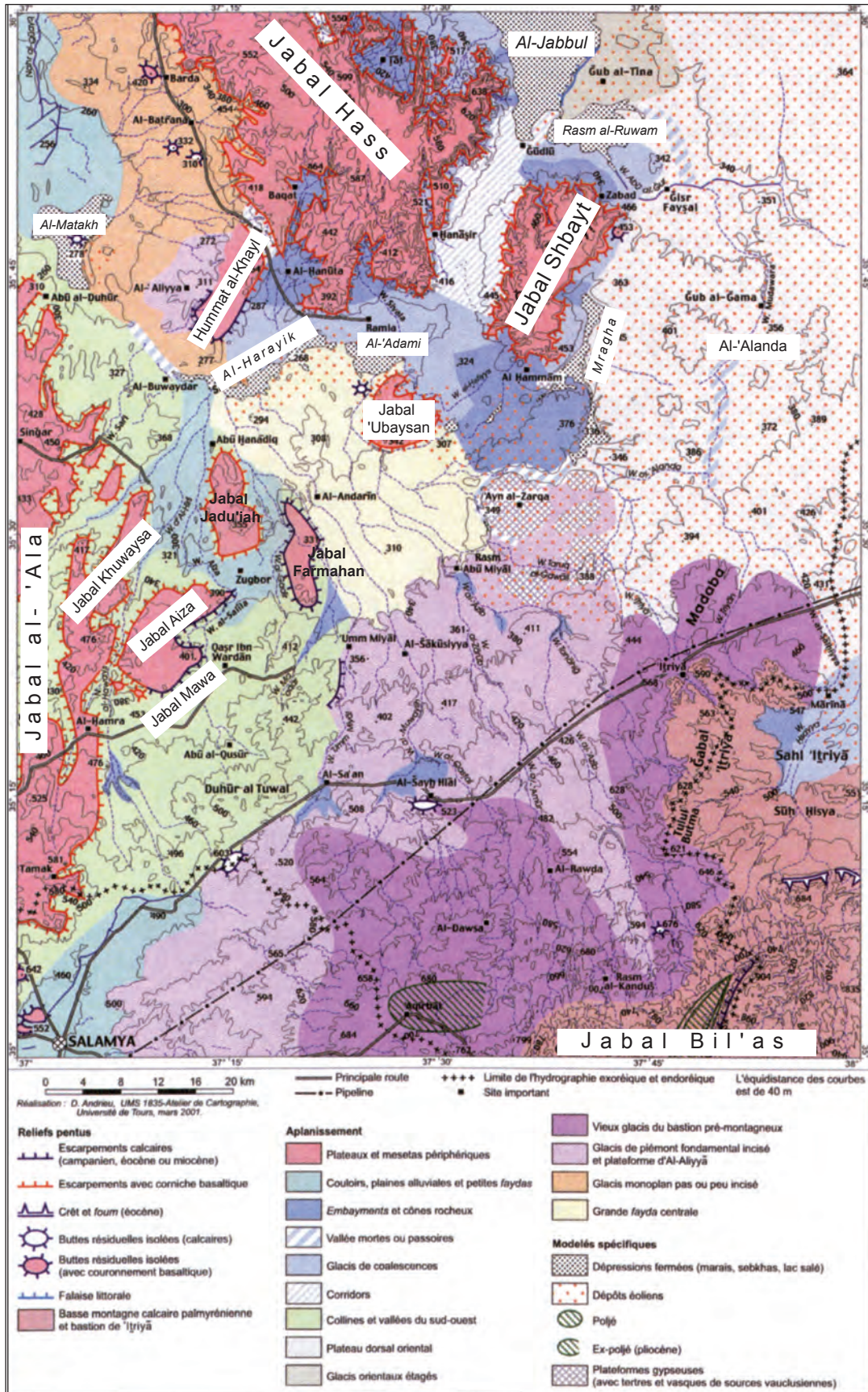
Figure 3 : Le SIG et sa base de données associée sous ArcGIS



1. Faille. — 2. Flexure. — 3. Axe anticlinal. — 4. Calcaires jurassiques. — 5. Calcaires crétaées. — 6. Roches vertes crétaées. 7. Coulées basaltiques clio-quaternaires. — 8. Dépressions fermées (BIROT et DRESCH 1956, fig. 35, p. 212-213).

**Figure 4 : Croquis structural de la Syrie et du Liban**







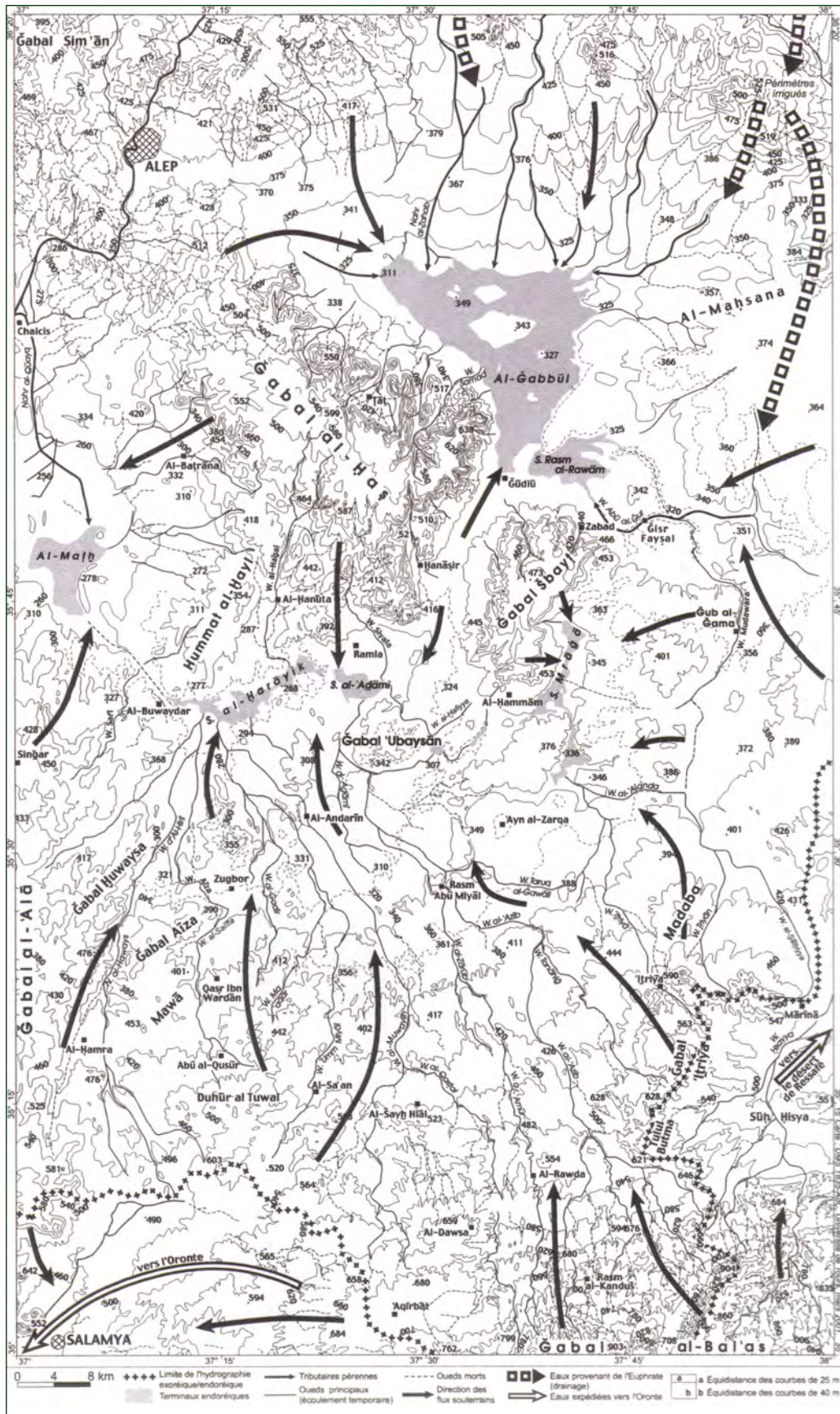


Figure 6 : Le fonctionnement du réseau hydrographique et la circulation des eaux en Syrie centrale (BESANÇON et GEYER 2006, fig. 6, p. 20)



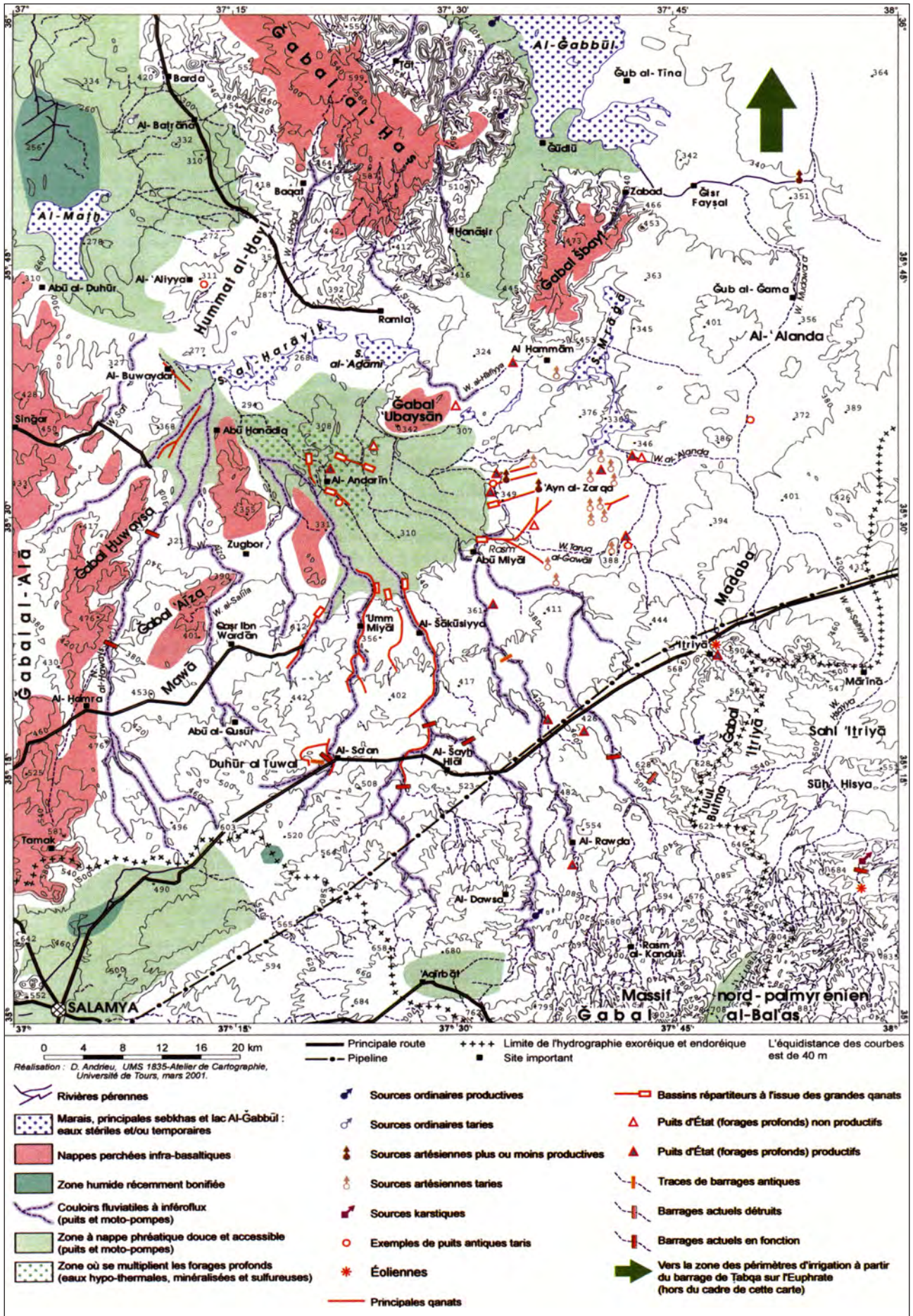


Figure 7 : Les ressources en eau : oueds, inféoflux et sources (BESANÇON et GEYER 2006, fig. 20, p. 40)



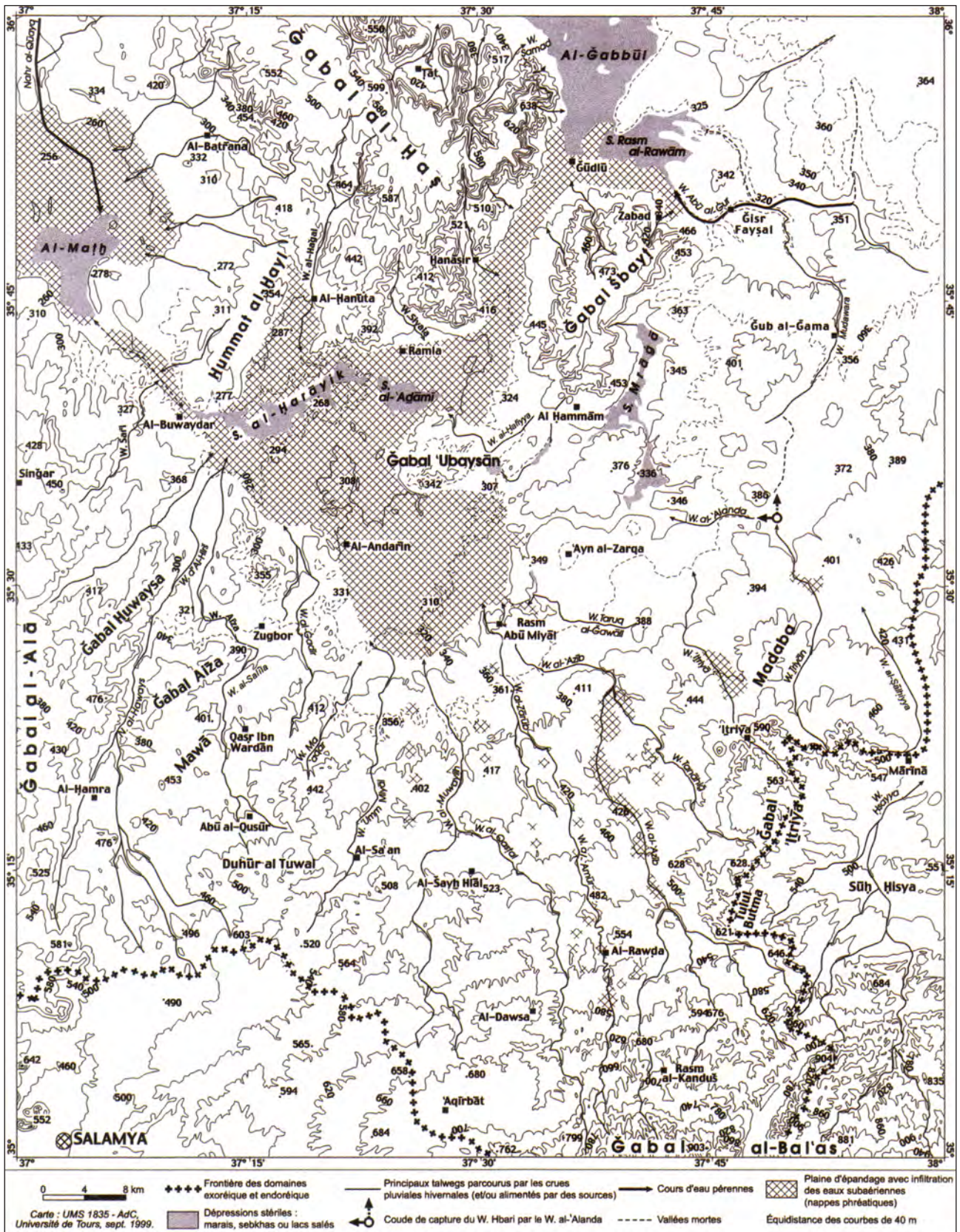
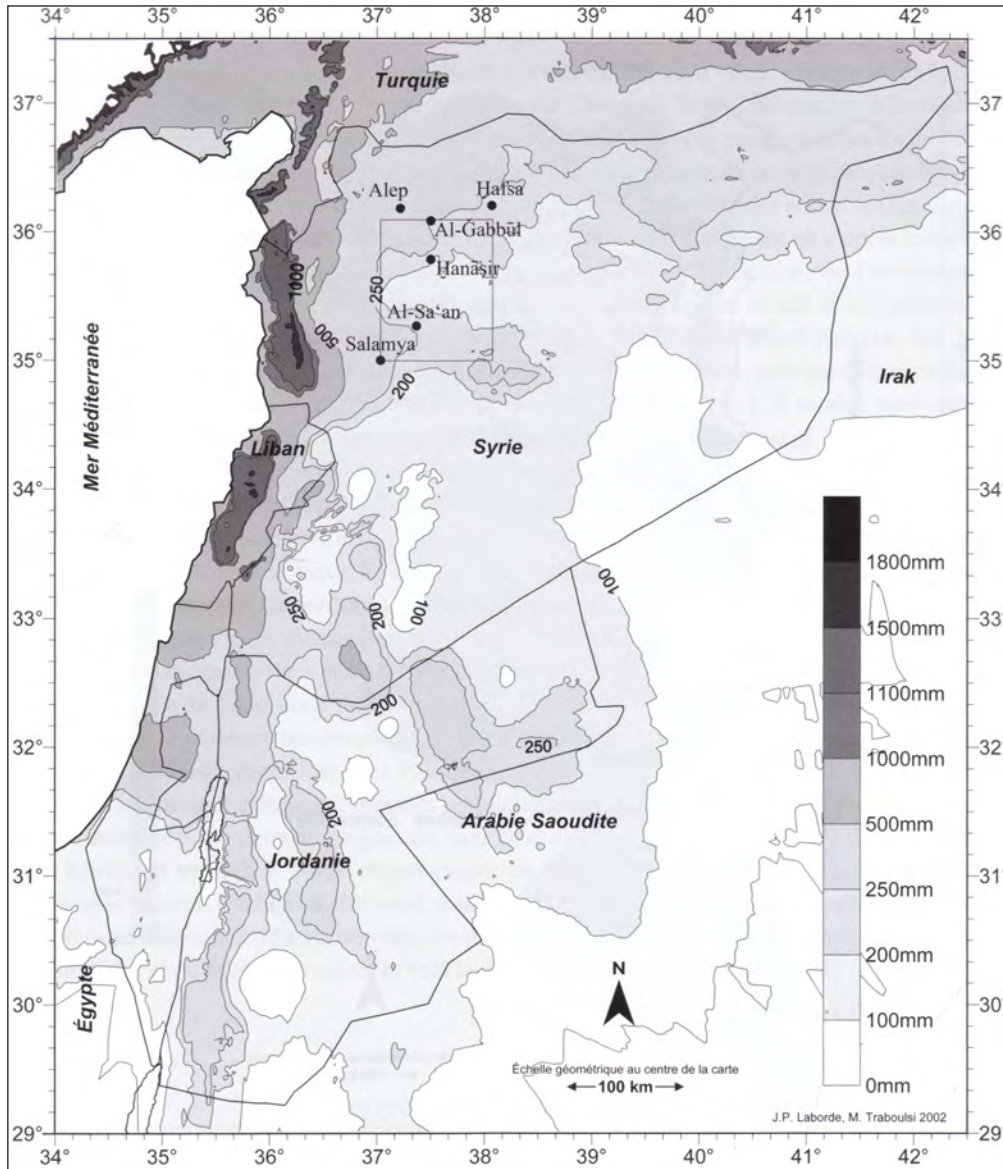


Figure 8 : Le réseau hydrographique en Syrie centrale : la prédominance des organismes temporaires (BESANÇON et GEYER 2006, fig. 15, p. 30)





**Figure 9 : Précipitations annuelles moyennes en Syrie**  
 (TRABOULSI 2010, fig. 2, p. 76)

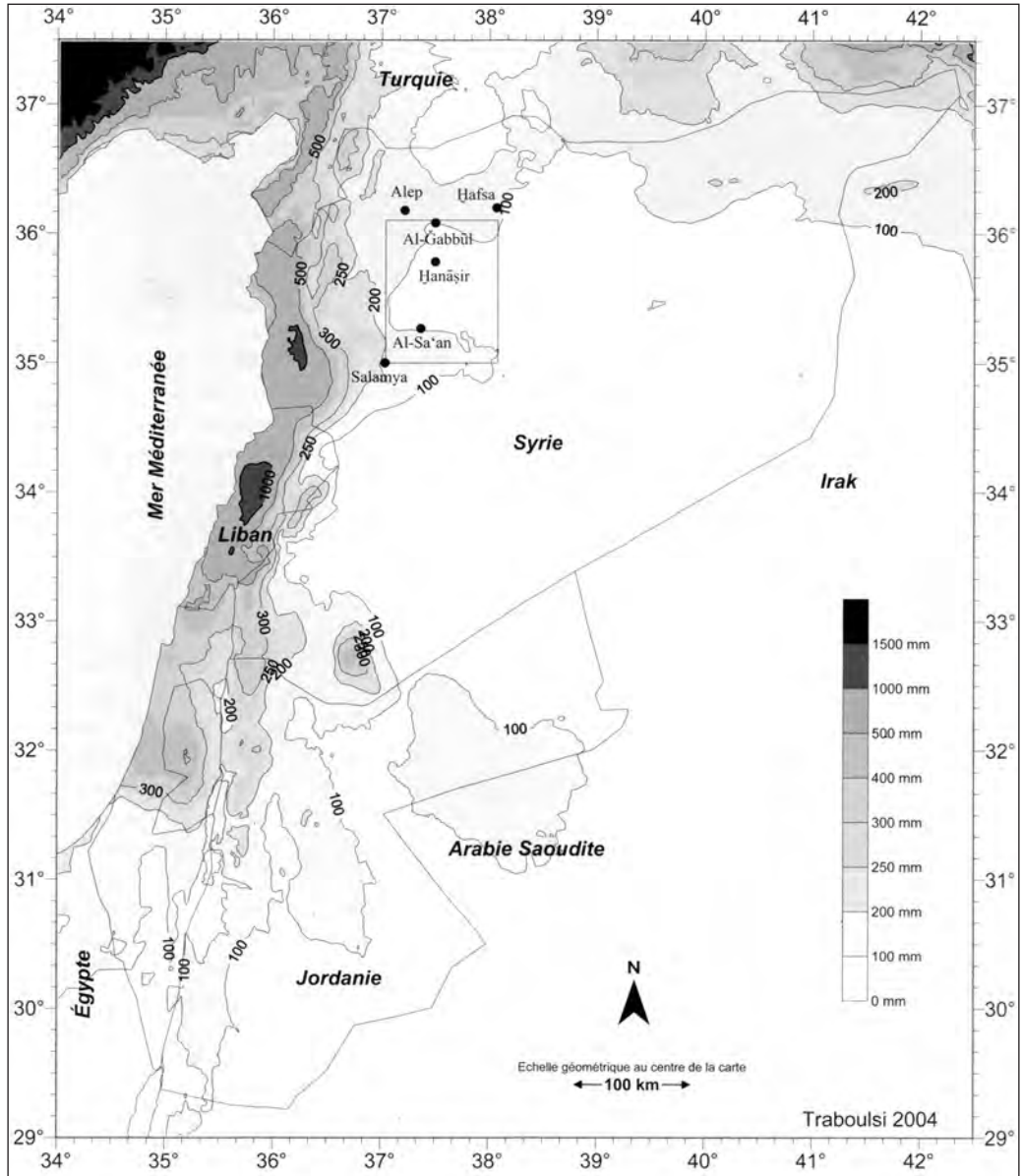


Figure 10 : Répartition des précipitations en année sèche (1972-1973) en Syrie (TRABOULSI 2010, fig. 14, p. 84)



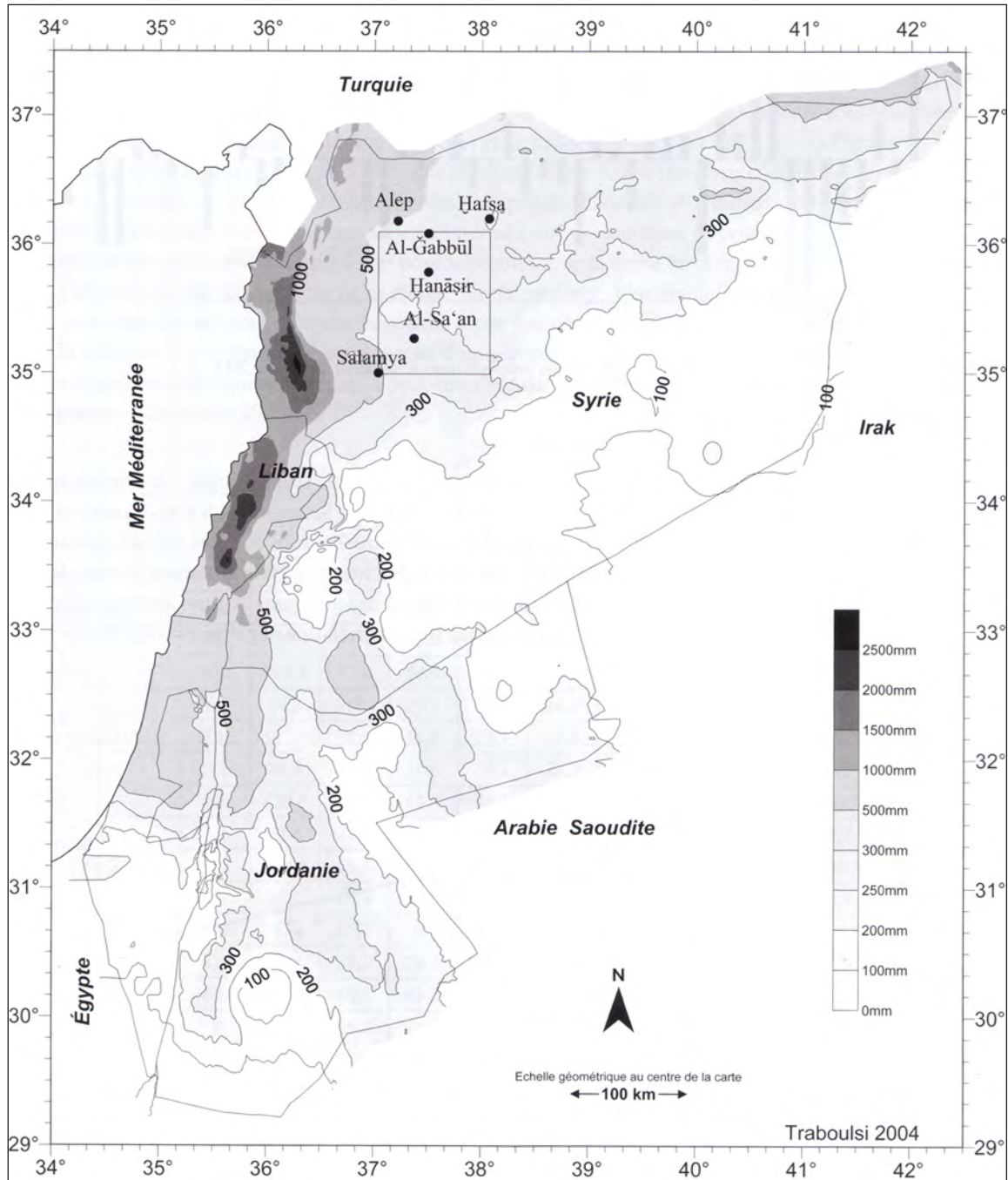
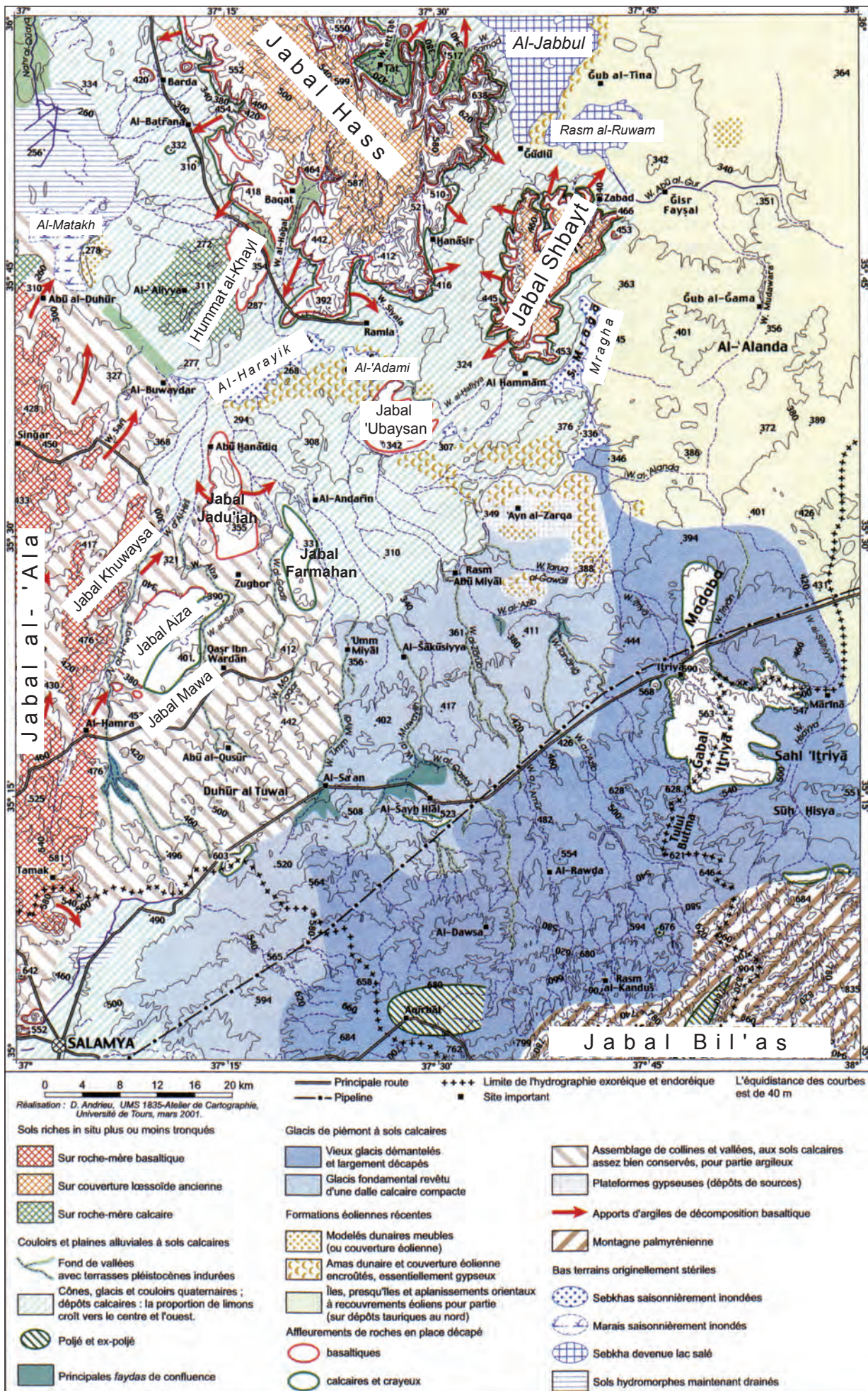


Figure 11 : Répartition des précipitations en année humide (1966-1967) en Syrie  
(TRABOULSI 2010, fig. 15, p. 85)







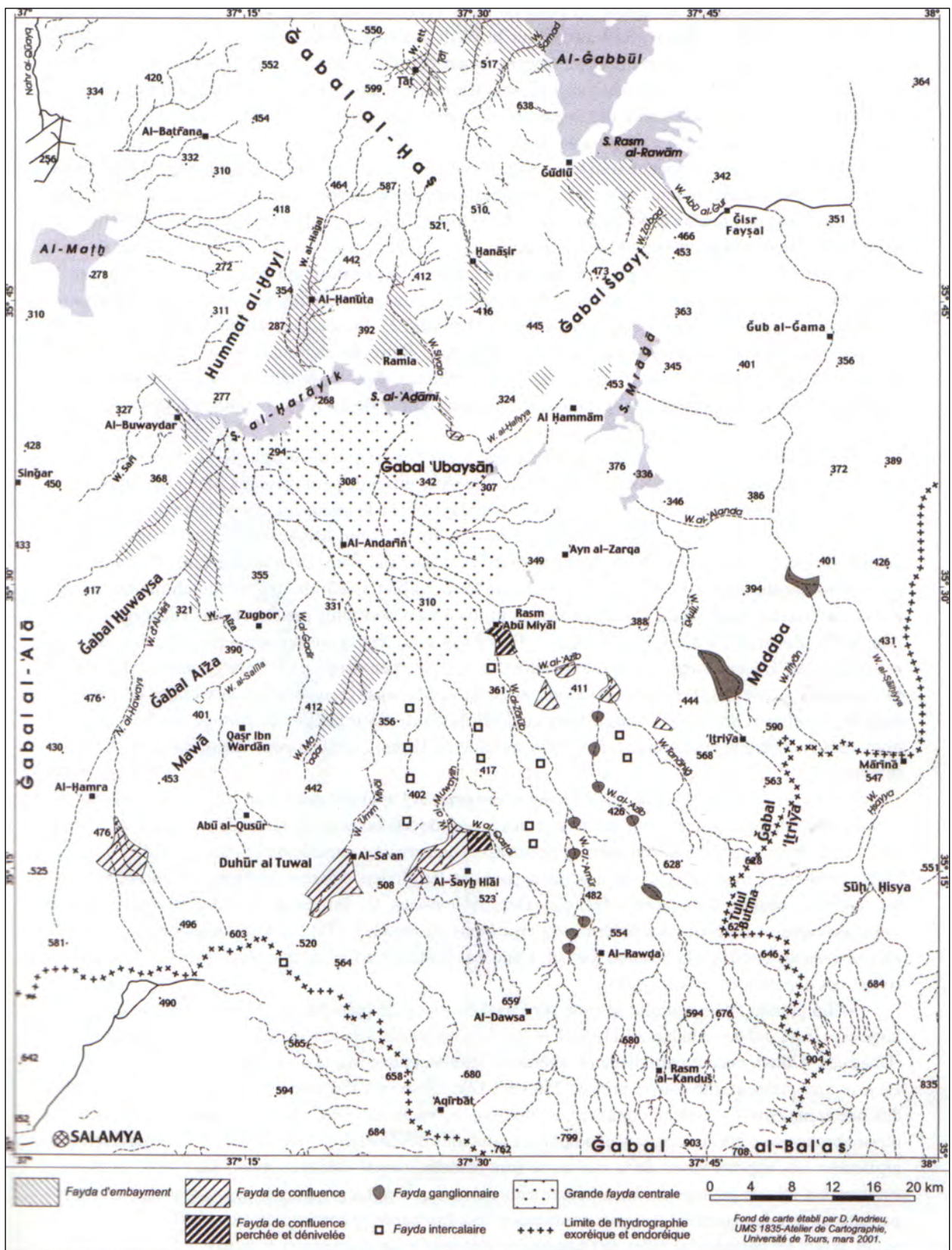


Figure 13 : Répartition des *faydas* en Syrie centrale (BESANÇON et GEYER 2006, fig. 12, p. 25)







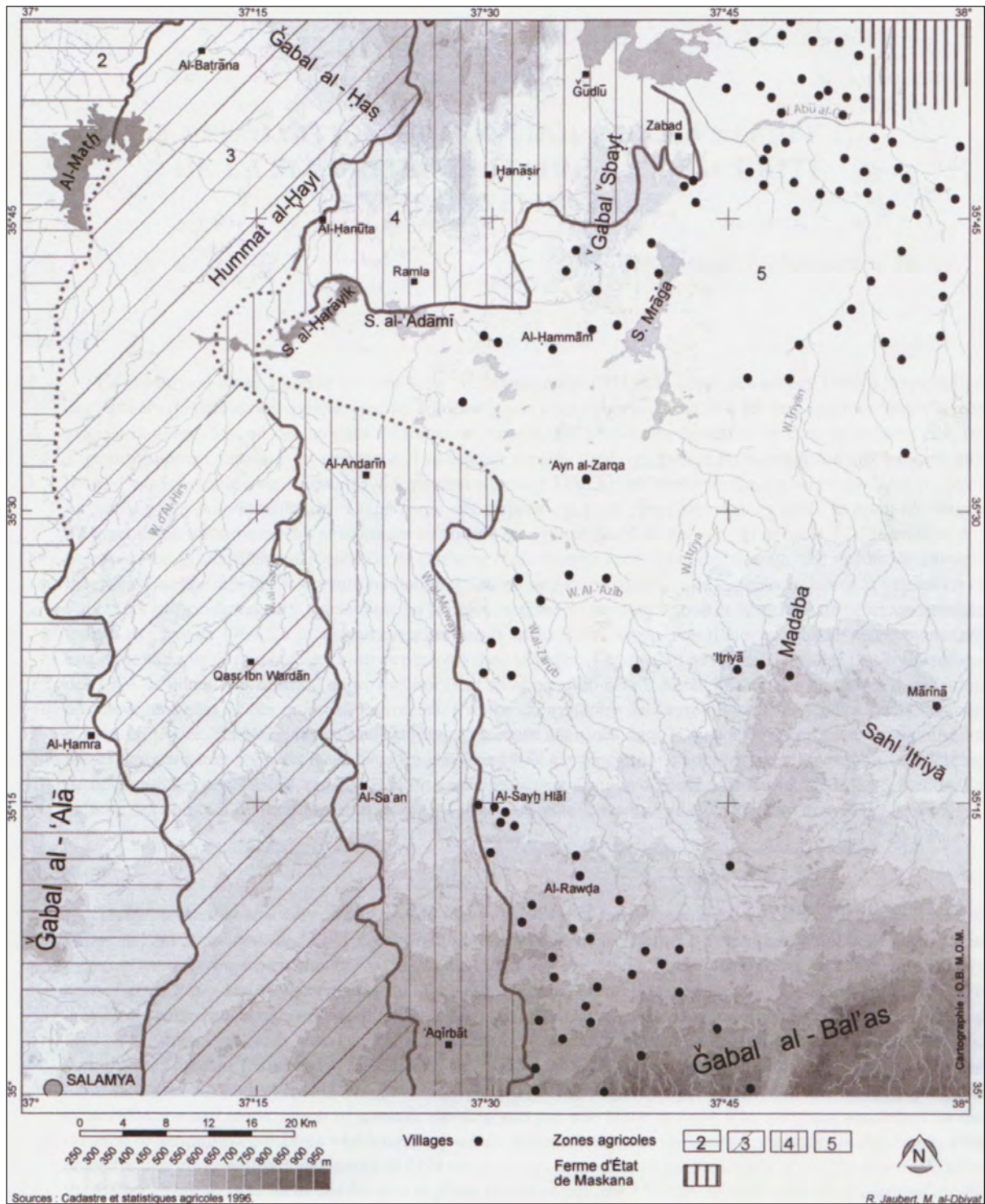


Figure 15 : Zones agricoles administratives en Syrie centrale  
(BESANÇON et GEYER 2006, fig. 12, p. 25)



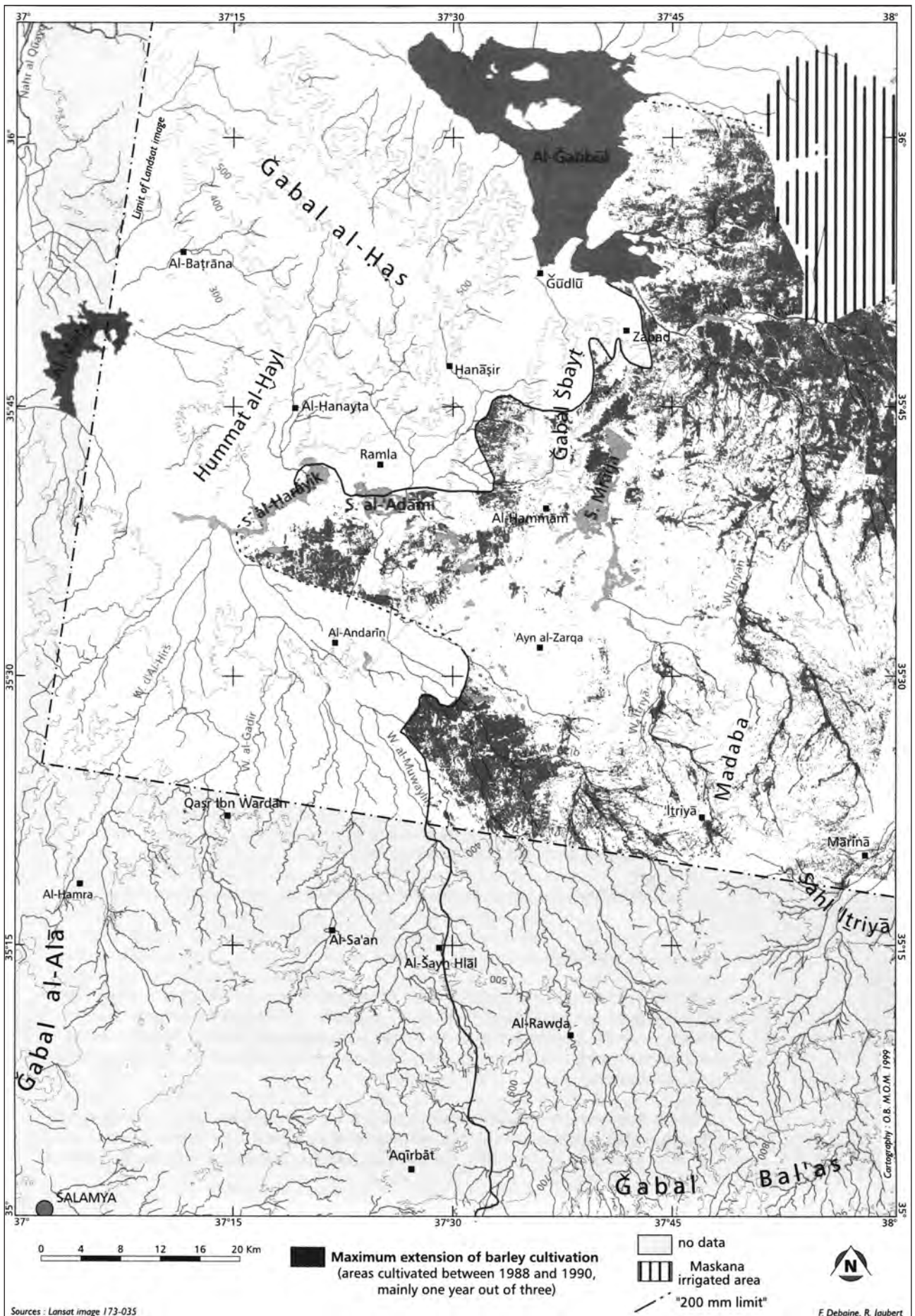
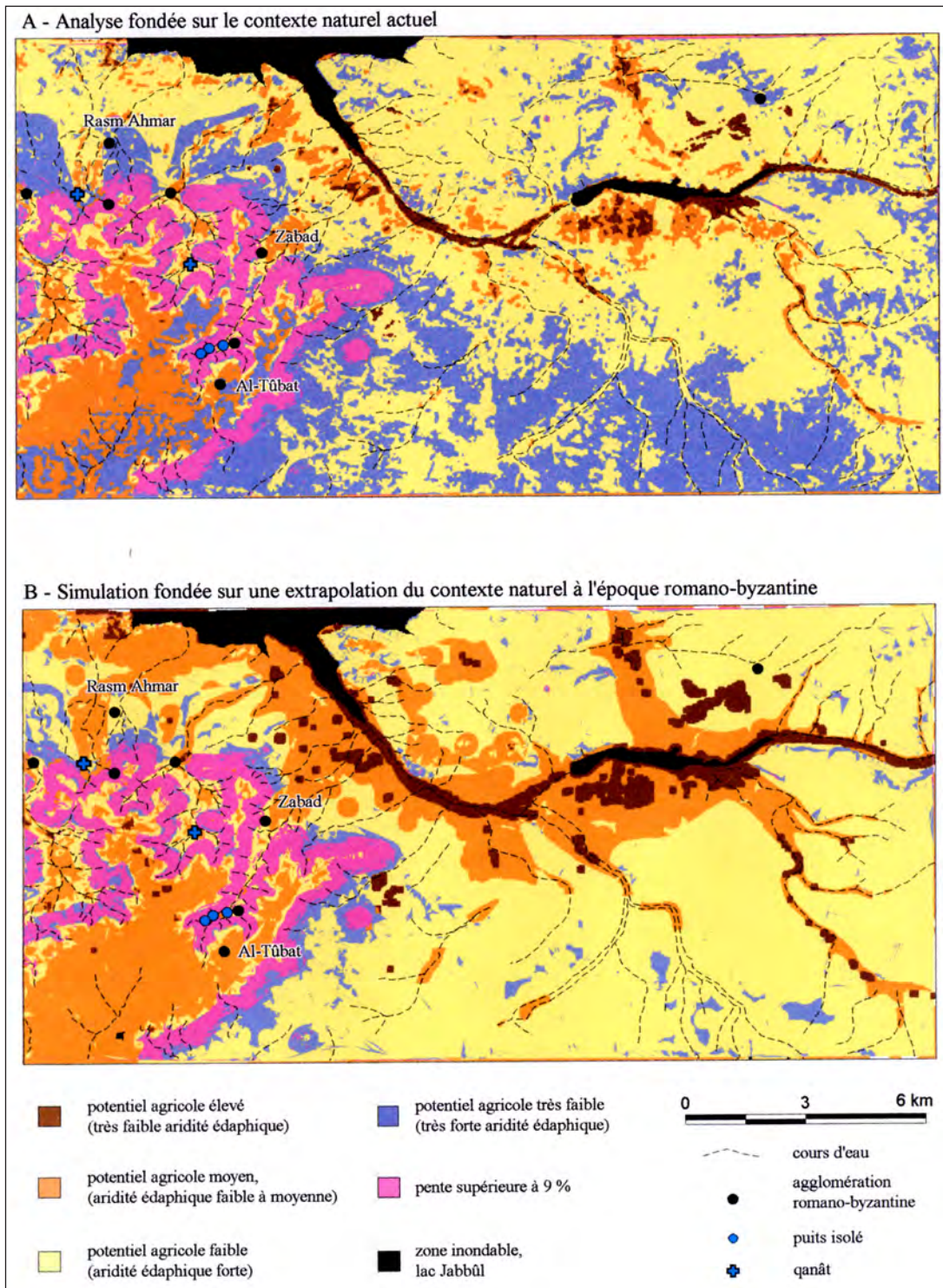


Figure 16 : Extension de la culture d'orge dans la zone agricole administrative 5  
(JAUBERT *et al.* 1999, carte 14)

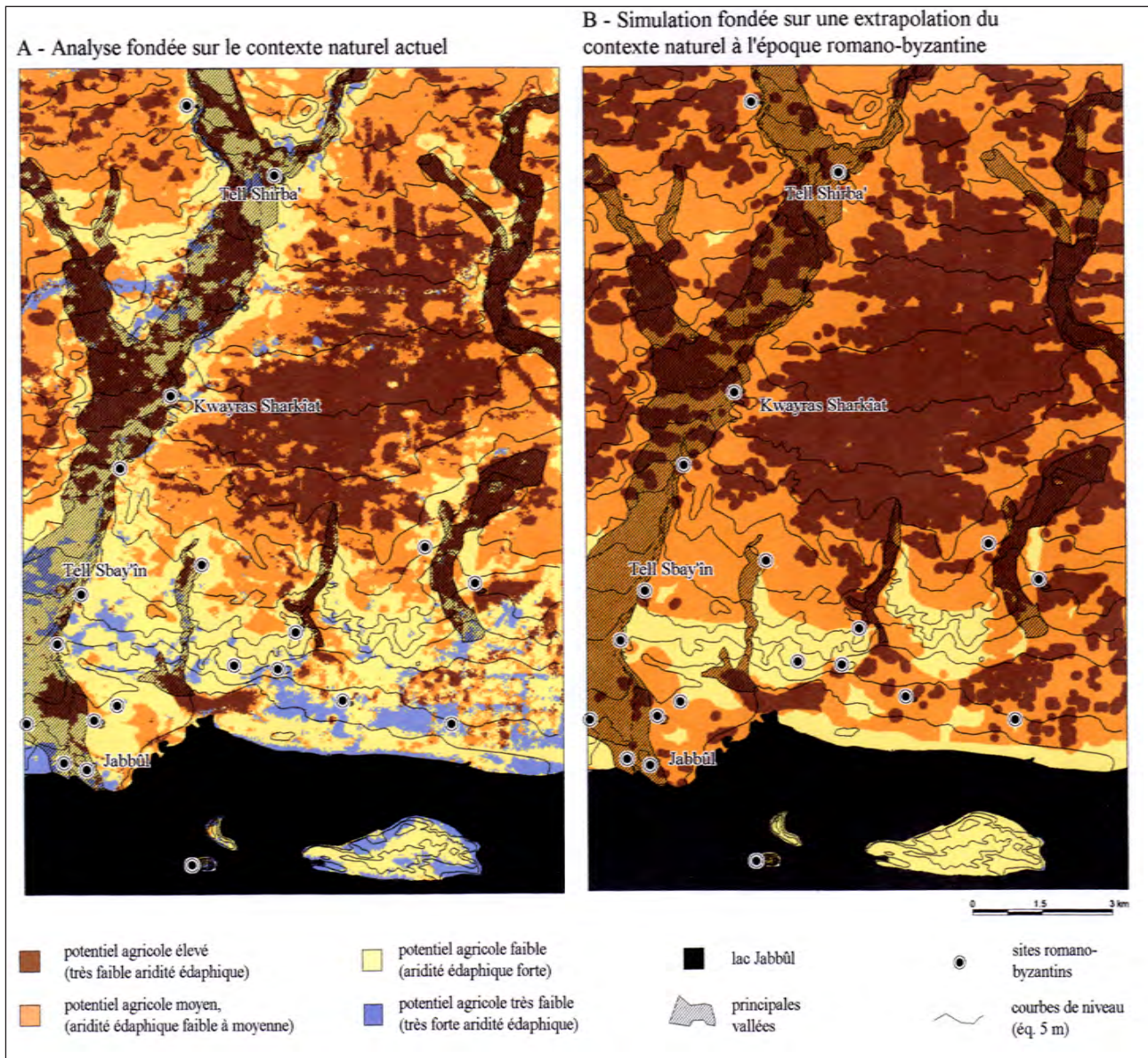






**Figure 18 : Le potentiel agronomique des sols dans la vallée de Zabad 1**  
 Situation actuelle (A) et simulation pour la période byzantine (B)  
 (RIGOT 2003, fig. 90)

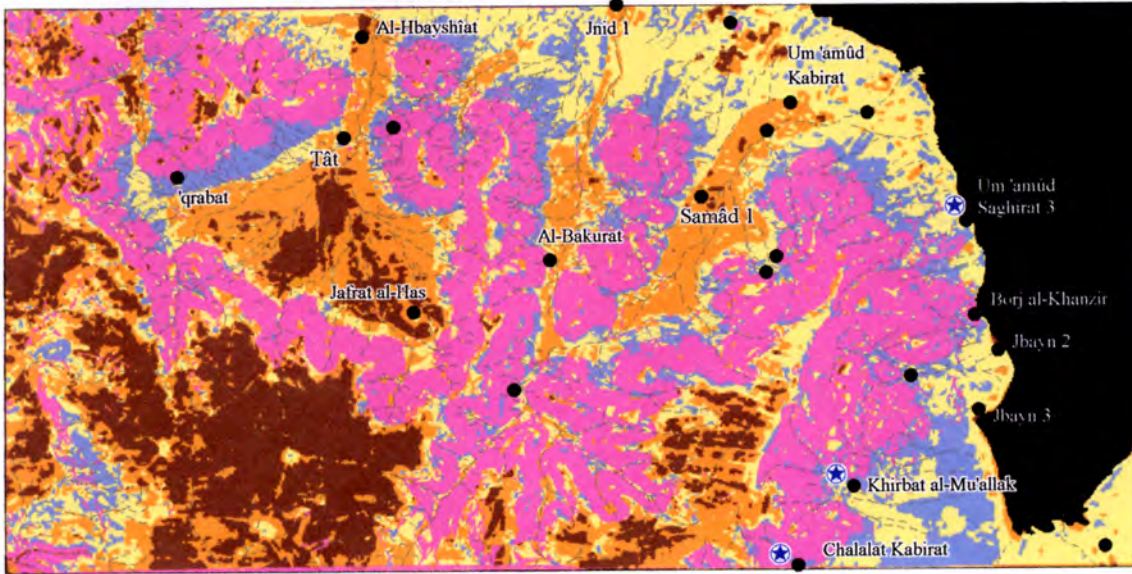




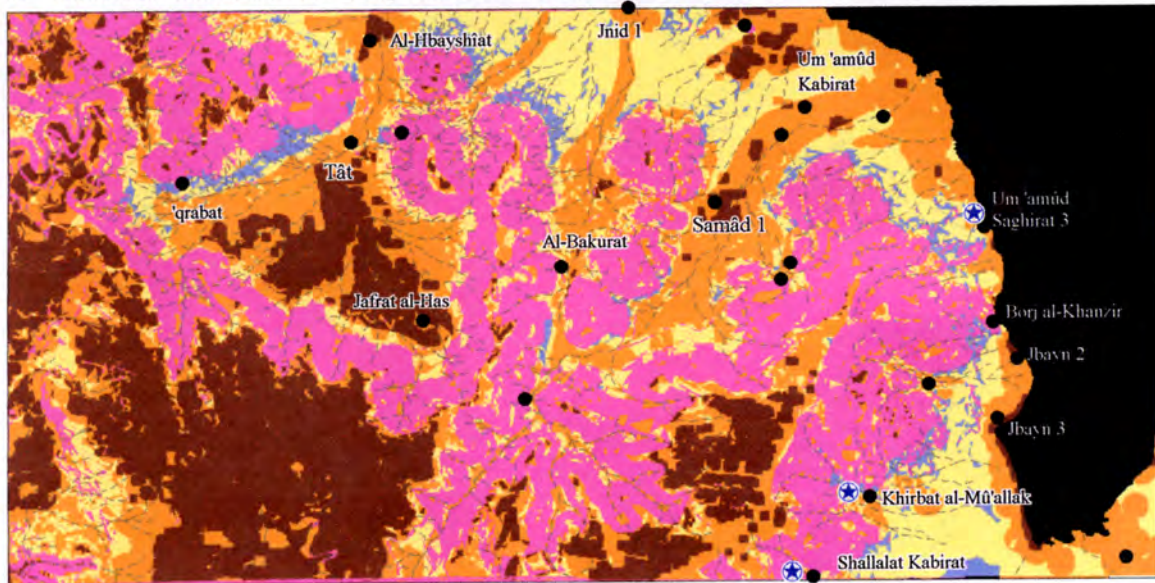
**Figure 19 : Le potentiel agronomique des sols sur le glacis d'Al-Bab**  
 Situation actuelle (A) et simulation pour la période byzantine (B)  
 (RIGOT 2003, fig. 85)



A - Analyse fondée sur le contexte naturel actuel



B - Simulation fondée sur une extrapolation du contexte naturel à l'époque romano-byzantine



■ potentiel agricole élevé  
(très faible aridité édaphique)

■ potentiel agricole moyen,  
(aridité édaphique faible à moyenne)

■ potentiel agricole faible  
(aridité édaphique forte)

■ potentiel agricole très faible  
(très forte aridité édaphique)

■ pente supérieure à 9 %

■ lac Jabbûl

0 3 6 km

--- cours d'eau

★ source

● agglomération  
romano-byzantine

Figure 20 : Le potentiel agronomique des sols sur le piémont du Jabal Hass et dans la vallée de Tat  
Situation actuelle (A) et simulation pour la période byzantine (B)  
(RIGOT 2003, fig. 88)

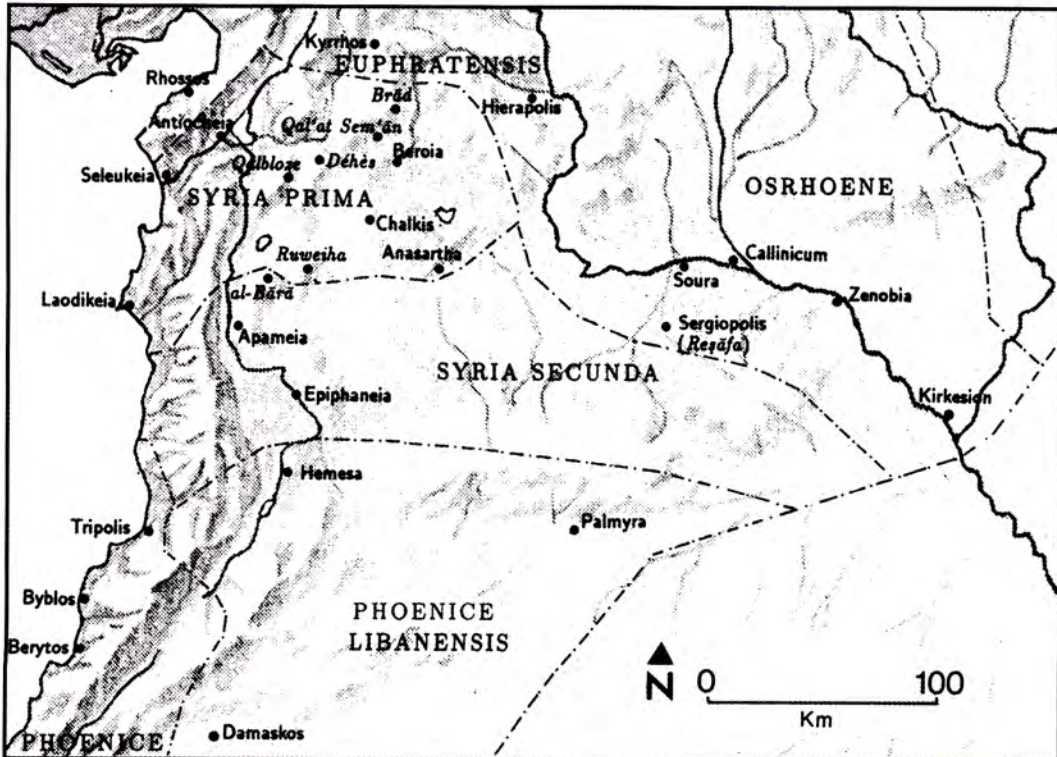


Figure 21 : Les limites des provinces de Syrie Première et de Syrie Seconde, thèse de la « grande Syrie seconde » (DENTZER et ORTHMANN 1989, carte 7, p. 588)



Figure 22 : Les limites des provinces de Syrie Première et de Syrie Seconde, thèse de la « petite Syrie seconde » (HONIGMANN 1951, carte 1)



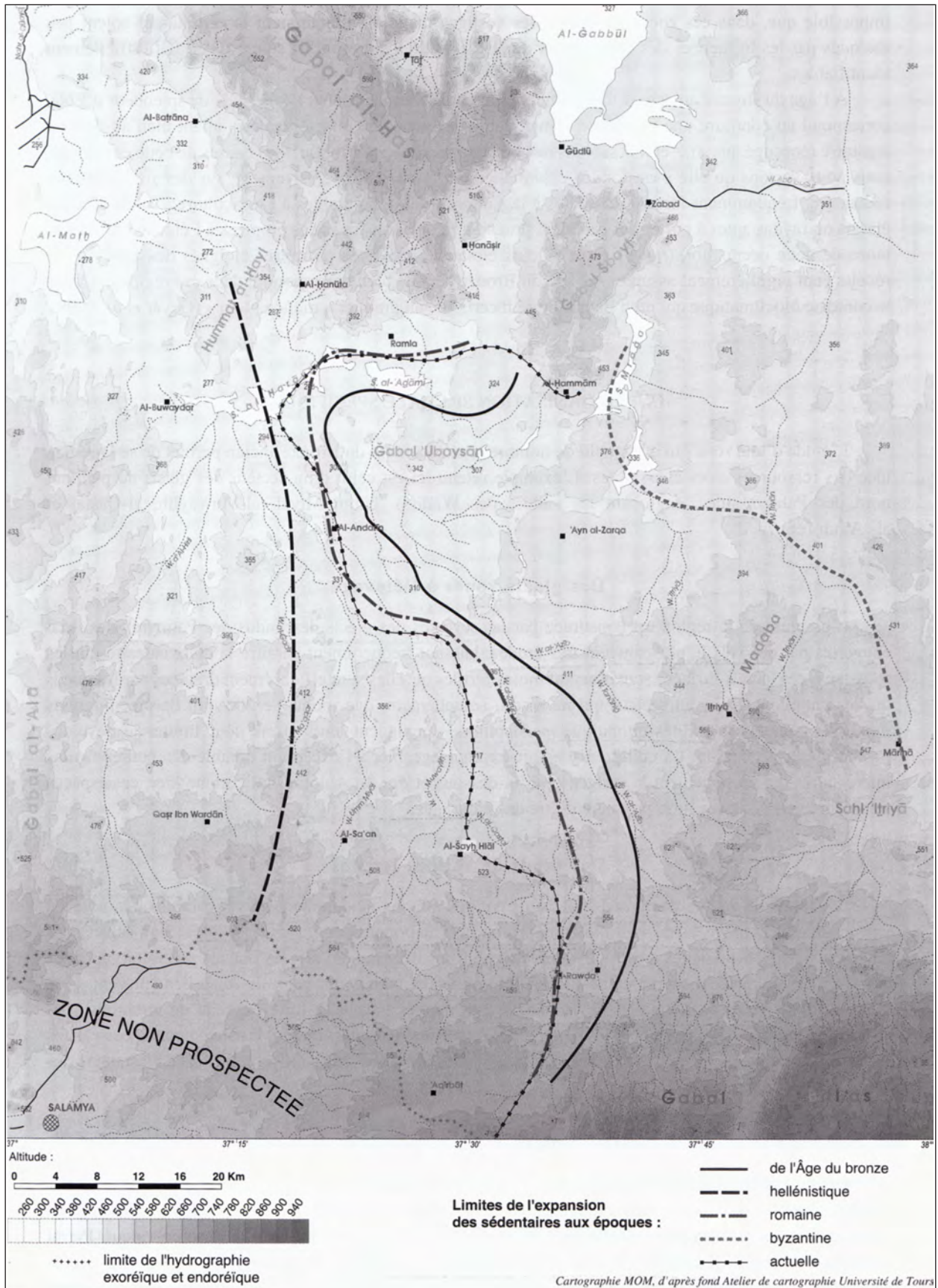


Figure 23a : Les limites de l'occupation sédentaire en Syrie centrale de l'âge du Bronze à la période actuelle (GEYER et CALVET 2001, fig. 2, p. 59)



Figure 23b : Division de la Syrie centrale en cinq zones de mise en valeur distinctes à la période byzantine (GEYER et ROUSSET 2001, fig. 3, p. 116)

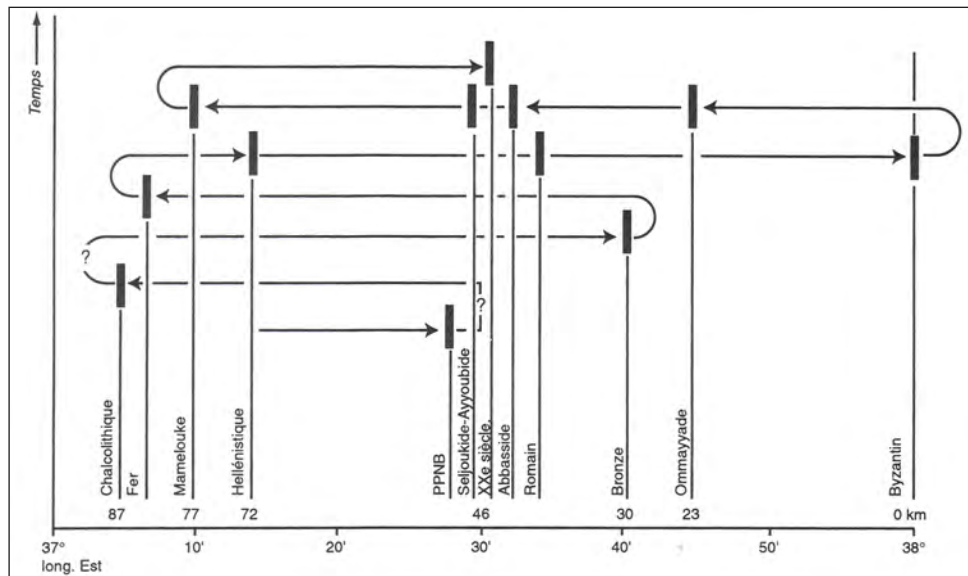


Figure 24 : Les fluctuations de l'occupation en Syrie centrale, du néolithique au xx<sup>e</sup> siècle (GEYER et ROUSSET 2001, fig. 2, p. 114)





**Figure 25 : Agglomération à architecture en basalte (Karatim al-Kbir)**



**Figure 26 : Rasm al-Hajal, « pyrgosêkon », appareil en basalte**



**Figure 27 : Zabad 1, façade sud de l'église est  
(BUTLER 1929, fig. 83, p. 79)**



**Figure 28 : Citerne collective de Karatin al-Kbir.**  
Couverture de dalles de basalte sur arcs transversaux en enfilade.



**Figure 29 : Agglomération à architecture en brique crue (Rasm al-Hajal)**



**Figure 30 : Wadi al-Qastal 5, architecture en terre sur soubassement de calcaire**





**Figure 31 : Abu al-Fashafish, maisons contemporaines**  
dont certaines probablement établies sur un soubassement antique. Cour dallée antique.

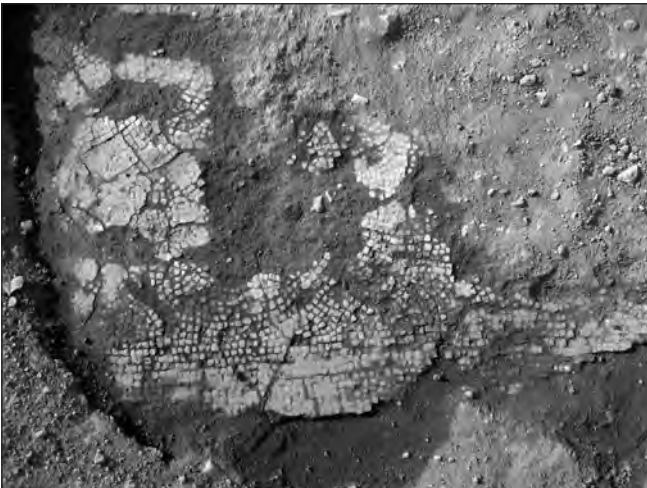


**Figure 32 : Khirbat Hraibjah, soubassement de calcaire et maçonnerie de brique crue**





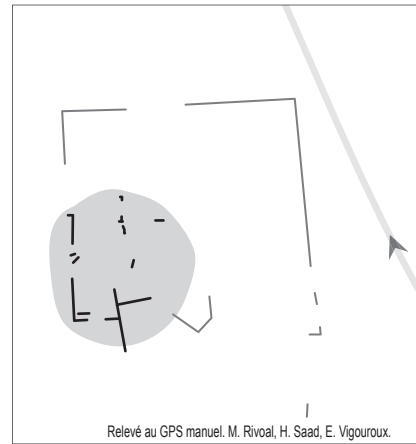
**Figure 33 : Rasm al-Hajal, maisons abandonnées, en partie construites à partir de remplois**



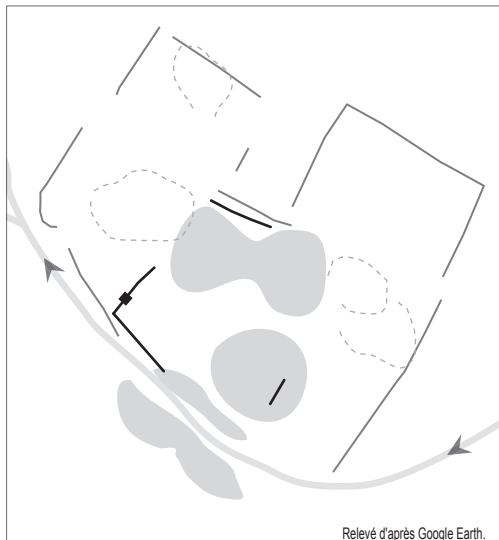
**Figure 34 : Marina, mosaïque polychrome à décor en écailles, près des bains**



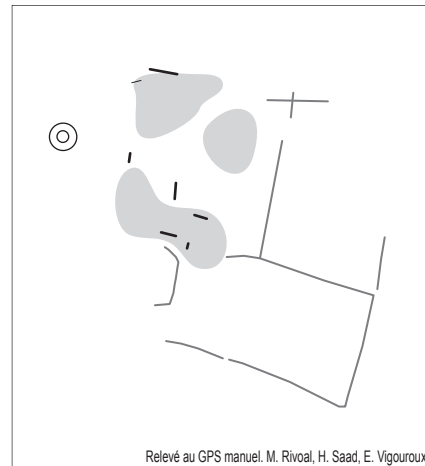
1. Rasm al-Fardawi, ferme



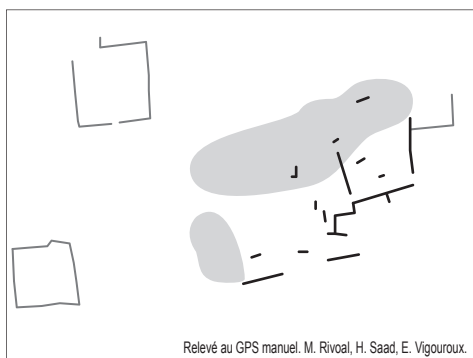
2. Rasm al-Zawahi 2, ferme



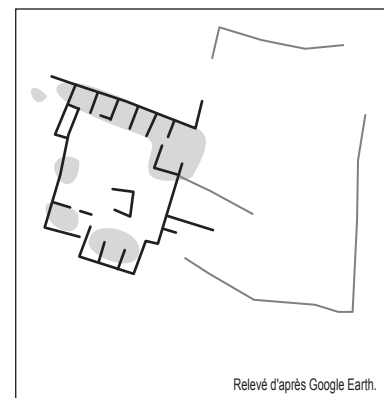
3. 'Umm Miyal 2, ferme



4. Jinqasah Batush 1, ferme



5. Tuwahinah 2, ferme



6. Sirdah 2, ferme

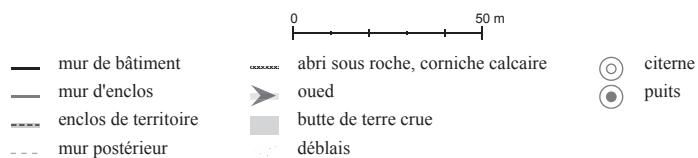
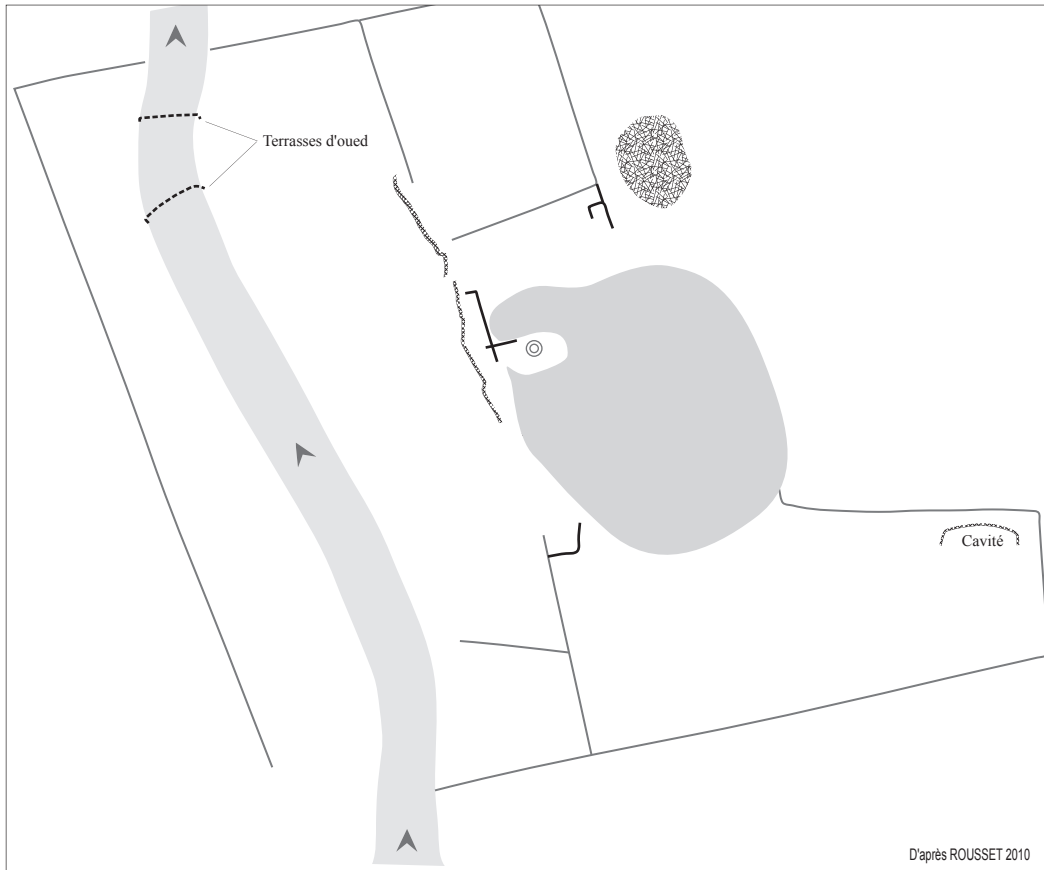
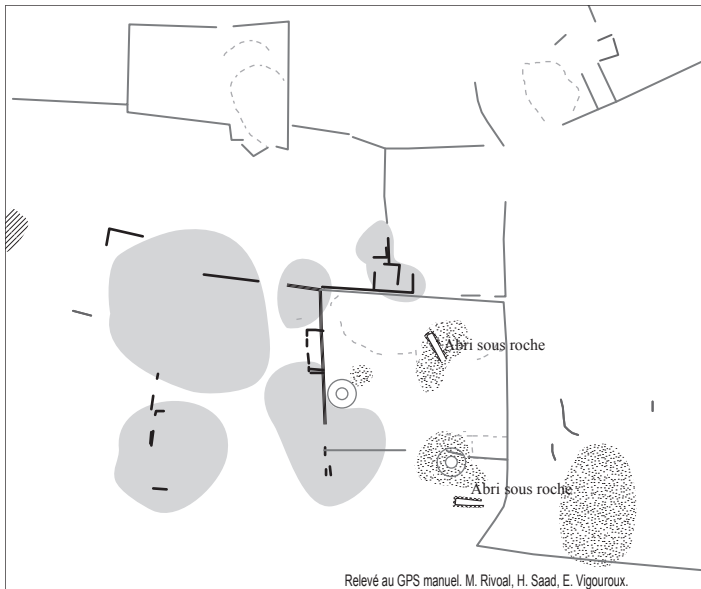


Figure 35 : Fermes de Syrie centrale (1)



D'après ROUSSET 2010

1. 'Umm al-Ka'yibat, ferme



2. Rasm al-Zawahi 1, ferme



3. Wadi Triyan 2, ferme

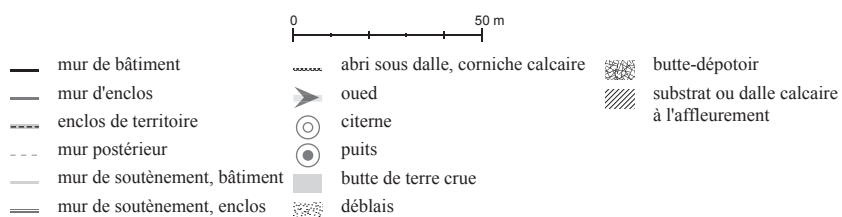
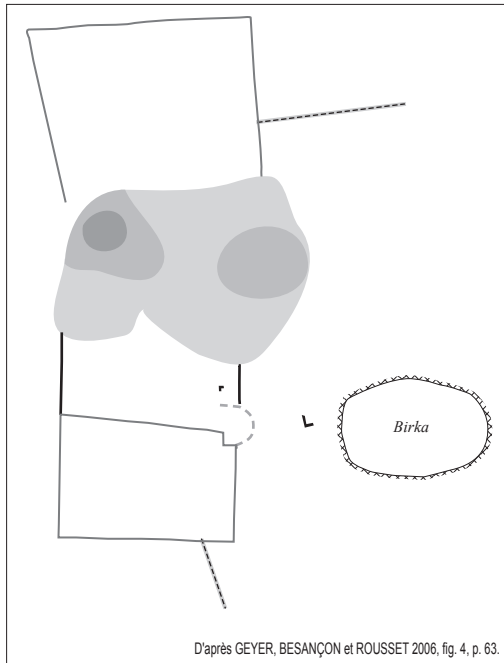
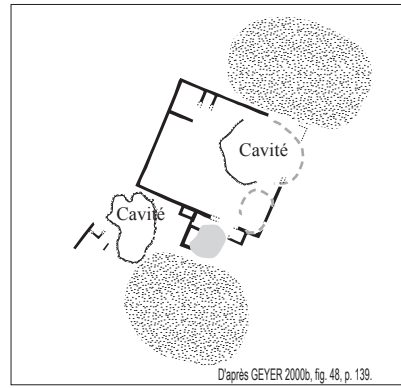


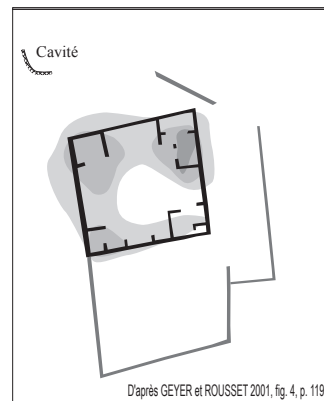
Figure 36 : Fermes de Syrie centrale (2)



1. Wadi Triyan 1, ferme



2. Wadi al-Bissa 1, ferme

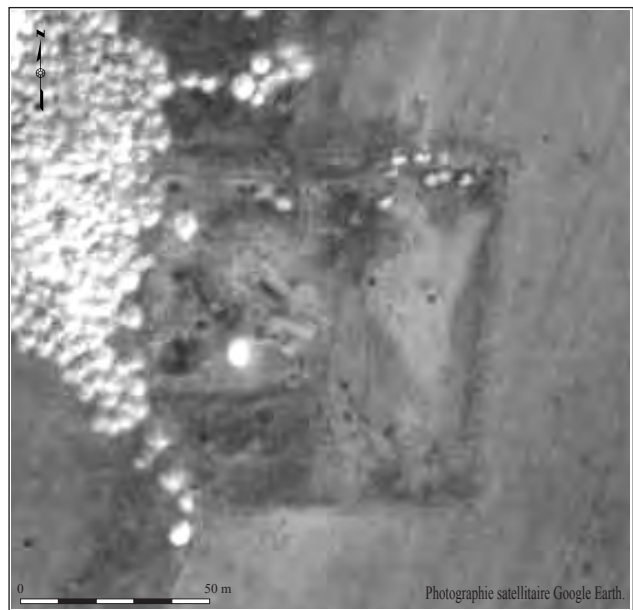


3. Wadi 'Itriya 3, ferme

- 0 50 m
- mur de bâtiment
  - mur d'enclos
  - - - enclos de territoire
  - - - mur postérieur
  - - - abri sous dalle, corniche calcaire
  - butte de terre crue
  - ▨ déblais

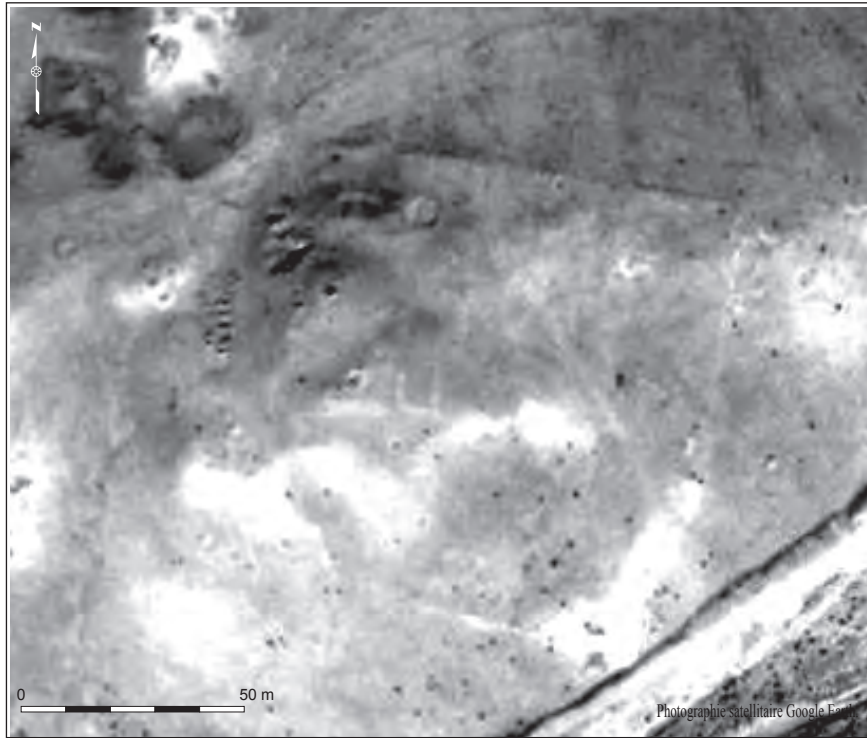


4. Sumaqliyya Janubi, ferme



5. Rasm al-Jumlan, ferme

Figure 37 : Fermes de Syrie centrale (3)

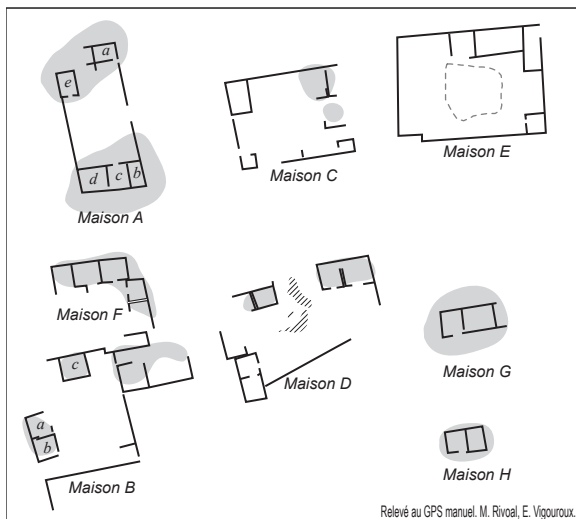


**Figure 38 : Khara'ib al-Katna, ferme**



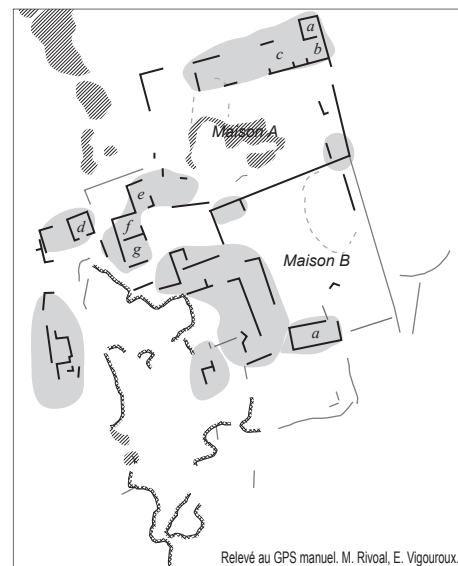
D'après C. Duvette.

1. Khirbat 'Atwa, hameau



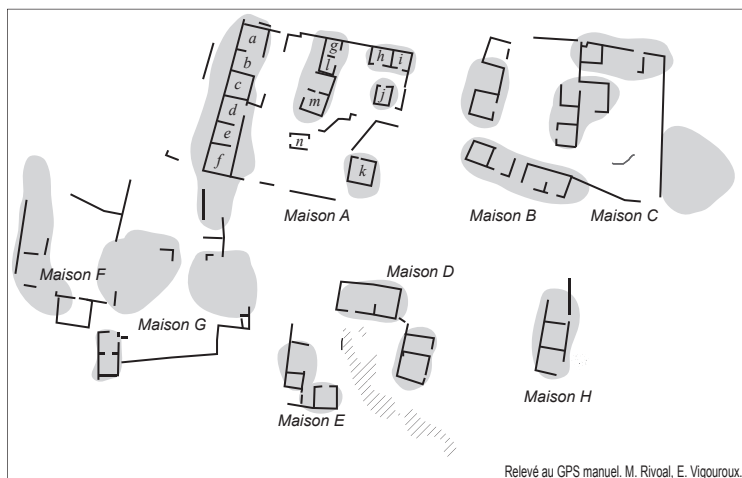
Relevé au GPS manuel. M. Rivoal, E. Vigouroux.

2. Rasm Jnayna, maisons de hameau



Relevé au GPS manuel. M. Rivoal, E. Vigouroux.

3. Wadi al-Muwaylih 10, hameau



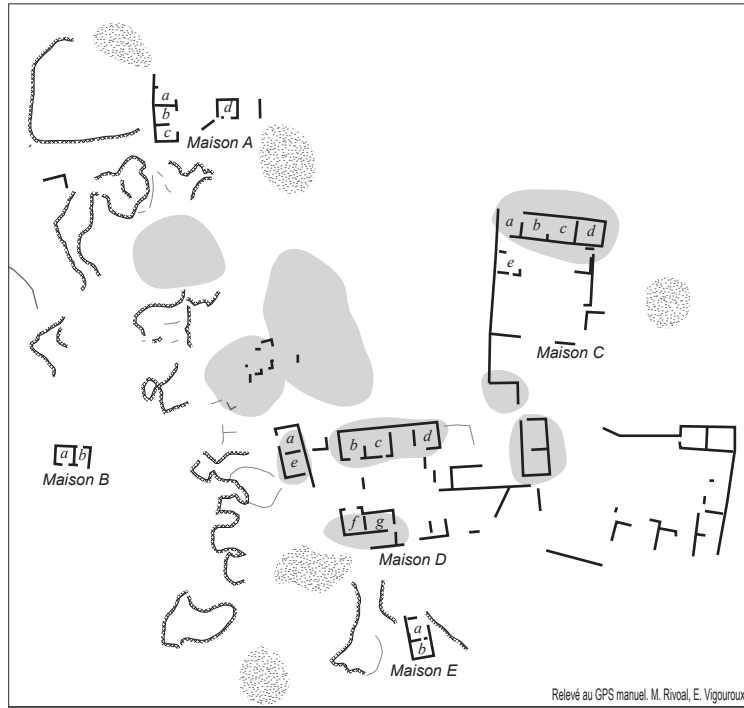
Relevé au GPS manuel. M. Rivoal, E. Vigouroux.

4. Wadi al-Qastal 5, maisons de hameau

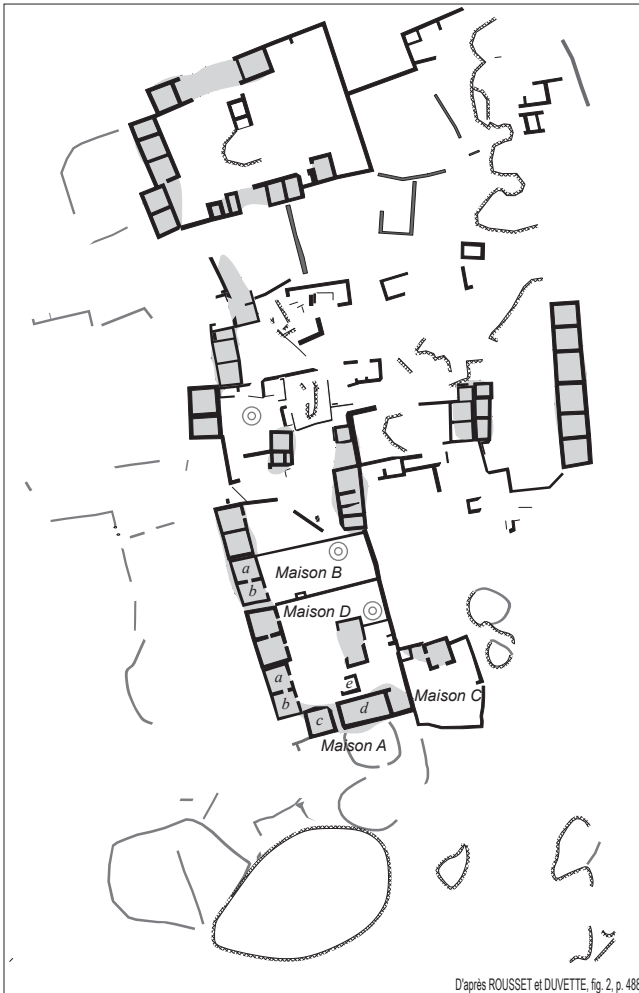
0 50 m

- mur de bâtiment
- mur d'enclos
- - - mur postérieur
- ⋯ abri sous dalle, corniche calcaire
- butte de terre crue
- ▨ substrat ou dalle calcaire à l'affleurement
- ⋯ déblais

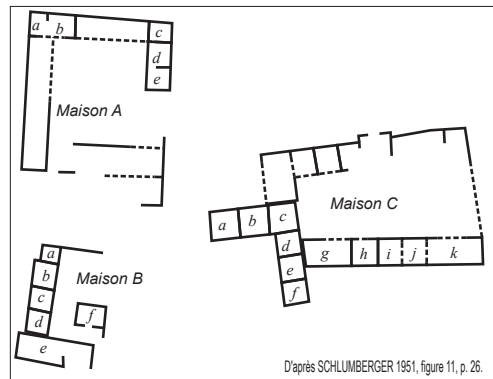
Figure 39 : Maisons de hameau (1)



1. Wadi al-Zarub 12, hameau



2. Wadi al-Amur 2, hameau



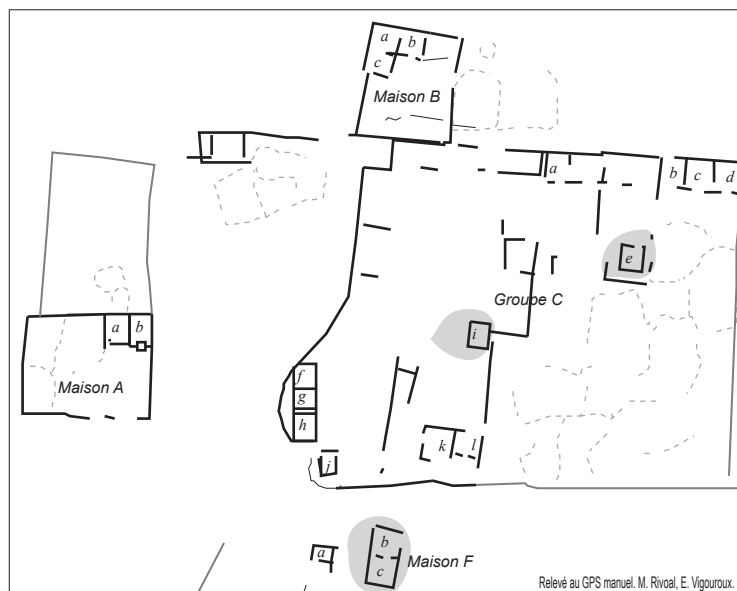
3. Rasm Marwan, maisons de hameau

- |                      |                                      |
|----------------------|--------------------------------------|
| — mur de bâtiment    | ⋯ abri sous dalle, corniche calcaire |
| — mur d'enclos       | ■ butte de terre crue                |
| - - - mur postérieur | ⋯ déblais                            |
| — mur indéterminé    | ⊙ citerne                            |

Figure 40 : Maisons de hameau (2)



1. Wadi al-Zarub 4, maisons de hameau



2. Shbayt 3, hameau



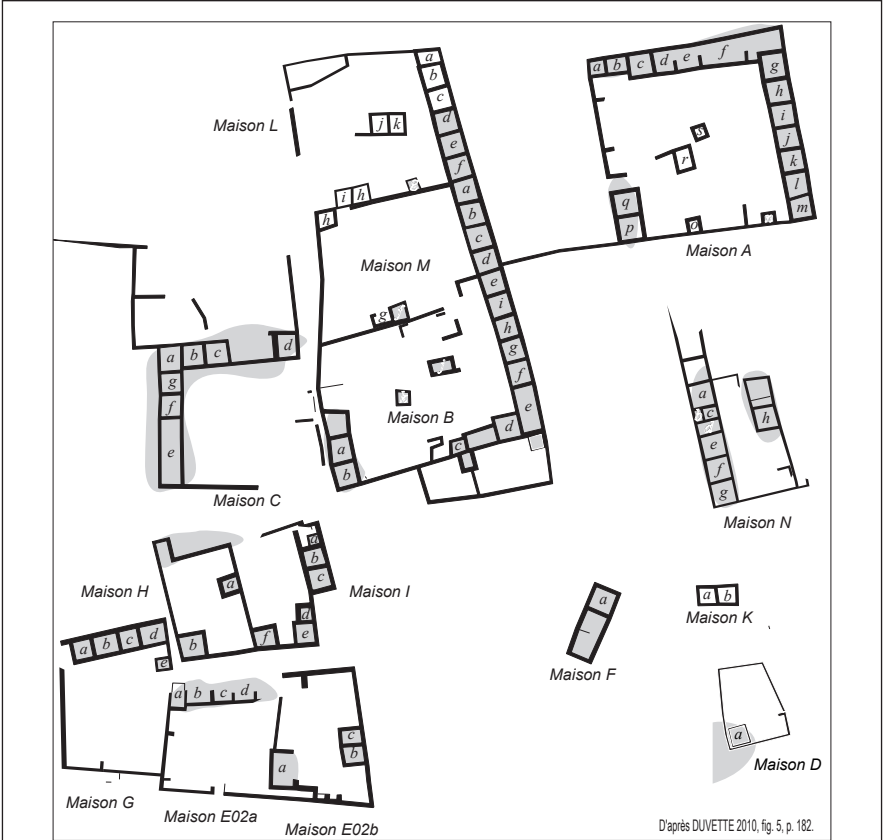
2. Tuwahinah 4, hameau

0 50 m

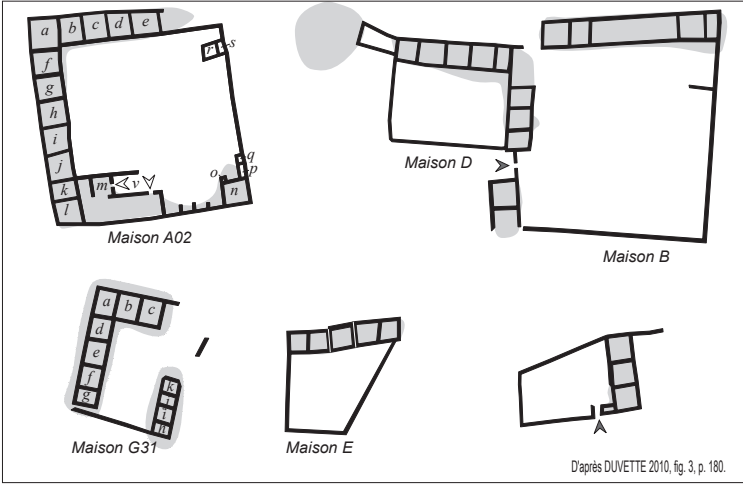
- mur de bâtiment
- mur d'enclos
- - - mur postérieur
- mur indéterminé
- butte de terre crue

**Figure 41 : Maisons de hameau (3)**





1. Jbab Tanahij, maisons de village



2. Rasm Afandi, maisons de village



- mur de bâtiment
- ▲ communication avec l'extérieur
- △ communication intérieure

Figure 42 : Maisons de village en brique crue

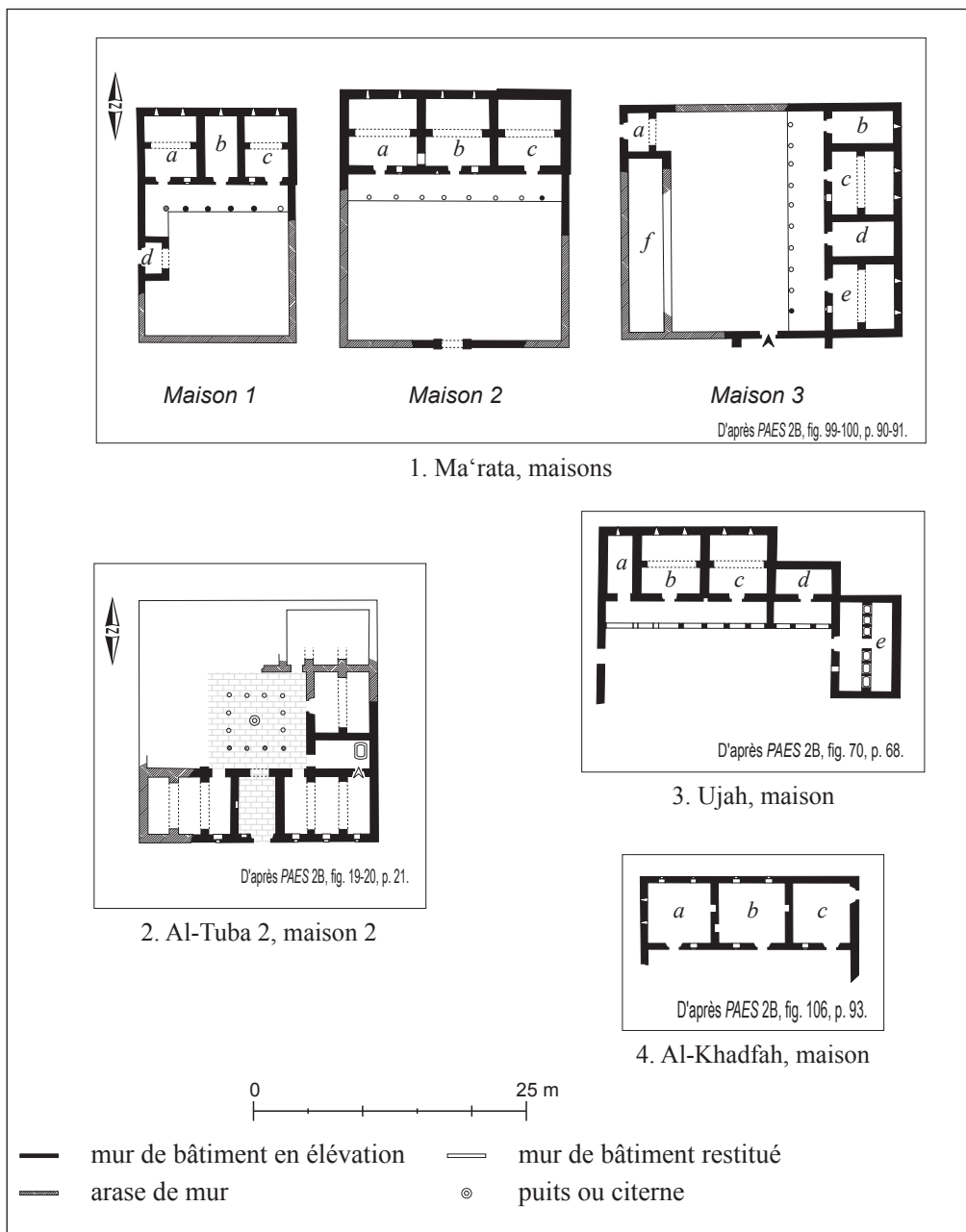


Figure 43 : Maisons de village en pierre

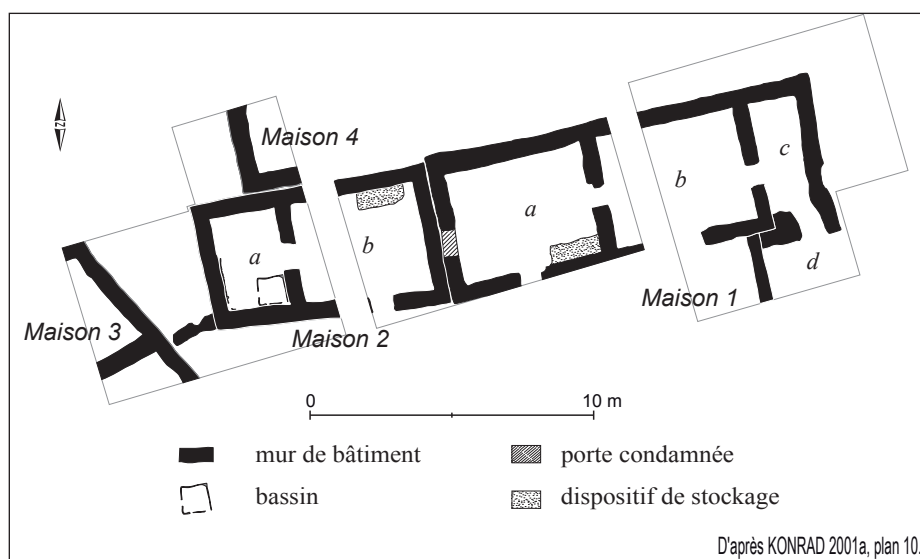


Figure 44 : Maisons du vicus militaire de Qusair al-Saila/Tetrapyrgium

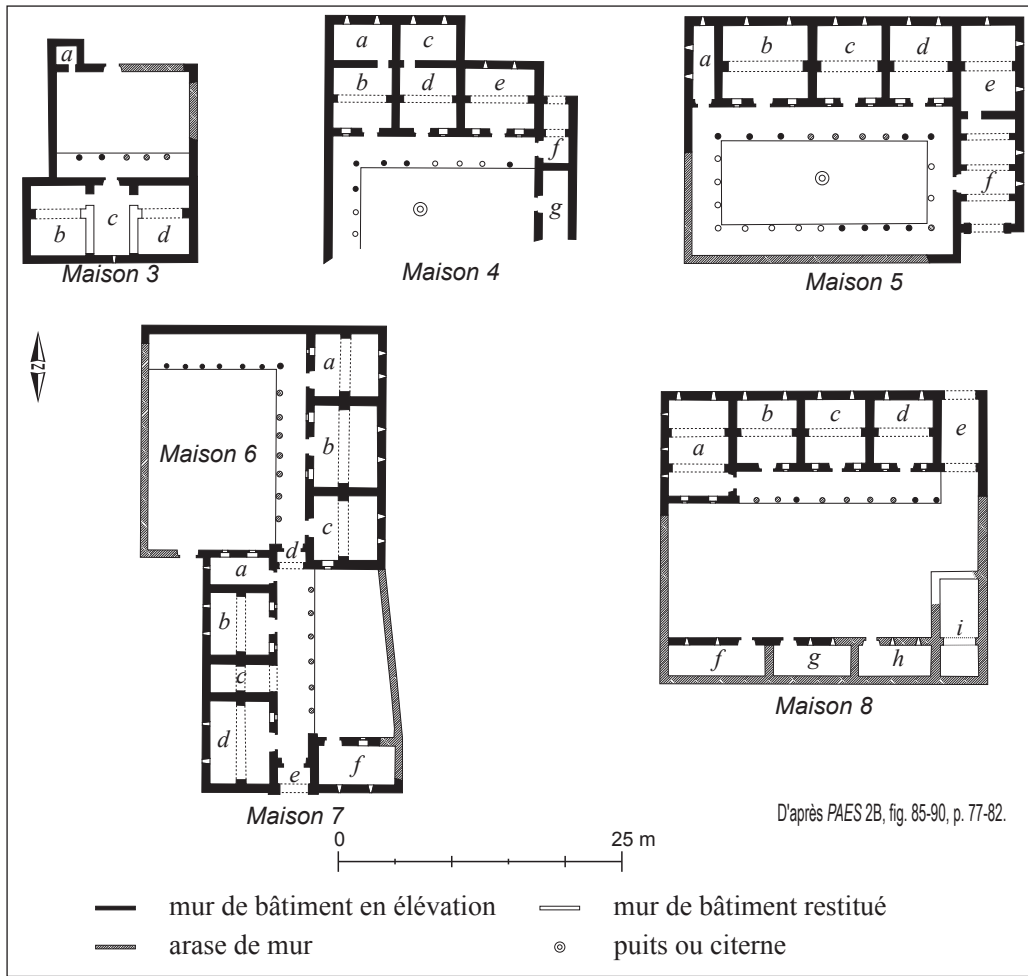


Figure 45 : Maisons de Karatin al-Kbir, bourg à architecture en pierre

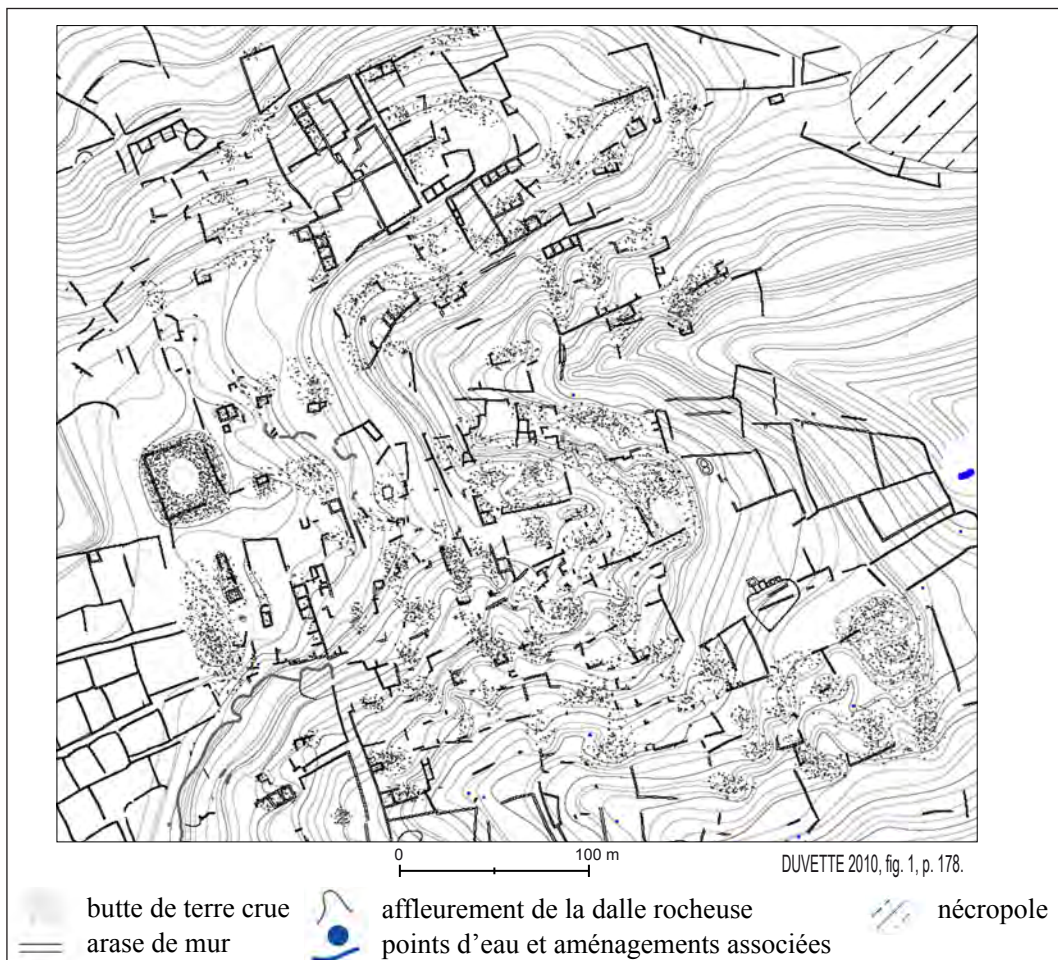


Figure 46 : Maisons de Khirbat al-Dawsa, bourg à architecture en brique crue

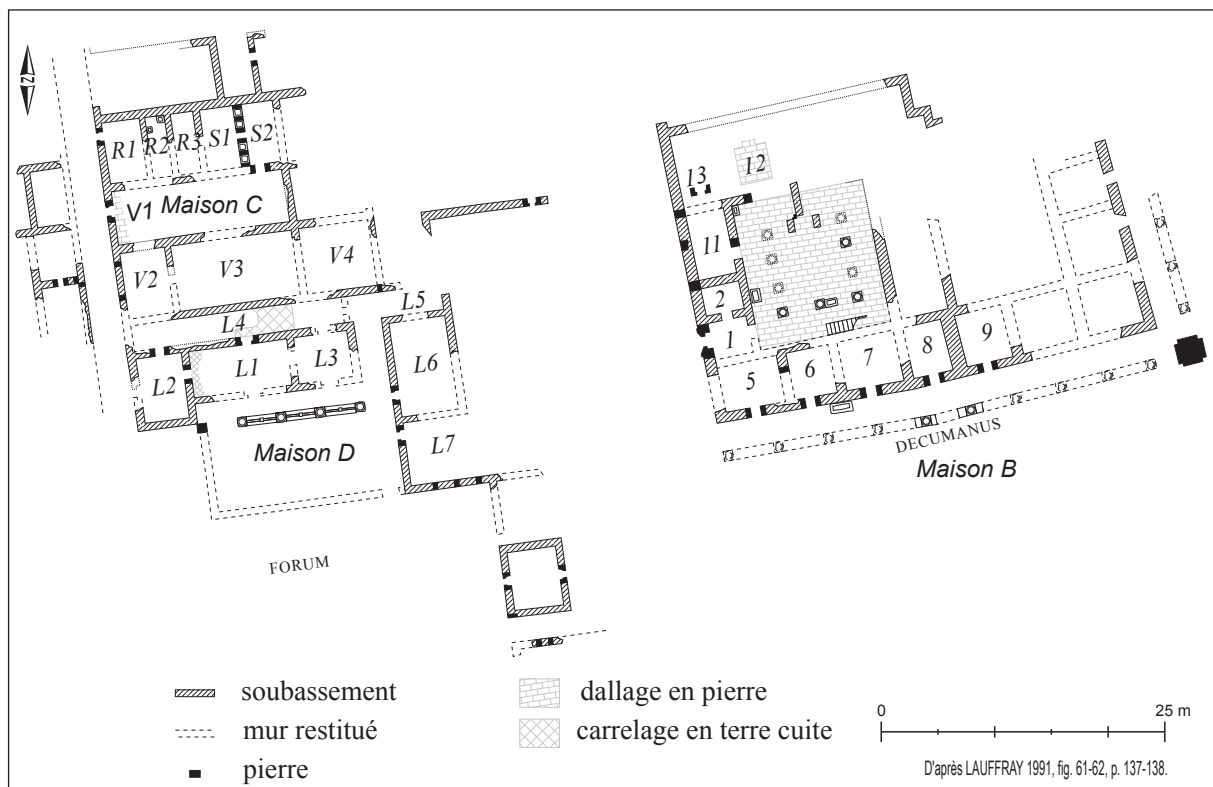


Figure 47 : Maisons de Halabiyya, ville à architecture en brique crue

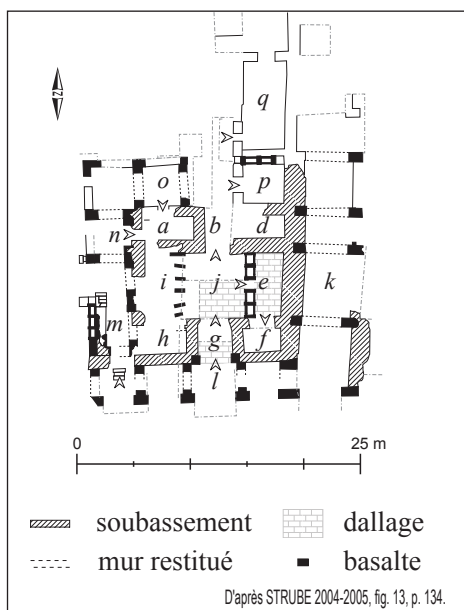
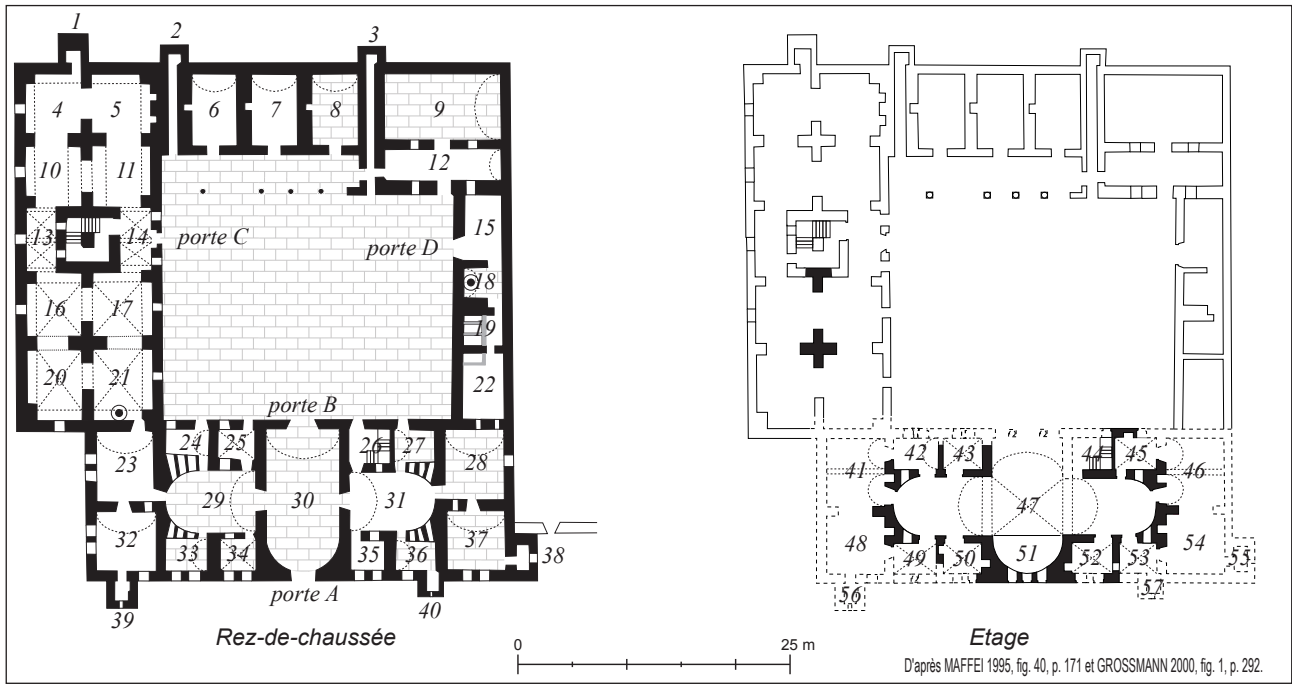


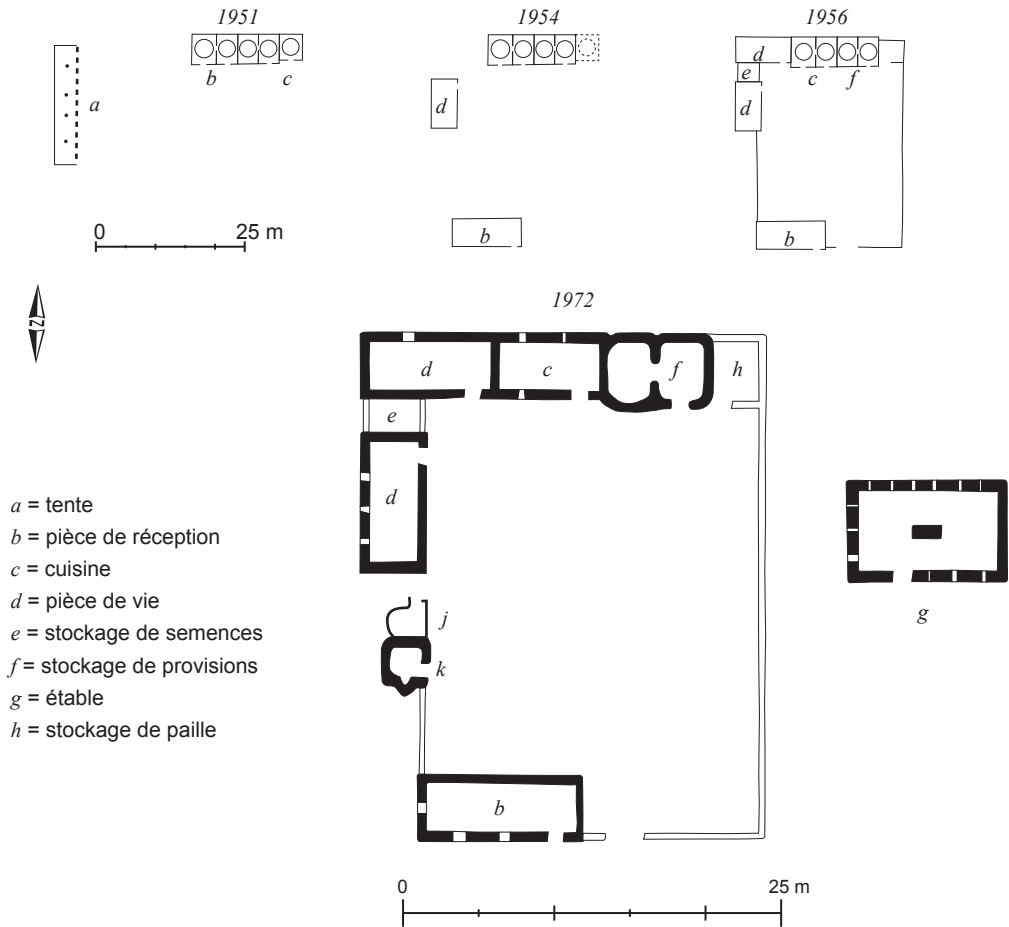
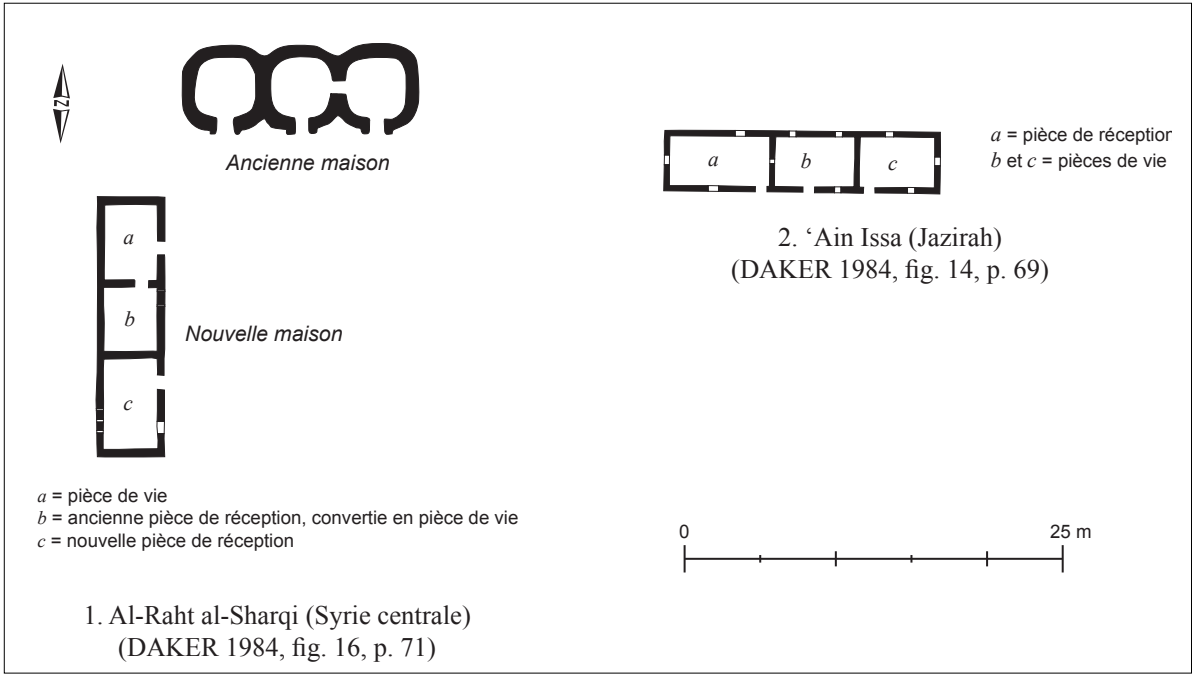
Figure 48 : Maison(s) d'Al-Andarin, ville à architecture en brique crue



**Figure 49 : Résidence rurale de Qasr Ibn Wardan**

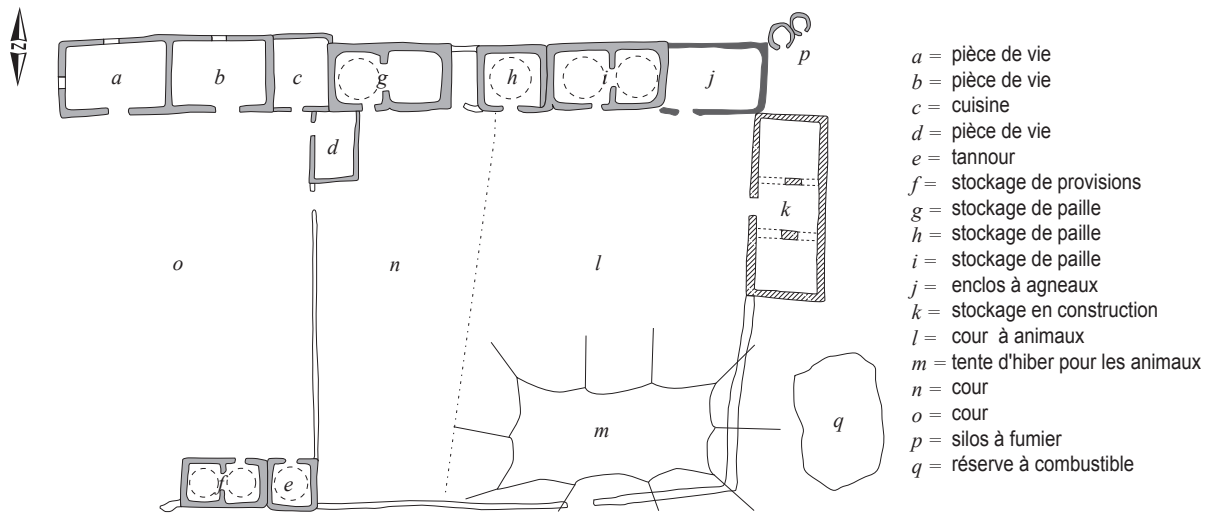


**Figure 50 : Résidence rurale de Marina**



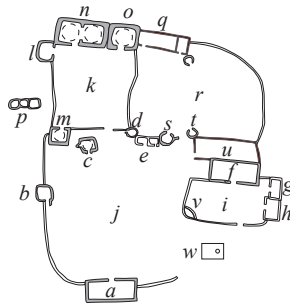
**3. Khirbat Hadla (Jazirah)**  
(DAKER 1984, fig. 21, p. 77)

**Figure 51 : Architecture traditionnelle en terre (1)**



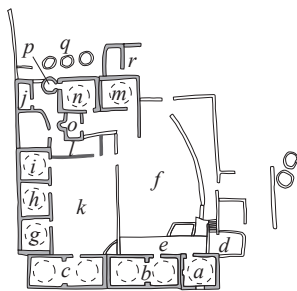
- a = pièce de vie
- b = pièce de vie
- c = cuisine
- d = pièce de vie
- e = tannour
- f = stockage de provisions
- g = stockage de paille
- h = stockage de paille
- i = stockage de paille
- j = enclos à agneaux
- k = stockage en construction
- l = cour à animaux
- m = tente d'hiber pour les animaux
- n = cour
- o = cour
- p = silos à fumier
- q = réserve à combustible

1. Bir Mahlif, maison 1, occupée saisonnièrement par des éleveurs  
(AURENCHE 1999, fig. 7, p. 76)



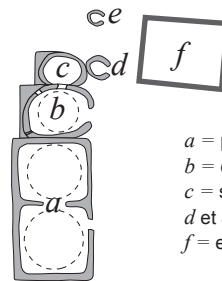
- a = pièce de vie
- b = tannour
- c = hammam
- d = réserve (espave ouvert)
- e = poulailliers
- f = pièce de vie
- g = cuisine
- h = terrasse
- i, j et k = cour
- l = stockage
- m, n et o = stockage de fourrage
- p = stockage de combustible
- q = enclos à moutons
- r = cour
- s et t = anciens poulaillier
- u = enclos à moutons
- v = réserves de bois
- w = citerne métallique

2. Rasm al-Khala, maison occupée saisonnièrement par des éleveurs  
(AURENCHE 1999, fig. 11, p. 80)



- a = pièce de vie
- b = pièce de vie
- c = réserve (ancienne habitation)
- d et e = terrasse
- f = cour
- g, h et i = stockage de paille
- j = bergerie
- k = cour
- l = bergerie, enclos
- m = pièce de vie
- n = cuisine
- o = tannour
- p = hammam
- q = mangeoires
- r = réserve

3. Rasm al-Karkur, ferme d'agriculteurs sédentaires  
(AURENCHE 1999, fig. 3, p. 72)

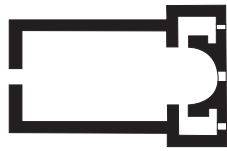


- a = pièce de vie
- b = cuisine
- c = stockage de combustible
- d et e = poulaillier
- f = enclos à moutons

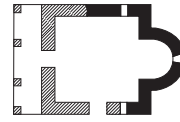
4. Bir Mahlif, maison 2, occupée saisonnièrement par des éleveurs  
(AURENCHE 1999, fig. 9, p. 78)



Figure 52 : Architecture traditionnelle en terre (2)



1. Al-Andarin, église 2  
(PAES 2B, fig. 49, p. 56)



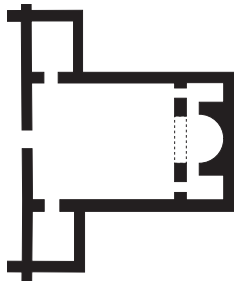
2. Al-Habbat 1, église du fort  
(PAES 2B, fig. 119, p. 102)



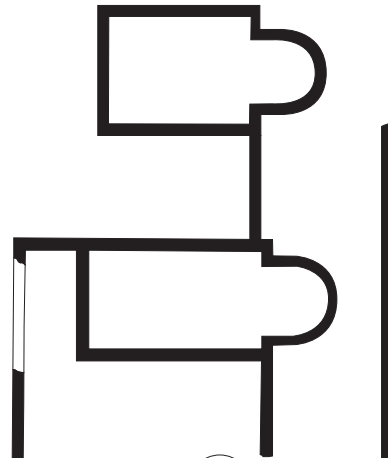
3. Talun  
(PAES 2B, fig. 111, p. 95)



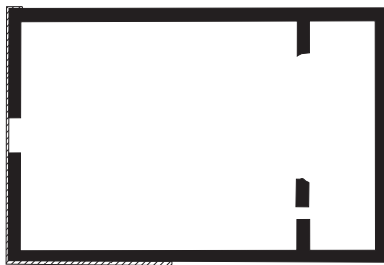
4. Al-Firjah, chapelle annexe de l'église  
(PAES 2B, fig. 77, p. 70)



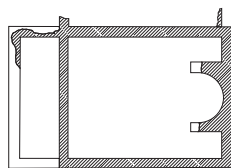
5. Dair Nawa, chapelle du monastère  
(PAES 2B, fig. 12, p. 15)



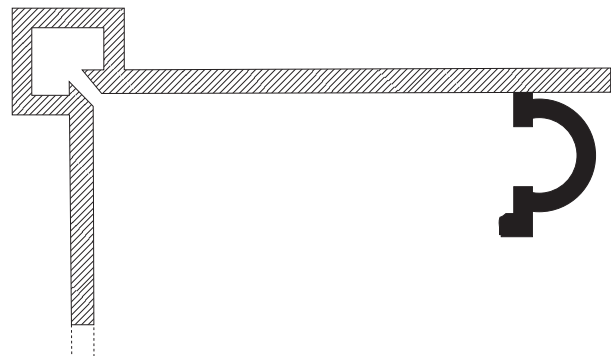
7. Abu Makkah, groupe de deux chapelles  
(LASSUS 1935, 1, fig. 5, p. 5)



6. Al-Habbat 2, temple transformé en église ?  
(PAES 2B, fig. 4, p. 9)



8. Rasm al-Hajal, oratoire Sainte-Marie,  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 98  
et relevés complémentaires T. Fournet et M. Rivoal)

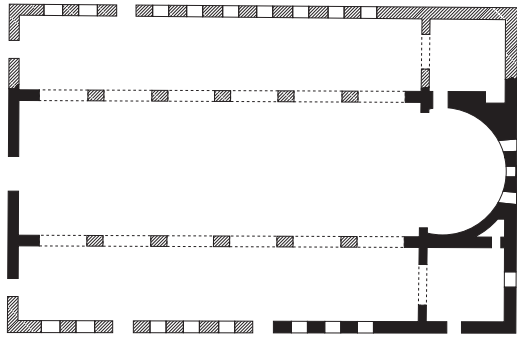


9. 'Amsaraddi, chapelle nord-ouest du *castellum*  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 82)

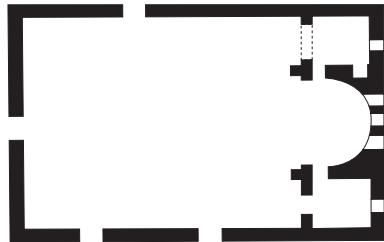


Figure 53 : Églises à nef unique

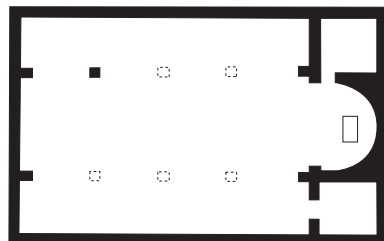




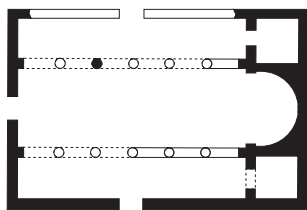
1. Zabad 1, église est  
(BUTLER 1929, fig. 84, p. 78)



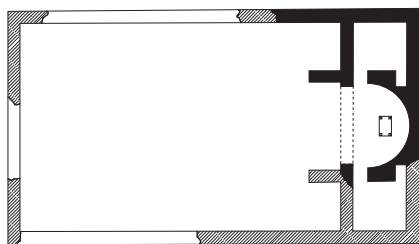
3. Hawa, église A  
(LASSUS 1935, 1, fig. 103, p. 93)



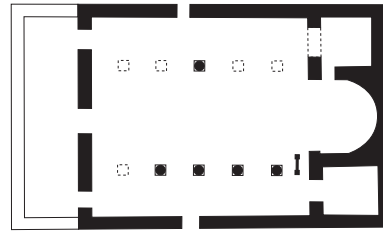
5. Hawa, église B  
(LASSUS 1935, 1, fig. 107 p. 97)



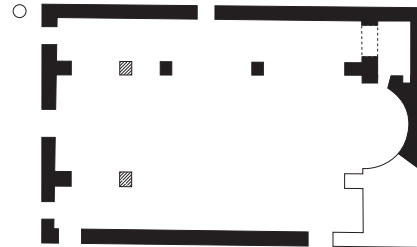
7. Mu'allaq, église ouest  
(monastère de Baraphabba)  
(BUTLER 1929, fig. 172 p. 160)



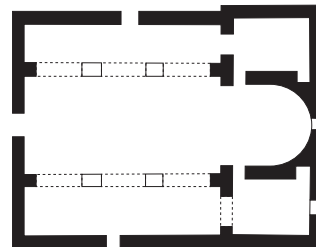
9. 'Umm al-Tuwanah  
(PAES 2B, fig. 6, p. 11)



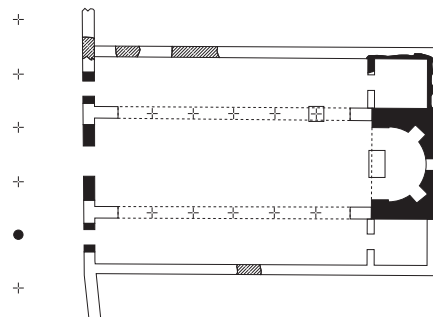
2. 'Umm al-Khalakhil, église 1  
(LASSUS 1935, 1, fig. 64, p. 58)



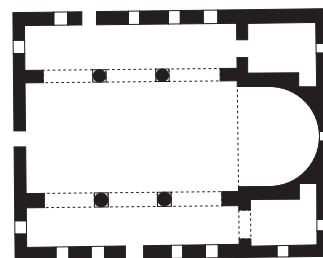
4. Qasr Bayt 'Ali  
(LASSUS 1935, 1, fig. 173, p. 170)



6. Al-Andarin, église 8  
(PAES 2B,, fig. 60, p. 62)



8. Resafa, basilique D  
(WESTPHALEN 2000, fig. 16, p. 352)



10. Al-Andarin, église du *kastron*  
(d'après PAES 2B, pl. 8 et STRUBE 1999, fig. 6, p. 32)

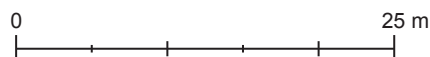
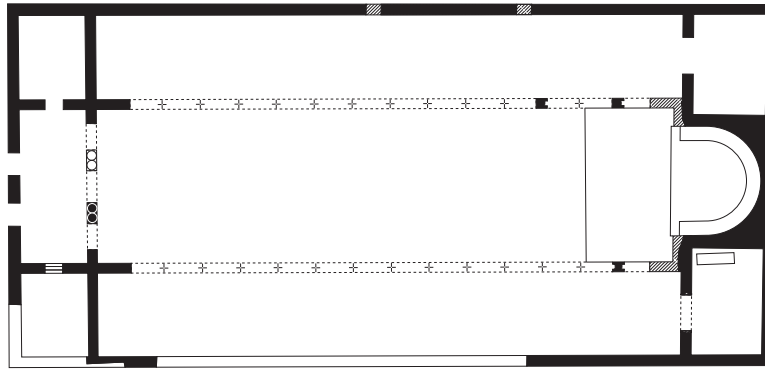
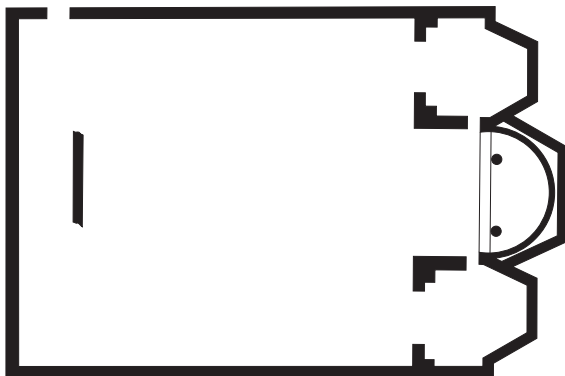


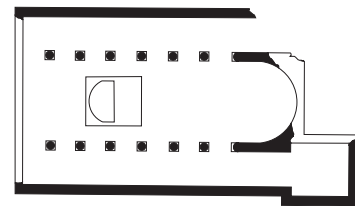
Figure 54 : Églises de plan basilical (1)



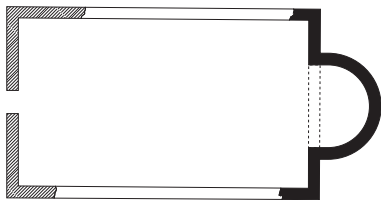
1. Dibli Faraj, *martyrion* hors-les-murs  
(d'après HARPER 1975, fig. F et DONCEEL-VOÛTE 1988, 1, fig. 46, p. 78)



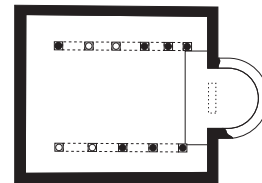
2. Khanasir, église intra-muros  
(BURTON et DRAKE 1872, 2, p. 181)



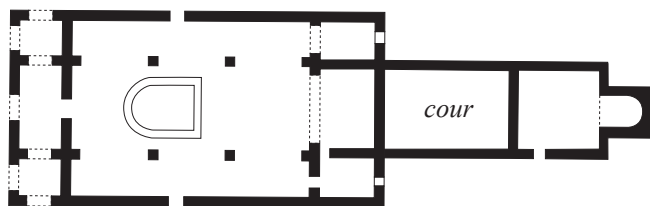
3. Rayan  
(DONCEEL-VOÛTE 1988, 1, fig. 237, p. 261)



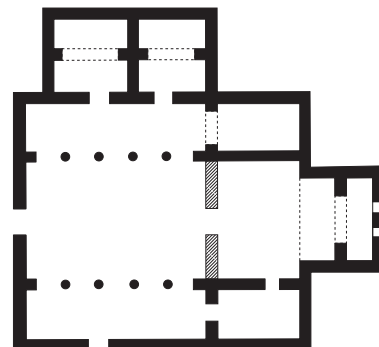
4. Kursantah,  
(PAES 2B, fig. 121, p. 103)



5. Khirbat Muqa  
(DONCEEL-VOÛTE 1988, 1, fig. 131, p. 169)



6. Al-Firjah, église et chapelle annexe  
(PAES 2B, fig. 77, p. 70)



7. Karatin al-Kbir, église sud  
(PAES 2B, fig. 80, p. 75)

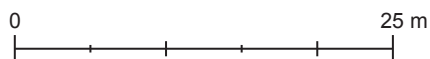


Figure 55 : Églises de plan basilical (2)

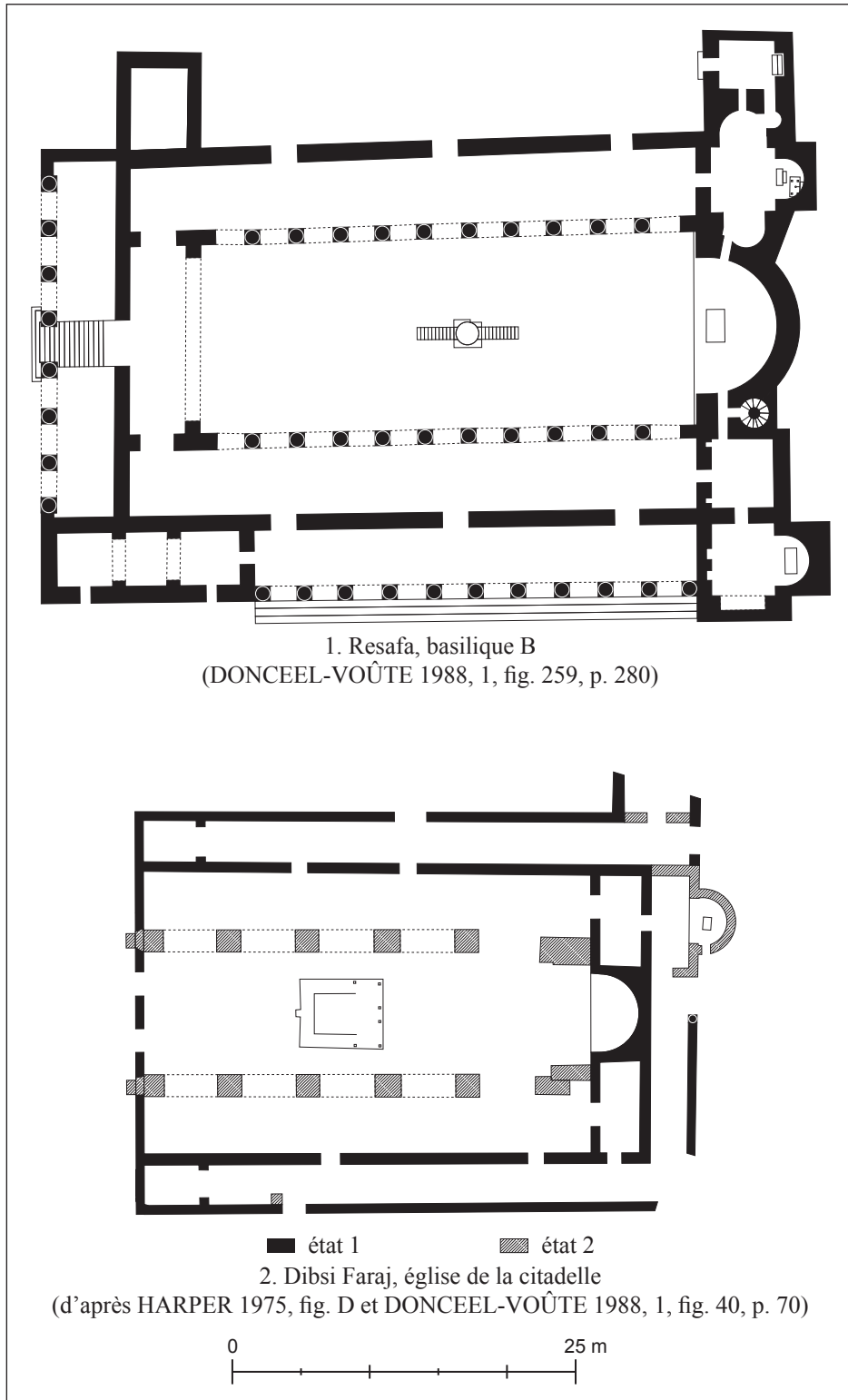


Figure 56 : Églises de plan basilical (3)

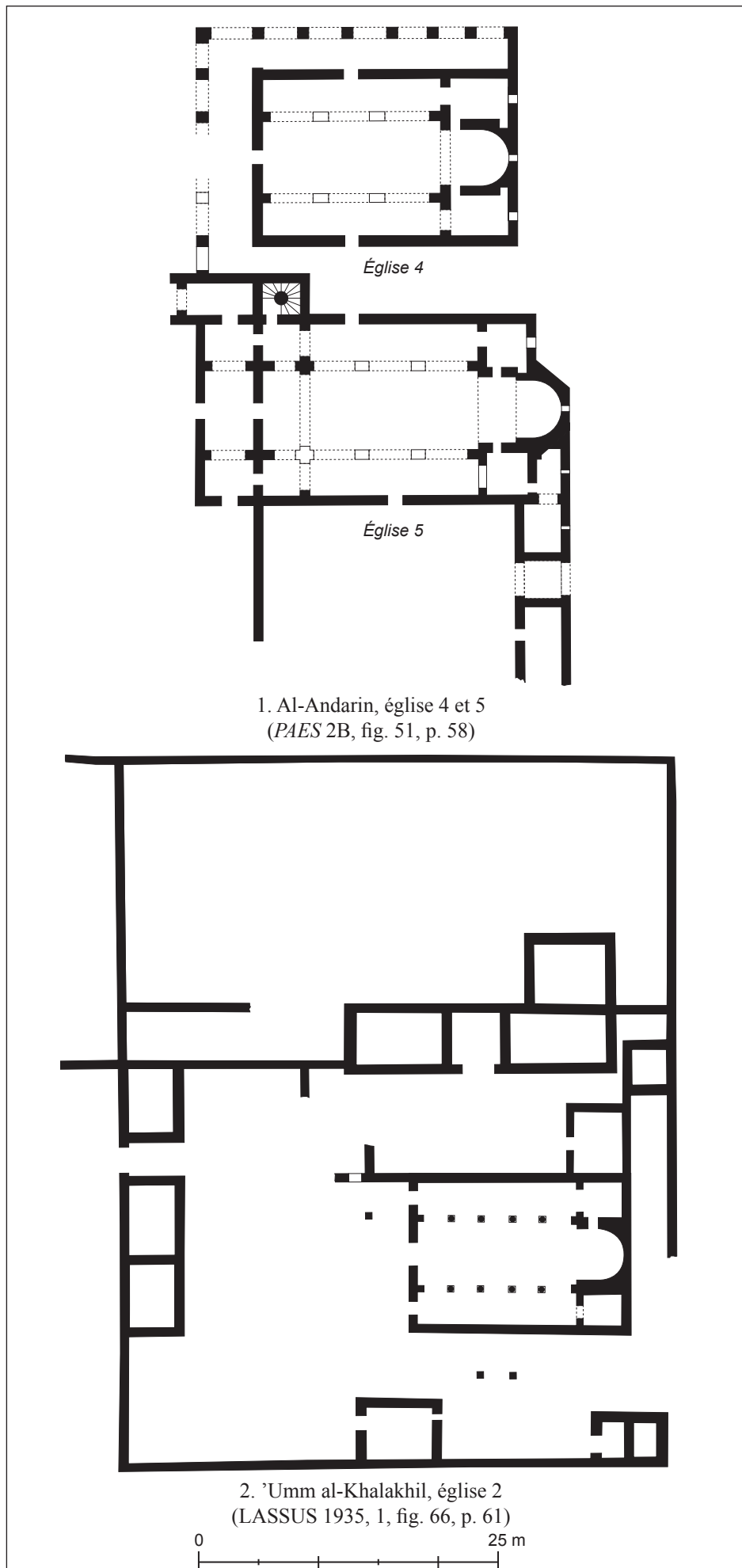
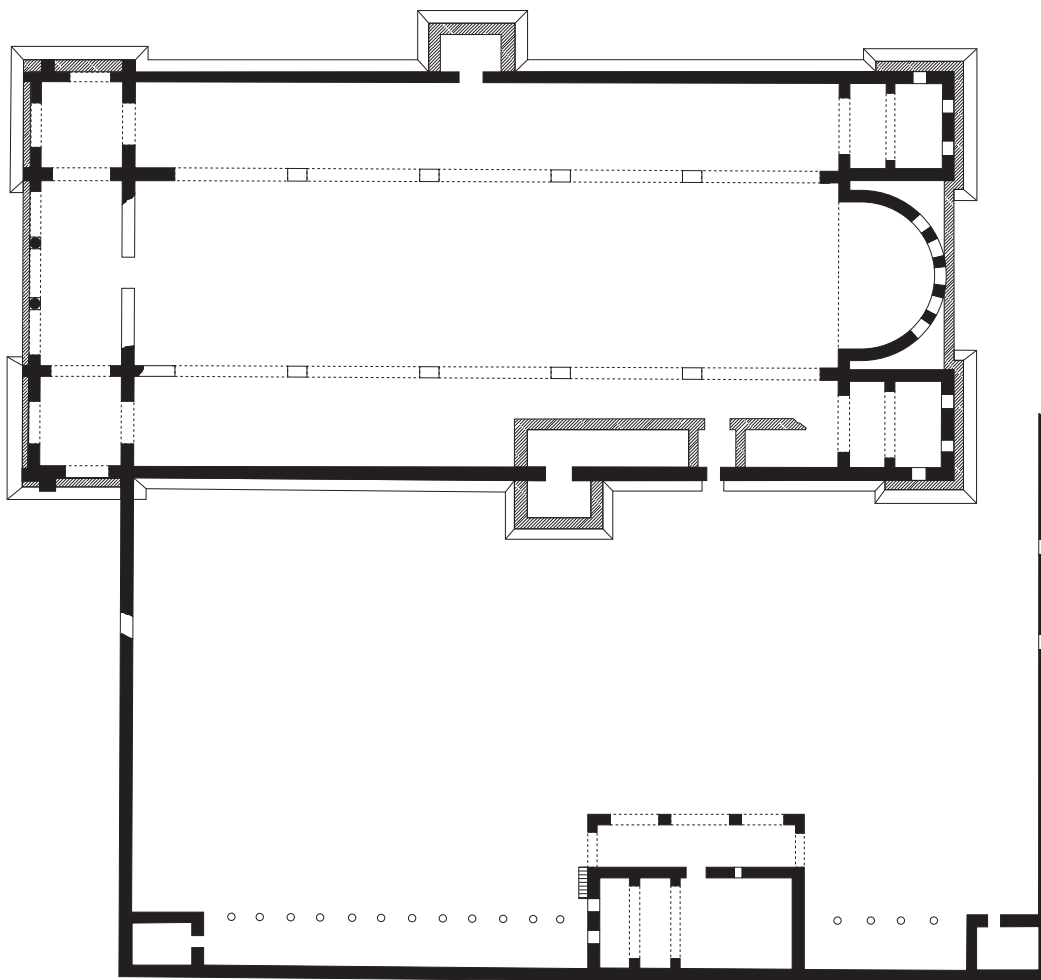
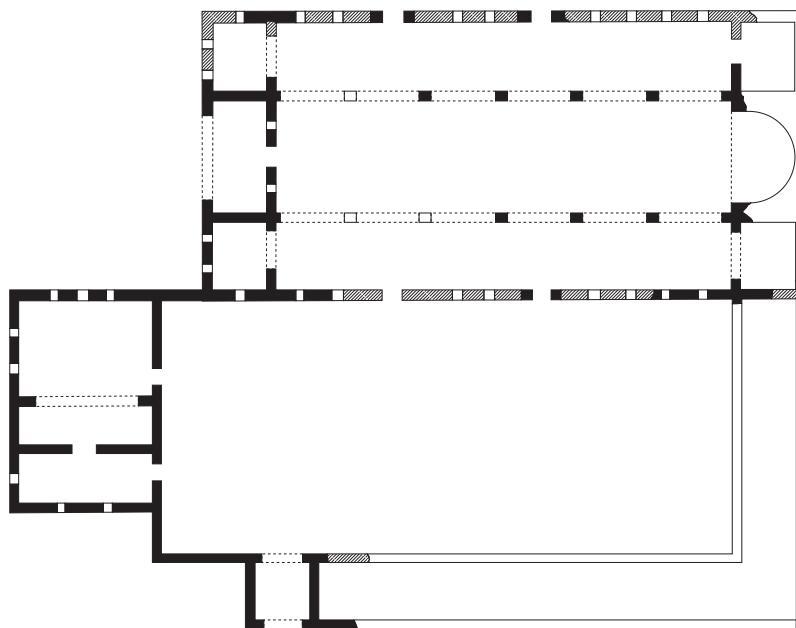


Figure 57 : Complexes ecclésiastiques (1)



1. Karatin al-Kbir, « cathédrale »  
(PAES 2B, pl. 10)



2. Ma'rata  
(PAES 2B, fig. 98, p. 89)



Figure 58 : Complexes ecclésiastiques (2)

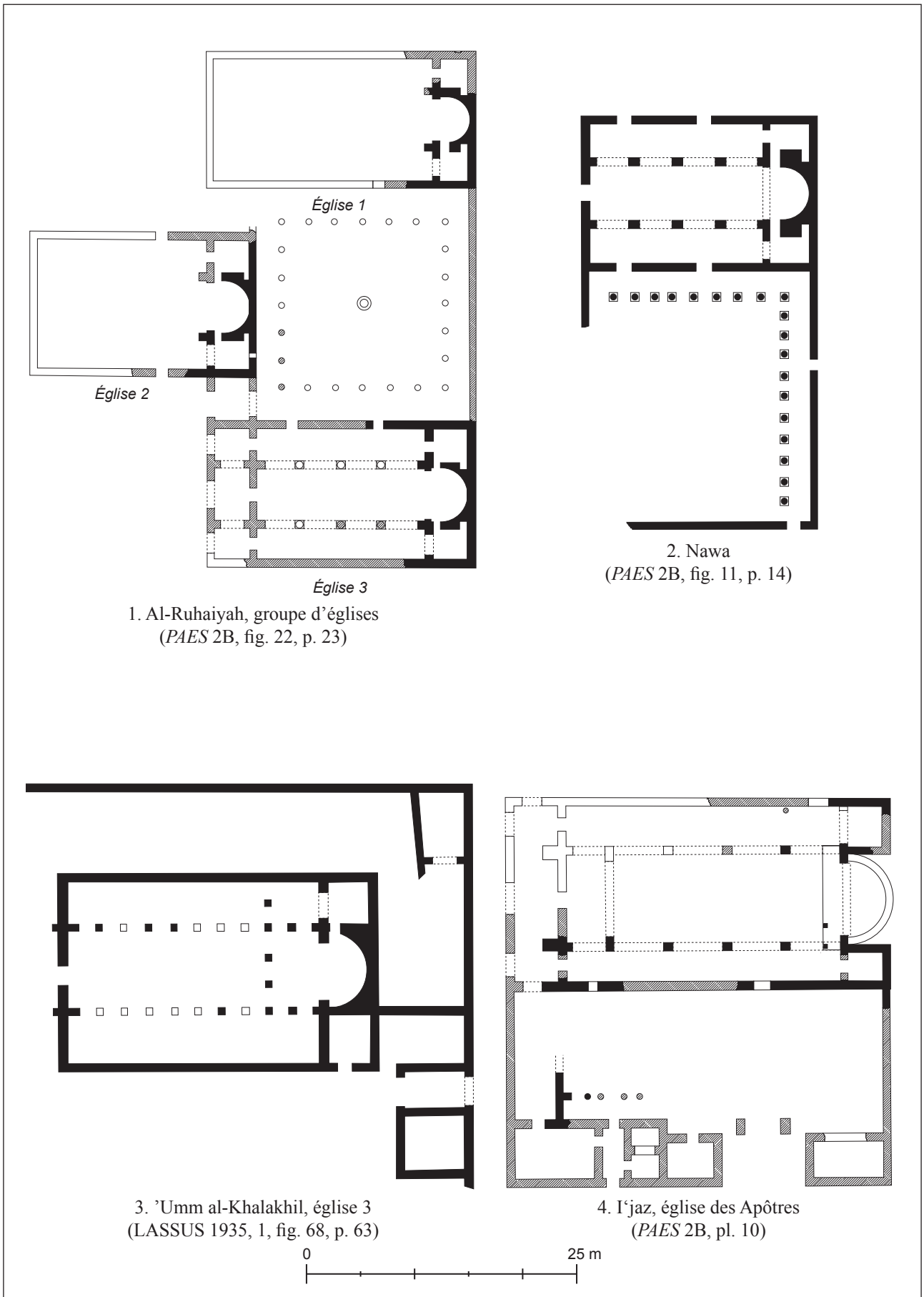
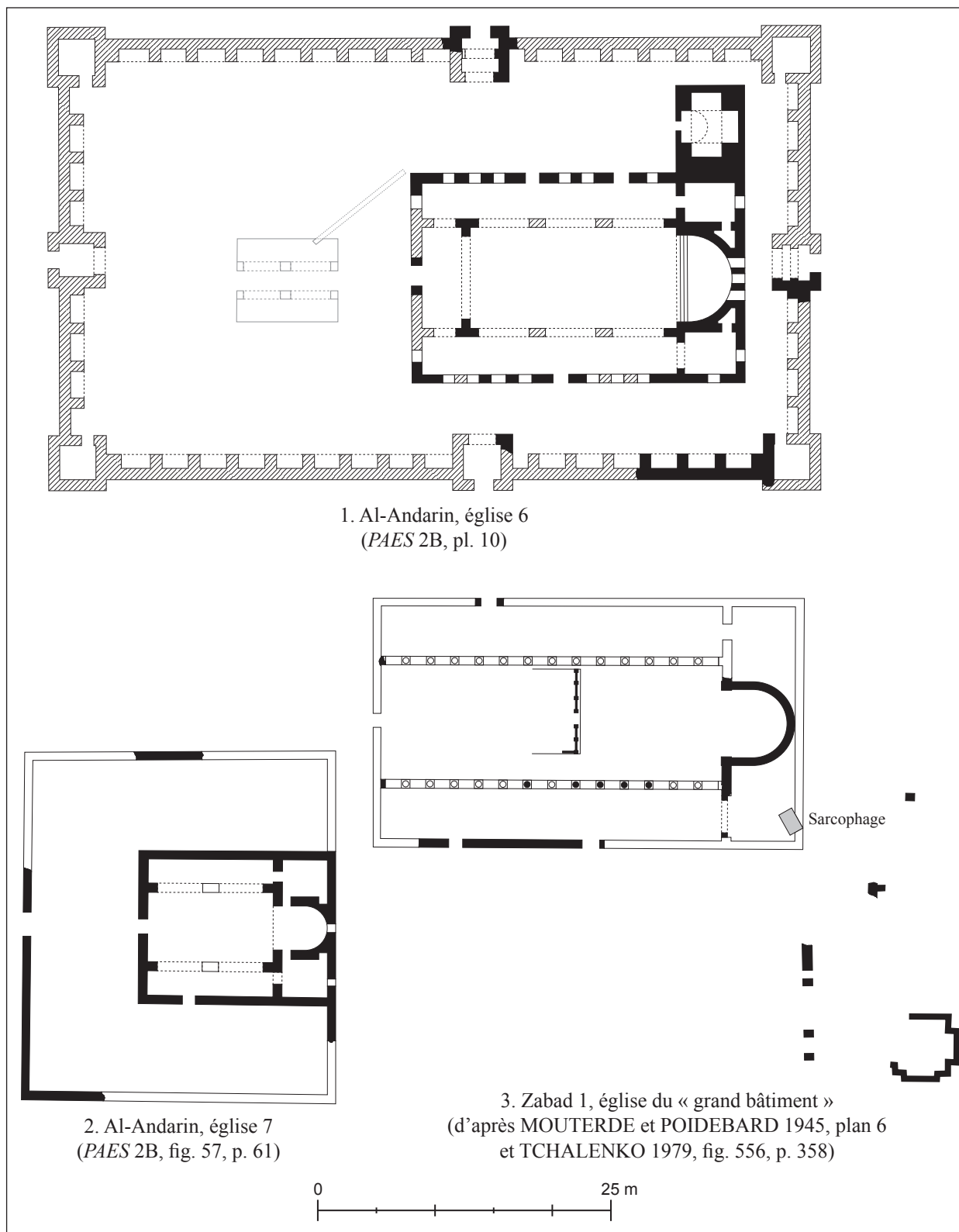


Figure 59 : Complexes ecclésiastiques (3)



**Figure 60 : Complexes ecclésiastiques (4)**

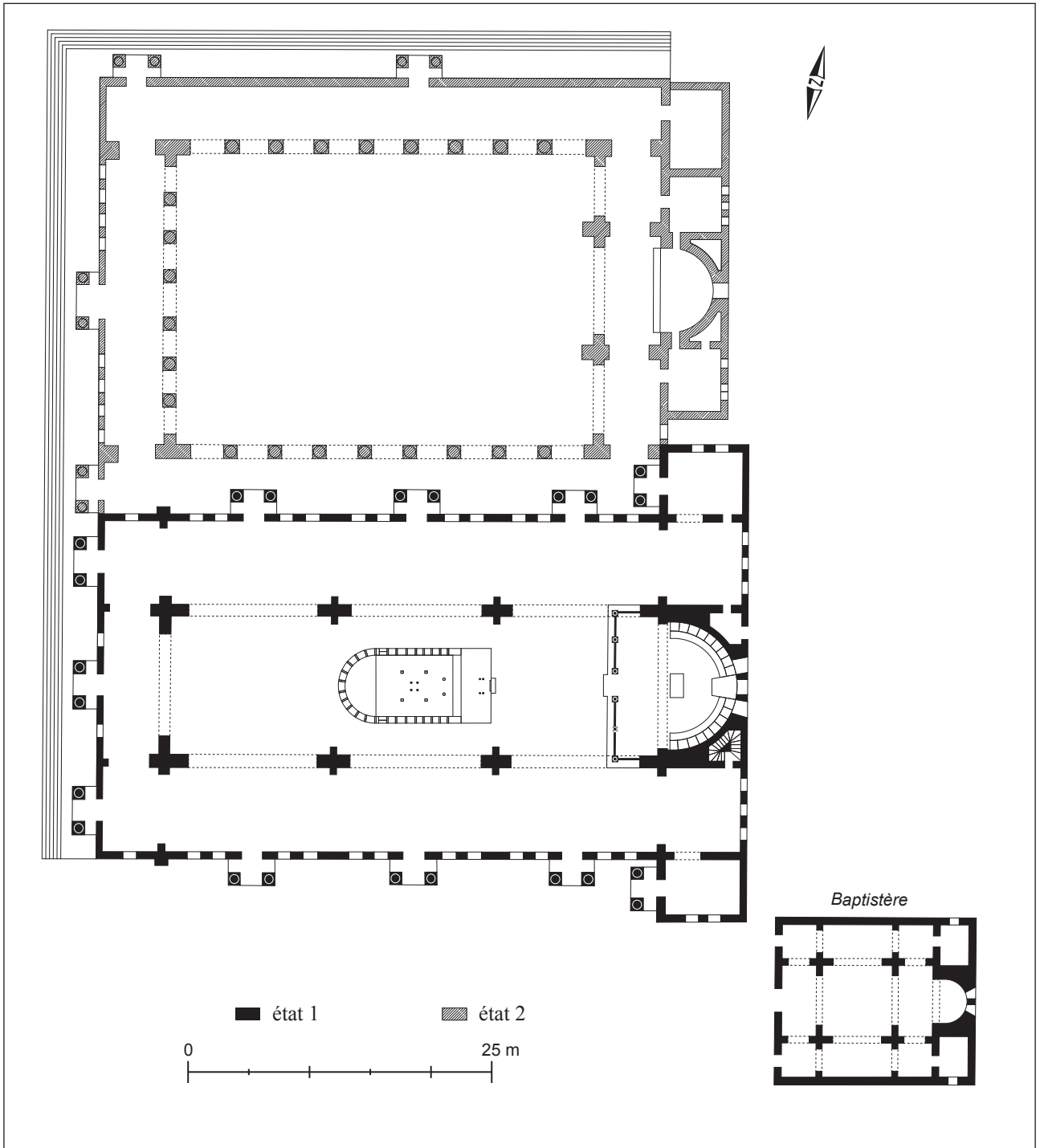
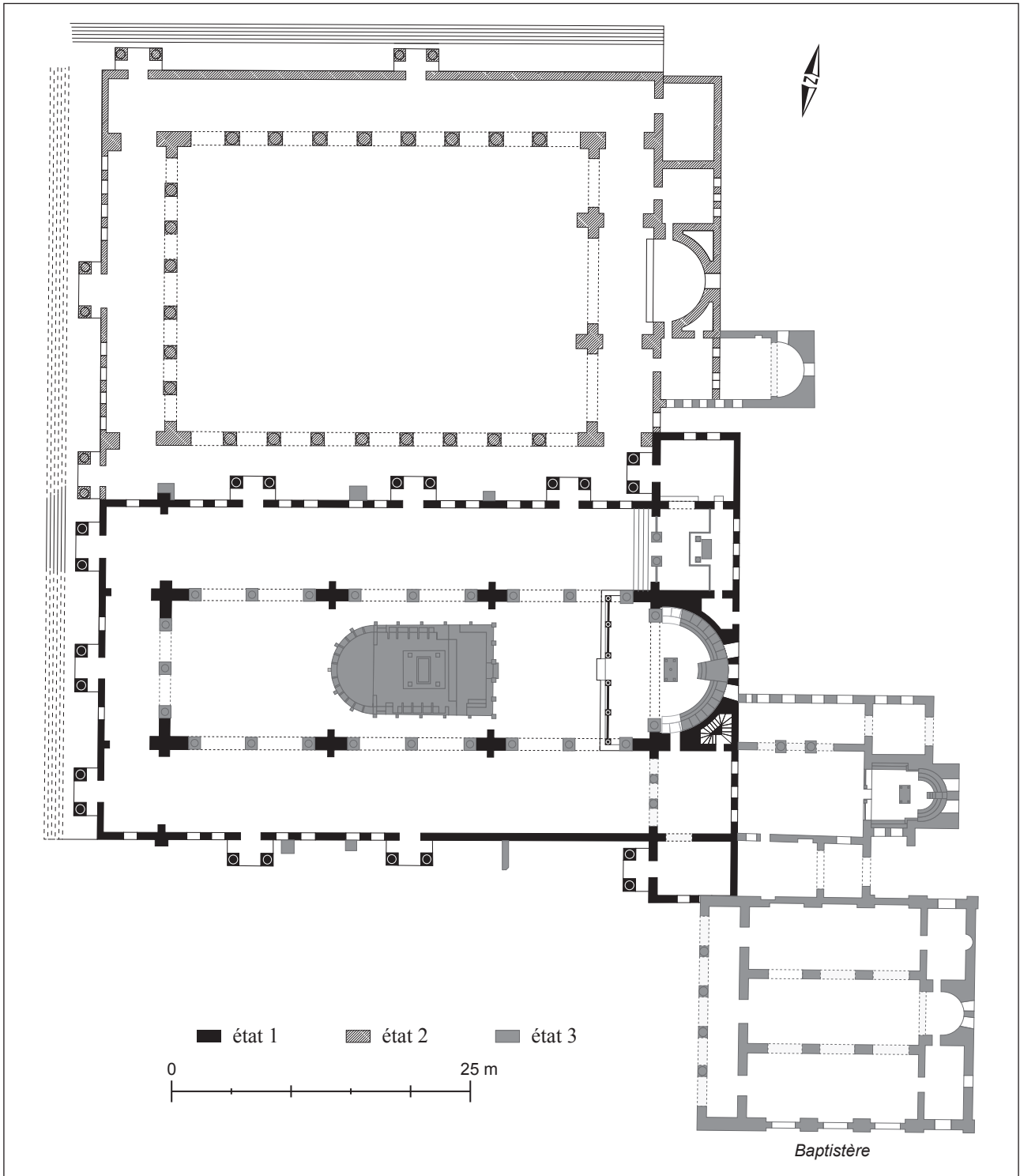


Figure 61 : Resafa, église de la Sainte-Croix  
(ULBERT 1986, pl. 79)





**Figure 62 : Resafa, église de la Sainte-Croix**  
(ULBERT 1986, pl. 79)

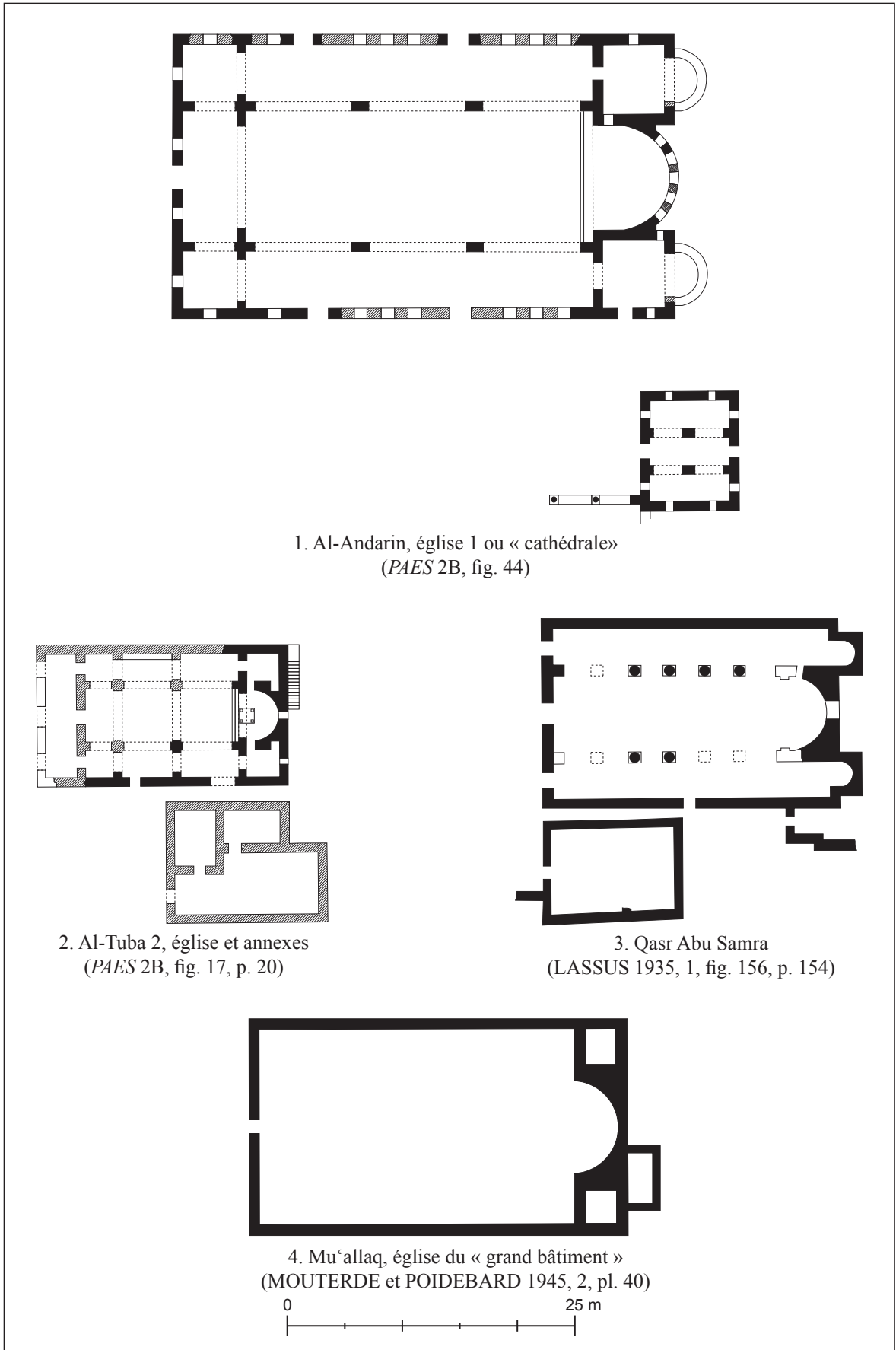


Figure 63 : Complexes ecclésiastiques et églises associées à des constructions annexes

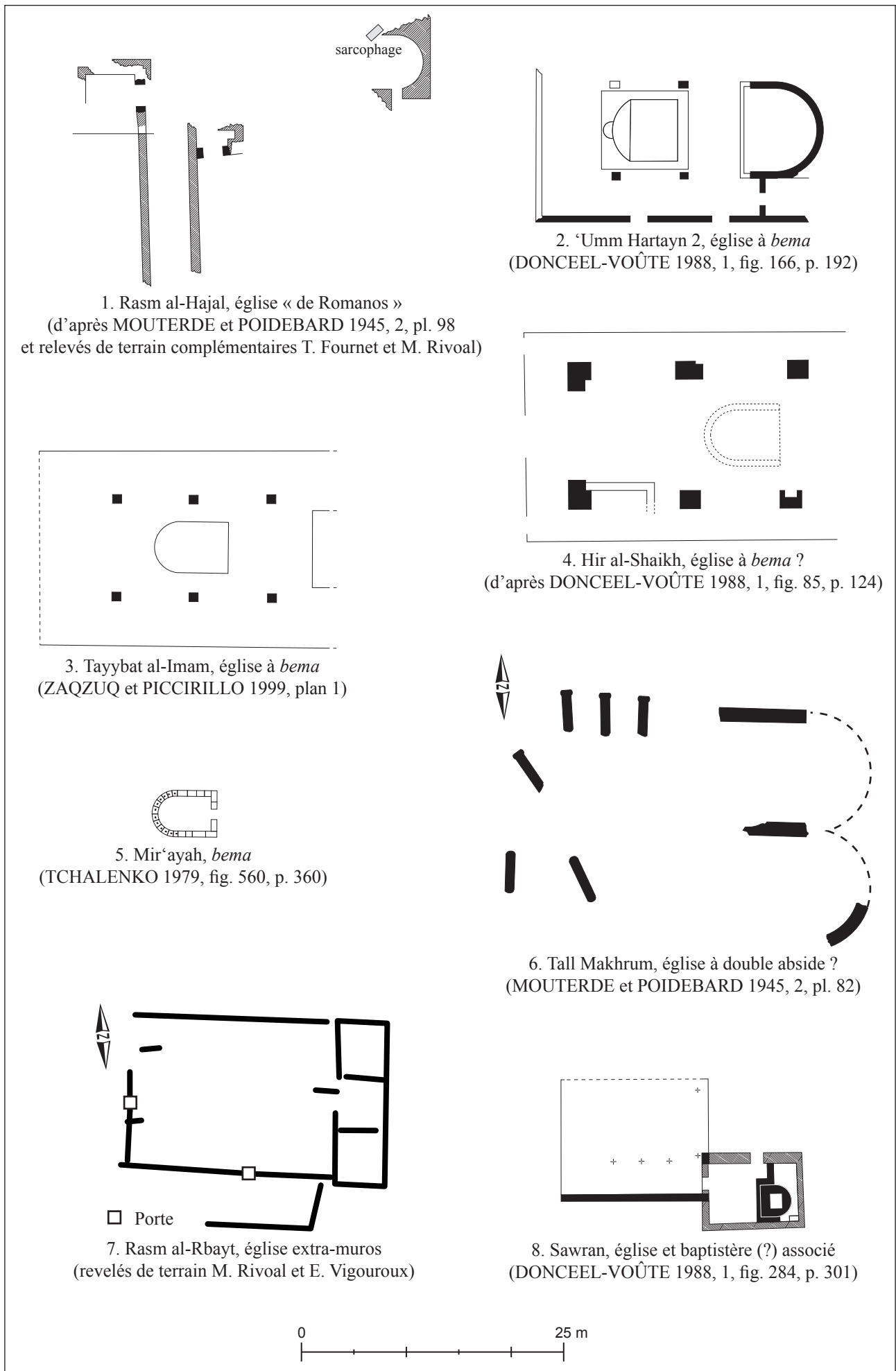
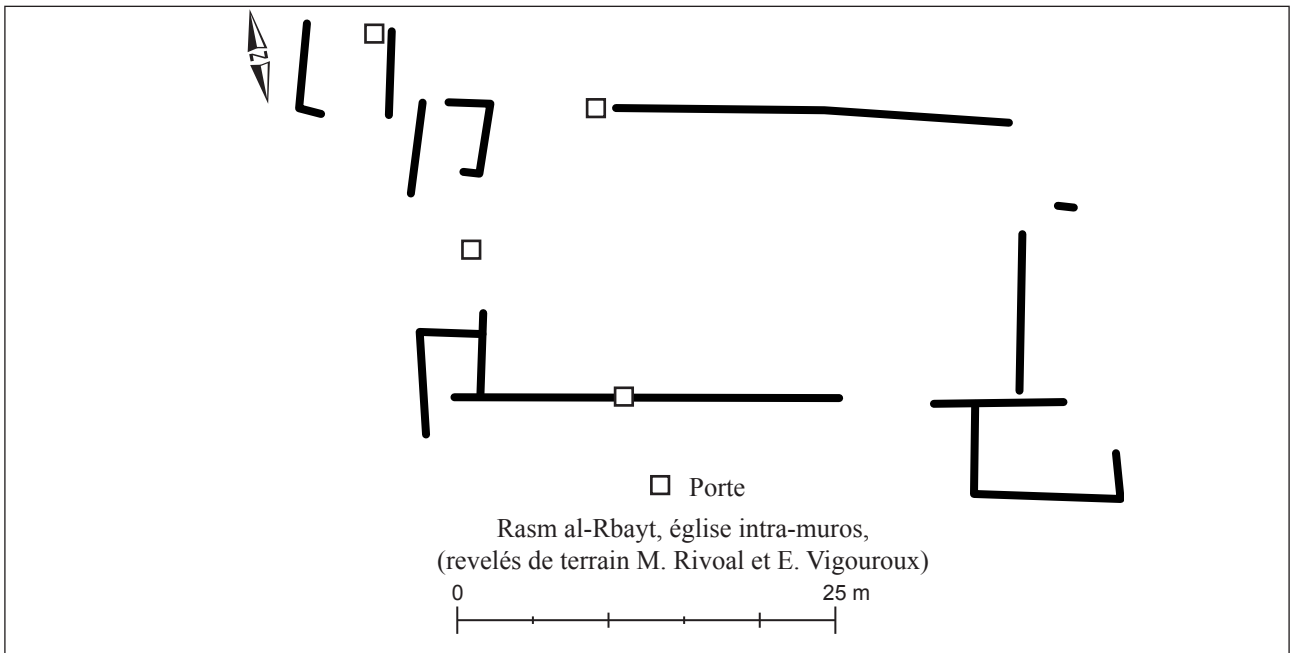
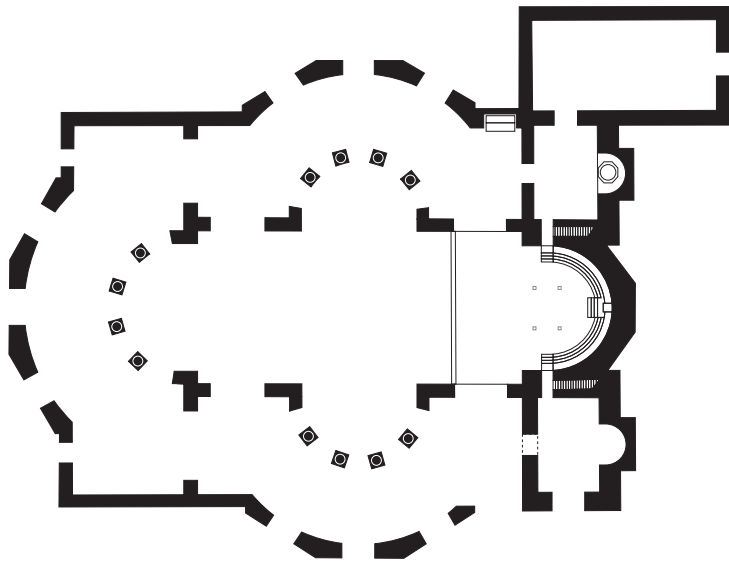


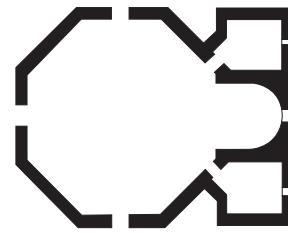
Figure 64 : Églises au plan incomplet (1)



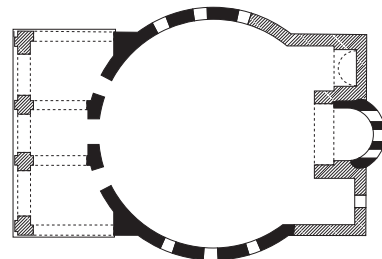
**Figure 65 : Églises au plan incomplet (2)**



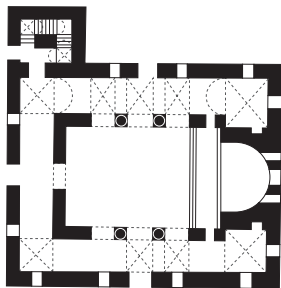
1. Resafa, *martyrion*  
(DONCEEL-VOÛTE 1988, 1, fig. 243, p. 268)



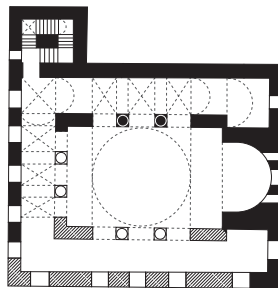
2. Mir'ayah, église octogonale  
(PAES 2B, fig. 75, p. 70)



4. Fa'lul, église des Archanges  
(PAES 2B, fig. 113, p. 96)

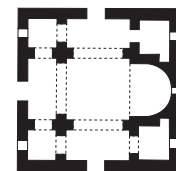


Rez-de-chaussée

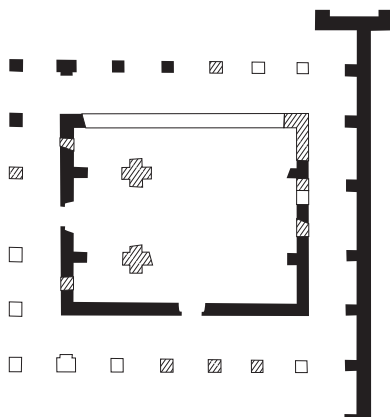


Etage

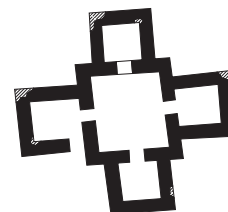
3. Qasr Ibn Wardan, église associée à la résidence rurale  
(PAES 2B, fig. 25, p. 30)



6. Al-Andarin, église 3  
(PAES 2B, fig. 50, p. 56)



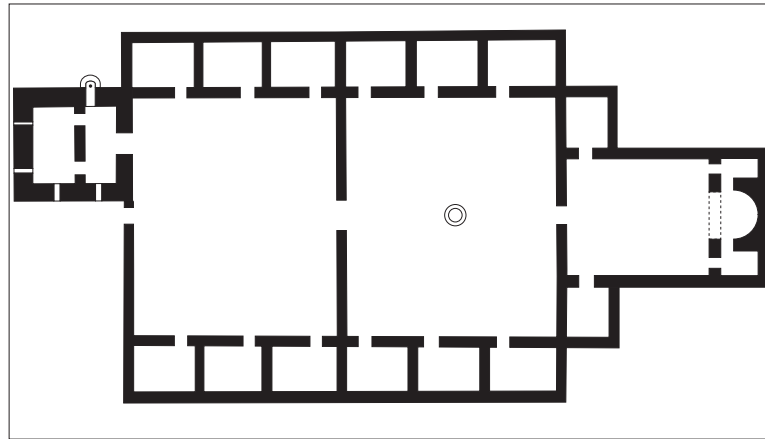
5. Stabl 'Antar, église conventuelle  
(PAES 2B, pl. 9)



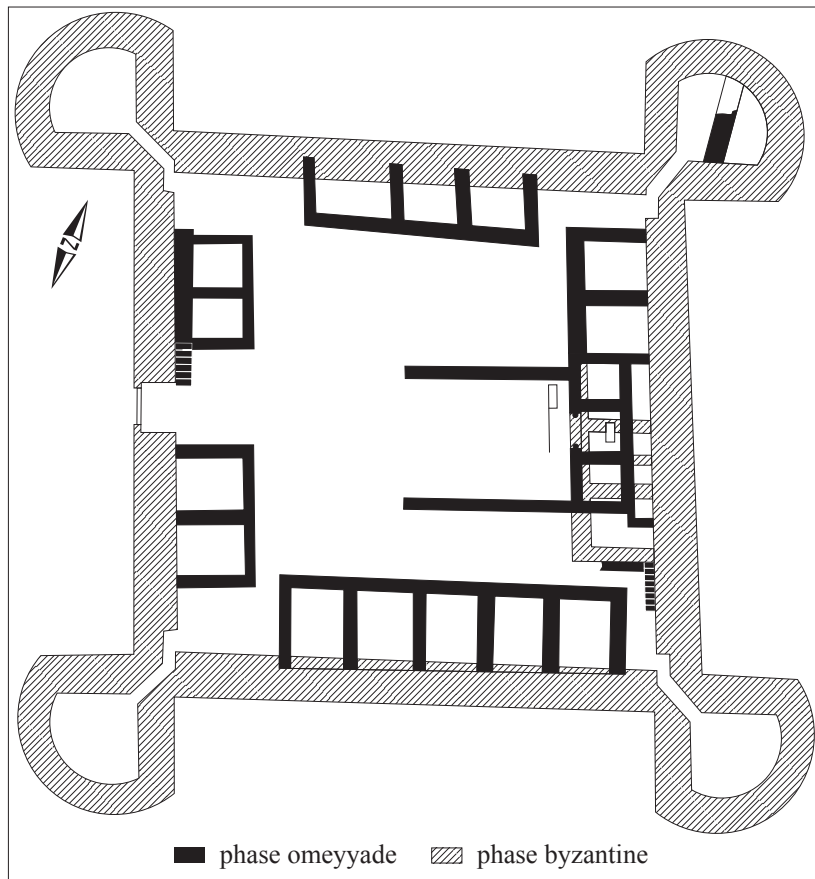
7. Tall Drahm 1, église conventuelle ?  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 94)



Figure 66 : Églises de plan centré ou cruciforme



1. Dair Nawa, monastère  
(PAES 2B, fig. 12, p. 15)



2. Qusair al-Saila, monastère omeyyade établi dans le *castellum*  
(KONRAD 2001a, fig. 40, p. 65)

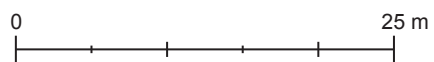
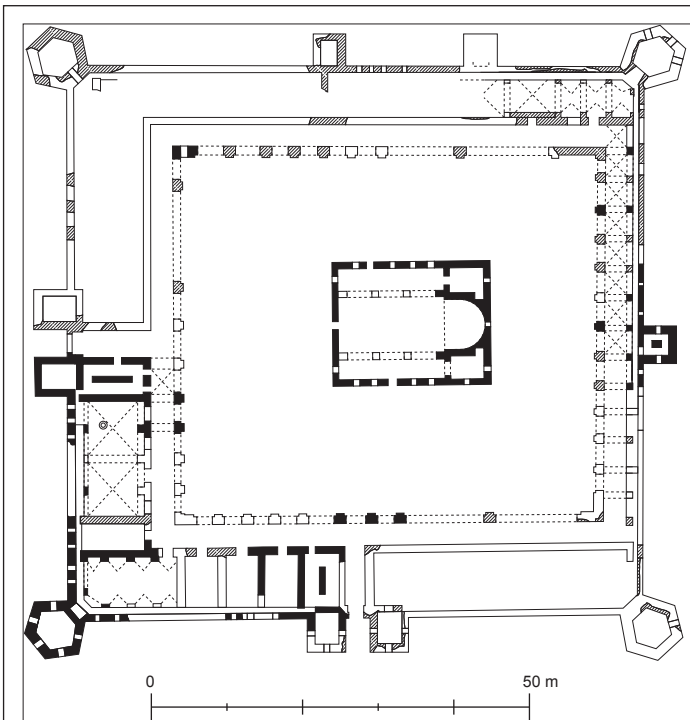
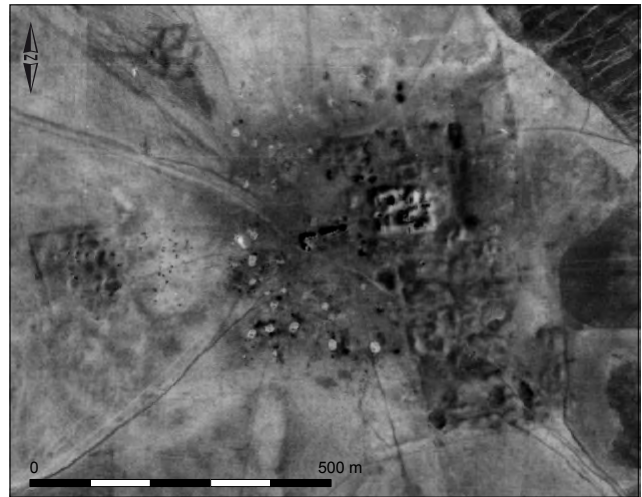


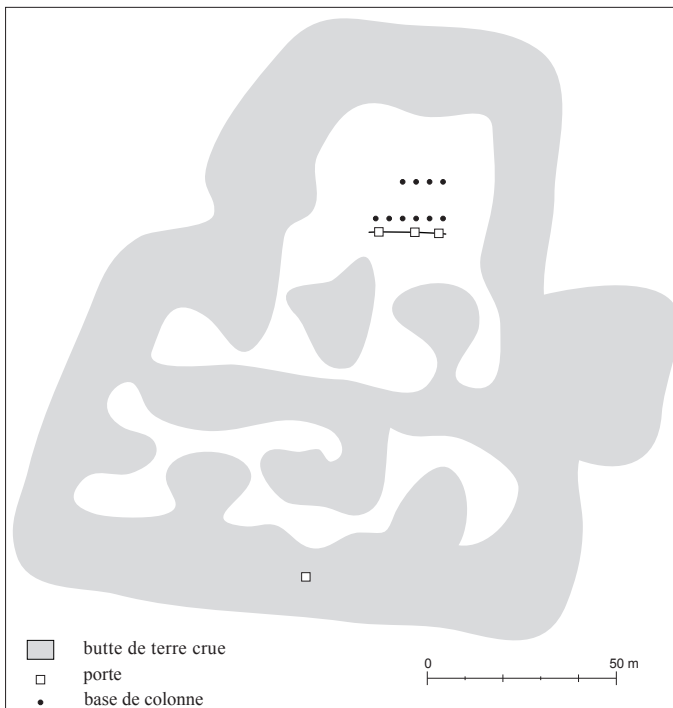
Figure 67 : Monastères dans les agglomération (1)



1. Al-Andarin, église du *kastron* (d'après PAES 2B, pl. 8 et STRUBE 1999, fig. 6, p. 32)



2. Umm al-Jurun, possible monastère (photographie aérienne de 1958)



3. Rasm al-Ahmar 2, possible monastère (relevés de terrain, M. Rivoal, E. Vigouroux)

Figure 68 : Monastères dans les agglomération (2)



1. Drayb al-Wawi, probable monastère  
(image Google Earth du 24 avril 2007)



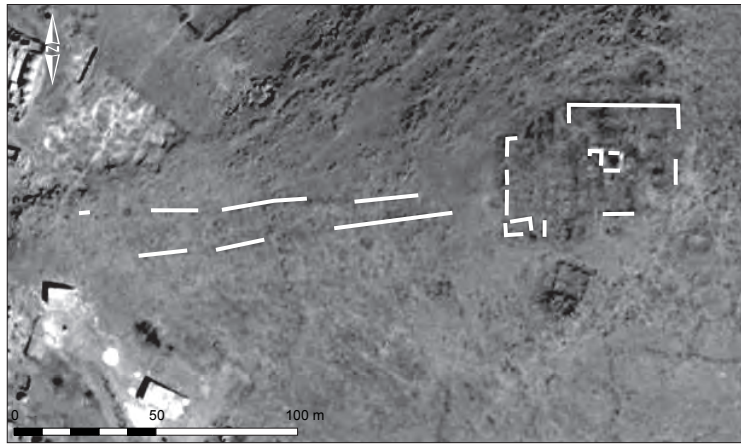
2. Buz al-Khanzir, probable monastère (vue du nord-ouest)  
(d'après MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 33)



3. Buz al-Khanzir, bâtiment principal du monastère  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 1, pl. 34)

**Figure 69 : Monastères à proximité des agglomérations (1)**

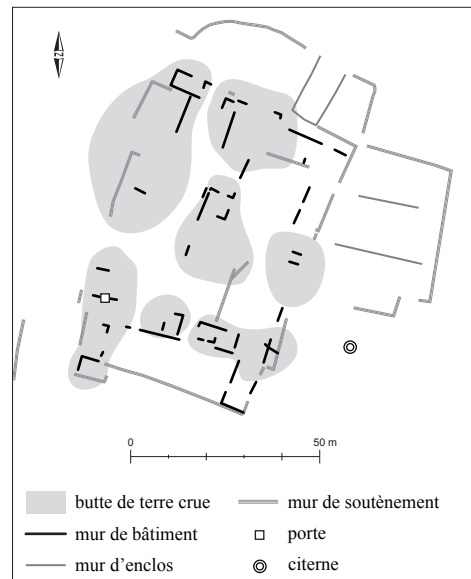




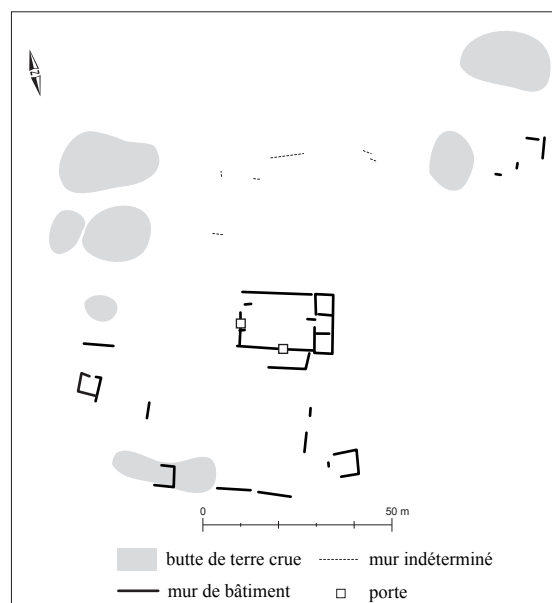
1. Khazzana 2, possible monastère  
(image Google Earth du 27 juillet 2004)



2. Al-Andarin, possible monastère  
(image Google Earth du 30 juillet 2002)



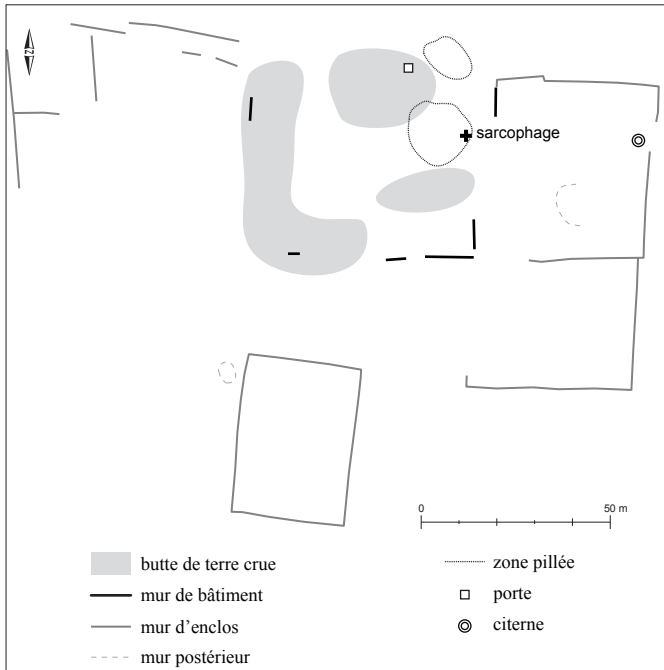
3. Khunsur 'Itriya al-Shamali, possible monastère  
(relevés de terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)



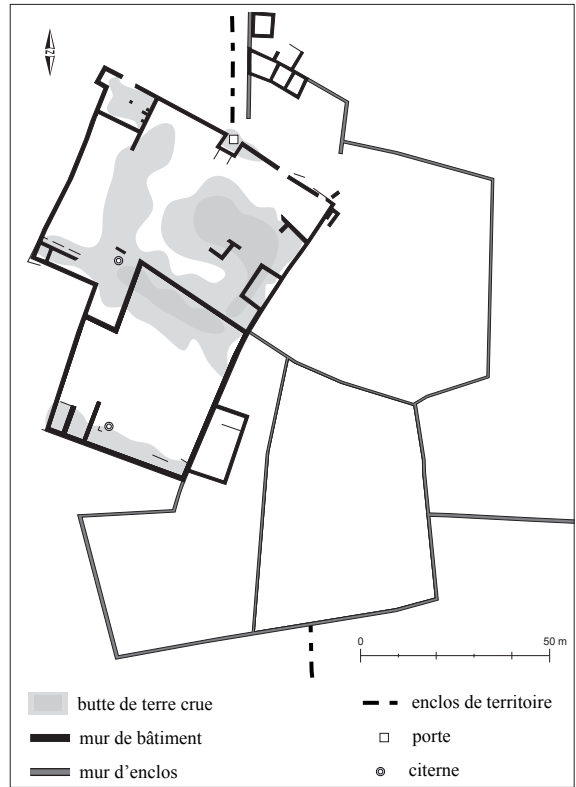
4. Rasm al-Rbayt, possible monastère extra-muros  
(relevés de terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)

**Figure 70 : Monastères à proximité des agglomérations (2)**





1. Tuwahinah 3, monastère  
(relevés de terrain M. Rivoal et E. Vigouroux)

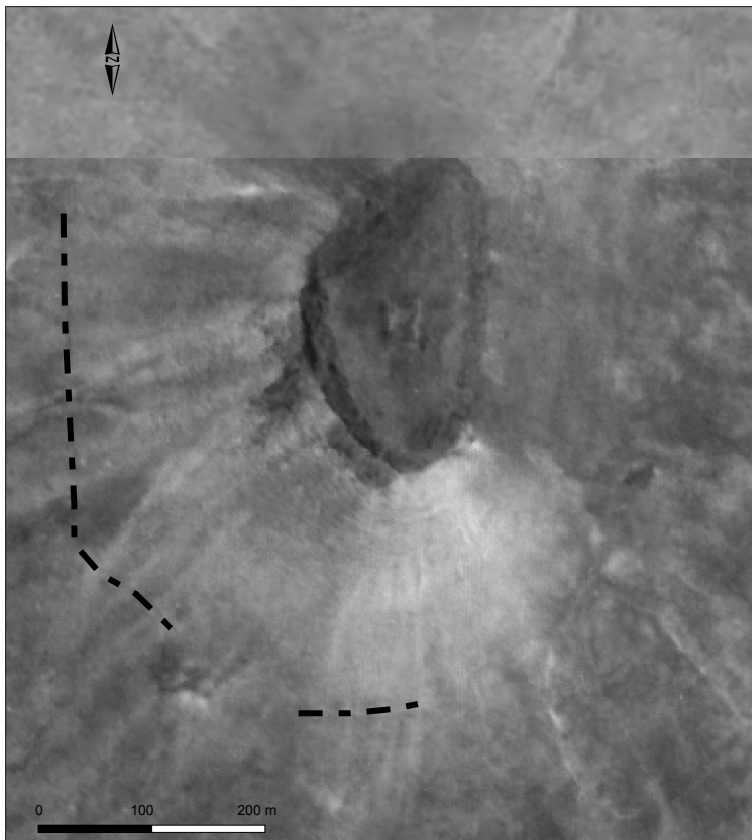


2. Wadi 'Itriya 4, monastère  
(d'après DUVETTE 2010, fig. 13, p. 189)

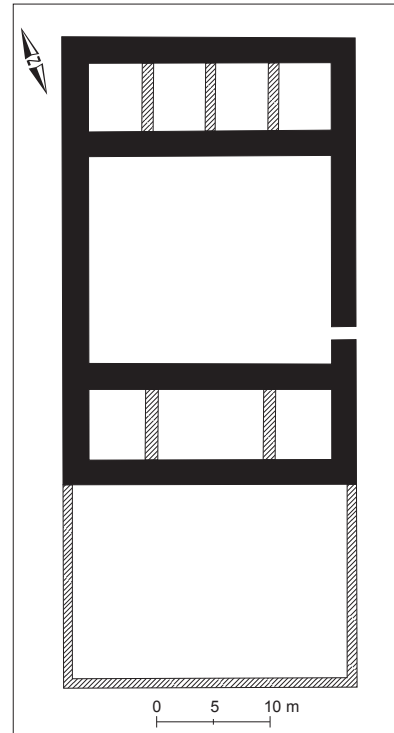


3. Qal'at Sfirah, monastère  
(image Google Earth du 27 juillet 2004)

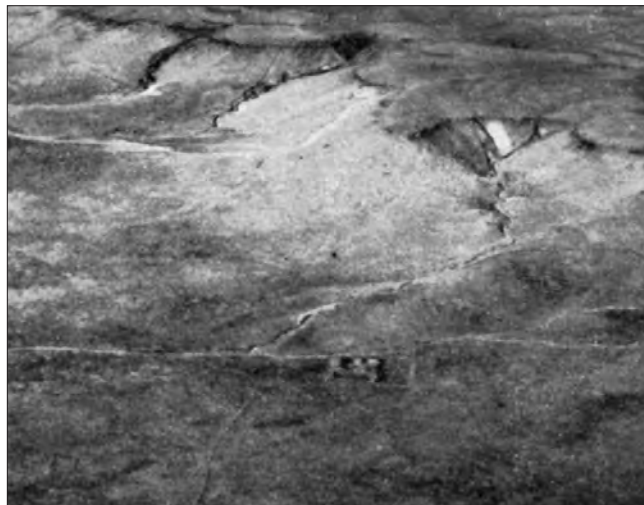
**Figure 72 : Monastères isolés (1)**



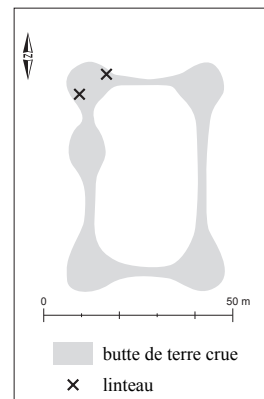
1. Twanah, monastère  
(photographie aérienne de 1958)



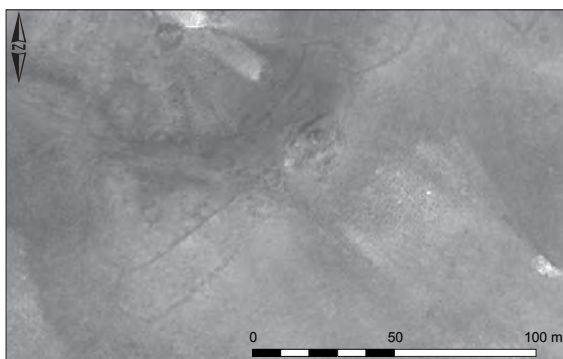
2. Twanah, monastère  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 70)



3. Tall Draham 3, monastère (vue du nord-est)  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 95, 2)



4. Tall Draham 3, monastère  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 96)



5. Tuwahnah 1, possible monastère  
(image Google Earth du 24 avril 2007)



6. Al-Turkmaniyya, tour du monastère (façade ouest)  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 74, 1)

Figure 73 : Monastères isolés (2)



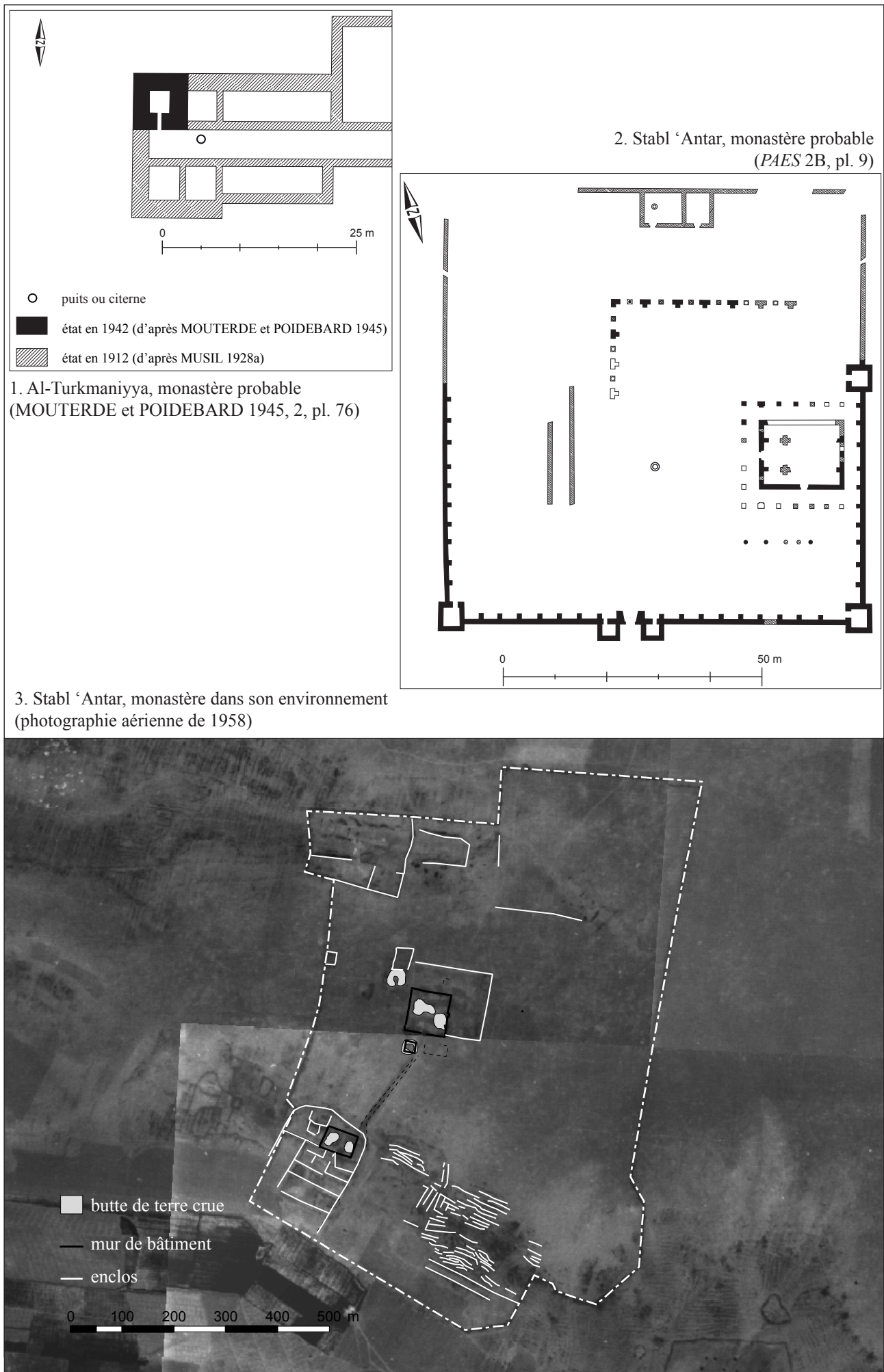
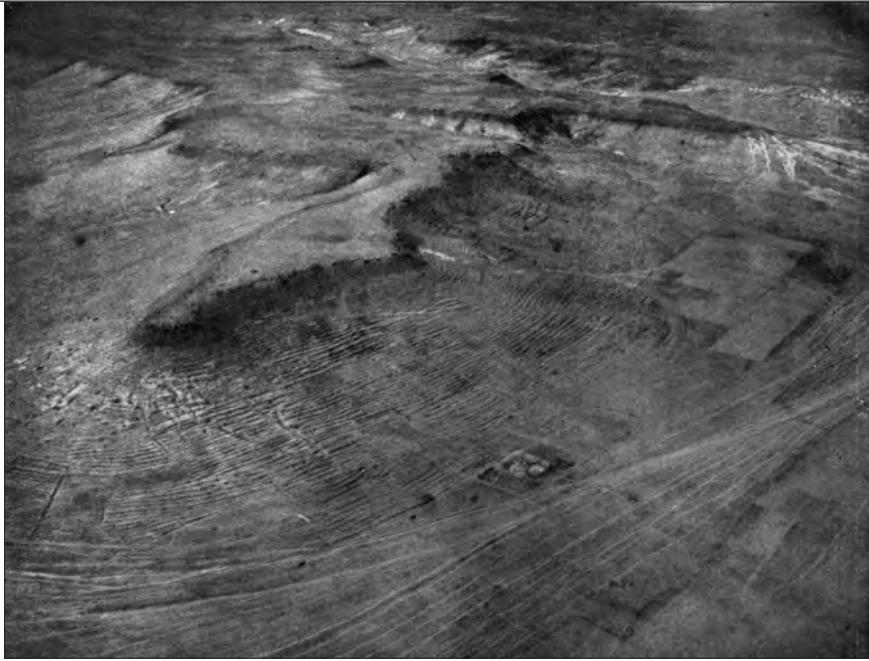
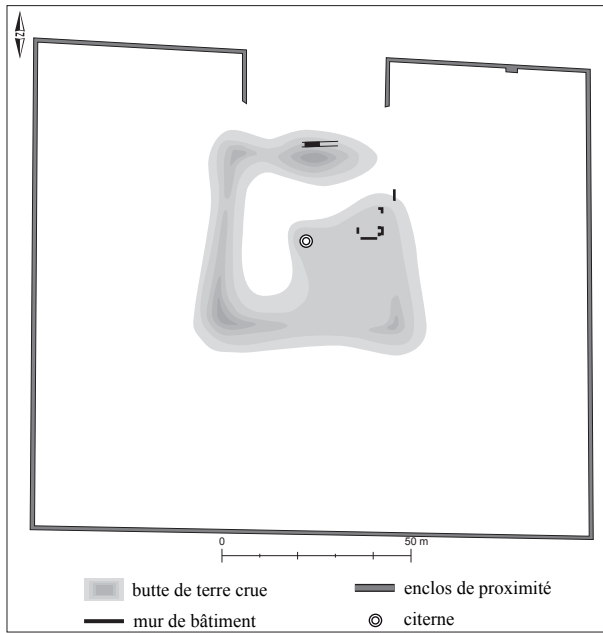


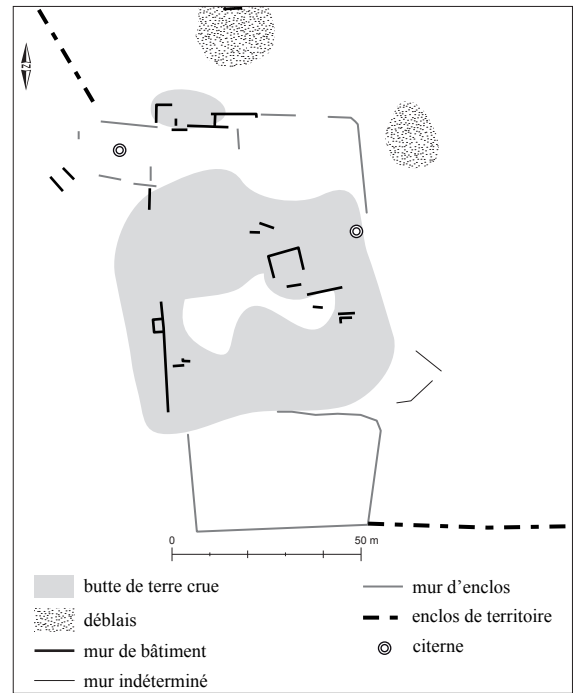
Figure 74 : Monastères isolés (4)



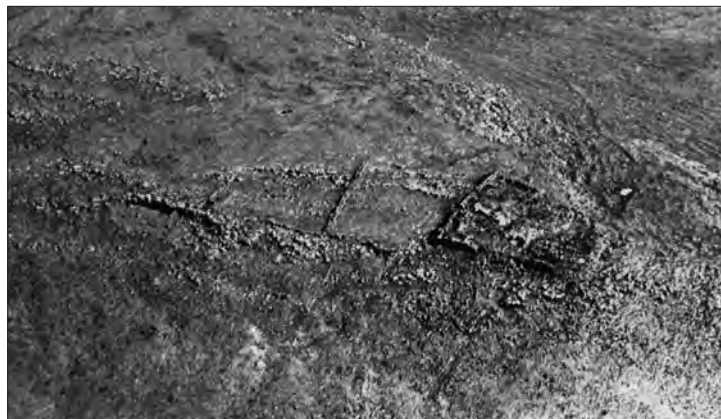
1. Qasr Liban, monastère probable,  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 92,1)



2. Qasr Liban, monastère probable  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 93)

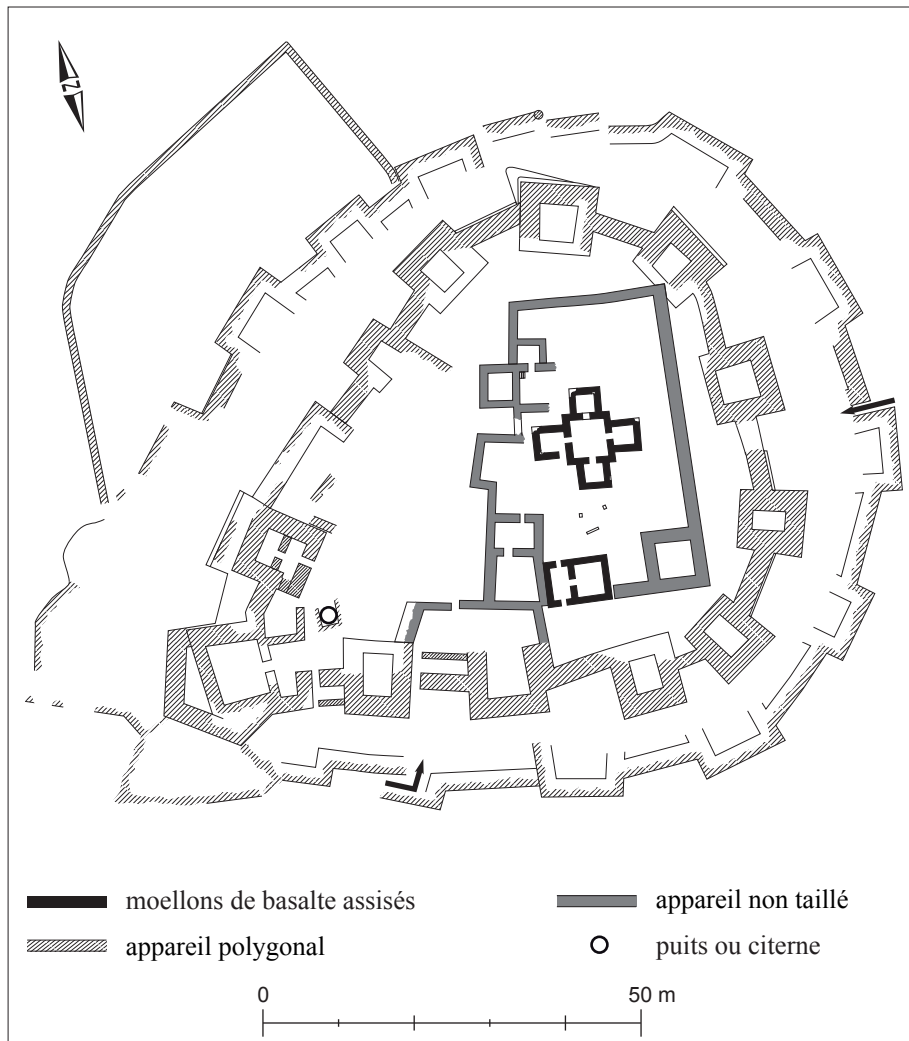


3. Khirbat Hraibjah, monastère possible  
(relevés de terrain, M. Rivoal et E. Vigouroux)



4. Al-Bab, monastère possible  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 37, 1)

Figure 75 : Monastères isolés (5)



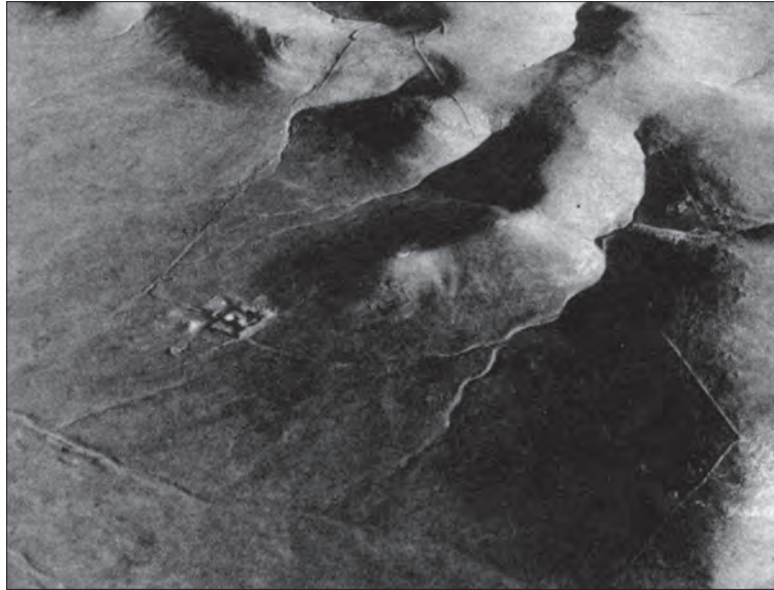
1. Tall Draham 1, monastère possible  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 94)



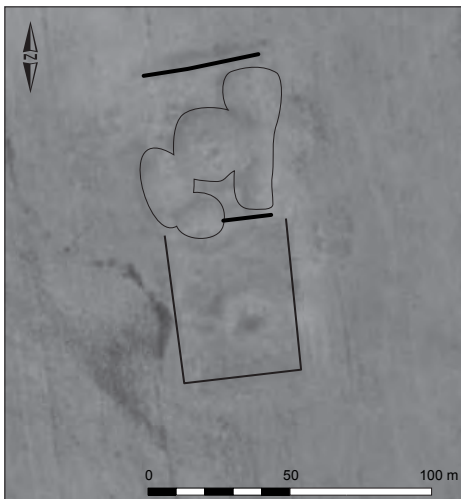
2. Ramlah, monastère possible  
(image Google Earth du 30 juillet 2002)

**Figure 76 : Monastères isolés (6)**

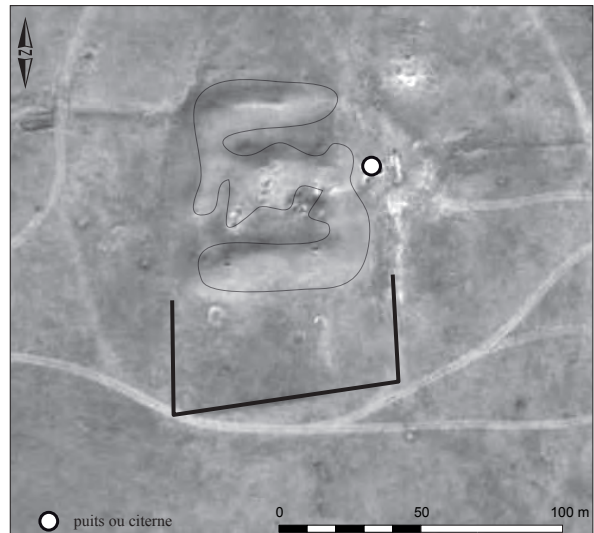




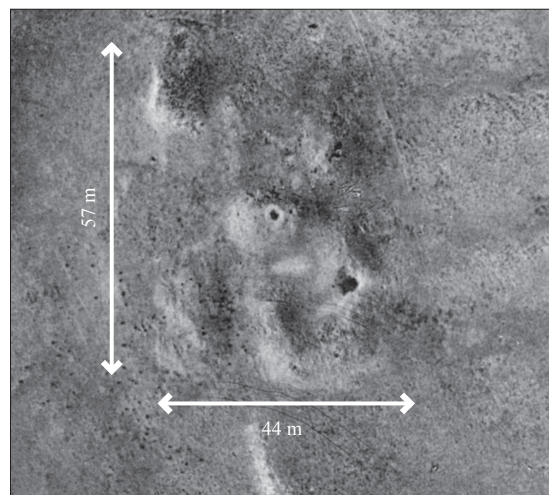
1. Jubb Marja, monastère possible  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 60)



2. Wadi al-Qastal 6, ferme ou monastère ?  
(image Google Earth du 24 avril 2007)



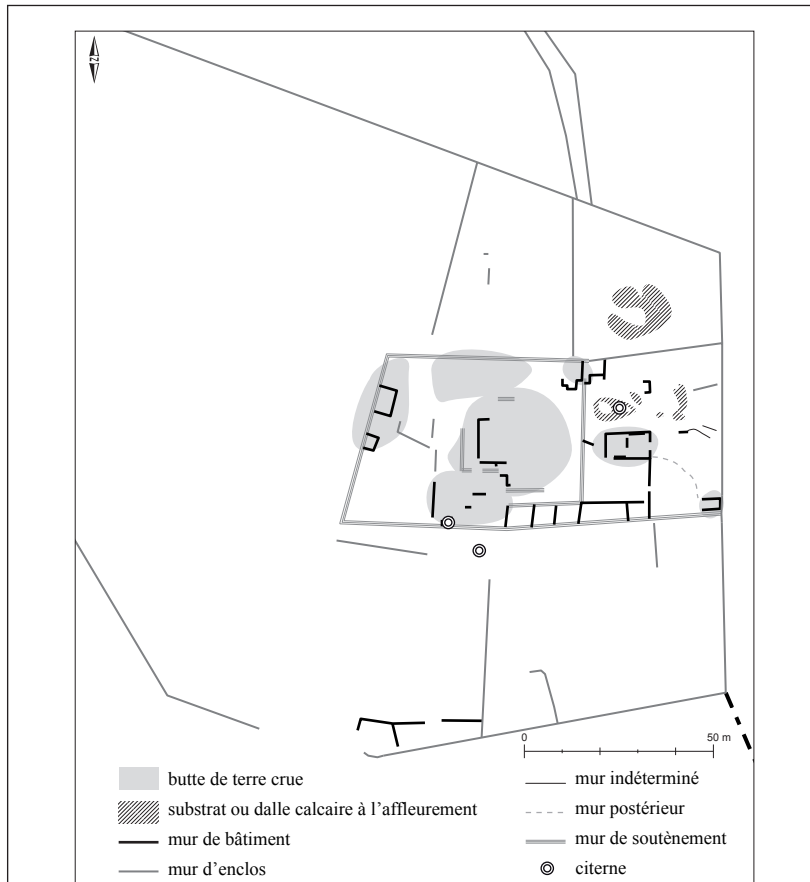
3. Jubb Marja, monastère possible  
(image Google Earth du 8 octobre 2003)



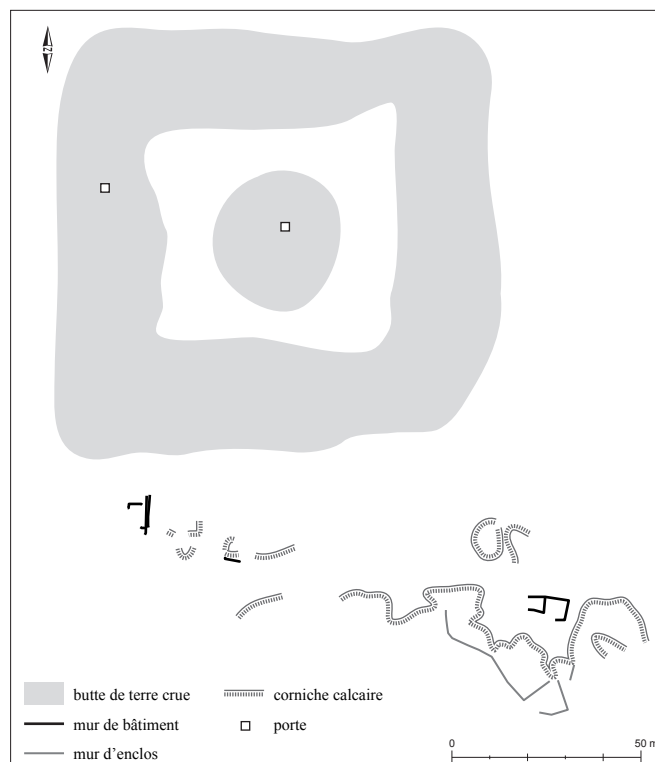
4. Al-Dahal, monastère ?  
(POIDEBARD 1934, pl. 74, 2)

**Figure 77 : Monastères isolés (7)**



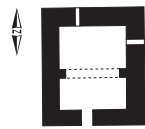


1. Rasm al-Ahmar 4, monastère possible  
(relevés de terrain M. Rivoal et E. Vigouroux)



2. Rasm 'Abd al-Jabbar, monastère possible  
(relevés de terrain M. Rivoal et E. Vigouroux)

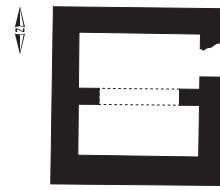
**Figure 78 : Monastères isolés (8)**



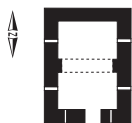
1. Hawa  
(LASSUS 1935, 1, fig. 101, p. 91)



2. I'jaz, plan du premier étage  
(PAES 2B, fig. 93, p. 84)



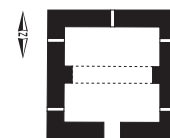
3. 'Umm al-Shalik (pas d'échelle ?)  
(LASSUS 1935, 1, fig. 89, p. 91)



4. Halban  
(PAES 2B, fig. 16, p. 18)



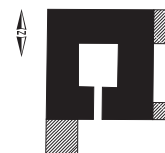
5. Rasm al-Dab' (orientation ?)  
(PAES 2B, fig. 76, p. 66)



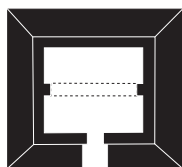
6. Tamak  
(PAES 2B, fig. 9, p. 12)



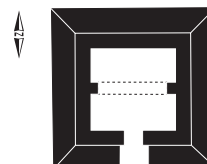
7. Al-Tuba 2 (orientation ?)  
(PAES 2B, fig. 18, p. 21)



8. Al-Turkmaniyya, tour du monastère  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 76)



9. Karatin al-Kbir, tour 2 (orientation ?)  
(PAES 2B, fig. 9, p. 12)



10. Burj al-Abyad  
(PAES 2B, fig. 122, p. 103)

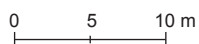
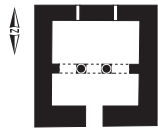


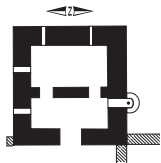
Figure 79 : Tours à une pièce



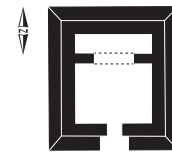
1. Rufa  
(LASSUS 1935, 1, fig. 20, p. 21)



2. Khazzana 2  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 49)



3. Dair Nawa, tour du monastère  
(PAES 2B, fig. 12, p. 15)



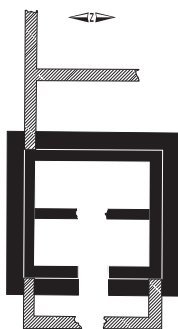
4. Al-Habbat 1  
(PAES 2B, fig. 120, p. 102)



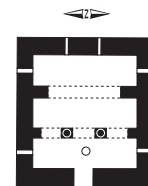
5. Ruwayda  
(LASSUS 1935, 1, fig. 127, p. 119)



6. Sara' (orientation ?)  
(PAES 2B, fig. 65, p. 65)



■ État 1 ■ État 2: 574 ap. J.-C.  
7. Qasr al-Mharram, tour C  
(LASSUS 1935, 1, fig. 150, p. 147)



8. Al-Sqa'a  
(PAES 2B, fig. 118, p. 101)

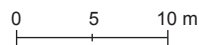


Figure 80 : Tours à deux pièces

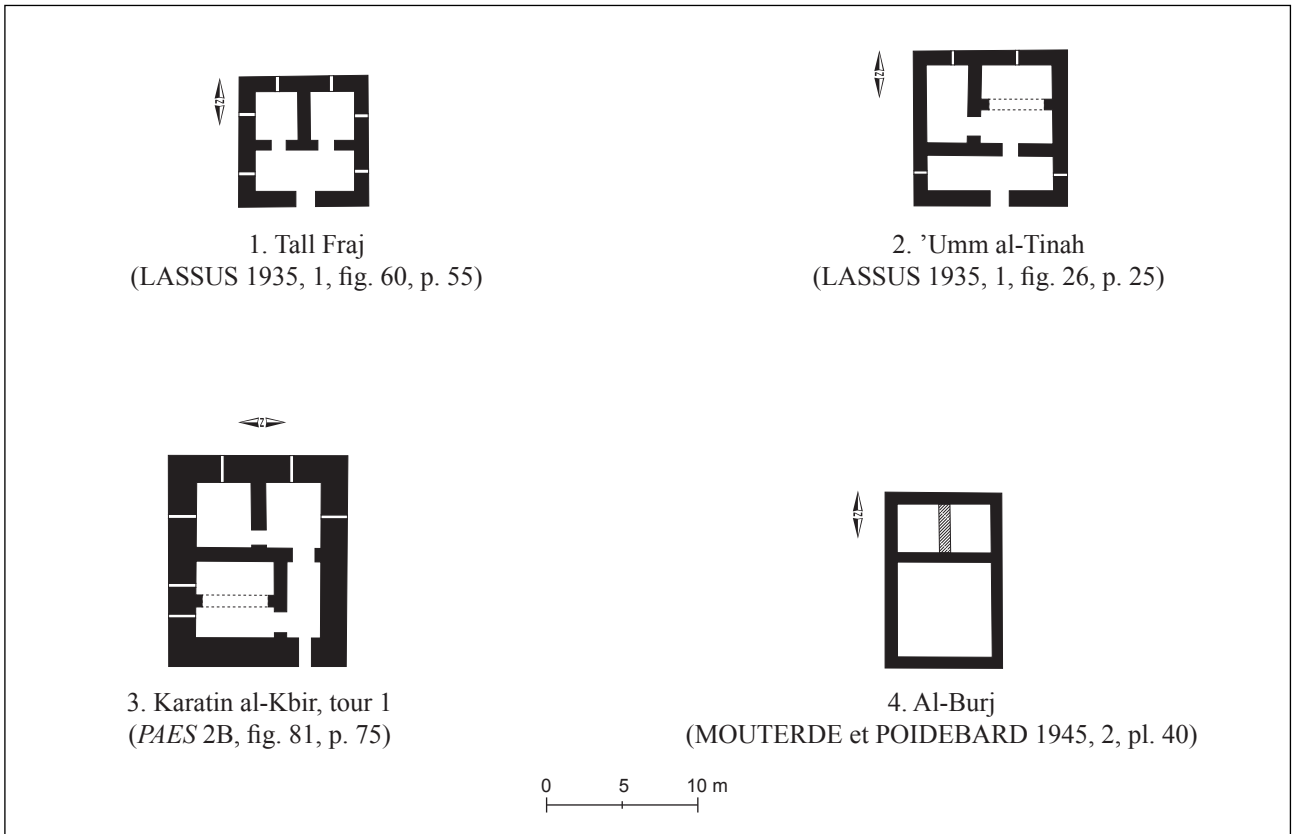


Figure 81 : Tours à trois pièces

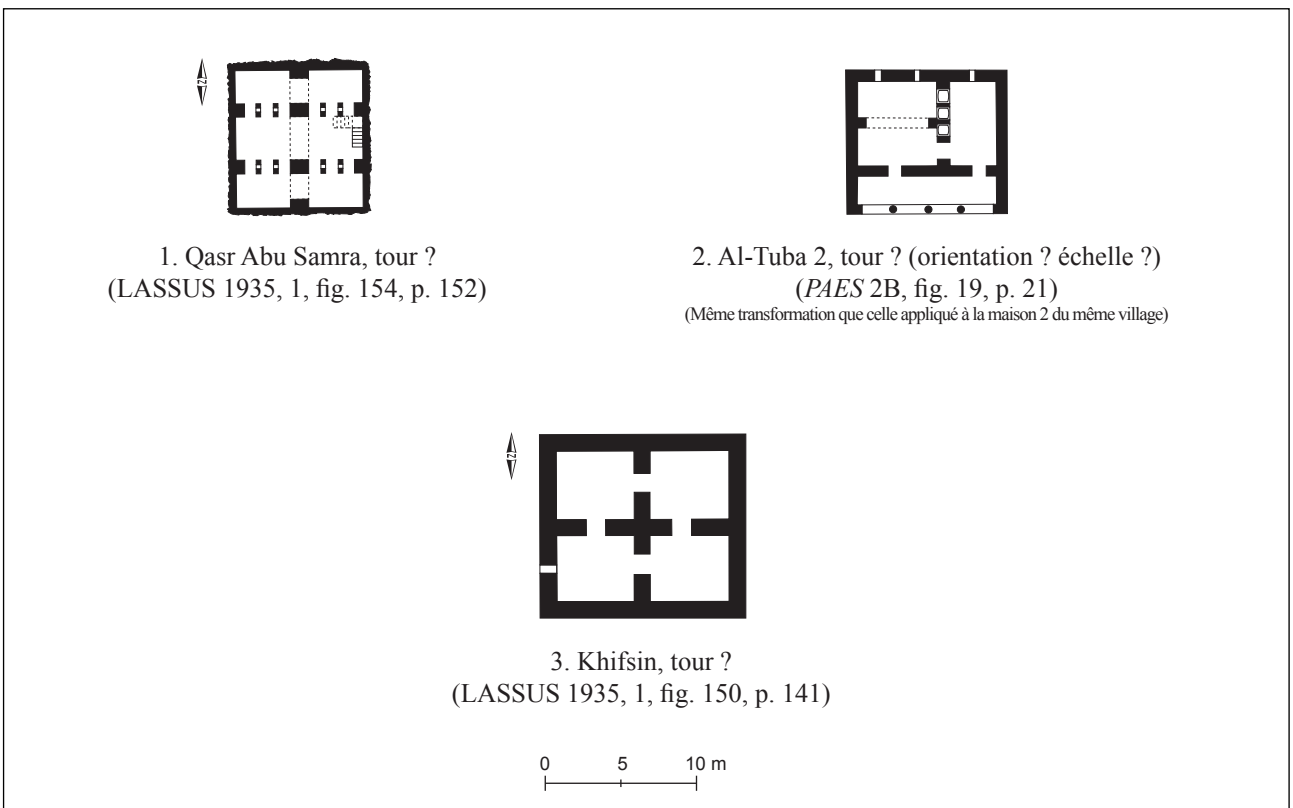
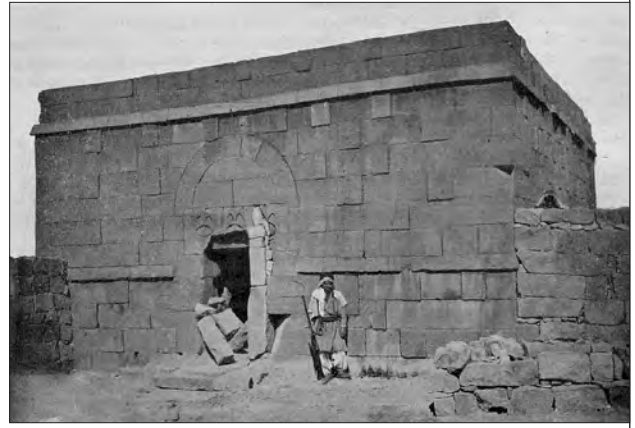


Figure 82 : D'autres bâtiments de plan massé



1. Tamak, tour  
(PAES 2B, fig. 8, p. 12)



2. Al-Sqa'a, tour  
(PAES 2B, fig. 117, p. 100)



3. Nawa, tour du monastère  
(PAES 2B, fig. 10, p. 13)

**Figure 83 : Quelques exemples de tours en basalte**



**Figure 84 : Monastère de Rasm al-Ahmar 4, possible tour en brique crue**  
Vue vers le nord

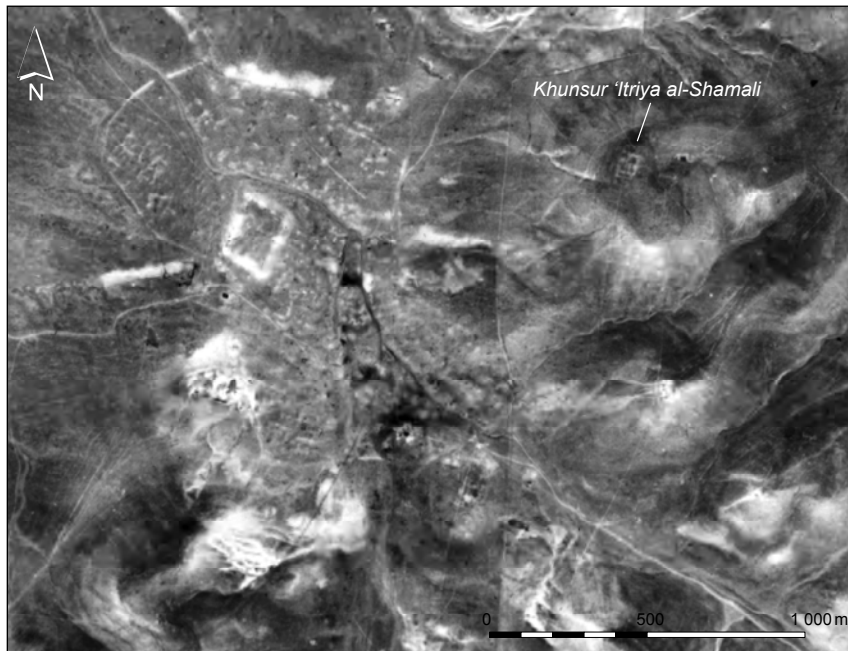


**Figure 85 : Enceinte en brique crue du vicus militaire de 'Aqirbat/Occariba**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 20)



**Figure 86 : Enceinte en brique crue du vicus militaire d'Al-Khula/Cholle**  
(d'après KONRAD 1999, fig. 25, p. 407 et KONRAD 2005, fig. 4, p. 119)





**Figure 87 : Vicus militaire de 'Itriya/Sériane, enceinte en brique crue**  
(photographies aériennes 1958)



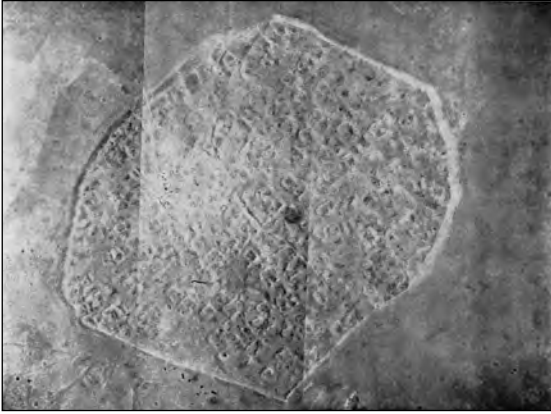
**Figure 88 : Vicus militaire d'Al-Qdayr**  
(POIDEBARD 1934, 2, pl. 74, 1)



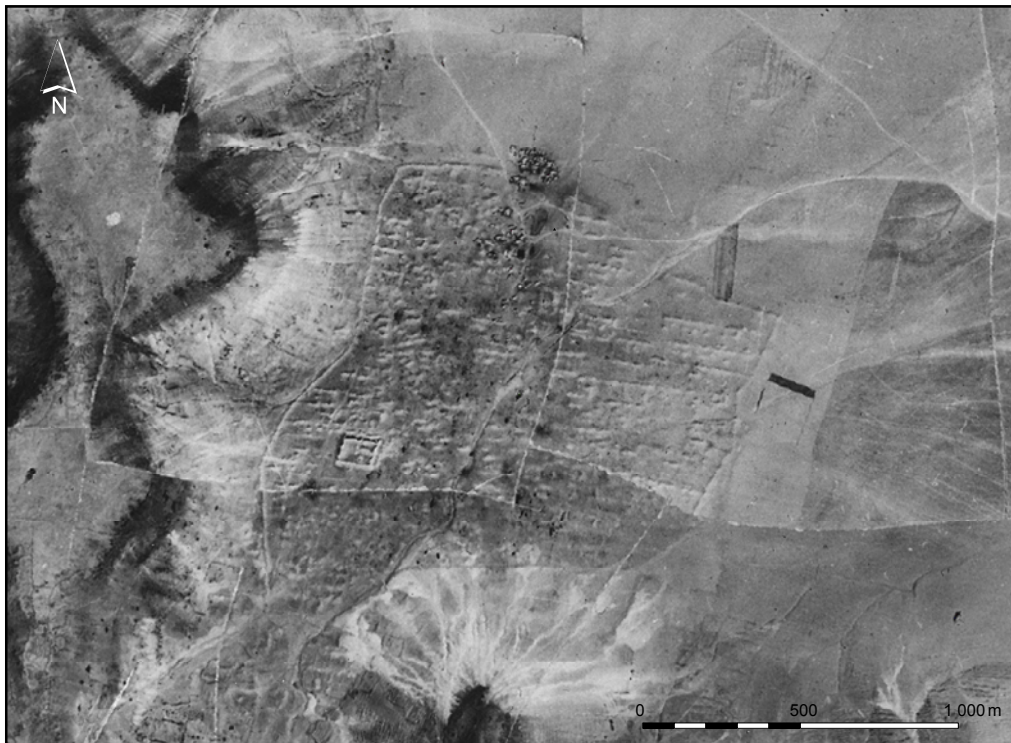
**Figure 89 : Vicus militaire d'Al-Tayibah 1/Oresa**  
(POIDEBARD 1934, 2, pl. 71)



**Figure 90 : Village de Rasm al-Rbayt, en-**  
**ceinte en brique crue**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2,  
pl. 51)



**Figure 91 : Village de Madinat al-Far**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 87)



**Figure 92 : Village de Zabad 1, enceinte en brique crue**  
(photographies aériennes 1958)



**Figure 93 : Ville d'Al-Andarin, enceinte en brique crue**  
(photographies aériennes 1958)





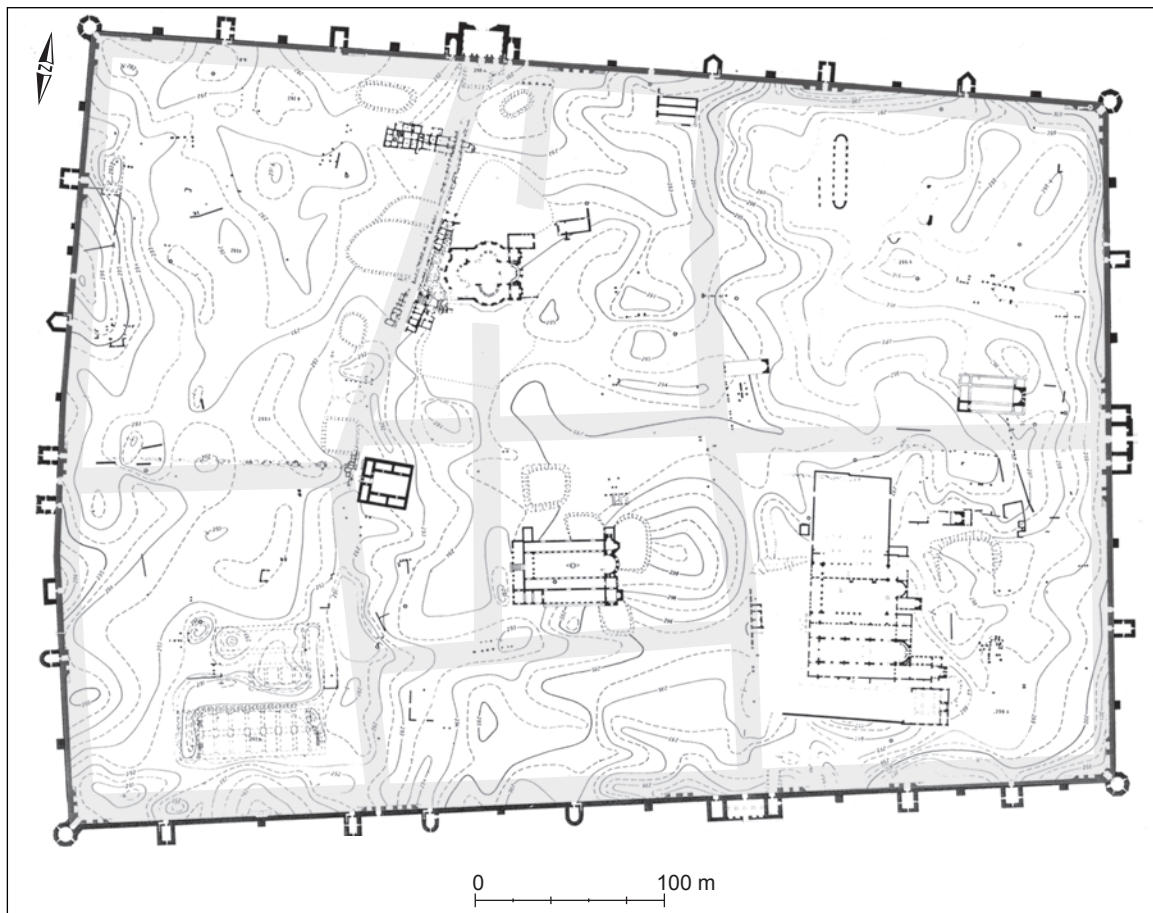
Figure 94 : Ville de Khanasir/*Anasir*, enceinte en basalte  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 31)



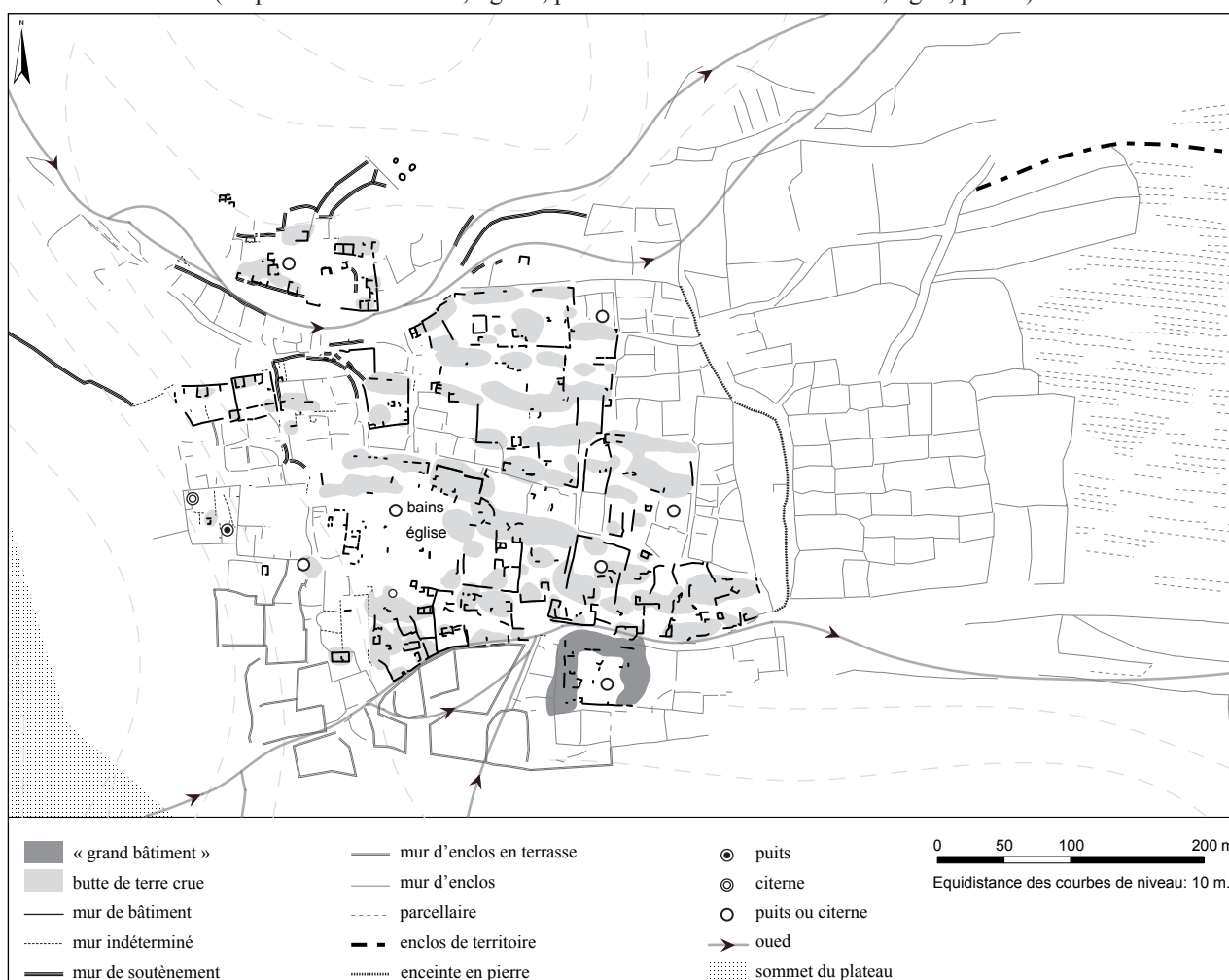
Figure 95 : Ville d'Aski Maskanah/*Barbalissos*, enceinte en brique cuite  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 79)



Figure 96 : Ville de Suriya 1/*Soura*, enceinte en *opus mixtum* (au sud)  
(d'après MOUTERDE et POIDEBARD 1934, pl. 80 et ULBERT 1989, 54, p. 285)

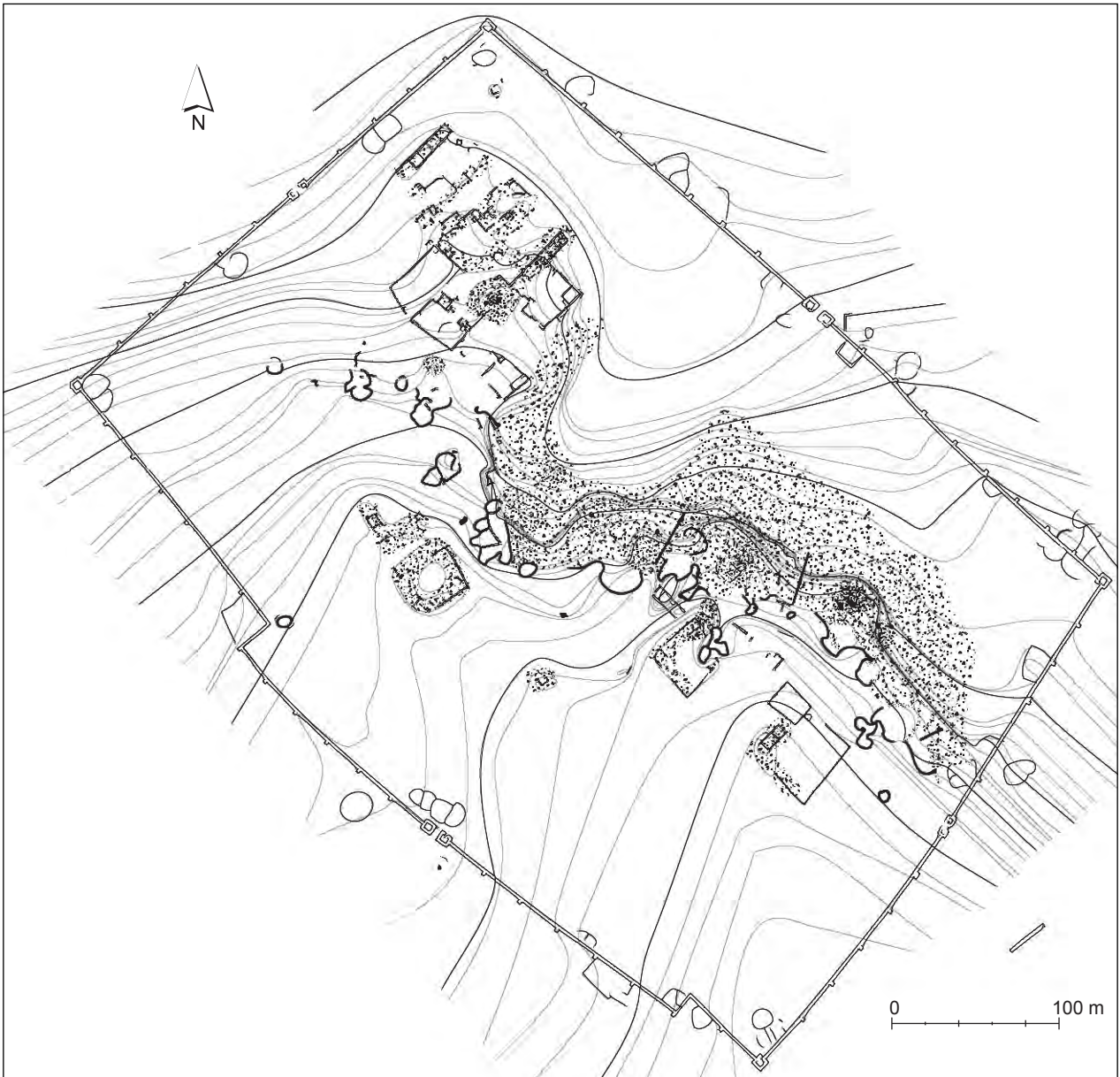


**Figure 97 : Ville de Resafa/Sergiopolis, enceinte en gypse**  
 (d'après ULBERT 1989, fig. 56, p. 289 et WESTPHALEN 2000, fig. 8, p. 340)



**Figure 98 : Village de Rasm al-Hajal, enceinte en gypse**  
 (relevés de terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)





**Figure 99 : Hameau de Wadi al-Zarub 4, associé à une enceinte en pierre**  
(DUVETTE 2010, fig. 15, p. 192)



Figure 100 : Village de Rasm al-Hajal, enceinte en blocs de basalte bruts.  
(M. Rivoal)

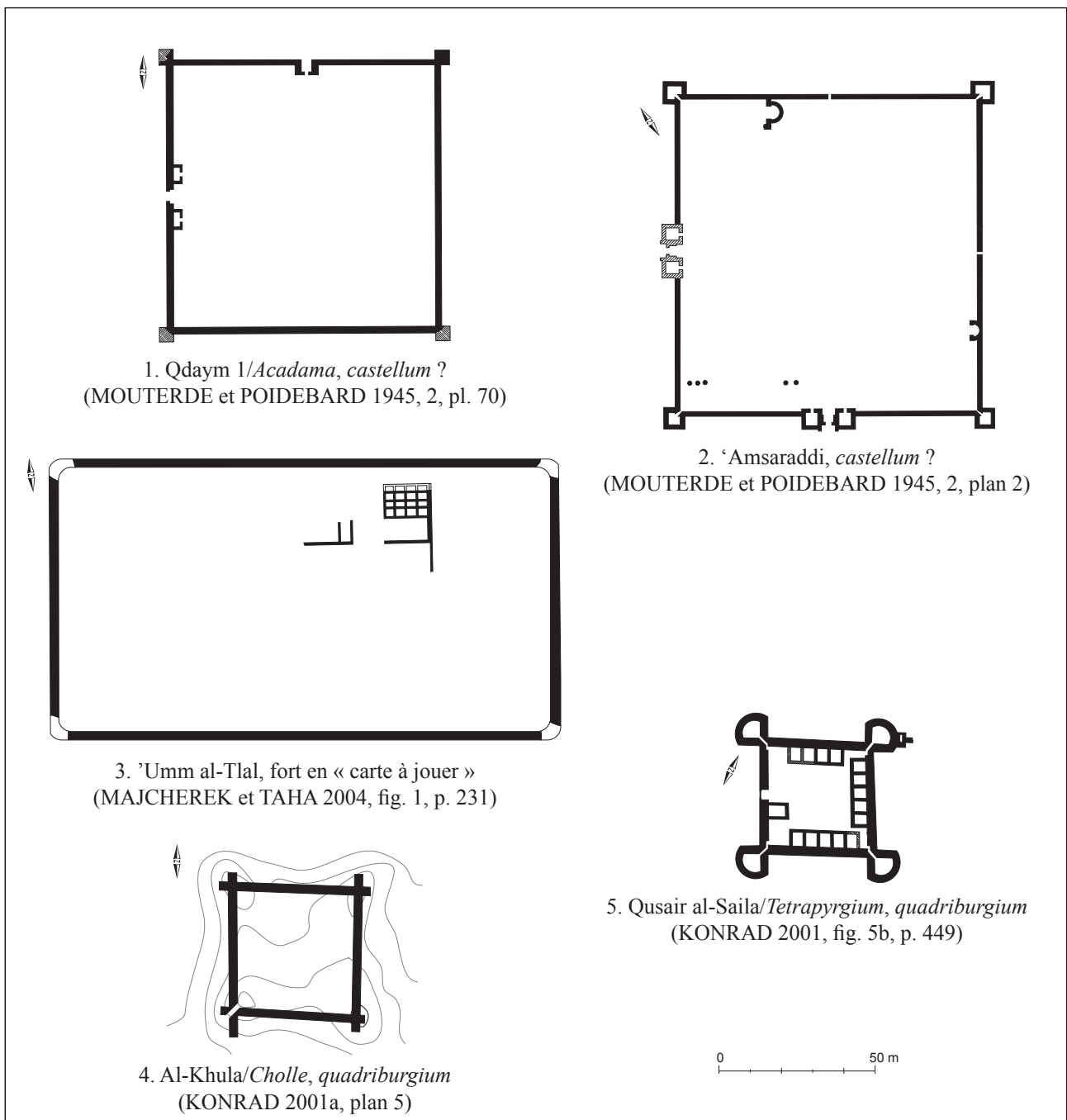
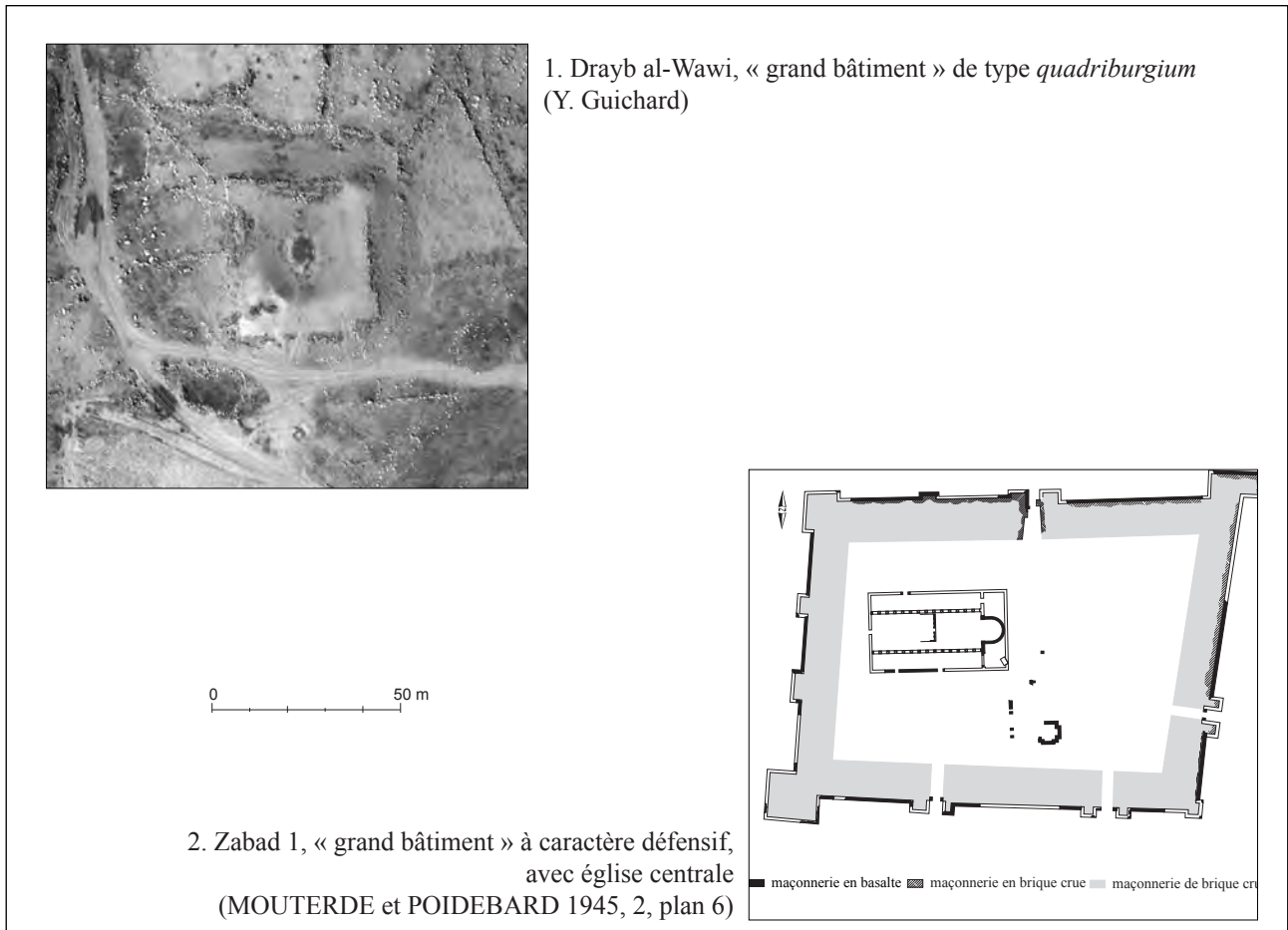


Figure 101 : *Castella* et forts de la route *Soura-Palmyre* (1)



**Figure 102 : « Grands bâtiments » à caractère défensif**



**Figure 103 : Mu 'allaq, « grand bâtiment » à caractère défensif et église centrale (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 41)**





**Figure 104 : Zabad 1, « grand bâtiment »**  
 Vue de la face nord en 2006 (à gauche) et dans les années 1940 (à droite)  
 (M. Rivoal et MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 91, 1)



**Figure 105 : Al-Qanafah, « grand bâtiment » de type « carré trapu » à fossé**  
 (photographie aérienne de 1958)



**Figure 106 : Rasm al-Hajal, « grand bâtiment » isolé, sur la rive sud de l'oued**  
 (MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 99)



**Figure 107 : Rasm Hawiyat al-Shayba, village.**  
 « Grand bâtiment » au nord et buttes-dépotoirs périphériques  
 (image Google Earth du 7 avril 2007)



**Figure 108 : Khirbat al-Dawsa, vue vers le sud**  
 « Grand bâtiment » au centre et enclos d'élevage à l'ouest. (O. Barge)

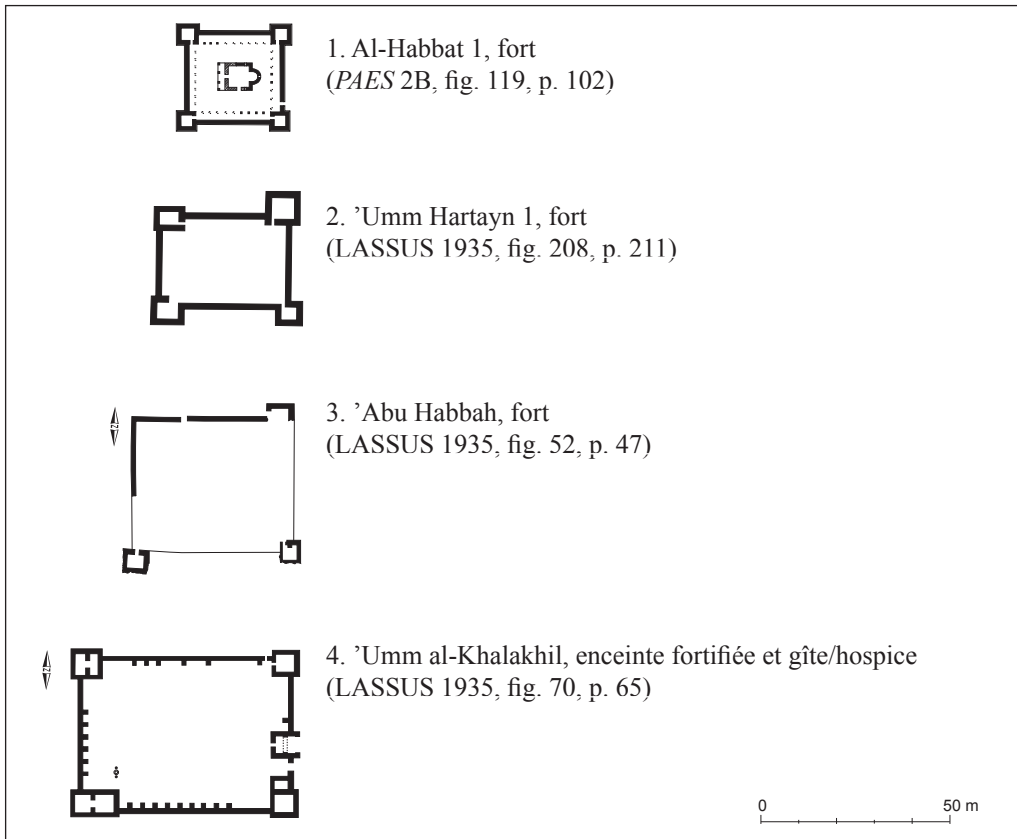


Figure 109 : Constructions à caractère défensif en pierre (fort)



Figure 110 : Al-Dak, fort de type *quadriburgium*  
(photographie aérienne de 1958)





**Figure 111 : Khirbat al-Fayah, fort**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 25)



1. Tall al-Dahab, exemple de « forteresse primitive »  
en appareil polygonal (*PAES 2B*, p. 17)



2. Tuwahinah 1, monastère probable  
Appareil polygonal au premier plan

**Figure 112 : « Forteresses primitives »**

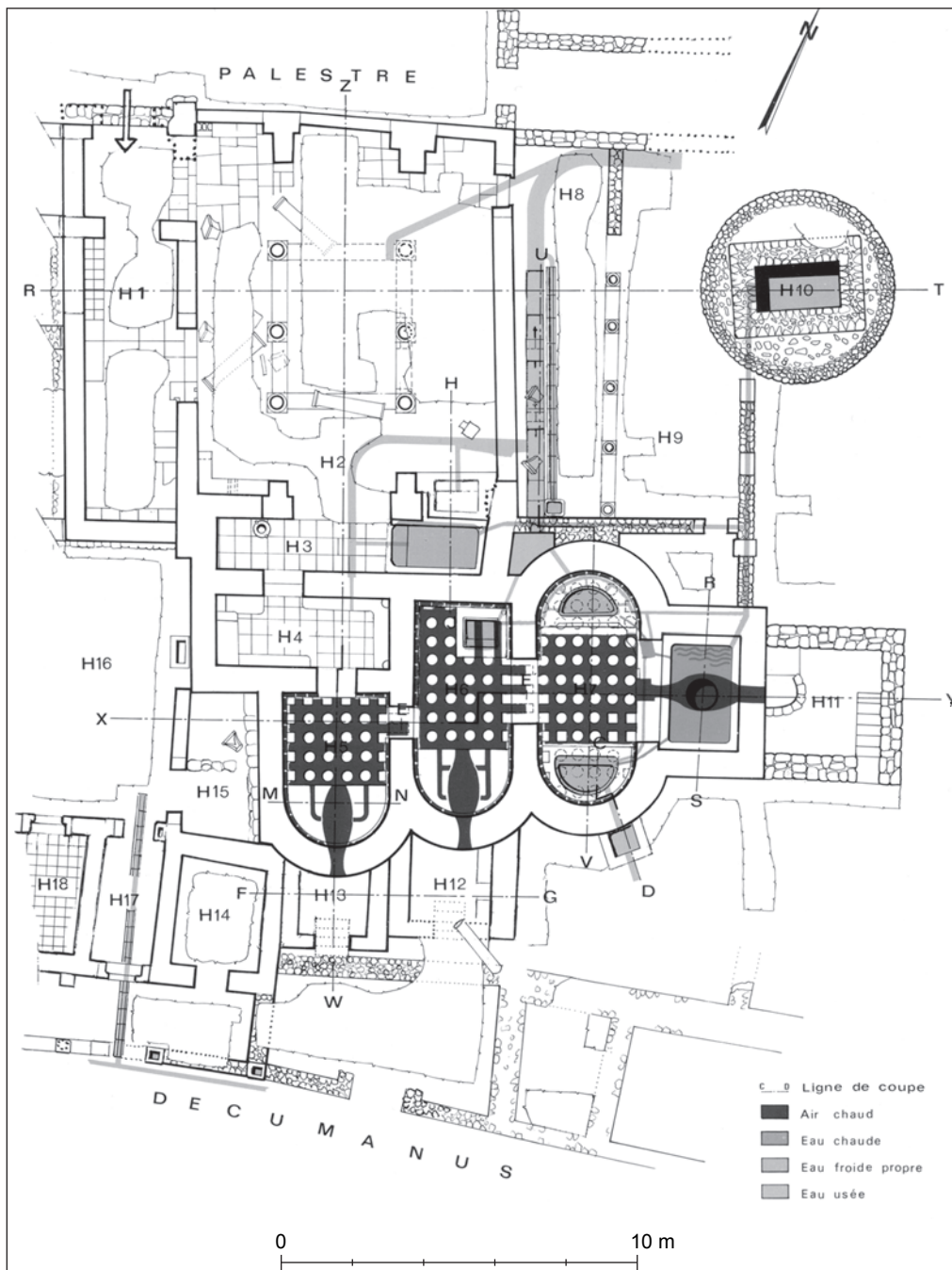
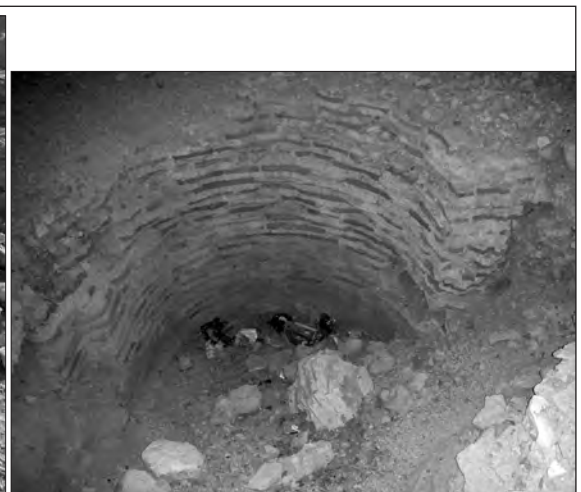


Figure 113 : Bains de Halabiyya/Zenobia  
(LAUFFRAY 1991, p. 112)

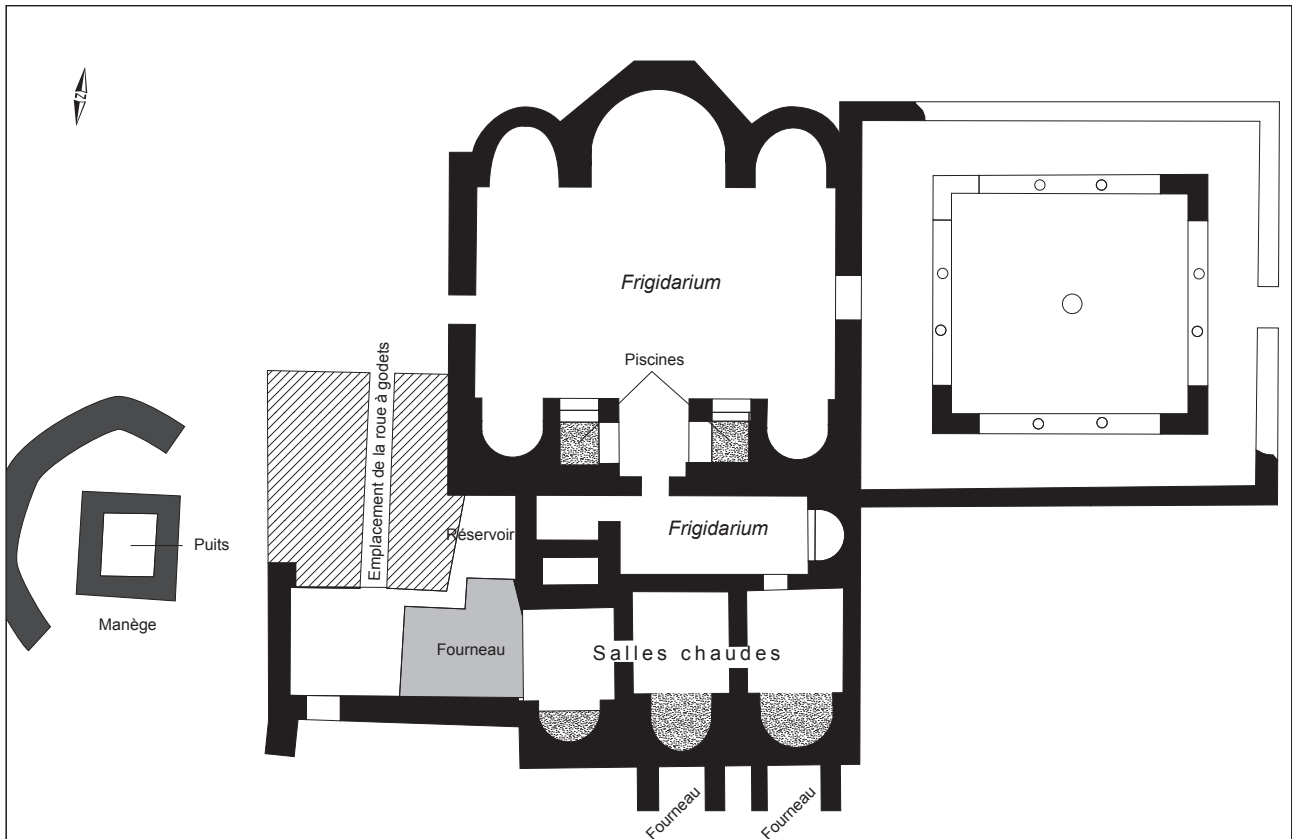


1. Rasm al-Hajal, bains. Pièce chaude au premier plan  
(T. Fournet)

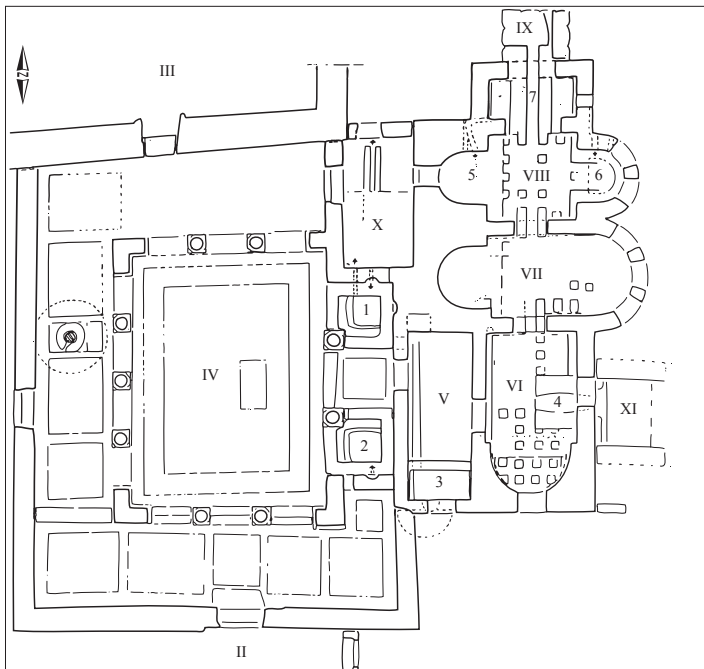


2. Al-Qastal 1, bains  
(D. Archambault)

Figure 114 : Les bains en Syrie centrale : maçonneries de brique cuite



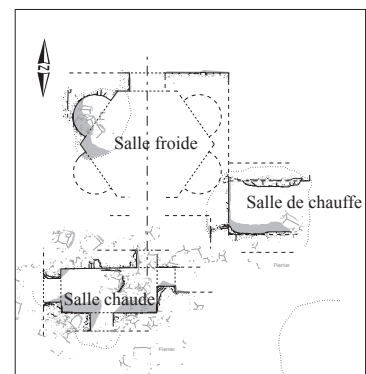
1. Al-Andarin, bains  
(MUNDELL MANGO 2008, fig. 3, p. 83)



I : entrée principale - II : accès à une salle annexe - III : ancienne structure (porte bouchée) - IV : salle froide (*atrium*) avec deux baignoires (1 et 2) - V : salle de transition avec un bassin (3) - VI : salle chaude (*laconicum*) avec bassin (4) - VII : salle chaude pour se laver (*destrictarium*) - VIII : salle des bains chauds avec baignoires (5, 6, 7) - IX : salle de chauffe avec chaudière - X : latrines - XI : seconde salle de chauffe.

2. Brad, bains de village  
(CHARPENTIER 1995, fig. 9)

0 10 m



3. Rasm al-Hajal, bains  
(T. Fournet)

Figure 115 : Bains d'Al-Andarin, de Rasm al-Hajal et de Brad

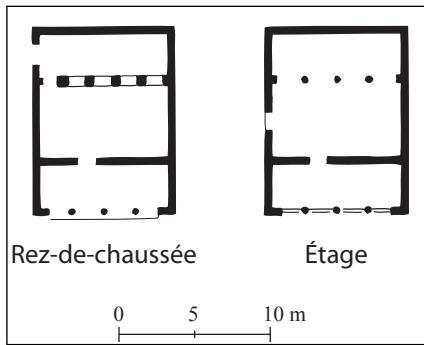


Figure 116 : Serjilla, « café », « andrôn » ou plus vraisemblablement auberge

(TCHALENKO 1953, 2, pl. 18, 2).

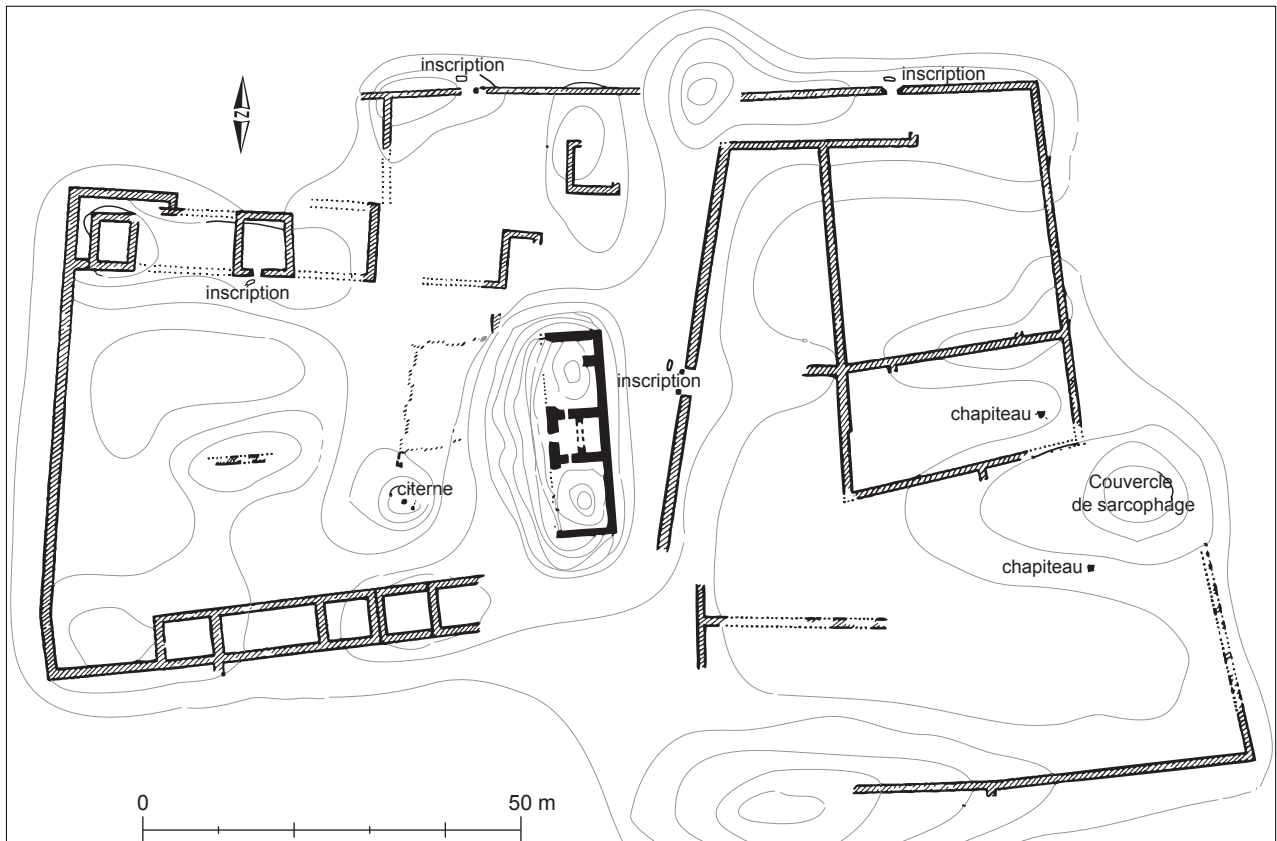


Figure 117 : Al-Tuba 1, grenier public (en noir) et constructions adjacentes

(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 106)

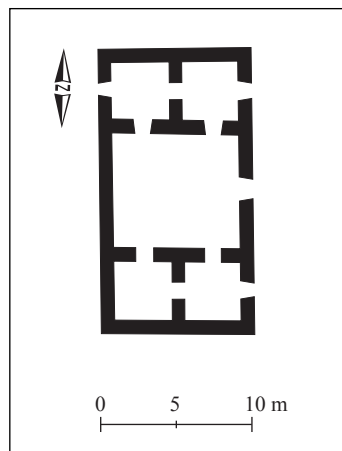


Figure 118 : Al-Tuba 1, mur postérieur de l'enceinte de l'entrepôt (vue du nord-est)

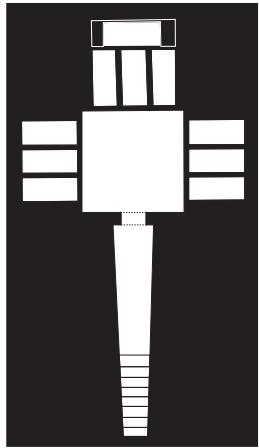




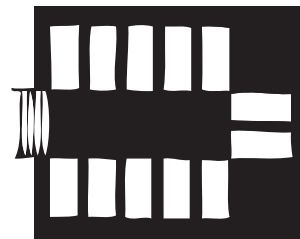
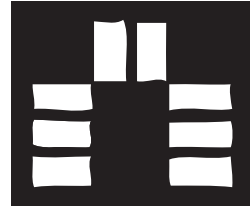
**Figure 119 : Tall Makhrum, entrepôt en brique cuite**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 83, 2)



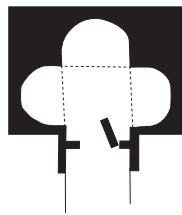
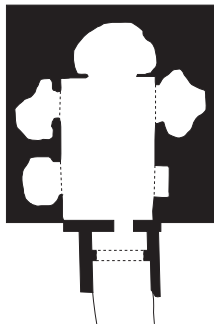
**Figure 120 : Rasm al-Hajal, « pyrgosêkon »**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 98)



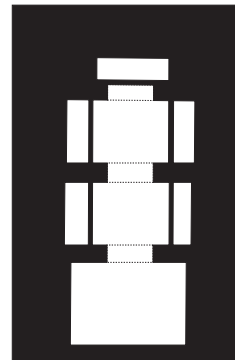
1. Qinasrin, hypogée  
(MONCEAUX et BROSSE 1925, fig. 2, p. 349)



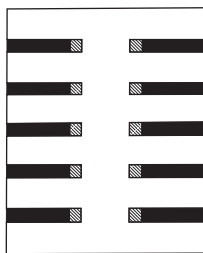
2. Al-Hazimah, hypogées  
(LASSUS 1935, 1, fig. 164, p. 161)



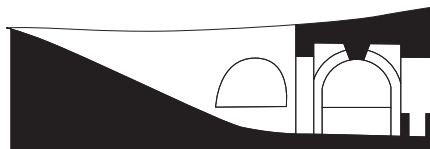
3. Rasm al-'Abd, hypogées (échelle ?)  
(LASSUS 1935, 1, fig. 93, p. 85)



4. 'Atshan, hypogée  
(LASSUS 1935, 1, fig. 113, p. 106)  
Échelle calculée d'après les dimensions des cuves des hypogées d'Al-Hazimah



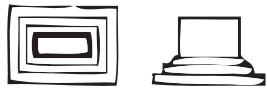
5. Al-'Arfa, hypogée à deux niveaux  
(LASSUS 1935, 1, fig. 167, p. 169)



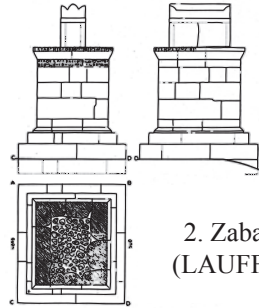
6. Tatai, hypogée  
(LASSUS 1935, 1, fig. 14, p. 12)  
Échelle calculée d'après les dimensions des cuves des hypogées d'Al-Hazimah

0 5 10 m

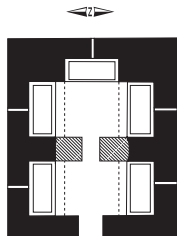
Figure 121 : Architecture funéraire : les tombes creusées



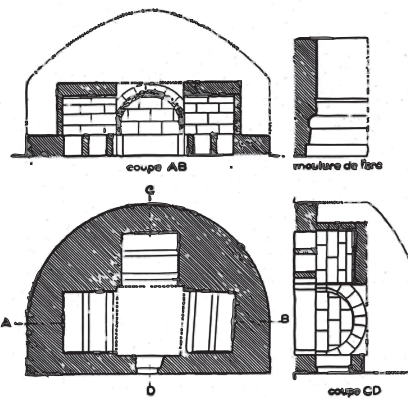
1. Al-Hazimah, sarcophage à socle  
(LASSUS 1935, 1, fig. 164, p. 161)



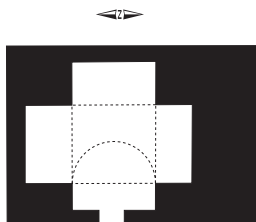
2. Zabad 1, sarcophage à socle  
(LAUFFRAY 1944, fig. 2, p. 42)



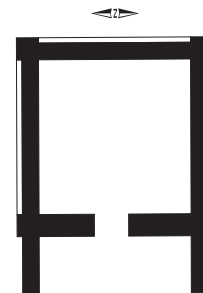
3. Sara' « hypogée artificiel »  
(PAES 2B, fig. 66, p. 66)



4. Zabad 1 « hypogée artificiel »  
(LAUFFRAY 1944, fig. 5, p. 50)



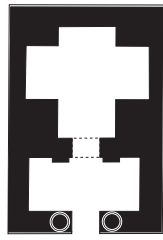
5. Al-Andarin, «hypogée artificiel»  
tombeau ou *martyrion* associé à l'église 6  
(PAES 2B, fig. 66, p. 66)



6. Al-Khadfah, tombeau-temple  
(PAES 2B, fig. 107, p. 93)

0 5 10 m

Figure 122 : Architecture funéraire : les tombes aériennes (1)



1. Resafa, combinaison entre tombeau-temple  
et « hypogée artificiel »  
(MUSIL 1928a, fig. 83, p. 211)



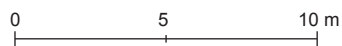
2. Ma'rata, tombe 2, tombeau-temple  
(PAES 2B, fig. 105, p. 92)  
Échelle calculée d'après les dimensions des cuves de la tombe aérienne de Sara'



3. Ma'rata, tombe 1, tombeau-temple  
(PAES 2B, fig. 102, p. 91)  
Échelle calculée d'après les dimensions des cuves de la tombe aérienne de Sara'



4. Ruwayda, tombe à mur écran ?  
(LASSUS 1935, 1, fig. 134, p. 125)



**Figure 123 : Architecture funéraire : les tombes aériennes (2)**



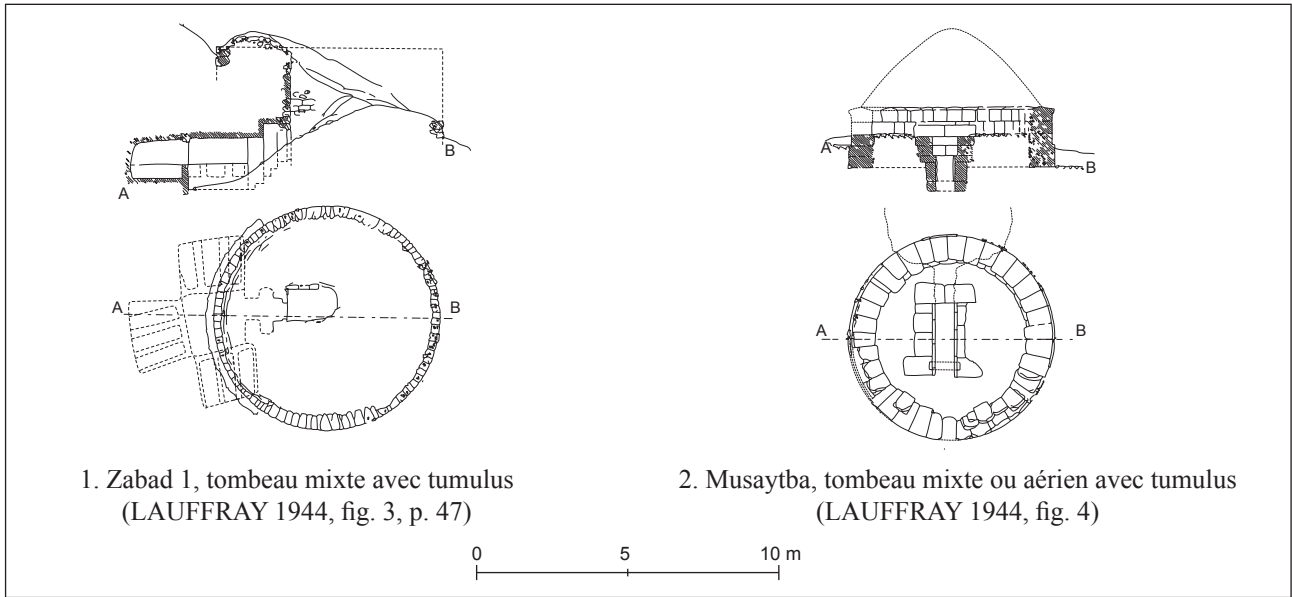


Figure 124 : Architecture funéraire : les tombes mixtes

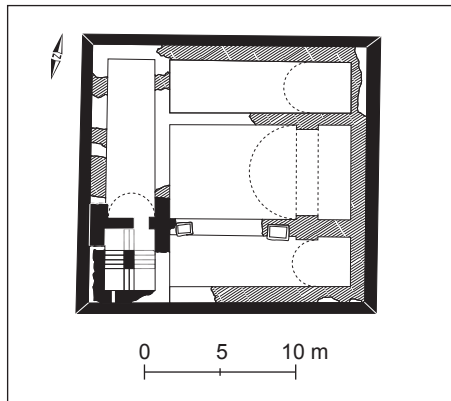


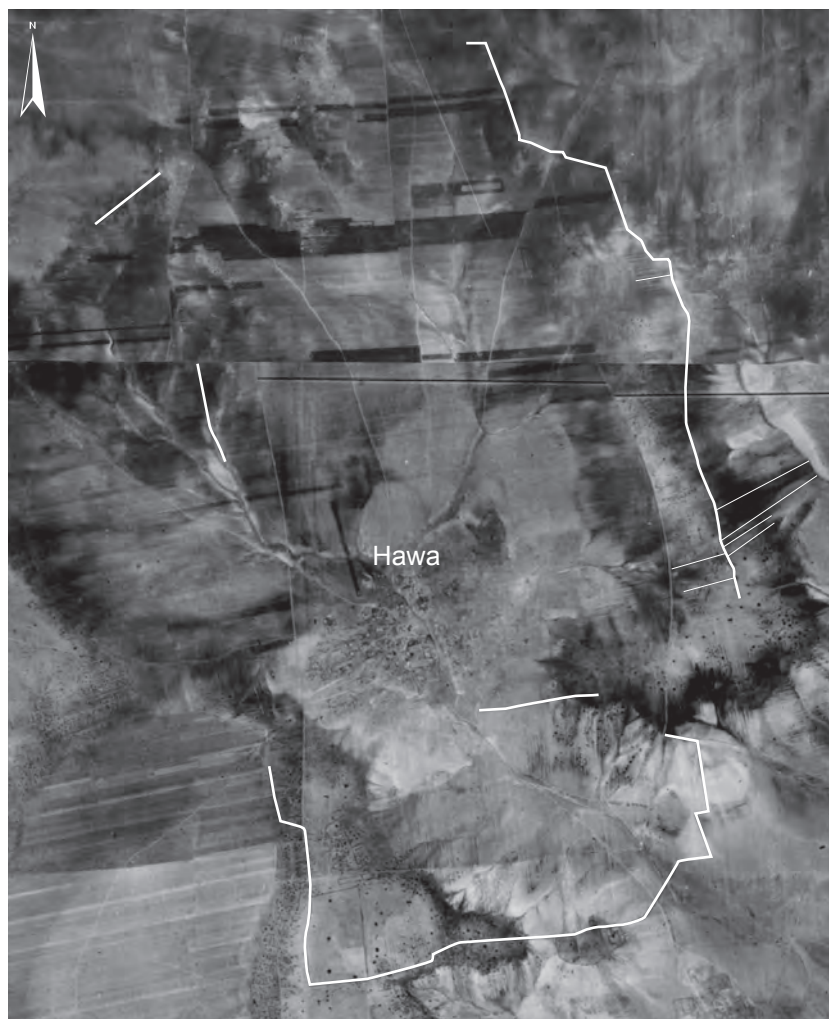
Figure 125 : Le bâtiment en calcaire d'Al-Qastal 1, fort ou mausolée ?  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 65)



Figure 126 : Khirbat al-Dawsa, hypogées à *arcosolia* et *loculi*



**Figure 127 : Limitation antique et parcellaire en lanière dans les environs de Nawa**  
(Photographie aérienne de 1961)



**Figure 128 : Enclos de territoire du village de Hawa**  
(Photographie aérienne de 1958)



**Figure 129 : Enclos de territoire du village de Drayb al-Wawi**  
(Photographie aérienne de 1958)



**Figure 130 : Mu'allaq, canalisation à ciel ouvert à partir d'un captage de source**





**Figure 131 : Rasm Jnayna, citerne de talweg**



**Figure 132 : Shallalah Srir 2, canalisation à ciel ouvert à partir d'un captage de source, toujours en usage**



**Figure 133 : Khanasir, puits (antique ?) équipé d'une roue à eau et associé à une construction moderne souterraine**

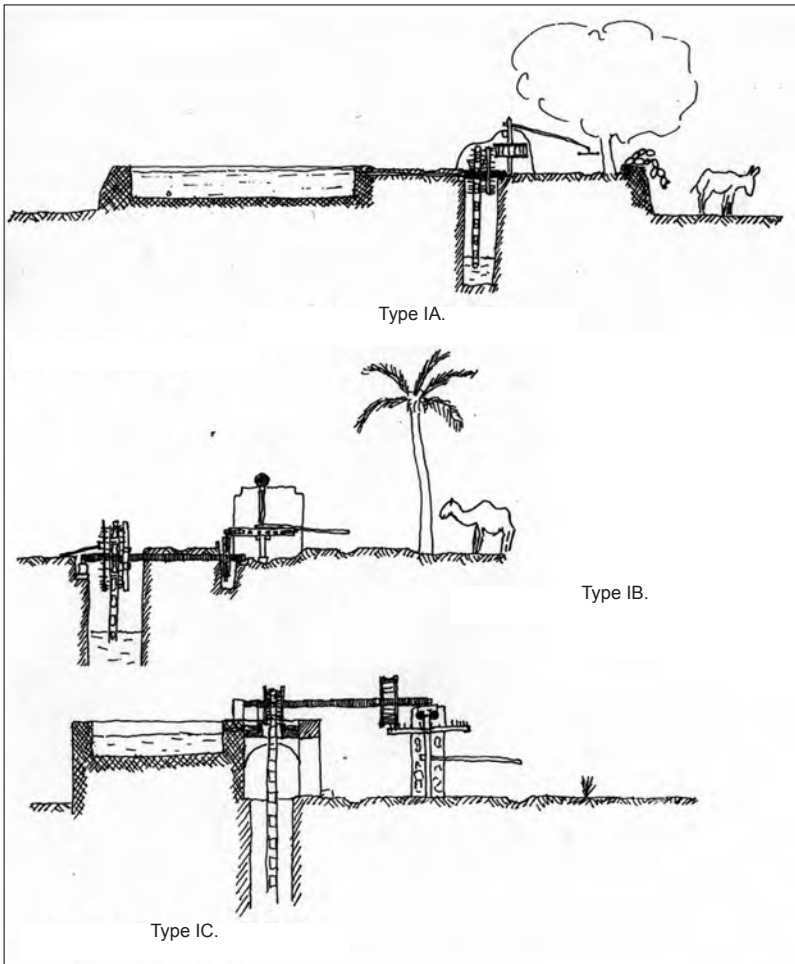


Figure 134 : Typologie et mécanisme des *saqiya gear* (SCHIØLER 1973 fig. 2-4, p. 12-13)



Figure 135 : Puits de la résidence rurale de Marina, à proximité des bains



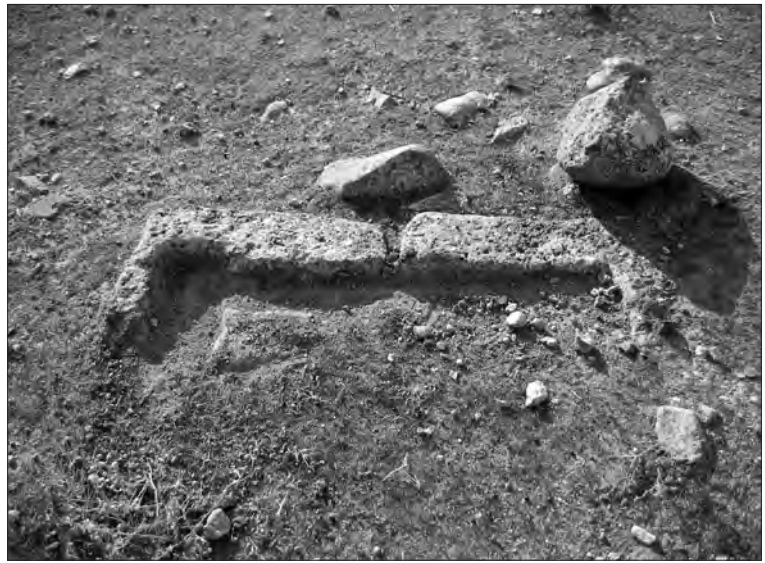
Figure 136 : Abri sous dalle aménagé à Khirbat al-Dawsa



Figure 137 : Abri sous dalle avec escalier d'accès dans la cour d'une des maisons situées au sud du village de Khirbat al-Ja'ad



1. Jumelles de pressoir à Mu'allaq



2. Maie à Rasm al-Hajal

Figure 138 : Éléments de pressoirs retrouvés en prospection





**Figure 139 : Rasm al-Ahmar 3, plan du bourg dans son environnement**  
 (photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)



**Figure 140 : Wadi al-Qastal 5, plan du hameau dans son environnement**  
 (photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)





**Figure 141 : Rasm Jnayna, plan du hameau dans son environnement**  
(photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)

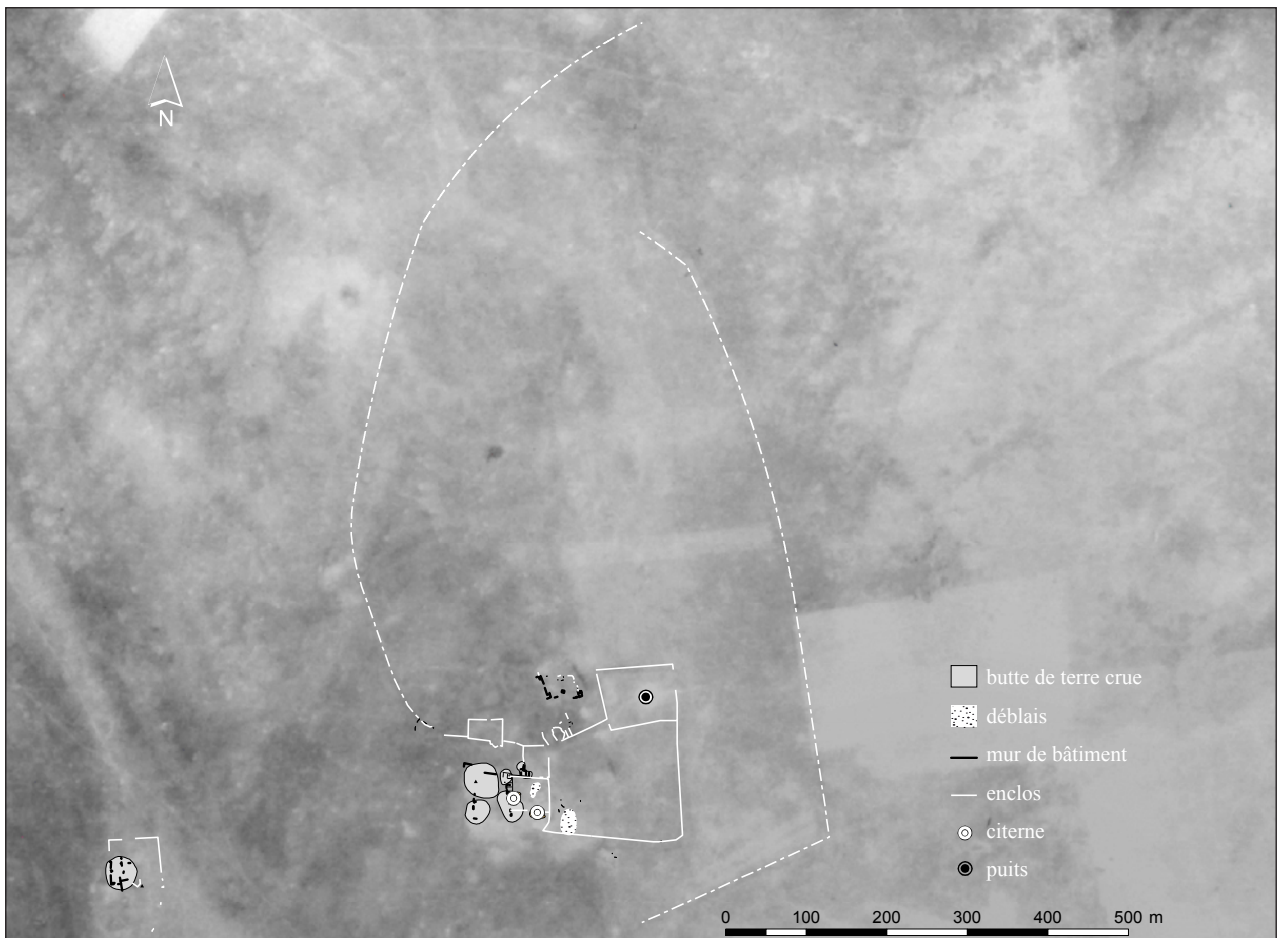


**Figure 142 : Wadi al-Muwaylih 10, plan du hameau dans son environnement**  
(photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)





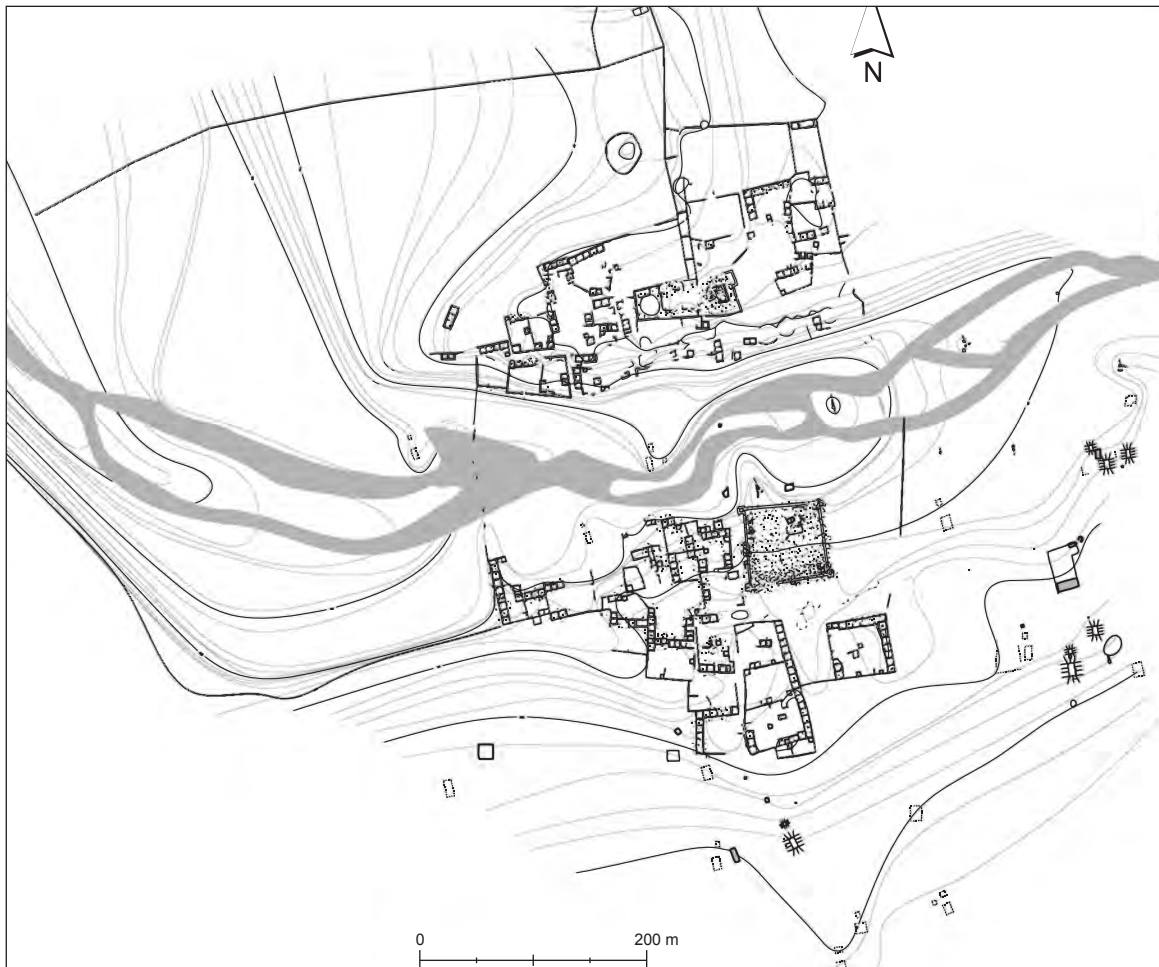
**Figure 143 : Rasm al-Fardawi, plan du monastère dans son environnement**  
 (photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)



**Figure 144 : Rasm al-Zawahi 1 et 2 (à gauche), plan des fermes dans leur environnement**  
 (photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)

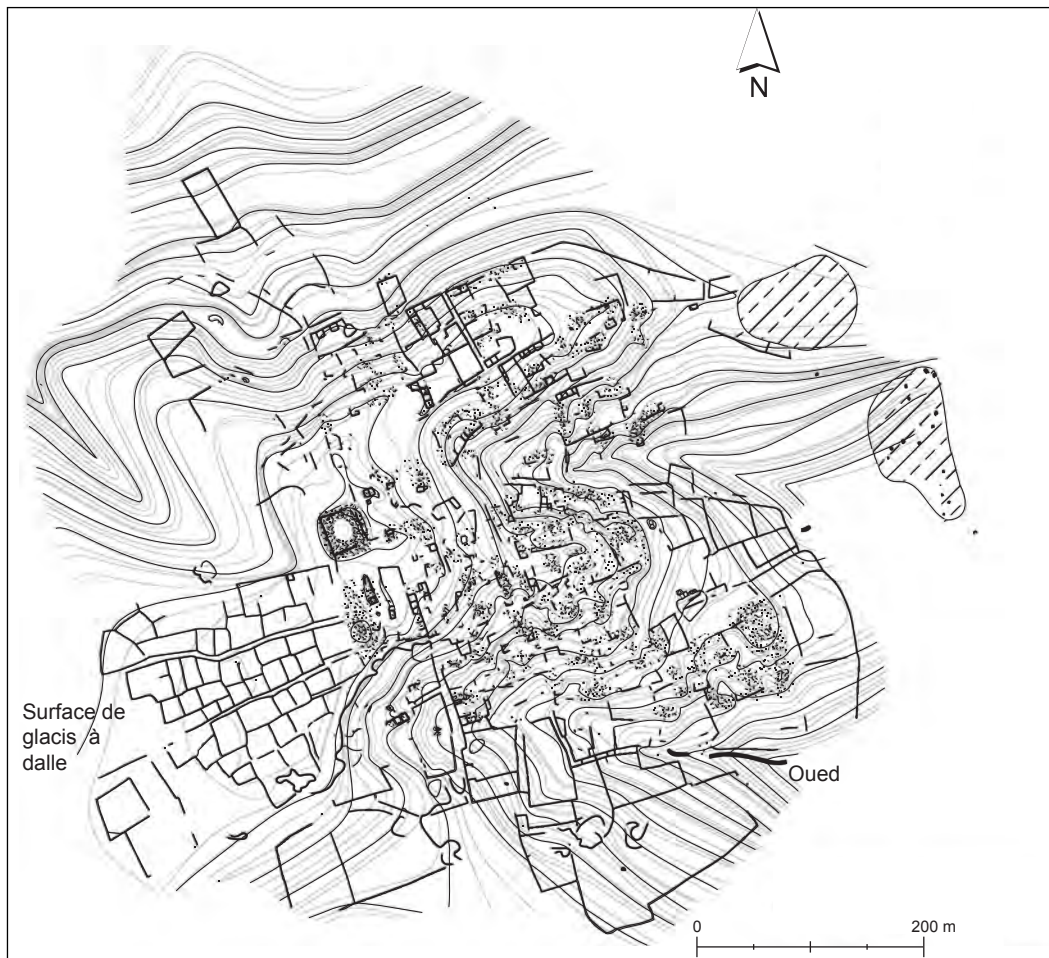


**Figure 145 : Rasm al-Ahmar 4, plan du monastère (?) dans son environnement**  
 (photographie aérienne de 1958, relevés terrain M. Rivoal, E. Vigouroux)



**Figure 146 : Jbab Tanahij, plan du hameau**  
 (DUVETTE 2010, fig. 5, p. 182)





**Figure 147 : Khirbat al-Dawsa, plan du bourg**  
 (DUVETTE 2010, fig. 1, p. 178)



**Figure 148 : Khirbat Husu al-Albawi, plan du hameau**  
 (DUVETTE 2010, fig. 8, p. 185)



**Figure 149 : Rasm Afandi, plan du village**  
(DUVETTE 2010, fig. 3, p. 180)





**Figure 150 : Hameau de Qurbatiyya, enclos de haut de versant et parcellaire laniéré de fond de vallée.**  
(MOUTERDE et POIDEBARD 1945, 2, pl. 46)



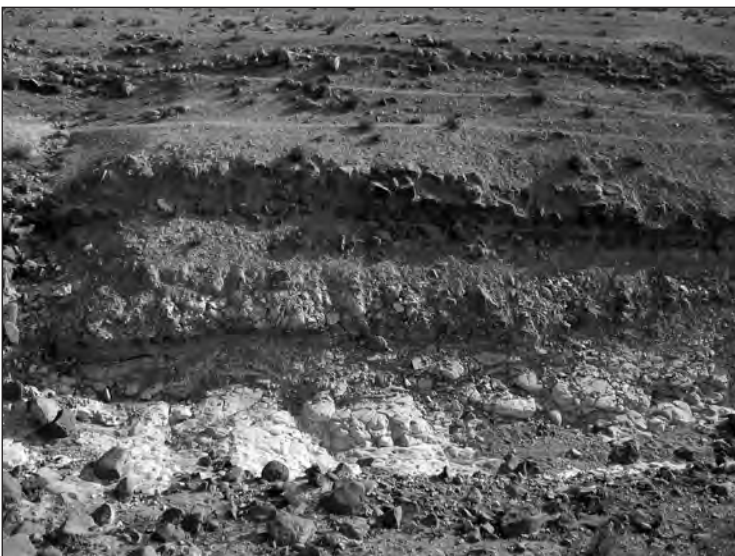
**Figure 151 : Vallée de Rasm al-Hajal. Enclos de haut de versant à l'arrière plan, terrasses de culture et enclos de bas de versant au premier plan**



**Figure 152 : Hameau de Wadi al-Qastal 5, enclos de culture établis sur la basse terrasse de l'oued**



**Figure 153 : Vallée de Zabad 2, terrasses de culture sur le versant situé à l'opposé de la ferme**



**Figure 154 : Mu'allaq, oued endigué dans le village antique**



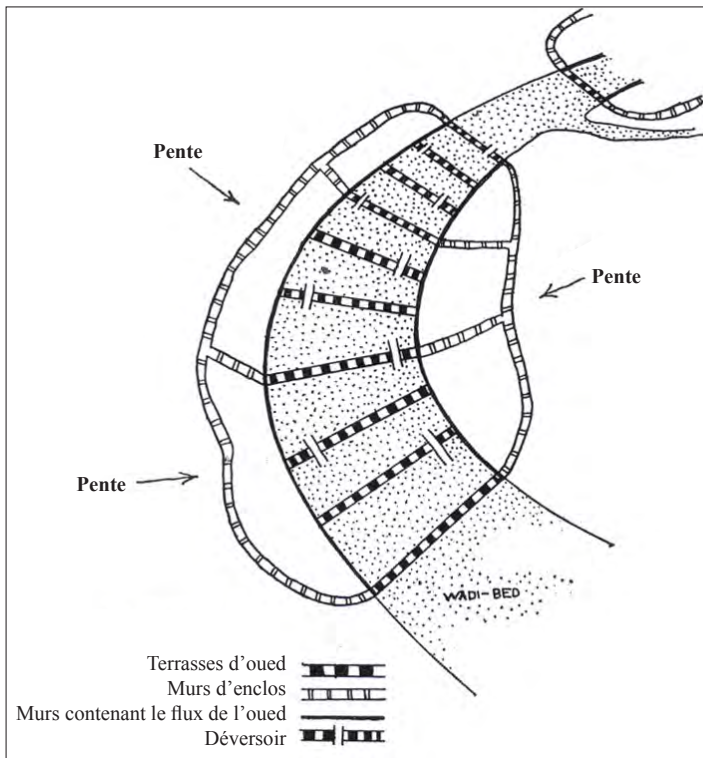


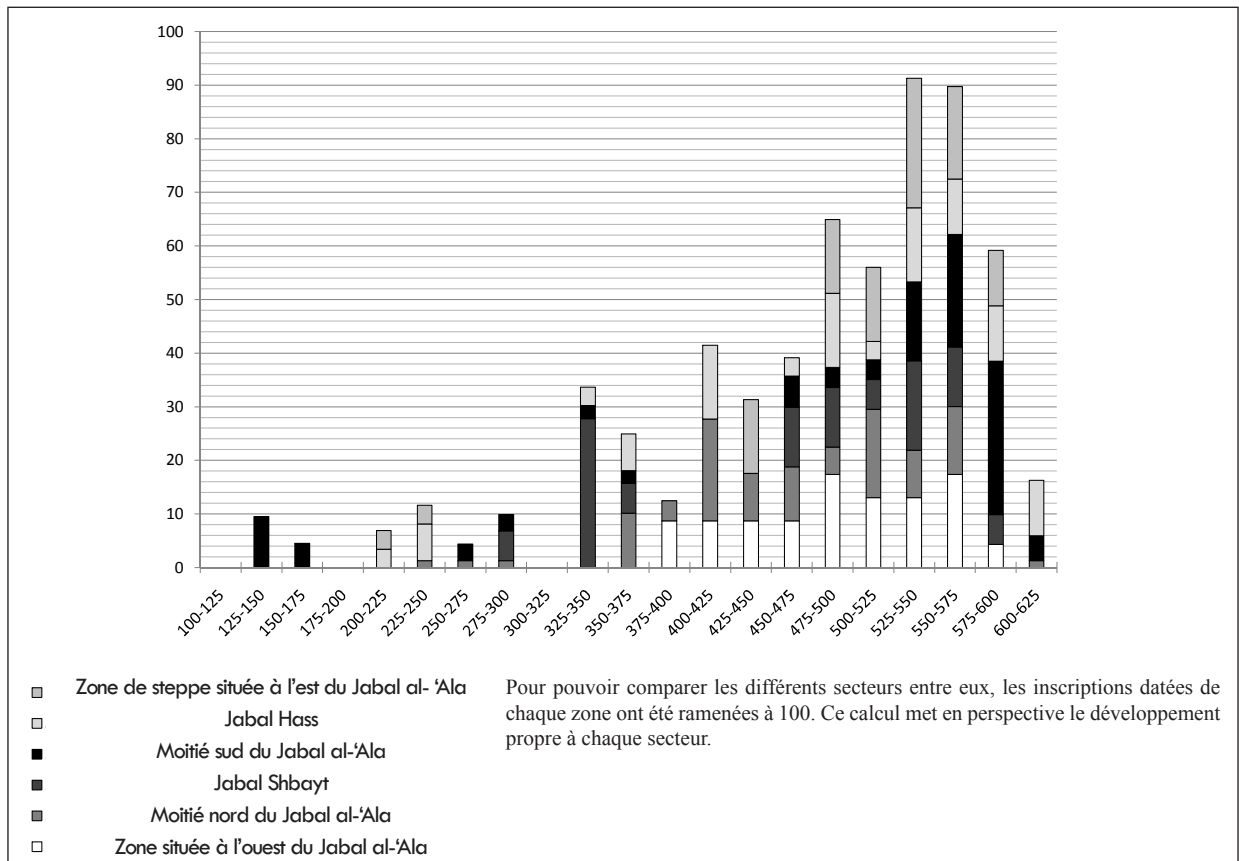
Figure 155 : Irrigation de fonds de vallée à partir des oueds tributaires dans le Néguev (MAYERSON 1962, fig. 5, p. 239)



Figure 156 : Zabad 1, carrefour



Figure 157 : Zabad 1, vue de l'espace dégagé autour du « grand bâtiment », vers l'ouest



**Figure 158 : Répartition des inscriptions datées en Syrie centrale**



## CATALOGUE



Les sites présentés dans ce catalogue sont ceux auxquels j'ai fait référence dans le volume de texte et/ou dans les tableaux qui l'accompagnent, en annexe.

Chacun de ces sites y figure par ordre alphabétique, avec ses principales caractéristiques : les bâtiments qui le composent, leur organisation et les indices qui documentent éventuellement ses activités de production et/ou ses fonctions. En plus des coordonnées géographiques, la carte fournie en regard permettra de replacer rapidement les sites dans leur contexte – le site figure sous la forme d'un triangle noir, les cités de la région sous celle d'un carré gris.

Les sites que j'ai visités et prospectés sont signalés par des astérisques. Un astérisque renvoie à un site visité, deux à un site prospecté, en partie relevé au GPS, et trois à un site entièrement relevé.

La bibliographie citée correspond à celle présentée à la fin du volume de texte. Lorsque j'ai donné pour un site sa référence dans la base de données « Marges arides », il va de soi que les informations que j'y ai trouvées font partie des sources. Lorsque cette référence est absente, cela signifie soit que le site ne figure pas dans la base de données, soit que je ne l'y ai pas trouvé en le recherchant à partir des coordonnées géographiques.

